

U d'/ of Ottawa
39003002570512

GLOSSAIRE

DU CENTRE DE LA FRANCE.



GLOSSAIRE

DU

CENTRE DE LA FRANCE

PAR

M. LE C^TE JAUBERT

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES).

Celtarum, quæ pars Galliæ tertia est, penes Bituriges summa imperii fuit.
(TIT. LIV., *Hist.* V.)

DEUXIÈME ÉDITION.



(Armes de la ville de Bourges.)

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DE NAPOLÉON CHAIX ET Cie,

Rue Bergère, 20.

1864

INTRODUCTION

LUE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Dans sa Séance du 26 Avril 1864.

Au titre de membre de l'Institut, distinction suprême des hommes d'étude, est attaché le privilége en vertu duquel je suis admis aujourd'hui à présenter directement à l'Académie française le résultat final de mes travaux sur le langage de nos provinces du Centre : cet honneur me touche vivement. Déjà et plus d'une fois l'Académie avait encouragé mon entreprise. Un de ses membres, à qui m'attache le lien d'une tendre vénération, avait permis que le *Glossaire* fût placé sous son patronage ; deux autres membres délégués de la Compagnie avaient favorisé l'accès de la première édition au partage du prix Volney décerné par l'Institut. Enfin l'Académie elle-même, lorsqu'un aperçu de l'édition actuelle lui fut soumis, a pris la peine de constater les perfectionnements que j'ai cherché à y introduire, et daigné me faire savoir qu'elle verrait avec satisfaction l'achèvement d'un ouvrage se rattachant essentiellement à ses propres travaux. La valeur d'une telle approbation était encore rehaussée alors qu'elle me parvenait par l'organe du maître illustre qui jadis initia ma jeunesse au culte des lettres.

Rien n'a été négligé, soit pour assurer, par une enquête sévère, l'authenticité des éléments dont le *Glossaire* se compose, soit pour les coordonner et en éclairer la critique, soit enfin pour en présenter le tableau dans une forme acceptable par les philologues, et aussi par les lecteurs ordinaires. Ébauché, il y a plus de trente ans, dans le dessein de noter les signes de conformité du langage actuel de nos provinces avec le français du XVI[e] siècle, ce recueil n'avait pas tardé à prendre successivement de plus larges proportions. Un séjour habituel dans nos campa-

gnes, de fréquentes explorations en vue de l'histoire naturelle, les fonctions dont la confiance de mes concitoyens m'avait investi dans le département du Cher, m'ont mis pendant de longues années en relation avec les diverses classes de la société; je ne cessais point de les interroger sur un sujet de plus en plus attrayant par les perspectives nouvelles que j'y découvrais chaque jour, non-seulement sur le langage, mais aussi sur les mœurs et l'histoire. Mon faible à cet égard était connu, et c'était à qui viendrait m'apporter son contingent de renseignements. Je fus ainsi conduit à organiser sur les divers points du territoire un système régulier de correspondance. Il m'a été donné de rencontrer partout des collaborateurs excellents à divers titres, plusieurs déjà signalés par leurs écrits, tous dévoués à l'œuvre commune, et mettant à ma disposition, dans des proportions différentes, de véritables trésors d'expérience locale ou d'érudition.

Je dois me borner ici à mentionner ceux d'entre eux qui m'ont prêté le concours le plus assidu, et le premier dans l'ordre des dates, feu M. Duchapt, conseiller à la Cour de Bourges, écrivain ingénieux que des études spéciales avaient familiarisé avec les différents âges de la littérature française. Ensuite M. Laisnel de la Salle, habitant les environs de la Châtre, auteur d'une série d'articles fort remarqués sur les traditions, dictons et locutions du bas Berry, qui font vivement désirer la publication d'un ouvrage complet resté jusqu'ici en portefeuille, m'a secondé avec une infatigable obligeance. M. Boyer, l'un des membres les plus laborieux de la Commission historique du Cher, n'a laissé inexplorée aucune partie de nos annales : ses connaissances m'ont été d'un grand secours. Un jeune magistrat, M. Ribault de Laugardière, auteur de plusieurs notices intéressantes sur les coutumes populaires du Berry, avait remarqué, ainsi que je l'ai fait il y a longtemps, combien, dans les audiences des tribunaux, l'idiome local, stimulé par l'intérêt personnel, se donne carrière : nous l'avons ensemble et curieusement étudié sur ce terrain. M. Robin, ancien inspecteur général des ponts et chaussées, m'a permis de puiser, dans ses mémoires manuscrits sur l'idiome normand, de précieuses leçons de philologie comparée. M. de la Tramblais a déjà été cité avec éloge dans ma première édition ; mais comment reconnaître les services qu'il a rendus à celle-ci? Si elle obtient le suffrage de l'Académie, l'honneur, je me fais un devoir de le déclarer, en reviendra pour une large part à M. de la Tramblais. L'ouvrage, en passant entre ses mains habiles et patientes, y a gagné sous tous les rapports. Administrateur émérite de l'un des arrondissements du bas Berry, il était, par son savoir en linguistique et en histoire naturelle, ses travaux archéologiques et statistiques, particulièrement apte à enrichir le *Glossaire*, à en confirmer ou rectifier toutes les indications. Il a insisté sur la convenance de maintenir à l'ouvrage le caractère provincial en donnant à la prononciation locale le pas sur celle du français proprement dit. Combien de lacunes M. de la Tramblais n'a-t-il pas remplies! combien de faux pas ne m'a-t-il point épargnés! C'est ainsi que nos recherches se sont multipliées avec persévérance, dans toutes les directions, et qu'à la fin il ne s'est plus trouvé un seul champ d'observation qui n'eût été soigneusement exploré, une forme grammaticale, une acception qui n'eussent été, avant admission définitive, consciencieusement contrôlées et discutées.

On ne demandera pas à celui qui ne pouvait avoir d'autre prétention que de dresser un inventaire provincial aussi méthodique et exact que possible, de se prononcer sur les pro-

blèmes délicats de la formation et de la décomposition des langues; d'autres, plus autorisés, ont démêlé les divers éléments celtique, latin et germanique de la langue française; le *Glossaire* n'a dû aborder le terrain glissant de l'étymologie qu'avec précaution. Le celtique *arne*, dans notre mot *hargne* (giboulée), était évident. Il n'y avait pas à se méprendre quand nous rencontrions l'interjection *ugé!* à peine altérée du latin. L'italien moderne nous a laissé, à la suite des ducs de Nevers de la maison de Gonzague, le mot d'un emploi si original de *caffe*, qui signifie Impair, dépareillé. L'Allemagne nous a apporté, avec ses procédés métallurgiques, plusieurs termes techniques : *dame*, détourné facétieusement du sens de *damm* (digue); *gueuse* (lingot de fonte), de *giessen* (fondre), qui a fait l'italien bergamasque *giessa*. La vieille interjection anglaise *ut!* (*out!* moderne : Hors d'ici, va-t'en), donnée par Wace avec son certificat d'origine dans le roman de Rou, semble avoir été retournée contre les ennemis de la France par les victoires de Jeanne d'Arc, et les proclamer encore parmi nous. Ce qu'il y a de certain, c'est que, de nos jours, un autre genre d'invasion se manifeste par l'introduction pacifique, dans le langage, d'une foule de termes qui attestent la puissante initiative de nos rivaux d'outre-Manche en fait d'agriculture et d'industrie.

Notre langage, sauf d'assez nombreuses bizarreries, mérite à juste titre la dénomination d'*idiome*, de préférence à celle de *patois*, qui ne laisse pas d'impliquer une idée méprisante. La Fontaine a dit :

L'âne, qui goûtoit fort l'autre façon d'aller,
Se plaint en son *patois*.

Le Meunier, son Fils et l'Ane.

Notre idiome est une des formes provinciales que la langue française a revêtues dans sa marche progressive vers la perfection où, grâce à d'immortels écrivains, elle s'est fixée pour un temps. Les heureux génies des siècles passés ont laissé chez nous comme une portion de leur descendance; sans doute elle y est tombée en roture, mais on l'y reconnaît encore à certains traits, comme on l'a dit de ces nobles Bretons réduits par le malheur des temps à déposer l'épée de leurs aïeux pour tenir le manche de la charrue.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ces distinctions d'idiome et de patois, il demeure certain que le langage resté usuel dans une contrée déterminée est un des sujets d'étude les plus intéressants. Ducange recommandait de tenir grand compte du langage populaire, *peculiaria provinciarum idiomata* : après lui, plus d'un maître s'est fourvoyé faute d'un tel flambeau. De nos jours, une sorte de renaissance de cette étude s'est manifestée, et l'on n'a plus cessé de la préconiser comme étant un des fondements de la linguistique, d'en faire ressortir les fécondes conséquences. Nous n'irons pas jusqu'à dire avec Génin, qu'il est réservé à la sève des patois de rajeunir par une infusion vivifiante le français actuel, malade d'épuisement et de néologisme; avec Nodier, que les patois ont une grammaire aussi régulière, une terminologie aussi homogène, une syntaxe aussi arrêtée que le grec et le latin. Mais on peut soutenir sans paradoxe que les patois déploient généralement un luxe de tropes à étonner Dumarsais lui-même, une originalité, une sorte de génie propre, capable non-seulement d'intéresser, mais même d'offrir certaines ressources au grand art d'écrire. De plus, un examen approfondi de quelques-uns de ces patois y fait

découvrir, sinon la belle ordonnance des règles inhérentes aux langues parvenues à leur maturité, au moins de si importants fragments de la grammaire et de la syntaxe générales qu'il est impossible d'y méconnaître la logique instinctive qui préside aux opérations de l'esprit humain.

Liés à ce qu'il y a de plus intime dans la constitution des races, à l'organisation physique pour la production des sons, au caractère moral, considéré comme mobile du développement et de l'expression des idées, les idiomes et patois sont doués d'une vitalité singulière. Dans la famille celtique, quelle résistance le bas breton, le gallique et le gaëlique n'opposent-ils pas à l'action dissolvante du temps, aux envahissements de la civilisation moderne! Dans notre Midi, le languedocien et le provençal ont encore leurs poëtes auxquels l'Académie a décerné des couronnes. Au Nord, le wallon se maintient avec sa modeste littérature à côté du français, de l'allemand et du flamand. Ailleurs, où a cessé de prévaloir un idiome distinct, certains tours et surtout certaines particularités caractéristiques de prononciation ne cessent pas de protester contre l'expansion croissante des formes régulières émanant de la capitale; cela est très-sensible à partir de Lyon, dans tout le Sud-Est et la Suisse française. Au-delà des mers, les premiers colons du Canada y ont apporté et leurs descendants y ont conservé jusqu'à ce moment sans altération, avec la coutume de Paris en vigueur comme loi civile, le parler propre à la langue d'*oil* du Nord-Ouest. Et n'est-il pas remarquable qu'au cœur même de la France se soit maintenu jusqu'à ce jour, sur une étendue équivalente à plusieurs départements, un idiome assez caractérisé, assez riche, pour fournir la matière d'un gros volume?

Nous l'avons dit ailleurs, il est rarement possible d'assigner à un glossaire provincial des limites géographiques bien tranchées. La géologie seule réaliserait peut-être l'idéal des frontières naturelles; car elle a fait ressortir avec évidence d'étroites relations entre la nature et la configuration du sol, le genre de culture qu'elles déterminent, d'une part, et les conditions physiques et morales de l'existence de ses habitants, d'autre part; enchaînement qui ne pouvait manquer non plus d'embrasser le langage. Sous certains rapports, un glossaire ressemble à une flore locale, où tant d'espèces d'origines différentes se sont donné en quelque sorte rendez-vous, où les traits généraux eux-mêmes de la végétation sont empruntés de proche en proche à d'autres pays. Dans la flore, l'aire de la plante, comme dit la géographie botanique, et, dans le glossaire, le cercle d'action du mot, s'étendent ou se resserrent, au gré d'une foule de circonstances locales ou de phénomènes de dissémination, de telle sorte que ni la flore ni le glossaire ne comportent une délimitation parfaitement nette; l'observateur passe par des nuances insensibles à d'autres formes qui se généralisent à leur tour dans les contrées limitrophes. C'est ainsi que notre Centre a ses affinités avec la langue d'*oc* par l'intermédiaire de l'auvergnat et du limousin, avec le normand et même avec le breton.

Un glossaire diffère sous d'autres rapports d'une flore locale. Celle-ci enregistre indistinctement tout ce qui se présente à la vue du botaniste diligent, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope de Salomon; elle énumère et décrit les espèces spontanées et celles qui sont cultivées, soit que les unes ou les autres appartiennent en même temps au fonds commun de la végétation d'un grand pays tout entier, de la France par exemple; soit qu'elles se retrouvent çà et là dans quelques autres de ses provinces; soit enfin que, par exception, elles soient cantonnées dans le périmètre

adopté pour cette flore. Le glossaire, au contraire, fait abstraction du fonds commun déposé dans le dictionnaire normal de la langue de laquelle son idiome ou son patois dépend, mais il revendique tous les autres termes employés dans sa circonscription, non-seulement ceux qui lui appartiennent exclusivement, mais aussi ceux dont l'usage lui est commun avec d'autres provinces.

Sous le bénéfice des considérations qui précèdent, le *Glossaire du Centre* embrasse :

1° Le Berry tout entier, où l'on distingue plusieurs contrées naturelles, le Sancerrois, la partie de la Sologne qui l'avoisine, le grand plateau calcaire ou Champagne que domine au loin notre magnifique cathédrale, et le bas Berry, ainsi nommé au rebours de la nomenclature orographique, car cette partie de la province avoisine les sources de ses principales rivières ; dans le bas Berry, on distingue encore une Champagne, la Brenne et le Boischaut ;

2° Le Nivernais, avec ses petites contrées, les Amognes, le Bazois, et le Morvan, en partie bourguignon ;

3° La partie septentrionale du Bourbonnais jusqu'à Moulins et Montluçon, le reste tenant beaucoup plus de l'Auvergne ;

4° La lisière nord de la Marche passant rapidement au Limousin ;

5° La lisière du Poitou et celle de la Touraine ;

6° La portion du Blaisois et de l'Orléanais située sur la rive gauche de la Loire et comprenant leurs parts respectives de la Sologne.

Une carte annexée au *Glossaire* reproduit comparativement les divisions en départements actuels, en provinces anciennes et en contrées naturelles.

C'est principalement du côté de l'Ouest que notre idiome rencontre ses affinités les plus marquées avec les régions limitrophes : aussi ai-je eu soin de comprendre comme localité classique dans notre circonscription la ville de Chinon. Les savants éditeurs de Rabelais, MM. Rathery et Burgaud des Marets, à qui je dois tant d'observations judicieuses, approuveront sans doute cet empiétement obligé sur leur domaine.

Il s'en faut d'ailleurs que tous les termes enregistrés par le *Glossaire* soient également usités dans toutes nos divisions et subdivisions territoriales. A y regarder de près, chacune d'elles, relativement à ses voisines, pourrait réclamer sa part spéciale constituant une sorte de dialecte. Le plus tranché de tous serait celui du Morvan, agreste comme ses montagnes et ayant plus qu'aucun autre une tendance à dégénérer en patois. Loin de l'avoir épuisé, je ne l'ai admis dans le *Glossaire* que par échantillon et en raison des relations journalières que l'industrie des transports, principalement dans les districts métallurgiques et forestiers, établit entre les Morvandiaux et nos autres populations. Si l'on considère le Berry à part, on trouvera que son langage n'est pas complétement semblable à celui du Nivernais : en Berry, l'habitant du Sancerrois n'affecte pas exactement les mêmes façons de parler que le Solognot ou le Brennous et que le cultivateur de certaines parties du Boischaut, des environs de la Châtre notamment ; sur la rive droite de la Loire, les Amognes se distinguent du Nivernais proprement dit. Mais ce ne sont là que des nuances : le *Glossaire* en a tenu compte dans la seule mesure possible :

chaque fois qu'un mot n'a pas paru d'un emploi commun à la circonscription entière, on a eu soin de signaler les régions ou même les localités spéciales où il a été recueilli.

Toutefois, quelques traits généraux se laissent saisir au point de vue qui nous occupe. Chez nous, le parler est assez lent, mais non sans grâce : la cantilène primitive par laquelle le laboureur encourage ses bœufs est empreinte d'une poésie mélancolique. L'habitant de nos campagnes est paisible, circonspect et narquois, et l'on prendrait une idée inexacte de son caractère si l'on en jugeait d'après l'abondance des termes qui servent à exprimer tous les degrés de la ruse. Il s'exprime dans un style remarquablement figuré; nous sommes ici en pleine rhétorique : la catachrèse, la métonymie et ses variétés, la synecdoque, la métaphore, l'euphémisme, l'antiphrase, l'onomatopée, etc., rien n'y manque. La richesse de l'idiome est singulière en certains sujets, par exemple la distinction des espèces animales et végétales, et le mauvais état des voies de communication, source de plaintes et de plaisanteries qu'une sage administration tend chaque jour à faire disparaître. Le progrès des lumières effacera sans doute de plus en plus les traces nombreuses qu'ont laissées dans le langage le diable et les maléfices de la sorcellerie.

De tous les écrivains que nos provinces du Centre ont vus naître, celui qui, pour nous, fait le plus autorité, est Rabelais. Quant à ceux des deux derniers siècles, leurs noms ont, nous en conviendrons, jeté peu d'éclat : comme prosateurs, la Thaumassière et Guy Coquille; parmi les poëtes, Habert d'Issoudun, Adam Billault, le menuisier de Nevers, et cet infortuné Motin, natif de Bourges, qui est resté écrasé sous un vers de Boileau. Dans ses armoiries, notre capitale portait *d'azur, à trois moutons passants, au chef de France,* emblème de sa richesse rurale et de la fidélité monarchique d'autrefois. Or les pays à moutons ont eu de tout temps à subir plus d'un brocard. Le pays de la Fontaine n'y a pas échappé : dans l'antiquité, Juvénal a protesté en faveur de Démocrite

Summos posse viros, et magna exempla daturos
Vervecum (1) in patriâ crassoque sub aëre nasci.

(*Sat. X*, v. 49.)

A cette injuste prévention quelques-uns de nos auteurs contemporains ont répondu par des succès. Si Marchangy, natif du Nivernais, a vu contester le mérite de sa *Gaule poétique*, il n'en a pas été de même ni pour M. de Raynal, auteur de l'*Histoire du Berry*, couronnée par l'Institut, ni pour le romancier célèbre qui a choisi notre *Vallée-Noire* comme cadre de ses plus gracieuses idylles. C'est avec orgueil que nous revendiquons l'orateur à la verve toute gauloise, l'éminent jurisconsulte que le Nivernais a donné à l'Académie française.

---

(1) Voy. au *Glossaire* le mot *Berbis* et les observations aux lettres B et V. Lire aussi dans l'*Histoire du Berry*, tome III, page 381, les adieux ironiques adressés en distiques latins par Alciat à la ville de Bourges, et la réponse qui lui fut faite sur le même ton par un Berrichon du temps.

Dans le triage de nos matériaux, nous avons eu constamment les yeux fixés sur le *Dictionnaire de l'Académie*, dernière édition publiée en 1835. Non pas qu'on ne puisse y signaler, à côté de quelques mots réellement tombés en désuétude, un certain nombre d'omissions en fait de termes techniques d'un emploi fréquent, et aussi de mots du meilleur aloi heureusement restés dans l'usage général, par exemple le mot *attarder*, pour n'en citer qu'un seul dans la lettre *A*. Plus d'un philologue accrédité a relevé ces diverses imperfections. Comme eux, il faut reconnaître combien est délicate la mission d'interprète du suffrage universel dont l'Académie est investie. A peu d'exceptions près, elle a justement constaté par son silence les pertes que le temps a consommées ; il en est d'irréparables et que les acquisitions modernes sont loin de compenser. La nécrologie en a été faite en partie dans des lexiques extraits des œuvres de nos grands écrivains, entre autres de Corneille et de Molière. On y voit avec tristesse que tel ou tel mot excellent a péri tout entier, ou bien ne subsiste que dans une partie de ses acceptions ou dans ses dérivés. Dans ces divers cas, le *Glossaire* a souvent la bonne fortune de remplir des vides regrettables. Le mot omis par mégarde est repris, le mot perdu pour le beau monde s'est retrouvé chez nous; l'acception ancienne, expression d'une nuance, quelquefois d'un contraste dans les idées, reprend le rang dont une mode dédaigneuse l'avait dépossédée. Le radical, exilé chez nous, *friler, douler*, etc., y a gardé le titre de filiation du dérivé *frileux, douleur*, etc.

Parmi les mots qui figurent dans le *Dictionnaire de l'Académie*, il en est un assez grand nombre qui n'y ont été admis que par une sorte de tolérance. Ce sont, en premier lieu, ceux qu'elle qualifie de vieillis ou de vieux, c'est-à-dire à demi morts; plusieurs sont restés chez nous jeunes et en pleine vigueur. D'autres sont taxés de familiers ou de populaires : ces deux catégories relèvent essentiellement des glossaires provinciaux. Du populaire au mot bas ou même déshonnête, il n'y a que des degrés souvent insensibles. Chaque fois que ces sortes de mots se sont rencontrés chez nous à l'état de curiosité philologique, il a bien fallu les recueillir; mais, d'une part, à ceux qui figurent dans le *Dictionnaire de l'Académie*, nous avons laissé la note dont elle les avait pour ainsi dire marqués au front ; d'autre part, lorsqu'un mot de cette espèce, étranger au *Dictionnaire de l'Académie*, et intéressant sous quelque rapport, excédait la limite que la décence ne permet jamais de franchir, j'en ai déguisé la signification au moyen d'une périphrase, ou j'ai essayé de le faire passer à l'abri du latin, habitué à rendre à la philologie de semblables services. Après tout, il n'est guère possible, dans la revue d'un idiome, d'omettre entièrement de tels traits d'originalité.

Un autre écueil redoutable pour un ouvrage comme celui-ci, c'est la cacologie, et malheureux serait le lexicographe à qui s'appliquerait la phrase donnée en exemple par le *Dictionnaire de l'Académie* à ce mot même si malsonnant de *cacologie* : « Il a fait un recueil des cacologies les plus communes dans cette province. » Mais les recueils de locutions vicieuses, de barbarismes et de solécismes, de *pataqu'est-ce*, ouvrages d'ailleurs instructifs, n'ont en commun avec le nôtre que des frontières. Combien de fois l'Académie elle-même, couvrant de son adoption la naissance des mots les moins légitimes, n'a-t-elle pas donné raison à l'usage vicieux en principe, mais actuel et général, contre l'usage antérieur, sans tenir compte des raisons valables que celui-ci, se fondant sur l'étymologie, pouvait alleguer pour sa defense !

Il faut se garder aussi de confondre avec les locutions vicieuses une foule de formes inhérentes à un idiome, qui en font précisément le mérite et l'intérêt, fondées aussi qu'elles sont le plus souvent aux yeux du philologue sur des déductions incontestables ou au moins sur de plausibles analogies.

Il est encore, pour un auteur de glossaire, un danger à éviter, celui d'accepter comme produits avérés du cru les créations éphémères de la fantaisie. Dans cette catégorie est l'argot, non pas selon l'acception primitive, celui des gueux et des voleurs, qui est hors la loi philologique, mais, d'après l'extension de sens admise par l'Académie, l'argot inoffensif et contagieux comme la mode, qui se répand par une sorte d'initiation entre gens de même profession, d'un certain monde, d'une localité restreinte, d'une corporation ; les assemblées politiques ont eu le leur, qui n'était pas de tous le moins inintelligible pour les profanes. Il faut également se défier de la fantaisie individuelle : nos paysans sont bien plus inventifs qu'on ne pourrait le penser, et il leur arrive souvent de contourner à la grecque les formes de notre idiome par des composés ingénieux. Un bel esprit de village aura hasardé une expression d'un effet réjouissant sur ses auditeurs, mais qui n'aura pas laissé de traces ; un voyageur en aura transplanté dans notre sol une autre qui ne s'y sera pas naturalisée ; vainement une pièce d'argent sera-t-elle au degré de fin suffisant, ce ne sera toujours qu'une médaille ou un jeton, si elle n'est pas marquée du sceau légal comme monnaie courante ; enfin, on a reproché à l'auteur de *Valentine* et d'*André* d'avoir mêlé des fleurs artificielles aux bouquets si frais qu'il a cueillis dans nos prairies, en donnant comme berrichonnes quelques tournures qui auraient, sous ce rapport, plus de vraisemblance que de vérité. La fantaisie s'exerce aussi sur les sobriquets, que nous appelons *sornettes,* s'appliquant soit aux individus, soit à l'ensemble des habitants d'une même localité : ces *sornettes* sont pour la plupart si plaisantes et si répandues qu'il a été impossible de les passer sous silence.

On n'a pas négligé non plus les noms de famille, si souvent empruntés aux adjectifs, les diminutifs de prénoms, les mots techniques de l'industrie locale, les noms vulgaires, tenant plus ou moins du sobriquet, qui ont été donnés aux plantes (1), aux animaux sauvages ou domestiques, enfin les noms de lieux, quand ils portent avec eux une signification digne de remarque.

Un certain nombre d'articles du *Glossaire*, relatifs aux temps les plus irréguliers des verbes, ont paru utiles, quoique faisant double emploi avec le verbe lui-même, pour appeler, au moyen des renvois, l'attention du lecteur qui aurait été dérouté par la bizarrerie des sons.

Outre les mots reçus en quelque sorte tout d'une pièce du vieux français, nous en avons un grand nombre qui méritaient d'être distingués à cause d'une modification plus ou moins profonde dans quelques-uns de leurs éléments, relativement à la forme restée française. C'est ici qu'intervient une considération du plus grand poids en pareille matière, et que j'ai déjà mentionnée, la prononciation. La langue parlée a dû incontestablement être le premier objet de nos recherches, alors même qu'elle ne trouvait pas à s'appuyer sur des monuments de la

---

(1) *Flore du centre de la France*, par M. Boreau, directeur du Jardin des plantes à Angers.

langue écrite; de là l'obligation d'ouvrir un article, et pour ainsi dire un compte, à chaque mot qui, par sa prononciation tranchée et bien constatée, s'écarte des formes ordinaires du dictionnaire normal; et il est arrivé assez souvent qu'un mot, auquel nos oreilles puristes ne sont pas accoutumées, n'est autre que le vieux mot français lui-même, comme l'attestent les citations des auteurs qui l'ont jadis employé. Parmi nos singularités, on distingue la prononciation nasale des voyelles *a* et *e*, *gangner*, *emprès*, *meinme*, etc.; *o* prenant le son *ou*, *houme*, *counaître*; les finales *ouer*, *oué*, pour *oir*, dans *mouchoué*, *miroué*; le *h* emphatique, *hinmense*, *hunorme*, etc.; le *l* mouillé à l'italienne dans son association avec les consonnes *b*, *c*, *f*, *g* et *p*; le *n* intercalé par euphonie pour éviter l'hiatus; le *z* (aux environs de la Châtre), intercalé dans les verbes en *ir*, *bleudzir*, *jaunezir*, *rajeunezir*, etc. Sans doute le lexicographe éprouvera parfois quelque difficulté dans l'espèce de traduction par l'orthographe qu'il devra faire de son chef, faute de citations à l'appui. Quelquefois il appellera à son secours des formes d'écriture surannées ou des lettres dont l'emploi n'est guère plus usité, entre autres le *k*, dont l'Académie n'a pourtant pas négligé de se servir au sujet de certains mots, sinon pour les écrire, au moins pour préciser leur prononciation, comme au mot *cueillir*.

Les modifications des mots se sont produites avec une grande variété par une triple voie : la permutation des lettres, si fréquente entre labiales *b* et *v*, entre dentales *d* et *t*, l'addition des lettres et leur retranchement; ces deux derniers modes se manifestant chacun sous trois aspects, suivant qu'il s'agit du commencement d'un mot, de son milieu ou de sa fin. La plupart de ces modifications sont des faits dont il n'est pas facile de rendre raison; souvent aussi elles proviennent d'une notable recherche de l'euphonie. Dans les cas où la forme provinciale à caractériser paraît plus régulière que la forme française correspondante, par exemple dans notre futur du verbe *tenir*, *je tienrai*, j'aurais été peut-être fondé à dire qu'il y a plutôt épenthèse française de la lettre *d* dans *Je tiendrai* que syncope berrichonne dans *Je tienrai;* mais il fallait nécessairement adopter pour ces sortes de comparaisons une règle uniforme, et la dignité du français officiel exigeait que cette déférence lui fût témoignée.

Telles sont les règles générales que je me suis tracées; mais, quelque précision qui puisse être recherchée en pareille matière, il en sera toujours des mots d'un glossaire comme des espèces en histoire naturelle : le signe définitif d'après lequel celles-ci comme ceux-là peuvent être proposés à l'assentiment des savants, sera toujours plus ou moins une affaire de bon goût et de tact.

Le mot une fois admis dans les colonnes du *Glossaire*, il ne pouvait être question d'en faire une monographie complète, d'après le modèle fourni par l'Académie elle-même dans son beau spécimen du *Dictionnaire historique de la langue française*, ou comme le fait M. Littré, lorsqu'il présente au lecteur « tout ce qu'on sait sur chaque mot quant à son origine, à sa forme, à sa signification et à son emploi », vaste programme auquel on se demande avec admiration comment un seul homme a pu satisfaire. Ces divers aspects ne pouvaient donner lieu dans le *Glossaire* qu'à des indications restreintes, dont je me suis efforcé d'augmenter la précision par de fréquents exemples de phrases empruntées à l'usage, de dictons, de fragments de notre poésie populaire, et, quand je l'ai pu, par des citations d'auteurs. J'ai signalé plutôt

que traité les questions de grammaire et de syntaxe. Les acceptions, distinguées dans chaque article par un signe particulier, y donnent accès aux sens figurés. Quand ceux-ci ne rentrent pas dans quelque acception d'un mot déjà enregistré, ils font nécessairement l'objet d'articles spéciaux : il en est de même des simples locutions.

Un procédé propre à augmenter l'intérêt des articles du *Glossaire* consiste dans les renvois. L'Académie s'est bornée au petit nombre des renvois relatifs aux mots que leur construction semblait identifier; les nôtres sont multipliés, et j'y ai eu recours toutes les fois que m'apparaissaient les divers rapports de construction, de sens, d'application relative aux coutumes et aux mœurs des populations. Quelquefois, le motif des renvois est indiqué; ailleurs, la sagacité du lecteur suppléera à mon laconisme sur ce point, et l'exercice auquel je le convie ainsi le fera pénétrer avec nous plus profondément dans la connaissance de l'idiome. Déjà l'ordre alphabétique, on l'a dit avec raison, révèle dans les mots leur famille, la racine d'où ils procèdent, et la diversité des formes superficielles; les renvois sont utiles pour former, entre les mots et aux points de vue les plus variés, des groupes qui se prêtent aux considérations générales.

Un autre procédé dont je me suis également bien trouvé est celui des annotations par voie de résumés, qui sont exclusivement relatives aux modifications des sons, et que j'ai placées au bas des pages du *Glossaire*, en assujettissant ces annotations à l'ordre alphabétique. Les unes ont trait aux lettres, les autres à certaines syllabes. Les premières de ces annotations : imitées des généralités que le *Dictionnaire de l'Académie* a placées en tête de chaque lettre, résument avec plus de détail, en ce qui concerne l'idiome, les particularités de la prononciation, les rôles divers que les lettres jouent dans les mots par l'endroit qu'elles y occupent. Les secondes se rapportent à des syllabes la plupart initiales des mots et qui gouvernent des pages tout entières du *Glossaire;* plusieurs ont trait à des syllabes ou finales ou intercalées qui ne pouvaient convenablement trouver place ni dans l'ordre alphabétique réservé aux mots, ni dans les annotations des lettres. Il existe une évidente connexité entre les deux espèces d'annotations : aussi sont-elles reliées par de fréquents renvois comme nous l'avons fait pour les mots entre eux; c'est une sorte de réseau qui embrasse l'œuvre tout entière.

On sera peut-être étonné de voir qu'après tant d'années de recherches et de confrontation des éléments du *Glossaire*, et alors que la matière pouvait sembler épuisée, un *Supplément* ait encore été nécessaire; mais la préparation et l'impression de notre édition actuelle ont beaucoup duré, tant nous y avons mis de soin et de scrupule. A la dernière heure, quelques mots glanés dans ce champ si parcouru cependant dans tous les sens, me parvenaient encore, et j'aurais manqué au devoir de ma tâche en leur opposant une sorte de forclusion. D'ailleurs, le *Supplément* est composé en majeure partie d'éclaircissements sur les mots du corps de l'ouvrage, de rectifications qui ont paru indispensables, et surtout de renvois dont, pour la plupart, l'utilité ne s'est révélée que par une revue générale. Les finales des noms de lieux ont fourni, dans le *Supplément*, une autre série d'annotations. C'eût été empiéter sur le domaine archéologique que de poursuivre dans tous les noms de lieux les vestiges du celtique et du latin, genre d'anatomie qui exige une grande sagacité. Je me suis contenté de signaler les désinences principales et la prédilection que témoignent sous ce rapport certains cantons, au point que telle ou telle finale forme comme des traînées sur la carte géographique. Dans ce *Supplément*, les acqui-

sitions nouvelles sont distinguées par l'astérisque, et, comme on a eu soin de prendre pour l'impression du livre un papier collé (ce détail matériel n'est pas indifférent), chaque lecteur pourra facilement tracer sur son exemplaire des notes manuscrites servant à relier le corps du *Glossaire* avec le *Supplément*, de manière à ne rien laisser échapper.

De cet ensemble on pourrait facilement extraire, pour les grouper dans l'ordre de la grammaire, de nombreux exemples se rapportant aux dix sortes de mots qui composent le discours. En voici quelques-uns :

1° Le substantif. — Il y aurait à considérer, entre autres particularités : — la permutation des genres, féminin chez nous, masculin en français actuel, ou *vice versâ : un souris, un vipère, une sarpente*, etc. ; — le nombre, dans la forme plurielle substituée à celle du singulier, *au* pour *al* et *vice versâ* dans un *chevau*, des *chevals*, un *mau*, des *mals*, un *maréchau*, des *maréchals*, comme dans ce mémoire adressé à Philippe le Bel en 1295 : « Je Benect Zacharie, *amirau générau* du très-excellentissime roy de France », à moins qu'avec quelques grammairiens, on ne préfère voir, dans *au*, moins une permutation qu'une prononciation alourdie de la voyelle *a* quand elle précède la consonne *l* ; — les terminaisons *ure* dans *regardure*, *parlure ;* et *ance*, dans *coûtance*, *durance*, *demeurance*, *vantance*, *remembrance ;* ce dernier resté littéralement en anglais, et qui a le charme du français *souvenance*, déclaré vieux par l'Académie; *ange* dans *coûtange*, *doutange :* — l'aphérèse dans *fiance* pour *confiance ;* — l'apocope dans *som* pour *sommeil*, *trompe* pour *tromperie*, *mente* pour *menterie*, *trouve* pour *trouvaille*.

2° L'article. — Dans une foule de cas, l'article se soude en entier ou partiellement avec le substantif par une sorte de prosthèse. Le français l'a fait dans *lierre* pour *le hierre* (hedera), *lendemain* pour *l' endemain* et par redoublement *le lendemain*. Nous avons : *l'achaux*, *l'alumelle*, pour : la chaux, la lumelle; *Lugen*, *Leme*, prénoms pour : le Ugène (Eugène), le Edme.

3° L'adjectif. — Autre soudure, celle de l'adjectif numéral *un* avec le substantif *haim* (prononcez *hain*, hameçon), *un haim*, d'où le *naim :* peut-être y a-t-il ici une simple intercalation du *n* euphonique. — L'emploi des adjectifs indéfinis, *aucun* dans *aucunes fois*, pour Quelquefois ; — *tel*, exprimant par ellipse sans doute moins une similitude, qu'un état stationnaire, le *statu quo* (une chose restée *telle*). — L'adjectif est employé adverbialement dans *travailler dur*, *tuer bon* (c'est-à-dire : de bonne viande), *faire blanc*, moudre de la farine blanche, à l'instar du français, *dire vrai ; chanter juste*, *chanter faux*. — On verra plus bas les emprunts que l'adjectif a faits au participe.

4° Le pronom. — Personnel, première personne *je* habituellement pour *nous*, coutume qui fut celle des *mieux parlants*, au dire de Henri Estienne, mais qui a été retenue obstinément par les paysans dans tous les pays de la langue d'*oïl ;* à la seconde personne *te* pour *tu ;* à la troisième *eux* pour *leur*, *soi* pour *lui*, *elle*, même en parlant des objets inanimés, et c'est à ces derniers exclusivement que s'applique notre *zou* si curieux, seul exemple pour nous du genre neutre inconnu au français, selon le *Dictionnaire de l'Académie*. — Pronoms démonstratifs, *çti-ci*, *çti-là*, français de Molière, et *cez-là* (ceux-là), *ca' qui*, *call' qui*, propres à notre idiome. — Pronom relatif *qui* remplacé à la façon marseillaise par la conjonction *que*.

5° Le verbe. — Les changements de rôle sont fréquents entre l'actif et le neutre : *jurer* quelqu'un, *taiser* sa gueule, etc. ; entre le pronominal et l'actif, mais alors par l'intermédiaire d'une négation, *pas gênant*, pour Qui ne se gêne pas, qui en prend à son aise.

Conjugaison et asservissement à un joug sont des termes équivalents : la langue française se montre souvent rebelle à ce joug ; notre idiome l'est encore davantage, tant il y a de variété dans ses temps en fait de construction et de désinence. Les anciens auteurs, dont nous avons eu grand soin d'invoquer le témoignage, arrivent à propos pour soutenir le verbe près de tomber, par la hardiesse de son mode ou de ses temps, dans un véritable patois. Toutefois, on se tromperait beaucoup si l'on ne voyait partout dans ces anomalies qu'un bouleversement capricieux des règles du français. Souvent la bizarrerie apparente ne sera qu'un retour à quelque ancienne régularité. C'est ainsi que dans l'imparfait (troisième personne du pluriel), *aviômes*, que les paysans de la Châtre possèdent en commun avec ceux de Molière, la lettre *m* qui y fait une apparition si inattendue n'est qu'une sorte de revenant latin de *habebamus*. Ainsi, *coudre* fait en français, au futur : *je coudrai*, et quitte sa lettre fondamentale *d* dans : *nous cousons*, *je cousais*, *je cousis*, *cousu*, par réminiscence du latin *consuere*, *consutus* ; chez nous au contraire *coudre* reste fidèle au *d* dans tous ses temps et fait : *coudons*, *coudais*, *coudis*, *coudu*, comme les verbes français *mordre*, *répondre*, font *mordu*, *répondu*, construits en dépit du latin *morsus*, *responsum*. Sans sortir de la conjugaison en *re*, on voit *moudre* passer en français de la dentale *d* à la liquide *l* (du latin *molere*) dans *nous moulons*, *je moulais*, *moulu* : de deux substantifs dérivés, l'un, *moulin*, garde la liquide ; l'autre, *mouture*, remplace la dentale primitive par une autre, le *t*. Au contraire, nous gardons le *d* dans *nous moudons*, *je moudais*, *moudu*, et dans le substantif *moudure*. Nous ne faussons compagnie au *d* qu'à l'instigation du français dan *moulin*. D'autre part, *répondre* subit chez nous un autre genre d'irrégularité par l'apocope de la lettre *u*, afférente à la conjugaison normale en *re*, et fait : *j'ai répond*, cela m'a été *répond*.

La désinence *u* des participes passés, propre aux conjugaisons normales en *oir* et *re*, apparaît presque dans tous les verbes en *ir*, *sentir*, *sentu*, *sortir*, *sortu*, et dans quelques verbes en *er*, *siéter*, *siétu*. *Poner* (du latin *ponere*), équivalent du français *pondre*, fait aussi *ponu*, par réminiscence sans doute de *pondu*. D'autre part, *voir*, *boire*, conformes en ce point à leur conjugaison normale, prennent par épenthèse un *t* au participe passé féminin, *vute*, *bute*, à l'instar du vieux français *chut*, participe passé du verbe *cheoir*, au féminin *chute*, devenu, selon la remarque de M. Littré, substantif dans *chute* et *chape-chute*. Le verbe irrégulier *naître* devient régulier dans son participe passé *naissu*. Notons en passant que *counaitre* (connaître) fait *counaissu* dans les temps composés : « *Je l'ai ben counaissu* », et *counu* dans le participe passé pris adjectivement : « *un houme ben counu* », deux formes répondant à des emplois différents pour lesquels le français classique ne possède qu'un seul terme.

Tous les prétérits de la conjugaison en *er* substituent la lettre *i* à la lettre *a* : *je mangis*, *tu allis*, *il tombit*, témoin la chanson si connue de Guilleri. Cette prédilection pour *i* se propage dans le subjonctif, mais au pluriel seulement du présent et de l'imparfait : *que nous mangins*, *que nous mangissins* ; de plus, on remarquera que dans *ins* et *issins*, il y a, relativement au français, élimination de la lettre *o*, ce qui, pour le subjonctif présent, aurait l'avantage de le distinguer de l'imparfait de l'indicatif, si à ce dernier temps nos paysans ne disaient pas indifféremment :

nous mangins et *nous mangions* : il va sans dire que dans la troisième personne de ces pluriels, si elle s'écrivait, le *s* final serait, selon l'usage, remplacé par un *t* : ils *mangint*, ils *mangiont*. Mêmes formes pour les mêmes temps, nombres et personnes des conjugaisons en *re* : *nous rendins*, *que nous rendissins*, et en *oir* : *nous recevins*, *que nous recevissins*. Dans toutes les conjugaisons, le passé du subjonctif suit la règle française : *que nous ayons mangé*, ou se remplace par le subjonctif présent, *que je mangions*. Quant au plus-que-parfait du subjonctif, c'est un temps trop raffiné pour nos paysans.

La suppression assez rare de la lettre *r* dans la désinence de l'infinitif de la première conjugaison française, par exemple *tumbe* pour *tumber* (tomber) en bas Berry, et *monte* pour *monter*, *je mons*, *tu mons*, ne saurait autoriser l'établissement d'un ordre distinct de conjugaison.

Les verbes auxiliaires se prennent souvent l'un pour l'autre : *je m'ai trompé*, *j'ai été la fièvre* (en Morvan). *Je suis été*, redoublement italien du verbe *être* pour *je suis allé*, n'est pas beaucoup plus choquant que le français *j'ai été*.

En fait de syntaxe, j'avais mentionné dans la première édition la correspondance des futurs entre eux et des conditionnels entre eux (1), symétrie originairement empruntée au latin, aussi négligée de nos jours, selon la remarque de Génin, qu'elle était soigneusement observée au XVIIe siècle. Aujourd'hui je suis porté à croire que cette façon de parler n'existe plus guère chez nous qu'à l'état de recherche surannée chez quelques personnes des classes supérieures de la société.

6° Le participe, qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif, offre quelquefois chez nous cette singularité, qu'il passe franchement à l'adjectif par un simple changement de *é* fermé en *e* muet : un habit *use* au lieu de *usé*, un ballon *gonfle* pour *gonflé*, un cheval *dompte* pour *dompté*.

7° L'adverbe. — *Jûs*, à bas, à terre ; *arrié*, particule explétive du vieux français ; *primò d'abord*, *si tellement* par rédondance ; *ben*, employé adverbialement pour renforcer l'affirmation : *oui ben !* Les locutions adverbiales *D'ancienneté*, anciennement ; *d'arrachis* par saccades. A la fin d'une phrase, *Comben* et *très* pour exprimer la qualité superlative. *Exprès*, dans le sens de Extrêmement. *Mais*, dans les diverses acceptions des autres adverbes : Déjà, Encore, Pourtant, Plus. L'adverbe *tant* dans le sens de Autant, aussi. *Pas* mis avec *rien*, condamné par les *Femmes savantes*, trouve sa justification dans l'étymologie latine (*res*, *rem* quelque chose) donnée par Ampère, dans plusieurs passages de Molière lui-même (2) et dans un vers des *Plaideurs* (3).

---

(1) Et *je connoîtrai* bien *si vous l'aurez* instruite.

(Molière, *Femmes savantes*, act. II, sc. 8.)

S'il falloit qu'il en vînt quelque chose à ses oreilles, *je dirois* hautement que *tu en aurois* menti.

(Molière, *le Festin de Pierre*, act. I, sc. 1.)

(2) Voy. Génin, *Variations de la langue française*, p. 300 et suivantes.

(3) On ne veut *pas rien* faire ici qui vous déplaise.

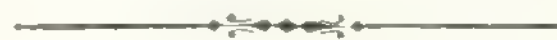
(Racine, *Plaideurs*, act. II, sc. 6.

8° La préposition. — Même tendance que dans les adverbes à la substitution : *à* pour De, En; *de* pour A, En : — *en* pour A; — *pour* à la place de Par. — Prépositions associées entre elles, *par après*, *en pour* (par échange); — avec des adverbes, *par ainsi*, *par ailleurs*, *selon comme*. — *Dedans*, *dessus*, *dessous*, avec des compléments. — Préposition soudée avec le substantif : *à-front*, *à-bout*, *l'à-front*, *l'à-bout* (la lisière d'un champ), *à-coup* (un *à-coup*), comme dans le français *à-propos*, peut-être dans *avis (ad visum)*. La locution française *en nage* s'écrirait plus correctement *en age* (vieux français dérivé du latin *aqua*). — Interversion par vice de syntaxe : *Avoir ses sabots dans ses pieds*.

9° La conjonction. — *Donc*, par une autre anomalie de syntaxe, quittant sa place habituelle à la fin des phrases interrogatives, ce qui lui donne un relief particulier : Quelle *donc* dame? pour Quelle dame est-ce donc?

10° L'interjection. — *Ah! lla*, cri de détresse ou d'admiration, composé de *ah!* et de *hélas!* a pris, par le redoublement de la lettre *l*, une forme toute mahométane. Qui pourrait nous blâmer d'avoir enregistré *chola!* quand le *Dictionnaire de l'Académie* n'a pas dédaigné le *dia!* et le *hue!* des charretiers?

On vient de le voir, notre idiome fournirait, tout comme un autre, matière à un ouvrage didactique; mais, quel que soit l'attrait d'un pareil sujet, comme on pourrait trop aisément s'y compromettre, la prudence engage le lexicographe à se contenter de son rôle secondaire; son labeur sera assez récompensé, si, au jugement de l'Académie française, il ne l'a pas trop imparfaitement rempli. Hâtons-nous de recueillir ces vestiges du temps passé, car ils tendent rapidement à s'effacer. Une puissance irrésistible, la centralisation avec ses lois uniformes, sa conscription, ses écoles, ses chemins de fer, nous étreint de toutes parts; désormais quelques tours de roue seulement de la locomotive séparent de Paris, où tout converge, notre rive gauche de la Loire, dernier abri de la langue du XVIe siècle, comme elle fut au XVe, sous le roi de Bourges, le refuge de la nationalité française.





GLOSSAIRE DU CENTRE
CARTE INDICATIVE
DE LA CIRCONSCRIPTION
Départements
I Cher
II Indre
III Nièvre
IV Loiret
V Yonne
VI Côte-d'Or
VII Saône-et-Loire
VIII Allier
IX Creuse
X Vienne
XI Indre-et-Loire
XII Loir-et-Cher
ORLEANAIS
GATINAIS
BOURGOGNE
NIVERNAIS
TOURAINE
BERRY
POITOU
MARCHE
BOURBONNAIS
SOLOGNE
SANCERROIS
CHAMPAGNE
BOISCHAUT
BRENNE
AMOGNES
BAZOIS
MORVAN
ORLÉANS
BLOIS
TOURS
BOURGES
NEVERS
CHÂTEAUROUX
MOULINS
POITIERS
GUÉRET
Echelle en Kilomètres
Limites des Départements.
des anciennes Provinces.

LISTE

DES PRINCIPAUX COLLABORATEURS ET CORRESPONDANTS DU GLOSSAIRE.

MESSIEURS	DOMICILES	CHAMP DE LEURS EXPLORATIONS
ANDRÉ, jardinier principal de la ville de Paris.	Ci-devant à Bourges	*Environs de Bourges.*
BENOIST D'AZY (Cte).	Azy (Nièvre)	*Nivernais. — Amognes.*
BOIGUES (EMILE)	Decize (Nièvre)	*Nivernais. — Amognes.*
BONNAULT (de)	Villegenon (Cher)	*Sancerrois. — Orléanais.*
BOREAU, directeur du Jardin des Plantes . . .	Angers.	*Nivernais.*
BOSSÉ (l'abbé), curé	Cours-les-Barres (Cher)	*Nivernais.*
BOYER, bibliothécaire	Bourges.	*Berry.*
BURGAUD DES MARETS	Paris.	
CAILLAUD (l'abbé), vicaire général	Bourges.	*Bas Berry.*
DE LA TRAMBLAIS, ancien sous-préfet	Ci-devant à Clion et au Blanc (Indre). .	*Bas Berry. — Touraine.*
DUCHAPT (feu M.), conseiller à la Cour. . . .	Bourges.	*Berry.*
DUPIN AÎNÉ, de l'Académie française.	Paris.	*Nivernais. — Morvan.*
DU PRÉ DE SAINT-MAUR	Saulières, près Château-Chinon (Nièvre).	*Sologne. — Morvan.*
DUVERGIER DE HAURANNE (EMMANUEL) . . .	Herry (Cher)	*Berry. — Sancerrois.*
GERMAIN DE SAINT-PIERRE.	Le Bessay (Nièvre)	*Bourbonnais.*
LAISNEL DE LA SALLE.	Cluis (Indre)	*Bas Berry.—Lisière de la Marche*
MIRAULT, régisseur	Domaine de Givry, commune de Cours-les-Barres (Cher).	*Nivernais. — Amognes.*
RATHERY, conservateur adjoint à la Bibliothèque impériale	Paris	*Nivernais.*
RAYNAL (de), premier avocat général à la Cour de cassation.	Paris.	*Berry.*
RIBAULT DE LAUGARDIÈRE, substitut du procureur impérial	Nevers	*Berry. — Nivernais.*
ROBIN, ancien inspecteur des ponts et chaussées	Lillebec, près Pont-Audemer (Eure). . .	*Bas Berry.*
ROUAULT (feu M.), régisseur	Crille, commune de Cours-les-Barres (Cher), ci-devant à Azy (Nièvre) . .	*Nivernais. — Amognes.*
ROUBET, juge de paix.	La Guerche (Cher).	*Nivernais.*
SCHŒNEFELD (de), secrétaire général de la Société Botanique de France.	Paris.	
SOCIÉTÉ DU BERRY	Salons de M. Chaix, rue Bergère, 20, à Paris.	*Berry.*
SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE WALLONNE	Liége (Belgique.)	
TOURRATON DESCHELLERINS (feu M.)	Saint-Amand (Cher)	*Bourbonnais.*
VERDIER (l'abbé), curé.	Segry (Indre)	*Berry. — Champagne de l'Indre.*

EXPLICATION

DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES EMPLOYÉS DANS LE GLOSSAIRE.

Acad.	*Dictionnaire de l'Académie*, 6e édition, 1835.
adj.	adjectif.
adv.	adverbe, adverbial.
c-à-d.	c'est-à-dire.
cond.	conditionnel.
conj.	conjonction.
Dict.	Dictionnaire.
dim.	diminutif.
ex.	exemple.
f.	féminin.
fig.	figurément.
Fl. cent.	*Flore du Centre*, par M. Boreau.
fut.	futur.
id.	idem.
Gloss.	Glossaire.
imparf.	imparfait.
imp.	impératif.
ind.	indicatif.
inf.	infinitif.
interj.	interjection.
lat.	latin.
loc.	locution.
m.	masculin.
Mss	manuscrits.
obs.	observation.
pag. ou p.	page.
p. pass.	participe passé.
p. prés.	participe présent.
pl.	pluriel.
prép.	préposition.
prés.	présent.
prét.	prétérit.
pron.	pronom, pronominal.
s.	substantif.
sing.	singulier.
Trév.	*Dictionnaire* de Trévoux.
subj.	subjonctif.
v.	vers (poésie).
v°	*verbo* (au mot).
v. a.	verbe actif.
v. n.	verbe neutre.
v. pron.	verbe pronominal.
Voy.	Voyez.
‖	changement d'acception.
*	(dans le *Supplément*) indique les mots qui ne figurent pas dans le corps de l'ouvrage. (Voy. *Introduction*, page XI.)

GLOSSAIRE

DU

CENTRE DE LA FRANCE.

A

A, prép. *A* s'emploie fréquemment pour De : « Le gas *à* Martin, la drôlière *à* la Françoise, le pré *au* charron, » pour Le fils de Martin, la fille de la Françoise, le pré du charron.—La part *à* Dieu, expression consacrée pour désigner cette portion du gâteau des Rois réservée pour les pauvres, comme on dit encore Le denier *à* Dieu.

Sez-tu que soies fille *à* roi!

(*Fabliaux et Contes anciens*, t. IV, p. 155.)

La fille *à* Jupiter, Ate la redoutable.

(JOACHIM DU BELLAY.)

Jeanne de Bourbon, fille *à* feu Guy de Bourbon, sœur *au* duc de Bourbon, trespassa en la ville de Bourges.

(CHAUMEAU, *Histoire du Berry*.)

— Autre emploi de *à* pour De : *A* bonne heure.

— Et avec un verbe pour complément : Essayer *à* passer.

|| *A*, *au* (contraction de la préposition et de l'article ; — voy. aussi *Au*), *à la*, précèdent beaucoup de noms propres et entrent dans leur composition : *Amichaut*, *Aloncle*, *Aufrere*, *Aupetit*, *Aubrun*, *Aladenise*, etc., c'est-à-dire, fils ou frère de Michaut, de l'oncle, du frère, de la Denise, etc.—Ces mots jouent ici le même rôle que dans les noms propres de différents peuples : le *witz* russe, *Alexiowitz*, fils d'Alexis; le *ski* polonais; le *ben* arabe; l'*oglou* turc; le *son* anglais, *Davidson*; et le *fitz* irlandais, *Fitz-William*.

|| Se dit pour Chez. — Aller *au* boulanger, *au* maréchal ; aller *à* M. le maire, aller *au* devin. — C'est comme une abréviation de *A la* boutique du, *à la* maison de... (Voy. *Vers*.)

A. — PRONONCIATION. — Souvent long dans la dernière syllabe de certains mots, comme *avocât*, *soldât* et surtout *voyâge*, etc. — Très-bref dans *sable*, *paille*.

Prend le son nasal *an*, dans *à moins*, *animau*, etc. Prononcez *an-moins*, *an-nimau*, etc. (Voy. *N*, épenthèse.)

PERMUTATION. — Remplace *e* dans une fodule e mots, la plupart du vieux français, *achapper*, *acouter*, *aguille*, *çarf*, *far*, *harbe*, *Piarre*, *sarpent*, *sarrer*, *sarvir*, *vart*, etc.

On écrivait en 1400 sans distinction *Fradet* ou *Fredet*, nom de famille à Bourges. (CATHERINOT, *Tombeau généalogique*.)

ADDITION. — (Par prosthèse), dans *aboutouner*, *agland*, etc. Il y a aussi prosthèse dans *achaux*, *amunition*, par l'effet d'une soudure de la dernière lettre de l'article avec le substantif : *la chaux*, *la lumelle*, *la munition*, etc., ont fait l'*achaux*, l'*alumelle*, l'*amunition*, etc.

AI. — PRONONCIATION.—Prend le son trainant *é* ou *ée* (monosyllabe) dans *chaise*, *faire*, *M. le Maire* ; prononcez *chése*, *fere*, *M. le Mére*.

Prend le son nasal *ain* dans *ainguage*, etc. (Voy. *N*, épenthèse.)

PERMUTATION. — Remplace *a* dans *avis*, etc. (Voy. *I*, epenthèse.)

|| S'emploie pour En. « Mettre *à* tas », en tas ; — « *à* muloches », en petites meules (voy. *Muloche*) ; — « Une porte peinte *à* vert, un pré tout *à* blanc. » (Voy. *Blanc.*)

Exemple de locution très-usité : « Un toit couvert *à* paille. » (Voy. *A joncs.*) — On dit aussi : « Des fagots rangés *à* compte sur la rive d'un bois », pour, En compte ou par compte.

Réciproquement, En se prend pour *à* dans la désignation des noms de lieux. (Voy. *En.*)

|| Prép. indicative d'une circonstance de temps, pour dire Au temps de, à l'époque de. —Exemple: *à* moisson, c.-à-d. au temps de la moisson, à la moisson ; on ne dirait pas *à* vendanges, mais *aux* vendanges, comme en bon français. (Voy. *Pour.*) *A* ce matin, *à* ce soir, au lieu de Ce matin, ce soir. « I fait ben biau *à* ce matin. » (Voy. *Soir.*)

|| Avec un verbe pour régime, forme rapide de rendre la locution De manière à. (Voy. *Dict. historique de la langue française* publié par l'Académie, 1858, p. 20, 2e colonne.) « Il a gelé cet hiver *à* durer trop longtemps. »

|| Prép. S'incorpore à certains substantifs pour former un mot nouveau. *A coup, à front,* sont des composés comme A-propos (Acad.).

|| Prép. redondante dans la locution : « Il faut *à* tâcher de faire telle chose. »

A, apocope de *Alle*, pronom personnel, 3e personne du féminin. Elle. Est aussi masculin, dans quelques localités du Berry. (Voy. *I*, pron., et *Al, Alle.*) S'emploie au singulier et même au pluriel devant une consonne : *A* veinra, Il ou elle viendra ; *a* veindront, ils ou elles viendront ; — mais devant une voyelle on évite l'hiatus en disant au pluriel et au singulier, *alle* (quelquefois *a-z* en Nivernais par l'introduction d'un *z* euphonique) : « *alle* ira, *alle* iront, ou *a-z*-iront. » || A pour il, avec les verbes impersonnels (en Nivernais) : *A* faut, *a* pleut, pour Il faut, il pleut.

ABAGÉ, adj. (lat. *abactus*, participe). Effaré, dispersé par la frayeur : « Ces poulets sont tout *abagés.* » (Voy. *Ebagé.*)

ABAÏER, v. n. (Voy. *Abayer.*)

ABALER, v. a. Faire tomber, mettre à bas. (Voy. *Avaler* et *Aboler.*)

ABALOGER, v. a. Distraire. « Viens me voir, ça t'*abalogera.* » (Voy. *Amalocher.*)

ABANDON (**A L'**), loc. adv. Exprime le défaut de soin, la négligence. S'applique particulièrement chez nous aux héritages déclos, aux champs abandonnés aux déprédations. (Voy. *Héritage.*)

ABANDOUNER, v. a. et pron. Abandonner. « Enfant *abandouné,*» celui sur lequel ses parents n'exercent pas la surveillance convenable.

ABANUIR, v. a. et n. Chasser, faire disparaître ou évanouir. (Voy. *Abaler.*)

Nous en beuvrons soir et matin
Pour *abanuir* notre chagrin.
(*Chanson à Bengy.*)

ABARGEMENT, s. m. (Voy. *Abergement*).

ABAT, s. m. Abatage (Acad.) des bois, des bestiaux. || Issue, extrémités, entrailles des animaux. « Des *abats* de porc. »

ABATAGE, s. m. (Dans le sens du terme de marine : Mettre sur le côté.) Côté par lequel une pièce de bois, une pierre de taille, etc., tendent à se renverser et où il faut les soutenir. « Cette pièce a trop d'*abatage*, elle va vous échapper. »

ABÂTELER, v. a. Ahurir, intimider. || Débaucher. (Voy. *Bâteler.*)

ABÂTELEUX, s. m. Bateleur. Se dit dans cette locution : « Grand *abâteleux !* » grand paresseux ! (Voy. *Abraté.*)

ABAT-FOIN, s. m. Ouverture pratiquée dans le plancher d'une écurie pour faire descendre le foin. (Voy. *Feniau.*) On dit au figuré d'Un homme qui est déchu dans sa fortune ou son intelligence, qui est coulé à fond, ou, suivant l'argot moderne, enfoncé, qu'il est tombé dans l'*abat-foin.* (Voy. *Aboter.*)

ABATTEUX D'OUVRAGE, s. m. Fort et courageux ouvrier qui fait considérablement de besogne. (Voy. *Épleter.*) — Par extension, on dit : « *Abatteux* de soupe, *abatteux* de formage, » etc., c'est-à-dire, Grand mangeur de soupe, grand consommateur de fromage.

ABAT-VENT, s. m. Contrevent, volet extérieur. « Fermer les *abat-vent.* » (Voy. *Auvent.*) — L'*abat-vent* du Dict. de l'Acad. est un assemblage de planches

ou auvents inclinés et parallèles à la manière des persiennes ; les *abat-vent* d'un clocher.

ABATTOUÉ, **ABATTOIR**, s. m. fig. Mauvais pas, lieu où les chevaux sont exposés à s'abattre. (Voy. *Ecurie.*)

ABAUBI, adj. Ébaubi, ébahi, étonné; du latin *balbus*, bègue : — forme primitive, *baube*. (Voy. GENIN, *Illustration*, p. 63.)

Abaubiz fu, may et confus.
(RUTEBEUF.)

Et que chil qui contre iaus estoient en furent tout *abaubis*...
(VILLEHARDOUIN, ch. CCX.)

|| Clématite sauvage. (Voy. *Viorne.*)

ABAUQUE, s. f. (Voy. *Bauque.*)

ABAYER, v. n. Aboyer.

Un chien ne doit autre chose savoir sinon *abayer* aux étrangers, servir de garde à la maison, flatter les domestiques, aller à la chasse, courir le lièvre et le prendre, ronger les os, lécher la vaisselle et suivre son maître.
(BONAVENTURE DES PERIERS, *Cymbalum mundi*, p. 71.)

— Écrit avec deux *b* dans le passage suivant :

Mais si pour l'exercice de piété, pour l'advancement en la dévotion et l'acheminement au bien éternel, on murmure, on gronde, on calomnie, laissons *abbayer* les mâtins contre la lune.
(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 501.)

(Voy. *Bayer*, et à *Cosser*, la citation de Ronsard.) || Désirer ardemment.

ABBÉ, s. m. Titre ecclésiastique donné par courtoisie et exclusivement aux vicaires des paroisses : « M. le curé assisté de M. l'*abbé;* la messe de M. le curé est à 9 heures, M. l'*abbé* dit la sienne à 8 heures.»

ABECHÉ, **AB'CHÉ**, adj. Éclos. — Par allusion à la manière dont les oiseaux sortent de l'œuf, en le brisant à coups de bec. (Voy. *Bechée.*)

ABECHÉE, s. f. Cadeau, friandise; dérivé de *béchée*, becquée. (Voy. *P'chée.*)

ABELOTTE, s. f. Grappe de raisin dont les grains sont petits et à demi avortés. (Voy. *Hallebotte.*)

ABÉQUÉ, adj. (Nivernais.) Éreinté, à bout de forces. (Voy. *Aqueni.*)

ABERGEMENT, **ABREGEMENT**, s. m. Action d'abriter, de couvrir. || Maison, logement, abri. En roman, *albergamen* : étymologie du mot français *auberge*. (Voy. *Hébergement.*) || Lieu, position en général. L'*abergement* d'une phrase, d'un mot dans un écrit.

ABERGEOUÉ, s. m., **ABERGEOUÉRE**, s. f. Couvercle, couverture. (Voy. *Héberger.*)

ABERGER, v. a. Loger. (Voy. *Héberger* et *Abrier.*)

ABERIER, v. a. Couvrir. (Voy. *Abrier*, Obs. à *BRE* et *Oblier.*)

ABEURVAGE, s. m. (Voy. *Abreuvage.*)

ABEURVER, v. a., **S'ABEURVER**, v. p. (Voy. *Abreuver.*) S'applique non-seulement aux bêtes, mais aux personnes. (Voy. *Affourer.*) « Voilà du vin, *abeurvez-vous.* » On dit aussi, en parlant des plaideurs qui produisent des témoins qu'ils ont gagnés: « Qui mieux *abeurve,* mieux *preuve.* »

ABIAUGER, v. a. Emménager. — *Abiauger* quelqu'un, c'est conduire son ménage, ses meubles dans une nouvelle demeure. (Voy. *Meuble.*) || *S'abiauger*, S'emménager.

ABIAUPIN, **ABEAUPIN**, s. m. Aubépine. (Voy. *Ebiaupin.*)

ABILE, adj. Leste, preste, diligent. Toujours employé comme adverbe dans le sens impératif. *Abile! Abile!* (Voy. *Habile.*) Nous faisons mention de cette orthographe (sans *h*) parce qu'elle est donnée par Rabelais, édition de MM. Burgaud-Desmarets et Rathery, t. I, p. 374 (note), toutefois avec le *l* double.

Mais Pantagruel fut *abille*, et eut toujours bon pied et bon œil.
(*Pantagruel*, liv. I, ch. XXIX.)

Les mêmes éditeurs constatent l'existence de *abile* dans plusieurs patois, comme équivalent de Allez! Allons! ainsi qu'on le voit chez nous. Ils mentionnent *abile* en basque, comme formé de la seconde personne de l'impératif singulier du verbe *ibillen*, aller, mais ils ne donnent eux-mêmes ce rapprochement qu'à titre de singularité, et il n'y aurait pas là, selon nous, de raison suffisante pour infirmer l'orthographe *habile*, en rapport avec le mot latin et son étymologie *habeo* d'après M. Quicherat, ni pour contredire le Dictionnaire de l'Academie, qui, précisément, adopte notre signification populaire de *habile*, pour Diligent, expéditif.

ABÎMER, v. a. « *Abîmer* de bornille, » salir de boue. (Voy. *Bornille.*) || « *Abîmer* de coups, » frapper

avec excès. || *S'abimer*, v. pron. Se blesser grièvement : « Il s'est *abimé* la main avec sa hache. (Voy. *Confondre*.)

ABISSER, v. a. Abîmer, renverser, détruire, gâter. — Du latin *abyssus*. En limousin on dit *obissa*; en italien *abissare*; en roman *abissar*.

ABOHIFOU, s. m. Étourdi. || Engoulevent, oiseau. (Voy. *Crapaud-volant*.) Ce mot, que nous sommes obligé d'orthographier ainsi à cause de la prononciation, nous a été signalé comme se disant dans quelques parties de l'Est ; mais nous n'en avons pas une connaissance personnelle.

ABOITUSER, v. a. Rendre boîteux. « Cet accident l'a tout *aboitusé*. » (Voy. *Aboteusir*.)

ABOLER, v. a. Détruire, abattre, abolir. Dérivé ou du latin *abolere*, ou du français *ébouler*, faire tomber. On dit dans le même sens en Normandie *abaler*, *baler* (le *v* changé en *b*). « Allez *abaler* nos pommes! » D'*abaler* à *avaler*, il n'y a pas loin. (Voy. ces mots et *Jabot*.) — Après la révolution de 1848, un démocrate de village s'écriait : « I n'*abolont* pas les huissiers, c'est pas encore la boune République! » (Voy. *Aboluir* et *Coumis*.)

ABOLUIR, v. a. (corruption du français *abolir*). Délabrer, mettre hors de service : « Cette charrette est *aboluie*. » (Voy. *Aboler* et *Aboulir*.) || Tuer, abattre.

ABOMINER, v. a. Avoir en horreur : « Ah! que je l'*abomine !* » Selon Trévoux, ce mot n'est plus en usage. Nous croyons au contraire qu'il y est encore, non-seulement chez nous, mais à Paris même. Le Dictionnaire de l'Académie ne donne que le mot *abomination*.

Quant aux meurtriers et décepteurs,
Celui qui terre et ciel domine
Les *abomine*.
(CL. MAROT, *Psaumes*, V, vers 7.)

Il faut noter pour la prosodie que Marot ne fait que deux syllabes du mot Meurtriers. (Voy. *Sanglier*.)

ABONDE, s. f. Abondance, quelque chose qui foisonne : « Ça fera de l'*abonde*. »

ABONDER, v. n. Être fort, avoir l'avantage, suffire, profiter. « Te prends pas avec ç't houmelà, t'*abonderais* pas contre lui. — Eune poume quand on l'a faim, ça l'*abonde* pas au corps. »

ABONNER, **ABONER**, v. a. Aborner, fixer par des bornes les limites d'un champ ; autrefois on disait *bone* ou *bonne* pour *borne*. (Voy. *Bonne*, *Aborner*, *Abouner* et *Abuner*; et, à *Deviseur*, citation des *Assises de Jérusalem*.)

Les terres ensemble partirent
Et au partir *bonnes* y mirent.
(JEHAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*.)

Du grec βουνὸς, éminence: les bornes s'élèvent, comme on sait, au-dessus du sol. — Les mots *abonner* et *abonnement*, dans le sens de limiter un salaire par convention, n'ont pas d'autre origine. || Fixer, publier les bans de vendange : *abonner* les vignes. — *Abonner* ne serait-il point là pour *abanner* dérivé de *ban ?*

ABORD (D') QUE, loc. adv. Puisque, maintenant que: « *D'abord que* vous êtes mon voisin, j'irai vous voir souvent. »

ABORDER, v. (Acad.) || *Aborder de*, Approcher de: « Il n'*aborde* pas *de* la maison, il est toujours dehors. » L'Académie dit que ce sens vieillit.

ABORNER, ABOURNER, v. a. Enclore de murs. — Circonscrire, évaluer, fixer. (Voy. *Abonner*.)

ABOTER, **ABOUTER**, v. a. et n. Aboutir, confiner. « Ma terre *aboute* celle de Pierre. » (Voy. *Jouter*.) || Atteindre, mettre les deux bouts ensemble. « J'ai à peine cueilli assez de blé pour *aboter* à la moisson prochaine. » || Achever, finir. « Il a trop entrepris, il n'*abotera* pas. »

Je te dis que j'y *abotterai*.
(G. SAND, *Claudie*.)

|| User, ruiner, mettre à fin. — Se dit des personnes et des choses. Une charrette *abotée* est une charrette dont on ne peut plus se servir. Un homme *aboté* est celui qui a perdu toutes ses forces, soit par l'effet de l'âge, soit par suite de maladie. (Voy. *Abraser* et *Abat-foin*.) || Éclore. « Mes poulets sont *abotés* », c'est-à-dire sont éclos. Un de nos correspondants nous assure avoir entendu aussi *aboveter* (*ab ovo ?*) dans le même sens.

ABOTEUSIR, v. a. (Voy. *Aboituser* et *Boteux*.) — Se dit à Bourges.

ABOULER, v. a. Apporter. || S'abattre, s'affaisser. (Voy. *Apoiser* et *Ébouiller*.) — *Aboulée*, participe passé, se dit d'Une accouchée (voy. *Éboulée* et

Mettre en deux), par une figure analogue à celle que présente l'expression Bâtir sur le devant. (Voy. *Bâtir.*)

ABOULIR, v. a. (Voy. *Aboluir.*)

ABOUNER, v. a. (Voy. *Abonner.*)

ABOUT, s. m. Filet de pêche que l'on place à la bonde d'un étang, d'une écluse, pour retenir le poisson. (Voy. *Bout.*)

À-BOUT, s. m., mot formé comme A-propos (Acad.) (Voy. *Bout.*)

ABOUTOUNER (S'), **ABOUTONNER (S')**, v. pron. Attacher son vêtement avec des boutons. On dit d'un homme qui se laisse mener par sa femme « qu'il *s'aboutoune* avec des épingles; » c'est une manière détournée de dire que les rôles sont intervertis et que c'est la femme qui porte les culottes.

ABRADER, v. a. Détruire. Augmentatif dérivé de *abradere,* comme *écraser* a été tiré de *radere, eradere,* râcler, ratisser, détruire en râclant. (Voy. *Abraser.*)

ABRANDER, v. a. Enflammer, dévaster par le feu. —Idiomes germaniques, *brand,* feu : brûler comme de la *brande* ou bruyère. (Voy. *Brandon.*) — *S'abrander,* v. pron. S'enflammer, devenir brûlant. « Quand le soleil *s'abrande* dans les jardins, dans les chènevières, il brûle tout. »

Armez ains que l'aube *s'abrande.*

(B. DE SAINTE-MAURE, *Chronique de Normandie*, fol. 139.)

(Voy. *Brande* et *Brandon.*)

ABRASEMENT, s. m. Destruction.

ABRASER, v. a. Écraser, détruire. — S'*abraser*, v. pron. S'écrouler. — On dit en français, *raser* un édifice. — En espagnol, *abrasar.*

ABRASSER, v. a. (Voy. *Brasser.*)

ABRATÉ, adj. Privé de bras, ou qui a les bras lassés, fatigués : « Grand *abraté* », grand fainéant. (Voy. *Abâteleux.*)

ABRATER (S'), v. pron. S'appuyer sur les bras d'un fauteuil, sur une balustrade, sur un appui quelconque.

ÂBRE, **ÂBE**, s. m. et quelquefois f. Arbre. — Vaugelas, 403e Observation, dit qu'autrefois à la cour on prononçait *âbre.* (Voy. *Belâbre.*)

A Gilebert Corbat pour un *âbre* contenant quatre toises emploiées ès diz molins de Saint-Privé, à 4 sols la toise.

(*Comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 1402-1405.)

ABREUVAGE, s. m. Breuvage préparé que l'on fait prendre aux bestiaux malades. (Voy. *Beurvage.*)

ABREUVER, v. a. (Voy. *Abeurver.*) « *Abreuver* la buie, » Préparer la lessive, en y versant de l'eau. (Voy. *Embreuver* et *Buie.*) *Abreuver* un tonneau (Acad.), c'est en imbiber ou en pénétrer d'eau les joints, pour les disposer à garder le liquide qu'on veut y mettre.

ABRIE-FOU (de *abrier*, abriter), s. m. Voile qu'on tient sur la tête des mariés pendant la bénédiction nuptiale. Ce mot, qui se dit dans l'Ouest et paraît n'appartenir qu'au style plaisant, est cependant employé dans le langage sérieux. — Il est composé comme Garde-fou et Essuie-main. (Acad.)

ABRIER, **ABRISSER**, v. a. Abriter, couvrir, mettre à l'abri. « *Abrier* le feu », le couvrir de cendres ; « *abrier* le linge », le garantir de la pluie. Le mot français *abri* vient, comme *abrier*, *abrisser*, du vieux mot *âbre* pour Arbre, à cause du refuge que les arbres fournissent pendant une ondée. — *A* est long dans *âbre*, mais très-bref dans ses dérivés, *abri*, *abrier*, etc. (Voy. *Aberier.*)

ABRON, s. f. Tétine.

ABRUNCHIR (S'), v. pron. (Voy. *Abrundir.*)

ABRUNDIR (S'), v. pron. Brunir, devenir brun : « Le temps *s'abrundit* », le ciel se couvre. (Voy. *Abrunchir.*)

ABUNER, v. a. Fixer les bans, aux jours des vendanges. *Abuner* des vignes. — *Abuner* vient de *bune* (voy. ce mot), comme *aboner* est dérivé de *borne.* (Voy *Abonner* et *Bannée.*)

ABUTER, v. a. Toucher, prendre pour but, pour point de mire. *Abuter* pour *a-buter*, prendre pour *but*, viser à un *but*. (Voy. *Aboter.*)

Ils ont bien tiré cent coups d'armes,
Sans avoir *abute* la cane.

Chanson de la Cane, environs de Saint-F[illegible]

Un lundi matin, qui étoit le jour *abute*.

(BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, p. [illegible])

|| Toucher par hasard, heurter. « A m'*abutit* en passant. » || Joindre, confiner. (Voy. *Jouter.*)

ACABANÉ, adj. Qui vit en concubinage. (Voy. *Ensemble* et *Cogne-sabot*.)

ACABASSER, v. a. (Voy. *Cabasser*.)

ACABOUIR, v. a. Étourdir. (Voy. *Assabouir*.)

ACADIAU, s. m. (Voy. *Agas-d'iau*.)

ACAGNARDI, adj. Homme sans énergie, ne sortant jamais de chez lui. — De *canis*, lat. *Cagna* (en italien) et *cagne* (en Bourgogne), chienne.

ACAGNARDIR (S'), **S'ACCAGNARDER**, v. pron. S'accroupir, rester au coin de son feu. (Voy. *Cagnard*, *Cagni*, *Accropetouner*.)

Vous avez secouru des personnes qui étoient dans les rues ou *acagnardées* près du feu ; je vous demande l'aumône pour des gens qui ont servi, qui servent nuit et jour et emploient leur vie pour vous tenir en repos.

(*Lettre de Henri II*, *Journal des Débats* du 21 mai 1856.)

ACAGNE, s. f. Injure. S'emploie surtout au pluriel. « Il l'a acrasé d'*acagnes* », pour Il l'a accablé d'injures. Une pougnée d'*acagnes*, pour Une bordée d'injures. (Voy. *Pougnée*.)

ACAGNER, v. a. Provoquer, exciter, maltraiter, faire une avanie : et par pléonasme, *Acagner* de sottises. (Voy. *Agoniser*.) — Dérivé du latin *canis*, chien, et immédiatement de l'italien *cagna*, chienne. || *S'acagner*, v. pron. Se cacher en se baissant, en s'accroupissant comme un chien. « J'ai poursuivi cet homme, il *s'est acagné*. »

Le patois normand a de même le verbe *s'acatir*, se pelotonner à la manière du chat. (Voy. *Achatir*, qui a un autre sens, et *Caton*.)

ACAHUER, v. a. Huer, poursuivre d'injures : « Il l'a *acahué* de sottises. » (Voy. *Chavouner*.)

ACALON, s. m. En Nivernais. (Voy. *Achalon* et *Calon*.)

ACAMANDER, v. a. Fatiguer, exténuer. (Voy. *Aqueniter*, *Incament*.)

ACAPATER, v. n. Marcher en se dandinant gauchement. (Voy. *Barcer*.)

ACCENSE, s. f. Petite location rurale composée d'une maison et de quelques portions de terrain. (Voy. *Locature*, *Manœuvrerie*, *Borderie*.) Dérivé du latin *census*. || Fermage, prix de la ferme. (Voy. *Coutement*.)

ACCENSER, v. a. Affermer, prendre à bail. — En français, *acenser*, par un seul c.

Quand je regarde que li prevost
Qui *accensent* les prevostés,
Que ils plument tous les costés
A cels qui sont en leur justise
Et se deffendent en tel guise,
Nous les *accensons* cherement.

(RUTEBEUF.)

ACCEPTER, v. a. Dans le sens de Consentir, permettre. « Il m'a *accepté* de faire telle chose. » (Voy. *Eccéper*.)

ACCIPER, v. a. Prendre, saisir, attraper. — C'est le latin *accipere*.

ACCODER, v. n. Accouder. (Voy. *Code* et *Accoter*.)

ACCOISER, v. a. et n. Apaiser, se tenir *coi*. On écrivait autrefois *quoi*, du latin *quietus*. (V. *Couger*.)

Sédition de Rouen *accoisée* par le Dauphin.

(DUPLEIX, *Regne de Charles VII*.)

Que s'il est expédient de vous plaindre à quelqu'un, ou pour remédier à l'offense, ou pour *accoiser* vostre esprit.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, *p.* 495.)

Accoisez tous les mouvements de votre intérieur pour écouter cette parole.

(BOSSUET, *Evangile*, 74[e] *jour*.)

Si les couleurs semblent voguer au milieu de l'air, si enfin elles se dissipent, c'est que, le coup que donnoit l'objet présent ayant cessé, le mouvement qui reste dans le nerf est moins fixe, qu'il se ralentit, et enfin *s'accoise*.

(BOSSUET, *de la Connaissance de Dieu*.)

Dans ce passage, certains éditeurs ont substitué mal à propos à *s'accoise*, « qu'il cesse tout à fait. »

Adoucissons, lénifions et *accoisons* l'aigreur de ses esprits.

(MOLIÈRE, *Monsieur de Pourceaugnac*, I, II.)

ACCOLAGE, s. m., **ACCOLURE**, s. f. Se disent de L'opération qui consiste à accoler (Acad.), c'est-à-dire à relever la vigne et à la lier à l'échalas.

ACCOLER (S'), v. pron. exprimant la correspondance des rimes. — Les mots Aimant et Charmant *s'accolent*, c'est-à-dire riment ensemble.

Tout en chantant d'eune affilée
Ceux Noëls qui *s'accolont* ben.

(RIBAULT DE LAUGARDIÈRE, *Noels nouviaux*.)

ACCORD (ÊTRE), loc. Avoir soin.

Et quand tu voudras parler à..., sois *accord* d'ôter tes lunettes.

(RABELAIS.)

ACCORDEUX, s. m. Celui qui arrange un mariage, qui s'entremet pour le faire réussir. (Voyez *Chat-bure* et *Chien-blanc*.)

ACCORDS, s. m. pl., **ACCORDAILLES**, s. f. pl. Fiançailles.— Dispositions préalables, arrangements pris par les parties intéressées pour les noces, la cérémonie du mariage, les invitations, etc.

ACCORGEANT, adj. Qui cause du dégoût ; s'entend plutôt du corps que de l'esprit. (Voy. *Écœurdant.*)

ACCORGEON, s. m. Mèche d'un fouet. (Voyez *Sillon, Touche* et *Corgeon.*)

Et à ce malostru changeon
Moutonnier qui tient en procès
Laisse troys coups d'un *escorgeon.*

(VILLON.)

ACCORGER, v. a. Lier deux choses ensemble. (Voy. *Accorgeon.*)

ACCOTEMENT, s. m. Appui, soutien.— Obstacle mis contre une porte, une fenêtre, pour empêcher qu'elle ne s'ouvre. Ce terme est le substantif naturel du verbe *accoter.* || *Accotement* est passé dans la langue des ponts et chaussées et signifie le côté d'un chemin, d'une route ; la plate-bande entre la chaussée et le fossé.

ACCOTER, v. a. (l'*o* est bref). Appuyer, étayer, soutenir. — *S'accoter*, S'appuyer. (Voy. *Accoder.*)

Maintes fois il advint qu'en été il alloit seoir au bois de Vincennes après la messe et se *accotoyoit* à un chêne, et tous ceux qui avoient affaire venoient à lui sans huissier ni autre.

(JOINVILLE.)

Car heurtant une porte où pensant m'*accoter*,
Ainsy qu'elle obéyt, je vins à culbuter.

(REGNIER, *Satires*, X.)

|| *Accoter* une porte, c'est L'arrêter au moyen d'une pierre, d'un morceau de bois. (Voy. *Accotissir.*) *Accoté*, part., se dit d'Une personne ou d'une machine qui est sans mouvement ; d'une voiture arrêtée dans une ornière.

ACCOTOUÉRE, s. f., et par syncope **ACCOTOUÉ**, s. m. (Voy. *Chargeouére.*) || Petit banc. (Voy. *Bancelle* et *Assidoué.*)

ACCOUBINER, v. a. Associer, unir par paire, par couple.— *S'accoubiner*, S'associer pour un commerce illicite. « Ce garçon s'est *accoubiné* avec des gens de rien, avec une gourgandine. » — N'est peut-être qu'un dérivé de *coube* (couple), ou une corruption d'Acoquiner (Acad.).

ACCOUBLAGE, s. m. Accouplement, assemblage de choses de même nature, de deux animaux pour le travail, etc.

ACCOUBLER, v. a. Accoupler, mettre par paires, en général assembler, réunir. « *Accoubler* des écheveaux de fil, du linge », les mettre en paquets. (Voy. *Couble* et *Coubler.*)

L'Angloys leva les deux mains en l'aer, puys *accoubla* ses doigtz.

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

— Se dit aussi des personnes, dans le sens d'Assortir (Acad.).

ACCOUER, v. a. Attacher à la queue, à la *coue* (voy. ce mot). *Accouer* un cheval à un autre, c'est l'attacher à la queue d'un autre.

Nous n'avons pas faict marché, en nous mariant, de nous tenir continuellement *accouez* l'un l'aultre, comme ie ne sçais quels petits animaulx que nous voyons.

(MONTAIGNE, liv. III, ch. IX.)

En italien : *accodare.* (Voy. *Écouer.*)

ACCOUSTREMENT, s. m. Accoutrement. (Voyez *Accoustrer.*) — Cette ancienne prononciation où le *s* se fait sentir est encore usitée dans l'Ouest. (Voy. *Croustiller.*)

ACCOUSTRER, v. n. Accoutrer. « Ç'te femme est ben *accoustrée.* »

ACCOUTUMANCE, s. f. Coutume, habitude.

Mainte chose desplait nouvelle
Qui par *accoutumance* est belle.

(*Roman de la Rose*)

Le long usage et dure *accoustumance*,
Armoient leur cœur de telle patience.

(CL. MAROT, *Douleur et Volupté.*)

Aulcuns ou pour estre collez au vice d'une attache naturelle, ou par longue *accoustumance* n'en treuvent plus la laideur.

(MONTAIGNE, liv. III, ch. II.)

L'*accoutumance* ainsi nous rend tout familier.

(LA FONTAINE, fable du *Chameau et les Bâtons flottants.*)

La jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang et la vieillesse conserve les siens par l'*accoutumance.*

(LA ROCHEFOUCAULD.)

On a écrit à tort *la coutumance*.

L'indomptable routine repousse les préceptes, les découvertes, les expériences, sans examen, sans règle et sans autre réponse, sinon que ce n'est pas *la coutumance*.... Il est vrai que jusqu'à présent on a peu fait pour éclairer cette vieille routine, pour triompher de cette *coutumance*.

DALPHONSE, *Statistique de l'Indre*, p. 149

ACCRAVANTER, v. a. Détruire, accabler, briser, abîmer.

.... Et cil dou chastiel li gietoient molt grandes pieres pour lui *acraventer* s'ils le peussent faire.

(VILLEHARDOUIN, p. 207.)

Soit à ton loz mon cantique chanté;
Car par toy est l'aise doux enfanté,
Par toy la vie en corps *accravanté*
Est restauree.

(CL. MAROT, *Cantique à la deesse Santé*.)

Hélas! la pauvre femme fust de même avec lui occise d'un coup d'épée à travers le corps et sa fille brisée et *accravantée* contre une muraille, qui ne pouvoit mais de la méchanceté de son père.

BRANTOME, *Dames galantes*, disc. V.)

Cravanter, en vieux français.

Lors commanda c'on exilast
Maupertuis, et tout *cravantast*.

(*Romans du Renart*, t. IV, p. 297.)

ACCRÉCHER, v. a., **S'ACCRÉCHER**, v. pron. Se dit Des bêtes à cornes, etc., lorsqu'elles passent la tête entre les poteaux de la crèche, pour prendre leur nourriture dans la mangeoire. (Voy. *Palisson*.)— Dans une bande d'ouvriers prêts à s'asseoir pour prendre leur repas, on dira en plaisantant : « Allons! *accréchons-nous*. »

ACCREIRE, v. n. Accroire. — *Accreire* nous vient du roman. (Voy. *Creire*, *Encreire*, *Mécreire*.)

ACCRÈTÉ, adj. Fier, orgueilleux, qui lève la tête et se rengorge; audacieux, effronté, crâne.— De *crête* (du coq), emblème de fierté. Huppé et Toupet, avoir du toupet (Acad.), présentent la même métaphore. *Accresté* se dit aussi dans Rabelais.

Vraymeut, tu es bien *accresté* à ce matin.

RABELAIS, *Gargantua*.)

Il (Panurge) avoit une autre poche toute pleine d'alun de plume dont il jettoit dedans le dos des femmes qu'il voyait le plus *acrestées*.

(RABELAIS, liv. II.)

Cette fille, si *accrêtee* qu'elle n'eût point voulu traiter le roi de cousin six mois auparavant.

(G. SAND, *les Maitres sonneurs*.)

ACCROCHE-COEUR, s. m. Boucle de cheveux appliquée avec coquetterie sur la tempe.— Ce sont pour les femmes de campagne les mouches de la toilette du XVIIIe siècle. (Voy. *Frisons*.)

ACCROCHETER, v. a. Accrocher. (Voy. *Décrochcter* et *Embrochcter*.)

ACCROPETOUNER (S'), v. pron. S'accroupir. (Voyez *Cropion*, *Écropiouner* et *Croupeton*.)

ACCUEILLAGE, s. m. Louage de domestiques. « Il se tient à tel endroit une assemblée pour les *accueillages*. » || Se dit aussi pour L'assemblée elle-même. (Voy. *Assemblée* et *Loue*.)

ACCUEILLIR, v. a. « *Accueillir* un domestique », le louer, le prendre à gages, ordinairement à la Saint-Jean, pour un an. — *S'accueillir*. « Cette bergère *s'est accueillie* un bon prix. » (Voy. *Assemblée*.)

Lequel dézordre cesseroit s'il estoit deffendu auxditz serviteurz et servantes de *s'accueillir* et louer un autre jour qu'à la Toussainctz...

(*Édit d'octobre 1612, pour l'accueillage des domestiques dans le Berry*. — CHENU, p. 168.)

Il est inhibé et deffendu à toutes personnes indifféremment quelconques de louer ou *acuillir* aucuns valletz et chambrières au jour et feste St-Jehan prochaine, et aux valletz et chambrières d'eulx *acuillir* à peine de cent livres d'amende.

(*Ordonnance de la ville de Bourges* du 24 juin 1623.)

A la Saint-Jean je m'*accueillis*,
Je m'*accueillis* six francs tout ronds,
La vesi, la veson.

(*Ronde populaire du Berry*.)

ACCULER, v. a. Se dit d'Une charrette dont le brancard ou le timon se relève et dont la partie postérieure porte à terre. (Voy. *Cu* et *Parche*.)

|| Éculer. « Des souliers tout *acculés* », dont le quartier est abattu.

Tousjours se veautroyt dans les fanges, se mascaroyt le nez, se chaffouroyt le visage, *acculoyt* ses soliers...

(RABELAIS, l. I, ch. X.)

ACEINTURER, v. a. Mettre une ceinture. (Voyez *Ceintourer*.)

J'ai pris la corde à nout' bodi,
M'en suis *aceinturée*.

(*Chanson de mariée*, recueillie à Châteauneuf-sur-Cher, par M. de Laugardière.)

ACELER, v. a. Cacher. (Voy. *Enceler*, *Celer*.)

Sire, fait-il, *a celer* nel vos quier.
(Gérard de Viane, *cité par* Fallot, p. 487.)

ACÉRON, s. m. Terme de forges (diminutif de *acier* avec syncope de l'*i*). Fer aciéreux, acier qui, ayant été trop affiné, est passé en partie à l'état de fer. — *Assiéron* a signifié jadis, Ouvrier qui travaille le fer et l'acier.

On trouve dans un acte du 21 février 1631, relatif à la forge de Torteron, le marché fait avec le propriétaire par Laurent Mut, maistre *assiéron*. Celui-ci devait livrer un millier et six livres de fer d'échantillon, contre seize cent et demi de fonte dite fer en guise.
(Roubet, *Notices locales*, dans l'*Écho du Cher*, du 25 octobre 1858.)

(Voy. *Guise* et *Torteron*.)

ACERTAINER, ACERTAIRER, v. a. Assurer quelque chose, rendre un fait certain.

Quant au travail, bien je vous *acertaine*
Qu'incessamment y serai exposée.
(Cl. Marot, *cité par le Dict. de Trévoux*.)

Le comte, par curiosité, voulut s'en *acertainer* par ses yeux.
(Guy Coquille, p. 92.)

Acertairer, par le *r* de la dernière syllabe, garde la trace du latin *certior, certiorem facere*.

ACHALON, s. m. (Voy. *Acalon*.)

ACHAPPER, v. a. Échapper.

Je soie plus honnis que nus.
Se m'*achapé* à nule guise.
(........)
Bien voie qu'il n'*achapera* mie.
(Fabliau du *Pauvre mercier*. — *Barbazan*.)

|| Laisser échapper. « Il a *achappé* son coutiau. » — Ce mot est mentionné dans Roquefort.

ACHARGNER, S'ACHARGNER, v. a. et pron. Acharner, etc. Le *g* intercalé semble donner plus de force à ce mot, en produisant par la combinaison *gn* une sorte d'onomatopée familière de morsure à belles dents.

ACHARPIGNER (S'), v. p. Se battre, se déchirer. — Se dit dans les Amognes.

ACHARVIR, v. a. (Voy. *Charvir*.)

ACHARVISSEMENT, s. m. **ACHARVISSION**, s. f. Peine, tablature, ennui; —scandale. (Voy. *Charvir*.)

ACHATIR, v. a. Affriander, rendre gourmand comme un chat.

ACHAUMÉ, adj. Laissé en chaume. Se dit d'Un champ que l'on vient de moissonner et où l'on n'envoie pas encore les bestiaux. (Voy. *Chaumer*.)

ACHAUX, s. m. Chaux, pierre calcaire, ayant subi une cuisson. (Voy. *Chotte*.) — Ce mot est un des exemples de l'adjonction de l'article au substantif : La *chaux*, l'*achaux*, de bon *achaux*. (Voy. *Pierre* et *Cros*.)

ACHAVANTER, v. a. (Voy. *Chavouner*.)

ACHEBER, v. a. Achever.

|| *S'acheber*, Expirer. « Quand le médecin est arrivé, le malade *s'achebait*. »

ACHETIVER, v. n. Devenir chétif, faible, malingre. — On dit aussi *s'achetiver*, v. pron.

ACHEVER, v. a. (Acad.), prend la prononciation de *eu* pour *e* à la seconde syllabe dans la plupart des temps : *j'acheuve, j'acheuverai, j'acheuverais,* qu'il *acheuve,* etc.

|| *S'achever*. Être à ses derniers moments. « Ce malade *s'acheuve*. » (Voy. *Acheber*.)

ACHINER (S'), v. pron. S'habituer, se plaire, s'acoquiner. « *S'achiner* au coin du feu. » Dérivé de chien ? — En espagnol : *achinar*. Comparez à l'italien *chinarsi*, *inchinarsi*, se plier, pencher. *Inclinare,* latin, d'où Enclin, Inclination, etc. (Voy. s'*Accropetouner*.)

ACHIRER, v. a. Déchirer. « Ses habits sont tout *achirés*. »

ACLAIRER, v. a. (mouillez *cl*). Éclairer. (Voy. *Clairer*.)

AC'MODER, v. a. (syncope d'Accommoder, Acad.). « *Ac'moder* la salade, *ac'moder* la buie. » (Voy. *Inc'modé*.)

ACNITER, v. a. (Voy. *Aqueniter*.)

ACOEURIR, v. a. Soulever le cœur. (Voy. *Ecœurer*.)

ACORCHER, v. a. Écorcher. (Voy. Obs. à la lettre *A*.)

Tant tint li prestre son cors chier
Conques non laissast *acorchier*
Et l'enfoy au semetière.
Rutebeuf.

ACOT, s. m. Chicot d'arbre. (Voy. *Tacot* et *Volière*.)

Il arrive souvent qu'ils sont dans le cas d'élaguer les

adjudicataires.... à faire couper les *acots* et les broussailles negligées par les bucherons.

(Dralet, *Description des Pyrénées*, t. II, p. 94.)

ACOTIR, ACOTISSIR, v. a. Débiliter. Se dit d'Une personne ou d'un animal qui est arrêté dans sa croissance par une maladie ou tout autre accident. « Ç'te maladie l'a ben *acotissi.* » (Voy. *Cotir.*)

A COUP, s. m. (Voy. *Coup.*)

ACOUSANDER, v. a. Découdre. Part. passé, *acousandu*, où se trouvent combinés d'une manière bizarre le *s* des participes français *cousu, décousu*, et le *d* des participes berrichons *coudu, découdu.* (Voy. *Coudre. Decoudre.*)

ACOUT, s. m. (Voy. *Ecout.*)

ACOUTER, v. a. Écouter (*auscultare*). «*Acoutes-tu* ce qu'on te dit?» — Dérivé du grec ἀκούω, qui a fait *acoustique*, mot assez moderne. Selon le Dictionnaire de Trévoux, c'est M. Sauveur, de l'Académie des sciences, qui, le premier, a nommé ainsi cette partie de la physique. Le même ouvrage constate que *acouter*, tout vieux qu'il était dès lors, était en usage dans plusieurs provinces, en Champagne, en Bourgogne, etc. Il est vrai qu'il ajoute dédaigneusement : « Ce n'est que parmi la populace; tous les honnêtes gens disent *écouter.* » (Voy. *Aucouter.*)

Acoutez, Messieurs, *acoutez* un peu, je dirai un conte pour vous apaiser.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*

|| *Acouter dire*, loc. (Voy. *Écouter.*)

|| *S'acouter*, v. pron. Se taire, faire silence. « Veux-tu *ben t'acouter* », comme pour dire : « Tu fais tant de bruit que tu pourrais ne pas t'entendre toi-même. » (Voy. *Taiser.*)

|| Attendre. « *J'ons acouté* pendant eune heure avant qu'i n' venit. — *Acoutez*-moué à venir. » (Employé dans le même sens en Normandie.)

Dans cette acception singulière du mot *acouter* comme dans celle d'*aparcevoir* (voy. ce mot) pour Entendre (Acad.), l'idée dominante est l'attention prêtée à un fait par l'intermédiaire du sens de l'ouïe ou de la vue indifféremment. (Voy. Obs. à *Odeur.*)

ACOYAU, s. m. (Voy. *Coyau.*)

ACQUÉRIR (Acad.), v. a. Fait, au participe passé, *acqueri*.

ACQUÊT, s. m. Abatis de volaille. — En Sologne et dans l'ouest de l'Indre, *requêt* a le même sens : « un *requêt* d'oie. » On dit plaisamment chez nous: « se chauffer les *acquêts* », pour Se chauffer les jambes; et à peu près dans toutes les provinces, Abatis, pris de même dans le sens burlesque, signifie les pieds, les mains. Ainsi, on dira d'un homme dont les extrémités sont grossièrement conformées ou mal tenues: « Il a les abatis canaille. »

Acquêt, dans le sens familier et vieilli du Dictionnaire de l'Académie, s'entend encore chez nous de Profit, manière de tirer parti d'une chose.

ACQUILLER, v. a. Écurer.

J'acquillais poêles et poêlons,
Les marmites et les chaudrons.

(*Chanson populaire.*)

ACQUIRITION, s. f. Acquisition. Par le *r* substitué au *s*, notre mot est plus rapproché du verbe *acquerir.*

ACRABOUILLER, v. a. Écraser. (Voy. *Écrabouiller* et *Maziller.*)

ACRAILLER (S'), v. pron. S'écrier avec force, pour *s'écriailler;* ou dérivé de Criailler.

ACRASÉE, s. f. (Voy. *Écrasée.*)

ACRÂSER, v. a. Écraser. — « J'ons *acrâsé* un verpic, j' vons le pendeler à ç't âbre. »

ACRÈLE, s. f. On désigne généralement sous ce nom les petits oiseaux de proie, et particulièrement la pie-grièche. On dit « méchant comme une *acrèle* », de quelqu'un qui est à la fois très-petit et très-méchant. Mot corrompu de *crecerelle?* De là, sans doute, le nom de localité *la Cresle.*

Une montagnette (*la Cresle*) à un quart de lieue de Sancerre, du côté du septentrion..., sur le chemin de Sainte-Jame (Sainte-Gemme.)

(Jean de Lery, *Histoire de Sancerre*, ch. VII.)

Au sud, une autre montagne, l'Orme au loup, fait pendant à *la Cresle.*

ACRI, s. m. Décri, critique. « Vous fasez ben de l'*acri* de ç'te marchandise. »

ACRIER, v. a. Se récrier contre... crier haro sur...; décrier. « C'est un houme que l'on a toujours *acrié*, qui s'est fait toujours *acrier.* » (Voy. *Aquerier Résarve.*)

A Ç'T' HEURE, adv. A cette heure. (Voy. *Asteure.*)

ACTIOUNER, v. a. Au participe, *actiouné* (de Action [Acad.], véhémence). Exciter. On excite, on *actioune* un ouvrier paresseux. On lui dit aussi : « *Actiounez-vous.* » — Actionner est français dans le sens de Poursuivre en justice. (Voy. *Actiouneux.*)

ACTIOUNEUX, adj. Se dit de Quelqu'un qui est actif, vigilant.

ACTIVER, v. a. Presser, hâter une personne, un travail. (Voy. *Actiouner* et *Toucher.*)

ADERSER, v. a. Pour Adresser. (Voy. *Derser.*)

ADFIAU, s. m. Enfant du premier âge, nourrisson. « Une femme avec son *adfiau.* » (Voy. *Adfier*, deuxième acception.)

ADFIER, v. a. S'applique non-seulement aux constructions, mais aussi aux plantations : « Il a *adfié* un biau jardrin. » (Voy. *Affier* et *Édifier.*)

Je me suis planté vignes, jardins et vergers. J'y ay *affié* arbres de tous fruicts.

(BOAYSTUAU, *le Théâtre du Monde*, liv. III.)

Vrayement, dist Pantagruel, quand je seray en mon mesnaige (ce sera, s'il plaist à Dieu, bien toust), j'en *afferay* et enteray en mon iardin de Touraine, sus la rive de Loire, et seront dictes poires de bon christian.

(RABELAIS, liv. IV, ch. LIV.)

|| Élever, nourrir : *adfier* un enfant, un animal. || Munir, approvisionner. « Mon voisin m'a *adfié* de graines pour mon jardin. » (Voy. *Orine.*) || V. a. et v. n. S'enrichir. *Adfier du bien* ou seulement *adfier*.

ADIEU PAS, interj. Je ne vous dis pas adieu ; sans adieu ! au revoir ! « *Adieu pas !* vous autres, je vas revenir. »

ADOUBAGE, s. m. Raccommodage. (Voy. *Adouber*, *Radouber.*)

ADOUBER, v. a. Raccommoder.—Adouber (Acad.) est à peu près restreint au sens de Radouber un navire, et n'est usité au neutre qu'au jeu de trictrac.

Item plus le XXIXe jour de may mil CCCC quatre-vingt et quatre, à la couturière qui a vaqué IV jours à *adouber* les aubbes, et aultres draps, linges de l'esglise, tant pour ses jornées, fillet (fil) que rubans, unze sols neuf deniers.

(*Comptes de la fabrique de Saint-Jean-des-Champs de Bourges*, 1482-1485.)

ADOUNER (pour *adonner*), v. a. *Adouner* quelqu'un, lui faire perdre son temps. « Je vous *adoune*, » c'est-à-dire : « je vous détempse. » (Voy. *Détempser.*) || *S'adouner* à, v. pron. Se laisser aller à. « Ç't houme *s'adoune* à la boisson. »

ADOUS, s. m., **ADOUSSE**, s. f. (Voy. *Levée* de fossé.) — Le français *ados* a le sens de Terre élevée en talus pour la culture des primeurs.

ADRESSE, s. f. (Acad.) || Direction, sentier qui abrége le chemin, le raccourcit. (Voy. *Dressière*, *Dersière* et *Raccourcis.*)

Ceux qui connoissoient les *adresses* des chemins furent ceux qui échappèrent.

(*Préface des Contes de la Reine de Navarre.*)

Mais le larron... descendit par quelques *adresses* qu'il avait remarquées.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*, 328.)

Seigneur,
De tes sentes et *adresses*
Veuilles moi être enseigneur.

(CL. MAROT.)

Mais le truand qui savoit les routes et *adresses* se trouva au devant, prit son cheval à la bride : « Mort-Dieu ! » dit-il.

(NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, XV.)

Chasser on ne doit point dans les forêts espaisses,
Qui ne sçait les détours, les sentes, les *adresses*.

(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, *l'Art poétique françois.*)

Adressage a le même sens; mais nous ne sommes pas sûr qu'il soit usité chez nous.

Au vout (bout — c'est un Gascon qui parle) de trois lius (lieues) à une *addressage* il falut sauter un fossai.

(D'[illegible], p. 274 [illegible])

|| Facilité, commodité, avoir une chose sous la main. « Ç'te fontaine est ben à l'*adresse* du monde. »

|| *Adresses*, au pl., signifie Êtres, les diverses parties d'une maison. (Voy. *Aîtres.*) « Il sait les *adresses* de cette maison. »

|| Secrets. « Pour ouvrir cette serrure, il faut en connaître les *adresses*. — Il a des *adresses* pour prendre les taupes. »

Le singulier semble affecté à la qualité d'une personne qui est adroite, habile, et le pluriel aux preuves qu'elle donne de son habileté.

Enfin j'ai vu le monde, et j'en sais les finesses
Il faudra que mon homme ait de grandes *adresses*
Si message ou poulet de sa part peut entrer.

(MOLIÈRE, *l'École des femmes*, A. I.)

ADRESSEMENT, s. m. Réparation, instruction.

ADRESSER, ADRESSIER, v. a. Redresser (tant au propre qu'au figuré), diriger, instruire. « *Adresser* un arbre, un enfant. » (Voy. *Aderser.*)

> Si ai-je espoir que ta main, qui *adresse*
> De ce lyon la fureur et simplesse.
>
> (Bonaventure des Periers, *Œuvres diverses*, 34.)

> Notre imbecillite est telle que si l'Écriture ne nous *adresse* à chercher Dieu...
>
> (Calvin, *Instit. chr.*, I, ch. 14.

> Qui ne faisant pas une si ordinaire residence entre les domestiques, ne peuvent pas par conséquent les *adresser* si aysément à la vertu.
>
> (Saint François de Sales, p. 536.)

|| *Adresser* une chose, La ranger. « *Adressez* donc vos outils. »

|| *S'adresser*, v. pron. Se diriger vers.

> Il *s'adressa* vers un pommier, et vit qu'il était chargé de belles grosses pommes rouges.
>
> Bibliothèque Bleue, *Richard sans Peur*, p. 57

> Bien *adresser* n'est pas petite affaire.
>
> (La Fontaine, fab. II, 17.)

ADRET, s. m. Endroit, lieu, habitation (se dit spécialement dans l'Est). — (Voy. *Endret.*)

ADRET, adj. Adroit. S'entend non-seulement de la dextérité, mais de l'intelligence et du savoir. « Ç' médecin-là est ben *adret.* »

Adroite ou *adrète*, riment avec Secrète dans *Tartufe*, acte III, sc. III. (Voy. *Etret, Maladret.*)— *Adroite*, prononcé comme il s'écrit, rime avec Coîte dans Régnier. (Voy. Obs. à *O, OI.*)

AFAUBERTI, part. de l'inusité *afaubertir*. Ahuri, qui prend un mauvais chemin, qui tourne à mal. — *Ad falsum vertere*. (Voy. *Amanjeter.*)

AFFAIRE, s. f. (Acad.) —*Affaires*, au pl., Hardes; choses dont le nom ne se dit pas ou ne revient pas à la mémoire. || *Aller à ses affaires*, Aller à la garde-robe. (Voy. *Nécessaire.*)

> Quand il *va à ses affaires*, ce ne sont pas comtez et duchez qui lui sortent du corps.
>
> (*Satire Ménippée.*)

— *Une petite affaire*. Un peu. « Dounez-m'en *eune petite affaire.* » (Voy. *Chouse.*)

AFFAITÉ, adj. Comble. (Voy. *Affaiter.*) || Expérimenté, dressé, façonné, complet.—Est français en terme de fauconnerie.

AFFAÎTER, v. a., dérivé de *faîte* (Acad.). Amonceler, entasser en forme de cône ou de pyramide des objets qu'on veut compter ou mesurer, par exemple, des châtaignes ou des pommes de terre dans une mesure de capacité, de manière à faire bonne mesure. « Un boisseau *affaîté.* » (Voy. *Enfaiter.*)—Écrit à tort *affêter* dans la citation suivante:

> Brandissant avec fureur une de ces lourdes fourches dont on se sert dans le pays pour *affêter* le foin sur les charrettes en temps de récolte.
>
> (G. Sand, *Valentine*, t. II, ch. XVII.)

AFFAMER, v. a., fig. Se dit de Toute réduction ou diminution de force, de volume : « Cette planche n'est pas assez forte, elle a été trop *affamée.* » On dit même dans l'Yonne Une rivière *affamée*, dont les eaux sont réduites par l'effet de la sécheresse au-dessous de l'étiage ordinaire.

AFFAMEUR, s. f. Baisse des eaux d'une rivière (Nivernais). « La saison des *affameurs* de l'Yonne. »

AFFARMER, v. a. Affermer, donner à bail. « Ce domaine est *affarmé* un haut prix. » (Voy. *Farme.*)

AFFECTIOUNER, v. a. Affectionner, chérir. « Ç'te femme *affectioune* ben ses enfants. »

AFFENAGE, s. m. Ce qu'on donne de foin à un cheval, à un bœuf, etc., pour son repas.

AFFENÉE, s. f. (Voy. *Affenage.*) — On dit Une *affenée* de paille, une *affenée* de luzerne, etc.

AFFENER, v. a., du latin *fenum*. Distribuer l'*affenage* dans les râteliers. *Affener* les bestiaux, leur donner du foin ; — et dans un sens burlesque, appliqué aux personnes : garnir, nourrir. (Voy. *Agrener.*)

> Estomach bien à poinct *affené* et agrené.
>
> (Rabelais, liv. III, ch. XV.

> Le lendemain, quand il alla voir ses bœufs au petit jour, tout en les *affenant* et les câlinant, il pensait...
>
> (G. Sand, *la Petite Fadette.*)

Un domaine bien ou mal *affené* est celui qui a beaucoup ou peu de prés.

AFFEUBLIR, v. a. Affaiblir. « Les fieuves l'ont ben *affeubli.* » (Voy. *Feuble.*)

AFFI, s. m. Confiance, assurance. — Opposé de *défi* (Acad.), qui a pris au reste un sens plus détourné. De *foi*, en latin *fides*.

AFFIATTER, AFFIAULER, v. a. Tromper en flattant. — Pour *afflatter*, en mouillant la lettre *l*. (Voy. *Aguiser.*)

AFFICHE, s. f. Épingle. — Se dit encore dans l'Ouest. — A de l'analogie avec le terme *affiquets*, parure. — Du latin *affixus*.

AFFICHER, v. a. Exciter, animer. (Se dit en bas Berry.) « Il a *affiché* son chien après ou contre moi » ; il a lâché son chien après moi en l'excitant à me mordre. *Afficher* des chiens, c'est les animer, les exciter à se prendre à la gorge.

AFFIENTER, v. a. Fumer. *Affienter* une terre, y mettre du fumier, la fumer. (Voy. *Augmenter.*)

AFFIER, v. a. Donner sa foi, assurer, certifier, affirmer. (Voy. *Affi* et *Adfier.*)

Force m'est le rappeler au subside des gens et biens qui te sont par droit *affiés*.

(Rabelais, liv. II, ch. xxix.)

Vous reprendrez, je l'*affie*,
Sur la vie,
Le teinct que vous a osté
La déesse de beauté
Par envie.

(Cl. Marot.)

Je vous *affie*
Et certifie
Que quelque jour
J'ai bonne envie...

(La Fontaine, *Jeannot et Colin*, t. I des *Œuvres diverses*.)

AFFILÉE, s. f. File, rangée, troupe. « Une *affilée* de moutons. — Ils sont arrivés vingt *d'affilée*. » || *D'affilée*, et aussi *d'affile* en Nivernais, loc. adv. Tout d'une traite; se dit d'une route ou besogne quelconque, faite tout d'une haleine, sans s'arrêter. « Ce cavalier a fait dix lieues d'*affilée*. — J'ai tué trois perdrix *d'affilée*. » (Voyez *Train*) [*tout d'un*] et au mot *Temps*, *Tout d'un temps.*)

AFFINER, v. a. Tromper adroitement. Ce mot a vieilli, selon l'Acad. Chez nous il est encore en usage. — La Fontaine (livre III, *le Chat et le vieux Rat*) a dit :

Notre maître Mitis
Pour la seconde fois les trompe et les *affine*.

(La Fontaine, l. III, fab. 18.)

Par ces ruses chacun se deffendit : qui fut cause qu'ils payèrent leur escot et s'absentèrent pour aller *affiner* quelqu'autre.

(Ét. Tabourot.)

Un secrétaire pensait *affiner* quelqu'un qui l'*affina*, et ce qui en advint.

(Titre de la 28e nouvelle de *l'Heptaméron*.)

Ce qu'entendant Pitheus luy persuada, ou bien par quelque ruse l'*affina* de sorte, etc.

(Amyot, *Vie de Thésée*.)

Les Genevoys, après avoir propensé qui par leur astuce sera trompé et *affiné*...

(Rabelais, *Pantagruel*

Diable m'*affine*.

(*Idem*, ch. xxiv.

Vous faites bien fort de la fine,
Vous esprouvez, vous refusez,
Et mille amans vous abusez :
Gardez-vous qu'on ne vous *affine*.

(J. Antoine de Baïf

AFFINGER, v. a. Accabler. *Affinger* de sottises. (A Nevers.) (Voy. *Acagner.*)

AFFISER, v. a. Injurier. (A Bourges.)

AFFLANNÉ, adj. Essoufflé. (Voy. *Flanner.*)

AFFLIGÉ, adj. Malade. On dit d'Une personne qui a quelque infirmité grave, d'un aveugle, d'un sourd-muet, « elle est *affligée*, elle est bien *affligée* », en parlant d'une manière absolue et sans désigner cette infirmité; ou bien on dit, en indiquant la partie du corps qui en est affectée : « Cet homme est *affligé* d'un bras; il est *affligé* des yeux. » Dans le Dictionnaire de l'Académie, le participe *affligé* n'est pas employé exactement de la même façon. (Voy. *Incommodé.*)

AFFLOUER, v. a. Mettre sur le flanc, éreinter. « V'là son cheval *affloué*. »

AFFOLEMENT, s. m. Folie d'amour. (Voy. *Folle de son corps* et *Affouement.*)

AFFONDRER, v. a. Plonger, enfoncer dans l'eau. (Voy. *Enfondrer.*)

AFFOUAILLER, v. a. Effrayer.

AFFOUEMENT, s. m. Embarras causé par plusieurs occupations à la fois. (Voy. *Affouer* et *Affolement.*)

AFFOUER, v. a. Tirailler, étourdir, et comme rendre *fou* par plusieurs occupations à la fois. — *Affoler* comme *affouer* dérivés de *fol* et de *fou*. (Voy. *Affouement* et *Raffouer.*)

AFFOUGUER, v. a. (En Nivernais.— Voy. *Affouer.*)

AFFOULER, v. a. Avorter. Se dit Des femmes et de toutes les femelles des quadrupèdes. (Voy. *Fouler.*) || Accabler : « Il est *affoulé* de dettes. »

AFFOURRAGER, et, par syncope, **AFFOURER**, v. a. Donner du fourrage aux troupeaux. (Voy. *Affener.*)

|| *Affouré*, part. et pris substantivement. Moissonneur que l'on nourrit. Ce sens s'accorde avec l'étymologie latine, d'ailleurs douteuse, donnée par le Dictionnaire de Trévoux au mot *affourer*, comme dérivant de *far*, froment, mais il est plus probable que notre mot *affouré* est une application burlesque du sens ci-dessus donné de Fourrage. (V. *Abeurver.*)

AFFOURURE, s. f. Nourriture donnée aux troupeaux. (Voy. *Affourager* et *Affener.*)

AFFRAIJER, v. a. Effrayer. La prononciation *affraijer* conserve distinctement l'*i* et le *j*, qui sont confondus dans l'*y* de *affrayer*. (Voy. ce mot.)

AFFRANCHIR, v. a. Châtrer les animaux. || *Affranchir* un fossé, c'est le franchir. (*Spatium liberum relinquere.*) || *S'affranchir*, se hasarder. « Parsoune ne *s'affranchit* à le dire. » (Déposition d'un temoin en Nivernais, dans un procès d'incendie.)

AFFRANCHISSEUX, **AFFRANCHISSEUR**, s. m. Châtreur de bestiaux, dans l'Est, et plus spécialement de chevaux, dans l'Ouest. (Voy. *Châtreux.*)

AFFRAYANT, part. présent d'*affrayer*, employé dans le sens passif. « Un homme qui n'est pas *affrayant* », c'est-à-dire qu'il n'est pas facile d'effrayer. (Voy. pour un détournement semblable *Gênant*, *Pressant*, etc.)

AFFRAYER, v. a. Effrayer. (Voy. *Affraijer.*)

AFFRÉMOUCHE, s. f. Grosse mouche, pour Mouche qui effraye, ou affreuse mouche. (Voy. *Grollon.*)

AFFRÉRIR (S'), v. pron. Fraterniser, s'accorder comme de bons frères : « Ces bestiaux s' battont toujous, i n'ont pas pu *s'affrérir*. »

AFFREUX, adj. Employé adverbialement. « Il y avait à la foire un monde *affreux* », pour Affreusement (équivalent de Énormément, Acad.) de monde. (Voy. *Rage.*)

AFFRONTER, v. a. Non-seulement Tromper (sens dans lequel l'Académie dit que ce mot vieillit), mais encore, outrager, injurier, braver.

> Courons-le donc chercher, ce pendart qui m'*affronte*.
> (MOLIÈRE, *Sganarelle*, XVII.)

> A votre avis, le Mogol est-il homme
> Que l'on osât de la sorte *affronter ?*
> (LA FONTAINE, *la Mandragore.*)

AFFRONTERIE, s. f. Affront, et non pas l'équivalent d'Effronterie. (Voy. le Dict. de Trévoux.)

AFFRONTEUX, s. m. et adj. Trompeur, imposteur; insolent.

> Un *affronteur*, qui veut détruire les pauvres mineurs.
> (BONAVENTURE DES PERIERS, *l'Andrienne.*)

AFFRUITER, v. n. Se dit Des fruits déjà arrivés à une certaine grosseur et mangeables. « Amandes *affruitées*, pommes de terre *affruitées*. » Mettre *affruiter* des poires sur la paille.

AFFUTER, v. a. Arranger, ajuster en général et non pas seulement dans le sens restreint de *affuter* un outil (Acad.) : *affuster*, selon l'orthographe ancienne dérivé de *fustis*, lat., bois, manche. (Voy. Rabelais, Éd. Rathery et Burgaud-Desmarets, t. I, p. 378.)

|| Attendre à l'affût : « Les sangliers sont venus ici; il faut les *affûter*. »

|| Fig. Attirer adroitement dans un piége.

AFFUTIER, s. m. Braconnier qui chasse à l'affût.

AFINGER, v. a. Éclabousser.

AFINEUR, adj. Taquin, malin, moqueur. — Il faudrait écrire ce mot par deux *ff* si l'on jugeait qu'il équivalût à Offenseur. — Mais nous le croyons dérivé de Fin.

AFISTOLER, v. a. Arranger. || *S'afistoler*, v. pron. Se parer, se mettre en habit des dimanches.

AFITER, v. a. Taquiner, gronder. || *S'afiter*, v. pron., S'impatienter.

AFLAUTRER, v. a. Battre au fléau. (Voy. *Flau.*)

A-FRONT, s. m. (Voy. *Front.*)

AGA ! impér. Regarde ! exclamation de surprise, par syncope de *agarde !* (Voy. *Agarder* et *Arder.*) Rabelais a écrit aussi *agua*, qui est plus conforme à l'italien *guarda*. (Voy. citation à *Emi.*)
Aga vient-t-il de αγαω, que le Jardin des racines

grecques explique par : J'admire en suspens? Ce qu'il y a de certain c'est que notre mot sert à exprimer aussi l'étonnement, l'indignation : « *Aga!* la belle affaire! » De même l'Académie dit : Voyez quelle insolence! etc.

Quand les bergères veulent détourner leurs brebis (voy. *Virer*), elles crient à leur chien : *Aga! Aga-les!*

Hé! quel honneur, te voyant par la place
Tout couvert d'or, ouïr la populace
Dire en derrière: *Aga*, voilà celuy
Duquel la France a reçu tant d'ennuy.

(VAUQUELIN DE LA FRESNAIE, liv. IV.)

Aga! dit-il; ton oreille n'est pas perdue; la vois-tu?

(TH. CORNEILLE, *le Festin de Pierre*, II, I.)

— *Aga n'en donc!* Regarde donc! *N'en*, sorte d'explétif euphonique. (Voy. Obs. à *N*.)

AGARÇOILLER (S'), v. pron. Se dit Des filles qui recherchent la société des garçons. (Voy. *Garçounière.*)

AGARDER, v. a. Regarder. (Voy. *Aga* et *Agarder.*)

Agardez, mon monsieur, quand il étoit petit il cheut du haut d'une échelle et se rompit, tant qu'il a failli se senner....

BONAVENTURE DES PERIERS

L'adjectif *hagard* (Acad.) semble dérivé de *agarder;* le *h* aspiré aurait été ajouté dans une intention admirative. (Voy. Obs. à *H*.)

AGARSER, v. a. (En Nivernais.) Gâter, endommager, et par extension, mépriser. « *Agarser* ses habits, du blé *agarsé*. » (Voy. *Égarsiller.*)

AGAS D'IAU et **AGAT D'IAU**, s. m. Abondance d'eau, averse, inondation. (Voy. *Aigas, Dribe, Acadiau* et *Casse.*) On lit dans Trévoux : « *Ragas*, inondation causée par pluie violente ou chute d'un torrent ; on dit aussi *agarst, agaste*. » Chez nous *agât* est seul usité. — *Agas*, dérivé d'*aqua* (voy. *Aigas*), formerait pléonasme avec le surplus de la locution; *agat* viendrait du vieux mot *agaster*, gâter, dévaster, ravager. — En espagnol, *aguaducho*.

AGAULER, v. a. « *Agauler* une branche, » c'est en faire une gaule, en retranchant les ramilles.

ÂGE (*â* long), s. m. et f. Le temps de la vie, le cours de la vie. Ce mot, masculin en français (Acad.), est chez nous le plus souvent du genre féminin.

Est-ce que nous ne sommes pas de la même *âge*, toi et moi?

(G. SAND, *Valentine.*)

|| *D'âge*, âgé, vieux. C'est un homme *d'âge*. »

Ceste nymphe estoit *d'âge*, et ses cheveux meslez
Flottoient au gré du vent, sur son dos avalez.

(REGNIER, *Discours au Roy.*)

|| *En bas âge*, état de délabrement, de ruine. Tomber *en bas âge*, tomber en ruine ; être à l'abandon. « Cette maison tombe *en bas âge;* ces prés, ces champs sont *en bas âge*. » (Voy. *Enfantilange* et *Pagane.*)

AGE (*a* souvent bref), s. f. Forêt, bois, clôture. De *agia* ou *ajia*, basse latinité ; de là sont venus *haie* et *ajonc*. Ce mot s'est conservé dans les noms de localités et de familles : L'*Age du Peu* (Voy. *Peu.*) *Les Ages*, près le Blanc, etc.; *de l'Age*, *Delage*, noms de famille.

|| Perche de charrue. (Voy. *Ate, Parche.*)

|| *Age* (*a* bref), dérivé de *aqua*, signifiant autrefois Eau, se serait maintenu dans la locution *être en age*, c'est-à-dire tout trempé, tout couvert de sueur, si notre orthographe assez plausible était préférée à celle de l'Académie, *être en nage* : on considérerait alors *nage* comme une des nombreuses sortes de prosthèse par suite de la soudure de la dernière lettre d'un mot avec la première du mot suivant. (Voy. *Eau.*)

A tant s'en part sans delaïer;
L'*age* passe sans atargier
A l'*age* vient.....

(GAUTIER DE COINSI.)

AGEASSE, s. f. Pie. (Voy. *Percharie* et *Margot.*)

....L'homme d'Horace
Disant le bien, le mal, à travers champs, n'eût su
Ce qu'en fait de babil y savait notre *agace*.

(LA FONTAINE, *l'Aigle et la Pie.*)

AGEASSER, v. a. Agacer, dans le sens de Provoquer, irriter. Le caractère aigre et querelleur de la pie, surtout de la pie grièche, que nous nommons aussi *ageasse*, indique le sens et l'origine de notre verbe *ageasser*, de même qu'Agace (Acad.) a fait Agacer

AGHÉRIABLE, adj. Agréable. (Voy. *Aghérié.*)

AGHÉRIER, v. a. Agréer. « Simon a demandé la Jeanne en mariage ; i n'a pas été *aghérié*. » Conserve, comme *crier*, *prier*, etc., la forme fran-

çaise dans les temps et les personnes où la syllabe *gre* est suivie de l'*e* muet : j'*agrée*, qu'il *agrée*, etc. (Voy. *Agreier.*)

AGHERLI, adj. Transi de froid. (Voy. *Agreli.*)

AGHERNAILLES, s. f. pl. **AGHERNIAUX**, s. m. pl. Menus grains de rebut. (Voy. *Agrains* et *Agroux.*)

AGHERNER, v. a. Jeter de l'appât (ordinairement du grain germé ou bouilli) dans une rivière pour attirer le poisson. — On dit aussi : « *Agherner* des poulets ; » leur donner du grain ou de la mie de pain. (Voy. *Agrener* et *Affener.*)

AGHEROUER (S',) S'AGROUER, v. pron. S'accroupir. « *S'agrouer* auprès du feu. »

|| Se dit aussi activement de L'action d'une poule qui appelle et abrite ses poussins sous ses ailes. (Voy. *Agrouer.*)

AGIORURE, s. f. Action brusque et de peu de durée dans un travail. (Inusité dans l'Ouest.)

AGLAND, s. m. Gland, fruit du chêne. Prononcez en mouillant les lettres *gl* comme dans l'article italien *gli*. (Voy. *Gland* et *Aillant.*) — *Agland* (prononcez *Ailland*), localité, commune de Challuy (Nièvre).

AGLANDER (*gl* mouillés), v. a. Affermer la galndée d'un bois. (Voy. *Gland* et *Agland.*)

AGLANTIER, s. m. (*gl* souvent mouillés). Églantier, rosier des champs et rosier de chien. (*Fl. cent.*) (Voy. *Arlantier.*)

AGLATI (*gl* mouillés), adj. Mat, battu. — Pain *aglati* ; terre *aglatie*, terre battue, compacte. (Voy. *Glate.*

AGNELIN, s. m. Laine de l'agneau. Trévoux donne *agneline.* (Voy. *Igneau* et *Ignelin.*)

AGNOUSETÉES, AGNOUSTÉES, s. f. pl. Doléances, plaintes, câlineries enfantines. || Joyaux d'une mariée. (Voy. *Orures.*)

AGNOUX, adj. Doux, câlin, dolent, plaintif. (Voy. *Agnousetées, Faire de son...* et *Endosse*). Du latin *agnus*.

AGOLIR, v. a. Égaliser, rendre uni. « *Agolir* un terrain. »

AGONISÉMENT, adv. « Dire des sottises *agonisément* », Une sorte d'avalanche d'injures. (Voy. *Agoniser.*)

AGONISER, v. a. Pousser à bout, réduire au dernier point d'outrage. « *Agoniser* de sottises », Accabler d'injures. — En espagnol, *agonizar.* (Voy. *Acagner*)

AGOTASSE, s. f. (Voy. *Egoutasse.*)

AGOUANT, ANTE, adj. Déplaisant, fâcheux, importun, rebutant. (Voy. *Agouer.*) On a dit *arguant* pour Fâcheux, d'humeur contredisante; de *arguer*, reprendre, contredire, cité comme vieux dans ce sens par l'Académie.

> Et à l'aventure el est une vieille seiche, aigre et *arguant* qui se venge ainsi de luy et de ce qu'elle n'avoit peu estre mestresse de luy le temps passé.
>
> (*Les Quinze joyes de mariage*, 9e joye.)

AGOUANTISE, s. f. Importunité, désagrément. (Voy. *Enfantise.*)

AGOUER, v. a. Rebuter, rassasier. « J'en seus *agoué.* » — Dérivé de *goule* ou de *gorge.*

|| *Être agoué* d'aliments, et fig., d'une occupation. —Cochon *agoué,* cochon gras à point. (Voy. *Agouant.*)

|| *S'agouer.* S'engouer, tousser, s'étrangler en buvant de travers.

AGOUÏLLER, v. a. Égorger, tuer : « *Agouïller* un porc. »

> Le jour de la Saint-Thoumas,
> *Agouïlle* un cochon gras,
> Fais ta buie, lave tes draps,
> Dans trois jours Noël t'aras.

(Voyez, au mot *Buie*, une variante de ce dicton.)

AGOUTTE, s. f. Terme du Sancerrois, qui s'applique à la partie aiguisée de l'échalas qu'on retaille à mesure qu'elle pourrit en terre.(Voy. *Charnier.*)

|| Égout, rigole, ravine. (Voy. *Goutte.*)

AGOUTTER, v. n. Égoutter. || Uriner. (Voy. *Tomber de l'iau.*)

AGRAFER (S'), v. p. (Acad.) Figurément pour Se saisir, s'accrocher pour se battre. (Clamecy.)

AGRAINS, s. m. pl. Menus grains résultant du vannage du blé ; déchets que l'on donne pour nourriture aux volailles. (Voy. *Agrenailles.*)

AGRAPER, v. a. Prendre, saisir quelque chose qui s'échappe ; agripper (ce dernier mot est français, mais populaire).

> Toujours elle hape
> Ce qu'elle *agrape*.
>
> (AL. GUILLAUME, 1500.)

AGRASSER, v. n. et v. a. Se dit Des grognements de tendresse que la truie fait entendre en allaitant ses petits.

AGRAVER, v. a., **S'AGRAVER**, v. pron. S'engraver : se dit d'Un bateau qui s'engage dans le sable. || *Agravé*, Meurtri, foulé, fourbu ; se dit aussi d'Une bête dans le pied de laquelle un gravier, une *grave*, un petit caillou s'est introduit, ce qui l'empêche de marcher : « Un cheval *agravé* par la marche. » Du latin *gravatus*. (Voy. *Dépiété* et *Engravé*.) || Alourdi, appesanti.

> Un corps qui nous *agrave* et nous abaisse vers la terre.
>
> (PASCAL.)

AGRÉ, s. m. Agrément, approbation. Un métayer, dans une foire, lorsqu'il fait un marché, y stipule l'*agré* de son maître, et réserve son consentement. (Voy. *Si*.)

AGRÉIABLE, adj. Agréable. (Voy. *Agréier*.)

AGRÉIER, v. a. Agréer. Intercalation de l'*i* euphonique. (Voy. *Aghérier*.)

AGRELI, adj. (Voy. *Greli* et *Agherli*.)

AGRENAILLES, s. f. pl., **AGRENIAUX**, s. m. pl. (Voy. *Aghernailles* et *Agroux*.)

AGRENER, v. a. (Voy. *Agherner*.)

AGRICHER, **AGRIFFER**, v. a. Accrocher, agripper. (Voy. *Agraper*.) Ce verbe est aussi pronominal: « Ce p'tit *s'agriche* aux cottes de sa mère. »

AGROLLE, s. f. Corbeau. (Voy. *Grolle*.)

AGROLLER, v. a. Insulter. De *grolle*, nom du corbeau ; *agroller* quelqu'un, serait pousser derrière lui des cris à la manière des corbeaux.

AGROUELLE, s. f. Groseille. (Voy. *Egruselle* et *Groiselle*.)

AGROUER (S'), v. pron. S'accroupir. Dérivé de *grouer*, le même qu'*accrouer*. (Voy. *Agherouer*.)

> Et nous mena en tapinoys et silence droict à la cayge en laquelle il estoit *accroué*.
>
> (RABELAIS, *Pantagruel*.)

AGROULEMENT, s. m. (Nivernais.) Dispute, bataille. (Voy. *Agroller*.)

AGROUX, s. m. (Voy. *Agrenailles*.)

AGUEILLE (on prononce *agu-eille*), s. f. Aiguille. (Voy. *Agulle*.)

> Ung petit cousteau affilé comme l'*agueille* d'ung peletier.
>
> (RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XI.)

> La fronsure des chemises n'ha esté inventée sinon depuis que les lingières, lorsque la poincte de leur *agueille* estoit rompue, ont commencé besoigner....
>
> (RABELAIS, liv. 1er, ch. VIII.)

On voit *esgueille* dans le Roman de la Rose :

> Gard que laisser ne les y vueille,
> Face les oster à *l'esgueille*.
>
> (*Citation du Dictionnaire de Trevoux*.)

AGUÉLER, v. a. (à Decize). S'applique à la préparation des poires dites tapées (Acad.).

AGUIGNER, v. a. Viser, ajuster de l'œil, regarder avec attention. (Voy. *Guigner*.)

AGUILLANNEUF (on prononce *aghillan-neu*), s. m. On a traduit ce mot par *au gui! l'an neuf,* comme étant un vestige des anciennes fêtes gauloises. (Voy. *Guilané* et *Aiguilan*.)

> Les sorciers de Rétiers, qui cherchaient du trèfle à quatre feuilles pour aller à l'*aguillanneuf*.
>
> (NOLL DU FAIL, *Propos rustiques*.)

> Une fois s'avisèrent après boire... qu'il ne falloit pour ce quitter la partie, ains le premier jour de l'an, comme est l'ancienne coutume, aller à l'*aguillanneuf*.
>
> (*Id.*, p. 20[illegible])

> Pour aller à l'*aguillanneuf*.
>
> (RABELAIS, II.)

AGUILLIER (dans ce mot et dans les deux suivants *ui* fait diphthongue), s. m. Aiguillon, longue perche munie, par le petit bout, d'une pointe de fer, et dont on se sert pour piquer les bœufs. (Voy. *Aiguillis*, *Aiguillon* et *Touchouére*.) || Étui à mettre les aiguilles. (Voy. *Tuit*.)

> Lors trait une aiguille d'argent
> D'un *aguillier* mingnot et gent.
>
> (*Roman de la Rose*.)

AGUÏSER, **AGUSER**, **AGÙER** (prononcez *agu-er*), v. a. Aiguiser. On dit *agujer* en Nivernais.

> *Aguiser* un cousteau.
>
> (J. NICOT, [illegible])

Un ver tapi sous les buissons
Qui au laboureur prophétise
Qu'il faut que, pour faucher, *aguise*
Sa faulx et face les moissons.
(REMY BELLEAU.)

|| Circonvenir, tenter. (Voy. *Aller*, *Faire aller*, *Affiauler*.)

AGUISOIRE, AGUSOUÉRE, PIERRE AGUSOUÉRE, s. f. Pierre à aiguiser.

Et qui plus est se cuidant refaire et restablir se frotta à une *pierre aiguisoire*, où il se consomma de moitié.
(NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, ch. II.)

AGULLE, AGULLIS, AGUILLON (*ll* mouillés, *aguille*, etc.), s. m. Aiguille, aiguillon. (Voy. Obs. sur la lettre *L*.)

Et puis me ramaine battant
Et d'un *aguillon* petillant...
(*De l'Asne et dou Cheval*.)

— Du latin *acutus*. Ménage discutait encore si l'on devait dire *agu* ou *aigu*. Marot use des deux orthographes. (GÉNIN, *Illustration*, p. 151.)

AH! L'LA, interj. (Prononcez: *Alela*, *alla*, comme l'*Allah* des Turcs.) Hélas! « *Ah! l'la! faut-i!* » Hélas! quelle pitié! (Voy. *Faut-i!* et Obs. à *Hélas!*)

AHANER, AHANNER, v. n. Souffler, être essoufflé, gémir. Populaire et peu usité, dit l'Académie : est au contraire très-usité chez nous.

Car après avoir *ahanné* longtemps, rêvant.
(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*.)

Quand il eut bien *ahanné*.
(BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*.)

Cependant que j'*ahanne*
A mon bled, que je vanne
A la chaleur du jour.
(JOACHIM DU BELLAY, *Poesie*.)

AHONTIR, v. n. Rendre honteux. Le français possède encore les composés analogues, *déhonté*, *éhonté*.

AÏDE, s. f. Aide, secours. || *Aïde, aïde!* interj. et s. m. Cri des vignerons de Bourges. « Hé ! les autres, venez donc à mon *aïde* (aide) ! » (Voy. *Aider* et *Ajider*.)

Le primat d'Orliens et Ovide
Ramenaient en leur *aïde*.
(RUTEBEUF, *la Bataille des Sept Arts*.)

AÏDER, v. a. Aider, secourir. (Voyez *Ajider* et *Ainder*.) Se dit aussi dans les environs de Paris.

D'une part m'oingt, d'autre me cuist,
Ainsy m'*aïde*, ainsy me nuyst.
(*Roman de la Rose*.)

AÏE, interj. pour exciter les chevaux et les ânes.

AIE, s. f. Eau. Se dit aux environs de Saulieu, Côte-d'Or, vers les limites du Nivernais. (V. *Aigé* et *Néier*.)

AIETÉ, s. f. (Syncope de *aiseté*, qui est inusité.) Aise, joie. — Se dit en Morvan.

AIFE, s. f. Eau, du latin *aqua*, d'où *agua*, *aigue*, *aive*, *ève*, *effe* (dans le Sud). La prononciation *aife* (*ai* très-ouvert) est bien plus usitée que *effe*, mais ce dernier mot a passé dans l'écriture. (Voy. *Effe*.)

AIGEOUÉRE, s. f. Routoir, trou à faire *aiger*, rouir le chanvre.

AIGHERLET, adj. Aigrelet, qui a un goût un peu aigre, un peu acide.

AIGER, v. a. Mouiller, tremper. — Usité à l'infinitif dans la loc. *Faire aiger le chanvre*, c.-à-d. Faire rouir le chanvre.

— *Aigé*, part. (par métaphore). Trempé, transpercé. Se dit d'Une personne qui a été très-mouillée par la pluie: et par pléonasme, *aigé d'iau*, trempé jusqu'aux eaux (Azy). (Voy. *Enfondu* et *Cros*.) || Imprégné d'eau. « Les pommes de terre sont *aigées*, et par suite pourries. » — Trompé par une prononciation fautive, nous avions écrit *hégé* dans la première édition; mais ce mot vient de *aqua*, *aigue*, *aige*, eau. (Voyez *Age* [*être en age*], *Saigouer* et *Assaigouer*.)

AIGNE, s. f. Aine. Du latin *inguen*.

AIGNEAU, s. m. (Voy. *Igneau*.)

Ainsi que j'estois aux champs gardant les *aigneaulx* de mon père.
(BIBLIOTHÈQUE BLEUE, *Jehanne la Pucelle*, p. 255.)

AIGRASSEAU, s. m. Fruit du pommier et du poirier sauvages, ainsi nommé de sa saveur. (Voyez *Croisier*.) || L'arbre lui-même : « Enter des *aigrasseaux*. »

AIGRE, adj. (Acad.) « Une terre *aigre*, » loc. fig., c'est-à-dire imprégnée de matières acides ou ferrugineuses. || Fragile. « Voilà un bois bien *aigre*. » Se dit aussi d'une certaine qualité, mauvaise, des herbes fourragères : foin *aigre*, pré *aigre*. — Le *r*

ne se fait pas toujours sentir, et l'on prononce alors *aighe*. (Voy. *Aigherlet.*)

AIGRET, s. m. (Par syncope d'*aigrelet.*) Raisin vert, verjus. (Voy. *Verdin*, *Vesague* et *Arrache-cou.*)

Personnes amblans *aigrest*, raisins, etc.
(Ord. des rois de France, t. V, p. 676.)

En son saye avoit plus de vingt et six petites bougettes et fasques, tousiours pleines, l'une de *aigrest* qu'il jectoit aux yeulx de ceux qu'il trouvoit.
(RABELAIS, *Pantagruel.*)

|| Fig. Signifie, Un être rabougri, chétif, stationnaire. Une pauvre femme disait, en parlant d'un de ses enfants qui était languissant : « Ma drôlière profite encore, mais c'est ç' pouvre *aigret* que j'ai là, i n' crêt ni n' décrêt. » (Voy. *Arderelle.*)

AIGRETTES, s. f. Aigreurs, rapports aigres. (Voy. *Aiguelasse.*)

AIGUAGE (de *aigue*, eau), s. m. Rosée. Ce mot et quelques-uns des suivants sont dérivés de l'ancien français de la langue d'Oc *aigue* (*aqua*), conservé dans *aigue-marine*, et dans plusieurs noms de villes, *Aigues-Mortes*, *Aigues-Vives*, *Aigues-Bonnes*, *Aigueperse*, *Chaudesaigues*, etc., et se rattachent aux mots *aiguade*, *aigayer*, *aigail*, etc. — *Aiguade* (provision d'eau douce), terme de marine, a une forme analogue. (Voy. *Ainguage* pour *aiguage* et *Meinme.*)

AIGUAS-D'IAU. (Voy. *Agas.*)

AIGUE-JOIGNANT, nom de localité à Saint-Hilaire (Indre), de sa situation au confluent de deux cours d'eau.

AIGUELASSE, s. f. (Voy. *Aiguerive.*)

AIGUERIVE (MAL D') ou **D'AINGRIVE**, s. m. Convulsions des enfants pour lesquelles on allait en pèlerinage à l'abbaye d'Aiguevive, appelée *Aiguerive* dans toute la contrée, près de Montrésor (Indre-et-Loire). (Mot corrompu d'*aigue vive.*)

AIGUEROLLES, s. f. pl. Herbes hautes, dures, du bord des eaux. De *aigue*, eau. « Il y a dans ce pré beaucoup d'*aiguerolles.* » Peut-être aussi doit-on écrire *aigrolles*, dérivé du mot *aigre*. (Voy. ce mot.)

AIGUERON, AIGRON; s. m. Héron ; comme qui dirait oiseau du bord de l'eau. (Voy. *Aingron.*) En italien, *aghirone*.

AIGUIÈRE, s. f. Rigole dans les champs. — *Aiguière*, dans le français de nos jours, ne s'emploie plus que pour désigner une sorte de pot à eau. || Ornière (en Nivernais.)

AIGUILAN, s. m. Petit gâteau de forme bizarre que tous les pâtissiers de Vierzon (Cher) vendent pendant quelques jours des environs de Noël. (Voy. *Aguillanneuf.*)

AIGUILLE, s. f. Timon de charrette, de charrue. (Voy. *Ate*, *Age* et *Parche.*) Les bœufs d'*aiguille* sont les plus forts, les mieux exercés de l'attelage. || *Aiguille de berger*, s. f. Scandix, peigne de Vénus. (*Fl. cent.*) (Voy. *Agulle.*)

AIGUILLETTE (NOUEUX D'). (Voy. *Noueux.*)

AIGUILLIS, s. m. (*ll* mouillés.) Prononcez *aiguillis* : Longue perche armée d'une pointe pour stimuler les bœufs. (Voy. *Aguillier*, *Agulle*, *Agullis*, *Aiguillon*, *Toucher*, *Touchouére* et *Sottiot.*)

AIGUILLON, s. m. Petit bâton pointu dont se sert le laboureur pour piquer les bœufs.

AIGUISER, v. a. Tromper. (Voy. *Aguiser.*)

AIJASSE, s. f. (Voy. *Ageasse* et *Éjasse.*)

AIL D'ASPI, s. m. Muscari à toupet, ou Ail des vignes. (Voy. *Aspi* et *Aillau.*)

AILLANT (L'). Localité près de Néret (Indre). (Voy. *Agland.*)

AILLAU, AILLOU, s. m. Muscari à toupet. || Ail sauvage. (Voy. *Ail d'aspi.*)

AILLE. Prononcé comme *a-gle* (*gl* mouillé), s. f. Aigle (oiseau). — L'*a* est bref, et le mot se prononce d'ailleurs comme l'indicatif Je travaille. Les campagnards donnent ce nom à tout oiseau de proie de grande dimension, tel que le balbuzard et autres ; et ils le font toujours féminin. « Méchant comme une *aille.* » — Pour l'Académie, *aigle* n'est féminin que comme terme d'armoiries ou comme synonyme d'enseigne militaire : Les *aigles* romaines.

AILLEURS, adv. (Acad.) || *D'ailleurs*, loc. adv. D'autre part, d'un autre côté. — Acception différente de celles qui sont admises par l'Académie.

On verra clairement la malice des mauvais, et le mespris dont ils ont usé contre Dieu, et *d'ailleurs* la pénitence des bons, et les effets de la grâce de Dieu.
(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. [illegible])

AIMER (S'), v. pron. Se plaire. « *S'aimer* dans un endroit », s'y plaire, y séjourner avec plaisir.

Je *m'aime* où tu n'es pas.
(MOLIÈRE, *Mélicerte*, acte I, sc. I.)

(Voy. *Émer* et *Eumer.*)

AIMI, s. m. Ami. (Voy. *Emi.*)

AIMIAU, s. m. (Voy. *Amiau.*)

AINDER, v. a. Aider. (Voy. *Aider* et Obs. à *AI.*)

AÎNE, s. m. (s'est écrit autrefois *aisne*, d'*asinus*). Ane, bourrique. Ne se dit que dans certaines parties de la circonscription du Glossaire, notamment aux environs de Bourges et dans l'Ouest. « Aïe! moun *aîne!* » (Voy. *Bardaud* et *Ministre.*)

AÎNÉ, s. m. (se prononce souvent *ain-né*). Premier né.

AINGRIVE, s. f. (Voy. *Aigrive.*)

AINGRON, s. m. (Voy. *Aingueron.*)

AINGUAGE, s. m. Presque seul usité dans l'Ouest. (Voy. *Aiguage.*)

AINGUERON, s. m. Prononciation nasale de *aigueron.* (Voy. ce mot.)

AINSI. (Voy. *Par ainsi, Tout ainsi.*)

AÏOL, s. m. Aïeul. — Au pluriel *aïols.*

Sont-ils aveuglez comme ils semblent, vos pères de la congrégation françoise, soubz lesquels *ayols* seullent (ont coutume) estre guardez, deffenduz et nourriz les multitudes des enfants de la terre jadis beneurée (heureuse), ores (maintenant) convertie en désolation.
(CHRISTINE DE PISAN, *Lamentation sur les maux de la guerre*.)

AIR, s. f. Température. « L'*air* est ben fréde à ce matin. » (Voy. *Froid.*) || Chaleur, vent qui dessèche la terre, les flaques d'eau. (Voy. *Feu.*) || *Air du temps,* locution qui s'emploie dans cette phrase : « On ne vit pas de *l'air du temps,* » comme qui dirait de rien ou de peu de chose. || *Prendre l'air,* loc. Sortir de terre, venir au jour, à l'air extérieur. « La fontaine prend l'*air* à cet endroit. » (Voy. *Respirer* et *Ar.*) || (Par métonymie, le contenant pour le contenu). Apparition fantastique dans l'air, peut-être forme bizarre d'un nuage : « *L'air* revient (c'est-à-dire apparaît comme un revenant) en manière de bœuf gros comme une maison. »

AIRAUX (LES), nom de localité fort répandu, et souvent écrit très-mal à propos *les Zéros.* Dérivé de *airal,* maison, logement. — S'applique aussi, dans le Sud, aux terrains de médiocre qualité. (Voy. *Hérolles* et Roquefort au mot *Eyral.*)

AIRE, s. f. Planche de jardin. « On divise les carrés d'un jardin potager en *aires.* » — Du latin *area.*

AIRÉ, adj. Aéré, en bel air. « Cette maison est ben *airée.* »

AIRÉE, s. f. (Acad.) — *Couché tout d'une airée,* loc. Se dit Des blés que les pluies ont entièrement couchés dans le même sens. (Voy. *Bœuf d'airée* et *d'airiau.*)

AIRER, v. n. (En bas Berry.) Garnir de blé l'aire d'une grange pour le battre.

AIRIAU, s. m. (Voy. *Ariau* et *Bœuf.*)

AIRIÈRE (EN), loc. adv., pour *en arrière.* (Voy. Roquefort et *Airriée.*)

AIROLLES, nom de localité. (Voy. *Hérolles.*)

AIRRETER, v. a. Arrêter : « *Airretez* donc ç'te voiture ! » — On a écrit jadis *airter.* (Voy. Dict. de Lacombe.)

AIRRHER, v. a. Donner des arrhes. (D'Aubigné écrit mal à propos *errer.*)

Erra un petit logis auprès, l'hostesse faisant le marché.
(D'AUBIGNÉ, p. 190.)

AIRRHES, s. f. pl. Arrhes d'un marché. « Donner des *airrhes.* » (Voy. *Airrher.*)

AIRRIÉE, AIRRIÉRE, adv. et prép. (Voy. *Arriée.*)

AISANCE DE, loc. Facilité à ou pour. *Aisance de* faire, *de* descendre, etc.

AISANT, AISI, adj. Aisé, facile, qui procure de l'aisance. (Voy. citation d'un fabliau au mot *Plaisant.*) || Qui est dans l'aisance, dans un état de fortune suffisant pour se procurer les commodités de la vie. || Commode, d'un bon usage. « Un outil ben *aisant.* »

AISCIAU, s. m. (Voy. *Asciau.*)

AISÉ, AISIÉ (C'EST BEN), loc. explétive et ironique ; fin de phrase pour appuyer le récit d'une chose fâcheuse. « Ils l'ont ben tourmenté, *c'est ben aisé!* — Que de peine ils se sont donnée, *c'est ben aisié!* » (Voy. *Malaisié, Assié* et *Ayé.*)

AISES, s. f. Aise, commodités de la vie. — Ce pluriel est employé, suivant l'Académie, dans la locution *prendre ses aises*, très-souvent aussi dans celle-ci : *être à ses aises*, au lieu du singulier *à son aise*; mais elle paraît borner cet emploi à l'adjectif possessif *ses*. Chez nous, on se sert également des autres adjectifs possessifs : « Vous êtes à *vos aises*, ils sont à *leurs aises*. » (Voy. la lettre S.)

Les gens du plat pays du Nivernois estoient fort à *leurs aises* avec les commodités susdites, et les gens des villes, qui aucunement se ressentoient de ce naturel des gens du plat pays et prenoient leurs commodités auprès d'eux, estoient pour la plupart ainsi à *leurs aises*.

(GUY COQUILLE, p. 338.)

|| Dans le sens de Commodément : « Se placer, s'asseoir à *ses aises*. »

Là assis *à nos aises*, dira chacun quelque histoire.

(*Contes de la reine de Navarre*, prologue.)

AISSANTE, s. f. (En Nivernais.) Bardeau. (Voy. *Aissis*.)

AISSE, s. f. Planche, petit ais. On dit « Avoir du pain sur l'*aisse* » (sur la planche) pour « Être dans l'aisance ; n'être pas au dépourvu. » (Voy. *Échalle au pain*, *Tourtier* et *Rognon*.) || Essieu d'une charrette. (Voy. *Aissis*.)

AISSI, AISSIS, AISSIAN, s. m. (Voy. *Aisse* et *Aissante*.) Bardeau. (Voy. *Comptes du receveur de la ville de Bourges*, année 1502, cités par M. Boyer, Mémoires de la Commission historique du Cher, 1860, p. 225.) Une ordonnance avait, dans la crainte des incendies, défendu de couvrir les maisons en *aissis*. — On lit *aissil* (*l* final sans doute muet) dans les comptes de l'Œuvre, fond de Saint-Étienne de Bourges, 1590.

|| *Aissis* (latin *axis*). Essieu de charrette. (Voy. *Aisse*.)

AITRÉE, s. f. Rangée de perches au-dessus de l'aire d'une grange. (Voy. *Châfaud*.)

AÎTRES, s. m. pl. (d'*atrium, atria*). Porche d'une église. « Les *aitres* de la cathédrale.—Attendre sous les *aîtres* l'heure de la messe. » — A Rouen, on dit l'*aître* de la cathédrale pour ce qu'on appelle à Paris le parvis. (Dict. de Trévoux.) — Le même Dictionnaire prétend que lorsqu'on dit Connaître les *êtres* d'une maison, c'est le mot populaire *aître*, appartement, etc., qui a donné, par synecdoque, naissance à cette locution. L'Académie écrit *êtres*.

Ils clorroyent huys et fenestre
Si en seroit plus chault leur *estre*.

(*Roman de la Rose*.)

Dui arcevesques vont avant
Se lui mostrent le pais
Tuz les *estres* et le purpris.

(MARIE DE FRANCE.)

Car vieilles n'ont ne cours ny *estre*.

(VILLON.)

AIVIS, s. m. Avis. (Voy. *Évis*, *Aimi*.)

AJAMBÉE, s. f. Enjambée. (Voy. *Ejambée*.)

C'est à la feste de tous Saints (Toussaint),
Chascun i vient qui ains ains (à qui mieux mieux),
Grands pas et longues *ajambées*.

(Fabliau *de la Court de Paradis*.)

AJAMBER, v. a. Enjamber. (Voy. *Éjamber*.)

AJE, s. f. (Voy. *Age*, de *aia, haia, haja*, basse latinité, qui a fait *haie* par la permutation si fréquente de *j* en *i*) ; a signifié aussi, Bois, forêt : la *Haie-Boutot*, la *Haie-Aubrée*, *Saint-Michel de la Haie*, communes voisines de la forêt de Brotonne, en Normandie. Si l'on applique ici une remarque de M. Léopold Delisle sur la signification la plus ordinaire de *haie* au moyen âge (*Classe agricole de Normandie*, p. 346), ces communes tireraient leurs noms de diverses portions de forêts réservées par le seigneur et circonscrites par des clôtures. (Voy. *Plessis*.)

AJETER (prononciation habituelle de *acheter*), v. a. *J'ajète*, *j'ajèterai*, ou plutôt *j'aj'terai* (par syncope.) — (Voy. Obs. à *E*.)

AJIDE, s. f. Aide, secours, appui. — Plus usité que *aïde*.

AJIDER, v. a. Aider, secourir. Plus euphonique et plus usité que *aïder*. (Voy. ce mot.) — Dérivé du latin *agere*, ou bien d'*adjuvare*; on peut, en conséquence, l'écrire indifféremment par un *g* ou par un *j*. (Voy. *Rajider*.)

À JONCS, loc. (Voy. *Jonc*.)

AJOPER, AIOPER, v. a. Arranger, habiller, et, ironiquement, fagoter : « Comme vous voilà *ajopé !* » (Étymologie, jupe, jupon. — Voy. *Iobé*.)

Ainsi *aioppée* et bien lavée, elle se mit environ son beurre.

(BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*.)

AJOU, AJOUS, s. m. Ajonc (*ulex*, *Fl. cent.*), lande, bruyère. Plusieurs noms de localités en sont dérivés.

les *Ajous*, *le grand Ajou*, *Bride-Ajou* (Indre), et peut-être aussi *Val-d'Ajou* (Vosges). — On distingue deux sortes d'ajoncs, l'*ajou*, le *grand ajou* ou ajonc d'Europe (*ulex Europeus*), et l'*ajou nain* (*ulex nanus*). — Mêlé aux bruyères, ce dernier couvre d'immenses étendues dans les départements du Cher et de l'Indre, où l'on dit « couper, faucher des *ajous* », pour en faire de la litière aux bestiaux. (V. *Éjon.*)

AJUS, s. m. Quantité de lait que donne une vache, une chèvre, etc., chaque fois qu'on l'*ajute*. (Voy. *Ajuter.*)

AJUTER, v. a. Niveler. (Voy. *Jut.* || *Ju, jut* est le participe du verbe *gésir*, qui répond au latin *jacere*, être étendu. De là les mots *jut*, *jute*, appliqués au mot Terrain pour signifier, Nivelé: *terre jute*, c'est-à-dire *terra jacens*, terre bien couchée, où il n'y a ni creux ni élévations. *Ajuter* signifie donc Mettre au *jut*, au niveau, et par conséquent niveler. || *Ajuter*, dans le sens de Traire les vaches, ne se rapporte pas à la même racine que le précédent: peut-être se rattache-t-il soit au mot *jus*, *juteux*, et alors il vaudrait mieux dire *éjuter*, soit au latin *adjuvare*, aider, soulager. (Voy. *Alayer.*) || *Ajue*, dans le Roman de la Rose, est employé pour *aide*. — On dit encore dans la haute Auvergne *adjeuda* pour Traire. || *Ajuter*, par extension des autres significations, a été employé dans le vieux français pour Accoucher.

..... Ke la comtesse Marie sa feme ki ert remese enchainte en Flandres, si *ajut* d'une fille.

VILLEHARDOUIN, p. 118.

AL, ALLE, pron. pers. Lui, elle. — Usité au masculin dans une partie seulement du Nivernais (dans le Bazois et en Morvan.) — On dit d'un homme : « Comme *al* a dit ; *al* est allé, etc., etc. ; » et d'une femme: « *alle* a dit. » — N'a point de rapport avec les formules respectueuses de l'italien, *lei*, *sua eccellenza*, qui ne s'emploient qu'en s'adressant à un supérieur. Par un singulier contraste, en allemand, le pronom *er* (3e personne), employé en parlant à un inférieur, est plus que familier : il est presque méprisant. — *Alle* s'emploie au pluriel comme au singulier : « Ceux femmes, *alle* ont dit. » (Voy. *A*, pron., et *Elle.*)

ALAN, s. m. Élan, mouvement subit : « Prendre soun *alan* pour sauter un foussé. » (Voy. *Lambrie*, et les lettres *A* et *E*, pour leur remplacement l'une par l'autre.)

ALANGUÉ, adj. Qui a la langue bien pendue, la parole facile. (Voy. *Bagou.*)

ALARDE, s. f. Pièce de bois mobile, que l'on place verticalement de chaque côté d'une charrette, tantôt pour soutenir le haut des ridelles, tantôt pour retenir le chargement. On se sert quelquefois d'une *alarde* comme d'un levier. (Voy. *Arde* et *Paumelle.*) — Dans nos campagnes, lorsqu'on transporte un mort au cimetière sur une voiture à bœufs, on ne manque jamais d'ôter les *alardes* de leur place et de les coucher à côté de la bière. La cérémonie terminée, on relève seulement deux de ces *alardes*, que l'on place, l'une en avant, l'autre en arrière. Cela, dit-on, se pratique pour empêcher l'âme du défunt de suivre la voiture à son retour. (Voy. *Élarde*, *Echalle de chârte* et *Allegrain.*)

ALARDIER, s. m. Traverse de la charrette qui porte les *alardes*. (Voy. *Charti.*) || Toute pièce de bois propre à servir de levier.

ALAYER, v. a. Élaguer. « *Alayer* un arbre. » Est-ce une simple forme euphonique? Cependant, Roquefort cite dans le même sens : « *allagayer*, *allayer*, élaguer, retrancher (en latin : *alleviare*), alléger; et *allégier*, soulager, rendre léger ; » ce qui mettrait sur la voie de la locution suivante : || *Alayer* une vache, la disposer à donner son lait. (Voy. *Ajuter.*)

ALAYEUR, s. m. Élagueur. (Voy. *Alayer.*)

ALBERT, nom d'homme. C'était un fameux docteur de Paris, philosophe et savant théologien, du temps de saint Louis, et qui passait pour magicien et sorcier.

Nos paysans désignent, sous les noms de grand et petit *Albert*, deux livres de magie qui donnent un immense pouvoir à ceux qui peuvent y lire et qui savent s'en servir. Les sorciers qui possèdent le grand *Albert*, autrement dit le grand Gôt (voy. ce mot), sont bien plus puissants que ceux qui n'ont à leur disposition que le petit. Rien ne leur est impossible.

ALBOUFFE, ALBOUSSE, s. f. Étincelle.

ALE, s. f. Aile.

Depuis que décretz eurent *ales*.

RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV., ch. LII.)

Rabelais écrit *aesle*, comme *aer* pour *air*. On l'a écrit aussi avec deux *l*. (Voy. *Vergne.*)

A Nicolas de Montchesne, orfèvre, pour avoir nestoye une auge de cuyvre et en iceluy faict des *alles* et deux bras pour tenir un reliquaire...

(*Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet*, 1517-1510.)

|| *Ales*, larges bords de l'ancien chapeau berrichon.

ALÈGNE, s. f. (dans l'Ouest). Alène. (Voy. *Alogne.*)

ALERON, s. m. Aileron d'oiseau, de volaille. (Voy. *Ale.*) || Mur élevé en demi-pignon pour soutenir un comble à un seul versant, un appentis. « Un mur en *aleron.* »

ALÉSER, v. a. User par le frottement (terme de métallurgie), régulariser, polir l'intérieur d'un cylindre. « *Aléser* un tuyau, un canon. » (Voy. *Aliser.*)

ALÈTES, s. f. pl. Branches de genêt avec lesquelles on fabrique des balais pour la grange. — Le genêt lui-même : champ où il ne vient que des *alètes*. — Risquons une étymologie : les siliques du genêt éclatent quand elles sont mûres et dispersent leurs graines ; les valves se relèvent alors comme de petites *ales* (ailes), des *alettes*.

ALETON, s. m. Les grains légers du froment, à balles adhérentes, que l'on sépare avec le balai d'*alètes*. (Voy. *Hauton*, *Alètes*.)

ALEUVE, s. m. Élève, en parlant des animaux. « Un bon pays d'*aleuve*. » D'où *alevin* (Acad.), menu poisson qui sert à peupler les étangs.

ALEUVER, v. a. Élever. « On *aleuve* ben du bestiau dans ce domaine. »

ALFESSIER, s. m. Terme de mépris pour désigner un homme de rien, un *Jean-fesse* : « Il s'est entendu pour me tromper avec deux ou trois *alfessiers*. »

ALICHÈRE, s. f. (Corrompu d'*archal.*) Claie à nettoyer les grains. On passe le grain à l'*alichère*. (Voy. *Archal.*)

ALICOT, s. m. Petit obstacle ; bois recepé qui fait saillie. (Voy. *Sicot*.)

ALIDER, v. n. (Voy. *Élider.*)

ALIE, s. f. (Se dit dans l'Est.) Syncope de *Alise*, fruit de l'alisier. (*Sorbus torminalis*. *Fl. cent.*)

ALIGRE, adj. (En Nivernais.) Maigre. « Cheval *aligre*. » — Serait-il dérivé d'*allègre*, dispos ?

ALIPIAUX, s. m. plur. Mot composé de *ale* (aile) et *pied*. — Traîner les *alipiaux*, loc. Être exténué ; fig., traîner l'aile et le pied.

ALISER, v. a. (Voy. *Aléser.*)

ALISON, s. m. Ver de la viande, né dans la chair corrompue. (Voy. *Liron.*)

ALLANT, adj. Alerte. || Coulant, rond en affaires. « Il n'est pas *allant*, il ne terminera pas vite ce marché. »

ALLEBOTTE, s. f. (Voy. *Abelotte*, *Hallebotte*, etc.)

ALLEGRAIN, s. m. Ridelle de charrette ; sorte de claire-voie mobile qui se place de chaque côté d'une charrette pour retenir le chargement et l'empêcher de porter sur les roues. (Voy. *Arde* et *Échalle de charrette.*)

ALLÉLUIA, s. f. Oxalide. (*Oxalis acetosella*, *Fl. cent.*) — (Voy. *Oseille de bûcheron*, *Pain de coucou.*) — Ainsi appelée parce qu'elle fleurit quand on chante *Alleluia* dans les églises, au temps de Pâques. (Dict. de Trévoux.)

ALLENTI, part. et adj. Languissant.— Dérivé de de *lent*, *lenteur*.

ALLER (Acad.), v. n. Les divers temps de ce verbe varient beaucoup en Berry.

Ind. prés. — *Je vas*, etc. Comme en français (forme dérivée du verbe latin *vadere*), *j'allons* ou *je vons*, etc., *il allont* ou *i vont*. (A Argenton, Indre, on dit : *Je vé, où qu'a vé,* pour Je vais, où va-t-il ?)

Imparf. — *J'allais*, etc., *j'allions* ou *j'allains* ou *j'alliens*, etc., *il alliont* ou *il allaint*. — (Obs. *Ai* devient nasal dans les pluriels.)

Passé défini. — *J'allis, tu allis* ou *t'allis, il allit*, *j'allimes* ou *j'allires*, *vous allites* ou *vous allires*, *il allirent*, — ou *je fus*, etc., *je fures*, *vous fures*, *i furent*.

Madame, hier matin me partis de Lyon et m'en *alis* à la Héronnière où est le roy...

(*Lettres de Louis XII*, t. II, p. 189.) (Voy. *Demeurer*.)

Je m'en *allis* dans un bois à l'ombrette
Ou me couchis dessus la fraische herbette.

(Gratian Dupont, *Controverse des sexes masculin et féminin*.)

Fut. — *J'allerai* ou comme en français *j'irai* (forme dérivée du verbe latin *ire*), *j'irons* ou *j'iromes*, etc. — *J'allerai*, logiquement si conforme à l'infinitif, n'a guère été recueilli par nous que de la bouche des enfants. *J'irai* retourne à la racine

latine *ire*, *j'allerai* reste fidèle à la racine française.

Condit. prés. — *J'irions* ou *j'irains*, *il iriont* ou *il iraint*.

Impér. — *Va-t-y-en* pour *vas-y*. (Voy. *Déva*.) A Cluis, *allins* pour *allez !*

Subjonctif prés. — *Que j'alle*, *que t'alles*, *qu'il alle*, *que j'allions* ou *que j'alliens*, *qu'il allent* ou *qu'il alleint* et *qu'il allaint*. On remarquera que le berrichon s'abstient régulièrement, au singulier comme au pluriel, d'admettre la lettre *i* dans la première syllabe : le français, moins conséquent, dit d'une part que j'*aille* et d'autre part que nous *allions*. (Voy. *Valoir*, *Falloir*.)

Impart. — *Que j'allisse*, *que t'allisses*, *qu'il allit*, *que j'allissions*, *que vous allissiez*, *qu'il allissent*. (Voy. *Il*.)

> Ung de ses escuyers nous vint à l'encontre dire que nous *allissions* bellement de paour de l'esveiller.
>
> (JOINVILLE.)

|| *Aller l'autre*. Être accompagné, aller avec une autre personne. — « Je n'irai pas seule, disait une femme d'Herry ; faut *aller l'autre*. » || *S'en aller*, se dit d'Un vase qui laisse échapper les liquides.

|| *Aller en blonde*, loc. Aller en bonne fortune, faire l'amour. (Voy. *Blonde*.)

|| *Aller*, dans le sens du verbe Avoir. (Voy. *Avoir*.)

|| *Aller*, dans le sens du verbe *Être*. (Voy. *Être*.)

|| *Faire aller*, loc. fig. Abuser quelqu'un, lui donner de faux renseignements, le promener (Acad.). (Voy. *Affiauler*, *Aguiser*.)

ALLIANCER (S'), v. pr. (en Nivernais). Se réunir, se rassembler dans un but déterminé, pour une fête par exemple. Ne se dirait pas d'un mariage. « Si vous vouliez, je nous *alliancerains* pour faire mardi gras. »

ALLICHER, v. a., pour *allécher*. (Voy. *Licher*.)

> *Allecher*, *allicere*, attraire et allecher, *delectare*.
>
> (NICOT, *Trésor de la langue françoise*.)

ALLOCHON, s. m. Alluchon, dent de roue d'engrenage d'un moulin. (Voy. *Rouet*.) On lit *aloichon* dans la citation ci-après.

> Deux roues garnies de fusees et d'*aloichons*.
>
> (*Compte de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 1468.)

ALLONGEANT (EN), loc. Se dit de Choses disposées longitudinalement, en lignes. « Voitures de fumier placées *en allongeant* dans un champ. »

ALLOTÉ, adj. Fatigué, fourbu. (Se dit dans l'Est.) — *Halloter*, en patois normand, agiter horizontalement un van, un tamis.

ALLOTIR, v. a. Partager, lotir, diviser.

ALLUCHER, v. a. Exciter, animer. (Voy. *Actiouner*.)

> Luxure est un péchiés que gloutonnie *alluche*.
>
> (*Testament de Jean de Meung*.)

ALOGNE, s. f. Alène. (Se dit dans l'Est.) — (Voy. *Alègne*.)

ALOIGNÉE (A L'), loc. Loin, au loin. (Nivernais.)

ALOIGNER, v. a. Éloigner. (Voy. Roquefort.)

ALORDÉ, adj. Simple d'esprit : « Il parle comme un *alordé*. » (Voy. *Lordaud*.) Du français *alourdi*.

ALORDIR, v. a. (Voy. *Élourdir*, *Elordir*.)

ALORDISSEMENT, s. m. Étourdissement. (Voy. *Envornement*.)

ALOUETTE (TÊTE D'), s. f. Centaurée jacée. (*Fl. cent.*) (Voy. *Tête de prache*.)

ALOURÉ, adj. Alourdi, appesanti, rassasié. — *Alloury*, nom propre en Nivernais.

ALOUSER, v. a. Induire quelqu'un en erreur, lui faire illusion. — Du latin *lusus*. (Voy. *Amalocher*.)

ALOUVETTE, s. f. Alouette. Voyez la Pastourelle de *l'alouvette*, trouvée par M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, dans un manuscrit du XIVe siècle de la bibliothèque Bodléienne, à Oxford. (*Archives des missions scientifiques et littéraires*, Ve vol., p. 100.)

C'est une scène où l'on dirait que Shakspeare s'est inspiré pour son Roméo et Juliette. (Voy. la citation au mot *Mentir*.)

ALOYARD, s. m. Peuplier noir, et par suite toute espèce de peuplier. (Voy. *Bouillard* et *Ayard*.)

ALUMELLE, s. f. Épée, lame d'un couteau de campagne, d'un outil. — Par prosthèse du latin *lamella*. Ce mot est noté comme vieux dans le Dictionnaire de l'Académie. On trouve aussi dans les auteurs *alemèle* :

> Coutel nous fet sans *alemele*.
>
> (*Bataille des VII ars*. A la suite des œuvres de Rutebeuf.)

> Quand Porcia sut la triste nouvelle
> De son mari Brutus, mort estendu,
> Oultrer voulut son pis d'une *alumelle*,
>
> (Fr. FORCADEL.)

Il me souvient d'une *alumelle*,
Laquelle estant luisante et belle,
Se vouloit d'ung manche garnir
Afin de cousteau devenir.

BONAVENTURE DES PERIERS.

Long pan d'un bâtiment. (Voy. *Goutteriau* et *Basse goutte.*)

ALUNE, s. f. Bourdon, mouche à miel. On dit au figuré, d'Une personne en colère, « qu'elle est chaude comme une *alune.* » (Voy. *Chaud.*)

ALURÉ, adj. Déluré, qui a les allures dégagées. (En Nivernais.)

AMALADER, v. n. (Se dit dans l'Est.) (Voy. *Emmalader.*)

AMALOCHER, v. a. (Se dit dans l'Est.) Tromper quelqu'un par un raisonnement spécieux. (Voy. *Abaleger* et *Alouser.*)

AMANCHE, s. f. (Voy. *Emmanche.*)

AMANCHER, v. a. (Voy. *Emmancher.*)

AMAR, adj. Amer. Notre prononciation est restée plus près du latin *amarus.* (Voy. Roquefort et le mot *Emer.*)

AMARRON, s. m. (Voy. *Améron.*)

AMARTUME, s. f. Amertume. (Voy. *Amar.*)

AMAS, s. m. Action d'amasser, de récolter : « Ce qu'il y a de blé dans ce champ ne vaut pas l'*amas* », c'est-à-dire la peine ou les frais. — On dit d'un avare : « Il aime trop l'*amas.* »

AMASSEMENT, s. m. Amas, monceau.

AMASSER, v. a. Ramasser.

Un petit fagot de bois qu'ils m'avoient fait *amasser.*

NOEL DU FAIL, *Propos rustiques.*

|| Contracter, gagner. « *Amasser* du mal. » (Voy. *Mal.*) « *Amasser* la chaud. » (Voy. *Chaud.*)—Se dit aussi neutralement d'une plaie en suppuration : « J'ai mis eune broche à mon chevau, alle a ben *amassé;* » il s'y est *amassé* beaucoup de pus.

AMAUJETER, v. a. Mener à mal, gâcher une chose, en tirer mauvais parti : « Ce père a *amaujeté* sa fille », c'est-à-dire, l'a mal mariée. (Voy. *Méjeter* et *Démauvartir.*)

AMBITIOUNEUX, s. m., et adj. Ambitieux. — *Ambitieux* est plus près du latin *ambitus*, et *ambitiouneux* dérive immédiatement du français *ambition.*

AMBLÉE, s. f. (Mouillez *bl.*) Branche tordue en corde, hart qui sert à fixer la perche de la charrue au joug des bœufs. (Voy. *Étré*, *Chargeouère* et *Ariau.*) — *Amblet* ou *ambiet* dans le vocabulaire du haut Maine, qui renvoie à Du Cange, v° *Amblacium.*

ÂME, s. f. Fond. « Jusqu'à l'*âme* », jusqu'au fond, jusqu'à la corde. « Cette route est usée jusqu'à l'*âme.* » || Toute partie intérieure de certaines choses, l'*âme* du feu ; — les *âmes* d'une volaille : la rate et autres viscères mangeables. L'Acad. dit dans le même sens, L'*âme* d'un fagot, etc.

AMÉCHÉE, s. f. (Voy. *Méchée.*)

AMÉJER (S'), v. pron. Être étonné, inquiet. (Voy. *Eméjer*, *Emoyer* et *Apanter.*)

AMEMBRÉ, adj. Qui a perdu un membre ; démembré. || Impotent, qui n'a pas l'usage de ses membres. (Voy. *Incament.*)

AMENAGE, s. m. Action d'amener, de conduire; conduite, dans le sens du Dict. de l'Académie. On dit : « Payer à un commissionnaire l'*amenage* des bestiaux à la foire. » || Se dit aussi dans le sens de notre acception d'*amener*, produire. (Voy. ce mot.) « Ç't âbre est d'un boun *amenage* », c'est-à-dire, d'un bon rapport.

AMENDAGE, s. m. (En Nivernais.) Engraissement des animaux.

AMENDER, v. a. et n. Engraisser, s'engraisser. « Il a *amendé* de bons bœufs ; voilà des bœufs qui *amendent* bien. » L'Académie ne relate que le sens général et neutre de Faire des progrès vers un meilleur état.

Vous me semblez bien *amender* et creuë (crue),
Que Dieu vous croisse encores plus prospère.

(CL. MAROT.)

— Pour *amender* promptement des bœufs, il faut, dit-on, se procurer du foin de trois paroisses, que l'on fera manger à ces animaux, à certains jours, avec une fourche fabriquée exprès. Il faut de plus, le jour de Noël, envoyer les bœufs boire à minuit, et bien se garder, lorsqu'ils reviennent à l'étable, d'y laisser entrer celui qui les a conduits à l'abreuvoir et qui les en ramène. On devine que ce conducteur

mystérieux n'est autre que le diable. (Voy. *Georgeon.*) || Par extension : Bénir. « Dieu *t'amende!* » c'est-à-dire Dieu te bénisse ! (Voy. *Bénissoué.*)

AMENDON, AMENDILLON, s. m. La part à Dieu, ce que l'on donne en outre de la mesure ou du nombre, en faisant livraison d'une marchandise : « Vous me vendez une pinte de lait, un cent de pommes ; donnez-m'en un peu plus pour l'*amendon.* » Dérivé de *amender*, améliorer : l'*amendon* améliore le marché. (Voy. *Chiquet, Crue.*)

AMENER, v. a. (Acad.) Fait souvent par syncope, au futur de l'indicatif : j'*amerrai*, j'*amerrons*, etc., pour j'*amènerai*, nous *amènerons;* et au condit. prés. : j'*amerrais*, etc., j'*amerrions*, etc. (Voy. *Prendre, Laisser* et *Bailler.*) || Produire: « Cet arbre *amène* de beaux fruits. — La vache a *amené.* — Cet enfant profite ; il *amène* tout à la fois la grousseur et la hauteur. » || Faire croître: « L'soulé *amène* ben l'blé. » || Employé à l'impératif et par voie d'interjection pour renforcer l'idée de la production, pour montrer qu'elle est abondante. « La semaille a ben réussi : *Amène! amène!* » (Voy. *Hardi.*)

AMENUISER, v. a. Diminuer, amoindrir. L'Académie ne mentionne ce mot que dans le sens propre. Dans le vieux français il était employé au figuré : l'est-il encore ainsi chez nous ? Nous n'en répondrions pas.

Si vouldroit elle *amenuiser*
Sa renommée, et son honneur
Par parole faire mineur.

(*Roman de la Rose.*)

Ensi s'en aloit li ost *amenuisant* cascun jour.

(Villehardouin, p. 55.)

AMÉRON, AMÉROU, s. m. Camomille. Se dit principalement de La camomille fétide. (*Fl. cent.*) Cette plante s'emploie dans l'opération qui consiste à recueillir les essaims d'abeilles. On en suspend une poignée à la branche que l'essaim a quittée, afin de l'en dégoûter. (Voy. *Maroute* et *Masoute.*)

— S'applique aussi en Champagne à d'autres plantes que la camomille, telle que l'*iberis amara.* (*Fl. cent.*)

AMÉSER, v. a. (Se dit dans l'Est.) Apaiser: « Il *s'amésera,* » il deviendra plus raisonnable.

AMEUDRE (on prononce *ameude*), v .a. Émoudre, aiguiser. (Voy. *Émeudre.*) — L'*o* du verbe français reparaît dans le participe *amoudé* et *amoudu;* on dit aussi *amoulu.* || Fig. Mettre en train, en état de servir. Une machine, une usine est bien *amoudée*, marche bien, est en bon travail. « Le haut-fourneau est bien *amoudé* à marcher avec cette espèce de minerai. » (Voy. *Émoudu.*)

AMEULER, v. a. Mettre en meule, comme entasser vient de tas.

AMIAU, s. m. Cuvier de vendange.

— Une ordonnance de la mairie de Bourges, pour l'année 1611, « fixe la taxe d'entrée en ville de l'*esmeau* de vendange à 4, 6 ou 7 sous », suivant que la voiture était attelée de un, deux ou trois chevaux, et l'*amiau* plus ou moins grand. (Voy. *Emiau* et *Cuve-charrouère.*)

AMIAUTÉ, s. f. Amitié, galanterie. (Beuvron, Nièvre.)

AMICABLEMENT, adv. Amicalement.

AMIELLER, v. a. (Voy. *Emmiauler.*)

Amieller, attraire par miel et douceur de paroles.

(J. Nicot, *Trésor de la langue françoise.*)

AMIGNARDER, AMIGNAUDER, AMIGNOUNER, v. a. Caresser, flatter. (Voy. *Embellir.*)

Par la foy de mon corps, tu dis vray. Sache donc s'il sçait labourer et essaye-toy de le retenir, luy donnant quelque paire de souliers et quelque vieil capuchon. Flatte-le et l'*amignarde* et lui donne à manger son saoul.

(Antonin Lemaçon, *Traduct. du Décaméron de Boccace*, 3e journée, Nouv. 1re.)

Elle l'*amignonna* si honnêtement en paroles et en quarts d'œil.

(G. Sand, *François le Champi.*)

Je croy qu'au monde n'y a fame
Qui ait plus d'*amignonnemens.*

(*La Tarantule*, vieux poëme du XVIe siècle, cité par M. Philarète Chasles, *Journal des Débats* du 28 décembre 1856.)

— On lit aussi dans le Dict. de Trévoux : *amignoter*, dans le même sens.

AMIJOLER, v. a. Enjoler, séduire. (Voy. *Emmiauler.*)

AMILOCHER, v. a. (Voy. *Miloche, Mule, Muloche* et *Amulocher.*)

AMIQUIÉ, s. f. Amitié.

« La meilleure médecine que l'on pourroit bailler à votre fille, ce seroit un biau et bon mari pour qui alle eût de l'*amiquié.* »

(Molière, *le Médecin malgré lui*, act. II, sc. I.)

|| Fig. Adhérence physique ; par exemple, d'une terre compacte qui s'attache aux pieds : « Terre de boune *amiquié*. » (Voy. *Amiquieux.*)

Cette prononciation serait un vestige de la prononciation latine du mot *amicitia*, si, comme le pensent quelques savants, les Romains donnaient au *c* la valeur du *z* grec. (Voy. Obs. à *QUI.*)

AMIQUIEUSEMENT, AMITEUSEMENT, AMITIEUSEMENT, adv. Amicalement.

Pour la première fois qu'elle me parle si *amiteusement.*
(G. Sand, *Claudie*, act. II, sc. x.)

AMIQUIEUX, AMITEUX, AMITIEUX, AMITOUX, adj. Amical, affectueux, qui témoigne de l'attachement. (Voy. G. Sand, *la Petite Fadette.*)—On dit, par une métaphore transposée du sens figuré au sens propre, d'Une terre, « qu'elle est *amitieuse* ou *amiquieuse* des pieds, de boune *amiquié* », quand elle est grasse et s'attache aux pieds. (Voy. *Patter.*)

AMISÉRABLER, v. a. Maltraiter, mettre à mal. « Il l'a roué de coups ; il l'a *amisérablé.* — Il est tombé du haut du toit, il s'est *amisérablé.* » (Voy. *Abimer.*)

AMITOUSER, v. a. Rendre doux, docile.—*Amistouzara* en gascon ; *omistouna* en limousin. (Voy. *Mitouser.*)

AMMIELLER, v. a. Prononcez *an-mieller*. (Voy. *Amieller.*)

AMODÉE, s. f. Terrain, espace où on peut *moder* les bêtes :—« Ç' domaine a ben eune boune *amodée.*»

AMODER, v. a. (Peut-être pour *amover*, du latin *amovere.*) Se débarrasser d'un importun, l'éconduire vite et avec rudesse. — Conduire les bestiaux aux champs, les chasser devant soi. *Amodeles, mon vâlet !* (Voy. ce mot), cri des bergères du haut Berry à leurs chiens.

AMODURER, AMOUDURER, v. a. Adoucir, calmer, apaiser. « *Amodurer* du vin », y mettre de l'eau. (Voy. *Moudure.*) Dérivé du latin *modus*, mesure, tempérament.—On trouve *amodérer* dans le passage suivant :

Et au milieu de ces deux (régions) est le siege
De deux encor que Dieu, qui tout ouvroit,
Amodera par chaud meslé de froit.
(Marot.)

AMOGNES (LES). Contrée du Nivernais dont l'étymologie peut provenir de ce qu'elle a été originairement défrichée par des moines (de *monachus*. voy. Roquefort, v° *Mogne*). A l'appui de cette étymologie, *as mognes*, terres aux moines, Guy Coquille ajoute (p. 351) : « Car en toutes les paroisses de ceste contrée les moynes de Cluny sont les curés primitifs et patrons. » — A la fête de la Bonne-Dame de septembre, vingt-sept paroisses des Amognes allaient en pèlerinage au monastère des Bénédictins de la Charité (la fille aînée de Cluny). — Dans les environs de Saint-Benin-d'Azy, chef-lieu de ce petit pays des Amognes, il existait une maladrerie ; un des champs voisins se nomme encore Champ de l'hopitau.—D'autres pensent qu'*Amognes* dérive d'*amoneen*, mot celtique signifiant Laitage, et par extension, sans doute, pays de pâturages.

AMOGNON, AMOGNOT, s. m. Habitant des Amognes. « Une *Amognotte*, » femme des Amognes. — La famille de Lamoignon (*l'Amoignon*) était originaire du Nivernais, et ses armes existent encore au château de Dunphlun (voy. *Dun*), près d'Azy, qu'elle possédait vers 1557.

|| Sobriquet, comme Champagne, la Brie, etc.

AMOIRON, s. m. (Voy. *Améron.*)

AMOISOUNER, v. a. Donner à bail une terre, le prix étant fixé en une quotité déterminée de grains, quelle que soit la récolte obtenue par le fermier. Si ce bail se prolongeait, ce serait une sorte de rente en nature. Très-usité du côté de Valençay (Indre). Il faut écrire *amoisouner* qui a de l'analogie avec *amodier*, et non pas *amoissonner* qui impliquerait une autre idée. || Couper par *moisons*, par morceaux d'une longueur déterminée : « Ce bois à brûler est mal *amoisouné* », c'est-à-dire, il n'a pas la longueur convenue, ou les morceaux n'ont pas tous la même longueur. (Voy. *Moison* et *Moisouner.*)

AMOLUMENT, s. m. Munition pour aller à la chasse. (Voy. *Amounition.*) D'*emolumentum?* en latin, réussite.—En effet, un chasseur sans munitions n'aurait guère de succès. || Outil, instrument. (Voy. *Amoudé.*)

AMOMON, s. m. (Voy. *Pommier d'amour.*)

AMORTIE, s. f. (Terme de marine fluviale.) Endroit de la rivière où il n'y a pas de courant, où la force de l'eau est amortie.

AMOUCHAU, s. m. (Voy. *Émouchau* et *Ecouette*.)

Ceux qui ont eu la maladie contagieuse et qui vendent du vin à pot feront mettre un grand baston blanc au dessoubs de l'*amoucheau* avant que le faire crier par la ville.

(*Registre des délibérations et ordonnances de la ville de Bourges*, 1627-1620.)

AMOUDÉ, AMOUDU, AMOULU, part. passé de *ameudre*. (Voy. ce mot.)

AMOUGNES, nom de localité. (Voy. *Amognes*.)

AMOUGNON, s. m. (Voy. *Amognon*.)

AMOUILLANTE, adj. Se dit d'Une vache prête à vêler, commençant à rejeter le liquide qui annonce le moment de mettre bas.

AMOULIR, v. a. pour Amollir. — Se dit de La chaux amortie. (Canton de Brinon, Nièvre.)

AMOUNÈTER, AMONÈTER, ADMONÈTER, v. a. Reprendre, remontrer, réprimander. — *Admonester* est resté français dans le style de palais.

Là où aulcun justicier aura pris le corps et les biens-meubles d'aulcun bourgeois du roy..... le justicier sera *amonesté* qu'il rende le corps et les biens-meubles.

(*Ancienne Coutume du Berry*.)

|| Prêcher. « C'est un curé qui *amounète* ben. »

AMOUNITION, s. f. Munition. Prosthèse de la lettre A. Voy. Obs. à *A*. Pour aller à la chasse, il faut avoir des *amounitions*, c'est-à-dire de la poudre, du plomb, etc. — *Ammunition*, en anglais. || *Pain d'amounition*, loc. Pain de munition. Le Dict. de Trévoux qualifie cette locution de corrompue. Cependant il rapporte l'opinion plausible de Ducange qui explique *amonition* par Subsistance (de *amonitio*, basse latinité). (Voy. *Amolument*.)

AMOUR, s. m. Émulation. *Pour l'amour*, loc., à l'envi: « Ils courent *pour l'amour* les uns des autres », c'est-à-dire A l'envi les uns des autres.

AMOURETS (LES). Localité près de Montlevic (Indre).

AMOURETTE, s. f. Lychnide, fleur de coucou. (*Fl. cent.*) — *Amourette tremblante*. Brise moyenne, espèce de graminée. (*Fl. cent.*)

AMOUREUX, s. m. Faucheux, espèce d'araignée des champs, ainsi nommée parce qu'on l'emploie dans la divination. (Voy. *Putain*.)

AMPOULER, v. n. Se dit Du boursouflement de la peau par des ampoules. « Les brûlures font *ampouler* la piau. » (Voy. *Oliver*.)

AMULOCHER, v. a. Mettre du foin en meule, en tas. (Voy. *Amilocher*, *Miloche*, *Mule* et *Muloche*.) — On trouve dans Raymond (Supp. au Dict. de l'Académie) *Amulonner*, dans le même sens.

AMUNITION, s. f. (Voy. *Amounition*.)

AMUSAGE, s. m. Amusette. « C'est un joli p'tit *amusage*. » (Voy. *Amusouére*.)

AMUSER LE TEMPS, loc. Perdre le temps en niaiseries. (Voyez *Chauchon*.) La locution du français actuel, *amuser le tapis*, a un sens différent ; c'est perdre le temps en vaines propositions, ne rien conclure. (Voy. *Muser*.)

AMUSEUX, s. m. Enjôleur. « Un *amuseux* de filles. » (Voy. *Ancreire*.)

Vous êtes qu'un *amuseux* de filles;
Allez-vous-en.

(*Chanson de bergère recueillie à Bengy-sur-Craon*.)

Adieu, galant trompeux,
Amuseux de fillettes;
Tu as mon cœur en gage,
A présent tu t'en vas.
En passant la rivière,
Galant, tu périras.

(*Comment l'amour se fait, chanson recueillie à Bengy-sur-Craon*.)

La poésie campagnarde n'est pas toujours rimée et se contente de la cadence : le Glossaire en contient plusieurs exemples. (Voy. *Anriver*, et d'autre part le mot *Rimouére*.)

AMUSOUÉRE, AMUSOIRE, AMUSANTENNE, s. f. Amusement, drôlerie, conte. (Voy. *Amusage*, *Divartissoué*.)

Je ne puis moins en faveur de cette chétive condition ou mon aage me pousse, que de lui fournir de jouets et d'*amusoires* comme à l'enfance.

(MONTAIGNE, l. v. III, ch. x.)

AN, s. m. Au lieu d'*année* dans la locution *d'an en an*, d'année en année.

Mais comme les tailles et subsides se sont accreuz presque *d'an en an*, les officiers et procez se sont multipliez.

(GUY COQUILLE, p. 338.)

ANC (le *c* se prononce toujours), prép. conjonctive. Avec. On dit *Anc et* devant une consonne :

« Je suis parti *anc et lui* » ; *anc* seul devant une voyelle : « Je suis parti *anc* elle. » (Voy. *Anre.*) — De l'italien *anche,* aussi, ou plutôt par contraction de *anvec.*

L'ange Gabriel
Qui descend du ciel
Anc son p'tit pot d'miel,
Demande à Marie.....

Vieux noel berrichon.

ANCELÉE, s. f. Grande toile d'araignée qui pend aux solives des étables. (Voy. *Arantèle.*)

ANCHE, s. f. Robinet ou cannelle qu'on place à une cuve. (Voy. *Dousi.*) On achète du vin à *l'anche* de la cuve, sans l'avoir préalablement mis en pièce. Le Dict. de Trévoux prétend, d'après Borel, que *anche* et *ancheau* se disaient autrefois pour la cuve elle-même : c'était sans doute par synecdoque (la partie pour le tout).

|| Sorte de canal ou demi-cylindre en bois ou en tôle qui met le cuvier de la lessive en communication avec la chaudière. (Voy. *Lissu.*) On se sert quelquefois pour cet usage d'un canon de fusil.

L'Académie emploie ce mot dans deux acceptions: 1° pour le conduit par lequel la farine coule dans la huche du moulin ; 2° pour le bec des instruments à vent.

ANCIENNETÉ (D'), loc. adv. Depuis très-long-temps ; autrefois, dans un temps très-reculé. « Ce champ nous appartient d'*ancienneté.* » — L'Académie n'admet plus que *de toute ancienneté.*

D'ancienneté, les pays n'estoyent distinctz par lieues milliaires, ny stades.

RABELAIS, *Pantagruel.*

ANCREIRE, v. n. Accroire. (Voy. *Accreire* et Obs. à la lettre *A*, son nasal.)

Un trompeux, charmante bargère,
Ça n'est pas vrai ;
Je veux pas vous en fée (faire) *ancreire ;*
Acoutez-moué (moi).

Chanson de bergère recueillie à Bengy-sur-Craon.

ANDAIN, s. m. Suivant l'Académie, c'est L'étendue de pré qu'un faucheur peut faucher à chaque pas qu'il avance; chez nous, c'est La rangée d'herbe ou la file que le faucheur a formée par la succession de ses coups de faux. (Voy. *Rande*, *Roue*, *Passée, Ondin.*) Ce dernier mot viendrait-il d'une certaine ressemblance de ces longues rangées d'herbe coupée avec les ondes parallèles qui viennent en quelque sorte s'étaler sur un rivage? Ce rapprochement risque d'être un peu trop poétique. || Enjambée. Peut-être de l'italien *andare*, marcher.

Andee, sentier dans la vigne appelé *raie.*

(LA MONNOYE, *Glossaire.*)

D'après Du Cange, l'italien *andata* aurait produit le français *andain*, dans la signification de L'espace que contiennent en large les deux jambes écarquillées.

ANDOILLE, prononcez *ando-lle* (*ll* mouillés), s. f. On trouve écrit *endoille* dans le document suivant :

Es quelz lieux seulement (sous la halle ou à l'une des portes de la ville) aussy pourront les dicts habitants vandre les entrailles, yssues, *endoilles* et bodins des dicts pourceaulx qui auront esté visitez comme dessus est dict.

Ordonnance sur la police générale de la ville d'Issoudun en 1577.

ÂNETON, s. m. Petit âne. Désignation des habitants du village protestant d'*Asnières*, près Bourges. (Voy. *Désargenté.*) Dérivé du nom même de ce village, qui prête au sobriquet.

Entre le bœuf
Et l'*âneton*,
Gist l'enfançon.

Les grans Noels nouveaux.

D'autres expliquent ce sobriquet parce qu'au temps des guerres de religion, il a couru contre les huguenots une chanson où ils étaient représentés comme des *hannetons*, sorte de plaie d'Égypte, qui viennent gâter les récoltes de la vigne (l'Église). Cette chanson est rapportée au tome XVI du *Magasin pittoresque*, p. 193.

La première explication est la plus conforme à la prononciation du mot.

ANEU, s. m. (Voy. *Anuil* et *Angou.*)
|| Adv. (Voy. *Hui.*)

ANE-VERT (L'). Nom de localité, près Obterre (Indre). Il faudrait écrire *âne-vair*, âne barré, bariolé, de *varius.* (Voy. *Vair* et la préface de la 2e édition.) Souvent on dit et l'on trouve dans certaines cartes *l'Inevert*, changeant *a* en *i*, comme d'*agneau* on a fait *igneau.*

ANGARIER, v. a. (du latin *angere*, d'où Angoisse). Embarrasser, empêtrer, mettre dans l'embarras, vexer, opprimer. « Nous sommes *angariés* d'ouvrage. — Il s'est *angarié* dans une mauvaise affaire. »

Tout homme qui bien me connoist
Jugera que feroys le chois

D'estre desgradé ras, ainçois
Que estre jamais *angarie*.

(Rabelais, *Pantagruel*, V, ch. xlvi.)

Angarier est un terme de commerce maritime signifiant, Contracter l'obligation de charger un bâtiment pour le compte du gouvernement. C'est à peu près le sens du latin *angariare,* Obliger à une corvée, exiger par force, mettre en réquisition :

Exeuntes enim invenerunt hominem Cyrenaeum nomine Simonem : hunc *angariaverunt* ut tolleret crucem ejus.

(*Passion de N.-S. Jésus-Christ.*)

ANGE, s. m. Est aussi souvent féminin. *La bonne ange, la sainte ange,* noms de la sainte Vierge. « Les cheveux de *la sainte ange.* » (Voy. *Jetons de Marie.*)

Sept bell's *anges* dans mon lit,
Trois aux pieds, quatre aux cheveux.

(*[illegible] populaire.* — [illegible])

D'vant l'paradis eun' petit' planche
Qu'est pas pus large et pas pus grande
Qu'un ch'veu d' tête à ma *bonne ange*,
La diction d' Dieu ceux qui saront
Par le dessur y passeront.
Les ceux qui saront pas mourront,
Au bout d' la planch' demeureront
Et maudiront clercs et curés
Qui les ont pas ben baptisés.....

(*La Sainte Quenouille de Marie-Madeleine.* Lettre sur quelques prières populaires du Berry, Bourges, [illegible])

La planche étroite comme un cheveu est une des vieilles allégories populaires que Dante a transportées dans son poëme.

Alla ripa di fuor son ponticelli, etc.

(*L'Enfer*, ch. xviii.)

— On dit de Ceux qui se couchent à jeun, qu'ils verront les *anges* la nuit, ce qui revient à peu près à dire qu'ils ne dormiront pas faute d'avoir soupé. Réminiscence de l'histoire du prophète Daniel nourri par les anges.

ANGELOT, s. m. Aux environs de la Châtre, espèce de renoncule à fleur jaune, à tige élevée.

ANGILAN, s. m. Étrennes. — Se dit dans l'Est. — (Voy. *Guilané.*)

ANGLAIS DE SAINT-SÉVÈRE (LES). Sobriquet donné aux habitants de Saint-Sévère (Indre), depuis qu'ils firent cause commune avec les Anglais au xive siècle. (Voy. *Monte-à-regret.*)

ANGNIAU, ANNIAU, s. m. Anneau. — Son nasal comme dans *gangner*, *mainnage*, etc., etc.

Tous les Parisiens generalement prononcent *anneau* au lieu d'*agneau*... Il faut donc dire avec eux un *anneau* et non pas, comme nous disons dans nos provinces, un *agneau*.

(Ménage, *Observations sur la langue françoise*, p. 233.)

Comment, dit Pantagruel, il a l'*agneau* de Gigès ès grifes pour se rendre invisible au monde.

(*Pantagruel*, V, ix.)

On lit dans une édition des *Contes* de la Fontaine *agneau* pour *anneau*. (*L'Anneau d'Hans Carvel.*)

ANGOISSER, v. a. Peiner, désoler. Une pauvre femme des environs du Blanc (Indre) s'écriait : « Mon cœur est-il assez *angoissé !* »

La vue des angoisses d'autres m'*angoisse* matériellement.

(Montaigne, *Essais*, I, xx.)

ANGOISSEUX, adj. Plein d'angoisse, déchirant.

Plutôt que me laisser languir plus longtemps en ces *angoisseuses* misères.

(*Satire Ménippée*, 22, 8.)

La duchesse aussi en étoit si *angoisseuse* que c'étoit merveille.

(*La Bibliothèque Bleue.* La terrible et merveilleuse vie de Robert le Dyable, lequel après fut homme de bien.)

Or est vray qu'après plaigtz et pleurs
Et *angoisseux* gémissements...

(Villon.)

ANGOULÊME (FAIRE PASSER PAR LA VOIE D'), loc. burlesque : Avaler. (De *goulée*, Acad.) — (Voy. *Argenton*, jeu de mots du même genre.)

ANGOU, s. m. Orvet. (Se dit dans l'Ouest.) — (Voy. *Langou*, *Anœil* et *Borgne.*) Du lat. *anguis*, pris pour Serpent en général.

Frigidus, ô pueri, fugite hinc, latet *anguis* in herba.

(Virgile, *Eglogues*, III, v. 93.)

ANGUILLE DE BOISSON (pour *buisson*), s. f. Couleuvre. — Rabelais dit dans le même sens *anguille de boys*. (*Pantagruel*, liv. IV, ch. lx.) — En Poitou, *anguille de haie.* || *Anguille* (fig.), lézarde dans une muraille. (Voy. *Lizarde.*)

ÂNICHEUX, s. m. Mauvais lecteur. (Voy. *Anichouner.*)

ÂNICHOUNER, v. a. Anonner. (Voy. *Anicheux.*)

ANICLÉ, adj. Se dit Du blé dont les grains sont retraits, réduits à rien. — Du latin *nihil*, en basse latinité *nichil.* (Voy. *Niler.*)

ÂNIÈRE, adj. fém. || *Mouche ânière* (Voy. *Mouche.*)

ANILLE, s. f. Pièce en fer ou en fonte soutenant la meule tournante dans un moulin.

— Catherinot s'écriait, à propos des marchands de Bourges qui briguaient l'échevinage pour devenir nobles :

Malheur à ceux qui ont métamorphosé leurs enseignes en armes et qui ont changé les navettes en fusées, les aunes en tierces, les compas en chevrons, la scie en fasce danchée, le couteau en épée, le mortier en cloche, l'*anille* de moulin en croix ancrée.

(CATHERINOT, *le Prest gratuit.*

— *Anille*, dans Raymond (Suppl. au Dict. de l'Acad.), a deux autres acceptions impliquant l'idée de soutien, appui : 1° vrille, filet des plantes; 2° béquilles.

|| Cavité en forme de queue d'aronde où l'*anille* elle-même est engagée.

ANIMAU, s. m. Animal, se prononce *an-nimau*. (Voy. *Chevau* et Obs. à *A*.)

Gens de bien, puisqu'il a pleu au bon Mercure de m'avoir restitué le parler, et que vous en vos affaires prenez bien tant le loisir de vouloir escouter la cause d'un pauvre *animau* que je suis.

BONAVENTURE DES PERIERS, *Cymbalum Mundi*, dial. III.

Indigne *animau*, sais-tu pas qu'il ne se fait rien de là dont Pantagruel n'ait avis ici?

(BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de* [illegible]

ANNOGE, s. f. Jeune bête à laine ou bovine de l'année. Dérivé d'*annogenitus*. (Voy. *Primoge*.)

ANNONCIER, v. a. Annoncer. — Latin, *nuntiare*. (Voy. *Renoncier*.)

ANNUEL, s. m. et adj. (Acad.) Se prononce chez nous *an-nuel*. (Voyez *A* nasal.)

ANNUIT. (Prononcez *an-nuit*.—Voy. *Nuit* et *Hui*.)

ANNUITER, v. a. (Prononcez *an-nuiter*.) Passer la nuit, dormir. (Voy. *Nuit* et *Anuer*.)

Et quand il *annuictoit*
Le fier Énée en songe l'agitoit.

JOACHIM DU BELLAY, IVe liv. de *l'Énéide*.)

ANOEIL, s. m. Orvet, reptile dont les yeux sont excessivement petits. (Voy. *Aneu*, *Borgne* et *Angou*.)

« Nos paysans partent de là, dit M. Laisnel de la Salle (*Monit. de l'Indre* du 29 nov. 1853), pour le croire tout à fait aveugle ; et, parce qu'ils regardent cet innocent animal comme très-dangereux, ils disent proverbialement :

Si l'*anœil*
Avait œil,
Si serpent
Avait dent,
Il n'y aurait bête ni gent.

On raconte que l'*anœil* avait autrefois d'excellents yeux, mais que le rossignol, qui était alors aveugle, les lui ayant empruntés pour aller à la noce d'une fée, ne voulut plus les lui rendre au retour de la fête. Depuis ce temps, dit-on, le rossignol chante jour et nuit pour adoucir les chagrins de son trop confiant ami.

LAISNEL DE LA SALLE.

ANOTTES, s. f. pl. Gesse tubéreuse. (*Fl. cent.*) (Voy. *Moinsines*, *Boulue* et *Saignes*.)

ANPRÈS, D'ANPRÈS, prép. Prononciation nasale de Après. (Voy. *Emprès, Après* et, au mot *Giter*, la citation de Barbazan.) || Équivalent de Occupé à une chose : « Faites donc ça. — Rép. J'sis *anprès*. »

ANRIVER, v. n. Arriver. (Voy. Obs. à *A*, son nasal.

Les clochers de la ville
Ieux sont pris à souner;
Disaient les uns les autres:
Avise c'té clairté,
Aga la belle étoile;
Grand Dieu, qu'est *anrivé?*

(*Noël recueilli à Beaulieu-sur-*[illegible].

ANSÉ, adj. dérivé de *anse*, Acad., et devenu s. m. Tonneau coupé, à deux oreilles, à deux anses, servant aux vendanges. « Prête-moi ton *ansé*. » — Se dit dans l'Ouest et dans le Blaisois. (Voy. Roquefort et *Basse*.)

ANTAN, s. m. An passé, année précédente. — Nous ne sommes pas sûr que ce mot du vieux français soit encore fort usité chez nous :

Où sont les neiges d'antan ?

(VILLON.)

Comme le chien qui ses os d'*antan* ronge.

BONAVENTURE DES PERIERS, *Œuvres* [illegible]

ANTÉ ✠, SUPER ANTÉ ✠, SUPER ANTÉ TÉ ✠. Paroles magiques au nombre mystérieux de trois, avec signes de croix pour guérir les entorses. (Voy. *Artou*, *Panser*, *Médeciner* et, dans le liv. XXVIII de l'*Histoire naturelle* de Pline, le ch. II : *An sit in medendo aliqua vis verborum*.)

A la formule indéchiffrable *anté, super anté, super anté té*, le panseux de segret ajoute en guise d'exorcisme : *Forçure*, *reforçure*, je te *force*, je te *reforce*, etc.

Nous tenons de nos pères les Gaulois plus d'une pratique, de ce genre. Marcellus Empiricus auteur du IVe siècle, natif de Bordeaux, a décrit les conjurations propres à faire sortir de l'œil les corps étrangers qui s'y seraient introduits (CHEVALLET, *Orig. et form. de la langue fr.*, t. I, p. 7.) — La superstition de nos paysans trouverait d'ailleurs une excuse suffisante dans l'autorité ci-après.

> Cæsarem dictatorem post unum ancipitem vehiculi casum, ferunt semper, ut primum consedisset, id quod plerosque nunc facere scimus, carmine ter repetito securitatem itinerum aucupari solitum.
>
> PLINE, [illegible]

— L'allitération (figure de mots qui consiste dans la répétition recherchée des mêmes lettres ou des mêmes syllabes) se retrouve dans toutes les circonstances que l'on veut marquer d'une sorte de solennité.

(Voy. *Rimouére.*)

ANTÉNOIS, ANTANOIS, adj. Agneau d'un an. (En latin *anniculus*. — Voy. *Doublon*, *Baguet*, *Lassiron*.)

ANUER (S'), v. p. (*a* nasal). Syncope de *S'annuiter*. Se laisser surprendre par la nuit. (Voy. *Annuiter.*)

ANVÉ, ANVEC, ANVECQUE, ANVECQUES, prép. Avec. On dit *anvé* devant une consonne : *anvé* lui; *anvec* ou *anvecque* devant une voyelle : *anvecque* elle, *anvecques* eux, *anvecques* elles, ou *anvecque* ieux, *anvecque* ielles. — *Anvec* et *anvecque* se placent souvent à la fin d'une phrase : « J'ai rencontré Thomas et je me suis en allé *anvecque.* » (Voy. *Anc*, *Avec*, *Auvec*, *Ieux.*)

> Les prépositions *am*, *amb* signifient *avec* en roman, où *am* s'emploie au-devant des mots qui commencent par une consonne, et *amb* au-devant de ceux qui commencent par une voyelle.
>
> RAYNOUARD, *Lexique roman.*

Amb (roman) et *ambe* (Acad.) sont évidemment dérivés du latin *ambo*; et le mot *ambesas*, c.-à-d. deux as, beset, encore usité au jeu de trictrac, offre une recherche euphonique semblable à celle que nous avons indiquée ci-dessus, *anvecques* elles.

ŒILLER, sync. de *arœiller*. (Voy. ce mot.)

AOÛT, s. m. (en deux syllabes). Nom du huitième mois de l'année. L'Académie veut qu'on prononce *oût*, sans doute dans une intention euphonique pour éviter *mi aoùt*, qui, en effet, dégénère en une sorte de miaulement. (Cependant voy. *Aoûteron.*)

> Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'*août.*
>
> LA FONTAINE.
>
> Avant l'*août*, foi d'animal.
>
> (*Idem.*)

Août fait au contraire deux syllabes dans les citations suivantes :

> Juin et juillet nous livrent foin et busche;
> *Août* froment, et septembre le vin.
>
> *Le Desbat des vin.*

> Sous les soleils d'*août*, dont la chaleur dévore,
> Le sang bouillonne vite et nul n'est sûr de soi.
>
> SAINTE-BEUVE, *Consolations.*

AOÛTERON, s. m. (prononcez *oûtron.*) Moissonneur. Ce mot vient de ce que la moisson se fait généralement dans le mois d'août. (Voy. *Août.*)

APAIHER (prononcez *apê-er*), v. a. (Voy. Obs. à *H.*) — Apaiser.

> Mais ne me tiens pas *apaiez.*
>
> RUTEBEUF, (*Testament de l'asne*, v. [illegible] — *Fabliaux*, édition Barbazan.)

APÂMIR (S'), v. pron. (dérivé de *pâmer*). Tomber en défaillance. (Voy. *Aplâmir.*)

APANTER, v. a. Chagriner, tourmenter, préoccuper : « C'est une affaire qui *m'apante* ben. » (Voy. *Ameger.*) — Paraît une syncope d'*épouvanter* avec l'*a* initial substitué à l'*e*, d'autant plus que nous croyons avoir entendu prononcer l'intermédiaire *apouanter*. — *S'apanter*, v. pron. S'étonner, s'effrayer. On dit d'une chose difficile devant laquelle on hésite, on recule : « *Je m'en apante.* »

APARCEVANCE, APERCEVANCE, s. f. Vue, et fig. action d'apercevoir, sentiment que l'on a d'une chose, jugement approximatif qu'on en porte : « Il a une boune *aparcevance* », pour Il a la vue longue, ou il a de la sagacité. « Suivant mon *aparcevance*, ça finira mal ! »

> Par quoy peut estre qu'elle aura *apercevance.*
>
> ALAIN CHARTIER.

APARCEVOIR, v. a. Apercevoir. Prétérit : j'*aparceris* et j'*aperçucis.*

> Se ils *aparçoivent* que les debtes montent plus que la communaulté ils y pouvent renoncier dedans l'an.
>
> *Ancienne Coutume du Berry.*)

|| Entendre. « Je l'ai *aparçu* chanter », c.-à-d. Je me suis aperçu qu'il chantait, ou Je l'ai aperçu chantant. (Voy. *Acouter.*)

APARÉMENT, adv. Exactement, absolument, précisément, complétement. « As-tu fait tout ce que je

t'ai commandé ? — Oui, je l'ai fait *aparément.* — Tout est rangé *aparément* ; les bestiaux ont été pansés *aparément.* » Notre adverbe n'a aucun rapport avec le français *apparemment*, selon les apparences ; et Bossuet nous semble l'avoir employé dans l'un des sens indiqués ci-dessus ; il l'écrit d'ailleurs avec un seul *p*, mais avec deux *m.*

Quoi qu'il en soit, deux choses sont assurées, l'une que le miracle de l'apparition de l'étoile servit de règle à Hérode pour étendre son massacre ; l'autre que celui qu'il cherchoit fut le seul *aparemment* qui lui échappa.

(*Élévations sur les Mystères*, 19e semaine, 4.)

Il est évident, ce nous semble, que, dans ce passage, *aparemment* est pris pour Précisément.

APÈTER, v. a. Atteindre avec le pied ou la patte. « Ce chien a ben *apété* le lieuve. »

APETISSIR, APETIZER, v. a. Apetisser, raccourcir.

APEURER, v. a. Effrayer, faire peur. (Voy. *Épeurer.*)

API, s. m. Céleri. — Se dit en Touraine ; nous ne sommes pas sûr qu'il soit usité dans notre circonscription. — Du latin *apium.* (*Apium graveolens, Fl. cent.*)

APIAGER, v. a. Apaiser. « Ils étaient en colère ; je les ai ben *apiagés.* »

APICRAIS, s. m., terme de pêche. Lot ou gratification en poisson.

APIDANÇANT, APITANÇANT, adj. Appétissant. Un mets est *apitançant* quand il fait manger beaucoup de pain. (Voy. *Pidance.*)

APIDANCE, s. f. Ce que l'on mange avec son pain : « Les truffes (pommes de terre) sont ma seule *apidance.* » — Pitance (Acad.) a un sens plus général.

APIDANCER (S'), APITANCER (S'), v. pron. Être sobre, ménager sa pitance.

APLÂMIR, v. n. — Dérivé de *blémir* ? (Voy. *Apâmir* et *Éplâmir.*)

APLATZIR, v. a. Aplatir. (Se dit dans le bas Berry.) Interposition du *z* dans les infinitifs en *ir*. (Voy. Obs. à Z.)

APLETER, APLÉTER, v. a. (Voy. *Épleter.*) « Cette machine *aplète* plus que l'autre. » Complet et probablement Emplette (Acad.) sont des mots parents du nôtre. — *Explere, implere, complere*, lat.

APLETTE, APLETTES, s. f. Engin de pêche. (Voy. *Éplette.*) — *Aplet*, filet de pêche, selon Trévoux.

— *Apploit* (qui se prononçait *applét*, comme *étret* pour *étroit*) a eu jadis la même signification, et de plus celle de Harnais de cheval. (Voy. *Harnais.*)

APLOMB, s. m. Approvisionnement. « Il y a auprès de ce haut-fourneau un bon *aplomb* de mine. »

APODAILLER (S'), v. pron. S'éparpiller comme la poussière (poudre) que le vent soulève et disperse.

APOFFIR, v. a. Éteindre avec le souffle, en bouffant.

Ieux ont *apoffi* la chandelle,
C'est pour s'enfuir.

(*L'Hôtesse trompée*, chanson recueillie à Lissay (Cher.)

APOGNE, s. f. Espèce de miche que les petits pâtres emportent aux champs pour leur nourriture. Se dit dans les Amognes. (Voy. *Buret.*)

|| *Apogne cornue*, Pain blanc en couronne que, dans la même contrée, les parrains et marraines avaient coutume de donner à leurs filleuls et filleules au temps de Noël. (Voy. *Cornabœu.*) || *Pogne*, en Dauphiné, espèce de tarte mince et rissolée aux légumes ou aux fruits.

APOINTUSER, APOINTURER, v. a. Rendre pointu, faire la pointe : « *Apointuser* un dousi. » (Voy. *Pointuser.*)

APOISER, v. a. ou pr. Il se dit Du gibier qui s'abat dans un champ, sur une branche. Peut-être pour Apposer, *appouser* ?

|| Fouler, presser, abattre en foulant, par exemple : « *Apoiser* un lit en se roulant dessus. »

APORCINÉ, ÉE, adj. Gras, grasse comme un porc.

APOTAGE, s. m. (Voy. *Arrivage.*)

APOTAGER, v. a. Fournir de légumes. (Voy. *Potage* et *Arrivage.*) — « Mes cochons viquont (vivent) mal ; i sont pas ben *apotagés.* »

|| Fig. Munir, lotir : « Le v'là ben *apotagé !* » Se dit, par dérision, d'Un homme qui n'a plus de ressources.

APOTER, v. a. (Voy. *Apotager.*) « Une soupe ben *apotée.* »

APOTIR, v. a. Mitonner, laisser cuire, infuser, épaissir dans un pot. « Faire *apotir* un cataplasme. »

APOUFFI, adj. Bouffi. Se dit surtout de La bouffissure maladive de la face. (Voy. *Apoffir.*)

APOUNER (S'), v. pron. Se dit d'Une poule, d'une cane, etc., qui se met à pondre. (Voy. *Pouner* et *Apoiser.*)

APOYER (S'), v. pron. Mettre le pied dans la boue. Se dit à Bourges. (Voy. *Poincher.*)

APPARAISSANCE, s. f. Marque, indice, signe, apparence.

> Mon Dieu, je ne voy point encore *apparoissance*
> De pouvoir [illegible] joie à mes langoureux jours.
>
> (Brantôme.)

APPAREILLER, v. a. Comparer. « Je ne peux pas mieux *appareiller* cette grosse femme qu'à une boule. »

APPARER, v. a. Appareiller (dans le sens de l'Acad. et non dans celui du mot précédent), égaliser.

APPARSOUNER, v. a. Appareiller, assortir. « *Apparsouner* un bœuf dépareillé. » (Voy. *Solage* et *Caffe.*) — Dérivé de *personne :* réunir une personne à une autre. (Voy. *Parsounier* et *Accoubler.*)

APPARTEMENTS, s. m. pl. (par corruption de Appartenance. (Acad.) (Voy. *Appartenue.*) Propriétés. « Voici les *appartements* de monsieur un tel. »

APPARTENUE, s. f. Appartenance, dépendance, enclos d'une certaine étendue. « Vous avez là une belle *appartenue.* »

APPATER, v. a. Nourrir abondamment; faire faire un bon repas. Villon dit *apasteler*, de *past*

> Des ans il y a demy douzaine
> Qu'en son hostel de cochon gras
> Me *apastela* une sepmaine.

|| *S'appâter*, v. pron. Porter les aliments à sa bouche.

APPÉTISSÉ, adj. Qui a bon appétit.

APPÉTIT, s. m. fig., et plus souvent au pluriel, **APPÉTITS.** Civette, petite ciboule, ciboulette. (*Allium schœnoprasum Fl., cent.*) (Voy. *Saveurs.*)

APPEURNANT, part. prés. du verbe *apprendre.* (Voy. ce mot.)

APPLIQUANT, adj. Qui demande beaucoup d'application, d'attention : « Tu fais là eune ouvrage ben *appliquante.* »

APPONTEMENT, s. m. Pont mobile, planche pour mettre les bateaux en communication avec le bord d'une rivière, d'un canal, etc. (Voy. *Apponter.*)

APPONTER, v. a. Assurer, affermir, donner de la stabilité. || « *Être ben apponté* », Être bien établi. « *S'apponter* dans un fauteuil, à table, etc. » || Poser une pièce de bois *(apponere)* au-dessus d'un vide quelconque en guise de pont. (Voy. *Appontement.*)

APPORT, s. m. Assemblée de village. (Voy. *Saint* et *Assemblée.*) Lieu où l'on apporte des denrées. (Acad.) — *Apports*, offrandes aux lieux de dévotion (Roquefort). — A Paris, selon Trévoux, il y avait deux *apports*, d'où on avait fait par corruption *porte* : L'*apport-Baudoyer*, vers Saint-Gervais, et l'*apport-Paris*, au grand Châtelet.

APPOUER, v, a., **S'APPOUER,** v. pron. Poser, appuyer ; se poser, s'appuyer.

APPRENDRE, v. a. (Acad.) Dans tous les temps où le *d* manque, la syllabe *pre* se change en *peur*. Nous *appeurnons*, j'*appeurnais*, *appeurnant*, etc. (Voy. *Prendre, Preune* et *Ghernadier.*)

APPRENTI, adj. Inexpérimenté, équivalent du latin *rudis* : « J'en seus aussi *apprenti* que vous. »

APPRENTISSE et **APPRENTIVE,** s. f. Apprentie. (Voy. *Artisanne.*)

Adjectif dans Montaigne :

> « Mon jugement ne sçait pas faire ses besongnes d'une puérile et *apprentisse* intelligence. »
>
> (Essais, liv. II, chap. X.)

APPRÊUTER, v. a. Apprêter. « Une terre toute *appreûtée* pour être ensemencée. » (Voy. *Preûter.*)

APPRIHENDER, v. n. Appréhender (sans régime direct), s'inquiéter, avoir du souci. « *J'apprihende* d'aller là. — J' veux pas y aller ; *j'apprihende !* »

APPRIVER, v. a. Apprivoiser, priver.

APPROCHE DE (A L'), loc. adv. Au voisinage de. (Voy. *Proche.*)

> Et le seroit encore davantage si toutes ses terres et royaumes se tenoient et estoient joincts à *l'approche l'un de l'autre.*
>
> (*Satire Ménippée.*)

— Ne se dit plus en français qu'en parlant de Ce

qui avance, ou paraît avancer vers nous : « A l'approche de l'hiver, du danger, etc. »

APPROFONDISSEMENT, s. m. Action de creuser, et aussi le résultat du creusement. On dit : « Murer l'*approfondissement* d'un puits. »

APPROPÉHIR, APPROPZIR, v. a. Nettoyer, rendre propre. (Voy. la lettre *Z*.)

APRÈS, prép., À, le long de. « Monter *après* un mur. »

|| *En après*, Ensuite. (Voy. *Par après*.)

Pyramus *en après*
S'en vint là tout exprès
Pour rencontrer sa mye
Sous le meurier prédict,
Ainsy qu'ils l'avoient dict,
Mais ne la trouva mye.

(Ét. Forcadel.)

|| À la fin d'une phrase où figure un pronom personnel : « Je *lui* ai couru *après*; on *nous* a crié *après*. » — Cette locution, usitée chez nous, l'est bien plus encore dans le midi de la France.

Pensez à cette ingratitude, que Dieu *vous* ayant toujours couru *après* pour vous sauver, vous avez toujours fuy devant luy pour vous perdre.

(Saint François de Sales, p. 465.)

On trouve dans le même écrivain *autour*, prép., employé de la même manière, et cette forme, que nous n'avons pas rencontrée chez nous, est encore plus méridionale que la précédente :

Cette solitude mentale ne peut nullement estre empeschée par la multitude de ceux qui *vous* sont *autour*.

(Saint François de Sales, p. 481.)

AQUENIR, AQUENITER, v. a. Affamer, épuiser. Ce mot porte la trace de son origine : *nihil*, rien; réduire à rien, annihiler. — Fait au participe *aqueni* (par syncope d'*aquenité*, qui est inusité). Éreinté, épuisé, tombé d'inanition. « Il a fait un long voyage, il est *aqueni*. » (Voy. *Acamander*, *Acniter* et *Vaqué*. Voy. aussi, dans Roquefort, *Acné*, *Acquené*, et, dans Du Cange, *Aquis*, fatigué, réduit à l'extrémité, et Duméril (Gloss. normand), *Équené*, affamé.)

AQUERIER, S'AQUERIER, prononciation de *acrier*. (Voy. ce mot.)

AQUÊT, s. m. (Voy. *Aquêt* et *Requêt*.)

AQUILLAUDER, v. a. Polir, rendre poli, orner. — *S'aquillauder*, v. pron. Faire toilette. (Voyez *Quillaud*.)

AQUILLER, v. a. Le même que *aquillauder*. (Voy. *Équiller*.)

AQUPERT (prononcez *acupert*). Corruption et syncope de *En queuque part*. (Voy. ce mot.)

AR, s. m. Air, vent; ciel; apparence, ressemblance. (Voy. *Air*.)

Ar, air dans toutes ses significations.

(La Monnoye, [illegible].)

On a écrit autrefois, comme en latin, *aer*, mais l'*e* ne se prononçait pas. || *En l'ar*, en l'air.

Si je montois aussi bien comme j'avale (descends?), je fusse piéça haut *en l'aer*. Ainsi se fit Jacques Cœur riche.

(Rabelais, *Gargantua*, [illegible].)

ARA ! Cri des laboureurs pour exciter leurs bœufs (aux environs de Clamecy). — C'est l'impératif du verbe latin *arare*. Rabelais a dit *arer* pour labourer. « Ils avaient *aré* cette route. » (Liv. IV, ch. II. — Voy. *Ariau*, *Brioler* et *Stabo*.)

ARABE, s. m. Érable. (Voy. *Érabe*.)

Acer arbor, gallicè *arable*.

(*Dictionarius* [illegible].)

ARAGNE, ARAIGNE, s. f. Araignée. (Voy. *Arantéle*.)

Viendra jamais le temps que le [illegible] sera
Tout couvert des filets que l'*araigne* fera.

(Vauquelin de la Fresnaye, [illegible].)

Car vous tendez comme une *araigne*
Vos filets en cent lieux divers.

(P. Martin.)

AR. Nous sommes ici, pour une foule de mots exprimant une action répétée, en présence de deux prononciations, *ar* et *re*, presque également usitées; la première appartenant peut-être plus particulièrement aux campagnes. C'est ce [illegible] que nous donnons assez souvent ici, mais en quelque sorte pour mémoire, renvoyant les explications aux mots écrits par *re*, qui est la syllabe itérative par excellence ; ex : *arbesser*. (Voy. *Rebesser*.) Il est d'ailleurs bien entendu que les mots français de même espèce commençant par *re* : *redire*, *refaire*, *retaper*, etc., se prononcent chez nous : *ardire*, *arfaire*, *artaper*, etc. Nous avons compris beaucoup de ces mots dans le Glossaire, à raison de leur emploi plus caractéristique dans le pays, ou de quelques détails ou citations qui leur sont propres. En voici encore quelques-uns qui auraient pu y prendre place, attendu qu'ils sont d'un emploi très-usuel : *ardescendre*, [illegible], *arlever*, *arlier* (relier), *armarquer*, *armuer* (remuer), *arparer*, *arparation*, *arplacer*, *arplier*, *arpousser*, [illegible], *artar*[illegible], *artrousser*, *arrendre*, etc., etc.

— AR se transforme en *à* long dans [illegible].

L'*araigne* cependant se campe en un lambris.
(La Fontaine, fab. *La Goutte et l'Araignée.*)

ARAIGNÉE et **PATTE D'ARAIGNÉE**, s. f. Nigelle des champs. (*Fl. cent.*) || *Araignée* (par comparaison avec les longues pattes de l'insecte), Grappin qui sert à retirer un seau tombé dans un puits. (Voy. *Griffon.*)

Les *araignes* ne tuent pas les abeilles, mais elles gastent et corrompent leur miel.
(Saint François de Sales, p. 472.)

ARAIGNÉRE, s. f. Toile d'araignée et quelquefois l'araignée elle-même. (Voy. *Arantéle.*)

ARAISE, s. f. A Livry (Nièvre), Charrue sans avant-train. (Voy. *Ariau.*)—*Araire* des livres d'agriculture. — (Voy. Obs. à *R* et *S.*)

ARALER, v. a. Ébrancher, écorcher.

ARAMER, v. a. Au propre, Mettre dans les branches, dans les rames, ramer. Il n'est peut-être pas usité à l'actif, mais on dit *s'aramer* en parlant du soleil qui se couche, qui est à l'horizon, dans le feuillage, dans la ramée : « Le soulé *s'arame.* — *A soulé aramé,* » Au soleil couché. || Un essaim d'abeilles *s'arame,* lorsqu'il se fixe à une branche. — *Aramer*, dans Raymond (Suppl. au Dict. de l'Acad.), c'est Placer une étoffe sur un rouleau pour l'étirer. (Voy. *Rame.*)

ARAMPÉ, adj. Fatigué, éreinté, rompu, qui n'en peut plus. (Voy. *Vaqué.*)

ARANTÉLE, s. f. Toile d'araignée. (Traduction littérale du latin *araneæ tela.*) — Se dit dans l'ouest de notre circonscription. (Voy. *Irantéle, Téle, Araignére* et *Ancelée.*)

Telles manieres de gens y seroient souventes fois trompez, car incessamment les *arantelles* tombent du ciel et ne sont point filées des araignées....

..... Ie ne sens iamais estre à temps que les filandres ou *arantelles* ne fussent tombées.
(J. du Fouilloux.)

ARANTELER, v. a. Enlever les toiles d'araignée. (Voy. *Arantéle, Araignére* et *Ancelée.*)

ARAPER, v. a. Saisir avec adresse, avidement, agriper. Du latin *rapere.*

ARBASSER, v. a. (Voy. *Rebasser.*)

ARBÂTER v. a. (Voy. *Rabâter.*)

ARBÂTIR, v. a. Rebâtir, reconstruire. « Cette maison est fraîchement *arbâtie.* »

ARBATTRE, v. a. Rebattre. « *Arbattre* des tonneaux. — Des poinçons *arbattus.* »

ARBE, s. f. Herbe. (Voy. *Harbe.*)

Est aussi permis par la dite coustume à ung chacun de couper de l'*arbe* d'iceux communaux, ou faire couper à la faucille, mais non mye à la faulx.
(*Ancienne Coutume de Bourges.*)

ARBEUILLER, v. a. Remuer. « *Arbeuiller* une terre. » (Se dit en Nivernais.) Peut-être faudrait-il écrire *harbeuiller,* qui ne serait pas sans analogie avec *esherber* (voyez ce mot); ou bien, *arbeuiller* n'est autre que *rebouiller.* (Voy. Obs. à *AR.*)

ARBIFFER (S'), v. p. (Voy. *Rebiffer.*)

ARBINER, v. a. (Voy. *Rebiner.*)

ARBIOUNER, v. n. Dérivé de *bion.* (Voy. ce mot.) Pousser des rejetons. || Au fig. s'emploie principalement en parlant d'Une femme qui n'a pas eu d'enfants depuis longtemps et qui recommence à en avoir. « Ah ! la Jeanne, v'là qu'alle *arbioune !* » (Voy. *Rebiouner.*)

ARBONTRER, v. a. (Voy. *Rebontrer.*)

ARBORISTE, s. m. Herboriste. Dérivé de *arbor?* (Voy. *Harboriste* et *Harbe.*)

Tu veux faire de l'*arboriste*,
Tu ne fus jamais qu'un boucher.
(La Fontaine, *le Loup et le Cheval*, dans toutes les éditions de ses fables données par lui, et dans l'édition de M. Walckenaer.)

Le peuple dit *arboriste*, quelques savants hommes *herboriste.*
(Richelet, *Dictionnaire*, imprimé à Genève en 1680.)

ARBOULER, v. a. (Voy. *Rebouler.*)

ARBOURGEON, s. m. (Voy. *Rebourgeon.*)

ARBOURGEOUNER, v. n. Rebourgeonner, donner de nouveaux bourgeons.

ARBOURRER, v. a. (Voy. *Rebourrer.*)

ARBOURS, adj. (Voy. *Rebours.*)

ARBOURSE, nom de localité en Nivernais. (Voyez *Rebours* et *Arebure.*) Provient peut-être originairement d'une désignation goguenarde, dans le genre du jeu de mots sur la ville de Nevers : A Nevers, dit-on, tout de travers.

ARBOUTER, v. a. (Voy. *Rebouter.*)

ARBOUTEUX, s. m. (Voy. *Rebouteux.*)

ARBOUTURE, s. f. (Voy. *Rebouture.*)

ARBURON, s. m. Partie supérieure d'un bas. (Voy. *Rambusson, Rebusser*, et Obs. à *AR.*)

ARBUSSER, v. a. (Voy. *Rebusser.*)

ARBUTER, v. a. Rebuter.

ARCADUC (le *c* final s'omet souvent, comme dans *fic*), s. m. Aqueduc. — Étymologie : *arca ducens aquam.* L'étymologie d'*aqueduc* serait : *aqua ducta.* (Voy. *Arqueduc.*)

ARCALER, v. a. Tromper.

ARCALEUX, s. et adj. Trompeur.

ARCANDER, v. a. Maltraiter, ruiner. On dit Des animaux qu'ils sont *arcandés,* lorsqu'ils sont amaigris, chétifs.

ARCANDERIE, s. f. Métier ou acte d'*arcandier.*

ARCANDIER, s. m. Petit commerçant qui fait tous les métiers pour vivre, et en général qui tire le diable par la queue. (Se dit aussi dans la Beauce.) — (Voy. *Marcandier* et *Foiratin.*) Par extension Vagabond, vaurien. || Bœuf marqué de blanc.

ARCANDINER, v. n. Rôder.

ARCANE, s. f. Arcade ; arc-en-ciel. (Voyez *Ricane.*)

ARCELER, v. a. Plier, courber en arc. — En roman, *arcelar.* (Voy. *Arçon* et *Arçouner.*)

ARCELET, s. m. (Diminutif d'*arceau.* — Du latin *arculus, arcella.*) Bande de fer-blanc ou de tôle qui sert à consolider le dessus fendu d'un sabot, ou que l'on y met par précaution. (Voy. *Arçon.*)

ARCEVÊQUE (se dit dans l'Est), s. m. Archevêque. (Voy. au mot *Avoir,* la citation tirée des *Archives du Cher.*)

ARCEVOIR, v. a. Recevoir. Au part. *arçu.* « Il a ben *arçu* soun argent. »

ARCHAL, s. m. (par synecdoque : la matière pour la chose qui en est faite). Claie en fil de fer, fil d'*archal,* formant plan incliné pour nettoyer les grains. (Voy. *Grêloir.*) — *Archal*, dérivé de *harcelle* *harchelle,* baguette d'osier, et, par extension, toute petite branche pliante et souple. (Génin, *Illustrat.*, p. 158.)

ARCHANDIR, v. n. (Voy. *Rechandir.*)

ARCHANER, v. n. (Voy. *Rechaner.*)

ARCHARCHE, s. f. (Voy. *Ressarche.*)

ARCHARCHER, v. a. (Voy. *Ressarcher.*)

ARCHARGER, v. a. Recharger.

ARCHE, s. f. Coffre à faire le pain, huche. (Voy. *Met.*) — En espagnol, *arca del pan*, la huche au pain. Se dit, dans la même langue, Du ventre, par plaisanterie.

Le XI[e] octobre M.D.LXX pour deux journées d'homme d'avoir monté l'*arche* à mectre farines en lad. tour a chacun VII s. t.

(*Comptes des receveurs de la ville de Bourges*, 173-74.)

Les titres de la communauté des Jaults que le maître garde dans une *arche*, remontent au-delà de l'an 1500.

(M. Dupin aîné, *le Morvan*, p. 90.)

|| Coffre de bois percé de trous que l'on place dans une rivière ou une pièce d'eau, près du bord, pour y conserver du poisson. (Voy. *Aveniau.*)

ARCHELÉ (BUTTE D'). Localité auprès de la ville de Bourges. (Voy. sur l'étymologie, Raynal, t. I, p. 23.)

ARCHIGNER, v. n. (Voy. *Rechigner.*)

ARCHIGNOUX, adj. (Voy. *Rechignoux.*)

ARCHUTER, v. n. (Voy. *Rechuter.*)

ARCILLON, s. m. (Voy. *Bansin.*)

ARCOBER, ARCOUBER, v. a. Recommencer. (Voy. *Arcoubeter* et *Recober.*)

ARCOMPTER, v. a. Recompter, compter de nouveau. (Voy. Obs. à *AR.*)

ARÇON, s. m. (Dérivé d'*arc.*) (Voy. *Arcelet.*) || Branche de vigne pliée en arc lors de la taille. « On épuise la vigne en faisant trop d'*arçons.* » (Voyez *Varge* et *Poussaut.*)

ARCONDUIRE, v. a. Reconduire.

ARÇOUNER, v. a. (Voyez *Arçon.*) « *Arçouner* des sabots. — *Arçouner* la vigne. »

ARCORILLER, v. a. (Voy. *Recoriller.*)

ARCOUBETER, ARCOUB'TER, v. a. Recommencer une chose; faire une chose encore un coup, encore une fois. De *cobe*, coup. (Voy. *Arcober* et *Recober.*)

ARCOUMANDER, v. a. Recommander. « J'li ai ben *arcoumandé.* »

ARCOUMENCER, ARCOUMINCER, v. a. Recommencer.

ARCOUNAÎTRE, ARCOUNEÛTRE, v. a. Reconnaître. « Il l'a ben *arcounu* ou *arcounaissu.* » (Voy. *Counaitre.*)

ARCOUPER, v. a. (Voy. *Recouper.*)

ARCOUVART, part. passé. (Voy. *Recouvart.*)

ARCOUVRIR, v. a. (Voy. *Recouvrir.*)

ARCRÉPISSAGE, s. m. (Voy. *Recrépissage.*)

ARCROCHETER, v. a. (Voy. *Recrocheter.*)

ARCULER, v. a. et n. Reculer.

ARCULON, s. m. (Voy. *Reculon.*)

ARDE, s. f. Aphérèse de *Alarde* (voy. ce mot et *Allegrain.*) || Râteau de charbonnier. (Voy. *Are.*)

ARDEMANDER, v. a. Redemander.

ARDENNE (FORÊT D'). Nom emphatique d'un bois près Saint-Germain-sur-Aubois (Cher). — *Arden,* chez les Gaulois et les Bretons, signifiait *forêt.* (Dict. de Trévoux.)

ARDERELLE, ARDEROLLE, s. f. Mésange, roitelet, toute espèce de petits oiseaux. (Voy. *Ruiche.*) || Enfant grêle et délicat. (Voy. *Aigret.*)

ARDEVOIR, v. a. Redevoir. — Au participe, *ardu.*

ARDEZ (par syncope de *regardez*)! interj. Voyez! regardez! (Voy. *Argader* et *Aga.*)

Ardez, Messieurs, il y a quarante ans que j'ai une grande et fâcheuse migraine en la tête, comme savez.

(BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir.*)

Ardez le beau museau,
Pour nous donner envie encore de sa peau !

(MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, V, IV.)

|| Equivalent de En vérité ! mon Dieu ! *pardié !*

Ardez, Monsieur, je vous suis bien attenue (obligée).

(BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir.*)

ARDILLE, s. f. Argile, terre grasse. (Se dit dans l'Ouest.) — Nom de localité, appliqué à certains champs, *les Ardilles,* à cause de leur nature *ardillouse* (communes de Clion et d'Arpheuilles, Indre.) — Qui se serait douté, il y a encore peu d'années, que l'on foulait aux pieds de toutes parts un métal doué des qualités les plus précieuses, et qui paraît appelé à de brillantes destinées: l'aluminium ! (Voy. *Arzille.*)

|| Parcelle, petit morceau. « Une *ardille* de pain. »

ARDILLEUX, ARDILLOUX, adj. Argileux. (Voy. *Ardille.*)

ARDILLON, s. m. Se dit non-seulement d'Une pointe de métal adaptée à une boucle, mais aussi de Toute chose pointue. « La langue du serpent a deux *ardillons.* » (Voy. *Bauque.*)

ARDIRE, v. a. (Voy. *Redire.*)

ARDONDER, v. n. (Voy. *Redonder.*)

ARDOUBLER, v. a. Redoubler.

ARDOUÉRE, ARDOIRE, adj. Se dit de Toute bête en chaleur. « Une vache *ardouére* ou en cour. » (Voy. *Ardre, Boussoueille, Chassoueille, Cour, Lidouére, Souére.*)

ARDRE, v. a. Brûler (du latin *ardere*). « Le feu était tout *ardant.* » (Voy. *Ardouére.*) — Nous ne sommes pas bien sûr que ce mot soit encore employé chez nous à l'infinitif, mais, à coup sûr, il l'est au participe, qui, au reste, s'est confondu depuis, en français, avec l'adjectif, par un simple changement de la voyelle *a* en *e*.

Et attisoit le feu d'une part et d'autre pour le faire croistre en la force et grandeur que nous l'avons veu et voyons encore maintenant *ardré* et consomer toute la France.

(*Satire Ménippée*, 140.)

Le feu saint Antoine vous *arde* !

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. XIV.)

Nous sommes perdus et *ars.*

(JOINVILLE, Édit. 1826, p. 63.)

Les barons vinrent *ardant* et destruyant d'une part ; il meisme (lui-même) *ardoit* ses villes.

(JOINVILLE, *ibid.*, p. 28.)

La Fontaine dit du paysan qui avait offensé son seigneur, et à qui celui-ci voulait faire manger trente aulx sans boire :

Bref, il en fut à grand'peine au douzième,
Que s'écriant : « Haro ! la gorge m'*ard*,
Tôt ! tôt ! dit-il, que l'on m'apporte à boire ! »

(*Contes*, t. I, p. 38, édit. stéréot.)

On a dit *ardoir*.

Jetèrent un grand amassement de busches, et puis jeterent desus huile et pois et sayn, pour mieulx *ardoir*.

(GUILLAUME DE TYR, fol. 217.)

Et le fist li empereres destruire et *ardoir*, et en emmenèrent les grains moult grans et d'autres avoirs.

(VILLEHARDOUIN, [illegible])

ARE, s. f. Râteau de charbonnier. (Voy. *Arde.*)

AREBURE (L'). Nom de localité. (Commune de Saunay, Indre.) D'*aire*, maison. (Voy. *Bure, Bordebure* et *Airaux.*)

ARÉCHAL, ARICHAL, s. m. (Voy. *Archal.*)

AREGUÏR, v. a. Tracer des sillons, des *reguïts*. (Voy. *Rège.*)

AREMBERGE, s. f. Mercuriale annuelle. (*Fl cent.*) (Voy. *Chimou* et *Foirelle.*)

ARENDEMENT, s. m. Revenu, rente : « Voici un champ d'un bon *arendement.* » — De l'italien *arendamento.*—La langue industrielle moderne a adopté *rendement.* On dit le *rendement* d'un minerai; et aussi d'une graine quelconque, pour, son produit.

ARÉNER, v. a. Guider. (Voy. *Réner.*)
— Au figuré dans les vers suivants :

Moult doucement la commence à baisier,
Et puis les prend la dame à *araisnier*.
« Enfants, dit-elle...

(HUON DE BORDEAUX, v. 553.)

AREUILLER, v. a. (Voy. *Arœiller.*)

ARFAIRE, v. a. Refaire. || S'emploie dans le sens de Boire de nouveau. « *Arfaites* donc! » Rebuvez donc ! (Voy. *Refaire.*)

ARFAIT, adj. (Voy. *Refait.*)

ARFENDIS, s. m. (Voy. *Refendis.*)

ARFENDRE, v. a. (Voy. *Refendre.*)

ARFUSER, v. a. Refuser.

ARFOUILLER, v. a. (Voy. *Refouiller.*)

ARFRÉDIR, ARFERDIR, v. a. (Voy. *Referdir.*)

ARGARDABLE, adj. Visible : « Il m'a donné un coup bien fort; la marque en est encore *argardable.* »
|| Remarquable, qui mérite d'être regardé. (Voy. *Argarder.*)

ARGARDANT, adj. (Voy. *Regardant.*)

ARGARDER, et plus souvent **ARGADER**, v. a. Regarder. (Voy. *Aga, Ardez* et *Agarder.*)

L'un des beaux qui fust été veu à la cour longtemps, estant allé à la cour, fust *arregardé* de si bon œil, etc.

(BRANTOME, [illegible])

Car, parmi les grands, on *n'arregarde* pas à ces reigles et scrupules.

(IDEM, *ibid.*)

Que pensons-nous donc faire les voyant et *arregardant?*

([illegible], II, [illegible])

ARGARDIÉRE, ARGARDURE, s. f. Regard, manière de regarder. « Cet homme a une mauvaise *argardure.* » (Voy. *Ardez, Argarder* et *Regardiére.*)

ARGENT (Acad.), s. m., est presque toujours féminin chez nous. — « De *la boune argent.* — J'ai pardu *ma pouv' argent.* » || *Argent-vif,* s. m. Vif-argent. « Les sorciers font perdre la source d'un puits en y jetant de l'*argent-vif.* » — Les Italiens appellent de même le mercure *argento vivo.*

ARGENTÉ, adj. Argenteux (Acad.), qui a de l'argent. « Les soldats sont pas ben *argentés.* »

ARGENTINE, s. f. Potentille ansérine. (*Fl. cent.*)

ARGENTON, ville du département de l'Indre. On dit proverbialement : « Il y a longtemps que je n'ai été à *Argenton;* » ou bien : « J'ai besoin d'aller à *Argenton* », pour dire : Je n'ai plus d'argent. (Voy. *Crevant, Cracovie* et *Angoulême.*)

ARGINGUER, v. n. (Voy. *Reginguer.*)

ARGLANTIER, s. m. (à Bourges). (Voy. *Arlantier.*)

ARGONDER, v. n. (Voy. *Regonder.*)

ARGOT, et aussi **ARIGOT**, s. m. Ergot, ongle pointu.

Subtilz renards et grands mangeurs d'images,
Pour haultmonter, contrefont les bigots,
Puis, quand ils sont huchez sur leurs *argots*,
Au monde font de merveilleux dommages,

([illegible])

Argot, qu'on dit aussi *ergot* (car le françois en plusieures dictions, par mignardise de prononciation, met *e* pour *a*, comme [illegible] pour [illegible]), est le crochet cornu qui est par derrière la jambe du coq.

(J. NICOT, [illegible])

ARGOTÉ, adj., pour Ergoté. « Seigle *argoté* », atteint de la maladie de l'ergot. || Muni d'argots.

Un coq bien *argote.*

J. Nicot, *Tresor de la langue françoise.*

— Fig. *Argote à double,* loc. Se dit d'Un homme qui se défend vaillamment dans une discussion.

ARGOULIN, s. m. Petit morceau de bois; bâton.

ARGOUSIN, s. m. Goujat, malotru. D'après Trévoux : Sergent de galères, préposé à la garde des forçats. L'Académie a conservé le mot dans la même acception ; cependant il n'est plus usité, ce nous semble ; on dit aujourd'hui : garde-chiourme.

ARGRIFFER (S'), v. pron. (Voy. *Regriffer.*)

ARGUELISSE, s. f. Réglisse vulgaire. (Réglisse glabre, *Fl. cent.*)

ARGUINER, v. n. (Voy. *Reguiner.*)

ARIAGE, s. m. Instruments, outils. (Voy. *Enrai* et *Enrayage.*)

ARIAU, s. m. Araire, charrue sans avant-train. — Du latin *aratrum.* (Voy. *Ara, Airiau, Dentau, Enrai* et Roquefort.)

ARJETER, v. a. Rejeter.

ARLANCER, v. a. Relancer.

ARLANGIR, v. n. (Voy. *Relanger.*)

ARLANTIER, s. m. (Voy. *Aglantier.*) On serait tenté de faire dériver *arlantier* de *arlentir,* parce que cet arbrisseau, en s'accrochant aux vêtements des passants, *arlentit* leur marche ; mais il n'y a là qu'un rapport fortuit de forme.

ARLENTIR, v. a. Ralentir. (Voy. Obs. à *AR.*)

ARLEVAILLES s. f. pl. (Voy. *Relevailles.*)

ARLEVER, v. a. Relever. (Voy. Obs. à *AR.*)

ARLEVIS, s. f. (Voy. *Relevis.*)

ARLICHER, v. a. (Voy. *Relicher.*)

ARLUIRE, v. n. Reluire. (Voy. *Reluiser.*)

ARLUISER, v. n. (Voy. *Arluire.*) Fait au part. prés. *arluisant.*

ARMARIER, v. a. Remarier. « Cette veuve s'est *armariée* à un tel. »

ARMARCIER, v. a. Remercier.

ARMARCÎMENT, s. m Remercîment.

ARMEMBRANCE, s. f. (Voy. *Remembrance.*)

ARMEMBRER (S'), v. pron. (Voy. *Remembrer.*)

ARMENDER, v. a. (pour *amender*). Raccommoder des hardes. (Voy. *Ramender.*)

ARMES DE BOURGES, locution prise trop souvent en mauvaise part. On dit d'Un niais, d'un ignorant : « qu'il représenterait bien *les armes de Bourges* », qu'on suppose avoir été un âne assis dans un fauteuil ou une chaire, *asinus in cathedrâ.* Une autre version plus favorable à l'honneur de notre province, se réfère à l'inscription d'un tableau qui aurait autrefois existé à l'hôtel de ville, notre ancien palais de Jacques Cœur : il faudrait lire non pas *asinus,* mais *Asinius,* nom d'un général romain, défenseur de la ville assiégée, qui, malade et perclus, se serait fait porter en *chaise* pour animer les troupes par sa présence. (Voir la polémique élevée à ce sujet dans le *Mercure de France,* février et août 1746.)

— Le titre du Glossaire porte les véritables armes de la ville de Bourges avant 1789. (Voy., pour les détails du blason, Raynal, I, p. 60.) Nous avons emprunté comme épigraphe du Glossaire la phrase entière de Tite-Live où la devise même de Bourges a été prise.

ARMETTRE, v. a. Remettre. — Au part. passé, *armis,* remis.

ARMIGER, v. a. (Voy. *Reméger.*)

ARMIGEUX, v. a. (Voy. *Remigeux.*)

ARMINETTE, s. f. Herminette. (Voy. *Asciau.*)

ARMISE, s. f. Remise. (Voy. *AR* et *RE.*) Ici on voit non le changement de la syllabe itérative *re* en *ar,* mais la scission de l'article *la* en ses deux éléments littéraux ; *la remise,* l'*aremise* et l'*armise* se prononcent de la même manière. (Voy. Obs. à *Hierre.*)

ARMOISE, s. f. Armoire. (Voy. *Ormoire, Ormoise* et Obs. à S.)

A Noel Maldais menusier cinq escuz dix sols pour des *armoises* et ung comptouer qu'il a faicts en ladite maison de ville.

(*Comptes des receveurs de la ville de Bourges,* 1591-1592.)

|| Maladie de reins des bêtes à cornes (à Saint-Amand). La plante appelée *armoise* (*artemisia vulgaris, Fl. cent.*) serait-elle un remède pour

guérir cette maladie et lui aurait-elle donné son nom ? (Voy. *Remoge.*)

ARMONIAC, **ARMOUNIAC**, s. m. Ammoniac : « Du sel *armoniac.* »

L'usage veut qu'on dise *armoniac*. Les Italiens disent de mesme *armoniaco*.

(MÉNAGE, *Observations sur la langue françoise*, ch. CLXI.)

ARMONTER, et par apocope **ARMONTE**, v. a. et n. Remonter. (Voy. *Monte.*)

ARMONTRANCE, s. f. Remontrance.

ARNARDER, v. n. (Voy. *Renarder.*)

ARNAUDER, v. a. Chercher noise, chercher dispute, maltraiter.

ARNÉ, prénom (dans l'Ouest). René. (Voy. Obs. à *AR.*)

ARNETTIR, v. a. (Voy. *Renettir.*)

ARNICTER, v. n. (Voy. *Renicter.*)

ARNON, s. m. Rivière du département du Cher. — Torrent de la Palestine, qui se jette dans la mer Morte, à l'est.

Et possessa est terra ejus ab *Arnon* usque Jeboc, et filios Ammon.

(NOMBRES, ch. XXI, vers. 24.)

ARNONCIER, v. n. (Voy. *Renoncier.*)

ARNOQUETER, v. a. (Se dit en Nivernais.) Refuser. « Je lui ai dit de travailler, il a *arnoqueté.* » (Voy. *Renoqueter.*)

ARNOUVELER, v. a. (Voy. *Renouveler.*)

AROEILLER, v. a. Regarder avec convoitise. (Voy. *Aœiller*, *Erœiller* et *Rœiller.*) || *S'arœiller*, v. pron. Être gai, gaillard, bien éveillé ; ouvrir les yeux tout grands. « C'est une fumelle (voy. ce mot) qui *s'arœille* ben », c'est-à-dire qui a des yeux égrillards ; elle a, dit-on, des yeux à la perdition de son âme. On dirait d'une autre fille : « Alle a des yeux qui parceraient ben eune planche ; » et aussi, dans un sens défavorable, Avoir un regard incertain. (Voy. *Berlin.*) || Enfant qui *s'arœille*, qui ouvre les yeux, sourit, reconnaît. (Voy. *Rœiller*, *Erœiller (s')*, *Dérœiller* et Obs. à *AR.*)

ARONCE, s. f. (Voyez *Éronce*, *Aronde* et *Éronde.*)

ARONÇOUÉRE, s. f. Planchette munie d'entailles parallèles et appliquée au bordage d'un bateau pour appuyer la bourde. (Voy. ce mot et *Bornager*, *Bournager.*) — Étymologie : *Ronce*. Les entailles font, relativement à l'extrémité supérieure de la bourde, office de dents, de crochets qui la retiennent ; de là, une certaine analogie avec les aiguillons de la ronce. (Voy. *Arlantier.*)

ARONDE, s. f. Hirondelle. (Voy. *Arondelle.*)

A Bourges, les enfants chantent à l'arrivée des hirondelles :

Ah ! l'*aronde*, vole ! vole ! vole !
Ah ! l'*aronde*, vole ! vole donc !

J'iray vers vous, mais scavez-vous comment ?
Comme l'*aronde* ou aussy vistement.

(GILLES D'AURIGNY.)

Vien le dieu Pan, vien, plus tôt que l'*aronde*.

(CL. MAROT.)

|| Ronce, et non pas Roseau, comme la similitude avec le mot latin *arundo* pourrait le faire supposer. (Voy. *Éronce* et *Éronde.*)

L'*Aronde* ou la *Ronde*, nom d'une métairie à Sainte-Gemme (Indre).

ARONDELLE, s. f. Hirondelle.

Ils feront comme fait l'étrangère *arondelle*
Qui vient avecques nous en la saison nouvelle.

(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.)

Attendant mieulx à la prochaine venue des *arondelles*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, prol. du liv. V.)

Mais les aigles, les colombes, les *arondelles* volent souvent, vistement et hautement.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. [illegible])

Et se changea la fille belle
De Pandion en *arondelle*.

(REMY BELLEAU.)

Vos esprits étant plus légers
Que les volages *arondelles*.

(FR. DE PORCHÈRES-D'ARBAUD, [illegible])

AROUTER, **AROTER**, v. a. (rejeter dans la route). Renvoyer, éconduire vivement. « *Aroute* donc ce chien. » || Enseigner le chemin.

— A signifié Être en route, en marche avec quelqu'un :

Enki furent toutes les nes ensanle et tout li huissiers et toutes les galies del ost et ase d'autres nes de marcheans ki avenc aus estoient *aroutees*.

(VILLEHARDOUIN, p. 58.)

|| *S'arouter*, v. pron. S'habituer, suivre la même voie, la même route : « Ç' gas s'est *arouté* avec de mauvais sujets, est devenu un vaurien. » (Voy. *Aroutiner*).

AROUTINER, v. a. (dérivé de *routine* et fréquentatif de *arouter.*) Accoutumer, habituer. — *S'aroutiner* à quelque chose. Prendre l'habitude de quelque chose.

ARPASSER, v. a. et n. Repasser. « *Arpasser* par le même chemin. — *Arpasser* du linge. »

ARPÂTER, v. n. (Voy. *Repâter.*)

ARPENSER, v. a. (Voy. *se Repenser.*)

ARPENTIR (S'), v. pron. (Voy. *se Repentir.*) Fait au part. prés. *arpentant.* « Il est ben *arpentant* d'avoir fait telle chose. »

ARPENTIS, s. m. Appentis, bâtiment en demi-comble. — Le château des *Appentis*, près Amboise, est souvent désigné sous le nom des *Arpentis.*

ARPIQUER, v. n. (Voy. *Repiquer.*)

ARPOINTER, v. n. (Voy. *Repointer.*)

ARPOMPER, v. n. (Voy. *Repomper.*)

ARPORTER, v. a. Reporter.

ARPOUSER, v. a. Reposer. (Voy. *Repouser* et Obs. à *AR* et à *OU.*)

ARPRENDRE, v. a. (Voy. *Reprendre.*) Et au part. passé *arpris,* pour Repris.

ARPREUCHER, v. a. (Voy. *Repreucher.*)

ARPROCHER, v. a. (Voy. *Reprocher.*)

ARQUEDUC, s. m. (Voy. *Arcaduc.*)

ARQUER (v. a.) **DU CHARBON**. (Terme de forges.) Ramasser du charbon de bois avec un grand râteau à dents écartées pour trier le gros d'avec le menu.

ARRACHAT, s. m. (Voy. *Arrachis* et *Défreûche.*)

ARRACHE (par suppression du *r* final), inf. du verbe *arracher.* (Se dit dans le Berry central.) « J'ai eu biau faire, je n'ai pas pu l'*arrache.* » (Voy. *Arracher*, *Arraper* et Obs. sur la lettre *R.*)

ARRACHE-COU, s. m. Mauvais vin, piquette grattant fortement le gosier, et on dit aussi « qu'il faut se faire attacher pour le boire. » (Voy. *Vesague.*)

ARRACHER, v. a., fait au pass. déf. de l'ind. : *j'arrachis,* etc., *j'arrachîmes* ou *j'arrachîres,* etc., comme tous les verbes de la première conjugaison. (Voy. *Arrache.*)

Voicy ce qu'il me falloit. Cest arbre me servira de bourdon et de lance. Et *l'arrachit* facillement de terre et osta les rameaux.

(Rabelais, *Gargantua*, I, 36.)

— *Le diâche m'arrache mon fiel !* Juron. (Voy. *Estringoler, Diâche,* etc.)

|| *S'arracher,* v. pron. Se tirer d'embarras. « Il était dans de mauvaises affaires, il s'en est ben *arraché.* » Métaphore empruntée aux anciens chemins du Berry. (Voy. *Bourdir.*)

ARRACHEUX, s. m. Arracheur, qui arrache. « Un boun *arracheux* de dents. — Un *arracheux* de bois, de brandes. »

ARRACHIS, s. m. Lieu nouvellement défriché. (Voy. *Arrachat* et *Defreûche.*)

ARRANGER, v. a. Caresser. — Se dit trop souvent dans un sens libre.

ARRAPER, et souvent par apocope *arrape,* v. a. Prendre, saisir, attraper. Du latin *rapere, arripere.* (Voy. *Agraper.*) || Attraper, dans le sens de Tromper. — En espagnol *arrapar,* en italien *arrapare.*

Le suppliant *arapa* ledit Pierre au col et lui donna de la canivette ou coustel qu'il tenoit en sa main.

(*Lettres de rem.* de 1456, Carpentier, t. I, col. 306.)

A l'infinitif, la lettre finale *r* se supprime souvent dans le Berry central. « Cours après moué tant qu' tu voudras, j'te défie ben d'*m'arrape.* » — « Pardine, oui, que j'vas vous creire, vous voudrais ben *m'arrape.* » (Voy. Obs. à la lettre *R.*)

ARRAYER, v. a. Arranger, mettre en ordre. A dû s'écrire *arroyer,* d'où *arroi, désarroi.* (Voy. Obs. à *OI.*)

ARREBÂTER, ARBATER, v. a. (Voy. *Rabâter.*) — En italien, *arrabatarsi* signifie, Se remuer, s'efforcer, se donner beaucoup de mouvement, de peine.

ARRÊT, s. m. Limite. « *L'arrêt* (peut-être faut-il dire *la raie*) d'un champ. » (Voy. *Front.*)

|| *Arrêt de nuit.* Crépuscule du soir. (Voy. *Rez* et *Tombée de nuit.*)

|| *D'arrêt,* loc. adv. De suite, sans désemparer. « J'm'en vas faire c'te ouvrage *d'arrêt.* »

|| *Prendre l'arrêt,* se dit fig. pour S'arrêter, ne pas se presser. « *Tu ne prends pas l'arrêt,* » c'est-à-dire,

Tu te presses trop, tu vas trop vite. — L'Académie mentionne dans le même sens, *être sans arrêt*, qui se dit d'Un homme éventé, léger, etc. — *Arrêt*, dans ces acceptions, semble emprunté à l'art du manége : « Ce cheval a *l'arrêt* bon », ou aux termes de chasse (chien d'*arrêt*). (Voy. Dict. de l'Acad.)

ARRÊTANCE, s. f. Paix, tranquillité : « Cet enfant n'a point *d'arrêtance;* il ne me donne point *d'arrêtance*. »

ARRÊTE, s. f. Temps d'arrêt, pause.

ARRÊTE-BOEU, s. f. Toute plante à longues racines qui arrête le soc de la charrue. Ne s'applique en français qu'à La bugrane. *(Fl. cent.)* (Voy. *Tendron* et *Serre-lâche*.)

ARRÊTER, v. a. (Acad.)—*Arrêter l'ouvrage* ou *l'ovrage*, loc. A Bourges, dans la classe ouvrière, aussitôt qu'une personne meurt, on *arrête l'ovrage*, c'est-à-dire qu'on avertit tous les parents du défunt afin qu'ils cessent, en signe de deuil, tout travail pendant le reste de la journée. — Le verbe neutre *arrêter* est aussi admis par l'Académie, mais dans un sens plus général.

Vois la rapidité de cet astre qui jamais n'*arrête*.
(J.-J. ROUSSEAU, *Nouvelle Héloïse*.)

(Voy. une autre citation du même au mot *Malendurant*.)

|| Tarder à : « Je n'*arrêterai* pas à venir, à répondre. »

Il n'*arrestèrent* à avoir le débat.
(GUY COQUILLE.)

|| *Arrêter*, v. n. S'arrêter. (Acad.) Rester tranquille, rester à la maison : « Cet homme est bien actif, il travaille toujours, il n'*arrête* pas; » et au participe : « Sa maladie a empiré, il est *arrêté*. » (Voy. *Durer*.)

ARRIA, s. m. Embarras, attirail. Ressemble au vieux mot français *arroi*, train, équipage. Le français moderne ne connaît que *désarroi*. (Voy. *Harria*, *Train* et *Entrain*.)

ARRIDER, v. a. Sourire à quelqu'un, flatter de la main en souriant. — Du latin *arridere* (v. n.), sourire, si gracieusement placé dans ces vers de Lucrèce :

Præsertim quum tempestas *arridet*, et anni
Tempora conspergunt viridantes floribus herbas.
(LUCRÈCE, *De Natura rerum*, II, 32.)

|| *Arrider* un enfant.

..... Cui non *risere* parentes
Non Deus hunc mensa, Dea nec dignata cubile est.
(VIRG., *Ecl.* IV.)

ARRIÉ, ARRIÉE, ARRIER, particule explétive. Aussi. L'*enim vero* des Latins. « Il est malade, et moi *arrié*. — J'vous fais ce viau dix écus, et vous dites que c'est trop char! Vouderiez-vous pas l'avoir pour ren, *arriée?* » (Voy. *Aussi*.)

Il ot Bourgoigne trestoute à justicier,
Et tote Auvergne, tote Gascogne *arrier*.
(Chanson du geste d'Aspremont, citée dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XXII, p. 302.)

Les deux plas a reprins, et le hairon *arier*.
(*Le Vœu du Héron*.)

G'irai *arrier* parler au fils Garin.
(*Le Roman de Garin*.)

— Wace emploie aussi *arrié* en ce sens.

ARRIPER, v. a. (Voy. *Arraper*.)

ARRIVAGE, s. m. Assaisonnement, addition au pain de ménage, et consistant en beurre, sel, lard, etc. || Légumes pour le pot-au-feu. (Voy. *Potage*, *Apotage* et *Saveurs*.)

Avec de l'*arrivage*
Et des potages
On fait un bon ménage.
(*Dicton*.)

La terminaison *age* indique généralement un ensemble d'objets.

ARRIVER, v. n., pris absolument. Réussir dans un travail, une entreprise quelconque, y parvenir. Cette dernière expression *parvenir* exprime la même idée de Marcher vers un but. On dit chez nous : « J'ai essayé longtemps de cette culture, je n'ai jamais pu *arriver*. Cet enfant apprend à lire, mais il n'*arrive* pas. » L'Académie emploie *arriver*, mais en y ajoutant toujours un complément : *Arriver à* ses fins, *arriver à* la perfection. Elle ne mentionne pas notre *arriver* dans un sens absolu; cependant on dit habituellement : « Cet homme est intelligent, il *arrivera*. » — Deux vieillards goutteux montaient ensemble et péniblement le grand escalier d'un palais : l'un était le duc de Brancas, si connu par les saillies de son esprit caustique; l'autre le comte..., homme nouveau. Au haut de l'escalier : « Enfin, dit ce dernier, nous voilà parvenus. » Et M. de Brancas de répondre : « C'est *arrivés* que vous voulez dire. »

|| V. a. Apprêter, assaisonner, récolter en bon état. « *Arriver* le pot-au-feu », y mettre les légumes. — « Du foin ben *arrivé.* » (Voy. *Arrivage.*)

|| Eplucher. « *Arriver* du chanvre. »

|| Dans l'acception ordinaire et française du verbe *arriver*, on emploie volontiers le participe : « Me voilà *arrivant* », pour *J'arrive.* (Voy. *Partir.*)

ARRIVEUX DE CHANBE, s. m. (Voy. *Fertaud.*)

ARROI, s. m. Instruments, matériel de culture dans un domaine. L'*a* devenant nasal a fait *anroi*, d'où *anrai, enrai.* (Voy. ce dernier mot.).

ARROSSE, s. f. C'est la plante appelée *Arroche.* (*Fl. cent.*) (Voy. *Boune-Dame.*)

ARROUBE, **ARRAUBE**, s. f. Diverses espèces d'anserine (*chenopodium, Fl. cent.*) qui infestent les jardins. (Voy. *Mille-graines.*)

ARROUSEMENT, s. m. Arrosement.

L'herbe y vient par force d'*arrousement.*

GUY COQUILLE.

C'est l'eau de bénédiction qui, par son *arrousement*, fait reverdir et fleurir les plantes.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 473

ARROUSER, v. a. Arroser. (Voy. *Enrouser.*)

Je dresserai aussi un autre petit moyen pour *arrouser* les parties du jardin.

BERNARD DE PALISSY

Il n'y auroit pas moyen de défendre aux pluyes les champs des sacriléges et leur prescrire ce qu'elles *arrouseroient* et ce qu'elles *n'arrouseroient* pas.

MALHERBE, *Traduction de Sénèque*, De Beneficiis.

Parce que la charité *arrousant* une âme, produit en elle les œuvres vertueuses chascun en sa saison.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 491

|| Fig. Célébrer par des libations de cabaret un événement, un grade, etc. « Il a ben *arrousé* son parrinage. » — *Arrouser un marché,* Boire en le concluant. — On disait, dans les temps de ferveur pour la garde nationale : « *Arroser* ses galons. » — Notre acception du verbe *arroser* a plus d'étendue que celle de *arroser des créanciers* (Acad.), c'est-à-dire donner un peu à chacun. Le parrinage, les galons eux-mêmes sont *arrosés,* afin sans doute qu'ils croissent et prospèrent, et c'est précisément ce qui constitue le sens figuré emprunté au jardinage; on *arrose* les galons pour qu'ils deviennent des épaulettes.

Cependant le sommelier doibt venir avec trois bons chevaux chargés d'instrumens pour *arrouser* le gosier.

JACQUES DU FOUILLOUX, *la Vénerie.*

ARSARRER, v. a. (Voy. *Rasserrer.*)

ARSÉE, s. f. Syncope de *arserre* pour *resserre.* (Voy. *Arsarrer.*) Excavation des berges dans les petites rivières aux environs de Bourges et où les poissons se retirent, *s'arsarrent.* On les y prend à la main ; quelquefois ces *arsées* sont si profondes qu'on n'y pénètre qu'en plongeant. (Voy. *Chave.*)

ARSIÉE, ARSIE, s. f. Sieste; temps que les bestiaux restent à l'étable pendant la chaleur du jour. (Voy. *Médi, Siéger, Siéter.*) — *Resieste*, réduplicatif de *sieste*, a fait *arsieste*, d'où *arsiest*, *arsiée*, comme *repouser*, poser, a fait *arpouser.* (Voy. Obs. à *RE.*) — Se dit aussi en Anjou.

ARSIER, s. m. Frelon de la plus grosse espèce, qui habite le creux des arbres. (Voy. *Grollon.*) — De *ardre*, brûler, à cause de ses piqûres.

ARSIER, v. n. Ramener les bestiaux des champs à midi : « Quand tu viendras *arsier.* » (Voy. *Ressier.*)

ARSOIR, adv. de temps, par aphérèse de *hiar soir*. Hier soir. (Voy. *Soir.*)

Mais quand je la revis *arsoir*,
Toute seule en un coin s'asseoir.

(SAINT-GELAIS.)

Ha! que je fus affligé *arsoir*, quand je ne trouvay plus le subject qui me faisoit trouver le veiller si doulx!

(*Lettre d'Henri IV à Gabrielle d'Estrées*, 15 avril 1593.)

J'arrivai *arsoir* de Marans où j'étais allé pour pourvoir à la garde d'icelui.

(*Lettre d'Henri IV.* Recueil, t. II, p. 224.)

— Marot a écrit *hersoir*, syncope plus directe de *hier soir.* (Voy. ce mot.)

ARSONDIR, v. n. (Voy. *Ressondir.*)

ARSORTIR, v. n. Sortir de nouveau, ressortir.

ARSOUDIR ou **ARRESSOUDIR**, v. n. Résonner fortement, de manière à assourdir : « Avez-vous entendu *arsoudir* la cloche ? »

ARSOUILLE, s. m. Terme de mépris (de l'argot de nos villes). Souillon.

ARSOUNER, v. n. (Voy. *Ressouner.*)

ARSOUVENANCE, s. f. Ressouvenance.

ARSUER, v. a. (Voy. *Ressuer.*)

ARSUIVRE, et par syncope *Arsuire*, v. a. (Voy. *Ressuirre.*)

ARTÉ, s. m. Orteil. (Voy. *Artou.*)

ARTENIR, v. a. (Voy. *Retins.*) Part. *artins.*

ARTICHAUT SAUVAGE, s. m. Joubarbe des toits. (*Fl. cent.*) (Voy. *Moure-jamais.*)

ARTIFAILLES, s. m. pl. Embonpoint qui manque de soutien.

ARTIRANCE, s. f. (Voy. *Retirance.*)

ARTIRER À, loc. (Voy. *Retirer à*, et *Artiser.*)

ARTISANNE, s. f. Femme de la classe des artisans. (Voy. le roman d'*André,* de G. Sand, et *Apprentisse.*)

ARTISER, v. a. Retirer. (Voy. *Artirer* et Obs. à *R,* citation de Tory.)

ARTISSE, ARTISTE (Voy. Obs. à *T*), s. m. (par abréviation de Artiste vétérinaire). Médecin vétérinaire : « Ç'te vache est ben gâte; faut aller charcher l'*artisse.* »

Landry a du talent pour le bestiau... Quand même on irait étudier dans les écoles comme les *artistes*, cela ne sert de rien, si on n'y est adroit de naissance.

(G. Sand, *la Petite Fadette.*)

— Le maréchal ferrant est devenu par le progrès du temps le maréchal vétérinaire : puis le vétérinaire, l'artiste vétérinaire, enfin l'*artiste!* sans doute par excellence. Cette tendance à se grandir a existé de tout temps :

Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.

(La Fontaine, *Fables,* I, 3.)

Mais on peut dire qu'elle est surtout un cachet de notre époque : on la remarque dans toutes les professions. On s'est appelé successivement : valet, domestique (qualification jadis recherchée dans les maisons princières et même seigneuriales par les hommes de la meilleure naissance) ; — cuisinier, chef ; — portier, concierge, gardien ; — perruquier, coiffeur, artiste capillaire ; les garçons de celui-ci sont devenus des clercs et ses pratiques des clients ; — garçon de boutique, commis de magasin, jeune homme de commerce ; — dans l'administration, commis, employé ; — procureur, avoué ; — imprimeur, typographe, etc. Il n'y aura bientôt plus d'épiciers, mais seulement des denrées coloniales ; plus de marchands de toile, mais des spécialités de blanc ; les pâtissiers ont des laboratoires. Il n'y a déjà presque plus de fiacres : on ne voit plus que des voitures de place ou de remise. — On en est venu par dérision, dans les hôtels du midi de la France, à décorer du nom d'*artiste* le garçon qui cire les souliers.

ARTOMBER, ARTUMBER, v. n. Retomber. « Ce malade était mieux, il est *artombé.* »

ARTORNER, v. a. (Voy. *Artouner.*)

ARTOU, ARTOUL, s. m. (prononcez celui-ci sans tenir compte de la lettre finale *l*). Orteil. — Dérivé du latin *articulus.* (Voy. *Orté.*) En même temps que le guérisseur d'entorses prononce les redoutables paroles : *anté, super anté,* et *super anté té,* il fait avec l'*artou* du pied gauche trois signes de croix sur la partie malade. (Voy. *Anté.*)

« Pline escrit que le pouce ou *artoy* du pied droict du roy Pyrrhe donnoit guerison a ceux qui avoyent douleur de rate. »

(*Les Diverses Leçons* d'A. Duverdier de Vauprivas, III, 27

|| Tous les doigts du pied en général, et alors on dit en particulier le *grout artou* pour désigner le pouce du pied. (Voy. *Grou* et Obs. à *T.*)

ARTOUNER, ARTOURNER, ARTORNER, v. a. Retourner. (Voy. *Enretourner.*)

ARTROUVER, v. a. Retrouver. « Ma bourse est *artrouvée.* »

ARVANGE, s. m. (Voy. *Revange.*)

ARVANGER, v. a., **ARVANGER (S')**, v. pr. (Voy. *Revanger.*)

ARVARDIR, v. n. Revendir. « Les âbes commençont d'*arvardir.* »

ARVEINT, s. m. (Voy. *Revient.*)

ARVENIR, v. n. Revenir. Part. passé, *arvenu* et *arveint.* (Voy. *Revenir* et Obs. à *AR.*)

ARVIROUNER, v. n. (Voy. *Virouner.*)

ARVOIR, v. a. Revoir. (Voy. Obs. à *AR.*)

ARVOYURE, s. f. (Voy. *Revoyure.*)

ARZILLE, s. f. (Voy. *Ardille.*)

AS DE PIQUE, s. m. Extrémité du croupion d'une volaille ; la partie d'où sortent les plumes de la queue d'un oiseau. (Voy. *Croupignon* et *Troufignon.*)

Fig. comme synonyme de propre à rien. (Voy. *Valet de carriau.*)

— Molière emploie ce mot dans le sens de Mauvaise langue.

> Taisez-vous, *as de pique !*
>
> (MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, V, IX.)

ASCERIAU, s. m. Hachereau. (Voy. *Asciau.*)

ASCIAU, s. m. Pour *hacheau*, par le changement de *ch* en *s* ou *c*. (Voy. *Haciau, Aisciau* et Obs. aux lettres *C* et *S*.)—Outil de charron, espèce de hache, à fer en forme de pioche près de son attache au manche, comme l'*ascia* romaine gravée sur les tombeaux antiques avec la formule jusqu'à présent inexpliquée : *sub ascia*. (Voy. Du Cange). C'est presque la doloire des tonneliers, l'erminette des charpentiers, sauf que dans ces derniers instruments le fer est régulièrement courbe. (Voy. *Aisciau.*)

On trouve dans Raymond (Supplément au Dict. de l'Acad.) *aissette* ou *aiscette*, qui s'appelle encore *ascie* dans le Lyonnais ; dans le Dict. de Trév., *aisceau* (*ascia*), outil de tonnelier pour ébaucher des pièces de bois concaves et courbes ; et dans le Dict. latin, faisant suite à ce même Dict. de Trév., *ascia*, hache, cognée, doloire ; — *A. minor*, aiscette, aisceau ; — *A. incurva*, erminette ou herminette ; — *A. bifida*, pétarasse, terme de marine. (Voy. *Hacheau.*)

ASPARGE, s. f. Asperge. Notre mot se tient plus rapproché du latin *asparagus*.

ASPI, s. f. Aspic, vipère. (Voy. Obs. à *C*.) || Aspic, nom vulgaire de la lavande, *lavandula spica*. « De l'huile d'*aspi*. »

ASPIJARE, s. f. Pie-grièche. (Voy. *Ageasse* et *Percharie.*)

ASPIRALE, s. f. Spirale : « Un fil de fer tourné en *aspirale*. » (Voy. Obs. à *S*.) — C'est ainsi que de *spic* (lavande) on a fait *aspic*. (Acad.)

ASSABLER, v. a. Assaillir, accabler : « *Assabler* quelqu'un à coups de pierres. » (Voy. *Assabouir.*)

ASSABOUIR, v. a. Assourdir, étourdir par du bruit ou des coups. (Voy. *Acabouir* et *Essabouir.*)

ASSAFRE, adj. Acre, âpre, acerbe.

ASSAGIR, v. a. Rendre sage. || *S'assagir*, v. pron., Devenir sage. (Voy. *Assaigrer.*)

> C'est, selon lui, le signe que la raison l'emporte dans les esprits sur l'imagination ; mais, hélas ! se refroidir n'est pas toujours s'*assagir*.
>
> Article de M. RIGAULT, *Journal des Débats* du 15 septembre 1857.

Assagir se trouve dans Montaigne, et n'est plus usité (selon Raymond, Suppl. du Dict. de l'Acad.).

Nous conservons nous-même quelques doutes sur la question de savoir si l'admission de *assagir* et de *s'assagir*, dans le Glossaire, est suffisamment justifiée par l'usage qui se ferait encore de ces mots dans notre pays.

ASSAI, s. m. Essai, en général. « J'en ai fait l'*assai*. » || Reste de fourrage dédaigné par les animaux. On nourrit les vaches avec les *assais* des bœufs à l'engrais. (Voy. *Bouffer.*)

ASSAIGOUÉ, s. m., **ASSAIGOUÉRE**, s. f. Trou à faire rouir le chanvre. (Voy. *Saigoué.*)

ASSAIGRER, v. a. (Voy. *Assagir.*) Semble composé de *sage* et de *gré* ; rendre *sage* au *gré de*.

ASSAIGUER, v. a. Faire rouir du chanvre. (Voy. *Aiger* et *Assaigoué.*)

ASSAISOUNER, adj. Cultiver en saison propre. « Terres *assaisounées*. » (Voy. *Réage.*)

|| Récolter en bonne saison par un beau temps. « Du foin ben *assaisouné*. » (Voy. *Arriver.*)

> Mais de parler des dattes entières mûres et *assaisonnées*, cela est réservé pour des contrées plus chaudes.
>
> (SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'Amour de Dieu.*)

|| Bien fait, d'une bonne fabrication. Du pain sec peut être bien *assaisouné*, s'il est bien cuit.

ASSAPER, v. a. (Se dit dans l'Ouest.) Affermir, tasser, rendre compact. « La pleue a ben *assapé* les terres. »

ASSARPER, v. a. Couper, tailler grossièrement à la *sarpe*. — Fig. Bousiller. « Voilà de l'ouvrage *assarpée*. »

ASSARRER, v. a. (Voy. *Sarrer* et *Rasserrer.*)

ASSASSIN, s. m. Assassinat : « On a commis un *assassin*. »

ASSATRE, adj. Se dit d'Une personne qui digère mal ; et aussi d'Une chose indigeste.

ASSAVOIR, v. a. *Faire assavoir*, faire savoir. — On n'écrit plus en français que *faire à savoir* (en trois mots) ; encore cette locution ne s'emploie-t-elle plus que dans les proclamations et affiches vulgaires. Mais ce verbe est resté fort usité chez nous dans le langage ordinaire et avec la prononciation en un seul mot : « Je lui ai fait *assavoir* que j'irai avec lui. »

Pareillement je vous fais *assavoir*
Que les préceps de Jésus faut savoir.
(*Mystère des Actes des Apôtres.*)

Par ton Habert qui te fait *assavoir*
Que fort lui plaist ton sens et ton sçavoir.
FR. HABERT. - Voy. citation à *Chenevreu*

Or si devant me l'eut fait *assavoir*
Dira quelqu'un : Qu'eus-tu fait ? — Mon devoir.
BONAV. DES PERIERS, *l'Andrienne*, trad. de *Térence*

|| *Assavoir* (pour *à savoir* et *savoir* (Acad.) ; façon de parler qu'on emploie pour spécifier les choses dont il s'agit.

Meunier de nom, blanchi d'une farine
Qui ne se peut au molin rencontrer
C'est *assavoir* de science divine.
(F. HABERT.)

Le bal et la grand' bande, *assavoir* deux musettes.
(MOLIÈRE, *Tartufe*, II, III.)

ASSAYER, v. a. Essayer.

Croye m'en qui m'en voudra croire,
Qu'il fait bon de tout *assayer*.
(.........

ASSEC, s. m. (le *c* final se prononce). État d'un étang qui n'est pas en eau, qui est en chômage. S'entend aussi de l'évolage. (Voy. ce mot.) || Basfond d'une rivière. « Le bateau a rencontré un *assec.* » (Voy. au mot *Sec, A sec.*)

ASSÉCHER, v. a. Sécher, dessécher, mettre à sec. (Voy. *Assec.*)

ASSECOUEMENT, s. m. Secousse. (Voy. *Secouement* et *Escousse.*)

ASSECOUER, v. a. Secouer. (Voy. *Escouer.*)

ASSEMBLÉ, adj. Se dit d'un homme et d'une femme vivant ensemble hors mariage. (Voyez *Ensemble.*)

ASSEMBLÉE, s. f. Réunion près d'une église, d'une chapelle ou d'un lieu à dévotions, à propos de la fête d'un saint, mais qui prend soit le nom du saint, soit le nom de la localité. C'est ce que l'on appelle *pardon* à Orléans et dans tout l'ouest de la France. Le *Pardon de Ploërmel*, titre d'un opéra. (Voy. *Apport* et *Accueillir.*) C'est dans les *assemblées* qui précèdent la Saint-Jean que l'on accueille ordinairement les domestiques.

Suivez *assemblées* et festes,
En la fin jà mieulx n'en vauldrez.
VILLON

ASSEMENT, adv. Seulement, même : « Je ne l'ai *assement* pas vu. » (Voy. *Sement.*)

ASSIAN, s. m. Essaim. (Se dit dans l'Ouest.) (Voy. *Ession.*)

ASSIDOUÉ, ASSITOUÉ, s. m. Meuble propre à s'asseoir, tel que banc, chaise, etc. (Voyez *Salinier.*) — Du verbe *assidre.* — D'après une étymologie de village, *assitoué* ne serait pas autre chose que *assis-toi.* — *Assisoué* dans le Perche.

ASSIDRE, v. a., **S'ASSIDRE**, v. pron. (La lettre *r* ne se prononce pas.) — Asseoir, s'asseoir. (Voy. *Assiéger, Assiter* et *Assoiter.*)

Ind. prés. — *J'assis, t'assis, il assit, j'assidons, vou' assidez, il assident* ou *il assidont.* (Voy. *Il.*)

Mais si en cet habit je m'*assis* à table, je boyray, pardieu ! à toy et à ton cheval.
RABELAIS, liv. I, ch. XXXIX

Où sur ces bans herbus ces vieux pères *s'assisent*.
RONSARD

Imparf. — *J'assidais,* etc., *il assidiont* ou *il assidaint.*

Pass. déf. — *J'assidis,* etc., *j'assidimes* ou *j'assidires, vou' assidires, il assidirent.*

Fut. — *J'assidrai,* etc.

Imp. — *Assis, assidons, assidez, sisez.*

Assisons-nous sur cette molle couche.
(RONSARD.)

Or sus, *assisez-vous* icy, l'herbe est fleurie.
(RONSARD, *Églogue*, V.)

Part. pass. — *Assis* ou *assidu*, ce dernier devenu adjectif dans le français actuel.

ASSIÉ, loc. (Voy. *Aisé.*)

ASSIÉGER, v. a. Asseoir. (Voy. *Assidre, Assiéter, Assiter* et *Siéger.*) — *Assiéger la* [illegible], c'est asseoir le cuvier dans lequel on met le linge sale que l'on veut lessiver. (Voy. *Bujée.*) Consolider, assurer. (Dériver de *siége.*) || *Assiéger* une haie, une boucheture, l'écraser. (Voyez *Écrasée.*) || *S'assiéger*, v. pron. S'asseoir.

ASSIER, ASSIÉSER, ASSIÉTER, ASSIÉTIR, v. a. Asseoir. — Toutes ces formes deviennent pron., *s'assier, s'assiéser*, etc. (Voyez *Assoyer, Assiter, Assiéger* et *Assidre.*) Part. passé, *Assiésu, Assiétu*, etc.

ASSILLAGES. s. m. pl. Agrès de charrue.

ASSINER, v. a. Assigner. (Voy. *Siner.*)

Un jour il fut *assiné*
Devant son juge ordinaire.
S'il eût été condamné,
Il eût perdu son affaire.

(LA MONNOYE, *Chanson de Monsieur de la Palisse.*)

Celui qui ne compare pas étant valablement *assiné*.

(LA THAUMASSIÈRE, *Commentaire sur la Coutume du Berry.*)

L'auberge enfin de l'Hyménée
Lui fut pour maison *assinée*.

(LA FONTAINE, *la Discorde*, fable XX du livre VI.)

Et disoient que nulle esglise ne devoit pas estre *assinée* espécialement au Saint-Esprit plus que à Dieu le père....

(Trad. inéd. de JEAN DE MEUNG.)

ASSITER, v. a., **S'ASSITER**, v. pron. Asseoir, s'asseoir : « *Sitez-vous* donc là, ou *assitez-vous* », pour Asseyez-vous donc là. On dit aussi *s'assite*, à l'infinitif, par la suppression du *r* final : « Venez donc vous *assite.* » (Voy. *Assiéter, Assiéger, Assidre* et *Siter.*)

ASSITOUÉ, s. m. (Voy. *Assidoué.*)

ASSOIFFÉ, adj. Altéré. (Voy. *Soifier.*)

ASSOITER, v. a. Asseoir. *S'assoiter*, S'asseoir. (Voy. *Assoyer.*)

ASSOLER, v. a. Battre, comprimer : « Les grandes pluies *assolent* la terre. » (Voyez *Sater, Assaper* et *Assiéger.*) || *S'assoler*, Se couvrir de gazon serré, d'herbe, comme un pré. (Voy. *Sole.*)

ASSOMBRIR, v. a. Rendre sombre, diminuer le jour. — *S'assombrir*, v. pron., Devenir sombre : se dit au physique et au moral. Ces mots, très-usités partout, sont pourtant omis par l'Académie. (Voyez *Abrundir.*) Raymond (Suppl. au Dict. de l'Acad.) cite cette phrase de Mirabeau : « Tout *s'assombrit* pour la vieillesse. »

ASSORDIR, v. a. Assourdir, rendre sourd. (Voy. *Sordaud* et *Arsoudir.*)

ASSORTEMENTS, s. m. pl. (pris dans le sens absolu). Ustensiles. *Assortiment* se dit en français avec un complément : Assortiment d'outils.

Telle peine étoit ordonnée à ceux qui avoient dérobé les outils et *assortements* de la charrue.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, p. 406.)

ASSOTER, v. a. Rendre sot. (Voyez *Rassoter* et *Essoté.*)

ASSOTTISER, v. a. Dire des injures à quelqu'un, l'en accabler. (Voy. *Acagner* et *Agoniser.*)

ASSOUMEILLER (S'), v. pron. S'endormir.

ASSOURILLÉ, adj. Gai, vif, en éveil, comme une souris. (Voy. *Essourillé.*)

ASSOURILLER, v. a. Écouter attentivement. (Voy. *Essouriller.*)

ASSOURISSANT, adj. Souriant, gai, éveillé.

ASSOYER, v. a. Asseoir. — *S'assoyer*, s'asseoir. (Voy. *Soyer* et *Assier.*)

ASTÉ, s. f. Sécheresse. — Dérivé du latin *æstus* et *æstas*. (Voy. *Sté.*)

ASTEURE, adv. (Voy. *A c't' heure* et *Heure.*)

Jay des pourtraits de ma forme de vingt-cinq, de trente-cinq ans ; je les compare avec celui d'*asteure*. Combien de fois ce n'est plus moi !

(MONTAIGNE, liv. III, ch. XIII.)

J'en ai assez parlé *asthure*, j'en parleray encore.

(BRANTOME, *Vie de Marguerite, royne de Navarre.*)

ASTIC, s. m. Gros os de cheval, creusé à l'un des bouts, contenant du suif, dont les cordonniers se servent pour graisser leurs alênes. Ils emploient l'autre bout pour lisser, polir la semelle de leurs souliers. (Voyez Dict. de Trévoux et le mot *Astiquer.*)

ASTICOT, s. m. Nom que les pêcheurs à la ligne donnent à certain ver qu'ils emploient, en le piquant à l'hameçon, pour attirer et prendre le poisson. (Voyez RAYMOND, Supplément au Dict. de l'Acad.)

ASTICOTER, v. a. Taquiner.

ASTIGOLLER, v. a. Pousser vigoureusement. — « *Astigoller* une affaire, une tâche. »

ASTIQUER, v. a. Terme de cordonnier. Polir, lisser la semelle des souliers. || Nettoyer, vernir, blanchir certaines buffleteries.

Astiquer a été étendu à l'ensemble de l'uniforme,

de l'armure : « V'là un militaire ben *astiqué.* » On en est venu à dire aussi : « Un bourgeois bien *astiqué* », c'est-à-dire dont la mise est soignée. (Voy. *Astic.*)

ATAINER, v. a. Fatiguer, ennuyer, obséder. (Voy. Roquefort, et *Tanner.*)

ATAYER, v. a. Étayer.

ÂTE, s. m. Timon d'une voiture à bœufs. (De *hasta.*) « On met toujours à l'*âte* la plus forte paire de bœufs. » *Atteler, attelage,* procèdent de ce mot. (Voy *Age, Aiguille, Parche, Oncin, Prolouére, Ateler* et *Désâteler.*)

|| Sillon, rangée. « Les vignes se divisent par *âtes.* » (Voy. *Raise* et *Reuillon.*) — Dans ces deux acceptions c'est une métonymie. « Au lieu du nom de l'effet on se sert souvent du nom de la cause instrumentale qui sert à le produire. » (DUMARSAIS, *Hist. des Tropes;* Métonymie.)

|| Broche. « Tourne donc l'*âte* pour faire roûtir l'oie. »

ATELER, v. a. Il faudrait écrire ainsi le verbe Atteler (Acad.) si, comme le pense M. Laisnel de la Salle, il dérivait de *âte.* (Voy. ce mot et *Désâteler.*)

ÂTELIER, s. m. (On prononce souvent *ât'lier. A* est long chez nous, comme le dit Trévoux; il est au contraire assez bref dans le français actuel.) — Se dit non-seulement, comme dans le Dict. de l'Acad., Du lieu où travaillent des ouvriers, mais aussi, dans certains cas et par synecdoque (le tout pour la partie), d'un instrument ou ustensile servant de base, d'appui au travail d'un ouvrier. Un *ât'lier* de scieux d' long est le chevalet sur lequel il élève ses pièces de bois pour les scier plus commodément.

ATELON, s. m. (par transposition des deux premières voyelles). Étalon, cheval destiné à la reproduction. (Voy. *Fourâche, Migrace, Suplice* et *Étalon.*)

ÂTERIAU, s. m. Diminutif de *âte* (1re acception).

ATEURÉ, adj. Ahuri, comme un homme qui vient de recevoir un coup à la tête. (Voy. *Teurer.*)

ATEURER, v. a. (Voy. *Teurer.*)

ATIRER, v. a. Ajuster, attifer: « V'là-t-i eune jeunesse qu'est ben *atirée!* » Le mot *tiré,* dans la locution *tiré à quatre épingles* (Acad.), n'est probablement qu'une altération du nôtre. — En italien, *attillato,* recherché dans sa mise. — En anglais, *to attire,* parer, ajuster. (Voy. *Attacher.*)

ATOCCIRE, v. a. Occire (tuer) en écrasant. — « Ç'te ch'tite sarpente faut que j' l'*atoccins.* » (Sancerre.)

ATOU, prép. (en Nivernais, à Cosne). Avec. (Voy. *Itou.*)

ATOUPER, ATOUPIR, v. a. Étouper, boucher, tamponner, étouffer. « *Atouper* le feu », le couvrir, l'éteindre.

ATOUT, s. m. Tape, soufflet; mauvais coup (sens ironiquement détourné du jeu de cartes) : « Il lui a donné un fier *atout.* » Il s'emploie aussi au figuré : « Il a reçu son *atout;* c'est son *atout;* » c.-à-d.: Il a reçu son dernier coup, un coup dont il ne se relèvera pas.

ATROCHETER, v. a. Lier ensemble, mettre en paquet. (Voy. *Troche.*)

ATTACHE, s. f. Appendices des rameaux de la vigne, consistant non-seulement en vrilles (qui s'attachent aux corps voisins), mais surtout en grappes. « Les vignes sont belles cette année, il y a de l'*attache,* — il y a beaucoup d'*attaches.* » — On emploie aussi dans ce dernier sens, Lame et Forme. (Voy. ces mots et *Étache.*)

ATTACHER, v. a., **S'ATTACHER**, v. pron. Habiller, s'habiller : « Ç'te femme *s'attache* toujours mal. — Ç'te fille est toujours ben *attachée* », c'est-à-dire tirée à quatre épingles. — En argot parisien *ficelée.* (Voy. *Attirer, Étacher, Derser.*)

ATTARDER, v. a. Mettre en retard, en général, mais surtout, retenir quelqu'un au-delà de l'heure où il a l'habitude de rentrer au logis: « Allez-vous-en, votre famille vous attend, je ne veux pas vous *attarder.* — Le laboureur, le berger est *attardé;* il n'est pas encore rentré au domaine. » — *S'attarder,* v. pron. Se dit dans le même sens, et aussi par extension, de Tout retard, volontaire ou non : « Ce fermier n'a pas profité de la saison, *il s'est attardé* dans ses labours, dans ses moissons. »

Il est surprenant que l'Académie ait omis ces mots, qui sont très-usités et si bien faits: mais elle ne manquera pas sans doute de les revendiquer. Nous en avons pour garant l'emploi qu'en ont fait deux académiciens :

Ces voix, répétées dans les montagnes, ne sont pas sans harmonie. Plusieurs en revenant du travail, surtout le soir quand ils sont *attardés*, font entendre des chansons d'amour assez plaisantes pour qui peut en saisir les paroles et en demêler le sens.

M. Dupin, *le Morvan*, p. 18

Grâce à Dieu, le Dictionnaire ne change pas si vite ! Ce Moniteur de la sagesse humaine *s'attarde* heureusement dans une sorte d'immutabilité.

Discours de réception de Mgr Dupanloup, *évêque d'Orléans, du 9 novembre 1854*

ATTEINDU, part. passé du verbe Atteindre. Atteint.

ATTELÉ (BIEN), adj. Bien monté en bêtes d'attelage. On dit d'Un métayer, d'un fermier qui a de beaux bœufs de travail : « Un tel est bien *attelé.* » On dit par la même raison, d'Un laboureur qui a perdu ses bœufs par maladie ou autrement : « Un tel est *désattelé.* » — « La mauvaise année m'a forcé de vendre mes bestiaux, j' seus *désattelé.* » (Voy. *Ateler, Désâteler.*)

ATTELÉE, s. f. Portion de journée de travail ; terme emprunté aux charretiers et appliqué au travail des journaliers eux-mêmes: « Je n'ai pas pu faire ce travail le matin, je le ferai à la seconde *attelée.* » (Voy. *Bordée.*)

ATTELOUÉRE, s. f. Cheville ou broche de fer, droite ou coudée, qui se fiche dans le joug en prenant la *chargeouère* et l'*étré*, lorsqu'on *attelle* les bœufs à la *parche* de la *chârte*. (Voy. *Chargeouére* et *Étré.*)

ATTENDRIR (S'), v. pron. Se dit figurément Des digestions liquides des bêtes à cornes par l'effet de la nourriture verte. (Voy. *Mouiller.*)

ATTENTIOUNÉ, adj. Qui écoute ou qui agit avec attention.

ATTIFIAUX ou **ATTIFONIAUX**, s. m. pl. Ornements de rubans, de dentelles. — On trouve *attifet* dans le Dict. de Trévoux. — Du latin *artificium*, avec suppression du *r*, ou modification de *affiquet.* (Acad.) — (Voy. *Fafiot.*)

ATTISE-FEU, s. m. Pincettes.

ATTOLÉE, s. f. Repas long et prolongé. Ne serait-ce point une corruption du mot *Attelée* ?

ATTRAPE-LOURDAUD, s. m. Trappe, piége, trou dans lequel on peut tomber par mégarde. (Voyez *Fosse-trappe.*)

ATTRAPE-MINETTES, s. f. pl. Contes en l'air. (Voy. *Sornette.*)

ATTRAPEUX, s. m. Qui attrape, trompeur. (Voy. *Arcaleux.*)

Car la plus seure a bien crainte et grand'peur
De se trouver devant tel *attrapeur.*

(Cl. Marot, *cit. du Dict. de Trév.*)

ATTRAPI-QU'ATTRAPA, s. m. Trompeur trompé. Pour *attrapé qui attrapa.*

ATTRAPOUÉRE, ATTRAPOIRE, ATTRAPE, s. f. Toute espèce de piége pour attraper les animaux, comme souricière, trappe, etc.

Et, après avoir abattu leurs butz, prirent chemin confusément à s'en retourner, en pensant à l'*attrapouére.*

(Noel du Fail, *Propos rustiques.*)

ATTRI, s. m. Tort, dégât. « Causer de l'*attri* », Causer du dommage à quelqu'un dans ses biens. Apocope et détournement du sens de *attritio*, latin ecclésiastique.

ATTUCHER. v. a. Toucher, manier. (Voy. *Tucher.*)

Car à plus beaux n'*attoucheray*
Mais les plus laiz je mengeray.

(*Le Regnard contrefait.*)

— Le français a perdu *attoucher*, mais il a gardé le dérivé *attouchement.*

AU (Acad.), mot formé de la préposition *à* et de l'article *le.* S'ajoute aux prépositions *proche, darriée, contre*, à peu près comme en français il se soude à la préposition Près (auprès). Nous disons donc *au proche, au darriée, au contre.*

AUBADES (COURIR LES). Loc. Ancien usage des Amognes consistant dans une tournée de visites et de divertissements du futur mari avec ses amis chez tous les voisins la veille du mariage.

AUBARGE, s. f. Auberge. (Prononciation de la première syllabe longue et traînante.)

AU. La terminaison *au* est substituée au singulier, dans certains mots, à la terminaison *al.* Ainsi l'on dit : ***Animau, chevau, maréchau, portau***, etc., pour ***animal, cheval, maréchal, portal*** (portail), etc. — La même substitution s'était opérée dans une foule de mots dès l'origine de la langue française, lorsqu'elle s'est débarrassée des formes latines. C'est ainsi que ***saltus, alter, altare, altus***, etc., ont fait ***saut, autre, autel, haut***, etc. Cette singularité se fait également remarquer dans le corps de certains mots composés, comme ***maufaisant, maucontent***, pour ***malfaisant, malcontent***, etc.

AUBARGÉE, s. f. Objet mobilier destiné à être logé à l'intérieur des maisons. Dans un déménagement, on dira : « La dernière *aubargée* à emporter, c'est le reloge. »

AUBARGER. v. a. Loger, héberger, mettre à couvert.

Auberger, verbe. Tantost est neutre (*sic.* — part. actif), comme : il est *aubergé en tel lieu*, tantost actif, comme : *je vous aubergeray*.

(J. NICOT, *Trésor de la langue françoise*.)

|| Arrêter, fixer : « *Aubarger* un nœud. »

AUBARGISTE, AUBARGISSE, s. m. Aubergiste.

AUBE, s. f. (Voy. *Palette*.)

AUBÉPIN, s. m. Aubépine. (*Fl. cent.*) (Voyez *Ébiaupin*, *Épine* et *Lambruche*.)

Bel *aubespin* fleurissant,
Verdissant, etc.

(RONSARD.....)

Sur le gazon et sous les verts sapins,
Sous cabinets tout fleuris d'*aubépins*,
Pour reposer Diane s'était mise.

(MARGUERITE DE NAVARRE.)

L'*aubépin* est aussi appelé Noble épine, sans doute à cause de la beauté de sa floraison au printemps.

AUBERLUCHES, AUBERLUTES. (Voy. *Éberlutes*.)

AUBERSAC, s. m. Havresac.

AUBERTAS, s. m. plur. Obstacles, saletés. (Voy. *Bertille*.) *Être* ou *tomber dans les aubertas*, c'est se trouver dans une situation embarrassée ; ou même fig., Être mort et enterré. Dans ce dernier sens, *aubertas* signifie, Ronces, épines, orties. (Voy. *Jardin aux orties* et *Auluer les aubertas*.)

AUBIER, s. m. (du latin *albus*). Saule. Cet arbre est ainsi nommé à cause de la couleur blanche, tant de son bois que surtout de la surface inférieure de ses feuilles, ou mieux encore parce qu'il est le plus commun des bois blancs. (Voy. *Bois blanc*.) — *Aubier* (Acad.), partie tendre et blanchâtre du bois.

Contemple un peu les *aubiers* lesquels sur un même degré produisent plusieurs gittes.

(BERNARD PALISSY.)

Les deux roys, ayant leurs espées au costé, estant entre eux un petit ruisseau appelé le gué d'amours, auquel y avoit un *aulbier* creux, leur fut advis et creurent avoir veu un gros serpent procédant dudit *aulbier*...

(CHAUMEAU, *Histoire du Berry*, liv. III, ch. x.)

Laisse-moi sous l'*aubier*, si cher à ma mémoire,
Des amours envolés ressusciter l'histoire.

(H. DE LATOUCHE, *Exil au pays*.)

AUBIJONC, s. m. Jonc, laiche ou carex, espèces de plantes qui croissent dans les prés humides.

AUBOURS, s. m. Aubier du bois. Il se prend aussi au figuré : « Il y a de l'*aubours* dans cette affaire ; » Il y a du louche ; il y a quelque chose de reprochable, de contraire à la loyauté, à la probité.

AUBRELLE, s. f. Peuplier, saule. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Aubier*, *Bois blanc*, et le couplet rapporté au mot *Plaisant*.)

AUBUÉES, AUBUEZ, AUBUS (LES). Noms de localités dans l'Indre et dans la Nièvre. (Clion, Larues, etc.) Dérivé peut-être de *albus*, à cause de leurs terres crayeuses et blanchâtres, ou de leurs plantations d'*aubiers*.

AUCOMENTATION. s. f. Augmentation. (Voy. *Aucomenter* et *Augmentation*.)

AUCOMENTER, v. a. et n. Prononciation assez fréquente de Augmenter (Acad.) (Voy. *Augmenter*.)

AUCOUTER, v. a. (Voy. *Acouter*.) « *Aucoute! aucoute!* » Cri de chasse pour rallier les chiens à la suite de celui qui a donné de la voix sur la piste.

AUCUNES FOIS, loc. Quelquefois. Aucuns (Acad.) s'applique aux personnes, quelques-uns.

Aucunes fois il lui ôtoit quelques hommes qui étoient à vendre.

(BALZAC, *le Prince*, ch. XV.)

AUFIGNER, v. a. Flairer, sentir, se dit principalement des animaux. — Du latin *olfacio*. (Voy. *Feugner*.)

AUFINSEUX, AUFINSEUR, adj. Finasseur, sournois. (Voy. *Finassier*.)

AUGEON, s. m. Petit fossé creusé dans la terre pour faire une plantation. « Planter de la vigne, une haie en *augeon*. » — Dérivé de *auge*. (Voy. *Ate*.)

AUGERON, s. m. Ononis épineux. (*Fl. cent.*) (Voy. *Arrête-bœu*.)

AUGMENTATION, s. f. Fumier, engrais. « Mettre de l'*augmentation* dans une terre. » (Voy. *Aucomentation*.)

AUGMENTER, v. a. Fumer. « Cette terre a été ben *augmentée*. — Je n'ai pas pu *augmenter* ma vigne cette année. »

AUJON, s. m. Ajonc épineux. (Voy. *Ajou*.)

Le *c* du mot français est parasite et même propre à induire en erreur par son rapport avec le *jonc* ; il manque dans les vieilles formes normandes *jan*, *jaam*, *jean*. (Voy. Léopold Delisle.)

AUJONNIÈRE (LA GRANDE), s. f. Nom d'une vaste mare située sur la grande place du village d'Asnières, près Bourges. (Voy. *Ajou*, *Augeon* et *Joncière*.)

AUJORD'HUI, adv. Prononciation habituelle chez nous et à Paris de Aujourd'hui. (Voy. *Jornée*.— *Au jour d'aujord'hui*, pléonasme très-fréquent.

AULU, s. m. But, et, dans les jeux enfantins, lieu réservé, refuge, espèce d'asile, défense. *(A ludo*, hors jeu!) Celui qui *magne l'aulu* est à l'abri des poursuites de ses compagnons, affranchi des règles du jeu. — Les collégiens disent *défense!* (Voy. *Lu*, *Sauve* et *Magner*.)

Aulu est une traduction saisissante du *tabou* des peuplades de la Polynésie : un objet est *tabou*, c'est-à-dire sacré, personne n'a le droit d'y toucher sous peine de mort.

AULUER, v. a. Jeter son dévolu sur une chose qu'on aperçoit le premier.

|| Mettre hors du jeu, *auluer* la tête, le visage, c'est convenir qu'on ne frappera ni à la tête ni au visage. || *Auluer les aubertas*, loc. employée par les enfants qui jouent à la *chique* (voy. ce mot), et par laquelle ils demandent la faculté d'ôter les fétus ou obstacles qui peuvent se trouver entre une *chique* et une autre. Ce sens se rattacherait au latin *allevare*.—*S'auluder*, v. pron. Déclarer qu'on ne joue plus, qu'on se retire du jeu. (Voy. *Aulu*, *Olu*, *Sauve* et *Fioler*.)

AUMAILLE, s. f. Bête à cornes. On dit des *aumailles* ou des *bêtes aumailles*. (*Au* est long et *aille* très-bref.) Du latin *animalia*. — Suivant l'Acad., c'est un terme d'anciennes coutumes; il ne s'est pas moins conservé chez nous, où il est très-usité.

La ville de Linières est assise en pays de varenne et mesgre, neantmoins abondant en seigle, avoine et prayries plaisantes et délectables, où l'on fait grande nourriture d'*aumaille* et de bêtes à laine.

(CHAUMEAU.)

Que ceulx qui ont des vaches et aultres bestes *aumailles* qui rompent les escluses à l'endroict des guays et ailleurs où ils passent ordinairement...

(*Procès-verbal pour le curage de l'Yèvrette, dans le registre des délibérations de la ville de Bourges*, 1580-84.)

Les *aumailles* marcher lentement pas à pas.

(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE. *Satire à M. de Repichon*, v. 125.)

Aussitôt que l'enfant vit les grands bœufs du père Caillaud, il se sentit chatouillé dans son orgueil d'avoir si belle *aumaille* au bout de son aiguillon.

(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

On dit dans le canton de Vaud *armaillé*.

Les *armaillé* de Colombetta
De bon matin se sont lèvâ.

(*Ranz des vaches*.)

(Voy. citation à *Dégâter*.)

AUME, AUMÉE, s. f. Tumeur particulière aux bêtes à cornes, aux *aumailles*.

AUMIÉRE, s. f. (Voy. *Auvernière*.)

AUMÔNER, v. a. Faire l'aumône.

AUMÔNIER, AUMÔNIÉRE, adj. Bienfaisant, charitable : « Nout' dame est ben *aumôniére*. » (Voy. Rabelais.)

AUPARAVANT, adv. marquant la priorité de temps. Avant. — Ne s'emploie plus dans le français actuel qu'à la fin d'une phrase. Il reçoit encore chez nous un complément : « *Auparavant* lui, *auparavant* moi. »

— *Auparavant que*, avant que : « Finissons ce travail *auparavant que* de rentrer au domaine. »

C'est M. le conseiller, Madame, qui vous souhaite le bonjour, et *auparavant que* de venir, vous envoie des poires de son jardin.

(MOLIÈRE, *la comtesse d'Escarbagnas*, sc. VIII.)

— Cette manière de parler n'a été proscrite que vers la fin du XVIIe siècle. (Voy. *Avant que de*.)

AUPROCHE, prép., en un seul mot, comme *auprès* (Acad.). (Voy. *Proche*.)

AURMOIRE, s. f. Armoire. (Voy. *Ormoire*, dont l'orthographe est moins conforme que celle de *aurmoire* à la prononciation habituelle en Berry.)

La bibliothèque du Vatican fut bastie par Sixte V; autrefois elle estoit sur des tablettes; elle est maintenant dans des *aurmoires*.

(CATHERINOT, *Traité de l'architecture*.)

AUSSI, et avec une intention euphonique *aussite*, adv. (Voy. *Ici*.) || Interjection. Vraiment! en effet! Se place à la fin d'une phrase et marque une sorte de dépit : « Il aurait fallu venir plus tôt, *aussi !* » (Voy. *Arriée*.)

AUTANT, adv. Aussi. Se construit avec la conjonction *coume* (voy. ce mot) prise dans le sens de *que* : « Je mange *autant coume* lui. » (Voy. *Pour autant*.)

Qu'il fasse *autant* pour soi *comme* je fais pour lui.

CORNEILLE, *Polyeucte*, act. II, sc. III

|| *Autant dire*, on peut dire, pour ainsi dire :

Et *autant dire* que tu hérites pour ta part de 2,000 belles pistoles sonnantes.

G. SAND, *la Petite Fadette*.

|| *Autant mais*, une fois autant, une fois plus : « Vous n'avez donné que cinq livres de foin à ce cheval, il lui en faudrait *autant mais* », c.-à-d. dix livres. (Voy. *Mais.*)

|| *Autant qu'autant*, etc. Beaucoup, considérablement.

AUTRES DEUX, AUTRES TROIS, etc., s'emploient pour *deux autres*, *trois autres*, etc. « Je n'ai pas le compte de mes oueilles, il m'en faudrait *autres deux*, *autres cinq*. » Dans cette expression, *autre* vient-il de *alter* ou de *ultrà?*

AUVEC, AUVECQUES, prép. (Voy. *Avecque.*)

AUVENT, s. m. Volet, contrevent. « Freumer les *auvents*. » (Voy. *Abat-vent.*)

AUVERNAT-MEUNIER, AUVERNAT DE MEUNIER. Nom d'une variété de vigne originaire d'Auvergne, et dont la feuille est d'un blanc farineux.

Un laquais effronté m'apporte un rouge bord
D'un *auvernat* fumeux...

BOILEAU, *Satire* III

— Le Dict. de l'Acad. semble limiter l'application de ce mot aux environs d'Orléans.

AUVERNIÉRE, s. f. Espace entre les chevrons et le mur. « Les rats se logent et courent dans les *auverniéres*. » (Voy. *Aumiére* et *Flabatte.*)

AUVU, part. passé du verbe Avoir. (Voy. *Avoir*).

AVAILLE, s. f. Eau grasse, eau d'évier. Dans ce mot on retrouve intact le radical celtique *av* (eau). « Les remigeux prétendent qu'un bain de pied dans les *availles* est certain pour les foulures. » (Voy. *Lavaille*, *Eau grasse* et *Iau.*)

AVALER, AVALLER, v. a. Faire tomber, mettre à bas (en *aval*).

Jusqu'à ce qu'un homme de cheval l'alla saisir au corps et l'*avalla* par terre.

MONTAIGNE, liv. III, ch. VI, à la fin.

— *Avalé*, p. et adj. Abaissé, pendant, flasque.

Ils ont l'echine trop plate, le col trop roide, et la cuisse trop *avalée*.

BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir.*

|| *Avaler sa langue*, loc. prov. et fig. Ne dire mot, rester muet. « Tu as donc *avalé ta langue !* » Le Dict. de l'Acad. ne cite pas cette locution parmi celles qui se rapportent au mot *avaler*. (Voy. *Langue.*) || Expirer, mourir.

|| V. n. employé au participe présent. Descendre un cours d'eau, suivre le fil de l'eau; de là l'expression A vau l'eau, terme de marine fluviale. — « Les bateaux vont *avallant*. » (Voy. *Devaler*, *Abaler*, *Aboler* et *Jabot.*)

AVALOUÉRE, s. f. Œsophage. || Facilité d'avaler, et fig., appétit. « C'est eun houme qu'a eune boune *avalouére*. »

AVANÇANT, adj. Diligent, expéditif, prompt : « Cet ouvrier est *avançant*, il fait beaucoup d'ouvrage en peu de temps. »

AVANCI, s. m. Avance. — Faire un *avanci* à un ouvrier. (Voy. *Avancir.*)

AVANCIR, v. n. Avancer. — Au figuré : « Il n'est guère *avanci* », pour Cet homme a peu de ressources, peu d'avances. — Avancer ne se dit en français que dans son application au mérite, à une carrière, à un travail. (Voy. *Avançant.*)

AVANOUIR (S'), v. pron. (Voy. *Éplamir.*)

AVANT-CLOU, s. m. Vrille. — Ainsi nommé parce qu'on se sert de cet instrument pour préparer la place du clou, qui, sans cette précaution, ferait fendre l'objet dans lequel on veut l'enfoncer. (Voy. *Biroune.*)

AVANT-JOUR, loc. (Voy. *Jour.*)

AVANT-PIEU, s. m. Morceau de bois qu'on pose sur la tête d'un pieu pour le maintenir droit et l'empêcher d'éclater au moment où on l'enfonce. || Morceau de fer pointu qui sert à préparer des trous dans la terre pour recevoir des pieux, des piquets, des jalons, des échalas.

AVARSE, s. f. Averse, forte pluie. (Voy. *Flâbe.*)

AVARTIR, v. a. Avertir.

AVARTIS, s. m. Avertissement donné par le percepteur pour le paiement des contributions. « Il n'a pas encore reçu son *avartis*. »

AVASER, v. a. Ébouler. « Ce terrain s'est *avasé*. » — De *vase*, bourbe. — *Avaser* se dit figurément non-seulement des terrains imprégnés d'eau, mais aussi des terres sèches et sableuses sans consistance.

AVAU ! interjection. — Cri de la bergère pour chasser ses moutons, et qui équivaut à *à val.* (Voyez *Avoyer.*)

AVECQUE, AVECQUES, prép. Vieux mot d'après l'Académie. Avec. (Voy. *Anvec* et *Anvec.*)

Après mille ans et plus de guerre déclarée
Les loups firent la paix *avecque* les brebis.
(La Fontaine.)

— *Avecques* est meilleur que *avec* pour la liaison avec les mots commençant par une voyelle : *Avecques eux, avecques elles.* — La préposition *jusque* (Acad.) prend aussi dans le même but un *s* final, *jusques.*

Il me prendrait pour un de ces noiseux
Et me mettrait captif *avecques* eux.
(Bonaventure des Periers.)

. . . . La mauvaise fortune
Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une
Ou deux, ou trois, *avecques* elle, Sire.
Marot, *Épître à François Ier*.

On pourrait aussi écrire *avec-z-eux, avec-z-elles,* en supposant l'intercalation d'un *z* euphonique comme dans *quatre-z-yeux.* (Acad.)

AVEINDRE (Acad.), v. a. Fait au prétérit, j'*aveignis;* au subjonctif, que j'*aveigne;* au part. pass., *aveindu* ou *aveignu,* Aveint (Acad.). (Voy. *Venir.*)

AVEINE, AVÉNE, s. f. Se dit souvent pour Avoine. (Voy. Obs. à *OI.*)

Jules, qui pour l'état se donne tant de peine,
Voulut aussi régler mon foin et mon *aveine.*
(Benserade.)

(Voy. pour la prononciation, *E* et *Etret.*)

AVENAGE, s. m. Culture en avoine. « Les *avenages* sont bons cette année. » (Voy. *Marsèche.*)

AVENANT, s. m. Terme de jurisprudence commerciale introduit chez nous par les assurances contre les incendies.

C'est un acte qui porte qu'*advenant* un tel jour, les parties ont corrigé ou modifié, ou même anéanti la police d'assurance déjà faite.
Emerigon, *Traité des assurances*

Défense à tous courtiers et agents d'assurance... de ne faire aucun *avenant* auxdites polices qu'à la suite d'icelles ou par acte séparé, du consentement et en la présence des parties.
(Art. 1 *Règlement publié en 1759, de l'autorité de l'Amirauté de Paris.*

— Le Dict. de l'Acad. ne fait aucune mention de ce mot comme substantif : *à l'avenant* est une locution adverbiale; *advenant* est un participe dans la locution : *advenant tel cas,* etc.

AVENIAU, s. m. Petit filet formant poche, monté sur un cadre en fer ou en bois, et dont on se sert pour retirer, pour *aveindre* le poisson dans les *arches* ou réservoirs. || Balance pour prendre les écrevisses. (Voy. *Balance.*)

AVENIR, v. n. Être dû, revenir à. « La place d'honneur vous *aveint* (pour *advient*), comme étant le plus âgé. — Cette récompense *aveint* plutôt à mon frère qu'à moi. — Il a pris l'argent qui lui *avenait.* »

|| Arriver (du latin *advenire*). « *Avenez-vous* enfin? » Très-usité dans le Sud.

|| V. a. Aveindre, atteindre. (Voy. *Davenir.*)

Et parce qu'elle veut que li povres y puist aussy bien *avenir* comme li riches, elle me dit que j'en feisse denrées, car teiz a I denier en sa borce que n'i a pas V livres.
(Rutebeuf, *le Dict de l'herberie*

AVENTS (LES), s. m. pl. L'Avent, le temps qui précède Noël.

. . . . . Et çou fu à l'entrée *des Avents.*
(Villehardouin, p. 34.)

D'autant que les frimas avaient été grands *aux Avents* de Noël.
G. Sand

AVERON, s. m. Avoine folle. *(Fl. cent.)* — Voy. *Buffe* et *Avron.*)

AVETTE, s. f. Abeille. On disait aussi autrefois *apette*, du latin *apis, apicula.*

Et dans les pertuis de son tronc (d'un *aubépin*)
Les *avettes* ont leur couche.
(Ronsard.)

Étant couché près des ruchettes,
Où faisaient du miel les *avettes,*
En ces mots je vins à parler.
(Amadis Jamin, *Chanson*

On voit que la blonde *avette*
Sur les belles fleurs volette
Pillant la manne du ciel,
Dont elle forme son miel.
(Étienne Pasquier, *la Puce.*)

Car comme les *avettes* se voyant surprises du vent en la campagne embrassent des pierres pour se pouvoir balancer en l'air, et n'estre pas si aysément transportées à la mercy de l'orage.
(Saint François de Sales, p. 550.)

En Morvan, on a encore coutume, la veille de la Chandeleur ou fête des cierges, d'orner de rubans les *bouillauds* des *avettes* en chantant :

> *Avette !* éveille-toi.
> Travaille pour Dieu et pour moi.

AVEUC, prép. (Voy. *Avecque* et citation à *Li.*)

> Et enmena *aveuke* lui six vint chevaliers de bonne gent.
> (VILLEHARDOUIN, p. 116.)

AVEUGLE-GOUTTE (A L'), (*gl* mouillé, prononcez *aveuille-goutte*), loc. A l'aveuglette, sans y voir clair. (Voy. *Aveugler* et *Goutte.*)

AVEUGLER (Acad.), v. a. (*gl* mouillé.) — Fig. Boucher, fermer : « *Aveugler* une brèche dans une digue. »

AVEUGLERIE, s. f. (*gl* mouillé.) Liseron des champs (en Nivernais.)

AVEUVER, v. a. Rendre veuf. « Ç' poure houme est *aveuvé.* »

AVIER, v. a. Donner son lait. « Cette vache a un grand défaut, elle ne veut pas *avier.* » *Avier* vient peut-être d'une des vieilles formes du mot *eau, iave, iawe*, etc., ou du latin *via*, et signifierait, dans ce dernier cas, Donner passage. (Voy. *Alayer.*)

AVIS, s. m. C'était autrefois La portion de biens donnée par le grand-père en avancement d'hoirie ou assignée par le père aux puînés. (Voy. *Avau* et *Vau.*) — Nom de localité très-commun : « Le domaine de l'*Avis*, le bois de l'*Avis* (Indre). » On écrit mal à propos *la Vis.*

|| *M'est avis*, je suis d'avis. (Voy. *Aivis*, *Par avis* et *Queu avis.*)

> De nos barons que vos *est-il avis ?*
> (Le comte DE BAR, *sur sa captivité*, XII[e] siècle.)

> Donc *m'est avis* qu'il parle saigement
> (GRATIEN DUPONT, *la Controverse des Sexes*

> Et ce *nous est advis*
> Qu'heures sont jours et jours pleines années.
> (RABELAIS, *Épître à Jean Bouchet.*)

M'est-z-avis (avec le *z* euphonique (Voy. Obs. à Z), pour M'est avis, je pense, suivant moi, pour ainsi dire : « Quand je suis arrivé, il était *m'est-z-avis* guéri. »

|| *Par avis.* (Voy. *Par* et *Pour.*)

|| *Pour avis* et *pour avis si*, loc. Par hasard, peut-être. « Est-ce *pour avis si* je ne te ferai pas *taiser* (taire)? » (Voy. *Par.*)

AVISER, v. a. Regarder, et non pas, comme dans le Dict. de l'Acad., Apercevoir d'assez loin.— « *Avise* donc! » pour Regarde, vois donc!

> Soit qu'un autre, modeste, à l'improuvu m'*avise.*
> REGNIER, *Satire* VII.

> Ayant *avisé* cet enfant, elle fut étonnée de ne pas le connaître.
> (G. SAND, *François le Champi.*)

|| *Aviser* s'emploie aussi neutralement, mais le plus souvent avec la négation, pour Ne pas faire attention, ne pas prendre garde. « Il passe dans la boue, *il n'y avise pas* », il ne choisit pas son chemin. — « Dans tout ce qu'il fait, *il n'y avise pas* », il agit d'une manière inconsidérée. — « Il prend son repas plus tôt ou plus tard, *il n'y avise pas* », c.-à-d. peu lui importe. (Voy. *Y.*)

|| *S'aviser*, se regarder complaisamment, se mirer.

AVOCAT DU MEUNIER, s. m. Pivert. Ainsi appelé dans nos campagnes, et aussi en Normandie, parce que son cri annonce la pluie qui contribue à emplir les biefs.

AVOINE (Acad.), s. f. (Voy. *Aveine*). *Gagner son avoine*, se dit du cheval, de l'âne et du mulet, quand, après s'être renversés sur le dos, ils se tournent tantôt sur un flanc, tantôt sur l'autre.

|| *Avoine badaude*, Avoine folle. (*Fl. cent.*) (Voy. *Averon* et *Buffe.*)

AVOINER, v. a. Repaître, régaler : « *Avoiner* les chevaux. » On dit d'un homme qui prend un bon repas : Il *s'avoine ben.* || Fig. Exciter, donner du courage au moyen d'une récompense : « Avoiner un commissionnaire, un témoin, etc. » On se rappelle le *picotin d'avoine* tant reproché au brave maréchal Bugeaud, à propos de l'avancement dans l'armée. || Ironiquement et par antiphrase on dira à un enfant qui s'acquitte mollement de sa tâche : J'vas *t'avoiner*, c'est-à-dire « te donner des horions en guise de régalade, te donner du courage. »

AVOIR (Acad.), v. auxil. Nous ne donnons ici que les personnes des temps qui diffèrent du français actuel :

Ind. prés. — Il *ai* pour Il *a* : « Il *ai* dit, il *ai* fait. » (En Nivernais, surtout dans les Amognes.) — *J'avons* ou *j'ons*, *v'avez* et il ont.

Av'vous, a'vous, par contraction de *avez-vous* ; et *v'avez* pour Vous avez : « *A'vous* vu mon père? »

Avous mal aux dents, maître Pierre?

(*Le Testament de Pathelin.*)

Et qu'est cecy? n'*a'vous* pas honte?

(*Idem.*)

Pourquoi *a'vous* espousé l'estrangière?

(*La reine de Navarre.*)

Avous bien vu, dit Eutrapel, jouer des orgues? c'est moi qui soufflois.

(NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel.*)

Théodore de Bèze consacre cette apocope par une règle formelle (GÉNIN, *Lexique comparé*, p. 274.)

Ez, aphérèse de *avez*. « Vous *ez* dit, vous *ez* demandé. »

Imparf. — *J'avos*, dans quelques parties du Nivernais ; et dans la partie bourguignonne, *j'ava*. Au pl. *j'avions* ou *j'aviômes* (surtout aux environs d'Argenton), ou bien plus souvent *j'aviens*. (Roquefort donne *avomes*) ; *il aviont*, ou *il avaint*, ou *il aviaint* (*avi-int*).

Tout gros monsieur qu'il est, il seroit par ma figue nayé, si je n'*aviomme* été là.

(MOLIERE, *Don Juan*, II, [illegible].)

Dans le vieux français, la forme plurielle *omes* a existé dans plusieurs autres temps, non seulement du verbe *avoir*, mais d'un grand nombre d'autres. (DE CHEVALLET, t. III). Chez nous elle ne paraît s'être conservée, et encore dans un territoire restreint, que dans l'imparfait de l'indicatif du seul verbe *avoir*.

« On ne saurait, dit M. Génin, parler d'une façon plus conforme à l'étymologie, puisque l'*m* caractérise en latin cette première personne. » Ex. : *Habemus*, *haberemus*, etc. (GÉNIN, *Lexique comparé*, p. 31 ; et *Variations*) :

Qu'en avez fait? ce dit Fromons li viez.
— Sire, en ce bois l'*avonmes-nous* laissié.

(*Roman de Garin.*)

Niez pas li bons clers ki l'escrirent
Et li gestes as livres mistrent
S'avom nos de viel temps parler
Et des ovres plusors conter.

(*Roman de la Rose*, v. 37.)

Partie et porcion de certaines maisons que Guillaume Baron et Raquille, famme feux dudit Baron, *ariont* achestés d'ensemble ou temps qu'elle vivoit, des hoirs feux Thévenot Culant, aliàs Barbier l'Arcevèsque, assises en la ville de Bourges en la rue Corsalon.

(*Liv. des fiefs et autres biens de la mouvance du duché de Berr[illegible] vers* 138. Man., p. 5, Archives du Cher.)

Passé défini.— *J'auvus* et *j'augus*.

Fut.— *J'arai*, *t'aras*, etc., par syncope de *aurai*, *auras*, etc.

Miex vaut tien que II tu *l'aras*.

(YSOPET 1er, *fable* LXI.)

Et si *arez* mon anel d'or,
Qui vaut mieux de quatre bezans.

(DE GOMBERS ET DES DEUX CLERCS.)

Cond. prés. — *J'arais*, etc.; *j'arions*, *j'arains*, *j'ariains*, *j'airains*, ou même *j'arienge ;* vous *ariez* ou vous *airains;* ils *ariont*, ou ils *araient*, ou ils *ariaint* (*ari-int*).

Dist li lyons, qui ne saroit
Ton posir, et qui ne t'*aroit*
Oncques en sa vie véu,
Il devrait bien être esméu.

(YSOPET II, *fable* VIII.)

On trouve *aireins* dans la Monnoye.

Cond. passé.— *J'augusse* ou *j'auvusse augu*, etc.

Imp. — *Assez* (pour *ayez*). — *Ayez*, avec une seule négative dans cette locution où *pas* est supprimé, *N'ayez* peur, ou autre semblable.

N'ayez peur? Vous serez pendus si l'on ne vous noie.

(LARRIVEY, *les Écoliers*, act. V, sc. III.)

Subjonctif prés. — Que *j'asse*, que *t'asses*, etc. (voyez la phrase citée au mot *Subtil*), que *j'assions*, ou *ayains*, ou *j'assienge*, que vous *assez*, ou *assiez*, ou *assiéges*, qu'ils *assiont*, qu'ils *ayaint*, ou *assient* (*assi-int*) ou *assiengent*.

Subj. passé. — Que *j'eûs*, que *j'eûres*, que vous *eûres*.

Part. passé. — *Avu*, *é-u*, *éhu*, *évu*, *aïu*, *iu*, *augu*.

Thebaud de Neuviz ha *éhu* dou chastelain de Crosens un ostoir......... de Pierre Giraud, home de la comtesse, a *éhu* L.lb.... Il a *éhu* de monseignor Geoffroy de Magnac cent lb.

(*Inventaire des titres de la maison de Chamboran. — Plaintes de la comtesse* DE LA MARCHE.)

La diérèse *é-u* était généralement en usage au XVIIe siècle, et même encore au commencement du XIXe, où nous l'avons très-souvent entendue de la bouche de personnes de la bonne société, qui ne s'exprimaient jamais autrement.

En 1640, Balzac écrivait à Chapelain : « Dites-moi si vous approuvez la prononciation parisienne qui coupe en deux le monosyllabe *eu*, j'ai *é-u*, il a *é-u*, et qui rend *Rome* et *lionne* comme ils sont écrits, au lieu que toute la province prononce *Roume* et *lioune*. »

Comtesse de Crussol,
La, ut, ré mi, fa, sol,
Je veux mettre en musique
Que vous avez *eu*,
La, ré, mi, fa, sol, u (ut),
Plus d'amants qu'Angélique.

(*Couplet cité par* MÉNAGE.)

Autrefois, savoir faisait *séu;* voir, *véu;* avoir, *éu;* boire, *béru;* d'autant plus, pour ce dernier mot, que la forme primitive était non pas *boire,* mais *beere*, du latin *bibere*. (GÉNIN, *Variations*, p. 114, et *Rec. philol.*, tome II, p. 414.)

|| Employé au passé indéfini *eu,* 1° dans le sens de Aller : « J'*seus eu* à tel endroit. » On dira à Clamecy : « J'ai *eu* à Tannay » (localité voisine). — L'autre verbe auxiliaire *être* est aussi appliqué à l'idée de locomotion : J'*seus été.* (Voy. *Être.*) 2° Dans le sens d'*être :* « J'*seu eu* malade » (en Morvan), pour J'ai été malade. — Dans divers autres temps l'auxiliaire *avoir* est mis aussi à la place de *être* : « Je *m'ai* trompé. » — Les verbes auxiliaires sont ainsi employés à tort et à travers.

AVOIRAT, s. m. Mauvais ouvrier. (Voy. *Avoirer.*)

AVOIRER, v. a. Faire négligemment : « *Avoirer* l'ouvrage », le faire sans soins, sans goût, à la hâte. (Voy. *Avoirat.*)

AVOIRS, s. m. pl. Avoir, fortune : « Mes *avoirs* ne sont pas grands. »

AVOUER (S'), v. p. Se dit par ellipse pour S'avouer coupable. Un prévenu disait devant un tribunal : « Si j' l'avais fait, il vaudrait autant que je m'*avouis.* »

AVOYER (*a* se prononce long). Renvoyer, chasser (détourner de la voie). La bergère dira à son chien : « *Avoye* donc ceux oueilles, mon vâlet. » (Voy. *Avau !*)

AVRI (pour *avril*), s. m. Le mois d'avril. — On prononce quelquefois *âvri.* (Voy. Obs. à *L.*) On dit proverbialement : « Entre mars et *avri*, on sait si le coucou est mort ou en vie. » On dit la même chose du rossignol, de l'hirondelle, etc., ce qui veut dire qu'à la fin de mars ou au commencement d'*avril,* ces oiseaux commencent à arriver ou à se faire entendre dans nos campagnes.

Au mois d'*avri*
La chèvre rit

(parce que les buissons commencent à bourgeonner).

Il n'y a pas d'*avri*
Sans épi.

(Cela ne peut s'entendre que du seigle.)

AVRIR, v. a. Atteindre. « Je ne peux pas *avrir* ce panier. » (Voy. *Aveindre.*) — Peut-être *avrir,* pour Avoir ?

AVRON, s. m. (Voy. *Averon, Avoine badaude* et *Buffe.*)

AYARD. — (Voy. *Aloyard* et *Bouillard.*)

AYÉ (prononcez *ai-ié*). — (Voy. *Aisé.*)

AYER (se prononce *ai-ier*). — (Voy. *Aiger.*)



B

BABET, BABICHE. Diminutif du nom propre Elisabeth.

BABEUGNE, s. f. Babine, lèvre. (Voy. *Babiche*, *Babignon*, *Babouine* et *Baboune.*)—Ne se dit guère que des animaux.

BABIAUD, BABIOU, s. m. (se dit dans l'Ouest.) Nigaud, niais. (Voy. *Berlaud.*)

BABICHE, s. f. Babine, lèvre, dans le langage burlesque. (Voy. *Babeugne.*)

BABIFOU, s. m. Colin-maillard : « Jouer au *babafou.* » (Voyez *Babouin.*) — *Chapifou*, un des jeux de Gargantua. (Voy. *Badifou.*)

BABIGNON, s. m. Menton. — Dérivé de Babine, lèvre. (Voy. *Babeugne.*)

BABILLE, s. f. Babillarde.

BABILLERIE, s. f. Babil, bavardage.

Ce sont ordinairement les amitiez des jeunes gens qui tiennent aux moustaches, aux cheveux, aux œillades, aux habits, à la morgue, à la *babillerie.*

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 513.)

BABIOT, BABIOU, s. m. (Voy. *Babou.*)

BABOT, BABOU, s. m. Coquelicot. (*Fl. cent.*) — Une poignée de *babots* ou de *babous* figurait dans les armes parlantes des *Babou de la Bourdaisière*, famille originaire du Berry, notable par la beauté et la destinée de plusieurs de ses femmes; Gabrielle d'Estrées était du nombre. (Voy. *Babiot*, *Papiot*, *Papou*, *Panciau* et *Ponciau.*) — En espagnol *ababol.*

BABOUIN (se dit dans l'Ouest), s. m. (V. *Babifou*).

BABOUINE, s. f. Babine. (Voy. *Babeugne*).

Dans la langue technique du moyen âge on nommait *baboues* ces figures grotesques et grimaçantes dont on ornait les initiales des manuscrits, et *babouiner* était l'acte de les dessiner.

(BOYER, *Manuscrits.*)

BABOUNE, s. f. Lèvre. « *Faire les babounes* », c'est faire la moue. (Voy. *Babeugne.*)

BAC, s. m. Sorte de cuvier ou d'auge. (Voy. *Coinche.*) Le français *baquet* en est le diminutif, et les autres mots français *bac*, *bachot* (bateau), répondent à la même idée. — *Bac*, dans notre sens d'Auge et par suite de Mangeoire, paraît exister en Artois. Le journal de Saint-Omer, avril 1861, contient cette phrase. « Heureux comme un bourriquet dans un *bac* d'avoine. »

BACHE, s. m. Bassin, auge, en bois, en pierre ou en fonte, pour recevoir l'eau d'une fontaine ou d'une pompe. — L'Académie nous paraît donner un sens restreint à l'acception analogue du mot *Bâche*. (Voy. *Bac*).

BACHELIÉRE, s. f. C'est le titre que l'on donne, dans l'Ouest, à la jeune personne qui accompagne la mariée, en qualité de fille d'honneur, le jour de la cérémonie du mariage.

BACHOT, s. m. (Voy. *Liette* et *Bache.*)

BACU, BACUL, BAT-CUL, s. m. (le *l* final ne se prononce pas). Croupière. || Pièce de reculement qui se place au-dessous de la croupière et la remplace quelquefois.

Tu travailles journellement beaucoup, je l'aperçois l'usure de ton *bacul.*

RABELAIS, *Pantagruel*, V, VII.

B. — PERMUTATION. Remplace le *j* dans *bauge* (pour *jauge*), le *m* dans certains mots, tels que *corbier*, *flambant*, *boutrer* (montrer), etc.; le *p* dans les mots *accoubler*, *couble*, *dube* (huppe), etc.; le *v*, par sa grande affinité avec cette lettre, dans les mots *achebeer* (pour *achever*), *barre* (pour *varre*), *buraul* (pour *verrou*), [illegible], [illegible], [illegible], *chebron*, *chebe*, *cube*, *dribe*, *rabe*, *nabette*, etc.

ADDITION (épenthèse). Dans *amiablement*, *finablement.*

RETRANCHEMENT (par syncope). Le son de cette lettre ne se fait point entendre dans la première syllabe de *nosbtant* (déjà syncopé de *nonobstant*), *obstiner*, *obstination*, que l'on prononce *nostant*, *ostiner*, etc., comme dans le vieux français : le nombre de consonnes consécutives se trouve euphoniquement réduit à deux. De même, le français actuel ne prononce que deux consonnes pour quatre dans *asthme*, qui se prononce *azme*, selon l'Académie. En bas Berry on prononce *asse* et *asmatique.* Voy. Obs. à T.)

— Raymond (*Supplement au Dict. de l'Acad.*) écrit *bacule*, d'après Boiste.

BADAUD, s. et adj. Fou, imbécile. (Voy. *Babiou*, *Basin* et *Lordaud*.) *Mouton badaud*, qui est atteint de la maladie appelée avertin. (Voy. *Bader*, *Berlaud*, *Badu* et *Lourd*.)

Nos paysans, à l'exemple des Romains, évitent de se marier pendant le mois de mai, parce que les enfants conçus en cette saison deviennent *badauds* ou *lourdauds* :

Si te proverbia tangunt,
Mense malum maio nubere vulgus ait.
(Ovide, *Fast.*, lib. V.)

A Paris, au contraire, il se fait beaucoup de mariages au mois de mai ; mais le surnom de *badaud* y a une autre signification qu'en Berry. (Voy. *Bader*.)

Nos paysans se gardent aussi de *fombréier* (Voy. ce mot) les bergeries à cette époque, parce que cette opération exposerait les agneaux à cette infirmité. (Laisnel de la Salle, *Coutumes et croyances populaires*, et *Manuscrits*. — Voy. aussi *Avoine badaude*.)

BADAUDAGE, s. m. (Voy. *Badauderie*.) — Il existe à l'église de Lignières la statue d'un saint qu'on invoque contre le *badaudage*.

BADAUDERIE, s. f. Avertin ; maladie qui attaque les *aumailles* et les *oueilles* (bêtes à cornes et bêtes à laine), et dans laquelle elles tournent sur elles-mêmes. || Imbécillité, idiotisme. (Voy. *Badaud*.)

BADE, s. f. Bavardage, babil. « Tu ne cesseras pas ta *bade* ! » (Voy. *Bader* et *Gueule*.) — *Bâde*, mot d'origine celtique. (De Chevallet, p. I, 53.)

BADEBEC (prononcez *badebé*; voy. Obs. à *C*), adj. Bavard, mal embouché. (Voy. *Bader*.) — *Badebec*, nom de la femme de Gargantua.

BADER, v. a. Bavarder, babiller, discourir beaucoup. « Les laveuses *badent* beaucoup. » — C'est l'une des étymologies qu'on peut assigner au sobriquet de *badaud* donné aux Parisiens. *Badiner* (Acad.) peut passer pour un diminutif de *bader*. En wallon, *Bada*, espèce de sobriquet devenu le nom d'un personnage du théâtre liégeois, dans la comédie intitulée : *le Voyage de Chaudfontaine*. La signification est la même. — Ital. *badare*, niaiser, d'où *badaglione* et *badeggiatore*. || On dit que le loup est neuf jours *badé* et neuf jours *barré*, c'est-à-dire que, pendant neuf jours, il a la mâchoire libre et mange tout ce qu'il trouve, et que, pendant les neuf jours suivants, il ne peut desserrer les dents, il est *barré* (voy. ce mot), et se trouve condamné à un long jeûne. De là notre locution proverbiale : « Faire un repas de loup », c'est-à-dire Manger beaucoup, manger pour neuf jours.

BADIFOU, s. et adj. Se dit d'Un homme simple, qui est le plastron des plaisanteries, le jouet de tout le monde. En provençal, *baudufou* signifie Toupie, espèce de jouet dans le sens propre. Notre *badifou* serait le sens figuré. (Voy. *Babifou*.)

BADINAUD, nom de chien de bergère.

BADOUÉRE, BADOIRE, s. f. Femme bavarde — « Les *badouéres* du quartier font courir cette nouvelle. » (Voy. *Bader*.)

BADRÉE, s. f. Marmelade. (Voy. *Barbouillée*.)

BADU, adj. Sot, niais. (Voy. *Bade*.)

BÂFRERIE (LA). Localité près de Lourouer (Indre). — Dérivé de *bâfrer* (Acad.), manger goulûment, avidement et avec excès.

BAFUMER, v. a. Faire une fumigation. « Se *bafumer* », c'est S'exposer à une vapeur, à une fumée quelconque.

BAFUTER, v. a. (du latin *refutare*). Dédaigner, déprécier, rebuter, rejeter avec dédain, faire fi. || Soupçonner, douter de la probité, de la capacité de quelqu'un. (Voy. *Baufuter* et *Bouffe*.)

BAGOT, s. m. (Voy. *Bagotouére*, qui en est comme le diminutif.)

BAGOTOUÉRE, s. m. Mâchoire inférieure. (Voy. *Bagou* et *Bangouner*.)

BAGOU, BAGOUL, s. m. Beau parlage, bavardage, jactance. (Voy. *Huile de gueule, Loquence* et *Bagotouére*.) — Le *l* final ne se prononce pas dans *bagoul*, qui vient cependant de gueule, *goule*, comme qui dirait *bat-goule*. (Voy. *Bagouler* et *Lignou*.)

BAGOULANT, adj. Bavard.

BAGOULER, v. a. Bavarder, déraisonner. (Voy. *Bagou*.

BAGUE, s. f. Anneau d'écorce. (Voy. *Baguer*.) || Retroussis de cotte, de robe.

BAGUER, v. a. Greffer en sifflet, en flûte. On

bague les châtaigniers. C'est une opération qui consiste à substituer à un anneau d'écorce du sujet un autre anneau pourvu d'un œil de l'arbre que l'on veut propager. || Attacher, lier avec des cordes, bâcher, emballer, mettre en paquet.— Bague (Acad.), bagage, dans la locution : Vie et *bagues* sauves.

Et ce qui en estoit le plus beau, estoyent ces dames de Paris aux fenestres qui avoyent retenu place dix jours devant, pour voir amener le Biarnois prisonnier en triomphe, lié et *bagué*.

Satire Menippée

BAGURE, s. f. Fil passé dans les plis d'une coiffe pour les empêcher de se déformer. — Le verbe *Baguer* (Acad.) exprime la même idée.

BAHULER, v. n. Fréquentatif de *hûler*. (Voy. ce mot.)

BAHUT, s. m. Armoire. — Est vieux, dit l'Acad. Il a rajeuni à Paris dans ces derniers temps, par suite du goût qui s'y est répandu pour les vieux meubles, pour le bric-à-brac. On a écrit aussi *bahu*, *bahuc* et *bahur*. (Voy. LABORDE, *Notice des Émaux*.)

Non, répondit le gentilhomme, non... mais c'est l'argent de votre *bahu* qu'on veut ici nombrer au marchai.

BONAVENTURE DES PERIERS, *Nouvelles*, 214.)

Et lors s'avançant fit tirer du *bahut* les robes qui estoient dedans.

(*Id.*, 217

Tandis la vieille a soin du demeurant,
Fouille au *bahut*, choisit pour cette fête
Ce qu'ils avaient de linge plus honnête.

(LA FONTAINE, *le Faucon*.)

BAÏART, adj. Bai. « Cheval *baïart* », cheval bai ou d'une couleur tirant sur le bai.

Car li empereres est armés et montes sur un cheval *baïart*.

(VILLEHARDOUIN, p. 175.)

BAIGNADE, s. f. Partie de bain. (Voy. *Beugnade*.)

BAIGNARD, s. m. (Se dit dans l'Est.) Endroit pour se baigner.

BAIGNER, v. n. (Voy. *Beugner* et *Promener*.)

BAIL, s. m. Se dit par métonymie d'Un domaine affermé.

BÂILLARD, adj. Criard, braillard. (Voy. *Bailler*.) Nom de famille que l'on rattache à une meilleure origine en l'écrivant *Bayard*, mais en prononçant toujours *â* long, *Bâyard*.

BAILLARGE, s. f. (Se dit dans l'Ouest.) Orge de printemps. (Voy. *Marsèche*.) — Peut-être dérivé de *baillorge*, orge de bail, de redevance.

BÂILLAUD, s. m. Nigaud. (Voy. *Sottiau*.)

BÂILLEBEC, s. m. Qui a la bouche béante : nigaud. (Voy. *Badebé* et *Bâiller*.)

BAILLER (*a* bref), v. a. Donner. — Est resté usité au Palais et dans cette locution. « Vous me la *baillez* belle. » Il fait par syncope, au futur, je *barai*, etc., nous *barons*, etc., et au condit., je *barais*, etc. « J' te *barai* une tape. » (Voy. citation à *Mentir* et *Amener*.)

Vous rêvez bien, Léandre, et me la *baillez* bonne.

MOLIÈRE, *l'Étourdi*, acte III, sc. IV.)

BÂILLER (Â long), v. n. Ouvrir la bouche avec étonnement, être stupéfait : « Il en *bâille*. » — *Bâiller aux corneilles*, regarder en l'air niaisement. L'orthographe donnée ici à *bâiller* est conforme à notre prononciation. (Voy. *Bayer*). || Appeler fortement, crier; est tantôt actif : « *Bâiller* quelqu'un », l'appeler de loin du plus fort de sa voix ; et tantôt neutre : « *Bâiller* après quelqu'un », le gronder en parlant très-haut.

BAILLEVENT (*a* bref), s. m. Vanterie, hâblerie. « Comme il se donne du *baillevent* ! » || Est aussi adj. « Ç't houme est ben *baillevent* », c'est-à-dire Vantard. — Étymologie évidente : *bailler* (donner) et *vent*.

BÂILLOTTER, v. n. Haleter, se dit principalement Des oiseaux de basse-cour, lorsqu'ils souffrent de la chaleur et restent le bec ouvert.

BÂILLOU, adj. Braillard, niais : « Queu ch'ti *bâillou* qu' ça fait ! »

BAÎLLOUNER, v. a. Entrouvrir. « *Baîllouner* une porte. »

BAÏOUNETTE, s. f. Baïonnette.

BAISSER, v. a. Creuser. « *Baisser* un puits. » || Faire descendre le long d'une rivière : « *Baisser* des bois de Nevers à Orléans. || V. n. Descendre la rivière. « Les bateaux *baissent*. »

BAISSEUR, s. f. État de ce qui est relativement bas, déprimé, abaissé. « La *baisseur* de la rivière. » — Correspondant à Hauteur.

BAISSIÈRE, s. f. Dépression dans un terrain, partie basse et souvent humide. (Voy. *Casson* et *Flâche.*) || Basse branche d'un arbre.

BALAI, s. m. (par métonymie.) Genêt, genêt à balais. (*Fl. cent.*) « Un champ de *balais* », c'est-à-dire Un champ où les genêts abondent. (Voy. *Alètes.*) || *Balai de joncs*, balai fait avec la graminée appelée sorgho. (Voy. *Millet.*) || *Balai de silence*, roseau commun (*Fl. cent.*); ainsi appelé parce que sa panicule, étant très-flexible, glisse sans bruit sur le sol, sur le parquet. (Voy. *Ganniau.*) || *Balai* (par synecdoque), petit hangar rustique ordinairement recouvert en genêts, le plus souvent en roseaux.

BALAISSIER, s. m. (En Berry) ; **BALAITIER** (en Nivernais.) Marchand de balais. — On trouve dans M. de Laborde (*Notice des émaux*) : *ballaisseau*, petit balai.

BALAITIÉRE, s. f. Champ de genêts à balais — Nom d'un champ, près Saint-Germain-sur-Aubois (Cher).

BALAN, s. m. (apocope). Balancement. « Le *balan* de la branche l'a fait tomber du haut de l'arbre. » || Fig. Être en *balan*, hésiter.—Dérivé de *balancer.* « Je suis *en balan* si j'irai à la ville.— Il ne sait à quoi se décider, il est toujours *en balan.* »

BALANCE, s. f. Engin pour la pêche des écrevisses. — C'est un petit filet tendu sur un cerceau portant l'appât, et suspendu par trois cordelettes à une baguette ou bâton léger. (Voy. *Aveniau* et *Péchette.*)

BALANTRAIN, s. m. Ménage. || Équipage embarrassant. Vient, dit-on, de *balandran* ou manteau de campagne. (Voy. Dictionnaire du vieux langage français de Lacombe.)

BALIER, v. a. (syncope.) Balayer. — Le Dict. de Trévoux dit: « Il ne faut point se servir de ce mot. » La défense n'a pas été observée chez nous.

On faict ascavoir à tous les habitants de ladicte ville, de quelque qualité et conditions qu'ils soient, qu'ils aient chacun en droict soy à nettoyer et *ballier* bien et deuement les rues èsquelles passera le jour de demain la procession généralle du sainct sacrement.

(*Ordonnance de police de la ville de Bourges*, du 2 juin 1627.)

BALIEUX, **BALIEUR**, s. m. (syncope). Balayeur. — Le Dictionnaire de Trévoux prononce l'arrêt suivant : « Ce mot (*balieur*) ne vaut rien. » Nous en appelons. (Voy. *Balier.*)

BALIURE, s. f. (syncope). Balayure. (Voy. le Complément du Dict. de l'Acad.)

Et vont grattant dans les *baliures* et bourbiers du latin, ès eviers d'loquence.

BEROALDE DE VERVILLE, (*Moyen de parvenir*), p. 4.

BALIVIAU, s. m. Baliveau, lais.

BALLADE, s. f. Assemblée champêtre où l'on danse. Se dit dans le Sud: « Nous irons à la *ballade.* — Il y a *ballade* à tel endroit. » (Voy. *Assemblée.*)

BALLASSE, s. f. Sac rempli de paille d'avoine ou de maïs pour les lits d'enfant. — Dérivé de *balles* d'avoine et autres graminées; comme *paillasse* est dérivé de *paille.* (Voy. *Ballin.*)

BALLER, v. n. (Vieux d'après l'Acad.) Danser. « Ils ont *ballé* toute la nuit. »

Sire, emprès le chanter,
Deussiez bien *baler.*

YSOPET II, fabl. 28.

On se récompensa des pertes de l'absence.
Il fut dansé, sauté, *ballé.*

LA FONTAINE, *Joconde.*

— Fig. « *I balle* dans ses habits. La maladie l'a si ben coti ! » (Voy. citation à *Bellement.*) || *Ballé*, syncope de Ballotté. (Acad.) « Du vin *ballé* », c.-à-d. agité dans son fût. (Voy. *Battu.*)

|| Chanceler, perdre pied. « Ce cheval s'est enfoncé dans la rivière; l'eau le faisait *baller.* »

BALLEUX, **BALLEUSE**, adj. devenu substantif. Homme et femme adonnés à la danse : « Ce n'est qu'un *balleux!* »

BALLIER, s. m. Endroit où l'on dépose les balles ou résidus du battage dans les granges.

BALLIÉRE, s. f. (Voy. *Ballasse* et *Ballin.*)

BALLIN, s. m. (Voy. *Ballasse.*) || Nuage léger.

BALLOUÉRE, **BALLOIRE**, s. f. Balai composé de longues branches de genêt dont on se sert dans les granges pour enlever les balles des tas de grains. (Voy. *Alètes.*)

BALOCE (PRUNE), s. f. Espèce de grosse prune fort commune dans nos campagnes. Roquefort mentionne les *prunes baloces.* (Voy. *Balourde.*)

BALONGE, s. f. Petite cuve de vendange. (Voy. *Jarrelée.*)

BAL, syllabe péjorative. Voy. *BAR*, *BER* et *GAL.*

BÂLOTTE, s. f. Digitale pourprée. (*Fl. cent.*) (Voy. *Toquots.*)

BALOURDE, s. f. (Voy. *Baloce.*)

BALTIAU, s. m. Barre des ridelles d'une *chârte.* (Voy. ce mot.) || Barre pour fermer une entrée de pré ou de champ. || Portail de grange, auvent, à Saxi-Bourdon (Nièvre.)

BALVARDER, v. n. Ballotter, choquer. — Dans une inondation, l'eau envahit les maisons et fait *balvarder* les meubles dans les chambres, les tonneaux dans les caves. (Voy. *Baller.*) || S'agiter, se démener bruyamment. (Voy. *Balvauder.*)

BALVAUDER, v. n. Tourner autour de la maison, de côté et d'autre, regarder l'ouvrage et ne rien faire. (Voy. *Barivauder.*)

BAMBOCHE (Acad.), s. f. Chose de peu de valeur, bagatelle : « Le marchand m'a vendu cette *bamboche*-là bien cher. » — De l'italien *bambino*, enfant, et *bamboccio*, marionnette.

BAMBOCHER, v. n. Se livrer à des amusements immodérés : « Il ne fait que *bambocher.* » — Omis par le Dict. de l'Acad., qui a pourtant inscrit : *bamboche*, *bambochade*, *bambocheur*.

BAMBOCHEUX, s. m. Bambocheur. (Voy. *Bambocher.*)

BANCELLE, s. f. Petit banc mobile.

BANCHER, v. a. Publier des bans de mariage : « M. le curé l'a *banché* dimanche dernier. » — *Banché*, *banchée*, part. et adj., se dit d'Une personne dont les bans ont été publiés.

BANDE DE LA CULOTTE, loc. Ceinture : « Je suis entré dans l'eau jusqu'à *la bande de la culotte.* »

BANDER, v. a. « *Bander* l'eau d'un ruisseau par un barrage », la retenir. (Voy. *Tendre.*) Le verbe Tendre, dans le sens de tirer, bander avec effort (Acad.), ne s'applique plus qu'à l'action exercée sur un arc, un câble, un ressort. Nous avions encore : « Le vent *bande* les voiles. » L'Académie le trouve vieilli. La langue va s'appauvrissant !

BANDIAU, s. m. Bandeau, petite pièce de mousseline servant à la coiffure des femmes.

BANE, s. f. Corne de bœuf. (Voy. *Ébaner.*) — Mot recueilli en Nivernais et présumé auvergnat.

BANGON, s. m. Bandeau placé le long des joues, quand on a mal aux dents ou aux oreilles. (Voy. *Mangon.*) || Fig. Maladie de la gorge des moutons. — On est persuadé que toute bête à laine qui se mouille le jour de l'Ascension périt immanquablement de cette maladie.

> L'eau de l'Ascension
> Amène le *bangon.*

BANGOUNER, v. a. et n. Mettre un *bangon.* || Se dit aussi des moutons attaqués de pourriture : « Nos moutons commençont à *bangouner ;* l'*himeur* leux gonfle le dessous de la *bagotouére.* »

BANNE, s. f. Mesure de compte usitée pour les charbons de bois destinés aux usines métallurgiques, et représentant quatre sacs. (Voy. *Benne.*) || Sorte de tonneau ouvert servant aux vendanges.

Banne, dans le Dict. de l'Acad., a plusieurs significations : c'est une toile à couvrir des marchandises ; c'est aussi une grande *manne* généralement faite en osier.

BANNÉE (prononcez *ban-née*), s. f. Ban de vendanges ; canton de vignes. « La vigne de Pierre et celle de Paul sont de la même *bannée* », on y fait les vendanges le même jour.

BANNIE, (prononcez *ban-nie*), s. f. (Voy. *Bannée.*)

BANSIN, s. m. Manche de charrue. (Usité dans l'Ouest. Voy. *Mansin* et *Bassin.* — Dans ce dernier l'*a* devenu nasal a fait *bansin*).

|| Barreau d'une clôture (Cercy-la-Tour, Nièvre).

BAPTÊME, s. m. (Par abréviation.) La fête du baptême, les personnes qui y assistent. « Il vient de passer dans la rue un beau *baptême.* » || *Sans comparaison du saint baptême*, *réserve du baptême*, locution qui revient souvent lorsque l'on compare un animal à un homme. (Voy. *Sauf*, *Réserve* et *Respect.*)

> Bah ! ce serait la première fois qu'elle prierait le bon Dieu ; car *sans comparaison du saint baptême*, jamais je ne vis jument si peu dévote.
>
> (G. Sand, *François le Champi.*)

BAPTISÉ, adj. Synonyme de Chrétien. « C'est un bien *baptisé.* » || *Mal baptisé*, qualification injurieuse.

|| *Baptisé au nom d' sa femme*, se dit de L'homme qui est plus connu sous le nom de sa femme que

sous le sien. Cette locution prend souvent un sens grossier.

|| *Baptisé de bête*, locution burlesque. Imbécile, niais. (Voy. *Habillé de dinde.*)

BAPTISTAIRE, s. m. Extrait du registre baptistaire (adj. dans l'Acad.). S'applique aussi aux registres des actes de naissance de la mairie, parce qu'autrefois l'état civil résultait de l'acte religieux : « Il est allé chez l'adjoint retirer son *baptistaire.* » (Voy. *Mortuel.*)

BAQUETER, v. a. (Voy. *Barboter.*)

BARAGOUIN et **BARAGOUINEUX**, s. m. Celui qui baragouine. « Va, tu n'es qu'un *baragouin.* »

BARAI (JE), JE BARAIS, etc., divers temps du verbe *bailler*, donner. (Voy. *Bailler.*)

BARATTÉ, s. m., **BARATTÉE**, s. f. Petit-lait restant dans la baratte après le beurre fait. (Voy. *Beurrée.*)

BARAUDER, v. a. Mouvoir un fardeau sur son centre ou obliquement : « Faire *barauder* une pierre, une poutre pour leur imprimer une autre direction. » || V. n. « La pierre a baraudé. » (Voy. *Quartier* [*faire*] et *Roûtir.*)

BARBARI, s. m. Viorne mancienne. (*Fl. cent.*) || S. f. Épine-vinette.

BARBE, s. f. (Acad.) || Moisissure en forme de duvet qui se développe sur les substances végétales ou animales fermentées, comme les confitures, le fromage. || Ce mot sert à caractériser divers noms de plantes : *Barbe de Notre-Seigneur* (voy. *Cheveux de la Vierge* et *Viorne*) ; — *Barbe de chieuve*. voy. *Vigane, Viorne.*)

|| *Barbeloup*, localité sur la route de la Charité à Pougues (Nièvre).

|| *Barbe essue* (pour *essuyée*), loc. fig. Tous frais faits, tout compris, par comparaison avec les derniers soins que le barbier donne à sa pratique. « Cette maison me coûte 2,000 francs, *barbe essue.* »

BARBIAGE, s. m. (Voy. *Berbiage.*)

BARBIETTE et **BARBIZETTE**, s. f. Diminutifs de *barbis*.

Mon biau monsieur, c'est pas là des moutons.
Mais ben des *barbiettes*..........
[illegible]

BARBILLON, s. m. Barbeau, poisson. « Il a pris un biau *barbillon.* » N'est point diminutif chez nous comme dans l'Acad.

BARBIS, s. f. (Voy. *Berbis* et *Berbiage.*)

BARBOILLÉE, s. f. Bouillie de prunes sans apprêt. (Voy. *Barbouillée*).

BARBOT, s. m., **BARBOTTE**, s. f. Blatte (insecte), et toute espèce de petits scarabées. || Goutte ou tache d'encre, pâté sur l'écriture.

BARBOTER, v. a. Marmotter, parler entre ses dents.

.......entre ses dents *barbotte*
Tout à part luy.........
Cl. Marot

|| On fait *barboter* les bestiaux en leur faisant boire, dans une auge ou dans un *baquet*, un breuvage mêlé de son ou de farine. (Voy. *Baqueter.*) *Barboter* (Acad.) s'applique seulement aux oiseaux aquatiques cherchant leur nourriture dans l'eau ou dans la bourbe.

BARBOTTIAU, s. m. Frange, ornement : « Oh! qu' t'as donc des biaux *barbottiaux !* » c.-à-d. : que tu es donc bien parée!

|| Adj. Celui qui se mêle des affaires de ménage. (Voy. *Tâte-au-pot.*)

BARBOUILLÉE, s. f. (fig.). Marmelade de fruits. (Voy. *Barboillée* et *Badrée.*)

BARBOUILLER, v. a. et n. Troubler, déranger, rendre malade : « Le peu que j'ai mangé me *barbouille* le cœur, ou me *barbouille* sur le cœur. » — Omis dans ce sens par l'Académie, quoique très-usité partout. (Voy. *Brouiller.*)

BARBOUILLEUX, s. m. Qui s'exprime avec difficulté. (Voy. *Baragouin.*)

BARBOULOTTE, s. f. Coccinelle, insecte appelé *bête à Dieu.* (A Clamecy.)

BARCÉ, BERCÉ, adj. Bossu, comme qui dirait courbé en berceau. (V. *Pleume dans le dos* et *Prince.*)

BARCER, v. a. Bercer. || *Se barcer*, v. pron. Se bercer, caneter, se dandiner : « *Il s' barce* en marchant. » (Voy. *[illegible]*) — On se *barce* faute de contenance, on se *roule* par vanité. — Se bercer est aussi un terme de manège : Cheval qui [illegible]. (Dict. de Trév.) (Voy. *Barlancer.*)

BAR, syllabe péjorative, c'est-à-dire, se prenant en mauvaise part, radical de divers mots. (Voy. Génin, *Réc.*, ch. XVIII, p. 282. — Voy. aussi *BA*, *BER* et *GA*.)

BARCIAU, BARCIOU, s. m. Berceau, lit d'enfant. || Tonnelle. (Voy. *Berciou.*)

BARDADAS, BARDADOU, s. m. Onomatopée que l'on emploie pour exprimer un grand bruit, comme d'une chose qui tombe avec fracas. On dit plus spécialement *bardadou* en parlant du tonnerre: « I fait trop chaud, j'avons du *bardadou* à ce soir. » (Voy. *Berdouner, Brédi.*)

BARDAUD, s. m. Ane. (Se dit à Bourges et dans l'Ouest.) (Voy. *Aîne* et *Ministre.*) — *Bardot*, dans le Dict. de l'Acad., est un petit mulet. Nous l'écrivons autrement, parce que la finale est longue.

BARDIAU, s. m. Bardeau. « Une grange couverte en *bardiaux.* » (Voy. *Aisse* et *Rebardiau.*)

BARÉ, adj. Bigarré. Son diminutif *bariolé* est resté français. — *Baré*, du latin *varius.* (Voy. *Barré.*)

BARGE, s. f. Sorte de hangar; construction grossière couverte en chaume ou en jonc, propre à abriter du bois ou des outils. || Tas de paille de chaume.

On retrouve ce mot aux environs de Luçon (Vendée). *Bergi*, dans Roquefort, écurie, étable. Bergerie (Acad.) semble dériver plutôt de *vervex*, mouton. (Voy. *Bauge.*)

BARGER, BARGÉRE et **BARGÉE** (Voy. Obs. à *R*), s. Berger, bergère. (Voy. *Moutounier.*) On prononce toujours *é* fermé et traînant.

BARGÉRE, s. f. Bergeronnette, sorte d'oiseau assez familier qui suit les moutons, les laboureurs.

BARGERIE, s. f. Bergerie.

BARIVAUDER, v. a. (Voy. *Balvauder.*)

BARIVOLER, v. n. Voltiger. Se dit Des flocons de neige, de laine, des insectes, etc., et aussi de tout ce qui flotte au gré du vent: « Des rubans *barivolants;* une robe qui *barivole.* » (Voy. *Friboler.*)

Ma commère, quand je danse,
Mes cotillons vont-ils bien?
Ils vont de ci, ils vont de là, etc.

(*Vieille chanson.*)

Tes rubans *barivolants*,
Belle Rose,
Tes rubans *barivolants*,
Belle Rose au rosier blanc.

(*Chanson de la Belle Rose*, citée au mot BERBIAILLE.)

BARLANCER (SE), v. p. Se balancer. (Voy. *Berlancer*, et *Barcer.*)

BARLU, adj. (Voy. *Berlu.*)

BARLUE, s. f. Berlue. « T'as donc la *barlue!* »

BARON, s. m. Nom burlesque du porc. (Voy. *Habillé de soie, Noble.*)

Tout *lart* (porc) passant doibt à monseigneur les oreilles du *baron.*

(*Faict des foires de Brion, du 26 décembre 1506*, cité par M. Grillon des Chapelles dans ses *Esquisses biographiques de l'Indre.*)

BARQUÉE, s. f. Voyage d'une rive à l'autre d'une rivière. « Il a passé à la première barquée. || Se dit De la barque du *pontounier* lorsqu'elle est complète en personnes ou animaux; comme Voiturée (Acad.).

BARRE, s. f. (Acad.) || *Barre du lit.* Devant du lit: « Je n'aime pas voir le médecin à la *barre* de mon lit. » || *La barre de la porte*, pièce de bois posée transversalement en dedans de la porte pour en opérer ou fortifier la fermeture. || *La barre du cou*, la nuque, le chignon, les os du cou: « J' te casserai *la barre du cou!* »

BARRÉ, adj. S'applique à Tout ce qui est bigarré ou tacheté. On dit un bœuf *barré*, une vache *barrée.* (Voy. *Baré, Gare, Vair, Brigaillé* et *Bigarriau.*) — La rue des *Barrés*, dans l'ancien Paris, ainsi nommée à cause d'une communauté de Carmes qui portaient des habits noirs *barrés* de jaune et de blanc. (Voy. ROQUEFORT; et LAZARE, *Dict. des rues de Paris.*)

BARRE-LES-RUES, s. m. Flâneur, désœuvré, que l'on rencontre partout; ivrogne qui chancelle d'un côté à l'autre de la rue. (Voy. *Traversin.*)

BARRE-GUEULE, s. m. Espèce de haricot. (Voy. *Bourre-coquin* et *Bride-gueule.*)

BARRER, v. a. Arrêter. S'emploie dans les locutions suivantes: *Barrer* une porte, y mettre la *barre.* (Voy. ce mot et *Débarrer.*)

Tant qu'ung huis illec bien *barré*
Trouvoy moult petit et estroit.

(*Roman de la Rose.*)

Soudain elle *barra* sur soi la porte: depuis ne fut veue.

(RABELAIS, III, XVIII.)

Sitost donc qu'ils ont vu les servantes accortes
Du verger ombrageux avoir *barré* les portes
Et sorti d'iceluy par un huis desrobé...

(DE MONCHRESTIEN.)

Disent que je suis fou, qu'il y fait dangereux,
Emportent la chandelle et *barrent* l'huis sur eux.

(SAINT-AMAND.)

|| Entraver. « *Barrer* quelqu'un », l'embarrasser dans sa marche (au propre et au figuré). (Voy. *Bader.*)

|| Arrêter par une influence magique, charmer. « *Barrer* le feu. » —Charmer un mal quelconque, lorsque, par remède ou sortilége, par *segret* (voy. ce mot), on arrête subitement les progrès de ce mal. — On dit au propre en français, dans l'art vétérinaire : *Barrer* un vaisseau, un nerf.

BARRIAU, s. m. Barreau. Diminutif de *barrière.* Sorte de claire-voie, composée de barreaux rustiques, rarement en menuiserie, tournant sur pivot, qui se place devant la porte de la maison ou à l'entrée de la cour, d'un jardin ou d'un champ, et qui la *barre* à moitié hauteur pour empêcher les bestiaux et autres animaux de passer. (Voy. *Porte coupée*).

|| *Bêler au barriau*, loc. fig. Insister avec importunité, comme les moutons qui assiégent le *barriau* de la bergerie ; désirer ardemment.

BART, BARTON, diminutifs des prénoms Gilbert et Philibert.

BAS, adj. (Acad.)

|| *Basse fille*, petite fille. « La *basse fille* à Louis. »

|| *Bas d'âge*, de jeune âge. « Cet enfant n'a pas été admis au catéchime, il est trop *bas d'âge.* »

Lequel parce qu'est trop *bas d'âge*, car il n'a encore que cinq ans accomplis. »

(RABELAIS, I, ch. L.)

|| *Bas de flancs*, adj. Rampant, flatteur : « C'est ben un boun houme, mais il est un p'tit trop *bas de flanc.* » || *Bas cu, bas du cul*, sobriquet d'une personne de petite taille.

BAS, s. m. (Acad.) *Bas-blancs, bas-rouges.* Noms de chiens de berger ayant les pattes blanches ou rouges. (Voy. *Chien.*)

|| *Bas-blond*, s. m. Petit oiseau qui a le ventre couleur de rouille. L'espèce reste à déterminer. (Becs-fins, Traquets, Bruants ?)

BASCULAT, s. m. Diminutif de *bascule.* (Voy. *Arche* et *Huche.*)

BASCULE, s. f. Réservoir flottant à poisson d'eau douce, soit isolé, soit formant un compartiment plus ou moins étendu dans un bateau. — Le Berry et le Nivernais expédiaient autrefois à Paris beaucoup de poisson en *bascule.*

BASCULER, v. n. Faire bascule. On est tout surpris que ce mot ne soit pas dans le Dict. de l'Acad.

BASIN, s. m. (Voy. *Bazin.*)

BÂSSE, s. m. Vaisseau en bois à oreilles percées, et qui sert à transporter la vendange et aussi à écraser les raisins. Les mots français *bassin*, *bassinet* (*a* bref) ont la même origine. (Voy. *Ansé.*) — *Bâsse* vient sans doute du latin *vas*, *vasis*, par le changement du *v* en *b.* (Voy. *Bâssée* et *Porte-basse.*)

BASSE-COURIER, s. m.; **BASSE-COURIÉRE**, s. f. Domestique soignant la basse-cour.

BÂSSÉE, s. f. La quantité de raisin qui remplit la *bâsse.* « Une *bâssée* de vendange. »

BASSE-GOUTTE, s. f. Appentis, bâtiment bas qui n'a qu'un seul versant. « Une petite chambre en *basse-goutte.* » (Voy. *Alumelle.*) Ce mot, dans l'ancienne jurisprudence, était relatif à Un droit d'égout d'un héritage sur un fonds voisin. (Voyez *Goutteriau.*)

BASSICOTER, v. a. Cahoter, balloter. « Aller en *bassicotant* », en se heurtant de côté et d'autre comme un seau qui monte ou descend dans un puits. (Voy. *Ci*, *Deci.*) — *Bassicot* (Dict. de Noël et Chapsal), machine servant à l'extraction dans une ardoisière.

BASSIE, s. f. Tablette ou pierre d'un évier de cuisine ; égout qui porte au dehors les eaux sales d'une maison. (Voy. *Marée.*)

Les esgouts apportent aussi beaucoup d'incommodités, soit de *bassie* par l'immendice, soit d'eschinaud ou de couverture.

(MAUDUIT, *Article 2 du titre XI de la Coutume du Berry.*)

— La limite entre la paroisse de Palluau et celle de Villebernin (aujourd'hui supprimée) passait par le trou de la *bassie* d'une maison de la famille Pocquet.

BASSIN (*a* bref), s. m. (Voy. *Porte-dîner.*)

|| *Bassin, Clair-bassin*, s. m. Nom vulgaire des renoncules ficaire et âcre. (Voy. *Bassinet.*)

|| *Blond comme un bassin*, se dit d'Un enfant ou d'une grande personne dont les cheveux sont de couleur blonde ou éclatante comme celle de la [illegible]

du *bassin* (fleur de renoncule), ou d'un *bassin* de cuivre bien écuré : le blond doré des Romains (*flavus*). Lorsque des cheveux de cette nuance accompagnent une figure pleine, ronde ou carrée, mais haute en couleur et *reluisante*, c'est le *nec plus ultra* de la beauté chez les habitants de nos campagnes. C'était aussi un type de beauté chez les Gaulois et même au moyen âge.

> Arte quidem video nigros flavescere crines.
>
> (SAINT ANSELME.)

> Cheveust blonds comme un *bassin*.
>
> (*Roman de la Rose.*)

> Vierge plus blonde qu'un *bassin*.
>
> (MAROT, *Colloque de la Vierge méprisant le mariage.*)

(Voy. *Blonde.*) — Le *roussel* des Limousins répond à notre *blond de bassin*. Ils prisent aussi beaucoup cette couleur ; ils aiment les *efons* (enfants, de même en dialecte wallon,) *bien roussels* ; et en parlant d'une jolie fille, ils disent : « *rousselo,* etc. »

BASSIN, s. m. Manche de la charrue. (Voy. *Bansin* et *Mansin.*) — Très-usité dans l'est de notre circonscription et même dans d'autres provinces, ainsi que dans les ouvrages d'agriculture : manque pourtant dans le Dict. de l'Académie.

BASSINER, v. a. (Acad.) « Bassiner ses sabots », y mettre de la cendre chaude pour les échauffer. (Voy. *Braiser* et *Embraiser.*)

BASSINET, s. m. Bouton d'or, renoncule âcre, renoncule ficaire. (*Fl. cent.*) (Voy. *Bassin.*)

> Portez rameaux parvenus à croissance,
> Lauriers, lierres et lys blancs honorez,
> Romarins verts, roses en abondance,
> Jaulnes soucis et *bassinets* dorés.
>
> (CL. MAROT.)

BAT (prononciation brève), s. m. « Le *bat de l'eau* », le point où le flot expire sur le rivage. Le *bat de l'eau* d'un étang est la limite normale de ce genre de propriété.

|| Salaire du battage des blés, soit en argent, soit bien plus souvent en nature. « Cet ouvrier a le treizième pour son *bat.* » (Voy. *Batteux.*)

BATAIL, BATAILLON, s. m. Battant de cloche.

> Notez que leurs cloches estoient faites selon la devise pontiale, sçavoir est de fin duvet contrepointé, et le *batail* estoit d'une queue de renard.
>
> (RABELAIS, liv. V, ch. XXVII.)

> Ipsâ die ad refaciendum *bataillum* grosse campane.
>
> (*Registres capitulaires de Saint-Étienne de Bourges*, 1528.)

|| *Bataillon.* Gros morceau de bois qu'on suspend au cou des animaux pour entraver leur marche, et qui, par suite, va et vient comme le battant d'une cloche. (Voy. *Tabaillon.*)

BATAILLEUX, adj. Querelleur.

BÂTARD, s. et adj. (Voy. *Nourrain*, et, au mot *Carpe*, *Feuille bâtarde.*)

BÂTARDIAU, s. m. Jeune cochon n'ayant pas encore atteint toute sa croissance, c'est-à-dire Cochon de moyenne grosseur, entre les gros et les petits. (Voy. *Laiton*, *Quarzon.*) || Bâtardeau (Acad.), barrage, digue, chaussée, pour retenir l'eau.

BAT-BOUE, s. m., pour *abat-boue*. Pièce d'une charrette consistant en une plaque de fer-blanc, de cuir ou un morceau de bois taillé, que l'on fixe au-dessus du point où le moyeu s'applique au *charti*, pour empêcher la boue de s'y introduire.

BAT-COUE, s. (Littéralement : Bat-queue). Hochequeue, bergeronnette. (Voy. *Coue* et *Bargère.*)

BÂTELER, v. a. Délirer, battre la campagne, dire des choses qui n'ont pas le sens commun, comme un *bâteleux* ; se dit d'un malade en délire, « Aussitôt que j'ai la fièvre, je *bâtelle.* »

> ..... Et il me fault ordinairement *basteler,* par compaignie, à traicter des subiects et contes frivoles que je mescrois entièrement.
>
> (MONTAIGNE, liv. III, ch. XI.)

|| Aller çà et là, vagabonder : « Il est à journée faite dans les rues qui *bâtelle.* »

> Quand j'eus *bastelé* plusieurs années ainsi imprudemment avec tristesse....
>
> (BERNARD PALISSY.)

BÂTELEUX, s. m. Bateleur, arracheur de dents ; saltimbanque. || Vagabond. (Voy. *Bâteler.*)

BATIAU, s. m. Bateau, barque, nacelle.

BATICOLE, s. f. Bataclan, attirail, etc. « Je lui ai vendu les chevaux, les harnais, les voitures, et toute la *baticole.* »

BÂTIÈRE, s. f. Espèce de *bâtine.* (Voy. ce mot.)

BATIFOLEUX, adj. Qui aime à batifoler.

BÂTINE, s. f. Diminutif de Bât ; sorte de *bât* sans *bâti* de bois, qui sert également aux chevaux et aux ânes. (Voy. *Panniau.*)

BÂTIR SUR LE DEVANT, se dit fig. d'Une personne qui prend du ventre — et aussi d'une femme enceinte. (Voy. *Abouler.*)

BATON DU DIABLE, s. m. Cirse des marais. (*Fl. cent.*)

BATOUILLE, s. f. Cruche à lait.

BATTAILLE, s. f. Temps où l'on bat les blés au fléau dans les granges ; c'est ordinairement pendant l'hiver. Avant l'introduction des machines à battre, que l'on fait fonctionner en toute saison, un *menageot* s'estimait heureux lorsqu'il était assuré de passer le temps de la *battaille* dans un domaine; il disait alors fièrement : « J'ai une grange ! » parce que son pain et celui de sa famille étaient assurés pendant la plus mauvaise partie de l'année. (Voy. *Battaison*, *Batterie* et *Grange.*)

BATTAISON, s. f. Battage des blés. (Voy. *Battaille.*)

Je connais les bœufs, les chevaux, les attelages, les semences, la *battaison*, les fourrages.

(G. Sand, *la Mare au Diable*, IV.)

BATTANT, adj. Se dit Des terres argileuses qui souffrent plus que d'autres des *battes-de-pluie* : « Cette terre est bien *battante.* » (Voy. *Batte* et *Bornais.*).

BATTE, s. f. Rivage (battu par l'eau). (Voy. *Bat.*) — Actuellement inusité; est resté dans des noms de localités : *Le pont de la Batte*, commune de la Chapelle-Montlinard (Cher). Ce pont est situé presque au confluent d'un ruisseau avec la Loire. A Liége (Belgique): Le quai de *la Batte.*

|| *Batte-de-pluie*, averse, forte pluie qui bat la terre. (Voy. *Casse*, *Hargne*, *Battant* et *Sater.*)

BATTERIE, s. f. Aire d'une grange, partie de la grange où l'on bat le grain, tout endroit où l'on bat une récolte quelconque. || Espace situé au-dessus de l'aire, et où l'on entasse les pailles produites par le battage, sur des perches posées en travers sur les deux poutres latérales. || Temps où l'on bat : « C'était pendant la *batterie.* » (Voy. *Battaille.*)

BATTEUX, s. m. Batteur en grange. (Voy. *Granger.*) — *Lebatteux*, nom propre.

BATTITURE, s. f. (Terme de forge.) Écailles qui se détachent de la surface du fer sous l'enclume ou le cylindre. (Voy. *Hamsa.*)

BATTOUÉ, s. m. Battoir de laveuse de lessive.

BATTRE, v. a. S'emploie absolument pour dire Battre le blé en grange : « Un tel *bat* à tel endroit, dans tel domaine. » || *Se battre de gueule*, *se prendre de gueule*, Se disputer.

|| *Battre la chienne*, loc. équivalente à celle-ci : Croquer le marmot (Acad.).

BATTU, adj. Qui est agité, qui ballotte. On dit « Du vin *battu* », de celui qui, ne remplissant pas toute la capacité d'un vase, d'un tonneau, s'est détérioré par l'agitation. (Voy. *Ballé.*)

BAUCHETON, s. m. Bûcheron, du vieux français *bau*, *baus*, bois, d'où *ébaucher*, *embauchoir*. (Voy. *Bocheton*, *Bûcheux* et *Boucheton.*)

Que d'arbres et de *baus* ont chés fossez emplis.

(Vieux poète français, cité par M. Genin, *Revue de P*[illegible], 1er *mars* 1854.)

|| *A Baucheton*, loc. adv. A l'envers, sens dessus dessous. Se dit de Deux objets mis l'un sur l'autre ou l'un à côté de l'autre, selon leurs faces correspondantes, comme les *bauchetons* encordent le bois. (Voy. *Béchevet* et *Boucheton.*)

BAUCHETOUNER, v. a. Abattre du bois. (Voy. *Bûcher.*)

BAUDOUIN, nom d'homme, dérivé de *baudet*, suivant Trévoux ; mais vient plutôt du radical germanique, *bald;* angl., *bold* (fier, gaillard,), qui est entré dans la composition de beaucoup de noms propres : *Thibaut*, *Herbaut*, etc. (Voy. *Gearbaude.*)

Quel *baudouinage* me dis-tu, *baudet?* demandoit le cheval à un asne.

(Rabelais.)

|| *Les Baudouins*, village près de Thevet (Indre), etc.

BAUDRÉE, BAUDRUÉE, s. f. Bondrée, oiseau de proie.

BAUDRU, adj. (Se dit principalement Des bêtes à cornes, quelquefois aussi de l'espèce humaine.) Ventru; et de là le mot français Baudruche, pellicule de boyau de bœuf. (Voy. *Soille.*) — Cette difformité est assez commune dans certaines parties du Berry où l'eau est mauvaise. (Voy. *Boudru*, *Gouillaud*, *Beuillou* et *Tourtiau*, 3e acception.)

BAUFRER, v. n. Manger avidement ; seul usité pour le français Bâfrer. (Voy. Dict. de Trév.)

Après les premières [illegible]

à Éditue : En cette isle vous n'avez que cages et oyseaux ?

(Rabelais, liv. V, ch. vi.)

BAUFREUX, s. m. Grand mangeur. (Voy. *Baufrer.*)

BAUFUTER, v. a. (Se dit dans l'Ouest.) Dédaigner, rebuter. — Du latin *refutare.* (Voy. *Bafuter.*) — Raymond (*Supplément au Dict. de l'Acad.*) mentionne *boffumer*, dans un sens analogue.

BAUGE, s. f. Hutte, petite chaumière bâtie en torchis (*bouge* et *boue* sont des mots de même famille); tas de paille ou de foin. (Voy. *Barge.*) || Chenil. — Ne se dit plus en français que du lieu fangeux qui sert de retraite au sanglier. (Voy. *Biauge*).

|| Dimension, mesure. (Voy. Obs. à *B* et *Bauger*, *Jauge.*) On dit d'Un conscrit qui a la taille requise : « Il a la *bauge.* »

BAUGÉ, adj. Fig. Mal logé, mal couché. (Voy. *Bauge*, *Abiauger* et *Bougeaille.*)

BAUGER, v. a. Mesurer. Se dit Des petites longueurs : « Je crois ma boule plus près du but que la tienne ; *baugeons !* » On *bauge* un conscrit pour savoir s'il a la taille. (Voy. *Piger.*)

BAULER, v. a. Agiter, remuer un mélange quelconque. — *Se bauler*, se rouler : « Les cochons aiment à *se bauler* dans la fange. » (Voy. *Bouler.*)

BAULI-BAULA, loc. adverbiale. (Voy. *Bout-ci*, *Bout-là*, au mot *Bout.*) — En Bourgogne on dit dans le même sens : *maulin-maulô.* (Voy. la Monnoye, *Glossaire.*)

BAULIN, s. m. Layette d'un enfant.

BAUME, s. f. Banc de roche ou de marne solide formant sous-sol des bancs qui existent dans le lit d'une rivière : « Son bateau a donné sur la *baume.* » — Vieux mot français qu'on retrouve avec une signification analogue, mais plus ou moins modifiée dans diverses provinces : La montagne de *la Sainte-Baume*, en Provence, etc. *Les Balmes*, rochers auprès de Grenoble, etc. — D'après le Dict. de Trévoux, *baume* signifierait en Provence et en Dauphiné une caverne : ce qu'il y a de certain, c'est que *les Balmes*, près de Grenoble, sont remarquables par la forme abrupte de leurs rochers et non par des grottes. Les fameuses grottes de Sassenage, quoique assez voisines des *Balmes*, en sont bien distinctes.

|| Diverses espèces de plantes aromatiques, surtout de menthes. On appelle même *baume* le marrube commun (voy. *Bounhoume*), quoique cette plante, comme on dit vulgairement, « ne *fleure* pas comme *baume* » ; elle a même une odeur assez désagréable, qui, selon nous, a beaucoup de rapport avec celle du chlore.

|| *Baume de mon cœur*, loc. fig. (Voy. *Huile.*)

|| *Baume d'acier*, loc. On dit Du mal de dents, ou d'un mal de mauvaise nature, qui nécessite une opération chirurgicale, « qu'il n'y a que le *baume d'acier* pour le guérir. » (Voy. *Huile.*)

BAUTRER, v. a. Montrer. (Voy. *Bontrer.*)

BAUQUE, s. f., par corruption de *boucle.* Espèce de cheville servant à atteler les bœufs. Employé par synecdoque (le tout pour la partie), la pièce dont il s'agit remplissant l'office de l'ardillon dans une boucle. (Voy. *Abauque* et *Attelouère.*)

BAVALOISE, s. f. Pont d'une culotte, peut-être *bavaroise*, et alors mode empruntée à l'Allemagne, comme *rocmane.* (Voy. ce mot.)

BAVASSE, s. f. Petite crue, ordinairement accompagnée d'écume, d'une rivière qui se répand çà et là dans les parties les plus basses et précédemment ravinées d'une vallée.

La grande crue de la Loire, en 1856, fut suivie de plusieurs *bavasses* qui s'introduisirent dans les terres par les brèches non encore réparées des digues.

BAVETTE, s. f. Pièce de l'habillement des femmes. C'est la partie la plus haute et la plus étroite d'un tablier de femme. La *bavette* ou *bavousette* part de la ceinture, enveloppe les seins et s'attache, pardessus le *mouchoué d'cou*, avec deux épingles placées non loin des aisselles. (Voy. *Bavousette* et *Mouchoué.*) — Ce mot et les suivants viennent de *baver*, qui a fait *bavard* et peut-être *baliverne.*

Qui sçavez si bien les manières,
En disant mainte bonne *bave*,
D'avoir du meilleur de la cave.

(Villon, *Repues franches.*)

BAVIÈRE, s. f. (Se dit dans l'Ouest. (Voy. *Bavette* et *Bavousette.*)

BAVOUSETTE, s. f. (Voy. *Bavette.*) C'est ce qu'on appelait autrefois *gorgerette.*

Elle avait un tablier d'incarnat dont elle était bien

fière, mais qui lui venait de sa grand'mère, et dont elle n'avait pas songé à retirer la *bavousette*, que, depuis plus de dix ans, les *jeunesses* ne portent plus.

(G. Sand, *la Petite Fadette*.)

BAVOUX (*ba* est bref), adj. Baveux. Ce mot s'adresse comme injure à celui qui parle sans rien dire, qui n'est propre à rien. || Bègue (lat. *balbus*). || Nom de famille. Bavard ?

BAYARTÉE, s. f. Charge de fourrage, etc., transportée sur un bayart. (Acad.)

BAYER, v. n. (Voy. *Abayer* et *bâiller*.) — Le Dict. de Trév., Molière qu'il cite, et le Dict. de l'Acad. écrivent *bayer* pour Tenir la bouche ouverte, *bayer* aux corneilles ; et fig. *bayer* après les richesses, etc. L'Académie ajoute même que *bayer* se conjugue comme *payer*, et l'on est autorisé à croire qu'elle adopte la prononciation *béier*. Mais la prononciation, soit chez nous, pour toutes les acceptions énumérées à notre mot *bâiller*, soit en français, à ce qu'il nous semble du moins, pour *bâiller aux corneilles*, nous paraît répugner à l'orthographe de l'Académie.

On ne peut admettre cette orthographe qu'en la rattachant au verbe *aboyer*, qui se serait prononcé *abéyer*, comme on a prononcé et même écrit *dret*, *étret*, pour Droit, étroit. (Voy. Obs. à *Ol*.)

Allons, vous... vous rêvez et *bayez* aux corneilles;
Jour de Dieu ! je saurai vous frotter les oreilles.

(Molière.)

BAZIN, s. m. Benêt, niais, idiot. || Agneau *bazin*, malade du tournis. || Nom de famille.

BAZOIS, s. m. Contrée du Nivernais, dont Châtillon est le chef-lieu. « Châtillon-en-*Bazois*. » (Voy. *Embauche*.)

BÉ, s. m. Bec. (Voy. *Bec*.)

BEAUCE ou **BIAUCE** (*Terre de*). Type emprunté à la contrée de l'Orléanais, la Beauce, pour les terres profondes, douces, sans mélange de *gravouille*, usité dans les arrondissements d'Issoudun et de la Châtre.

24 centiares de terre dite la pièce des *Beauces*, sis à Meunet-Planches.

(*Moniteur de l'Indre*.)

BEAUCOUP (Acad.), adv. (Voy. *Biaucoup*.) || *J' sais beaucoup !* exclamation par antiphrase et dite d'un ton ironique, pour Est-ce que je sais ? Je m'en soucie peu. « Un tel est-il venu à ce matin ? — *J' sais beaucoup !* »

BÉBER, v. a. Boire. (Du latin *bibere*.) Ce terme est en usage dans le dialecte béarnais ; en bas Berry, on ne s'en sert qu'en parlant aux petits enfants. (Voy. *Biber* et *Bume*.) En espagnol, *beber* veut aussi dire boire. || Tomber (en langage enfantin). « Prends garde de *béber*. » — Notre mot dans ses deux acceptions a quelque analogie, de prononciation du moins, avec l'anglais *baby*, très-jeune enfant, qui se prononce *bébé*, comme se nommait le nain du roi de Pologne.

BEC, et, le plus souvent par la suppression du c final, **BÉ** (voy. *C*.), s. m. Bec d'un oiseau, etc., et fig. la bouche. « Se torcher le *bec* », s'essuyer la bouche ; d'où la locution française : « Il n'a qu'à s'en torcher le *bec*, » c.-à-d. s'en passer, en prendre son parti.

Quand il pleut à la Saint-Médard,
Il pleut quarante jours plus tard ;
A moins que saint Barnabé
Ne lui tape sur le *bé*.

|| *Bec-chu*, s. m. (prononcez *béchu*, de *bec* et de *choir*. (Voy. *Béchu*.)

|| *Bec-d'âne*, s. m. (prononcez *bé-d'âne*.) Outil de menuisier propre à faire des mortaises.

|| *Bec-d'ouin*, qui se prononce *bé-d'ouin*. (Voy. *Bédouin*.)

|| On prononce *le Bé-de-vin* pour *le Bec-de-vin*, localité près de Sarzay (Indre), et *le Bé-d'Allier* pour *le Bec-d'Allier*, nom du confluent de la Loire et de l'Allier.

La rivière d'*Allier* entre en Loire à une lieue au-dessous de Nevers, au lieu appelé *Conflans*, qui vient du latin *confluens*, et en langue françoise en tous lieux nommés *conflans* est l'assemblée de deux rivières.

(Guy Coquille, p. 355.)

La désignation de *Conflans* est tombée chez nous en désuétude ; on ne dit plus que le *Bé-d'Allier*.

— Le *c* se prononce dans les mots suivis d'une voyelle.

|| *Bec-à-vin*, surnom que l'on donne à un ivrogne. (Voy. *Bécavinière*.)

|| *Bec-à-l'oiseau*, Pied d'alouette sauvage, dauphinelle consoude. (*Fl. cent.*) — On dit aussi *Bé-d'oiseau*.

BÉCAVINIERE (LA). Nom de localité, commune de Paunay (Indre). (Voy. *Bec-à-vin*, au mot *Bec*.)

BÈCE, s. f. Bêche, et **BÈCER**, v. a. Bêcher. (Voy. *Besse* et *besser*.) — *C* remplace souvent *ch*. (Voy. lettre *C*.)

BEC-FI, s. m. (Apocope de *Bec-figue.* — Le *c* se fait sentir. Se dit non-seulement de Cette espèce d'oiseaux, mais de plusieurs autres de la même famille.

BÉCHÉ, adj. Se dit dans l'Ouest en parlant de Poulets sur le point d'éclore, dont le *bec* est formé, qui ont pratiqué à la coquille un commencement de rupture : « De petits poulets *béchés.* » (Voy. *Ebché.*) || Œuf *béché*, où commence à paraître le travail du poulet précédant l'éclosion.

BÉCHÉE, s. f. Becquée. (Voy. *Abechée* et *P'chée.*)

Pensant que la mère les dût toujours nourrir à la *béchée.*

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Nouv. Récréations.*)

Tu n'as pas trouvé les petits beuveraux de Paris, qui ne beuvent en plus qu'un pinson, et ne prennent leur *bechée* sinon qu'on leur tappe la queue, à la mode des passeraulx.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. II, chap. XIV.)

BÉCHEVET, c'est-à-dire, Lit à double chevet, l'un à la tête, l'autre aux pieds. — « Coucher *béchevet* ou *à béchevet*, » loc. : « On a mis ces deux enfants coucher *béchevet.* » Lorsque les petits des pigeons se placent dans leur lit, ils sont souvent *béchevet.* C'est, dit-on, une marque qu'il y a mâle et femelle. Les cochons se couchent le plus souvent *béchevet.* (Voy. *Tête-bêche* et *Baucheton.*)

Dans les chaleurs de l'été, les chevaux qui sont au pâturage ont l'instinct de se placer deux à deux *béchevet* ou *tête-bêche*, pour s'émoucher réciproquement avec leur queue. || *Jouer à teste beschevel* était un des jeux de Gargantua. (Voy. Rabelais.)

BÉCHU, s. m. (Voy. *Bec-chu*). « Avoir le *béchu* », être réduit au silence. — « T'as donc le *béchu*, que tu n' dis ren ? » — Béjaune, en français, pour *bec-jaune.*

BECQUER, v. a., syncope de *becqueter.* Se dit de L'atteinte que les oiseaux portent avec leur bec contre quelqu'un ou quelque chose. (Voy. *Ebché.*)

BÈÇURE, s. f. (Voy. *Bessure.*)

BÉ DAME ! interj. Dame ! certes ! je le crois bien ! « T'aimes-t'i ça ? — Rép. *Bé dame !* » — *Bé*, pour Eh bien ! renforce la seconde partie de l'interjection. (Voy. *To* et *Tu.*)

BÉDÂNE, s. m. (Voy. au mot *Bec.*)

BEDON, s. m. Ventre, bedaine. — *Bedon* en vieux français, Tambour.

Ainsi nos vieux François usoient de leur rebec,
De la flûte de bouis, et du *bedon* avec.

(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, *Art poétique.*)

BÉDOUIN (voy. au mot *Bec*), s. m. Mélampyre des blés. (*Fl. cent.*)

Les épis du *bédouin* sont à peu près carrés ; chaque fleur est accompagnée de bractées dont la couleur est aussi brillante que celle des corolles.

(JULES NÉRAUD, *Botanique de l'Enfance.*)

La graine du *bédouin*, mêlée au froment, forme dans le pain une tache lie-de-vin, plus ou moins foncée, mais qui n'en change point le goût et qui ne nuit pas à la santé.

— Dénomination fort antérieure à nos relations avec l'Algérie. *Bédouin* (*bec-d'ouin*) veut dire *bec-de-loup*, comme on dit *gueule-de-loup* (*antirrhinum, Fl. cent.*), autre plante de la même famille. *Ouin, ouince, oince* (d'où peut-être *once*) sont les anciens noms du loup. L'abbaye de *Villeloin* (Indre-et-Loire), en latin *Villa lupi.*

BÉER, v. n. (syncope de *béler*, ou l'ancien verbe neutre lui-même *béer*, d'où nous est resté l'adjectif *béant* (Acad.), respirer.) Soupirer péniblement.

Nous ne voulons pour conseillers et médecins ceulx de Lorraine, qui de longtemps *béent* après nostre mort.

(*Satire Menippée*, 214.)

D'autres se tenoyent tout de bout, la gueule *bée* et ouverte.

(*Ibid.*, 238.)

BÉGASSE, s. f. Bécasse, oiseau. (Voy. *Triler.*)

BÉGASSINE, s. f. Bécassine, oiseau. (Voy. *Bégasse.*)

BÉGAT, s. m. Petit-lait. (Voy. *Bégaud.*)

BÉGAT, adj. Bègue, qui bégaie. || (Sobriquet.) Nigaud, sot. (Voy. *Bégaud* et *Bavoux.*)

|| Qui *bégaude.* (Voy. *Bégauder* et *Bégat*, s. m.)

— Le Dict. de Trév. donne d'autres citations, mais écrit *bégault* ou *bégaux.*

BÉGAUD, s. m. Petit-lait ; il signifie aussi Ce que rendent les petits enfants après avoir teté. (Voy. *Bougaud*, *Bégat*, *Bégauder* et *Caillotter.*)

|| Nigaud.

Eh bien ! grand *bégaut*, m'as-tu regardée assez ? me veux-tu acheter ?

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques.*)

BÉGAUDER, v. n. Rendre du *bégaud.* (Voy. ce

mot, *Bougauder* et *Caillotter.*) || Se dit principalement à l'occasion d'Une nourrice qui est devenue enceinte : « Elle a fait *bégauder* son enfant. »

BÈGE, adj. Fauve, roussâtre. Probablement de l'adjectif italien *bigio*, gris, qui a aussi formé le mot français *bis;* ex : « Pain *bis.* — Un habit *bège*, des bas *bèges.* » Les gens ménagers et qui ne tiennent point à la mode, affectionnent le drap de cette couleur, parce que le lainage en est naturel et peu salissant. *Beige,* dans le Dictionnaire de Laveaux, signifie à peu près la même chose, et dans le Dictionnaire de Noël, Sorte de serge faite avec une laine non préparée. (Voy. *Bouège.*)

BÉGEAU, s. m. (Se dit dans l'Est.) Lait que donnent les vaches les premiers jours après la délivrance. (Voy. *Fraichin* et *Bégaud.*)

BÉGU, adj. Qui a les dents incisives mal disposées, ou à qui il en manque une ou plusieurs. Se dit Des hommes. — Ce mot est français en parlant des chevaux.

BÉGUER, v. n. Syncope de *bégayer.* « Cet homme *bégue*; il ne peut pas franchir ce qu'il a à dire. »

BEIRE, s. f. (Voy. *Boire* et Obs. à *OI.*)
— La *Beire*, mare à Châteauroux.

BELÂBRE (bel arbre). (Voy. *Abre.*) Ville du département de l'Indre.

BELLE AU COFFRE. Se dit d'Une fille à marier, dont la dot s'élève à cent écus au moins. (Voyez *Fouille au coffre.*)

BELLEMENT, adv. Doucement, lentement, agréablement.

Comme ils balloient (dansaient) cointement,
L'un venoit tout *bellement*
Vers l'autre......

(*Roman de la Rose.*)

Un bourgeois y avoit manant (demeurant)
Qui de riens vivoit *bellement.*

(Durand, *Conte des trois Bossus*

Afin de n'être plus contraints d'aller si *bellement*, ni de se cacher...

(*Satire Ménippée*, 349.

Et vient finalement tout *bellement*.... jusques devant les juges.

(Bonaventure des Periers, *Discours*, 211.)

Et puys quand il congneut qu'il estoit temps, il commença à se remuer tout *bellement* ainsy que s'il fust revenu d'ung profond sommeil.

Montaigne, liv. II, ch. xii.

Que s'il s'est égaré, avant toutes choses, cherchez-le, et le ramenez tout *bellement* en la présence de Dieu.

(Saint François de Sales, p. 548.)

— Interj. *Bellement !* halte-là ! arrêtez ! modérez-vous ! — Usité surtout quand on veut retenir les chiens de chasse.

BELLOT, et par syncope **BLÔT**. Nom d'amitié et de mignardise que l'on donne aux petits enfants : « Viens, mon *bellot.* » On s'en sert également pour appeler les pigeons : « *Blôt-blôt ! p'tits blô-blôts !* »

BELOURDE, adj. (Voy. *Balourde.*)

BEN, adv. (Prononcez *bin.*) (Voy. *Ren* et *In.*) — C'est le latin *bene.*

Pur nostre rei devum nus *ben* murir (mourir).

La Chanson de Roland.

|| *Oui ben ! Si ben.* Pour appuyer une affirmation. (Voy. *Si.*) Correspond à la particule *dà* (Acad.). || *I n'est pas ben*, loc. par euphémisme, c.-à-d. C'est un fou, ou au moins un idiot. Ces mots se disent avec un ton de compassion mêlé de mystère.

BENAISE, B'NAISE, BENAISETÉ, s. f. Aise, contentement, satisfaction. — Être, vivre dans la *benaise.* — *Benaise*, nom d'une métairie, près de Mézières-en-Brenne (Indre).

BENAISE, adj. On dit : que j'seus *benaise* ou *b'naise* de vous voir ! » et, par une sorte de pléonasme, « J'en seus *ben benaise.* »

BENASSIS, nom de localité. (Voy. *Bien assis.*)

BENATON, s. m. Panier à mettre des fruits ; sorte de mesure. Par permutation de l'*e* et de l'*a* pour *banneton.* (Voy. *Banne*, *Benniau* et *Atelon.*) — Dans Raymond (*Supplément au Dict. de l'Acad.*), on trouve *Benate,* caisse d'osier à contenir du sel.

BÉNÉFICE, s. m. Bienfait. — Sens du mot latin *beneficium.*

Voyez doncques combien de *bénéfices* Dieu vous a faict.

(Saint François de Sales, p. [illegible])

BENÈTIER (prononcez *benéquier*), autrefois *benoistier, benoitier*, s. m. Bénitier. (Voy. *Bernaclier*, *Benissoue*, et Obs. à *OI.*)

Les Bohèmes avoient donc gagné sur nous un chaussepied, la moitié d'un masque.......... et un *benestier* à brelière (belière).

(D'Aubigné, p. 137.)

Que parmi la dicte pouldre il a meslé de la feuille d'aulne broyée et cueillie la vigile de sainct Jean-Baptiste, qu'il a fait *benistre* un dimanche, la mettant près du *benoistier* lorsque le prebstre vouloit bénir l'eau.

(J. Chenu, bailli de Berry, *Recueil d'arrêts.— Procès des sorciers.*)

Et un *benoistier* n'oublieras
Près du lict tant bien advenant !

(E. Forcadel.)

Quand elle venoit au moustier
Je l'attendois au *benoistier*
Pour luy donner de l'eau béniste.

(Cl. Marot, *Dialogue de deux amoureux.*)

Car ils prirent. . . . .
. . . . le *benestier*,
Assommèrent le marguillier, etc.

(Saint Julien, *le Courrier burlesque.*)

— *Les Benetières*, domaine près Preuilly (Indre-et-Loire.)

BÉNI, BÉNIT, part. passé du verbe *bénir*. Chez nous le féminin *benite* est commun aux deux formes *béni* et *bénit*, non-seulement quand on l'applique aux choses consacrées (Acad.), mais encore en parlant des personnes :

Benistes soyez-vous à jamais, dit-il, mes chères créatures qui m'avez servy.

(Saint François de Sales, p. 468.)

BENISSOUÉ, BENISSOUER, s. f. Goupillon. (Voy. *Benêtier.*) « Que le bon Dieu te bénisse avec son saint *benissoué !* »

BENNE, s. f. Corbeille, manne. *Benne*, chariot gaulois. (Voy. *Atlas des monuments de la France*, par Alex. Lenoir.)—« *Benne*, sorte de grande manne ovale dans laquelle on voiture du charbon en Bourgogne : dérivé du mot celtique *bennu.* » (La Monnoye. *Glossaire.*)

De là est venue la dénomination générale de *banne* pour une mesure de charbon composée de plusieurs sacs. (Voy. *Banne.*) — Le français *banne* est le même que *manne*, par le changement de *m* en *b*.

BENNIAU, s. m. Diminutif de *benne*. Espèce de panier ou de mannequin en osier dont les jardiniers et les vignerons se servent pour transporter leurs marchandises. Ils en placent ordinairement deux sur leur âne, l'un à gauche, l'autre à droite. (Voy. *Benne* et *Benaton.*)

Martin Baraton et Pasquet Jauvis, de la Forest de Saint-Martin, qui avoient vendu quatre *benneaux* de poires et pommes.

(*Procès-verbal de la visite faite par le corps de ville à la foire des Cendres de Bourges, en* 1619.)

BENOITIER, s. m. Corbeille. (Se dit dans l'Est.) (Voy. *Benêtier* et *Benne.*)

Restant fin plein ung *benoistier.*

(Villon, *Ballade.*)

BENTOÛT, adv. Bientôt. (Voy. *Ben*, *Tantoût* et *Toût*).

BÉQUILLES, s. f. Échasses que font les enfants.

BERBIAGE, s. m. Nom générique par lequel on désigne les moutons, les brebis et les agneaux : « Ce domaine est bon au *berbiage*, c'est-à-dire Les moutons y prospèrent et y donnent un bon produit. (Voy. *Brebiage.*)

BERBIAILLE, s. f. Bêtes à laine : « Ce domaine est bien fourni de *berbiaille.* » — Se dit aussi par une sorte de mépris adouci, par une sorte de comparaison avec l'*aumaille :* « Il y a bien de la *berbiaille* dans ces champs », comme dans tous les termes en *aille*, *valetaille*, etc., rimant avec *canaille.* (Voy. *Berbiage.*)

BERBIETTE, s. f. (Voy. *Berbis.*)

— Trévoux donne *brebiette*, vieux diminutif de *brebis*. Nous le retrouvons dans une chanson locale.

Tu tireras mes *barbiettes*,
Tu couleras leur biau lait blanc.

(*Chanson de la Belle Rose*, à Bengy-sur-Craon.)

BERBIS, s. f. Brebis. Cette prononciation par transposition de lettres, si fréquente dans notre idiome, est ici conforme à l'étymologie de *brebis*, en latin *vervex.* (Voy. *Barbis* et *Berbiage.*)

Les anciens textes du XII[e] siècle (saint Bernard, etc.) écrivent toujours *berbis*. (Génin, *Variations.*)

Va-t'en à la *berbis* ta mère....
. . . .
Les *berbis* sans garde trouva.

(Marie de France, t. II, p. 221.)

BER, BERR (avec une sorte de frôlement de la langue), BEUR, BEURR. Manière habituelle de prononcer les syllabes initiales ou intermédiaires *bre* dans une foule de mots du *Glossaire.* De même dans KER, DER, FER, GUER, PER, TER, pour CRE, DRE, etc.

— BER. Radical péjoratif. (Voy. plusieurs mots qui suivent, et aussi Obs. à *BAR* et à *GAL.*)

|| *Oseille de barbis*, petite oseille. (*Fl. cent.*)—*Pois de barbis*. (Voy. *Barbisette.*)

BERDASSEMENT, s. m. Bruit incommode résultant par exemple d'un remuement de meubles. — Le *berdassement* est un bruit moins vif et moins subit que le *ferdassement*. « Des planches *berdassent* dans une charrette par les cahots. — J'entends *ferdasser* les souris dans ces feuilles sèches. »

BERDASSER, v. a. et n. Remuer avec bruit. (Voy. *Berdassement.*) « Qu'est-ce que tu *berdasses* donc là ? »

BERDASSIER, adj. Homme qui *berdasse* par habitude.

BERDI, adj. (Voy. *Bredi.*)

BERDIN, s. m. (Se dit dans l'Est.) Simple d'esprit, niais. || Tatillon. (Voy. *Berlaud*, *Binet*, *Bordin* et *Touche-à-tout.*)

—*Bredanna*, signification analogue dans le patois génevois. J.-J. Rousseau disait de son cousin Bernard :

Son air mou et sa démarche nonchalante excitaient les enfants à se moquer de lui. Dans le patois du pays, on lui donnait le surnom de Barnâ *Bredanna*, et sitôt que nous sortions, nous n'entendions que Barnâ *Bredanna* autour de nous.

(J.-J. Rousseau, *Confessions*, liv. I.)

BERDINER, v. n. S'amuser à des niaiseries.

BERDINERIE. s. f. Niaiseries. « Dire des *berdineries*. »

BERDIS-BERDAS (onomatopée). (Voy. *Bardadas.*)

BERDOLER, v. a. Secouer. (Nièvre.)

BERDON, s. m. Flûte; l'un des tuyaux de la cornemuse. (Voy. *Bordon.*)

BERDOUÉRE, BERDOIRE, s. f. Bourbier, mauvais pas.

BERDOUILLER, v. a. et n. Bredouiller.

BERDOUILLEUX, s. m. Bredouilleur.

BERDOUILLON, adj. (Voy. *Bredouillon.*)

BERDOUNÉE, s. f. Coup qui résonne comme un bourdon : « Il est tombé une tière *berdounée*. » (Voy. *Berdouner.*)

BERDOUNER, v. n. Faire grand bruit : « Le tonnerre *berdoune* fort. » (Voy. *Bordouner.*) — Du français Bourdonner.

BERE, v. a. Boire. (Voy. *Beuver.*)

Tu ne pourras mie tantost plus *bere* [illegible], mange de ceste tranche de sale.

([illegible])

Je gage encore le disner que *bevray* mieulx que toy.

(*Ibid.*, 369.)

BERGEAU, s. m. Insecte parasite du mouton. (Voy. *Berlin.*)

BERGÉRE (Voy. *Bargére*), s. f. Bergeronnette, hochequeue (oiseau). || *Bergére jaune*, espèce de bergeronnette appelée Lavandière. (Voy. *Bat-coue* et *Gants de bargére.*)

BERGINGEON, s. m. Se dit d'une façon burlesque pour Sein, mamelle. (Voy. *Poitraille.*)

BÉRIOT (LE), s. m. La fête des œufs rouges à Pâques. (Canton de Nérondes, Dun-le-Roi.)

BERLAISER, BERLASSER, v. n. S'amuser à des riens. (Voy. *Berdiner*, *Berlauder* et *Emberlaiser.*)

BERLANCER, v. a. Balancer. (Voy. *Barlancer.*)

BERLANÇOUÉRE, BERLANÇOIRE, s. f. Balançoire. (Voy. *Chabranlouére* et *Pendolouére.*)

BERLANDERIE (LA), nom d'une locature dans la commune d'Herry (Cher). — A pu signifier maison de jeu, *brelan* (prononcez *berlan*); *brelander* (Acad.), verbe qui ne s'est pas maintenu chez nous.

BERLAUD, s. m., et **BERLAUDIN** (diminutif; se dit dans l'Est). Niais, simple d'esprit, musard, comme qui dirait *berluaud*, de berlue. (Voy. *Sottiot*, *Babiaud*, *Babiot*, *Berlin*, *Berlu* et *Dérangé.*)

BERLAUDER, v. n. (Voy. *Berlaiser.*)

BERLIÉ, s. m. (Voy. *Berlué.*)

BERLIN, s. m. Insecte diptère du genre *œstrus*, qui s'attache aux moutons; il dépose sur le bord de leurs naseaux des œufs d'où sortent des larves qui se logent dans les sinus frontaux. (Voy. *Bergeau.*) || Tique (insecte aptère) des chiens. (Voy. [illegible].) — Il [illegible], comme un [illegible]. — Il a le regard incertain, etc.

|| Dérangement d'esprit. (Voy. *Berlin*, adj.) « T'as

donc le *berlin !* — Tu ne sais pas ce que tu fais. — Le verbe *berliner* existe dans le haut Maine.

BERLIN, adj. Maniaque, bizarre.

BERLINE, **BERLINERIE**. s. f. Idée de travers, humeur noire. « Avoir des *berlines.* » (Voy. *Berlin.*)

BERLINGUE, s. f. Eau miellée; eau dans laquelle ont été lavés les rayons du miel en les pressant. (Voy. *Miaulée.*)

BERLOQUE, s. f. Breloque.

BERLOT. s. m. (*Ber* se prononce bref, *B'rlot*, et se dit dans l'Ouest). Le repas qu'on donne aux ouvriers à la fin de la moisson ou des vendanges; et, fig., la fin d'une affaire. (Voy. *Poêlée*, *Berlué* et *Gearbaude.*) || Par extension, le régal du départ pour un voyage, le coup de l'étrier.

BERLOTTER, v. n. (Voy. *Brelotter.*)

BERLU, adj. Louche. (Voy. *Berluquin.*) || Niais, nigaud. (Voy. *Berlaud.*) — Le français ne possède que le substantif Berlue. (Voy. *Erbelute.*) || *Berluberlu*, troc pour troc, en parlant d'échange sans retour.

BERLUÉ, s. m. Repas que les bergers font en commun dans les champs, à Pâques. (Voy. *Berlié*, *Berlot* et *Mange.*)

Les enfants font élection d'une reine qu'ils parent de leur mieux et la promènent de maison en maison en quêtant des œufs pour faire le *berlué.*

BERLUQUIN, adj. diminutif. Louche. (Voy. *Berlu.*)

BERLUTER, v. n. Eblouir, chatoyer. (Voy. *Bertiller.*) — Se dit encore des objets qui semblent voltiger : « La neige *berlute* », c'est-à-dire elle commence à tomber par légers flocons, annonçant une neige plus épaisse. (Voy. *Erbelute.*)

BERMAILLER, s. m., **BERMAILLÈRE**, s. f. (Voy. *Bremailler.*)

BERMÂLE, s. f. (Voy. *Bremâle.*)

BERMÉE, s. f. Beuglement, grand cri. (V. *Bramée.*)

BERMER, **BREMER**, v. n. Beugler, crier très-fort. — En grec, βρέμω. (Voy. *Bramer.*)

BERNÂCHE, s. f. Vin blanc doux, capiteux, point encore éclairci; vin bourru : « Vons boire la *bernâche !* »

Dante, dans son Purgatoire, fait expier à un grand personnage son goût pour les anguilles de Bolsène accommodées au vin doux, à la *bernâche*.

> Dal Torso fu, e purga per digiuno
> L'anguilla di Bolsena in la *vernaccia.*
> (*Purgat.*, ch. XXIV, v. 23 et 24.)

(Voy. au sujet du mot italien, pour le changement du *b* en *v*, Obs. à *B.*)—En français, *bernâche* est le nom d'une espèce d'oie.

BERNACLIER, s. m. (Voy. *Bénêtier.*)

BERNASSER, v. n. S'occuper aux choses les moins propres du ménage, à des bagatelles; *bousiner*, en fait de cuisine, de lessive, etc.; *tripoter*, etc. (Voy. ces mots et *Brenasser.*)

BERNASSERIES, **BRENASSERIES**, s. f. Ce qu'on fait en *bernassant.*

> Mais cette *brenasserie* de révérences me fasche plus qu'un jeune diable.
> (RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. X.)

BERNAUDER, v. n. (Voy. *Berlauder.*)

BERNER, **BRENER**, v. a. (Voy. *Emberner.*)

BERNET, nom de bœuf. (Voy. *Brunet* et Obs. à *BRU.*)—*Bernette*, nom de vache de couleur brune; la vache proprement dite : « Acheter eune *bernette*, eune boune *bernette.* »

BERNEUX, adj. (Voy. *Breneux.*)

BERNIQUES, s. f. pl. Besicles, lunettes. || *Bernique*, s. f. Fruit de l'orme champêtre à Issoudun. (Voy. *Pain de hanneton.*) || *Bernique !* interj., pour dire : Non certes, tu ne l'auras pas; c'est ce qui te trompe, etc.; ou : point du tout.

Dans Raymond (*Supplément au Dict. de l'Acad.*), *bernique* est une espèce de jeu de drogue (jeu de cartes).

BERNOUS, **BERNOUSE**, s. m. et f. (Voy. *Brenous.*)

BEROUÉE, s. f. Brouée, pluie fine, bruine. (Voy. *Brouasse.*) — *Berouasser*, v. imp. *Bruiner*. (Voy. *Brouasser.*

BEROUETTE, s. f. (On ne prononce jamais autrement.) Brouette. (Voy. *Roulette* et *Traîniau.*) || Fig. Sobriquet d'un paresseux, d'un homme qu'il faut toujours pousser.

BEROUETTER, v. a. Transporter dans une brouette. « *Berouetter* des terres. »

BEROUINSAGE, s. m. Mélange malpropre et dégoûtant de liquides différents.

BEROUINSER, v. n. Faire des malpropretés. Dérivé de *berouée*, de *bren* et de *bornille*. (Voy. *Berouinsage*.) « Cet enfant ne fait que *berouinser* dans son verre; il a mêlé à son vin de l'eau, de la sauce, de la mie de pain, etc. »

BEROUIR, v. a. et n. Brouir. « Le mauvais vent a fait *berouir* les blés. — Les poumiers sont *berouis*. »

BEROUISSURE, s. f. Effet nuisible produit sur les tiges, sur les fruits, par certaines circonstances atmosphériques.

BERRIAUD, BERRIAUDE, subst. Habitant et habitante du Berry. (Voy. *Berrichon* et *Berrion*.) Se disent dans la partie du Bourbonnais comprise dans le département du Cher. || Fête rustique.

On appelle *Chansons bériaudes (sic)*, certaines chansons rustiques.

Sur l'étymologie du mot *Berry*, Voy. *Histoire* de Raynal, Notions préliminaires.

BERRICHON, s. m., **BERRICHONNE**, s. f. Habitant et habitante du Berry. Dans le style noble, on dit un *Berruyer*, du latin *Bituricensis*. (Voy. l'épigraphe du *Glossaire*, citation de Tite-Live.)

Le Dict. de Trévoux dit courtoisement :

Il faut dire un *Berruyer*, une *Berruyère*. Si les honnêtes gens disent quelquefois *Berrichon*, ils n'en usent que comme d'un terme populaire ou d'un diminutif, en badinant.

— *Berryer*, nom propre, contraction de *Berruyer*, habitant du Berry.

BERRIER, s. m. Berceau d'enfant. Se dit dans les Amognes.

BERRION, s. m. Par contraction de *berrichon*.— On désigne ainsi L'espèce de brebis rustique et à courte laine qu'on tire des environs de Bourges, c'est-à-dire, suivant toute apparence, l'espèce berrichonne primitive.

BERSILLE, **BERTILLE**, s. f. (Voy. *Bresille*. et citation à *Débesiller*.)

BERTAUD, diminutif du prénom *Robert*. (Voy. *Robertaud*, *Roi-Bertaud* et *Bertauder*.) — *Berthe* a probablement la même racine.

BERTAUDER, v. a. (Se dit dans l'Est.) Passer par la flamme, flamber : « *Bertauder* un porc », griller le poil d'un porc qu'on vient de tuer. Manière abrégée de le tondre. — C'est le mot français *bretauder* (Acad.), tondre inégalement, avec une application spéciale et plaisante. (Voy. citation à *Deprendre*.)

La Martin l'avait *bretaude* par plaisir comme un patron de mode excessive.

Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre du* [illegible]

— *Bertauder* a signifié autrefois Couper, châtrer. (Voy. *Bret*.)

BERTELLE, s. f. Bretelle. (Voy. *Er*.) — Ajoutez aux étymologies grecque ou latine données dans Ménage (*Dict. étymologique*) le mot *bertola*, du patois napolitain. (Voy. dans le Gloss. de Roquefort le vieux mot *Bretheles*.)

BERTELLIER, **BRETELLIER**, s. m. Marchand traînant lui-même sa petite voiture avec une bretelle. || Fig. Homme qui fait un négoce avec peu de ressources. (Voy. *Bertelle*, *Arcandier*.)

BERTHAUME, BERTHOMIER. Barthélemy, prénom devenu nom de famille.

BERTILLE, s. f. Broutille, brindille. (Voy. *Beurte* et *Bersille*.)

BERTILLER, v. n. S'occuper de broutilles, travailler du bout des doigts. || Scintiller : « Les étoiles *bertillent*; le soleil *bertille* à la surface de l'eau un peu agitée; l'eau *bertille*. » (Voy. *Berluter*, *Bretiller* et *Vardiller*.)

BERTINE, s. f. Baratte; sorte de vaisseau qui sert à battre la crème pour en faire du beurre.

BERTON, s. m. Bluette, étincelle, flammèche.

BERTON, adj. De Bretagne. Fait au féminin *bertoune*, nom de vache d'espèce bretonne.

BERUÉRE, BERUÉE, s. f. Bruyère. (Voy. *Bruére*.) — Les marchands *forétins* de balais criaient, il n'y a pas bien longtemps encore, dans les rues de Bourges : « Argent d' mes bons balais d' *boulas!* Ach'tez balais d' *beruée* fine! »

BERZOLÉ, adj. Marqué de la petite vérole. (V. *Picasse*.)

BESACE (LA). Localité près de Charenton (Cher); autre près de Cluis (Indre). (Voy. *Brame-pain*.)

BESILLER, v. a. (Voy. *Débesiller.*)

BESOCHER, v. a. Casser les mottes de terre avec la tête de la *tranche*, de la *pioche-tranche.* — S'explique, dit-on, par *[illegible]*, qui, en roman, signifierait *fessoir.* (Voy. *Fessoué.*)

BESOGNES, BESOIGNES, s. f. pl. Hardes, effets. (Voy. *Affaires* et citation à *Nuit.*)

Néantmoins j'ai encores estimé estre à propos vous en escrire ce mot pour vous prier et ordonner tenir main que icelluy Cujas puisse seurement et librement partir avec ses livres et *besongnes.*

(Lettre d'Henri III au gouverneur du Dauphiné, pour qu'il laisse passer Cujas de l'Université de Valence à celle de Bourges. 1575.)

Vous chercherez vos *besognes* demain.

(La Fontaine, le Conte des *Trois Commères.*)

La coustume est telle que quant aulcun baille sa *besoigne* chez aulcun ouvrier, comme sa robe chez le tondeur à tondre, ou chez le cousturier à faire, etc.

(*La très ancienne coutume du Berry.*)

BESOIN (DE), loc. « Je n'en ai pas *de besoin.* »

Car tant en prenait que lui était *de besoin* pour se entretenir et nourrir.

(Rabelais, *Éducation de Gargantua.*)

BESQUEUGNOT, BAISE-QUEUGNOT, s. m. Fruit de l'églantier sauvage. (Amognes.) — Euphémisme par allusion au nom vulgaire de ce fruit, *gratte-cul* (Acad.).

BESSAIS, nom de commune près Charenton (Cher). — Se prononce souvent *P'sais.* (Voy. ce mot et *Besson.*)

BESSE, s. f. Bêche. || Labour donné au moyen de la bêche : « Ce terrain a reçu une, deux *besses* », a été remué une, deux fois. (Voy. *Bêce*, *Besser* et *Bessure.*) || *Terre de besse*, qui se bêche facilement.

BESSER, v. a. Bêcher. (Voy. *Bêcer* et *Besse.*)

BESSON, **BESSONNE** et **BESSOUNE**, adj. et s. Expression signalée comme vieille par l'Acad., mais toujours usitée chez nous (où l'on prononce le plus souvent *b'son*, *p'son*, *ps'ounne*), et qui signifie Jumeau, jumelle. (Voy. *Pesson.*)

Il n'y a, comme dit un des *bessons* de Dele (Délos),
Sous la vouste du ciel cognoissance si belle
Que celle de soy-mesme.....

(Du Bartas, *la Semaine.*)

Cette chevrette, entre autres que tu vois,
A chevrotė deux *bessons* dans les bois.

(Vauquelin de la Fresnaye.)

Ce que voyant, le bon Janot, mon pere,
Voulut gager à Jacquet, son compère,
Contre un veau gras deux aignelets *bessons.*

(Cl. Marot, *Églogue au Roy.*)

L'histoire touchante de deux frères *bessons* amoureux de la même femme a été racontée par G. Sand dans sa *Petite Fadette*, mais l'idée primitive en appartient au poëte Jasmin. Sa pièce intitulée *Lous dus frays bessous*, composée en novembre 1845, dédiée en février 1846 à M. de Salvandy, a été lue par l'auteur à la séance publique de l'Académie de Montauban, le 16 juin 1846. (Voy. le recueil des poésies de Jasmin, *las Papillotas*, t. III, p. 129; Agen, 1851.)

BESSONNIÈRE (LA), s. m. Nom de localité signifiant : Maison des *Bessons.* (George Sand, *la Petite Fadette.*) (Voy. *P'sonaterie.*)

BESSURE, s. f. Labour fait à la *besse.* « L'hiver est la saison ordinaire des *bessures.* » (Voy. *Besse.*)

BESTIAL, et souvent au pluriel **BESTIALS**, s. m. Bétail. — On prononce souvent *besquial* et *besquials.* (Voy. Obs. à *TI.*)

Du *bestial* qui desjà étoit mis au tect.

(Noel du Fail, *Propos rustiques*, 51.)

Les loups ne mangeoient point le *bestial.*

(Bonaventure des Periers, *Contes*, 25.)

De là est venu le proverbe en Berry entre nos paysans, lesquels, quand ils veulent signifier être ensorcelés, *disent qu'ils sont mauveuz*, c'est-à-dire qu'ils ont été *mal veuz* d'un mauvais regard et leur *bestial* par les bergers sorciers et *guenaus* que l'on appelle au pays et desquels le nombre est grand...

Dieu les veuille amender et ceux qui s'en aydent en la garde de leurs *bestials* qu'ils payent enfin.

(J. Chenu, *Procès des Sorciers.* — Voy. citation à *Benétier.*)

Si quelqu'un au temps prohibé et défendu trouve et prend de nuict du *bestial* paissant en sa terre avec garde ou *à garde faicte*, et qu'il le mette ez mains de la justice, ledict *bestial* tombe en commise et doibt estre confisqué.

(Fontanon, *Traduct. de la pratique* de Masver, titre XXIV.)

(Voy. citation au mot *Écouailles.*)

BESTIASSE, s. f. Bête, sot, niais, nigaud.

BESTIAU, s. m. (Voy. *Bestial.*) « J'ai un *bestiau* de malade. »

Quand j'étais cheux mon père
Tout petit *pastouriau*,
Je n'avais ren à faire
Qu'à garder le *bestiau.*

(*Chansons populaires du Berry.*)

BESUN, s. m. (prononcez *b'zun*). Besoin. — Ce mot entre dans plusieurs locutions particulières. En parlant d'un malheur possible, on dit : *Ça ne serait pas d'à besun!* ou (dans l'Ouest) *ça n'serait pas de besoin!* pour Nous n'aurions pas besoin de cela; le bon Dieu nous en préserve! — *Faire besun*, pour Être nécessaire. « *J' fais besun* à la maison. »

Aussi bien nous fera-t-il ici *besoin* pour apprêter le souper.

(Molière, *l'Avare*, act. III, sc. v.)

— *Bezoun* pour Besoin, en gascon. (Voy. *Jasmin.*)

BÊTAUD, s. m. Petite bête, par exemple un petit insecte coléoptère.

BÊTAUD, adj. par atténuation de Bêta (Acad.). Sot, niais. (Voy. *Sottiot.*)

BÊTE, s. f. En général, toute espèce d'animaux malfaisants et nuisibles aux basses-cours, tels que : belette, fouine, buse, etc. « J'avais une bande de petits poulets, *la bête* m'en a mangé la moitié. » (Voy. *Varmine.*)

En mon pailler rien ne m'étoit resté,
Depuis deux jours *la bête* a tout mangé.

(La Fontaine, *le Faucon*.)

(Voy. citation à *Paillier.*)

|| *La Bête, la Grand'Bête*, animal fantastique dont on fait peur aux petits enfants. (Voy. *Faramine.*)

La *Grand'Bête* est un animal diabolique, de forme et d'allures indescriptibles. La *Grand'Bête* ne ressemble précisément à aucun quadrupède, et pourtant elle ressemble un peu à tous. C'est donc parce qu'elle échappe à toute classification qu'on l'a tout simplement et fort judicieusement appelée *la Grand'Bête*...

(Laisnel de la Salle, *Moniteur de l'Indre* du 19 octobre 1854.)

(Voy. aussi G. Sand, *Visions de la nuit dans les campagnes.*)

|| *Bête faramine*, Bête sauvage, malfaisante. (Voy. *Faramine* et *Varmine.*)

|| *Bête baptisée*, loc. Sot, niais, une bête, un sot, un bêta : « *Vieux bête!* » (Voy. *Baptisé.*)

Vivant comme *bêtes baptisées* sous quelque passe-temps.

(Noel du Fail, *Contes d'Eutrapel*.)

En effect, c'estoient de *grans bestes*,
Que les régens du temps jadis.

(Cl. Marot.)

Tu es aussi *grand beste* aujourd'hui comme hier.

(Bernard Palissy.)

|| *Bête à prendre à brassée* (voy. *Brassée*), *Bête à couper au coutiau* (tant elle est épaisse), loc. équivalant à *Bête à manger du foin*, locution usitée en français.

|| *Bête à chagrin*. Animal méchant qui peut causer des désagréments; cheval qui se défend, qui ne se laisse pas facilement harnacher ou monter.

On appelle aussi *Bête à chagrin* toute bête, oiseau ou quadrupède que l'on élève pour son agrément, et qui, venant à se perdre ou à mourir, ne nous occasionne que du déplaisir. — On l'applique aussi injurieusement aux personnes.

|| *Bête à pain*, s. m. S'applique à une personne bonasse, sans malice. On dit : « C'est une bonne *bête à pain*, une vraie *bête à pain*. » A du rapport avec *bête à manger du foin*.

|| *Bête hombrée*, ou simplement *bête*. Hombre (Acad.), sorte de jeu de cartes.

|| *Bête asine*. Ane, ânesse. « J'ons, *sous* ou *sauf vout' respect*, une petite *bête asine*. »

|| *Bête au bon Dieu, bête à Dieu*. Coccinelle. Petit insecte coléoptère inoffensif, de l'ordre des chrysomélines. (Voy. *Marivole* et *Barboulotte.*)

BÊTER, v. n. Niaiser, s'occuper bêtement à une chose inutile, faire une chose sans que l'esprit ou l'attention s'y attachent : « Il ne fait que *bêter* depuis ce matin.

BETERON, s. m. (Voy. *Beton.*) || Nom de famille.

BETH, diminutif par aphérèse du prénom *Élisabeth*, dont le premier degré est *Zabeth*. (Voy. *Zabeth.*) On le dit avec l'article : *La Beth*.

BETHLÉEM, s. m. Faubourg de Clamecy (Nièvre), où a existé, jusqu'en 1790,

Une sorte de petit évêché sans territoire, sans clergé, sans fidèles et presque sans revenus, fondé dans le XIII[e] siècle... par Guy, comte de Nevers, au retour de la terre sainte, en faveur d'un évêque titulaire éphémère de Bethléem en Palestine.

(Desnoyers, *Topographie ecclésiastique de la France*.)

(Voy. *Capharnaüm*, *Caforgniau* et *Jérusalem.*)

BÉTHUNE, s. f. Cavité préparée pour recevoir les eaux. Terme employé (*Journal du Cher* du 16 mai 1857) dans la description d'un appareil de M. Guerrier, à Bourges, pour la pisciculture ou, pour mieux dire, l'aquiculture, terme proposé par M. de Quatrefages.

On trouve dans Raymond (*Sup*[illegible]

de l'Académie, *bétoire*, trous creusés et remplis de pierres pour absorber l'eau des pluies. (V. *Respirer*.)

BÊTIER, BÊTIÉRE, adj. Habitué à soigner les bêtes : « Ce domestique est bon *bêtier*. »

BETOLAUD. Nom propre du bas Berry. De *betou*, bouleau.

BETON, B'TON, s. m. Blâtier ; petit marchand de blé. (Voy. *Peton*.)

BÊTON, adj. (Voy. *Bêtier*.)

BETOU, s. m. Bouleau. Du latin *betula*. « Faire des balais de *betou*, de menues branches de bouleau. » On disait autrefois *betoul* et *betoule*. — *La Betoule*, nom de localités diverses, communes de Lourdoueix-Saint-Michel (Indre), Saint-Sébastien et Mourtroux (Creuse). (Voy. *Petou*, *Boule* et *Boula*.)

BETTE, s. f. Betterave (*Beta vulgaris*.) — D'après l'Acad. c'est la plante potagère appelée Poirée. (Voy. *Blette*.)

BEUCHE, s. f. Bûche. A Clamecy, pays de flottage de bois en *beuches* pour Paris.

BEUCHER, s. m. Bûcher. A Clamecy.

BEUGEON, adj. et s. (Se dit en Nivernais.) Musard, lambin, inexact, négligent. (Voy. *Pressant*.)

BEUGNADE, s. f. Bain en partie de plaisir dans une rivière (à Bourges) : « Vons à la *beugnade*. »

BEUGNE, s. f. Bosse, enflure, surtout à la tête, et ironiquement panse, ventre. (Voy. *Bigne*.)

> La dite Colette donna si grand coup sur l'œuil... que à pou que elle ne lui creva, et pour ce lui fist une grant *beugne* ou boce sur ledit œil.
>
> (CARPENTIER, lettres de remission, art. *Buba*.)

— Anciennement, tumeur, apostume, dérivé du celtique.

BEUGNER, v. n. Se baigner, prendre un bain : « L'iau est boune, veux-tu aller *beugner* ? »

BEUGNET, BEUGNON, s. m. Beignet, crêpe.

> Puis lui enfournoient en gueule... *beugnets*...
>
> (RABELAIS, liv. IV, ch. LX.)

BEUILLE, s. f. (Se dit en Nivernais.) Ventre. « Une grosse *beuille*. »

BEUILLOU, adj. Ventru. « Un cheval *beuillou*. » (Voy. *[illegible]*, *Baudru* et *Boyau*.)

BEULER, v. n. Variante de Beugler. Le *beulement* est un cri sourd et à demi-voix, tandis que *bremer* s'entend d'un cri élevé et qui se porte au loin. (Voy. *Bremer* et *Breuiller*.) — *Beulasser*, faire de petits *beulements*, *beuler* par habitude.

BEURNET, s. m. Nom de bœuf. (Voy. *Brun*.)

BEURNETTE, s. f. par transposition du *r*, pour *breunette* (brunette). Vache le plus souvent brune. « J'ai ageté eune boune *beurnette* à la foire. » (Voy. *Bernet*, *Brun*, *Breune*.)

BEURRE DE MAI, s. m. Espèce d'onguent propre à guérir plusieurs sortes de plaies. Dans certaines localités, on le prépare au mois de mai avec du sel, on l'étend sur un morceau de toile qui prend alors le nom de *toile de mai*, et que l'on conserve toute l'année.

> Le *beurre de mai* pour le bétail se bat aussi le 1er mai. On le lance au plancher de la cuisine où il s'attache et où on le laisse rancir, et, chaque fois qu'on en a besoin, on en gratte la surface pour panser les bêtes à cornes qui sont blessées aux pieds.
>
> (LAISNEL DE LA SALLE, *Manuscrits*, p. 44.)

Le *beurre de mai* servait autrefois à la toilette :

> De la graisse de loup et du *beurre de may*.
>
> (REGNIER, *Satires*, X.)

Il y a encore des femmes, dit Brossette à propos de ce vers, qui préparent du *beurre de mai* pour le visage.

BEURRÉE, s. f. Babeurre, petit-lait. « Se régaler avec de la galette à la *beurrée*. » (Voy. *Baratté* et *Puron*.)

BEURTE, BURTE, s. m. Souches de vigne, javelle de vieux sarments de vigne. On trouve dans les registres de la ville de Bourges une ordonnance de police de 1574, au sujet des vignerons qui apportent en ville « des souches et *burtes* des vignes. » || Souche d'arbre ébranché. (Voy. *Tétaud*.)

BEURVAGE, s. m. Breuvage. (Voy. Obs. à *BRE*.)

BEURVAGER, v. n. (Voy. *Breuvager*.)

BEUTELEUX, adj. (Se dit dans l'Est.) Minutieux.

BEUTILLER, v. a. (En Nivernais.) (Voy. *Bertiller*, première acception.)

BEUVAILLER, v. a. Fréquentatif de *beuver* : « Il ne fait que *beuvailler* à tous les cabarets. » (Voy. *Beuvrailler*.)

BEUVEMENT, s. m. Boisson, et non pas action de boire. (Amognes.)

BEUVER, **BEUVRE** et **BEUVE**, v. a. Boire. Voy. *Boire.*)

Ind. prés. — Je *beuvons*, vous *beuvez*, *i beuvent* ou *i beuvont.*

Nous mangeons bien et *beuvons* comme les bestes ..

(Montaigne, liv. III, ch. v

Imparf. — Je *beuvais*, etc.

Lui qui *beuvoit* du meilleur et du plus cher.

(Villon.)

Là tout le camp qui le suivoit
Beuvoit sans fin et *rebeuvoit.*

(Amadis Jamyn.)

Au haut de la rue d'Auron, à Bourges, couloit une fontaine à vin dont les passants puisant le vin *beuvoient* à la santé de leurs altesses.

(La Thaumassière, *Histoire du Berry.*)

Passé déf. — Je *beuvis*, etc.

Fut. — Je *beuvrai* et *beurai.*

De cette fontaine *beuvrez.*

(*Roman de la Rose.*)

Cond. — Je *beuverais*, je *beurais*, etc.

Imp. — *Beuvons*, *beuvez.*

Raillons, gaudissons, *beuvons* d'autant.

(Rabelais.)

Beuvons de grâce, vous n'en cracherez bientôt que mieux.

(*Idem.*

Subj. — Que je *beuve*, que vous *beuviez.*

Soit que vous mangiez, soit que vous *beuviez*, soit que vous dormiez.

(Saint François de Sales, p. 531.)

Inf. — *Beuve.*

Part. prés. — *Beuvant.*

Et parce que la traicte n'estoit pas trop longue, ils arrivèrent de bonne heure au logis là où ils se rafreschirent en *beuvant* et *beurent* en se rafreschissant.

(Bonaventure des Periers, *Contes et Nouvelles*, nouv. xxix.)

Ton mal donc en chantant et en *beuvant* soulage.

(Amadis Jamyn.)

Qu'il se crève à table en *beuvant.*

(Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. xx, n° 41.

Aulcuns demeurans *beuvans* et mangeans ensemble ne sont pourtant commungs en biens.

(*Coutumes de Bourges.*— Voy. *Jault.*)

BEUVERIE, s. f. Action de boire.

Combien des vostres voit-on plus
A qui le jeu des dez ou flus,
Le long veiller, les *beuveries*
Ont engendré des resveries
Et des fureurs....

(Cl. Marot, *Premier colloque d'Erasme.*)

BEUVEUX, **BEUVEUR**, **BEUVAILLEUR**, s. m. Buveur. (Voy. *Godailleur.*)

Bref, Silenes fut un resveur
Auprès de ce subtil *beuveur.*

(Le Forcadel.)

BEUVAILLER, v. a. et n. Boire sans cesse, godailler. (Voy. *Beurrager.*)

BEUVRAY (MONT), la plus haute sommité de la chaîne du Morvan, 860 mètres au-dessus du niveau de la mer :

Ancienne Bibracte des Éduens, dit M. Dupin d'après Guy Coquille (*Histoire de Nevers*). Il y a deux mamelons séparés par une légère flexion de terrain ; c'est de là que quelques écrivains ont fait dériver l'étymologie de Bibrac : *mons bis fractus.*

(Dupin, *Morvan*, p. 41

BEZAU, s. m. Rigole dans un pré, pour faire écouler l'eau ; fossé.

Le fist tomber dans le *bezal* ou vase dudit *molin.*

(*Lettres de rem. de* 1461, Carpentier, t. III, col. 497.)

BEZAULER, v. n. Faire des rigoles. (V. *Bezau.*)

BEZIAU, s. m. Partie la moins cuite de la croûte du pain.

BEZIGE, **B'ZIGE**, s. f. Poire sauvage. (V. *Proche.*)

Le mot *bezi* ou *bésier* est un ancien terme de patois qui, en Normandie, en Bretagne, et dans plusieurs autres provinces, signifie *sauvageon*. On a tiré des forêts beaucoup de poiriers *sauvageons*, lesquels, transplantés dans nos jardins, y donnèrent, par la culture, des fruits améliorés, et dont on désigne les espèces par le nom de la forêt dont ils étaient tirés. De là les noms de *bezi-d'Héry*, *bezi-de-Chaumontel*, *bezi-la-Motte*, etc.

(Le Grand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des François*

BEZIGIER, s. m. Poirier sauvage. (Voy. *Bezige.*)

BEZIGUER, **B'ZIGUER**, v. n. Se dit du bêlement de la chèvre : « As-tu entendu *nout' chieuve? alle a b'zigué.* » — *Zigue* (Voy. ce mot) n'a rien de commun avec *beziguer.*

BI, **BIT**, **BITAUD**, adj. et s. Terme familier et amical qu'on adresse à de tout petits garçons : « Te voilà, mon petit *bitaud!* » *Bite*, *Bitte*, *la Bitte*, *Bitaud* et probablement *Bidault*, noms de famille, à moins que pour ce dernier on adopte l'explication de Roquefort : *Bidaux*, corps d'infanterie assez mal famé dans le moyen âge. || *La Bitte*, nom de localité, commune de Saint-Civran (Indre). — *La Bitterie*, autre localité près de Buzançais (Indre). — Tous

ces mots appartiennent à la même origine, qui serait celtique d'après Chevallet, t. I, p. 52, et se rapporterait à *mentula*, mot des dictionnaires spéciaux de latinité érotique. (Voy. *Bibi.*)

BIAU, adv. Beau.

> Il est *biau* et je suis *gente*.
> (*Le lai de la dame de Fayel.*)

> De robes, deniers et joiaux,
> Les plus riches et les plus *biaux*.
> (RUTEBEUF.)

Joinville (*Histoire de saint Louis*) écrit : « Monseigneur Jehan de *Biaumont.* »

Négligeant ici l'euphonie qui résulte de quelque changement dans la finale des mots, nos paysans disent : *un biau habit*, *un biau enfant*, *un biau igneau;* ils n'emploient guère l'autre forme *bel* que pour des noms féminins ou qu'il leur arrive souvent de féminiser ; ex.: *de la belle argent.*

BIAUCOUP, adv. de quantité. Beaucoup. — Est remplacé assez souvent en bas Berry par les adverbes *ben, très-ben* (voy. ces mots) ; dans toute notre circonscription, il se construit des diverses manières suivantes, qui sont étrangères au français actuel : « C'est eun houme qu'est *biaucoup* fiar », pour *très*-fier ; « J' seus fatiqué *biaucoup* », pour *très* ou *bien* fatigué. Ces emplois étaient encore en usage dans le bon français du XVIIe siècle :

> Je vous suis *beaucoup* obligé.
> (MOLIÈRE, *Monsieur de Pourceaugnac*, act. III, sc. IX.)

> Leur savoir à la France est *beaucoup* nécessaire.
> (MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, act. IV, sc. III.)

(Voy. *Beaucoup.*)

BIAUDE, s. f. Blouse, surtout à manches de grosse toile bleue ou blanche ouvert par le haut pour passer la tête. (Voy. *Blaude*, *Roulière.*)

> J'aime mieux voir sa belle taille
> Sous la *biaude* qui lui baille
> Cent fois mieux façonné son corps,
> Qu'une robe si resserrée
> Qui par la contrainte forcée
> Faict jeter l'espaule dehors.
> (Pièce de vers recueillie par ÉTIENNE TABOUROT, au chapitre III du IVe livre des *Bigarrures du Seigneur des Accords.*)

Dérivé de l'ancien mot *bliaut.* (Voy. *Blaude.*)

> Et le *bliaus* que as vestu
> De cel mesme paile fu (fut fait du même manteau),
> Qu'encemble o tei fu trové (qu'on trouva avec toi).
> (*L'Histoire du pape Grégoire*, publiée par M. VICTOR DE LA ROCHE.)

|| Dans la contrée du Boischaut (Indre) et ailleurs, la *biaude* était une sorte de grande redingote, ordinairement de toile écrue, à grandes boutonnières et à grands boutons souvent de métal, qui se mettait les jours de fête par-dessus la veste. On voyait encore assez souvent des *biaudes* vers le commencement du siècle ; ce vêtement est devenu extrêmement rare, et ne se porte plus que par des vieillards très-âgés. Un des acteurs de l'insurrection de Palluau (Indre), en 1795, n'était connu que sous le nom de la *Grand' Biaude.* — Cet ancien vêtement s'appelait *Dômaie* dans d'autres parties du Berry, dans le Sancerrois par exemple. (Voy. *Dômaie.*)

|| Espèce de fantôme (à Argent, Cher). (Voy. *Birette.*)

BIAUGE, s. f. (Voy. *Bauge.*)

BIAUGIS, s. m. Débris de paille brisée et foulée. (Voy. *Bauge.*)

BIAUNE, s. f. Nom d'une variété de vigne que l'on appelle aussi *feuille-ronde.* C'est, dit-on, le raisin avec lequel on fait le vin blanc de Meursault. (Voy. *Blanc-Fumé.*) — Ce mot est le même que *Beaune*, ville de Bourgogne, d'où vient peut-être cette variété.

BIAUPÉRE, BEAUPÉRE, s. m. Pot à bords très-larges sur lequel on place l'assiette ou coupe trouée qui contient le fromage encore imbibé de petit-lait. (Voy. *Coupart*, *Égotasse*, *Ferselle* et *Faisselle.*)

BIAUTÉ, s. f. Beauté. (Voy. *Biau.*)

> Le comte (Thibaut de Champagne) regarda la royne (Blanche, mère de saint Louis), qui estoit sage et tant belle, que de la grande *biauté* d'elle fut tout esbahi.
> (*Chroniques de Saint-Denis.*)

> Simple, courtoise, pieuse et sage,
> N'estoit ireuse (colère) ne sauvage,
> Mais sa bonté, sa loiauté
> Passoit cortoisie et *biauté.*
> (RUTEBEUF, *Du Secrestain et de la femme au chevalier.*)

> Ke vaut *biautés*, ke vaut rikece ?
> Ke vaut honors, ke vaut hautece ?
> (THIBAULT DE MARLY.)

— Les Anglais écrivent *beauty* et prononcent *biouté.*

BIAUVAIS, nom de localité très-répandu, pour *Beauvais.*

BIBER, v. a. Boire. (Voy. *Béber.*) — « *Biber* un

œuf », c'est en humer le contenu par un trou pratiqué à une des extrémités de la coquille, l'avaler tout cru. On dit que cela éclaircit la voix.

BIBERI ! Cri de la *basse-courière* pour appeler les oies et les canards. (Voy. *Goulu.*)

BIBERON, s. m. Oie. (Voy. *Biron* et *Bure.*)

BIBETTE, s. f. Bluette, étincelle. (Voy. *Biotte*, *Breton* et *Soldats.*)

BIBI, s. m. Dindon, oiseau. On dit : « Rouge comme un *bibi.* » || Imbécile, benêt. (Voy. *Berlaud.*) || Terme d'amitié, *mon bibi!* adressé à de petits garçons. (Voy. *Bi.*)

BIBURE, s. f. Liquide prêt à être versé. (Voy. *Biber.*)

BICANE, BIGANE, adj. Tortu, de travers : « *Courir de bicane* », aller de travers. (Voy. *Gingois.*) || *Bigane*, sobriquet appliqué aux gens dont la bouche est de travers.

BICARRE, s. f. Chicane, mauvaises raisons. (Clamecy). « A m'a *sarché* cinquante *bicarres.* »

BICÊTRE. (Voy. *Bissêtre.*)

BICHEBÉCHE, s. f. Bisbille, petite querelle sur des objets futiles. (Acad.) (Voy. *Béchevet*, qui exprime aussi une idée d'opposition.)

BICHER, v. a. Embrasser. (Voy. *Biger.*)

BICHETON, s. m. Petit bec d'un vase. (Voy. *Biqueron* et *Tirouére.*)

BICHETTE, s. f. Chèvre. (Voy. *Biget.*)

BICHOTIÉRE, BICHOTOUÉRE, s. f. Sorte de danse où on se *biche*, on s'embrasse, à un certain signal donné par la vielle ou la *musette.* (Voy. *Vielle*, et citation de *Valentine* de G. Sand, au mot *Vielleux.*)

BICLER, v. n. Bigler, loucher. — De *bis oculus*, comme binocle. « Fais donc *bicler* tes yeux, tes *preuniaux.* » (Azy, Amognes.)

BICLU, adj. Bigle, louche. (Voy. *Biglu* et *Caliborgne.*) Il est présumable que le latin *oculus* n'est pas plus étranger à la composition de *biclu* qu'à celle de *binocle* (Acad.), espèce de lunette. (Voy. aussi *Birœil.*)

BIDAILLON, s. m. Mauvais petit bidet.

BIDE, s. f. Vieille brebis.

BIDET (DOUBLE), s. m. (Voy. *Doublé.*) C'est de cette sorte de monture que Voiture a pu dire : « Pégase fut un bon *bidet.* »

BIÉ, s. f. C'est le mot *Blé* avec *bl* mouillé.

BIEN, adv. et conj. Ce mot entre dans les deux locutions : 1° *plus que bien*, qui signifie *très-bien*, et 2° *mais que bien*, qui veut dire *mal :* peut-être faut-il écrire *mé*, la syllabe initiale *mé*, *més*, dans les mots composés signifiant *mal : mépriser*, *mésoffrir*, *mésestimer*, etc.; *mé que bien* signifierait alors *plus mal que bien*, c'est-à-dire *mal.* (Voy. *Ben.*)

|| *Bienassis*, nom de localité. Saint-Gaultier (Indre). (Voy. *Benassis.*)

BIEUDE, s. f. (Voy. *Birette.*)

BIGAGER, v. a. et n. Troquer, se donner un gage mutuel. || Brocanter, se donner beaucoup de peine avec peu de ressource, pour gagner quelque argent : « Il a tant *bigagé*, qu'il est parvenu à ramasser quelques sous. » (Voy. *Arcandier*, *Bigageure* et *Bricoler.*) *Bigager* procède du vieux verbe *biguer*, qui signifie *changer*, *troquer.* — On dit *biga* en Limousin.

BIGAGEURE, s. f. Trafic, maquignonnage.

BIGAGEUX, adj. Troqueur, brocanteur.

BIGANE, s. f. (Voy. *Bicane.*)

BIGARELLE, s. f. Bâtonnet, jeu du bâtonnet. (Voy. Dictionnaire de l'Acad., au mot *Bâtonnet.*)

BIGARRIAU, s. m. Espèce de cerise à chair ferme, bigarreau.

BIGARRIAU, adj. Bigarré, de deux couleurs. (Voy. *Barré* et *Brigaillé.*)

BIGAUCHER, v. a. et n. Remuer, ébranler, faire avancer de proche en proche, et, de préférence, de *gauche* à droite, direction suivant laquelle la force musculaire de la plupart des hommes, sauf chez les *gauchers* (Acad.), s'exerce avec le plus d'avantage.

BIGEARRE, adj. Bizarre. (Voy. [illegible]) C'est le mot *bigarré* transporté au sens figuré.

Polygame dit lors.... avoir [illegible] d'hommes tenant de ce naturel [illegible]

[illegible]

Il n'y a ni opinion, ni [illegible] ne soit establie par [illegible] en quelque [illegible]

CHARRON, [illegible] p. 333

Cette *bigearre* humeur n'est jamais sans soupçon.

(CORNEILLE, *Gal. du Pal.*, III, 4.)

— Corneille n'a gardé que jusqu'en 1654 cette ancienne forme. (GODEFROY, *Lexique comparé de la langue de Corneille.*)

Cet âge est fort *bigearre*, et je prévois bien que plusieurs diront qu'il n'appartient qu'aux religieux et gens de dévotion.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 456.)

BIGEARRER (SE). Se disputer, se quereller.

Sitost qu'il a veu nos princes se mescontenter ou se *bigearrer*, il s'est jeté à la traverse, pour encourager l'un des partis, nourrir et fomenter nos divisions.

(*Satire Ménippée.*)

BIGEARRERIE, s. f. Bizarrerie.

Ces petites charités quotidiennes, ce mal de teste, ce mal de dents, cette défluxion, cette *bigearrerie* du mary ou de la femme.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 831.)

BIGEOTTER, v. a. et n. Baisotter (Acad.). Diminutif et fréquentatif de *biger*. (Voy. ce mot.)

BIGEOTTERIE, s. f. Action de *bigeotter*. « Ils sont ennuyeux avec leurs *bigeotteries*. »

BIGEOTTOUÉRE, s. f. Sorte de danse et de chanson de table. (Voy. *Bichotiére* et *Biger.*)

BIGER, v. a. (Se dit dans l'Ouest.) Baiser quelqu'un à la joue, sur les deux joues. (Voy. *Bicher.*) *Embrasser* (Acad.) peut passer pour un synonyme, parce que, en *bigeant*, on manque rarement de passer les bras autour du cou.

BIGET, s. m. Chevreau. **BIGETTE**, s. f. Chevrette. (Voy. *Bichette*, *Louche*, *Biquette*, *Biquion* et *Biclu*, adj.)

BIGLU, adj. (Voy. *Biclu.*)

BIGNE, s. f. Bosse à la tête. (Voy. *Beugne* et *Esbigner.*)

Comme un homme qui chancelle et trépigne,
L'ay vu souvent quand il s'alloit coucher,
Et une fois il se fit une *bigne*
(Bien m'en souvient) à l'étal d'un boucher.

(VILLON.)

BIGORNE, s. f. Tête ou portion d'arbre ébranchée : « Cet arbre a une belle *bigorne*. » — Du latin *bicornis*, deux cornes, de l'apparence que présentent souvent les *têtauds*. — Raymond (*Supplément au Dict. de l'Académie*) note d'autres acceptions de ce mot relatives aux arts, etc.

Bigorne est aussi une espèce d'enclume à deux cornes.

(*Dictionnaire de Trévoux.*)

BIGORNIER, s. m. Se dit d'Un arbre à *bigornes*, (Voy. ce mot), et aussi pour Pied cornier, terme forestier. (Voy. *Corne.*)

BIGOT, s. m. Chevreau (en Nivernais. — Voy. *Bigue*, *Biquiat* et *Broute-Biquette.*) || Fig. Outil à deux dents ou pointes ou cornes parallèles et recourbées pour *marrer* les vignes.

BIGOTU, adj. Mal fait, mal tourné, tortu, biscornu : se dit Des personnes et des choses. (Voy. *Crochu* et *Bicane.*)

BIGUE, s. f. Chèvre (en Nivernais.—Voy. *Bique.*)

BILLARD, adj. Boiteux. (Voy. LA MONNOYE, *Glossaire.*) — Selon l'Académie on appelait autrefois *billard* un bâton à extrémité recourbée, qui servait à pousser les billes dans les blouses, et qui a donné son nom au jeu de *billard*. On trouve encore dans le Complém. du dict. de l'Acad. le mot *billard* appliqué à d'autres instruments à extrémité recourbée, employés dans la chasse, la marine, etc. (Voy. *Camasse.*)

BILLER, v. a. Remuer une pierre de taille, une pièce de charpente, en la faisant pivoter sur l'un de ses bouts, et sans la retourner. (Voy. *Quartier.*) || (Terme de navigation fluviale). Remonter un bateau à l'aide d'un câble qu'on attache à un point fixe.

BILLETTE, s. f. Rouleau servant à niveler le grain dans le mesurage au boisseau. (Voy. *Radouére.*)

BILLON, s. m. (terme de labourage). Ados de terre relevé entre deux sillons. (Voy. *Orne* et *Étreciau.*) || Bois coupé par bûchettes rondes pour l'usage des poêles. (Diminutif de Bille, Acad.)

BILLOTTE, s. f. **BILLOTON**, s. m. Petit billot qui sert à hacher la viande. (Voy. *Piote* et *Pioton.*)

BILONG, adj. Oblong, ovale : une baignoire est *bilongue*.

BIN, adv. Syncope de *Bien*, adv. (Voy. *Ben.*)

BINAGE, s. m. Deuxième façon donnée aux terres labourables. — Du latin *bis*, deux fois, et plus directement de *binus*, double. (Voy. *Sombre.*) — On dit aussi Mettre en deux raies. (Voy. *Raie.*)

BINE, BINOCHE, s. f. Dinde femelle, poule dinde. (Voy. *Dine.*)

BINER, v. a. Donner un deuxième labour. Se dit dans l'Ouest et aussi dans le Sancerrois.

|| *Bines-tu*, loc. (par onomatopée). Nom donné à l'ortolan (*emberiza ortolanus*) par les vignerons d'Issoudun, de Châteauroux, etc., dérivé du chant de cet oiseau qui semble les exciter au travail : *Bines-tu?* c'est-à-dire Travailles-tu ta vigne ? (Voy. Note de M. Arthur Ponroy sur l'ornithologie de l'Indre; *Comptes rendus de la Société du Berry*, 1re année.)

BINET, adj. Sot, imbécile, benêt. (Voy. *Bine* et *Berdin.*) || Nom de famille.

BINETTE, s. f. Petite pioche servant à biner. — (Voy. GÉNIN, *Rec. philol.*, t. II, p. 104.)

BINOCHE, s. f., **BINOCHON**, s. m. Outil de jardinier servant à biner.

BINON, s. m. Dindon ; jeune dindon ; dindonneau. (Voy. *Bine.*)

BINOT, s. m. Bec : « Le *binot* d'un coq, d'une poule. » || Pointe : « J'ai cassé le *binot* de mon sabot. »

BINOTTE, s. f. (Voy. *Bouinotte*).

BIOCHE, s. f. Aiguille à tricoter. (V. *Broche* et *Bi.*)

BIOLER, v. n. (Voy. *Brioler.*)

BION, s. m. Tige, rejeton, œilleton : « Les *bions* de la *bouchure ;* des *bions* d'artichaut. » Voy. *Rebion, Arbiouner* et *Filles.*)

BIOND, BIONDE, adj. Blond, blonde. (Prononciation de *bl* souvent mouillés.) (Voy. *Blonde.*)

BIOTTE, s. f. (Voy. *Bibette.*)

BIQUANER, v. a. (Voy. *Biquiouner.*)

BIQUE, s. f. Cheval petit et maigre comme une chèvre (en français Bique), haridelle. (Voy. *Rique* et *Bique.*)

BIQUERON, s. m. Extrémité d'un vase, goulot. (Voy. *Bicheton* et *Truton.*)

BIQUETTE, s. f. Jeune chèvre. Féminin du diminutif Biquet. (Acad.) (Voy. *Biget.*)

BIQUIAT, BIQUION, s. m. Chevreau.

BIQUIOUNE, s. f. Petite chèvre. (Voy. *Biget.*)

BIQUIOUNER, v. n. Se dit de La chèvre lorsqu'elle met bas. (Voy. *Biquaner, Chebriller* et *Chigoter.*)

BIRASSIAU, s. m. Bissac. (Voy. *Biscariau.*)

BIRER, v. n. Boiter. (V. *Virer, Birœil* et *Biron.*)

BIRETTE, s. f. Espèce de fantôme. Loup-garou, revenant, qui *revient en manière de chien blanc.* (Voy. *Virette, Birœil, Loup-garou* et *Biaude.*) — *Courir la birette*, loc. Revêtir la forme d'un loup-garou. (Voy. *Meneux de loups.*)

|| Vrille. (Voy. *Biroune.*)

Raymond (*Supplément au Dict. de l'Acad.*) mentionne comme vieux *birette*, bonnet d'enfant.

BIRI, adj. Boiteux. — Se dit aussi en sobriquet. (Voy. *Birer.*)

BIRŒIL, s. et adj. Louche, qui a un œil de travers, bigle. — Dérivé de *virer*, tourner. (Voy. ce mot, *Biclu* et *Caliborgne.*)

BIRON, s. m. Jars, oie mâle ; **BIROUNE**, s. f. Oie femelle. (Voy. *Bure* et *Vioune.*) — On dit en Anjou *Piron.* — De *birer*, boiter, à cause de la démarche des oies. (Voy. *Jars.*)

BIROUNE, s. f. Vrille. — Pour *viroune*, dérivé de *virer.* (Voy. *Virette.*)

BISAGUETTE (CHANSON DE). En Nivernais. — Paroles magiques chantées à voix basse à la pêche des écrevisses, pour les *charmer.*

BISAIGRE, et plus souvent **BISAIGUE**, adj. Aigre : « Ce vin est *bisaigue.* »

BISAIGUË, s. f. Besaiguë, outil de charpentier.

BISCARIAU, BISCARLIAU, s. m. Panetière, bissac. (Se dit dans l'Est.)

BISIAU, s. m. Biseau, biais. « Une planche coupée en *bisiau.* — Aller en *bisiau* », de biais.

BISQUER, v. n. Être contrarié, vexé.

BISQUIN, s. m. [illegible] que chez les *corbins.* (Voy. ce mot.)

BISSE, s. f. Bêche. Se dit en Bourbonnais. (Voy. *Besse.*)

BISSER, v. a. Bêcher. (Voy. *Bisse.*)

BISSÈTRE, s. m. Malheur, calamité, plaie ; dé[illegible]

parce qu'une superstition, remontant aux Romains (voy. MACROBE, *Sat.*, liv. I, ch. XIII), attachait une idée défavorable aux années bissextiles.

> Pour ce que *bissextre* eschiet
> L'an en sera tout debauchiet.
>
> (MOLINET, *le Calendrier*.)

A Dijon, en ces sortes d'années, le vulgaire dit que *Bissètre cort* (court), et qu'ainsi on ne doit rien entreprendre d'important.

(LA MONNOYE.)

|| Être ou génie malfaisant. Aux environs de la Châtre, on croit encore au grand *bissêtre.* || *Faire bissétre*, causer un malheur ou au moins commettre une lourde maladresse.

> Si j'ai fait ici quelque *bissètre.*
>
> (FURETIÈRE, *le Roman bourgeois*.)

> Avant je veux faire *bissètre.*
>
> (BRÉCOURT, Comédie de *la Noce de village*.)

> Eh bien ! ne voilà pas mon enragé de maître !
> Il va nous faire encor quelque nouveau *bicètre !*
>
> (MOLIÈRE, *l'Étourdi*, act. V, sc. VII.)

On a écrit aussi (comme le prouve le passage ci-dessus de Molière) *bicètre*, orthographe usitée pour l'hospice voisin de Paris, autrefois la Grange-aux-Gueux, appartenant, en 1290, à l'évêque de Paris, et, plus tard, à l'évêque de Winchester ; ce dernier nom aurait, par corruption, fait *Bicètre.* Quoi qu'il en soit, le nom de l'hospice, réceptacle de tant de misères, se rattache, par une association naturelle d'idées, à notre mot *Bissètre*.

BISSÊTRE, adj., dans un sens adouci, veut dire Désagréable, à charge, insupportable : « Cet enfant est *agouant* (voy. ce mot); qu'il est *bissêtre !* »

BISSON, s. f. Syncope de Buisson, touffe d'arbrisseaux.

|| Nom propre, équivalent de *Dubuisson*, autre nom assez répandu, peut-être dérivé de *bisse*, et alors il signifierait Homme qui manie la bêche.)

BISSONNIER, nom propre assez commun. (Voy. *Bisson.*)

BITTE. *Bitte à Pierrot*, s. f. Tuyau de cuir par où s'écoule le vin de l'*amiau* dans un poinçon. (Voy. *Bi.*)

BIZANÇAIS, prononciation habituelle de *Buzançais*, petite ville de l'Indre. — Équivalent de *petite Byzance*, selon M. Grillon des Chapelles, *Esquisses biographiques*, tome I, page 12.

BLAGUE, s. f. — Vanterie, hâblerie, exagération (*charge* des ateliers de peinture), conte en l'air. — Figurément, Chose vide de raison. Blague (Acad.), vessie. « Une blague à tabac. » — Le mot originairement emprunté à l'argot des villes, et la chose qu'il exprime sont tellement entrés dans les mœurs publiques et privées qu'il est devenu impossible de les passer sous silence dans notre Glossaire.

— Les Latins ont connu la *blague*.

> Projicit *ampullas* et sesquipedalia verba.
>
> (HORACE, *Art poétique*, v. 97.)

BLAGUER, v. n., est aussi actif. « *Blaguer* quelqu'un. »

BLAGUEUX, s. m. Vantard, hâbleur, etc.

BLAIRIAU, s. m. Blaireau, animal qui se terre comme le renard. « La graisse de *blairiau* est certaine pour les douleurs. »

BLAISOT. Blaise (prénom). || Nom de bœuf.

BLÂME, adj. Blême, pâle. (Voy. *Aplâmi.*)

BLÂME, s. m. (*bl* mouillé.) Action de blâmer.

BLÂMER (Acad.), v. a. (*bl* mouillé.)

BLANC, adj. pris substantivement. « Farine blanche. » — *Faire blanc*, moulin qui *fait blanc*, loc., et, par une ellipse plus forte encore, *moulin blanc.* — A Paris, dans l'argot commercial, *spécialité de blanc*, débit d'étoffes blanches.

|| Monnaie de compte valant cinq deniers, encore usitée dans nos campagnes, ne s'emploie plus qu'avec le nombre six : *six blancs* équivalent à *deux sous et demi* ou douze centimes et demi.

|| *Blanc de bonne heure*, *blanc de bon œil*, noms que l'on donne indifféremment au chasselas ou au mêlier.

|| *Blanc de mai.* (Voy. *Bouillon blanc.*)

|| *Blanc-fumé*, s. m. Espèce de raisin donnant un vin blanc. (Voy. *Sauvignon* et *Biaune.*)

|| *Blanc-menet*, s. m. Molène bouillon blanc. (*Fl. cent.*)

|| *Tout à blanc*, loc. adv. Inondé. « La rivière a débordé, le pays est *tout à blanc.* » || *Mettre à blanc*. Dévaster, ruiner, détruire. — Rappelle la locution française Saigner à blanc. — En terme d'ad-

---

BL est mouillé dans nombre de mots, comme *blâme*, qui se prononce *biâme*, *blé*, etc. (Voy. *CL*, *FL*, *GL*, *PL*.)

ministration forestière, on dit encore faire une coupe *à blanc étoc* ou *à blanc être*. On dit aussi Couper un bois *à blanc*.

BLANCHARD, adj. Blanchâtre : « Un cheval *blanchard.* » (Voy. *Pêchard.*)

BLANCHIR, v. n. — Paraître blanc. — « Voyez de là-bas cette maison qui *blanchit.* » En bon français, n'a que le sens actif, Rendre blanc. (Voy. *Jaunir*, *Rougir.*)

BLANCHÎRIE, par syncope de Blanchisserie. Nom d'une *manœuvrerie* près d'Henrichemont.

BLANQUER, v. a. Gagner au jeu (par extension du tir à la cible, où il s'agit d'atteindre le *blanc*). « J'ai pas volé ç'*coutiau*, j'lai *blanqué.* » (A Decize.)

BLASPHÉMER, v. a. Injurier, outrager, calomnier, s'appliquant aux personnes : « Il m'a *blasphémé.* » (Voy. *Jurer* et *Crier.*) — Blâmer (Acad.) en est une contraction. Blasphémer (Acad.) est le plus souvent neutre, et, quand il est actif, ne s'applique qu'aux personnes et aux choses divines, ou proverbialement à une science, à un art dont on parle avec mépris sans les connaître.

BLAUDE, s. f. (Voy. *Biaude.*)

BLÉ, BLED, s. m. (On prononce souvent *bl* mouillés.) C'est, par excellence, Le froment.

> Parmi les tas de *blé*, vivre de seigle et d'orge.
>
> (BOILEAU, *Sat.* VIII.)

Quand on dit Cueillir du *blé*, acheter du *blé*, c'est au froment seul que cela s'applique, et encore au seul froment d'hiver; celui de printemps est appelé *blé de mars*, *froment de mars*. Les *menus blés* sont l'orge et l'avoine. — Un domaine à trois *réages* ou soles en a un ensemencé en *gros blés* (froment, méteil ou seigle d'hiver), un autre en *menus blés* (orge ou marsèche et avoine de printemps); le troisième est en guérets.

On a écrit autrefois *blef*; le *f* final ne se prononçant pas plus que dans *clef*. (Voy. citation à *Fromi.*)

|| *Blé de miracle*, var. *b* du froment renflé, autrement *Blé de Smyrne*. (*Fl. cent.*) || *Blé de Turquie*, *troquet* (pour *trochet*), *blé de Paris*, maïs cultivé. (*Fl. cent.*) || *Blé de vache*, *rougeole*, *rougerolle*, *queue de loup*, mélampyre des champs. (*Fl. cent.*)

BLER, v. n. Syncope de Bêler.

BLESSER, v. n. Exprime Le premier degré de maturité dans les fruits : « Ces raisins commencent à *blesser.* » (Voy. *Blettir.*)

BLET, adj. des deux genres. « Un fruit *blet.* » — N'est admis par l'Acad. qu'au féminin. (Voy. *Blosse*, *Blesser* et *Choppe.*)

> On mange à l'état *blet* les fruits de quelques espèces de *diospyros*.
>
> (ADRIEN DE JUSSIEU, *Cours de botanique.*)

BLETTE, BLETTE-RABE, s. f. (Voy. *Bette.*) Betterave commune (*Fl. cent.*) — L'Acad. applique le nom de *blette* à une chénopodée, espèce d'amarante fort commune (*blitum virgatum*), *blette* à tête, ou épinard-fraise des jardiniers. L'*amarantus blitum* n'est pas une plante potagère.

> Septitien, riche entre tous marchans,
> Ne mange rien sinon *blettes* et raves.
>
> (ANEAU.)

|| *Blette carde*, poirée, variété de betterave. (*Fl. cent.*)

BLETTIR, v. n. Se dit Des fruits qui, dépassant la maturité, s'amollissent sans se gâter, comme les nèfles. « Poire qui *blettit* », qui devient blette. (Voy. *Blesser*, *Bousser* et *Choppir.*)

BLEU, s. m. (Voy. *Blu.*) Epanchement de sang par suite d'une contusion accidentelle, d'un coup de poing, d'un coup de pied : « Donner un *bleu* à quelqu'un », lui porter un coup violent. (Voy. *Noir.*) || *Voir bleu*, loc. Éprouver un éblouissement par suite d'un coup. On dit aussi en pareil cas : Voir trente-six mille chandelles. » — S'emploie aussi au fig. : « Je lui ai donné un *satout* qu'il en a *vu bleu.* » (Voyez *Satout* et *Erbelutes.*) || Par euphémisme dans *Sacrebleu*, juron.

BLEUDZIR, v. a. Bleuir; faire devenir bleu. (Voy. *Blutir*, *Aplatzir* et Obs. à *Z.*)

BLEUTER, BLOTTER, v. a. Teindre en bleu (Nièvre.)

BLINS (LES), village près de Saint-Chartier (Indre). — Originairement nom de famille (Blin), devenu sans doute sobriquet. — Le Dictionnaire de Trevoux note comme vieux mot [illegible], sot : il a été

BLE, à la fin des mots, se prononce invariablement BE : *aimabe*, *semblabe*, *sabe*, *tabe*, etc., pour aimable, etc. (Voy. *BEL.*)

pris aussi pour Mouton, ou plutôt bélier (*belin*, qui bêle).

Il se prit à pleurer de ce qu'il savait moins que les *belins*.

(Amyot, *Daphnis et Chloé*.)

BLONDE, s. f. Maîtresse, bonne amie. « Il va voir sa *blonde*. » Cette *blonde* a souvent les cheveux noirs. (Voy. *Biond.*)

BLONDET, BLONDIAU, s. m. Bœuf d'un bai clair. (Voy. *Bœu.*)

BLOQUE, s. f. (Voy. *Poque*, qui est plus usité.)

BLOQUER, v. n. Jouer à la *bloque*. — Bloquer (Acad.), terme du jeu de billard qui a un sens analogue. (Voy. *Bloque* et *Poque.*)

BLOSSE, s. f. Blette. Se dit d'Une poire trop mûre. (Voy. *Blet* et *Choppe.*)

BLOUQUE, s. f. Boucle, d'où *blouquette*, petite boucle, et *blouquetier*, fabricant et marchand de boucles.— *Blouquette*, au moins, a été français autrefois :

Et si ont les longues cornetes
Et leurs solairs fais à *blouquetes*...

(*Le dict du Riche et du Ladre*, citation de M. de Laborde.)

A Simonet le Bec, orfèvre, pour iiij onces dores fin vermeil, par lui mis et emploié ès *blouques* et mordans.

(*Comptes royaux de* 1387, cités par M. de Laborde.)

BLU, adj. Bleu (Voy. *Bleu.*). Des bouquets *blus* sont des fleurs bleues. On ne dit pas autrement en gascon. (Voy.*Maltro l'innocento* du poëte Jasmin. Voy. aussi Obs. à *E* et *U.*)

BLUTIR, BLUTER, v. a. et n. Bleuir; devenir bleu. (Voy. *Blu, Bleuter* et *Bleudzir.*)

B'NAISE, adj. Syncope de *ben aise* (bien aise). On dit par redondance *ben b'naise* . « J'seus *ben b'naise* de vous voir. » (Voy. *M'naise* et *Benaise.*)

BOBE, s. f. Grosse lèvre, babine. — De là *babouin*, espèce de singe à grosses lèvres, et *bobelin*, ancienne chaussure du peuple.

BOBELUCHE, s. f. Très-petit fêtu; très-petite parcelle d'une substance quelconque : « J'ai une *bobeluche* dans l'*yeu* (œil). » (Voy. *Bourrier.*)

BOCAGE (LE). On désigne ainsi la partie la plus boisée du bas Berry, pour la distinguer de la Champagne ou de la plaine de la même contrée. (Voy. *Boischaut.*) Cette dénomination se retrouve dans les vieux auteurs. — De même en Vendée, en Normandie.

Cil del *boscage* è cil del plain.

(Wace, *Roman de Rou.*)

BOCHETON, s. m. (Voy. *Baucheton.*)

A Jacques Masurier, *bocheton*, pour bois fourni pour faire ung toict au-dessus des aignes.

(*Archives du Cher, fonds de Saint-Étienne*, 1609.)

BOCQUER, v. a. Frapper à coups redoublés. — Se rattache aux mots *bock* (all.), bouc, animal qui frappe de la tête ; *bocard*, espèce de marteau agissant verticalement pour écraser les minerais, et même au verbe allemand *pochen*, frapper. (Voy. *Broquer* et *Bogue.*)

BOCQUEUR, s. m. L'aide du garde-fourneau; le *bocqueur* qui frappe avec une masse sur la tête du *ringard* que lui présente le garde quand celui-ci travaille dans l'ouvrage du fourneau, par exemple pour dégager une tuyère.

BODAUT (dérivé de *Bode*), s. m. Veau. (Voy. *Bode*, *Bodi* et *Boudaut.*) — En normand, *bedaut*, veau ; *bedelle*, génisse.

BODE, s. f. Vache, génisse. « T'as acheté là eune jolie *bode*. » (Voy. *Bodoune et Bodiche.*)

BODI, s. m. Le même que *bodaut*. (Voy. ce mot).

BODICHE, s. f. diminutif de *bode*. (Voy. ce mot, *Vêle* et *Bodoche.*) S'applique surtout au premier âge.

BODIN, s. m. Boudin.

..... Ez quelz lieux seulement (sous la halle ou à l'une des portes de la ville) aussy pourront lesdicts habitants vendre les entrailles, endoilles et *bodins* desdictz pourceaux qui auront esté visités comme dessus est dict.

(*Ordonnance sur la police générale de la ville d'Issoudun en* 1577.)

BODOCHE, s. f. Génisse (Voy. *Bode* et *Bodoune.*)

BODOUNE, s. f. Vache, génisse. (Voy. (*Bode* et *Bodoche.*)

BOEU, BOEUF, s. m. Généralement, et notamment dans l'Ouest, le *f* ne se prononce ni au singulier ni au pluriel (et on dit un *bœu* et des *bœus*) ; mais, dans quelques localités, on prononce au singulier *bœu*, et, dans le pluriel, *bœufs*, on fait sentir la lettre *f*. C'est le rebours du français, sauf l'exception

parisienne le *bœu gras*. (Voy. *Cornabœu*.) — En Morvan, on dit au pluriel *la bœu* (les bœufs). (Voy. *Le*.)

Dans les parties du Berry où la culture se fait avec des bœufs, on donne à ces animaux des noms par lesquels on les excite au travail et qu'ils entendent fort bien : *Blond, Blondiau, Bouche, Bouchard, Brun, Cerison, Chamois, Charbouniau, Charmet, Chât, Châtain, Chauvet, Fauviau, Gabillon, Gaillarde* et par apocope *Gailla, Grive, Guivé* (lat. *gilvus*), *Joli, Jolivet, Marjolain, Marlé* (de merle), *Piche, Robin, Rouge, Rossigneu* (roux), *Rousiau, Sarrasin, Sarzé* et *Sarzin* (brun ou noir), *Taupe, Taupin, Varmé* (vermeil), etc. La plupart de ces noms, comme on le voit, se rapportent à la couleur ou au poil des animaux.

|| *Bœu d'airiau* (Voy. *Airiau*), bœuf de labour.— On lit *bœuf d'airée*, au manuscrit de Dom Andrieu relatif à l'abbaye de Fontgombaud. (Soc. du Berry, 1860, p. 187.)

|| *Bœu villé* ou *violé*, bœuf gras, promené par la ville au son de la vielle, du violon (*viole*), etc. — Le Dictionnaire de Trévoux rapporte *villé* à *villanelle*, espèce de chant rustique (de *villano*, *villanello*, vilain, paysan).

Procès-verbal et jugement du *bœuf violé* rendu par le maistre visiteur des chairs et poissons du bourg de Sainct-Sulpice (de Bourges).... lequel après collection faicte par le commissaire susdict des voix et avis des arbitres à ce apelés, a raporté et jugé le bœuf exhibé par Anthoine Berthier l'aisné, estre le plus gras et suffisant pour estre mené et *violé* à la manière accoustumée : après quoi a été pris icelluy bœuf, mené et *violé* par les rues de la justice dudit bourg en ladicte boucherie.

(*Archives du Cher*, *inventaire ancien des titres de Saint-Sulpice*, t. I, p. 310.)

Et attendu que la vache à notre cousin Bouzique est la plus grasse, l'avons déclarée *bœuf villé*, et nous en sommes réservé les mamelles.

(*Arrêté très-connu d'un ancien maire de la ville de*... (*Cher*.)

Bœuf villé, cérémonie de foi et hommage rendus dans le moyen âge aux seigneurs de la Châtre.

(LAISNEL DE LA SALLE, *Moniteur de l'Indre* du 1er août 1854.)

— *Bœuf villé*, espèce de jeu hors d'usage; l'un de ceux de Gargantua. (Voy. Rabelais, I, 22.)

|| *Le Bœu-Blanc*, nom de localité, d'un domaine : Anjouin (Indre).

|| *Langue de bœu*, vipérine commune. (*Fl. cent.*)

|| (Voy. *Bourrache bâtarde*.)

BOGNE, s. f. (Voy. *Beugne*.)

BOGNIASSE, s. f. Fillette. (Voy. *Garce* et *Pauque*.) Semble être la corruption de l'ancien mot *boyasse*, qui voulait dire Petite ouvrière. En anglais, *boy*, petit *garçon*. Peut-être aussi *boniasse* pour *bonasse*, adj. (Acad.), Simple et sans malice.

Soit clerc, soit lays, ou homme ou fame,
Sires, sergents, *boyasse* ou dame.

(*Roman de la Rose*.)

BOGUE, s. f. But. Lorsque l'on joue au bouchon, au petit palet, le bouchon est la *bogue*. (Voy. *Bocquer*.)

|| Cupule, enveloppe hérissée de la châtaigne. (Voy. *Moque*.)

BOICHAU, BOICHAUT. (Voy. *Boischaut*.)

BOIQUAT, s. m. Culot, dernier de la nichée. Dérivé de *boique*. (Voy. ce mot et *Bouscoux, Caille, Caillaux, Chacrot, Chauculon*.)

BOIQUE, s. f. Duvet des petits oiseaux. (Voyez *Boiquat, Coton*.)

BOIRE, v. a. (Acad.) Se prononce le plus souvent *boueire*. (Voy. *Bére* et *Beuver*.) Ce verbe fait aux temps suivants :

Indicatif prés. — Nous *boivons* ;

Imparfait. — Je *boivais*, etc. ;

Une vigne prendra naissance
De l'estomach et de la panse
Du bon biberon qui *boivoyt*
Tousjours cependant qu'il vivoyt.

. . . .

Car, altéré, sans nul séjour,
Le galant *boivoyt* nuict et jour.

(RONSARD, *Epitaphe de Rabelais*.)

Impératif. — *Boivons* ;

Boivons les ondes sacrées
Consacrées
Au dieu qui nous poinct le cueur.

(RONSARD.)

Subj. présent. — Que *je boivins* et que *je bussins*. (Nièvre).

Participe présent. — *Boivant* ;

Mais, las ! j'ay peur, tant d'une amour extrême,
Je brusle tout, que, bien qu'estant à mesme,
J'eusse en *boivant* tout ce lac epuisé,
Mon chaud desir n'en seroit point apaisé.

(BAÏF, [illegible])

Participe passé. — Au fém. *bûte*, au lieu de *bue*.

|| *Boire sur* telle ou telle plante, Boire d'une infusion quelconque : « *Boire sur* le chiendent, *boire sur* la *rouenne*, le sureau, *boire sur* les amers (la

petite centaurée, etc.). — *Boire sur les clous* », boire de l'eau où l'on a laissé des morceaux de fer s'oxyder, et qu'on appelle aussi Eau ferrée.

|| *Boire*, v. n. Tremper : « La lune *boit*, c'est-à-dire qu'elle est entourée de vapeurs ; elle *boit* dans l'eau. » (Voy. *Vin* et *Boit-sans-soif*.)

BOIRE, s. m. (Voy. *Bouére*). C'est le repas, souvent très-liquide, des cochons qu'on élève ou même qu'on engraisse. « Apprêter le *boire* aux porcs », mettre dans l'eau chaude du son, ou des feuilles de choux, des pommes de terre, etc.

|| La *boisson* par laquelle on remplace le vin : « Va donc tirer du *boire*. » On ne le dirait pas en parlant du vin. (Voy. *Beuver, Boisson* et *Rapé*.)

BOIRE, s. f. (Voy. *Bouére*.) On trouve ce mot dans le règlement en vigueur pour la rivière de Bièvre, et dans l'article 1er de la loi sur la pêche fluviale. (Voy. *Noue*.)

BOIRON, s. m. (Voy. *Boyon*.)

BOIS, s. m. (par synecdoque). Morceau de bois, bâton. « Gare à toi si je prends un *bois !* » || Entre dans la composition de plusieurs noms d'arbres ou d'arbustes :

Bois-joli, prunier à grappes. (*Fl. cent.*)

Bois-noir, troène commun. (*Fl. cent.*) — Fusain. (*Fl. cent.*) — Chêne à fruits sessiles. (*Fl. cent.*) (Voy. *Chágne noir* et *Durelin*.)

Bois sanguin, cornouiller sanguin (*Fl. cent.*), à écorce brune ou rougeâtre, teinte, d'après la tradition poétique, du sang de Polydore.

> Forte fuit juxta tumulus, quo *cornea* summo
> Virgulta..............................
>
> (VIRGILE, *Æneis*, lib. III, v. 22 et seq.)

S'appelle aussi chez nous *bois punais* ; *puène* aux environs de Rouen ; *puisne* s'applique tantôt à la bourdaine ou au nerprun, tantôt au troène dans d'autres parties de la Normandie. — *Bois puant*, *puigne*, *pin*, désignation de tous ces arbrisseaux de peu de valeur, dans le Coutumier des forêts de Normandie. (Voy. *Mort-bois*, Acad.)

Bois-sent-bon, myrica galé. (*Fl. cent.*)

Sain-bois, viorne. (*Fl. cent.*) — Saimbois (Acad.), écorce du garou, qui est un *daphné*.

Bois blanc. On comprend sous ce nom générique tous les arbres à tissu tendre et léger, assez semblable à l'aubier de plusieurs de nos arbres forestiers. Le saule, le peuplier, le tremble, etc., sont des *bois blancs*. On dit, Une charpente de *bois blanc*, du plancher de *bois blanc* ; le *bois blanc* est fort employé en menuiserie. (Voy. *Aubier*.)

|| Fig. *Bois rouge* (*équarisseux de*), pour Écorcheur de chevaux, par comparaison burlesque avec les ouvriers de bois ; — et, par allusion au bois du cerf, on dit d'une personne grande et bien faite, qui a une allure aisée, « qu'elle *porte bien son bois*. » (Voy. *Çarf*, *Porter*.)

BOISCHAUT, s. m. (de *boscus*, basse latinité.) Partie boisée de l'Indre. Synonyme de Bocage : c'est au reste du Berry ce que le *Bocage* est à la Vendée. (Voy. *Boquetiau*.) On écrit mal à propos *Bois-chaud*. (Voy. *Boichau* et dans Raynal, *Histoire du Berry*, Notice préliminaire, p. XIV, un acte de 1361 : *Tota terra dou Boichau*.)

BOISCHAUTIN, s. m. Habitant de la contrée appelée *Boischaut*. (Voy. *Quiaulin*.)

BOISSAUDE, s. f. Résidu rissolé de graisse de porc. (Voy. *Gratton* et *Rillon*.)

BOISSEAUTER, v. n. Foisonner au boisseau. (Voy. *Bossiauter* et *Bossiau*.)

BOIS-SIRE-AMÉ, château près de Bourges, dont le nom se trouve écrit diversement selon l'étymologie qu'on a voulu lui attribuer. M. Raynal (tome IV, *Addit. et correct.*, p. 545) renonce à l'opinion commune fondée sur une allusion au séjour que fit dans ce manoir Charles VII, le seigneur ou le *Sire aimé* d'Agnès.

Ce château s'appela originairement le *Château du Bois*. Une série d'actes de 1317 à 1386 lui donne les noms de *bosco domini Amelii*, de *bosco domini Amez-dei*, de *bosco domini Amedei*, enfin du *bois sire Amel*, ou *Ameil*, ou *Amé*, du nom d'un de ses seigneurs, *Amelius de Bosco*, qui figure dans un acte de 1220. Possédé plus tard par Louis de Chevenon et acquis par Jacquelin Trousseau, il prit de ce dernier le nom de château du *Bois-Trousseau* ; et ce ne fut que lorsque Charles VII y eut séjourné quelque temps qu'on lui rendit son ancien nom de *Bois-sire-Amé*, peut-être à cause de l'équivoque même à laquelle il donnait lieu.

Nous retrouvons dans le nom d'*Amé* pour *Ameil* la même singularité de prononciation que dans les mots *soulé*, *paré*, pour *soleil*, *pareil*, etc. (Voy. la lettre *L* et les mots *Soulé*, *Paré*.)

BOISSON, s. f. Se dit plus particulièrement de La boisson préparée avec du marc de vendanges, avec des pommes, des poires, etc., que l'on fait macérer dans une certaine quantité d'eau. (Voy. *Boire*, s. m. et *Boitte.*)

BOISSON, s. m. (dérivé de *bois* ou corrompu de *buisson*). Buisson, haie, menus branchages coupés de prunellier et d'aubépine : « Faire du *boisson*; mettre du *boisson* autour des terres ensemencées ou des prés pour les défendre des bestiaux. »

Et un *boysson* que de la noment
Et appellent le breuil de Fais,
Dont yssent maint grand cerf au plains.

(HARDOUIN DE LA FONTAINE-GUÉRIN, *Tresor de la Venerie.* Acad. des inscript., 2ᵉ série, t. IV, p. 141.)

— Du roman *boisso* :

Ni vols dir ton sermo
Sinon fas en barta, en bosc, o en *boisso.*

(IZARN, Nouvelle de l'hérétique.)

— Prendre *sa coiffe sur le boisson*, loc. Se dit d'Une femme qui n'est point coquette, qui ne tient pas à sa toilette, comme si ayant fait sécher sa coiffe sur un buisson, elle l'y reprenait sans la repasser avant de la remettre sur sa tête.

BOITEMENT, s. m. **BOITERIE**, s. f. Action de boiter : « Il n'a pas pu me suivre à cause de son *boitement.* » — *Boiterie* se dit plus particulièrement d'un mal chronique; est du langage légal par rapport à l'art vétérinaire. La vieille *boiterie* est un vice rédhibitoire.

BOIT-SANS-SOIF et **BOIT-SANS-SOUÉ**. Sobriquet d'ivrogne. (Voy. *Soué.*)

Boire sans soif et faire l'amour en tout temps, Madame, il n'y a que ça qui nous distingue des autres bêtes.

(BEAUMARCHAIS, *Mariage de Figaro*, act. II, sc. XXI.)

BOITTE, s. f. Boisson faite avec des fruits à demi-écrasés ou avec le marc de vendange; piquette. « On fait de la *boitte* avec des *prunelles* ou *peurnelles*, des *cormes*, etc. (Voy. *Boisson* et *Jon.*)

BOIVABLE, adj. Potable.

Elle est toute semblable à la fontaine nette
Dont l'onde est immortelle, argentine et clairette,
Boivable, non troublée, abondante en son cours.

(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, *Satyres fra*[illegible])

BOMBARDE, s. f. Guimbarde, petit instrument à languette dont on joue en le mettant entre les dents. — En français. Espèce de jeu d'orgue.

BON, adj., fait *boun* devant une voyelle, et au féminin *boune.* (Voy. *Boun.*) Exprime, en la fortifiant, l'idée de consentement, volonté, bienveillance, dans ces phrases adressées d'un inférieur à un supérieur. « Je m'en rapporte à votre *bon* calcul. — Si c'est là votre *boune* idée. » C'est le sens des expressions françaises, Bon vouloir, bon plaisir.

Faites là ainsi qu'il vous plaira, je vous en laisse votre *bon* choix.

(JOINV., [illegible])

|| Dans le sens superlatif, le meilleur : « Ç't' *houme*-là, c'est tout ce qu'on peut voir de *bon.* » (Voyez *Fars.*) || *Bon pour la vie*, c.-à-d. Charitable, qui aime à procurer la *vie* aux pauvres gens. (Voy. *Ch'ti pour la vie.*) || *Boune au lait*, se dit d'Une vache bonne laitière.

|| Pris absolument : En état de tenir ses engagements, qui donne des sûretés de remboursement. « Vous pouvez lui prêter, il est *bon.* » || *Être bon pour* telle somme, c.-à-d. Être en état de la payer. — C'est un abus de l'idée morale contenue dans le mot Bon. Les Anglais poussent cet abus plus loin encore en parlant de la fortune : « He is *worth* two thousand a year, » c.-à-d. : Il vaut 50,000 francs de rente.

|| *Tomber bon* et *Tuer bon*, loc. (Voy. *Tomber* et *Tuer.*)

BONBON NOIR, s. m. Morelle noire. (*Fl. cent.*) (Voy. *Herbe à la p*[illegible])

BONDER, v. a. Remplir jusqu'à la bonde. Fig. Entasser, empiler. « La maison était *bondée* », remplie de monde. (Voy. *Cogner.*)

BONDINEMENT, s. m. Bourdonnement.

BONDINER, v. n. Bourdonner. — Se dit [illegible] oreilles, de la toupie des enfants, etc. (Voy. *Bordouner.*)

BON DIS! BON DIA! BON DIOU! exclamation. Bon Dieu! — Rabelais écrit : *Bon Di.* (*Pantagruel*, liv. IV, ch. IX.) Mais, chez nous, nous faisons sentir le s, ce qui rappelle le [illegible] *Dis* et le [illegible] *Dis* [illegible] de Dis) des Gascons. (Voy. *Dieu.*)

BONDOUNER, v. a. Mettre un [illegible] à un tonneau. — *Bondouner* un poinçon.

BONE, s. f. Borne. (Voy. [illegible] et [illegible].) — *Bone* est du vieux français. Le français [illegible] ajoute le *r.* (Voy. GÉNIN, [illegible], p. [illegible])

Glaber Rodolphe, qui vivoit environ le temps du roy Robert, dit : « Multi ibi limites quos alii *bonnas* vocant suorum recognoverunt agrorum. » (Liv. II, ch. x de son Histoire.) — En Picardie, on dit encore *bone* pour *borne*.

MÉNAGE, *les Origines*, etc.)

— Du grec *βουνός*, monceau de terre avec lequel les Grecs marquaient les limites de leurs champs. (Laveaux.)

Nonques n'avait assis *bone*
La simple gent plaisant et *bone*.

(*Renard le Contrefait.*)

— On place de chaque côté de la *bone*, quand on la plante, les deux fragments d'un tuileau, sur chacun desquels on fait une croix et que l'on appelle *témoins*. (Voy. ce mot.)

BONER, v. a. Borner. (Voy. citation à *Deviseur*.)

BONETTE, BOUNETTE, s. f. Petite borne. Diminutif de *Bone*.

BONHOMME, s. m. (Voy. *Bounhoume*.) Paysan, homme du commun. — On sait que Jacques Bonhomme était un nom générique sous lequel, dans le moyen âge, on désignait les paysans. (Voy. *Age*, *Houme d'age*.)

Tout le reste n'est que racaille nécessiteuse qui ayme la guerre et le trouble, parce qu'ils vivent du bien du *bonhomme* et ne sçauroyent vivre du leur, ny entretenir leur train en temps de paix.

(*Satire Ménippée.*)

Si ne peuvent-ils jamais tant faire qu'il n'arrive toujours quelque désordre, par lequel le *bonhomme* est foulé.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 502

L'Acad. fait mention de *bonhomme* dans ce sens : Vivre aux dépens du *bonhomme*, mais comme d'une locution dérisoire des gens de guerre d'autrefois. — Il y a dans plusieurs châteaux, pour donner audience au *bonhomme*, une pièce spéciale qui, sous le rapport hiérarchique, tient le milieu entre l'antichambre et le salon. (Voy. *Houme*.)

|| Marrube commun. (*Fl. cent.*) (Voy. *Baume*.) || *Bonhomme*, *Bonshommes*. Gouet tacheté, plante. (Voy. *Bounhoume* et *Monsieu*.)

BON JOU ! — Juron très en usage dans les environs de la Châtre. — Équivalent du *per Jou* des Normands et du *per Jovem* des Latins.

BONJOUR, s. m. Salut familier du matin. — On dit d'Un homme à manières simples : « Il est uni comme *bonjour*; » il est sans façon, point fier, sans apprêt. — Se dit aussi Des choses : « C'est simple comme *bonjour*. » || Fig. Visière : « Le *bonjour* d'une casquette », par métonymie, parce qu'on met la main à la visière pour saluer. (Voy. *Rebuffière* et *Bouncter*.)

BONNAGE, s. m. Bornage. (Voy. *Bone*.)

Toutes gens qui requièrent le *bonnage* le doivent avoir, et bien peuvent les parties si elles s'accordent *bonner* leur justiche.

(PHIL. BEAUMANOIR, ch. XXX.)

BONNE-DAME (LA). La sainte Vierge. (Voy. *Dame* et *Boune-Dame*.)

|| Arroche cultivée. (*Atriplex hortensis*, *Fl. cent.*)

BONNES (ÊTRE DANS SES) ou **BOUNES**, loc. Être de bonne humeur. (Voy. *Boun*.)

Nostre maistre *est en ses bonnes*, nous ferons tantoust bonne *chière*, tout ira par *escuelles*.

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

BONNES GENS ! Exclamation. (Voy. *Bounes gens !*)

BONNES HERBES, loc. (Voy. *Boun* et *Bounes harbes*.)

Plus payé à des femmes qui ont apporté des *bonnes herbes* et fleurs..... VIII s.

(*Archives du Cher, compte de Saint-Étienne*, 1610.

BONNET CARRÉ, BONNET DE PRÊTRE, s. m. Fusain d'Europe. (*Fl. cent.*) (Voy. *Bounet*, *Vricle* et *Guéret*.)

BONNETER, v. a. Saluer du bonnet. (Voy. *Bonjour*.)

Bonnetant, en faisant la cour tantost à celui-ci, tantost à l'aultre.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*.)

BONNETTE, s. f. Coiffure de femme, capuchon en futaine. (Voy. *Bounette* et *Capiche*.) — *Bonnette* est comme le féminin de *bonnet*. — *Bonnettes*, terme de marine, petites voiles, dit l'Acad., qu'on ajoute aux grandes lorsqu'on veut offrir plus de surface à l'impulsion du vent.

BONTRER, v. a. Montrer. (Se dit dans l'Ouest.) « *Bontrez-nous* le chemin. » (Voy. *Rebontrer* et les lettres *B*, *M*.)

|| *Se bontrer*. Paraître : « Un tel *se bontre* ben vieux », c'est-à-dire Se fait vieux. » Ton frère *se bontre* tré-ben pus jeune que toué », beaucoup plus jeune que toi.

BOQUETIAU, s. m. Petit bois, bouquet de bois. (Voy. *Boischaut*, *Taille* et *Touche.*)

BORBE, s. f. Bourbe, boue. (Voy. Obs. à *O.*)

BORBOUX, adj. Bourbeux. (Voy. *Borbe.*)

BORDE, s. f. Petite métairie. *Les Bordes*, nom de localité très-commun. (Voy. *Borderie* et *Bordelage.*)

Or n'ai ne *bordes* ne maisons.

RUTEBEUF.

Une demoiselle de Toulouse, au temps des vendanges, estoit à une *borde* sienne.

BONAVENTURE DES PERIERS. (*Contes*, 219.)

En une *borde* tout joignant de là, environ la nuit.

(*Conte de la reine de Navarre.* Prologue.)

Bor, en ancien langage tudesque, signifie un domaine, métairie ou ferme des champs, et de là est tiré l'ancien mot françois *borde*, qui signifie la mesme chose.

(GUY COQUILLE, p. 38.)

— De *borde* sont venus *bordel* et un grand nombre de noms de localité : *la Bordellerie*, commune de Lureuil ; *Bordebure*, c.-à-d. maison *bure*, maison grisâtre, commune de Villegouin (Indre), etc. (Voy. *Bure*, *Arebure* ; et peut-être le nom de la ville de *Bordeaux.*)

|| Excavation ? — *Mettre le chanvre en borde*, opération qui consiste à enterrer les sommités du chanvre pendant quelque temps pour hâter la maturité des graines. (Voy. *Bordir* et *Bourdir.*)

BORDÉE, s. f. (Se dit dans l'Ouest.) Temps employé au travail dans une matinée par un charretier ou un laboureur avec ses bœufs : « Il a fini sa *bordée.* » Une *bordée* est d'environ six heures. (Voy. *Bourdée*, *Tournée* et *Journau.*) — Terme de marine : « Courir des *bordées.* »

BORDELAGE, s. m. (Voy. *Borde.*)

|| Droit qui n'existait qu'en Nivernais et en Bourbonnais, et consistait en une redevance annuelle en argent, en grains et en volailles, due par l'héritage tenu à cens. (Voy. DE TOCQUEVILLE, *l'Ancien Régime et la Révolution*, p. 439.)

Aussi est-ce pays grandement foullé et chargé d'une redevance qui s'appelle *bourdelage* dont la pluspart des héritages du pays tant ès champs que ès villes sont [illegible].

(GUY COQUILLE, p. [illegible])

|| C'était autrefois une métairie chargée d'une redevance. Le mot s'est maintenu dans des noms de localité : les champs des *Bordelages* de la Pajarderie, commune de Cuffy (Cher).

BORDERIE, s. f. Petite exploitation rurale. (Voy. *Borde*, *Bor*, *Bourderie* et *Locature.*)

BORDIER, s. m. Celui qui exploite une *borderie* : « Mon *bordier* a de bons blés cette année. » — Le Dict. de Trév. ajoute à cette acception celle de *riverain*. (Voy. *Bourdier.*)

BORDIN, s. et adj. Sot, imbécile, niais. (Se dit à Issoudun.) Sobriquet qui a pour origine la réputation béotienne faite mal à propos sans doute aux habitants du village des Bordes ou Bordins. (Voy. *Berdin* et *Borde.*)

|| Emportement sans sujet apparent : « Les bêtes ont le *bordin.* » (Voy. *Moûche* et *Moûcher.*)

BORDIR, v. n. S'arrêter, demeurer, rester. || Rester dans un mauvais pas, ne pouvoir plus avancer : « Ce charretier, ce cheval ont *bordi* ou sont *bordis.* » Le respectable curé d'une paroisse citée pour ses mauvais chemins avait souvent à la bouche ce verset du Psalmiste :

Eripe me de luto [illegible].

Ps. [illegible]

— Au figuré, Manquer : « Cette affaire a *bordi* : ce mariage est *bordi.* »

— Voy. *Bourdir*, *Demeurer*, *Écurie*, impliquant tous l'idée d'un arrêt forcé. (Voy. aussi *Engâner.*)

BORDON, s. m. Bourdon, insecte. || Bourdon de pèlerin. || Très-grosse cloche. Les vieilles gens parlent encore du *Gros-Guillaume* de Bourges (bourdon de la cathédrale), comme d'un *maître bordon.* || On appelle *grous bordon* le gros tuyau d'une musette, qui sert de basse continue à cet instrument. La *musette à grous bordon* n'est autre chose que la cornemuse. — Lorsqu'un *cornemuseux sert une nôce*, l'extrémité du *grous bordon* de sa musette est toujours ornée de longs rubans. || Mâle de la perdrix rouge quand il a au moins deux ans. || Syncope de Bourdonnement. « Avoir un *bordon* dans les oreilles. »

BORDOUNER, v. n. Faire grand bruit. — Acception empruntée au mot [illegible] qui s'applique à un bruit faible. (Voy. *Berdouner.*)

Ce mot offre à la fois les [illegible] (Voy. [illegible] *Bordiner.*)

BORGEOIS, s. m. Bourgeois. Nos paysans disent toujours *nout' borgeois* ou *nout' maite*, en parlant du propriétaire dont ils cultivent les terres. Nos artisans disent la *borgeoise* en parlant de leur femme. (Voy. *Fum[illegible]*.)

A tant un des *borjois* leva
Et son compagnon éveilla.

Fableaux de MÉON, t. II, p. 129.

Li en[illegible] valt [illegible] un baffes V sols et vj à mettre en la maison d'un *borgeois*.

Le R[illegible] du monde, [illegible] par DE LA BORDE.

BORGEON, s. m. Bourgeon. « Des *borgeons* de vigne. » || Laine du ventre des brebis. (Voyez *Ecouailles* et *Rebourgeon*.)— Débris de la tonte des laines. || Testicule.

BORGEOUNER, v. n. Bourgeonner.

BORGNE, s. m. (Voy. *Aveil* et *Sourd*.) — Voici une variante du dicton cité à ce dernier mot :

Si le *borgne* voyait,
Si le *sourd* entendait,
L' mond' *bertait* finirait.

BORGNON, s. m. Ruche d'abeilles. — Dans la [illegible] on dit *bourgnon*. (Voyez *Chap* et *Bornais*.)

Dans nos villages, lorsqu'il meurt quelqu'un, on attache un morceau d'étoffe noire, en signe de deuil, aux *borgnons* qui appartiennent à la famille du défunt. Il est [illegible] dans le rucher un *borgnon* vide, afin que l'on ne puisse pas connaître au juste le nombre [illegible] garnis d'abeilles. Cela tient à l'habitude qu'ont nos paysans de cacher le nombre précis de leurs bestiaux ; car ils pensent que, en accuser exactement le nombre, c'est s'exposer à le voir diminuer prochainement.

LAISNEL DE LA SALLE, Ms.

BORLON, adj. (Voy. *Bourlon*.)

Nous ont dit que le manteau est *borlon* et que les petits chanteaux sont en travers drap, et par conséquent le manteau est gasté.

[illegible] les visiteurs-jurés de la communauté des [illegible] de bourges, registre de l'Hôtel de ville, 1611.

BORNAGE, s. m. Bordage de bateau.

BORNAGER, v. a. Terme de marine : Appuyer la *bourde* contre le bordage dentelé du bateau pour le faire dériver. (Voy. *Bournager*, *Bourde*, *Aronceler*.)

BORNAIS, s. m. Ruche d'abeilles, à Cluis (Indre) : en Limousin, *bourna*. (Voy. *Borgnon*, et Roquefort, v° *Bournay*.)

|| Terre argileuse et plastique comme la matière des rayons de miel, le plus souvent jaune, quelquefois d'un gris blanchâtre, qui se trouve en grandes tenues dans l'ouest de l'Indre. « Les *bornais* sont bons cette année ; » les froments y sont bien venus. — *Bornais battants*, bornais où l'argile domine et que la pluie rend compactes. (Voy. *Bournais*, *Ardille*, *Batte* et *Glate*.)

Le Bornay, *les Bornais*, noms de localités dans l'Indre (Villiers, Vendœuvre, etc.)

BORNILLE, s. f. Boue plus ou moins délayée, *bornais* à l'état de boue. « Mettre les pieds dans la *bornille*. — Les rues sont pleines de *bornille*. » (Voy. *Bornais* et *Empouaillé*.) — Se dit surtout dans l'Ouest. (Voy. *Bren*.)

BORNILLER, v. a. Salir de boue. « Il m'a tout *bornillé*. »

BORNION, s. m. (Voy. *Borgnion*.)

BORSE, s. f. Bourse. || Bosse, enflure. (V. *Denrée*.)

BORSER, v. a. Bossuer, bosseler. « *T'as borsé* ce chaudron en le nettoyant, en le laissant tomber. » (Voy. *Bourser* et *Cobir*. || Bomber : « Ce mur *borse* trop, il s'écroulera bientôt. » —Fig. « *Borser* du dos. » || Vider. « *Borser* une grume de rasin », c'est Manger le dedans d'un grain de raisin et en rejeter la peau, qui n'est autre chose qu'une petite *borse* (bourse). On dit de même *borser* des châtaignes.

BOS, ancienne forme du mot *Bois*, d'où est dérivé le nom propre *Dubos*.

BOSSELÉE, s. f. Prononciation habituelle de Boisselée.

BOSSELLE, s. f. Petit boisseau. « Une *bosselle* de *truffes*. » (Voy. *Truffe*.)

BOSSELLERIE, s. f. Boissellerie. Se dit de Tout ce qui concerne le bois de fente. « Il y a de boune *bossellerie* dans ce pied de châgne ; » ce chêne est très-propre à la fente. On dit Une bille de *bossellerie*.

BOSSIAU, s. m. Boisseau.

BOSSIAUTER, v. n. (Voy. *Boisseauter*.)

BOSSILLÉ, adj. Montueux. « Un pays *bossillé*. » (Voy. *Bosse*.)

Le Morvan est considérablement plus *bossillé* et élevé que le bon pays. . . . . . .

. . . . . Le pays est partout *bossillé*, comme nous avons déjà dit, mais plus en Morvan qu'ailleurs.

VAUBAN. (*Oisivetés.*)

On lit aussi, mais peut-être par une faute d'impression, *bossilé :*

Le pays en général est rude, *bossilé* et mal cultivé.

VAUBAN. [illegible]

Vauban était seigneur de Huban, Bazoche et Vauban, en Nivernais.

BOSSU, adj. Tortu. Se dit aussi Des choses : « Un bâton *bossu*, un terrain *bossu.* » || Montueux. (Voyez *Bossillé.*) || Sobriquet : « Les *Bossus d'Orléans* », désignation injurieuse des habitants de cette ville. (Voy. Dinaux, *Trouvères artésiens*, p. 50, note.) (Voy. *Boussu.*)

BOT, s. m. Syncope de Sabot. « J'ai cassé mon *bot.* »

BOT, adj. Boiteux. (Voy. *Chine-bote.*)

BOTER, v. n. (Voy. *Bouter.*)

BOTEUX, adj. Boiteux. — L'*i* de l'adjectif français a disparu aussi dans *pied bot.* (Acad.) (Voy. *Bot* et *Abotuser.*)

BOTTE, s. f. Huche à poisson. (Voy. *Arche.*)

|| *Botte à broche*, s. f. (Se dit dans l'Ouest.) Sorte de bottine à l'usage des marchands de bestiaux qui fréquentent les foires. Ainsi nommée à cause de la broche de fer qui en maintient la partie inférieure près de la cheville. (Voy. *Écorce.*)

BOTTELÉE, s. f. Botte : « Une *bottelée* de foin. »

BOTTELEUX, s. m. Ouvrier dont le métier est de botteler du foin.

BOTTIAU, s. m. Petite botte de foin, de paille, etc. || Menue paille mise en bottes après le battage.

Graveur, vous deviez avoir soin
De mettre dessus ceste teste,
Voyant qu'elle estoit d'une beste,
Le lien d'un *botteau* de foin.

REGNIER.

BOTTILLON, s. m. Diminutif de *bottiau*.

BOTTON, s. m. Synonyme de *bottillon*, ou diminutif provenant directement de *botte*. (Clamecy.)

BOU, s. m. (Usité dans le Sud.) Bouc. (Voy. Obs. à C.)

BOUAILLE, s. f. Boue. (Voy. *Bornille.*)

« Tous les [illegible] doivent estre pavez [illegible] en partie pour éviter la *bouaille*. »

[illegible]

BOUBELINE, s. f. (Usité dans l'Ouest.) (Voyez *Poupeline.*)

BOUBILLON, adj. Qui bredouille, qui balbutie, bègue. — « Queu *boubillon* ! on ne le comprend pas. » (Voy. *Boubillouner.*)

BOUBILLOUNER, v. n. et a. Bredouiller, balbutier, bégayer, marmotter. (Voy. *Boubillon.*)

BOUCAN, s. m. Bruit, noise, querelle, désordre : « Il a fait le *boucan* ; — il y a du *boucan*. » — De *boucan*, lieu où les sauvages de l'Amérique fumaient leur viande, est venu *boucaner*, préparer les cuirs en les exposant à la fumée ; puis *boucaniers*, espèce de pirates ; et par ceux-ci nous est revenu, avec sa nouvelle acception de bruit, de désordre, etc., le mot originaire *boucan*. — Dans le XVII[e] siècle, *boucan*, espèce de danse ainsi nommée de son inventeur, musicien cité par Ménage. (Voy. *Bousin.*)— *Baccano*, ital., même signification. De *bacchanales ?*

|| Mauvais lieu, en latin *lupanar*. (Voy. *Bousin.*)

BOUCHAILLON, s. m. Mauvais boucher qui ne tue que de la *vachaille*. (Voy. ce mot.)

BOUCHARD, et, par abréviation, **BOUCHE**. Nom de bœuf, affecté à la couleur brune. (Voy. *Bœu.*)

BOUCHARDE, s. f. Non pas seulement Outil, ciseau de sculpteur en marbre, mais aussi de simple maçon tailleur de pierre, et qui, pour celui-ci, consiste en un marteau à pointes de diamant.

BOUCHARDER, v. a. et n. Tailler une pierre à la *boucharde*. (Voy. ce mot.)

BOUCHÉE, s. f. Morceau. — Nos paysans disent Une *bouchée* de bien, de terre, de pré, de bois, etc., pour dire *un peu* de bien, de terre, etc. — « Le grand Cadet est *à sa* ruine : il a mangé sa dernière *bouchée* de vigne. » (Voy. [illegible].)

BOUCHE-FOUR, s. m. Plaque en tôle ou en bois avec laquelle on ferme la gueule du four pendant la cuisson du pain.

BOUCHE-MOYENNE, loc. Sobriquet par euphémisme donné aux gens pourvus d'une grande bouche. — Réminiscence du régime des passeports

BOUCHER, v. a. (*bou* est bref). « *Boucher* un cheval », lui ouvrir la bouche pour connaître son âge par l'inspection des dents.

BOÛCHER, v. a. (*bou* est long). « *Boûcher* un pré, une terre », l'entourer d'épines, de branches de *boisson*, pour en défendre l'entrée aux bestiaux. — S'emploie aussi d'une manière absolue : « Que fait votre *vâlet* ? — Il est allé *boûcher.* » (Voy. *Bouchure* et *Boucheton.*)

BOUCHES, s. f. Lèvres : « Il a du mal aux *bouches.* » Ne s'emploie, dans cette acception, qu'au pluriel.

BOUCHETON, s. m. Ouvrier de ferme qui établit les haies vives ou qui les répare ; qui bouche les *entrées*. (Voy. *Boûcher.*)

|| *A boucheton*, loc. (Nièvre). (Voy. *Baucheton* [*à*].) « Un ivrogne couché *à boucheton* sur le bord de la route. » (Voy. *Dort en chien.*)

BOUCHETOUNER, v. a. Renverser, bousculer.

BOUCHETURE, s. f. Haie (principalement dans l'Est.) (Voy. *Bouchure* et *Boûcher.*)

BOÛCHON, s. m. (*ou* est long). Petit fagot d'épine pour fermer les *entrées* d'une *bouchûre :* « Lier de l'épine *à boûchons.* » (Voy. *Boûcher.*)

BOUCHOUNER, v. a. Non-seulement, comme dans Bouchonner (Acad.), Frotter avec un bouchon de paille, mais encore attacher un bouchon de paille à la queue d'un cheval, d'un âne, ou même à divers objets, tels qu'une charrette, un meuble, pour indiquer qu'ils sont à vendre.

|| Fourrer, mêler, égarer.

BOUCHURE, BOUCHUE, s. f. Haie. (Voy. *Boucheture* et *Creuve-bouchure.*)

BOUCIR, v. a. Se dit de L'accouplement du bouc et de la chèvre, et aussi du fait accompli, et alors le verbe est neutre. « La *chieuve* a *bouci.* »

BOUCLER, v. a. employé métaphoriquement. Terminer, conclure. « *Boucler* un marché », c'est le terminer : « C'est une affaire *bouclée.* — *Boucler* un mariage. » — On ne *boucle* jamais un marché dans nos foires sans se taper fortement la paume de la main. — *Boucler quelqu'un*, le lier dans un marché, se prend en mauvaise part. || Prune *bouclée*, à moitié cuite au four.

BOUÇOUÉ, BOUÇOUER, s. m. Bouc employé à la reproduction. (Voy. *Boussoué.*)

BOUÇOUEILLE, s. f. Dérivé de *bouc*, se dit d'Une brebis, d'une chèvre en chaleur. (Voy. *Boucir*, *Boussoueille* et *Chassoueille.*)

BOUÇOUÉRE, s. f. (Voy. *Boussoueille.*)

BOUDAUT, s. m. (Voy. *Bodaut*, et *Bodi.*)

BOUDE, s. f. Apocope de Bouderie. — *Faire la boude*, loc., Bouder. (Voy. *Boudin.*)

BOUDENFLE, s. f. (Se dit dans l'Ouest.) (Voy. *Boutenfle.*)

BOUDI, s. m. (Voy. *Boudaut.*)

BOUDICHE, s. f. Jeune vêle, vache. (Voy. *Bodiche.*)

BOUDIFFE, s. f. (Se dit dans l'Ouest.) (Voy. *Boutiffe.*)

BOUDIN, s. m. Dérivé burlesque de *bouder*. (Voy. *Boude.*) — *Manger du boudin*, loc. Bouder, être grognon.

BOUDINGUE, s. f. Vessie de porc. (Voy. *Boutenfle.*)

BOUDOUNE, s. f. (Voy. *Boudiche.*)

BOUDRU, s. m. Nombril. (Voy. *Baudru.*)

BOUDRU, adj. Ventru.

BOUÉGE, s. f. Grosse serge de couleur verte ou jaune, employée à faire des rideaux qui entourent carrément les lits de campagne dans le Morvan. (Voy. *Bége.*)

BOUEIRE et **BOUÉRE**, v. a. Boire. (Voy. *Boire* et *Bouette.*)

BOUÉRE, s. f. Mare boueuse ; ancien lit de rivière ou de cours d'eau abandonné. — Parties basses dans les prairies, que suivent les eaux lors des inondations, et où le plus souvent les carex abondent.

|| S. m. (Voy. *Boire.*)

BOUÉTE, s. f., par un *é* fermé et traînant, et moins souvent **BOUÈTE**, par un *è* ouvert. Boîte, coffret, malle.

Quant au charlatan lorrain, il n'avoit qu'un petit escabeau devant luy, couvert d'une vieille serviette, et dessus

une tirelire d'un costé et une *bouète* de l'aultre, pleine aussi de Catholicon.

(*Satire Ménippée*, 40.)

Il en a une pleine *bouète*.

(*Ibid.*, 10.)

Une *bouète* pleine de diverses drogues de diverses qualités.

(*Ibid.*, 210.)

Avec des *bouètes* et vases sur lesquels estoit escript : « Paroles de conserve. »

(*Ibid.*, 364.)

|| Fer à repasser, creux, dans lequel on place une plaque de fer rougie.

BOUETTE, adj. (du verbe *bouère*.) *Ivre-bû* en argot parisien. « J'étions *bouettes* tous deux. »

BOUFFE, s. f. dérivé de *bouffer*. (Voy. ce mot.) —*Faire la bouffe à* quelqu'un, loc., c'est Mépriser quelqu'un, lui faire la moue, la grimace.

BOUFFÉE (Acad.), s. f. Se disait aussi des liquides en vieux français :

Tiens, Gobin, crocque ceste prune,
Et puis boyras une *bouffée*.

(*Mystères des Actes des Apôtres*, l. I.)

BOUFFER, **BOUFFIGNER**, v. n. Souffler. (Voy. *Apoffir*.) « Le vent *bouffe*. » — Souffler fortement, renifler : « Un sanglier a *bouffé* dans le bois. » — On dit des bœufs qui dédaignent un fourrage avarié : « *I bouffont d'sus*, i n'en *v'lont* pas. » (Voy. *Assai*.)

Quand le méridional Austre (le vent du midi) longtemps *bouffe*.....

(ANTOINE MIZAULD, *Éphémérides de l'Air*.)

On trouve dans quelques auteurs *se bouffer*.

Des vents impétueux qui *se bouffent* si fort,
Qu'à peine l'univers résiste à leur effort.

(RONSARD.)

—Est aussi actif : « *Bouffer* le feu, la chandelle. »

|| *Bouffe-la-balle*. Sobriquet d'une personne joufflue et réjouie. « C'est un gros *bouffe-la-balle*. » — Expression figurée dont voici sans doute l'origine : Lorsqu'on *vente* ou que l'on nettoie des graines en soufflant ou *bouffant* dessus, pour en chasser la *balle*, les joues se gonflent. On dit aussi dans le même sens, *bouffe-la-lune*.

|| *Bouffer*, fig. Bouder. La mine boudeuse est caractérisée par un léger gonflement des joues.

BOUFFER, v. n. Manger. « C'est un gas qui *bouffe* ben. » Est quelquefois réfléchi, *se bouffer*, et signifie, Se gorger d'aliments, manger avec gloutonnerie. Se prend aussi activement : « *Bouffer* la soupe, *bouffer* la croûte. »

Quel coup d'œil ravissant ; chacun dans le silence
La dévore des yeux et la *bouffe* d'avance.

(LALLEMAN, [illegible], t. III, p. 25.)

BOUFFER, s. m. Souffle.

Et pensoit bien ledict Charles le renverser au *bouffer* de sa bouche.

(GUY COQUILLE, p. 223.)

BOUFFERAUD, **BOUFFEROT**, adj. Creux, qui rend un certain son lorsque l'on *bouffe* dedans. « Des radis *boufferauds*. » (Voy. *Gherlaud*.) — Noix *boufferotte*, noix creuse et gâtée. (Voy. *Flabot* et *Flaboter*.)

BOUFFET, s. m. Soufflet. (Voy. *Bouffoué*.)

Payé pour ung *bouffet* pour servir à allumer le feu..... VIII s.

(*Archives du Cher*, *fonds de Saint-Étienn*, 15-8.)

BOUFFETIFAILLE, **BOUSSETIFAILLE**, **BOUTIFAILLE**, s. f. Ripaille, grande chère, abondance de vivres. (Voy. *Boustifaille* et *Bouffer*.)

BOUFFEUX, **BOUFFIGNON**, adj. Boudeur. (Voy. *Bouffer* et *Bouillaud*.)

BOUFFLAUD, adj. Brut, grossier. « Une terre *boufflaude* », en grosses mottes, mal préparée pour les semailles.

BOUFFOUÉ, **BOUFFOUER**, s. m. Soufflet. (Voy. *Bouffet*. || Morceau de sureau creux à l'aide duquel on allume le feu en *bouffant* dedans.

BOUGAUD, s. m. (Se dit dans l'Ouest.) (Voy. *Bégat*.)

BOUGAUDER, v. n. (Voy. *Bégauder*.)

BOUGEAILLE, s. f. Litière des bergeries, fumier. Peut-être *baugeaille*, de *bauge*, tas de paille. (Voy. *Bauge*.)

BOUGEAILLER, v. a. Nettoyer les bergeries. (Voy. *Fombréier*.)

BOUGER, v. a. On l'emploie activement : « Il a tâché de soulever cette pierre, mais il n'a pas pu la *bouger*. »

Puis au hasard et [illegible]

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Lettres spirituelles*.)

BOUGON. s. m. Disposition à gronder, mauvaise humeur. (Voy. *Bougouner.*)

BOUGOUNER, v. n. Bougonner. — *Bougouné*, part. et adj. Mal travaillé, fait en bougonnant, en rechignant : « Ouvrage *bougounée.* »

BOUGRE. s. m. Trop usité à titre d'injure grossière.

Nos pères nommoient la Bulgarie *Bougrie* et les Bulgares *Bougres*.

(Villehardouin, *Rec. des hist. de Fr.* t. XVIII, p. 388.)

Le nom de *Bougres* appliqué ensuite à des hérétiques de cette contrée s'étendit à d'autres sectaires, aux Vaudois et aux Albigeois, etc. (Voy. *Chevallet.*)

BOUIGE, s. f. (Dans la partie méridionale de l'Indre.) Terre labourable restée depuis quelque temps sans culture. De là un grand nombre de noms de localités : *La Bouige, les Bouiges.*

BOUILLARD, s. m. Peuplier noir (*Fl. cent.*), sorte de peuplier à branches flexibles propres à faire des liens. — *Bouillard* est formé de *pouple* (peuplier) et de *liard* (qui peut servir à lier.) — (Voy. ces mots.)

BOUILLAUD, s. m. Panier (à Cluis, Indre). (Voy. *Bouillet.*) — Deux *bouillauds* font une *somme* ou la charge d'un cheval, d'une bête de somme. (Voy. *Somme.*) — Quatre *bouillauds* donnent, au pressoir, une pièce de vin (210 litres), six donnent une pièce de *goutte* ou de *fleur*. (Voy. ces mots.) || Ruche ou panier d'abeilles (très-usité). (Voy. *Tête* et *Jeter*, acception de Essaimer.)

BOUILLAUD, adj. Boudeur. (Se dit en Nivernais.) (Voy. *Bouffignon.*)

BOUILLÉE, s. f. Réunion de drageons partant d'une même souche. « Une *bouillée* d'épine; » un buisson d'épine. (Voy. *Boussée.*) — *Bouillon*, en Normandie; le développement subit de la végétation est assimilé à l'ébullition d'un liquide.

BOUILLET, s. m. Sorte de petit tonneau ; on en place deux sur un âne, en manière de mannequins, pour le transport de l'eau, de la vendange, etc.

BOUILLIR (Acad.), v. a. Fait au sing. de l'ind. prés. *bouille* au lieu de *bout* : « Cette eau *bouille* à gros bouillons; » et au plur. du même temps, ils *bouent* : au futur, je *boûrai*, et au condit. je *boûrais*. (Voy. *Pot-bouille.*) — Partic. prés., *boullant* : « Servir un plat tout *boullant*; la soupe est *boullante.* » Partic. passé, *boullu* : « Attendez que la marmite ait *boullu.* » (Voy. *Boulant.*)

Paradis peint où sont harpes et lus (luths)
Et d'un enfer où dannez sont *boullus*.
L'un me fait peur, l'autre joye et liesse.

(Villon.)

Villon a dit *boulu*. (Voy. citation dans le *Correspondant*, 25 mai 1860. p. 520.)

Originairement *boulant* a pu s'écrire *boullant*, dont il suffisait de mouiller les *ll* pour arriver à la forme actuelle *bouillant*.

BOUILLOLE, s. f. Petite cloche causée par une brûlure, par la marche, etc. (Voy. *Boudiffe* et *Boutiffe.*)

BOUILLON, s. m. Source, et principalement Source jaillissante : « Il y a un *bouillon* au milieu de ce pré. » — L'Académie donne dans ce sens *bouillon d'eau.* || Forte pluie : « Voilà un *bouillon* qui vient, un *bouillon* qui chauffe, » (en été, par un temps d'orage). || *Bouillon d'onze heures*, loc. Breuvage empoisonné.

BOUILLOT, s. m. (Voy. *Bouillaud* et *Tête.*)

BOUIN, BOIN, s. m. Amas de fruits de toute espèce que les enfants de la campagne cachent avec soin en revenant de la picorée. (Voy. *Magaut* et *Meirant.*) || Nom de famille.

BOUINAUDE, s. f. (Voy. *Bouinotte.*)

BOUINER, v. a. Regarder par un trou, par ex. : d'une serrure. (Voy. *Bouinotte.*)

BOUINOTTE, s. f. Petite ouverture pratiquée dans une toiture, dans un mur, dans un panneau de porte, dans une boîte, dans une tirelire. « La *bouinotte* du grenier, du confessionnal, du scrutin, etc. »

Fourrer le bulletin dans la *bouinotte.*

(G. Sand, *le Diable aux champs.*)

BOUIS, s. m. Buis.

On dit *buis* dans les provinces, mais à Paris et à la cour on dit *bouis* ; c'est donc comme il faut parler.

(Ménage, *Observations sur la langue françoise*, LXXXXV.)

On voit que l'opinion de Ménage n'a prévalu que dans nos campagnes.

Ne défaut au *bouis* que la bonne senteur pour estre du tout qualifié.

(Olivier de Serres, *Théâtre d'agriculture.*)

Ainsi nos vieux François usoient de leur rebec,
De la flûte de *bouis* et du bedon avec,
Quand ils représentoient leurs moralités belles.

(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, *Art poétique*.)

Le dimanche des Rameaux, on passe une couronne de *bouis* à chacune des croix plantées aux carrefours de la paroisse ; et comme ce *bouis* se dessèche lentement, on dit d'un homme dont la santé est languissante, qui ne peut en quelque sorte ni vivre ni mourir, qu'il est comme le *bouis* à la croix. On dit de deux enfants, dont l'un a une croissance saine et forte, qu'il pousse comme la *charbe* (Voy. ce mot), et d'un autre, qui est malingre, qu'il ne profite pas plus que le *bouis* à la croix. — Dans l'Ouest, on se borne à attacher à la croix du cimetière deux faisceaux de *bouis* liés en croix. — Les *panseux de secret* se servent du *bouis* dans leurs incantations. (Voy. Laisnel de la Salle, *Moniteur de l'Indre* du 5 août 1854.)

BOUJER, s. m. Bouvier. (Voy. *Boyer*.) A Beuvron (Nièvre.)

BOULA, **BOULAS**, s. m. Bouleau. (*Fl. cent.*) « Des balais de *boula*. » (Voy. *Boûle, Betou* et *Petou*.)

Quiconque ameine balais de *boulaz*, il doibt deux deniers parisiz par tiers.

(*Ancienne Coutume de Bourges*.)

Encore aujourd'hui les *balaissiers* de Bourges vont criant dans les rues leurs *bons balais de boulas* en même temps que leurs balais de *beruére*. — Aux environs de Clamecy, la prononciation fait légèrement sentir un *e* avant le *a* (*boule-a*), elle révèle ainsi l'influence de l'idiome voisin de la Bourgogne qui remplace par *ea* les finales françaises en *eau*. On voit ainsi le chemin que le mot *bouleau* a suivi pour faire le mot *boulas* ou *boula* du Berry. (Ribault de Laugardière.)

BOULAISE, **BOULOUÉRE**, **BOULOISE** (**TERRE**), adj. Terre argileuse, froide, où la magnésie domine. (Se dit principalement dans l'Est.) (Voy. *Grillotte*.)
— *Boulaise*, nom de propriétés rurales dans l'Indre.

BOULANGE, s. m. Mélange de foin et de paille préparé pour la nourriture des bestiaux : « Faire du *boulange*. » On dit aussi Du *malinge*. (V. ce mot.)

BOULANGER, v. a. (Extension métaphorique du sens ordinaire de ce mot (Acad.). Mélanger, pétrir toute sorte d'objets. (Voy. *Bouler*.)— « *Boulanger* de la paille et du foin ; » en faire un mélange. (Voy. *Boulange*, *Bouléier* et *Malinger*.)

BOULANT, s. m. Pomme enveloppée de pâte et cuite au four. (Voy. *Poumat*, *Bouillir* et *Boulé*, 2e acception.)

BOULAUD, **BOULAUDE**, s. et adj. Celui ou celle que sa rotondité ou son embonpoint font comparer à une boule : « Gros *boulaud ;* petite *boulaude*. » (Voy. *Bouloche*, *Riboulaud* et *Rolé*.)

BOÛLE, s. m. (*oû* se prononce long.) Bouleau. (*Fl. cent.*)— Se dit exclusivement dans l'Est.) (Voy. *Boula*, *Betou*.)

BOULE, s. f. (Acad.) *Avoir une belle boule en main*, loc. métaphorique tirée du jeu de boules. Être dans une belle position de fortune, avoir des avantages qui, si l'on sait en tirer parti, peuvent vous en procurer d'autres : « Ton frère *a une belle boule en main*. » *Avoir la boule* (Acad.), avoir l'avantage de jouer le premier. Notre locution se rapporte à la bonne chance d'un joueur par suite de la position de ses adversaires dans le cours même de la partie.
|| Tête. « Une *bonne boule !* » Les gamins de Paris ont enchéri : « Ah ! ç'te *balle !* »

BOULÉ, adj. Gonflé, malade.
|| Cuit sur des charbons ardents. (Voy. *Boulant*.)

BOULÉIER, v. a. Soulever la terre en fouillant ; se dit Des taupes. (Voy. *Bouter*.) || Mêler, mélanger : « Ceux bargéres ont *bouléié* leurs oueilles », mêlé leurs brebis. || Remuer en mélangeant : « On *bouléie* du sable et de la chaux pour en faire du mortier. » (Voy. *Boulanger*, *Bouloué* et *Fougouner*.)

BOULER, v. n. (Se dit dans l'Est.) Soulever la terre; s'entend notamment Du travail des taupes. (Voy. *Bouter* et *Pousser*.)
|| *Bouler* (dans l'Ouest). Prendre de l'eau dans ses chaussures. (Voy. *Entéier*, *Gaujer* et *Poincher*.) — On dit aussi *se bouler*. || V. a. et n. Remuer l'eau pour diriger le poisson dans les filets, la chaux pour en faire du mortier, etc. (Voy. *Bouloué*.)

BOULETTE, s. f. Inadvertance, maladresse, erreur, sottise généralement de peu d'importance. « Faire une *boulette*. » — Détournement du sens de Boulette (Acad.), petite boule de pâte. (Voy. *Brioche*.)

BOULEVARSER, v. a. Bouleverser. « Avoir la figure toute *boulevarsée.* »

BOULOCHE, s. f. Petite boule. « Petite *bouloche* », petite fille rondelette. (Voy. *Boulaud.*)

BOULOTTE, s. f. (Voy. *Bouloche.*)

BOULOUÉ, BOULOUER, s. m. Pilon de bois, à manche long, dont on se sert pour écraser le raisin dans les *basses* (voy. ce mot) et pour *bouléier* le mortier. || Perche armée d'un petit billot au bout, pour ramener le poisson dans les filets. — L'Acad. n'applique *bouloir* qu'à l'instrument des maçons. (Voy. *Bouler.*)

BOULUE, s. f. Gesse tubéreuse. (Voy. *Anottes.*)

BOULVARI, s. m. Hourvari (Acad.). Grand bruit, tumulte. || Bouleversement d'objets, d'effets. (Voy. *Revari.*)

BOUN, BOUNE. Cette prononciation de l'adjectif *bon, bonne*, n'a lieu pour le masculin que devant une voyelle ou un *h* non aspiré. « Un *boun houme*, un *boun estouma* », mais on dira un *bon* mari. Au féminin, *boune*, même devant une consonne : « Une *boune* femme. » (Voy. la citation d'une lettre de Balzac à Chapelain, au mot *Avoir*, faisant au participe *é-u.*)

|| *Être dans ses bounes*, loc. (Voy. *Bonnes.*)

BOUNAGE, s. m. (Voy. *Bonnage.*)

BOUNE-DAME (LA). La sainte Vierge, *boune* par excellence. (Voy. *Bonne-Dame.*) || Se dit aussi pour l'une des fêtes de la sainte Vierge. « *La Boune-Dame de chasse-mars*, le 25 mars, époque où le mois de mars est comme renvoyé pour faire place à avril; *la Boune-Dame* de septembre, etc. (Voy. *Dame.*)

|| Arroche cultivée. (Voy. *Bonne-Dame.*)

BOUNEMENT, adv. Bonnement, sans façon, sans prétention.

BOUNES GENS ! (Voy. *Bon* et *Bonnes gens.*) Exclamation qui marque l'attendrissement ou la bienveillance, ayant le sens de Hélas ! mon ami ! que voulez-vous ? est souvent accompagnée d'un mouvement d'épaules comme le *ma ! che volete ?* des Italiens. — *Bonnes gens* désignait autrefois les gens notables : c'était le nom que les ecclésiastiques et les nobles donnaient aux riches bourgeois des villes, qu'ils appelaient aussi *nobles bourgeois. Bounes gens* est donc à la fois une exclamation et une formule d'amitié. C'est le *ben amé* du pays wallon.

En parlant du lieu d'origine ou de domicile de personnes dont on a à se plaindre ou que l'on n'estime pas, on dira qu'*il n'en vient ni bon vent ni bounes gens.*

BOUNES HARBES, loc. (Voy. *Harbe.*) Tiges et feuilles qu'on répand devant le dais, aux processions de la Fête-Dieu.

BOUNET, s. m. Bonnet.

|| *Bounet carré* ou *de prêtre*, Fusain d'Europe. (Voy. *Bonnet.*)

|| *Le petit bounet rouge.* On désigne ainsi Le diable, le follet. (Voy. *Georgeon.*) — Du *petit bounet rouge* (le diable) au *bonnet rouge* de 1793, il n'y a pas loin.

BOUNETTE, s. f. Coiffure de femme, capuchon d'étoffe de laine. (Voy. *Bonnette.*) || Petite borne. (Voy. *Bonette.*)

BOUNHOUME, s. m. Paysan, vieillard. « Le *bounhoume* un tel. » (Voy. *Age*, *Houme d'âge* et *Bonhomme.*) || Deux espèces de plantes portent le nom de *bounhoume* (voy. *Bonhomme*) : le marrube commun et le gouet tacheté.

BOUNHOUMERIE, s. f. Endroit habité par des paysans. — On dit d'Un paysan trop lourd pour servir dans une maison bourgeoise, pour travailler ailleurs que dans les champs : « Il est bon dans une *bounhoumerie.* »

BOUNOCHE, s. f. Sorte de panier. (Voy. *Bouillaud.*)

BOUQUE, s. f. Boucle. (Voy. *Bauque.*)

BOUQUET, s. m. Fleur en général. En montrant une seule fleur, on dit : « Vois donc le biau *bouquet !* — Ce pré est plein de *bouquets.* — Semer, planter des *bouquets.* » Pour le vulgaire, le règne végétal se divise en trois catégories : 1° les arbres ; 2° les herbes ; 3° les *bouquets.*

|| *A lui, à elle le bouquet !* Dans les foires, et avant l'ère des comices agricoles (voy. *Primer*), on attachait un bouquet de fleurs ou de rubans à la tête de l'animal qui, du consentement général, était le plus beau de son espèce ; par suite de cet usage, on dit proverbialement : *à lui le bouquet, à elle le bouquet*, en parlant d'une personne qui l'emporte

sur les autres en beauté, en adresse ou en toute autre qualité.

BOUQUIN, s. m. Bouc.

BOURBONNICHON, subst. Habitant du Bourbonnais. — Dans le style noble on dit *Bourbonnais.* (Voy. *Nivernichon.*) — On voit ici combien est mauvaise la terminaison *iste*, que quelques personnes donnent au nom des Nivernais, en disant *Nivernistes.* Les *Bourbonnistes* n'ont jamais été les habitants du Bourbonnais, mais les partisans des Bourbons. Les *Nivernistes* seraient de même, si l'on suivait la logique du langage, les partisans d'un duc de Nevers.

|| Est aussi adj. (Voy. *Berrichon.*)

BOURDACHE, s. f. Broussaille. — *Bourdachon*, *Bourdichon*, noms de famille.

BOURDAINE, s. f. Parties profondes en divers endroits de la rivière d'Indre. (Voy. *Bourdir.*) — Peut-être de *bour* et *bore*, profondeur, trou, creux. (Voy. Roquefort.) — En français *Bourdaine* est un nerprun, arbuste, *rhamnus frangula.* (*Fl. cent.*)

BOURDE, s. f. Bâton ferré des mariniers. (Voy. *Bornager* et *Retrou.*)

BOURDÉE, s. f. (Voy. *Bordée.*)

BOURDÉGEUX, adj. Orageux. « Temps *bourdégeux.* »

BOURDERIE, s. f. (Voy. *Borderie.*)

BOURDIER, s. m. (Voy. *Bordier.*)

BOURDILLER, v. a. et n. Remuer, agiter. (Voy. *Bourde.*)

BOURDIR, v. n. (Voy. *Bordir.*)

BOURDON, s. m. Cornemuse (en Nivernais), par synecdoque de Bourdon (Acad.), ton musical qui sert de basse continue.

BOURDOUNIAU, s. m. Pièce de bois formant le côté, le montant d'une porte et tournant sur pivot, comme dans une porte de grange. (Voy. *Crapaud.*)

BOURG, s. m. Toute agglomération d'habitations ayant un clocher, fût-elle réduite à un très-petit nombre de maisons. (Voy. *Hameau*, *Village*, *Château.*) Bien plus, aux environs de Paris le village avec clocher est un *pays*.

A peine une mince fumée bleue, venant à trembloter derrière le feuillage, lui annoncerait le voisinage d'un toit de chaume ; et s'il apercevait derrière les noyers de la colline la flèche d'une petite église, au bout de quelques pas, il découvrirait une campanille de tuiles rongées par la mousse, douze maisonnettes éparses entourées de leurs vergers et de leurs chènevières, un ruisseau, avec son pont formé de trois soliveaux, un cimetière d'un arpent carré fermé par une haie vive, quatre ormeaux en quinconce et une tour ruinée. C'est ce qu'on appelle un *bourg* dans le pays.

(G. Sand, *Valentine*, t. Ier, ch. Ier.)

BOURGANDINE, s. f. Giboulée de mars. (Voy. *Grêlière.*) — Ce mot a de l'analogie avec l'expression injurieuse de *gourgandine* (Acad.).

BOURG-DIEU (LE), ou **BOURG-DIEUX**, l'un des anciens noms, usité encore aujourd'hui, de Déols, localité près de Châteauroux (Indre).

BOURGEON, s. m. Débris de la tonte des brebis. (Voy. *Borgeon* et *Rebourgeon.*)

|| (Voy. *Graind'orge.*)

BOURIE (LA), s. f. Nom de plusieurs fermes dans l'Indre. — Syncope de Bouverie.

BOURNAGER, v. a. (Voy. *Bornager.*)

BOURNAIS, s. m. (Voy. *Bornais.*)

BOUROLLE, s. f. Vaisseau plus ou moins grand et de forme variée, mais affectant le plus souvent celle d'une amphore sans anses, servant à conserver du grain ou des fruits secs. Pendant les veillées d'hiver, les paysans fabriquent leurs *bourolles* avec de longs cordons de paille, plus ou moins gros, qu'ils entourent de lanières d'une ronce dépourvue de sa moelle. (Voy. *Bouterolle.*)

|| Fig. Femme courte et grosse.

|| (Terme de mineur). Défaut d'un gîte de minerai de fer causé par l'interposition d'une masse d'argile ou de calcaire.

BOURRACHE ou **BOURROCHE BÂTARDE**, s. f. Buglosse d'Italie. (*Fl. cent.*)

BOURRAGE, s. f. Broussaille ; amas confus d'objets. (Voy. *Embourragé.*) || (Voy. *Bourrache.*)

BOURRAILLE, s. f. Crotte. (Voy. *Bourrier.*) || Dépôt de bourrées de fagots.

BOURRAILLER, s. m. Hallier, broussailles, lieu à faire les fagots dits bourrées.

BOURRAS, s. m. (Se dit en bas Berry.) Gros nuages noirs qui traversent l'espace avec rapidité.

BOURRASSE, s. f. Lange, maillot, couche, morceau de drap de futaine dont on enveloppe un tout petit enfant. (Voy. *Drapiau* et *Embourrasser.*) || Chanvre de la dernière qualité : « Fil de *bourrasse*, toile de *bourrasse.* »

|| Bourrasque, ouragan. (Voy. Obs. à *S.*)

BOURRE, s. f. Enveloppe sèche de certaines graines : « De la graine de trèfle en *bourre.* » (Voy. *Moume*, *Bourru* et *Bourrasse.*) — S'emploie aussi figurément :

> Amitiez dignes de l'aage des amans qui n'ont encore aucune vertu qu'*en bourre*, n'y nul jugement qu'en bouton.
>
> (SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 513.)

De là peut-être est venu *bourrier* (poussière, ordure). (Voy. ce mot.)

|| *Bourre et balle*, loc. Le rebut comme la bonne marchandise : « Je lui ai tout vendu, *bourre et balle.* »

|| *La bourre enlevée*, loc. exprimant L'excès des mauvais traitements, une manière de battre quelqu'un comme on bat le grain à la grange.

|| *En bourre.* Brut, non travaillé, en grume : « Bois *en bourre.* » — Se dit aussi Des bestiaux vendus vivants : « Cuir *en bourre.* » — Ne se dit en français, dans un sens analogue, que de L'enveloppe cotonneuse de certains bourgeons, de la vigne par exemple. « La vigne a gelé *en bourre.* » (Voy. *Bourru.*)

BOURREAUDER, v. a. Maltraiter, tourmenter. Se dit Des mauvais traitements qu'on fait subir aux animaux : « Cet homme *bourreaude* son cheval. » — Le Dict. de Trévoux mentionne, dans le même sens et au propre, *Bourreler*, qui n'est employé dans le français actuel qu'au figuré.

BOURREAUDERIE, s. f. Mauvais traitements, torture.

BOURRE-COQUIN, s. m. Haricots. (*Fl. cent.*) (Voy. *Barre-gueule*, *Bride-gueule* et *Coquin.*)

BOURRELLE, s. f. Femme de l'exécuteur des hautes-œuvres. « La *bourrelle* passait pour très-adroite à guérir les maladies. »

> Vous travaillez en vain *bourrelles* Euménides !
>
> (CORNEILLE, *Mélite*, IV, 8. Éditions de 1633 à 1660.)

BOURRELON, adj. Se dit d'Une étoffe qui fait de faux plis, qui gode : « Un habit *bourrelon.* » (Voy. *Borlon.*)

BOURRELOUNEMENT, s. m. Bourrelet ; effet de ce qui *bourreloune.*

BOURRELOUNER, v. a. Faire de faux plis. (Voy. *Bourrelon* et *Tourlouner.*)

|| Manipuler un objet de manière à ce qu'il forme des bourrelets. On dit, par exemple, « qu'un pâtissier *bourreloune* sa pâte », quand, au lieu de la plier en couches, il la roule.

BOURRER, v. a. Remplir en foulant, en forçant. Se dit de Toute capacité où l'on fait entrer des objets en les pressant. Les acceptions données par le Dict. de l'Acad. sont plus restreintes. Nous disons : « Un grenier *bourré* de foin. » — *Bourrant*, part. ou adj., qui *bourre*, qui emplit. « Les haricots, les pommes de terre sont des mets *bourrants.* » (Voy. *Bourre-coquin.*) || V. n. Se dit de La terre qui, lorsqu'elle est plus ou moins argileuse et humide, s'attache aux pieds, aux roues de voitures ou aux instruments de labour. « *Ça bourre,* » c'est-à-dire : la terre s'attache aux pieds ou aux instruments dont on se sert pour la cultiver. (Voy. *Patter.*)

BOURRI, s. m. (Apocope de *bourriquet.*) Anon. En Franche-Comté, *Bourru.* (V. *Bourru* et *Carnon.*)

BOURRIAU, s. m. Exécuteur des hautes-œuvres. (Voy. *Bourelle.*)

BOURRIER, BOUSIER, s. m. Dérivé de *bourre.* Fétu, très-petite parcelle de paille, poussière. « J'ai un *bourrier* dans l'œil. » — Au pl. Poussière, menues ordures provenant du balayage. « Jeter les *bourriers* dans la cour ; jeter quelque chose dans les *bourriers.* » *Bousier* est rarement employé. (Voy. Obs. à *R* et *S*, et le mot *Bousée.*)

BOURRIN, s. m. Peut-être par syncope de l'inusité *Bouverin.* Mauvais petit taureau, et, par extension, enfant mal venant. (Voy. *Taurin* et *Tauraille.*) — *Borrego*, en espagnol, agneau d'un an.

BOURRINER, dérivé de *bourrier* pris au figuré. S'occuper à des riens. — *Burræ*, lat., niaiseries, fadaises. (Voy. *Bousiner.*)

> Est-ce que tu souffres toujours ? — Encore *un si peu*... mais l'ouvrage n'en souffre point... Je *bourrine* dans les bâtiments, et Sylvain travaille aux champs pour deux.
>
> (G. SAND, *Claudie.*)

BOURRIQUE (FAIRE TOURNER EN), loc. Faire perdre la tête.

BOURROCHE, s. f. (Se dit dans l'Ouest.) Ruche à abeilles. || Sorte de panier ventru à ouverture resserrée. (Voy. *Bouillaud* et *Bouterolle.*)

|| Bourrache, plante médicinale. (Voy. Trévoux et *Bourrache.*)

BOURRU, s. m. Anon. — Dérivé sans doute, comme le français *bourrique*, de *bourre* (Acad.), poil grossier. (Voy. *Bourru*, adj.) Se dit ironiquement Des enfants, et aussi des personnes dont les cheveux frisent naturellement.

BOURRU, adj. Se dit de Toute enveloppe grossière. (Voy. *Bourre.*)

|| Neuf, inculte.

.... Et je demourai à la boutique pour leur servir de truchement, parce qu'il venoit tout *bourru* de Gascogne.

(D'AUBIGNÉ, p. 253.)

|| Lait *bourru*, loc., tel qu'il sort du pis de la vache.

BOURSE, s. f. Enveloppe de fruit, de châtaigne ; pellicule de raisin. — Volva des champignons, enveloppe en forme de sac, qui renferme certains agarics pendant la première période de leur existence. (Voy. *Borse*, *Grume.*)

|| *Bourse à Judas*, capselle, bourse-à-pasteur. (*Fl. cent.*)

|| Toile ou enveloppe commune dans laquelle les chenilles passent l'hiver. « Il y a beaucoup de *bourses* sur les arbres. » Ce mot technique se trouve dans le cahier des charges de l'entretien des plantations sur les routes du département de la Seine.

|| *Bourse-Plate*, nom d'un domaine, sans doute très-pauvre, près du Coupoy (Cher).

BOURSER, v. n. ou pron. Se gonfler, se soulever, se tuméfier. « La terre *bourse* ou *se bourse* par suite de l'effort d'une plante qui lève ou qui pousse. » (Voy. *Borser.*)

BOURSETTE, s. f. Petite bourse.

J'ai là une ronde *boursette*,
Bague d'or dans le doigt.
Belle ! si tu veins, ça sera pour toi.

(*La Sœur du soldat*, chanson berrichonne.)

— L'enseigne des *Brois-Boursettes*, à Rouen. (Voy. LAQUERRIÈRE, *Recherches historiques sur les enseignes.*) A Bourges, une enseigne semblable a donné son nom à une rue des *Trois-Bourses*.

BOUSCOUX, adj. (V. *Bouzou*, *Caillaud* et *Caille.*)

BOUSE DE VACHE. Figurément, on donne ce nom à une espèce de galette au fromage. (Voyez dans le Dict. de l'Acad., au mot *Mille-fleurs*, sur les vraies *bouses de vache*, l'emploi qui en est fait par les pharmaciens et même les parfumeurs. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces *bouses*, surtout celles du mois de mai, ont par elles-mêmes, lorsqu'elles sont desséchées, une odeur très-agréable, et que les chimistes y ont signalé la présence du benjoin.)

BOUSÉE, s. f. Bouse, fiente de bœuf ou de vache.

BOUSIER, s. m. (Voy. *Bourrier.*)

BOUSILLEUX, s. m. Ouvrier qui ne fait que de mauvais ouvrage.

BOUSIN, s. m. Grand bruit de gens ivres. (Voy. *Boucan* et *Chafutin.* || Mauvais lieu. (Voy. *Boucan.*)

BOUSINER, v. a. et n. Cuire, éprouver une douleur piquante : « Les mains et les pieds me *bousinent.* » — S'emploie particulièrement pour exprimer la sensation que produit sur les mains et les pieds un froid excessif. (Voy. *Cuisiner.*)

|| S'occuper à de menus travaux, à des riens : « Il ne fait que *bousiner*. — Le mauvais temps empêche de travailler dehors, il ne fait bon qu'à *bousiner* au dedans. » (Voy. *Bouriner.*) — Pourrait passer pour une variante ironique de l'anglais *business*, occupation, affaire.

BOUSINERIES, s. f. Menues occupations sans importance ; menus objets de peu de valeur. (Voy. *Bousier* et *Brocante.*)

BOUSINGOT, s. m. Sobriquet donné aux républicains, surtout après la révolution de 1830 : ainsi nommés d'après une coiffure bizarre qu'ils avaient adoptée. (Voy. RAYMOND, *Supplément au Dict. de l'Academie.*) — Ce sobriquet a fait son temps ; il en sera sans doute ainsi de la *Marianne*. (Voy. ce mot.)

BOUSSÉE, s. f. Dérivé de *boscus*, latin du moyen âge, ou corruption de *poussée*. Plantes, surtout ligneuses, réunies en touffes : cépée. *Boussée* de chêne, touffe de drageons de chêne dans un taillis ; — de houx ; — de joncs ; — de cives, ciboules ; — d'oseille ; — d'épines, touffe d'aubépine ou de prunellier, etc., etc. (Voy. *Bouillée* et *Solée.*) — Le terme angevin une [illegible], une quantité voy. *Tap*[illegible].

une *bouée* de monde, une *bouée* de jeunes filles à la danse, etc., n'est pas sans analogie avec *boussée*. || *La Boussée-au-loup*, domaine situé dans la commune de Lureuil (Indre). — Nom de bois assez commun.

BOUSSELÉE, s. f. Boisselée, mesure de terre qu'on peut ensemencer avec un boisseau de grains. (Voy. *Boussiau* et *Bosselée*.)

BOUSSER, v. n. (Voy. *Blettir*.)

BOUSSIAU, s. m. Boisseau. (Voy. *Bossiau*.)

BOUSSON, s. m. Tas de foin. (Voy. *Muloche*.)

BOUSSOUÉ, s. m. **BOUSSOUEILLE**, s. f. (Voy. *Bouçoué*, *Bouçoueille*.)

BOUSSU, adj. (Voy. *Bossu*.)

BOUSTAT, s. m. (terme de forge). Petit lingot de fonte. (Voy. *Gueuse*.)

BOUSTIFAILLE, s. f. (Voy. *Bouffetifaille*.)

BOUT, s. m. (Acad.) || *Un bout, un petit bout*, loc. Un peu, une petite quantité. Se dit même Des objets qu'on ne considère pas dans leur longueur : « Donnez-moi *un bout* de graisse pour mettre dans la marmite, *un petit bout* de vin pour me réchauffer. » || *Un bout de temps*, court espace de temps, un certain temps : « Il est parti pour *un bout de temps*. » || *Mettre à bout*, compléter, terminer une ligne, un *andin* de fauche, une *passée* de bûcheron, une raie de labourage. (Voy. *A bout*.) — En Normandie, on dit *avouer*. Le *v*, remplaçant évidemment le *b*, décèle l'étymologie tirée de *bout*. Un ouvrier dira : « Ma besogne est *avouée*. » || *Au bout le bout*, c'est-à-dire, Quand ce sera fini, on n'en parlera plus ; ou bien : La fin sera ce qu'elle pourra. || *Bout-à-bout-là, bout-ci-bout-là*, loc. adv. Pêle-mêle, en désordre, éparpillé. (Voy. *Bauli-baulà*.) || *Bout par bout*. « Tourner une chose *bout par bout* », changer sa situation d'une façon opposée. || *De bout en bout*, loc. adv. D'un bout à l'autre.

> Vous saurez tout cela *de bout en bout*.
>
> (MOLIÈRE, *Mélicerte*, act. II, sc. VII.)

|| *Bout-de-feu*, s. m. Feu follet || *Bout d'ours*, s. m. Museau ou menton poilu. Sobriquet à Herry (Cher). || Le *bout du monde*, loc. burlesque, et jeu de mots dans un sens autre que celui de l'Académie. (Voy. *Bi*.)

BOUTAREILLE, s. f. (Voy. *Bouteriau*.)

BOUTÉ, adj. Gâté. — Se dit non-seulement Du vin qui pousse au gras (Acad.), mais aussi du bois qui se détériore, qui pourrit. (Voy. *Bouter*.)

BOUTEILLE, s. f. (Acad.) || Bulle, ampoule. (Voy. *Bouteiller*, v. n. ci-après.)

BOUTEILLER, v. n. Se dit Des gouttes de pluie qui, en tombant, forment des bulles d'air sur la surface de l'eau. — Lorsque la pluie *bouteille* en tombant, c'est signe, dit-on, qu'elle durera longtemps.

BOUTEILLER, adj. Adonné à la bouteille, c'est-à-dire au vin. (Voy. *Fumellier*.) — Dans l'ancien français, le *bouteiller* était l'échanson chez les princes. — *Le Bouteiller* est devenu nom de famille.

BOUTENFLE, **BOUTENFE**, s. f. Vessie : « Une *boutenfle* de cochon. » (Voy. *Enfle*, *Boudenfle*.) — Écrivez *boute-enfle*, c'est-à-dire *boute-souffle*. Ce mot est composé comme *boute-feu*, *boute-roue*, et une multitude d'autres noms très-français ; en effet, lorsque les enfants veulent *enfler* une vessie, ils y *boutent* leur souffle au moyen d'un tuyau.

BOUTER, et quelquefois **BOTER**, v. a. et n. Mettre, jeter. (Voy. *Bouteux*.)

> Certes, l'on dit, et je le crois,
> Que c'est chose de grand mérite,
> Si quelcun sa liberté quitte
> Et en tel servage se *boute*
> De son gré.
>
> (CL. MAROT, *Traduction du second colloque d'Érasme*.)
>
> Nos pères ont leur fiance en toy mise
> Et tu les as de captifs en franchise
> Toujours *boutez*.
>
> (CL. MAROT, *Psaumes*, XVIII.)
>
> Tout ce qu'il eust en sa vie agréable
> Y fust *bouté*.....
>
> (RONSARD, *la Franciade*, liv. III.)
>
> J'avons *bouté* le nez dessus.
>
> (MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*. act. I, sc. V.)

|| Terme de marine fluviale. Pousser la *bourde*. « La rivière est trop creuse pour *bouter*, il faut ramer. »

|| Pousser. Se dit dans l'Ouest Du travail des taupes : « La taupe *boute*, j'aurons d' l'iau. » (Voy. *Bouler*.)

|| Fermenter. Se dit non-seulement Du vin, comme dans le français actuel, mais aussi de cer-

tains fruits, et même de toute substance qui a éprouvé un commencement de décomposition : « Ces cerises sont *boutées*, ce bois est *bouté*. » — Se dit encore de l'eau que les grandes chaleurs ont corrompue : « L'eau de cet étang est *boutée*; la rivière a *bouté*. » C'est dans un sens analogue que nos paysans disent : « Une chouse coume ça *m' boute* le sang. » (Voy. *Cotir*.) || Bouillir. || Se ternir, prendre une mauvaise apparence : « Cette bête est mal portante, elle a le poil *bouté*. »

BOUTERIAU, s. m. Grand panier. (Voy. *Bouterolle*.)

|| Espèce de champignon. On pense généralement qu'il ne vient jamais seul ; or, quand on en a trouvé un, on chante ce qui suit :

> *Bouteriau*, boutareille,
> Fais m' trouver ta pareille,
> Boutareille ou *bouteriau*,
> Fais m' trouver ton *parijiau*.

(Voy. *Parijiau*.)

BOUTEROLLE, s. f. (Voy. *Bouteron*.)

BOUTERON, s. m., **BOUTEROUNE**, s. f. Panier d'osier de forme arrondie, dépourvu d'anse, et dont l'ouverture circulaire permet à peine l'introduction de la main ; on s'en sert pour les provisions de fruits secs, noix, pruneaux, etc. (Voy. *Bourolle*.)

|| Bouilloire, coquemar.

|| Petit bouton, ampoule. (Voy. *Bouillole*.)

BOUTE-ROUE, s. f. Borne au coin ou le long d'un passage quelconque, afin de préserver les parois, les angles des murs, les arbres, etc., de l'atteinte des roues des voitures, et non pas seulement sur les ponts, comme le dit le Dict. de Trévoux. (Voy. *Pousse-roue*.)

Dans une ordonnance du bureau des finances de Bourges, en date du 12 juin 1782, on lit que les maires, les échevins avaient la prétention d'être reconnus juges, « concernant les alignements des maisons, édifices, étaux, auvents, toicts, *bouteroues*, avances et autres choses. »

BOUTEUX, s. m. Qui met, qui propage : « *Bouteux de feu, de choléra* », gens soupçonnés de mettre le feu, de propager le choléra. (Voy. *Bouter*.)

BOUTIFFE, BOUTIFFLE, s. f. Bulle, cloche. « La crème fait des *boutiffes* quand on la bat. » || Cloche à la peau, produite par une brûlure. (Voy. *Bouillole*, *Boudiffe*.)

BOUTIFFÉ, adj. Enflé, couvert de petites enflures. « Il a la peau toute *boutiffée*. »

BOUTILLE, s. f. Petit moment : « Il ne travaille que par *boutilles*. » || Léger effort : « Il vient pour travailler, il donne une *boutille* et puis il s'en va. » (Voy. *Bout, Dardée, Secousse*.)

BOUTILLOT, adj. (Voy. *Chardon*.)

BOUTON, s. m. (Acad.) || Extrémité du moyeu, le moyeu lui-même. « Ma *chârte* est entrée dans la *borbe* jusqu'au *bouton*. »

|| *Bouton d'argent*. Renoncule à feuilles d'aconit. (*Fl. cent.*) — La variété double de l'achillée ptarmique. (*Fl. cent.*) || *Bouton d'or*, renoncule à fleurs jaunes, simple ou double. (Voy. *Picot*.)

BOUTOUÉ, s. m. Boutoir, groin de sanglier ou de porc.

BOUTOUNÉ, adj. Se dit Des boutons, des bourgeons des arbres, principalement des arbres fruitiers.

BOUTOUNER, v. a. Boutonner. « *Boutouner* sa veste. » || V. n. Bourgeonner. « Les poiriers *boutonnont ben* à c'te année. »

BOUTOUNIÉRE, s. f. (Voy. *Boutonniére*.)

BOUZOU, s. m. Tout petit enfant ; le dernier éclos d'une bande de volailles, d'une nichée d'oiseaux. (Voy. *Bouscoux* et *Boiquat*.)

BOYARD, s. m. Premier valet d'une bouverie ; c'est un grade au-dessus du vacher. (Voy. *Boyer* et *Boyon*.)

BOYAU, s. m., loc. (Acad.) || *N'avoir pas de boyau* ou *manquer de boyau*, se dit d'Un cheval, d'un bœuf, etc., qui n'a point de ventre, parce qu'il est mal nourri ou se *nourre* mal. (Voy. *Nourrir* et *Beuillou*.)

BOYER, s. m. Bouvier, le domestique qui soigne les bœufs. (Voy. *Boyard* et *Boyon*.)

> *Boiers* d'e....., bergiers de m..., et autres epithètes diffamatoires.
>
> RABELAIS, liv. Ier, ch. XXV

|| Nom de famille.

BOYERIE, BOIRERIE, s. f. Bouverie. (Voy. *Tet aux bœus.*)

BOYON, BOYRE, BOYRON, s. m. On appelle ainsi le jeune garçon qui soigne, *tuche* ou *touche* (aiguillonne) les bœufs. (Voy. *Chârtillon.*) Dans l'ouest de l'Indre, *boyon* est synonyme de *boyer*, chef de la bouverie ; ce n'est point un auxiliaire. (Voy. *Boyer* et *Tet aux bœus.*)

BRABANÇON, BARBANÇON. Nom de famille. (Voy. *Cottereau* et *Pastoureau.*) — Les noms de pays, non-seulement de provinces, comme *Champagne*, etc., mais aussi de villes et même de bourgs, sont souvent devenus des noms de famille pour ceux qui en sont originaires.

BRAGER, v. a. Attacher le *chartiou*, ou le corps de la charrette à l'essieu : « La charrette n'est pas *bragée.* » Les termes de marine *brague*, *braguet*, ainsi que le mot suivant, ont de l'analogie avec notre verbe *brager.*

BRAGET, s. m. Brayer, bandage herniaire. — Diminutif de *braie* et *braies.* (Acad.)

BRÂGNE, adj., et quelquefois **BRAÎGNE**. Stérile. « Terre *brâgne.* » — Par contraction de *brehaigne*, qui est encore dans le Dict. de l'Acad., mais bien peu usité.

Se dit quelquefois Des femmes :

> Voy Élisabeth, ta cousine,
> Qui estait *brehaigne* clamée,
> Notre sire l'a tant amée,
> Et sy bien y a proveu,
> Six mois a qu'elle a conceu.
>
> (*Nativité de Notre-Seigneur Jesus-Christ*. JUBINAL, *Mysteres inedits*, t. II, p. 48, v. 14.)

Les femmes qui ne portent point d'enfants sont appelées stériles ou *brahengnes.*

(AMBROISE PARÉ.)

Il est vrai que les *brehaignes* sont plus heureuses que les fécondes.

(BEROALDE DE VERVILLE, *le Moyen de parvenir.*)

Le passage suivant paraît contenir un pléonasme :

Le feu roy son frère marié avec vostre cousine *brehaigne* et stérile.

(*Satire Menippée*, 144.)

|| Se dit aussi, comme en français, Des femelles des animaux : vache *brâgne*, *oueille brâgne.* « Les carpes *brâgnes*, celles qui n'ont ni laite ni œufs, sont les plus estimées. » || Cassant, fragile. (Voy. *Broque.*)

BRAGUETTE, s. f. Autrefois *la brayette*, mot conservé dans le français actuel, était, suivant le Dict. de Trévoux, la fente de devant d'une culotte à l'ancienne mode : cette mode est revenue depuis un certain nombre d'années. Dans l'intervalle, au lieu d'une fente garnie de boutons, on a porté une espèce de pont-levis, se rabattant à volonté ; et c'est ce que nos paysans qualifient aussi de *braguette.* — Il est souvent question des *braguettes* dans Rabelais. (Voy. *Traîne-braies*, *Brayet* et *Renculotter.*)

Pour la *braguette* furent levées seize aulnes.

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. VIII.)

Comment Panurge désista de porter sa magnifique *braguette.*

(RABELAIS.)

BRAIE, s. f. Broie, instrument à broyer le chanvre. (Voy. *Braye* et *Bréyouére.*)

|| Ouverture d'un *empalement* d'usine à eau : « L'eau passe à pleines *braies.* » On pose dans la *braie* des nasses pour prendre les poissons, surtout les anguilles. — (Voy. dans le complément du Dict. de l'Acad. diverses acceptions analogues et techniques du mot *braie*, qui sont relatives aux constructions, et surtout celle de *braie*, entonnoir en filet, terme de pêche maritime.) — Le mot *braie*, ouverture, n'est peut-être autre que *baie* (Acad.), auquel on a ajouté un *r* comme dans *jardrin*, *drès*, etc. (Voy. *Traîne-braies.*)

BRAÎGNE, adj. (Voy. *Brâgne.*)

BRAIGNES, s. f. pl. Hardes, vêtements. (Voyez *Brégnes.*) — Dérivé de *brayes.* (Voy. *Braguette.*)

BRAISER, v. a. « Braiser ses sabots. » (Voyez *Bassiner.*)

BRAISI, BRAISIL, s. m. (Le *l* ne se prononce pas. — Voy. *Dousi* et Obs. à *L.*) Déversoir d'étang, de moulin. (Voy. *Écluse.*)

BRAISIAU, s. m. Petit brasier, foyer. — Plus près de *braise* que *brasier.*

BRAISIER, s. m. Brasier. (Voy. *Braisiau.*)

BRAISILLER, v. n. Se dit lorsque les eaux passent par-dessus le déversoir : « L'étang a *braisillé.* — Le poisson a *braisillé* ; » il s'est échappé par le déversoir. (Voy. *Braisi.*)

BRÂLE, s. m. Hâle, temps sec qui dessèche les terres et les chemins humides.

BRÂLER, v. n. Se dessécher, hâler. (Voy. *Trâler.*)

BRAME, s. f. Brème, poisson d'eau douce.

BRAMÉE, s. f. Mugissement du taureau. (Voy. *Bramer* et *Bermée.*)

BRAMENT, adv. (Dans l'Est.) Syncope de Bravement ! Bien ! « Il s'est *brament* assis », c'est-à-dire à son aise. — Dans l'Ouest, on fait, dans la prononciation, sentir deux *mm* : *bram'ment;* c'est la syllabe *ve* changée en un premier *m*. (Voy. *Brem'ment.*)

BRAMER, v. a. Ne se dit plus en français que Du cri du cerf; se dit encore chez nous Du mugissement des autres animaux, même de l'homme quand il crie bruyamment pour appeler, et, en Auvergne, Du cri des enfants.

Quand il *brasmoit* demandant à boyre, à boyre, à boyre.

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. VII.)

|| *Brame-pain*, s. m. Qui crie la faim où il n'y a pas de quoi à manger. || Nom d'un domaine près Pougues (Nièvre). Ecrit à tort *Brame-pin* dans la carte de Cassini ; — localité auprès de Jouet (Cher). — En Dauphiné, *Brame-farine*, montagne près Allevard. (Voy. *Besace.*)

BRAMINER, v. a. et n. (Fréquentatif de *bramer;* est à ce verbe ce que Criailler est à Crier.) Réclamer avec importunité, demander à cor et à cri. « On a enfin construit ce pont, il y a si longtemps qu'on le *bramine!* » — Autre exemple à l'usage des philologues berrichons : « Quel *donc* jour paraîtra le nouveau Dictionnaire de l'Académie ? il y a assez longtemps qu'on le *bramine!*

BRAN, BRAN DE JUDAS, s. m. (Voy. *Brané, Son* et *Bren.*)

BRANCHE, s. f. Arbres fruitiers ; fruits. || Par synecdoque : « Il y a de la *branche* dans ce domaine », c'est-à-dire, il y a des arbres fruitiers, ou il y a du fruit. — « La *branche* promet beaucoup ; il y aura de la *branche* cette année. » || Par catachrèse, on emploie le mot *branche* pour le mot *membre*, et l'on dit : « Ce bœuf, ce mouton a de la *branche ;* » c'est-à-dire, a les membres forts et allongés.

BRANCHÉ, part. et adj. Perché : « Cet oiseau est *branché.* » — A signifié ironiquement *Pendu.* (Voy. LA FONTAINE, *Oraison de saint Julien.*)

BRANCILLER (SE), v. pron. Branler, remuer, se balancer. (Voy. *Brancillouère* et *Brandouner.*)

BRANCILLOUÉRE, s. f. Escarpolette, balançoire, brandilloire (Acad.). (Voy. *Berlançouére.*)

BRANDE, s. f. Bruyère à balais. (*Fl. cent.*) Par synecdoque de *Brande* (Acad.), terrain couvert de bruyères. (Voy. *Brumâle* et *Bermâle.*) Par extension : Terrain couvert de bruyères et aussi de fougères, d'ajoncs, dans la région sud-ouest du Berry. « Mener les vaches dans les *brandes.* » — Dérivé des langues germaniques, *brand*, feu (voy. CHEVALLET, *Origine de la langue française*), soit parce qu'on met le feu à ces plantes pour amender le terrain, soit parce qu'elles sont souvent employées pour allumer le feu, pour chauffer les fours.

BRANDELON, s. m. Molène bouillon-blanc (*Fl. cent.*), plante médicinale commune dans les terres incultes.

|| Brandon : « Le dimanche des *brandelons* (brandons, Acad.), » le premier dimanche du carême. (Voy. *Brandouneux.*)

BRANDI, TOUT BRANDI, adj. Tout de go, tout entier, la tête la première.

La vertu concoctrice de son estomach apte naturellement à moulins à vent tout *brandits.*

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XVII.)

Des manches où j'entrerions *tout brandis*, toi et moi.

(MOLIÈRE, *le Festin de Pierre*, act. II, sc. I.)

BRANDIN, adj. Se dit Des chevaux et autres bestiaux élevés, nourris dans les *brandes :* « Un cheval *brandin.* Des bœufs *brandins ;* vache *brandine.* »

On prétend que les seigneurs croisés nous ont ramené beaucoup de chevaux de l'Orient et de l'Afrique, qui ont engendré notre race *brandine.*

(G. SAND, *le Compagnon du Tour de France.*)

Pour l'usage nous nous sommes longtemps approvisionnés de ces excellents petits chevaux *brandins.*

(*Idem.*)

|| Pris substantivement : « Voilà une paire de petits *brandins* qui ne sont pas à dédaigner. »

BRANDOUNER (SE), v. pron. Se balancer. (Voy. *Branciller, Brandiller* et *Berlancer.*)

BRANDOUNEUX, s. m., **BRANDOUNEUSE**, s. f. Celui et celle qui allument les brandons (Acad.) à la cérémonie rustique du dimanche des *brandons*, vestige des lustrations païennes.

BRANDOUNIER, adj. Dérivé de Brandon. « Une chanson *brandounière* », qui se chante le dimanche des brandons. (Voy. *Brandelon.*)

BRANÉ, adj. Marqué de taches de rousseur, de son. Racine, *bran.* (Voy. *Bren.*)

BRANLE, s. f. Danse villageoise, souvent à trois temps, au pas sautillant et animé; s'exécute par un nombre indéfini de danseurs. Se danse, suivant les contrées, de trois manières différentes :

1° Aux environs de la Châtre, sur deux rangs qui se font face. Les airs qui servent à cette danse s'appellent aussi *branles*. « Chante-nous donc un *branle.* » *Ben mener un branle*, c'est le bien chanter. — 2° Dans l'ouest de l'Indre, les danseurs exécutent autour de l'emplacement une sorte de ronde. Ici, *mener un branle*, c'est le conduire, *prendre la tête du branle.* — 3° Dans l'Est, on appelle indifféremment *branle* et *bourrée* une danse où les couples agissent chacun pour son compte, sans observer une figure générale. Quand le danseur avance, la danseuse recule, et réciproquement : c'est la *bourrée* du Bourbonnais et de l'Auvergne, composée, dit Lavaux, d'après Trévoux, de trois pas joints ensemble avec deux mouvements. (Voy. *Chamaillade, Montagnarde* et *Périgourdine.*)

C'est à la *bourrée* que paraît se rapporter le passage suivant du *Poëme macaronique sur la danse* d'Antonin de Arena :

MODUS DANSANDI BRANLOS.

Ipse modis *branlos* debes dansare duobus,
Simplos et duplos usus habere solet.
Sed *branlos* duplos, passus tibi quinque laborent,
Tres fac avantum, sed reculando duos.

La *bourrée* remonte sans doute à une haute antiquité. Les paysans du Latium dansaient une espèce de *branle* (*saltationes* des commentateurs d'Horace, — *saltarella* de l'Italie moderne.)

Gaudet invisam pepulisse fossor
Ter pede terram.
(HORACE, *Odes*, III, XVIII.)

— La danse des corybantes, *tripudia*, où l'on retrouve encore, par l'étymologie, la danse à trois temps, était une espèce de *farandole* échevelée.

Ubi suevit illa divæ volitare vaga cohors;
Quo nos decet citatis celerare *tripudiis*.
(CATULLE, LXIII (*Atys*), vers 23.)

La *farandole* passe pour être l'apanage des pays méridionaux; mais le Berry a aussi la sienne, sous le nom d'*enfile-aiguille*. A de certains moments, le couple formant la tête de la danse élève ensemble les bras, et forme de la sorte une arcade sous laquelle la longue suite des danseurs est entraînée par le couple placé à la queue, qui devient ainsi à son tour la tête. Cette danse, qui s'exécutait depuis des siècles à la Châtre, a été récemment, avec raison et non sans peine, interdite par l'autorité municipale, à cause des chants trop libres et des désordres dont elle avait fini par devenir l'occasion; mais dans d'autres localités elle a conservé un caractère plus décent.

— L'espèce de farandole appelée *enfile-aiguille* s'exécutait aussi à Bourges il y a quelques années; on chantait :

Enfilez mon aiguille de bois,
Enfilez mon aiguille.

On l'appelle en Nivernais (à Saint-Benin-d'Azy, etc.) l'*aiguille enfilée.* — En wallon, *crâmion* ou *cramignon.* (Voy. GRANDGAGNAGE, *Chansons et poésies populaires*, préface, p. XX.)

— Jadis les *branles* étaient des espèces de rondes qui tiraient leurs noms des chansons que l'on chantait en les dansant; à Sancerre on dansait : « Baille le *branle* à la tisserande », dans le genre de la ronde si connue de *la Boulangère*, ou chaque couplet est suivi d'une ritournelle répétée autant de fois qu'il y a de danseurs qui font un tour de main avec la personne *menant le branle;* à Nevers, on dansait le branle : « Amours m'ont fait déplaisir. » Un imitateur de Rabelais a énuméré les *branles* alors en usage, ch. XVI des navigations de Panurge. Pour de plus amples détails, voy. H. Étienne, *Histoire de la danse.*

— La définition de la *bourrée* manque dans le Dict. de l'Acad.: celle qui y est donnée du *branle*, celles enfin du Dict. de Trév. ne nous ont paru ni suffisamment claires, ni satisfaire aux données précédentes.

Nous soumettons volontiers cet article à l'Académie impériale de musique.

Monseigneur dansa pour la première fois à ce bal (1692), et mena le *branle* avec Mademoiselle.
(SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. I, ch. IV.)

|| *Aller le branle*, Trembler, être agité, par l'effet de la fièvre, de la décrépitude, etc. « Ce pauvre homme n'en peut plus, *il en va le branle.* » (Voy. *Tremble.*)

|| *C'est toujours le même branle !* loc. C'est tou-

jours la même chose, la même chanson. — « C'est son *branle* », c'est-à-dire son habitude, sa manie.

BRANLÉE, s. f. Secousse, mouvement de ce qui branle. || Effort de travail : « Eune boune *branlée.* »

BRANLER, v. a. Bouger, remuer : « Cette pierre est si lourde qu'on ne saurait la *branler.* || V. n. Bouger. On dira d'un malade : « Il ne *branle* pas du lit. »

|| *Branler dans ses habits*, loc., indique Le dépérissement d'un homme qui marche à sa fin. (Voy. *Fuir* et *Baller.*)

|| *Branler le menton*, loc., manger; n'être pas mort.

Oh ! tu seras ainsi tenu pour un poltron.
— Soit, pourvu que toujours *je branle le menton.*
(MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, act. V, sc. I.)

|| Se déranger. Un nouvel arrivant dira à des personnes qui sont assises : « Ne *branlez* pas », c'est-à-dire : « Ne vous dérangez pas.

BRANLON (syncope de *brandelon*), s. m. (Voy. *Brandelon.*)

BRANLOUÉRE, s. f. Partie marécageuse, à vase profonde, sur laquelle s'est établie une couche de gazon qui branle (Acad.) quand on y marche. Les *branlouéres* sont fort dangereuses pour les hommes et pour les animaux qui s'y hasardent.

BRAS, s. m. (Acad.) || *Gros comme le bras*, loc. Beaucoup, considérablement, énormément. « Ce marchand gagne de l'argent *gros comme le bras.* »

— En français, le sens ordinaire de cette locution est fixé par les vers suivants :

Tous les plus gros monsieurs me parlaient chapeau bas :
Monsieur de Petit-Jean, ah ! *gros comme le bras !*
(RACINE, *les Plaideurs*, act. I, sc. I.)

BRASIN, s. m.; **BRASINURE**, s. f. Pluie très-fine, bruine. (Voy. *Berouasse.*)

BRASINER, v. n. Se dit Du *brasin* qui tombe : « Il *brasine.* » (Voy. *Berouasser et Crenasser.*)

BRASSE, BRASSÉE, s. f. (Acad.) || « Porter quelque chose *à sa brassée*, par *brassée* », dans les bras ou sous le bras. || *Être de brassée*, être gros, gras. « C'est une femme de *brassée* », une forte gaillarde. || « Avoir beaucoup d'enfants *à sa brassée* », loc., sur les bras, à nourrir du travail de ses bras.

|| *A sa brasse*, loc. De ses bras. « Travailler *à sa brasse* », pour son compte.

|| *A brassée*, loc. Énormément. (Voy. *Bête.*)

BRASSER, v. a. Soulever avec les bras et emporter. « Je vas te *brasser* pour te faire passer l'eau. » || Passer les bras autour du cou de celui qui vous porte. On dit à un enfant « *Brasse*-moi donc ! tu vas tomber. » (Voy. *Abrasser.*)

— Fig. Traiter avec précipitation, sans ménagement et comme à tour de *bras.*

— Ce mot pris fig. est admis par l'Académie, seulement dans le sens de Pratiquer, tramer, négocier secrètement. Elle omet le sens, usité ce nous semble partout et appliqué aux affaires, de Embrasser les affaires, les entreprendre en grand nombre et avec ostentation : « Cet homme *brasse* beaucoup d'affaires. » (Voy. *Emballeux.*)

BRÂTER, v. a. (dérivé de *bras*). Remuer, ajuster à force de bras, par exemple un poteau, en le posant.

|| V. n. (En Nivernais). Faire avancer une voiture pour que le derrière ne porte pas contre quelque obstacle, par exemple, un mur.

BRAUCHE, s. m. Tout à la fois la cire et le miel dont se compose un gâteau d'abeilles. (Voy. *Brèche.*)

BRAUILLER, v. n. Beugler; pleurer en criant très-fort. (Voy. *Breugler.*)

BRAVE, adj. Beau. Se dit d'Une belle fille, d'un beau garçon, même d'un objet matériel : « Un *brave* bâtiment. » || En parlant Du temps : « Le temps se met au *brave.* » (Nièvre.) || Fort, bien conditionné. Dans un sens ironique : « Il s'est donné une *brave beugne.* » (Voy. ce mot.) || Remarquable, fier.

Une *brave* réponse que fit [illegible] à Alexandre le Grand.
([illegible])

Et pourtant [illegible] à la barbe des [illegible] de l'eau.
([illegible])

BRAVERIE, s. f. Fierté, élégance.

[illegible] d'habits.
([illegible])

Pour moi je tiens [illegible] la chose qui [illegible].
([illegible])

— Bravade, défi : « Il a [illegible]. »

BRAYE, s. f. Maque, instrument servant à *broyer* le chanvre. — On trouve dans Roquefort (*Gloss. de la langue romane*) *Broye*. (Voy. *Echanvroué*, *Bréye*, *Bréyer*, et, pour la prononciation, Obs. à *OI*.)

Je me souviens d'avoir passé ainsi les premières heures de la nuit autour des *brayes* en mouvement.
(G. SAND, *la Mare au diable*, ch. XVIII.)

BRAYER, v. a. (Voy. *Braye* et *Bréyer*.)

A Jean Lieubray pour avoir vaqué trente journées ouvrables à *brayer* les couleurs, baptre le papier, et faire feston à la maison de ville quinze journées à raison de dix sols par jour.
(État de frais faicts et déboursés pour l'entrée et réception à Bourges de monseigneur duc d'Anjou, de Berry, d'Alençon, frère unique du roy, 1576.)

BREBIAGE, s. m. (Voy. *Berbiage*.)

Landry, pour le distraire, le conduisait voir les grands bœufs, les belles vaches, le *brebiage* conséquent et les grosses récoltes du fermage au père Caillaud.
(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

BREBIAILLE, s. f. (Voy. *Berbiaille*.)

BREBIETTE, s. f. (Voy. *Barbiette*.)

BRÈCHE (*è* ouvert), s. f. Cloison intérieure dans la châtaigne : « Les mauvaises châtaignes ont beaucoup de *brèche*. » || Rayon, gâteau de miel sortant de la ruche : « Aller vendre de la *brèche* au marché. » — En espagnol, *bresca*.

BRÉCHE (*é* fermé), adj. des deux genres. A la même signification que Brèche-dent : « Cette fille est jolie, mais c'est dommage qu'elle soit *bréche*. »

BRÉCHET, s. m. (Acad.) Équivalant chez les oiseaux au *sternum* des mammifères. — *Le bréchet rouge*, loc., espèce de pronostic que les chasseurs tirent de l'inspection du *bréchet* des premiers canards sauvages tués à l'automne. L'hiver sera plus ou moins rude et long, suivant l'intensité et l'extension de la couleur rouge du *bréchet*. — Est-ce un reste de la science antique des aruspices ?

BREDASSER, v. a. et n. (Voy. *Berdasser*, *Ferdasser* et *Fredasser*.)

BRÉDI, **BREDIN**, adj. Étourdi, turbulent, pétulant : « Ce cheval est *brédi*, mais il n'a point de défaut essentiel. — Que cet enfant est *brédi !* » (Voy. *Berdi*.)

Puis montant es chevals *braidis*...
(B. DE SAINTE MAURE, *Chronique de Normandie*, fol. 29.)

BREDOUILLON, adj. Brouillon (syncope de notre mot), de *bredouiller* (Acad.). (Voy. *Berdouiller*.)

BRÉÏER, v. a. (Voy. *Bréyer* et Obs. à *OI*.) Broyer, briser.

Il me souvient avoir veu un potier qui faisoit *bréier* du plomb calciné à un moulin à bras.
(BERNARD PALISSY.)

BRELOTTER, v. n. Flâner, baguenauder. (Voy. *Berlotter*.)

BREMAILLER, ÉRE, adj. N'est guère employé que pour désigner les animaux qui vivent dans les *brandes* : « Bœufs *bremaillers*, vache *bremaillére* ». Est pris quelquefois substantivement et comme sobriquet d'homme : « Dis donc, *bremailler !* » — De *Brumâle*, bruyère mâle. (Voy. le mot suivant et *Bermailler*.)

BREMÂLE, **BREMAILLE**, s. f. Bruyère, et plus particulièrement la bruyère à balais (*Fl. cent.*), avec laquelle on confond souvent l'espèce commune de bruyère, *Calluna vulgaris* (*Fl. cent.*) : « Faire *des bourrées de bremâle.* » (Voy. *Bermâle* et Obs. à *BRU*.)

Les plaines garnies de *bremailles*, suivant l'expression locale.....
(Journal *l'Union*, du 23 mai 1858. Article sur la terre de Chambord.)

|| Les terrains en nature de landes ou de bruyères dans le *Boischaut*, lorsque la *brumâle* en fait le fond. (Voy. *Brumâle* et *Brûle*.)

BREMEMENT, adv. Bravement, bien. (Voy. *Brament*.)

BREMER, v. n. (Voy. *Bermer*.)

BREN (se prononce *brin*), s. m. Ordure, excrément, boue. (Voy. *Brenne* et *Embrené*, et aussi *Beroinser* et *Bornille*.)

Autant en dit un tirelupin de mes livres : mais *bren* pour luy !
(RABELAIS, *Gargantua*, Prologue.)

— Dans la phrase de Rabelais, *bren !* espèce d'interjection, tient la place du mot malhonnête mais héroïque de Cambronne à Waterloo, transformé pour l'histoire au moyen d'un euphémisme, comme chacun sait.

BRE. Au commencement ou dans le corps des mots, cette syllabe subit très-souvent la variante par interversion des lettres *BER*. — Il en est de même de *DRE*, *FRE*, *PRE*, *TRE*, *VRE*. — Voy. aussi *CRE* et *GRE*.

|| *Bren de Judas*, loc. Taches de rousseur. (Voy. *Bran.*)

— D'après Ducange, *bren* signifie Son ; l'expression *bran de son* (Acad.) est donc un pléonasme.

> Qui giet la blanche farine
> Fors de lui, et retient le *bren*.
>
> (PRUVINENSIS. — Citation de Du Cange.)

> Vendre à l'emblée autant *bren* que farine.
>
> (JEAN MAROT.)

BRENACHE, s. f. Vin bourru. (Voy. *Bernâche.*)

BRENASSER, v. n. (Voy. *Bernasser.*) Dérivé de *Bren.*

BRENEUX, BRENEUSE, adj. Sali d'ordures, souillé. (Voy. *Brenous*, et dans Beroalde de Verville une citation que nous ne transcrirons pas : c'est Diogène qui parle.)

BRENNE, s. f. Contrée humide et peu fertile du département de l'Indre. Les mots suivants, qui ont plus ou moins d'analogie avec notre mot *brenne*, peuvent servir à fixer son étymologie : *brehaigne* (Acad.), femelle stérile, *bréhaigne*, *bréhenne*, encore usités en vénerie, selon M. Laisnel de la Salle, mss., et signifiant Terrain vague, lande ; *brenn* (celtique), jonc, plante aquatique (voy. *Bren*) ; — *barren* (anglais), stérile, nu ; — *brena* (espagnol), terrain inculte. (Voy. *Hallier.*)

> Frutetum, fruticetum, Hispanis *brena*. — « Montes, fontes ; molinarios, *brenas*, totum ab integro damus. » (*Charta an.* 781.)
>
> (DU CANGE.)

> Renfort de boutargues, provision de saulcisses, non de Bouloigne.... mais de Bigorre, de Laiquaunay, de la *Brenne* et du Rouairgue.
>
> (RABELAIS, *Gargantua*, ch. III.)

> Un taille-bacon de la *Brenne*.
>
> (RABELAIS, *id.*)

— *Taille-bacon* n'est plus, que nous sachions, usité, et signifie Fanfaron, batteur de vache liée, briseur de portes ouvertes. Le mot *bacon* (lard) est conservé dans le Lyonnais, le Dauphiné, le Poitou, et dans la langue anglaise.

BRENOULERIE, s. f. Ficaire renoncule. (*Fl. cent.*) Les renoncules croissent généralement dans les lieux humides. (Voy. *Brenne* et *Clairbassin.*)

BRENOUS, BRENOUSE, s. m. et f. Habitant de la *Brenne*, qui est de la Brenne. (Voy. *Bernous.*) — Nous avons le regret de dire que cette dénomination ressemble beaucoup trop à l'adjectif *breneux*. Toutefois voyez *Brenne*, mot où l'on trouve une étymologie plus relevée.

BRENOUS, adj. Qui est de la Brenne. « Des chevaux *brenous*, des vaches *brenouses*. » (Voy. *Brandin.*)

BRÉOUÉE, s. f. (Voy. *Berouée.*)

BRESSILLES, BRETILLES, s. f. Broutilles, menus morceaux de bois, en Berry. — Le Dict. de Trévoux donne *bresiller*, pour Rompre par petits morceaux. Chez nous les deux *ss* sont sensibles dans la prononciation. (Voy. *Bersilles*, *Breusses*, *Grobilles* et *Brinquins.*)

BRET, adj. et s. m. Qui n'a qu'un testicule. — Nom de famille. (Voy. *Bertauder.*)

BRÊTER, v. a. Quêter, demander, emprunter. Se dit d'Une personne qui ne se gêne point pour demander aux autres des menus objets, des choses usuelles, qu'elle ne veut pas prendre la peine de préparer elle-même ou d'acheter, et que le plus souvent elle néglige ensuite de rendre : « Cette femme est insupportable ; elle est toujours à *brêter* une chose ou une autre, de la graisse, des légumes, du linge, etc. » (Voy. *Caimander* et *Câliner.*)

BRÊTEUX, EUSE, adj. Celui ou celle qui est dans l'habitude de *brêter*, de demander sans gêne. (Voy. *Brêter*, *Câlin*, *Faigniant.*)

BRETILLER, v. n. (Voy. *Bertiller.*) — Même forme que *Frétiller* (Acad.).

BRETON, s. m. (Voy. *Berton.*)

BRETTE, adj. (syncope de *bretonne*). Se dit d'Une espèce de vaches qui proviennent non pas de la Bretagne, mais de ce côté et notamment du pays de Chollet. La race bretonne proprement dite est celle du littoral, du pays de Vannes, etc. ; elle est beaucoup plus petite que l'autre et généralement noire. Les *brettes* ont le poil roux foncé. L'une et l'autre race sont bonnes laitières. (Voy. *Chollet.*)

BREU, BREUIL, s. m. (du celtique, voy. Chevallet), a signifié Petit bois, bocage. (Voy. *Bremailler*, *Brosse*, et citation au mot *Boisson.*) — Resté dans des noms de lieux et de famille. — Dans la haute Auvergne, on dit *breur*, *bruelh* pour *breuil* ; en italien *broglio*. (Voy. *Brolet.*) || *Dubreuil* (pour Dubois) est un nom propre très-répandu dans le bas Berry et ailleurs.

BREUGLER (mouillez *gl*), v. n. Beugler. (Voy. *GL*, *Breuiller* et *Bramer*.)

BREUGNE, s. f. (à Clamecy.) Brume, brouillard.

BREUGNE, adj. Brun ; se dit en Bourgogne. (Voy. *Brun* et *Breune*.)

BREUILLER, v. n. (Voy. *Breugler*.)

BREUNE, fém. de l'adj. *brun*. (Voy. ce mot, et Obs. à *BRU*.)

BREUSSER, v. a. Travailler le chanvre. (Voy. *Broisser*.)

BREUSSES, **BRUSSES**, s. f. Broussailles. (Voy. *Brosse*.)

BREUSSIER, s. m. Ouvrier qui travaille le chanvre. (Voy. *Chanvreux*.) Au féminin *breusseresse*.

A Jehanne la *breusseresse*, la somme de sept sols six deniers tournois pour avoir frété trois cars de chanvre.
(*Comptes de l'Hôtel-Dieu de Bourges*, 1505-1506.)

BREUVAGER, v. n. Boire du vin sans besoin et par passe-temps : « Depuis ce matin ils sont à *breuvager* au cabaret. » (Voy. *Beurvager*.)

BRÈYE, s. f. (Voy. *Bréyouére*.)

BRÉYER, v. a. (Voy. *Bréier*.)

BRÉYOUÉRE, s. f. Machine à broyer le chanvre.

BREZIN, jeu de cartes. A Paris, *bezigue* et *bezi*. (Voyez dans les *Mariages de Paris*, de M. About, le capitaine Bitterlin.)

BRICOLADE DE CHEMIN, s. f. Mauvais pas : « Vous *emmanchez* pas là, y a des *bricolades de chemin* qu'on peut pas s'en tirer. » (Voy. *Écurie*.)

BRICOLE, s. f. Bande de cuir qui se met aux sabots au-dessus du cou-de-pied pour les maintenir aux pieds. || *Bricole de bargère*, loc. fig. Ronce. (Voy. *Collet*.) || Ligne de fond pour la pêche, portant plusieurs cordelettes munies d'hameçons, et qu'on lance dans la rivière au moyen d'une pierre ou d'une balle de plomb mise au bout. — Bricole (Acad.) est un engin de chasse. || Menus ouvrages, toute sorte de petites occupations. (Voy. *Bigager*.)

BRICOLER, v. a. Tripoter, brocanter, arranger tant bien que mal. (Voy. *Bricolin*.) — Bricoler (Acad.), biaiser dans une affaire.

BRICOLIER, s. m. Qui ne répugne à aucune besogne. (Voy. *Bricolin*.)

BRICOLIN, s. m. Domestique de campagne, homme à tout faire. Quelquefois le fils du fermier fait office de *bricolin*.

BRIDE, s. f. (Acad.).
Bride à loup, localité près de Sainte-Colombe (Indre). — *Bride-bœuf*, autre, près de Levroux (Indre).
Bride-gueule, loc. Nom burlesque de certains haricots verts dont on n'a pas ôté les filaments. (Voy. *Bourre-coquin*.)

BRIDOUÉ, s. m., **BRIDOUÉRE**, s. f. Petite pièce de toile carrée munie de ruban de fil ou galons aux angles pour porter le pot à soupe, *la terrasse*, aux gens qui travaillent dans les champs. (Voy. *Porte-diner*, et *Terrasse*.) — Dans Trévoux, *bridoir* (prononcez *bridoi*) est une bride à un bonnet de femme.

BRIE (LA). Nom de province, donné communément aux chiens de berger et de *toucheur*, les meilleurs de ces chiens venant de cette contrée. (Voy. *Chien*.) C'est ainsi que souvent les ouvriers, les domestiques prennent le nom de leurs provinces : Picard, Champagne, Bourguignon, Bourbonnais, etc. || Cependant un de nos correspondants pense qu'il faut écrire *Labri*, et il apporte à l'appui de son orthographe, l'exemple du langage provençal :

Té ! es *Labri*, lou chen de Sant Jousé !...
Labri ! Labri ! cridavon li enfants.
(AUBANEL, *le Chien de Saint-Joseph*.)

BRIÉ, ou plutôt **BRIEL** (*l* muet). Nom propre, diminutif de Gabriel.

BRIGAILLÉ, adj. Bigarré, marqué de plusieurs couleurs. « Ce chien est *brigaillé* ; des haricots *brigaillés*. » (Voy. *Barré*, *Bigarriau*, *Chamaroux* et *Maraillé*.)

Dans le gascon de Jasmin, *brigailla* signifie, Morceler.

Grandis las caousas nouveles
Sans *brigailla* ço qu'es biel.

C'est-à-dire : Grandis les choses nouvelles sans morceler ce qui est vieux. En effet, ce qui est *brigaillé* ou de plusieurs couleurs a l'air d'être composé de plusieurs morceaux brisés, mais réunis comme une marqueterie. (Voy. *Caillotté*.)

BRIGANDER, v. n. Faire le métier de brigand, voler à main armée, piller.

BRIGAUD, s. m. Guêpe, frelon. (Voy. *Grollon.*)

BRIGAUDIÈRE, s. f. Nid de frelons. || Au figuré, lieu dangereux. — *La Brigaudière*, localité près de Saint-Genou (Indre). On dit, en jouant sur le mot *tour* : « Chacun à son tour, comme à la *Brigaudière* », parce que dans ce village il n'y a qu'un seul puits, pour lequel chaque ménage a un treuil (*tour*) portatif muni de sa corde, et que l'on apporte chaque fois que l'on veut tirer de l'eau.

BRIMBALLER, v. n. Chanceler. (Voy. *Baller.*)

BRIN, s. m. Parcelle, miette. « *Un brin, un petit brin* », un peu. (Voy. *Bout.*)

BRIN, adj. se dit souvent pour Brun, surtout comme nom de bœuf. (Voy. *Brun.*)

BRINGUE, s. f. Mauvais cheval. « Il était monté sur une mauvaise *bringue.* »

|| Grande femme de mauvaise tournure : « *Vieille bringue!* » (Voy. *Dringue.*)

|| Miette, morceau. « *Mettre en bringues*, » réduire en miettes, mettre en cannelle (Acad.); dépecer, briser, déchirer. « Son habit est tout en *bringues* », c'est-à-dire déguenillé.

BRINIER, s. m. Troène, arbuste. (*Fl. cent.*)

BRINQUINS, s. m. pl. Brins de bois, copeaux, menus produits de l'élagage. (Voy. *Bressilles.*)

BRIOLER, **BERIOLER**, v. a. Exprime le chant en sons retentissants et filés en point d'orgue d'une longue tenue dont le laboureur ou son *chârtillon* accompagne le travail de ses bœufs; ces animaux y sont tellement accoutumés, qu'ils s'arrêtent tout court lorsque le chant cesse. (Voy. G. Sand, introduction de la *Mare au Diable.*)

> Lorsque le grand Renard de Fontenay labourait dans le chaumoi de Montlevic et que le temps était saige, (calme), on l'acoutait *brioler* du biau mitan de la grande place de la Châtre, à une distance de plus d'une lieue.
>
> (Laisnel de la Salle, *Moniteur de l'Indre* du 19 octobre 1854.)

— *Brioler*, de l'italien *brio* (exécution brillante d'un chant), qui a fait sans doute *briola, briolou*, adjectif qui, dans le Jura, correspond à ceux-ci : vif, gai, folâtre, etc. En Béarn on dit *briùlou* pour violon. — Cette manière d'égayer les bœufs et de les exciter au travail par des chansons s'appelle en Poitou *arauder, airauder*, mots que l'on fait venir, à tort, du latin *arare*, puisque l'on dit aussi *airauder* les brebis. Ce sont des chansons que l'on entend au loin dans l'air, dans l'*ar*. (Voyez ce mot.) — Avicène, au XIe siècle, recommandait au laboureur de chanter le plus souvent que possible, parce que le chant réjouit les animaux, et, en quelque sorte, les délasse.

— (Voy. *Bioler.*)

BRIOLEUX, **BERIOLEUX**, s. m. Laboureur qui *briole*. En gascon, selon Trévoux, *briolets* signifie, Amants.

BRION, s. m. Homme évaporé.

BRIOU, nom de localité assez répandu. Ce mot, d'après Roquefort, signifie source. — *Trois-Brioux*, château près Sancergues, où on trouve trois fontaines.

BRIQUE-SUR-CHAMP, loc. Cloison en briques posées sur champ. (Voy. *Galaudage.*)

BRISER, v. a. Abîmer, en général, en Nivernais. Se dit même Des objets qui ne sont pas susceptibles de bris, qui ne peuvent se rompre. (Voy. *Débiter.*) — *Brise-Paille*, nom de localité près de Saint-Genou (Indre). Indice de bonnes terres. — L'une des sages-femmes qui assistèrent à la naissance de Gargantua était de ce village.

> Une horde vieille de la compaignie, laquelle avoit la réputation d'estre grande médicine, et là estoit venue de *Brisepaille* d'auprès Sainct Genou d'avant soixante ans.
>
> Rabelais.

— Voir, sur l'étymologie de *Brise-Paille*, la note de Le Duchat sur Rabelais (*Gargantua*, liv. I, ch. VI). — *Brise-Vent*, nom de localité : Lizeray, Sainte-Aoutrille (Indre).

BRISSAUDE, s. f. (Voy. *Gratton.*)

BROCANTE, s. f. Menus meubles, objets de peu de valeur ; occupations insignifiantes et en dehors des heures du travail régulier. De là : Il passe son temps à *n*'un tas de *brocantes.*» — *Brocanteur* seul est resté en français. (Voy. *Bousinerie* et les *Notes* de M. Génin *sur le Dict. fr.*; *Revue de Paris*, 15 avril 1855.)

BROCANTEUX, s. m. Brocanteur, faiseur d'affaires, qui aime à trafiquer dans les foires, les marchés, etc.

BROCHAT, s. m. Petit morceau de bois pointu. — Synonyme de Brochette. (Acad.)

BROCHE, s. f. Aiguille à tricoter. (Voy. *Bioche.*)

|| Par métonymie : la cause pour l'effet.) Séton : « Ce bœuf est malade, il faut lui mettre une *broche.* »

|| L'espèce d'aiguille de fer qui sert à cette opération.

|| Centaurée jacée (*Fl. cent.*), à tige assez dure, quelquefois fort commune dans certains prés : « Y a beaucoup de *broche* à ç'te année dans les foins. »

BROCHER, v. a. et n. Tricoter. « Lorsque les femmes vont par la campagne, elles marchent d'ordinaire en *brochant* leurs bas. » || Poser un séton. (Voy. *Broche* et *Brochure.*)

BROCHETILLE, s. f. (à Saint-Amand.) (Voy. *Bressilles.*)

BROCHURE, s. f. Ellébore fétide. (Voy. *Harbe.*)

BROGNE, s. f. Instrument à levier pour charger les pièces de charpente, etc.

BROGNE, adj. Cassant (en Nivernais). (V. *Broque.*)

BROISSER, v. a. Broyer, manipuler : « *Broisser* le chanvre. » (Voy. *Bréyer*, *Breusser* et *Freier.*

BROISSEUX, s. m. Celui qui manipule le chanvre. (Voy. *Breussier* et *Freteux.*) — A fait au féminin *broisseresse.*

A Thienon la *broisseresse*, la somme de deux sols six deniers tournois, pour avoir broissé ung cars et demy de chanvre.

Comptes de l'Hôtel-Dieu de Bourges.

BROLE s. f. Panier qu'on porte à la pêche pour y mettre le poisson.

BROLET, s. m. Branche chargée de fruits. (Voy. *Troche.*) || Petit bois, bocage. (Voy. *Breu.*) — *Le Brolet* est le nom d'un village situé à 3 lieues de la Châtre, sur la route de Guéret.

Li pluisor l'en virent aler
Et le *bruellet* avaler.

(Roman de *Robert le Diable.*)

BRON, s. m. Pièce de fer ou de bois qui sert à fixer l'essieu au corps de la charrette.

BRONDILLE, s. f. (en Nivernais.) (Voy. *Bressilles.*)

BROQUE, s. f. Tête d'un rejeton, non-seulement du chou (selon Trévoux, d'où *broccoli*), mais de toute autre plante : ital. *brocco*, scion, rejeton ou morceau de bois cassé et piquant, *broccoli*; *broccare*, exciter avec l'éperon.

|| Fourche en fer à deux longues dents droites, servant spécialement à charger le foin et la paille sur les charrettes et dans les greniers.

BROQUE, adj. Cassant : « Bois *broque* », bois à fibre sèche, aigre, qui s'ébrèche aisément. Le vieux bois est souvent *broque.* — Angl. *break*, casser. (Voy. *Brâgne, Doux* et *Brocante.*)

BROQUER, v. a. Heurter. || Charger à la *broque.* « *Broquer* le foin. » (Voy. *Bruquer.*)

BROQUETER, v. n. Fréquentatif de *broquer.* Trébucher, se tourner le pied. « *Broqueter* en place *jusse* », c'est-à-dire en terrain uni. On prononce *broqueter* comme cacheter, sans faire entendre la seconde syllabe : tu *broctes*, tu *cachtes*, et non pas tu *broquètes*, tu *cachètes*.

BROSSE, s. f. (Du celtique ; voy. Chevallet et le mot *Breu.*) Broussaille, mauvais bois taillis mêlé de bruyères, dont les tiges (*thalles*, voy. ce mot) sont rudes comme les crins d'une *brosse* : aussi *brosser* (v. n.), en terme de vénerie, se dit-il du bruit que fait le cerf en froissant les branchages. || *Brosse* a donné son nom à une foule de localités : La *Brosse*, les *Brosses*, la forêt des *Brosses*. (Voy. *Fertier* et *Frotte-vache.*) *Brosse* n'a laissé en français que son diminutif méprisant *broussaille*, en bas-breton *broust.* || *Ça fait brosse* (loc. fig.). Contrariété, espérance déçue, affaire manquée.

BROSSER, v. a. fig. Frapper, maltraiter de coups ou de paroles. (Voy. *Brosse, Tôgner et Dégelée.*) || *Se brosser le ventre*, loc., Se passer d'une chose : « Tu n'auras pas de mon gâteau, tu peux bien *te brosser le ventre.* »

BROUASSE, s. f. (Voy. *Brouée.*)

BROUASSER, v. imp. Bruiner : « *Il brouasse* », il bruine, il tombe une pluie fine. Par contraction de : *il brouillasse*, et dérivé de *brouillard.* (Voy. *Berouasser.*)

BROU-DE-MAI, s. m. Bourgeon, jeune pousse des arbres dont les chevreuils sont friands et qui les *ivre.* (Voy. *Ivrer.*)

BROUÉE, s. f. Pluie fine, bruine, brouillard. (Voy. *Berouasser, Berouée* et *Brasin.*)

BROUET (Acad.), s. m. || *S'en aller en brouet d'andouilles*, loc. Se réduire à rien. *Brouet* est là pour Résidus, lavasse. — « Je comptais sur une bonne récolte de blé, de vin, etc. : mais tout cela *s'est en allé en brouet d'andouilles* », en *eau de boudin*, comme on dit aussi familièrement. (Acad.)

BROUETTE, s. f. (Voy. *Berouette*.)

BROUILLEMENT, s. m. Désordre, trouble, brouillamini (Acad). (Voy. *Brouiller*, ci-après.)

BROUILLER, v. n. Dans le sens de *barbouiller* : « Ça m' *brouille* sur le cœur, dans le ventre, etc. » (Voy. *Barbouiller.*)

BROUTE-BIQUETTE, s. f. et en Nivernais *Broute-bigot*, s. m. Chèvrefeuille des bois. (*Fl. cent.*)

BRU (ALLER). Se dit d'Une femme qui, aussitôt après son mariage, va demeurer chez le père et la mère de son mari : « Dès qu'elle sera mariée elle *ira bru.* » — On dit aussi *aller gendre.* (Voy. ce mot.)

BRUÉRE, BREU, BRU, BRUÉE, s. f. (du celtique ; voy. Chevallet.) Bruyère cendrée (*Fl. cent.*) || Une étendue, une plaine de bruyères; c'est comme si l'on disait un terrain planté de *bru*, en *brue.* (Voy. *Beruére, Bremâle, Brande, Brûle.*) || *Bruére, la Celle-Bruére*, localités près Saint-Amand (Cher.)

BRUIT, s. m. (Acad.) (Voy. *Mener.*) || *Chercher bruit*, loc. Chercher noise.

BRUIT-AUX-CHATS (LE), localité près de Neuilly-en-Dun (Cher).

BRÛLE, s. f. (en Morvan). Bruyère; la plante et l'étendue de terrain qu'elle couvre. (Voy. *Bruére.*) Par syncope de *brumâle* (voy. ce mot); ou bien, parce qu'on rend ces terrains propres à la culture en *brûlant* les bruyères.

|| *Bois de brûle*, loc. Bois de chauffage. « Le chêne qui provient d'un terrain marécageux n'est pas d'aussi *bonne brûle* que celui qui a été produit par un terrain sec. »

BRULE-CU, s. m. Feu follet. (Voy. *Chandelle des morts.*)

BRULÉE, s. f. Gremil des champs. (*Fl. cent.*) || Volée de coups. (Voy. *Roulée.*)

BRULEMENT, s. m. Incendie.

Plaintes des prieur et religieuses d'Orsan formulées le 4 août 1570, par-devant Symonet, notaire, et tendant à « informer et faire attester des occupations des bénéfices » dudit prieur, et des *bruslemens*, saccagemens, pille» ryes et assassinats faits par les rebelles. »

(*Comptes rendus de la Société du Berry*, 1859-1860, 15.)

BRULER, v. a. Réduire en cendres. — Entre dans le juron : « *Que le diable me brûle !* » (Voy. *Diable, Dianche, Arracher* et *Estringoler.*) || *Brûler la rivière*, loc. figurée et hardie. Corrompre l'eau de la rivière avec de la chaux vive, pour obliger le poisson à gagner la surface, et le saisir plus facilement. — Cette pratique destructive est assez usitée en Morvan. (DUPIN, *Morvan.*)

BRÛLIS, s. m. Terrain essarté et brûlé. Cette opération s'appelle *écobuage* dans le nord de la France. « On mène les *oueilles* pacager dans un *brûlis*, lorsque l'herbe est bien repoussée. » || *Le Brûlis*, nom de localité : Villiers (Indre). || Objet qui brûle, brûlé. « Cela sent le *brûlis.* »

BRUMÂLE, BRUMAILLE, s. f. comme si l'on disait *bru mâle.* Bruyère à balais (*Fl. cent.*); celle qui prend les plus fortes dimensions; quelquefois la bruyère commune, *calluna vulgaris* (*Fl. cent.*) (Voy. *Bremâle*, *Bruére* et *Brûle.*)

BRUN, et au fém. **BREUNE**, adj. Obscur. (Voy. *Abrundir*, et Obs. à *BRU*.)

L'emploi que nous faisons de cet adjectif est plus étendu que celui dont l'Académie fait mention; ainsi nous l'appliquons à un lieu; ex. : « Cette chambre est *breune.* — On ne peut se retrouver dans le bois, il est trop *brun* », pour dire : « Il y fait brun.

|| *A la brun.* A la brune, à la chute du jour. (Voy. *Brundie.*) On dit assez souvent *à la breune.*

|| *Brun*, nom de bœuf. (Voy. *Bru.*)

BRUNCIE, BRUNDIE, s. f. Obscurité. (Voy. *Brun* et *Brune.*) « A la *bruncie* ou *brundie*, lorsque le jour (*dies*) tombe. »

BRU, reçoit quelquefois une double modification. L'adjectif *brun*, par exemple, fait au féminin *breune* au lieu de *brune*, en mettant *breu* pour *bru*; et dans les dérivés *brunet*, *brunette*, que nous disons *breunet*, *breunette*, nous faisons souvent subir à la syllable *breu* une interversion analogue à celle dont il a été fait mention à BRE. Ainsi, au lieu de *breu*, nous disons *beur*, *beurnet*, *beurnette*, et de même pour *brumâle*, qui devient souvent *bremâle* et *bermâle* ou mieux *beurmâle*, etc. (Voy. ces mots et *brunet, breune.*) Quelque chose de semblable e remarque dans le mot *beruére* pour *bruére*, bruyère.

BRUNET. Nom de bœuf de couleur brune. — *Brunette*, vache brune. (Voy. *Bernet*, et Obs. à *BRU*.)

BRUNETÉ, s. f. Obscurité. A Corvol-l'Orgueilleux, Nièvre. (Voy. *Brundie*.)

BRUNEZIR, v. a. Brunir, devenir brun. (Voyez *Aplatzir* et *Z*.)

Le clar temps vei *brunezir*.
(R. JORDAN, *Vie de saint Antonin*.)

BRUQUER, v. n. Heurter, choquer : « Mon pied a *bruque contre* ou *dans* une pierre. » On l'emploie aussi absolument : « J'ai *bruqué*, et je suis tombé. » —*Bruquer* est fort voisin du verbe français *brusquer*, et tout semblable, par le sens, à *bucquer*. (Voy. *Broquer*.)

Le Seigneur viendra *bucquer* à la porte de votre cœur.
SAINT FRANÇOIS DE SALLES

En basse latinité, *brugare*. — En roman *burcar*, butter, broncher, et *burs*, heurt, choc, coup.

Busquèrent (heurtèrent) à l'huis qui estoit cloz.
(CARPENTIER, *Lettres de Remission* de l'an 1420, t. I, col. 686.

BRUT, s. m. (Syncope de Bruit.) On dit de quelqu'un qui a l'humeur tranquille et douce : « C'est un homme qui n'*est pas de brut*, qui ne *mène pas grand brut*. »

Le poëte gascon Jasmin dit aussi *brut* pour *bruit*. Il en est de même en Béarn, et, suivant la Monnoye (*Gloss.*), en Bourgogne. — En bas breton, *brud*.

BRUTAL, adj., et quelquefois *brutau*. (Voy. *Chevau*.) Ne se prend pas toujours en mauvaise part, et alors il signifie seulement, Brusque, étourdi.

BRUTEMENT, adv. formé de l'adjectif *brut*. Grossièrement.

BRUYÉRE JAUNE, s. f. L'ajonc nain, *ulex nanus*. (Voy. *Beruére* et *Jonc marin*.)

BU, part. passé du verbe *Boire* (Acad.). Fait chez nous, au féminin, *bûte* au lieu de *bue*. (Voy. *Bûte*.)

BÛCHER, v. n. Travailler dans les bois, abattre du bois. (Voy. *Bauchetouner* et *Chapoter*.) « Cet ouvrier *bûche* pour un tel. »

Celui qui va *bûcher*
Dans un touffu borage
Devant que rien toucher
Desseigne son ouvrage.
(BAIF, *l'Aurore*.)

|| Travailler fortement à quelque ouvrage que ce soit ; on dit : « Je n' seus pas un *faigniant* (fainéant); j'ai ben *bûché* aujord'hui. » (Voy. *Bûcheux*.)

|| V. a. Tailler, entailler, façonner grossièrement soit du bois, soit de la pierre. (Voy. *Têtu*.) || Rouer de coups.

BUCHERON (OSEILLE DE). (Voy. *Alleluia*.)

BUCHES PARDUES (A), loc. Mode de transport des bois (voy. *Moulée*) par le flottage dans les ruisseaux du Morvan. || Fig. Voyager *à bûches pardues*, un peu au hasard, sans se presser, en faisant des détours, en zigzag, comme dit Topfer, l'auteur des *Nouvelles génevoises*. — La métaphore, Voyager *à bûches perdues*, a été recueillie dans une conversation de salon en Morvan : le sens propre fourni par l'industrie du pays est sans doute le seul que connaissent les vrais *Morvandiaux*.

BÛCHEUX, s. m. (Se dit dans l'Ouest.) Bûcheron. (Voy. *Baucheton*.) — S'emploie partout pour désigner un fort ouvrier : « C'est un *bûcheux*. » (Voy. *Bûcher* et *Abatteux d'ouvrage*.)

BUÉE, s. f. Se dit de Toute vapeur humide. — N'existe pas dans ce sens au Dict. de l'Acad., qui l'explique par Lessive; est pourtant fort employé, surtout dans le langage technique. (Voy. *Bujée* et *Buie*.)

BUFFE (AVOINE-). (Voy. *Avoine badaude* et *Averon*.)— D'après Trévoux, *buffe* est un vieux mot qui signifie *soufflet*. (Voy. *Bouffer*.)

Par eulx fu là mainte *buffe* donnée
Et maint tatin.
(Deposition du roi Richard II, dans l'*Archæologia*, t. XX, p. 304.)

Le français a conservé *rebuffade*.

BUIE, s. f. Vase en forme d'aiguière. || Cruche à anse au-dessus de l'ouverture.

—*Bure*, par syncope de *buire* (qui est français), d'où *buirette* et *burette*. (Voy. dans Roquefort les mots *Buion*, *Buire*. On a écrit aussi autrefois *buye*.)

Le pasteur dict : « Amis ne vous ennuye,
J'auray pour moi le premier traist de *buye*. »
(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, *Satires françoises*, liv. II.)

|| Lessive. (Voy. *Bujée*.)

On dit des taverniers qui mettent de l'eau dans leur vin, qu'*ai fon lai buie*.
(LA MONNOYE, *Glossaire*.)

Son san fi po le genre humer
Ene imanse *buie*.

(LA MONNOYE, *Noëls*.)

C'est-à-dire : Le sang de Notre-Seigneur fit pour le genre humain une immense lessive.

A Jehannet Imbert la somme de dix livres t. pour avoir blanchy de *buye* le linge de cuisine dudit sieur de la Chastre pendant deux moys.

(*Comptes des receveurs de la ville de Bourges*, 1573-74.)

A messire Estienne Gentilz, prebtre, pour une *buye* qui fut faicte à Pâques pour blanchir le linge de l'esglise, x. s.

(*Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet de Bourges*, 1505-1507.)

Le jour de la Saint-*Thoumas*,
Fais tuer ton *couchon* gras,
Fais ta *buie*, lave tes draps,
Dans trois jours Noël t'aras.

(*Dicton rimé recueilli par* M. RIBAULT DE LAUGARDIÈRE.)

— De *buie* on avait dérivé *buresse* (femme occupée à la lessive), qui ne paraît plus usité. (Voy. Obs. à *Breussier* et *Broisseux*.)

A six femmes *buresses* lesquelles ont fait les *buées* des povres cartriers (prisonniers) quatre fois l'an.

(*Comptes de l'Hostel-Dieu de la ville de Bourges*, XVI[e] siècle.)

|| *Asseoir la buie*, expression qui comprend toutes les opérations préliminaires de la lessive avant le chauffage, etc. (Voy. *Selle*, *Assiéger* et *Abreuver*.)

BUJAU, BUJOUÉ, s. m. Cuvier. (Voy. *Bujée* et *Mortier*.)

BUJÉE, s. f. Lessive. (Voy. *Buie* et *Buée*.) On dit *buga* pour Lessive, en basse Bretagne, et *budzado*, en Limousin ; en espagnol, on dit *bugada*. — La *bujée* sera bonne si, dans la matinée, la ménagère, par une cause quelconque, entre en colère, ou si l'on a donné au chat de la maison, le jour où l'on fait la galette, le premier morceau de cette pâtisserie.

Rabelais dit par syncope *buée*.

Entendismes un bruit strident et divers comme si fussent femmes lavant la *buée*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. V, ch. XXXI.)

BUME, terme enfantin équivalent à l'infinitif Boire. « Veux-tu *bume*, mon petit ? — Doune-moi à *bume*. »

BUNE, s. f. Borne : « Tirer dreit d'une *bune* à une autre. » (Se dit dans l'Ouest. — Voy. *Bone*.)

BURAUD, BURAUDE, adj. Grisâtre, brunâtre, qui tire sur le *bure*. (Voy. ce mot.)

Ce petit agneau qui pour le vrai était *bureau* de couleur.

(G. SAND, [illegible].)

Nous croyons que notre orthographe *buraud* est préférable à celle de G. Sand, et cela par deux raisons : la première, que *bureau* se dirait le plus souvent *buriau* ; la seconde, que le féminin ferait *burelle*; or, nous ne connaissons ni *buriau*, ni *burelle*. (Voy. Obs. à *I*.)

|| Se prend substantivement comme Nuage noir.

BURE, s. f. Oie. Nos villageois se servent de ce mot pour appeler leurs oies. (Voy. *Biberon*, *Biberi*, et *Vioune*.)

BURE, BURÉ, adj. (Du latin *burrus*.) De couleur sombre, noirâtre : « Le temps est *bure*; — il fait un froid *bure*; — étoffe *bure*; — un chien *bure*. » Le français en a fait un substantif : de la *bure*, pour de l'étoffe *bure*; habillé de *bure*. (Voy. *Arebure*, *Borde*, *Bordebure*, *Buraud*, et *Buron*.) || Les *Pierres-Bures*, localité près de Crevant (Indre).

BURET, s. m. Petit pain rond, en forme de demi-sphère, fait avec la pâte restant des grands pains. Le *buret* se donne en guise de récompense au vacher. (Voy. *Tourtiau* et *Apogne*.) — Dérivé de *bure*, de couleur grisâtre, sombre. || Pain bis.

BURI, adj., au féminin *buriche*. (Voy. *Bure*, adj., et *Buraud*.)

BURICHE, s. f. Fauvette d'hiver, oiseau. (Voyez *Traîne-buisson*.) Ainsi nommée à cause de sa couleur *bure*. — D'après Raymond, *Supplément au Dict. de l'Acad.*, la *burette* est la fauvette d'hiver qui habite, dit-il, le Berry.

BURINER, v. a. (Terme de métallurgie.) Enlever avec le *burin* les bavures que le moule a laissées sur une pièce de fonte.

BURON, s. m. Eau rousse, eau *bure*, qui a servi à faire cuire des châtaignes. — On guérit certaines dartres avec du *buron* auquel on mêle du sel. (Voy. *Déburer*.)

Selon Trévoux, *buron* : lieu où l'on se retirait pour boire et manger. Ce mot est resté dans ce sens en Auvergne; c'est l'équivalent des chalets de la Suisse.

Ou s'el a maison ne *buron*,
Je conseille que [illegible].

([illegible] t. II, p. [illegible])

Buron, dans ce sens, peut être dérivé de *bure*, adjectif. (Voy. ce mot.) La couleur sombre du *buron* de l'Auvergne, le plus souvent construit en roche

volcanique, et, nous devons l'avouer, sa saleté habituelle, justifieraient cette étymologie. *Bure*, habitation, dans l'idiome des Francs, d'après Chevallet.

BURTE, s. f. (Voy. *Beurte.*)

BUSAUD, adj. et subst. Sot, niais. || Sobriquet (immérité) de certains habitants de l'Ouest : Les *busauds* de Saint-Août. (Voy. *Sornette.*)

BUSSE, s. m. Busc. « Mon *busse* est trop long ; i m' gène. » (Voy. Obs. à *Jusse.*)

BUSSON, s. m. Buisson. (Voy. *Boisson.*)

Mais il va et vient de nuict en sa maison parmy les bois et à tastons parmi les haies et *bussons*, tant qu'il est tout rompu et dépiécé.

(*Les XV Joies du mariage.*)

|| *Busson*, nom de famille.

BUSSY, loc. Libertin, luxurieux. — Est-ce une réminiscence du trop fameux auteur des *Amours des Gaules* ?

BÛTE, participe passé féminin du verbe Boire. (Voy. *Bu.*) « J'étions trois pour boire cinq bouteilles de vin, j' les avons toutes *bûtes.* » (Voy. *Boire.*)

— Cette particularité se retrouve également dans les participes passés des verbes *Apercevoir*, *Voir*, etc. (Voy. ce dernier mot.) Ainsi le verbe *Choir* (voy. *Chéer*) a fait autrefois au participe *chûte*, d'où *chapechute*, chape tombée. (Littré, *Préface du Dict. de la langue française.*)

BUTÉE, s. f. Point d'appui d'un bâtiment, d'une pile de pont ; soutien, étai, support : « Mettre une *butée* à une porte pour l'empêcher de tomber. » (Voy. *Accoter.*) || Action consistant à contre-balancer un poids, un effort. (Voy. *Coup, tenir coup.*)

BUTER, v. a. Jeter quelque chose contre quelqu'un, le prendre pour *but*, pour point de mire. (Voy. *Abuter.*) || Frapper. (Voy. *Roucher.*)

BUTIN, s. m. Bien (acception populaire de l'Académie), et plus particulièrement chez nous Mobilier, denrées, richesses. « Transporter son *butin.* — Il a goursaillé tout son *butin.* » (Voy. *Cas* et *Trafic.*) || Grésil fin qui se forme par un temps clair. Ce phénomène est rare.

BUTTET, s. m. Petite hotte. (Se dit dans l'Ouest, le Blaisois et la Touraine.) (Voy. *Hotteriau.*)

BUVABLE, adj. Potable. « Ce vin n'est pas *buvable.* »

BUVETTE, s. f. Lieu où l'on boit ; pavillon dans un jardin. — L'Académie ne parle que de la *buvette du palais*. Les assemblées délibérantes ont pourtant aussi leur *buvette*. || Repas fait entre amis pour se réjouir. (Voy. Raymond, *Supplément au Dict. de l'Acad.*) « Allons faire une *buvette* ! »

BUVEUX, s. m. Buveur. (Voy. *Beuveur.*)



C

ÇA, adj. démonstratif. S'emploie souvent, comme singulier seulement, pour Ce, devant un mot qui commence par une consonne : « *Ça chevau* est ben malade. » Devant un mot commençant par une voyelle, on emploie le pronom *cet*, *cette* (suivant le genre), mais en faisant abstraction de l'*e* de la première syllabe dans la prononciation. « *Ç't* enfant, *C'tte* image. »

ÇA, pron. démonstratif. Cela. — Un jardinier, maugréant les courtilières qui dévastaient son jardin, s'écriait : « Quel tort *ça* fait, *ça* diable, *ça* mâtin ! » (Voy. *Cela* et *Qual.*) Se substitue souvent au pronom *il* pour exprimer une action, un effet, et s'emploie toujours quand il s'agit des météores : « *Ça pleut ben, ça pleut à plein temps, ça tonne, ça gèle fort, ça fait grand vent.* » Il désigne souvent une action, un effet : « *Ça coule;* » c'est-à-dire Le terrain est glissant, on glisse en marchant, etc.

Elliptiquement pour exprimer Le désir, la volonté, l'envie. Ainsi l'on dira : *Ça m'a dit* de faire telle chose, pour Le désir m'a pris, il m'a semblé bon de faire telle chose; *ça m'a pris*, pour L'envie m'a pris, etc. Une chanson du pays commence ainsi :

Un jour *m'a pris* de m'habiller en plumes....

pour : Un jour l'envie m'a pris, etc. (Boyer.)

Ça, employé seul et dans le même sens d'accusation, mêlé d'horreur, désigne, par exemple, le *revenant* dont on n'ose pas prononcer le nom. Par euphémisme on dit : « *Ça* vient de tirer la couverture de mon lit. » (Voy. *Diable*, *Georgeon*, *Chouse* et *Sa.*)

Lorsque *ça* est suivi d'un mot qui commence par une voyelle, nous manquons rarement d'interposer un *l* euphonique pour éviter l'hiatus. (Voy. lettre *L.*)

CABALEUX, s. m. Mot nouveau emprunté aux opérations électorales, Cabaleur.

CABAN, s. m. Espèce de manteau avec capuchon pour se garantir des intempéries.

CABARET, s. m. Asaret d'Europe. (*Fl. cent.*) || Stalle de lavoir. (Voy. *Cabasson.*)

CABAS, s. m. Panier aplati, en paille tressée, à l'usage des femmes. Le Dict. de l'Acad., comme celui de Trévoux, est en désaccord sur ce point avec l'usage, puisqu'il limite la signification de ce mot à une espèce de panier de jonc, qui sert ordinairement à mettre des figues. Les figues sont rares chez nous et les *cabas* très-communs.

La Fontaine, cité par Trévoux, n'a pas eu non plus en vue un meuble d'un usage spécial :

Leur avocat disoit qu'il falloit bel et bien
Recourir aux arrêts : en vain ils les cherchèrent.

C. — Prononciation. Dans notre idiome comme dans un très-grand nombre de mots du français actuel, le *c* final ne se fait généralement pas sentir : *aspic*, *pic*, *roc*, *sac*, *fic*, *lac* (mare), *saint Roch*, *tac*, *turc*, *verpic*, *trafic*, *café turc*, se prononcent *aspi*, *pi*, *ro*, *sa*, *fi*, etc. Il en est de même dans le sud du département de l'Indre, des noms de lieu terminés en *ac*, tels que *Chaillac*, *Parnac*, etc.— *Bec* se prononce aussi *bé*, à moins qu'il ne soit suivi d'une voyelle, et alors le *c* reste par euphonie. (Voy. lettre *Q.*) *Bec-chu*, *bec-d'ouin*, etc., font : *bechu*, *bédouin*. On verra subséquemment la plupart des autres consonnes, et notamment le *l*, disparaître aussi à la fin des mots.

— Absorbe la lettre *l* dans *boucle*, *oncle* ,etc. : prononcez *bouke*, *onke*, etc.. comme dans toutes les finales muettes *cle*, *ble*, *gre*, etc.

Permutation. — Remplace le *ch* dans quelques mots : *cenille* (chenille), *cercher* (chercher), *bécer* (bêcher), le *g* dans *vacabond*.

L'affinité du *g* au *c* et du *c* au *g* est ung peu trop observée à Bourges, dont je suis natif, car il y en a qui prononcent *ignem*, *lignum* et autres semblables dictions, comme si, au lieu du *g* estoit un *c*, en prononçant *icnem* et *licnum*. (Tory, feuille XLII.)

A cet égard nous ferons observer, contrairement à l'indication donnée par le Dict. de l'Acad., que chez nous, comme à Paris, ce nous semble, l'usage n'est pas général de prononcer *cangrène* pour *gangrène*. Nous avons, au contraire, de la tendance à faire correspondre, dans les syllabes consécutives d'un même mot, des sons de même nature : c'est ainsi que nous disons *gougourde* au lieu de *cougourde*. C'est une recherche euphonique qui se retrouve dans *ch*, *g*, *l*, *q*, *r*.

— Est remplacé souvent par *ch.* (Voy. *CH.*)

Addition. — (Épenthèse). S'ajoute dans *noclet* (pour *nolet*), de même au moyen âge *nichil* pour *nihil*; d'où *nichilianiste*, nom d'une secte religieuse. (Voy. Trévoux.)

Car en certain *cabas* où leurs gens les cachèrent,
Les souris enfin les mangèrent.

La plupart des éditions de la Fontaine portent :

Dans un coin où d'abord leurs agents les cachèrent.

|| Se prend facétieusement pour Cahot, *cas haut* et *cas bas* formant jeu de mots. (Voy. *Hoca.*) On dit au figuré qu'un homme est « au fait à tous les *cabas* », quand il a subi tant de traverses, tant d'épreuves que rien ne peut l'étonner.

CABASSER, v. a. Secouer. — De *cabas* (Acad.), voiture à l'ancienne mode. (Voy. *Cabosser.*) — *Se cabasser*, marcher en se dandinant : « Les canards vont en *ieux cabassant.* »

CABASSON, s. m. Boîte aux ordures. || Espèce de stalle en planches, dans laquelle s'agenouillent les femmes qui lavent le linge sur le bord de l'eau. (Voy. *Cabaret.*)

CÂBE, s. m. Câble. Suppression de la lettre *l*, analogue à celle du *r* dans *cadre* et dans toutes les finales semblables.

CABERIOLE, s. f. Cabriole.

CABI, CABIN, s. m. Chevreau. (Voy. *Chigot*, *Gabin*, et Obs. à *I.*)

CABINER, v. n. Se dit d'Une chèvre qui met bas. (Voy. *[illegible]* et *Biquouner.*)

CABINET. s. m. Dans une partie de l'Indre et chez les paysans, se dit encore de L'armoire dans laquelle on serre les objets les plus précieux. — Ce terme est resté en français pour désigner Les anciens meubles à plusieurs tiroirs dont on ornait autrefois les appartements.

CABIOLLE, s. f. Cahute, petite loge. (Voy. *Loubite.*)

CABOCHE, s. f. Chouette, hibou ; espèce ainsi nommée à cause de sa grosse tête. || Clou à grosse tête.

CABOCHON, s. m. Petit clou. Diminutif de *caboche*.

CABOSSE, s. f. Tête, et, par extension, grosseur, protubérance, loupe sur un tronc d'arbre, à une branche, etc. (Voy. *Cabosser, Cabossiére, Cabossure* et *Camasse.*)

CABOSSER, v. a. Bossuer : « Ce chapeau est tout *cabossé.* » (Voy. *Cambosser* et *Cobir.*)

« Et en grande véhémence d'esprit, il le trépoyt, le *cabossoyt.* »

(RABELAIS.)

CABOSSIÉRE, s. f. Vieux et gros pied d'aubépine ou d'autre arbuste, dont la tête, *caput*, fréquemment ébranchée, s'est considérablement développée.

CABOSSURE, s. f. Grosseur, protubérance. || Bosse faite à un vase ou autre objet en métal. (V. *Cabosse.*)

CABOTTE, s. f. Creux d'arbre servant de retraite à des animaux, de ruche à des frelons ou à des abeilles. (Voy. *Cabosse.*)

CABOUINOTTE, s. f. Cachette, trou. (Voy. *Bouinotte.*) — Dérivé de Cabine (Acad.).

CABRAT, s. m. Hangar ; lieu couvert où l'on met le bois à brûler. (Voy. *Ballet.*)

CACHE (*caché*, Acad. — Voy. *Dompte*, *Use* et Obs. à *E.*), adj. Qui fait des cachotteries, qui fait mystère de choses qui n'en valent pas la peine : « Jamais j' n'ai vu queuqu'un d' si *cache* que vous. » (Voy. *Cachottier.*) || *Cache-cabi*, s. m. Cache-cache, jeu d'enfant. || *A cache-pot*, secrètement, en cachette : « Vendre du vin à *cache-pot* », c'est vendre du vin en fraudant les droits.

CACHÉE, s. f. Cachette. « Jouer à la *cachée.* » (Nièvre). (Voy. *Cacherotte.*)

CACHEMITE, s. f. Jeu de la main-chaude : « Jouer à la *cachemite.* »

CACHER, v. a. pris absolument. Couvrir, garantir des intempéries. « *Cacher* des betteraves avec de la paille. » (Voy. *Abriter.*)

CACHEROTTE, s. f. Cachette. (Voy. *Cachée.*)

CACHETTE, s. f. Jeu de cache-cache. — *Cachette-cachante*, *cachette-voyante*, variétés de ce jeu.

CACHON, s. m. Petite meule de foin formée dans le pré. (Voy. *Tuchon*, *Mulochon*, *Muloche.*) Se dit principalement dans l'Est.

Sur les plaintes à nous faictes que plusieurs personnes vont prendre et desrober dans les prés des bourgeois et habitans de cette ville le foing qui y est faulche et à *cachons*, etc., soubs prétexte d'y aller rasteller.

(*Ordonnance de police de la ville de Bourges*, du 29 août 1626.)

CACHOTTIER, adj. Qui fait des cachotteries, qui fait mystère de tout. — Le Dict. de l'Acad. n'a conservé que le dérivé *cachotterie*. (Voy. *Cache.*)

CACHÉ, s. m. Espèce de tumeur lymphatique, de mal blanc de mauvaise nature.

CACOTS (LES). Hameau des environs de Cluis.— On dit à Cluis, que ce hameau était autrefois habité par des *ladres* ou lépreux. (Voy. *Caquaud.*) Pourquoi ce mot ne serait-il pas dérivé du grec κακὸς, mauvais?

CACOU, adj. Très-malade. (Voy. *Cacot.*)

CACOUET, s. m. Nuque. (Voy. *Gagouet*, *Chagnon* et *Suet.*)

CACROTTE, s. f. Coque, coquille. (Voy. *Carcotte*, *Chicrotte* et *Creuse.*) « Un poulet qui sort de la *cacrotte.*— *Cacrotte* de noix, d'œuf, etc. » || Fig. Crâne.

CACU, s. m. Sobriquet des vignerons du Sancerrois. — Vient probablement de *cu cassé*, en raison de la ligne horizontale qu'affecte le corps du vigneron dans sa vieillesse. (Voy. *Cu-jaune*, *Cu-plat* et *Montrecu.*)

CADÂBE, s. m. Cadavre (Acad.). Terme injurieux. « Grand *cadâbe!* » grand mal bâti! (Voy. *Charquois.*)

CADASTRER, v. a. Soumettre à l'opération administrative du *cadastre*. « Cette commune n'est pas *cadastrée.* »

CÂDE, s. m. (Voy. *Cadre*, et Obs. à *R.*)

CADET, CADI, CADICHON, CADICHOUNIAU, CADICHOUNET, prénoms donnés aux garçons puînés et aux suivants. (Voy. Obs. à *I*, et *Cadiche.*)

|| *Cadet*, nom de bœuf. C'est toujours le plus jeune ou le moins grand de la paire qu'on appelle ainsi.

|| *Cadet*, *cadi*, s. m. Verrat. « *Trr! trr! cadet!* » est le cri par lequel le porcher appelle ses bêtes.

CADIAU, s. m. Cadeau. « V'là-t-i pas un biau *cadiau* qu' tu m' fais-là! »

CADICHE, CADICHOUNE, s. f. Fille puînée et les suivantes. (Voy. *Cadet.*)

CADOCHE, prénom. (Voy. *Cadet*, première acception, et Obs. à *Filoche.*)

CADRE, s. m. (par métonymie, le contenant pour le contenu). Tableau, dessin, gravure encadrés : « Voilà de jolis *cadres.* » — Ce trope et celui de *toile* se sont, depuis un certain temps, introduits à Paris dans la littérature des journaux : « L'un des meilleurs *cadres* de Gérard; la belle *toile* d'Horace Vernet. » (Voy. *Câde.*)

CADUIRE, v. a. Flétrir, faner. Du latin *cadere.* « La sécheresse *caduit* l'herbe des prés.— La gelée a *caduit* les tiges des pommes de terre. » || Affaiblir, faire tomber : « Ç'te médecine a ben *caduit* sa fieuve. »— *Caduire*, v. n. en Normandie, même sens. || Au figuré : « Le chagrin l'a ben *caduit.* »

CAFARD, s. m. Punaise des bois. || Blatte des cuisines; insecte qui paraît avoir été importé en Europe par le commerce du Levant. (Voy. *Barbot.*)

CAFERNIAU, s. m. (Voy. *Caforniau.*)

CAFÉ TURC (le *c* final est muet, prononcez *café tur*), s. m. Lupin à feuilles étroites. (Voy. *Pois à café*, *Blé de Turquie.*)

Les Marseillais omettent aussi le *c* final : Un [illegible] des *Turs*.

CAFFE, s. m. Enfoncement, dépression dans une surface qui doit être plane. « Ce mur a un *caffe.* » — Dans ce sens, *caffe* implique, comme dans les acceptions suivantes (voy. *Caffe*, adj.), l'idée d'inégalité, de défaut de symétrie.

CAFFE, adj. et *de caffe*, loc. Impair, unité au-delà du nombre pair. Jeu de *paré et caffe* (*pari o caffo* des Italiens), de *coube ou caffe*. (Voy. *Coube* et *Paré.*) Jeu de pair ou non.

> Ludere par impar.....
>
> HORACE, S[illegible]

> Questo si chiama giuocare a [illegible].
>
> MANZONI, [illegible]. II [illegible]

Le mot *caffe*, dont l'existence en Nivernais a été constatée par Ménage, qui écrit *caf*, est de provenance italienne : il a été introduit chez nous par les Italiens, à la suite des ducs de la maison de Gonzague. || Dépareillé. — Bœuf *caffe* ou *de caffe*, qui a perdu son compagnon. (Voy. *Solage.*)

— L'enfant resté *de caffe* à la première communion, c'est-à-dire qui n'a pas son camarade dans la marche deux à deux de la première communion. Les parents ont le préjugé de croire que c'est pour les enfants une sorte d'humiliation ou de mauvais présage que leurs enfants soient *de caffe*. On a vu des mères demander au curé que la communion de leur enfant fût ajournée plutôt que de l'exposer à être *de caffe*. || Se dit aussi d'objets inanimés, d'un soulier, d'une chaussette, d'une mitaine. « Il y a

dix objets dans ce lieu et un de *caffe*. (Voy. *Apparsonner*.)

— Dans le Perche, *becot* a la même signification que *caffe*. « J'ai quatre couples de poulets et un de *bécot*. »

CAFFUT, s. m. (Terme de forges.) Rebut de moulerie manquées, jets et écailles des fonderies, ferrailles. (Voy. *Caffe* et *Carcas*.)

CAFIGNON, s. m. Chausson. — Du temps de Rabelais, on disait *escafignon*.

Item à Jehan Valays, chaussetier, pour six paires d'*escafignons* pour les enffans de cueur.

(*Archives du Cher, Comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 14[illegible].)

En une aultre salle basse je veids ung jeune *escafignon* épouser une vieille pantophle, et nous feust dict que ce n'estoit pour la beauté ou bonne grace d'elle, mais par avarice et convoitise d'avoir les escus dont elle estoit toute contrepoinctée.

RABELAIS, liv. IV, ch. IX, *in fine*.

CAFORGNAU, CAFORNIAU, s. m. Cabinet, fourre-tout. (Voy. *Capharnaüm*.)

CAGNARD, s. m. Sorte de réchaud à trois pieds un peu élevé; petit fourneau portatif.

— A signifié Chenil. (Voy. *Cagne*.)

Mais, en ces voyages, vous serez arresté misérablement en un *cagnard* où tout vous manquera.

MONTAIGNE, liv. III, ch. IX.

CAGNARD, adj. Poltron, du latin *canis*, comme les cinq mots suivants. (Voy. Obs. à *N*, *Cagne* et *Cagni*.) || L'Académie n'a enregistré qu'accessoirement cette acception; chez nous, elle paraît la seule usitée. Selon le Dict. de Lacombe, *cagnard*, en langue romane, signifiait un mur où le soleil donne, et un *cagnardier* était un fainéant passant son temps couché le long d'un *cagnard*; c'est le sens général donné par l'Académie au verbe *cagnarder*.

CAGNARDER, v. n. Montrer de la lâcheté, de la poltronnerie.

Donc si quelque honneur vous poing,
Soldars, ne *cagnardez* point :
Suivez le train de vos pères.

(RONSARD.)

CÂGNAUD, CÂGNAUDE (*â* long), adj. Confus: « Il est tout *câgnaud*. » (Voy. *Cagne*.) Signifie également Papelard, caressant avec hypocrisie.

CAGNE, adj. Confus, embarrassé, capot : « Avoir l'air *cagne*. » — Est resté dans l'argot des écoles pour signifier Cafard ou lâche. (Voy. *Cagni* et *Cagnard*.)

CAGNER (*a* bref), v. n. Avoir peur, reculer : « Tu *cagnes !* » tu ne veux pas te battre, tu fais le poltron. — Se dit aussi comme défi. « *Cagne* de faire cela? » (Voy. *Cagni*.)

CAGNI, s. m. Petit polisson, gamin. — L'introduction du *g* a modifié ces cinq derniers mots dérivés de *canis*, chien. (Voy. *Cagne*.)

CAGNON, s. m. (en Nivernais). (Voy. *Chagnon*.)

CAHUER, v. a. Huer. (Voy. *Chavouner*.)

CAHULER, v. n. (Voy. *Huler* et *Bahuler*.) — Se dit Du chien qui crie de douleur : « Ce chien a reçu un coup, il *cahule*. » On dit aussi dans le même sens *Cahuter*.

CAÏE, s. m. et adj. Amusement en usage parmi les enfants. (En Limousin, *Cabé*.) L'un des joueurs poursuit tous les autres, et aussitôt qu'il est parvenu à en toucher un, il s'écrie : *Caïe!* c'est-à-dire je te frappe; du verbe latin *caio, caiare?* fouetter, fustiger. Celui qui est *caïe* ou frappé poursuit à son tour les autres joueurs.—Dans certaines parties du Berry, ce jeu s'appelle *Tu l'as*. On sait que le peuple, à Rome, employait le même terme en voyant chanceler le gladiateur frappé à mort : « *Hoc habet* », il en tient ! (LAISNEL DE LA SALLE, mss.)

CAILLATTE, s. f. Caillou rond qui sert de jouet aux enfants. (Voy. *Caille* et *Caillotte*.)

CAILLAUD, adj. Ventru. || Nom propre de famille. || Dernier né d'une famille, d'une portée, d'une couvée. (Voy. *Bouscoux*, *Boiquat*.)

CAILLE (*a* bref), s. f. Caillou (La première syllabe est brève.) (Voy. *Caillotte* et *Chillou*.)

|| Ventre, et, par suite, corpulence, embonpoint. — On emploie surtout ce mot en parlant des jeunes oiseaux (voy. *Chauculon*), et l'on dit : « Cet oiseau n'a que la *caille* », pour dire : cet oiseau n'a pas encore de plumes, il est tout ventre, tout jabot.

CAILLE (Acad.), s. f. Oiseau (la première syllabe est longue). « Chaud comme une *caille*, réchauffé comme une *caille*. » — La caille étant de chaude complexion, dit Ménage, c'est ce qui a donné lieu à ce proverbe. || *Caille-cailla !* imitation du cri de la caille, cri que l'on interprète par ce dicton rimé :

Caille-cailla !
J'ai du blé, j'ai pas d' *sa* (sac).

|| Certaine espèce de crapaud que sa forme ronde et sa peau mouchetée font ressembler à la caille (oiseau).

CAILLEBOTIER, CAILLEBOTIÈRE, s. m. et f. Celui ou celle qui, par maléfice, fait maigrir les bestiaux ou passer le lait des vaches d'autrui dans le pis des siennes : « Il est *caillebotier* », et dans un sens adjectif : « Elle a la main *caillebotière.* » (Voy. RAYNAL, t. IV, p. 303. — Voy. aussi *Caillebotte.*)

CAILLEBOTTE, s. f. Caillot de sang. — *Caillebotte* (Acad.), masse de lait caillé.

CAILLÉE, s. f. « *Grousse caillée* », grosse maman, femme dodue et de bonne mine. (Voy. *Caille.*) || Nom de famille.

CAILLE-MORTE, loc. comparative : « Faire la *caille-morte* », éprouver une syncope, se trouver mal. (Voy. *Chieuve.*)

CAILLETTE, s. f. Estomac de veau, de chevreau, qui sert à faire *cailler* le lait ; présure. || Sperme.

CAILLIS, s. m. Terre caillouteuse. (Voy. *Caille.*) || *Le Caillis*, Nom de lieu.

CAILLON, s. m. Calotte piquée. (Voy. *Cayenne.*) « Mettre son *caillon* de travers », être de mauvaise humeur : « Cette femme a mis son *caillon* de travers, on ne peut pas lui parler. » (Voy. *Escoiffion.*)

CAILLOTTE, s. f. Petit caillou. (Diminutif de *caille*, s. m.) — (Voy. ce mot.) || *S'en aller au royaume des caillottes*, loc. Mourir. (Voy. *Jardin aux orties* et *Crevaison*).

CAILLOTTÉ, adj. Bariolé. Désigne la qualité de certains pelages d'animaux marqués de taches blanches, sans doute par analogie avec les terrains parsemés de *caillottes* blanches. (Voy. *Brigaillé* et *Piquassé.*)

CAILLOTTER, v. a. Rendre du lait en caillots : se dit Des enfants encore à la mamelle. (Voy. *Béguauder, Bouguauder.*)

CAILLOULER, v. n. (Voy. *Cahuler.*)

CAILLOUTIS, s. m. Assemblage de petits cailloux employés à ferrer une route : « Faire un *cailloutis* sur le devant de sa maison. »

CAILLU, adj. Ventru. (Voy. *Caillaud, Caille.*)

CAIMANDER, v. a. Quêter, mendier sans trop de besoin. (Voy. *Quémander* et *Br*[illegible].) Vieilli, dit l'Académie ; encore employé à Paris selon Chevallet.

Nos anciens appelèrent un [illegible] qui allait mendier sa vie, [illegible].

PASQUIER.

Quand Telèphe et P[illegible], bannis et [illegible],
S'efforcent d'émouvoir le cœur des [illegible].

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE [illegible]

CAIMANDERIE, s. f. (Voy. *Quémanderie.*)

D'autant que je n'ai point le cœur à la [illegible].

BEROALDE DE VERVILLE, [illegible]

CAIMANDEUX, adj. Qui quémande (Acad.), qui n'est jamais content de ce qu'on lui donne, qui demande sans cesse et de plus en plus. (Voy. *B*[illegible]*teux*).

CAINE, s. f. Fromage.

CAIRE (LE GRAND), Nom de localité : Saint-Valentin (Indre). Domaine établi par le père du général Bertrand en souvenir de la part que son fils prenait à la campagne d'Egypte. (Voy. *Pyramides* et *Nil.*)

CAJOLEUX, s. m. Cajoleur.

CAL, CALLE, adj. dém. Analogue au pronom démonstratif Cela. Serait mieux écrit *Qual.*

CALADE, s. f. Défi : « Faire *calade* à quelqu'un », le défier. — *Calade*, dans le midi de la France, parait synonyme de pavage ou [illegible]. — A Avignon, rue de la *Calade*, à Arles, rue de la Grande-*Calade*, que l'on pourrait prétendre avoir été nommées ainsi parce qu'elles ont été pavées ou empierrées avant les autres.

CALANDE, s. f. Calandre (Acad.), espèce d'alouette. (Voy. *Acalande.*)

CALAUD, s. m. Eclats provenant de bois à brûler qui a été fendu. — Fragment de souche ou [illegible]. (Voy. ce mot et [illegible]).

CÂLAUD, AUDE, adj. Câlin, gracieux, gentil : « Il fait son *câlaud.* » Se dit surtout Des enfants qui, par leur enjouement, semblent solliciter des caresses.

CALBASSE (FAIRE LA), s. f. Faire la culbute.

CALE, s. f. (en français [illegible]) Brou, enveloppe verte des fruits à coquille. « *Ca*[illegible] de noix, de noisette », etc. (Voy. *Challe* et *Chalin.*)

CALÉ, adj. Riche, cossu, bien vêtu : « Être bien *calé*. » Terme emprunté à la marine. Être *calé*, c'est Avoir assez de bien pour en remplir sa *cale*, sa maison. — Ou peut-être du verbe Caler (Acad.), assujettir, donner de l'assiette, de la solidité au moyen de *cales*.

CALEMBERDAINE, s. f. Calembredaine. Interversion des lettres *er*.

CALER, v. a. Lâcher. « La fièvre ne l'a pas *calé* depuis hier. » || V. n. Cesser. « Il ne *cale* pas de faire du tapage. — La pluie ne *cale* pas de tomber. » (Voy. *Décesser* et *Lâcher.*)

Cette superbe vertu eust-elle *cale* au plus fort de sa montre?

MONTAIGNE, *Essais*, liv. III, ch. XII

Caler (Acad.) est aussi tantôt actif, tantôt neutre.

CALIBANDIAU, s. m. Jupon de dessous.

CALIBIER, s. m. Quantité considérable, grosse masse d'une substance quelconque; mais on se sert surtout de ce terme pour désigner Une forte portion de nourriture : « Un gros *calibier* de pain ; un gros *calibier* de viande. » N'y aurait-il pas quelque rapport entre ce mot et *calibre*, terme d'architecture qui signifie Volume, grosseur?

CALIBORGNE, adj. Louche, bigle, borgne. (Voy. *Calorgne.*)

CÂLIN, s. et adj. (Voy. *Vacabond.*) Ne signifie point, comme dans le Dict. de l'Acad., Niais indolent ou cajoleur, mais, homme de mauvaise foi, employant dans les affaires de méchants moyens, et encore un mendiant, un homme que la paresse réduit à vivre d'aumônes.

|| Sot, imbécile. (Voy. citation à *Mentir.*)

CÂLINE, CÂLINETTE, s. f. Bonnet de femme qui se noue sous le menton.

CÂLINER, v. a. Employé activement, il signifie, Mignoter, mignarder : « C'est une personne qui sait bien *câliner* son monde. » — *Câliner* un enfant, c'est le dorloter, le gâter. — On ne s'explique pas pourquoi le Dict. de l'Acad., qui a admis *se câliner*, a omis *câliner*. || V. n. Mendier, vivre d'aumônes au lieu de travailler.

CÂLINERIE, s. f. Acte de déloyauté. (Voy. *Câlin.*) — Dans l'Indre, *câlinerie* est aussi synonyme de *gueuserie*, pauvreté, vie de *câlin*. || *La Câlinerie*, nom de localité : Condé (Indre).

CALMER L'IAU, loc. Modérer le cours de l'eau. Terme usité dans l'irrigation lorsqu'on fait refluer l'eau au moyen d'un obstacle, ou bien en la divisant en plusieurs filets.

CALON, s. m. Noix encore pourvue de son brou ou *écale*. (Voy. *Acalon, Cale* et *Challer.*) Se dit dans l'Est, et plus en Berry que dans le Nivernais. (Voy. *Chalon.*)

CALORGNE, adj. Borgne, louche. (Voy. *Caliborgne, Birwil.*)

CALOT, s. m. (de *cale*). Morceau de bois sans forme, rognure de poutre, billot : « On ne sait que faire de ce *calot*. »

CALOTTE, s. f. Bonnet d'enfant, coiffe de femme. (Voy. *Caillon.*)

|| Tape sur la tête. Ce mot est usité dans toute la France, mais ne figure pas dans le Dict. de l'Acad. Il se trouve dans Rabelais (*Pantagruel*, liv. III, prologue).

CALOTTER, v. a. Donner des tapes sur la tête ou sur les oreilles.

CALOTTINS, s. m. Sobriquet des habitants de Saint-Bouize, près Sancerre.

CALOUE, s. f. « Faire la *caloue* », être abattu par la maladie, être languissant. Ce mot nous a été fourni par un médecin du Nivernais. — *Calare*, italien, descendre, s'abaisser, s'abattre. — *Caler* (Acad., populaire), par métaphore.

CALOUNIER, CALOGNIER, CALOUGNIER, s. m. Noyer. Dans l'Est. (Voy. *Cale.*)

|| Par corruption, pour Canonnier, artilleur.

CALOUNIÉRE, CALONIÉRE, s. f. Sorte de sarbacane que les enfants font avec un morceau de branche de sureau. (Voy. *Glifouére* et *Calounier.*)

CALVINE, s. f. par corruption de *calville*, espèce de pomme.

CAMASSE, s. f. Dérivé de *camus* (Acad). Bâton

terminé par un renflement, souvent en forme de crosse. Les petits pâtres jouent à certains jeux avec des *camasses*.

CÂMAUD, adj. Penaud, humilié.

CAMBORSER, CAMBOSSER, CAMBOISSER, v. a. Cambrer, courber légèrement. || Bossuer : « Cette cuiller est toute *cambossée*. » (Voy. *Cabosser*.)—Nous lisons *camoissié* dans la *Chronique de Nangis*.

Philippe tomba sur le pavé en telle manière que sa teste fut toute débrisiée et *camoissiée*, et mourut tantost.

CAMBUSE, s. f. Mauvaise hutte. (Voy. *Loge*.) || Appliqué dans le sens du mot de l'Académie, exprime Toute espèce de magasin de comestibles pour les ouvriers d'une usine.

CAME, s. f. Dent saillante d'une roue ou d'un arbre de machine. (Terme de métallurgie.)

CAMELOTTE, s. f. Dérivé de *camelot*, étoffe grossière : s'applique à tout objet ou marchandise de qualité inférieure. « C'est de la *camelotte*, de la mauvaise *camelotte*. »

CAMIAU, s. m. Petit nuage noir. « V'là ceux *camiaux* qui passont; j'aurons de l'iau, manquable ! — Les *camiaux* sont pressés à la suite les uns des autres. » (Voy. *Carniau* et *Buraud*.)

CAMIAU, adj. Qui a une grosse tête. « *Un bœu camiau* ». — Ce mot vient-il de *chameau*?

CAMOCHON, CAMUCHON, s. m. Tison : « Rapprocher les *camochons*. » (Voy. *Camuson*.) Signifierait, d'après ce renvoi, Bois raccourci, tronqué.

CAMP, s. m. (Acad.) || *Ficher* ou *fouetter le camp*, locutions équivalentes à *prendre le camp* (Acad.), déguerpir, se retirer. Il y en a une plus grossière encore qui a donné lieu à un article de M. Génin, dans ses *Récréations philologiques*. Il est à remarquer que tous ces verbes commencent par un *f*.

CAMPAGNE (EN), loc. Par la campagne, aux champs. « *Aller en campagne* », aller à ses affaires au dehors, faire une course, une absence hors des habitudes ordinaires.

CAMPAINE, s. f. Clochette qu'on suspend au cou des moutons.—Du latin *campana*. (Voy. *Rabâtouére*.)

CAMPE, s. f. (du verbe *camper*). Posture, attitude, tenue. « Il n'a pas une bonne *campe*. — On dit en français, « Il est bien *campé* sur ses jambes. » || *Prendre la campe* (ou *la campée*, en Nivernais), loc. Prendre avec chaleur le parti de quelqu'un. — (Même locution.) Prendre le change et enchérir. On *prend la campe* quand, prenant un ton élevé, on gourmande la personne qui, au contraire, prétendait vous morigéner.

CAMPER, v. a. Jeter : « Son cheval l'a *campé* par terre. » (Voy. *Camp*.) || Appliquer : « Il lui a *campé* un soufflet. »

CAMUS, s. m. Sorcier, ou homme qui passe pour sorcier. — Le diable est représenté *camus*. — Nom de famille.

CAMUSON, adj. des deux genres, — diminutif de *camus*, qui a un petit nez.

Quand j'étais cheux mon père
Petite *camuson*, etc.
(*Chanson* [illegible])

CANADA, s. m. Topinambour; hélianthe tubéreux. (*Fl. cent.*) — Cette plante n'est pas originaire du Canada, mais du Brésil. Nos campagnards ne sont pas forts sur la géographie : toutes les contrées lointaines et surtout transatlantiques se confondent dans leur esprit.

CANAILLERIE, s. f. Infamie, sottise, injure : « Faire des *canailleries* au *monde* », c'est-à-dire aux gens.

CANARD, s. m. Terme d'amitié appliqué aux enfants. « Viens, mon *canard!* mon p'tit *canard!* » (Voy. *Poulot*, *Poulaut*, *Queniau*, *Bi*, *Fiston*. *Cane*, *Canette*, *Cocote* et *Rate*.) || Morceau de sucre que l'on mange après l'avoir trempé dans le café ou la liqueur.

CANCANER, v. n. Médire, bavarder. — *Cancan* a été adopté par le Dict. de l'Acad. Trévoux écrit *quanquan*, qu'on dit avoir été la prononciation affectée du mot latin *quanquam* dans les écoles du moyen âge.

CANCHE, s. f. Mare. — En Artois, c'est une rivière d'un cours lent, qui transforme la vallée en une vaste *canche*. (Voy. *Décancher*, *Cros* et *Gour*.)

CANCOISE, s. f. (Voy. *Gandoise*.)

CANCOUÉRE, CANCOIRE, CANCOUELLE, s. f. Hanneton. — Mot d'origine celtique suivant Chevallet.

CANE (Acad.), s. f. Femelle du canard. || On dit, en bonne part, comme terme d'amitié : « Ma *cane*, ma petite *cane*. » (Voy. *Canette* et *Canard*.) || S'applique, par une comparaison injurieuse, à Une personne d'un esprit simple, à un imbécile, de même qu'on dit : « Une *buse*, bête comme une *oie*, etc. » — Le Dict. de l'Acad. mentionne, mais comme locution vieillie, *faire la cane*, manquer de courage.

CANEPETRASSE, s. f. C'est la *canepetière*, ou petite outarde (voy. *Pétrat*), oiseau qui vient nicher et passer la belle saison dans les plaines découvertes du Berry.

CANER, v. a. Toucher, frapper, atteindre : « Il lui a jeté une pierre, et il l'a *cane* à la tête. » (Voy. *Canette*.) — L'étymologie donnée par la Monnoye est douteuse :

> *Je s'a canu*, dit-on en Bourgogne, pour dire : *Il s'est heurté*, parce qu'on se heurte souvent contre la *carne*, le *quart*, le coin d'une pierre, d'une table, d'une cheminée, etc.
>
> (LA MONNOYE, *Glossaire*.)

|| Manquer de courage, reculer, se soustraire à un danger, rabattre de ses prétentions, *caler* (Acad.). *Caner*, c'est *faire le plongeon* (loc. Acad.) comme un canard. (Voy. *Cane*.)

> Par Dieu! qui fera la *cane* de vous autres!
>
> (RABELAIS.)

CANET, s. m. Jeune canard, caneton. (Voy. *Cani* et *Canon*.) — « De petits *canets* bien réveillés. » — Quand la *basse-courière* veut rappeler ses canards grands et petits, elle dit aussi : *Cani! cani!* (Voy. ce mot, *Biberi*, *Goulu*, *Vioune* et Obs. à *I*.)

CANETÉE, s. f. (Voy. *Canillee*.)

CANETTE, s. f. Sarcelle. || *Ma Canette*, terme d'amitié qu'on adresse aux petites filles. (Voy. *Cane*, *Canard* et *Quenette*.) || *Chique* ou bille dont se servent les enfants dans leurs jeux : « Jouer aux *canettes*. » (Voy. *Gobille* et *Chique*.) Usité dans la Marche et le bas Berry. || Bonnet, coiffe de femme et d'enfant. La *canette* relevée au chignon et bordée de dentelle noire est la coiffure assez coquette des femmes de la campagne dans les Amognes.

CANI, s. m. (Voy. *Canet*.)

CANIAU, s. m. Marmaille, canaille, bande de petits enfants turbulents et criards : « Faites donc taire ces *caniaux*. » — Dérivé, comme le mot *canaille*, du latin *canis*, chien. (Voy. *Queniau* et *Gas*.)

CANILLÉE, s. f. Lentille d'eau. (*Fl. cent.*)

CANIVIAU, s. m. Ruisseau le plus souvent pavé, sur une route, auprès d'une habitation, etc.

CANNE DE JONC, s. f. Massette à larges feuilles. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Quenoille*, *Ganniau*.)

CANNET, s. m., **CANNETTE**, s. f. Bonnet de femme, bonnet d'indienne, espèce de marmotte, à mettre tous les jours. (Voy. *Canette*, *Coiffe* et *Cayenne*.)

CANNIAU, s. m. Roseau. (Voy. *Canne de Jonc*, *Parais*, *Ganniau*.)

CANON, s. m. Syncope de Caneton. Petit canard : « Des petits *canons* tout *grousillants*. » (Voy. *Canet*.)

> Ah! qu'i sont donc bons!
> Ces *canons* à la broche.
> Ah! qu'i sont donc bons!
> Tout *roûtis* qu'i sont.
>
> (*Rond. recueilli à Preuilly-sur-Cl.*)

CANOUÉRE, s. f. Jambe d'une culotte. — Ironiquement de *cane*.

CANOUNADE, s. f. Canonnade.

CANOUNER, v. a. Canonner.

CANOUNIER, s. m. Canonnier. || Prunier de Sainte-Lucie (*Fl. cent.*)

CAPE, s. f. Petite couverture en paille, capuchon des ruches d'abeilles. A Cours-les-Barres. (Voy. *Robe* et *Bouillaud*.)

CAPHARNAÜM, **CAPHARNION**, s. m. Est aussi du français familier. (Voy. *Caforgniau*, *Bethléem*, *Fourretout*.)

> Il s'était fait donner un petit lit dans le *capharnion*... C'était l'endroit de la grange voisin des étables, où l'on serre les jougs, les chaines, les ferrages et épelettes de toute espèce qui servent aux bêtes de labour.
>
> (G. SAND, *la Petite Fadette*.)

CAPICHE, s. f., **CAPICHON**, **CAPOT**, s. m. Capuchon en étoffe de laine blanche que les femmes mettent sur leur bonnet, et qui couvre les épaules. (Voy. *Bounette*, *Cayenne*, *Nantaise*.) On appelle aussi *capiche*, dans le sud de notre circonscription, Une grande mante à capuchon large et arrondi qui

enveloppe le corps. Les femmes en deuil portent la *capiche* noire. (Voy. *Oreillons.*)

CAPIR (SE), v. pr. Se tapir : « Ce lapin s'est *capi* dans une *bousse* ; — Il y a un chien *capi* derrière ce mur. » || Au fig. Se démoraliser, s'affecter, s'annihiler.

CAPOT, s. m. (Diminutif de Cape.) Espèce de bonnet ou de têtière à l'usage des femmes, et surtout des bergères du bas Berry. — Mot analogue au *capulet* des Pyrénées. (Voy. *Cayenne.*)

CAPOTE, s. f. (Diminutif de Cape). Grande mante retombant jusqu'aux talons, à capuchon pouvant se relever sur la tête, et que les paysannes mettent par-dessus leurs vêtements dans le mauvais temps, ou lorsqu'elles sont en deuil. C'est la *coiffe* des bords de la Creuse. (Voy. *Capiche.*)

CAPOUNER, v. n. Faire le lâche, le capon.

CAPOUTE, employé adjectivement pour signifier Perdu, tué, mort. (Voy *Nix.*) — Du mot, vulgaire en Allemagne, *caput*, qui se prononce *capout*. « *Er ist caput gegangen!* » Il est mort! — Passé dans le vocabulaire familier de nos soldats, et ensuite dans celui de nos campagnes. (Voy. *Ut*, *Mouru* et *Œil.*)

CAPUCIN, s. m. Broc d'une forme particulière; on y met le vin que l'on sert sur la table. || *Chemise de capucin*, loc. prov. Grand verre de vin qu'on avale quand on a chaud, ce qui dispense de changer de chemise ; précaution qu'on suppose nécessaire aux capucins parce qu'ils ne portent pas de chemise.

CAQUAUD, s. m. Ver qui se loge dans les fruits. (Voy. *Coquaud.*)

CAQUELIE, s. f. (Voy. *Caquésie.*)

CAQUÉRIAU, s. m. Cousin, insecte.

CAQUEROTTE, s. f. (Voy. *Cacrotte.*)

CAQUESANGUE, s. f. Flux de sang (*cacare sanguinem.*) — Trévoux écrit *Caquesangue.*

Le poete de l'admiraute en a été guari de la gratelle, dont il estoit rongé jusqu'aux os, le greffier Senault, de la *caquesangue*.

(*Satire Menippée*, 2.)

CAQUÉSIE, s. f. Mal derrière le cou. (Voy. *Cacouet.*)

CAQUET, s. m. Noix sèche. (Voy. *Quecas.*) Il y a interversion de syllabes entre ces deux mots. — *Caquet* (Acad.), synonyme de Babil. — Fig. Le bruit que font les noix sèches quand on les remue.

CA-QUI, CALL'QUI, adj. démonst. Celui, celle. « *Call'qui d' cheux nous* », se dit pour La maîtresse de la maison. (Voy. *Qual* et *Houme de cheux nous.*)

CAQUIN, s. m. Œuf. Est du langage enfantin. On dit aussi *Caquais* et *Caqui.*

CARABIN, s. m. Blé noir, sorte de graine. (Voy. *Sarrasine.*)

CARAFÉE, s. f. Œillet de poëte, dit jalousie et giroflier violier. (*Fl. cent.*) Fig., de *Carafe* ? fleurs que l'on place dans des carafes.

CARAMBOLE, s f. Rocambole. Nom donné à une espèce d'ail (*allium scorodoprasum*, *Fl. cent.*), et à une espèce d'oignon, qui, l'une et l'autre, sont pourvues de bulbilles au haut de la tige, en place de fleurs fertiles : de l'oignon *carambole* ou d'*Egypte*.

CARBANTER, v. a. Labourer, remuer un terrain avec la pioche, la houe. — En roman, *crebantar* signifie, dit-on, *renverser*, *culbuter*.

CARCA, CARCON, s. m. Carcasse, corps d'animal, charogne, carogne: « Un *carca* d'oie est fort bonne chose en *rillons*. » (Voy. *Carne*, *Charcois.*)

CARCAGNOLLE, s. f. Mauvaise viande de boucherie. (Voy. *Carca.*)

CARCALOU, s. m. Colimaçon. (Voy. *Luma*, *Limas.*)

CARCAN, s. m. Terme de mépris. Injure désignant tout objet de rebut. (Voy. *Carca.*) Mauvais cheval, rosse, vieil habit, loque. — Terme de métallurgie : morceau de fonte de rebut, partie figée, fond de poche dans les fonderies. (Voy. *Caffut.*)

Carcan tire sa signification injurieuse tant de ses rapports avec *carca* que par sa signification de collier servant à attacher les criminels au pilori. L'ancien mot *carcan* appliqué à toute espèce de collier est dérivé, suivant Chevallet, d'un mot germanique signifiant gorge, comme collier est dérivé de col.

CARCASSER, v. a. Fracasser : « Je suis tout *carcassé*, moulu, exténué ; » cassé par la vieillesse, les infirmités, le travail. (Voy. *Carca.*) || Caqueter causer à tort et à travers. — Se dit aussi de la [illegible].

lorsqu'elle semble jaser ou se quereller avec ses compagnes.

ÇARCLE, s. m. Cercle. On prononce *Sarke*.

ÇARCLER, v. a. Garnir, entourer de cercles. « *Çarcler* un poinçon, une cuve. »

CARCOTTE, s. f. Coque, coquille : « Une *carcotte* d'œuf. » (Voy. *Cacrotte, Caquerotte.*)

CARCUL, s. m. Arithmétique, les quatre premières règles. « Apprendre le *carcul* à l'école. »

CARCULER, v. a. et n. Calculer. « Savoir ben *carculer.* » (Voy. *Carcul.*)

CARDE, s. f. Étrille.

CARDER, v. n. Avoir peur, se débattre ; s'en aller mourant. || Avoir de la peine, souffrir : « Il en *cardait* pour porter cette charge. — Ils m'ont fait *carder.* » — Métaphore venant sans doute de l'action de *carder* la laine. (Voy. *Tanner.*) || V. a. Poursuivre, mordre, tirailler. Se dit notamment Des chiens qui se battent entre eux : « Les autres chiens l'ont *cardé.* » (Voy. *Fougaler.*)

CARDÈRE, s. f. Espèce de chardon, *cardère sauvage* (*Fl. Cent.*)

CARDINAL, s. m. Espèce de grand chardon à fleurs rouges. Du lat. *carduus* (Amognes.) — Au pluriel, les *cardinals*.

CARÉE, s. f. (Voy. *Corne* et *Carrage.*)

CARÊME, s. m. Le temps de carême. (Est employé quelquefois au féminin.)

Item tous coquatiers et coquatieres vendront leurs œufs et fromaiges le vendredy, le sabmedy et aultres jours maigres en et au dedans de ladicte vellerie et non ailleurs, sauf devant les advents de *la caresme*, auquel temps sera vendu en ladicte vellerie le poisson d'eau doulce.

(*Ordonn. de police pour la ville de Bourges* en 1538.)

(Voy. *Coquassier.*)

|| *Carême entrant*, loc. ancienne. Les trois jours qui précèdent le mercredi des cendres. — « On donne ce nom, dit la Monnoye, aux gens du petit peuple qui, sur la fin du carnaval, courent les rues masqués en plein jour et habillés en Jodelet ou en dame Cigogne » (sans doute mère Gigogne). — Cet usage s'est conservé dans nos campagnes ; mais le mal est que ces mauvais plaisants choisissent de préférence, pour leurs ébats au milieu des villages, le mercredi des cendres. — *Cairemantran* a été employé comme sobriquet, et est devenu, avec une légère variation (*Carimantrant*), le nom d'une famille de Nevers.

Lé gran queique foi
An masque ai méneu se promeune
Po devé le tam
De Cairemantran.

La Monnoye, *Noels bourguignons*, xi.

|| *Carême-prenant*, qui touche au carême. Mardi gras et, par extension, le carnaval.

On dirait qu'il est céans *carême-prenant*, tous les jours.

(Molière, *Bourgeois gentilhomme*, act. III, sc. ii.)

Maistre Guillaume Coudray dit à ce propos, qu'estant à un *caresme-prenant* estudiant à Bourges, ou plustost allé pour y estudier.

Noel du Fail, *Propos rustiques*, 153.

On trouve encore, dans un sens analogue :

Caresme-prenant c'est pour vray le diable...

(Bonaventure des Periers, *Œuvres diverses*.

Et aussi :

Requérons à Dieu que plus ne revienne
Ce qui est tous maux au monde apprenant,
Ce diable maudit *carême-prenant*.

|| Masque de mardi gras.

On dit que vous voulez donner votre fille en mariage à un *carême-prenant ?*

(Molière.)

ÇARF (le *f* final prononcé ou omis, mais plus souvent prononcé), s. m. Cerf. « Ç'te grande fillaude, a porte son bois *coume un çarf* », c'est-à-dire marche la tête haute. (Voy. *Bois.*) || *Les Çarfs*, domaine près d'Henrichemont (Cher).

ÇARFEUIL, s. m. Cerfeuil. « Manger du *çarfeuil* en salade. »

ÇARIMOUNIE, **CÉRIMONIE**, s. f. Cérémonie. — Montaigne a dit en parlant de ses funérailles.

Je lairrai purement la coustume ordonner de cette *cérimonie*.

(Liv. I[er], ch. iii.)

L'œil vers la terre en grand *cérimonie.*

(Cl. Marot, *l'Amour fugitif.*)

Leur habit sainct, le chant d'icelles,
Leurs *cérimonies* tant belles,
Voylà l'esprit qui attira
Vostre cueur et qui l'inspira.

(Cl. Marot, 2[e] *Colloq. d'Érasme.*)

CARNÁSSON, s. m. (Diminutif de Carnassière, Acad.). Sac en toile où les petits *pâtours* mettent leurs provisions et qu'ils emportent aux champs. (Voy. *Carnier* et *Sachot.*)

CARNE, s. f. (syncope de *carogne*). Mauvaise viande. || « Vieille *carne* ! » (Injure.) (Voy. *Carcas.*)

ÇARNER, v. a. Cerner. (Voy. *Éçarner.*)

ÇARNIAU, s. m. Cerneau, moitié de noix tirée de sa coque verte. (Voy. *Éçarniau* et *Çarner.*)

CARNIAU, s. m. Nuage noir. (Voy. *Buraud*).

CARNIER, s. m. Désigne non-seulement La carnassière de chasse, mais aussi celle dont les ouvriers se servent pour emporter leurs provisions de bouche. (Voy. *Carnasson.*)

CARNON, **CARNIN**, s. m. Anon, bourriquet. (Voy. *Carnuche, Bourru.*)

CARNOUNER, v. n. Braire. (Voy. *Carnucher.*) — Imité de Anonner, et dérivé de *carnon.*

CARNUCHE, s. f. **CARNUCHET**, **CARNUCHON**, s. m. (diminutifs de *carnon*). Petite bourrique, petit âne.

CARNUCHER, v. n. (Voy. *Carnouner.*)

CAROQUI, s. m. Nom donné par onomatopée, aux environs de Bourges, à Un petit oiseau criard qui fait son nid dans les joncs et les roseaux. C'est sans doute le *tire-arrache.* (Voy. ce mot).

CARPAILLE, s. f. (Voy. *Carpasse* au mot *Carpe.*) De Carpeau (Acad.), que nous prononçons *carpiau* (voy. ce mot); qui exprime la petitesse ou la mauvaise qualité de la carpe : « Il n'y a que de la *carpaille* dans cet étang. » *Carpaille* est méprisant ; *carpasse* ne l'est pas.

CARPE, s. f. — Voici les différentes dénominations de la carpe d'étang, suivant l'âge :

1. — *Manne,* et dans l'Indre, *menne*, état le plus jeune (après l'éclosion).

2. — *Feuille*, à cause de sa forme analogue aux feuilles de saule.

3. — *Feuille bâtarde* ou simplement *bâtard,* lorsqu'elle est plus grosse.

4. — *Empoissonnement* et *nourrain*, lorsqu'elle a 10 à 12 centimètres de long (une poignée entre l'œil et la queue, plus deux écailles), et qu'elle est assez forte pour servir à empoissonner un étang.— Pour être *marchand,* le *nourrain* doit, dit-on, mesurer environ 4 pouces (10 à 12 centimètres).

5. — *Carpasse*, à deux ans. (Voy. *Carpaille.*) C'est alors que ce poisson commence à être marchand.

6. — *Carpe de rejet :* qu'on rejette dans l'étang pour la laisser grossir.

7. — *Carpe marchande,* de taille convenable à la vente. (Voy. *Carpasse.*)

8. — *Carpe forcière :* qu'on garde pour la reproduction.

Dans l'Indre, la douzaine de *carpes* est de 22. (Voy. *Douzaine, Nappée, Ganivelle*, et, pour les diverses dénominations des brochets, *Poignard, Dard.*)

CARPIAU, s. m. Carpe de mauvaise venue, de grosseur inférieure. (Voy. *Carpaille.*)

CARQUALIN, s. m. Craquelin, sorte de gâteau.

CARQUILLE, s. f. Coquille. « Une *carquille* de noix, d'œuf. » (Voy. *Quarquille* et *Queca.*) — D'où *écarquiller* (Acad.), écarter, ouvrir.

CARRAGE, s. m. Croisement de quatre chemins, carrefour. (Voy. *Carroué, Carrou, Croisée, Loûtier, Meneux de loups, Serreux de loups.*) || Lieu où passent les charrettes, *carrum.* (Voy. *Charrière.*) || Lieu où viennent aboutir plusieurs champs par leur *quart.* (Voy. *Quarrage*, etc.) On écrit en français, indifféremment *carré* et *quarré,* ainsi que tous leurs dérivés ; le premier est préféré par l'Académie. || Angle d'une rue. (Voy. *Carrée.*)

CARRE, s. f. (Voy. *Quarre.*)

CARRÉ, s. m. Oreiller. (Voy. *Souille.*)

CARRÉ, adj. Se dit non-seulement comme dans l'Académie, d'Une surface plane à quatre angles, mais de tout solide ayant quatre arêtes; une poutre, un chevron sont des pièces *carrées* : — du fer *carré* et substantivement du petit *carré.* (Voy. *Carrillon.*)

CARRÉE, s. f. (Voy. *Carrage.*)

CARRELET, s. m. Martinet, oiseau (*hirundo apus*).

CARRER, v. n. Changer de place avec sa danseuse, à la *bourrée*. || Se carrer (Acad., familier.) (Amognes).

CARRE-TOUT-SEUL, loc. familière. Sobriquet que l'on donne aux personnes qui ont une démarche affectée, qui prennent des airs importants, même lorsqu'elles ne sont point en public. (Voy. *Glorieux* et *Roller.*)

CARRIAU, s. m. Carreau (de vitre, de terre cuite, etc.) — Nuage chargé de pluie et de tonnerre. — *Carreaux* était encore employé au XVIIe siècle, pour signifier Foudre, éclairs. « Jupiter et ses *carreaux*. » (Voy. *Buraud* et *Carniau*.)

CARRILLON, s. m. Diminutif de *carroué*. (Voy. ce mot.) — Terme de métallurgie : fer carré de petite dimension. (Voy. *Carre*.)

CARROU, CARROUGE, s. m. (Voy. *Carrage*.) — *Le Carrouge*, localité à Cours-les-Barres (Cher.)

CARROUÉ, CARROIR, CARROY, CARROI, s. m. Carrefour. (Voy. *Carrage*.)

— Le malade qui a la fièvre fait cuire un œuf dans son urine, et le porte dans un *carroué*. Celui qui ramasse l'œuf attrape en même temps la fièvre, et le premier malade est guéri. (Voy. *Fieuve*.)

Et ainsi triste en haste s'en alloit
Par maint *carroy*, par maint canton et place.

(CL. MAROT, *L'Amour fugitif*.)

Disans le tout avoir esté faict par les bergiers et les mestaiers de Grandgousier, près le grand *carroy* par de là Seuillé.

(RABELAIS, *Gargantua*, chap. XXVI.)

Qui a jamais dedans l'obscurité
D'une forest veuve de la clarté
Porté les piés? Souvent il se dévoye
Dans les *carroys* d'une trompeuse voye.

(AMADIS JAMYN.)

|| *Carroy-Marloup*, commune de Bué, près Sancerre. (*Marloup*, mauvais loup.) La petite contrée de Bué, Menetou Ratel et Verdigny, était autrefois renommée pour ses sorciers. La chronique maligne fait remonter ce fait à l'établissement dans le pays d'une horde de bohémiens mal convertis au christianisme.

Enquis en quel lieu se tint le sabbat la dernière fois qu'il y fust, respondit que ce fust vers Billeron, à un *carroy* qui est sur le chemin tendant aux Aix, paroisse de Sainte-Solange, justice de céans.

([illegible])

|| *Le Carroi*, localité près Tranzault (Indre). — La rue du *Carroi de velours*, à Sancerre.

Les *Carrois à la Monnaie*, du *Chêne à la bouteille*, de la *Croix au Tremble*, des *Pas-Pressés*, hantés par les sorciers, etc. (Voy. LAISNEL DE LA SALLE, *Croyances et coutumes populaires*. — *Moniteur de l'Indre*, 5 août 1854.)

ÇARTAIN, adj. Certain.

CARTÉIER, CARTEILLER, v. n. (Voy. *Cartiller*.)

CARTELÉE, s. f. (Voy. *Quartelée*.)

CARTELLE, s. f. (Voy. *Quartelle*.)

CARTHAGE, s. f. Nom de localité : Belâbre (Indre). — C'est peut-être un souvenir des croisades. (Voy. *Caire* [*le*].) Cependant on trouve dans Trévoux le verbe *cartager*, mot en usage dans l'Orléanais pour Donner à la vigne un quatrième labour. Peut-être aussi Partager par *quart*.

ÇARTIFICAT, s. m. Certificat.

ÇARTIFIER, v. a. Certifier.

CARTILLER, v. a. Écarquiller. (Voy. *Quartiller*.)

|| V. n. Faire passer les roues d'une voiture en dehors des *rouins* (ornières) : « Le chemin est *ben* mauvais, il faut *cartiller*. » (Voy. *Cartéier*.)

CARTILLET (A), loc. A califourchon. — Probablement pour *écartillet*, de *écart*.

ÇARVELLE, s. f. Cervelle. — On dit aussi *Çarviau* pour Cerveau.

CAS, s. m. Dans le sens de Bien, denrée, marchandise : « Il a perdu tout son *cas*. » (Voy. *Butin*.) || Dans le sens d'Estime : *Ne pas faire cas de soi*, loc., ne pas être satisfait de sa santé, être languissant, découragé. || *Être dans le cas* de faire une chose ; non-seulement comme dit le Dict. de l'Acad., avoir l'occasion ou le pouvoir de la faire, mais encore être assez osé, assez audacieux, assez étourdi pour la tenter, et encore avoir assez de chance pour réussir : « Il est *dans le cas* de gagner le grot lot ! » || *En cas de...* en fait de... « Il est maître *en cas de* labourage. »

Vray est qu'ici peu de perfection vous apprendrez, si non *en cas de* rire.

(RABELAIS, *Préface*.)

CASARNE, s. f. Caserne.

CASSAILLE, s. m. Premiers labours. « Faire les *cassailles* », se dit dans le bas Berry et le Nivernais. (Voy. *Câsse*, *Sombre*, *Binage* et *Raie*.)

CÂSSAUT, s. m. Fragment de chose cassée ; *câssaut* de tuile, de verre, de pot, etc. : « Jeter les *câssauts* dans la cour. — Heurter du pied un *câssaut*. » (Voy. *Casson*.)

CASSE, s. f. (se prononce bref). Lèchefrite, et aussi chaudière en fonte pour laver la vaisselle. On s'en

sert aussi pour faire cuire le boudin, la grosse cuisine. (Voy. *Cu-de-casse.*) — Evidemment Casserole n'est que le diminutif de *casse.*

Agamemnon était *liche-casse.*

(Rabelais, *Pantagruel.*)

Le mulet prit le mors aux dents... et s'adressant vers la potière, passa par-dessus pots, buies, *casses*, chauffrettes, qu'il brisa, cassa, rompit et gasta comme un étourdi.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir.*)

A Étienne Girault, marchand poeslier, la somme de vingt-trois livres pour l'achapt faict de lui de trois *casses*, l'une tenant quatre seaux, une aultre deux seaux, et l'aultre un seau.

(*Comptes des receveurs de la ville de Bourges*, 1615-1616.)

Est enjoinct à toutes personnes de tenir au-devant de leurs maisons une tine (baquet) ou une *casse* pleine d'eau qu'ils jecteront par la rue chacun jour.

(*Ordonnances des maires et échevins de la ville de Bourges pour éviter a l'inconvénient de peste*, p. 250.)

|| Sorte de poêlon de bois à longue queue servant à puiser dans le seau l'eau à boire. (Voy. *Cofigniau*, *Godet* et *Seille.*)

|| *De casse*, loc. A verse : « La pluie tombe *de casse* », comme si l'on disait que l'eau se déverse d'un vase, ou, comme dans le français, que la pluie tombe à seaux. (Voy. *Batte* et *Casson.*)

CASSE, adj. (*a* bref.) Terre *casse*, durcie par la sécheresse.

CASSE (*â* long), s. f. Rupture, brisure, action par laquelle une chose est cassée. Se dit Des objets, des substances fragiles : « Ce vase craint la *câsse* ; le verre est sujet à la *câsse.* »

|| Motte de terre, glèbe : « Il faut écraser les *câsses* de ce champ. » (Voy. *Cassaille.*)

|| Mensonge, défaite. (Voy. *Casser* et *Blague.*)

CASSE-CU, s. m. Chute sur le derrière : » Il s'est donné un bon *casse-cu.* » (Voy. *Cacu* et *Montre-cu.*)

CASSEMATER, **CASSEMOTER**, v. a. Meurtrir, froisser : « Il est tout *cassemoté* de la chute qu'il a faite, du rhume qu'il a éprouvé. » (Voy. *Cotir.*)

CASSE-MUSIAU, s. m. Se dit (par antiphrase, suivant Furetière), De petits gâteaux de forme ronde, pétris avec du fromage blanc. On fait de ces derniers une grande consommation, en été, à la Châtre. (Voy. *Goron.*) — Le *casse-museau* est connu en Bretagne, dans les Vosges, et sans doute en beaucoup d'autres contrées. Dans certaines solennités, on avait coutume d'en jeter au nez des pauvres gens, comme on lançait, naguère, dans les fêtes publiques, des saucissons, des cervelas, etc., à la populace. Cet usage, dit Alexis Monteil, se trouve consigné dans plusieurs anciens comptes de confréries.

CASSER, v. a. (Acad.) || *Casser le cou à une bouteille*, loc., la boire gaillardement. (Voy. *Cosser.*)

|| *Casser les pots*, loc., même sens que *cosser les pots.* Un buveur attablé au cabaret et dont une demi-ivresse alourdit la tête, est exposé à *casser les pots, les bouteilles.* — *Cassepot*, domaine près de Menetou-Ratel (Cher).

|| *J' t'en casse* ! loc. pour marquer l'incrédulité à un récit. (Voy. *Casse* et *Gosse.*)

CASSEROTTE, s. f. (imité de *casserole.*) Petite flaque d'eau de forme arrondie. (Voy. *Casson*, 2e acception.)

CASSEUX DE BOIS, loc. Apparition fantastique aux maraudeurs qui vont pendant la nuit faire leur provision de bois chez le voisin. (Voy. G. Sand, *Visions de la nuit dans les campagnes.*)

CASSINE, s. f. Petite maison. — Du latin *casa*, italien *cascina*. (Voy. *Loubite*, *Chaumine* et *Chassin.*)

Or voilà le thrésor de ma pauvre *cassine.*

(R. Belleau, *B*[illegible])

J'ai là-bas une petite *cassine* au bout de votre grand pré qui est sur la rivière.

(Béroalde de Verville, *M*[illegible])

Les *Cascine*, belle promenade de Florence.

CÂSSON, s. m. Tesson. Débris de vase. (Voy. *Câssaut.*)

CASSON (*a* bref), s. m. Dépression du sol. (Voy. *Baissière* et *Flâche.*)

CASTEROLLE, s. f. (Voy. *Castounade.*)

CASTILLE, s. f. Dispute. || Pierre calcaire que l'on mélange au minerai de fer pour en faciliter la fusion. (Voy. *Castine.*)

Ceux de Dagny et Givonne prennent la pierre de laquelle on se sert à faire de la chaux qu'ils appellent pierre de *Castille*, laquelle ils cassent pour aider à la fonte de leurs mines.

(Bernard Palissy.)

CASTINE, s. f. Terme de métallurgie usité spécialement ici, à cause de son étymologie. Il vient

de l'allemand *kalkstein*, pierre de chaux. (Voy. *Castille.*)

Les fourneaux y sont pour fondre la mine de fer avec l'aide d'une matière appelée *castine* qui est terre pierre.
(GUY COQUILLE, p. 350.)

CASTOUNADE, s. f. Cassonade.

Le grand usage est pour *castonnade*, et non pour cassonnade, qui est pourtant le véritable mot. De casson, cassonnade. Je dirois donc *castonnade*, mais sans blasmer cassonnade. M. Milon le dit.
(MENAGE, *Observations sur la langue françoise*, 255.)

— Ainsi, il est avéré que *castonade* ne saurait être taxé de cacologie. Si *casterolle* avait une citation à l'appui, il serait peut-être aussi admissible que *castonade*, *ormoire*, etc.

CATAPLÂME, s. m. Cataplasme. *L* plus souvent mouillé. (Voy. Obs. à *L*.)

CATAQUOI, s. f. Chignon de femme; queue et catogan d'homme.

CATARNE, s. m. (Voy. *Caterre.*)

CATAUT, s. f., diminutif de Catherine, nom de fille. || Mais quand on dit *une cataut*, c'est toujours en mauvaise part, pour indiquer une fille de mauvaise vie. (Voy. *Catiche, Catin.*) || Poupée; enveloppe de linge à un doigt malade. (Voy. *Pouçaut.*)

CATÉCHIME, s. m. Catéchisme. (Voy. *Catéchimier* et *Catéchisse.*)

CATÉCHIMIER, s. m. Catéchumène; enfant qui va au catéchisme. (Voy. *Catéchime.*)

CATÉCHISSE, s. m. Catéchisme. (Voy. *Catéchime* et Obs. à *T*.) — Se dit dans l'Ouest.

CATERRE, CATHERRE, s. m. Catarrhe. || Congestion cérébrale chez les enfants. || Toute affection assez grave ponr obliger à garder le lit.

Aussi, voyez comme les *catherres* vous surprennent.
(*Satire Ménippée*, supplément du *Catholicon*.)

La gelée a tué les fleurs,
L'air est malade d'un *caterre*,
Et l'œil du ciel noyé de pleurs
Ne peut plus regarder la terre.
(THÉOPHILE.)

|| *Catherre* (fièvre de), ou fièvre *décatherre*, fièvre quotidienne (du grec κατά ημέραν, de chaque jour ?), ou tout simplement fièvre de catarrhe.

CATERRER, CATHERRER, v. a. Se dit de toute maladie qui abat, qui réduit à garder le lit.— « Il a une fièvre qui le *catherre*. — Il y a huit jours qu'il est *catherré* : il ne *branle* pas du lit. — Il a la fièvre de *catherre*. » || Renverser, jeter par terre.

CATHELIN, fils de Catherine, nom propre.

CATHELINE, Catherine, nom propre.

A la sainte *Catheline*,
L'hiver s'achemine;
A la saint André,
Il est tout acheminé.

La sainte Catherine tombe le 25 novembre, et la saint André le 30.

CATI, CATICHE, diminutifs de Catherine. (Voy. *Cataut* et Obs. à *I*.)

CATICHIME, s. m. Catéchisme. (Voy. *Catéchime* et *Catéchisse.*)

CATICHIMEUX, adj. (Voy. *Catéchimier.*)

CATIN, s. f. Poupée. || Linge qu'on entortille autour d'un doigt malade. (Voy. *Pouçaut.*) || Diminutif de Catherine. (Voy. *Cataut*). — En Auvergne, *Catinelle, Catinou*. (Voy. *Maison-Catin.*)

CATON, s. m. Masse de farine qui s'agglomère par l'humidité. (Voy. *Catouner* et *Talope*.).

CATOUNER, v. n. S'agglomérer en *catons*, se mettre à *catons*. (Voy. *Talope* et *Décatouner.*)

Le XIII[e] dudict moys de juillet, pour troys journées d'hommes qui ont mesuré cinquante boisseaulx d'aultre farine qui estoient dans ladicte tour et environ dix boisseaulx, tant *catonnée* que pleine de mittes...XXIII s. t.
(*Comptes des receveurs de la ville de Bourges.*)

CAUCHER, v. n. (Voy. *Jaucher* et *Chaucher.*)

Nouvelle XXXIV du gentilhomme qui avoit couru la poste et du coq qui ne pouvoit *caucher*.
(BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*, 166.)

Quelques éditions ont *chaucher*, d'autres *chevaucher*. L'Académie a consacré *côcher*, signifiant l'acte du coq sur la poule.

CAUCRON, adj. Grognon, qui grogne sans cesse, qui est toujours de mauvaise humeur. «Vieux *caucron* ! »

CAUCROUNER, v. n. Grogner, murmurer, bougonner.

CAUD, adj. Privé de queue, qui a la queue coupée.

On dit un chien *caud* et (sans calembour) un chat *caud*. — *Ecaudis*, basse latinité. (Voy. *Coue* et *Culot*.)

CAUSANT, adj. Qui se prête volontiers à la conversation, et, de plus, affable (équivalent dérivé du latin *fari*, comme *causant* de *causer*), qu'on aborde facilement, qui s'entretient avec bonté avec ses inférieurs. « Ce monsieu est *ben causant* ; il n'est pas fiar, il parle *ben* au pouvre *monde*. » (Voy. *Causer*.)

CAUSE, s. f. (Acad.) || *A cause ? D'à cause ? A cause que ?* loc. Pourquoi ? pour quelle cause ? « *D'à cause que t'as dit ça ?* »

Le Dictionnaire de l'Académie ne reconnaît que A cause de, locution prépositive : « A cause de lui ; » et A cause que, loc. conjonctive, Parce que.

CAUSEMENT, s. m. Pourparler. « Dans le *causement* d'un marché. » || Bruit sans consistance, médisance, calomnie. « Tout ça c'est des *causements* ! »

CAUSER, v. n. Parler. Se dit non-seulement de La conversation, mais d'une simple émission de paroles : « Cet enfant commence à *causer*. » || Parler avec abondance : « Cet homme *cause ben*. » — En français, *bien causer* indique une conversation discrète et polie. — *Causer* s'emploie aussi comme le verbe *parler*, avec la préposition *à* : *Causer à* quelqu'un. « Je lui ai *causé* ; il n'a pas voulu me *causer* », c'est-à-dire *causer à* moi. (Voy. *Mettre à pas causer*.)

CAUSE-TANT, locution prise substantivement. Sobriquet d'un bavard.

CAUSETTE, s. f. Causerie, courte conversation. « Faire la *causette* », s'amuser à bavarder. (Voy. *Disette*.)

Elle a plus fait pour moi, dans une *causette* d'un quart d'heure, que je n'aurais su faire dans une année.

(G. Sand, *la Petite Fadette*.)

— Omis par l'Académie, et pourtant très-usité partout.

CAUSEUX, s. et adj. Causeur. « Ce garçon-là n'est pas *causeux*. »

CAUTIOUNER, v. a. Cautionner.

CAVALIER, s. m. (Acad.). On prononce souvent le *l* mouillé. (Voy. *Monté* et *Saints cavaliers*.)

CAVARNE, s. f. Caverne, grotte. (Voy. *Chavarne*.)

CAVARNIER, s. m. Celui qui a soin des chevaux dans une métairie du Boischaut ou de la Brenne. — Aux courses de Mézières-en-Brenne il y a toujours une course de *cavarniers* :

La course des *cavarniers* est la plus intéressante pour le compatriote, la plus originale pour l'artiste. Le *cavarnier* est le *gamin* de la Brenne : c'est le jeune garçon ou l'enfant qui élève, soigne et dompte le cheval sauvage. Pieds nus, tête nue, sans veste, le *cavarnier* galope sur le cheval nu. C'est tout au plus s'il admet le bridon, habitué qu'il est à diriger sa monture avec une corde qu'il lui passe dans la bouche. Celui qui a gagné le prix cette année avait, je crois, neuf ou dix ans.

G. Sand, *Cercle hippique de Mézières-en-Brenne*, 1846.

(Voy. Dalphonse, *Statistique de l'Indre*, p. 231.) || *Cavarnier* ou *cavernier*, batteur en grange. — Le supplément au Dict. de l'Acad. donne le nom de *calvanier* à l'ouvrier qui arrange les gerbes dans la grange. — On trouve dans Trévoux *calvanier*, homme de journée qu'on prend pendant la moisson pour entasser les gerbes dans la grange. || *Cavarnière* ou *cavernière*, celle qui donne à boire et à manger; femme chargée de préparer les repas dans les domaines. — Ce mot paraît être une corruption de *tavernière*, celle qui tient une taverne (*taberna*). || *Cavarnier*, dans quelques localités, ouvrier à tout faire. (Voy. *Bricolin*.)

CAVE, s. m. Moineau. (Voy. *Passe*.)

CAVER, v. a. Creuser, fouiller. — Excaver. (Acad.) (Voy. *Chaver* et *Encaver*.)

CAVERAU, CAVERIAU, s. m. Caveau.

« Eàdem die, domini et magistri Martinus de Breho et Chambertin, fecerunt rapportum suum de et super id quod commissi et deputati fuerant pro accedendo ergà domum in quà moratus quidam nuncupatus Chevaul, pro videndo quoddam *caverau* quod est subtus muros civitatis. »

[illegible], s. [illegible] 146, 1476, p. [illegible]

CAYENNE, s. f. Calotte à large fond carré servant de charpente à la coiffe des paysannes dans le bas Berry, et composée de deux morceaux de toile entre lesquels on met une couche de chanvre ou d'ouate que l'on pique à très-petits carreaux pour lui donner de la consistance; (voy. *Capot*.) Petit bonnet d'enfant.

Elle avait une coiffe qui, au lieu d'être petite et bien retroussée par derrière, selon la nouvelle mode du pays, montrait de chaque côté de la tête deux grands *rei-lons* bien larges et bien plats, et sur le derrière de sa

tête, la *cayenne* retombait jusque sur son cou, ce qui lui donnait l'air de sa grand'mère et lui faisait une tête large comme un boisseau.

(G. Sand, *la Petite Fadette*.)

Une voisine portait un assortiment de fichus d'indienne aux couleurs éclatantes, de cravates de soie bariolées et de quelques douzaines de *cayennes*, bonnets piqués en indienne, garnis de dentelles noires. Cette coiffure devait son nom au passage d'émigrants alsaciens allant à la Guyane....

(Mme Z. Carraud, *la Lune de la Saint-Jean et les Toudailles*. Compte rendu de la Société du Berry, 9e année.)

— *Vin de Cayenne*, loc. Vin de mauvaise qualité, vert et âpre. « Il fait trop froid, les vignes ne mûrissent pas, *ça f'ra du vin de Cayenne.* » (Voy. *Vesague.*)

|| *Cayenne*, Nom de localité : Brion (Indre).

CÉDULE, s. f. Assignation judiciaire par huissier, à fin de paiement, etc. — Cédule (Acad.) n'était employé avec le sens d'assignation que dans l'ancienne pratique :

Bien vous feray une bonne *cédulle*
A vous payer (sans usure s'entend).

(Cl. Marot.)

Du moins, amour, fais-moi bailler *cédule*
D'aimer encore même sans être aimé.

(J.-B. Rousseau, *Épigrammes*.)

CEINTOURER, CEINTURER, v. a. Mettre à une mariée sa ceinture le jour des noces. C'est le futur qui, sur la permission respectueusement demandée au beau-père, *ceintoure* la mariée au moment du départ pour l'église. Le soir, au coucher du soleil, ce sont les compagnes de la mariée qui la *déceintourent* (*zonam solvere*), après l'avoir menée à l'écart. (Voy. *Deceintourer* et *Aceinturer.*)

Tam gratum mihi, quam ferunt puellæ
Pernici aureolum fuisse malum,
Quod *zonam* soluit diù ligatam.

(Catulle, II, v. 11.)

Quod posset *zonam* solvere virgineam.

(*Idem*, LXVII, v. 28.)

Hymen, ô hymenaee,
Te suis tremulus parens
Invocat : tibi virgines
Zonulâ soluunt sinus.

(*Idem*, LXI, v. 50, *Épithalame de Manlius*.)

CE-LA, pron. démonst. Syncope de Celui-là, différent de *cela*, pron. démonst. appliqué aux choses. On dira sans intention de dénigrement : « J'ai été chercher des ouvriers, mais je n'ai pu ramener que *ce-la*. »

CELA, pron. démonst. Ce. (Voy. *Ça.*)

Tout *cela* qu'il peut.

(Bonaventure des Periers, *Œuvres diverses*, 334.)

|| Cette fois là. « Je ne l'ai jamais entendu en parler que *cela.* »

CELER, v. a. et n. (*Celare*, lat.; *Celer* (Acad.), cacher, taire.) Garder, conserver : « Ce *vaissiau* ne *cèle* pas *ben l'iau.* — Cette boîte ne *cèle* plus le tabac. — Cette bouteille, ce pot *cèlent ben.* »

|| *A celé, à la celé*, loc. « Se mettre *à la celé* », à l'abri. (Voy. *Coi* et *Aceler.*)

CÉLESSE, prénom, pour *Céleste*. (Voy. *Jusse.*)

CELLE, s. f. Machine à roulettes, espèce de cage dans laquelle on place un jeune enfant qui ne marche pas encore seul, et avec le secours de laquelle il peut s'exercer à former ses premiers pas. — Ce mot vient du latin *cella*, petit logement. — *Celle*, vieux mot qui signifiait autrefois petite maison, chambre ou retraite d'un moine : *cella*, *cellulla*. (Dict. de Trév.) — Origine de plusieurs noms de localités : *la Celle-Bruère*, *la Cellette*, arrondissement de Saint-Amand (Cher). Dans le vieux droit français, *hors de celle*, voulait dire *émancipé*. (Laurière, 1, 208.) — Rabelais emploie *celle* pour chaise. Mais il aurait pu écrire *selle* (voy. ce mot), du latin *sella*. (Voy. *Bancelle.*)

CELUI, CELLE, CEUX, pron., pour *ce*, *cette*, *ces* : « *Celle* maison est à un tel. »

C'est *celuy* estendart, peuple chrestien, qui devoit servir d'oriflambe à ses successeurs roys.

(*Satire Ménippée*, 28.)

|| *Celui de cheux nous*, le maître de la maison, ou plutôt le chef du ménage; terme dont se sert la femme en parlant de son mari. Les autres disent : *not' maître*, *nout' maite*, ou *le maite de cheux nous.* — De même nous avons vu que le mari dit : *celle de cheux nous*, en parlant de la maîtresse de la maison, tandis que les autres disent : *nout' maitresse* ou *la maîtresse de cheux nous.* (Voy. *Qual*, *Caqui*, *Maîtresse*, et au mot *Fin*, *à celle fin.*)

Et s'en allèrent *celle* part tout d'un front.

(Villehardouin, p. 162.)

En *celle* rescousse ala cuesne de Béthune et Jofrois li marechaus.

(Villehardouin, p. 151.)

Ce mesme jour, *celle* femme inhumaine
Qui ne devoit bien loing traîner la peine
De son forfait.

(Baïf, *Amour vengeur*.)

— Souvent pour donner plus de force ou d'agrément à la phrase, on ajoute l'article à ces pronoms : *la celle, les ceux*, ce qui les rend équivalents de *celle-là, ceux-là*. Mais *la celle, les ceux*, ne sont pas plus contestables que les vieux adjectifs dénominatifs ou pronoms, *icelle, iceux, icelles*. (V. *Ç'ti-ci*.)

J'irai trouver mes camarades;
Nous y boirons,
Nous y chanterons,
A la santé de nos maîtresses,
Les ceux qu'en ont.

(*Chanson recueillie à Henrichemont*.)

CEMETIÉRE et **CEMENTIÉRE**, s. m. Cimetière : latin, *cœmenterium*; espagnol, *cementerio*; gascon (dans Jasmyn), *cementeri*. — On prononce *cemekiére* (Voy. *Cimentiére* et Obs. à *TI*.)

CENDRILLE, s. f. Mésange charbonnière et mésange bleue. — *Petite cendrille*, mésange à longue queue. *Sinzilio*, en Limousin. Dans une chansonnette en coq-à-l'âne, il est dit :

Compère, d'où viens-tu?
— Commère, de l'affût.
— Compère, qu'as-tu vu?
— J'ai vu une *cendrille*
Qui peignait sa fille
Au haut d'un rocher.
— Compère, vous mentez.

Ou bien :

J'ai vu une anguille
Qui coiffait sa fille; etc.
J'ai vu un gros rat
Le chapeau sous l' bras, etc.

|| *Noix de cendrille* ou *à la cendrille*. Noix à coque tendre.

CENDROUX, adj. Cendreux, couvert de cendres. (Voy. *Cu-cendroux*.)

Il avait réussi à se pendre à son mauvais jupon tout *cendroux*.

(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

CENELLE, s. f. Fruit de l'aubépine. (*Fl. cent.*) L'Académie a écrit Senelle, mais en renvoyant à Cenelle qu'elle a omis de reproduire. (Voy. *Cinelle*).

Et cherchoyent par ces buissons
Boutons, et meures, et prunelles,
Framboizes, frèzes et *cenelles*.

(*Roman de la Rose*.)

Ne sçay se ce seront *cenelles*.
. . . .
Et seront vermeilles et belles
Avant que l'on ait moissonné.

RUTEBEUF.

Selon Trévoux la *cenelle* serait le fruit du houx : nous ne l'entendons pas ainsi chez nous.

CENER, Ç'NER (dans l'Ouest), v. a. Châtrer, couper un cochon, mâle ou femelle. (Voy. *Sener*.) On fait venir ce mot du grec, χαίνω, couper; nous devrions par conséquent, l'écrire par un *C*. (Voy. ROQUEFORT, *Gloss.*, au mot *Cenner*.)

CENILLE, Ç'NILLE, s. f. Chenille, larve de papillon : « Y a ben de la *cenille* à cette année. »

CENSÉMENT, adv. En apparence, sans doute, comme qui dirait. De *censé*, réputé. S'adjoint aux comparaisons pour les appuyer quand elles sont énoncées, ou les indiquer quand elles sont sous-entendues : « Cet homme est venu *censément* comme s'il voulait travailler », ou bien : « Il est venu travailler *censément* », c'est-à-dire en apparence : « Je lui ai dit de m'écrire sa déclaration, il a pris la plume *censément* », c'est-à-dire comme s'il avait l'intention d'écrire.

CENT GARNI, s. m. Lorsqu'on vend une denrée quelconque, par cent livres ou cent mesures, ou au cent de compte, on convient de la vendre au cent net ou au *cent garni*. Le *cent net* ne comporte que cent livres; le *cent garni* comporte cent quatre livres. (Voy. *Garniture*.)

Un cent de fagots se vend toujours garni. Pour le blé, c'est de convention; le cent garni est de 104 boisseaux. On vend aussi avec *demi-garniture*, ou 2 pour 100; dans ce cas c'est 102 boisseaux.

CEP *de vigne*, s. m. Le *p* final ne se fait pas sentir : on prononce un *cès* (voy. ce mot), comme la finale de *procès*.

CÉPAGE, s. m. Plant ou espèce de vigne : « Cette vigne est d'un bon *cépage*. » (Voy. *Vien*.)

CEPENDANT QUE, adv. Pendant que : « *Cependant que* j'étais allé aux champs, il est venu dans la maison. »

Cependant que le moyne s'escarmouchoit.

(RABELAIS, liv. I, [illegible] XXXVIII.)

Cependant que mon front, au Caucase pareil,
Non content d'arrêter les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête.

(LA FONTAINE, *le Chêne et le Roseau*.)

Cependant que chacun, après cette tempête,
Songe à cacher aux yeux la honte de sa tête.
(MOLIERE, *l'Étourdi*, act. V, sc. XIV.)

CERCHEMENT, CHERCHEMENT, s. m. Action de chercher, recherche.

. . . les mussa dessoubz trousseaulx de lin et de chanvre et ne les peurent trouver pour *cerchement* qu'ils feissent.

(*Le Livre du chevalier de la Tour-Landry*, Bibl. Elzev., p. 172.)

CERCHER, v. a. Chercher. (Voy. *Sarcher.*)

Vous qui *cerchez* les repues franches.
(VILLON.)

Et sans aller *cercher* exemple hors la cour.
(HENRI ESTIENNE, *[illegible] du langage françois italianisé.*)

Pour chaque plume nouvelle que nostre langue rendroit à l'italienne, elle en trouveroit quatre des siennes anciennes, pourvu qu'elle *voulsit* prendre la patience et la peine de les *cercher*.
(*Traité de la conformité du françois avec le grec.*)

Diogène venoit quelquefoys en plein jour parmy le marché avecques une chandelle allumée, comme s'il eust *cerché* quelque chose, et disoit à ceulx qui luy demandoient ce que c'estoit qu'il faisoit : « *Je cerche* un homme. »
(MACAULT, *les Apophthegmes.*)

Il ne faut pas qu'il *cerche* quelque chose de meilleur, hors Jésus.
(MICHEL DE MARILLAC, trad. de *l'Imitation de Jésus*, liv. I, ch. XXV.)

CERISON, s. m. Nom de bœuf de couleur cerise. (Voy. *Baru.*)

CERNUE, s. f. (Le même qu'*éternue.*) (*Fl. cent.*) Agrostide blanche et plusieurs autres espèces de graminées qui croissent abondamment dans les terrains frais. (Voy. *Sarnue*, *Éternue* et *Fenasse.*)

CERNUER, v. n. Éternuer (à Saint-Gaultier.)

CERTAIN, adj. Sain, salubre. (Voy. *Çartain.*)

|| Se dit aussi, par ellipse, d'Un remède dont l'effet est sûr : « Cette plante est *certaine* pour les maux de jambe. »

On dit dans les campagnes :

Vin sur lait
Rend le cœur gai ;
Lait sur vin
N'est pas *certain.*

« La cerise, disent les femmes du peuple à Bourges, est plus *certaine* que la guigne. »

C'est peut-être dans ce sens que l'on a dit à Paris même la rue du *Puits-Certain* (salubre.)

|| Probe, honnête. « Un tel n'est pas *certain.* » (Voy. *Fiscal.*)

CÉRUGIEN, s. m. Le même que *cirugien.* (Voy. ce mot.) — *Cerusigo*, italien ; *cirujano*, espagnol.

CERVIN, s. m. (Voy. *Servin.*)

CÈS, pour *cep* (de vigne), s. m. (Voy. *Cep*).

CESSER (SE), v. pron. Cesser. — « *Te cesseras-tu* de pleurer ? »

CETI-CI (Ç'TI-CI), CETI-LA (Ç'TI-LA), pron. dém. sing. Celui-ci, celui-là.

Oh ! morguenne, il faut tirer l'échelle après *ceti-là* ; et tous les autres ne sont pas daignes de li déchausser ses souillez.
(MOLIERE, *le Médecin malgré lui*, act. II, sc. I.)

Autres formes : *cette-ci*, *cette-là*, *cetui-ci* (*ç'tui-ci*), *cetui-là* (*ç'tui-là*), et *cetu-là*, (*ç'tu-là*).

La forme *cettui-ci* était encore française au XVII[e] siècle.

. . . . *Cettui-ci* dépêché,
C'est de lui maintenant que j'aurai bon marché.
(CORNEILLE, *Clit.*, I., 9.)

Dérivé de l'ancien français *cist*, *cest*, servant à désigner les objets les plus rapprochés, *cil*, *cel*, indiquant les objets les plus éloignés. Le passage suivant conserve la trace de cette différence :

Celuy-là estudie à ranger les événements ; *cestuy-ci* soi-même ; *celuy-là* semble plus courageux ; *cestuy-ci* joue au seur, etc.
(CHARRON, *de la Sagesse*, liv. III, ch. IV, § 1er.)

Cettuy-ci était déjà un archaïsme du temps de la Fontaine :

Cettui Richard était juge dans Pise,
Homme savant en l'étude des loix.
(LA FONTAINE, contes, *le Calendrier des Vieillards.*)

Au pluriel *cez-là*, ceux-là (pour toutes les formes ci-dessus.) — Voy. *Ceux*, dernier paragraphe.)

CEUX, adj. démonst. pl. des deux genres. Ces : « *Ceux* houmes, *ceux* femmes. »

On dit emphatiquement : « *Ceux* terres ! *ceux* domaines ! » pour Quelles bonnes terres ! quels beaux domaines ! (Voy. *Queux.*) — *Ceux* s'emploie aussi, toujours emphatiquement, mais dans le corps de la phrase, comme désignation. On dira, par exemple, en parlant du pays fertile de Germigny, canton de la Guerche (Cher), appelé les Vallées : « L'herbe ne manque jamais dans *ceux* vallées. »

|| Fait, dans certains cas, *ceutes* au masculin comme au féminin : « Ne prenez pas *ceutes-là*. » Et on dit par redoublement *ceutes-là là*, pour désigner plus particulièrement les objets et le lieu. (Voy. *Sti-là* et *Ceti-ci*, dernier paragraphe.)

CEVIÈRE, s. f. Civière (Acad.), brouette. (Voy. *Roulette.*)

CEZ-LA, adj. dém. Ceux-là. (Voy. *Ceti-ci.*)

CH ! CHH ! (Voy. *Cholà !* et *Rrr.*)

CHABIN, s. m. Laine frisée. (Voy. *Cabin* et *Gabin.*)

|| Laine longue et grossière ; et l'on dit alors du *chabin*, de la laine *chabine*.

Les moutons du Bourbonnois sont communément appelés *chabins*, parce qu'ils portent laine grosse et longue comme poil de chèvre.

(CHAUMEAU, *Histoire du Berry*.)

|| Espèce de fourrure ainsi nommée parce qu'elle entrait dans le costume de nos anciens échevins *(scabini)*. Ils portaient des robes fourrées. Le vieux pont des *Cabignats*, à la Châtre, tire son nom de nos *scabini*, par les soins desquels il fut construit.

Le mot français *chabraque*, par lequel on désigne une peau de mouton garnie de sa laine que l'on met sur un cheval, a de l'analogie avec notre mot *chabin*.

|| Sobriquet par lequel on désigne une personne qui a les cheveux frisés ; et le nom propre *Chabenat*, commun dans le Sud, a sans doute la même signification.

CHABINE, s. f. Peau de mouton avec sa laine, et ordinairement teinte en bleu, dont on garnit le collier des chevaux.

CHABINERIE. Nom d'un domaine près d'Achères.

CH. La tendance à remplacer par *ch* le son du *c* est déjà manifeste dans le français en général, comparé au latin et aux idiomes du Midi : ainsi, nous avons *château*, *chair*, *chant*, *champ*, *Charles*, etc., *cheval*, *chemise*, etc., dérivés de *castellum*, *caro*, *cantus*, *campus*, *Carolus*, *cavallo*, *camiccia*, etc. ; mais cette tendance, dont le maximum se fait sentir chez les Auvergnats (voy. *Charabiat*), ne laisse pas que d'être aussi fort marquée chez nous, surtout dans l'ouest de notre circonscription : *caillou*, *caverne*, *cave*, *caver*, *écaler*, *escalier*, font : *chaillou*, *chavarne*, *chave*, *chaver*, *échaler*, *échalier*, etc., etc.

— Remplace également *s* dans *chiffler*, *chécher*, pour *siffler*, *sécher*, etc. ; — dans la première syllabe de *sèche*, *sècherin*, *souche*, qui font *chèche*, *chècherin*, *chouche*, et la seconde de *marséche*, qui fait *marchéche* ; — *j* dans *chaucher*.

— Remplace par *j* dans la prononciation *ajeter* pour *acheter*, qui est aussi parisienne.

CHABLER, v. a. (Voy. *Jabler.*) — Il est resté de ce mot, en français, Chablis (Acad.), bois abattu dans les forêts par le vent.

A Antoine Chaillou, pour neuf journées qu'il a vaqué tant à *chabler* noix que pour autres affaires dud. Hostel-Dieu, baille la somme de unze sols troys deniers tourn.

(*Comptes de l'Hostel-Dieu de Bourges*, année 1541-1542.)

|| Fig. *Chabler des yeux* exprime un tic qui consiste à remuer vivement et fréquemment les paupières.

CHABOSSIAU, CHABOISSEAU, s. m. Poisson du genre des cyprins, fort commun dans l'Indre. On l'appelle par dérision *carpe de Levroux*, ville du même département. — *Chaboisseau*, nom de famille.

CHABOT, s. m. Crossette, branche de vigne munie d'un crochet de bois de deux ans que l'on plante en bouture : « Planter une vigne de *chabots*, en *chabots*. » (Voy. *Chapon* et *Échevelure.*)

CHABOURÉ, adj. Ébouriffé. (Voy. *Égévé.*)

CHABOURRER, v. a. Bourrer, gronder. (Voy. *Rebourrer.*)

CHABRANLER (SE), v. n. Se balancer. (Voy. *Roller.*)

CHABRANLOUÉRE, s. f. Escarpolette rustique (Voy. *Berlançouére.*)

CHABROTTER, v. a. Gratter.

CHABUT, s. m. Sorte de crochet ou d'agrafe pour retenir le seau au bout de la chaîne d'une corde à puits. (Voy. *Gebut.*)

CHACHIOUX, adj. Chassieux. (Voy. *Chassioux* et Obs. à *CH.*) || Au figuré, Vilain, ladre.

CHACHIPOTON, adj. Qui s'attache aux minuties, qui s'occupe de petites choses, qui se mêle de tout. (Voy. *Chipot* et *Touche-à-tout.*)

|| *A chachipotons*, loc. Par petites parties, chiquet à chiquet, à petites reprises : « Il me paie à *chachipotons*, mon argent ne me fait pas de profit. » (Voy. *Secousse.*)

CHÂCHOUIN, adj. Chatfouin, sournois. (Voy. *Chauchon*, *Chàgnard*, *Sonais*, *Sornais*, *Soumard* et *Tatouan.*)

CHACOUAT, s. m. Dernier né d'une famille. || Le dernier venu, ou le plus faible d'une bande de

jeunes animaux. (Voy. *Bouquat*, *Chacrot*, *Caillaud* et *Choquelu.*)

CHACROT, s. m. Le plus jeune des enfants. (Voy. *Chacouat.*)

CHACROTTE, s. f. (Voy. *Cacrotte* et *Chicrotte.*)

CHACROTTER, v. a. Gratter légèrement, négligemment la terre. (Voy. *Crotter*, *Chabrotter* et *Chapoter.*)

CHÂCUN, CHÂCUNE, pron. distributif, sans pluriel. La prononciation *châ* est longue; trace manifeste de l'ancienne orthographe, *chascun*, *chascune*. (Voy. ci-après les citations.) — Au féminin on dit le plus souvent, *châqueune*. (Voy. *Chaqueun*, *Eun*, *Ieun.*)

Châcun avec sa châcune; et aussi : *châcun sa châcune*, loc. « Promener, danser *châcun sa châcune.* » (Voy. *Particulière.*)

Et accumbit cum pare quisque suâ.

(Ovide, *Fastes*. — Citation au mot *Ramee*.)

Un châcun, en latin *unusquisque*, locution assez récemment bannie du français comme surannée, est toujours usitée chez nous. « *Un châcun* dit ou fait telle chose. »

Pensant qu'il falloit à *ung chascun* faire droict.

(Rabelais, *Pantagruel.*)

Afin que par le moyen de bonnes prières publicques, particulièrement d'*ung chascun* de nos subiectz, etc.

(*Lettre de Henri IV au maire et echevins de Bourges pour leur annoncer la naissance du Dauphin*, 27 septembre 1601.)

Chose etrange, de voir comme avec passion
Un chascun est chaussé de son opinion!

(Molière, *École des femmes*, act. I, sc. I.)

Hautement d'*un chacun* elles blâment la vie.

(Molière, *Tartufe*, act. I, sc. I.)

CHADAINE, s. f. (Dans l'Ouest). Cordon, chaîne de vigne appliquée en espalier le long d'un mur. || Treille en berceau. (Voy. *Treille.*)

CHÂFAUD, CHAUFAUD, s. m. Échafaud à l'usage des charpentiers, des maçons, etc.; échafaudage de perches placées en travers des poutres d'une grange, d'une étable, pour y déposer du foin, de la paille, des fagots, etc. || Sorte d'appui, en perches disposées horizontalement dans les jardins, pour y palisser la vigne: « Mettre, disposer des vignes en *châfaud.* » (Voy. *Treille.*)

Quand je voy ung François escripre en grec ou en latin, il me semble que je voy ung masson vêtu d'habits de philosophe ou de roy qui veult réciter une farce sur les *chaufaux* de la Basoche ou en la confrérie de la Trinité.

(Thory, *Champ fleury.*)

A Colas Guérin, charpentier, et ung autre charpentier avecques luy pour avoir vacquez chacun une journée à faire ung *chaffault* dessobz les deux grosses cloches, pour ce vj s. t.

Pour six planches acheptées de Anthoine Girardet, menuizier, pour plancher led. *chaffault*, et pour avoir forny de clos de quatre doys, pour ce v. s. viij d.

(*Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet de Bourges*, 1509-1510.)

CHAFAUDER, CHAUFAUDER, v. a. Echafauder.

Item plus payé à Jehan Hure, cordier, pour l'achapt de douze flambeaux de corde pour *chaufaulder*, v. s. t.

(*Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet de Bourges*, 1525-1526.)

— L'expression *flambeau de corde* rappelle celle de *torche de chanvre* qui est actuellement en usage chez nous. (Voy. *Troche* et *Torche.*)

Il entendoit qu'il falloit pour le moins une riole sur laquelle il *chaffaudoit* et bastissoit ses moïens.

(Noel du Fail, *Contes d'Eutrapel.*)

CHAFFRER, v. a. Détériorer. — *Chaffré* se dit de Quelqu'un dont le corps ou les vêtements sont délabrés. — On trouve dans Trévoux : *chaffourer*, défigurer, barbouiller.

CHAFUTIN, s. m. Bouleversement, dispute, chamaillis. (Voy. *Bousin.*)

CHAGE, adj. Sage. (Voy. Obs. à *CH.*)

CHAGE-FEMME, s. f. Sage-femme.

CHAGESSE, s. f. Sagesse.

CHÂGNAIE, s. f. Chênaie; bois de chênes. (Voy. *Châgne.*)

CHAGNARD, adj. Sournois, têtu, rechigné, difficile en affaires. (Voy. *Châchouin.*)

|| Lubrique; — de *canis*, chien. — *Cynique* dérive aussi, mais par le grec, du nom de cet animal.

CHAGNAT, s. m. Bourbier. (Voy. *Goille.*)

CHÂGNE, s. m. Se dit Des diverses espèces de chêne, mais principalement du chêne pédonculé. (*Fl. cent.*) « Un *biau châgne.* » (Voy. *Traîne.*)

|| *Châgne noir.* (Voy. *Durelin*, *Chêne-Fy.*)

|| *Faire le châgne dret, le châgne fourchu.* (Voy. *Dret*, *Fourchu.*) Se tenir perpendiculairement, la tête et les mains appuyées contre terre et les pieds

en l'air, en rapprochant les jambes ou les écartant. Le *chêne-fourchu* était l'un des jeux de Gargantua. (Voy. Rabelais, liv. I, ch. XXII. — Voy. au mot *Couéte, virer les couétes.*)

> Chacun à cette facétie
> Voulut estre de la partie,
> L'un en fist le *chesne-fourchu.*
>
> (Scarron, *Virgile travesti*, liv. VII.)

CHAGNER DES DENTS, v. a. Grincer des dents. (Voy. *Grigner.*)

CHAGNOLE, s. m. Calcaire (d'eau douce) piqué de minerai de fer, canton de la Guerche. (Voy. *Roc.*) — *Cargneule* (terme de minéralogie), espèce de calcaire.

CHAGNOLEUX, adj. (Voy. *Chagnole.*) — Mine *chagnoleuse*, minerai de fer mêlé de calcaire. (Voy. *Mineux.*)

CHAGNON, s. m. Chignon, nuque. (Voy. *Cagnon.*)

> Karles li baise la bouche et le menton;
> De sa main dextre le fiert el *chagnon.*
>
> (*Roman de Guillaume au court nez.*)
>
> Ce jura-t-il sur son *chaignon.*
>
> (Villon, *Ballades.*)

CHAGRIN (Acad.), s. m. || *Sans-chagrin*, sobriquet.

CHAHUANNER, CHAHOUANNER, v. a. Poursuivre de cris, comme les oiseaux, à la tombée de la nuit, poursuivent leur ennemi, le chat-huant, en s'animant les uns les autres. C'est précisément sur ces habitudes d'aveugle animosité qu'est fondé le genre de chasse appelé pipée. (Voy. *Chavouner.*)

CHAÎGNE, s. m. Chêne. (Voy. *Châgne.*)

> Le chancelier de Bourgoingne a ordonné que l'on feist faire bonnes layetes de bois de *chaigne.*
>
> (M. de Laborde, *Notice des émaux, bijoux, et objets divers du Musée du Louvre*, 2e partie, v. *Layette.*)

CHAILLAUROY. Localité près de Buzançais. De l'ancien mot *chaigle* ou *chaille*, parc fermé de murs ou de haies. (Voy. Roquefort, *Gloss.*) — On croit que c'est à la villa de *Chaillauroy* ou *Chaille-au-Roy* que vint mourir le roi d'Aquitaine, fils de Charles le Chauve.

CHAILLE (IL NE M'EN), loc. — *Chaille*, subj. du verbe inusité *chaloir*, s'inquiéter. Je ne m'en inquiète pas. — Dans le vieux français, on disait : « *Il ne m'en chaut* », je ne m'en soucie. (Voy. *Soucier.*)

> Tu n'as pas perdu grand *chouse* ne te *chaille.*
>
> (Bonaventure des Periers.)

CHAILLÈRE, s. f. Panier que l'on suspend au plancher, et où l'on fait sécher des fromages. — Dérivé de *caillé.*

CHAILLOTTE, s. f. Petit caillou. (Voy. *Chaillou*, *Chillou* et *Chillotte.*)

CHAILLOTTER, v. a. Renverser, abattre, jeter par terre sur les pierres : « *Chaillotte-moué* ç't houme-là ! » — C'est une sorte de lapidation en sens inverse. (Voy. *Chaillou.*)

CHAILLOU, s. m. (Se dit dans l'Est.) Caillou. (Voy. *Chillou.*) — En Franche-Comté, *chaille.*

Les géologues ont appelé argiles à *chailles* celles de l'étage oxfordien, dans le terrain jurassique.

> Le *chailloux* Sainct Estienne, pierre vénérée comme étant une de celles qui avoient servi à lapider le premier martyr du christianisme.
>
> (*Archives du Cher, fonds de Saint-Étienne* XVIe siècle.)

— Voici un exemple de la tournure d'esprit souvent poétique de nos paysans. Un d'eux disait, en parlant d'une charge de *chailloux* : « Elle est lourde comme le malheur. » On dit aussi, en effet, « malheureux comme les pierres. »

|| Nom de famille assez commun.

> Comment as-tu nom? Pierre *Chaillou* ou *Caillou* ? que diable, tu es dur !
>
> (Béroalde de Verville, *le Moyen de parvenir.*)

CHAÎNÉE, s. f. Ligne de petits tas de fumier dans un champ avant l'*épandage.* (Voy. *Chainette.*)

|| (Dans l'Ouest.) Mesure de terre équivalant à la perche, ou centième partie de l'arpent.

|| *Tirer des chainées*, loc. Se promener de long en large. (Voy. *Chainer.*)

CHAÎNER, v. a. Arpenter : « *Chainer* une terre, un pré », les mesurer avec une chaîne. (Voy. *Chaineе.*) || Traîner. — « Le loup a pris un mouton et l'a *chainé* dans le bois. » — *Chainer la besace*, loc. (Voy. *Pourmener.*)

|| *Se chainer*, v. n. Se traîner comme si on tirait une chaîne. « Il ne peut plus *se chainer*, tant il est vieux. »

CHAÎNETTE, s. f. Tas de fumier disposés en ligne. (Voy. *Chainée* et *Fumerau.*)

CHAÎNEUX, CHAÎNEUR, s. m. Arpenteur. (Voy. *Chainer.*)

CHAINTRE, CHAINTE, s. f. Lisière de terrain autour d'un bois, d'une terre, etc. « V'là eune *chaintre* où ç' qu'i y a d' biaux châgnes. » || Bordure non cultivée le long des haies à l'intérieur des champs : « Mener les vaches pâturer dans les *chaintres.* » (Voy. *Cheintre.*)

|| Sillon que le laboureur trace autour du champ qu'il veut réserver pour pâture, afin d'indiquer qu'on n'y doit pas laisser entrer les bestiaux.

|| On appelle *Ornes de chainte*, dans l'Ouest, les sillons que trace le laboureur à la fin de son labour aux deux bouts de son champ, et perpendiculairement aux premiers sillons. (Voy. *Front* et *A-bout.*)

Notre mot est dérivé de *cinctus*, latin, et *ceinture*, qu'on a écrit jadis *chainture*.

J'avois encore en l'aloière (gibecière),
Que je porte à ma *chainture*.

Poesies de FROISSARD, fol. 171.

CHAINTRÉIER, v. a. « Faire *chaintréier* les vaches », les mener paître le long des *chaintres*. (Voy. *Cheintréier.*)

CHAINTRER, v. a. Tirer une ligne avec le soc de la charrue. (Voy. *Chaintre* et *Cheintrer.*) — (DALPHONSE, *Statisique de l'Indre*, page 189.)

CHAIRCUITIER, s. m. Forme très-employée pour *charcutier*.

CHAIRE, s. f. Chaise. La prononciation est très-basse et traînante, *chéire*.

Approchant des degrez où le dez estoit éleve et les *chaires* preparees.

(*Satir. Menippée*, 35

(Voy. *Armes de Bourges.*)

Ce mot s'est conservé dans *chaire* à prêcher, à enseigner. — L'anglais a conservé *chair*.

Apportez-moy à ce bout de table une *chaire*.

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

|| *Chaire* ou *chaise à madame*. — L'un des porteurs saisit fortement de sa main droite son poignet gauche, puis, de sa main gauche, il serre le poignet droit de l'autre porteur, qui répète exactement la même manœuvre, de sorte que le dos de leurs quatre mains forme un siége fort commode. La dame consolide sa position en passant ses deux bras autour du cou des porteurs.

CHAIRÉ, adj. Qui a de la chair; qui n'est pas maigre : « Ce bœuf n'est pas *parfait-gras*, mais il est ben *chairé*.» (Voy. *Parfait.*)

CHAIRRETIER, s. m. (Voy. *Chairrette.*)

CHAIRRETTE, s. f. Prononciation assez générale de *charrette*, par exemple à Mehun ; presque partout on dit aussi *chârte*. (Voy. ce mot.)

CHAIRRIOT, s. m. Chariot.

CHAISE, s. f. Chaire à prêcher: «M. le curé est monté en *chaise*.» (Voy. *Chaire.*)

Quand ce docteur d'A, B, C, D,
Dedans sa *chaise* a clabaudé,
Il aime à donner sur la fesse.

(COLLETET, *Épigramme.*)

Les savants ne sont bons que pour prêcher en *chaise*.

(MOLIÈRE, *Femmes savantes*, act. V, sc. III.)

|| *Chaise à madame*. (Voy. *Chaire.*)

CHAISIER, s. m. Rempailleur de chaises.

CHAITIS, adj. Chétif. (Voy. *Cheti* et *Ch'ti.*)

Encore vaut mielx toute voie
Demorer en son pays
Que aler, pauvres *chaitis*
Là où n'a solas ne joie.

THIBAUT, comte de Champagne.

— On peut croire que ce mot est venu du latin *captivus* ; à cause de la réprobation, du mépris, qui s'attachaient dans les tems barbares aux prisonniers de guerre, *væ victis!* en italien *cattivo*, mauvais.

CHALAND, s. m. est pour l'Académie Un grand bateau plat pour transporter les marchandises. Chez nous, c'est aussi un petit bateau (voy. *Toue*); par exemple : un de ceux qui servent aux jardiniers de Bourges pour circuler dans les canaux qui sillonnent les terrains bas autour de la ville. — Leurs chalands s'amarrent près de la porte Saint-Privé.

CHÂLAS, s. m. La tige sèche de plusieurs plantes de la famille des légumineuses : « Des *châlas* de vesce, de pois. » — (Voy. *Pavais*, *Chaulé*, *Chale* et *Échaler.*)

CHALE, s. f. Écale, brou de noix. Si on faisait dériver ce mot d'Écaille, il faudrait l'écrire par deux *l*; mais nous nous sommes rapproché de l'orthographe de l'Académie. (Voy. *Chaler* et *Chalas.*)

CHALÉE, s. f. (en Nivernais.) Petit sentier. — (Du latin *callis.*) — Lorsque la neige couvre la terre, on y fait une *chalée* pour faciliter les abords des bâtiments.

CHALER, v. a. Écaler, se dit des noix. (Voy. *Echaler.*) On trouve *challer* écrit par deux *l.* (Voy. Obs. à *Chale.*)

Cependant les métayers qu'il a auprès *challoient* les noix.

RABELAIS.

|| V. n. « Les noix commencent à *chaler*, il est temps de les *flâber.*» (Voy. ce mot.)

|| V. n. Naviguer dans un bateau appelé *chaland.* (Voy. ce mot.)

CHALIBAUDE, s. f. Feu de chénevottes, de paille ou de menues branches. (Voy. *Charibaude.*)

CHALIN, s. f. (*a* bref). Diminutif de *chale.* (Voy. ce mot.)

CHÂLIN, s. m. (*â* long). Lampe rustique qui, quelquefois, consiste en une simple coquille fossile que l'on suspend à la poutre ou à la cheminée.

|| Fig. Œil : « *Alle* est si en colère que ses deux *châlins* en *flambont.* » (Voy. *Châlines.*)

CHÂLINE, s. f. Éclair que l'on voit dans les soirées d'été à l'horizon, sans qu'il y ait apparence d'orage. On regarde les *châlines* comme des signes de chaleur pour le lendemain.

CHÂLINER, v. a. Causer une douleur passagère : « Ça m' *châline.* » (Voy. *Châline.*)

|| V. n. Faire des éclairs. (Voy. *Châline* et *Élider.*)

CHÂLIT, s. m. Bois de lit. Le Dict. de l'Acad. donne ce mot comme vieilli, c.-à-d. n'ayant presque plus de cours ; il est resté usuel chez nous :

Toute nuit tant travaille,
Que lict, *châlit* et paille,
En pleurs je fay noyer.

(CL. MAROT, *Psaumes*, VI.)

Il lui montroit la façon d'un *châlit.*

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, p. 105.)

CHALON, s. m. Noix écalée. (Voy. *Échalon.*)

CHALUMIAU, s. m. Tuyau de paille.

CHAMAILLADE, s. f. Variété de la bourrée, danse du bas Berry et de la lisière de la Marche. De *chamailler*, dans le sens de Agacer, lutiner. (Voy. *Branle* et *Montagnarde.*)

CHAMAROUX, adj. (Voy. *Brigallé.*)

CHAMBE, CHAMBRE, s. f. Chanvre. « Semer de la *chambe.* — Cueillir la *chambe.* » (Voy. *Chanvre*, *Chande* et *Charbe.*)

La chambe mâle des paysans, c'est le chanvre femelle des botanistes, et *vice versâ*, *la chambe fumelle* est le chanvre mâle.

— Est masculin dans la citation suivante :

Nous enjoignons..... à tous ceux qui ont *du chambre* à teiller, de faire brusler dans les rues larges et spatieuses de cette ville les chenevottes qui en proviendront.

(*Ordonnance de police de la ville de Bourges*, du 10 septembre 1672.)

— Le berrichon a conservé le *b* de *cannabis* (latin et grec), tandis que l'italien l'a abandonné pour le *p*, (*canapa*), l'espagnol pour le *m*, *canamo*, et le français pour le *v* (enjolivé du *r*). (Voy., ci-dessous, à *Charne*, un autre exemple de notre fidélité à l'étymologie.)

La fameuse Cannebière de Marseille paraît tirer son nom, non de *cannabis*, mais de *canne*, roseau, dont il existe dans le Midi une belle espèce, l'*arundo donax*.

|| *Chambon*, nom de localité assez commun que nous avions d'abord écrit *Champbon*, mais à tort, quoiqu'il s'applique en général à des terres de bonne qualité : mais aucune de ces localités que nous sachions n'est appelée en latin *Campus bonus*, mais bien *Chambonium*, du moins dans notre circonscription. *Chambon* paraît plutôt dérivé de *chambe*, chanvre, et signifier terres à chanvre, ce qui, du reste, implique le mérite suprême de la fertilité.

CHAMBORD, nom donné à diverses petites localités : Levroux, Varennes, Prissac, Chazelet, Villentrois (Indre). — Cette désignation rappelle ironiquement le château royal de ce nom ; comme on dit d'autres bicoques le *petit Paris*, le *petit Versailles.* (Voy. *Versailles.*)

CHAMBOUNAGE, **CHAMBONNAGE**, s. m. Terre de *chambounage*, bonne terre d'alluvion du fond des vallées. (Voy. *Chambe.*) De même *avenages*, dérivé de *avoine*, *aveine*, terre propre à la culture de l'avoine.

CHAMBRAT, s. m. Petite chambre, grenier audessus d'une écurie, d'une étable à bœufs.

CHAMBRE, s. f. (Dans ce mot, comme dans tous les autres à finale semblable, le *r* ne se fait point sentir ; on prononce *chambe.*) Petite habitation dans un village ou une ville, même lorsque cette habitation contient plus d'une pièce. « Une *chambre* plaisante. » (Voy. *Plaisant.*) || Par excellence, la mairie, la maison

où se traitent les affaires municipales, la chambre commune. — Cette expression a précédé chez nous l'établissement du gouvernement parlementaire et lui a survécu. Un conseiller municipal dira encore : « Je vais à la *chambre;* on a parlé à la *chambre* », etc. || *Se marier à la chambre*, se dit Du mariage célébré par l'officier de l'état civil.

Chambre haute (Acad.). Premier étage.

Ils montèrent dans une *chambre haute* où étaient les femmes et Marie, mère de Jésus.

(*Évangile de l'Ascension.*)

Chambre basse (Acad.). Chambre au rez-de-chaussée. « Ça li conveint ben, comme une *chambre basse* à *n'* un boiteux. »

— *Chambre haute* des Anglais, ou Chambre des pairs. *Chambre basse*, leur Chambre des communes.

|| Fig. Mauvais pas, fondrière. (Voy. *Écurie.*)

CHAMBRER, v. a. (Voy. *Chanvrer.*)

CHAMBREUX, s. m. Chanvreur. (Voy. *Breussier, Chambe, Chanvreux, Filandreux, Filtoupier;* et *les Veillées du Chanvreur*, suite des contes villageois, dont *la Mare au Diable*, *François le Champi* et *la Petite Fadette* font partie.)

CHAMBRIER, s. m. Locataire d'une chambre. « C'est mon *chambrier;* » celui à qui j'ai loué une chambre. — Se dit surtout dans l'Ouest.

CHAMBRIÉRE, CHAMBERIÉRE, s. f. (Voy. *Sarvante.*) Fig. Ustensile de cuisine pour appuyer ou soutenir la poële sur le feu. || Bâton fixé à l'avant ou à l'arrière d'une *chârte* et qui l'empêche de basculer.

|| Morceau d'étoffe que les femmes attachent à leur épaule gauche pour maintenir leur quenouille. (Voy. *Sarvante.*)

— Dans ces trois acceptions, *chambriére* et *sarvante* désignent un ustensile d'un usage commode, économique et toujours sous la main : c'est un domestique de bonne volonté, qui ne coûte pas de gages. C'est ainsi que les menuisiers appellent *valet* (Acad.) l'ustensile en fer qui sert à fixer solidement sur l'établi la pièce à travailler.

CHAMBROLLER, v. n. Brandiller bras et jambes. (Voy. *Roller.*) On dirait ce mot formé de *jambes* et de *roller.*

CHAMEIRON, s. m. Tuf : « En creusant on a trouvé le *chameiron.* »

CHAMENOTTE, s. f. Chènevotte. (Voy. *Chambe.*)

CHAMIAU, s. m. Sorte de fil à coudre. (V. *Chambe.*)

CHAMIÉRE, s. f. Chènevière. — Syncope de l'inusité *chambiére.* (Voy. *Chambe* et *Chemiére.*)

CHAMIR, v. n. (Voy. *Chandir.*)

CHAMOIS, s. m. Nom de bœuf, à cause de sa couleur. (Voy. *Bœu.*)

CHAMP (Acad.). || *En champ,* loc. Aux champs, dans les champs. « Mener les bestiaux *en champ.* » — *Enchamp* (pris substantivement.) Parcours, pacage. « Il n'y a pas assez d'*enchamp* dans ce domaine là. » (Voy. *A front*, mot composé par un procédé analogue.

CHAMPAGNE, s. f. Contrée plate du Berry, entre Sancerre et Nérondes (Cher); — autre entre Vatan et Châteauroux (Indre). Il y a des *Champagnes* dans plusieurs autres provinces de France ; ainsi la *Champagne* tourangelle, la *Champagne* mancelle (des environs de Tours, du Mans.) — (Voy. *Boischaut*, *Brenne* et *Champignou.*)

On disait autrefois *champagne* pour *plaine.* Villehardouin, en parlant du grand nombre des hommes d'armes assemblés autour de Constantinople pour en faire le siége, s'exprime ainsi :

Il sembloit que toute la *champaigne* fust coverte de batailles...

CHAMPAGNEUX, s. m. Habitant de la *Champagne*, de la plaine de l'Indre. (Voyez *Champignou.*)

|| Champignon.

CHAMPART, s. m. Une certaine portion des fruits que le seigneur percevait sur l'héritage donné à cens. (De Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution*, page 438.)

— A Givry (commune de Cours-les-Barres (Cher), il existait encore il y a quelques années une grange autrefois seigneuriale, qui avait conservé dans le pays le nom de grange du *champart.*

CHAMPELURE, s. f., qui paraît corrompu de *chante-pleure*, ne se dit que Des robinets adaptés aux cuves, ou des tuyaux à tirer le vin des tonneaux, et qui ont une clef tournante.

La *chante-pleure* (Acad.) est aussi un ustensile à tuyau servant dans les celliers. (Voy. Roquefort, *Dict. Etym.*, et de Laborde, au mot *Chante-pleure.*)

Depuis deux jours on m'entretient
Pour savoir d'où vient *chante-pleure* ;
Du chagrin que j'en ai, je meure :
Si je savais d'où ce mot vient,
Je l'y renverrais tout à l'heure.

CAILLY.

CHAMPI, CHAMPIS, s. m. (le *s* ne se prononce pas). — Du latin *è campis*. Né dans les champs, enfant trouvé, abandonné, et par suite né hors du mariage. *Terræ filius*, Cic., *Ep. ad Trebatium*. — Né de la terre, comme les géants de la Fable. Vulg. Sorti de terre.

Unde fit ut malim fraterculus esse gigantis.

(JUVÉNAL, I, *Satire* 4, v. 98

De là *champignon*. *champignonet*, *championnet* : ce dernier, qui fut le nom d'un de nos illustres généraux pendant la Révolution, lui fut donné à cause de sa naissance. (*Biographie universelle*. au mot *Championnet*.)

— Dans beaucoup de paroisses, quand on baptise un *champi*, on ne sonne pas les cloches.

Le feu évesque de Valence, qui ne croyait poinct à la transsubstantiation, qu'eust-il dit de voir son fils (Jean de Montluc-Balaguer, appelé d'abord M. de *Champis*), de *champis*, capitaine ; de capitaine, prince souverain ; de prince, poltron ; de poltron, banny ; de maréchal, c..., et maréchal aussi c... que le maréchal Vulcain.

(D'AUBIGNÉ, *Confession de Sancy*, ch. [illegible])

Quand nous parlâmes à M. de *Champis* d'aller à la messe de minuit : « Je ne daignerais y aller ; j'y ai été plus de cinq cents fois. »

BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, p. [illegible]

|| Déshérité, malheureux. « Son oncle ne lui a pas laissé son héritage, il l'a fait *champi*. » (Voy. *Coutume de Laon*, chap. III, n° 5.)

|| Le *champi*, loc. Le mois de février, ainsi nommé parce qu'on ne lui a pas donné autant de jours qu'à ses frères. — Dans le vieux français on trouve le substantif *champisserie*, querelle entre gens du commun.

Vraiment cette *champisserie* n'estoit que gaillarde....

(D'AUBIGNÉ, p. 103.)

|| Gai, éveillé. — Un préjugé assez ridicule attribue aux enfants naturels plus d'esprit qu'aux autres. (Voy. *Paris*.)

CHAMPIGNOLLE, s. f., corrompu de Chantignolle (Dict. Acad.). Pièce de bois soutenant les pannes d'une charpente. || Petite pièce de bois équarrie emboîtant la partie inférieure de l'essieu d'une charrette, et reliée aux limons au moyen de chevilles de bois. Lorsqu'on veut détacher une paire de roues et leur essieu, pour les adapter à une autre charrette, on enlève les coins qui assujettissent les chevilles et on déboîte les *champignolles*. (Voy. *Bron*.)

CHAMPIGNOU, habitant de la *Champagne* du département de l'Indre. — *Champignelle*, femme de la *Champagne*.

CHAMPIR, v. n. Dégénérer, devenir sauvage : « Cet enfant *champira* », c.-à-d. il n'aura pas les mêmes qualités que ses parents. (Voy. *Champi*.)

CHANCRE, s. m. Aphthe, petit ulcère dans la bouche.

|| Cancer. (Voy. *Chancrée*.)

|| Cuscute, plante parasite nuisible aux légumineuses. (Voy. *Teigne*.)

CHANCRÉE (HARBE A LA) ou **AU CHANCRE, CHANCRENELLE** et **CHANCRENELLE D'AUBERE**, s. f. Géranium herbe à Robert. (*Fl. cent.*) (Voy. *Harbe*.)

CHANDE, s. m. Chanvre : « Semer du *chande*. » (Voy. *Chenebou*, *Chemière*, *Chambe* et *Charbe*.)

CHANDELER, v. n. Se dit d'une espèce de terre argileuse, sableuse, qui, saisie par la gelée après de fortes pluies, présente à sa surface une quantité de petites stalagmites de glace mêlées de gravier qui *cressillent* sous le pied. Le blé soulevé par cette glace reste déchaussé au dégel. « Cette terre craint les gelées, elle *chandelle*. » (Voy. *Gime* et *Friser*.)

CHANDELEUX, EUSE, adj. « Terre *chandeleuse* », qui se laisse aller, qui se décompose, se dissout par l'effet des gelées. (Voy. *Chandeler*.)

CHANDELLE, s. f. (Acad.) || Fig. Poteau de bois soutenant une poutre, à cause de sa position droite et verticale. || Aiguille de glace qui pend aux toits des maisons, aux arbres, ou qui s'élève de la terre. (Voy. *Chandeler*, *Chandeleux*.)

|| *Chandelle des morts*. Feu follet se manifestant souvent dans les cimetières.

CHANDELURE, s. f. Action de la gelée sur certaines terres et qui déchausse les blés : « Cette terre craint la *chandelure*. » (Voy. *Chandeler*.)

CHANDI. Nom de bœuf ; de couleur blanche. — De *candidus*. (Voy. *Chandir*.)

CHANDIR, v. n. Blanchir, chancir, moisir. (Voy. *Chamir*, *Chenorir*, *Cotir* et *Vairer*.)

|| Fig. Attendre, faire le pied de grue.

CHÂNER, v. a. (Voy. *Chaigner*.)

CHANGE, s. m. Par abréviation de *échange* : « *Fasons un change : baille-moué ton ch'vau pour ma j'ment.* »

CHANGEAILLOUX, adj. D'humeur changeante; qui aime le changement. Un domestique disait à une *loue* : « Prenez-moi, je ne suis pas *changeailloux*. » (Voy. *Sangeailloux*.)

CHANGER, v. a. Ensevelir, mettre un mort dans un linceul. « *Changer* un mort. » (Voy. *Sanger*.)

CHANGEUSE, s. f. Femme qui ensevelit les morts.

CHANLAT, s. m., **CHANLATTE**, s. f. Planche mince et refendue en biseau, dont on borde les toits en tuiles, en la faisant porter transversalement sur l'extrémité des *coyaux*. (Voy. ce mot et le Dict. de Trévoux.)

CHANNIR, v. n. Se prononce souvent *chan-nir*. Blanchir, être blanc de moisissure.—Dérivé du latin *canere, canescere; canus*, blanc. (Voy. *Chamir*.)

CHANTAGE, s. m. Consentement forcé, obtenu par intrigue. — Si l'exploitation du *chantage* n'est pas pratiquée en grand de nos jours, le mot est ancien ; il est dans Furetière, et se rapporte au vieil usage de chanter et d'obliger chacun à *chanter* à la fin du repas, ou bien à ce que les poltrons sont sujets à chanter quand ils ont peur. (Voy. Génin, *Revue de Paris*, 15 janvier 1855.)

CHANTE, s. f. Jante de roue. — En latin, *canthus* est la bande de fer qui entoure la roue. (Voy. *Chantiau*.)

CHANTER, v. a. *Chanter les bœufs*, les encourager en chantant. (Voy. *Hôler* et *Brioler*.) || V. n. *Chanter le jau*, c'est-à-dire *comme le jau* (voy. ce mot). || *Chanter des propos*, loc., c'est-à-dire tenir des propos inconséquents. On dit aussi *chanter de mauvaises raisons*.

> Au nom de Jupiter, laissez-nous en repos,
> Et ne nous *chantez* pas d'impertinents propos.
> (Molière, *l'Étourdi*, acte I, sc. viii.)

|| *Chanteclerc*, et non *Chanteclair*, comme on l'écrit souvent mal à propos. Nom de localité. Chalais (Indre).

Chantegrelet, c'est-à-dire *chantegrillon*. Nom de localité. Mareuil (Cher). (Voy. *Grelet*.)

Chantegrue. Nom de localité. Levroux (Indre).

Chanteloche. Nom de localité. Saint-Genou (Indre). (Voy. *Loche*.)

Chanteloube (*loube* pour *loup*, *louve*). Nom de localité. Saint-Gilles (Indre).

Chanteloup (*la*). Nom de localité. Villiers (Indre).

Chantelouse. Nom de localité. Faverolles (Indre). (Voy. *Chanteloube*.)

Chantemerle. Nom de localité fort commun. Buzançais, Valençay (Indre), etc., etc.

Chante-ouant (*ouant* pour *chouette*, *chat-huant*). Nom de localité. Lignac (Indre).

Chante-pucelle. Localité près de Levroux (Indre).

Chante-renard. Localité près de Lury (Cher). (Voy. *Jappe-renard*.)

Chante-raine. Nom de localité fort commun. Chaillac, Coings (Indre), etc. (De *rana*, raine, grenouille ; il ne faut donc pas écrire *reine*.)

M. Leprovost, de l'Académie des inscriptions, pensait que tous ces noms de lieux n'étaient pas dérivés du verbe *Chanter*, mais du mot germanique *cant* ou *kant*, d'où *canton*.

|| *Faire chanter*, loc. (Voy. *Chantage* et *Déchanter*.)

CHANTEROUNER, v. a. et n. (Voy. *Chantouner* et *Gravouner*.)

CHANTEUX, s. m. Chanteur. « Y a d' bons *chanteux* à ç'te noce. »

CHANTIAU, s. m. Petite jante. Diminutif de *chante*. (Voy. ce mot.) || S'applique chez nous à l'entamure du pain de campagne, qui est arrondi comme une pleine lune quand il n'a pas été entamé, et aussi à ce qui en reste lorsque la plus forte partie en a été enlevée. Ces pains posés sur l'*échalle au pain*, forment la réserve d'où l'on détache des *chantiaux* destinés à être découpés en plus petits morceaux. « Passe-*moué* l' *chantiau* que j' me *sarve*. »

> Dites-en ce que voudrez, mais ils nous donnèrent de leurs *chanteaux* et bûmes à leur barils à bonne chère.
> (Rabelais, liv. V, ch. xxxii.)

|| *Être à son chantiau*, être à son ménage, c'est vivre en son particulier, à pain séparé.

|| L'une des deux pièces extrêmes du fond d'un tonneau taillées en forme de segment, et qui imitent l'entamure d'un pain rond. (Voy. *Ganivelle*.)

|| Quartier de la lune. — « La lune est à son dernier *chantiau* », à son dernier quartier.

Que tous ayent à se pendre dedans le premier *chanteau* de cette lune, je les fourniray de licolz.

(RABELAIS, *Pantagruel*, ancien prologue du IVe liv.)

—*Chanteau* (Acad.), entamure de diverses pièces, pain, étoffe, etc.

CHANTIER, s. m. (On prononce *chankié.*) Bord d'une rivière. « La Loire coule à plein *chantier.* »— Dans un sens analogue, ne se dit plus en français que Des bords où on construit des bateaux, et par extension de tout atelier en plein air, où les ouvriers sont réunis en certain nombre.

CHANTILLE (surtout dans l'Ouest), s. f. Pierre taillée en forme de forte brique, pour monter des cloisons, des murs de refend. — Dans Roquefort, c'est le mur lui-même. — Rappelle naturellement le mot Échantillon : pierres de même échantillon.

CHANTON, s. m. Grain de blé moisi (à Chazeuil, Nièvre).

CHANVRE, s. m. et fém. Était autrefois féminin en français comme il l'est encore le plus souvent chez nous. (Voy. *Chambe* et *Charbe.*)

Il arriva qu'au temps où *la chanvre* se sème......
La chanvre étant tout à fait crue......

(LA FONTAINE, *l'Hirondelle et les petits oiseaux*, liv. I, fabl. VIII)

CHANVRER, v. n. Oter avec l'*échanvroué* (voy. ce mot) les plus grosses chènevottes qui sont restées dans la filasse. (Voy. *Serin.*)

CHANVREUX, s. m. Ouvrier qui travaille le chanvre. (Voy. *Breussier*, *Chambreux*, *Filtoupier.*)

CHANVREUX, adj. Filandreux : « Poires *chanvreuses*, carottes *chanvreuses.* »

CHAPE, s. f. (Acad.). || Morceau de cuir épais qui recouvre le haut du manche du fléau à battre le blé, et qui sert à y attacher la *carge.* (Voy. ce mot et *Cousouére.*) || Couverture, chemise de paille dont on revêt les ruches d'abeilles. « La *chape* d'un *borgnon,* d'une *bourroche.* » (Voy. ces mots). || Enduit de mortier ou de ciment sur l'extrados d'une voûte pour la garantir de l'humidité. — Chaperon (Acad.) en est le diminutif.

|| Paupière. — On dit proverbialement « Avoir bonne *chape* sur l'œil », c'est-à-dire Avoir l'œil vif, se bien porter. (Voy. *Chapiau* et *Chaper.*)

|| *Chape du ciel*, loc. Voûte céleste, calotte des cieux.

N'a gaires meillor terre
Soz la *chape del ciel.*

(*Roman de Rou*, vers [illegible])

Rabelais l'a écrit par deux *pp.*

Car il n'est soubz la *chappe du ciel* estat duquel, etc...

(RABELAIS, *Pantagr...*)

CHAPÉ, adj. Se dit Du blé lorsque la balle est adhérente au grain après le battage. (Voy. *Aleton.*) — Dérivé de *chapeau ?*

|| *Chapé*, m. *chapée*, f. et *chapeille*, des deux genres, se disent Des bêtes à cornes marquées de blanc à la tête.

CHAPELER, v. a. Repiquer les meules *lasses*, c'est-à-dire usées par le frottement. (Voy. *Las.*)— Chapeler (Dict. de l'Acad.) ne s'applique qu'au pain dont on enlève légèrement la croûte.

CHAPELLE, s. f. Reposoir ; tente que l'on dresse dans les rues le jour de la Fête-Dieu, et sous laquelle on élève un autel où le prêtre s'arrête pendant la procession pour bénir l'assistance. On dit proverbialement :

Quand il pleut sur la *chapelle*,
Il pleut sur la javelle.

C'est-à-dire, lorsqu'il pleut le jour de la Fête-Dieu, la moisson est contrariée par les pluies.

|| *Suivre les chapelles*, locut. burlesque ; c'est S'arrêter dans tous les cabarets pour y boire.

CHAPELOTTER, **CHAPELUTER**, v. n. (Voy. *Chapoter.*)

CHAPER, v. n. Cligner, clignoter : « *Chaper de l'yeu*, des yeux. » (Voy. *Chape.*)

CHAPERON ROUGE (LE). Nom de localité. Graçay (Cher).

CHAPIAU, s. m. Chapeau, coiffure d'homme. (Voy. *Chapé.*) || *Chapiau de l'œil*, fig. La paupière. (Voy. à *Bonjour*, deuxième acception, une autre expression figurée encore plus hardie.)

|| Chaperon d'un mur ; enduit sur la tranche d'une muraille. (Voy. *Chape.*)

CHAPIGNER (SE), v. pron. Lutter, se bousculer. (Bourbonnais).

CHAPIOTER, v. a. (Voy. *Chapoter.*)

CHAPITIAU, s. m. Porche. De *chapiteau*, par synecdoque ; la partie est prise pour le tout ; le couronnement du porche, pour le porche lui-même. (Voy. *Atres.*)

CHAPON, s. m. Crossette, portion d'un sarment de vigne, servant à sa multiplication par bouture. (Voy. *Chabot.*)

|| Pièce de vigne, par synecdoque, la partie pour le tout. « Il a planté un *chapon* en telle année. »

CHAPOTER, v. a. Bûcher, dégrossir une pièce de bois ; découper maladroitement. (Voy. *Chapuser*, *Chipoter*, *Coupasser.*) || Fig. Tracasser. (Voy. *Chapigner*, *Tréper* et *Charpauder.*)

Diogène..., y roulla le tonneau fictil, qui pour maison lui estoit contre les injures du ciel : et en grande véhémence d'esprit desployant ses bras, le tournoit, viroit, etc., culbutoit, etc..., tripotoit, *chapotoit*, etc.

(*Pantagruel*, liv. III, prologue.)

CHAPOUILLER (SE), v. pron. (Voy. *Chapigner.*)

CHAPOUNER, v. a. Chaponner, châtrer un jeune coq, en faire un chapon. « Y a des femmes ben adreites à *chapouner.* » Dans nos campagnes, on coupe la crête des poulets que l'on vient de *chapouner*, comme on tondait autrefois les rois et les princes déchus de la couronne.

CHAPPE, s. f. Filet de pêcheur.

CHAPT (LE), DUCHAPT, AUCHAPT (Voy. *Ché*) ; dérivé du latin *caput*. Ces noms propres sont assez répandus dans le Berry. — M. *Duchapt*, conseiller à la Cour impériale de Bourges, a été l'un des plus anciens collaborateurs de notre Glossaire. Ces noms ne doivent pas signifier autre chose que *le chef*, ou *le capitaine*, *du chef*, *au chef*. Le titre de *captal*, employé par nos vieux chroniqueurs (le captal de Buch, par exemple), équivaut à notre mot *chapt*, et le nom propre *Chaptal* en est une troisième forme.

Qui sait si le *chah* (de Perse), qui peut se traduire également par chef, roi, n'a pas la même origine que le *chapt* berrichon ? (Laisnel de la Salle, mss.) (Voy. *A*, prép., en ce qui a rapport aux noms propres.)

CHAPUIS, **CHAPUS**, s. m. Charpentier. Il n'y a pas longtemps que ce mot n'est plus usité. — Nom de famille.

CHAPUISER, **CHAPUSER**, **CHAPTUSER**, v. n. Travailler au charronnage ou à la menuiserie. (Voy. *Chapuis*, *Chapuseux.*) || Dégrossir du bois avec maladresse : se prend en mauvaise part. « Que *chapuisez*-vous donc là ? » (Voy. *Chapoter* et *Bûcher.*)

CHAPUSEUX, s. m. Charron, menuisier de campagne. (Voy. *Chapuis.*)

CHÂQUE (*â* long), pron. Chacun : « Faites cela, on vous donnera vingt sous *châque.* — J'ai deux maisons, j'ai des locataires dans *châque.* » (Voy. *Châcun.*)

CHÂQUEUN, adj., au fém. **CHÂQUEUNE**. Chacun, chacune. (Voy. *Ieun* et *Eune.*)

CHAR, s. f. Chair, viande.

De quatre choses Dieu me garde :
C'est de petit disner qui tarde,
De *char* salée sans moutarde,
De toute femme qui se farde
Et de varlet qui se regarde.

(*Les Dicts de Tignonville.* ROQUEFORT, v° *Disgn*...)

|| Par dérivation, *charnage* a signifié : Temps où il est permis de manger de la viande.

Il existe un fabliau intitulé : *Bataille de Karesme* ou *Quaresme et Charnage*, dans lequel on remarque le passage suivant :

Oï parler de deux barons
Li uns avoit nom (est nommé) *Charnage*,
L'autre *Karesme* le félon.

CHAR, adj. Fait au fém. *chére* (*é* fermé et traînant.) (Voy. *Chére.*) Cher, que l'on affectionne : « Mon *char* parent. » || Qui est d'un haut prix, qui coûte beaucoup. « Le pain est *ben char* à cette année. » (Voy. *Charté et Enchardir.*)

CHARABIAT, s. m. Baragouin. || Baragouineur, homme qui ne se fait pas comprendre, qui parle un patois étranger à la localité. (Voy. Obs. à *CH.*) — Généralement appliqué comme épithète aux Auvergnats et aussi aux Marchois, à cause de l'habitude qu'ils ont, les premiers surtout, de prononcer *ch* pour *c*, comme dans cette phrase qu'on prête à un Auvergnat dans une histoire populaire : « Je ne dis pas que *cha choit chale*, mais *cha* tient de la *plache.* » (Je ne dis pas que ce soit sale, mais ça tient de la place.)

CHARABIÂTER, v. n. Parler *charabiat.* || V. a. et n. Tracasser, chicaner, dire de mauvaises raisons. « Il ne fait que me *charabiâter.* »

CHARASSON, s. m. Échalas. (Voy *Charisson* et *Charnier.*) En Médoc, *carasson.* || Nom propre fort commun à la Châtre et aux environs. (Voy. *Poulet russe.*) — Paraît venir du grec χάραξ, cité par Noël, Dict. latin, à propos de *charax* qu'il traduit par Échalas. *Charax*, qui signifie Pieu, échalas, est omis dans le Dict. latin de M. Quicherat, édition de 1844.

CHARASSOUNER, v. a. Garnir d'échalas. — On *charassoune* les vignes. (Voy. *Croix de sympathie.*)

CHARBE, s. f. Chanvre. On dit proverbialement: « Profiter comme la *charbe.* » (Voy. *cherve* dans la citation de d'Aubigné au mot *Vers*, et *Chande*, *Charbe*, *Charve.*)

CHARBILLOUX, adj. Se dit d'Une surface, surtout d'une étoffe dont se détachent des filaments ressemblant à de la filasse. (Voy. *Charbe*, *Chambreux.*)

CHARBIQUION (PORTER A), loc. Porter quelqu'un sur son dos, les bras passés par-dessus les épaules et les jambes de chaque côté des hanches. Syncope de *charge biquion.* (Voy. *Biquion* et *Chieuve-morte.*)

CHARBOIS (POUMIER), s. m. Espèce de pommier connu dans les pépinières sous le nom de *doucin* et de *paradis*, et fort employé à greffer les espèces à tige moyenne ou basse. (Voy. *Chargebois.*)

CHARBON-BLANC (LE), nom de localité.— Vendœuvre (Indre).

CHARBON DE PIERRE, s. m. Charbon de terre, houille.

CHARBOTTER, v. a. Tourmenter le feu.— Dérivé de *charbon.* (Voy. *Écharbotter*, citation de Rabelais au mot *Fouger* et *Chapoter.*)

CHARBOUILLAGE, s. m. Barbouillage.

CHARBOUILLER, v. a. Barbouiller. — Dérivé de *charbon.*

|| *Blé charbouillé* ou *charboillé*, c.-à-d. Attaqué de la maladie appelée le charbon. (Acad.)

CHARBOUNER, v. a. Charbonner, noircir avec du charbon.

CHARBOUNIAU, s. m. Nom de bœuf à la robe charbonnée. (Voy. *Bœu.*) || Nom de champs à Cours-les-Barres (Cher).

CHARBOUNIER, s. m. Charbonnier. (Voy. *Rat.*)

CHARCHER, v. n. Chercher. (Voy. *Sarcher* et *Chercher.*)

Têtegué ! v'là justement l'homme qu'il nous faut, allons vite le *charcher.*

(MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, [illegible])

|| *Charcher son pain*, loc. Mendier. (Voy. *Pain.*)

CHARCHEUX DE PAIN, loc. Mendiant.

CHARCOIS, CHARCOU, s. m. Carcasse. Employé ironiquement. « Il vaut mieux dans son petit doigt que toi dans tout ton *charcois.* » (Voy. *Carca.*)

CHARDON (Acad.), s. m.

—On appelle *chardon-boutillot*, dans les Amognes, le chardon étoilé.

— *Chardon jaune*, s. m. Scolyme d'Espagne. (*Fl. cent.*)

— *Chardon rollant*, c.-à-d. qui roule emporté par le vent (voy. *Roller*), s. m. Pique-à-l'âne, panicaut des champs. (*Fl. cent.*) S'écrit à tort *chardon Rolland.* (Voyez *Gâtiau-Chaud.*) — Lorsque le vent arrache les tiges desséchées du panicaut et les fait rouler dans la plaine, on croirait voir de loin un lièvre courir; d'où le nom de *lièvre de Champagne* donné à cette plante dans l'ouest du département de l'Indre.

Une autre plante, dite *rose de Jéricho* (l'*anastatica hierochuntiaca* des sables de Syrie), présente le même phénomène. Elle est éminemment hygrométrique, et passe pour favoriser les accouchements.

CHARDOUNET, CHARDONNET, s. m. Chardonneret. (Voy. *Echardounette.*)

Enfin les plus beaux, voire le plus beau de tous est le *chardonnet*, non moins agréable à l'œil que doulx et plaisant à l'aureille, duquel on ne faict tel compte que l'on devroit à cause du grand nombre et quantité que l'on en trouve.

([illegible])

Où, pas à pas, le long des buissonnets,
Allois cherchant les nids des *chardonnets.*

(CL. MAROT, [illegible])

CHAREUGNE, s. f. Charogne.

CHARGE (terme de métallurgie), s. f. Quantité et proportion de minerai, de charbon et de castine qui entrent dans un haut-fourneau. || Action de ver-

ser ces ingrédients dans le haut-fourneau. (Voyez *Reste* et *Porter.* || Temps et intervalle de temps de cette opération. « Un tel est employé à la *charge* du fourneau. » || Emplacement où se fait l'opération. (Voy. *Gueulard.*)

CHARGEBOIS, s. m. — Fig. Espèce de pommier à fruits abondants, médiocres, qui ne manquent presque jamais. (Voy. *Charbois.*)

CHARGEOUÉRE, et par apocope **CHARGEOUÉE**, s. f. C'est le plus grand des deux *étrés* passés dans la parche de la chârte; c'est la pièce qui soutient la *charge*. (Voy. *Attelouére*, *Accotouére* et *Bauque.*) La *chargeouére* est fixée et retenue au joug par l'*attelouére*. Le plus petit des deux étrés sert à la traction et conserve son nom d'*étré*. (Voy. ce mot et, de plus, *Séjouére*, *Oncin* et *Prolouére.*)

CHARGER, v. a. (Voy. *Charge* et *Porter.*)
|| *Charger dreit*, loc. Se dit plaisamment et par antiphrase, en parlant d'Un ivrogne qui vacille en cheminant, par allusion à une charretée de foin qui n'a pas été chargée d'aplomb.

CHARGEUX, s. m. Ouvrier employé à charger les charrettes, etc.

CHARGNIÉRE, prononciation de *Charnière*, s. f. (Acad.) (Voy. *Charnier.*)

CHARIBAUDE, s. f. Feu de joie, feu de la Saint-Jean. (Dans l'Ouest.) (Voy. *Chalibaude*, *Gearbaude* et *Jouannée.*)

CHARISSON, s. m. Échalas. (Voy. *Charasson*, *Charnier* et *Crélas.*)

CHARIVARISER, v. a. Donner un charivari. (Voy. *Recarrelage.*) Le charivari n'avait chez nous, avant 1830, aucune application politique; mais, après cette époque, des députés qui avaient soutenu la cause de l'ordre sous l'illustre Casimir Perrier, ont fait connaissance avec toute la conjugaison de ce verbe au passif. Ils s'en font encore honneur aujourd'hui.

CHARIVARISEUX, adj. Qui donne un charivari. (Voy. *Charivariser.*) — Après les scènes de désordre qui se produisirent à Dun-le-Roy et à Saint-Amand (Cher) en 1833, et donnèrent lieu à des condamnations judiciaires, le nom de *charivariseux* est resté longtemps comme une injure.

CHARLI, nom propre, diminutif de Charles. (Voy. Obs. à *I.*) Sa variante ironique *Charligodet* doit peut-être s'écrire en deux mots. Les enfants chantent, en se moquant de ceux qui portent le nom de Charles :

C'est monsieur *Charligodet*
Qu'a des poux dans son bonnet.
Il les tourne, il les vire,
Il les fait crever de rire, etc.

CHARLOT, **CHARLOTON**, autres diminutifs de Charles.

Suivant une note fournie par M. Génin, on lit dans les textes de Gérard de Vianne, d'Aubri le Bourguignon et d'Agolant, les diminutifs de *Karlon* et *Charlon*; dans *Ogier-l'Ardenois* (poëme du XIIe siècle), *Callos*, forme qui revient pour ainsi dire à chaque page. *Callos* est bien réellement le diminutif de *Charlot*, comme on le prononçait alors ainsi à cause du grasséyement français. (Voy. notre mot *Patter*, et Obs. à la lettre *R.*)

CHARMANTE (**LA**), s. f. La gale : par antiphrase.

CHARME, s. m. (Acad.) || *D'un charme*, loc. Parfaitement, agréablement, avec soin. « Il a arrangé cela *d'un charme*. Il se porte *d'un charme*. Le feu brûle *d'un charme*. » On dit familièrement en français se porter *comme un charme*. (Voy. *Charpe.*)

CHARMET, m. **CHARMETTE**, fém. Noms donnés aux animaux à poil bigarré des races bovine et canine. (Voy. *Garelle*, *Chien* et *Bœu.*)

CHARNE, s. m. Charme, arbre. De là vient *charnier*. Est bien plus correct, quant à l'étymologie, que Charme. La lettre *n* rattache immédiatement notre mot au mot latin *carpinus*. (Voy. *Charnier.*)

CHARNIER (on prononce *chargnié*), s. m. Échalas. (Voy. *Charasson.*) — « Cette bille de chêne n'est pas toute de bonne fente; elle fera plus de *charnier* que de merrain. » On fait du *charnier* en fendant le *merrain*.

Sont faictes inhibitions et deffences à toutes personnes d'apporter aucunes javelles, *charnier*, *pesseaux* et autres bois de vigne à leur col et sur les épaulles.
(*Ordonnance de police de la ville de Bourges*, du 11 mars 1626.)

CHAROUNIAU, **CHARONNEAU**, s. m. Bacs de moyenne dimension pour le passage des rivières.

CHARPAUDER, v. a. Tourmenter, tracasser. (Voy. *Charpigner*, *Chapoter.*)

CHARPE, s. m. Charme, arbre. (*Fl. cent.*) D'où le nom de *la Charperaie* donné à quelques localités. Du latin *carpinus*.

CHARPIGNER, CHARPILLER, v. a. Mettre en menus morceaux et comme en charpie; et, par suite: Tirailler, tourmenter. (Voy. *Charpir*, *Charpauder* et *Chaubiter*.)

CHARPIGNEUX, s. m. Hargneux. Dérivé probablement de *charpigner*, pris dans sa dernière acception.

CHARPIR, v. a. Déchirer, mettre en loques, en *charpie*, écharper (Acad.). — *Charpir* se trouve dans Nicot et Trévoux. « *Charpir* de la laine. » (Voy. *Décharpir*.) De là Écharpe et peut-être Charpentier. — En espagnol, *carpir*.

CHARRÉGEUX, s. m. Charretier. A Monceaux-le-Comte (Nièvre).

CHARRE-LÂCHE, s. f. (Voy. *Sarre-lâche*.)

CHARRÉIER, v. a. Charrier, labourer. (Voyez *Charruer*.)

CHARRER, v. a. (Voy. *Cherrer*.)

CHARRETIER, s. m. (Voy. *Tire-arrache*.)

CHARRETTES BRISÉES, s. f. plur. Difficultés, embarras, prétexte, défaite. On dit par métaphore: « Il ne cherche dans cette affaire que *charrettes brisées* », qu'à entraver la discussion, à donner le change (voy. *Décanche*), des alibiforains. (Ce terme d'Alibiforain, admis par l'Acad. comme familier, et d'ailleurs peu usité, est rejeté par M. Quicherat, préface du Dict. fr. latin, dernière édition.)

CHARRIÉRE, s. f. Passage pour une charrette. || Voie tracée et suivie à travers champs, dans les pâturages, etc., par les charrettes, pour raccourcir le trajet: « Vous prendrez à droite, dans la *brande*, une *charriére* qui vous mènera à l'étang. » (Voy. *Frayé* et *Carrage*.) || Bac de grande dimension. (Voy. *Charouniau*.) || Barrière. (Voy. *Portiére*.)

CHARRIEUX, s. m. Charretier, celui qui charrie.

CHARROTE, s. f. Char ou charrette à bœufs du Morvan. — Montaigne, livre I, chapitre XXX, parle de *chariotes*.

CHARROUÉ, CHARROI, s. m. Charretée: « Un *charroué* de bois, un *charroué* de foin. » || (Par métonymie, l'effet pour la cause.) Ornière, trace des roues d'une charrette dans un chemin, dans un champ. || *Mauvais charroué*, loc. fig. Mauvais pas; fâcheuse position: « Cet homme est dans un *mauvais charroué*. » (Voy. *Charrettes brisées*.)

Le souci qu'on se donne pour ceux qu'on aime et qui sont dans un *mauvais charroi*...

G. SAND, *François le Champi*.

|| Manteau à capuchon que portent les femmes pendant l'hiver. A Chaleux (Nièvre.) (Voy. *Chéret*.)

CHARROUNAGE, s. m. Charronnage. « Dans ces *oumiaux*, y a du bois bon pour le *charrounage*. »

CHARROYAGE, s. f. Charriage. L'Acad. n'admet que le verbe Charroyer.

CHARRUER, (dérivé de *charrue*), v. a. Labourer. « Un guéret très-bien *charrué*. » (Voy. *Charréier*.)

CHARRURE, s. f. Charrue. Ne se dit dans l'Ouest que Des charrues à avant-train. (Voy. *Airiau*.)

CHÂRTE (*â* long; — syncope de Charrette, Acad.), s. f. Charrette à ridelles, une charrette quelconque de métairie; dans l'Ouest, exclusivement charrette à bœufs. (Voy. *Baltiau*.)

CHARTÉ, s. f. Cherté, haut prix des choses. « L'année de la grande *charté*. » (Voy. *Char*.)

CHARTIAU, s. m. diminutif de *chârti*. (Voy. ce mot.)

CHÂRTI (*â* long), apocope de *Chartil*, s. m. Le corps de la charrette, dégarni de ses ridelles et autres accessoires. (Voy. *Chartiou*, *Brager*.)

CHARTILLON, s. m. Charretier en second. (Voy. *Boyron* et *Boyon*.)

CHARTIOU, s. m. Diminutif de *chârti*. (Voy. *Chârtiau*.)

CHÂRTON, s. m. (*â* long). Charretier. (Voy. *Charretier*, *Charrieux* et *Charte*.

. . . . Mais Jupiter l'a veu,
Et laschant de sa dextre une horrible tempeste,
Au malheureux *charton* [illegible] la teste.

[illegible]

Le *charton* n'avait pas dessein
De les mener voir Tabarin.

. . . .

Le *charton* dit au pere: Qu'as-tu tant à te plaindre?

LA FONTAINE, *Fables*, VIII, 12.

CHARVE, s. f. (Voy. *Charbe.*)

CHARVI, CHARVIS, s. m. (Voy. *Acharrissement.*)

CHARVIR, v. n. Ennuyer. (Voy. *Acharrissement.*)

CHÂS, s. m. Colle de farine, matière glutineuse. « Les tisserands se servent de *châs* pour encoller la chaîne de leur toile. »

CHASIÉRE, s. f. (Voy. *Chaillére.*)

Encore prit-il deux fromaiges....
Et par ma foy, ce fustes vous
Qui montastes en ma *chasiére.*

(*Farce nouvelle de Colin, fils de Thévot le Maire.*)

CHÂSSE, s. f. (Acad.)

|| Bière, cercueil. — Se dit dans le Sud. (Voy. *Serre-cœur, Sarqueu.*) Du latin *capsa*, caisse, ou de *casa*.

|| *Les deux Châsses*, loc. (de *châsse*, coffre à reliques.) On appelle ainsi les deux Fêtes-Dieu, pendant lesquelles on promène dans les rues les *châsses* à reliques. (Voy. *Dieu.*) On s'abstient de faire la lessive et à plus forte raison la *tondaille* entre *les deux Châsses* : les maîtres de la maison mourraient infailliblement dans l'année (superstition locale).

CHASSE (*a* bref), s. f. (Acad.) Semonce. « Je lui ai donné une *chasse*, une bonne *chasse!* »

|| *Chasse!* interj. A un chien qu'on veut renvoyer : « T'en vas-tu, *chasse!* »

|| *En chasse*. Se dit d'Une chienne en chaleur. Dans cet état, les chiennes sont suivies de troupes de chiens, ce qui rappelle l'idée d'une meute *chassant*, de chiens *en chasse*. (Voy. *Chassoueille, Folie, Cour, Ardouére.*)

|| *Chasse-à Baudet* ou *Bodet*, et *chasse-à-Ribaud* ou *Rigaud*, *chasse-maligne*, et en Bourbonnais, *chasse-goyére*. Chasse infernale qui traverse les airs avec un bruit diabolique. Cette croyance populaire se rattache à la religion des forêts chez les populations germaniques et à la mythologie d'Odin ; elle a sans doute beaucoup de rapport avec le *Moine bourru* de Paris, la *Malabestie* de Toulouse, le *Roi Hugon* de Tours, le *Mulet Odet* d'Orléans, etc. (Voy. Laisnel de la Salle, *Croyances et coutumes populaires*, *Monit. de l'Indre* du 17 octobre 1850 ; et G. Sand, *Visions de la nuit dans les campagnes.*)

|| *Chasse*, s. f. Renoncule rampante. (*Fl. cent.*) (Voy. *Pied de poule.*)

CHASSE-MARS (on prononce *mâr*). On désigne, sous le nom de *la Boune-Dame-de-Chasse-Mars*, la fête de l'Annonciation, qui se célèbre le 25 mars. Toutes les fêtes de la Vierge portent le nom de *Boune-Dame*. (Voy. *Dame* et *Mars.*)

Item, plus payé pour l'oubyt de messire Houet, le jour et feste de *Notre-Dame-de-Chasse-Mars*, ix s. iiij d.

(*Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet de Bourges*, 1524-1526.)

CHASSE-PAIN, nom dérisoire d'une localité près de Boulleret (Cher). — Autre, près d'Henrichemont (Cher). (Voy. *Brame-pain*, au mot *Bramer.*)

CHASSIN, s. m. (Voy. *Cassine.*) Entre dans certains noms de localités. — *Chassin-Grimont*, et aussi par corruption *Saint-Sagrimont* (commune de Chazelet, Indre), ancien fief de la famille d'Aubusson.

CHASSIOUX, adj. (Voy. *Chachioux.*)

CHASSOUEILLE, **CHASSOUÉRE** et **CHASSOUÉ**, adj. f. En chaleur : « Vache *chassouére.* » (Voy. *Cour, Chasse, Chaleur, Ardouére* et *Boussoueille.*)

CHAT, s. m. (Acad.) Ce nom se compose avec quelques noms d'animaux : *chat-écureuil, chat-fouin, chat-pitois*. (Voy. ces mots.)

— Le premier mot, *chat*, entre dans le composé comme nom de genre, et le second, *écureuil, fouin* (fouine), *pitois* (putois), comme nom spécifique. L'idée commune est celle d'un animal ayant certain rapport avec le chat. De même en français on dit : *chat-huant* (Acad.), *chat-pard* (Raymond, *Suppl. au Dict. de l'Acad.*) C'est le procédé de la nomenclature linnéenne, *felis leo, felis tigris, canis lupus, canis vulpes*. (Voy. *Chat-bure.*)

CHÂTAIGNE CORNUE, s. f. Châtaigne d'eau, macre flottante. Plante croissant dans les étangs ; son fruit est comestible. (*Fl. cent.*) (Voy. *Corne, Cornouelle.*)

CHÂTAIN, s. m. Nom de bœuf. (Voy. *Bœu.*)

CHAT-BURE, s. m. Celui qui s'entremêle d'un mariage, qui le négocie. (Voy. *Bure* et *Tête de loup.*)

CHÂTEAU-VERD, s. m. Localité près Marseille-lez-Aubigny (Cher). — Autre près Varzy (Nièvre). (Voy. *Vair* et *Ane vert.*)

Les autres... ligueurs, catholiques zélés et *chasteauverds*.

(*Satire Ménippée.*)

Les *Châteauverds* étaient, disent les commenta-

tears, une sorte de paysans voleurs auxquels les moines de Château-Verd prêtaient asile.

CHAT-ÉCURIEUX. CHAT-ÉCUREUIL, s. m. Écureuil. (*Tsat escuroi*, en limousin.)

Tu montes sur les arbres comme un vrai *chat-écurieux*.

G. Sand, *La Petite Fadette.*

CHÂTELET, s. m. Dévidoir, ainsi appelé à cause de sa construction élevée et de ses angles qui simulent des tours. (Voy. *Travouil.*)

CHÂTÉROUX, syncope de *Châtel-roux* ou *Raoul*, se dit encore très-ordinairement pour *Châteauroux*, ville chef-lieu du département de l'Indre.

CHAT-FOUIN, s. m. (L'Acad. écrit *chafouin.*) Homme de petite taille à mine basse. Notre orthographe dénote mieux l'origine du mot emprunté figurément aux allures de la fouine. (Voy. *Chat* et *Chiquerdi.*)

CHAT-GRILLÉ, loc. Enfant chétif, malingre et rabougri.

Cinq ou six gamins se mirent à la critiquer et à chuchoter autour d'elle : *grelette*, *farfadette*, *chat-grillé*, *ralette*...., et autres *sornettes* à la manière de l'endroit.

G. Sand, *La Petite Fadette.*

CHÂTIAU, et aussi, avec quelque emphase, **CHAUTIAU**, s. m. Château.

CHÂTIFOU, s. m. Prison. (Qui *châtie* les *fous.*) — Le mot *châtifoux* est gravé en assez vieux caractères au haut de la porte de l'ancienne prison seigneuriale du château de Saint-Chartier (Indre).

CHATOILLER, v. a. Chatouiller.

CHATON, CHÂTON, s. m. Coffret ou tiroir établi dans un coffre sur des liteaux intérieurs. (Voy. *Liette.*) — On disait autrefois *chatron*. C'était, selon Nicot (*Tresor de la langue françoise*), « cette petite caisse qui est dans un coffre de bois et tient au haut d'un des bouts d'icelluy. »

CHATOUNER, v. n. Se dit d'Une chatte qui met bas. (Voy. *Chiyoter.*) Se dit aussi Des arbres à chatons. « Les nogiers et les nousillières *chatounont* ben à ç'te année, sont ben *chatounés* », ils promettent beaucoup de fruits.

CHATOUNIÈRE, s. f. Chatière.

CHATOYER, v. n. Flatter, comme lorsqu'on caresse un chat. || Plaire. — « Cette nourriture (en parlant des animaux) leur *chatoye biaucoup.* »

CHAT-PITOIS, CHAT-PUNAIS, s. m. Putois, espèce de fouine. (Voy. *Chat.*)

CHÂTREUX, s. m. Châtreur. — Plus usité qu'*affranchisseux*. Ce dernier est plus spécialement employé lorsqu'il s'agit de la castration des chevaux.

Ce sont pauvres gens allant de village en village, comme font les *châtreux* avec leur *fretet* (flûte) ou les barbiers des champs avec leur trompe d'un bâton de seu creux et cave.

Noel du Fail, *Propos rustiques*, 157.

CHÂTRON, s. m. Jeune bœuf nouvellement châtré.

Toute la prairie est pleine
De *chastrons* gras...

Bocart le Contrefait.

|| Reprise grossière et semblable à celle que font les *châtreux* en cousant les deux lèvres de la plaie faite à l'animal qu'ils ont opéré.

CHÂTROUNER, v. a. Raccommoder grossièrement. (Voy. *Châtron.*)

CHÂTROUNEUX, adj. Celui qui raccommode grossièrement, ravaudeur. « C'est pas un tailleux, c'est un *châtrouneux.* » (Voy. *Châtrouner.*)

CHATTE! interject. On emploie cette expression lorsque l'on retire, en plaisantant, un objet que l'on feignait d'offrir à un enfant, comme on retire un plat de l'atteinte d'un chat. || *Faire chatte* à quelqu'un, loc. fig. « Il m'a *fait chatte* », c.-à-d. Il ne m'a pas tenu sa promesse.

CHATTERIE, s. f. Caresse, flatterie, mignardise. || Friandise.

CHAU (syncope de *château* ou apocope de *chautiau.*) *Notre-Dame du Chau*, ancienne église de Bourges, située au faubourg du Château.

|| Syncope de *chezau*. Entre dans la composition de plusieurs noms de localité. Ex : *Chau-Tué*, *Chau-Guétiaux*, *Chau-Pités*, *Chau-Finous* (canton d'Henrichemont.)

CHAUBITER, v. a. Tracasser, maltraiter. (Voy. *Charpauder.*)

CHAUBOUILLE. CHAUBOUILLURE, s. f. Échauboulure.

CHAUBOULER, v. a. Cuire à demi : — Soupe

chaudelée : soupe faite à la hâte, comme qui dirait *échaudée*. (Acad.)

CHAUCHE-BRANCHE, s. m. Engoulevent, oiseau. (Voy. *Crapaud-volant*. *Chaucher*.)

Les engoulevents se perchent rarement, et, lorsque cela leur arrive, non en travers comme les autres oiseaux, mais longitudinalement sur la branche qu'ils semblent *chocher* ou *cocher*, comme le coq fait de la poule, et de là le nom de *chauche-branche* qu'on donne à cet oiseau en Sologne.

(Buffon.)

CHAUCHER, v. a. Cocher, couvrir. Se dit de certains oiseaux. (Voy. *Chauche-branche* et *Jaucher.*)

Le coq qui *cauquoit*... Il faut dire *chauchoit* en bon françois.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*.)

C'est merveille, dit-il, du tourment que les dindards donnent aux poules par intempérament les *chaucher* à l'arrivée du printemps.

(Olivier de Serres.)

Dans ce sens, on le dit aussi bien, dans nos pays, de l'espèce humaine que des animaux. — (Voy. dans la Thaumassière, *Coutumes locales*, p. 341, un passage curieux correspondant au cas d'excuse légitime prévu par l'article 324, paragraphe 2, du Code pénal.)

|| Enjamber, empiéter. *Chaucher* est la syncope de *chevaucher*. — « Quand les lunes *chauchent* les mois, l'année est toujours *divarsieuse* », c.-à-d. quand la lune accomplit toutes ou presque toutes ses phases en dehors du mois dont elle porte le nom, le temps, pendant toute l'année, est très-variable. — En 1862, les lunes *chauchaient* beaucoup les mois, car la nouvelle lune du 31 décembre 1861 a couru sur tout le mois de janvier, et ainsi des lunes suivantes Aussi l'année a-t-elle été excessivement variable !

|| V. n. Appuyer, peser sur. — « *Chauche* farme sus ç'te branche, a pléiera. » (Voy. *Chauche-branche.*)

|| Percher. Se dit Des oiseaux.

CHAUCHON, s. m. Un homme brouillon, un ouvrier qui ne travaille pas avec suite, qui prend inutilement un outil, puis un autre, qui *amuse* le temps. Dans le Sancerrois. (Voy. *Châchouin*, *Amuser* et *Petassier.*)

CHAUCHOUNER, v. n. (V. *Chauchon* et *Petasser.*)

CHAUCULON, s. m. (Voy. *Jauculon*, *Flocu*, *Boiquat*, *Culot*, *Caille* et *Dargnier.*)

CHAUD, s. tantôt masc. et tantôt fém. (masc. seulement dans le Dict. de l'Acad.). Chaleur. « Il a attrapé *la chaud* », pour Il a contracté le chaud, il s'est échauffé en travaillant, en courant. (Voy. *Chaudeur.*)

—*Les chauds*, pl. Les chaleurs. « Les *chauds* du mois d'août. »

CHAUD, adj. Pénétré de cette chaleur douce qui donne le bien-être. On dit dans ce sens : *chaud comme une caille*, pour, Être bien chaudement de toute sa personne. L'Académie se borne à ces locutions : *Avoir les pieds chauds, les mains chaudes.*

|| *Être chaud*, loc., avoir chaud par l'effet de la colère. « Comme il me *chaubite!* Que j'seus *chaud !* »

CHAUD-REFRÉDI, et souvent, par syncope, **CHAUFERDI**, s. m. (Ici *chaud* retourne au masculin, le *chaud* et le froid ; Acad.) Loc. pour signifier, La pleurésie. « Il a amassé un *chaud-refrédi.* » (Voy. *Sanglaçure.*)

CHAUDE, s. f. (Terme de métallurgie.) Action de chauffer une pièce de fer : « Donner une *chaude* à un essieu. » (Voy. *Chauffe.*) || Ensemble des opérations, soit du *puddlage*, soit du *réchauffage* du fer.

CHAUDE-SOURIS, **CHAUDE-SOURITTE**, s. f. (Voy. *Souritte-chaude.*)

CHAUDES-RAIES, s. f. plur. (*Raies* pour *rais*, rayons.) Rayons de soleil ardents. « Voilà des *chaudes-raies* qui donneront encore de l'orage. » (Voy. *Rais* et *Chaudré.*)

CHAUDEUR, s. f. Chaleur. (Voy. *Chaud.*)

CHAUDIÈRE, s. f. (Acad.) || On appelle la *chaudière d'un étang*, l'endroit plus profond, en avant de la bonde, où l'on rassemble le poisson pour le pêcher. (Voy. *Poêle.*)

CHAUDRÉ, adj. (en bas-Berry.)—Brûlé, desséché : « Blé *chaudré* », blé desséché dans l'épi par la chaleur avant d'être mûr. (Voy. *Chaudes-Raies* et *Aniclé.*)

CHAUDRIER, adj. Signification inconnue. Jussy-le-*Chaudrier*, commune du canton de Sancergues.

CHAUDROUNÉE, s. f. Plein un chaudron ou une chaudière.

CHAUDROUNER, **CHAUDRONNER**, v. n. Faire la cuisine. (Voy. *Cuisiner.*)

CHAUFAUD, s. m. (Voy. *Châfaud.*)

CHAUFAUDER, v. n. (Voy. *Châfauder.*)

CHAUFERDI, s. m. (Voy. *Chaud-refrédi.*)

CHAUFFE, s. f. (Voy. *Chaude.*)

CHAUFFE-LIT, s. m. Bassinoire.

CHAUFFE-PIED, s. m. Chaufferette.

CHAUFFEUSE, s. f. Femme qui chauffe la lessive : « Il faut demander la *chauffeuse* pour demain et les laveuses pour après-demain. »

CHAUGUERLUE, s. f. Culbute.

> *La* fait la *chauguerlue*
> Tant qu'au fond du foussé.
> (RIBAULT DE LAUGARDIÈRE, *Noëls* [illegible])

CHAUILLAT, s. m. (Voy. *Chouillat.*)

CHAULAGE, s. m. Se dit non-seulement de L'opération qui consiste à faire tremper le blé dans du lait de chaux (Acad.) avant de le semer, mais de l'emploi de la chaux sur les terres comme amendement. || Se dit encore Des débris, des gravois, des vieux mortiers de chaux qui proviennent de quelque démolition. « Les *chaulages* sont de bons engrais. »

CHAULÉ, s. m. (Du latin *caulis.*) Tige herbacée des plantes potagères, et aussi feuilles détachées de leurs racines ; plus particulièrement des navets et des pommes de terre. (Voy. *Cholet* et *Jebiches.*)

CHAULER, v. a. (Même Obs. qu'à *Chaulage.*)

CHAUMAT, s. m. Enclos non cultivé avoisinant les maisons rurales. (Voy. *Chaume.*)

CHAUME, s. f. Terrain généralement vague et découvert, souvent communal, servant de pacage aux bestiaux. (Voy. *Chaumat* et *Chaumoué.*) Ce terme est commun à un grand nombre de provinces de la France : ainsi, les *chaumes des Vosges*, etc.

|| *Chaume*, s. m. Champ de blé récolté, suivant le Dict. de l'Acad. Ne se dit chez nous qu'avec le mot *paille*. La *paille de chaume* est la portion de la tige des *gros blés* qui reste attachée à la terre après la moisson et que l'on arrache pour en faire des litières. (Voy. *Chaumer* et *Paille.*)

— Chômage (Acad.) devrait s'écrire *chaumage*, étant dérivé de *chaume* dans le sens de *jachère*.

CHAUMELLE, s. f. Diminutif de *chaume*, terrain vague. (Voy. ce mot et *Chôme.*)

CHAUMELON, s. m. Mauvaises herbes à tiges dressées. (Voy. *Harbes folles.*)

CHAUMENIR, v. n. Moisir. — On est persuadé, dans nos villages, que le pain que l'on fait pendant la semaine des Rogations *chaumenit* toujours. Aussi s'abstient-on de pétrir ces jours-là. (Voy. *Chauvenir*, *Chamir* et *Chenorir.*)

> Mais, pour chascune passade, ils n'en ont qu'une nazard, et sur le soir quelque [illegible] de pain [illegible].
> (RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXX.)

> Si tu les gardes longtemps, tu trouveras qu'elles *chaumeniront*.
> (BERNARD PALISSY.)

CHAUMER, v. a. Couper ou arracher le chaume des champs de blé : « J'ai fait *chaumer* quatre *bosselées*. » || V. n., et *Se chaumer*, v. pron. Garnir, se garnir d'herbe fine. (Voy. *Chaume* et *Achaumer.*) « Un terrain bien *chaumé* est un bon pacage pour les moutons. »

CHAUMET, s. m. Petit crochet de fer adapté à un manche, et qui sert à arracher le chaume engagé dans les *forchons* du *pied-de-jau*. (Voy. ces mots.) L'opération du sarclage dans les blés se fait avec des instruments analogues, mais à manches plus longs. (Voy. *Sarclette.*)

CHAUMEUX, s. m. Celui qui travaille à arracher le *chaume*.

CHAUMIER, s. m. Tas ou meule de *chaume* : « Dans les métairies, les chiens couchent dans le *chaumier*. » (Voy. *Paillier.*) || Hangar couvert en chaume.

CHAUMOUÉ, CHAUMOI, s. m. Grande étendue, en plaine, de terres labourables. Le *chaumoi* de Montlevic, près la Châtre. (Voy. *Chaume.*)

CHAUPAUTRE, CHAUPOUTRE, s. m. ou f. Espèce de petit genêt épineux. (*Genista anglica*, *Fl. cent.*)

CHAUSSE, s. f. Bas. On dit *rhabiller ses chausses*, pour Les raccommoder. — *Chausson* (Acad.) en est le diminutif. (Voy. *Chaussette.*)

> Mais [illegible] il me [illegible]
> Saye et bonnet, [illegible], pourpoint et cappe.
> ([illegible] MAROT.)

C'est un dicton des campagnes, que, pour se mettre à l'abri des maléfices des sorciers, il suffit de porter ses *chausses* à l'envers.

CHAUSSER (Acad.), v. a. || *Chausser* des roues, loc. fig., en garnir les jantes avec du fer ou même avec du bois.

CHAUSSETTE, s. f. Demi-bas remplaçant le bas, et différant en cela de la chaussette (Acad.), laquelle se met sous des bas. (Voy. *Chausse.*)

CHAUSSON, s. m. Femme de mauvaise vie. « Cet homme a épousé *un chausson.* » (Voy. *Gouine.*)

CHAUTIAU, s. m. (Voy. *Châtiau.*)

CHAUVAGE, s. et adj. Sauvage. (Voy. Obs. à *CH.*)

CHAUVENIR, v. n. (Voy. *Chaumenir.*)

CHAUVET, s. m. Nom de bœuf à poil ras. (Voy. *Baru.*)

> Ah çà! Gaillard! *Chauvet!* cria-t-il à ses bœufs, courage, mes enfants.
>
> G. SAND, *Péché de M. Antoine.*

CHAUVIGNON, s. m. Espèce de raisin blanc. (Voy. *Sauvignon.*)

CHAVACHER, v. a. Tourmenter, tracasser.

CHAVANCE, CHEVANCE, s. f. Viande dure et coriace. (Nivernais.) De *chavant.* (Voy. ce mot.) || Deux localités près de Marré (Nièvre).

CHAVANT, s. m. Chat-huant. (Voy. *Chavoche*, *Chuéche* et *Huppe-Chavant.*)

CHAVARNE, s. f. Creux, cavité, enfoncement, caverne. Augmentatif de *chave.* (Voy. ce mot.)

CHAVE, s. f. Trou du rivage où se tiennent les écrevisses et quelques espèces de poissons. (Voy. *Chavarne*, *Rabouillère*, *Relais* et *Arsée.*)

CHAVER, v. a. et n. Caver, creuser, faire un trou dans la terre, surtout en fouillant horizontalement dans un talus : « Il a *chavé* trop avant; la terre s'est éboulée. » || Chercher le poisson dans les *chaves.* (Voy. Obs. à *CH.*)

> Payé pour reciper ou enduire tout ce qui estoit *chavé* les murailles.
>
> (*Archives du Cher, fonds de Saint-Étienne,* 1558.)

CHAVEUX DE PIERRES, loc. Ouvrier carrier.

CHAVIN, s. m. (Voy. *Chavant.*)

CHAVOCHE, s. f. Femelle du chat-huant. (Voy. *Chevêche.*)

CHAVON, s. m. Chat-huant. (Voy. *Chavant* et *Chavin.*) || Instrument en terre cuite de la forme d'un animal (généralement d'un oiseau), et dans lequel on souffle par un trou pratiqué sous la queue, pour imiter le cri du chat-huant dans la chasse appelée *pipée.* (Voy. *Chavouner.*)

CHAVOUNER, v. n. Se servir à la pipée de l'instrument appelé *chavon.* || Se dit d'Injures, de cris proférés par la foule contre une personne qui fuit; huer. De *chat-huant.* (Voy. *Chavon*, *Achavanter*, *Cahuer* et *Acahuer.*)

CHÉ (pour *chep* et *chef*, en supprimant le *p* et le *f*), s. m. Tête. — En Berry et en Nivernais, on compte par *chés* pour exprimer le nombre des bestiaux d'une exploitation rurale. « Ce domaine possède douze, seize, vingt *chés* de bêtes à cornes ; deux cents *chés* de moutons, etc. »

> Si le troupeau est de dix, douze ou vingt-cinq *chefs*, le seigneur en prend un pour son droit de vif herbage.
>
> (BOUTARIC, *Traité des droits seigneuriaux.*)

> Les reitres retindrent (retinrent) les deux plus beaux desdictz bœufs avec une vache et un taurin et six vingts *chefs* de moutons.
>
> (Citation de M. DE LA TRAMBLAIS dans les *Esquisses pittoresques* de l'Indre, p. 208.)

Chep, dérivé du latin *caput*, tête, et fig. maître. (Voy. *Chapt.*)

> Consolez-vous en Dieu, doresnavant c'est votre *chep.*
>
> (Épitaphe de Jeanne de France, fille de Louis XI, par Thiboust. — M. BOYER, *un Ménage littéraire en Berri.*)

— De *chep* vient *cheptel*, que l'on prononce *ch'tél*, et que l'on a écrit aussi *cheftel.*) (Voy. *Société du Berri*, 1860, p. 187.)

|| Un *ché de bâtiments*, loc., une réunion de bâtiments. Se dit, selon M. Duchapt, du côté de Charost et d'Issoudun. De là, sans doute (ou de la préposition *chez*), l'étymologie des noms de localités : *le Ché-Piot, le Ché-Fabier.* Ce mot est probablement le mot *chept*, dérivé lui-même de *chapt.* (Voy. *Chapt.*) M. Duchapt a lu aussi dans de vieux titres: « Un *chapt* de bâtiments. » (Cependant voyez les mots *Chez* et *Chezal.*)

|| *Ché aux vaches,* petit enclos attenant à des bâtiments ruraux. (Voy. *Cherir.*)

CHEBATE, s. f. Bordure d'un champ, labourée dans un autre sens que le milieu. (Voy. *About*, *Front*, *Chaintre*, *Ornes de chaintre.*) || Accrues des haies qui entourent une terre labourable.

CHEBICHE, s. f. Fane : tiges ou feuilles de légumes, coupées, enlevées de leur racine. (Voyez *Chaulé* et *Jebiche.*)

CHEBRATE, s. f. Jeune chèvre d'un an. (Voyez *Bique* et *Biquette.*)

CHEBRI, s. m. Chevreau. — Cabri. (Acad.)

CHEBRILLER, v. n. Se dit d'Une chèvre qui met bas. (Voy. *Biquiouner.*)

CHEBRILLON, s. m. Diminutif de Chevreau, cabri.

CHEBRON, s. m. Chevron.

CHEBROUNÉE, s. f. Espace compris entre deux chevrons. « Poser une lucarne dans le toit, dans une *chebrounée.* » (Voy. *Chevrounage.*)

CHÉCHE, adj. des deux genres. Prononciation habituelle de Sèche, féminin de Sec. « Du linge *chéche*, une serviette *chéche.* » (Voy. Obs. à *CH* et *S*, *Chesseron*, *Chécherin* et *Sèque.*)

CHÉCHER, CH'CHER, v. n., seul usité pour *sécher* : « La lessive *chéche*, commence à *ch'cher.*»

CHÉCHERÉCHE, CHESSERESSE, s. f. Sécheresse.

CHÉCHERIN, adj. Sec ; se dit Des prés qui ne sont point arrosables. (Voy. *Sécherin.*) — Injure adressée à un homme grand et maigre. « Grand *chécherin !* »

CHÉER, v. n. Tomber. Paraît être le même que *cheir*. (Voy. ce mot et *Chet.*)

Ind. prés. — Je *chée*, il *chet*, ils *chéent*.

On lit dans la *Maison rustique*, parmi les pronostics du temps :

Si la suye de la cheminée *chet* hastivement et en quantité... Si les araignées *cheent* au bas sans estre frappées...

(LIÉBAULT, *Maison rustique.*)

En Anjou ce verbe est encore employé à l'indicatif sous cette forme : Il *cheut*. Ainsi l'on y dit : « Il *cheut* de l'eau », pour Il pleut.

Impart. — Je *chéiais*.

Fut. — Je *cherrai*, ils *cherront*.

Condit. — Je *cherrais*.

Quand la terre en a (des fleurs), j'en vas chercher aus cieus
Plustost que n'en eussiez, il en *cherroit* des nues.

(PASSERAT, *Poesies diverses.*)

Subj. — Que je *chée* ou *chéie*.

Part. pass. — *Chu*, et au fém., *chûte*. (Voy. *Bûte*, et *Boire*, *Voir*, etc., même forme de part. au fém.)

La saison nous appelle à mille nouveautez ;
Et la rosée est *cheute*, et la moisson est grande.

(GOMBAULD, *Sonnet.*)

CHÉIÉE, s. f. Planchette suspendue au plafond, et sur laquelle on pose des fromages pour les faire sécher. (Voy. *Égoutasse.*)

CHEILLÉRE, s. f. (Voy. *Chailliére.*)

CHEINER, v. n. (Voy. *Chigner.*)

CHEINTRE, CHEINTE, s. f. (Voy. *Chaintre.*)

CHEINTRÉIER, v. a. (Voy. *Chaintréier.*)

CHEINTRER, v. a. (Voy. *Chaintrer.*)

CHEIR (on prononce *chèr ;* voy. *Chéer* et Obs. à *OI*), v. n. Choir. On écrivait autrefois *chaer*, *chair*, *chaoir*. Ce verbe, encore très-usité, a conservé chez nous plusieurs de ses temps : au futur, *je cherrai*, au condit., *je cherrais*, etc.

Tire la chevillette et la bobinette *cherra*.

(PERRAULT, Contes. *Le Petit Chaperon rouge.*)

CHEMENOTTE, s. f. Chènevotte.

CHEMER, v. n. Manquer, faire défaut. || Tarder. « Il ne *chemera* pas d'arriver. — Il *cheme* que d'arriver », il ne tardera pas à venir. (Voy. *Chômer* et *Tarder.*)

CHEMIÉRE, s. f. Chènevière, terrain réservé pour la culture du chanvre. (Voy. *Chamiére* et *Chambe.*)

CHEMIN. On appelle Le *chemin* d'une scie le passage que se fraie cet outil dans le bois, et qui est plus ou moins large suivant l'écartement latéral que l'ouvrier donne aux dents de l'outil. « Cette scie n'a pas assez de *chemin*. — Donner du *chemin* à une scie. »

CHEMINÉE, s. f. Dénomination grotesque du Canal intestinal. — De là, *ramouner la cheminée*, c.-à-d. Se purger.

CHEMIRE, s. f. Se dit quelquefois par une sorte d'euphonie pour *chemise*. (Voy. *Chemiron*, *Chemise*, et Obs. à *R* et *S.*)

CHEMIRON, s. m. Dérivé de *chemire*, altéré lui-même de Chemise. — Blouse. (Voy. *Sa[illegible].*)

CHEMISE (Acad.), s. f. || *Grand'chemise*, Sorte de blouse longue, ordinairement en toile écrue. (Voy. *Chemisette* et *Rochet.*)

CHEMISETTE, s. f., et par contraction, *chemiette*, sorte de blouse. || Veste, sorte de grand gilet qui se met sous la *biaude*.

CHEN (prononcez *chin*), s. m. Chien. « Un *ch'ti chen* », chien enragé. (Voy. *Chin*, *Chian*, *Chine* et Obs. à *Men*, *Ten*. *Sen*.)

Lei pastoraus le *chen* menace.

(*Chroniques des ducs de Normandie*, II, p. 455.)

CHENAILLER, v. n. Mener une vie précaire et misérable ; littéralement, mener une vie de *chien*, se donner beaucoup de mal sans obtenir aucun résultat.

CHENARD, s. m. Jeune chien. (Voy. *Chiou*.)

CHENARD, CHENARDE, adj. Noirâtre, gris de cendre. En latin *cineraceus*.

CHENAU, s. m. (Voy. *Échenet*.)

CHENEBÉRE, **CHENEBIÉRE**, s. f. Chènevière. Du latin *cannabetum*. (Voy. *Chemiére*.) — Par antiphrase on appelle ainsi Les clairières, les endroits maigres d'un champ de blé, ou peut-être par comparaison avec l'état d'une chènevière après l'enlèvement des brins de bonne venue.

CHENEBOU, s. m. Chènevis, graine du chanvre. (Voy. *Chenoué*, *Chande* et *Chambe*.)

CHÈNE DORMANT (LE). Chêne aujourd'hui abattu qui marquait un carrefour, rendez-vous de chasse favori dans les bois de la commune de Cours-les-Barres. Il était criblé de plomb et de chevrotines, hommages des chasseurs depuis un temps immémorial ; de même que tout *ouvrier d'état* (voy. ce mot), passant auprès du chêne nommé *Lapalud*, près d'Angers, s'empressait d'y ficher un clou. (Voy. Dulaure.)

CHÊNE-FY, s. m. Chêne pubescent. (*Fl. cent.*) (Voy. *Chágne*). — Nous écrivons *fy* par un *y*, afin de marquer la parenté probable de ce mot avec *fay* et *fayard*. (Voy ces mots.)

CHENETIAU, s. m. Tiroir carré de comptoir : il se distingue par sa forme de la *liette*, qui est le tiroir allongé de l'armoire.

CHENEVEU, s. m. (Voy. *Chenebou* et *Chenoué*.) — Habert, d'Issoudun, dans une de ses petites pièces de poésie, demande à un sien ami Dudanjon, du *cheneveu*, six boisseaux seulement pour ses petits oiseaux, et lui promet en revanche les produits du jardin des Hespérides.

Item le dernier jour dud. moys pour l'achapt d'une pinte de *cheneveu* pour les oyseaulx dud. Hostel-Dieu, XII d.

(*Comptes de l'Hostel-Dieu*, 1509-1510.)

|| Par extension, Toile écrue dont on fait des blouses.

CHENEVOUÉ, CHENEVOU, s. m. (Voy. *Chenoué*.)

Pour ce que le *chenevou* s'échauffe soi-mème, dont on tire un proverbe assez commun.

(D'Albigné, p. 169.)

CHENILLON, s. m. Nom vulgaire du Seneçon, à cause des chenilles zébrées de jaune et de noir, qui sont les parasites de cette plante.

CHENILLOUX, adj. Déguenillé.

CHENOCHE, s. f. Cheville qu'on met à volonté dans le montant de la porte pour empêcher le battant de s'ouvrir. « Fermer la porte à la *chenoche*. » (Voy. *Chevilloche* et *Chevillette*.)

CHENORIR, CH'NORIR, CHENOSIR, CH'NOUSIR, v. n. Moisir : « Du pain *ch'nori*. (Voy. *Chemir*.)

CHENOUÉ, CHENOUI, s. m. La graine du chanvre, le chènevis. (Voy. *Chenebou*.)

CHENOUSIR, v. n. Moisir. — Se dit à Issoudun et ailleurs. (Voy. *Chenorir*.) — L'odeur de moisi a beaucoup de rapport avec celle du chanvre, du *chenoué*.

CHENU, adj. Qui a des qualités prononcées ; fort, solide ; riche, cossu : « C'est du *chenu* », ce n'est pas de la petite bière : « Voilà un fromage qui est *chenu*. »

CHENUTE, CH'NUE, s. f. (Voy. *Rose de loup*, — suivant la Flore du Centre ; on y trouve écrit *schnute*, forme qui nous paraît étrangère à notre idiome.)

CHER, s. m., à la fois aphérèse et apocope de Enchère : « Faire un *cher* à une adjudication. »

CHÉRANT, adj. Qui vend cher sa marchandise : « Ce marchand est plus *chérant* que son voisin. »

CHÉRANTISE, s. f. Cherté. On dirait d'Un marchand qui vend cher : « C'est la *chérantise* même ! »

CHERBE, s. f. (Voy. *Charbe*.)

CHÉRCHEMENT, s. m. (Voy. *Cerchement.*)

CHÉRE (*é* fermé et traînant) est le féminin de l'adj. *char.* « Cette toile à 40 sous est ben *chére.* C'est plus *char* que de la cotounade. »

CHÉRE-ANNÉE (LA), se dit pour L'année de la grande cherté. (Voy. le mot *Année* pour la prononciation.)

CHÈRE-SALÉE, loc. Nom d'un moulin près de Sainte-Montaine (Cher). — Écrit *Chaire-salée* dans la carte de Cassini.

CHÉRÉ, CHÉRET, s. m. Manteau court et étroit que portent les bergères des environs de la Châtre, pendant l'hiver.

Madeleine détacha le *chéret* qui lui couvrait les épaules et en enveloppa le Champi.

(G. SAND, *François le Champi.*)

|| Charrier, drap de lessive qui contient les cendres. (Voy. *Cherrier.*)

CHÉRER, v. a. Faire amitié, accueil, bonne réception. — De *chère* (Acad.) dans le même sens.

Voulant cacher ma honte et sa colère,
Elle couvrait son front d'une meilleure *chère.*

(REGNIER, *Élég.* IV.)

|| C'est aussi et proprement Appeler quelqu'un *mon cher.*

CHÉRITÉ (LA). La Charité, ville du Nivernais. Cette prononciation est assez usitée. On trouve dans Guy Coquille indifféremment l'une et l'autre forme, mais plus fréquemment *la Chérité.* (Voy. Obs. à *E.*)

Et est le territoire desdites paroisses depuis les portes de Nevers jusques en plus près de *la Chérité*, car le Nivernois comprend jusques à un quart de lieue d'icelle ville.

(GUY COQUILLE, p. 349.)

Et encores les greniers à sel de *la Chérité*, Cosne et Vezelay.

(*Idem*, p. 382.)

CHERRÉE, s. f. Charrée, résidu de cendres de lessive.

CHERRER, v. a. Couvrir de vase, de limon et comme de cendres. (Voy. *Cherrée.*) « La rivière a *cherré* les prés. — Des prés *cherrés*, des foins *cherrés* », qui ont été couverts, salis de vase ou de limon, par une inondation. Est aussi neutre. « Nos prés ont *cherré.* » (Voy. *Charrer.*)

CHERRETIER, CHERTIER, s. m. Charretier. || *Cherretier de bât*; conducteur de bêtes de somme. (Voy. *Chairretier* et *Chârton.*)

Jean Chartier s'appelait aussi *Chertier.*

(*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1857, p. 382, note 2.)

Ordonnance portant deffences à toutes sortes de personnes d'arrester les bleds, aller hors la ville au-devant des *chertiers* qui en amènent.

(*Registre des délibérations de l'hôtel de ville de Bourges*, 1678-1682.)

|| Nom propre, souvent orthographié comme dans la citation ci-dessus.

CHERRIÉ, CHERRIER, s. m. Charrier, drap de lessive. (Voy. *Chéré.*)

En un *cherrier* à couvrir la lessive, où serait entré trois aulnes de toille à raison d'unze sols l'aulne, cy xxxiij s.

(*Comptes de la maison des pestiférés de Bourges*, 1625.)

CHERVIR, v. n. (Voy. *Charvir.*)

CHESSE, adj. (Voy. *Chéche.*)

CHESSER, v. n. (Voy. *Chécher.*)

CHESSERIAU, CHESSERON, adj. (Voy. *Sécheron* et *Sécherin.*)

CHESSIAU, s. m. Petit sac. (Saint-Éloy, Nièvre.)

CHET, s. m. (Dérivé de *chéer*, tomber.) — Arrière-faix, délivre.

CHETI, CHETIT, et, au féminin, **CHETITE**, adj. (Prononcez *ch'ti*, *ch'tite.*) Chétif, mauvais, faible, malingre. — *Cheti*, de *captivus*, avec suppression du *p* comme dans *chetoler*, *chetolier.* (Voy. *Chaitis* et *Chiquerdi.*)

Au pays de Nérondes,
Bonne terre et *ch'tis* mondes.

(*Dicton local.* LA MONNOYE, *Glossaire.*)

(Voy. *Monde.*)

— On dit par euphonie, pour éviter l'hiatus, *un ch'tit homme*, *un ch'tit enfant.* On dit encore : *un ch'ti chien* pour un chien enragé ; — *un ch'ti gas*, injure. — On dit d'Un homme qu'il est *ch'ti pour la vie*, ou bien qu'il vaut *ch'ti*, ce qui signifie qu'il est dur, point charitable ; et, au contraire, qu'il est *bon pour la vie*, c'est-à-dire Charitable.

— Pris adverbialement. — *En vouloir cheti* à quelqu'un, Lui vouloir mal. — *Valoir cheti*, Ne valoir guère, se porter mal.

|| *En faire cheti*, loc. Tourmenter, jouer de mauvais tours. « Il m'*en a fait cheti ;* » c'est-à-dire Il m'a rendu la vie dure.

|| Le *Chetif-Moulin*. (Prononcez *ch'ti moulin.*) — Nom de localité fort commun : Issoudun, Sainte-Fauste, la Chapelle-Saint-Laurian, Saint-Pierre-de-Jards (Indre) ; Saint-Ambroix, Cours-les-Barres (Cher).

— Prély-le-*Chétif*, commune de Sologne. On peut relever sur la carte de ce pays une foule de noms de lieux plus ou moins désobligeants qui expriment la misère, l'insalubrité, tels que Ivoy-le-Galeux, Bonneville-sans-Pain, etc. (Voy. *Tremble-Vif.*)

CHETITEMENT, CH'TITEMENT, adv. Chétivement, médiocrement. — D. « Eh *ben ! c'ment ça va-t-i*, mon *vieux ?* — R. Ah ! ça va *ben ch'titement.* » (Voy. *Cheti.*)

CHETIVETÉ, s. f. Bassesse, faiblesse ; état d'une chose médiocre, de peu de valeur.—Italien, *cattiveria* et *cattivezza.*

Ce sera peut-être par la composition des livres que l'antiquité l'aura gagné, et toutefois.... je n'y trouve que la *chetiveté.*

(*Le Vrai Gropart de l'Antiquité.* Rathery, *de la Littérature populaire.*

|| Etat maladif : « La *chetiveté* l'écrase. » || Méchanceté, malice. (Voy. *Vaurenneté.*)

Il en est des prêtres comme des femmes, qui sont toute bonté ou toute *chetiveté.*

(G. Sand, *François le Champi.*

CHETOLER, CH'TOLER, v. n. Multiplier, croître, fructifier ; littéralement faire des *chés* (voy. *Ché*), des têtes, des petits : « J'espère que v'là eune barbis qu'a ben *ch'tolé ;* en trois ans, a m'a fait six igneaux. » || Se dit aussi des plantes, des grains, etc. « Ce poirier rapporte de bonnes *pouéres*, mais i n' *chetole* guère.— Cette espèce de froment, d'orge, d'avoine, ne *ch'tole* point, ne *graine* pas. » (Voy. *Grainer.*)

CHETOLIER, CH'TOLIER, adj. Qui a une locature et des bestiaux à *cheptel :* « J'ai vu mon *chetolier* aujourd'hui. — Mon *ch'tolier* a de bonnes vaches, de bons blés. » (Voy. *Ché, Bordier* et *Chetoler.*)

CHEUGNER, v. n. Blesser, donner un mauvais coup.

CHEUX ou **CHEUZ**, prép. Forme bien plus usitée que *Chez.* (Voy. ce mot.) « Allons-nous-en chacun *cheux nous.* »

Le reste se retira en confusion, qui çà, qui là, chacun *cheux* soi.

(*Satire Ménippée*, 19.)

Les sergents de bande de chascun quartier yront voir *cheulx* les hosteliers et s'enquérir s'ils ont porté les noms et surnoms de leurs hostes en la maison de la ville.

(*Ordonnance municipale de la ville de Bourges, de* 1577.)

Mon Dieu, je n'avons pas étugué comme vous,
Et je parlons tout dret comme on parle *cheux* nous !

(Molière, *les Femmes savantes.*)

(Voy. *Houme, Femme de cheux nous, Dernier de cheux nous.*)

|| *De de cheux*, ou *de d'cheux.* « Je viens *de de cheux* un tel », de la maison de un tel. (Voy. *De.*)

|| *Cheux un tel*, loc., pris comme subst. pluriel. On désigne ainsi une partie ou la totalité d'une famille. « *Cheux un tel* sont venus vous voir. *Cheux un tel* sont malades. (Voy. *Chez.*)

CHEVAL BLANC (LE). Nom de localité. Levroux, environs du Blanc (Indre), de Saint-Amand (Cher).

CHEVALER, v. a. Se dit d'Un bœuf qui, par une sorte de réminiscence de son premier état, a une disposition à monter sur d'autres bestiaux : « Ce bœuf est enragé pour *chevaler* les autres. » || Se dit aussi Des vaches qui montent les unes sur les autres, lorsque, étant pleines, elles sentent leur veau, ou lorsque, ne l'étant plus, elles *veulent* le taureau.

|| Poursuivre à cheval.

Et l'ayant longuement *chevalé* et espionné.

(Noel du Fail, *Propos rustiques*, 154.)

V. n. Faire un chenal dans le sable d'une rivière ; trop usité sur la Loire. || Influencer, et au fig. remuer, manier. « Un tel ne pouvait pas se décider, mais on l'a si bien *chevalé !...* » (Voy. *Chevaleter.*)

CHEVALERIE (LA). Nom de localité, communes de Paunay, Villentrois (Indre), ne dérive pas d'une idée nobiliaire, mais de l'élève des chevaux. (Voy. *Verrerie.*)

CHEVALETER, v. a. et n. (En Nivernais). Tripoter, gâter, piller : équivaut à *chevaucher*, à travers une récolte, par exemple. (Voy. *Chevaler.*)

CHEVALINE, s. f. — Ce mot, que l'Académie emploie seulement comme adjectif féminin, est

aussi pris chez nous substantivement pour désigner L'espèce chevaline. « La *chevaline* aime beaucoup le sainfoin ; il y avait beaucoup de *chevaline* à telle foire. » La néologie des comices agricoles a fait également les adjectifs *ovine*, *porcine*, pour les races de ces animaux : *asine* était depuis longtemps adjectif, *bête asine.*

Le follet (lutin familier) *panse* ben la *chevaline*, mais il ne donne jamais ses soins à l'*aumaille* et à la *bête asine*, parce que Notre-Seigneur naquit entre un bœuf et un âne. (Superstition populaire du bas Berry.)

CHEVAU, s. m. Cheval. Fait très-souvent au pluriel *des chevals*. (Voy. *Gevau.*)

Uns *chevau* vit herbe qui crut.

(MARIE DE FRANCE, t. II, p. 238.)

Un *chevau* malade paissoit
En ung pré où lion passoit.

(YSOPET Ier, fable XLI.)

Ha! ha! *chevau*? Vous ai-je pas acheté pour me mordre ?

(BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, 69.)

Ci auront les meilleurs *cevals*,
Les plus corants et les plus beaux.

(PARTENOPEUS, v. 9295.)

— La rue *Joyeuse*, à Bourges, s'est appelée au xve siècle rue du *Chevau-Blanc*, à cause d'un hôtel de ce nom qui s'y trouvait bâti. (*Archives du Cher.* — Minutes de Guillaume Cabou, notaire à Bourges, 1492.) (Voy. *Cheval-Blanc.*) — On dit encore aujourd'hui un *chevau-léger*. (Voy. pour le même emploi du pluriel, *Hôpitau*, *Yeu* et *Pau.*)

|| *Chevau de bât*, locution proverbiale injurieuse. « Vieux *chevau de bât!* » répond à celle de Ane bâté, qui est restée dans la langue française.

|| *Chevau fondu* (*cheval fondu*, Acad.), est l'un des jeux très-connus en Berry.

Là, jouoit au *chevau fondu.*

(RABELAIS, I, 22.)

CHEVÊCHE, s. f. Chouette et orfraie, oiseaux d'un aspect maussade. Ce mot a une certaine analogie avec l'adj. *revêche*. Italien, *rovescio*, envers, revers; *al rovescio*, au rebours. (Voy. *Chavoche*, *Chuèche*, et *Chavant.*)

CHEVELU, s. m. Non-seulement, comme en français, s'entend d'Une racine composée de filaments déliés, mais se dit aussi (par synecdoque, la partie pour le tout) des jeunes plantes elles-mêmes et des jeunes arbres provenant de boutures ou de marcottes, et qui ont poussé de nombreuses racines semblables à des *cheveux*. On se sert de *chabots* (voy. ce mot) ou de *chevelus* pour planter une vigne nouvelle. (Voy. *Chevelure*, *Echevelure*, *Hivernure* et *Perouin.*)

CHEVELUTER, v. n. Pousser de nombreuses et menues racines : « Ces boutures n'ont pas *cheveluté.* « (Voy. *Chevelu*, *Échevelure.*)

CHEVERDIAU, s. m. (Diminutif de *chèvre.*) Chevalet à scier le bois. (Voy. *Chieure.*)

CHEVERLURE, s. f. Chevelure. (Voy. *Échevelure.*)

CHEVEUX, s. f. pl. || *Cheveux de la Vierge* ou *de la Boune-Dame*. Clématite des haies. (*Fl. cent.*) Voy. *Barbe de Notre-Seigneur* et *Vigane.*)

|| *Cheveux de la Vierge*, *de la sainte Ange* ou *de la boune Ange*. Fils ou filaments de la Vierge. (Acad.), filaments blancs et floconneux produits dans les campagnes par diverses espèces d'araignées. (Voy. *Jetons de Marie*).

|| *Cheveux de la boune-Ange*, désigne aussi la Cuscute d'Europe. (*Fl. cent.*)

CHEVILLE (METTRE EN), loc. Atteler un cheval entre deux autres. || Fig. Placer quelqu'un au milieu d'autres ouvriers pour l'obliger à travailler, à s'employer.

CHEVILLETTE, s. f. Diminutif de Cheville (Acad.). (Voy. *Chenoche.*)

Tire la *chevillette*, la bobinette cherra.

([illegible])

CHEVILLOCHE, s. f. Petite cheville. (Voy. *Chenoche* et *Chevillette.*)

CHEVIR, v. n. (et par corruption, Jouir.) Être maître de. — Dérivé de *chef*; aussi écrivait-on autrefois *chefvir*. (Dict. de Trévoux.)

On ne peut chastier les yeulx
N'en *chevir* quoque l'en leur dye.

(P[illegible] CHARLES D'ORLÉANS [illegible])

Et d'Angleterre il en *cheviroit bien.*

(DE COMINES, [illegible])

Si les choses se rendent à nostre mercy, pourquoy n'en *chevirons-nous* ou ne les [illegible] à nostre advantage ?

(MONTAIGNE, [illegible])

Se recognoissant par exp[illegible]

leurs serviteurs et manœuvres, qui moins supportent leurs fautes.

(Olivier de Serres.)

Je n'ay plus affaire
Pour voleter autour d'elle ;
J'en *cheviray* beaucoup mieux
En me debandant les yeux.

(Nicolas Rapin.)

Fortifiez-vous donc, Madame, en ce bon dessein duquel la fin est la gloire éternelle. N'oubliez rien au logis de ce qui est requis pour en *chevir*.

(Lettre de Saint François de Sales.)

Pour *chevir* de cette prétention et dessein, il faut qu'il fasse deux choses.

(Saint François de Sales, *Sur l'éloquence du prédicateur*.)

Parlant de son chien Brusquet, M. Dimanche dit :
Nous ne saurions en *chevir*.

(Molière, *Festin de Pierre*, acte IV, sc. III.)

— *Chevir* est resté dans la pratique judiciaire. (Raymond, *Supplément au Dict. de l'Acad.*, 1836.)

Voir sur l'etymologie de *chevir* venant de *chef*, Être maitre de, M. Génin (*Lexique*). — *Venir a capo*, ital. venir à bout de. — Le mot français, quoique vieilli, de Chevance (le bien qu'on a, et dont on *jouit*), aurait sans doute la même origine.

CHÈVRE, s. f. (Voy. *Chievre* et *Chieuve.*) || On dit d'Un vin âpre, acerbe, que c'est un « Vin à faire danser les *chèvres.* » (Voy. *Cayenne* et *Couper la figure.*) || Cornemuse, musette. — On trouve *chevrie* dans le passage suivant :

Et puis tabours et flute et tymbre,
Et citole et trompe et *chevrie*.

(*Roman de la Rose.*)

CHEVRETIER, s. m. Petit boucher qui ne tue que chèvres et chevreaux. — (Voy. *Chieuvertier* et Obs. à *TI*.)

CHEVRETIN, s. m. Chèvrefeuille.

CHEVRETTE, s. f. Petit triangle de fer à pieds, que l'on met auprès du foyer ou sur un fourneau pour soutenir au-dessus de la braise un plat que l'on veut faire chauffer.

|| Jetée ou épi en pierres disposée obliquement dans le lit d'une rivière pour maintenir à une certaine hauteur le niveau du chenal navigable à l'étiage : « Sur la Loire, la *chevrette* de Cosne, la *chevrette* de Givry. »

|| Laitue sauvage. (Voy. *Chevrille.*)

CHEVRETTER, v. a. (Voy. *Chevroter.*)

CHÉVRI, s. f. Carotte sauvage. (*Fl. cent.*) || Chervis, plante ombellifère (Acad.).

CHEVRILLE, s. f. Sorte de salade fournie par les feuilles de la laitue vivace (*lactuca perennis, Fl. cent.*), fort abondante dans les plaines de la *Champagne* de l'Indre. La *chevrille* fait une fort bonne salade, et devrait être cultivée pour cet objet.

CHEVROLLE, s. f. Courtilière ou taupe-grillon. (Voy. *Fumerolle.*)

CHEVROTER, v. n. Mettre bas. Se dit de La chèvre. (Voy. *Chevretter*, *Biquiouner.*)

Il fit *chevroter* toutes les chèvres de dix lieues à la ronde, à force de crier.

(*Satire Ménippée*, 357.)

CHEVROUNAGE, s. m. Disposition, ensemble des chevrons dans un bâtiment. (Voy. *Chevrouner.*)

CHEVROUNER, v. a. (Voy. *Chevrounage.*)

CHEZ, prép. (Voy. *Cheux* et *Ché.*) Dérivant du latin *casa*, maison, et jouant encore le rôle de substantif dans les noms de lieux, où elle est associée au nom des propriétaires ou fondateurs. *Chez-Serrant*, *Chez-Rateau*, localités de l'Indre. (Voy. *Ché* et *Chezal.*)

Nous disons en français, par un emploi semblable : Je viens de *chez* mon père ; je passerai *chez* vous, où les mots *chez* mon père, *chez* vous, compléments des prépositions *de* et *par*, se comportent absolument comme des substantifs composés.

CHÉZAL, CHÉZAU, s. m., augmentatif de *chez*. (Voy. ce mot, *Ché* et *Chau.*) En italien *casale*, du latin *casa;* pourrait, devrait même, en conséquence, s'écrire par un *s*, *chésal*, comme la *Chaise-Dieu*, ville de la Haute-Loire. — *Chézal* entre dans la composition de beaucoup de noms qui en sont dérivés. *Chézal-Huguet; Chézal-Girard*, hameau près de Sury-en-Vaux (Cher); *Chézal-Benoît*, abbaye près de Lignières (Cher), fondée en 1098. — La *Chèze*, les *Chézaux*, le *Chérau*, le *Chérou*, etc., sont des équivalents très-employés.

Lequel suzeau (sureau) provient autour des *chezaulx* et masures.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LXII.)

On lit dans un terrier de l'Indre imprimé vers le milieu du dernier siècle et intitulé : *Aveu et dénombrement du marquisat de Presle :*

.... 40 journées pour la garde du château de

Preslés....... le tout dû sur une maison, grange, *ouches*, *chézaux*, *chézolages*, jardins, chénevières, etc.

CHIAN, s. m. Se dit quelquefois dans l'Ouest pour *chien*. (Voy. *Chien.*)

CHIAQUE (FAIRE), loc. (Par onomatopée.) Rater, faire long feu. « Mon fusil a fait *chiaque.* » En italien, on dit : a fait *fiasco.* (Voy. *Chou-blanc.*)

CHIAU, s. m. Le petit de la chienne. (Voy. *Chiou.*)

CHIAULE, s. f., fig. (Voy. *Chiau.*) Rejet provenant des racines d'un arbre ou d'une plante traçante. (Voy. *Siaule.*)

CHIAULÉE, s. f. (Voy. *Chioulée* et *Chiennée.*)

CHIAULER, v. n. (Voy. *Chiaule.*) Donner des rejets, en parlant de certains arbres ou de certaines plantes : « L'orme *chiaule* beaucoup, ainsi que l'acacia, l'épine noire, le peuplier blanc, etc. »

CHIC, s. m. Habileté, finesse. — Passerait peut-être pour un mot d'argot ; mais Roquefort, dans son *Glossaire de la langue romane*, en fait mention dans le même sens ; d'ailleurs, *chicane* en est dérivé. « Pour faire ceci, il faut avoir le *chic.* » (Voy. *Truc.*)

CHICANEUX, adj. Chicaneur.

CHICAT, adj. Hérissé, qui a le poil à rebours : « Ce cochon est *chicat*, il se vendra mal. »

CHICHER, v. n. Être *chiche* de, épargner, donner à regret.

CHICHOUNE, s. f. Rôtie de pain dans du vin chaud. (Voy. *Roûtie.*)

CHICROTTE, s. f. Petite crotte. Le même que *chacrotte*, et plus employé. || Objet de minime importance.

|| Désigne aussi une toute petite fille. (Voy. *Boguiasse* et *Drôlière.*)

CHIÉBE, s. f. (Voy. *Chieuve.*)

|| *Mangeux de chiébe.* — Dans les environs de Pâques, on mange beaucoup de chevreaux de lait à la Châtre (de même que dans tout le Boischaut), et presque toute l'année la boucherie de cette ville fournit à la campagne de la viande de chèvre : ce qui a donné l'occasion aux habitants de la Marche d'appeler les Berrichons, leurs voisins, *mangeux d' chiébe.*

CHIEN, s. m. (Voy. *Chian* et *Chen.*) — Voici quelques-uns des noms de chien de nos *bargéres* que l'on rencontre le plus souvent dans nos campagnes :

Badinaude, Barbette, Bas-Blancs, Bas-Rouges, Buraud, Charmante, Fidèle, Libartin, Loup-Loup, Marche-à-terre, Maurette, Muscadine, P'tit-Loup, Quat'sous, Ramounette, Tant-Belle, Taupine, Toutouche, etc. (Voy. *Bœu.*)

|| *Chien gâté*, *chien malade.* Chien enragé : « *Guette au chien malade !* » Cri d'alarme pour avertir de l'approche d'un chien enragé. (Voy. *Gâté, Cheti.*)

|| *Chien-blanc.* Nom donné dans certains cantons du département du Cher à celui qui sert d'intermédiaire dans les mariages et qui se charge de faire la demande. On dit aussi le *chien* tout simplement. (Voy. *Accordeur* et *Chat-[illegible].* — RIBAULT DE LAUGARDIÈRE, *les Noces de campagne.*)

|| *Chien frais*, loc. bizarre, mais usitée pour exprimer La recherche, la prétention. — *Parler chien frais*, se servir de termes ampoulés, affecter de parler bon français. — *Faire son chien frais*, afficher des prétentions.

|| *Chien de soûl*, loc. (Voy. *Crevé.*) « Il a mangé tout son *chien de soûl.* »

|| *Avoir l'air chien*, loc. Avoir une tournure éveillée, des allures provoquantes.

|| *Sortir*, *faire sortir en chien*, loc. Être chassé ou chasser à coups de pied au cul. (Voy. *Dort-en-chien.*)

|| *Faire les chiens*, loc. Vomir. C'est ce que l'on appelait en vieux français *écorcher le renard.*

CHIENAILLE, s. f. Mot formé de chien, comme Canaille, du latin *canis*. (Voy. *Chiennerie.*)

> ...... Et ne [illegible] pas que il [illegible] les avoit fais a sa propre [illegible] et a sa propre ymage les eust oubliés por tel *chienaille.*
>
> (VILLEHARDOUIN, p. 176.)

CHIENNÉE, s. f. Portée d'une chienne. (Voyez *Chioulée.*)

CHIENNER, v. n. Se dit des chiennes quand elles mettent bas. || Se livrer à des obscénités.

CHIENNERIE, s. f. Canaille : C'est de la *chiennerie.* || Obscénités. (Voy. *Chinetée* et *Chienner.*)

CHIENS, s. m. pl. Fleurs du vin. (Voy. *Gendarmes.*)

CHIER, v. a. Les détails donnés par l'Académie à Chier et Chie-en-lit ont levé nos scrupules sur l'admission au Glossaire des mots suivants :

CHIE-DANS-L'IAU, loc. Sobriquet donné aux mariniers. (Canton de la Guerche.)

CHIE-EN-BRAIES (pour *chie-en-culotte*), loc. Homme aux allures lentes et endormies. (Voy. *Traine-braies* et *Dort-en-chiant.*)

CHIE-FOIRE, CHIE-FOUÉRE, s. f. (Voy. *Chifouére* et *Chique-fouere.*)

CHIE-MOU, s. f. Mercuriale annuelle, plante purgative. (Voy. *Foirelle* et *Roberte.*)

CHIE-ROI. (Voy. *Chiroue.*)

CHIE-ROND. (Voy. *Chiron.*)

CHIEUVE. CHIEUBE, s. f. Chèvre. (Voy. *Chévre.*) — *Chieuve* est le plus berrichon de tous les mots employés comme équivalents.

|| Cornemuse (par synecdoque, la partie pour le tout), parce que l'outre de cet instrument est ordinairement une peau de chèvre.

Citole prent. trompe et *chievrette*.
(*Roman de la Rose*, v. 2103.)

|| Chevalet pour scier le bois. Sorte de tréteau sur lequel on appuie des bûches pour les scier ou des tiges de taillis pour les *mincer*. Le propriétaire de bois fournit dans ses plus mauvais baliveaux des *chèvres* pour ses bùcherons.

|| *Chieuve d'iau, chiévre d'iau*. s. f. Grèbe cornu, oiseau d'eau.

|| *Porter à la chieuve-morte*. Espèce de jeu. La personne qui est ainsi portée est assise sur les épaules du porteur, et ses cuisses font le tour du cou de ce dernier. *Tsabras-mortas* en limousin. (Voy. *Chinebote* et *Charbiquion.*)

Le passoit oultre l'eau, à la *cabre-morte*.
RABELAIS.

Faccia pur' la *gatta morta*.
Matrimonio segreto, de CIMAROSA.

|| Trévoux mentionne aussi comme jeu d'enfant: « Porter à la *vache morte*, quand on apporte quelqu'un sur son dos, la tête pendante en bas. » Nous croyons ce prétendu jeu peu divertissant pour celui qui est porté. C'est peut-être le même que celui de la *bête-morte*. (Voy. RABELAIS, *Gargantua*, ch. XXII.)

CHIEUVERLER, v. n. (Se dit des chèvres.) Mettre bas.

CHIEUVRETTE, CHIÉVRETTE, s. f. (Voy. *Chevrette.*)

CHIÉVRE, et son diminutif **CHIÉVRETTE**, s. f. Chèvre. (Voy. *Chieuve.*)

Jupiter... ung jour convertit son messager Mercure en forme de bergier gardant *chièvres* et brebis.
(TORY, feuille VII.)

Là rencontra une *gaye* bergère, laquelle à l'ombre d'un buissonnet ses brebiettes gardoit, ensemble ung âne et quelques *chievres*.
(RABELAIS, *Pantagruel*, V, VII.)

CHIFFLER, v. n. Siffler. *Chiffler*, comme *siffler*, fait souvent au singulier de l'indicatif, *chiffele*, je ou il *chiffele*. Cette particularité se rencontre dans d'autres verbes analogues, *peupler*, etc. (Voy. Obs. à *E.*)

Je l'appelle à ma manière, en *chifflant* trois coups autour de moi dans le parterre, v'là qu'ils *chifflont* tous.
(ARMAND GOUFFÉ, *l'Auteur tombé.*)

CHIFFLET, s. f. Sifflet.

L'auteur vient, m'saute à la gorge, m'y pince l' *chifflet*.
(ARMAND GOUFFÉ, *Idem.*)

CHIFFON, s. m. Gros morceau. « Un *chiffon* de pain. « (Voy. *Chignon.*) || Nom donné, par amitié, à un jeune enfant : « Mon petit *chiffon*. »

CHIFFON, adj. des deux genres. Vétilleux, minutieux. — « C'est eune ouvrage *ben chiffon*. » (Voy. *Chipot.*)

CHIFFOUNER, v. a., non-seulement Chiffonner (Acad.), mais aussi, au neutre, S'occuper de riens, baguenauder, tripoter. (Voy. *Chipoter.*)

CHIFOUÉRE, s. f. Clifoire, canonnière, seringue en bois de sureau. Rabelais dit : *glyphouére*. (Voy. *Ficfouére*, *Chiasse* et *Chie-foire.*)

CHIGAT, s. m. Chevreau.—**CHIGATTE**, s. f. Jeune chèvre. (Voy. *Chebri* et *Chebratte.*)

CHIGNER, v. n. Pleurnicher, pleurer en reniflant comme font les enfants. — Le français n'a plus que le mot composé *rechigner*.

On préviendra la maladie du charbon dans les grains en les *chottant* avant de les semer.

(Adanson, *Famille des plantes*, t. I, p. 45.)

CHIGNON, s. m. « Un *chignon* de pain. » (Voyez *Chiffon.*) || Tas de pierres. (Voy. *Chinon* et *Chiron.*)

CHIGOT, s. m. (Voy. *Chigou*, *Cabin* et *Chebri.*)

CHIGOTTER, v. n. (Voy. *Cabine.*)

CHIGOU, s. m. Chevreau. (Voy. *Chigot.*)

CHIGROU, s. m. Poix dont les cordonniers enduisent leur fil.

CHIGUERDI, adj. (Voy. *Chiquerdi.*)

CHILLOU, s. m. **CHILLOTTE**, s. f. Caillou, petit caillou. Se disent dans l'Ouest. (Voy. *Chaillou.*)

CHIMER, v. Pleurnicher.

CHIN, s. m. (Voy. *Chen* et *Chien.*) — **CHINE**, s. f. Chienne. — Le timbre *(apex)* des armoiries de Chauvigny est la tête d'une *chine.* (Gilles le Bouvier, dit *Berry.*)

CHINCHÉE, s. f. Petite quantité, un peu : « J'irai le voir une *chinchée.* » (Voy. *Chinchin, Brin, Bout, Goulée.*)

CHINCHIN, s. m. Une petite quantité. « Donnem'en un *chinchin* », un brin. M. Génin mentionne (*Illustration*, p. 390), dans une ville de Normandie, la rue des *Chinchers*, ouvriers tailleurs, et *chainse*, casaque de femme.

CHINEBOTE (PORTER A LA), loc. Même jeu que la *chèvre-morte.* (Voy. *Chèvre.*) Étymologie *chine* (*chine* à pied *bot* ou chienne boiteuse, que son maître est obligé de porter). (Voy. *Chin* et *Bot.*)

CHINETÉE, s. f. Nichée ; portée de chiens. (Voy. *Chiennée.)* Il se dit par mépris de plusieurs personnes de mauvaise vie et de mœurs basses, composant une famille réunie dans un même lieu. (Voy. *Chiennerie.*)

CHINGE, s. m. Singe. (Voy. Obs. à *CH.*)

CHINON, s. m. (dans l'Indre). Gros tas de pierres ramassées dans les champs, dans les vignes. (Voy. *Murgée*, *Chignon* et *Chiron.*) De là, Château-Chinon, ville du Morvan, que les habitants prononcent le plus souvent Château-*Chignon.*

CHIOT, s. m. Terme de métallurgie. Plaque formant paroi du foyer, et trou par lequel s'écoulent les scories dans le travail du fer. (Voy. *Laiterole, Ouvrage, Rastine* et *Warme.*) — On trouve dans l'Acad. : *Chiasse*, écume de métaux.

CHIOU, s. m. Petit chien. (Voy. *Chenard* et *Chiau.*)

CHIOULÉE, s. f. Portée de petits chiens. (Voy. *Chiennée.*) — On dit dans le langage trivial, Une *chioulée* d'enfants, équivalant à cette locution familière : une *nichée*, une *couvée.*

CHIOULER, v. n. Pleurer d'un air bête.

CHIPER, v. n. Dérober. (Voy. *Gamer.*) — Resté dans l'argot des écoles. Du latin *capere.* (Voy. Génin, *Illustration*, p. 446.)

CHIPOT, CHIPOTON, adj. Qui touche à tout. Se dit surtout des enfants. || Vétilleux. (Voy. *Chachipoton, Chiffon* et *Touche à tout.*)

CHIPOTER, v. n. S'occuper à des riens, à des travaux de peu d'importance. (Voy. *Chapoter.*)

CHIPOTERIE, s. f. Bagatelle, niaiserie, chose de peu de valeur ou d'importance : menue occupation, travail consacré à des riens.

|| Parcelles, morceaux. — « Ces pièces de terre sont toutes en *chipoteries.* »

CHIQUE, s. f. Bille de terre cuite, de marbre ou d'agate, dont les enfants se servent pour jouer : « Ces enfants jouent aux *chiques.* » (Voy. *Gobille* et *Marquelet.*) || *Chique de pain*, loc. (en bas Berry), gros morceau de pain.

CHIQUE-FOUÉRE, CHIQUE-FOIRE, s. f. Seringue faite d'un morceau de branche de sureau. (Voy. *Fic-fouére* et *Chie-fouére.*)

CHIQUENETTE, s. f. Petite quantité. (Voy. *Chiquet.*)

CHIQUER v. a. Manger avec appétit : « C'est un gas qui *chique ben !* »

CHIQUERDI, adj. Chétif, malingre : « Un enfant *chiquerdi*, tout *chiquerdi.* » (Voy. *Chéti*, *Chiquet* et *Chat-fouin.*)

CHIQUET, s. m. Excédant de la mesure; donner le *chiquet*, faire bonne mesure ; s'applique surtout à la vente du lait. Petite chose donnée *chichement.*

maigre portion : « Je n'ai recueilli cette année qu'un petit *chiquet* de blé. » (Voy. *Amandon* et *Goulée*.)

CHIQUOT, s. m. Hoquet. Se dit en Nivernais. (Voy. *Choquet* et *Loquet*.)

CHIRON, s. m. Tas de pierres ramassées en rond dans les champs, dans les vignes. Se dit dans l'Ouest. (Voy. *Chie-rond* et *Murgée*.)

CHIROUÉ, s. Lieux d'aisances, latrines. (Voy. *Chie-Roi*, et *Théâtre*.)

CHOINE, s. m. Petit pain blanc et délicat. (Voy. Roquefort, *Glossaire de la langue romane*.)

CHOISI, adj. S'applique à un objet, à une personne de choix, d'élite. « C'est une fille *choisie* », pour dire, Une belle personne, d'une beauté peu ordinaire.

CHOLA ! Exclamation pour arrêter les bœufs dans leur marche. Pour retenir son attelage, le laboureur emploie une sorte de sifflement inarticulé : *ch!!!* auquel il joint ou entremêle l'exclamation *holà!* d'où résulte la prononciation de *cholà!* (Voy. *Sta-bo*, *Cuche!* et *Piche!*)

CHOLET, s. m. (Voy. *Chaulet*.)

CHOLLER, v. a. (Voy. *Chauler* et *Chotter*.)

CHOLLET. Nom de bœuf, dérivé de l'espèce angevine du pays de *Chollet*. (Voy. ***Bœu*** et ***Brette***.)

CHOMENETTE, s. f. Chènevotte. (Voy. *Chemenotte*.)

CHÔMER, v. n. (Par extension de sa signification ordinaire). Être sur le point de manquer, tarder, faire défaut : « Il ne veut pas *chômer* d'arriver ; il *chôme* que d'arriver », pour, Il est sur le point d'arriver. (Voy. *Chemer* et *Tarder que de*, etc.)

|| Tarder.

Il ne *chômet* pas de s'endormir.

(G. Sand, *François le Champi*.)

|| Cesser, finir : « Tu ne *chômeras* pas de crier, que de crier? Tu *chômeras* pas ton train? »

La famille du père Barbeau augmentait, grâce à ses deux filles qui ne *chômaient* pas de mettre de beaux enfants au monde.

(G. Sand, *la Petite Fadette*.)

CHONGER, v. n. et v. a. Songer. (Voy. Obs. à *CH*. et S.)

CHOPINÉE, s. m. Une chopine pleine : « Boire une *chopinée*. »

CHOPINERIE (LA). Nom de localité. Lourouer-Saint-Laurent (Indre). — Dérivé de Chopine (Acad.), mesure de vin.

CHOPINIAU, s. m. Petit broc de terre d'une contenance moindre que la chopine.

CHOPPE, adj. Se dit Des poires, des nèfles, parvenues à un certain état de maturité ou de décomposition : « Poires *choppes*, cormes *choppes*. (Voy. *Choppir*, *Blet*).

|| *On en voit ben de pus choppes*, loc. pour dire : On voit des choses bien plus étonnantes, bien plus incroyables.

CHOPPIR, v. n. Devenir *choppe*, mou. Se dit Des fruits. (Voy. *Floguir* et *Choppe*.)

CHOQUELU, s. et adj. Dernier venu d'une couvée. (Voy. *Chacrot*, *Caille*.)

CHOQUET, s. m. Hoquet. (Voy. *Chiquot* et *Loquet*.)

CHOSE, s. f. On dit plus souvent *chouse*. (Voy. ce mot.) S'emploie pour désigner un homme dont on ne sait pas le nom. (Voy. *Machin*.)

Il faut rire de tout : aussi bien ne peut-on
Changer *chose* en Virgile, ou bien l'autre en Platon.

(Regnier, *Satire X*.)

|| Se prend aussi au masculin, mais avec un article, un pronom, etc., pour indiquer Un objet dont le nom ne revient pas à la mémoire. « Donnez-moi ce *chose* dont j'ai besoin. » Un ***p'tit chose***. (Voy. *Machin*.)

|| S. m. Inconvenance, outrage. (Voy. ***Chouse***.)

|| Être *tout chose*, loc. Tout je ne sais comment.

Depuis un *tour de temps*, notre Sylvain est *tout chose*, comme contrarié, comme chagriné.

(G. Sand, *Claudie*.)

CHOTTE, s. m. Terre calcaire de couleur roussâtre, de peu de profondeur, et reposant sur un lit de pierre calcaire. « Le sainfoin se plaît dans la *chotte*, dans les *chottes*. » (Voy. *Chotter*, ***Gormand***, *Chauler*, et ***Achaux***.)

CHOTTER, v. a. « *Chotter* une terre », y répandre de la chaux. (Voy. Obs. à *Chauler*.)

Les paysans, s'ils écrivaient, emploieraient sans doute l'orthographe *chot* au lieu de *chaux*. (Voy.

Achaoer.) Raymond (*Supplément au Dict. de l'Acad.*) a peut-être voulu se rapprocher de la prononciation en écrivant *chauter*.

CHOU, s. m. Terme d'amitié donné aux petits enfants. « Mon *chou* : viens çà, mon *chou* ! » (Voy. *Bi, Canard*, etc.)

— Dans l'ouest et le sud de notre circonscription, le *chou*, plante alimentaire, figure comme emblème de la fécondité matrimoniale dans une sorte de bouffonnerie qui couronne les réjouissances des noces. (Voy. G. Sand, *la Mare au Diable*, et Laisnel de la Salle, *Coutumes et croyances populaires*.) Cette coutume a peut-être quelque rapport avec l'explication pudique donnée ordinairement aux enfants lorsqu'ils font des questions embarrassantes sur le *comment* de leur naissance. (Voy. *Vertu-chou.*)

CHOU-BLANC, s. m. Se dit au figuré d'Une chose qui n'a pas réussi. « Ce joueur (aux quilles) a fait *chou-blanc* »; il n'en a pas abattu une seule. — « Ce chasseur a fait *chou-blanc*. — Ce mariage a fait *chou-blanc*. » *Chou* est ici pour *coup*, par suite de la prédominance du *ch* dans notre idiome. (Voy. *Chouche* et Obs. à *CH*. — Comme qui dirait *coup blanc*, l'adjectif *blanc* étant pris alors dans le sens de *billet blanc* (Acad.), billet de loterie ou de scrutin sur lequel il n'y a rien d'écrit.

CHOUCHE, s. f. (Voy. *Soche* et Obs. à *CH.*)

CHOUE ! ou seulement **CH** !!! avec une sorte de sifflement. Exclamation dont on se sert pour chasser la volaille; elle est aussi en usage dans le Jura.

CHOUER, anciennement **CHUER**, v. a. (Acad.) Caresser, mitonner, gâter : « C'te fumelle a *choue* trop son gas, a'n en f'ra un faigniant. » — C'est peut-être une forme de Choyer ?

C'est la chose qui plus li plese
Qui bien le *chue* et le blandist.

(*Roman de la Rose*, v. 2, p. 157.)

‖ Imiter le cri de la chouette.

CHOUET, adj. Capot, confus, penaud, et aussi, rêveur, sérieux : « Cet enfant est tout *chouet*. » Dérivé des habitudes tristes et maussades de la chouette ? ‖ Nom propre.

CHOUILLAT, s. m. Étoupe, chanvre peigné de dernière qualité. La première se nomme *plain*, la deuxième *gros*. (Voy. ces mots et *Pouperon*, *Bourrasse*, *Chouiller*.)

CHOUILLE, s. f. Cheville.

CHOUILLER, v. a. Mêler, brouiller : « Ce fil est tout *chouillé*. » (Voy. *Souiller* et *Emmêler*.)

CHOUMER, v. n. Moins usité que *chômer*. (Voyez ce dernier mot.)

Estoit commandé de besoigner six jours et le septième *choumer*.

(Des Periers, *Discours*, en note, p. 164.)

CHOUNETTE, aphérèse de *Fanchounette* pour *Françoise*. — (Clamecy.)

CHOUSE, s. f. Chose. (Voy. *Chose* et *Chousiau*.)

Autant en est-il de *chose* et de *chouse* : de *coste* et de *cousté* : car *chouse* et *cousté*, comme on le prononce à la cour, etc.

(Henri Estienne, *du Langage françois italianisé*.)

N'êtes-vous pas de bien grands fous
De dire *chouse* au lieu de *chose* ?

Henri Estienne.

Je suis qui suis, j'ay parfaict toute *chouse*,
Je suis le Dieu qui ay l'âme jalouse.

Ronsard.

Le bon père Pavault m'a appris qu'il y a trois sortes de *chouses* dont il se faut garder.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*.)

Dans le même auteur *chouse* est masculin. (Voy. ci-après *Chouse*, s. m.)

Quels chouses? Chouses à travailler naturellement, *chouses à chouses*.

Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*.

‖ *Chouse qui n'est pas de dire, chouse qui n'est pas de faire*, loc. Chose qu'on ne doit pas dire, chose qu'on ne doit pas faire : « Il m'a dit des *chouses qui n'sont pas de dire*, il m'a fait des *chouses qui n'étiont pas de faire*. »

On trouve dans Philippe de Comines, liv. Ier, chap. v : « Et fut mis en délibération *ce qui estoit de faire*. »

CHOUSE, s. m. Se dit pour désigner un objet dont le nom ne revient pas. « Doune-moué donc ce *chouse*. » (Voy. *Machin*.)

‖ *Un p'tit chouse* — un peu : « Baillez m'en *un p'tit chouse*. » (Voy. *Affaire*.)

‖ *Un ou une pas grand' chouse*, loc. Homme ou femme dont on fait peu de cas.

‖ *Chouse*, désignation mystérieuse du diable. (Voy. *Diable* et *Çà*.)

— Apparition malfaisante.

A *negotio* perambulante in tenebris.

(Ps. 90.)

CHOUSER, v. n. S'occuper d'une chose, faire une chose, ranger, accommoder. — D'un emploi aussi général et aussi vague que le substantif *chose*. (Voy. ce mot.)

CHOUSIAU, s. m. Niais. « Grand *chousiau* que tu es! — Va donc, grand *chousiau!* » (Voy. *Chose* et *Chouse.*)

CHRÉTIEN (on prononce le plus souvent *kerkien*) (Voy. Obs. à *TI*), s. est pris dans un sens absolu, pour désigner Un homme : « Il n'y a pas de *chretien* capable de soulever cette pierre. — De tous les animaux qui *couront* sus la terre, c'est le *chretien* qui est le plus longtemps à *s'adfier*. » (Voy. ce mot et *Paroissien.*)

Ses regards m'ont fait peur, mais une peur horrible,
Et je ne vis jamais un plus hideux *chretien*.

(MOLIÈRE, *École des femmes*, II.)

CHRÉTIEN, adj. (Voy. ci-dessus pour la prononciation.) D'homme, de l'espèce humaine.

A son âge, pourvu qu'on trouve à qui parler, on ne regarde pas si c'est à une tête de chèvre ou à une figure *chretienne*.

(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

|| *Parler chrétien*, loc., c'est parler français et surtout berrichon. Aux oreilles de nos paysans, le pape lui-même, s'il ne parlait pas français, ne *parlerait* pas *chrétien* :

Par la vertu-bieu, elle ne parle point *christian*.

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

Parlez-vous *christian*, mon ami, ou langage patelinois?

(RABELAIS, liv. II, ch. IX.)

Il faut *parler chrétien*, si vous voulez que je vous entende.

(MOLIÈRE, *Precieuses ridicules*, sc. VII.)

Parle chretien, j'écoute.

(G. SAND, *les Maîtres sonneurs.*)

CH'TEL, CH'TOLIER, se disent par syncope pour *chetel, chetolier*. (Voy. ces mots.)

CH'TI, adj. Syncope habituelle de *cheti* ou de *chaitis*. (Voy. ces mots.)

CHUCHE, s. f. Souche. — Presque aussi usité que *chouche*. (Voy. ce mot et *Suche.*)

CHUÉCHE, s. f. Chouette (Voy. *Chavoche* et *Chavant.*)

CHUER, v. n. (Voy. *Chouer.*)

CHUÉTERIE, s. f. Nom de localité : Valençay (Indre). De *chuéche*, chevêche. (Voy. *Chuer.*)

CHUSSE, s. f. Buplèvre aristé. (*Fl. cent.*)

CHÛTER, v. n. Tomber, faire une chute. (Voy. *Tumber.*)

CHUTRIN, s. m. Petite maison. (Voy. *Cassine.*)

CI, adv. de lieu, à peu près inusité dans notre idiome, est remplacé par *ici*. (Voy. *Ici*.) — Il se joint intimement à la particule *de* dans *deci*, autre adverbe de lieu. (Voy. *Deci.*)

CIARGE, s. m. Cierge.

CICLE, s. f. Claie formée de branchages flexibles, de *rouettes*, d'osier. « Une *cicle* à faire sécher les pruneaux. » *Clisse* (Acad.), κυκλος, cercle, et adjectif latin *cyclicus*. Même interversion que dans *cicler*, ci-après.

CICLER, v. a. (Par interversion des lettres de l'infinitif, inusité en français, *clisser.*) Tresser. — Se dit dans l'art du vannier : « Une bouteille *ciclée* », revêtue d'un tissu d'osier. *Clissé*, adj. ou participe, est seul dans le Dict. de l'Acad. (Voy. *Cicle.*) || Déchirer une étoffe par bandes : « Il a *ciclé* ses *biaux* habits. » (Voy. *Sicler* et *Essiller.*)

CIGOGNE, s. f. (S'écrit aussi *Sigogne*, mais à tort.) Nom de localité, près Saint-Benin-d'Azy (Nièvre), à Saunay (où on prononce *S'goigne*), à Vineuil, Levroux (Indre).

CIMÉE, s. f. Hautes branches d'un arbre, et surtout d'un chêne. Bois de *cimée*, branches d'arbre de haute futaie, débitées en bûches, en bois de *corde* ou de *chauffage*. (Voy. *Cimiau* et *Sumée.*)

CIMENTIÉRE, s. f. Cimetière. (Voy. *Cemetiére*, *Cementire* et *Jardin aux orties.*)

D'ung filosofe qui passoit parmy un *cimentire*.

(Titre d'un conte du *Castoiement d'un père à son fils.*)

CIMIAU, s. m. Branchage de la tête (cime) des vieux arbres. (Voy. *Régale.*) On distingue dans la corde à charbon celle de *cimiau* et celle de taillis. (Voy. *Cimier* et *Cimée.*)

CIMIER, s. m. Se dit quelquefois dans l'Ouest. (Voy. *Cimiau.*)

CINAUDS, s. pl. Sobriquet des habitants de Cluis-Dessus (localité de l'Indre). — On dit proverbialement : Les *Cinauds* de Cluis-Dessus. Étymologie inconnue ; celle du latin *cinædus* ne serait admissible que si on restreignait l'acception de ce mot au sens admis par Plaute de *danseur*. — Dans l'ancien langage, *sinal, sinault*, signifiait Le dessus d'une étable, d'une bergerie ; une chambre haute, suivant Roquefort.

CINELLE, s. f. (Voy. *Cenelle.*)

CINGLER, v. n. (Le *gl* ne se mouille pas.) (Terme de métallurgie.) Manière de corroyer le fer au marteau et à l'aide de différents moyens, autres que le laminage.

CINQ. Nom de nombre. Le *q* final ne se prononce jamais. Devant un autre mot commençant par une voyelle, on emploie le *z* euphonique : « *Cinq-z-*ânes ; *cinq-z-*igneaux ; *cinq-z-*oranges. » (Voy. Obs. à *Z.*) — Il en est de même de tous les noms de nombre terminés par une consonne. || *Joli comme cinq sous*, expression proverbiale que l'on emploie en parlant d'un enfant remarquable par sa gentillesse. (Voy. au mot *Jour, Joli comme un jour.*) || On dit à un enfant : « Donne-moi *cinq sous* », pour Donne-moi la main, tape-moi dans la main.

CINTIÈME, adj. numéral, se dit pour *cinquième* par les beaux parleurs de la campagne, par ceux qui affectent un langage recherché.

CIRUGIEN, CIRURGIEN, s. m. Chirurgien. (Le son du *s* pour *ch.* — Voy. Obs. à S.) — En espagnol *cirujano*. On trouve *cirurgien* dans les *Contes de la Reine de Navarre.* (Voy. *Cérugien.*)

CISAILLER, v. a. Couper maladroitement, ou avec un instrument qui n'est pas assez tranchant. — La terminaison *aille* est généralement méprisante. — Cisailler, Dict. de l'Acad., Couper avec des cisailles. (Voy. *Coupasser.*)

CISIAU, s. m. Ciseau à couper le bois ou tailler la pierre, outil de menuisier, de maçon, etc.

CISIAUX, s. m. pl. Ciseaux, à couper l'étoffe, le fil, etc. « Une paire de *cisiaux.* »

CÎTRE, CÎTE, s. m. (*Ci* se prononce en traînant.) — Cidre. (Voy. *Poumé* et Obs. à *R.*)

> Et encore que le *citre* ne soit guère bon, de quoi il faut se taire pour le présent.
>
> Noel du Fail, *Contes d'Eutrapel.*

CITROUILLAT, s. m. Tarte ou pâté à la citrouille. (Voy. *Poumat.*)

CITRULLE, s. f. (Se dit dans l'Ouest). Citrouille. — Du latin *citrullus.* (Voy. *Potron.*)

CIVE, CIVOT, s. m. Ciboule : « Planter des *cives.* » — Est pris souvent comme type de la couleur verte. On dit : « Vert comme *cives*, comme un *civot* », synonyme de Vert comme pré.

> D'aulx et *civots*, qui causent forte alaine chaleine.
>
> (Villon, *Ballade des contreditz*

CLAFOUTI, s. m. Gâteau de petites guignes noires ou de cerises, dans lequel il entre autant de ces fruits que de pâte. On met la pâte liquide où nagent les guignes dans un plateau à rebords un peu élevés, et l'on fait cuire au four. (V. *Glafouti, Goillat* et *Miat.*)

CLAIR, s. m. Clarté. (Voy. *Clairté.*) — *Faire clair*, loc. (Voy. *Clairer.*)

CLAIR, adj. (Acad., *cl* souvent mouillé chez nous).

|| *Tout à clair*, distinctement. « On aperçoit dans le lointain ce village *tout à clair.* » (Voy. *Clar.*)

CLAIR-BASSIN, s. m. Renoncule âcre et la plupart des autres espèces du genre. (Voy. *Bouton d'or.*) S'applique plus particulièrement à la Ficaire renoncule. (Voy. *Bernoulerie.*)

CLAIRDIE, s. f. (Voy. *Éclardie* et *Clardie.*)

CLAIRER, v. a. Éclairer avec une chandelle ou une lanterne. — « *Clairez*-nous sur l'escalier, on va se casser le cou. » (Voy. *Claircir.*)

|| V. n. « Il fait brun, *clairez* donc ! »

CLAIRIETTE, s. f. Salade de mâche (doucette, bourcette, Acad.), de raiponce.

CLAIRIN, s. m. Grelot mis au cou du gros bétail, pour le retrouver dans les bois où on l'envoie paître. — *Clarine*, en Suisse, canton de Fribourg. (Voy. *Clairon* et *Rabâtouère.*)

CLAIRINER, v. a. et n. Sonner, faire du bruit ; porter ou répandre des nouvelles. (Voy. Clairin.).

CL. *L* est souvent mouillé dans *clair* et ses [illegible] dérivés et aussi dans *clocher* (v. n.), *clos*, *clairer*, etc., et l'on prononce à peu près ainsi : *cl-iair*, *cl-iairte*, *cl-iou*, etc. (Voy. *BL.*, etc.)

CLAIRIR, v. a. Éclairer. « Il fait brun, *clairissez-moue* ! » || V. n. Briller, paraître clair, chatoyer. (Voy. *Clairer* et *Clardir*.)

CLAIRON, s. m. (Voy. *Clairin*.)

CLAIRTÉ, s. f. Clarté, lueur.

Pourquoi viens-tu, soleil ? Ne scais-tu pas
Qu'on n'ha besoin de ta lumière errante ?
Autre soleil demeurant ici-bas
Jette sur nous une *clairté* plaisante.
(AMADIS JAMYN.)

C'est belle chose veoir la *clairté* du soleil !
(RABELAIS, prologue du livre III.)

Là, sus une haulte tour, recongneut Pantagruel la lanterne de la Rochelle, laquelle nous fait bonne *clairte*.
(RABELAIS, *Pantagruel*.)

Il estoit presque jour, et le ciel souz-riant
Blanchissoit de *clairté* les peuples d'Orient.
(REGNIER, *Discours au Roy*.)

|| S'emploie absolument pour Lumière portative, chandelle, lampe, *pétrille*, etc., et l'on dit : Allumer la *clairte*, une *clairté* : — Le soir, on allume une *clairté*, et on la place sur la *paume*. (Voy. ce dernier mot et *Clardition*.)

CLAMEURS et **CLAMOURS**, s. pl. Montagne près de Soulangy (Nièvre).

CLAMPIN, adj. Indolent, négligent, lambin.

CLAR, adj. Clair. (Voy. *Clair*.)

CLARDIE, s. f. Lueur. || *A la clardie*, loc. Au point du jour. (Voy. *Brindie*, *Clar* et *Éclardie*.) — Le latin *dies*, jour, est entré dans la composition de ce mot comme de son analogue *brundie*.

CLARDIR, CLAIRDIR, v. n. (Voy. *Clairdie* et *Clar*.)

CLARDISSURE, s. f. Lueur, éclaircie : « Je vois une *clardissure* au temps. » (Voy. *Clar*.)

CLARDITION, s. f. Lumière. « Cette chambre est si brune qu'il y faut une *clardition* en plein midi. » (Voy. *Clairté*.)

CLARER, v. n. (Voy. *Clairer*.)

CLARIR, v. n. (Voy. *Clairir*.)

CLAS, s. m. (Par onomatopée.) Fléau à battre les grains. (Voy. *Clô*.) || Le glas des morts. (Voy. *Jointes*.) — *Clas* avec la même signification se trouve dans Roquefort et dans Trévoux. Du grec κλαίω, je pleure, je gémis. (Voy. *C* et *G*, permutation de ces lettres.)

CLASSE, s. f. On appelle ainsi dans le bas Berry Le jeu de la marelle, parce que les enfants y jouent avant d'entrer en classe, peut-être même au lieu d'aller en classe.

CLAUDE, nom propre. (Voy. *Glaude*.)

CLAUDI, diminutif de Claude. — *Les Claudis*, hameau de la commune de Cours-les-Barres (Cher).

CLAVIAU, s. m. Hameçon. (Voy. *Éclaviau*, *Haim* et *Nain*.) — *Clavel barbat* dans Roquefort.

|| Claveau, clavelée, maladie des bêtes à laine. (Voy. *Vérole*.)

CLÉ FUMELLE, s. f. Clef forée. En italien, *chiave femina*. — *Feumelot*, terme analogue de construction navale. Espèce de douille qui reçoit le *vitelot*. (Voy. *Damme*, *Gentilhomme*, *Coue* et *Cous*.) — L'Académie semble contraire à l'écriture *clé* en disant qu'on prononce ainsi ; cependant elle ajoute que plusieurs l'écrivent de cette façon.

|| *Clés-de-montre*, s. f. Lunaire bisannuelle, dont les silicules sont arrondies. (*Fl. cent.*) (Voy. *Monnaie-du-pape*.)

CLÉMICHE. Diminutif du nom de *Clément*.

CLINCHER, v. n. Pencher. (Voy. *Quinter*.)

CLÔ (par onomatopée), s. m. Fléau à battre les grains. || *Varge* ou *verge de clô*, le morceau de bois ou battoir attaché au manche par la *mijaine*. (Voy. *Clas*, *Meningeon*, *Flau*, *Mijaine* et *Chape*.) — Peut-on écrire *claud*, qui serait dérivé du latin *claudus*, *claudicare*, boiteux, boiter, le fléau rappelant par son mouvement l'idée d'un pied déboîté ? C'est ainsi qu'on désigne familièrement sous le nom de *bancal* un sabre de cavalerie légère.

CLOCHER (Acad.) (*cl* souvent mouillé), v. n. || Commettre une faute grave. (Voy. *Sabot*.)

CLOCHES, s. f. pl. Digitale pourprée. (*Fl. cent.*) (Voy. *Pétards*, *Toquots*, *Bâlote*, *Gueule-de-loup*, *Gants-de bargère*.)

CLOCU, s. m. Dernier venu d'une couvée. (Voyez *Choquelu*.)

CLOISOUNER, v. a. Séparer par une cloison.

CLOPER, v. n. Boiter, marcher en boitant. — André de Chauvigny était surnommé *le Clop* parce qu'il *clopait*.

L'Académie n'a conservé que le participe de *cloper* dans *clopin-clopant* et le diminutif *clopiner*.

CLORE, v. a. (Acad.) Fait au participe passé *clous*. (Voy. *Clouer.*)

Si d'adventure ilz estoyent a poinct *clous*, on les pourroit pour houstaiges bailler.

(Rabelais, *Gargantua*.)

CLORIE (LA). Domaine auprès de la Guerche (Cher). (Voy. *Closerie.*)

CLOSER, v. a. Renfermer, clore.

CLOSERIE, s. f. Petite métairie, borderie, locature, champ entouré, clos de haies ou de murs. — *La Closerie des genêts*, titre d'un drame fort couru; la scène se passe en Bretagne. (Voy. *Clorie.*)

|| Propriété bâtie ayant ses dépendances en vignes. (Voy. *Vignounerie.*)

CLOSIER, s. m. Petit métayer ou fermier qui jouit d'un clos de terre. — Vigneron qui exploite une *closerie*. (Se dit dans l'Ouest.)

Ce compagnon était un de mes *closiers*.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, pag. 157.

CLOU (Acad.), s. m. (Voy. *Clous.*) On mouille souvent *cl.*

CLOUER, v. a. Clore, fermer. Ne se dit plus guère qu'en parlant des yeux : « *Clouer les yeux;* les yeux *cloués* ou *clous* (clos).» On *cloue* les yeux pour jouer à la *cachette*. « C'est à son tour de *clouer*. » Dans ce dernier sens il est neutre.

CLOUS, s. m. Clos, enclos. Telle est l'étymologie du nom de plusieurs villages de nos contrées que l'on appelle *les Clous* ou même *le Clou* (bref). (Voy. *Clore.*)

Cependant que le moyne s'escarmouchoyt contre ceulx qui estoyent entrez dans le *clous*.

(Rabelais, *Gargantua*.

CLOUSIAU, s. m. Champignon de bruyère. (Voy. *Potrelle.*)

CLOUTER, v. a. (*l* souvent mouillé.) Clouer. — L'Académie n'a conservé ce mot que dans un sens restreint.

CLUIS - DESSUS et **CLUIS-DESSOUS**. Petite ville et village très-voisins, dans l'arrondissement de la Châtre. (Voy. *Cinauds* et *Samaritains.*)

— Ce genre de dénominations, tiré de la situation respective des localités, n'est pas très-rare chez nous ; mais il est bien plus commun dans les pays de montagnes, et cela doit être, parce que les contrastes y sont plus saillants : ainsi, en Auvergne, aux environs des bains du Mont-Dore, les hameaux de Rigolet-Haut et de Rigolet-Bas, etc.

CLUNIAU, s. m. (Voy. *Clousiau.*)

C'MANDEMENT, s. m. Commandement.

C'MANDER, v. a. Syncope de Commander. (Voy. *Coumander.*) — On dit poliment: « Faites cela, sans vous *c'mander;* » c'est-à-dire, Faites cela, et ne regardez pas cette invitation de ma part comme un commandement. (Voy. *Quemander*, *Rac'moder*, *Inc'modé.*)

C'MENCEMENT, C'MINCEMENT, s. m. (Voy. *Coumencement.*) Commencement.

C'MENCER, C'MINCER, v. a. (Voy. *Coumencer.*) Commencer.

C'MENT, adv. Par syncope, pour Comment. « Je n'sais pas *c'ment* qu'i s'y est pris. »

C'MODE, adj. Syncope de Commode. || *Brin c'mode* (c.-à-d. *c'mode* pas un brin, pas du tout), loc. Qui est d'un caractère difficile : « Voyez-vous mam'zelle, *brin c'mode* ! »

C'MODITÉ, s. f. Commodité, convenance. « J'irai à ma *c'modité*. » — Se dit, au pluriel, pour Lieux d'aisance. « Il est aux *c'modités*. »

CO, s. m. Coq. C'est le mot français, moins la lettre finale qui ne se prononce pas. (Voy. *Coq* et Obs. sur diverses consonnes finales.)

Or, de ces *nids*, de ces *coqs*, de ces *las*,
L'amour a formé Ni-*co*-las.

(Boufflers.)

(Voy. *Codinde*, pour *Coq d'Inde.*)

CO, COS, s. m. Espèce de raisin. (Voy. *Cors.*)

COBE, s. m. Bille ou balle de jeu d'enfant. « Donne-moi donc mon *cobe*. » (Voy. *Gobille.*) — Du roman *cobe*, coup. (Voy. *Recober.*)

COBE, adj. On appelle *Noix cobe*, à cause de sa coque fortement bossuée, la noix à coque tendre,

---

C'M. Syncope de *com*, dans *c'mander*, *c'mencer*, etc.

produite par le *noyer à gros fruits.* (Voy. *Cobir*, *Cosse* (de noix) et *Queca.*)

COBI, s. m. Dindon. (Voy. *Bi* et *Codinde.*)

COBIR, v. a. Bosseler, bossuer, marquer de coups une surface métallique ou autre : « Il a *cobi* le boîtier de sa montre ; cette casserole est toute *cobie.* » (Voy. *Recobeter*, *Cabosser* et *Cosser.*)

|| Se dit aussi Des fruits meurtris par leur chute ou par quelque coup : « Une poire *cobie.* »

COBISSURE, s. f. Bosse ou creux, marque résultant de l'action de *cobir*.

COBUCHER, v. a. (Se dit dans l'Indre.) Taquiner en frappant à petits coups. (Voy. *Cobe.*) On lit dans une inscription funéraire de Saint-Bonnet de Bourges (XVe siècle) l'expression, *Cobeter* la cloche, pour, La faire tinter : cette expression paraît s'être perdue. (Voy. *Cabosser.*)

COCADRILLE, et **CODRILLE**, en Sologne, s. f. Apparition hantant les ruines des manoirs féodaux.

|| Reptile fantastique et malfaisant qu'on suppose né d'un *œuf de jau.* (Voy. *Jau* et *Levrette.*)

Mot peut-être formé de *drille* dans le sens français de Homme vieux et rusé, et de *coco*, terme enfantin dérivé de *coque* et qui veut dire *œuf*; d'où *cocote*, poule ; ou bien, tout simplement, notre *cocadrille* et, par suite, *cocodrille* (voy. ce mot) ne seraient que la forme italienne (*coccodrillo*) de *crocodile* qui, précisément, est un reptile et de plus ovipare.

On trouve dans Raymond (*Supplément au Dict. de l'Acad.*), *cocatrix*, avec la même signification ; et dans Trévoux *cocatrix*, espèce de basilic (sans doute reptile), qui s'engendre dans les cavernes et les puits. — On cite à Paris, en la Cité, une rue *Cocatrix*, et sur la route d'Orléans, entre Arpajon et Etrechy, une montée appelée *Cocatrix*.

(Voy. Laisnel de la Salle, *Moniteur de l'Indre* du 1er août 1854, et les *Visions de la nuit dans les campagnes*, de G. Sand.)

COCAN ou **COQUAN** (de *coq*). Nom de localité : Clion (Indre).

COCANDERIE (LA) ou **LA COQUANDERIE**. Nom de localité : Palluau (Indre). — (Voy. *Cocan.*)

COCHE (Acad.), s. f. Par synecdoque, signifie, La taille, le morceau de bois sur lequel on marque par des *coches* ou entailles le nombre des choses dont on veut tenir compte : « Avez-vous mis vos journées en *coche*, sur la *coche ?* — Il a une bonne *coche* chez son boulanger ; » il lui doit beaucoup. (Voy. *Tailler.*) || Intervalle des bourrelets de graisse sous le menton, sur les reins, etc. « Une *coche de graisse.* » (Voy. *Rôle* et *Roulé.*) || *Faire coche*, loc. Faire entaille, au figuré Porter coup. Se dit d'Un accident de nature à compromettre la réputation et la fortune de quelqu'un.

|| *Coche*, ancienne voiture. Selon M. Boyer, ce mot s'emploie encore chez nous, au figuré, d'une manière doublement curieuse : on dit d'Une personne aux lentes allures, lourde, épaisse, c'est *une coche*. Et ici le mot *coche* n'est pas synonyme de femelle du cochon ; ce n'est pas autre chose qu'une allusion aux lentes allures de l'ancien *coche*, mot qui, au XVIe siècle, était féminin comme *carrosse*. On peut citer pour exemple ce passage d'une lettre de Henri IV à Sully : « Je comptois aller vous voir, » mais je ne le pourray, attendu que ma femme se » sert de *ma coche*. »

COCHÉ, s. m. Pissenlit. (*Fl. cent.*) « Une salade de *cochés.* » On désigne sous ce nom plusieurs espèces de pissenlits, de liondents et de crépides. Ces feuilles en effet sont *cochées*, c'est-à-dire dentées en forme de *coches*.

COCHELIN, s. m. Cadeau que les parents, et surtout le parrain et la marraine, font à des mariés ; jadis, il était ordinairement composé d'ustensiles de ménage : c'est presque toujours, aujourd'hui, une somme d'argent. A Argenton, il n'y a pas encore très-longtemps, le *cochelin* consistait en une écuelle d'étain à couvercle, et lorsque l'on parlait du potier d'étain qui fabriquait ces sortes de vases, on l'appelait toujours le *marchand de cochelins*.

Les mots *cochetus, cochet, coquet*, don de noces, dont il est question dans le *Trésor des Chartes*, ont la même signification que notre mot *cochelin*. — Le verbe français Côcher, nos verbes berrichons *chaucher* et *cocher*, deuxième acception (voy. ces mots), indiquent clairement l'étymologie du mot *cochelin*.

A Orléans, on vend dans les rues, vers l'époque du premier de l'an, des gâteaux qui ont la forme d'un losange et qui portent le nom de *cochelins*.

COCHER, v. n. Marquer au moyen d'une *coche :*

« Vous avez *coché* une journée de moins. » (Voy. *Encocher.*)

Bien, bien, il faut *cocher* sur la grosse taille.
NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel.*

|| V. a et n. Faire le coq. Se dit d'Un libertin. (Voy. *Jau, Chaucher* et *Coquer.*)

COCHETER, v. n. Se dit d'Une truie qui met bas. (Voy. *Cochouner, Biquiouner* et *Igneler.*)

COCHON, s. m. (Voy. *Couchon.*) || Cloporte, insecte. || *Cochons*, s. m. pl. Pièces de bois équarri placées par lits entre-croisés au-dessus de la motte de vendange soumise au pressoir. (Voy. *Truie* et *Motte.*)

COCHOUNÉE, s. f. Portée de petits cochons.

COCHOUNER, COCHONNER, v. n. Mettre bas; se dit de La truie. || Mal faire un travail. « De l'*ouvrage cochounée.* » (Voy. *Gâchiller* et *Foutrasser.*)

COCO, COCOTTE. Appellations caressantes qui répondent aux expressions affectueuses de *poulet, poule, poulette,* usitées en français. (Voy. *Poulaut.*)

COCODRILLE, s. m. (Voy. *Cocadrille.*)

Par grans serpens et par dragons gouluz,
Par *coquodrilles* et par crapaulx veluz,
Dévorés soyent comme gens malheureuses
Ces gros souillars et infâmes Angloys.
(MAISTRE L. D. — *La Folye des Angloys*

|| *Le capitaine Cocodrille* est un personnage fantastique de la *Satire Ménippée.* (Voy. pages 246 et 308 de l'Edit. de Ratisbonne, de 1726.)

COCOILLE, s. f. Limaçon. — Corrompu sans doute de *coquille.* (Voy. *Limas.*)

COCOMBRE, s. m. Concombre.

COCOTE, s. f. Terme mignard appliqué aux volailles et par extension aux jeunes filles : « Venez, mes petites *cocotes !* » (Voy. *Cane.*) || Marmite. || Maladie des yeux chez l'homme. Du grec κοκκος, rouge. || Maladie des bêtes à cornes.

COCOTERIE (LA). Localité près de Mers (Indre.) (Voy. *Cocotte.*)

COCRILLE, s. f. (à Authien, Nièvre). Laitue sauvage. (Voy. *Coquerille* et *Chevrille.*)

COCU, s. m. Coucou, oiseau. Par antiphrase sans doute. (Voir dans tous les livres d'histoire naturelle les habitudes de cet oiseau.)

Les cicades et grillons naissent et sont engendrés du crachat et escume de l'oyseau appelé *cucu ou cocu.*
JEAN DE CUBA, *Ortus sanitatis.*

Et celluy (l'oiseau dont le coucou a mangé les œufs) ne sachant la chose advenue, couve celluy œuf et nourrit le poussin *cocu.*
Id.

Je mourrois de plaisir, ayant les doux ramages
Des hupes, des *coqus* et des ramiers roulans.
RONSARD, *Sonnet*

|| Nom de famille, assez répandu, et qu'on peut regarder moins comme une appellation injurieuse que comme l'équivalent du nom plus accepté de *Lecoq.*

COCUASSE, s. f. Grande ciguë, ciguë tachée. (*Fl. cent.*)

COCUE, s. f. Ciguë. (Voy. *Cocuasse.*)

COCUELLE, s. f. Écuelle ou tasse sans anse, ordinairement en bois. || Vase qui sert à faire la cuisine; espèce de huguenote.— Borel fait venir ce mot du latin *coquere.* (Voy. aussi Roquefort.)

CODE, s. m. Coude. (Voy. *Accoder* et Obs. à *O.*)

Il la *trovait* si bonne
Qu'i s'en lichait le poing,
Et du poing jusqu'au *code*
Et du *code* jusqu'au poing.
La Poule à Martin; chanson [illegible]
par M. Ribault de Laugardière.

CODER, v. a. Couder, courber, plier. (Voy. *Code.*)

CODINDE, s. m. Coq d'Inde. Se prononce sèchement, d'un seul mot. || Injure : *Grand codinde!* Grand niais. (Voy. *Co, Cobi* et Obs. à *Q* et *C.*)

COEUDRE, s. m. Coudrier, noisetier. (*Fl. cent.*) (Voy. *Kœudre, Mancienne* et *Nousillère.*)

COEUR, s. m. (Acad.) || *Tirer au cœur*, loc. Avoir mal au cœur, faire des efforts pour vomir. || *Cœur de roi*, cœur excellent, comme on dit *port de reine*, belle prestance. || *Cœur*, fruit du cerisier bigarreau (*prunus avium*, var. *duracina*, *Fl. cent.*) En Anjou, *cœur de pigeon.*

COEURDE, s. f. Espèce de grive nichant dans les bois et dont le chant commence à se faire entendre au temps doux (printemps) le matin et le soir. (Voy. *Kœurde.*)

COFFIN, s. m. Corbeille, manne, petit panier. (Voy. *Coffiner.*) Du grec κοφινος, corbeille, panier, mannequin.

Coffin à mettre des cygales.

Daphnis et Chloé, trad. d'Amyot.)

Venez sur vos rives secrètes,
Soudain cueillir à pleins *coffins*
L'email des plus belles fleurettes,
Ornement de vos fronts divins.

Scévole de Sainte-Marthe.

Portant sur ma caboche un *coffin* de Hollande
En guise de bonnet.

Saint-Amand.

— *Coffin* (en anglais), cercueil.

COFFINER, v. a. Courber. « Planche *coffinée.* » (Voy. *Concher.*)

COFFINIAU, COFFIGNIAU, s. m. Sorte de vase de bois ou de cuiller en forme de pipe, qui sert à puiser l'eau dans un seau, et dont le manche creusé comme un tuyau ne laisse couler l'eau qu'en petite quantité à la manière des vases anciens appelés *guttus* et *guttulus*. Voy. Plaute, et Pline, liv. XII, ch. xxxviii. Voy. aussi *Coffin*, *Coussotte* et *Godet.*) — « Il s'en va comme un *coffigniau* », se dit d'Un homme qui a le dévoiement. || Etui de bois que le faucheur suspend à sa ceinture, et où il met de l'eau pour mouiller la pierre à aiguiser. (Voy. *Coui.*) || Se disait autrefois pour Toute espèce de vase en bois.

Item pour l'achat de ung *coffineau* de boys pour prendre l'eau à laver les mains du commung dud. Hostel-Dieu pour la somme de vi deniers.

(*Comptes de l'Hostel-Dieu de Bourges*, 1511-1512.)

En un *cophineau* et baitoiz à battre buye, le tout en bois, v s.

(*Comptes de la maison des pestiférés de Bourges*, 1628.)

COGNASSE, s. f. (Voy. *Cougnasse.*)

COGNIE, s. f. Cognée. (Voy. *Cougnie.*)

COGNE-SABOT. (Voy. *Cougne-sabot.*)

COI (A LA), loc. A l'abri. « Se mettre *à la coi.* » (Voy. *Coué*, *Ecoi*, *Celé*, *Acoiser* et *Couger.*) L'Académie n'admet que, Se tenir coi, demeurer coi. — « D. Qui est-ce qui est *à la coi* et toujours mouillée ? — R. La langue. » (Voy. *Devinaille.*)

Coi était adjectif :

Mais taisons-nous : la nuit paisible et *coye*
Defend le bruit, qu'on ne trouble leur joye.

(Passerat, *Hymne de la Nuit.*

COI se prononce le plus souvent *coué* (é trainant) dans *coiffe*, *coiffion*, *coissin*, *coite*.

— On a écrit autrefois *coit*, adj., dont le féminin seul *coite* a été conservé par l'Académie, et *quoit* (livre de Job cité par de Chevallet), qui conserve l'étymologie latine *quietus*. — *Requoi*, subst., dans la citation suivante :

O cendre! qui es sans *requoi*,
Tu témoigneras une chose,
C'est qu'un pauvre amant plein d'émoi
Comme toi jamais ne repose!

(Étienne Pasquier, *le Sable.*

Notre locution *à la coi* prend la forme *à requoi* dans Christine de Pisan :

Le roi se partit et ordonna que pour le travail qu'il avoit eu, souppast en sa chambre *à requoy*.

(Christine de Pisan, *Collect. des Mém. hist. de France*, t. II, p. 77.

COIFFE, s. f. Se dit le plus souvent Du bonnet à barbes : c'est le bonnet des dimanches. (Voy. *Cannette*, *Caillon.*) On prononce le plus souvent *couéffe*, *é* traînant. || Aux environs du Blanc, Mante, longue capote de femme.

COIFFION, s. m. Coiffe très-plate et très-large du haut. (Voy. *Coiffe.*)

COIGNON, s. m. Nuque, chignon. (Se dit en Nivernais.)

COINCHE, s. f. Auge de pierre ou de bois. (Voy. *Conche.*)

Plus pour une aultre *coinche* pour porter et servir dans l'église.

Archives du Cher, *Fonds de Saint-Étienne*, 1584.)

COINCHÉ, adj. En forme de *coinche*. On appelle *arbre coinché* un arbre dont l'écorce est profondément fendue par l'âge ou un accident.

COIRE, COISE, s. f. (Voy. *Couare.*)

COISSIN, s. m. Coussin. (Voy. *Couéssin* et *Cuissin.*)

Frère Jean lui bailla cinq solz, puis avecques son bragmart fendit la *coitte* et *coissin* en deux, et par les fenestres mettoyt la plume au vent.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, ch. xvi.

COITE, s. f. Coitte et mieux Couette (Acad.), lit de plume. (Voy. *Couéte.*) Dans la citation qui suit, *adroite* rimant avec *coite* ne prend pas l'ancienne prononciation *éte* pour *oite*. (Voy. Obs. à *OI.*)

Disant cecy toujours son lit elle brassoit,
Et les linceuls trop courts par les pieds tirassoit;
Et fit à la fin tant, par sa façon adroite,
Qu'elle les fit venir à moitié de la *coite*.

(Regnier, *Satires*, XI

Ce mot, qu'on a fait dériver du latin *culcitra*, pourrait se rattacher par une sorte de figure à l'adjectif *coite*, féminin vieillissant de *coi* (Acad.), tranquille. Il se trouve aussi dans Villon.

Rabelais écrit *coitte* (voy. la citation au mot *Coissin*), d'autres *coette*.

Eh diantre! mettez donc une *coëtte* là-bas, afin que je ne me rompe les jambes.

(BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*.)

— Chez nous, *couette* (prononcez bref) a une autre acception. (Voy. ce mot et *Coue*.)

COLAS, s. m. Geai, oiseau. (Voy. *Jacques*, *Jaie* et *Ricard*.) || Badaud, niais. « Grand *colas* ! » Abréviation méprisante de Nicolas. (Voy. *Nicolas*, *Jean* et *Ridoux*.)

COLÉRÉ, COLÉREUX, adj. Qui est en colère, furieux. (Voy. *Emportant*.)

Je m'en suis allé *coleré*
Au quartier de Sainct-Honoré.

(BERTHELOT, *l'Inventaire d'un courtisan*.)

COLÉRER, v. a. Mettre quelqu'un en colère. — *Se colérer*, se mettre en colère.

Mon ami, ne vous *colérez* pas tant.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Cymbalum mundi*, n° 36.

Ne *te colère* point contre mon insolence.

(CORNEILLE, *Mel.*, act. IV, sc. VI, depuis la 1re édit. jusqu'à 1654 inclusivement. GODEFROY, lexique de Corneille.

Ne te colère point a été remplacé par Corneille lui-même, dans les éditions subséquentes, par : *N'entre point en courroux*.

COLERIE, s. f. Série verticale de pièces de bois disposées dans les étables à bœufs, et entre lesquelles les animaux passent le *col* pour atteindre leur nourriture. — Aux environs de Châteauroux, dit-on.

COLI. Abréviation de Nicolas. (Voy. *Colas*.)

COLIBI, s. m. Dindon mâle. (Voy. *Coq* et *Cobi*.)

COLICHE. Diminutif familier de Nicole.

COLIDON, s. m. Sobriquet par lequel les vignerons d'Issoudun désignent les bourgeois, les citadins, les gens portant un frac. (Voy. PÉRÉMÉ, p. 239.) « Cette dénomination, ajoute l'auteur, n'est pas nouvelle ; car une ancienne chanson populaire commençait ainsi :

Colidon paré
L'épée au côté,
La barbe au menton,
Saute, Bourguignon !

Peut-être n'est-ce que le mot *Céladon* altéré. (Voy. *Reugnure* et *Laquaisiau*.)

|| A Bourges, ouvrier de la ville, par opposition à vigneron. (Voy. *Yapi*.)

COLIDOR, s. m. pour Corridor, n'est point de la cacologie ; c'est le résultat de la substitution du *l* au *r* si fréquente dans notre idiome ; ex. : *contralier* (Voy. ce mot), pour *contrarier* (Acad.).

COLIN-TAMPON, loc. Se dit en parlant d'une chose que l'on dédaigne, que l'on méprise, comme dans cette phrase : « Je m'en soucie comme de *Colin-Tampon*. » (Voy. *Supplément au Dict. de l'Acad.*)

COLIQUEUX, adj. Sujet aux coliques.

Les choses aperitives sont utiles à un homme *coliqueux*, d'autant qu'ouvrant les passages et les dilatant, elles acheminent cette matière gluante de laquelle se bastit la grave et la pierre.

MONTAIGNE, *Essais*, liv. II, ch. XXXVII.

COLLET, s. m. (Acad.) || *Avoir le diable dans son collet*, loc. Être entêté, avoir la tête dure, un caractère indomptable.

— *Collet de bergère*, loc. fig. Diverses espèces de ronces à tiges rampantes, croissant dans les champs, (principalement les *Rubus fruticosus*, *collinus*, *cæsius*, etc.), qui embarrassent la marche des passants et les font trébucher. (Voy. *Bricole*.)

COLLETTEUX, adj. Braconnier qui tend des collets.

COLOMBAGE, s. m. Ne s'entend pas seulement, comme dans l'Académie, Des montants de bois posés d'aplomb dans une cloison, mais de la cloison elle-même, fût-elle en briques sans solives.

COMBE, s. f. Accrue de bois. || Ravin, petite vallée à pentes très-adoucies ; n'est plus employé que comme nom local : « Les terres de la *Combe* ; le pré de la *Combe* ; la *Combe-Noire*. » Très-usité dans le Jura, où les *combes* forment l'un des traits caractéristiques de l'orographie. || (En bas Berry.) Jeunes arbres sur l'ados d'un fossé, que l'on entaille et que l'on courbe pour les forcer à pousser horizontalement en s'entrelaçant. (Voy. *Plessis*.)

En roman, *comb*, courbe. En espagnol, *combar*, courber. — *Combe*, dans le sens de Ravin, se retrouve dans *catacombes*. (Voy. RAYNOUARD, *Lexique roman*, au mot *Combe*.)

COMBEN, adv. Combien. || *Comben*, *Comben-t-i*.

Comben dire, loc. Beaucoup (transportant l'idée de nombre à celle d'étendue). Se place le plus souvent devant un adjectif ou à la fin d'une phrase : « Il est *comben* gros ! Il est gros *comben !* ou *comben dire !* Il est grand *comben-t-i !* J'ai reçu *comben* de lettres. » (Voy. *à Mort*, *Ben*, *Tré-ben* et *Trop ben.*)

|| On dit aussi dans l'acception régulière se rapportant au nombre : « Il y avait du monde à la foire, *comben-t-i !* » (Voy. *Il.*)

COMBRESELLE (FAIRE LA), loc., et par corruption *contreselle.* (Se dit en Sologne.) Se baisser en avant, tendre le dos pour y faire monter quelqu'un et faire la courte échelle.

Car rien n'y quiers sinon qu'en votre tour me faciez de hait la *combrecelle* pour cette foys.

(Rabelais, liv. II, ch. xxii.)

COME, s. f. (du latin *coma*, chevelure). Toute substance filamenteuse qui forme un épais réseau, lacis de racines, tiges entrelacées. « Le chiendent est si épais dans cet endroit qu'il ressemble à une *come.* » || *Come des bois*, massif de bois, cime des bois ; expression poétique recueillie en Nivernais.

COMELE. s. f. **COMELON**, s. m. Espèce vénéneuse de champignon qui vient dans les *brandes.* (Voy. *Coumèle.*)

COMMANDE, s. f. Grosse corde de marinier. Se dit principalement de celle qui soutient l'ancre d'un bateau, et qui, pour ainsi dire, *commande* le temps d'arrêt. Dans Trévoux : « Petite corde que les garçons du navire portent toujours à la ceinture pour servir au besoin. » (Apocope de *commandement.*)

COMME (Acad.), adv. de comparaison. (Voy. *Coume.*)

COMME, s. f. (Voy. *Coume* et *Combe.*) || Nom de lieu à Azy (Nièvre). — Indique un vallon, une dépression, un pli de terrain analogue à *combe.* (Voy. ce mot.)

COMMÉRER, v. n. Bavarder comme une commère.

Et voilà ce qui est arrivé.... en *commerant* et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes représentations de la fausser.

(Bourdaloue, *Sermon sur l'hypocrisie.*)

COMMIS (Acad.), s. m. (Voy. *Coumis* et Obs. à *OU.*)

COMMISSION, s. f. Affaire quelconque et plus souvent emplette qu'on exécute non-seulement pour autrui, mais aussi pour soi-même : « Je vais à la ville pour faire mes *commissions* », c.-à-d. acheter ce dont j'ai besoin, parler à M. un tel, etc. — Notre mot confond les deux acceptions distinguées en allemand par *auftrag* et *geschäft.* (Voy. *Coumission.*)

COMMUN, s. et adj. (Voy. *Coumun.*) || *De commun*, loc. En communauté. « C'est *eune ouvrage* que j'avons *faite de commun.* »

COMMUNAL, COMMUNAU, s. m. Terrain communal. (Voy. *Coumunal.*)

COMMUNIER (SE), v. pron. S'approcher de la sainte table. — En italien *communicar si.*

Et le roy *se communia.*

(*Assises de Jérusalem*, serve du roi.)

Aspirer en Dieu, se confesser, prendre les advis spirituels, s'apprester à la communion, *se communier*, restreindre ses affections.

(Saint François de Sales, p. 558.)

COMPAGNON (Acad.), s. m. || *Compagnon de rivière*, batelier qui conduit les trains de bois de Clamecy à Paris. (Voy. *Flotteur* et *Gas.*)

|| *Compagnons-blancs*, s. m. Lychnide du soir. (*Fl. cent.*)— *Compagnons-rouges*, lychnide du jour. (*Fl. cent.*) (Voy. *Ivrognes.*)

COMPAIN, s. m. (Voy. *Coumun*, *Copain.*) Nom de famille. On a écrit aussi *compaing*, du latin *compaganus*, habitant d'un même bourg, comme on dit aujourd'hui *pays*, compatriote. Roquefort le fait dériver de *compagine*, ablatif de *compago.*

COMPARAGER, v. a. Comparer.

COMPÉRAGE, s. m. Cérémonie qui a lieu à propos du baptême d'un enfant. On donne aussi ce nom à l'assemblée des gens qui assistent à un baptême. « Voilà un beau *compérage.* Avez-vous vu passer le *compérage ?* il a parcouru toute la ville avec la vielle en tête. » (Voy. *Parrinage.*)

COMPÈRE-LORIOT, loc. familière. Orgeolet, orgelet, bouton sur la paupière. (Voy. *Orbillon.*) – *Leurieul* dans la citation suivante.

« Pour pissier contre le soleil, on en gaigne le mal des yeulx qu'on appelle le *leurieul.* »

(*Les Évangiles des Quenouilles.*)

COMPLIMENT, s. m. Gaudriole, facétie. — A un sens très-vague et s'applique à toute espèce de paroles, discours, etc. || Par antiphrase, Médisance,

calomnie, caquet, cancan. « Il m'a *juré* (injurié) et m'a dit un tas de *compliments.* »

COMPLIMENTEUX, adj. Complimenteur, flatteur.

COMPÔT, s. m. *Compost*, dans les livres d'agriculture, mélange de bonnes terres, de fumiers, d'amendements quelconques. — Dans le patois normand, *compôt* signifie assolement, d'après M. Robin.

COMPOURTEMENT, COMPORTEMENT, s. m. (On dit seulement *portement* dans l'Ouest.) Santé, comment on se porte; informations affectueuses sur la santé et sur les affaires de quelqu'un : « Je lui ai demandé son *comportement.* » (Voy. *Portement.*)

|| Conduite.

Elle montrait dans son *comportement* une idée de grand intérêt pour Madeleine.

(G. Sand, *François le Champi.*)

COMPOURTER (SE), COMPORTER (SE), v. pron. Se porter : « C'est eun houme qui *s' comporte* ben », c'est-à-dire, qui est en bonne santé.

COMPRENOUÉRE, s. f. Intelligence, compréhension. « C'est un ignorant, qui n'a pas de *comprenouére.* (Voy. *Entendouére.*)— *Comprenoure*, s. m. en Normandie.

COMPTANT (TOUT), loc. Payer *tout comptant*, pour Payer *comptant.*

|| *Comptant, tout comptant*, tout de suite. « J'y vas *tout comptant.* »

|| *Son comptant, tout son comptant*, loc. Son soûl. (Voy. *Content* et *Las.*)

Elle s'en alla dans la grange pleurer tout *son comptant.*

(G. Sand, *François le Champi.*)

COMPTE (Acad.), s. m. || *Avoir son compte*, loc. Être ivre. (Voy. *Comptant.*) || Avoir reçu un coup mortel.

|| *Grand compte, petit compte.* (Voy. *Ganivelle, Merrain* et *Millier.*)

COMPTER (Acad.). || *Sans compter que*, loc. adv. Assurément, certainement. « Je n'irai pas à la ville aujourd'hui, à cause du mauvais temps.—*Sans compter que* vous ferez bien! » ou, tout simplement : « *Sans compter!* »— « J'en veux à ton frère, et *sans compter que* si je le rencontre, il aura affaire à moi. »

CONCHE, CONGE, s. f. (Dans l'Ouest et le Sud.) Auge. De *concha.* (Voy. *Coinche* et *Bache.*) — Dans Trévoux : *conche*, réservoir des marais salants.

CONCHER, v. a. Courber. « *Concher* une planche; une tuile *conchée.* » (Voy. *Gondoler, Coffiner.*)

|| Courbé en forme de *conche* (voy. ce mot), évidé par le milieu. — *Blé conché*, celui dont le grain desséché sur pied s'est creusé longitudinalement en une sorte de sillon profond. (Usité dans l'Indre pour ce dernier sens seulement.) (Voy. *Aniclé.*)

CONCORNILLE, s. f. Bluet, barbeau. (Centaurée bleuet. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Cornille.*)

CONCRER, CONCRIRE, v. a. Engendrer, former. « Le mauvais air *concre* les maladies; l'*himeur* de la terre *concrie* les champignons. » On dit que « La fiente de porc, lorsque l'on s'en sert comme d'engrais, *concrie* les courtilières. » On dit aussi que « Manger des châtaignes crues, cela *concre* des poux. »

Diffère de *concréer*, que l'on trouve dans quelques dictionnaires, où on lui fait signifier : *créer ensemble, composer deux choses en même temps.*

— *Se concrer, se concrire*, v. pr. S'engendrer, se former.

« La grêle *se concre* dans l'air; les hannetons *se concréent* dans la terre; les chenilles *se concrient* sur les *bouchetures* à la suite des *berouées* chaudes. »

Rutebeuf a dit :

Si se *conqrient* ès cors par chaleurs et par humeurs.

Je vy la rosée tenir
Pendant sous les herbes penchantes,
Et sur les cimes verdissantes,
Se *concreer* et contenir.

(Baïf, [illegible])

Antoine Mizauld (originaire de Montluçon) a confondu par son orthographe *concrer* et *concréer* : — « La pluye des vapeurs *concrée...* — Grosses gouttes de pluye en saison chaulde *se concréent* en nue... Les vapeurs par froideur de la nuict illec *se concrent* et petite eaue représentent... — La vapeur tout subdain que sent la froideur de l'air incontinent se *concrée* et gèle. » (Mizauld, *Astronomie.*)

Concrier et *concrer* viennent évidemment du latin *concrescere*, qui signifie tantôt *se former, croitre*, comme dans ce passage de Virgile :

Ut his exordia primis
Omnia et ipse tener mundi [illegible] orbis;

tantôt *s'épaissir, se coaguler*, comme dans ce vers du même auteur :

Concrescunt subite currenti in flumine crustæ.

Sapientia illius eruperunt abyssi et nubes [illegible] *crescunt.*

([illegible])

— De *concrer* est venu [illegible] (Acad.), opposé d'*abstrait.*

CONDAMNER, v. a., **CONDAMNATION**, s. f. (Acad.) Se prononcent chez nous *condan-ner*, *condan-nation*. (Voy. *A* nasal.)

CONDITURE, s. f. Espèce de prière ou moralité chrétienne grossièrement rimée, qui se récite dans quelques paroisses du Sancerrois, à Jalognes, Saint-Satur, etc. La *conditure* finit comme une prière, par *Amen!* L'une de ces prières commence ainsi :

> Qui veut savoir les *conditures*,
> Les *conditures* de Nout' Seigneur, etc.

(Voy. *Diction de Dieu*, *Raison du bon Dieu*, *Credo le petit*, *O vrai Dieu*, *Quarantaine*.)

L'étymologie de *conditure* ne peut être cherchée que dans le latin *condere*, dans le sens de Former, composer, créer. Mais voici le chemin par lequel ce mot nous sera arrivé. Un respectable curé du Sancerrois que nous avons consulté sur les *conditures*, nous a cité un ancien noël commençant par ces mots:

> *Conditor* fut le non pareil, etc.
>
> (*Bible des noëls*, imprimée à Orléans, chez Danicourt-Huet.)

Ce noël étant le premier du recueil, a pu, moyennant une légère altération du premier mot, servir à désigner les noëls suivants. Par un procédé analogue, les deuxième, troisième et quatrième dimanches du Carême, et le dimanche après Pâques, ont reçu les noms de *Reminiscere, Oculi, Lætare, Quasimodo*, tirés du premier mot de l'*introit* à la messe pour chacun de ces dimanches, et les antiennes du troisième dimanche ont été appelées les *O*. De même on dit la cérémonie de l'*Asperges* d'après le premier verset, *Asperges me hyssopo*, etc.

Toutes les strophes commencent et se terminent par des fragments de l'hymne du premier dimanche de l'Avent, à vêpres. (*Paroissien romain.*)

> *Conditor* alme siderum
> Æterna lux credentium.

Il paraît que le noël *Conditor fut le non pareil* se chante encore dans les veillées sur l'air de l'hymne elle-même.

CONDÔMER, v. a. Déformer, gâter, abîmer, bossuer. (En Nivernais.)

CONDUIRE (SE), v. pron. Se rendre en quelque endroit, se transporter d'un lieu à un autre; aller, marcher. « J'ai encore le temps de *me conduire* », c'est-à-dire, d'aller jusqu'au lieu où je veux me rendre; « plus tard je n'y verrais pas à *me conduire*. » — Fait au subj. « Que je me *conduisse*. » (Voy. *Emporter, Dire*.)

CONDUIT, adj. Arrivé. « Me voilà *conduit* », c'est-à-dire Je suis arrivé. — « Vous êtes tout *conduit*, restez à manger la soupe avec nous. »

|| *Ben conduit, mal conduit*, homme de bonne ou de mauvaise conduite.

CONDUITE, s. f. Port, transport de marchandises; ce qu'il en coûte pour conduire quelque chose d'un endroit dans un autre. « Je vous achète ce vin dix écus la pièce, mais vous paierez la *conduite*. » (Voy. *Coup-de-fouet*.)

CONFICHE! (LE DIABLE ME), Juron. Du latin *conficere*, Détruire? (Voy. *Estringoler*.)

CONFONDRE, v. a. Gâter, souiller, salir, abîmer : « *Confondre* de boue, de graisse. — Il s'est *confondu* dans ce mauvais chemin. »

> Et tant à granz gorz (flots) en entonent,
> Qu'el s'en *confundent* et estonent (chancellent).
>
> *Roman de la Rose.*

|| Détruire. (Voy. *Abîmer, Rouiner, à Forfait.*)

CONGÉ. (Acad.) || *Avoir congé de*, loc. Avoir le moyen, la facilité de faire une chose ou être dans la nécessité de la faire. « Il a fait une bonne récolte de vin ; il *aura congé de* boire. — Elle a pris un mauvais mari, elle *aura congé* de souffrir. »

|| *Faire un congé*, loc. elliptique. — Accomplir le temps du service militaire, composé de sept années.

CONNAÎTRE, v. a. (Acad.) Fait au participe passé *connu*, comme le français, et *connaissu*. « J'ai bien *connaissu* ton père. » (Voy. *Counaître* et *Couneûtre*.)

|| S'apercevoir de quelque chose. « Nous sommes allés voir s'il y avait du délit dans le bois, nous n'y avons rien *connaissu* », c'est-à-dire nous ne nous sommes aperçus de rien.

CONNEÛTRE, v. a. Connaître. (Se dit principalement dans l'Ouest. — Voy. *Couneûtre*.)

CONNIN, s. m. Lapin. (Voy. *Counin* et *Couni*.)

> Un bonnet d'écarlate grivelée fourré de peaux de *connin*.
>
> (*Satire Ménippée*, 386.)

On trouve aussi *connil* dans le vieux français; certains passages des auteurs et des actes des XVI[e] et XVII[e] siècles portent ces deux mots réunis : *lapins et connils*, comme si l'on parlait de deux espèces

d'animaux. Le dernier de ces mots a dû s'appliquer plus particulièrement aux jeunes lapins *(cuniculi)*, quoique Trévoux dise : « *Connil*, vieux mot ; on dit aujourd'hui *lapin*. »

— A Bordeaux il y avait une rue des Trois-*Connils*.

Luy demanda s'il *chaçoit aux connilz*. A quoy il luy respondit que ouy, *aux connilz* privez.

(RABELAIS.

..... droit de colombier ; droit de garenne à *connils* ; droit de chasse à toutes bêtes.

(Archives de Châteauroux, *Aveu et dénombrement du marquisat de Presles, ci-devant le Magnet*, 1757.)

CONROUÉ, CONROI, s. m. Corroi, terre glaise. (Voy. *Couroué*.)

CONROYER, CONRÉYER, v. a. Garnir de *conroué*. (Voy. *Coureyer*.)

Les terres argileuses de quoy l'on se sert pour tenir lesdictes eaux faut qu'elles soient *conroyées*.

(BERNARD PALISSY.)

|| Se dit Du fer de bonne qualité, bien travaillé au marteau ou au laminoir.

CONSARVER, v. a. Conserver. (Voy. *Sarver*.)

CONSEILLER (SE), v. pron. Demander avis, prendre conseil de quelqu'un, le consulter.

Il est droict que je *me conseille* !

(RUTEBEUF, *le Testament de l'Asne*.)

Comment Panurge *se conseille* à *Pantagruel*.

(RABELAIS.

Je *me suis*, même encore aujourd'hui, *conseillé* au ciel pour cela.

(MOLIÈRE, *Don Juan*, act. V, sc. III.)

Si vous *vous conseilliez* à moi, je serois fort embarrassé.

(MOLIÈRE, *les Amants magnifiques*, act. II, sc. IV.)

|| (Pris absolument.) Demander une consultation judiciaire. « *Se conseiller* à un avocat. » (Voy. *se Consulter*.)

CONSEILLEUX, CONSEILLEUR, adj. Donneur de conseils. « Les *conseilleurs* ne sont pas les payeurs. »

CONSENT, adj. Abréviation de Consentant, qui consent : « Si ton père était *consent* et ta mère *consente*, ça serait un marché bentoût fait. »

Il vous faut rendre cette femme *consente* d'un accommodement.

(G. SAND, *François le Champi*.)

En roman, *consen* ; en ancien castillan, *consent*.

CONSENTANT, adj. S'emploie chez nous avec la préposition *de*.

Comment ! notre maîtresse, vous êtes *consentante de*...

(G. SAND, *Claudie*, act. II, sc. III.)

CONSÉQUENT, adj. Important, considérable. — *Conséquent*, réprouvé par l'usage, est pourtant l'adjectif correspondant à *conséquence* ; homme, chose de *conséquence* : « Cet homme a une fortune *conséquente*. — Voilà une affaire *conséquente*. — La foire de la Berthenoux est une foire très-*conséquente*. »

Le brebiage *conséquent*, et les grosses récoltes du fermage au père Caillaud...

(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

Nous avons même entendu dire d'un homme *corporé* (voy. ce mot) que c'était un homme *conséquent*.

CONSOLANCE, s. f. Consolation.

CONSOLE, s. f. Consoude officinale. (*Fl. cent.*) (Voy. *Harbe à la pourrie*.)

CONSOUMATION, s. f. Consommation, nourriture, dépense de cabaret. « Jouer la *consoumation*. »

CONSOUMER, v. n. Consumer. (Voy. *Ardre*.)

Et quoi que l'on reproche au feu qui vous *consomme*.

(MOLIÈRE, *Dépit amoureux*, act. I, sc. IX.)

|| User. (Voy. *Agusouére*.)

|| *Se consoumer*, v. pr. Fermenter, se pourrir, se réduire en poussière, s'évaporer, se réduire à rien : « Les corps, les bois, la pierre, *se consoument* dans la terre, à l'air, etc. ; — Du fumier bien *consoumé* ; — Cette iau s'est toute *consoumée* en boulant. » (Voy. *Vairer*.)

CONSULTER (SE) A QUELQU'UN, v. pron. (Voy. *Conseiller*.) — « *Se consulter* à un avocat, à un médecin », Le consulter.

Selon le Dict. de l'Acad., *consulter* s'emploie quelquefois avec le pronom personnel : *Se consulter* soi-même : « Je n'ai rien à vous dire là-dessus, c'est à vous à *vous consulter*. »

CONTANT, CONTENT. (Voy. *Comptant*.)

Le plus souvent que je n'apportois qu'un beau *grand merci* de chez la practique, le medecin estoit payé *tout content*.

(B. PALISSY.)

— Rabelais a écrit *content*, peut-être comme jeu de mots.

Vendant à bon marché, je dis argent *content*.

(RABELAIS, liv. III, chap. V.)

CONTENTER, v. a. (Acad.) employé figurément.

Compenser, égaliser : « Ce tas de fruits, de blé, etc., étant plus petit que l'autre, je l'ai *contenté*. — Le bout de cette plate-bande n'est pas aussi large que l'autre, faut le *contenter*. »

CONTEUX, s. m. Conteur. « Tu n'es qu'un *conteux* de *sornettes*. » (Voy. ce mot.)

CONTRAIRE, s. m. Détriment. « Cet acte, ce témoignage est à son *contraire*. »

CONTRALIER, v. ... Contrarier.

Suivant M. Genin, les racines sont *contra* et *alium*.

> L'ennemi ne puet *contralier*
> Ou l'on voit votre confenon.
>
> (YSOPET Ier, fable LXI.)

> Grand pechie fait qui *contralie*
> Dame qui est d'amors marrie.
>
> (PARTONOPEUS, v. 3660.)

CONTRALIÉTÉ, s. f. (Voy. *Contralier*.)

CONTRE, prép. (Acad.) Se prononce *conte*, et presque *conteur* ou *contere*, suivant les cas, soit seul, soit dans les mots composés, *contre-bas*, *contre-feu*, *contre-mander*, etc., qu'il faudrait écrire *cont'r-bas*, *cont'r-feu*, *cont'r-mander*, etc., pour se rapprocher de la prononciation. || *Au contre*, *au contre de*, *en contre*. Auprès, vis-à-vis, à côté, proche. « Je me suis placé *au contre lui*. » || *Contre*, *au contre*, *en contre*. (Voy. *Au*.) En comparaison de : « Cet homme est bien vieux *contre* vous », beaucoup plus âgé que vous. — « Mon chapeau est bien laid *au contre* le tien. »

> Votre caquet m'enlève à tous coups mes chalands;
> Vous vendez dix rabats *contre* moi deux galands.
>
> (CORNEILLE, *la Galerie du Palais*, acte IV, sc. II.)

|| Dans le sens de Avec : « *Contre* qui ta sœur se marie-t-elle ? » — Se dit peut-être ici plutôt dans le sens ironique que sérieusement, comme si le mariage était nécessairement un état d'hostilité.

CONTRE-ÂTRE, s. m. (Voy. *Contre-feu*.)

CONTRE-BAS, CONT'R-BAS, s. m. Situation d'un objet à un niveau inférieur. « Ce terrain n'est pas bien uni, il y a du *contre-bas* en cet endroit. » (Voy. *Contre*.)

> Et laissoit prendre négligemment *contre-bas* le reste de sa main.
>
> (AMYOT, *Héliodorus*.)

> Une fourche fière sur son épaule gauche, le bec tirant *contre-bas* en forme de sergent de bande.
>
> (*Satire Menippée*, 372.)

> A cause de la fragilité et mauvaise inclination de nostre chair qui appesantit l'ame et la tire tousjours *contre bas*.
>
> (SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 556.)

|| *En contre-bas*, loc. « Ce pré est *en contre-bas* de cette terre. » (Voy. *Baisseur* et *Contre-haut*.)

L'Académie n'enregistre *contre-bas* que comme terme d'architecture; il est d'un emploi usuel chez nous dans une foule de circonstances.

CONTREBOU, CONT'R-BOU, s. m. Trombe, tourbillon. (Voy. *Entrebou*, *Goffe*.)

CONTRE-COEUR, CONT'R-COEUR, s. m. Dégoût, soulèvement de cœur : « Ce ragoût m'a donné un *contre-cœur*. » (Voy. *Rancœur* et *Écœurer*.)

CONTRE-FEU, CONT'R-FEU, s. m. Foyer de cheminée, pierre qui garnit le fond du foyer, derrière le feu. Plus usité que *contre-âtre*. (Voy. ce mot et *Contre*.)

CONTRE-HAUT, EN CONTRE-HAUT. Au-dessus, en remontant, dans une situation immédiatement plus élevée. « Cette terre est *en contre-haut*, ou *contre-haut* de ce pré. » (Voy. *Contre-bas*.)

CONTRESELLE, CONT'R-SELLE, s. f. (Voy. *Combreselle*.)

CONTUINER, v. a. Transposition habituelle de lettres pour *continuer*. « Si ça *contuine*, je me fâcherai. » (Voy. *Dimuiner*.)

CONVEINDRE, v. n. Convenir. « Il n'a pas voulu en *conveindre*. »

Indic. présent. — *Je conveins*, etc.

Passé défini : — *Je convenis* ou, comme dans le français, *je convins* ;

Futur : — *Je conveinrai* ou *je conveindrai*;

Cond. prés. : — *Je conveinrais* ou *je conveindrais*;

Subjonctif : — *Que je convenne* ;

Imp. du subj. : — *Que je convenisse*;

Part. passé : — *Conveint*. « Je ne lui ai pas *conveint*. »

CONVENANCE, CONVENANCHE, s. f. Convention. « Faire avec son voisin une *convenance*. — Tu manques aux *convenances* », ce qui ne veut pas dire, à la bienséance, mais à ce qui a été convenu.

Écrit par un *e* dans les citations suivantes :

> Sire, nous somes prest d'aseurer ceste *convenence*.
>
> (VILLEHARDOUIN, p. 40.)

> Ensi furent les *convenences* faites et les chartres baillies.
>
> (VILLEHARDOUIN, p. 53.)

CONVENIR (SE), v. pron. (Se conjugue comme *convcindre.*) Se plaire dans un endroit, s'y trouver bien: « *A s' convent pas en tout cheux son grand* », c'est-à-dire, Elle ne se plaît pas du tout chez son grand-père. « *J' me convcindrais, je m' convcinrais ben éci, on y voit de loin, l' 'ndret est ben plaisant,* » pour, Je me plairais bien ici, la vue y est étendue, ce lieu est très-agréable.

CONVIE, s. f. On désigne ainsi, dans les environs de Cluis, Les invitations aux noces. Aussitôt après les accordailles, on songe à faire la *convie.* (Voy. *Prévance.*) — On trouve l'équivalent de notre mot *convie* dans Saint-Simon :

Il pria le duc d'Antin de passer chez lui... Je n'ai point pénétré le projet de ce *convi.*

(*Mémoires*, t. VII, ch. xx.)

COPAIN, s. m. Associé, de communauté. « Ils sont *copains* », pour Ils sont de communauté. (Voy. *Côper*, mais la première syllabe de *copain* est brève, *Compain* et *Coumun.*)

CÔPER, v. a. Lier, attacher, garnir d'éclisses un membre fracturé. « *Côper* un mouton, une *oueille,* » c'est lui éclisser la jambe. Du latin *copulare.*

COQ, s. m. (Acad.) — Le *q* ne se prononce pas. (Voy. *Co.*)

COQ-CHIEN, s. m. (La lettre *q* se prononce.) Nom de métairie : Villiers (Indre).

COQUARD, s. m. Prétendu œuf de coq et qui est dépourvu de coquille comme un œuf de serpent. (Voy. *Œu de Jau.*)

COQUASSIER, COQUATIER, s. m. Coquetier, marchand de volailles. (Voy. *Carême.*)

Item, tous *coquatiers* et *coquatieres* vendront leurs œufs et fromages, etc.

(*Citation d'une ordonnance de police de la ville de Bourges*

Le *coquatier,* la *coquatiére,* sont aussi les *basse-courier* et *basse-couriére* qui donnent à manger aux volailles.

COQUAUD, s. m. Œuf de poule : « Les *coquauds* de Pâques. » — Dérivé de coque, coquille (Acad.). (Voy. *Caquaud.*)

COQUE, s. f. Bosse, enflure qui survient à l'endroit où l'on a reçu un coup, où quelque chose nous a *choque, coque.* (Voy. *Boutiffe, Boudole, Ampoule.*) — Analogue au français *cloque*, boursouflement maladif des feuilles du pêcher.

|| Souche, racine. (Voy. *Cosse, Racosse, Tacot, Sicot.*)

COQUË, s. f. Ciguë tachée, cocuasse. (*Fl. cent.*) || Gomme des arbres fruitiers, suc épaissi des arbres. Du latin *coquere*, cuire et par suite s'épaissir.

COQUECIGRUE, s. f. Bugrane gluante. (*Fl. cent.*) (Voy. *Arrête-bœu.*) — Dans le Dict. de l'Acad.: Baliverne.

COQUELOURDE, s. f. Anémone pulsatille; coucou ; herbe du vent. (*Fl. cent.*)

COQUELUCHON, s. m., **COQUELUCHANTE**, s. f. Primevère officinale. (*Fl. cent.*) (Voy. *Coucou, Seuzanne* et *Pâquette.*)

COQUER, v. a. Choquer, heurter. Se dit, par exemple, Des œufs qu'on brise l'un contre l'autre. (Voy. *Coque, Caucher* et *Côcher.*) De ces verbes et du latin *calcare,* dérivent les expressions *cochemar*, *cauchemar* et *cauquemare*, comme on dit en Picardie, par lesquelles on désigne l'espèce d'oppression ou d'étouffement que l'on éprouve quelquefois pendant le sommeil.— *Mar*, incube, espèce de démon, d'après Chevallet.

COQUERILLE, s. f. Diminutif de *coque* (souche). || Laitue sauvage. (Voy. *Cocrille* et *Chevrille.*)

COQUIN, adj. Gentil : « Cet agneau est bien *coquin!* — Moineau bien *coquin* », c.-à-d. familier. || Autrefois, Pauvre, mendiant. Acceptions aujourd'hui hors d'usage, *coquin* étant toujours une injure. (Voy. *Travaille-Coquin* et *Coquinerie.*)

COQUINERIE (LA), s. f. Localité près de Crosses, canton de Baugy (Cher). — Autre près d'Arthon (Indre). — Ainsi nommées de la pauvreté de leurs terres.

COR, adv. de temps. Aphérèse habituelle et apocope de Encore. « Il n'est pas *cor* arrivé. (Voy. *Core.*)

CORBE, s. f. Corme, fruit du sorbier domestique. (*Fl. cent.*)

CORBE, adj. Courbe, arqué.

Si soit de belles alleures
Non pas trop molles ne trop dures,
Trop élevées, ne trop corbes.

([illegible])

CORBELET, s. m. Tablette de la cheminée : par synecdoque (le tout pour la partie). — *Corbelet*, diminutif de corbeau, terme d'architecture. Dans les maisons de paysan, le manteau de la cheminée repose en effet sur deux petits corbeaux de pierre ou de bois faisant saillie hors du mur.

CORBER, CORBIR, v. a. Courber, arquer. (Voy. *Corbe*.)

> Coluber est ainsi dicte et appellée pour ce que elle habite et quiert les umbres, ou pour ce que elle chanceille en glissant par traits flexibles et en se *corbant* et ployant.
>
> JEAN DE CUBA, *Ortus Sanitatis.*

CORBIER, s. m. Sorbier, arbre. (Voy. *Corbe.*)

CORBILLIER, s. m. Vannier, qui fait des corbeilles.

> Au *corbillier* sur et en advancement de ce qu'il lui fault pour deux douzaines de licts d'ozieres, à raison de 35 s. pièce, payé dix huict livres huict sols.
>
> *Comptes de la maison des pestiférés de Bourges*, 1628.

CORBIN, s. m. Corbeau. (Voy. *Couaise.*)

> Ayant crevé les yeux par folâtrie à un *corbin* privé.
>
> NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, 281.

|| Se dit Des bœufs dont les cornes ont la pointe plus abaissée que chez les *bisquins*. (Voy. ce mot.) — Les bœufs *corbins* sont généralement trapus et réussissent à l'engrais.

— Retenu par l'Académie dans ces locutions : *Bec de corbin*, *bec à corbin*.

|| Nom de famille.

CORCIER, s. m. Cette orthographe paraît préférable à celle de *corsier* (voy. ce mot) à cause de l'utilité qu'on tire de l'*écorce* du houx pour la fabrication de la glu. (Voy. *Courzat.*)

CORDAIL, s. f. Cordeau en branches tordues, hart. (A Cercy-la-Tour, Nièvre.)

CORDE, s. f. (Acad.) || *Corde à virer le vent*, loc., à faire tourner le vent, à le faire venir d'un autre point de l'horizon. — Quand vient la saison du *poisson d'avril*, les chefs de maison, qui aiment à plaisanter, envoient leurs enfants ou leurs domestiques chercher, chez leurs voisins, la *corde à virer le vent* ou le *moule à boudins*.

|| *Tirer aux cordes*. Se dit d'un effet de soleil qui se produit par un temps nuageux, lorsque l'astre est peu élevé au-dessus de l'horizon, ses rayons paraissant alors s'y rattacher. — « J'aurons de l'iau, le souleil *tire aux cordes.* » (Voy. *Mont-Cabré* et *Jambes du soleil.*)

CORDÉE, s. f. Longue ficelle garnie de collets et que l'on tend dans les champs pour prendre des alouettes, surtout pendant la neige : « Cent brasses de *cordée*. — Boucler les *cordées* », en arranger les lacets, en refaire les boucles pour les rendre propres à leur destination. (Voy. *Daunée, Saunée, Sillounée.*)

CORDELER, v. a. (Acad.) Tresser, entrelacer. — « Haie *cordelée* », c'est-à-dire entrelacée. (Voy. *Cordelis*, *Plessis* et *Verdeler.*) — Ce mot s'emploie en parlant Des haies faites avec de grandes branches flexibles, généralement de saule, tressées horizontalement autour de pieux ou piquets (voy. *Pau*) fichés en terre de distance en distance, et destinés à les consolider. La haie *cordelée* est une sorte de clayonnage.

> Texendæ sæpes etiam, et pecus omne tenendum,
> Præcipuè dùm frons tenera imprudensque laborum.
>
> (VIRG., *Géorg.*, II, v. 370.)

> All' n'a des cheveux en tête,
> Qui d'vallont jusqu'aux talons.
> Sa mère a les y *cordelé*
> Varse à boire !
> A grands doubles *cordelons !*
> Ah ! beuvons donc !
>
> (*Chanson populaire de la Fille aux beaux cheveux*, recueillie par M. de Laugardière.)

CORDELIS, s. m. Haie *cordelée*.

CORDELLE (TIRER A LA), loc. Attirer à soi.

> Desquels vous tirastes l'un à votre *cordelle*, qui ne s'en trouva pas mieux.
>
> (*Satire Ménippée*, 147.)

CORDELON, s. m. Tresse de cheveux, cheveux enroulés d'un galon, d'un cordon. (Voy. citation à *Cordeler.*)

CORDER, v. a. Ranger du bois en cordes (Acad.). « *Corder* des taillis. »

|| V. n. Se ranger en cordes. « Ce bois *corde* mal. »

|| V. n. (par aphérèse de Accorder). S'accorder, vivre d'accord : « Ces gens-là *cordent* mal ensemble, ne peuvent pas *corder* ensemble; c'est comme chien et chat. »

CORDIAU, s. m. Cordeau de jardinier, de maçon, etc. || Licol fait d'une simple corde arrangée en *têtière* avec longe, etc. (Voy. *Cavarnier*, la citation de G. Sand.)

CORDON, s. m. || (Par synecdoque, la partie pour le tout.) Rondin, morceau de bois de chauffage, moins gros que la bûche, et propre à être mis en corde.

|| Tas régulier ou rangée en corde de cette sorte de bois.

CORE, adv. de temps. (Voy. *Cor.*)

CORÉE, s. f. Terme de boucherie ; le cœur et les poumons. (Voy. *Encensoir* et *Verli.*)

CORGÉE, s. f. (Voy. *Courgée.*)

CORGEON, s. m. Cordon (Acad.) dans le sens de tortis de matière filamenteuse: « Une corde à trois *corgeons.* »

CORGEOUNER, v. a. Tresser une corde. « *Corgeouner de la chanve* ou *de la chambe.* » (Voy. *Corgeon.*)

CORGNOLLE, s. f. Ce mot s'entend Des deux canaux de l'œsophage et de la trachée-artère. — En limousin, *courniolo.* (Voy *Lutri, Gouniau.*)

CORIN, s. m. Œuf couvi. (Voy. *Coui.*)

CORMAILLON, s. m. (Voy. *Cramaillon.*)

CORMÉ, s. m. Boisson faite avec des cormes. — De même en français on a fait de *poire* le mot *poiré*, boisson faite avec des poires.

CORMELUSE, s. f. Cornemuse. (Voy. *Flûte.*)

CORMELUSER, v. a. Jouer de la cornemuse.

CORMELUSEUX, s. m. (Voy. *Cornemuseux.*)

CORMEUSE, CORMUSE, s. f. (Voy. *Flûte.*)

CORMUETTE, s. f. (Syncope de *cormusette.*) Petite cornemuse.

Pour divartir nos jeunesses,
Eh ! j'irons charcher Pierrot ;
I prendra sa *cormuette*,
I dira des airs nouviaux.

(*Chanson de la fête à Colas*, à Bengy-sur-[illegible])

|| Par métonymie, Fête de village. *L'épée, la robe* (Acad.) sont des figures de même genre pour exprimer l'état militaire, la magistrature. (Voy. *Dansière* et *Assemblée.*)

CORMUSEUX, CORMUEUX. (Voy. *Cornemuseux* et *Cormeluseux.*)

Entre Paris et Nante
Y en a ben vingt ou trente.
Oui oui oui, là là là,
Y en a ben vingt ou trente.

Le plus jeune des trente,
C'est lui que mon cœur aime,
Oui, etc.

Le plus jeune des vingt
Sera mon *cormuseux*,
Oui, etc.

(*Chanson [illegible]*)

CORNABOEU, CORNABOEUF, s. m. (Prononcez *cornabeu* au singulier comme au pluriel.) Petits pains de forme pointue que l'on fait exprès, dans les domaines auprès de la Châtre, pour les distribuer aux pauvres le jour de Noël. (Voy. *Hôlais* et *Apogne.*) — A Paris on vend sous le nom de *croissants* des petits pains de forme analogue.

Y a-t-il là quelque allusion à la crèche de Bethléem ? (Voy. LAISNEL DE LA SALLE, *Moniteur de l'Indre* du 19 octobre 1854.)

—On trouve dans Rabelais *cornaboux*, mais dans le sens de *cornet à bouquin* :

Capitaines et sergens avecques *cornaboux* sonnant.

(*Pantagruel*, [illegible] XI.)

CORNADOUELLE, s. f. Instrument à vent. Espèce de trompe rustique en lanières d'écorces de tremble, de saule, etc., roulées en spirale. On les fabrique au printemps, lorsque la séve monte.

Le son doux et mélancolique de la *cornadouelle*, qui se prolonge le long des bois, ajoute beaucoup de charme aux soirées du printemps. (Voy. *Trompe* et *Suner.*)

CORNALON, CORNELLE. Diverses espèces de champignons. (Voy. *Potrelle.*)

CORNARD (Cheval). Se dit d'Un cheval dont la respiration est bruyante.

CORNE, s. f. Coin. — On dira d'un homme à figure patibulaire: « Qu'il n'est pas bon à rencontrer à la [illegible] d'un bois. » — Dans le langage forestier, on appelle *pied cornier* un gros arbre qui limite une coupe, un triage. (Voy. *Carée.*)

|| *De corne en coin*, loc. En ligne diagonale.

Corner, angl. — *Hyde Park* [illegible], coin du parc de Hyde Park.

(Châtaigne d'eau. [illegible]) (Voy. [illegible])

CORNEMUSEUX, CORMUSEUX, s. m. [illegible] de

cornemuse. (Voyez *Cormelaseur*, *Flûteux* et *Cor-[illegible]*.)

CORNER, v. a. Donner des coups de cornes : « Cette vache a manqué me *corner*. » — *Se corner*, v. pron. Se dit des bœufs, des taureaux, lorsque, en jouant ou en se battant, ils luttent tête contre tête, ou lorsqu'ils se frappent avec leurs cornes. — On dit aussi *s'encorner*.

|| V. n. Sonner du cornet à bouquin ou de la [illegible] (voy. ce mot). « Le boulanger a *corné*, il est temps de porter le pain au four. » Se dit dans les villages de l'Ouest où il existe un four commun, et où le fournier appelle ses pratiques en cornant.

CORNIAU, s. m. Chien mâtiné, qui n'est pas de race.

|| Nuance noire. (Voy. *Baraud*, *Caraiau*, *Ballie*, *Bausin* et *Hargne*.)

|| Cornouiller sanguin. (Voy. *Bois punais*.)

|| Chêne étêté. (Voy. *Têtaut*.)

CORNICHON, s. m. Sot, Niais. (Voy. *Couème*.)

CORNIÈRE, s. f. (Voy. *corne*.) « La *cornière* d'un bois. »

CORNILLE, s. f. Bluet barbeau. (*Fl. cent.*) (Voy. *Concornille*.) Peut-être est-ce une abréviation de *coronille*? On fait en effet de petites couronnes avec les fleurs du bluet.

|| Injure. Sans doute par altération de *corneille* : « Vieille *cornille!* vieille *ouasse!* » (Voy. ce dernier mot.)

CORNILLET, **CORNILLIER**, s. m. Gosier, fond de la gorge, trachée-artère. « J'ons le *cornillet* sec coume eune lantarne. » (Voy. *Lutri*.) Diminutif de *cor*, instrument à vent.

CORNION DE CHARRUE, s. m. — Manche de charrue. (Nièvre.)

CORNOUELLE, s. f. Châtaigne d'eau. (*Fl. cent.*) (Voy. *Corne* et *Châtaigne cornue*.)

CORNUCHER (SE), v. pron. Se dit de l'*aumaille* qui se pousse ou s'ébat avec ses cornes. (V. *Corner*.)

CORNUCHON, s. m. Petite corne ; et plus particulièrement, Andouiller, petite corne d'un bois de chevreuil ; on applique aussi ce terme au bois du cerf, animal beaucoup moins commun dans notre contrée.

CORNUELLE, s. f. (Voy. *Cornouelle*.)

CORNUIAU, s. m. Panicaut (*Eryngium campestre*. — *Fl. cent.*) (Voy. *Chardon-rollant*). A Varzy (Nièvre).

CORNURÉ, adj. Bizarre, original. — Les Latins disaient dans le même sens : *Habet fœnum in cornu*

CORONEL, s. m. Colonel. — Du latin *corona*, assemblée, réunion.

La dénomination, dit Epistemon à Pantagruel, de ces deux vostres *coronels* Riflandouille et Tailleboudin en cettuy conflit nous promet asseurance, heur et victoire.

RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXXVII

COROUNE, s. f. (Interversion de lettres.) Pour Couronne. « Mettre une *coroune* de fleurs à la sainte Vierge. — Cueillir des *cornilles* pour faire des *corounes*. » (Voy. Obs. à *O*.)

COROUNÉ, adj. Couronné. « Cheval *corouné* perd de son prix. » (Voy. *Coroune*.)

CORPAILLE, s. f. Corde en paille, natte.

CORPORAL, s. m. Caporal. Du latin *corpus*. Était du vieux français comme *coronel*.

CORPORANCE, **CORPORENCE**, s. f. Corpulence : « Il a bonne *corporance* ; il est bien bâti ; il est bien *corporé*. »

Il mourut veau par desplaisance,
Qui fut dommage à plus de neuf,
Car on dit (vu sa *corporance*)
Que c'eust esté un maistre bœuf.

(CL. MAROT.)

CORPORÉ, adj. Qui a de la corpulence et de la taille, bien bâti : « Un homme bien *corporé*. » (Voy. *Conséquent*.)

CORPORÉE, s. f. Corpulence. (Voy. *Corporance*.)

CORPS (Acad.). (Chez nous la prononciation est très-longue, *côr*.) — On dit d'Un malaise intérieur qu'on a mal *dans le corps* (*côr*), comme si les membres ne comptaient pas *dans le corps*. || Le dos. « Derrière mon *corps* », pour Derrière mon dos. — On emploie, en parlant d'Un objet qu'on se serait appliqué au dos, ou qui serait placé derrière soi, cette locution : *Avoir au darriée de son corps*. || *A foué de corps*, lutter en se prenant au collet, se dit dans les

Amognes. (Voy. *Foi.*) || Corsage, vêtement de femme, soutien de la taille : « Mettre son *corps* : lacer son *corps*. » D'où est venu le diminutif *corset*.

> Ile, bele et blonde au *cors* gent,
> D'une chose ay grant desir
> Que vos puisse tolir
> Ou embleer un douz baisier.

|| Cadavre. — *Fée* (faire) *corps*, loc. énergique du Berry (centre) signifiant, Mourir, devenir cadavre. L'homme dont l'essence est spirituelle laisse son enveloppe matérielle à la terre.

|| Fig. Convoi funèbre. C'est un pieux usage aux environs de la Châtre et dans tout l'Ouest, quand il passe un *corps* devant la croix du *carroué*, d'y déposer une petite croix de bois.

CORPS-SAINTS, s. m. pl. Reliques. Cette expression est propre surtout aux frontières de l'Orléanais, d'où elle s'étend jusqu'en Bretagne. (Voy. *Cors.*)

> Lors les *cors-saints* fist demander,
> Et en un lieu tos assambler.
>
> (*Roman de Rou.*)

CORRAIE, s. f. Courroie. Se dit spécialement Des courroies qui attachent le joug sur la tête des bœufs et retiennent le *frontiau*. (Voy. *Courraie.*)

CORRÉ, s. m. (Voy. *Correil.*) La prononciation supprime le *l* final comme dans *soulé*, *paré*, *carme*.

CORREIL, s. m. Verrou. *Quoreil* dans Roquefort. (Voy. *Corré*, *Courrail*, *Corril* et *Corrillette.*)

> Et que s'il trouvoit la porte ouverte, qu'il entrast dedans [illegible] et qu'il la refermast hardiment au *correil*.
>
> (*Les XV Joyes du mariage.*)

— Dans les cérémonies de l'*hommage*, le seigneur et le vassal s'embrassaient. Quand le seigneur était absent, le vassal baisait le *correil*, la serrure de l'huis ou la porte du fief seigneurial. (Voy. *les Coutumes de Berry*, *d'Auxerre*, *de Sens*, etc., et Laurière, *Glossaire.*) — « Il n'emportera pas le *corré* de la porte », locution qui signifie, Il ne sera pas toujours le maître ; il finira bien par déguerpir, d'une manière ou d'une autre : allusion à quelque ancienne formalité symbolique de la vente des maisons.

CORRÉYER, v. a. Corroyer. « On *corréye* le cuir, le fer, le bois, la terre grasse, etc. » (Voy. *Couréyer.*)

CORRÉYEUX, s. m. Corroyeur.

CORRIL, s. m. (Voy. *Correil.*)

CORRILLER, CORREILLER, v. a. Mettre le verrou : « *Corriller* une porte », la verrouiller. (Voy. *Courrailler* et *Recorriller.*)

CORRILLETTE, s. f. Targette, petit verrou, petit *correil*. (Voy. ce mot et *Courrail.*)

La prononciation exigeait deux *rr* dans le passage suivant:

> Et la petite Fadette, que Landry avait [illegible] sa maison, tira la *corrillette* et entra [illegible], que la porte fut poussée et *recorrillée*...
>
> (G. Sand, *la Petite Fadette.*)

CORROI, s. m. Courroie. — *Corrigia* (ital.) Se dit surtout de La longue lanière de cuir qui sert à attacher le joug à la tête des bœufs. (Voy. *Courraie.*)

CORROMPRE, v. a. Pris en bonne part, Tempérer, corriger. « Dans les grandes chaleurs on *corrompt*, avec du vinaigre, de l'eau trop crue, trop froide. » — *Corrompre*, pris aussi en bonne part, se dit, dans le langage des arts, de Plusieurs opérations tendant à perfectionner les produits.

Virgile a dit, dans le sens d'altérer une substance par l'addition d'un aromate:

> Nec casiâ liquidi *corrumpitur* usus olivi.
>
> (Virg., *Georg.*, II, [illegible])

|| Dompter, soumettre : « Cet enfant n'est pas aisé à *corrompre*. »

CORROMPU, adj. Se dit en bonne part, dans la campagne, de L'homme plus instruit que les autres, plus civilisé. (Voy. *Corrompre.*)

CORS, s. m. Nom d'une variété de vigne. (Voyez *Co* et *Caux.*)

> Les raisins les plus sucrés, tels que ceux [illegible] qui ont en même temps [illegible] peuvent cuver un certain temps [illegible]
>
> (De Farrancois, [illegible])

Cors est contracté de *Cahors* : raisin de *Cahors*, cette variété de vigne étant originaire du Quercy. Cette même contraction existe pour le mot *Corsain*, *Cahorsain* (habitant de *Cahors*). (Voy. *Corps-saints.*)

CORSÉ, adj. Qui a du corps, de la consistance, de l'ampleur, de la force : « Un cheval *corsé*. — Du vin *corsé*. » (Voy. *Doublé.*) — Employé au figuré par de bons auteurs.

> Une manière de parler et d'écrire sur [illegible] sujets familiers, simple, franche et *corsée*.
>
> ([illegible])

Le radical *corps* semblerait appeler l'orthographe *corpse*, mais le français écrit de même sans *p* le substantif *corset*.

CORSIER, s. m. Houx commun. (*Fl. cent.*) (Voy. *Corcier* et *Ecouja.*)

CORTAUD, subst. et adj. (Au féminin *cortaude.*) Courtaud, courtaude (Acad.).

CORTAUDRÉ, adj. Corpulent.

CORTINE, s. f. Rideau de lit, *courtine* (Acad.), du latin *cortina.* (Voy. *Targette.*)

> Le mercredi un vent venta
> Qui les *cortines* adenta.
>
> (GODEFROI DE PARIS, *Chronique rimée*.)

CORVOU, nom sous lequel est généralement désignée la commune de *Corvol-Dam-Bernard* (Nièvre), mal à propos écrit *d'Embernard.* (*Dam* pour *dominus.* Voy. *Dam-Gillon.*)

COSSE, s. f. Souche d'arbre, et spécialement souche de vigne et de bruyère : « Une bonne *cosse* (vigne), qui produit bien ; faire du charbon avec des *cosses* (bruyères). » (Voy. *Racosse.*) — *Cosse de Nau* ou *de Noël*, loc. (en bas Berry), souche de Noël. C'est la souche qu'on place dans le foyer pendant la messe de minuit. Les débris de la *cosse de Nau* sont conservés d'une année à l'autre sous le lit du maître de la maison. Quand le tonnerre se fait entendre, on en jette un morceau dans le foyer, afin de protéger la famille contre le *feu du temps.* (Voy. LAISNEL DE LA SALLE, *Croyances et coutumes populaires*, Moniteur de l'Indre.) || Coup, meurtrissure, et par suite enflure. (Voy. *Cosser* et *Beugne.*) || *Cosse de noix,* sobriquet d'un bossu. (Voy. *Cobe* et *Cobir.*)

COSSER, v. a. Frapper en poussant. — Principalement en parlant des animaux qui se poussent avec la tête. « Ce mouton est méchant, prenez-y garde, il va vous *cosser.* » (Voy. *Cotir.*)

> Saute à l'entour de moy, et de sa corne essaye
> De *cosser* brusquement mon mastin qui l'abaye.
>
> RONSARD.

|| *Se cosser*, v. pron. « Les moutons *se cossent.* » — Dans ce sens *cosser des paux* (littéralement enfoncer des *pieux*), loc. figurée, appliquée à la personne qui s'endort et laisse retomber sa tête comme si elle devait s'en servir en guise de maillet pour enfoncer un *pau.* (Voy. *Cougne-pau.*) — En bas Berry, on dit *casser les pots.* (Voy. *Casser.*) Le mot *pau* n'y est pas usité.

|| Meurtrir, déchirer. (Voy. *Taller.*) « La gelée a *cossé* les fruits. » — *Cosser* une pomme, c'est ce que font les enfants pour boire le jus d'une pomme qui n'est pas mûre sans la peler. Ils la frappent tout autour d'une multitude de coups de manche de couteau ou d'un morceau de bois.

|| V. n. Drageonner, taller (Acad.). « Le blé *cosse* sous la neige. » (Voy. *Gâcher.*)

COSSI, adj. Meurtri, fatigué.

> Tu m'as trop lourdement coyssy ;
> Je suis tout romps et tout frayssy.
>
> (*Martyre de saint Pierre et saint Paul*, dans Jubinal, *Mystères inédits*.)

COSSIANT, participe, dérivé de *cossier*, forme de *cosser.* (Voy. ce mot.) Désagréable, importun, ennuyeux. « Qu'il est *cossiant*, ç' gas-là ! on n'en peut pas *chevir.* » Analogue pour le sens à *assommant, tannant* et surtout à *sciant.* Pendant assez longtemps, nous avons été incertain sur l'orthographe de ce mot ; nous l'avions essayée par *cautient, quotient,* etc., et nous avions tâté son étymologie en conséquence. En vieux français beaucoup de verbes en *er* ont une variante en *ier, attacher* et *attachier*, *lâcher* et *lâchier*, *priser* et *prisier.* L'un de nos correspondants, M. Boyer, a rattaché notre mot au passage suivant de Ronsard :

> Si fait bien l'arondelle aussi,
> Quand elle chante son *cossi.*

Le substantif *cossi* a la signification de souci, ennui, plainte, le *querela* du latin ; il est inusité chez nous, et nous ne l'avons trouvé dans aucun des dictionnaires de Nicot, Richelet, Furetière, Trévoux, etc.

COSSIANTISE, s. f. Malice, méchanceté. (Voy. *Cossiant.*)

COSSIN, s. m. Coussin. (Voy. *Cuissin.*) — *Messe du cossin blanc,* la messe de minuit des petits enfants. La veille du jour de Noël, on dit aux enfants qui désirent aller à la messe de minuit, qu'on les mènera à la *messe du cossin blanc,* c'est-à-dire qu'on les mettra au lit.

COSSON, s. m. Du latin *cossus.* Bruche des pois et sa larve. Insecte qui vit aux dépens de plusieurs légumineuses : « Ces pois sont pleins de *cossons.* »

COSTIÈRE, s. f. (le *s* se prononce.) Plaque de fonte garnissant le côté droit d'un *creuset* de haut-

fourneau ou de feu d'affinerie. Dans ce dernier appareil, la plaque de gauche où entre la *tuyère* prend le nom allemand de *warme* (de *warm*, chaud), celle du fond est appelée *rustine*. Ces deux derniers termes ne sont pas, nous le croyons du moins, usités chez nous. (Voy. *Ouvrage*, *Damme*, *Gentilhomme*.)

COSTUMÉ, adj. Habillé, qui a ses beaux habits. « Une dame *ben costumée*. »

CÔTE, s. m. Acad. (Voy. *Coûte*.)

|| *Avoir les côtes en long*, loc. Se dit d'Un homme qui ne prend pas la peine de se baisser pour saluer ou pour travailler. Dans l'opinion des gens de la campagne, cette disposition des côtes est, dit-on, propre aux loups, ce qui les oblige à se retourner tout d'une pièce. (Voy. *Poil dans la main*.)

COTERIE, s. f. Compagnonnage, association de gens de métier; certains ouvriers se diront entre eux: « Dis-donc, eh! *la coterie!* » Acception toute spéciale en dehors des usages de l'Académie. (Voy. *Mère*.)

COTIR, v. a. Froisser, meurtrir, affaiblir, débiliter : « La maladie *l'a ben coti*; il est *ben coti*. » (L'*o* est bref.) — Se dit aussi Du bois qui se gâte par l'humidité, qui prend un commencement de pourriture. (Voy. *Cosser*, *Bouter*, *Oudrir* et *Acotissir*.)

> ...... Li fleux la battent.
> Qui toujours a lie [illegible] se combattent,
> Et mainte foys tant y *cotissent*,
> Que tout en mer s'ensevelissent.
>
> *Ro[illegible]*

CÔTON, s. m. (Voy. *Coton*.) Tige, trognon, ce qui reste en terre d'un chou coupé: « Un *côton* de chou. — Vieux *côton* de chou! » expression injurieuse. (Voy. *Coûton*.) || Gros membres, trapus : « Elle vous a des *côtons de bras*, des *côtons de jambes* », se dit en parlant d'Une personne robuste ou grosse. — Du latin *costa* ou *caudex*, et du français *côte*.

Dans l'Ouest on prononce l'*o* bref, *coton*, mais on dit plus généralement *couton*. (Voy. ce mot.)

COTON, s. m. (Première syllabe brève dans l'Ouest. Voy. *Côton*.) Duvet des oiseaux, rudiment des plumes. — Acception analogue à celles que l'Académie a mentionnées: duvet des fruits, bourre des bourgeons, poils follets aux joues des jeunes gens. « Oiseaux qui n'ont que le *coton*. » (Voy. *Boique*.)

COTOUNEUX, adj. Pelucheux, filandreux. « Poire *cotouneuse*. »

COTTEREAU. Nom de famille, qui a été originairement un sobriquet. — On appelait *Cottereaux*, *Brabançons*, *Routiers*, les bandes indisciplinées, espèce de *condottieri*, qui désolèrent la France à diverses époques, principalement sous le règne de Louis VII. (Voy. *Mercadier*, *Pastoureau*, *Brabançon*, et, dans Roquefort, *Gloss. de la langue romane*, *Cotarelle*, *Cotrelle*.)

Par une sorte de rancune historique, plusieurs de ces mots sont restés parmi nous comme injures, ou au moins comme types de violence. C'est ainsi qu'à Paris nous avons entendu dans le peuple des gamins qualifiés de : Mobile! descendant de mobile! C'était un souvenir des services rendus en 1848 par la garde mobile.

Les *zouaves* sont devenus aussi des types d'énergie et d'insouciance guerrière.

COTUME, s. f. Coutume. (Voy. *Couteume*.)

> Aux usages, et à la *cotume*, et à la franchise de la ville de Montferrant.
>
> La Thaumassière, *Co[illegible]ales*, [illegible] 57.

COU, s. m. (Acad.) *Casser le cou* à une bouteille, loc., La boire tout entière.

COUAILLARD, adj. Criard, rabâcheur. (Voyez *Couailler*.)

COUAILLER, v. n. Crier, rabâcher. (V. *Couâler*.)

COUAIN, s. m. (Syncope de Couvain. Acad.) « Il y a du *couain* dans ce miel. — Les mouches ont mis du *couain* sur cette viande. » (Voy. *Couer*, *Coui* et *Couiner*.)

|| Frai de poisson, menus poissons récemment sortis des œufs.

> Ne feront *pousses* pour vuyder l'eau afin que le [illegible] ne se perde.
>
> [illegible]

COUAIRE, s. f. Corbeau. — Onomatopée, par imitation du cri de cet oiseau. (Voy. *Couale*, *Couase* et *Couaise*.)

COUAISE, s. m. (Se dit dans l'Ouest.) Corbeau, corneille noire. (Voy. *Couaire*.)

COUALE, s. m. Corbeau. (Voy. *Couard*.)

COUÂLER, v. n. Pousser des cris semblables à ceux du corbeau.

COUÂNER, v. n. Crier désagréablement. Se dit Du grognement des porcs, ou plutôt du cri de détresse ou de souffrance de ces animaux.

COUANNE, s. f. Détournement injurieux du sens de *couenne*, peau de cochon (Acad.), à la peau humaine. On dit familièrement d'Un homme, comme s'il s'agissait d'un porc : Avoir mauvaise *couanne*, pour, Avoir mauvaise mine, être en mauvaise santé. « Prends garde à ta *couanne*, » loc.; c.-à-d.: Prends garde à ta peau. (Voy. *Couanné* et *Cuir*.) || On dit avec mépris d'Un sot, d'un imbécile, que c'est une *couanne*. Dans cette acception, un de nos correspondants écrit *coine*, comme dérivé de *coi*, tranquille, paisible. || Fig. Motte, plaque de terre gazonnée. (Voy. *Couenne*.)

COUANNÉ, adj. (Dérivé de l'adjectif latin *cutaneus*.) Se dit figurément d'Un pré, d'une prairie dont la *sole* (voy. ce mot) est bien fournie, comme la *couenne* d'un morceau de lard. (Voy. *Couanne, Pelon, Fourrure, Lardé*.) Le latin emploie la même figure dans le mot *sumen*, dérivé de *sus*, signifiant Tétine de truie, et aussi sol fécond, fertilité. Pline a dit :

> Est autem quidam terrae adeps.
>
> (Lib. XVII, c. IV.)

COUARAUD, s. f. Bœuf à l'engrais ou sortant de l'engrais : « Envoyer des *couarauds* à la foire. » (Voy. *Couard*.)

COUARD, s. m. Queue de cheval. « Ce chevau n'a pas d' *couard*, çà l' *deface !* » (Voy. ce mot.) || Partie qui avoisine la racine de la queue des bœufs et que l'on tâte pour savoir s'ils sont gras. (Voy. *Coue*, *Couaraud* et *Couére*.)

|| Corbeau, corneille noire. (Voy. *Couale* et *Couaise*.)

COUARDER, v. n. Couper un ou plusieurs nœuds de la queue d'un animal. (Voy. *Ecauder*.)

COUARE, s. f. Corbeau. (Voy. *Couard*.) — La rue de Lignière, à Bourges, s'appelait autrefois rue de *la Couarre*; elle tirait son nom d'une maison qui avait pour enseigne : *la Couarre*.

COUASE, s. f. (Voy. *Couaise* et *Ouasse*.)

COUASSE, s. f. Contraction de *couvasse*. Poule ou dinde en incubation ou qui a couvé. (Voy. *Couisse* et *Couer*.)

COUBE, s. f. Couple, paire, deux. (Voy. *Couble*.) *Coube* ou *caffe?* question qui fait le fond du jeu de pair ou impair. (Voy. *Caffe*.)

COUBLAGE, s. m. Couple de bateaux liés et naviguant ensemble côte à côte. (Voy. *Couplage* et *Couplière*.)

COUBLE, s. f. Le nombre deux. « Une *couble* de paniers, une *couble* d'œufs. » (Voy. *Coube* et *Couple*.)

COUBLER, v. a. Accoupler. « *Coubler* deux bœufs », c'est les attacher au même joug. « *Coubler* des bâteaux. » || Apparier ensemble le mâle et la femelle de certains animaux :

> Comme de masle et de femelle, *coublez* ensemblement.
>
> RABELAIS *Pantagruel*.

> Bien et mal, vertu et vice... si vous les *coublez* en telle facon.
>
> (RABELAIS, *Gargantua*, ch. X.)

|| Ranger en nombre pair, et par extension en paquets. « *Coubler* du linge, des écheveaux de fil. » (Voy. *Accoubler*.)

COUCHER, v. n. au lieu du verbe pronominal : « Le soleil *couche*. » (Voy. *Lever* et *Dihors*.) || Habiter. « Cet ouvrier *couche* loin d'ici. »

COUCHETÉE, s. f. (Voyez *Couée*.) S'emploie dans un sens amical pour Petite famille.

COUCHEUX, adj. Coucheur. L'acception propre *bon* ou *mauvais coucheux*, s'est conservée dans nos campagnes, où le riche seul ne partage pas son lit avec un compagnon plus ou moins incommode.

COUCHON, s. m. Prononciation habituelle de *cochon*, dans une grande partie du Berry. (Voy. Obs. à *OU*.)

COUCOU, s. m. Pendule de bois :

> Lorsque onze heures sonnèrent au *coucou* de la ferme.
>
> (G. SAND *Valentine*.)

|| Se dit figurément de Diverses plantes à fleurs printanières. — Primevère officinale, ***Primula veris*** (*Fl. cent.*), plante qui fleurit au premier printemps, lorsque l'oiseau appelé coucou commence à chanter. (Voy. *Seuzanne* et *Coqueluchon*.) — Anémone pulsatille. (*Fl. cent.*) — *Fleur de coucou*, narcisse faux narcisse. (*Fl. cent.*) — *Pain de coucou*. (Voy. *Alleluia*.)

|| *Marde* ou *merde de coucou*, loc. Espèce de

gomme que distillent certains arbres, et surtout ceux qui produisent des fruits à noyau.

COUDÉYER, v. a. Coudoyer. (Voy. *Coutéjer.*)

COUDRE, s. m. Coudrier noisetier. (*Fl. cent.*) — *Coudrette* est resté dans la poésie bucolique comme une réminiscence du vieux français : « Danser sous la *coudrette.* » (Voy. *Cœudre, Coudriére, Noisilliére.*)

En mon bissac j'ai noix de *coudre.*

Deduit des encombrements et crieries.

|| *Coudre mancienne.* (Voy. *Mancienne.*)

COUDRE, v.a. Se prononce *coûde* et fait au pluriel de l'indicatif présent, *je coûdons*, *vous coûdez*, *ils coûdont :*

A l'imparfait : *je coûdais;*

Au prétérit défini : *je coûdis;*

Au futur: *je coûdrai;*

Au conditionnel : *que je coûde;*

Au participe passé : *coûdu.*

« Il a la bouche *coûdue* », pour, Il ne dit mot, il ne veut pas parler. (Voy. *Découdre.*)

Le *s* dans les temps français, je *cousais, cousu*, etc., les rattache au verbe latin *consuo*; notre idiome conserve partout le *d* de *coudre.* (Voy. *Acousander.*) De plus, nous avons le verbe *couser* (voy. ce mot) qui se conjugue comme le français.

COUDRIÉRE, s. f. Noisetier. || Lieu planté de noisetiers. (Voy. *Noisilliére.*)

COUE, s. f. Queue d'un animal; extrémité inférieure de certaines choses. « La *coue* d'un bateau », sa poupe. (Voy. *Bat-coue, Caud, Couard, Accouer, Écouer.*)

|| Etui en corne de bœuf ou en bois, rempli d'eau, attaché à la ceinture du faucheur, et qui recèle son *cous*, son *agusouére*, sa pierre à aiguiser. — Ils portent ce joyau à la ceinture comme cette partie du vêtement dont plaisante Montaigne, t. I[er], p. 161 de l'édit. de 1669.

(Voy. *Couére*, *Couille* et *Coui.*)

COUÉ (**SE METTRE A LA**), loc. Se mettre à l'abri. (Voy. *Coi, Ecoi* et *Celé.*)

COUÉE, s. f. Par syncope de Couvée (Acad.). (Voyez *Couer* et *Couain.*) « Une *couée* de dindes. » || Famille, séquelle. Il se dit, par mépris, d'Un certain nombre de personnes qui font cause commune avec quelqu'un dans un méchant but. « Je me moque de lui et de toute sa *couée.* » (Voy. *Couchetée.*)

COUÉFFE, s. f. (Voy. *Coiffe.*)

COUÊME, adj. Sot.

COUENNE (Acad.), s. f. (Voy. *Couanne.*)

On a enlevé la bruyère avec des glebes ou *couennes* de terre de quatre pouces de large.

Dureau de la Malle, *[illegible]*

COUENNÉ, adj. (Voy. *Écuiré* et *Couanné.*)

COUER, v. n. Par contraction de *couver*; se conjugue comme *louer.* « Mettre une poule *couer.* — J'ai une poule qui *coue.* » (Voy. *Couée* et *Coui.*)

COUÉRE, s. f. Queue de cheval. (Voy. *Couard, Coue* et *Cous.*)

COUESSIN, s. m. Coussin. (Voy. *Cossin.*)

COUÉTE (*é* fermé et traînant), s. f. Lit de plume, couverture. — *Couette*, vieux selon l'Académie, mais très-usité chez nous dans l'Ouest. (Voy. *Coitte* et *Couéti.*) — De *culcitra.* (Voy. Du Cange.) *Culcitra puncta* a fait Courte-pointe. (Acad.)

Six vingt *couettes* de plume [illegible] avec leurs traversieres et deux oreillers et traversins à chaque *couette*.

[illegible] xvi[e] [illegible]. *[illegible]* du 21 [illegible] 18[illegible]

— *Virer les couétes.* Exercice gymnastique dans l'Ouest; espèce de bascule établie entre deux acteurs, se tenant de manière à ce que la tête de l'un soit dans les jambes de l'autre, et *vice versà.* La bascule joue sur les reins de deux autres acteurs placés *béchevet* sur les genoux et les mains à terre. Les premiers se trouvent ainsi faire alternativement le *chágne dret* entre les bras l'un de l'autre. (Voy. *Chágne.*) — *Virer les couétes* se dit par analogie avec l'action de tourner et retourner le lit de plume. (Voy. au mot *Grenoille. tirer la grenouille.*) Nous n'avons pas vu les *couétes* ni la *grenouille* dans les jeux de Gargantua, à moins qu'on ne découvre quelque analogie entre les [illegible] et le jeu de la [illegible]. (Voy. Rabelais, liv. I, ch. xxii, et *Péte-en-gueule.*)

COUÉTI, COUÉTIL (*l* ne se prononce pas), s. m. Coutil, toile à faire des lits de plume, des [illegible]. (Voy. ce mot.)

COUETTE (*e* bref), s. f. Diminutif de queue (Voy. *[illegible]* et *[illegible]*.)

|| Dénûment, pauvreté. « Avoir [illegible]

[illegible]

de tout. « J'avons ben *couette* à ç't hivar. » — Se dit en Nivernais (Amognes). Etymologie ou analogie peut-être trop tirée ; de l'espagnol *cuyta*, angoisse, chagrin, malheur.

COUFFRE, s. m. Coffre. (Voy. citations à *Liette.*) Peu usité.

COUGER, v. a. Apaiser. « *Couger* un enfant », le faire taire. Se dit en Nivernais. (Voy. *Coi* et *Accoiser.*)

COUGNASSE, COUGNASSIÉRE, s. f. Cognassier commun. (*Fl. cent.*) (Voy. *Couignier.*)

COUGNASSER, v. a. et n. Fréquentatif de *cougner*, cogner.

COUGNE-PAU, s. m. Massue pour enfoncer les *paux des bouchures.* (Voy. *Cosser.*)

COUGNER, v. a. Cogner, taper. || Bourrer, remplir jusque dans les coins : « Cette église était toute *cougnée* de monde », il y avait foule.

COUGNE-SABOT, loc. burlesque. « Être ou vivre à la *cougne-sabot*, » Vivre en concubinage. (Voy. *Ensemble*, *Acabané* et *Sabot.*)

COUGNIE, COUGNÉE, s. f. Cognée. (Voy. *Cognie.*) On a écrit autrefois *Congnie :*

> Tant il bouilloit d'avarice infinie,
> Puis mis a mort il fust d'une *congnie*
> Par celle-là qu'affranchie il avoit.
>
> (FRANÇOIS HABERT, *Traduction de la satire 1re d'Horace*

— *Cougnie bâtarde.* Cognée à manche long, propre à abattre les arbres de haute futaie.

|| Fig. Pièce de terre dont la figure imite une cognée, et pénètre ainsi dans la propriété voisine.

COUGOURDE, s. f. Fruit de la calebasse ou gourde des pèlerins, qui, en effet, est composé de deux parties renflées, séparées par un étranglement, une espèce de *cou.* (Voy. *Guigourde*, *Gougourde.*)

> Ung vaisseau crystallin en forme de *coucourde*, ou comme ung urynal.
>
> (RABELAIS, *Pantagruel*, liv. V, ch. XLI.)

COUHIN, s. m. **COUHINE**, s. f. Cousin, cousine (à Levroux et ailleurs). On prononce en deux syllabes, *cou-hin*, *cou-hine.* (Voy. Obs. à *H.*)

COUI, s. m. (Voy. *Coue* et *Coffiniau.*)

COUI, part. passé du verbe inusité *couir*, couver. (Voy. *Couer.*) *Œuf coui*, œuf couvi, gâté. (On prononce *eu coui.* (Voy. *Corin* et *Couisse.*)

COUIGNIER, s. m. Cognassier. (Voy. *Cougnassiére* et Obs. à *OUI.*)

COUÏLER, v. n. Crier. « J'ai entendu *couïler* les portes. » || Pousser un petit cri aigu. Se dit particulièrement Du cri d'un enfant ou d'un petit animal : « Le *liron* a été pris au piége, il en *couïle.* » (Voy. *Couiner* et *Lire.*)

COUILLARD, s. m. Colchique d'automne. (*Fl.cent.*) Plante ainsi nommée, sans doute, à cause de ses bulbes, ce qui conviendrait beaucoup mieux à certaines orchidées. (Voy. *Couille*, *Cu-de-chien* et *Tue-chien.*)

COUILLE, s. f. Testicule, par une sorte d'aphérèse de *testiculus.* (Voy. *Coue.*)

COUILLON, adj. Lâche, poltron. — Les Italiens disent *coglione.*

COUILLOTTE, s. f. Espèce de pomme de terre de forme arrondie. (Voy. *Vitelotte.*)

COUINARD, adj. Grognon, qui se plaint toujours.

COUINER, v. n. Grogner. Se dit Des animaux. (Voy. *Couïler* et *Vouiner.*)

|| Déposer du couvain : « La mouche (de la viande) a *couiné* sur ce gigot. »

|| Frayer. Se dit Du poisson.

— *Couiner* dérive de *couain*, comme *frayer* de *frai.*

COUINEUX, COUINEUSE, adj. Qui grogne. « Jument *couineuse.* » (Voy. *Couiner.*)

COUISSE, s. f. Couveuse. (Voy. *Couasse*, *Couer* et *Mée.*)

> *A n'ont* mangé quatorze poulets
> Aussi la *mée couisse*,
> Voyez!
> Aussi la *mee couisse.*
>
> *A n'ont* mangé quatorze *dinons*
> Aussi la *mee dine*,
> Voyez!
> Aussi la *mée dine.*
>
> (Chanson recueillie à Bourges par M. de Laugardière, et qui a été retrouvée à Henrichemont, à Saint-Palais, etc.)

|| Noix dont le brou se détache difficilement de la coquille.

COÛLANT, adj. Pris au figuré et appliqué à un travail manuel, à un chemin uni. « V'là une route ben *coulante.* » L'Académie ne semble l'admettre que pour les œuvres de style et d'art.

COULASSER, v. n. Glisser. « *Ça coulasse* », il fait difficile à marcher, parce que le terrain est glissant, ou parce qu'il y a du verglas.

COULE, s. f. Couverture en paille des ruches d'abeilles. (Voy. *Bouillaud.*)

COULÉE, s. f. Glissade. « *Fasons* une *coulée* sur le *gla.* » (Voy. *Coulouère* et *Narade.*)

|| Vallée.—*Coulée de prés*, loc. grande prairie, plus longue que large, comme celle qui borde un ruisseau; ou suite de prés formant un fond de vallée : « Voilà une belle *coulée de prés.* » (Voy. *Couline.*)

COULER, v. n. Glisser sur un terrain gras, sur du verglas, etc.: « Mon pied a *coulé*, j'ai manqué de tomber. » — S'amuser à glisser sur la glace : « Allons *couler* sur la rivière. » (Voy. *Coulouére.*)

—*Ça coule*, loc. Le terrain est glissant. (Voy. *Laver* et *Coulasser.*)

COULEUR, s. f. (Par métaphore.) Faux prétexte. — Est français dans la locution *sous couleur de.*

Des peuples surprins, *soubs couleur* d'amitié et de bonne foi.

(MONTAIGNE, liv. III, ch. VI.)

Sous couleur de changer de l'or que l'on *doutoit.*

(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, XI, VII.)

Sous couleur de les protéger et de les défendre.

(BOSSUET, *Histoire universelle*, 3e partie.)

Sous couleur de faire... de longues oraisons.

(BOSSUET, *Élévations sur les Mystères*, XVII semaine, 20.)

Mais chez nous, comme dans d'autres provinces, on dit : *Donner une couleur*, pour Tromper, abuser. — *Donner une colle* (Acad.).

COULEURÉ, adj. Coloré : « Un homme *ben couleuré.* »

Je vis adonc une pucelle,
Qui estoit assez gente et belle;
Doulce haleine eut et savourée (suave),
La face blanche et *couleurée.*

(*Roman de la Rose.*)

COULEURER, v. a. Colorer. (Voy. *Découleurer.*) || Donner une belle apparence à quelque chose : « Il lui a si ben *couleuré* la chouse! »

COULEUVRÉE, s. f. — Bryone dioïque. (*Fl. cent.*) (Voy. *Tran* et *Rabe de Sarpente.*)

COULINE DE PRÉ, s. f. Diminutif de *coulée.* (Voy. ce mot.) N'a rien de commun avec le mot *colline* et n'en est pas une altération : c'est, au contraire, un lieu bas, un vallon.

COULIS, s. m. Mortier clair des maçons, pour sceller les pierres de taille.

COULMON, s. m. (Voy. *Cheveux de la Vierge.*)

COULOMBIER, s. m. Colombier. (Voy. *Fuie.*)

Et dedans ledit arpent seront comprises les [illegible] si aucunes y a, *fuyes* et *coulombiers*, granges, bergerie et estable, jusqu'à concurrence dudit arpent, et non plus.

(*Coutumes du Berry*, XIX, [illegible])

COULOUÉ, COULOI, s. m. Linge à passer le lait après qu'on l'a tiré.

COULOUÉRE, COULOIRE, s. f. Endroit lisse sur la glace où l'on s'amuse à glisser. — Les gamins de Paris disent *glissade.* (Voy. *Narade* et *Coulée.*) || Planche sur laquelle on fait glisser des tonneaux, lors des vendanges : pour la rendre plus glissante, on la frotte avec une poignée de raisins écrasés.

|| (A Orléans), Natte d'osier ou de jonc, panier plat à porter des légumes sur la tête.

COULURIAU, s. m. Rigole, gouttière, chéneau, ruisseau pavé. (Voy. *Echenet.*)

COUMANDER, v. a. Commander. (Voy. *C'mander.*) — *Coumander la porte*, chasser de chez soi en montrant la porte : « Il a été si malhounête, que j' li ons *coumandé la porte.* »

COUMARCE, s. m. Commerce, industrie, occupation. Est souvent pris en mauvaise part. « Tu fais-là un mauvais *coumarce* [illegible], une action qui [illegible] portera malheur.

COUME, adv. de comparaison. Comme : « Je peux bien faire ça tout *coume* toi. » On lit *coume* dans le poëme de *Miréio*, ouvrage d'un poëte marseillais qui porte un nom foncé en couleur locale, Mistral.

|| *Coume a pris*, loc. « Le temps est [illegible] *a pris* », c'est-à-dire comme il a commencé d'être avec le mois, la semaine. || Avec, en même temps que, de la même manière. « Il est [illegible] moi. — Nous sommes venus *coume* ton père. » || *Coume que*, attendu que.

Comme que cela estoit autant [illegible] aux dicts Gaulois et Françoys, qu'aux [illegible].

(BONAVENTURE DES PERIERS, [illegible] 151.)

|| *Coume tout*, loc. Beaucoup. « Il est *coume tout* joli, c't enfant ; je l'eume *coume tout.* »

> Un triste son *comme tout* languissant !
>
> SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE, *les Aleyons.*

|| Employé comme conjonction corrélative des adverbes et à la place de *que* (conjonction) : « Je marche aussi bien *coume* lui ; » pour : aussi bien que lui.

> Si je montois aussi bien *comme* j'avale.
>
> (RABELAIS.)

|| Comment : « *Coume* voulez-vous que je fasse ? »

> Quant à votre langue, *comme* parlez-vous de Dieu?
>
> SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 559.

(Voy. *Si* et *Autant.*)

COUME, s. m. (Apocope de *coumunal*, voy. ce mot.) Terrain communal, vague. Certains champs aujourd'hui possédés par des particuliers ont conservé ce nom.

COUMÉLE, s. m. (Voy. *Comèle* et *Coumère.*)

COUMENCEMENT, s. m. Commencement. (Voy. *Coumencer.*)

COUMENCER, **COUMINCER**, v. a. Commencer. (Voy. *C'mincer.*)

COUMENT, adv. « Je ne savons *coument* ça s'est fait. » (Voy. *Par coument*, *Quement*. *C'ment.*)

COUMÉRE, s. f. Femme en couche. (Pour *commère* : se dit dans l'Ouest.) « Allons voir la *coumére.* » — Sans compter les acceptions ordinaires données par le Dict. de l'Académie.

|| Espèce de champignon comestible qui vient dans les bois, ainsi appelé fig., parce qu'il croît en compagnie. Ce sont, comme on dit en botanique, des plantes sociales : agarics, clavaires, etc. (V. *Coméle.*)

COUMEUNE, s. f. Commune, municipalité, territoire communal. (Voy. *Coumun*, adj.)

COUMIS, s. m. Se dit principalement Des employés des contributions indirectes (anciens droits réunis). Après la révolution de 1830, les vignerons de Bourges et d'Issoudun criaient : « A bas les *coumis* ou ben y a ren d' fait. » (Voy. *Commis*, *Gabelou* et *Aboluir.*)

COUMISSION, s. m. (Voy. *Commission.*)

COUMUN, s. m. (Voy. *Commun.*) Se dit de Celui qui est de communauté avec un autre, soit au jeu, soit dans une entreprise industrielle, soit dans un travail. « Il est mon *coumun* ; nous sommes *coumuns* », ou associés. (Voy. *Copain*, *Part* (*de*) et *Parsounier.*)

COUMUN, adj. Commun, fait au féminin *Coumeune.* (Voy. ce mot.)

COUMUNAL, **COUMUNAU**, s. m. Terre communale, pâturage commun. (Voy. *Usage*, *Commun* et *Communal.*) — On dit quelquefois *coumuniau* : exemple très-singulier et peut-être unique de l'introduction de la lettre *i* dans la dernière syllabe d'un mot terminé par *al* en français. (Voy. Obs. à *IAU.*)

COUMUNIER, v. n. Communier.

COUMUNION, **COUMUGNION**, s. f. Communion. « Faire sa première *coumunion.* »

COUNAISSANCE, s. f. *Prendre en counaissance*, loc. Faire connaissance. — On dit aussi *couneussance.* (Voy. *Couneûtre.*)

COUNAÎTRE, fait au part. passé *counaissu*, v. a. (Voy. *Connaître* et *Couneûtre.*)

COUNEILLE, s. f. (Voy. *Quouneille.*)

COUNEÛTRE, v. a. Connaître. (Voy. *Conneûtre.*)
Ind. prés. — Je *couneus*, etc. ; je *couneussons*, etc.
Imparf. — Je *couneussais*, etc.
Fut. — Je *couneûtrai*, etc.
Part. passé. — *Couneussu* et *Counu.*

COUNIN, **COUNI** (autrefois *counil*), s. m. Lapin. (Voy. *Connin.*) — *Couni* est le plus près du latin *cuniculus* dont il est une apocope. C'est le plus employé en bas Berry, où il est pris souvent dans le sens de la citation de Rabelais au mot *Connin.*

> Aucunes gens cuident que chil qui sont pris en présent meffet emblant *counins* ou autres grosses bestes sauvages en autrui garenne.
>
> *Ancienne Coutume du Beauvoisis*, ch. XXX.

COUP, s. m. (Acad.) Plusieurs locutions se rattachent à ce mot ; telles sont les suivantes, qui ne sont point dans le Dict. de l'Acad. :

|| *Un coup*, loc. Avec force. Employé adverbialement. « Il l'a tapé *un coup, un bon coup* par terre. — Il a grogné *un coup.* »

|| *Coup d'iau*, masse d'eau arrivant à la fois à la suite des grandes pluies. (Voy. *Agâs d'iau.*)

|| *Coup de galop*, temps de galop. (Voy. *Galop.*)

|| *Coup de fouet*, loc. Figure assez hardie par laquelle on désigne ce qu'il en coûte pour transporter, au moyen d'une voiture, des marchandises quelconques d'un endroit à un autre : « Je vous vends cette pièce de vin 10 écus, mais vous paierez *le coup de fouet* », c'est-à-dire ce qu'il en coûtera pour la transporter chez vous.

|| *Tenir coup*, loc. Soutenir, appuyer, contre-bouter. Se dit au propre de L'effort, en sens contraire, par lequel on facilite l'action d'un marteau, d'un outil ; — et figurément, Résister, persévérer, tenir tête. « Il boit bien, il *tient coup* à tout le monde. » — *Tenir coup à l'ouvrage*, loc. Travailler avec assiduité, résister à la fatigue. (Voy. *Dousi*.)

|| *Faire les cent coups*, loc. C'est faire le diable à quatre ; c'est aussi, en temps de guerre, tout tuer, piller, violer, incendier, etc. || On dit aussi : « J'en suis aux *cent coups*, je ne sais où donner de la tête. » — On se demande pourquoi l'Académie n'a pas mentionné cette locution si usuelle partout, et qui rentre dans les acceptions consacrées, faire un mauvais *coup*, un *coup* de tête, etc. ?

|| Fois, avec une acception plus étendue que dans l'Académie : « Il a été appelé deux ou trois *coups*. » — *Un coup que*. Une fois que, dès que, lorsque : « *Un coup qu*'il est en train de marcher, il ne s'arrête pas. »

|| *A ce coup, à ce coup-ci*. Cette fois. — Vieillit, selon l'Académie ; est en pleine vigueur chez nous

> Voyons si votre diable aura bien le pouvoir,
> De détruire *à ce coup* un si solide espoir.
>
> MOLIÈRE, *l'Étourd.*, a. V, s. XVI

|| *Sur le coup de temps, au coup de temps*. Au moment précis, sur ces entrefaites : « Il est venu *sur le coup de temps*. » (Voy. *Temps*.) « Il est arrivé *sur le coup de* midi, *sur le coup de* 2 heures. »

|| *Du coup, sur le coup*, se dit pour : à l'instant même.

> Madeleine se trouva *du coup* interdite et honteuse.
>
> G. SAND, *François le Champi*

|| *En un coup*. Vivement, sans délai, sans désemparer. (Voy. *Frappe à coup*.)

|| *A coup*, loc. adv. Tout à coup (Acad.), vivement. (Voy. *Frappe à coup*.) — Équivaut à Tout d'un coup.

> Je sauve les dammes en un petit moment,
> J'en loge dans le ciel *à coup* un régiment.
>
> THÉODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *les M...*

> Attends un peu, et tu perdras *à coup*
> L'occasion de t'en plaindre à personne.
>
> CLAUDE VERMEL, *Chanson*

— *A coup*, pris substantivement à l'instar de *à propos* (Acad.) et *à front*. (Voy. *Front*.) Choc, heurt. « J'ai reçu un fameux *à coup*. » (Voy. *Hurtie*.)

|| *Avoir un coup*. Se dit figurément et d'une manière absolue, pour Avoir un coup de marteau, être timbré, *toqué*. (Voy. ce mot.)

COUPART, s. m. (Voy. *Coupiau*.)

COUPASSE, s. f. Coupure : « Il s'est fait une *coupasse*. »

COUPASSER, COUPACHER, v. a. Presque le même que *chapoter* ; faire de menus ouvrages en coupant. « *Coupasser* du bois. — Il ne fait que *coupasser*. » (Voy. *Cisailler*.)

COUPER, v. a. (Acad.) || Malmener quelqu'un en paroles, le traiter du haut en bas, le mettre à *quia*. En anglais *cant* a le même sens.

— *Coupé en deux*, loc. Interdit, désorienté. Se dit aussi figurément d'Une personne en mauvais état de fortune ou de santé.

|| *Couper la figure*, loc. On dit d'Un vin qui porte promptement à la tête, qu'il *coupe la figure*. (Voy. *Trancher*.)

|| *Couper les abeilles*. (Voy. *Rogner*.)

COUPE-TROUÉE, s. f. (Voy. *Fachelle* et *Faisselle*.)

COUPIAU, s. m. Copeau ; éclat enlevé du bois, soit par l'abatage, soit par l'équarrissage. — Procède plus directement que *copeau* du verbe *couper* (Acad.).

> Il y met là mainte branche enlacée
> De menu bois avec tendre feuillée,
> Par ci par là confusément épars,
> Et *coupeaux* secs.
>
> SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE

|| Bardane à grosse tête. (*Fl. cent.*) (Voy. *Nappes*.)

|| (En bas Berry.) Fromage mou encore dans la *coupe-trouée*. On donne généralement ce nom à tout fromage mou et frais. (Voy. *Coupe-trouée* et *Faisselle*.)

COUPLAGE, s. m. (Voy. *Coublage* et *Équipe*.)

COUPLER, v. a. (Voy. *Coubler* et *Accoubler*.)

COUPLIÈRE, s. f. Assemblage de *rouettes* servant

à la construction des trams de bois sur les rivières. (Voy. *Rouette.*)

COUPURE (HARBE A LA), s. f. Orpin, reprise. || Achillée millefeuille (*Fl. cent.*).

COUR (VACHE EN), loc. En chaleur. Cette locution vient ou de l'usage indécent de faire saillir les vaches dans la *cour* de la ferme, ou de l'empressement que montrent autour d'elles les taureaux qui leur forment comme une *cour*. (Voy. *Ardouère.*)

COURANCE, s. f. Petit ruisseau, ravine. Il y a un village de ce nom situé sur un petit cours d'eau, entre Corbeil et Milly (Seine-et-Oise).

|| Fossé.

COURANDIÉRE, s. f. Coureuse. (Voy. *Couratier.*)

COURATER, v. n. (Fréquentatif de Courir, vagabonder.) — Être dissipé, aller çà et là au lieu de rester à ses occupations. « *C' gas*-là, il ne fait que *courater*. — Ce fermier va trop aux foires ; il ne fait que *courater.* » (Voy. *Couraterie.*)

COURATERIE, s. f. Action de *courater*. « Il perd tout son temps avec ses *courateries.* » (Voy. *Gallouage* et *Couratier.*)

A Genève, rue de la *Couraterie*.

COURATEUX, s. m. Charlatan ambulant. (Voy. *Couratier.*)

COURATIER, adj. Marchand forain, courtier. || Coureur, vagabond. (Voy. *Courater.*)

> Maquignon, revendeur, affronteur, *couratier*.
>
> RONSARD.

On voit ce mot écrit avec deux *rr* dans les passages suivants :

> A quoy M. le légat servoit de *courratier* pour faire valoir la marchandise.
>
> *Satyre Ménippée*, 24

> Aujourd'hui, dit Lupolde, les parties ne parlent aux juges que par *courratiers* et personnes interposées.
>
> NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, p. 158

— Courtier d'intrigues, dans Corneille :

> Mais si jamais je trouve ici ce *courratier*,
> Je lui saurai, madame, apprendre son métier.
>
> CORNEILLE, *la Veuve*, act. III, sc. VII

COUR-BASSE, s. f. Basse-cour (en Morvan).

COUR-BASSIER, s. m. (Voy. *Basse-courier.*) (En Morvan).

COURBELETTE, s. f. Culbute. (Voy. *Traumusset.*)

COUR DE JUSTICE, s. f. Lieu approuvé par l'autorité, où l'on met en fourrière les bestiaux saisis *en dommage*. (Voy. *Toit de justice* et *D'mage.*)

COUREUX, s. m. Coureur. « *Coureux d'assemblées*. — *Coureux* de filles. » Se prend aussi en bonne part.

COURÉYER, v. a. Corroyer. (Voy. *Conroyer.*)

COURGE, s. f. Harde, vêtement. || Bâton entaillé à ses deux extrémités et dont on se sert, comme à Paris, à porter deux seaux d'eau.

COURGÉE, s. f. Charge de deux seaux d'eau : « Va donc qu'ri (quérir) eune *courgée* d'iau. »

COURGELLIER, s. m. Cornouiller mâle. (*Fl. cent.*) (Voy. *Fuselier.*)

COURGNOLE, s. f. Se dit d'Une gorge peu développée.

COURINE, s. f. Petite case dans un coffre ou un tiroir. (Voy. *Liette.*)

COURIR, v. n. (Acad.). Se prononce *couri* comme tous les infinitifs en *ir*. C'est ainsi que dans la chanson de Guilleri, *couri* rime avec *carabi* :

> Il monta sur un arbre
> Pour voir ses chiens *couri*,
> Carabi.

Fait au passé de l'indicatif, *je couris*, *il courit*, et *je courissis*, etc., et au participe passé, *couri*. (Voy. Obs. à *R*, *Accourir* et *Courre.*)

|| *Courir sur*, loc. Marcher sur, s'avancer vers : « Il *court sur* ses quinze ans. » || *Courir les garçons*, loc. en bonne part. (Voy. *Aubades.*)

COURRAIE, s. f. Courroie. (Voy. *Corraie*, *Corroi* et Obs. sur *Al.*)

COURRAIL, s. m. Verrou. (Voy. *Courrouil*, *Crouillou* et *Courreil.*

> S'il vous plaist (dist Panurge), m'en vendrez ung, j'en seray bien fort tenu au *courrail* de vostre huys.
>
> (RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. VI.)

COURRAILLER, v. a. Verrouiller, fermer au verrou. (Voy. *Courrouiller*, *Correil.*)

COURRE, v. n. Courir : « Je ne veux pas *courre*. Il faut *courre* le chercher. » — Ce mot est resté en

français dans le langage de la vénerie : « La chasse à *courre;* » et activement : « *Courre* un lièvre. »

Si s'entretièrent sur leurs escus sitost comme les chevaux purrent *courre*, tellement que toutes leurs lances volent en pièces.

LANCELOT DU LAC, t. I, folio 82, verso, col. 2.

Lorsque la peur met aux talons des aisles,
L'homme ne sçait où s'enfuir, ne *courre*.

CL. MAROT.

(Dans ce dernier vers *enfuir* fait trois syllabes.)

Barbezieux envoya *courre* après son beau-frère...

SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. I, chap. LXXIII.

COURRIL, s. m. Verrou. (Voy. *Courrail* et *Correil.*)

COURRILLER, v. a. Verrouiller, fermer au verrou. (Voy. *Courrailler* et *Corriller.*)

COURROUIL (et par apocope *courrou*), s. m. Verrou. (Voy. *Correil*, *Courrail.*) — La *Porte du Crou*, vieux donjon féodal, à Nevers, en tirerait-elle son nom ?

Plus, payé à maitre Pierre le *serrusier* pour mettre les *courroux*.

Archives du Cher, fonds de Saint-Étienne, 1609.

Item, le xxij^e^ jour dudit moys de décembre, baillé à Pierre Girardin la somme de dix deniers tournois, pour avoir fait ung *courrouil* et deux vertevelles à l'huys de la chambre de Sainte-Jehanne.

Comptes de l'Hôtel-Dieu de Bourges, année 1501-1502.

COURROUILLER, v. a. Verrouiller. (Voy. *Courrouil.*)

COURSIER, s. m. Houx. (*Fl. cent.*) — Selon certains étymologistes de village, *coursier* viendrait de l'usage d'attacher des paquets de houx à la queue des ânes pour stimuler leur marche. (Voy. *Corcier*, *Courzat* et *Ministre.*)

COURSIÈRE, s. f. Cour fermée ou terrain ouvert dépendant d'une habitation. (Se dit dans l'Ouest.) Ce mot se retrouve très-fréquemment dans les actes de vente, baux, etc. : « Bâtiments, cours et *coursières*. » (Voy. *Courtilage.*)

|| Sentier. (Voy. *Dersière* et *Sente.*)

Il connaissait si bien... toutes les *coursières*, toutes les *traques* et *traquettes*.

(G. SAND, *François le Champi.*)

COURTE-PLUIE. Nom d'un moulin à eau, à Bouges (Indre), dont l'alimentation est précaire.

COURTET, s. m. Nom donné aux bœufs d'une stature ramassée. || Nom de famille.

COURTILAGE, COURTILLAGE, s. m. Terrain entourant l'habitation et affecté au jardin, à la chènevière, etc. : « A vendre une maison, ses cours, *courtillages*, terres, etc. » (Voy. *Ouche* et *Coursière.*)

Courtil, vieux mot signifiant petite cour ou jardin de campagne. On appelle encore *courtil* ces plaques de végétation qui recouvrent comme de petits jardins certains rochers des hautes Alpes. (LECOQ, *Géogr. bot.*) — La *Courtille* du Temple, à Paris, de *cortile*, latin, diminutif de *cortis* (Du Cange, et Ménage cité par Trévoux et Furetière) ; — *courtilière*, insecte. (Voy. *Courtilier.*) Tous ces mots paraissent bien dérivés du latin *hortus*.

COURTILIER, s. m. Espèce de sorcier. — Se dit de Celui qui jette un mauvais sort sur les plantes, qui les dessèche par ses maléfices. (Voy. RAYNAL, liv. IV, p. 304.) C'est le sorcier que désignent les Douze Tables romaines : *Qui fruges excantassit*, etc.

Courtilier se disait autrefois pour jardinier, qui prend soin d'un jardin.

Toutes fois moy et mon jardin,
Nous différons en une choze,
Je me vueil abreuver de vin,
Et d'eau nostre *courtil* s'arroze.

OLIVIER BASSELIN, *Vaux de Vire*, p. [illegible], éd. de M. [illegible].

— *Courtilière* (Acad.), insecte destructeur des légumes, ainsi nommé parce qu'il habite les jardins, ou par antiphrase de *courtilier*, jardinier. (Voy. *Grêleux.*)

COURUE (A LA), loc. A la hâte, avec précipitation. « Ce travail est mal fait, il a été fait *à la courue.* » (Voy. *Galope.*)

COURZAT, s. m. Houx : « Un bâton de *courzat.* » (Voy. *Écourzat* et *Corcier.*)

COURZATIÈRE, s. f. Lieu planté de *courzats* (de houx). (Voy. *Houssière.*)

COUS, s. m. Pierre à aiguiser les faux. (Voy. *Aguisouère*, *Couère* et *Cou.*) — Notons que *cous* est masculin, et *coue* féminin. (Voy. *Damme* et *Gentilhomme.*)

Nous voyons par exemple les coultelers [illegible] quelquefois marteller pour mieux aiguiser les ferrements.

PANTAGRUEL, III, [illegible]

COUSER, v. a. Coudre. (Voy. *Coudre*, *Acousander.*)

COUSIN, s. m. (Acad.). — *Cousin de la gueule noire*, loc. Toute personne occupée ou intéressée dans l'industrie des forges. (Voy. *Gueule-Noire.*) — Les *bons cousins des bois* dans l'Artois, les *cousins charbonniers* dans le Jura. (MAURY, *Hist. des forêts de la Gaule.*)

|| *Cousins de la Trinité*. loc. C'est le nom que l'on donne aux nombreux mendiants étrangers qui se rendent à la fête de la Trinité de Cluis-Dessous, l'une des plus grandes solennités religieuses du bas Berry ; et on les nomme ainsi parce que ces mendiants sont eux-mêmes dans l'habitude de s'appeler entre eux du nom de *cousin*, comme faisaient les races dégradées des *cagots* du sud-ouest de la France et les *caqueux* de la Bretagne, espèces de parias qui, forcés de s'allier entre eux, étaient tous parents à un degré plus ou moins rapproché.

|| *Cousin de sainte Solange*. Pèlerin de la grande solennité religieuse qui se fait dans la paroisse de Sainte-Solange, près Bourges. — Saint Janvier de Naples a aussi ses parentes, vieilles femmes du peuple qui le gourmandent quand le prétendu miracle annuel de ce saint se fait trop attendre.

COUSINER, v. n. Se dit d'Une démangeaison, comme celle qui suit la piqûre de l'insecte appelé cousin : « La piau me *cousine.* » (Voy. *Cuisiner.*)

COUSOUÉRE, s. f. Lanière étroite dont on se sert pour attacher la *chape* au *cló*. (Voy. ces mots.)

COUSSOTTE, s. f. Espèce de poêlon à manche court, servant à puiser l'eau dans un seau, mais dont le manche, à la différence du *coffiniau* (voy. ce mot), n'est point creusé en tuyau. (Voy. *Godet.*)

COÛTANCE, s. f. Dépense, prix. (Voy. *Coûtange* et *Coûtement.*) « Cette chose est de grande *coûtance*, n'est pas de *coûtance.* »

COÛTANCEUX, adj. Cher, qui coûte beaucoup, de haut prix. (Voy. *Coûtance.*)

COUTANGE, s. f. Chose dispendieuse : « Une belle toilette, c'est une *coûtange.* » (Voy. *Coûtance.*)

C'est chose contraire à la nature de se tourmenter le corps et de mespriser les choses qui sont de peu de *coustange*.

MALHERBE, Épit. V.

COUTANGEUX, adj. Coûteux. (Voy. *Coûtanceux.*)

COÛTE, s. f. Côte; de là vient sans doute *coûtéger*, être côte à côte. (Voy. *Coûté*, *Coûton* et Obs. à *OU.*)

COÛTÉ, s. m. Côté. « Mal de *coûté.* »

Autant en est-il de *chose* et de *chouse*, de *coste* et de *couste*, comme on prononce à la cour.

H. ESTIENNE, *Dialogue du nouveau langage françois italianisé*.

. . . . Ton ayeul paternel,
L'ayeule aussi du *cousté* maternel
Ont possédé grands regnes et empires.

(FRANÇOIS HABERT.)

Nageoit en profonde eaue, à l'endroict, à l'envers, de *cousté*, etc.

RABELAIS, liv. Ier, ch. XXIII.

COÛTÉJER, v. a. Pour *côtoyer*. — Serrer de près quelqu'un de qui on espère quelque grâce, quelque faveur : « C'te fille est *ben coûtéjée* », pour dire qu'elle est bien recherchée en mariage, qu'elle a beaucoup d'adorateurs. (Voy. *Coutéyer.*)

COÛTELETTE, s. f. Côtelette. « De bounes *coûtelettes* à la sauce. » (Voy. *Coûte.*)

COÛTEMENT, s. m. Prix, valeur, dépense, coût. (Voy. *Coûtance.*) — On écrivait autrefois *coustement*.

Mes une chose vos vueil dire qui n'est pas de grand *coustement*.

RUTEBEUF, *le Brichemer*.

Lesquelz seigneurs et riches hommes ont faict de grands et notables édifices en iceux lieux qu'anciennement et au temps des dictz dons, estoient de petit *accense* et de petit *coustement*.

Ordonnance de François Ier sur les eaux et forêts, mai 1515, art. 88.

COÛTER, v. n. On dit particulièrement d'une chose qui coûte cher, qu'elle *coûte les yeux de la tête*.

COUTEUME, s. f. (Voy. *Cotume.*)

COUTÉYER, v. a. Côtoyer. (Voy. *Coutéjer.*)

COUTIAU, s. m. Couteau. — Autrefois *coustiau*.

Quiconques vend à Bourges *coustiaux*, *razouers* ou quelque ferrement que ce soit qui aient touché à meule...

TH. DE LA THAUMASSIÈRE, *Coustumes locales de Berry*, p. 33.

|| *Coutiau-paroué* ou *parouer*. Outil à l'usage des sabotiers, espèce de plane à un seul manche, et dont l'autre extrémité est engagée dans un anneau fixe à l'établi. — Etymologie : *parer* dans le sens de *façonner* ?

COÛTIÉRE, s. m. (Voy. *Goutteriau.*)

COÛTIR, v. n. (Voy. *Cotir*, *Bouté*, *Oudrir.*)

COUTIVER, v. a. Cultiver. (Voy. *Couture.*)

COÛTON, s. m. (Première syllabe longue.) Os des côtes; et, par extension, os en général : « On y sent les *coûtons*, » se dit d'Une personne qui est maigre. On dit encore : « Prendre quelqu'un sous ses *coûtons*, » pour, Lui donner le bras. (Voy. *Côton.*)

COUTON, s. m. (Première syllabe brève.) Bas de la tige d'un végétal : grosse nervure d'une feuille, par exemple, de chou, de betterave. (Voy. *Côton.*)

COUTUME, s. f. (Acad.) || *De coutume*, loc. Habituellement, d'ordinaire. Se place au commencement de la phrase : « *De coutume*, je vais à la ville les jours de marché. » || *A la coutume.* Se place à la fin de la phrase : « C'est un travail que nous faisons *à la coutume.* » (Voy. *Cotume.*)

COUTUMÉMENT, adv. Habituellement, ordinairement, selon l'usage. (Voy. *Coutume.*)

— Beaumanoir, ch. II et LXV, a dit *accoustumement.*

COUTURE, s. f. Ce mot est commun à une foule de pièces de terre cultivées et vient de *culture;* on le rencontre au voisinage des villages : *les champs de la Couture, la pièce de la Couture.* (Voy. *Coutiver.*) || *Menetou-Couture*, commune du canton de Nérondes (Cher). || Plusieurs vieux noms de rues de Paris, *la Couture-Sainte-Catherine*, *la Couture-Saint-Gervais*, témoignent du temps où ces quartiers étaient encore des terrains cultivés.

COUTURIER, s. m. Tailleur de campagne. L'Académie ne semble pas donner à ce mot un sens aussi précis, et le signale d'ailleurs comme vieux. Nous avons les deux genres *couturier* et *couturière* (Acad.), et de même *tailleur* et *tailleuse.* (Voy. ce dernier mot et *Tailleux.*) || Nom propre assez répandu; peut se prendre aussi pour Cultivateur. (Voy. *Couture.*)

COUVARCLE, s. m. Couvercle.

COUVART, s. m. Couvert. « Un *couvart* d'argent. »

COUVARTE, s. f. Couverture, principalement de lit.

> L'on estendit sur nous deux antiques *couvertes.*
> SARRAZIN, *l'Embarquement de Poissy.*

COUVARTIS, s. m. Toit, couverture.

COUVARTURE, s. f. Couverture.

COUVRAILLE, s. f. Époque et opération de l'ensemencement des terres. « La *couvraille* a ordinairement lieu en novembre. » (Voy. *Tondailles, Entounailles*, etc.) : « Il fait un temps de *couvraille* », c'est-à-dire un temps sombre, bas, brumeux, comme cela arrive d'ordinaire au moment où l'on ensemence les terres, où l'on couvre les blés, vers le mois de novembre. (Voy. DALPHONSE, *Statistique de l'Indre*, p. 154.)

COUVRER, v. a. Forme assez usitée de Couvrir. (Voy. *Couvrir* et *Covrir.*)

COUVREUX, s. m. Couvreur. « Les *couvreux* sont sur la maison. » || Nom propre assez répandu en bas Berry.

COUVRIR, v. a. Au participe passé, *couvart* et souvent *couvri*, au lieu de *couvert.* (Voy. *Découvrir* et *Couvrer.*)

COVARTURE, s. f. (Voy. *Couvarture.*)

COVRIR, v. a. Couvrir.

COYAU, s. m. Bout de chevron d'un toit prolongé en dehors de l'aplomb du mur ou de son entablement pour rejeter les eaux en avant. (Voy. *Acoyau* et *Chanlat.*)

— Notre définition, au moins en ce qui concerne notre pays, est plus exacte que celle du Dict. de Trévoux.

COYON, s. m. Homme qui se mêle de détails du ménage. (Voy. *Barbottiau*, *Manette* et *Couillon.*)

CRACOVIE (ALLER A), loc. Mentir, inventer des histoires. (Voy. *Craque.*)

Il n'y a pas longtemps encore qu'à Paris on désignait sous le nom d'*arbre de Cracovie*, un arbre du jardin des Tuileries à l'ombre duquel se réunissaient les oisifs pour se communiquer les nouvelles du jour.

(Voy. de semblables jeux de mots à *Argenton* et *Crevant.*)

CRAÏAT, s. m. Crachat. (Voy. *Craïer.*)

CRAIE, s. f. Terrain calcaire. Certains terrains sont désignés ainsi : *Les Craies.* (Voy. *Crias.*)

CRAÏER, v. a. Cracher salement. (Voy. *Craït.*)

CRAÏER, s. m. Pommier sauvage. (Voy. [illegible].)

CRAILLARD, s. m. Un *craillard* d'oie, la trachée-

artère, l'organe qui sert à *crailler*. — Les enfants se servent d'un *craillard* d'oie pour produire un son fort peu agréable. (Voy. *Sifflet.*)

CRAILLARD, adj. Criailleur, braillard.

CRAILLAT, s. m. Crachat épais. (Voy. *Craut.*)

CRAILLER, v. n. Crier, s'écrier, brailler. (Voy. *Craillard* et *Acrailler.*) || Cracher. (Voy. *Craillat.*)

CRAINDRE, v. a. (Acad.), fait aussi au participe passé *craignu.*

CRAINTI, adj. Craintif. Fait au féminin *craintie.* (Voy. *Cheti* et Obs. à *F.*)

CRAÎSSON, s. m. (Voy. *Cresson.*)

CRAMAILLÉRE, s. m. Crémaillère.

CRAMAILLON, s. m. Attache de la crémaillère. (Voy. *Cormaillon.*)

CRAMOIS, s. m. Galéope tétrahit. (*Fl. cent.*)

CRAMOUE, s. f. Moue : « Il fait la *cramoue.* »

CRAMPIR, v. a. Presser entre les mains, en froissant, en tordant, ou avec les pieds en piétinant : « *Crampir* du linge, de l'argile, de la pâte, de la vendange, etc. »

CRAMPOUNER (SE), v. pron. Se cramponner. *Crampoune*-toi donc à cette branche.

CRAMPOUNIÉRE, s. f. Partie extérieure et concave de la jambe du cheval correspondante au paturon, entre le boulet et la couronne.

CRÂNE, adj. Fameux, remarquable, de choix. —Se dit aussi des objets inanimés : « Un *crâne* outil. — Voilà une peau de renard qui fera un *crâne* manchon, etc. »

CRÂNI, adj. (Se prononce aussi *cran-ni.*) De *crenne.* (Voy. ce mot.) Infesté de chiendent : « Ce champ est tout *crâni.* » || Hâlé, desséché. « Les terres sont *crânies* par les hâles de mars. — Du pain *crâni.* » On trouve dans Roquefort : *cran*, *crane*, creux, desséché.

CRANSE, s. f. Déchet de grains, dans l'opération du *vannage*, au moyen du van ou du *tarare.* (Voy. *Crasse.*)

CRANSER (en bas Berry), v. a. Cribler, nettoyer avec le crible : « *Cranser* du froment, de l'orge, etc. » (Voy. *Crinser* et *Grêler.*)

CRANSEUX, adj. Ouvrier qui crible le blé.

CRANSURES, s. f. plur. Ordures, déchet du grain qui a été *cransé.* (Voy. *Passures.*)

CRAPAUD, s. m. (Voy. *Grapaud.*) Se dit figurément d'Un homme de petite taille, mal tourné. (Voy. *Crapoussin.*) — « Il n'y a pas de grenouille qui ne trouve son *crapaud.* » Dicton burlesque qu'on applique aux couples disgraciés par la nature. (Voy. *Riotte.*)

|| *Piquer le crapaud*, loc. signifiant, Appuyer le gros bout du *forchet* par terre, lorsqu'une gerbe est trop pesante pour la soulever à bout de bras.

Cette expression est dérivée d'une habitude cruelle des gens de la campagne, et qui consiste à soumettre le crapaud, animal inoffensif et même utile, à une sorte de supplice : ils enfoncent l'extrémité aiguë d'une baguette fichée en terre dans l'une des pattes de derrière du reptile, qui reste ainsi suspendu la tête en bas et s'agite jusqu'à ce que mort s'ensuive ; c'est ce qu'ils appellent lui faire faire *de la toile.* (Voy. *Toile.*) Il n'est pas rare de rencontrer dans la campagne des crapauds ainsi desséchés au soleil, et condamnés à une sorte d'exposition patibulaire. De même, la taupe, mais lorsqu'elle est déjà morte, est suspendue aux menues branches des arbres ; les oiseaux de proie sont cloués en croix aux portes des granges et *portaux.* On cloue aussi aux mêmes lieux les têtes des loups et des renards ; mais on a eu le soin, auparavant, de promener ces trophées de maison en maison, en quêtant des gratifications soit en argent, soit en nature, en œufs principalement.

|| *Crapaud*, s. m. ; *crapaudine*, s. f. Morceau de fer ou de fonte, ayant une fossette dans laquelle tourne le pivot du vantail d'une porte cochère, d'une porte de grange, etc. (Voy. *Bourdouniau.*)

CRAPAUD-VOLANT, s. m. Engoulevent, oiseau. (Voy. *Abohifou.*)

CRAPI, s. m. Diminutif de *crapaud.* (Voy. *Crapuche.*)

CRAPIAT, **CRAPIOT**, s. m. Gâteau mince de farine de maïs, qui tient le milieu entre la crêpe et l'omelette (Morvan). (Voy. *Poulette.*)

CRAPOUSSIN, s. m. Diminutif de *crapaud.* Ne s'emploie guère que comme dénomination inju-

rieuse d'un homme trapu, d'un petit garnement. (Voy. *Crapaud* et *Quatre-pattes.*)

CRAPUCHE, s. m. Petit crapaud, jeune crapaud. (Voy. *Crapi.*)

CRAQUE, s. f. (Apocope de Craquerie (Acad.). Menterie, hâblerie. (Voy. *Cracovie.*)

CRAS, s. f. Pomme sauvage. (Voy. *Croix, Keroix* et *Queroix.*)

CRASSE, s. f. Diverses choses nuisibles, comme des fruits verts, de la neige, du verglas, etc. Ne s'emploie guère qu'au pluriel. : « Il tombe des *crasses;* manger des *crasses.* » (Voy. *Râche.*) || On dit en Normandie : « il *crassine* », pour, il tombe une pluie fine, il *brouasse.* || Procédés bas, indélicats; petitesses, vilenies, mauvais tours: « Il m'a fait une *crasse*, des *crasses;* » c'est-à-dire : Il a agi peu délicatement à mon égard. || Toute indécence; et, par extension, Grossesse illégitime.

CRASSERIE, s. f. Se prend comme synonyme de *crasse,* dans l'expression : Faire des *crasseries,* des vilenies. || Et comme synonyme de *canaille.* « C'est de la *crasserie,* ceux mondes-là ! »

CRASSOUX, adj. Crasseux, avaricieux. — La terminaison *oux* dans les adjectifs implique presque toujours une aggravation méprisante.

CRÂT, s. m. Crachat. (Voy. *Cupât* et *Craïer.*)

CRÉCHE, s. f. Enceinte de pieux et d'osier tressé qu'on remplit de pierres et qu'on oppose en biais au cours d'une rivière pour déterminer la formation des alluvions. (Voy. *Flotter* et *Rouette.*)

CRÉCHÉRE, s. f. Crèche. — On appelle ainsi La suite de *palissons* (voy. ce mot) qui séparent les bœufs de la mangeoire, et entre lesquels ils passent la tête pour manger. (Voy. *Écréche.*)

CREDO (le *Grand* et le *Petit*). Deux localités près de Bourges. Nous ne savons si ces noms se rapportent à la signification ancienne de *crédit.*

Des seigneurs qui portoient le drap d'or à *credo* et emportoient leurs terres sur leurs espaules.

Journal d'un bourgeois de Paris, [illegible], publié par M. [illegible] pour la Société de l'Histoire de [illegible].

La signification suivante est plus probable :

|| *Credo-le-Petit.* — Espèce d'oraison campagnarde en vers, publiée par M. Ribault de Laugardière dans ses *Lettres sur quelques prières populaires du Berry*, page 16. On appelle quelquefois aussi cette oraison *Quarantaine-petite.* (Voy. *Quarantaine* et *Diction de Dieu.*)

CRÉIATEUR, s. m. Créateur. Se prononce souvent *kériateur.* (Voy. *Aghériabe* et Obs. à *I* et *K.*)

CRÉIATURE, s. f. Créature. — Prononciation habituelle, et aussi *kèriature.* (Voy. *Créiateur.*)

Et velà que la pauvre *créyature* en est devenue jaune comme un coin.

Molière, *le Médecin volant*, [illegible].

CREIRE, v. a. Prononciation habituelle de Croire. (Voy. *Accreire* et *Mécreire* et Obs. à *OI.*)

Indic. prés. — *Je creis, je créyons,* etc.

Imparf. — *Je créyais.*

Fut. — Je *creirai.*

Condit. — Je *creirais.*

Subj. — *Que je créie* ou *que je cresse.*

— *Chouse de creire, chouse qui n'est pas de creire,* loc. — Chose croyable, chose incroyable, qu'on doit ou qu'on ne doit pas croire.

Ce ne croyens, n'y n'est aussy de [illegible].

Rabelais, [illegible]

CREÎTRE, v. n. Croître. Ce verbe s'emploie activement. On dit aux enfants lorsqu'ils éternuent : « Dieu te *croisse* ou te *crésse!* » c'est-à-dire : Dieu te fasse croître. (Voy. *Creitre.*)

Que Dieu vous *croisse* encore plus prospère.

Cl. Marot

Bienheureux le malheur qui *croist* la renommée.

Desportes, [illegible]

Notre orthographe *creitre, accreitre*, pour les verbes *croitre, accroitre*, est conforme à l'ancienne prononciation, comme le prouvent ces vers de Molière :

Par comparaison donc, mon [illegible], s'il vous plaît,
Comme on voit que la mer quand l'orage [illegible]
Vient à se courroucer. . . . .

Le D[illegible] [illegible]

CRE. Dans les mots commençant par cette syllabe, il y a ordinairement interversion entre les lettres *r* et *e*, de manière à produire le son *er* (de même pour *bre, dre, re* etc. ; de plus l'*e* prend le plus souvent le son *eu*. Nous aurions dans nos renvois pu écrire la plupart de ces mots par *quer* ou *queur*. Nous avons préféré pour plusieurs l'équivalent orthographique *ker* ou *keur*, malgré sa bizarrerie, comme plus exactement conforme à la prononciation qui est brève. La forme *cer* résultant de l'interversion risquait d'être prononcée *çer* ou *ser* (inconvénient qui n'a pas lieu pour *car.*) Il est à remarquer d'ailleurs que le *k* était beaucoup plus usité au moyen âge : *karl, karolus; ki, ke*, pour *qui, que*, etc. (Voy. *K.*)

CRELAS, s. m. Echalas. (Voy. *Kerlas*, *Charisson* et *Charnier*.)

CRELLE, s. f. Froment rampant, chiendent. (*Fl. cent.*) (Voy. *Crenne.*)

CRENAS, s. m. Espèce de cadenas. (Voy. *Kernas.*) — Radical, *cran ?*

CRENASSER, v. n. Bruiner. (Voy. *Kernasser* et *Brasiner.*)

CRENNE, s. m. Chiendent. (Voy. *Kerne*, *Crelle*, *Encrenne* et *Crani.*) — De *crinis*, crin, fig. (Voy. *Creugne.*) En Normandie *creignes* ou *crignes*, les herbes qui s'attachent à la herse.

CRÈPIN (SAINT). L'Académie l'écrit par un accent aigu. Il se distingue chez nous par un circonflexe très-ouvert.

> C'est demain la *Saint-Crèpin*,
> Mon cousin,
> Que les cordonniers se frisent.
>
> *Chanson fort connue.*

CRÉPISSAGE, s. m. Crépissure, enduit d'un mur. (Voy. *Recrepissage* et *Egroler.*)

CRESSI, participe de l'inusité *cressir*. Crevé, mort. « C't âbre est *cressi*. »

CRESSILLER, v. n. Se Dit Du bruit que fait le bois en brûlant ou en se cassant, ou du fer, de l'étain, avant de se rompre. (Voy. *Kersiller*, *Crossiller*, *Riquer* et *Croustiller.*) — Analogue au français *gresiller*.

CRESSON, s. m. (Acad.) On prononce le plus souvent *craisson* et même *crainson*. (Voy. *Keurson.*)

|| *Cresson à la noix* (par corruption de *cresson alénois*), s. m. Passerage cultivée. (*Fl. cent.*)

|| *Cresson de cheval*, s. m. Véronique beccabunga. (*Fl. cent.*)

|| *Cresson d'oie*, diverses espèces d'ombellifères aquatiques du genre Berle. (*Fl. cent.*)

CRÈT, s. m. Croît, croissance : « Ce jeune garçon n'a pas encore achevé son *crèt.* » (Voyez *Creitre.*) — On appelle aussi *crèt*, l'accroissement d'un troupeau, l'augmentation du nombre de têtes ou de *chés* qui le composent.

CREUGE, s. f. En Nivernais. — (Voy. *Creuse.*) || Par extension, toute enveloppe de fruits, graines, coquilles. (Voy. *Se Décreuger.*)

CREUGNE, s. m. Petit morceau de la tige du chanvre, qui reste quelquefois dans le gros fil ou dans le tissu de la toile grossière. (Voy. *Crenne* — même étymologie.)

CREUME, s. f. Crème, la partie butyreuse du lait. (Voy. *Ecreumer.*)

CREUMER, v. n. Abonder en crème. « Cette vache ne *creume* pas », ne donne pas un lait gras. (Voy. *Écreumer.*)

CREUSE, s. f. Coquille, coque, œuf : « Une *creuse* de noix. » (Voy. *Creuge* et *Cacrotte.*)

CREUSEUR, s. f. Profondeur : « La rivière a une grande *creuseur.* »

CREUSINS. Petits cailloux mêlés au sable. (Boyer.)

CREUSOT, s. m. Moineau de la petite espèce ; le friquet, qui aime les creux, les trous.

|| Sabotier ; terme de plaisanterie, dérivé de ce que cet ouvrier va toujours en *creusant* son bois.

CREUVAISON, s. f. La mort : « Faire sa *creuvaison* », mourir. (Voy. *Capoute*, *Keurvaison* et *Œil*, *tourner l'œil.*)

CREUVASSON, s. f. (Voy. *Kervasson* et *Crevaison.*)

CREUVE-BOUCHURE. Était le sobriquet d'un des héros de la Vendée de Palluau (insurrection royaliste de 1795, qui se termina par la bataille de Buzançais).

CREUVE DE FAIM, s. m. Mendiant. « C'est un *creuve de faim.* » — Meurt de faim. (Acad.)

CREUVE-SAC (le *c* final ne se fait pas sentir), s. m. Folle avoine, averon. La graine de cette plante étant armée d'une barbe qui traverse facilement la toile, c'est de là que lui vient son nom de *creuve-sac*. (Voy. *Avoine buffe* et *Sa.*)

CREUVER, v. n. Mourir. (Voy. *Keurver.*) — Indic. prés., *je creuve*, etc. — Imparf., *je creuvais*, etc. || *Se creuver*, Contracter une hernie. || Avoir beaucoup de peine, de fatigue. — *Creuvé*, exténué, rendu. (Voy. *Jean.*)

|| *Creuvé de soûl*, loc. Le superlatif de la satiété, comme qui dirait : Soul à en *crever* ; s'emploie avec les pronoms, *mon*, *ton*, *son* : « Manges-en donc ton *creuvé* de soûl ! » (Voy. *Chien de soûl.*)

CREUX, s. m. Pomme sauvage (en Nivernais). (Voy. *Croix.*)

CREVANT. (Voy. *Keurrant.*) — *Aller a Crevant.* loc. Crevant est le nom d'un petit bourg qui se trouve à trois lieues de la Châtre, et les gens de la campagne voisine ont l'habitude de dire, en parlant d'une personne qui se meurt, ou qui est morte: *Elle va* ou *elle est allée à Crevant.* (Voy. *Creuvaison, Argenton* et *Cracorie.*)

CRÉYABLE, adj. Croyable. « Ce que tu me dis là n'est pas *créyable.* »

CRIAS, s. f. (De craie.) Terre crayeuse, tuf. (Voy. *Craie.*)

CRI-CRI, s. f. (Par onomatopée). Grillon. (Voy. *Grelet.*)

CRIER, v. a. (Acad.) (Voy. *Kerier.*) || « *Crier* quelqu'un », le gronder : « Il *crie* sans cesse ses domestiques. » (Voy. *Jurer*, *Blasphémer.*)

Tu ne me diras plus, toi qui toujours me *cries*,
Que je gâte en brouillon toutes tes fourberies.
(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, act. II, sc. XIV.

Pourquoi me *criez*-vous? j'ai grand tort en effet!
MOLIÈRE, *l'École des Femmes*, act. V, sc. IV.

|| Se dit de la clameur publique : Accuser de… « On *crie* ç't houme *rude cheti* pour ses enfants. » || V. n. Pleurer, même silencieusement.

CRINSE, s. f. Déchet de grains. (Voy. *Cranser* et *Cranse.*)

CRINSER, v. a. (Voy. *Cranser.*) *Crinser* semblerait provenir de *crin*, par comparaison avec les fils de la toile métallique du *tarare.* Si cette explication était admise, *cranser* ne serait qu'une corruption de *crinser*, passer au crin.

CRIOUX, CRIOUSE, adj. Se dit d'Un enfant qui crie souvent. (Voy. *Griçoux* et *Kerioux.*)

CROC (Acad.), s. m., le *c* final ne se prononce pas. (Voy. *Rô.*) || Traces arquées que les bords du verre de vin laissent aux coins de la bouche. (Voy. *Croquette.*)

CROCHE-PIED (ALLER A), pour A cloche-pied, sur un pied, l'autre étant relevé, formant le *crochet.*

CROCHET, s. m. Peson, romaine. S'emploie le plus souvent au pluriel.

Aujourd'hui 8 août 1664, est comparu Balthazard Penot, cy-devant adjuteur de poids, balances et *crochets* de cette ville.

Mem. com. hist. du Cher, I, p. 23 .)

|| *Crochet de l'estomac*, loc. (Voy. *Estouma* et *Bréchet.*)

CROCHETER, v. a. Agrafer, accrocher : « *Crocheter* une robe », mettre le crochet. || *Crocheter* une porte, c'est non pas Ouvrir de force une porte avec un crochet (Acad.), mais la Fermer en l'accrochant.

CROCHETON, s. m. Petit crochet. || Reste d'une branche qui n'est pas coupée rez tronc. « Ma blouse s'est prise dans ce *crocheton.* » (Voy. *Sicot.*)

CROCHU, adj. Bancroche : « C'est un *gas* ben mal planté, il est tout *crochu*, tortu, *bigotu.* » (Voy. ce mot.)

CROGNON, s. m. (Voy. *Crougnon.*)

CROISÉE, s. f. Croisement. « Une *croisée* de chemins. » (Voy. *Carrage.*)

CROISER, v. a. Marquer d'une croix. — Se dit surtout Des articles de compte que l'on marque après vérification.

CROISIER, s. m. Pommier sauvage, à fruit acide, *aigre*, connu par ce motif dans les pépinières sous le nom d'*aigrasseau* ou *égrasseau.* (Voy. *Crousier*, *Craïer*, *Keroisier* et *Keroué.*)

CROÎT, s. m. Croissance : « Cet enfant a fini son *croît.* » D'après l'Académie, *croît* ne s'emploie plus que pour exprimer l'augmentation d'un troupeau. (Voy. *Crêt* et *Crû.*)

CROIX, s. f. (Voy. *Croué* et *Keroué.*) || *Croix-Morte-Joie* et *Moult-Joie*, à la montée d'Auron, sur la route de Bourges à Issoudun.— Ces deux noms indiquent qu'il s'est passé dans ce lieu un événement qui a été un sujet d'affliction pour les uns et de grande joie pour les autres : en effet, lors des guerres entre Philippe-Auguste et Henri II d'Angleterre, un parti d'Anglais qui occupait Issoudun s'étant avancé jusqu'aux portes de Bourges, fut défait à *Croix-Morte-Joie.* Le roi de France reconquit sur eux Issoudun et Deols, autrement le Bourg-Dieux, situé auprès du château de Raoul, aujourd'hui Châteauroux.

— D'autres disent *Mont-Joie*, du cri français : *Mont-Joie-Saint-Denis !* ou de *mont* (monticule).

|| *Croix hosannière*. Branches de buis disposées en croix qu'on bénit le dimanche des Rameaux et qui est suspendue à la croix du cimetière. Locution en usage dans la partie du Berry au-delà de la Creuse.

à partir d'Argenton jusqu'en Limousin. (Voy. *Hosanne.*)

Elle s'alla rendre à la *croix hosanniere* du cimetière de Saint-Mears.

(D'AUBIGNÉ, p. 149.)

— *Croix-de-sympathie.* — Plaque en bois creusée au milieu, qu'on maintient par une attache sur le côté gauche de la poitrine, et qui sert à appuyer sur le haut de l'échalas quand on le plante en terre. (Voy. *Charassouner.*) — Certains ouvriers de Paris ont des plaques du même genre qu'ils appellent *conscience.*

|| *La Croix-Puante.* Ancien gibet près d'Orval (Cher).

|| *Croix*, s. f. Pomme sauvage (en Berry). (Voy. *Keroix*, *Craver* et *Croisier.*)

CROPE, s. f. Croupe.

CROPET, CROPETTE, adj. Homme ou femme de petite taille (qui a la *croupe* basse).

CROPETONS (A), loc. Accroupi. (Voy. *Croupeton.*)

> Ainsi le bon temps regretons
> Entre nous, pauvres vieilles sottes,
> Assises bas a *croppetons*
> Tout en ung tas comme pelottes,
> A petit feu de *chenerottes.*
>
> (VILLON, *les Regrets.*)

CROPIÈRE, s. f. Croupière. (Voy. *Bacu.*)

CROPION, s. m. Croupion. (Voy. *Ecropionner.*)

CROPIR, v. n. Croupir. Part. passé, *cropi.* « De l'*eau* toute *cropie.* » (Voy. *Groumir.*)

CROQUE-ABEILLES, s. f. Espèce de mésange. (Voy. *Cendrille.*)

CROQUETTE (BOIRE A LA), loc. Boire sans que le vase touche aux lèvres, en laissant tomber de haut le liquide dans la bouche. (Voy. *Croc.*)

CROS, s. m. Trou, creux, pièce d'eau. (Voy. *Crot* et *Flache.*) — Ce mot a formé plusieurs noms de localités : *Malicros*, près de Chevenon (Nièvre);— *Cros-Fondu*, près de Raveaux (Nièvre). (Voy. *Crot*, au *Glossaire* des *Noëls* de la Monnoye.) — Dans la basse latinité, on trouve *crotta* et une foule d'autres mots analogues pour désigner les cavités du sol. *Cryptes*, *creux*, *grottes*, etc., sont des mots qui tiennent à la même racine. — On trouve dans Olivier de Serres, *cros*, espèce de silo en Guyenne. (Voy. LEGRAND D'AUSSY, tome II, p. 87.)

Il chey audict *cros* ou fosse qui estoit derrière lui...

(CARPENTIER, tome I, col. 1210.)

|| *Cros* ou *Crox*, ancienne paroisse, aujourd'hui supprimée, près de Gehée (Indre). (La première orthographe se rapporte à notre mot, la seconde est sans doute pour *croix.*)

|| *Saint-Martin-du-Cros*, ancien nom de la paroisse Sainte-Solange, près de Bourges.

CROSSE, s. f. On appelle ainsi La surface de la terre lorsqu'elle est durcie par la gelée : « La *crosse* porte. » (Voy. *Crosseux* et *Crossiller.*) || Trou creusé dans le rivage des petits ruisseaux et rivières, et où se retirent les écrevisses. (Voy. *Chave*, *Cros* et *Arsée.*)

CROSSER, v. a. et n. Prendre les écrevisses ou le poisson dans leurs retraites. (Voy. *Crosse.*) || V. n. Glousser; se dit de La poule. (Voy. *Crousser.*)

CROSSEUX, CROSSOUX, adj. (*cros*). Raboteux, et par conséquent parsemé de trous : « Ce chemin est bien *crossoux.* » (Voy. *Crosse* et *Croûteux.*)

CROSSILLER, v. n. (Voy. *Cressiller.*) — Forme analogue à *croustiller* (Acad.).

CROSSIN, s. m. Crochet, petit croc. || Branche de vigne que l'on plante en bouture. (Voy. *Chabot.*)

CROSTILLER, v. a. et n. (Voy. *Croustiller.*)

CROT, s. m. Même signification que *cros.* (Voy. ce mot.)

A Guillaume Grongnet, voicturier, la somme de quarante-neuf sols tournois, tant pour quatre tombellerées de sable à pavé qui ont esté mis pour boucher des *crots* qui estoient au pavé des rues par où passe la procession du Corps-Dieu..., etc.

(*Comptes des receveurs de la ville de Bourges*, 1573-74.)

Crot ou *havre;* arrêt du Parlement de Paris de 1299. (E. DE FRÉVILLE, *Hist. du commerce de Rouen.*) — Le *Crotoy*, port de la baie de Somme.

Le français *grotte* (caverne) dérive des expressions de la basse latinité *crotta*, *crotum*, et de celle de *croue*, *crouste*, du vieux français, tirés eux-mêmes de *crypta.*

> Ne treuve *crotes* que il ne face remplir.
>
> (*Roman de Garin le Loherain.*)

> Dehors les murs d'antiquité
> Trouva une *crouste* soubs terre.
>
> (*Roman d'Athis.*)

(Voy. DESNOYERS, *Recherches sur les cavernes.*)

CROTTER, v. n. Fienter.

|| Creuser, fouiller la terre, faire un trou. (Voy. *Crot*, *Chacrotter*.)

Je suis records que feu Jacques Colin, alors abbé de Saint-Ambroise de Bourges, faisant *crotter* près des fossés de ladicte ville, fut trouvé un monument de pierre, dans lequel on trouva un cercueil en plomb, un homme tout armé, et plusieurs pièces de monnoie, et des médailles antiques.

(CHAUMEAU, *Histoire du Berry*, liv. VI, p. 23[illegible].)

Environ l'ancien temps (1540), maistre Germain Colladon, advocat à Bourges, faisoit *crotter* pour faire un puys en une maison qu'il avoit de nouvel acquise.

(*Idem, ibid.*)

CROTTES, s. f. S'emploie toujours au pluriel. Fiente des bêtes à cornes et des chevaux. L'Académie n'applique ce mot qu'aux petits animaux, lapins, etc.; et quant aux chevaux, elle se sert du mot *crottin*. — On dit des pauvres gens qui ramassent la fiente sur les routes : « *Aller aux crottes*, ramasser les *crottes*. »

CROTTIN, s. m. Petit fromage de chèvre de forme arrondie. « Les *crottins* de Chavignol et de Bué, près de Sancerre, sont renommés. »

CROUDE, s. f. (Voy. *Croué*.)

CROUÉ, s. m. Pomme et pommier sauvage. (Voy. *Keroué* et *Croisier*.)

CROÛGNON, s. m. Croûton. « Le *croûgnon* du pain est un morceau de choix. » (Voy. *Crouston*).
— Le *crougnon* du pain bénit s'offre à la personne qui doit le rendre à la grand'messe du dimanche suivant. (Voy. *Grigne*.) || Croûte qui se forme sur les pommes de terre cuites dans les cendres.

CROUILLOUX, **CROUILLET**, s. m. Verrou. (Voy. *Courril*.)

Mais il faict un grand bruit dedans l'estable et puis,
En poussant le *crouillet*, de sa corne ouvre l'huis.

(RONSARD.)

CROÛLE, s. f. (en Sancerrois). (Voy. *Croulée*.)

CROULÉE, s. f. Passage des bécasses. (Voy. *Trilée*.)

CROUPETON (À), loc. Accroupi. « Il s'est mis *a petit croupeton* », il s'est accroupi aussi bas que possible. (Voy. *Accropetouner* et *Cropeton*.)

CROUPIGNON, s. m. Croupion de volaille. (Voy. *As de pique* et *Troufignon*.)

CROUSSE, s. f. On appelle ainsi Une poule qui couve, et l'on dit également Une *poule crousse* ou une *crousse*. (Voy. *Couasse*, *Couisse*.)

CROUSSER, v. n. Glousser. Se dit Du cri particulier que fait entendre la poule qui veut couver ou qui appelle ses poussins. (Voy. *Crosser*.) — De *groucer*, gronder en courroux, dit M. Robert, l'éditeur des Fables des XIIe, XIIIe et XIVe siècles.

Celle s'émuet et se courrouce
Et plus en enfle et plus en *grousse*.

(YSOPET Ier, *De* [illegible])

CROUSSILLER, **CROUSTILLER**, v. a. Faire un léger repas, vulg. casser une croûte.

CROUSSON, s. m. Croûton, reste de l'ancienne prononciation *crouston*. (Voy. *Jésuisse*.)

CROUSTILLEMENT, s. m. Léger craquement, semblable au bruit que rend une croûte lorsqu'on la croque. (Voy. *Cressiller* et *Crossiller*.)

CROUSTILLER, v. n. Du vieux français *crouste*; on faisait sentir le *s*. (Voy. *Accoustrer*.) Craquer. Se dit Du bruit que font entendre, sous la dent, les aliments durs et secs lorsqu'on les croque : « Cette croûte de pâté *croustille* sous la dent. » || Se dit aussi Du craquement que rendent certains corps durs lorsqu'on les froisse : « La glace *croustille* sous mes pieds. » (Voy. *Croustillement*, *Cressiller* et *Crossiller*.)

CROUSTON, s. m. (En faisant sonner le *s*.) C'est l'ancien mot français, changé depuis en *croûton*.

CROÛTAT, s. m. Croûte d'une blessure, d'une plaie. « Enlever un *croûtat*. » (Voy. *Croûter* et *Greugnat*.)

CROÛTE, s. f. (Acad.) On dit à un jeune homme qui entreprend un ouvrage au-dessus de ses forces : « Tu n'as pas encore *mangé assez de croûte* pour faire cela. » — Manger de petites *croûtes* pour boire. (Acad).

CROÛTÉ, **CROÛTEUX**, adj. Durci, formant croûte. Du latin *crustosus*. « Après une petite gelée, la terre est *croûtée*. » (Voy. *Crosse*.)

CROÛTE-LEVÉ, adj. Se dit Du pain dont la croûte est séparée de la mie par des cavités, a été soulevée par la cuisson : « Ce pain est *croûte-levé* ; cette miche est *croûte-levée*. »

CROÛTER, v. n. Se durcir. « La terre a *croûte*, *se croûter*, par suite de la gelée, de la sécheresse. »

CROUTIAU, s. m. (Voy. *Croûtat.*)

CROUX, s. f. Pomme sauvage. — Dans la haute Auvergne, on dit *crous* et *cros*, dans le même sens. En grec ἄχρας. (Voy. *Croix* et *Keroué.*)

CRÛ, s. m. Crue, croissance : « Ce garçon n'a pas fait tout son *crû.* » — La *fièvre de crû*, fièvre à laquelle sont sujets les jeunes gens qui grandissent trop vite. (Voy. *Croit.*)

CRÛ, adj. (Acad.) Comporte les divers sens de Matière non élaborée, informe, désagréable, ou de couleur tranchante, à nu. — *Cracher du sang tout cru*, loc., ou *tout écru*, ou *tout écrit.*

CRUBLE, s. m. Crible. (Voy. *Graile.*)

CRUBLER, v. a. Cribler, passer au crible. (Voy. *Grailer.*)

A Guillaume Fichon, pour sa payne et sallaire d'avoir *crublé* froment..... seigle..... marsaiche.

Archives du Cher, Sainte-Chapelle, 1465.

CRUBLIER, adj. et s. Criblier, marchand de cribles; celui qui en fait ou qui en vend. Nom propre dans le Berry.

CRUCHERIE, s. f. Bêtise, sottise. — Vient de ce qu'on dit vulgairement : Bête comme une cruche. « Quelle *crucherie!* »

CRUE, s. f. Minime fraction de l'aune (vieux style). Pour faire bonne mesure : « Donner une aune et *crue.* » Equivalent de l'*amendon*, de la *garniture*, etc. (Voy. ces mots, *Mi-quart* et *Seize.*)

Ç'TAPENDANT, adv. (Pour *Ce temps pendant.*) Cependant. — G. Sand nous semble avoir tort d'écrire par un *s.* (Voy. *Stapendant.*)

— Mathieu Gareau, dans *le Pedant joue* de Cyrano, dit *stanpendant* pour Cependant. (Voy., au mot *Temps*, *Ce temps pendant.*)

Ç'TI-CI, Ç'TI-LÂ, Ç'TELLE-LÂ, pron. dém. (Voy. *Ceti-ci.*)

CU, CUL (*l* ne se prononce pas. — Voy. Obs. à *L* et *Darrue.*)

Ce mot donne lieu à des locutions diverses :

|| *A cu.* On dit à un petit enfant: *à cu !* pour l'engager à s'asseoir par terre. (Voy. *Culé.*) — Mettre une charrette *à cu*, c'est l'*acculer.* (Voy. ce mot.)

— On dit d'Une personne qu'elle est *à cu*, expression employée aussi en Bourgogne (voy. les *Noëls* de la Monnoye), quand elle est poussée à bout et comme acculée contre un mur; quand elle ne sait plus que dire ni que faire, qu'elle est à sec, sans argent, sans ressource. — L'Acad., qui donne notre locution, *à cul*, en mentionne une autre qui est mitigée et ne manque pas d'analogie avec la nôtre : *Être à quia.*

Rabelais dit *de cul :*

Pantagruel tint contre les regents, artiens et orateurs, et les mist tous *de cul.*

|| *Cu-blanc*, Vieux sobriquet des marchands ambulants, des porte-balles. || On désigne sous le nom de *cu-blanc* deux oiseaux fort différents, le *motteux* et le *bécasseau.*

|| *Cu-de-casse, Cu-noir*, Chaudronnier ambulant, errant. (Voy. *Casse.*)

|| *Cu-cendroux*, Personne paresseuse ou malingre, qui ne quitte pas le coin du feu. (Voy. *Cendroux.*)

|| *Cu-de-chien*, Colchique d'automne. (Voy. *Tue-chien* et *Veillotte.*)

|| *Cu-jaune*, Ouvrier des minerais de fer du Berry, parce que ces minerais ont leur gisement dans des terres argileuses jaunâtres. (Voy. *Cacu* et *Yapi.*)

|| *Cu-plat*, Sobriquet donné aux tisserands dans l'Ouest, parce qu'ils travaillent le derrière appuyé à une planche inclinée.

|| *Cu-terreux*, journalier vigneron. (Voy. *Pied-jaune.*)

|| *Cu.* (Pour fond.) Nos paysans disent la *dent du cu*, pour La dent du fond de la bouche.

CUBE, s. f. (Substitution du *b* au *v.*) Cuve à mettre la vendange. On appelle *cube-charrouée, cube-charrouére*, une petite cuve que l'on met sur une voiture et avec laquelle on transporte la vendange au pressoir. — *Cuba*, en roman et en espagnol. (Voy. *Cue.*)

CUBÉ, s. m. Lieu où sont placées les cuves dans lesquelles fermente la vendange. (Voy. *Cube.*)

CUBER, v. a. Cuver. (Voy. *Cube.*)

CUCHE, s. f. (Peut-être par syncope de *cruche*, pris au figuré.) Bégueule, pimbèche, et aussi, niaise. « Faire sa *cuche.* »

|| *Cuche ! cuche ! hola !* Exclamation par laquelle

on arrête les bœufs. Elle signifie, *Halte-là! Arrière!* (Voy. *Cholà! Sta-bo* et *Brrr!*) De même, par analogie, jouant aux quilles, nos paysans s'écrient lorsque la boule va trop loin : *Cuche! cuche!*

CUE, s. f. (Par syncope.) Cuve. « Mettre la vendange dans la *cue;* vendre du vin à l'*anche* de la *cue.* » (Voy. *Cube.*) — Se rapproche dans sa construction, sinon par le sens, du mot *queue* (Acad.), sorte de futaille contenant un muid et demi. En effet, *queue* a dû se prononcer jadis *quue*, qui sera devenue *cuve* par le changement (si fréquent dans l'écriture ancienne) du second *u* en *v*. (Voy. *Quhue*, *Tenou* et *Cuer.*)

CUEILLETTE, s. f. Récolte, non-seulement de certains arbres, mais aussi, et plus spécialement, récolte de toutes les céréales d'un domaine : « Avoir sa provision de l'année jusqu'à la *cueillette* prochaine. — Faire une bonne *cueillette.* » (Se dit dans l'Ouest.)

CUEILLIR, CUEILLER, v. a. et n. Récolter en général. « Je n'ai pas biaucoup *cueilli* à c'te année. » (Voy. *Cueillette.*)

CUER, v. a. (Syncope de *curer.*) Curer, nettoyer.
|| Éteindre : *cuer* le feu, *cuer* la chandelle, c'est les éteindre. (Voy. *Tuer.*)

|| V. n. Cuver, séjourner dans la *cue.* (Voy. *Cue.*)

CUIR, s. m. Peau humaine : « Prends garde à ton *cuir!* » (Voy. *Couenne.*) Cette acception n'est plus guère admise que dans la locution Entre *cuir* et chair (Acad.). (Voy. *Écuiré.*)

Le dessus du *cuir* de la main ou du visage, sec au toucher.

Antoine Mizauld.

CUISINE, s. f. Embonpoint résultant de la bonne chère. — « Un homme chargé de *cuisine* », c'est-à-dire de graisse. (Par métonymie, la cause pour l'effet.)

|| Plat, ragoût, friture : « Une *cuisine* de goujons de Loire. » C'est encore une métonymie : le nom du lieu où une chose se fait, pris pour la chose même, comme on disait : Un *caudebec*, pour : Un chapeau fait à Caudebec, ville de Normandie. On dit encore : Un vrai *damas* (la ville de Damas), de la *faïence* (*Faenza.*) (Voy. Dumarsais.)

CUISINER, v. a. Cuire, faire cuire.
|| V. n. Cuire, dans le sens de Démanger, comme à la suite d'une piqûre de cousin : « Ça m' *cuisine* fort su' l' bras. » (Voy. *Cousiner.*)

CUISSE, s. f. (Se prononce très-bref.) Fournée ; quantité de blé ou de farine nécessaire pour cuire la provision du ménage, d'une fournée à l'autre : « Ces deux pains sont de la même *cuisse:* — c'est le meunier qui me fournit la *cuisse;* — le meunier va à la *cuisse* », c'est-à-dire qu'il va dans les campagnes chercher le blé qu'on lui donne à moudre.

CUISSIN, s. m. Coussin, oreiller. (Voy. *Cossin* et *Coissin.*)

CULARD, s. m. Feu follet. (Voy. *Chandelle des morts.*) || Lutin, âme d'un enfant mort sans baptême. (Morvan.)

CULOT, s. m. Croupion.

CULOT, adj. *Jau culot*, *poule culotte*, variétés de volailles qui manquent des plumes de la queue, ou qui ont le *culot* arrondi et très-garni de duvet. (Voy. *Jau culon*, *Chauculon* et *Forniat.*)

CUMIN DES PRÉS, s. m. Silaüs des prés. (*Fl. cent.*)

CUPÂT, s. m. (*â* prononcé long). Crachat. (Voy. *Crât* et *Cuper.*)

CUPER, v. n. Cracher. (Voy. *Cupât.*)

ÇUPIN (sans doute pour *cépin*), s. m. Cep de vigne, pied de vigne. On désigne aussi par ce nom les variétés de la vigne : « Voilà un bon *çupin;* ce *çupin* donne tous les ans du raisin. » (Voy. *Supin.*)

CURAILLE, s. f. Trognon : « La [illegible] de pomme. » (Voy. *Curas* et *Curon.*) — *Curailles*, toute espèce de débris, d'ordures du ménage.

CURAS, s. m. (Voy. *Curaille.*)

CURE-BOURSE. Localité près de Neuvy-Pailloux (Indre). — On peut deviner l'origine de ce nom par les passages suivants :

Voire se laissant escorcher jusques aux os, et [illegible] leurs *bou*rses jusques au fond.

[illegible]

Vous [illegible] si rudement nos [illegible].

[illegible]

CURER, v. a. Nettoyer, vider. — *Curer* un bois, le nettoyer en retranchant les branches inutiles. « Un bois taillis se *cure*, se nettoie spontanément par la destruction des branches inférieures de chaque ce-

pée. » — L'Académie ne semble appliquer ce mot qu'au travail de la charrue, à la culture de la vigne et aux objets creux. (Voy. *Cureter* et *Ecurer.*)

|| V. n. Se dit d'une manière absolue en parlant Des noix : tirer le noyau des noix pour en faire de l'huile. (Voy. *Queca.*) C'est une fête que d'aller *curer* : on réunit le soir un grand nombre de *cureux*, et l'on chante pendant qu'on se livre à cette occupation.

CURETER, v. a. Curer, nettoyer. (Voy. *Ecurer.*)

CURETTE. s. f. Petit instrument de culture à fer plat, pour nettoyer la charrue. (Voy. *Sarciau.*) — Autre à fer recourbé pour sarcler les blés. (Voy. *Sarclette.*)

|| Houlette des petits pâtres qui ne s'en servent que trop souvent à la dégradation des chemins, en y creusant des piéges pour les oiseaux.

|| Morceau de bois aplati, servant à enlever la terre grasse qui adhère aux pioches, aux bêches.

CUREUX, s. m. Se dit principalement Des personnes employées à *curer* les noix. « J'ai des *cureux* ce soir ; voulez-vous en être ? » (Voy. *Curer.*)

CURIEUX DE, loc. Désireux. Ne s'applique, d'après l'Académie, qu'à des goûts relevés de collections, d'études ; se dit chez nous d'Un goût quelconque, convenable ou non : « Il est trop *curieux* de la boisson », pour : Il aime trop le vin.—« Votre fille aime-t-elle la danse ? — Elle en est bien *curieuse.* — Il est *curieux* de plaider. » || *Curieux de soi-même*, loc. Se dit d'Une personne qui aime la toilette.—Sens plus rapproché du latin *cura* que celui qui a prévalu en français.

CURON, s. m. Ce qui reste d'un fruit après qu'on l'a curé ou rongé : « Un *curon* de pomme. » (Voy. *Curaille*, *Rougeon.*)

CUROT, s. m. en Nivernais, **CUROTTE**, s. f. en Berry (Voy. *Curette.*)

CURURE, s. f. Terre extraite, vase tirée de fossés ou de mares que l'on a *curés.* || Branches provenant de l'élagage des arbres. (Voy. *Ecurure.*)

CÛTÉ, adj. Assis, fixé sur son derrière (*cu*, *cul*), sans être soucieux de se déranger : « Il est *cûté* là depuis une heure, au lieu d'aller travailler. » (Voy. *Cu.*)

CUVAGE, s. m. Lieu où l'on dépose les cuves. (Voy. *Cubé.*) || Fig. Manière dont le vin se comporte dans la cuve : « Ce vin est d'un bon *cuvage.* » || Vignoble : « C'est le meilleur *cuvage* du pays. »

CUVE, s. f. Partie du haut-fourneau ayant la forme d'un cône droit, et située immédiatement au-dessus des *estalages*. (Voy. ce mot et *Gueulard.*)

|| *Cuve charrouère*, Cuvier que l'on met sur une charrette, au temps des vendanges. (Voy. *Cue.*)

D

DÀ ! particule et interjection. Se joint, comme dans le français actuel, à l'affirmation, à la négation formelle : *oui*, *nenni*. C'est un explétif qui corrobore l'expression. De plus, nous l'accolons au même titre, mais seule, à la fin d'une phrase comme celle-ci : « *C'est ben coume ça que j' lai compris, dà !* » — *Dea!* dans la farce de *Pathelin* et dans Rabelais. Est-ce une réminiscence du paganisme ? (Voy. *Dame !*)

DÂBÉ, s. m. Ce qu'un petit enfant a répandu d'urine sur sa nourrice, sur le carreau. — On dit *dâlée* dans le Blaisois.

D'ABORD, adv. Bientôt : « Cet enfant croît très-promptement, il sera *d'abord* aussi grand que son père. — Si tu vas de ce pas-là, tu seras *d'abord* arrivé. »

|| *D'abord que*, aussitôt que.

Je n'en ai point douté *d'abord que* je l'ai vue.
(MOLIÈRE, *École des Femmes*, act. V, sc. IX.)

DAFILER, v. a. S'emploie dans cette loc. *Dafiler les irantèles*, abattre, en quelque sorte défiler les toiles d'araignées en promenant un balai dans les coins d'une chambre.

DAGOT, s. m. (Diminutif de Dague, Acad.) Petit *dard* (voy. ce mot) qui sert à couper le chaume laissé à dessein dans les champs après la moisson, ou l'ajonc et la bruyère des landes. (Voy. *Chaumet.*)

DAGUENETTE, s. f. Poire sèche.

DAGUENETTER, v. a. Faire *daguenetter* les fruits, les faire mûrir sur la paille. || Se dit également de Ceux qu'on met au four sur une claie. (V. *Meûser.*)

DALIAU, s. m. Tige sèche et creuse. (En bas Berry.) « Des *daliaux* de pommes de terre. » (Voy. *Chaulé*). L'analogie entre une plante sèche ordinairement creuse et un tuyau est manifeste.

|| Diverses espèces de conduits. — *Dalot*, en normand et en picard, tuyau. — *Daleau* et *Dalot* (Supplément et Complément du Dict. de l'Acad.). — *Dallot* (terme de ponts et chaussées), petit aqueduc couvert en dalles de pierre.

DÂLU, s. m. Onglée, engourdissement douloureux au bout des doigts causé par le froid. Ce mot, pendant l'hiver, sert d'épouvantail pour les enfants : « Voilà le *dâlu* qui vient ; prends garde au *dâlu !* » (Voy. *Grappe* et *Fret.*)

DAME, s. f. Titre des châtelaines, donné aux fées dans le moyen âge. (Voy. *Demoselle* et *Marte.*) Les unes ou les autres peuvent revendiquer ces désignations de localités si communes dans nos campagnes. — Le pré, le champ à *la Dame*. — Dans la Brenne, l'*effe* (V. ce mot), c'est-à-dire l'étang à *la Dame.* — A Saint-Germain-des-Bois (Cher), le taillis à *la Dame*; — à Lacs, près la Châtre, une fontaine porte le nom de *la Dame-de-la-Font-Chancelée.* (Voy. *Font.*)

|| *La boune Dame* (la bonne dame par excellence), la sainte Vierge; par suite, chacune de ses fêtes, et aussi toute image représentative de la sainte Vierge. — La fête de la *Boune-Dame* d'août (le 15, l'Assomption) ; la *Boune-Dame* de mars, de septembre, etc. (Voy. *Châsse.*) || Se prend aussi pour Chapelle dédiée à la sainte Vierge : « Aller [illegible] son *voyage* à la *Boune-Dame de* [illegible], à la *Boune-Dame de* [illegible], etc. » Notre-Dame, sans autre désignation, église, chapelle de Notre-Dame. (Voy. [illegible])

DAME ! interj. (Acad.) Est, ou une sorte d'invocation à la sainte Vierge (voy. [illegible]), ou le [illegible]

D PERMUTATION. — Remplace *e* dans *gendre*, peut-être *j* dans *dare! dare!* *t* dans *arrendement*, *descende*, *endarde*, *fade* du latin *fatuus*), *tende*, *moudure*, *parde* (perte), *tarde* (tertre), *vende*, etc., et *v* dans *chande* (chanvre), etc.

ADDITION. — S'ajoute euphoniquement soit par prosthèse, ex.: *dôter* pour *ôter*, *duppe* pour *huppe*, oiseau ; généralement pour éviter la rencontre de deux voyelles : Tu n'as que *d'aller ;* soit par épenthèse comme dans *écœurder* (écœurer), *écœurdant* (écœurant), *enchardir* (enchérir).

RETRANCHEMENT. — (Par syncope.) *Dine*, *prenre*, pour *dinde*, *prendre ;* je *vienrai*, je *tienrai*, pour je *viendrai*, je *tiendrai*, etc. (Par apocope.) *Davi* au lieu de *David*, nom propre.

français *Dame*, *Dame Dex* pour *Domine Deus!* (GÉNIN, *Variations.*) (Voy. *Dam-Gillon.*)

|| *Dame*. Genêt tacheté (*Fl. cent.*, voy. *Monsieu.*)

|| Instrument de paveur, *demoiselle* (Acad.).

|| Terme de forges. (Voy. *Damme.*)

DAMÉE, adj. fém. Nouvellement mariée, devenue dame. || Enceinte.

DAMÉFIER (SE), v. p. Se défier. (Amognes.) (Voy. *Démaufier.*)

DAMENIR, v. a. (Voy. *Davenir.*)

DAMER, v. a. Battre le terrain avec l'instrument de paveur appelé *dame*. (Voy. ce mot et *Pilouner.*) — Expression employée dans les ponts et chaussées.

DAM-GILLON. Véritable orthographe des noms de localité, altérés sur les cartes : La Chapelle-d'Angillon, les Aix-d'Angillon, etc. — *Dam* s'est dit autrefois pour *dominus* : *Haia domini Gilonis*. (RAYNAL, t. I, p. 89.) (Voy. *Dame!* interj., et *Corrou*.

DAMIER, s. f. Fritillaire pintade. (*Fl. cent.*) Plante du bas Berry (pâturages de Luchet, communes de Clion et de Palluau; environs de la Châtre; environs de Saint-Amand), remarquable par ses fleurs en forme de tulipe, marquées de carreaux alternatifs blancs et violets en manière de damier.

DAMME, s. f. Arrêt en terre dans un fossé; témoin de terre dans un déblai. — De l'allemand *damm*.

|| Terme de forges. Plaque retenant le bain de fonte dans le creuset d'un haut-fourneau. — C'est le mot *damm*, digue, emprunté à la métallurgie allemande. (Voy. *Gentilhomme*, *Clé-fumelle* et *Stoc.*)

DAMNATION, **DAMNÉ**, **DAMNER** (Acad.). Se prononcent chez nous avec le son nasal, *dan-nation*, *dan-né*. *dan-ner*. (Voy. *Condamner.*)

DANGER, s. m. Maladie charbonneuse : « Ce bœuf est mort du *danger*. — Il y a du *danger* dans la maladie de cet homme. — Il est des gens qui sont très-habiles à *panser du danger*, dans la campagne. »

DANGEREUX, adj. Difficile, rude : « Une terre *dangereuse* à cultiver. » || Imprudent, étourdi, qui se livre inconsidérément au danger : « Cet enfant est bien *dangereux*; il faut le surveiller. »

|| Nuisible. « Les *épasses* sont de *dangereuses* bêtes », c'est-à-dire nuisibles aux récoltes.

|| *Le Dangereux*. Ruisseau affluent du Cher, près de Bruère (Cher).

DANSEUX, s. m. Danseur. « Ce *gas* est un biau *danseux*. » || On dit comme sobriquet Les *danseux* ou *danseurs* d'Orléans. (Voy. *Guépin* et *Cinauds.*)

DANS, prép. (Acad.) S'intervertit habituellement dans cette construction de phrase : Avoir ses souliers *dans* ses pieds, au lieu de, les pieds dans ses souliers.

DANSIÉRE, s. f. Bal de campagne, noce. (Voyez *Cormuette.*)

DANVER, v. a. Dompter, soumettre au joug, au frein. — Fig., Enfant pas *danvé*, c'est-à-dire intraitable. (Voy. *Endévé.*)

DARAI (JE), **JE DARAIS**. (Voy. *Douner.*)

DARD, s. m. Faux. — Ce mot vient peut-être de ce que la faux emmanchée à l'envers pour en faire une arme, ressemble grossièrement à un *dard*, à une lance. (Voy. *Faux* et citation à *Rimouére.*)

|| Jeune brochet. (Voy. *Poignard.*) || Espèce de poisson blanc, nommé aussi, par l'Académie, *vandoise*. (Voy. *Vaudoise.*)

DARDE, s. f. Tremblement. — *A la darde*, loc. « Avoir *fred* à la *darde* », au point de trembler.

|| Dartre. (Voy. *Endarde.*)

DARDÉE, s. f. Intervalle de temps : « J'y ai demeuré une *dardée* », quelque temps. — *Par dardées*, loc., de temps en temps. (Voy. *Secousse*, *Bouffée* et *Dare-Dare.*)

DARDELÉE, s. f. (Voy. *Dardée.*) Épenthèse de *l*.

DARDELER, v. n. (Voy. *Dardelée.*) Frissonner, trembler de la fièvre, de colère, de froid ou par l'effet de la vieillesse ou de la fatigue. (Voy. *Rate.*) — Signifie aussi, *trembler de joie*. « Cet enfant est content, il *en dardèle*. » || *Se dardeler*, v. pr. (Voy. *Se Darder.*)

DARDER, v. n. Se dit d'Un serpent qui tire vivement son *dard*, sa langue; se dit au figuré de Quelqu'un qui trépigne, qui est très-agité : « Il en *dardait!* » || *Se darder*, v. pr. S'élancer comme un dard. « Ce chien *se darde* contre les passants. » (Voy. *Dardeler* et *Dare-dare.*)

DARE-DARE, adv. Brusquement, d'une manière inopinée : peut-être pour *gare! gare!* « Il

est revenu *dare-dare.* » (Voy. *Darder.*) On trouve dans le Complément du Dict. de l'Acad. *en dar* (vieux langage), signifiant, *en vain.*

DÂRÉE, s. f. Se dit dans l'Ouest. (Voy. *Denrée.*)

DARGNE, **DARGNIER**, adj. Dernier. (Voy. *Preu* et *Preume.*) — *Le dargnier de cheux nous*, loc. (Voy. *Restant* et *Chauculon.*)

DARNOUÉRE, **DARNOIRE**, s. f. Casserole à queue, en terre cuite.

DARRIÉE (finale traînante par syncope), s. m. Derrière. « Il est assis sur son *darriée.* » (Voy. *Cuté.*)

DARRIÉE, adv. (Même obs. qu'au substantif.) Derrière, ce qui est après. « *Darriée* la maison. » — On trouve écrit *darrier* et *darrière.*

Ils trouvèrent ledict Loys de Bueil qui par cas d'adventure estoit demouré par *darrier.*

(ALAIN CHARTIER.)

Devisant avec elle, luy persuada monter *darrière* luy en crouppe.

RABELAIS, *Pantagruel*, V, VII.

|| *Au darriée de.* « *Au darriée de* lui », derrière lui.

DARRIER, **DERRIER**, adj. Dernier. « Il est arrivé le *darrier.* » (Voy. *Dargne.*)

|| *En darrier, sur les darrières fins*, signifient, En dernier lieu.

En darrier fo fahtz papa.

(*Cat. dels apost. de Roma.*)

DASSOUMEILLER (SE), v. p. Se réveiller. (Amognes.)

DAUCHE, adj. Douillet. (Voy. *Daugnot.*)

DAUGNOT (*au* long), adj. Douillet, délicat. (Voy. *Dogne* et *Deugnet.*)

DAVANT, prép. Devant.

Car il porte gris et froid, rien *davant* et *darriere*, les manches de mesme.

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

|| *Davant que.* (Voy. *Devant que.*)

Davant que le sophiste eust proposé sa commission.

RABELAIS, *idem.*

|| *Davant hiar.* (Voy. *Devant hiar.*)

DAVANTAGE QUE, loc. Plus que : « Je me suis avancé *davantage que* lui. »

Oui, vous ne pourriez pas lui dire *davantage*
Que ce que je lui dis pour le faire être sage.

(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, act. I, sc. IX.)

Il n'y a rien assurément qui chatouille *davantage que* les approbations que vous dites.

(MOLIÈRE, *Bourgeois gentilhomme*, act. I, sc. I.)

— *Davantage* ne s'emploie plus, en français, qu'absolument.

DAVEINDRE, v. a. Aveindre, atteindre. (Voy. *Davenir.*)

DAVENIR, v. a. Aveindre, atteindre, attirer à soi. « *Daveins-moi* cela sur la planche. » — Ce verbe n'est usité que dans quelques-uns de ses temps. (Voy. *Damenir.*)

DAVI, prononciation par apocope de David, prénom et nom propre.

DE, prép. (quelquefois prononcé *dé*). Elliptiquement pour *en comparaison de :* « Il est bien changé, bien vieilli, *de* ce qu'il était. »

Vous me voyez bien *changé, de* ce que j'étais ce matin.

(MOLIÈRE, *Don Juan*, act. IV, sc. IX.)

M. Génin (*Lexique*) rappelle fort à propos le *Quantum mutatus ab illo*, de Virgile.

|| Prép. redondante dans la locution *de de chez.* (Voy. *Chez.*)

|| Pour *à*, prép. « Une vache bonne *de* lait. »

|| Au lieu de la prép. *en.* « Être *de* santé. » (Voy. *A*, *En* et *Roule.*)

Quand la nuit fut venue, et le cratère rempli pour les libations à Mercure, lors un serviteur apporta dedans un bassin d'argent ces enseignes et les montra *de rang*, à chacun des conviés.

(AMYOT, *trad. de Longus*, liv. IV.)

Dans les locutions adverbiales :

|| Au lieu de la prép. *à.* *De file*, pour A la file. « Ranger des objets *de file, de rang.* »

La locution De rang en rang (Acad.) emploie à la fois les deux prépositions.

DÉ. Cette syllabe est soustractive ou oppositive, lorsque dans les mots qu'elle sert à former, elle indique [illegible] tion, d'un changement de forme ou d'action : [illegible], *débouter*, *déboutonner*, *dérouiller*, etc. ; son [illegible] est surtout remarquable dans *dire*, [illegible] ; elle s'allie chez nous à un plus grand nombre de verbes que dans le français actuel. Néanmoins, nous n'avons noté dans le Glossaire que des applications spéciales à notre pays : la plus singulière est celle dérivée du verbe *aller.* (Voy. *Deva.*) Ainsi se forment [illegible], et des mots encore plus compliqués [illegible].

La syllabe *dé* est, au contraire, augmentative par prosthèse dans [illegible], etc. — La prosthèse est abusive dans [illegible] pour [illegible].

; Aphérèse de la prép. *depuis* : « Il est arrivé *de* mardi. »

|| Parasite 1° devant le mot *besoin* : « Je vous rends votre panier, je n'en ai plus *de besoin.* »

> Laissez-moi : j'aurai soin
> De vous encourager, s'il en est *de besoin.*
>
> MOLIÈRE, *Femmes savantes*, act. V, sc. II

2° Dans cette locution : Savoir *de* faire. (Voy. *Savoir.*)

|| *Des*, et *à des* pour *de*, particule extractive désignant une quantité vague, un nombre indéterminé (Acad.) « *Des* mouments, *des* fois, ou *à des* mouments, *à des* fois », à de certains moments, parfois.

DÉÂMÉ, adj. Qui n'a point d'âme, qui a le diable au corps.

DÉBÂCHER, v. a. Oter, enlever la bâche qui recouvre une voiture, une marchandise qu'on avait voulu mettre à l'abri.

DÉBAGOULER, v. n. Parler avec excès, avec passion. || S'emploie aussi activement :

> Elle vient à *debagouler* mille injures contre le roy.
>
> BRANTOME, *Dames galantes.*

(Voy. *Deguenler* et *Dégoisiller.*)

DÉBÂILLER, DÉBÂILLOUNER, v. a. Ouvrir de force la gueule d'un animal. (Voy. *Boucher.*)

|| *Se débâillouner*, v. pron. (Fig. et familièrement.) Se décider à parler : « Vas-tu te *débâillouner* ? »

DÉBALOGER (SE), SE DÉBALOYER, v. pron. Se distraire, se désennuyer. Se dit dans la plaine du Berry. (Voy. *Abaloger.*) — On trouve *esbanoyer* dans le *Roman de la Rose*, même sens que *se récréer.*

> Maintesfois pour *esbanoyer*
> Se vient en ce lieu ombrager.
>
> *Roman de la Rose*, v. 646.

DÉBAPTISÉ. Qualification injurieuse. Y aurait-il là un souvenir de quelque formule de dégradation ou d'excommunication ? (Voy. *Mal-baptisé.*)

DÉBARDÉ, adj. Émancipé, déréglé, débauché. — *Débarder* (Acad.), appliqué à l'extraction des bois ouvrés hors d'une forêt, d'un bateau. — *Débardeur* (*id.*), homme employé à ces travaux, devenu dans l'argot parisien un des types de la licence populaire.

DÉBARRER LA PORTE, loc. Enlever la *barre* ou le *verrou*. Ces deux derniers mots par leurs lettres initiales *b* et *v* si sujettes à permutation paraissent avoir une origine commune. (Voy. *Barrer.*)

> Mais l'un d'eux vistement, vers la porte tournant,
> La *debarre* soudain.....
>
> (DE MONTCHRESTIEN, *Poeme.*

DÉBAU, s. m. (Apocope de *débauche.*) Interruption de travail : « Si j'ons pas de *débau*, j' f'rons samedi le *berlot* d' *métive.* » (Voy. *Débaucher.*)

DÉBAUCHE, s. f. Même sens que le précédent ; moins généralement employé : « Il y a de la *débauche* dans la forge. » (Voy. GÉNIN, *Réc. philol.*, t. II, p. 30.)

DÉBAUCHER, v. a. Non-seulement, comme dans l'Académie, faire quitter un travail pour un divertissement honnête, mais encore faire interrompre un ouvrage pour une autre occupation. On dit dans ce sens : *se débaucher, être débauché* de son ouvrage. (Voy. *Embaucher.*) || *Se débaucher* (en parlant du temps), se gâter. « Le temps est *débauché, s'est* ben *débauché* », il s'est mis à la pluie.

DEBERION (EN), loc. Dérivé sans doute de Débris, décadence, ruine. « Tomber *en deberion* ; propriété *en deberion* », c.-à-d., comme on disait jadis, en décret, sous le coup d'une expropriation forcée. (Environs de Saint-Amand.) (Voy. *Délâbre* et *Pagane.*)

DÉBERLUTER, v. a. Guérir quelqu'un du strabisme ; l'empêcher de loucher. (Voy. *Berlue, Erbelutes.*)

DÉBERNER, v. a. (Voy. *Débrener.*)

DÉBESILLER, v. a. Mettre en pièces ; gâter quelque chose, perdre, dissiper. (Voy. *Effarciller, Essiller, Écarbouiller, Débringuer* et *Dégarciller.*)

> Ez aultres *debezylloit* les faucilles (c.-à-d. cassait les jambes).
>
> (RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXVII

> Bruslez, tenaillez, cisaillez, noyez, pendez, empalez... escarbouillez, *debesillez*.... ces meschants hereticques decrétalifuges, décrétalicides, pires que homicides, pires que parricides, decretalictons du dyable.
>
> (RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LIII

En roman, *becilh, besillar*, renversement, renverser.

|| *Débesiller*, v. n., et *Se débesiller*, v. pron. Se dépêcher, se hâter étourdiment.

DÉBESINGUER, v. a. (Voy. *Débesiller.* — *Débesingué de l'esprit*, loc. Insensé.

DÉBÈTER, DÉBÈTIR, v. a. Déniaiser: « L'ecole vous *débète ben* un enfant. » (Voy. *Rabèter.*)

DÉBIAUGER, v. a. Dérivé de *bauge*, lieu fangeux. Même sens que *fombrayer*, qui est plus employé. (Voy. ce mot.) || Fig. Faire lever (faire sortir de la *bauge* ou *biauge*). « Il était encore au lit à soleil levé, je l'ai *ben débiaugé.* » (Voy. *Bougeaille.*)

DÉBILLER, v. a. Syncope de Déshabiller. || *Se débiller*, v. pron. Se déshabiller. (Voy. *Déloper.*) || V. n. Terme de marinier employé dans le halage des bateaux le long des canaux et des rivières, et qui signifie, Détacher la corde.

DÉBINE, s. f. Ruine, misère : « Etre tombé dans la *débine.* »—Du latin *debere.* (Voy. *Déveine* et *Abatfoin.*)

DÉBITANCE, DEBITANCE, s. f. Dépérissement. « Tomber en *débitance*, dans la *d'bitance.* » (Nivernais.)

DÉBITER, DEBITER, v. a. (En Berry.) Détériorer, gâter, déchirer, souiller: « Il s'est tout *d'bité !* »

|| Se dit d'Un oiseau qui abandonne son nid, et encore du nid même : — « Je savais un nid de *marlauds*, mais, à force d'y regarder, la mère *s'est débitée*, ou le nid *s'est débité.* » Se dit aussi de Personnes qui délaissent leur maison: « A force qu'on lui fasait les *quat'* cents coups, *i* s'est *d'bité.* » (Voy. *Briser*, *Décaniller.*)

DÉBLAVER, v. a. Récolter. Se dit Des terres où la récolte a été enlevée en saison, ou même par accident. C'est l'opposé d'Emblaver. || Détruire une récolte.

> Las! ces terres, hélas! or tant bien cultivées
> Seront par un méchant barbare *deblavees.*
>
> (SIMON BELLIARD.

DÉBOIRADOUR, s. m. Morceau de bois qui sert à agiter les châtaignes dans le pot où elles cuisent et à les dépouiller de leur peau. (Se dit dans le pays le plus abondant en châtaignes, au sud du Berry.) (Voy. *Déburer* et *Buron.*)

DÉBOISSOUNER, v. n. Curer le dessous d'un bois, enlever les accrues d'une *boucheture.* (Voyez *Boisson.*)

DÉBORD, s. m. Par prosthèse. Bord, ce qui sort ou qui passe au-delà du bord, *projectura eminentia.* (Trévoux.)—On dit : Le *débord* d'un fossé, le *débord* d'une route.

|| Par apocope de Débordement. — *Débord d'iau*, débordement, inondation. (Clamecy).

DÉBOULER, v. a. Démêler, débrouiller. « *Débouler* un écheveau de fil. »

|| V. n. Détaler, quitter la place, fuir avec précipitation.

DÉBOURDOULER, v. n. Dégringoler en roulant avec un bruit sourd.

DÉBOURRER, v. a. Fréquentatif de Bourrer (Acad.), gronder fortement, malmener, maltraiter, acception bien différente de *débourrer* un jeune homme (Acad.), expression figurée empruntée aux végétaux lorsqu'au printemps le bourgeon sort de ses enveloppes. Nous avons dans ce sens *bourre* (voy. ce mot).

|| *Se débourrer*, v. pron. « Voilà cet enfant qui *se débourre.* » (Voy. *se Décailler* et *Echalé.*)

DÉBOUTOUNER, v. a. et pron. Déboutonner.

DÉBRAGER, v. a. Détacher, débander : « *Débrager* une charrette », c'est ôter l'attache qui unit le *charti* à l'essieu. (Voy. *Brager.*)

DÉBRANÉ, adj. Se dit surtout de L'estomac lorsqu'il est débilité par la maladie. (Voy. [illegible].)

|| Efflanqué, amaigri. (Voy. *Cu-plat.*)— On fait dériver ce mot du roman *braon*, partie postérieure du corps où se manifeste plus particulièrement l'embonpoint; ou du breton *brennid*, sein, poitrine, *broun*, mamelle, *bronnek*, mamelu.

DÉBRENER, DÉBERNER, v. a. Nettoyer, débarrasser, délivrer, mais dans un sens méprisant : « Je ne puis me *débrener* de cet homme-là. — Grâce à Dieu, me voilà *débrené* de cette affaire. » (Voy. *Bren*, *Désembrener*, *Déberner*, *Brenne*. *Brenoux.*)

DÉBRINGUÉ, adj. Mal mis, débraillé.

DÉBRINGUER, v. a. Démantibuler un ouvrage compliqué. (Voy. *Bringue*, *Debesinguer* et *Mincer.*)

DÉBURER, v. a. Égoutter : *déburer* des châtaignes, c'est jeter l'eau rousse, l'eau [illegible] (voy. ce mot) dans laquelle on les fait cuire. (Voy. *Déboiradour* et *Buron.*)

DÉCACHER, v. a. Découvrir : « *Décacher* un objet qui est recouvert par d'autres ou enfoui. »

DÉCACROTTÉ (ENFANT TOUT), loc. Enfant tout grand, tout venu. (Voy. *Cacrotte*, *Caquerotte*.)

DÉCAILLER (SE), v. pron. (*a* bref). Se dit d'Un petit animal, d'un volatile surtout qui commence à profiter, à prendre une taille élancée, dont le ventre, la *calle* (voy. ce mot) cesse d'être disproportionnée. « Mes poulets commencent à *se décailler*. » (Voy. *Débourrer*.) || On le dit aussi d'Un enfant qui a eu le carreau et dont le ventre perd de son volume.

DÉCALITRE (DOUBLE), s. m. Celle des nouvelles mesures qui s'est naturalisée la première chez nous, parce qu'elle se rapproche beaucoup des anciens boisseaux de blé pesant 30 livres.

DÉCALOTER, v. a. Décoiffer. || Dépouiller un œuf de sa coquille, un fruit de son enveloppe. (Voyez *Décacrotter* et *Décharboter*.)

DÉCALVATRÉ, adj. Débraillé. — Se dit aussi, par extension, d'Une femme qui néglige l'usage du corset. (Voy. *Déparpailler*.)

DÉCAMBER, v. a. Séparer, désassembler. — Du latin *de*, disjonctif, et *ambo*, deux. (Voy. *Eiramber*.)

DÉCANCHE, s. f. Prétexte, défaite. « Donner des *décanches*. » (Voy. *Charrettes brisées*, *Dégauche* et *Décrandoure*.)

DÉCANCHER, v. a. Tirer d'une difficulté, débarrasser. (Voy. *Canche* et *Encancher*.) Déranger. « J'ai été *décanché* de cet ouvrage. » || Défricher.

DÉCANILLER, v. n. (Du latin *canis*.) Fuir comme un chien. (Voy. *Débouler*.)

DÉCARÊMER (SE), v. pron. Sortir du carême, faire gras, et, au figuré, prendre du bon temps, faire débauche. — Nous trouvons dans une chanson satirique, assez gaillarde, attribuée à un simple ouvrier berrichon, et que nous regrettons de ne pouvoir citer tout entière :

> Il saute sur le fricot,
> Et s'*décarême* comme il faut,
> La bonne aventure, ô gué!
> La bonne aventure!

> D. Pourquoi vous êtes-vous échappé de la prison?
> R. C'était pour me *décarêmer*.
>
> (Procès d'avril 1834, devant la Cour des pairs.)

DÉCARRER, v. a. Déparer ; nuire à l'effet de la beauté d'une personne, d'une chose ; déranger la symétrie d'un objet : « C'te fumelle a une jolie figure ; mais sa bouche est trop grande, ça la *décarre*. — La toilette de ç'te drôliére serait ben m'n à point sans son mouchoué d' cou qui la *décarre*. » — Dérivé, dit-on, de l'espagnol *cara*, tête, visage de l'homme ; ou plutôt de *carré*, figure prise comme type de régularité ; ou de *cadrer*, être convenable. (Voy. Trévoux, au mot *Acarer*, lequel était autrefois un terme de palais équivalant à Confronter ; *décarer* répond donc également à *dévisager*, *défigurer*.) (Voy. *Défacer*.) || Primer, *distancer* (voyez ce mot), l'emporter sur quelqu'un : « Ton frère est plus fort que toi, il te *décarre*. » (Voy. *Primer*.)

DÉCATÈRE. (Voy. *Caterre*.)

DÉCATOUNER, v. a. Diviser, trier, cribler des masses de farine dont certaines parties se sont agglomérées en *catons*. (Voy. ce mot.)

> Paye pour quatre journées à Loys le cribleur, qui a criblé et *descatonné* la farine de ladite tour, XXXII s. t.
>
> (*Comptes des receveurs de la ville de Bourges*, 1573-1574.)

DÉCEINSÉ, adj. Mal attaché, débraillé. (Ce doit être une forme du vieux mot *déceint*.)

DÉCEINTOURER, v. a. (Voy. *Ceintourer*.)

DÉCESSER, v. n. Par prosthèse, Cesser. Ne s'emploie qu'avec la négative : « Il n'a pas *décessé* de parler. » (Voy. *Caler*, *Lâcher*.)

DÉCHACHIEUSER, v. a. Oter la chassie des yeux. (Voy. *Chachioux*.)

DÉCHAGRINER, v. a. Consoler, dissiper le chagrin de quelqu'un. (Voy. *Décharvir*.)

> Ce berger enjoué, ce doux magicien,
> Qui connoît tous les morts des vieux temps et du sien,
> S'en va jusqu'aux enfers *déchagriner* les ombres.
>
> (*Églogue de* M. HÉNAULT, au *Furetieriana*, rapportée dans le Dict. de Trév.)

DÉCHAINTRER UN CHAMP, loc. Défricher les accrues de ses haies. (Voy. *Chaintre*.)

DÉCHANTER, v. n. Rabattre de ses espérances, de ses prétentions ; abaisser son ton. « Il a ben faillu *déchanter*. » (Voy. *Chanter*.)

DÉCHARANGUER, v. a. Dépecer. — Dérivé de *chair* et *charogne*.

DÉCHARBOTER, v. a. (En bas Berry.) Dépouiller de sa coquille, de son enveloppe, éplucher. (Voy.

Écharbot.) — Employé figurément dans les vers suivants :

> Bouvot doncques par son adresse
> Du public a bien mérité
> D'avoir si bien *descharboté*
> Tant de points mis en controverse,
> D'épineuses difficultés,
> De doubtes et d'obscurités
> De notre coustume ancienne.
> (DEVILLE, *sur Bouvot, coutumes de Bourgogne*.)

DÉCHARBOUILLER, v. a. Débarbouiller, laver le visage. (Voy. *Charbouiller.*)

DÉCHARDER, v. a. Déchirer.—Rappelle le français *écharde.*

DÉCHARGEOIR, s. m. Portion ordinairement pavée d'une chaussée d'étang et abaissée en forme de seuil, par où l'excédant des eaux s'échappe, se décharge. (Voy. *Braisi.*)

DÉCHARPIR, v. a. Détacher, dépendre, séparer une chose d'une autre. (Voy. *Charpir.*)

> Andrès et Trufaldin, à l'éclat du murmure,
> Ainsi que force monde, accourus d'aventure,
> Ont à les *décharpir* eu de la peine assez,
> Tant leurs esprits estoient par la fureur poussés.
> (MOLIÈRE, *l'Étourdi*, act. V, sc. XIV.)

DÉCHARVIR, v. a. Désennuyer. (Voy. *Charvir*, *Déchagriner* et *Dénuyer*).

DÉCHASSER, v. a. Par prosthèse de Chasser. (Acad. même sens.) (Voy. Obs. à *DÉ.*)

> Ces misérables que j'ai *déchassé* d'Aire tiennent les champs.
> (*Lettre d'Henri IV*, t. 11, p. 312.)

DÉCHAUSSER, v. a. (Acad.) || *Ne pas se déchausser*, loc. Ne pas se gêner.— On dit de quelqu'un auquel le mensonge est familier : « Il *ne se déchausse pas* pour mentir. » Comme qui dirait : Quand se présente l'occasion de mentir, il en est si pressé que, fût-il arrivé à l'instant d'un voyage, il ne prend pas le temps de changer de chaussure.

DÉCHAVELER, v. a. (Nivernais). Décheveler, déranger la chevelure, la mettre en désordre. (Voy. *Dépeigner* et *Dépigner.*) Nous donnerions pour explication française *écheveler*, si ce verbe était dans le Dict. de l'Académie, mais l'adjectif seul *échevelé* y figure. (Voy. *Dépigner.*)

DÉCHENOCHER, v. a. Disloquer, forcer. « Un cadenas *déchenoché*, une serrure *déchenochée.* » — On dit d'Un homme dégingandé qu'il est tout *déchenoché.* (Voy. *Chenoche* et *Décharder.*)

DÉCHIFFRER, v. a. Se dit souvent, par interversion, pour Défricher : « Cette terre est bien *déchiffrée.* » (Voy. *Défreûcher.*)

DÉCHOUILLER, v. a. Démêler. (Voy. *Chouiller.*)

DECI, prép. Deçà, d'un côté. « Aller *deci* delà », d'un côté et de l'autre. — Notre *deci delà* répond à *deçà delà.* (Acad.)

> Ma coumère, quand je danse,
> Mes cotillons vont-ils bien?
> — Ils vont *de ci*, ils vont *de là.*
> (*Vieille chanson.*)

DÉCLAIRER, v. a. (*cl* souvent mouillé.) Déclarer.

> Jadis je fus de leur ranc,
> Je *déclaire* que n'en suys mais.
> (VILLON, *Double Ballade.*)

> A Vulcan donc son deuil elle *desclaire.*
> (CL. MAROT, *Élégie sur la mort d'Anne Lhuiller.*)

> Je vous *déclaire* que déjà espousé l'avez.
> (CL. MAROT, *Colloque d'Érasme.*)

> Je l'affuble et me *desclaire*
> Que de soif allais mourant,
> Me mène à la source claire
> Où luy dis le demourant.
> JACQUES GOHORY.

> Je me tiens assuré que vous trouverez conseil de plusieurs de dissimuler et vous tenir coy soubs umbre que vous ne profitez rien en vous *déclairant.*
> (*Lettres de* CALVIN [illegible])

DÉCLAUCHIR, v. a. Détourner. « *Déclauchir* l'eau d'un *riau.* (Voy. *Dégoulloure.*)

DÉCLOUTER, v. a. Déclouer. (Voy. Obs. à *T.*)

DÉCOMBE, DÉCOMBLE, s. f. Excavation. (Voy. *Décomber.*)

DÉCOMBER, DÉCOMBLER, v. a. Creuser, excaver. Opposé de *combler* (Acad.)

DÉCONVENIR, v. n. Déplaire : « Ç'te fumelle est faignante, a m' *déconveint.* »

|| *Se deconvenir*, v. pron. « C't endret est ben plaisant, tu dois pas t'y *déconvenir.* »

DÉCORREILLER, DÉCORRILLER, v. a. (Voy. *Déverrouiller* et *Correil.*)

DÉCOTTER, v. n. Cesser ; se dit de Celui qui a quitté sa tâche avant qu'elle fût achevée. || Se dit également d'Un demandeur importun. — « Il *ne décotte pas.* » (Voy. *Décesser*, *Délâcher*.)

Ce maudit gars ne *décote* pas d'être en malice, et je ne sais qui serait capable de le gouverner.
(G. SAND, *les Maîtres sonneurs.*)

DÉCOUANNER, v. a. Fig. Appauvrir, dépouiller. (Voy. *Couanne.*) « Un pré *découanné* », dont la *sole* est usée. — *Se découanner*, v. pron. Figurément, Lâcher ses écus.

DÉCOUASSER UNE POULE, loc. Lui faire passer l'envie de couver, en la plongeant dans l'eau. (Voy. *Couasse*, *Couer* et *Dégrouasser.*)

DÉCOUDRE, v. a. Se prononce *découde* et se conjugue comme *coudre*. (Voy. ce mot.) — *Découdu*, part. Décousu.

DÉCOULEURER, DÉCOULOURER, v. a. Décolorer. (Voy. *Couleuré.*)

DÉCOUMANDER, DÉC'MANDER, v. a. Contremander. « J'ai *découmandé* les faucheux à cause du mauvais temps. »

DÉCOUPER, v. n. Abréger la marche, le chemin : « Il a *découpé* à travers la plaine, pour arriver plus tôt. » (Voy. *Dersière.*)

DÉCOURROUILLER, v. a. (Voy. *Décorreiller.*)

DÉCOUVART, s. m. Portion en déblai d'une carrière où les bancs de pierres sont mis à nu pour l'exploitation. « La pierre de ç'te carrière reveint char, y a trop de *découvart.* »

DÉCOUVRIR (Acad.), v. a. Fait au participe *découvart* et souvent *découvri*, au lieu de *découvert* : « Ce hangar est tout *découvri.* — Une maison *découvarte.* » (Voy. *Couvrir*, *Ovrir* et *Désavrir.*)

DÉCREÎSSANCE, s. f. Décroissance. (Voy. Obs. à *Oî.*)

DÉCREÎTRE, v. n. Décroître. (Voy. *Creitre.*)

DÉCRENNER, v. a. Nettoyer un champ de chiendent. (Voy. *Crenne* et *Encrenné.*)

DÉCRÉPER, v. a. Arracher les herbes flottantes d'une pièce d'eau : « Avant de pêcher ce *gour*, il faut le *décréper.* »

DÉCREUGER, v. a. (Amognes.) Littéralement, Tirer de la *creuge*, de la coquille. (Voy. *Creuge.*) || *Se décreuger*, v. pron., se dit d'Un animal sortant de sa coquille, d'une graine entrant en germination. || Au moral, se développer, se débourrer. (Voy. *Creuge*, *Dégreuger*, *Décacrotté* et *Débourrer.*)

DÉCROCHÉ, DÉCROCHETÉ (ESTOUMA), loc. Estomac à bas, constitution ruinée. On dit, mais moins souvent, *estouma abattu, à bas, à terre.* (Voy. *Estouma, Toile du ventre* et *Panser.*)

Des cahots à décrocher le cœur le plus solidement chevillé me jetaient le nez en avant au moment où je m'y attendais le moins.
(Théophile GAUTIER, *Constantinople*, p. 339.)

DÉCROCHEMENT DE L'ESTOUMA, loc. (Voy. *Estouma* et *Tombure.*) Maladie des voies digestives, inconnue sous ce nom par l'Académie de médecine, et que connaissent nos *remigeùx* :

Cette femme qui *pansait du secret*, s'en faisait bien un peu accroire, car elle vous ôtait des maladies que vous n'aviez jamais eues, telles que le *décrochement de l'estomac, la chute de la toile du ventre*, etc.
(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

DÉCROCHETER, v. a. Décrocher, dégrafer.

DÉCROTTER, v. a. Déterrer, exhumer. (Voy. *Crotter*, *Encrotter* et *Désenterrer.* || Déchausser, se dit Des arbres, de la vigne, dont on dégage le pied.

DÉCULOTTER, v. a. (Voy. *Renculotter.*)

DEDANS pour **DANS**, prép. « Entrer *dedans* la maison. » L'Académie n'emploie *dedans*, comme préposition, que dans les locutions suivantes : Passer *par dedans* la ville et *en dedans* de la ville. Le bel usage a prévalu contre l'autorité des meilleurs auteurs du XVII[e] siècle.

Va *dedans* les enfers plaindre ton Curiace.
CORNEILLE, *Horace*, ac. IV, sc. V.

Il est vrai, c'est tomber d'un mal *dedans* un pire.
(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, act. I, sc. II.)

Ceux qui ont la foi vive *dedans* le cœur, voient....
(PASCAL, *Pensées.*)

(Voy. *Dessus* et *Dessous.*)

|| *Au dedans* (Acad.), loc. || Dedans ; il se dit principalement et absolument de La prison : « Mettre *au dedans.* »

|| *De dedans* ou *en dedans*. Par-dessus le marché, tant par cent : « J'ai vendu un cent de blé à 5 francs le double décalitre, et deux *de dedans* », c'est-à-dire

en donnant par dessus le marché deux doubles décalitres, ou deux pour cent. (Voy. *Garniture.*)

DÉDIRE, v. a. Dire non, refuser simplement, et non pas comme en français Désavouer.

— *Se dédire* a le même sens chez nous qu'en français, se désavouer soi-même, retirer sa parole.

Il vaut mieux *se dèdire* que se dètruire.
(*Proverbe normand.*)

Notez que la prononciation normande a substitué l'*è* grave à notre *é* fermé.

|| *Se dédire* est appliqué fig. par extension Aux animaux, même aux plantes; il signifie alors, Refuser un travail, un effort, cesser de croître : « Ce cheval est courageux, il ne se *dédit* pas à la montée, il est franc du collier. — Les temps ont été contraires, nos blés *se* sont ben *dédits.* »

DÉDOUMAGER, v. a. Dédommager.

DÉFACER, v. a. Dérivé de *face.* Envisager, regarder fixement. || Dévisager, dans le sens de Défigurer. (Voy. *Décarrer* et *Couard.*) || Effacer, corriger, modifier. — *To deface*, en anglais, même signification.

DÉFAILLI, adj. (Voy. *Dépris.*)

DÉFAMER, v. a. (Voy. *Diffamer.*)

DÉFARIER, v. a. Diminuer, altérer.

DÉFAUT, D'FAUT, s. m. Manque d'appui, de soutien : « Poser son pied *en d'faut.* » (Voy. *Trévaucher.*) || Faute : « Tomber *en défaut, en d'faut.*

DÉFENDU, adj. Impossible : « Cela m'est *défendu* », c'est-à-dire : Je suis hors d'état, dans l'impuissance de le faire. — « Ce poids est trop lourd, j'ai essayé de le soulever, cela m'est *défendu.* » — Plût à Dieu que tout ce qui est *défendu* par les lois fût réellement impossible !

DÉFENSABLE, adj. Défendu, interdit. — Se dit d'Un endroit où il n'est pas permis d'entrer; surtout d'un bois où le pacage des bestiaux est prohibé : « Ce taillis est *défensable.* »

DÉFERLICOTER, v. a. (Voy. *Délicoter.*)

DÉFERRÉ, adj. (Acad.) || *Être déferré d'un œil,* loc. Être borgne. — Catachrèse burlesque : de même on dira des animaux qui n'ont point affaire au maréchal ferrant et qui auront éprouvé quelque accident, par exemple des porcs, qu'ils sont *déferrés.*

DÉFEU, adj., au féminin *défeue.* (Par prosthèse de *feu :* on prononce *dé* très-long et traînant.) Feu, défunt. — Ne s'emploie que suivi d'un nom substantif : « *Défeu* mon grand-père, *défeue* une telle. » (Voy. *Funt.*)

DÉFIGER, v. a. Rendre liquide : « La chaleur *défige* l'huile et la graisse que le froid a *figées.* »

DÉFIGURER, v. a. Dépeindre, décrire. (Voy. *Peinturer* et *Dévisager.*)

Le voilà tout craché comme on nous l'a *défiguré.*
MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, act. I, sc. V.

DÉFINIMENT, s. m. Fin, terme. « Le *définiment* d'une affaire. » (Voy. *Finition* et *Finissement.*)

DÉFINIMENT, adv. Syncope de Définitivement.

DÉFINIR, v. n. (Voy. Obs. à *DÉ.*) Finir, terminer : « V'là moun ouvrage *définite.* (Voy. *Finir.*)

Quand l' monde sera *défini*,
Les anges monteront, descendront.
Extrait d'une *Dicton de Dieu*, [illegible]

DÉFINITION, s. f. Fin, terme.

DÉFOUILLER (SE), v. pron. Fouiller ses poches avec impatience et persistance.

DÉFRAUT, D'FRAUT, s. m. (de l'ancien mot *frau*, terre inculte, friche.) Terrain récemment défriché. (Voy. *Frau* et *Essart.*)

DÉFREÛCHE, s. m. et quelquefois fém. (Voyez *Défraut.*)

DÉFREÛCHER, DÉFRICHETER, v. a. Défricher. (Voy. *Défreûche* et *Dessarter.*)

DÉFRICHE, DÉFRUICHE, s. f. **DÉFRICHIS**, s. m. (Voy. *Défreûche* et *Arrachat.*) — Semer de l'avoine sur une *défriche.* »

— *Défriche* est l'opposé de *friche,* qui est usité en français.

DÉFRIPER (SE), v. pron. Se lécher les lèvres avec la langue, après avoir mangé de bonnes choses; se réjouir d'avance des bonnes choses que l'on va manger : « Il s'en *défripe :* il va manger de la *fripe.* » (Voy. ce mot.) || Fig. Se réjouir : « On lui a parlé d'aller à la promenade, il s'en *défripe.* »

DÉFRISER, v. a. || Fig. Déranger, déconcerter. « Tu ne t'y attendais pas? Çà te *défrise,* mon vieux ? »

DÉFIANT, adj. Effronté

DÉGAGÉ, adj. Vif, pressé, alerte. (Voy. *Déluré.*

Pour danser la paligourdine (*perigourdine*),
Faut avoir le pied *dégagé*...
Pied *dégagé* pass', passe!
Pied *dégagé* passe!

Chanson populaire à Bengy-sur-Craon.

(Voy. *Perigourdine.*)

DÉGAGER (SE), v. pron. S'évertuer, se dépêcher, se hâter : « *Dégagez-vous ! dégageons-nous*, si nous voulons finir avant la nuit. » (Voy. *Habile ! habile !*)

Brulette se *dégageait* beaucoup pour achever sa broderie....

G. SAND, *les Maîtres sonneurs.*

DÉGALOCHER, DÉGAILLOCHER, v. a. Oter la boue et surtout la neige qui s'attachent aux chaussures. (Voy. *Galoche.*)

François *dégalocha* ses sabots plus d'une fois.

G. SAND, *François le Champi.*

DÉGARSILLER, v. a. Gâter, abîmer, gaspiller, détruire. (Voy. *Agarser, Gâcper, Debuter, Effarsiller, Essiller.*)

DÉGÂT, s. m. Dommage. (On prononce souvent *d'gât.*) « Les vaches sont en *dégât* ou en *d'gât.* » (Voy. *Demage.*)

DÉGÂTER, v. a. Gâter, faire du dommage, dévaster : « Les blés ont été *dégâtés* par les porcs. » (Voy. *Gâter*, et Obs. à *DÉ.*)

Au temps qu'il (Hercule) alloit chercher jusques en Occident les bœufs et autres *aumailles* du roy Gérion, faict des courses et rapines par leur pays de France en *dégastant* beaucoup de contrées du pays.

(TORY, feuille 2.)

Écrit de deux façons dans Rabelais : *dégaster* et *déguaster.*

Le feu qui tout dévore, tout *dégaste* et consume.

(RABELAIS, liv. III, ch. XLIX.)

Ce qu'il fait (le singe) est tout conchier et *déguaster*, qui est la cause pourquoy de tous reçoipt mocqueries et bastonnades.

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. X.)

DÉGAUCHE, s. f. Déviation, écart. — Les enfants emploient ce terme au jeu de *chique*, pour obtenir de leurs adversaires la permission de se détourner afin de lancer leur *chique* du point où elle s'est arrêtée dans le coup précédent : « Ma *dégauche !* » (Voy. *Effiauler.*)

|| Prétexte, faux-fuyant : « Il m'a cherché des *dégauches.* » (Voy. *Décanche* et *Dévirandoire.*)

DÉGEAU, s. m. (Amognes.) Dégel. « Le *dégeau* est venu. »

DÉGELÉE, s. f. Éboulement de neige, avalanche. — Le mot *avalanche*, synonyme du nôtre dans le sens propre, est aussi employé métaphoriquement : « Une *avalanche* d'injures », dans le langage relevé. Le Dict. de l'Acad. aurait peut-être dû en faire mention à ce titre.

|| Fig. Volée de coups. « Donner, recevoir une *dégelée.* » (Voy. *Brosser, Rincée, Suée* et *Tôgner.*)

DÉGÊNER, v. a. Mettre à l'aise. (Voy. *Gênant.*)

DÉGHERNUCHER, v. n. (Voy. *Déguernucher.*)

DÉGIGUENANDÉ, adj. Dérivé plus prochainement du français familier *gigue* que ne l'est l'adjectif français *dégingandé.*

DÉGNIAISER, v. a. Déniaiser. (Voy. Obs. à *N.*)

DÉGNIER, s. m. Denier, ancienne pièce de monnaie. (Voy. Obs. à *N.*)

DÉGOILLON, adj. (prononcez *dégo-llon*, *ll* mouillés.) Sale, dégoûtant. (Voy. *Goille.*)

DÉGOISILLER, v. n. (fréquentatif de Dégoiser [Acad.] et dérivé de *gosier*). Parler vite et longtemps; se prend souvent en mauvaise part : « Après qu'il eut bien *dégoisillé.* » (Voy. *Dégueuler.*)

DÉGONDER, v. a. Faire sortir, mettre hors des gonds : « *Dégonder* une porte », et, figurément, « *dégonder* quelqu'un », exciter tellement sa colère qu'il soit comme hors de lui. L'Académie n'admet que la périphrase. || Fig. aussi, Tromper quelqu'un dans un compte.

DÉGONDOUNER, v. a. (Voy. *Dégonder.*) « *Dégondouner* une porte », la jeter hors de ses gonds.

DÉGORDIR, v. n. Dégourdir. (Voy. *Engordir.*)

DÉGORGEATER, v. a. (de *gorge*). Vomir. (Voy. *Gormiter.*)

DÉGORNÉ, adj. Effronté, polisson, gourmand.

DÉGOULINER, v. n. Couler goutte à goutte, le long de quelque chose, par exemple dans le dos. (Voy. *Gouliniau.*)

DÉGOÛT, s. m. Mauvais goût. On le dit d'un mets, d'un breuvage : « Ce vin est passable, il n'a pas de *dégoût.* » (Voy. *Goût.*)

DÉGOÛTABLE, adj. Désagréableen, nuyeux. (Voy. *Écœurdant.*)

DÉGOÛTAMMENT, adv. D'une manière dégoûtante.

DÉGOÛTANT, adj. Dégoûté, difficile à satisfaire.

DÉGOÛTEMENT, s. m. Dégoût.

La foiblesse qui nous vient de froideur et *dégoustement* aux exercices de Vénus.

MONTAIGNE, liv. Ier, chap. XIX.

C'étoit un *degoûtement* de ses actions accoutumées qui l'a contraint à chercher appétit en de nouvelles.

(LOUIS ESTIENNE.)

DÉGOUTTIÉE s. f. Gouttière. (Suppression du *r*, comme dans *pée, mée.*)

DÉGOUTTOUÉRE, s. f. Rigole. (Voy. *Déclauchir.*

DÉGRAISSÉ (Acad.). Même sens que *déviandé.* (Voy. ce mot.)

DÉGRASOUILLANT, adj. État d'un enfant couvert de vermine. — Ce mot a quelque rapport avec *grousillant* : « Cet enfant est tout *dégrasouillant* de poux. »

DÉGREUGER (SE), v. pron. (Voy. *Greuge* et *Decreuger.*)

DÉGRIMELER, v. a. Dérivé de *Grumeau, Grumeler.* (Acad.) Se dit fig. d'Une étoffe qu'on détire pour faire disparaître les plis qui s'y sont formés à l'instar des grumeaux dans un liquide.

DÉGROLER, v. a. Dégrader, détériorer, arracher par petits morceaux : « Il a tout *dégrolé* ce mur. » (Voy. *Grouler.*) || Ébranler, déraciner. « Ma dent est toute *dégrolée.* »

DÉGROUASSER, v. a. Retirer une poule de son nid pour l'empêcher de couver. (Voy. *Grouer* et *Découasser.*)

DÉGROUSSIR, v. a. et n. Dégrossir; — devenir moins gros. (Voy. *Grous* et *Groussir.*)

DÉGUCHER, v. n. Quitter le *juche*, en parlant des poules. (Voy. *Guche* et *Déguernucher.*)

DÉGUENILLER, v. a. Mettre en loques. *Se déguenillcr*, v. pron. « Empêchez ces enfants de se battre, ils vont se *déguenillcr.* » — Le français actuel ne possède que le participe passé *déguenillé* devenu adjectif.

DÉGUERNUCHER, v. n. Déguerpir, sortir, se retirer : « *Deguernucher* du lit. » — Dérivé de *guernier,* comme qui dirait Sortir du grenier. (Voy. *Dégucher, Debiauger* et *Debouler.*)

DÉGUEULER, v. n. Parler avec excès, avec passion. (Voy. *Dégoisiller* et *Huile de gueule.*)

DÉGUINCHER, v. n. Dévier légèrement.

DÉGUSILLER, v. a. Déchirer, chiffonner. (Voy. *Effarsiller.*)

DEHORS, adv. de lieu. (Voy. *Dihors.*)

DEIGNE s. f. Chènevotte. || Brin de chanvre.

DEIGNE, adj. Digne. (Voy. *Veigne,* et Obs. à *EI.*) Molière a écrit *daigne* par un *a* : voyez la citation à *Ceti-ci.*

DÉÏOULER (SE), v. pron. Se désoler. (Voyez *Diouler.*)

DÉJÀ, adv. En vérité, vraiment. — Signifie aussi, Pourtant : « Vous n'êtes *déjà* pas bien patient. » (Voy. *Jà.*) — *Già!* ital., analogie singulière et probablement fortuite entre ce *già* et le *ia*, oui, des Allemands.

DÉJETÉ, adj. Chassé, jeté hors.

Ne oncques puis les Anglois ne prospérèrent en France, mais en furent *déjectés* ensemble de tous les pays circonvoisins, à leur grande honte et confusion.

BIBLIOTHÈQUE BLEUE [illegible]

DÉJEÛNERIE (LA), Nom de localité : Issoudun (Indre).

DÉJOINT, s. m. Interstice, ce qui est mal joint ou dont la jointure est écartée : « Le vent passe à travers les *déjoints* de la porte. » N'est français qu'au participe de *déjoindre.* (Voy. *Déjour.*)

DÉJOUR, s. m. (Par prosthèse.) Jour, interstice, fente, vide : « Les *déjours* de cette porte nous donnent bien du froid. » (Voy. *Déjoint.*) || Se dit aussi Des trous, des déchirures des habits.

DELÀ, prép. *En delà* et *de delà.* Par delà, de l'autre côté, là-bas. « Passer *en delà* les arbres. — Il est allé *de delà* la bouchure », par delà la haie. « Passer *de d'là* l'iau », de l'autre côté de l'eau. (Voy. *Deci.*)

Je me consolois des ennuis que j'avois eu, par les joyes que je sçavois que vous aviez [illegible], et je n'ai sçu être tout à fait triste, en un temps où l'on me disoit que vous dansiez tous les jours.

VOITURE.

DÉLABRE (EN), loc. Délabré, en ruine. « Bâtiment *en délabre.* » (Voy. *Deberion* et *Pagune.*)

DÉLÂCHER, v. n. Cesser : « Il ne [illegible] pas de

erier. (Voy. *Décesser*, *Décotter*, *Lâchance*, *Lâcher*. — Moins usité que *lâcher*. (Voy. *Décesser*, au Supp.)

DÉLAIS (seconde syllabe très-ouverte), s. m. Délai, retard. — Est bien plus près que *delai* de *délaisser*, et par la conservation du *s* final et par la prononciation. (Voy. *Déport*.)

DÉLAISSER QUE DE (NE PAS), loc. (Par prosthèse.) Ne pas laisser de. S'emploie dans les phrases telles que celle-ci : « Cette terre *ne delaisse pas que d'*être bonne ; ce travail *ne délaisse pas que d'*être fatigant. » (Voy. Obs. à *Dé*.)

DÉLANGUIR, v. a. Désennuyer, distraire : Il faut faire un petit tour, cela vous *délanguira*.» (Voy. *Abaloger*.)

DÉLIBÉRÉ, adj. Résolu, d'un ton résolu, d'un propos déterminé. (Voy. *Résous* et *Détarminé*.)

Mais s'il a beu et mangé à suffisance, qu'il soit modérément gay, son corps dispos et son esprit *deliberé*.

(AMYOT.)

DÉLICOTER, v. a. Délier. — On dit activement : « *Délicoter* un cheval », le débarrasser de son licou.

J'y *delicote* mon bidet ;
Va-t'en boire à la fontaine.

(*Vieille chanson*.)

— On dit de même et fig. : « La peur lui *délicote* les jambes », lui donne de l'agilité, le rend alerte. «Jeune homme bien *délicoté*», bien dégourdi, *déluré*, réveillé. || *Se délicoter*, se dépêcher, agir lestement. (Voy. *Déferlicoter* et *Déluré*.)

DÉLINQUER, v. a. Abandonner. — Se dit d'Un chien de chasse qui perd sa piste. — Du latin *derelinquere*. || V. n. Décliner, se faire vieux, baisser, s'affaiblir, perdre de son crédit, de sa fortune. (Voy. *Abat-foin*.)

L'Académie n'admet plus *délinquer* que comme terme de jurisprudence : Être en faute.

DÉLIRE, v. a. (Voy. *Déliter* et *Liter*.)

|| Sarcler. «Les blés sont déjà grands, faut les *délire*.»

|| Éplucher, même racine que le mot *élite*. (Voy. *Lite*.)

Item le ix° jour de mars pour troys journées de une femme et sa fille avecqs soy pour *deslire* des noix aud. Hostel Dieu la somme de troys sols quatre deniers tourn.

(*Comptes des receveurs de la ville de Bourges*, 1501-1510.)

DÉLIT (FAIRE DU), loc. Faire du dégât. — On dit en français : commettre un *délit*.

DÉLITER, v. a. Choisir, trier. (Voy. *Lite*, *Élite* et *Délire*.)

A Jehan Dabert, pour sa peine de quinze jours et demi, pour avoir *délité* la pierre de la voulte qui étoit tombée.

(*Archives du Cher, Sainte-Chapelle*, 1413.)

|| *Se déliter*, v. pron. Se dit de Certaines pierres qui, par l'effet de la gelée, se lèvent par écailles, par couches, par lits. — L'Académie a omis cette acception usuelle partout, et ne parle de *déliter* que dans le sens d'Employer une pierre du côté opposé à son lit de carrière.

DÉLOCHER, v. a. Disloquer, déboîter. (Voy. *Élocher*.) — *Delocatio*, latin.

Ez aultres *deslochoyt* les spondyles (vertèbres) du col.

(RABELAIS, *Garg.*, ch. XXVII.)

DÉLOPER, v. a. (Par syncope de Développer.) Étendre, déplier. (Voy. *Enloper*, *Désenloper*, *Dénuyer*, *Débiller*, *Désâteler*.)

DÉLORDIR, v. a. Dégourdir, dans le sens de Donner de la vivacité, de l'aisance. (Voy. *Élordir*.) || Alléger, amincir, diminuer.

DÉLURÉ, adj. Alerte, vif, dégagé, gaillard, dispos. — Analogue de *luron*.

Gens plus actifs, plus gais, plus *délurés*, suivant l'expression locale, dans les pays de vignobles et de navigation.

(RAYNAL, p. 15.)

(Voy. *Dégagé*, *Déferlicoter* et *Évertoui*.)

DÉMACHILLER (SE), v. p. Se décider à parler et pour cela ouvrir les mâchoires, la bouche. On dit en français d'Un homme qui a gardé un silence obstiné : « Il n'a pas desserré les dents. »

DÉMACHOUNER, v. n. (Voy. *Démachiller*.)

DEMAÇOUNER, v. a. Démolir. (Voy. *Maçouner*.)

|| *Démaçouné*, part. appliqué fig. à Celui qui a perdu ses dents, dont les dents s'en vont. (Voy. *Dépavé*.)

DEMAGE, D'MAGE, s. m. (pour *dommage*). Dégât, dévastation, délit. « Les bœufs sont en *d'mage*. » (Voy. *Délit*.)

DÉMAIN (A LA), loc. Qui n'est pas à la main : «S'y prendre *à la démain*», pour Faire une chose

du maúvais côté. « Monter à cheval *à la démain*. — On évite d'atteler un bœuf *à la démain*, de changer son habitude d'être placé à droite ou à gauche de la *parche*. (Voy. Obs. à *Dé*, qui est ici une syllabe éminemment oppositive.)

DÉMANCHER, v. a. Déboîter.— Se dit Des membres démis et de tout assemblage disloqué. — Le Dict. de l'Acad. ne mentionne pas cette acception, pourtant si usuelle partout : il ne parle que de ce qui a rapport aux manches d'instruments et au sens figuré. (Voy. *Démoler*.)

DÉMANGER, v. a. Fig. Importuner, harceler, c.-à-d., figurément, faire l'effet d'une démangeaison sur la personne qui est soumise à ces importunités, à ces exigences.

DÉMANGEUX, adj. Importun, exigeant. (Voy. *Demanger*.)

DÉMARCHER, v. n. Marcher : « Cet enfant commence à *démarcher*. » — Correspond à *démarche*, port, prestance, manière de marcher ; comme *marcher* se rapporte à *marche*, simple action de mettre alternativement un pied devant l'autre. (Voy. Obs. à *Dé*.)

DÉMAUFIANCE, **DEMÉFIANCE**, s. f. Méfiance.

DÉMAUFIANT, **DÉMÉFIANT**, adj. Défiant, méfiant.

DÉMAUFIER (SE), **SE DÉMÉFIER**, v. pron. Se défier, se méfier. Amalgame de *défiance* et de *méfiance*. (Voy. *Maufier*.)

DÉMAUVARTIR, **DÉMAUVERTIR**, v. a. (Latin, *ad malum vertere*.) Entraîner à mal, déranger, débaucher. « Ce bœu a *démauvarti* les autres dans un champ de betteraves. »

DÉMEINDRER, v. a. (Voy. *Démoindrer* et Obs. à *OI*.)

DEMENIR, v. a. Atteindre. (Voy. *Damenir*.)

DEMENOIS. Nom propre assez commun à la Châtre et aux environs, et qui signifiait, dans l'origine, Seigneur de fief, grand vassal. (Roquefort.) — *De Menois*, analogue à *Du Ménil*, *Du Manoir*, etc.

DÉMÉPRISER, **DÉMÉINPRISER**, v. a. Mépriser et outrager en public. (Voy. Obs. à *Dé*.)

DEMEURANCE, s. f. Demeure : « Il est en *demeurance* à tel endroit. (Voy. *Demourance*.)

Si que toujours de faire ay esperance
En la maison du Seigneur *demourance*.

(MAROT, *Psaume* XIX.

Le mariage se fait, après la consommation duquel il meine sa femme au lieu de sa *demeurance*.

ET. TABOUROT, *Escraignes dijonnoises*, [illegible] XXXVII

Iceluy Léocade avoit auparavant estably sa *demeurance* dans le bas Berry.

(CHAUMEAU, *Histoire du Berry*

Amy Rollet, d'où te vient ceste envye
D'aller en court faire ta *demeurance* ?

HABERT, [illegible], p. 334.

DEMEURANT (LE), loc. Le reste.

Le *demeurant* des rats tint chapitre en un coin.

(LA FONTAINE, *Conseil tenu par les rats*.

Et M. Troplong, en parlant du prince Jérôme, son prédécesseur dans la présidence du Sénat, a dit aussi :

Il me reste à vous dire, Messieurs, combien j'ai besoin de votre indulgence pour aborder cette place si dignement occupée naguère par le frère de Napoléon Ier, par le vénérable *demeurant* de nos temps héroïques.

DEMEURER, v. n. (Acad.) Fait au passé défini, Il *demeurit*, pour : il *demeura*, forme normale des verbes en *er*.

Madame, hier matin, m'en *alis* à la Héronnière où est le roy, lequel *demeurit* tant tard à la chasse que je ne puis parler à luy.

Lettres de Louis XII, t. II, p. 180. [illegible] au mot *Aller*.

|| Tarder. « Pourquoi as-tu tant *demeuré* ? — Il *demeure* bien à venir. »

Cuidant qu'elle ne dust plus *demeurer* à tomber.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*, 144.

|| Rester, s'arrêter. || *Demeuré*, part. Paralysé, éclopé, ne pouvant se remuer. — *Bœu demeuré*, loc. Bœuf *bordi*, bœuf gras, faisant partie d'une *touche* pour Paris, et qui est resté en route. (Voy. *Touche* (bref) et *Bordir*.) — En Normandie, *demeurance*, impossibilité de se mouvoir. (Voy. *Demeurance*.) — Application aux individus du sens de *bœuf demeuré*.

DEMI-CEINT, s. m. Sorte de parure, espèce de ceinture.

Les femmes avoyent encore leur *demi-ceint*.

Satire Ménippée, 24.

DEMI-JOUR, s. m. Midi. « Travaillez ferme tandis qu'il fait frais, vous dormirez un peu sur le *demi-jour*. » (Voy. *Marienne* et *Médi*.)

DÉMINUER, v. n. et a. Diminuer. (Voy. *Démuiner.*) — En espagnol *deminuir*.

DÉMINUTION, s. f. Diminution.

DÉMOINDRER, v. n. Diminuer, dégénérer, s'amoindrir. On dit d'Un homme qui a maigri : « Il a bien ou il est bien *démoindré*. — Le monde a bien *démoindré* », c'est-à-dire dégénéré. (Voy. *Démeindrer.*)

DEMOISELLE, s. f. Titre donné aux fées. (Voy. *Demoselle*, *Dame* et *Fade.*) — Personnage fantastique. — *Champ de la Demoiselle*. Pièce de terre qui avoisine *le carroir* sur le *chaumoi* de Montlevic (Indre). La nuit, on y aperçoit, dit-on, de tous les points de la campagne environnante, une figure de femme qui, à mesure que l'on en approche, grandit, grandit toujours, sans changer de place, et finit par se perdre dans le *temps*. (Voy. ce mot.)

DÉMOLER, DÉMOLETER, v. a. Déboîter, disloquer : « Il s'est *démoleté* le bras, le pied. » (Voy. *Débiter*, *Molette* et *Démancher.*)

Rabelais dit *démoller* :

Ez aultres *demolloyt* les reins.

RABELAIS, liv. Ier, ch. XXVII.

DÉMON (LE). Localité près de Saint-Christophe-le-Chaudry (Cher).

DEMOSELLE, s. f. Demoiselle. (Voy. *Demoiselle* et *Monsieu.*)

‖ Fig. Grappe de raisin dont les grains n'ont pas acquis leur développement normal. (Voy. *Hallebotte.*)

DEMOURANCE, s. f. (Voy. *Demeurance.*)

DEMOURER, v. n. Demeurer. (Voy. *Demeurer.*)

Le pauvre advocat d'aultre costé estoit *demouré* tout peneux de cest effroy.

(*Satire Ménippée.*)

Tarande est ung animal qui change de couleur selon la variété des lieux esquelz il paist et *demoure*.

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

DÉMOUSSER, v. n. Grommeler (à Decize.)

DÉMUINER, v. n. (Interversion des lettres de de *déminuer*. Voy. ce mot.) « Le blé *démuine* sur les marchés, dans les champs. » (Voy. *Déminuer* et *Démeindrer.*)

DÉNAÎTRE (FAIRE), loc. Impatienter fortement, faire enrager et en quelque sorte Faire mourir. « I me *font dénaitre*, ceux ch'tis gas ! » c.-à-d. ils me feront mourir. (Voy. *Dévivre.*)

DÉNAVRER, v. a. Gâter, déchirer, détériorer : « *Dénavrer* ses habits ; *dénavrer* une *bouchure* ; les bestiaux ont *dénavré* ce pré. » — Formé de *navrer* (Acad.), désoler, qui figure souvent dans les vieux auteurs français avec le sens de *blesser* (en latin *vulnerare*). (Voy. *Degâter*, *Dérire* et Obs. à *DE.*)

DÉNÉTÉ, adj. (la deuxième syllabe se prononce traînante comme on prononce le mot *nez.*) Homme qui a perdu le nez, homme camus, qui a un nez court. (Voy. *Gueux de nez.*)

DÉNICHÉ, adj. Vif, réveillé, avisé, futé, plein de malice. On dit en parlant d'Une fille bien *arœillée* (voy. ce mot) : « Voyez-vous la *dénichée !* » C'est comme *déniaisé*, l'opposé de *niais*, mot par lequel, en fauconnerie, on désigne un oiseau qui n'a pas encore quitté le *nid*, et qui, au moral, signifie, *simple*, *novice*.

DÉNICHEUX, DÉNIGEUX, s. m. Dénicheur, qui déniche les petits oiseaux. (Voy. *Déniger.*)

DÉNIGER, v. a. Dénicher. (Voy. *Niger.*)

Lucifer vouldra *déniger* des cieulx tous les dieux.

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

DENIZOT, s. m. Paragoge de Denis. — Nom de famille.

DÉNOUMER, v. a. Dénommer, désigner une personne par son nom. « Je ne peux pas te le *dénoumer*. » (Voy. *Noumer.*)

DENRÉE, s. f. Non-seulement Marchandise, substances alimentaires, mais aussi, petite mesure, petite quantité d'une chose quelconque. *Denrée* était employé autrefois pour exprimer la quantité de marchandises que l'on pouvait avoir pour un denier, *denarium*. (Voy. la *Farce de Pathelin.*)

Quiconque vend chanvre à Bourges, il doibt du quarteron une obole parisis, et s'il n'en a que quatre *denrées*, il ne doibt rien, et en sont francs tuitz li habitants de Bourges.

(*Ancienne Coutume de Bourges.*)

Et por ce qu'ele veut que li povres y puist aussy bien avenir comme li riches, elle me dit que j'en feisse *denrées*, car teiz a I denier en sa *borce*, qui n'y a pas V livres.

(RUTEBEUF, *li Diz de l'Erberie.*)

Lors dit le quens (comte) à son ribaut :
Compains, or voi-je bien de plain
Que d'une *denrée* de pain
Souleroie tous mes amis.

Chron. de St-Majloire, publiée par l'abbé LEBOEUF, t. II, p. 134.

Une *denrée* de cresson.

(RABELAIS, *Pantagruel*, IV, XXXII.)

|| S'appliquant aux personnes, *ch'tite denrée !* locution injurieuse. Se prend aussi en bonne et même en très-bonne part.

Feu l'évêque de Nevers, Mgr Dufêtre, aimait à raconter que dans une de ses tournées pastorales, réduit à se servir d'une voiture à bœufs, seul moyen de transport possible, à cause des mauvais chemins où son zèle l'avait engagé, le *boyer*, se dérobant à une telle responsabilité, s'était écrié : « J'ons trop peur de jeter *ç'te denrée là* dans la *gouille !* » Habitué qu'il était à voiturer des *denrées* (produits agricoles) ordinaires, il craignait de compromettre un chargement bien autrement précieux pour le diocèse.

DENT, s. f. || *Avoir les grand's dents*, loc. Éprouver une sorte de constriction aux gencives et aux mâchoires en mangeant un fruit aigre, et même, pour les personnes de beaucoup d'imagination, lorsqu'on parle devant elles de cette sensation.

|| *Dents de l'œil*, loc. Dents œillères ou plus exactement dents canines. (Acad.)

DENTAU, s. m. (latin *dentale.*) Pièce horizontale de la charrue formant semelle, sur les côtés de laquelle les oreilles sont adaptées, et dont l'extrémité antérieure taillée en pointe reçoit la douille du soc. (Voy. *Ariau* et *Soupiau.*) Voyez dans Virgile la description de la charrue antique.

Binæ aures, duplici aptantur *dentalia* dorso.

(*Georg.*, I, v. 172.)

DENTÉ, adj. Par aphérèse de Endenté, pourvu de dents. Se dit non-seulement Des engrenages de machines comme en français, mais aussi des personnes : « V'là un houme *ben denté.* » (Voy. *Paré* et *Deparé.*)

DENTISSE, s. m. Dentiste. « Faut qu' j'alle cheux l' *dentisse*, qu'*i* m'arrache ma dent. » (Voy. Obs. à *S.*)

DÉNUYER, v. a. Désennuyer. Par syncope, comme dans *déloper*, *débiller*, etc., et *dégourdir* (Acad.) (Voy. *Décharvir.*)

DÉPAILLER, v. a. C'est Faire lever quelqu'un, le faire sortir du lit, de la paille où il est couché. (Voy. *Débiauger.*)

DÉPAISSIR, v. a. (Syncope de *desepaissir*. (Voy. ce mot.) Réduire d'épaisseur, amincir. « *Dépaissir* une planche. »

|| Éclaircir, en jardinage. « *Dépaissir* du plant de betteraves. »

DÉPARLER (SE), v. pron. S'embarrasser dans les formes du beau langage. « Il croit qu'il sait parler, il *se déparle* » — Déparler (Acad.), cesser de parler.

DÉPARPAILLER, v. n. Débrailler. (Voy. *Parpaillère*, *Parpet* et *Parpaillaud.*)

DÉPARTAGER, v. a. Par prosthèse abusive de Partager. « *Départager* une pomme, une pièce de terre, du blé dans les champs. » — Le contraire de *départager* (Acad.), terme de jurisprudence, faire cesser un partage (celui de voix dans une délibération.)— (Voy. Obs. à *DÉ.*)

DÉPARTEMENT, s. m. Paragoge de Départ.—« Il a pris son *département* », pour Il est parti.

Loys, duc de Ango (Anjou), fils du roy Jehan, se partit d'Angleterre et s'en revint en France ; mais il ne se mettoit point en la présence du roy son pere, qui était moult courouciez de son *département.*

(*Chronique* citée par M. DE LABORDE, p. 8, [illegible])

— Se trouve aussi dans Philippe de Commines, liv. I, ch. IX.

DÉPARTIE, s. f. Départ. « Je l'ai vu avant sa *départie.* »

Charmante Gabrielle,
Percé de mille dards,
Quand la gloire m'appelle
Sous les drapeaux de Mars,
Cruelle *départie*,
Malheureux jour,
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

(Attribué à HENRI IV.)

DÉPARTIR, v. a. Séparer, partager, diviser, donner. (Voyez *Dispartir.*)

|| V. n. Partir, s'en aller. (Voy. *Département.*)

Et le duc de Bourgogne ne s'en *departoit* jamais sans une ville ou une contree qu'il retenoit pour son butin.

([illegible], 197.)

DÉPATTER, v. a. Décrotter, enlever la boue épaisse. « *Dépatter* une vache qui s'est salie sur sa litière. » (Voyez *Patter* et *Gagne-vie.*)

|| *Se depatter*, se decrotter ; — fig. Se tirer d'affaire.

s'expliquer, se justifier. — *Se dépattiller*, s'expliquer à peu près.

DÉPATTOUÉ, s. m., **DÉPATTOUÉRE**, s. f. Décrottoir.

DÉPATTURE, s. f. Terre grasse qui avait adhéré aux chaussures et aux outils et dont on s'est débarrassé en les *dépattant*. (Voy. *Dépatter*.)

— On appelle, dans le canton de Châtillon-sur-Indre, *Dépattures de Gargantua*, des monticules remarquables, dont le plus considérable est auprès de Clion et se nomme *le Pied* (*Puy*) *de Bourges*. On raconte que *Gargantua* ayant un pied à Bourges posa l'autre en cet endroit, puis, secouant ses pieds, envoya des *dépattures* auprès de l'église de Murs, à deux lieues de là. (Voy. *Pié* et les *Esquisses pittoresques de l'Indre*, par MM. de la Tramblais et de la Villegille.)

— Selon la tradition populaire, la Motte-Montpeloux, tumulus gaulois des vignes du Château, à Bourges, a été également formée par une *dépatture* de Gargantua.

DÉPAVÉ, adj. Qui a perdu ses dents. (Voy. *Pavé* et *Démaçouné*.)

DÉPÊCHE, s. f. (Par métonymie.) Pour dire Le courrier des dépêches : « La *dépêche* vient de passer. »

DÉPÉIE, **DE DÉPÉIE** et **DU DÉPÉIE**, adv. Prononciation campagnarde de *depuis*, *de depuis* et *du depuis*. (Voy. ces mots.)

DÉPEIGNER, v. a. (Voy. *Dépigner*.)

DÉPEINDRE, v. a. Voir, discerner, apercevoir dans le lointain ou dans l'obscurité : « Cet oiseau est si haut, que je peux à peine le *dépeindre*. — La nuit m'a empêché de le *dépeindre*. »

DÉPEINTER, v. a. (Voy. *Dépeindre*.)

DÉPENDELER, v. a. Détacher un objet qui était suspendu. (Voy. *Pendeler* et *Décrocheter*.)

DÉPENDELEUX, adj. (Voy. *Dépendeler*.)

|| *Grand dépendeleux d'andouilles*, loc. Homme de très-haute taille et dégingandé, niais. Cette locution vient sans doute de ce que, chez les charcutiers, les andouilles sont ordinairement accrochées assez haut. (Voy. *Long* et *Preune*.)

DÉPENILLER, v. a. (Permutation de *i* pour *a* comme dans *igneau*, *St-Igny*, etc.) pour Dépenailler, verbe inusité en français. — L'Académie ne donnait que l'adjectif *dépenaillé*. — *Dépeniller le fumier*, loc. fig., l'écarter dans les champs. (Voy. *Épandre*.)

DÉPENS, s. m. Dépense, frais (même en dehors du langage judiciaire) : « Il n'a pas fait grand *dépens* à l'auberge. »

> Et aura maistre Jehan Laurens
> Forcément payant les *depens*.
>
> (VILLON.)

|| *De dépens*, loc. Coûteux : « Cela n'est pas *de dépens*. » — On dit d'Un homme sobre, qu'il n'a pas *de dépens*, qu'il n'est pas *de dépens*, *de grand dépens*. (Voy. *Coûtance*.)

DÉPENSE, s. f. Consommation : « J'ai *cueilli* cette année du blé pour ma *dépense*. »

DÉPENSIEUX, adj. Dispendieux, causant de la dépense.

DÉPÉRISSANCE, s. f. Dépérissement. (Voy. *Périssance*.)

DÉPERLICHER (SE), v. pron. Le même que *se perlicher*. (Voy. ce mot et *Défriper*.)

DÉPEUS, prép. Depuis. — *Dépeus* s'emploie aussi en Bourgogne. (Voy. *Dépéie*, *Depuis*.)

DÉPIAUTER, v. a. Écorcher, ôter la peau. (Voy. *Piau*.)

DÉPIÈCETER, v. a. Mettre en pièces. Son corrélatif *rapièceter* est seul resté dans le Dict. de l'Acad.

DÉPIÉTÉ, adj. Qui a les pieds hors de service à la suite d'une longue marche. Se dit Des animaux. (Voy. *Agravé*, *Désargoter*.)

DÉPIGNER, **DÉPIGNÂTRER**, v. a. Mettre les cheveux en désordre : « Me v'là toute *dépignée*. » On dit encore par antiphrase, dans un français trivial, Se donner une *peignée*, pour Se battre. (Voy. *Dépeigner* et *Déchaveler*.)

DÉPILLER, v. n. Lancer son palet pour voir qui devra jouer le premier.

DÉPITANT, part. pris adjectivement. Qui cause du dépit. « C'est *dépitant!* »

DÉPITER, v. a. Défier. « Je t'en *depite!* » Façon elliptique d'exprimer cette idée : Si tu ne relèves pas mon *defi*, le *depit* sera pour toi.

DÉPLÂMI, adj. Celui dont le visage a blêmi. (Voy. *Aplâmir.*)

DÉPLÉGER, **DÉPLÉJER** (mouillez *pl* et voy. *Dépleyer.*)

DÉPLEUMER, v. a. (On mouille souvent *pl.*) Déplumer. « Un *jau* tout *depleumé.* » (Voy. *Pleumer.*)

DÉPLÉYER, v. a. Déployer plutôt que Déplier. (Voy. Obs. à *OI*, *Pléger* et *Dépléger.*)

DÉPOINTÉ, adj. Diminué, dégarni, réduit. (Voy. *Repointé.*) « L'hiver a été long; la ferme est toute *dépointée* de fourrage. »

DÉPOINTER, v. n. (Voy. *Repointer.*)

DÉPOISOUNER, v. a. Désinfecter. (Voy. *Empoisouner.*)

DÉPOITRAILLER, v. a. Débrailler. (Voy. *Se Dépoitriner*, *Déparpailler* et *Décalvatré.*)

|| *Dépoitraillé*, adj. Qui a la poitrine découverte d'une manière indécente; débraillé, mal habillé, sans tenue.

DÉPOITRINER (SE), v. Se Découvrir la poitrine. Se prend plus souvent en bonne part. (Voy. *Dépoitrailler.*)

DÉPORT, s. m. Délai, retard. — L'Académie ne l'a conservé que comme terme de jurisprudence.

DÉPORTER, v. a. Débarrasser, délivrer : « *Déporter* quelqu'un d'une obligation. »

|| *Se déporter* d'une chose, loc. S'exempter, se dispenser, s'abstenir. — Sens différent de *se départir, se désister*, qui sont : Renoncer à une chose commencée, la discontinuer. — Se Déporter (Acad.) ne s'emploie guère qu'en jurisprudence.

Voluntiers je *m'en deporte* craignant que m'advieigne ce que advint au seigneur de Guyercharois.

(**Rabelais**, *Pantagruel*, liv. IV, ch. x.)

Mais il sembleroit à aulcuns, que je le ferois par mocquerie; par quoy je m'en *deporteray* pour ceste heure.

(**Tory**, feuille xxv.)

Quant à moi, je m'en *déporte*.

(*Satire Ménippée*, [illegible])

|| *Se déporter*. S'en aller, partir. (Voy. *Emporter.*)

DÉPOSE, s. f. Déposition en justice. « Ce témoin a fait une fausse *dépose.* »

DÉPOTENTER, v. a. Priver de puissance, détruire, abattre, enlever : « Y avait de mauvais âbes (arbres) dans ce champ, j' les *ons dépotentés.* »

DÉPOUAILLER, v. a. Nettoyer, enlever la boue, l'ordure qui est collée sur quelque objet. || *Se dépouailler*, se nettoyer. — Au figuré, Se débarrasser : « Je ne puis me *dépouailler* de ces gens-là. » (Voy. *Empouailler.*)

DÉPRENDRE, v. a. (Acad.). || Mettre en mouvement, en marche, en train. — *Dépris*, part. : Une femme de la campagne qui voyageait pour la première fois en chemin de fer disait, en voyant le train s'élancer avec rapidité. « Les voitures sont ben *déprises.* »

— *Déprendre* (Acad.). Détacher, réparer; se dit surtout des êtres animés, et aussi au moral dans le sens peu usité, dit l'Académie, de la citation suivante :

Rien ne les en a pu faire *desprendre*, ils les [illegible] brassées sans réserve.

(**Saint François de Sales**, [illegible])

|| *Dépris*, part. En mauvais état, détérioré : « Ce troupeau est tout *dépris.* » — Se dit également à propos des humains, pour Amaigri, défait par la maladie ou la misère.

Tant le cercha, ce est la [illegible],
Qu'à val la ville vit au [illegible],
Nus et *despris* et despané (déguenillé).

(**Gautier de Coinci**)

DEPUIR, adv. (Voy. *Depuis.*)

DEPUIS. (Acad.) || *De depuis*, *du depuis*, adv. Depuis, depuis lors : « Il est parti pour Paris, je ne l'ai pas vu *du depuis.* »

J'ai senti *du depuis* [illegible].

(**Antoine de Montchrestien.**)

Mais *du depuis*, les divers changements de nos affaires donnèrent bien à l'Espagnol un autre jeu.

(*Satire Ménippée*, [illegible])

La belle *du depuis* ne la recherche point,
Et l'esprit rarement à la beauté se joint.

(**Regnier**)

Votre âme *du depuis* ailleurs s'est engagée

(**Corneille**, [illegible], acte V, sc. VI)

Il a été retenu *du depuis* à l'égal de la majesté de cette couronne.

(**P. Mathieu.**)

Li n'y est point retourné *du depuis*.

(G. SAND, *les Maîtres sonneurs*.)

‖ *Du depuis que*, depuis que : « *Du depuis que* je lui ai parlé. — *Du depuis* qu'il est parti. » (Voy. *Dépeus* et *Dépéie*.)

DÉQUEUTER, v. a. Enlever la queue : « *Déqueuter* un fruit. » (Voy. *Ecouer*.)

DER. adj. Dernier, par apocope de *dergne*, qui lui-même est apocope de *dergnier*. N'est guère employé que par les enfants dans leurs jeux. (Voy. *Dergne* et *Preu*.)

DÉRACHER, v. a. Arracher.

DÉRAISOUNER, v. n. Déraisonner.

DÉRANGÉ, adj. Faible d'esprit, timbré : « Il tient des propos de *dérangé*. » L'Académie applique cet adjectif à l'organe seulement, non à la personne même : Le cerveau *derangé*. (Voy. *Berlaud*.)

DÉRAPPRENDRE, v. n., pour *désapprendre*. « Des chansons ! j'en savais *mais que d'eune*, mais, *du depuis*, j' les ai toutes *dérapprises*. » (Voy. *Mais que de*.)

DÉRAYER, v. n. Terme de labourage. Sortir de la raie. « Ç'te pierre, ce *ro*, a fait *dérayer* la charrue. (Voy. *Deroyer* et *Egirer*.)

DÈRE ou **DEIRE** (pour l'inusité *doire*), v. a. Devoir. (Voy. *Devoir*.) — Cette forme nous a été signalée comme appartenant à quelques cantons du Sud : elle s'appliquerait aux temps suivants du verbe :

Indicatif présent. — Je *dès*, pour Je dois.
Futur. — Je *dèrai*, pour Je devrai.
Condit. — Je *dèrais*, pour Je devrais.

On comprendra les formes précédentes en les rapprochant des divers temps du verbe *croire*, qui fait *creire* par la transformation si commune de *oi* en *ei*, *é*. Notez que le futur et le conditionnel ne diffèrent que par l'accent grave *è* des mêmes temps, dans notre idiome, du verbe *Dire*. (Voy. ce mot.)

DÉREDZIR, v. a. Déroidir.

DÉRÈNER UN CHEVAL, v. a. Lâcher un peu le bridon fixé au collier ou à la charge du cheval. (Voy. *Rèner*.)

DER ou DEUR, syllabe initiale ou dans le corps des mots, prononciation habituelle équivalente à *dre*.

DÉRÊVÉ, s. m. Original, à moitié fou, qui a l'air de rêver. (Voy. *Dessensé* et *Désarter*.)

DÉRÊVER, v. n. Rêver les yeux ouverts ; délirer.

DERGNE, adj. Par apocope de *dergnier*. (Voy. *Der*.)

DERGNIER, adj. Prononciation habituelle de Dernier. (Acad.) (Voy. *Dargnier*.)

DÉRIBE, **DRIBE**, s. f. Dérive, débordement, inondation, quand l'eau sort des rives. (V. *Dériber*.) — Substitution du *b* au *v* de *rivus* et de Dérive.

La *dribe*, c'est donc la crue de l'eau? demanda Émile, qui commençait à comprendre le mot *dribe*, dérive...

(G. SAND, *le Péché de M. Antoine*.)

DÉRIBER, **DRIBER**, v. n. Déborder, sortir du bord, des *rives* : « La rivière a *dribé* trois fois cette année. » (Voy. *Déribe*, *Dériper*.)

DÉRIOTER, v. a. Délier : « *Dérioter* un fagot », c'est ôter le lien, la *riote* (voy. ce mot) qui attachait ce fagot. — Du latin *retortus*.

Pour ce que la chosette, faicte à l'emblée, entre deux huys, à travers les degrez, derrière la tapisserie, en tapinoys, sus ung fagot *desrioté*, plus plaist à la déesse de Cypre, etc...

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

DÉRIPER, v. n. Déborder, dévier : « Tu fais passer ta charrette trop près du fossé, la roue *déripera* et tu verseras. » — Du latin *ripa*. (Voy. *Déribe* et *Dériber*.)

DÉRIRE, v. n. Prosthèse de Rire : « C'est pour *dérire* que je vous dis cela. » — La locution enfantine : Pour *de rire*, ne serait qu'une déformation de la nôtre, qui a de l'analogie avec *dérider* et le latin *deridere*.

DÉRIVALLER, v. n. Tomber en roulant sur une pente. (Voy. *Devaller* et *Riboter*.)

DERLINER, v. n. Résonner par suite d'une commotion : « Les vitres *derlinent* pendant l'orage. » (Voy. *Derliner* et *Ferliner*.)

Ce mot est, comme *drelin! drelin!* une onomatopée du bruit des cloches. (Voy. *Din-don*.)

DÉROEILLER (SE), **SE DÉROUILLER**, v. pron. Se frotter les yeux en s'éveillant. — Dérivé de *œil* comme *arœiller*. (Voy. ce mot.)

Se dérœiller semblerait par sa composition expri-

mer le contraire d'*araviller*, mais il signifie presque la même chose, se frotter les yeux pour y voir plus clair. *Dérouiller* est peut-être dérivé directement de *oculus* ou peut passer pour une métaphore ; on se *dérouille la vue*, comme on *dérouille le fer*, par le frottement. (Voy. *Érouiller.*)

DÉROULE, s. f. Action de rouler : « Cette boule n'a pas achevé sa *déroule.* »

— On joue quelquefois les œufs de Pâques *à la déroule*, c'est-à-dire que plusieurs enfants font successivement rouler leurs œufs du haut d'une planche inclinée ; l'œuf heurté est gagné par le propriétaire de l'œuf heurtant. — *Ma déroule!* exclamation d'un usage fréquent au jeu de chiques, pour obtenir qu'avant de jouer à son tour, l'adversaire laisse à la chique lancée le temps de jouir de toute sa force d'impulsion.

DÉROULER, v. n. Rouler sur une pente.

|| *Se dérouler,* v. pron. S'applique figurément à L'action de quitter précipitamment une retraite : « Ce lièvre s'est *ben déroulé.* » (Voy. *Débouler* et *Dégager.*)

DÉROYER, v. a. Dérégler, égarer, déranger. — Littéralement Faire sortir de la *roie.* (Voy. *Dérayer.*)

DERRAUGE, s. m. Vent tumultueux, débordement, orage, fracas. (Voy. *Hargne, Tribou.*)

DERRIÉE (AU), **AU DERRIÈRE** et **EN DERRIÉE**, prép. — (Voy. *Darriée* et *Au Devant.*)

DERSAGE, **DRESSAGE**, s. m. Action de *derser* (voy. ce mot) les cordes de bois à charbon. — Il s'applique également à toutes les acceptions du verbe français *dresser.*

|| En bas Berry, Habillement, costume, toilette. (Voy. *Derser.*)

Elle avait cru se faire belle, et son *dressage* était bon pour faire rire.

(G. Sand, *la Petite Fadette.*)

(Voir au mot *Devantiau*, une autre citation de G. Sand.)

DERSER, v. a. Dresser. — A généralement le sens d'Arranger. « C'te vigne est ben *dersée* », bien disposée, bien travaillée. « Noute église est ben *dersée* », c'est-à-dire, bien ornée, bien propre.

|| Se dit de L'empilement des cordes de bois à charbon dans les forêts. (Voy. *Derser*, *Pièce* et *Lever.*)

|| *Se derser*, *se dresser.* Se parer, faire toilette : « Cette fille est toujours bien *dersée.* » En anglais, s'habiller : *to dress.*

DERSEUX, **DRESSEUR**, adj. Charbonnier qui construit les fourneaux de bois à charbon dans les forêts. (Voy. *Dresseur* et *Derser.*)

DERSIÉRE, **DRESSIÉRE**, s. f. Sentier, chemin qui raccourcit. (Voy. *Découper*, *Adresse* et *Charrière.*)

DERSON, **DRESSON**, s. m. Cordon de fil plat. (Voy. *Dresson*, *Terson* et *Tissu.*)

DERSOUÉ, **DERSOIR**, **DRESSOIR**, s. m. Buffet, étagère où l'on range les plats, la vaisselle, en les dressant.

Anciennement, chez les personnes à qui leur rang et leur qualité permettoient une vaisselle en or ou en argent, on en étaloit les différentes pièces principales sur un buffet ou crédence, qui, de ces pièces ainsi *dressées*, avoit pris le nom de *dressoir.*

(Le Grand d'Aussy, *Vie privée des François.*)

Le *dressouer* garni de très-belle vaisselle à grant largesse.

(Antoine de la Salle. — Voy. M. de Laborde.)

— C'est encore sur les étagères du *dersoué* que nos villageoises étalent leur plus belle vaisselle, telle que les gobelets d'étain, les saladiers, les plats et assiettes de faïence à fleurs, les couverts de plomb, etc. (Voy. *Tourtier.*)

DERTIER, adj. (Voy. *Drettier.*)

DES (pour *De les*), prép. Toujours employé chez nous pour la préposition ou particule extractive *de*, dans le sens partitif, désignant une quantité vague, un nombre indéterminé. Ainsi nous dirions comme le saint évêque de Genève :

Un bon arbre ne produit que *des* bons fruits.

(Saint François de Sales. [illegible])

Car ce mal agit insensiblement, et par *des* petits commencements, fait progrez a *des* grands accidents.

(Saint François de Sales. [illegible])

Or, d'après l'Académie, il faudrait dire *de* bons fruits, *de* petits enfants, *de* petits commencements, *de* grands accidents. A la vérité, l'Académie, entre beaucoup d'exemples relatifs à *de*, donne celui-ci : Dire *des* bons mots. Tout à côté elle a écrit : Dire *de* bonnes plaisanteries. Cette contradiction n'est qu'ap-

parenthèse, l'on considère que dans *bon mot*, l'adjectif est comme incorporé avec le substantif.

DÉSACCROCHER, v. a. Décrocher, dégrafer.

DÉSACRI, s. m. Décri : « Il y a un grand *désacri* sur cet homme », c.-à-d. : Cet homme est fort décrié.

DÉSACRIER, v. a. Décrier. Se faire *désacrier*, c'est se faire honnir, vilipender. (Voy. *Acrier*.)

DÉSAGHÉRIABLE, adj. Désagréable. (Voyez *Aghérier*.)

DÉSAMASSER, v. a. Dissiper.

Ledit Bonfin *désamassa* en peu de jours ce que le bon homme Janot avoit acquis en toute sa vie.

NOËL DU FAIL, *Propos rustiques*, 55.

DÉSANNUÉ, adj. (prononcez *désan-nué*, *a* nasal.) (Du latin *annus*.) Se dit d'Une propriété qui ne produit plus rien depuis plusieurs années, faute de soins et d'entretien.

DÉSARGENTÉ, adj., comme en français, employé figurément et familièrement pour désigner Une personne dégarnie d'argent comptant.

— *Désargenté comme le crucifix d'Asnières*. Dicton tiré des profanations commises par les protestants (ou, comme on disait, par ceux de la prétendue religion réformée) à l'église d'Asnières, près de Bourges. (Voy. *Maustre*, *Aneton*.)

DÉSARGOTER, v. a. Retirer les ergots d'un oiseau, d'un porc. — Se dit aussi Des *sabots* d'un cheval, etc.

‖ V. n. « Ce bœuf a *désargoté* », a jeté ses ergots, perdu ses ergots. (Voy. *Dépiété*.)

DÉSARTER, v. n. Déserter.

‖ *Désarté de l'esprit*, loc. Fou, insensé. Equivalent du participe de *déménager* (Acad.) pris figurément. (Voy. *Dessensé* et *Dérêvé*.)

DÉSÂTELÉE ou **DÉSATTELÉE**. *A la désattelée*, c'est-à-dire à l'heure où l'on dételle les chevaux ou les bœufs de labour : « Il est venu chez nous *à la désattelée*. »

DÉSÂTELER, v. a. Dételer. Dans le français *dételer*, on ne retrouve plus la trace du radical *âte* (voy. ce mot) que conserve entier notre mot *désâteler*, qui ne signifie autre chose que *détacher* de l'*âte (hasta)*, du timon. — On dit d'un cultivateur qu'il est *désâtelé*, pour dire qu'il n'a point de bœufs, ou qu'il n'a que de mauvais bœufs pour conduire ses charrues ou ses voitures. (Voy. *Attelé* et *Dételer*.)

DÉSATTACHER, v. a. Détacher, dans le sens de Séparer, délier. — Le berrichon a évité l'amphibologie de *détacher* dans le sens de Oter une tache. Pourquoi le français ne dit-il pas de même, *désattacher*, pour Délier, séparer, comme il dit *désabuser*, *désaccoutumer*, *désapprouver*, *désattrister* ; et non pas *débuser*, *découtumer*, *déprouver*, *détrister* ?

DÉSAVRIR, v. a. Ruiner, détériorer. — *Désavri*, détruit, en ruine. « Cette maison est toute *désavrie*. » — On dit aussi de tonneaux qui, pour être restés trop longtemps au soleil, se déjoignent, qu'ils sont *désavris* : « Ce cuvier est tout *désavri*. »

DESCENDE, s. f. Descente, pente : « On va plus vite à la *descende* qu'à la montée. — Il y a une grande *descende* pour aller à la rivière. »

DESCENDRE, v. a. Abattre. — S'emploie le plus souvent en mauvaise part : « Il faut le *descendre* », c'est-à-dire l'assommer, le tuer.

DÉSEMBRENER, **DESEMBERNER**, v. n. (Voy. *Débrener*.)

DÉSENCAVER, v. a. Déterrer. (Voy. *Encaver*.)

DÉSENCROCHER, v. a. Décrocher, ôter du *croc*.

DÉSENCRUCHER, **DÉSENRUCHER**, v. a. Paraît se dire dans le Sud, pour Décrocher, aveindre une chose qui était placée, accrochée un peu haut, comme juchée. (Voy. *Désencrocher*.)

DÉSENDETTER (SE), v. pron. Se libérer, s'acquitter.

Elle est morte *desendettée* quasi de tout.

(BRANTÔME.)

DÉSENFARGER, v. a. Oter les *enfarges* à un cheval. (Voy. *Enfarges* et *Désentraver*.)

Votre Denis Ronciat... c'est un coureux de femmes, une tête à l'évent, un poulain *désenfargé*.

G. SAND, *Claudie*.

DÉSENGOUSSINER, v. a. Démancher. (Voy. *Engoussiner*.)

DÉS. Syllabe initiale soustractive (voy. la syllabe *DÉ*) : *désattacher*, *désaccrocher*, *désenterrer*. — Tous ces mots subissent en français la syncope : *détacher*, *décrocher*, *déterrer*. — Nous avons à la fois *désâteler* et *dételer*. Voy. Obs. à *Désenvelopper*.)

DÉSENGRENER, v. a. (Terme de métallurgie.) Dégager. — Se dit au sujet Des engrenages d'une machine.

DÉSENLOPER, v. a. (Voy. *Désenvelopper.*)

DÉSENTERRER, v. a. Déterrer, exhumer.

DÉSENTRAVER, v. a. Débarrasser des entraves. — Se dit Des animaux qu'on ramène du pâturage où ils avaient été entravés. (Voy. *Désenfarger.*)

DÉSENVELOPPER, v. a. N'est pas le même que *déloper* (voy. ce mot.). *Désenvelopper*, c'est débarrasser d'une enveloppe ; *déloper*, c'est étendre, déplier. — Ces deux sens sont confondus par l'Académie dans son mot *développer*. (Voy. *Enloper* et *Désenloper.*)

DÉSÉPAISSIR, v. a. (Voy. *Dépaissir.*)

DÉSHABARGER, DÉSHÉBERGER, v. a. Découvrir. « Une maison toute *déshabargée.* » (Voy. *Habarger.*)

DÉSHARBER, DÉSHERBER, v. a. (V. *Esharber.*)

DÉSHARNACHER, v. a. Oter les harnais d'un cheval.

DÉSIR (GRAND), loc. Déplaisir : « Ah ! que tu me fais *grand désir !* » (on peut sous-entendre, de me débarrasser de toi !), c'est-à-dire : Ah ! que tu me contraries, que tu me déplais ! (Voy. *Zir.*)

DÉSOLÉ, adj. (Acad.) Amaigri, défait, exténué de maladie, mal en point.

DÉSORILLER, v. a. Couper les oreilles.

DESSAISOUNER, DESSAISONNER, v. a. Par extension du sens donné à ce mot par l'Académie, Faire une chose en dehors du temps convenable ou accoutumé. (Voy. *Saison.*)

|| *Se dessaisouner*, appliqué ironiquement à un homme qui sort de ses habitudes ; par exemple, à celui qui, contre son ordinaire, dort la grasse matinée : « Il s'est *dessaisouné* », ou *vice versâ*.

DESSARRER, v. a. Desserrer. (Voy. *Sarrer* et *Arsarrer.*)

DESSARTER, DESSERTER, v. a. Défricher, essarter. (Voy. *Défreûcher.*)

DESSARTIS, DESSERTIS, s. m. Essartement, terrain défriché. (Voy. *Défrichis.*)

DESSEMER, v. a. Détruire une semence : « Les pleues ont *dessemé* ç'te terre. »

DESSENSÉ, adj. Privé de sens. (Voy. *Dérêvé* et *Desarter.*)

DESSIERTER, v. a. (Amognes.) — (Voy. *Dessarter.*)

DESSIERTIS, s. m. (Amognes.) — (Voy. *Dessartis.*)

DESSINSÉ, adj. Mal vêtu, d'une tenue malpropre. (Voy. *Sinsé.*)

DESSOLU, DESSOÛLU, adj. Glouton. Se dit surtout Des animaux. C'est une corruption du mot français *dissolu*, qui, au reste, ne s'emploie pas dans le même sens. — *Dessoûlu* semble résulter de la combinaison de *soûlé* (*saoûlé*), et de *dissolu*.

DESSOMBRER, v. a. Déchirer. — Se dit Des vêtements.

DESSOS, prép. Dessous. « Une champelure de tonneau qui *pisse* en *dessos.* » (Voy. *Sos* et le mot suivant.)

DESSOUR, avec un complément, prép. (Voy. *Dessous*, *Dessus.*)

DESSOURDOUNER, v. n. Sourdre. (Voy. *Sourdon.*)
|| Au fig. se dit d'Une foule qui se presse à la sortie d'une maison, d'une assemblée.

DESSOUS, s. m. Pis, mamelle de vache, de chèvre, etc. : « Cette vache a un beau *dessous*, ou n'a pas de *dessous*. »

DESSOUS, avec un complément, prép. (Voy. *Dessour.*) « Passer *dessous* une porte. — Son cheval s'est abattu *dessous* lui. »

> Les sables et les bancs cachés *dessous* les eaux
> Rendent l'accès mal sûr à de plus grands vaisseaux.
> (CORNEILLE, *Pompée*, act. II, sc. II.)
>
> Rome est *dessous* vos lois par les droits de la guerre.
> (CORNEILLE, *Cinna*, act. II, sc. 1.)
>
> Je sais qu'il est rangé *dessous* les lois d'un autre.
> (MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, act. II, sc. III.)

DESSUR, DE SUR, adv. (Voy. *Dessus.*)

DESSUS, avec un complément, prép. Sur, dessus. — *Dessus* ne s'emploie en français que précédé de *au*, *en*, *par*, ou substantivement : *le dessus* d'un mur. Chez nous il équivaut, comme dans le vieux français, à *sur* : « Il a passé *dessus* mon champ. — Je me fie *dessus* lui. » (Voy. *Dessour* et *Depuir.*)

> *Dessur* un drap a fait les sains tenir.
> (*Roman de Guarin le Loherain.*)

> *Dessur* la dure enclume où l'on bat les espées.
> (Ronsard.)

> Portant *dessur* le front le mal de sa pensée.
> (*Idem*.)

> Le souci encharné qui dans mon cœur vivroit
> Et *dessur* mon cheval en croppe me suivroit.
> (Ronsard, *Complainte contre Fortune*.)

que Boileau a si bien traduit :

> Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

(Voy. *Dessus*.)

> Rodogune a paru sortant de la prison
> Comme un soleil levant *dessus* notre horizon.
> Corneille, *Rodogune*, acte I, sc. iv.

> Faites parler les droits qu'on a *dessus* mon cœur.
> Molière, *le Dépit amoureux*, act. I, sc. ii.

> *Dessus* quel fondement venez-vous donc, mon frère?
> Molière, *l'École des Maris*, act. III, sc. ix.

|| *Par le dessus*, loc. Par dessus. (Voy. citation à *Ange*.)

|| *L'au-dessus*, *a l'au-dessus*, pour Le dessus, au-dessus. « Avoir *l'au-dessus* de quelqu'un », l'emporter sur lui.

> Se le dict mary n'est assez fort et ayt doubte que le malfaicteur eust l'*au-dessus* de lui.....
> La Thaumassière, *Coust. loc.*, p. 341.

> Et toutesfois ils (les rois de France) sont toujours venus a l'*au-dessus* de leurs affaires, triomphamment par leur vertu et bon conseil.
> Bonaventure des Periers, *Discours*, 192.

DÉSYEUTER, v. a. Arracher les yeux, aveugler ou éborgner. (Voy. *Deræiller*, qui a un tout autre sens.)

DÉTARD, DÉTARDEMENT, s. m. Retard.

DÉTARDER, DÉTARDIR, v. a. Retarder. *Détarder* quelqu'un, lui faire perdre du temps, le retarder. (Voy. *Tarder* et *Hâtir*.)

> Pour l'établissement d'ung lecteur en médecine, attendu le peu de moyen que ladite ville a de présent, ce n'est chose qui soit encore pressée, en ce qu'il n'a point d'escolliers en lad. ville qui veullent estudier, a esté advisé que l'on *détardera* led. establissement jusques à quelque temps.
> *Registres de la ville de Bourges*, 1580-1594.

|| V. n. Tarder. « Il *détarde* bien ; je crains qu'il ne vienne pas. » (Voy. *Tarder*.)

|| *Détardi*, adj. Tardif, qui vient tard, en retard; le contraire de précoce. (Voy. *Tardi*.)

DÉTARMINÉ, adj. Résolu, hardi. (Voy. *Délibéré*.)

DÉTASSER, v. a. Défaire un tas, éparpiller. — *Détasser* des gerbes, du foin, et, spécialement, diminuer l'épaisseur d'un tas de blé pour l'empêcher de s'échauffer. (Voy. *Monciau*.)

DÉTELER, v. a. Mot applicable aux attelages d'animaux, mais dont l'acception est étendue par métaphore à toute occupation, même des hommes, qui est interrompue : « Ce journalier a *dételé* de bonne heure », il a quitté son travail avant la journée finie. — Et ironiquement : « Ce buveur a *dételé* avant les autres, qui boivent mieux que lui. » — S'étend encore dans le même sens, jusqu'à signifier Être ruiné, être mort.

DÉTÉMER, v. a. (Voy. *Détarder* et *Détempser*.)

DÉTEMPS, s. m. Perte de temps, contre-temps, contrariété et même malheur : « Le moindre *détemps* pour un ouvrier est une perte. — Nous avons eu un *détemps* d'une heure. » — *Détemps* est le *destiempo* des Espagnols.

DÉTEMPSEMENT, s. m. Prononcez *détensement*. (Voy. *Détemps*.)

DÉTEMPSER, v. a. (Prononcez *détenser*.) Dérivé de *temps*. Faire perdre du temps ; déranger l'ordre des occupations : « Tu me fais toujours causer, cela me *détempse*. » — *Se détempser*, perdre de son temps. — Équivalent de *désheurer*. — Le cardinal de Retz écrivait : « Les Parisiens n'aiment pas à *se désheurer*. »

> Deux faucilles dans un *rège*, ça embarrasse et ça *détense*.
> (G. Sand, *Claudie*.)

(La véritable orthographe *détempse* est indiquée par G. Sand dans une note.)

DÉTENDE, s. f. Détente. « La *détende* d'un piége, d'un fusil. » (Voy. Obs. à *D*.)

DÉTERGER, v. a. Désaltérer. — Application burlesque du français *déterger*, signifiant Nettoyer, laver.

> Pour amollir, humecter et rafraîchir les entrailles de Monsieur.
> (Molière, *le Malade imaginaire*.)

DÉTORBE, DÉTOURBE, s. f. Retard, ou plutôt dérangement dans un travail, une marche : « Je suis arrivé tard, parce que j'ai eu bien de la *détorbe*. » — *Fontastorbe*. (Littéralement : fontaine qui éprouve une perturbation.) Source intermittente près de Be-

està (Ariége). (Voy. *Mémoires du muséum d'hist. nat.*, t. XVII, p. 377.)

DÉTORBER, DESTORBER, DESTOURBIER, DÉTOURBER, v. a. Retarder, détourner, troubler, changer, égarer, traverser. *Disturbare*, latin et italien ; *desturba*, patois génois ; et *to disturb*, anglais.

Ma santé, c'est maintenir, sans *destourbier*, mon estat accoustumé.

MONTAIGNE. *Essais*, liv. III, ch. XIII.

Destourbée ne soit, ne prise
Des robeurs, écumeurs de mer.

Ballade de Charles d'Orléans, p. 209, édit. de M. GUICHARD.)

Dangier me hait, ne scais pourquoy,
Et toujours *destourbiers* me darde ;
Je prie à Dieu que mal feu l'arde,
Il fut temps qu'il se tinst coy.

(CHARLES D'ORLÉANS, *Chanson*.

Nous aperçûmes venir droit à nous quatre grands taureaux.... ils nous laissèrent passer sans *detourbier*.

(VOITURE.)

— *Destourbier*, substantif masculin dans Montaigne :

Licence des jugements est un grand *destourbier* aux grandes affaires.

Essai, II, XVI.)

DÉTORNER, v. a. Détourner. (Voy. *Torner.*)

DÉTORSER, v. a. Détordre, étendre un objet qui est *tors*. (Voy. *Torser* et *Détortre.*)

DÉTOUR, s. m. Se prend dans le sens de Moment, jour, comme dans cette phrase : « Un de ces *détours*, j'irai vous voir. » || Tour de reins, effort : « Attraper un *détour*. » (Voy. *Forçure.*)

DÉTOURNE, s. f. Détour, circuit.

DÉTRAQUEMENT, s. m. Dérangement, désordre.

Saint Paul, reprochant le *detraquement* des Gentils, les accuse d'avoir esté gens sans affection.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 545.

DÉTRAQUER, v. a. (Acad.) || Détourner de la voie, fourvoyer. « Je lui avais demandé mon chemin, et, par malice, il m'a *détraqué*. » — Notre mot n'est resté en français qu'au figuré. (Voy. *Trac.*)

DÉTRAVARSER, v. a. Traverser, transpercer : « La pluie a *détravarsé* mon habit. » (Voy. Obs. à *Dé.*)

DÉTRAVOUILLER, v. a. Mettre en peloton le fil qui est sur un dévidoir ; dérouler un câble une corde. (Voy. *Travouil.*)

DÉTRIER, et dans l'Ouest **DÉTERIER**, v. a. Sevrer. (Voy. *Trier.*)

DÉTROIT, s. m. Le même que District (Acad.), pays, contrée. Se dit au nord du Nivernais, du côté de la Bourgogne : « Je ne connais pas cet homme, il n'est pas de mon *détroit*. »

DÉTROUILLER, v. a. (dérivé de *treuil*). S'applique plus particulièrement à un câble. (Voy. *Détravouiller.*)

DEUGNET, adj. Douillet, délicat, sensible au moindre mal. (Voy. *Dougnot* et *Gueugnet.*)

DEURMIR, v. n. Dormir. (Voy. *Endeurmir.*)

DEUX (SE METTRE EN), loc. Se dit d'Une femme qui accouche. « *Elle s'est mise en deux.* » — *Incurravit se*, expression de la Vulgate, *Reg.*, *lib.* I.

Nurus autem ejus, uxor Phinees prægnans erat, vicinaque partui, et audito nuntio, quod capta esset arca Dei et mortuus esset socer suus, et vir suus, *incurvavit se* et peperit.

Lib. Regum, I, c. IV, 19.)

Dans cette locution, *se mettre en deux*, accoucher, on entend facétieusement, Se dédoubler, se partager en deux êtres distincts. (Voy. *Aboulée.*)

— L'Acad. ne connaît que les expressions figurées *se mettre en quatre*, *se multiplier*.

DÉVA, 3ᵉ pers. du singulier du verbe inusité *désaller*. Par opposition à *va*, 3ᵉ personne du singul. indic. prés. du verbe *aller*. *Dévont*, 3ᵉ pers. du pl. — *Déva*, *dévont*, indiquent l'affaiblissement, la décadence, et procédant de la demande si usuelle : « Comment ça va-t-il ? » — Réponse : « Ça ne va pas, ça *déva*. » — « Un tel est mal dans ses affaires; elles *dévont*. » (Voy. *Dévenir.*)

DEVALLÉE, D'VALLÉE, s. f. Descente, pente de terrain : « Il va plus vite qu'il ne veut à la *d'vallée*. » (Voy. *Devaller.*)

DEVALLER, DEVALER, D'VALLER, v. n. Descendre, suivre la pente du terrain ou le cours de l'eau, descendre d'un point où l'on est monté ; et simplement passer d'un lieu dans un autre. (Voy. *Avaller*, *Devallée* et *Dérivaller.*)

Des amoureux qui montent et [illegible] du moins du haut de deux ou trois estages par une treille en bergiere pour entrer dans une maison.

(MARTIAL D'AUVERGNE.)

On luy attachoyt un casble en quelque haulte tour p...

dans en terre. Par iceluy avecques deux mains montoyt puis [illegible] si roidement et si asseurément que plus ne pourriez parmy un pré bien eguale.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. xxiii.

A la feuille d'hyver qui des arbres *dévalle*.

Ronsard.)

Jamais homme qui est monté où je suis, n'en *devala* que par force.

Satire Ménippée.

On ne montera point au rang dont je *devale*,
Qu'en espousant ma haine au lieu de ma rivale.

(P. Corneille, *Rodogune*, act. II, sc. ii.

|| *Devaller*. v. a. Faire passer une chose d'un lieu élevé à un niveau inférieur.

A Pierre Marchetorta, charpentier, pour avoir *devalle* la grosse cloche.....

A Jehan Join, verrinier, pour son sallaire d'avoir *devallé* la victre avec la serruererie, v s. t.

Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet de Bourges, 1520.

Je semble au mort qu'en la fosse on *devale*.

Ronsard

Souvent des Bernois qui me venaient voir m'ont trouvé juché sur de grands arbres, ceint d'un sac que je remplissais de fruits, et que je *devalais* ensuite à terre avec une corde.

J.-J. Rousseau, *Rêveries*, 5e promenade.

DEVANT, s. m. Tablier. (Voy. *Devantiau*.)

|| Dans un sens déshonnête.

Et que sa teste, qui est si fort chargée d'affiquets et pierreries, aux dépens, etc.

Brantome, *Dames galantes*, disc. vii

DEVANT, prép. Avant. (Voy. *Davant*.)

Et si *devant* moi vous mouriez,
Tousjours en mon cuer vivriez.

(*Roman de la Rose*.

Ce fut au mois de février, un samedy *de devant* le dimanche des Brandons.

(Chaumeau, *Histoire du Berry*

« *Devant* ce temps-là », avant ce temps-là. (Voy. Nicot, *Tresor de la langue françoise*.)

Devant ce temps (vingt ans), l'on est enfant.

Pascal, *Sur l'Amour*.)

N'a-t-il pas témoigné qu'il y vouloit mourir *devant* tous les autres?

(Voiture, *Lettres*.)

Mais si les Égyptiens n'ont pas inventé l'agriculture ni les autres arts que nous voyons *devant* le déluge...

(Bossuet, *Histoire universelle*, 3e partie.

Si l'on t'immole un bœuf, j'en goûte *devant* toi.

(La Fontaine, liv. IV, fab. iii.

|| Auparavant. Vieillit dans ce sens, dit l'Académie. — Est toujours fort usité chez nous.

Lors devenu lui-mesme aussy beau que *devant*.

(P. Motin, *Traduction du poeme du Phœnix*.)

Il fallait m'en avertir *devant*, car je vous avoue que je n'y ai point pris garde.

(*Lettres et opuscules* de Mme Perier. Vie de Pascal. Paris, 1845, p. 28.

Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même,
Je suis gros Jean comme *devant*.

La Fontaine, *la Laitière et le Pot au lait*.

|| *Devant que*. Avant que.

Or, *devant que* vous parler des cérémonies et de l'ordre des séances desdits états.

(*Satire Ménippée*, 20.)

Je reçus votre dernière lettre un quart d'heure *devant que* de partir.

Voiture.

Je suis honteuse d'avoir tant perdu de temps *devant que* de vous la faire.

Mme de Sévigné à Ménage

Je crie toujours : Voilà qui est beau ! *devant que* les chandelles soient allumées.

(Molière, *les Précieuses ridicules*, sc. x.)

. . . . Et *devant que* votre âme
Prévenant mon espoir, m'eût déclaré sa flamme.

Racine, *Bajazet*, act. V, sc. vi.

|| *Devant que*, se dit aussi pour Pendant que, par altération sans doute de *durant que*: « Va aux champs *devant que* je garde la maison. »

|| *Devant jour*, avant le jour. (Voy. *Pique* du jour). || *Devant-hier*, et plus souvent *devant-z-hiar*. Avant-hier. — *L'aut'-hiar* (l'autre-hier) est plus usité. (Voy. *Hiar*.)

|| *Devant soué, devant soi*, locution employée lorsqu'il s'agit de fortune, de ressources. Se dit principalement d'Une personne à marier qui a de l'aisance : « Elle a quelque chose *devant soi*. »

|| *Au devant, audevant*, pris substantivement et précédés des pronoms *mon, son : A mon au devant*, au-devant de moi : « Je suis allé à *son au devant* », pour au-devant de lui, à sa rencontre.

Et luy *alla au devant*.

(Philippe de Commines, *Mémoires*, liv. VI, chap. vi.

Vous semble-t-il point que vostre cœur se tourne de son costé et en certaine façon luy va *au devant?*

(Saint François de Sales, p. 538.)

On notera dans les citations précédentes la tournure de phrase : *lui aller au devant*, qui nous est familière et se retrouve aussi au mot *Autour*. (Voy. au mot *Darriée, au darriée*.)

DEVANTIAU, s. m. Tablier. (Voy. *Devantier*.)

Mist son *devanteau* sur sa teste, comme les preshtres mettent leur amict, etc.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. XVII.)

Le *devanteau*, ses habits, sa chemise...

(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, *Satires*, liv. III.)

C'etait bien toujours son pauvre *dressage*, son jupon de droguet, son *devanteau* rouge et sa coiffe de linge sans dentelle.

(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

DEVANTIER, s. m., **DEVANTIÉRE**, s. f. Tablier. On prononce le plus souvent *devanquié*, *devanquiere*. (Voy. *Devant*, *Devantiau* et Obs. à *TI*.)

Jean de Léry, dans son *Histoire du siége de Sancerre*, dit que la disette était telle que l'on mangeait jusqu'aux vieux *devantiers* de peau des savetiers et autres artisans.

Ceulx qui parmy les jeux refusent les opinions sérieuses, font, dict quelqu'un, comme celuy qui craint d'adorer la statue d'un sainct si elle est sans *devantière*.

(MONTAIGNE, liv. III, chap. V.)

Dans une pièce de vers recueillie par Etienne Tabourot, au livre IV de ses *Bigarrures*, on lit : « Son *devantiére* blanc » ; mais généralement *devantiére* est féminin : « Elle avait sa *devantiére* de parure. »

Qu'est-ce mitrons? ô pauvres ignorants! les garçons boulangers sont ainsi nommés parce qu'ils n'ont point de haut-de-chausses, mais seulement une *devantière*... et le *devanteau*.

(BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, t. II, ch. XXVIII.

DEVARS, prép. (Voy. *Devers*.)

DÉVARS, s. m. (Voy. *Dévers*.)

DÉVARSER, v. a. et n. Verser, déverser, pencher, incliner, surplomber. (Voy. *Varser*.)

DÉVARTI, adj. (Voy. *Divarti*.)

DÉVEINE, s. f. Le contraire de la veine au jeu, continuité de mauvaises chances, guignon. (Voyez *Débine*.)

DEVENIR, v. n. Venir de, loc., *inde venire* : « Avez-vous été à la ville? — J'en *deviens*. » (Voy. Roquefort.) — *Devenir* fait au passé défini : je *devenis*, et à l'imparfait du subjonctif : *que je devenisse*, etc., au lieu de Je devins et que je devinsse, etc.

La fille au roy s'en vint à moy
L'aultre iour et me fist de soy
Present et de s'amour aussy
Et me requist qu'il fust ainsy
Que son amy je *devenisse*.

(*Un Miracle de Nostre Dame*, Théâtre français au moyen âge.)

DÉVENIR, v. n. (formé de la particule *dé*, privative, et du verbe *venir*). Être *dévenu* d'une chose, en éprouver la privation, en être frustré, perdre l'espoir de l'obtenir. « Il comptait sur la succession de son oncle ; il en est *dévenu*. » (Voy. *Déva*.)

DÉVERROUILLER, v. a. Tirer le verrou d'une porte pour l'ouvrir. (Voy. *Décorreiller*.)

DEVERS, prép. Du côté de. Ne s'emploie plus en français que relativement aux lieux : *devers* Lyon, *devers* Toulouse ; encore est-il vieux, dit l'Académie. Chez nous, *devers* s'applique aux personnes, aux événements, comme dans les citations suivantes :

Tourne un peu ton visage *devers* moi.

(MOLIÈRE, *Georges Dandin*, act. II, sc. I.)

Et s'est *devers* la fin levé longtemps d'avance.

(MOLIÈRE, *les Fâcheux*, act. I, sc. I.)

DÉVERS, s. m. Disposition à verser. — *Tenir le dévers*, loc. Empêcher de verser, de tomber sur le côté : « Cette charrette de foin versera, si vous ne tenez pas le *dévers* avec vos *fourchots*. »

DÉVIANDÉ, adj. Maigre, amaigri : « Ce pouvre houme est tout *déviandé*. »

DÉVIDET, DÉVIDOUÉ, s. m. Dévidoir. (Voyez *Châtelet*, *Travouil*.)

Les femmes estoient plus embesognées que vingt à emballer leurs pelotons..... ensacher leurs *devidets*.

(NOEL DU FAIL, *Contes et Discours d'Eutrap.*)

Ne tourne plus ce *dévideau*,
Comme soudain son cours s'arrête :
Ainsi la fureur de ma teste
Ne tourne plus en mon cerveau.

RONSARD.

On lit dans plusieurs auteurs *devideau*.

DEVIN, s. m. Toute personne qui, à l'aide de moyens magiques, fait métier de découvrir des secrets, de faire retrouver des objets perdus, de faire connaître l'auteur d'un délit et de guérir bêtes et gens de toute espèce de maux. || *Aller au devin*, loc. Aller consulter le devin. (Voy. *Panseux*.)

DEVINAILLE, s. f. (Amognes.) — (Voy. *Devinouére*.) « D. Qu'est-ce qui plait quand on sent des gouttes? — R. Un parapluie. »

DEVINETTE, s. f. Diminutif de *devinouere.* (Voy. ce mot.)

DEVINOUÉ, s. m., **DEVINOUÉRE** s. f. Enigme, problème facétieux : on les propose quelquefois sous forme de *rimouére.* (Voy. ce mot.) — Ancien exemple de *devinouére :*

> Dic quibus in terris inscripti nomina regum
> Nascantur flores et Phyllida solus habeto.
>
> VIRGILE, *Eglogue* III.

DEVIRANDOIRE, s. m. De *virer* (voy. ce mot). Détourner, dérouter. — Terme de chicane morvandelle, imité de *déclinatoire*, et rappelant aussi, par l'assonnance, *interlocutoire.* — « Beaucoup plus expressif, dit M. Dupin, que celui d'*échappatoire.* Avec celui-ci on cherche à se tirer d'affaire ; avec le *devirandoire*, on cherche à mettre son adversaire dans l'embarras, à le dérouter. » (DUPIN, *Morvan.* p. 29.) (Voy. *Déqauche.*)

DÉVIRER, v. a. (Augmentatif de *virer.*) Détourner, empêcher de faire. (Voy. *Ravirer.*) || *Dévirer les yeux*, loc., regarder de travers : « Quand je lui ai parlé, il a *déviré deux yeux !* » (Voy. *Virer.*) || Retourner sens dessus dessous, mettre à une autre place : « *Dévirer* une pierre, une pièce de bois. » || Déranger, bouleverser: « Il a tout *déviré* dans la maison. »

DÉVIROUNER, v. a. (Voy. *Virouner.*)

DÉVISAGER, v. a. Envisager, regarder quelqu'un en face avec attention, regarder effrontément.

DEVISE, s. f. Discours, entretien, propos familiers, subterfuge. (Du latin *dividere*).

|| Ligne séparative. (Voy. *Divise* et citation à *Deviseur*.)

|| Partage de biens.

> S'il avient par aucune maladie, ou par aucun *mau*, que aucuns hom ou aucune feme meurt déconfes et sans *devise* faire. (*Assises de Jérusalem.*)

DEVISER, v. a. Diviser, partager. (Voy. *Départager* et *Divise.*)

DEVISEUX, **DEVISEUR**, adj. Qui divise, qui fixe les limites, délimitateur. — Le géomètre *deviseur* du cadastre, c'est-à-dire le géomètre délimitateur.

> Et quand les *deviseurs* auront ce vehu et enquis et regarde les leus et places, ils doivent parler à l'une et à l'autre partie et se il par assentement se pevent acorder, il doivent marcher la *devise* la ou il sont assenti, et boner la come nouvelle *devise.* Et se il ne treuvent assentement, il la doivent faire selon leur semblance toute novelle et boner la. A ce faire doivent appeler tant de jeunes gens come l'on pora avoir en la contrée pour avoir longue remembrance et garentie.
>
> (*Assises de Jérusalem*, ch. 265, édition publiée par Th. de la Thaumassière, en 1690.)

Cette citation contient, outre *deviseur* et *devise*, trois mots de notre idiome: *boner*, *semblance*, *remembrance.*

DÉVITER, v. a. Oter. « *Déviter ses chausses* », ôter ses bas. (Voy. *Viter.*) Pourrait passer pour une transposition de lettres de *dévêtir*, si le verbe simple *viter* n'existait pas. (Voy. *Viter.*)

DÉVIVRE (SE LAISSER), loc. Mourir. (Voy. *Dénaître* et *Déva.*)

DEVOIR, v. a. (Acad.,) fait au futur, je *doirai* et je *doiverai;* au conditionnel, je *doirais* ou je *doiverais.*

DÉVOISE, s. f. Dévoiement, courante. (Voyez *Drille.*)

DÉVORANT, s. m. Nom de guerre d'une des sociétés qui forment le corps d'état d'ouvriers charpentiers. (Voy. *Gavaud*, *Rouleur* et *Tôper.*)

DÉVORER (SE), v. pron. Se déchirer, s'écorcher, se mordre : « Tu te *dévores* en te grattant. — Les chiens se sont *dévorés* toute la nuit. » || Fig. Se désespérer.

DEZIZE. Prononciation habituelle de *Decize*, jolie ville du Nivernais, située dans une île de la Loire.

DIABLE, **DIÂBE**, s. m. Démon, esprit malin. (Voy. *Ghiâbe*, *Diâche, Chouse, Georgeon*, *Maufait, Mauvais, Vilain, Ça*, et, dans l'édition de Rabelais, 1823, p. 651, une collection de jurons par le diable.)

La partie ouest de l'Indre, composée des cantons de Mézières en Brenne, de Buzançais, de Châtillon et d'Écueillé, faisait partie, avant la révolution de 1789, du bailliage de Tours et du diocèse de Bourges.

Di, suivi d'une voyelle se prononce *gui* ou plutôt *ghi* : *Ghieu. ghuarder*, *ghuau*, *ghiable*, *ghia* (cri des charretiers), etc., et *etugue* pour étudié.

> Mon Dieu je n'avons pas *etuqué* comme vous.
>
> (MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, act. II, sc. 6.)

(Voy. *TI.*)

Les habitants de cette contrée disaient plaisamment qu'ils étaient *du bon Dieu de Bourges et du Diable de Tours.*

|| *Que le diable, coume le diable*, loc. Beaucoup, fort, extrêmement : « Il a couru *que le diable.* — Il a cueilli du blé *que le diable, coume le diable.* »

|| *Diabe la faute!* loc. Que cela n'est-il ! « *Diabe la faute!* qu'il fût parti; je serions ben pus tranquilles. » (Voy. *Étrangler, Estringoler*, etc., etc.) || *Que le diable m'arrache mon fiel!* juron. (Voy. *Fiel.*)

|| Noms de plantes :

—*Bâton du Diable.* Cirse des marais (*Fl. cent.*)

—*Fourchette du diable.* (Voy. *Chancrée.*)

—*Mors du diable.* Scabieuse succise. (*Fl. cent.*)

—*Navet du diable.* Bryone dioïque. (Voy. *Tran.*)

DIÂCHE, DIANCHE, s. m. (Voy. *Diable* et *Ghiâche.*) Euphémisme de *diable*, comme on dit: *sac à papier! sacristi!* pour *sacred...! Diâche me nie!* juron du Nivernais. — On dit aussi dans l'Ouest : *Diâche m'en nie! Diâche m'enni!* (prononcez *man-ni*). Diable m'ennuie !

|| *Diâche ait toi! dianche ait toi!* que le diable t'emporte! (Voy. *Diable, Brûler, Étriper, Estringoler.*)

DIARDER, v. n. Travailler fort, redoubler d'énergie. (Voy. *Ghiarder, Darder* et *Coup, tenir coup.*)

DIARDEUX, adj. Ouvrier dur à l'ouvrage. (Voyez *Diarder* et *Jean qui se tue.*)

DIÂTER, v. a. Activer par des cris la marche des chevaux et même des bœufs ou des vaches. Les cris les plus fréquents des charretiers sont *dia* (prononcé *ghia* et *hue.*) (Acad.) (Voy. *Uh.*)

DIAU, s. m. (Voy. *Ghiau.*) Dé à coudre, ouvert des deux bouts. C'est l'ancien mot *deau* avec la prononciation de l'*i*, pour l'*e* muet. (Voy. ce mot.)

> Encore faut pour les femmes *deaulx*,
> Toiles, *filets*, aiguilles et ciseaulx.
>
> (Gratien Dupont, *Controverses des sexes.*

DIAULER, v. n. (Voy. *Ghiauler.*)

DICTION DE DIEU (peut-être pour *prédiction?*). Récit versifié du jugement dernier, envisagé au point de vue des paysans, et que ceux-ci disent en guise de prière. (Ribault de Laugardière, *Lettres sur quelques prières populaires du Berri.*) (Voy. *Quarantaine* et *Conditure.*) On appelle aussi cette espèce de prière l'*Election*, ou les *Lections de Dieu.* (Voyez ce mot.) De ces noms, le premier semble se rattacher au sujet même du petit poëme rustique, le choix fait par Dieu entre les *élus* et les réprouvés ; le second nom indiquerait une sorte de *leçon* divine, et, en effet, aux environs de Bourges, une prière analogue est connue sous le nom de *Liçon de Dieu.*

DIDI, s. m. Doigt ; mot employé en parlant aux petits enfants. Le *rididi*, le plus petit des doigts.— En catalan, *dit* signifie *doigt.* Ce mot et le nôtre se tiennent plus près de l'étymologie *digitus.*

DIEU, s. m. (Acad.) (Voy. *Ghieu.*)

|| *Bon-Dieu*, s. m. Image de Dieu, de l'Enfant Jésus, en cire, en peinture, etc., que les colporteurs vendent dans les campagnes : « Un petit *bon-dieu*, un *bon-dieu* de plâtre. » S'emploie même au pluriel : « Des *bons-dieux* ; un marchand de *bons-dieux.* » (Voy. *Saint, Bon Saint* et *Diarder.*)

|| Dieu ! Interjection. Mon Dieu! pour l'amour de Dieu! intercalé dans une phrase : « A qui *Dieu!* donc *se rendre* (s'adresser)? » || Par redoublement, *Dieu de Dieu!*— Application téméraire du *Deum de Deo* dans le *Credo.* (Voy. *Nom de nom!*)

DIFFÂMER, v. a. Déshonorer. S'entend dans un sens plus large que *diffamer* (Acad.), lequel ne désigne que les atteintes portées à la réputation (*fama*) des personnes. Autrefois *diffame*, déshonneur, Nous disons aussi : « Ce cheval a été maltraité, ses harnais l'ont blessé ; il est tout *diffâmé.* » — Des souliers *diffâmés*, c.-à-d. éculés, en mauvais état.

> Le lion de Saint-Marc, aujourd'hui morne et tout *diffamé.*
>
> (Th. Gautier, *Paléa*, p. 259.

> Leurs bandes autrefois si pompantes d'orgueil,
> Mortes parmi les champs, sans larmes et sans deuil,
> Restèrent *diffamées.*
>
> Jean-Baptiste Chassignet, *Psaume* LXXXIII.

> Ci-gît qui fut plein de *diffame.*
>
> (Étienne Tabourot, *Épitaphe*

DIFFÉREMMENT, adv. D'ailleurs, au reste. Espèce de transition entre des phrases, ou plutôt de pause, et comme de tic dans la conversation. « Je suis allé à la ville, *différemment* j'y ai rencontré un tel. » (Voy. dans le drame de *Claudie*, par G. Sand, le rôle de Denis Ronciat.)

DIFFÉRENT, adj. Mauvais, par ellipse, comme qui dirait : différent de ce qui est bon, ou bien *médiocre.* On dit : « Ce vin n'est pas *différent* : cette terre n'est pas *différente;* » c.-à-d.: ils sont

d'une assez bonne qualité. Cette manière de s'exprimer est aussi en usage à Orléans. (Voy. *Indifférent.*)

DIFFIGULTÉ, s. f. Difficulté. (Voy. Obs. à *G.*)

DIFFINITIVEMENT, adv. Définitivement.

Le jugement de toutes causes et querelles qui sont appoinctees à oyr droict interlocutoirement ou *diffinitivement*, par mond. sieur le Bailly de Berry... appartient et compète à faire auxdicts bourgeoys jugeans.

(*Anciennes Coutumes de Bourges.*)

DIFFORMÉMENT, adv. Contrairement : « Vous avez agi *difformément* à ma volonté. »

DIHORS, DIORS, adv. Dehors. « Cette maison est mal close, il y pleut comme *dihors*. » Est monosyllable chez nous et *o* se prononce long. (Voy. *Dehors.*)

|| *Entrer dihors, enfermer dihors, renfermer dihors*, loc. Sortir, faire sortir, mettre à la porte, fermer la porte à quelqu'un. — *Coucher dihors*, loc. Se dit aussi Des choses inanimées, qu'on laisse dehors, qu'on ne met pas à l'abri : « Cette voiture *a couché dihors*; je n'ai pas rapporté ma pioche, elle *a couché dihors*. » — En Normandie, loc. *Avoir de quoi qui couche dehors*, c'est-à-dire du bien au soleil. (Voy. *Dehors* et *Dedans.*)

DILAYER (dérivé de *délai*), v. a. Retarder. (Voyez *Détarder.*)

Et n'oublia rien d'artifice pour empescher et *dilayer* sa délivrance.

(*Satire Ménippée*, 136.)

DIMANCHE BRANDOUNIER. Le dimanche des *brandons*, le premier dimanche de carême.

Payé du *dimanche brandounyer* quinziesme jour de febvryer pour les febves, eschaudez et vin blanc ascoutumez estre *dounez* aux prestres et officiers, cinq solz et ce pour l'an du présent compte, pour ce v s.

(*Compte de la fabrique de Saint-Jean des Champs, à Bourges*, 1587.)

DÎME, s. f. (Acad.) Est masculin chez nous comme le mot *dixième*, dont il est la syncope : « Il a levé son *dime*. » On écrivait autrefois *disme* et *dixme*.

Droict, raison et coustume est telle que ung chascun doit payer son *disme*.

(*Ancienne Coustume de Bourges*, ch. LXXXVIII.)

Que le *dixme* se doit lever et payer auparavant le terrage du champ.

(J. Chenu, *Questions notables de droit.*)

DIMI, adj. sing. Demi. — « Une *dimi*-heure. » Plus rapproché que Demi de la racine latine *dimidius*.

DIMINUISER, v. a. Diminuer, rendre plus mince, plus effilé. (Voy. *Amenuiser* et *Appointuser.*)

DINDE, s. m. (Acad.) || Sot, imbécile. Se dit d'Un homme. — *Dinde*, appliqué en injure à une femme, est féminin. (Voy. *Dine* et *Dinon.*)

DINDICHE, s. f. Petite dinde. (Voy. *Dine.*)

DIN-DON (LE), loc. (par onomatopée). Le son des cloches. (Voy. *Derliner.*) « Entendez-vous le *dindon?* » (On traîne un peu sur la première syllabe.)

Comme sonneur du village,
Din-di, don-don,
Allons, mariez-vous donc !
Din-di, din-don.

(*Werther, ou les Égarements d'un cœur sensible*, vaudeville.)

DINDOUNIÈRE, s. f. Dindonnière.

DINE, s. f. Poule d'Inde. (Voy. *Bine*, *Dindiche.*)

DINE-CHIEN. Nom de localité : Saint-Maur (Indre).

DINON, s. m. Coq d'Inde. || Imbécile. (Voy. *Dinde* et *Dine.*)

DIOLS. Déols (autrement le *Bourg-Dieux*), commune près de Châteauroux. — On prononce *ô* long et le *s* ne se fait pas sentir.

DIOULER (SE), v. pron. Se désoler. (V. *Déiouler.*)

DIRE (Acad.) ou **DISER**, v. a.

Ind. prés. — Plur. Nous *dihons*, par syncope de nous *disons*. Vous *disez* ou *dihez*, ils *disont* ou *dihont*.

Si *diunt* à leur dreyt seignour (seigneur).

(*Poeme de Merlyn Amorosie.*)

Imparf. — Ils *disaint*, par l'effet d'une prononciation nasale, ou *disint* et *dihint*.

Passé déf. — Je *disis*, ou *dissis*, ou *dihis*; je *dissimes* ou *dissires*; vous *dissires*; ils *dissirent*.

Futur. — Je *direrai* ou *diserai*, je *diserons*, ou je *dèrai*.

Cond. — Je *diserais* ou *dèrais*, etc. Espèce de dilatation de *dirais*, qui est l'opposé de la contraction qu'on remarque dans le même temps aux verbes *laisser, donner, prendre*, etc. (Voy. Obs. aux fut. et cond. de *Dère.*)

Imp. — Plur. *Disez*.

Subj. — Que je *disse*, que je *dissis* ou *dississe :*

orme empruntée à l'imparfait du subjonctif dans la langue classique; qu'ils *disissint.*

Part. présent. — *Dihant.*

Part. passé. — *Disu*, *dihu.*

L'abus des *redites* devait se produire surtout dans le verbe *dire*. Nos paysans n'y manquent pas :

« *I me dit dit-i; i me dit qu'i dit, — j'l'i dis :* allons boire chopine, que *j'li dissis.* »

|| *Dis! Dites! Dis donc!* (pour attirer l'attention de quelqu'un), locution très-familière omise par l'Académie.

DIRE-À-RIEN, loc. prise substantivement. Propos insignifiants : « C'est des *dire-à-rien! taise-toi!* »

DISANDENNE, s. f. Cancan. (Voy. *Disette.*)

DISETTE, s. f. Bruit, cancan, propos futile. (Voy. *Disandenne.*)

Voila une heure que vous m'ennuyez avec des *disettes* que je ne comprends point.

(G. SAND, *Claudie*

|| Par métonymie, Personne bavarde. « Cette fille passe pour méchante, c'est une *disette.* »

|| Sorte de betterave.

DISEUX, DISEUR, adj. Celui de qui on tient une nouvelle : « Faites-moi connaître votre *diseux.* » || Rabâcheur, bavard : « C'est un *diseux!* » — C'est dans ce sens que les fouaciers de Lerné appellent *trop diteux* les gens de Gargantua. — *Diseux de ren*, loc., parleur indiscret. L'Académie admet cette locution : *des diseurs de riens.* (Voy. *Sornette.*)

DISPAREILLER, v. a. (Pour *désappareiller*, Acad.) Séparer : « Il y a trop de moutons dans cette bergerie, il faut les *dispareiller* », les séparer, en ôter. — *Se dispareiller*, v. p. Se séparer. Se dit aussi d'Une ruche d'abeilles qui essaime.

DISPARSER, v. a. Disperser, dissiper. — Notre mot est resté plus près du latin *spargere* que de *dispergere.*

DISPARTIE, s. f. (emploi du préfixe *dis* comme dans le français *disculper*, *disgrâce*, *disproportion.*) Limite de propriété. (Voyez *Partir* (confiner) et *Divise.*)

DISPARTIR, v. a. (Voy. *Départir.*)

DISTANCER, v. a. On dit qu'un cheval en *distance* un autre quand, arrivant au but, il laisse entre lui et son concurrent un intervalle déterminé. Cette expression est venue, pour nous comme pour toute la France, de l'institution des courses de chevaux. (Voy. *Primer.*)

On dit, au propre et au figuré, d'Une personne qui en a devancé, surpassé une autre, qu'elle l'a *distancée.*

DIVARS, DIVERS, adj. Qui n'est pas de l'avis des autres, taquin, capricieux, changeant. (Voy. *Divarsieux* et *Travars.*)

Montaigne a qualifié l'homme de Ondoyant et *divers.*

Je sais bien qu'il n'y a rien de si mauvais et de si *diversieux* que cet enfant.

(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

|| Égrillard. « Chanson *divarse* », chanson grivoise.

DIVARSE, s. f. Contrariété, chicane, dispute, séparation : « C'est un *gas* qui aime *ben la divarse.* » Vient peut-être de *divorce*, qui a le même sens, ou mieux de *divars.* (Voy. *Travarse.*)

Ils ont assez longtemps joui de nos *divorces.*

(CORNEILLE, *Horace*, act. 1er, scène IV.)

DIVARSIEUX, adj. Variable. Se dit de la température, des saisons. « Un temps *divarsieux*, une année *divarsieuse.* » (Voy. le dicton cité au mot *Chaucher*, acception d'*enjamber.*)

DIVARTI, DIVERTI, adj. Gai, joyeux. || Nom de chien de berger. || *Divarti de l'esprit.* (Voy. *Déserté.*)

DIVARTIR, v. a. Divertir. — *Se divartir*, v. pron., se divertir.

DIVARTISSANCE, s. f. Divertissement, joie, plaisir : « Faire des *divartissances.* »

DIVARTISSOUÉ, DIVARTISSOUER, s. m. A de l'analogie : 1° quant à la forme, avec le mot *amusoire* (Acad.), qui autrefois s'est écrit et prononcé *amusouer*, comme *miroir* est la forme nouvelle de *mirouer* ; 2° quant au sens, avec le mot *amusette* (Acad.), espèce de diminutif pour désigner un objet servant à l'amusement et aussi l'amusement lui-même. La différence est celle-ci : *amusette*, selon l'Acad., implique l'idée d'un amusement honnête; il n'en est pas toujours ainsi de *divartissoué.* (Voy. *Amusouere.*)

DIVISE, s. f. Séparation, limite d'un champ, d'un pré. — On trouve dans Trevoux : *devise*, terme de

blason. (Voy. *Dispartie* et *Devise*.) | Fig. Dissentiment, mauvais prétexte, querelle : « Il m'a cherché des *devises*, » comme on dirait des *alibi forains*. (L'Académie écrit en un seul mot Alibiforain.)

D'MAGE. (Voy. *Dommaige*.)

DO, s. m. Par onomatopée. Petit crapaud chanteur des nuits d'été. (Amognes.) (Voy. *Mou*, *Sourd* et *Loutaud*.)

DÒBÉE, s. f. Coups sur le dos. (V. *Dòber*, *Degelée*.)

DÒBER, v. a. Dauber. (Acad.) Nous croyons notre orthographe conforme à l'étymologie.— En effet, *dòber*, c'est frapper sur le *dos*. (Voy. *Dôbée*.)

DOCTEUR EN SOUPE SALÉE, loc. Faux connaisseur, qui fait l'entendu, se mêle de juger tout, et qui n'est pas même capable de décider si une *soupe* est convenablement *salée*. C'est précisément ce que Regnier appelle un *docteur en menestre*: car *minestra*, en italien, signifie soupe :

> Mon *docteur en menestre* en sa mine altérée,
> Avait deux fois autant de mains que Briarée.
>
> REGNIER, *Satire* V.

DODAILLER, v. a. (Voy. *Dordailler*.)

DODELINER, v. a. (Voy. *Dodiner*.)

> Auquel son il (Gargantua) s'esgayoit, il tressailloit, et luy-même se berçoit en *dodelinant* de la teste, monorchordisant des doigts et barytonnant, etc.
>
> RABELAIS, liv. I[er], ch. VII.

DODINER, v. a. Remuer doucement, bercer pour endormir, pour faire faire *dodo*. (Acad.) || *Se dodiner*, se balancer de la tête ou des membres. (V. *Dodeliner*.)

DOGNE, adj. (Voy. *Daugnot* et *Deugnet*.)

DOGUE (FAIRE SON), loc. Faire l'important. (Voy. *Grous*. *Roller*.)

DOISI, s. m. (Voy. *Dousi*.)

DOIT, s. m. Dû, quote-part. « Quand on veut se chauffer au feu des *pâtours*, il faut apporter son *doit*, » sa quote-part de bois ou de broussailles.

DOLER (SE) v. pron. (du latin *dolere*). Être endolori, se plaindre. (Voy. *Douler*.)

DOLET, s. m. Petit montant en fer fixé sur le bordage d'un bateau pour appuyer les avirons.

DÔMAIE, et aussi **DÔMAIRE**, s. f. Ancien habit de cérémonie des paysans du Sancerrois et du Nivernais, généralement en cotonnade bleue, pour les jours de première communion, de grandes fêtes ou de mariage. Les basques en étaient très-longues et le corsage très-court. — Peut-être dérivé de *dominica*, dimanche. (Voy. *Biaude*.)

DOMAINE, s. m. Métairie, ferme. — Dans l'Est, la première syllabe est brève; dans l'Ouest, elle est souvent longue, comme dans *dômaie*, ci-dessus, et dans *dòmestique*, au rebours de la prononciation latine de *domus*, dont la première syllabe est brève. (Voy. *Dominiau*.)

DOMINIAU, s. m. Diminutif facétieux de *domaine*, ferme intermédiaire entre la locature et la grosse ferme.

DOMMAIGE (vieux français), s. m. Délit. Se dit principalement Des bestiaux : « Les vaches sont en *d'mage*, le garde les prendra. » (Voy. *D'mage* et *Dégât*.) — *Dommage* dans la citation suivante :

> Tous deux cherchent la nuict pour *aller en dommage*.
>
> PASSERAT, *sonnet*.

DOMPTE, adj. Dompté, réduit : « Ce cheval est *dompte*. » (Voy. *Donzer* et Obs. à la lettre *E* sur les adjectifs.)

DON A DIEU, loc. Denier à Dieu, gratification à l'occasion d'un marché verbal, d'une location. — Différent des arrhes, qui s'imputent sur le prix convenu.

DONC. Cette conjonction s'intercale dans une phrase interrogative au lieu d'en former la conclusion. Ainsi on dira : « Quelle *donc* dame ? » au lieu de : Quelle dame est-ce donc ?—« Quel *donc* mois ? » au lieu de : Dans quel mois sommes-nous donc ?— « V'nez *donc* vous-en, » pour Venez-vous-en donc. (Voy. *En*.) Quelquefois la prononciation, faisant sentir fortement la finale *c*, rappelle l'ancienne orthographe *doncque* et le vieux mot *adonques*.

DOND, adv. D'où. « *Dond veint ça* ? » pour : D'où vient cela ? ou tout simplement : *Dond veint ?* — En italien *donde*.

Un éditeur de Clément Marot a écrit à tort avec un *t* : « *Dont* vient cela, seigneur, je te supply ? »

> J'entends bien maintenant *dond* cela procède.
>
> (BONAVENTURE DES PÉRIERS, *Cymbalum mundi*.)

> Racontez-nous quel est vostre nom et *dond* vous venez.
>
> (RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. 9.)

Grándgousier interroguoyt les pellerins *dond* ilz venoyent, et où alloyent.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. IX.)

Je vous remets à la grande chronique pantagruélique à cognoistre la généalogie et antiquité *dond* nous est venu Gargantua.

(Rabelais, I, ch. I.)

DONNAISON, s. f. (Voy. *Dounaison.*)

DONNE, s. f. Don : « Il m'a fait une petite *donne.* »

DONNER (Acad.), v. a. (Voy. *Douner.*) Fait par syncope :

Futur. — *Je donrai*, etc.

Si vous êtes povres et diseteux, il vous *donra* volontiers de ses viandes et de son avoir, et vous lui vuidiez se terre.

(Villehardoin, p. 63.)

La coustume des conquets faicts durant le mariage de l'homme et de la femme est telle : Le mariage durant, le mary seul les vendra et en *donrra* s'il veut, sans appeler sa femme.

(*Ancienne coutume du Berry.*)

Qui me *donra* de la vigueur
Pour durer en la pénitence?

(Régnier, *Poésies.*)

Condit. — *Je donrais*, etc. (Voy. *Amener*, etc.)

J'en *don'rois* deux à Lucifer,
Afin qu'il m'ôtât la troisième.

(Guy de Tours, *Épigramme.*)

Il fait aussi, par réminiscence du latin *dare* :

Futur. — *Je darai.*

Condit. — *Je darais.*

Il fait au Subj. — Que je *donnisse*, qu'ils *donissint.*

DONZE, DONZÉ, adj. Dompté. (Voy. *Dompte.*)

DONZER, v. a. Dompter, réduire. « *Donzer* un *ch'vau.* » (Voy. *Dompte.*)

DORDAILLER, SE DORDAILLER, v. a. et pron. Endormir, dorloter ; s'endormir, être somnolent, se dorloter. (Voy. *Dodailler.*)

DORDANT, adj. Lambin, endormi. (Voy. *Dordier* et *Dordailler.*)

DORDIER, adj. Lourd, pesant, maladroit.

DORENAVANT, adv. Nous prononçons *en* nasal, conformément à l'étymologie *d'ores-en-avant*. L'Académie écrit *dorénavant.*

DORILLE, s. f. (en bas Berry.) Minime partie. « Je n'en ai pas la *dorille* », c'est-à-dire, Pas du tout ! (Voy. *Miette.*)

DORLOTTE, s. f. Bonnet de femme *morvandelle* (du Morvan), ou *amognote* (des Amognes), et garni de grosse blonde noire.

DORMANT, s. m. Sommeil. « *Être d'un bon dormant* », Avoir le sommeil calme et profond. (Voy. *Dormille.*)

Si vient songe en mon *dormant*
Qui moult fut bel à deviser.

Roman de la Rose.

DORMAT, s. m. Croûte d'une blessure. (Voy. *Rognat* et *Croûtat.*)

DORMEUX, s. m. Dormeur. « *Queu dormeux !* »

DORMILLE, s. m. Diminutif de Sommeil, envie de dormir, et court espace de temps où l'on sommeille. (Voy. *Dormant* et *Roupiller.*)

Quand un ouvrier fait tant seulement un petit bout de *dormille* sur le midi, par la grand' chaud...

(G. Sand, *le Péché de M. Antoine.*)

DORMIR, v. n. (Voy. *Deurmir.*)

|| Coucher, avoir commerce.

Dormivit que cum ea nocte illa.

Genèse, XXXII, 13.

Si quis *dormierit* cum nuru suâ.

Levitic., XX, 12.

Si *dormierit* vir cum uxore alterius.

Deuter., XXII, 22.

DORT DEBOUT, DORT EN CHIANT, DORT EN LONG, Sobriquets donnés à un lambin, à un fainéant. (Voy. *Chie-en-braie.*)

DORT-EN-CHIEN, loc. Se dit de L'ivrogne qui dort le corps plié, tel qu'il est tombé. (Voy. *Chien [sortir en]* et *Boucheton.*)

DORURE, s. f. Chaîne et croix en or ; bijoux. (Voy. *Orures.*)

Juno m'a donné charge en passant que je lui apporte quelque *dorure.*

(Bonaventure des Periers, [illegible])

DOSSÉE DE TERRE, loc. Rejet de terre. (Voy. *Doussée*, *Adous* et *Levée.*)

DOSSIÈRE, s. f. Partie de harnais d'un cheval de limon qui soutient la charge. (Voy. *Doûssière.*)

DÔTER, DOÛTER, v. a. Par prosthèse. Oter, enlever. C'est l'addition d'un *d* euphonique destiné à éviter les rencontres de voyelles. (Voy. *Oûter.*)

DOUBLE (pris substantivement; on prononce *doube*). Autant; non-seulement dans le sens ordinaire de la proportion géométrique, où les valeurs vont en se doublant, mais aussi de la proportion arithmétique qui procède par addition d'une simple unité. Ainsi dans notre idiome *Trois fois le double* ne veut pas dire Six fois, mais seulement Trois fois autant. — Cette atténuation de sens existe dans le verbe latin *ingeminare*, redoubler ou simplement répéter.

Tum liquidas corvi presso ter gutture voces,
Aut quater *ingeminant*.
(VIRG., *Georg.*, v. 410.)

DOUBLÉ, adj. Qui a du corps, qui est *corsé*, comme on dit aujourd'hui : « V'là un chevau ben *doublé*. » (Voy. *Bidet.*)

DOUBLÉE, s. f. Petite miche formée de la pâte qui n'a pu entrer dans une *pailloune*. (Voy. ce mot et *Tourtiau.*)

DOUBLER, v. (On mouille souvent *bl.*) Fléchir, courber, plier sans mettre en double. — Voyez Doubler, Acad.

DOUBLON. s. m., **DOUBLOUNE**, s. f. Mouton ou brebis de deux ans. (V. *Anténois, Raguin, Vassive.*)

DOUCE (A LA), loc. Doucement. — S'emploie aussi comme interjection : « *A la douce!* » Tout doux! (Voy. *Lasse.*) — Besogne qui se fait *à la douce, comme l'argent vient*, loc.

DOUCEUR, s. f. Se dit absolument pour Le temps doux. « Il a fait bien froid depuis un mois ; mais enfin la *douceur* est venue. » (Voy. *Doux.*)— On dit aussi dans le même sens *les douceurs*. (Voy. *Gagner.*) Dérivé de l'adj. *doux*, comme *fraicheur* (Acad.) de *frais*.

DOUCIEUX, adj. Doux, sucré. || Fig. Doucereux, patelin.

DOUCIN, s. m. Nom de variétés de vigne et de pommier. (Voy. *Charbois.*)

DOUELLE, s. f. Douve, merrain; contraction de *douvelle*, petite douve. (Voy. *Ganivelle.*) — Du latin *dolium*, tonneau. — Douelle, en français, est un terme d'architecture.

Et sera la longueur de la *douelle* au moins de trois pieds deux poulces, et la largeur de... etc.
(*Ordonnance sur la police générale de la ville d'Issoudun* en 1577.

|| *Battre la douelle*, signe de ralliement et d'intelligence des fendeurs dans les forêts, qui consiste à heurter dans une certaine cadence deux morceaux de bois l'un contre l'autre.

DOUELLÉ, adj. Habillé. — « Un homme bien ou mal *douellé* », métaphore empruntée à la technologie des tonneliers.

DOUGNOT, adj. Douillet. (Voy. *Dogne*, *Deugnet.*)

DOULER (SE), v. pron. Se plaindre, se douloir. — Du latin *dolere*. (Voy. *Doler.*) || Éprouver de la douleur. On dit en Morvan, « La tête me *doule*, » me fait mal.

L'Académie qualifie déjà *douloir* de vieux.

Belle, pour qui mon cœur endure,
Vous semblez bien vous en *douloir*.
(JEAN GODARD, *Chanson.*)

Mais si tu dis que la charge te pèse
D'enfants petits, dont la tête te *deult*.
(CLAUDE MERMET, *Chanson pour les hommes.*)

DOUMAGE, s. m. Dommage. (Voy. *Demage.*)

DOUNAISON, s. f. Donation. (Voy. *Donnaison*, et Obs. à *OU.*)

DOUNANT, adj. Donnant, qui aime à donner. « *I* n'est pas *dounant;* c'est un *ch'tî.* »

DOUNE, s. f. Don, cadeau. (Voy. *Donne.*) || Donne (Acad.), action de distribuer les cartes au jeu. « A toi la *doune*. »

DOUNER, v. a. Donner. (Voy. *Donner.*) Subit quelquefois des contractions analogues à celles du verbe *donner* et fait au fut. *je dourai;* au cond. *je dourais*, etc.

DOUNEUX, s. m. Donneur, celui qui donne. || *Douneux de pouères molles, de pouères d'emplâtre*, loc. Flatteur, trompeur : « C'est un *douneux d'pouères molles.* » *Poires molles* (Acad.), locution toujours employée dans le sens négatif. (Voy. *Pouère.*)

DOURMIR, v. n. (Voy. *Dormir* et *Deurmir.*)

DOUS, s. m. Dos. (Voy. Obs. à *Ou.*)

Item fault faire ung moyneau à l'endroit de la porte de dehors de la grosse tour venant jusques au viel boulevard en *doux* d'asne.
(*Mesures prises en 1512 pour la fortification de la ville de Bourges, dans le registre des délibérations.* 1511-1512

DOUSI, s. m. (On écrit *dousil*, mais le *l* final ne se prononce pas, comme dans *fusil*. Voy. Obs, à *L.*)

Petit morceau de bois de coudrier, et plus ordinairement d'osier (d'où son nom), taillé en pointe ou en cône, dont on se sert pour fermer ou boucher un tonneau. C'est tantôt un *fausset*, tantôt même, par extension, une cannelle. (Voy. *Champlure*, *Duisi* et *Frappe-à-coup.*) Voyez aussi Du Cange: lat. *duciolus*, racine *ducere*.

> Il faudra tordre le *douzil*, et bouche close.
>
> (Rabelais, *Gargantua*, ch. v.)

> Et ca, de par le diable ! ca, dit-il ; le *douzil* est en la pinte.
>
> (Bonaventure des Periers, *Contes*.)

Dicton : « S'il tonne en *avri*, bonhomme, tonds ou rogne ton *dousi* ; » c'est-à-dire garde ton vin. — Autre : « A mi-*avri*, *mi-dousi* », c.-à-d. la provision de vin est à moitié consommée.

— Fig. *Emporter le dousi*, loc. Achever de boire, en compagnie, une pièce de vin séance tenante, la séance dût-elle durer trois jours comme dans les noces de campagne. On dit ordinairement qu'il n'y a pas de bonne fête sans lendemain, mais il faut ajouter, pour le Berry, sans surlendemain. (Voy. *Coup* [*tenir*].)

DOUSILLER, v. n. Jaillir comme du trou d'un tonneau plein dont on a ôté le *dousil* : « Le nez lui *dousillait* », pour : Le sang lui jaillissait du nez.— « Lorsqu'on l'eut saigné, la veine *dousilla*, le sang *dousilla*. »

Doisiller dans la citation suivante :

> Puis à bouillons fumeux le faysoient *doisiller*,
> Louche dedans la tasse et tombant pétiller.
>
> (Remi Belleau, t. I, p. [illegible])

DOUSSÉE, s. f. (Voy. *Dossée.*)

DOUSSIÉRE, s. f. Dossier. « La *doussiére* d'un fauteuil. » (Voy. *Doussée.*) || Pièce du harnais d'un cheval de voiture. (Voy. *Dossiére.*)

DOUTABLE, adj. Douteux. (Voy. la citation au mot *Prouvable.*)

DOUTANCE, DOUTANGE, s. f. Soupçon, doute. La première syllabe est souvent longue ; c'est une trace de l'ancienne orthographe, *doubtance*. « J'ai une *doutance* que telle chose a eu lieu. — J'en ai grande *doutance* », je m'en doute fort.

> Tous autres ne sont, sans *doutance*,
> Que pour fester étrangiers.
>
> (Charles d'Orléans, *Chanson*.)

> D'avoir le roy, Bloys est en esperance,
> Tours ne dit mot, Amboise est en *doubtance*.
>
> (Jean Marot.)

> De tomber, las !
> D'amour ez las
> Ne fais *doutance*.
>
> (La Fontaine, *Œuvres diverses*.)

Claudie, je ne vous demande point vos raisons; peut-être que j'en ai une *doutance*...

(G. Sand, *Claudie*.)

DOUTE, s. f. « J'en ai *une doute*. » Syncope de *doutance*. (Voy. ce mot.)

DOUTER (autrefois *doubter*), v. a. Redouter, craindre ; soupçonner. — Lorsque l'on rencontre un sorcier, il faut dire tout bas : « *Je te doute* », pour se mettre à l'abri de ses maléfices. (V. *Jeteux de sort.*)

> Et suis de Dieu à ce commise afin
> Que l'on me *doubte* autant que tonnant fouldre.
>
> (*La Dame aux* [illegible])

> Discrez et sage est sans doute
> Qui bien crient (craint) Dieu et bien le *doute*.
>
> (Gautier de Coinsi.)

> Sous couleur de changer de l'or que l'on *doutait*.
>
> (Molière, *L'Étourdi*, II, vii.)

pour : que l'on soupçonnait d'être faux.

|| Présumer, pris en bonne part. « On a découvert de la marne dans ce champ ; on *la doute* très-bonne. »

DOÛTER, v. a. Oter. (Voy. *Dôter* et *Oûter.*)

DOUX, adj. On dit : « C'est le *doux* temps », pour, Le temps est très-doux. (Voy. *Douceur.*)

|| Flexible, non cassant : « Ce bois est *doux*. » L'Académie n'applique ce sens qu'aux métaux. C'est le contraire de *broque*. (Voy. ce mot.)

DOUZAINE, s. f. Dans la Brenne, la *douzaine* de carpes est de vingt-deux. A Bourges, la *douzaine* de fagots est de vingt-quatre. (Voy., pour les comptes bizarres, *Ganivelle* et *Millier.*)

DRAGEASSE, s. f. Drageon, rejeton. (Voy. *Chiaule* et *Grageon.*)

DRAGEOUNER, v. n. Drageonner. (Voy. *Grageouner.*)

DRAIN, s. m. **DRAINAGE**, s. m. **DRAINER**, v. a. Mots d'origine anglaise, francisés dans leur prononciation ou leur terminaison, et qui désignent une opération agricole équivalente aux anciennes *pierrées* (Acad.), pour l'écoulement souterrain des eaux surabondantes. (Voy. *Respirer.*) La seule différence est dans l'emploi moderne des tuyaux en terre cuite, placés bout à bout, au lieu de pierres sèches.— Il n'y

avait nulle nécessité à cette importation dans notre langue, puisque nous possédions déjà pour exprimer les mêmes idées, *tranchée*, *saignée*, *saigner*, *assainir*, *assainissement*, et si l'on voulait préciser davantage, *égoutter*, *égouttage*. Ce dernier mot figure dans le complément du Dict. de l'Académie.

DRAP DU SCEAU (sceau, marque de fabrique.) Loc. vieillie dont voici la source :

Quand les draps faictz à Bourges ou en Berry ont le *seau et marque du mouton*, ilz sont estimés par-dessus toute drapperie.

(JEAN CHAUMEAU, p. 176.)

S'il étoit question de marier quelqu'un de bonne et riche maison, il estoit par mots exprès apprisé au contrat que ses abillemens nuptiaux seroyent du fin *drap du seau* de Bourges.

(*Idem*, p. 226.)

DRAPÉE, s. f. Ce qui est contenu dans un drap. — Aux *tondailles*, les toisons des moutons se transportent au grenier par *drapées*. (Voy. *Nappée*.)

DRAPIAU, s. m. Drapeau. || Lange. (Voy. *Bourrasse*.)

Quoi donc, Colin, ne sais-tu pas
Que Dieu vient de naître ici-bas?
Qu'il est logé dans une étable ?
Il n'a ni lange ni *drapeau*,
Et dans cet état misérable
On ne peut voir rien de plus beau.

(*Ancien noël*.)

Pour enfant faut bers et *drapiaux*.

(EUSTACHE DESCHAMPS)

Et en ces ords cuveaux
Où nourrices essangent leurs *drappeaux*.

(VILLON.)

Remarquons en passant que le verbe *essanger*, laver au savon, qui d'ailleurs n'est pas usité chez nous, a figuré dans le Dict. de l'Acad., édition de 1776.

DRAPIÉRE, s. f. Grosse épingle servant à fermer un ballot d'étoffes.

DRAPILLE, s. f. **DRAPILLON**, s. m. Chiffon de linge que l'on vend aux fabriques de papier : « Ramasser des *drapilles*, chercher du *drapillon* », les acheter dans les villages. (Voy. *Drapilleux* et *Napille*.)

|| Loques de toute étoffe; mais on dit plutôt des *pièces* quand il s'agit d'étoffe de laine. (Voy. *Rapiécer*.)

DRAPILLER, v. n. Rassembler des chiffons dans les campagnes pour l'usage des papeteries (Voy. *Drapille*.) || Se dit Des malades à l'agonie qui semblent se cramponner à leurs draps.

DRAPILLEUX, s. m. Ramasseur ambulant de chiffons. Il cumule quelquefois ces fonctions avec celles de marchand de peaux de lapin. Le *drapilleux* paie souvent ses achats de *drapilles* en quarterons d'épingles : c'est un des menus profits de la ménagère. (Voy. *Drapiller*.)

DREIT, adj. (Voy. *Dret*.)

DRELINER, v. n. (Voy. *Derliner*.)

DRÈS, adv. Dès : « *Drès* le matin ; *drès* que le jour sera venu. »

Demain *drès* le matin.

(G. SAND, *François le Champi*.)

L'addition de la lettre *r*, qui du mot français *dès* a fait *drès*, est une espèce de recherche euphonique commune à d'autres mots. (Voy. *Jardrin*.)

|| *Drès*, *drès-là*, adv. Là, à côté.

DRET, adj. Droit (dans toutes ses acceptions.) — A dû s'écrire originairement *drect;* est en tous cas plus près que *droit* du latin *directus*. (Voy. *Châgne-dret*, *Étret*, *Endret*, *Droit* et Obs. à *OI*.)

Blanc, poli, bien formé, de taille haute et *drète*.

(LA FONTAINE, *le Cas de conscience*, conte.)

On prononçait *dret* même quand on écrivait *droit*.

Car tant ici qu'ès autres lieux où ceste diphthongue *oi* a esté changée en *e*, comme ès mots *dret* et *endret*, pour *droit* et *endroit*, ça esté pour représenter la prononciation uzitée en la cour.

(HENRI ESTIENNE, *Dialogue du nouveau Langage français italianisé*.)

N'en déplaise à Henri Estienne, cette prononciation était aussi celle du peuple. A la Comédie française, Martine prononce toujours *dret*, dans les vers suivants :

Mon Dieu, je n'avons pas étugué comme vous,
Et je parlons tout *droit* comme on parle cheux nous.

(MOLIERE, *les Femmes savantes*, acte II, sc. VI.)

On trouve écrit *drait* dans un autre passage de Molière, édition de 1730 (*le Médecin malgré lui*, act. II, sc. I.)

DRE. (Voy. *DER* et Obs. à *BRE*, *CRE*, *FRE*, etc.) Cherchez à *Der* l'équivalent de *Dreliner*, *Dressage*, *Dresseur*, *Dressière*, *Dressoir*, *Dresson*, etc.

|| Licite, permis : « Aujourd'hui vendredi, il n'est pas *dret* de faire gras. »

Ce mot entre dans plusieurs locutions:—*L'à-dret*, *l'à droit*, le bon côté, le sens convenable d'une chose, d'un corps, d'un travail ; — le bon moyen, la solution d'une difficulté. (Voy. *Adret*, *Adroit.*) —*Au dret*, auprès, à même, à portée de : « Mange de la miche pendant qu' t'es *au dret.* »—*Au dret de*, en face, vis-à-vis.—*Au dret moué*, *soué*, ou *de moué*, *de soué*, Quant à moi, pour moi, chacun devant soi, chacun son écot.

—*Dret en la rive*, *en dret d'là*, loc. indicative d'un point précis.

—*Dret-là*, dans cet endroit, ici près.

—*Dret vers* ou *dret rès*, juste auprès de.

—*Tout fin dret*, loc. Sans détour, sans hésiter, droit au but.

Il parle *tout fin dret* comme s'il lisoit dans un livre.
(MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, acte II, sc. I.)

DRÉTEMENT, DRETTIMENT, adv. Précisément : « Il s'est placé là *drétement.* »

Et *droitement*, au milieu de la longueur et largeur, y avoit un temple avec un autel dédié à Bachus.
(AMYOT, *Daphnis et Chloé*.)

DRETTIER, ad. Se dit d'Une personne qui se sert de la main droite ; droitier, opposé à gaucher. || S'applique aussi Au bœuf que l'on attelle à la droite de la *parche.* (Voy. *Dertier* et *Démain.*)

DRETTIMENT, adv. (Voy. *Drettement.*)

DREUMER, v. n. Dormir. (Morvan.) « L'argent qui *dreume* », qu'on tient en réserve.

DRILER, v. a. Quereller, attaquer. En Nivernais. « Les chiens se *drilent.* »

DRILLE, s. f. Dévoiement. — Les sorciers en menacent les petits enfants et sont accusés de la donner en déposant des charbons ardents aux lieux retirés (soit dit par euphémisme) où un ennemi s'est arrêté. (Voy. *Dévoise* et *Drilloux.*)

DRILLE, s. m. (Acad.) || Soldat, militaire (sans autre qualification.) Ce mot assez rarement employé chez nous ne figure à l'Académie que dans les locutions familières, un vieux *drille*, un bon *drille.*

— En anglais, *to drill*, en vieux allemand, *drillen, trillen*, Discipliner, manœuvrer des soldats.

DRILLER, v. n. Avoir le dévoiement. (Voy. *Drille.*)

DRILLOUX, adj. Homme maigre, efflanqué ; foireux, qui a habituellement le dévoiement. (Voy. *Drille*, s. f.)

DRINGUE, s. f. Terme de mépris : « Une vieille *dringue.* » (Voy. *Bringue.*)

DROGUER, v. n. Attendre, perdre son temps à attendre : « Il m'a bien fait *droguer.* »

DROGUISSE, s. m. Droguiste. (Voy. Obs. à S.)

DROISSER, v. a. Dresser (moins usité que *derser.*) (Voy. ce mot.)

Deux roues, je ne sais combien grandes, mais fort larges, *droissées* l'une sur l'autre.
(BONAVENTURE DES PERIERS, *Discours*, t. Ier, p. 2[illegible].)

Le berrichon, qui dit *dret*, dit habituellement *derser*, équivalent de *dresser* ; le français, qui dit *droit*, devrait dire *droisser.* (Voy. *Épreuver.*)

DROIT (AU), EN DROIT, loc. (Voy. *Dret.*)

Car *en droit moi* ai-je *fiance*
Que songe soit signifiance.
Roman de la Rose.

DROIT PARTOUT (AVOIR), loc. S'applique uniquement, Aux personnes sans gêne, indiscrètes: « Il a *droit partout* », comme si l'on disait : tout lui est permis ; — et Aux bestiaux qui sont mal gardés et qui pacagent chez le voisin. (Voy. *Garde-faite*, *Dommage* et *Pied*, *Pieds blancs.*)

DRÔLE, s. m. Petit garçon, dans un sens général : « Une bande de *drôles.* — Avez-vous vu mon *drôle ?* ». (Voy. *Gas*, *Garçouniau* et *Drôliau.*) — A été adjectif dans le sens de Fort, robuste, appliqué à un enfant. M. Mérimée donne cette explication au passage suivant de d'Aubigné, et ajoute que le mot est encore usité en Saintonge.

Il estoit fort *drosle* en ce temps-là.
(D'AUBIGNÉ, p. 2[illegible].)

DRÔLESSE, s. f. Petite fille espiègle. Si elle est plus âgée, c'est un terme méprisant. — *Drôlesse* est chez nous du langage recherché. (Voy. *Drôlière* et *Drôle.*)

DRÔLIAU, s. m. Diminutif de *drôle.* Tout petit garçon.

DRÔLIÉRE (le *l* est souvent mouillé), s. f. Petite fille, dans un sens général : « Une [illegible]

— Ma *dr lere* est allée garder ses *ouailles.* » (Voy. *Drole, Fillaude* et *Drôlesse.*)

DRÔME, s. f. Terme de métallurgie. Pièce de charpente placée au-dessus d'un marteau de grosse forge et servant à le consolider. (Voy. *Ordon.*)

DROUILLE, s. f. Chêne blanc ou pédonculé. *Fl. cent.*) — D'où plusieurs noms de localités: *Drouille, la Drouille, Drouillet, Dreuille* (Indre). Ce sont d'anciens fiefs.

Dérivé de δρυς, chêne, d'où est venu *druide* et l'adjectif *dru*, vigoureux. — Roquefort dit *drille*, pour exprimer une espèce de chêne, probablement le chêne blanc ou pedonculé. (Voy. *Durelin.*)

DRU, adj. (Acad.) Fait au féminin *drute*. « Ç'te fille a ben grandi, la v'là toute *drute.*» (Amognes.)

DUBE, s. f. Huppe : touffe de plumes sur la tête de certains oiseaux. — Plus facile à prononcer que *huppe*.

DUBÉ, adj. « Canard *dubé*, allouette *dubée* », qui a une *dube* sur la tête. (Voy. *Dube.*)

DUIZI, DUZI, DUI, s. m. (Voy. *Dousi.*) A Orléans, on appelle *duit* la partie resserrée de la rivière pour le passage des bateaux.

DUN, s. m. (mot celtique). Signifie, Hauteur, montagne, élévation, colline, forteresse.

Se trouve dans un grand nombre de noms de lieux élevés, dominant le pays environnant. — *Issoudun* (Indre), (Voy. *Recherches sur la ville d'Issoudun*, par M. Pérémé, ch. I.), *Dun-le-Palleteau* (Creuse), *Châteaudun* (Loir-et-Cher), *Dun-le-Roi* (Cher). — *Dunkerque*, c'est-à-dire, église des Dunes.

Est passé dans la terminaison latine des villes : *Noviodunum* (Noyon), *Augustodunum* (Autun), etc.

En Irlande, en Écosse, beaucoup de noms de châteaux et de villes sont formés du même radical : *Doncaster*. Au contraire, *down* signifie un lieu bas, une vallée et même une rivière.

Les *dunes*, petites éminences de sable des bords de la mer.

DUPEUX, s. m. Dupeur. « On vous connaît pour un *dupeux* d' monde. »

DUPPE, s. f. Huppe, oiseau. Rabelais joue sur ce mot :

En mal an soyt la beste, il semble une *duppe*.
(PANTAGRUEL, ch. VIII.)

DUR, adj. Parcimonieux, avare, difficile dans les affaires, qui refuse les moindres douceurs et quelquefois le nécessaire à ses enfants, à ses domestiques. « C'est l'homme le plus *dur* qu'on connaisse. Vous ne parviendrez pas à régler compte avec lui, il est trop *dur.* »

|| Fig : « Le temps est *dur* à la pluie », c'est-à-dire se tourne difficilement à la pluie. Acception analogue à celles de l'Académie : *dur* à la détente; *dur* à la vente.

|| Employé adverbialement. Beaucoup, fort, violemment : « Manger *dur*, travailler *dur*; taper *dur*; le vent souffle *dur*, il a soufflé *durement* ou *dur* toute la nuit, etc. » (Voy. *Reide, Rude* et *Durement.*)

DURANCE, s. f. Solidité, durée : « Ce drap a *ben* de la *durance.* »

DURANDAL. Nom de famille dans le canton de la Guerche.

On sait que c'était le nom de la fameuse épée de Roland avec laquelle il a tranché une montagne dans les Pyrénées, au lieu dit la *Brèche de Roland*.

DURANT QUE, adv. Pendant que : « *Durant que* j'étais au service. »

Je vous dirai que *durant qu'il* dormoit, je me suis dérobée d'auprès de lui.
(MOLIÈRE, *George Dandin*, act. III, sc. XII.)

DURAT, s. m. Foie cuit de bœuf. (Voy. *Duret.*)

DURBÉ, DURBEC, s. m. Insecte destructeur de la vigne, des poiriers, etc. Comme qui dirait : à *bec dur*, à mandibules dures. (Voyez *Urbet.*)

DURELIN, s. m. Chêne à fruits sessiles (*Fl. cent.*), chêne roure, rouvre. — *Durelin* indique la force dont le mot *robur* (chêne) est devenu l'emblème. (Voy. *Roure* et *Drouille.*)

DUREMENT, adv. Beaucoup. (Voy. *Dur*, employé adverbialement.)

Cil qui se miracle oïrent
Moult *durement* s'en esjoïrent.
(GAUTIER DE COINSI, liv. I, ch. II.)

DURET, s. m. (Voy. *Durat.*)

E

EAU, s. m. (Acad.) — Lorsqu'en Berry en emploie ce mot français, on le prononce (au singulier seulement) souvent comme *o* bref : de l'*eau* douce, de l'*eau* grasse, de l'*eau* sale. (Voy. *Iau*.)

|| *Eau grasse*, s. f. Eau de vaisselle. (Voyez *Availle* et *Lavures*.)

ÉBADER, v. a. Ouvrir, élargir.

|| *S'ébader*, v. pron. S'ouvrir : « Le *pelon* des châtaignes *s'ébade*, les voilà mûres. » (Voy. *Bader*.) || S'épanouir : « Les fleurs des pêchers sont *ébadées*. » Du latin *evadere*.

ÉBAGÉ, adj. (Voy. *Abagé*.)

E. — PRONONCIATION. — *E* muet ou non accentué se prononce presque partout comme *eu* ; ex. : *creuver* (crever), *leuver* (lever), etc., et dans quelques cas comme *e* fermé, *çte* fontaine pour *cette* fontaine.

E ouvert, prend le son *eu* dans *fieuve*, *lieuve*, etc., pour *fièvre*, *lièvre*, etc. — Devient fermé, traînant et comme redoublé dans toutes les finales en *ère*, comme *père*, *mère*, *rivière*, *manière*, *la Nièvre*, etc., que l'on prononce *pére*, *mére*, *riviére*, *maniére*, *la Niévre*, etc. Cette prononciation traînante est sensible dans l'orthographe que l'on remarque partout dans les sermons de S. Bernard, où on lit, par exemple : « Li home laira son *peire* et sa *meire*, etc. » (6e sermon, fol. III.) Elle existe dans une foule de circonstances; elle est surtout très-marquée dans les articles pluriels *les*, *des*, de même que dans les pronoms possessifs *mes*, *tes*, *ses*, que l'on prononce comme les finales *lée*, *dée*, *mée*, *tée*, *sée*, etc. Elle règne dans tout le bas Berry, à Saint-Amand, dans le Bourbonnais. — *E* ouvert devient fermé aussi, mais plus sec, dans *espéce*, *piéce*, *prophéte*, etc., etc.

E fermé final devient muet dans certains participes ou adjectifs, *dompte*, *use*, *gonfle*, *cache*, *étanche*, *gâte*, *malaise*, pour : *dompté*, *usé*, etc., etc.

C'est ainsi que les riverains de la mer disent qu'elle est *étale* (sans doute pour *étalée*), c'est-à-dire quand elle ne monte ni ne baisse, qu'elle est stationnaire.

Qu'il soit ouvert, fermé ou circonflexe, *é* devient nasal et prend le son *ein* dans *meinme*, *meinmoire*, *meinnage*, *meindecine*, *meinpris*, *neingligent*, etc. (Voy. *A* devenant aussi nasal.)

E double, l'un fermé, l'autre muet (*ée*), reçoit souvent l'intercalation du son affaibli *i* et fait *éie* dans le sud et l'ouest du Berry, comme dans l'idiome wallon du pays de Liége et la Bourgogne selon La Monnoye. (Voy. citation de saint Bernard au mot *Envelimer*.) Nous n'avons pas observé cette particularité dans le reste de notre circonscription.

PERMUTATION. — Remplace *a* dans *émi*, *étache*, *oueille*, *pénier*, *quenette* (canette), *la Chérité* (la Charité, ville), *Saint-Méderd*. Dans un grand nombre de mots où la première syllabe contient *er* ou *ar*, ces deux sons se prennent l'un pour l'autre : *barbis* (*berbis*), *çarcher* (*cercher*), *darser* (*derser*). (Voy. *Bar*, *Ber*, *Dar*, *Der*, *Far*, *Fer*, etc. Il en est de même dans le corps des mots.

On lit dans le *Champ fleury*, au sujet de la prononciation des lettre *a* et *e* :

« Souvent les dames lionnoises prononcent gracieusement *a* pour *e*..... Au contraire, les dames de Paris, au lieu de *a* prononcent *e* bien souvent, quand elles disent : Mon *mery* est à la porte de *Peris*. »

(TORY, f. XXIII.)

Après avoir vidé nos verres,
Nous disons de bonnes chansons,
Pour charmer l'hôte et ses garçons,
Avec nos voix et nos *guiterres*.

(Claude DE L'ESTOILLE, chanson.)

Le changement de l'*a* en *e* est très-fréquent dans la langue anglaise; ce qui fait dire des Anglais à l'auteur du *Champ fleury* :

« Tel vice leur est excusable pour la difficulté de leur pronunciation, qui vient la pluspart du profond de leur gouzier et sortant à l'estrez entre leurs dens. » (TORY, f. XXXIV.)

Voyez, à la lettre *H*, une observation analogue sur la prononciation des Allemands.

E se voit encore pour *ai* (ex. : *essemer*); et bien plus souvent pour *oi*. Cette permutation était habituelle dans la langue française des XVIe et XVIIe siècles; elle se fait remarquer encore chez nous dans beaucoup de mots : *dret*, *étret*, *endret*, *fred*, *adret*, etc. (Voy. Ob. à *OI*.) Le normand au lieu de *oi* met *ei* : que je *séie*, *estreit*, il *liseit*, etc. (LITTRÉ, *Journal des Savants*.)

Remplace *i* dans *en nuet* (en nuit), *légne*, *tessier*, *nourreture*, *éci*, *gué* (gui), *pué* (puy), etc.

Remplace *o* dans *écuper* et *u* dans *jement* (jument), au rebours du mot français *femelle*, qui chez nous devient *famelle*. (Voy. *I*.)

ADDITION. — Prosthèse. — *E* s'ajoute euphoniquement ou abusivement au commencement de : *coupiau*, *cru*, *grouselle*, *chardon*, *chaussée*, *chenau*, *vaguer*, *vipère*, etc., qui font *écoupiau*, *écru*, *égrosille* et *égruselle*, *échardon*, *échaussée*, *échenau*, *évaguer*, *évipère*, etc ; dans *escandale*, etc., et dans la plupart des mots français commençant par *sp*, *st*. (Voy. *S*.) De même le français comparé au latin a fait *école* de *schola*, *écrire* de *scribere*, *épi* de *spica*, *estomac* de *stomachus*.

Épenthèse. — *Obelier* (oublier), *perier* (prier), *querier* (crier), *tabelier* (tablier), etc.; de même dans *pléjer*, *depléjer*, pour *plier*, *deplier*, *i* et *j* étant deux lettres équivalentes, si au contraire on rattache nos deux verbes au français [illegible], *déployer*, ce sera une sorte de dédoublement de l'*y* en *i* et *j*, *ployer*, *ploijer*, entraînant une permutation analogue à celle de *dret*, *étret* (voy. ci-dessus), et donnant finalement *plejer*.

Paragoge. — Dans *sangsuée*, etc.

RETRANCHEMENT. — Par aphérèse, dans *stouma*, pour *estomac*, etc. — Par syncope, dans *hereux*, *malhureux*, *beuter*, etc.

ÉBALUI, adj. Eventé, évaporé, affaibli : « Du vin *ébalui.* » (Voy. *Battu* et *Balle.*)

ÉBANER, v. a. Ecorner. « Un bœuf ébané. » (Voy. *Bane.*)

ÉBATTEMENT, s. m. Vivacité, activité : « Cet enfant n'a point d'*ebattement.* » Ce mot ne s'emploie en français que dans le sens de *ébat*, dont il est dérivé.

ÉBECHÉ, adj. (Dans l'Est). Se dit d'Un œuf près d'éclore dont la coquille a été *becquée*, rompue, brisée, sous l'effort du bec du petit poulet. (Voy. *Béché.*)

ÉBERLOBÉ, adj. Étourdi, braque. (Voy. *Berlu.*)

ÉBERLUCHE, s. f. Éblouissement.

Une maladie paraît particulière aux habitants de l'Indre qui demeurent près des lieux humides et des prairies marécageuses de la *Champagne*. Cette maladie se nomme vulgairement *éberluche*; les gens de l'art la désignent sous le nom de *nyctalopie*. C'est une espèce de cécité momentanée qui n'a lieu qu'après le coucher du soleil, et plus ordinairement à l'équinoxe du printemps... L'habitant de la campagne regarde le foie de bœuf comme un remède très-efficace contre l'*éberluche*..., etc.

Statistique du département de l'Indre, par le citoyen DALPHONSE, préfet. — Paris, an XII.

(Voy. aussi Pline (édit. Poinsinet de Sivry), t. III, p. 522, note.)

ÉBERLUETTE, s. f. **ÉBERLUTES**, s. f. pl. (Voy. *Eberluche* et *Erbelute.*)

ÉBERLUTER, v. a. Éblouir. (Voy. *Berluter.*)

ÉBERVIGÉ, adj. Étourdi, effaré, distrait. (Voy. *Ebagé.*) Littéralement, selon G. Sand, Étonné, qui écarquille les yeux. (*Les Maîtres sonneurs*, 1re *Veillée.*)

ÉBIAUPIN, **ÉBEAUPIN**, s. m. (Voy. *Abiaupin.*)

ÉBIGANCHÉ, adj. Dégingandé ; éclopé, boiteux. (Voy. *Dégiguenandé.*)

Jeannet le *sauteriot* le suivait en clopant, vu qu'il était *ébiganché* et mal jambé de naissance.

(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

ÉBOEUILLER, v. a. Éventrer comme avec les cornes d'un *bœu*. (Cercy-la-Tour, Nièvre.) (Voy. *Ébouiller.*)

ÉBOITER, **ÉBOITUSER**, v. a.; Rendre boiteux.

Écoutez donc, je suis un peu le chef de la famille, depuis que le père est *éboité.*

(G. SAND, *Claudie.*)

|| *S'éboiter*, *s'éboituser*, v. pron. Devenir, se rendre boiteux. (Voy. *Egambiller.*)

ÉBOUILLER, v. a. Écraser, ébouler. (Voy. *Ébœuiller.*) || *S'ébouiller*, v. pron. S'affaisser.

On dit en parlant d'Une femme dont les formes s'affaissent par l'effet de l'âge : « *C'te fumelle s'ébouille.* » (Voy. *Abouler*, *Écrabouiller* et *Acraser.*) — On trouve *aboilé* dans quelques vieux auteurs.

ÉBOUINER, syncope d'*ébousiner*. (Voy. ce mot.)

ÉBOULÉE, s. f. (Voy. *Aboulée.*)

ÉBOURDIAU, s. m. Sas à passer la farine, tamis à bluter.

ÉBOURGEOUNER, v. a. Ébourgeonner.

ÉBOURGEOUNEUX, s. m. Bouvreuil. (Voy. *Pivane.*) — Cet oiseau est ainsi nommé parce qu'il s'attaque aux bourgeons des arbres fruitiers.

ÉBOUSINER, v. a. Rompre, tailler, écraser. (Voy. *Bousin* et *Ebouiner.*)

ÉBREUVAGÉ, adj. Abreuvé. (Voy. *Breuvager.*)

ÉBRIAT, adj. Ivre. (Voy. *Imbriat.*) — Du latin *ebrius*.

ÉBROQUER, v. a. Ébrécher. « *Ébroquer* une assiette. » (Voy. *Broque.*)

ÉCACHER, v. a. Écraser.

Il menaçait ceux de dedans qu'il les *escascheroit* comme grenouilles.

(*Satire Ménippée*, 357.)

Se retranche lorsqu'il est muet, dans certains mots qui admettaient ordinairement un son ouvert et même grave : *ch'tolier*, dérivé de *cheptel* et de *chef*; *ch'ti* pour chetif (autrefois *chaitif*, de *captif*), etc. L'*e* disparaît également dans : Je *cach'te* une lettre, pour : je *cachete*; *j'ach'terai*, pour : *j'achèterai*; il en est de même des verbes *fureter*, *épousseter*, *étiqueter*, *empaqueter*, etc., etc., où l'on prononce : je *fur'te*, *j'epouss'te*, *j'etiqu'te*, etc. Le retranchement de l'*e* dans la première syllabe de *mettons*, *mettez* (du verbe *mettre*), prononcez *m'tons*, *m'tez*, est caractéristique dans la prononciation d'une partie du sud-est de la France (Dauphiné, Savoie, etc.). Le même retranchement se remarque en bas Berry dans *m'tais* (métayer.) *m'tairie*, *m'tive* (moisson). (Voy. ces mots.)

EI, prend la même prononciation de *e* fermé et traînant dans *neige*, etc. (De même *ai*. Voy. Obs. à la lettre *A*.) — *Ei* pour *i* dans *agueille*, *teil* (tilleul ; le français actuel a conservé le verbe *teiller*, que nous avons au contraire changé en *tiller*); on lit *veigne* (vigne), dans d'anciens auteurs, etc. — *Ei* pour *oi* dans *accreire*, *creitre*. etc. (Voy. *E.*)

ÉCALANCHER (S'), v. pron. Tomber sur le côté. — Dérivé facétieusement d'*éclanche* (Acad.), cuisse, épaule de mouton; comme le mot *gigotter* (Acad.) est venu de *gigot*.

ÉCALÉ, adj. Qui souffre de la faim. (Voy. *Fringaler* et *Vaqué*.) — N'est français que dans le sens d'Enlever le brou de la noix. (Voy. *Échaler*.)

ÉCALER, v. a. (Oter l'écale des fruits à coque dure. Acad.) S'applique par extension à Des fruits, à des légumes dont l'enveloppe est tendre, comme, par exemple, des pois. Dans ce cas, le français emploie le verbe *écosser*. (Voy. *Échaler*, *Égousser*.) || Égrener. « *Écaler* des épis de maïs. »

ÉCARCOUAILLER (S'), v. pron. Se mettre en position pour satisfaire un besoin naturel.

ÉÇARNER, v. a. (Voy. *Écerner*.)

ÉCARQUILLET (A L'), loc. « Marcher ou sauter à l'*écarquillet* », en écartant les jambes. (Voy. *Cartiller*.)

ÉCART, s. m. Portion de terre ou surtout de vigne détachée, en dehors d'un clos, d'un ensemble de propriétés déterminé. « On vendange les *écarts* avant la masse des autres vignes. » (Voy. *Tenue* et *Mas*.) — L'administration des postes n'a pas abandonné ce mot ; elle désigne ainsi les habitations écartées que le facteur est tenu de desservir.

ÉCARTER, v. a. Égarer, perdre : J'ai *écarté* mon *coutiau*. »

|| Dépenser. « Il a déjà *écarté* tout l'argent que je lui avais donné. »

|| *Paroles écartées*, loc. Paroles insensées, discours sans suite. — On dit d'Un fou ou d'un malade qui bat la campagne : « Il a des *paroles écartées*. » (Voy. *Dérangé*.)

ÉÇARVELÉ, adj. Écervelé.

ÉCASSOUNER, v. a. — *Écassouner* un champ, c'est écarter, écraser les mottes de terre que la charrue a soulevées. (Voy. *Casse* et *Éffraiser*.)

|| V. n. « Il faut que j'allains *écassouner*. »

ÉCAUDER, v. a. Oter la queue. (Voy. *Couarder*, *Écouarer*, *Déqueuter* et *Équeûter*.)

ECCENT, s. m. Accent. || *Eccent du feu*, loc Saint-Florent.) Intensité, activité du feu, petillement du bois dans le feu.

ECCEPTER, ECCÉPER, v. a. Accepter. (Voy. *Accepter*.) — *Eccéper* tient du latin *accipere*, tandis qu'*eccepter* se confond avec *excepter* (Acad.), qui a un tout autre sens. — Mais il nous faut bien noter un usage qui est général.

ÉCEP, s. m. Du latin *caput*. (Voy. *Essep*.)

ÉCERNER DES NOIX, v. a. En tirer le cerneau lorsqu'elles sont encore vertes. — *Cerner*, selon Roquefort, radical de cerneau. (Voy. *Éçarner* et *Échaler*.)

ÉCHAINÉES, ÉCHAINETTES DE FUMIER, loc. La file des tas de fumier que l'on dépose dans les champs et dont l'alignement forme une espèce de *chaîne*. (Voy. *Chainée*, *Fumerat*.)

ÉCHAINTRE, s. f. (Voy. *Chaintre*, *Déchaintrer*.)

ÉCHALE, s. f. Écale, coquille. (Voyez *Échaler* et *Challe*.)

ÉCHALER, v. a. Écaler, enlever le brou de la noix. « *Échaler* des noix, des amandes. » (Voy. *Chaler*.) || V. n. « Les noix *échalent*, il est temps de les *fláber*. »

|| *Échalé*, partic. Figure hardie par laquelle on exprime l'état de jeunes animaux nouvellement sortis de la coquille, de l'écale, de l'*échale*, et déjà grands. On le dit des animaux et même des enfants aussi bien que de la volaille : « Voilà ton gas tout *échalé*. » (Voy. *Débourrer*.)

ÉCHALIER, s. m. Le Dict. de l'Acad. définit l'*échalier* : la clôture d'un champ faite avec des branches d'arbre pour en fermer l'entrée aux bestiaux. Chez nous c'est une échelle basse appuyée sur le côté d'une haie (*boucheture*, *bouchure*) au point d'intersection d'un sentier avec cette haie, afin de donner aux piétons le moyen d'enjamber. (Voy. *Sautoué* et *Échalle*.)

Souvent l'échelle est simple et n'existe par conséquent que d'un côté; on se contente alors de planter de l'autre un *pau* ou une petite *forche* saillante de quelques décimètres au-dessus du sol, et servant de point d'appui au passant pour l'un de ses pieds, tandis que l'autre est encore engagé sur l'échelle. La partie de la haie qui correspond à l'*échalier* est soigneusement *cordelée* pour que les vêtements des passants ne s'y accrochent point.

Dans les pays où il existe des bancs de pierre plats et minces, on en dresse en guise d'*échalier*

des fragments pourvus de part et d'autre des points d'appui ci-dessus décrits.

En Normandie, on appelle *écalier* (c'est-à-dire *escaliers*) tout appareil de ce genre, en bois ou en pierre, pour franchir une haie, ou un de ces remparts de terre qui servent de clôture aux champs.

Pour raison, ainsy que l'on croit, des espines qu'ils avoient mises sur le bout des *échaliers*, de sorte que cuidant mettre la main dessus pour passer de l'un champ en l'aultre, se piquoient les mains avec grande effusion de sang.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*.)

Il se chausse, il s'habille et est aussitoût prest qu'un chien auroit sauté un *eschalier*.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*.)

Il connaissait si bien toutes les *traînes*, tous les bouts de sac, toutes les *coursières*, toutes les *traques* et *traquettes*, et jusqu'aux *échaliers* des *bouchures*, qu'en pleine nuit il aurait passé aussi droit qu'un pigeon dans le ciel, par le plus court chemin sur terre.

(G. SAND, *François le Champi*.)

ÉCHALLE, s. f. Échelle. La lettre *a* qui différencie les deux mots nous vient du latin *scala*.

|| *Echalle au pain*, deux perches assemblées avec des barreaux et fixées horizontalement au-dessous des soliveaux pour y placer la provision de pain. « Tirer un pain de l'*échalle*. » (Voy. *Ais*, *Tourtier*.)

|| *Echalles de chârte*, châssis longs et mobiles, sorte de ridelles que l'on place en dedans des *alardes*. (Voy. ce mot et *Allegrain*.)

ÉCHALON, s. m. Noix dépourvue de son brou. (Voy. *Chalon*, *Acalon* et *Calon*.)

ÉCHALOT DE SARPENT, s. m. Ail à tête ronde (*Fl. cent.*) (Voy. *Sarpent*.)

ÉCHAMIAU, ÉCHAMISIAU, s. m. Planche de terre élevée en ados entre deux sillons, et sur laquelle on plante la vigne dans les terrains qui craignent l'humidité. — Comparaison avec la bosse du chameau ?

ÉCHANVROUÉ, ÉCHANVROIR, s. m. (V. *Braye*.)

ÉCHAPPER, v. a. Laisser tomber : « Il a *échappé* son coutiau. » (Voyez *Achapper*.)

|| Laisser échapper un animal : « Il a *échappé* le cheval en le menant boire. » Ce mot est employé de la même façon par Bernard Palissy.

|| Éviter, échapper à...

Il avoit en une chambre deux demoiselles qui avoient *échappé* pareil danger ou un plus grand.

(*Contes de la Reine de Navarre*, prologue.)

Où par divers endroits pratiqués à dessein
Aisément du chasseur il *échappe* la main.

(CORNEILLE, *Poés. div. Le Presbytere d'Hénouville*.)

ÉCHARBOT, s. m. Escarbot, coléoptère dit fouille-merde. || Limaçon, escargot. (Voy. *Luma*.)

ÉCHARBOTTER, v. n. Fouiller dans les ordures. (Voy. *Echarbot* et citation à *Foujer*.)

ÉCHARDON, s. m. Les diverses espèces de plantes munies d'aiguillons confondues sous le nom connu de chardon. (Voy. *Chardon* et *Échaussis*.)

Item le mescredi vme jour de jung, pour neuf journées de femmes qui ont esté à coupper les *eschardons* des avoynes dud. Hostel-Dieu au prix de neuf deniers tourn. ix. s. t.

(*Comptes de l'Hostel-Dieu de Bourges*, 1509-1510.)

Échardon corneriau (à Varzy, Nièvre.) ***Boutillot***. (Amognes) (Voy. *Chardon-rollant* et *Cornuiau*.)

ÉCHARDOUNER, v. a. Arracher les chardons d'un champ. (Voy. *Échardon*.)

ÉCHARDOUNET, ÉCHARDONNET, ÉCHERDONNET, s. m. Chardonneret. — On dit au féminin dans l'Ouest : une *échardounette*. — Nous avons entendu quelquefois ce pluriel bizarre : des *écherdonnerieux*. (Voy. *Chardounet*.)

ÉCHAREUGNER, v. a. (Voy. *Égrafigner*.)

ÉCHAREUGNURE, s. f. Égratignure, écorchure.

ÉCHARNIR, v. a. Singer, contrefaire.

ÉCHARPILLER, v. a. (Augmentatif d'Écharper.) Mettre en pièces, réduire pour ainsi dire en charpie.

ÉCHASSAUDER, v. a. Effrayer ; augmentatif de Chasser.

ÉCHAUFFAISON, s. f. Maladie inflammatoire, pleurésie. « Mon chevau a attrapé une mauvaise *échauffaison*. » (Voy. *Chaud-refrédi*.)

ÉCHAUFFÉ, adj. (Acad.) || *Échauffé du dedans*, loc. Constipé.

ÉCHAUSSÉE, s. f. (Prosthèse de Chaussée.) Barrage, digue : « Faire une *échaussée*, pour tarir un ruisseau et prendre les écrevisses ou le poisson. (Voy. *Écluse*.)

ÉCHAUSSIS, s. m. Cirse des champs, espèce de chardon très-commun dans les blés (*Fl. cent.*).

ÉCHAVIAU, s. m. (Voy. *Écheviau.*)

ÉCHEINTRE (EN), loc. Jachère (Amognes.) (Voy. *Chaintre.*)

ÉCHEMIAU, s. m. (Voy. *Échamiau* et *Étreciau.*)

ÉCHENAU, s. m. Cheneau ou chenal (Acad.), gouttière, conduit des toits. — L'épenthèse d'un *e* dans *cheneau* (Acad.) nous semble en désaccord avec l'équivalent également officiel de *chenal.* Nous avons donc préféré la finale *au* déjà fréquente chez nous pour le singulier des mots qui font *al* en français, *animau, chevau, mau,* etc. S'il existait chez nous, *écheneau* (Acad.) ferait *écheniau.* Ces considérations orthographiques auraient suffi pour nous déterminer à maintenir notre mot dans le Glossaire, quand bien même nous n'aurions pas eu à enregistrer l'acception suivante.

|| Terme de métallurgie. Rigole pratiquée pour le métal en fusion entre le *chiot* ou la *poche* (voy. ces mots) et le moule.

ÉCHENET, s. m. Cheneau, gouttière. (Voy. *Échenau* et *Échinal.*)

ÉCHEVELURE, s. f. (Voy. *Chevelu.*)

ÉCHÉVIAU, s. m. Écheveau de fil, de laine, etc. (Voy. *Échaviau.*)

ÉCHINAL, ÉCHINAU, s. m. (Voy. *Échenau* et *Echenet.*)

ÉCHOIR, v. n. (Acad.), fait au féminin du participe passé: *échute.* (Voy. *Cheir*, et *Voir*, qui a la même terminaison au participe passé.)

Mais de grandes successions qui seront *escheutes* à leur père.

(J. AMYOT, trad. des *Morales* de PLUTARQUE. *De l'Amitié fraternelle.*)

ÉCI, ÉCIT (la prononciation de *é* est traînante et le *t* sonore), adv. de lieu. Ici. (Voy. *Ici.*)

ÉCLAIRER DES YEUX, loc. Ouvrir de grands yeux brillants comme lorsqu'on est étonné. — Les poëtes disent : *Les éclairs de vos yeux*, et, plus énergiquement encore le latin de Virgile :

Stant lumina flammâ.

(VIRGILE, *Æneis*, lib. VI, v. 300.)

(Voy. *Aclairer, Arœiller, Erouiller.*)

ÉCLAR, s. m. **ÉCLARE**, s. f. (on mouille *cl.*). Éclair. « Un *éclar* qui en coupe la vue. — Une grande *éclare* qui l'a aveuglé. » (Voy. *Élider.*)

ÉCLARDIE, ÉCLAIRDIE (mouillez *cl*), s. f. Éclaircie entre des nuages. || *A l'éclardie*, Dès l'aurore, au point du jour : « Il est parti *à l'éclardie.* » (Voy. *Pique du jour* et *Clairdie.*)

La forme *éclarzie, éclairdzie* est usitée aux environs de la Châtre, de même que le verbe *éclairzir, éclairdzir.* (Voy. *Éclardir* et Obs. à la lettre *Z.*)

ÉCLARDIR, ÉCLAIRDIR (mouillez *cl*), v. n. (Dans l'Est). Éclairer, faire des éclairs. (Voy. *Élider.*)

|| *S'éclardir*, v. pron. S'éclaircir, en parlant du temps, du ciel, du jour. « Le temps *s'éclardit*, la pluie ne durera pas. » (Voy. *Éclairzie.*)

ÉCLASSÉ, adj. Qui souffre de la soif. (Voy. *Fringalé.*) — Nous ignorons à quelle racine ce mot pourrait se rattacher.

ÉCLAUCHE (D'), loc. Déjeté. (Voy. *Lauche*, adj.) *Aller d'éclauche*, loc. Un bâton *qui va d'éclauche* est un bâton courbé. Un coup violent fait *aller d'éclauche* celui qui l'a reçu.

ÉCLAVIAU, s. m. Hameçon. (Voy. *Claviau* et *Nain.*

ÉCLORE, v. n. (Acad.) (*cl* souvent mouillé.) Fait au participe *éclous.* (Voy. seconde citation au mot *Pondre.*)

ÉCLUSE, s. f. Barrage de rivière, même sans portes, établi pour détourner l'eau et la forcer d'aller faire mouvoir un moulin. (Voy. *Échaussée.*)

ÉCOEURANT, ÉCOEURDANT, adj. Dégoûtant, qui soulève le cœur. (Voy. *Écœurer* et Obs. à *D.*) || Affadissant.

ÉCOEURDI, adj. Dégoûté. (Voy. *Acœurir.*)

ÉCOEURDIR, v. a. (Voy. *Écœurer.*)

ÉCOEURER, et par épenthèse **ÉCOEURDER**, v. a. Soulever le cœur, dégoûter : « Ce ragoût *m'écœurde.* »

|| *S'écœurder*, v. pron. Prendre du dégoût, de la répugnance pour un aliment. « Il *s'écœurde* de cela. »

— *Ecœurer* a été employé par M. Sainte-Beuve, dans un sens évidemment adouci, celui d'Alanguir:

Cette lecture des *H*[illegible], si on la prolonge, est d'un effet singulier, et [illegible] qu'en disant qu'il est efféminant et qu'il [illegible].

(*Causeries du lundi* [illegible] Sainte-Beuve.)

ÉCOI, A L'ÉCOI, loc. (Voy. *Ecoué* et *Coué.*)

> Et le supplie à jointes mains de le laisser en *recoi.*
> (*L'Avocat Pathelin.*)

ÉCORCE, s. f. (Acad.) || Plus spécialement L'écorce du chêne, qu'on enlève pour fabriquer le tan. « Vendre de l'*écorce;* faire de l'*écorce.* » || *Écorces*, s. f. pl. Bottines en cuir, sans semelle, pour monter à cheval et garantir les jambes de la boue. (Voy. *Botte à broche*, *Housiau.*)

ÉCORCHER, v. n. « Il y a si longtemps que ce malade garde le lit, qu'il *écorche* de partout. » || *S'écorcher*, v. pron. fig. Le temps *s'écorche*, c'est-à-dire, Il se fait des trouées dans les nuages, le temps s'éclaircit. (Voy. *Éclardie.*)

ÉCORCIAT, s. m. Linge pour nettoyer le four. (Voy. *Ecouette.*)

ÉCORNAGE, s. m. Produit de la tonte des arbres. (Voy. *Étêture*, *Étruissure*, *Écurure.*)

ÉCORNER, ÉCRONER, v. a. Tondre, étêter un arbre, couper les branches supérieures. (Voy. *Écroper*, *Étruisser*, *Ecurer.*)

|| *Écorner les bœufs*, loc. Causer un grand dommage : « J'ai donc *écorné ses bœufs*, qu'il a tant de rancune ! »

ÉCOUAILLE, s. f. Laine du ventre de la brebis. (Voy. *Borgeon.*) Du latin *æquilavium* ou *æquilotium*.

> Et d'autant qu'il est certain que soubz le gain particulier des *escouailles* que les laboureurs et mestayers usurpent, se commettent plusieurs desloyautez à la vente des laines, dont les toisons par ce moyen ne sont entières, est inhibé et deffendu à tous chepteliers, mestayers et autres tenans bestes d'aultruy de n'oster aucunes *escouailles* ne laines de dessus le bestial sans au préalable avoir adverti leurs maistres.
> (*Ordonnance sur la police generale de la ville d'Issoudun*, en 1577.)

ÉCOUAILLER, v. a. Couper les cheveux, les crins. (Voy. *Coue.*)

ÉCOUARER, v. a. Rogner la queue. « *Écouarer* un cheval. » (Voy. *Coue*, *Ecauder.*)

ÉCOUÉ, A L'ÉCOUÉ. (Voy. *Coi* et *Ecoi.*)

ÉCOUER, v. a. Couper la queue à un animal : « *Ecouer* un cheval, un chien. » (Voy. *Dequeuter.*)

ÉCOUETTE, s. f. Crins d'une queue de cheval attachés à un manche, dont on se sert pour émoucher les chevaux pendant qu'on les ferre. (Se dit dans l'Ouest.) (Voy. *Couére* et *Amouchau.*)

|| Écouvillon, linge à nettoyer le four. (V. *Ecorciat* et *Sinse.*)

ÉCOUGEAT, s. m. (Voy. *Écourzat.*)

ÉCOUPIAU, s. m. (Voy. *Coupiau.*)

ÉCOURZAT, s. m. (Voy. *Corsier* et *Courzat.*)

ÉCOUT, s. m. (de Écouter, prêter l'oreille). Sorte de pêche nocturne et silencieuse où l'on attend le poisson à tomber dans un filet dont on tient le manche dans les deux mains. Pêcher *à l'écout*, c'est, pour ainsi dire, l'affût au poisson. (Voyez *Acout.*) — On lit dans Roquefort : Faire *escout*, écouter attentivement, épier.

ÉCOUTER DIRE, loc. Entendre dire : « Je ne sais pas bien la chose, mais je l'ai *écouté dire.* » || Écouter. (Voy. *Acouter.*)

ÉCOUTEUX, s. m. Ecouteur. « Y a-t-il point *queuque écouteux* auprès de nous? » (Voy. *Acouter.*)

ÉCRABOUILLER, v. a. A plus d'analogie qu'*écarbouiller* (Acad.) avec *écraser*.

> Quand l'hoste faut, il voit tousjours sa teste
> S'*escarbouiller* d'une juste tempeste.
> (RONSARD, *la Franciade*, liv. III.)

> Hachez, *écarbouillez*, érintez, épiautrez,
> Étreulez, émeultez, éventrez, étripez.
> (LALLEMAN, *la Campenade*, ch. I, p. 9.)

ÉCRASÉE, s. f. Portion d'une haie qui a été écrasée par des piétons ou des bestiaux. « Passer par une *écrasée.* » (Voy. *Perchasse* et *Assiéger.*)

ÉCRAUPIOUNÉ, part. (Voy. *Écropiouner.*)

ÉCRÉCHE, s. f. Crèche. Prosthèse de l'*e* comme dans *échardon*. (Voy. Obs. à *E.*)

ÉCRESSAILLE, s. f. Ragoût de mouton, accommodé aux échalottes, espèce de saupiquet. A Nevers.

ÉCREUMER, v. a. Écrémer, enlever la crème du lait. (Voy. *Creumer.*)

ÉCREVISSE DE FUMIER, s. f. Courtilière. (Voy. *Verreux* et *Fumerolle.*)

ÉCREVISSER (S'), v. pron. Fig. Devenir rouge de colère. (Voy. *Émarauder.*)

ÉCRIT, adj. (Voy. *Écru.*)

ÉCROPER, v. a. Ébrancher. (Voy. *Écorner* et *Ecurer.*)

ÉCROPIOUNER, ÉCROUPIOUNER, v. a. Éreinter, casser le croupion. — *Écropiouné*, part. Cassé, courbé, qui marche comme s'il avait le bas des reins cassé. « Les vignerons, lorsqu'ils sont vieux, sont souvent tout *écropiounés.* » (Voy. *Montre-cu* et *Cacu.*)

> Et ma plume d'oye ou de jars
> Est déjà plus *escroupionnée*
> Qu'une vieille, etc.
>
> (Cl. Marot.)

ÉCROUGNER, v. a. Enlever le *crougnon* (voy. ce mot), casser ou couper l'extrémité de la croûte d'un pain. || Écorner. « *Écrougner* une tablette de pierre. »

ÉCRU, adj. (Voy. *Cru.*)

ÉCU, s. m. Monnaie de compte en usage dans les ventes de denrées ou de bétail, et équivalant à l'ancien petit écu de 3 livres. On dit un *écu*, 10 et jusqu'à 20, 40, 50 *écus*, et nombres intermédiaires, 35 *écus*, 42 *écus*, etc. Au-delà de 50, jusqu'à 100 *écus* (très-usité), on compte le plus souvent par *pistoles*. (Voy. *Pistole*, *Franc*, *Livre*, *Sou.*) || *Ecu de cormuseux, de cormeluseux*, loc. Pièce de deux sous; prix qu'on donnait dans les assemblées pour danser une bourrée ou un *branle*. (Voy. ce dernier mot.)

|| « *Alle* est *gente* comme un *écu* de six francs ! » Loc. du temps où l'argent était rare dans nos campagnes, et qui a survécu à la démonétisation. — On dit encore: « Jolie comme un louis d'or. »

|| *Donner de l'écu à une roue.* (Voy. *Écuer.*)

ÉCUAGE, s. m. (Voy. *Écuer.*)

ÉCUCHER, v. a. Vider jusqu'au fond. « *Écucher* un pot, une bouteille », les vider jusqu'au fond, jusqu'au cul.

ÉCUCHURE, s. f. Vidange, dernier liquide versé d'un pot, d'une bouteille, d'un tonneau. (Voy. *Écucher.*)

ÉCUELLÉE, s. f. (Voy. *Moudurage.*)

ÉCUER UNE ROUE, v. a. C'est donner aux rais, relativement au moyeu, une inclinaison en dehors. Il en résulte que l'ensemble de la roue présente une concavité analogue à l'intérieur d'un ancien bouclier dit *écu.* « Cette roue est trop *écuée*; elle a trop d'*écuage.* » (Voy. ce mot.) — *Écu* a fait aussi *écuelle.* (Acad.)

ÉCUIRÉ, ÉCURÉ, adj. Ridé, tiré : « Il a la figure tout *écurée.* » (Voy. *Étiré*, *Cuir* et *Couenne.*)

ÉCULER, v. a. (Voy. *Acculer.*)

ÉCUMOIRE, ÉCUMOUÉRE, s. f. Sobriquet d'une personne fortement marquée de petite vérole. (Voy. *Râpe-sucre.*)

ÉCUPATION, s. f. Occupation.

ÉCUPER, v. a. Occuper.

ÉCURER, ÉCURETER, v. a. Élaguer, enlever toutes les branches latérales d'un arbre pour faire monter la cime. — Les arbres traités ainsi dans nos campagnes ont un aspect assez désagréable. (Voy. *Écurure* et *Cureter.*)

|| *S'écurer*, v. pron. Se nettoyer, s'éclaircir (par comparaison avec un vase *écuré*) : « Le temps, le ciel *s'écure*, » c'est-à-dire devient clair, serein. (Voyez *Eclardir.*)

ÉCURIE, s. f. Fig. Mauvais pas, fondrière où les chevaux restent. (Voy. *Galop*, *Gratter*, *Gratte-oreille*, *Bordir*, *Bricolade*, *Tirebotte.*)

ÉCURIEUX, s. m. Écureuil. (Voy. *Chat-écurieux.*) Un propriétaire qui a fait abattre ses bois, « a mis les *écurieux* à pied. »

> Je passe mon exil parmy de tristes lieux,
> Où rien de plus courtois qu'un loup ne m'avoisine,
> Où des arbres puants fourmillent *d'escureux*.
>
> (Théophile, [illegible])

Pensant que feussent *escurieulx*, belettes, martres ou hermines.

(Rabelais, *Pantagruel.*)

ÉCURURE, s. f. Dans l'Ouest. Produit de l'élagage des arbres : « Des fagots d'*écurures.* »

ÉCUSSOUNER, v. a. Écussonner, greffer en écusson.

ÉDIFIER, v. a., et, par syncope, **EDFIER**. (Voy. *Adfier.*)

ÉDUQUER, v. a. Élever. — Du latin *educare*, donner de l'éducation. Ce mot, qui n'est pas spé-

cial au Berry, a été signalé comme vicieux par Voltaire et par Trévoux ; celui-ci va même jusqu'à le qualifier de barbarisme, en disant « qu'il figurerait très-bien dans le dictionnaire néologique des petits-maîtres et des précieuses ridicules. » Cependant il a une belle étymologie : *educere,* retirer de l'ignorance, ennoblir l'âme et l'esprit. (Voy. GÉNIN, *Réc. philol.*, t. I, p. 28.)

EFFAMÉE, s. f. Grand cri, cri de détresse. Se dit Des hommes et des animaux. « On entend là-bas des *effamées.* » — Du latin, *effamen, effari, fama.*

EFFARCILLER ou **EFFARSILLER**, v. a. Déchirer, briser, mettre en morceaux. (Voy. *Essiller*, *Débesiller* et *Degarsiller*, et, quant à la permutation de lettres, voy. Obs. à *F.*)

EFFARVOYER, v. a. Effaroucher, fourvoyer.

EFFE, s. f. Eau. La première syllabe se prononce très-ouverte. (Voy. *Aife.*)

Effe n'est plus usité, mais il entre dans la composition de beaucoup de noms de localités ou d'étangs : *les Effes* près Châtillon (Indre) ;— *l'Effe à la Dame ;* — *Grandeffe* près Châteauroux, etc.

EFFENILLER, v. a. Disperser. « *Effeniller* de la paille humide pour la faire sécher », c'est l'écarter en la secouant comme du foin, c'est la rejeter hors du *fenil.* (Du latin *fenum.*) Et fig. : « Tu *effenilles* toutes tes hardes par la maison. »

EFFERDILLÉ, **EFFRÉDILLÉ**, adj. Qui a froid, grelottant : « Il est tout *efferdillé.* » (Voy. *Ferdiller.*)

EFFIAULER, v. n. Aller de biais, prendre obliquement : « *Couper en effiaulant* », en suivant le biais. (Voy. *Dégauche.*)

EFFOIRER (S'). Crever, se crever, fondre : « Le temps *s'effoire* », c'est-à-dire : la nuée crève, l'orage fond. (Voy. *Foirer.*)

EFFORCES, s. f. pl. (du latin *forceps*). Forces, ciseaux à tondre les moutons ; grands ciseaux à deux manches dont on se sert pour tondre les buis les haies, les arbustes. — En provençal, *fouersis* signifie ciseaux. *Forbici,* en italien.

EFFORNIAT, s. m. (Voy. *Effourniat.*)

EFFORTS, s. f. plur. Tiraillement douloureux des muscles. — *Faire sortir les efforts*, loc. de la pratique médicale des campagnes. (Voy. *Remigeux.*)

EFFOURÂCHER, v. a. Transposition de lettres pour Effaroucher. (Voy. *Fourâche.*)

EFFOURNIAT, **EFFOURGNIAT**, s. m. Jeune oiseau qui vient de quitter le nid. (Voy. *Forniat.*)

EFFRAISER, v. a. et pron. (du latin *effringere*, rompre, briser.) Mettre à miettes, réduire en menus fragments. « *Effraiser* du pain. — La terre *s'effraise* sous le râteau. » (Voy. *Friser*, *Égremiller.*)

EFFRÉ, s. m. Effroi, terreur. On dit : *Crier à l'effré*, en parlant Des cris que pousse une personne en grande détresse.—On lit *esfrei* en roman. (Voy. *Étré* et Obs. à *OI.*)

EFFRÉDILLÉ, adj. (Voy. *Efferdillé.*)

ÉGAIRER, v. a. Égarer. (V. *Engarer* et Obs. à *AI.*)

ÉGAITER, v. a. Égayer : « Chante une chanson pour nous *égaiter.* »

ÉGAMBÉE, s. f. Enjambée. (Voy. *Ajambée* et *Gambée.*)

ÉGAMBER, v. a. Enjamber. (Voy. *Ajamber* et *Gamber.*)

ÉGAMBILLER, v. a. (Nivernais.) Se dit Des animaux mis hors de service et qui *pèchent* par les jambes. (Voy. *Gamber* et *Éboituser.*)

ÉGARACHÉ, adj. Épenthèse de Égaré : « Des yeux *égarachés.* »

ÉGARÉ, adj. Se dit Des lieux où l'on s'égare : « Chemin, pays *égaré,* » pour Pays *égarant.* C'est exactement l'inverse de *étounant*, *gênant*, *plaignant*, etc. (Voy. ces mots où l'actif est pris pour le passif.)

La frayeur vous saisit tellement au vu des escharpes blanches, que ce fut à vous de vous retirer en diligence par des chemins *esgarez* où il n'y avoit poinct de pierres.
(*Satire Menippée*, 172.)

ÉGEASSE, s. f. Pie. (Voy. *Ageasse*, *Margot.*)

ÉGÊVÉ, adj. Échevelé, mal peigné, qui a les cheveux en désordre. (Voy. *Déchavelé.*)

ÉGIVRER, v. n. Aller de côté, sortir de la raie, « Cette charrue marche mal, elle ne fait qu'*égivrer.* » (Voy. *Dérayer.*)

ÉGLIOBER (mouillez *gl*), v. a. Eclater. Se dit Du déchirement longitudinal des fibres ligneuses. « Jeune pousse de vigne *égliobée* par le vent. » (Voy. Obs. à *GL*.)

ÉGOHINE ou **ÉGOÏNE**, s. f. Scie à main, par exemple celle dont se servent les jardiniers. (Voy. *Zague*, *Gouet* et *Goy*.)

ÉGOÏSSE. s. Egoïste. (Voy. Obs. à *S*.)

ÉGOUSSER, v. a. Écosser. « *Égousser* des pois, des fèves », les retirer de la gousse. — Par extension : *Égousser des écus*, les dissiper. (Voy. *Picaillons*.) || *Égousser*, pour Égoutter.

ÉGOUT, s. m. Fig. Plaie en suppuration. « Il a un *égout* à la jambe. »

ÉGOUTTASSE, ÉGOTTASSE, s. f. Pot sur lequel on met égoutter les fromages, et qui reçoit le petit-lait. (Voy. *Chéiée*, *Séchére*, *Fescelle* et *Tirouére*.)

ÉGRAFIGNASSE, s. f. (Voy. *Égrafigner*.)

ÉGRAFIGNER, v. a. Égratigner, déchirer. (Voy. *Grafigner*, *Échareugner* et *Agrafer*.)

Et même trouvèrent façon d'effacer, d'*égraffigner*, de rompre, de falsifier tous les livres qu'ils purent trouver de ladite science.

(Bonaventure des Periers.

Toujours le chardon et l'ortie
Puisse *egrafiner* son tombeau.

(Ronsard.

ÉGRAFIGNURE, s. f. Égratignure.

ÉGREMILLER v. a. Écraser, mettre en miettes, réduire en poudre : « *Égremiller* du pain. » (Voy. *Effraiser*.)

ÉGRENASSE, s. f. Petit grain d'un fruit; grain de poussière : « Il a une *égrenasse* dans l'œil. » (Voy. *Bourier*.)

ÉGROLER, v. a. ; **S'ÉGROLER**, v. pron. Écrouler, s'écrouler. (Voy. *Dégroler*, *Fondre* et *Fondu*.)

Le four était moitié *égrolé*.

(G. Sand, *François le Champi*.)

|| Se dit aussi d'Un mur qui, sans être écroulé, a perdu son enduit. (Voy. *Crépissage*.)

ÉGRON, s. m. (Voy. *Aigueron*.)

ÉGRUSELLE, s. f. Groseille. (Voy. *Agrouelle* et *Grouselle*.)

ÉHU, part. pass. du verbe *avoir*. (Voy. ce mot.)

EIGNUANT, adj. (Nivernais.) (Voy. *Ennuyant*.)

EIL, s. m. Prononciation qui se rencontre quelquefois en bas Berry pour *œil*. « Il a *ben* mal à l'*eil*. » On dit de même *eillet* pour *œillet*. (V. *Yeu*.)

EILLIE, s. f. Réunion de quatre gerbes. (A Saxy-Bourdon, Nièvre). (Voy. *Triau*.)

EINNEMI, s. m. (la première syllabe est nasale, *ein-nemi*.) Prononciation habituelle de Ennemi. (Voy. *Heinnemi*.)

ÉJAMBÉE, s. f. (Voy. *Égambée* et *Ajambée*.)

ÉJAMBER, v. a. (Voy. *Égamber* et *Ajamber*.)

ÉJARER, v. a. Fendre. (Voy. *Jar*.) || *S'éjarer*, v. pron. Se fendre, écarter les jambes.

ÉJON, s. m. Ajonc. « Couper des *éjons*. » (Voy. *Ajou*.)

ÉJOURNÉ, adj. Exposé au jour, c'est-à-dire à l'air, au soleil : « Eau *éjournée*. »

ÉLA, adv. Là : « *Veins élà, encontre moué* », pour Viens là, près de moi. — En roman, on dit *ailà* pour *là* ; en espagnol *ala*.

ÉLAÏER, v. a. Élaguer. (Voy. *Alayeur*.)

ÉLAN. s. m. (Acad.) — *Aller aux élans*, loc. Courir au galop. — *Prendre ses élans*, prendre son élan pour sauter. (Voy. *Alan*.)

ÉLANCÉ, adj. Déjeté, gauchi, hors de la direction verticale qui est propre aux *lances*. (Voy. ce mot et *Lancé*.) — On voit que notre mot a un sens complétement opposé à celui de l'adjectif *élancé*, en français.

ÉLANCER (S'), v. pron. Se déjeter, se courber, gauchir : « Cette planche travaille et *s'élance*. » (Voy. *Lancer*.)

ÉLARDE, s. f. (Voy. *Arde* et *Alarde*.)

En limousin, *olardzo*, *olardzas*, de petites échelles qu'on place sur le devant et sur le derrière d'une charrette pour pouvoir y charger plus de choses. (Béronie, *Dictionnaire du bas Limousin*.)

Or, *olardzo*, en limousin, signifiant *élargir*, on voit quelle est l'étymologie de nos mots *alarde*, *élarde*, puisque les bâtons que l'on appelle ainsi ne servent, à proprement parler, qu'à donner plus de capacité à la voiture en l'*élargissant*.

ÉLARDIER, s. m. (Voy. *Alardier*.)

ÉLAUCHER, v. a. Couper par bandes étroites, par *lauches*. (Voyez ce mot.) || *Elaucher* un champ, c'est, avec la charrue, en soulever et renverser la terre par bandes. (Voy. *Elocher*.)

ÉLAYER, v. a. (Voy. *Alayer*.)

ÉLECTION DE DIEU, loc. (Voy. *Diction*.)

ÉLÉGANCER (S'), v. pron. Prendre de belles manières. « *S'eléganccr* à parler. »

ÉLENTIR (S'), v. pron. S'alanguir. « Il est tout *élenti*. »

ÉLEUVE, ÉLÈVE, s. m. (terme d'économie rurale). Éducation des animaux : « Ce domaine est connu pour l'*élève* des bœufs, des chevaux, etc. (Voy. *Aleuve*.)

ÉLEVER, v. a. Fait à l'indicatif *j'éleuve*. (Voy. *Aleuver*.)

ÉLEVEUX, ÉLEVEUR, s. m. Agriculteur qui s'applique à élever de bonnes races d'animaux, particulièrement de bœufs et de chevaux.

ÉLIDER, v. n. Faire des éclairs : « Il *élide* sans cesse de ce côté. » (Voy. *Alider*, *Éloiser* et *Éparnir*.)

ÉLITER, v. a. Choisir, trier. « *Éliter* du fruit », trier le plus beau. — « Ces personnes sont *élitées*. » (Voy. *Lite*.) L'étymologie est visible. (Voy. *Déliter*.)

ELLE, pron. pers. fém. (Acad.) (Voy. *Alle*.)

— Abus du pronom personnel, comme dans *lui*, *soi*. On demandait à un habitant d'Berry : « Où est la *Mardelle-Barillot* ? (localité). » Il répondit en la montrant de la main au loin : C'est là *elle*. » (Voy. *Lui*, *Soi*.)

|| Le pronom *elle* s'adjoint par euphonie au sujet de la phrase : « Je ne me rappelle pas où la boîte *elle* est. » On évite ainsi la chute désagréable : où la boîte est. On ferait, en bon français, l'inversion : Où est la boîte. (Voy. *Il*.)

ELLÉBORE, s. m. On désigne ainsi quelquefois en Nivernais l'Euphorbe réveille-matin. (*Fl. cent.*)

ÉLOCHER, v. a. Courber, tordre. (Voy. *Élaucher* et *Délocher*.) Montaigne emploie le mot *eslochement* (liv. II, ch. XXXI).

— On trouve dans Trévoux et même dans l'Académie la mention de ce proverbe : « Il y a toujours quelque fer qui *loche* ; » mais il nous semble qu'on dit plus souvent : quelque chose qui *cloche*.

— *Elocher* et *locher*, en normand, agiter, secouer

ÉLOIGNER, v. a. Pour S'éloigner. On dit habituellement que des objets s'éloignent à la vue, lorsqu'au contraire c'est le spectateur qui s'éloigne. On dit chez nous d'une manière analogue : « Cette voiture *a éloigné* la ferme. » Ainsi l'on trouve dans Corneille :

> Les vaisseaux en bon ordre *ont éloigné* la ville.
>
> (CORNEILLE, *Pompée*, act. III, sc. I.)

— Voltaire a eu tort de dire à ce propos : Cela n'est *pas* français. Il aurait dû se borner à dire modestement : Cela n'est *plus* français. (Voy. *Aloigner*.) — On trouve dans la poésie latine des exemples d'un pareil détournement d'expression :

> Phæacum abscondimus arces.
>
> (VIRGILE, *Æneis*, lib. III, v. 5.)

ÉLOISER, v. impersonnel. Éclairer, faire des éclairs. (Voy. *Élider* et *Châliner*.) — Du latin *elucere*.

ÉLONGER, v. a. Allonger. Ici la substitution de l'*e* à l'*a* est plus justifiée qu'ailleurs par l'origine latine : *elongare*. « *Élonger* son chemin », s'éloigner.

> Ah ! j'ai ben su *élonger* mon chemin,
> Tel biau plaisir que j'avais de l'entendre.
>
> (*Chanson recueillie à Beny-sur-Craon.*)

ÉLORDIR, ÉLOURDIR, v. a. Étourdir, causer un ébranlement dans le cerveau : « Il reçut un coup de bâton par la tête, qui l'*élordit*. »

> Chancellant et forvoyant, comme *eslourdi*, aveuglé et prochain de mort.
>
> (RABELAIS, *Pantagruel*.)

|| *Être élordi* ou *élourdi*, être pris d'étourdissement, de vertige : « J'ai tant dansé de *branles*, que j'en suis tout *élourdi* », que la tête me tourne.

ÉLORDISSEMENT, s. m. Étourdissement. (Voy. *Elordir*.)

ÉMAGINE, s. f. Imagination. On dit : « Ça vous est *émagine*, » pour, Vous vous imaginez cela. — « Ça m'est *émagine* que je ferais bien telle chose », pour, Je pense que je pourrais la faire.

ÉMAGINER, v. a. (Voy. *Imaginer*.)

ÉMALICER, v. a. Impatienter, aigrir, mettre en colère, irriter. (Voy. *Emmalicer* et *Malice*.)

> Il y a longtemps que tu veux *m'émalicer* en m'appelant moitié de garçon.
>
> (G. SAND, *la Petite Fadette*.)

ÉMARAUDÉE, s. f. Cri du matou, du *màraud* (voy. ce mot), lorsqu'il est en amour. — Se dit aussi de Tout cri perçant et prolongé.

ÉMARAUDER (S'), v. pron. S'impatienter, se mettre en colère, se fâcher tout rouge. (Voy. *Émaraudée* et *Ecrévisser.*)

ÉMARZILLER, v. a. Écraser, mettre en menus morceaux. (Voy. *Effarsiller.*)

EMBABOUINER, EMBAGOUINER, v. a. Envelopper la figure : « Il est tout *embabouiné;* on ne lui voit que le bout du nez. » (Voy. *Babouin* et *Bangon.*) N'est employé par l'Académie qu'au figuré. — *Embagouiner* a de l'analogie avec *embéguiner* (Acad.)

EMBALLEUX, EMBALLEUR, s. m. Fig. Ne signifie pas seulement, Hâbleur, comme le dit le Dict. de l'Acad., mais aussi Un homme qui entasse projets sur projets, affaires sur affaires, et à qui on peut appliquer le proverbe : « Qui trop embrasse mal étreint. » — C'est comme un fanfaron d'affaires. (Voy. *Brasser.*)

EMBARLIFICOTER, v. a. Entortiller, embarrasser, enlacer, en parlant d'affaires, de procès, de discussions, etc. ; circonvenir. (Voy. *Embricoler. Embaufumer*, *Embohèmer.*)

Qu'est-ce que la vie? Un sentier hérissé de ronces et d'épines où l'on ne peut pas faire un pas sans *s'embarlificoter* les jambes.

(*Werther, ou les Égarements d'un cœur sensible*, vaudeville.

Embarlificoter est employé dans nos campagnes exactement dans le même sens que lui donne *Werther: s'embarlificoter* les jambes dans des branches. — Usité dans diverses provinces, ce mot aurait pu être adopté par l'Académie à aussi juste titre que s'*emberlucoquer* et comme plus euphonique.

Ha! par grâce, *n'emberlucoquez* jamais vos esprits de ces vaines pensées.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. 1er, ch. VI.)

EMBARRASSÉ, adj. Qui est dans l'embarras. On dit par euphémisme d'une femme, ou d'une fille enceinte, qu'elle est *embarrassée*.

Il craint qu'elle ne soit mise dans l'*embarras*.

G. SAND, *la Petite Fadette*.

Les Espagnols disent *embarazo*, subst. mascul., pour Grossesse, et *embarazada*, adj. et subst. fém., pour Femme enceinte, grosse. Pour exprimer la même idée, les Anglais disent pudiquement qu'une femme est dans un état intéressant. (Voy. *Emblader.*)

EMBATTRE UNE CHARRETTE, loc. fig. Faire bombance; le cultivateur et le charron ne manquent jamais de faire une séance au cabaret après l'opération de l'*embattage* des roues. (Voy. *Écuer.*)

L'Académie écrit *embatre* avec un seul *t*. Nous croyons que notre orthographe (deux *tt*) est plus conforme à la prononciation et à l'opération même dont il s'agit.

EMBATTURE, s. f. Garniture en fer de la roue.

EMBAUCHE, s. f. Engraissement des animaux. « Bœuf d'*embauche* ; pré d'*embauche*. — Le *Bazois* (Nivernais) est un bon pays d'*embauche*. » (Voyez *Bazois* et *Embaucher*, *Embouche* et *Harbage.*)

EMBAUCHER, v. a. Commencer. Se dit d'Un travail. Commencer une opération, une entreprise : « Il a *embauché* à moissonner. » (Voy. *Debaucher* et *Emmancher.*)

|| Mettre des bœufs à l'engrais. (V. *Embauche.*)

|| *S'embaucher*, v. pron. Commencer. « La *pleue s'embauche* », pour Il commence à pleuvoir.

EMBAUCHEUX, s. f. Embaucheur, qui retient des ouvriers pour un travail quelconque. — *Embaucheur* (Acad.) ne se dit plus guère que d'Un homme qui embauche, qui enrôle des soldats.

EMBAUFUMÉ, adj. Enthousiasmé, et aussi, aviné.

EMBAUFUMER, v. a. (Nivernais.) Amadouer, en faire accroire. (Voy. *Embarlificoter*, *Embellir.*)

EMBAUGÉ, part. Se dit d'Une bête fauve dans sa retraite, d'un lièvre au gîte. — *Bauge* (Acad.) ne se dit que Du sanglier. (Voy. *Bauge* et *Debauger.*)

EMBELLIR, v. a. Améliorer sous le rapport du produit: « C'est un bon cultivateur ; il a bien *embelli* ses terres. »

Un mesme mot (τὸ καλὸν) embrasse en grec le bel et le bon, et le Sainct Esprit appelle souvent bons ceulx qu'il veut dire beaux.

MONTAIGNE, *Essais*, liv. III, ch. XII.

Que le bon soit toujours camarade du *beau*,
Dès demain je chercherai femme.

(LA FONTAINE, *Fables*, liv. VII, fable II.)

|| Circonvenir quelqu'un en lui faisant voir quelque chose en beau : « Il l'a si bien *embelli* qu'il l'a amené à ses fins. » (Voy. *Amignarder*, *Embricoler*, *Emmiauler*, *Embobeliner* et *Embaufumer.*)

EMBELLISSEUX, s. m. Celui qui, dans un but intéressé, présente les choses sous un aspect plus avantageux qu'il ne convient : « Je ne peux pas te croire, t'es trop *embellisseux!* »

EMBERLAISER, v. a. Embarrasser, ennuyer. (Voy. *Berlaiser.*)

EMBERLAUDER, **EMBERLINER**, v. a. Tromper en flattant, capter, embarrasser. (V. *Embarlificoter.*)

Ce maistre homme sceut si bien *emberliner* cette fille, qu'elle le creut.

(ÉT. TABOUROT.)

EMBERLIFICOTER, v. a. (Voy. *Embarlificoter.*)

EMBERNAS, s. m. (Voy. *Embrenas.*)

EMBERNER, v. a. (Voy. *Embrener.*)

EMBESSOUNER (S'), **S'EMB'SOUNER**, v. pron. S'accoupler. (Voy. *Entrebessouner* et *Besson.*) || Se dit Des abeilles, lorsque les *essions* se sont formés en grappes : c'est une extension du sens de *besson* (voy. ce mot); chaque abeille est accrochée à sa voisine, les deux forment la paire.

EMBÊTER, v. a. Ennuyer à l'excès, impatienter, assommer au moral. || Aveugler quelqu'un sur ses intérêts; en quelque sorte l'hébêter : « Il l'a *embêté* dans cette affaire. » (Voy. *Embricoler.*) || On dit aussi *embêter de* : « Il m'a *embêté de* ce mauvais cheval : » il m'a fait faire une mauvaise emplette. « On l'a *embêté de ç'te fumelle.* »

EMBEURVER, v. a. (Voy. *Embreuver.*)

EMBLADER, v. a. Semer en blé. (Voy. *Emblavé.*) || On dit en parlant d'Une femme enceinte, qu'elle est *embladée.* (Voy. *Embarrassé.* — De *bladum* et *bladus*, blé, dans le latin du moyen âge.

Outre les mots *bled, emblader, emblaver, déblaver*, le mot latin a formé le français *blâtier*, marchand de blé.

Une ordonnance de police de la ville de Bourges, du 7 novembre 1654, ordonne aux marchands de bestiaux, les jours de foire, de conduire leurs bêtes « du costé du Prieuré de Saint-Martin, dans les champs non *embladez*, derrière les murailles de la closture des pères Capuchins. »

EMBLADURE, s. f. Emblavure, dans le sens de l'Académie et dans le nôtre. Ce qui se trouve de récoltes en terre dans une ferme, dans un domaine : « Ce métayer a une bonne *embladure* cette année », c'est-à-dire, le blé est beau dans les terres qu'il a ensemencées. (Voy. *Emblavure.*)

EMBLAIVER, v. a. Prononciation mignarde et assez usitée de *emblaver*.

EMBLAVÉ, adj. Se dit d'Un cultivateur qui a ses terres ensemencées : « Un tel est *emblavé.* » — Par analogie : « Une femme *emblavée.* » (V. *Emblader.*)

EMBLAVURE, s. f. Blé destiné à la semence : « Ce fermier a de belles *emblavures.* » (Voy. *Embladure.*) L'Académie n'emploie *emblavure* que dans le sens de Terre ensemencée.

EMBLOUSER, v. a. Tromper, blouser (Acad.) — *S'emblouser*, se tromper, se blouser. (Voy. *Embobeliner.*)

EMBOBELINER, v. a. Circonvenir, subtiliser, persuader avec astuce : « Je ne voulais pas y consentir, il m'a *embobeliné.* » (Voy. *Embarlificoter, Entortiller.*) — *Embobeliner*, dérivé peut-être de *bobiner*, dévider. (Voy. *Boubeline.*)

EMBOCAGÉ, s. m. Terrain couvert d'arbres, ou rempli de broussailles. (V. *Embourragé* et *Bourrage.*)

EMBOHÊMER, v. a. Tromper, enjôler, ensorceler. — De *bohémien*, race antique et nomade dont les derniers représentants parcourent encore nos campagnes avec leurs familles; ils campent sur la lisière des bois, le long des haies, avec une petite charrette attelée d'un âne ou d'un mauvais cheval, exercent divers métiers, ceux de vanniers et surtout de maraudeurs. Ils passent pour sorciers. (Voyez *Arcandier*, *Embaufumer*, *Embarlificoter* et *Embellir.*)

EMBOHÊMEUX, adj. Trompeur. (Voy. *Embohêmer.*)

EMBOIRE (S'), v. pron. S'imbiber, se tremper. Se dit principalement de L'action de l'eau. — *Embu*, part. ; au fém. *embûte*. Imbibé : « Ces terres sont bien *embûtes.* » Se disait autrefois de Tout autre liquide, notamment du vin.

Comme homme *embeu* qui chancelle et trepigne,
L'ay veu souvent quant il s'alloit coucher.

(VILLON.

La terre *embue* du sang du juste.

(RABELAIS, liv. II, ch. I.

A Paris le peuple dit vulgairement *un homme bu.* — Par aphérèse de *embu*.

— *Emboire* (Acad.), terme de peinture, de sculpture, se dit de L'huile.

|| *Faire emboire*, terme employé par les couturières et qui signifie, Froncer légèrement un morceau d'étoffe pour l'adapter à un autre.

EMBORNILLER (S'), v. pron. S'enfoncer dans la *bornille*, se salir de boue : « Être tout *embornillé.* » (Voy. *Bornille* et *Entéier.*)

EMBOUCHE, s. f. (Voy. *Embauche.*)

EMBOUCLER, v. a. Attacher avec une boucle, boucler.

EMBOUER (S'), v. pron. S'embourber, s'enfoncer, et par suite se salir dans la boue. (Voy. *Embornillier, Embrener, Entéier, Patter, Écurie, Bordir* et *Gratteoreille.*)

EMBOUILLARDER, v. a. Enduire de boue, barbouiller de bouillie. (Voy. *Empouailler* et *Entéier.*)

EMBOULER, v. a., Mêler, emmêler, embrouiller, rendre confus : « Elle a *emboulé* son écheveau. »

EMBOURRAGÉ, s. m. (Voy. *Bourrage* et *Emboragé.*)

EMBOURRASSER, v. a. Emmailloter, mettre un enfant dans ses *bourrasses*. (Voy. ce mot.)

Elle m'envoie *tandiment*
Bercer l'enfant qui crie,
L'*embourrasser* chaudement,
Lui faire de la bouillie.
(*Chanson populaire.*)

EMBOUSER, v. a. Embouer, salir de boue ou de bouse de vache. (Voy. *Emborniller* et *Garsouiller.*)

Car sa barbe est presque toute *embousée.*
(Rabelais, liv. I, ch. ii.)

EMBOUSSER, v. a. Embarrasser, encombrer, embrouiller, engoncer. — « Chose *emboussante* », chose encombrante. (Voy. *Bourrer.*)

EMBRAISER, v. a. « *Embraiser* ses sabots. » (Voy. *Bassiner* et *Braiser.*)

EMBRENAS, EMBRENIAU, s. m. Individu dans l'ordure ou dans les mauvaises affaires, dont la présence est plutôt un embarras qu'une ressource ; qui *embrene*.

EMBRENER, v. a. Salir, crotter fort salement, embouer (Acad.) — (Voy. *Bren, Empeigé* et *Embouer.*)
— Se dit généralement pour Embarrasser : « Il est *embrené* dans de mauvaises affaires ; » et aussi au moral pour Sali, décrié, taré.

Embrenés de mille défauts,
Traîtres, gloutons, ribauds.
(*Noëls bourguignons*, VIII.)

EMBREUVER, v. a. Imbiber, pénétrer d'un liquide quelconque : « Les dernières pluies ont bien *embreuvé* la terre. — Les prés se sont bien *embreuvés.* » — On prononce le plus souvent *embeurver*.

EMBRICOLER, v. a. Tromper quelqu'un par de mauvaises manœuvres, circonvenir. (Voy. *Embêter, Embellir, Empiger, Embarlificoter* et *Embruncher.*)
Bricoler, dans le Dict. de l'Acad., a le même sens, mais il est neutre. — Trévoux donne *embriconer* et cite à l'appui ces vers d'un ancien poëte :

Amours est male et bonne,
Le plus misérable enyvre,
Et le plus sage *embriconne*.

|| *S'embricoler*, v. pron. (au figuré). S'embarrasser, s'empêtrer dans une mauvaise affaire.

EMBROCHETER, v. a. Embrocher. (Voy. *Accrocheter.*)

EMBROUILLE, s. f., **EMBROUILLAMINI**, s. m. Embrouillement d'affaires, confusion. C'est l'*imbroglio* des Italiens.
|| *Embrouille*. Renoncule des champs. (*Fl. cent.*)

EMBRUNCHER, v. a. Obscurcir, cacher, troubler, embarrasser : « Les larges bords de son chapeau lui *embrunchaient* la figure. » — Du latin *inumbrare*. — A de l'analogie avec *rembrunir, embrumer* ; et surtout *embrun*, terme de marine. On trouve dans le *Supplément au Dict. du vieux langage français* de Lacombe, le mot *imbrinque* pour Caché, embarrassé.

Lors *s'embronche* li cuens à val
(Le comte baisse la tête),
Ne li respondit bien ne mal...
[illegible]

Le reste estoit *embrunché* de cuyr de Flandre, a form de cul de lampe.
(Rabelais, *Gargantua*, [illegible] ch. viii.)

Moult parut dolanz et pensis,
Son visage *embrunche* tenoit...
([illegible] t. [illegible], p. 342.)

Falt li le coer, le helme li [illegible].
([illegible])

Lorsqu'on mettoit un lepreux hors du siècle, ce malheureux devoit avoir le visage couvert et *embrunche*.
(*Ancien Missel d'Auxerre.*)

|| Troubler la vue : « Je ne puis voir jusque-là ; ce brouillard, cet arbre *m'embrunche.* » — Avoir la vue *embrunchée*, pour La vue trouble.

|| Se prend aussi dans le sens de Embarrassé, empêtré. On dit qu'un homme est *embrunché*, quand il a de mauvaises affaires par-dessus la tête. (Voy. *Encanché* et *Embricolé.*)

EMBRUNDIR (S'), v. pron. (Voy. *Abrundir.*)

EMBUVER, v. a. Abreuver. (Voy. *Emboire.*)

ÈME (le son du premier *e* très-ouvert), pour Edme, prénom. (Voy. *Lèmi.*) Notre idiome, sensible à l'euphonie, a supprimé le *d*; l'anglais et l'allemand l'ont conservé : *Edmond, Edmund.*

ÉMÉCHÉE, s. f. (Voy. *Méchée.*)

ÉMÉIER (S'), **S'ÉMÉJER**, v. pron. Être en peine, avoir de l'inquiétude. — C'est l'ancien verbe *s'esmoyer, s'esmayer.* (Voy. *Améjer, Apanter* et Obs. à *E* pour *Oi.*) — Anciennement *esmaier* ou *esmayer.*

Nul ne se doit esmerveiller ne *esmaier* des fortunes ne des tribulations à soy ne à ses voisins.
(*Le Livre du Chev de la Tour Landry*, Bibl. elzévirienne, p. 160.)

Et quant sa gent virent çou si se comenchierent moult à *esmayer* et à desconfire.
(*Ibid.*, p. 467.)

Amors est dolce et amère
A celui qui bien l'essaie,
Amors est marastre et mère
Qu'elle bat et puis rapaie ;
Mais cil qui plus la compère,
C'est cil qui mains s'en *esmaie.*
(LEROUX DE LINCY, *Chants historiques français*, Introd., p. XLVIII.)

ÉMENER, v. a. User, fatiguer par l'usage. — Se dit surtout Du linge, des vêtements, des chaussures, etc. : « Des nappes *émenées.* »

ÉMEUCHER, v. a. (Voy. *Émécher.*)

ÉMEUDRE, v. a. Emoudre, aiguiser, passer sur la meule : « *Émeudre* une serpe. » (Voy. *Meudre* et Obs. à *DRE.*)

ÉMI, adj. Ami. — Prononciation mignarde et très-usitée avec une intention caressante. (Voy. *Aimi, Èvis, Èttache.*)

Agua, mon *émi.*
(RABELAIS, *Pantagruel.*)

ÉMIAU, s. m. (Voy. *Amiau.*)

A Jehan de la Guerre, charpentier, pour l'achapt d'un *esmeau* pour charroyer la vendange.
(*Archives du Cher*, Sainte-Chapelle, 1402.)

ÉMIJER, v. a. Émietter. (Voy. *Migeot* et *Miot.*) En espagnol : *miga*, mie. — Trévoux donne *émier*, syncope d'Émietter.

ÉMIÔLER, v. a. Oter la moelle : « On *émiôle* les ronces pour en faire des corbeilles. »

EMMALADER, **EMMALADIR**, v. n. (prononcez la première syllabe comme *an*, ainsi que dans les mots suivants jusqu'à *emmiauleux.*) Devenir plus malade. — *Ammalato.* italien.

EMMALICER, v. a. Mettre en colère, en *malice.* (Voy. ce mot et *Émalicer.*)

EMMANCHE, s. f. Commencement d'entreprise ou d'affaire, d'embarras. (Voy. *Amanche* et *Embaucher.*) || Au pl. Discussions oiseuses, inventions, embarras dans une affaire : « Ah ! que d'*emmanches !* »

EMMANCHER, v. a. Appliquer à : « I m'a *emmanché* à eune mauvaise ouvrage. » (Voy. *Embaucher* et *Ouvrage.*)

|| *S'emmancher* v. pron. S'introduire de force et à l'improviste, faire irruption, s'attaquer à, prendre à partie : « Il s'est *emmanché* après lui, et lui a dit mille sottises. » (Voy. *Emmi.*)

EMMÊLER, v. a. Mêler, mélanger, brouiller, embrouiller : « Cet écheveau de fil est tout *emmêlé.* »

EMMENER, v. a. Fait, par syncope, au fut. : J'*emmerrai*, etc. ; au cond. : J'*emmerrais*, etc. (Voy. *Amener*, etc.)

Si Dieu m'aït (m'aide) et nostre Dame,
Qu'elle voudra chevauchier l'âme,
En droit enfer l'*enmerra.*
(GAUTHIER DE COINSI.)

EMMI, prép. Parmi.

Tandis qu'il vit *emmy* la presse des affaires temporelles.
(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 455.)

C'est pourquoi *emmy* le désert plusieurs d'entr'eux regrettoient de n'avoir pas les oignons et les chairs d'Égypte.
(*Ibid.*, p. 462.)

EM. Se prononce *an* dans les mots *emmalader*, etc., jusqu'à *emmiauleux*, inclusivement : *en-malader, en-malicer*, etc.

En pouvait-on voir les troupeaux des bêtes paissant *emmi* les champs.

(AMYOT, *Daphnis et Cloé*.)

EMMIAULER, v. a. Prendre par de douces paroles. Dérivé de *emmieller*, paroles *emmiellées*, ou de la voix doucereuse du chat lorsqu'il sollicite sa femelle. (Voy. *Amieller*, *Amijoler* et *Embellir*.)

EMMIAULEUX, adj. Doucereux, hypocrite. (Voy. *Emmiauler*.)

ÉMOUCHAILLER, v. a. (Voy. *Moûcher*.)

ÉMOUCHAU, s. m. Bouchon, rameau de verdure, faisceau de branches d'arbre qu'on suspend devant une maison pour indiquer qu'on y vend du vin en détail. « Un *émouchau* de houx, de genévrier. » C'est plus souvent une touffe de gui. Originairement l'*émouchau*, comme son nom l'indique, servait sans doute à émoucher les chevaux au repos devant la porte de l'auberge. (Voy. *Amouchau* et *Gué*.)

Avons enjoinct aud. hostelier qu'il ayt à fermer sa porte et abattre son enseigne et *esmoucheau*.

(*Ordonnance de fermeture d'un cabaret de la ville de Bourges, en* 1597.)

(Nous écrivons ce mot par *au* et non par *eau*, comme dans la citation ci-dessus, parce que l'on ne dit jamais *émouchiau*. (Voy. Obs. sur la lettre *E*.)

ÉMOUCHER, v. a. Moucher ; se dit d'Une chandelle. (Voy. *Émécher*.)

ÉMOUVER, v. a. Émouvoir. — *S'émouver*, v. pron. S'émouvoir. (Voy. *Émoyer*.)

ÉMOUCHETTES, s. f. pl. Mouchettes. (Voy. *Émoucher*.)

ÉMOYER (S'), v. pron. S'émouvoir : « Je m'en suis *émoyé*. » (Voy. *Éméjer* et *Émouver*.)

EMPAFFER, v. a. Empiffrer, enivrer. || Tromper.

EMPALLEMENT, s. m. Bonde (*palle*) qui se lève et se baisse pour faire sortir ou retenir l'eau d'un étang ou du bief d'un moulin.

Du 5 mars 1704 : sentence de la maîtrise des eaux et forêts de Bourges par laquelle les *empallements* des moulins du Pré doivent être réduits à la hauteur de 2 pieds et demi, et seront ouverts pour l'écoulement des eaux de manière à n'occasionner aucun *regond* aux moulins de Voiselle, appartenant au chapitre de Saint-Étienne de Bourges.

(*Archives du Cher. — Inventaire de Saint-Étienne, paroisse de Saint-Bonnet*.)

EMPANCHER (S'), v. pron. Se prendre par un *pan* de son vêtement dans une porte : « Ouvrez-moi donc, je me suis *empanchée*. »

EMPANE, s. f. Empan ; mesure de longueur.

EMPANER, v. a. Garnir avec la main étendue, comme lorsqu'on mesure un *empan* : « Ce mouton a les reins si larges, que je ne puis les lui *empaner*. »

EMPARER, v. a. Laisser tomber, laisser échapper : « J'ai *emparé* mon couteau. — Il a *emparé* la jument en la menant boire. » (Voy. *Achapper*.)

|| Fortifier.

Iceux habitans dès le vivant de feu nostre oncle Jehan, duc de Berry, que Dieu absoille, et par son auttorité et licence encommencèrent *emparer* et fortifier la ditte ville.

(*Lettres patentes de Charles VII*, PÉREMI., p. 437.)

— Le français n'a conservé que son composé *désemparé*.

EMPARER (S'), v. pron. S'aviser, se permettre : « Je me suis *emparé* de lui dire », pour, Il m'est échappé de lui dire ; je me suis permis.

EMPAS, s. m. pl. Gonflement inflammatoire au palais des chevaux : « Ce cheval a les *empas*. » (Voy. *Lempas*.)

Et durera ce temps de passe-passe
Jusques à tant que Mars ayt les *empas*.

(RABELAIS, *Gargantua*, I, II.)

EMPÂTINER, v. n. (Voy. *Pâtiner*.)

EMPÊCHÉ, adj. Bossu. (Se dit en Nivernais.) || Femme *empêchée*. (Voy. *Embarrassé*.)

EMPEIGÉ, adj. Pris, embarrassé, arrêté comme par de la glu, de la poix. (Voy. *Empige* et *Embrener*.) — *Empêcher* (Acad.) « Me voilà bien *empêché*. » Même mot à la prononciation près.

Vous me semblez à une souriz *empegée* : tant plus elle s'efforce soy dépestrer de la poix, tant plus elle s'en embrene.

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

— Le Puy de la Pège ou de la Poix, auprès de Clermont, colline où suinte une sorte de bitume minéral.

EMPEIGNE, EMPIGNE, s. f. On appelle ainsi l'extrémité des douves d'un tonneau, à partir du jable ou de la rainure qui retient le bord des *fonçures*. (Voy. ce mot et *Ganivelle*.)

EMPELLEMENT, s. m. (Voy. *Empallement*.)

EMPENAILLER, v. a. Embarrasser, encombrer : « Cette maison est *empenaillée* de toutes sortes de vieilleries. » (Voy. *Penille.*)

|| Rendre pâteux ; alors, il ne se dit guère que dans cette phrase : « Cela m'a *empenaillé* la bouche. » — Le français a conservé *dépenaillé*.

EMPÊTROUÉRES, s. f. pl. Entraves en corde ou en branches de chêne tortillées. (Voy. *Empige* et *Enfarges.*)

EMPIGE, s. f. Entrave. || Personne embarrassante (employé métaphoriquement) : « Un tel a épousé une *empige.* » Dérivé de *pège*, poix. (Voy. *Empeigé* et *Enfarges.*)

EMPIGER, v. a. Empêtrer, entraver. (Voy. *Empeige.*) || *S'empiger*, S'empêtrer, être pris par les ronces, les broussailles, etc. (Voy. *Embricoler*, *Emberlificoter* et *Enfarger.*)

EMPILAGE, s. m. Empilement, action d'empiler et résultat de cette action. (Voy. *Dersage.*)

EMPIRANCE, s. f. État qui empire, qui s'aggrave, détérioration : « Il était déjà malade hier ; mais il y a bien de l'*empirance* aujourd'hui. — Les blés étaient beaux, il y a de l'*empirance* », comme qui dirait, du pire.

EMPIRER, v. a. Être inférieur à. « Voilà un beau mouton, celui qui vient après ne l'*empire* pas », c'est-à-dire, le vaut bien, ne lui est pas inférieur.

EMPLÂTRE, adj. (mouillez *pl*). Câlin, dolent, plaintif, importun. « *Faire de son emplâtre* », c'est se plaindre, se *douler* (voy. ce mot) à tout propos et sans motif.

EMPLÉIER, EMPLÉJER, v. a. Employer. (Voy. Obs. à *E*, *ei* pour *oi.*)

EMPLIR, v. a. Féconder, saillir. « Les tauriaux *emplissont* les vaches. » Ce mot quelquefois s'applique même à l'espèce humaine. Nos paysans prétendent que les grands vents du mois de mars *emplissent* les arbres à fruit.

|| *Emplir*, v. n. Concevoir, retenir, en parlant de la génération des animaux et même de notre espèce : « J'avons m'né nout' taure au tauriau, a n'a pas *empli.* »

Beaumarchais, en jouant sur le mot, a retourné le dicton :

> Tant va la cruche à l'eau, etc.
>
> *Mariage de Figaro.*

EMPLOITE, s. f. Usage, acquisition, emplette. (Voy. *Aplette*, *Éplette* et Obs. à *OI.*)

> Et lui faschoit d'avoir perdu sa femme sitost, laquelle estoit encore de bonne *emploite*.
>
> (BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*, 49.)

EMPLOITER, v. a. Faire un achat, une emplette. (Voy. *Emploite.*)

EMPOCHER, v. a. Mettre en sac. « *Empocher* du blé, des noix. » — Ne se dit, selon l'Académie, que Des choses que l'on serre dans la poche, avec une sorte d'empressement, d'avidité. (Voy. *Poche* et *Ensacher.*)

EMPOGNE, syncope de *empoigne*, d'*empoigner* (Acad.), s. f. Galette pour les enfants. (Voy. *Épogne*, *Tourtiau.*)

|| *Foire d'empogne*, loc. Dicton populaire qui signifie Une manière illicite d'acquérir : « Il a acheté ce cheval à la *foire d'empogne* », c'est-à-dire, il l'a volé. (Voy. *Empougner.*)

EMPOGNER, v. a. Empoigner. (Voy. *Empougner.*)

EMPOINTER (S'), v. pron. Se prendre de querelle. (Nivernais).

EMPORCINER, v. a. Engraisser, dérivé de *porc*. Terme facétieux dans son application à l'espèce humaine.

EMPORTANT, part. devenu adj. (Pour *s'emportant*, du verbe pronominal *s'emporter.*) Vif, emporté, colère : « Cet homme est bien *emportant* de son naturel. — Cheval *emportant.* » En effet, il emporte autant son cavalier qu'il *s'emporte* lui-même. (Suppression du pronom *se* dans le verbe; exemples : *formalisant*, *gênant*, *plaignant*, *pressant*. (Voy. ces mots.)

EMPORTER, v. a. (Acad.) *Emporter le chat*, loc. populaire, Déménager complétement et d'une manière furtive ; le chat étant, de tous les animaux domestiques, le plus fidèle au logis.

|| *S'emporter*. S'en aller, partir. — N'implique pas du tout l'idée de précipitation : « Il se fait tard ; il est temps que je *m'emporte.* »

> Autrefois Progné l'hirondelle
> De sa demeure s'écarta,
> Et loin des villes *s'emporta*
> Dans un bois où chantait la pauvre Philomèle.
>
> LA FONTAINE, liv. III, fable XV.)

|| Se dit par métaphore d'Un arbre qui pousse

trop vigoureusement en bois au détriment des fruits.

EMPOUAILLER, v. a. Salir de boue, d'ordure. (Voy. *Embouillarder*, *Emborniller*, *Embrener*, *Dépouàiller*.)

EMPOUGNE, s. f. (Voy. *Empogne*.)

EMPOUGNER, v. a. Empoigner : « Ce rhume l'a *empougné* en fieuve. » Rhume où la fièvre se déclare. || *S'empougner*, v. pron. Se prendre pour lutter. — Il y a deux manières : à *foi* de corps ou à bras le corps, et à la *liotte*, en se prenant (littéralement) à la gorge, ou (plus poliment) au collet.

EMPOUJATTÉ, adj. Plus fortement pris de la poitrine que par un simple rhume ou un enrouement.

EMPOURTER, v. a. (Voy. *Pourter*.)

. . . . . et faire qu'abec pu de poudre ils soient *empourtez* sur le rempart . . . . .

(D'AUBIGNÉ p. 52.)

EMPOUSSEMENT, s. m. Excitation mauvaise. (Voy. *Empousser*.)

EMPOUSSER, v. a. Pousser, exciter : « S'il a fait des *males chouses*, c'est qu'il a été *empoussé*. »

EMPRÈS, prép., pour Après, près, auprès, à côté, ensuite, au second rang. (Voy. *Anprès*, *Auprès* et au mot *Sarkeu* la citation du roman de Rou.

Sire, *emprés* le chanter,
Dussiez bien baler.

(YSOPET, II, fabl. 28.)

L'une dit : Par le sacrement Dieu, mon compère, je croy que je suy une des femmes du monde qui plus vous ame, *emprès* votre femme.

(*Les XV Joyes de mariage*, p. 156.

Il les fit *amprès* (sic) tous précipiter de haut en bas.

(BRANTOME, *Vie du baron des Adrets*.)

Voulons tenir nos coustumes et droits cy-*emprest* déclarés par la manière que cy-*emprest* sont escripts.

(*Bourgeoisie de Boussac*, 1427. — *Coutumes locales*, p. 129.)

Elle le vouldroit toujours avoir entre ses braz et si voudroit tousjours être *emprès*.

(*Les XV Joyes de mariage*, Bibl. elzevirienne, p. 143.

|| A la poursuite de.

Et quant nostre gent virent ce, si commencièrent à aller le petit pas *emprès* les batailles des *Grieus* (les bataillons des Grecs.)

(VILLEHARDOUIN.)

EMPREÛTER, EMPRÈTER, v. a. Emprunter. — Notre mot *emprêter* est plus voisin qu'*emprunter* du radical *prêt*, et *emprunter* n'est lui-même que le mot *empreûter* dont la seconde syllabe est devenue nasale.

EMPUANTIR, v. a. et n. Répandre une odeur puante.

EMPURAT, s. m. Séparation, ordinairement en planches, qui divise une étable, une grange. (Voy. *Tricat*.) || Crèche.

EN, prép. pour dire, Dans la localité de. Ne se dit plus en français qu'avec les noms de province : *En* Champagne, *en* Normandie, *en* Berry, *en* Morvan, etc. Il se dit encore dans le Midi avec les noms de ville : *En* Avignon, etc.

Estant *en* Avignon, l'un de nos compagnons estoit tellement saisi . . . . .

BONAVENTURE DES PERIERS, *Propos rustiques*, 221.

Rabelais dit aussi : *En* Amiens. (Voy. *Retirer*.) — *En Chène*, nom d'un des nombreux villages de la commune d'Herry (Cher), à laquelle on fait l'honneur de l'assimiler en quelque sorte par cette locution à une localité importante. (Voy. *Après*, *en après*.)

Dans l'Indre, *en* Vaux, *en* Roche, pour : *à* Vaux, *à* Roche, d'où l'on a fini par écrire *Anvaux* (auprès du Blanc), *Anroche* (commune d'Azay-le-Ferron), etc. (Voy. *A*.)

Chez nous, on l'emploie à propos de circonscriptions moindres : *en* Mouesse, par exemple, pour dire : dans le faubourg de *Mouesse*, à Nevers. (Voy. *Mouessard*.)

On dit de même à Lyon : *En* Bellecour, au lieu de : à la place Bellecour. — A Liége (Belgique) : *En* Havroy, sur le quai d'Havroy ; *en* Outre-Meuse, dans le faubourg d'Outre-Meuse.

Mme de Sévigné a écrit avec une sorte d'emphase flatteuse : Aller *en* Bourdaloue, pour : Aller entendre les sermons de Bourdaloue.

EN (équivalant à *an*). — Le son nasal s'est conservé chez nous dans *nen-ni*, *hen-nir*, que le français actuel prononce *nani*, *hanir*. Nous prononçons aussi *en-ivrer*; d'autres dictionnaires sont d'accord avec nous ; l'Académie ne s'explique pas à cet égard. (Voy. *EM*.) — *En* prend le son nasal *an* dans *en-nemi* pour *ennemi*. Voy. *A*, *E*. — *En* avant le son de *in* se substitue dans quelques mots à *ien*. Ainsi l'on dit : *ben* (adv.), *ren*, *vauren*, le *men*, le *ten*, le *sen*; pour *rien*, [illegible], le *mien*, etc. — Nous avons hésité dans l'écriture de *ben*, *men*, *ten*, *sen*, dont la prononciation se serait fait comprendre sans explication à titre de syncope d'une des voyelles formant diphthongue en français, par *b'en*, *m'en*, *t'en*, *s'en*, mais nous avons considéré que *men*, *sen*, *ten*, font au féminin *menne*, *senne*, *tenne*, et non pas *minne*, etc. Le lecteur est averti. — Cette espèce de syncope d'une des voyelles formant diphthongue en français se rencontre en quelques cantons dans le mot *chien*, rarement dans *bien* (subst.) et jamais dans [illegible], qui se [illegible] *chrequien* ou [illegible]. Voy. *H*.

Pour la prép. *a*. *En* côté : « Il est passé *en côté* de moi.— *En* deux, *en* trois, etc., » c'est-à-dire à deux, à trois, etc. « Nous avons bu ces bouteilles *en* nous trois. »

|| *En* pour *au*. « *En* de là le village. » (Voyez *Delà*.)

|| *En* est employé par redondance dans les cas suivants : 1° *En par*, pour *par* : « Venez *en par icite* » ; 2° *En plusieurs fois* : « Il m'a dit telle chose *en plusieurs fois* », c'est-à-dire : Il me l'a répété ; 3° *En queuque part*. (Voy. *Part*, *En pour*, et, pour la prononciation, voy. *IN*.)

ENCANCHER, v. a. Embourber, empêtrer, mêler, embarrasser. (Voy. *Canche*.) — Se dit au figuré d'Une personne qui est dans l'embarras, dont les affaires sont en mauvais état.

— Se retrouve en Anjou avec le même sens.

ENCAPUCHOUNER, v. a. Garnir d'un capuchon; couvrir la tête ou la figure: « Je me suis tout *encapuchouné* à cause du froid. » (Voy. *Saint-Gris*.)

— L'Académie n'a que *Capuchonné* (terme de botanique.)

ENCAVER, v. a. Enterrer, enfouir. Ne se dit qu'en parlant Des animaux, et, par contre, *enterrer* ne se dit que Des hommes, des *chrétiens*. (Voy. *Enrocher*.)

— Ce mot est resté français, dans le sens de Mettre dans une cave.

. . . . . . ils sont sur ma parole
L'un et l'autre *encavés* . . . . . .
(RACINE, *les Plaideurs*.)

ENCEINTER, v. a. Engrosser. (Voy. *Engroisser*, *Embarrassé*, *Empêché* et *Emplir*, et le *Livre du chevalier de la Tour-Landry*, *Biblioth. Elzév.*, p. 8.)

ENCELÉ, adj. A couvert, caché. (Voy. *Aceler*, *à la Celé* et *Coi*.)

ENCELÉE, s. f. (Voy. *Ancelée*.)

ENCENSOIR, s. m. Se dit fig. à Bourges pour signifier l'espèce de chapelet formé par la trachée et quelques viscères du mouton, et que l'on voit suspendu à l'étal des bouchers. (Voy. *Verli*.)

|| Est un terme d'argot. (Voy. le *Jargon ou langage de l'argot réformé*, publié à Troyes.)

ENCHACHER, v. a. Ensacher.

ENCHAMP, s. m. (Voy. *Champ*.)

ENCHANTER, v. a. Persuader, gagner, convaincre, et, pour ainsi dire, ensorceler : « Il l'a si bien *enchanté* qu'il lui a fait croire que... » En mauvaise part il a le même sens qu'*emberlauder*. (Voy. *Embellir*.)

ENCHANTEUX, s. m. Habile à séduire, enjôleur.

ENCHAPPE, s. f. Glande au cou. (Voy. *Encharpe*.) Au moyen de coups simulés avec le marteau à piquer la meule de son moulin, tout meunier possède, comme successeur de saint Martin, patron des meuniers, le don de panser et guérir les *enchappes*.

ENCHAPPER, v. a. (Voy. *Achapper* et *Échapper*.)

ENCHARDIR, v. n. Hausser de prix. « Le blé est *ben enchardi* ou a *ben enchardi*. » (Voy. *Encherdir* et *Char*.)

ENCHARGER, v. a. Recommander ; charger quelqu'un de faire quelque chose : « Il m'a *enchargé* de vous dire..... — J' veins vous voir ; ma mère me l'a ben *enchargé*. » (Voy. *Ensarger*.)

C'est exactement l'italien *incaricare* : « Mi ha *incaricato* di dirvi.... » Il m'a chargé de vous dire... — La syllabe initiale *en* n'a rien de commun avec la préposition *en* et ne dispense pas de répéter celle-ci, par exemple dans cette phrase : « J'aurai soin de lui dire telle chose, on m'*en* a ben *enchargé*. »

On m'a *enchargé* de prendre garde que personne ne me vît.
(MOLIÈRE, *Georges Dandin*.)

ENCHARPE, s. f. Abcès à l'aisselle. (Voy. *Enchappe*.)

ENCHÂSSE, s. f. Petit toit qui recouvre la manivelle d'un puits.

ENCHASSER (*a* bref), v. a. Ensacher. — Par interversion. (Voy. *Enchacher* et Obs. à *CH*.)

ENCHÂSSER (*â* long), v. a. Mettre dans le cercueil, ensevelir. — *Châsse* (Acad.) n'est plus usité que pour désigner le cercueil d'un saint.

ENCHERDIR, v. n. (Voy. *Enchardir*.)

ENCLAVURE, s. f. Enclave de terre.

ENCLOUÉ, adj. S'emploie au féminin dans le même sens qu'*embarrassé*. (Voy. ce mot.)

ENC'MENCER, **ENC'MINCER**, v. a. (Voy. *Encoumencer*.)

ENCOCHER, v. a. Faire une entaille: par exemple, on *encoche* le *pau* (voyez ce mot) dressé sur le côté de la corde à charbon, et l'on engage dans la *coche* l'extrémité taillée en biseau d'un autre morceau de bois fiché en terre en forme d'arc-boutant ou de jambe de force.

ENCOCHURE, s. f. Coche, entaille.

ENCONTRE, prép. Contre, en face, au-devant.— « *Encontre* moi », en face de moi.

Yssant de l'eaue roidement, montoyt *encontre* la montagne et devalloit aussi franchement....

(RABELAIS, liv. I, ch. XXIII.)

Ce que considérant Alexandre en l'hippodrome... advisa que la fureur du cheval ne venoit que de frayeur qu'il prenoit à son umbre, dont montant dessus, le fit courir *encontre* le soleil.

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. XIV.)

— Rabelais dit ailleurs : *contre* le soleil. (*Gargantua*, ch. XI).

—*A l'encontre* se dit dans le même sens : « Je l'ai vu venir, j'ai été *à l'encontre, à l'encontre de lui.* »

|| Marque plus particulièrement l'opposition, le combat : « Lutter *encontre* quelqu'un. »

Hà Dieus ! comme périlleuse bataille de si poi de gent *encontre* tant.

(VILLEHARDOUIN, p. 150.)

Et si par conseil précipité ont *encontre* eux attenté quelque cas de nouvelles.

RABELAIS, *Harangue de Gallet à Pichrocolle*.

ENCORDER, v. a. Ranger, empiler du bois en corde. (Voy. *Lever* et *Encocher.*)

ENCORNAILLÉ, adj. Se dit d'Un époux malheureux, trompé.

ENCORNER, v. a. Frapper d'un coup de corne : « Cette vache l'a *encorné* », l'a pris dans ses cornes. — *Encorné* ne se dit en français que dans le sens de Ayant des cornes. (Voy. *Encornaillé.*)

ENCOUBAISSER, v. a. Gêner les mouvements d'un animal, de manière à l'empêcher de franchir les haies, de sortir d'un pâturage, etc. On *encoubaisse* un bœuf en lui passant au *cou* une corde dont on attache l'extrémité à l'une de ses jambes, ce qui oblige l'animal à *baisser le cou.*

ENCOUÉ, adv. Encore. (Saint-Didier, Nièvre.)

ENCOUGNURE, s. f. Encoignure.

ENCOULEURER, v. a. Colorer. (Voy. *Couleuré.*)

Sylvinet, plus mince et moins *encouleuré* que son frère....

G. SAND, *la Petite Fadette*.

ENCOUMENCER, ENC'MINCER, v. a. Commencer. « De l'*ouvrage encoumencée* ou *enc'mincée.* » (Voy. *Enc'mencer.*)

On poursuivit la chose *encommencée*.

(LA FONTAINE, *le* [illegible].)

ENCOURIR (S'), v. pron. Courir, se mettre à courir, s'en aller, s'enfuir. — Il fait au passé de l'ind., Je *m'encouris* et je *m'encourissis.* (Voy. *Courir.*)

Si prend un bâton en son poing et sa houlette à l'autre, et *s'encourt* après le poursuivant.

AMYOT, *Daphnis et Chloé*.

Et dans la galerie, encor que tu lui parles,
Il te laisse au roy Jean et *s'encourt* au roy Charles.

RÉGNIER, *Satires*, X.)

Ce discours fut à peine proféré,
Que l'écoutant *s'encourt* et tout outré....

LA FONTAINE, *les Aveux indiscrets*, conte.

....à la fin le pauvre homme
S'encourut chez celui qu'il ne réveillait plus.

LA FONTAINE, *id.*, VIII, 11.)

ENCREIRE, v. a. et n. (Voy. *Creire.*)

ENCRENNÉ, adj. Se dit d'Un champ infesté de *crenne* (chiendent.) (Voyez *Crenne.*)

ENCROCHER, ENCROCHETER, v. a. Accrocher, pendre à un clou, mettre au croc.

ENCROTTER, v. a. Enterrer. (Voy. *Crot.*) Augmentatif de *crotter*, comme *enfouir* de *fouir.*

Ne se dit ordinairement que Des animaux. Voilà pourquoi le peuple, dans sa réprobation instinctive, a dit de M. de S..., qui n'avait pas voulu être inhumé en terre sainte, qu'il avait été *encrotté* dans son parc. (Voy. *Enrocher, Encaver.*)

|| Fig. On dit d'Une personne dont les affaires vont de plus mal en plus mal, qu'elle *s'encrotte*.

ENCRUCHER, v. a. Placer quelque chose dans un endroit élevé. (Voy. *Encrocher.*)

ENDARCE, ENDARDE, s. f. Dartre : « Une *endarde* vive. — Avoir des *endardes.* » (Voy. [illegible].)

Quand le sel de tartare (*tartre*) est mis en lieu humide, il se réduit en huile de tartare, et plusieurs guérissent les *endarces* dudit huile, parce qu'il est corrosif.

(BERNARD PALISSY.)

ENDEMAGER, v. a. Endommager. (Voy. *Endoumager* et *Demage.*)

ENDEMINÉ, adj. (Voy. *Endêvé* et *Détarminé.*)

ENDEMINER, v. a. et n. (Voy. *Endêver.*)

ENDERIBÉ, adj. Se dit d'Un terrain envahi par une inondation. (Voy. *Dèribe.*)

ENDEURMIR, v. a. et pron. Endormir. (Voy. *Deurmir. Mourir* et *Poume.*)

> Mon cœur *s'endeurt*, moun âm' se rend....
> Si la *meurt* ici me surprend....
> (Vieille prière recueillie par M. Ribault de Laugardière.

> Le bon vin m'*endeurt*,
> L'amour m'y réveille.
> (*Chanson* recueillie à Bengy.)

ENDEURS, s. f. pl. Sommeil forcé. « Il m'a donné les *endeurs.* » Nos paysans croient que les sorciers ont le pouvoir de les endormir pour aussi longtemps qu'ils le veulent.

ENDEVALLER (S'), v. pron. (Voy. *Devaller.*)

ENDÊVÉ, adj. Fou, insensé, terrible, enragé. « Que voilà un enfant qui est *endêvé !* qui me fait *endêver !* » (Voy. *Endeminé* et *Danver.*)

—*Desvé* (hors de la voie, dévié, dérangé), en vieux français, avait la même signification :

> Por poi qu'il ne s'en est *desvé*
> (Peu s'en faut qu'il ne s'en affolle.)
> (*L'Histoire du pape Grégoire.*)

ENDÊVER, v. a. et n. Impatienter, faire donner au diable, endiabler. Le *b* de *diable* est changé en *v* dans l'italien *diavolo* et dans l'anglais *devil*, de même que dans *endêver.* — *Endêver* est neutre dans le Dict. de l'Acad.

ENDIVES, s. f. pl. Avives, glandes de la gorge des chevaux.

ENDORMES, s. m. pl. « Ne pas avoir les *endormes* », être bien éveillé, vif, alerte. (Voy. *Endeurs.*)

ENDORMEUX, s. m. Enjôleur, flatteur. (Voy. *Enjôleur.*

ENDOSSE. adj. Niais, embarrassant, dolent, câlin. (Voy. *Agnoux.*) || *Sainte endosse*, se dit d'Une femme ennuyeuse, comme *sainte nitouche* d'une prude. « Elle fait sa *sainte endosse.* »

ENDOUMAGER, v. a. Endommager. (Voy. *Endemager.*

ENDRET, **ENDREIT**. Endroit, lieu, place, emplacement : « C'est un *boun endret* pour déposer de la marchandise. »

> Ces choses mériteroient plutôt une censure platonique prise de quelque *endret* de la politique ou de ses voix.
> (Henri Estienne, *Dialogues.*)

|| Habitation, métairie : « C'est un *boun endret*, qui produit *ben*, qui doune *ben* du blé. » (Voy. *Adret.*)
|| *Endret de...*, loc. A l'égard de, envers.

> Ke chescun bon fut *endreit* de sei
> Et *endreit* des autres en bone fei...
> (P. de Vernon, *Hist. littéraire de la France*, t. XIII.)

|| Pays natal.

> La vue de son cher *endroit*...
> (G. Sand, *le Péché de M. Antoine*, vol. II, ch. XVIII.)

ENDUISSAGE, s. m. Enduit. (Voy. *Crépissage.*)

ENDURER, v. a. Supporter. Pris en bonne part, avec l'idée du bien-être résultant d'une souffrance évitée : « Il fait froid, *j'endurerais* bien mon manteau ; on *endure* bien le feu. — Que le soleil est ardent ! j'aurais bien *enduré* mon chapeau. »
|| *S'endurer*, se supporter. « Ces deux hommes ne peuvent pas *s'endurer.* »

ENDURZIR, v. a. Endurcir. (Voy. Obs. à *Z.*)

ENFAÎTER, v. a. (Voy. *Affaiter.*) Remplir par-dessus les bords, ajouter à une mesure déjà pleine ce que l'on peut y faire tenir de denrées sèches. « *Enfaiter* un boisseau d'avoine, de pommes, de noix, etc. » Certaines denrées ne *s'enfaitent* pas, telles que le blé, l'orge, etc., on les *radure.* On *enfaite* les haricots comme l'avoine, mais on partage l'*enfaiture* en deux avec la *radoire*, et l'on en rejette une moitié au dehors du boisseau pour laisser l'autre à l'acheteur. (Voy. *Radurer* et *Garniture.*)

ENFAÎTURE, s. f. Comble. Partie des denrées mesurées ajoutée au-dessus des bords de la mesure.

ENFANT, s. m. Garçon, fils. Pour beaucoup de nos paysans, une fille n'est pas un *enfant.* — « J'ai deux *enfants* et trois filles. »

ENFANTILANGE, s. f. Affaiblissement ou privation de la raison chez certains vieillards ; enfance. *Être en enfantilange,* c'est être en enfance : « Ce vieillard tombe, ou est tombé en *enfantilange.* »

ENFANTISE, s. f. Enfantillage. (Voy. *Agouantise.*)

ENFAR, s. f. Enfer. (Voy. *Far, Lucifar, Jupitar* et Obs. à *E.*)

ENFARGER, v. a. Mettre les *enfarges* à un cheval.

Il y a un honnête homme qui avoit mis sa cavale *enfargée* en ses foussez.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*.)

ENFARGES, ENFERGES, s. f. pl. Entraves en fer avec cadenas qu'on met aux pieds des chevaux au pâturage. (Voy. *Empêtrouères* et *Tabaillon*.) — *Ferge*, vieux mot français.

Il avoit troussé son habit sur ses épaules, et avoit attaché son *enferge* en une de ses jambes.

(Bernard Palissy.)

La vieille grise approche de la haie en faisant sonner ses *enfarges*.

(G. Sand, *la Mare au diable*.)

ENFENASSER, v. a. Mettre dans du foin. On *enfenasse* des fromages durs lorsqu'on veut les attendrir et leur donner du fumet. || Mettre du foin dans quelque objet. On *enfenasse* des sabots lorsqu'ils sont trop larges, ou l'on y met de la paille en guise de semelle pour empêcher le froid ou l'humidité. (Voy. *Fenasse*.)

ENFIGURER, v. a. Regarder, envisager, voir : « Il est si laid qu'on ne peut l'*enfigurer*. » On dit de deux personnes qui sont mal ensemble, qui ne peuvent se voir : « Elles ne peuvent s'*enfigurer*. » (Voy. *Dévisager*.)

ENFILE-AIGUILLE, s. f. Espèce de danse. (Voy. *Branle*.)

ENFIOLER (S'), v. pron. (Voy. *Fioler*.)

ENFLAISON, s. f. Enflure. (Voy. *Crevaison*.)

ENFLAMBER, v. a. et pron. Enflammer. (Voyez *Flambe*.)

Tmolus en ard, le mont Athos s'*enflambe*
Taurus se brusle, Oita est tout en *flambe*.

(Cl. Marot.)

Et à la vérité nous congnoissons par expérience que le chant a grande force et pouvoir d'*enflamber* le cœur des hommes pour invoquer et louer Dieu d'un zèle plus véhément.

(J. Calvin, *Préface des Psalmes de Cl. Marot*.)

Quand il était comme ça tout *enflambe* de vin et de folie...

(G. Sand, *François le Champi*, act. Ier, sc. XIV.)

— *Flamber, enflamber*, ont fait les mots français *flambeau, flambant, flamboyer*, etc.

ENFLE, adj. Enflé. (Voy. *Gonfle* et *Boutenfle*.)

ENFLON, s. m. Coup de poing, de pierre, de boule de neige, etc., susceptible de causer une enflure.

ENFONCER, v. a. (pris fig.) Tromper, ruiner; prendre le dessus, réfuter victorieusement, réduire à *quia*. (Voy. *Entortiller*.)

— *Être enfoncé*, ruiné, vaincu.

ENFONDRE, v. a. Morfondre. || *S'enfondre*, se mouiller à la pluie de manière à avoir ses habits imbibés, transpercés.—*Enfondu*, morfondu, trempé par la pluie, mouillé jusqu'aux os. (Voy. *Torsant*, *Mou* et les citations aux mots *Déprendre* et *Débesiller*.)

Gelez, meurdriz et *enfonduz*.

Villon.

ENFONDRER, v. n. Effondrer : « Ce bateau est *enfondré* », c'est-à-dire coulé à fond. — On voit dans Roquefort *affondrer*.

ENFONDU, adj. (Voy. *Aigé* et *Enfondre*.)

Frileux, pasle et *enfondu*,
Bien bertaudé et tout tondu.

Gautier de Coincy.

ENFORCHURE, ENFOURCHURE, s. f. Bifurcation. (Voy. *Forchasse*.)

ENFORNER, v. a. Enfourner, mettre dans le four. (Voy. *Fornier*.)

ENFOUINÉ, adj. Se dit du fromage blanc que l'on conserve pour l'hiver ; ainsi nommé parce qu'on le trempe dans une lessive tiède de foin ; peut-être aussi parce qu'il contracte une odeur forte de fouine.

ENFOURNE, s. f. Fournée. || Fig. Foule : « En v'là une *enfourne* d'enfants dans ç'te maison ! »

ENFRÉDIR, ENFERDIR, v. a. Refroidir, glacer.

J'etais *enfrédi* de cette sorte de crainte.

(G. Sand, *Les M*[illegible])

ENFREMER, ENFROMER, v. a. Enfermer.—*Enfremer de clef*, enfermer à clef.

ENFUMADE, s. f. Trace de fumée.

ENGAIRER. v. a. (V. *Égairer* et *Harbe d'engaire*.)

ENGAMER, v. a. Introduire dans le gosier, avaler. (Voy. *Engouler*.) || Entamer : « Le voilà qui *engame* une histoire à n'en plus finir. » Devrait peut-être dans cette acception s'écrire *engammer*, dérivé de *gamme*, terme de musique.

Engamer signifiait jadis : *Engager.*

Tu es *a droit* nommée dame,
Car chascun doit estre ententis (attentif)
A toy louer à haulte game,
Selon ce que Dieu les *engame.*

(*Testament de Jean de Meung.*

ENGÂNER, v. a. Embourber. (Voy. *Gane*, *Entéier*, *Emberner*, *Border*.) || Au figuré, Tromper. On dit aussi *enganar* pour Tromper, en espagnol, en portugais et en roman.

Engano, en espagnol et en portugais ; *inganno*, en italien, signifient Tromperie, fraude :

Mais je trouvay que je m'*ingannes* bien.

H. ESTIENNE, *Dialogues italianisés*

Renart qui tost le monde *engane.*

Roman du Renard, t. II, p. 26

Bien voit qu'il l'ont traïe et qu'il l'ont *engânée.*

(*Roman de Berthe*, p. 27.)

— *Ganelon*, traître des romans de chevalerie.

ENGARDER, v. a. Empêcher, défendre, mettre obstacle à quelque chose. — *S'engarder*, s'abstenir, se garder de.

Et Panurge, non pour ayder aux moutonniers, mais pour les *engarder* de grimper sur la nauf et évader le naufraige.

RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. VIII.

ENGARER, v. a. Egarer. (Voy. *Égairer.*)

ENGEARBER, v. a. Mettre en tas des gerbes. (Voy. *Gearbe.*)

ENGEMINER, v. a. (Voy. *Endeminer.*)

ENGIGNEUR, ENGEIGNEUR, s. m. Ingénieur. *Engigneur* est dérivé d'*engin*, dérivé lui-même d'*ingenium* ainsi qu'*ingenieur.*

Le verbe *engeigner*, qui a la même origine, signifiait tromper par ruse :

Tel, comme dit Merlin, cuide *engeigner* autrui,
Qui souvent *s'engeigne* soi-même.
J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui ;
Il m'a toujours semblé d'une énergie extrême.

(LA FONTAINE, liv. IV, fable XI.

Ses exploits le vérifient assez capitaine excellent : il se veult congnoistre excellent *engenieur.*

(MONTAIGNE, liv. I, ch. XVI.)

ENGNAUDER, v. a. Accabler, surcharger : « La maladie *l'engnaude.* — Cet arbre est *engnaudé* de fruits. »

ENGORDIR, v. a. Engourdir. « J'ai un bras tout *engordi.* » (Voy. *Dégordir.*)

ENGORDISSEMENT, s. m. Engourdissement. (Voy. Obs. à *O.*)

ENGOULER, v. a. Saisir à pleine gueule, avaler, dévorer. Se dit de L'homme comme des animaux. (Voy. *Goule*, *Goulée* et *Engamer.*) — Dans l'Académie ce mot ne s'applique qu'aux animaux.

Len ne puet le glou souler
De chose qu'il puisse *engouler.*

(YSOPET I, fable LIII.)

Et avoit jà (déjà) *engoulé* cinq des pèlerins.

(RABELAIS, *Gargantua.*)

Les mots francais *engouer*, *s'engouer*, se passionner, sont peut-être une contraction *d'engouler*, ou dérivés de *goût.*

ENGOUPER, v. a. et pron. Étouffer : « Le grain s'est *engoupé* dans la terre. »

ENGOURER, v. a. Attraper, tromper : « Ne te laisse pas *engourer* par lui. » (Voy. *Gour.*)

— Si l'étymologie de *gour* est exacte, le sens serait : Fourvoyer de manière à faire tomber dans un *gour*, un piége. — Si on adoptait celle de *goure* (truie), et *gouri* (petit cochon), le verbe *gourer* équivaudrait à *encochonner*, et rappellerait la locution vulgaire, à Paris, servir *un pied de cochon*, jouer un mauvais tour.

ENGOUSSINER, v. a. Emmancher. (Voy. *Désengoussiner.*)

ENGRAIN, s. m. Menues pailles, criblures de blé, graines légères, qu'on donne aux volailles. (Voy. *Agrains*, *Agreniaux.*)

ENGRAIS (par métonymie), s. m. Bête grasse bœuf gras : « Voilà deux beaux *engrais.* » — Bœuf que l'on engraisse : « J'ai quatre *engrais* à la crèche. » (Voy. *Couraud.*)

ENGRAISSEMENT, s. m. Exhaussement, élargissement : « On a donné de l'*engraissement* à ce mur. » (Voy. *Gras*, *Engraisser.*) — Comparez avec *empatement* (Acad.), épaisseur de maçonnerie, dérivé de *patte*, pied.

ENGRAISSER, v. a. Élargir, fortifier. — *Engraisser* un mur, un talus de fossé. (Voy. *Rengraisser.*) || *S'engraisser*, v. pron. Se charger de nuages, de vapeurs : « Le temps *s'engraisse.* »

ENGRANGE, s. f. Jeu. « Jouer à l'*engrange*. » L'*engrange* est un carré traversé par quatre lignes droites dont deux partent des angles, et les deux autres du milieu des côtés du carré, toutes ces lignes passant par le centre. Pour jouer à l'*engrange*, les deux joueurs sont munis chacun de trois jetons qu'ils placent alternativement sur l'extrémité de chaque ligne, et celui qui, le premier, parvient à placer ses jetons sur la même ligne, gagne la partie. Ce jeu s'appelle, en limousin, *rendzeto*; il a été aussi fort en usage chez les Basques, où on l'appelle *las marellas*. — Les armes des anciens rois de Navarre représentent une *engrange* ou *mérelle*. L'*engrange* était plus usitée jadis, comme le prouvent les traces qu'on en trouve quelquefois sur les dalles des vieux monuments.

On dit *grange*, dans l'Ouest, le jeu de la *grange;* et *engranger*, placer le premier son jeton. Le premier joueur dit : *J'engrange*, d'où sans doute le nom de ce jeu. (Voy. *Grange*.)

La *marelle*, telle que le Dict. de l'Acad. (6ᵉ édit.) la définit et que les écoliers la pratiquent, est un jeu fort différent. Mais, dans sa cinquième édition, au mot *Mérelle*, ce dictionnaire semble avoir eu en vue notre *engrange*. On sait que *mérelle* est féminisé de *méreau*, jeton de présence, usité jadis dans les chapitres et les collégiales.

ENGRAVÉ, ANGRAVÉ, adj. (Voy. *Agrave*.) Se dit d'Une bête dans le pied de laquelle un petit caillou, un *gravier* s'est introduit, ce qui l'empêche de marcher. || Et simplement, Fatigué par la marche: « Ce cheval, ce bœuf est *engravé*. » Rabelais emploie ce terme dans le sens d'*incrusté :*

Grosses bacces, entre lesquelles estoyent en œuvre gros jaspes verds *engravez*, et taillez en dracons...

(*Gargantua*, ch. VIII.)

ENGRAVER, v. a. Graver : « *Engraver* un nom sur la pierre. » — En anglais : *engrave*.(V. *Agraver*.)

Et cependant (Gargantua) fit l'épitaphe pour être *engravé* sur la pierre en la manière que s'en suit......

(RABELAIS, liv. I.)

ENGROGNE, s. f. (Trope.) Mauvaises herbes des blés, en général, et particulièrement le *ranunculus arvensis*. *(Fl. cent.)* Quand le laboureur les voit dans ses blés, il *en grogne*. (Voy. *Quiquengrogne* et *Picot*.)

|| Espèce d'ombellifère des blés dans les terrains calcaires, *turgenia latifolia*. (Sancerrois.)

ENGROISSER, v. a. (Voy. *Encouter*.

ENGUENAS, s. m. Embarras. (Voy. *Embrenas*.) Roquefort, dans son *Glossaire*, donne *enguener*, tromper, duper, intriguer, etc. (Voy. *Engâner*.)

|| Personnage inutile, gênant, parasite.

ENGUEULER, v. a. Poursuivre d'injures. — *S'engueuler*, v. pron. Se charger réciproquement d'injures. « I s' sont ben *engueulés*. » — Expression caractéristique à Paris pour les prises de bec des anciennes dames de la halle, et les injures que dans les beaux temps du carnaval les masques se renvoyaient les uns aux autres; c'est ce qu'on appelait le catéchisme de Vadé, habitude indigène ou naturelle chez nous en toute saison de l'année. — Saint-Simon dit *égueulée* pour *mal embouchée*.

ENGUICHER, v. a. Gêner, embarrasser. Membre *enguiché*, dont les mouvements ne sont pas libres.

EN HUI. (Voy. *Hui* et *Ennuit*.)

ENJOINTURE, s. f. Jointure.

ENJÔLER, v. a. Donner des joyaux, des bijoux. — Forme syncopée de *enjoeler*. (Voy. ROQUEFORT. *Dict. de la langue romane*.)

Marie de Berry, deuxième fille du duc de Berry, fut mariée à Louis de Chastillon, comte de Dunois, fils du comte de Blois; le contrat fut passé à Bourges, le 23 mars 1383. Le comte de Blois et sa femme amenèrent à cette fin leur fils en la ville de Bourges, bien accompagné de seigneurs et de dames. Par le contrat il fut convenu que le duc vestiroit sa fille selon son état, hors le lit et dans le lit, que le comte *li enjouèleroit*, c'est-à-dire lui donneroit ses bagues et joyaux, etc.

LA THAUMASSIÈRE, *Hist. du Berry*, p. 33

ENJOLEUX, s. m. Enjoleur. Se prend toujours en mauvaise part.

ENLAIDEZIR, v. a. Enlaidir. On dit *laidezir* en roman. (Voy. *Aplatzir*.)

ENLARDE, s. f. (Voy. *Arde* et *Alarde*.)

ENLARDER, v. a. Mettre les *enlardes* ou *alardes* à une charrette. (Voy. *Enlarde*.)

ENLEVER, v. a. (Acad.). La seconde syllabe se prononce toujours comme *leu* dans tous les temps de ce verbe où elle est suivie d'une syllabe muette : *j'enleure*, etc. (Voy. *Lever*.

ENLIGNER, v. a. Aligner. Peut-être devrait-on écrire *anligner* (*a* nasal.)

ENLINGER, v. a. Pourvoir de nippes, de linge. — Les femmes socialistes de Saint-Amand disaient en 1849 : « Si Ledru (Ledru-Rollin) avait *gagné* (c'est-à-dire l'avait emporté), on se serait *enlingé!*... *queu* dommage ! »

ENL'OMBRE, s. m. Ne semble d'abord qu'une prononciation nasale de *à l'ombre* : « Je m' *seus* mis *en l'ombre*. » Mais on reconnait bientôt un substantif dans ces locutions tout aussi usitées : Être à l'*enlombre*, chercher l'*enlombre*. (Voy. *Entrain*, composé aussi de la préposition *en* et d'un substantif.)

ENLOPER, v. a. Par contraction de Envelopper. (Voy. *Déloper*.)

ENLORDIR, v. a. Rendre lourd, étourdir. (Voy. *Elordir*.)

ENMENIR, v. n. (Voy. *Envenir*.)

ENNE, adj. fém. (Voy. *Eune*.)

ENNÉIER (prononcez *an-neier*), v. a. Noyer. « Les pluies ont *ennéié* les terres. — On ne peut pas labourer ce champ, il est trop *ennéié*. » (Voy. *Ennuéyer*.)

ENNEMI (prononcez *an-nemi*), s. m. Le diable. (Voy. *Georgeon*.)

Qui voudroit fame decevoir
Je li fais bien apercevoir
Qu'avant decevroit *l'anemi*
Le diable...

(RUTEBOEUF, *de la Dame qui fit trois tours*.)

ENNEU, s. m. Ennui, tort, dommage. (Voy. *Ennuéier*.)

— Dans ce mot et dans tous ceux qui suivent jusques y compris *ennyer*, la première syllabe se prononce comme *a* nasal, *an* : *an-neu*, *an-neuler*, etc.

ENNEULER, v. a. Imbiber. « *Enneuler* une cuve, des tonneaux », c'est y mettre de l'eau pour faire gonfler le bois de ces vaisseaux et les faire *céler*. (Voy. *Néier*, *Embeurver* et *Céler*.)

ENNÏEU, **ENNUÏEU**, adv. (prononcez *an-ni-ieu*, *an-nu-ieu*), locution corrompue, pour Nulle part : « Je l'ai cherché partout, je ne l'ai trouvé *ennïeu* », en nul lieu.

ENNOINCER, v. a. (Voy. *Ennosser*.)

ENNORINER, v. a. Pourvoir quelqu'un de graines qu'il n'avait pas : « Je l'ai *ennoriné* de bonnes graines de salade. » (Voy. *Orine*.)

ENNOSSER, v. a. Gêner la respiration, étrangler, engouer : « Quand cet enfant tette, il *s'ennosse*. — Il a bu trop vite, il s'est *ennossé*. » (Voy. *Ennoincer*.)

Un leu qui fut de male part,
Glout et enfrums et de mal art,
S'enossa par mésaventure
D'un *os* d'une chièvre moult dure.

(YSOPET II, fable I.)

Et se la male mort l'*ennosse*,
Je le conduy jusqu'en sa fosse.

(JEAN DE MEUNG.)

Quar pleust ore au vrai cors dié
Que un chien en fust *énossé*.

(*Du Pescheor de Pont-sur-Saone*, fabliau du XVe siècle.)

ENNOUI, s. m. Ébahi, étonné, stupéfait.

ENNOUILLER, v. a. Abreuver les poinçons avant d'y mettre le vin. (Voy. *Enneuler* et *Embreuver*.)

ENNUÉ, s. m. Ennui. Ici *é* a pris la place de l'*i*, comme dans *gué* (gui.) (Voy. *Ennuéyer* et Obs. à *E*.) — *Faire ennué* ou *ennui*, loc. Gêner, incommoder.

Je ne fais naisance à nulluy,
Tu *fais* à tout le monde *ennui*.

(YSOPET I, *de la Mouche et du Fromi*.)

Ne puis penser que tant de sortes de simples puissent loger ensemble dans un estomac sans *faire ennui* l'un à l'autre.

(BERNARD PALISSY.)

ENNUÉYER, v. a., Ennuyer. « Ah ! que j' *m'ennuéie!* Va-t'en, tu m'*ennuéie*. » — Se dit aussi des choses inanimées. « Les blés sont *ben ennuéyés* de ce temps *fred*. » (Voy. *Ennué* et *Ennéier*.)

ENNUIT, loc. adv. Pour *En nuit*. (Voy. *Nuit* et *Hui*.)

ENNUITER, v. n. (Voy. *Annuiter*.)

ENNUYANCE, s. f. Ennui. (V. *Enneu* et *Ennué*.)

Je vous dis qu'il mourra d'une *languition d'ennuyance* et de dégoût.

(G. SAND, *Claudie*.)

ENNUYANT, adj. Ennuyeux, importun, déplaisant. (Voy. *Eignuant*, *Soûlant*.)

C'est paradis que de sa compagnie :
A tous complaist, à nul n'est *ennuyant*
Qui plus la voit, plus en est désirant.

(*Ballade de* CH. D'ORLÉANS.)

ENNYER, v. a. Contraction de *ennuyer*. (Voy. *Ennuéyer*. *Ennen* et *Daiche*.)

ÉNOCENT, s. m. Innocent, imbécile, idiot. (Voy. *Innocent*.)

EN-PIED (D'), loc. Debout. C'est une expression italienne. « Il était assis et moi j'étais *d'en-pied*. » (Voy. *Pisse d'en-pied*.)

En roman, on dit aussi *d'em pes* pour : *debout*.

> Hom non peu far pas lo paure,
> *(On ne doit faire pas le pauvre,)*
> Estar *d'em pes* et far seiro lo ric
> (*Être* debout *et faire asseoir le riche*).
> (*Liv. de Sydrac*, fol. 39).

Toute l'assistance du peuple se leva *en pieds*...
Amyot, *Traduct. de Plutarque. — Vie de Pelopidas.*

Martius se leva *en pieds*...
Amyot, *Vie de Coriolan.*

EN-POUR, loc. En échange. (Voy. *En* et *Pour*.) Se dit avec ou sans régime : « Je vous donnerai des poires *en-pour* des pommes. — Voici ce que je vous offre, que me donnerez-vous *en-pour* ? » — *Anpour*, pour, pour le prix, en échange. (La Monnoye, *Glossaire*.)

En Bourgogne, on dit *enpor* ou *anpor* :

> Vo trôqué le sejor des ainges
> *Anpor* quoi ?
> La Monnoye, *Noels*.

|| A la place de. « Faire une chose *en-pour* quelqu'un », l'y remplacer.

ENQUERLUCHÉ, ENQUERLUQUÉ, adjectif. Haut monté, qui a de grandes jambes comme celles du *querlu* ou *keurlu* (œdicnème criard.—Voy. ces mots et *Jambru*.) On dit aussi dans le même sens *aingron* ou *ainqueron* (héron). (Voy. *Aigueron*.) || Haut monté, en parlant de certaines toilettes : « Cette femme ne suit pas la mode, elle porte encore des coiffes *enquerluchées* », de grandes coiffes.

ENQUEUPART, ENQUEUQUE PART, ENQUPART. (Voy. *Part* et *Acupert*.)

ENRAGER, v. n. Se dit fig. dans le sens d'Un désir violent, d'une tendance contrariée. « Il *enrage* d'aller à la ville », c'est-à-dire, il en meurt d'envie ; « la pluie *enrage* de tomber », c'est-à-dire ne peut pas se decider.

ENRAI, ENRAIS, s. m. (De *aratrum*.) Gros instruments de culture ; la charrette, l'*airiau* (voy. ce mot), la herse, sont des *enrais*. « Une métairie avec tous ses *enrais*. » (Voy. *Harnais*.) — C'est le *cheptel mort* de plusieurs provinces. *Enrai* est dérivé de *arroi*, *anroi*, attirail de labour. (Roquefort, *Gloss.*) De là, *arroi*, train, équipage, et *désarroi*.

ENRAUCHÉ, adj. Enroué, enrhumé : « Je n' peux pas *gueuler*, j'sis trop *enrauché*. » (Voy. *Rauche*.)

ENRAYAGE, s. m. (Voy. *Ariage* et *Réage*.)

ENRAYER, v. a. Commencer, mettre *en raie*. (Voy. *Roye*.) « *Enrayer* un ouvrage. J'ai *enrayé à soir* à battre à la grange. » — Être *enrayé* à travailler, c'est être bien en train de travailler : « Il est *ben enrayé à marrer*. — La *pleue* est *ben enrayée*. » (Voy. *Embaucher* et *Enrouter*.)

ENRETOURNER, ENRETOUNER, ENRETORNER, v. a. Retourner, rendre, reporter. (Voy. *Artouner*.) || *S'en retourner*, v. pron., retourner, repartir.

ENRHEUMER, v. a. Enrhumer. (Voy. *Rheume*.)

ENRHEUMURE, s. f. Rhume : « T'as là une mauvaise *enrheumure*. »

ENRIDELÉ, adj. Malade au lit, comme qui dirait dans ses rideaux. (Voy. *Caterrer*.)

ENRIMER, v. a. Arranger avec symétrie, avec solidité. C'est une corruption d'*arrimer*, terme de marine. — Sur les chantiers de travaux publics, pour le battage des pieux, on appelle *enrimeux*, *enrimeur* l'ouvrier chargé des détails de l'opération.

ENROCHEMENT et **ENROCHAGE**, s. m. Fondation ou garniture de pierres pour un ouvrage d'eau, pour un pont, etc. || Crépi de mur. || Action d'enfouir, d'enterrer un animal mort. (Voy. *Enrocher* et *Dérocher*.)

ENROCHER, v. a. Crépir un mur avec de la chaux. (Voy. *Renduire*.) || Enterrer, enfouir. Ne se dit que Des animaux : on *enterre* un chrétien ; on *enroche* une vache, fût-ce dans le sable ou dans le *bornais*. On dit aussi *encarrer* et *[illegible]*. Voy. ces mots.

ENROSSER, v. a. Tromper quelqu'un sur la qualité d'un cheval, lui vendre une rosse. « Il s'est fait *enrosser*. »

ENROUI, adj., fait au féminin *enrouite*. Enroué. (Voy. *Essui* et *Enrauché*.)

ENROUSER, v. a. (Voy. *Arrouser*.) || *S'enrouser*, se couvrir de rosée.

ENROUSOUÉ, s. m. **ENROUSOUÉRE**, s. f. Arrosoir.

ENROUTER, v. a. Diriger, montrer le chemin. — Le contraire seul, *derouter*, existe en français. || Fig. Mettre en train, entonner. « *Enrouter* une prière, une chanson. »

ENRUBANÉ, ENRUBANTÉ, adj. Orné, garni de rubans. « Une mariée *ben enrubantee.* » — Le premier est usité dans le bon français, et pourtant omis dans l'Academie.

ENSACHER, v. a. Agiter, hocher, secouer non-seulement un sac, mais une mesure de capacité quelconque pour y tasser ce qu'elle contient. (Voy. *Enchasser* et *Empocher.*)

Deable a son croc les *ensaichent*,
Enz en anfer dedenz les saichent
Des chiens pullenz de voir sachiez,
Mar ont les sachez *ensachiez*,
Poi sachanz est qui les *ensache*,
Bien vueil que chascun halt hom sache,
Enfer toz les *ensachera*.
Jamais un seul fors n'en traira.
Tout sont pendu, por voir le saichent.
Por les malvais avoir qu'*ensaichent*.
GAUTIER DE COINSY, *Miracle de sainte Leocadie*, 373

ENSAIGNANTER, v. a. Ensanglanter. (Neuilly, Nièvre.)

ENSANGLER, v. a. (Voy. *Ensaignanter.*) (Nièvre.)

ENSARGER, v. a. (pour *encharger.*) Recommander : « Il me l'a bien *ensargé.* » (Voy. *Encharger* et Obs. à *CH* et à *S.*)

ENSARRER, v. a. Enserrer, contenir.

Le grand cœur de Dunois le plus grand de la terre,
Grand cœur qui dans lui seul deux grands amours *enserre*.
CHAPELAIN, *la Pucelle*

Tout ce que le globe *enserre*
Celebre un Dieu créateur.
(J.-B. ROUSSEAU.)

|| Serrer, étreindre.
|| Resserrer, récolter. (Voy. *Sarrer.*)

ENSAUVER (S'), v. pron. Se sauver promptement. (Voy. *Encourir* et *Débouler.*)

Il eut grande envie de la planter là et de *s'ensauver* à la Bessonnière.
G. SAND, *la Petite Fadette*.

ENSEMBELMENT, ENSEMBLEMENT, adv. Ensemble.

Il ne faut pas les vouloir employer tous *ensemblement*, mais seulement un à la fois.
(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 476.)

ENSEMBLE (Acad.), adv. || *Être ensemble, se mettre ensemble*, loc. Être mariés, se marier. Se dit aussi Des unions illicites. (Voy. *Assemblée.*)

ENSEMBLER (S'), v. pron. Se ressembler.

ENSEMENT, adv. (Voy. *Sement.*)

ENSORCELEUX, s. m. Celui qui jette des sorts, qui ensorcèle. (Voy. *Sorcilége.*)

ENSOUMEILLER, v. a. Endormir : « J'étais pas encore *ensoumeillé.* »

ENSUIVANT, TOUT ENSUIVANT, loc. A la file, à la suite. (Voy. *Affilée.*)

Il y en a un au devant
Bien deffensable et *ensuivant*
Deux de costé et un derrière.
(*Roman de la Rose.*)

ENTAIME, s. f. Entamure. (Voy. *Enteume.*)

ENTAIMER, ENTEMER, ENT'MER, v. a. Entamer. On *entaime* un champ quand on le laboure pour la première fois après une jachère. (Voy. *Enteumer*, *Lever* et *Loué.*)

Si vû l'avez, vous avez pu notter de quelle dévotion il le guette, de quel soin il le garde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'*entemme*.
(RABELAIS.)

ENTANCHER, v. a. (sans doute pour *Étancher* (Acad.), par une modification de sens.) — Arrêter. Se dit d'Un liquide dont on arrête le cours.

ENTÉIER, v. a. Enfoncer le pied dans la boue. (Voy. *Patter*, *Bouler* et *Gaujer.*)

ENTENDE, s. f. pour *entente*. Accord, conformité de volontés, de sentiments. (Voy. Obs. à *D.*)

ENTENDEMENT, s. m. Arrangement, transaction, accord : Le plus *cht'it entendement* vaut mieux que le meilleur procès. »

ENTENDOUÉRE, s. f. Intelligence, compréhension. (Voy. *Comprenouere.*)

J'ay assez belle *entendouére*, vovre.
RABELAIS, *Pantagruel.*)

ENTER (le *r* final est sonore; on prononce *entere*, plus souvent *enteur*, en appuyant peu sur la seconde

syllabe, et même *ent'r*, comme par une sorte de frôlement de la langue), prép. Entre, dans, parmi. « *Enter* eux deux, il n'y a pas de différence. » (Voy. Obs. à *TRE.*) C'est l'*inter* du latin que le français a gardé dans *interdire*, *interposer*, *intervenir*, *intervertir*, etc. *Enter* sert de même chez nous à construire des mots : tels sont *enterprendre* et ses dérivés, *entercouper*, *enter-deux*, etc. (Voy. *Entermi.*) || Sans régime et rejeté à la fin de la phrase : « Il *alliont* s' battre, je m' *seus* mis *ent'r.* »

ENTERBESSOUNER (S'), v. pron. (Voy. *Entrebessouner* et *Embessouner.*)

ENTERMI, ENT'RMI, prép. (Voy. *Entremi.*)

ENTERRASSÉ, adj. Qui possède beaucoup de terres, de domaines, de grandes propriétés. « *Eun houme ben enterrossé.* »

ENTERRER LE FEU, v. a. Le couvrir de cendre.

ENTERTENIR, ENTEURTENIR, ENT'RTENIR, v. a. Entretenir. (Voy. *Enter*, Obs. à *ER* et citation à *Tailleur de bois.*)

ENTERTIEN, ENT'RTIEN (on prononce même *ent'rkien*), s. m. Entretien. (Voy. *Enter.*)

ENTEUME, s. f. Entame, morceau qu'on détache. Se dit spécialement en parlant Du pain : « Il a mangé l'*enteume.* » (Voy. *Entume.*)

|| Entaille, blessure. — Frère Jean des *Entomures*, personnage de Rabelais, ainsi nommé à cause de ses prouesses guerrières.

ENTEUMER, v. a. Entamer. (Voy. *Entaimer.*) || *S'enteumer*, se blesser, s'écorcher.

ENTOILETTER, v. a. Mettre en toilette, parer. (Voy. *Équillauder.*)

ENTOISER, v. a. Se dit Des moellons que l'on empile suivant une forme régulière à angles droits, pour en connaître le volume total, et au besoin y appliquer le prix. — S'est maintenu en présence du mot plus moderne *emmétrer.*

ENTOME, ENTOMURE, s. f. (Voy. *Enteume.*)

ENTORDRE, v. a. Tordre, tortiller. (Voy. *Entortre* et *Tortre.*)

ENTORS, adj. (fait au fém. *entorte.*) Tordu, démis. « Il a eu le pied *entors.* » (Voy. *Démolé.*)

ENTORSER (S'), v. pron. Se donner une entorse. Ce verbe fait au participe passé *entorse* et *entorsu.* (Voy. *Entors* et *Démoler.*)

ENTORTILLER, v. a. (Acad.) || Circonvenir, mettre dedans. (Voy. *Embobeliner* et *Enfoncer.*)

ENTORTRE, v. a. Tordre. (Voy. *Entordre* et *Entorser.* — On prononce *entorte*, d'où le verbe précédent *entortiller.*

ENTOUNAILLE, s. f. Action de mettre le vin nouveau en tonneaux. « Faire ses *entounailles.* » (Voy. *Tondaille.*)

ENTOUNER, v. a. Entonner. « *Entouner* du vin. »

ENTOUNOUÉ, s. m. Entonnoir.

ENTOUR, adv. Environ, aux environs, à l'entour, à peu près, vers. Est suivi le plus souvent de la préposition *de* : « Il est venu *entour de méui.* — Il étiont *entour de* vingt ou trente parsounes. »

Un jour et feste de Magdelaine, *entour* vespres, l'an mille quatre cens octante sept.

(Chaumeau, *Histoire du Berry.*)

Aujourd'hui, 19 mars 1695, *entour* les trois heures après midi, je me suis, notaire soussigné, transporté...

Extrait [illegible]

Entour Pasques.

Société du Berry, *Compte-*[illegible] 1860, p. 183.

En vieux français et en roman, on disait *entor.*

Entor un an après ces choses...

(Gestes de Louis le Debonnaire [illegible] *de France*, t. VI, p. [illegible])

En roman *entor Nadal*, pour « aux environs de Noël, et *ontor.* (Voy. *Entron.*)

|| *A l'entour de.*

A son reveil il trouve
L'attirail de la mort *à l'entour de* son corps.

(La Fontaine.)

Le malheureux lion se déchire lui-même,
Fait resonner sa queue *à l'entour de* ses flancs.

(La Fontaine.)

Les voilà tous *à l'entour de* lui, courage! ferme!

Molière [illegible]

Plus pour la deppence de la procession qui fut faicte *à l'entour des* blez ladicte vueille de l'Ascension, ainsi que l'on a de coustume, vj s. ix d.

Comptes de la fabrique de [illegible] 1505-1507.

Les comptes de 1517-1519 de la même église nous indiquent que cette dépense consistait en achat de « pain, vin, gasteaulx et beurre fraiz », que l'on distribuait au clergé qui avait assisté à la procession. (Voy. *Brandon*, pour un usage analogue.)

Cette locution a vieilli, dit l'Académie : elle est pleine de vigueur chez nous comme elle l'a été au XVIIe siècle.

« On ne voit pas, dit M. Laveaux, pourquoi cette locution *(à l'entour de)* a été proscrite. *Entour* est un substantif, puisqu'il a un pluriel : les *entours* de quelqu'un. *A l'entour*, soit qu'on l'écrive en deux mots ou en un, n'est pas plus un adverbe que : *à la hauteur*, *à la veille*. »

ENTOUSSÉ, adj. Enrhumé. (Voy. *Enrauché.*)

ENTRAIN, s. m. Occupations de ménage; grande affluence de domestiques, d'ouvriers, servant à l'exploitation d'une ferme : « Il y a bien de l'*entrain*, un grand *entrain* dans cette maison. » C'est le français *train* étendu à cette acception. (Voy. *Arria.*) — *Entrain*, dans le sens de Vivacité, prestesse, est du néologisme parisien. « Un acteur qui a de l'*entrain*. »

ENTRAVOUÉ, s. m. (Voy. *Enfarges.*)

ENTREBESSOUNER (S'), v. pron. (Voy. *Enterbessouner.*) — Se trouve dans le *Livre du chevalier de la Tour-Landry, Biblioth. elzév.*, p. 80.

ENTREBOU, **ENTR'BOU**, s. m. (Voy. *Enter*, *Conterbeu*, *Eterbou*, *Hargne.*)

ENTRÉE, s. f. (Dit d'une manière absolue.) Lacune, ouverture dans la haie d'un champ ou d'un pré : « Il a envoyé son *valet* relever ou boucher les *entrées.* » (Voy. *Boucheton*, *Bouchure* et *Boucher.*)

ENTREMI, ENTERMI, ENT'RMI, prép. Entre deux, parmi. — Du latin *inter medium*. — « Ces objets étaient si serrés, qu'on ne pouvait rien fourrer *entremi.* » || Sur ces entrefaites : « *Entremi* qu'il parlait. » (Voy. *Entermi* et *Emmi.*)

On dit : *Entremi* nous deux.

Et devisaient de plusieurs choses entreux et *ressemblement* les crinsons ou cygalles, lesquelles au temps d'esté, mussées *entremy* l'umbrage des branches feuillues, ont acoustumé de chanter doulcement.

JEAN LEMAIRE DE BELGES.

Quant au concierge de Gouvieulx,
Pierre Rousseville, j'ordonne
Pour leur donner *entremy* eulx
Escuz telz que prince les donne.

VILLON.

|| Pris substantivement, comme *entre-deux* (Acad.). Vide, espace vide. « Il y a beaucoup d'*entremis* dans ce buisson. || Joint, jointure : « On ne voit pas l'*entremi* de ces deux planches. »

ENTRON, adv. Environ. — *Jusqu'entron-là*, loc. Jusqu'environ là : « Dans le dernier débordement, l'eau est montée *jusqu'entron-là.* » — « J'ai du blé *jusqu'entron à* Noël », pour : J'ai ma provision de blé jusqu'environ à Noël. || Jusque-là : « Il l'a ben *injuré jusqu'entron* qu'il lui a reproché, etc. » (Voy. *Autour de.*)

ENTRURE, s. f. Se dit de La profondeur à laquelle pénètrent certains instruments, et spécialement s'applique à L'action de la charrue dans la terre. — On dira aussi, par exemple : « Ce coin n'a pas assez d'*entrure*, la souche ne *fendra* pas. » (Voy. *Tendilles*, *Fendre.*)

ENTUME, s. f. (Voy. *Entaime* et *Enteume.*)

ENTUMER, v. a. (Voy. *Entaimer* et *Enteumer.*)

ENVALER, v. a. Avaler.

ENVARS, s. m. Envers, opposé à Endroit. « L'endreit et l'*envars* d'une étoffe. »

ENVARS et **D'ENVARS**, prép. Vers, près de : « Veins *envars* moué », c'est-à-dire de mon côté, près de moi. « Il est parti *envars* les huit heures. — Cette maison est située *d'envars* la route. »

J'ai aperçu de tout loin quelque chose qui grouillait dans gliau et qui venait *envers* nous.

(MOLIÈRE, *Festin de Pierre*, act. II, sc. 1.)

ENVELIMER, v. a. Envenimer. — On lit dans les sermons de saint Bernard : « Semence *envelimèie.* » (Voy. Obs. à *E*, *ée* consécutifs.)

ENVENIR, v. n. Venir. — « Je l'ai appelé, il est *envenu.* — Veux-tu *t'envenir?* » On dit même avec redoublement : « Il *s'en* est *envenu.* » (Voyez *Enmenir* et *Venir.*)

ENVIER, v. a. Dépenser. Par contraction d'*envoyer*. (Voy. ce mot.) (En Nivernais.) — *Envoyer*, dans cette acception, est moins rapproché qu'*envier* de la racine *via* (chemin).

ENVIEUSETÉ, s. f. Envie, jalousie.

ENVIOUX, **ENVIOUSE**, adj. Envieux, envieuse. On dit d'une femme grosse qui a des envies : « Elle est *enviouse.* »

ENVIRON CE TEMPS-LÀ, loc. En ce temps-là.

Car environ ce temps-là, il écrit lui-même une autre lettre au sénat.

(BALZAC, *Socrate chrétien*, discours XI.)

ENVIROUNER, v. a. Environner. (Voy. *Virouner.*)

ENVOILER (S'), et par syncope **S'ENVOLER**, v. pron. Se déjeter, se courber. « C'te planche s'est toute *envolée*, est *envolée*. » (Voy. *Gondoler*, *Lauche* et *Voiler.*)

ENVORNEMENT, ENVOURNEMENT, adv. Enchifrènement, rhume de cerveau. || Étourdissement. « Cet homme a des *envournements* », pour dire que le sang lui porte à la tête. — Éblouissement qu'on éprouve quand on regarde dans un précipice ou après avoir tourné longtemps. (Voy. *Alordissement*, *Élordissement.*)

ENVORNER, ENVOURNER, v. a. Étourdir, faire tourner la tête. || *S'envorner*, s'étourdir en pirouettant. (Voy. *Étourdir*, *Élordir*, *Alordir* et *Lourd.*) || Tromper. (Voy. *Engâner.*)

ENVOYER, v. a. (Acad.) Fut. — *J'envoierai*, *j'envoierons* ; j'*envierai*, etc. — Cette dernière forme se rapproche du radical latin : *via*.

Ne bornez point votre patience à telle ou telle sorte d'injures ou d'afflictions, mais estendez-la universellement à toutes celles que Dieu vous *envoyera* et permettra vous arriver.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. [illegible])

Cela faict, Dieu vous en *envoyera* d'autres.

(*Ibid.*, p. 533.)

Jusqu'à toi, mon Sauveur, j'*envoierai* ma prière.

(CORNEILLE, *Traduction de l'Imitation de Jesus*, liv. II, ch. IX.)

Condit. — *J'envoierais*, *j'envoierions*, etc.

Et leur jura qu'il ne *envoyroit* plus esdict qui ne fust juste et raisonnable.

(BODIN.)

Si j'estois auprès de la belle princesse avec qui vous estes, je vous *envoyerais* les lettres que vous me demandez.

(VOITURE.)

Part. passé. — *Envié*.

|| Renvoyer, congédier. « Il a *envoyé* son domestique. »

|| Faire disparaître. « J'ai pas pu *envoyer* les taches de camboué de dessus ma blouse; a sont restées telles. »

|| Faire aller, mettre en mouvement, en route (*via*), faire tourner. « Il y a assez d'eau dans ce ruisseau pour *envoyer* un moulin. » — *Envoyer* l'horloge (la pendule), mettre en mouvement le balancier. (Lat. *mittere tesseram*, lancer le dé.)—« *Envoyer* une guimbarde », mettre cet instrument en vibration. || *Envoyer de l'argent*, loc., le dépenser. (Voy. *Envier.*)

|| Laisser partir. — *S'envoyer*, s'en aller, partir: « Il est *ben* l'heure de *m'envoyer.* » (Voy. *Emporter* et *Avier.*)

ENVOYEUX, adj. Beau, donnant dans l'œil.

ÉPAIS, adj. (Acad.) || Nombreux. « Les vaches se vendront ben à la foire d'Azy; elles ne sont pas si *épaisses.* »

ÉPALIS, s. m., **ÉPALISSE**, s. f. Palissade. De *pal*, *pau*. (Voy. ce dernier mot.)

ÉPANDAGE, s. m. Action de répandre. Se dit Des amendements et engrais. (Voy. *Épandre.*)

ÉPANDAILLES, s. f. pl. Saison où l'on *épand* le fumier dans les champs. (Voy. *Semaille*, *Tondaille*, *Fumier.*)

ÉPANDEUX, ÉPANDEUSE, adj. Homme, femme qui *épandent* le fumier dans les champs.

ÉPANDRE, v. a. et n. (Acad.) Répandre. Se dit plus particulièrement de L'action de répandre le fumier dans les champs : « J'ai envoyé mes ouvriers *épandre* les *fombreaux* », ou absolument : « Je les ai envoyés *épandre.* » (Voy. *Épeniller.*)

— Avait autrefois un sens beaucoup plus gracieux :

Rose merveillette
Épan ta [illegible]
Pour me rendre seur sur
De ta gracelette.

([illegible] LOYS DE CARON.)

Je ne sais d'homme nécessaire
Que celui dont le luxe *épand* beaucoup de bien.

(LA FONTAINE, *F*[illegible], VIII, XIX.)

ÉPARGNE, s. f. *D'épargne*, loc. De reste : « Je croyais que ce chapeau me coûterait huit francs, mais il ne m'en a coûté que six ; j'ai quarante sous *d'épargne.* » (Voy. *Étan*[illegible].)

ÉPARGNER, v. a., ou **S'ÉPARGNER DE**, ou **S'ÉPARGNER A**. — Manquer à faire une chose, s'en faire faute: « Je ne *m'épargnerai* pas *de* le lui dire. »

N'espargnez point [illegible] faire entendre la qualité de vostre [illegible].

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 488.)

ÉPARNIR, ÉPARNUIR, v. n. Éclairer. « *Il éparnit* », il fait des éclairs. — Se dit aussi des étoiles : elles *éparnissent*, elles paraissent. — *Éparnuir*, mot composé de *espart*, étincelle, en vieux français, et de *nuit*. (Voy. *Elider* et *Bertiller*.)

ÉPARSE, ÉPASSE, s. f. Moineau. — Du latin *passer*. — En Touraine, on dit *paisse* : « J'ai pêché une *paisse*. » (Voy. *Eprasse*, *Prache* et *Pécher*.)

ÉPAULER (S'), Se démettre une épaule : « Je m' seus tout *épaulé*. » L'Académie ne le dit que des animaux.

ÉPENILLER LE FUMIER, v. a. Le diviser avec des fourches, souvent même avec les mains, pour le répandre d'une manière plus égale sur toutes les parties d'un champ. — Formé de *penille*. (Voy. ce mot et *Épandre*.)

ÉPÉTER (S'), v. pron. Se déchirer, se fendre : « Un bas trop étroit *s'épète* souvent en le mettant. » (Adouci de *péter*, voy. ce mot.)

ÉPEUGNER, S'ÉPEUGNER, v. n. Eprouver de la répugnance : « Les bestiaux *bouffent* sur cette nourriture et *s'épeugnent*. »

— Dérivé de punaise? type de mauvaise odeur.

ÉPEURER, v. a. Effrayer, faire peur.

Je n'aurais jamais cru qu'un grand gars comme toi fut si aisé à *épeurer*.

(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

ÉPI DE LAIT, ÉPI DE LA VIERGE, s. m. Ornithogale pyramidale. (*Fl. cent.*) Les fleurs de cette plante sont, en effet, d'un blanc de lait. (Ornithogale signifie en grec : lait des oiseaux.)

ÉPIE (ÊTRE À L'), loc. Épier, guetter ; être aux aguets, à l'affût. — En roman : *espie*, d'où *espion*.

ÉPIJER, v. n. Épier, monter en épi : « Les *marsèches épijent*, commencent à *épijer*. »

ÉPIJOT, ÉPIJAT, s. m. Petit épi ; épi qui se développe mal, ce qui arrive quand la saison est mauvaise : « Cette année il y a beaucoup d'*épijots*. » (Voy. *Epiot*.)

ÉPINASSÉ, adj. (Par métaphore.) Mal peigné, mal coiffé, comme un fagot d'épines.— « Coum' là v'là *épinassée!* » (Voy. *Egévé*.)

ÉPINASSER, ÉPINER, v. a. Garnir d'épines : « *Épinasser* des arbres. »

ÉPINAT, s. m. Pied d'*épine* : « Un vieil *épinat d'ébiaupin*, dans un buisson, peut au besoin servir de borne. »

Dans les habitudes de nos campagnes de l'Ouest, l'*ébiaupin* fait borne, limite de propriété, est en quelque sorte une *plante borne*. En effet, il ne trace pas, il ne se déplace pas comme l'*épine noire* ou prunellier ; il en est de même du *sureau*.

ÉPINE, s. f. Se dit absolument pour *aubépine* : « Du plant d'*épine*. Une haie d'*épine*. »

— *Épine blanche, noble épine*, s. f. Aubépine. (*Fl. cent.*) (Voy. *Ébiaupin*.)

|| *Épine de rat*. — Fragon piquant (*Fl. cent.*), ainsi nommé parce qu'on garnit avec ses tiges l'intérieur des planchers, afin d'écarter les rats. (Voy. *Pique-rat*.)

ÉPINETTE, s. f. Sorte de grande cage où l'on renferme la volaille pour la faire engraisser.

ÉPINGLE, s. f. (Acad.) On mouille *gl* et on prononce *épin-lle* (*ll* mouillées.) (Voy. *GL*.)

|| *Faire les épingles*, loc., fig. Se dit de L'eau que l'on a mis chauffer, et qui va bouillir. En effet, il part du fond du vase une infinité de petites bulles d'air, grosses comme des têtes d'*épingles* qui, en montant à la surface du liquide, entraînent après elles de minces filets d'air qui ressemblent au corps de l'*épingle*.

ÉPINGLER, v. a. (Même prononciation de *gl* que dans le mot précédent.) Attacher, assujettir avec des épingles.

ÉPIOT, s. m. Syncope d'*épijot*. (Voy. ce mot.)

ÉPIVASSÉ, adj. (Nivernais.) (Voy. *Epinassé*.)

ÉPLÂMIR (S'), v. pron. (mouillez *pl*). S'évanouir, se pâmer. (Voy. *Avanouir*.)

|| *Éplami*, adj. Évanoui, suffoqué. Dérivé, par corruption, du français *blême*.

ÉPLÉTER, v. n. Abonder, avancer, être avantageux. Se dit en fait de travail, de denrées. « Un tel *épléte* à moissonner. » — C'est *éplétant*, se dit d'Un ouvrage que l'on fait vite ou d'une chose qui foisonne.

On trouve daus Roquefort : *esploiter* et *espleiter*, dans le sens de Agir, marcher, travailler, avancer : de là, évidemment, le français *exploiter*, *exploita-*

pion.' (Voy. *Éplette*, *Aplette*, *Emploite*, Obs. à *OI* et *EI* et citations à *Caforgniau.*)

— Suivant M. Génin (*Illustration*, p. 415), le mot *éplette* est devenu, dans certaines contrées, une formule pour s'encourager au travail : *Eplette! éplette!* (à l'impératif). (Voy. *Ugé.*)

ÉPLETTE, s. f. Instrument, outil quelconque. Tout ce qui sert à travailler est une *éplette* : un couteau, une scie, une pioche, sont des *éplettes*. En roman on dit *esplet*. — *Espleiter* ou *esploiter*, vieux verbe, synonyme de Travailler : ce qui explique pourquoi, dit M. F. Wey, les hauts faits d'un guerrier et les griffonnages d'un huissier portent le même nom.

On dit proverbialement : « Il ne faut pas que l'*éplette gagne* l'ouvrier », c'est-à-dire : Il ne faut pas que l'ouvrier se serve d'un outil trop pesant.

Si c'était toute autre amusette ou *éplette* à leur usage.
(G. Sand, *la Petite Fadette.*)

G. Sand a écrit ailleurs, mais à tort, *épelettes*.

ÉPOIGNE, s. m. (Voy. *Empougne*, *Tourtiau.*) — Se dit en Morvan. (Dupin, *le Morvan*, p. 113.)

ÉPOILER, v. a. Arracher le poil (de *poil*, comme *épiler*, Acad., du latin *pilus*). « Le chat s'est *époilé* en passant sous la porte. »

ÉPOUFFER (S') DE RIRE, loc. Pouffer de rire.

ÉPOUFFI, adj. Épouffé, suffoqué, stupéfait.

ÉPOUSER (S'), v. pron. Se marier. — Se dit non-seulement de deux personnes qui se marient ensemble, mais aussi d'un conjoint pris séparément : « Un tel *s'épousera* demain à la *mairerie*. »

L'autre jour prit fantaisie
De *s'épouser* à Marie.
(Étienne Tabourot, *de Propinet.*)

ÉPOUSSETER, v. a., fait à l'ind. prés. *J'épouss'te*, au lieu de *J'époussète*. (Voy. Obs à *E.*)

ÉPRASSE, s. f. Moineau franc. (Voy. *Éparse.*)

ÉPREUVER, v. a. Éprouver. Par contre on dit, *éprouve*, pour, *épreuve*. — Même inconséquence dans *droisser*. (Voy. ce mot.)

ÉPROUVE, s. f. Épreuve, et, par contre, on dit *épreuver*, au lieu de *éprouver*.

ÉPUCELLE, s. f. (Voy. *Épucette* et *Graîle.*)

ÉPUCETER, v. a. Épucer, ôter les puces.

ÉPUCETTE, s. f. Espèce de crible. (Voy. *Épucelle.*)

ÉPURGE, s. f. Petite brosse.

ÉQUARRIER, v. a. Équarrir : « Cette pièce de bois est mal *équarriée*. »

ÉQUARRISSEUX, s. m. Écorcheur de chevaux. On dit facétieusement : *équarisseux de bois rouge*. (Voy. *Bois.*) Cette profession est en horreur dans les campagnes. (Voy. Laisnel de la Salle, *Moniteur de l'Indre* du 13 octobre 1853.)

ÉQUILLAUDER, v. a. Parer, attifer. (Voy. *Aquillauder*, *Quillaud* et *Entoiletter.*)

ÉQUILLER, v. a. Écurer, assainir, réparer. On dit : « *Équiller* la vaisselle. » (Voy. *Aquiller.*)

Item plus le pénultième jour de juillet baillé la somme de cinq sols tournois pour cinq journées de femmes qui ont lavé la buye dudit Hostel-Dieu, et pour avoir *esquille* la vaisselle d'icelluy hostel.
(*Comptes des receveurs de l'Hôtel-Dieu de Bourges*, 1500-1501.

Payé à Louis Didier, poislier, pour avoir *esquille* et nectoyé l'aigle et les chandeliers.
(*Archives du Cher*, *fonds de Saint-Étienne* [illegible].)

|| *Equiller (s')*, v. pron. Se nettoyer, se rasséréner. Se dit Du ciel lorsque les nuages se dissipent : « Le ciel *s'équille* », pour, Le ciel s'éclaircit.

ÉQUIPE, s. f. Bande ; atelier d'ouvriers : « Un chef d'*équipe*. » *Equipe* est du vocabulaire des ponts et chaussées et très-employé, notamment dans les chemins de fer. || Un certain nombre de bateaux naviguant ensemble. (Voy. *Couplage.*)

ÉRAIRER (S'), v. pron. S'égarer. (Voy. *Égairer.*)

ÉRALER, v. a. Ebrancher. (Voy. *Araler.*) — Le radical, qu'on peut supposer avoir été *ralle* pour *talle* (voy. ce mot et *Râlu*), est perdu.

ÉRANTÉLE, s. f. (voy. *Arantéle* et *Irantéle.*)

ÉRANTELER, v. a. (Voy. *Aranteler* et *Iranteler.*)

ER. — Dans le haut Berry, les personnes au-dessus du commun prononcent la syllabe *er* très-longue dans les mots *personne*, *certain*, *vertu*, *serpent*, *remercier*, *berger*. Les paysans disent *barger*, *bargère*.

L'interversion *er* remplaçant *re* se rencontre dans une foule de mots ; elle est aussi fréquente que les syllabes *bre*, *cre*, *dre*, *fre*, etc., sont communes dans notre langue. Mais une condition est nécessaire, c'est que l'*e* de *re* soit bref, ou presque muet. S'il est long ou traînant, comme dans *gréler* (cribler), *frélon* (frelon), l'interversion n'est plus possible.

— Remplacé par *re* dans le verbe *fremer* (fermer), etc

ÉRAYÉE, s. f. Moment durant lequel le soleil rayonne, après avoir été caché par des nuages. « Une *érayée* de *soule*. » (Voy. *Raisée* et *Soule*.)

ERBELUTE, s. f. Illusion de la vue; sorte d'éblouissement. « Avoir les *erbelutes*. »

George Sand (*Presse* du 1er décembre 1854) décrit cette impression, mais écrit *orblute* et le fait dériver du latin : « Quand l'*orblute* est bien complète, elle vous représente exactement la forme de l'objet qui l'a causée. »

Erbelute est rapproché du français *berlue*, qui a une signification presque semblable. (Voy. *Auberluches*, *Eberluette*, *Berluter*, *Déberluter* et *Bleu*.)

ERBOUISER, v. a. Repousser, éconduire. (Voy. *Raffouer*.)

ERBOULER, v. a. (Voy. *Rebouler*.)

ERBRAVER, v. a. Restaurer, réparer, embellir. (Voy. *Brave*.) « Depuis le dernier grand feu (incendie), le village d'Asnières (près Bourges) est ben *erbravé*. » (Voy. *Rebraver*.)

ERCHANER, v. n. Braire : « *Moun* âne ne *cale* pas d'*erchaner*. » (Voy. *Rechaner*.)

ÉREIN, s. m. (Par euphonie pour *rein*.) Échine : « Monte sur mon *érein*. » || Légère élévation : « Il y a des *éreins* dans cette allée ; elle n'est pas unie. »

ÉREINER, ÉRÉNER, v. a. Éreinter. (Voy. *Herné*.) || Au figuré, Montaigne dit : « Une éloquence cassée et *esrenée*. » (Liv. II, ch. x.)

Nous trouvons écrit dans Rabelais *eresner* :

A icellux froissoyt toute l'areste du dos et l'*éresnoyt* comme ung chien.

RABELAIS, *Gargantua*, chap. XXVII.

Et dans George Sand, peut-être par une faute d'impression, *esrenée* :

Cette pauvre fille est *esrénée* de fatigue.

G. SAND, *François le Champi*.

ÉREINTE, s. f. « Courir à toute *éreinte* », de toute sa force.

ÉRÉSIPÉRE, s. m. Érésipèle. (Voy. *Erisipére* et *Résipére*.)

ERGIPE, s. m. (Voy. *Regipe*.)

ÉRIFLER, v. a. Érafler. (Voy. *Rifler*.)

ÉRIPER v. n. Prendre la rive (latin : *à ripâ*.). « Ce verre à *éripé* de dessus la table. — Mon pied a *éripé* et je suis tombé. »

ÉRISIPÉRE, s. f. (Voy. *Résipére*.)

ERLINGER (S'), v. pron. (Voy. *Relangir*.)

ERMIEUX, s. m. Contraction de *ermigeux*, qui est le même que *remigeux*. (Voy. ce mot.)

ÉRŒILLÉE, s. f. (Voy. *Rayée*.)

ÉRŒILLER (S'), v. pron. Avoir le coup d'œil vif, les manières alertes. « Un gas, une fille qui *s'érœille ben*; enfant *ben érœillé*. » (Voy. *Arœuiller* et *Erouiller*.)

ÉRONCE, ÉRONDE, s. f. Ronce, toute espèce de ronces. (Voy. *Aronce*.) *Éronde* est le plus usité.

L'un et l'autre ont formé des noms de localités. La terre, la vigne des *Érondières*.

ÉROUILLER (S'), v. pron. Se dit dans l'Ouest. (Voy. *Erœiller*.)

ERPLÂMER, v. n. Reprendre le souffle, se remettre de la pamoison. (Voy. *Replâmer* et *Aplâmir*.)

ERPRENURE, s. f. (Voy. *Reprenure*.) Reprise, raccommodage.

ERRIÉE, adv. (Voy. *Arriée*, *Airrier*.)

ÉRUBÉ, s. m. Charançon de la vigne. (Voy. *Urbet* et *Durbec*.)

ÉRUSSER, v. a. Cueillir, détacher les feuilles ou les graines d'une plante en faisant glisser dans la main, de bas en haut, la tige qui les porte : « *Érusser* des feuilles de vigne, d'orme, etc., pour les vaches. — On *érusse* de l'avoine folle (*Fl. cent.*) pour les oisons. » — S'emploie aussi absolument : « Elle est allée *érusser*. »

ESBIGNER, v. a. Bousculer. (Voy. *Bigne*.) || *S'esbigner*, v. pron. S'évader, se soustraire aux *bignes*. (Voy. *Débouler* et *Escaner*.)

Et l'amant qui s' sent morveux
S'esbigne en disant : Si j' tarde,

Es (s sifflant.) — S'emploie souvent pour *s* simple au commencement des mots, comme dans *escandale*, *escabieuse*, *escorsionère*, *espécial*, *esquelette*, *estatue*, *estomachique*, etc., pour *scandale*, *scabieuse*, *scorsonère*, etc. — *Es* est une interversion de la syllabe *se* dans les mots *escouer*, *escousse*, etc., pour *secouer*, *secousse*, etc. (Voy. Obs. à *S*.)

Si j' m'amuse à la moutarde,
Nous la gobons tous les deux.
(Désaugiers, *Parodie de la Vestale*, act. II, 7e couplet.)

(Voy. Génin, *Réc. philol.*, t. II, p. 104.)

ESCABIEUSE, s. f. Scabieuse, plante. (Voy. Obs. à *ES*.)

ESCAMANDER, v. a. Accabler. (Voy. *Esquinter*.)

ESCAMOTEUX, s. m. Escamoteur. « Allons voir l'*escamoteux*. »

ESCANDALE, s. m. Scandale. (Voy. Obs. à *ES*.) — C'est d'ailleurs le mot du vieux langage.

ESCANER (S'), v. pron. S'esquiver. — Du latin *canis* : se sauver comme un chien, la queue entre les jambes. (Voy. *Esbigner* et *Cagner*.)

ESCARBILLE, s. f. On appelle ainsi, dans les usines à fer, les portions de houille qui ont échappé à la combustion et qui sont mêlées aux cendres ; le triage en est fait par les femmes et les enfants. Les *escarbilles* fournissent un chauffage économique.

ESCART, s. f. (On fait sentir le *s* de la première syllabe.) Écart. — Employé dans cette locution : *Faire ses escarts*, c'est-à-dire, faire les grands bras, les beaux bras, des embarras. « Il n'est pas abordable quand il *fait ses escarts*. »

ESCLIPE, s. f. Éclipse. — Transposition de lettres par suite de difficulté de prononciation. (Voy. *Isc* et *Fisquer*.)

ESCOFFIER, v. a. Occire, tuer, assommer. (Voy. *Esquinter*, et Roquefort, v° *Escoufit*.)

ESCOIFFION, ESCOFFION, s. m. (Dérivé de *coiffe*.) Calotte piquée, servant de soutien aux coiffes des femmes. (Voy. *Caillon*.)

L'Académie, tout en maintenant *escoffion* dans le sens plus général de Coiffure de femme, semble reconnaître que ce mot est tombé en désuétude, puisqu'elle ajoute qu'il *était* du style burlesque.

Et ung lit de toile fort délié tant très ouvré de blanc que n'estoit possible de plus, et la dame sur le dedans avec son *scoffion* et sa chemise toute couverte de perles et de pierreries.
Les XV Joies du mariage.

D'abord leurs *escoffions* ont volé par la place.
(Molière, *l'Étourdi*.)

ESCORNÉE, s. f. Sinuosité, replis que forme une rivière en revenant sur elle-même ; terrain que ces replis renferment. Usité sur les bords de l'Indre : « Aller dans l'*escornée*; le pré de l'*escornée*. »

ESCORPION, s. m. Scorpion.

La salive de l'homme jeun occist les *escorpions*.
(*Ortus sanitatis*, [illegible])

ESCORSIONÈRE, s. m. Scorsonère. (Voy. Obs. à *ES*.)

ESCOUER, v. a. Secouer.

ESCOUSSE, s. f. (Voy. *Secousse* et Obs. à *ES* et *S*.)

ESCROQUEUX, s. m. Escroc. « Ne te fies pas à lui, c'est un *escroqueux*. »

ESCRUPULEUX, adj. Scrupuleux. « Ce gas-là n'est guère *escrupuleux*. » Notre mot est plus euphonique que le français.

ESHARBER, v. a. Arracher les mauvaises herbes. (Voy. *Desharber* et *Arbeuiller*.)

ESPÉCIAL, adj. Spécial. (Voy. *ES*.)

ESPÉRER, v. a. Attendre, compter sur :

Son altesse arrivait à Ferrare où elle m'*esperait*.
Chateaubriand, *Mémoires*, [illegible]

Non, ma dame m'*espere*.
La, la, sol, fa,
A coucher cette nuit,
La, sol, fa, mi.
(*Poésies populaires*, [illegible]
par le comité de la langue, de l'histoire, etc., de la France.)

|| S'attendre à une chose fâcheuse, la craindre, la redouter. C'est ainsi que l'on peut dire : « Il *espère* à chaque instant la fièvre. »

— « On *espère* encore une crue », disaient tristement des riverains de la Loire après le désastre du 31 mai 1856.

Hunc ego si potui tantum *sperare* dolorem.
[illegible]

Mopso Nisa datur ! quid non *speremus* amantes ?
Virg., *Egl.*, VIII, v. 26.

Traduction : A quoi, pauvres amants, ne devons-nous pas nous attendre ?

Quin Aremoricus pyratam Saxona tractus *sperabat*.
Sidoine Apoll., [illegible]

Adonc fusmes tous esbahiz plus que devant, et *esperions* estre tous en peril de mort.
Joinville, *Histoire de saint Louis.*

Dieux sceit en quel piteux point j'estoie ! car j'*esperoie*

beaucoup plus la mort que la vie, car j'avoie l'apoustume en la gorge.

JOINVILLE, *Histoire de saint Louis.*

ESPIOUNER, v. a. Espionner. (Voy. Obs. à *O.*)

ESPIRITUEL, adj. Spirituel. (Voy. *ES.*)

ESPRITÉ, adj. Qui a de l'intelligence, de l'esprit.

ESQUELETTE, s. m. Squelette. (Voy. Obs. à *ES.*)

ESQUINTER, v. a. Battre à outrance, assommer, éreinter; briser, mettre hors de service. (Voy. *Escofier* et *Escamauder.*) || *Esquinté*, pour Accablé de lassitude. || *S'esquinter*, v. pron. S'échiner. « Je *m'esquinte* pour gangner pas grand'chouse. »

ESSABOUIR, v. a. Étourdir : « Il faisait tant de bruit, que nous en étions *essabouis.* » (Voy. *Assabouir.*) || Eblouir. — *Essaboir* dans la citation suivante :

Autres merveilles vous dirai;
Que de cesti soleil li rai,
Ne troublent pas ne ne retardent
Les yeux de ceux qui les regardent,
Ne ne les font *essaboir.*

Roman de la Rose, v. 20783

ESSANGER, v. a. Echanger. (Voy. *Sanger* et Obs. à *S.*)

ESSARGOTER, v. a. Émonder les branches déjà mutilées et qui formaient comme des *ergots* sur le tronc.

Tranchant et *essergotant* mes jeunes arbrisseaux, selon que la lune, qui besogne plus ou moins en ces inférieurs corps, le commande.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, p. 399.)

ESSARMENTER, v. a. Ramasser le sarment dans les vignes, lorsqu'elles sont taillées. (Voy. *Sarmenter.*)

ESSARMENTURE, s. f. L'action d'*essarmenter.* (Voy. *Boubeline* et *Javelle.*)

ESSART, s. m. Terrain défriché. (L'Académie n'a conservé qu'*essarter* et *essartement.*) Se dit surtout De *brandes*, de bois, ou de pâturages défrichés. (Voy. *Picander* et *Défreiche.*) — Les *grands* et *petits Essarts*, commune de Saligny-le-Vif (Cher). — Des Essarts, nom de famille.

ESSAUBÉ, adj. Sot, niais. (Voy. *Essoté.*)

ESSEMER, **ESS'MER**, v. a. Essaimer : « Les abeilles vont *essemer* », c'est-à-dire sont sur le point de donner un essaim. (Voy. *Essumer* et *Essiouner.*)

ESSEMILLER, v. a. Se dit Des moellons triés et taillés pour faire des parements de murs. (Voy. *Semiller*, qui a un tout autre sens.)

ESSEP, s. m. (Probablement dérivé du latin *caput* ou *stipes.*) Étai, brin de bois, ordinairement de la grosseur de la cuisse, sur lequel on appuie les échafauds ou hangars de métairie, les berceaux de vigne, les treilles, etc. Un *essep* est souvent fourchu à la tête pour recevoir les perches transversales qu'il doit supporter, ou bien on y place une forte cheville dans le même but. (Voy. *Écep*, *Sep*, *Pauforche*, *Treille.*) || Poteau d'une barrière.

ESSERTER, v. a. Essarter. (Voy. *Desserter.*)

ESSI, s. m. Bardeau. (Voy. *Aissi.*)

Item plus payé à la fille de feu Menot, pour l'achapt de cinq cens d'*essy* pour mectre sur la maison de feu Flazy, qui est de présent à la fabrice, xij. s. vj. d.

(*Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet de Bourges*, 1525-1527.)

ESSIAN, s. m. Essaim d'abeilles. (Voy. *Assian*, *Ession*, *Essemer*, *Bouroche.*)

ESSIAU, s. m. (Pour *essuyau.*) Essuie-main; torchon pour essuyer la vaisselle. || Espèce de goupillon garni de loques pour nettoyer les vases où la main ne peut entrer.

ESSICLER, v. a. Déchirer une étoffe par maladresse, y faire un accroc. (Voy. *Débesiller.*) — A quelque analogie de sens avec la seconde acception d'*essiller* (voy. ce mot et *Dégarsiller*), et si l'on mouille *cl*, comme cela arrive fréquemment, le son est le même pour l'un et l'autre. (Voy. *Sicler.*)

ESSILLER, v. a. (Se dit en bas Berry). Labourer un champ pour y semer un second blé. Fait au participe : *essillé* et *essilli* : « Un champ *essilli.* » (Voy. *Essillis* et *Essimer.*)

Dans une partie de l'arrondissement de la Châtre, on sème deux ans de suite du froment dans le même champ, et la troisième année on y sème de l'orge ou de l'avoine.

|| Émietter, séparer en menues parties. On *essille* un épi quand on en détache les grains avec les doigts; une asperge, quand on enlève avec les dents la partie comestible. — Un oiseau *essille* avec son bec un paquet de graines. On dit aussi *essiler.* — *Essiller* a signifié, Dissiper, dévaster, détruire,

en d'autres termes, réduire en miettes, ce qui revient à notre signification :

> A Lihons aveit riche abëie
> Et bien assise et bien garnie,
> Hastainz li terre *essilla*,
> L'aveiz emprist, poiz l'aluma.
>
> (*Roman de la Rose*, v. 390.)

> Le règne avons *essillé* et gâté
> Et maint moustier contre terre jeté.
>
> (Du Fresne, *Glossaire de Villehardouin*, cit. de Trevoux.)

(Voy. *Essicler* et *Débesiller.*)

ESSILLIS, s. m. Champ *essilli*, c.-à-d. labouré pour être semé en seconde année. (Voy. *Essiller*). — L'*essillis* succède à la première récolte de froment. (Voy. *Loué.*)

ESSIMER, v. a. *Essimer* un champ, c'est lui donner un premier labour, après l'avoir laissé reposer pendant trois ans. On dit aussi dans le même sens: *entumer*, *ent'mer*, *entamer* un champ. (Voy. ces mots, et *Essiller*, *Lever*, *Loué.*)

|| V. n. Essaimer, produire des essaims. « Les *mouches* ont *essimé.* » (Voy. *Essiomer.*)

ESSIOMER, v. n. Essaimer. (Voy. *Essumer* et *Essiouner.*)

ESSION, s. m. Essaim d'abeilles. (Se dit dans l'Est.) (Voy. *Assian*, *Essian* et *Embessouner.*)

ESSIOUNER, v. n. (Voy. *Ession* et *Essiomer.*)

ESSORILLER, ESSOURILLER, v. n. Prêter l'oreille attentivement. (Voy. *Potée de souris.*)

|| *Essourillé*, adj. Gai, vif, qui est en éveil.

—*Les Essorillés de Mouhers*, sobriquet des habitants de ce pays. — Nous aimons mieux rattacher ce sobriquet aux acceptions précédentes qu'à celles de l'Académie : écourter les cheveux, ou bien moins encore : couper les oreilles.

> Au milieu de la rue de la Vannerie s'élevait jadis un pilori sur lequel se faisait l'exécution de l'*essorillement*, genre de supplice qui consistait à couper les oreilles aux voleurs condamnés aux galères.
>
> *Journal des Débats* du 7 mars 1854.

ESSOTÉ, adj. Coi, interdit, sot, niais. (V. *Assoter.*)

> Pendant que je restais là tout *essoté*.
>
> (G. Sand, *le Peche de M. Antoine*, t. Ier, ch. VII.)

> Il ne parle pas, il est là comme un *essoté*.
>
> (G. Sand, *François le Champi.*)

ESSOTIR, v. a. Étourdir : « Tu m'*essotis*, tu me casses la tête. » — Troubler, interloquer.

> La Fadette ne se laisse pas *essotir* par l'air froid du père Barbeau.
>
> (G. Sand, *la Petite Fadette.*)

ESSU et **ESSUI**, adj. (Apocope de *essu-yé* et *essui-ié.*) Fait au féminin *essue* et *essuite*. Essuyé. (Voy. *Ressui*, *Enroui* et *Barbe essue.*)

> A ung manœuvre qui a esté troys jours et demy à tirer, coupper et arracher les charges et boulletz qui estoient dans les hacquebuzes de longtemps, icelles nectoyées, lavées, *essuites*, portées et rapportées sur les portaulx, xiij s.
>
> (*Comptes de dépenses de la ville de Bourges pour l'année 1568 à l'art. Artillerie.*)

ESSUGER, v. a. Essuyer. (Voy. Obs. à *G.*)

ESSUMER, v. n. (Voy. *Essemer.*)

ESTALAGES, s. f. pl. Partie du haut fourneau ayant la forme d'un cône renversé et situé immédiatement au-dessus de l'*ouvrage*. (Voy. ce mot et *Cuve.*) — Sable d'*estalage*, sable propre à la construction de l'*estalage*.

ESTATUE, s. f. Statue. (Voy. Obs. à *ES.*)

ESTIME (FAIRE DE L'), loc. Estimer, honorer: « C'est eun houme dont je *fais ben de l'estime.* » — Dans le français actuel on dirait, ce nous semble : Faire estime de quelqu'un, en faire cas.

ESTO, adj. indéclinable. Immobile. « Ils sont tous *esto.* » (Dérivé du latin *stare.*) (Voy. *Sta-bo.*)

ESTOQUER, v. a. (fig.) Froisser, piquer. — Du mot *estoc* (épée), ou peut-être par syncope de *estomaquer*.

ESTOUMA, ESTOUMAC (le *c* ne se prononce pas), s. m. Estomac, poitrine. « Relever le *crochet* de *l'estouma.* » (Voy. *Stouma*, *Crochet*, *Décrochement*, *Médeciner.*)

|| Se dit de La gorge d'une femme. (Voy. *Seins* et *Pis.*)

ESTOUMACHIQUE, ESTOMACHIQUE, adj. Stomachique. (Voy. Obs. à *ES.*)

ESTOUMASSER (S'), v. pron. (Estomaquer, Acad.) S'étonner. « Il a été *ben estoumassé* quand il a appris ç'te mauvaise nouvelle. »

ESTRAPONTIN, s. m. Strapontin, petit siége de devant d'une voiture. (Voy. *ES.*)

ESTRINGOLER, v. a. Prendre par le cou, étrangler : « Que le diable *m'estringole !* » (Voy. *Confiche*, *Arracher*, *Brûler*.) — Directement dérivé du latin *strangulo*.

La terminaison *oler* semble augmentative et ironique, comme dans le mot d'argot *patafioler*. « Que le diable te *patafiole !* »

ESTROPIAT, adj. Estropié. — Nous n'admettons ce mot qu'avec doute sur son emploi dans nos provinces.

Me voyant *estropiat* presque de tous mes membres...
(MONTLUC, *Commentaires*. liv. I.

ESTROPISON, s. m. Blessure, fracture.

Elle *pansait du secret*, c'est comme qui dirait qu'au moyen du *secret*, elle guérissait les blessures, foulures et autres *estropisons*.
G. SAND, *la Petite Fadette*.

ESTROUSSER, v. a. Adjuger au dernier enchérisseur. — Ce mot que M. Roubet, juge de paix, a remarqué dans un acte de 1750, paraît encore employé par quelques vieillards sous la forme plus moderne *étrousser*.

ÉTACHE, s. f. (Prononciation habituelle du mot français *attache*.) Lien, courroie. — Se dit principalement du lien qui retient les bêtes à cornes à la crèche : « Avoir dix, vingt bœufs à l'*étache* », c'est-à-dire retenus à l'étable. (Voy. *Attache*.)

Chascun le (un cheval) fuit, chascun le *doute*,
Et loiez est à iiij *estaches*.
GUIL. DE MACHAULT, cité par M. DE LABORDE au mot *Étache*.)

ÉTACHER, v. a. Attacher.

ÉTAIMER, v. a. Étamer.

ÉTAIMEUX, s. m. Étameur. « Les casseroles sont *uses*, i faut fée v'ni *l'étaimeux*. »

ÉTALON, s. m. Ne se dit en français que Du cheval entier qu'on emploie à couvrir des cavales. — S'applique aussi chez nous non-seulement au baudet, mais aussi au taureau. On dit : « Mener une vache à l'*étalon*. » (Voy. *Sarvir* et *Atelon*.)

ÉTANCHAT, s. m. (Diminutif de *étang*.) Petit étang. « Les *étanchats*. » (Voy *Margouillat* et *Margouillis*.) C'est à tort que l'on a écrit sur certaines cartes : l'*Etang-Chat*, les *Etangs-Chats*, comme noms de localités.

ÉTANCHE, adj. Se dit d'Un vase, d'un bassin quelconque, dont les parois retiennent bien les liquides. « Ce tonneau est bien *étanche*. — Une chaussée *étanche*. » (Voy. *Palâtre*.) Cette dernière acception appartient aussi au vocabulaire des ponts et chaussées, pour lequel un *bief étanché* est celui où il ne reste plus d'eau. Dans l'un ou l'autre cas, on a voulu exprimer que la paroi était imperméable. (Voy. Obs. à *E*, pour les nombreux adjectifs où l'*é* fermé se change en *e* muet.)

ÉTANCHER, v. n. (En bas Berry.) Perdre la respiration, suffoquer. Ne se dit guère qu'en parlant Des chevaux : « En montant la côte, mon cheval a *étanché* trois fois. » *Étancher*, en français, signifie, Arrêter le passage d'un liquide ; ici, c'est la respiration qui est interceptée. (Voy. *Étanche*.)

ÉTANÇOUNÉ, v. a. Étayer, soutenir par des étançons.

ÉTARDIAU, s. m. Petit morceau de bois percé de deux trous, dont se servent les femmes qui filent au rouet pour empêcher le fil de se pelotonner trop vite, pour le *retarder*.

ÉTARNEL, adj. Éternel.

ÉTARNITÉ, s. f. Éternité.

ÉTARNUE, s. f. Agrostis blanche, (*Fl. cent.*) Graminée à rejets rampants qui infeste les terres humides. (Voy. *Éternue*.)

ÉTARNUEMENT, s. m. Éternuement.

ÉTARNUER, v. n. Éternuer.

ÉTAT, s. m. *Faire état de*, loc. Se préoccuper de : « Lorsqu'un malade *ne fait pas état de* sa position, c'est fort mauvais signe. — *Il ne fait pas état de lui*, disent nos paysans en parlant d'un moribond, *c'est un houme pardu*. » (Voy. *Cas*.)

|| *Être en état*, loc. C'est Être en bon état. (Voy. *Point*, *En bon point*.) Se dit Des bestiaux.

|| *Se mettre dans les états*, loc. familière qui signifie, Entrer dans une grande colère. (Voy. *Ouvrer d'état*.)

ÉTAUDION, s. m. Taudis. (Voy. *Cabine*.)

ÉTAUGE, s. Reste, ce qui demeure d'une plus grande quantité ; épargne : « Dans ce marché, je n'ai rien d'*étauge*. — Si je me fais faire un veston

sans doublure, j'aurai le prix de la doublure d'*étauge.* » (Voy. *Étauger* et *Épargne.*)

ÉTAUGER, v. a. Ménager, épargner, économiser : « Il n'a rien *étaugé* pour construire cette maison. » — Fig. : *Étauger* quelqu'un, le ménager ; *étauger* ses soins, c'est-à-dire les marchander, etc.

Quaqui qui *étauge* la s'ment,
Étauge le lian.

C'est-à-dire celui qui épargne la semence, aura moins de gerbes à lier quand viendra la moisson.

En roman et en catalan, *estalbiar, estalviar*, sont des mots qui ont le même sens que notre verbe *étauger. Estalbi*, en roman, et *estalvi* en catalan, signifient *épargne, économie.* (Laisnel de la Salle.)

ÉTAUPER, ÉTAUPINER, v. a. Enlever les taupinières. « Il a *ben étaupiné* son pré. » Les baux à ferme imposent aux fermiers l'obligation d'*étaupiner.* (Voy. *Taupine.*)

ÉTAUPIR (S'), v. pron. (En Berry.) S'étouffer, cesser de brûler, résister au feu. On dira, dans un cas d'incendie : « Le foin bien tassé *s'étaupit.* » (Voy. *Étouper.*)

ÉTEINDRE, v. a. (Acad.) Fait, au part. passé, *éteindu.* « J'ai *éteindu* la chandelle. » (Voy. *Teindre.*)

ÉTENDART, s. m. L'arc-en-ciel. (Voy. *Ricane.*)

ÉTENDRE, v. a. Se dit d'une manière absolue pour Étendre le linge : « Aujourd'hui il y a un peu de vent, il fait bon *étendre.* »

ÉTERCIAU, ÉTERSIAU, s. m. (Voy. *Étreciau.*)

ÉTERNELLE JAUNE, ÉTERNELLE BLANCHE, s. f. Gnaphale margaritacé et gnaphale d'Orient. (*Fl. cent.*)

ÉTERNUE, s. f. (Voy. *Étarnue* et *Sarnue.*)

ÉTÊTER, v. a. Couper la tête. Ne se dit en français que Des arbres et d'objets inanimés. Il a signifié autrefois *décapiter*, dans le sens du droit criminel.

|| *La Croix des Étêtés*, sur le chemin d'Issoudun à Vatan, élevée en commémoration du supplice des assassins de Guillaume de Cisai, en 1360. (Voyez Pérémé, p. 133.)

ÉTÊTURES, s. f. pl. Branches provenant d'arbres *étêtés.* (Voy. *Écurure.*)

ÉTIAU, s. m. Étui. (Voy. *Tuit.*)

ÉTIBLER, v. n. Chanter de toute la force de ses poumons. « Il faisait *étibler* sa voix. »

ÉTIRÉ, adj. Tiré, allongé : « Avoir la figure *étirée.* »

ÉTIRER (S'), v. pron. Étendre les membres pour en rétablir la souplesse, quand on se repose ou qu'on se réveille, qu'on reprend haleine. Ce mouvement est ordinairement accompagné d'une sorte d'aspiration au bien-être. Se dit aussi Des animaux. « Le chien *s'étire;* le poulet *s'étire.* » — Ce verbe *étirer* ne semble appliqué par l'Académie qu'aux objets matériels, tels que du linge, du fer, etc.

ÉTOILE (LA BELLE). Nom de localité : Écueillé, Valençay, Poulaines (Indre) ; Saint-Germain-sur-l'Aubois (Terre de Givry, Cher). — (Voyez *Quatre-Vents.*)

ÉTOU, adv. Aussi. « Tu vas à la ville et moi *étou.* » — Dérivé du latin *etiam.* (Voy. *Itou.*)

ÉTOUFFE-CHRÉTIEN, s. m. (Prononcez *kerkien.*) Pâtisserie indigeste, galette épaisse et lourde.

ÉTOUGER, v. a. (Voy. *Étauger.*)

ÉTOUNANT, part. devenu adj. (pour *s'étonnant*). Timide, craintif : « Tu parleras ben à ce monsieu, tu n'es pas *étounant.* » S'emploie presque toujours avec la négation. (Voy. *Emportant.*)

ÉTOUNER, v. a. et pron. Étonner. « Ça t'*étoune*, dà. — Je *m'étoune* de ne pas le voir arriver. » Fait comme tous les verbes de la même conjugaison, au prétérit défini, *étounis* : « Je *m'étounis* de le voir ainsi fait. »

Dès que je vois ce paoure malcontent
En tel estat *m'estonnus* si tres tant,
Que je ne sceuz s'estoys en ciel ou terre.

GRATIEN DUPONT, *Controverses des Sexes.*

|| *S'étouner si*, loc. Se demander si telle chose peut se faire. « Je *m'étoune si* je ferai tout ce chemin-là à pied. »

ÉTOUPER (S'), v. pron. Se dit en Nivernais. (Voy. *Étaupir.*)

ÉTOUPON, s. m. Paquet de chanvre garnissant une quenouille. (Voy. *Poupée.*)

ÉTOURNER, v. n. Éternuer. (Voy. *Étarnuer.*)

ÉTOURNIAU, s. m. Espèce d'oiseau. « Une bande d'*étourniaux*. »

ÉTRAMBER (S'). — Correspondre deux par deux (du latin *ambo*); se dit Des œillets opposés d'un corset, par exemple. (Voy. *Décamber*.)

ÉTRANCHAILLE, s. f. Produit de la *tonte* des arbres. (Voy. *Écurure*, *Têtaut* et *Tonte*.)

ÉTRANGE, adj. Étranger. On dit : *un houme d'étrange*, *une parsoune d'étrange*, *un monde d'étrange*, pour Un étranger. « Il n'y avait *parsoune d'étrange* à cette foire », pour Il n'y avait point d'étrangers. — « On voyait à son habillement et à son langage que c'était un *monde d'étrange*. » — *Pays étrange*, pays étranger. (Asnois, Nièvre.) (Voy. *Etranger* et *Monde*.)

Si la dame est legère, il faut être léger,
Si elle fait l'*etrange*, il s'en faut *etranger*.
(AMADIS JAMIN, *Ode*.)

Lesdites foires continuèrent deux ans seulement, avec grande frequentation des nations *estranges*.
(CHAUMEAU, *Histoire du Berry*.)

Mais poursuivons d'éplucher les noms des Allemands, qui sont beaucoup plus *etranges* du latin.
(BONAVENTURE DES PERIERS, *Discours*, 170.)

Peu de nos chants, peu de nos vers
Par un encens flatteur amusent l'univers
Et se font écouter des nations *étranges*.
(LA FONTAINE, *le Renard anglais*.)

‖ *Étrange*, Étonné, surpris, dépaysé, sorti de ses habitudes : « Que je me trouve *étrange* dans cette maison, dans ce pays ! » — On se trouve *étrange* lorsqu'on fait une chose pour la première fois. « Je m' trouve ben *étrange* dans ç't habillement-là. »

Messire Jean est-ce quelqu'un d'*étrange*?
(LA FONTAINE, *la Jument du compère Pierre*

Je me trouve *étrange* quand vous n'êtes point à la maison.
(G. SAND, *Claudie*.)

ÉTRANGER QUELQU'UN, loc. Lui vendre plus cher, etc., c'est-à-dire le traiter comme un étranger, comme n'étant point une *pratique* habituelle.

ÉTRANGLANT, adj. (Mouillez le *gl* de manière à prononcer *étran-llian*.) Saisissant, navrant, suffoquant : « C'est affreux, c'est quelque chose d'*étranglant*. »

ÉTRANGLE-CHÈVRE, Localité près de Briantes (Indre). — Dans ce mot et les deux suivants, on prononce le *gl* à l'italienne, en mouillant.

ÉTRANGLE-PORC, s. m. (Voy. ci-dessus, pour la prononciation.) On appelle ainsi, dans les environs de la Châtre, La courtilière ou taupe-grillon.

On assure que lorsque le cochon a avalé une courtilière, il est presque aussitôt saisi d'une maladie putride qui le fait périr.
(*Le Parfait Bouvier*, Limoges, 1835.)

Nos paysans croient que le *fient* de cochon *concrée* ou *concrie* l'*étrangle-porc*. (Voy. *Concrer* et *Fumerolle*.)

ÉTRANGLER (Acad.), v. a. et n. — (Prononcez *étran-llier*, *ll* mouillés. Voy. ci-dessus.)

ÊTRE, verbe auxiliaire. (Acad.)

Ind. prés. — *Je seus* (*j'seus-t'i* content !) ou *j' sés*, *j' sis*, *t'eus* ou *t'es*, *j'soumes*, *vou étez* ou *vous stez* (latin, *estis*), *i sont* ou *il étont*.

Imparf. — Au pluriel, *j'étions*, *j'étiens*, *j'étains* ou *j'étiomes* (ce dernier se dit principalement aux environs d'Argenton); ils *étaint*, ou ils *étiont* ou *étiant*. — (Voyez *Avoir*.)

Qui a gari des gens qui *étiant* morts.
(MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, act. II, sc. I

Passé déf. — (Je fus, etc.) Et aussi très-fréquemment *je sus*, etc. — Au pluriel, *je fures*, *vous fures*, *i furent*.

Quand le biau monsieu *sut* monté.
(*Chanson de la Batelière*, recueillie à Bengy-sur-Craon par M. de Laugardière.)

Imp. — *Séie* ou *siés*, *séyons*, *séyez*.

Subj. — Que *j'séie*, que *tu séies*, qu'*i séie*, qu'*i siéte* — ou qu'il *sût* ou qu'*i sit*, ce dernier par contraction de *soit* (voy. *Tant sit peu*), que *j'séyons* ou que *j'séyenge*, que *vous séyez* ou que *vous sétiéges*, qu'*i séyont*, *séyeint* ou *séyaint* ou *s'etieinge*.

Le subjonctif s'emploie par manière d'exclamation en retranchant la conjonction : *Je sois-t-i !* pour, Que je sois ! faut-il que je sois !

Je sois exterminé si je ne tiens parole !
(MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, act. IV, sc. III.)

Imparf. du subj. — Même substitution quelquefois du *s* que dans le passé défini, *sût* pour *fût*.

Je *voudrais* que la rose
Sût encore au rosier,
Et que le rosier même
Sût encore à planter.
(*Chanson de la Claire-Fontaine*, recueillie à Bengy-sur-Craon par M. de Laugardière.)

Part. passé. — *Été*, pour *allé*, précédé du verbe *être* lui-même, qui reprend alors son rôle auxi-

liaire : « *Je suis été* à tel endroit », au lieu de, *Je suis allé*. « *J'soumes été* à la foire. » — Il a fallu qu'*i fûssint été* (en Nivernais, qu'*a fussint* allés), il a fallu qu'ils fussent allés.

C'est la règle de l'italien : *io sono stato*. (Voy. *Avoir*.)

Nous *sommes esté* à Orléans, que nous avons trouvée sans garde et sans armes.

(Le chancelier DE L'HOSPITAL, *Lettres*, p. 251.)

Le 22e de juin 1558, *sont esté* baptisez deux enfants de maistre Jehan Pollez, l'ung masle, l'aultre *fumelle*.

(*Archives du greffe du tribunal de Nevers, registre de Saint-Etienne.*)

— L'Académie n'emprunte au verbre *être*, dans le sens de *aller*, que le prétérit, je *fus*, il *fut*. « Au lieu de rester avec lui, je m'en *fus*. »

Il *fut* jusques à Rome implorer le Sénat.

(CORNEILLE.)

Et *se relevit* sur ses pieds, et *s'en fut* jouer à la fossette.

(MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, act. 1er, sc. VI.)

|| *Y être*, loc. Arriver, se produire, dans le sens de, Le fait a lieu, il arrive que... Ainsi, on dit en parlant d'un événement fâcheux : « Le malheur *y est*; » — d'une bonne chance : « qu'elle *y est*; — d'une opération qui a réussi : « Ça *y est!* » — Comme on dirait très-correctement : « Qu'on ajoute une syllabe à ce vers, la mesure *y sera*. » — Dans le même sens, on dit : *en être*. « J'aurai du blé *s'il en est* cette année. » (Rapport à la Société d'agriculture de l'Indre, *Moniteur de l'Indre*, du 18 juin 1859.) Equivalent de, Si l'année *y est*.

Y être ne s'emploie en français que dans le sens de comprendre, parvenir à quelque chose. « Vous *y êtes?* » Notre acception, au contraire, répond à cette locution française : « *Il n'est pas* que vous ne sachiez... *Il n'est pas* que telle chose ne se fasse quelquefois. » Le latin a fait un emploi analogue du verbe auxiliaire *esse*; témoin les vers de Virgile, choisis avec tant d'à-propos et de sentiment par le duc de Fezensac, pour épigraphe à sa *Relation de la campagne de Russie :*

Iliaci cineres et flamma extrema meorum,
Testor in hoc casu vestro, nec tela nec ullas
Vitavisse vices Danaum, et si fata *fuissent*
Ut caderem, meruisse manu.

(VIRGILE, *Æneis*, lib. II, v. 431.)

Est ut viro vir latiùs ordinet
Arbusta sulcis.

(HORACE, *Ode* III, I, v. 9.)

— *Y être* (dans le sens de l'acception suivante, *Être pour*) : Apte ou enclin à une chose. On dira, en parlant d'un vieux berger qui n'a pas son pareil pour jeter un sort : « Oh ! il *y est* mauvais ! »

|| *Être pour*, loc. Être fait pour, capable de, etc. : « Je ne *suis* pas *pour* vous tromper. »

Je crois qu'un ami chaud et de ma qualité
N'*est* pas assurément *pour* être rejeté.

(MOLIÈRE, *le Misanthrope*, act. Ier, sc. II.)

Puisque vous n'*êtes* point en des liens si doux,
Pour trouver tout en moi comme moi tout en vous.

(MOLIÈRE, *le Misanthrope*, act. V, sc. VII.)

— *Être pour quelqu'un*. Être le locataire de quelqu'un. (Saint-Seine, *Nièvre*).

|| *Être*, employé d'une manière bien bizarre pour Avoir : « *J'ai été* la fièvre » (en Morvan). (Voy. au mot *Avoir*, un autre détournement de sens usité aussi en Morvan.)

|| *Étant de...*, suivi d'un verbe à l'infinitif, loc. particulière et abréviative : « *Etant de* partir », ellipse de Étant *sur le point* de partir. || Après : « *Étant d'avoir* fait telle chose, » pour, *Après avoir* fait telle chose. (Voy. citation à *Musse*.)

ÉTRÉ, ÉTRET, s. m. (Du verbe *tresser*.) Lien, chaîne ; mais plus ordinairement un anneau de bois, fait d'une forte gaule tordue que l'on tresse en rond et dont on se sert pour attacher les bœufs à la *parche* de la charrette ou à la *prolouère*. (Voy. ce mot, *Oncin* et *Amblée*.)

ÉTREBOU, ÉTERBOU, ÉT'RBOU, s. m. Bourrasque, ouragan. (Voy. *Hargne*, *Enterbou* et *Tribou*.)

ÉTRECIAU, s. m. (Dans l'Ouest.) Sillon de labour, raie entre deux planches de vigne; ados entre deux sillons. (Voy. *Éterciau* et *Orne*.) — Dérivé d'*étrecir* ?

ÉTRENNES, s. f. Réduction gracieuse sur le prix d'un marché (dans le Sud). Si vous vendez, en foire, un cheval, un bœuf, etc., lorsque l'acheteur vous paie, vous lui donnez 15, 20 ou 25 sous d'*étrennes*.

ÊTRES, s. m. pl. (Voy. *Aîtres*.)

ÉTRET, ÉTREIT, adj. Etroit. Du latin *strictus*. (Voy. *E*, *Ei*, pour *Oi*.) — On a aussi écrit *étrait*.

On dit aussi *étrait* plutôt qu'*étroit*.

(MENAGE.)

Soit qu'on écrivît *étroit* ou *étrait*, ce mot se prononçait *étret*, comme on le voit dans les vers suivants, où *étrètes* (*étroites*) rime avec belettes :

La nation des belettes,
Non plus que celle des chats,

Ne voit aucun bien aux rats,
Et sans les portes étretes
De leurs habitations...

(LA FONTAINE, liv. IV, fable VI.)

C'est la prononciation normande, dit M. Littré, qui l'a emporté dans *reine*, dans *épais*, dans *créance*, à côté de *croyance*; elle a failli l'emporter dans *étroit*, témoin la Fontaine :

Voyez-vous ces cases *étraites*
Et ces palais si grands, si beaux, si bien dorés!
Je me suis proposé d'en faire vos retraites.

(LA FONTAINE, liv. III, fable VIII.)

Damoiselle belette, au corps long et fluet,
Entra dans un grenier par un trou fort *étroit*.

(Citation extraite du *Journal des Savants*.)

(Voy. *Adret*.)

ÉTRETZIR, v. a. Rétrécir. (Voy. *Aplatzir*.)

ÉTRILLE, s. f. Petit morceau de bois muni de trous ou de cannelures à chaque bout, dont on se sert pour pelotonner du fil, etc. Cet instrument préserve les doigts du frottement, et, en même temps, lisse le fil. — Du latin *strigilis*, ou plutôt du roman *etrille*, défilé, gorge, passage *étroit*. — *Étrille*, en français, est un instrument d'écurie.

ÉTRILLE-PIGEONS. Domaine près d'Issoudun; autre près de Condé (Indre).

ÉTRILLOUNÉ, adj. Étroit, étriqué. (Voy. *Etret*.

ÉTRIMER, v. a. Ranger, mettre de côté. « *Étrimer* des outils, les mettre à leur place. Je ne trouve pas la graine de salade, je l'avais pourtant bien *étrimée*. » — Se dit à Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

ÉTRIPER, v. a. (Acad.) Arracher les entrailles. Entre dans la composition des jurons : « Que le diable *m'étripe!* » (Voy. *Estringoler*, *Travouiller*, etc.) || « *Étriper* une terre, » travail de la charrue ou de l'*ariau*, qui consiste à refendre le dos des sillons, les *reguis*. (Voy. ce mot.) Métaphore rustique analogue à celle-ci, qui est du langage littéraire : « Fouiller dans les *entrailles* de la terre. »

ÉTRIVIER, s. m., **ÉTRIVIÈRE**, s. f. Étrier. — Dans le français actuel, les *étrivières* sont les courroies qui servent à porter les étriers. Chez nous, comme dans le passage suivant de Rabelais, ce sont les étriers eux-mêmes, y compris l'appareil de suspension.

Et de chacun costé la lance au poing, monter sans *estrivières*.

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. XXIII.

Je ne sai s'il appela saint Silvin à son aide, mais bien lui prit que l'*estriviere* était *pelacée* d'éguillettes.

(D'AUBIGNÉ, 149.)

ÉTROICIR, v. a. Étrécir, rétrécir. — Exception à la règle assez générale de la transformation de *oi* en *e*. Le français s'est conformé à la règle dans *étrécir*.

ÉTROUBLE, s. Chaume des céréales, et, par extension, ce qui reste sur la terre des tuyaux des grains après la moisson, champ où le blé a été nouvellement coupé : « Mener les bêtes dans les *étroubles*. » (Voy. *Paille* et *Retouble*. — *Éteule* et *esteuble*. (Dict. de l'Acad.) Trévoux dit *estouble*. Nous ajoutons un *r* à l'instar de la même addition dans *jardrin*. — *Étrouble* est aussi du langage normand.

Comme pourcelets en *estoubles*.

(GUIART, *Branche des royaux lignages*, t. II, p. 158.)

Tout ainsi que la flamme est plus viste attachée
A l'*estouble*, du vent et du soleil seichée,
Qu'à l'herbe verdoyante...

(DE MONTCHRESTIEN, poëme de *Suzanne*.

Tous ces mots dérivent du latin *stipula*. — On trouve *stipulagium* pour droit sur le chaume dans l'ouvrage de M. Léopold de l'Isle, *Sur la condition de la classe agricole en Normandie pendant le moyen âge*. — *Estoublon*, nom de famille en Berry.

Détrouper, inusité de nos jours, signifiait enlever les *étroupes* (mot où se retrouve le *p* de *stipula*.)

Item... pour avoir *détroupé* le pré Dufour audit lieu de Bengy.

(*Archives du Cher, fonds de Saint-Étienne*, 1584.)

ÉTRUISSER, v. a. (Dans l'Ouest.) Élaguer, tondre un arbre *étêté* : « *Étruisser* un *têtaut*. » (Voy. *Truisse*, *Étêter*.)

ÉTUGUIER, **ÉTUGUER**, v. a. Étudier. (V. Obs. à *GUI*.)

Mon Dieu, je n'avons pas *étugué* comme vous,
Et je parlons tout *dret* comme on parle cheux nous.

(MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, act. II, sc. VII.)

EUMER, v. a. (En bas Berry.) Aimer. — « Je vous *eume ben*. — Comment vous portez-vous et

---

EU. Dans quelques cantons de l'Est, *eu* dans *peuple*, *meuble* etc., se prononce long et fermé comme dans *Eumenide* (Acad.); il en est de même dans *œuvre*. (Voy. *ŒU*.)

Eu remplace *e* dans *cheux* (pour *chez*). « Je vas *cheux* nous »;

tout ç'que vous *eumez?* » (Voy. *Emer* et *Portement.*) — Prononciation habituelle de Aimer. (Voy. Obs. à *EU.*)

EUN, **EUNE** adj. numéral. Un, une. (Voy. *Ieun.*)

Il a *eun* oncle qui est si riche dont il est *hériquié.*

MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, act. II, sc. I

EUX, pron. Employé très-fréquemment pour *se* ; ainsi *i* (ils) *eux battont* ; *i* (ils) *eux promenont.* » (Voy. *I*, *Ieux* et *Leux*, qui a le même emploi, mais plus euphonique.)

Deffences à tous ceux qui auront perdu au jeu de l'arquebuse d'*eux* en aller sans satisfaire ou gaiges.

(*Statuts des Arquebusiers de la ville de Bourges*, 1626.

ÉVAGUER (S'), v. pron. Vaguer, se promener, se récréer en allant de côté et d'autre. — Du latin *vagari.* « Allez vous *évaguer* dans le jardin, dans les prés, ça vous *dennuiera.* » (Voy. *Dennuyer.*) || Se disperser : « Il est venu un *agât d'iau*, le monde s'est *ben évagué.* » — A de l'analogie avec le français *évacuer.*

ÉVAH ! interjection marquant la surprise, l'admiration, équivalent du mot français *ouais* ! et de l'exclamation que Grégoire de Tours met dans la bouche de Clotaire, lorsqu'il lui fait dire :

Vva ! quid putatis qualis est ille rex cœlestis qui sic tam magnos reges interficit.

(*Historia francorum*, IV, XXI.)

— *Vah !* est une exclamation de défi dans le passage suivant de la passion de N.-S.

Vah ! qui destruis templum Dei, et in triduo illud reædificas, salva temet ipsum.

(MATTH., cap. XXVII, v. 40.

— *Evax !* dans Plaute : cri de joie signifiant, Ah ! bon !

— *Evohe !* cri de joie des Bacchanales.

Evohe Bacche sonat.

(OVIDE.)

Exululant *evoeque* sonant.

VIRGILE

ÉVALINE, s. f. Osselet, petit os de la jointure du gigot de mouton et servant au jeu des osselets.

— M. Pierquin de Gembloux, *Lettre à M. Raoul-Rochette sur les aivalines* (Bourges, Manceron, 1841, in-8°), fait venir *aivalines* du grec αἰγαλος.

ÉVANGÉLISSE, s. m. Évangéliste. (Voy. *Jusse* et Obs. à *S.*)

ÉVARIÉ, adj. (N'est pas une corruption d'*avarié*, malgré l'analogie du sens.) — Se dit d'Un malade qui est en délire, qui tient des discours sans suite, comme qui dirait *égarés* : « Aussitôt qu'il a un peu de fièvre, il est *évarié.* » — Du latin *varius*, ou peut-être de *égairé*, d'où *égarié* ? (Voy. *Transport.*)

EVAS, s. m. Par syncope de *évasement.* « Le maçon a donné de l'*évas* à cette baie. »

ÉVE, s. m. ou f. Hièble. (Voyez *Ube* et *Rièble.*)

ÉVENTAIRE, s. m. (Voy. *Inventaire.*) — Ne pas confondre avec l'*éventaire* (Acad.) de la marchande des quatre saisons.

ÉVERINER, v. a. Injurier, offenser, agacer. (Voy. *Verin.*)

ÉVERTOUI, adj. Gai, vif, enjoué, *déluré.* — De *s'évertuer.* (Voy. *Erouiller.*) — On dit *évestoui* et non *évertoui* dans l'Indre.

ÉVIARDER, v. a. Renvoyer, chasser, pousser *in viam.* (Voy. *Arouter* et *Virer.*)

ÉVIPÉRE, s. f. Vipère. (Voy. *Verpie* et *Vipère.*)

ÉVIS, s. m. Avis. « M'est *évis* qu'il m'a dit ça », pour, Il me semble qu'il m'a dit cela. (Voy. *Aivis* et Obs. à *AI.*)

ÉVITER, v. a. Le contraire d'Inviter : « On a invité Pierre à la noce et j'ai été *évité.* »

ÉVOLAGE, s. f. Régime alternatif d'empoissonnement et de culture d'un étang. — Terme du pays de Dombes, employé par M. de Marivault, dans

---

— *e* dans *chieuve* (chèvre) ; — *o* dans *reugner*, *greugner*, *peuche*, etc. (rogner, pioche), et, dans l'Est, *endeurmir* (endormir), *meurt* (mort), *teurs* (tors) ; *couleuré*, *encouleure* peuvent passer pour des adjectifs naturellement dérivés de *couleur* ; — *ai* ou *oi* dans *eumer*, *feuble*, *feublesse*, *freusser* ; — *ou* dans *émeudre*, *meudre*, *jaleux*, *preuver*, etc. ; — se prend pour *ui* dans *depeus*, *enneu* ; — pour *u* dans *gueuche* (*guche*), *lambreuche*, *seur*, etc.

Est remplacé par *u* dans *hurter*, *hureux*, *malhureux*, etc.

EUX. Rien n'est plus commun que de voir la terminaison *eur* remplacée par le son *eux* : ainsi l'on dit *laboureux*, *flatteux*, *violouneux*, *leux*, etc., pour *laboureur*, *leur* (pron.), etc. Sous le bénéfice de cette observation générale, nous ne nous sommes pas astreint à en mentionner dans le corps du Glossaire les trop nombreux exemples. — Il doit être entendu pourtant que cette particularité est restreinte aux adjectifs en général et aux substantifs qui indiquent une profession ou peuvent prendre la forme féminine, comme *vendangeur*, *vendangeuse* : les autres substantifs, comme *cœur*, *ligueur*, *odeur*, *seigneur*, ne subissent point cette modification.

son ouvrage : *La Brenne et son avenir.* (Voy. *Assec.*)

ÉVOÙ. adv. Où : « N'importe *évoù*. — *Evoù* que tu vas ? » (Voy. *Voù.*)

ÉVU, part. pass. du verbe Avoir. Fait au fém. *évute.* (Voy. *Avoir.*)

EXARCER, v. a. Exercer.

EXARCICE. s. m. et souvent fém. Exercice, maniement des armes.

EXCUSANCE, ESCUSANCE, s. f. Excuse. — On dit souvent *escusance.* Le Berrichon a beaucoup de peine à prononcer le *x* dur; il substitue le *s*, comme dans *esplication*, *estrait de baptême*, *estrême-onction*, etc., ou le *gz* suivant les cas. (Voy. *Isc* et les sept ou huit mots suivants.)

Damp moyne, après un grand tas d'*excusances* et de reffus, dict a voix basse...

Cent Nouvelles, n. 95.)

EXCUSE (FAITES), et plus habituellement *escuse.* (Voy. *Excusance* et Obs. à *X*), loc. Pardonnez-moi ! Excusez-moi ! Pardon ! « *Faites escuse!* je m'étais trompé. »

On voit que cette locution est diamétralement opposée aux deux suivantes, qui sont seules reconnues par l'Académie pour admettre dans leur formation le verbe *faire:* 1° *Faire des excuses à quelqu'un* (dans un sens plus ou moins rigoureux) ; 2° *Je vous fais excuse, je vous fais bien excuse!*

Notre *Faites escuse!* équivaut à *Accordez-moi excuse.* (Voyez sur la différence entre *faire* et *demander excuse*, un article de M. Génin, dans l'*Illustration*, p. 238. — Voy. aussi le mot suivant.)

EXCUSEZ! ESCUSEZ! v. a. Pris à l'impératif et sans régime par voie d'exclamation ironique : « Ah! vous ne voulez pas faire telle chose ; *escusez!* — Quelle belle toilette, *escusez!* »

EXEMPLE. Ce substantif est féminin dans notre idiome, comme *ouvrage.* « Vous lui donnez là une belle *exemple!* » C'est ainsi que l'on disait autrefois :

Car ils prennent la bonne *exemple.*

Roman de la Rose.

Ce mot, suivant l'Académie, ne se prend plus au féminin aujourd'hui que par quelques-uns, et seulement en parlant d'une pièce d'écriture servant d'exemple. Beauzée s'est élevé avec raison contre ce changement de genre.

EXPART, ESPART, s. m. Expert. (Voy. *Isc.*) — On dit de même *espartise* pour *expertise.*

EXPLOIT, ESPLOIT, s. m. (Allusion plaisante aux assignations des huissiers.) On appelle ainsi la petite branche de laurier ou de myrte, accompagnée d'un nœud de ruban, que les *prieux de noces* attachent avec une épingle au lit de ceux qu'ils ont invités. (Voy. *Prieux de noces.*)

Il arrive aussi que, par dérision, on attache une branche de sauge aux courtines du lit de celui qui prétendait à un mariage conclu en faveur d'un autre.

EXPOUSER, v. a. Exposer. On dit plus habituellement *espouser*. (Voy. *Isc.*)

EXPRÈS, PAR EXPRÈS, et plus habituellement **ESPRÈS** adv. Positivement, beaucoup, à l'extrême : « Cet homme est laid *esprès* », c'est-à-dire très-laid, comme s'il faisait tout ce qu'il peut pour cela; « bon *par esprès* », bon au suprême degré.

Choisir faut du bon *par exprès*,
Car le mauvais porte dommage.

(Louis Choquet, *Mysteres de l'Apocalypse.*)

|| *A l'esprès*, exprès : « Je n'ai pas fait cela *à l'esprès.* — Je suis venu tout *à l'esprès.* » || *A l'esprès*, à l'extrême : « Chose bonne *à l'esprès* », chose supérieurement bonne.

EXTARMINER, ESTARMINER, v. a. Détruire. — Entre dans la composition des jurons. (Voy. *Estringoler*, *Diâche*, *Étriper*, etc.)

EXTRAVAGÉ, ESTRAVAGÉ, adj. Affolé, hors de sens. — C'est sans doute la prononciation du mot *extravaguer* à l'époque où l'on disait *naviger* pour *naviguer.* (Voy. *Affouer.*)

EZ. Aphérèse de *avez* (du verbe *avoir*). « Vous m'*ez* vu passer. » (Nivernais.)

ÉZALER (S'), v. pron. Étendre les ailes, battre des ailes : « Les poules aiment à *s'ézaler* dans la poussière, à *s'ézaler* en courant; le coq chante en *s'ézalant.* » (Voy. *Ale.*)

ÉZILER, v. n. Ne paraît qu'une modification de forme du précédent, applicable par analogie aux quadrupèdes. (Voy. *Ouziller*, et Obs. à *A* et *I.*)

F

FA, s. f. Hêtre des forêts. (Voy. *Fouiniau.*) — *Fa*, *fae*, *faie*, *faye*, *fay*, *fau*, *fou*, *foue*, *fouine*, *fouiniau*, *foutiau*, ne sont que les formes diverses du même mot. — (Du latin *fagetum*, dérivé lui-même de *fagus.*) — De là beaucoup de noms de localités : *la Fa*, Saint-Hilaire; *le Fay*, Parnac; *la Faye*, Paunay (Indre), etc.

FA ou **FÂ**, s. m. apocope de Faix, fardeau, charge. A Clamecy, les flotteurs ont droit, après leur travail, à un *fa*, composé d'un certain nombre de bûches.

FABRICE, s. f. Fabrique de l'église, assemblée des marguilliers. (Voy. *Marillier.*)

> A Pierre le libraire quatre solz six deniers tournois pour avoir relié un grand papier où est escript l'inventaire et toutes les lettres des rentes de lad. *fabrice* et avoir mis deux mains de papier.
>
> (*Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet de Bour es*, 1517-1519.)

Fabrice s'accorde mieux avec *fabricien* (Acad.) que Fabrique, qui conduit au mot Fabricant.

FACÉ, adj. Joufflu, gras : « C'est un homme *ben facé.* »

FACES, s. f. pl. Favoris, touffe de barbe.

FACHELLE, s. f. Vase criblé de trous dans lequel on met égoutter le caillé. Petit panier ou moule à fromage. (Voy. *Égottasse* et *Fescelle.*)

FÂCHER, v. a. Chez nous, ce verbe a toutes les acceptions que mentionne le Dict. de l'Acad., mais de plus il signifie, Gronder, réprimander : « Ma mère m'a *fâchée.* »

> Les enfants n'ont l'âme occupée
> Que du continuel souci
> Qu'on ne *fâche* pas leur poupée.
>
> LA FONTAINE, liv. IX.

FACIBLEMENT, adv. Facilement. La lettre *b* intercalée dans le mot français semble dénoter une certaine réminiscence de l'adjectif *faisable* qui se rapporte au même sens.

FAÇOUNER, v. a. Façonner.

FADE, FADETTE, s. f. Fée, sorcière. (Voy. *Dame*, *Demoiselle* et *Marte.*) — Dérivé du latin *fatua*, *fatidica*. — *Fadette*, nom de l'héroïne d'un roman de G. Sand.

— Le même au féminin que *fadet*, s. m. Sylphe, génie rustique, esprit follet. (En français *farfadet.*)

— *Trou-aux-Fades*. Grotte située sur la commune de Notre-Dame-de-Pouligny (Indre).

FADE, adj. Niais, sot, honteux. C'est le provençal *fada*. Il ne s'emploie guère que dans cette locution : « *Faire le fade* », céder par timidité.

FADER, v. n. Faire le *fade*, le niais.

FADET, s. m. (Voy. Fade, s. f.)

FAFIGNARD, adj. Homme difficile et dédaigneux.

FAFIOT, s. m. Fanfreluche. (Voy. *Attifiaux.*)

|| *Fafiot*, *fafioton*, s. Tatillon, rabâcheur. (Voy. *Bérasson*, *Mamer.*)

On trouve dans Roquefort *faffeur*, *faffelue*, mots auxquels il fait signifier, *sornettes*, *contes en l'air*.

> Tu me prends pour [illegible] — Non pas, mais pour un rêveux un peu finasseux, [illegible] un peu *fafiot*.
>
> SAND, [illegible]

FAFIOTER, v. n. Fureter, tatillonner.

FAFIOTERIES, s. f. pl. Tatillonnage, minuties, bagatelles, riens.

FAFIOU, adj. Vain, affecté, petit-maître. (Voyez *Fafiot.*)

FAGOTEUX, s. m. Fagoteur.

FAGOTIER, s. m. Tas de fagots, de bourrées po[illegible]

[illegible]

F. — PRONONCIATION. — A la fin des mots, *f* reste le plus souvent muet : ainsi l'on prononce toujours *bœu*, *eu*, *neu*, *soué*, *crainti*, *poussi*, *tardi*, *vengeati*, pour *bœuf*, *œuf*, *neuf* (nouveau), *soif*, etc.

PERMUTATION. — *F* remplace *g* dans *effarciller* pour *dégarciller*, et *v* dans *vifement*, *vefe* (veuve), à l'instar des Allemands. (Voy. TORY, *le Champ fleury.*)

la provision de la maison. Emplacement destiné à les recevoir. — On prononce *fagoquié*. (Voy. Obs. à *TI*.)

FAGUENAT, s. m. Pourriture.

Le *faguenat* des Haispaignolz supercoquelicantiqué par Fra Inigo.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, p. 7.)

FAIBLETÉ, FAIBETÉ, s. f. Faiblesse de tempérament ou d'esprit. (Voy. *Feuble* et *Feublesse*.)

FAIE, s. f. Hêtre. (Voy. *Fa*.)

FAIGNIANT, FAINGNIANT, FÉIGNIANT (prononciation en traînant sur la première syllabe), adj. Paresseux, fainéant :

> Mais pour les [illegible] desloians
> Dist-on qu'[illegible] est mulz loians.
>
> (COUCY, [illegible] 21.)

Fa[illegible]*ant*, [illegible] italien. Autrefois l'e de [illegible]*neant*, comme *e* non accentué, avait le son de l'*i*. Le *g* [illegible] est introduit comme dans beaucoup de mots à prononciation nasale.

Avec de l'attention, on distingue le son de l'*i* dans la prononciation actuelle du mot *faigniant*. Il faut donc l'écrire ainsi.

Fut [illegible] M[illegible] Lesou[illegible] de Gauthier [illegible].

[illegible]

Selon M. Génin (*Variations*, p. 373), *faignant* n'est pas exactement le même que *fainéant*, le verbe *feindre* étant autrefois analogue à *fraindre*, hésiter.

FAIGNIANTER, v. n. Faire le fainéant.

FAIGNIANTISE, s. f. Paresse. (Voy. *Faigniant*.)

FAILLANT (A JOUR), A JOUR FAILLI ; loc. Au déclin du jour. (Ces locutions vieillissent suivant l'Acad.)

FAILLOIR, v. imp. (peu usité à l'inf.) Falloir, avec *ll* mouillées. (Voy. Obs. à *L*.) — A l'indicatif, on supprime le plus souvent le pronom *il* ; ainsi l'on dit : *Faut* aller, *faut* faire, etc.

Imparf. — Il *faillait*, — il fallait ; et plus souvent *fallait*, *faillait*, sans le pronom il : *Faillait* aller à tel endroit.

Ou bien *fallait* fuir, vous cacher dans quelque maison.

(MONTLUC, *Comment.*, liv. V.)

« Or il *falloit* que ces vierges (les vestales) fussent filles d'un homme libre et non serf ny vil, qu'elles eussent tous leurs membres entiers, sans aucune défectuosité, et ne fussent point légères de cerveau. .... et depuis qu'elles estoyent rendues vestales, il y *falloit* demeurer trente ans en virginité. »

(*Les Diverses leçons d'A. Duverdier de Vauprivas*, II, 2.)

> Vis à vis, de l'autre costé,
> S'assit le seigneur de l'hostel,
> Et eurent du vin, Dieu sait quel,
> Il ne *failloit* poinct demander.
>
> (VILLON, *les Repues franches*.)

Passé déf. — Il *faillut* ou *faillit*, — il fallut.

Il n'y avoit si petit coquin à qui il ne me *faillît* tenir propos et rendre raison.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Cymbalum Mundi*, 72.)

Part. passé. — *Faillu*, *faugu*, — fallu.

Pour les réparations du clochier de plomb, lequel estoit tout rompu..... qu'il a *faillu* chaffaulder.

(*Archives du Cher*, *fonds de Saint-Étienne*, 1589.)

On dit aussi : « Il s'en est *faugu* de bien peu que telle chose n'arrivât. »

|| *Faut-i !* (pour *faut-il !* — Voy. Obs. à *L*.) Employé, non comme interrogation, mais comme exclamation d'étonnement, d'horreur, de pitié, de regret, se construit soit avec le subjonctif, soit avec l'infinitif : « *Faut-i* que je sois malheureux ! *Faut-i* être malheureux ! » c.-à-d. : Combien je suis malheureux ! combien c'est être malheureux ! — « *Faut-i* m'être engagé dans cette affaire ! *Faut-i* voir tant de misère ! » c.-à-d. : Combien j'ai de regret de m'être engagé, etc. ; quelle pitié de voir, etc. — L'Académie n'a pas cet emploi de notre locution.

|| *Faut-i !* s'emploie souvent d'une manière elliptique à la fin d'une phrase pour en corroborer le sens ; c'est comme un abrégé des phrases précédentes : « Qu'ils sont malheureux ! *faut-i !* » comme si l'on disait : *Faut-i* voir tant de misère ! — ou encore pour donner plus de force à une autre exclamation : « *Mon Dieu ! faut-i ! — Ah ! l'là ! faut-i !* » (Voy. *Ah ! l'là*.)

|| *Faut-i voir !* placé également à la fin d'une phrase, exprime plutôt l'admiration : « Comme il y a du monde à l'assemblée, *faut-i voir !* — Y a-t-il de l'herbe dans ce pré ! *faut-i voir !* » — L'Académie a dans un sens analogue : *Il faut voir !*

FAIM (AVOIR) DE FAIRE, loc. Être pressé de, ardent à faire.

FAINSIE, FAINSINE s. f. Petit amas de pierrailles débris de vaisselle placé à la bonde d'un cuvier de lessive pour empêcher que le tuyau de l'anche ne

vienne à s'obstruer. — Par corruption et par extension de *faiscine*. (Voy. ce mot et Obs. à *N*, devenu nasal.)

FAIRE (Acad.), **FÉRE**, et par syncope **FÉE**, v. a. (Prononciation traînante sur la première syllabe.)

Ind. prés. — (Au pluriel), je *fons* ou je *fasons*, vous *faser*, ils *font* ou ils *fasont*.

Imparf. — Je *fasais*, etc., je *fasions* ou je *fasains*, vous *fasiez*, ils *fasiont* ou *fasaint* ou *fasiaint*. — Et, au singulier, je *fiais*, je *fatais*. (Nièvre.)

Passé déf. — Au sing. Je *fis* ou *fasis*, etc., et aussi Je *faigis*, je *fatis* ou *fetis* (Nièvre). Au plur. Je *fires* ou je *fasissiens* ou *fasires*, etc., pour Nous *fîmes*, ils *firent*. (Voy. Obs. à *S*.)

> Ils le *fisent* si maisement que onkes couvent ne lor tinrent.
>
> (Villehardouin, p. 54)

Fut. — Je *ferai* ou *farai*, etc.

Impérat. — *Fasons*, et par syncope *faons* ou *fions*, *fasez*.

Subj. — Que je *faisse* ou *fasisse*.

Part. prés. — *Fasant*, *fiant* (Nièvre), et *féant* (*fai-ant*, prononciation mignarde où le *s* est supprimé.)

Part. pas. — *Faitu*, *fatu* (Nièvre).

Plusieurs de ces temps sont ou des syncopes du verbe *faire*, ou des réminiscences de l'ancien verbe *faser* ou *fazer*. (Voy. Roquefort et *Laisser*.)

Fions (impératif) se trouve dans la parabole de l'*Enfant prodigue* (traduction *morvandelle*.) « *Fions fricot* », faisons bonne chère.

|| *Faire besoin, faire de besoin*, pour, Être nécessaire : « Je puis vous prêter cette chose, elle ne me *fait* pas *de besoin*. »

> Quand nous *faisons besoin*, nous autres misérables,
> Nous sommes les chéris et les incomparables.
>
> (Molière, *l'Étourdi*, act. I, sc. II.)

> S'il vous *faisoit besoin*, mon bras est tout à vous.
>
> (Molière, *le Dépit amoureux*.)

|| *Faire celui qui*, loc. Jouer, feindre de : « Elle *fait celle qui* est en colère », pour, Elle feint, elle fait semblant d'être en colère. « Il *fait celui qui* est étonné », pour, Il joue l'étonné. « Il *fait celui qui* est malade pour ne pas travailler. » (Voy. *Cuche*.)

> Et la voila qui *fait celle qui* ne s'en souvient tant seulement point.
>
> (G. Sand, *Claudie*.)

|| *Faire de son* (avec un adj.), loc. Pour, Faire le, etc. — *Faire de son plaisant*, pour, Faire l'aimable. *Faire de son agnoux*, pour Faire le doux, le câlin. (Voy. *Agnoux*.)

> J'ai ouï dire, moi, que vous *faisiez de votre drôle* avec les plus galantes de ce temps-là.
>
> Molière, *Les Fourberies de Scapin*, act. I, sc. VI.

|| *Faire sa messe*, *ses vêpres*, loc. Assister à la messe, aux vêpres. — *Faire son beau jour*, communier.

|| *Faire son blé* ou *ses blés*. Ensemble des opérations de la culture des terres à blé. (Voy. *Sombre*.)

|| *Faire ses orges*. S'engraisser dans un emploi. Locution figurée analogue à celle de l'Académie : Mettre du foin dans ses bottes.

|| *Faire son pouvoir*, loc. Pour, Faire son possible.

> J'ai *fait mon pouvoir*, sire, et n'ai rien obtenu.
>
> Corneille, *le Cid*, act. I, sc. VI.

> *Faites votre pouvoir*, et nous ferons le nôtre.
>
> (Molière, *le Dépit amoureux*, act. I, sc. II.)

|| *Envoyer faire lanlaire*, loc. Éconduire injurieusement, envoyer promener. — Dans un langage plus grossier encore, *envoyer faire f*..... — *Lanlaire* est une ritournelle de chanson.

|| *Bien faire*. Suffire : « Cela commence à *bien faire*. » Se dit surtout à la fin d'un bon repas.

|| *De faire*, loc. : « Ça n'est pas *de faire* », ce n'est pas chose qui doit être faite. (Voy. *Chouse*.) — Italianisme, *non e questo dà fare*.

> Mon Dieu, mon saulveur, aide moy, inspire moy, conseille moy à ce qu'est *de faire*.
>
> Rabelais, liv. I, ch. XXVIII.

> Ces rys du tout sedez, *sedatz*, apaisés, consulta Gargantua avecques ses gens sus ce qu'estoit *de faire*.
>
> Rabelais, liv. I, ch. XX.

|| *Être fait*, passif du verbe *faire* (Acad.), Naître, dans le sens de Engendrer : « C'est dans ce village que j'ai *été fait*. » Se prend aussi pour Exister. Une paysanne des Aix-d'Angillon, qui assistait pour la première fois à un feu d'artifice, s'écria, au moment du bouquet : « Mon Dieu ! *j'sus-t-i benaise d'être faite* », c.-à-d. d'être au monde pour voir quelque chose de si beau.

|| *Être fait mourir*, loc. (Autre application singulière du passif de *faire*.) Être mis à mort.

> La loy de Draco estoit bien plus rigoureuse par laquelle les parents de celuy qui avoit tué un homme estoient *faits mourir* s'ils pouvoient être apprehendez, à faute de trouver et apprehender celuy qui avoit tué.
>
> Duhommeau, [illegible]

FAISANT-MAL, adj. (Voy. *Fasant-mal.*)

FAISCINE, s. f. (Se dit dans l'Ouest.) Modification berrichonne de *fascine* (Acad.) — (Voy. *Fainsie*, et Obs. à *Al.*)

FAISEUX, s. m. Faiseur. (Voy. *Faseux.*)

FAISSELLE, s. f. (Voy. *Fescelle.*)

FAIT, s. m. Bien, fortune. (Voy. *Quoi* et *Devant soi.*)

....Et luy rendit tout son *faict.*
(Brantome.)

Elle est modeste, elle prend soin
De son *fait*, bonne ménagère.
(Remy Belleau.)

Bien heureux celui qui a tout son *fait* bien placé!
(Molière, *l'Avare*, act. I, sc. iv.)

|| Don, présent.

J'allois offrir mon *fait* à part.
(La Fontaine, liv. IV, fable xii.)

|| *En fait que de*, loc. prépositive. En fait de. « Il est cossu *en fait que de* paysan. »

Affaire. — *Pour mon fait*, loc. Pour ce qui me regarde, quant à moi.

Quoi qu'il en soit, je ne vouldrois pas estre servy de cette façon *en mon petit faict.*
(Montaigne, liv. I, ch. xvi.)

FAÎT, s. m. Faîte, sommité : « Au *fait* d'un âbre, au *fait* d'une échalle. »

Toutefois l'eau plus haute
Couvre le *fest* et par dessus luy saute.
(Cl. Marot.

Le viii dud. moys de janvier paie à quatre hommes qui ont osté des terres, pierres et aultres ordures qui estoient au *fest* de la tour... iii livres.
(*Comptes des receveurs de la ville de Bourges*, 1573-74.)

— *Au fin fait* de la maison, du clocher, d'un arbre, etc. (Voy. *Fin.*)

|| S'emploie absolument pour Maison. « Nous demeurons sous le même *faît.* »

FAIT-A-MESURE, loc. Au fur et à mesure, à mesure que.

FAIT-COUP, s. m. Espèce de houe. (Voy. *Pioche-tranche.*)

FAÎTIAU, s. m. Faîtière, tuile courbe qui se met sur le *fait* des bâtiments. (Voy. *Faît.*)

FAITISSIER, adj. Dérivé, selon Trévoux, de *factice*, mais plutôt du vieux français *faitis*, fait exprès, exquis.

Et un seul de vos pains *faitis*,
Mais que ce soit des plus petits.
(*Fabliaux d'Auxerre dans Barbazan.*)

L'autre crie gasteaux rôtis,
Je les apporte tot *faitis.*
(Cris de Paris au xiii siècle. — Le Grand d'Aussy. *Mœurs privées des François*, t. II, p. 298, et t. I[er], p. 101.)

M. Guillaume vante ainsi son drap :

Je l'ai fait faire tout *faitis*
Exprès des laines de mes bêtes.
(*Farce de Pathelin*, édition de M. Genin.)

|| *Faitissier*, se dit quelquefois chez nous de La personne qui cuit son pain à son propre four.

— *Fétis*, qui est le même que *faitis*, a signifié simplement Factice (Acad.)

Dans un jardinet abreuvé
De mainte rigole *fétisse.*
(Baif, *les Roses.*)

FAIX, s. m. (Acad.) || *En avoir tout son faix*, loc., tant qu'on en peut porter.

FALAISE, s. f. On appelle ainsi le *sous-sol* graveleux de la Brenne. — Le mot allemand *fels*, rocher, est de la même famille.

FALLOIR, v. impers. (Acad.)

Au subjonctif, qu'il *falle* (et non qu'il *faille*). (Voy. *Failloir*, et Obs. aux verbes *Aller* et *Valoir.*)

FAMBRAYER, **FAMBRIER**, **FAMBRER**, v. n. (Voy. *Fombrayer.*)

Item pour troys tryans à *fambrayer* estables, v s. t.
(*Comptes de l'Hôtel-Dieu de Bourges*, 1505-1506.)

FAME (LA GRAND'), du latin *fames*, localité près du ruisseau de Bouy, commune de Saint-Hilaire, canton de Nérondes.

FAMILIER, adj. De famille : « Nom *familier* », nom de famille.

FANCHI, dim. du prénom *François*. (Voy. *Franchi.*) — *Fanchette*, *Fanchon*, diminutifs de *Françoise*. On dit aussi *Fanchounette*, *Fanchoune* et *Chounette*.

FANGOU, s. m. Morceau de bois fendu en deux.

FANTASSE, adj. Fantasque. (Voy. *Foucard*, et Obs. à *S.*)

FAQUIN, adj. Élégant. N'est employé qu'au masculin. (Voy. *Faraud.*)

FAR, s. m. Fer, métal. « Dur comme du *far.* » Au pluriel on dit plus ordinairement *fers.* (Voy. *Fer,* et Obs. à *A.*)

FARAMINE, s. f. Bête nuisible en général : « La *faramine* abonde dans cet endroit. » (Voy. *Faramineux*, *Bête* et *Varmine.*) Dérivé, diminutif du latin *fera* ou de *vermine.*

FARAMINEUX, adj. Ne s'emploie guère que dans cette locution : *Bête faramineuse*, bête nuisible. (Voy. *Faramine.*)

FARAUD, adj. Élégant, fier de ses beaux habits, qui a ses habits de fête : « Vous êtes bien *faraud!* vous passez bien fier, sans me parler ! » (Voy. *Faquin* et *Farauderie.*) — *Faraud* ne serait-il point altéré de *fiaraud* pour *fiéraud ?*

|| Nom de chien de berger ; au féminin *Faraude*, (Voy. *Virer.*)

FARAUDERIE, s. f. Fierté résultant d'une mise recherchée, ou du moins qui a la prétention de l'être. (Voy. *Faraud.*)

FAR-BLANC, s. m. Fer-blanc.

FARBLANTIER, s. m. Ferblantier.

FAR-CHAUD, s. m. Sorte de poinçon en fer dont on se sert pour percer des trous *à chaud* dans le bois.

FARCINER, v. n. Fréquenter. « Qui l'aurait dit que mon garçon aurait *farciné* avec tous ces grous monsieux. »

FARDIAU, s. m. Fardeau. (Voy. *Faix.*)

FARFADETTE, s. f. Lutin, esprit malin. (Voy. citation à *Chat-grillé.*)

FARFOU, adj. Fou, étourdi. « C'est un *farfou*, il ne fait attention à rien. » (*Far*, syllabe augmentative : ainsi dans *farfouiller*, *farfadet.* (Acad.)

FARINIER, s. m. Garçon de moulin préposé à la mouture. — On trouve dans l'Acad. : *Farinier*, marchand de farine.

FARME, se dit comme subst. et comme adj. pour Ferme (Acad.) dans toutes ses acceptions.

FARMER, v. a. Fermer. (Voy. *Freumer.*)

FARMETÉ, s. f. Fermeté. (Voy. *Farme.*)

FARMETTE, s. f. Terme de charpenterie. Petite ferme. (Voy. *Fermette.*)

FARMETURE, s. f. Fermeture, serrure. (Voyez *Frameture.*)

FARMIER, s. m. Fermier. « La *farmiére* de la Maison-Blanche; eune grousse *farmière.* » (Voyez *Sous-farmier.*)

FAROUCHE (les agriculteurs écrivent *farouch*), s. m. Trèfle incarnat. (*Fl. cent.*)

FARS, s. m. (prononcez *far*). Farce faite d'herbes hachées : « Un darriée de biquion sur un *fars*, c'est tout ce qu'on peut manger de bon. » (Voy. *Biquiat* et *Bon.*

FASANT, part. prés. du verbe *faire.* Faisant.

FASANT-MAL, **FAISANT-MAL**, adj. Malfaisant, qui se plaît à faire de mauvais tours, des méchancetés. On dit d'Un enfant : « Ah! qu'il est *fasant-mal!* » Ce mot ne s'emploie qu'en parlant des êtres animés; on ne dirait donc pas : « Cet arbre est *fasant-mal.* » (Voy. *Mavfaisant*, *Maugerant.*)

FASÉE, s. f. S'emploie seulement dans la locution suivante : « *Encore une fasée* », c'est-à-dire : Faisons encore ce que nous avons déjà fait. (Voyez *Bordée.*) — *Fasée* a quelque analogie avec le mot *fois*, et indique peut-être l'origine de ce dernier, qui pourrait bien dériver du verbe *faire*, plutôt que du latin *vice. Faisso*, en roman, a la même origine que notre mot *fasée.* En portugais, on dit *fazer* pour *faire.* (Laisnel de la Salle.)

FASEUX, s. m. Faiseur. (Voy. *Faiseux.*)

FATIGUÉ, et plus souvent **FATIQUÉ**, adj. Malade, alité par suite d'indisposition. On voit qu'il n'exprime pas la lassitude de la marche ou du travail, mais spécialement celle de la maladie. (Voyez *Feuble* et *Caterré*, avec cette distinction que *fatiqué* exprime une indisposition ou une maladie moins grave que *caterré.*)

FATIQUE, s. f. (prononciation spéciale aux provinces du Centre). Indisposition, maladie, et non pas seulement lassitude. — Rappelle l'italien *fatica.* (Voy. *Feuble*, et Obs. à *G* et *Q.*)

FATIQUER, FATIGUER, v. n. Se fatiguer, éprouver un effort, supporter une tension trop considérable : « Cet homme *fatique* ou *fatique* dans la position où il est, sous le poids qu'il soutient. »

> Notte e giorno *faticar*
> Per chi nulla sa gradir.
>
> (Début de l'opéra de *Don Giovanni*.)

— S'applique aux choses inanimées : « Ce bouton *fatique*, il ne tiendra pas longtemps. — Cette corde *fatique*, elle est trop tendue. — Cette machine est mal montée, elle *fatique* beaucoup. »

> Tu *fatigues* assez pour gagner davantage.
>
> (LA FONTAINE, Fab. XII, 22.)

|| Être indisposé, malade. (Voy. Obs. à *G.*)

FAUBERTER, v. a. Fréquenter, hanter : « Faut pas *fauberter* ceux mondes-là. » (Voy. *Afauberti.*)

FAUCHAILLE, s. f. Fauchaison : « Les *fauchailles* commencent vers la Saint-Jean. » (Voy. *Faucherie*, *Tondaille* et *Couvraille.*) — « Le foin ne vaut pas la *fauchaille* », locution équivalente à « Le jeu ne vaut pas la chandelle. »

FAUCHE, s. f. Action de faucher. « Pré ou herbe de bonne *fauche* », qui se fauche facilement.

FAUCHER, s. m. Sorte d'émérillon, oiseau de proie.

FAUCHERIE, s. f. Fauchaison. « Le temps de la *faucherie*, des *faucheries.* » (Voy. *Fauchaille.*)

FAUCHET, s. m. Sorte de petite faux à couper les ajoncs. (Voy. *Fauchon.*)

FAUCHEUX, s. m. Faucheur, ouvrier qui fauche. *Les Faucheux de Chaillac*, nom que l'on donne aux habitants de la commune de Chaillac, arrondissement du Blanc. Lorsque le ciel est serein et sans nuage, on dit : *On fauche à Chaillac, le temps est tout d'une pèce* ; ou simplement : « *C'est un temps de Chaillac.* » Ce dicton semblerait dire que les habitants de ce pays sont des gens fort avisés qui n'entreprennent rien à la légère.

FAUCHIS, s. m. Regain ; herbe fauchée dans les champs. (Voy. *Fenasse.*)

FAUCHON, s. m. Petite faux. (Voy. *Fauchet.*)

C'était autrefois une sorte de couteau de chasse ou d'épée courbe (ROQUEFORT, *Glossaire*, t. I, p. 578). Un passage curieux de Joinville (p. 39 de l'édition in-12 de 1826) nous apprend qu'un clerc, avec une arbalète et un *fauchon*, poursuivit et tua trois *serjans du Chastelet* qui lui avaient enlevé sa robe. Saint Louis, charmé de sa vaillance et de sa vigueur, le fit entrer dans son armée pour aller en Palestine.

FAUCILLER, v. n. (dérivé de *faucille*). Aller en ligne courbe. « Marcher en *faucillant* ; tracer une raie en *faucillant.* — Il n'a pas tiré dret à cette borne, il a été en *faucillant.* »

FAUCILLON, s. m. Espèce de petite faucille.

FAUGU, part. passé du verbe irrégulier Falloir. (Voy. *Failloir.*)

FAUTE (A), loc. au lieu de *faute de.* (Voy. citation de Delhommeau à *Fait mourir.*)

FAUTER, v. n. Faire une faute, se mécompter : « Il a *fauté* en ne faisant pas telle chose, il y a perdu. » (Voy. *Sabot* (*Casser son*).

FAUT-I! FAUT-IL! (du verbe *falloir*). Interjection d'étonnement, de pitié, de regret. (Voy. *Ah! l'là* et *Failloir.*)

FAUTI, adj. (au fém. *fautife*). Fautif. (Voy. *Crainti*, *Hâti*, et Obs. à *F.*)

FAUVIAU, s. m. Nom qu'on donne aux bœufs de couleur fauve. (Voy. *Bœu.*)

> Voicy trippes de jeu, goudebillaux d'envy, de ce *faulveau* à la raye noire.
>
> (RABELAIS, *Gargantua*, ch. V.)

— Paul Courrier parle aussi d'un *fauveau* à la raie noire.

FAUX, s. m. Autrefois *faulx* (du latin *falx*). Instrument qui sert à faucher. Est féminin en francais, masculin sur les bords de la Creuse : « Aiguiser *son faux.* » (Voy. *Dard* et *Coui.*)

FAUX, adj. (Acad.) Est pris substantivement chez nous en sous-entendant le mot homme : « C'est un *faux* », c'est-à-dire un homme faux, un trompeur. C'est ainsi que l'adj. *fort* est pris substantivement à Paris et dans l'Acad. : « Un *fort* de la halle. »

FAUX-MANCHE, s. m. Manche de faux, et non pas manche de hasard. C'est une inversion : « Je ne peux plus faucher, mon *faux-manche* est cassé », pour, Le manche de ma faux est cassé.

FAVÁSSE, **FAVÉE,** s. f. Tubercule de la gesse tubéreuse (*Fl. cent*). « Les porcs aiment beaucoup les *favasses.* » — Il y a dans la commune de Cours-les-Barres un champ appelé les *Rompées favées,* ou autrement dit : le labour de la terre aux *favées.* (Voy. *Rompre.*)

FAVERIAU, s. m. Racine de la gesse tubéreuse. (Voy. *Anottes* et *Favasse.*)

FAVEROLLE, s. f. Jouet d'enfant fait avec une coque de noix entière, traversée par une tige sur laquelle s'enroule une petite corde. (Voy. *Krr* et la citation de Rabelais au mot *Vergne.*)

FAY, FAYARD, FAYAU, FAYEN, s. m. Anciens noms du hêtre. *Fay* avec ce sens existe encore, dit-on, dans le Sud. (Voy. *Fa.*)

— Désigne une foule de localités boisées, d'où le plus souvent le hêtre a disparu. — Les bois de *Fay,* près de Charbonnière (Nièvre); près de Herry (Cher); etc.— *Le Fay,* relais de poste au-delà d'Argenton (Indre).—*Fail, Faie,* ont la même signification. *Du Fay, Du Fail, De la Faie* ou *Faye*, noms de famille. (Voy. *Foyard.*)

FÉBÊTER, v. n. Parler ou agir d'une façon trop libre.

FÉCHOU, s. f. (Voy. *Fessoué.*) A Livry, (Nièvre).

FÉE, syncope de *fére* pour *faire*, v. a. (Voy. ce dernier mot.)

FÉGOND, adj. Fécond. — Même changement de c en *g* que dans *segond*, *segret*, etc. (L'Acad. l'autorise pour *second* et ses dérivés.)

FEIGNEMENT, s. m. Feinte, prétexte. (Voyez *Feintise.*)

FEINDRE, v. a. et **SE FEINDRE**, v. pron. Craindre, appréhender. (Voy. *Freindre.*)

Ainsi, Monsieur, je ne *feindrai* point de vous dire que l'offense que nous cherchons à venger est une sœur séduite et enlevée d'un couvent.

(Molière, *Don Juan*, act. II, sc. III.)

Afin de vous représenter les choses comme elles sont, je ne *feindrai* point de vous dire qu'il n'y a que deux partis à prendre.

(Lettre du duc de Vivonne à Louvois.)

FEINTE (MA), loc. Ma foi! — C'est, comme *ma foi!* une espèce de juron, que l'on atténue ainsi par égard pour le précepte religieux. (Voy. *Sapristi! Sac à papier! Fine! Foué.*)

FEINTISE, s. f. Feinte, déguisement. (Voy. *Feignement.*)

Luy manifestant clairement vostre bien et vostre mal, sans *feintise* ni dissimulation.

(Saint François de Sales, p. 460.)

Si la vanité est contraire à l'humilité, l'artifice, l'afféterie et *feintise* est contraire à la rondeur et simplicité.

(Saint François de Sales, p. [illegible].)

FEMELLE, s. f. Femme ou fille. (Voy. *Fumelle* et *Jupitar.*)

Valentinois avait été érigé en duché-pairie pour mâles uniquement, et les *femelles* exclues, en 1642..., première difficulté pour faire passer la dignité à une *femelle.*

(Saint-Simon, *Mémoires*, t. VII, ch. xxv.)

Pour ce que la fréquence de toutes *femelles* y abondoit jaudis avant notre Réformation.

(Béroalde de Verville, *le Moyen de parvenir*, p. [illegible])

Catin veult espouser Martin ;
C'est faict en très-fine *femelle* :
Martin ne veult point de Catin,
Je le trouve aussi fin comme elle.

(Cl. Marot, *Épigramme*.)

Le père mort, les trois *femelles*
Courent au testament, sans attendre plus tard.

(La Fontaine, l. II, [illegible] xx.)

M'oses-tu bien encor parler, *femelle* inique!

(Molière, *le Dépit amoureux.*)

FEMME, s. f. (Voy. *Mére.*) — *La femme de cheux nous,* loc. Les paysans berrichons désignent ainsi leurs femmes. (Voy. *Houme de cheux nous* et *Ca-qui.*)

Je voudrois bien, dict lors Pasquier, que la *femme de chez nous* n'eust tant contesté. Je crois que Martin baston trotteroit.

(Noël du Fail, [illegible].)

FEMME-SAGE, s. f. Sage-femme, accoucheuse. (Voy. *Chage-femme.*)

FENAILLON, s. m. Penaillon, guenille, toilette fripée. (Voy. *Fenoupe.*) — Dérivé de *fenasse*. (Voy. ce mot).

FENASSE, s. f. Graminées sauvages, agrostis (*Fl. cent.*) et autres. (Voy. *Etarnue* et *Panache.*)

Dans certains cantons de l'Ouest, *fenasse* ne s'emploie qu'au pluriel. On appelle ainsi un mélange d'herbes naturelles et de paille, restant sur pied dans les champs de gros blés, et que l'on fauche aussitôt après l'enlèvement des gerbes pour les con-

vertir en fourrage sec. — L'habitude étant de couper les froments et les seigles à 30 ou 40 centimètres au-dessus du sol, il en résulte que, dans les années humides surtout, la partie inférieure, le chaume, est mêlée de beaucoup d'herbes (graminées, légumineuses, etc.), que l'on estime pour la nourriture des bestiaux, et l'on fauche les parties des champs qui en sont le plus garnies : « Faucher des *fenasses;* donner des *fenasses* aux bœufs; *sarrer* des *fenasses* pour l'hiver. » || *Fenasse.* Couche de foin ou de paille dont on garnit l'intérieur des sabots, lorsqu'ils sont trop grands et pour tenir les pieds chauds. (Voy. *Enfenasser* et *Fenée.*)

FENDRE, v. n. Pour, Se fendre : « Ce bois *fend* bien; — cette souche *fendra* :— la terre *fend* par la sécheresse. »

L'emploi du verbe *fendre* au neutre n'est autorisé par le Dict. de l'Acad. que figurément : « La tête me *fend*; le cœur me *fend.* » (Voy. *Fente.*)

FENÉE, s. f. Espèce de pont fait avec des perches et des fagots, pour faciliter le passage momentané des ruisseaux. || Sorte de chaussée en bruyères ou mauvais fagots de chêne étendus sur une fondrière ou un mauvais pas, afin de les rendre praticables aux charrettes.

FENER, v. n., **SE FENER**, v. pron. Du latin *fenum.*) Se faner, se flétrir.

— *Fener* est bien plus rapproché que *faner* d'abord du latin *fenum*, ensuite des mots restés français *fenil*, *fenaison.*

L'herbe se *fene*, arbre et feuille perit.

(Cl. Marot.)

Et pour cette cause plusieurs avant que florir en matière de crédit au gouvernement, sont demeurez tous amortis, et *fenez* à l'entour de la tribune aux harangues.

(J. Amyot, *Traduction de Plutarque ; Instruction pour ceux qui manient les affaires d'Estat.*)

Si donc celui auquel l'administration de la justice est commise ne garde en elle une pureté et chasteté inviolable, ains se laisse corrompre, il sera desdaigné comme la fille volage et impudique et la rose *fennée.*

(Louis Charondas le Caron, *Responses du Droit françois, avant propos.*)

Fille, ne sois aux compaignons superbe,
Car la beauté se seiche comme l'herbe
Et se flétrit comme les raisins meurs,
Fuit comme songe et *fène* comme fleurs.

(La Forcadel.)

|| *Faner*, v. a. Faner, secouer l'herbe d'un pré pour la faire sécher; et, neutralement, Se sécher, se flétrir. « Ça ne *féne* pas aujord'hui, n'y a ni vent ni souleil. — Tous les gens de la métairie sont allés *fener.* »

Pour n'avoir daigné, en *fenant* aux prairie de Chasteau-Letard, respondre aux chansons que les bardelles de Rolard disoient de l'aultre costé.

(Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel.*)

FENEUX, s. m. **FENEUSE**, s. f. Faneur, faneuse.

FENIAU, s. m. Fenil, grenier à foin.

FÉNIR, v. n. Finir, prendre fin, cesser : « As-tu bentoût *féni ?* » (Voy. *Finir.*)

Quar quand le monde *fenira*,
Nostre sires signes fera ;
Ce nos raconte Jhérémies,
Jhezechiel, et Isayes, etc.

(*Les XV Signes.*)

Puisque (lorsque) la messe fu *fénie*,
Si bon estez pas ne s'oblie (n'oublie rien).

(*Histoire du pape Grégoire.*)

FENOUPE, s. f. Loque, chiffon, vieille nippe. « Ramasser de la *fenoupe*, des *fenoupes.* » (Voy. *Fenaillon.*)

FENTE, s. f. Bois propre à être fendu, c'est-à-dire à être débité en merrain (voy. *Ganivelle*), en boissellerie, en échalas : « Ce châgne-là dounera *ben* de la *fente.* — V'là un lot de futaie bon à la *fente.* » (Voy. *Fendre.*)

FENURE, s. f. Foin sec : « V'là d'la bonne *fenure.* » (Voy. *Fenasse* et *Arriver.*)

FER (Acad.), s. m. Employé dans cette locution *fer de bêce*, équivalente à *piquée* (voy. ce mot). « Un *fer de bêsse* ou *de bêce.* Défoncer un terrain à deux *fers de bêce.* » (Voy. *Far.*)

|| On dit aussi : « Cet homme ne vaut pas les quatre *fers* d'un chien. » Locution proverbiale qui signifie : Cet homme ne vaut rien; c'est un ladre, un cancre, un vilain. (Voy. *Ch'ti.*)

FERBAUD, adj. Gourmand. (Voy. *Frebaud* et *Gormand.*)

FERBILLER, v. a. Lécher, nettoyer. « *Ferbiller* ses meubles. » (Voy. *Frebiller*, *Licher* et *Frobir.*)

FERBILLEUX, adj. (Voy. *Frebilleux* et *Ferbaud.*)

FER, interversion de *fre*, syllabe initiale ou intercalaire. Voy. Obs. à *BRE* et à *FRE.* — (Voyez aussi *Ferbaud*, *Ferbiller*, *Efferdillé*, *Referdi*, etc.)

FERDAINE, s. f. Fredaine.

FERDASSEMENT, s. m. Bruit causé par quelque chose qui *ferdasse*. (Voy. *Fredassement*.)

FERDASSER, v. n. Faire du bruit, comme des feuilles sèches dans un bois, du papier que l'on remue. « Une feuille de fer-blanc *ferdasse*. » (Voy. *Fredasser* et *Fretasser*.)

FERDILLER, v. n. Avoir froid, trembler de froid. (Voy. *Frediller*, *Effrediller* et *Friler*.) — Ital. *freddo*.

FERDILLEUX, **FERDILLOUX**, adj. Frileux, qui est *efferdillé*. (Voy. *Friler*, *Ferdilleux*, et *Effrediller*.) — Ital. *freddoloso*.

FERDIR, v. a. et n. Froidir, refroidir. (Voy. *Frédir*.)

FERDOUNER, v. a. Fredonner. (Voy. *Chanterouner*.)

FERDURE, s. f. Froid, froidure. (Voy. *Frédure* et *Fred*.)

FÉRE, prononciation traînante et habituelle du verbe Faire (Acad.). (Voy. *Faire*.)

FERIAND, **FERIANDISE**, prononciation en Berry, par épenthèse, des mots *friand*, *friandise*. (Voy. *Perier*, *Querier*, etc.)

FERLAMPIÉ, adj. Écervelé. (Voy. *Frelampie*, *Foucard* et *Fantasse*.)

FERLAS, s. m. Rhinanthe glabre ou crête de coq (*Fl. cent.*). (Voy. *Frelas* et *Tartelle*.) Ainsi nommée par une espèce d'onomatopée indiquant le bruit que rendent ses tiges quand elles sont sèches. (Voy. *Ferlasser*.)

FERLASSÉ, adj. Frelaté, altéré. Est employé dans cette locution : « Parler latin *ferlassé*. » — Un de nos correspondants nous écrit à ce sujet : « Cette locution est en quelque sorte l'acte de naissance de notre langage berrichon, qui conserve encore un bon nombre d'expressions latines, un peu altérées. » (Voy. *Ferlu* et *Pointu*.)

FERLASSER, v. n. Faire entendre un bruit semblable à celui des feuilles sèches. (Voy. *Frelasser*, *Ferdasser*.)

|| S'entend aussi Du frôlement des vêtements.

FERLAUD, adj. Gourmand. (Voy. *Ferbaud*.)

FERLIN, s. m. Onomatopée indiquant le son d'une cloche fêlée, celui de l'argent dans la poche, etc. (Voy. *Frelin* et *Derliner*.) || *Ferlin* était le nom d'une vieille monnaie. (Dictionnaire de Trévoux.)

FERLINER, v. n. Donner un son fêlé. (Voy. *Ferlin*, *Frelner* et *Derliner*.)

FERLOTTERIE, s. f. Friandise. (Se dit à Nevers). (Voy. *Frelotterie* et *Fripe*.)

FERLU (PARLER), loc. (Voy. *Frelu*.)

FERMETTE, s. f. (Terme de charpenterie.) Petite ferme. (Voy. *Farmette*.) — Dans ces derniers temps, M. Poirée, inspecteur général des ponts et chaussées, a mis pour ainsi dire ce mot à la mode en donnant le nom de *fermettes* aux pièces principales de l'ossature de ses barrages mobiles ; on sait qu'un des premiers et des plus remarquables spécimens de ces barrages a été exécuté à Decize, sur le grand bras de la Loire.

FERNAILLER, v. a. Régenter de la main. (Voy. *Frenailler*.)

FERRAILLON, s. m. Revendeur de vieilles ferrailles. || Endroit d'une maison où on les dépose.

FERRÉ, adj. (Voy. *Pavé* et *Denté*.)

FERREMENT, s. m. Se dit de Tous les outils pour travailler à la terre, comme, pelle, bêche, tranche, masse, etc. (Voy. *Taillant*.)

FERSELLE, **FERSIELLE**, s. f. (Voy. *Fescelle*.)

FERTAILLER, v, a Frapper. (Voy. *Fretailler*.)

FERTASSE, s. f. (Voy. *Fretasse*.) Filasse. « Il n'en reste pas *fertasse* », il n'en reste rien. — Dérivé du verbe *ferter* (voy. ce mot). || Résidu de peignage du chanvre. (Voy. *Ferton* et *Brin*.)

Avons inhibé et [illegible] à tous [illegible] aucun *fretasse* aux [illegible]
[illegible]

FERTASSER, v. n. Remuer en faisant un léger bruit. (Forme de *frétiller*, Acad.) (Voy. *Fretasser*, *Ferdasser* et *Fertiller*.) || Fureter.

FERTASSOU, s. m. Sobriquet d'un homme dont les cheveux sont frisés et un peu en désordre. (Voy. *Fretasson*, [illegible])

FERTAUD, s. m. Peigneur de chanvre. (Voy. *Fretaud*, *Filandreux*, *Arriveux*, *Fertasse*.)

|| Frotteur.

FERTER, v. a. Peigner le chanvre. (Voy. *Freter*.

|| Frotter.

FERTEUX, s. m. (Voy. *Fertaud* et *Filtoupier*.)

FERTIER, s. m. Hallier, lieu où il ne croît que des broussailles ; — où l'on ne passe pas sans difficultés, sans s'y frotter. (Voy. *Fretier*, *Frotte-vache*, *Brosse*.)

|| Peigneur de chanvre. (Voy. *Fretier* et *Chanvreux*.)

FERTILLER, v. n. Frétiller. (Voy. *Verdiller*.)

FERT'IMBAULT (LA), par syncope du nom de la Ferté-Imbault, ville de Loir-et-Cher. On dit à Mézières et dans la Brenne : « *Se lever dès la Fert'-Imbault.* » Les anciens comtes d'Anjou, seigneurs de Mézières, l'étaient en même temps de la Ferté-Imbault. Quand ils allaient à cette dernière résidence avec toute leur maison, comme les chemins étaient mauvais, on s'y préparait dès la veille et l'on partait de très-grand matin ; d'où est venu le proverbe local : « *Partir dès la Fert'Imbault* » , c'est-à-dire dès l'heure où l'on a coutume de partir pour aller à la *Ferté-Imbault*.

FERTINER, v. n. Aller çà et là, fureter. « Qu'a-t-il donc à *fertiner* partout. » (Voy. *Fretiner*.)

FERTIS, s. m. (Voy. *Fretis*, *Fretier* et *Brosse*.)

FERTON , s. m. Poupée de chanvre ou de lin. (Voy. *Freton* et *Fertasse*.)

FERTOT, adj. Homme à larges épaules, gaillard, luron.

FERTOUILLE, s. m. Petit poisson. — Peut-être dérivé de *fretin*.

FERTOUILLER, v. n. (De *fretiller*). Remuer dans l'eau en faisant un léger bruit.

FESCELLE, s. f. Moule à fromages en forme de petite caisse ou de pyramide tronquée, monté sur deux petites baguettes attachées en croix, relevées et reliées entre elles par des brins de paille de choix. (Voy. *Ferselle*, *Fachelle*, *Égoutasse* et *Formaige*.)

Tunc *fiscella* levi detexta est vimine junci,
Raraque per nexus est via facta sero.

(TIBULLE, l. III, 47.)

On trouve *fiscina* dans le passage suivant de Martial :

Rustica lactantes nec misit *fiscina* metas
Nec de Picenis venit oliva cadis.

(MARTIAL, t. I, ép. LXIV, v. 7.)

Li saut (sort) à grans gros la cervelle,
Si comme fait de la *foisselle*
Le lait quant on fait le fromage. »

(*Ancienne traduction d'Ovide*, citée par de Laborde.)

|| Corbeille en général, dans le passage suivant de l'Exode et peut-être dans celui de Virgile :

Cùmque jàm celare non posset, sumpsit *fiscellam* scirpeam, et linivit eam bitumine ac pice.

(Exod., ch. I et II.)

Hæc sat erit, diva, vestrum cecinisse poetam
Dùm sedet, et gracili *fiscellam* texit hibisco.

(VIRGILE, *Ecl.* X, 71.)

FESSIER, s. m. Espèce de supplément à l'embonpoint, de plus en plus usité dans la toilette des femmes, qu'on a nommé depuis *tournure*, *bonne grâce*, *crinoline*, etc., et dont l'exagération tend au retour des *paniers*. — Le *fessier* a reçu aussi le nom de *croupion*.

De quoi elles n'ont plus de honte que les femmes de bien qui montrent l'apanage de leur *fessier* aux eaux de Pougues.

(BEROALDE DE VERVILLE, *le Moyen de parvenir*.)

Les eaux minérales de Pougues, en Nivernais, près de Fourchambault, étaient autrefois célèbres et sont dignes de le redevenir.

FESSOUÉ, FESSOUER, FESSOIR, s. m. Outil de vigneron, petite houe pour biner la terre. (A Bourges.) (Voy. *Fessier* et *Féchou*.)

FÊTE, s. f. (par excellence). Noce, repas de noces : « La *fête* à Colas. — Vas-tu à la *fête* à Jacques ? »

— *Bonne fête*, bonne fête, loc. On désigne ainsi chacune des principales fêtes de l'année. (Pâques, la Pentecôte, la Toussaint et Noël.)

Un jour qu'il étoit l'une des quatre *bonnes fêtes*.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*, 197.)

|| *Fête année* (prononcez *an-née*), loc. Fête annuelle. On donne ce nom à chacune des quatre grandes fêtes religieuses de l'année chrétienne.

Item payé pour ung petit tappy que l'on mect sur le *popistre* les *festes années*, XX s.

(*Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet de Bourges*. 1538-1539.)

Une grande serviette de fine batiste servant à offrir le pain bény les quatre *festes* [illegible].

Inventaire des meubles et ornemens qui dépendent de la sacristie de Saint-Ursin de Bourges, [illegible] 1712.

|| *Fête* [illegible], loc. Fête où l'on se donne des bombances plus qu'ordinaires. (Voy. *Assemblée.*)

FÊTÉGEUX, s. m. Gens de la fête. « V'là les *fétégeux* qui passont ! » — Origine latine *festum,* d'où *feste,* vieux français, puis *féte, féter*, et l'augmentatif *festoyer*, qui a conservé le *s* originaire ; enfin *festoyer* a produit chez nous *fétégeux.*

FEU, s. m. (Voy. *Air.*) || « N'avoir chez soi ni *feu* ni *flambe* », loc. pour indiquer le dénûment, par l'absence de feu au foyer ; c'est un pléonasme dans le genre de cet autre : « N'avoir ni *pain* ni *pâte.* » Pas même de *pâte* pour faire du *pain !* C'est être bien misérable.

|| *Être en feu.* Se dit de Quelques femelles d'animaux et surtout Des chiennes lorsqu'elles sont en chaleur. (Voy. *Chasse.*)

|| *Feu du temps.* Foudre, feu du ciel. (Voy. *Temps, Nau, Cosse de nau* et *Ardre.*) C'est un préjugé parmi nos paysans que l'incendie allumé par le *feu du temps* ne peut s'éteindre avec de l'eau ; certaines sonneries de cloches passaient jadis pour des préservatifs plus efficaces. (Voy. Rabelais, *Harangue de Janotus de Bragmardo.*) A la Châtre, on a, jusqu'en 1782, payé des sonneurs pour les temps d'orage. (*Registres de l'Hôtel de Ville.*)

Une très-ancienne cloche, qui est dans l'église de Saint-Genou (Indre), porte cette inscription :

Voce meâ fugiant pestes et prospera fiant.

Et à Vatan, dans l'église de Saint-Laurian, une cloche, dédiée à saint Pierre, offre ce vers pour légende :

Mitte procul nobis hostiles, Petre, procellas.

(De la Tramblais, *Esquisses pittoresques de l'Indre.*)

FEUBLE, **FEUBE**, adj. (prononciation spéciale aux provinces du Centre). Faible. « Tomber *feube* », se trouver mal. (Voy. *Fatiqué* et *Cheti.*)

Et à prendre sur chascun clochier, le fort portant le *feuble*, xx livres tournois par an.

(Jean Bouchet.)

FEUBLESSE, s. f. Faiblesse. (Voy. *Feuble.*)

FEUBLETÉ, **FEUBELTÉ**, s. f. (Voy. *Feublesse.*)

FEUBLIR, v. a. Faiblir. (Voy. *Feuble.*)

FEUGNER, v. n. Flairer, donner du nez sur un objet, et par suite, bouleverser, dévaster. Se dit Des animaux. « Les sangliers sont venus *feugner* dans le champ de pommes de terre. » (Voy. *Aufigner*, *Fleurer* et *Fouger.*)

FEUILLARD, **FEUILLAT**, s. m. **FEUILLASSE**, s. f. Branche pourvue de ses feuilles, et, spécialement, ramilles d'orme, coupées lorsqu'elles ont encore leurs feuilles vertes, et que l'on fait sécher pour les donner l'hiver aux brebis. On fait aussi des *feuillards* de peuplier.

Il y meslà [illegible]
De menu bois avec tendres [illegible].

[illegible]

Puis vont chanter sous les *feuillards* épais.

[illegible]

Après leur respondoient les zéphyres [illegible].
Excitant un doux bruict à travers les *feuillards.*

[illegible]

Les uns cerchoient un fleuve ou de la forêt verte
Apportoient des *feuillards.*

(Ronsard, [illegible])

FEUILLE, s. f. (Voy. *Carpe.*) « Mettre de la *feuille* dans un étang. »

|| Provision de feuilles pour la nourriture du bétail. « Sarrer de la *feuille* pour l'hivar. » (Voyez *Feuillée.*)

Elle allait du côté d'une taille où Madelon *faisait de la feuille* pour ses moutons.

[illegible]

|| *Feuille de Dame*, Gouet tacheté. (*Fl. cent.*) (Voy. *Monsieu.*)

FEUILLÉE, s. f. Provision de feuilles pour nourrir les bestiaux en hiver. (Voy. *Feuillard.*) — Ne se dit plus en français que dans un sens moins prosaïque : Danser sous la *feuillée.*

FEUILLER, v. n. Pousser des *feuilles.* « Les arbres *feuillont* tard à c'te année. — On dit aussi [illegible] *feuiller.*

FEUILLET, s. f. Scie mince à deux manches pour scier en travers de grosses pièces de bois. (Voy. *Sciton.*)

FEUILLOTTE, s. f. Renouée bistorte. (*Fl. cent.*)

FEUVERIER, **FEVERIER**, s. m. Le mois de février. C'est une epenthèse. (Voy. [illegible] et [illegible].)

FÈVRE. Nom propre dérivé du latin *faber*, serrurier.

FI, s. m. (Voy. *Fic.*)

FI! (MA), interj. Syncope de *ma foi!* (Voy. *Feinte*, *Fine* et *Foi.*)

Une de ses gouvernantes me l'a dict en jurant *sa fy* que de ce faire il estoit coustumier.

RABELAIS, liv. I, ch. VII.

Par *ma fy*, commère, je ne peux entrer en bette.

RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. V.

Tu seras, *ma fine!* obligé de retourner au *grelet*.

(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

FIÂBE, **FIÂBER**. (Voy. *Flabe*, *Flaber*.)

FIABLE, **FIABE** (bref), adj. Croyable, digne de confiance. (Voy. *Fiance*).

FIA-FIA, s. f. Litorne, grosse grive. (Voy. *Kia-Kia*.) — Nous n'hésitons pas à enregistrer les mots vulgaires formés comme celui-ci par onomatopée, puisque le Dict. de l'Acad. n'a pas dédaigné *coquerico*.

FIAMBI, s. m. (Voy. *Flambi.*)

FIANCE, s. f. Confiance. — Nos paysans disent : « *Gn'y a pas d' fiance* », pour exprimer qu'il ne faut pas s'y fier, qu'il n'y a pas à s'y fier.

Tous les escripts envoyes à *fiance*
Sont mis au fond du coffre d'oubliance.

(CL. MAROT, *Elégie Ire*.)

J'avais tant de *fiance* en mon affection.

(AMADIS JAMYN.)

Et qui vouldroit pourveoir que la femme n'eust ladicte tutelle de ses enfans, il fauldroit adviser le père avant sa mort que il voulsist adviser et eslire aulcun sien amy a qui il auroit parfaicte *fiance*.

(*Ancienne Coutume du Berry*.)

Tousiours auray
A vous *fiance*
Et aimeray
Votre *accointance*.

ETIENNE TABOUROT.

La famille de Certaines, en Nivernais, a pour devise : *Fiance* en Dieu, *fiance* certaine! (Voyez *Vauzelle*.)

|| Sûreté, *fiance* à faire une chose. « Il n'y a pas de *fiance* à rester là. »

FIANT, adj. Digne de confiance. « Ce n'est pas *fiant* », c'est-à-dire, Il ne faut pas s'y fier. (Nevers.)

FIAR, adj. Fier.

FIARTÉ, s. f. Fierté.

FIAT, Mot dérivé du verbe *fier* et de *fiance*. (Voy. ces mots.) — On dit familièrement d'Un homme suspect, et en jouant sur ce passage de l'Oraison dominicale, *fiat voluntas tua* : « Il n'y a pas de *fiat* dans son *pater*. » (Voy. *Secundùm.*) || Sobriquet appliqué à un homme de mauvaise foi. (Amognes.)

FIAUNER, v. n. Fureter. || Pleurnicher. (Voy. *Flauner*, qui est le même mot sans *l* mouillé.)

FIC et **FI**, par suppression du *c* dans la prononciation (Voy. *Bec*), s. m. Abcès, tumeur; sorte de rogne particulière aux bœufs. (Voy. *Harbe au fi.*)

FICELLE, s. f. (Acad.), pris quelquefois au masculin dans les acceptions suivantes : || Adroit filou : « Qu'il est *ficelle*. » || Homme de mauvaise vie.

|| Pris ironiquement comme terme de comparaison pour Un homme, un animal mince, efflanqué : « Ce cheval est bien *ficelle*. »

FIC-FOUÉRE, **FIC-FOIRE**, s. m. Seringue faite avec un morceau de branche de sureau, qui sert de jouet aux enfants et avec laquelle ils s'amusent à flaquer de l'eau aux passants. (Voy. *Flictouére* et *Jille*.) || Lavement, clystère.

FICHER, v. a. Appliquer avec mépris. Se dit de Coups, de paroles injurieuses. Fait au part. passé *fiché* et le plus souvent *fichu*. « Il m'a *fichu* une tape, des sottises. » (Voy. *Fouetter.*) L'Académie n'admet, et encore comme très-bas, que l'adj. *fichu* : « Un *fichu* drôle. »

FICHUMASSER, v. a. Vexer, contrarier : « Il a l'air tout *fichumassé*. » — C'est une forme un peu plus réservée que *foutimasser*. (Voy. ce mot.)

FIÉ A, **FIÉ POUR**, loc. Quant à, grâce à, pour ce qui est de. — *A mon fié*, *fié pour moi*, à mon égard, quant à moi : « *Fié pour lui*, je me suis mis dans l'embarras. »

FIEL, s. m. (Acad.). Se prend quelquefois pour Entrailles. (Voy. *Arracher.*)

|| Fig. Toute disposition intérieure du corps ou de l'esprit. *Avoir bon fiel*, c'est Résister aisément à la douleur, à la fatigue, aux persécutions. — *Avoir le diable dans son fiel*, c'est Tout oser, tout se permettre, n'être retenu, arrêté par rien. — C'est aussi N'être abattu par aucune fatigue, etc. (Voy. *Diable.*)

FIENT, s. m. (on prononce *fian*). Fiente, excrément, fumier : « Du *fient d'oueille.* » (Voy. *Tire-fient.*)

Que toutes manières de gens ne tiennent fumyer, paille ne *fyans* ès rues pavées plus de troys jours.

(Ord. faite sur le fait de la police de la ville de Bourges ; fin du XVe siècle.)

Aussi le *fient* humain fait rejoindre et glutiner les playes quand il est mis dessus.

(JEAN DE CUBA, *Ortus sanitatis*.)

La plus calamiteuse et fraile de toutes les créatures, c'est l'homme, et quand et quand la plus orgueilleuse : elle se sent et se veoid logée icy parmi la bourbe et le *fient* du monde...

(MONTAIGNE, liv. II, ch. XII.)

FIENTAILLE, s. f. Fiente, fumier. (Voy. *Fient.*)

FIER, v. a. Confier : « Je veux ben te le *fier*, t'en auras ben soin ! » (Voy. au mot *Plaisant* la citation de Marie Stuart.)

FIÉRAUD, adj. Fier, orgueilleux (avec une teinte de ridicule) : « Être tout *fiéraud* de se trouver en si belle compagnie. »

FIERTISE, FIARTISE, s. f. Fierté.

FIEU, s. m. Diminutif amical de *filleux.* (Voyez *Vieux.*)

Et ce dicton picard à l'entour fut écrit :
« Biaux chires leups, n'écoutez mie
» Mère tenchent chen *fieux* qui crie. »

(LA FONTAINE, *Fables*, IV, 16.)

FIEUVE, FIEUVRE, s. f. Fièvre. — On dit d'Une personne qui est malade de la fièvre intermittente, ainsi nommée parce que, revenant sans cesse, elle semble se multiplier : « Un tel a les *fieuves* », a *les fièvres.* Cet emploi du pluriel, populaire suivant l'Académie, est général dans notre idiome. Ménage, dans ses *Observations sur la langue françoise*, p. 143, le réprouve en ces termes : « Il faut dire : J'ay *la fièvre,* et non pas : J'ay *les fièvres.* » (Voy. *Neige.*) — Pour la prononciation de *fieuve*, voy. *Chieuve* et Obs. à *EU.*

La souris qui au mur se tint
Des fièvres tremble...

(YSOPET, I, fable 12.)

Et oultre aura *les fievres* quartes.

(VILLON.)

Il n'est pas bien... et j'ai grand' crainte qu'il ne prenne *les fièvres* après moisson.

(G. SAND, *Claudie.*)

Le père Barbeau ayant pris *les fièvres*...

(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

FIEUVROUX, FIÉVROUX, adj. Fiévreux. Ce mot nous arrive en droite ligne de la Brenne et de la Sologne, contrées essentiellement *fieuvrouses.* (Voyez *Tremble-vif.*)

FIGNARD, s. m. (Voy. *Troufignon.*)

FIGNOLER, v. a. Faire une chose avec des gentillesses, des finesses, des *fions.* (Voy. ce mot.) — De *fine,* qui aura fait d'abord *finioler.*

FIGNOLERIE, s. f. S'emploie le plus souvent au pluriel pour Gentillesses, badineries, agréments. (Voy. *Fignoler* et *Fion.*)

FIGNOLEUX, adj. Recherché dans sa mise, qui met une certaine affectation dans ses manières. On peut remarquer le rapport qui existe entre ce mot et l'adjectif anglais *fine,* beau. (Voy. *Fignoler.*)

FIGUE (MA) ! interj. Ma foi ! (Voy. *Fi* et *Fine.*)

Ma figue! vous m'en aviez fait un qui n'eust eu qu'une oreille.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Nouvelle* I.)

FILANCHE, s. f. Filet en forme de sac, monté sur une gaule ployée en arc et propre à prendre du poisson. (Voy. *Ecout, Foudret.*) — *Filanche* se trouve dans le document cité au mot *Couain.* On emploie la *filanche* pour la pêche à l'*écout* en la montant obliquement sur une longue et forte perche que l'on tient à deux mains dans une passe préparée à cet effet dans la rivière.

Item lesd. adcenseurs ne pourront pescher lesd. estangs que seulement au fillet et *fillanche.*

(*Acte du* XVe *siècle, déjà cité au mot Couain.*)

|| Filet dans lequel on met les pelotons de fil qu'on envoie au *tessier* (au tisserand).

FILANCHIER, s. m. Qui fait et vend des *filanches* ou filets. (Voy. *Filanche.*)

FILANDREUX, s. m. (Voy. *Chambreux, Chanvreux, Fériaud* et *Fil-à-per.*)

FILANDRIER, s. m. Osier. (Voy. *Oisi.*)

FILARDIAU, s. m. (Espèce d'outil.) Grande scie. A Bussy-la-Pesle (Nièvre).

FIL-D'ALTON (et par corruption *fil d'ancton*), s. m. Fil de laiton.

FIL-D'ARICHAL, s. m. Fil d'archal, fil de fer. On disait populairement du temps de Vaugelas, *fil de Richard*, et il blâme cet usage. Le barbarisme actuel se rapproche du vrai mot. (Voy. *Fil-d'alton.*)

FILET, s. m. Fil. « Du *filet* à coudre. » Le Dictionnaire de Trévoux mentionne *filet* comme diminutif de *fil* (*tenue filum.*)

L'un ; contrefaisant le ladre, s'estant lié la gorge avec un *filet*.

(Noel du Fail, *Propos rustiques*, ch. VII.

Quelqu'un pourroit dire de moy que j'ay seulement faict icy un amas de fleurs estrangeres, n'y ayant fourny du mien que le *filet* à les lier.

(Montaigne, liv. III, ch. XII.)

Mon Tahureau mignardelet,
La Parque, fatale deesse,
Rompit de tes ans le *filet*
Au bel este de ta jeunesse.

(Vauquelin de la Fresnaye.)

Les Alpes en jurant lui grimpaient au collet.
Et la Savoye, plus bas, ne pend qu'à un *filet*.

Regnier, *Satire* X.

Mon cœur ne tient plus qu'à un *filet*.

(Molière, *Les Précieuses ridicules*.)

Il semble, à vous entendre, que M. Purgon tienne dans ses mains le *filet* de vos jours, et que, d'autorité suprême, il vous l'allonge ou le raccourcisse comme il lui plaît.

(Molière, *le Malade imaginaire*, act. III, sc. VII.)

Filet et *fil* sont employés indistinctement dans le passage suivant :

La liberté n'est qu'en paroles et on est pris comme un oiseau qu'un *filet* tient par le pied ; il paraît libre, le fil ne se voit point, mais il ne peut voler au-delà de la longueur de son pied, et il est captif : vous entendez la parabole.

(Fénelon, *lettre au duc de Chevreuse*.)

|| Gros fil à fabriquer les carnassières et les filets de pêche. — Se dit en français des ouvrages à mailles eux-mêmes.

FILET DES REINS, loc. Épine du dos. Les sorciers de Brécy (Cher) se frottaient le *filet des reins* avec une certaine graisse pour aller au sabbat. (Voy. M. Raynal, *Hist. du Berry*, t. IV, p. 301.)

FIL-FER, s. m. Fil de fer. (Voy. *Fil-d'arichal.*)

FILLÂGE, s. f. Fille : « Un biau corps de *fillâge*. »

FILLAUD, s. m. (Voy. *Fillot.*)

FILLAUDE, s. f. Fille, fillette : « V'là une belle *fillaude !* » (Voy. *Drôliére.*)

Son mary n'en faisant cas que comme d'une petite *fillaude*, ne l'aymoit comme il debvoit.

(Brantome, *Dames galantes*.

FILLE. (Voy. *Jean-fille.*)

FILLES, s. f. pl. Œilletons de plantes autour d'une plante mère : « Des *filles* d'artichauts. » (Voy. *Bion.*)

FILLEUX, **FILLOL**, s. m. **FILLOLE**, **FILIOLE**, s. f. Filleul, filleule. Plus près du latin *filiolus* que le mot français. (Voy. *Fieu* et *Fillot.*) — Vaugelas déclare que *fillol* pour *filleul*, c'est mal parler : « Toute la cour dit *filleul*, et *filleule* et toute la ville *fillol* et *fillole.* » (Voy. Génin.)

Cependant on lit dans Brantôme :

Le roi le fist son compère et donna à sa *filliole* ce beau nom d'Elisabeth.

(Brantome, *Vie d'Élisabeth de France*.)

Ah ! mon *fillol*, est-ce ainsy que vous me traitez ? je ne vous fais jamais que plaisir.

J. de Luby.

Et même dans Molière :

Il n'a pas aperçu Jeannette ma *fillole*,
Laquelle a tout ouï, parole pour parole.

(Molière, *l'Étourdi*, act. IV, sc. VII.)

FILLOT, s. m. Filleul. || Petit-fils ; terme d'amitié. (Voyez *Fillaud*, *Fiot.*)

Tout beau, *fillot*, dit Pantagruel, tout beau.

Rabelais, liv. III, ch. XII.

FILOCHE, s. f. Frange d'une étoffe. — Sens différent de celui de l'Académie.

FILTOUPIER (pour *fil-étoupier*), s. m. Peigneur de chanvre : « Prendre le *filtoupier* à la journée. » (Voy. *Chambreux* et *Chanvreux.*)

FIN, s. f. Plusieurs locutions adverbiales se rattachent à ce mot.

— *A celle fin, à cette fin, à seule fin, à seule fin que*. Afin, afin que. — L'Académie donne la seule locution *à ces fins*.

(Voy. citation de Villon, au mot *Hui.*)

S'édifiant de vers polis et meurs,
A *celle fin* que les bons imprimeurs
Par cy après le mettent en lumière.

François Habert, d'Issoudun.

A *celle fin* que nous soyons plus assurés du fait.

(Bonaventure des Periers, *Cymbalum mundi*, p. 39.)

Bobo ! disoyt Gobemouche. Il me suffiroit seulement de manger de ce beau lard jaune *à celle fin* que les chiens me regardassent.

(Noel du Fail, *Prop. rust.* Édit. Goss., p. 78.)

A *seule fin* que la place parût toute plaine et unie comme devant.

Amyot, *Daphnis et Chloé*.

A *seule fin* que Mariette l'épouse.

(G. Sand, *François le Champi*.)

|| *A la fin faite*, loc. En définitive : « Il remet toujours à me payer, mais *à la fin faite*, il faudra bien qu'il en vienne là. » — A la fin : « *A la fin faite*, il me poussera à bout. »

FIN, FINE, adj. Extrême. « Le *fin* bout de mon bâton. — La *fine* pointe d'une aiguille. » — Les locutions suivantes ont beaucoup d'analogie avec cette acception.

—*La fine pointe du jour*, loc. (V. *Pique du jour.*)

—*Fin premier*, loc. Le premier de tous : « Il est arrivé le *fin premier*. »

Monsieur le duc de Guise, pair de la lieutenance de l'Estat, mettez-vous le *fin premier* pour ce coup, sans préjudice de vos droits à venir.

(*Satire Menippee*.)

Si vous voulez m'en donner une bonne,
Savez comment Marot l'acceptera?
D'aussi bon cœur comme la sienne il donne
Au *fin premier* qui la demandera.

(Marot, *Epigramme au Roy de Navarre, en lui demandant une bonne haquenee*.)

—*Tout fin seul*, loc. Absolument seul.

Et si je m'en fusse cru, à tout hazard j'eusse parlé *tout fin seul*.

(Montaigne, liv. III, ch. xii.)

—*Fin bord*, loc. Tout au bord. « Le *fin bord* d'un fossé. »

Au *fin bord* de la rivière de la Seine.

(Philippe de Comines.)

—*Fin fait* (faîte), loc. Point extrême de l'élévation : « Le *fin fait* du clocher. »

—*A fine force*, loc. A la fin.

Silvinet espérait qu'*à fine force* la fatigue userait et abattrait sa peine.

(G. Sand, *la Petite Fadette*.)

L'Académie n'a gardé que *fin fond*, le point le plus bas ou le plus éloigné d'une profondeur. C'est l'opposé de *fin fait* : « Le *fin fond* d'un puits ; le *fin fond* de la mer, des enfers, etc. »

Au *fin fond* il séjourne.

(Marot, *Dizain au Roy*.)

C'est-à-dire, mon cher, au *fin fond* des forêts.

(Molière, *les Fâcheux*.)

|| *A fine fin*. Est l'équivalent de *à la fin des fins*.

|| *Tout le fin*, loc. Absolument, sans hésiter.

|| *Fin*, Habile, passé maître : « C'est un *fin laboureux*. » On désigne parfois dans nos villages, par cette épithète, L'individu qui excelle dans une profession : ainsi, quand on parle dans le village de Cosnay du *laboureux fin*, on sait très-bien qu'il s'agit de Sylvain Amichault. (Laisnel de la Salle.)

Ce n'en est pas moins un beau chanteur... Aucun autre qu'un *fin laboureux* de cette contrée ne saurait le redire.

(Georges Sand, *la Mare au Diable*, ch. ii.)

|| L'adj. fém. *fine*, précédé du terme superlatif *la plus*, est devenu substantif et signifie, Excrément humain. (Voy. *Pus* et *Troufignon*.)

— Adj. pris adverbialement et joint à un autre adjectif. Tout à fait, fini : « Des bœufs *fins* gras, une vache *fine* grasse », dont l'engraissement est achevé. (Voy. *Parfait*.)

FINABLEMENT, adv. Finalement, enfin. (Voy. *Finiment*, *Fin*, et Bonaventure des Periers, *Discours*, 230.)

Et *finablement* arrivasmes en une basse salle, où nous veismes ung grand dogue à deux testes de chien.

(Rabelais, [illegible])

Finablement, maître Huguet [illegible]

(Noël du Fail, [illegible])

FINASSIER, adj. Finasseur, qui finasse. (Voy. la citation à la suite du mot *Fafiot*.)

FINAUD, adj. (dans le sens ironique et par antiphrase). Niais.

FINE (MA) ! interj. Ma foi ! (Voy. *Foi*, *Loi* et *Figue*.)

FINEMENT, adv. D'une manière claire et distincte : « Il ne voit, il n'entend pas bien *finement*. » (Voy. *Grous*.)

FINIMENT, adv. Tout à fait, entièrement, définitivement, complétement : « Cet homme est ruiné *finiment*. » (Voy. *Finalement* et *Fin*.)

FINIR, v. n., fait au participe passé *finit*, *finite*, pour Fini, finie : « V'là moun ouvrage *finite*; » et quelquefois *finissu* : « J'ai *finissu* moun ouvrage. » (Voy. *Fénir*.)

FINISSEMENT, s. m. Fin, achèvement. (Voy. *Définiment*.)

Ces affaires là ne prendront donc pas *finissement*.

(G. Sand, [illegible])

FINITION, s. f. (Voy. *Finissement*.)

FIOLER, v. n. Employé par les enfants dans leurs jeux pour déclarer qu'ils se mettent momen-

tanément hors de prise. (Voy. *Dénioler*, *Aula* et *Saure*.) « Je *fiole*, tu ne peux plus me prendre. »

FIOLER (SE), v. pron. S'enivrer, vider les flacons (les fioles).

FION, s. m. (se dit pour *façon*). Dernière main, bonne tournure, poli que l'on donne à son ouvrage. « Donner le *fion*. » — On dit aussi : Avoir le *fion*, être habile dans un travail quelconque, comme les artistes disent : Avoir le *chic*. (Voy. *Faire, Chic* et *Fignoler*.) Le *fion*, c'est la bonne grâce. (Voy. Anecdote royale rapportée par Mercier, *Tableau de Paris*, t. V, ch. LXX.)

‖ Se dit aussi en mauvaise part : « Cette affaire prend un mauvais *fion*. »

‖ Est féminin dans cette locution : *Ma fion, ma ion!* pour, *ma foi, ma loi!* (Voy. *Foi* et *Fine*.) Ce sont des jurons déguisés, comme *sapristi! sac à papier!* etc., afin d'esquiver le précepte religieux, qui défend de jurer par son Dieu, par sa foi, par sa loi.

FIOT, s. m. Fils. Se dit par amitié. (Voy. *Bi, Fillot, Fiston, Gas*.)

FIOUCLOU, s. m. Dernier né d'une couvée. (Voy. *Boiquat, Caille, Masc, Marcou*.)

FIRMATIF (PRENDRE AU), loc. Se formaliser d'une remontrance faite en plaisantant ou avec ménagement.

FISCAL, adj. Régulier, légal. — Le procureur *fiscal*, l'avocat *fiscal*, le *fiscal*, comme on disait par abréviation, étaient, sous l'ancien régime, les représentants de la loi dans nos campagnes. — De là à faire du *fiscal* le type de la légalité il n'y a pas loin. — Ne s'emploie guère qu'avec la négation. « Cette affaire n'est pas bien *fiscale* », c'est-à-dire il y a du louche. ‖ Et par une extension de sens encore plus singulière, En bon état, bien portant : « Depuis sa dernière maladie, *il n'est pas ben fiscal*. »

FISQUER (pour *fixer*, voy. *Isc*.), v. a. Regarder en face, en pleins yeux. C'est le retournement des éléments *c* et *s* de la lettre *x*, d'où résulte un adoucissement de prononciation. *Fixer* est lui-même un barbarisme de phrase, à moins qu'on ne le regarde comme une abréviation de *fixer sa vue sur*. (Acad.)

FISTON, s. m. Fils. Terme d'amitié : « Mon *fiston*. » (Voy. *Bi*.) — Se prenait autrefois en mauvaise part. (Voy. Dict. de Trév.)

FISTURE, s. f. Fente, crevasse, fêlure, fissure.

FISTURÉ, adj. Fendu, fêlé.

FIXER, v. a. Regarder en face, attentivement : « *Fixer* quelqu'un, quelque chose », c'est les regarder avec attention. (Voy. *Fisquer, Dévisager*.)

Ne s'emploie en bon français qu'avec la préposition *sur*, fixer ses regards *sur* quelqu'un, *sur* quelque chose.

FIZONOMIE, s. f. Physionomie. On trouve dans l'ouvrage de M. de Laborde (p. 317, au mot *Fizonomie*) diverses citations des XIII[e] et XIV[e] siècles ; et, à la suite, celle de Brantôme (XVI[e] siècle), où apparaît le mot français, mais écrit avec un *f*.

FLABATTE, s. f. Entablement intérieur d'un grenier. (Voy. *Jagne, Auvernière* et *Crèche*.)

— Dans ce mot et les suivants, les consonnes jointes *fl* se mouillent le plus souvent d'une façon très-marquée, surtout lorsqu'elles sont liées à la lettre *a*. Ainsi les mots *flâbler, flâtrir*, etc., se prononcent *fliabler, fliâtrir*, en ne faisant des initiales *fliâ* qu'une seule syllabe, en mouillant *l* et en faisant sentir la présence d'un *i*. (Voy. *L.* et *GL.*)

FLÂBE, s. f. (*fl* souvent mouillé). Averse : « Il pleut à *flâbe*; il est tombé une bonne *flâbe* », c.-à-d. : La pluie tombe comme les noix quand on les gaule, quand on les *flâbe*. (Voy. *Flâber*.)

FLÂBER, v. a. (*fl* souvent mouillé). Abattre, gauler. (Dans l'Ouest.) « *Flâber des quecas*, » gauler des noix ; « *flâber* un noyer », le gauler ; « *flâber* quelqu'un », le battre. (Voy. *Jabler, Queca* et *Chaler*.) — Dans Roquefort, *flauber*, même signification.

> C'est [illegible] un peu d'ail, du pain chacun sa tranche.
> Du vin piqué, des noix qu'on *flâbe* sur la branche.
>
> ARTHUR PONROY, *les Vendangeurs*.

FLABOT, adj. Se dit de Certains objets ou de certains fruits qui *flabotent*, qui sonnent le creux. (Voy. *Flaboter*.)

FLABOTER, v. n. Rendre un son comme celui d'un liquide dans une bouteille qui n'est pas pleine et qu'on remue, d'une amande ou d'une noix sèche

---

FL. Souvent mouillé dans *flâbe, flâber, flamber, flambi*, etc., qui alors ne se distinguent que par une légère nuance de *fiâber, fiamber, fiambi*, etc. (italien *fiamma*).

dans la coque sèche, de l'eau que l'on a prise dans son sabot en marchant, etc. (*L'a* est bref et le *l* souvent mouillé.) — A de l'analogie avec Clapoter. (Voy. *Flâber* et *Flagoter.*)

FLÂCHE, s. m. Exprime l'état de dépression d'une surface, un creux : ainsi les *flâches* d'une route. (Voy. *Baissière, Casson.*) || Se dit de La partie du bois équarri que la hache ou la scie n'ont point atteinte, et qui est restée en dessous du plan ou de l'arête d'équarrissage : « Ce soliveau a bien du *flâche.* » — *Flâche*, dérivé de *fléchir.*

— Pour les géomètres, chez qui on ne s'attendrait pas à trouver un langage figuré, le maximum d'une dépression se mesure entre l'*arc* et la *corde* par une *flèche.* Y aurait-il quelque analogie instinctive entre *flâche* et *flèche.* (Voy. Obs. à la lettre *A*, fréquemment substituée à la lettre *e.*)

Un homme marche les pieds nus sur un sable fin... on verra évidemment la forme, louchée, rides, *flâches*, bosses et concavités de la forme de tout le pied.

BERNARD PALISSY.)

FLÂCHE, adj. (qui rappelle *flasque*). Se dit d'Une surface qui présente des dépressions, des creux. || Signifie aussi, Mou, languissant, défaillant, pendant, flétri. On trouve le mot *flâche* employé en ce sens dans le *Roman de la Rose :*

Elle pria Diex et requist
Que Narcisus au cuer fera[illegible]che,
Qu'ele ot trové d'amors si *flasche,*
Fust asproiez encore un jor,
Et eschaufez d'autel amor.

Roman de la Rose, v. 1[illegible]

Flâche est dérivé du verbe latin *flacceo;* c'est l'exacte traduction du surnom *Flaccus,* que portèrent plusieurs Romains, et Horace entre autres, à cause de leurs oreilles pendantes. *Flasque* est le mot français qui a le plus d'analogie avec notre dernière acception *flâche.* (Voy. *Flâte, Cros, Crosseur* et *Jar.*)

FLÂCHER, v. n. Se faner, se flétrir. — Au figuré : faiblir, céder. (Voy. *Flâche* et *Flâtrir.*)

FLÂCHEUX, FLÂCHOUX, FLÂCHU, adj. Courbe, creux, déprimé, parsemé d'inégalités, de dépressions : « Bois *flâcheux*, route *flâchouse.* » (Voy. *Flâche.*)

FLAGEOLET, s. m. Espèce de petit haricot. Dérivé du latin *phaseolus.* Nous en avons tiré les mots *faséol* et *fasol.* Le premier était encore usité sous Henri II, puisque Rabelais écrit : « L'exemple y est manifeste en pois, febves, *faséols,* noix, alberges, etc. » (*Pantagruel,* liv. III, ch. VIII.) Nous avons même conservé le féminin *faséole.* Quoi qu'il en soit, le mot *fasol* avait formé le diminutif *fasolet* (petit haricot), mot aussi joli qu'il est significatif; et depuis, quand le primitif est tombé en désuétude, on a substitué à *fasolet* le paronyme *flageolet.*

FLAGNEUX, adj. Flâneur, curieux, désœuvré.

FLAGOTER, v. n. Clapoter, se dit Du bruit que fait un liquide lorsqu'on agite le vase qui le contient. (Voy. *Flaboter.*)

FLAMBANT-NEU, loc. Tout neuf, tout nouveau : « Il avait un habit *flambant-neu,* un chapeau *flambant-neu,* une casquette *flambant-neue,* un gilet tout *flambant-neu,* c.-à-d. : son habit, sa casquette, etc., étaient si neufs, jetaient tant d'éclat qu'ils en *flambaient.*

FLAMBE, s. f. Flamme. (Voy. *Enflamber,* et, au mot *Feu, N'avoir ni feu ni flambe.*)

Une *flambe* de feu ardent.

RABELAIS, *Pa*[illegible]

Le feu mis es fa[illegible]tz, la *flambe* feut si grande qu'elle couvrist tout le chasteau.

RABELAIS, *P*[illegible]

Que mal feu fondres et *flambe* puist ardoir celui qui premier me parla de vous.

[illegible]

|| Désignation d'une espèce d'iris (*I. germanica*). à fleurs bleues, et non pas de l'*iris* de nos marais, dont les fleurs sont jaunes. (Voy. *Gaïou.*)

FLAMBÉE, s. f. Feu clair de bourrées ou de javelles de sarment. || Fig. Accès, transport, mouvement passager.

Une *flambée* [illegible]re.

[illegible]

FLAMBER (*fl* se mouille souvent, voy. *Fiâber*), v. a. et n. Brûler; lancer des flammes, des éclairs. On dit *flamber des yeux,* pour, Avoir les yeux vifs, ou bien avoir un regard animé, et comme allumé par une passion violente. « Comme cette fille *flambe des yeux!* » C'est ainsi qu'en français on dit dans le style noble : « Ses yeux lancent des éclairs. »

On dit aussi a[illegible] *fl*[illegible], comme pour dire : *de ses deux yeux.* « Il *flambait deux yeux* comme deux chandelles. » (Voy. *Arœiller* et *Érouiller.*)

FLAMBERON, s. m. Fumeron, morceau de charbon mal cuit, qui donne encore de la flamme. || Parcelle de substance enflammée : « Un *flamberon* de paille. »

|| Poussière ou menus débris de charbon dont on se sert pour raviver le feu. On lit dans une liste de souscriptions pour les pauvres de Saint-Amand : « Antoine Gaudet, marchand de bois à Saint-Amand, deux hectolitres de *flambrons.* » (*Écho du Cher*, nº du 16 décembre 1855.)

FLAMBI (*fl* souvent mouillé), s. m. Espèce de fromage ainsi nommé, sans doute, parce qu'on le fait sécher à un feu clair, qu'on le flambe. (Acad.) (Voy. *Fiambi* et *Flambe.*)

FLAMBOUNER, v. a. Flamber. « *Flambouner* [illegible] volaille. »

FLAMMER, v. [illegible] : « Le [illegible] » C'est un juron fort employé. (Voy. *Estringoler.*)

|| V. n. Flamber : « Le feu commence à *flammer.* »

> Cil art allume et fait *flamer*
> Le [illegible]
> [illegible]

FLANE, s. f. Amusement frivole, perte de temps. || A Nevers, le pont qui domine la gare du chemin de fer, et d'où l'on peut suivre la manœuvre [illegible]. — Un autre pont, jeté sur un petit bras de la Loire, est appelé le *Pont de Gène*, parce qu'il est gênant pour la navigation.

FLANÉ, adj. Efflanqué (Acad.), dont le flanc est creux. Se dit d'Une personne maigre, d'un animal [illegible] — [illegible] (Acad.), au contraire dont le flanc est garni. « Un château *flanqué* de tours. »

FLÂNER, v. n. Aller çà et là sans rien faire, se promener sans but, perdre son temps, baguenauder. — De l'islandais *flanni*, libertin, d'après M. Duméril?

FLÂNEUX, adj. Celui qui flâne. (Voy. *Flâner.*)

FLANNER, v. a. (prononcez *flan-ner*). Souffler, d'où *afflanné*, essoufflé.

FLANQUER, v. a. Terme de forêts. Marquer un arbre au flanc en détachant un morceau d'écorce.

FLAQUER, v. n. Être mou, sans roideur, sans consistance. Il se dit Des étoffes : « Ce jupon *flaque.* »

FLÂTE, FLÂTRE. adj. (Le *fl* se mouille souvent.) Flétri, fané. (Voy. *Flâtrir.*)

FLÂTRIR, v. a. Flétrir. (*Fl* souvent mouillés. — Voy. *Flâte.*)

> Le fruit d'amour, si dame est sage,
> Cueillir doit en fleur de son aage,
> . . . .
> S'elle ne croit pas mon conseil.
> Que pour commun proûffit conseil,
> Sache qu'el' s'en repentira
> Quand vieillesse la *flatrira.*
>
> (*Roman de la Rose.*)

— S'emploie souvent au neutre pour le verbe pronominal *se flétrir.* « Les feuilles ont *flâtri* par suite de la grande chaleur. » (Voy. *Flétrir.*)

FLATTEUX, adj. Flatteur, hypocrite. On désigne ainsi Ceux qui font de faux rapports contre quelqu'un dans le but de se faire valoir eux-mêmes aux dépens d'autrui. — Capon, en style d'écolier. (Voy. *Enjôleux.*)

FLAU, s. m. Fléau à battre le grain. (Voy. *Aflautrer.*)—*Flau* s'est changé dans l'Ouest en *clô.* (Voy. ce mot.) Tous deux sont une véritable onomatopée.

FLAUNARD, FIAUNARD, adj. Pleurnicheur. || Qui furète.

FLAUNER, v. n. Pleurnicher. || Fureter. (Voy. *Fiauner* et *Fouiner.*)

|| V. a. Battre au *flau*, et fig. Rosser.

FLÉCHE (*é* fermé), s. f. Se dit par synecdoque pour L'arc lui-même qui sert à lancer la flèche : « La corde de ma *fléche* n'est pas assez tendue. »

FLÊME, s. f. (pour *flegme*). Timidité, manque d'énergie, de courage. — *Flegme*, s. m. (au figuré), et *flegmatique*, adj. (Acad.), se rapportent à la même idée : les tempéraments lymphatiques passent pour être le signe d'un défaut d'énergie.

|| Molière a écrit *fleume*, plus rapproché de notre mot :

> On entend dans sa gorge des *fleumes*, qui sont tout prêts à l'étouffer.
>
> (*Le Médecin malgré lui*, act. III, sc. II.)

Notre idiome ne connaît pas l'acception de qualité d'un esprit posé, patient, qui se possède. (Acad.)

> Mon *phlegme* est philosophe autant que votre bile.
>
> MOLIÈRE, *Misanthrope.*

FLÈME, adj. Abattu, sans énergie, flegmatique : « Je me sens tout *flème.* »

FLÉTRIR, FLAITRIR, v. n. pour le verbe pronominal *se flétrir*. (Voy. *Flâtrir*, qui s'emploie de même au neutre.)

Cette fleur commence à *flaitrir.*

(PALSGRAVE, *l'Esclaircissement de la langue françoise*, p. 651.)

Il s'agissait non de cette couronne qui *flétrit* sur la tête du vainqueur, mais de cette couronne immortelle...

(MASCARON, *Oraison funèbre de Turenne.*)

FLEUR, s. f. Mère goutte. La *fleur* est le vin qui coule de la cuve. Celui qui coule de la grappe, après qu'on l'a foulée sur le pressoir, s'appelle *pressouéré*. (Voy. ce mot.)

|| *Fleurs de sang*, pour Flux de sang. — *Fleur*, écoulement, du latin *fluere, fluor.* Nos paysans, en s'exprimant ainsi, ne font que se conformer à la nomenclature médicale, qui appelle *fleurs* les menstrues, et *fleurs* ou *flueurs blanches*, la leucorrhée.

|| *Fleur aux cocus*, nom de l'*Anemone nemorosa* (*Fl. cent.*), plante qui fleurit en même temps que le *Coucou* (*Primula veris*).— (Voy. *Coucou.*)

FLEURER, v. a. Flairer : « *Fleurez* cela », pour, Flairez, sentez cela.

A l'exemple d'icelluy vous convient estre saiges, pour *fleurer*, sentir et estimer ces beaulx livres de haulte gresse.

(RABELAIS, *Prologue.*)

|| Répandre une odeur.

Douce et belle bouchelette
Plus fraische et plus vermeillette
Que le bouton églantin
Au matin,
Plus suave et mieux *fleurante*
Que l'immortelle amarante.

(REMY BELLEAU, [illegible])

Car toute odeur ambroisienne y *fleure.*

(CL. MAROT.)

|| Fleurir. Se dit surtout en parlant Du blé : « Ce blé *fleurera* bien », c'est-à-dire sera abondant en *fleur*, en farine de première qualité. (Voy. *Saint-Fleurant.*)

FLEURI, FLEURIE, adj. Se dit Des bœufs, des vaches, tavelés ou marqués de taches blanches arrondies.

FLEURINS, s. m. pl. Menues graines et débris ramassés dans les greniers pour semer dans les prés, et qu'on décore du nom de graines de foin.

FLEUTRE, adj. Grêle, élancé, veule; se dit principalement Des bois étiolés, venus à l'ombre.

Le synonyme *veule*, admis dans la première édition, a été supprimé dans celle-ci, comme figurant encore dans le Dictionnaire de l'Académie.

FLICTOUÉRE ou **FLIQUETOUÉRE**, s. m. (Voy. *Fic-fouére.*)

FLINER, v. a. Affaiblir, changer par la souffrance, amaigrir : « Il est ben *fliné*; la maladie l'a ben *fliné.* » (Voy. *Cotir* et *Foindre.*)

FLOCU, s. m. Se dit de L'oiseau dernier né d'une couvée. (Voy. *Chauculon* et *Floque.*)

FLOGUE, adj. Mou, en parlant Des fruits : se dit Des alizes, nèfles, poires, etc. (Voy. *Choppe* et *Floguir.*)

FLOGUIR, v. n. Devenir *flogue* : « Pour faire *floguir* les nèfles, on les met dans la paillasse du lit. » (Voy. *Choppir.*)

FLOQUE, FLOQUETTE, s. f. Bouffette, rosette, pompon, houppe, petit nœud de ruban. — Du latin *flos* ou *floccus*, flocon de matière légère que le moindre vent agite. — En roman, *floc* se dit pour *houppe, flocon*, [illegible] *houppe.*—Rabelais emploie *floc* au masculin, au lieu de *floque.*

J'en notay une aultre insigne, à cause d'un beau *floc* de soye [illegible]

([illegible])

FLOQUER, v. n. Flotter, remuer, être agité.

Et [illegible] bleu, tant que besoing estoit.

(RABELAIS, [illegible])

FLUBER, v. n. Siffler. (Voy. *Chiffler* et *Subler.*)

FLUBET, s. m. (*fl* souvent mouillé.) Sifflet, flûte, sorte de flageolet. (Voy. *Chifflet* et *Sublet.*)

FLÛTE, s. f. Cornemuse. (Voy. *Flûteux, Cornemuse, Cornadouelle* et *Vèze.*) || Pipeau rustique fait avec des tiges de graminées vertes, froment, seigle, avoine, etc. Dans la partie supérieure d'un entrenœud on pratique une [illegible] entaille, et on ouvre des trous dans la partie inférieure. Quand on veut en même temps se donner un accompagnement de basse, on prend un autre pipeau, dépourvu de trous, et on les embouche tous les deux à la fois.

Les bas reliefs antiques fournissent des exemples de l'emploi simultané d'instruments à vent analogues, et notre flûte n'est autre chose que l'*avena* de Virgile :

> Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi
> Sylvestrem tenui musam meditaris *avenâ*.
>
> VIRGILE, *Ecl.* I.)

FLÛTER, v. n. Siffler, chanter. « *Fluter* aux oreilles de quelqu'un. — On entend *flûter* les oiseaux. — On *flûte* un air de chanson. »

|| *Flûter* un verre de vin, l'avaler avec délices (terme de cabaret).

FLÛTEUX, s. m. Joueur de flûte, joueur de cornemuse. (Voy. *Flûte*.)

> Soit que tu soys *flusteur*,
> Ou Phœbus, ou pasteur,
> Dessus les bords d'Amphryse,
> Ou herbeur, enten moy ;
> Vien t'en guerir mon roy,
> Qui seul te favorise.
>
> RONSARD, *Ode à Phœbus pour la guérison de Charles IX.*)

FLÛTIAU, s. m. Sifflet fait avec un morceau de jeune branche de saule, au printemps, lorsque le bois *sune*. (Voy. *Suner*, *Cornadouelle*, *Flûte*.)

FOI, s. f. (Voy. *Foué*.)

> Elle, qui estoit allée *à la bonne foy*, pensa que ce qu'il luy disoit estoit vray.)
>
> BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes et joyeux Devis.*

FOIES, s. m. pl. Viscères rouges. — Les *foies blancs* en général, les poumons ; le *foie noir*, le foie proprement dit.

FOIN ! interj. (Voy. *Fouin*.)

L'exclamation *foin !* qui se trouve dans Molière et dans la Fontaine, exprime la répulsion et le dégoût.

C'est à tort que M. Génin, dans son *Lexique comparé*, regarde ce mot comme dérivé de l'exclamation grecque *phu !* (φεῦ) très-fréquente dans Plaute et dans Térence. (Laisnel de la Salle.)

FOINDRE (au part. *feint* et *foignu*), v. n. S'affaisser, s'ébouler (se dit principalement Des terres) : diminuer de volume. (Voy. *Fondre* et *Foirer*.) Se dit aussi d'Un étang qui a baissé. — Un jardinier disait que l'étang où il puisait avec ses arrosoirs en avait *foignu*. — Le français a dû dire autrefois *fondrer*, mais il n'a conservé que son composé *effondrer*. (Voy. *Mâdrer*.) || Au figuré : « Il s'est *foignu* », il s'est amoindri ou rapetissé. (Voy. *Feindre*, *Fliner*.) || Figurément encore : Céder. « Cette personne a *foignu*. — Cette fille a *foignu*. » || Accoucher.

FOINER, v. a. (En Nivernais.) Récolter le foin, faner. (Voy. *Foiniau* et *Fener*.)

FOINIAU, s. m. Fenil, grenier à foin.

FOIRAL, FOIRAIL, s. m. Champ de foire, place des marchés aux bestiaux. Se dit dans le Sud.

FOIRAUD, s. m. Nom d'une variété de vigne, ainsi nommée à cause de la vertu purgative de son fruit, ou parce qu'elle est sujette à la coulure.

Rabelais dit *foyrars*. — On dit aussi *foirard* en Gascogne. (Voyez Dict. de Trévoux.)

FOIRE, s. f. (Acad. ; chez nous on prononce *fouére*, *e* traînant). On appelle par plaisanterie, *foires aux femmes grosses*, les foires où il y a peu de monde, et où, par conséquent, les femmes enceintes peuvent aller sans craindre d'être heurtées par la foule.

|| *Foires aux vieilles* et aussi *Foires maigres*, loc. On nomme ainsi, aux environs de la Châtre, Certaines foires qui ont lieu dans le courant du carême.

|| *Foires grasses*, loc. On appelle ainsi Les foires où l'on expose principalement en vente du bétail gras. Les foires qui précèdent le carnaval et Pâques sont des *foires grasses*. Elles sont spécialement indiquées dans les almanachs locaux.

FOIRELLE, s. f. (Voy. *Aremberge*, *Chie-mou*.) — A Paris, on dit *foirolle*.

FOIRER, v. a. Mettre en foire ; exposer du bétail sur un champ de foire pour le vendre : « A peine avais-je *foiré* mes deux bœufs, que je trouvai à les vendre. — J'ai vendu mes moutons avant de les *foirer*. »

|| *Foirer*, v. n. S'ébouler, s'écrouler, se laisser aller : « Cette charretée de foin mal chargée va *foirer*. — Cet œuf en se cassant m'a *foiré* dans la main. »

FOIREUX, adj. On appelle ainsi Les gens de la foire : « Les *foireux* n'ont pas eu beau temps. — Les *foireux* reviennent à pleins chemins. »

FOIROUX, adj. Foireux, qui a le cours de ventre. (Voy. *Drilloux*.)

FOIS, s. f. (Voy. *Foués*.) S'employant avec des mots qui indiquent un nombre (Acad.) : *Des fois*, *à des fois*, *il y a des fois*, loc. Quelquefois, dans certaines occasions.

Et si ce n'est pas trop dire il y a mesme *des fois* que je ne voudrois pas qu'il fût arrivé autrement.
(VOITURE.)

A des fois, il s'imaginait voir et entendre son besson.
(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

FOISOUNER, v. n. Foisonner.

FOLÂTRE, adj. Inconséquent, inconsidéré, léger: « Cette fille est *ben folâtre.* » (Voy. *Volage.*)

Il disoit des mots de *folastre*.
(BIBLIOTHÈQUE BLEUE. — *Jean de Paris*, 146.)

FOLICHOUNER, v. n. Folâtrer, faire le folichon. — Le Dict. de l'Acad. ne mentionne que *folichon*.

FOLIE, s. f. Chaleur dans les animaux. Se dit surtout Des femelles de la race canine.

Ce n'est pas sans raison que nos campagnards désignent par le mot significatif de *folie*, l'état dans lequel se trouvent les animaux.
(DE QUATREFAGES, *Histoire naturelle de l'homme* — *Revue des Deux Mondes*, 1861.)

(Voy. *Feu, Cour, Chasse, Ruet* et *Ardouére.*)

FOLLE DE SON CORPS, loc. Se dit d'Une personne débauchée, ou simplement *folle d'amour*, emportée par la passion. (Voy. *Affolement.*)

FOLLETAGE, s. m. plus usité que *fouilletage*, appliqué originairement à l'exploitation des minerais de fer, et par extension à celle des bois. — L'*i* de *fouilletage* a disparu comme dans *Feularde*, usine métallurgique du canton de Nérondes, plus usité que *Feuillarde*.

FOLLETÉ, s. f. Étourderie, caprice.

Jeannette était en train de se marier avec un bon sujet qu'elle prenait un peu plus par raison que par *folleté*.
(G. SAND, *François le Champi.*)

FOMBRAGE, s. m. Fumier que l'on sort de l'étable. (Voy. *Fombriau.*)

FOMBRÉIER, FOMBREJER, FOMBRER, v. n. Nettoyer les étables, relever le fumier : « Être occupé à *fombreier.* » — On l'emploie aussi activement : « *Fombréier* les bœufs », enlever leur fumier, leur vieille litière. (Voy. *Fombrage* et *Fambrayer.*)

FOMBRIAU, FOMBREAU, FOMBERIAU, s. m. Fumier d'étable : « Extraire le *fombriau* d'une écurie. » On dit aussi *fombrau* et *fombré*. (Voy. *Fumeriau.*)

FONÇAILLE, s. f. Action de foncer les tonneaux; époque à laquelle on fait cette opération : « Pendant les *fonçailles.* » (Voy. *Tondaille* et *Ganivelle.*)

FONCÉ, adj. En fonds, muni d'argent, riche : « Un tel est *foncé*, il te paiera bien. » (Voy. *Calé.*)

FONCER, v. n. Débourser de l'argent, donner, verser des fonds : « Quand on marie ses enfants, il faut *foncer.* »

FONCIÉRE, s. f. Bas-fond d'un chemin, fondrière.

FONÇURE, s. f. On désigne ainsi Les douves plates qui forment les deux extrémités d'un tonneau, le fond d'un cuvier, d'une *cuve*. (Voy. *Empeigne* et *Ganivelle.*)

FONDE, s. f. Fronde : « *Jiter* une pierre avec une *fonde.* »

Dont veissiez de totes parts
Envoier gavelos et dars,
Quariax et sajetes voler,
Et ot *fondes* pierres jeter.
(*Roman du Brut.*)

Dans Amyot aussi on ne trouve que *fonde*, jamais *fronde*. (GÉNIN, *Revue de Paris*, 1855, p. 203, note.) D'accord avec le latin *funda*, l'italien *fionda*, l'espagnol *honda*. (Voy. *Fourgane.*)

FONDIS, s. m. Débris, ruines d'un bâtiment écroulé ; chaumière, bicoque à demi ruinée : « Il habite un mauvais *fondis.* » (Voy. *Fondre.*) — On appelle à Paris *fontis* les éboulements qui s'opèrent dans les carrières et produisent un effondrement de la surface du sol. Cet accident est assez fréquent dans les carrières de la rive gauche. On en a signalé un, en 1853, sur la place du Panthéon. — Dans la baie de Seine, on appelle *fontures* des bancs minés par les courants et qui s'écroulent.

FONDRE, v. n. (on prononce *fonde*, comme pour toutes les finales muettes en *dre, bre, cre*, etc. Voy. Obs. à *R.*) Crouler, tomber, se démolir : « Cette maison menace de *fondre*. — Ce tonneau va *fondre*, les cercles sont pourris. » (Voy. *Foindre.*)

Cadet-Roussel a trois maisons
L'une qui danse et l'aut' qui *fond*.
[illegible]
Cadet-Roussel a trois cheveux,
Deux pour les tempes, un pour la queue, etc.

‖ V. a. Abattre, renverser : « *Fondre* un mur, ce mur est *fondu.* »

Le jeu d'écoliers appelé le *cheval fondu* paraît se rattacher à cette signification.

FONDRÉE, s. f. Fondrière. (Voy. *Ecurie.*) || Bois situé dans un fond.

FONGULER, v. a. Effaroucher, chasser des animaux. (Voy. *Fronguler.*)

FONT, s. f. Fontaine. — Le Dict. de l'Acad. ne reconnaît que Fonts (subst. masc. plur.), fonts baptismaux. M. Génin (*Variations*, p. 382) a déjà fait remarquer que ce mot est réellement un subst. féminin, et que, de plus, il a un singulier. Nous apportons ici de nouvelles preuves à l'appui de cette opinion.

C'est le mot latin *fons*.

On a même écrit en français *fons*.

... Et les conduits des eaues venant à la dite *fons* et abreuvoir...

([illegible])

De ce mot se sont formés divers noms de localités : *Font*, près de Saint-Amand (Cher) ; — *la Font*, près de Marçais (Cher) ; *la Font* de Saint-Martin, à Saint-Amand, etc., etc. ;—*Clairfont*, près de Vic-Exemplet (Indre), et *Font-Oyson* corrompu de *Font-d'Oyson* dans la Brenne ; — *Font-Jouan*, près de Coust (Cher) ; — *Frède-Font*, localité près de Montipouret et de Mers (Indre), etc. ; — *la Grand'-Font*, nom d'un faubourg de la Châtre ; — *la Font-Roman*, près Drevant (Cher) ; — *Font-de-Font*, magnifique fontaine (*fons fontium*), près de Saint-Chartier (Indre) ; — *Fonts*, près de Châteauroux, et cent autres. (Voy. *Fontenages* et *Prefont.*) — *Font-Sene* ou *Font-Cené*, localité près du Blanc. (Voy. *Sener* et *Détorbe.*)— *Font-Morigny*, ancienne abbaye auprès des fonderies de Torteron (Cher), a donné son nom à deux rues, l'une à Nevers, l'autre à Bourges. *Font-Bardet*, près Château-Renaud, commune de Germigny-l'Exempt ; — *Font-Frainet*, près la Guerche. De *fractus ?* suivant M. Roubet.

FONTENAGES, s. m. pl. Terrains mouillés où suintent des sources à fleur de terre. (Voy. *Font* et *Pisseux.*)

FORBIR, v. a. Fourbir. (Voy. *Frobir.*)

FORBU, adj. Fourbu : « Mon cheval est tombé *forou.* » — On dit même d'Un homme rendu de fatigue, qu'il est *forbu.* (Voy. *Vaqué* et Obs. à *O.*)

|| Fourvoyé, hors de la voie : de *foras* et *via*, d'où *fourbure*, qui met le cheval hors d'état de tenir la voie.

FORCE, s. f. Obligation, nécessité.

|| *A force* (sans la prép. *de* et en concluant une phrase). A la fin, non sans peine : « Il a terminé cette affaire *à force.*

FORCER, v. n. Augmenter. « La pluie a *forcé.* »

|| *Se forcer*, v. pron. Contracter un effort : « Ce garçon *s'est forcé.* » (Voy. *Forçure.*)

L'Académie admet *se forcer;* mais seulement dans le sens de faire avec effort.

FORCHASSE, s. f. On nomme ainsi La partie d'un arbre où le tronc fourche et se divise en plusieurs branches principales. On désigne par le même terme La partie du corps humain où commence la bifurcation du tronc. (Voy. *Enfourchure.*)

FORCHE, s. f. Fourche.

Sera faict aux dépens de la ville des *forches* pour servir et aider à lever les eschelles et crochets pour le secours du feu, desquelles *forches* en sera baillé deux à chascun desdits capitaines.

FORCHÉE, FOURCHÉE, s. f. Quantité de foin, de paille, d'épine, etc., que l'on peut enlever avec une fourche. « Donner une *forchée* de foin à la vache. »

FORCHETTE, s. f. Fourchette. (Voy. Roquefort, au mot *Forche.*)

FORCHON, FORCHAT, FORCHET, s. m. (Voy. *Fourchat* et *Fourchon.*)

FORCHU, adj. Fourchu. (Voy. *Châgne.*)

Avecques cornes insignes largement ramées, les pieds *forchuz.*

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

FORCIER, FORCIEUX, adj. Qui abonde, qui force. « Terre *forcieuse* en blé, en fourrage. » || Carpe *forcière.* (Voy. *Carpe.*)

FORCIR, v. a. Forcer. || V. n. Augmenter, se renforcer.

FORÇURE, s. f. Effort de muscles, tour de reins. Dans ce sens on dit : « Il s'est *forcé*, il a attrapé un effort, et *ça i a p'té dans les reins.* » (Voy. *Détour*, *Harbe à la forçure* et *Sanglaçure.*)

FOR interversion de *fro* dans *Formage*, *Formental*, *Fromentin.* (Voyez Obs. à *FRO* et à *FRE.*)

FORÊT (**LA**). Petite contrée autour de Saint-Martin-d'Auxigny (Cher). On rapporte que sous Charles VII, Jean Stuart, connétable de l'armée d'Écosse, sire d'Aubigny, avait installé une colonie de ses Écossais dans la forêt de *Haute-Brune*, qui fut ainsi défrichée et convertie en un vaste verger qui depuis longtemps approvisionne de fruits les cantons voisins. (Voy. Raynal, *Histoire du Berry*, Notions préliminaires, p. xiv et xv.)

FORÊTIN, s. m. **FORÊTINE**, s. f. Nom donné aux habitants de *la Forêt*. (Voy. ce mot.) — Devenus, à cause de leur activité, le type du commerce ambulant.

FORFAIT (**A**), loc. Entièrement. S'applique aux choses fâcheuses : « Abîmé, perdu *à forfait.* » (Voy. *Confondu.*)

FORGOUNER, v. a. Fourgonner (Acad.) (Voy. Obs. à *O* et à *OU.*)

FOR-L'ÉVÊQUE. Nom d'une rue de la Châtre qu'on a étiquetée à tort : rue du *Fort-l'Évêque*. Le *For-l'Évêque* (*forum episcopi*) était le lieu où s'exerçait la juridiction temporelle de l'archevêque de Bourges dans la ville de la Châtre. — C'était aussi le nom de la prison située rue Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris (Fort-l'Évêque), où l'on enfermait les comédiens et quelquefois les hommes de lettres qu'on ne jugeait pas dignes des honneurs de la Bastille, Mlle Clairon, Beaumarchais, etc.

FORMAGE, **FORMAIGE**, s. m. Fromage. Ainsi nommé, parce qu'on le façonne dans une coupe trouée ou *fescelle* (*forma*). (Voy. *Fromage de forme.*) — On dit, en parlant d'une personne habituée à faire de belles promesses, et qui promet beaucoup plus qu'elle ne tient : « Elle promet plus de *formaige* que de pain. » — Locution équivalant à la suivante :

Il a donné dans cet excès de promettre plus de beurre que de pain.

Marquis D'Argenson. *Mémoires.*

FORMALISANT, part. devenu adj. Pour *Se formalisant.* — Personne qui se formalise, s'offense, se pique aisément : « C'te femme est *formalisante.* (Voy. *Emportant*, *Étounant*, etc.)

FORMANCE, s. f. Forme, apparence : « Il a été si malade, qu'il n'a plus *formance* d'homme. »

FORME, s. f. Grappe de raisin non encore développée, avant la floraison. « La vigne a de belles *formes* cette année ; elle promet beaucoup. » (Voy. *Lame* et *Attache.*) || (Voy. *Fromage.*)

FORMENTAU, **FORMENTIAU**. (Voy. *Fromental* et *Fromentiau.*)

FORMI, s. m. (Voy. *Fourmi* et *Fromi.*)

La dernière des Nouvelles ajoutées à celles de Bonaventure des Periers est intitulée : « D'une jeune fille surnommée Peau-d'Ane, et comment elle fut mariée par le moyen que lui donnèrent les petits *formis.* »

Le *formy* est ainsi nommé pour ce qu'il porte les graines de froment.

Ortus sanitatis, de Jean de Cuba, translaté de latin en [illegible]

FORMILLIÉRE, s. f. Fourmilière. (Voy. *Fromille*, *Fromilliére.*)

Mais quels remèdes contre cette engeance et *formilière* de folles amours.

Saint François de Sales, [illegible]

FORNÉE, s. f. (Plus près du latin *fornus* que le mot français). Fournée. Le *ménageot* appelle ainsi la quantité de blé qu'il consomme, en une ou deux semaines, lui et sa famille : « J'irai samedi au marché acheter ma *fornée.* » (Voyez *Cuisse* et *Porte-fornée.*)

FORNIAT, s. m. Oiseau qui vole à peine, récemment sorti du nid. Vient de *fors* et *nid*, hors du nid. (Voy. *Effourniat* et *Culot.*)

FORNIAU, s. m. Partie extérieure du tuyau d'une cheminée, la partie qui excède le toit. Se prend quelquefois, par synecdoque, pour la maison entière, comme *Feu* (Acad.). — De là le nom des *Trois-Forniaux*, *Trois-Fourneaux*, donné à quelques localités. — Une femme de la Brenne, arrivant pour la première fois sur les hauteurs qui dominent la ville du Blanc, s'écria dans son étonnement : « *Ah! que d' forniaux! que d' forniaux!* » Qu'eût-elle dit du haut des tours de Notre-Dame ? (Voy. *Fourniau* et citation à *Castine.*)

FORNIER, s. m. Fournier, celui qui tient un four public, où chacun vient faire cuire le pain du ménage. (Voy. [illegible] et [illegible].)

FORNIER, v. n. Sortir du nid. « Les jeunes oiseaux ont *fornié.* » Du latin *nidum* et *foras.* (Voy. *Effournier.*) || Manquer, s'égarer. || En général, Se sauver, s'échapper.

FORNIR, v. a. Fournir. (Voy. Obs. à *O.*)

FORNITURE. s. f. Fourniture.

FORT (SE FAIRE), loc. Se fortifier, grandir. « Ceux enfants *se fasont forts.* »

FORTAT, FORTIAU, adj. Un peu fort, déjà grand: « V'là ton *gas* déjà *fortat* et *d'âge* à faire sa première communion. » (Voy. *Fort*).

FORTATI, pour *fortatif*, adj. Très-fort. (Voy. Obs. à *F.*)

FORT-TEMPS, s. m. (Voy. *Temps.*)

FORTUNÉ, adj. Riche, qui a de la fortune. — L'Académie n'admet que le sens *être heureux*, ce qui est bien différent.

Ni l'or ni la grandeur ne nous *rendent heureux;*
Ces deux divinités n'accordent à nos vœux
Que des biens peu certains, des plaisirs peu tranquilles.
(LA FONTAINE. *Philémon et Baucis.*)

FORTUNER, v. n. Avoir la fortune contraire : « Voici l'endroit où il a *fortuné* », où il s'est tué ou blessé. — « Nous aurons une belle récolte, si ça ne *fortune* pas. »

... Quand pour argent donné
Veut estre peint celuy qui sur mer *fortuné*
A souffert mainct naufrage.
(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.)

— Nous trouvons, dans le même sens, *fortuné* (part. ou adj.) employé par les vieux auteurs :

Je hez mes jours et ma vie dolente,
Et si maudis l'eure que je fus nez ;
Et à la mort humblement me presente
Pour les tourmens dont je suy *fortunez*.
(EUST. DESCHAMPS, [illegible] 208, col. [illegible] Cité [illegible] ROQUEFORT, au mot *Fortune.*)

— Et *fortune* (subst.) pour *infortune* :

Car qui voudroit bailler caution à celuy qui sème que sa récolte sera bonne, a celui qui se met sur la mer qu'il fera son voyage sans *fortune ?*
(MALHERBE, [illegible] de SÉNÈQUE : *De Beneficiis*, liv. IV, ch. XXXV.)

— Selon Trévoux, *fortuner* serait aussi un vieux mot qui signifierait au contraire, Faire prospérer. (*Glossaire*, sur Marot.)

FORVIER, v. n. Sortir de la voie, se fourvoyer : « Quel est le chemin ? — Le voici ; vous ne pouvez *forvier.* » — *Forvier*, du latin, *via* et *foras* (voy. *Fornier*), s'est tenu plus rapproché de la racine *via.*

|| V. a. Fourvoyer, induire en erreur.

|| *Se forvier*, v. pron. Se fourvoyer.

FOSSE-TRAPPE, s. f. Piége pour prendre les oiseaux, consistant en un trou carré (une petite *fosse* ou *fossette*) formé dans un endroit gazonné par l'enlèvement d'une motte, laquelle est suspendue au-dessus du trou par un trébuchet. L'appât est mis au fond du trou ou sur le trébuchet. — Ne pas confondre avec la chausse-trappe, qui est un piége posé sur le sol. (Voy. *Fousse* et *Attrape-lourdaud.*)

FOU, s. m. Hêtre. (Voy. *Fay*, *Foutiau* et *Fouiniau.*) — *Du Fou*, nom de famille.

FOU, adj. (Acad.) Fait quelquefois au féminin *foulle.* « Une bête *foulle.* » (Amognes.) Le féminin de l'Académie se rattache à l'ancien français *fol*, le féminin berrichon à l'adjectif français actuel.

FOUAILLÉE, s. f. Couvée : « Une *fouaillée de* poulets. » (Voy. *Grouée.*) || Averse. « La pluie tombe par *fouaillées.* »

FOUAILLER, v. n. Marcher courbé, en cherchant à se cacher. — Dérivé des allures du *fouin.*

FOUAILLEUX, FOUAILLON, adj. Coureur d'aventures galantes, ou simplement *folâtre.* (Voy. ce mot.)

FOUCARADE, s. f. Acte d'extravagance, d'emportement : « Faire une *foucarade.* »

FOUCARAL, adj. Évaporé, bruyant, brutal, emporté, extravagant. — Scarron a donné ce nom au valet de son *Don Japhet d'Arménie.*

FOUCARD, adj. (Voy. *Foucaral.*) || Nom d'homme. —De *Foulques*, usité au moyen âge, ou abréviation de *foucaral.*

FOUDRET, s. m. Espèce de verveux, sorte d'engin de pêche formé de brins d'osier ou en filet monté sur des cerceaux. (Voy. *Verdiaux* et *Vergée.*)

FOUE, s. f. Hêtre des forêts. (Voy. *Fou, Fouel, Fa* et *Fouiniau.*)

FOUÉ, s. f. Foi, croyance. (Voy. *Foi* et *Fi.*) || *Ma foué !* interj. « *Ma foué ! ma loué !* » par opposition à l'expression ordinaire, *qui n'a ni foi ni loi.*— Dans l'Ouest, ces deux interjections ne se disent jamais l'une sans l'autre. — On dit aussi : *Ma grand'foué.* (Voy. *Fine, Feinte* et *Fion.*)

|| *Tout à la bonne foué*, loc. Se dit de Quelqu'un d'honnête, de confiant. Equivalent de A la bonne franquette. (Acad.)

|| *A foué le corps*, *à foué de corps*, à bras le corps.

FOUEL, s. m. **FOUELLE**, s. f. Hêtre. « Une belle *fouelle.* » (Nivernais.) (Voy. *Foue.*)

FOUÉS, s. f. Fois. Expression de quantité, de réitération. « Des *foués*, à des *foués*, il y a des *foués* », quelquefois, parfois. (Voy. *Fois.*)

FOUET ! AU FOUET ! Exclamation pour renvoyer un chien, comme qui dirait : « Gare au *fouet !* — *Fouet ! au fouet !* »

FOUETTER, v. a. Jeter, porter un coup, flanquer (Acad.) : « *Fouetter* les ordures dehors ; — *fouetter* une tape à quelqu'un ; — *fouetter* le camp. » Euphémismes pour éviter l'emploi d'un mot grossier commençant par les mêmes lettres. (Voy. *Camper* et *Ficher.*)

FOUFLOTTE, s. f. Trébuchet à prendre les oiseaux.

FOUGALE, s. f. Travail excessif. || La foule qui fuit.

|| Poursuite : « Donner la *fougale.* » (Voy. *Fougaler.*)

FOUGALER. v. a. Poursuivre, chasser devant soi ; donner beaucoup de travail. (Voy. *Poster.*)

|| *Fougalé*, absorbé par le travail.

FOUGER, v. a. Se dit Des porcs et sangliers qui retournent la terre avec leur groin. (Voy. *Foujer.*)

FOUGÈRE FLEURIE, s. f. Osmonde royale. (*Fl. cent.*)

FOUGOUNER, v. a. et n. Corrompu de *fourgonner*. Signifie à la fois Fureter et égarer : « Quoi que tu *fougounes* donc là ? — Où que t'as *fougouné* çà ? » *Fougon* (Acad.), cuisine de navire, est dérivé de *focus*, tandis que *fourgon* vient de *four*. (Voy. *Bouléier.*)

FOUIER, FOUJER, s. m. Foyer. On dit métaphoriquement d'Un pain, d'une galette, dont le dessous n'est pas assez cuit : « Ce pain n'a pas assez de *foujer*, cette galette manque de *foujer.* » (Voy. *Glate.*)

Aussi la cendre au *fouger* s'amoncelant et plastrant...

(ANTOINE MIZAULD, *Astrologie des rustiques.*)

Ma Catherine, qui s'était baissée sur le *fouger*, avisa ses grandes jambes et se retira tout apeurée.

(G. SAND, *François le Champi.*)

Malgré l'autorité des citations ci-dessus, nous aimerions mieux écrire *foujer* non par un *g*, mais par *j*, comme plus voisin de l'*y* du français *foyer.*

FOUILLE AU COFFRE, loc. Indiscret. (Voy. *Belle au coffre.*)

Tant de folies de poëtes et orateurs et *fouilleaucofres* qui les ont escrites en buvant et se riant.

(BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, I. 65.)

FOUILLETAGE, s. f. (Voy. *Folletage.*)

FOUILLIS, s. m. Masse d'objets confus, en désordre : « Je ne peux pas m'y reconnaître, c'est un vrai *fouillis.* »

Nous avons été surpris de ne pas trouver dans le Dict. de l'Acad. ce mot pourtant si usité.

FOUIN, s. m. Fouine, putois : « Le *fouin* étrangle les poules. » — « Être enrhumé comme un *fouin* », c'est-à-dire, très-enrhumé du cerveau. — « Dormir comme un *fouin* », d'un profond sommeil. (Voy. *Chat-pitois.*)

C'est en raison de la mauvaise odeur de ces animaux que l'on dit, dans nos campagnes : « Il pue comme un *fouin.* — Oh ! le petit *fouin !* » en parlant d'un enfant malpropre et qui sent mauvais.

|| *Fouin !* interjection de mépris et de dégoût, comme *pouah !* qui se rapporte aussi à l'idée de puanteur. Mal à propos écrit *foin* dans le Dict. de l'Acad. et la plupart des auteurs. (Voy. *Chat-fouin.*)

FOUINE, s. f. Faîne, le fruit du hêtre. (*Fl. cent.*)

FOUINE, s. f. (Acad.) || *Faire la fouine*, loc. Se dit d'Un écolier qui, au lieu d'aller à l'école, va courir les champs, fait l'école buissonnière. (Voy. *Fouiner.*)

FOUINER, v. n. Fureter, chercher en se faufilant, en tapinois, comme une fouine (voy. *Fouin*), s'introduire çà et là pour trouver quelque chose à sa convenance. (Voy. *Fiauner.*) || S'échapper piteusement.

Fouiner vient de *fouin*, comme on dit *fureter*, de *furet.*

FOUINIAU, FOUINEAU, s. m. Hêtre. (Voy. *Foutiau.*) — *Les Trois Fouineaux*, canton renommé de la forêt de Châteauroux.

FOUJER, FOUGER, v. a. Fouiller. Se dit Des cochons lorsqu'ils retournent le terrain avec leur groin.

Ce que faisans semblant ès [illegible] de village qui *fou[illegible]* et eschar[illegible] la m..... [illegible]

saison des cerises et guignes pour trouver les noyaulx et iceux vendre ès drogueurs qui font l'huile de Maguelet.

(RABELAIS, liv. II, ch. XXXIV.)

— Dérivé, selon le Dict. de Trév. (mais à tort, selon nous), de *fougère*, parce que le sanglier déracine les fougères avec son boutoir. Nous croyons, au contraire, que c'est l'ancien mot français *fouir* dans sa forme *foijer*, du latin *fodere*. (Voy. Roquefort, au mot *Fouir*.)

FOULER, v. a. Charger quelqu'un, lui nuire par un témoignage ou dans une répartition.

Gardez souverainement de mal parler de vos voysins ou en aucun cas *fouler* leur honneur.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, ch. IV.)

|| Accabler, surcharger : « *Fouler* quelqu'un d'ouvrage. » L'Académie dit encore *fouler*, surcharger d'impôts. Ce mot ne se perdra jamais !

Plus las et plus *foulé*.

([illegible] DE COMINES, liv. IV, ch. XVI.)

|| *Se fouler*, v. pron. Avorter : « Cette femme *s'est foulée* », c'est-à-dire, Elle a fait une fausse couche. (Voy. au mot *Mal, se faire mal*.)

FOULET, adj. Diminutif de *fou*. « Poil *foulet* », poil follet.

FOULOT, s. m. Bourrasque de vent. (Voyez *Hargne*.)

FOULOUÉ, FOULOUER, s. m. Instrument à fouler le raisin. (Voy. *Bouloué* et *Pilotte*.)

Sur chaque ustencil estoient escrits les noms de chacune chose en langue du pays. La vis du pressoir s'appeloit recette, les *foullouers* acquits.

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

FOUPIR, v. a. Chiffonner : « *Foupir* une coiffe ; linge *foupi*. » — Le Dict. de Trév. dit qu'il ne sait où Furetière a pris ce mot. Il l'a pris sans doute en Berry, où il possédait une abbaye, celle de Chalivoy, près de Herry (Cher).

FOURÂCHE, adj. Farouche. Transposition qui se retrouve dans quelques autres mots. (Voy. *Atelon*, *Migrace*, *Verpie*.)

FOURATIER, s. m. (De *ratier*, Acad.) Nom propre assez répandu dans les environs de la Châtre. || Sobriquet.

FOURBANSER, v. a. Chercher une chose parmi d'autres en les mettant en désordre ; déranger, bouleverser, fourgonner.

FOURCHAT, FOURCHET, s. m. Fourche de bois à dents droites. (Voy. *Forche* et *Forchat*.) La *fourche*, lorsqu'elle est de bois, a les dents courbes. Le *fourchet* sert pour charger les épines, les bourrées, les gerbes de blé ; la *fourche*, pour remuer le blé en épis et la paille dans la grange.

Et vous ne chassez pas à coups de fourche et de *fourchat* un infâme qui...

(G. SAND, *Claudie*.)

FOURCHÉE, s. f. Quantité de foin, de paille, etc., qu'on peut enlever avec une fourche. — On dit fig. et ironiquement : « Cet homme est aisé à manier comme une *fourchée* d'épines. »

FOURCHETTE DU DIABLE, s. f. Géranium herbe à Robert (*Fl. cent.*), ainsi nommé à cause des longues pointes de ses carpelles.

FOURCHIR, v. n. Aller d'un mauvais côté, prendre le mauvais chemin. — Sens analogue au sens restreint de *fourcher* (Acad.). : « La langue lui a *fourché* », il a dit un mot pour un autre.

FOURCHON, FOURCHETON, s. m. (Voy. *Fourchat*.) || Dent d'une fourche (Voy. *Forchon*.)

FOURCHOT, s. m. Fourche en fer. (Voy. *Fourchat*.)

FOURGANE, s. f. Ouragan, tempête, averse. (Voy. *Hargne*.)

Ne serait-ce pas l'équivalent de l'espagnol *huracan*, ouragan ? Le *h* espagnol prend souvent la place de *f*.

Honda, — Fronde.	Hijo, — Fils.
Hierro, — Fer.	Humo, — Fumée.
Hilo, — Fil.	Hormiga, — Fourmi, etc.

FOURGOUNER, v. a. Fourgonner. (Voy. *Foussouner*.)

FOURIL, s. m. (*l* mouillé et souvent muet.) (Voy. *Fusil*.) Morceau d'acier pour aiguiser les couteaux et qu'on appelle en français *fusil* (ici la lettre *l* est muette). — La prononciation modifiée de l'*u* et du *s* de *fusil* a fait *fouril*. (Voy. *Chemire* et Obs. aux lettres *R* et *S*.)

FOURMAGE, s. m. (Voy. *Formage*.)

FOURMI, s. f. dans l'Acad., est le plus souvent

masculin chez nous. « *Un fourmi.* » (Voy. *Fromi* et *Formi.*)

Or gentils *fourmys*, je vous prie,
Si un jour Belleau tient sa mie...

(RONSARD.)

Comme fait le petit *fourmi*
De grand labeur parfait exemple.

BONAVENTURE DES PERIERS, *Œuvres diverses*, t. V, p. 334.

FOURNIAU, s. m. (Voy. *Forniau.*) Tas de petites bûches débitées dans les forêts, disposées artistement et en forme de cône surbaissé, pour la préparation du charbon. (Voy. *Place* et *Pièce.*) || Se dit par excellence Du haut-fourneau pour la fabrication de la fonte.

FOURNIMENT, s. m. S'applique non-seulement à L'équipement militaire, mais à celui des chasseurs, aux outils et instruments, à l'attirail des diverses professions.

Je pris plaisir à voir un carme réformé qui portoit son *fourniment* dans le derrière du froc.

(D'AUBIGNÉ, p. 299.)

FOURNIR, v. n. Pris absolument, indique La continuation d'une action : « L'eau ne *fournit* plus », c'est-à-dire, cesse de couler. (Voy. *Fornir.*)

— L'emploi de *fournir* est borné par l'Académie au sens de subvenir et à celui de suffire, l'un et l'autre avec un régime : *fournir à*.

FOURRAGE (D'UN BON), loc. Se dit d'Une vache qui se nourrit bien. (Voy. *Pât.*)

FOURRAGEUX, adj. Qui mange beaucoup. Se dit Des animaux, et, par extension, ironiquement des personnes.

FOURRE-TOUT, s. m. Lieu de dépôt, cabinet, décharge. (Voy. *Caforgnau.*)

FOURRIAU, s. m. Fourreau, et particulièrement la gaîne qui renferme l'épi des céréales. « Les blés ne sont pas encore sortis du *fourriau.* » (Voy. *Gainiau.*)

|| *Fourriau d'épines*, loc. Fagot d'épines : « Le bétail a fait un trou à ce buisson ; il faut le boucher avec un bon *fourriau* d'épines », c.-à-d., y *fourrer* un paquet d'épines.

FOURRIÈRE, s. f. Râtelier d'étable où l'on met le fourrage qui sert à *affourrer*. (Voy. *Affourrager.*) L'expression : Mettre en *fourrière* (Acad.) n'a pas d'autre origine.

FOURRON, s. f. Enveloppe des châtaignes, des faines (cupule des botanistes). (Voy. *Pelon* et *Bogue.*)

FOURRURE D'UN PRÉ, loc. Grandes herbes d'un pré pacagé, laissées par les animaux, et à l'abri desquelles repousse la jeune herbe. (Voy. *Pelon* et *Couanne.*)

FOURT ! interj. (Dans la prononciation on fait sentir le *t* final.) Dehors ! Va-t'en ! Évidemment emprunté à l'allemand *fort*, analogue d'ailleurs au latin *foras*. (Voy. *Ut.*)

FOUSSE, s. f. Fosse, mare, abreuvoir.

Ils pensoyent qu'on les eust mis en quelque basse [illegible] des prisons.

[illegible]

Dans l'ancien amphithéâtre ou *fousse* [illegible] Bourges.

CHAUMEAU, *Hist.* [illegible]

FOUSSÉ, s. m. Fossé.

Moins d'ung saut, passoit un *foussé*.

[illegible]

FOUSSE-TRAPPE, s. f. (Voy. *Fosse-trappe.*)

FOUSSETTE, s. f. Fossette, petit trou ; jeu d'enfant.

FOUSSOUNER, v. a. Entasser des effets sans ordre dans une armoire, dans un coffre, fourgonner, bouleverser tous les objets pour en trouver un seul. (Voy. *Fourbanser.*)

FOUTAISE, s. f. Objet de peu d'importance, de peu de valeur. || Niaiserie, baliverne : « Il m'a dit un tas de *foutaises !* »

FOUTARD (ENVOYER AU), loc. Envoyer paître (au figuré). (Voy. *Fouetter* et *Foutaud.*)

FOUTAUD ! interj. Juron adouci de f... ! — On dit aussi : « Vous croyez cela? *foutaud!*— Ah ! oui, *foutaud !* » comme si l'on disait : *Je vous en souhaite !*

FOUTIAU, s. m. Fouteau, hêtre. (Voy. *Fouiniau.*)

Parmy [illegible]....

[illegible]

— Le domaine du *Grand-Foutiau*, près Henrichemont. L'arbre qui lui a donné son nom a été abattu il y a une trentaine d'années.

FOUTIMASSER, v. a. Tourmenter quelqu'un au moral. « Être tout *foutimassé.* » (Voy. *Fichumasser* et *Foutrasser.*)

FOUTIMASSERIE, s. f. Tracasserie, taquinerie.

Après beaucoup de telles *foutimasseries* capitulaires, il fut résolu que l'on contracteroit avec le notaire.

BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*

FOUTRASSER, v. a. Tracasser. (Voy. *Foutimasser.*) || Agir mal à propos, faire un mauvais travail. « Qu'est-ce que vous *foutrassez* donc là ? — Voilà de *l'ouvrage foutrassée* », de l'ouvrage mal fait.

FOYARD, s. m. Hêtre. (Voy. *Fa*, *Fay* et *Foutiau.*)

FRAGILE, adj. Incertain : « C'est *bèn fragile* ; » peu assuré, fort douteux. — « Le temps est *bèn fragile* », il n'est pas assuré au beau.

FRÂGNE, s. m. Frêne, arbre. (*Fl. cent.*) — Notre mot est bien plus rapproché de l'origine latine : *fraxinus*, que ne l'est le français actuel : *frêne*.

FRÂGNER, v. n. Gratter le dos. (Voy. *Fraigner.*)

FRAÎCHE (A LA). A la fraîcheur, au frais : « J' noûs en irons d' matin *à la fraîche*. » (Voyez *Matin.*)

FRAÎCHIN, s. m. Odeur propre aux lieux humides, aux caveaux. — Lait qui sent le *fraîchin*, trop nouveau, donné par une vache fraîchement vêlée : « Ce lait sent le *fraîchin.* » (Voy. *Bégeau* et *Matée.*)

FRAIGNER (SE), v. pron. (Voy. *Freindre.*)

FRAISER (terme de forges), v. a. Former un rebord sur la tranche d'une barre de fer ronde ; ce rebord s'appelle aussi *collet.* — La *fraise* des anciens costumes était un collet à plusieurs doubles ou à plis.

FRAISI, s. m. Fraisil, poussière ou menues parcelles de charbon restant sur les places à *fourneau* dans les forêts. (Voy. *Forniau*, *Flamberon*, *Frasi* et *Froisi.*)

— D'après l'Académie : Cendre du charbon de terre dans une forge. Or ce dernier sens, dans notre pays, classique pour l'industrie métallurgique du moins, s'applique exclusivement aux *escarbilles.* (Voy. ce mot.)

FRALETTE, s. f. Originairement cordon en cuir de souliers et par extension toute espèce de cordon de souliers. « Noue donc tes *fralettes.* » (Issoudun.) Ce terme tombe en désuétude. (Voy. *Frasette.*)

FRAMER, v. n. Détruire, hacher, exterminer. — La *framée* des anciens Francs a-t-elle quelque rapport avec notre verbe ?

|| Fermer. (Voy. *Freumer.*)

FRAMETURE, s. f. Meubles fermant à clef, armoires, buffets, placards ; par extension, cachette. « Le juge a fait *parquisition* dans toutes *leux fram'tures.* » (Voy. *Farmeture.*)

FRANC, s. m. Les mots *franc* et *livre* ne s'emploient pas indistinctement l'un pour l'autre. On dit 20 sous, 40 sous, 3 francs ou un écu, 3 livres 10 sous, 4 francs, 4 livres 10 sous, 100 sous, 110 sous, 6 francs, 10 francs, 10 écus, 20 pistoles, etc. (Voy. *Écu*, *Pistole*, *Livre.*)

FRANC, adj. Docile, privé : « Cet oiseau, ce chien, ce cheval est *franc.* » || Flexible, souple : « Cette branche de saule, d'osier, etc., est *franche* », elle n'est point cassante, on la tord facilement.

|| *Franc* comme un *oisi*, *franc* comme l'or, loc. comparatives. Loyal, sincère. (Voy. *Franchir.*)

FRANCE, s. Dim. de *François.* (Voy. *Franchi.*)

FRANCHI. Se dit pour *François*, prénom. (Voy. *Fanchi* et *France.*) — *Saint-Franchi*, commune de la Nièvre.

FRANCHIR, FRANCHER, v. n. Se troubler, manquer de cœur, éprouver une émotion : « J'ai eu beau le gronder, le menacer, je ne l'ai pas fait *franchir.* » — *Ne pas franchir*, ne pas céder, avoir de la résolution ; et, de plus, ne pas sourciller, ne pas broncher, ne pas se troubler.

|| Ne pouvoir *franchir à parler*, se dit d'Un bègue, comme s'il ne pouvait franchir un obstacle : « Il ne peut pas *franchir* », parler franchement, librement, sans bredouiller, sans bégayer. « Il ne peut pas *franchir* certains mots. » (Voy. *Marouiller* et *Affranchir.*)

FRANCILLON, FRANCI, s. m. Diminutifs du nom de *François.* (Voy. *Franchi.*)

FRAPPE-A-COUP, s. m. Poinçon à manche transversal qui sert à frapper vivement et à percer d'un seul coup un tonneau pour déguster le vin. Le trou est ensuite bouché avec un *dousi.* (Voy. ce mot.)

FRASETTE, s. f. Cordon de souliers. (Voy. *Fralette.*)

FRASI, FRASIL (*l* muet), s. m. Fraisil. Comme dans le mot français, le *l* final ne se prononce pas; de même *dousil*, etc.

FRAUDULENCE, s. f. Fraude, action frauduleuse. « On m'a fait une *fraudulence.* » En latin, *fraudulentia* signifie L'astuce, la disposition à tromper, et non pas, comme dans notre mot, l'acte même du trompeur. — Mot bien fait, mais détourné de son acception primitive.

FRAUX, FROUX, s. m. Terre inculte (d'après Roquefort.) S'est conservé chez nous dans des noms de localités. *Les Fraux*, communes de Saint-Hilaire, Mérigny, etc. (Indre). — En bas-breton *fraost.*

S'est maintenu en patois normand pour désigner des places publiques dans les villages et des excédants de largeur dans les chemins.

FRAYÉ, adj. Pris substantivement. « Vous pouvez passer par là, il y a un *frayé* », c'est-à-dire un chemin, un sentier déjà *frayé.* (Voy. *Charrière.*)

FRAYER, v. a. (Acad.) || Dresser, habituer au travail; par extension figurée du sens de tracer, de pratiquer un chemin. « *Frayer* un cheval. » — Il existe dans l'art vétérinaire une autre acception très-différente : *Un cheval frayé aux ars* (Acad.), qui a une inflammation, des gerçures à la poitrine.

|| V. n., par aphérèse de *s'effrayer* : « Ah! que je *fraye !* » c'est-à-dire, que j'ai peur !

FREBAUD, adj. Gourmand. (Voy. *Ferbaud.*) — *Frébaud, Frébault*, noms de famille.

FREBILLER, v. a. (Voy. *Ferbiller.*)

FREBILLEUX, adj. (Voy. *Ferbilleux* et *Frebaud.*)

FRÊCHE, s. m. Contracté de *frerêche*, est encore usité en certains cantons, par exemple dans celui de Mézières-en-Brenne, et signifie une certaine étendue de terre originairement partagée entre les membres d'une même famille. (Voy. *Frérageux.*)

FRED (prononcez comme *fret*; voy. ce mot). S. m. et souvent féminin. Froid, froidure : « Il fait *fred*, ça fait *fred* aujourd'hui. » — « Le *fred* est piquant. Jamais la *fred* n'a été si grande que cette année. » || *N'avoir pas fred aux yeux*, c'est Avoir de l'assurance, de la résolution, de la hardiesse.

FRED, adj.; au féminin *fréde* : « La *pleue* est *ben fréde.* » (Voy. *Froid* et *Chaud.*)

Fred est la vieille prononciation de *froid*, ainsi l'atteste la rime. (Voy. *Dret, Etret.*)

> N'a-t-elle pas (la mort) une autre mine,
> Lorsqu'à pas lents elle chemine
> Vers un malade qui languit?
> Et semble-t-elle pas bien laide
> Quand elle vient tremblante et *froide*
> Prendre un homme dedans un lict?
>
> VOITURE.

Bois fred, bois qui provient d'un sol marécageux, et qui est de mauvaise *brûle.* (Voy. *Brûle.*)

FREDASSEMENT, s. m. (Voy. *Ferdassement.*)

FREDASSER, v. n. (Voy. *Ferdasser.*)

FRÉDE-FONT, s. f. C'est-à-dire, *Froide-fontaine.* Nom de localité. (Voy. *Font* et *Fred.*) — *Fonfréde*, nom propre.

FRÉDEMENT, adv. Froidement.

FREDILLER, v. n. (Voy. *Ferdiller.*)

FREDILLEUX, adj. (Voy. *Ferdilleux.*)

FRÉDIR (voy. *Ferdir*), v. a. et n. Froidir, refroidir. — *Frédezir, ferdzir* (par interposition du *z* euphonique, comme dans *aplatzir*; voy. ce mot et (Obs. à *Z.*)

> Entro que vene la nuit, au [illegible].
>
> [Jusqu'à ce que vint la nuit, au refroidir.]
>
> *Roman de G[illegible]* [illegible]

|| Ne pas *frédir* dans un endroit, loc., ne pas y demeurer longtemps. (Voy. *Arrêter* et *Moisir.*)

FRÉDURE, s. f. Froid, froidure. — En italien *freddura*, et en espagnol [illegible]. (Voy. [illegible] et *Fred.*)

FRÉE, s. m. Par syncope de Frère : « Mon *frée.* » (Voy. [illegible].)

FRÉE, s. f. Fressure. Syncope encore plus hardie que celle de *frée* pour frère.

FREIN (FAIRE SON), loc. Suivre son cours, fournir sa carrière, aller jusqu'au bout, ne s'arrêter que de soi-même. — On dit d'une maladie que l'on ne peut arrêter : « Il faut que cette maladie *fasse son frein;* » d'un homme qui est en colère et qu'on ne peut calmer : « Laissez-le *faire son frein.* »

FRE, syllabe initiale et intercalaire, est une interversion de *fer* dans un certain nombre de mots : *fremer, renfremer*, etc., pour *fermer*, etc. C'est le contraire de l'interversion *fer* pour *fre.* (Voy. Obs. à *FER* et à *BRE.*)

FREINDRE, v. a., n. et pron. Craindre : « Je *freins* ce pont, il n'est pas solide. — Ce blé, ces pommes de terre *freignent* la gelée, la sécheresse; » c'est-à-dire : Ils craignent la gelée; la gelée pourrait les endommager. — On dit aussi : « Ce cheval, ce bœuf *freint* les reins, les côtes, ou *se freint* ou *se feint*, etc. », pour dire : Cette bête ressent de la douleur lorsqu'on lui touche les reins, etc. (Voy. *Feindre* et *Foindre*.

> Damoiselle, fait-elle, *freignez* votre courroux.
>
> (*Romancero françois*, p. 14.)

— Dans cette citation, *freignez* pourrait signifier, Rétréner, dompter.

FRELAMPIÉ, adj. (Voy. *Ferlampié*.)

FRELAS, s. m. (Voy. *Ferlas*.)

FRELASSÉ, adj. (Voy. *Ferlassé*).

FRELASSER, v. n. (Voy. *Ferlasser*.)

FRELAUD, adj. (Voy. *Ferlaud*.)

FRÊLER, v. a. Frotter, battre.

FRELIN, s. m. (Voy. *Ferlin*.)

FRELINER, v. n. (Voy. *Ferliner* et *Derliner*.)

FRELON, s. f. Fraise. (Voy. *Mousse*.)

FRÊLON (*ê* très-ouvert et long), s. m. Frelon, sorte de grosse guêpe. (Voy. *Grollon* et *Affrémouche*.)

FRELOTTERIE, s. f. (Voy. *Ferlotterie*.)

FRELU (PARLER), loc. Parler avec affectation, avec recherche. — Apocope de *freluquet*. Le Dict. de Trév. rattache, avec doute, à ce mot celui de *fanfreluche*, ornement frivole. || D'autre part, *frelu*, a signifié, Vaurien, larron (voy. Roquefort), et voleur de grand chemin (voy. *Satire Ménippée, Supplément du Catholicon*, ch. II). Dans cette acception, *parler frelu* serait parler l'argot. (Voy. *Ferlu*, *Pointu* et *Ferlassé*.)

FREMER, v. a. Fermer. (Voy. *Freumer*, *Fromer* et *Froumer* :

> ..... Et en la plus forte vile du monde, ki grans vil fu et si miex *fremée*.
>
> (VILLEHARDOUIN, p. 98.)

> Si le *refrema*, et ossi hourda le moustier de Sainte-Sophie ki moult iert haus et biaus et retint iki droit la guerre.
>
> (VILLEHARDOUIN, p. 149.)

— Est aussi du patois poitevin, d'après la citation suivante:

> Y n'avé pu qu'ine ouche de quatorze boicelées *fremée* de murailles.
>
> (D'AUBIGNÉ, p. 138.)

|| *Nuit fremante*, loc. Nuit tombante. (Nivernais.)

FREMION, s. f. Diminutif de *fourmi*. (Voy. *Fromion*.)

> A Sainct-Satheur sous Sancerre vrayement
> Trouvay un Anglois-Normand
> Engendré d'un Biscaïen.
> . . . .
> Un escorpion
> Combattoit un *fremion*
> A cheval sur une chièvre.
>
> *Le Coq-à-l'Asne de Sancerre et la Charité*, chanson satirique de 1577.

FRENAILLER, v. a. (Voy. *Fernailler*.)

FRÉQUENTER, v. a. (Voy. *Friquenter*.)

> Il *fréquentoit* au logis de l'Intimé.
>
> *Farce de Pathelin*.

FRÉRÂGE, s. m. Parenté au degré de frères; les frères eux-mêmes pris ensemble : « Ce sont des biens de *frérâge*. » — S'emploie souvent au pluriel : « Entre *frérâges*, c'est mal d'être en procès. » (Voy. *Frêche*).

FRÉRÂGEUX, s. m. Cohéritier, qui partage une succession avec ses frères. — *Frérescheur* était encore usité, en style de pratique, il n'y a pas longtemps, et *co-frérescheur* se trouve employé dans un acte de notaire du XVIIe siècle, au Blanc. (Voy. *Frérâge*.)

FRÉREUX (COUSIN), s. m. Cousin germain; enfants des deux frères.

FRÉRIE, s. f. Ce qui touche les intérêts communs à plusieurs frères. || « Être en *frérie* », banqueter, être réunis dans un repas. — L'Académie écrit *frairie*. L'un et l'autre viennent de *frater*.

> Les loups mangent gloutonnement.
> Un loup donc étant de *frairie*.
>
> (LA FONTAINE, *le Loup et la Cigogne*.)

FRET, s. m. et très-souvent féminin. Froid. — Se prononce toujours (dans le Sud-Ouest) en faisant sonner le *t* final. « Ah! qu'*i* fait grand *fret!* — J'ai grand *fret* aux mains. » (Voy. *Fred*.)

— *Le bounhoume le fret*, personnification du froid et dont on fait peur aux enfants pour qu'ils ne s'y exposent pas. (Voy. *Dâlu*.)

FRETAILLER, v. a. (Voy. *Fertailler.*)

FRETASSE, s. f. (Voy. *Fertasse.*)

FRETASSER, v. n. (Voy. *Fertasser.*)

FRETASSOU, s. m. (Voy. *Fertassou.*)

FRETAUD, s. m. (Voy. *Fertaud.*)

FRETER, v. a. (Voy. *Ferter.*)

FRETEUX, adj. (Voy. *Ferteux.*)

FRETIER, s. m. (Voy. *Fertier*, *Fertaud* et Obs. à *Breussier.*) A fait au féminin *freteresse*.

Baillé à Jehannon la *freteresse*, pour quatre journées qu'elle a esté à freter du chanvre audit Hostel-Dieu, la somme de quatre sols t.

(*Comptes des receveurs de l'Hôtel-Dieu de Bourges*, 1501-1512.)

|| Hallier. (Voy. *Fertier.*)

FRETINER, v. n. (Voy. *Fertiner.*)

FRETOT, adj. (Voy. *Fertot.*)

FRETOUILLE, s. m. (Voy. *Fertouille.*)

FRETOUILLER, v. n. (Voy. *Fertouiller.*)

FRETIS, s. m. (Voy. *Fertis.*)

FRETON, s. m. (Voy. *Ferton.*)

FREUGNER, v. a. et pron. Frotter. « Je n'irai pas m'y *freugner*. — Les vieux bœufs qui se remettent aiment à se *freugner* le long des arbres. » (Voy. *Freusser* et *Ferter.*)

FREUSSER, v. a. et n. (De *froisser.*) Faire du bruit en passant à travers les branches; froisser les rameaux en les écartant : « Le gibier est là, l'entendez-vous *freusser* dans le bois ? » (Voy. *Ferdasser* et *Fretier.*)

FRIBLER, v. n. Trembler, frissonner : « La *fred* me fait *fribler*. — Il m'en fait *fribler* de le voir monté si haut ! » (Voy. *Friler.*)

FRIBOLER, v. a. Voltiger, papillonner. Par contraction de *fariboler*; a de l'analogie avec *frivole*. (Voy. *Barivoler* et Obs. à *B.*)

FRICASSE, s. f. Mets, plat de viande, et, par extension, repas, festin : « Il a fait la *fricasse*. » (Voy. *Fricot.*)

FRICASSÉE, s. f. Dragées qu'on distribue à une noce. (Voy. *Roûtie.*) Ce sont les hommes invités qui se cotisent pour acheter les bonbons et qui les offrent dans de grands plats ou des soupières.

FRICASSER, v. a. Pris métaphoriquement : « Je t'en *fricasse !* » pour, Ah bien, oui ! dit avec dédain ou par manière de défi.

Moi, je te chercherais ! ma foi, l'on t'en *fricasse*
Des filles comme nous.

MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, act. IV, sc. IV.

— Observez, dit M. Génin (*Lexique*), que c'est Marinette (une cuisinière) qui parle.

|| Dépenser follement. « Il avait du bien, de l'argent ; il a tout *fricassé*. »

M. de Vaudemont valut au chevalier d'Aubeterre bien de l'argent qu'il *fricassa* en panier percé qu'il était.

SAINT-SIMON, *Mémoires*, [illegible] XXIX.

FRICOT, s. m. Mets, ragoût, viande cuite : « Donnez-moi donc de ce *fricot*. — Il y avait beaucoup de *fricots* à cette noce », pour, bien des *fricots*. (Voy. *Décarêmer.*)

FRICOTER, v. n. Manger, être à un repas, en *frérie*. (Voy. ce mot.)

FRIGNOT, s. m. Reste de chaux désséchée, petits morceaux, par comparaison avec les débris de graisse *frite*. (Neuilly, Nièvre.)

FRILER, FRILLER (*ll* mouillés), v. n. Avoir froid, geler. « Être tout *frillant* nu », être absolument nu, — *Frileux* est dérivé de ce verbe, qui a disparu en français. (Voy. *Frediller*, *Ferdir* et *Fribler.*)

FRILLON, s. m. Copeau de bois qui donne un feu vif et clair, une régalade. (Voy. *Vrillon*, *Frison* et *Friler.*) — *Frilon* à Clamecy.

FRIMOUSSE, s. f. Figure, face, mine. Se prend en mauvaise part : « Quelle *frimousse !* » — Dérivé de Frime (Acad.), le semblant, la mine que l'on fait de quelque chose. (Voy. GÉNIN, t. II, p. 28, *Réc. philol.*) Du bas latin *frumen* : en vieux français *frume*. (Voy. Du Cange.)

FRINGALE (LA). Nom de localité près de Graçay (Cher).

FRINGALER, v. n. Avoir la fringale, ressentir une faim violente. — *Fringalé*, part. adj. On dit : « Je *fringale* [illegible] ! » ou : Je [illegible] tout [illegible] » — Nous sommes plus riches d'un verbe que l'Académie.

FRINGUER, v. n. S'agiter, courir en sautant ; sautiller, danser. Très-usité chez nous, l'Acad. le donne comme à peu près tombé en désuétude. — *Fringant* en est dérivé.

> Mon amy, tu te romps la teste,
> Et nous debattons follement ;
> Car ne desire qu'estre en feste
> Et que vivre joyeusement,
> Avoir nouvel abillement,
> Saillir, sauter, *fringuer*, dancer,
> Et passer le temps plaisamment.
>
> *Dialogue du Mondain.*

|| *Fringuer* se dit aussi de Celui qui fait le pédant, l'entendu.

FRIPE, s. f. Ragoût, bonne chère, toute bonne chose qui se mange avec du pain; friandise, gâteau. « Aimer la *fripe.* » — L'Académie n'a conservé ce mot que dans *fripe-sauce.* (Voy. *Défriper* et *Galope-la-fripe.*)

> Ces jeunes gens de Paris, tu verras que ça ne mange point de pain ! — Ça mange donc de la *frippe?* dit Nanon.
>
> BALZAC, *Eugénie Grandet.*

(Voy. aussi GENIN, *Revue de Paris*, 15 janvier 1855, *Réc. philol.*, t. II, p. 408. Il fait dériver de *fripe* le mot *fripon.*)

FRIPER, v. a. Lécher la sauce d'un plat avec sa langue. (Voy. *Défriper.*)

|| Salir, détériorer. Est français dans la signification de *chiffonner* : « Robe *fripée*, souillée. » — De là Fripier (Acad.).

FRIPOUNER, v. a. et n. Escroquer, agir en fripon.

FRIPOUNERIE, s. f. Friponnerie.

FRIQUENTER, v. a. Faire la cour. « *Friquenter* une fille, » la rechercher en mariage. (Voy. *Fréquenter.*)

|| *Friquenter à.* « Il *friquente à* nout' village. »

|| *Friquenter chez* quelqu'un, c'est-à-dire, Fréquenter sa maison. (Voy. *Fréquenter.*)

FRIQUET, s. m. Ecumoire.

— *Friquet*, d'après le Dict. de Trévoux, est Un ustensile plat et percé de trous comme une écumoire, et qui sert à tirer de la poêle les fritures.

FRISER, v. a. Ce verbe a chez nous des acceptions plus étendues que dans le français.

|| *Friser* du son, l'humecter légèrement. « Donner à un cheval du son *frisé.* »

|| *Se friser*, fig. S'ameublir. Se dit d'Une terre compacte ou hérissée de mottes, qui devient meuble, légère, au moyen du râteau, de la herse, ou par l'effet des météores. Paraît venir, de même que *effraiser*, du latin *frangere*, *effringere*, qui font au prétérit *fregi*, *effregi* ; permutation de *a* et de *i* devenu nasal, etc. Ou bien c'est une métaphore empruntée avec quelque hardiesse à l'art du coiffeur lorsqu'il fait foisonner sous son peigne des cheveux plats ou incultes. (Voy. *Effraiser* et *Chandeler.*)

FRISON, s. m. Boucle de cheveux frisés : « *A n'en a-t-elle de ces biaux frisons!* » (V. *Accroche-cœur.*)

> Son père qui la regarde,
> Qui regarde son *frison* :
> Ah! ma fille, que tu-z-es belle!
>
> *(Chanson de la fille aux beaux cheveux.)*

|| Copeau mince et recoquillé qui sort de la varlope du menuisier. (Voy. *Vrillon* et *Frillon.*) — *Doliche*, de *dolium ?* à Vire, en Normandie.

FRISSONNETTE (LA). Localité probablement assez froide près de Saint-Benoît-du-Sault (Indre).

FRISSOUNER, v. n. Frissonner, avoir le frisson. (Voy. *Fribler.*)

FROBIR, v. a. Fourbir. (Voy. *Forbir.*)

FROID, s. m. (Acad.), est souvent féminin chez nous. « *La froid* commence à se faire sentir. » (Voy. *Fred.*)

Les gens qui ont la prétention de bien parler disent : « Attraper *la froid* », pour Prendre froid. Ce sont les paysans qui disent *le fred* ou *la fred.* (Voy. ce mot et *Chaud.*)

|| *Il n'a pas froid aux yeux*, loc. Il n'est pas engourdi, c'est un luron. (Voy. *Déluré*, *Évertoui.*)

FROISI, FROISIL (*l* final muet), s. m. (V. *Fraisi.*)

FRÔLÉE, s. f. Volée de coups : « Il lui a donné une bonne *frôlée.* » (Voy. *Frottée* et *Dégelée.*)

FRÔLER, v. a. Battre, étriller, frotter. (Voy. *Frôlée*, *Dôber* et *Rainser.*)

FROMAGE, s. m. (Acad.) (Voy. *Formaige*). || *Fro-*

FRO, FROU, interversion de *for*, *four*, dans *fromi*, *froumi*, *fromillère*, *fromillement*, *fourbir*, etc. (Voy. Obs. à *FOR.*)

mage de forme, se dit pour Fromage de Gruyère. || *Fromage* (sans autre désignation), fig. Fruit arrondi et aplati de la mauve. (Voy. *Fromagère.*) On dit aussi des *fromageons*. — L'Acad. n'a conservé que *fromager*, arbre exotique de la même famille.

FROMAGÉE, s. f. Fromage blanc et informe, qui n'a point été mis dans des moules. (Voy. *Papelaude* et *Fescelle.*)

FROMAGÈRE, s. f. Mauve à feuilles arrondies. (Voy. *Mauve.*)

FROMENTAL, s. m. Avoine (arrhénatère) élevée. (*Fl. cent.*)

FROMENTAL, **FROMENTAU**, **FROMENTIAU**, **FROMENTEAU**, adj. Pays à froment, contrée où l'on cultive principalement le froment. *Le Fromentau* ou *le Grous-Pays* est plus riche que *la Varenne* ou *Varanne*. (Voy. *Grous-Pays*, *Varanne* et *Seiglau.*)

La ville de Châteaumeillant est située en pays partie gras, fertile et *fromental*, et partie maigre, vulgairement appelée *Varenne*, qui produit seulement seigles et *aveines*.

CHAUMEAU, *Histoire du Berry*.

On lit dans quelques anciens titres : « Chambon en *Fromenteau* (canton de Châteauneuf. » (RAYNAL. t. I, p. XLV.)

— On appelle *Fromentau*, l'habitant du *Fromental*. (Voy. *Seiglaud*). — *Fromenteau*, *Formentiau*, *Fourmentiau*, château d'Agnès Sorel, près de Villiers-en-Brenne. Autre château des mêmes nom et orthographe, près de Neuvy-Saint-Sépulcre.

FROMENTÉE, s. f. Bouillie de farine de froment, froment crevé dans du lait.

Il n'y a pas longtemps encore, c'était le mets principal dans nos fêtes champêtres. — La *fromentée* était pour les tribus celtiques ce qu'est le *couscoussou* pour les Arabes.

Sus la fin offroyent ris, gruau, *fromentée*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LX.)

Il courut chercher Madeleine pour l'inviter à venir sous la *ramée* manger de la *fromentée*.

(G. SAND.)

(Voy. Laisnel de la Salle, *Moniteur de l'Indre* du 3 août 1854.)

FROMENTIN, adj. pris substantivement. Nom de bœuf. (Voy. *Bœu.*)

Le pique-bœuf, encore qu'il vous entende, ne se presse pas trop de repondre ; il parle à ses bœufs : Gareau, *Fromentin*, Brichet, Châtau, ven apres moue : vas ben creti coulant (clopin, clopant).

BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*, 225

FROMENTOLIN, s. m. Habitant du *Fromentau* ou *Fromental*. (Voy. ce mot.)

FROMER, v. a. (Voy. *Fremer* et *Froumer.*)

FROMETURE, s. f. Endroit renfermé. (Nivernais.)

FROMI, **FROUMI**, s. m. On dit *un fromi*, et, comme diminutif, *un fromion*, une petite fourmi. (Voy. *Fourmi*, *Frémion*, *Mase* et *Masouaillère.*)

Les *fromis* sentans la pluie à venir portent le bled en leurs cavernes.

Songe du Ver[illegible]

FROMILLE, **FROMILLIÈRE**, s. f. Fourmilière. (Voy. *Fromi.*)

FROMILLEMENT, s. m. Fourmillement, picotement. (Voy. *Fromi.*)

FROMILLER, v. n. Fourmiller. (Voy. *Fromi.*)

FROMION, s. m., diminutif de *fromi*. (V. ce mot et *Fremion.*)

FRONCLE, **FRONQUE**, et quelquefois **FRONGLE** (mouillez *gl*). Furoncle, clou, tumeur. — On pourrait regarder notre mot comme une syncope, et peut-être même comme une corruption du français. Cependant il a existé tel que nous le donnons ou à peu près, dans le vieux langage. (Voy. Roquefort.)

Tous avions les faces guastées aux lieux touchés par lesdits feuillets. L'un y avoit la picote, l'autre le tac, l'autre la verolle, l'autre la rougeolle, l'autre [illegible].

RABELAIS, [illegible]

FRONGULER, v. n. (Voy. *Fonguler.*)

FRONT (A). On dit : « Faire labourer les bœufs *à front*, quand on n'en met que deux sur une charrue. || *A front*, pris substantivement. (Voy. *Coup* [illegible], *Champ* [illegible]). On appelle l'*a front* d'un champ les sillons tracés sur les limites, dans un sens contraire ou perpendiculaire au labourage général. (Voy. *Chaintre*, *Chaintréier* et *Rebourgeon.*)

FRONTIAU, s. m. Bourrelet d'enfant. || Coussinet de paille qu'on met sur le [illegible] des

bœufs en les attachant au joug. (Voy. *Lier* et *Vire-mouches.*)

FROTTÉE, s. f. Croûte de pain frottée d'ail et saupoudrée de sel : « Manger une *frottée.* » Voy. *Graissée.* || *Donner une frottée*, battre. (Voy. *Frôlée*, *Dôler.*)

FROTTE-VACHE, s. m. On appelle ainsi un mauvais taillis qui pousse chétivement. (Voy. *Fertier*, *Brosse.*)

FROU-FROU, s. m. Onomatopée du français *frôlement*, qui exprime le bruit que fait une étoffe quand on l'agite. || *Faire frou-frou, faire du frou-frou*, c'est se donner de grands airs, faire un grand étalage de toilette.

Aussi élève-t-il son fils dans une réclusion absolue, où l'on n'entend jamais le *frou-frou* d'un jupon.
(THÉOPHILE GAUTIER.)

FROULOT, s. m. (En Nivernais.) Frelon. (Voy. *Groulon et Grollon.*)

FROUMENT, s. m. Froment. (Voy. *Blé.*)

Des plaines de terres labourables à porter *froument.*
AMYOT, *Daphnis et Chloé.*

FROUMER, v. a. (Voy. *Fremer.*)

FROUMI, s. f. (Voy. *Fourmi* et *Fromi.*)

FROUMILLEMENT, s. f. (Voy. *Fromillement.*)

FROUMILLER, v. n. (Voy. *Fromiller.*)

FRR ! FRRE ! interj. Exclamation pour exciter les bœufs, et même, dit-on, nom donné à des bœufs. Ce mot ne peut s'exprimer que par un frôlement de la langue.

FRU, FRUT, s. m. Fruit. On dit aussi *fru* pour *fruit* en Bourgogne. (Voy. LA MONNOYE, *Glossaire.*) On le dit également en roman.

Flors e *frutz* de totz bos complimens.
AIMERI DE PEGUILHAN, *Troubadour.*

FRUGALIER, adj. (par antiphrase de *frugal*). Friand, gourmand. (Voy. *Licheux.*)

FUBLER, v. n. (*bl* souvent mouillé.) Siffler. (Voy. *Subler.*)

FUBLET (*bl* souvent mouillé), s. m. Sifflet.

FUIE, s. f. En Berry et peut-être ailleurs, ce n'est pas seulement, comme dit l'Acad., Un petit colombier surmontant une portion quelconque des bâtiments, mais aussi le grand colombier à pied des hauts justiciers défini par l'Acad. elle-même. (Voy. *Fuyard* et *Pigeounier.*)

FUIGER (SE), v. p. Se réfugier. — De *fuite.*

FUILER, v. a. Maudire. || V. n. S'enfuir, se sauver.

FUIR (Acad.). On dit d'Un homme amaigri, qui marche à sa fin prochaine : « Ses habits le *fuient.* » (Voy. *Branler*, *Baller*, *Délinquer.*)

FUMÉ, s. m. Nom d'une variété de vigne connue en Lorraine sous le nom *d'affumé*, à Orléans sous les noms de *griset*, *muscadet* et *surin.* — Raisin blanc musqué, à petits grains, finement moucheté de brun, parce que, dit-on, les renards ont pissé dessus. (Voy. *Sauvignon*, *Blanc-fumé* et *Surat.*)

FUMELLE, s. f. Femelle, femme (se dit tantôt dans le sens grivois et tantôt dans le sens grave) : « C'est un biau brin de *fumelle !* » (Voy. *Femelle.*) — Au rebours, l'e remplace l'u dans *jement.*

A moi seul ne soyez pas muele (muette),
Fillete jolie, aimable *jumele.*

(*Ancienne Chanson* citée dans le *Dictionnaire du vieux Langage* de FRANÇOIS DE LACOMBE.)

Et ce fesant il esgale
Les amours d'un palme (palmier) mâle
Qui, fait amoureux nouveau,
Se penche sur un ruisseau
Pour caresser d'un grand zèle
A l'autre bord sa *fumelle.*
(RONSARD.)

Et même dans le sens grave, un paysan dira : « Ma *fumelle* est allée au marché. — Il y avait plus de *fumelles* que de *mâles* à cette assemblée. » Mais la *fumelle* dit, en parlant de son mari : « Le *maître*, le *maître de cheuz nous, caqui de cheuz nous, l'houme de cheuz nous, nout' houme, moun houme ;* » ou tout simplement *li.* A l'exemple de nos paysans, les poëtes romantiques ont souvent désigné l'objet de leur amour en employant, par excellence, les pronoms *lui ! elle !*

— Se dit aussi de Certains végétaux. Le chanvre *fumelle*, qui est le chanvre mâle des botanistes. Dans les autres végétaux dioïques, comme dans le chanvre, on donne aussi le nom de *mâle* au plus

élevé, au plus vigoureux, et celui de *femelle* au plus faible.

FUMELLIER, adj. Adonné aux femmes, don Juan rustique. (Voy. *Goumard*, *Bouteiller*.)

FUMERAT, FUMERI, FUMERIAU et **FUMERIOU**, s. m. (En bas Berry). Amas de fumier que l'on entasse dans la cour d'une ferme. Se dit plus souvent Des tas de fumier disposés par intervalles égaux dans les champs. (Voy. *Chainette* et *Fombriau*.)

> Le *fumeri*, ou place du fumier dans la cour.
>
> (DE FARBANCOIS, [illegible])

FUMEROLLE, s. f. Courtilière ou taupe-grillon, insecte. (Voy. *Varvi* et *Verreux*.)

|| Fumeron, tison mal éteint. (Voy. *Camochon*.)

FUMEUX, s. m. Fumeur. « C'est un *fumeux* qui a mis le feu dans le chaumier avec sa pipe. »

FUMIERS, s. m. pl. Temps où on les répand sur les terres : « Le temps *des fumiers*, pendant *les fumiers*. » (Voy. *Epandailles*.)

FUMISSE, s. m. Fumiste. (Voy. *Jusse*.)

FUMURE, s. f. Engrais d'un champ par le fumier; quantité de fumier pour la préparation à une récolte : « Ce champ a reçu une bonne *fumure*, une demi-*fumure*. » — Est passé dans la langue agricole de toutes les provinces.

FUNT, s. m. (le *t* ne se prononce pas). Défunt, feu. Ne se dit qu'en précédant un nom substantif : « *Funt* M. un tel; *funt* mon père. » Par une bizarrerie de notre langage, le *dé* de *défunt* est supprimé ici, et il est ajouté à *feu*, *feue* : *défeu*, *défeue*. (Voy. ce mot.)

FURETOUNER, FUROUNER, v. a. Augmentatifs de Fureter (Acad.).

FURETTE, s. f. Vrille de petite dimension, foret. (Voy. *Birette*.) — *Furette*, ainsi que foret, vient du latin *forare*, et ces trois mots nous donnent l'étymologie du nom du *furet*, petit quadrupède qui se fourre dans les trous les plus étroits. — Le lecteur choisira entre cette étymologie et celle que donne plus loin Jean de Cuba au mot *furon*.

FURI, FURIL (*l* ne se prononce pas), s. m. Fusil. (Voy. Obs. à *R*.)

FURON, s. m. Furet. De là *furouner*, synonyme de *fureter*. (Voy. *Furouner*.)

> Le *furon* est dit de [illegible] car ainsi comme en ung four il entre dedans les [illegible] et cavernes de la terre et en expelle et déjecte les connins (lapins) qui [illegible].
>
> [illegible] JEAN DE CUBA. [illegible]

Le jeu du *furon*, mentionné par Rabelais, s'est conservé sous ce nom en Berry; il est connu ailleurs sous celui de *furet*. Les personnes qui jouent au *furon* sont rangées en cercle et tiennent un cordon formant une chaîne sans fin, passé dans un anneau qui est le *furon*. Les joueurs, le faisant glisser le long du cordon, se le passent vivement les uns aux autres, en ayant soin de le cacher autant que possible avec leurs mains et en chantant les paroles suivantes :

> Il court, il court, le *furon*,
> Le *furon* du bois, mesdames;
> Il court, il court, le *furon*,
> Le *furon* du bois mignon.
> Il a passé par ici,
> Le *furon* du bois joli.
> Il court, il court, etc.

Cependant l'un des joueurs, placé en pénitent au milieu du cercle, cherche à saisir le *furon*. S'il y parvient, il est reçu dans le rond, et celui dans les doigts duquel il a saisi le *furon* donne un gage et prend sa place.

FUSÉE, s. f. Barreau de bois, entouré de foin long, tortillé et mêlé de terre grasse, que l'on emploie à garnir les entrevoux des planchers, dans les constructions rurales et même dans les habitations ordinaires. (Voy. *Rollon*.)

|| Épi. — Se dit surtout Des épis du mil et du maïs : « Une *fusée* de mil, une *fusée* de maïs », à cause de leur ressemblance grossière avec une fusée de fileuse.

FUSELIER, s. m. Cornouiller. (Voy. *Courgelier*.) — *Nouan-le-Fuselier*, localité entre Bourges et Orléans, l'un des *Noviodunum* de César. (Voy. RAYNAL, t. Ier, p. 51.) Pourrait tirer son surnom, soit du roman *fuz* ou *fus*, forêt (voy. Roquefort), et alors *Nouan-le-Fuselier* signifierait simplement *Nouan-les-Bois*; soit de [illegible] dont on fait des fuseaux, ce qui se rapprocherait de notre *fuselier*.

FUSIAU, s. m. Fuseau de fileuse. || Petit rondin de bois blanc fendu qu'on emploie à faire les *terres*. (Voy. ce mot, *Rollon* et *Fusée*.)

|| *Fuseau de la Vierge*. Bélemnite, espèce de fossile en cône allongé, assez commune dans le terrain jurassique.

FÛTEUX, adj. Futé, rusé, fin, adroit. Se dit principalement Des chasseurs habiles.

FUYARD, adj. Sauvage, farouche : « Ce cheval n'est pas encore sorti des prés; il est bien *fuyard*. » (Voy. *Fourâche*.) — L'expression *pigeon fuyard* n'a pas trait seulement à l'habitude qu'ont ces animaux de s'enfuir (ce qui est le seul sens admis par l'Acad.), mais aussi au mot français *fuie*, espèce de colombier. C'est comme si l'on disait : pigeon de *fuie*. (Voy. ce mot.)

> Les moineaux ont leurs nids, leurs nids les hirondelles;
> On dresse quelque *fuye* aux simples colombelles.
>
> (THÉODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *les Misères du temps*.)

— Le Dict. de Trévoux, sans indiquer textuellement cette dernière étymologie, lui donne raison, en disant que les pigeons *fuyards* sont ceux qui sont dans les colombiers à pied, et qui ne s'arrêtent pas dans les volières et basses-cours.



G

GABAROT, s. m. Bac de moyenne dimension. Se dit sur la Loire. — Nos mariniers auront appris ce terme à Nantes, où *gabarot* est une petite gabare, bâtiment non ponté, à fond plat.

GABEGIE, s. f. (on prononce *gabgie*). Ruse, tromperie : « Il y a de la *gabegie* dans cette affaire-là. » (Voy. *Aubours*.)

Se gaber, en vieux français, se moquer. *Gabbare* (italien), tromper, a une évidente analogie avec ce mot.

> Tu *te gabes* encore de moi, méchant que tu es.
>
> (P. Larivey, *l'Avare*.)

GABELOU, s. m. Les employés des contributions indirectes ont hérité de ce sobriquet appliqué autrefois aux employés des gabelles. (Voy. *Rat-de-cave* et *Coumis*.) || Terme d'injure.

> Tu as menti, méchant bourreau, *gabeloux* que tu es!
>
> Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*.

GABI, s. m. Gabriel, nom de baptême.

GABILLE, s. f. Jeu d'enfant. Sorte de toupie qu'on projette en faisant dérouler la corde qui l'entoure. (Voy. *Sibot, Trompe* et *Râle*.)

GABILLON, s. m. Nom de bœuf. (Voy. *Bœu*.)

GABIN, s. m. Morceau de peau d'agneau avec la laine, dont on garnit et recouvre le dessus des sabots : « Des *gabins* de laine blanche avec un nœud de rubans. » (Voy. *Cabin* et *Pelice*.)

GÂCHER, v. n. Drageonner, taller, multiplier, foisonner. (Voy. *Cosser*, *Gaisser* et *Mârer*.) « Le temps a été bon, le blé a ben *gâché* cette année. » || Expédier : « Voilà de l'ouvrage qui *gâche* ben. — Ce marreux *gâche* ben, éplète ben. » (Voy. *Épléter*.)

GÂCHEUR (Acad.). Ouvrier maçon. — Chez nous et dans d'autres pays, le *gâcheux* ou gâcheur est le chef ouvrier dans le corps d'état des charpentiers.

GÂCHILLER, v. a. Fréquentatif de Gâcher (Acad.). « Il a *gâchillé* cette besogne. » (Voy. *Foutrasser* et *Cochouner*.)

GÂCHON, s. m. Drageon, talle : « De biaux *gâchons* de froment. » (Voy. *Gâcher*.)

GÂCIPER, v. a. Gaspiller, dévaster. (Voyez *Dégâter*.)

GAFFE, adj. Prononciation locale de *caffe* (à Clamecy, par exemple), comme *segret* au lieu de *secret*. (Voy. *Caffe*.)

GAFFIGNOU, s. m. Guètre de toile sans sous-pieds, à mettre par-dessus les sabots.

GAGE, s. m. Loyer d'ouvrage, salaire. On dit d'Un

G. — Prononciation. — Ne se fait point sentir à la fin des mots, même devant une voyelle, non plus que dans le milieu de quelques-uns, comme *sangnoue*, *sangsuce*, *sangsurer*, *signer*. Nous disons *siner*, *assiner* (pour assigner), comme on le faisait encore au XVIIe siècle. La prononciation *sinet* pour *signet*, notée par le Dict. de l'Acad., est restée comme un dernier vestige de cet usage.

Permutation. — Le *g* dur remplace quelquefois le *b* et le *v*, deux lettres qui elles-mêmes se permutent aisément. (Voy. B et V.) Il ne faut pas trop s'étonner si nous faisons dériver *gariau*, *gareau* et *barré* du latin *varius*, et *garaud* de *varus*, de même que *guêpe* vient de *vespa* ; — il remplace encore le *c* dans *gabin*, *ganif*, *ganivet*, *gougourde*, *égroler*, *défiguler*, *segond*, *segret*, *segrétaire* ; — le *j*, dans *dégucher*, *gaffe*, *gamber*, etc.

Le *g* doux, remplace le *c* dans *doulange*, — *ch* dans *biger*, venu plus directement de *biser* (baiser), *bigette*, *denige*, *égéré* (échevelé), *gerau*, *niger*, *revange* (voyez *Revancher*) ; — le *g* dur dans *gêpe* ; — le *q* dans *bigue* ; enfin le *z* dans *bigearre*. — (Voy. Obs. à *Gâtine*.)

G remplacé par *q* dans *fatique* : de même Corneille dit *intrique* pour *intrigue* :

> . . . . . Mais enfin ces pratiques
> Vous peuvent engager en de fâcheux *intriques*.
>
> (Corneille, *le Menteur*, act. I, sc. VI.)

Addition. — Par prosthèse : *gniau* pour *niau*.

Par épenthèse : *dégnier*, *pégnier*, *acharné*, etc., pour *denier* (ancienne monnaie), *pénier* (panier), *acharné*, etc.

Caractéristique du subjonctif dans le vieux français, d'après Génin, *Récr. philol.*, II, p. 388. (Voy. *Venir*, que je *venge*, *che venga*.) G est intercalé euphoniquement dans *pleger*, *coutéger*, etc. (Voy. la lettre *E*.)

Retranchement. — Par aphérèse : Supprimé dans *rapillon* et *ravoyer*.

domestique : « C'est un fort gâs, il peut gagner un bon *gage*. » L'Académie ne l'emploie qu'au pluriel dans ce sens. || *Gages*, au pluriel, Hardes, vêtements (dans quelques cantons). — Au temps jadis on habillait tous les domestiques; c'était une partie du salaire, de ce que nous appelons aujourd'hui *les gages*. (Voy. *Bâtin*, *Fait* et *Harde*.)

GAGE QUE, loc. Employé adverbialement par une sorte d'ellipse de, *Je gage que*. (GENIN, *Lexique*) : « *Gage que* tu n' sauteras pas ce foussé ! »

> *Gage qu'il* se dédit ! — Et moi *gage que* non.
> MOLIÈRE, *l'Étourdi*, act. III, sc. III

GAGÉ, part. Fig. Arrêté, et comme retenu en gage. « *Gagé* par la maladie. — *Gagé* du pied et du bras par un rhumatisme. — Il y a quinze jours qu'il est *gagé*. » — Aphérèse de *engagé* (Acad.).

GAGÈSSE, s. f. Petite fille. (Voy. *Garse*.)

> La *gagèsse* au pée Toinon.
> RIBAULT DE LAUGARDIÈRE, [illegible]

GÂGNAGE, s. m. **GÂGNERIE**, s. f. (Voy. *Gangnage*.) — *La Gâgne*, *la Gâgnerie*, noms de localités ; communes de Montchevrier, Mônaÿ, Faverolles, Rivarennes (Indre). (Voy. *Gangnerons*.)

GÂGNEPAIN. Nom de famille. (Voy. *Gangne-pain*.)

GÂGNER, v. a. (Acad.). (Voy. *Gangner*.)

GÂGNERON, s. m. (Voy. *Gangneron*.)

GÂGNEVIE, s. m. (Voy. *Gangne-vie*.)

GAGOUET, s. m. Derrière du cou, chignon. (Voy. *Cacouet*.)

GAI, adj. (Acad.), fait au fém. *gaitte* (que nous écrivons par deux *tt* pour faire sentir que la prononciation est brève) au lieu de *gaie*, joyeuse. (Voy. *Ch'ti*.) — On trouve dans Roquefort *gaiette* (gaie), dans le même sens ; d'où *gaieté* (Acad.).

— Employé fig. dans les arts mécaniques, se dit d'Un objet bien ajusté, qu'on manœuvre facilement : « Cette porte est bien *gaitte* ; ce *correil* est *gai*. » — Répond à l'expression, figurée aussi, de *jeu* dans le même sens.

GAÏCHOU, s. m. Diminutif de *gas*. (Voy. *Gaïssau*.)

GAILLARD, et par apocope **GAILLA**, s. m. Noms de bœuf, surtout de robe blanche. (Voy. *Bœu*.)

GAILLET (TREMPER LE), loc. (*gaillet* pour *caille-lait*). C'est, par des maléfices où le diable, sous la forme d'un crapaud, joue le principal rôle, attirer tout le lait des vaches de ses voisins : « Une telle *trempe le gaillet*. » (Voy. Laveaux, vol. Ier.)

GAILLON, s. m. (Se dit dans le centre du Berry.) Gâteau fait d'une pâte claire, dans laquelle on met des fruits coupés par morceaux et qu'on fait cuire au four sur une feuille de chou : « *Gaillon* aux pommes, *gaillon* aux poires, aux prunes, etc. » (Voy. *Miat*, *Clafouti* et *Poumat*.)

GAILLOU, GAÏOU, s. m. Iris des marais ou faux acore. (*Fl. cent.*) — (Dérivé de *glaïeul* [Acad.], nom donné aussi à la même plante.)

GAÎNIAU, s. m. Petite gaîne. On désigne ainsi la *gaîne* des céréales, où l'épi est encore contenu. (Voy. *Fourriau*.)

GAIRER, v. a. Garer, ranger : « *Gairer* une voiture sous le hangar. » — *Se gairer*, v. p. Se garer, se détourner, se ranger : « *Gairez-vous* donc, vous allez vous faire écraser. » (Voy. *Egairer*.)

GAÏSSAU, s. m. Mauvais sujet. (Voy. *Gaïchou*.)

GAÎSSER, v. n. Drageonner. Se dit dans le Sud. (Voy. *Gâcher*, *Cosser*.) On dit *guiffer*, dans le même sens, en Vendée.

GALAFFRE, adj. Gourmand.

GALANDAGE, s. m. Cloison en briques posées sur champ. (Voy. *Colombage* et *Brique-sur-champ*.)

GALANTISE, s. f. Galanterie.

> Et ses beaux
> Coulants bateaux
> Chargés, non de marchandises,
> Mais de beautés,
> De bontés,
> De grâces et *galantises*.
> (BONAVENTURE DES PERIERS, *Œuvres diverses*, p. 352.

GALAPIAT, GALAUBI, GALBIAU, s. m. Galopin, polisson, vaurien. (Voy. *Galefertiau*, *Gallouage*, *Galibard* et *Galetru*.)

Ces divers mots, auxquels on peut ajouter *galvauder*, *galopin* (Acad.), *galefertiau*, *gallouage* et même *galvacher*, etc., dérivent d'un radical commun, pris d'abord en bonne part (voy. *Gallouage*),

---

GAL, syllabe préfixe d'origine celtique (Voy. *Chevallet*), donnant à presque tous les mots auxquels elle est associée une signification injurieuse et dépréciante. (Voy. *BAR* et *BER*.)

et ont fini par impliquer l'idée de vagabondage, désordre, ou la *gale*, triste attribut de la misère. Les Gaulois (*Galli*), à titre de vaincus, y seraient-ils originairement pour quelque chose ?

GALARNE, s. m. Vent de nord-ouest, galerne.

GALE D'IAU, loc. Éruption cutanée qui survient à la suite d'un bain pris dans une eau stagnante et corrompue par la chaleur ou par le rouissage du chanvre.

GALEFERTIAU, GALEFERTIER, GALEFRETIER, s. m. (Qui se *ferte* (frotte) parce qu'il a la *gale?*) Garnement, mauvais garçon, chenapan, larron. (Voy. *Ferteux* et *Galapiat.*)

Et n'est pas beau à un curé d'aller faire le *gallefretier* en une rue, ou une taverne.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, [illegible] 7

Ancus Martius *gallefretier*.

(Rabelais, liv. II, ch. XXX.)

Suivant le commentateur Le Duchat, *gallefretier* signifie *godronneur* de navires, *calfat*, qui a fait *calfeutrer*. (Voy. la citation au mot *Godron.*)

La reponse vous contentera ou j'ai le sens mal *gallefreté*.

(Rabelais, liv. II.)

Le Duchat explique *gallefreté* par : Éventé, mal calfeutré.

— On trouve dans Rabelais le verbe *calfreter*, ou *galefreter*, dans un sens plus favorable et assez différent, pour Courir le monde.

GALETAUD, s. m. Mauvais sujet, Coureur. Terme injurieux. (Voy. *Galapiat.*)

GALETRU, s. m. (Nivernais). (Voy. *Galapiat.*)

GALETTE (JEU DE). C'est le Jeu de galet. (Acad.)

GALETTERIE (LA). (Dérivé de *galette.*) Nom de localité de bon augure, à Mézières (Indre).

GALIBARD, s. m. (Voy. *Galapiat.*) Se dit dans le Sud.

GALINE, GALLINE, s. f. Jeu de bouchon. || Petite pierre servant de but au jeu de palet. (Voyez *Bogue.*)

Il est à remarquer que dans une infinité de jeux la mise des joueurs porte le nom de poule, synonyme de *galline*.

GALLOIS, s. m. Narcisse faux-narcisse. (*F.. centr.*) (Voy. *Gallouage*, et, au mot *Coucou*, *fleur de coucou.*)

GALLOUAGE, GALOUAGE, s. m. Dissipation, vagabondage (non point précisément en mauvaise part), état de celui qui court de côté et d'autre, qui n'est jamais chez soi : « Cette fille est toujours en *gallouage* », c'est-à-dire : elle ne tient pas à son travail, elle aime la dissipation. (Voy. *Couratier.*)

Charmants objets y sont en abondance,
Par ce point là je n'entends, quant à moi,
Tours ni portaux, mais gentilles *galloises*.

(La Fontaine.)

On lit *gualoises* dans Rabelais.

Le diable .... escrivant le quaquet de deux *gualoises*.

[illegible]

Furetière écrit par un seul *l*, *galoise*, *gale*, s. f., *galots*, *galebontemps*, s. m., vieux mots qui se rapportent à Réjouissance, divertissement, turbulence joyeuse. De là *galant* homme (Acad.). (Voyez *Galapiat.*)

|| Se prend aussi en bonne part et signifie, Absence du domicile pour l'exercice d'une profession. (Voy. *Galvacher.*)

GALOCHE, s. f. Masse de neige adhérant aux pieds dans les temps de demi-dégel. — De *galoche* (Acad.), espèce de double chaussure.

GALOCHER, v. n. Prendre de la neige sous les pieds en marchant : « Ça *galoche.* » (Voy. *Patter.*) De même se *botter* (Acad.), Amasser de la terre autour de ses pieds. (Voy. *Ganache, Dégalocher.*)

|| Se dit aussi de La boue qui adhère aux roues des voitures. (Voy. *Bourrer.*)

GALON, s. m. Escarre, croûte qui se forme sur les plaies en voie de cicatrisation. (Voy. *Croûtat, Dormat.*)

GALOP, s. m. (Acad.) || *Le Galop.* Nom de localité, à Saint-Hilaire (Indre). Dans la même commune se trouvent deux autres métairies nommées *le Pas* et *le Trot*. Sont-ce des allusions à l'état des chemins ? (Voy. *Trot.*)

|| *Tout le galop*, loc. Toujours courant, au plus vite : « J'y vas *tout le galop* », tout de suite.

— *D'un galop, en un galop, en un coup de galop*, tout d'une traite, tout d'une haleine, sans s'arrêter; et aussi dans un court espace de temps; équivalent dans ce dernier à *un temps de galop* (Acad.), terme d'équitation, allure qu'on ne soutient pas longtemps. « Cours-y donc *d'un galop ou en un galop.* »

|| *Galop*, fig. Reproches avec ou sans invectives, selon l'éducation de la personne qui *donne le galop*. (Voy. *Salon*, *Raffouée* et *Vane*.)

Puisque pour toy suis ainsy *galopée*,
Or et argent, de Dieu soys tu mauldit!

Farce des pates ouaintes, Glossaire normand.

GALOPE (A LA), A LA GALOPÉE, loc. A la hâte: « Voilà de l'ouvrage fait *à la galope* », c'est-à-dire : à la hâte et sans goût. (Voy. *Foutrasse*.)

|| *Galope-la-fripe*, gourmand, parasite cherchant de bons repas. (Voy. *Fripe* et *Licheur*.)

|| *Galope-science*, ignorant, qui court après la science sans l'attraper.

|| *Galope-chopine*, ivrogne.

GALOPER, v. a. Poursuivre d'injures, de coups. — *Galoper* est pris aussi comme verbe actif dans le Diction. de l'Acad. dans le sens de Poursuivre, mais pour parler à quelqu'un, peut-être l'importuner. Chez nous il s'agit de mauvais traitements. (Voy. *Guarréier*.)

GALOUFRIER, s. m. Sorbier allouchier. (*Fl. cent.*

GALOUX, adj. Galeux.

Cy n'entrez pas, vous, rassotez mastins
. . . .
Ny vous aussi, seditieux mutins;
Ny vous *galoux* . . . .

RABELAIS, *Gargantua*, ch. LIV.

GALURIAU, s. m. Désœuvré, vaurien. — A de l'analogie avec *godelureau* et *luron* (Acad.). (Voy. *Galetaud*.)

GALVACHE (ALLER EN, FAIRE LA), loc. Se dit Des voituriers *morvandiaux* lorsqu'ils descendent de leurs montagnes pour exercer leur profession de petits entrepreneurs de transports. (Voy. *Galvacher*, s. m., et *Gallouage*.)

GALVACHER, s. m. (Sans doute pour *gallouacher* : voy. *Gallouage*.) Voiturier *morvandiau*; entrepreneur de transports, principalement pour le service des usines à fer, dans le Nivernais et une partie du Berry; ce sont des gens laborieux et économes et par conséquent rien moins que *gavâches*. (Voy. ce mot.) Les *galvachers* descendent vers le mois de mai de leurs montagnes (environs d'Anneau, Arleuf, etc.), avec leurs bœufs et leurs charrettes; ils afferment des *herbes* pour la nourriture de leurs animaux. (Voy. *Morvandiau* et *Harbes*.)

GALVACHER, v. n. Vagabonder. (Voy. *Gallouage*.)

GAMACHON, s. m. Petit gamin. (Voy. *Gas, Ganet* et *Drôle*.)

GAMBÉE, s. f. Enjambée. (Voy. *Egambée*.) — Le radical *gambe* ne se dit plus.

Aveue li li quens Loys de Blois et li quens Hues de Saint-Pol qui malades estoit d'une grant maladie de goute qui le tenoit ès *gambes* et ès piés.

VILLEHARDOUIN, p. 117.)

GAMBER, v. a. Enjamber, mesurer au pas : « Il a *gambé* le fossé. » — Le français a conservé le diminutif *gambiller* (voy. *Gandiller*) et *gambade*. — L'italien dit encore *gamba* pour jambe. (V. *Égamber*.)

GAMBI, adj. Boiteux, bancal, qui a les genoux tournés en dedans. (Voy. *Cavaud*, *Jarraud*.)

GAMBIAU, s. m. Mal de jambe. « Il a le *gambiau*. »

GAMBOULLE, s. f. Ampoule. (Voyez *Poulette*, *Bouillole*.)

GAMELLE, s. f. Truie. (Voy. *Treue* et *Gore*.) || Grosse femme. — *Gargamelle* était le nom de la femme de Grandgousier.

GAMER, v. a. Prendre, attraper avec la main, empoigner, saisir vivement, dérober : « Il a *gamé* cette pomme adroitement. — Il m'a *gamé* des fruits dans mon jardin. — Il m'a *gamé* vingt sous. » (Voy. *Chiper*.)

GANACHE, s. f. (Voy. *Galoche*.)

GANDILLER, v. n. Gambader, folâtrer, batifoler. Ce mot s'emploie très-fréquemment pour exprimer L'agitation que se donnent les jeunes enfants, et en général, tous les jeunes animaux, lorsqu'ils prennent leurs ébats : « Allez, mes enfants, *gandiller* sur la pelouse. » — Tous les animaux, dans le jeune âge, *gandillent* avec grâce. (Voy. *Gamber*.)

|| Corruption de *gambiller* (Acad.), qui se rattache à la racine *gambe* (inusitée), jambe. Mais *gambiller* (Acad.) ne s'entend que Du mouvement des jambes quand on est assis ou couché.

GANDOISES, s. f. pl. Mauvaises raisons, fables, plaisanteries, attrapes, et en argot, *godant*: « Tu nous contes des *gandoises*. » (Voy. *Gniole*.)

GÂNE, s. f. Mare d'eau bourbeuse, mauvais chemin. (Voy. *Engâner* et *Ganniau*.)

GANET, GANILLON, s. m. Petit gamin. Diminutifs de *gas*. (Voy. ce mot et *Drôle*.)

GANGNAGE, s. m. **GANGNERIE**, s. f. Prononciation habituelle de *gagnage*, *gagnerie*. (Voy. ces mots.) Étendue de terres cultivées par le même laboureur. || Terres cultivées sur la lisière des bois. On disait autrefois *gaignage*.

Les cerfs, soit en la taille ou soit dans les *gaignages*,
Y font leur viandis, leurs buissons, leurs ombrages.

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

|| Autrefois, pèlerinage où l'on *gagnait* les indulgences ou *pardons*.

.... Rencontra une nue de prestres qui venoient d'un *gaignage*.

BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, p. 326.

GANGNE, s. f. Gain, bénéfice : « Il a fait une boune *gangne* sur son marché. »

GANGNE-PAIN, nom de famille. (Voy. *Gagne-pain*.)

GANGNER, v. a. (Prononciation du Berry.) (Voy. *Gagner*.) Convaincre, entraîner (se prend en bonne part) : « Il hésitait, je l'ai *gangné* », je l'ai décidé. On dit en terme de manége, *gagner* la volonté d'un cheval, pour : triompher de sa résistance. (Dict. de Trévoux.)

|| *Gangner son avoine*. (Voy. *Avoine*.)

|| *Gangner moisson*, loc. Louer ses services pour la moisson (Clamecy).

GANGNERON. Nom propre très-répandu dans nos campagnes, et qui signifiait autrefois *laboureur*, *cultivateur*. (Voy. *Gagneron* et *Gàgnage*.)

GANGNE-VIE, s. m. On appelle ainsi un petit instrument composé d'une lame ressemblant à celle d'un poignard, et d'un manche en bois. Les vignerons et autres ouvriers qui travaillent la terre se servent du *gangne-vie* pour nettoyer, *dépatter* leurs outils. (Voy. *Gagne-vie*, *Dépatter*, *Curette* et *Sarclette*.)

GANIF, s. m. Canif. (Ancienne prononciation française.) — Les personnes âgées qui disent encore *ganif*, disent aussi *gevau*. (Voy. ce mot, *Ganivelle* et *Ganniau*.)

Il faut aussi écrire et prononcer *gannif* et non pas *cannif*.

MÉNAGE, *Observations sur la langue françoise*, ch. CCXII.

— *Ganif* et *canif* ont du rapport avec l'anglais *knife*. — On trouve *ganivet* dans le *Glossaire* de M. de Laborde.

GANIVELLE, s. f. On appelle ainsi Le bois débité en merrain, de forme oblique comme un *ganif*, et qui, ne réunissant pas certaines dimensions requises, est admis seulement dans une proportion déterminée et pour ainsi dire comme appoint dans les livraisons du merrain destiné à la fabrication des tonneaux. On distingue la grande et la petite *ganivelle* : la première entre pour une partie dans la confection des poinçons ; la deuxième est réservée pour celle des *quarts* ou demi-poinçons. Le compte de cette sorte de bois, qui est assez bizarre, se trouvera au mot *Merrain*. (Voy. aussi *Quart*, *Millier* et *Chantiau*.)

GANNIAU, s. m. Roseau commun. (*Fl. cent.*) — *Ganniau* est dérivé de *canne* par un changement du *c* en *g*, comme dans *ganif*, etc. (Voy. *Ros*, *Balai de silence*, *Canne de jonc* et *Gâne*.)

GANT, s. m. (Acad.) || *Gant en nez de bœu*, Mitaine en peau d'agneau, la laine en dedans. (Voy. *Nez*.)

|| *Gants-de-Notre-Dame*, Ancolie commune. (*Fl. cent.*) — *Gants de bargère*. Digitale pourprée. (Voy. *Cloches*.)

GAPIER, s. m. Tas de balle d'avoine. On dit d'Une personne qui marche difficilement, qu'elle va « comme un *limas* dans les *gapiers*. »

GARANNE, s. f. Garenne. (Voy. [illegible].) — *La Garanne*, Nom de localité, Clion (Indre).

GARANT, s. m. (Par métonymie, l'abstrait pour le concret : de *garantie*, assurance, ou de *garer*, défendre.) — Vieux pied d'arbre qui, dans une haie, sur une lisière de bois ou de champ, sert, à défaut de bornes, à limiter la propriété. On dit : « Cet homme a anticipé sur son voisin, il a même abattu les *garants*. » (Voy. *Témoin* et *Bone*.)

GARANTIE, s. f. Assurance contre l'incendie. (Nivernais.)

GARANTISSEUX, s. m. Assureur contre l'incendie.

GARAUD, adj. Qui ne marche pas d'aplomb, qui a les jambes arquées. Du latin *varus*. (Voy. *Garaud*, *Jaraud*, *Gambi* et Obs. à *G*.)

— *Garaud*, nom propre, qu'il faut écrire ainsi, et non comme le Garot de La Fontaine qui en remontre à son curé. Le féminin fait chez nous *Garaude*, la *Garaude*.

GARAUDE, s. f. Averse, giboulée. (Voy. *Agas d'eau* et *Hargne.*)

GARBOU, **GARBOUIL**, s. m. Grabuge, noise, querelle.

Il y eut aussi un peu de *garbouil* entre mesdames de Belin et de Bussy... Vous verrez ici parfumer les croix de Lorraine.

(*Satire Ménippée.*)

Le même que *gargouille.* (Voy. *Dict. de Trévoux.*)

GARBOUEILLE, s. f. Corbeille.

GARCE, s. f. Jeune fille. (Voy. *Garse.*) — Ne se prend pas toujours en mauvaise part. — Écrit par un *c* répond à *garçon*, et par un *s* à *gars*. (Voy. *Bognasse*, *Drôliére*, *Gagésse*, *Garse*, *Gâtiére*, et *Rassoté.*)

|| Maîtresse. (En latin *pellex.*)

Un [illegible] et [illegible] jagé qu'elle estoit sa *garce.*

SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 525.

GARÇOUNIAU, **GARÇOUNET**, s. m. Petit garçon. (Voy. *Drôle.*)

Comm' j'étais cheux mon pere,
    Loure, lourette,
T[illegible] p'tit *garçouniau*,
    Loure, louriau.

Puis le petit garç[illegible]au raconte « que son père l'envoyait aux champs, pour garder son troupiau; que le loup qui survint lui en emportit le plus biau. Ô méchant loup, s'écrie-t-il, laisse-m'en donc la piau,

Et le bout de sa queue,
    Loure, lourette,
Pour mette à mon chapiau,
    Loure, louriau.

Et, le . . . . de son c. . ,
    Loure, lourette,
Pour en faire un flutiau,
    Loure, louriau.

(*Chanson recueillie dans l'ouest de l'Indre.*)

Notre poëte rustique a pris dans le dernier couplet une licence qui rappelle certaines sculptures du château d'Amboise : on y voit avec quelque étonnement, dans la chapelle, des diablotins sonnant de la trompette d'une manière indescriptible, non pas pour Dante, qui avait ainsi dépeint le chef des démons Barbariccio :

Ed egli avea del cul fatto trompetta.

(*Inferno*, ch. XXII, dernier vers.)

— Au lieu de *garçouniau*, une variante chantée dans une autre partie du Berry donnait *pâtouriau.* (Voy. ce mot et *Bestial.*)

GARÇOUNIÉRE, s. f. Jeune fille qui, par légèreté seulement, hante les réunions de garçons. (Voy. *Aubades* et *Volage.*)

GARDE, s. f. (Acad.) || Lien que l'on fait en terminant l'écheveau avec le bout même du fil, pour empêcher qu'il ne se mêle : « Faire la *garde* à un écheveau.»

|| *A garde faite,* loc. Délit de pâturage, lorsque le pâtre était présent, auprès de ses animaux. Se dit par opposition au délit par simple échappée. (Voy. au mot *Bestial*, la dernière citation.)

Et ce tout *à garde faite* pour faire rire les assistants.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Discours*, p. 198.)

GARDE-FOURNIAU, s. m. Terme de forges. Ouvrier qui veille à la bonne marche du fourneau : c'est Le maître fondeur. (Voy. *Bocqueur.*)

GARDE-PUITS, s. m. Crevette des ruisseaux.

GARDE-ROBE, s. f. Santoline faux cyprès. (*Fl. cent.*)

GARDE-VIAUX (*garde-veaux*), s. m. Loriot (voyez *Louriou*), ou plutôt l'étourneau qui se plaît autour des troupeaux dans les pâturages.

GARDER, v. a. Tenir, prendre possession de. L'Académie paraît l'entendre toujours de L'action des personnes sur les choses; chez nous la réciproque est admise. « La fièvre m'a toujours *gardé.* » (Voy. *Gausser.*)

|| *Garder l'heure de* ou *que de.* (Voyez *Tarder l'heure de.*)

GARDEUX, s. m. Celui qui garde certains animaux dans les campagnes. « *Michant gardeux* de dindons. »

GARDOUNAILLE, s. f. Poissons de peu de valeur parmi lesquels se trouvent des *gardons*. « On n'a pris que de la *gardounaille* », que du petit poisson blanc. (Voy. *Menue, Feuille* et *Nourrain.*) Le *poisson blanc* est, dans le produit d'un étang, tout le poisson autre que la carpe, le brochet et quelquefois la tanche. Dans les rivières, la brême, le barbeau et même la perche comptent parmi le *poisson blanc.*

GARE, et son diminutif, **GARICHE**, adj. des deux

genres. De couleur bariolée, *bigarrée.* (Voy. *Gariau.*) « Un bœuf, une vache *gariche.*»

GARETS, GUARETS, s. m. pl. Guérets. — Emploi de *a* pour *é*, et par là notre mot est plus rapproché du mot primitif breton *harreq*, terre labourée, d'où en bas latin *waretum, warectum.* (Du Cange.)

GARFOULER, v. a. Fouler, abîmer, abattre.

D'un hiver englacé tout roidy de froidure,
Et qui *gourfoule* tout d'un pas audacieux.
(PIERRE DE LA RIVEY

— Les syllabes *gas*, *gât*, *gar*, entrent souvent dans la composition des mots qui emportent une idée soit de destruction, soit de plaisanterie burlesque ; aussi est-ce dans cette catégorie que Rabelais a fabriqué le nom de son héros *Gargantua.* (Voy. *Gourfouler, Gâcper, Degarciller, Dégater* et Obs. à *Gâtine.*)

GARFOULURE, s. f. Foulure.

GARGAILLANTÉRE, s. f. Fruit de l'églantier ou rosier sauvage. — Le nom de l'arbuste est sans doute pour quelque chose dans la composition de ce mot. (Voy. *Arlantier* et *Gargaillou.*)

GARGAILLOU, s. m. Fruit de l'églantier, « que l'on appelle proprement (*sic*) *gratte-cu* en français », dit Laveaux, dans son Dictionnaire. « Il n'y a pas de rose qui n'ait son *gargaillou.* » (Catherinot.) — On dit : « Frais, fraîche comme un *gargaillou.* » (Voy. *Gargaillantére.*) || C'est aussi le nom de l'arbuste lui-même.

GARGANAT, GARGANET, s. m. (Voy. *Gourganet.*) Gorge, larynx, cou. — *Gargates* dans Wace, *gargamelle*, dans le Dict. de Trévoux.

En italien *gargozza*, d'où *gargote*, mauvais cabaret, et, en espagnol, *garganta*, d'où *Gargantua*, héros de Rabelais, digne fils de *Grandgousier.*

GARGANDIN, s. m. (Voy. *Galefertiau.*) — Se rapproche de *gourgandine* (Acad.).

GARGOILLE, s. f. Prononcez *gargo-lle*, *ll* mouillés (Voy. *Gargot.*)

GARGOT, s. m. Mauvais pas, bourbier. || Fig. Cabinet noir, le coin, terreur de la première enfance.

— Le mot *gargote* (Acad.) est proche parent de *gargot*, dans la première acception.

GARGOUET, s. m. (Voy. *Gagouet* et *Cacouet*).

GARGOUILLAT, s. m. (Voy. *Gouillat* et *Margouillat.*)

GARGOUILLAUD, s. m. Bambin, moutard.

GARGOUILLIS, s. m. Margouillis. (V. *Gouillat.*)

GARIAU, adj. Au féminin *garelle*. Bigarré. « Un bœuf *gariau* ; une chienne *garelle.* » (Voy. *Charmet, Gare, Garaud* et Obs. à *G.*)

Dans les provinces d'Anjou et du Maine, et en quelques lieux aux environs de Paris, on appelle *garre* une vache pie, et *garreau* un taureau pie, de [illegible].
(MÉNAGE, *Origine* [illegible]

Voyez aussi Rabelais. — *Bariolé* et *bigarré* ont la même origine, *gare*, qui paraît la racine de tous ces divers mots. — Du latin *varius*. (Voy. *Barré, Vair* et *Bigearre.*)

Les bergères du Berry chantent, sur l'air de la Bourrée, la chanson suivante :

Vire le loup,
Ma chienne *garelle*,
Vire le loup
Quand il est soûl.
Laisse-le là,
Ma chienne *garelle*,
Laisse-le là,
Quand il est plat.

Cette chanson a un sens ironique : c'est quand les loups sont repus qu'ils sont le moins à redouter pour les troupeaux, et *vice versâ*.

— Un paysan de [illegible] appelait sa bourse [illegible] *garelle*. Était-ce parce que le contenu était bigarré, cuivre, argent et or ?

|| *Pic gariau*, Pic varié, épeiche. (Voy. *Pic rouge.*)

GARIOLÉ, adj. Bariolé. (Voy. *Gariau.*)

GARIR, GUARIR, v. a. Guérir. (Voy. à la lettre *A*, l'emploi de *a* pour *e.*)

Si l'estat de [illegible] pouvoit [illegible]
[illegible]

Et que s'ils pouvoient recouvrer d'icelle pierre philosophale, [illegible] ouvertes, [illegible] mal, etc.
[illegible]

[illegible]

p... à l'âge de ..., en tornant, qui lui enseigna une ..., de laquelle il garit.

AMYOT, *Vie de Périclès.*

GARNI, s. m. Petites pièces dont se servent les maçons pour *garnir* les interstices que les gros moellons laissent dans un mur : « Vous ménagez trop le *garni*. » || *Cent garni.* (Voy. *Cent* et *Garniture*.)

GARNIPIOU, s. m. (Voy. *Galefertiau.*) — L'étymologie serait-elle *garni de pour* ou peut-être *garrippiou*, comme qui dirait, couvert de mauvaises nippes, de nippes en loques, de haillons ? (Voy. l'Obs. au mot *Garfouler.*)

GARNITURE, s. f. On appelle ainsi les quatre unités qui dépassent le cent, et que l'on y ajoute souvent lorsque l'on vend ou que l'on achète quelque chose au cent. Il y a aussi la *demi-garniture* ou *deux pour cent*. — La vieille locution *haïe au bout* (...), quelque chose par-dessus, répond à la *garniture*. (Voy. *Cent* et *Enquder.*)

GAROTTE, s. f. Carotte. « J'ai semé des *garottes* qui sont ben levées. »

GARSE, s. f. Jeune fille. Le masculin *gars* est seul admis en français. Le plus souvent *garse* a un sens injurieux, comme dans la citation suivante :

> Et si au chef lui trouvez attaché
> Chapeau de fleurs, qu'il lui soit arraché,
> Car il n'attient à *garses* diffamées
> User des droits de vierges bien famées.
>
> (CL. MAROT, *Élégies* 1, 11.)

(Voy. au mot *Garce* la citation de saint François de Sales dans le même sens.)

Les termes *garce*, *drôlesse* et *pucelle*, sont depuis longtemps tout à fait exclus du langage poli. Le mot *fille* et même celui de *demoiselle* sont en voie de subir la même déchéance. Que nous restera-t-il donc, bientôt, pour dénommer l'un des plus gracieux objets de la création ? La jeune fille finira-t-elle par devenir un être réellement ineffable ? (Laisnel de la Salle.)

GARSOILLER, **GARSOUILLER** (prononcez *gar-ço-ller*, *ll* mouillés.) v. a. (Voy. *Gassouiller* et l'Obs. sur le mot *Garfouler.*)

GAS, **GASIN**, **GASOU**, s. m. Gars, garçon et ses diminutifs ; se prend quelquefois en plaisanterie comme Gamin, ou en mauvaise part: « *Ch'ti gas.* » (Voy. *Ch'ti* et *Caniau.*) — Quand il se prend en bonne part, on dit : *Mon gas*, un *biau gas*, le *gas* à un tel, pour, Le fils d'un tel. — Le *gas* est le *drôle* parvenu à l'adolescence. (Voy. *Ganet, Gaïchou, Drôle*, *Garçouniau* et Obs. à *Garfouler.*) — *Gas* est le même que *gars* du vieux français, mais avec suppression du *r*. (Voy. *Pée*, *Mée* et Obs. à *R.*)

|| Ouvrier, compagnon. — *Gas de rivière*, enfant qui assiste le *compagnon de rivière* et se tient à l'arrière du train (à Clamecy).

GASELLE, s. f. Truie. (Voy. *Gamelle, Loriande, Mère Michel*, et Obs. à *Gassouiller.*)

GASSEROTTE, s. f. Petite mare d'eau bourbeuse. (Voy. *Margouillat.*)

GASSOT, s. m. Baquet pour faciliter le mesurage du blé dans les marchés. — Le *gassot* prend son nom d'un maire de Bourges, qui, le premier, en prescrivit l'usage au XVI[e] siècle, suivant l'opinion commune; cependant, la tradition qui rattache le nom de cet ustensile à celui du maire Gassot, n'est peut-être pas fondée. Antérieurement au XVI[e] siècle, le mot s'employait déjà ; seulement on disait un *garsaut*, aussi bien qu'un *gassaut*, par l'adjonction du *r* euphonique :

> Item ledit jour pour un *garsault* prins au Poirier (marché au blé).....
>
> (*Comptes de l'Hôtel Dieu de Bourges*, 1500-1501.

GASSOTERIE, s. f. Droit de mesurage dans un marché.

> Le dimanche 30 octobre 1853, a eu lieu l'adjudication de la *gassoterie* d'Issoudun, pour neuf années, moyennant 3,225 francs.
>
> (Correspondance du journal *le Droit commun* à Bourges.)

GASSOUILLAT, GASSOUILLIS, s. m. (Voy. *Gasserotte* et *Margouillat.*)

GASSOUILLER, v. a. Augmentatif de Souiller, salir, gâter, détériorer. (Voy. *Garsouiller* et *Embouser.*)

> Voilà pourquoy il ne faut se vanter de nous *gasouiller* de vos ordures.
>
> (BRANTOME, *Dames galantes*.)

— *Gas*, en basse Normandie, bourbier, fumier. (Voy. *Gaujer* et *Gaselle.*)

GÂTE, adj. Gâté, malade, en mauvais état, en ruine. (Voy. *Dompte* et Obs. à *E.*)

Ruteheuf a dit, dans sa pièce intitulée *le Mariage :*

> Quar ma mason est trop defecte,
> Et povre et *gaste*,
> Sovent ni a *ne pain ne paste*.

(Voy. *Pain* et *Flambe.*) — *Gâte* entre dans la formation de plusieurs noms de localités : *la Gâte-vine* (comme qui dirait *vigne ruinée*), près de Belâbre ; *Gâte-Souris*, près de Montchevrier (Indre). (Voy. *Gâtine* et *Trompe-souris.*)

GÂTELIER, s. m., **GÂTELIÈRE**, s. f. Marchand et marchande de gâteaux.

— *Gâtelier*, nom de famille.

GÂTER, v. a. Mordre et blesser grièvement: « Prenez garde! ce chien va vous *gâter*, il est très-méchant.» || *Chien gâté*, loc. Chien enragé. (Voy. *Chien.*) — Le cri d'alarme, lors de l'approche d'un chien enragé, est : « *Guette au chien malade! guette au chien gâté!* » (*Guette* se prononce un peu ouvert et traînant, *gaite.*)

|| *Se gâter*, v. pron. Se faire une blessure grave: « Un tel s'est blessé à la main avec une serpe, il est *gâté*, il s'est *gâté*, il a la main *gâtée.* » || Contracter une hernie par suite d'un violent effort; c'est encore se blesser de manière à n'avoir plus l'usage de toutes ses forces.

> Parquoy, craignant Gargantua qu'il se *guastast*, feit faire quatre grosses chaisnes de fer pour le lier.
>
> RABELAIS.

> ...Voila mon loup par terre,
> Mal en point, sanglant et *gâté*.
>
> LA FONTAINE (liv. XII, fable XVII.)

> Considerez-le avec une comparaison de tant d'autres personnes qui valent mieux que vous, lesquelles sont destituées de ces benefices : les uns *gastez de corps*, de santé, de membres.
>
> SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. [illegible]

(Voy. *Dégâter.*)

GATHE (*a* bref). Diminutif du prénom Agathe. On dit : *la Gathe*, comme *la Nanne*, etc.

GÂTIAU, s. m. Gâteau, galette.

GÂTIAU, adj. Qui *gâte* (Acad.), qui traite avec trop d'indulgence. (Voy. *Gâtière.*)

GÂTIAU-CHAUD, s. m. Panicaut *(eryngium campestre, Fl. cent.)*, herbe piquante, causant à celui qui la touche la sensation de la cuisson. (Voy. *Chardon-rollant.*) — Ainsi nommé par plaisanterie, parce que, lorsqu'on vient à toucher ses piquants on retire aussi vivement la main que si on l'eût portée sur des gâteaux sortant du four. (Voy. *Poing-chaud* et *Sarre-lâche.*)

GÂTIÈRE, s. f. Petite fille. Terme d'amitié augmentatif de *gas* et *garce*, et qui n'est pas sans rapport avec le verbe *gâter* (Acad.) dans l'acception familière aux grands parents. « Veins-t-en éci, ma *gâtière!* » dira à sa petite fille un bon père *gâtiau*.

GÂTINE, s. f. Qui a signifié, Terre vaine, vague et inculte, a donné son nom à la province de Gâtinais et à certaines localités du Berry et du Nivernais (partie du *Donziais*, environs de Donzy.) (Voy. *Essart* et *Gâte.*) — La forêt de *Gâtine*, près de Valençay (Indre), s'appelait *Vastinus*. Voyez aussi sur la ville de *Vatan* (en latin *Vastinus*), les *Esquisses pittoresques de l'Indre*. — Etymologie, *vastare*.

> J'ai traversé des *Wastes*... Ce mot peint mieux l'aspect d'un pays désolé que le mot *lande*, qui signifie terre.
>
> CHATEAUBRIAND, M[illegible], XI.

GAUCHER, v. n. (Voy. *Gauger.*)

GAUD, GAUDE, adj. Vieux. « Une brebis *gaude* », une vieille brebis.

GAUDER (SE), v. p. Se réjouir. Le français Se gaudir est vieux selon l'Acad.

GAUDROUX, OUSE, adj. Sali par la boue, enduit de matières dégoûtantes.

GAUFE, s. f. Giboulée. (Voy. *Hargne.*)

GAUFINER, v. a. (Voy. *Goffiner* et *Coffiner*).

GAUGER, v. n. Enfoncer dans la boue liquide jusqu'au-dessus du quartier du soulier ou du sabot. (Voy. *Bouler*, *Mollée.*) — S'emploie au figuré en parlant d'une faute commise. — La Monnoye le fait dériver de *vadum*, gué. (Voy. Obs. à *Gassouiller.*) || Fig. Se fourvoyer, patauger, ne pas savoir comment se tirer d'une mauvaise affaire, d'un mauvais pas.

GAULE, s. f. Dans quelques parties du Nivernais, on désigne encore de ce vieux nom historique l'Auvergne, le *pays haut*. Une vieille légende, conser[illegible]

GAULIER, adj. Qui vient de *Gaule*, c'est-à-dire de l'Auvergne. « Un bœuf *gaulier.* » (Voy. *Gaule.*) — Ce mot n'a rien de commun avec *gaule* (Acad.), perche, en tant que se rapportant à la charrue : chez nous, cette pièce s'appelle *âte*, *aiguille* ou *parche.* (Voy. ces mots.)

GAULIS, s. m. Bois taillis assez élevé, élancé, pouvant fournir des gaules. (Voy. *Parchée.*) — *Gaulis* (Acad.) est restreint aux branches mêmes du taillis.

GAUNER (SE), v. pron. S'habiller d'une façon ridicule.

GAUPER, v. a. Débaucher. « Cette fille s'est laissée *gauper.* » — *Gaupe* (Acad.), terme d'injure et de mépris.

GAUSSE, s. f. Mensonge innocent, conte, raillerie. Souvent on prononce *gosse* (bref). (Voy. ce mot.) — L'Académie a laissé échapper le mot *gausse*, d'où est pourtant dérivé le verbe *gausser*, resté français.

GAUSSER, v. a. Attraper, prendre. « La maladie l'a *gaussé.* » (Voy. *Garder.*)

GAUSSEUX, s. m. Celui qui a l'habitude de conter des *gausses*. (Voyez ce mot.)

GAVACHE, adj. Lâche. (Voy. *Galvache.*)

Ne penses-tu bien si *gavache* ?

LES [illegible], *[illegible]*, p. [illegible]

— *Garas*, en Normandie, brutal. — *Gavachos*, terme de mépris que les Catalans et les Roussillonnais s'adressent réciproquement. — Fait noté par M. Mérimée dans son *Voyage archéologique du midi de la France*.

GAVAUD, adj. Qui a les jambes arquées, tournées en dehors, qui marche mal. (Voy. *Garaud* et *Gambi.*) || Soulier *gavaud*, déformé par une personne qui *gavaude.* (Voy. *Gavauder.*) || Sobriquet des habitants de Neuvy-Saint-Sépulcre (voy. *Grec*), ainsi que d'une des grandes associations des ouvriers charpentiers. Il y a les *gavauds* et les *dévorants.* (Voy. ce dernier mot.) || *Gavaudan*, nom de famille, peut-être pour *Gévaudan*, nom de province, comme *Champagne*, *la Brie*, etc.

GAVAUDER, v. n., Marcher comme un *gavaud.*

GAVE, s. f. Gosier, gavion. (Voy. *Lutri*, *Gouniau.*)

GAVER, v. a. Empâter. — Se dit Des animaux, et, par dérision, Des hommes qui mangent avec intempérance. (Voy. *Engouler.*)

GAZETTE, s. f. Sorte d'enveloppe en terre réfractaire où l'on enferme les pièces de porcelaine préparées pour les mettre au four. « La terre à *gazettes* se trouve dans certaines localités du Berry. »

GAZIER, s. m. Ouvrier employé à la fabrication ou à la distribution du gaz pour l'éclairage. (Saint-Amand, Bourges.)

GAZON, s. m. Brique double : ainsi nommée de sa ressemblance avec un gazon ras, taillé à la bêche.

GAZOUNER, v. a. et n. Garnir, être garni de gazon. « Une terre ben *gazounée.* » (Voy. *Harbé.*)

GAZUT (MANGER SON), loc. Manger son bien. — Du latin *gaza*, richesse.

GEAFFE, s. f. Se dit pour Gaffe par adoucissement de prononciation. (Voy. Obs. à G.)

GEAIE, s. m. Geai, oiseau. (Voy. *Jaie.*)

GEALE, s. f. Engelure. « Avoir des *geales* aux mains. » (Voy. *Gel.*)

GEARBAUDE, s. f. La grosse gerbe (voy. Obs. à *Baudouin*), trophée champêtre, dernière charretée de la moisson, réjouissance bachique qui, dans nos campagnes, termine la moisson, et même tout travail un peu important. On dira par exemple de la récolte du chanvre : « Quand j'aurons cueilli nout' *charbe*, j' f'rons la *gearbaude.* »

Lorsque la moisson est terminée, on place sur la dernière charretée de froment une gerbe monstre parée de rubans et de vertes ramées ; et tous les moissonneurs, leur *roi* en tête, escortent, en chantant et au son de la musette, ce champêtre trophée. Rendu à la maison, tout le monde s'attable, et l'on fête gaiement et longuement la *gearbaude.*

Le mot *gearbaude* comporte tellement l'idée de grosseur, que lorsqu'on désigne la brebis, la vache la plus grosse d'un troupeau, on dit : Voici la *gearbaude.* (Voy. *Roi*, *Berlot* et *Javelotte.*)

GEARBE, s. f. Gerbe de blé, d'orge, d'avoine, etc. (Voy. *Lever.*)

GEARBER, v. a. (Voy. *Gerber.*) Empiler, entasser comme des gerbes. On dit même *gearber* des tonneaux. — *Gerber* des tonneaux se dit aussi à Paris et ailleurs.

|| V. n. Foisonner en gerbes, en parlant du blé, pour dire qu'il est abondant dans le champ : « Du froment qui *gearbe* ben », qui rend beaucoup de gerbes à la récolte.

GEARBIER, s. m. (Voy. *Gerbier.*) Corde de la poulie servant à faire monter les *gearbes* sur le *châfaud* de la grange (Nivernais).

GEARCE, **GERCE**, **GEARÇURE**, s. f. Gerçure, petites fentes qui viennent aux lèvres, aux mains, etc. « Avoir des *gearces* aux doigts. » — En français, *gerce,* teigne qui ronge les étoffes.

GEARCER, v. n. Gercer. « J'ai les mains toutes *gearcées.* — Le hâle fait *gearcer* la terre. »

GEARDRIAU, s. m. Vesce à fleurs solitaires. (*Fl. cent.*) (Voy. *Gerdriau*, *Jarraude*, *Jarriau.*)

GEARFAUT, s. m. Gerfaut, oiseau. (Voy. *Faucher.*)

GEARGIAU, **GEARZIAU**, s. m. Gesse sans feuilles. (*Fl. cent.*) (Voy. *Luzet*, *Geardriau*, *Jariau* et *Vesseriau.*)

|| Adj. Tatillon.

GEARMAIN, fait au féminin par syncope **GEARMINE**, adj. qualificatif de Cousin, cousine, et pris substantivement. « C'est mon *gearmain,* ma *gearmine.* » || Degré de parenté entre cousins. « Il a le *gearmain* sur moi », c'est-à-dire, Il est mon oncle à la mode de Bretagne.

GEARME, s. m. Germe. (Voy. *Gearne.*)

GEARMER, **GEARNER**, v. n. Germer. (Voy. *Gerner.*)

GEARNE, **GEARNON**, s. m. Germe, embryon d'une graine. « Les blés vont sortir de terre, ils montrent déjà le *gearnon.* » Un *gearnon* de noix, de châtaigne, de gland, etc. (Voy. *Gearner* et *Gerne*).

GEAU, s. m. Coq. (Voy. *Jau.*)

C'est à scavoir les cens, rentes, cires, chapons, *geaulx*, gelines, etc.

(*Donation par Jean de Harcourt*, 1425, Compte rendu de la Société du Berry, 9[illegible])

GEBUT, s. m. Chaîne d'une corde à puits, ou le crochet à ressort qui la termine. (Voy. *Chabut.*)

GÊÇON, s. m. (Voy. *Gesson.*)

GÉGIER, s. m. (Voy. *Gigier.*)

GEL, s. m. Gelée. « Le *gel* est ben fort à ce matin. » (Voy. *Rouil.*) — *Gel* se dit aussi dans quelques provinces, notamment en Dauphiné. — L'Acad. a perdu le mot simple et conservé le mot composé *dégel.*

GELAUDER, v. n. Diminutif de Geler. « Il n'a fait que *gelauder* tous *ceux* jours. » (Voy. *Gel.*)

GELI, **GELIS**, adj. Gelif. Se dit non-seulement Des arbres atteints par la gelée, où l'effet de la gelée est déjà produit (Acad.), mais aussi Des pierres susceptibles de se détériorer par l'effet de la gelée ; ainsi : « Des pierres *gelisses.* » L'administration des ponts et chaussées emploie dans le même sens l'expression *pierres gelives*, pour les proscrire dans ses cahiers de charge.

Considère un peu certaines pierres qu'on appelle *gélices* ou venteuses, et tu verras qu'elles se consomment journellement, et se reduisent en cendre ou menue poussière.

BERNARD PALISSY.

GELINIER, s. m. Poulailler. (Voy. *Genillier.*)

Et se il puet trouver le *gelinier.*

AUDIGIER, *Fabliau*, vers 22[illegible]

Et après que le galant fust entré dedans le dict *gelinier.*

MARTIAL DE PARIS, XVIII[illegible]

(Voy. aussi Olivier de Serres.) — Roquefort cite *galinier.*

GÉLIQUE, abréviation du prénom *Angélique.*

GELON, s. f. Jarre ; cruche à deux anses, à embouchure assez étroite, et dont le ventre, très-enflé, est muni d'un *tuteron.* (Voy. ce dernier mot et *Tine.*) — Un mot analogue, *orjol*, se dit pour *pot à eau*, en roman ; et M. Raynouard fait venir ce mot du latin *urceolus*. En vieux français, on disait *orcel* dans ce sens :

Un *orcel* d'argent qui moult [illegible] grans et pesanz.

[illegible]

GÉME, s. f. Poix dont se servent les cordonniers. (Voy. *Gemer*, *Chigrou.*)

GEMER, v. n. Gémir, geindre, se plaindre. Se dit surtout Des animaux. || *Gemer* signifie encore,

en économie forestière, exploiter la résine par l'incision des pins ; et dans les Landes, *ghième, hième* sont synonymes de *rousie* (résine), et on appelle *gemier* celui qui se livre à cette exploitation. — On écrit souvent *gemmer* (avec deux *m*), et par là on exprime un rapport avec les bourgeons des arbres, ou plutôt une comparaison de la résine brillante découlant des incisions avec les pierres précieuses. — *Gemma*, lat. dans l'une et l'autre acception. (Voy. *Géme*.)

— Le verbe italien *gemere*, gémir, se lamenter, a aussi la signification de Distiller goutte à goutte : ce qui se rapporterait à l'acception déjà indiquée d'exploiter la résine par l'incision des pins.

GÉMIR, v. n. (Acad.) Fait au participe passé, *gémissu* : « Il a tant *gémissu !* » (Voy. *Naissu, Plaignu, Haïssu*, etc.)

GÈNANT, participe de forme active prenant le sens réfléchi. Pour : *se gênant* : « Cet homme-là n'est pas *gênant* », c'est-à-dire qu'il ne se gêne pas. Notez que, par cela même, cet homme devient *gênant* dans le sens du français, c'est-à-dire indiscret et incommode.

(Voy. comme exemples de détournements analogues, *Effrayant, Etonnant, Plaignant, Pressant*, et même dans notre langue française le mot *voyant* : « Robe *voyante*, couleur *voyante*. »)

Dans la locution ci-dessus, la négation *pas* semble s'intercaler comme une sorte de note d'agrément, à l'instar de : *pas guère*. (Voy. *Guére*.)

GENDARME, s. m. Fleur de vin, flocon de moisissure. (Voy. *Chien* et *Soldat*.) || Hareng frais ou salé. — Il y a ici quelque facétie que nous ne comprenons pas. S'agit-il de quelque ressemblance de forme entre le chapeau de la gendarmerie et la tête du hareng ?

GENDIVE, s. f. Gencive : « Les *gendives* me saignent. » || *Avoir les gendives*, loc., c'est avoir les dents agacées par des acides, des fruits verts, etc. « Les pommes vertes donnent les *gendives*. »

GENDIVEUX, adj. Qui agace les dents. (Voy. *Gendive*.) — Certains fourrages sont *gendiveux* pour les bestiaux.

GENDRE, s. m. (Acad.) || *Aller gendre*, loc. Se dit d'Un homme qui va demeurer chez son beau-père. (Voy. *Bru*.)

GENDRESSE, s. f. (En Bourbonnais, Montluçon, etc.) Bru, belle-fille (femme du fils). — En Auvergne, *nora*, du latin *nurus*.

GENETTE, s. f. Genêt. « Un *balaitier* de *genette* et de *boulas* », un marchand de balais de genêt et de bouleau. (Nivernais.)

GENIÉVRE, s. m., et plus souvent **GENIEUVE**, **J'NIEUVE**, très-bref. Genévrier commun, l'arbuste et la graine. (*Fl. cent.*) || Homme dont les cheveux grisonnent comme une touffe de genévrier.

|| S. f. Geneviève, nom de femme.

GENILLIER, s. m. Par transposition analogue à *migrace*. (Voy. *Gelinier*.)

GENOILLERET, s. m. Espèce de plant de vigne aux environs d'Issoudun).

GENS, s. m. Parents, personnes de la famille : « J' vas retrouver mes *gens*. » || Personne en général, dans un sens analogue à celui que donne l'Acad. en parlant de personnes réunies dans un but commun. Mais tandis que l'Acad. n'applique cette acception à un nombre déterminé de personnes que si le mot *gens* est précédé d'un adjectif (ex.: Deux pauvres *gens*), nous disons sans difficulté : « Deux, trois *gens* sont venus à la maison pour vous voir. »

Et certes ce furent deux *gens* qui firent grande chère ensemble.

(Olivier de la Marche, *Mém.* I, 22.)

— *Bonnes gens, bonnes gens*. (Voy. *Bonnes gens* et la première citation de Rabelais au mot *Néier*.)

GENSE, s. f. (Voy. *Janse* et *Chante*.)

Nous donnons l'orthographe *gense* à cause de la citation suivante : mais le vrai mot doit être *janse*.

Ayant les deux pieds sur une roue mal graissée dont les *gences* estoyent toutes tortues.

(*Satire Ménippée*, 233.)

GENT, GENTE, adj. Joli, jolie : « C'est une *gente* fille ; une fille *ben gente*. »

C'est l'ancien mot français d'où l'on a tiré, par dérivation diminutive, *gentil*, *gentille*. On lit dans des rimes fraternisées bien connues :

Dieu gard' ma maîtresse et *régente*
Gente de corps et de façon.

(Marot.)

Gente grenouille qui sans cesse
Te désaltères quand tu veux.

(Ronsard.)

Aimez, suivez l'amour, *gentes* fillettes :
C'est un grand dieu ; soyez à lui sujettes.

(CHARLES FONTAINE, *de l'Amour.*)

En la duché de Bourgongne eust naguères ung gentil chevalier dont l'histoire passe le nom, qui marié estoit à une belle et *gente* dame ; et assez près du chasteau où ledict chevalier faisoit résidence, demeuroit ung... pareillement à une belle, *gente* et jeune dame marié.

Les Cent Nouvelles nouvelles.

Mesdemoiselles du Vigean
Ont le cœur noble et le corps *gent.*

(VOITURE.)

GENTEMENT, adv. Gentiment.

Il meisme le fist entrer
Gentement le fit appeler...
De sa veue est moult liez
Moult *gentement* l'a arresniez.

(*Castoiement*, conte I, v. 55 et 63.)

Du pied au c... *gentement* leur donnèrent,
Puis à la fin vous les abandonnèrent.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Nouveaux Contes à la Reine de Navarre.*)

GENTI, GENTIE, au lieu de *gentil, gentille* (*l* supprimé ou non prononcé au féminin comme au masculin) : « Un *genti* garçon, une *gentie* fille, eune *gentï* fille. » (Voy. *Gent.*)

GENTILHOMME, s. m. On appelle *plaque de gentilhomme* une plaque de fonte dans un haut-fourneau, placée perpendiculairement à la *damme* (voy. ce mot), et la soutenant, ainsi que le plan incliné servant à l'écoulement des laitiers. Nos fondeurs, ayant pris le *damm* de la métallurgie allemande pour une *dame*, ont été amenés par un rapport d'idées ingénieux, mais tant soit peu libre, à personnifier ainsi une autre pièce du creuset qui retient la *damme*. (Voy. *Monsieu.*)

GENTILLERIE (LA), nom de localité. — Sainte-Lisaigne (Indre).

GEORGEON et **GEORGET**, s. m. L'une des nombreuses désignations du diable. (Voy. *Co. Ennemi, Chouse, Mauvais, Peut, Vilain,* et *le petit bounet rouge* au mot *Bounet.*)

Le diable se mettrait après toi, *Georgeon* viendrait tirer nos draps de lit et boucler le crin de notre chevaline.

G. SAND, *la Petite Fadette.*

Lucifer est de l'invention de M. le curé, et *Georgeon* de l'invention des vieilles commères de campagne.

Idem.

GÈPE, s. m. Guèpe ; nid de guèpes. (Voy. *Grolon* et *Gesson.*)

GERBAUD. Nom propre et de famille très-répandu dans les environs de la Châtre. (Voy. *Gerbaude.*)

GERBAUDE, s. f. (Voy. *Gearbaude.*)

On boira un coup pour arroser la *gerbaude* quand elle rentrera.

G. SAND, *Claud*[illegible]

GERBER, v. a. (Voy. *Gearber.*)

GERBIER, s. m. (Voy. *Gearbier.*)

GERDRIAU, s. m. (Voy. *Geardriau.*)

GERENTE, adj. (Voy. *Girande* et *Coumére.*) Du latin *gerere, gerens*, qui porte. — On trouve dans Pline : *Mulier partum gerens*, femme enceinte.

GERLI, adj. Frileux. (Voy. *Guerli* et *Gelis.*)

GERMIN, GERMINE. (Voy. *Gearmain.*)

GERNE, GERNON, s. m. (Voy. *Gearne.*)

GERNER, v. n. Germer. Substitution de la lettre *n* au *m*, comme dans *sener*. Puisque la lettre *n* se trouve dans le latin *germinare*, ne pourrait-on pas supposer que le berrichon l'a conservée de préférence à *m* ? La même observation s'appliquerait alors à *sener*, de *seminare*. (Voy. *Gearmer, Gearner.*)

GESSE, s. m. Geste. « Il faisait de grands *gesses* en parlant. » (Voy. *Jusse* et Obs. à *S.*)

GESSETTE, s. f. Gesse chiche. (Voy. *Jarrousse.*)

GESSON (on prononce souvent *gèçon*, voy. ce mot), s. m. Dard de guèpe (voy. *Gèpe*), d'abeille. M. Ribault de Laugardière pense que ce mot n'est autre que *gæsa, gæsum, gesum*, le dard gaulois.

Pilum.... propriè est hasta romana, vel *gessa* Gallorum, sarissa Macedonum.

[illegible]

GEVAU. Cheval, s. m. C'était l'ancienne prononciation du beau monde dans l'ancien régime. On prononce *gevau* en une seule syllabe : mon *j'vau* : mais on en fait deux lorsque ce mot est précédé d'une syllabe muette ou d'une consonne sonore. (Voy. *Chevau* et *G*[illegible].)

GEVRINE, s. f. Lieu planté de *marsaules* (en Nivernais). (Voy. *Marsaulée.*)

GHÂBLE, GHIÂBE, s. m. Prononciation du mot Diable. (Voy. *Diable.*)

GHI. Pr[illegible] assez fréquente [illegible] dans la composition d'une diphthongue. Voy. [illegible]

GHIÂCHE. (Voy. *Diâche.*)

GHIARDER. (Voy. *Diarder.*)

GHIAU, s. m. Prononciation de *diau.* (Voy. ce mot.)

GHIEU, s. m. Prononciation du mot Dieu. (Voy. *Classe* et Obs. à *DI.*)

GHIORS, s. m. Prononciation de *dihors,* dehors.

GIBACIEUX, adj. Se dit Du chasseur qui a tué beaucoup de gibier. « Un tel revient la carnassière vide ; il n'a pas été *bien gibacieux.* »

GIBE, GIBLE, s. f. Par abréviation de Giboulée.

GIBLER (SE), v. pron. Se battre.

GIFFE, GIFFLE, s. f. Soufflet : « Donner une *giffle.* » (Voy. *Giroflée.*) || Par métonymie (la cause prise pour l'effet), Oreillons, comme si celui qui a le tour des oreilles enflé avait reçu des *giffles.* — En Champagne, *giffles,* oreillons. (Voy. *Dict. de Tré-voux* [illegible], t. I, p. 154.)

GIGAILLER, v. n. S'ébattre, s'agiter. — De *gigue* (Acad.), terme populaire pour Jambe. Le français a le verbe *gigotter.* (Voy. *Gigasser.*)

GIGANT, adj. Boiteux. Peut-être n'est-ce que le participe *giguant,* de *giguer.* (Voy. ce mot et *Dégi-guenandé.*)

GIGASSE, adj. Le même que *gigant.*

GIGASSER, v. n. Boiter. || Remuer des jambes. (Voy. *Giguer* et *Gigailler.*)

GIGIER, s. m. Gésier. — Du latin *gigerium.* (Voy. *Gégier.*)

GIGLER, v. n. (Voy. *Jiller.*)

GIGOUNER, v. a. Exercer les droits conjugaux. (Nivernais, à Michaugues). (Voy. *Gigasser.*)

GIGUE, s. f. (Acad.) || *Aller à la gigue*, loc. Sauter à cloche-pied. Se dit au jeu de *mâriau* ou *passe-talon.* (Voy. ces mots.)

GIGUER, GIGUELER, v. n. Sauter, remuer des jambes. (Voy. » *Ginguer.*)

GIMBOISE, adj. De guingois, de côté, de biais. « Ce soliveau est tout *gimboise.* » (Voy. *Travès.*)

GIME, s. f. Surface de la terre d'un champ réduit en poussière. On dit que la *gime* mange le blé, lorsque le dégel ayant soulevé et réduit en poussière la surface de la terre d'un champ, l'air, et par suite la sécheresse, pénètrent jusqu'à la racine de la plante. (Voy. *Chandeler* et *Mouliner.*)

|| Choix, élite : « On prend de la *gime* de paille de blé pour faire de la *glotte.* (Voy. ce mot et *Lite.*)

GIMEUX, adj. *Terre gimeuse,* que le dégel réduit facilement en *gime.*

GINGOIS (DE), loc. De guingois, de travers. « Marcher tout de *gingois.* » — « Il va tout de *gingois* comme un chien qui revient de vêpres », est une locution assez usitée, soit que les huguenots l'aient inventée, soit tout simplement que les chiens étant souvent renvoyés à coups de pied des églises, en sortent en boitant : on la retrouve chez Béroalde de Verville. — Dans l'Indre, on adresse aux boiteux ce propos dérisoire qui a du rapport avec le précédent : « *Vêpre* est dit. » (Voy. *Bicane*, *Vêpre* et *Gingue.*) — En français *dégingandé.*

GINGUER, v. n. Sauter, gambader, ruer de côté : « Ce cheval a *gingué.* » Se dit aussi Des personnes. « On va aux *assemblées* pour *ginguer.* » — Dérivé de *gigue.* C'est le verbe *giguer* dont la syllabe *gi* est devenue nasale comme dans le français *dégingandé.* (Voy. *Gigasser* et *Dégiguenandé.*) — *Ginguet* (Acad.) a un autre sens. (Voy. *Raquet.*)

GIPER, v. n. Danser, sauter. (Voy. *Giguer*, et le Dict. de Trévoux.)

GIRANDE, s. f. Femme en couche. (Voy. *Ge-rente* et *Dieux.*)

GIROFLÉE A CINQ BRANCHES, loc. Terme de rixe entre gens du peuple. (Voy. *Giffe.*)

GIRON, s. m. (Fig.) Tablier : « Un plein *giron* de fruits. » (Voy. *Devantier.*)

GIROT, s. m. Parties intérieures, viscères du bœuf. || Gros boudin fait avec des boyaux et du sang de bœuf. (Voy. *Gogue.*)

GÎTE A LA NOIX, loc. Morceau du haut de la cuisse du bœuf auprès de la culotte.

On considère comme morceaux de choix : 1° l'a-loyau, 2° les pièces de culotte, 3° le *gîte à la noix.*

Se dit aussi d'un morceau de l'épaule du veau ou du mouton apprécié par les gourmets.

GITER, v. a. (La première syllabe *gi* est brève.) Jeter. (Voy. *Jiter* et *Jitoux.*)

> Quand la dame le vit venir,
> Des el a *gité* un souspir,
> Amore li a *gité* un dard.
>
> [illegible] Guillaume du Faucon.

> Quand li sergant de la maison
> Perçurent illec le larron,
> S'emprès le pristrent, le lièrent,
> Et en la chartre le *gitèrent.*
>
> BARBAZAN, *le Castoiement d'un pere à son fils*, ch. XXVII

> Bois, huis, fagots faisoit *giter.*
> Et ce qu'estoit possible au monde
> Pour cuider sur les murs monter;
> Mais l'eau y estoit trop profonde.
>
> *Chronique rimée* de MARTIAL D'AUVERGNE, passage relatif à la blessure que reçut Jeanne d'Arc à la porte Saint-Honoré. (*Journal des Débats* du 19 avril 1854.)

|| Vomir.—En Aragon, *gitar* a le même sens.

GITIÉRE, s. f. (Voy. *Giter* et *Jitière.*)

GITOUX, OUSE, adj. (Voy. *Jitoux.*)

GITTE, s. f. Jet, rejet. (Voy. *Jitte* et *Grageon.*)

Contemple un peu les aubiers lesquels sur un même degré produisent plusieurs *gittes*.

(BERNARD PALISSY.)

GLA, s. m. (Prononcez très-bref et mouillez *gl.*) Glace, eau durcie par le froid. « Il a gelé ç'te nuit, y a ben du *gla* ; le *gla* est ben épais. » — Très-usité dans l'Ouest, où il est à peu près seul employé.

Gla remplace le français *glace*, comme *gel* (de *gel*) est souvent substitué à *gelée*, dans le Dauphiné, par exemple. (Voy. *Verglasse.*)

> La tout puissante main de Dieu fit ce partage
> Afin que le frimatz, la comète et l'orage,
> La rosée, le vent, et la pluye et le *gla*.
> Se créassent en l'air moitoyen, haut et bas.
>
> DU BARTAS, (1re *Semaine*.)

GL. Souvent mouillé, de même que dans la langue italienne : ainsi, *gland*, *glotte*, sonnent à peu près comme les syllabes finales de [illegible]. (Voy. *Gland*, [illegible], *Épingle*, *Étrangler*, *Glotte*, *Gléne*, *Ongle*, *Sanglier*, *Seigle*, etc., et Obs. à *L*.

— [illegible], écriture d'un nom propre qui se prononce *Le Taillandier*. (A Saint-Malo en Bretagne.)

Gl ne se mouille point et reste dur dans *gloudre* (gloire), *glorieux*, [illegible] (qui se prononce [illegible]).

GLACEUX, adj. Glacial, qui produit la glace. « Un temps *glaceux.* »

GLACIS, s. m. (*gl* mouillé). Toute espèce de murs en pierres sèches ; ainsi nommés sans doute à cause de l'inclinaison qu'on est obligé de donner au parement extérieur de ces constructions.

Les pierres du *glacis* croulaient.

(G. SAND, *Valentine*.)

GLAFOUTI, s. m. (Voy. *Clafouti.*)

GLAGOU, s. f. Iris des marais, glaïeul. (Voyez *Iagou.*)

GLAINER, v. a. Glaner. (Voy. *Glener.*)

Par l'ordonnance d'Henry II, de l'an 1554, art. 12, il n'est pas permis de *glainer* avant que le laboureur ait recueilli et enlevé les bleds, et outre cela, il n'est permis de *glainer* qu'aux gens vielz et qui n'ont plus la force ni le pouvoir de moissonner.

TH. DE LA THAUMASSIÈRE, sur l'art. 7 [illegible] *Coutume du Berry*.)

GLAIRE, s. f. (Acad.) Se prononce *glére*, é fermé et traînant.

GLAIROUX, adj. Glaireux, morveux.

GLAND, s. m. Fruit du chêne. (Le *gl* mouillé, prononcez ce mot comme la dernière syllabe de *Castillan.*)

GLANERIE, s. f. (Voy. *Glenerie.*)

GLANTÉE (mouillez *gl*), s. f. Glandée; récolte de gland, époque à laquelle on la fait. « Bonne ou mauvaise *glantée.*—J' ferai eun *aleuve* à la *glantée* », c'est-à-dire : j'élèverai un cochon à l'époque du gland.

GLATE, adj. (*gl* mouillé et prononciation brève). Se dit Du pain lorsqu'il est *gras-cuit*, mal levé; de la terre lorsqu'elle est compacte, battue, tenace. (Voy. *Aglati.*)

GLAUDE, GLAUDI, GLAUDIN (*gl* se mouille souvent). Claude, nom propre. — On prononce *glaude* (sans mouiller *gl*) dans *reine-claude*, espèce de prune. (Voy. *Liaudi*, *Segret* et Obs. à *G.*)

> Pis ce jour qu'à la main chaude
> On jouait sur le gazon,
> [illegible],
> Je [illegible]
>
> [illegible]

GLAUMÉ, GLAUMI, GLAUMIN (mouillez *gl.*) Diminutifs du nom propre Guillaume.

GLENE, s. f. Glane, collection d'épis ramassés en glanant et attachés en faisceaux : « Alle a rentré une bonne *glene*. » (Le *gl* mouillé en bas Berry. Voy. *Gr[illegible]* et *Lienne*.)

La pauvre ou petite *glenne* où il n'y avoit pas une [illegible] de main, douze et quinze solz.

[illegible], *Histoire [illegible] de Sancerre.*

GLENER, v. a. Glaner. (Voy. *Glene* et *Glainer.*)

Et si le cœur n'y donne ordre, il fera aussi mal *glener* cette année.

RABELAIS.

— *Gl* mouillé en bas Berry.

GLENERIE, s. f. (Mouillez *gl*. — Voy. Obs. à Y.) Ce que l'on peut ramasser en glanant. « Il y a de la *glenerie* dans ç'te moisson. »

GLÉNEUX, GLÉNEUSE, adj. (On mouille le *gl*.) Glaneur, glaneuse. (Voy. *Gr[illegible]*.)

De loing suivant leur pas comme on voit le *gléneur*
Ramasser les espics après le moissonneur.

JOACHIM DU BELLAY.

GLENONS (LES). Nom de localité assez commun dans le Nivernais. Domaine près de la Cave (Nièvre); bois à la Machine (*ibid*); puits de mine (*ibid.*).

GLENOT (mouillez *gl*), s. m. Gerbe de blé, d'avoine, d'orge, etc.

GLIEU (AU), loc. prépositive. Au lieu. — Prononciation mouillée à l'italienne, figurée dans l'orthographe de Molière faisant parler un paysan :

Son foie, son [illegible] ou sa rate, comme vous voudrais l'appeler, *au glieu* de faire du sang ne fait que de l'iau.

MOLIÈRE, (*Le Médecin malgré lui*, act. III, sc. 2.)

(Voy. *Lieur.*)

GLIFOIRE, s. f. (Voy. *Fie-f[illegible]* et *Calou[illegible]*.)

GLIOBÉ (mouillez *gl*), adj. Se dit dans le même sens que notre mot français *fagoté* pris figurément, et s'applique plus souvent à La toilette des femmes: « Comme tu es *gliobée!* » *Gliobé* est l'une des formes d'un mot fort difficile à écrire et à prononcer : *gliobé, guiobé, iobé, liobé*, etc. (Voy. *Jobé* et *Ajopé.*)

GLIOTRET (mouillez *gl*), s. m. (Voy. *Glotret.*)

GLOIRE, s. f. Fierté, vanité, gloriole, amour de la parure. On prononce *glouére*, é fermé et traînant : « Cette fille a de la *gloire* ; elle est pleine de *gloire.* »

Si c'est *gloire* de publier soy-même ses valeurs, etc.

MONTAIGNE, liv. II, ch. VI.)

— Philippe de Comines emploie fréquemment ce mot.

Nous le citons, quoique français, parce que l'Académie ne l'enregistre que comme peu usité dans ce sens. Il l'est beaucoup chez nous.

GLORIA, s. m. Addition d'eau-de-vie à la demi-tasse de café. (Voy. *Goutte* et *Rincette.*)

GLORIETTE, s. f. Pavillon, cabinet de verdure, petite retraite comme on en voit dans les petites propriétés bourgeoises aux environs des villes.

En lor nef ot une maison,
Une moulte bien painte chambrete,
Urake nome *gloriete;*
Un autre clos i a petit
Où il ne puet avoir c'un lit;
En cel mucent Partonopex.

Roman de Partonopeus de Blois (f° 129, v°, col. 1.)

GLORIEUSETÉ, s. f. Gloriole, orgueil, vanité. (Voy. *Gloire.*)

GLORIEUX (LES), loc. Surnom malicieux donné aux habitants d'Issoudun et de Tranzault (Indre). — M. Péremé, p. 162, donne pour origine à ce surnom les habitudes de bonne compagnie et de beau langage que durent introduire dans cette ville les deux cours polies et lettrées des deux Marguerites, sœurs de François Ier et de Henri II.

GLOTRET, s. m. (*gl* se mouille). Gosier. (Voy. *Gliotret.*)

GLOTTE, s. f. Paille longue, paille triée, glui. — Ce mot vient du vieux français *glu, gluy, gluyon, gluyot* (Roquefort, *Glossaire*), signifiant *gerbe, botte de paille* ou *de seigle*. — Se prononce aussi *glotte* en mouillant *gl*, presque comme si on disait *liotte*. (Voy. ce mot.)

GLOTTON, s. m. (Se prononce *glotton* en mouillant *gl*). Petite gerbe de paille longue ; brandon pour la pêche au feu sur les sables de la Loire. (Voy. *Glotte.*)

GLOUEIRE, prononciation de Gloire, s. f. (Voy. ce mot.)

GLOUQUER, v. n. Glousser. — Se dit surtout Du cri du dindon.

GLU, s. f. Matière visqueuse tirée surtout de l'écorce du gui. On ne cite ce mot que parce que le Berrichon prononce *glu*, en mouillant *gl* : ainsi, de la *glu*, comme si l'on disait de l'*aillu*.

GNADE, s. f. Mal qui vient autour de la bouche du mouton : « Cette brebis a la *gnade*. »

Dans ce mot et dans ceux qui suivent, y compris *gnoufe*, on mouille *gn* et l'on prononce comme dans *campagnard*.

GNAF, s. m. Cordonnier de bas étage, savetier. — Du latin *ignavus*, dit-on. (Voy. *Rhabilleux*.)

> Vingt ânes attelés, trottant d'un pas égal,
> Tra[illegible]ent le fier Raulin, des *gnafs* le coryphée :
> Cent faisceaux de tranchets lui servent de trophée.
>
> LALLEMAN, *la Cam*[illegible]

GNAME, s. m. Large bouton produit par une plaie.

GNARDER, v. a. et n. (Se prononce avec le son nasal.) Grogner : dérivé de *chagnard*. (Voy. ce mot et *Nasiller*.)

GNIA. Orthographe employée par Molière pour figurer la prononciation dans cette phrase : Il *n'y a* office qui tienne, etc.

> Il *gnia* office qui quienne, je sis votte sarviteur.
>
> MOLIÈRE, *le M*[illegible] 3

GNIAIS, prononciation mouillée de Niais, adj. (Acad.) « Tu n'es qu'un grand *gniais*. »

GNIAN-GNIAN, adj. Par onomatopée. Désigne un homme sans énergie, un lambin.

GNIAU, s. m. (Voy. *Niau*.) Œuf laissé dans le nid. || Objet caché, trésor : « Il a mis la main sur le *gniau*. » || Amas, provision de toute sorte.

> Et veu la recognoissance par elle faicte d'avoir acheple un boisseau d'avoyne et un [illegible] de *chanvre* [illegible] le jour d[illegible] sabmedy dernier devant l'heure prescrite par les ordonnances politicques...
>
> [illegible] 1632, [illegible]

GN. — Dans un grand nombre de mots, *n* prend le son nasal de *gn*. Ainsi, nous disons [illegible] *assigner*, où le *g* ne se fait point sentir. (Voy. *G* et *N*.)

— Souvent le *n* final de certains mots se prononce comme *gn* [illegible] Cette prononciation rappelle le *ng* final anglais de [illegible], *sterling*, etc.

GNOGNOT, adj. Niais. (Voy. *Gnognotte*.)

GNOGNOTTE, s. f. Niaiserie, bagatelle : « Ce n'est que de la *gnognotte*. »

GNOLE, s. f. Très-petite barque, yole.

GNOUFE, GNOUFLE, s. m. (Mouillez le *gn* comme dans les mots précédents.) Nez, mufle, groin, museau. — En limousin, *niflo* ; de là le mot français *renifler*. (Laisnel de la Salle.)

GOBE, adj. Engourdi : « Mains *gobes* », engourdies par le froid. (Voy. *Grappe* et *Gogue*.)

GOBET, s. m. Peut-être par contraction de gobelet, lequel lui-même est un diminutif du vieux français *gobeau*.

> Sa main est son *gobeau*.
>
> DU BARTAS [illegible]

Gobet n'est plus employé chez nous que dans la locution, *pris au gobet*, surpris, sur qui on a mis la main, escamoté. (Voy. *Grelet*.)

GOBETTE, s. f. Truie.

GOBILLE, s. f. Bille. Jeu d'écolier. (Voy. *Chique* et *Canette*.) || Maladie des bêtes à cornes consistant dans la présence de certaines pelottes (*gobilles*) de poils avalés par les ruminants, et que l'action de l'estomac a pour ainsi dire feutrées. Les *gobilles* sont appelées en médecine vétérinaire *égagropile*. [illegible] *Hérisson*.

GOBILLOT. Nom de famille. (Voy. *Gobe*.)

GOBIOT, adj. (Nivernais.) Engourdi par l'âge.

GOBOURD, adj. augmentatif de *gobe*. (Voy. ce mot.) Crispé, roide, et par suite malade : « J'ai *l'estouma* tout *gobourd*. »

GODAILLEUX, adj. Homme qui court les cabarets ; gourmand, ivrogne. (Voy. *Buveux*.) — De Godailler ; ce verbe est français, et vient sans doute de *godalle*, espèce de boisson fermentée analogue à la cervoise. (Voy. LEGRAND D'AUSSY, t. II, p. 355.)

GODE, s. f. Le même que *godet*. (Acad.) Trou [illegible] (Voy. ce mot.)

GODET, s. m. S'applique non-seulement aux au[illegible] de l'eau, et que l'Académie paraît avoir eu en vue au mot *Godet*, mais encore aux augets des roues de

moulin recevant la chute d'eau par le dessus. « Moulin à *godets*. » (Voy. au mot *Saut, moulin à saut*, et *Palette*.)

|| Sorte de vase de bois, à long manche formant tuyau, qui sert à puiser l'eau dans le seau. « Boire au *godet* », boire de l'eau au moyen du godet, et, dans un sens général, boire de l'eau pure. (Voy. *Coffiniau*.)

GODIGNAC, s. m. (le *c* ne se prononce pas), **GODIGNAT**. Mélasse. Corruption de *cotignac*, espèce de confiture. Le *cotignac* d'Orléans a une certaine réputation.

GODILLE, s. f. Aviron placé à l'arrière d'un bateau, servant à la fois de rame et de gouvernail. (Voy. *Godiller* et *Chaland*.)

GODILLER, v. n. Manœuvrer de droite et de gauche la *godille* pour imprimer une marche progressive au bateau. — Ce mouvement est imité de celui que le poisson imprime à sa queue. (Voy. *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1859, p. 159.)

|| Remuer, tripoter de la terre. (Voy. *Gode*.)

GÔDRON, s. m. Prononciation habituelle de *goudron*. (Voy. *Galefertier*.)

> *Goudronneur* de navires.
>
> (... , *Commentaires sur Rabelais*.)

GÔDROUNER, v. a. Goudronner, enduire de goudron.

GOFFE, s. m. Tourbillon de pluie. (Voy. *Hargne*.) Ce mot a eu jadis un autre sens :

> Duquel vocable *goffe*, pour chose lourde et mal seyante, ils usent encore aujourd'huy.
>
> (Tory.)

Notre Catherinot traitait le style de Cujas de *goffe* et barbare.

GOFFINER, v. a. (Voy. *Gaufiner*.)

GOGAILLER (SE), v. pron. Se dorloter. (V. *Gogne* et *se Dodailler*.)

|| S'étendre avec complaisance, ressembler à un *coq en pâte*, avoir tout à *gogo*. Etymologie dérivée de *gogue*. (Voy. ce mot.)

GOGAND, adj. Capricieux. (Voy. *Bicêtre*.)

GOGNE, s. f. Bourrelet qui retient les jupes. — *Gogne* doit être une modification de *gonne, gonnelle*, espèce de cotte de laine ou casaque pour la chasse.

> Pur che porti la *gonnella*
> Voi sapete qual che fà.
>
> (*Don Giovani*.)

|| Truie. (Voy. *Gamelle*.) || Femme malpropre. (Voy. *Gouge*.)

GOGO (PORTER A), locution usitée en Nivernais. Porter sur le dos. (Voy. *Charbiquion*.)

GOGUE, s. m. Boudin grossier fait avec des boyaux et du sang de bœuf. (Voy. *Girot*.) On coupe les *gogues* par morceaux et on les fait frire pour les manger. C'était autrefois un mets recherché; la vieille expression, Faire *gogaille*, être en *gogaille* ou *en goguettes*, l'indique de reste. Le Dict. de Trév. fait dériver aussi *gogue* de *jocus*, joie. || Avoir des mains ou des doigts de *gogue*, loc. fig., c'est-à-dire de boudin, sans rigidité, sans force, laisser tomber tout ce qu'on prend.

> Généralement tout drogues, *gogues* et *senogues*.
>
> (Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LIV.)

> Par la *gogue* cénomanique, dist Épistemon.
>
> (Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LXV.)

— « Dans le premier passage de Rabelais, *gogue* paraît pris dans un sens particulier et médical pour *agogue*, ἄγωγη, qui conduit, qui précipite. Mais ordinairement, et comme dans le second passage, *gogue* avait le double sens de *farce*, c'est-à-dire mets ou plaisanterie. La *gogue cénomanique* semble désigner une viande destinée à farcir les volailles du Mans. » (Rathery, *Mss*.)

GOGUELU, adj. Homme replet, à deux mentons ou *gogues*. (Voy. ce mot et *Gogne*.) « Un gros *goguelu*. » (Voy. dans Roquefort, *Glossaire*, le mot *Quoqueluio*, qui a la même signification.)

M. de *Goguelu* était un type de *gastronome sans argent, pique-assiette*, sur lequel il existe une caricature du XVIIe siècle, reproduite dans le *Magasin pittoresque* de 1834, p. 235.

|| *Goguelu* a été appliqué aussi à un homme fier, qui se rengorge. (Voy. *Gogueluter*.)

GOGUELUCHON, s. m. Fond, réceptacle, en un mot le cul de l'artichaut.

GOGUELUTER, v. n. Tousser convulsivement, avec effort : analogue à *coqueluche*.

|| Glouglouter. Se dit par une sorte d'onomatopée

Du cri des dindons, qu'ils fassent ou non en même temps la roue.

GOGUIAUD, adj. Ventru. (Voy. *Goillaud*, *Gogue* et *Goguelu.*)

GOILLAUD, adj. Ventru. (On prononce *go-llaud*, *ll* mouillés.) De *goille*. (Voy. ce mot et *Goguiaud.*)

GOILLE, s. f. (On prononce *go-lle*, *ll* mouillés.) Fondrière. (Voy. *Écurie.*) — Antérieurement au XVIe siècle, ainsi que le constatent les titres des Archives, l'abreuvoir de la rue de Fontmorigny, à Bourges, se nommait *la Goille*. (Note tirée des manuscrits de M. de Laugardière.)

|| Ventre toujours affamé, gouffre, *barathrum stomachi* (Plin.). (Voy. *Goillaud* et *Dégoillon.*)

GOILLER (prononcez *go-ller*, *ll* mouillés). (Voy. *Gouiller* et *Goille.*)

GOIRON, **GOUÉRON**, s. m. Galette azyme qu'on fait cuire sur une feuille de chou. (Voy. *Goron.*)

GOISER, v. n. Aphérèse du mot Dégoiser. (Acad.)

GONDOLE, s. f. Abaissement du sol en forme de bateau, de *gondole* : « Ce terrain a été disposé en *gondole*. » On dit même : Une *gondole* de pré.

GONDOLÉ, adj. Courbé, déjeté, arqué, cambré : « Cette tuile, cette planche, cette assiette est *gondolée* », affecte, en quelque sorte, la forme d'une *gondole*. (Voy. *Coffiner*, *Concher*, *Lauche*, *Lancé.*)

GONFE, **GONFLE**, adj. Gonflé. (Voy. *Enfle*, *Use*, *Dompte*, et autres mots où l'*e* muet est substitué à l'*é* fermé.)

> Déjà sur le figuier la figue s'engrossit
> Pleine et *gonfle* de lait...
>
> (RÉMY BELLEAU.

GONFLETÉ, s. f. Gonflement.

GONNE, s. f. Robe, vêtement, casaque. (V. *Gogne.*)

> Je connois le moyne à la *gonne*.
>
> VILLON

GORCE, s. f. Châtaignier, bois de châtaigniers, châtaigneraie : « une *gorce*. » (Terme employé dans la Marche et dans le sud de l'Indre, aux bords de l'Anglin, d'où plusieurs noms de localités : *la Gorce ; les Gorces ; les Gorciers ;* Bazaige, Lignac, Chalais, etc., Indre.)

GORE, s. f. Truie, et, au fig., une femme débauchée. (Voy. *Goure* et *Treue.*) Le peuple de Paris appelait Isabeau de Bavière *la Grand' Gore*. — *Goret* est resté dans notre langue. (Acad.)

GORETER, v. n. Mettre bas ; se dit de La truie. (Voy. *Goureter.*)

GORGANE, s. f. Gourgane, fève de marais ordinaire. (*Fl. cent.*)

GORGE, s. m. Gouffre. (Voy. *Gour.*) — De *gurges*, latin.

GORGEAT, s. m. Rouge-gorge. (Voy. *Rouiche* et *Gorgette.*)

|| Trou dans une rivière. « La rivière est presque tarie; il n'y a plus d'eau que dans les *gorgeats*. » (Voy. *Gorge*, *Gour* et *Bourdaine.*)

GORGEATER, v. a. Vomir. (Voy. *Bâtir sur le devant.*)

GORGER (SE), v. pron. S'injurier, se disputer, se prendre à la gorge. (Voy. *Engueuler.*)

GORGETTE, s. f. Fauvette (oiseau).

GORIN, s. m. Goret, petit cochon. (Voy. *Gouret*, *Nourrain.*)

GORLE, s. f. Trou dans un arbre : « La chouette fait souvent son nid dans des *gorles d'âbre.* » (Voy. *Grole.*)

GORMAND, adj. Gourmand. (Voy. Obs. à *O.*)

> Après, Sire, je vous demande
> [illegible]
> [illegible]

S'emploie souvent avec la préposition *de*, de même que désireux, avide : « Je ne suis pas *gormand de* soupe », pour, Je n'aime pas beaucoup la soupe. — « La *chotte* (la terre calcaire) est *gormande d'iau* », c'est-à-dire : Les terres calcaires ont souvent besoin d'eau. « Cette terre est *gormande de* fumier. » — « Ce four est *gormand de* bois », c'est-à-dire : Il faut beaucoup de bois pour le chauffer. (Voy. *Curieux.*)

GORMANDISE, s. f. Gourmandise. (V. *Gormand.*)

> [illegible]
> [illegible]
>
> [illegible]

GORME, s. f. Gourme. (Se dit principalement Des animaux, et, par ironie, des chrétiens.) « J'ai une

gorme qui me tue. — T'as là une mauvaise *gorme.* »
|| Se dit figurément d'Un endroit humide dans un champ, un pré. (Voy. *Mouille*, *Mouillère*, *Malsain.*)

GORMER (SE), v. pron. Relever le cou et baisser la tête, comme un cheval auquel on serre la gourmette ou raccourcit les rênes. (Voy. *Gourmer* et *Rêner.*)

— On dit par métaphore Du seigle et de l'orge arrivés à maturité : « Les épis sont ben *gormés* », c'est-à-dire qu'ils se recourbent en se rapprochant de la tige.

|| Anciennement, on appliquait le mot *gormé* aux goîtreux, parce qu'en effet un goîtreux a l'air de retirer sa tête en arrière, de *se gourmer.* — *Gourmé* ne se dit plus en français qu'au moral, d'un homme qui a une tenue roide et fière.

GORMETTE, s. f. Gourmette. « *Raccrochetez* donc la *gormette* de *vout' gevau.* »

GORMITER, v. n. Vomir, en parlant Des animaux. (Voy. *Dégorgeater.*)

GORON, s. m. Sorte de petit gâteau ou de petit chou que l'on fait dans l'Ouest avec de la farine, des œufs et du fromage frais. — Peut-être altéré de *gouèron*, dérivé lui-même de *gouère.* (Voy. ce mot et *Goiron.*)

GORSAILLER, v. a. (Voy. *Goursailler.*)

GOSSE, s. f. Mensonge, raillerie, moquerie. « Pousser une *gosse.* » (Voy. *Gausse* et *Casse.*)

GOSSEUX, GOSSEUR, s. m. Menteur, mauvais plaisant.

Le père de ce gros Brissac, qui étoit un *gosseur* et un homme d'esprit...

SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. II, ch. CXXI.)

GÔT. — Le *grand Gôt* et le *petit Gôt.* Livres de magie : auraient-ils quelque rapport avec ce roi des Goths qui n'avait qu'à poser son bonnet d'une certaine façon pour soulever un orage, ou bien avec un de ces grimoires traitant de la goétie (Acad.), espèce de magie? (Voy. *Albert*, et les *Coutumes et Croyances populaires*, par LAISNEL DE LA SALLE.)

GOTE, GOTÉ, GOTI, GOTON. Diminutifs de Marguerite. (Voy. *Guite* et *Margoton.*) *Gote*, nom de soubrette de *la Gageure imprévue*, par Sedaine.

GOUAILLE, s. f. Turlupinade, plaisanterie. (Voy. *Gausse.*) La *gouaille* est plus railleuse que la *gausse.*) || La plus jeune des filles dans une famille. « Ma petite *gouaille.* »

GOUAILLER, v. a. Plaisanter grossièrement, tourner en ridicule, turlupiner.

GOUAILLEUX, GOUAILLEUR, adj. Celui qui *gouaille*, mauvais plaisant.

GOUAILLON, adj. Sale, dégoûtant. (Voy. *Sanggouaillon.*)

GOUAIS (prononcez *goué*), s. m. (Voy. *Gouet* et *Gouillaud.*) Sorte de raisin. Il était si peu estimé, qu'une ordonnance d'un duc de Bourgogne proscrivit cette espèce de vigne sous peine de 3 livres d'amende par chaque cep conservé.

Liebault ne comptoit au XVIe siècle que dix-neuf espèces de raisins : le fromenteau, le *gouais* ou *gouest*, le négrier, etc.

LE GRAND D'AUSSY, *Vie privée des François.*

GOUBELET, s. m. Ancienne forme française du mot Gobelet. (Acad.)

Gargantua se *piquoit* (peignait) d'un *goubelet.*

RABELAIS,

GOUBLIN. (Voy. *Mont-Goublin.*)

GOUDICHE, s. f. Petit pain mis à part dans la fournée du domaine pour les vachers : « Va porter la *goudiche* au vacher. » (Voy. *Tourtiau.*)

GOUÉ (ou *gouai*, prononciation fermée seule usitée chez nous), s. m. (Voy. *Gouais.*)

GOUÉRE, s. f. **GOUÉRON**, s. m. Sorte de gâteau que l'on mentionnait quelquefois au nombre des redevances seigneuriales. Du bas latin *querarium.* (Voy. *Goron* et *Miasse.*)

Il entroit de la crème dans les *gohières* et du fromage dans les *popelins.*

LE GRAND D'AUSSY, *Vie privée des François.*

GOUET, GOUÉ, s. m. Serpe. (Voy. *Goy* et *Egohine*, qui a la même racine.)

|| Variété de vigne. (Voy. *Nargouet*, *Gouais.*) On pourrait n'écrire que *goué*, le *t*, ordinairement sonore dans l'Ouest, ne se faisant jamais sentir dans ce mot.

GOUFAMÉ, adj. Mot composé de *goulu* et *affamé.*

GOUGE, s. f. Gouine, femme de mauvaise vie. (Voy. *Gogne*, *Salope* et *Goujat.*) — Le français actuel n'a conservé que le masculin *goujat*, et l'Acad. mentionne seulement *gouge*, ciseau d'ouvrier.

> Gargamelle, fille du roi des parpaillons, belle *gouge* et de bonne troigne.
>
> RABELAIS, liv. I, ch. III.

GOUGOURDE, s. f. Gourde, espèce de courge. (Voy. *Cougourde*, *Guigourde*, et Obs. à *G.*)

GOUILLE, s. f. (En Nivernais.) (Voy. *Gouillat.*

GOUILLAT, s. m. (En Berry.) Mare d'eau, fondrière. (Voy. *Gargouillat*, *Margouillat*, *Souillat*, *Rassoullat* et citation à *Denrée.*) || Le *Goullat*, domaine près de Patinges (Cher.) — Le grand *gouillat*, abreuvoir à Bourges.

GOUILLAUD, GOUILLOUX, adj. Gourmand. (Voy. *Bâfreux.*) || Ventru. Se dit principalement des vaches : « Une vache *gouillouse.* » (Voy. *Baudru.*)

GOUILLER, v. a. Crotter : « Cette voiture m'a *gouillé.* » — *Se gouiller*, se salir dans la boue, se crotter. (Voy. *Goiller*, *Bornillcr.*)

GOUINARD, adj. Coureur de personnes de mauvaise vie. (Voy. *Fumellier.*) — Vient de *gouine*, prostituée de la plus vile espèce. (Voy. *Gouge.*)

GOUIVE, s. f. Regain. « La *gouive* d'un pré. » — Aphérèse de *regouive*. (Voy. ce mot, *Revive* et *Gangnage.*)

|| *Gouive* se dit aussi fig. Des relais boueux d'une inondation parce qu'ils améliorent les prés et font pousser la *gouive* (le regain).

GOUIVER (SE), v. p. Se couvrir de boue. — « Le pré s'est bien *gouivé.* » (Voy. *Gouive.*)

GOUJAT, s. m. Aide maçon, apprenti maçon. — En vieux français, *gougeas*, *goujart*, *goujat*, le valet qui portait les armes des hommes de guerre, ou celui qui fréquentait les *gouges* ou femmes de mauvaise vie. (Voy. *Gouge.*)

GOULAFRE, adj. Goinfre, gouliafre, glouton. (Voy. *Gouillaud.*)

GOULAILLON, s. m. Gosier. (Voy. *Lutri*, *Gouniau* et *Goule.*)

GOULARD, s. m. Goulet ou passage pour l'eau à côté du barrage ou de l'écluse d'un moulin. (Voy. *Goule.*)

GOULE, s. f. Bouche, gueule, gosier. Se dit Des personnes comme des animaux, et s'emploie souvent d'une façon familière et ironique. (Voyez *Goulée*, *Goulet*, *Débagouler*, et *Segoule.*)

> Li goupils. . . . .
> Trait la langue fors de la *goule*.
>
> GUILLAUME LE NORMAND, *Be[illegible]*

> C'etoit un vrai diable qui s'en vint trouver proye, la *goule* enfarinée.
>
> BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*

|| Serpe. (Voy. *Gouet.*)

GOULÉE, s. f. (Acad.) Dans un sens diminutif un paysan dira : Ma *goulée* de terre, de vigne; j'ai une *goulée* de pré à tel endroit; je vais ramasser ma *goulée* de foin, comme il dirait une bouchée, un morceau, parce qu'il cherche toujours à amoindrir dans l'opinion d'autrui ce qu'il possède. (Voy. *Goulin.*)

GOULET, s. m. Vide ou passage dans une haie. (Voy. *Ecrasée*, *Goulard* et *Musse.*)

On dit en français : « Le *goulet* du port de Brest. »

GOULICHE, adj. (Voy. *Goulu.*)

GOULIN, s. m. Bouchée. (Diminutif de *goulée.*)

GOULINIAU, GOULIGNIAU, s. m. Petit chenal. (Voy. *Dégouliner* et *Grelusiau.*)

GOULIPARD, adj. Gourmand. (Voy. *Gouillaud.*) — En Anjou, *goulipate*. — De *goule*, *goulée*.

GOULU, GOULUCHON, adj. S'applique aux canards et aux dindons. Les *basse-courières* les font accourir en criant : *Goulus ! Goulus !* (Voyez *Rat.*)

GOUNIAU, s. m. Gosier, trachée-artère. (Voyez *Goniau*, *Lutri*, *Craillard.*)

GOUNOLLE, s. f. (Voy. *Gouniau.*)

GOUR, s. m. Pièce d'eau profonde et bourbeuse. (Voy. *Bourdaine*, *Cros*, *Couche* et *Gourme.*) — *Gourgue*, en patois gascon.

> Il y a pres de [illegible] une fosse profonde [illegible] [illegible] celle est [illegible] endroit des [illegible] trace au moins [illegible]
>
> [illegible]

— *Gort*, *regort*, golfe dans une rivière (Roquefort.)

GOURD, adj. (A la fois syncope et apocope de [illegible].) [illegible] par le froid. (Voy. *Grappe* et *Gelé*.) — Au figuré. Endormi, sot. « Il n'est pas *gourd* », pour dire : Il n'est pas sot.

> Mais l'hiver aux doigts *gourds*
> Et l'été [illegible] de la torche éthérée,
> Durent [illegible].
> (ROBERT GARNIER, [illegible] *sur la mort de Ronsard.*)

> Il s'en alla, enfonçant son chapeau,
> Mettre l'alarme en tout le voisinage,
> Battre sa femme, et dire au peintre rage,
> Et témoigner qu'il n'avait les bras *gourds*.
> (LA FONTAINE, [illegible])

— Ce mot serait d'origine espagnole d'après Quintilien :

> Et *gurdos* quos pro stolidis accipit vulgus et Hispania duxisse originem audivi.
> (QUINT. [illegible])

|| Du blé *gourd*, tout qui n'a pas la [illegible] (voy. ce mot), qui n'est pas suffisamment sec. (Nivernais et bas Berry.)

GOURDIR, v. a. Remuer : « Je ne puis *gourdir* cette pierre, tant elle est lourde. » — Du latin *gurdus*. (Voy. [illegible], [illegible].)

GOURE, s. f. Truie, femelle du *goret*. (Voy. *Gore*, *Gouret* et *Treue*.)

GOURET, s. m. Petit cochon, goret. (Voy. *Nourrin*, *Laiton* et *Jarraud*, pour la citation de Rabelais.)

> Oisons, jards, oyes, porcs, truies, *gourets*.
> (RABELAIS, *Gargantua*, [illegible] XXVI.)

GOURETER, v. a. Se dit de la truie qui met bas. (Voy. *Goreter*.)

|| Gâter, détériorer, salir : « Ne lui prêtez pas votre cheval, il va le *goureter*. » — V. n. Travailler négligemment, salement (on dirait vulg. comme un cochon). C'est, en labourant, mal tracer son sillon, le conduire de travers, en zigzag, comme celui que trace un cochon, un *gouret*, lorsqu'il fouille la terre : « Tu ne seras jamais un fin laboureux, tu *gourettes* trop. » (Voy. *Goursailler* et *Goreter*.)

GOURFOULER, v. a. (Voy. *Garfouler*.)

GOURGANET, s. m. Fond du gosier. (Voy. *Garganet*, *Gouniau* et *Gour*.)

GOURI, s. m. Petit cochon. (Voy. *Gouret* et Obs. à *La* [illegible] voy. ce mot) à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de se vautrer dans la boue.

GOURLÉ, adj. Creux. (Voy. *Gorle*, *Grelaud*.)

GOURLON, s. m. Frelon, bourdon. (Voy. *Gourlouner* et *Grollon*.)

GOURLOUNER, v. a. Bourdonner. (Voy. *Grollouner*.)

GOURME, s. f. (Voy. *Gorme* et *Gour*.)

GOURMER (SE), v. pr. (Voy. *Gormer*.)

GOURMIR, v. n. Croupir : « Cette eau a *gourmi*. — Eau *gourmie*. » (Voy. *Gourme*, *Gromir* et *Groumir*.)

|| *Sentir le gourmi*. loc. Se dit de L'odeur de graillon.

GOURSAILLER, v. a. Gâter, abîmer, saccager. — Le même que *garsouiller*, par renversement. (Voy. ce mot et *Assarper*, *Goureter*, *Gouri*, *Gouret*.)

GOUSIER, s. m. Gosier, partie intérieure de la gorge où passent les aliments. De là le nom de *Grandgousier*, père de *Gargantua*, dont le nom, à lui-même, tout espagnol (*garganta*), signifie également gosier, gorge. (Voy. *Garganet*.) Voyez aussi, dans le Dict. de Trévoux, le nom de la femme de *Grandgousier*, *Gargamelle*. Ces trois dénominations annoncent que les instincts gloutons prédominaient dans cette illustre famille.

GOUSPILLE, s. f. Dégât, gaspillage. « Mettre *à la gouspille* », comme on dit Mettre à sac. (Voy. *Gouspiller*.)

GOUSPILLER, v. a. Gâter, salir. || Disperser. || Houspiller (Nivernais). « *I se gouspillont*, ceux gas! »

GOUSSAILLES, s. f. pl. Plantes à gousses, légumineuses, pois, vesces, etc.

GOUSSAUT (SAINT). Qui reconnaîtrait dans ce patron de la paroisse de Murs (Indre), saint Louis de *Gonzague?* (Voy. *Quioute*.)

GOÛT, s. m. Saveur. Se prend souvent en mauvaise part, en parlant d'un mets quelconque, et particulièrement des boissons, et signifie *mauvais goût*. « Ce vin a *un goût*, » c'est-à-dire : Ce vin a un goût plus ou moins désagréable ; de même : « Ce fricot a *un goût* », c'est-à-dire qu'il sent le roussi, le brûlé, etc. (Voy. *Dégoût*.) — L'Académie n'emploie pas de cette manière absolue *avoir un goût;* mais spécifiant un goût de renfermé, un goût de pourri.

|| Par cette locution : « *Faire passer le goût du pain* à quelqu'un », on entend Le tuer, le faire mourir.

|| *Goût* se dit aussi dans le sens d'odeur, et surtout d'odeur désagréable : « Ça sent un *goût.* » — *Goût de franchin*, odeur propre aux lieux humides, aux caveaux. (Voy. *Franchin*.)

On trouve une transposition contraire, du sens du goût à celui de l'odorat, dans ces vers de Jean Droyn, poëte du XVIe siècle :

> Venez, folles, hastivement,
> Qui odorez bonnes saveurs.

(Voy. *Odeur.*)

GOÛTER, s. m. Dîner des habitants de la campagne, collation, repas de l'après-midi : « J'irai à mon pré après *goûter.* » (Voy. *Mendion* et *Soupe.*)

GOÛTER, v. n. Dîner. (Voy. *Goûter*, s. m.) « Allons *goûter!* nos bœufs sont las ! »

GOUTTE, GOUTTICHE, s. f. On appelle ainsi La petite ration d'eau-de-vie ou de liqueur que l'on prend à la fin ou en dehors du repas. « Prendre la *goutte*. Boire la *goutte*. — Encore une petite *goutte !* » (Voy. *Riquiqui* et *Gloria.*)

|| On l'emploie aussi adverbialement pour signifier, Point du tout, nullement : « Je n'en ai *goutte*; je n'en ai pas la *goutte.* » (Voy. *Miette.*) — Ne se dit plus en français que dans cette locution : N'y *voir goutte.*

On écrivait quelquefois *goute.* (Voyez Roquefort.)

> Il ne m'en chault [illegible]
> De la mort, et ne la crains *goute*,
> Fors d'estre prins au tresbuchet
> [illegible]
>
> [illegible]

> Sire, pour Dieu alez-vous ent,
> Certes, je n'ai *goute* d'argent.
>
> [illegible]

Dans le dialecte milanais, on dit aussi, dans le même sens, *una gotta*, ou par contraction *na-got.*

|| Mare, petit étang. — *La Goutte*, nom de lieu où se trouvent des sources, un étang, etc. Près de Saint-Amand (Cher). Assez commun sur les frontières de la Marche et du Berry. S'écrit aussi *l'Agoutte*. (Voy. ce mot.) — *La Goutte-Jean*, localité près d'Éguzon (Indre). (Voy. *Saigne.*)

|| *Goutte de sang, Sang de Vénus*. Adonide d'automne. (*Fl. cent.*)

Gouttes, au pluriel, Toute maladie qui rend impotent; se dit surtout Des animaux : « Les canards, les oies, les poules, les vaches sont sujets *aux gouttes.* » — On dit : Avoir *les gouttes*, comme on dit : avoir *les fièvres.* (Voy. *Jarrille.*)

> La pierre, la [illegible]
>
> [illegible]

GOUTTER, v. n. Couler goutte à goutte, dégoutter : « Il a plu, les toits *gouttent.* » || *Goutter* de partout, être trempé jusqu'aux os. — *Gouttant*, trempé : « Être *tout gouttant.* »

GOUTTERIAU, s. m. Long pan d'un bâtiment. (Voy. *Alumelle* et *Coûtière.*) || Bâtiment en *basse goutte.* (Voyez ce mot.)

GOVARNER, v. a. Gouverner.

GOVARNEMENT, s. m. Gouvernement.

GOY, GOUY, s. m. Serpette de vigneron. Serpe ordinaire. (Voyez *Gouet*, *Goyard*, *Sarpe* et *Vigneret.*) — Mot d'origine celtique, dit-on. (Voy. CHEVALET, *Formation de la langue française.*)

> [illegible]
> [illegible]
>
> [illegible] MAROT.

> A coup de *goy*, de [illegible]
>
> [illegible] MAROT.

> Volans et cerpe aussy bien des livois,
> Pour boys et vigne aussy feict-il des *goys.*
>
> [illegible]

Goie, id est sarpe à main.

[illegible]

(Voy. aussi *Egohine*) même racine.

GOYART, s. m. Serpe à long manche muni d'une fourchette sur l'autre côté du taillant, servant principalement à [illegible] les épines dans les *bouchetures.* (Voy. *Goy.*) — Le laboureur, quand il va faire son *viron*, ne sort presque jamais sans porter son *goyard* sur l'épaule, comme le bourgeois son fusil.

Goiart, id est une sarpette emmanchée au bout d'un [illegible] ches d'arbres.

[illegible]

[illegible] t. XI, p. [illegible], pl. 21, fig. [illegible]

GOYAUD, adj. (Voy. *Goillaud* et *Caillu.*)

GRABOTER, v. n. [illegible]

dures qui ont été ramenées à la surface. Cette opération se fait à l'aide d'une grande plume. (Voyez *Graille.*)

GRÂCES (ÔTEZ VOS), loc. Formule de déférence équivalant à *sauf votre respect*. (Voy. *Respect.*)

Se dit en Nivernais.

GRACHE, s. f. Montée roide. La *grache* de Ringeler à Saint-Benin-d'Azy. (Voy. *Grauche.*)

GRAFF (JETER QUELQUE CHOSE AU), locution. Comme on jette des dragées à la suite de la cérémonie d'un baptême : on se *grafigne* en cherchant à en attraper. (Voyez *Grippe-grappe.*) M. Génin cite le *Glossaire*, *Réc. philol.*, t. II, p. 92.

GRAFIGNER, v. a. Gratter, égratigner. (Voyez *Égratigner.*) — « Grafigner, *lacerare*. » (J. Nicot. *Trésor de la langue françoise.*)

Les petits chiens de sa maison mangeoient en son escuelle; lui de mesme mangeoit avec eulx; il leur mordoit les oreilles, ils lui *graphinoient* le nez; il leur souffloit au c.., ils luy leschoient les badigoinces.

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. XI.)

GRAFIGNURE, s. f. Egratignure.

GRAGELINE, s. f. Lampsane. (*Fl. cent.*) Espèce d'herbe à feuilles velues que l'on mange en salade. (Voy. *Gras de mouton.*)

GRAGEON, s. m. (Corrompu sans doute de *drageon.*) Repousses de chêne dans un bois taillis; jeune taillis des premières années : « Les vaches sont dans le *grageon*, dans les *grageons*; elles sont en *d'mage.* » (Voy. *Solée.*)

GRAÎLE, s. m. Crible. — Ainsi écrit dans Rabelais. D'autres écrivent *grêle*, en lui donnant une acception métaphorique, parce que le blé semble tomber comme la *grêle*. Mais c'est dans *craticula*, terme de basse latinité, qu'il faut chercher la racine de *graile*, comme de tous les mots de la même famille : *grâler, grâloir, grêler, grêloir, gril, griller.* (Voy. *Grâloir*, *Grêle* et *Cruble.*) || Par analogie, Poêle percée de trous, à faire rôtir les châtaignes.

GRAÎLER, v. a. Faire griller : « Châtaignes *grâilées.* » On dit plus souvent *grâler*. (Voy. ce mot.)

Le vieil bonhomme Grandgousier, après se chauffe à ung beau, clair et grand feu, et, attendant *graisler* des chastaignes, escrit au foyer avec ung baston brusle d'ung bout, etc.

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. XXVIII.)

|| *Graîler du blé*, loc., le passer au crible. (Voy. *Graîle.*)

|| V. n. Râler; se dit d'Un malade qui va expirer. (Voyez *Graîlon* et *Grais.*)

GRAILLOUNER, v. n. Prendre un goût, une odeur de graillon : « Vous avez laissé *graillouner* ce plat, cette soupe. » — *Graillon* seul est dans le Dict. de l'Acad. || Avoir la pituite.

GRAÎLON, s. m. Bruit qui se fait dans la poitrine, lorsqu'on est oppressé par un asthme : « Il a un *grailon* sur la poitrine. » (Voy. *Grais* et *Graillouner.*) On se rend à Neuvy-Saint-Sépulcre pour se guérir du *grailon*. (Voy. *Mal, mal à saint.*)

GRAIN D'ORGE, s. f. Bouton à la paupière. (V. *Loriot.*) — *Grain d'orge*, Acad. Toile semée de points ressemblant à des grains d'orge. || *Grain d'orge*, outil de tourneur.

GRAINE, s. f. (Acad.) || *Graine de chevau*, Jusquiame noire, plante de la famille des solanées, employée dans l'art vétérinaire. (Voy. *Chevau.*)

Si le premier vendredi de la lune on mêle à l'avoine d'un cheval autant de graines de jusquiame que le cheval a d'années, on ne pourra plus le tenir, tant il aura d'ardeur.

(*Recette d'un vieux berger.*)

|| *Pas la graine*, loc. Point du tout : « Je ne l'aime *pas la graine*. — As-tu vu ton père, hier? — *Pas la graine*. — As-tu cueilli des pommes, as-tu fait du vin, cette année? — *Pas la graine.* » (Voyez *Goutte*, *Miette.*)

Rabelais emploie *grain* au lieu de *graine*.

Ceste cy n'est pas la mienne; je n'en veulx *grain* (pas du tout).

(*Voyage au Pays de Pantagruel.*)

Les rachapterez-vous? — *Grain.*

(*Pantagruel*, liv. V, XXIX.)

GRAINÉ, adj. Se dit d'Un pourceau qui commence à devenir ladre, qui a des *grains de ladrerie.* (Acad.)

GRAINÉE, s. f. (Voy. *Grenée* et *Guernée.*)

GRAINER, v. n. Abonder en grains : « Ce blé *graine* ben. » || Être prolifique : « Cet étalon *graine* bien. »

GRAIS, s. m. Râle, râlement, le râle de la mort. On dit : « Ce malade est *dans le grais* », c'est-à-dire, Il agonise.

Ce terme procède des vieux mots *graille* (du latin *graculus*), *grailler*, qui signifiaient, le premier, *geai*, corneille ; le second, Crier d'une voix enrouée semblable à celle de ces oiseaux. (Voy. *Grailer*, *Grailon.*)

GRAISSAGE, s. m. Beurre, graisse, huile, employés pour la préparation des mets : « Mettre le *graissage* dans le pot pour la soupe. — Il n'y a pas assez de *graissage* dans cette omelette. » (Voy. *Habillage.*)

GRAISSE, s. f. (Acad.) || Engraissement. *Prendre la graisse*, loc., engraisser. Se dit Des bestiaux. (Voy. *Graisser* et *Nourrer.*) || Fumier : « Les *graisses* d'un domaine. »

|| *Graisse de chieuve, de chièvre*, loc. Sobriquet d'un homme très-maigre. — M*** ainsi rebaptisé par les gens d'Issoudun.

GRAISSÉE, s. f. Tartine de fromage mou, de confitures. (Voy. *Graisser.*) « Une *graissée* de beurre. » (Voy. *Frottée.*)

GRAISSER, v. a. || Fumer. « Graisser une terre. »

La terre sablonneuse ne doit pas être *graissée* avec du fumier pur.

[illegible]

|| Engraisser. « *Graisser* un bœuf, un porc. — Ce pré est bon en foin, mais il ne *graisse* pas », le foin qui en provient ne convient pas pour l'engraissement des bestiaux. (Voy. *Graisse* et *Graisser.*) *Graisser* s'emploie aussi pour Se graisser, s'engraisser. « Ce bœuf ne *graisse* pas. »

|| *Graisser* du pain, faire une tartine. (Voy. *Graissée.*)

|| *Se graisser*, v. p. S'étendre à la manière du beurre sur une tranche de pain : « Les haricots, le fromage *se graissent* bien. » (Voy. *Graissée.*)

GRAJAU, s. m. Coquelicot ; pavot rouge qui vient dans les blés. (*Fl. cent.*) — On désigne par ce mot l'ensemble de la plante. (Voy. *Panciau*, *Papou.*)

GRÂLER, v. a. (Voy. *Grailer.*)

GRÂLOUÉRE, s. f. Poêle à châtaignes. (Voy. *Graile.*)

GRAND, adj. devenu subst. Grand-père : « Mon *grand.* »

— *Grand'* (par apocope, pour : *grande*). Grand'-mère : « Mon *grand* est malade, c'est ma *grand'* qui le soigne. » Ce genre d'apocope est usité en français devant un substantif féminin commençant par une consonne : *grand' peur*, *grand' pitié*, etc.

Le petit Chaperon-Rouge va porter du beurre dans un petit pot à sa *mère grand'*, qui est malade.

|| *Grand' mère*, s. f. Sage-femme.

|| *La grand' bête.* (Voy. *Bête.*)

|| *Grand* est pris adverbialement pour Beaucoup: « Ce propriétaire a *grand* de terres, de vignes; il a bien *grand* de prés. »

GRANDET, adj. Un peu grand, grandelet : « V'là ton *gas* déjà tout *grandet.* »

GRAND'MENT, adv. Grandement, syncope comme dans *grand' mère*, *grand' maison.*

Ung Lymouzin vint à Paris,
Pas *grammant* d'argent il n'avoit.

VILLON, [illegible]

GRANGE, s. f. Ferme, métairie. (Par synecdoque.) Nom d'une foule d'exploitations et d'habitations. — La *grange* était le signe d'une exploitation d'une certaine importance

Les religieux de Beaugerais avaient l'usage des branches de la forêt de Chesly pour le chauffage de leur [illegible]

[illegible]

|| *Avoir une grange*, loc. Avoir fait l'entreprise du battage des blés dans un domaine. (Voy. *Granger.*) — L'ouvrier qui a *une grange* est assuré de son pain pendant l'hiver.

|| Sorte de jeu. (Voy. *Marelle* et *Engranger.*)

GRANGER, s. m. Ouvrier qui a entrepris le battage des blés *sarrés* dans une grange. (Voy. *Batteux* et *Bat.*)

Granger est un nom de famille, répandu dans le Sud. (Voy. *Grangier.*)

Granger et *grangier* signifiaient, autrefois, Métayer, qui, lui aussi, est un nom propre, ainsi que [illegible], lorsque les domaines ou métairies s'appelaient des *granges*. (Voy. *Grange.*)

GRANGER (SE), v. p. [illegible]

GRANGIER, s. m. (Voy. *Granger.*) || Nom de [illegible] [illegible] Sancerrois.

GRANMAIRE, s. f. Grammaire.

A [illegible] Rahel la somme de vingt livre [illegible] de *grand' mere* [illegible] les enfans [illegible] cœur (*sic.*)

[illegible] *la Sainte-Chapelle de Bourges*, [illegible]

Le [illegible] du compte etat de la force de Martine.

Qui parle d'offenser grand pere ni *grand'mère?*

MOLIÈRE, *Les Femmes savantes.*

GRAPAUD, s. m. Crapaud. (Voy. *Grapauder.*)

|| *Manger le grapaud*, loc. C'est finir sa tâche le dernier. Les moissonneurs disent à celui qui coupe la dernière poignée de blé d'un champ, ou qui ramasse la dernière javelle : « *Tu mangeras le grapaud.* » (Voy. *Crapaud.*)

GRAPAUDER, v. n. S'efforcer en vain de gravir contre une montée plus ou moins roide, en s'aidant des pieds et des mains. Ce mot est dérivé de *crapaud*, que l'on prononce souvent *grapaud.* || [illegible] à la terre en crapotant.

GRAPIAU, s. m. Pâtisserie, espèce de crêpe. (Morvan.)

GRAPPE, adj. [illegible] par le froid. — Avoir les mains [illegible] — avoir l'onglée. (Voy. [illegible])

GRAPPETAILLE, s. f. Résultat du grapillage des vignes.

[illegible] à ceux qui sont en garde ès portes de la ville [illegible] ceux qui auront prins [illegible] pendant le temps de la [illegible].

[illegible]

GRAPPETER, v. n. Grappiller. (Voy. *Hallebotter.*)

[illegible] tout le clos d'icelles est vendangé.

[illegible] *de Berry.*

[illegible] *grappeter* [illegible] vignes en temps de vendanges jusques à ce que les dictes vendanges soient entièrement parachevées, sur les dictes peines.

[illegible]

|| En Nivernais (Marcy), *grappeter* ne s'applique pas seulement aux vignes : on dit aussi *grappeter* du foin.

GRAPPETEUX, GRAPPETEUSE, adj. Grappilleur, grappilleuse. (Voy. *Hallebotteux.*)

Et nulz *grappeteurs* ne doit aller en vignes jusques [illegible] commune a fait crier que ils courent, etc.

[illegible] *Coutumes* [illegible] de Culant, [illegible] 1275. — LA THAUMASSIÈRE, *Coustumes locales de Berry* ch. LXVII.

GRAPPIGNE, s. f. Rapine, dégât. (Nivernais.)

GRAPPIGNEUX, adj. Qui vit de *grappigne.*

GRAPPIS, s. m. Boisson fabriquée avec de l'eau mêlée à du marc de raisin : « Faire un *grappis*, boire du *grappis.* » (Voy. *Boisson, Boit.*)

GRAS, s. m. Le *gras*, c'est-à-dire Les bestiaux *gras.* « Le *gras* s'est bien vendu à cette foire. » || *Gras* se dit de La coupe d'une pierre, d'une pièce de bois qui laisse plus d'épaisseur, plus de matière. « Laissez du *gras*, donnez du *gras* à cet écoinson. » (Voy. *Maigre* et *Engraissement.*)

|| *Gras fondu.* Il faut ajouter à la définition de l'Acad.: Etat de pléthore, excessif embonpoint, non-seulement des animaux, mais aussi de l'homme; sans cela le proverbe cité à la suite manque d'explication.

|| *Gras de mouton.* Lampsane commune (*Fl. cent.*), herbe bonne à manger en salade. (Bords de la Loire).

|| *Il n'y a pas gras*, loc. fig. pour dire qu'Il n'y a pas de profit, de bénéfice à faire dans une affaire, dans une entreprise.

GRAS, adj. || *Temps gras.* Ciel chargé de nuages, de vapeurs. (Voy. *S'Engraisser.*)

GRATIF, adj. Gratuit. Quelquefois le *f* final ne se fait pas sentir, comme dans le mot français *clef.* On dit alors *grati* : « Un spectacle *grati.* » Le féminin ne fait pas *grative*, mais *gratisse*, qui se confond alors avec l'adverbe français *gratis.*

GRATIGNER, v. a. Égratigner. (Voy. *Grafigner.*)

Par la mort, s'il me *gratigne*, je le mordrai.

D'AUBIGNÉ, p. 142.)

GRATTE-CU, s. m. Fragon épineux. (*Fl. cent.*) Son bois est employé aux trames des navettes de tisserand. (Amognes.) — En français on donne ce nom malhonnête au fruit du rosier. (Acad.)

GRÂTTE-LANGUE, s. m. Grateron, gratteron, *galium aparine* (Des Étangs). — (Voy. *Saigne-langue.*)

GRATTE-OREILLE. (Voy. *Gratter.*)

GRATTER. v. a. On dit figurément : « Il n'y a rien à *gratter* là », c.-à-d. rien à y prendre, rien à espérer dans cette affaire, aucun bénéfice dans cette entreprise. — Ce mot a formé les composés suivants : *Gratte-bec,* localité aux environs de Preuilly (Indre-et-Loire), — *Gratte-chien,* localité près de Bouy (Nièvre), Reuilly (Indre).

|| *Gratte-oreille* (*rue de*), mauvais chemin où on hésite à s'engager dans la crainte d'un danger quelconque, principalement d'y rester embourbé. L'homme qui se consulte avant de prendre un parti, porte instinctivement la main à son oreille comme pour s'avertir lui-même, en se disant : prends garde ! Avant que la loi sur les chemins vicinaux eût produit ses bons effets, beaucoup de communes avaient leur rue de *gratte-oreille.* (Voy. *Mollière, Écurie, Tirebotte, Embôner.*)

Deux rues de la ville de Bourges ont porté un nom obscène composé avec le verbe *gratter.*

GRATTERON, GRATTON, s. m. On donne ce nom aux calices, globuleux et crochus à la maturité, de la bardane ou glouteron et qui s'attachent aux habits (voy. *Nappes*), et aux graines du grateron ou gaillet accrochant. (*Fl. cent.*)

— Proverbialement dans le Sud-Ouest, Propre comme un *gratton* (par antiphrase?).

|| *Gratton.* (Voy. *Grillon* et *Boissaude.*)

GRATTOUILLER, GRATTOYER, v. a. Gratter, chatouiller : « Les bestiaux se *grattoyent* le long des arbres, des murs, etc. »

GRATTOUNAGE, s. m. Résidu de lavage du minerai de fer restant sur la place à mines. (V. *Gratton.*)

GRAULER, v. a. Secouer, agiter, bousculer. — « Il l'a *graulé* comme un *preunier.* »

|| *Se grauler*, v. pr. Se balancer; marcher en se balançant. : « A venit à moué tout en *s' graulant.* — *Se grauler* dans une balançoire. » — Deux personnes se balancent en se plaçant chacune à l'une des extrémités d'une longue planche en équilibre sur un point d'appui. (Voy. *Groûler, Graulouère* et *Berlancer.*) || Les petits pâtres *se graulent* encore au moyen de branches tenant à un *têtaud*, qu'ils ramènent en bas et lient par leurs extrémités, s'en fabriquant ainsi un siége de balançoire. (V. *Grouler.*)

GRAULOUÉRE, s. f. Balançoire, en Nivernais. (Voy. *Berlançouère.*)

GRAVE, GRAVELLE, s. f. **GRAVIAU**, s. m. Gravier, grain de sable : « Il m'est entré une *grave*, un *graviau* dans l'œil. » (Voy. *Chillotte, Bourrier* et au mot *Tomber* la 3e citation de MONTAIGNE.)

— Dans le Bordelais, vins de *Graves* récoltés dans des terrains secs et graveleux, par opposition aux vins de *palus.* (Voy. ce mot.)

|| Débris du vannage des blés.

GRAVELIN, s. m. Petit saule qui croît ou qu'on plante dans les graviers des rivières. (Voy. *Verdiau* et *Siaule.*)

GRAVELLE. (Voy. *Harbe.*)

GRAVER, v. n. Gravir, grimper, monter : « *Graver* après un arbre. — Les rats *gravent* après les murs. » (Voy. *Gravouiller.*)

> Si quelqu'en [illegible] y [illegible]
> [illegible] de son [illegible] seulement.
>
> [illegible]

|| V. a. Prendre, saisir. « Je ne peux pas *graver* cette épingle, j'ai les mains *grappes.* » (Voy. *Agraper.*)

GRAVICHER, GRAVIGER, v. n. Gravir péniblement et sans beaucoup de résultat, contre une montée roide, par exemple. (Voy. *Grache, Graver, Grapauder* et *Gravouiller.*)

GRAVICHON, s. m. Petit enfant qui se plaît à grimper partout. (Voy. [illegible] et *Graver.*)

GRAVICHOT, s. m. Chemin roide (qui gravit). — [illegible] : Entre [illegible] et [illegible]. Voyez *Grépi.*)

GRAVILLER, v. a. (Voy. *Gravicher.*)

GRAVISSON, s. m. Pic-vert, oiseau de l'ordre des grimpereaux. (Voy. *Gravichon.*)

GRAVISSOT, s. m. Lierre (*hedera helix*), plante grimpante. Expression figurée : qui *gravit.* (En Morvan.)

GRAVOCHE [illegible], nom d'une [illegible] près de [illegible], sur [illegible]. (Voy. [illegible].)

GRAVOILLES, GRAVIOLLES, s. f. pl. Grenailles

GRAVOUILLER, v. a. Grimper, démanger, grouiller. « Ça me *gravouille* le long des jambes. » — Se dit de la sensation qu'on éprouve lorsqu'un petit animal grimpe sous les vêtements. — Dérivé de *gravir*. (Voy. *Graver* et *Gravocher*.)

GRAVOUILLOUX, s. m. Grimpereau commun, oiseau. (Voy. *Gravouiller* et *Gravisson*.)

GRAVOUNER, v. n. Bourdonner, fredonner. (Voy. *Chanterouner*.)

GRAVOYER, v. a. Ramasser les épis qui ont échappé aux premiers glaneurs. (Voy. *Guerner*.)

|| Se dit des ensablements par suite du débordement d'une rivière : « V'là eune pré ben *gravoyé*. »

GRÉ (À), loc. Avec aisance, sans difficulté, librement : « Cette pièce de charpente se place *à gré* ; ce clou entre *à gré*. »

GREC, s. m. pris adjectivement. Désagréable, difficile, revêche. « Voilà un temps bien *grec* ; une femme qui a l'*himeur ben grecque*. »

Acceptions bien différentes de *grec* (trop habile. Acad.), escroc, trompeur au jeu.

|| Les *Grecs* de Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre), sobriquet donné aux habitants de cette localité. (Voy. *Garaud*.)

GREDAUD, adj. (Voy. *Guerdaud*.)

GREDIN, s. m. (Voy. *Guerdin*.)

GRELASSER, v. n. (Voy. *Guerlasser*.)

GRELAUD, adj. (Voy. *Guerlaud*.)

GRÈLE, s. m. Crible. (Voy. *Graile*.)

GRÈLE (BATTRE LA), loc. Pouvoir attribué aux sorciers de former la grêle en battant l'eau des étangs. (Voy. *Grêleux*.)

GRÊLER, v. a. Passer au *grêloir*, à l'*archal*. (Voy. ce mot et *Grêloué*.) — Le bruit que fait le grain en roulant sur l'*archal* ou le *grêloué*, imitant jusqu'à un certain point le bruit de la *grêle* qui tombe, les mots *grêler* et *grêloué* se sont formés par onomatopée. Toutefois voyez au mot *Graîle* une étymologie plus plausible tirée du latin *craticula*.

GRELET, s. m. (Voy. *Guerlet*). Grillon.

Les Poitevins disent un *grelet*, les Angevins un *gresillon*, et les Normands un *criquet*. Il faut dire un grillon avec les Parisiens.

MÉNAGE, *Observations sur la langue françoise*, ch. CCCXXII.

|| Nom de localité près d'Issoudun (Indre). (Voy. *Chante-grelet* et *Greletterie*.)

C'était un enfant très-causeur, vif comme un papillon, curieux comme un rouge-gorge et noir comme un *grelet*.

G. SAND, *La petite Fadette*.

Le *grelet* et le *sauteriau*, ou, si vous l'aimez mieux, le grillon et la sauterelle.

Idem.

GRELETTE, s. f. Injure. (Voy. *Grelet* et citation de G. Sand à *Chat-grille*.)

GRELETTERIE (LA). Nom de localité. Saint-Maur (Indre). (Voy. *Grelet* et *Guerletterie*.)

GRELETTEUX, adj. (Voy. *Guerletteux*.)

GRÊLEUX, s. m. Espèce de sorcier qui amasse les orages, les fait tomber ou les écarte à volonté. (Voy. RAYNAL, t. IV, p. 304, et *Grêle*, *Meneux de loups*, *Courtilier*, etc.)

GRELI, adj. (Voy. *Guerli*.)

GRÊLIÈRE, s. f. Giboulée. (Voy. *Bourgandine*.)

GRELINGEON, s. m. (Voy. *Guerlingeon*.)

GRÊLON, s. m. Frelon. (Voy. *Grollon*.)

GRÊLOUÉ, GRÊLOIR, s. m. Claie en fil d'archal et munie d'une trémie, dont on se sert pour nettoyer le grain. (Voy. *Archal*.) — Dans l'Ouest, on donne à cet instrument le nom de *moulin*, *moulin à passer le blé*, quoiqu'il n'ait rien qui se rapporte à la mouture. On dit : *passer le blé au moulin*.

GRELUNIAU, GRELUSIAU, s. m. (Voy. *Guerluniau*.)

GREMIAU, s. m. Grumeau. (Voy. *Égremiller*.)

GREMILLE, GREMILLON, s. m. (Voy. *Guermille*.)

GREMILLER, v. a. (Voy. *Guermiller*.)

GRENACHOU, adj. (Voy. *Guernachou*.)

GRENASSER, v. impers. (Voy. *Guernasser*.)

GRENÉE, s. f. (Voy. *Guernée*.)

GRENETTE, s. f. (Voy. *Guernette*.)

GRE. Beaucoup de mots commençant ici par *gre* se prononcent habituellement [illegible] Voy. Obs. à *ER* [illegible] *gher*, [illegible] ou *guem*. [illegible] par *u*, [illegible] en quelque sorte d'aspiration [illegible] parfois trop bizarre. Voy. *GUER* et *GUIER*. Toutefois, le lecteur aura sans doute remarqué des traces de notre hésitation dans un certain nombre de mots du *Glossaire* écrits par *gu*, ex : *Deguerucher*, etc.

GRENETTEUSE, s. f. (Voy. *Guernetteuse.*)

GRENIER (Acad.), s. m. (Voy. *Guernier.*)

GRENIPILLE, s. f. (Voy. *Guernipille.*)

GRENOILLE, s. f. (Voy. *Guernoille.*) Grenouille. On prononce *greno-lle*, *ll* mouillés, et plus exactement *gueurno-lle*.

Dénicheans des passereaux, prenant des cailles, peschans aux *grenoilles* et escrevisses.

RABELAIS, *Gargantua.*

Royne en picard ou *grenoille* en françois.

. . . .

L'œil de *grenoille* a le don gracieux
Lors d'esclaircir l'œil humain chassieux.

MATHIEU DE BOUTIGNY.

La *Maison rustique* compte parmi les pronostics du temps cette circonstance :

Si les *grenoilles* coaxent plus que de coutume.

([illegible], *Maison rustique.*)

|| *Tirer la grenouille*, loc. Exercice gymnastique, dans l'Ouest. — Deux lutteurs sont soutenus à plat ventre, chacun sur les bras tendus de deux autres hommes qui se tiennent réciproquement au collet : les lutteurs, opposés l'un à l'autre, saisissent fortement dans leurs mains un barreau de bois et s'en disputent la possession. Les efforts divers des lutteurs et de leurs soutiens entraînent souvent des chutes risibles. (Voy. au mot *Couéte, virer les couétes.*)

|| *Grenouillet.* Nom de famille.

GRENOUILLAT, s. m. (Voy. *Guernouillat.*)

GRENOUILLE (GRAINS DE). Lentille d'eau. (Voy. *Canillée.*)

GRENOUILLER, v. n. (Voy. *Guernouiller.*)

GRENOUILLÉRE, GRENOILLÉRE (LA). (Voy. *Guernouillère*). Nom de localité. Nuret, Eguzon (Indre). (Voy. *Gouillat.*)

GRENOUILLONS, s. m. pl. (Voy. *Guernouillons.*)

GRENUCHER, v. n. (Voy. *Guernucher.*)

GRÉPI, s. m. Terrain aride, dépourvu d'humus : « Cet arbre ne poussera plus, il a atteint le *grépi.* » || Chemin roide. (Voy. *Gravichot.*

GRÉSIN, s. m. Poussière de grès : « Ecurer des casseroles avec du *gresin.* » (Voy. [illegible].)

GREUGNAT, s. m. Croûte d'une plaie. (Se rapporte à la seconde acception de *greugnoux*. Voy. ci-dessous et *Croûtat.*)

GREUGNE, s. f. Grognement. mécontentement : « Il a une *greugne* contre moi. »

GREUGNER, v. n. Grogner. (Voy. Obs. à *EU.*)

GREUGNOUX, adj. De mauvaise humeur, grognon, maussade. (Voy. *Greugner* et *Rechignoux.*)

Il sera mal à son aise et *greugnoux* jusqu'au soir.

G. SAND, [illegible]

|| Raboteux, couvert d'aspérités : « Voilà un chemin *ben greugnoux.* »

GREUZILLER, v. a. Grignoter, mâcher indolemment, pignocher.

GREVER, v. a. (Voy. *Gravoyer.*)

GREVIGEON, s. m. Petit animal qui remue, qui frétille. || Fig. Enfant remuant. « Tiens-toi donc tranquille, petit *grevigeon.* » En bas Berry.

GRIAU, s. m. Petit vase dont on se sert pour mesurer le lait.

GRIBOUILLE, s. m. Mot forgé, dit Roquefort, pour désigner Un sot, un benêt, etc. — Est encore employé chez nous dans le même sens. On y dit, comme au reste à Paris : « Il fait comme *Gribouille*, il se cache dans l'eau crainte de la pluie. »

GRIBOUILLER, v. n. Au jeu de quilles, en abattre plus qu'il n'en faut pour gagner. Celui qui *gribouille* perd tous ses points.—On dit aussi dans ce sens, *crever*.

GRICER, v. n. Se dit d'Un enfant maussade qui crie légèrement, qui fait semblant de crier : « Il ne fait que *gricer.* » (Voy. *Grincher.*)

GRIÇOUX, GRIÇOUSE. adj. Enfant qui *grice*.

GRIFFE DE CHAT, s. f. Anémone œil de paon.

GRIFFON. s. m. Grappin, croc à plusieurs crochets. (Voy. *Araignée.*)

|| Point d'em[illegible], lieu où elle sort de terre. (Voy. [illegible].)

Les [illegible] de [illegible].

BOULANGER, [illegible]

GRIGNARD, adj. (Voy. *Grignaud.*)

GRIGNAUD, GRIGNAUDE, adj. Grognon, de mauvaise humeur, maussade, rechigné. — Cheval *grignaud,* plus ou moins vicieux, qui mord. (Voy. *Griçoux* et *Grigner.*) || Couvert d'aspérités. (Voy. *Greugnoux.*)

GRIGNE, s. f. Morceau de pain garni de sa croûte. (Voy. *Chantiau* et *Crouston.*) || Morceau de pain bénit offert par honneur. A celui qui a donné le pain bénit, on offre la *grigne,* c'est-à-dire le morceau par excellence, le morceau du milieu, orné d'un fleuron formé dans la pâte même : on porte un morceau de la circonférence, un chanteau à celui qui doit rendre le pain bénit le dimanche suivant.

Le verbe français *grignoter* suppose *grigne;* et en effet, *grigne* est du vieux langage, ainsi que ses dérivés *grignon, grignette,* croûte raboteuse du pain, le tour et les bords d'un pain. (Voy. Roquefort et le mot suivant.)

GRIGNER, v. n. Avoir la mine maussade; rechigner. (Voy. *Grincher.*) || *Grigner des dents,* les montrer par humeur ou par menace. — Cette locution, *grigner des dents,* prise d'une manière absolue n'aurait-elle point quelque rapport avec la manière de grignoter de la souris, qui fait agir vivement ses dents, en les laissant voir? En italien, *digrignare i denti.* (Voy. *Grigne.*)

GRIGNEUX, adj. (Voy. *Grignard.*)

GRIGNON, GRIGNOUX, adj. Maussade, rechigné. (Voy. *Grigner* et *Greugnoux.*)

GRIGNOTTE, s. f. Menue parcelle d'une chose, une miette, d'où *grignoter.* (Voy. *Grigne.*)

GRIGNOUX, s. m. (Voy. *Grillon* et *Rillon.*) || Adj. (Voy. *Grignon.*)

GRILER, v. a. Pousser un cri aigu. (Voy. *Çouiler.*)

GRÎLER, v. a. Impatienter. — Fig. Mettre sur le *gril.* (Amognes.)

GRILLE-MÉDI (*Grage-medi*), s. m. Hélianthème tachée. (*Fl. cent.*) — Rappelle *Grippe-soleil,* personnage du *Mariage de Figaro.*

GRILLET, s. m. Grillon. (Voy. *Grelet* et *Gherlet.*)

GRILLON, s. m. Résidu, croquant de la graisse de porc après qu'on l'a fait fondre. (Voy. *Radis* et *Rillon.*)

GRILLOTTE, s. f. Se dit pour désigner Les terres légères où le blé est exposé à griller. « Le blé est sujet à griller dans la *grillotte,* les *grillotes.* » Par opposition à *boulaise* (voy. ce mot). — Comme adjectif, *grillotte* ne s'emploie qu'au féminin : « Des terres *grillottes.* »

GRIMAILLÉ, adj. Bigarré, marqué de lignes, de taches. — *Grimoire* (Acad.) a quelque affinité avec *grimaille.* — On dit en français : un perdreau *maillé.*

GRIME, s. f., et son diminutif *grimelon.* (Voy. *Gremillon.*) Grain de fruit à grappe : « Eune *grime* de rasin. « (Voy. *Grume.*)

GRIMOUNER, v. n. Grommeler. (Voy. *Grigner.*)

GRIMOUNEUX, adj. (Voy. *Gromouneux* et *Greugnoux.*)

GRIMPER, v. a. Saisir, agripper. — C'est l'*i* de *gripper* devenu nasal, comme dans *ginguer*, venu de *gigue.* || Fig., Atteindre, arriver à un temps donné, dans un sens analogue à Attraper (Acad.) : « J'aurons tantoût *grimpé* vendanges », c'est-à-dire : atteint la saison des vendanges. — *Grimper* est neutre dans l'Académie.

GRIMPERIAU, s. m. Grimpereau, pic-verd, épeiche. (Voy. *Gravichot.*)

GRINCHER, v. n. (Voy. *Grigner.*)

GRINCHU, adj. Maussade, revêche, de mauvaise humeur. (Voy. *Greugnoux* et *Grignaud.*)

GRINGALET, s. m. Garçon mince de corps, homme de peu de consistance.

|| Sobriquet de personnage comique (*les Saltimbanques*).

GRIPPÉ, GRIPPET, s. m. Montée roide mais courte d'une route, d'un chemin, où les chevaux montent difficilement et pour ainsi dire grippent, s'agrippent.

GRIPPE-GRAPPE, s. f. Gribouillette, jeu d'enfant : « Jouer à la *grippe-grappe;* — Jeter quelque chose à la *grippe-grappe.* » — *Grapa* signifie *griffe* en roman. (Voy. *Grafi.*)

GRIS. (Voy. *Saint-Gris.*)

GRISAILLE, s. f. Peuplier blanchâtre (*Fl. cent.*), et aussi le peuplier blanc. (Voy. *Aubrelle.*)

GRISON, s. m. Espèce de grès à bâtir, très-commun dans la Brenne.

GRISOUNER, v. n. Grisonner. « Un tel n'est pus jeune ; i c'mince à *grisouner.* »

GRIVE, GRIVET, s. m. Nom de bœuf à la couleur du plumage de la grive. (Voy. *Bœu.*)

GROBILLE, s. f. Menue branche de bois sec, bûchette. (Voy. *Bressille.*)

Il retrouva un le *riot* (*sic*, voy. *Riau*) qui sert en bois au temps des pluies, et qui était maintenant *quasiment asséché*, un de ces petits moulins que font les enfants de chez nous avec des *grobilles.*
(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

|| Au pl., Menues parcelles de viande ou de volaille découpée qui se trouvent dans le plat mêlées au jus. « Des *grobilles* de dinde, c'est tout ç' que y a de pus bon. »

GROBILLER, v. n. Ramasser des *grobilles*, des riens.

GROGE, s. f. Terrain pierreux, infertile. « Les *groges* restent le plus souvent incultes. (Voy. *Grouaille.*)

GROGNASSER, v. n. Grogner, bougonner. (Voy. *Grougnasser* et *Greugner.*)

GROGNER (SE), v. Se quereller.

GROGNOUX, adj. Grognon. (Voy. *Greugnoux*, *Rechignoux*, *Grignaud*, *Grinchu* et *Griçoux.*)

GROILER, v. n. Râler. (Voy. *Grailer.*)

GROISE, GROISELLE, s. f. (Voy. *Grouselle*, qui est beaucoup plus usité.) — *Groizes*, commune du département du Cher.

GROLE, s. f. Trou, enfoncement. (Voy. *Grelaud.*)

GROLLARD. (De *grolle*, corbeau.) Nom de localité ; Azay (Indre). — Nom de famille.

GROLLE, s. m. Corbeau commun, corneille noire : « Une bande de *grolles.* » (*O* est très-bref.) (Voy. *Igrolle.*)

Cela sont les *grosles*, corneilles et chucats.
D'AUBIGNÉ, p. [illegible]

GROLLON, s. m. Frelon, grosse guêpe. (Voy. *Groulon*, *Affremouche.*)

GROLLOUNER, GROULOUNER, GROLONNER, v. n. Bourdonner, fredonner. (Voy. *Gravouner.*) || Gronder, bougonner.

GROMIR, v. n. (Voy. *Groumir.*)

GROMOUNEUX, adj. Grognard. (Voy. *Grimouneur.*)

GRONDEUX, adj. Qui gronde.

GROS, s. m. Chanvre peigné. (Voy. *Grous*, s. m.)

GROS (Acad.), adj. (Voy. *Grous*, prononciation usuelle dans les campagnes.)

GROSBOT, GROUBOT. Nom propre dans plusieurs communes du canton de la Guerche (Cher), est un des plus singuliers exemples de l'usage constant dans nos campagnes, qui consiste à féminiser les noms de famille appliqués aux femmes. On dit *Grossebotte*, en parlant des femmes de la famille *Grosbot*, ayant ainsi égard même à l'adjectif qui semble entrer dans la composition de ce nom, — C'est ainsi que *Vaillant* fait *la Vaillante; Charbonneau*, *la Charbonnelle* ; *Durand*, *la Durande* ; *Bernard*, *la Bernarde* (voy. *Leroy*) ; *Le Mâle*, *La Mâle* (ce dernier exemple recueilli en Normandie).

Le nom de famille est souvent féminisé en l'honneur des filles, surtout des aînées, qui, alors, le conservent même étant mariées.

GROSILLE, s. f. (voy. *Groise.*)

GROSSIER, adj. (Acad.) Se prend chez nous pour Gros, épais. (Voy. *Groussier.*)

GROS-SOUS, nom d'un moulin à Vierzon.

GROSSOUVRE. Forges près de la chapelle Hugon (Cher). — C'est un nom significatif : Grosse œuvre.

GROUAILLE, GUEROUAILLE, s. f. Terre caillouteuse ; corrompu de *gravaille*, *grave*, gravier. Les *grouailles* abondent en cailloux de la grosseur du poing ou même davantage. (Voy. *Groge.*)

Les [illegible] terre [illegible]
DE BARRANCY [illegible]

Les [illegible]
[illegible]

GROUÉE, s. f. Couvée de poulets, de canards : et, par extension, [illegible]. (Voy. [illegible]rouée.)

GROUER, v. a. et n. Couver. « La poule, la *poule groue.* » Se dit aussi d'Un oiseau quelconque qui couvre ses petits de ses ailes. (Voy. *Guerouer*, *Agrouer* et *Degrouasser.*) || Se dit encore d'Une maladie, d'un orage, d'une querelle qui se forment. — En anglais, *grow* signifie Croître.

GROUGNEMENT, s. m. Grognement.

GROUGNER, v. n. Grogner. (Voy. *Grougnasser.*)

GROUGNEUX, adj. (Voy. *Greugnoux.*)

GROUGNON, adj. (Voy. *Grugnon.*)

GROUILLER (SE), v. pron. Se remuer. « Il ne peut plus *se grouiller.* » (Voy. *Groûler.*) || S'agiter en frétillant. (Voy. *Grouseiller.*) — *Grouiller* (Acad.) n'est employé que comme verbe neutre.

GROUIN, GUEROUIN, s. m. Groin, nez de porc. || « Il y a du *grouin* », du bruit, de la querelle. Expression commune et usuelle entre gens mal élevés. — De *groin*, museau de cochon, de *grouer*, dernière acception, ou de *grever* dans le sens de *chagriner*.

GROÛLER, GROULLER, v. a. Remuer, mouvoir : « *Groûler* une pierre, une pièce de bois. — Cette pierre est si lourde que je ne peux pas la *groûler* », pour, La faire crouler (Acad.) — *Crouler* et *croûler*, dans le sens actif, sont du vieux français :

Là estoit un sycomore antique, elle l'*escroula* par trois fois.

RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. XVII.

Ung autre jour s'exercoit à la hache, laquelle tant bien *croulloyt* qu'il fust passé chevalier d'armes en campaigne.

RABELAIS, *Gargantua*, ch. XXIII.

|| Employé au neutre, il signifie Bouger : « Tu as bien de la peine à *groûler* », à quitter ta place. « Il ne *groûle* pas du lit. » || Respirer difficilement. (Voy. *Roumeler.*)

|| *Se groûler*, v. pron. se remuer : « *Groûle-toi* donc ! » (Voy. *Grauler*, *Grousiller* et *Dégroller.*)

GROÛLON, s. m. (Voy. *Grollon* et *Arsiée.*)

GROUMELER, v. n. Grommeler, murmurer.

Tout le tourment qui me poinct,
C'est quand mon ventre *groumelle*
Faute de ne boire poinct.

ADAM BILLAUT, menuisier de Nevers, *Chansons bachiques.*

GROUMELEUX, adj. (Voy. *Grimouneux.*)

GROUMIGNON, GROUMILLON, s. m. (Voy. *Gremille.*)

GROUMIR, v. n. (Voy. *Gourmir.*)

GROUS, s. m. (Voy. *Gros.*) La deuxième qualité du chanvre peigné : « Toile de *grous* ou de *gros.* » (Voy. *Plain* et *Bourrasse.*)

GROUS, GROUSSE, adj. Gros, épais, volumineux, considérable. (Voy. *Gros* et *Groussier.*) On dit aussi *grout*, *groute*, ou *groutte*, suivant le besoin de l'euphonie (où va-t-elle se nicher ?) « Un *grous* ventre, un *grous* pâté, une *grousse* tour, une *grousse* affaire, un *grout* houme, un houme *grout* et gras, eune *groute* asparge. » Nous avons connu des personnes qui ne manquaient jamais de dire *de la grôte orge*, pour de l'orge à gros grains. Le son du *t* semble en effet moins désagréable à l'oreille que le sifflement du *s* dans *grosse orge*, *grosse asperge.* (Voy. Obs. à *T.*)

Sable *grous*, XIXX tombellerées.

(Archives du Cher, Comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges, 1413.

Mais le bonhomme ne peut partir, ne laisser sa femme, et est à l'aventure prins et mené prisonnier villainement, et est battu et paye une *grousse* ranczon.

Les XV Joyes de mariage, p. 132.

|| Les *grous*, le *grous monde*, les *gros*, le *gros monde*, les riches, les personnes importantes d'une localité. (Voy. *Monde.*)

Ainsy estoit le peuple mal gouverné par la male et convoiteuse volonté *des gros.*

(Journal d'un Bourgeois de Paris.)

C'est dans ce sens qu'on dit en français : les *gros bonnets.*

— *Faire son grous*, *son gros*, loc. Faire l'important. (Voy. *Roller.*)

Gros s'est dit au XVIIe siècle pour, Grand, puissant, important. (Voy. *Long.*) On dit encore en français une *grosse affaire.*

Le roi (Louis XIV) ayant témoigné un jour qu'il n'aimait pas cette expression nouvelle, Despreaux, qui se trouva présent, dit qu'il était surprenant que sous le règne de Louis le *Grand* on voulût mettre partout le mot *gros* pour celui de *grand.*

(Dict. de Trévoux.)

|| On donne le nom de *grous-blés*, *gros-blés* aux céréales d'hiver. (Voy. *Blé* et *Mars.*)

|| *Grous-mal*, mal caduc : « *Tumber du grous-mal.* » (Voy. *Tumber* et *Mal.*)

|| *Grous-noir*, *gros-noir*, espèce de raisin à pulpe et à jus très-colorés. On l'appelle aussi *noir teint.*

|| On désigne sous le nom de *grous-pays*, certains cantons où l'on cultive particulièrement le froment. On le connaît aussi sous le nom de *Fromental* ou *Fromentiau* : « Les chemins sont ordinairement fort mauvais dans le *grous-pays.* » La *grousse-terre*, les *grousses-terres*, même signification. (Voy. *Fromental.*)

|| *Entendre grous*, loc. Être dur d'oreille, sourd.

Et la grand'mère, sauf qu'elle *en ent* un peu plus *gros* que l'an dernier, a encore bonne envie de vivre, grâce au bon Dieu.

(G. Sand, *Claudie.*)

|| *Voir grous*, avoir la vue affaiblie par l'âge, ou autrement.

|| Pris adverbialement, Beaucoup, considérablement dans la locution *Grous comme le bras*: « Dans cette affaire, il a perdu *grous comme le bras.*» (Voy. *Bras.*

Dans un sens analogue et elliptique, Racine a écrit :

Tous les plus *gros monsieurs* me parlaient chapeau bas.
Monsieur de Petit-Jean, ah! *gros* comme le bras.

(*Les Plaideurs*, sc. I.

|| *Prendre du grous* ou *du gros*, loc. Acquérir de l'embonpoint.

GROUSEILLER, s. m. Groseiller. (Voy. *Gruseiller.*)

GROUSELLE, s. f. Groseille. (Voy. *Groiselle.*)

GROUSILLER, v. n. Augmentatif du verbe *grouiller* (Acad.) S'agiter avec vivacité : « Vingt poulets qui *grousillent* autour de leur mère, et qui sont tout *grousillants.* — Voyez donc toute cette varmine qui *grousille.* » (V. *Groûler.*)

GROUSSESSE, s. f. Grossesse, état d'une femme enceinte.

GROUSSEUR, s. f. Grosseur. (V. au mot *Amener.*)

GROUSSIER, **GROUSSIEUX**, adj. Gros, épais, gros et gras, qui a de l'embonpoint. On dit d'un homme qui a engraissé, qu'il est devenu ben *groussier.* « Une jolie fille ben *groussière* et ben fraîche. » (Voy. *Grossier.*)

GROUSSIEUSEMENT, adv. Grossièrement.

GROUSSIR, v. a et n. Grossir. « Ces poulets *groussissont* à vue d'œil. » (Voy. *Grous.*)

GRUGEOUÉ, GRUGEOUER, s. m. Espèce de petit mortier de bois qui sert à écraser, à égruger le sel. (Voy. *Egrugeoué*, *Salignier* et l'Acad. au mot *Gruger.*)

GRUGER, v. a. Égruger. (Voy. *Grugeoué.*)

GRUGEUX, adj. Celui qui gruge, qui abuse des bienfaits d'un autre.

GRUME, s. f. Grain de fruits à grappe. Une *grume* de raisin. (Voy. *Grime* et *Bourse.*) || Larmes: « La *poure fumelle* quand a parle de *faut son houme*, les *grumes li en tombont* des yeux, aussi *grousses* que des *bounes cenelles.* »

— *Grume* se trouve dans Roquefort, où il lui fait signifier toute espèce de grains ou de graines. (Du latin *grumus.*) Jasmyn, dans son gascon, dit *grumille.* (Voy. *Gremille.*)

Seco la *grumillo* à soun el...
(Il sèche la larme à son œil.)

Jasmyn, *la* [illegible]

L'Académie ne l'applique plus qu'au bois de charpente, bois en *grume.* — De *grumus*, latin. petit tas.

GRUNCHER, v. n. Grincer. (Voy. *Grigner.*)

GRUSEILLER, s. m. (Voy. *Grouseiller.*)

GRUSELLE, s. f. Groseille. (Voyez *Égruselle*, *Grouselle* et *Groise.*)

GUARIR, v. a. Guérir. (Voy. *Garir.*)

Et voulons et ordonnons que après [illegible] navire sera ale de vie à trepas [illegible]...

[illegible]

Par la mort [illegible] les [illegible]
Et puis dire que [illegible]
Des plus sçavants du [illegible].

Du Bellay, [illegible]

Estoit ce point afin de [illegible] mes douleurs,
Ou de faire ma [illegible]?

[illegible]

Monsieur de Mayenne [illegible] dans un pot [illegible]
et matin [illegible]

[illegible] de la boulimie (appétit désordonné) et de la gloutonnie.

[illegible]

Voy. une citation [illegible] au mot *Caqu*[illegible].

Et fait comme le loup qui promettoit à la brebis de la *mar* [illegible] de sa toux.

Satire Ménippée, p. 75.)

GUARRÉIER, GUERRÉIER, GUARRÉGER, v. a. Attaquer, poursuivre, courir sus. || *Guarreier des p*[illegible] [illegible] — Voy. *Guerrer* et *Galope*.)

Guarre[illegible] un chien enragé. — *Guarréier* des poules dans un jardin. — Les bergères disent à leurs chiens *guerre* [illegible] *guarreie!* » Voy. *Poster*.)

Forme de *guerroyer* (Acad.).

|| [illegible]

GUCHE, s. f. Juchoir, en parlant des poules. La fille de basse-cour crie : *Guche! guche!* pour faire rentrer les poules. (Voy. *Juc* et *Déguicher*.)

GUCHE-HOLÀ ! Voy. *Cuche-holà!*

GUCHE-PIC (le *c* de *pic* ne se prononce pas), C'est-à-dire : Juche-pic. Nom de localité. Vineuil (Indre). — (Voy. *Juspic*.)

GUCHER, v. n. Jucher, percher, en parlant des poules. (Voy. *Guche*, *Gueucher*.)

GUÉ, s. m. Gui, plante parasite. (*Fl. cent.*) C'est ainsi que l'on dit également *pué*, pour *puy*, tertre, colline. (Voy. *Pui* et Obs. à la lettre *E*.)

— Les exclamations joyeuses, *gué! gué! ô gué!* qui figurent dans les refrains de vieilles chansons,

La bonne aventure, *ô gué!* etc.

Ce serait sans doute aller chercher trop loin que d'y voir une réminiscence de cette coutume gauloise de la recherche du gui sacré sur les chênes où il est rare. Le gui de chêne est encore en estime çà et là dans quelques officines de pharmaciens. Une touffe de gui est encore *l'émouchau* (l'enseigne de cabaret) auquel on donne la préférence. (Voy. ce mot.)

D'autres pensent que les premières chansons à refrain de ce genre ont été composées au château du Gué-du-Loir. — Il faudrait peut-être écrire tout simplement *gai! gai!* (Voy. *Guilanné*.)

GUÉE, adj. Prononciation de *guère*, comme dans *pé*, *mée*, *rivière*. (Voy. ces mots et Obs à *R*.)

GUÉGUIA, s. m. Terme enfantin équivalent de *dada* (Acad.) pour désigner un cheval : « Aller à *guéguia*. »

Notre mot nous paraît dérivé immédiatement de l'espagnol *yegua*, jument, cavale. Le français *dada* n'en serait alors qu'une altération.

GUEMENTER (SE), v. pron. S'affliger, se plaindre, se lamenter.

Ainsy mon cueur se *guementoit*
De la grand douleur qu'il portoit.

ALAIN CHARTIER, *le très-plaisant livre des Quatre Dames*.

— Le *Trésor de la Langue françoise*, de Nicot, dit : *se guesmenter*.

GUENAS, s. f. (Prononcez *g'nas*.) Petite guenille. A propos de ce mot, nous remarquerons que M. F. Wey prétend que *guenille* vient de l'espagnol. (Voy. *Fenoupe*, *Drapille*.)

GUENAU, adj. Gueux. (Voy. *Guerdaud* et *Guenas*.) || *Guenaud*, *Guenot*, noms de famille.

GUENILLIÉRE, s. f. Lieu couvert à l'entrée d'une église. (Voy. *Aitre*.)

Le porche d'une église qu'on appelle *guenillière* à cause que les *gredots peilleroux*, qui sont mendiants *loqueteux*, s'y tiennent pendant les offices.

G. SAND, *la Petite Fadette*.

GUENILLOUX, adj. En guenilles, minable. — Appliqué en 1848 dans la Nièvre à certains représentants.

GUENIOT, s. m. Gosier, trachée-artère. (Voyez *Lutri*, *Gouniau*.)

GUENUCHE, s. f. (Diminutif de *guenon*.) Femme mal bâtie, mal peignée.

GUÉPIN, adj. Celui qui met plus que de la finesse dans ses marchés. Probablement dérivé de *guêpe*. || Mordant, caustique. (Voyez RABELAIS, *Glossaire*.)

|| Sobriquet donné aux gens d'Orléans, à ceux d'Aubigny-les-Cardeux, en Sologne (Cher). (Voyez *Danseux*.)

Une dame d'Orléans, gentille et honnête, encore qu'elle fust *guespine* et femme d'un marchand de draps.

BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*, 215.)

(Voyez sur l'étymologie de ce mot le Dict. de Trévoux.)

GUÉRANT, GUÉRAINT, s. m. (Voy. *Garant*.)

GUERCE (LA) ou **LA GUIERCE**, chef-lieu de canton du département du Cher, prononciation habi-

tuelle pour *la Guerche* ou *Guierche*. nom officiel. (Voy. *Sautay.*)

GUERDAUD, GUEURDAUD, adj. Pauvre, mendiant, déguenillé, truand. (Voyez la citation de G. Sand au mot *Guenillerc.*)

GUERDIN, GUEURDIN, s. m. (Voy. *Gredin.*) Petit crochet adapté à une ficelle sur le devant de la cheminée, et auquel on suspend une volaille pour la faire rôtir : c'est un tourne-broche vertical. (Voy. *Rôtissoué de gueux.*) La manière dont on prépare à Londres les excellents *ross-beef*, qui n'ont pas de rivaux sur le continent, n'est qu'un perfectionnement de notre méthode ; les pièces de bœuf sont embrochées dans des tiges de fer verticales qui tournent devant le feu. (Obs. de M. Robin.)

Année de jardin
Année de *gredin.*

Dans ce dicton, le mot *gredin* a conservé le sens de gueux, mendiant. Une trop grande abondance d'eau, tout en faisant les affaires du jardinier, ruine l'agriculteur et le vigneron qui alors deviennent *gredins* ou gueux.

GUERDOUNER, v. a. Pardonner.

On *guerdonne* l'offense.

(*Satire Ménippée*, [illegible])

— A un autre sens dans la citation suivante :

Par-là, sur vostre teste,
Plus d'un chapeau s'apreste,
Qui vous *guerdonnera.*

(BAIF, *l'Aurore* [illegible])

GUÈRE (Acad.), adv. || *Pas guère*, espèce de pléonasme qui, grammaticalement, devrait signifier *beaucoup*, et qui, dans nos campagnes du Berry, signifie *très-peu.* (Voy. *Guée, Pas* et *Ren.*)

Et si n'y auroit *pas guere* à faire.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Cymbalum mundi*, nº 2.)

Bref gastées tellement que la vue n'en est *pas guiere* plaisante.

(BRANTOME, *de la Vue en Amour*, disc. II)

GUÉRÉCHER, v. a. Labourer, mettre en *guérets*. Se dit Des terres labourables. (Voy. *Guéretter.*)

GUÉRÉCHURE, s. f. Labour, culture des guérets. (Voy. *Guérécher.*)

GUÉRET, s. m. Labour, façon ; se dit non-seulement Du travail de la charrue, mais aussi de Celui de la bêche ou de la pioche ; c'est en général la culture, l'ameublissement, le *retournement* de la terre. (Voy. *Loué.*)

En français *guéret* est la terre même qui est labourée. Au contraire, nous disons : « Cette terre a bien du *guéret* », pour, Elle est bien ameublie, profondément labourée. C'est une métonymie d'une espèce à part et en quelque sorte renversée. En effet, d'après les grammairiens (Dumarsais, *Sur les Tropes*), l'une des formes de la métonymie est celle qui consiste à prendre l'*abstrait* pour le *concret*, comme dans ces vers de Molière :

Qui dans les soins jaloux où [illegible]
Querelle également mon chagrin et ma joie.

(*Don Garcie de Navarre*, [illegible])

C'est-à-dire : Se plaint toujours de moi, que je sois chagrine ou joyeuse. — Dans notre expression du mot *guéret*, nous prenons au contraire le concret (champ labouré) pour l'abstrait (le labour).

|| Dans le Sud, Fruit du *fusain*, vulgairement le *bonnet carré.* « Le *guéret* est souverain pour le berbiage, » aussi en place-t-on souvent dans les bergeries.

GUÉRETTER, v. a. Cultiver, faire le guéret, ameublir, serfouir la superficie du terrain. Se dit surtout Des travaux de jardinage. (Voy. *Guérécher* et *Marrer.*)

GUÉRETTURE, s. f. Culture des jardins. C'est le *marrage*, le bêchage de la terre, la mise en état de recevoir les cultures.

GUÉRIN, s. m. Bélier employé à la monte des brebis. || Nom d'homme assez commun.

GUERITE, nom propre. Marguerite. (Voy. *Guesite*).

GUERLASSER, GUEURLASSER, v. n. (Voy. *Grelasser.*) Etre atteint d'une toux légère et fréquente. « Il va toujours *guerlassant.* »

GUERLAUD, GUEURLAUD, adj. (Voy. *Grelaud.*) Creux, vide : « Un arbre *guerlaud*, une noix *gueurlaude.* (Voy. *Grolet* et [illegible].) — Le mot français *grelot* vient assurément de *grelaud.* — On dit d'Un homme gras et bien rempli : « Il n'est pas *guerlaud.* — *Grelaud* ou [illegible], petit pot de terre qui va au feu.

GUERLET, GUEURLET, s. m. (Voy. [illegible]) Grillon. (Voy. *Grillet* et *Cri-cri.*)

GUER, GUEUR. Syllabe initiale ou intercalaire. (V. G et *GRE.*) S'est écrit par *gh* : Jean *Gherdeau.* (Citation au mot *Huchier.*)

— Lorsqu'une cheminée est hantée par les *guerlets* et qu'ils y chantent nuit et jour, c'est signe qu'il y a de l'argent dans la maison ; et cependant nous avons un proverbe qui dit : Gueux comme un *guerlet*.

Lorsque le *guerlet* des champs construit l'entrée de son petit terrier du côté du midi, c'est signe que l'hiver sera rigoureux. Si l'orifice de son trou, au contraire, regarde le nord, l'hiver sera doux.

|| Sobriquet appliqué à un petit homme alerte.

|| *Pris comme un guerlet*, loc., qu'on aurait enfermé dans son trou en bouchant l'entrée, équivalant à Pris comme dans une souricière. Voy. *Gobet.*

GUERLETTERIE, s. f. (Voy. *Greletterie.*)

GUERLETTEUX, **GUEURLETTEUX**, adj. On désigne sous le nom de terres *greletteuses* les terres creuses, légères, où les *grelets* se plaisent, qu'ils creusent de leurs galeries.

GUERLI, **GUEURLI**, adj. Voy. *Greli.* Menu. grêle, peu nourri. — On appelle *blé guerli*, un blé mince et qui n'a pour ainsi dire que l'écorce. En français, on dit *blé retrait.* (Voy. *Arlé.*) || Frileux. Voy. *Effardille*, *Ferdilloux*, *Aguerli* et *Gerli.*)

GUERLINGEON, **GUEURLINGEON**, s. m. Gland ou pompon de laine qui pend de chaque côté de la bride des chevaux de campagne. Voy. *Grelingeon* et *Rebourgeon.*)

GUERLUNIAU, **GUEURLUNIAU**, s. m. (Voy. *Gouliniau.*)

GUERLUSIAU, **GUEURLUSIAU**, s. m. (Voy. *Grelusiau.*) Petit conduit. « L'eau de la fontaine sort par le *guerlusiau.* » (Voy. *Gouliniau.*)

GUERMILLE, **GUEURMILLE**. s. m. (Voy. *Gremille.*) Miettes, petits grumeaux, parcelles coagulées d'un liquide. *Guermillon,* diminutif. « Tout *à guermillons.* » (Voy. *Groumignon* et *Guermiller.*)

|| Amande de noix. (Voy. *Carquille.*) || Grain de raisin. (Voy. *Grume.*)

|| *En guermillon*, loc. Ramassé, ratatiné, rassemblé sur soi-même : « Cette femme est tout *en guermillon* », tout accroupie ; le froid resserre ses membres. (Voy. *Agrouer.*)

GUERMILLER, **GUEURMILLER**, v. a. (Voy. *Gremiller.*) Emier, émietter, réduire un corps sec en petits fragments en le froissant entre les doigts. (Voy. *Eguermiller.*

GUERNACHOU, adj. (Voy. *Grenachou.*) On appelle *chemin guernachou* un chemin fangeux.

GUERNADIER, s. m. (On prononce même habituellement *gheurnaguié.*) Grenadier, arbuste. || Soldat d'élite.

> *Guernadier*, que tu m'affliges
> En m'*appeurnant* ton départ.
>
> (*Les Cuisinières*, vaudeville.)

GUERNASSER, **GUEURNASSER**, v. impers. (Voy. *Grenasser.*) Bruiner. « Il ne pleut pas bien fort, il ne fait que *guernasser.* »

GUERNÉE, **GUEURNÉE**, s. f. (Voy. *Grenée.*) Poignée d'épis ramassés à la suite des moissonneurs ; glane.

GUERNETTEUSE, **GUEURNETTEUSE**, s. f. (Voy. *Grenetteuse.*) Glaneuse.

GUERNETTE, **GUEURNETTE**, s. f. (Voy. *Grenette.*) Gringuenaude, ordure sèche qui pend par grains aux poils de certains animaux.

GUERNIER, s. m. Grenier. (Voy. *Grenier.*)

> Si mon bled estoit dans mon *guernier*, et li *guernier* fondoit ou perçoit en telle manière que mon bled cheist en un autre *guernier* sur le bled d'aucun.
>
> (PHILIPPE DE BEAUMANOIR.

« A mi-février, *mi-guernier* », dicton signifiant qu'à la mi-février la provision de blé est à moitié consommée; de même on dit : Au 1er février, mi-bûcher.

|| *Guernier à poisson*, loc. Réservoir auprès d'un grand étang pour mettre le produit de la pêche : « Mettre le poisson dans le *guernier.* » (Voy. *Poêle* et *Pêcherie.*)

GUERNIPILLE, **GUEURNIPILLE**. s. f. (Voy. *Grenipille.*) Marmaille, troupe de petits enfants. (Voy. *Garnipiou.*)

GUERNOILLE, **GUEURNOILLE**, s. f. (Voy. *Grenoille.*) Grenouille. — Gardez-vous de prononcer *guernouaille* ou *guernoueille ;* c'est plutôt *guerno-lle* (*ll* mouillés), le son de l'*i* étant entièrement éliminé comme dans *agulle.* (Voy. ce mot.)

GUERNOUILLAT, **GUEURNOUILLAT**, s. m. (Voy. *Grenouillat.*) Petite mare, étang très-petit et chétif. (Voy. *Gouillat* et *Margouillat.*)

GUERNOUILLER, **GUEURNOUILLER**, v. n. (Voy. *Guernouiller.*) Patauger, patrouiller (Acad.). — Dérivé fig. de *grenouille.*

GUÉRNOUILLÉRE. (Voy. *Grenouillére.*)

GUERNOUILLONS, GUEURNOUILLONS, s. m. pl. (Voy. *Grenouillons.*) Se dit Du bruit que les flatuosités causent quelquefois dans les intestins des chiens : « Ce chien a les *guernouillons*, ses boyaux grondent. »

|| Nom de localité : Bengy (Cher.)

GUERNUCHER, GUEURNUCHER, v. n. Manger du grain. (Voy. *Grenucher* et *Déguernucher.*)

GUERRER, v. n. et a. Faire la guerre, quereller, chercher dispute. Est employé le plus souvent dans le sens actif : « *Guerrer* quelqu'un. » (Voy. *Guarréyer.*) || Nuire, en général faire du mal : « Le grand vent a ben *guerré* les âbres. — Les grolles *guerront* ben les blés. »

GUESITE, nom propre. (Voy. *Gueritte* et *Guite.*)

GUESSER (ou **GUÈCER**?), v. n. Drageonner. (Voy. *Gâcher,* première acception.)

GUETTE, s. f. Armoire, tiroir. (Voy. *Liette.*)

GUETTER, v. a. Regarder avec une certaine attention : « *Guette* donc la pleue qui tumbe.—*Guette* donc ç'te mariée qui passe, coume alle est ben *rangée!* » || Avec le régime indirect. Prendre garde à : « *Guette* au chien malade ! » (Voy. *Chien.*)

GUEUCHE, s. f. Perche à volaille. (Voy. *Guche.*)

GUEUCHER, v. n. (Voy. *Gucher.*)

GUEUGNE, s. f. Coup qui laisse une trace profonde. — *Gueugner*, v. a. Porter un coup, mot qui semble être de la même famille que Lever, cogner. (Acad.)

GUEUGNET, adj. Difficile, délicat : « Il n'aime pas le fromage, est-il *gueugnet!* » (Voy. *Dauche, Dogne.*)

GUEULARD, s. m. Ouverture supérieure du haut-fourneau, par laquelle se projette la *charge*. (Voy. ce mot et *Cuve.*)

GUEULARD, adj. Gourmand, qui est sur sa bouche. (Voy. *Gormand.*) — L'Académie n'admet que l'acception équivalente à Criard.

GUEULE, s. f. Ce mot a formé les composés suivants : *Gueule carrée,* beau parleur. — *Gueule fine,* gourmand, friand, qui est sur sa bouche. — *Gueule fraîche*, ivrogne (dans le Dict. de l'Acad., personne de bon appétit). — *Gueule noire*, ouvrier des forges. (Voy. *Cousin de la gueule noire.*)

|| *Être sur sa gueule,* loc. Être gourmand, être sur sa bouche. (Voy. *Goule.*)

|| *Gueule,* bavardage, injure, sottise : « Cet homme a bien de la *gueule.* » — *Taire sa gueule,* loc. On dit familièrement pour réclamer d'un bavard le silence : « *Tairas-tu ta gueule?* » (Voy. *Bade* et *Huile de gueule.*)

> Une farce garnie de mots de *gueule*.
>
> (*Prologue de Brusquambille*, Hist. du Théâtre-Fr[illegible], [illegible] t. XIV, p. 444.)

|| *Gueule fine*, loc. Se dit d'Une personne friande. (Voy. *Gueulard.*)

|| *Gueule sèche,* Ironiquement, Homme sobre, qui boit peu.

|| *Gueule de lion.*—Muflier à grandes fleurs. (*Fl. cent.*) (Voyez *Mufle de veau.*)

|| *Gueule de loup.*—Digitale pourprée et muflier. (Voy. *Bàlotte, Cloches* et *Gueule de lion.*)

GUEULER, v. a. Ne se prend pas toujours en mauvaise part, mais pour Appeler de toutes ses forces une personne qui est au loin : « J'ai *gueulé* le batelier de l'autre côté de la Loire. »

> Tendebantque manus ripæ ulterioris amore.
>
> VIRGILE, *[illegible]*, [illegible] VI, v. [illegible].

GUEULETON, s. m. Festin, banquet. Fort usité dans les beaux temps de la garde nationale. (Voy. *Sous-ventrière.*)

GUEUSERIE, s. f. Coquinerie, friponnerie, action d'un *gueux*, mot admis comme adj. par l'Acad.

GUEUSET, s. m. Lingot de fonte. Diminutif de *gueuse* (même sens.) — Vient de l'allemand *giessen*, couler. En Lombardie, dans les forges bergamasques, on dit *giesa*. (Voy. GÉNIX, *Rec. philol.*, t. I, p. 6.)

GUEUX DE NEZ, loc. Pauvre de nez, camus, ayant le nez court. (Voy. *D[illegible]*.)

Nez en moins est un jeu de mots sur l'adverbe *néanmoins*, analogue à ceux qui sont relatifs au mot *Incommodé*.

GUÉYER, v. a. (Voy. *Aiguéyer.*)

GUIÂBE, GUIÂBLE, s. m. Diable. — On prononce

ghiable. (Voy. Obs. à *GUI.*) — Molière a écrit *guèble* dans ce passage d'une de ses comédies :

> J'avons pris là tous deux une *guèble* de commission.
>
> (*Le Médecin malgré lui*, act. I, sc. IV.)

Guiâble m'étrangle ! (Mouillez *gl* dans le mot *étrangle*, et voyez, pour d'autres jurons, *Diable*, *diâche*, etc.)

GUIARCE (LA), LA GUIERCE. La Guierche, nom de localité, chef-lieu de canton, Cher. (Voyez *Guerce*, *Sautay* et Obs. à S.)

GUIARDER, v. n. (Voy. *Diarder.*)

GUIAULER, v. a. Activer par des cris la marche des chevaux, et même des bœufs. (Voy. *Ghia.*)

GUICHET, s. m. Verrou. (Par synecdoque du tout pour la partie.)

GUIDE, s. f. Conductrice, patronne. (Masculin dans l'Académie.)

> O vierge saincte, ma chère dame, je vous choisis pour ma *guide*, je me rends sous vostre enseigne.
>
> SAINT FRANÇOIS DE SALES, I, 470.

GUIERCE (LA). (Voy. *Guiarce.*)

GUIESSE. (Voy. *Liesse.*)

GUIESSER, v. n. (Voy. *Liesser.*)

GUIGNE, s. f. Saut de côté. « Son ch'vau a baillé une *guigne*, et l'a campé par terre. » || Coup d'œil furtif de côté.

> Transversa tuentibus hircis.
>
> VIRGILE, *Églogue* III.

|| Cerise aigre, au Blanc (Indre) : c'est au contraire en français la cerise douce, et *vice versâ*. Ainsi dans cette partie du Berry, le *guignier* est le cerisier à fruits aigres et le *cerisier* celui à fruits doux. « *La guigne blessée se vend plus cher que la guigne mûre.* » Dicton que l'on emploie en parlant de bestiaux dont l'engraissement n'est pas complet, mais qui se trouvent les premiers prêts pour la vente. (Voy. *Blesser.*)

GUIGNER, v. a. Regarder du coin de l'œil (Acad.). De là le nom propre de *Guignepain*, *Guinepain*. (Voy. *Guigne* et *Aguigner.*) (Voy. GÉNIN, *Réc. philol.*, t. II, p. 146.)

GUIGNOTTE, s. f. (Voy. *Grignotte.*)

GUIGOURDE, s. f. (Voy. *Cougourde* et *Gougourde.*)

GUILANNÉ, GUILLANNEUF, GUILANNEU (la syllabe intermédiaire *an* est nasale), s. m. Bois dans la commune de la Fermeté (Nièvre). (Voy. *Aguillanneuf* et *Gué.*)

|| *Guilanné*, , aumône spéciale, étrenne aux premiers jours de l'année. (Voy. *Aguillanneuf.*) *Guillonné*, *guillonnée*, en Gascogne. — *Eghinad*, *éguinannée*, en Bretagne. (*La Barzoz Berz*, de M. de la Villemarqué).

> Puis c'est manger mon bled en herbe
> Que d'attendre quelque habit neuf
> De Servien qui tient ce proverbe :
> Ne rien donner qu'à *guillanneuf*.
>
> (*Le Banquet des sept sages.*)

On dit d'un vagabond, d'un fainéant : « Il ne fait que courir le *guillanneu.* »

GUILANVERT, s. m. (Dans le Sud.) (Voy. *Milanvert.*)

GUILLER, v. a. (Voy. *Guigner.*)

GUINCHE (FAIRE LA), loc. Baisser la tête après une mauvaise action.

GUINCHER, v. n. Pencher, être de travers, de *guingois*. (Voy. *Quincher* et *Quinter.*)

> Au-dessus forces sableres et chevrons dont estoit enlevé le beau pignon vers soleil couchant *guinchant* un peu sur le midy d'un costé.
>
> (NOEL DU FAIL, *Baliverneries d'Eutrapel*

GUINCHIR, v. n. (Voy. *Guincher.*)

> Quand il viendra devant le juge,
> Qui toutes choses poise et juge,
> Et tout à droit sans faire tort,
> Que riens ne *guenchit* ne estort (va de travers).
>
> (*Roman de la Rose.*)

> En la teste le volt férir (veut frapper).
> Et Ysengrin sot (sut) bien *guenchir*.
> A cette fois nel toucha mie (pas).
>
> (*Le Roman du Renard.*)

GUINDOLE, s. f., **GUINDON**, s. m. Espèce de cerise. (Voy. *Guigne.*) — En espagnol *guinda*.

GUI s'emploie pour *di*, toutes les fois que celui-ci fait partie d'une diphthongue. On prononce *guieu*, *guiau*, *guiâble*, [illegible], *salaguier*, pour *Dieu*, *diau*, *diable*, [illegible], *saladier*. (Voy. ***DI***, ***GHI*** et ***QUI***.)

Nous n'avons pas mentionné dans le *Glossaire* tous les mots où cette prononciation se fait plus ou moins sentir.

GUÍNGNAUD, s. m. Désœuvré, rôdeur.

GUINGNAUDER, v. n. Rôder, vagabonder.

GUIOBÉ, adj. (Voy. *Gliobé* et *Iobé*.)

GUÏSE, s. f. (Voy. *Gueuse*.) La prononciation de *guïse* est plus rapprochée du mot allemand *giessen*, qui veut dire *fondre*. (Voy. *Acéron*.)

Les pièces de fer fondu qui se tirent des fourneaux sont appelées *guises*, et paisent de quinze à dix-huit cens livres.

(GUY COQUILLE, p. 350.)

GUISER, v. a. Enjoliver, orner de sculptures.

GUITE (prononcez *ghite*), quelquefois **GUITON**, s. f. Nom propre ; diminutif de Marguerite. (Voyez *Guesitte* et *Goton*.)

GUIVET, **GUIVÉ**, s. m. Nom de bœuf de couleur grise cendrée. (Voy. *Grive* et *Bœu*.)—Du latin *gilvus*.

GUSSE, **GUSTIN**, abréviations de Auguste, Augustin. (Voy. *Jusse*.)

GYRIE, s. f. Plainte hypocrite, jérémiade ridicule. — Du latin *gyrus*, tour, détour. (Voy. *Viron*.)

H

HABARGE, s. f. Héberge, logement. (Voy. *Hébarge*, *Aberge* et *Barge*.)

HABARGEANT, adj. Logeable. (Voy. *Hébargeant*.)

HABARGEMENT, s. m. (Voy. *Hébargement*.)

HABARGEOUÉ, s. m. (Voy. *Hébargeoué*.)

HABARGER, v. a. et n. (Voy. *Hébarger*.)

HABILE! HABILE! (Employé comme adverbe ou impératif.) Vite ! Allons ! allons ! « *Habile! habile!* dégageons-nous ! » (Voy. *Dégager* et *Hardi*.)

HABILER, v. n. Se hâter. (Voy. *Habile*.)

HABILLAGE, s. m. (Voy. *Graissage*.) — Se dit sur les bords de la Creuse. — Dans le Dict. de Trévoux, Préparation culinaire.

HABILLEMENT, s. m. S'emploie absolument pour Robe : « Un *habillement* de drap, un *habillement* d'indienne. » En général, les *habillements* sont les vêtements de femme, et les *hardes* plus spécialement ceux d'homme. (Voy. *Harde* et *Jusse*.)

HABILLER, v. a. Se dit dans bien des cas pour Préparer, ajuster, arranger. « *Habiller* un cheval », le harnacher. — « *Habiller* un lapin », par antiphrase, après l'avoir dépouillé, etc. — « *Habiller* un cochon », l'échauder pour détacher les soies et le racler ensuite. — Notre mot se comprend parfaitement lorsqu'on a vu aux étaux de Paris la toilette sous laquelle on présente, aux regards des passants, les veaux et les bœufs non encore dépecés.

|| *Habillé*, participe employé dans les locutions burlesques. — *Habillé de dinde*, imbécile, niais. (Voy. *Baptisé de bête*.) — *Habillé de soie*, Porc, cochon. (Voy. *Baron*, *Noble*, *Ministre*, etc.)

H. — Prononciation. — L'aspiration du *h* a été longtemps facultative, et pour ainsi dire arbitraire ; elle a prévalu ensuite dans certaines circonstances rigoureusement déterminées par l'usage ; à cet égard, c'est, selon nous, par une simple omission que le Dict. de l'Acad. n'a pas mentionné l'aspiration du *h* dans le verbe *huiler*. On dit sans doute partout en parlant d'une serrure dont on a adouci le frottement avec de l'huile : « Je viens de la *huiler* », et non pas de *l'huiler*. *Ouate, onze, onzième, oui*, subissent aussi une sorte d'aspiration : on prononce *de la houate, le honze* de ce mois, le *houi*, dire son *houi*, etc.

L'aspiration de *h* n'a pas lieu chez nous dans une foule de mots où elle est indiquée dans le français : on prononce *hareng, haricot, haïr, hasard, honte*, etc., comme s'il n'y avait pas de *h* aspiré : N'as-tu pas *d'honte*, etc. Au contraire, l'aspiration reste fortement prononcée dans *hargne, hache, harde*, etc.

Dans le latin, l'usage d'aspirer le *h* s'est introduit assez tard, suivant la remarque de Quintilien (liv. I, ch. v, p. 19, 20). Cet auteur va même jusqu'à douter que le *h* soit une véritable lettre : « *Si* h *littera est*, dit-il, *non nota*. »

Permutation. — Intervient fréquemment par euphonie ou par une sorte de mignardise en remplacement de *r, s* et *z* ; dans *Brûleries* (nom d'un bois, commune d'Herry), prononcez à peu de chose près *brûlehies* ; *vanteries*, prononcez *vantehies* ; *maihon, douhaine, apaiher, cuhateur*, pour *maison, douzaine, apaiser, curateur* ; *quahiment* pour *quasiment* (voy. *Couhin*) ; remplace également *g* dans *niher, nihée*, pour *niger, nigée*.

Addition. — Pour donner plus de force et de poids à certains mots, on fait précéder d'un *h* leur première syllabe en l'aspirant fortement : *hinmense, hunorme, hancien, heinnemi, heinsentiel, heinpouvantable*. (Voy. ces mots.) C'est ainsi qu'en Normandie, on dit le *huissier*, à cause du rôle important que cet officier ministériel joue dans les habitudes de la province. Dans le français même, l'adjectif *hagard*, dérivé de *agarde*, regarde, semble avoir pris le *h* emphatique.

Tory fait aussi cette remarque sur l'aspiration de la lettre *h* :

> Ainsy font les susdits Alemands d'acoustumance qu'ilz ont de parler et de prononcer des fons de leur poulmon et estomac.
>
> (Tory, *le Champ fleury*.)

On trouve dans les anciens auteurs plus d'un exemple de cet emploi emphatique de la lettre *h*.

> Ils ont (dans l'isle de Ceylan) berzi (bois du Brésil) en grant *habondance* du meillor dou monde.
>
> (Marco Paolo.)

Au temps du poëte Catulle, il a été de mode d'introduire le *h* dans une foule de mots, ainsi que le témoigne cette épigramme :

> *Chommoda* dicebat, si quando *commoda* vellet
> Dicere, et *hinsidias* Arrius *insidias* :
> Et tunc mirificè sperabat se esse locutum
> Quùm, quantum poterat, dixerat *hinsidias*.
>
> (Catulle, LXXIII.)

Cet emploi du *h* était devenu une affectation de langage chez les Romains : *Hannibal*, dans Cicéron. Voyez aussi Aulu-Gelle.

HABIT A LA VIANDE, HABIT A MANGER DE LA VIANDE, loc. Habit des dimanches : « Il a pris ses *habits à manger de la viande, à manger du fricot* », c'est-à-dire : Il a fait sa toilette, il a pris ses plus beaux habits, ceux que l'on prend les jours de grandes fêtes, ou pour aller aux noces, seules occasions, pour beaucoup de gens de la campagne, de *manger de la viande*.

HABITABLE, adj. Praticable. Se dit principalement d'Un chemin : « Est-ce que vous voulez passer par là? Le chemin n'est pas *habitable.* » (Voyez *Habiter*.)

HABITER, v. a. (Dérivé de *habitude.*) Fréquenter, avoir coutume de visiter ou de parcourir une localité. Se dit même Des bestiaux : « Il est défendu d'*habiter* dans ce champ. »

Chemin *habité,* chemin fréquenté.

Nous en approchâmes fort près, sans y voir aucun chemin *habité*.

Mme DE MAINTENON, *Lettres historiques et édifiantes*, lettre datée de Dinant, 1692.)

HABITUDE (D'), ou **A L'HABITUDE**, loc. adv. Habituellement, ordinairement : « *D'habitude* je me lève à la pique du jour. — Dans ce champ, nous semons *d'habitude* tant de boisseaux. — J'irai te voir dimanche comme *d'habitude.* » L'Académie n'emploie cette expression que substantivement : homme, femme, visage *d'habitude*, animal *d'habitude.* Dans notre sens adverbial, elle dit : *Par habitude.* (Voyez *Hasard.*)

HABLATEUX, s. m. Charlatan, arracheur de dents. — De *habler;* en espagnol, *hablar*.

HÂBLEUX, s. m. Hâbleur.

HABONDANCE, s. f. Abondance. (Voy. Obs. à la lettre *H* sur l'emploi emphatique de cette lettre.)

Nos avons trovée de l'eawe, et par ceo il appella *Habundance;* et le noun de la citée est appelé Bersabée tant que à cest jour présent.

(*Ancienne Bible*, *Genèse*, ch. XXVI, v. 32 et 33.)

Se il avient que tu aies *habundance* dou bleit (blé), ne aime ne ne désire chartei (cherté), car al qui couvoite et désire le chier temps, couvoite et désire estre homicide et murtrier de povres gens.

Lettre de saint Bernard.)

HACHIAU, HACHEROT, HACHERIAU, HACHON, s. m. Hachette, petite hache. (Voy. *Asciau.*)

HACIAU, HASSIAU, s. m. (Voy. *Hachiau, Asciau*, et Obs. à *S* employé pour *ch.*)

HAIM (*h* s'aspire), prononcez *hain*, s. m. Hameçon : « Attacher un *haim* à sa ligne de pêche. » Bien moins usité que *naim.* (Voy. ce mot.) — C'est le latin *hamus.*

HAÏR, v. a. Le *h* ne s'aspire point, mais le tréma se conserve dans tous les temps de ce verbe :

Ind. prés. — J'*haïs*, t'*haïs*, il *haït*, etc.
Prétérit. — J'*haïssis*, etc.
Cond. — J'*haïrais*, etc.
Part. passé. — *Haïssu.* (Voy. *Gémir, Gémissu*, etc.)

« *Oh! j' t'hais-t-i!* » pour : Oh! que je te hais! — Se dit d'un ton accentué, au rebours du pays de Tendre, dont Boileau a dit :

Et jusqu'à *je vous hais!* tout s'y dit tendrement.

Autant qu'il l'avoit aimée auparavant et estimée, autant commença de *l'haïr* et désestimer.

BONAVENTURE DES PERIERS, *D*[illegible], 28.

Ce fut Joachim du Bellay, au XVIe siècle, qui se permit l'un des premiers de dire je *hais* pour je *haïs*. Il en fut repris par Charles Fontaine, l'un de ses contemporains.

F. GÉNIN, *Var*[illegible].

HAÏSSON, s. des deux genres. Haïssable, qu'on prend en adversion. — On dit d'un enfant hargneux : « Queu p'tit *haïsson!* — Quelle *haïsson* que cette petite fille! »

HALBREN, s. m. Halbran, jeune canard sauvage.

HALEIN, s. m. Haleine, souffle, respiration. En roman, on dit aussi *alen* pour *haleine :* « T'as mangé de l'ail, t'as l'*halein* fort. »

HALENER, v. n. (Prononcez *hal'ner.*) Haleter, reprendre haleine, rattraper vivement et profondément sa respiration, comme quand on vient de courir. — Dérivé de haleine. — On peut y voir aussi une sorte d'onomatopée dérivant des exclamations *ha! ho!* qu'on pourrait appeler aspiratives; au contraire, *ah! oh!* seraient des exclamations expiratives. — On nous a signalé *halesser*, ayant la même signification, peut-être pour *hélasser*, faire des hélas! pousser des soupirs. — *Halener* (Acad.), terme de vénerie, figurément Flairer.

HÂLER, v. a. et n. Appliqué seulement par l'Acad. à l'action du soleil ou de l'air sur le teint; se dit aussi chez nous d'Un vent sec, d'un vent qui

dessèche les plantes de la terre : « Ça *hâle* ben aujourd'hui, c'est bon pour le foin qui est coupé, pour le linge de la lessive. — Ça *hâle* trop pour labourer, pour semer. » — *Hâlé*, part. « Des terres *hâlées*, du pain *hâlé* » (desséché).

HÂLEUX, adj. Qualification du vent qui dessèche ; c'est la condition du hâle. « V'là un temps ben *hâleux*. »

On dit proverbialement :

Mars *hâleux*,
Avril frais et rousineux,
Mai chaud,
Remplissont la grange et le portau.

(Voy. *Rousiner*.)

HÂLINE, s. f. Coup de vent, mêlé de pluie. (Voy. *Hargne*).

HALLEBOTTE, s. f. Grappe de raisin chétive, composée d'un petit nombre de grains. — Raisin laissé dans la vigne, que les vendangeurs ont dédaigné ou qui a échappé à leurs recherches. (Voyez *Vardin*.)

HALLEBOTTER, v. n. Grappiller, rechercher après la vendange les *hallebottes*, les raisins oubliés dans les vignes.

Je me donne au diable s'ils ne sont en nostre clos, et tant bien coupent et ceps et raisins, qu'il n'y aura, par le corps-Dieu, de quatre années que *halleboter* dedans.
(**Rabelais**, *Gargantua*, ch. XXVII.)

— Comme rapprochement curieux, sinon à titre d'étymologie, on peut remarquer que *hallar*, en espagnol, signifie trouver, et *botrus*, en latin, grappe de raisin.

HALLEBOTTEUX, HALLEBOTTEUSE, adj. Grappilleur, grappilleuse.

HAMEAU, s. m. (Voy. Obs. à *Bourg*.)

HAMSA, s. m. (Voy. *Battiture*.)

HANCHAU, s. m. Hanche : « J'ai une douleur dans l'*hanchau*. »

HANCIEN, s. m. Pour Ancien. Personne âgée, et même ancêtre. — *H* emphatique aspiré dans cette locution : « un vieux *hancien*; nos *hanciens*. » (Voy. *Pere*, *Buau* et Obs. à *H*.)

HANNETON, s. m. (Voy. *Aneton*).

HANNIR, v. n. (Prononciation nasale, *han-nir*.) Hennir. (Voy. *Hendiner*.) — En français, cette prononciation se retrouve dans *ennui*.

Si vous trouvez chevaux à ce prix-là,
Vous les devez prendre sur ma parole,
Le mien *hannit* du moins.
(**La Fontaine**, anc. édition.)

HANORER, v. a. (Prononcer *han-norer*.) Honorer, dans le sens de parer, orner, embellir : « Ce riban *hanore* ben ta toilette. — Pierre a une brave maison qui *hanore* le village. »

HAPPÉE, s. f. Morsure. — On prétend, dans nos campagnes, qu'un chien et même un chrétien, mordu par un serpent, n'a rien à craindre de cette blessure, s'il a soin de donner à son tour au reptile une dernière *happée*. (Voy. *Naquetée*.)

|| Cri, haro, criée. — Dans Trévoux, saisie, terme de jurisprudence coutumière.

HARASSE, s. f. Sorte de grande caisse à claire-voie, de grand panier d'emballage, pour les poteries, etc.

HARBAGE, s. f. Herbage, pré d'*embauche*. (Voy. ce mot.)

HARBE, s. f. Herbe. — On a écrit aussi *arbe*. (Voy. ce mot et *Herbe*.)

Est aussi permis par ladite coustume à ung chascun de couper de l'*arbe* d'iceux communaux, ou faire couper à la faucille, mais non mye à la faulx.
(*Ancienne coutume de Bourges*.)

|| *Mettre l'harbe aux bestiaux*, loc. Leur faire un exutoire au moyen de l'ellébore ou de quelque autre herbe caustique. (Voy. *Brocher*.)

L'opération consiste à faire au bas de la panne ou sur la cuisse des animaux une incision dans laquelle on introduit un petit morceau de racine d'ellébore.
(**De Barbançois**, *Traité d'agriculture*.)

|| *Harbes*, au plur. Se dit fig. pour Prés, herbages : « Affarmer des *harbes* », louer des prairies. — « Mettre les bestiaux aux *harbes* ; — les vaches sont dans les *harbes*. »

|| *Bounes harbes*. Herbes médicinales. (Voy. *Herbe*.)

|| *Harbes fortes*. Toute espèce d'herbes aromatiques : thym, lavande, sauge, etc.

|| *Harbes folles*, Folle avoine (Acad.), et autres graminées sauvages et de taille élevée.

HARBER, v. n. Se garnir d'herbe. (Voy. *Esharber.*)

|| *Harbé*, adj. Couvert d'herbe ; soit, en bonne part : « Pré ben *harbé* », ou en mauvaise part : « Terre *harbée* », infestée d'herbe. — *Harbé* se dit aussi des bestiaux nourris à l'herbe.

|| *S'harber*, v. pron. Se garnir d'herbe. « Ce terrain *s'est* ben *harbé.* » || S'applique aussi aux personnes pour signifier, S'asseoir, se reposer sur l'herbe.

Grandgousier se leva dessus l'herbe et la reconfortoit honnestement.... luy disant qu'elle s'estoit là *herbée* souz la saussaie.

(Rabelais, *Gargantua*, ch. vi.)

HARBEUX, adj. Herbeux. « Une terre *harbeuse.* »

HARBORISSE, HARBORISTE, s. m. Herboriste. (Voy. *Arboriste* et *Harbe.*)

Rabelais dit *arborizer.* (*Gargantua*, ch. xxiii. — Voy. citation à *Marre.*)

(Voyez dans la citation à *Flûteux* le mot *herbeur*, herboriste, botaniste, homme qui connaît les propriétés des plantes. Nous n'avons pas enregistré *harbeur* dans le *Glossaire*, parce que nous ne sommes pas assuré que ce mot existe encore chez nous.)

HARDE (*h* s'aspire fortement), s. f. N'est usité, selon l'Acad., qu'au pluriel; se dit chez nous même au singulier : « Reprendre sa *harde* », remettre son habit, sa veste. (Voy. *Habillement.*)

HARDI ! employé comme adverbe. (Voy. *Hardiment* et *Habile.*) — On s'en sert pour encourager à faire un effort, à donner un coup de collier pour soulever un fardeau, pour faire une chose qui exige de l'action : « *Hardi!* vous autres ! — Allons ! *hardi !* »

HARDIMENT ! Courage !

Hardiment! il ne s'en fera rien.

(Bonaventure des Periers, *Cymbalum mundi*, 38.)

|| Beaucoup, amplement : « Ceux prés sont biaux, y a du foin *hardiment.* » (Voy. *Faut-i voir!* au mot *Failloir.*) — Par ellipse de : J'affirme *hardiment* que..., etc.

HARGNE, s. f. Querelle, dispute ; ressentiment : « Il a une *hargne* contre lui », pour : Il a une dent contre lui. — L'adjectif *hargneux* est seul resté en français.

|| Giboulée, forte pluie mêlée de vent et de grésil : « Une *hargne* de *grési* », pour une giboulée de grésil. — *Arne*, *arneo*, en bas breton, même signification. (Dictionnaire de Legonidec.) L'anglais *rain*, pluie ; l'allemand *regnen*, pleuvoir, pourraient bien dériver de la même racine. (Voy. *Tribou* et *Hâline.*)

HARGNER, v. a. Quereller. — Le français n'a que l'adjectif *hargneux.*

HARICOUI, adj. m., **HARIQUETTE**, adj. fém. On désigne ainsi une personne chétive et maigre, par une allusion maligne à d'autres mots dont le son initial est pareil, tels que : *haridelle*, *hareng*, *harpie*, *hargneux.*

HARIOTTE, s. f. (Diminutif du terme français *hart.*) Petite gaule, baguette. — Peut-être pour *la riotte.* — Dans *hariotte* l'*a* de l'article se sera confondu avec le mot originaire *riotte.* (Voy. ce mot et Obs. à *Hierre.*)

HARNAIS, HARNAS, s. m. Toute espèce de garniture d'outils, d'engins, de machines servant à l'exercice d'une profession et qui en sont comme les armes. — *Harnisch*, armure guerrière en allemand. Le français a conservé ce sens dans la locution *blanchi sous le harnais.* — *Harnais* de pêche, filets et autres engins à l'usage des pêcheurs. (Voy. *Enrai* et *Aplettes.*)

O bel *harnas* ! ô bel compaine.
(Beau train ! bel equipage !)

(*L'Histoire du pape Grégoire.*)

Que nul ne tende aux perdrix sur l'amende de soixante sols et le *harnas* perdre.

(Bouteiller, *Somme rurale*, p. [illegible])

Il est défendu par les anciennes ordonnances aux passagers des bacs de s'entremettre de passer l'eau s'ils n'ont *harnois* suffisant.

(*Dict.* [illegible])

|| Attelage, animaux attelés. « *Harnais* de bœufs, de chevaux. »

|| Attirail, embarras : « Est-ce que j' peux travailler avec ç't *harnas* que j'ai toujours là sur les bras ? » dit une femme qui est obligée de tenir constamment à son cou un petit enfant. (Voy. *Enrai.*)

|| *Harnais de faucheux*, s. m. Râteau ou cadre adapté à la faux pour le fauchage des menus blés (avoine et orge). (Voy. *Pléion.*)

HARNE, s. f. (Voy. *Hargne.*)

HARONDELLE, s. f. Hirondelle. (Voy. *Aronde* et *Arondelle*.)

On sème cestuy pantagruelion à la nouvelle venue des *hirondelles*.

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

HARRIA, s. m. (Voy. *Arria*.) — *Hari bourras* (Trévoux), fatras.

Les princes grands avec tout leur *harrois*
Sont tous contraints sous lui leur chef baisser.

(CHARLES FONTAINE, *de l'Amour*.)

HARSE, s. f. Herse, instrument de culture.

HARSER, v. a. Herser.

HASARD (D'), loc. Cette expression annonce le doute ou la probabilité, selon les cas. Ainsi : « C'est *ben d'hasard* s'il ne vient pas », il viendra probablement. — « C'est *ben d'hasard* s'il vient », il est probable qu'il ne viendra pas.

|| Peut-être. « *D*. Viendrez-vous demain ? — *Rep*. *D'hasard*. » (Voy. *Habitude*.)

|| *A l'hasard*, au hasard. (Voy. *Pique-à-l'hasard*.)

Trop mieux vouldroit les eslire par dez,
Car *à l'hasard* ils pourroient estre bons.

(*Vers rapportés par* JOACHIM DUCHALAND.)

HÂTEUX, adj. Pressé, empressé. (Voy. *Hàti*.)

Ne sois pas si *hâteux* de nous quitter.

(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

HÂTI (pour *hâtif*), adj. Même sens que le précédent, et, de plus, précoce. (Dans *hàtif*, le *f* ne se fait pas plus sentir que dans *chétif*, prononcez *chéti*.) — (Voy. *Tardi*.)

HAUBERGEUR, s. m. Ouvrier débardeur, qui charge et décharge les bateaux. (Decize, Nièvre.)

HAUT (EN) (voy. *Hiaut*), loc. adverbiale prise substantivement (prononcer sans aspirer le *h*, *en naut*). Grenier, étage supérieur. « Un *en haut* », et comme dans cette dernière phrase le *n* de *un* semble s'incorporer avec la particule *en*, on arrive à dire le *nen naut*. Peut-être ici le *n* est-il euphonique. (Voy. Obs. à *N*.) — *En haut* devient substantif, à la manière de *au-devant* et *à sec*, *assec*, terme de marine. (Voy. ces mots.)

En-z-haut, se dit quelquefois pour *en haut*. Interposition du *z* euphonique. (Voy. *Z*.)

HAUT, adj. — *Haut comme le temps*, loc. Se dit d'Un homme très-fier, hautain. (Voy. *Temps*.)

HAUTON, s. m. (Voy. *Aleton*.)

HAVÉ, adj. Hâlé, hâve ; saisi par la chaleur, desséché. (Voy. *Échaudé*.) — On trouve *Havir*, v. a. et n. dans Trévoux et dans l'Acad., qui le dit peu usité; très-employé au contraire en Normandie.

HAVERSAC, s. m. Havresac. De l'allemand *habersack*, sac à avoine.

HEAUME, s. m. Terme de blason, employé figurément pour désigner L'espèce de gourme formant sur la tête des jeunes enfants une croûte continue comme une sorte de casque. (Voy. *Ziaume*.)

HÉBARGE, s. f. (Voy. *Habarge*.)

HÉBARGEANT, HÉBREGEANT, adj. Logeable. (Voy. *Hébarger*.)

HÉBARGEMENT, s. m. (Voy. *Abergement*.)

HÉBARGEOUÉ, HÉBARGEOUER, s. m. Couvercle, couverture. (Voy. *Abergeouére*.)

HÉBARGER, v. a. et n. Couvrir, abriter. S'applique moins aux personnes, comme dans le français, qu'aux choses : « Ce grenier *hébarge* beaucoup. — *Hébarger* des artichauts. » (Voy. *Aberger* et *Abrier*.)

De là l'acception française *héberger*, qui équivaut à Recevoir chez soi, loger ; et le mot français aussi de *héberge*, d'où est venu *auberge*. (En italien, *albergo*, *albergare*.) — Le langage du droit a gardé *héberge*. (Article 653 du Code civil.) (Voy. *Auberger* et *Abrier*.)

|| Placer, fixer. « *Hébarger* le bout d'une corde à une caisse. »

On dit par corruption : *aberger*, *abréger*.

Joinville, *Histoire de saint Louis*, écrit *herberge*. (Voy. la citation au mot *Piau*.)

— Villehardouin écrit aussi *herberge*, *erbergier*, pour Logement, se loger.

.... Et lors s'armèrent tout chevalier et siergant, et traist casçuns à sa *herberge* et issirent de lor *herberges*.

(VILLEHARDOUIN, p. 95.)

Ensi s'en revinrent en l'ost, et ala chascuns à sa *herberge* reposer.

(*Idem*, p. 64.)

.... Si se desloga il os maintenant et vint en le ville *erbergier*.

(*Idem*, p. 54.)

HEINNEMI. (Prononcez *hein-nemi*.) (Voy. *Einnemi*.) Ennemi. (Voy. *H* pour l'emploi emphatique de cette lettre.)

HEINPOUVANTABLE, adj. Prononciation emphatique de *épouvantable*. (Voy. *H.*)

HEINSENTIEL, adj. Essentiel. Prononciation emphatique. (Voy. *H.*)

HÉLA ! interj. Hélas! « *Hélà!* que j'ses malheureux! » (Voy. *Ah! l'là.*)

HENDINER, v. n. Hennir. (Voy. *Erchaner* et *Hannir.*)

HERBE, s. f. (Voy. *Harbe.*) Plante herbacée. Le Dict. de l'Acad. et son Supplément, au mot *Herbe*, donnent des listes de noms vulgaires de plantes. L'illustre Antoine-Laurent de Jussieu n'a pas dédaigné d'en donner une dans le *Dict. des Sciences naturelles*, publié par Levrault, au mot *Herbe*. Nous ne mentionnons ici que les noms dont l'usage dans la circonscription du *Glossaire* est parvenu à notre connaissance. (Voy. *Bounes harbes* et *Fleur.*)

Herbe à l'ail. Sisymbre alliaire. (*Fl. cent.*)

Herbe à l'aveugle (*gl* mouillés). Hièble ou yèble. (*Fl. cent.*) — Probablement ainsi nommée parce que, étant propre aux terrains gras et profonds, on peut acheter *à l'aveugle*, sans y regarder, les terres où elle abonde, bien sûr de n'être pas trompé sur la qualité. (Voy. *Riéble.*)

Herbe de bœu ou *arrête-bœuf.* (*Fl. cent.*) Luzerne sauvage, plante dont les racines sont assez fortes pour arrêter la charrue. (Voy. *Arrête-bœu.*)

Herbe aux bœufs. Ellébore fétide. (*Fl. cent.*) (Voy. *Herbe à sétons, Pied de griffon, Pommeraie, Rose de sarpent.*)

Herbe à la brochure. (Voy. *Brochure, Pommeraie* et *Herbe aux bœufs.*)

Herbe à la brunette (*barbarea vulgaris*), recommandée pour le pansement des *ulcères*.

Herbe carrée. Espèce de sauge. (Voy. *Toute-bonne.*) || Scrofulaire aquatique. (*Fl. cent.*) (Voy. *Herbe au fic.*)

Herbe à la chancrée. Espèce de géranium (*G. robertianum.*) (*Fl. cent.*) (Voy. *Herbe du javart* et *Herbe à Robert.*)

Herbe aux chantres. Sisymbre officinal. (*Fl. cent.*).

Herbe aux chats. Népète chataire. (*Fl. cent.*) || Valériane officinale. (Des Etangs.)

Herbe de chevaux. Hanebane, jusquiame noire. (Voy. *Herbe aux dents.*) Très-employée dans la médecine vétérinaire. — Le nom de *hanebane* est dérivé de l'anglais *henbane*, c.-à-d. poison des poules, et formé des deux mots *hen*, poule, et *bane*, peste, fléau.

Herbe à cochon. Renouée des oiseaux. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Trainasse* et *Porcine.*)

Herbe à coton. Cotonnière (*filago*) d'Allemagne. (*Fl. cent.*)

Herbe à la coupure. Achillée mille-feuilles. (*Fl. cent.* et Des Étangs). (Voy. *Saigne-nez.*) || Linaire velvote (Des Étangs). || Orpin-reprise. (*Fl. cent.*) || (Voy. aussi *Herbe à la hache.*)

Herbe aux dents. Jusquiame noire. (Voy. *Herbe de chevaux.*)

Herbe aux écus. Lysimaque nummulaire. (*Fl. cent.*)

Herbe d'engaire, herbe de l'égarement, qui ensorcelle en les fourvoyant ceux qui la touchent. Cette herbe merveilleuse croît, dit-on, sur le *chaumoi* de Montlevic, près la Châtre. (Voy. *Engairer.*)

Herbe au fi (pour *fic*, voy. ce mot). Scrofulaire noueuse. (*Fl. cent.*)

Herbe à la farcion. Sceau de Salomon (peut être *farcion* pour *farcin*, sorte de gale, de rogne qui vient aux chevaux, aux mulets). — Nos paysans trouvent que la racine contournée de cette plante représente tous les membres du corps humain. Elle est aussi connue sous le nom d'*herbe de la rupture.* (Voy. Laveaux, au mot *Herbe.*)

Herbe à la gravelle. Coqueret alkekenge. (*Fl. cent.*)

Herbe aux gueux. Clématite des haies. (Voyez *Viorne.*) Plante caustique à l'aide de laquelle les mendiants se font des plaies superficielles.

Herbe à la hache. (Pour le vieux mot français *ache.*) Livèche officinale. (Voy *Ache.*)

Herbe du javart. (Voy. *Herbe à la chancrée* et *Herbe à Robert.*) On la croit sans doute propre à guérir la maladie des chevaux appelée javart.

Herbe matagon, matagot. (Voy. *Herbe du pic.*) Rossolis ou *drosera* à feuilles rondes. (*Fl. cent.*) En Provence, la mandragore, plante célébrée pour ses merveilleuses vertus, porte le nom de *matogot.* C'est, selon M. Rathery, la *main de gloire.* (Voyez dans Roquefort, v° *Mandagloire.*)

Herbe à la meurtrie. Valériane officinale. (*Fl. cent.*) (Voy. *Herbe aux chats.*)

Herbe à la [illegible]. [illegible]. (*Fl.* [illegible]) || Ansérine polysperme (*Fl.* [illegible]); polysperme, c.-à-d.

à maux graines, d'où aura été déduit *migraine*. Il y a plus d'un exemple de ces attributions de propriétés médicinales motivées par la seule conformité de son dans les mots.

Herbe à mille trous. Millepertuis perforé. (*Fl. cent.*)

Herbe du mort. Menthe crépue, menthe à feuilles rondes. (*Fl. cent.*) Cette dénomination vient de l'usage où sont les habitants de la campagne de brûler des plantes odoriférantes, et entre autres de la menthe, dans les chambres mortuaires. (Voyez *Menthe-coq.*)

Herbe au pauvre homme. Faux séné. — Gratiole officinale. (*Fl. cent.*) Elle purge énergiquement et à peu de frais.

Herbe aux perles. Gremil officinal. (*Fl. cent.*)

Herbe du pic. Ophrys mouche. (*Fl. cent.*) Herbe magique qui passe pour donner au *pic-vert* la force de percer le chêne avec son bec. (Voy. Laisnel de la Salle, *Moniteur de l'Indre* du 3 novembre 1853.) Rabelais en parle à sa manière, *Pantagruel*, liv. IV, ch. lxii. (Voy. *Pic.*)

Herbe à la pourrie. Morelle noire. (*Fl. cent.*) (Voy. *Bonbon noir.*)

Herbe à la punaise. Consoude officinale.

Herbe à la purge. Euphorbe lathyris ou épurge. (*Fl. cent.*) || C'est aussi l'ellébore. (*Fl. cent.*) (Voyez *Herbe aux bœufs.*)

Herbe à la rate ou *à la rataille*. (Amognes). *Blechnum spicans*, espèce de fougère.

Herbe à Robert. Espèce de géranium. (*G. Robertianum*. — *Fl. cent.*) (Voy. *Herbe à la chaueree* et *Fourchette du diable.*)

Herbe à rubans. Variété de l'alpiste roseau. (*Fl. cent.*)

Herbe sainte. Armoise absinthe. (*Fl. cent.*) — Ainsi appelée, par corruption, de son nom spécifique *absinthe*. Les Berrichons ont de la tendance à sanctifier les herbes qu'ils supposent douées de quelque vertu ; ainsi ils diront : La *sainte oreille*, pour la centaurée : le sainfoin est pour eux le *saint foin*, etc.

Herbe Sainte-Honorée. La petite centaurée. (*Fl. cent.*).

La petite centaurée, que nos paysans appellent *Sainte-Honorée*, prenant un centaure pour une sainte, n'est pas rare dans nos campagnes.

Jules Néraud, *la Botanique de l'Enfance*.

Herbe Saint-Jean. Gléchome lierre terrestre. (*Fl. cent.*)

Herbe Saint-Rô (*Saint-Roch*). Inule dysentérique. (*Fl. cent.*) Employée dans le Sud par les gens de la campagne pour se préserver eux et leur bétail de la maladie du charbon.

Herbe de Saint-Silvain. Barbarée commune. (*Fl. cent.*).

Herbe à sétons. Ellébore fétide. (Voy. *Herbe aux bœufs.*)

Herbe à la tire-goutte. Renoncule flammette. (*Fl. cent.*)

Herbe au vent. Anémone pulsatille. (Voy. *Coquelourde.*) — *Herbe au vent* est la traduction littérale du grec ἀνεμώνη.

Herbe aux verrues. Euphorbe réveille-matin. (*Fl. cent.*)

HÉRIQUIÉ, s. m. Héritier. (Voy. Obs. à *QUI.*)

Il a eun oncle qui est si riche, dont il est *hériquié*.

Molière, *le Médecin malgré lui*, act. II, sc. i

HÉRISSON, s. m. (*h* non aspiré.) Boule de poil qui se forme dans l'estomac des ruminants par suite de l'habitude qu'ils ont de se lécher et que nos paysans regardent comme une sorte d'entozoaire (vers intestinaux). (Égagropile, *Complément du Dict. de l'Académie.*) « Cette vache a les *hérissons.* » (Voy. *Gobille.*)

|| *Huile d'hérisson*, loc. Huile de ricin. C'est ainsi que nos paysans disent *mouches catholiques* (voy. *Mouches*), pour *mouches cantharides*.

George Sand mentionne, dans *la Petite Fadette*, *l'huile d'hérisson* comme remède, et nos pharmaciens ne s'y trompent pas. (Voy. les quiproquo du paysan Thibaut dans *le Médecin malgré lui*, de Molière, act. III, sc. ii.)

HÉRISSOUNER (S'), v. pron. Se mettre en boule comme un hérisson. « Tout d'un coup il s'est mis à *s'hérissouner.* »

HÉRITAGE, s. m. Désignation exclusivement appliquée aux terres, prés ou *pâturiaux*, que la propriété en provienne d'héritage, d'échange ou d'achat. « Un tel possède plusieurs *héritages* dans cette partie de la commune. »

HÉRITANCE, HÉRITATION, s. f. Héritage. (Voy. *Inventaire.*)

HERNÉ, adj. Rompu de fatigue, éreinté. D'où hernie ? (Voy. *Éreiner.*)

HÉROLLES (LES). Nom de localité. Corrompu de *airolle*, petite *aire*, petite maison. (Voy. *Airaux*, *Zeraux* et *Zéros*.)

HERSOIR, adv. de temps. Hier au soir. On prononce aussi souvent de cette manière que *arsoir* (voy. ce mot), mais *hersoir* est plus conforme au sens ; c'est ainsi que Marot a écrit, quoi qu'en dise le Dict. de Trév., qui le cite à *Arsoir* :

> Le juste dueil rempli de fâcherie
> Qu'eutes *hersoir* . . . .
> . . . .
> Mais lors amour de rigueur m'a usé,
> Car le dormir du tout m'a refusé,
> Me commandant de composer et listre
> Toute la nuict cette petite épistre
> Pour au matin un peu vous conforter
> Du deuil qu'*hersoir* il vous convint porter.
>
> MAROT, *Élégie* XII.

HESSENTIEL. Prononciation emphatique. (Voy. *Heinsentiel.*)

HEUCHER, v. a. (en Nivernais). (Voy. *Hucher.*)

HEURE, s. f. « Une *heure*, à une *heure* de soleil ou de *haut*, à deux *heures* de soleil », loc. Une *heure*, deux *heures* après le lever du soleil ou avant son coucher : « Il est parti ce matin à une *heure de haut*, etc. »

Le moyen dont se servent nos paysans pour estimer combien le soleil a *d'heures de haut* est bien simple. Ils dirigent, en allongeant le bras, la main droite transversalement du côté du soleil, de sorte que la partie inférieure rase l'horizon. Le soleil a autant *d'heures de haut* qu'on estime qu'il y a de fois la largeur de la main entre l'astre et l'horizon.

|| *D'heure*. De bonne heure : « Il est trop *d'heure* pour partir », pour Il est trop de bonne heure pour partir. — On dit proverbialement dans nos campagnes, suivant le dicton populaire :

> *D'heure* ou tard,
> Pâque est toujours en pleine lune de mars.

On prononce *mâr* pour *mars*.

> Si le hibou sort *d'heure* avecques aultres oyseaulx de la nuit, etc.
>
> (ANT. MIZAULD, *Astrologie des Rustiques*.

|| *Une heure d'horloge*, loc. Une grande heure, un espace de temps qui semble long. (Voy. *Horloge*.)

— *Une heure de temps*, loc. Un espace de temps d'environ une heure, que l'on peut estimer à la durée d'une heure.

> . . . . .Et les chiens et les gens
> Firent plus de dégâts en *une heure de temps*
> Que n'en auraient fait en cent ans
> Tous les lièvres de la province.
>
> LA FONTAINE, *Fables*, IV, 4.

|| *Avoir ses quarante heures*, loc. Être de mauvaise humeur. — Allusion aux prières des quarante heures qui se récitent dans les calamités publiques.

|| *A quelque heure*, *à queuque heure*, bientôt, un jour : « J'aurons ça, je verrons ça *à queuque heure.* »

|| *Belle heure*, et, par contraction, *bell'-heu* (dans l'Est), — ou *de belle heure*, bientôt : « Il aura *bell'-heu* fait. » || Longtemps : « Il y a *belle heure !* » Il y a longtemps.

|| *Boune heure*, gagner la *boune heure*, terminer une chose plus tôt qu'on ne pensait. || *A boune heure*, de bonne heure; *très à boune heure*, de très-bonne heure. (Voy. au mot *Tard*, *pas tard*.)

> Il lava ses mains *à bonne heure*
> De peur de gaster l'escripture.
>
> (VILLON, [illegible]

> Protestant desjeuner demain *à bonne heure*, [illegible]nent après mes songeailles.
>
> RABELAIS [illegible]

> Je pense que c'est un soin vertueux de prendre son sommeil de vers le soir *à bonne heure*.
>
> SAINT FRANÇOIS DE SALES, [illegible]

|| *D'heure en avant*, loc. Dorénavant. Ici c'est le mot français qui paraît être une corruption. L'expression si usitée dans le Midi, [illegible], dérive aussi de *heure*.

|| *A c'te heure* et *à c't heure* [illegible], loc. A cette heure. (Voy. *Garder l'heure de*, *Tarder l'heure de*.)

> Je ne parleray point *à st'heure* que des [illegible]lles.
>
> BRANTOME, [illegible]

> Si je commence dès *ast'heure*.
>
> [illegible]

> C'est sans mentir une jolie dame et en vérité une des plus charmantes et des plus agréables qui soit à *c't heure icy*.
>
> (VOITURE.

Montaigne écrit *asteure*, *asteu*[illegible]. (Voy. *Asteure*.)

— *A c'te heure*, loc. A present. « Les gas *d'à c'te heure* sont plus méchants qu'autrefois. »

Il me semble que les chevaliers du temps passé en avaient beaucoup meilleur marché que ceux *d'à cette heure*.

VOITURE.)

‖ *Tout à l'heure*, loc. Sur-le-champ, tout de suite : (d'un ton impératif) : « Veux-tu ben venir *tout à l'heure* ? » A chez nous un sens plus actuel que dans l'Académie, où il signifie seulement : Dans un moment, il n'y a qu'un moment.

Je ne dis pas que *tout à l'heure*
Une condition meilleure
Change en des noces ces transports.
(LA FONTAINE, *Fables*, liv. VI, fable XXI.

Eh! madame, reprit son époux *tout à l'heure*,
Si votre esprit est si fougueux.....
(LA FONTAINE, *Fables*, liv. VII, fable II.)

En latin *modò* pris dans sa signification exceptionnelle au présent.

Necte tribus nodis ternos, Amarylli, colores;
Necte, Amarylli, *modò*.
(VIRG. Eclog. VIII, v. 77.)

(Voy. *Garder l'heure*, *Tarder l'heure* et au mot *Tard*, *pas tard*.)

HEUREUSETÉ, s. f. Bonheur.

HEUSE, s. f. Terme de métallurgie. Bague de fer dans laquelle passe la queue du marteau des grosses forges. — *Heuse* (d'où *house*, *houseaux*, *housette*), dans le vieux langage, signifiait botte, espèce de chaussure. (Voy. *Houseau*.)

Et Marculphe chaussa erraument les *heuses* vermeilles.
VILLEHARDOUIN.

— *Courte-heuse*, pour *Courte-cuisse*, surnom de *Robert*, l'un des fils de Guillaume le Conquérant. — L'allemand *hosen*, culottes, a la même origine.

La *heuse* de nos forges est comme une bottine passée autour de la poutre formant la queue du marteau. Cette espèce de métaphore est on ne peut plus voisine de celle qui a introduit dans la langue les termes de : *Jambe de force*, *jambe de compas*.

HIAR, adv. Hier. — *En hiar*, loc. « Je suis allé le voir *en hiar*. » On a dit aussi autrefois, toujours en deux mots, *en demain*, d'où est venu *l'en-demain*, puis, en un seul mot, *lendemain*, que l'on a pourvu d'un nouvel article, *le lendemain*. (Voy. *Hierre*, *Hersoir*, *Hui*, *Matin* et *Soir*.)

‖ *L'autre hiar*, *l'aut' hiar*, *l'aut' hier*, loc. Avant-hier, le jour d'auparavant. (Voy. *L'autre de ceux jours* au mot *Jour*.)

L'autrier, entor la Saint-Remi,
Chevauchoie por mon affaire.
(RUTEBEUF, *Dispute du Croisié*.)

‖ *Devant hiar*, *devant-z-hiar*, loc. A aussi le sens de : avant-hier.

(Voy. GÉNIN, *Réc. philol.*, t. II, p. 245.)

HIAUT, adj. Haut. — Se dit dans le Sud. (Voyez Obs. à *L*.)

HIAUTEUR, s. m. Hauteur, taille élevée. (Voyez *Hiaut*.)

HIAUTIR, v. n. Grandir. — Se dit aux environs de la Châtre. (Voy. *Hiaut*.)

HIERRE, s. m. Lierre. « Un mur tout couvert de *hierre*. »

J'ai pour maison un antre en un rocher ouvert,
De *lambrunche* sauvage et d'*hierre* couvert.
(RONSARD.)

Chez l'autre sont les murs,
Vieux, hideux de ronces et d'*hierre*.
(JOACHIM DU BELLAY.

On l'a fait quelquefois féminin :

Joyeux quand ma veue
Regarde ta branche pendue,
Belle *hierre* que je suis.
(VAUX DE VIRE.)

On a écrit aussi *yerre* : « Feuillage de *yerre*. » (LABORDE, n° 113 de l'inventaire du duc d'Anjou.)

Hierre est le véritable mot français ; il se tire immédiatement du latin *hedera*. *Lierre* est formé par l'adjonction de l'article au substantif *erre*, *li erre* (ROQUEFORT, *Dict. étymologique*, t. II, p. 22), puis *l'hierre*, enfin *lierre*, et par un redoublement vicieux de l'article, *le lierre* exactement comme dans *le lendemain* (voy. *Hiar* et *Loquet*) et dans *le lendit* pour *l'endit* (*indicta dies*), nom d'une fête des environs de Paris, fort célèbre au moyen âge.

Cette formation de mots n'est pas rare en français; on a dit aussi *loure*, sorte de grande musette, pour *l'oure* (*l'outre* dans laquelle souffle le joueur de musette ; — *luette* pour *l'uette* ou *l'uvette* (du latin *uva*, à cause de sa forme, qui ressemble à un grain de raisin. — ROQUEFORT, *Dict. étymologique*.) — D'autres fois, l'altération a lieu par la réunion de deux

mots : *alerte* pour *à l'erte* (de l'italien *all' erta*); *alarme* pour *a l'arme* (de l'italien *all' armi*); *lors*, *alors*, pour *l'ore*, *à l'ore* (du latin *hora*). — Il n'y a pas jusqu'aux noms de pays que nous avons quelquefois allongés par ces sortes de prosthèses : du *Bruttium* des Latins nous avons fait *l'Abruzze* au lieu de *la Bruzze*; de même, dans les mots empruntés aux Arabes, *l'Alcoran* (plus correctement *Coran*), *l'algèbre*, *l'almanach*, etc., nous doublons réellement l'article ; en revanche, nous avons quelquefois donné à l'article la lettre *a* qui appartenait au nom : *la Pouille* pour *l'Apouille* (du latin *Apulia*) ; *la Natolie* pour *l'Anatolie* (du grec Ανατολή), le Levant, c'est-à-dire l'Asie Mineure, qui était au levant de la Grèce. (Voy. *Armise*, *Achaux*.)

HIMEUR, s. f. Humidité, sucs fécondants : « L'*himeur* de la terre. »

|| Matière fluide du corps : « Sa plaie rend de l'*himeur*. »

|| Caractère, disposition d'esprit, fantaisie, gaieté. Être en *himeur*, mettre en *himeur*. Le mot anglais *humour*, qui se prononce *hioumeur*, exprime la gaieté toute spéciale du peuple anglais, le goût de terroir de leur plaisanterie.

C'est mon *himeur*, et je ne puis me refondre.

(MOLIÈRE, *le Festin de Pierre*, act. II, sc. I.)

|| Sorte de mucus végétal qui se forme à la surface des eaux dormantes, et qui prélude au développement des plantes aquatiques, telles que conferves, lentilles d'eau, etc. : « L'eau de cette mare est *en himeur*. »

(Voy. la lettre *I*.)

HINMENSE, adj. Immense. Aspiration emphatique du *h*. (Voy. *Inmense*, *Hunorme*, *Heinsentiel*, etc., et Obs. à la lettre *H*.)

HIRAIGNE, s. f. (Voy. *Iraigne*.)

Eutrapel mène Polygave voir la maison d'un paysan, et pourquoi la goutte habite les cours des grands seigneurs, et l'*hiraigne* à la maison des pauvres.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*.)

HIRONDELLE, s. f. Par corruption de Rondelle. « Une *hirondelle* de charrette », anneau de fer plat dont on garnit l'essieu aux deux bouts du moyeu.

HIRONDELLE DE MER, s. f. Deux espèces d'oiseaux, sous ce nom : le sterne pierre-garin, et le sterne épouvantail, ce dernier très-commun sur les étangs de la Brenne. — *Hirondelle d'eau*, hirondelle de rivage. (Buffon.)

HIVAR, s. m. Hiver.

|| *Hivar de l'abiaupin* ou *des abiaupins*, loc. Lune rousse, temps rude marqué par les dernières rigueurs de l'hiver, avant la floraison de l'aubépine vers la première quinzaine de mai. On dit aussi *l'hiver de l'épine noire* (prunier épineux des haies). — Ces locutions forment pendant à celle de l'*été de la Saint-Martin*.

HIVARNAU, **HIVERNAU**, **HIVARNOT**, s. m. Vent du nord, lieu exposé au nord : « Ç'te vigne gèle souvent ; alle est à l'*hivarnau*. »

— De *hivernal*, comme *chevau* (voy. ce mot) pour *cheval*.

HIVARNER, v. n. (Dans le sens actif.) Faire passer l'hiver, garder pendant l'hiver : « *Hivarner des oueilles* », c'est les garder pendant l'hiver, ne pas s'en défaire avant l'hiver.

HIVARNURE, s. f. On appelle ainsi les jeunes provins qui n'ont encore passé qu'un hiver en terre. (Voy. *Échevelure*.)

HOBERIAU, s. m. Hobereau, oiseau de proie, appelé aussi *Jean-le-Blanc*. (Voy. *Faucher*.)

HOCA, **HOCAS**, s. m. Inégalité du sol des routes. (Voy. *Hoquet*, *Soucas* et *Cabas*.)

Ce mot est attesté par un ingénieur des ponts et chaussées, dont le zèle s'applique chaque jour à faire que cette expression tombe en désuétude. *Hoca* est formé par interversion de *cahot*. (Voy. aussi Dict. de l'Acad. au mot *Hoc*.)

HOCASSEUX, adj. Cahoteux.

HOCÉDÉ, adv. (en Morvan.) Aujourd'hui. — En latin, *hoc die* ou *hac die*. (Voy. *Hui*.)

|| Nom de famille.

HOLAIS, s. m. (A Argenton, à Saint-Gautier). Gâteau pesant trois à quatre livres. (Voy. *Cornabeu*.)

HÔLER, v. a. C'est encourager les bœufs en chantant pendant qu'ils labourent : « C'est un plaisir d'entendre le laboureur *hôler* ses bœufs par le beau temps. » Notre mot dérive par une sorte d'onomatopée de : ho ! holà ! Exclamation par laquelle le chant débute ordinairement. (Voy. *Chanter* et *Brioler*.) *Hôler*, en français, ne se dit que du cri de la hulotte, espèce de hibou. (Voy. *Uler*.)

HOMMÉE, s. f. (Voy. *Houmée*.)

HONGREUR, s. m. Affranchisseur, châtreur. (Voy. *Affranchisseur*.)

HONTABLE, adj. Honteux, dont on doit avoir honte : « Taisez-vous donc, ce que vous dites est *hontable !* » c'est-à-dire : Vous devriez en avoir honte. || Outrageant : « Il lui a dit des paroles *hontables* », c'est-à-dire de nature à lui faire honte.

HONTE (AVOIR), loc. Être intimidé : « Cet enfant *a honte* », pour Il est intimidé.

HONTEUX, adj. Timide, craintif, intimidé. (Voy. *Honte* et *Crainti.*)

HOQUET, s. m. Cahot. (Voy. *Hoca.*)

> L'un contre l'autre jetés
> Au moindre *hoquet* qu'ils *treuvent*.
>
> (LA FONTAINE, *Le Pot de terre et le Pot de fer*, liv. V, fable II.)

HORLOGE, s. m. Pendule. (Première syllabe longue.) « Un boun *horloge*. » — Ne se dit que de La pendule à poids, souvent enfermée dans une longue caisse, et qui est une des pièces importantes d'un mobilier de campagne. Une des principales rues de Rouen s'appelle rue du *Gros Horloge*.

— Une *heure d'horloge*, loc. employée pour désigner un temps qui paraît plus long : « Je l'ai attendu une *heure d'horloge*. — Il faut deux *heures d'horloge*, deux grandes heures, pour faire ce chemin. » L'idiotisme anglais *one o'clock*, *two o'clock*, etc., ne fait que traduire cette locution, mais sans impliquer l'idée accessoire d'impatience. (Voy. *Heure.*)

> Il ne falloit qu'une mouche pour l'amuser *une heure d'horloge*.
>
> (NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*.)

HORS, prép. S'emploie dans cette phrase : *hors de fleur*. « Cet arbre est *hors de fleur* », c'est-à-dire il est défleuri. — Mettre un *fourneau hors* (terme de métallurgie), l'éteindre.

HOSANNE, OSANNE, s. m. Buis bénit du dimanche des Rameaux, dans l'idiome des campagnes de la Vienne. (Du latin *hosanna.*) — Le jour ou le dimanche de l'*Osanne,* le dimanche des Rameaux. (Voy. *Osanne* et *Croix hosannière.*)

|| Nom de baptême pour les femmes. (Voy. AUBER, *Recherches sur Saint-Pierre-les-Églises.*)

HOTTERIAU, s. m. Petite hotte ; crochet qui se place comme une hotte. (Voy. *Buttet.*)

HOTTEUX, s. m. Celui qui porte la hotte dans les vendanges.

HOULER, v. n. Hurler. « On entend les loups *houler* dans les bois. » Conforme à la prononciation latine de *ululare* qui est une onomatopée.

> Per noctem resonare lupis *ululantibus* urbes.
>
> (VIRG., Georg., lib. I, v. 486.)

HOUME, s. m. Homme. (Voy. *Homme* et Obs. à *OU.*) « C'est un boun *houme;* ce n'est pas un mauvais *houme.* » (Prononcez *mauvai-houme* et voyez Obs. à *S.*)

|| Se dit par excellence d'Un expert, d'un arbitre. « Quand on est en discussion, on prend deux *houmes.* »

|| Mari. « *Nout' houme;* » manière de s'exprimer d'une femme en parlant de son mari.

> J'entends qu'elle soit obéissante à Dieu et à son *houme*, mesnagère, serrante, diligente, paisible, aimant à ne bouger de la maison, doulce aux siens quand il faut, sévère où il appartient, non querelleuse, haineuse, bavarde, langaigère ni fatarde.
>
> (L. LIEBAULT, *La Maison rustique*.)

— *L'houme de cheux nous*, loc. Les femmes berrichonnes désignent ainsi leurs maris. (Voy. *Femme de cheux nous* et *Quaqui.*)

|| *Houme d'âge*, homme âgé.

> Joue-toy de ces battelages avecques des enfans et ne destourne à cela les pensées d'un *homme d'âge*.
>
> (MONTAIGNE, liv. I, chap. XXV.)

> Si l'*homme d'âge* se doibt mesler des affaires publiques.
>
> (J. AMYOT.)

|| *Houme ben coume i faut.* Non-seulement bien élevé, riche, l'homme *comme il faut* (Acad.), mais aussi honnête homme, loyal, enfin comme il les faudrait tous. Ainsi, chez nous, dire d'un homme qu'il est *ben coume i faut,* c'est faire de lui un éloge complet.

|| *Y a d'houme de*, loc. abrégée. Il n'y a pas d'homme, il n'y a personne qui soit capable de faire telle chose. « *Y a houme de* dire cela », pour Il n'y a homme qui ose dire cela ; « *Y a houme de* lever cette pierre, » pour Il n'y a personne capable de lever cette pierre. (Voy. *Bounhoume.*)

HOUME, s. f. Mesure de terre. (Voy. *Houmée.*)

HOUMÉE, s. f. Mesure de terre plantée en vigne

qui peut être cultivée en un jour par un homme. (Voy. *Hommée.*)

HOUNÊTE, adj. Honnête, obligeant, poli, affable. « Monsieu, vou étez ben *hounête.* » (Voy. *Malhounête.*

HOUNÈTEMENT, adv. Honnêtement. « C'est un houme qui s'est toujours conduit ben *hounêtement.* »

HOUNÉTETÉ, s. f. Honnêteté, politesse. (Voy. *Hounête.*)

HOUNEUR, s. m. Honneur. || *Faire houneur*, loc. Orner, améliorer : « *Faire houneur* à une terre », la bien cultiver.

HOUSER, v. a. Chausser. (Voy. *Housiau.*) On lit dans la *Satire Ménippée*, à propos des fameux *Seize* de la Ligue :

> De seize, ils sont réduits à douze
> Il faut que le reste se *houze.*

(Voy. Trévoux. v° *Houseau.*)

HOUSIAU, s. m. ; **HOUSETTE**, s. f. Diminutif dérivé de *heuse*. Bottine, guêtre. (Voy. *Heuse* et *Ecorces.*) — De *houseau* sont dérivés *housard*, *houssard.*

> Par le *houseau* de Saint-Benoist.
>
> RABELAIS, liv. V, chap. XLVI

> Vieilles dagues plus ridées qu'un *houseau* de chasse marée.
>
> NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, 65

> Mais le pauvret, ce coup, y laissa ses *houzeaux*.
>
> LA FONTAINE, *le Renard anglais*, liv. XII, fab. XXIII

> Quand Biron voulut danser,
> Ses souliers fit apporter,
> Ses *housettes*,
> Fort bien faites,
> Pour danser Biron,
> Pour danser en rond.
>
> *Chanson populaire.*

HOUSSER, v. n. Plier en faisant ressort. Dérivé, dit-on, de *houx*, à cause de l'élasticité de cette espèce de bois. « Une branche qui *housse* bien. » De la est venu le mot français *houssine.*

HOUSSIÉRE, s. f. Lieu planté de houx. (Voy. *Courzatiére.*)

On disait aussi en français *houssaie;* d'où *la Houssaie*, nom de localité, et le nom de famille de *la Houssaye.*

HOUSTE ! interj. « *Houste à la paille !* » Se dit en chassant un chien. (Voy. *Usse.*)

— Dans Roquefort, *houste* est un paysan sujet d'un seigneur féodal. De là peut-être le terme de mépris.

HOUTTE, s. f. Hotte.

HOUX-FRELON, s. m. Petit houx, fragon piquant. (*Fl. cent.*)

HOZANNE, s. m. (Voy. *Hosanne.*)

HUBE, s. f. Huppe, oiseau. (Voy. *Dube.*)

HUBERT (SAINT), loc. On appelle ainsi les charlatans qui promènent dans nos foires et nos assemblées des images de *saint Hubert*, et qui vendent des bagues et des chapelets bénits qui ont la vertu de préserver de la rage. On dit indifféremment des *saint Hubert*, des *marchands de saint Hubert.*

> Que Guieu nous garde en ce moment
> Et de l'aspic et d' la *serpent*,
> Du ch'ti *chen* et du loup *marcan*.
>
> (Complainte, dite [illegible] *Hubert*.)

On fait rougir au feu des *dés de saint Hubert* pour les appliquer sur les morsures suspectes.

HUBLE, s. f. Hièble, sureau herbacé. (Voy. *Jéble* et *Riéble.*)

HUCHE, s. f., coffre à mettre le poisson. (Voy. *Arche*, *Basculat.*) *Huche* (Acad.), appliqué principalement aux coffres pour le pain et la farine. (Voy. *Met.*)

HUCHER, v. a. Selon le dictionnaire de l'Acad. est vieux et n'est plus guère usité qu'à la chasse ; il s'est conservé chez nous avec les acceptions suivantes :

|| Appeler à haute voix, crier. (Voy. *Huper.*)

> Mais ils ne tenoient que le parquet, ayant assez *huché* et crié.
>
> NOEL DU FAIL, [illegible]

|| Appeler en approchant de la bouche une main ou la concavité des deux mains, pour augmenter l'intensité du son, mais non en sifflant selon la définition de l'Académie.

> Si cependant vous survenoit quelque mal, je me tiendray près; *huschant* en paulme, je me rendray à vous.
>
> RABELAIS, [illegible] VI

|| Par corruption de *jucher*. (Voy. ce mot.)

HUCHET, s. m. Petite huche à conserver le poisson.

> Un monstre qu'on nomme brochet,
> Qui n'avait pas gardé l'*huchet*,
> Car un *huchet* n'est pas capable
> D'en pouvoir tenir un semblable.
>
> (ADAM BILLAUT, dit le Menuisier de Nevers, *Épitre.*)

HUCHIER, s. m. Huissier. Dérivé de *hucher*, appeler, qui appelle en justice, qui appelle les causes, comme *huissier* est dérivé de *huis*, porte, qui garde la porte. (Voy. *Huissier.*)

> Terres à Auby et maisons à Douai, jà piécha litigieuses entre ceux de Saint-Genois d'Auby et Jehan Gherdeau, naguere *huchier* du parlement de Paris. 12 août 1521.
>
> (*Recueil d'actes.* LAISNEL DE LA SALLE.)

HUÉE, s. f. (de *huer*, Acad.) Espèce de cri servant de signal aux ouvriers pour s'avertir que la journée est finie. (Voy. *Roi au grand nez* et *Uler.*)

HUI (EN), loc. adv. Aujourd'hui : « J'irai à tel endroit *en hui.* » — *D'hui* en un an; *d'hui* en quinze jours. (Dict. de Trévoux. Voy. *Hocd* et *Annuit.*)

Nous écrivons *en hui* comme la logique grammaticale conseillerait d'écrire *en demain, l'en demain.* M. Génin (*Variations du langage*, p. 199) fait remarquer que la locution *le lendemain* est aussi ridicule que pourrait l'être *le l'à-propos*, au lieu de *l'à-propos.* Les anciens auteurs, ajoute-t-il, n'ont jamais dit autrement que *l'en demain.* (Voy. *Aneu* et *Huar.*)

> Recommandez vous à lui, et vous y serez *en hui.*
>
> (BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*, [illegible])

> Dès l'heure nous primes assignation que nous mimes à *hui.*
>
> (BONAVENTURE DES PERIERS, *Andrienne*, 249.)

On a écrit jadis *annuyt.*

> Il s'en vint à lui tout joyeulx,
> A *celle fin* de le tromper,
> En disant : Mon voisin, je veulx
> Vous donner *annuyt* à souper.
>
> (VILLON, *la Repue du Pelletier.*)

Encore aujourd'hui, nos paysans prononcent souvent *en huit*, en ajoutant un *t* euphonique, comme *en nuit*, en faisant sonner le *t*, ce qui a fait croire qu'ils voulaient dire *en la nuit*, par suite de l'usage qu'on a prétendu avoir existé chez les Gaulois de compter le temps non par jours, mais par nuits. (Laisnel de la Salle.)

> Nec dierum numerum, ut nos, sed noctium computant.
>
> (TACITE, *de Moribus Germanorum*, ch. XI.)

— (Voy. Obs. à la lettre *T*, sonore à la fin des mots.)

HUILE, s. f. (Voy. Obs. à *H.*) ‖ On dit fig. : *de l'huile de bras*, pour exprimer la force des bras comparée tacitement à une machine : « Il faut *de l'huile de bras* pour mettre en place cette pièce de bois ; » et lorsque l'on veut humecter légèrement un objet, on dit : « J' vas y mettre *de l'huile de mon cœur* », c'est-à-dire de la salive. (Voy. *Baume.*)

‖ *Huile de gueule*, loc. Pour dire : frais d'éloquence. (Voy. *Bagou.*) — L'Acad. mentionne *huile de cotret*, pour coups de bâton.

‖ *Huile fine*, huile d'olive.— On désigne presque toujours ainsi cette sorte d'huile. L'huile commune ou de noix est simplement appelée *huile.*

HUILERIE, s. f. Atelier où l'on fabrique l'huile; moulin à huile.

HUILIER, s. m. Propriétaire ou exploitant d'une *huilerie.*

L'Académie ne reconnaît, sous ce nom, que l'ustensile qui supporte les burettes à l'huile et au vinaigre.

HUIS, s. f. Ne s'emploie plus dans son ancienne acception de Porte que dans la locution française de *huis clos*, à porte fermée ; mais en Morvan *huis* se dit par synecdoque, pour maison isolée, comme on dit en français *feu*, un village composé de vingt feux. *L'Huis-Morin*, l'*Huis-Picard*, etc., du nom de leurs fondateurs. (Voy. *Porte* et Obs. à *Vair.*)

C'est ainsi que, dans le Berry, certaines localités ont pris le nom de *la Porte*, *le Portau* (portail), qui ont la même signification. (Voy. *Porte.*) Nous avons même *Huisseau, l'Usseau, Ussiau* (Rivarennes, Fontenay, Vendœuvres), directement dérivés ou diminutifs de *huis.*

> Et par devant son *huys* passe
> Mainte fois...
>
> (OLIVIER BASSELIN.)

> Dames aux *huis* n'avoient clefs ni loquets.
>
> (VICTOR BRODEAU, *Rondeau.*)

> Ce sera à la charge de laisser sous le seuil de son *huis* ses finesses, subtilités, griefs, contredits et tels bâtons à feu de palais.
>
> (NOEL DU FAIL, *Propos rustiques.*)

Haulsez vos testes, grands portaux,
Huys de Paris, tenez-vous hauts,
Si entrera le duc de gloire
Qui pour tuer cent huguenots
A fait mourir mille papaux.
N'a-t-il pas bien gagné à boire ?

(*Satire Menippee*, 135.)

|| Hameau par extension de la synecdoque.)

HUISSET, s. m. Petite porte. (Voy. *Usse.*) Est écrit *uisset*, du latin *ostium*, dans la citation suivante :

Quant li dus vit clourre l'*uisset*.

(*Fabliau de la chastelaine de Vergy*, v. 477.)

HÛLER, v. n. (Voy. *Uler* et *Huper.*) La lettre *h* s'aspire souvent, mais la véritable orthographe, et conforme à l'étymologie, est *ûler*. (Voy. dans le Dict. de Trévoux, *Hûler* et *Hûleux*, pour hurleur.)

HUMEUREUX, adj. État maladif par l'effet de l'abondance des humeurs, que les médecins de Molière appelaient humeurs peccantes.

HUNORME, adj. (*h* fortement aspiré). Prononciation emphatique et habituelle de *énorme*. (Voy. *Hinmense* et Obs. à *H.*)

HUPER, HUPPER, v. a. Humer, aspirer, avaler : « *Huper* un verre de vin, *huper* l'air frais. »

|| Appeler à haute voix. (Voy. *Huler.*) — Dans l'Ouest, la Brenne, etc., le voiturier *huppe* sa mule, pour la ramener dans le chemin. Dérivé de *hue!* interjection des charretiers. (Voy. *Huppe-chat-huant.*)

HUPPE-CHAT-HUANT, HUPPE-CHAVANT. Nom de localité. Ecueillé, Clion, Saint-Michel (Indre). (Voy. *Huper*, *Chavant* et *Pelle-busan.*)

HURBÉ, HURBET, s. m. (Voy. *Urbet.*)

HUREUX, adj. Heureux, et surtout riche. (Voy. *Malhureux.*)

Quoiqu'il faille prononcer *heur*, *bonheur*, *malheur*, on dit néanmoins *hureux*, *bienhureux*, *malhureux*. On dit aussi : *valureux*, quoiqu'on dise *valeur*.

(MESNAGE, *Observations sur la langue françoise*, ch. CLXX.)

Tout ce qui prononce bien, en France, prononce *hureux*.

(THEODORE DE BEZE.)

— Cette prononciation de *u* pour *eu* est surtout habituelle dans le Midi. Le personnage gascon que fait parler d'Aubigné n'y manque jamais.

Il y a une *hure* (heure)... — Il m'est *faschux* (fâcheux)... — Trop *gloriux* (glorieux) pour parler à un bilen (vilain).... — S'il y en a *dux* (deux).

(D'AUBIGNÉ, p. 8.)

Le français a conservé encore la prononciation *u* pour *eu* (du verbe *avoir.*)

HURTER, v. a. Heurter. (Voy. Obs. à *U* et *Hureux.*)

Qui venoit vers nous pour nous *hurter* notre vessel (vaisseau) en travers.

(JOINVILLE.)

Et cornes en sénéfiance
K'il doivent *hurter* durement.

(THIBAUD DE MALLY, *Vers sur la Mort.*)

HURTIE, s. f. (pour *heurtie.*) Secousse, petit coup, heurt. (Voy. *A coup* au mot *Coup.*)

Lors gelarent en l'aer les parolles et cris des hommes, les chaplis des masses, les *hurtys* des harnoys...

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

HUSSERIE, s. f. Huisserie, assemblage de pièces de bois qui, à défaut de pierres de taille, forme la baie d'une porte dans les constructions grossières. « L'*husserie* de cette porte est pourrie. » || Se dit pour la porte elle-même : « Pousser toutes les *husseries*. — Planter le mai à l'*husserie* de la maison. »

HUSSIER, s. m. Huissier. A la différence du Normand, le Berrichon s'abstient d'aspirer le *h* initial de ce mot. (Voy. Obs. à la lettre *H*, *Huchier* et *Ussier.*)

HUSTUBERLU, adj. Hurluberlu.

HYME, s. f. Hymne. « Chanter des *hymes*. »

HYSSOPE (par deux *ss*), s. f. Hysope (H. officinale, *Fl. cent.*)

Asperges me, Domine, *hyssopo* et mundabor.

(Ps. 50.)

I

I, pron. masculin de la troisième personne. Pour, *il*, *ils*. (Voy. *Il*, *Eux* et Obs. à *I* et à *L*). Fait au féminin *a* devant une consonne et *alle* devant une voyelle, etc. (Voy. *A*, pron.)

Dans les deux rimes suivantes le *l* ne se faisait probablement pas sentir :

> Mais comment le corps l'entend-*il*?
> C'est là le point : je vois l'outil...
>
> LA FONTAINE, liv. X, fable I.

Le pluriel *ils* devant une consonne se réduit de même au son *i*. Ainsi l'on prononce *i* vont, *i* courent, pour *ils* vont, etc. Mais lorsque ce pluriel précède une voyelle, la lettre *l* reparaît et la lettre *s* est éliminée ; le tout par euphonie. Ainsi on prononce *il* arriveront, pour *ils* arriveront. — Trompé par la prononciation, on a écrit *y*, pour *il* et *ils*.

> De tel laiton on fait vaisseaulx de moultz de manières

I. — PRONONCIATION. — Se prononce très-long dans *vitre*, *titre*, ***siter***, *litre*, etc.

PERMUTATION. — Remplace 1° *a* et *ai*, dans tous les prétérits, c'est une règle générale : je *tombis*, il *tombit*, je *changis*, il *changit*, il s'en *allit*, vous *allîes*, au lieu de : je *tombai*, il *tomba*, je *changeai*, il *changea*, etc.

> [illegible]
> [illegible]
>
> GRATIEN DUPONT, *Controverse des sexes masculin et feminin.*

L'auteur du *Champ fleury*, tout en donnant la règle qui a prévalu dans le français, constate l'usage qui a continué chez nous.

> Et quand le verbe infinitif est terminé en *er*, le prétérit veult estre en *a* comme *frapper*, *frapa*; *danser*, *dansa*; *saulter*, *saulta*, et non *frapit*, *dansit*, ne *saultit*, comme on dit plusieurs.
>
> (TORY, Champ fleury.)

2° *A* dans un grand nombre de mots : *igneau*, *iragne*, *sibot*, *toupie*, *rifture*, *couisse*, etc., pour *agneau*, *araignée*, etc. (Voy. ci-dessous l'Obs. sur le parler d'Issoudun.)

Ce changement d'*a* en *i* est très-fréquent, du simple au composé, dans le latin : *sapidus*, *insipidus*; une foule de verbes de la troisième conjugaison, *capio*, *rapio*, etc., font dans leurs composés *percipio*, *arripio*, etc.

3° *Ai* dans certains mots : ***nine***, ***rifort***, ***ouserie***, pour ***naine***, ***raifort***, ***oseraie***, etc. — ***Saint-Aigny***, près le Blanc (Indre), se prononce ***Saint-Igny***. De même, dans l'Orléanais, ***Saint-Ay***, station du chemin de fer de Tours, se prononce ***Saint-I***.

4° ***Ei*** dans ***désorillé***, ***empigne***, ***ousille*** (oseille), ***pigner***, ***tiller***, etc., pour ***désoreillé***, ***empeigne***, ***peigner***, etc.

Remplace *e*, savoir : 1° l'*e* simple dans : ***avancir***, ***détardir***, *dihors*, *jiter*, *licher*, *ligère*, *tissu*, *mimouère*, *piége*, *sinteur*, *simer*, etc. La tendance à remplacer le son *en* ou *an* par *in* est marquée dans plusieurs localités, notamment à Issoudun, comme l'a observé Balzac (l'auteur moderne). Ex. : ***Cint*** écus, ***innocinte***, ***infant***, tous les ***ins*** pour tous les ***ans***. (Voyez Balzac, ***le Ménage d'un Garçon***.)

2° L'*e* muet dans la syllabe *eau*, et forme toujours diphthongue, qu'il soit à la fin ou dans le corps des mots : ***ariau***, ***coupiau***, ***coutiau***, ***drapiau***, ***piau***, ***viau***, ***biau***, ***biaucoup***, ***biauté***, ***dépiauter***, etc. Mais, chose singulière chez des gens illettrés, jamais un de nos paysans ne prononcera autrement qu'on ne le fait en français les désinences en ***au***, ***aud***, ***aut*** et ***ot*** dans lesquelles l'*e* manque. Ex. : ***artichaut***, ***crapaud***, ***sabot***, etc. Ils ne diront jamais ***têtiau*** pour ***têtaud***, etc.

La même remarque a été faite en Normandie par M. Robin, inspecteur général des ponts et chaussées, dans ses excellentes recherches encore manuscrites sur l'idiome de cette province.

M. Laisnel de la Salle a remarqué à la Châtre, surtout chez les personnes âgées, et dans la province voisine, le Poitou, un usage contraire, c'est celui qui consiste à faire sentir assez fortement la lettre *e*. Elles disent, en traînant un peu plus sur *e* que sur *au* : ton *coute-au*, ta *pe-au*. ***I*** pour *é*, dans ***Lionard***, ***liopard***, ***lassie***, ***mimouére***, ***michant***.

Remplace *oi*, peut-être dans *fi* et *affi*, à moins que l'on ne voie dans ce dernier mot l'opposé de *défi* plutôt qu'un dérivé direct de *foi*.

Remplace *u*, dans *nimero*, ***lindi***, ***himeur***, ***Palliau*** (localité), ***in***, ***emprint***, pour ***numéro***, ***lundi***, ***humeur***, ***Palluau***, ***un***, ***emprunt***.

I joint à ***j*** dans ***affreiger***, se confondent dans l'***y*** de ***effrayer***.

ADDITION. — Pour donner à certains mots une prononciation mouillée et plus adoucie, on les fait précéder d'un *i* : ***ielle***, ***ieux***, ***ieun***, ***ieune***, pour ***elle***, ***eux***, ***un***, ***une***, etc. De même aux environs de la Châtre dans ***hiaut***, ***hiauteur***, pour ***haut***, ***hauteur***. « Ton *père* est plus *hiaut* que ton *frée* ; ta ***mée*** est moins ***hiaute*** que ta sœur. Ç'gas-là amène tout à la fois, la ***hiauteur*** et la ***grousseur***. » (Voy. ***Hiaut***.)

On emploie en Berry, mais seulement dans l'Ouest et le Sud, l'*i* intercalaire du vieux français (Sermons de saint Bernard), et encore aujourd'hui de la Bourgogne, de la Lorraine et surtout du pays wallon, exemple : *mariéie*, *donnéie*, *annéie*, pour ***mariée***, ***donnée***, ***année***. (Voy. Obs. à *E*, et cit. de St-Bernard, au mot *Envelimée*.) « Voilà donc, dit M. Génin, la répugnance de l'hiatus qui va chercher le secours d'une voyelle ! » (***Récréations philologiques***, t. II, p. 435.)

RETRANCHEMENT. — Se retranche dans *saint Père* pour ***saint-Pierre***, ***matéraux*** pour ***matériaux***, ***perrer*** pour ***pierrer***, ***clar*** (clair), ***ale*** (aile), ***suvre***, ***ressurre*** (suivre, resuivre), etc.

OBS. — ***I*** final est employé à titre de diminutif dans les noms propres ***Cadi***, ***Cati***, ***Charli***, ***Jeanni***, et dans les noms d'animaux, ***bodi***, ***cabi***, ***cani***, ***gouri***, ***mini***, ***didi***, etc.

qui semblent estre d'or en leur nouvelté, mais y perdent leur beaulté petit à petit.

(De Laborde, *Glossaire*, p. 358.)

|| *I* est employé à la première personne pour Je, dans le Sud et le Nivernais. « *I seus* encore malade, mais *i* c'mence à marcher », pour Je suis encore malade, mais je commence à marcher. — « *I* ai (prononcez *ie*) été à la Châtre samedi dernier. » — *I*, pour *je*, se perd devant un mot commençant par un *i* : « *I*rai demain à la foire. »

|| *I*, pron. des deux genres. Lui (à lui, à elle). « Vous *i* parlerez. — J'ai rencontré votre sœur et j'*i* ai parlé. » Dans ce cas, *i* ne semble qu'une altération du pronom *lui* réduit à cette simple expression en passant par la syncope *li* et par la prononciation mouillée *lli*, *gli*. (Voy. *Li*, *lelle*, *leur*. Y, un exemple de l'emploi de *i* au mot *Forçure*, et Génin, *Récr.* t. II, p. 430, sur *ils* servant pour les deux genres.)

|| Employé dans le corps des phrases exclamatives, non pas seulement à la troisième personne, comme dans les exemples cités par l'Académie, mais aussi relativement à la première et à la deuxième : « *J' seus-t-i* content ! — Vous avez-*t-i boune* mine ! » (Voy. la phrase citée au mot *Faire*, *être fait*.)

|| Employé emphatiquement à la fin d'une phrase exclamative, par exemple : *Comben-t-i* ? (Voy. *Comben*). Semble passer à l'interrogation et sous-entendre un régime, comme si l'on disait : *Combien-t-il ?* Combien y en a-t-*il ?* Quelle grandeur, quelle étendue n'y a-t-*il* pas ? en parlant d'une mesure qu'on ne saurait préciser.

IACROT, s. m. Petit chien qui aboie, et aussi Enfant qui crie.

IAGOU, s. m. Roseau, plante aquatique. Le même que *glagou* dont le *gl* serait mouillé, ou bien dérivé de *aigue*. C'est une sorte d'anagramme de *gaïou*, autre plante des marais. (Voy. ce mot.)

IAPE s. f. (Voy. *Jagouasse*.)

IAPI, **IAPPI**, s. m. Sobriquet des vignerons de Bourges et d'Issoudun, qui n'ont pas assez de bien pour se passer d'aller souvent en journée chez autrui. (Voy. *Colidon*, *Villeron* et *Machabée*.) Nous avions d'abord rapporté ce mot, que nous écrivions *yapi*, à *iape* (chélidoine), plante à suc jaune très-abondant, parce qu'il nous avait semblé y voir une allusion à la couleur ocreuse des terres que cultivent ces vignerons ; de même qu'on appelle *cu-jaune* (voy. ce mot) les ouvriers des minerais de fer du Berry. Mais il convient sans doute mieux de rapprocher *iappi* de *jappe*, bavardage, les vignerons passant pour être une race *bâillarde* (voy. ce mot). Au reste, on sait que l'*i* et le *j* se confondaient dans la vieille langue française. (Voy. Obs. à *J*.

IAU, s. f. Eau. « De l'*iau* claire ; de l'*iau* sale ; de l'*iau*--de-vie ; de l'*iau* bénite ; mon chapiau est tombé dans l'*iau*. » (Voy. Obs. à *I* et citation de Molière au mot *Glieu*.)

> Tous ces médecins n'y feront que de l'*iau* claire.
>
> (Molière, *Le Médecin* [illegible])

Molière écrit aussi *gliau* pour *l'eau* :

> Je l'ai tant sarmouné que je nous soumes boutés dans une barque, et pis j'avons tant fait cahin caha que je les avons tirés de *gliau*.
>
> ([illegible] t. II, [illegible])

|| *Iau grasse*, s. f. Eau de vaisselle. « Jiter les *iaux-grasses* dans la bassie. » (Voy. *Availle* et *Lavures*.)

|| *Être en iau*, loc. Être tout en sueur. (Voy. *Age*.)

|| *Faire de l'iau*, loc. Faire eau, laisser échapper ou laisser pénétrer l'eau. « Ce touniau *fait de l'iau* : mon batiau *fait de l'iau*. »

ICI, **ICIT**, adv. Ci : « Dans ce mois *ici*, dans ce temps *ici*. » (Voy. *Éci*.)

> Et si quelque maistresse, en ces beaux [illegible]
> Lui tourmente le cœur d'un amoureux souci.
>
> (Ronsard.)

> Car saint Augustin plaidant contre ces gens *ici*.
>
> (Montaigne, *Essais*, II, p. 42.)

> Nous vivons à tâtons, et dans ce monde *ici*
> Souvent avec travail on poursuit du soucy.
>
> (Regnier.)

> Et en tous ces cas *ici*, la confession générale est requise pour asseurer l'âme.
>
> (Saint François de Sales, [illegible])

Dans la prononciation, on ajoute fréquemment à ce mot un *t* euphonique, et l'on dit *icit*, le *t* étant sonore.

|| *Ici autour*, loc. ici à l'entour, dans ces environs.

> Depuis quelque temps il y a des voleurs *ici* [illegible].
>
> (Molière, [illegible])

|| *Ici dedans*, loc.

Vite, venez nous tendre *ici dedans* le conseiller des Grâces.

(Molière, *les Précieuses ridicules*, sc. vii.)

|| *Ici dessous*, loc.

J'ai crainte *ici dessous* de quelque manigance.

Molière, *l'Étourdi*, act. I, sc. iv.

IDÉE, s. f. Intelligence, esprit inventif. « C'est un houme qui a ben de l'*idée* », c.-à-d. des idées (Acad.). (Voy. *Inmence.*)

|| *Avoir idée*, loc. Supposer, s'imaginer : « *J'ai idée* qu' ça s'rait ben coume ça.» En français : J'en ai une idée, ou j'en ai l'idée. || *Avoir l'idée à*, loc. Se plaire à, avoir des dispositions pour, de la vocation pour : « Ce *gas* ne labourera jamais ben, il n'y *a* pas *l'idee*. — Il restera longtemps garçon, il n'*a* pas l'*idée au* mariage. » || *Avoir de l'idée*, loc. Avoir de l'esprit, de l'intelligence, l'esprit plein d'*idées* (Acad.). || *Avoir boune idée*, loc. Être bien intentionné.

|| *Une idée*, loc. Un peu, très-peu : « Voulez-vous de l'iau-de-vie ? — *Une idée, une petite idée.* — Il est *une idée* plus grand que vous. »

Soit qu'il eût le tempérament *une idee* moins fort.

(G. Sand, *la Petite Fadette.*)

IEH ! Interj. d'étonnement. Eh ! — Addition de l'*i* euphonique. (Voy. *Yé, Ielle, Ieux*, et Obs. à *I.*)

IELLE, pron. (Voy. *Ieux* et Obs. à *Z.*)

IEU, s. m. (Voy. *Yeu.*)

IEUN, IEUNE, adj. numéral. Variante euphonique de *eun, eune*. Un, une : « J'en ai *ieun* ; en *v'là ieune.* » (Voy. *Eun, Ieux, Ielle*, et Obs. à *I.*)

IEUVE, s. m. (Voy. *Lieuve.*)

IEUX, IELLE, IELLES, pron. S'emploient souvent pour *eux, elles*, lorsqu'ils sont précédés de certains mots et comme pour adoucir la liaison ; ex. : *Anvec ielle, anvec ieux*. Quelquefois même le *z* vient s'y interposer par une sorte de superfétation euphonique : *Anvec-z-ielle, anvec-z-ieux*. (Voy. *Anvec* et Obs. à *Li.*)

|| *Ieux*, à eux, leur. « *I n'ieux* refuse *ren ;* — *ieux* faut d' la compagnie, *ieux y* faut de la compagnie. » (Voy. *I* et *Y.*) — Se dit aussi comme *leur* (Acad.) en parlant des animaux, des plantes, des choses inanimées. « Ces prés seront toujours mauvais, il n'y a rien à *ieux* faire. » — Ces ouvriers sont à *ieux pièces* (voy. ce mot), c.-à-d. à l'entreprise. (Voy. plus bas l'emploi de *eux* pour *elles* dans une citation à *Ieux*, adj. possessif.)

IEUX, IELLES, art. pluriel. Les : « Je m'en vas *ieux* avertir. »

La forme *iaux* existait au xiii[e] siècle.

Et pour cou que il sevent que nules gens n'ont si grand pooer (pouvoir) d'*iaux* aidier comme vous et li vostre......

(Villehardouin, p. 38.)

IEUX, adj. possessif. Leur, leurs. « Il ont *ben* soin d'*ieux* mère et d'*ieux* parents. — I sont occupés à vendanger *ieux* rasins, *ieux* vignes. » (Voy. *Eux* et *Leux.*)

|| Se, relativement au nominatif pluriel. A propos des accidents fréquents arrivés aux enfants qui *baignent* (voy. ce mot) dans la Loire, nous avons entendu faire cette réflexion : « Dans ç'te riviée, il ont biau *ieux* néyer, i n' s'en lassont point ! » — (Voy. *Leux* et *Zeux.*)

La response des servantes aux langues calomnieuses qui ont frollé sur l'ance du panier ce caresme ; avec l'advertissement des servantes bien mariées et mal pourveues à celles qui sont à marier, et prendre bien garde à *eux* avant que de *leur* mettre en mesnage.

(*Titre d'une mazarinade de la Fronde.*)

Il faut remarquer que Se, pron. (Acad.), sert indifféremment au nominatif, soit singulier, « il *se* porte bien », soit pluriel, « ils *se* promènent. »

IGNEAU, s. m. ; **IGNELLE**, s. f. Agneau mâle, agneau femelle. (Voy. *Aigneau.*)

Il estoit temps d'emmener les *igneaux.*

(Jacques du Fouilloux, *l'Adolescence.*)

IGNELER, v. n. Agneler, mettre bas, en parlant des brebis.

IGNELIN, s. m. (Voy. *Agnelin.*)

IGNORANT, adj. Construit avec le génitif : « *Ignorant de* quelque chose », c'est-à-dire qui n'a pas connaissance d'une chose. « Je suis *ignorant de* ses affaires. » — « Un tel est-il chez lui ? — *J'en* suis *ignorant.* » (Voy. *Ignorer.*)

Ce sont gens de difficulté (les avocats) et qui sont *ignorants* des détours de la conscience.

(Molière, *le Malade imaginaire*, act. I[er], sc. ix.)

C'est un latinisme : *Inscius rei.* (Génin.)

IGNORER, v. n. L'Académie n'emploie neutrale-

ment ce verbe que dans cette locution : « C'est un homme qui *n'ignore de* rien. »

> Monsieur l'abbé, vous *n'ignorez de* rien,
> Et ne vis onc mémoire si féconde.
>
> J. B. Rousseau, *Épigrammes*,

Mais nous allons plus loin, et nous disons, sans la négative, *j'ignore de* telle chose, *j'en ignore*, c'est-à-dire, je n'en ai aucune connaissance. (Voy. *Ignorant.*) Cette locution se retrouve encore, mais avec la négative, dans le style judiciaire et dans le style administratif. « Remis copie à M. X. afin qu'il n'*en ignore.* » || S'emploie aussi sans régime direct pour N'être pas informé : « Je l'ai averti, il n'a pas *ignoré.* »

I-GRED. (On fait sentir le *d.*) On appelle ainsi chez nous l'*i grec* (*Y*).

IL, pron. masculin. (Voy. *I.*) — Le pluriel *ils* se prononce *il*, même quand il est suivi d'un mot commençant par une voyelle, le *s* ne formant pas de liaison : *ils* ont dit, prononcez *il* ont dit.

Il se supprime dans la locution : *fallait.* (Voyez *Failloir.*)

S'introduit euphoniquement dans la phrase : « Je ne sais pas où cet homme *il* est allé. » (Voy. *I*, pron., et *Alle.*)

ILÀ, adv. de lieu indiquant un certain éloignement. Correspond à *ici* (Acad.), comme *cela*, *celui-là*, correspondent à *ceci*, *celui-ci*. (Voy. *Y-là.*)

IMAGINE (ÇA M'EST), loc. Cela m'étonne ; je ne conçois pas cela.

IMAGINER (S'), ÉMAGINER (S'), v. pron. S'étonner : *Ça m'imagine*, ou *ça m'emagine* (le verbe est pris activement) pour Cela m'étonne, cela me surprend. « *Ça m'imagine ben* q' ton frère ne soit pas encore arrivé. » || Par suite, *Imaginant*, *émaginant*, part. et adj. Étonnant, surprenant : « C'est *imaginant!* C'est une chouse *émaginante!* » (Voy. *Emaginer*, *Magine* et *Inventer.*)

> Et ce qu'il y a de plus *imaginant*, c'est qu'il parle de la petite Fadette comme du bon Dieu.
>
> (G. Sand, *la Petite Fadette.*)

> C'était une chose *imaginante* que de te voir danser avec la fille la plus laide de notre pays.
>
> (*Idem.*)

IMAIGE, s. m. et f. Image. « Saige comme une *imaige.* » Se dit encore, mais très rarement et avec une sorte d'affectation. (Voy. *Visaige.*)

> Ils m'ont vu prendre *ce* petit *ymage* d'argent.
>
> Bonaventure Des Periers, *Cymbalum mundi.*

IMBÉRIAT, IMBRIAT, IMBRIAQUE, adj. Sot, hébété comme un homme ivre ; c'est *ébriat*, dont la première syllabe est devenue nasale. (Voy. *Ébriat* et *Mongin.*)

> Cherchez-le donc tout seul, votre *imbriaque* de besson.
>
> (G. Sand, *la Petite Fadette.*)

IMBICILE, adj. Imbécile.

— On connaît chez nous les deux formes ; mais *imbicile*, prononcé en appuyant sur la syllabe *bi* avec une certaine affectation grimaçante, semble avoir quelque chose de plus méprisant que *imbécile*.

IMBRANLABLE, adj. (Voy. *Inbranlable.*)

IMMONDICIONS, s. f. pl. par une sorte de syncope de phrase, pour : *Immondices* provenant d'une *démolition.*

IMPARFAIT, adj. Se dit Des enfants mal élevés, polissons, vagabonds : « Est-il *imparfait*, ce drôle-là ! — Va, vilain *imparfait!* »

IMPARTINENT, adj. Impertinent. (Voy. Obs. à *A.*)

> Morgué, tais-toi, t'es eune *impartinente.*
>
> Molière, *le Médecin malgré lui*, [illegible]

IMPASSABLE, adj. Impraticable. « Des chemins *impassables.* »

IN, particule relative. En. Cette prononciation est usitée lorsque le pronom *en* est employé à la suite d'un verbe et comme final d'une phrase. « Allons-nous-*in* », pour Allons-nous-*en*. — « *En* avez-vous, donnez-nous-*in.* » C'est ainsi que, dans le français, la syllabe *en* se prononce *in* à la fin des mots *bien*, *chien*, *soutien*, *examen*, etc. (Voy. *Ben.*)

IN, subst. numéral. Un. (Voy. *Ieun* et Obs. à *I.*)

INBRANLABLE, adj. (Syncope d'*inébranlable.*) Qui ne peut pas bouger, se remuer. — « Il est si soûl qu'il est *inbranlable*: il est soûl *inbranlable* », c.-à-d. ivre mort. (Voy. *Branler.*)

INCAMENT, adj. Privé de l'usage d'un bras ou d'une jambe par blessure ou autrement. C'est surtout en parlant des bras que ce mot s'emploie. (Voy. *Mancrot*, *Manquin* et [illegible].)

> Des *Francs-mitoux*. Sont ceux qui sont malades ou qui font semblant de l'être ; on les nomme les [illegible].
>
> [illegible]

INCOMMODÉ, INC'MODÉ, adj. (Sans régime.) Se dit par euphémisme des gens bossus, contrefaits.

— Ce terme a été appliqué notamment à un grand seigneur très-populaire dans la province (voy. Raynal, t. IV, p. 475), et qui était bossu. En 1789, il fut un des premiers à réclamer des réformes, ce qui lui attira, de la part de ses adversaires politiques, une grêle de jeux de mots sur le *redressement* des abus *faits au dos (féodaux)*, des *tailles*, etc. (Voyez *Afflige*, *Infecte*, *Gueux de nez*, *Ac'moder* et *Rac'moder*.)

|| Atteint d'une hernie. « Un tel est *inc'modé.* » (Voy. *Infecté.*)

INCONDUIT, adj. Remarquable par son inconduite, qui a une mauvaise conduite.

INCRÉIABLE, adj. Incroyable.

INCRÉDULE, adj. Indocile, désobéissant, sans contenance et sans respect. « V'là ein enfant qu'est pas *incrédule*, il obéit ben quand on li c'mande. »

INDE, adj. Bleu, de couleur bleue. Ne s'emploie guère que dans cette phrase : « Devenir *inde* », rougir immodérément, jusqu'au bleu. D'après Duméril, *Glossaire normand*, Noirâtre, de couleur sale. En provençal *indi*, bleuâtre.

— Par apocope de *indigo*, plante tinctoriale originaire des Indes :

> [illegible] estend son mantel *inde.*
>
> *Roman de la Rose*

Ou par comparaison, sans doute, avec la couleur que l'on obtient du bois d'Inde.

L'adjectif *turchino*, italien, désigne également la couleur bleue : c'est toujours un souvenir de l'Orient.

INDÉCIS, s. m. Indécision : « Il est dans l'*indécis.* » Tournure latine à l'instar de *indivis* (Acad.), *in indiviso*, terme de droit.

INDIFFÉRENT, adj. Médiocre, ordinaire; en d'autres termes, qui ne fixe pas l'attention, qui ne se distingue pas par quelque qualité intrinsèque, et, par cela même, qui ne mérite pas de déterminer un choix. C'est, à une nuance près, le sens indiqué par l'Académie. Quand on dit en français : Tous les chemins sont *indifférents*, cela signifie : qu'ils soient bons ou mauvais, on les suivra; au lieu que, dans ces locutions : Voilà du blé bien *indifférent*, ce terrain n'est pas trop *indifférent*, le Berrichon a surtout en vue la qualité de l'objet. (Voy. *Différent.*)

INFECTÉ, adj. (Sans régime.) Atteint d'une hernie (Nivernais). (Voy. *Inc'modé.*)

INFRUIT, s. m. Jouissance de biens, usufruit (Voy. *Usurfruit.*)

INGÉNIE, s. f. Esprit, intelligence. C'est le latin *ingenium*. (Voy. *Inmence.*)

INGLIGENCETÉ, s. f. Négligence.

INGLIGENT, adj. Négligent. (Voy. *Neingligent.*)

INGLIGER, v. a. Négliger. Se prononce souvent *ningliger*. (Voyez *Neingliger.*)

INGRAIN, s. m. Froment locular, riz de montagne. (*Fl. cent.*)

INGRAT, adj. Égoïste, avare.

INJOUISSABLE, adj. « Terre *injouissable* », c'est-à-dire d'une exploitation difficile, mal close, exposée aux dégâts. (Voy. *Jouissable.*)

INJURER, v. a. Injurier. — Du latin *injurari*. (Voy. *Acagner.*)

INJUSSE, adj. Injuste. (Voy. *Jusse* et Obs. à *T.*)

INMANQUABLE, adj. (Prononcez *in-manquable.*) Immanquable. (Voy. *Manquable* et *Inmense.*)

INMENCE, s. f. (Usité dans l'Ouest.) Intelligence; du latin *mens*, *mentis*. (Voy. *Menseux* et *Ingénie.*) — « Cet enfant a déjà ben de l'*inmence*. — Ce garçon n'a pas l'*inmence* de se conduire, de se pourvoir de travail. » (Voy. *Idée.*) — *Inmence* est l'opposé de *démence*.

INMENSE, adj. (Voy. *Hinmense.*)

INNEMI (on prononce *ein-nemi*), s. m. et adj. Ennemi. (Voy. *Einnemi.*)

INNOCENT, adj. Imbécile. (Voyez *Imbicile* et *Maugin.*)

|| *Innocent*, ou mieux *innoscent* (du latin *ignoscere*). Ignorant d'une chose : « Avez-vous entendu dire cela ? — J'en suis *innoscent* », pour Je n'en ai pas connaissance.

INNOCENTEMENT, adv. Innocemment.

INS, pron. de la première personne du pluriel. Nous. « *Ins sons*, nous sommes ; *ins vons*, nous allons. » — Employé, suivant M. Ribault de Laugardière, non-seulement dans le Morvan, mais aussi dans une partie du Nivernais (à Corbigny et jusqu'auprès de Nevers).

INSES, s. f. pl. Niches, malices, taquineries : « Tu me fais toujours des *inses*, tu me le paieras. »

INSOLENTER, v. a. et n. Injurier, dire des insolences, insulter : « Il m'a *insolenté*. » (Voy. *Injurer*, *Blasphémer*.)

Madame la duchesse soulagée d'avoir *insolenté* sa sœur. . . . .

SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. II, ch. [illegible]

INSTANT, adj. Existant : « Il n'est pas mort, il est toujours *instant*. » (Voy. *Istant* et *Viquant*.) || *Être instant*, rester dans le même état, sans changement.

INSURGÉ, s. m. Souvenir politique des troubles, devenu, dans l'esprit de beaucoup de personnes, même de la campagne, synonyme de mauvais sujet, bandit, en général. « Va, mauvais *insurgé* », comme on dirait : mauvais sujet. (Voy. *Imparfait* et *Tuerie*.)

INTRIGANT, adj. (Pris en bonne part.) Avisé, qui a du savoir-faire.

INVENTAIRE, s. m. Se dit, par métonymie, de la succession elle-même ; c'est ce que les héritiers trouvent (*invenire* en latin), recueillent, alors même que n'existe pas l'acte qui en constate la nature et la valeur, et que l'on appelle, en français, un *inventaire* : « Un tel a laissé un bon *inventaire*. » (Voy. *Eventaire*, *Iventaire* et *Héritance*.)

INVENTER (S'), v. pron. S'aviser : « Il s'est *inventé* de faire telle chose. — Il ne sait de quoi *s'inventer*. » (Voy. *Imaginer*.)

INVITER, v. a. Employé par ellipse pour Gratifier de....., à l'effet d'obtenir de quelqu'un une détermination, un service : « Il m'a *invité* vingt sous pour le suivre. »

|| (Voy. *Eviter*.)

IOLLE, s. f. (Voy. *Géble* et *Riéble*.)

INS, INT. — Terminaison du subjonctif. « Que je *mangins*, que j'*allins*, etc., etc.

IOÙ, adv. Où. (*La iou*), là où. — Addition de l'*i* euphonique. (Voy. *Iou*, *Iour* et Obs. à *I*.)

IOÙLEMENT, s. m. Hurlement. (Voy. *Ulement*.)

IOÛLER, v. n. Hurler. (Voy. *Uler*.)

IOUNE ! Mot dont se servent les ménagères pour rappeler les oies. (Voy. *Vioune*, *Cani*, *Biberi*.)

IRAGNE, **IRAIGNE**, **IRAIGNÉE**, **IRANTAIGNE**, s. f. Araignée, toile d'araignée. (Voy. *Araigne*, *Araignére*, *Arantéle*.)

Item je laisse aux hospitaux
Mes châssis tissus d'*araignes*.

VILLON.

Les Angevins disent *irantaigne*, d'*aranei tineæ*.

MÉNAGE, *Observations* [illegible]

Le Dict. de Trévoux assure que, de son temps, *irantaigne* ne se disait plus en Anjou. (Voy. GÉNIN, *Rec. philol.*, t. II, p. 240.)

IRANTÉLE, s. f. (Voy. *Arantéle*. — Se dit dans tout le Berry.) Toile d'araignée.

Écrit par *y* dans le document suivant :

Et aussi pour avoir faict nestoier et oster les *yrantèles* des vistres et voultes de ladite esglise, pour le tout, vij s. vj d.

Comptes [illegible]

IRANTELER, v. n. Enlever les toiles d'araignée. (Voy. *Aranteler*.)

IRÔMES (J'), **J'IROUMES**, première personne du pluriel du futur du verbe *aller*. Nous *irons*. (Voyez *Aller*.)

ISC. Prononciation vicieuse, mais habituelle, de la lettre *x*. (Voy. *Fisquer*.)

ISSIAU, s. m. Rigole, égout. Dérivé sans doute du vieux verbe français *issir*, et rappelle *ruisseau*.

IR. — Les verbes du [illegible] font chez nous au prétérit *issit* au lieu de *it*. Ex. : *Affaiblir*, *affaiblissit*, d'où résulte une distinction essentielle, qui manque au français actuel, entre ce temps et le présent : il *s'affaiblissit*, c'est-à-dire il s'est affaibli. [illegible] composés *accourir*, *parcourir*, etc., font au prétérit : il *courit*, etc., parce que le présent, il *court*, s'en distingue suffisamment par lui-même.

(Voy., pour les infinitifs des verbes en *ir*, l'Obs. à *R*.)

ISSE. — [illegible] plusieurs verbes, tels que *crier*, *dire*, *lire*, *se marier*, etc. Que je *cri-isse*, que je *dississe*, etc. (Voy. citation à *Marier*.)

D'anciens auteurs emploient *esseau* dans le même sens.

ISTANT, adj. Existant. (Voy. *Instant.*)

ITOU, adv. Aussi, pareillement. (Voy. *Étou.*) Du latin *item* ou *etiam*.

Le gros Thomas aime à batifoler, et moi je batifole *itou*.

(MOLIÈRE, *le Festin de Pierre*, act. II, sc. I.)

IU, part. du verbe *avoir*. *Eu*, par le changement de *e* en *i*, comme dans *iau* pour *eau*. (Voy. *Avoir* et Obs. à *I*.)

IVENTAIRE, s. m. (Voy. *Inventaire*.)

IVRER, v. a. Enivrer. « Le brou de mai *ivre* les chevreuils. — Ç'te terre est *ivrée* d'iau », c'est-à-dire pénétrée, imbibée, saturée. || *S'ivrer*, v. pron. S'enivrer.

Ceux ont l'âme plus divine
Qui boivent l'eau crystaline
Que Pégase fit sortir,
Et qui bouillants de jeunesse
S'*ivrent* au cours du Permesse.

(AMADIS JAMYN.)

IVROGNES, s. m. pl. (Voy. *Compagnons rouges*.)



J

JÀ, adv. Employé comme négative absolue pour *déjà*. (Voy. ce mot.) On dira d'un homme d'un caractère difficile, colère : « Il n'est pas *jà* si doux. » (Du latin *jam.*)

> Quand tel ribaud seroit pendu,
> Ce *ne seroit jà* grand dommage.
>
> VOITURE.

JABLE D'IAU, loc. (Voy. *Flâbe* et *Agas d'iau*). Averse, grosse pluie qui bat les terres. (Voy. *Jabler* et *Jible.*)

JABLER, v. a. Abattre; se dit, principalement dans l'Est, de la récolte des noix. (Voy. *Challer* et *Flâber.*) || Battre, comprimer : « Les fortes averses ont *jablé* les terres, les guérets. »

|| Fig. Abattre, accabler : « Les *fieuves* me *jablont.* »

— *Jable* (Acad.), Rainure aux douves des tonneaux ; *Jabler*, verbe.

On prononce invariablement *jabler*, mais il semblerait mieux d'écrire *chabler,* qui, dans le vieux langage, signifiait *abattre. Chablis* (Acad.) est resté dans la langue forestière.

JABLOTTE, JABELOTTE, s. f. Le même que *parelotte.* (Voy. ce mot.)

JABOT, s. m. Partie de la chemise d'homme répondant, non pas à l'ornement suranné appelé *jabot* (Acad.), mais à la *parpaillère.* (Voy. ce mot.) — On se sert de la *parpaillère* comme poche, et même comme panier ; par exemple, pour rassembler des fruits qu'on cueille sur l'arbre : « Il est monté sur ce cerisier pour cueillir des cerises, et il en a rapporté son plein *jabot.* » (Voy. *Avaler, Abaler.*)

|| *Jabot,* gosier des oiseaux. On en trouve cette application faite à l'homme dans un sens burlesque :

> Amour nabot
> Qui du *jabot*
> De dom Japhet
> As fait
> Une ardente fournaise.
>
> SCARRON.

JABOTE, s. f. Terme de forge; bâti dans lequel l'enclume est enchâssée comme une dent l'est dans sa gencive ; ainsi nommée, parce qu'elle résonne, *jabote* sous les coups du marteau.

JABRA, s. f. Femme déhanchée, mal bâtie.

JACASSE, s. f. Bavarde, commère. (Voy. *Badouère, Pigeasser.*)

JACASSER, v. n. Se dit non-seulement de La pie (Acad.), mais, par métaphore, d'une personne bavarde. (Voy. *Jadriller* et *Jaspiner.*)

JACQUES. Nom vulgaire du geai en Bourbonnais. (Voy. *Colas.*)

JACQUOT, JACQUETON, JACQUET. Diminutifs de Jacques, prénom.

JADRILLER, v. n. (Voy. *Jacasser.*)

JAFFE, s. f. (Pour *gaffe*. Voy. Obs. à *J.*) Sorte de croc à manche très-court pour tirer la vendange des tonneaux. Cet outil est, par un bout, à deux branches, l'une droite, l'autre courbe, ou bien à deux ou trois branches de la même courbure et parallèles.

JAGEAIS, adj. Hébété. (Voy. *Dadais*, *Berlaud*, *Babiaud* et *Geaie.*)

JAGNE, s. f. Espace qui se trouve dans les maisons de paysans, sous le rampant du toit, vers l'extrémité des poutres ou des solives. — Les [illegible] d'un grenier. (Voy. [illegible].) Comme ces endroits sont peu [illegible] (voy. ce mot), et qu'on ne peut y pé-

---

J. — PERMUTATION. — Cette lettre, qui a le son du *g* doux remplace le *g* dur dans *jaffe, jarier* (garterer), *jau* (dérivé de *gallus*, gal, gau, jau. — Voy. Obs. à *CH* et à *G*.

Équivalent de *i* dans l'écriture du vieux français, *j* le remplace dans [illegible], etc. (Voy. Obs. à [illegible].)

ADDITION. — Prosthèse. Dans quelques noms propres commençant par une voyelle, ex. : [illegible] pour [illegible].

netter qu'en se baissant, en se *gênant*, peut-être *jagne* est-il dérivé de *gehenne*, gêne.

|| Le grenier lui-même : « *Sarrer* les foins dans la *jagne.* »

Pour avoir par ledict Barre refait à neuf quinze toises de murailles, et remply de massonnerie les *jaignes* de la bergerie et remply les *jaignes* de la maison dudict lieu.

(*Comptes de l'hospice de Saint-Lazare de Bourges* pour 1601.)

|| (Terme de pêche.) Trou, enfoncement sous les bords des rivières où se tiennent les anguilles, les écrevisses, etc. (Voy. *Chare.*)

JAGNEAU, adj. Faux, en dessous. (Voy. *Jaguer.*)

JAGNER, v. a. Action de remplir les *jagnes* d'un grenier. « Plus on *jagne* le foin dans un grenier, plus on y en fait tenir. »

|| Chercher le poisson dans les *jagnes.* (Voyez *Charer, Crosser.*)

|| *Se jagner*, v. pron. Se baisser, se faire petit, pour s'introduire dans un coin, dans un étroit espace.

JAGOUASSE, s. f. Chélidoine éclaire. (*Fl. cent.*) (Voy. *Iape.*)

|| Femme bavarde. (Voy. *Jagouasser.*)

JAGOUASSER, v. n. Jaboter, caqueter. (Voy. *Jacasser.*)

JAGUER, v. a. Chercher, fouiller.

|| Fig. *Jaguer dans le dos* avec un manche à balai, battre, rosser. (Nivernais.)

JAI! Exclamation. (Amognes.) Est-ce le reste d'un juron païen, *Jovis?* pour Mon Dieu ! « *Jai!* t'iras *ben* sans moi !

JAIE, s. m. (Orthographe conforme à notre prononciation traînante, et qui se retrouve dans le Glossaire de Roquefort.) Geai, oiseau. (Voy. *Geaie*, *Colas* et *Ricard.*)

JAIRRETIER, s. m. (Voy. *Jarretier.*)

JALEUX, adj. Jaloux.

Et lui feroit, la *jaleuse!*
Une farce scandaleuse.

RONSARD.

JALOUSETÉ, s. f. Jalousie.

JALOUSIE, s. f. Giroflée violier. (*Fl. cent.*) || Œillet de poëte. (*Fl. cent.*)

— *Jalousie,* nom donné dans Trévoux à la plante appelée amarante ou passe-velours.

JAMAIS QUE, **JAMAIS QUE DE**, loc. dans lesquelles *jamais* ou plutôt *jà mais* a le sens de Seulement, pas plus. (Voy. *Ren.*) Tout ce que l'on dit des expressions *ren que.... ren que de....* convient à ces locutions. « J'ai été à la messe, il n'y avait *jamais* que trois femmes », seulement que trois femmes. « Il n'a acheté *jamais que* deux brebis à la foire. — Combien y a-t-il d'œufs dans ce nid ? Il n'y en a *jamais qu'un* », seulement un. Et encore: « *Jamais que de* sentir ce tabac, on éternue. — *Jamais que de* te revoir, j'en pleure de joie. — *Jamais que d'y* penser, j'en frémis. » (Voy. *Mais que* et *Mais que de.*)

JAMBE, s. f. (Acad.)

|| *Faire jambe*, loc. Marcher. Est employé le plus souvent avec la négative : « Il est malade, estropié, il ne peut pas *faire jambe.* » Répond aux locutions : « Ne pouvoir mettre un pied devant l'autre, ou Remuer ni pied ni patte. »

|| *Jambe de ci, jambe de là*, loc. A califourchon. (Voy. *Gambe.*)

|| *Jambes du soleil*, loc. Rayons lumineux plus ou moins obliques, que le soleil projette vers l'horizon par un temps nuageux. (Voy. au mot *Corde, tirer aux cordes.*) || *Jambes de la pluie*, bandes grisâtres qu'elle forme en tombant.

JAMBÉ, adj. Être *mal jambé,* avoir les jambes mal faites. L'Académie n'a admis que *bien jambé.* (Voy. *Gamber* et *Jambru.*)

JAMBIER, s. m.; **JAMBIÉRE**, s. f. Jambe d'un pantalon. — L'Acad. est ici plus pauvre que nous, car elle n'a qu'un mot pour désigner deux choses distinctes, le membre et son enveloppe. — *Jambier* (Acad.), adj., est un terme d'anatomie. — Notre mot *jambier* est l'abréviation de Partie *jambiére* d'un pantalon.

JAMBRU, adj. Qui a de grandes jambes; haut monté sur ses jambes. — Imité des mots *membru, ventru* (Acad.), comme s'il existait aussi un *r* dans le substantif *jambe.* (Voy. *Jambé* et *Jimbertier.*)

JAMOTER, **JAMATER**, v. n. Respirer difficilement et avec bruit. (Voy. *Roumeler.*)

JANSE, s. f. Jante de roue. (Voy. *Chante* et *Gense.*)

JAPPE, s. f. Bavardage, babil, caquet, intempérance de langue. « Cet avocat a bonne *jappe.* » (Voy. *Iapi*, *Jason*, *Bagou* et *Bade.*)

Tu as une belle *jappe* et une fière hardiesse.

G. SAND, *la Petite Fadette.*

Jappe-Loup. Nom de localité. Tournon (Indre), etc.

Jappe-Renard. Nom de localité. Lingé, Saint-Lactencin, Clion (Indre).

JAPPER, v. n. Parler, bavarder, bien parler. Se dit surtout Du *menteur*, *chien-blanc* ou *tête-de-loup* qui accompagne le futur dans ses démarches. « C'est un homme qui *jappe* ben. » (Voy. *Jappe* et *Bagou.*) Se dit encore d'Une personne qui se fâche.

JAPPILLER, v. n. Babiller et plus que *babiller ;* c'est y mettre de l'aigreur, de la taquinerie : « Qu'a donc cette femme à tant *jappiller?* » (Voy. *Jappe.*)

JAPPILLON, s. f. Se dit d'Une femme qui *jappille* habituellement. « Ç'te *jappillon* ne se taira pas ? » (Voy. *Jappe.*)

JAR, s. m. Coude, courbe. « Cet arbre n'est pas droit, il a des *jars.* » Le diminutif seul, *jarret*, est resté en français. (Voy. *Jarraud*, *Jarre*, *Jarrer* et *Flâche.*)

|| Rejet de la vigne qui sort de la *cosse* ou souche.

JARDIN AUX ORTIES, loc. Cimetière. — Jeter aux *orties.* (Acad.)

— Cette expression est un triste témoignage de l'abandon et du désordre qui, trop souvent, se font remarquer dans ces lieux consacrés pourtant par la religion et les souvenirs de la famille. (Voy. *Caillotte*, *Cémetière.*)

JARDIR, v. n. Faire l'amour : « Les oisiaux *jardissont.* — Au mois de mai, tout *jardit.* » (Voyez *Jardrin.*)

JARDRIN, JARDRAIN, s. m. Jardin. (Voy. Obs. à *R* et citation à *Ménuit.*)

Une cour et ung *jardrain.*

(*Decret de la terre de Saint-Caprais devant le bailli de Saint Florent*, 1635.

JARDRINIER, JARDRIGNIER, s. m. Jardinier. (Voy. *Jardrin* et Obs. à *GN.*)

JARGEAT, s. m. Bavardage, babil confus. Il se dit aussi Du bruit que font entendre les oies, les *jars*, lorsque ces animaux se trouvent réunis en grand nombre.

JARNI-COTTON ! loc. Juron adouci de *Je renie Cotton*, atténué lui-même du juron coupable *Je renie D...!* (Voy. *Diable me nie !*) ; comme *Sac à papier !* adouci de *Sacré D...!* — D'après le Dict. de Trévoux, *Jarni-Cotton !* serait un juron suggéré à Henri IV par l'indulgence du père Cotton, pour épargner à son royal pénitent un plus gros péché. Mais Henri IV se servait déjà depuis longtemps de *Ventre-saint-gris !* (Voy. *Saint-Gris.*)

Jerni cotton ! Je m'étais bien douté que vous [illegible] un finet.

[illegible]

— On trouve dans Rabelais une autre atténuation plus directe du gros juron.

Je renie *bieu*, compaignons, nous ne faisons [illegible] la guerre.

RABELAIS, [illegible] II, [illegible] XXIX

JAROTTE, s. f. Houlette à fer plat, et à manche court, des jeunes *pâtours*, qui ne leur sert que trop à gâter les pelouses en y creusant des trébuchets pour les oiseaux. (Voy. *Jason.*)

JARRAUD, adj. Bancal, qui a les jambes arquées ou les genoux en dedans : du latin *varus*, cagneux. Le mâle de l'oie, le *jars*, n'aurait-il été ainsi nommé qu'à cause de sa démarche ? En Limousin, *jarraud* se traduit par *dzara*, et *dzaro* signifie *jambe*. (Voy. *Jar*, *Gavaud* et *Biron.*)

JARRAUDE, s. f. (Voy. *Gerdriau* et *Jarriau.*)

Dérivé de *jar* (voy. ce mot) à cause des inflexions de sa tige.

JARRE, s. f. *Jarre de noix*, cuisse de noix (Acad.). L'amande de la noix est formée de deux parties, (cotylédons, en botanique), subdivisées elles-mêmes en deux prolongements dirigés vers la base de la coque, et qui représentent grossièrement des cuisses, ou jambes, descendant d'un tronc commun.

— Le mot *jarre*, dérivé de *jar* (voy. ce mot), qui a fait *jarret*, et le mot *cuisse* de noix se rapportent à la même comparaison. (Voy. [illegible] et [illegible].)

JARRELÉE, s. f. Petite cuve que l'on place sur une voiture, et qui sert à transporter la vendange de la vigne au pressoir. (Voy. *Balonge.*)

JARRER, v. a. Lancer : « *Jarrer* des pierres. » (Voy. *Guarreier*.)

JARRETIER, s. m. Jarretière, tant pour homme que pour femme. On dit : « Il ou alle a pardu ses *jarretiers*, ses bas lui tombont su' les talons. »

JARREUX, adj. Graveleux : « Terrain *jarreux*. » (Voy. *Jars*, *Jarrige*.)

JARRIAU, JARGIAU, s. m. Différentes gesses ou vesces qui croissent parmi les blés et les seigles : « Il y a du *jarriau* cette année. » (Voy. *Gerdriau* et *Jarraude*.)

JARRIGE, s. f. Pâturage, terre inculte, jachère. (Bords de la Creuse.) — *Les Jarriges*, nom de plusieurs localités : Éguzon (Indre), etc. — *Garrigue* (Acad.), dans le midi de la France, lande en partie garnie de broussailles. (Voy. *Jarreux*.)

JARRILLE, s. f. Maladie qui empêche les jeunes canards de marcher. (Voy. *Jarraud* et *Goutte*.)

JARROUSSE, JARROSSE, JARROUILLE, s. f. Espèce de gesse sauvage. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Jarraude*, etc.)

|| *Grande jarrousse*, s. f. Gesse cultivée. (Voy. *Pois carré*.)

JARS, s. m. Gros gravier, gros sable. (Voyez *Grouaille*.)

JASON, JASSON, s. m. (En Nivernais.) Bavardage, caquet. (Voy. *Jappe*.) — De *jaser*. || (Voy. *Gesson*.)

JASOU, s. m. Houlette. (Voy. *Jarotte*, *Curotte*, *Sarciau* et *Jason*.)

JASPINER, JASPIGNER, v. a. Taquiner, irriter. — *Se jaspigner*, se prendre de bec, s'injurier. || V. n. Bavarder, causer à tort et à travers, criailler, grogner. (Voy. *Jacasser*, *Jappiller*.)

JAU, s. m. Coq, oiseau de basse-cour. (Voyez *Geau*.) Vient de *jal*, qu'on a dit pour *gal*, du latin *gallus*. *Jal* est devenu nom de famille.

> Et les faisoit danser comme *jau* sur brèze.
>
> RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XVI.

> Item le jour saint Michiel pour despence faite à Pruilly pour le chantre et le prévost pour avoir levé les cens des *jaux*, pour pain, vin, char, vij s. vj d.
>
> [illegible] *Comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 1309.

A Nau,
D'un pas d'*jau* ;
Aux Rois,
D'un pas d'oie,
ou d'une aiguillée d' soie ;
A la Saint-Antoine,
D'un pas d' moine,

ou suivant d'autres.

D'un repas de moine.

Par ces dictons, les habitants de nos campagnes indiquent l'allongement des jours à partir du 21 décembre, ou mieux l'intervalle dont le soleil, à son lever ou à son coucher, s'est avancé sur l'horizon en s'éloignant du point solsticial d'hiver.

|| *Chanter le jau*. Chanter comme un coq, se dit des poules qui imitent le chant du coq ; ce qui passe pour être de mauvais augure : c'est ce que les Italiens expriment par le verbe *gallugare*. Lorsque, dans une ferme, une poule vient à *chanter le jau*, on l'attrape à l'instant même et on lui tord le cou ; autrement, dit-on, il arriverait malheur à la maison : le maître mourrait dans l'année. Dans quelques dictionnaires, et entre autres dans celui de Laveaux, on désigne ces sortes de poules sous le nom de *gaugalin*, que l'on pourrait traduire par *jau-galline*.

|| *Œu* (œuf) *de jau*. Œuf de couleuvre que ce reptile a déposé dans les fumiers de basse-cour, et qu'on suppose avoir été pondu par le coq (*jau*). Cet œuf produit, dit-on, la *cocadrille*. (V. ce mot.) — On désigne aussi de cette façon des œufs sans jaune pondus par quelque vieille poule malade, et qui passent pour l'avoir été par de vieux coqs. (Voy. *Coquard*.) Pour *charmer* l'œuf, c'est-à-dire pour neutraliser son influence maligne, on fourre dans le fumier un bâton de l'arbre appelé *charme* (*carpinus*).

|| Le *Jau-blanc*. Auberge sur la route des Aix, à Bourges.

|| *Jau-Mangé*. Nom de localité. Lurais (Indre).

— *Les Bijauds*. Localité près de la Châtre (Indre). Et sans doute, originairement, nom de famille dérivé de *jau*. (Voy. *Jault*.)

|| *Jau-punais*, s. m. Punaise des bois ou des jardins.

|| *Pied-de-jau*, s. m. (Voy. *Pied*.)

JAUCHE-MOINE (LA). Nom de localité. Crozon (Indre). (Voy. *Jaucher*.)

JAÚCHER, JAUGER, v. a. (Dérivé de *jau.*) Se dit de L'accouplement des volatiles. (Voy. *Chaucher.*) || Caresser.

Ronsard dans une de ses joyeusetés :

Pour mieux te *jaucher* un petit.

— On a dit autrefois *jauqueter*, *jocqueter*.

Et la veullent *jocqueter*.

RABELAIS, liv. II, ch. XXII.)

JAUCULON, s. m. Dernier venu d'une nombreuse famille, d'une bande, d'une couvée. (Voy. *Jau*, *Chauculon*, *Culot*, *Boiquat* et *Caille*). — En Bourgogne *Jaculon*.

JAUGE, s. f. Mesure, baguette servant à mesurer. (Voy. *Bauge.*)

|| Entaille résultant de l'enlèvement de la terre projetée en avant par la bêche dans l'opération du bêchage, et qui se reforme à mesure que cette opération avance; on comble ensuite la *jauge* avec de la terre rapportée d'ailleurs, afin de compléter le nivellement.

JAUGER, v. a. Ne se dit, d'après l'Académie, que de La mesure des futailles et des navires; mais il s'emploie chez nous pour plusieurs autres genres de mesures : « *Jauger* un fossé. — *Jauger* une pierre de taille, une pièce de charpente », la tailler de mesure. (Voy. *Bauger.*)

JAUILLER, v. a. Emmêler, brouiller. (V. *Jouiller* et *Chouiller.*)

JAULET, s. m. (Diminutif de *jau.*) Petit coq, cochet. || Se dit d'Un adolescent qui commence à être amoureux. || Nom de famille.

JAULT. Nom de famille dans le Nivernais.

La *Communauté des Jault*, dernier vestige des anciennes communautés nivernaises, introduites par la coutume et maintenues par les mœurs de la province jusqu'à l'époque actuelle. (Voy. M. Dupin, *le Morvan*, p. 46; et aussi *Lettre* de M. Dupin à M. Etienne, de l'Académie française, du 22 septembre 1840, à la suite d'une excursion dans la Nièvre et d'une visite à la *Communauté des Jault*. — Voy. encore Guy Coquille, 58e question *sur les Coutumes.*) « La Communauté, dit M. Dupin, ne compte parmi ses membres effectifs que les mâles. De là peut-être le nom même de la Communauté. » (Voy. *Jau.*) — Cette communauté intéressante s'est dissoute depuis. On accuse un avocat, l'une des notabilités de 1848, d'y avoir contribué par de mauvais conseils.

La Communauté des *Gariots*, non loin de *Préporché*, avait disparu antérieurement, par suite du partage entre les *parsonniers*. (Voy. *Parsounier.*) « Le dernier maître, qui réside actuellement à *Préporché*, avait emporté avec lui, comme un trophée, le grand *pot* (la marmite) de la Communauté. » (M. DUPIN, *le Morvan*, p. 98.)

JAUNARD, adj. Jaunâtre : « Cette eau est *jaunarde*. »

JAUNÉE, s. f. (Voy. *Jónée* et *Joannée.*)

JAUNERET, JAUNET, s. m. On donne ce nom à plusieurs espèces de petits oiseaux.

|| *Jaunet*, Pièce d'or. (Voyez BALZAC, *Eugénie Grandet*, et le mot *Jauniau.*)

JAUNEZIR, v. n. Jaunir. (Voy. *Aplatzir*, et Obs. à *Z*. — Laisnel de la Salle.)

JAUNIAU, s. m. Fleur simple ou double de narcisse faux-narcisse. (*Fl. cent.*) « Les *jauniaux* annoncent le printemps. » Ces fleurs sont ainsi nommées à cause de leur couleur jaune. (Voy. *Jeannette.*)

|| Pièce d'or. (Voy. *Jauneret.*)

JAUNIN, adj. sans féminin. (Voy. *Jaunard.*)

JAUNIR, v. a. Paraître jaune. (Voy. *Blanchir* et *Rougir.*)

JAUPILLER, v. a. (Voy. *Jauiller.*)

JAUVARD. Localité de l'Indre, ancienne paroisse sous le vocable de *Sancta-Maria de gallo varo*, réunie maintenant à *Bélabre*. Quelques antiquaires, repoussant l'étymologie tirée de *gallus varus*, coq boiteux, y ont vu un *Jovis ara!* christianisé. (Voy. *Jau* et *Jar.*)

JAVART, s. m. Espèce de scorbut, mal qui vient aux gencives. Ceux de nos médecins de campagne dont la spécialité est de *panser du javart*, n'ont pas besoin de voir le malade pour le guérir; il leur suffit de connaître les noms et prénoms de ses parrain et marraine. (Voy. *Herbe du javart.*) — Selon l'Acad., Tumeur au bas de la jambe du cheval.

JAVELER, v. n. Dans le sens de Foisonner. « La pluie va faire *javeler* l'avoine qui est fauchée », c'est-à-dire enfler les javelles.

JAVELEUX, JAVELEUR, s. m. Ouvrier de moisson qui assemble les javelles pour le *lieur*. (Voyez ce mot et *Viau*.)

JAVELOTTE, s. f. (Dérivé de *javelle*.) Petite croix faite avec des épis, et qu'on place au bout d'une perche sur un arbre dans le champ où se finit la moisson. A ce moment on se réjouit, on saute, on jette les chapeaux en l'air en criant : *Javelotte!* ou *jablotte!* pour faire entendre au loin qu'on vient d'achever *metive*, et pour faire honte aux paresseux. (Voy. *Jablotte* et *Metive*.)

JAVOTTE, s. f. Prénom, diminutif de Geneviève.

JAVOUILLON, s. des deux genres. Se dit d'Une personne qui bredouille en parlant.

JAZON, s. m. (Voy. *Jason*.)

JE, pron. de la première personne, employé seulement au singulier dans le français, remplace dans notre idiome le pronom *nous* dans tous les cas où ce dernier se place comme sujet devant le pluriel du verbe: *j'avons, je faisons, je partons, je marchons*.

> Ce n'est point à la femme à parler, et *je sommes*
> Pour céder le dessus en toute chose aux hommes.
> (MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, act. V, sc. III.)

Bélise réprimande Martine :

> Ton esprit, je l'avoue, est bien matériel !
> *Je* n'est qu'un singulier, *avons* est un pluriel.
> Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire ?

Martine ne peut que s'excuser :

> Mon Dieu, *je n'avons* pas étugué comme vous,
> Et *je parlons* tout dret comme on parle cheux nous.
> (MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, act. II, sc. VII.)

Mais, si elle avait *étugué*, elle aurait pu invoquer des autorités. On lit en effet dans Henri Estienne : « Ce sont les mieux parlants qui prononcent ainsi : *j'allons, je venons, je soupons*. » Ce langage était celui de la cour de François Ier.

> *J'avons* espérance qu'y fera beau temps, veu ce que disent les estoiles que *j'avons* eu le loysir de veoir.
> (*Lettres de la reine de Navarre*.)

(Voy. GÉNIN, *Variations du Langage*.)

JEAN (prénom masculin). Lorsqu'il est suivi d'un autre mot, ce prénom devient souvent un sobriquet méprisant.

|| *Jean-fille* et *Jean-tout-mêle*, loc. On appelle ainsi, par dérision, l'homme qui s'occupe d'ouvrages ordinairement réservés aux femmes. (Voy. *Méle-tout*, *Manette*.)

|| *Jean-fesse*, expression adoucie de *Jean-f.....*, Homme méprisable. (Voy. *Alfessier*.)

|| *Jean-fillette*, loc. Garçon qui se plaît avec les filles.

|| *Jean-jeudi*, loc. Mari malheureux. (Voy. GÉNIN, *Variations*.)

> Voicy maistre *Jean-Jeudi*, qui vous sonnerait une antiquaille dont vous sentiriez jusqu'à la moelle des os.
> (RABELAIS, liv. II, ch. XXI.)

— On dit aussi *Jean-Jean, Jean-Ridoux*, etc. (Voy. *Ridoux*.)

|| *Jean-qui-se-tue*, loc. Sobriquet d'un ouvrier dur au travail. (Voy. *Brouette* et *Diardeux*.)

|| *Jean de la viande*, sobriquet d'un gourmand. (Voy. *Noceux*.)

JEAN (LA SAINT-). Fête des campagnes, louée de domestiques. — Beaucoup de bonnes gens croient que si on lave le linge des enfants le jour de *la Saint-Jean*, on les expose à l'épilepsie ou à tomber dans le feu. (Voy. *Herbe, Jeannée* et *Jouannée*.)

JEANNÉE (se prononce *Jean-née*), s. f. (Dérivé de Jean.) Feu de *la Saint-Jean* : « Faire une *jeannée*; allumer la *jeannée*. » (Voy. *Jônée*.)

JEANNET, JEANNOT, JEANNI, — JEANNOTTE, JEANNETTE, JEANNETON. Diminutifs des noms *Jean* et *Jeanne*. (Se prononcent *Jean-net*, *Jeanni*, etc. (Voy. Obs. à *I* et citation à *Parpillon*.)

|| *Jeannette, Jeannette blanche*, narcisse des poëtes (*Fl. cent.*), narcisse faux narcisse. (Voy. *Coucou*, *Jauniau*.)

Dans le Glossaire de Roquefort, on trouve *jeannette*, pour toute espèce de fleurs blanches.

JEBICHES, s. f. pl. (On prononce souvent *j'biches*.) Fanes, tiges des plantes herbacées : « Des *j'biches* de pommes de terre. » (Voy. *Chebiches, Daliaux* et *Chaulé*.)

JÉBLE, s. f. Hièble. (*Fl. cent.*) — Du latin *ebulus*. (Voy. *Huble* et *Rièble*.) On écrit aussi, mais à tort : *géble*; la voyelle *i* de *hièble*, *ièble*, étant, dans l'écriture ancienne, l'équivalent du *j* et non du *g*.

JEÎNNE, s. m. (Prononcez *jein-ne*.) Jeûne. (Voy. *Jeinner* et *Meinpris*.)

JEÌNNER (prononcez *jein-ner*), v. n. Jeûner. (Voy. *Jeinne.*)

JEMENT, J'MENT, s. f. Jument, et même, cheval, bête de somme. De même *jumento* en roman, *jumenta* en catalan et en portugais, *giumento* et *giumenta*, en italien, signifient : bête de somme. (Voy. *Jebiches.*)

Ils étaient montes, pour la plupart, sur ces petits chevaux connus dans toute la province sous le nom generique de *juments*, dont on a fait *j'ments* par abreviation. C'est une traduction littérale du *jumentum* des Latins, pris dans le sens de la race chevaline..... : Bonjour, monsieur Vermond, comment vous portez-vous? Mais je vous en prie, monsieur Vermond, prenez les devants : votre *j'ment*, c'est un cheval entier. »

(*Pierre Vermond, chronique du Berry.*

On dit proverbialement que les jours augmentent :

Au premier de l'an
D'une dent de *j'ment.*

—*Voir la j'ment*, loc. Les moissonneurs ont l'habitude de se coucher sur le sillon, au milieu du jour, et de dormir pendant une heure. C'est ce qu'ils appellent *voir la j'ment*. Quand le *roi* (voy. ce mot) tarde trop à donner le signal de cette sieste, l'un des moissonneurs se met à contrefaire le hennissement d'un cheval, aussitôt les autres travailleurs répondent par un cri semblable et tout le monde va *voir la j'ment.*

JENNE, adj. Prononciation assez habituelle de *jeune*, en bas âge, adolescent. (Voy. *Jeune.*)

Ains li faisoit la *genne* dame
Bien entendant et bien letrée.

(*Roman de la Rose*, ver[illegible].

Jalouse de son mari bel et *jenne.*

(*Les Évangiles des quenouilles*, p. [illegible]

JE N'OSE, loc. prise substantivement. Coiffure de femme, espèce de compromis entre le chapeau de dame et le bonnet d'artisane : « Voyez-la donc avec son *je n'ose!* »

L'emploi de ce genre de petite phrase ironique se retrouve au même chapitre (comme dirait Sganarelle), dans le *kiss not* anglais (traduction : n'embrassez pas !), espèce de chapeau avançant au contraire en tuyau de poêle, de manière à préserver moins du soleil que des familiarités.

JERS, s. m. Jars, mâle de l'oie.

JÉRUSALEM. Localité près de Saint-Vrain (Nièvre). — Souvenir des croisades. (Voy. *Bethléem, Carthage, Mer-Rouge*, etc.)

JÉSUISSE, s. m. Jésuite. Reste de l'ancienne prononciation qui était *jésuiste*. (Voy. *Jusse* et Obs. à *T.*)

Quand en l'an 1564 je plaiday la cause de l'Université de Paris contre les *jesuistes* depuis appelez *jesuites.*

PASQUIER, *Rech.* [illegible] IX, [illegible]

|| Dindon. Souvenir sottement malveillant de l'introduction en Europe de ces utiles animaux par les missionnaires de la Compagnie de Jésus.

JET-D'IAU (et par corruption *jeu-d'iau*), s. m. Bande de bois taillée en biseau et adaptée au bas d'une porte pour rejeter l'eau pluviale en dehors.

JETER, v. a. ou v. n. Se dit de La ruche qui a essaimé. « Le *bouillot* a jeté un *ession* » (voy. ce mot), ou simplement, a *jeté*. (Nivernais.)

JETEUX DE SORT, s. m. Sorcier dont les maléfices sont redoutables. (Voy. RAYNAL, t. IV, p. 303, et les mots *Douter, Grêleux, Meneux de loups*, etc.) C'est le *jettatore* napolitain.

JETONS DE MARIE. Fils cotonneux que *jette* Marie, fils de la Vierge, filandres qui voltigent dans l'air à l'automne. On les nomme aussi *cheveux de la bonne ange, de la sainte ange.* (Voy. *Cheveux.*)

JEU (FAIRE GRAND), loc. Faire de grands mouvements, s'emporter, se débattre : « A présent que vous avez entravé ce cheval, laissez-le aller, il ne peut pas *faire grand jeu.* »

JEUDI, s. m. Grillon, sauterelle. (Voy. *Guerlet.*)

JEU-D'IAU, s. m. (Voy. *Jet-d'iau.*)

JEUILLET, s. m. Juillet, septième mois de l'année.

JEÛLER (SE), v. pron. Se réjouir. — Du latin *jubilare.*

JEU-MALOCHE, et anciennement *Jeu-Mailloche*. Localité du département de l'Indre : ainsi nommée de l'un de ses anciens seigneurs surnommé *Mailloche* ou *Maloche*, grosse tête. (Voy. *Maloche.*)

JEUNE, adj. Etroit, court, trop juste, insuffisant, incomplet : « Ce fossé a un mètre de largeur bien *jeune*. — Remplissez donc mieux ce boisseau, vous me le mesurez trop [illegible]. — Mes souliers me [illegible]nent : ils sont trop [illegible]. (Voy. [illegible].

JEUNESSE (UNE), loc. Une jeune fille, un jeune homme.

Di que je fus couplé sous le joug d'hymenée
Avec une *jeunesse* à toute vertu née.

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE

D'abord je ne suis pas d'avis que tu prennes une *jeunesse*.

(G. SAND, *la Mare au diable*.)

La bavousette, que depuis plus de dix ans les *jeunesses* ne portent plus.

(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

Des *jeunesses* viendront avec la cornemuse
Lui faire la conduite.

H. DE LATOUCHE, *Élutte*

|| Se dit aussi Du bétail : Jeunes bestiaux. « La *jeunesse* se vendait ben à ç'te foire. »

|| *De jeunesse*, loc. Dès le jeune âge.

De jeunesse ils apprenoyent à estre tesmoings.

RABELAIS, *Pantagruel*.

Car *de jeunesse* et frequentation il est nourry avec eux.

(BERNARD PALISSY.)

|| *Petite jeunesse*, loc. Enfance : « Du temps de ma *petite jeunesse*. »

On a vu que dès ma plus *petite jeunesse*, j'avais fort vu M. le duc d'Orleans.

SAINT-SIMON, *Memoires*, t. I, ch. CI.

JIAU, s. m. Clôture avec des échalas.

JIBLE, s. f. (Voy. *Jable*.)

JIBLER, v. n. Trembler sur ses jambes, vaciller.

|| *Se jibler*, v. pron. S'élancer à corps perdu. (Voy. *Jiller*.)

JILLE, s. f. (Voy. *Fa-fouere* et *Flictouere*.)

JILLER, v. n. Jaillir. || V. a. Lancer des coups de pied en traître.

Jiller n'est peut-être que *jigler* ou *gigler*, avec *gl* mouillé. Cependant, un de nos correspondants nous a envoyé *jigler* (prononcé avec *gl* dur). — (Voy. *Gigler* et *Zigler*.)

JILLOUÉRE, s. f. (Voy. *Jille*.)

JIMBERTER, v. n. Gambiller, marcher de travers.

JIMBERTIER, adj. Boiteux, qui marche de travers, qui a les jambes difformes. (Voy. *Jambru*.)

JIT, s. m. Jet, drageon d'une plante ou d'un arbre. (Voy. *Jitte*.) || Action de jeter. || Terre extraite d'un fossé et qui en forme le revers. (Voyez *Adous* et *Levée*.) « Planter des âbes sur le *jit* du foussé. » || Action de jeter le poisson dans la *nappe* lorsqu'on pêche un étang. (Voy. *Nappée*.)

JITER, v. a. (La première syllabe *ji* est brève.) Jeter. (Voy. *Jit* et *Jitoux*.)

|| Vomir, rejeter. (Voy. *Gormiter*.)

JITIÉRE, s. f. Tas de bourrées ou fagots, empilés dans le bois : « La *jitiére* est toujours de vingt-cinq fagots. » (Voy. *Gitiére*.)

JITOUX, OUSE, adj. Suppurant, qui jette du pus.

JITTE, s. m. Jet, rejet. (Voy. *Gitte* et *Grageon*.)

JOBARD, s. m. et adj. S'applique en moquerie à un homme crédule, niais, ridicule dans sa mise ou ses manières, à un jocrisse. — Est-ce une forme dérivée de *jobe* (voy. ce mot), ou de *gober* (Acad.), croire légèrement ?

— *Jobe* et son diminutif *jobelin* (voy. ce mot) avaient autrefois un sens analogue à celui de *jobard*.

Servir et faire le mignon longtemps, qui est l'office d'un *jobe*.

NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, p. 69. Edit. de 1732.)

Jobe aura fait *jobard*, par l'emploi de la désinence augmentative *ard*, qui caractérise tant d'autres adjectifs : *grognard*, *pleurard*, *vantard*, etc.

Faut-il voir dans *jobe* une allusion au type de la patience, le patriarche Job ? Ceci nous conduirait peut-être, par une association d'idées assez naturelle, à adopter la même étymologie pour les *Jobagiones* du Glossaire de Ducange, espèce de serfs attachés à la glèbe, si ce mot de *Jobagiones*, venu de la Hongrie, n'avait pas servi aussi à désigner des chefs militaires, des magnats. Quoi qu'il en soit, M. Génin, dans l'*Illustration*, rattache aux *Jobagiones* une foule de noms de famille ayant plus ou moins de ressemblance avec ce mot, tels que : *Jobert*, *Desjobert*, *Jaubert*, *Joubert*, *Gobert*, *Gombert*, *Gioberti*, etc.

JOBÉ, adj. Ce mot, dont nous n'avons pas constaté nous-mêmes l'usage, est peut-être l'une des formes de *gliobé*, qui s'applique aux personnes ridicules dans leur mise, qui manquent de goût dans leur ajustement, ou dont la toilette a été dérangée

ou salie. *Gliobé* aura fait par contraction *iobé*, et ensuite *jobé* par le changement si fréquent de *i* en *j*. (Voy. *Gliobé* et *Jobard.*)

JOBELIN. Nom de famille. (Voy. *Jobard.*)

Je ne sais pas ce que j'aurais fait d'un *jobelin* qui eût sorti de l'Académie, qui ne saurait ni la langue ni le pays, qu'il faudrait produire et expliquer partout, et qui ne ferait pas une sottise qui ne nous fît rougir.

(Mme DE SÉVIGNÉ, *lettre du 4 juin* 1669.)

Outre les significations de *jobard* et *niguedouille* (voy. ces mots), *jobelin* a eu autrefois celle de Langage, *argot* des mendiants, des pauvres, des *jobs* : Le *jargon et jobelin* du vieux poëte Villon.

JOBER, v. n. Jouer, s'amuser, plaisanter. Se dit surtout Des jeux enfantins.

JOIE (EN FAIRE), loc. Faire plaisir, réjouir : « Ce blé profite que ça *en fait joie.* — Ç'te fille est-elle gente ! alle *en fait joie.* »

|| *La Joie.* Localités dans l'Indre près de Déols, Bagneux, etc.

JOIGNANT, s. m. Celui dont la propriété est limitrophe d'un autre, par rapport à celle-ci. « Il a un tel pour *joignant* au couchant et au nord. » Se dit aussi en parlant des propriétés elles-mêmes, dans le sens de tenants et aboutissants (Acad.) : « Les *joignants* d'un bois, d'un pré, etc. » (V. *Joûte* et *Joindre.*)

JOINDRE, v. a. (Acad.). Atteindre. Fait au part. prés. *joindant* (voy. cit. à *Vaussure*), et au participe passé *joignu*. « Je l'*ai joignu* pas loin d'ici. »

|| Fig. Attraper, rendre la pareille : « T'es ben fin, mais j' te *joindrai* ben tout d' même à queuq' moument. »

JOINTE, s. f. **JOINTIAU**, s. m. Glas funèbre : « Un tel est mort, le *mariller* sonne les *jointes*, le *jointiau.* » (Voy. *Clas* et *Recober.*)

JOL, adj. (apocope de *joli;* voy. ce mot.) Nom de bœuf. (Voy. *Bœu.*)

JÔLÉE, s. f. Chanson de mariage dans le Morvan. — « C'est, dit M. Rathery (*Chansons populaires*, feuilleton du *Moniteur*, 27 mai 1853), un petit drame..., l'image des épreuves auxquelles l'amant, depuis les temps primitifs et bibliques, doit acheter le consentement de la fille et celui de ses parents. La nuit qui précède la noce, un des garçons demande pour l'épouseur :

« Ouvrez-moi la porte,
La belle, si vous m'aimez. »

» Suit une peinture pathétique de sa triste position (il est dans la neige, dans l'eau jusqu'aux genoux) :

« Les chiens de votre père
Ne font que d'aboyer,
Disant dans leur langage
Galant, tu fais l'amour,
Galant, tu perds ton temps. »

On trouve dans Trévoux *Jolées,* s. f., nom des fêtes ou des jeux que les Athéniens avaient consacrés à *Iolas,* compagnon d'Hercule. — Notre *jolée* (*j* pour *i*) aurait-il quelque rapport étymologique avec l'interjection solennelle des Latins : *Io! Io Bacche! Evohe!* (Voy. *Voih!*)

JÔLER (SE), v. pron. Se réjouir. (Voy. *Jôlée* et *Jeûler.*)

JOLI, adj. (Pris ici substantivement.) Nom de bœuf. (Voy. *Jol* et *Jolivet.*)

|| *Joli comme cinq sous, Joli comme un louis d'or*, loc. Qui a un joli minois. (Voy. *Jour.*)

JOLIVET, et, par contraction, **JOLIET**, adj. Diminutif de *joli.* || Nom de bœuf. (Voy. *Jol.*)

Il existe un jeu d'enfant où l'on chante :

A l'herbette,
Jolivette,
Qu'en *ara* (pour *aura*)
S'en repentira (ou clouera). — (V. *Clouer.*)

|| Le *Plaix-Joliet*, château près d'Aigurande (Indre).

JOLIVETÉ, s. f. Gentillesse.

JON, s. m. Marc de raisin non pressé (à Clamecy). — Voy. *Boitte.*

JONC, s. m. || *Jonc à balai.* Roseau commun. (Voy. *Balai de silence* et *Ganniau.*) || *Jonc des chaisiers, des tonneliers;* scirpe des lacs. (*Fl. cent.*) || *Jonc fleuri.* Butôme en ombelle. (*Fl. cent.* et Des Étangs.)

|| *Jonc marin.* N'a rien de commun avec le *jonc*, plante aquatique ; c'est l'*ajonc d'Europe* (*Fl. cent.*) dont l'*a* initial a été supprimé par l'usage. (Voy. *Lande* et *Bruyère* [illegible].)

|| *Jonc du raisin*, axe ligneux de la grappe du raisin (rachis en botanique).

|| *Mettre en jonc*, loc. Croître, se développer. Se dit fig. Des pousses végétales, par comparaison avec le développement du jonc : « Les haricots commencent à *mettre en jonc.* »

|| *A-joncs*, s. m. Composé de la préposition *à* (voy. A) et du substantif, comme *à-propos* (Acad.). Cabane, loge couverte en *joncs*. « Construire un *à-joncs*. »

JONCHÉRE, JONCIÉRE, s. f. Lieu humide d'un pré où croissent les joncs : « Ce pré se détériore, il tourne à *la joncière.* »

|| *La Jonchère.* Nom de localité. Graçay (Cher); Chasseneuil (Indre); etc.

JÔNÉE, s. f. (Voy. *Jeannée* et *Jouanée.*)

Dans nos villages, la veille de la Saint-Jean (23 juin) au soir, chaque famille fournit, selon ses facultés, un ou plusieurs fagots. On empile ces fagots au pied et le long d'une perche fichée en terre, et l'on y met le feu. Lorsque la *jônée* est à peu près consumée, on fait, par trois fois, passer les enfants par-dessus le feu de la Saint-Jean, et chaque assistant, au moment de se retirer, recueille religieusement les *cumochons* ou charbons de la *jônée* : et ces charbons, trempés dans l'eau bénite, préservent la maison de toute espèce de malheurs et principalement du *feu du temps.*

LAISNEL DE LA SALLE. (*Croyances et Coutumes populaires.*)

JORNAILLER, s. m. Journalier, qui travaille à la journée. (Voy. *Jornée.*)

JORNAU, s. m. (Voy. *Journau.*)

JORNÉE, s. f. Journée. — *Aller à sa jornée*, loc. N'avoir pas d'autre profession que celle de *jornailler*. (Voy. ce mot.)

|| *A jornée*, toute la journée, d'une manière continue : « Il a eu la fièvre *à jornée.* » — *A jour de jornée, à jornée faite*, loc. Continuellement : « Il est *cheux* nous *à jornée faite.* — *A jour de jornée*, il est au cabaret. » Cette expression se trouve dans les livres de Coutumes.

— *Jor* s'est dit autrefois pour Jour. (Trévoux.) (Voy. citation à *Adouber.*)

JOSÉ. Apocope de Joseph. — On supprime ici le son de *ph* comme celui de *f* final dans *clef*, *souf*, etc. De même en espagnol, *san José*.

JOTE, s. f. Joue, grosse joue. Ital. *gota.* — Dans Trévoux, terme de marine : Joue d'un vaisseau.

JOTTE, s. f. Moutarde des champs. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Reusse.*)

JOTTONS, s. m. pl. Oreillons; maladie des glandes parotides.

JOU, s. m. Prononciation habituelle de *joug* (Acad.). On ne fait pas sentir le *g* final.

Qui brûle un *jou*,
Risque tout.

Les vieux *jous* de bœufs, lorsqu'ils sont hors de service, ne se brûlent jamais. Si l'on s'avisait de les mettre au feu, les maîtres de la maison mourraient infailliblement dans l'année, après de longues souffrances cérébrales. (Voy. *Jouet.*)

JOUANÉE, JOUANNÉE, s. f. (du latin *Johannes*). Feu de la Saint-Jean. (Voy. *Jônée*, *Jeannée*, *Charibaude.*)

JOUE, s. f. Côté d'un sillon de labour qui se relève en pente : « Il dégèle au soleil sur la *joue* qui regarde le midi. » — La *joue* d'une *orne* (sillon). (Voy. *Orne.*)

JOUELLE, s. f. Vigne disposée sur deux ou trois perches horizontales attachées au-dessus du sol à des pieux. « Vendanger les *jouelles.* » (Voy. *Treille.*) — *Joalle* dans la Gironde. — De *jugum*, joug, suivant Trévoux.

JOUELLÉE, s. f. Certaine longueur ou quantité de *jouelles*. (Voy. *Treille.*)

JOUENNÉE, s. f. (Voy. *Jouanée.*)

JOUERÉ, JOÛRÉ, adj. Qui a de grosses joues. — *Poules jouerées*, celles qui ont des touffes de plumes de chaque côté de la tête.

JOUET, s. m. (Diminutif de *jou.*) Joug léger dont on *lie* les bœufs pour les mener en foire ou chez un acquéreur, etc. « Le *jouet* des bœufs. »

JOUETTE, s. f. Jouet.

|| Lieu où l'on se divertit : « Une *jouette* de lapins », c'est-à-dire l'endroit où les lapins ont gratté. — *Jouette* ou *houette*, en Normandie, terriers, petits enfoncements pratiqués dans le sable par les lapines pour mettre bas.

..... Un jour
Qu'il était allé faire à l'aurore sa cour,
Parmi le thym et la rosée,
Après qu'il eut brouté, trotté, fait tous ses tours.

(LA FONTAINE, liv. VII, fable XVI.)

JOUIF, s. m. Juif. (Voy. *Souisse* et Obs. à *OU*.)

JOUILLER, v. a. (Voy. *Chouiller* et *Jauiller*.)

JOUIR D'UNE CHOSE, loc. En venir à bout. Par corruption de *chevir*. (Voy. ce mot.) De même en parlant d'une personne, d'un animal. « Cet enfant, ce cheval n'est pas docile ; on ne peut pas *en jouir*. »

JOUISSABLE, adj. D'une jouissance, d'une exploitation faciles. « Un pré, une propriété bien *jouissable*. »

JOUMIAU, s. m. (Voy. *Jumiau*.)

JOUR, s. m. Plusieurs locutions se rapportent à ce mot. (Voy. *Aujord'hui*.)

|| *Avant jour*. Avant le jour, avant l'aube. « Il est parti *avant jour*. »

> Je veux savoir de toi, traître,
> Ce que tu fais, d'où tu viens *avant jour*.
>
> (**Molière**, *Amphitryon*, act. I, sc. II.)

|| *Au jour*, loc. A l'aurore, à l'aube.

|| *Demi-jour*, midi. (Voy. *Marienne*.)

|| *Le jour d'aujord'hui*, pléonasme. « Les ouvriers du *jour d'aujord'hui* sont ben pus adrets que par le passé. »

|| *A jour failli*. A la tombée de la nuit, après le coucher du soleil : « Ton frère est arrivé à *jour failli*. » (Voy. *Brun*.)

> Puisque jou ne puis aller là,
> Qu'il viengue à moi
> *A jour failli*.
>
> Vieille chanson citée par **M. de Montmerqué** : *Théâtre français au moyen âge*.)

L'Académie signale cette expression, ainsi que celle de : *A jour faillant*, comme vieillies.

|| *L'aut' ceux jours* (pour *l'autre de ces jours* ou de *ceux jours*), et aussi *l'aut' ceux sais quand* (c.-à-d. je ne sais pas quand, lequel de ces jours). Dernièrement, l'autre jour : « J'ai vu ton père *l'aut' ceux jours*. » On dit aussi *l'aut' ceux années*, pour l'an dernier ou l'une des années précédentes ; dans le cours des années qui viennent de s'écouler.

|| *Le jour de devant* ou *de d'vant*, pour le jour d'avant.

> La feinte fust aussi bonne de la part de l'orfevaresse, car elle dit que le jeune homme l'avait oubliée *le jour de devant*.
>
> (*Les Caquets de l'accouchée*, 3e journée.)

|| *Jour de jornée*, loc. (Voy. *Jornée*.)

|| *A long jour*, *à longue jour*, loc. Tout le long du jour. « Travailler *à longue jour* pour nourrir sa famille. »

|| *Biau jour*, *beau jour*, loc. Communion : « Il fera son *biau jour* dimanche prochain », c.-à-d. il s'approchera de la sainte table.

|| *Joli comme un jour*. On dit d'Un enfant : « Il est *joli comme un jour*. » (Voy. *Joli*.) — En français, on dit : Beau, belle comme le *jour*.

|| *Jour et jour, jour à jour*, loc. (En Nivernais.) A jour, dans le sens de Percé à jour, de part en part. Se dit d'un trou pratiqué dans une planche, par exemple, comme pour exprimer que le jour y passe des deux côtés.

JOURNAU, s. m. Journal, mesure de terre, ce qu'on peut en labourer dans un jour. (Voy. *Chevau*.) — On dit rarement *des journals*, si ce n'est dans les lieux où l'on cultive la vigne.

|| Journée d'homme ou de voiture fournie par un locataire à titre de redevance : « Mon métayer me doit un *journau* de bœufs. » Se dit dans l'Est. C'est la prestation en nature de la loi sur les chemins vicinaux. (Voy. *Bordée* et *Suffrages*.) — *Journau*, droit de corvée. (Trévoux).

JOÛTE (autrefois *jouxte*), s. f. Limite, ligne séparative des propriétés. « Le notaire décrit les *joûtes* dans ses actes. » || *Donner des joûtes*, se dit ironiquement de celui qui mange son bien, qui vend sa propriété. (Voy. *Joûter*, *Joignant* et *Abuter*.)

JOÛTER, v. n. (Pour *jouxter*, de l'ancienne préposition *jouxte*, venue du latin *juxta*.) Confiner un terrain, joindre, être limitrophe : « Mon champ *joûte* au sien. — Terre *joûtant* de soulaire un tel, de galarne un tel. » || Se prend aussi activement : « Son pré *joûte* le mien. » (Voy. *Abouter* et *Abuner*.)

> La première pièce est assise au terroir de *[illegible]*, *juxte* le chemin par lequel on va de l'[illegible], où l'on souloit pendre les malfecteurs, à Saint Caprais, et *[illegible]* le champ de Jacquelin Eslane qui appartient maintenant à Messieurs de la Sainte-Chapelle.
>
> (*Ancien acte*, [illegible] M. [illegible])

JOYEUSE (LA), nom d'une petite rivière dans le département du Cher.

JUC, **JUCHE**, s. m. Juchoir, perchoir à poules. (Voy. *Guche*.)

Il usoit quelquefois de si rudes termes, que les poules s'en fussent levées du *juc*.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*, 400.)

Et quand tout étoit couché, il s'en alloit au *juc* et vous prenoit tantôt un chapon, tantôt une poule.

(IDEM, *Contes*, 156.

JUCHE-MOUCHE. Nom de localité. Migné (Indre). — (Voy. *Juc* et *Juspic*.)

JUCHE-PI, pour *Juche-pic*. (Voy. *Juspic*.)

JUCHER, v. a. Placer dans un endroit élevé : « *Juche*-moi cela sur la planche. » C'est le contraire de Aveindre. (Voy. *Gucher*, qui s'emploie de même activement.) — *Jucher* est neutre dans le Dict. de l'Acad.

JUDAS (BOURSE A), loc. Capselle bourse à pasteur. *(Fl. cent.)*

JUDELLE, s. f. Foulque (Buffon), oiseau d'eau commun en Berry.

JUGÉ, adj. Fig. Abattu, contrit, capot. « Il a l'air *jugé* », comme s'il venait d'entendre sa sentence.

JUGEANCE, s. f. Jugement, appréciation. || (En Morvan.) Destin, sort, fatalité : « C'est ma *jugeance*, je ne peux pas y échapper », pour C'est écrit, comme diraient les musulmans.

JUMELLE, s. f. Selon l'Acad., les jumelles sont des pièces de bois ou de métal qui se correspondent dans une construction quelconque. Chez nous, ce terme est étendu à des pans de maçonnerie en regard l'un de l'autre. Ainsi on dira : « Maçonner des *jumelles* de *portau*. » (Voy. *Portau*.)

JUMIAU, s. m. Jumeau. « Il est mon frère *jumiau*. » (Voy. *Joumiau* et *Besson*.)

JUN. Prononciation usuelle du mois de *juin*. (Voy. *Avri* et *Jeuillet*.)

JUPITAR, JUPITER, s. m. Pétulant, indocile : « Cet enfant est si *jupitar!* on ne peut pas en *cherir*. » (Voy. ce mot et *Robert*.)

— Les gens du commun s'imaginent souvent atteindre au style noble en se servant de termes étranges qu'ils ne comprennent pas. C'est ainsi que Molière fait dire plaisamment par Gros-René à Marinette :

M'oses-tu bien encor parler, *femelle* inique,
Crocodile trompeur, de qui le cœur félon
Est pire qu'un *satrape* ou bien qu'un *Lestrygon!*

(MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, act. V, sc. I.)

Nous supposons que nos paysans ont capricieusement emprunté ce mot, qui leur aura semblé baroque, à la locution suivante : || *Trait de Jupiter*, loc. Terme de charpentier. Mode d'assemblage de poutres entées l'une au bout de l'autre. Cette coupe de bois imite assez bien les traits en zigzag sous lesquels on figure la foudre.

JUREMENT, s. m. Serment : « Ce témoin a fait son *jurement* devant le tribunal », c'est-à-dire a prêté serment.

JURER, v. a. Gronder en jurant ou d'une manière injurieuse : « Ne fais pas ça, ton maître te *jurerait*. » (Voy. *Blasphémer* et *Insolenter*.)

JUREUX, s. m. Jureur. (Voy. *Jurisse*.)

JURISSE, adj. Jureur, personne qui a l'habitude de proférer des jurements.

JUS, JUSSE, adj. Nivelé, horizontal : « Ce terrain est *jus*. » (Voy. *Ajuter* et *Jûs*.) Le féminin fait aussi *jute*. — *Jut* et *ajuter* ne sont peut-être que des syncopes de *juste* et *ajuster*.

JÛS, adv. A bas, à terre. (Voy. *Jût* et les citations de Marot dans Trévoux.)

Jûs se mist, la tere baisa ;
Et mainte fois s'ajenoilla.

(*Roman de Brut*.)

|| *Au jûs*, prép. Auprès, jusque. « *Au jûs* de moi. »

|| *Au jûs de là*, jusque-là : « Ton champ vient *au jûs de là*, — l'eau est montée *au jûs de là*. » || *Tout au jûs*. A peine, au plus, tout au plus : « Il m'a jeté une pierre qui m'a touché *tout au jûs*. — Ton frère a vingt ans, mais c'est *tout au jûs*. » Dans cette dernière phrase, *jus* équivaut à *juste*, *au plus juste*, ce n'est peut-être au fond que le mot *juste* lui-même altéré par la prononciation. (Voy. *Jusse*, *Juste* et *Jût*.)

JUSPIC, nom de localité, Indre. (Voy. *Guche-pic*.) La pie est très-rarement désignée sous son nom français dans nos campagnes du Berry. (Voy. *Ajasse* et *Margot*.) Le pic-vert, au contraire, n'y est connu que sous le nom de *pic* (prononcez *pi*), et ce nom entre assez souvent dans certaines locutions ou appellations. (Voy. *Herbe au pic*.) C'est ce motif qui nous a porté à donner la préférence à *Juspic* ou *Guche-pic*, malgré l'orthographe (*Juspie*) adoptée dans quelques cartes.

JUSQU'A TANT QUE, JUSQU'A SI QUE, loc. Jusqu'à ce que : « Je l'attendrai *jusqu'à tant* qu'il vienne. »

Ronsard dit, en parlant du bœuf rentré à l'étable :

Il met près de son joug le travail oublié,
Et dort sans aucun soin *jusqu'à tant que* l'aurore
Le réveille au matin pour travailler encore.

De tout serai-je tout inquiet *jusqu'à tant que* je vous sache sur pied avec votre troupe.

HENRI IV, *Lettres*, t. IX, p. 312.

Baise-moy mignonnement,
Serrement,
Jusques à tant que je die,
Las! je n'en puis plus, ma vie.

REMY BELLEAU, *Stances*.

JUSSE. Prononciation habituelle de *juste*, s. m. Corsage, habillement de femme, paysanne ou non. Nous revendiquons ce mot, que l'Académie aurait dû omettre, car il n'est, depuis deux siècles peut-être, usité que dans certaines provinces. Il est entré dans la composition de *justaucorps* (Acad.) (Voy. *Justin*.) (Voy. *Jus*, *Juste*, *Jésuisse*, et les Obs. aux lettres *S* et *T*.)

JUSSE, JUSTE, adj. (Voy. Obs. à *T*.) Juste (dans toutes les acceptions que lui donne l'Acad.) « C'est un homme *ben jusse* ; cette balance est *jusse* ; cet habit est trop *jusse* ; etc. » (Voy. *Injusse*).

|| Se prend quelquefois substantivement pour dire Le vrai. « Je n'en sais pas le *jusse*. »

Du reste, je n'en puis juger, puisque cela appartient à Dieu de congnoistre *le juste*.

(BRANTOME, *Vie de M. de Montpensier*.

JUSSEAUME, JUSSIAUME. Prosthèse du *j* dans le nom propre assez commun *Usseaume*.

JUSTEUR, s. f. Justesse, proportion, mesure; état de ce qui est dans une juste proportion : « V'là un habillement ben à vout' *justeur*. » || Justice, vérité : « Dis-donc la *justeur!* »

JUSTICE (LA). Nom d'un village situé près de la Châtre (Indre), sur une élévation qui domine le cours de la Couarde, et où se dressaient jadis les fourches patibulaires de la *justice* seigneuriale de Sarzay. Ce nom est fort répandu comme nom de ferme, de terre, de bois, etc. ; il a partout la même origine. (Voy. Obs. à *Jûs*.) *La Justice*, *les Justices*. Localités près de Bourges, Saint-Amand, Henrichemont, le Blanc, etc., etc.

|| *La Justice de Sainte-Sevère*, loc. Il existe dans l'arrondissement de la Châtre un ancien proverbe, tout à fait à l'usage de la localité, et qui dit : « Défiez-vous des chemins de Saint-Chartier, des femmes de la Châtre et de la *justice de Sainte-Sevère*. »

Ce dicton aujourd'hui n'a plus de sens : Saint-Chartier, à l'heure qu'il est, possède des routes charmantes qui ressemblent à des allées de parcs royaux ; les femmes de la Châtre sont toutes bonnes filles, bonnes épouses et bonnes mères ; enfin la Thémis de Sainte-Sevère tient sa balance d'une main aussi ferme qu'équitable. (Laisnel de la Salle.)

|| On appelle *cour de justice*, *étable ou toit de justice*, La fourrière, la pièce désignée par l'autorité pour y retenir les animaux surpris en *dommage* et abandonnés par leurs gardiens.

JUSTIN, s. m. Diminutif de *juste*. Habit de paysanne. (Voy. *Jusse*.)

JUT, adj. (Voy. *Jus*.)

JÛTER, v. n. Se dit Des fruits qui sont juteux, pleins de suc. « Le rasin est bon à ç'te année, mais i n' *jûte* pas; il a fait trop chaud. » (Voy. *Perjûter*.)

K

KERIER, v. a. (Voy. *Crier.*)

KERIOUX, adj. (Voy. *Crioux.*)

KERLAS, s. m. (Voy. *Crelas.*)

KERNAS, s. m. (Voy. *Crenas.*)

KERNASSER, v. n. (Voy. *Crenasser.*)

KERNE, s. m. (Voy. *Crenne.*)

KEROIX, **KEROUÉ**, s. f. (Voy. *Croix.*)

KERSILLER, v. n. (Voy. *Cressiller.*)

K. — Équivalent graphique du c dur et de *que* dans le vieux français. L'Académie elle-même y a recours pour représenter la prononciation de certains mots, ex. : *cueillir*. Nous avons employé assez fréquemment le *k* dans le même but, surtout lorsque la prononciation est sèche et brève ; l'emploi du *k* est même indispensable pour les mots où il y a interversion des lettres *re* dans la syllabe initiale *cre* qui fait alors *ker*, *keur* : (*cresson kerson*, *crever keurver*, *cressiller kersiller*).

Dans d'autres mots, il y a interposition euphonique du son affaibli de l'*e* muet ; ex. : *kerier*, *keroix*, pour *crier*, *croix*. *Er* équivaut presque au son *eur*, et si l'on essayait d'indiquer un degré de plus dans l'affaiblissement du son, il faudrait substituer l'apostrophe à la lettre *e*, et l'on écrirait *k'rver*, *k'rier*, *k'roix*, *k'rsiller*.

Au surplus, l'emploi régulier de la lettre *k*, si fréquent dans le très-vieux français, appartient plutôt aujourd'hui aux idiomes du Nord qu'au nôtre.

— Remplace le *t* dans la prononciation de la syllabe *ti* faisant partie d'une diphthongue. *Amitié* fait *amikié* ou *amiquié*, etc.

KER, KEUR. (Voy. *QUER*, *QUEUR*), prononciation de la syllabe initiale CRE, et en outre Obs. à *BER*.)

KERSON, **KEURSON**, s. m. (Voy. *Cresson.*)

KERVAISON, s. f. (Voy. *Crevaison.*)

KERVANT. Nom de localité. (Voy. *Crevant.*)

KERVASSON, s. f. (Voy. *Crevasson.*)

KERVER, v. n. (Voy. *Crever.*)

KEURDE, prononciation de *cœurde*. (Voy. ce mot.)

KIA-KIA, s. f. Litorne, espèce de grive. Nom donné par onomatopée. (Voy. *Quia-quia* et *Tia-tia.*)

K'KA. Prononciation de *queca*, noix. (Voy. *Queca.*)

On nomme les noix en Berry, parmi le peuple, des *kkas*, et ce mot se prononce à la hottentote.

(A. Fée. Commentaire du XVe livre de l'*Histoire naturelle* de Pline.)

KLIÉ (*l* mouillé), **KIÉ**, s. f. Clef (dans le Sud).

La *kié* de ma méia dz'â,
Pindue à ma cintera.

(*Chanson bressanne.*)

La clef de ma mie j'ai
Pendue à ma ceinture.

Accoter une porte en *kié*, c'est la fermer à clef.

KRR, s. f. par onomatopée. Sorte de moulinet que les enfants font avec des noix entières vidées de leur noyau, et ainsi nommé à cause du bruit strident *krrr*, *krrr*, produit par les révolutions rapides et alternatives de ce jouet. « Vois donc ma *krr*, coume a ronfe ! » (Voy. *Faverolle* et citation de Rabelais au mot *Vergne.*)

L

LA, article. (Voy. *Le*, *La*, *Les*.)

LA, s. m. (Voy. *Lac*.)

LÀ, adv. (Voy. *Delà*.)

LABOURER DU DOS, loc. populaire. Être enterré. (Voy. *Jardin aux orties*.)

LABOUREUX, s. m. Laboureur. Dans l'Est, c'est le métayer; mais dans l'Ouest, c'est en général celui qui, dans une métairie, dans une exploitation agricole, est spécialement attaché au labourage; qui a charge de tenir la charrue. C'est souvent un homme à gages, un domestique, surtout chez les propriétaires qui font valoir par eux-mêmes. (Voy. *Boiron*.)

Si le *laboureux* a bestes couchant en une parroisse, et le dict *laboureux* laboure en une autre parroisse; le curé où coucheront le *laboureux* ou les bestes suivra son *laboureux* et aura le demi dixme d'iceluy, posé que il ait labouré en une autre parroisse comme dessus est écrit, et telle est la coustume.

(*Ancienne coutume de B[illegible]*)

Mars haleux
Marie la fille du *laboureux*.

(*Dicton*.)

C'est-à-dire les printemps secs annoncent une riche moisson.

LAC, s. m. Étang, mare. (On prononce *lâ*. — Voy. Obs. à la lettre *C*.)

|| *Lacs* (prononcez *lâ*), commune rurale aux environs de la Châtre. — Un *la*, *lac*, mare, qui avoi-

---

L. — PRONONCIATION. — De même que dans beaucoup de mots de la langue française, *l* final est le plus souvent muet dans notre idiome. Ainsi cette lettre ne se prononce pas dans *artoul*, *avril*, *bacul*, *bagoul*, *betoul*, *braisil*, *chartil*, *cul*, *dousil*, *fouril*, *marcoul*, *mêtoul*, etc.; elle reste souvent muette dans l'adjectif *seul* et dans son pluriel *seuls*, etc., ainsi que dans les mots *orteil*, *pareil*, *souleil*, *varmeil*, etc., que l'on prononce *orté*, *paré*, *soulé*, *varmé*, etc. Le pronom *il* devant une consonne se prononce comme *i* simple ou *y*: aussi est-il arrivé souvent qu'on l'a écrit sous ces deux dernières formes. Il en est de même de son pluriel *ils*. (Voy. *I* pronom.)

Dans les mots terminés par les syllabes muettes *ble*, *cle*, *fle*, *ple*, etc., on ne fait point sentir le *l*; ainsi l'on prononce : *aimabe*, *meube*, *tabe*, *sensibe*, *souffe*, *soupe*, *boucque*, *onque*, pour *aimable*, *meuble*, *table*, *sensible*, *souffle*, *souple*, *boucle*, *oncle*.

— *L* a disparu aussi dans la prononciation usuelle de l'adverbe *plus*, et l'on dit *pus*, *pû*.

— *L* est très-souvent mouillé lorsqu'il est précédé, dans la même syllabe des lettres *b*, *c*, *f*, *g* et *p*, comme dans *ble*, *clef*, *clar* (clair), *flâber*, *flâtrir* (flétrir), *plâmir*, *pleue*, *pleume*, *emplâtre*, *plaisir*, *déclairer*, etc. Mais cette particularité de notre langage est surtout remarquable dans le *gl*, auquel nous avons consacré une note spéciale.

Se mouille encore, 1° dans certains mots où il est placé entre deux voyelles autres que l'*i*, dont pourtant la réminiscence se fait sentir, exemple : *agulle*, pour *aiguille* (voy. *Boulant*); 2° au commencement et dans le corps des mots, lorsqu'il est immédiatement suivi d'un *i* faisant partie d'une diphthongue : ainsi *lian*, *liard*, *lier*, *lieur*, *liesse*, *liénot*, *soulier*, *roulier*, etc.

L mouillé, soit simple comme dans *valoir*, soit double comme dans *falloir*, etc., qui font *vailloir*, *failloir*, etc. (Voy. ces mots.)

PERMUTATION. — Remplace *i* dans *plonnier*, *ploche*, *plocher*, pour *pionnier*, *pioche*, *piocher*.

Les permutations entre les lettres liquides, *l*, *m*, *n*, *r*, sont fréquentes.

L remplace *n* dans *carelimer*, *lomner* [illegible]; — *r* dans *malichau*, etc., dans la première syllabe de *paller* pour *parler*, dans la seconde de *râle*, *râlement*, pour *rare*, *rarement*, par une sorte d'euphonie, la répétition de la lettre *r* dans le même mot ayant sans doute paru trop dure : mais le plus souvent *r* est remplacé par *s* : *rase*, *rasement*. (Voy. Obs. à *S* et *R*.)

ADDITION. — *L* est ajouté, par prosthèse euphonique, pour éviter les rencontres ou successions immédiates de voyelles, exemple : Il faut que *ça l'aille*, *ça l'avance*, c'est-à-dire [illegible] aille, avance; *ça l'ouvre*, c'est-à-dire cela (cette porte) s'ouvre; *ça l'a* brûlé, c'est-à-dire cela (cette chose) a brûlé. C'est ainsi que dans le français actuel on dit souvent *l'on* au lieu de *on*. Dans notre ancienne littérature, cette délicatesse de langage était assez fréquente. En voici un exemple :

[illegible]

L [illegible] encore par la liaison de [illegible] ex : *lierre*. (Voy. ce mot et observation analogue à *N*.)

Épenthèse. *Bard*[illegible] pour [illegible]

RETRANCHEMENT. — Aphérèse. *L* [illegible] *lampas*; variante : *empas*.

Apocope. (Voy. ci-dessus PRONONCIATION.)

OBS. — Interversion dans [illegible].

sinait l'église du *bourg*, a donné son nom à la localité. — On connaît ailleurs diverses dénominations semblables. Le champ des *Lacs*, le domaine des *Lâcs*, etc. L'adjectif *las* (voy. ce mot), pris en dérision, a peut-être donné naissance à quelques-uns de ces noms de lieux.

Il y a près de la ville d'Henrichemont une mare nommée le *Lagofe*, corruption de *lac aux fées*.

LÂCHANCE, s. f. Interruption, discontinuation, relâche, diminution : « Le froid n'est plus si fort, il y a de la *lâchance*. — Il a eu hier une forte fièvre ; mais aujourd'hui il y a *ben* de la *lâchance*. » (Voy. *Rabais* et *Délacher*.)

LÂCHE (DE), loc. Mollement. « Il n'y va pas *de lâche*. »

LÂCHER, v. n. Cesser : « Il ne *lâche* pas de parler. » — « La pleue n'a pas *lâché* de depuis hiar. » (Voy. *Caler* et *Décesser*.)

|| V. a. Laisser, abandonner. Se dit des choses fâcheuses : « La fièvre ne le *lâche* pas. » (Voyez *Épléter*.)

LÂCHURE, s. f. Éclusée. Ainsi : Les *lâchures* de la rivière d'Yonne, établies pour le flottage des bois.

LACS, s. m. (Prononcez *la*, bref.) Sangle à laquelle s'attache la corde à haler les bateaux. || Corde qui s'enroule autour d'une toupie. (Voy. *Lac*.)

LADE, s. m. Laitron, herbe des endroits cultivés (en Nivernais). (Voy. *Liétron*.)

LADRE, adj. Insensible aux coups; aux mauvais traitements : s'emploie au physique comme au moral.

Il lui dit qu'il était fort surpris de son procédé, mais qu'il n'était point *ladre* (ce furent ses termes)....

(SAINT-SIMON, *Mém.*, t. I, ch. XIX.)

LAÎCHE, s. f. Lombric, ver de terre.

LAIDEMENT, adv. Avec laideur, d'une manière malhonnête : « Il m'a *laidement* répondu. »

LAIDIR, v. n. Enlaidir. « Ç'te jeune *fumelle* a *enlaidi*. » (Voy. *Rembellir*.)

Je crains fort de vous voir comme un géant grandir
Et tout votre visage affreusement *laidir*.

(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, act. II, sc. V.)

LAIRRAI, LAIRRA, LAIRRONS, etc. (Voy. *Laisser*.)

LAISSER, v. a. (Acad.). Comme tous les verbes en *er*, fait au prétérit, *je laissis*, *etc.*

Un petit enfant de douze ans se *laissit* choir du haut d'un clocher.

(MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, act. I, sc. V.)

Ind. futur. Je *lairrai*, etc. — Cond. prés. Je *lairrais*, etc. — Syncopes du verbe *laisser*, ou emprunts faits à l'ancien verbe *lerrer*, *lairrer*. (Voyez Roquefort, et, pour des syncopes analogues, *Faire*, *Amener*, etc.)

Les formes conservées dans la langue rustique de nos jours contrastent avec les autres temps des mêmes verbes, mais, à une autre époque, elles étaient régulières et d'un emploi général; car si aujourd'hui on dit au présent de l'indicatif : Je laisse, je donne, on disait autrefois : Je *lais*, je *doin*.

Mais de religion sans faille (faute)
J'en *lais* le grain et prens la paille.

(*Roman de la Rose*.)

O cures
Vaines et dures,
Nous vous *lairrons* donc icy.

(BONAVENTURE DES PERIERS.)

Me *lairrez*-vous mourir pour vous, mon Hippolyte ?

(ROBERT GARNIER.)

Nous ne la *lairrions* pas tomber (notre croyance) à la merci d'un nouvel argument.

(MONTAIGNE.)

Quant aux paons, vous leur *lairrez* la liberté de jucher partout.

(J. LIÉBAULT, *Maison rustique*.)

Par vostre foy, me *lairriez*-vous pas faire,
Qu'en dites-vous ?

(JEAN MAROT.)

L'avaricieux encore qu'il ayt plains coffres d'argent, il se *lerra* mourir de faim plustôt que d'en oster un liard.

(RONSARD, *Discours sur le sujet des Vertus actives*.)

Et est ici plus œuvre de Dieu que des hommes, et cela fait présumer que les affaires de France se portent bien et que Dieu ne les *lairra* point.

(FRANÇOIS I[er], au lit de justice du mois de décembre 1527.)

(V. Descartes, Éd. de M. Cousin, t. I, p. 158, etc.)

On répète tous les jours cette chanson populaire :

Compère Guilleri
Te *lairras*-tu *(ter)* mourir ? (Prononcez *mouri*.)

LAIT (Acad.). || *Au lait*, loc. On dit qu'une vache est *au lait*, lorsqu'elle a du lait, qu'elle peut allaiter son veau. Cette expression s'applique même

à l'espèce humaine. (Voyez au mot *OEu*, *être aux œufs.*)

|| *Épi de lait.* Ornithogale penché. (*Fl. cent.*)

LAITANCE, s. f. Chaux délayée, lait de chaux épais, qui a la couleur et la consistance de la *laitance* des poissons.

LAITEROLLE, s. f. Terme de forge; plaque d'un feu d'affinerie par le trou de laquelle on laisse couler le *laitier*. (Voy. *Chiot.*)

LAITON, s. m. Jeune animal qui tette encore sa mère, qui n'a pas encore quitté le régime du lait. Se dit principalement d'Un cochon de lait, quelquefois d'un veau ou d'un poulain, et même d'un enfant. (Voy. *Nourrain.*)

LAMBORDE, s. m. Long fouet dont se servent les bouviers. (Se dit dans le Sancerrois.)

LAMBOURI, s. m. Nombril. — (Voy. *Boudru.*)

LAMBREUCHE, **LAMBRUNCHE**, s. f. Lambruche, lambrusque, vigne sauvage. (*Fl. cent.*)

> Tu es vêtu jusqu'au bas
> Des long bras
> D'une *lambruche* sauvage.
>
> RONSARD.

— Du latin, *labrusca* :

> Expectavi ut faceret uvas, et fecit *labruscas*.
>
> (ISAIE, V, 2. — *Id.* V, 4, et XVII, 11.)

LAMBRICHES, s. f. pl. Franges d'une étoffe.

LAME, s. f. Pièce. « Vieille *lame* de cheval! » — Se dit à Concressault, canton de Vailly, et dans quelques autres localités. || Grappe de raisin non encore développée. (Voy. *Forme.*)

LAMELLE, s. f. (Voy. *Lumelle.*)

LAMPAS, s. m. pl. Arrière-bouche, palais d'un animal ; et, par suite, signifie, comme dans le français, le mal provenant du gonflement de cette partie : « Ce cheval a les *lampas.* » (Voy. *Empas.*)

— *Lampas*, terme populaire (Acad.), appliqué au singulier, dans le sens burlesque, aux personnes, pour signifier Gosier.

> . . . . Ah! ah! sire Gregoire,
> Vous avez soif! je crois qu'en vos repas
> Vous humectez volontiers le *lampas*.
>
> (LA FONTAINE, fabl. *Le Paysan qui a offensé son seigneur.*)

Lampas, *lampée*, *lamper*, le tout, berrichon et français, vient du latin *lambere*.

LAMPE, s. f. Fanon, peau qui pend sous la gorge du bœuf. (Voy. *Panne.*) — On le dit aussi des caroncules qui pendent sous le cou des coqs d'Inde. (Voy. *Roupie.*)

LANBRIE, s. f. (En Nivernais.) Élan pour franchir un fossé, une haie : « Je vas prendre ma *lanbrie.* » (Voy. *Alan.*)

LANCE, **LANSE**, s. f. Tige ou gaule droite, effilée, dégarnie de branches latérales. Le français a perdu ce substantif et n'a conservé que l'adjectif *élancé*, dans le même sens. (Voy. ce dernier mot et *Lancé.*)

|| Fig. Pousse des végétaux. (Voy. *Naissance* et *Lancée.*)

— *Lance* se dit par synecdoque, en désignant la matière pour la chose qui en est faite, car les branches droites, allongées, servaient autrefois à faire l'arme appelée lance (*hasta*).

> Forte fuit juxta tumulus, quo cornea summo
> Virgulta, et densis *hastilibus* horrida myrtus.
>
> VIRGILE, *Æneis*, lib. III, v. 22 [illegible]

Hastilibus se traduirait exactement par notre mot *lance.* (Voy. *Bois sanguin.*)

|| Se dit par corruption de *nanse*, pour *nasse*, engin de pêche. (Voy. *Nanse.*)

LANCÉ, adj. Se dit dans l'Ouest. (Voy. *Élancé.*) — Une porte *lancée* », c'est-à-dire déjetée. « Une poutre *lancée* », qui a fléchi.

LANCÉE, s. f. Opération qui consiste à lancer, avec la pelle, d'un côté d'une grange à l'autre, le grain retiré de la paille par le battage. — Dans le mouvement combiné avec le courant d'air qu'on a soin d'établir alors dans la grange, les graines étrangères, les graviers et autres impuretés, les balles du blé lui-même, se déposent sur l'aire ou sont entraînés au loin dans l'ordre des pesanteurs spécifiques, et le blé est ensuite vanné; et, quand on le peut, passé au *tarare.* (Voy. ce mot et *Venter.*)

|| Résultat en grains de l'opération décrite ci-dessus. Le maître du domaine assiste à la [illegible] du métayer, ou y envoie un représentant. — On dit : Faire la *lancée*, une ou plusieurs *lancées*, une bonne *lancée*. (Voy. [illegible] et [illegible])

|| Pousse des végétaux. (Voy. *Lance.*)

LANCERON, s. m. Aiguillon : « Le *lanceron* d'une guêpe. » (Voy. *Pipoun*.)

|| Jeune brochet plus long que le *poignard*. (Voy. ce mot.)

LANCI, s. m. Terme de maçonnerie. Pierres de taille de forme allongée dont les parements, placés deux à deux, font partie d'une encoignure de mur, d'un tableau de porte, etc., et dont la queue est engagée, comme *lancée*, dans la maçonnerie du mur. Les *lancis* alternent avec les écoinçons. Notre définition est plus conforme à l'usage du pays que celle du Dict. de Trév., et diffère de celle du Dict. de l'Acad., au mot *boutisse*.

LANDAIS, adj. Habitant des *landes*. (Voy. le mot suivant.) — *Le Landais*, nom de localité, ancienne abbaye considérable du Berry, située dans les *landes*.

LANDE, s. f. (Voy. *Brande*.) — Donne son nom à une foule de noms de localités, dans l'Indre.

|| Par métonymie, l'ajonc lui-même. (Voy. *Bruyère jaune* et *Jonc marin*.)

LANDÉE, s. f. Suite, rangée ou ligne d'arbres ou de brins de taillis auxquels on a enlevé une plaque d'écorce pour indiquer la limite d'une vente, d'une coupe de bois. « Vendre son bois à la *landée*. » (Voy. *Plaquis*.)

LANDIER, s. m. Chenet d'un foyer quelconque, et non pas exclusivement de cuisine, comme dans le Dict. de l'Acad. « Se chauffer les pieds sur les *landiers*. »

> Je tombe à terre près des *landiers*.
>
> (RABELAIS, liv. II, ch. XIV.)

> Si bien qu'ils furent contraints de se lever de table et aller à la cuisine où ils ne trouvèrent âme vivante et le feu tout mort et les *landiers* froids comme ceux d'une confrérie.
>
> (BRANTOME.)

On dit encore proverbialement à Lignières (Cher) : « Il est froid comme un *landier de confrérie*. »

LANDRICHE, pour *l'Andriche*. Diminutif du nom propre André. (Voy. *Le*.)

LANGAIGE, s. m. Langage. — Dans les terminaisons en *age*, on change volontiers par affectation *a* en *ai*, et alors on se trouve d'accord avec l'orthographe constante de Rabelais. (Voy. *Visaige*.)

LANGE-BLANC. Localité près de Lignières (Cher). Peut-être faut-il écrire *l'Ange-blanc*.

LANGIAU, LANGEAU, s. m. Lange de laine ; comme *lin* a fait *linge* et *drap* a fait *drapeau*. (Voy. *Bourrasse*.)

LANGLOIS, s. m. Nom propre se rattachant aux anciennes guerres contre l'Anglais.

LANGOU, s. m. Orvet (reptile). (Voy. *Angou* et *Anœil*.) — *Langou* est l'article soudé avec le nom : *le angou*. (Voy. Obs. au mot *Hierre*.) || Sobriquet des vignerons d'Issoudun, ainsi nommés parce qu'ils dorment au soleil à midi.

Aux environs d'Issoudun, le distique suivant est proverbial :

> Emprès le *langou*,
> La palle et le trou.

C'est-à-dire que la morsure du *langou* est, bien à tort, réputée incurable, et que celui qui en a été victime ne doit plus songer qu'à la mort, rudement représentée par la pelle et le trou du fossoyeur.

LANGUARD, LANGARD, adj. Bavard, mauvaise langue ; qui a la langue bien pendue. (Voy. *Langueux* et *Lingard*.)

> Dire vous veux malgré chacun *langard*,
> A l'arriver, doulcement, Dieu vous gard.
>
> (CL. MAROT.)

> L'autre fut grand *languard*, revélant les secrets.
>
> (RÉGNIER.)

LANGUE, s. f. (Acad.) || *Langue de bœu*, s. f. Diverses plantes à feuilles rudes de la famille des borraginées. — Buglosse d'Italie. (Voy. *Bourrache bâtarde*.) || Vipérine commune. (*Fl. cent.*)

|| *Langue de çarf* (de *cerf*). Scolopendre officinale. (*Fl. cent.*)

|| *Langue d'oche, langue d'oie*. Renouée persicaire. (*Fl. cent.*)

|| *Langue de pi* (pic). Carex glauque. (*Fl. cent.*)

|| *Langue de peille*, loc. Langue de vipère. Terme de mépris et d'injure. (Voy. *Peille*.)

|| *Faire la langue à quelqu'un*, loc. (Voy. *Languer*.) — Le Dict. de l'Acad. ne mentionne, dans le même sens, que *faire le bec*.

|| *Avaler sa langue*, loc. Se taire, ne pas parler ; et par extension, mourir. « Il a donc *avalé sa langue*, il ne répond rien. » (Voy. *Béchu* et *Virer l'œil*.)

LANGUER, LANGUÉIER, v. a. Styler, faire la leçon, préparer quelqu'un à ce qu'il doit dire : « *Languer* un témoin », c'est lui dicter la déposition qu'il devra faire, lui faire le bec. (Voy. *Linguer* et *Langue* [*faire la*].)

Je l'ai un peu *languéyée* ; demain elle reviendra.
SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. VII, ch. V.

LANGUET, s. m. Langue fourrée de bœuf ou autre animal.

— Les *languets* de Vierzon ont de la réputation, moins pourtant que les pralines de Bourges.

LANGUEUX, adj. (Voy. *Languard.*)

LANGUITION, s. f. Langueur.

Je vous dis qu'il mourra d'une *languition* d'ennuyance et de dégoût.
(G. SAND, *Claudie.*)

LANLUS, s. m. pl. Terrains bas et marécageux. — Parties basses de la Brenne où le jonc étouffe toutes les plantes utiles (RAYNAL, *Hist. du Berry*, t. I, p. 12, note.)

LANTARNE, s. f. Lanterne.

Ma lantarne! ma lanterne! Espèce de jeu analogue au jeu de *pair ou non* et à celui de la *mora* chez les Italiens. Mourre (Acad.).

Un des joueurs tient dans la main fermée un certain nombre de menus objets (des noisettes par exemple), et un petit dialogue s'établit, commençant par *ma lantarne!* et finissant par *combien*? Le répondant paye pour tout ce qui se trouve au-dessus ou au-dessous du chiffre indiqué par lui. Chacun des deux devient à son tour le questionneur.

Idem prope modum quod *micare*, quod talos jacere, quod tesseras.
(CICÉRON, *De Divinatione*, lib. II, cap. XLI.)

C'est ce jeu qui est encore fort en usage à Rome parmi le peuple : *giuocare, o fare alla mora*. Le jour, les témoins prononcent; la nuit, les deux joueurs sont obligés de s'en rapporter à leur bonne foi.
(J. V. LE CLERC, *Traduction de Cicéron*, t. XXIII, p. 218.)

Jouer à la mourre, en latin *micare*.

Le proverbe latin *In tenebris micare*, aurait-il quelque rapport avec notre jeu ?

Puisqu'il s'agit aussi de découvrir un objet caché, l'intervention d'une *lantarne* ne serait pas sans motif; mais nous ne garantissons pas cette explication.

(Voy. *Caffe, Paré* et *Vert*, subst.)

|| Dartre. (Voy. *Endarde* et *Panser.*)

LÂPAUD, adj. Lâche, fainéant, paresseux.

LAPIN BLANC (LE). Apparition fantastique, très-populaire dans l'Ouest. (Voy. *Lièvre.*)

LAPPE, s. f. Capitule de fleurs ou tête de la plante appelée *bardane*. (Voy. *Coupiau* et *Nappe.*) — Du latin *lappa*.

LAPPIGNON, s. m. Chiffon. (Voy. *Nappignon.*)

— On entend crier dans les rues de Bourges par les *arcandiers* : « *Vieils lappignons, vieille ferraille, vieille mitraille.* »

LAQUAISIAU, s. m. Sobriquet dérivé de *laquais* et donné aux gens de la ville par les paysans : « Ces ch'tis *laquaisiaux* de la ville ! » (Voy. Trévoux et le mot *Colidon.*)

... Lui faisaient les moustaches et des bouchons *à la lacquaise* ...
D'AUBIGNÉ, [illegible]

LARD, s. m. Peau (dans le sens burlesque). (Voy. *Couanne.*)

Allons nous battre guaillard, et bien à poinct frotter notre *lard*.
RABELAIS, [illegible]

— On emploie aussi ce mot par synecdoque (la partie pour le tout) pour désigner un cochon gras : « Voici un bon *lard.* » Dans presque tous les domaines, quelque temps avant Pâques, chaque métayer *tue son lard*.

Tout *lart* passant doibt à monseigneur les oreilles du baron [illegible], et à icelluy qui a le [illegible] denier tournois.
Act. du 26 [illegible] 1536. [illegible] — Voy. GRILLON DES CHAPELLES, [illegible]

Ces foires furent instituées par l'amiral Chabot, dont le tombeau se voit au Louvre, et qui était alors seigneur de Brion.

En Normandie (à Pont-Audemer) et ailleurs, *lard* se dit aussi de la viande de porc en général, « des côtelettes de *lard.* »

LARDÉ, adj. Compacte comme du lard. (Voy. *Couanne.*) — Se dit du pain lorsque la partie de la mie voisine de la croûte se trouve mate et sans yeux : « Ce pain est *lardé.* » (Voy. *Glate* et *Aglati.*)

LAS, adj. S'applique fig., comme le mot *fatigué* (Acad.), aux objets inanimés, que l'usage a détériorés, affaiblis, etc. : « Terres lasses », terres épui-

sées. « Une scie *lasse*, des meules *lasses.* » (Voy. *Chapeler.*) || Inutile. « Des pas *las*; des paroles *lasses.* »

|| *Las*, adj. pris substantivement. — *En avoir tout son las*, loc. En avoir assez pour se lasser. — *Son soûl et son las*, à satiété, à en être fatigué : « Il a mangé *son soûl et son las.* — J'ai dansé *mon soûl et mon las* », c'est-à-dire tant que j'ai voulu, tant que j'ai pu. (Voy. *Comptant.*)

LASSE (A LA), loc. Par lassitude : « Prendre quelqu'un *à la lasse.* — Venir à bout d'une chose *à la lasse.* » (Voy. *Douce.*)

LASSÉE, LASSIE, s. f. Bas côtés de grange, attenant à l'aire. (Voy. Obs. à *I.*)

LASSERON, s. m. Laitron, herbe croissant dans les lieux cultivés. Par euphonie et pour éviter une équivoque. (Voy. *Liétron.*)

LASSETÉ, s. f. Lassitude, fatigue.

C'est signe de raccourcissement d'esprit quand il se contente, ou signe de *lassete.*

(MONTAIGNE, liv. III, ch. XIII.)

LATIN. (Voy. *Frelassé.*)

LAUCHE, s. f. Bande étroite d'un objet quelconque : « Une *lauche* de terre », notamment quand elle est relevée par la charrue. — « Une *lauche* d'étoffe, une *lauche* de pain. » (Voy. *Louche* et *Élaucher.*) — *Lèche* (Acad.). || Flammèche, étincelle.

LAUCHE, adj. (Pour *gauche*). Déjeté. — Se dit de Quelque pièce de bois ou de quelque ouvrage dont les parties ne sont plus dans le même plan : « Cette planche est *lauche.* » (Voy. *d'Éclauche*, *Gondolé*, *Envolé*, *Louchi.*)

LAURIANT, prénom. Laurent. (Voy. *Saint-Laurian.*)

LAURIER SAINT-ANTOINE, s. m. Épilobe à feuilles étroites. (*Fl. cent.*)

LAVAILLE, s. f. Eau de vaisselle. « Un bain de pied dans les *lavailles* est, dit-on, *certain* pour l'enflure du pied. » (Voy. *Eau grasse* et *Availle.*)

LAVANDIÈRE, s. f. Femme qui lave la lessive. — Peu usité selon l'Académie ; il l'est chez nous davantage. On dit plus habituellement et absolument *laveuse.* (Voy. ce mot et *Chauffeuse.*) — Il y avait dans le Paris d'autrefois plusieurs rues des *Lavandières.*

|| *Les Lavandières.* Apparition fantastique. (Voy. G. SAND, *Légendes rustiques*, et DE LA TRAMBLAIS, *Esquisses pittoresques*, p. 139.)

LAVE, s. f. Dépôt limoneux d'une inondation. Souvenirs des désastres de 1846 et 1856 dans la vallée de la Loire. « La *lave* s'est déposée sur les prés. » (Voy. *Lie.*) La *lave* des volcans est aussi une matière liquide qui empâte les objets sur lesquels elle s'est étendue.

LAVER, v. n. Exprime l'état liquide des corps dans cette phrase : « *Ça lave* », pour La boue est liquide. (Voy. *Ça*, *Couler* et *Patouille.*) || V. a. fig. Équarrir, aviver les surfaces d'une pièce de charpente. D'après Trévoux, ne se dit que du travail de la *bésaiguë*, outil de charpentier ; mais on dit aussi chez nous par métaphore : « *Lavé à la scie* », en parlant d'une pièce de bois sciée à vives arêtes.

LAVERIE, s. f. Endroit où on lave la vaisselle.

LAVEUSE, s. f. Se dit chez nous absolument pour *laveuse de lessive.* « Porter la soupe aux *laveuses.* » (Voy. *Chauffeuse.*)

Laveuses de nuit, apparition fantastique aux bords des fontaines, autour des mares. (Voy. *Lavandière* et LAISNEL DE LA SALLE, *Croyances et coutumes populaires.*)

LÀ VOÙ, LÀ VOÙ CE QUE, LÀ VOÙ QU' C'EST, loc. (Voy. *Voù*, et *Où ce que.*)

LE, LA, articles précédant des noms propres ou des prénoms, désignent d'une façon familière et affectueuse les personnes de campagne : « *Le* Jean, *la* Catherine. » Le masculin est peu usité, tandis que le féminin l'est beaucoup pour désigner les femmes mariées ou les filles de condition inférieure, et remplace les mots *madame*, *mademoiselle*, réservés aux classes supérieures : *La* Jeanne, *la* Marguerite, etc. De plus, pour les femmes mariées ou leurs filles, on donne habituellement la terminaison féminine au nom du mari ou du père ; ainsi : *la Bernarde*, pour : la femme de *Bernard*, etc. Ce cas rentre dans le premier. On dit très-souvent, et d'une manière générale, en interpellant d'un peu loin quelqu'un dont on ne connaît pas le nom : « Eh ! *l'houme*, *les houmes*, indiquez-moi donc le chemin ! — *La* femme, allez-vous au village ? » Le pluriel *les* est

toujours remplacé en Morvan par *la*. « *La bœu* », les bœufs. (Voy. *La*.) Ce n'est pas un trait moins caractéristique que *tounarre!* (voy. ce mot) du langage de cette contrée.

La, les, précédant le pronom *celle, ceux.* (Voy. *Celui*).

— Quand l'article *le* se joint à un impératif, la prononciation le soude pour ainsi dire au verbe et le fait sonner comme s'il en faisait partie. Ainsi *prends-le*, *mets-le*, se prononcent comme *branle*, *mêle*, etc. Les anciens auteurs en présentent de nombreux exemples. Il en est de même en français du pronom *je* à tous les temps des verbes : *suis-je? ferai-je ?*

LÉCHERON, s. f. Laitron, plante des lieux cultivés. (Voy. *Liétron*.)

LECTION DE DIEU, loc. (Voy. *Diction de Dieu*.)

LÉGIR, v. a. et n. Alléger : « Nout' batiau était *agravé* (voyez ce mot), j'avons été obligés d' *légir*. »

LÉGNE, s. f. Ligne à pêcher. || Perche mince (*lignum* en latin, *legno* en italien.) || Cordeau de laine dont se servent les scieurs de long pour marquer leurs traits de scie. (Voy. *Ligner, Légner*.)

LÉGNER, v. a. Tracer des lignes sur une pièce de bois qu'on veut équarrir ou scier de long. (Voy. *Ligner*.)

LÉGUME. s. m. (Acad.), est féminin chez nous. « De la boune *légume*. De belles *légumes*. »

L'ÊMI, diminutif d'*Ême* pour *Edme*, en Berry; *L'Êmot,* aux environs de Clamecy. (Voy. *Ême* et *Le*.)

LEMPAS, s. m., équivalent de *lampas* (voy. ce mot), ou provenant de la soudure de l'article avec le substantif *empas*, *le empas*, *l'empas*, *lempas*, comme dans *lierre*. (Voy. *Empas* et *Hierre*.)

LENDE, s. f. Lente, œuf de pou. Du latin *lens, lendis*. (Voy. Obs. à la lettre *D*.)

LENDORD, s. m. Endormi, sans énergie : « C'est un *lendord*. » On dit même : un *saint lendord,* comme on dit en français : une sainte nitouche, que, par parenthèse, il faudrait écrire *n'y touche,* pour préciser la signification. (Voy. *Dort-en-chiant*.)

LENT, adj. Encore humide, pas encore sec : « Ce linge est encore *lent*, est tout *lent*. » (Du latin *lentus*, souple.)

LEQUEUL, pron. relatif. Lequel. (Voy. *Queul*.)

|| *Lequeul qui*, loc. Quel que soit celui qui.

Si *lels qui* muere, je serai forsenée. (C'est à dire : Quel que soit celui qui succombe, j'en deviendrai folle.

(*Le Roman de Gerard de Vienne*.)

LEROY, nom propre, qui offre un exemple frappant de l'habitude qu'ont les Berrichons de féminiser les noms propres. (Voy. *Grosbot*.)

Ce qui est visible c'est que le sexe de cette famille se nommait la Reine, comme aussi du Coing la Coignée, du Moulin la Moline, du Pain la Paine.

CATHERINOT, *l'Escu d'alliance*, p. 11.

LERRAI, LERRA, LERRONS. (Voy. *Lairrai*.)

LESSE, (prononcez bref), s. f. ; **LESSI**, **LESSIS**, s. m. Eau de lessive. — Du latin *lix*. (Voy. *Lissu*.)

LESSIS, s. m. Seuil de porte.

LESSIVEUSE, s. f. Femme de lessive, femme occupée à la lessive. (Voy. *Chauffeuse*.)

LESSU, s. m. Eau de lessive. (Voy. *Lesse*.)

|| Levain pour la fabrication du pain.

Chose sembloit morte de fain,
Qui ne vesquist fors que de pain
Petri à *lessu* fort et aigre.

Roman de la Rose, v. 2[illegible]

LETIÉRE, s. f. Litière. (On prononce *l'tiére* et même *l'quiére*.) « Faire de la *l'tiére* aux bestiaux. — Couper des ajoncs pour faire de la *l'tiére*. » (Voy. Obs. à *TI* et à *QUI*.)

LEÛ, pron. pers. Apocope de *leur*. (Voy. *Leux* et la citation de Molière.)

LEÛRE, s. f. Loutre, animal. (Voy. *Loure*.) — *Leûre* est seul usité dans l'Ouest.

LEUTER (SE), v. p. Lutter. (En Nivernais.)

LEUTEREAU, nom propre assez répandu dans l'arrondissement de Clamecy. (Voy. *Leuter*.)

LEUVE, s. f. Levée des grains et graines de

LE. — Les deux lettres *le*, faisant partie d'une syllabe muette dans le corps des mots, se transposent souvent, ex. : *ensembelment, gonfelment*, etc., interversion analogue à celle de *re* dans *bre*, *cre*, *dre*, etc. (Voy. *BRE*, *CRE*, etc.)

toute espèce, qui, après avoir germé en terre, commencent à en percer la surface. « Les blés font une bonne *levée* cette année. — La *levée* des marsèches s'est mal faite. » (Voy. *Lever.*)

|| Levée de troupes, conscription. « L'année des grandes *levées* », la réquisition de l'année 1792.

LEUVER, v. a. Lever. (Voyez *Lever.*)

LEUX, pron. pers. Leur, à eux, à elles. « Vous *leux* direz, vous *leux* ordonnerez. » (Voy. *Leü* et *Ieux.*)

|| Se, pron. pers. « I *leux* arrêtont », ils s'arrêtent. (Voy. *Ieux.*)

|| Adj. possessif. Leur, leurs, d'eux, d'elles, à eux, à elles. « *Leux* père les a bien établis. »

Ils avont des cheveux qui ne tenont poinct à *leu* teste.
(MOLIÈRE, *le Festin de Pierre.*)

— L'emploi pronominal de l'adj. possessif *leur* est marqué chez nous par l'addition assez ingénieuse du mot *autres* : ainsi, dans la phrase citée par le Dictionnaire de l'Académie : « Mes orangers ont perdu la moitié de leurs feuilles, les vôtres ont encore toutes *les leurs* », nous traduirions : Mes orangers ont perdu la moitié de *leux* feuilles, les voûtes (vôtres) ont encore toutes *leux autres*.

LEVAGE, s. m. Action de lever le bois. (Voy. *Lever.*) « Le marchand m'a fait un *levage* qui est bien mauvais », c'est-à-dire qui lèse mes intérêts.

LEVÉ, s. m. Levée ; main qu'on a levée au jeu de cartes.

Pour ce jeu nous ne volerons pas, car j'ay faict un *levé*.
(RABELAIS, liv. I, ch. V.)

— Quelques personnes âgées disent encore au jeu de whist : J'ai fait *un levé* », et non pas une levée ; elles parlent bien... comme on parlait autrefois. (Voy. *Pli* et *Volte.*)

LEVÉE, s. f. Germination, développement des graines, et non pas enlèvement des fruits, récolte, qui est le sens donné par l'Académie. « La *levée* des blés. » (Voy. *Leuve* et *Naissance.*)

|| *Levée de foussé*, loc. Jet ou rejet de fossé. « Planter des âbres sur la *levée* du foussé. » (Voy. *Dossée.*)

LEVER, v. a. (Acad.) Dans les divers temps de ce verbe, la première syllabe se prononce *leu*, lorsqu'elle précède une syllabe muette. (Voyez *Leuver.*)

Fait au pas. déf., comme dans tous les verbes en *er*, Je *levis*, tu *levis*, etc., pour Je *levai*, tu *levas*, etc.

Sitost que ieux entendu tel devis,
Soudainement de terre me *levis*
Pour l'accueillir en toute diligence.
(GRATIAN DUPONT, *Controverse des Sexes.*)

|| Emmener, enlever, prendre.

Ou qu'il n'en ait pris les meubles ou *levé* le revenu.
(*Satire Ménippée.*)

LE TAILLEUR DE M. JOURDAIN : L'étoffe me sembla si belle, que j'en ai voulu *lever* un habit pour moi.
M. JOURDAIN : Oui, mais il ne fallait pas le *lever* avec le mien.
(MOLIÈRE, *le Bourgeois gentilhomme*, act. II, sc. VIII.)

|| *Lever le coude*, fig. Boire. « Un tel aime bien à *lever le coude.* »

Monseigneur le duc de Bourgogne fut si aise qu'il en *haussa le coude* jusqu'à tenir des propos si joyeux qu'il ne pouvait les croire le lendemain.
(SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. II, ch. CXXVIII.)

|| *Lever du bois.* L'empiler régulièrement suivant une mesure donnée, soit la corde ou le demi-décastère. (Voy. *Encorder, Leveux* et *Dresser.*)

|| *Lever un champ*, loc. Se dit de La première façon que l'on donne à une terre. (Voy. *Entumer.*)

— Par analogie le Dict. de Trévoux dit *Lever les guérets*, pour Donner le premier labour. Usité dans l'Ouest, mais non dans l'Est.

|| *Lever les gearbes.* Se dit souvent Du travail que fait un ouvrier pour le compte du maître d'un domaine exploité en métairie, travail consistant à compter et charger sur les charrettes les gerbes en temps de moisson ; « Le maître a envoyé son *leveux de gearbes.* »

|| *Lever l'offrande à un saint*, loc. Lorsqu'une personne est en danger de mort, on *porte l'argent d'une messe* au saint, le plus souvent hors de la paroisse, qui passe pour guérir la maladie dont est atteint le moribond. Si le cas est pressant, et que l'église ou la chapelle du saint soit trop éloignée, on remplace cette bonne œuvre par une autre, en *levant l'offrande au saint*, c'est-à-dire en donnant à un pauvre l'argent du vœu ou l'argent que l'on destinait à l'église.

— *Lever un sou*, avec lequel les ménagères font dire un évangile pour accroître la fécondité de leurs poules.

|| V. n. Se lever : « Le soleil *leuve* à telle heure. » (Voy. *Coucher.*)

LEVEUX, LEVEUR, s. m. Ouvrier qui *lève* des cordes de bois à charbon dans les forêts. (Voy. *Lever du bois.*) || *Leveux de gearbes.* (Voy. *Lever les gearbes.*)

LEVIS, s. m. Terre labourable qui a reçu une première façon, qui a été *levée.* (Voy. *Lever un champ* et *Loué.*) Aux environs de la Châtre, on prononce *luis* et par une orthographe abusive on écrit quelquefois *L'huis* : les minutes de certains notaires en font foi. (Voy. *Luis.*)

LEVRETTE, s. f. Animal diabolique, espèce de loup-garou qui, la nuit, rôde à mauvaise intention autour des bergeries sous la forme d'un *grand chien* blanc efflanqué. Lorsqu'on essaye de tuer *la levrette* à coups de fusil, elle fait des bonds merveilleux, et, loin de l'abattre, il semble que les balles qu'on lui lance ne servent qu'à activer sa prodigieuse agilité, à moins qu'elles n'aient été bénites d'une certaine façon. Notre *levrette* est ce qu'on appelle en Limousin *lou leberou.* (Voy. *Lapin blanc*, *Revenir* et *Cocadrille.*)

LEXANDRE, LEXIS, prénoms. Alexandre, Alexis.

LEZ (DE), PAR DE LEZ, loc. adv. Par de là : « Il est parti, vous le rencontrerez *de lez* tel endroit. »

> En la ville de Rouen ou autre ville *de lez*....
>
> (*Ordonnances des rois de France*, 1350, t. II, p. 398
>
> *Par de lez* les oreilles fist ses [illegible] coper...
>
> [illegible]

Lez ou *lés*, suivant Trévoux, vient de *latus*, côté, pour dire: proche, auprès. Employé sous cette forme et sous celle de *lès*, dans une foule de noms de localités : le Plessis-*lez*-Tours, etc., Marseilles-*lés*-Aubigny, canton de Sancergues (Cher), où, en effet, il existe à la fois sur la hauteur le *bourg* ancien (voy. *Bourg*) d'Aubigny et le village, en dépendant, de Marseilles qui, à une époque plus moderne, a été formé par le commerce sur le bord de la Loire.

L'HOPITAU. Nom de localité près Arbourses (Nièvre), écrit mal à propos *l'Hopitot* sur certaines cartes. Une autre localité du nom de *l'Hopitou* existe près de Valençay (Indre.) — *Au*, terminaison qui sent le pluriel, mais détournée au singulier, comme dans *chevau* (voyez ce mot).

LI, pron. Syncope de Lui. Il existe deux prononciations. L'une qui est conforme à l'écriture et qui s'emploie quand le pronom suit le verbe: « Je veux parler à *li*; approchez-vous de *li*. » L'autre où la lettre *l* est mouillée; ainsi dans ces phrases: « Vous *li* parlerez ; vous *li* direz, vous *li* ferez telle chose, » *li* se prononce le plus souvent comme *gli* dans l'italien. Cette dernière prononciation a lieu quand le pronom précède le verbe. (Voy. *I* pronom, Obs. à *GL* et *Lu.*)

> ..... Et *li* avoit donné [illegible] livres pour aler el voiage avec *li*.
>
> VILLEHARDOUIN, [illegible]
>
> .... Dame, or esgardez :
> Il ne demeure pas en [illegible]
> Que vostre mari ne soit cous :
> Vous *li* estes de pute foi.
>
> (COUCY, v. 3780.)

— Quand les femmes de nos campagnes parlent de leur mari, elles le désignent souvent par le pronom *li* : « *Li* est malade ; *li* est à la foire », pour: Mon mari est malade; mon mari est à la foire. (Voy. *Houme.*) — *I* pour *ui* fréquent en Normandie : « *L'ître* (l'huître) a bien donné. »

LIAN (*l* mouillé), s. m. Lien, tout ce qui sert à lier : « Le *lian* d'une gerbe, le *lian* d'un fagot, un *lian* de fer », etc.

> XV s. pour avoir mis [illegible] à ladicte roue.
>
> *Compte* [illegible]
>
> Item [illegible] la somme de dix [illegible].
>
> *Compte* [illegible]
>
> Item une autre [illegible] chée en boys, à trois *lians* de fer.
>
> [illegible]

— On dit proverbialement dans le Sud : Quaqui qui étauge la s'ment étauge le *lian.* (Voy. *Étauger* et *Sement.*) Voici la traduction littérale de ce dicton, que l'on prendrait volontiers pour de l'iroquois: *Celui qui* [illegible] ce qui veut dire que lorsque l'on sème son blé trop clair, on a moins de gerbes à lier quand vient la moisson.

|| On voit le *lian*, loc. Pour dire: C'est usé jusqu'à la corde, fini.

LIAN, LIANS, adv. Loin, là-bas, là dedans. C'est notre vieux [illegible]. *Léans* signifiait autrefois la ville ou la maison où

l'on n'était pas, et *céans* celle où l'on était. C'est ainsi que la Fontaine a dit, dans *la Mandragore* :

> . . . . L'épouse de *léans*,
> A dire vrai, recevoit bien les gens.

Et la *Satire Ménippée*, dans les *Nouvelles des régions de la lune* :

> Ne savez-vous pas, gens du monde, que l'on plaide *léans* ?

Robert Estienne (*Traité de la Grammaire françoise*) blâme la coutume d'écrire *léans* et *céans* au lieu de *lians* et *cians*, ce qui indique que la prononciation de nos Berrichons est celle de son temps.

|| *Lian lian*, loc. Loin loin, bien loin.

|| *Lian dedans*, loc. Là-bas ! là-bas !

|| *Lian dedans, lian là-bas !* loc. qui enchérit encore sur la précédente, et qui signifie *bien loin là-bas*.

LIARD, s. m. Lien. (Voy. *Bouillard*.)

|| Monnaie, somme d'argent, ressources financières, un des sens de denier (Acad.). « C'est un biau *liard* », c.-à-d. une belle somme.

LIARDEUX, s. m. et adj. Celui qui lésine sur tout, qui économise liard à liard (le plus qu'il peut), qui paye liard à liard (le moins qu'il peut). Le Dict. de l'Acad. a le verbe *liarder*.

LIARRE, s. m. Lierre. (Voy. *Hierre*.) — On prononce plus souvent *lieire*, en mouillant *l*, et en traînant le son *ei*.

> Pour tendre la tapisserie, nettaier les sales et coupper le *liarre* qui tenoit à la grant salle.
>
> (*Comptes des ducs de Bourgogne*, etc., par de Laborde, année [illegible])

LIAUDI pour *Glaudi*, avec *gl* mouillé. Claude. — (Saint-Germain-des-Bois (Nièvre). (Voy. *Glaudi*.)

LIBARTÉ, s. f. Liberté.

> Je vous demandons excuse de la *libarté* que j'avons prise.
>
> (Molière, *le Médecin malgré lui*, act. I, sc. II.)

LIBETTE. Abréviation d'Elisabeth. (Voy. *Zabeth*.)

LIBRE, adj. Leste, agile, dispos. (Voy. *Ligère*.)

LI équivaut ou peu s'en faut à la prononciation du *GLI* avec *L* mouillé (Voy. *GL*.) — Se rapproche de la prononciation *yu* dans *liesse*.

LICAN, s. m. Espèce de corde. (Terme de marine fluviale.)

LICE, s. f. Menue ficelle. — Du latin *licium*. — Dans le Dict. de l'Acad., *lisse* (subst.) s'entend d'une trame de tapisserie.

|| *Lice*, perche mobile ou *limande* (voy. ce mot), engagée horizontalement sur des poteaux et servant à barrer un passage. — *Lices*, ensemble de pièces de ce genre formant une clôture continue. — On voit quelle est l'étymologie du mot français *lice*, par lequel on désigne le champ clos où combattaient les anciens chevaliers. — Dans le Dict. de l'Acad., c'est un terme de marine dont le sens présente quelque analogie.

LICHE, adj. Gourmand, friand, parasite : Est-il *liche!* » On dit également *licheux*, *lichouin*, *liche-doigt*, *liche-plat*, etc. C'est ainsi que Rabelais dit *lichecasse*. (Voy. *Licher*.) En roman, on lit *licais* pour *lichouin*.

> Dans les manuscrits du XIIIe siècle, j'ai trouvé une pièce intitulée : *La Devise des Lécheurs* (des gourmands).
>
> (Le Grand d'Aussy, *Vie privée des François*.)

|| *Liche-doigt*, loc. La moindre parcelle. — S'emploie ainsi qu'il suit : « Il a mangé toute sa soupe et n'en a pas laissé *liche-doigt*. » — Très-petite portion.

> Il prolonge notre languissante vie d'un peu de panade, qu'il nous donne à *léche-doigts*.
>
> (*Satire Ménippée*, *Harangue de* M. d'Aubray.)

Liche-plat, loc. Parasite, écornifleur.

LICHER, v. a. et n. Lécher.

> Et tous les poissons lubriques, comme anguilles, congres, lamproies, ainsi nommées vulgairement parce qu'elles *lichent* les pierres.
>
> (*Traité de l'Entretennement de santé* traduit en 1553 de Prosper Calonius.)

> . . . . Alors le flot qui voit
> Que le bord luy fait place, en glissant la reçoit
> Au giron de la terre, apaise son courage
> Et, la *lichant*, se joue à l'entour du rivage.
>
> (Ronsard.)

> Tu resteras pour *licher* mes blessures,
> Mon pauvre chien, ne me quitte jamais.
>
> (*Ancienne complainte de troupier*, *citée par* la Gazette des Tribunaux *du 3 mai 1860, p. 431*.)

|| Écornifler, rechercher la bonne chère, les bons mets : « *Licher* la casse, *licher* les assiettes ;

il aime ben *licher* cheux les autres. « Voy. *Friper* et *Licheux*.)

LICHERIE, s. f. Gourmandise. (Voy. *Lichourie* et *Relicher*.)

> Li autre par sa *licherie*
> Est entrez en l'infirmerie.
>
> RUTEBEUF.,

On disait autrefois *lécherie* .

> Car *lecherie* si (tant) les pique
> Qu'ils en sont trétous ydropique.
>
> (*Roman de la Rose*

LICHEUX, et au fém. **LICHOUSE**, adj. Gourmand, friand, parasite ; qui aime à lécher. (Voy. *Léche* et *Galope-la-fripe*.)

LICHOUIN, LICHON, LICHOUIS. (Voy. *Licheux*.)

LICHOUINERIE, LICHOURIE, s. f. (Voy. *Licherie*.)

LIÇON, s. m. Leçon, dans le sens de Lecture. — *Liçon de Dieu*. (Voy. *Diction*.)

LICTURE, s. f. (Voy. *Liçon*.)

LIDOUÉRE, s. f. Brebis en chaleur. (Voy. *Boussouére*, *Boussoueille*.)

LIE, s. f. Osier ; qui sert à *lier* : « On attache les cercles des tonneaux avec de la *lie*. » (Voy. *Pelon*, *Oisi* et *Liard*.)

|| Ligature, ce qui est lié : « Ceux balais sont de la première *lie* », c'est-à-dire très-solides.

|| Dépôt limoneux d'une rivière. (Voy. *Lave*.) — N'est employé par l'Acad. que pour le vin, l'huile, etc., ou figurément.

LIÈBE, s. m. (Voy. *Lieube*.)

LIÉGE, s. m. (*L* mouillé ainsi que dans tous les mots qui suivent jusques et y compris *lieuve*.) Lierre : « Une feuille de *liége*. » (Voy. *Lierrebois*.)

LIÉNARD, et plus souvent **LINARD**. Léonard, prénom. (Voy. *Lionard*.)

> Un imaige d'argent de saint *Lienard* tenant un prisonnier à une main et un petit reliquaire de cristal à l'autre.
>
> (Inventaire de Charles VI, cité par M. de Laborde.)

LIÉNER, v. a. et n. Glaner. (Voy. *Gléner*.)

LIÉNOT, s. m. Gerbe de blé. (Voy. *Glénot*.)

LIER, v. a. Au subjonctif : que je *lige* (du latin *ligare*). — Rappelle les termes de jurisprudence féodale : *lige*, homme *lige*, lié, attaché au seigneur, à la glèbe.

|| *Lier les bœufs*, loc. Les attacher au joug, etc. « C'est l'heure de *lier* les bœufs. » — On ne *lie* pas les bœufs un jour de fête *chômée*. — On n'emploie pas du tout chez nous , et bien rarement ailleurs, l'expression *lier les chevaux*, enregistrée pourtant comme usuelle par l'Académie. On dit *atteler*. || *Se lier*, v. pr. S'accoupler, se dit principalement de l'espèce canine.

LIERRE-BOIS, s. m. Lierre grimpant. (*Fl. cent.*)— (Voy. *Hierre* et *Liége*.)

LIESSE, s. f. (du latin *lœtitia*), se prononce souvent *guiesse*. (Voy. Obs. à *LI*.) — On voit ici la parenté qui existe entre le *g* et le *l* mouillé.) Joie, plaisanterie , gaieté, sourire d'enfant. — La mère dit : « Fais donc tes petites *liesses*. » — On dit aussi : « Tu fais tes *liesses* », pour Tu te moques. (Voy. *Risette* et *Guiesse*.)

LIESSER , v. n. (Se prononce souvent *guiesser*.) Plaisanter, rire. (Voy. *Liesse* et *Guiesser*.)

LIÉTRON, s. m. (*l* mouillé.) Laiteron, herbe fort commune dans les lieux cultivés. (Voy. *Lasseron*.)

LIETTE, s. f. Layette (Acad., dans les deux premières acceptions). Tiroir d'un meuble. || Coffre ou armoire. (Voy. *Chaton* et *Chenetiau*.)

> A Jehan Blondeau, *serrurier*, pour deux clefs et une sarure pour la *lyette* du coffrez ou on med les reliques, pour ce....
>
> (*Comptes de la fabrique de Saint Benoît de Bourges*, 1509-1510.

> Voire même quand il tailloit un habillement pour soy, il lui estoit avis que son drap n'eust pas esté bien employé s'il n'en eust eschantillonné quelque lopin et caché en la *liette* ou au coffre.
>
> (BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes et joyeux Devis*.

LIEU, s. m. Ce mot a formé divers noms de localités : *le Lieu de Tianges*, *le Lieu-Tasson*, *le Lieu-Tonneau*, près d'Omery (Cher) ; *le Lieu-Jallot*, près de Chaumes , canton de Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre) ; *le Lieu-Dieu* ou *le Lou-Dieu* (*Locus-Dei*), commune de Luzeret (Indre) ; *le Lieu* (par excellence sans doute), près de Cours-les-Barres (Cher), aujourd'hui le domaine de Givry. — *Lieu* est resté dans le vocabulaire du cadastre : les *lieux dits*, les

champs ou maisons désignés par une dénomination particulière ou collective.

|| *En lieu*, loc. prép. Au lieu : « *En lieu* de m'y rendre, je lui ai écrit. »

Je pense que c'est une grande tromperie de présenter *en lieu* d'un cœur entier et sincère, un cœur tout usé.
(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 540.)

|| *Au lieu, ben au lieu,* loc. Au contraire. « *D.* Es-tu content, Pierre? — *R.* Non, ma foi; *ben au lieu.* »

|| *Au lieu que de ça*, loc. qui se place à la fin d'une phrase, et qui équivaut : Puisqu'il en est ainsi.

LIEUBE (*l* souvent mouillé), s. m. Lièvre. « J'irons à la chasse pour tuer le *lieube* de Pâques. » (Voyez *Liébe* et *Lieuve*.)

LIEUR, s. m. Ouvrier de moisson qui lie les gerbes. (Voy. *Javeleur* et *Viau*.)

LIEUR, s. f. Lueur, clarté. (La prononciation de ce mot est assez difficile à indiquer : il faut mouiller le *l*, en le prononçant comme s'il était double, et faire sentir l'*i* en ne faisant du mot entier qu'une seule syllabe, *llieur*.) « Une grande *lieur* », par exemple, la grande lueur produite au loin par des bois qui brûlent. « Se chauffer à la *lieur* d'une bourrée. »

LIEUR (**AU**), prép. Au lieu.— *Lieur*, subs., pour Lieu (Acad.), entre dans le nom de localité, *Lieursaint*, ancien relais de poste près de Melun.

LIEUVE, LIEUBE, s. m. Lièvre (formes les plus habituelles de ce mot en Berry). *Lieube* ou plutôt *ieube* à la Châtre.

LIÈVRE (**LE**). Apparition fantastique. (Voy. *Lieuve*, et G. SAND, *Légendes rustiques*.)

LIGER, adj. m. Léger. (Voy. *Ligére*.)

LIGÉRE, adj. des deux genres. Léger, agile : « Ce garçon est ben *ligére*, i court ben, i saute ben. — C'te fille est ben *ligére ;* a danse ben. » (Voy. *Libre* et *Dégagé*.)

LIGNER, v. n. Pêcher à la ligne. || V. a. Tracer une ligne droite. Lorsque les scieurs de long ont équarri une pièce de bois, ils la *lignent* pour la débiter en planches ; ils marquent les traits de scie avec un cordeau. (Voy. *Légner* et *Légne*.)

LIGNOU, LIGNOUL, s. m. (Le *l* final ne se prononce pas.) (Voy. *Bagou*.) Ligneul des cordonniers.

|| Filet de la langue : « *Couper le lignou.* » On dit de quelqu'un qui s'exprime avec facilité, avec volubilité, qu'il n'a pas le *lignou*.

LIGOUSSE, s. m. Imbécile. Se dit à Levroux.

LIGOUSTRAT, s. m. Sobriquet donné aux ouvriers des pays montagneux du centre de la France, et qui ont l'habitude d'émigrer chaque année vers Paris; tels, par exemple, que les maçons (qu'à ce titre on appelle même à Paris *Marchois* et *Limousins*), les chaudronniers, portefaix, etc.— L'étymologie de *ligoustrat* doit être *Ligurim ultrà* au-delà de la Loire. De même, on trouve dans Roquefort *outra-flum*, au delà de la rivière ; d'*ultrà* et de *flumen*.

LILAS DE TERRE. Muscari monstrueux. (*Fl. cent.*)

LIMANDE, s. f. Pièce de bois de sciage, qui tient le milieu entre la planche et le madrier. — Les *limandes* ont ordinairement 5 à 6 centimètres d'épaisseur. — Y aurait-il ici quelque comparaison avec la *limande*, poisson plat ? (Voy. *Plancher bâtard* et *Lice*.)

LIMÂS, s. m. Limace. (Voy. *Loche*, *Luma*, *Cocoille* et *Gapier*.)

Un limas dans les gapiers, comparaison qui rappelle le *mus in pice* des anciens (une souris dans la poix).
(MONTAIGNE, *Essais*, liv. III, p. 43.)

Les intelligences comme *limas* sortant des fraises.
(RABELAIS, *Pantagruel*.)

|| Désigne aussi L'escargot. (V. *Lumas* et *Loche*.)

LIMÉRO, s. m. Numéro. « Queu *liméro* qu' t'as? Mon frère a amené un mauvais *liméro*. » Nous avons hésité à admettre ce mot que nous regardions comme un échantillon de cacologie ; mais son emploi à peu près exclusif est constaté chaque année dans les opérations de tirage et de révision pour le recrutement. Dans ce mot, *l* remplace *n* comme dans *loumer*, *envelimer*, et *i* remplace *u* comme dans *lindi*, etc. On emploie aussi sa variante *luméro*, mais moins fréquemment. Ce dernier, au contraire, est très-usité à la Châtre. (Voy. *Luméro*, et Obs. à *L* et à *I*.)

LIMOUSINE, s. f. Manteau en poil de chèvre ou

en grosse laine, que portent les rouliers, et qui est devenu usuel dans nos campagnes.

LIN BÂTARD, s. m. (Caméline dentée. *Fl. cent.*)

LINCIEU, **LINCEUL**, s. m. Drap de lit; toute espèce de linge ou de tissu. — L'usage de ce mot s'est borné, en français, au drap qui enveloppe les morts. — Du latin *linteolum*, diminutif de *linteum*, dérivé lui-même de *linum*.

> Elle ne pouvoit endurer ni couverte ni *linceul*.
>
> (BRANTÔME, *les Dames galantes*, [illegible])

LINDI, s. m. Lundi. (Voy. Obs. à *I*.)

LINGARD, adj. Mauvaise langue.

LINGE, adj. Mince, faible, menu, délié, fluet. Les Limousins disent *lindze* en ce sens; les Normands, *élingué*. — *Lean*, en anglais (qui se prononce *line*), signifie *fluet*, *chétif*. (Voy. *Lingeon*.)

LINGEASSE, s. f. Jeune lingère, ouvrière malhabile.

LINGEON, **LINGEOU**, s. m. (De *linge*. (Voy. *Poulangis*.)

LINGUE, s. f. Langue. (Par suite de la tendance à changer *a* en *i*, ou directement du latin *lingua*.)

—Les *lingues*, les médisants : « Laissez dire les *lingues*. »

LINGUER, v. a. (V. *Languer*, *Lingue* et Obs. à *I*.)

LINOT, s. m. (Comme qui dirait le mâle de la linotte.) Verdier, oiseau. — Le Dict. de Trév. dit même positivement que c'est le mâle de la linotte. (Voy. *Lunot*, *Lunotte* et *Verdrin*.) — On nous dit que dans certains cantons c'est la linotte même ou le mâle de cette espèce d'oiseau.

> De tes chansons plus suis émerveille
> Qu'à écouter en la verte campagne
> Au frais matin le *linot* éveillé.
>
> (CL. MAROT.)

> Un *linot* depuis peu, charmé de votre note,
> A fait divorce avecque sa linotte.
>
> (PELLISSON.)

LIONARD. (Voy. *Liénard* et Obs. à *I*.)

LIOPARD, s. m. Léopard. (Voy. Obs. à *I*.)

LIOTTE, s. f. (Voy. *Glotte*.) — A le même sens que *Glotte* (voy. ce mot), mais cette manière d'écrire *liotte* rattache le mot au radical, *lier*, *attacher*.

LIQUETIN, adj. (Voy. *Lisard*.)

LIRE, s. m. Toute espèce de gros rat (à queue velue), loir, lérot. — Du latin *glis*, *gliris*. — (Voyez *Couiler*.)

LIRE, v. a. Fait au part. passé *lisu* pour *lu*. « As-tu *ben lisu* ta leçon, à ce matin ? »

LIRETTE, s. f. Serpette, petite serpette. (Voyez *Lisette* et *Luisette*.)

LIRON, s. m. Ver de la viande. (Voy. *Alison*.) || Lérot. (Voy. *Lire*.) *Ll* souvent mouillés, comme étant dérivé du latin *glis*, *gliris*. (Voy. citation de Rabelais au mot *Pic*.)

LISANDIER, s. m. Qui sait lire et qui fait la lecture. Se prend en bonne part : « C'est nout' *lisandier*. » (Voy. *Lisard*.)

LISARD, s. m. Lézard. (Voy. *Lizard*.)

LISARD, **LISARDIER**, adj. Qui sait lire, qui aime à lire. (Voy. *Liquetin*, *Lisotter* et *Lisandier*.) || Malin, fin en affaires. Se prend en assez mauvaise part.

LISÉ, adj. fig. (dérivé de *lie* [Acad.], résidu.) — Recouvert de boue, de dépôt d'alluvion. « Un pré *lisé*. » (Voy. *Gouive*.)

LISER, v. a. (Radical de *lisière*.) « *Liser un bois* », tracer la lisière d'une coupe de bois. || *Liser* pour *lier*. Couvrir de *lie* : « Les prés sont *lisés*. » (Voy. *Cherrer* et *Lave*.)

LISET, **LISSET**, s. m. (Voy. *Lucet*.)

LISETTE, s. f. (Voy. *Lirette* et *Lizette*.)

LISIAU, s. m. Vesce à fleurs solitaires. (Voy. *Jarriau*.)

LISOTTER, v. n. Lire mal

LISSE, s. f. (Voy. *Lice*.)

LISSU, s. m. (Voy. *Lessu*.)

LIT, s. m. Meule dormante d'un moulin. (Voy. *Soûtre*.)

LITE, s. m. Élite. — Se prononce comme s'il y avait deux *tt* ; mais n'en doit prendre qu'un dans l'écriture, n'étant que l'abréviation du mot français *élite*. — *Lite* pour *élite*, et [illegible]. (Voy. à

Hierre des observations sur l'adhérence de l'article au substantif.)

Prix du bled froment *litte* dont se fait le pain blanc appelé *miche*.

(*Reglement pour les boulangers de Bourges*, du 7 mai 1597.)

Le rédacteur du *réglement* aurait donc dû écrire, comme nous le faisons, *lite* avec un seul *t*, pour se conformer à l'étymologie. — Les rentes en blé se convertissent en argent en prenant pour base le prix du blé « à deux sous moins que *lite* », c.-à-d. à 10 cent. au-dessous du prix du blé *de lite* (d'élite).

LITER, v. a. Choisir, trier. (Voy. *Lite*.)

LITIAU, s. m. Tringle de bois. — Acception fort usitée partout, et pourtant omise par l'Académie. A de l'analogie avec le mot français *linteau*. — *Liteau*, dans l'acception ci-dessus, est aussi une bordure. (Voy. *Litre*.)

LITIÉRE (Y AVOIR DE LA), loc. fig. Exprime l'idée qu'on en vient aux mains au point qu'il y aura des gens battus et par suite couchés sur la *litière*. « Ne m' *toche* pas ! *i va y avoir de la litière !* » et, par syncope, *de la l'tiére*. Il y a encore dans cette menace une sorte de ménagement : *jeter sur le carreau* (Acad.) serait plus dur encore.

LÎTRE, LÎTE, s. f. Garniture de bonnet, petite largeur de mousseline ou de tissu léger.

— C'est dans un sens analogue que le Dict. de l'Acad. et celui de Trév. mentionnent *liteau*, raie de couleur sur le bord d'une étoffe. (Voy. *Litiau*.)

LIURE, s. f. Licou. — *L* est souvent mouillé.

‖ Chaîne de fer d'une charrette, et non pas câble comme dans Trévoux, pour lier, retenir le chargement. (Voy. *Pied de tenue*.)

‖ Courroie avec laquelle le meunier lie les sacs chargés sur le dos de sa bête de somme.

LIVAUD, LIVOT, s. m. Buse, oiseau de proie.

Laissez pousser le bec du *livot*, et vous verrez comme il tombera sur votre poulailler.

(G. SAND, *le Péché de M. Antoine*, ch. III.)

LIVAUDER, v. n. Vaguer, errer çà et là, par les chemins, par la campagne : comme un *livaud* dans l'air, pour faire quelque mauvais coup.

LIVRE, s. f. Monnaie de compte, se maintient dans l'usage, malgré son remplacement légal par le franc. (Voy. *Écu*, *Pistole* et *Sou*.)

LIVRÉE, s. f. **LIVRÉE DE LA NOCE**, loc. Outre le sens indiqué par l'Académie (rubans de couleur distribués aux jeunes gens), il faut ajouter d'abord que la mariée, à laquelle est ordinairement dévolu ce privilége, *marque* les personnes jeunes ou vieilles qui sont invitées, les *noceux*, et tous ceux à qui l'on veut faire honneur. (Voy. *Marquer* et *Noceux*.)

En second lieu, dans certains cantons, on appelle aussi *livrées* les objets de toilette que les père et mère achètent quelque temps avant le mariage de leurs enfants, et qui sont distribués aux parents, aux amis et aux domestiques de la famille. L'achat des *livrées* est une affaire importante ; on y invite les personnes pour lesquelles on a beaucoup de considération ou d'amitié. Cet usage de distribuer des vêtements dans les grandes circonstances était pratiqué par les princes. Les sultans distribuent encore des pelisses d'honneur. — *Livrée* serait l'équivalent de *libéralité*. (Voy. DUCANGE, *Glossaire*, au mot *Liberare*.)

Et on lui attacha à la manche de son pourpoinct belle *livrée* de jaulne et verd.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XIV.)

Si ces noces se font à Paris, les *livrées* en seront vermeilles.

(SULLY.)

LIZANVERT, s. m. Lézard vert. (Voy. *Lizard* et *Milanvert*.)

LIZARD, LIZERD, s. m. Lézard ; et principalement le lézard vert. (Voy. *Lizette* et *Lizanvert*.)

Mais singulièrement y apparoissoient, au demy jour, aulcuns limassons en ung lieu, rampans sus les raisins, en autres petits *lisars* courans à travers le pampre.

(RABELAIS, liv. V, ch. XXXVIII.)

LIZARDE, s. f. Lézarde, crevasse dans un mur. (Voy. *Anguille* et *Lizard*.)

LIZETTE, s. f. Lézard gris des murailles. (Voy. *Rasiette*.)

LOCATURE, s. f. Petite maison de cultivateur sans labourage. (Voy. *Accense* et *Borderie*.)

LOCHE, s. f. Limace, mollusque dépourvu de coquille apparente. — Les *loches* font beaucoup de tort aux jardinages et aux jeunes pousses des blés. (Voy. *Limâs*, *Luma* et *Chanteloche*.)

LOCHER, v. a. Hocher (Acad.), secouer. « *Locher*

des háricots », pour faire le triage des grains et des gousses sèches. Écosser s'applique à la gousse verte. (Voy. *Egousser.*)

LOGE, s. f. Cabane en bois et torchis. (Voy. *Loubite, Chaumine.*) || *Les Loges.* Nom de localité très-commun. — Hameaux originairement composés de misérables cabanes construites avec des matériaux le plus souvent dérobés sur des terrains vagues, généralement usurpés sur les communaux. — Bientôt, grâce au travail du *planteur*, le torchis fait place à la pierre dans le pignon qui sert d'appui à la cheminée ; puis la loge tout entière devient une habitation comme toutes celles du pays, avec sa *maison* (voy. ce mot), son cabinet, son *tet* (*tectum*). L'usurpateur a conquis le droit de cité par une modique redevance à la commune.

— *Loges des Quatre-Nations*, nom de localité. Lourouer-les-Bois (Indre).

— *Loge de la Margot*, nom de localité. Luant (Indre). (Voy. *Margot.*)

— *Les Loges aux Loups*, nom de localité. Buxières d'Aillac (Indre).

— *Les Loges de Marseilles-lez-Aubigny* (Cher).

M. de la Tramblais a compté soixante et onze noms de localités analogues dans le département de l'Indre.

LOGEABLE, adj. Se dit d'Un lieu de dépôt, d'un magasin propre à recevoir avec facilité divers objets, à les *loger :* « Cette armoire est ben *logeable.* » (Voy. *Jagne.*)

LOGER, v. a. Non-seulement Abriter, donner le couvert, mais encore louer, prendre à louage ou à gages : « J'ai *logé* mon gas », c'est-à-dire j'ai mis mon garçon en condition. « J'ai *logé* vingt ouvriers pour faire ma moisson. »

|| *Se loger*, v. pron. Se mettre en condition. — On dit *logar*, *lojar*, dans le même sens, en langue romane. — Du latin *locare*.

LOGERON, s. m. Habitant d'une *loge*.

LOGETTE, s. f. Petite chaumière, cabane. (Voy. *Loge.*)

LOI (Acad.) s. f. Se prononce *loué*. (Voy. ce mot et *Foué.*)

LOIN (DE) À TARD, loc. De loin à loin, à de grands intervalles.

LONG, adj. Exprime la grandeur, la hauteur de la taille, la grande stature ; d'où le surnom de *le Long*, donné à l'un de nos rois, Philippe V. (Voy. *Dépendeleux d'andouilles* et *Grous.*)

|| *Au long de*, loc. adv. Auprès, le long de : « Viens-t'en *au long de* moi ! — Il a passé *au long* de la rivière. » — L'Académie n'admet *au long de* que dans le sens d'amplement, avec plus de détail, ou pour terminer un sens : « *Tout au long.* »

> Tantost il se promène *au long* de ces fontaines,
> De qui les petits flots font luire dans les plaines
> L'argent de leurs ruisseaux parmi l'or des moissons.
>
> RACAN, *Stances.*

LONGBOT (LES CHIENS DE M.), loc. Tradition proverbiale des environs de la Châtre. (Voy. *Moniteur de l'Indre* du 1er décembre 1853.) On dit de gens d'un même acabit : « Ils sont comme *les chiens de M. Longbot*, l'un vaut l'autre. » (Laisnel de la Salle.)

LONGUERELLE, s. f. (Se dit principalement dans les cantons voisins de la Loire.) Portion de forme allongée d'un objet, principalement d'un terrain ; se dit aussi du terrain tout entier lorsqu'il a cette forme : « Une *longuerelle* de pré, un pré en *longuerelle.* » (Voy. *Longuerolle.*)

LONGUERINE, s. f. Pièce de bois méplate, employée non-seulement, comme dit Raymond (*Supplément au Dict. de l'Acad.*, v° *Longrine*), pour retenir une file de pieux, mais dans divers autres travaux de charpente, tels que les tabliers des ponts, etc.

Le mot *longuerine*, dans le *Supplément* cité, est un terme de construction maritime.

LONGUEROLLE, s. f. Se dit dans l'Ouest et en Nivernais dans le même sens que *longuerelle.* (Voy. ce mot.)

LOPIN, s. m. Pièce de fer ébauchée sortant du four à *puddler*, du feu d'affinerie. (Voy. *Martineau* et *Paquet.*)

LOQUENCE, s. f. Voix, débit. — Du latin *loqui.* « Il a bonne *loquence* », il a la voix forte ; il s'exprime facilement en parlant haut. « Ce charlatan a une bonne *loquence.* — Cet homme a une belle *loquence*, il chante bien ; » c'est-à-dire de toute la force de ses poumons. — Le Dict. de Trévoux dit

qu'il est tout à fait hors d'usage ; nous certifions le contraire. (Voy. *Emparlant* et *Bagou.*)

LOQUET, s. m. Hoquet : « Il a le *loquet.* » — C'est encore un exemple de la soudure de l'article avec le nom, comme dans *langou*, *lierre*, *liette*, etc. (Voy. *Hierre* et *Chiquot.*)

— *Loquet d'enfer.* Nom sous lequel on désigne un rocher situé proche de Dun-le-Roi, et probablement consacré jadis au culte des druides. Ce mot rappelle le nom breton de Lokifern (lieu de l'enfer, *locus infernus*) sous lequel on a désigné certain point sauvage de la côte de Cornouailles, cité dans le passage suivant du roman de *Guillaume au court nez.* (Voy. de la Villemarqué.)

> En Odierne, la fort cité manant,
> Où, si il veut, encore plus avant,
> En la cite *Loquiferne* la grant.

LOQUET (COUTEAU A), loc. Couteau dont le manche est muni d'un ressort qui le tient ouvert ou fermé à volonté.

LOQUETER UNE PORTE, v. a. C'est-à-dire en agiter le loquet pour l'ouvrir.

LOQUETEUX, adj. Déguenillé, dont les vêtements sont en *loques.* (Voy. *Guenillière.*)

LOQUETOUÉRE, s. f. Clef particulière au maître de la porte d'entrée d'une maison ; passe-partout.

LORDAUD, adj. Stupide, idiot, vient directement du grec λορδός. (Voy. *Lourdaud* et *Berlaud.*)

|| On appelle ainsi Le bétail atteint de l'avertin, maladie dans laquelle l'animal tourne sur lui-même, saute et cesse de manger : « Un mouton *lordaud* (voy. ce mot), une *oueille lordaude.* » (Voy. *Lourdaud*, *Badaud* et *Lourdéne.*)

LORDÉNE, **LORDINE**, et aussi **LORDERIE**, s. f. Étourdissement, vertige momentané, tournis : « Être pris d'une *lordine.* » — Du français *lourd*, *alourdir.* || Migraine, indisposition qui rend la tête *lourde.* || Tournis, maladie des moutons. (Voy. *Lourderie*, *Lourd* et *Mouroué.*)

LORIANDE, s. f. Truie. (Voy. *Treue.*) — Ce mot ne paraît pas employé d'une manière usuelle ; mais nous l'avons rencontré dans le passage suivant d'une chanson locale :

> Je tuerons la grand' *loriande*
> Le jour que j' les marierons.
>
> (*Chanson de la Fête à Colas*, recueillie à Bengy-sur-Craon.)

Dans le vieux langage, *aurillade* a signifié *oreil de porc.* Avec la prononciation nasale, *aurillade* a pu faire *aurillande*, *orillande*, et de là *l'orillande*, *la loriande*, l'animal aux oreilles longues et tombantes, la truie.

LORIOT, s. m. Compère-loriot, gonflement des glandes de Meibomius sur le bord de la paupière. (Voy. *Compère-Lorio.*)

LOT, s. m. Troupeau. Un *lot* de moutons, un *lot d'oueilles* est ordinairement composé d'une centaine de *chés* : s'applique plus souvent à un nombre restreint, quatre, cinq, dix, vingt bêtes destinées à la vente. (Voy. *Ché.*)

> Qu'ils se fassent valets de cour ou valets de basse-cour, esclaves d'un ministre ou d'un *lot* de moutons...
>
> (G. SAND, *Valentine.*)

Dans cette citation, *ministre* est pris dans le sens politique et non dans celui du Glossaire. (Voy. *Ministre.*) — On dit plus souvent *lot* dans les foires, et *bande* dans les champs.

LOU (pronom relatif appliqué indifféremment aux personnes et aux choses). Le. « T'as pardu ton coutiau, charche-*lou.* — J'ai besoin de ton frère, appelle-*lou.* » — (Voy. *Lu* et *Zou.*)

> Et je donne perdurablement *lou* marché ou mardi en la ville franche de Veydun (Vesdun), à la coutume de Saint-Amand.
>
> (LA THAUMASSIÈRE, *Coutumes locales*, p. 103.)

LOUÂCHE, s. f. Insecte des bois. (Voy. *Rouache* et *Loûtier.*)

LOUAGE, s. m. Salaire, gage, ce que gagne un domestique : « C'te fumelle est forte ; a peut ben gangner un bon *louage.* »

En français, on dit bien : payer telle somme de *louage*, mais cela veut dire : pour le *louage*, pour la location. Nous employons *louage* par métonymie, l'effet pour la cause.

LOUAGER, **LOUÂGER**, s. m. Petit locataire de biens ruraux. A Saint-Pierre-le-Moutier, Nièvre. (Voy. *Bordier.*)

LOUAGERIE, **LOUÂGERIE**, s. f. Petit bien rural. (Voy. *Accense*, *Locature*, *Borderie.*)

LOUAISON, s. m. Location. Se dit à Clamecy.

LOUARAT, s. m. Loup-garou. (Voy. *Loup* et *Meneux de loups*.)

LOUBÂCHE, et, par syncope, **LOUÂCHE**, s. f. Sorte de tique, d'*acarus*, insecte parasite qui s'attaque aux chiens de chasse et à certains animaux qui fréquentent les bois ou les brandes. (Voy. *Berlin*.)

LOUBÂTIER. Nom de famille. (Voy. *Loûtier* et *Loube*.)

LOUBE, s. des deux genres. Loup, louve.

|| S. f. Loupe, tumeur.

LOUBETTE, s. f. (Voy. *Noubette*, *Sornette* et *Loumer*.)

LOUBITE, s. f. Cahute, pauvre chaumière, comme qui dirait un repaire de loup. (Voy. *Loube*, *Cabiolle*, *Cabine*, *Chaumine*, *Loge*.)

LOUBRI, s. m. (Voy. *Roubri*.)

LOUCHE, s. f. Bande de terre. (Voy. *Lauche*.) — De là probablement le nom de l'outil de culture appelé *louchet*. (Voy. M. de Laborde, au mot *Louche*, grande cuiller.)

LOUCHI, adj. Déjeté. (Voy. *Lauche*.)

LOUE, **LOUÉE**, s. f. Assemblée dans laquelle les domestiques et les journaliers se rendent pour chercher condition, pour *se louer* pendant le temps des *ouvrages* de la fenaison et de la moisson ou pour une période plus longue ; même pour l'année : « Aller à la *loue*. — Prendre un moissonneur à la *loue*, à la *louée*. » (Voy. *Assemblée*.)

LOUÉ, **SURLOUÉ**, s. m. Dans beaucoup de domaines du Sud, la terre, après s'être reposée trois ans, est *entamée*, *essimée* ou *gueréchée* (v. ces mots), et les blés que l'on fait sur ce premier labour, s'appellent *guérets*. A l'année des guérets succède l'année des *loués*. Cette année-là, on se contente de fendre les ados ou billons des sillons du guéret, et, sur ce simple labour, on sème encore du froment. C'est ce qui constitue le *refendis*, *essillis*, *levis* ou *loué* (tous ces mots sont synonymes) — (Voy. *Essiller*, *Lever* et *Levis*.) — Après l'année des *refendis* ou *loués*, vient l'année des mars ou *surloués*, ainsi désignée parce que, cette troisième année, on laboure et ensemence, en mars, les *essillis*, *refendis* ou *loués* de la deuxième année. On ne sème sur les *surloués* que de l'avoine, de la *marsèche* ou certaines plantes légumineuses. (Voy. *Goussaille*.) — *Loué*, que l'on prononce *lué* en quelques endroits, ne signifie pas autre chose que *levé*, terre *levée*, mais surtout (dans nos contrées) guéret *levé*, ce que nous appelons autrement *levis*. Le mot *levis*, lui-même, a subi, particulièrement à Cluis, une transformation analogue à celle de *loué*, et l'on y dit *luis*. (Voy. ce mot.)

Un fermier sortant réclame pour les *loués* et *surloués* qu'il laisse à faire à son successeur, une indemnité calculée sur le degré de fécondité que ses labours et ses fumiers ont donné à la terre. (Laisnel de la Salle.) (Voy. *Tournure*.)

LOUÉ, s. f. Loi. — C'est la prononciation la plus usuelle. On dit comme juron : « *Ma foué! ma loué!* » (Voy. *Foué*.)

LOUISET, **LOUISOT**, noms propres. Diminutifs du prénom Louis.

LOUISETTE, **LOUISON**. Diminutifs de Louise.

> Ah ! ma pauvre fille, ma pauvre petite *Louison* !
>
> (Molière, *le Malade imaginaire*.)

Ce dernier s'applique chez nous plus souvent encore pour Louis à un garçon. On dira : « Le gros *Louison* ! » (N'est usité dans l'Ouest que pour les filles.)

LOUMER, v. a. Altération constante du verbe *nommer* : « Un tel a été *loumé* maire. » (Voy. *Noumer* et *Loubette*.)

LOUP, s. m. (Acad.) || *Loup-berou*, *loup-brou*, loup-garou (dans l'Ouest. Voy. *Birette*.) — Comme qui dirait *loup baré* (du latin *varius*.) Le *b* ou le *v* ont passé au *g* (dans *loup-garou*) comme on en a plus d'un exemple : *vespa*, *guêpe*. (Voy. pour le passage du *v* au *b* les mots *Vair* et *Gare*.) — *Mille loups-brous ! Satan de loup-brou !* Gros jurons à l'usage des femmes de la campagne.

> Dieu garde la lune des *loups* !
>
> (Noël du Fail, *Propos rustiques*, p. [illegible].)

|| *Queue-de-loup*. Mélampyre des champs. (*Fl. cent.*) (Voyez *Queue-de-renard*.)

|| *Rose-de-loup*. Pavot coquelicot. (*Fl. cent.*) (Voy. *Chenute*.)

|| *Loup*, s. m. Agglomération de matières qui

engorgent le creuset d'un haut-fourneau. (Voyez *Loupe* et *Renard.*)

LOUPE, s. f. Boule de fer sortant du feu d'affinerie. (Voy. *Loup.*)

LOUPERIE (LA). Localité près de la Celle (Nièvre.)

LOURD, adj. Se dit Du mouton atteint du tournis, et ne s'emploie guère qu'au masculin. « Un mouton *lourd.* » (Voy. *Lord, Lorderie, Lordaud* et *Lourdéne.*)

LOURDAUD, adj. (Voy. *Lordaud.*)

LOURDÉNE, LOURDERIE, LOURDINE, s. f. (Voy. *Lordéne.*)

Le tournis, appelé *lourderie* dans le département de l'Indre, a pour cause une hydatide d'une espèce très-singulière qui se trouve dans le cerveau des jeunes bêtes...

DE BARBANÇOIS, *Traité d'agriculture.*)

LOURE, s. f. Loutre, animal. — Ce mot est employé par Jacques du Fouilloux dans sa *Vénerie.* — On dit vulgairement : « Vexé comme une *loutre* », pour Être fort contrarié. Sur quelle raison cette comparaison se fonde-t-elle ? on l'ignore. (Voy. *Leùre.*)

LOURIOU, s. m. Loriot, oiseau. || Nom de famille.

LOUTAUD, s. m. Espèce de petit crapaud qui fait entendre un son doux dans les soirées d'été. (Voy. *Do* et *Mou.*)

LOÛTIER, s. m. Espèce de sorcier qui a des intelligences avec les loups. — Pour reconnaître les bons offices du *loûtier*, les loups respectent son troupeau et sa basse-cour. Le *loûtier* a soin d'acheter aux gardes le foie des loups qu'on tue, et en compose des philtres. — *Loûtier* est contracté de *louvetier* ou *loupetier*. (Voy. *Carrage, Meneux de loups, Loubâtier*, et, pour une contraction semblable, le mot *Louâche.*)

L'SIVE, s. f. Prononciation fréquente, selon les cas, de *lessive.*

L'TIÈRE, s. f. Même observation que ci-dessus. (Voy. *Létiére.*)

LU, pron. relatif. Le. « Aga-*lu !* » Regarde-le. (Voy. *Li* et *Lou.*)

LU (PIERRE DU), loc. Nom donné, dans certains lieux, à des blocs de pierre qu'on suppose d'origine druidique. (Voy. *Aulu.*)

LUBIN (LE). Apparition fantastique. — Le *lubin* berrichon est un être généralement bienfaisant, qui suit la charrue des laboureurs dans le sillon. Le *lubin* normand hante les cimetières. (Voy. G. SAND, *Légendes rustiques.*)

LUCET, s. m. Espèce de petite vesce qui vient dans les blés ; on l'appelle aussi *liset*, et ces deux noms expriment l'état de ses petites graines noires comme du jais. (Voy. *Liset* et *Lisiau.*)

LUGEN. Eugène, prénom. Pour *l'Ugène*, par soudure de l'article (voy. *Le* et Obs. à *E* et à *Hierre*), et par aphérèse et apocope des *e* de *Eugène.* (Voyez *Ugène.*)

LUI, pron. pers. masc. appliqué aux choses. « Est-ce bien là le chemin de tel endroit ? — Oui, c'est là *lui.* » (Voy. *Zou, Elle, Soi* et *Li.*)

LUIS, s. m. Dans le Sud, mais peu usité. Louis, monnaie d'or de vingt-quatre livres autrefois, de vingt francs aujourd'hui. — Nous comptons toujours par *luis* et par pistoles, et quand nous parlons de vingt-cinq *luis*, nous entendons toujours 600 fr. — Les Espagnols disent aussi *luis* pour *louis.*

|| *Luis, Luiset, Luisot.* Prénoms, et leurs féminins *Luise*, *Luisette*, *Luisotte*, Louis, Louise, et leurs diminutifs.

|| (Voy. *Levis* et *Loué.*)

LUISETTE, s. f. (Voy. *Lirette.*)

LUMÂS, et dans l'Ouest **LUMA** (bref), s. m. Escargot. || Fig. Personne lente dans ses mouvements. « *Queu lumas !* » — De même en francais *tortue.*

LUMELLE, s. f. Lame d'un couteau, d'un outil. Rabelais dit *allumelle* pour *lame.* (Voy. *Alumelle.*) Dans la lecture des manuscrits, l'*a* et l'*u* sont souvent pris l'un pour l'autre.

LUMINON, s. m. Lampion, rat-de-cave, bougie de résine que les gens de la campagne fixent à la cheminée. (Voy. *Peterelle* et *Rousine.*) || Lumignon.

LUNAIS, adj. Se dit d'Un animal qui a une marque blanche, une étoile, une lune au front : « Une vache *lunaise.* »

LUNAUD, adj. Lunatique. (Voy. *Lunais.*) || Nom de chien.

LÚNE (LA). Nom de localité. Pouligny-Notre-Dame. (Indre.) — (Voy. *Soleil.*)

|| *Lune tendre, lune dure,* loc. États de la lune, le premier, lorsque la lune est au commencement de sa révolution; le second, quand elle est dans son dernier quartier.

Certains fruits cueillis en *lune dure* ne mûrissent pas ; les haricots ne cuisent pas ; les semis faits en *lune dure* ne montent pas ; certaines plantes semées en *lune tendre* poussent en herbe et portent peu de graines, etc., etc. En général, les produits de la terre ou des animaux obtenus en *lune dure* passent pour plus vigoureux, plus résistants, d'un tissu plus roide. — On disait fig. à un homme qui rechignait à en suivre un autre : « T'es donc né en *lune dure*, que tu n' marches pas ? » — On prétend que les chiens nés *en lune dure* ne sont jamais atteints de la rage.

Ostreisque et conchyliis omnibus contingere dicitur, ut cum *lunâ* pariter crescant, pariterque decrescant ; arboresque ut hyemali tempore cum *lunâ* senescentes, quia cùm exsiccatæ sint, tempestivè cædi putentur.

(Cicéron, *De Divin.*, p. 194, édit. [illegible])

|| *Lune pardue,* loc. Temps de la révolution de la lune où étant plongée et comme *perdue* dans les rayons du soleil, elle a cessé d'être visible pour la terre. « Il ne faut, dit-on, rien semer en *lune pardue* », c'est-à-dire durant cette phase de la lune, parce que les graines que l'on confie à la terre ne lèvent point.

|| *Dieu garde la lune,* loc. (Voy. *Loup.*)

|| *Lune de Blois,* loc. plaisante qui donne à penser aux gens simples que la lune est plus grande à Blois qu'ailleurs ; — comparaison employée pour désigner une personne à la face pleine, large et arrondie. « C'est la *lune de Blois* que cette fille-là. »

|| *Lune voleuse,* loc. On appelle ainsi la *lune* lorsqu'elle est trop belle et trop claire pendant le temps des fruits. Cet astre semble complice des maraudeurs qu'il éclaire. — De là on appelle *vin de lune* le vin provenant des raisins volés la nuit. (Voy. *Vin.*)

LUNÉ, adj. (Voy. *Lunais.*) || Qui a des *lunes* (Acad.), des caprices.

|| *Lune.* Nom de bœuf. (Voy. *Bœu.*)

LUNETTE, LUNOTTE, s. f. Linotte. (Voy. *Lunot* et *Linot.*) || *Lunotte.* Nom de mule. (Voy. *Mulet* et *Lunais.*)

LUNOT, s. m. Verdier, oiseau. (Voy. *Linot* et *Lunette.*)

LUPEUX (LE). Apparition fantastique, être surnaturel à la tête de loup et à la voix humaine, qui attire les voyageurs dans les fondrières. (Voy. *Meneux de loups,* et G. Sand, *Légendes rustiques.*)

LUQUET, LUQUIAUT. Noms d'homme, diminutifs de *Luc.*

LURE, s. f. (Voy. *Liure.*) || Vue : « Il a bonne *lure* », il y voit clair. — Syncope de lumière.

LUTERIAU, LUTRI, s. m. Œsophage. — Appartient peut-être à la même racine que le mot français *luette,* partie charnue au voile du palais. (Voy. *Gliotret, Gouniau, Corgnolle.*) — En allemand on dit *lauten* pour résonner.

LUTOU ! Exclamation qui s'emploie surtout au jeu de *chiques.* Même signification que *aulu.* (Voy. ce mot.)

LUTTE, s. f. Monte des béliers. || Le temps, la saison de la *lutte.*

LUTTER, v. n. Le bélier a [illegible] a fait la monte.

LUXURE (pour **URSULE**). Altération très-usitée de ce prénom dans l'Indre.

LUZET, s. m. On [illegible] plusieurs espèces de vesces et de gesses des champs. (Voy. [illegible])

LUZETTE, s. f. (Voy. [illegible])

M

MABIR, v. a. Meurtrir. « Cette pêche est *mabie.* » (Voy. *Macher*, *Pouleier* et *Taller.*)

MACA, adj. Idiot. Voy. *Mongin.*) || Laid, désagréable. — Rappelle *macaque*, singe à tête plate.

MACASSER, v. a. Tracasser, tourmenter, meurtrir. « Il a le corps tout *macassé* de douleurs. » (Voy. *Mascander.*) || Menacer. « Le temps *macasse* la pleue », le ciel menace de pluie. || V. n. Dépérir, languir.

MACAUD, s. m. Chat mâle, matou. (Voy. *Mâraud.*) — En espagnol, *macho.*

— *Bailler à quelqu'un le macaud par les pattes*, c'est lui faire un mauvais cadeau ; c'est, sous couleur de lui faire un bon présent, lui en faire un fort mauvais. En effet, présenter à quelqu'un un chat par les pattes, c'est l'exposer à en être griffé.

— On prétend que le jour du mardi gras, les *macauds* ou *maraudz* vont faire bombance avec le diable. (Voy. *Ministre.*)

MACÉ. Mathieu, nom d'homme.

MACHABÉE, s. m. Sobriquet des vignerons d'Issoudun qui ont assez de bien pour s'occuper toujours chez eux. (Voy. *Iapi* et *Pied-jaune.*) — L'emploi de ce sobriquet, dont le sens n'est pas déterminé, ne paraît pas remonter à plus de trente et quelques années, c'est-à-dire vers 1830.

MÂCHE D'ITALIE, s. f. Valérianelle à fruit velu. (*Fl. cent.*)

MACHÉE, s. f. (*a* bref). La masse de raisins ou de fruits que l'on met sur le pressoir pour en extraire le jus, en la *machant* ou pressant. « Une petite, une grosse *machée.* — Tailler, retailler la *machée.* » (Voy. le mot suivant et *Motte.*)

MACHER, v. a. (On prononce l'*a* très-bref.) Meurtrir, machurer, imprimer des marques de contusions, des meurtrissures; barbouiller. « Des yeux *machés* », c'est-à-dire cernés, battus. « Des fruits *machés.* » (Voy. *Mabir.*) N'est peut-être qu'une autre forme de *macquer*, briser avec la *macque*, terme employé par quelques dictionnaires en parlant du chanvre.

|| *Machurer*, fréquentatif de *macher*, est dans le *Glossaire* de la Monnoye; l'Acad. l'a conservé. — Peut-être synonyme de *maculé ?*

MACHIN, loc. Se dit en parlant d'Un objet dont on ne trouve pas tout de suite le nom propre: « Donnez-moi vite ce *machin* que vous avez là. » (Voyez *Chouse.*) — On nous signale l'emploi de ce mot dans un ouvrage de M. E. Augier :

> Ma sœur, faites-nous donc ce *machin* au fromage.
> (*Gabrielle*, com. d.c.)

MACHON, s. m. Peau de mouton débordant sur le devant des sabots. — Ainsi nommé, dit-on, de ce que cette peau de mouton, garnie de sa laine, empêche le cou-de-pied de *se macher* ou meurtrir. (Voy. *Gabin* et *Pelisse.*)

Machon passe à *manchon* par suite de la simple transformation nasale du son *a* comme dans *anvec.* (Voy. Obs. à *AN.*)

MÂCHOUILLER, v. n. Mâcher lentement. Fréquentatif de *mâcher.* (Voy. *Mâchouner.*)

MÂCHOUNER, v. n. Mâchonner (Acad.), parler entre les dents. (Voy. *Démachouner.*) || Grignoter, manger lentement. (Voy. *Mâchouiller.*)

MÂCHOUNEUX, MÂÇOUNNEUX, adj. Qui parle entre les dents, etc.

MACHURE (*a* bref), s. f. Contusion, meurtris-

M. — [illegible]. — Remplace *b* dans *mansius*, *chambe*, [illegible] *a poant*, etc. (Voy. ces mots); pour : *bansius*, *chambe*, [illegible], *ben a point*, etc.
[illegible] dans *ncœur* pour *cœur*.

sure; tache causée sur la peau, sur un fruit, par un coup, par un froissement. (Voy. *Macher.*) — Dérivé du roman *mache*, *macque*, massue, gros bâton.

Ung chascun peut et doibt estre receu par mon dict seigneur le bailly de Berry....... pour injure à luy faicte s'il y a grande effusion de sang ou énorme *metscheure*.

(*Coutumes de la ville et septaine de Bourges.*)

|| *Mâchure.* Tache noire au visage.

MAÇOUNER, v. a. Maçonner, bâtir. (Voy. *Démaçouné.*)

MÂDELON, MÂDELIE. Dérivés de Madeleine; *a* se prononce très-long dans l'Est et bref dans l'Ouest.

MADINE OUI ! MADINE NON ! loc. Sorte d'exclamation pour : Mon Dieu oui ! mon Dieu non ! Mais oui ! mais non ! ou Mais dame ! — Présente une singulière analogie avec les mots grecs μα Δια employés dans les serments: ου μα Δια, non, par Jupiter; ναι μα Δια, oui, par Jupiter. (Voy. *Foué* [*ma*] *ma foué* et *Fine* [*ma*].)

MADRER, v. n. (Voy. *Mandrer.*)

MADRURE, s. f. (Voy. *Mandrure.*)

MA FION ! MA HION ! loc. (Voyez *Foue* et *Madine.*)

MAFFION, s. m. Enfant éveillé.

MAGAUT, s. m. (Voy. *Bouin, Meûraut.*)

MAGET (PLACE). Nom de l'une des places de la Châtre (Indre). — *Maget* est un diminutif de *mage*, qui signifiait *grand*, *grande*. On disait autrefois La *place mage* de la ville, au lieu de la grande place. — A Toulouse la *place Mage*, la *rue Mage*. — La *plaça Major* de Madrid.

Et tumba comme une grenouille sur le ventre, en la *place mage* de ladite ville.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXIX.)

A Toulouse, il y avait un juge *mage*, lieutenant du sénéchal, *quasi judex major*.

(*Dictionnaire de Trévoux.*)

MAGINE, loc. Par décomposition du mot français S'imaginer. — On exprime la difficulté qu'il y a de croire à une chose étonnante en disant : « On n'est pas *magine* de cela », c'est-à-dire on ne s'imagine pas. (Voy. *Manquable.*)

MAGNER, MAGNIER, v. a. (*Ma* se prononce très-bref). Manier, prendre, toucher. (Voy. *Aulu* et *Sauve.*) || Maltraiter, corriger. « Je l'ai ben *magné*. — Attends-moué, que j'te *magne!* » (Voy. *Manéier* et *Fatiguer.*)

La première acception de ce mot vient de *manus* et de *main*, tandis que la seconde est une contraction de *mehaigner*, estropier, blesser mortellement, mutiler.

Et battre et *mehaigner*.

(*Roman de Bertrand du Guesclin.*)

— En italien, *maneggiare*. (Voy. Obs. à *NI.*)

MAGNOTER, v. a. (Comme qui dirait *manioter*, diminutif de *manier.*) Toucher et retoucher, manier et remanier. (Voy. *Tripoter.*)

MAGOT, s. m. (Voy. *Magaut.*)

MAI, s. m. Aubépine, dont la floraison caractérise en quelque sorte le *mois de mai*. (*Fl. cent.*) (Voy. *Ébiaupin.*) || *Blanc de mai*, bouillon blanc. (*Fl. cent.*) || *Œillet de mai.* (Voy. *Jeannette blanche.*) || *Beurre de mai.* (Voy. *Beurre.*)

|| *Petit mai, mai des dames.* On donne ces noms à plusieurs spirées frutescentes, comme celles à feuilles de saule, à feuilles crénelées, etc. (*Fl. cent.*)

|| Arbre coupé ou perche que l'on plante le premier jour de mai sur la *pelote* du fumier dans les fermes, et qui a, dit-on, la vertu de préserver des *œufs de jau*. (Voy. *Cocadrille* et *Jau.*)

Une mauvaise plaisanterie, qui tombe heureusement en désuétude, consiste à placer devant la porte d'une personne dont on veut se venger, une perche ornée, non de rubans et de fleurs, mais d'une tête de cheval ou de quelque autre objet méprisant. Aussi les pauvres filles qui craignent un pareil hommage, se lèvent-elles de bonne heure pour se hâter d'arracher ce *mai* fort peu galant. C'est souvent la marque d'un dépit amoureux. En Orient, un crâne de cheval ou de bœuf placé sur une perche, au coin d'un champ, passe pour le préserver des maléfices, pour détourner le mauvais œil. (Voy. *Mauvue.*)

|| *Mariage de mai.* Union conjugale formée sous de fâcheux auspices.

— Le mois de mai passe généralement chez nous pour être défavorable aux mariages; on croit qu'il leur porte malheur comme s'il n'était composé que de vendredis; aussi est-il rare de voir célébrer des

mariages à cette époque de l'année. Ce préjugé est un reste du paganisme; les Romains célébraient dans le mois de mai des solennités funéraires instituées, dit Ovide, en l'honneur de Rémus, et étendues ensuite à tous les ancêtres.

Nec viduae tædis eadem nec virginis apta
Tempora, quæ nupsit non diuturna fuit
Hac quoque de causa (si te proverbia tangunt)
Mense malas *maio* nubere vulgus ait.

(OVIDE, *Fast.*, liv. V.)

MAI (LE). Beaucoup de villages, de hameaux du Berry portent ce nom très-diversement écrit : *mée*, *mez*, etc., etc. Ce mot *mai* signifiait autrefois maison, habitation. Il a formé les noms propres : *Dumai*, *Demai*. — Anciennement, en Normandie, on appelait *mai*, *mei*, la principale habitation d'une seigneurie. On disait encore, dans ce même sens, au pays de Caux, le *chez-moy* d'un fief. (Voy. GLANVILLE, liv. VI, § 17. — HOUARD, *Lois anglo-normandes*, t. I, p. 458. — Voy. *Chez*, *Mei* et *Mez*.)

MAIE, s. f. Huche, coffre au pain. — D'après Trévoux, vient du bas latin *macta*; il faudrait alors écrire *mact*. (Voy. *Met*.)

On trouve écrit *may* dans le passage suivant :

Un jour que j'étais seul dans la maison, je montai sur la *may* pour regarder dans le jardin des Hespérides ce précieux fruit que je ne pouvais approcher.

(J.-J. ROUSSEAU, *Confessions*, années 1723-1727.)

MAIGNABLE, adj. Maniable. (Voy. *Maignon*.)

MAIGNER, v. a. Manier. (Voy. *Maignon* et *Magner*.)

MAIGNON, adj. S'applique à un enfant, à un animal, doux, faciles à *maigner*, à conduire. (Voy. *Maigner*.) — *Mignon* (Acad.); vient du latin *minius*.

MAIGRAUD, adj. Un peu maigre. (Voy. *Maiguerlin*.)

MAIGRE, adj. pris substantivement. Coupe amincie sur un côté d'une pierre, d'une pièce de bois : « Pour que cette pièce entre bien dans son emplacement, il faut lui donner *du maigre*. » (Voy. *Gras* et plusieurs emplois analogues du même mot, cités par Trévoux.) L'Académie n'emploie ce mot que comme terme de maréchallerie : étamper *maigre*, et son sens correspondant, étamper *gras*.

MAIGUERLIN, MAIGUERLET, adj. (Voy. *Maigraud*, *Guerli*, *Chiquerdi*, *Ch'ti*.)

MAIHON, s. f. Maison. (On prononce *mé-hon*, *e* très-ouvert. — Voy. *Maion*.)

Le *s* est supprimé par euphonie ou par suite d'une prononciation lâche. Il en est souvent de même des *r*, principalement dans le Sancerrois. (Voy. *Pée*, *Mee*.)

MAILLÉ, adj. Tacheté, du latin *macula*. « Un chien *maillé* » (Nivernais). — *Maillé* ne se dit plus, selon l'Acad., que des perdreaux déjà forts, lorsque leur plumage est devenu tacheté. Dans cette phrase : Une prairie *émaillée* de fleurs, *émaillé* a encore le même sens que *maillon*. — En roman, on dit *maillat* pour *tacheté*.

Tu te fais de ta piau mout cointes
Pour les *mailles* qui y sont pointes.

(YSOPET AVIONNET, *du Renard et de la Ourse*.)

(Voy. *Maillon* et *Mailloté*.)

|| Fig. Faisant saillie de distance en distance : « Cette année, les raisins sont *maillés* loin à loin sur les treilles. »

MAILLÉE, s. f. Trèfle des prés. (*Fl. cent.*). « Y a ben de la *maillée* dans ce pré; ça fera de bon foin. » — Ainsi nommée à cause de ses feuilles marquées d'une tache noire. || (Voy. *Maillon*.)

MAILLOCHE, s. f. Petit maillet à manche court; sorte de marteau en bois à l'usage des menuisiers, des tonneliers, etc. L'Académie ne l'emploie que pour désigner un gros maillet. (Voy. *Malloche*.)

— *Tête de mailloche*, loc. S'adresse, comme injure, à une personne têtue ou qui a la tête dure.

MAILLOCHÉ, part. de *maillocher* (inusité). Tacheté. Dans le même sens de *maillé* (Acad.) (Voyez Obs. à *Maillon*, adj.)

MAILLOCHEUX, s. m. Vigneron qui, sans être tonnelier, travaillait autrefois à raccommoder les futailles, soit pour lui-même, soit pour d'autres vignerons chez lesquels il allait en journée.

Il existe un mémoire imprimé à Bourges, au siècle dernier, pour les *marlocheurs* (*sic*) contre les *tonneliers*.

MAILLON, s. m. (On prononce *a* très-bref.) Maille, chaînon faisant partie d'une chaîne. *Maille* est aussi très-bref dans la prononciation berrichonne.

|| Centaurée jacée. (Voy. *Tête d'alouette* et *Broche*.)

MAILLON, MAILLOUNE, adj. (Voy. *Maillé.*) Tacheté : « Un cochon *maillon*, une truie *mailloune*.

MAILLOT, s. m. Maillet de bois. (Voy. *Mailloche.*)

MAILLOTÉ, adj. diminutif de *maillé*. (Voyez ce mot.)

MAILLOTTER, v. a. Emmaillotter, mettre au maillot un enfant.

MAIN, s. f. Ce mot s'emploie au figuré dans plusieurs phrases particulières. On dit que deux bœufs sont de la *même main*, quand ils ont l'habitude d'être placés soit à droite, soit à gauche, sous le joug. Deux bœufs de la *même main* ne peuvent pas s'attacher au même joug.

|| *Avoir la main*, ou plus souvent *de la main*, loc. On dit que du blé *a la main*, quand ce blé, parfaitement sec, glisse dans les doigts. La première qualité, pour du blé que l'on veut moudre ou vendre, c'est d'*avoir la main*. On dit aussi *avoir de la main* dans le sens de corps, consistance, employé figurément, par exemple en parlant d'une étoffe qui est bien fournie, qui remplit la main. (Voy. *Corsé.*)

|| *Être à sa main*, loc. c'est, dans un travail quelconque, être placé de manière à agir librement, aisément, de sa main droite, si l'on est *drétier* (voy. ce mot), de sa main gauche, si l'on est gaucher. (Voy. *Démain.*)

|| *Dans la main*, loc. Sous la main : « Ce garçon s'est élevé *dans ma main* », dans ma ferme.

MAINDRER, v. n. (Voy. *Mandrer.*)

MAINSELLIER, s. m. (Voy. *Maissellier.*)

MAINSER, v. a. Saisir avec la main, empoigner : « Si je peux te *mainser*, tu me le paieras. » (Voyez *Magner, Manéier* et *Mincer.*)

MAÏON, s. f. Maison. (En Morvan.) — (Voyez *Maihon.*)

Prix pour prix
Château-Chinon vaut bien Paris ;
Maïon pour *maïon*
Paris vaut moins que Château-Chinon.

DUPIN, *M*[illegible], p. [illegible]

|| Syncope de Marion (par suppression du *r* comme dans *pé*, *mée*), nom de femme. (Voyez *Madelon.*)

MAIR, s. m. Grosse branche d'arbre. (Voy. *Mer* et *Mar.*)

MAIRERIE, s. f. Epenthèse de Mairie. (Voy. *Seigneurerie.*) — On lit *mairerie* dans le *Trésor* de Nicot.

MAIRRINE, s. f. Marraine. (Voy. *Mérine* et Obs. à *M.*)

MAIS, adv. Encore ; ou aphérèse de Jamais. « Si je t'y prends *mais*, tu me le paieras. »

Si tu n'as tant que Jaques Cœur,
Mieux vaut vivre sous gros bureaux
Pauvre, qu'avoir esté seigneur,
Et pourrir sous riches tombeaux.
Qu'avoir esté seigneur !... Que dis ?
Seigneur !... hélas ! ne l'est-il *mais* ?

VILLON, *le Grand Testament*.

|| Pourtant. « On dit que François bat sa femme ; j'ai *mais* vu qu'il l'aimait *ben*. »

|| Déjà. « J'ai *mais* vu cet houme ; j'étais *mais* venu dans ce pays », pour J'ai déjà vu cet homme ; je suis déjà venu dans ce pays.

|| *Mais d'un, mais qu'un, mais que d'un*, pour Plus d'un : « Il y en a *mais d'un* qui m'ont dit cela. » (Voy. *Dérapprendre.*)

|| *Mais que*, à moins que.

Comme en la ville de Jallon-sur-Marne, il est accoustumé que chacun varlet, [illegible] quand il se marie, soit tenu de payer aux autres compagnons et varlez à marier, son becjaune, appelé audit pays [illegible].

CARPENTIER, [illegible]

De leurs crottes [illegible], les medecins de nos pays [illegible] maladies.

RABELAIS.

|| *Autant mais*. Une fois de plus, le double. « Vous me devez douze sous, vous ne m'en donnez que six, il m'en faudrait *autant mais*. »

Ici *mais* est-il dérivé de *magis* ? on le traduirait alors par Autant en plus, une fois en plus. Nous serions tenté de le regarder comme un explétif destiné à renforcer la pensée ; ce serait l'équivalent de *dame !* D'après cela il faudrait peut-être écrire *autant, mais !*

MAIS, interj. Dame ! (à la fin d'une phrase). « Vous êtes ben fâché, *mais !* »

MAISHÉE, adv. Bientôt, tout à l'heure [illegible]

messamment. — « Moun ouvrage, la v'là *maishée* faite. » (Voy. *Tout à l'heure* et *Maishui.*)

MAISHUI, adv. Dorénavant, tantôt : « Vous ne le reverrez *maishui* », vous ne le reverrez pas d'aujourd'hui.

Nous écrivons *maishui*, et non *meshui* (voy. ce mot), parce qu'il semble que la conjonction *mais* doive entrer dans la composition du mot ; en effet, dans les noms de temps, *mais* se rapporte toujours à l'avenir, *à jamais*, *désormais*. *Maishui* signifie donc *pour l'avenir*, *à partir d'hui*, c'est-à-dire *dorénavant* (de cette heure en avant). On a écrit dans le vieux français *huimais*.

MAISON, s. f. Chambre à feu principale servant de cuisine et où se tient la famille : « Ce logement est composé d'une *maison* et d'un cabinet ; ou d'une *maison* et d'une chambre. »

|| *La Maison-Catin* (la maison de Catherine). Localité près de Saint-Germain-sur-Aubois (Cher). — Autre près du Gravier.

|| *La Maison-des-Loups*. Nom de localité. Langé (Indre). Les noms d'une multitude d'autres localités sont dérivés de *maison*. (Voy. *Huis.*)

MAISOUNÉE, s. f. Tous les gens d'une maison.

MAISSELLIER, s. m. Dent mâchelière ou molaire. « Se faire *tirer* un *maissellier.* » La première syllabe devient souvent nasale, et l'on dit *mainsellier.*

MAÎTE, MAÎTRE, s. m. **MAITRÈSSE**, s. f. Chefs de famille ou d'exploitation dans la campagne. —(La première syllabe de *maitrèsse* est brève et fermée, et la seconde longue et traînante. — Voy. *Mètraisse.*)

|| On donne ces noms par politesse aux personnes qu'on ne considère pas comme assez au-dessus de soi pour les appeler *monsieur* ou *madame*, surtout aux métayers et fermiers. « La *maitrèsse* une telle. »

|| *Nout' maitre*, *nout' maitrèsse*, loc. Presque tous les métayers, en parlant aux propriétaires du bien qu'ils exploitent, disent *nout' maitre* ou plutôt *nout' maite*, *nout' maitrèsse*. Ils emploient la même formule en parlant de leurs propriétaires.

|| *En maitre*, loc. En service ; se dit Des domestiques : *Être en maitre*, *aller en maitre*. (Environs de Clamecy.)

MAÎTRE, s. m. L'une des cordelettes principales qui servent à refermer la nappe d'un épervier.

|| Rigole principale pratiquée dans un champ de blé pour l'écoulement des eaux.

MAL, s. m. Fait quelquefois au pluriel *mals*. (Voy. *Chevau* et *Mau.*) — « Il a des *mals* », des plaies.

|| *Amasser du mal*, contracter une indisposition, une maladie, un rhume, un *chaud refrédi*, etc. (Voy. *Amasser.*)

|| *Se faire mal*, loc. On dit d'Une femme qui a fait une fausse couche, qu'*elle s'est fait mal*. (Voy. *Fouler.*) — L'Académie ne se sert plus que d'une expression analogue et qui encore a vieilli : *se blesser*.

|| *Elle est mal sur elle*, se dit Des incommodités des femmes.

|| *Grous mal*, *haut mal*. Épilepsie, mal caduc : Tomber du *grous mal* ou simplement *de mal* ou *d'un mal*. (Voy. *Tomber.*) || *Mal de la mort*, maladie mortelle.

|| *Mal à saint....* (Voy. *Saint.*) « *Mal à tel saint*, *mal à saint* un tel. » (Voy. RABELAIS, *Glossaire*, t. III, p. 577.)

|| *Faire du mal*, loc. prise en bonne part. Se dit d'Un travail qu'on pousse avec énergie, d'une besogne bien entamée, qui est avancée. « Cette façon de betteraves ne sera pas tout à fait achevée cette semaine, mais on lui *fera du mal.* »

MAL, MALE, adj. Mauvais, mauvaise, méchant, méchante : « C'est une *male* affaire, des *males chouses* ; on t'a dit des *males chouses* de moi. » (Voy. *Malchouse.*)

> Soit l'aventure bonne ou *male*,
> Rire, plor, couroux ou gale (joie).
>
> (ALAIN CHARTIER.)

> Aussi seras-tu, beste immonde, damné comme une *male* serpe (serpent).
>
> (RABELAIS.)

> Sans respect il jette la *male men* (main) à mon manteau....
>
> D'AUBIGNÉ, p. 155.)

On écrivait autrefois *male-adresse*, *male-encontre* ; et l'on retrouve encore aujourd'hui ce mot dans les expressions : à la *male-heure*, une *male-mort*, *male-peste !*

— Divers noms de localité :

Malabri (mauvais abri). Poulaines, Villegouin (Indre).

Malassis (mal-assis). Reuilly (Indre).

Malenoue. Patinges (Cher). (Voy. *Noue*.)

Malgouverna. Localité près de Donzy (Nièvre).

Malicornay. Localité près de Cluis (Indre).

Malieros, près de Chevenon (Nièvre). — (Voy. *Cros*.)

Malitorne. Localité près de Bourges ; autre près de Saint-Pierre-de-Jars (Indre). — *Mal y torne*. soit par allusion à la mauvaise hospitalité que recevaient ceux qui *tornaient* vers cet endroit, soit par allusion au mauvais état des chemins qui y conduisaient et faisaient qu'on *y tornait mal*.

Maltaverne (mauvaise taverne). Village entre Cosne et Pouilly. — Du latin *mala taberna*, mauvaise auberge. — On devrait écrire *Male-taverne*.

Mal-vêtu. Nom d'un château à 5 kilomètres de la Charité. (*Bulletin de la Soc. géolog. de France*. 1857 à 1858, p. 139.)

Malvoisine. Localité près d'Oizon (Cher) ; autre près de la Chapelotte (Cher); autres près de Segry, Saint-Pierre-de-Lamps (Indre.)

MALACCORD, s. m. Désaccord. A Donzy (Nièvre).

MALADE, adj. Mortel, extrême. « J'en ai un regret *malade*. »

Malade de soi-même, loc. Malade imaginaire.

MALADEUX, adj. Employé le plus souvent pour désigner un état passager de maladie. Le mot français *maladif* (valétudinaire) se rapporte à l'état chronique.

MALADRET, adj. Maladroit. Négation du sens donné à *adret* (Voy. ce mot). — Autrefois *maladroit* rimait avec le son *ait*.

> Et s'il avait affaire à quelque *maladroit*,
> Le piége est bien tendu, sans doute il le perdroit.
>
> (CORNEILLE, *Polyeucte*, act. V, sc. I.)

MALAGAUCHE, adj. Qui manque d'adresse. Combinaison de *maladroit* et de *gauche*.

MALAISANT, **MALAISI**, adj. Malaisé, difficile. « V'là-t-i pas eune chouse ben *malaisante* à faire ! »

MALAISE, s. m. et f. « Être en grand ou grande *malaise* », mal à son aise ; — « n'être pas en *malaise* », être à son aise, être bien traité, bien placé, etc. (Voy. *Benaise*.)

> Et sachiés que il ne demoura mie au chastelain, ne en céans dou chastel, que il ne morut celle nuit de froit et de fain et de toute *male-aise*.
>
> (VILLEHARDOUIN, *Conquête*, p. [illegible])
>
> Tous les converra par fine force morir de fain et de froit et de toutes *mal-aises*.
>
> (VILLEHARDOUIN, *Conquête*, p. [illegible])

— Nom de localité : Niherne, Vineuil (Indre).

MALAISE, adj. Mal à l'aise, incommodé. « J' seus tout *mal-aise*. » — Ce mot n'est peut-être que le participe passé de *malaiser* (voy. ce mot), dont la dernière syllabe n'est pas accentuée, comme *use*, *gâte*.

MALAISER, v. a. Gêner. — On disait autrefois *aiser* pour *contenter*.

> La mère lors envers luy plus humaine
> Lui donnera, pour plus son cœur *aiser*,
> Quelqu'autre don pardessus le baiser.
>
> (CL. MAROT, *L'Amour fugitif*.)
>
> Boire hypocras a jour et a nuictee,
> Rire, jouer. . . . .
> . . . . pour mieulx leur corps *aiser*, etc.
>
> (VILLON, *Les Contredits de Franc Gontier*.)

|| *Se malaiser*. v. pron. Se gêner : « Ce gas-là n' *se malaise* pas. »

> A l'entrée, au lieu d'escalier, estoit le billot de bois plus bas que le seuil de l'huis, afin que, *sans se malaiser*, on entrast plus facilement.
>
> (NOEL DU FAIL, *Baliverneries d'Eutrapel*.)

|| Se mêler d'une chose : « Il *se malaise* de jouer de la flûte. — Elle *se malaise* de faire la cuisine. — C'est à elle à *s'en malaiser*, elle s'y entend bien. — *Malaisez-vous* donc de vos affaires. »

MALAISETÉ, s. f. Malaise habituel, misère. (Voyez la même paragoge dans *Benaiseté*.)

MALANDRE, s. m. Maladie en général, langueur maladive. — « Les *malandres* du moyen âge », [illegible] mendiants simulant des infirmités, qui hantaient les cours des miracles. — Dans le Dict. de l'Acad., terme spécial de médecine vétérinaire et de charpenterie.

MALANDRE, adj. Qui fait souffrir, pénible. « Il a une fièvre [illegible] *malandre*. » — Peut-être de l'italien *malandare* (*mal-andare*, mal marcher), souffrir, dépérir : *malandrino*, mauvais sujet, vaurien.

MALANDRÉ. Nom de famille. Était originairement une sornette. (Voy. *Malandre.*)

MALANDREUX, adj. Maladif, souffrant. — Ne s'applique, dans le Dict. de l'Acad., qu'aux bois de construction altérés, qui ont des nœuds pourris. (Voy. *Malandre*, adj.)

.... Et l'application
Du precepteur cette faulte redresse
Dont âme auroit *malandreuse* et ladresse (lépreuse).

(Antoine du Saix, *l'Esperon de discipline*.)

MALANTARNE. (Voy. *Lantarne.*)

MAL A PIED, loc. (*mal*, adverbe). Qui marche difficilement; mauvais marcheur : « Cette bête est *mal à pied.* » (Voy. *Mal à point.*)

MÂLARD, s. m. Canard mâle.

MALASSAIN, s. m. Maladie des moutons. (Voyez *Lourderie.*)

La *fabre*, que l'on appelle *malassain* dans le département de l'Indre, ressemble beaucoup au tournis pour les apparences; mais ses effets sont bien plus prompts.

(De Barbançois, *Traité d'Agriculture*.)

MÂLAUD, s. f. Virago ; jeune fille qui a des allures, des goûts de garçon, le port d'un garçon. Comme qui dirait petit *mâle*, ou taillé en *mâle*. (Voy. *Mâle.*)

Ils t'appellent souvent *mâlot* ; eh bien, crois-tu que ce soit à propos, à seize ans, de ne point ressembler encore à une fille !

(G. Sand, *la Petite Fadette*.)

Nous croyons qu'il faut écrire *mâlaud* comme *lourdaud*, etc.

MALCHOSE, MALE CHOUSE, s. f. « On dit des *malchouses* sur son compte. » (Voy. *Mal*, adj.)

MALCOMPLAISANT, adj. Qui manque d'obligeance.

MALCONTENT, adj. Mécontent. (Voy. *Maucontent.*)

Depuis qu'il veit Messieurs les princes de Vendôme et de Condé *mal contents*.

(*Satire Menippée*, 133.)

MÂLE (UN), s. m. Un homme : « Un biau *mâle.* » (Voy. *Fumelle.*)

Comme les *mâles* ne sont pas très-nombreux dans les familles de chez nous, et que la terre n'a pas plus de bras qu'il n'en faut, on ne voit quasiment jamais d'engagement volontaire.

(G. Sand, *la Petite Fadette*.)

MÂLE, adj. Synonyme de Fort, solide. Appliqué aux choses inanimées : « Un poteau *mâle.* » (Voy. *Clé-fumelle.*)

MALÉDICTIEUX, adj. Plein de malice, digne de malédiction : « Des propos *malédictieux.* »

MALEGÈNE, s. f. Grande gêne, grand inconvénient. (Voy. *Malgênant.*)

MALEMENT, adv. Mal : « Il se porte *malement.* »

Qui ces trois voies tient
Jà (jamais) n'ira *malement*.

(Blondel de Nesle.)

De là vient que nous, pauvres hommes,
Malement fourvoyez nous sommes.

(De Baïf.)

Lors est la guerre finee et est tournée la chance *malement*.

(*Les XV joies de mariage*, 9e joie.)

|| Malicieusement, à mauvais dessein, méchamment; à tort; avec dommage. (Voy. *Mauvaisement.*)

MALENDURANT, adj. Peu endurant (Acad.), difficile à vivre, prompt à se *rebiffer*, à se révolter. « Ah ! qu'il est *malendurant*, ç't houme-là! » (Voy. *Malpatient* et *Malcontent.*)

Les habitants de Nevers recueillirent ladite université (d'Orléans), et les supposts d'icelle qui pour quelque temps y demeurèrent. Mais comme le peuple de Nevers est assez *mal endurant*, et que entre les escoliers souvent se trouvent plusieurs mal complexionnés, ils n'arrestèrent guère à avoir débat, et à certain jour, plusieurs particuliers citoyens de Nevers prirent la chaize du docteur en cholère, la portèrent sur le pont et la jetèrent en Loire, disans ces mots que, de par le diable, elle retournast à Orléans dont elle estoit venue.

(Guy Coquille, p. 373.)

MAL-EN-TRAIN, adj. Souffrant.

MALES-NUITS, s. f. Désordre nocturne. Se dit principalement des ivrognes.

MALE-SOUDÉE. s. f. (Voy. *Soudée.*)

MALES-SEMAINES, s. f. pl. Incommodités mensuelles.

MALFAITEUX, s. m. Malfaiteur. (Voy. *Maugerant.*)

MALGÊNANT, adj. Excessivement gênant. (Voy. *Malegêne.*)

MALHEUR (FAIRE UN), loc. Commettre une maladresse, occasionner un accident, se rendre coupable d'une action criminelle, d'un mauvais coup.

Nous enregistrons cette locution familière et généralement usitée, parce qu'elle ne figure pas parmi celles que le Dict. de l'Acad. donne en grand nombre au mot *malheur*.

MALHEURANCE, s. f. Malheur continu : « La *malheurance* est dans notre maison. » (Voy. *Malheureté*.)

MALHEURETÉ, s. f. Misère. (Voy. *Malheurance*, *Mauvaiseté*, *Malaiseté* et *Benaiseté*.)

Mais de ce travail et de *malheureté*, il ne leur souvient tant ils sont actifs et maudits, pourveu que au bout de l'an ils gaignent quelque méchant denier.

(RABELAIS, liv. II, p. 29.)

MALHOUNÊTE, adj. Malhonnête, qui manque de politesse.

MALHOUNÊTETÉ, s. f. Impolitesse.

MALHUREUX, adj. Malheureux. (Voy. *Hureux* et Obs. à *U*.)

Ayant en vain employé les prières, les menaces et la force, pour la persuader de condescendre à son *malhureux* dessein, etc.

(LA THAUMASSIÈRE, *Histoire du Berry*.)

De tant de Grecs valeureux
Qui, dans ces champs *malhureux*,
Finirent leur destinée.

(M[lle] DE LA VIGNE, *Ode à M[lle] de Scudéry*.)

|| Mauvais.

Et cheminasmes aux montagnes de Bulgarie par le plus *malhurèux* chemin que je fis onc.

(J. GASSOT DE DEFFENS, *Lettre écrite d'Alep en Syrie*.)

|| *Ah ! malhureux !* loc. Ah ! que je suis à plaindre ! S'emploie pour appuyer un récit lamentable quelconque, comme l'on dirait : « Ah mon Dieu ! » Quelquefois, c'est une exclamation d'étonnement sans idée d'exciter la compassion. « Ah ! *malhureux !* que de bestiaux dans ce pré ! » — Nous avons entendu un Berrichon venu pour la première fois à Paris s'écrier, à chaque objet qui excitait son admiration, le Louvre, la Madeleine, etc. : « Ah ! *malhureux!* c'est-il beau ! »

MALICE, s. f. Colère. — Être en *malice*, en *grand'-malice*. — *Mettre en malice*, impatienter, mettre en colère. (Voy. *Emmalicer*.)

|| *A la malice*, loc. Se dit Du temps : « Il n'est pas *à la malice* », c'est-à-dire il ne fait pas mine de se déranger.

MALICHAU, s. m. Se dit toujours pour *maréchal* dans les environs de la Châtre.

MALICHAUDER, v. n. Travailler le fer, forger. On dit par suite : « Ton cheval *malichaude* », pour Ton cheval forge.

MALIN, adj. Difficile à faire : « Ça n'est pas ben *malin !* » (Dans le sens du latin *improbus* ... *Labor omnia vincit improbus*...) Il fait au féminin *maline*, comme dans la citation suivante où *maline* a un sens différent :

Elle sent son ongle *maline*..

(LA FONTAINE, *l'Aut[illegible] et l'Alouette*, [illegible])

|| *Le Malin*, s. m. Nom euphémisé du diable : « *Avoir le malin* », avoir le cauchemar, qu'on suppose causé par *le Malin*, le diable. (Voy. *Georgeon*, *Mauvais*, etc.)

MALINGE, s. f. Mélange. Paille et foin mélangés pour les bestiaux. (Voy. *Boulange*.)

MALINGER, v. a. Mélanger. (Voy. *Boulanger* et *Malinge*.)

MALITAVERNE. Bois de la Malitaverne, situé entre Saint-Imbert et Saint-Pierre-le-Moutier.

MALLIER, s. m. Cheval de charge.

Lui sur son roussin, elle sur le bon [illegible].

(BEROALDE DE VERVILLE, [illegible])

— *Mallier* (Acad.) se dit seulement du cheval qui est dans le brancard d'une chaise de poste. Les gens instruits prononcent comme les autres généralement *maillé*.

MALLOCHE, MALLOTTE, MALLUCHE, s. f. Gros maillet à fendre le bois; petit maillet à main. — Se dit aussi au figuré en parlant d'un sot : « C'est une *malloche*. » (Voy. *Mailloche*.)

MALPATIENT, adj. Impatient. (Voy. *Malendurant*.)

MALSAIN, adj. S'applique à une terre qui n'est pas saine, [illegible]

MALTANGER, v. a. Maltraiter.

MAL[illegible], [illegible]

MAL[illegible], [illegible]

MALUTILE, adj. Inutile et même nuisible (Saint-Saulge, Nièvre).

MALVAISETÉ, MALVAISETÉE, s. f. (Voy. *Mauvaiseté*.)

MAME, s. f. Syncope de Madame. « *Mame* une telle », pour Madame une telle.

MAMELOUKS (LE BOIS DES). Localité de l'Indre. Souvenir de la campagne d'Egypte. (Voy. *Nil*.)

MAMIAUTÉ, s. f. (Voy. *M'amie*.) Amitié, galanterie. (Nièvre).

M'AMIE (pour *mon amie*). Nom d'amitié souvent donné par les petits enfants à la grand'mère. (Voy. *Mignon*.)

Autrefois les adjectifs possessifs élidaient leur voyelle devant une autre voyelle : « Biaux sire Diex, je leverai *m'ame* à toi (pour *ma ame*,... Dieu le gardoit touz jours dès *s'enfance* (pour *sa enfance*). » (JOINVILLE, *Histoire de saint Louis*, p. 24, édition de 1826.) On trouve enore dans Molière : *m'amie*, *m'amour* (*le Malade imaginaire*, acte I, sc. IX). — Si nous écrivons aujourd'hui *ma mie*, c'est par un procédé analogue à ceux qui ont été signalés à l'article *Hierre*.

MAN, s. f. Aphérèse de Maman. (Voy. *M'man*.)

MANAGE, s. m. Maison, habitation. « Il est à son *manage* », il a son habitation à part, il tient ménage à part. — On appelle en Normandie *cour manable* celle qui tient à une exploitation rurale.

Du latin *manere*, comme les autres mots français *mesnil*, *manoir*, *mansion*, *maison*. — On a écrit jadis : *masnage*. — Dans le Perche, *Masnière*, nom de lieu près Rahay.

MANCHE, s. f. (Voy. *Mange*.)

MANCHERON, s. m. Diminutif de *manche* (s. m.), et particulièrement *mancheron* de charrue. « Tenir les *mancherons* de la charrue », se dit fig. dans le même sens que : « Tenir la queue de la poêle. » (Voy. *Bansin*.)

MANCHETTES, MANCHETTES DE NOTRE-DAME, s. f. pl. Liseron des haies. (*Fl. cent.*)

|| *Donner les manchettes*, loc. C'est prendre entre le doigt index et le médius, le bras d'une personne au-dessus du poignet et le lui froisser par un mouvement rapide. — Réminiscence ironique des tortures de l'ancien droit criminel abolies par Louis XVI : comme on disait mettre les *brodequins* (Acad.), autre sorte de question. Les menottes (Acad.) sont encore autorisées.

MANCIENNE, s. f. Espèce de viorne (Acad.), ou espèce du genre *viburnum* des botanistes. (Voy. *Viborne* et *Cœudre*.)

MANCROT, adj. — Manchot. Du latin *mancus*. (Voy. *Incament*.)

MANDEMENT, s. m. Invitation, convocation. « Je viens à votre *mandement*. » — Ce mot s'appliquait jadis à toutes les injonctions des autorités; il est réservé aujourd'hui aux actes ecclésiastiques : le *mandement* de l'évêque. — D'après Trévoux, il a signifié aussi : Prière, demande.

MANDILLE, s. f. Mauvaise casaque (terme ironique.)

> Alle s'en fait un biau jupon;
> Le reste de la *mandille*,
> C'est pour habiller le poupon.
>
> (*Chanson populaire*.)

MANDRER, v. n. (comme si l'on disait *moindrer*). Diminuer, amoindrir. « Les eaux ont bien *mandré* », elles ne sont plus aussi grandes qu'elles étaient. (Voy. *Madrer* et *Foindre*.)

> Ils souhaitaient voir *mandrer* le nombre des ménétriers.
>
> (G. SAND, *les Maitres Sonneurs*.)

|| Maigrir. « On le voit *mandrer* à vue d'œil. »

(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

> Le patron, qui relevait de maladie, et qui était beaucoup blêmi et *mandre*.
>
> (G. SAND, *les Maitres Sonneurs*.)

|| Se prend aussi activement.

> Voilà ce qui a *mandre* le prix du service que tu m'as rendu.

On a dit autrefois *maindre* et *mainre* pour *moindre* :

> A tes voisins ven (vends) ton bleit à *mainre* prix et aussi à tes anemis.
>
> (*Lettre de saint Bernard à son ami Raymond*.)

MANDRURE, s. f. Diminution, étrécissement, échancrure. « La *madrure* d'un bas commence au-dessous de la place du mollet. »

MANÉE, MAINÉE, s. f. Ce que la main peut contenir, poignée. (Voy. *Jointée*.)

MANÉIER, MANÉYER, v. a. (Dans l'Ouest.) Manier, manipuler, passer les mains. (Voy. *Magner.*)

|| *Se maneier*, v. pron. Se donner du mouvement, être agile. « I *s' manéie* ben. » On dit aussi : « I *s' manie* ben », pour : Il court bien, saute bien.

MANETTE, s. m. diminutif de Marie, prénom. (Voy. *Mariette.*) || Homme qui se mêle du ménage. (Voy. *Jean-fille.*)

MANGE ou **MANCHE**, s. f. Festin rustique que font les bergères le lundi et le mardi de Pâques, aux environs de la Châtre. L'œuf dur souvent inséré dans un pâté de viandes hachées, est la base du menu, et la bourrée champêtre vient terminer la fête. (Voy. *Mangeouere*, *Berlué*, *Berlot* et *Branle.*)

MANGEMENT, s. m. Nourriture. A Michaugues (Nièvre).

MANGEOUÉRE, s. f. On appelle ainsi dans l'Ouest, non la crèche, mais l'auge en bas du râtelier, et aussi la large allée qui règne entre deux rangs de bœufs à la crèche.

|| *Torner le cu à la mangeouére*, loc. proverbiale. C'est refuser de profiter d'une bonne occasion qui se présente. (Voy. *Torner.*) — Saint-Simon emploie la même locution, mais en termes plus polis :

Je pressai M. le duc d'Orléans d'aller donner sa lettre au roi. Il s'avançoit vers le petit salon, puis *tournoit le dos à la mangeoire*...

(*Mémoires*, t. II, ch. CXXV.)

|| *Fête mangeouère*, loc. Se dit Des réunions où l'on a l'occasion de bien manger, où il se fait de grands repas. (Voy. *Mange.*)

MANGER, v. a. || Fig. *Manger son pain.* (Voy. *Pain.*)

|| *Manger du pain*, loc. Avoir strictement de quoi vivre, le nécessaire. (Voy. *Neige.*)

|| *Manger*. Fig. Tourmenter sans relâche : « Je ne peux *pus durer*, il me *mange.* » || (Voy. *Grapaud.*)

MANGEUX, MANGEOT, s. m. Mangeur.

MANGON, s. m. Maladie des moutons et aussi des daims. (Voy. *Bangon.*)

MANICOTIER, adj. Faiseur de petites affaires, de petits commerces. (Voy. *Arcandier.*)

MANIÉRE DE (EN), loc. Comme, pour ainsi dire, en espèce de... « Il est venu lui dire *en manière de* compliment, etc.— Il est malade *en manière de* fièvre lente. » (Voy. *Mode* et *Birette.*) — Ce mot, *manière*, se prononce presque toujours en mouillant le *n*. *magnière*. (Voy. Obs. à N et à NI.)

MANIFICENCE, s. f. Magnificence.

MANIFIQUE, adj. Magnifique.

Les noms *manifiques* ne coûtent rien.

(CATHERINOT, *Traité de l'architecture.*)

MANIQUE, s. f. Moyen. « Il ne sait pas la *manique* », il ne sait pas s'y prendre pour faire telle chose. — Emploi généralisé du mot français *manique*, espèce de demi-gant de cordonnier, etc. — Notre mot a aussi des rapports de sens et de forme avec le français *manigance.*

|| (Voy. *Manniquin.*)

MANIVOLE, s. f. La plus fine fleur de la farine qui s'échappe et s'envole de dessous la meule au moment où l'on moud le grain. (Voy. *Marivole.*)

MANNIQUIN, s. m. Mannequin, grand panier.

MANON, variante de Marie. (Voy. *Manette.*)

MANQUABLE, adj. employé adverbialement. Ne signifie pas seulement ce qui ne peut manquer d'être, d'arriver, mais aussi ce qui est seulement probable. « *Manquable* qu'il viendra. » — « D. Il est sans doute à la messe ? — R. *Manquable.* »

— Aphérèse de *inmanquable.* (Voyez ce mot et *M*[illegible].)

MANQUABLEMENT, adv. (Voy. *Manquable.*)

MANQUE, s. m et f. (apocope de *manquement.*) Faute, défaut. « Faire une *manque.* Ce bas est mal tricoté ; il y a des *manques.* » (Voy. *Tretous*, à cause de la citation de Montaigne.)

De quel *manque*, après tout, as-tu lieu de te plaindre ?

(*L'Illusion comique*, acte V, sc. III.)

|| Lacune, vide. « Il y a de la *manque*, des *manques* dans cette pièce de blé, dans ce buisson, dans cette [illegible], dans cette charmille.

MANQUÉ, adj. Manquant. « D. As-tu trouvé mon outil ? — R. Il est *manqué.* »

Estant *manquée* l'idée, de laquelle il faudrait tirer l'exemple pour la réédifier.

(JOACHIM DU BELLAY, [illegible])

Du latin *mancus*, qui signifie au propre Manchot,

mutile, estropié, privé d'un membre, et au figuré défectueux, imparfait, incomplet.

MANQUER, v. n. pris absolument. Être dans le besoin, être exposé aux privations. — Fait quelquefois au participe passé *manquée* et *manque*.

Garde cela quand tu le tiendras, pour t'en servir sur tes vieux jours, et ne jamais *manquer*.

(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

Le français dit aussi *manquer* (d'une manière absolue), mais seulement pour Faire faillite. L'idée du dénùment s'exprime toujours par *manquer* avec la préposition *de* : *Manquer d'argent*, *manquer de pain*. Les deux nuances sont bien marquées dans le dialogue suivant :

BILBOQUET. — Bref, Cabochard est en déconfiture ; il a *manque*.

ATALA. — De combien *manque*-t-il ?

BILBOQUET. — Il *manque* de tout, et le reste est pour ses créanciers.

(*Les Saltimbanques*, acte II, sc. IV.)

MANSER, v. a. Battre, donner des coups de bâton. (Voy. *Mansins*.)

MANSIN, s. m., peut-être dérivé de *manche*. (Voy. Obs. à *CH*.) Manche d'*airiau*, de charrue. (Voy. *Bansin*.)

MANTE, s. f. Couverture de lit.

MANTIAU, s. m. Manteau.

MAQUILLAGES, s. m. pl. Assemblage de choses confuses, tripotage. « Ils font un tas de *maquillages* dans cette affaire. » Division de choses éparses, sans convenances entre elles. « Tout son bien n'est qu'en *maquillages*. » (Voy. *Tripoteries*, *Chipoteries*, *Morcilleries*.)

MAQUIN, adj. Se dit d'Une chose difficile à remuer, comme un billot informe de bois, une grosse pierre : « C'est ben *maquin*. » — Étymologie inconnue.

MÂR, pour *mars*, s. m. Le mois de mars. — Le *s* final ne se fait pas sentir, non plus que dans les acceptions suivantes. — Les *mârs*, les céréales que l'on sème vers le mois de mars. « Semer les *mârs*, cueillir les *mârs*, metiver les *mârs*. » — *La Bonne-Dame de Chasse-mars*. (Voy. *Bonne-Dame* et *Chasse-Mars*.)

MAR, s. m. Grosse branche, rameau principal d'un arbre : « Le meilleur *mar* de cet arbre a été cassé. » (Voy. *Mair*, *Mer*, *Marrain* et *Mârer*.)

MÂRAGE, s. m. Action de *mârer*, presser. (Voy. *Mâron*.)

MARAILLÉ, adj. Bariolé, bigarré. (Voy. *Maillé*, *Garre*, *Gariau* et *Brigaillé*.)

Un de ces pauvres chiens de campagne que nous disons *guarriots* ou *marrayés*...

(G. SAND, *François le Champi*.)

MARAIS, s. m. Par une sorte de métonymie, ce nom s'applique collectivement à une espèce de batraciens fort communs, au printemps, dans les prairies humides et dans les mares et fossés qui contiennent des eaux stagnantes : « Le *marais* chante. » Ce mot ne s'emploie qu'au singulier. (Voy. *Râlet*, *Ramaige* et *Mou*.)

Les cris du *marais* annoncent les premiers beaux jours de l'année, et se font entendre à partir du coucher du soleil jusque bien avant dans la nuit. On dit proverbialement : « Autant de jours le *marais* chante avant la *Bonne-Dame de Chasse-mars* (25 mars), autant il est de jours sans chanter après. » Ce qui signifie que les belles journées qui précèdent la fête de l'Annonciation se rachètent presque toujours par autant de mauvais jours subséquents.

On l'appelle aussi *râlet*, et cette dénomination s'explique par la nature de son cri, qui ressemble à une espèce de *râle*.

(LAISNEL DE LA SALLE.)

|| Fig. Scirpe des marais (*scirpus lacustris*), improprement appelé *jonc*, et qu'on emploie aux couvertures des bâtiments ruraux. (Voy. *Pavais*.)

MARANDAIS, s. m. pl. Grandes herbes sauvages. (Voy. *Marchais*.)

MÂRANDÉ, s. f. Repas entre le *meindion* et le souper.

MARANGER, v. n. Se donner beaucoup de peine inutilement, chercher infructueusement à vaincre des difficultés. — Ce mot semble une contraction de *mal arranger*.

|| Nom de famille très-répandu.

MÂRAUD, s. m. Chat mâle, matou. (Voyez *Macaud*.)

MARC (LA SAINT-). La fête de saint Marc. (Le *c* ne se prononce point.) C'est une fête aux œufs durs dans nos campagnes.

MARCAGE, s. m. Syncope de Marécage. « Chas-

ser la bécassine dans les *marcages.* — Ceux terrains-là, ça n'est que des *marcages.* » (Voy. *Marchais.*)

MARCANDER, v. n. (Syncope de *marchander.*) Faire commerce, négocier. (Voy. *Arcandier.*) — *Marchander* pris substantivement (comme *le boire, le manger*), a signifié Droit de vendre et d'acheter.

Et li marchans et li marchande qui contrespasseroit, il seroit à 50 liv. et banis de le vile et se perderoit le *marchander* un an.

Vieille ordonnance de 1257.

MARCANDIER, s. m. Marchand. (Voyez *Arcandier.*)

MARCELOT ou **MERCELOT**, s. m. Petit mercier ambulant, porte-balle, marchand colporteur dont le commerce est peu important. (Voy. *Marcier.*)

MARCHAIS, s. m. Grande mare où croissent les plantes d'étang. (Voy. *Marandais*). || Nom d'homme très-répandu (originaire de la Marche).

MARCHANDIE, s. f. Marchandise. (Voy. Obs. à la lettre *S.*)

Tot hom et tote feme qui vendra à la Paerose par *marchandie*....

Coutumes de la Perouse, 1275.

|| Matériaux de toute espèce, à vendre ou non. — « V'là de la bonne *marchandie* », c'est-à-dire des objets de bonne qualité, de bon usage. — *Mauvaise marchandise*, se dit aussi pour qualifier une chose quelconque de mauvaise nature, de mauvais aloi, et s'applique même aux humains. « C'est de la mauvaise *marchandise* que ç' gas-là. » L'Académie n'admet que la locution familière : *marchandise mêlée.*

MARCHÉ (GRAND), loc. Bon marché : « Telle denrée s'est vendue *à grand marché* », à bas prix.

MARCHE-A-TERRE, loc. Par corruption de *mercadier.* (Voy. ce mot.) || Nom de chien de berger. (Voy. *Chien.*)

MARCHÈCHE et **MARCHESSE**, s. f. Orge de printemps, orge de *mars.* — Roquefort écrit *marchesche*, et Trévoux *marchesse*, moins usité. (Voy. *Marsèche, Mars.* et Obs. à *CH.*)

Item led. jour pour la journee d'une femme qui a fait des lyans de paille pour lyer des *marchesses* et avoynes dudit hostel Dieu, baillé XII s. t.

(Comptes des revenus de l'hostel Dieu de [illegible], [illegible])

MARCHER SUR, loc. Aller vers, atteindre : « V'là une jeunesse qui *marche sur* ses quinze ans. » Ne s'emploie guère, avec l'approbation de l'Académie, que dans la langue militaire : un corps d'armée qui *marche sur* Paris.

MARCHEUX, s. m. Marcheur. « Un tel est bon *marcheux*, mauvais *marcheux.* » (Voy. *Mal à pied.*)

MARCHOIS, s. m. Habitant de la Marche. — Ce mot, dans l'esprit d'un paysan de la Vallée-Noire (près de la Châtre), a la double signification de Gascon et de Normand : « Ne vous y fiez pas, c'est un *Marchois !* »

Un jour, sur la place de la Châtre, un blâtier d'Aigurande eut dispute avec un paysan de la Vallée-Noire. « Tu es un filou ! un brigand ! un voleur ! » ne cessait de répéter depuis longtemps le blâtier à son adversaire, en lui montrant le poing. Celui-ci ne sonnait mot et restait impassible à toutes ces injures. — « Tu es un *Marchois !*.... » s'écria enfin l'Aigurandais. A ces mots, le paysan fit un bond, se rua furieux sur le blâtier et allait lui faire un mauvais parti, si l'on ne se fût hâté de les séparer.

Laisnel de la Salle.

C'est ainsi que dans sa dispute avec Paillasse, le pauvre Arlequin, traité de *pendard, bélitre, sac-à-vin*, etc., etc., recevait toutes ces injures courantes sans s'émouvoir, et ne se mit en colère que lorsqu'il s'entendit appeler *vilain géographe !* ce qui lui parut être le plus cruel des outrages.

MARCI, GRAND MARCI et **MARCIT** ([illegible] *marcitte*), loc. Merci, grand merci ! « Grand *marcit* à vous ! »

MARCIER, s. m. Petit porteballe qui court les villages pour vendre des indiennes, du galon, des aiguilles, des couteaux, des peignes, etc. On dit proverbialement : « Trembler comme un chien de *marcier.* » On dit aussi, en parlant d'un vaurien qui, pour le plus mince profit, ne reculerait devant aucune mauvaise action : « Il tuerait bien un *marcier* pour un [illegible] peigne. » Les termes de ce proverbe sont intervertis plaisamment chez Rabelais : « O si vous me y faictes vostres lieutenant, dit Merdaille, *je tueroye un pigon pour un mercier.* » (Voy. [illegible].)

MARCOU, MARCOUL (La lettre *l* finale ne se prononce pas, comme dans [illegible]), Nom de *Marculf*, saint du Ve siècle. C'est le septième enfant mâle d'une même mère, sans fille interposée. Le [illegible] passe pour sorcier. (Voy. [illegible]) et dans

le *Journal des Débats* du 24 octobre 1854, l'article de M. Monault, extrait de la *Gazette des hôpitaux*, sur le *marceul* de Vauvettes, près de Charbes.)

MARDE, s. f. Merde, excrément. (Voy. *Fient.*) || *Marde de coucou*, suc gommeux de certains arbres. (Voy. *Coucou.*)

MARDELLE, s. f. Margelle de puits. (Voy. *Marelle* et *Marge.*)

|| Excavation fort ancienne du sol ayant la forme d'un cône tronqué et renversé; enfoncement quelquefois boisé. — L'origine des *mardelles* est restée fort douteuse; elles comptent parmi les antiquités du Berry. Elles sont nombreuses dans la Champagne de l'Indre. (Voy. RAYNAL, *Histoire du Berry*, t. I, p. 24 et suiv., et *Dissertation* de M. de la Villegille sur les *mardelles* de l'Indre.) Suivant Élysée Reclus les mardelles étaient un étage souterrain des premières habitations gauloises. (*Revue des deux-mondes*, du 15 février 1862.)

Des idées superstitieuses se rattachent aux *mardelles* : l'une sert de rendez-vous nocturne aux sorciers; celle de Reuilly est fréquentée par le diable, qui se promène à l'entour, dans un carrosse à six chevaux. (Raynal.)

La *mardelle sainte* est celle où sainte Fauste reçut le martyre, non loin de l'église qui lui a été consacrée dans la commune de ce nom. (Indre.)

La *mardelle du Parc*, la *mardelle Barillot*, Herry (Cher). Cette dernière paraît avoir été tout simplement une carrière.

La Mardelle, château près de Châtillon-sur-Indre, où se voient encore les armes de Louis XII et d'Anne de Bretagne. (Voy. *Roi-Bertaud.*)

MARE, MAROUAS, s. f. Fourmi. « Avoir les *mares* », éprouver un fourmillement. (Voy. *Mase* et *Fromi.*)

MARÉCHAU, s. m.; **MARÉCHAUDE**, s. f. Maréchal; femme du maréchal.

Villehardouin dit toujours *li mareschaus* de Champagne, pour *le maréchal* de Champagne. (Voyez *Maréchauderie* et *Chevau.*)

De là, *maréchaussée*.

MARÉCHAUDERIE, s. f. Boutique et maison de maréchal. — Nom de localité qui se rencontre fréquemment en Berry. (Cours-les-Barres, etc.)

MARÉE, s. f. (Se dit dans l'Ouest.) Syncope de *margelle*, mardelle, marelle. (Voy. *Bassie.*)

MARELLE, s. f. Cloison faite en torchis ou en briques; mur de refend peu épais. || Margelle de puits. (Voyez *Mardelle.*)

MÂRER, v. a. Serrer entre deux corps durs, presser en pinçant, fouler. « I s'est *mâré* la main en fremant la porte de la grange. » (Voy. *Mâron.*)

|| Fig. Incommoder, mettre mal à l'aise. « C'te médecine m'a ben *mâré.* »

|| Presser (en général).

T'en souviens-tu, Germine,
V'là aujourd'hui sept ans;
T'y *mârant* ta main blanche,
Toun annian d'or cassé.
La moitié t'as évue,
L'aut' je l'ai emporté.

(*La Germine*, chanson recueillie à Bengy-sur-Craon.)

|| *Mârer*, v. n. Taller, pousser des rameaux, des branches ou des *mârs*. « Voilà un arbre bien *mâré.* » (Voy. *Mar.*) Se dit aussi des herbes : « Voilà du blé qui *mâre* bien. » (Voy. *Gâcher.*)

MARE-SOUDÉE, loc. Se dit à Dun-le-Roi, pour *male-soudée*. (Voy. *Soudée.*)

MARFE, adj. Engourdi par le froid : « J'ai les mains *marfes* », pour J'ai les mains gourdes. — On dit aussi d'un homme agile et dispos, et qui a le poignet ferme : « Il n'est pas *marfe.* » (Voyez *Marfies* et *Grappe.*)

MARFIES (AVOIR LES), loc. Avoir les mains engourdies par le froid.

MARGE, s. f. (Voy. *Mardelle* et *Marelle.*)

MARGOILLE (pronon. *margo-lle, ll* mouillés), s. f. Bourbier, boue, margouillis. (Voy. *Patouille*, et dans Du Cange, *Marguillous.*)

MARGOILLER, v. n. Patauger. (Voy. *Margoille.*)

MARGOT, s. f. Pie. (Voy. *Ageasse.*)

Margot la pie.

(LA FONTAINE, fable, XII, 11.)

Et la portière
Sous la gouttière
Pend la volière
De dame *Margot*.

(DESAUGIERS, *Paris à 5 heures du matin.*)

|| Nom de localité. Bagneux, la Châtre-l'Anglin (Indre). — (Voyez *Loge de la Margot.*)

MARGOTON. Diminutif de Marguerite. (Voy. *Gote.*)

Quand *Margoton* va seulette
Elle ne m'entend plus,
Blu tutu (*ter*).
La petite follette
Rit de ma chansonnette ;
Tous mes soins sont superflus,
Blu tutu (*ter*).

Chanson populaire.

Épitaphe burlesque de la reine Marguerite de Navarre, faite par elle-même :

Ci-gît *Margot*, la gente damoiselle,
Qu'eut deux maris et encore est pucelle.

MARGOUILLAT, MARGOUILLIS, s. m. Petit étang, mare ; fondrière, marais. (Voy. *Gassouillat, Margoille.*)

MARGOUILLER, v. a. et n. Crotter, salir, patauger. (Voyez *Margoiller.*)

MARGOULETTE, s. f. Mâchoire : « J' te donnerai sur la *margoulette.* » — Dérivé de *goule.* (Voy. ce mot.)

MARGUILLIER, s. m. Membre de la fabrique d'une église, qui siége au banc de l'œuvre. (Voy. *Marillerie* et *Fabrice.*)

Dans le rôle de la taille imposée en 1292 sur les habitants de Paris, publié dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France, on trouve *marreglers* qui se prononçait *mareiller.* (Voy. *Sanglier.*) Selon M. Boyer, c'est par suite d'une mauvaise lecture de ce mot qu'on en est arrivé à écrire et à prononcer *marguiller.* Etymologie : *matricularius.*

Nous eussions enjoint à toutes gens d'esglise et beneficiez de quelque qualité qu'ils feussent, et à tous chappitres, couvents, *mareillers* et procureurs de fabrique....

(*Lettre d'Henri II, sur les francs-fiefs*, du 2 septembre 1554.)

|| Sacristain. (Voy. *Marillier*).

MARIAGE, s. m. Pris figurément pour Dot, fortune apportée en mariage : « Il a donné un bon *mariage* à sa fille ; » ce qui ne signifie pas toujours un bon mari.

Il s'est veu que des chanceliers, premiers presidens, secretaires d'affaires et plus relevés financiers n'avoient que de fort mediocres logis, ne portoient point de plus riches estoffes de soye que du taffetas, et à quelques-uns d'eux leurs femmes, que le chaperon de drap ; n'avoient ni tapisseries de prix, ni lits de soye, ni vaisselle d'argent, ne donnoient que fort petits *mariages* à leurs enfants, et ne traitoient leurs parens et amis que chacun n'apportast sa pièce sur table.

([illegible])

MARIANNE. Nom d'argot d'une société secrète fort répandue dans les contrées de la Loire pendant les années 1850 et 1851. (Voy. *Bousingot.*)

MARIAU, s. m. Marelle, jeu d'enfant. (Voy. *Passetalon.*)

MARICHAU, s. m. (Voy. *Maréchau.*)

MARICHE, MARICHON. Marie, prénom. (Voy. *Mariette,* etc.)

MARIE-GRAILLON. Jeu de colin-maillard. (Amognes.)

MARIENNE, MARIENNÉE, s. f. Le sommeil d'après la soupe, d'après la dînée, la sieste ; le sommeil du jour (contraction de *méridienne*) : « Faire la *marienne.* » — Le temps de ce sommeil : « Pendant la *marienne.* » (Voy. *Mérienne*, [illegible] *Meindiouner*, et *Soupe.*) — L'allemand *morgen*, matinée, où la prononciation du *g* (caractéristique dans cette langue) passe à l'*i*, a une grande analogie avec notre mot. En Anjou, *mariennée, mériennée,* signifient Fin de la matinée, vers le milieu du jour.

MARIER, v. a. (Acad.) Fait au prétérit je *mariis* ou je *marissis,* et, au subjonctif, que je *marisse.* « Quand je *marissis* mon gas. — Il faut que je *marisse* ma fille. » Ces formes sont communes aux verbes de la même conjugaison. (Voy. *Prier.*)

I disont que la milice
Doit tirer le mois prochain,
I voulont que j' me *marisse*
A la fill' de [illegible]

[illegible]

|| *Marier une fusée*, loc. Croiser les derniers fils sur un fuseau qui en est rempli. — Fig. Joindre, associer.

MARIETTE, MARION, MARIENNE. Prénoms. Modification par mignardise de *Marie* et de *Marianne*. (Voy. *Mariton*, *Émi* et Obs. à *E.*)

MARIEUX, s. m. Celui qui s'entremêle de mariages. (Voy. [illegible])

MARILLERIE, s. f. Fabrique d'église ; et, plus particulièrement, office de sacristain.

MARILLIER, s. m. Sacristain. (Voy. *Marguiller.*)

MARIOUNETTE, s. f. Marionnette.

MARITON, MARITOUNE, MARITAINE. Diminutifs de *Marie*. (Voy. *Mariette.*) De la *Samaritaine* de l'Evangile, nos Berrichons ont fait *sainte Maritaine*.

MARIVOLE, s. f. Coccinelle bète-à-bon-Dieu. Pour *Marie, vole!* Les enfants s'amusent à faire envoler les *bêtes-à-bon-Dieu* en les mettant sur le bout de leur doigt. — Le *Courrier de Bourges* du 11 juin 1856 contient une jolie petite pièce de vers en langage berrichon intitulée *la Marivole*, fournie par un correspondant anonyme du journal, et qui aurait été, dit-il, composée à la fin du siècle dernier par un vigneron de la rue de Charlet. Ce vigneron n'était autre qu'un aimable et spirituel fabuliste auquel le Glossaire a de grandes obligations, M. le conseiller Duchapt. (Voy. *Compte rendu* de la Société du Berry, année 1862-1863, p. 277.)

Au sujet des moyens de divination amoureuse en usage dans nos campagnes, on nous signale d'autres détails curieux qui rentrent dans le cadre des *Croyances et coutumes populaires* d'un de nos collaborateurs, M. Laisnel de la Salle.

|| Farine qui se ramasse dans les angles du moulin et dont le meunier fait son profit : « Je n'ai eu, cette fois, guère de farine de mon blé ; il y a eu de la *marivole*. » (Voy. *Manivole.*)

MARJOLAIN, s. m. Nom de bœuf assez usité. (Voy. *Bœu.*)

Ce nom aurait-il quelque rapport avec la plante aromatique appelée *marjolaine?*

MARJOLAINE, s. f. Vache. — *Marjolaine* a dû être originairement un nom spécial donné à une vache, comme *Marjolain* (voy. ce mot) à un bœuf. || Fig. une *grosse marjolaine*, pour dire Une femme rebondie.

MARLASSE, s. f. Femelle du merle ou *marlaud*. (Voy. ce mot.) — Dicton :

A la mi-février,
Une beau' *marlasse* doit *couer* (couver).

MARLAUD, MARLAUT, s. m., et au fém. **MARLAUDE.** Merle, petit du merle : « Quand le *marlaud* chante le soir *sur la branche* (c'est-à-dire au plus haut d'un arbre), c'est signe de beau temps pour le lendemain. »

Pâques bas, Pâques haut,
Toujours y a des *marlauds*.

Pour dire que le merle niche de bonne heure, que sa couvée est précoce.

|| *Prendre, des marlauds* loc. Se bien mouiller à la pluie.

MARLAUDIÈRES (LES). Nom de localité, à Paunay (Indre). (Voy. *Marlaud.*)

MARLE, s. m. Merle. (Voy. *Marlaud.*)

MARLÉ, s. m. Nom de bœuf ; — dérivé de *merle*, à cause de sa couleur sans doute. (Voy. *Grive, Marlaud*, et *Bœu.*)

MARLÉ, adj. Peut-être une contraction de *maraillé* (voy. ce mot), et même signification ?

MARLOUP, s. m. Loup, loup-garou. « *Mar*, dit M. Génin, est, à chaque instant, pour *mal* dans les poëmes du XIIe siècle : *mar* i fuste.... *mar* i viendrez... » (Voy. *Carroué, Loûtier*, et *Loup.*)

|| Proxénète, entremetteur de marchés honteux.

MARLUCHE, s. f. Femelle du merle (*merluche*, Buffon.) — En français, *merluche* est le nom d'un poisson de mer.

MARMITÉE, s. f. Marmite pleine. Mot aussi bien construit que *potée, assiettée* (Acad.).

MARMOUNER, v. n. (V. *Marmouser* et *Papoter.*)

MARMOUNERIE, MARMOUSERIE, s. f. Bavardage, chuchotement, murmure sourd. (Voy. *Marmouser.*)

François Attremen entra en une *marmouserie* telle, que plus de la moitié du temps il alloit tout seul par la ville de Gand.

(GÉNIN, citation de l'*Illustration*, p. 175.)

MARMOUSER, MARMUSER, v. n. Marmoter, dire tout bas, secrètement : « On *marmuse* par le village que le grand Pierre va se remarier. »

— Composé de *mar* (mal), *mouse* (moue), triste mine. (GÉNIN, *Illustration*, p. 175.)

MARNER, v. a. (Pris figurément.) Rendre friable comme la marne, dont un des caractères est de se déliter à l'air : « Les gelées *marnent* les terres. » (Voy. *Miner*, deuxième acception.)

MARNERIAU, s. m. Pierre tendre, sorte de marne assez compacte pour supporter la taille. A Neuvy-sur-Baranjon. (Cher.)

MÂRON, s. m. Boule de cire résultant du *mârage* des gâteaux de miel entre les mains.—On met les *mârons*, à mesure qu'ils sont faits, dans un vase plein d'eau, et cette eau, qui par ce moyen s'édulcore, forme ce qu'on appelle de la *miaulée*. — Les gens de la campagne en font, en y mettant tremper du pain, un mets dont ils sont très-friands. (Voy. *Mârer* et *Berlingue*.)

MAROTTE, s. m. Renflement de l'extrémité inférieure d'un bâton ou canne rustique, qui, par cela même, a plus d'assiette, est plus propre à la défense. *Pen-bas* en breton. (Voy. *Camasse*.)

Dans le *Supplément* de Raymond, la *marotte* est un bâton muni d'un coussinet à la partie supérieure, et sert à écheniller les arbres, à abattre les fruits. — En français, *marotte*, sceptre de la Folie.

MAROUILLER, v. n. Bredouiller.

MAROUTE, s. f. Camomille fétide des champs. (*Fl. cent.*) (Voy. *Masoute* et *Amérons*.)

MARPAUD, adj. Lourd, pataud, pesant. (Voy *Pôtu*.) || Vaurien. « Grand *marpaud !* » grand vaurien. — *Marpault*, terme de mépris, se trouve dans Rabelais (*Pantagruel*, liv. III, ch. XXVIII).

— Dans Trévoux, *marpaut*, homme qui prend toujours quelque chose, dans le sens de dérober, probablement.

MARQUE, s. f. Nœud de rubans à grand étalage que la mariée attache elle-même aux invités au côté gauche de la poitrine, en les embrassant. Alors on est *marqué* pour la noce. (Voy. *Livrée*.)

Dans les usages de la cour, le prince distribuait des boutons marqués de ses armes à ceux qu'il honorait d'une invitation à ses chasses ; et l'invité prenait la livrée du prince.

MARQUELET, s. m. Bille de terre cuite. (Voyez *Chique*.)

MARQUER, v. a. Attacher, distribuer les *marques*. (Voyez *Marque*.)

MARQUET, s. m. Dans l'Ouest, équivalent ou diminutif de *marcou*. (Voy. ce mot.) Enfant qui vient au monde avec un signe, une marque sur le corps.

MARRAGE, s. m. (Voy. *Marrer* et *Gueretter*.)

MARRAIN, s. m. Se dit d'Un homme corpulent. « Un gros *marrain*. » — Dérivé de *mar*, grosse branche, ou de *marraine* équivalant à commère, comme on dit une grosse commère.

MARRE, s. f. Pioche, hoyau. (Voy. *Bigot*, *Marrère* et *Tintamarre*.) — En latin, *marra*.

> Pero giri fortuna la sua rota
> Come le piace, e'l villan sua *marra*.
>
> DANTE, *la Divin. Com.* [illegible]

> Duquel faisant lever les fosses, toucharent les piocheurs de leurs *marres* ung grand tombeau de bronze.
>
> RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, [illegible]

— Rabelais cite encore les *marrochons* parmi les *instruments requis a bien arboriser*. (Voy. *Marrère*.)

|| *Tinte la marre*. *Tinte à marre*, loc. d'où Tintamarre (Acad.)

Les vignerons ont, en effet, l'habitude de s'avertir au loin en frappant sur le fer de leurs *marres* (voy. ce mot). De même les bûcherons s'appellent de très-loin dans les forêts, en frappant sur un morceau de bois isolé, susceptible de vibration ; sorte de télégraphie acoustique dont le vocabulaire est assez étendu.

MARRER, v. a. Bêcher ou labourer la terre avec la *marre*. Se dit aussi du travail à la bêche. « Terrain bien *marré*. » On *marre* les *vignes* avec la *marre* ou avec le *bigot*. (Voy. *Gueretter* et *Picander*.)

|| Serrer, presser avec meurtrissure. De là, *marri*, vieux français. (Voy. *Mârer*.)

MARRÈRE, s. m. Pionnier auvergnat. (Voy. *Marreux*, *Marre*, *Pioche*, *Tranche* et *Picand*.)

MARREUX, s. m. Ouvrier qui bêche la terre. « Un bon *marreux* ; porter la soupe aux *marreux*. » (Voy. *Marrer*.)

> C'est la droite saison que les [illegible] vont aux chenevières mettre les mottes en [illegible].
>
> [illegible]

MARRIAU, s. m. Endroit d'un jardin envahi par les mauvaises herbes qu'on ne peut faire disparaître qu'à l'aide de la *marre* (pioche).

MARROUNER, v. a. Grogner. (Voy. *Marmouner*, *Grimouner*.) Se dit aussi en Vendée dans le même sens, et signifie [illegible] selon le Dict. de l'Académie. Friser en grosses boucles ; vieilli, comme la mode elle-même qu'il rappelle.

MARS, s. m. Le mois de mars. L'Académie dit : Prononcez l's ; nous disons, nous : Ne faites pas ce que dit l'Académie. (Voy. *Mar.*)

MARSAUL (*l* le plus souvent muet), s. m. Saule *marceau* (ainsi écrit à tort), saule à oreillettes. (*Fl. cent.*) De *mas salix*, saule mâle ; ou *mal saule*, c'est-à-dire mauvais saule. (Voy. *Marloup* et *Marmousier*. — On prononce *marsau*, *marsaule*, et même *marsaute*. — (Voy. *Saule.*)

MARSAULÉE, s. f. Lieu planté de *marsaules*. (Voy. ce mot et *Gerrine.*)

MARSÈCHE, s. f. Orge de printemps. Ainsi nommée parce qu'elle se sème ordinairement en mars ; l'orge d'hiver est l'escourgeon. (Voy. *Tramois*, *Marchache*, *Baillarge* et [illegible].)

MARTE, MARSE, s. m. et f. Êtres fantastiques ; sorcier, sorcière. De là, l'*Aire aux Martes*, sur les bords du Portefeuille, près de Saint-Benoît-du-Sault (Indre). Les *martes* de Montgarnaud, etc. (Voyez DE LA TREMBLAIS, *Esquisses pittoresques de l'Indre* ; et RAYNAL, t. I, p. 21. — Voy. *Airal*, *Dame*, *Fade.*) — *Pierres à la Marte*. (Voy. *Pierre.*)

MARTHON, MARTHOUNETTE, prénoms, diminutifs de Marthe.

MARTIAU, s. m. Marteau.

MARTIGAUT, s. m. Ophrys frelon. (*Fl. cent.*) Voy. *Herbe au pic.*)

MARTINET, s. m. Martin-pêcheur, oiseau. (Le *martinet* vrai, *hirundo apus*, est appelé *carrelet*. — Voy. ce mot.)

MARTINETTE (GRENOUILLE), s. f. Sorte de grenouille. (Voy. *Raine.*)

MARTINEUX, MARTINEUR, s. m. Ouvrier forgeron, qui présente le *lopin*, la *pièce* aux coups du martinet.

Formé de *martinet*, comme le français *marteleur* (même signification) dérivé de *marteau*.

MARTYRER, v. a. syncope de Martyriser.

> Vous n'avez point de feux que pour me *martyrer*,
> Vous n'avez point de nœuds, sinon pour m'enlacer.
>
> ([illegible] DE TOURS, *Sonnet.*)

MARVEILLE, s. f. Merveille.

MARVEILLEUX, adj. Merveilleux.

> Assembla ung grant exercite et *merveilheux* peuple de toutes gens puissans, fortz et hardys et experts en toute science.
>
> (JEAN LEMAIRE.)

MAS, s. m. Clos, enclos. || Étendue de terre labourable (de prés dans la Nièvre). — Du latin *mansio*, et bas latin *masura*. || Canton, clos de vigne. Le *mas* des Jarriges, clos de vigne près de la Châtre (Indre).

> En un autre *mas* de vigne, nommé le cloz de Saint-Anastase, pres et joignant le circuit des murs ruynez de l'ancienne ville.
>
> (CHAUMEAU, *Histoire du Berry.*)

Mas se retrouve avec la même signification sur les bords du Rhône ; le fameux *mas* de *l'Hermitage*. (*Revue des deux Mondes*, t. XXVIII, p. 408.) — Plusieurs localités et domaines de nos contrées s'appellent *le Mas*.

A formé beaucoup de noms de localités dans le midi de la France, le *mas* d'Azil (Ariége), le *mas* Deu (Pyrénées-Orientales), etc. (Voy. *Trompechien*, *Écart.*)

De là vient le nom propre *Dumas*.

MASC, s. m. Dernier-né d'une couvée. (Voy. *Boiquat*, *Fiouclou*, *Piou*, etc.) — Ce mot aurait-il quelque rapport avec le latin *masculus* ?

MASCANDER, v. a. Gâter, fracasser, briser, mettre en morceaux, ravager, détruire. (Voy. *Macasser.*)

MASCAROU, s. m. Masque, laid visage. Se retrouve dans le mot français *mascaron*. — Rabelais dit :

> Se *mascaroyt* le nez, se chauffourroyt le visage, etc.
>
> (RABELAIS, *Gargantua*, ch. XI.)

MASE, s. m. Fourmi. (Voy. *Mare.*)

MASET, s. m. ; **MASETTE**, s. f. Fourmi. (Voy. *Masouat*, *Fromi*, *Mase* et *Mazille.*) — En allemand, *ameise*.

Mazette (Acad.) exprime la faiblesse, la maladresse. — *Masetto*, personnage de l'opéra de *Don Juan*, le chef-d'œuvre de Mozart : *Batti, batti, ô bel Masetto !* etc. Le pauvre garçon repousse les câlineries de Zerline ; il sent bien qu'il n'est pas de force à lutter contre son audacieux rival.

MASETIÈRE, s. f. Fourmilière. (Voy. *Masillière*, *Masouaillère* et *Fromille*.)

Si l'on bouleverse une *masetière* en temps de sécheresse, c'est un moyen infaillible, dit-on, de faire venir la pluie.

MASIÈRE, s. f. Fente, crevasse d'un mur, lézarde. — Du latin *maceria*. (Voy. *Anguille*.)

MASILLIÈRE, s. f. (Voy. *Masetière*.)

MASOUAILLIÈRE, s. f. Fourmilière. (Voy. *Masillière*).

MASOUAT, MASOUAIS, s. m. Grosse fourmi des bois. (Voy. *Maset*.)

MASOUÉ, s. m. (Voy. *Masetière*.)

MASOUTE, s. f. (Voy. *Maroute*.)

MASSELOTTE, MASSEROTTE, s. f. Terme de métallurgie, portion de fonte excédant la quantité nécessaire à remplir le moule. || Grumeau. « *Masserotte* de farine. » (Voy. *Massiau*, *Matron* et *Talope*.)

MASSIAU, s. m. Terme de métallurgie, diminutif de *masse*. Loupe de fer battue au marteau. — *Massa*, latin. (Voy. *Lopin*, *Loupe* et *Martineur*.)

> Ac veluti lentis Cyclopes fulmina *massis*
> Quum properant.
>
> (VIRG. *Georg.* lib. IV, v. 170.)

MATAGON, MATAGOT, s. m. Rossolis à feuilles rondes, plante de marais. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Herbe au Pic*.)

MATÉE, s. f. Bouillie avec le premier lait d'une vache qui vient de faire son veau. (Voy. *Fraichin*.)

On disait plus anciennement *mathon*.

> Si Franc-Gautier et sa compagne Helaine
> Eussent cette douce vie hantée,
> Ne mangeassent bise crouste frottée,
> Tout leur *mathon* ni toute leur potée,
> Ne prise un ail.
>
> VILLON, *Contredicts de Franc-Gautier*.

MATELAS, s. m. Massette à larges feuilles, plante des marécages. (*Fl. cent.*) — Par synecdoque (le tout pour la partie), à cause de la matière que fournit l'épi serré de cette plante, espèce de bourre propre à être employée à faire des matelas. (Voy. *Quenouille* et *Canne de jonc*.)

MATÉRAUX, s. m. pl. Matériaux. (Voy. *Perré*.)

Au susdit François Garnault la somme de soixante-dix-neuf livres pour ce qui restoit à payer des *matéraux* et journées employées aux murailles de la ville du coste de Charlet.

Comptes des receveurs [illegible]

MATIN, s. m. Plusieurs locutions se rapportent à ce mot. — *A matin* ou *à ce matin*, pour Ce matin, analogue à *aujourd'hui*. « J'ai été labourer *à matin*, » le matin de ce jour.

> Marquet, grand bastonnier de la compagnie des fouaciers, lui dit : Vraiment, tu es bien acresté *à ce matin*.
>
> RABELAIS, [illegible]

> Icy est l'isle farouche dont je vous parlois *à ce matin*.
>
> RABELAIS, [illegible] XXXV.

> J'avois *à ce matin* un frimet de [illegible].
>
> MAROT, [illegible]

On lit dans Villon :

> Par ma foy, c'est le grand Larron
> Qui est arrivé *au matin*.
>
> [illegible]

|| *De matin, d'matin*, demain matin : « J'irai *de matin, d'matin* », le matin de demain.

|| *Du matin*, pour Dès le matin : « Il est sorti de chez lui *du matin* », de bon matin.

> Ils (les moines) vivent retirés et sortent rarement,
> Grossièrement vêtus et nourris pauvrement,
> Travaillent sans relâche ainsi que sans murmure,
> Parlent peu, dorment peu, se lèvent *du matin*,
> Prolongent l'oraison, prolongent [illegible],
> Et sous ces dures lois font une douce fin.
>
> CORNEILLE, *Imitation* [illegible]

> Mais demain, *du matin*, il vous faut être habile
> A vider de céans jusqu'au moindre ustensile.
>
> MOLIÈRE, *Tartuffe*, a. V, sc. IV.

> Demain, *du grand matin*, je l'enverrai quérir.
>
> MOLIÈRE, [illegible] X.

|| *Un de ceux quat'e matins*, loc. Quelque jour, un de ces matins (Acad.). « J'irai vous voir *un de ceux quatre matins.* »

MATINAU, adj. Matinal : comme on dit *chevau*, pour *cheval*. « Vent *matinau* », vent du matin, vent de l'est qui souffle du côté où le soleil se lève.

MÂTINER, v. a. Malmener, maltraiter, tourmenter une personne, une bête : « Si tu n'avais pas tant *mâtiné* ce *chevau*, il n'aurait pas tant de caprices. — L'Académie borne l'acception de ce mot à *maltraiter de paroles*.

> Leur fin (des princes) a toujours esté de subjuguer et *mastiner* le peuple, duquel ils s'estoyent aydez à parvenir au dessuz de leurs désirs.
>
> *Satyre Ménippée*, *Harangue de M.* D'AUBRAY.

MATOUIN, s. m. Maraudeur, homme aux habitudes de fouine. (Voy. *Fouiner.*)

MATRON, s. f. Pelotte. « Cette farine est *tout à matrons.* » (Voy. *Masselotte* et *Tapon.*)

MAU, s. m. Mal, douleur : « Il s'est fait *mau.* » pour Il s'est fait mal. (Voy. *Mal, Cherau, Mouroue.*)

On chiet d'un mauvais *mau.*

Assises de Jerusalem.

|| *Mau rouge*, loc. (pour *mal rouge*). Maladie des moutons occasionnée par le sang ; on l'appelle aussi *mouroue.* (Voy. ce mot.)

MAU (pour *mal*), adv., entre dans plusieurs noms de lieux.

|| *Maupas, le Maupas.* Noms de localité fort communs, qui s'expliquent ou par le mauvais état des chemins, *mau* (mauvais) *pas*, ou par le défaut de ressources, *mau* (mauvais) *past, pât* (nourriture.)

|| *Mauregard.* Nom de localité peu flatteur. — Ancien haut-fourneau du canton de la Guerche.

|| *Maurepas.* (Equivalent de mauvais repas.) Nom de localité : Anjouin, Liniez, Poulaines, Sainte-Cécile (Indre). — (Voy. *Maupas.*)

|| *Le Maupertuis.* Nom de localité, Arthon (Indre.)

|| *Les Maucontents.* Nom de localité : Mérigny (Indre). — (Voy. *Malcontent.*)

|| *Les Maucourants.* Ancien gibet près de Saint-Denis-de-Jouhet (Indre). — Ainsi nommé parce que les patients n'étaient pas pressés d'y arriver. (Voyez *Monte à regret.*)

— *Mau*, soit comme substantif, soit comme adverbe, entre encore dans la composition d'une foule d'autres mots, substantifs ou adjectifs. (Voy. parmi les suivants, jusqu'à *Mauzière.*)

MAUDISSON, MAUDITION, s. m. Malédiction, injure.

Sa femme ne laissa de continuer ses *maudissons.*

BONAVENTURE DES PERIERS, (*Contes*, 342.)

— *Maudire* n'est en effet que *mal dire* ou *dire le mal.*

MAUDRUGER, v. n. Mal venir, mal pousser. Se dit des animaux, des semences ; le contraire de *dru* (Acad.), bien fourni, vigoureux.

MAUFAISANT, adj. Malfaisant. (Voy. *Fasant mal* et *Maugerant.*)

MAUFAIT, adj. Dangereux, mal fait ou capable de méfait : « Un chien *maufait* », est un chien enragé : *Ch'ti chen maufait !* s'adresse à quelqu'un comme injure. || *Le Maufait*, s. m. Un des noms du diable. (Voy. *Diable.*)

Au *maufez* te comand. (Au diable je te recommande.)

(WACE, *Roman de Rou.*

Va-t-en, dit-il, au vif *maufé.*

Les Trois Bossus.)

MAUFIER (SE), v. pron. Se méfier. (Voy. *Démaufier.*)

MAUGERANT, adj. Enclin à mal faire, qui se plaît à faire le mal ; se dit surtout Des enfants : « Que cet enfant est *maugerant !* » (Voy. *Maufaisant* et *Travarse.*) — Du latin *male se gerens.*

MAUGIN, s. m. Imbécile, hébété, idiot. (Voyez *Innocent, Berlaud, Imbériat, Mauguin* et *Mougin.*) || Nom de famille.

MAUGRACIEUX, adj. Déplaisant, hargneux, malgracieux. (Voy. *Maugréant.*)

MAUGRÉ, adv. Malgré. (On dit aussi *mâgré* dans l'Est.)

Et nous laissons *maulgré* nous
Les doulx champs de nos pays.

(J. MAROT.)

Ce passage de Marot est une imitation de ces vers latins :

Nos patriae fines et dulcia linquimus arva,
Nos patriam fugimus.

(VIRGILE, *Églogue* 1re.)

..... Et c'est Estrade qui s'est fait connestable du roy Françoys *maugré* lui.

(D'AUBIGNÉ, p. 153.)

Dieu lui-mesme a mis deux sceptres en tes mains;
Et t'a au throne assis de bien longue durée,
Maugre tous les efforts d'Espagne conjurée.

(PASSERAT, *Poésies diverses.*)

MAUGRÉANT, adj. Désagréable, déplaisant. (Voy. *Maugracieux.*)

MAUGRÉGER, v. pron. Maugréer, maudire, donner des malédictions. (Même mot que le français *Maugréer.*)

MAUGUIN, MAUGUINE, adj. Estropié : « Elle est *mauguine* du bras droit. » — Se dit en Nivernais. (Voy. *Incament, Mancrot* et *Maugin.*) — Nom propre assez commun.

MAURONS (LA GUERRE A). Dans la commune de Lacs, près de la Châtre, toutes les fois que l'on parle d'une contrée qui a été ravagée par un désastre quelconque, on a coutume de dire : « C'est comme du temps de *la guerre à Maurons*, où l'on *mettait tout à blanc*. » (Voy. *Blanc.*) Serait-ce là un souvenir de l'invasion des Maures ? (Laisnel de la Salle.)

MAUTÉ, s. f. Syncope de *mauvaiseté*.

MAUVAIS, adj. — Se prend en bonne ou en mauvaise part.

|| *Il y est mauvais*, loc., pour : Il y est passé maître, il est très-habile. — « D. Je créiais ton frère guère adret à la chasse ? — Au contraire, *il y est mauvais !* »

On dit avec plus de propriété dans l'expression : « Il y a des gens qui sont *mauvais* à jeter un sort ». En italien *jettatore*. (Voy. *Mauveux.*)

|| *Mauvais* chien, chien enragé. (Voy. *Gâté*, *Fou.*)

|| *Le Mauvais.* (Pris substantivement.) C'est encore là une manière de désigner le diable. (Voyez *Diable* et *Malin.*) — Il existe aux environs d'Argent (Cher) une fontaine consacrée, dit-on, au *Mauvais* transformé en saint.

Les Romains n'avaient-ils pas élevé des autels à la Fièvre, à la déesse Méphitis ?

> Solum Mephitis templum stetit antè mœnia, loco, seu numine defensum.
>
> (TACITE, *Hist.*, III, 33.)

MAUVAISEMENT, adv. Grièvement, dangereusement : « Il a été frappé, mordu *mauvaisement*. »

> Il vous piquera et mordera *mauvaisement*.
>
> SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 514.

|| Malicieusement, méchamment.

> Si fait, elle vous a *mauvaisement* trompée.
>
> (G. SAND, *François le Champi*, act. III, sc. VIII.

MAUVAISETÉ, MAUVAISTIÉ, s. f. Méchanceté, malice.

> C'est assavoir que toute femme à marier n'ayme nul qui soit mendre que elle.... et celles qui telles gens ayment, telle amour est contre leur honneur et estat et de grand deshonneur. C'est un grain de fol et legier courage et de grant *mauvaistie* de cuer.
>
> *Le Livre du chevalier de la Tour-Landry*, p. 254.

> Or vois-je bien que la *mauvaiseté* des femmes surmontera celle des hommes.
>
> (BONAVENTURE DES PERIERS, *Cymbalum mundi*, 38.

> Tu pretens finement, par cette *mauvaistie*...
>
> REGNIER, 2e [illegible]

> Cette *mauvaiseté* d'enfant chagrina beaucoup Landry.
>
> G. SAND, *la Petite Fadette*.

On lit *mauvestie* dans le passage suivant :

> Mais tu es tout plein de pechié ;
> Si n'est de toi fors *mauvestie*.
>
> *Martyre de Saint-Pierre et de Saint Paul* [illegible]
> *Mystères inédits* [illegible]

On a dit aussi par syncope *mauté :*

> Bien li semble de cruauté,
> De félonie et de *mauté*.
>
> [illegible]

MAUVE, s. f. Les deux espèces les plus communes de *mauve*, la petite *mauve* fromagère (*Malva rotundifolia*) et la grande mauve (*M. sylvestris*), s'emploient indifféremment l'une pour l'autre ou mélangées dans les infusions, cataplasmes, etc. Aussi, et quoique les paysans sachent les distinguer, disent-ils toujours au pluriel : cueillir des *mauves*, le médecin a ordonné les *mauves*.

|| Le *drosera* à feuilles rondes. (*Fl. cent.*)

Nos paysans accusent cette plante, qui croît dans les terrains marécageux, de faire mourir leurs brebis. (Laisnel de la Salle.) — (Voy. *Matagons.*)

MAUVEUX, adj. Ensorcelé, frappé par le *mauvais œil*, par le *Mauvais*. (Voy. ce mot et *Bestial.*) — Peut-être mieux *mauveut*, de mauvais vouloir.

MAUVIE, s. f. Train, tumulte, tapage, libertinage. « Faire la *mauvie* », se dit de la jeunesse dissipée, étourdie et libertine. — Abrégé de mauvaise vie ou de *malevie* inusité.

MAUVILLANCE, s. f. Malveillance. (Avril-sur-Loire, Nivernais.)

MAUVIS, s. f. Sorte de grive *(turdus iliacus)* plus grosse que la grive ordinaire et plus petite que la *kia-kia*.

> Comme mollards, merles, [illegible], mesanges.
>
> CL. MAROT.

> Encore est il beaus sans doute
> La où il entend et escoute
> Chanter les doulx rossignolets,
> *Mauvis* et autres oysellets.
>
> [illegible]

MAUVIVRE, v. n. Vivre mal, misérablement.

MAUVUE, s. f. Le mauvais œil, sortilége, pour

Mauvaise vue ; même syncope que dans *maulé*. (Voy. ce mot et *Jeteux de sort.*) « Mon *bestiau* a la *mauvue*, il ne profite plus. »

MAUZIÉRE, s. f.; **MAUZIÉROUX**, adj. (Voy. *Mouzière*, *Mouzieroux*.)

MAZARIN, nom de cheval de bât, dans les usines du Berry, canton de la Guerche, etc.

— Ceci est une trace évidente des passions politiques de la Fronde et des préventions populaires acharnées contre le ministre éminent qui a signé le traité de Westphalie, donné l'Alsace à la France, et preparé le grand regne de Louis XIV.

De même, en 1830 et en 1848, la populace donnait à des animaux, à ceux surtout sur lesquels on frappait le plus fort, des noms de ministres tombés.

On peut encore rapporter notre *mazarin* à l'usage où sont les gens de la campagne de donner aux animaux qu'ils achètent le nom du vendeur ; et comme le cardinal Mazarin avait dans le Nivernais, notamment dans sa terre de l'*Éminence* (ou du *Cardinal*), des forges, des bois, et par conséquent beaucoup de chevaux de bât, les chevaux provenant de ce lieu auront été appelés *mazarins*. (Voy. *Ministre.*)

Ce détournement injurieux du nom de Mazarin était-il connu de Montesquieu lorsqu'il fait parler ainsi un frondeur :

J'espère qu'avant qu'il soit huit jours, le peuple fera du nom de *Mazarin* un mot générique pour exprimer toutes les bêtes de somme et celles qui servent à tirer.
(*Lettres persanes*, CXI.

Nous trouvons dans un vieux salut de chasse noté pour le cor :

Bonsoir, *Mazarin*,
Bonsoir, vieux coquin, etc.

— *Mazarin* (à Paris), sorte de gâteau.

MAZARINE, s. f. Petit plat de terre rouge (à Issoudun).

— Dans le *Supplément* de Raymond : sorte de pâtisseries d'amandes et de confitures. (Voy. *Mazarin*, dernier parag.)

MAZIBLER, v. a. Écraser, mettre en miettes. (Voy. *Mazille, Ecrabouiller, Acrabouiller.*)

MAZILLE, s. f. Mauvaise monnaie de cuivre : « Il m'a payé avec de la *mazille.* » (Voy. *Maset.*)

MÉCHANT (LE), s. m. Le diable. En Morvan. (Voy. *Méchant.*)

MÉCHANTEMENT, adv. Méchamment. Notre adverbe est construit sur le modèle commun, c'est-à-dire qu'il est formé de l'adjectif pris au féminin, comme *grande-ment, bonne-ment*, *dure-ment*, etc. L'adverbe de l'Académie est une contraction exceptionnelle.

MÉCHE, s. f. Partie détachée d'un ensemble. — « Une *méche* de mouches », un essaim. || Il *n'y a pas méche*, loc., Il n'y a pas moyen. Cette locution pourrait venir de l'italien : *Non c'è mezzo.* — Notre autre mot *miche*, pour *mi* (moitié), *medium*, *mezzo*, italien, semble confirmer cette supposition.

|| *Moitié méche*, ni bien ni mal. (Voy. *Moyenner.*)

MÉCHE, s. f. Paquet, petite botte. « Une *méche* de *chanve* (chanvre). »

MÉCHÉE, s. f. Récréation d'une demi-heure ou d'une heure que prennent les ouvrières à la chute du jour, pendant qu'on prépare ou qu'on allume les *méches* des chandelles ou des lampes. A Bourges, les ouvrières tiennent beaucoup à avoir leur *méchée* franche à l'époque de la foire dite *du Palais*. « Vous me donnerez une heure de *méchée.* » — On dit aussi *améchée, éméchée.* (Voy. *Émécher.*)

MÉCHER, v. a. Pratique consistant dans la fumigation d'un tonneau au moyen d'une mèche soufrée, et qui a pour objet de prévenir l'altération naturelle du vin.

MÉCHERON, s. m. (Voy. *Moucheron.*)

MÉCREDI, MEQUERDI, s. m. Mercredi. (Voy. *Meincredi.*)

Un *mecredi* matin qu'elle étoit assise à la porte sans penser en mal.
(Beroalde de Verville, *le Moyen de parvenir.*)

.... Aujourd'huy cela est changé. La plus saine opinion et le meilleur usage est donc non-seulement de prononcer mais d'écrire *mecredy*, sans *r*, et non pas *mercredy*.
(Vaugelas, *Remarques.*)

Vous saurez donc, mademoiselle, que depuis *mecredy* dernier, qui fut le jour de notre parlement, je ne mange plus, je ne parle plus et je ne vois plus.
(Voiture.)

MÉCREIRE, v. a. et n. Mécroire, ne pas croire.

« Je ne veux pas vous *mecreire* [illegible], je veux bien croire ce que vous me dites. En roman *mescreire*. (Voy. *Creire, Accreire*, et Obs. à *OI*.)

De nule rien ne vos *mecrei*.
Roman du Rou, v. 15079.

MÉDECINE, s. f. Non pas seulement une purgation, mais, en général, tous remèdes et secours de l'art médical. (Voy. *Meindecine* et *Medeciner*.)

On appelle *médecines* diverses plantes médicinales, surtout purgatives, telles que l'épurge, la mercuriale, et notamment l'alkékenge, etc. Voy. *Purges*.

MÉDECINER, v. a. Se dit Du traitement des maladies, et surtout par les empiriques de campagne, les sorciers, etc.

Celui-ci charge la poitrine du malade d'un gros chat tout chaud qu'on vient d'immoler : voilà pour la pleurésie. Tel autre lui place sur l'épigastre une planchette et la serre vigoureusement à l'aide d'une corde et de son genou jusqu'à ce que le patient crie merci : c'est pour relever le *crochet de l'estomac*, c'est-à-dire guérir les gastrites. Un autre fera boire un plein verre d'urine, remède héroïque pour la colique. Pour se débarrasser de rhumatismes, il faut nécessairement de la graisse de chrétien : aussi le guérisseur en conserve-t-il soigneusement un petit pot, qu'il a payé fort cher, dit-il. (Voy. *Bourrelle*.) Tel autre charme chancres et brûlures. Un autre vous fait boire sur certaines plantes rares pour guérir votre hernie étranglée. Celui-ci guérit, à peu près, toute espèce de maux à l'aide de paroles cabalistiques. Celui-là applique un emplâtre pour remédier à votre luxation. Tel autre, etc., etc.

(MAUGENEST, [illegible] médecin à Saint-Vaury, *Aperçu d'une Organisation médico-rurale*.)

Un pâté fait avec des *lirons* (gros rats) est, dit-on, souverain contre les fièvres tenaces. (Voy. *Medecine*. *Panser de secret*.)

MÉDI, s. m. Midi.

Hui au matin estions en nos maisons aisés et manants, et à *médi* en suivant sommes comme gens en exil, quérant notre pain.

Journal d'un bourgeois de P[illegible].

NOTA. — Ne pas confondre avec les *Mémoires* de M. Véron, député au Corps législatif.

|| *Su l' medi*, vers midi. *Su l' coup d' medi*, à midi, à l'heure de midi. (Voy. *Tourne-médi*, *Arsiée* et *Marienne*.)

MÉDION, s. m. Repas du milieu du jour, qui se fait ordinairement dans les champs. — *Hora meridiana*. (Voy. *Médi*, *Meindion* et *Marende*.)

MÉDIOUNER, v. n. C'est faire le repas appelé *médion*. — On dit *mié-dzourna* en limousin. (Voy. *Meindiouner*.)

|| Se livrer au sommeil de l'après-dînée. (Voy. *Médion*, *Marienne*.)

MÉDIRE SUR quelqu'un, loc. Pour *Médire de* quelqu'un : « C'est une mauvaise langue, *i médit su* tout le monde. »

Ceux de qui la conduite offre le plus à rire
Sont toujours *sur* autrui les premiers à médire.
MOLIÈRE, *Tartuffe* [illegible]

MÉE, M'MÊE, s. f. Syncope de Mère : pour Ma mère. (Voy. *Pée*.)

MÉE, s. f. (Voy. *Met*.)

MÉE, s. m. (Voy. *Mai*.)

MÈGE, DUMÈGE. Noms propres signifiant médecin.

Et ce li *mege* avait malement *m*[illegible].
[illegible]

MEHUN-SUR-YÈVRE, ville du Berry, résidence du roi Charles VII. Prononcez *Mun* et non pas *Mé-hun* comme le font les employés du chemin de fer, sans doute pour le distinguer de *Meung* (Loiret), autre station du chemin d'Orléans. (Voy. *Meung*. et Raynal, *Comptes rendus de la Société du Berry*, année 1861-1862, p. 62.)

MÉIENNE. Prononciation lâche de [illegible] pour *méridienne*. (Voy. *Meindiouner* et *Marienne*.)

MEILIEU, s. m. (*l* mouillé). Milieu. (Voy. *Mélieu*.)

La voulte de ceste caverne estoit le *meilieu* de la roche.
AMYOT, *D*[illegible]

Bref, la lettre qui fait le [illegible] des deux premières lignes est la première de la septième ligne; et ainsi se trouve finalement la fin et commencement au [illegible].
BONAVENTURE DES PÉRIERS.

Au XVIe siècle, le *i* était employé souvent pour indiquer que *l* était mouillé. *Meilheu* se prononçait donc *meilleu*; mais ensuite la plupart ont prononcé *mélieu* qui s'est également conservé chez nous. (Voy. la citation de J. Lemaire au mot *Mitan*.)

MEILLEUR (LE). Superlatif pris substantivement, en dehors des applications données en exemple par l'Académie. On dira chez nous : « *Le meilleur* de la rivière », c.-à-d. l'endroit le plus favorable à la navigation.

MEINCREDI, s. m. Mercredi. — Le peuple dit, à Paris, *mécredi* (Voy. ce mot) ; nos paysans disent *meincredi* comme ils ont fait *meinnage* de *ménage* (première syllabe nasale).

MEINDECINE, **MEINDECINER**, v. a. Prononciation nasale de *medecine*, *medeciner*. (Voy. ces mots.)

MEINDION, s. m. (Voy. *Goûter*, *Medi* et *Médion*.)

MEINDIOUNER, v. n. (Voy. *Mediouner*.)

MEINFIER (SE), v. pr. Se méfier, se défier.

MEINME, adj. Même. (Voy. Obs. à *E*.) || *A meinme*, loc. Immédiatement, sans intermédiaire. On l'accole souvent à un substantif : « Être assis *à meinme* la terre. Boire *à meinme* le vase, *à meinme* le godet ; » ou, absolument : « Boire *à meinme*. »

L'Académie n'emploie cette locution adverbiale que d'une manière plus restreinte ; au bout d'une phrase comme : « Si vous aimez à vous promener, vous êtes *à même* », ou avec un complément : *à même de travailler* : mais toujours dans le sens d'une facilité pour faire une chose.

MEINMEMENT, adv. (Voy. *Mêmement*.)

|| *Meinmement que*, loc. (Voy. *Mêmement que*.)

MEINMOUÉRE, s. m. Comme en français, Mémoire, état de ce qui est dû à un marchand, et, de plus, devis des objets nécessaires à la construction d'un bâtiment.

|| S. f. Mémoire, souvenance. (Voy. *Mimouére*, *Meinme*, et Obs. à *E*.)

MEINNAGE, s. m. (Prononcez *mein-nage*.) Ménage, mobilier. (Voy. Obs. à *E*.)

MEINNUIT, s. m. (Première syllabe nasale, prononcez *mein-nuit*.) (Voy. *Menuit*.)

MEINPRIS (S'ÊTRE). Du verbe se méprendre. S'être mépris, avoir fait erreur, s'être trompé. (Voy. *Mépris*, *Meinme*, et Obs. à *E*.)

MEINQUERDI, s. m. (Voy. *Mécredi*.)

MEIRE, prononciation de Mère. (Voy. ce mot et *Père*.)

MÉJETER, v. n. Se détourner, quitter son chemin ou sa direction. (Voy. *Amaujeter*.)

MÈLAILLE, s. f. (Voy. *Mêlée*.)

MÈLE, anciennement *mesle*, s. f. Nèfle, fruit du *mélier*. (Voyez ce mot.)

La terre feut certaine année si très-fertile en tous fruicts, et singulièrement en *mesles*, qu'on l'appela de toute mémoire l'année des grosses *mesles*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. I.)

C'est un dicton, que :

Lorsque la *méle* est en fleur
Les petits loups y voyont clair.

On dit encore : « Ça sera l'année des grousses *méles*, où les trois f'ront un bossiau. »

— *La foire aux méles* a lieu au Veurdre (Allier) vers la fin de l'automne.

MÊLÉE, s. f. Foin, trèfle ou luzerne, auxquels on a *mêlé* de la paille. (Voy. *Mélaille*, *Boulange*, *Malinge* et *Fenasse*.) || Breuvage préparé pour les bestiaux. (Voy. *Bouére*.)

MÊLEMENT, s. m. Mélange, action de mêler.

Quand vous faictes les *meslements*
De tous vos quatres elements.

(JEAN DE MEUNG, *Repertoire de l'Alchymiste*.)

MÊLE-TOUT, loc. prise substantivement. Personne qui s'occupe de ce qui ne la regarde pas. On dit aussi *Tout se mêle*. (Voy. *Jean-tout-mêle*.)

MÈLIER, anciennement *meslier* (par syncope de *mesplier*, en latin *mespilus*), s. m. Néflier. (*Fl. cent.*)

Un *meslier* nouailleux ombrage le portail.

RONSARD.

|| Sorte de raisin d'un bon goût ; dans quelques cantons chasselas blanc.

MÉLIEU, s. m. Milieu. (Voy. *Meilieu*.) L'*e* s'est de même conservé dans les mots français *méridien*, *méplat*.

A Denis Cuvier, syeux, pour six jours qu'il a vaqué à syer quatre toises de boys qui fut osté de l'ouvrouer de la maison du *meilieu*.

(*Archives du Cher, comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 1443.)

MÉLIEUR, adj. Meilleur.

MÊLI-MÊLO, s. m. Mic-mac, mélange, pêle-mêle. « C'est un *mêli-mêlo* dont on ne peut se tirer. »

MÉLINGE, s. m. (Voy. *Malinge*.)

MÉLOISES, s. f. Se disait autrefois dans toute notre circonscription et se dit encore, en Morvan

(Dupin, *Morvan*, p. 2), Des terres les plus fertiles. (Du latin *meliores*.) || *Des Méloizes*, nom propre.

MÉLOMÉRAS. Nom de localité: Bagneux (Indre). Ce nom nous avait frappé par sa singularité; d'après un renseignement qu'on nous a fourni, il ne date que du commencement de ce siècle, et a été forgé par la combinaison des noms de Melloni et de Dalméras, qui sont ceux du propriétaire et de sa femme.

MELON D'ATTRAPE, s. m. Momordique élastique (*Fl. cent.*), dont le fruit éclate avec élasticité, et lance, par sa base, des graines mêlées à un sucre âcre. Très-rare comme plante spontanée.

MÉLOTE, s. f. Peau de mouton garnie de sa laine. — Du grec μηλον, brebis. (Voy. Trévoux.)

MEMBRANCE, s. f. Souvenir : « Je n'en ai pas *membrance.* » (Voy. *Remembrance.*) || Trace. « La *chouse* a été *empourtée;* parsoune n'en a eu *membrance.* »

MEMBRET, adj. Fort, trapu, épais, solide. Au féminin, *membrette.* Diminutif de *membru*, Acad.; d'où est venu *membrure*, pièce de bois épaisse, (Acad.). (Voy. *Corsé.*)

MÊME (A), loc. (Voy. *Meinme.*)

MÊMEMENT, adv. (Voy. *Meinmement,* qui est la forme à son nasal du même mot).— L'adverbe *même* ainsi allongé se place au commencement d'une phrase ou d'un membre de phrase, comme pour lui donner plus de poids : « *Mêmement* je lui ai conseillé, etc.

Dans les Commandements de l'église, *mêmement* est pris dans le sens de : *de même.*

Et le samedi *mêmement.*

Dans toutes les citations suivantes le sens de *mêmement* est *même.*

Mêmement il pillait les églises.
(Bibliothèque bleue, *Robert le Diable*, p. [illegible].)

Et vu *mêmement* que Mercure venait en trin (triple aspect) avec la lune...
Noël du Fail, *Propos rustiques*, p. 103.

Et *mêmement* comme gens de bon vouloir que vous êtes.
Bonaventure des Periers, *Cymbalum mundi*, p. [illegible].

Elle ne m'écoute point : elle a *mêmement* la mine de ne vouloir point m'entendre.
G. Sand, *Claudie*, act. I, sc. IV.

|| *Mêmement que*, loc. D'autant plus que. « *Mêmement que* je l'ai renvoyé, etc. »

MEN, MENNE, adj. possessif. Mien, mienne. — Contraction de la diphthongue *ien.* (Voy. *Mien, Ten, Sen, Ben, Chen* et *Ren.*)

MÉNAGEMENT, s. m. Économies.

MÉNAGEOT, s. m. Journalier qui possède une petite maison où il habite, et quelques *boisselées* de terre.

Dans chaque chemin de traverse le petit troupeau du *menageot* est pendu aux ronces de la haie.
(G. Sand, *La Vallée noire*.)

MÉNAGER, adj. Pris en mauvaise part et ironiquement pour désigner Une personne prompte à s'approprier les objets que les autres laissent traîner. (Voy. *Pillauder.*)

MENAISE, M'NAISE. C'est l'adjectif *aise*, content, renforcé de l'adverbe *bien*, qui a subi une transformation par le changement du *b* en *m :* c'est ainsi que dans Rabelais (*Harangue de Janotus de Bragmardo*), on lit : *m'na dies*, pour : *bona dies ;* par moquerie, selon Brossette (Note de la *Satire III*, de Régnier), d'une prononciation affectée des écoliers du temps. (Voy. *M'naise, Benaise.*)

MENANGEON, s. m. Manche d'un fléau. (Voy. *Varge de clô* et *Varangeon.*)

MENAPOINT, M'N A POINT, M'N APPOINT, loc. (Voy. *M'n à point.*)

MENDIANT, adj. Qui souffre, qui manque. On dit : *mendiant* des jambes, *mendiant* de l'estomac. — S'applique aussi aux bestiaux malades.

MENDIEN, adj. Étonné, affligé. A Clamecy. A-t-il quelque rapport avec le *menseur* du Berry ? — Une femme racontant un événement fâcheux, disait : « J'en suis restée toute *mendienne.* »

MENER, v. a. Reçoit les mêmes syncopes que le verbe Amener. On dit : Je *merrai*, je *merrais*, etc., pour *Je mènerai*, etc.

En parlant d'une vache en chaleur, on dit : « Elle a *mené* le tauriau. »

|| *Mener une danse*, *mener une chanson*, les chanter : « C'te fille-là *mène* ben sa chanson. » On trouve seulement dans l'Académie : *Mener la danse.* (Voy. *Torner.*)

MENETTES, s. f. pl. Petites mains d'enfant, mains délicates : « Que je réchauffe les petites *menettes* ! (Voy. *Menottes*.)

> Petits gants, petites *menettes*.
>
> (COQUILLARD, *le Monologue de la Botte de foin*.)

MÉNETÉRIOL. Ménetréol, plusieurs communes de l'Indre ; village auprès de Sancerre.

MENEUX, s. m.— *Meneux de loups*, loc. Sorcier qui a la puissance de fasciner les loups, qui s'en fait suivre et les convoque aux cérémonies magiques dans les carrefours des forêts. Le *meneux de loups* est très-redouté dans les campagnes. *Les meneux de loups de Gournay*, sobriquet donné aux habitants de cette localité. (Voy. *Carrage*, *Loûtier Sarreux de Loups*, et RAYNAL, t. IV, p. 303.)

Les *meneux de loups* ont le pouvoir de se changer en *loups garous*.

> Et sua *nocturno* fallere terga *lupo*.
>
> (PROPERCE
>
> His ego sæpè *lupum* fieri.
>
> (VIRG. *Eclog.* VIII, v. 97.)

A Naples, on dit *Lupo menaro*, espèce de loup-garou. (LAISNEL DE LA SALLE, *Moniteur de l'Indre*.) — (Voy. *Poule noire*.)

|| *Meneux ou ramasseux de nuées*, loc. Sorciers qui hantent les mares et les étangs et ont le pouvoir de conduire les orages où ils veulent, et de faire grêler où bon leur semble. Ils forment ou attirent les nuages et causent les débordements des rivières. (Voy. L. DE LA SALLE et G. SAND, *Légendes rustiques*.) Heureusement beaucoup de nos paroisses possèdent des cloches dont le son a la vertu de conjurer ces maléfices. (Voy. *Nuées*, *Grêle*.)

Pour faire de la grêle, un sorcier bat l'eau d'un étang avec une longue perche ; souvent on voit le sorcier *battre la nuée* sur laquelle il parcourt les airs, en la dirigeant vers les lieux qu'il veut frapper. (Voy. *Ramasseux de rosée*.)

Les *meneux de nuées*, désignés sous le nom de *tempestarii*, dans les *Capitulaires* de Charlemagne, étaient bien connus de nos pères, et la magicienne dont parle Tibulle était certainement une *meneuse de nuées*.

> Quum lubet hæc tristi depellit nubila cœlo;
> Quum lubet æstivo convocat orbe nives.
>
> (*Élégies*, liv. I.)

MÉNIL (autrefois *mesnil*, *maisnil*), s. m. Signifie Habitation. Nom de localité très-répandu : *le Ménil*, *le grand Ménil*, etc. — Même racine que *ménage*, *manoir*, etc.

MENIN, s. m. Petit enfant qu'on ne peut pas abandonner à lui-même.— Dans le langage de l'ancienne cour, on appelait *menins* les gentilshommes attachés à la personne du dauphin, chargés de le *mener*. || Entremetteur de mariage (canton de Charôt). (Voy. *Menon*.)

MENINE, s. f. Marraine.

MENIR, v. n. Venir. (Très-usité à Clamecy.)

MENITTES, s. f. (Voy. *Menettes*.)

MENON, s. m. Entremetteur d'un mariage : « La grand' Zabelle se marie avec le grous Liénard, c'est l' petit José qui est l' *menon*. » (Voy. *Menin*, *Chien*, *Tête de loup*, *Accordeux*, *Chat-bure*.)

Le *menon* est ordinairement choisi parmi ceux des notables de l'endroit qui ont la langue le mieux pendue.

(LAISNEL DE LA SALLE, *Croyances et coutumes populaires*, p. 84.)

MENOUÉRE, s. f. Lisière pour *mener* les enfants, pour les guider à marcher ; est le plus souvent pluriel dans ce cas : « Tenir un enfant par *les menouéres*. »

|| La partie du *faux-manche* (voy. ce mot) qu'empoigne la main droite du faucheur. C'est une espèce de second manche, adapté au manche principal, qui sert à conduire, à *mener* l'instrument.

MENSEUX, MENSOUX, adj. Pensif; inquiet, triste; sournois. (Voy. *Inmence* et *Mendien*.)—Se dit aussi d'Un enfant de mauvaise humeur. (Voy. *Griçoux*.) — Du latin *mens*, *mentis*.

|| Accablé, sans voix, atterré : « Il en est resté tout *menseux* ! »

MENSONGE, s. m. (Figurément.) Objet quelconque servant de noyau à un peloton de fil, de soie, de coton, etc. Ce noyau est ainsi nommé parce que, par son volume, il *trompe* sur la quantité réelle du fil qui l'enveloppe. (Voy. *Moquette*.)

|| Certaines petites taches blanches qui viennent quelquefois sur les ongles, et l'on prétend que l'on a menti autant de fois que l'on compte de ces petites taches. (Voy. *Mente*.)

MENTE, s. f., (apocope de Menterie.) Petit mensonge : « Dire *des mentes*. » (Voy. *Mensonge* et *Bla-*

gue.) — N'est usité que dans l'Est. || Involucre de châtaigne avortée, mot transporté figurément du sens moral (mensonge.) — (Voy. *Moque*, *Fourriau.*)

MENTEUX, adj. Menteur.

Et encores vous deffens que ne soyez noyseux, ne *menteux*, ne rapporteur de choses maldictes.

(A. DE LA SALLE, *le Petit Jehan de Saintré.*)

MENTHE-COQ, s. f. Tanaisie commune. (*Fl. cent.*) || Menthe crêpue, menthe à feuilles rondes. (Voy. *Herbe du mort.*)

MENTION. Ce mot employé avec la négative forme une locution abrégée de Chose qui ne vaut pas la peine d'être mentionnée. « Il n'a pas mangé *mention* », c'est-à-dire Il n'a rien mangé. « Il n'y en a pas *mention* », c'est-à-dire Cette chose manque absolument.

MENTIR, v. n. Fait souvent à l'indicatif présent *Je mentis, tu mentis*, etc., et toujours au passé défini, *Je mentissis*. (Voy. citation à *Ménuit.*)

MENUE, s. f. Fretin, carpe du premier âge que l'on élève dans les étangs pour servir à l'empoissonnement : « De la *menue*; il y a beaucoup de *menue* dans cet étang. » Se dit dans l'Ouest. (Voyez *Feuille, Carpe, Nourrain.*)

MENUEMENT, adv. Avec soin, scrupuleusement, par le menu : « Marrer la terre bien *menuement*; passer *menuement* une chose ; trier *menuement* des pois, etc. » (Voy. *Menuiser.*)

MENUISE, s. f. Menu bois (à Clamecy.)

MENUISER, v. a. Diminuer, amincir, débiter. (Voy. *Menuement* et *Mincer.*)

Nous le *menuisons* et altérons en mille formes.

(MONTAIGNE, liv. Ier, ch. X.)

Plus ils le pressent (l'argent vif) et pétrissent et s'étudient à le contraindre à leur loy, plus ils irritent la liberté de ce généreux métal ; il fuit à leur art et se va *menuisant* et éparpillant au delà de tout compte.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. III, ch. XIII.)

MÉNUIT (*é* traînant), s. m. Minuit : « Sur le coup de *ménuit*. » (Voy. *Mein-nuit.*)

Il existe en Berry une vieille chanson où l'on retrouve un des tableaux les plus gracieux de Shakspeare.

La Juliette berrichonne s'exprime ainsi :

Parlez tout bas, tout doux marchez,
Mon cher aimi,
Car si mon pée nous acoutait,
J' serions péris.

Et notre Roméo reprend au couplet suivant :

A peine ensemble j' nous trouvions,
Qu' l'alouett' fit entend' sa chanson :
Vilaine alouett', v'là de tes tours;
Mais tu mentis.
Tu nous chantes le point du jour;
C'est pas *ménuit*.

Ah ! si l'amour peurnait d' racine,
J'en planterais par tout' ma vigne;
'en planterais dans mon jardrain,
Aux quatre coins;
j'en barais à ces câlins
Qui n'en ont point.

(Voy. *Acouter, Bailler, Câlin, Aimi, Jardrain, Mentir, Pée, Périr*, et Obs. à *Alouette.*)

MENUS (PAR LES), loc. adv. Par le menu (Acad.) c'est-à-dire En grand détail : « J' vous conterai ça *par les menus.* »

|| Peu à peu, par degrés, petit à petit.

En telle façon, cette république ayant commencé par une petite poignée de gens contenus en une ville de quatre ou cinq lieues de territoire à l'entour, s'est accrue *par les menus*, et en six cents ans a vaincu, domté ou rendu amy et confédéré tout le reste du monde.

(GUY COQUILLE, p. 9.)

Il (Louis XI) appointa avec ses princes selon ses volontés, et, *par les menus*, les ruina, domta ou abaissa.

(GUY COQUILLE, p. 243.)

MENUSERIE, s. f. Menuiserie.

Les vieux noyers sont plus estimés à faire *menuserie* que non pas les jeunes.

(BERNARD PALISSY.)

|| *Menuseries, menuiseries*, s. f. pl. Menues friandises. (Voy. *Menusseries.*)

MENUSIER, s. m. Menuisier. (Voy. *Menuserie* et *Liette.*)

MENUSSERIES. (Voy. *Minusseries.*)

MENUS SUFFRAGES. (Voy. *Suffrages.*)

MÊPRIS (*ê* long et très-ouvert), participe passé du verbe *se meprendre*. Cité ici pour la prononciation. — (Voy. *Mempris.*)

MÉPRISEMENT, s. m. Mépris, dédain.

> La médiocrité fait la personne heureuse;
> Le haut degré d'honneur est chose dangereuse:
> Et le trop bas estat traisne ordinairement
> Pour sa suite une injure et un *méprisement*.
> (RONSARD.)

MÉQUERDI, s. m. Mercredi. (Voy. *Meinquerdi.*)

MER, s. m. (Voyez *Mar* et *Merrain.*) Grosse branche d'arbre.

Dans le Sud on ne dit que *mer*, qui sans doute a fait *merrain*.

MER (VENT DE), loc. Ouest, vent d'ouest, ainsi nommé parce que, pour le centre de la France, il arrive de la mer. (Voy. *Vent bas* et *Pliau.*)

MERCADIER, s. f. Nom de famille qui a été originairement un sobriquet. *Marchader* ou *Merchadier*, comme l'écrivent les chroniqueurs français, était le chef farouche des *Cottereaux*. (Voy. ce mot et *Marcandier.*)

MERCELOT, s. m. (Voy. *Marcelot* et *Marcier.*)

MERCI, s. m. Bon sentiment. (Voy. *Marci.*)

> Mon père est en chagrin, ma mère en grand' tristesse,
> Et moi je suis fille de trop *grand merci*
> Pour ouvrir ma porte à cette heure *ici*.
> (G. SAND, *les Noces de campagne*, ch. II.)

MÉRE, MEIRE (prononciation de *mère*, première syllabe traînante. Voy. *Pére, Peire*), s. f. Se dit par une sorte de courtoisie familière Des femmes d'un certain âge : « La *mére* Bodine, la *mére* Vaillante », etc., qui sont des noms propres féminisés. (Voy. *Pére.*)

|| *Mére-grand*, s. f. Grand'mère, aïeule.

> Mais tant que dans le monde on verra des enfants,
> Des mères et des *mères-grands*,
> On en gardera la mémoire.
> (Mlle LHÉRITIER, *Dictionnaire de Trévoux.*)

(Voy. le *Petit Chaperon rouge* de Perrault.)

|| *Bonne-mére*, loc. Divinité ou fée bienfaisante, ou plutôt la sainte Vierge, comme protectrice des petits enfants. (Voy. au mot *Femme, bonne femme*).

|| *Mère*, s. f. Aubergiste qui reçoit les ouvriers compagnons de certains métiers et qui leur sert de correspondant. « Un tel est la *mère* des charpentiers. » (Voy. *Rouleur* et *Coterie.*)

|| 1° La plus forte racine d'un cep de vigne ; la *mère* nourrit souvent une grande quantité de provins. (Voy. *Pére.*)

2° Toute plante marcottée, dont les rejetons ont été couchés en marcottes. — En français on dit *mère branche, souche mère*, et non pas *mère* seulement. En latin, dans le langage agricole, *mater* se disait également de la souche couchée en marcotte et de celle qui fournit une bouture.

> Hic plantas tenero abscindens de corpore *matrum*
> Deposuit sulcis, hic stirpes obruit arco.
> (VIRG., *Géorg.*, II, v. 23.)

> Mutatam ignorent subitò ne semina *matrem*.
> (*Ibid.*, v. 265.)

Semina est ici pour *surcula*.

|| Pomme de terre dont les bourgeons commencent à se développer.

|| On appelle aussi *mère* le dépôt acide d'un tonneau de vinaigre, que l'on emploie dans les ménages, par l'addition répétée du vin, pour entretenir la provision de vinaigre.

|| On dit communément de choses variées en nature, en dimensions, etc.: « Il y en a de toutes les *mères* », pour exprimer qu'elles ne se ressemblent point entre elles, qu'elles sont de différentes sortes, d'origines diverses.

|| Matrice et aussi délivre, arrière-faix, enveloppe du fœtus: « Cette vache a posé la *mère*. » (Voy. *Poser.*)

|| *Mère*, ferment, toute substance propre à provoquer la fermentation, telle que la levûre, la pâte aigrie, etc. « Le fort vinaigre ne se fait pas sans une bonne *mère*. »

— Eau *mère* (Acad.). Solution d'un sel après qu'il a déposé des cristaux.

|| *Mère dinde*, s. f. Dindon femelle, dinde.

|| *Mère-Michel*, loc. Truie. (Voy. *Gazelle, Loriande, Noble*, et *Treue.*)

MÉRIENNE, s. f. (Voy. *Marienne.*)

MERINE, s. f. (Diminutif de Mère.) Marraine. (Voy. *Mairrine.*)

MÉRITER, v. n. *Ça mérite pas*, formule de réponse à un remercîment : « *Ça mérite pas* », sous-entendu : la peine d'un remercîment. On dit aussi : « Ça ne *mérite* pas de faire telle chose », c.-à-d. la peine. (Voy. *Valoir.*)

MERRAI, MERRA, MERRAIS, MERRIONS, etc., pour *mènerai, mènera, mènerais, mènerions*, et autres personnes au futur et au conditionnel du verbe *mener* : « Je te *merrai* demain chez ton père.» (Voy. *Barai, Lairrai, Prenrai.*)

MERRAIN, s. m. (Acad.) Ce mot s'applique chez nous uniquement au bois de chêne de grosse dimension débité pour la tonnellerie ; il a, dans le Dict. de l'Académie, un sens plus étendu. On a écrit autrefois *Mairrien*. (Voy. *Mair, Mer* et *Mar.*)

On distingue généralement dans le *merrain* du commerce diverses sortes : le *grand bois*, qui joint à une largeur de 10 centimètres au moins une longueur suffisante pour faire les douves et les fonds des tonneaux désignés sous le nom de *poinçons;* le *merrain* qui n'a pas 10 centimètres de largeur est réputé *ganivelle*. On appelle *grande ganivelle* celle que sa longueur (0m,83) permet d'employer en mélange avec le *grand bois* dans la fabrication des poinçons ; la *petite ganivelle* est celle qui, n'ayant pas la longueur réglementaire, ne peut servir qu'à la confection des *quarts* ou demi-poinçons. C'est pour cette raison que la *petite ganivelle* est nommée aussi *bois de quart.*

Le *merrain* donne lieu à des manières de compter fort singulières. Sur les ports de Loire et d'Allier, le millier de *merrain* compte 2,200 pièces payables, qui se décomposent ainsi :

Grand bois	douves ou *douelles*	1,300	2,200 pièces.
	pièces de fond, ou *fonds* .	700	
Grande ganivelle, 400 pièces, à 2 pour 1 payable		200	

Ou bien, pour faciliter l'exploitation des arbres, dont on tire toujours un meilleur parti quand on peut utiliser des billes de moindre longueur :

Grand bois	douves.		1,200	2,200 pièces.
	fonds.		600	
Grande ganivelle, 400 pièces, à 2 pour 1 payable			200	
Petite ganivelle	douves, 400	600 pièces à 3 pour 1,	200	
	fonds, 200			

On ajoute à ces nombres les *quatre au cent*, c'est-à-dire une *garniture* de 4 pour 100. (Voy. *Garniture.*

Le millier de *merrain* à l'usage des bords du Cher n'est que de 1,800 pièces. Et quand à la livraison on joint de la *petite ganivelle* ou *bois de quart*, on en compte 3 pièces et demie pour 1 payable. Nous n'en finirions pas si nous voulions indiquer toutes les variantes locales. (Voy. *Douelle, Ganivelle*, et pour d'autres comptes bizarres, les mots *Carpe, Douzaine, Millier.*)

|| *Merrain* se dit encore dans quelques cantons pour Bois de marine, bois de grosse charpente en général.

MESHUI, adv. (Voy. *Maishui.*)

Je ne parlerai donc *meshui*.

(Bonaventure des Periers, *Cymbalum mundi*, 7.)

Car je vous promets une chouse
Que *meshui* n'aurez pour espouse
La fille de Chremès.

Bonaventure des Periers, *L'Andrienne*, 270.

Remercie humblement de ne pouvoir *meshui* demeurer avec lui.

Noel du Fail, *Propos rustiques*, 574.

De nous persuader *meshuy* que ce qu'en fait ce bon prince n'est que pour la conservation de la religion catholique.

Satire Ménippée, 108.)

MÉSIENNE, MÉIENNE, s. f. Pour *mérienne*. « Conduire les bêtes à *mésienne*. » (Voy. *Marienne.*)

MESSE, s. f. (Acad.) || *Messe de coumère*, loc. Messe de relevailles. (Voy. Laisnel de la Salle, *Croyances et Coutumes populaires.*)

|| *Messe du cossin blanc*. La veille du jour de Noël on fait croire aux petits enfants qui désirent aller à la messe de minuit, qu'on les mènera à la *messe du cossin blanc*, c'est-à-dire qu'on les mettra au lit. Pendant leur sommeil les mères et surtout les aïeules se plaisent à disposer sur les deux extrémités de la bûche consacrée les fruits, les gâteaux et les jouets auxquels les enfants, à leur réveil, feront un si joyeux accueil. Elles n'oublient pas de leur dire que, tandis qu'ils assistaient à la *messe du cossin blanc*, toutes ces belles et bonnes choses ont été déposées là à leur intention par le *bouhoume Nau* ou le *petit Naulet*. (Voyez ces mots.)

MESSON, s. m. Petite messe ; messe basse qui ne dure pas longtemps : « Assister à un p'tit *messon*. »

— Dans le même sens : « Messe de chasseur. « (Rabelais, *Glossaire*.)

MET, s. f. (Le *t* final est sonore dans l'Ouest.) Huche au pain. (Voyez *Maie* et *Arche*.)

Quachez le dessoubz vostre *met.*

(*Mystère de la Nativité.*)

L'un sur un aiz flottant hazardeux se commet,
L'autre vogue en un coffre et l'autre en une *met.*

(Du Bartas, *Première Semaine.*)

Est masculin dans Rabelais :

Et croissait comme pâte dans le *met.*

(*Gargantua.*)

|| Plate-forme du pressoir.

— On a écrit aussi *maie.*

MÉTAIS, M'TAIS, s. m. (Dans l'Ouest.) Métayer.

|| Nom d'homme très-commun.

MÉTAISIE, s. f. Métairie.

— On dit aussi par syncope *la m'tairie, la m'taisie.*

MÉTIER (IL EST) ou **BON MÉTIER**, loc. Il faut, il est nécessaire, il est convenable. « Ce serait *bon métier* de faire telle chose. » (Voy. *Mitier.*)

En italien *è mestiere*, en espagnol *es menester.*

METIVE, M'TIVE, s. f. Moisson : « Pendant la *metive.* » — Se dit souvent sans l'article : « Pendant *metive*, après *m'tive.* » — S'écrivait *mestive*, qui rappelle le latin *messis.* (Voyez *Metiver.*)

|| On appelait autrefois *mestivage* un droit seigneurial qui s'exerçait sur les grains de la moisson.

METIVER, M'TIVER, v. a. (S'écrivait *mestiver*). Moissonner : « Nos gens sont allés *m'tiver* dans la grand' pièce. — J' devons coumencer à *metiver* lundi. » (Voy. *Metive.*)

MÉTIVET, MÉTIVIER, noms propres.

METIVEUX, M'TIVEUX, s. m. Moissonneur. (Voy. *Metive.*) On a dit aussi *métivier.*

Se ay trouvé aucun espi,
Après la main as *metiviers*,
Je l'ai glané moult volontiers.

(R. de Huon, *Trévoux.*)

MÉTON, s. m. (Voy. *Métou.*) || Se dit en Morvan du *méteil.*

MÉTOU, MÉTOUL, s. m. (Le *l* final ne se prononce pas, comme dans *betoul.*) Méteil, mélange de froment et de seigle. (Voy. *Moudure.*)

— Méteil a fait *metou*, comme orteil a fait *artou.* (Voy. ce mot.)

A Jehan Roy mosnier la somme de six vingts deux livres huict sols tournoys pour la vente de dix huict septiers de farine de *mestou* achaptez dud. Roy au moys de febvrier mil cinq cens soixante-six.

(*Comptes des Receveurs de la ville de Bourges*, année 1555-1556.)

L'ordonnance du 7 mai 1597, sur la boulangerie de Bourges, porte qu'elle ne fera que trois sortes de pain : la miche ou pain blanc, le pain jaunet et le pain de gruau ou *mestou*, autrement appelé pain bis. (Voy. *Privilèges* de J. Chenu ; 1621, p. 149 et suivantes.)

MÉTRAISSE, s. f. Prononciation renversée de *maitresse.* (Voy. ce mot.) — On ne prononce pas autrement dans l'Ouest.

METTRE, v. a. Ind., pass. déf. — Je *mettis*, etc.

Subj., imparf. — Que je *mettisse*, etc.

Participe passé. — *Mettu* pour Mis. « Il a *mettu* son biau habit *neu.* » Et au féminin quelquefois *mire* pour *mise.* (Voy. Obs. à *R.*) (Voy. *Gémissu, Naissu*, aux mots *Gémir, Naître.*)

La syncope du *e*, si marquée dans le langage du Dauphiné, *m'tons, m'trai*, etc., n'a jamais lieu chez nous.

|| Déborder : « La rivière *met* dans cette prairie ; » la rivière déborde dans cette prairie.

|| *Mettre aux yeux*, loc. Pour mettre devant les yeux, montrer, démontrer : « Je lui ai *mis aux yeux* qu'il avait tort. »

Je lui mettois aux yeux comme dans notre temps
Cette soif a gâté de fort honnêtes gens.

(Molière, *le Misanthrope*, act. I, sc. II.)

|| *Mettre à de ren sarvi* (servir), loc. Détruire, anéantir : « La grêle est tombée sur mon blé et me l'a *mettu à de ren sarvi.* »

|| *Mettre à pas causer*, loc. Réduire quelqu'un à ne savoir que dire. (Voy. *Causer.*)

|| *Se mettre en deux*, loc. Accoucher. (Voy. *Deux.*)

MEUBLE, s. m. (Employé au singulier.) Mobilier en général et non pas, comme en français, dans le sens d'un *meuble* d'appartement : « Avoir du *meuble* ; » avoir du mobilier. — « A peut ben s' marier quand a voudra ; all' a pardi ben assez de *meuble.* »

Si tost qu'avec Aron elle fust deschargée
Des cruels visiteurs qui l'avoient affligée,
Et qu'après le départ de ces fiers ennemis,
Son cher et pauvre *meuble* en place elle eust remis.

(Saint-Amand, *Moïse sauvé.*)

(Voy. pour la prononciation Obs. à *EU.*)

MEUCHE, s. f. Mèche. « La *meuche* d'un fouet; la *meuche* d'une chandelle. » (Voy. *Émeucher.*)

MEÛDRE, MEÛDE (se prononce long), v. a. Moudre : « Faire *meûdre :* » donner son blé au meunier pour être moulu. || « Faire *meûde* sa *cuisse.* » (Voy. ce dernier mot, Obs. à *R* et *Émeudre.*)

MEUGNON, s. m. Museau, moignon. || On donne aussi ce nom ou *meugnion* au chabot, petit poisson à grosse tête, et appelé *meûnier* dans beaucoup d'anciens ouvrages d'histoire naturelle; le nom de *meugnion* (*meunion*) serait un diminutif de ce dernier nom.

MEÛLAGE, s. m. L'ensemble des meules d'un moulin. La meule dormante s'appelle le *lit.* (Voy. *Tournant-virant.*)

MEÛLANT (*meû* se prononce long), s. m. Pratique d'un meunier, celui qui donne son blé à moudre : « Ce moulin a beaucoup de *meûlants.* »

MEÛLE, s. m. Tas, amas : — « Dans les chaleurs de l'été les moutons se rassemblent tous en un *meûle.* » || Fig. Foule, multitude. « Y avait-il beaucoup de monde à la foire ? — Il y en avait un *meûle.* »

MEULON, s. m. Petite meule. (Voy. *Milon, Moulon, Mulon, Miloche* et *Muloche.*)

MEUNG, ville de l'Orléanais. Prononcez *Mun.* (Voy. *Mehun.*)

MEÛNIER, s. m. Prononcez *meûgnier.* (Voy. *Auvernat* et *Meugnon*, et Obs. à *N.*)

MEUR, adj. Mûr, à maturité. (Voy. *Meux.*)

> Et en danger si en yver je meurs
> De ne pas voir les premiers raisins *meurs.*
>
> (Cl. Marot, *Epistre au Roy.*)

Cueillir les fruictz quand ils sont *meurs*...; marier les filles quand elles sont *meuses.*

Rabelais, *Pantagruel.*

Le sucre adoucit les fruicts mal *meurs*, et corrige la crudité et nuisance de ceux qui sont bien *meurs.*

(Saint François de Sales, p. 458.

> Que je vous croyais bien d'un jugement plus *meurt* !
> Ne pouviez-vous souffrir à ma mauvaise humeur?
>
> (Corneille, *La Galerie du Palais*, act. V, sc. IV.)

MEÛRAUT, MEÛRIAU, s. m. Amas de pommes, de noix, de fruits de toute espèce, que les enfants de la campagne ramassent et mettent en réserve, dans un lieu secret, pour les manger à mesure qu'ils mûrissent. (Voy. *Bouin, Mâgot.*) || *Faire son meûraut*, faire sa part dans quelque chose, sa réserve.

MEÛRE, s. f. Mûre, fruit de la ronce. (Voyez *Meûse* et *Cinot.*

> *Meures* mangient et cenelles,
> Boutons, cornelles et prunelles.
>
> Chrétien de Troyes.

MEÛRER, MEÛRIR, v. n. Mûrir. (Voy. *Meûser.*)

> De mes pensers fait avorter le fruit,
> Et sans *meurir* tranche mon esp[illegible].
>
> Ronsard.

MEURT, s. f. et adj. Mort. (Voy. citation à *Endeurmir.*)

MEURTRIE (HERBE A LA), loc. (Voy. *Herbe.*)

MEÛSE, s. f. (Voy. *Meûre* et *Éronde.*)

MEÛSER, v. n. Mûrir. « Les rasins *meûsont* ben de ce temps-là ; » pour Mûrissent bien.

MEUSSE, adj. Triste, affligé. Du latin *mœstus.* (Corbigny, Nièvre).

MEUX, MEÛSE, adj. Mûr, mûre. « Des rasins *meux;* des poires *meuses.* » (Voy. *Meûr.*)

MEZ (LE). Nom de localité. (Voy. *Mai.*)

MI, pron. pers. Me. (Voy. *Ti*, et la citation à *Endormir.*)

MIÂLER, v. n. Miauler : « Le chat *miâle.* »

MIAS (prononcez *miâ*), s. m. Marmot. Mot de l'argot du moyen âge.

MIASSE, s. f. Gâteau fort apprécié dans nos campagnes et fait avec de la farine, du caillé et des tranches de pommes ou de poires. (Voy. *Miat.*)

MIAT, s. m. Tarte faite avec des fruits. (Voy. *Clafouti.*)

MIAULÉE, s. f. Eau miellée, hydromel qu'on fait quand on *coupe* les abeilles, en jetant de l'eau chaude sur les copeaux des gâteaux. (Voy. *B[illegible]lingue.*)

MICHANT, adj. Méchant. « Est-i *michant*, ç' gas-là ! » (Voy. au mot *Garçouniau*, la chanson citée.) || Chétif, mauvais. « Un *michant* chevau. »

MICHAU, MICHON, MICHOT, MICHOTON, s. m. Noms propres dérivés de Michel.

MICHE, s. f. Pain blanc de luxe. — *Manger de la meche*, loc. des Amognes, aller à la ville pour plaider, faire un extra. A la maison on mange du pain bis. || *Meche cordelée*, s. f. Petit pain de luxe à Bourges, qu'on fabrique en tordant la pâte.

MICHE, adj. Se dit pour *mi* (moitié et mitoyen). « Du linge à *meche-cheche*. — Une femme à *miche-ferme*. » — En gascon, *mige borde*, demi-ferme, métairie. || *Il n'y a pas meche*, loc. — *Mi* (moitié). (Voy. *Meche*.)

MICHELER, MICHEVELER, v. a. Entremêler : « Il a *michelé* des bœufs avec des vaches pour labourer son champ. » — Du latin *miscere*.

MIE, s. f. On dit ironiquement : *Manger de la mie*, pour Plaider, être en procès, avoir par cela même des désagréments. (Voy. *Miche* et à *Miette* le mot *mie*, employé autrefois négativement.) || (Voy. *Mijotte*.)

MIELLAT, MILLAT, s. f. Maladie des plantes consistant dans un écoulement sucré de leur séve.

MIEN, adj. poss., conserve quelquefois la forme française, comme lorsqu'il est précédé d'un adjectif qualificatif : « J'ai monté cette côte avec mes chevaux; il n'a pas pu le faire avec les *chétis siens*: les bons *miens* n'ont pas calé. »

Mien est aussi des deux genres : *La mien* pour *la mienne* ; mais on dit le plus souvent *le men*, *la menne*. (Voy. *Men*.)

MIETTE, s. f. Mie du pain, opposé de *croûte*. « Quand on n'a pas de dents, faut manger de la *miette*. » (Voy. *Mijette*.)

MIETTE (PAS LA), loc. Point du tout : « Il n'y voit *pas la miette*. — Il n'y a plus *la miette* de feu. — Il n'a *pas la miette* de bien, de terre, etc. »

— *Mie*, négation (pour *pas*), se disait autrefois en français :

> Biaux chires leups, n'écoutez *mie*, etc.
>
> (LA FONTAINE, *Fables*.)

Le diminutif *miette* nous est seul resté ; toutefois, on a vu ci-dessus que nous y ajoutons l'article *la*. (Voy. *Goutte*.)

MIEUX, adv. Le positif et le comparatif sont réunis dans la locution *Ben mieux !* employée à la fin d'une phrase, et signifiant : Plutôt, bien plutôt. « Veins donc anvec moué, *ben mieux !* »

|| *Trop mieux*. Fort bien.

> Davantage vous savez *trop mieux* que souvent en procédures judiciaires les formalitez détruisent les matérialitez et substances.
>
> (RABELAIS, liv. III, ch. XXXVIII.)

|| *Mieux de*, loc. Plus de. « Ce bœuf vaut *mieux de* cent francs plus que l'autre. — Il a gagné *mieux de* cent louis sur ce marché. »

> Mais si mes bons me consentez,
> Grans biens vous en vendra encor;
> Et si arez mon anel d'or
> Qui vaut *mieux de* quatre bezans.
>
> (*De Gombers et des deux Clercs.*)

Les Italiens, après le comparatif, mettent le génitif : « *Maggior di me*, *peggior di te*. » Notre vieille langue en usait de même. Les Grecs mettaient aussi après un comparatif le génitif du nom. La tournure par *que* est empruntée aux Latins : *Major quam tu*, etc. (F. GÉNIN, *Variations du Langage*, p. 354.)

MIGEOT, s. m. (Voy. *Miot, Mijé*.)

MIGLIN, s. m. Chevreau. (Voy. *Chebri*.)

MIGNARDER, v. n. S'amuser, jouer. — En français : Traiter avec délicatesse, ou Affecter de la grâce.

|| V. a. Parer.

> Se vouloir trouver aux bals, aux danses et aux festins; vouloir être parfumée, attifée et *mignardée*, c'est estre une vefve vivante quant au corps, mais morte quant à l'âme.
>
> (SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 538.)

MIGNAUD, s. m. Chiffonnier, marchand de guenilles. (Voy. *Peilleraud* et *Drapilleux*.)

MIGNAUDERIE, s. f. Rebut de mobilier. (Voy. *Napille, Peille*.)

MIGNER, v. a. Manger. (Terme enfantin.)

MIGNON, s. m.; **MIGNOUNE**, s. f. Grand-père, grand'mère. (Voy. *M'amie*.)

|| Chaton (de fleurs) : Des *mignons* de saule, de coudrier. (Voy. *Minon*.)

> Quand nous le quittâmes, il leva la tête et nous dit : « Ah! voilà les noisettes en fleur. » Dans notre pays cela s'appelle *mignons*.
>
> (G. SAND, *M. de Latouche, Souvenirs intimes*.)

MIGNOUNE, fém. de l'adj. *mignon*. On dit substantivement « Ma *mignoune* », pour Ma chère. (Acad.)

MIGNOUNER, v. a. Mignarder, dorloter. — On dit en français *mignoter*. (Voyez *Mijauder*.)

MIGNOUNERIE (LA). Nom de localité : Buzançais, la Pérouille, Saint-Pierre-de-Lamps, Martizay, etc. (Indre.)

MIGNOUNETTE, s. f. Petit trèfle, triolet. || Luzerne lupuline. (*Fl. cent.*) — (Voyez *Minette*.)

MIGOUTTE, s. f. Chèvre. (Voy. *Bique, Chieuve*.)

MIGRACE, s. f. Grimace. Par transposition de lettres, comme dans les mots *atelon, Suplice*, etc., pour *étalon, Sulpice*, etc.

MIGRAINE, s. f. (Voy. *Herbe à la migraine*.)

MIJAINE, s. f. Chape de cuir et petite courroie qui lie la verge du fléau au manche. (Voy. *Cló*.)

MIJAUDER, v. a. Mignarder. (Voy. *Mignouner*.)

MIJÉ, MIJAT, MIJOT, MIJOTON, s. m. Pain émietté dans du vin froid : « Il n'a mangé que du *mijé* à son *meindion*. » (Voy. *Miot* et *Roûtie*.)

|| *Mijon*. Nom de famille, originairement sobriquet, c'est-à-dire mangeur de mie, ou corruption du prénom *Michel*. — *Mijaurée* ne proviendrait-il pas de la même origine ?

MIJETTE, s. f. Mie de pain, miette. (Voy. *Mijé*.)

MIJOTERIES, s. f. pl. Caresses.

— En français, *mijoter* est un terme de cuisine.

MIJOUR, s. m. ; **MIJOURÉE** (pour *mi-journée*), s. f. Milieu du jour, midi. « Il est arrivé sur le *mijour*. Dormir à la *mijourée*. » (Voy. *Demi-jour*.)

Miey jorn en roman ; *mezzo giorno* en italien ; *mitjorn* en ancien catalan.

L'heure de *myjour* est passee, après laquelle nous deffendent nos sacres decretales messe chanter.

RABELAIS, *Pantagruel*.

— Pour les habitants de Pau et de Tarbes, les pics célèbres des Pyrénées au sud de ces villes (pic du midi de Bagnères-de-Bigorre, etc., etc.) sont les pics de *Mijour*.

MILAN. Capitale de la Lombardie, restée comme une espèce de type de la richesse, comme on a dit : le Pérou.

— « *Milan* a fait *Meillant* », vieux dicton se rattachant au château de Meillant (près de Saint-Amand), magnifiquement restauré, sous Louis XII, par le cardinal d'Amboise, ministre du roi, ou par son neveu, Charles d'Amboise, qui avait amassé de grandes richesses comme gouverneur du Milanais. (Voy. BRANTÔME, et aussi RAYNAL, *Histoire du Berry*, t. III, p. 272.)

Le Dict. de Trévoux écrit *Meiland* pour *Meillant* (le château ci-dessus), et cette orthographe est à peu de chose près celle de la capitale de la Lombardie, en allemand *Mayland*.

MILAND, aphérèse de Emilan, prénom. (En Nivernais.)

MILANVERT, s. m. Lézard vert (à Cluis). (Voy. *Lizanvert*.)

MILIASSE, s. f. Panic vert. (*Fl. cent.*)

MILLASSE, s. f. Bouillie de farine de *mil*. (Voy. *Miasse*.)

MILLE-GRAINES. (Voy. *Herbe à la migraine* et *Arroube*.)

MILLET (GRAND), s. m. *Balai, balai de jonc*.— Sorgho vulgaire. (*Fl. cent.*) — N'est connu dans l'Ouest que par ses balais, qui viennent de Saumur et d'Angers. (Voy. *Balai*.)

MILLEUR, adj. Meilleur. (Voy. *Mélieur*).

MILLIER (*ll* souvent mouillés), s. m. Dans le compte de certaines marchandises, comme le merrain et le poisson, le *millier* a chez nous une valeur très-variable et très-supérieure à mille.

C'est surtout dans le commerce du merrain que l'on rencontre les comptes les plus bizarres pour ce nombre. Tantôt le *millier* est de *dix-huit cents*, ancien compte ou *petit compte*, et tantôt de *quarante-deux cents*, nouveau compte ou *grand compte*. Entre ces limites, on trouve encore des milliers de *vingt-huit cents* et de [illegible]. Le plus usité est de *deux mille deux cents*. (Voy. [illegible] et [illegible].) — Le millier de [illegible] est ordinairement de 1,400 pièces. (Voy. *Nourrain*.)

Pour les denrées et marchandises ordinaires, qui se vendent au poids ou au compte, le *millier* est toujours de *mille*. — Un *millier* de [illegible] ; un *millier*

de tubes, etc. » Mais la *garniture* est le plus souvent de plein droit. (Voy. *Cent* et *Garniture.*)

MILOCHE, s. f.; **MILOCHOT**, **MILOCHON**, s. m. Petite meule de foin : « Mettre du foin à *miloches.* » (Voy. *Amulocher*, *Muloche* et *Bousson.*)

MILOCHÉ, adj. Se dit Du fil grossièrement préparé, qui présente çà et là des inégalités, comme si l'on disait *ploche.*

MILON, s. m. Voy. *Mulon* et *Miloche.*

MIMOUÉRE, s. f. Mémoire, dans ses divers sens. (Voy. *Memmouere.*)

> La dame en qui pitie est tote,
> Quand vit qu'il ne veoit gote,
> Qu'il n'avoit ne sens ne *mimoire.*
>
> RUTEBEUF

MINABLE, adj. Misérable, malheureux, qui fait pitié. — Être *minable* : — avoir l'air *minable.*

MINAUD, s. m. Minet, petit chat. (Voy. *Minon.*)

MINAUD, adj. Gracieux, gentil. « Ce poulain est *minaud.* » L'Acad. n'admet que mine et minauderie; notre mot forme la transition.

MINCER, v. a. Hacher, couper en petits morceaux. — Dérivé de l'adj. *mince* (Acad.). (Voy. *Menuiser.*) « *Mincer* du pain. — *Mincer* du bois », fendre des bûches : « Les bucherons se sont hâtés d'abattre ce bois, ils le *minceront* plus tard. » Anglais, *to mince.* (Voy. *Bringue.*)

|| Battre, vulgairement rosser : « Si j'osions, j'le *mincerions*, quoi !

MINCEUX, s. m. Ouvrier qui mince le bois : « Il est temps d'envoyer les *minceux* dans ce bois. » (Voy. *Mincer.*)

MINDRER, v. a. Amoindrir, diminuer. (Voy. *Maindrer.*) Du latin *minus.*

MINE, s. f. Figure, apparence. *Mine de roi*, bonne mine, mine haute en couleur. Se dit par excellence, comme en français, *un port de reine* (Acad.). || Toute chose légère et que le vent peut emporter, comme la plume, ou l'aigrette des graines dans la famille des composées. « Des *mines* de chardon. »

|| *Mine d'or, mine d'argent.* (De *mine*, gisement de minéraux, de métaux précieux.) Sobriquets donnés à des paysans qu'on suppose riches.

MINER, v. n. Se dit Du sol qui s'éboule, qui se laisse aller, qui s'enfonce : « La terre a *miné* sous ses pieds. »

|| Se dit aussi Des mottes de terre qui perdent leur compacité, qui se divisent, qui s'émiettent par l'action des météores. (Voy. *Effraiser* et *Mouliner.*)

MINETTE, s. f. Luzerne lupuline. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Minon*, *Mignonnette* et *Mirelorets.*) || *Minette punaie* ou *punaise*, luzerne apiculée, *medicago apiculata.* (*Fl. cent.*) (Voy. *Punais.*)

MINEUX, adj. Qui contient du minerai de fer. « Du roc *mineux* », calcaire contenant des grains de fer hydraté. (Voy. *Chagnoleux.*)

|| Se dit aussi Des terres qui manquent de compacité, qui se laissent aller facilement à l'action de l'air, de la pluie, etc. (Voy. *Miner.*)

|| Mineur, mineure; qui n'a point atteint sa majorité. S'emploie substantivement.

MINI, s. m. Variante de Minet (Acad.). Petit chat. (Voy. Obs. à *I.*)

MINISTRE, s. m. (On prononce le plus souvent *minisse.*) Appellation burlesque appliquée aux baudets, surtout à ceux de ces animaux qui sont vigoureux et bons trotteurs. (Voy. *Bardaud* et *Peccata.*)

Dans l'enquête sur le chemin de fer de Clermont, un cantonnier chargé de constater la circulation journalière sur une route, écrivait dans son rapport : « Le... (quantième), huit chevaux, six bœufs, dix vaches, trois *ministres.* » — Nous nous sommes plu à constater que ce sobriquet était antérieur à l'établissement du régime représentatif (voy. *Mazarin*) ; il date peut-être des guerres de religion, et aura été employé en haine de ceux, comme on disait, de la religion prétendue réformée et de leurs *ministres.* — Se dit notamment à la Charité, l'une des villes de sûreté des protestants dans la paix dite Boiteuse et mal assise ; à Sancerre, ville fameuse par le siége qu'elle a soutenu après la Saint-Barthélemy, et surtout à *Asnières*, village encore tout protestant, aux portes de Bourges (voy. *Désargenté*). L'explication la plus honnête est celle qu'on tire tout simplement du latin *minister*, serviteur.

En italien, *ministro* s'emploie pour Commis, factotum. — En Languedoc, *ministre* se dit Des chats. (Voy. *Macaud.*)

Dans l'armée d'Afrique, on appelle ordinairement du même nom les chevaux de bât et les mulets du train des équipages, parce que, dit le soldat, ils sont *chargés des affaires de l'État*. (Voy. *Mazarin*.) — Se dit aussi à Decize, etc.

MINON, s. m. Minet, petit chat. (Voy. *Minaud* et *Mini*.) — Dérivé de *minet*, comme *chaton* de *chat*.

Le votre n'est qu'un petit *minon*. Quand il aura autant etranglé de rats que le mien, il sera chat parfait.

BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, p. 326.

|| Chaton de fleurs mâles dans certaines espèces d'arbres : saule, noisetier, noyer, etc.

|| Trèfle des champs (*trifolium arvense*). (Voy. *Minette* et *Pied de lièvre*.)

MINUSSERIES, s. f. pl. Minuties; objets ou affaires de peu d'importance : « Il ne s'occupe qu'à des *minusseries*. » (Voy. *Chipoteries* et *Menusseries*.)

MIOCHE, MIOCHON, s. m. Petit garçon.

MIOLLE, s. f. Moelle : « De la *miolle* de sureau. » (Voy. *Seue*.)

MIOT, s. m. Par contraction de *mijot*. (Voy. *Mijé* et *Routie*.)

MIOTTÉE, s. f. (Voy. *Miot*.)

MI-QUART, s. m. En parlant de l'aunage, signifie deux *crues* (voy. ce mot et *Seize*). En poids, (dans l'Est) deux onces ou demi-quarteron. (Voy. *Seize*.)

MIREBEAUX. Nom d'un clos de vigne aux environs de la Châtre.

Rabelais parle aussi d'un vin de *Mirebeaux*.

A moy, dist Pantagruel, il me semble que sont vins de *Mirebeaulx*.

Il existe à Bourges une rue *Mirebeau*, et sur la Vauvise, dans le canton de Sancergues, un moulin de même nom.

MIRELAID (le *d* final sonne comme un *t* dans l'Ouest), s. m. Miroir. Se dit ironiquement pour *miroué*.

MIRELORETS. Nom d'une localité et d'une écluse du canal du Berry, auprès des usines de Grossouvre (Cher). *Mireloret*, bouffon, personnage comique

Pareille liberté se logea en ceste ville de Paris, sous le nom de la Bazoche, aux clercs tant du Palais que du Chastelet, lesquels jouant à certains jours, les uns à la table de marbre, au Palais, les autres au siége du Chastelet, introduysoient ordinairement sur l'eschafaut trois d'entre eux, habillés en sotz (*bouffons*), que l'on appeloit vulgairement *mirelorets* ou *sotelets*, dont l'un, nommé Rapporte Nouvelles, interrogé par ses compaignons, leur rapportoit, soulz équivoque de noms, tous ceux ou celles qu'ils pensoient estre marqués de quelque vice.

ÉTIENNE PASQUIER, *Interprétation des Institutes de Justinien*. Édition du duc Pasquier, 18[illegible], p. [illegible].

|| *Lupuline*, petite luzerne jaune (*Fl. cent.*), *minette dorée*. Ainsi nommée, peut-être, parce que les *mirelorets*, ceux de l'acception précédente, étaient vêtus ou coiffés de jaune. (Voy. *Mignounette*.)

MIRER, v. a. Comparer : « Y a plaisir à *mirer* les blés d'un tel avec ceux des autres. »

|| *Se mirer*, v. pron., se comparer : « Quand j' *me mire* aux autres malheureux, nous disait une pauvre femme, je n' me trouve pas si à plaindre. »

MIROUÉ, MIROUER, s. m. Miroir. (Voy. *Mirelaid*.) Prononciation commune à la plupart des finales en *oir*. (Voy. *Mouchoué*, les Obs. à la diphthongue *OUE*, et, dans le *Glossaire* de M. de Laborde, au mot *Miroir*, plusieurs citations où on lit *mirouer*.)

Le *mirouer* des femmes vertueuses ensemble l'histoire de Jehanne Pucelle, native de Vaucouleurs, et la Patience de Griseldis, par laquelle est démontrée l'obédience des femmes vertueuses.

BIBLIOTHÈQUE BLEUE, [illegible] *Pucelle*, p. [illegible].

Lisez aussi les histoires et vies des saints, esquelles comme dans un *mirouer* vous verrez le pourtraict de la vie chrestienne.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, [illegible].

MISÉRABLER, v. a. Détruire, abîmer, ruiner, ravager.

MISÈRE, s. f. — *Être en misère, tomber en misère*, loc. Être depuis longtemps malade ou le devenir sans pouvoir se remettre, tomber en langueur. Être en chartre. (Vend.)

|| *Faire de la misère* à quelqu'un, loc., le tourmenter.

— La place *Misère*, dans la ville de la Châtre. Autre à Bourges, ainsi nommée parce que son nivellement a été opéré dans une année de disette (1740), où l'on voulait donner du travail aux pauvres ouvriers.

MISÉRÉ, adj. Misérable, souffrant. (Voy. *Chéti*.)

MISTANFOUÉRE, s. m. Mélasse. — Se dit à Issoudun.

MISTOUFLET, s. m. Poupard, mignard, enfant gâté. (Raymond, *Supplement*, d'après Boiste.)

MITAINE, s. f. Dans nos campagnes, sorte de gant fourré qui enveloppe toute la main, sans séparation des doigts sauf le pouce. (Voy. *Gant* et *Vez*.)

MITAN, s. m. Moitié, milieu : « Il l'a mis tout au *biau mitan*. »

Le boufon qui vist cela, dit : Et moi je voudrois estre au beau *mitan*.

BRANTOME

> Ai fai tramblai les quatre quarres
> Et le *mitan* de l'univers.
>
> *Noëls bourguignons*, IV

Jadis, on disait *mer du mitan*, pour mer Méditerranée.

> D'autre part il voyoit monter de la Bretagne
> Grand nombre de vaisseaux sur l'ondeuse campagne
> Aux armes des François, et la mer du *mitan*
> Ses galeres conduire ès eaux de l'Ocean.
>
> JACQUES CORBIN, *La Sainte Franciade*.

MITER, v. n. Fureter. (Voy. *Fouiner* et *Miteux*.)

MITES, s. f. pl. Gants, mitaines.

Mite a fait *mitaine*, et de là peut-être *faire la chatemite*, le doucereux, comme le chat qui retire ses ongles sous les poils (les *mites?*) de ses doigts.

MITEUX, adj. Chassieux. (Voy. *Chachioux*.) || Curieux ; qui s'occupe, mais sans intention mauvaise, de ce qui ne le regarde pas.

MITIER (IL EST), loc. (En Morvan). (Voy. *Metier*.)

MITOUNADE, s. f. Soupe mitonnée, panade. (Voy. *Panée*.)

MITOUX, OUSE, adj. Doux, douce, docile : « Ce bœuf, ce cheval est *mitoux*. » (Du latin *mitis*.) — En limousin, *mistou, mistouso*. (Voy. *Amitouser*.)

MITRAN, s. m. Ménage : « Son *mitran* est en desordre. » (Voy. *Poulliou*.) || *Mitterand*, nom de famille assez répandu dans les environs de Bourges. — Du latin *ministerium*, service.

MITRÉ, adj. Marqué de la petite vérole. (Voy. *Grêlé*, *Picassé*.)

M'MAN, M'MÉE, s. f. Contraction de *maman*, *ma mère*. (Voy. *Man*.)

M'N AISE, adj. (Contraction de *men aise*, formé de *ben aise*, *bien aise*, par le changement de *b* en *m*.) Aise, content, satisfait, joyeux : « Oh ! que je suis *m'n aise* de te voir ! » bien aise de te voir. (Voy. *Benaise* et *B'naise*.

M'N AISETÉ, s. f. Contentement, satisfaction, bien-être.

M'N A POINT, M'N APPOINT, loc. (Contraction de *bien à point*, ou plutôt de *bien appoint* (voy. *Appointer*), et changement, très-fréquent d'ailleurs, de *b* en *m*.) A l'aise, comme il faut, convenablement, élégamment : « Ce malade est *m'n appoint* dans son lit. — Je suis *m'n appoint* », c'est-à-dire Je suis bien. — Froissard dit : Mettre *bien à point*. (Voy. *Décarrer* et Obs. à *M*.)

MÔBILIER, MÔBIER, s. f. Prononciation de *Mobilier*.

MODE, s. f. Espèce, sorte.

|| *En mode de*, en façon de. « Sa maladie s'est tournée *en mode de* fièvre putride. — Le brouillard tombe *en mode de* pluie. » (Voy. *Manière*.)

|| *A la mode que*. Comme, ainsi que. « *A la mode qu*'on dit ; » ainsi qu'on dit généralement. — Rabelais emploie souvent cette tournure analogue : *De mode que* pour De sorte que.

MODÉE, s. f. Terrain vague près des fermes, servant de sortie aux bestiaux et où on les mène paître. (Voy. *Moder*.)

|| Signifie aussi Tout espace livré au pacage : « Ce domaine est étendu, il a une bonne *modée*. »

MODER, v. a. Lâcher des bestiaux, les mener paître. (Voy. *Amoder*.)

|| V. n. Sortir (et non pas *faire sortir*).

Et la bouteille se cassant... et puis l'huile espandue, disoient : « C'est le vilain qu'il rend ; veez comme il *mode*. »

BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*.

Se dit aussi ironiquement, pour Envoyer paître : « Va-t'en *moder!* » (Voy. *Ut*.)

MODURANGE, MODURAGE, s. m. Blé de mouture. (Voy. *Moudure* et *Moudurage*.)

MODURE, s. f. Mouture, mélange de froment, de seigle et de *marsèche*. (Voy. *Meton* et *Moudure*.)

MODURER, v. a. Prélever la mouture. Se dit Du meunier qui perçoit son salaire en nature sur les sacs de blé qu'on lui donne à moudre. (Voy. *Moudurage*.)

MODURIER, s. m. Boisseau pour mesurer les grains. — Du latin *modius*, d'où le français *muid*.

MODURIN, s. m. Diminutif de *modure*. (Voy. ce mot, *Moudurin* et *Modurier*.)

MOGNE, s. f. Petite fille. (Nivernais.) (Voy. *Moigne*.)

MOI, pron. (Voy. *Moué*.) Régime direct pour *me*. Son emploi entraîne la suppression de la négation *ne*, dans cette phrase, par exemple : « Soutiens-moi dans la descente ; lâche-*moi* pas ! » (Voy. *Toi*.)

MOIGNE, s. f. Désignation amicale pour une petite fille : « Ma petite *moigne*. » (Voy. *Moigniau* et *Mougne*.)

MOIGNIAU, s. m. Moineau. (Voy. *Moiniau*.)

> De buisson en buisson je traisneray ma peine
> Avecques les *moigneaux*...
>
> (GUILLAUME LE BRETON, sieur DE LAFOND, tragédie d'*Adonis*.)

MOIJOTTE, s. f. (*Amognes*.) (Voy. *Mojette*.)

MOILLER, v. a. Mouiller. On prononce *mo-ller*, *ll* mouillés.

> Je suis las et travaillé et ne beu ne mangé huy et suy *moillé* jusques à la chemise et vous n'en faites compte.
>
> (*Les XV joyes de mariage*.)

> Et aussi n'est pas icelluy poil facilement osté ne arraché sinone que avecques eaue bouillante et autre il soit *moillé* et trempé.
>
> (JEAN DE CUBA, *Ortus sanitatis*.)

MOILLIÈRE, s. f. (Voy. *Mouillière*.)

MOILLETÉE, s. f. Humidité. (Voy. *Moite*.)

MOIME, s. m. (Se dit en Morvan). Le plus petit, le plus jeune. — Du latin *minimus*. Dans le langage des gamins de Paris, *mome* signifie un petit garçon. (Voy. *Peuçot*.)

MOINDRE, adj. (Dans le sens positif.) Médiocre : « Une terre *moindre*, une conduite *moindre*. »

MOINDRER, **MOINDRIR**, v. a. et n. Amoindrir, diminuer. (Voy. *Mandrer*.)

MOINE, s. m. Gouet taché. (*Fl. cent.*) (Voy. *M[illegible]sieu*.)

|| Dénomination burlesque non-seulement de la toupie, mais aussi et plus exactement du jeu de sabot, et fondée sur ce que le sabot reçoit des coups de fouet comme un religieux la discipline. (Voy. *Sabot*.)

|| *Moine-blanc*, fromage.

|| *Moines*, Montants en bois qui soutiennent la queue du marteau de forge.

MOINS, adv. A tout le moins. (Voy. *Tout*.)

|| *Pas moins* et *non moins*, loc. Néanmoins, cependant. S'emploient au commencement d'une phrase : « *Pas moins* je lui ai dit que ; *pas moins* j'y suis allé ; *non moins* je lui ai dit. »

— Ces deux locutions s'emploient au lieu de *néanmoins*, mais avec cette différence que l'une se place plus volontiers au commencement et l'autre à la fin des phrases. Ainsi, qu'on veuille exprimer cette pensée : On me défend de manger, néanmoins je le ferai, on dira en berrichon : *Pas moins* je le ferai, ou bien : Je le ferai *non moins*.

MOINSINES, s. f. pl. (Voy. *Anottes* et *M[illegible]*.)

MOIS DE CINQ SEMAINES, loc. Certains mois où la paie se fait dans les usines sur le pied de cinq semaines, parce qu'on y a reporté quelques jours du mois précédent ou suivant.

|| Sobriquet d'un homme de grande taille.

MOISIR, v. n. Fig. Rester longtemps dans un endroit, comme on dit figurément aussi Prendre racine : « J'ai ben eu le temps d'y *m[illegible]*. » (Voy. *Frédir*.)

MOISON, s. m. Carvi terre-noix. (*Fl. cent.*)

|| Tronçon. — Mettre du bois en *moisons*, c'est le tronçonner de longueur égale : « Ce bois de corde n'est pas de *moison*, c'est-à-dire N'a pas la longueur voulue. (Voy. *M[illegible]*.)

MOISON, s. f. Bail d'une terre pour une quantité de grains déterminée d'avance, et pour une période de la succession des cultures, quel que soit l'événement de la récolte. Ainsi, dans les pays à culture triennale, pour une *boisselée* de terre donnée à *moison*, le bailleur reçoit tant de boisseaux de froment la première année, et tant de boisseaux d'orge ou d'avoine la seconde ; mais la troisième année

[illegible] perets, il ne reçoit rien. (Voy. *Amoisonner* et le *Dict. de Trévoux*.)

Il est fait mention du *droit de moison* en une charte de [illegible] Louis VIII, de l'an 1224, pour les coutumes de la ville et septaine de Bourges ; ce droit appartenoit au roi, et [illegible], par chacun an, d'une quarte de froment et d'une quarte d'orge.

[illegible], *[illegible]*, p. 650.

MOISOUNER, v. a. Couper en morceaux, couper par tronçon. (Voy. *Moison*, s. m.)

MOISOUNIER, s. m. Fermier à *moison*. (Voy. ce mot.)

MOITÉIEN, adj. Mitoyen. — Mur *moiteien*, mur mitoyen. (Voy. citation à *Gla*.)

MOJETTE, loc. Jaune de l'œuf. (Voy. *Mollette*.) — Du vieux mot français *moyau*. L'Acad. a conservé *moyeu* dans notre acception.

MOLAINE, **MOLÈNE**, s. f. Bouillon-blanc. (*Verbascum thapsus, Fl. cent.*) (Voy. citation à *Travouil*.)

MOLIN, s. m. Moulin.

Aultre manière de bastir *molins* à vent desquelz les ailes seront plus facilement tornées au vent que aux vulgaires...

(*[illegible] livre de l'Instrument mathématiques méchaniques* de J. Errard, de Bar-le-Duc, 1584.)

MOLLANGE, s. f. Boue liquide qui ne peut se tenir en tas, et qu'on pousse avec le balai dans les égouts. (Voy. *Mollée*.)

MOLLE, s. f. Mûre, fruit du mûrier. (Voy. *Mose* et *Meure*.) || Fruit de la ronce des haies.

MOLLÉE, s. f. Boue liquide, et généralement tout résidu épais d'un liquide quelconque. (Voy. *Mollange*, *Gaujer* et *Bornille*.)

MOLLETER, v. n. « Faire *molleter* un œu », faire un œuf mollet.

MOLLETON, s. m. Espèce de canard sauvage.

MOLLETTE, s. f. Tête arrondie des os. (Voy. *Démoleter*.)

|| *Mollette d'œu*. Le jaune de l'œuf. (V. *Mojette*.)

MOLLEUX, adj. Meuble : « Terre *molleuse* », c'est-à-dire Douce à manier, non graveleuse. — Ne pas confondre avec *moule*. (Voy. ce mot.)

MOLLIÈRE, s. f. Terre labourable humide, où l'eau suinte. (Voy. *Mouillère*.) Se dit aussi Des terrains profondément détrempés, recouverts d'un gazon trompeur. (Voy. *Branlouère*, *Tirebotte*, *Écurie*, *Gratte-oreille* et *Gratter*.)

MOLLIR, v. n. Se dit de La température lorsqu'elle devient douce et humide : « *Ça mollit ;* le temps *mollit*. » (Voy. *Mou*, adj.)

MOLUÇON. Prononciation caractéristique du nom de Montluçon, ville du Bourbonnais (Allier). C'est une des nombreuses recherches euphoniques, plus ou moins heureuses, de notre langage. (Voy. *Montrond*.)

MON, adj. possessif. Se prononce *moun* devant une voyelle. (Voy. *Moun*.)

MONDE, s. m. Gens honnêtes, raisonnables. On dit des gens qui ont les défauts contraires : « C'est pas là du *monde !* » — *De brave monde*, de braves gens. — *Petit monde*, gens de la campagne, petites gens, pauvres. (Voy. *Grous*.) *Petit monde* se dit aussi Des enfants.

|| Des personnes en général : « Des *mondes* seuls », c'est-à-dire des gens sans enfants.

|| Parents : « Il a convié tous ses *mondes* à ses noces. »

Voilà ceux pauvres *mondes*
Ben étonnés
De voir leur fill' muette
Si ben parler.

(*La Fille muette*, complainte recueillie à Bengy-sur-Craon.)

|| Une personne : « Il est venu ce matin un *monde* vous demander. — Connaissez-vous ce *monde*, ces deux *mondes* ? »

|| Dans les domaines, *nos mondes* pour Nos domestiques, et même pour Tous les gens de la maison.

|| *Mondes de bouche*, loc. Commensaux d'une ferme, ouvriers et domestiques, nourris à la maison, par opposition à ceux qui *mangent leur pain*, c'est-à-dire qui apportent leur pitance.

MONNAIE-DU-PAPE, s. f. Lunaire bisannuelle. (*Fl. cent.*) (Voy. *Clefs-de-montre*.)

MONNIAU, s. m. Moineau. (Voy. *Moigniau*.) || « *Ce qui fait chanter les monniaux* », loc., pour Argent, monnaie.

MONS, s. m. (On prononce le *s*.) Abréviation de Monsieur. N'est point méprisant comme le *Mons* (Acad.). Les ouvriers flotteurs de Clamecy l'emploient en parlant d'un monsieur, ou en s'adressant à lui.

MONSIEU, s. m. Monsieur. Prononcez *mon-sieu* comme dans toutes les acceptions suivantes. Le *r* final disparaît même devant une voyelle : « *Monsieu* André. » (Voy. *Mons.*)

Les métayers appellent *noute monsieu* le bourgeois qui est propriétaire du domaine qu'ils exploitent. Ils disent aussi *noute dame, noute demoselle.* (Voy. *Maître.*)

|| Porc. Ainsi nommé parce que ce n'est pas un animal de travail. (Voy. *Noble.*) — Quand on veut parler poliment, on dit *habillé de soie.* (Voy. ce mot.)

|| Épi oblong et compacte de baies d'un rouge vif qui forme l'extrémité du spadice du *gouet tacheté* ou *pied-de-veau* (*Fl. cent.*) lors de sa maturité. Expression déshonnête qui contient à la fois une allusion et une synecdoque. (Voy. *Bounhoume*, *Moine* et *Feuille de Dame.*) — *Jack in the pulpit* des Américains du Nord. — La prune dite de *monsieur* tire peut-être son nom de la même allusion.

MONTAGNARD, adj. Montueux, montagneux : « C'est un pays, un chemin ben *montagnard.* »

MONTAGNARDE, s. f. Variété de la *bourrée.* — Désigne sans doute la provenance limousine ou auvergnate de cette danse. (Voyez *Chamaillade* et *Branle.*)

MONTANCE, s. f. Valeur d'une chose, estimation, prix auquel elle *monte.* (Voy. *Vaillissance.*)

MONT-CABRÉ (ARBRE DE), certaine disposition des nuages en éventail dont la pointe est à l'horizon. Ce signe annonce, dit-on, la pluie. (Voy. au mot *Corde, tirer aux cordes.*)

MONTE, s. f. Pousse : la *monte* des blés, par exemple. (Voy. *Montée.*)

MONTE, v. a. ou n. Monter. — Suppression du *r* final dans les infinitifs en *er.* (Voyez *Arrache* et Obs. à *R.*) « Il faut *monte* à cheval », pour Il faut *monter* à cheval.

Ind. prés. — Je *mons*, tu *mons*, il *mont*; j' *montons*, etc.

Passé. — Je *montis*, etc.

Impér. — *Mons*, *montons*, etc.

Part. passé. — (Voy. *Monté.*)

|| *Monte l'échelette* ou *Monte-jolet.* Jeu enfantin. (Voy. Laisnel de la Salle, *Coutumes.*)

|| Le verbe *monte* entre dans la composition d'une foule de noms de localités, comme ceux-ci :

Monte-à-sec, localité près de Champlemy (Nièvre);

Monte-à-bas, la Châtre-l'Anglin (Indre);

Monte-brun, près de Néons (Indre);

Monte-à-peine, près de Heugnes (Indre);

Monte-à-regret, éminence où existait jadis un gibet, et qui avoisinait la route de Sainte-Sévère à la Châtre. Du Guesclin y fit pendre les transfuges de Sainte-Sévère. (Voy. *Anglais.*) — (Cuvelier, *Chronique de Bertrand du Guesclin.*) — Ce nom de *Monte-à-regret* a été transporté dans l'argot actuel à l'instrument moderne du supplice.

Montifaut, nom de localité assez commun : environs de Bourges; Murlin (Nièvre); Cours-les-Barres (Cher); etc. — Signifie *Monter il faut;* ou bien La *montée y faut*, y manque, c'est-à-dire : Après la montée on y est en plaine.

MONTÉ, s. m. Cavalier. « J'ai vu un *monté* suivre ce chemin-là. »

MONTÉE, s. f. Printemps. « A la *montée* », c'est-à-dire au printemps, aux beaux jours, lorsque tout commence à pousser, à *monter.*

|| Pousse. « La *montée* du temps se fait bien », pour Le printemps vient bien en sa saison. « La *montée* des blés. » (Voy. *Monte.*)

MONTER (SE), v. pron. Se construire, s'élever : « Il *se monte* beaucoup de maisons autour des usines de Torteron. » Notre expression s'accorde avec ce jeu de mots populaire : « La plus grande des fêtes pour les maçons est l'Ascension ; » c'est en effet leur fête patronale.

MONT-GOUBLIN, château près de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre). Nom dérivé de quelque tradition féerique sur les esprits ou démons familiers, farfadets, sylphes (goblins en anglais), qui hantaient ce lieu.

Les Gobelins de Paris étaient une famille de teinturiers déjà célèbre au XVᵉ siècle, et dont plusieurs membres furent magistrats et anoblis. Leur établissement fut acheté par Louis XIV et retint leur nom.

Le seigneur de Brauilliers était Antoine Gobelin de [illegible].

MONTIPOURET. Chef lieu de commune dans le département de l'Indre. De *monstier*, monastère, et *Pouret*, nom de localité, qui lui même signifie *pauvret* (*pauvret*, *poutret*). (Voy. *Poutre*.)

— Les habitants de *Montipouret* avaient aussi leur *sobriquet*; on disait autrefois : Les faux témoins de *Montipouret*.

MONTOIS, s. m. Se dit dans l'Ouest. (Voy. *Pic*.)

MONTRANCE, s. f. Échantillon, spécimen, de quoi montrer. « La graine n'a pas levé, il n'y en a pas même *montrance*. »

|| Ostensoir, où l'on expose la sainte hostie (Voy. *Oraus-Dieu*, *Voie-Dieu*.) — La prière suivante est récitée par les personnes pieuses au moment de l'élévation : M. Ribault de Laugardière l'a recueillie à Bengy-sur-Craon :

> J'y vois la rose, j'y vois la fleur,
> J'y vois la *montrance* du Seigneur.

MONTRE (CLÉS-DE-), s. f. pl. (Voy. *Monnaie-du-Pape*.)

MONTRE-CU. Nom d'un terrain en pente : *Le clos de Montre-cu*. (Voy. *Casse-cu* et *Écropouner*.)

MONTRÉE, s. f. Mesure de terre équivalente à une demi *boisselée*. || Quantité quelconque de bois provenant d'une exploitation.

MONT-ROND. Château, aujourd'hui ruiné, qui dominait la ville de Saint-Amand ; il a été détruit par l'ordre de Louis XIV, après la guerre de la Fronde. — On prononce aussi *Merond*. (Voy. *Moluçon* et *Mourond*.) La plupart des documents du temps, mazarinades, journaux, etc., écrivent *Mouron*. Dans les traditions de nos paysans, la guerre de *Mouron*, le temps de la *peur* et autres traditions analogues, reviennent souvent pour exprimer quelques-unes de ces périodes de troubles civils qui s'étendent de la Jacquerie aux temps néfastes de la *Terreur*.

MOQUARD, MOQUARDE, adj. Moqueur, moqueuse. (Voy. *Moqueux* et [illegible].)

|| Nom de famille.

MOQUE, s. f. Enveloppe, cupule de châtaigne qui ne contient pas de fruit. (Voy. *Mente* et *Bogue*.)

MOQUETTE, s. f. (Voy. *Mensonge*.)

MOQUEUX, adj. (Voy. *Moquard*.)

MORAILLER, v. a. Ronger, grignoter. — Fig. de *moraille*, instrument de maréchal.

MORÇAILLON, s. f. Petits morceaux, dans un sens méprisant. (Voy. *Morcillerie*.)

MORCILLER, v. a. Diviser, partager, couper en petits morceaux, en fragments. « *Morciller* du pain, du bois, etc. »

MORCILLERIE, s. f. Parcelle, morceau de peu d'importance, de peu d'étendue. « Les prés de ce domaine sont tout à *morcilleries*. »

MORDRE, v. a. Piquer, pincer. « Les mouches (abeilles) l'ont *mordu*. » (Voy. *Moûche*.)

MORDON, s. m. Stellaire moyenne, mouron des oiseaux. (*Fl. cent.*) (Voy. *Morgeline*.) || Gratteron, plante hérissée de poils crochus. (Voy. *Râdin*.)

MORET, MORETTE, adj. (De *more*, Acad.) Noir, noire; moricaud, moricaude. On l'emploie aussi substantivement. « Noir comme un *moret*. — Tu vois ben ce p'tit *moret*, c'est l' galant à la grand' *bionde* (blonde). »

|| Nom de chien noir. (Voy. *Morin*.)

MORFILLER, v. n. Manger avec avidité.

MORGELINE, s. f. (Dans le nord du Berry et le Nivernais.) Mouron des oiseaux, stellaire moyenne. (*Fl. cent.*) (Voy. *Mordon*.)

MORGUÉ! MORGUENNE! jurons adoucis de *mort-Dieu!* Encore usités chez nous, mais tendent à disparaître, et ne se retrouveront bientôt plus que dans la bouche des paysans de comédie.

> Oh ! *morguenne*, il faut tirer l'échelle après ceti-là.
> (MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, act. 2, sc. 1re.)

> *Morgué !* tais-toi ! t'es une impartinente.
> (MOLIÈRE, *ibid.*)

MORIN ou **MAURIN**, s. m. Nom de bœuf à la robe brune ou noire. (Voy. *Bœu* et *Taupin*.) || Nom de famille très-répandu.

More, que l'on écrivait autrefois *Maure*, est le radical d'une foule de noms de famille : *Moreau*, *Morel*, *Lemore*, etc.

MORNIFLE, s. f. Tape, soufflet.

MOROND. (Voy. *Mont-rond*.)

MORS-DU-DIABLE, s. m. Scabieuse succise. (*Fl.

cent.) — *Mors* (du latin *morsus*). La racine de cette plante est tronquée et comme mordue.

MORT (A), loc. adv. Beaucoup, considérablement, en quantité : « Il y a eu du blé *à mort* cette année. — Il y avait du monde *à mort* à cette assemblée. — C'est un bon ouvrier, il travaille *à mort.* » — *A mort* (*usque ad mortem*), jusqu'à *extinction* de la force agissante ou productive. (Voy. *Comben*, *Rage*.)

|| *Avoir la mort dans le dos*, ou *être mort dans le dos*, loc., pour exprimer l'état d'exténuation d'un animal.

MORTE, s. f. Bourbier, fondrière (en Nivernais). — Par abréviation de Eau morte (Aigues-*Mortes*, ville de Languedoc). — La *Chaume-des-Mortes*, commune de Marigny-sur-Yonne.

MORTEL, adj. En train de mourir, atteint d'une maladie mortelle : « Cet homme, ce bœuf est ben malade, mais il n'est pas *mortel.* »

MORTIER, s. m. Cuvier à faire la lessive. (Voy. *Bujau* et *Tenou*.)

MORTUAILLE, s. f. Mauvaise viande, animal mort. — La terminaison *aille* est généralement méprisante. (Voy. *Vachaille* et *Tauraille*.)

MORTUEL, MORTUAIRE, s. m. Acte de décès : « *Lever le mortuel* de son père pour se marier. » — *Mortuaire* est adjectif en français : Extrait *mortuaire*. — Voyez l'emploi habituel de ce mot dans les registres de paroisse de Bourges. Un de ces anciens registres est intitulé : « Livre pour les *mortuels* de Saint-Privé-lez-Bourges, en l'an 1654. »

MORU, part. du verbe *mourir*. (Voy. *Mousu*.)

MORVANDIAU, MORVANDELLE, adj. Homme, femme du Morvan. (Voy. *Galvacher*.) — Nous écrivons *Morvan* du celtique *Morven ;* mais nous disons *Morvandiau* et Vauban écrivait *Morvand*. (Voy. citation à *Bossillé*.)

> C'est les filles de Château-Chinon,
> Les petites *Morvandelles*
> Qui ont vendu leur cotte et cotillon
> Pour avoir des dentelles.
>
> (*Ancienne chanson* rapportée par M. Dupin, *Morvan*, p. 7.)

MORVASSE, s. f. Petite fille malpropre, mal tenue. (Voy. *Drôlière*.) — Se dit souvent sans idée méprisante. « Va donc, petite *morvasse.* »

La terminaison *asse, ace,* qui se retrouve en italien : *accio, accia,* implique généralement le mépris. Ex. : Populace.

MORVIAT, s. m. Morve, humeur visqueuse qui sort des narines.

MORVIAUX, s. m. pl. Nom vulgaire du fruit de l'if, à cause sans doute de la nature glaireuse de sa cupule rouge et succulente. (Voy. Bulliard, *Plantes vénéneuses*, p. 155.)

MORVOUX, au féminin **MORVOUSE**, adj. Morveux, morveuse. — Se dit Des enfants.

MÔSE, s. f. Mûre et fruit de la ronce. (Voy. *Molle* et *Meûse*.)

MOSSE, adj. Mousse, émoussé : « Cette pointe est toute *mosse ;* ce pieu est *mosse.* » (Voy. *Mousse* et *Moussaud*.)

MOTILLON, s. m. Petit moulin.

MOTS (AVOIR DES), loc. C'est Avoir une contestation, une dispute : « J'ai eu plusieurs fois *des mots* avec cet homme. »

MOTTAT, s. m. Ilot, atterrissement arrondi, comme une petite motte.

MOTTE, s. f. Masse de fruits, de raisin qui passe au pressoir. (Voy. *Machée*.) — En fait de vendanges, on dit : *tailler, retailler la motte,* c'est-à-dire la recouper pour la presser de nouveau. (Voy. [illegible] et *Cochons*.)

|| *Motte d'étangs*, s. f. Faisceau de racines de *carex*. — Les pauvres paysans de la Brenne et d'une partie du Boischaut se fabriquent avec des mottes bien desséchées des siéges d'une grande simplicité, mais dont la mollesse et l'élasticité ne le cèdent point aux fauteuils à ressorts des grandes villes. Le foyer est souvent orné de deux de ces *mottes*, qui occupent les deux côtés de la cheminée et qui sont le privilége des chefs de la famille, dans les longues soirées d'hiver.

|| *La Motte*, nom de localité très répandu : *la Motte-Arthel*, *la Motte-Farchat*, *la Motte-Josserand* (Nièvre) ; *la Motte-Beuvron* (Loir-et-Cher) ; *la Motte-Feuilly*, *la Motte-Chaurer* (Indre) ; etc., etc.

MOTTER, v. a. Butter : « *Motter* les pommes de terre, les artichauts, etc. »

MOU, MOU-MOU, s. m. (Par onomatopée.) Espèce de crapaud aquatique ainsi nommé à cause de son cri. (Voy. *Marais* et *Do.*)

MOU, au féminin **MOULE**, adj. Mouillé, mouillée. On dit par une comparaison hyperbolique : « *Mou* comme un *cros.* » (Voy. ce mot.)

MOÛCHE (se prononce très-long), s. f. Abeille. On dit assez souvent *moûche-abeille*.

Moûche s'emploie ici par une sorte d'antonomase qui fait appliquer le nom générique à l'espèce la plus utile.

|| Essaim : « Cette *moûche* s'est posée sur une branche de pommier. » (Voy. *Essian. Assian.*)

|| Ruche, panier d'abeilles : « Cette *moûche* est pesante », cette ruche pèse beaucoup, a beaucoup de miel.

— Se dit aussi Des vésicatoires faits avec de la poudre de cantharides : « Mettre les *moûches* aux jambes d'un malade. » — Nos paysans disent souvent *moûches catholiques* pour mouches cantharides.

|| *Moûche.* Sorte de panique s'emparant tout à coup des bêtes à cornes dans une foire. — Il suffit quelquefois du passage d'un chien près d'une vache qui a un veau, pour déterminer ce mouvement extraordinaire. Le cri sinistre : La *moûche!* la *moûche!* retentit partout ; l'agitation est générale, et souvent les accidents les plus graves en sont la suite.

Dans beaucoup de lieux, les paysans attribuent la *moûche* à l'influence de la poudre de foie de loup que les voleurs répandraient, afin de profiter du désordre. La *moûche* qui prit à Bellac, le 1er septembre 1855, y causa de graves accidents. Martizay, Clion, Saint-Gilles, etc., dans l'Indre, n'ont pas perdu le souvenir de celles qui y ont éclaté.

— En français, on dit aussi *Prendre la mouche*, se gendarmer, se piquer, se formaliser ; et généralement pour peu de chose.

|| *Moûche ânière*, hippobosque, insecte qui vit habituellement sur les chevaux et dont la présence est insupportable pour les ânes. On l'appelle aussi *barbarine* et *pige*. (Voy. ces mots.) Les enfants se plaisent à faire braire et courir les ânes en mettant des *mouches ânières* sous la queue de ces animaux.

|| *Mouche bordine.* Taon qui s'attache aux animaux. Etymologie : qui donne le *bordin*. (Voy. ce mot.)

MOUCHELAID (on prononce *mouchelait*, *t* sonore), s. m. (Voy. *Mouchenez.*) Ne se dit guère, comme *mirelaid*, qu'ironiquement.

MOUCHENEZ, s. m. Mouchoir de poche.

Et puys tiroit son *mouchenez* disant : Tenez, tenez, voyez en cy de l'ouvraige.

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

MOUCHER QUELQU'UN, loc. C'est lui donner un soufflet sur le nez, une mornifle : « Tu te feras *moucher!* » — Se dit aussi figurément d'Un affront. (Ici la syllabe *mou* est brève.)

MOÛCHER (première syllabe longue), v. n. Se dit Des bestiaux qui s'agitent, qui courent, lorsqu'ils sont tourmentés par les mouches : « Les bœufs se sont pris à *moûcher* ; les vaches *moûchent* ; nous aurons de l'orage. »

|| *Se moûcher*, v. pr. S'émoucher. (Voy. *Moûcher* et *Amouchau.*)

MOUCHERON, s. f. Champignon (Acad.) se formant au lumignon d'une chandelle, et qu'on enlève en la mouchant. « La chandelle a un grous *moucheron*, j'arons compagnie demain. » (Voy. *Mécheron.*) Les Romains tiraient aussi un présage du lumignon des lampes rustiques :

..... Testâ cùm ardente viderent
Scintillare oleum et putres concrescere *fungos.*

(VIRG. *Georg.*, lib. I., v. 391.)

Il leur annonçait les approches de l'hiver.

MOUCHOUÉ, MOUCHOUER, s. m. On distingue le *mouchoué de poche* (Voy. *Mouchenez*), et le *mouchoué de cou*. Ce dernier est un fichu ou petit châle des campagnardes. (Voy. *Bavette* et Obs. à *Miroue.*)

MOUCIAU, s. m. Monceau, tas : « J'ai tout mis en un *mouciau*. » — S'applique généralement aux grains, à la terre, aux pierres ; au contraire, on dit : *un tas* de gerbes, de foin, de fagots. (Voy. Obs. à *OU.*)

— *Mouceau*, nom de localité élevée, près Marcy (Nièvre.)

|| Morceau. (Nivernais.)

MOUDRE, v. a. Fait, au participe passé, *moudu* au lieu de *moulu*. (Voy. *Meudre.*)

MOUDURAGE, s. m. Droit que prend en nature le meunier. (Voy. *Modurange* et *Marivole*.)

MOUDURE, s. f. (Plus conforme à la racine *moudre* que *mouture*.) Mélange de froment d'hiver et d'orge ou *marsèche*, quelquefois de *métou* et d'orge. (Voy. ci-après *Moudurin*.) « On fait de bonne *moudure à moitié* », pour dire : Le mélange par parties égales de froment et d'orge fait du pain suffisamment bon.

|| Se dit aussi de la quantité de grain que le meunier prélève sur chaque sac de blé lorsqu'il se paie en nature. (Voy. *Moudurage*.) Le meunier à *moitié moudure* est celui qui, n'ayant pas de moulin, va de village en village recueillir des blés à moudre pour les conduire chez un autre meunier ayant moulin avec lequel il partage la redevance.

MOUDURER, v. a. C'est, de la part du meunier, prélever en grain son droit de *moudure*.

MOUDURIN, s. m. Mélange de froment de mars et d'orge : « Semer du *moudurin* », semer un mélange de blé de mars et de *marsèche*.

MOUÉ, pronom. Moi. « Doune-*moué* ma harde qui est là auprès de *toué*. » C'est la prononciation habituelle des finales en *oi*. (Voy. *Toué, Soué*.)

MOUESSARD, s. m. Habitant du faubourg de Mouesse, à Nevers en *Mouesse*. (Voy. *En*.)

MOUGIN, adj. (Voy. *Maugin*.) Nom de famille.

MOUFLE, s. m. Mufle, museau.

MOUFLER, v. a. (En style burlesque.) Flairer. — Dérivé de *moufle*, museau. || V. n. Fourrer son nez partout, espionner. (Voy. *Miteux*.)

MOUGNE, adj. Qui n'a point de cornes : « Une chèvre *mougne*. » — Ce mot vient sans doute de *moignon*.

MOUILLARD, adj. Humide. « Terrain *mouillard*; terres *mouillardes*. » (Voy. *Pisseux* et *Mollière*.)

MOUILLE (expression elliptique), s. f. Portion marécageuse ou tourbeuse d'un pré, d'un champ. (Voy. *Gourme*.) || Partie assez profonde d'une rivière pour qu'un bateau y puisse mouiller. (Voyez *Assec*.) || Se dit en Morvan des prés, même les meilleurs, dont le sol est frais : « J'ai une bonne *mouille* à tel endroit. » (Voy. *Noue*.) — En 1848, un *partageux* de Moulins-Engilbert disait à son camarade, en parlant des biens d'un propriétaire voisin : « T'auras l'*ouche* et j'aurai la *mouille*. » || Temps humide : « Il a fait *ben* de la *mouille* cet hiver ».

MOUILLER, v. n. « Les bestiaux *mouillent*, » sous-entendu : le fumier — lorsqu'ils urinent abondamment. (Voy. *Attendrir (s')*.

MOUILLIÈRE, s. f. Endroit humide. (Voy. *Mollière*.)

MOULAILLOUX, s. m. Petit mouleur dans les usines métallurgiques. — Terme de dérision.

MOULE (LE), bras de la Vauvise, près de son confluent avec la Loire, près de Saint-Bouise. — Étymologie se rapportant à *moudre* ? (rivière à moulins.) — Le *Moulon*, ruisseau qui se jette dans l'Yèvre, à Bourges.

MOULÉ, adj. On dit fig. : « Voilà qui est *moulé*, » d'une chose bien arrangée, d'un travail parfait.

MOULÉE, s. f.; **BOIS DE MOULE**, loc. Bois de brin, scié à la longueur métrique, pour l'approvisionnement de Paris.

Et veu qu'il leur avoit donné du passetemps et plus faict rire que n'eust faict Songecreux, qu'on lui baillât les dix pans de saulcices mentionnes en la joyeuse harangue, avecques une paire de chausses, trois cents de gros bois de *moulle*, vingt et cinq muitz de vin, etc.

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. XX.)

MOULER, v. a. (En Morvan), faire du bois de *moule*. — Voir dans les *Causeries* de M. Sainte-Beuve la querelle de Voltaire et du président de Brosses, à propos d'une quantité de *moules* de bois dont le premier ne voulait tenir compte.

MOULIN (à eau, à moudre les grains), s. m. S'appelle *moulin en dessous*, *à saut* ou *à godets* (voy. ces mots), lorsque la roue est inférieure au courant.

Noms de quelques *moulins* en Berry :

Moulin-Barbote (c'est-à-dire, sans doute, dont la roue *barbote* faute d'un écoulement assez rapide ou faute d'eau). Nohant (Indre).

Moulin-de-Courte-Pluie. Bouges (Indre).

Moulin-de-Fontpisse. (Voy. *Font*.) Montgivray (Indre).

Moulin-Patouillat. (Voy. *Moulin-Barbote*.) Bomiers (Indre).

Moulin-Paulmier (de *palmarius*, pèlerin). Faverolles (Indre).

Moulin-Rétif. Saint-Plantaire (Indre).

Moulin-de-Tourneau (pour *tourne eau*). Martizay (Indre).

|| *Moulin rabâteux*, tarare.

|| Bluteau à passer la farine, ustensile de ménage.

|| *Moulin* à faire le beurre, baratte à manivelle.

— On donne encore le nom de *moulin* à des ustensiles même dépourvus de mécanisme, de manivelle. *L'archal* à passer le blé est un *moulin* à nettoyer les grains.

MOULINANT, adj. Une terre *moulinante*. (Voyez *Mouliner*.)

MOULINER, v. n. La terre *mouline* lorsque, divisée par la sécheresse et les météores, elle se laisse aller comme la farine qui tombe du bluteau. (Voyez *Miner* et *Friser*.)

MOULON, s. m. (Voy. *Meulon*, *Mulon* et *Muloche*.)

Les rivages de eaues applanis et de *moulons* sablonneux denuez, etc.

— Quand quelques gros *moulons* de terre, comme presque une montaigne...

(Antoine Mizauld, *Astrologie des Rustiques*.)

|| *Le Moulon*. (Voy. *Moule*.)

MOUME, s. f. Gloume ou glume, enveloppe de la fleur des graminées). || Spécialement (mais non dans l'Ouest), Enveloppe molle qui contient les graines de trèfle, de luzerne, etc. (Voy. *Bourre*.)

MOUMENT, s. m. Moment, instant. « Attends donc un *moument!* » A *des mouments*, par fois. (Voy. *De*.)

MOUMER, v. n. Remuer : « Il ne *moume* pas plus qu'une pierre. » (Voy. *Grouler*.)

MOUN, adj. possessif des deux genres. Mon, ma. Ne s'emploie que devant une voyelle : « *Moun* âne, *moun* habit, *moun* affaire ; » mais quand le substantif commence par une consonne, le français reprend ses droits : *Mon* batiau, *ma* maison. » (Voy. *Toun*, *Soun*, et Obs. à *OU*.)

MOURIR, v. n. (Voy. *Capoute* et *Endormi*), se conjugue chez nous tantôt à la française, tantôt avec des formes spéciales comme suit :

Ind. prés. — *Je mours*, *tu mours*, *i mouront* ou *moureint* (ou comme en français je *meurs*, etc.).

Ceulx qui sus mer naviguent, tant près sont du continuel dangier de mort, qu'ilz vivent mourans et *mourent* vivans.

(Rabelais, *Pantagruel*.)

Imparf. — *Je meurais*, etc.

Passé déf. — *Je meuris*, *mouris* ou *morus*.

Fut. — *Je meurrai*, etc.

Condit. — *Je meurrais*, etc.

Subj. prés. — *Que je moure*, *que j' meurions*, *que vous meuriez*, *qu'ils meuraint* ou *meuriont*.

Part. prés. — *Meurant*.

Part. passé. — *Mouru*, *mousu*, *moru* et *meurt*.

Envenimez fut, si *moru*.

(*Roman de Rou*.)

C'est-à-dire, il fut empoisonné et il en mourut.

|| *Mourt jamais*, s. f. (Traduction de *semper vivum*.) Joubarbe des toits. (*Fl. cent.*) (Voy. *Artichaut sauvage*.)

|| *Être fait mourir*. Être mis à mort.

Crésus, qui fut le roi des Lydiens,
Fut par Cyrus pris après longue guerre,
Et *fait mourir* sur une haute pierre.

(Jean Bouchet.)

|| Se trouver mal : « Quand alle a su qu' son gas était tombu au sort, *a mourit* trois foués dans la même heure. »

MOUROI, s. m. (Voy. *Mouroué*.)

MOURON, s. m.

|| *Mouron d'iau*, *mouron*. Toutes les plantes à petites feuilles qui croissent dans les eaux ou à leur surface. « Le poisson fraie dans les *mourons*. »

|| *Mouron salé*, Véronique à feuilles de lierre. (*Fl. cent.*)

MOUROND. (Voy. *Mont-rond*.)

MOUROUÉ, **MOUROI**, s. m. Dérivé de *mourir* ou formé de *mau* (*mal*) et *rouége* (*rouge*). (Voy. ces mots.) Maladie qui attaque les moutons. (Voy. *Malassain* et *Lordène*.

La maladie de sang, appelée *mouroi* dans le département de l'Indre, se connaît lorsque les animaux rendent du sang par le fondement ou par le canal des urines; elle est très-prompte dans ses effets et très-dangereuse.

(De Barbançois, *Traité d'Agriculture*.)

MOUSIR, v. n. (Voy. *Mourir*; se conjugue de même.)

Dans la chanson de Guilleri : *Te lairras-tu mourir?* on chante également : *Te lairras-tu mousir?*

MOUSSAUD, adj. Obtus, émoussé, grossier; usé, hors de service, en parlant d'objets dont le tranchant ou la pointe sont déformés : « Des souliers *moussauds*; — Un soc *moussaud.* » (Voy. *Mosse.*) || Penaud, confus. (Voy. *Mousse* et *Moussu.*)

MOUSSE, adj. (Acad., mot vieilli.) Émoussé. *E* muet terminal, substitué à *é* accentué, comme dans *dompte, use.* (Voy. ces mots.)

J'ai l'esprit tardif et *mousse.*

(MONTAIGNE, liv. II, ch. XXVII.)

Mes mœurs sont *mousses* et plutost fades que aspres.

(MONTAIGNE, liv. III, ch. X.)

|| Confus, honteux ; triste (*mœstus.*) — Vieux français, *mas* :

Mès moult estoit *mas* et pensis.

(*Poésies de Marie de France.*)

|| Se dit spécialement Des aumailles pour désigner celles qui sont sans cornes : « Une vache *mousse.* » (Voy. *Mosse.*) — *La Mousse*, nom de vache.

MOUSSÉ, adj. Moussu, couvert de mousse, de lichen : « Arbre *moussé*; pré *moussé.* »

MOUSSEROUNIÉRE, s. f. Cercles prétendus magiques formés dans les prés par les champignons (mousserons).

MOUSSES, s. f. pl. Fraise des bois (sans doute parce qu'elle croît parmi la mousse.) « Chercher des *mousses,* manger des *mousses* », d'où la *Moussière* et la *Moussetière,* noms de lieux assez fréquents. *La Moussetière,* près de Valençay, renommée par ses vins.

MOUSSINE, s. f. Faisceau de branches de vigne garnies de raisins, que l'on suspend au plancher des maisons. (Voy. *Troche* et *Moinsine.*)

Les taborineurs avoyent défoncé leurs taborins d'ung cousté pour les emplir de raisins, les trompettes estoyent chargées de *moussines.*

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. XXVII.)

L'éditeur de Rabelais, de 1752, dit qu'on appelle *moussines* de gros bouquets d'épis de blé qu'on permet aux moissonneuses d'emporter chez elles après la moisson ; *moussine* dans ce cas dériverait du latin *messis.* (Voy. *Glène.*)

Des *moissines* de raisins pendues encore aux branches de la vigne avec toutes leurs feuilles.

(AMYOT, *Daphnis et Chloé.*)

— On a dit aussi autrefois en Berry *moessine* et *moisine.*

Les vignerons ne pourront emporter des vignes aucuns charnier, *paux, palis, moëssines,* etc.

(*Coutume du Berry.*)

Ne pourront lesdicts vendangeurs, vendangeresses et porteurs emporter des vignes aulcuns raisins ne *mousines* qu'ilz appellent; ains se contenteront de leurs sallaires.

(*Ordonnance sur la police générale de la ville d'Issoudun, en 1577.*)

MOUSSU, adj. Obtus, mousse. « Un clou *moussu.* » (Voy. *Moussaud.*)

MOÛTÉ, s. f. Humidité surabondante ; état des terres trop imbibées; temps des pluies. « La *moûté* empêche de labourer. » (Voyez *Mou* et *Mautée.*)

— La terminaison *té,* qui a un air masculin, est pourtant celle d'une foule de mots féminins indiquant la qualité d'une chose, même en français, ainsi *bonté, fermeté,* etc.

MOÛTÉ, adj. Humide. « Des terres *moûtées.* »

MOUTON, s. m. On appelle ainsi le ver qui s'engendre dans les cerises, lorsqu'elles sont trop mûres : « Les bigarreaux sont très-sujets aux *moutons.* » — C'est la larve d'un charançon.

MOUTOUNIER, s. m.; **MOUTOUNIÉRE,** s. f. Berger, bergère. (Voy. *Raguelière* et *Bargère.*)

Maintenant arrivèrent ici trente marchands *moutonniers* du Tesin........ Or Balde entendant les paroles audacieuses de ce vilain *moutonnier*...

MERLIN COCCAIE.

Bergers et *moutonniers* les prenant ungs par les cornes, aultres par les jambes, aultres par la toison.

RABELAIS.

— La Fontaine en a fait un adjectif :

La *moutonnière* créature
Pesait plus qu'un fromage...

(Voy. GÉNIN, *Illustration,* p. 375.)

MOUTOUNAILLE, s. f. (Voy. *Berbiaille.*)

MOUTTE, s. f. Motte. « Une *moutte* de terre, une *moutte* d'étang. » (Voy. Obs. à *U.*)

MOUVER, v. a. Remuer, agiter, brasser. « Je n'ai pu *mouver* cette pierre. — *Mouver* la vendange dans la cuve; le blé dans le grenier. » — L'Académie a relégué ce mot dans le jardinage.

— *Mouver* autrefois pour *soulever, susciter*

Incontinent que les chiens entendirent
Iceulx propos, dès lors guerre mortelle
Contre les chatz *mouver* ils pretendirent.

(GUILLAUME HAUDENT, *Apologues*.)

|| V. n. Mouvoir, se mouvoir. « Les feuilles *mouvent* au vent. — Cet homme est malade, il ne peut plus *mouver*. » || Gigotter. « Cet enfant ne fait que *mouver* dans son lit. »

MOUZIÉRE, s. f. Endroit humide dans une terre abourable. « La luzerne ne vient point dans les *mouzières*. » (Voy. *Mouillère*, *Mollière* et *Mauzière*.)

MOUZIÉROUX, OUSE, adj. Humide, marécageux. (Voy. *Pisseux*.)

MOYAN, s. m. Moyen : « Ce n'est pas le *moyan* de réussir. — Il n'y a pas *moyan !* » || Par le *moyan que*, loc. Parce que : « Je suis pas venu vous voir hiar *par le moyan que* j'étais malade. »

Devers Pierre m'en fault aller
Puisque j'ay entree ceans,
Et faire par subtils *moyans*
Que je puisse parler à luy.

(*Mystere des Actes des Apôtres*, t. IV.)

MOYENNER, v. a. Négocier, ménager, arranger. « Il n'y a pas moyen de *moyenner* », c'est-à-dire d'arriver à un arrangement, de venir à bout d'un dessin. Dans cette locution redondante, *moyenner* est employé comme neutre. (Voy. *Méche*.)

Les autres à parer les églises et orner les autels, et les autres *moyenner* la paix et concorde entre les hommes.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 492.)

MUE, s. f. Sorte de cloche à claire-voie sous laquelle on retient en plein air une poule qui a des petits poulets.

— N'est admis par l'Académie que comme terme de fauconnerie, ou, s'il s'agit de volaille, que d'un lieu étroit ou obscur où on la tient pour l'engraisser.

Et prenez garde que cet honneur soit distribué honnêtement aux scientifiques personnes et discrètes qui sont en ce banquet comme poulets en *mue*.

(BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, p. 25.)

Sachant leur venue, fit mettre une oie en *mue*.

(*Idem*, p. 280.)

MUET, s. m. Musaraigne. || Sorte de crapaud d'eau. (Voy. *Mou*.)

MUETTE (A LA), loc. Sans parler.

MUGUET, s. m. || *Muguet bleu*, Agraphide penchée. (*Fl. cent.*) || *Muguet de serpent*, *sceau de Salomon*. Muguet multiflore. (*Fl. cent.*)

MÛLE, s. m. Meule. (Voy. *Hureux*, *Malhureux*.) — *Mûle* et ses diminutifs *mulon*, *mulot*, *muloche*, *mulochon*, s'appliquent particulièrement aux tas de foin plus ou moins volumineux amassés dans les prés. « Mettre du foin *à mulons*. » (Voy. *Amulocher* et *A* préposition). || Pile, tas de divers objets, même de terre; en Anjou, *bulot* (pour *mulot*. — Voy. Obs. à *M*.)

MULET, s. m. Dans nos pays du Centre, de nombreuses troupes de *mules* et de *mulets* sont attachés au service des forges, pour les transports de minerais, de charbons, etc. Chacun de ces animaux a son nom, qu'il entend fort bien, lorsque le muletier l'avertit avec son cri rauque et presque inarticulé. Voici, d'après un procès-verbal dressé vers 1789 contre un muletier des environs de Mézières-en-Brenne, les noms des *mulets* et *mules* pris *en demage*, en flagrant délit : *Cascaret*, *Cabaret*, *Mouton*, *Rossignol*, *Tourniau* (étourneau), *Charlotte*, *Cataut*, *Margot*, *Robine*, *Demoiselle*, *Biche*, *Chevrette*, *Minette*, *Poulette*, *Marivole*, *Lunotte*, *Boulangère*, *Pâtissière*, *Mounière* ou *Meunière*, *Potière*, *Charroune* (charronne). (Voy. *Mazarin*, *Demage* et *Bœu*.)

MULOCHE, s. f. Meule de foin dans une prairie. (Voy. *Mûloche*.)

MULOCHON, **MULON**, **MULOT**, s. m. (Voy. *Muloche*.)

MURAUT, s. m. (Voy. *Meûraut*.)

MURELER, v. a. Museler. (Voy. Obs. à *R*.)

MURELIÉRE, s. f. Muselière. (Voy. *Mureler*.)

MURGÉE, s. f. Tas de pierres dans les vignes. (Voy. *Perroué*, *Chinon* et *Chiron*.) — *Meurgée*, amas de blocs dans les Vosges. (Voy. *Soc. géol.*, 1858, 1859, p. 563.)

MURIAU, s. m. Meule. (Voy. *Meûraut*.)

MUSCADET, s. m. Nom d'une bonne espèce de prunes qui a la couleur, la grosseur et la forme d'une olive. (De *muscat*.)

— Dans le *Supplément* de Raymond, **muscadelle**, espèce de prune qui sent le musc.

— Dans Trévoux, *muscadet*, petite pomme, et aussi vin blanc, petit vin muscat.

MUSCADIN, s. m. C'est le petit-maître de nos

campagnes, aux manières prétentieuses. Souvenir de la réaction du 9 thermidor, de ce qu'on appelait alors la jeunesse dorée, et des modes du Directoire. — De *musc*. un des ingrédients de la toilette que le bon ton proscrit aujourd'hui.

|| Nom de bœuf.

|| *Muscadine*. Nom de chienne de bergère.

MUSER LE TEMPS, loc. (Voy. *Amuser.*) —*Muser*, v. n. (Acad.).

MUSETTE, s. f. Chez nous, comme pour l'Académie, est le diminutif poétique de *cornemuse*. (Voy. *Flûte.*)

|| Sac portatif à provisions, besace.

Une *musette* en toile blanche pour loger quatre rations de biscuit à l'intérieur du havre-sac ; une *musette* en toile rayée imperméable pour porter quatre autres rations en dehors du havre-sac. Au moyen des deux *musettes*, chaque homme pourra porter huit rations de biscuit.

(Journal *le Salut public*, de Lyon, cité par le *Journal des Débats* du 1[er] juin 1855.)

|| Petit sac qui contient de l'avoine et qu'on attache à la tête du cheval pour qu'il y prenne sa nourriture. — Les cochers de fiacre de Paris usent de ce moyen.

|| Petite bouteille où l'on a mis du vin ou de l'eau-de-vie et que l'on emporte aux champs ou à la chasse. (Voy. *Cicler.*)

MUSICAIN, s. m. Joueur de violon ou autre instrument.

MUSIQUER, v. n. Faire de la musique.

MUSSE, s. m. Trou, passage (du latin *mus*); trouée faite dans une haie : ce qu'on appelle ailleurs *goulet*, *passée*. (Voy. ces mots.)

Il était dans son champ qu'bouchait des *musses*. Étant d'avoir bouché ses *musses*, i r'venit à la maison.

(*Déposition d'un témoin nivernais*, fournie par un conseiller à la Cour de Bourges.)

MUSSER, v. n. Passer à travers un trou, comme un rat ; se glisser. (Voy. Génin, *Réc. philol.*, II, p. 245, et *Trémusser.*)

Seigneur, pour Dieu, nous en gardons, l'anguille y est, et en cest étan *musse*.

(Rabelais, *Gargantua*, [illegible])

Soubs l'écorce de fable, la verité est *mussée*.

(Tory, *feuille* IX.)

|| *Musser* a été employé dans le sens actif.

Il faut *musser* ma faiblesse sous ces grands crédits.

(Montaigne, *Essais*, [illegible])

Un long tabart (manteau) et bien cachant
Pour les *musser* qu'on ne les voye.

(Villon, *Ballade.*)

|| *Se musser*, v. pron. se cacher, se fourrer dans un trou, sous une table, etc. (Voy. *Musse.*)

Jà renar n'aura si dure que céan s'ost *musier* ne mettre.

(*Roman du Renart.*)

Les oysillons piteux chants dégoysèrent,
Et les poissons en leurs creux se *mussèrent*.

(Et. Forcadel.)

.... Et dessous mon aumusse,
L'ambition, l'amour, l'avarice se *musse*.

(Regnier.)

Noël du Fail écrit *mucer*.

Le pauvre amoureux n'eut loisir que s'affubler de son manteau, se *mucer* et cacher en un coin.

(*Propos rustiques*, p. [illegible])

MUSSOUÉRE, s. f. Cachette, réduit.— Se dit, par exemple, d'Une cabane de cantonnier pratiquée dans la berge d'un fossé. (Gâtinais.)

MUT, adj. Muet. Par contraction, ou forme latine, *mutus*.

Et tous quatre soun *muts*.

(Jasmin, *La Semaine d*[illegible])

|| *Le Mut*. Nom propre.

N

NABETTE, s. f.; **NABIN**, s. m. Navette, espèce de chou dont la graine sert à faire de l'huile.

NÂCRE ! Interjection. Juron de colère.

NACRÉ, adj., pris en bonne ou en mauvaise part dans le sens de : tout craché (Acad.), fini, fieffé; comme dans ces expressions : « Fripon *nacré*. — « C'est son père *tout nacré* », c'est-à-dire il ressemble parfaitement à son père.

NÂCRER, v. n. Jurer, invectiver. (Voy. *Nacre.*)

NAGE, s. f. Assemblage de bottes de chanvre arrangées en radeaux pour rouir (à Decise).

NAGE (**ÊTRE EN**), loc. (Acad.) Être tout trempé de sueur, devrait peut-être s'écrire *en age*, dérivé de *aqua*, c'est-à-dire *en eau;* on s'exprime même en français de cette façon : *Être tout en eau,* c'est-à-dire tout en sueur. (Voy. *Age*, *Aiger* et *Trempe.*)

NAIM (prononcez *nain*), s. m. Hameçon. Mot formé de la projection persistante de la finale *n* de l'adjectif numéral *un* sur le mot *ain* (vieux français), *haim* (Acad.) C'est ainsi que le son *n* se reporte accidentellement sur tous les mots précédés du même adjectif et commençant par une voyelle : *un n'œuf*, *un n'ami*, etc. De même l'article *le* se soude quelquefois au substantif pour former un nouveau mot. (Voy. *Lierre.*) Peut-être aussi n'est-ce que la prosthèse euphémique du *n* placé ici comme dans les mots *Nanne*, *Nannette*, pour Anne, Annette. » Les *nains* que j'ai mis à mes légnes. » (Voy. *Éclaviau.*)

Car le poisson con prend à l'*ain*.
(Fabliau cité au *Glossaire normand*.)

NAISSANCE (Acad.), s. f. se prononce souvent avec le son nasal, *nainssance.* || Germination, pousse du *blé.* « Les froments font cette année une belle *naissance.* » (Voy. *Lancée.*)

NAÎTRE, v. n. Fait au participe passé *naissu*, pour *né* . « Il lui est *naissu* un garçon. »

|| *Faire naître*, *faire naître que*, loc. Prendre un prétexte, se servir d'une chose comme d'une diversion, donner à croire, à penser : « Il m'*a fait naître* un tas de raisons; — je lui *ai fait naître que* ce serait bien difficile. » (Voy. *Paraître.*)

NANNE, NANNETTE, NANNICHE, NANNON. (Se prononcent *nan-ne*, *nan-nette, nan-niche, nan-non.*) — Noms de fille. — Dérivés de Anne. On y remarque le passage au son nasal de la lettre *a* et l'addition euphonique du *n* au commencement du nom. (Voyez Obs. à *A* et à *N*, et les mots *Anprès*, *Animau*, etc.)

NANNI. La prononciation nasale et ouverte du mot *nanni* semble exiger cette orthographe pour notre idiome. (Voy. *Nenni.*)

N. — Prononciation. — *N* nasal, à la fin d'un mot, comme dans *besoin*, etc., a conservé une réminiscence du *g*. On écrivait, en effet, autrefois *besoing*, d'où sont venus Besogne et Besogner. Dans les mots français où le *n* est redoublé comme *année*, *annuel*, *anniversaire*, *Nannette* (diminutif de Anne), le son nasal résulte naturellement du temps d'arrêt entre les deux premières syllabes : *an-née*, *an-nuel*, *an-niversaire*, *Nan-nette*. Cette prononciation habituelle dans l'ancien français subsiste chez nous comme dans quelques provinces du Midi.

N devant *i* prend le son mouillé *gn* dans *magnier*, *meugnier*, etc., pour *manier*, *meunier*, etc. Mais il est nécessaire que *n* et *i* fassent partie d'une diphthongue. (Voy. *NI.*)

Permutation. — *N* remplace *d* dans *arcane* pour *arcade; l* dans *nappe*, *nentille*; pour *lappe*, *lentille*, *m* dans *charne* pour *charme* (arbre), dans *gerner*, *gernon* pour *germer*, etc., etc.

Addition. — Prosthèse. *N* est ajouté euphoniquement dans *n'en haut*, *n'on* (pr. pers. indéfini), *Nanne*, *Nannette*, *Naubin* (noms propres); dans ces phrases : à *n*'une toise de distance, à *n*'une lieue ; *n'on* m'a dit ça ; aga-*n*-en donc. On l'ajoute de même après la seconde personne de l'impératif des verbes de toute conjugaison : fais-*n*-en, prends-*n*-en, attrape-*n*'en, donne-*n*-en donc. « Tu sais ben des contes, dis-*n*-en donc un. » Dans le français, c'est le *s* qui remplit ce rôle euphonique. — La prosthèse du *n* résulte aussi d'une sorte de soudure entre deux mots. (Voy. *Naim*, et Obs. à *L*.)

Epenthèse. *Suner* pour *suer.* — On pourrait considérer comme une épenthèse ou une paragoge l'addition du *n* dans les mots *anpres*, *anvec*, *gangner*, *an-moins*, *meinpris*, etc.; mais on doit plutôt y voir le passage de l'*a* et de l'*e* au son nasal. (Voy. *A*, *E*, et les mots ci-dessus.)

Retranchement. — Dans *hyme* pour *hymne*.

NANSE, s. f. Nasse de pêcheur, sorte de panier d'osier ou filet à prendre du poisson. — Prononciation nasale, à l'appui de laquelle on peut citer des chansons populaires du XVIe siècle contre le duc de Nassau, où il est toujours appelé *Nansau* ou *Nansot*. (Rathery, mss.)

NANTAISE, s. f. Capote de femme. (Voy. *Capiche.*) Souvent les vêtements ont pris le nom du pays d'origine : ainsi dans le français actuel *cravate* (de *Croate*). — (Voy. *Dict. de Trévoux.*)

Avons vu des femmes ou filles revêtues chacune d'une *nantèse*, qui sortoient de chez ledit Audiot.

(*Archives de Bourges.* — Procès-verbal d'une descente de justice effectuée, en 1780, chez un boucher.)

|| Hachis de viande quand il est grillé.

NAPPE, s. f. Feuille de la bardane. (*Fl. cent.*) La bardane elle-même. (Voy. *Lappe.*) — *L* changé en *n*, comme dans *nentille.*)

|| Dans l'Est, grandes feuilles du nénuphar blanc. (*Fl. cent.*) (Voy. *Volet.*)

— G. Sand a écrit, dans *la Petite Fadette :*

Aussi pâle qu'une fleur de *nape*.

Ce qui nous a fait préférer notre orthographe, c'est qu'elle est plus conforme au sens figuré d'une *nappe*, en quelque sorte tendue sur la surface de l'eau.

NAPPÉE, s. f. (Terme de pêche d'étang.) Nombre déterminé de carpes mises dans une *nappe* ou grande serviette, pour en faciliter le compte et la pesée. Selon la grosseur du poisson, une *nappée* se compose d'une, de deux ou de trois *douzaines*, c'est-à-dire de 22, 44 ou de 66, d'après la manière de compter des pêcheurs; le plus ordinairement elle est de deux *douzaines*. Chaque douzaine est de onze *jits* et le *jit* de deux carpes (une de chaque main.) De temps en temps, on pèse une *nappée*, afin d'en déduire le poids total de la pêche et le poids moyen ou *en raie* du poisson; car suivant les usages ou les conditions de la vente, ce poids moyen de chaque pièce modifie le prix convenu d'avance. (Voy. *Carpe*, *Nourrain*, *Jit*, *Douzaine*, *Raie* et *Garniture.*)

NAPPERON, s. m. Capitule crochu de la bardane. (Voy. *Nappe.*)

NAPPIGNON, s. m. Guenille, vieux habits, pièces de toutes couleurs, torchon. On dit : « Ce n'est bon qu'à mettre aux *nappignons*, marchand de *nappignons*. » (Voy. *Drapille*, *Nappille* et *Nappin.*)

NAPPILLE, s. f.; **NAPPILLON**, s. m. Guenille, chiffon. (Voy. *Nappignon*, *Mignauderie*, *Drapille* et *Peille.*) || Mauvais ménage.

NAPPILLOUX, adj. Déguenillé. (Voy. *Nappille.*)

NAPPIN, s. m. Petite nappe, essuie-mains. (Voyez *Nappignon.*)

NAQUAUDE, s. f. Diminutif de *naque* (Voy. ce mot.)

NAQUE, **NAQUETTE**, s. f. Dent d'enfant. (Voy. *Nique* et *Noque.*) — On a écrit autrefois *nacque* pour *nacre* : « Un vase de *nacques* de perle garni d'argent doré. » Faut-il voir ici l'origine de notre mot *naque ?*

NAQUER, v. Claquer des dents. « *Naquer* des dents. (Voy. *Naqueter.*)

NAQUETÉE, s. f. Morsure : « Le chien lui a fait une *naquetée.* » (Voy. *Happée.*)

NAQUETER, v. a. Mordiller. || Claquer des dents. (Voy. *Naquer.*)

L'offensé, voyant le point commode, commence à soi lever peu à peu, faisant la roue à ce requise, et pour le froid qu'il avoit *naquetant* des dentz.

NOEL DU FAIL, *Propos rustiques.*

NARADE, s. f. Glissade. (Voy. *Coulée.*)

NARER, v. n. Glisser sur la glace. (Voy. *Couler.*)

NARETTE, s. f. (Voy. *Narade.*) — La rue des Vieilles-Prisons, à Bourges, laquelle est en pente assez roide, portait autrefois le nom de rue *Narette*.

NARGOUET, s. m. Nom d'une variété de vigne. (Voy. *Gouet.*)

NASIAU, s. m. Naseau. « Ce chevau n'a pas les *nasiaux* assez ouvarts. »

NASILLARD, adj. Fâcheux.

NASILLER, v. n. Jaser avec malveillance : « On *nasille* beaucoup sur elle. » *Nasiller* (Acad.), c'est parler du nez.

Notre acception s'explique parce que souvent l'observation malveillante, le doute injurieux sont accompagnés de l'émission interjective du son nasal : *hun ! hun !*

Refertur ad sagacitatem, acrimoniam in deprehendendis aliorum vitiis..... metaphora a sagacitate canum.

(FORCELLINI, v. Nasus.)

Naso suspendis acuto.
(HORACE, *Satires*, liv. VI, v. 5.)
Non cuicumque datum est habere *nasum.*
(MARTIAL, I, 42.)

NASILLOUX, adj. Lambin.

NAU, s. m. Noël, le jour, la fête de Noël. (Voy. *Naulet.*)

Nau! Nau Nau! Le jour est fériau, dist Epistemon.
RABELAIS, *Pantagruel.*)

Laissez paistre vos bestes,
Pastoureaux :
Par monts et par vaux,
Laissez paistre vos bestes,
Et venez chanter *Nau!*
(*Fragment d'un ancien noël.*)

Au sainct *Nau* chanteray,
Sans point m'y faindre,
Je ne daignerois rien craindre,
Car le jour est feriau,
Nau! Nau! Nau!
Car le jour est feriau.
(*Anciens Noëls.* — Bibl. imp., c. I. Y.

|| *Cosse* ou *souche de Nau.* Bûche de Noël. On conserve les débris de la *cosse de Nau* d'une année à l'autre. Recueillis sous le lit du maître de la maison, toutes les fois que le tonnerre se fait entendre, on en prend un morceau que l'on met dans le feu, et cela suffit pour préserver la famille du *feu du temps* ou de la foudre. (Voy. *Cosse. Trouffiau.*)

|| *Le Bounhoume Nau.* La fête de Noël personnifiée.

NAUBIN, nom propre. S'emploie, par euphonie, pour *Aubin.* (Voy. Obs. à N.)

NAULET, s. m. Jésus-Christ, l'Enfant Jésus. Le *petit Naulet,* le petit Enfant Jésus. (Voy. *Nau.*)

J'ay ouy chanter le rossignol,
Qui chantoit un chant si nouveau,
Si haut, si beau, si resonneau,
Il m'y rompoit la teste,
Tant il quacquestoit, flageoloit,
Adonc prins ma houlette
Pour aller voir *Naulet.*
(*Anciens Noels.*)

|| Petite galette qui représente d'une manière informe un Enfant Jésus, et que l'on vend le jour de Noël.

NAVET DU DIABLE, s. m. Racine de la bryone dioïque (*Fl. cent.*), appelée aussi *naveaulx sauvages* dans le livre d'heures d'Anne de Bretagne. (Voy. *Ann. des sc. nat.,* 3e série, t. XII.) — Aux environs de Paris, *navet-fou* (Des Etangs), à cause de l'agitation qu'elle cause à ceux qui ont l'imprudence d'en manger. (Voy. *Rabe de sarpente, Tàs* et *Tran.*)

Cette racine passe pour un poison, cependant elle contient une grande quantité de bonne farine; mais le peuple, qui ne la juge que sur ses mauvaises qualités, l'a surnommée *navet du diable.*
(JULES NÉRAUD.)

NAVIAU, s. m. Navet. « Semer des *naviaux.* » — (Voy. *Rabe, Névotte.*)

Renard feist en Constantinople
Bien des aviaux (*des affaires*),
Et en caves et en caviaux
N'i laissa vaillant deux *naviaux.*
(RUTEBEUF, *Renard le Bestourné.*)

C'est le *naveau* des anciens auteurs.

On l'eschauffa d'ung parfum de *naveau.*
RABELAIS, *Fanfreluches antidotées*, strophe 3e.

Venaison sallee aux *naveaulx.*
RABELAIS, *Pantagruel.*)

Terrage est droit qui se lève sur les fruits des terres baillées au dit droit, et, s'il n'est autrement déclaré, s'entend de douze gerbes l'une, tant en bled, orge, avoine, poix, fèves, *naveaux*, chanvre, lin, qu'autres fruits.
(*Coustume de Lorris*, chap. III, art. 5.)

Lui étoit grand contentement attiser son feu, faire cuire des *naveaux* aux cendres.
(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques.*)

A signifié aussi Billevesées.

— Oui-dà! des *naveaux.*
BONAVENTURE DES PERIERS, *Cymbalum mundi.*)

|| *Naviau punais.* (Voy. *Navet du diable* et *Punais.*)

NAVIÈRE, s. f. Petit navire, bateau.

Biau monsieur, pour vous passer l'iau,
Mettez l' pied dedans mon batiau :
Dans mon batiau, dans ma gente *navière*,
J' vous pass'rai l'iau, eh! l'iau de la rivière!
(*Chanson de la Batelière, à Bengy-sur-Craon.*)

NE, particule négative le plus souvent omise dans notre idiome. (Voy. *Pas.*) « J'ai *pas* de coutiau. — Je pense *pas* à toi. — As-tu *pas* promis de venir? » Ce genre d'ellipse se retrouve dans les passages suivants de la Fontaine, tous interrogatifs :

Eh bien! lui cria-t-elle, *avois-je pas* raison?
(*Fabl.*, liv. VI, 10.)

> S'ils (mes vers) osent quelquefois prendre un air de grandeur,
> *Seront-ils point* traités par vous de téméraires ?
> (*Fabl.*, liv. VIII, 4.)

> La flamme en s'épurant *peut-elle pas* de l'âme
> Nous donner quelqu'idée? et *sort-il pas* de l'or
> Des entrailles du plomb?
> (*Fabl.*, liv. X, 1.)

|| Ni. S'emploie, quoique rarement, dans des locutions telles que celles-ci : « N'avoir *ne* pain *ne* pâte. » (Voy. *Pain.*)

NÉCESSAIRE, s. m.; **NÉCESSITÉS**, s. f. pl. Exercice des besoins naturels : « Faire ses *nécessités*, » *ventrem exonerare*. (Voy. *Salezir*, *Renettir*, et au mot *Affaires*, *aller à ses affaires*.)

NÉGLIGETÉ, s. f. Négligence. (Voy. *Neingligence*.)

NÉIER, v. a. et n. Noyer, submerger. (Voy. *Enneuler*.)

Le plus souvent on trouve écrit *nayer*, comme s'il était dérivé de *natare*, mais la prononciation nous a porté à rejeter cette orthographe pour notre idiome. — Ménage, au chapitre CL de ses *Observations sur la langue françoise* : « Aujourd'hui nous disons *néiér*. » Il ajoute, au sujet de nettoyer : « Il faut dire *nettéier*. »

> Je *naye*, je *naye*, bonnes gens, je meurs!
> (RABELAIS, *Pantagruel*.)

> Si sommes *nayés*, ne *nayera* il pas comme nous?
> (RABELAIS, *Pantagruel*.)

> Vertugoy! je me *naye*, je me perds, je m'esgare, quand j'entre au profond abysme de ce monde.
> (RABELAIS, *Pantagruel*.)

> Il ne s'en est pas fallu l'épaisseur d'une épingle, qu'ils ne se sayant *nayés* tous deux.
> (MOLIÈRE, *le Festin de Pierre*, act. II, sc. 1.)

— En Languedoc, on dit pour lagunes, *nego*.

NEIGE, s. f.—*Les neiges*, loc. Le temps, la saison des neiges : « C'est un travail bon à faire pendant *les neiges*. » (Voy. *Fieuve*, pour l'emploi analogue du pluriel.)

Battre la neige et *manger la neige*, loc. Se dit Du feu lorsqu'il fait entendre un certain bruit sourd et étouffé qui ressemble à celui que fait la neige lorsqu'on marche dessus. Quand le feu *bat la neige*, on dit qu'elle ne tarde pas à tomber.

— On donne le nom de *neige pourrie* à la neige fondue qui tombe mêlée de pluie. « Il tombe de la *neige pourrie*, des *neiges pourries*. »

|| *Neige du coucou*, c'est-à-dire Neige tardive qui tombe au printemps après l'arrivée du coucou dans nos contrées.

NEIGEOUX, s. m. Neigeux. « Un temps *neigeoux*. » || Couvert de neige.

NEINGLIGENCE, s. f. (Voy. *Neingligent* et *Négligeté*.)

NEINGLIGENT, adj. Négligent. (Voy. Obs. à *E*, *Meinme* et *Ingligent*.)

NEINGLIGER, v. a. Négliger.

NÉIOU, s. m. Petit bateau qui chavire aisément, avec lequel on a chance de *se néier* (se noyer). (Voy. *Gnole*.)— *Negou* à Saint-Sever-sur-l'Adour.

NÈLE, s. f. Nielle, mauvaise herbe des blés. (Amognes.)

N'EN HAUT (LE), loc. (*n* ajouté euphoniquement). Etage supérieur. (Voy. *Chambre haute*.)

NENNI, adv. dont l'emploi est très-limité, suivant l'Académie, est au contraire fort usité chez nous. On prononce *nan–ni*.—(Voy. sur cette prononciation, GÉNIN, *Variations du langage*.)

> Un doulx *nenny*, avec un doulx sourire,
> Est tant honneste...
> (CL. MAROT.)

> Dites vos oil ou *neni*.
> (RUTEBEUF, [illegible])

> Est-ce assez? dites-moi; n'y suis-je point encore?
> —*Nenni*.— M'y voici donc?— Point du tout.— M'y voilà?
> (LA FONTAINE, I, fabl. 3.)

On dit : « Avec moi il n'y a jamais de *nenni* », pour Je suis toujours prêt, de bonne volonté.

|| *Il ne dit ni oui, ni non, ni nenni*, loc. Il ne sait rien dire.

|| *N'avoir pas de nenni*, loc. Ne pas opposer de résistance. « Cet homme n'a pas de *nenni*, » est de bonne composition.

N'EN PLUS, adv. Non plus, pas davantage : « Vous ne voulez pas y aller; eh bien, moi *n'en plus*. »

Ne paraît pas être une simple altération de la prononciation de *non plus*, mais signifier qu'on *n'en* (de la chose dont il s'agit) veut plus.

Cependant M. Génin pense que, dans la citation suivante du *Mondain*, il faut écrire (sans apostrophe) *nen*, comme étant la plus ancienne forme française du *non* latin.

Qui n'a argent, l'on n'en tient compte,
Neu plus que d'une vieille pelle.
Dialogue du Mondain, citation de ROQUEFORT.

NENTILLE, s. f. Lentille. (Voy. Obs. à *N*.)

Elle a passé par une grille
Dans un étang plein de *nentille*.
Chanson de la Cane.

Sans doute la lentille d'eau ou lenticule. (*Fl. cent.*)

Il faut dire aussi de la *poirée* et des *nentilles* avec les Parisiens, et non pas des *bettes* ni des *lentilles* avec les Angevins.
(MENAGE.

Toutes espèces de légumes, comme fèves, pois, *nentilles*.
BERNARD PALISSY.

NERF, s. m. (Acad.) Le *f* ne se fait jamais sentir. « Un *nér* de bœu. »

NETTÉIER, et aussi **NETTÉJER**, v. n. Nettoyer. (Voy. *Nettir* et Obs. à *I*.)

Netteier ou *nettoyer*. L'un et l'autre se dit, mais le grand usage est pour *netteier*, car, pour *nettoyer* il ne se dit guère que par les poëtes. — *Netteier* signifie ôter les ordures.
(RICHELET, *Dictionnaire*.)

NETTIR, v. a. et n. Rendre net, luisant, poli. On *nettit* une casserole ; on *nettéie* du linge. (Voy. *Netteier*.)

NEU, adj., au féminin **NEUE**. Neuf, nouveau. « Un chapiau *neu*, une robe *neue*. » C'est le *f* non senti, comme dans *clef*, *bœufs*, etc. — Le *f* du masculin français et le *v* qui le remplace dans le féminin ont également disparu chez nous. — « Je te dounerai un petit *ren* tout *neu* », pour je ne te donnerai rien du tout, je ne te paierai pas de ta peine. — *Tout flambant neu*, tout neuf, qui est dans toute sa nouveauté.

— *Neu* entre dans la composition d'une foule de noms de lieux, *Neuville*, *Neubourg*, *Neuchâtel*, etc.

NEUILLON, s. m. Diminutif de Noyau. — Un *neuillon*, un petit noyau de fruit et aussi une noisette. (Voy. *Pinon* et *Nousille*.)

|| Sobriquet donné aux gens maigres, qui n'ont que la peau et les os, qui n'ont en quelque sorte que le *neuillon* ou noyau de l'être humain.

NEUTRE, adj. Qui ne sert à rien, comme si l'on disait : qui n'est ni mâle ni femelle. « J'occupe bien mon attelage, je ne veux pas qu'il reste *neutre*. »

NÉVOTTE, s. f. Rave. (Se dit en Morvan.) — Dérivé de *navette*, qui est une plante différente. (Voy. *Naviau*.)

NEZ, s. m. (Acad.), a donné lieu à plusieurs locutions :

|| *Gants en nez de beu* (bœuf.) Moufles, gants de grosse étoffe ou en peau d'agneau la laine en dedans, longs et tout d'une venue, sauf le pouce. (Voy. *Mitaine*.)

Les anthiennes armes de Berry sont d'azur à un mouffle d'argent séant en face.
Compte rendu des travaux de la Société du Berry, Ve année, p. 197 et 204.

|| *En nez de chien*, loc. Froid comme le nez des chiens en bonne santé.

|| *Nez creux de Nevers*, loc. Sobriquet des habitants de cette ville. — *Emunctæ naris homo*, est, d'après Horace, un homme d'esprit et de goût. (Voy. *Roi au grand nez* et *Gueux de nez*.)

NI, adv. || *Ni oui, ni non, ni nenni*, loc. (Voyez *Nenni*.)

NIAIS, adj. (Voy. *Gniais*.) || *Niais de Sologne*. Sobriquet donné par antiphrase aux habitants de la Sologne, car on ne manque jamais d'y ajouter ce correctif : *qui se trompe à son profit*. — Nom d'une pièce du théâtre des Variétés, où le héros, représenté par le fameux Brunet, mettait les rieurs de son côté.

NIAISAUD, adj. Niais.

NIAU, s. m. Nichet, œuf naturel ou de pierre, laissé dans le nid des poules pour les engager à pondre. (Voy. *Gniau*.) — En limousin, *gardo-nieu*.

|| Economie mise en réserve, comme pour dire : Nid aux écus. « En payant le prix de son acquisition, ce vieux richard n'a pas donné tout ce qu'il avait d'argent ; il a laissé le *niau*. »

NICOLAS. (Voy. *Colas*.)

NICON, s. m. Sot, imbécile. Diminutif du vieux mot *nice*, niais, simple. (Voy. *Niaisaud* et *Nicolas*.)

NIGÉE, s. f. Nichée.

NIGEON, NIGEOTTON, adj. et s. Qui vétille, qui fait minutieusement les choses. Du latin *nugari*.

NIGEOTTER, v. n. Vétiller.

NIGEOTTERIE, s. f. Niaiserie, bagatelle.

NIGEOTTEUX, adj. et s. Vétillard, vétilleur. « V'là eune ouvrage *ben nigeotteuse* à faire. » Ce mot et les trois qui le précèdent sont dérivés de l'inusité *niaisotter*, diminutif de *niaiser*. (Acad.)

NIGER, v. n. Nicher, faire son nid. (Voy. *Déniger*.)

NIGET, s. m. Nid : « Un *niget* à rats », c'est-à-dire un nid à rats.

NIGUEDOUILLE, s. m. (se dit dans l'Ouest.) (Voy. *Niquedouille.*)

NIHÉE, s. f. (Voy. *Nigée.*)

NIHER, v. n. (Voy. *Niger.*)

NIL (LE). Domaine créé à Saint-Valentin (Indre) par le général Bertrand, en souvenir de l'Égypte. (Voy. *Caire*, *Pyramides* et *Mamelouks.*)

NILER (de *annihiler*), v. n. Venir à rien, ne pas fructifier, ne pas donner de fruit, de graine. — Du latin *nihil*, *nilum*, *nihilum*. « Les raves ont *nilé* cette année, elles ne donneront pas de graine. — Le froment est en fleur, mais si les pluies continuent, il *nilera.* » (Voy. *Anielé.*)

NINE, s. f. Naine, femme de très-petite taille. — Féminin plus plausible que le français *dine*, femelle du daim; car le masculin *nain* s'écrit par un *n* final, tandis que *daim* dérive du latin *damus* et appelait la lettre *m* au féminin. — Le Berrichon est plus conséquent lorsqu'il dit, pour la femelle du dindon : *dine.* (Voyez ce mot et Obs. à *I* employé pour *ai.*)

NINONS. (Voy. *Pouriau de chien* et *Nonnains.*)

NIOCHE, adj. Niais, badaud.

NIOLE (prononcez *gniole*), s. f. (Dérivé du latin *nihil.*) Conte, fable, nouvelle imaginaire. « Dire des *nioles.* » Dans le même sens, on dit en Touraine : « *Couler du lait de bœuf.* » (Voy. *Gandoise.*)

NIOT, s. m. (Voy. *Niau.*)

NI. Prend le son mouillé *gni* dans les diphthongues *nie*, *nier*, *nien*, *nian*, *nion*, etc., qui se prononcent toujours *gne*, *gne*, *gnen*, *gnan*, *gnian*, *gnon*, *gnion*, etc. On dit *mengnie*, *cordougnie*, *degnie*, *dergnie*, *commugnion*, *faignant*, pour *menuier*, *cordonnier*, *denier*, *dernier*, *communion*, *fainant* (fainéant), etc. (Voy. Obs. à *N.*)

Il convient que vous me *mergnez* (me meniez)
Et que par la main me *tegnez* (me teniez)

(*Renart le contrefait.*)

NIPPE, s. f. Insecte du genre des teignes. — On appelle aussi de ce nom les débris que laissent ces insectes dans les étoffes, principalement de laine, etc. — On ne peut s'empêcher de remarquer le rapport de ce mot avec *nippe* (Acad.), vêtement : ce sont les insectes qui dévorent les *nippes.*

NIPPEUX, NIPPOUX, adj. Mangé par les *nippes.*

NIPPIEN, adj. Homme mal nippé, déguenillé. (Nivernais.)

NIQUE, NIQUETTE, s. f. Dent d'enfant : « Voyons tes petites *niques.* » (Du latin *ctenes*, *ctenum*, dents de devant.) — De là, *faire la nique*, se moquer. (Voy. *Naque* et *Naqueter.*) — L'étymologie est encore mieux marquée dans Quenotte (Acad.)

NIQUEDOUILLE, adj. Sot, simple. (Voy. *Niguedouille*, *Nioche*, *Berlaud*, *Rusaud* et *Jobelin.*)

NISSE, s. f. (Voy. *Nuisse.*)

NITÉE, s. f. Nichée. (Voy. *Nigée.*)

NIVERNICHON, s. m. Habitant du Nivernais.

Dans le style noble du pays, on dit mal à propos *Niverniste.* Les terminaisons en *iste* indiquent toujours ceux qui se livrent à une occupation spéciale, qui embrassent un parti ou une secte philosophique. Le véritable nom est *Nivernais* (homme nivernais); c'est de là que la province a tiré son nom. (Voy. *Bourbonnichon.*)

— La répugnance à se servir de la terminaison *chon* ne peut s'expliquer que par ce fait qu'elle rappelle un fruit de la famille des cucurbitacées que le vulgaire a pris pour emblème de la sottise. Les Berrichons ont la même susceptibilité, mais à un moindre degré.

|| Est aussi adjectif. (Voy. *Berrichon.*)

NIVIAU, s. m. Niveau, ligne horizontale ; instrument à l'usage des maçons, charpentiers, etc. « Ce terrain n'est pas de *niviau.* Passe-moué donc ton *niviau.* »

NIX, loc. adv. Non ! point ! — Par corruption de l'allemand *nichts.* Souvenir des guerres. (Voy. *Capeute.*)

NÒBETTE, s. f. (Voy. *Noilette.*)

NOBLE, s. m. Cochon [illegible] . — Voy.

ce mot, *Baron* et *Monsieu*.) — En Normandie, on dit *gentilhomme*.

NOBLE, adj. Beau, grand, fort, et aussi, comme on dit aujourd'hui, à Paris surtout, *confortable*, mot emprunté à l'anglais. « Un *noble* feu, une *noble* terre, un *noble* manteau. » Dans cette acception, l'adjectif précède toujours le substantif.

NOBLET (*l* souvent mouillé). Nom de bœuf. On désigne facétieusement de ce nom le plus paresseux de la bande ; usité aussi en Anjou. — (Voy. *Noble* et *Habillé de soie*.)

NOCE, s. f. Mariage. S'emploie en ce sens aussi bien au singulier qu'au pluriel. « Une belle *noce*, de belles *noces*. — Une *noce* où il y a beaucoup de monde. » (Voy. *Prieux de noces* et *Semouneux*.)

Jadis, à la veille des noces, la mariée et les filles d'honneur se cachaient sous le manteau de la cheminée, devant laquelle on avait placé un drap. Le futur passait le bras sous le drap, et en touchant la main aux femmes qui y étaient cachées, il devait reconnaître sa fiancée.

|| Festin en général. (Voy. MARIVAULT, page 70, à propos du festin qui termine l'opération du marnage. (Voy. *Berlot*.)

|| Dans la Brenne et le Boischaut, s'applique à la fois, par synecdoque et par métaphore, aux morceaux de pain bénit distribués à l'église, vestige du repas en commun, de la communion des fidèles dans la primitive Église. — On dit aussi, en général : « Une *noce* de pain, couper des *noces*. »

NOCENT, adj., aphérèse de Innocent. (Nivernais.)

NOCER, v. n. Faire la noce, se régaler, faire bombance.

NOCEUX, s. m. Qui fait partie d'une noce, qui fréquente les noces, qui recherche les festins. « Il y a beaucoup de *noceux* à cette *noce*. — Les *noceux* s'en vont. » (Voy. *Jean de la viande*.)

|| Gourmand et paresseux.

NOËL, nom de localité. Chavin (Indre).

NOGIER, s. m. (Voy. *Nojier*.)

NOIR, s. m. Meurtrissure. (Voy. *Bleu*.)

|| *Se fâcher à noir*, loc. Se mettre dans une colère violente, par l'effet de laquelle le sang se porte au visage et le colore d'une teinte foncée.

NOISILLE, s. f. Noisette. (Voy. *Nousille*.)

Mais Fenot, le povre garçon
Luy donna de bonne façon
Des fruits, des fleurs et des *noisilles*.

(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.)

Pour plus de beauté, plusieurs *noisilles* attenantes par les queues seront laissées ensemble, lesquelles unies se maintiendront avec leurs naturelles couleurs jusqu'à la fin.

(OLIVIER DE SERRES, *Théâtre d'Agriculture*.)

NOISILLIER, s. m. **NOISILLIÉRE**, s. f. Coudrier noisetier. (Voy. *Coudriére* et *Nousillier*.)

NOIX, s. f. Fruit du noyer; ne prend ce nom que lorsqu'il est encore dans son brou ; autrement c'est un *c'ca* (*k'ka*) ou *queca*. (Voy. ces mots, *Écerner* et *Curer*.)—Est quelquefois masculin : « J'ai mangé *un noix*. »

|| Amas de graisse qui se trouve sous l'aile de la volaille, lorsqu'elle est grasse : « Cette oie est bonne à manger, elle a la *noix*. » C'est ce que Pline appelle *nucleus pinguitudinis*.

— L'Académie n'applique *noix*, dans le sens de protubérance graisseuse, qu'à une partie de l'épaule du veau, et elle a omis l'expression usuelle *gite à la noix*.

NOJIER (*i* et *j* pour *y*), s. m. Noyer (arbre). Se dit dans l'Est.—(Voy. *Nouèr*, *Nougier* et *Calounier*.)

On ne dit dans l'Ouest que *noyer* et *nouèr* ou *nouére*. Ici l'on est conséquent. L'ancien mot *noue* (noix) a fait *nouére*, comme *nousille*, *nousilliére*, etc. En *perfectionnant* notre langue, du son *ou* nous avons fait la diphthongue *oi* dans une foule de mots, *noix*, *oie*, etc.

NOLET, s. m. (Diminutif de *noue*, qui aura fait sans doute d'abord *noulet*.) Tuile formant chenal pour l'écoulement des eaux entre deux toits inclinés. (Voy. *Noquet*.)

NOM DE NOM ! Juron répréhensible sans doute, mais où pourtant l'on évite de prononcer le nom par excellence, le *nom de Dieu*. — *Numen de numine*, prose de Noël. (Voy. *Dieu de Dieu* !)

NOMBRE, s. m. Douzaine. « Un nombre de bourrées. » (Herry, Cher.)

|| *Nombre caché*, loc. Pratique superstitieuse qui consiste à dissimuler le nombre exact des bêtes d'un troupeau, des *bouillots* d'un rucher, etc., pour les

préserver des maléfices ou des voleurs. — De là le dicton :

Brebis comptées, le loup les mange.

(LAISNEL DE LA SALLE, *Moniteur de l'Indre* du 17 octobre 1854.)

C'est la défiance de l'avare :

Comment! j'ai assez de bien? Ceux qui l'ont dit en ont menti. Il n'y a rien de plus faux, et ce sont des coquins qui font courir tous ces bruits-là.

MOLIÈRE, *l'Avare*, act. I, sc. V.

NONCHALER (SE), v. pron. Montrer de la nonchalance, de l'insouciance pour ses affaires, se négliger, se laisser aller.

NONCHALEUX, adj. Nonchalant.

NON MOI ! loc. Négation, refus énergique. Non pas ! (Acad.). Équivaut à : Quant à moi, certainement, non ! Comme pour lui donner plus de force. || *Non pas moi !* Refus par voie d'excuse.

NONNAINS, NONNES, s. f. pl. Asphodèle blanc. (*Fl. cent.*) — Peut-être par comparaison de leurs fleurs avec les voiles blancs de certaines religieuses ? (Voyez *Pourian de chien.*)

NON PAS. Redondance dans une comparaison : « Elle chante mieux que *non pas* sa sœur. — Il est meilleur ouvrier que *non pas* son frère. — Il est plus doux que *non pas* son père. »

Les vieux noyers sont plus estimés à faire menuserie que *non pas* les jeunes.

(BERNARD PALISSY.)

Il faut d'autres garants que *non pas* la parole.

(EUSTACHE LENOBLE, Fables, *le Paysan, le Renard et le Coq.*)

Il y a toujours plus de bon et de consolation aux offices publics de l'Église, que *non pas* aux actions particulières.

SAINT-FRANÇOIS DE SALES, p. 484.

NOQUE, s. f. L'intérieur du gosier, la pomme d'Adam, la noix, le nœud du gosier. (Du latin *nucalis*, *nucleus*). — *Desnoquer*, dans Roquefort, est traduit par Lâcher la noix d'une arbalète.

Arrosons-nous
La *noque*,
La *noque* ;
Arrosons-nous
La *noque* du cou.

(*Refrain d'une vieille Chanson berrichonne.*)

Certains mots, et celui-ci est du nombre, sont conservés dans les chansons populaires et ne sont plus guère usités dans le langage courant. (Voy. *Naque.*)

NOQUELET, s. m.; **NOQUELETTE**, s. f. Plaque de plomb, de zinc, etc., courbée en gouttière. (Voy. *Nolet.*)

NOQUET, s. m.; **NOQUETTE**, s. f. Diminutifs de *noue* (voy. ce mot). Chéneau. Terme de ferblantier couvreur.

NOQUETER, v. n. Souffler et claquer des dents par l'effet du froid. (Voy. *Noque.*)

NOQUETON, s. m. (Voy. *Talope.*)

NÔRAIE, s. f. Plantation de noyers. — N'est presque plus employé que comme nom de localité. *La Nôraie*, commune d'Ouches (Indre).

NORMANÇAY, s. m. Nom d'une variété de vigne, équivalent, dit-on, de *normand cep*, la lettre finale de *cep* ne se prononçant d'ailleurs pas. (Voy. *Cep.*)

NORMANDERIE (LA). Nom de localité : Mérigny (Indre).

NORMANDISE (LA). Nom de localité : Pruniers (Indre).

NORRIAGE, s. m. (Voy. *Nourrissage.*)

NORRIN, s. m. (Voy. *Nourrain.*)

NORRIR, v. n. (Voy. *Nourrir.*)

NOSTANT, prép. Contraction de *nonobstant*. Malgré : « *Nostant ce, nostant ça* », malgré cela.

NOTAIRE, s. m. Est pour les gens de la campagne le synonyme de l'homme d'esprit par excellence, et aussi le paradigme de l'existence heureuse, confortable.

(V. *Moniteur de l'Indre* du 10 [illegible] 185[illegible] *La* [illegible])

NOU, s. m. Cuvier. En langue romane, une auge à l'usage des porcheries se disait *naou* (racine *navis*, *nauf*). (Voy. *Tenou* et *Naue.*)

NOUAILLEUX, adj. Noueux. (Voy. *Nouteux* et *Nouasseur.*)

Un *meslier nouailleux* ombrage le portail.

RONSARD.

NOUASSE, s. f. Nœud extérieur, loupe à un tronc d'arbre, à une branche d'arbre : « Les vieux ormes ont souvent des *nouasses*. » (Voy. *Nœud.*)

NOUASSEUX, NOUASSOUX, adj. Se dit Du bois qui offre des protubérances, des loupes, des nœuds

extérieurs, des *nouasses* : « Bâton *nouasseux*. — Un *ounaau* qui est tout *nouasseux*. » (Voy. *Nouailleux* et *Ronceux*.)

NOUATTE, s. m. (Voy. *Nouèr*.)

NOUBETTE, s. f. Sobriquet en forme de calembour. (Bas Berry et Nivernais, environs de Clamecy.) Ainsi on appellera Voltaire (*vole-terre*) un paysan qui, en labourant, empiétera volontiers sur la terre de son voisin. *Noubette* pourrait bien être un diminutif de *nomen* (comme qui dirait *nominette*), petit nom.

NOUD, s. m. Nœud. (Le *d* final ne se prononce pas.)

> Qu'eussé-je faict? l'archer estoit si doux,
> Si doux son feu, si doux l'or de ses *nouds*,
> Qu'en leurs filets encore je m'oublie.
> (Ronsard, *Sonnet* I, 3.)

Mais il lui bailla de son fouet à travers les jambes, si rudement que les *nouds* y apparoissoyent.
(Rabelais, *Gargantua*.)

Tiens bien, que je fasse un *nou* gregeois.
(Rabelais, *Pantagruel*.)

> Portant sur eulx des cordes à gros *nouds*
> Pour luy lier jambes, pieds et genouds.
> (Marot, *l'Amour fugitif*.)

NOUE, s. f. Noix, fruit du noyer. Presque inusité aujourd'hui. (Voy. *Nouèr*, *Nousille* et *Queca*.)

NOUE, s. f. Rigole naturelle dans les champs, les bois. — Nous trouvons *nohes*, écrit dans un document du XVIe siècle :

...... Et d'aultant qu'il y a plusieurs *nohes* et eaux mortes le long de lad. rivière.
(*Transaction de 1578 entre la ville de Bourges et la Sainte-Chapelle*.)

Le droit de pêche sera exercé au profit de l'État dans les bras, *noues*, *boires* et fossés qui tirent leurs eaux des rivières navigables et flottables. (Loi sur la pêche fluviale, art. 1er.)

(Voy. *Sang-noue*.)

|| Auge de pierre pour recevoir de l'eau. On emploie souvent le masculin *nou*. (Voy. ce mot et *Tenou*.)

|| Terrain à surface formant bateau, par conséquent plus ou moins frais et humide : pré dans un vallon étroit d'où une foule de noms de localités, *la Noue*, *la Nouette*, et peut-être *Nouans*, etc., et les noms propres *La Noue*, *Delanoue*. (Voy. *Mouille*.)

— *La Noue chaude*, nom d'un marais aujourd'hui desséché, près d'Issoudun, où il existe des sources qui ne gèlent jamais.

|| Botte de joncs. (Voy. *Trousse*.) — Faisceau de joncs noués ensemble, dont le nageur inexpérimenté se sert pour se soutenir.

Radeau grossier formé de quatre perches en carré et couvert de joncs, à l'aide duquel on navigue, non sans danger, sur les étangs, par exemple, pour faire la récolte des *cornouelles*. — *Nouer*, en vieux français, *nager*.

NOUÈR (*r* sonnant), **NOUÉRE**, s. m. Noyer commun (*Fl. cent*). Ce mot n'est plus employé que dans l'Ouest et même assez rarement.

Les anciens noms : *Nau*, *Nos*, *Notz*, *Noux*, ne sont restés que comme noms de localités. (Voy. *Noue* et *Nôraie*.)

NOUEUX D'AIGUILLETTE, s. m. Espèce de sorcier auquel on attribue le pouvoir d'empêcher par ses maléfices la consommation d'un mariage. (Voy. Raynal, t. IV, p. 303.)

Par arrest du 20 septembre 1584, confirmatif de la sentance du prévost d'Issoudun en Berry, Blaise Leduc, berger, a été condamné comme *noueux d'aiguillette* et pour autres cas mentionnez au procez, à être bâtu et fustigé de verges par trois divers jours, par les carrefours de la ville d'Issoudun, et banny de la ville et prévosté à perpétuel. L'accusé fut exempté de la mort par la *difficulté* des preuves.
(Boucheron, *Recueil d'arrêts locaux*, manuscrit.)

NOU FÉ ! loc. (*notre foi !*) Espèce de négation vive, pour Je ne veux pas le faire ! — Se dit à Saint-Amand.

NOUGEAT, s. m. Amandes de noix prêtes à mettre sous la meule pour en extraire l'huile. Les huiliers échangent volontiers une livre d'huile contre deux livres de *nougeat*. (Voy. *Nouger* et *Noyau*.) — C'est une variante de Nougat (Acad.), gâteau d'amandes ou de noix au caramel.

NOUGER, NOUGIER, s. m. Noyer, arbre. — En roman *nogier*, *noguier*; en catalan *noguer*. (Voy. *Nogier* et *Nouèr*.)

NOUGÉRE, s. f. Lieu planté de noyers. (Voyez *Nouger*.)

NOUMER, v. a. Nommer. (Voy. *Loumer*.)

> Li biaus Desconeus ait nom !
> Si l'*noumeront* tot mi baron.
> (Renalt de Biaujeu, XIIe siècle.)

NOURRAIN, s. m. Jeune cochon. « J'ai vendu aujourd'hui six *nourrains* à la foire. — Les *nourrains* se vendaient moins que les *laitons.* » (Voy. *Laiton, Bâtardiau, Gorin* et *Norrain.*)

|| Jeune poisson avec lequel on empoissonne les étangs. C'est ordinairement à trois ans qu'il prend ce nom. La première année, c'est de la *menue* ou *feuille*, et la seconde du *bâtard*. Le *nourrain* se vend au cent de 70 *jits*, c'est-à-dire de 140 pièces, ou au millier de 1,400 pièces, sans *garniture.* (Voy. *Carpe, Jit, Nappée, Cent, Millier* et *Garniture.* — Voyez aussi *Bourrin*, à cause de l'analogie de sa signification.)

NOURRER, v. a. Nourrir. || *Se ben nourrer, se mal nourrer*, loc. Faire bonne ou mauvaise chère, et aussi avoir plus ou moins de disposition à *prendre la graisse* (Voy. *Graisse.*) — « Il faut *ben* que *j' me nourre!* » — *Nourrains*, *nourraint* (la première syllabe se prononce très-longue) ; première et troisième personnes du pluriel du subjonctif du verbe *nourrir*. « Il faut que *j' nous noûrrains* qu'*i s' nourraint.* » (Voy. *Nourrir* et *Pàt.*)

|| *Nourrer de pidance* (voy. *Pidance*), fournir les aliments à quelqu'un.

NOURRETURE, s. f. Nourriture. || Bétail qu'on nourrit et qu'on élève. (Voy. *Nourrer, Nourriage* et *Nourri.*) On lit dans un document de 1238 :

Ad pascua animalium, equorum, porcorum et aliorum *nutrimentorum*.

LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*

Nourriture, dans le sens d'éducation, est employé dans divers auteurs :

C'est un rare tresor qu'elle devrait garder,
Et conserver chez soi sa chère *nourriture*.

(CORNEILLE, *Nicomède*

Sa fille n'a démenti (dit ironiquement) ni la *nourriture*, ni les bons exemples que son père lui a donnés.

PATRU, *Plaid.* X.

Dans les *nourritures* ordinaires où l'on ne regarde qu'au physique.

J.-J. ROUSSEAU, *Émile*, VII.

NOURRI (participe devenu substantif). Herbage ou fourrage. « Il y a beaucoup de *nourri* dans ce domaine. — Il faut à ces bœufs un bon *nourri* pour les engraisser. » (Voy. *Nourrer.*)

NOURRIAGE, s. m. (Voy. *Norriage* et *Nourri.*)

NOURRICE (EN), loc. Se dit fig. Du jeune plant d'arbres, de vigne, de légumes, que l'on transplante provisoirement dans une pépinière ou dans un jardin : « Mettre du plant en *nourrice.* »

NOURRIN, s. m. (Voy. *Nourrain.*)

NOURRIR, v. n. S'emploie d'une manière absolue :

1° En parlant d'une femme qui *nourrit* son enfant : « Cette femme *nourrit*, elle n'a guère de loisir. » — L'Académie, contrairement à l'usage très-général, ne mentionne que l'emploi de *nourrir* avec un régime ;

2° En parlant d'un cultivateur qui engraisse des bestiaux : « Un tel a une belle ferme, il *nourrit.* » (Voy. *Nourrer* et *Norrir.*)

NOURRISSAGE, s. m. Nourriture des bestiaux. On dit : « Ce domaine est bon en *nourriage* », c'est-à-dire ce domaine abonde en prés, en pâturages propres à engraisser des bestiaux. (Voy. *Nourri, Norriage, Nourreture.*)

NOURRISSEMENT, s. m. Nourriture.

Jeûner chaque vigile, et donner largement
Au pauvre de vos biens pour leur *nourrissement*.

FRANÇOIS LE POULCHRE, *Aux Dames*

Il sera tout ainsi comme une belle plante
Qui sur le bord des eaux prend son *nourrissement*.

PHILIPPE DESPORTES, *P[illegible]* I

NOUS, pronom, se supprime quelquefois au pluriel du subjonctif : « Il faut *qu'allions* (pour *nous allions*) à tel endroit. » (Voy. *Je.*)

Non pas qu'il ne connoisse notre courage et intention avant que *soyons* nés.

BIBLIOTHÈQUE BLEUE, *J[illegible]* *Pucelle*, p. [illegible]

|| *Cheux nous*, loc. Dans notre maison. Un célibataire vivant seul dit également : *Cheux nous.* « Tu porteras cela *cheux nous.* »

|| *Le dernier de cheux nous*, loc. (Voy. *Caillaud, Boiquat*, etc.)

NOUSILLADE, NOUSILLARDE, s. f. Petite châtaigne de très-bonne qualité, sans cloison ni pellicule. (Voy. *Ousillarde.*) Elle est excellente dans les communes de Beaulieu, de Bonneuil, de Chaillac et de la Châtre-Langlin (Indre).

NOUSILLE, s. f. Noisette. Divers petits fruits sont aussi désignés sous ce nom. (Voy. *Nousille.*) — *Nousille* est le diminutif de l'inusité *noue*, comme *noisette* l'est du français *noix*.

NOUSILLIÉRE, s. f. Noisetier, (*Fl. cent.*) — On l'emploie quelquefois au masculin, *nousillier*. (Voy. *Coudre.*)

Est-te pas vrez que les *nouzillers* fleurissont à toutes lez nets Dame?

D'AUBIGNÉ, p. 89, à l. fin

Est-te, il fallait écrire *est-o* : *o* pour *il* (Voy. *O*. pronom) D'Aubigné a mal orthographié.

|| Lieu planté de noisetiers. (Voy. *Noisillier* et *Coudrière.*)

NOUTE (bref), adj. possessif. Notre. On dit souvent *nouter*, devant une consonne (prononcez *noutère*), latin *noster*. Le pluriel *noutes* est usité dans quelques localités du Sud : « *Noutes* chevaux, *noutes* moutons.

Fait aussi quelquefois au pluriel *noutes* (à la Châtre) : « *Noutes* maîtres, *noutes* bœufs »

« *Nout'* monsieu », c'est le propriétaire bourgeois, le petit fermier. « *Nout'* bourgeois », le patron de l'ouvrier. « *Nout'* maîte », le fermier pour le sous-fermier ou le *laboureux*, et quelquefois le cultivateur, pour sa femme. (Voy. *Maître*, *Noûte* et *Voute.*)

NOÛTE (long), pron. possessif. Ne diffère nullement du français Nôtre (Acad.) pour le sens et pour l'emploi. « C'est pas là voute oueille, c'est la *noûte*. — Vos blés sont pas si biaux que les *noûtes*.» (Voy. *Noute* et *Voute.*)

NOÛTEUX, adj. (Voy. *Nouailleux*. *Nouasseux*.

NOUVIAU, adj. Nouveau. « Du blé *nouviau*, du foin *nouviau*, du vin *nouviau*. »

NOUVIAUTÉ, s. f. Nouveauté.

NOYAU, s. m. Amande de la noix. « Trier du *noyau*. — Porter du *noyau* à l'huilerie. — Le *noyau* rend ben à cette année », donne beaucoup d'huile. (Voy. *Nougeat* et *Curer.*)

— *Noyau* répond à *noyer* comme *nougeat* à *nouger*. (Voy. ces mots.)

NUÉES (BATTRE LES), loc. (Voy. *Grêle*, *Meneux de nuées* et *Meneux de loups.*)

NUISABLE, adj. Dangereux, nuisible.

NUISANCE, s. f. Dommage, préjudice. (Voyez *Nuisse.*)

Fuy tous ces dons de *nuisance* et reproche,
Ils vont bruslant tout ce qui d'eulx approche.

(MAROT, *l'Amour fugitif.*)

Une bien petite erreur dans la dispensation de leurs drogues peut nous apporter beaucoup de *nuisance*.

(MONTAIGNE, liv. II, ch. XXXVII.

Les astres ne nous font pas de *nuisance* : ils sont doncques pleins de bonté.

(MONTAIGNE, liv. II, ch. XII.

Si doncques vous vous confessez d'avoir menty, quoy que sans *nuisance*, ou d'avoir dit quelque parole déréglée, ou d'avoir trop joué, repentez-vous-en.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 487.)

— Resté en anglais, témoin ces avertissements prodigués sur les murs aux piétons dans les rues de Londres : *Commit no nuisance*, ce qui se traduit ainsi en français : « Par ordre de police, il est défendu..., etc., le long de ce mur. »

|| Nom de lieu assez commun : on trouve *Nuisance* près de Luant : — près de Châteauroux ; — près de la Champenoise ; — près de Levroux ; — près d'Écueillé, etc., tous dans le département de l'Indre.

NUISSE, s. f. Usité dans cette locution : *Porter nuisse*, nuire, porter préjudice. (Voyez *Nuisance* et *Demage.*)

NUIT, s. f. *A la nuit*, loc. A la tombée de la nuit. (Voy. *Jour*, *au jour.*)

|| *En nuit* et *à nuit*, loc. De nuit ou cette nuit : « Je suis arrivé *en nuit* ou *à nuit*. » — (Ne pas confondre avec *en hui*, aujourd'hui. — Voy. *Hui.*)

Et si venras encore *à nuict*.

RUTEBEUF, *Miracle de Théophile*.

S'est écrit *annuict*, *annuit* et *annuyt*. (Voy. *Annuit*, *Annuiter* et *Ennuit.*)

Car les haultbois l'ont bien chanté *annuict*.

(CL. MAROT.)

Il ne cessa *annuyt* de faire la *besongne*.

Cent Nouvelles, p. 239.)

Selon M. Rathery, *annuit*, *anuit* ont été employés souvent dans le sens d'*aujourd'hui*, sans que l'idée de nuit intervînt. C'est de cette façon que nous l'employons toujours dans l'Ouest, et nous ne manquons pas de faire sonner le *t*. (Voy. *En hui*, au mot *Hui.*)

Ma fille Anne, dépêchez-vous,
Si serez au temple menée :
A Joachim vous ai menée,
Qui *ennuit* vous espousera.

(WACE, *De la Conception.*)

En disant mon voysin je veulx
Vous donner *annuyt* à souper.

(VILLON, *les Repues franches.*)

NUÍTÉE (À), loc. Temps que dure la nuit ; ainsi *à nuitée*, pour Toute la nuit, pendant toute la nuit.

> Boire ypocras, à jour et *à nuyctee*,
> Rire, jouer, mignonner.
>
> (VILLON, *Ballade. — Les Contredicts de Franc-Gautier.*)

> Donnez-lui son pardon, car il s'en va pleurer *à nuitee*.
>
> G. SAND, *la Petite Fadette*.

Le français actuel possède le mot *nuitée* ; mais il ne l'emploie pas avec la préposition *à* ; il dira : *par nuitée*. « Payer à l'auberge tant *par nuitée*. »

NURES, s. f. Débris, immondices. (Se dit à Nevers.)

NYAU, s. m. Contraction de *noyau*. (Voy. *Pinon.*)

NYMPHE, s. f. Nénuphar des marais (*nymphæa* blanc. *Fl. cent.*) — (Voy. *Volet* et *Platiau.*)

> Le Breton qui, à la defaite de Craon, s'enfuit et se cacha en la queue d'un etang, sous les feuilles de *nymphe*.
>
> BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, I, 323.)



O

O, pour *est*, troisième personne de l'indicatif présent du verbe *être*. « Il *o* parti. » Usité dans quelques parties du Nivernais.

O, pron. Il. Usité dans quelques localités du Morvan, forme du pronom personnel, troisième personne. « *O* viendra. » (Voy. *Ol* et *Ou*, pronoms.)

OBÉIR, v. n. || Fig. Fléchir, céder. « Ce morceau de fonte n'*obéit* pas, cette branche *obéit*. »

OBELIER pour *oblier* (voy. ce mot), par épenthèse de l'*e*. Oublier. (Voy. *Perier*, *Querier*, et Obs. à *E*.)

OBI, s. m. Clématite des haies. (Voy. *Viorne*, *Vienne* et *Cheveux de la Vierge*).

OBLI, s. m.; **OBLIANCE**, s. f. (Voy. *Oubliance*.)

OBLIER, v. a. Oublier. (Voy. *Obelier*.)

— *Oblier* est plus près du latin *oblivisci* que le français *oublier*.

Qui bien aime, à tard *oblie*.
(*Vieux proverbe*.)

Car tant estoit valereuse et prudente,
Qu'il n'est nuls biens qui jamais nous contente,
Ni qui fasse telle dame *oblier*.
(*Complainte de Charrolois*, citée par ROQUEFORT.)

Vinrent les pluies si merveilleuses et si grandes qu'il semblait que Dieu eût *oblye* la promesse qu'il avoit faite à Noé de ne détruire plus le monde par eaue.
(MARGUERITE DE NAVARRE, prologue de l'*Heptameron*.)

O. — PRONONCIATION. — Cette voyelle devient le plus souvent longue dans *Deols* (commune auprès de Châteauroux), *corps*, *dihors*, *remords*, *retors*, *tors*, *je dôrs* (prononciation qui s'est conservée au Canada. — Voy. aussi *OIR*.) — Long aussi dans *ômelette*, etc.

O s'aspire dans *ourse*, *ouete* (ouate), comme dans *oui*. (Voy. Obs. à *H* et à *V*).

PERMUTATION. — *O* remplace *au* dans *ofre* (sauf); *e* simple dans *crosiller*, *orreu*, etc.; *ou* et *vice versâ* dans un très-grand nombre de mots de notre idiome : *aboter*, *alordir*, *cropion*, *forchu*, *fromi*, *jorner*, *molin*, *oblier*, *poque*, *tormenter*, *emosse*, *quenoille*, *forniau*, etc., et la première syllabe de *bordouner*.

RETRANCHEMENT. — Syncope. *O* se retranche habituellement dans *commander*, *commencement*, *commode*, *incommode*, etc., que l'on prononce *c'mander*, *c'mmencement*, *c'mde*, *in'mode*, etc.

OCCASIOUNER A ou **DE**, v. a. Engager, décider à, contraindre à : « Je l'ai *occasiouné à* faire cela. — Il a fait tant de dépenses, que ça l'a *occasiouné de* faire banqueroute. »

OCCUPE, s. f. Apocope de Occupation. « Il n'a pas grande *occupe*. »

OCCUPÉ, part. pris adjectivement. Habillé. « V'là une *fumelle* qu'est *ben* mal *occupée*. » Par corruption du mot *équipé*.

OCCUPER, v. a. Inquiéter, troubler, peiner, chagriner. « Il est *occupé* de l'accident arrivé à son frère. — Ce que je lui ai dit l'*occupe*. » (Voy. *Écuper*.)

OCÉANS (LES). Localité près de Saint-Symphorien (Cher).

OCHE, s. f. Oie. (En italien *occa*.)

|| Entaille. De là *coche*. — La *Dent d'Oche*, montagne élevée du Chablais. — Une petite chaîne de montagnes près de Burgos s'appelle *Sierra de Oca* (de l'oie).

— *Ochon*. Oiseau, petite oie.

|| Primevère officinale (*Fl. cent.*), plante du printemps dont on mange les jeunes feuilles en salade. Ainsi nommée, soit parce que le plumage des oisons a une teinte qui se rapproche de celle de la primevère, soit parce que la plante fleurit à l'époque où éclosent les oisons. (Voy. *Patte-d'oison*, *Printemps*, *Pâquette*, *Coqueluchon* et *Coucou*.)

OCTROYER, v. a. Donner, accorder. — Nous avons conservé dans l'usage familier ce mot qui, selon l'Académie, n'est plus guère que de chancellerie.

OCULISSE, s. m. Oculiste. (Voy. Obs. à *S*.)

ODEUR, s. f. Lueur.

|| *Odeur du jour*, loc. Aurore. « Se lever, se promener à l'*odeur* du jour. » (Voy. *Pique*.)

Ma bonne ange, argardez au ciel,
Vers une étoile qu'est aussi belle
Que l'*odeur* en est aussi gente
Comme la joie de votre enfant...

(*La Sainte-Quarantaine de Marie-Madeleine*, recueillie à Bengy-sur-Craon.)

— *Odeur* (*odor*) est employé métaphoriquement pour Apparence, pressentiment pouvant se traduire dans le langage des chasseurs par vent, fumées, odeur du gibier apportés par le vent; c'est une métonymie dans les passages suivants :

Res fluit ad interregnum, et est non nullus *odor* dictaturæ.

(Cicéron, *Ad Att.*, IV, p. 46.)

Canutio, perito homini, qui quodam *odore* suspicionis Statinium corruptum esse sensisset....

(Cicéron, *Pro Cluentio*, XXVII.)

En prenant le mot *sens* dans ses deux acceptions de signification et de faculté de nos organes, on peut dire que c'est par abus de sens, c'est-à-dire, comme dit la rhétorique, par catachrèse, que dans la locution l'*odeur du jour*, nous transportons la notion de la vue à celle de l'odorat. — Un paysan de Bengy qui apercevait au-dessus de la plaine du Berry les bombes lancées à Bourges dans les exercices de l'école d'artillerie, s'écriait : « En v'là encore une ! j'en vois l'*odeur*. » (Voy. à *Tant, Tant seulement*, la citation des statuts des rôtisseurs, etc.)

Dans les exemples précédents *odeur* équivaut à Apparence : c'est dans ce sens que Saint-Simon l'a employé.

Elle supporta le traitement qu'elle recevait avec courage, sans la moindre *odeur* de bassesse.

(Saint-Simon, *Mém.*, t. II, chap. XXV.)

OEIL, s. m. (Acad.) || *Tourner l'œil*, *virer l'œil*, loc. Mourir. (Voy. *Capoute* et *Crevaison.*) || *Taper de l'œil*, loc. Dormir.

|| *Acheter à l'œil*, loc. A crédit et sans beaucoup d'envie de payer.

OEILLÉ, adj. (en Nivernais), dérivé de *œil*.—Dégoûté, blasé. « *J'en sis œillé* », comme si l'on disait: Je suis las de voir...

OEILLET DE MAI, loc. (Voy. *Jeannette blanche.*)

|| *Huile d'œillet*, par corruption, pour *huile d'œillette*. (Voy. ci-après *Oliette.*)

OEU, Prononciation de *œuf* (Acad.) « Donner un *œu* pour avoir un *bœu*. » (Voy. *Bœu.*) — Le *f* final est muet dans la presque totalité des cas; de même dans le français *clef*. (Voy Obs. à *F.*)

|| *Être aux œus*, loc. Se dit d'Une femme qui est enceinte. (Voy. *Lait.*)

|| *OEu de jau.* (Voy. *Jau.*)

OEUVRÉE, s. f. Mesure de superficie équivalente au journal. (Acad.) « Une *œuvrée* de vigne. » A Azy. (Voy. *Journau.*) — *OEuvre* en Berry.

OFFICER, v. n. Officier, célébrer le service divin.

OFFRIR, v. a. Fait au participe passé *offri* au lieu de *offert*.

OFRE, adj. (En bas Berry.) Excepté, sauf, fors : « J'ai vendu mes oueilles *ofre* deux ou trois. » — Corrompu de *sauf*. (Voy. *Sofre.*)

OGNOUNET, s. m. Diminutif d'*ognon* : « Semer, planter des *ognounets*. » (Voy. *Oignon.*) — Nous n'écrivons pas *oignounet*, quoiqu'on écrive encore *oignon*, et cela pour qu'on ne se trompe par sur notre prononciation. L'Académie dit bien que dans *oignon* l'*i* ne se prononce pas, mais elle en donne cette raison que l'*i* sert à mouiller le *g*, sans doute pour qu'on ne prononce pas *og-non*; mais cette raison ne semble pas valable, car dans *trognon*, par exemple, et dans la plupart des mots, le *g* suivi de *n* se mouille sans le secours de l'*i*. (Voy *Ougnon* et *Ougnounet.*)

OH! LÂ OUI! — OH! LÂ NON! loc. Oh oui! Oh non! Se dit d'une manière plaintive. (Voy. *Ah l'lâ!*)

OIE BUSE, loc. Sobriquet donné aux meuniers dont les moulins chôment par l'effet des sécheresses de l'été, et qui vont faire moudre leur blé chez les meuniers voisins établis sur des cours d'eau permanents. On dit, par exemple, à Reuilly-sur-l'Arnon : « V'là les *oies buses* qu'arrivent. » — *Oies* [illegible] pour

---

OEU. — Prononciation aiguë dans *œuvre*, *manœuvre*, etc. (Voy. *EU.*)

OI. — Prononciation. — *Oi* se prononce généralement *oué* (voy. *OUE* et *OIR*), et aussi dans le langage recherché *oua* dans *choisir*, *moisir*, etc.

Permutation. — Le son *oi* remplace *a* ou *e*, dans *droisser*, *emploite*, *groiler*, *engroisser*, *benoitier*; *o* dans *oisi* (osier), *oisillière*, et souvent dans *dégoisille*, *groiselle*, ou dans *doisil* ou *doisi*.

Oi en vieux français fait généralement *ei* (voy. *E*, permutation) : *droit*, *étroit*, etc., qui font chez nous *dret*, *étret*, etc. ; notre mot *poine* fait exception :

En quelque saison que ce soit [illegible]
Cherche le lièvre au vieil guéret

Maricourt, *Traité de Chasse*.

bure (voy. *Buree*), grise ou noirâtre; — ou bien *oie* et *buse*, deux types, généralement admis, de stupidité : le premier, pourtant fort contestable, provient, selon nous, de la rancune que les Gaulois ont gardée aux souvenirs du Capitole. Quoi qu'il en soit, l'oie, d'ailleurs, se plaisant essentiellement dans l'eau, doit paraître plus sotte, plus *buse* qu'à l'ordinaire hors de son élément; ainsi peut s'expliquer cette bizarre moquerie.

OIGNON, s. m. (Se prononce *ognon*, qui est la nouvelle orthographe ; voy. Obs. à *Ognounet.*) — « Il y a de l'*oignon!* » Dicton populaire, pour Il y a du tapage, du grabuge, refrain d'une chanson populaire en grande vogue sous le Consulat et dans les premières années de l'Empire.

> Que plus on ne brigue
> Estre de la Ligue
> De saincte Union;
> Car ne leur desplaise,
> Puisqu'on pend les Seize,
> Il y a de l'*oignon*.
>
> (*Satire Menippée*, 381.)

— On raconte que l'empereur Napoléon Ier, rentrant un jour aux Tuileries de très-mauvaise humeur, le suisse dit tout bas à son voisin : « Il paraît qu'il y a de l'*oignon*. » L'Empereur, qui l'avait entendu, se dirigea vers lui et lui dit : « Eh bien oui, il y a de l'*oignon!* » Le malheureux rentra sous terre.

|| *Oignon de serpent* ou *de sarpente*. Muscari à toupet. (*Fl. cent.*) (Voy. *Sarpent.*)

OIHON, s. m. Oison, diminutif d'Oie. On prononce *oie-on*, sans faire sentir de liaison et en supprimant le *s*.

OINCES, s. f. Ongles. — Du latin *uncus*.

> Mais je diray cela de luy, qu'il ha les plus dures *oinces* qu'oncques je senty sur mes espaules.
>
> (RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XV.)

— *Oince*. Loup en langue romane. Origine du nom d'un grand nombre de localités, où on l'écrit diversement : *Oins*, *Oinse*, *Ouinse*, *Douince*, etc.

OISEAU, s. m. *Aux oiseaux*, loc. empruntée à l'argot familier. Très-bien, commodément. « Ça va *aux oiseaux!* » (Voy. *Oisiau.*)

OISI, (et quelquefois *ois* et *oise*), s. m. Osier nain, saule blanc, var. a. (*Fl. cent.*) — Ce nom n'est donné qu'à la variété naine du saule dont on emploie les menues branches à faire des liens. Des *oisis;* un brin d'*oisi;* une tête d'*oisi* (souche d'osier produisant des branches propres à faire des liens et formant une sorte de tête à force d'avoir été recoupée), une *oisillière*. Il y a les *oisis* rouges (les plus communs) et les *oisis* jaunes (les plus flexibles). — (Voy. *Osière*, *Ousier.*)

> ...... Un portefraise, partie de fer blanc, partie d'*oisi*...
>
> (D'AUBIGNÉ, p. 137.

OISIAU, s. m. Oiseau. Un des mots nombreux où *i* remplace *e*. (Voy. Obs. à *I*.) — On prononçait aussi *oisiau* dans notre vieux français :

> Par leur plain chant estoit avis
> Que chascun *oisiau* cognoissoit....
>
> (RAYMONET-VIDAL, 1345)

|| *Oisiau de la mort*, loc. Hibou, chouette et autres oiseaux nocturnes, engoulevent.

> L'engoulevent s'éloigna en répétant son cri sinistre. — Oiseau de malheur! dit le jeune homme, je t'ai manqué! — N'est-ce pas celui-là que les paysans appellent l'*oisiau de la mort?* — Oui, dit Bénédict.
>
> (G. SAND, *Valentine*.)

|| *Oisiau de la Passion*, loc. (Voy. *Percharie.*)

|| *Bec d'oisiau*, s. m. Dauphinelle sauvage (*Fl. cent.*) — (Voy. *Bec-à-l'oisiau.*)

OISILLIER, s. m. Osier blanc, espèce de saule. (*Fl. cent.* — Voy. *Oisi.*)

OISILLIÈRE, s. f. Plantation d'*oisis*, souche ou tête d'*oisi*. (Voy. ce mot et *Ouserie.*)

OISIOT, s. m. En bas Berry; on fait sonner le *t* final. Petit oiseau. (Voy. *Oisiau.*)

OISON, s. m. (Voy. *Patte-d'oison.*)

|| Par corruption, on désigne sous le nom de *la Font-Oison*, au lieu de *Font-d'Yoson*, la fontaine où la rivière d'Yoson prend sa source, non loin de Méobecq (Indre).

OISOUNIÈRE, s. f. Fille chargée de la garde des oies. — L'Académie donne seulement *dindonnière*.

OL, pron. Se dit dans quelques cantons, sur les bords de la Creuse, pour *il*, et s'emploie devant une voyelle. (Voy. *O*, pron.)

OIR, *OIRE*, à la fin des mots font habituellement *oué*, *ouer*, *ouere*, comme dans l'ancienne prononciation française qui s'est conservée non-seulement dans plusieurs de nos provinces, mais aussi chez nos anciens compatriotes du Canada. (Voy. *OUE.*)

OLIETTE, s. f. Par contraction d'*olivette*, dérivé du latin *oleum* et *oleastellus*.) Toutes les plantes herbacées que l'on cultive pour leurs graines oléagineuses, telles que la navette, la caméline et surtout le pavot, qui a conservé le nom d'*œillette* (Acad.), corrompu de *oliette*.

Olivète (Acad.) est, d'après cette autorité, une plante oléagineuse portant sa graine en tête comme le pavot, définition qui n'est pas suffisamment précise. (Voy. pour une contraction pareille, le mot *Jolivet*.)

OLIPHANT, adj. Gourmand, glouton. La ressemblance de ce mot avec *éléphant* indiquerait-elle un rapport dans la signification ?

OLIVER, v. n. Se dit de L'épiderme qui se lève en ampoule (en forme d'*olive*) après une brûlure : « Je me suis brûlé et ma main a *olivé*. » — *Oliver* vient peut-être du latin *adoleo, adolevi*. (Voyez *Ampouler*.)

|| Se dit aussi Du pain qui se couvre d'ampoules en cuisant. — En espagnol, *olivarse, olivado*.

OLOURSE, s. f. Reproche. (Voy. *Repreuche*.)

OLU, interj. (Voy. *Aulu* et *Fioler*.)

OMBRE (A L') ou **EN L'OMBRE**, loc. A l'abri en général, non-seulement du soleil, mais aussi de toutes les autres intempéries. « Il pleuvait trop, je m' seus mis à *l'ombre*. » (Voy. *En l'ombre*.) — Dans l'argot militaire, *mettre à l'ombre* veut dire Tuer.

ÔMELETTE. s. f. O prononcé très-long.

OMNIBUSSIER, s. m. Conducteur d'une voiture d'omnibus, le *patachon* ou *patachier* de la civilisation moderne.

ON, pron. pers. indéfini. Prend euphoniquement suivant les cas le *n* : « *N'on* m'a dit ça, *n'on* m'en veut; » — ou le *z* : « On-*z*-a dit que tu viendrais. On-*z*-est content. » (Voy. Obs. à *Z* et *TU*.)

— *On*, en Anjou, fréquemment employé pour *je* ou *nous*. « Où vas-tu ? où allez-vous ? — Rép. On va à la ville. »

ON. — Finale de mots dans beaucoup de prénoms, *Goton*, *Louison*, *Fonon*, rappelle les noms latins de femmes, *Glycerium*, *Leontium*.

Sed Glycerium, nunc quid agis ?

TÉRENCE.

ONT, terminaison habituelle de la troisième personne pluriel de l'indicatif présent et imparfait dans les verbes en *er* : *i mangeont*, *i mangiont*.

ONCIN, s. m. Petite perche qui sert à atteler les bœufs de devant à une charrette, à une charrue. (Voy. *Ate* et *Prolouére*.)

ONCLE (prononcez *onk*, *onque*), s. m. Dans l'Ouest, les enfants d'une veuve remariée n'ont guère d'autre manière de qualifier leur beau-père. (Voy. *Tante*.)

ONDIN, s. m. (Voy. *Andain*.)

ONGLE, s. f. Nous citons ici ce mot français, pour deux raisons, 1° à cause de la prononciation habituelle que lui donnent nos Berrichons; ils mouillent le *gl* à l'italienne (voy. *Onglon* et Obs. à *Gl*); 2° parce que chez nous *ongle* est toujours du genre féminin, comme dans la Fontaine. (Voy. la citation au mot *Maline*.)

ONGLÉE, s. f. (mouillez *gl* à l'italienne). Maladie de l'œil chez le gros bétail. C'est une espèce de taie qui se développe dans l'un des coins de l'œil et qui a la forme d'un *ongle*.

ONGLON, s. m. Ongle. Se prononce en mouillant le *gl*. « Je m' seus écarbouillé l'*onglon* du grout artou dret. » — Se dit aussi Des moutons et porcs.

ONGUEVIANCE, s. m. Onguent, médicament.

ONQUE, s. m. (Voy. *Oncle*.)

ORAGAN, s. m. Ouragan. (Voy. *Éterbou*.)

On dit bien en français Orage, pourquoi ne serait-il pas permis au Berrichon de dire *oragan* ?

ORANGE, s. m. Oranger; comme on dit *genièvre*, pour Genévrier. « On doune des poumes d'*orange* en étrennes. » — *Fleur d'orange* est resté français, mais peut s'interpréter par Fleur d'où résulte l'orange. — Chez nous, dans la locution qui précède, *orange* est l'arbre lui-même. (Voy. *Poume*.)

...Bouquets de jasmin, de grenade et d'*orange*.

CORNEILLE, *le Menteur*, act. I, sc. 5.

|| S. f. Oronge, espèce particulière de champignon, du genre agaric, dont le chapeau est de couleur orange. Le mot berrichon est plus exact que le français.

ORBAN, s. m. Urbain, prénom.

— Saint *Orban* guérit les personnes qui ont des *orbillons* ou *arbillons*. On l'invoque aussi pour les *orbelutes*. On dit proverbialement :

Passe la Saint-*Orban* (le 25 mai),
Il ne gele ni vin, ni froment.

ORBELUTE, s. f. (Voy. *Erbelute.*) — *Orbus luce*, privé de lumière.

ORBILLON, s. m. Orgelet, maladie des paupières. (Voy. *Orban.*)

ORDE, s. f. (Prononciation berrichonne de *ordre.*) Espèce, famille : « Ce cheval, ce bœuf, ce chien est *de la bonne orde* », pour Est d'une bonne espèce. — « François est un *ren mon chien;* ça ne m'étonne pas, ce *gas*-là sort d'une *orde* de *monde* où i sont tous *ch'tis.* — C'est *eune orde* de monde *qu' i* sont tous bons, *eune bonne orde* de monde.— Je voudrais avoir de *l'orde* de vos *salades :* donnez-m'en *un petit* de graine pour me mette en *orde.* » (Voy. *Origne.*)

— Le Berrichon féminise le mot *ordre*, comme ceux d'*ouvrage*, d'*amidon*, etc.

ORDE, adj. Sale, malpropre (de là *ordure*, par aphérèse, du latin *sordidus*). S'est écrit aussi *horde :*

Une *horde* vieille...
RABELAIS, *Gargantua*, ch. XI.

ORDIR, v. a. A la même signification que Ourdir (Acad.), commencer la fabrication d'une pièce de toile. — Par syncope de la lettre *u* comme dans *engordir* pour *engourdir* (voy. *U*), ou bien se rapporte à *ordon*, rangée (voy. ce mot), dérivé lui-même du latin *ordo*.

ORDON, OURDON, s. m. Rangée de javelles, andain de fauchaison, portion de tâche. (Voy. *Rain.*) — Rangée de ceps dans une vigne. (Neuilly, Nivernais.)

|| Rangée de bois abattu, de fagots. (Voy. *Passee.*)

|| Terme de métallurgie. Ensemble des pièces de charpente qui soutient les marteaux dans les forges au bois. On dit une *forge à ordons.* (Voy. *Drôme* et *Rabat.*)

ORDOUNER, v. a. Ordonner.

ORDRE, s. f. (Voy. *Orde*, *Race* et *Orine.*)

OREILLE, s. f. (Acad.) || *Faire oreille* ou *faire d'oreille à ....* Écouter. « I ne veut pas fée (faire) *oreille.* » (En Berry.)

Oreille de barbis, nom d'une scabieuse, plante qui infeste les prés.

Oreille de chardon, s. f. Champignon (agaric) qui croît parmi les *chardons rollants*, dans la Champagne de l'Indre. Il est comestible et excellent.

|| *Oreille de Judas.* Clavaire, sorte de champignon d'un rouge vif de corail, qui croît dans les bois.

|| *Oreille de lièvre.* Buplèvre en faux. (*Fl. cent.*)

|| *Oreille de rat.* Épervière piloselle. (*Fl. cent.*)

OREILLONS, s. m. pl. On appelle ainsi les deux barbes relevées qui forment le devant de la coiffe des paysannes de l'arrondissement de la Châtre. Dans nos campagnes, lorsque les femmes assistent à un enterrement, ou qu'elles *tombent* veuves ou en deuil, elles détachent et laissent pendre sur leurs épaules les *oreillons* de leurs coiffes, à la manière des *barbes* des coiffures de la cour. (Voy. G. SAND, *la Petite Fadette.*) — (Voy. *Capiche.*)

ORERIES, ORIÉRES, s. m. pl. Ornements en or de la mariée : « Il est allé à la ville acheter des *oriéres* pour sa fiancée. » (Voy. *Orure.*)

ORGNIÉRE, s. f. Orniére. Épenthèse du *g.* (Voy. Obs. à N.)

ORIGNE, s. f. (Voy. *Orine.*)

ORILLIER, s. m. Oreiller.

Un *orillier* de veluyau vermeil, semé de perles d'Orient, etc.
(*Citation de* M. DE LABORDE au mot *Orillier.*)

De couvertouers, de courtes-pointes
Et d'*orilliers* mignoz et cointes.
GAUTIER DE COINSI, liv. I, ch. X, cité par ROQUEFORT.)

Cervicalia dicuntur *orilier.*
(*Dictionnarius Johannis de Gallandiâ.*)

ORINE, s. f. Espèce, origine.

Li prudome, li ancien,
Ont leenez un fusicien (médecin)
Qui tout parest de franche *orine*
Qu'il garit sans véoir orine (urine.)
Fabliau de la voye de Paradis.)

|| *Mettre en orine*, loc. Fournir les éléments d'une chose. « Je l'ai *mis en orine* de bounes salades », pour Je lui ai donné des graines de bonnes espèces qu'il n'avait pas. « Vout' jardrinier m'a mis en *orine* de bons riforts. » — Du latin *origo*, origine. (Voy. *Enoriner*, *Ordre* et *Adfier.*)

La royne qui donnée li fu de la royale *orine.*
(*Chronique de Bertrand du Guesclin.*)

ORINE, s. f. Urine. Ne se dit que dans le Sud. (Voy. *Oriner.*) — On trouve dans Trévoux *orinal.*

ORINER, v. n. Uriner. — *Orinare* en italien, *orinar* en espagnol. (Voy. *Orine* et *Tumber de l'iau.*)

ORLE, s. f. Ourlet.

ORLIANS. La ville d'Orléans. (La première syllabe longue.) Le berrichon s'est maintenu près du latin *Aurelianum.* (Voy. la citation de Rutebeuf au mot *Aïde.*)

ORME, s. m. (Acad.)

Orme-aux-Soldats, localité sur l'ancienne route d'étapes de Bourges à la Charité par Bengy.

ORMOIRE, ORMOISE, s. f. Nous avions d'abord regardé ce mot comme une corruption de *armoire.* Nous avons vu quelque part que le mot *armoire*, en latin *armarium*, servait à désigner ce meuble, parce que, dans le principe, on y serrait des armes; mais ayant lu *ormoire* dans Roquefort (*Glossaire de la Langue romane*), nous nous sommes demandé si ce mot ne serait pas dérivé d'*orme* et *ormaie* (Trévoux), comme meuble fabriqué avec le bois d'orme. (Voy. *Armoise.*)

Le peuple, à Paris, dit *ormoire* et *ornoire*; Villon, dans son *Petit Testament*, *aumoire*; nous disons, en Anjou, *ermoire*. Il faut dire *armoire*. C'est ainsi que parlent tous les honnestes gens et à Paris et à la cour.

(MÉNAGE, *Observations sur la Langue françoise*, ch. XXXVI.)

ORNE, s. f. (Radical, perdu pour le français, de *ornière.*) Sillon, petit ados entre deux raies de labour : Le *fond de l'orne;* le *fait de l'orne*; la *joue de l'orne.* || *Ornes de compte,* qui se comptent entre plusieurs voisins pour fixer les limites. — *Courtes ornes*, celles que le biais du champ raccourcit. (Voy. *Cheintre, Chebate, Rebourgoon, Joue* et *Étreciau.*)

|| Ornière d'un chemin. (Voy. *Aiguière.*)

ORREUR, s. f. Erreur.

Cet exemple de cacologie est si habituel, que nous avons cru devoir le consigner. « J'avons compté ensemble; y avait ben de l'*orreur!* Une *orreur* de cent sous. »

ORTÉ, s. m. Pour Orteil; le *l* final supprimé dans la prononciation, comme dans *dousil*, *avril*, *pareil*, *souleil*, etc. (Voy. *Artou.*)

ORTIES (JARDIN AUX), loc. (Voy. *Jardin.*)

ORTIGER, v. a. Piquer avec des orties. (Voy. *Ortruger.*)

ORTIGNOLLE, s. f. Diminutif de Orteil. (Voyez *Orté*). — Doigt en général, tant des pieds que des mains. « Il m'a donné un coup sur les *ortignolles.* » || S'applique aussi aux doigts, griffes, ongles des animaux : « Ce chien gratte la terre avec ses *ortignolles.* »

ORTOU, s. m. (Voy. *Orté.*)

ORTRUGE, s. f. Ortie. — Du latin *urtica.* (La syllabe finale du mot latin est aussi remplacée par *ge* dans *verruge*, de *verruca.*) *Ortrudze* en limousin.

ORTRUGER, v. a. **S'ORTRUGER**, v. pron. Piquer, se piquer avec des orties. (Voy. *Ortiger.*)

ORURE, s. f. (Voy. *Oreries*, *Dorure* et *Agnousetées.*)

ORVALE, s. f. (Voy. *Toute-bonne*). Sauge sclarée. (*Fl. cent.*)

Toute bonne, autrement dicte des François *orvale*, parce qu'elle vaut autant que l'or, vient en toute terre sans semence et avec semence. Elle demande d'estre souvent arrousée.

(J. LIÉBAULT, *Maison rustique*.)

OS, s. m. (Voy. *Ous.*) — *Os de grenouilles*, petite pâtisserie (à Issoudun et Reuilly).

|| *S'en aller en os de boudin*, loc. S'en aller en eau de boudin (Acad.). Tomber à rien. — *Os de boudin*, synonyme de *rien*, chose qui n'existe pas, la composition des boudins excluant l'emploi des os; à moins pourtant que cette orthographe ne soit qu'une équivoque de prononciation.

Je savais bien que cela tournerait en *os de boudin.*

BALZAC, [illegible]

OSANGE, s. f. Losange. (Voy. citation au mot *Verrine.*)

OSANNE, s. f. (Voy. *Hosanne* et *Seuzanne.*)

OSEILLE DE BARBIS, s. f. Patience, petite oseille. (Voy. *Rouillole* et *Vinette.*)

|| *Oseille de bûcheron.* Oxalide oseille. (Voy. *Pain de coucou* et *Alleluia.*)

|| *Oseille ronde.* — Patience à écussons. (*Fl. cent.*)

OSIER, s. m. (Voy. *Ousier.*)

OSIÈRE, s. f. Branche d'osier; diverses espèces de saule (Des Étangs). (Voy. *Osi* et *Ousière.*)

La coustume de *l'ozière* est telle, que ladite *ozière* se vend à torches, et en doit avoir en chascune torche soixante-quatre *ozières* qui font douze vingts seize quartiers, ou se il y en a moins, celluy qui les vend est amendable.

(LA THAUMASSIÈRE, *Coutumes locales*.)

OSILLARDE, s. f. (Voy. *Ousillarde* et *Nousillade*.)

OSTINER (S'), v. pron. S'obstiner; d'où le participe *ostiné*, entêté, est dérivé, d'après M. Ampère, du vieux mot français *ostine*. — (*Formation de la langue française*, p. 319.)

Ostiner, *b* disparoist absolument devant *st*, dans obstiné, obstination, qu'on prononce *ostiné, ostination*.

(THÉODORE DE BÈZE, *Traité de la bonne prononciation du françois*.)

Le *b* disparaît aussi dans l'italien *ostinarsi*, *ostinato*, etc., comme, du reste, dans la plupart des mots composés où *ab* et *ob* sont suivis de *s* : *osservare, oscuro, assente, assoluto*, etc.

ÔTÉES VOS GRACES, loc. (Dans une partie du Nivernais, à Saisy, etc.) Formule d'excuse et de politesse équivalant à *sauf votre respect* (voy. *Respect*), c'est-à-dire *vos grâces* (bonnes grâces ?) étant *ôtées*, réservées, sauvegardées.

OU, particule. On. « *Ou* mange du pain quand *ou* l'en a, ou quand *ou* n-en a », quand on en a. (Voy. Obs. à *OU* et aux lettres *L* et *N*.)

OU, se dit dans le Sud-Ouest et le Nivernais pour le pronom *Il*. « *Ou* va venir. » Devant une voyelle, on interpose aussi le *l* euphonique. « *Ou l'* est parti. *Ou l'* est venu. » (Voy. *Il* et *O*. pron.) « Est-*ou* pas vrai ? » c.-à-d. est-il pas vrai ? (Voy. la citation de d'Aubigné au mot *Nousillière*.)

|| Pour le pron. démonst. Ce.— *Ou* est joli ! pour : c'est joli. On prononce : *ou é*. — *Ou était*, pour : c'était. (Voy. *Oul*.)

OUAIS DIEU, loc. (Voy. *Voie-Dieu*.)

OUASSE, s. f. Nom donné à la pie (oiseau). (Voy. *Ageasse*.)

|| Corbeau. (Voy. *Couaise*.) — Rencontrer des *ouasses* est un mauvais présage.

Attendez les zéphyrs, qui vous presse ? Un corbeau
Tout à l'heure annonçait malheur à quelque oiseau.

(LA FONTAINE, *les Deux Pigeons*.)

Comme chez les anciens ; mais on ne paraît pas se préoccuper chez nous du fait que les corbeaux apparaissent à droite ou à gauche.

Sæpè sinistra cavâ prædixit ab ilice cornix.

(VIRGILE, *Églogues*, I, 18.)

|| *Ouasse-foule*, pie-grièche. Se dit dans les Amognes. (Voy. *Fou*.)

OUBLIANCE, s. f. Oubli, manque de mémoire. (Voy. *Obli*.)

Et se il avenoit que par erreur ou *oubliance*, etc.

(*Ordonnance de la Chambre des Comptes*, de 1319.)

Et pour mieux concevoir une entière *oubliance*,
De ces affections que je veux esloigner.

(SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE.)

Tous les escripts envoyés à *fiance*
Sont mis au fond du coffre d'*oubliance*.

(CL. MAROT, *Élégie*, I.)

Dist alors le bon père : Or ça, n'as-tu pas fait autre chose ? — Monsieur, respondit Chappelet, un jour, par *oubliance*, je crachay en l'église de Dieu.

(BOCCACE, *Première Journée*, *Nouvelle* I.)

Dieu qui se plaît à se communiquer à une âme quand il l'abandonne dans une entière *oubliance* et séparation de tout ce qui est hors de lui.

(BOSSUET, *Élévation sur les mystères*, 3ᵉ semaine, 6ᵉ et 7ᵉ élévation.)

OÙ CE QUE, loc. Où est-ce que (on prononce *ousque*). « *Où ce que* vous allez ? — Dis-moi *où ce que* tu vas. » Cette syncope, très-fréquemment employée, est souvent encore plus prononcée : « *Où que* tu vas ? — Dis-moi *où que* tu l'as vu. »

Une croix d'or faite aux Indes *où qu*'est nostre Seigneur en croix.

(*Inventaire de Charles-Quint*, cité par M. DE LABORDE.)

OU remplace 1° *au* dans *plouter*, *pouvre*, *pouvreté*, *poure* (ancien mot *povre*, *povreté* ; *eu* ou *au* dans un certain nombre de mots : *demourance*, *esprouve*, *poupe* pour *pouple* peuplier, *prouve*, *nouel*, *s'erouiller*, etc., et surtout dans beaucoup d'adjectifs en *eux* : *envioux*, *curiouse*, *fouroux*, *morcoux*, *poussieroux*, *rechignoux*, *vantoux*, etc. Voy. *El*, *U*.)

2° *Ou* dans *pouguard*, etc., pour *poignard*, etc.

3° *O* dans *chouse*, *coûte*, *coûte* (côte et côté), [illegible] *don*, *dounaison*, *estoumac*, *foussé*, *goubelet* (Rabelais), *grouselle*, *grous*, *louriou* (oiseau), *oûter* (ôter), *moutte*, *Pentecoûte*, *proufit*, *repous*, *rouper*, *rouse*, *tantoût*, etc., etc. (Voy. HENRI ESTIENNE, *Dialogue du langage françois italianisé*, et paragraphe ci-dessous, n° 5.)

4° *On* dans la particule *on* et dans une foule de mots, de même qu'en français, *couvent*, *moutier*, ont été formés de *convent*, *montier*, etc.

5° *U* dans *ceintourer*, *déceintourer*, *consoumer*, *marmouser*, *bouis*, *souif*, *souisse*, *toulipe*, et beaucoup de mots encore imprégnés de l'italien, introduit en France par les Médicis. (Voy. HENRI ESTIENNE.)

(Voy. *Que*, *Voit* et *Là voit*.)

OÛCHE, s. f. Enclos planté d'arbres fruitiers près des maisons rurales ; jardin, verger ; terre labourable attenant à la maison, et entourée de haies. (Voy. *Courtillage*.)

— *Oûche* a une parenté évidente avec le mot anglais *orchard*, dont la signification (verger) est à peu près la même.

Quiconque sera trouvé en vignes ou en vergers, en prés, en bleds ou en *osches* ou *oulches*, parmi ce que le fruit y soit, et soit trouvé cueillant ou avoir cueilli ledit fruit, il payera cinq sols au roy ou perdra l'oreille, et payera les dommages des parties.

(*Recueil des Privilèges des bourgeois et habitants de la ville et septaine de Bourges*, imprimé en 1643.)

Agarez, mon moèstre, y n'avé pu qu'ine *ouche* de quatorze boicelées.......

(D'Aubigné, p. 138.)

— On trouve dans Trévoux : « L'abbaye de Chalivoy a plusieurs *oûches* dans son domaine. » — Cet exemple n'a pu lui être fourni que par Furetière, qui était en effet pourvu de cette abbaye, située dans la commune d'Herry (Cher).

OUDRIR, v. n. Moisir, pourrir, se gâter. « Du pain *oudri*. — Du bois *oudri*. » (Voy. *Chenorir* et *Cotir*.)

OUEILLE, s. f. Brebis. « Un troupeau d'*oueilles* ; — Il a perdu ses *oueilles* ; — Une *oueille brâgne*. » (Voy. ce mot.) — Du vieux mot *ouaille*, dérivé du latin *ovis*, l'*u* et le *v* ne faisant jadis qu'une seule et même lettre, — *ovaille*, Roquefort.)

Li povres n'en ont mais une *oueille* qu'ils ont achatée et norrie.

(*Liv. des rois*, Chevallet, II, p. 217.)

Dans le langage de l'Académie, *ouaille* ne s'emploie plus qu'au figuré et sous le rapport spirituel : « Le pasteur et ses *ouailles*. »

Pas ne doubta à habandonner son corps à martyre pour la *délivrance* de ses *ouailles*.

(*Gestes de Louis le Debonnaire*.)

A proprement entrelasser les clayes,
Pour les parquets des *ouailles* former.

(Cl. Marot, *Églogue au Roy*.)

Ouaille autrefois se prononçait *oueille* comme aujourd'hui, témoin les vers suivants, où *ouailles* rime avec *oreilles* :

Il a bien dict, je congnois mes *ouailles*
Et elles m'oient, et ouvrent les oreilles
Pour escouter ma divine parole.

(Marot, *Sermon du bon Pasteur*.)

Allez faire la cour à vos pauvres *ouailles* ;
Faictes que vostre voix entre par leurs *oreilles*.

(Ronsard.)

On a écrit mal à propos *oille* :

Et sa mère la voulant battre lui dit : va, méchante, va chercher ton *oille*.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*.)

OUESSE, s. f. (Voy. *Ouche*.) — Se dit en Morvan.

OUÉTE, s. f. Ouate. Chez nous, *é* se prononce fermé et *o* s'aspire. « De la *ouéte*. » (Voy. *Ourse* et Obs. à *H*.)

OUGNON, s. m. Oignon. — *Ougnounet*, diminutif. (Voy. *Ognounet*.)

OUI BEN, loc. Oui (dit avec complaisance), oui certes, certainement. (Voy. *Trop ben* et *Voui*.)

Phylis.

Cela doit vous suffire.

Cléandre.

.... *Oui bien*, à des volages
Qui peuvent en un jour adorer cent visages.

(Corneille, *la Place royale*, act. II, sc. vii.)

— Souvent le *v* euphonique s'ajoute devant le mot *oui* que l'on prononce *voui*. (Voy. Obs. à *V*.)

Aussi ceux de dessoubs ne recevroient pas l'aigout des escheneaux qui cherroit à terre, mais *ouy ben* aigout de maison, ainsi que lesdictes maisons peuvent desgoutter.

(*Ancienne coustume du Berry*.)

OUÉ, OUÉR, OUÉRE, formes les plus ordinaires des terminaisons *oir*, *oire*, du français actuel. — Il ne faut pas s'y méprendre, ce n'est point par une corruption de langage que nous prononçons *miroué*, *mouchoué*, pour *miroir* et *mouchoir*, nous ne faisons qu'observer la prononciation de nos aïeux, qui écrivaient *mirouer*, *mouchouer*, et ne faisaient probablement pas plus sentir le *r* final que nous ne le faisons dans les infinitifs en *ouer* : *bafouer*, *clouer*, etc. Voy. dans Rabelais, *Pantagruel*, ch. xviii, et au mot *Pressouer*.)

Toutefois, l'usage moderne du son *oir* (ouvert) dans *miroir*, *mouchoir*, etc., s'étant aussi répandu chez nous, au moins dans l'Est, a influé sur la prononciation de l'ancien *er*, que beaucoup de personnes font aussi ouverte comme *ère*, même dans quelques substantifs masculins : c'est ce qui nous a déterminé à donner les trois orthographes *ère*, *er*, *é*, *mirouère*, *mirouer*, *miroué* ; *mouchouère*, *mouchouer*, *mouchoué*.

Nous devons signaler ici une circonstance remarquable. Si tous les substantifs en *oir* sont susceptibles de faire *oi* dans notre idiome, il n'en est pas de même des verbes qui ont la même terminaison ; nous la leur maintenons sans modification : *avoir*, *devoir*, *savoir*, *voir*, etc., n'ont point chez nous d'autre prononciation que celle de l'Académie. (Voy. *OI* et *OIR*.)

OUI. — S'emploie pour *o* dans *cuignier* (cognassier). C'est plus en rapport avec la prononciation du mot *coing*, fruit du *cougnier*.

|| Se dit dans le sens de Au contraire, par voie d'opposition entre deux idées. La citation déjà donnée, et les suivantes se rapportent à cette significaiton.

Ce n'est pas mal de le faire, mais *ouy bien* de s'y affectionner.

(Saint François de Sales, p. 473.

Qui a le sucre en bouche ne peut pas dire que sa bouche soit douce, mais *ouy bien* que le sucre est doux.

(Saint François de Sales, p. 551.)

OUICHE ! interject. Oui, dans un sens ironique, oh bien oui !

OULLE (CASSER LA), loc., à Palluau (Indre). Lorsqu'une veuve avait convolé en secondes noces dans l'année de la mort de son mari, c'est-à-dire dans les deux derniers mois (art. 228 du Code civil), on avait coutume de briser à coups de pierre ou de bâton un pot de terre placé à l'extrémité d'une longue perche. Dans quelques cantons de la Sologne berrichonne ce sont les gens de la noce qui, armés d'un bâton et les yeux bandés, cherchent à briser la *oulle*; celui qui y réussit reçoit en récompense un baiser de la mariée. — *Oulle*, dérivé du latin *olla*. (Laisnel de la Salle, mss. — Voy. *Pot* et *Quintaine*.)

OUMIAU, s. m. et son diminutif **OUMILLON**, s. m. Ormeau, orme champêtre. (*Fl. cent.*) L'*oumiau* ou *umiau* est l'orme abandonné à lui-même, ou le plus souvent tenu à l'état de têtard. (Voy. *Ourmelle*, *Têtaut* et *Truisse*.)

Les *oumillons* sont de jeunes ormeaux non encore étêtés. (Voy. *Umiau* et *Ourmelle*.)

OÙ QUE, loc. (Voy. *Où ce que*.)

OURMELLE, s. f. Ormeau. L'*ourmelle* est l'orme parvenu à tout son développement sans avoir été étêté. « Une belle *ourmelle*. » (Voy. *Oumiau*.) — *Lourmel*, nom de famille. — Le général de *Lourmel*, mort glorieusement au siége de Sébastopol.

OURMIAU, s. m. Ormeau. (Voy. *Oumiau* et *Umiau*.)

OURSE, s. f. Au lieu du masculin pour désigner L'ours. En général, mâle et femelle, comme fait le français pour une foule d'animaux, la panthère, la girafe, etc. Quant au genre ours, le français n'emploie le féminin que pour désigner les constellations de la grande *ourse*, de la petite *ourse*. Le berrichon aspire la lettre *o* comme dans *ouate*. « As-tu vu *la ourse* ? » (Voy. Obs. aux lettres *H* et *O*.)

OUS, s. m. Os. « Il a les *ous grous*. » (Voy *Os*.)

Et la bouteille se cassant, elles disoient l'oyant casser : les *ous* se cassent.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*.)

|| Noyau : « Quand il mange des guignes, des prunes, il en avale les *ous*. »

OUS, **OU**, pron. Par syncope de *vous*. (Dans le Sud-Est.) — « *Ou* étez donc malade ? » ou bien : « *Ous* étez donc malade ? — *Ou ous* trompez », vous vous trompez.

Cette suppression du *v*, dit M. Génin (*Lexique comparé*, p. 298), suggérée en certains cas par l'instinct de l'euphonie, était régulière et du bon langage dans le vieux français.

Je vous dis qu'*ous* vous teigniais (teniez), et qu'*ous* ne caressiez point nos accordées.. Testiguenne, parce qu'*ous* êtes monsieur !

(Molière, *Don Juan*, act. II, sc. III.)

Av'ous, est une double syncope de *avez-vous* : « *Av'ous* dit à un tel de venir ? » (Voy. *Avoir*.)

Et qu'est ceci? *n'av'ous* pas honte?
— *Av'ous* mal aux dents, maistre Pierre?

(*Farce de Patelin*).

OUSER, v. n. Oser. — Le son *ou* nous est resté du latin *audere* et de la prononciation ancienne de ce mot, dans laquelle *u* faisait *ou*.

OUSERIE, s. m. Oseraie, lieu où croît l'osier. (Voy. *Oisillière*.)

OUSIER, s. m. Osier.

|| *Ousier blanc*, s. m. Saule des vanniers. (*Fl. cent.* — Voy. *Oisi* et *Siaule*.)

|| *Ousier brun*. Saule amandier. (*Fl. cent.*)

|| *Ousier rouge*. Saule pourpre. (*Fl. cent.* — Voy. *Verdiau*.)

OUSIÉRE, s. f. (Voy. *Osiére* et *Oisi*.)

Faisons aussy inhibition et deffences à toutes personnes d'aller grappeter dans tous les cloz et vignobles jusques à ce que tous lesdits cloz et vignobles soient entièrement vendangez, sur telle peine que le cas le méritera, et transporter pesseau, souches, *ousières*, et choses que ce soit desdites vignes sur peine du fouet.

(*Ordonnance de la ville de Bourges pour la bannie des vendanges* de 1619)

OUSILER, v. n. Sauter brusquement de côté et d'autre. Se dit Du bétail : « Quand le temps est à l'orage, les bœufs, les vaches *ousilent*. » — *Ousiler* serait-il dérivé d'*oiseau* ? Sauter çà et là comme

un oiseau ? — Ou bien, comme *asilus*, en latin, signifiant *taon*, peut-être a-t-on employé, dans le principe, notre verbe *ousiler* pour exprimer le tourment et l'agitation que cause au bétail la piqûre de cet insecte. Enfin *ousiler* serait-il formé par analogie d'*ézaler?* (Voy. ce mot.)

OUSILLARDE, s. f. (Voy. *Nousillade* et *Osillarde.*)

OUSILLE, s. f. Oseille. (Voy. *Oseille* et *Vinette.*)

OUSSI! interj. (Voy. *Toussi*, *Usse* et *Houste.*) — En italien, *uscire* (prononcez *ouschiré*), sortir.

OUSTE. (Voy. *Houste.*)

OÛTER (on écrivait anciennement *ouster*), v. a. Oter. (Voy. *Roûter.*)

Comme iadis faisoyt Milo à l'imitation duquel aussi tenoyt une pomme de grenade en sa main et la donnoyt à qui lui pourroyt *ouster*.

(RABELAIS, liv. I, ch. XIII.)

Grand marcy, dist Hans Carvel, monsieur le diable, je renie mon nom si jamais on me l'*ouste* du doigt.

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

Car on ne combat plus pour l'honneur d'une jouste,
D'un prix ou d'un tournoy, mais enfin que l'on s'*ouste*
L'un à l'autre la vie.

(RONSARD.)

OUTRER, v. a. Syncope d'Outrager ; même sens.

OUTRI, adj. Se dit Du linge piqué de taches d'humidité. (Clamecy). (Voy. *Oudrir.*)

OUTRILLE (SAINT-), pour Austrégésille, saint du diocèse de Bourges. Nom d'une rue de la ville.

OUVART, part. pass. de Ouvrir (Acad.)

OUVARTURE, s. f. Ouverture. « Les *ouvartures* d'un bâtiment. »

OUVRAGE (Acad.), est le plus souvent féminin chez nous. « De la boune *ouvrage.* »

Vaugelas dit que les femmes, en parlant de leur *ouvrage*, le font toujours féminin : Voilà une belle *ouvrage* ; mon *ouvrage* n'est pas faite, et qu'il semble qu'il doit leur être permis de nommer comme elles veulent ce qui n'est que de leur usage; mais que pour les hommes, il ne leur est pas permis d'en user de la sorte.

MENAGE, *Observations de la langue françoise*, ch. LXXIX.

Les garcons riches, ça fait de rudes embarras et de la pauvre *ouvrage*.

(G. SAND, *Claudie.*)

|| Terme honnête pour désigner le travail du vidangeur et la matière à extraire.

|| Terme d'exploitation des bois : « Du *bois d'ouvrage* », c'est-à-dire propre à la charpente et à la menuiserie.

|| *Ouvrages*, au pluriel. Par excellence, temps des gros travaux de la campagne, tels que la fenaison, la moisson, la vendange. « On prend des domestiques de supplément pendant les *ouvrages.* »

|| S. m. (Terme de métallurgie.) Ensemble de la partie inférieure d'un haut-fourneau, où est situé le *creuset* et où le travail s'accomplit. Le genre de pierres qu'on emploie pour les *ouvrages* est le grès. (Voy. *Chiot, Costière, Damme, Gentilhomme* et *Estalages.*)

OUVRI, part. Ouvert. (Voy. *Ouvart* et *Ovrir.*)

OUVRIERS D'ÉTAT (par opposition aux ouvriers travaillant à la terre). Se dit de Ceux qui appartiennent aux états de maçon, charpentier, menuisier, serrurier, maréchal, etc.

OVEC, OVECQUE, OVECQUES, prép. Avec. (Voy. Roquefort et *Anvé.*)

La comtesse de Soissons (morte en 1644), avait un mauvais mot dont elle n'avait pu se défaire : c'est qu'elle disait toujours *ovec* pour *avec*, et cela semblait le plus vilain du monde pour une personne de sa condition.

(TALLEMANT DES RÉAUX, I, 128

OVÈR, v. a. (Prononcez *ovère.*) Ouvrir. (Voy. *Ovrir*). « J' peux pas *over* la porte. »

OVRAGE, s. m. Ouvrage.

Ô VRAI DIEU et **OVRADIEU**. (Les œuvres à Dieu, les œuvres de la miséricorde), loc. Nom donné à certaines poésies religieuses qui se conservent dans nos campagnes.

Nous apprendrons les *ô vrai Dieu*,
Les *ô vrai Dieu* de noi Seigneur.
Je l'ai vu viv', je l'ai vu mort,
Je l'ai vu viv' après sa mort.

Noël berrichon cité par M. Ribault de Laugardière, et recueilli à Chesal-Benoit (Cher); l'orthographe *ô vrai Dieu!* est empruntée à M. Norval. (*Lettres sur les poésies populaires*. Bourges, 1856.)

Les mots *O vrai Dieu* étaient sans doute les premiers mots de quelque noël fameux, et seront de-

venus le titre de plusieurs autres poésies du même genre. (Voy. *Conditure.*)

OVRE, s. m. Sans doute pour Œuvre. *A l'ovre de...* loc. A l'occasion de, à l'endroit de.

A prend trop d' misère
A *l'ovre* (*over*) de cet enfant.
(RIBAULT DE LAUGARDIÈRE, *Noels nouviaux.*)

OVRIR, v. a. Ouvrir.

Notre mot et celui de l'Académie s'emploient indifféremment; mais ils font au participe *ovri, ouvri,* et aussi *ovré,* au lieu de *ouvart.* (Voy. ce mot et *Découvrir.*)

OVU, participe passé d'Avoir. (Voy. *Auvu.*)

P

PABIAT, PABIOT, s. m. Pavot, coquelicot, pivoine. (Voy. *Babiau* et *Papou.*)

PACANUCHE, s. m. Homme sans moyens, sot, niais, simple, qui ne sait rien faire.

PAGANE (EN), loc. En désordre, à l'abandon, en désarroi. — Du latin *paganus*, paysan, comme si l'on disait, à la paysanne. (En Nivernais.)

|| Se dit aussi d'Un cheval blessé, d'une voiture versée. « La diligence est restée *en pagane.* » (Voy. *Déberion* et *Délâbre.*)

PAGNIOUFE, s. m. Terme d'injure. Se dit d'Un homme bête et grossier. (Voy. *Panoufle.*)

PAGNOT, PAGNOTTE, adj. Mou, pusillanime, sans énergie.

PAIJER, v. a. Payer. (Monceau, Nièvre.) Voy. Observ. à **Y.**)

PAILLASSE, s. f.; **PAILLASSON,** s. m. Modifications amplificatives de *paillon, pailloune.* (Voy. ces mots.) Ce genre de corbeille est le plus souvent en paille tressée ; d'où le nom est dérivé.

PAILLASSÉE, s. f. Le contenu d'une *paillasse.* (Voy. *Paillounée.*)

PAILLAT, s. m. Espèce de faucille emmanchée d'un bâton, dont on se sert pour couper le chaume, la paille, que les moissonneurs laissent dans les champs. (Voy. *Chaumet.*)

PAILLE, s. f. Chaume des céréales. Ce mot se prononce très-bref; à Paris, c'est le contraire. — *Paille de chaume*, c'est la paille qui reste dans le champ après le blé coupé. Quand on dit *paille*, tout court, ou *paille blanche,* c'est la partie qui tient à l'épi, celle qu'on obtient par le battage. — *Pailles* au pluriel (dans l'Ouest), champs qui viennent d'être moissonnés : « Mener les bestiaux dans les *pailles.* » (Voy. *Chaume* et *Chaumier.*)

|| *Avoir, mourir la paille au c.*, loc. Être pauvre, mourir dans la misère. (Voy. *Pailleux.*)

PAILLER, v. n. Arracher dans les champs les éteules, comme ressource pour la litière. (Voy. *Étrouble, Paille* et *Chaumer.*)

PAILLEUX, adj. Pauvre, couchant sur la paille. Ne se dit en français que du fer. (Voy. *Paille.*)

PAILLIER, s. m. Tas ou meule de paille, provision de chaume pour faire de la litière aux bestiaux. (Voy. *Chaumier.*)

— L'Académie écrit *pailler*, mais la prononciation berrichonne semble exiger un *i* après les deux *ll*.

|| Chenil, lieu où couchent les chiens, sur la paille : « A ton *paillier !* » se dit pour : Au chenil ! à ton chenil !

|| Mauvais grabat.

> Ha paoures souryz, vous aurez maulvais hyver, le feu est en vostre *pallier*...
>
> RABELAIS, *P*[illegible]

> FENESTE. — Où est bostre votre chenil?
> ENAY. — Dans les *paliers.*
>
> D'AUBIGNÉ [illegible]

|| Grange, grenier. (Voy. *Lassée.*)

|| Hangar formé grossièrement de perches recouvertes de paille.

> Dans mon *pailler* rien ne m'était resté.
> Depuis huit jours [illegible].
>
> LA FONTAINE, [illegible]

PAILLON, s. m. Corbeille en paille ou en osier tressé, destinée à divers usages, et notamment à faire lever la pâte du pain pour la porter au four :

P. — PRONONCIATION. — Comme dans les mots français *baptême*, *corps*, etc., le *p*, dans notre idiome, est muet dans le mot *cep* (de vigne), qui a même une prononciation toute particulière, *cé*.

— PERMUTATION. — Remplace *b* dans *pldmu*, etc., et *m* dans *charpe* (dérivé plus directement de *carpinus*), et peut-être *z* dans *perjuter*.

« Ramasser des pommes à pleins *paillons.* » (Voyez *Pailloune.*)

|| Paillasson à mettre devant les portes.

PAILLOUNE, s. f. Diminutif de *paillon.* Même emploi.

PAILLOUNÉE, s. f. Plein un *paillon.* (Voy. *Paillassée, Paillon* et *Paillasse.*)

PAIN, s. m. « Manger son *pain* », se dit Des ouvriers de la campagne et signifie dîner. (Voy. *Goûter, Meindiouner.*) — S'applique aussi à un ouvrier qui n'est pas nourri par la personne qui le fait travailler : « J' li baillons ben trente bons sous, mais j' le *nourrons.* »

|| *Avoir du pain sur l'ais,* loc. qui équivaut à celle adoptée par l'Académie : Avoir du *pain cuit,* et qui signifie Avoir sa subsistance assurée, avoir de quoi vivre en repos.

|| *Avoir son pain cuit,* ou *avoir assez de pain de cuit,* s'emploie chez nous ironiquement en parlant d'Une persomne qui est en train de partir pour l'autre monde, et qui n'aura par conséquent plus besoin de rien.

|| *Être à pain charcher,* à la mendicité. — *Charcher son pain,* mendier. Dans l'Ouest, c'est une sorte de mendicité restreinte. A certains jours de la semaine, les pauvres vont recevoir un morceau de pain à la porte des maisons aisées, des métairies. C'est ce qu'on appelle *aller aux portes.* (Voy. *Porte, Promener* et *Charcher son pain.*)

|| *N'avoir ni pain ni pâte,* loc. Être dépourvu de tout. (Voy. la citation de Rutebeuf, à *Gâte ;* et, au mot *Feu, N'avoir ni feu ni flambe.*)

|| *Pain chaland,* espèce de petits pains d'un sou, en fleur de farine, qu'on vend à Moulins (Bourbonnais) ; ils sont ronds et surmontés d'une sorte de bouton ou d'opercule.

|| *Pain jaunet,* pain de première qualité, pain blanc, de teinte tirant sur le jaune. (Voy. *Soupe.*)

|| *Pain michon,* petite miche. (Voy. *Painotte.*)

|| *Pain aux bœufs.* Pain façonné en forme de *corne* ou de *croissant* que l'on distribue aux pauvres dans la matinée du premier jour de Noël. (Voy. *Cornabœux.*)

|| *Pain virouné,* loc. Tranches minces de pain glacées de jaune d'œuf, et qu'on retourne dans la poêle à frire. (Voy. *Virouner* et *Soupe dorée.*)

|| *Pain d'alouette.* Le fruit de l'aubépine. (Voy. *Cenelle.*) || Pain que la bergère a de reste de son goûter et qu'elle rapporte des champs aux enfants de la maison, comme on fait du pain bénit. Quand elle part pour *moder,* elle leur dit : « Soyez *ben* sages, vous aurez du *pain d'alouette.* »

|| *Pain de coucou.* Oxalide oseille. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Alleluia, Oseille de bûcheron, Surelle.*)

|| *Pain d'hanneton.* Fruit de l'orme champêtre, ayant la forme arrondie d'une petite galette. (Voy. *Bernique.*)

|| *Pain de noix.* Tourteau, résidu de la fabrication de l'huile de noix. (Voy. *Tourtiau.*)

|| *Le Pain-Cher,* terre près de Marzy (Nièvre) ; ainsi nommée sans doute parce que la culture en est dispendieuse.

|| *Pain dénié.* Nom d'une terre vaine et vague, improductive, dans la commune de la Chapelotte (Cher).

PAINOTTE, s. f. Petit pain, miche. Inusité dans l'Ouest. (Voy. *Apogne* et *Pain michon.*)

PAIRES D'IAU ou **D'EAU**, loc. Laver dans *deux, trois paires* d'eau, c'est-à-dire dans l'eau renouvelée deux, trois fois, etc. — On dit aussi dans le même sens : Laver *à plusieurs iaux, à deux* ou *trois iaux.*

Sette aguas, nom d'un chien d'une *fonda* espagnole, qui faisait l'office de laveur de vaisselle.
(Théoph. Gautier, *Voyage en Espagne.*)

PAISAN, s. m. ; **PAISANNE**, s. f. (Se prononce dans plusieurs localités comme *faisan,* en donnant à *ai* le son d'un *é* fermé et traînant : *pésan, péesan.* Paysan, paysanne.

Les *paisans* en plain marché se mocquoyent d'eux.
(Rabelais, *Pantagruel.*)

On fait en Italie un conte assez plaisant
Qui vient à mon propos : qu'une fois un *paisant,*
Homme fort entendu.....
(Regnier, *Satire IX.*)

Le *paisant,* d'autres soins se sent l'âme embrasée.
(Regnier, *Satire IX.*)

— On dit proverbialement : « Il faut acheter son blé d'un *paisan,* et son vin d'un *borgeois ;* » parce que le *paisan* vend toujours le plus beau de son blé, et que le *borgeois* a toujours une meilleure cave que le *paisan.*

PAISSE, s. m. (Dans l'Ouest.) Moineau. (Voy. *Passe.*)

PAISSELER, v. a. Mettre des échalas à la vigne pour la soutenir. (Voy. *Pessiau*). — Dans ce mot et les trois suivants, la première syllabe est le plus souvent très-ouverte et se prononce comme *paix.*

PAISSELIÉRE, s. f. Lieu, magasin aux échalas, ou bien augmentatif de *pessiére.* (Voy. ce mot et *Pessiau.*)

|| Nom de localité : Arpheuilles (Indre). Des redresseurs de noms ont écrit *Pince-lièvre* sur certaine carte de l'Indre. Les habitants d'Arpheuilles persistent à dire et à prononcer *Paisseliére,* et, avec la première syllabe nasale, *Painseliére,* de *paissel*, *paisseau,* comme qui dirait *lieu entouré de pieux*, défendu par des palissades. (Voy. *Paissiau*, *Plessis*, et en outre *Pesselière,* autre nom de localité dans le Cher, qui se prononce autrement. Il est probable pourtant que tous deux ont la même étymologie. (Voy. *Pessiau.*)

PAISSIAU, s. m. Échalas. (Voy. *Pessiau*, *Charisson, Charnier.*)

Item pour ung cent de perches et ung millier de *paisseaux.*

(*Archives du Cher, Comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 1408.

PAISSON, s. m. Pâture de porcs, glandée. (*Coutume du Berry*, la Thaumassière, cité par Trévoux.)

Et ès bois en temps de *paisson*, ils engressent les porcz.

(Guy Coquille, p. 352.)

PAITURER, v. a. Pâturer.

PALAN. Rue et place dans la ville de Châteauroux ; dérivé du mot roman *palanc :* chemin, chaussée. (Voy. Roquefort.)

PALÂTRE, s. m. Planche clouée dans le fond ou le bordage d'un bateau pour en boucher les fentes. (Voy. *Étanche.*)

|| *Clou à palâtre*, clou de moyenne dimension.

PÂLAUD, **PÂLAUDE**, adj. Pâlot, pâlotte (Acad.) — « Cette fille est toute *pâlaude.* » — Même terminaison que *nigaud, rustaud,* et une infinité d'autres adjectifs français.

PALE, s. f. (Du latin *pala.*) Pelle. (Voy. *Palle.*)

PALETIN ou **PALESIN**, s. m. Pièce de monnaie. Tire son nom de l'emploi qu'on en fait au jeu de *palet.*

PALETOQUET, adj. m. Homme de peu de valeur, intrigant. (De *palletocq*, valet portant livrée, suivant Roquefort.)

PALETTE, s. f. Petite planche fixée à la circonférence des roues de moulin à chute d'eau par dessous. (Voy. *Aube* et *Godet.*)

|| La *palette* de l'épaule, l'omoplate. (Voy. *Palleron.*)

PÂLEZIR, v. n. Pâlir : « Cette étoffe a *pâlezi.* »

Un rouge ne peut augmenter un autre rouge sans se *palesir.*

(Bernard Palissy.)

Nous écrivons avec un *z* cette modification euphonique, à cause de la règle générale indiquée à la lettre *Z.*

PALISSE, s. f. Palis, palissade.

PALISSON, s. m. Morceau de bois fendu intercalé entre deux pièces d'équarrissage dans les constructions en pans de bois, ou sur les solives pour supporter un grenier ou *terré.* (Voy. ce mot et *Fusiau.*)

|| Madrier dont on se sert pour faire de fortes palissades. — La *crechére* des bœufs est composée d'une suite de *palissons* entre lesquels ils passent la tête pour atteindre leur nourriture placée dans la mangeoire. — Dérivé de Palis (Acad.).

PALISSOUNER, v. n. Poser des *palissons.*

PALLAISER, v. n. Enlever à la *palle aisément.* — Se dit des terres naturellement meubles.

PALLE, s. f. Pelle. (Voy. *Pale.*) — *Palle de far* (fer), pour bêcher la terre; se dit aussi *palle-bêche, palle-besse ;* — *palle de bois*, pour le service de la grange, pour enlever des terres, charger du sable ou autres matières.

Item une *pale de fer* fort epesse et pesante.

(*Inventaire de l'arsenal* [illegible].)

Quiconque amène *pales* à vendre, etc.

(La Thaumassière, *Coutumes locales de Berry.*)

A la vefve Desnoix la somme de trante sols pour une douzaine de *palles* par mandement du XXIIIesm aoust.

(*Comptes des receveurs de la ville de Bourges, années* 1589-1590.)

L'ung appeloyt une aultre sa *pale*, elle le appelloyt son fourgon.

(Rabelais, *Pantagruel.*)

Palles et fourches, aussi bien des râteaux.

(GRATIEN DUPONT, *la Controverse des sexes.*)

De *palle* est venu *palle-maille*, ancien jeu où l'on se servait d'une raquette, *palle*. Les Anglais en auraient-ils fait leur rue de *Pal-mall*, qu'ils prononcent *pel-mel*.

Comme les jeux de la paume, balon, *palemaille*, les courses à la bague.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 528.)

|| *Palle*, *palle-bêche*, *palle-besse*, *pelle-bêche*. Vanne à un ou deux manches qui retient l'eau d'un réservoir ou du bief d'un moulin en avant de la roue : « Lever les *palles*. » — || *Palle-bonde*, s. f. Bonde, vanne à queue qui retient l'eau d'un étang.

PALLEBESSER, PALLEBÊCHER, v. a. et n. Remuer la terre avec la *palle-besse*. (Voy. *Palle* et *Marrer*.)

PALLER, v. a. et n. Remuer avec la pelle. « *Paller* de la terre. » || S'enlever facilement à la pelle. « C'te terre là *palle* ben. »

PALLER, v. a. et n. Prononciation lâche de : Parler. « Eh ! *palle* donc ! » — Remplacement de *r* par *l*. (Voy. *Parlement*, et Obs. à *R*.) — S'est écrit autrefois par un seul *l*.

Se aucune sereur (sœur) *pale* à sa compaigne brèvement et si bas *pale* que la tierce ne la puisse oir.

(*Constitution de la maison Dieu de Vernon, au temps de saint Louis*, par M. de Bouis.)

PALLERÉE, s. f. Pellée, pellerée, pelletée (car l'Académie donne les trois). — Écrit avec un seul *l* dans le passage suivant. (Voy. *Palle*.)

Cependant quatre de ses gens lui jectoyent en sa bouche l'ung après l'aultre continuement moustarde a pleines *palerees*. Puis beuvoyt un horrifique trait de vin blanc pour luy soulager les rongnons.

(RABELAIS, liv. Ier, ch. XXI.)

PALLERON, s. m. Petite pelle, pelle de bois usée. || *Palleron de l'épaule*, omoplate. (Voy. *Palette*.)

PALLETER, v. a. et n. (Voy. *Paller*.)

PALLETOT, s. m. Habit large et grossier, veste longue, espèce de redingote, surtout. — Dérivé de *pallium*. (Voy. M. DE LABORDE, *Glossaire des Émaux*, au mot *Palletot*.)

Je me vettray un *palletot*
Pour l'abiller sans dire mot.

(*L'An des sept Dames*, cité par Borel.)

PALLIAU, prononciation de *Palluau*, petite ville du département de l'Indre.

PALLOTTER, v. a. (fréquentatif de *paller*.) Ramasser de la terre, de la boue avec une pelle : « *Pallotter* la *bornille*. »

PALOUNIER, s. m. Palonnier.

PALPLANCHE, s. f. Pièce de bois aplatie en madrier, qui est à la fois un *pal* taillé en pointe (voy. *Pau*) et une *planche*, et qui sert de devanture aux ouvrages hydrauliques, pilotis, etc.

PALUS, s. m. (Prononcez *palu*.) Nom de localité qui est tout latin : *Palus*, marais.

Les *Palus* du val d'Yèvre, au-dessus de Bourges. — *Id.*, près de Buzançais (Indre.) — Dans le Bordelais, *vins de palus* récoltés dans des terres plus ou moins humides par opposition aux vins de *graves*. (Voy. ce mot.)

Encore vous en jure et tesmoing
Le *palu* d'enfer à tesmoing.

(*Roman de la Rose*.)

PAMBEN, loc. Peut-être bien, environ. — Il est *pamben* quatre heures (à Azy, Amogues, etc.).

PANACHE, s. m. Prêle, herbe des marais. (*Fl. cent.*). — (Voy. *Queue-de-cheval*.)

|| Agrostis commune. (*Fl. cent.*) « Y a *ben* des *panaches* cette année dans les blés. » — Le *panache* mange, dit-on, le blé jusque dans la grange.

PANAGE, s. m. Droit de pacage des porcs dans une forêt.

Il fu jugié que li abes de Ses ait quitence del *pasnage* de ses porceaus as propres usages de sa maison en la forêt del Bur.

(*Établissements de Normandie*.)

|| Agrostis. (Voy. *Panache*.)

PANAS, s. m. Panais et diverses autres espèces d'ombellifères sauvages. (Voy. *Pannas*.)

PANCIAU, s. m. (dans l'Ouest). Ponceau, coquelicot. (*Fl. cent.*) « Y a *ben* du *panciau* dans les blés. — Arracher des *panciaux*. » (Voy. *Ponciau*, *Papou*.)

PANÉ, adj. Réduit à ne manger que du pain, misérable.

PANÉE, s. f. Panade : « Manger une *panée*. » (Voy. *Mitounade* et *Roûtie*.)

— Le français actuel ne reconnaît que le participe *pané* : « Eau *panée*, côtelette *panée.* »

PANETIER, s. m. Buffet surmonté d'un *dressoir* contenant le pain et autres provisions de bouche. (Voy. *Pénetier*, *Échalle au pain* et *Dersoué.*)

PANNAS, s. f. pl. (Prononcez *pan-nas*), sans doute pour Panais, comme type des plantes sauvages de la famille des ombellifères (voy. *Pastinade*), et par extension toute espèce de grandes herbes.

PANNE, s. f. Fanon du bœuf. (Voy. au mot *Harbe* (*mettre l'harbe*), la citation de M. de Barbançois.)

|| *Pannes*, s. f. pl. On nomme ainsi les lobes du foie des animaux, et surtout du porc.

PANNE (BASSE-), s. f. Appentis. « Un petit bâtiment en *basse-panne.* » (Voy. *Basse-goutte.*)

PANNÉ, adj. Ruiné, exproprié.

Saisir et *panner* sour les hommes de fief.

(Titre de 1324, publié par Carpentier.)

PANNER (prononcez *pan-ner*), v. a. Essuyer. « *Panner* les meubles », les essuyer, en ôter la poussière. — Du latin *pannus*, étoffe.

Purpureus, late qui splendeat, unus et alter
Assuitur *pannus.*

(Horace, *Art poétique.*)

PANNETRAT, s. m. (Traduction du latin *pannum trahens.*) Qui tire ses guenilles ; pour signifier Un mendiant déguenillé. — Sobriquet devenu nom de famille. (Voy. *Panner.*)

PANNIAU, s. m. Sorte de bât. (Voy. *Penniau* et *Bâtine.*)

PANON, s. m. (Voy. *Penon.*)

PANOUFLE, s. f. Fourrure qui retombe sur le devant du sabot. (Voy. *Panuche* et *Gabin.*)

PANSER, v. a. ; **SE PANSER**, v. pron. Nourrir, se nourrir ; donner largentent à manger, bien manger : « C'est une maison où l'on *panse* ben le monde. — C'est un *gas* qui *se panse* ben », qui se garnit bien la *panse.* — Est évidemment formé de *panse*, remplir la *panse.*

Goutte bien tracassée
Est, dit-on, à moitié *pansée.*

(La Fontaine, *la Goutte et l'Araignee*, liv. III, fable 8.)

Il print dedans Paris cent beaulx jeunes et gualans compaignons bien délibérez, et cent belles garses picardes, et les feict bien traicter et bien *panser* pour huict jours.

(Rabelais, *Pantagruel.*)

|| Soigner en maladie, traiter, dans le sens purement médical et non chirurgical.

Des moyens dont usa un médecin afin d'être payé d'un abbé malade, lequel il avait *pansé.*

(Bonaventure des Periers, *Contes*, 29, *Nouvelle* 4.)

Ils ne s'impatientent pas, disent-ils, d'estre malades, mais de ce qu'ils n'ont pas de l'argent pour se faire *panser.*

(Saint François de Sales, p. 493.)

|| *Panser de* (même sens). Guérir de. — La plupart de nos villages possèdent des médecins qui tous n'ont pris leurs degrés que dans la tradition de famille. Chacun a sa spécialité : l'un *panse du varin*, l'autre *panse des endardes* (dartres). — (Voy. ces mots.)

|| *Panser de segret, du secret*, ou *par segret*, loc. Traiter les maladies par la sorcellerie : « Un tel est bien *adret*, il m'a *pansé par segret.* » (Voy. *Médeciner*, *Segret*, *Tirer*, *Paroles*, *Anté*, *Bouis.*)

PANSEUX[1], adj. Qui panse, qui soigne, garde-malade.

Si tu t'y mets malade,
Malade au lit,
Je m'y mettrai *panseux*
Pour t'y guéri.

|| *Panseux de segret*, loc. Celui qui *panse de segret.* (Voy. *Panser.*)

PANSIAU, adj. Ventru, qui a une grosse panse. (Voy. *Pansu.*)

PANSON, s. m. Camisole en indienne que portent les femmes du peuple.

PANSU, adj. Dérivé de *panse*, comme *ventru* de ventre. — Se dit par ironie : « Oh ! le grous *pansu* ! »

PANT, s. m. (Apocope de *pantière*, Acad.) Filet de chasse ; lacets à prendre les alouettes. (Voy. *Soie* et *Cordée.*)

PANTE, s. f. Femelle du paon : « La *pante* groue ou La *pante* coue. » (Voy. *Couer.*)

PANTOUNIER, s. m. Pontonnier.

Tout de la mesme façon nous appelons *fier pantonnier* un homme revêche et mal à propos glorieux, au lieu

de *fier pontonnier*, d'autant que ceux qui sont commis à recevoir les peages des ponts font presque ordinairement d'une façon fière et farouche ès choses qui concernent leurs droits.

(PASQUIER.)

PANUCHE, s. f. Petite panade. Se dit comme terme enfantin. (Voy. *Panée.*)

|| Fourrure dont on garnit le dessus des sabots, et qui se replie dans l'intérieur. (Voy. *Panoufle* et *Gabin.*)

|| Danse rustique aux environs de Bourges.

PAPAUD, PAPOT, adj. Bavard. (Voy. *Papoter.*)

PAPE (MONNAIE-DU-), loc. (Voy. *Monnaie, Clefs-de-montre.*)

PAPELAUDE, s. f. Mélange de caillé battu avec du lait et des échalotes. (Voy. *Fromagée.*)

PAPETTE, s. f. (Voy. *Pepette.*) || Bouche, langue. « Faire aller sa *papette* », parler, bavarder. « Arrêter la *papette* à quelqu'un », le faire taire.

PAPEUGNER, v. n. Pignocher, manger du bout des dents, sans appétit, éplucher. (Nivernais.)

PAPI, s. m. Grand-père. (Voy. *M'amie* et *P'pée.*)

PAPIFOU, s. m. Poil follet.

PAPILLON, s. m. (Voy. *Parpillon.*)

|| *Papillon*, s. m. ; *Papillotte*, s. f. Bœuf, vache, marqués de taches blanches arrondies. (Voy. *Parpillon* et *Papillouné.*)

PAPILLOTTES, s. m. pl. Éblouissements des yeux. (Voy. *Parpillouner* et *Berluter.*)

PAPILLOUNÉ, adj. Tacheté. Se dit de La robe des animaux. (Voy. *Papillon.*)

PAPOÏON, s. m. Papillon (usité à Bengy, etc.) Cette désinence ne doit pas étonner : *Châtillon* s'est écrit jadis *Châtoillon* (prononcez *Chatoïon.*) Aimes de Varennes ou de Varentines, trouvère du XIIIe siècle, parlant du roman inédit de *Florimond*, rapporté d'Orient, disait :

A Filipopole la trouva,
A *Chatoillon* l'en apporta.

(Voy. *Poetes français* Paris, GIDE. 1861, p. 175.)

PAPOTER, v. n. Parler entre ses dents, marmotter. (Voyez *Marmonner.*)

PAPOU, s. m. (Du latin *papaver.*) Pavot, coquelicot. « Une terre qui *concrie* le *papou.* » (Voy. *Panciau.*) — En anglais *poppy.*

|| Nom de localité : Arpheuilles (Indre). Nous ferons remarquer qu'ici ce nom est employé au féminin : « Les terres de *la Papou.* »

PAPOUE, PAPOUTE, s. f. Bouillie, panade pour les petits enfants. (Voy. *Panée, Pépette.*)

— Les Latins semblent avoir usé de ce mot dans la même signification. Nonius cite le passage suivant de Varron : *Cum cibum ac potionem buas ac* papas *vocent.* (Voy. le *Glossaire* de la Monnoye.)

PAPOULE, s. f. (En Nivernais.) Par corruption d'*ampoule* (Acad.). Petite vérole. (Voy. *Picote.*)

PAQUET, s. m. Terme de métallurgie. Assemblage de bouts de barres plates soudées au four à réchauffer. (Voy. *Martineux* et *Puddlage.*)

PÂQUETTE, s. f. Primevère officinale. (Voyez *Coucou* et *Ochon.*)

|| Narcisse faux narcisse. (Voy. *Jauniau* et *Coqueluchon.*)

|| Marguerite. (Voy. *Pâquerette.*)

Revenant tousiours avec ioie à ces amples et délicieux iardins des belles lettres, ou nous debvons cueillir pour nous rescréer ces fleurs dont les plus viles contentent seulement la curiosité, ressemblans aux *pasquettes* qui n'ont que la beaulté.

(SIMON MARION, *Dédicace de ses Plaidoyers.*)

PAQUIOU (*a* bref), s. m. Roquet, petit chien. (Voy. *Péquiou* et *Petiot.*)

PAQUOIN, et en Nivernais **PAQUION**, s. f. Mijaurée, synonyme du mot parisien *chipie.*

PAR, prép. Dans, parmi, au travers de, au milieu de : « Le grain est tout répandu *par* la grange. » (Voy. *Parmi*, *Effeniller* et *A*, prép., remplacé par *en.*)

|| *Par ailleurs*, loc. Ailleurs, autre part, d'un autre côté, d'ailleurs.

Il avait rencontré *par ailleurs* des personnes qui lui agréaient davantage.

(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

|| *Par ainsi*, loc. Ainsi, ainsi donc, par ce moyen, par conséquent. (Voy. *Ainsi.*)

Et *par ainsi* les princes du païs trouvèrent moyen de s'assembler ès bois.

(CHAUMEAU, *Hist. du Berry*, p. 55.)

Et *par ainsi* pour les retenir et épouvanter, il leur faut apporter non des lois.....

(DUPERRON, *Harangue au tiers État.*)

Par ainsi, j'ay donc tort et ne dois pas me plaindre.

(REGNIER.)

Par ainsi, je te demande d'y rester.

(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

|| *Par après.* Ensuite. Vieilli suivant l'Académie. — Contre-partie, dit M. Génin, de *par avant*, qui ne s'emploie plus que sous cette forme : Auparavant.

Les vers que leurs joinglours, leurs contours et chanterres
Rechantoient *par après.*

(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, *Art poétique.*)

Je gagne le cœur des plus belles
Avec des serments infidèles
Et des yeux qui feignent les doux ;
Par après je me moque d'elles
Comme je me moque de vous.

(P. MOTIN.)

Comme *par après* fait encas.

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

O mort impitoyable,
Ne suffisoit-il pas
D'avoir mis, excecrable,
Mon époux au trespas,
Sans prendre tout exprès
Ma fille *par après?*
Mais, ô triste aventure!
Dont j'ai le cœur marri,
Elle a la sepulture
Par avant le mari.

(*Complainte sur la fille d'Élisabeth d'Autriche et de Charles IX.* 1578.)

Que j'aye peine aussi d'en sortir *par après.*

(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, act. III, sc. IV.)

|| *Par autant que*, loc. Comme, d'autant que.

Et par *autant qu'un* royaume ainsi désolé serait facilement ruiné.

(RABELAIS, I, C. L.)

|| *Par avis !* loc. Vraiment ? cela pourrait bien être ? (Voy. *Qu'avis*, *Avis* et *Pour.*)

|| *Par coument*, *par c'ment*, *per comment*, loc. Pourquoi? comment? « *Par coument* ne vient-il pas ? — *Par coument* donc ? »

|| *Par de lez*, loc. Par delà. (Voy. *Lez.*)

|| *Par dessus*, loc. sur. « Il a passé *par dessus* nous. — Prenez garde que cette pierre ne tombe *par-dessus* vous. »

Encore ne sçauriez-vous nier qu'il ne soit prince du sang de France et roy de Navarre, qui a tousjours tenu plus grand rang que vous, et tousjours marché *par dessus* vous et tous vos aisnez.

(*Satire Ménippée*, 201.)

|| *Par-devant* (avec complément), loc. Devant. — Ne s'emploie plus en français que dans le style juridique : *Par-devant* notaire, *par-devant* le tribunal. Est toujours usité chez nous dans le style ordinaire : « Au détour du bois, j'ai vu un tel *par-devant* moi. »

En passant *par-devant* la chambre d'Angélique, j'ai vu un jeune homme.

(MOLIÈRE, *le Malade imaginaire.*)

|| *Par places*, loc. De place en place, çà et là, à certains endroits. (Voy. *Place.*)

PARADIS, s. m. Plusieurs clos de vigne portent le nom de *Paradis* à la Châtre et dans les environs, à Bouges (Indre) et ailleurs. — Nom de localité : Fontguenand, Varennes (Indre), Graçay (Cher).

Il y a, dans le vignoble de Dijon, un endroit nommé *Paradis* qui produit de méchant vin, et un autre, nommé le *Creux-d'Enfer*, qui en produit de fort bon, ce qui a donné lieu à ce quolibet des vignerons du pays: « *Que le crô d'enfar vau meu que le paradis.* »

(LA MONNOYE, *Glossaire.*)

— *Perdre sa part de paradis*, loc. Formule de malédiction.

|| Reposoir du Jeudi-Saint à Bourges.

Plus payé aux deulx Bremaulx brodeurs... tant pour avoir garny le *pardon*, faict le *paradis* auxdites festes de Pasques.

(*Archives du Cher, Fonds de Saint-Étienne de Bourges*, 1560.)

|| Nom d'une rue de Bourges, dans une situation élevée; une autre plus basse, qui en est voisine, s'appelait, dans le moyen âge, rue d'Enfer, peut-être par corruption du nom primitif *vicus inferus*, rue d'En bas.

PARAÎTRE, v. n. (Acad.) || *Faire paraître*, loc. Représenter pour convaincre : « Je lui ai fait *paraître* que, etc. » Je lui ai représenté que, fait croire que, etc. (Voy. *Naître.*) || *Se paraître*, loc. « Il *se paraît* que », pour : il paraît que.

PARAQUIN. Nom d'une espèce de place publique située au milieu du village de Cosnay, près de Lacs (Indre). Etymologie soit du latin *paragium*, d'où est venu *parage*, qui a la même signification que notre mot *communal*, employé substantivement pour désigner un terrain commun aux habitants d'une ou

---

PAR. (Voy. *PER.*)

plusieurs communes, soit de *parc,* que nos paysans prononcent *par,* terme d'origine celtique par lequel on désigne une enceinte, un enclos, un champ, et de *haken,* aussi de langue celtique, signifiant hoquet, dernier soupir des agonisants. (Voy. *Mémoires de l'Académie celtique*, tome II, p. 136.) D'après ces indications *Par-haken* ou *Paraquin* signifierait champ du hoquet ou champ des agonisants, et serait peut-être un souvenir de quelque bataille livrée en cet endroit : on y a trouvé en effet des ossements en assez grande quantité. (Laisnel de la Salle.)

PARBLEU ! Juron adouci de *Pardieu!* (Voy. *Sacrebleu* et *Pardi.*)

PARCALE, s. f. Percale. « Un mouchoué de *parcale.* »

PARCE (EN), loc. « Mettre un poinçon *en parce,* » en perce. (Voy. *Parcer.*)

PARCE-OREILLE, s. f. Perce-oreille, forficule, insecte.

PARCEPTEUX, s. m. Percepteur des contributions.

PARCER, v. a. Percer, faire un trou, une ouverture. (Voy. *Parce.*)

PARCHAUDE, s. f. Perche, poisson. (Voy. *Perchaude.*) Une *parchaude* de 2 ou 3 livres est un excellent manger ; c'est, dit-on, la perdrix de la rivière. — La terminaison *aude,* donnée souvent comme diminutif, ne l'est pas toujours. Ex. : une *grande fillaude.* (Voy. ce mot.)

PARCHE, s. f. Perche, brin de taillis laissé dans toute sa longueur, grosse branche provenant du recépage d'un têtard. « Une *parche d'aubier* (de saule. ») || *Parche de chârte*, *parche d'airiau*, le timon d'une charrette à bœufs, d'un araire. — Les bœufs *de la parche,* ceux qui sont *liés* (attelés) immédiatement au timon. (Voyez *Age, Ate, Aiguille, Lier.*)

|| *Monter sur la parche,* loc. Se dit Des bestiaux morts qu'on écorche, parce qu'on étend leurs peaux sur des perches pour les faire sécher : « J'avons eu ben du malheur cette année, nos oueilles sont *montées sur la parche.* »

PARCHE, s. f. Perche, poisson. (Voy. *Parchaude.*)

PARCHÉE, s. f. (Voy. *Gaulis.*)

PARCHEMIN, s. m. Crible dont on se sert pour nettoyer le blé. (Par synecdoque, la partie pour le tout.) Le fond de ce crible est composé d'un épais *parchemin* criblé d'une infinité de trous qui laissent passer le menu grain et la poussière. — *Parchemin ménager,* crible fin qui retient une partie du menu grain. (Voy. *Cruble* et *Grêle.*)

PARCHEMINER, v. a. Passer du blé au *parchemin,* au crible. (Voy. *Parchemin* et *Gréler.*)

PARCHER, v. n. Percher. « Coume l'oisiau *parché* su' la branche. »

PARCLUS, adj. Perclus, paralytique. (Voy. *Incament.*)

PAR COMMENT, PAR C'MENT. (Voy. *Par.*)

PARÇON, s. m. (Voy. *Parson.*)

|| Poinçon, instrument pour percer. « Un coutiau à *parçon.* » (Voy. *Parcer.*)

PARDANT, s. m. Celui qui perd au jeu. (Voyez *Parde.*)

PARDE, s. f. Perte. — Se dit principalement dans l'Est. (Voy. *Parte.*)

PARDE, PARDRE, v. a. et n. Perdre. (Voy. Obs. aux lettres *A* et *R.*) — Participe passé, *Pardu.*

Lequel Bernardon a aussi *pardu* son bastiment de St-Privé pour la dicte cause de la guerre.

(*Archives du Cher. Comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 1412.)

—Être *pardu,* être tellement en mauvaise position qu'on ne sait plus comment s'en tirer. « Ce malade est *pardu,* il n'en reviendra pas. »

PARDERIAU, s. m. Perdreau. (Voy. *Perdriau, Pardrijau,* et Obs. à *Z.*)

PARDERIE, s. f. Perdrix. (Voy. *Parderiau.*)

PARDEVANT PROUVE (pour *preuve*), loc. Devant témoins.

PARDI ! PARDIÉ ! PARDINE ! PARDIENNE ! PARGUIENNE ! Jurons adoucis de *pardieu !* (Voyez *Parbleu, Sangdienne.*)

PARDITION, s. f. Dégât, perte, mauvaise situation. (Voy. *Parde,* v. a.)

PARDON, s. m. Indulgence accordée par l'Église.

Et après il envoia un sien cardonnail (cardinal) maistre Pieron de Capue, croisié. Et manda par lui le *pardon* tel comme je vous dirai.

(VILLEHARDOUIN, p. 33.)

Un monstre en forme de vieille femme fardée, comme le visage de Perette quand elle avait gagné les *pardons*.

(D'AUBIGNÉ, p. 320.)

|| Lieu de pèlerinage et jour où l'on gagne des *pardons*. (Voy. *Paradis*.) Et par suite : fête rustique.

Nous ne sommes pas bien certain que *pardon* soit employé en Berry dans ce second sens ; mais il l'est à coup sûr dans l'Anjou et dans l'Ouest plus éloigné, notre *far west*, comme disent les Américains.

PARDOUNER, v. a. Pardonner. « Dieu m' *pardoune!* » exclamation.

PARDRIJAU, s. m. Perdreau. (A la Châtre.) — (Voy. *Parderie*.) — En anglais, *perdrix* se dit *partridge*.

A la Saint-Denys (9 oct.)
Les *pardrijaux* sont *parderies*.

(*Dicton*.)

PARÉ, adj. (Voy. *Pareil*.) C'est le même mot en supprimant la prononciation de la lettre *l* finale, comme dans *orté*, pour orteil, et dans le français *fusil*. (Voy. *Bois-Sire-Amé*, et Obs. à *L*.)

|| *Paré ou caffe*, loc. Pair ou non, espèce de jeu. (Voy. *Caffe*.)

PAREIL, adj. Plein, uni. (On prononce souvent au masculin *paré*.) « Voilà un chemin bien *paré*. — Cette route, cette place est bien *pareille*. » (Voyez *Paré*.)

|| Précédé de l'article *le*, *la*, *les*, signifie Égal, de même poids ou de même valeur : « Cette source a coulé *la pareille* que le mois dernier. »

|| *Pareil coume*, loc. Pareil à. « Son habillement est *pareil coume* celui de sa sœur », c'est-à-dire Pareil à celui de sa sœur.

PARELLE, s. f. Patience crépue. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Rointe*.)

PARENTAGE, s. m. Parents, parenté, parentèle. S'emploie chez nous au pluriel, même dans son application à une seule personne : « Il a *semont* (invité) tous ses *parentages*. » (Voy. *Semondre*.) — S'emploie quelquefois au singulier.

Si nommer en son *parentage*
Une longue suite d'aïeux,
Que la gloire a mis dans les cieux,
Est réputé grand avantage.

(MALHERBE, *Poés.* [illegible] IV.)

Je ne recherche point cet illustre avantage
De ceux qui tous les jours sont dans les différents,
A disputer l'honneur d'un fameux *parentage*,
Comme si les humains n'étoient pas tous parents.

(ADAM BILLAUT, *S*[illegible].)

Un cousin abusant d'un fâcheux *parentage*
Veut qu'encor tout poudreux et sans me débotter.
Chez vingt juges pour lui j'aille solliciter.

(BOILEAU, *Ép.* VI.)

Cher d'Aigremont, d'où te vient, à ton âge,
Ce mal affreux dont la rage
Au grand galop suit ton rapide essieu,
Et pour qui t'éloignant de ton doux *parentage*,
Tu te mets en pèlerinage
Pour je ne sais quel triste lieu
Où l'eau du cru sera ton seul breuvage.

(DELILLE, *Poés. fug.* A un aimable goutteux.)

Parentèle (Acad.) a vieilli aussi, mais n'est pas usité chez nous.

PARENTERIE, s. f. Même sens que *parentage*. (Voy. ce mot.) « Il a invité à ses noces toute sa *parenterie*. »

PARER, v. a. Mettre à couvert, défendre. — Avec l'article *le*, *la*, *les*. « C'te piau *pare* ben le vent. » Ne s'emploie en pareil cas dans le français qu'avec les prépositions *de* et *contre*.

|| Écarter, détourner, comme s'il s'agissait de parer un coup. — Se dit quand on veut arrêter une personne, un animal qui se sauve. Ce mot viendrait peut-être de *parer*, pour *barrer* le chemin, en changeant le *b* en *p*.

|| Diriger, conduire. *Parer les bêtes*, loc., les mener aux champs. (Voy. *Amoder*).

PARÉTA (AU), loc. A proportion. — Ne peut être qu'une corruption de *au prorata*. — Si je mange ben, je travaille *au paréta*.

Il est bizarre de retrouver dans le langage rustique une expression latine, quoique altérée, qui s'est conservée en français seulement dans le langage relevé.

Le dicton suivant a été recueilli à Henrichemont, qui est un pays de bruyères :

Tu parles comme un perlat (prélat)
Et fais des balais au *paréta.* »

comme si l'on disait : Tu es aussi adroit de ta langue que de tes mains.

PARFAIT (pris adverbialement). Tout à fait : « Ce bœuf est *parfait gras.* » — C'est un terme de maquignon et de marchand de bœufs. (Voy. *Fin* et *Chaire.*)

On dit en français, de Quelqu'un, que c'est un *parfait* honnête homme ; et Du vin nouveau, il est *parfait* clair. Le mot *parfait,* lorsqu'il s'emploie adjectivement, donne aussi l'idée d'une chose terminée, achevée, accomplie.

PARFECTION, s. f., est plus rapproché de *parfait* que *perfection* qui a conservé sa teinte latine de *perfectus.*

— *Dans la parfection* (ou *dans c'te parfection*), loc. En perfection. « Il laboure *dans la* ou *dans c'te parfection.* » Cette expression est aussi employée par beaucoup de nos bourgeois.

— On ne trouve, dans le Dict. de l'Académie, que *en perfection.*

PARFIN (**A LA**), loc. Enfin, à la fin. (Voy. *Fin faite, Fin des fins* et *Par suite.*)

A la parfin, si comme Diex seufre les mes-aventures, si furent desconfit.

(VILLEHARDOUIN, *Conqueste,* p. 129.)

La rose *à la parfin* devient un gratecu.

(RONSARD, t. I, p. 164.)

En la première desquelles je m'essaye par quelques remonstrances et exercices, de convertir le simple desir de Philotée en une entière resolution, qu'elle faict *à la parfin,* après sa confession générale.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 455.)

La bourgeoise est arrivée *à la parfin.*

(G. SAND, *Claudie.*)

PARFOND, s. m. Fond, tout au fond. « Le *parfond* de la rivière. » — La préposition *par* implique une idée de superlatif, comme dans *parfaire.* (Acad.)

J'ay plain povoir et auctorité pure
D'auctoriser humaine créature,
Ou la plongier en doleur très *parfonde.*

(MICHAULT, *Dance aux aveugles.*)

Et doibt leurs âmes damner au *parfond* de la plus ardente chauldière qui soyt en enfer.

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

PARFOND, adj. Profond.

PARFOND, adv. Profondément. « Mon couteau est tombé dans l'eau, regardez-donc bien *parfond* pour m'aider à le trouver. — Dans la rivière, il y a *parfond* des herbes où le poisson se retire. » C'est peut-être *par-fond* qu'il faudrait écrire : *au fond, par le fond.*

PARFONDER, v. n. (Voy. *Profonder.*)

PARFONDEUR, s. f. Profondeur.

PARFOUNER, v. a. Panser, soigner, nettoyer. (Voy. *Fombrayer.*) *Fombrayer* se dit plus spécialement des soins donnés aux animaux, et *parfouner* de ceux donnés aux enfants.

PARIER, v. a. Associer, joindre, unir, réunir par couple ou par paire. — Le français dit *apparier.*

‖ V. n. S'apparier, s'accoupler.

Il faut comme luy présenter aux brebis quand elles s'assemblent pour *parier,* de belles baguettes de diverses couleurs.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 533.)

PARIEUX, s. m. Qui aime à parier, qui s'engage dans un pari. « Un fameux *parieux* que toi ! »

PARIJAU, adj. Pareil, du vieux mot *parigal* (égal).

Tel ky fist personnal de verbe impersonal
Singuler et plurer avoit tot *parigal.*

(GARNIER DE PONT-SAINTE-MAXENCE. *Vie de saint Thomas le martyr.*)

(C'est-à-dire, confondait le pluriel et le singulier.)

PARIMENT, adv. Cependant, pendant ce temps. (Voy. *endimenpt.*)

PARIS, s. m. Enfant trouvé confié aux soins des nourrices de nos campagnes par les hospices de Paris. (Voy. *Champis.*)

PARIURE, s. f. Pari.

PARLAGE, s. m. Paroles inutiles. En vieux français *parloge.*

Si les vous voel dire briement
Sans lonc *parloge* metre avant.

(*Des set sages de Romme.*)

PARLANT PAR RESPECT, loc. (Voy. *Respect.*)

PARLATIF, adj. Qui parle facilement.

‖ A qui on parle facilement, affable. « Un houme

ben *parlatif.* » Dérivé de *Parler,* comme *affable* du latin *fari.*

PARLE, s. f. Perle. « Un collier de grousses *parles.* »

PARLEMENT, s. m. Conversation, bavardage, discours ; par un jeu de mots, on dit d'un impitoyable bavard que c'est un *parlement sans vacances.* — ***Il en est parlement,*** loc. On en parle. (Voy. *Parler* et *Paller.*)

> Ne faison pas lon *pallement,*
> Que nos esgardent mainte gent.
>
> (*Roman de Flore et Blanche Fler,* f l. 204, liv. III.)

> Je te rendrai bon compte de ma vie
> Depuis le soir qu'eus à toi *parlement.*
>
> (Cl. Marot.)

Remède unicque estre surdité du mary contre cestuy interminable *parlement* de femme.

(Rabelais, *Pantagruel.*)

Les hommes ne furent jamais plus pompeux et plus superbes qu'après le *parlement* de frère Thomas.

(*Mémoires de Littérature,* t. VI, p. 375.)

Un voyageur (qui venait peut-être de loin) nous a raconté que se trouvant dans une petite ville d'Allemagne, il avait demandé une grammaire, et que le libraire lui en avait fourni une intitulée *le Parlement français.* — Ce voyageur n'a pas menti ; car un savant bibliographe, M. Rathery, nous dit qu'il a paru en Allemagne un assez grand nombre de grammaires françaises sous le titre de *Parlement,* et il nous signale entre autres le volume réimprimé sous ce titre : *Parlement nouveau,* ou premiers éléments de la langue allemande. (Metz, Collignon ; 1813. 1 vol. in-12.)

— Nous avons aussi découvert un vocabulaire imprimé sous ce titre, à Colmar, en 1771 : *Nouveau parlement français et allemand, à l'usage des deux nations, contenant les principes de la prononciation.* — Et quelle prononciation ! On sait la difficulté pour ainsi dire physique qu'éprouvent les Allemands à prononcer notre *j* et notre *g*. L'auteur du *Parlement* conseille bravement pour le *j*, dans *j'aimerai, jardin, Jésus,* de prononcer *schœmeré, schardin, Schésus;* pour le *g*, dans *gelé, gibet,* de dire *schelé, chibet.* Toutefois, il a soin d'avertir que dans ces derniers mots le *g* doit avoir quelque chose de plus doux, *etwas gelinder,* que l'allemand *sch,* nuance délicate à tel point que nous ne pouvons la saisir. On voit que les principes de la prononciation sont à l'avenant du titre.

Parlement, origine du mot anglais *Parliament* qui a repassé la Manche avec une signification nouvelle, de même pour *bougette* (budget), tonnelle (*tunnel*).

PARLER, v. n. (Voy. *Paller.*) Fait au prétérit, *Je parlis,* etc., et au conditionnel, *Que je parlisse,* etc. — Ces formes sont communes à tous les verbes de la même conjugaison.

> .... Se voulsissiez
> Que de ce plus ne *parlissiez.*
>
> (Alain Chartier.)

|| « ***Parler à*** une fille », la courtiser pour le bon motif.

PARLEUSEMENT, s. m. Bavardage : « Je n'ai pas besoin de ton *parleusement.* » (Voy. *Parlouére.*)

PARLEUX, s. m. Causeur, bavard. « I n'est pas *parleux,* i n' dit ren. »

PARLICHER (SE), v. pron. (Voy. *Perlicher.*)

PARLOUÉRE, s. f. Bavardage. (Voy. *Parleusement. Badouére.*)

Nous ne voulions nous amuser à ouyr toutes leurs *parloires.*

(*Satire Ménippée,* p. 365.)

PARLURE, s. f. Manière de parler : « Il a une boune *parlure.* — *C'te fumelle* a une *parlure ben* aimable. »

— Brunetto Latini, le maître du Dante, a écrit son *Thrésor* en français, « pour chou (pour ce), dit-il, que la *parleure* en est plus délitable et plus commune à toutes gens. » (M. Génin, *Variations,* Introd., p. 30.)

Ce fut ce système de [illegible] qui, joint à une grande lucidité dans la syntaxe, [illegible] la [illegible] de la langue française, et en fit trouver aux étrangers *la parleure plus délitable* que toute autre.

(Génin, [illegible])

PARMAIN, s. m. (Voy. *Permain* et *Poume-pouére.*) Sorte de poire, aussi nommée poire de Saint-Denis, parce qu'elle mûrit vers le commencement d'octobre, et avec laquelle on fait d'excellent poiré. Les pepins de *parmain,* lorsqu'on les sème, passent pour produire aussi bien des pommiers que des poiriers ; transmutation chimérique à la façon des écoliers qui dans le vers suivant traduisent *poma* par *pommes :*

Virgile a dit :

> Insere, Daphni, *piros,* carpent tua *poma* nepotes.
>
> (Virg., [illegible] IX.)

PARMETTRE, v. a. Permettre. Fait au participe passé *parmettu*.

PARMI, prép. S'emploie quelquefois en sous-entendant son complément : « Ses *oueilles* sont médiocres ; il y en a pourtant de bonnes *parmi*. »

|| Pour la préposition *dans*, au milieu de : « Les bœufs sont *parmi* ce pré. » (Voy. une citation de Rabelais au mot *Devaller*.)

Et *parmi* le jour il faut faire de fréquentes aspirations en Dieu, à Nostre-Dame.
(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 558.)

Que de pointes de feu se perdent *parmi* l'air!
(CORNEILLE, *Mélite*, act. IV, sc. VI.)

Une fable avait cours *parmi* l'antiquité.
(LA FONTAINE, *Fables*, IV, 12.)

.... Un trésor supposé
Dont *parmi* les chemins on m'a désabusé.
(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, act. II, sc. V.)

Il court *parmi* le monde un livre abominable.
(MOLIÈRE, *le Misanthrope*, act. V, sc. I.)

PARMIS, s. m. Permis, permission, autorisation. (Voy. *Parmettre*.)

PARMISSION, s. f. Permission.

PAROISSIEN, s. m. Individu. (Se prend en mauvaise part.) « C'est un *paroissien ben* entêté. » (Voyez *Chrétien*.)

PAROLES, s. f. plur. Paroles magiques (paroles par excellence), sortilége. « Il l'a *pansé* par *paroles*. » (Voy. *Segret* et *Parsigner*.)

Équivalent du *carmen* latin.

Carmina vel cœlo possunt deducere lunam.
(VIRG. *Egl.*, VIII.)

Ducite ab urbe domum, mea carmina, ducite Daphnin.
(*Ibid.*)

|| *Paroles écartées*, loc. Paroles insensées : « Un fou a des *paroles écartées*. — Ce malade a des *paroles écartées* », c'est-à-dire ce malade est en délire et tient des propos extravagants.

PAROUÉ (COUTIAU), s. m. (Voy. *Coutiau*).

PARPAILLAUDERIE (LA). Localité près d'Issoudun, où les protestants (appelés *parpaillots* ou *parpaillauds*) avaient eu pendant un temps l'habitude de se retirer. (Voy. PÉRÉMÉ, p. 168.)

PARPAILLÉRE, s. f. Partie de la chemise qui couvre la poitrine, et qui, chez les hommes, sert souvent de poche. (Voy. *Jabot* et *Parpet*.)

Se dit aussi par métonymie (le contenant pour le contenu) Du sein, de la gorge : « Cette femme n'a pas de *parpailĺére*. »

|| Estomac, ventre. « Mets ça dans ta *parpailĺére* », mange cela.

PARPAILLOT, s. m. Vieux sobriquet donné aux protestants. Il s'est conservé dans les localités où il existe encore un antagonisme entre les deux communions chrétiennes, à Bourges, à Sancerre, etc. (Voy. *Roumain*.)

PARPET, s. m. Estomac, jabot. « Ce vin réchauffe le *parpet*. — Cette poule n'a rien dans le *parpet*. » (Voy. *Parpailĺére*.) — On dit *porpar* en limousin. (Laisnel de la Salle.)

PARPÉTUEL, adj. Perpétuel.

PARPILLON, s. m. Papillon : « Cet enfant est vif comme un *parpillon*. » (Voy. *Papillon*.)
Rabelais dit *parpaillon* :

Gargantua couroyt voulentiers après les *parpaillons*.
(*Gargantua*, ch. XI.)

Jeannie qui est preste comme un *parpillon*.
(G. SAND, *François le Champi*.)

L'auteur aurait dû écrire *Jeanni*, au lieu de prendre la terminaison féminine. (Voy. *Jeannie*.)

L'italien admet aussi la lettre *r* dans *farfallone*.

Non più andrai *farfallone* amoroso.
(*Nozze di Figaro*.)

|| Alucite des blés; insecte qui, à diverses époques, a causé d'immenses ravages dans le Berry. (Voy. ce que l'on dit sur le *papillon* dans les *Bulletins des Sociétés d'agriculture du Cher et de l'Indre*.)

PARPILLOUNER, v. n. Avoir les yeux éblouis par le soleil. (Voy. *Papillottes* et *Berluter*.)

PARQUET, s. m. Enceinte de claies pour parquer les moutons dans les champs, ou pour les placer dans les foires. (Voy. *Parçon* et *Tricat*.)

PARQUISITION, s. f. Perquisition. (Voy. *Frameture*.)

PARRAINAGE, PARRINAGE, s. m. Qualité, acte de parrain. (Voy. *Parrinage* et *Arrouser*.)

|| Cérémonie à l'occasion d'un baptême. « Un biau *parrinage*. » || Se dit aussi en parlant collectivement du parrain et de la marraine. « Un joli *parrinage*; un *parrinage* ben convenable », des jeunes gens bien assortis. (Voy. *Grafi*.)

PARSAILLE, **PERSAILLE**, s. f. Petite ciguë, éthuse persil de chien. (*Fl. cent.*) (Voy. *Parsillée.*)

PARSAIS, s. f. Pêche de vigne dite presse, à chair adhérente au noyau. (Voy. *Parsille.*)

PARSÉCUTER, v. a. Harceler, tourmenter.

PARSEIGNER, v. n. Guérir en faisant des signes de croix et en disant des paroles. (Voy. *Secret.*)

|| *Se parseigner*, faire le signe de la croix. En français, se signer. (Voy. *Parsigner.*)

PARSI, **PARSIL**, s. m. (le *l* ne se fait pas sentir.) Persil commun. || *Parsi bâtard*. Cumin des prés, silaüs des prés. (*Fl. cent.*)

PARSIGNER (SE), v. pron. Se signer. (Voy. *Persigner.*)

PARSIGNON, s. m. Signe cabalistique, comme ceux que font les *remigeux* en prononçant les paroles du *segret*. (Voy. *Panser*, *Parole* et *Parsigner.*)

PARSILLE, s. f. (Voy. *Parsais.*)

PARSILLÉE, PERSILLÉE, s. f. Carotte commune à l'état sauvage. (*Fl. cent.* — Voy. *Chevri.*)

PARSON, s. m. Petit parc, petit espace, enclos de planches, de claies à hauteur d'appui, dans une étable, et où l'on tient à part une ou plusieurs têtes de bétail. (Voy. *Parquet*, *Renfarmis*, *Tricat* et *Parsounier.*)

|| Cage à élever des poulets. (Voy. *Mue.*)

PARSOUADER, v. a. Persuader, conseiller.

PARSOUNE, s. f. Personne. « Une boune *parsoune*. — J'ai trouvé *parsoune* à la maison. » (Voy. Obs. à *U.*)

> Buvon (*sic*), cher ami buvon
> Et que *parsonne* ne gronde...
>
> (*Paroles d'un couplet inscrit sur un broc de faïence du musée de Nevers.*)

PARSOUNIER, s. m. Celui qui est en société avec un autre pour faire quelques-uns des travaux de la campagne; pour moissonner, faucher, creuser des fossés, battre les blés, etc. « Je faucherai ce pré quand mon *parsounier* sera arrivé. » (Voy. *Parsoune*, *Coumun*, et *Part.*)

> Item. — Se lesdictes gens d'esglise tenoient leur hostel en leur main et ils prissent bestes menües d'aucunes gens à crois (croît) et à chaptel, ils devroient demy disme à cauze de leur *parçonnier*.
>
> (*Coutume.*)

— En Morvan, cette expression est appliquée à ceux ayant part à une communauté d'habitation. (DUPIN, *Morvan*, p. 85.) — (Voy. *Jault.*)

|| *Parsounière*, s. f. Compagne : « Ils sont revenus de l'assemblée, chacun avec sa *parsounière.* » (Voy. *Apparsouner* et *Particulière.*)

PARSOUNIER, adj. Se dit Des prés où le foin se partage : *Prés parsouniers*, et Des brandes où les bestiaux d'un village vont en commun et exclusivement aux villages voisins : *Brandes parsounières.*

PARSUIRE, v. a. Suivre avec insistance, comme poursuivre. (Acad.) — La syllabe *par* n'est pas une corruption de *pour*, mais bien l'attribut d'une action complète, comme dans le mot *parfaire* (Acad.) et dans notre mot *parfin* (*à la*).

PART, s. m. Action de mettre bas : « Cette vache a bien fait son *part.* » — Du latin *parire.*

— N'est plus employé en français que dans la jurisprudence et pour l'espèce humaine : Supposition de *part*, etc.

PART, s. f. (Acad.)

1° dans le sens de Portion de quelque chose qui se divise entre plusieurs personnes.

|| *De part*, loc. En société, en communauté. « Nous sommes *de part* pour telle affaire, pour tel travail, pour tel profit. » — (Voy. *Coumun* et *Parsounier.*)

|| *Part à nous deux!* Exclamation usitée quand on fait une trouvaille en présence d'une autre personne. — Les enfants disent aussi, dans un sens analogue : « Doune-moi de quoi qu't'as, j'te dounerai de quoi qu'j'ai. »

|| *A part seul*, loc. Exprime tantôt l'idée d'isolement : « Il est resté *à part seul* », c'est alors une sorte de pléonasme; tantôt l'idée d'accaparement « Je garde cela *à part seul.* »

2° Dans le sens de Côté, lieu.

|| « De quelle *part* la rivière borde-t-elle son pré ? » (Voy. Citation de Guy Coquille, au mot *Profond* et à *Portement* (*de vout'part*).

— L'Académie ne semble admettre *part* que dans les locutions *quelque part, autre part, nulle part.*

|| *D'à part*, loc. Pour : A part, en particulier, de côté : « Je lui ai parlé *d'à part.* — Mettre quelque chose *d'à part.* »

|| *Queuque part*, *en queuque part* (en quelque part), *en queu part*, *en qu' part*, loc. Probablement, en quelque façon, pour ainsi dire, sans doute, aussi, peut-être, environ : « Il y a dans la grange *en queuque part* deux cents boisseaux de blé. — Pierre n'est pas à la maison ; il est *queuque part* allé chez Mathurin. Je ne le vois point, il est *queuque part* pas encore revenu. Vous lui aurez *en queu part* dit ça ? » (Voy. *Aquperl*, *Queuque part* et *Queuquefoué.*)

PARTAGEUX, s. m. Partisan des idées subversives de 1848 sur la distribution des propriétés. (Voy. *Ouche*, *Mouille* et *Marianne.*)

PARTE, s. f. Perte. Se dit surtout dans l'Ouest. (Voy. *Parde* et *Perde.*)

PARTEMENT, s. m. Départ. (Voy. *Département* et *Partie.*)

Priant le roi et la reine à mon *partement* de cette seule chose.

(L'Hopital.)

Depuis votre *partement*, je me suis trouvé à la mort de cinq ou six cerfs.

(*Lettre de Henri IV*, *Mémoires de* Sully.)

C'est parler inutilement,
De vous dire, à ce *partement*,
De mon regret la violence.

(Racan, *Épigramme.*)

Mais je n'en ai pas eu le loisir, étant à la veille de mon *partement*.

(Voiture, *Lettre XXX.*)

PARTERRE, s. m. Se dit par un jeu de mots pour Chute. « Il a fait un fameux *parterre* (*par terre*.) »

PARTICULIÉRE, s. f. Compagne, bonne amie. « Aller à l'assemblée avec sa *particuliére.* » (Voyez *Parsouniére* et *Chacun.*)

PARTIE, s. f. Canton, quartier : « Ces terres forment la *partie* de tel endroit. » (Voy. *Lieu dit* au mot *Lieu.*)

|| Départ : « A la *partie* de la messe », au sortir de la messe. (Voy. *Partement.*)

|| Limite, ligne séparative dans les champs : « Il a dépassé sa *partie* en labourant. » (Voy. *Dispartie.*)

PARTIR, v. n. Se déchirer, se détacher, se disjoindre, se séparer ; dans le sens du verbe actif français (mais vieux) *partir*, diviser en plusieurs parts : « Mon habit est tout *parti* », c'est-à-dire en loques. — « Mes bas sont *partis.* » — « Il s'est fait *partir* quelque chose dans le corps, il s'est fait *partir* un nerf. » (Voy. *Peter.*)

|| *Partir à*, partir pour : « Il est *parti* à Paris. » Mais on ne dira pas : « Il *y* est *parti.* » Cette dernière tournure est normande, selon M. Robin. — Dans l'acception ordinaire du verbe *partir*, on dira : « Je suis *partant* », pour Je pars. (Voy. *Arriver.*)

|| V. n. Confiner, être limitrophe. (Voy. *Dispartie.*)

|| V. n. Cesser.

Nous ne faisons que *partir* de boire.

(Bonaventure des Periers, *Cymbalum mundi.*)

|| V. a. Faire partir, envoyer : « Il a *parti* ses bœufs trop tard ; ils n'arriveront pas à temps à la foire. »

|| V. a. Partager, distribuer.

L'en garde en Berry que les enfans d'une mère et de deux maris se *partent* par teste, et doibt estre entendu à *partir* par teste, que ceulx qui sont d'un père *partiront* les biens du père, par égaulx parties, et aussy ceulx à la mère aprez son décedz.

(*Ancienne Coutume du Berry.*)

Partis aussi... en huit parts.

(Bonaventure des Periers, *Discours*, p. 231.)

Cette ligne ainsi *partie.*

(*Idem, ibidem.*)

Nous disons dans ce sens, *Répartir* entre plusieurs, leur *départir* quelque chose. Ces mots viennent de *partiri*, fait de *pars.*

PARTOUT (**TOUT**), loc. Par pléonasme pour Partout, adv. (Voy. *Tout.*)

Tout partout pères on les nomme,
Et de faict plusieurs fois advient
Que ce nom très-bien leur convient.

(Cl. Marot, *Deuxième colloque d'Érasme.*)

PARTUS, **PERTUS** (*s* ne se prononce pas), s. m. Trou, pertuis. (Du latin *pertundere*, *pertusum.*)

Il est d' l'ord' de la noblesse,
Il aime mieux l' *partus* qu' la pièce.

Ce dicton signifie sans doute : Il est tellement vain qu'il aime mieux porter un habit troué qu'un habit raccommodé.

Li berteisches garnir, e li *pertuz* garder.

(*Roman de Rou*, v. 4261.)

. . . . Il me souvint
Qu'oncques en nul temps il n'advint,
Qu'un si beau vergier n'eùst un *huis*
Ou fenestre ou quelque *partuys.*

(*Roman de la Rose.*)

— On dit d'un bavard étourdissant, d'une bavarde à la voix criarde et perçante : « C'est une *flûte à sept partus.* »

PARTUSER, PERTUSER, v. a. Percer, forer, faire un trou, un *partus.* (Voy. ce mot.)

En roman *pertusar*, en italien *pertugiare*.

> Comme Pan le chalumeau
> Qu'il *pertuisa* du roseau
> Formé du corps de s'amie.
> (PIERRE DE RONSARD. *Ode.*)

PARVARTIR, v. a. Pervertir.

PARVENCHE, s. f. Pervenche. (Voy. *Violette de sarpent.*)

PARVENIR (Acad.), v. n. Se conjugue sur *venir* et fait au prés. de l'ind. je *parveins*, ils *parvennent*; au fut. je *parveindrai ;* au subj. que je *parvenne*, etc. (Voy. *Venir* et *Survenir.*)

PAS, s. m. « *Ça ne se trouve point dans le pas d'un bœu* », locution proverbiale qui signifie : Cela ne se trouve pas facilement. « Vous me demandez cent francs; diable! *Ça n' se trouve pas dans l' pas d'un bœu.* » Molière et l'Académie disent *dans le pas d'un cheval* :

> Croit-il, le traître, que mille cinq cents livres se trouvent dans le *pas* d'un cheval?
> (MOLIÈRE, *les Fourberies de Scapin*, act. II, sc. VII.)

|| *Faire trois pas dans un bossiau*, loc. Se dit d'Un lambin, d'une personne qui agit avec une extrême lenteur. « I f'rait ben *trois pas dans un bossiau.* » (Voy. *Dort-debout.*)

PAS, adv. de négation. Le *s* final ne forme pas liaison avec les mots commençant par des voyelles. (Voy. *S.*) Se suffit souvent à lui-même, au lieu d'avoir besoin, comme dans le français actuel, d'être précédé des négations *ne* ou *non* : « J'ai *pas* dit ça. — J'ai *pas* faim. — J'irons *pas* à la ville. — Va-y *pas.* — Touche-y *pas.* » (Voy. *Ne.*)

Se place souvent dans le corps de la phrase : « Je lui ai écrit pour *pas* qu'il vienne. »

(En revanche, voyez *Non pas*, *Que non pas* et *Que.*)

|| *Pas rien.*

On dirait en effet, chez nous, comme la servante de Molière :

> Et tous vos biaux dictons ne servent *pas de rien.*

> Cela ne serbit (servit) *pas de rien.*
> (D'AUBIGNÉ, p. 12.)

Dans ce cas, objecterait-on à nos paysans la remontrance des *Femmes savantes* :

> De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive.
> Et c'est, je te l'ai dit, trop d'une négative.

Ils pourraient s'autoriser d'un imposant exemple, celui de Racine lui-même :

> Là, ne vous troublez point. Répondez à votre aise ;
> On ne veut *pas rien* faire ici qui vous déplaise.
> (*Les Plaideurs*, act. II, sc. VI.)

Et il n'y a pas à dire ici que Racine fait parler une personne du commun, un paysan ; ce *pas* mis avec *rien* est placé dans la bouche de Léandre, d'un jeune homme bien élevé, et déguisé en commissaire encore !

Vainement, prétendrait-on avec quelques éditeurs de Racine, qu'il est échappé ici une négligence au grand poëte ; il lui eût été si facile de dire :

> Nous ne voulons rien faire ici qui vous déplaise.

Son *pas* mis avec *rien* paraît volontaire et n'avoir pas répugné à l'usage.

|| *Coume pas un*, loc. (On ne fait pas la liaison du *s.*) Employé à la fin d'une phrase, signifie : Mieux que qui que ce soit : « Il est habile *coume pas un.* »

— Le Dict. de l'Académie ne mentionne l'emploi de *pas un* que comme substantif au commencement d'une phrase : *Pas un ne le dit*, etc.

|| *Non pas*, loc. employée pour fortifier le sens négatif d'une comparaison : « J'aime mieux Pierre que *non pas* Guillaume. » (Voy. *Non pas.*)

|| *Pas guère*, loc. Guère, peu, fort peu. « Y a *pas guère* de monde à la foire. — D. La récolte est elle bonne? — R. *Pas guère.* » Comme on dirait en français : La récolte n'est *guère* bonne. (Voy. *Guère.*)

|| *Pas moins*, loc. Cependant, pourtant, néanmoins. (Voy. *Moins.*)

> *Pas moins*, une minute de plus, et la roue lui passait sur la tête.
> (G. SAND, [illegible])

|| *Pas près!* loc. interjective par ellipse. — Tant s'en faut! Cela n'en approche pas! « Sa terre ne vaut pas la noûte, *pas près!* »

|| *Pas ben* (pas bien) précédant un adjectif modicatif dans un sens défavorable, comme *pas ben* vilain, *pas ben* mauvais, etc., équivaut à *assez* avec l'adjectif qui serait retourné en sens contraire : *assez* joli, *assez* bon. — C'est une manière de ne pas se

compromettre par un éloge exagéré : la méfiance est un des traits du caractère du paysan berrichon.

Pas tard, de bonne heure, est le propos de gens qui ne veulent pas faire connaître l'heure précise de leur départ. (Voy. *Tard.*)

Sans pas. Exemple de deux négations qui, en dépit de la règle, ne valent pas une affirmation. « Cours vite charcher l' médecin *sans pas* t'arrêter. » (Voy. *Sans.*) Voyez aussi un exemple analogue dans ce Noël cité au mot *Nau* :

> Au sainct Nau chanteray,
> *Sans point* m'y faindre, etc.

PAS-DE-LOUP, nom de localité. *Wolfgang* en allemand. || Nom d'homme.

PASSAGER, adj. Fréquenté. (Voy. *Passégeant.*)

PASSANCE, s. f. Provision, ressource servant à faire face aux besoins, aux dépenses de la maison pendant un certain temps, et, par suite, à *passer* ce temps sans privations. — « Avec six boisseaux de blé je ferai ma *passance* ce mois-ci. »

Notre mot équivaut au français *suffisance*, dans le sens de ce qui suffit.

PASSANT (part. prés.), Indique un excédant de quantité, de nombre, de mesure, de dimension, etc. « Cette planche a 6 pieds *passant.* — Il y a de cela six mois *passant.* — Il y a dans ce panier trois douzaines d'œufs *passant* », c'est-à-dire Plus de 6 pieds, six mois et davantage, au-delà de trois douzaines.

On dirait, au participe passé, dans le français actuel : il y a six mois *passés.*

PASSE, s. f. Moineau. Apocope de *passereau*, à moins que *passereau* lui-même ne soit un diminutif de notre mot. (Voy. *Epasse* et *Paisse.*) — Du latin *passer.*

> Il faut dire passereau ou moineau. Celui de *paisse* ou *passe*, dont se servent nos anciens, n'est plus usité que dans les provinces.
>
> MÉNAGE, *Observations sur la langue françoise*, ch. CV

PASSÉE, PASSE, s. f. Petit chemin, sentier ; — passage fréquenté par les animaux sauvages. (Terme de chasse.)

|| Trouée dans une haie. (Voy. *Écrasée.*) — Lieu étroit servant de passage aux animaux. (Voy. *Musse.*)

|| *Passée de baucheton*, ligne que cet ouvrier suit dans son exploitation. « Le baucheton a mis sa *passée* à bout », c'est-à-dire l'a achevée. (Voy. *Andain.*)

|| Passage périodique des oiseaux : « C'est la *passée* des bécasses. » || Se dit également Des tournées périodiques que font les mendiants dans les campagnes.

|| Rangée. (Voy. *Ordon.*)

PASSÉGEANT, adj. Fréquenté : « Un chemin *passégeant.* » (Nivernais.) (Voy. *Passager.*)

PASSE-PARTOUT, s. m. Grande scie à deux manches très-courts et manœuvrée par deux ouvriers. On s'en sert pour scier par tronçons de grosses pièces de bois. (Voy. *Sciton.*)

PASSE-PIED, s. m. Sentier, petite allée. (Voy. *Passe* et *Sabotée.*)

PASSER, v. n. Se tirer d'embarras : « Cet homme a encouru des reproches, il est mal dans ses affaires, on l'inquiète, il ne sait pas *là où passer.* »

|| *Il passe, elle passe ben* ou *mal dans le monde*, loc. Se dit de Ceux qui passent pour honnêtes ou malhonnêtes ; qui jouissent d'une bonne réputation ou qui en ont une mauvaise.

|| S'évanouir, tomber en défaillance. Passer (Acad.), c'est la défaillance finale, mourir, expirer. (Voy. *Paumer.*)

|| *Passer en serre*, être serré de près : « Un tel a été ben malade ; il a *passé ben en sarre.* » (Voy. *Sarre.*)

|| V. a. Faire passer. « Ce propriétaire *passe* ses bœufs dans les herbages », c'est-à-dire il les y fait séjourner pendant quelque temps pour achever leur engraissement.

PASSE-ROSE, s. f. (*Althœa rosea*, rose trémière). (Acad.) Selon Roquefort, dans son *Glossaire*, le muguet n'a pas d'autre nom en Berry et dans d'autres provinces voisines. Nous n'en avons pas eu connaissance.

PASSE-TALON, s. m. Nom significatif qu'on donne au jeu de la marelle dans le Sancerrois, à Bourges et sans doute ailleurs. (Voy. *Mariau.*)

PASSEUX, s. m. Celui qui est préposé au passage d'un bac. || *Passeux de croisée*, loc. Voleur à l'aide d'escalade. (Nivernais.)

PASSIÉRE, s. f. Route, chemin, sentier. (Voy. *Charrière*, *Passée.*)

PASSION, s. f. *A* se prononce très-long. — Des *bosiaux* de *pâssion*, redevance en blé que les propriétaires et les gros fermiers étaient dans l'habitude de donner au *marillier*, à l'époque de la semaine sainte.

PASSURE, s. f. Criblure. « Ramasser les *passures* du blé pour la volaille. » (Voy. *Crançure.*)

PASTINADE, s. f. (*Pastenade* [Acad.] ; peu usité.)

Berce 'branc-ursine. (*Fl. cent.*) Plante de la famille des ombellifères, qui a de l'affinité avec le panais, en latin *pastinaca.* (Voy. *Pannas.*)

PASTOUREAU. Nom de famille, qui a été originairement un sobriquet. (Voy. *Cottereau,* et l'*Histoire du Berry,* de M. Raynal.)

En 1250, saint Louis ayant été fait prisonnier en Égypte, il se forma pour sa délivrance une sorte de croisade des vagabonds et gens sans aveu qui prirent la croix par suite de l'opinion accréditée que les *bergers* seuls étaient appelés à la délivrance de Jérusalem. On les appela *Pastoureaux*. Ils mirent Paris à contribution, rançonnèrent Orléans et se jetèrent sur Bourges, où ils commirent des exactions et des profanations inouïes.

(PÉRÉMÉ, p. 123.)

|| Variante de *garçouniau* dans la chanson citée au mot *Garçounet.*

PASTRAT, adj. Grossier. — Étymologie : *pastre* (berger). (Voy. *Pétrat.*)

PÂT (ÊTRE D'UN BON), du latin *pastus* (s'écrivait autrefois *past*), loc. C'est Avoir bon appétit, c'est être fort mangeur : « Cet homme, cette bête *est d'un bon pât.* » (Voy. *Nourrer.*)

Car, attendens la concoction et digestion de son *past*, ils faysoient....

(RABELAIS, *Gargantua.*)

Nous avons remplacé le *s* de l'ancienne orthographe par l'accent circonflexe, qui lui-même pourrait n'avoir été originairement que le *s* sorti de la ligne et mis au-dessus de la lettre suivante.

PATACHE, s. f. || Corruption de patate, pomme de terre. (A Asnières.)

PATACHIER (dans l'Ouest), et **PATACHON** (dans l'Est), s. m. Conducteur de la voiture non suspendue appelée *patache,* autrefois fort en usage, et que le perfectionnement du système des routes tend à faire disparaître complétement. — On dit encore *conduire en patachon,* c'est-à-dire étant assis sur le brancard de la voiture. (Voy. *Omnibusier.*)

PATAGON, s. m. Gros sou (décime).

En espagnol, *patacon*, ancienne monnaie d'argent. De même on dit encore familièrement en français *patard :* « Il n'a pas un *patard!* » — Dans le pays wallon, *patar* a toujours le sens de gros sou.

PATAIS, adj. Lourdaud, sans énergie. (Voy. *Tobi, Toto* et *Berlaud.*)

PATATRAS. Sobriquet des habitants de Pouilly (Nièvre). — Dérivé de l'onomatopée *patatras!* (Académi e.

Je n'y fus pas longtemps, qu'aussitôt, *patatras!*
Avec un fort grand bruit, voilà l'esprit à bas.

(REGNARD, *[illegible] amoureuses.*)

Voici l'origine de notre sobriquet appliqué aux gens de Pouilly :

François de Gonzague, duc de Nevers, courant la poste de Paris à Nevers, son cheval s'abattit dans la ville de Pouilly : sur quoi, une vieille lui cria : « *Patatra*, monsieur de Nevers! » ce qui le mit tellement en colère, qu'il y envoya des soldats qui désolèrent toute la ville. — D'où vient qu'encore à présent, un passant n'oserait dire *patatra* dans la ville de Pouilly, sans se mettre en danger d'être fort maltraité.

(*Dictionnaire [illegible]*)

PATAUDER, v. n. Marcher lourdement, comme un pataud.

PATER, s. m. (Oraison dominicale.) Sert à mesurer un certain espace de temps : Un *pater,* ou le temps de débiter un *pater.* « Serez-vous longtemps absent? — Le temps de dire bonjour! bonsoir! Un *pater,* tout au plus. »

Je n'avais pas été trois ou quatre *pater* assis, que je vis...

(SAINT-SIMON, *[illegible]*, t. II, ch. XXXV.)

Saint-Simon, toujours d'après le même système, mesure aussi le temps par *miserere :*

Je demeurai deux bons *miserere* sans parler....

(*[illegible]*, t. I, [illegible] XXIX.)

PATIENCE VIOLON, loc. Espèce d'oseille, *Rumex pulcher,* à feuilles un peu ondulées offrant de chaque côté vers la base une échancrure arrondie de manière à représenter la forme d'un violon.

PATIN, s. m. Se dit Des galoches de cuir et d'une sorte de sabot élégant, garni de cuir, servant aux femmes.

A partir du XVI[e] siècle, dit M. de Laborde, au mot *Patin,* cette expression désigna plus particulièrement une chaussure propre aux femmes du grand monde.

La trop courte beauté monta sur des *patins.*

(BOILEAU, [illegible] IX.)

Dans le Dictionnaire de l'Académie, les définitions aux mots *Patin* et *Galoche* se ressemblent trop. Celle de *patin* a trait à la coquetterie, celle de *galoche* à l'utilité; l'une et l'autre mentionnent es-

sentiellement l'épaisseur de la semelle qui tient le pied elevé comme le patin du patineur.

|| Chaussure de lisière à semelle, pantoufle grossière.

PÂTINER, v. n. Empâter : « Cet aliment *pâtine*, on en a les dents *empâtinées.* » (Voy. *Empâtiner.*)

PÂTIR, v. n. Souffrir ; dans le double sens d'éprouver de la souffrance et de l'endurer : « Il a ben *pâti* avant que de mourir. » || Est pris quelquefois activement : Supporter (au moral). « C'est un homme insupportable, je ne puis le *pâtir.* » — Du latin *patior.* A signifié aussi Supporter, soutenir (au physique.)

Les lames d'assier *patissoyent* cestuy mouvement.

RABELAIS, *Pantagruel.*

PATIRAT, s. m. (De *pâtir.*) Souffre-douleur. Se dit aussi d'Une personne naturellement chétive : « C'est un vrai *patirat.* »

— M. Rathery nous a signalé une vieille chanson intitulée : *le Patirat*, ou la misère des clercs de procureurs.

PATISSON, s. m. (Voy. *Patirat* et *Haïsson.*)

PATOILLE (prononcez *pato-lle*, *ll* mouillés), **PATOUILLE**, s. f. ; **PATOUILLAT**, **PATOUILLAGE**, s. m. Eau sale, boue délayée, eau répandue mal à propos, etc. « La pleue a lavé la bornille, ça fait une *patouille* à ne pouvoir pas y passer. — On a jeté de l'eau dans la chambre, ça fait du *patouillage.* » (Voy. *Pitrouillage* et *Bornille.*)

|| *La Patouille,* nom de localité, Clion (Indre). *Les Patouillats*, à Marigny-l'Église (Nièvre.)

|| Son ou recoupe délayés dans de l'eau et qu'on donne aux bêtes.

|| (Au figuré.) Commérages, cancans.

|| Le féminin se dit d'Une commère bavarde : « C'est une *patouille.* »

PATOILLER, PATOUILLER, v. a. et n. Marcher dans la boue liquide, patauger ; agiter de l'eau, de la boue. (Patrouiller, Acad). « Chemin qui *patouille.* » — Un moulin *patouille* lorsque l'eau étant trop grande, sa roue y est trop plongée. || Au figuré : « Le cœur me *patouille* », pour J'ai mal au cœur.

Patouiller vient de *patter.* On *patte* dans la boue un peu ferme ; on *patouille* dans la boue liquide. (Voy *Patter.*)

|| Bavarder. (Voy. *Tatiller* et *Patouillage.*)

PATOUILLAUD, adj. Se dit Des ouvriers potiers, faïenciers, tuiliers, qui manient l'argile. (A Nevers.)

PATOUILLERIE, s. f. Endroit de la manufacture de faïence de Nevers ou faïencerie, où l'on prépare le mélange des terres.

PATOUILLET, s. m. Place, fosse, appareil à laver le minerai de fer pour en séparer les parties terreuses. « Le *patouillet* de Saint-Louis-aux-Mines, près des usines de Torteron et de Feularde (Cher.) »

PATOUILLON, s. m. Pinceau ou bâton garni d'un linge dont on se sert pour administrer un gargarisme liquide dans la bouche des bestiaux. (Terme de médecine vétérinaire.)

PATOULINE, nom donné assez communément en Sologne aux chiennes de bergère.

PATOUNER, v. n. (Voy. *Petouner.*)

PÂTOUR, s. m. Petit pâtre, pour l'ancien mot *pastour.* (Voy. *Pastoureau.*)

Depuis la noble châtelaine jusqu'au petit *pâtour* (c'est le nom du pays), qui nourrit sa chèvre et son mouton aux dépens des haies seigneuriales....

(G. SAND, *Valentine*, t. I, ch. I.)

Aux environs de la Châtre, les domestiques d'une ferme ou d'un domaine se divisent en *laboureux,* en *boirons*, en *pâtours* et en porchers. Tous sont désignés par le terme général de *vâlets,* car ce mot n'emporte pas, dans nos cantons, l'idée du mépris que l'on peut y attacher en d'autres parties du Berry. (Voy. *Vâlet*). — A la loue de la Saint-Jean dernière (1861), à la Châtre, un bon *vâlet,* un *laboureux,* gagnait de 25 à 30 pistoles ; un *boiron,* de 8 à 12 pistoles, suivant sa force ; les bonnes *sarvantes,* de 7 à 9 pistoles, enfin, on avait pour 1, 2 ou 3 pistoles des *pâtours* et des porchers, qui *marchaient* ou *couraient* sur leurs neuf ou dix ans. (Laisnel de la Salle.)

PATRIGUER, v. a. Piétiner, fouler aux pieds, écraser.

PATRON-JACQUET (**SE LEVER À**), loc. pop. (*Potron* dans le Dictionnaire de l'Académie.) Se lever de grand matin. (Voy. *Fert'Imbault* et *Jour.*) — En Normandie *petron-jacquet.*

On a essayé bien des étymologies, saint Jacques,

patron des voyageurs; quelque vieux procureur qui faisait lever ses clercs de trop bonne heure; *Petrus*, à cause du chant du coq, etc.

Cette expression pourrait venir aussi de l'écureuil (en patois normand *jacquet*), qui passe pour le plus vif des animaux, et par conséquent pour le premier éveillé. (Glossaire normand.)

On dit dans d'autres pays : Se lever au *patron-minette* (ou *potron-minette*). — (Voyez sur ces diverses locutions M. Génin, *Illustration*, année 1854, p. 270, *Potron* et *Potrounier*.)

PATTE-D'OISON. Primevère commune, et primevère à grandes fleurs, *primula acaulis*. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Oche* et *Seuzanne*.)

PATTÉ, adj. Pattu. « Des coqs, des pigeons *pattés*. » (Voy. *Patter*.)

Écrit avec un seul *t* :

Car il porte son gros pigeon *paté*, tantôt à Montfort, tantôt à Bescherel.

NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, p. 177

|| Celui dont les pieds sont chargés de terre adhérente. (Voy. *Patter*.)

En revenant des vignes,
Vendanges,
Ben *patté*, ben gouillé,
Vendangé.

Chanson populaire des Vendanges

PATTER, v. n. De *pate* ou *patte*, équivalents facétieux de Pied. Se dit de La terre argileuse et humide qui s'attache aux pieds : « Ça *patte* ben aujord'hui ; » et de la personne elle-même qui a sa chaussure chargée de terre : « Elle a *patté*. » (Voy. *Patté*, *Amiteux*, *Entéier*, *Galocher*, *Dépatture*.)

— On *patte* beaucoup en *Fromentau*, lorsque les chemins sont mouillés ; cela n'arrive point en *Varenne*, parce que les terres y sont moins fortes. (Voy. *Fromental* et *Varenne*.) — On dit, en parlant d'une personne qui s'exprime facilement et qui ne s'arrête jamais pour chercher ses termes : « C'est un homme qui ne *patte* pas en route. » (Voy. *Dépatter*.)

|| Se dit Des bœufs quand ils se poussent en s'appuyant contre la *parche* de la charrette. « Ceux bœufs *pattont*, j' serons forcés de les engraisser. »

PÂTURAIL, PÂTURAL, PAÎTURAL, s. m. (Voy. *Pâturiau*, ci-après.)

PÂTURIAU, et rarement **PAÎTURIAU**, s. m. (Dans le Sud et l'Ouest.) Pâturage ordinairement clos de haies, où croissent les épines et souvent quelques chênes. (Voy. *Renfermis*.)

— Les *pâturiaux* le plus fournis d'arbres, ou de cépées qu'on exploite pour le chauffage, s'appellent *pâturiaux à bois*.

PAU, s. m. Pieu. (Ne se dit pas dans l'Ouest.) — Pour *pal* (du latin *palum*), comme *chevau* pour *cheval*.

Item pour avoir fait des *paulx* pour ladite boucheure, xx d.

Archives du Cher, *Comptes* [illegible]

Ainsi comme en la parois ou muraille faicte de boe et terre, les *paulx* ou poteaulx la soubstiennent affin que totalement elle ne chee : pareillement les os enfermissent et soustiennent la chair fragile...

JEAN DE CUBA, [illegible]

Panurge emmancha en ung grand *pau* les cornes du chevreul, et la peau et les pieds droicts de devant d'icelluy.

RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, [illegible] XXVII

Cela faict, Panurge prinst ung gros *pau* et dist à Pantagruel et aux aultres : « Messieurs, considerez comme nous aurons victoire facilement de nos ennemis. »

Ibid., [illegible]

|| *Pau-forche*, s. m. Pieu fourchu à l'extrémité supérieure. (Voyez *Essep*.)

PAULER, v. a. Porter un coup. (A Decize.)

|| V. n. Céder, fléchir sous le doigt.

PAUME, s. f. (En bas Berry.) Planche. — Se dit surtout de La tablette que l'on place au bord du manteau de la cheminée. « Mettre la lampe sur la *paume*. » (Voy. *Paumelle* et *Plancher*.)

PAUMÉ, adj. Planchéié : « La chambre *paumée* », pour La chambre planchéiée, parquetée.

PAUMÉE, s. f. Tape avec la paume de la main.

Le chevalier doit baiser l'escuyer (qu'il reçoit chevalier), et lui donner une *paumée* (jetant un coup de la *paume* de la main sur la [illegible] afin qu'il soit souvenant de ce qu'il promet...

SAINTE-PALAYE, [illegible]

|| Soufflet, coup de poing.

PAUMELLE, s. f. Petite planche de 10 à 15 cen-

timètres de largeur, propre à faire des claires-voies, des barrières, des ridelles de *chârtes*. (Voy. *Paume.*)

PAUMER, v. a. Battre, souffleter, frapper comme avec la paume de la main. (Voy. *Paumée.*)

|| V. n. Tomber en pamoison, en défaillance, se trouver mal, avoir des spasmes, des maux de nerfs, d'où on avait fait jadis *paumeisun*, défaillance, pamoison. (Voy. *Passer.*)

> Se *paumа* ele de dolur
> E per li tote sa culur.
> Quant Eliduc la veit *paumer*
> Si se cumence à desmenter,
> La buche li baise sovent
> Et si pleure mut tendrement
> Entre ses bras la prist et tient,
> Tant que de *paumeisuns* revient.
>
> (Marie de France, *lai d'Éliduc*, v. 661.)

PAUQUE, s. f. Petite fille. (Voy. *Bogniasse* et *Drôliére.*)

PAURE, adj. Syncope de *pauvre*. (Voy. *Poure.*)

PAURETÉ, s. f. Pauvreté, indigence, besoin. (Voy. *Pauverté*, *Poureté* et *Pouverté.*) || Crasse, ordure.

PAUTELER, v. a. (en Nivernais. — Voy. *Pautrer.*)

PAUTILLER, v. a. (Voy. *Pauteler.*)

PAUTOUNER, v. n. (Voy. *Taupouner*, *Magnoter.*)

PAUTRER, v. a. Entasser en foulant. — Se dit, en Berry, du foin, de la paille. (Voy. *Pauteler.*)

|| Marcher, fouler. « *Pautrer* sur le pied de quelqu'un. » A Bourges.

PAUTU, adj. Lourd, grossier, maladroit, gauche. (Voy. *Marpaud.*) — On le dit surtout d'Une personne qui a les mains grosses et maladroites.

PAUVERTÉ, PAUVR'TÉ, s. f. (Voy. *Paureté.*)

PAVAIS, PAVAS, PAVEIS, s. m. Tiges et feuilles de la plante aquatique appelée *typha*. (*Fl. cent.*) « Couvrir un bâtiment en *pavais*. » On recherche les longues feuilles de ces plantes pour les répandre sur le pavé des églises et sur le sol des rues dans les processions.

En Normandie, *pavée*, toute espèce de feuilles et fleurs employées dans les mêmes occasions.

Même signification dans le pays vendéen appelé le Marais :

> De temps en temps, notre barque longeait quelques-unes de ces forêts de *paras*, connues sous le nom de *roselières* (voy. *Ros*)... Aux tiges de roseaux se balançaient les nids de *tire-araches* (voy. ce mot), dont les cris rauques retentissaient de toutes parts.
>
> (Émile Souvestre, *les Derniers Paysans*, Ve récit.)

Paveis, par excellence l'iris.

Dans d'autres provinces, on dit *jonchée* (de joncs); de là est venu le verbe *joncher* (Acad.)

|| Cosse de pois : « Des *pavas* de pois. »

PAVANER, v. n. Courir de côté et d'autre : « J'ai *pavané* toute la journée. » || V. a. Poursuivre quelqu'un qui se sauve. « Je l'ai ben *pavané*. » Peut-être pour *parvaner*. (Voy. *Vaner.*)

— *Se pavaner*, en français, a pour étymologie *paon*, *faire le paon*, et cependant n'est pas sans analogie avec notre mot, car l'un et l'autre sont pris dans le sens de marcher fièrement dans les rues. (Voy. *Vaner* et *Vane.*)

PAVÉ, adj. Par métaphore. Qui a la mâchoire garnie de dents : « Voilà un garçon ben *pavé* », c'est-à-dire qui a de bonnes dents. « Cette fille est mal *pavée* », pour : Elle a de mauvaises dents ou n'a pas toutes ses dents. (Voy. *Dépavé*, *Démaçouné*, *Denté* et *Ferré.*)

PAYETTE, s. f. Petite récompense, diminutif de Paye. — Les bergères, lorsque leurs chiens ont fait leur devoir, les rappellent en criant : « A la *payette* ! *payette* ! » (Voy. *Goulée.*)

PAYS, s. m. Se prononce *paye* dans cette locution : à *plat-pays*, en plaine, en terrain plat.

On appelle *grous pays* ou *pays fort*, les contrées où les terres sont argileuses. (Voy. *Fromental* et *Grous.*) « Le *pays fort* autour de Vailly et de Jars. » (Raynal, tome Ier, page xiv.)

On nomme au contraire *petit pays*, les contrées où les terres sont légères, sablonneuses. (Voy. *Varenne* et *Seiglaud.*)

|| *Pays haut*, pays montagneux, ou plus élevé par rapport à la plaine, celui d'où les cours d'eau descendent. (Voy. *Gaule.*)

|| *Pays bas*, par opposition à Pays de montagne. — Pour Château-Chinon, le Bazois est le *pays bas*. Le nom même de Bazois semble dériver de cette acception.

P'CHÉE, s. f. (Voy. *Bechée.*)

P'CHON, s. m. Parcelle. (Voy. *P'chée.*)

PEAUMER, et plus souvent **PEAUMUER**, v. n. Muer, changer de poil : « Ce cheval, ce bœuf *peaumue,* ou *peaume.* »

PEAUMETTE, adj. Pommelé. Est usité pour les bêtes à cornes. (Voy. *Peaumer* et *Barré.*)

PEAUTRE, s. f. (Voy. *Piaute.*)

Les portes fermées lui sont ouvertes très-grandes, comme à passer une charretée de foin, qui est le souverain remède, la clef de la besongne, la *peautre* du navire, le manche de la charrue.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, p. 51.

Vire la *peaultre,* fils de p....n.

(RABELAIS, liv. IV, ch. LXV.

— *Lepeautre, Paultre.* Noms de famille.

PEAUTRER, v. a. Fouler aux pieds ; marcher sur le pied par mégarde.

PECCATA, s. m. Baudet. — Comme qui dirait le bouc émissaire chargé de tous les péchés (*peccata*) d'Israël. (Voy. *Ministre.*)

PÊCHARD, adj. Couleur de fleur de pêcher : « Cheval *pêchard.* » Cheval rouan (Acad.). (Voy. *Pêcher,* adj.)

Voyez au mot *Blanchard,* la même terminaison indiquant un à peu près, une sorte de correctif comme les terminaisons *âtre,* blanch*âtre,* rouss*âtre.* (Acad.)

PÊCHE-LOCHE. Nom de localité. Vendœuvres (Indre). — Indice de terres humides. (Voy. *Loche.*)

PÊCHER, adj. Qui est de couleur de fleur de pêcher. « Un cheval *pêcher*, une jument *pêchère.* » (Voy. *Pêchard.*)

PÊCHER, v. n. Prendre de l'eau, être envahi par l'eau. « Cette rivière a un gué où la voiture *pêche.* »

|| V. a. Prendre, retirer avec un certain effort, avec adresse et précaution. Se dit de toute espèce d'objets et dans un sens dérivé de la pêche : « *Pêcher* des outils dans un magasin, *pêcher* du linge dans un coffre. » — En Touraine, on va jusqu'à dire : « *Pêcher* des rats dans un grenier ; *pêcher* des moineaux. » On dit même *pêcher de l'eau*, puiser. En Normandie *pucher* de l'eau, mot qui se rattacherait plutôt au latin *puteus* qu'à *piscari.*

|| Attirer en général, se dit même des liquides : « Les semelles de liége *pêchent* l'humidité », c'est-à-dire en préservent le pied.

|| *Se pêcher*, fig., se retirer de l'eau. L'homme se retire de l'eau comme il en tirerait un poisson. Les mariniers disent aussi *Se pêcher* et *se repêcher,* pour Trouver fond avec leur *bourde.*

PÊCHERIE, s. f. Mare où il y a du poisson. — Lieu où l'on rassemble le poisson d'un étang pour le pêcher. (Voy. *Poêle, Grenier à poisson.*)

N'est plus employé dans le sens de *pêche,* action de pêcher.

Vous avez appris la *pescherie,* c'est meilleur quand l'eau est troublée.

Satire Ménippée, p. 15?

PÊCHETTE, s. f. Engin pour la pêche des écrevisses; c'est le même que la *balance.* (Voy. ce mot.)

PÊCHEUX, s. m. Pêcheur. « *Pêcheux* d'étang, *pêcheux* d'écrevisses. » On dit même en certains cantons : *pêcheux* d'alouettes. (Voy. *Pêcher.*)

PÉE, s. m. Syncope de *père.* « Mon *pée* », mon père. Forme propre au Berry central : prononciation lâche qui consiste à ne point faire sentir les *r* dans les mots. (Voy. *Mée, Frée, P'pée, M'mée,* citation à *Mentir,* et Obs. à *R.*)

— Dans une prière populaire, espèce de légende de sainte Marguerite, recueillie par M. Ribault de Laugardière, la sainte est martyrisée par les ordres d'un personnage dont elle a dédaigné les avances, *pée Catoribus,* déformation burlesque du latin *peccatoribus,* sorte de mythe représentant la foule des pécheurs.

— En languedocien, *pay ;* dans le même idiome, *may, fray,* pour *mère, frère.* (Voy. JASMIN, *la Semaine d'un fils.*)

PÈGE, s. f. Poix. — Auprès de Clermont existe une petite montagne calcaire qui est infiltrée de poix minérale et qu'on appelle *le Puy de la Pège.*

PÉGER, v. a. Poisser. « Le jus de cette pêche m'a *pégé* les doigts. » (Voy. [illegible].)

Rabelais a dit *empégé :*

Vous me semblez à une souris *empegée* : tant plus elle s'efforce soy depestrer de la poix, tant plus elle s'en embrene.

RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. XXXVII.

De *péger* on a fait *empeser, empois,* et peut-être *empêcher.*

PÉGEUX, adj. Qui poisse, gluant, visqueux : « Lorsque le jus du raisin est *pégeux*, c'est un indice que le vin sera bon et liquoreux. »

PÉGNIÉ, PÉGNÉ. Prononciation la plus usuelle du mot *panier*. (Voy. *Pénier*. et Obs. à *GN*.)

PÉÏE, adv. Puis. Mis par interrogation à la fin d'une phrase. « Un tel a pu dire ça? *Et péie?* » c'est-à-dire Et puis? qu'est-ce que cela prouve? (Voy. *Dépéie*.)

PEIGNE, s. m. Cardère sauvage. (*Fl. cent.*)

PEIGNÉE, s. f. Volée de coups. (Voy. *Pignée*.)

PEIGNER, v. n. Battre. (Voy. *Pigner*.)

PEILLE, s. f. Papier de rebut, chiffon, loque, guenille. Dérivé du latin *pellis*. (Voy. *Langue*, *Migaunderie*. *Nappille*. *Drapille*.)

PEILLERAUD, **PEILLEROUX**, s. m. Marchand de peaux de lapin, espèce de chiffonnier qui court les campagnes pour y ramasser les *peilles* et les guenilles qui servent à faire du papier. (Voy. *Peille* et *Drapilleux*.)

Demande-t-on au *peilleroux* si l'on peut disposer de sa blouse, quand il voudrait vous vêtir de son cœur et de son âme!

(De Latouche, *Lettre à George Sand*.)

|| Pris adjectivement, Pauvre, déguenillé. « Une vieille *peilleraude*. » (Voy. *Guenilliére*.)

PEILLOUX, adj. Même sens que *peilleraud*, adj. (Voy. ce mot.)

PEINE (EN ÊTRE A LA), loc. Être à portée de faire une chose, en avoir la possibilité, ne pas rencontrer trop d'empêchement à la faire : « Je ferai cette chose, j'irai voir telle personne, je ferai telle chose dans un mois, si j'*en seus à la peine*. » — S'applique à toute action, qu'elle soit avantageuse ou non, agréable ou fâcheuse. La teinte mélancolique dont cette locution est empreinte semble se rapporter au sentiment des chances de la vie humaine; comme l'on dit : Si Dieu me prête vie!

|| *Faire de la peine*, loc. Mettre dans l'embarras. On emploie cette réserve de langage dans le cas mentionné au mot *Embarrassé*.

|| *Porter peine*. S'inquiéter. « *Ne portez pas peine*, l'affaire s'arrangera. »

PEINTURER, **PEINTURLURER**. v. a. Peindre. Le premier se dit plus particulièrement de la peinture d'un bâtiment; le second se dit avec ironie.

Notre œil admire tant ses marges *peinturez*,
Son cuir fleurdelizé et ses bords surdorez,
Que rien il ne nous chaut d'apprendre la lecture.

(Du Bartas, 1re *Semaine*.)

PELAGE, s. m. Action d'enlever à la pioche les gazons qui forment comme une *peau* sur la terre, les bruyères, etc. C'est l'opération à laquelle les agriculteurs donnent le nom d'*écobuage*. (Voy. *Couanné*.)

PELARD, s. m. Perche de bois taillis privée de son écorce. « Faire du *pelard*; vendre, brûler du bois de *pelard*. » (Voy. *Peliau*.)

PELASSE, s. f. Écorce, pelure : « Les chèvres rongent la *pelasse* des jeunes arbres. » Se dit en bas Berry. (Voy. *Pelisse*.) — Dans ce mot et les suivants jusqu'à *Pelure*, l'*e* de la première syllabe est souvent nul, et l'on prononce *plard*, *plisse*, *plon*, *plure*.

— L'une des recettes du diable apprises aux sorciers du *carroué* Billeron (voy. *Carroué*), pour faire mourir le bétail, « se composait de poudre à canon, mêlée de feuilles d'aune et de *pelasse* de noix cueillies la veille de la Saint-Jean. » (Raynal, *Hist. du Berry*, t. IV, p. 302.)

PELIAU, s. m. (Voy. *Pelard*.)

PELICIER, s. m. (Voy. *Pelissier*.)

PELISSE, s. f.; **PELISSON**, s. m. Pellicule, écorce. (Voy. *Pelasse*, *Pelon* et *Pleume*.)

— On dit dans les campagnes que, lorsqu'on est mordu d'un *mauvais* chien (d'un chien enragé), il faut manger une omelette dans laquelle on a mis de la seconde *pelisse* du *bonnet carré* (du fusain).

|| Morceaux de peau de lapin ou de mouton que les femmes de campagne placent sur le devant de leurs sabots. (Voy. *Gabin* et *Machon*.)

|| *Pelisson*, nom propre.

PELISSER, v. a. Écorcer. (Voy. *Pleumer* et *Plumer*.) Est écrit par un *c* dans le passage suivant :

Et ne scet gueres de plet et est bien *pelicé* d'avocatz, de sergeans et de greffiers.

(*Les XV Joies de Mariage.*)

PELISSIER, s. m. Pelletier, petit marchand qui

parcourt les villages et les fermes pour acheter les peaux de bétail. || Nom propre.

PELLE-BUZAN. Nom de localité : Ciron (Indre). — (*Buzan* pour *buse*, oiseau de proie.)

|| *Pelle-Grue.* Nom de localité : Ambrault (Indre).

|| *Pelle-Villain*, *Pelle-Vilain* ou *Pèle-Vilain*, nom de localité (département du Cher).

|| *Pellevoisin.* Nom d'une commune du département de l'Indre. Terrain communal à Bengy-sur-Craon. — Nom de l'architecte de l'hôtel Cujas et de la grande tour de la cathédrale, à Bourges.

Dans ces différents mots, *pelle* est pour *appelle.*

PELLER, v. a. et n. Enlever à la pelle : « Vous allez *piquander*, et je *pellerai.* » — (Voy. *Paller.*)

PELON (se prononce très-souvent *p'lon*), s. m. Brin d'*oisi* (d'osier), ainsi nommé à cause de la facilité avec laquelle l'écorce se détache et se pèle : « Un *p'lon*, un paquet de *pelons.* » (Voy. *Pelice.*)

|| *Pelon.* Pelouse, gazon : « La gelée a détruit le *p'lon* de ce pré. » — (Voy. *Sole, Couanné, Fourrure, Pelouner.*)

|| *Pelon* de châtaigne. Enveloppe épineuse de ce fruit. « Les châtaignes se conservent bien dans leurs *pelons.* » (Voy. *Bogue.*)

Il me fut montré un grand nombre de poisson armé (oursins), qui estoit fait en forme d'un *pellon* de chastagne.

(BERNARD PALISSY.)

Au Chili, au Pérou, on appelle *pellon* la peau d'un *chabin* ou ovicapre (mulet du bouc et de la brebis).

PELOTE, s. f. Tas, amas : « La *pelote* du fumier dans un domaine. » (Voy. *Pelon.*)

|| *Pelote de charrue.* Pièce de l'avant-train réunissant les roues.

PELOTIR, v. n. Faire pelote. Se dit, par exemple, de la terre grasse qui s'attache aux souliers, aux instruments de culture. « Ça *pelotit.* » (Voy. *Patter.*)

PELOTOUNER, **PELOUTOUNER**, v. a. Pelotonner. (Voy. *Pouletouner.*)

PELOUNER, v. n. Se garnir de gazon, de *pelon* : « Ce pré commence à *p'louner*, à *se p'louner.* — Ce pré est mal *pelouné.* » (Voy. *Pelon.*)

PELOUX, adj. Poilu. (Voy. *Pelu.*) || *Montpeloux*, *tumulus* près de Bourges. Voyez le mot *Pelouse*, dans le Dict. de l'Acad.

PELU, adj. Poilu, garni de poils, velu. Ce mot, usité chez nous dans le sens propre, n'est admis par l'Académie qu'à cause de la locution figurée et familière *patte pelu* ou *patte pelue.*

Cet homme avoit un chapeau *pelu* (à longs poils.)

(D'AUBIGNÉ, [illegible])

PELURE, P'LURE, s. f. Terrain inculte; brande. Un terrain inculte est, en effet, couvert de gazon et de mauvaises herbes comme d'une toison, d'une peau.

Et si hom i praut *pleure*, doit i bastir dint un an ou la doet clore.

(LA THAUMASSIÈRE, *Coutumes locales*, p. 97. — *Coutumes accordées aux habitants de la P[illegible] par H[illegible] de B[illegible] en 1260.*)

|| Fig. Habit, vêtement.

PENDELER, v. a. Pendre, accrocher. (Voy. *Dépendeler* et *Pendiller.*) — A fait *pendeloque* (Acad.).

Pour une journée d'homme qui a sorty ledit bœuf de son sallouer et le monter et *pendeller* en la chambre des munitions... VIII s. t.

([illegible])

PENDELOUÉRE, s. f. Chaîne de cou en or, en argent ou en doublé des élégantes de campagne, qui *pendèle* sur la poitrine, et à laquelle est suspendue une croix. — La *pendelouére* est maintenue plus ou moins serrée au cou par un cœur en métal ou une plaque mobile.

PENDILLER. Ce verbe n'est pas seulement neutre chez nous comme dans le Dict. de l'Acad., il est aussi actif et signifie Suspendre, accrocher. C'est en ce sens qu'il est pris dans une ronde qui se danse en Berry, et dont nous donnons ici quelques passages :

Si vous rencontrez le [illegible], la [illegible], ma femme,
Rapportez-moi la [illegible] nous.
Je suis soûl de ma femme,
L'aurai-je toujous ?

Si vous trouvez la [illegible] farnac,
[illegible].
Je suis soûl, etc.

Prenez un [illegible] de paille,
Allumez le [illegible] dessus.
Je suis soûl, etc.

Appelez voisins, voisines.
« Venez voir griller le loup ! »
Je suis soûl de ma femme,
L'aurai-je toujous ?

PENDILLOCHE, s. f. Loque, chiffon, brin de paille, etc., qui *pendille*. (Voy. *Pendiller*.)

PENDIMENT, prép. Pendant. (Voy. *Tandiment* et (*Pariment*.

|| *Pendiment que*, pendant que. — *Endementiers que*, employé dans le même sens par les vieux auteurs, a de l'analogie avec notre locution.

Endementiers que il empereres Sursac (Isaac Lange) fut en celle ost, si avint une moult grans mésaventure en Constantinoble.

(VILLEHARDOUIN, p. 81.)

Endementiers que li quens Bauduins estoient vers Salenike.

(VILLEHARDOUIN, p. 110.)

PENDOLE (A LA), loc. Suspendu.

PENDOLER, v. a. (Voy. *Pendeler*.)

PENDOLOUÉRE, PENDOLOIRE, s. f. Escarpolette champêtre. (Voy. *Berlançouère* et *Chabranlouére*.)

PÉNETIER, s. m. (Voy. *Panetier* et *Panier*.) — Aupénetier, nom de famille dans le bas Berry.

PENEUX, adj. Penaud.

Te voilà bien *peneux* de ce que ton cheval a si bien parlé à toi.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Cymbalum mundi*.)

PÉNIER, PÉNÉ, s. m. Panier. On prononce le plus souvent *pégnié, pégné*. (Voy. Obs. à *GN*.)

Advint ce jour que les vierges honnestes
Au temple haut portèrent sur leurs testes
De Minerva les sacrifices saints
En beaux *penniers* de fleurs couvers et ceints.

(CL. MAROT.)

Feroys je paindre ung *penier*, denotant qu'on me faict peiner ?

(RABELAIS, *Gargantua*.)

Le second estoyt voulté à la forme d'une anse de *penier*.

(*Ibid m.*)

Après avoir bien a poinct desjeuné, alloyt à l'ecclise et luy portoyt on dans ung grand *pénier* ung gros breviaire empantophlé, pesant tant en graisse qu'en fermoirs et parchemin, poy plus, poy moins, onze quintaulx six livres.

(RABELAIS, liv. I, ch. XXI.)

— En Bourgogne, *pene*.

PENILLE, s. f. (S'emploie le plus souvent au pluriel.) Mauvaises hardes, guenilles. On dit : « Il secoue ben ses *penilles* », pour Il se donne bien du mouvement. (Voy. *Pousse-penille*.) — Le français a conservé le dérivé *dépenaillé*.

PENNIAU, s. m. (Voy. *Panniau*).

PENON, PENOT, s. m. Petit pied, pied d'enfant. Même sens que Peton (Acad.) — En gascon, *penou*.

PENSEMENT, s. m. Idée, pensée.

La serenité d'icelluy jamais ne soit troublée par nues quelconcques de *pensement* passementé de meshaing et fascherie.

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

Ces exemples si fréquents et si ordinaires nous passant devant les yeux, comme est-il possible qu'on se puisse deffaire du *pensement* de la mort.

(MONTAIGNE, liv. I, ch. XIX.)

Un muletier à ce jeu vaut trois rois;
Dont Teudelingue entra par plusieurs fois
En *pensement*...

(LA FONTAINE, *le Muletier*, conte.)

Ce *pensement* était son plaisir et sa consolation.

(G. SAND, *François le Champi*.)

PENSI, adj. Pensif, rêveur. (Voy. la citation du *roman du Renard*, au mot *Embruncher*). — *Pensi* est le mot français dont le *f* final disparaît dans la prononciation. (Voy. *Tardi*.)

Et les emporta en sa chambre par-dessous son surcoit moult *pensis*.

(*Voyage de Mandeville*, cité par ROQUEFORT, *Glossaire*.)

PENTECOÛTE, s. f. Pentecôte.

Le saint roi fu à Corbeil à une *Penthecouste*, là où il ot quatre vins chevaliers.

(JOINVILLE, *Histoire de saint Louis*.)

Il faisoit bien chault comme en la saison de *Penthecouste*.

(*Les Cent Nouvelles nouvelles*, ch. II, p. 215.)

Mais preschez d'ici à la *Pentecoute*.

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

Entre Pâque et la *Pentecoûte*
Mange à ton dessert une croûte.

(*Dicton populaire*.)

L'an 1569, le dernier jour de mai, ès festes de la *Pentecouste*, l'armée du duc de Deux-Ponts tenans le party des rebelles sédicieux contre la magesté du Roy, passa au Châtelet, et s'escarta ladicte armée jusques au lieu d'Orsan.

(*Compte rendu de la Soc. du Berry*, 1859-1860, p. 182.)

— On donne le nom de *pentecoûte* à certains orchis qui fleurissent vers la fin de mai, époque de

la Pentecôte. « Cueillir des *pentecoutes.* » (Voyez *Fl. cent.*)

C'est par la même raison que l'on a donné les noms de *pâquettes*, *pâquerettes* à la petite marguerite, et même à la primevère officinale, qui fleurit aux environs de Pâques. (*Fl. cent.*)

PENTINE, s. f. Petite pente d'étoffe. (Terme de tapisserie.) || Sorte de coiffe à barbes tombantes.

PÉPELER, v. n. Peupler, multiplier. « Ceux moiniaux, ça *pépele* ben, ça diable. » (Voy. *Peupler.*)

PÉPETTE, s. f. Soupe pour les enfants. (Voy. *Panée.*) — *Papette*, dans Roquefort, même signification.

PÉQUIOT, adj. Au fémin., *péquiotte.* (Voy. *Pétiot.*) Petit. « Qu'il est *péquiot.* » Se dit substantivement : Un petit *péquiot;* — et comme terme d'amitié : « Approche donc, *péquiotte!* »

PÉQUIOU, s. m. Petit chien. (Voy. *Pétiot.*) — *Las comme un péquiou,* loc. Très-las. (Voy. *Vaqué.*)

PERCHARIE, AGEASSE-PERCHARIE (voyez *Ageasse*), s. f. Pie-grièche. La tradition populaire dit que *l'agasse* ou *ageasse percharie* apporta les épines dont fut couronné Notre-Seigneur : aussi, lorsque les petits paysans attrapent un de ces oiseaux, lui enfoncent-ils dévotement une pointe dans la tête. (L. de la Salle.)

— *Percharie* semble dériver de *Perce-Christ.* (Voy. *Agasse* et *Pie-guariéche* au Supplément.)

PERCHASSE, s. f. Brèche dans un mur, trouée dans une haie ; ainsi nommée sans doute parce que l'on a coutume de la *boucher* avec des bourrées fixées à des *perches.* « Il a passé par la *perchasse.* » — (Voy. *Écrasée.*)

PERCHAUDE, s. f. (Voy. *Parchaude.*)

PERCHÉE, s. f. (Voy. *Parchée* et *Gaulis.*)

PERCHET, s. m. Clôture en perches, palissade. A Guérigny (Nièvre.)

PERDE, s. f. Perte. (Voy. *Parde.*)

Se tient, par la lettre *d* substituée au *t*, plus près de la racine *perdre, perdu.* (Voy. *Vende.*)

PER pour PRE. (Voy. Obs. à *BER.*)

L'en garde par coustume que, quant aucun debteur est signe de son creancier a rendre *perdes* et dommaiges pour deffault de payement du debte, etc.

[illegible]

PERDON, s. m. Pardon. Prononciation très-marquée du Nivernais.

PERDRIAU, PARDRIAU (et par euphonie *perderiau, parderiau*), s. m. Perdreau. (Voy. *Parderie.*)

Tantost se cachant soubs les pavots, comme feroit un petit *perdriau.*

AMYOT, [illegible]

PERDRIJAU, s. m. (Voy. *Pardrijau.*)

PERDUIRE, v. n. (Voy. *Produire.*)

PÉRE, PEIRE, s. m. (Première syllabe fermée et traînante.) Prononciation habituelle de Père. (Voy. *Pée, Mére.*)

Li hom lairra son *pere* et sa *mere.*

SAINT BERNARD, [illegible]

|| *Le pére* un tel, loc. Se dit souvent de personnes non mariées. (Voy. *Maître* et *Mére.*)

|| *Pére ancien*, loc. Homme âgé, ancien, ancêtre : « Nos *péres anciens* étaient plus sages que nous! » (Voy. *Hancien.*)

Mais davantage je treuve que nos bons *peres anciens* ont voulu entendre consommée et entière perfection au nombre dixiesme.

TORY, [illegible]

Car suivant les traces
De nos *peres* [illegible]
Faut boire après grâces
Pour être joyeux.

[illegible]

S'emploie souvent pour désigner le mâle dans les oiseaux adultes. « Cette tourterelle, c'est un *pére.* »

|| *Saint Pére.* Par contraction de saint Pierre. — L'une des églises de Nevers. (Voy. lettre *I.*)

Saint Pierre a été, pour tout le moyen âge, saint *Pere* : l'abbaye de Saint-*Pere* de Chartres. — Saint-*Père*-sous-Vézelay (Yonne), etc.

Sire, fait-elle, par saint *Père*,
Il a bien deux mois et demi
Ou plus que mon frère ne vi.

BARBAZAN, [illegible]

|| *Pére* (pour *repère*). Tige d'arbre que l'on conserve comme *gaulaut* (voy. ce mot), quand on refait ou *plesse* une *boucheture*, quand on exploite un

taillis. « Les *pères* de la *boucheture* », pour Les trones les plus âgés. (Voy. *Mère.*)

PERGNIAU, s. m. Pruneau. (Voy. *Peurnau.*)

PERIAUX, pour Préaux, commune dans l'Indre.

PERIER, v. a. Prier. « *Perier* l' bon Guieu. » (Voy. *Prier.*) — Fait au pretérit : Je *periis* ou je *prissis*, etc.; au subjonctif, que je *periisse* ou que je *prisse*. (Voy. *Marier.*)

PERIÉRE. s. f. Prière. (Voy. Obs. à *E.*)

PÉRIGOURDINE, PERLIGOURDINE, s. f. Sorte de danse à deux acteurs, qui se livrent à diverses évolutions autour de deux autres personnages ou points fixes. (Voy. *Branle* et *Dégagé.*)

PÉRIMENT, s. m. Précipice, lieu périlleux, mauvais pas, fondrière. (Voy. *Ecurie*). — *Périssouer* dans le Perche. || Mort par accident.

PÉRIR, v. n. Dépérir, maigrir, languir. « Il a ben *péri*, il est ben *péri* de depuis sa maladie. » (Voy. *Baller.*) « Avoir un bras *péri* », c'est-à-dire atrophie.

|| *Se perir*, v. pron. Se tuer, se détruire, se donner la mort, se noyer, etc.

> Mon amy, ton corps *se perist* :
> Donnes à Dieu ton esprit,
> Et n'allez-ne plus tant de plaids.
>
> *Le dict du [illegible] de Vert-Janet*, 1537

Elle disait que Sylvinet était capable de *se périr*.

G. SAND, *la Petite Fadette.*

|| *Être péri.* Être mort. « Ah! j' soumes *péris!* » c'est-à-dire Nous sommes morts ! nous sommes perdus! (Voy. la citation au mot *Menuit.*)

> Trestout le bestail *est pery*
> Cest yver par la grant froidure.
>
> *(La Farce de maistre Pathelin.)*

Les lansquenetz que l'empereur mandoit en la duché de Milan (pour tenir les places fortes) *sont* tous noyés et *péris* par mer.

(RABELAIS, *Lettre IXme à l'evêque de Maillezais.*)

Qu'il ne soit point dit de vous, Messieurs, qui avez une notable part au gouvernement de cet État, qu'il *soit péri* entre vos bras. (Lettre de Duplessis-Mornay.)

POIRSON, *Histoire de Henri IV*, t. II, p. 488.

> Cachez-vous, beautés mortelles,
> Je vois paraitre Cloris,
> Tous vos attraits sont *péris*.
>
> VOITURE.

> La ville, depuis votre perte,
> Est mélancolique et déserte ;
> Paris est à moitié *pery*,
> Et tout le monde est en Berry.
>
> (VOITURE.)

Comme donc ils ne voyaient pas que le monde *fût* encore *péri*, ils n'osaient dire que l'empire romain fût tombé.

(BOSSUET, *Préface sur l'Apocalypse.*)

PÉRISSABLE, adj. Se dit d'Une chose, d'un lieu où il y a danger de mort. « Un chemin périssable. »

PÉRISSANCE, s. f. Mort lente; par opposition à *périment*, mort subite. « Mes oucilles vont en *périssance*. » (Voy. *Périment* et *Dépérissance.*)

PERJUTER, v. n. Rendre du jus : « Cet enfant mange du raisin, il le fait *perjuter* partout, ses mains en *perjutent*. » (Voy. *Péger.*)

PERLICHAUD, adj. Qui se *perliche;* terme d'amitié. « Ah ! petit *perlichaud!* » (Voy. *Parlicher.*)

PERLICHE, s. f. Terme mignard signifiant Langue. — S'applique aux enfants, comme *quenotte*. (Acad.)

PERLICHÉ, s. m. Freluquet, faquin achevé. (Voy. *Parlicher* et *Muscadin.*) En latin, la préposition *per*, qui entre dans la composition d'une foule de mots, marque l'insistance, la durée, l'achèvement et une sorte de superlatif.

PERLICHER (SE), v. pron. Promener sa langue sur ses lèvres, lécher avec gourmandise : « Il s'en *perliche* les babines. » (Voy. *Parlicher*, *Licher* et *Déperlicher.*)

PERMAIN, s. m. (Voy. *Parmain.*)

PERMETTU, part. passé du verbe *permettre*, au lieu de *permis ;* « Je me suis *permettu* de lui dire, etc. » (Voy. *Parmettre.*)

PERMIER, adj. (Voy. *Premier.*)

PERMIÉREMENT, adv. (Voy. *Premiérement.*)

PERNABLE, adj. Prenable. (Voy. *Prendre.*)

PERNAILLER, s. m., **PERNAILLÉRE**, s. f. Prunellier. (Voy. *Peurnellier.*)

PERNE, s. f. Prune. (Voy. *Peurne.*) « Alle a les yeux noirs coume des *pernes*. » (Amognes.)

PERNEUX s. m. Preneur. « *Perneux* d'alouettes. »

PERNONS (JE), **PERNAIS**, **PERNIS**, etc. Temps divers du verbe *prendre*. (Voy. ce mot.)

PEROUAIS, PERVAS, s. m. Synonyme de *prolouére.* (Voy. ce mot.) Usité en bas Berry, canton de Neuvy-Saint-Sépulchre. (Voy. *Queue de perouais* et *Oncin.*)

PEROUIN, s. m. Provin, marcotte de vigne. (Voy. *Prouin.*)

PEROUINER, v. a. Provigner, faire des provins. (Voy. *Prouiner.*)

PERPOUS, s. m. Propos.

|| *A perpous*, outre la signification ordinaire de *à propos* (Acad.), veut dire aussi A satiété : « J'ai mangé, j'ai dormi *à perpous* », c'est-à-dire tant que j'ai voulu. Ici, *perpous* est pris dans un sens analogue à volonté, résolution : « Un ferme propos » (Acad.)

PERPOUSER, v. a. Proposer. En roman, *perpauzar.* (L. S.)

PERRÉ, s. m. Talus pavé; revêtement de la chaussée d'un étang, du côté où les eaux viennent la battre. « *Perré* d'un étang, *perré* d'un puits. »
— On a dit autrefois *perre* pour *pierre.*

> De granz *perres* lance al mastin,
> Li pastoreaux li *chen* manace.
>
> *Chronique des ducs de Normandie*, t. II, p. [illegible] — GÉNIN. *Illustration*, p. [illegible]

(Voyez *Perrer, Perriére, Saint Pére*, au mot *Pére*, et Obs. à la lettre *I.*)

Dans le département de l'Eure, les voies romaines sont connues sous le nom de Chemins *perrés.*

PERRER, PERRÉIER, v. a. Empierrer, faire un *perré.* « *Perrer* une chaussée d'étang. » On dit aussi : « *Perrer* un puits », faire le revêtement intérieur en maçonnerie à pierres sèches.

PERRÉYEUR, s. m. Ouvrier qui travaille à un *perré.* — Les ouvriers des carrières d'ardoises d'Angers s'appelent *perréyeurs.*

PERRIER, s. m. (Voy. *Perroué.*)

PERRIÉRE, s. f. Lieu d'où l'on extrait des pierres, carrière.

> Qu'en quelque endroit du domaine il y ait des quarrières et *pierrières* afin d'y tirer de la pierre pour bastir.
>
> OLIVIER DE SERRES.

— *La Perrière*, et aussi *Périers*, nom de localité et de famille.

PERRIN, s. m. Cuvier à lessive en terre. (Voy. *Pône.*)

PERROUÉ, PERROI, s. m. Tas de pierres dans les vignes. (Voy. *Perrier*, *Murgée*, *Chignon* et *Chinon.*)

PERSEIGNER, PERSIGNER, v. n. (Voy. *Parseigner.*)

PERSOIRÉ, PERSOUÉRÉ, s. m. Produit du pressurage. « Boire du *persouéré.* (Voy. *Pressouéré* et *Poumé.*)

PERSOIRER, PERSOUÉRER, v. a. Pressurer, soumettre des raisins au pressoir. — On dit aussi *Persoirer* des pommes, des poires. (Voy. *Pressouérer.*)

PERSOUÉ, et quelquefois *persouer* en faisant sentir le *r* final, s. f. Pressoir. (Voy. *Pressoué, Persoirer*, et Obs. à *ER.*)

> Paye pour les reparations faictes au *persouer.*
>
> *Archives du Cher*, [illegible]

PERSUIRE, PERSUVRE, et par contraction **PERSURE**, v. a. Poursuivre. Au futur je *persuirai*; part. passé *persuivu.* (Voy. *Poursuire*, et au mot *Giter* la citation du *Castoiement d'un père à son fils.*)

PERTANTAINE, PARTANTAINE, s. f. Pretantaine.

PERTIAU, s. m. Pertuis, trou, ouverture. (Voy. *Partus.*)

PERTIS-PERTAS, loc. Mauvaises raisons, calembredaines.

PERTUS, s. m. Pertuis, trou. (Voy. *Partus* et *Pertiau.*)

|| *Le Pertuis-au-Loup*, loc. Nom de localité. Mérigny (Indre). — *Pierre-Pertuis*, sur la Cure près Vézelay.

PÉSE-LES-OEUFS, loc. Homme chiche ; par exemple, celui qui donnait comme motif de sa préférence pour son restaurant d'habitude, qu'on lui donnait là des œufs plus gros qu'ailleurs. (Voy. *Œu.*)

PESÉE DE CHALEUR, loc. Forte chaleur, intense, lourde. « J'arons aujord'hui une *pesée de chaleur.* » — Correspondant à ces expressions : poids de la chaleur, poids du jour (Académie).

PESETTE, s. f. pour *poisette*, pois-chiche. (Voy. *Pisaille.*)

PESSELIÉRE, Nom d'un hameau près de Groises (Sancerrois), où se tient une foire aux moutons. (Voy. *[illegible]*. — Trevoux écrit les deux.)

PESSIAU, s. m. Échalas. (Voy. *Paissiau, Charisson, Charnier.*)

N[illegible] en leurs maisons ou feront emporter aucun bois d'icelle, soient desdictes perches, *pessiaux*, charniers, etc.

(*Coutume du Berry.*)

Il y a des vignes en Berry qui sont soutenues de *pessiaux* ou eschalats, et autres noms.

([illegible] *Commentaires sur la Coutume de Berry*, tit. XIV. — [illegible])

— Trevoux a écrit *Peisseau.* (Voy. *Paissiau.*)

PESSIÉRE, s. f. Espace fermé de claies au-dessous de la bonde d'un étang, pour rassembler le poisson. (Voy. *Pêcherie.*)

— *Pessiére* pour *pêchiére.* (Voy. Obs. à *S.*)

PESSON, P'SON, et au fém. **P'SOUNE**, et **PESSOTE, P'SOTTE**, diminutif, adj. (Voy. *Besson.*)

PET, s. m. Fier comme un *pet*, loc. Le dict. de l'Académie mentionne diverses applications de ce mot malhonnête : *Pet honteux*, etc. (Voy. *Péter.*)

PÉTAILLER, v. n. Faire claquer un fouet, sans nécessité, à plusieurs reprises.

‖ Tirer des coups de fusils répétés ; se dit des chasseurs.

PÉTANIELLE, s. f. Froment renflé (*Fl. cent.*), ainsi nommé pour nous ne savons quel rapport avec la nielle, plante qui infeste les blés. (Voy. *Trinquaut.*)

PÉTARDS, s. m. pl. (Voy. *Bâlote* et *Cloches.*)

‖ (Dans l'Ouest.) Silène enflé. (*Fl. cent.*) (Voy. *Péteroles.*)

PÉTASSER, v. n. S'occuper de détails insignifiants, toucher à tout. (Voy. *Chauchouner* et *Pétrasser.*)

PÉTASSIER, s. m. Brouillon, indiscret. (Voy. *Pétasser* et *Chauchon*).

PÉTER ou **P'TER**, v. a. Percer, effondrer. — Entre dans la composition des jurons : « Que le diable me *péte !* » (Voy. *Estringoler* et *Dépéter.*)

‖ V. n. Éclater, se briser : « Cet œuf m'a *peté* dans la main ; ce plat, ce pot a *peté* ou *p'té* au feu ; cette poutre *péte*, elle va casser. » (Voy. *Foirer.*)

‖ Retentir. On dira d'un fusil, « Il a *peté* un bon coup ! »

‖ Crever. « Cet abcès a *peté.* »

‖ *Péte-bas*, loc. Qualification burlesque d'une personne de petite taille. (Voy. *Bas-cu*, au mot *Bas.*)

‖ *Péte-en-gueule.* (Voy. *Couéte.*)

‖ *Péte-loup*, nom de localité, route de la Charité à Nevers, commune de Menetou-Couture, canton de Nérondes.

PÊTER, v. a. Fouler, écraser, marcher sur le pied de quelqu'un ou sur une partie du pied. « Tu m'as *pêté* sus l'*artou.* » Usité dans le Sancerrois. (Voy. *Patter*, dérivé de *patte.*)

PÉTERETTE, PÉTRETTE s. f. (Voy. *Pétrelle* et *Rousine*).

PÉTERIAUX, s. m. pl. Branches parasites qui poussent du pied de l'arbre. (Voy. *Grageon.*)

PÉTEROLES, s. f. pl. Silène enflé. (*Fl. cent.*) (Voy. *Pétards.*)

PÉTEUX, PETEUX, adj. Malhonnête, confus. Ce mot, en général, exprime l'état de honte de celui qui a commis une incongruité : « Renvoyer comme un *peteux*, s'en aller comme un *peteux.* »

Et l'autre en fut chassé comme un *peteux* d'église.

(Régnier, *Satire XIV.*)

PÉTIOT, adj. Petit. (Voy. *Péquiot.*)

Un bien *petiot* livret, ouquel a plusieurs oroisons — fermant à deux petiz fermoers d'or...

(M. de Laborde, *Glossaire*, p. 451.)

‖ Petit chien. (Voy. *Péquiou.*)

PETIT, adj., pris adverbialement par ellipse de Un petit peu.

Ils veulent être bien payés
Et *petit* de besoigne faire.

(Rutebeuf).

‖ *Un petit*, loc. Un peu : « Donnez-moi *un petit* de graisse pour faire la soupe ; *un petit* de pain. » (Voy. *Peu*, loc. adv.)

La vie est comparable au vin : quand il n'en reste qu'*un petit*, il s'aigrit...

(Vauquelin de la Fresnaye).

Est-il Dolope assez pendard
Qui soit assez chiche de larmes
Pour n'en pas verser *un petit*
A ce pitoyable récit !

(Scarron, *Énéide travestie.*)

Aimez-moi donc par charité
Un petit.

(Vaskin, *poésies.*)

Ne lui donnez plus rien qu'*un petit* de panade.

(La Fontaine, *Fragments du Songe de Vaux.*)

Q'avez-vous ? vous grondez, ce me semble, *un petit.*

(Molière, *l'École des Femmes*, act. II, sc. VI.)

Et pour moi, je commence à le croire *un petit.*

(Molière, *Amphitryon*, act. I, sc. II.)

|| *Ça petit qu' j'avons*, expression humble de celui qui parle de son avoir, de ses biens, de sa fortune. (Voy. *Goulée.*)

|| *Tant petit que*, loc. Si peu que.

Eh ! Jeannette, tu ne *beuras* que *tant petit* que. tu voudras.

(Bonaventure des Periers, *Contes.*)

|| *Aller son petit bonhomme de chemin, de train*, loc. proverbiale qui signifie Aller tout doucement, sans se presser : « Comment va ton père ? — *I va son petit bounhoume de chemin ;* » ni trop bien, ni trop mal.

|| *Petit Pays.* On désigne ainsi le pays maigre, la *Varenne* (voy. ce mot), par opposition au *Grous Pays*, au *Fromentau.* (Voy. ce mot à *Pays.*)

|| *P'tit ou prou*, loc. Peu ou prou.

PETOIN, s. m. Nom d'une variété de vigne. — Le *petoin* est la même chose que le *biaune.* (Voy. *Biaune.*)

PETON, P'TON, s. m. Blatier. (V. *Petou* et *Beton.*)

PÉTOU, PETOU, s. m. Marchand de blé. (Voy. *Peton* et *Beton.*)

|| Bouleau commun, bouleau blanc. (*Fl. cent.*) « Des balais de *petou.* » Ce nom est évidemment dérivé de *betula*, qui se prononçait *betoula.* (Voy. *Betoule* et *Boula.*)

PÉTOUÉ, s. m. Derrière. (De *pétoir*, inusité.) « Ce chevau a lâché une pétarade en levant le *pétoué.* » Cette dernière expression se dit d'Une personne qui se requinque : « Elle commence à *lever le pétoué.* »

PÉTOUILLON, s. m. Faiseur d'embarras pour des riens, brouillon. (Voy. *Pétrasser.*)

PETOUNER, v. n. Aller furetant, s'occuper de petites choses où l'on n'a que faire. « Il ne fait que *petouner.* » (Voy. *Pétrasser.*)

— Du français *peton*, diminutif de *pied*, d'où *piétiner* (Acad.)

PETOUNIER, s. m. Qui *petoune.* (Voy. *Petouner.*)

PÉTRASSER, v. n. (Voy. *Pétasser.*)

PÉTRASSIER, s. m. (Voy. *Pétassier.*)

PÉTRAT ou **PÉTRAS**, quelquefois **PÊTRAT**, s. m. Canepetière, petite outarde, oiseau. — On dit aussi *cane-pétrasse.*

|| Paysan grossier. « C'est un gros *pétrat.* »

— Sobriquet des vignerons d'Issoudun. — Dans ce sens, *pétrat* paraît être dérivé de *empétrer.* (Voy. *Machabées*, etc.) Modification de *pastrat.* (Voy. ce mot.)

PÉTRELLE, PÉTRETTE, PÉTRILLE, PÉTROLLE, s. f. Bougie de résine dont s'éclairent quelquefois les pauvres campagnards ; on la fixe à la cheminée avec un morceau de bois fendu. Par onomatopée, parce que la *pétrelle* petille en brûlant. — Dans l'Ouest on ne dit que *pétrette* ou *péterette* et *rousine.* (Voy. ces mots.)

Elle faisait entendre un petit bruit de grésillement comme ferait une *pétrole* de résine.

(G. Sand, *la Petite Fadette.*)

PEU, s. m. Colline, tertre. (Voy. *Pié, Pué, Puy.*) Du latin *podium.*

|| *Le Peu*, localité près de Sainte-Sévère (Indre), et une foule d'autres dans l'Indre : *le Peu, le Peu-Rotis, Peu-Mochat*, etc.

— *Peupetit*, localité près de Culan (Cher).

PEU, adv. « Le *si peu* », pris substantivement, loc. exagérant *le peu* (Acad.) — « J'ai *perdu* le *si peu* que j'avais. »

|| *Un petit peu*, loc. adv. prise substantivement, C'est-à-dire Très-peu. « Dounez-moi un *p'tit peu* de sel. » (Voy. *Petit* et *Bout.*) On dit partout, mais l'Académie a omis : *Un petit peu.* (Voy. *Peuchée.*)

PEUBLE, s. m. Prononciation encore usitée dans le langage sérieux et tant soit peu emphatique de *peuple.* La substitution du *b* au *p* dans la seconde syllabe a lieu également, ce nous semble, dans le français *public* dérivé de *populus.*

Entre vous homes liges, et autres borgeois et toute autre maniere de gens et dou *peuble* qui ci estes assemblés, nous sommes ici pour coroner tel à roy de Jerusalem.

Assises de Jérusalem, chap. CCLXXX, vol. I, p. 4[illegible]

PEUCHÉE, s. f. Parcelle, petite portion. — Dérivé de *peu*, et pris substantivement comme dans la locution *un petit peu*. (Voy. *Pêcher* et *Peu*.)

PEUCHON, s. m. Diminutif de *peuchée*. « Un *peuchon* de temps », une seconde, un rien de temps. (Voy. *Petit* et *Peu*.)

PEUÇOT, adv. Diminutif de Peu. (En Morvan.) « *Peuçot de zors après.* » Peu de jours après. — Se trouve dans la traduction en morvandiau de la parabole de *l'Enfant Prodigue*. (Voy. *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, t. VI, p. 482.) Réponses à une circulaire du ministre de l'intérieur, sur les patois. (Voy. aussi *Valot*.)

PEUILLER, v. n. Ôter des poux. (Voy. *Pouiller*.)

PEUILLON, s. m. Mauvaise guenille. (Voy. *Penille* et *Peille*.)

PEUPÉE, s. f. Soupe pour les enfants, à Bourges. (Voy. *Pépette*.)

PEUPLE, s. m. Peuplier d'Italie et quelques autres (Des Étangs). (Voy. *Poupe*.)

— *Popolo* italien, signifie à la fois *peuplier* dans le langage poétique et *peuple*. La porte du *Peuple*, à Rome, tire, dit-on, son nom d'un grand peuplier qui s'y trouvait. (CASANOVA, *Mémoires*.) (Voy. *Peuble*.)

PEUPLER, v. n. (Acad.) — Se conjugue chez nous comme *épeler* ou comme si l'on écrivait *peupeler*. (Voy. *Pépeler*.)

PEUR (LA), loc. On désignait ainsi dans nos contrées l'époque de notre grande Révolution, 1789, où une terreur panique fit prendre les armes à toute la France. « Un tel est né l'année de *la Peur*. » — On ne connaît aussi que trop cette expression elliptique : Sous *la Terreur*.

|| *Donner la peur*, loc. Effrayer, épouvanter. (Voy. *Apeurer*.)

PEURAUD, AUDE, adj. Peureux, poltron, poltronne. || Nom d'homme.

PEURNE, s. f. Prune. (Voy. *Preune* et *Peurniau*.)

PEURNELLE, s. f. (Voy. *Preunelle* et *Tridelle*.)

PEURNELLIER, s. m. (Voy. *Preunellier* et *Tridellier*.)

PEURNIAU, s. m. Pruneau. (Voy. *Preuniau* et *Peurne*.)

PEURNIER, s. m. Prunier. (Voy. *Preunier*.)

Je rencontris un grous *peurnier*
Qu'était couvert de mêles,
Je m' seus allé pour l'escouer,
I tombit des gruselles.

Ronde burlesque recueillie à Châteauneuf-sur-Cher.)

PEURPOUS, s. m. (Voy. *Perpous*.)

PEURPOUSER, v. a. (Voy. *Perpouser*.)

PEUT, adj. ; au fém. **PEUTE** (De *peu* ou de *pute*. Voy. ce mot.) Laid, vilain, chétif. — A quelque analogie avec Pleutre (Acad.)

Quand all's sont gentes,
Réveillons les donc ceux filles ;
Quand all's sont *peutes*,
Laissons-les dormir.

(*Chanson nivernaise* recueillie par M. Rathery.)

|| *Le Peut, le vieux Peut*, l'un des noms du diable. (Voy. *Georget* et *Vilain*.)

PEUVOIR, v. a. Pouvoir.

Ind. prés. — *Je peux*, etc. ; *je peuvons*, *vous peuvez*, ils *peuvont* ou ils *pouvent*.

Imparf. — *Je peuvais*, etc., *je peuvions*, ils *peuviont* ou *peuvaint*.

Prét. — *Je peuvis*, etc., *je peuvimes*, ils *peuvirent*.
Fut. — Je *peurrai*, etc.
Condit. — *Je peurrais*, etc.
Subj. — *Que je peuve* ou *que je pouve*, etc.
Part. passé. — *Pu* ou *pouvu*.

PHLÊME, et **PHLEUME**, s. f. (Voy. *Flême*.)

PHILIPPE, prénom. Syncope de Philippe. — *Phlipot*, diminutif.

PI (pour *pic*, le *c* ne se prononçant pas), s. m. (Voy. *Pic*.)

PIÂGE, s. m. Péage et tout droit ou redevance à payer pour passer sur les ponts et routes, ou même pour exposer de la marchandise en vente sur les places et marchés. « Payer le *piâge* sur la place du marché. » — Contraction de *payage*, action de payer, ou plutôt remplacement de *é* par *i*.

Péage ne s'emploie plus en français que pour le droit de passage sur les ponts et bacs.

PIAMI, ou peut-être **PLAMI** (*ll* mouillés), s. m. Bruit, trouble, confusion. « *Queu piami* dans c'te maison! » (A Châteauroux.) Mot bizarre qu'il ne serait peut-être pas impossible de rattacher à Piauler (Acad.), et à *emmi*, parmi.

PIARRE, prénom, pour Pierre. Et ses diminutifs *Piarrot*, *Piarroton*, *Pierret*, *Pierri*, *Pierrot*.

PIASSER. v. n. Piauler. Se dit Du cri des petits poulets et des moineaux. « Ils ne font que *piasser*. »

PIAU, s. f. Peau, membrane végétale ou animale; écorce. « Enlever la *piau* d'un arbre », l'écorcer, le peler. (Voy. *Pelisse* et *Pleumer*.)

> L'ourse pour sa *piau* desguisée
> En vouloit être mieux prisée...
>
> (Ysopet Avionnet, *Du Renard et de la Ourse*.)

Le français a conservé *peler* dans ce sens, et pourtant n'admet *peau* qu'à l'égard de l'enveloppe qui couvre les fruits, les amandes des noyaux, les oignons. (Voy. *Pelon*.)

|| (D'une manière absolue) se dit par abréviation pour *piau de bique*, espèce de *paletot* en peau de chèvre : « Il pleut *à plein temps*, prends donc ta *piau*. » (Voy. à *Garçouniau*, la chanson citée.)

> Les Béduyns ne demeurent en villes, n'en chastiaus; mez gisent en unes manières de herberges que ils font de cercles de tonniaus loiés à perches; et sur ces cercles getent *piaus* de moutons que l'on appele *piaus* de damas.
>
> (Joinville, *Histoire de saint Louis*.)

PIAU, s. m. Petit de la pie (oiseau).

> C'etait une pie qui conduisait ses petits *piaus* par les champs.
>
> (Bonaventure des Periers, *Nouvelles récréations*.)

PIAUTE, s. f. Gouvernail. (Voy. *Pioute* et *Peautre*.) — On dit aussi *pioûte* en Touraine.

« Vire la *piaute*, Bassompierre! » trait d'une facétie assez grossière emprunté aux Mémoires de Bassompierre; le lieu de la scène est dans un bateau sur la Loire.

PIC (Acad.), s. m. Pioche. Le *c* ne se prononce pas chez nous. — *Picmontois*. (Voy. *Pi* et *Piémontoise*.)

PIC, s. m. (même prononciation comme dans tous les dérivés suivants). Pivert, oiseau grimpeur. (On écrivait auparavant *pic-vert*.) « Le cri du *pi* annonce la pluie. » — On dit vulgairement : Maigre comme un *pi*. En limousin, c'est : *Magre coumo un picotal* (pic-vert). — Dans l'Ouest, on dit aussi : *Maigre comme un coucou*, maigre comme *un sel*. (Voy. *Un*.)

> Soubdain deviennent gras comme glirons, ceux qui paravant estoyent *maigres comme picz*.
>
> (Rabelais, *Pantagruel*.)

|| *Pic-garriau*, autre espèce de pic. (Voy. *Gariau*.)

|| *Pic-rouge* (prononcez *pi-rouge*), Épeiche, pic varié, oiseau.

|| *Pic-bieu*, Sittelle, torchepot, oiseau.

|| *Langue-de-pic*. Carex glauque. (Voy. *Pie*.)

|| *Herbe-au-pic*. (Voy. *Herbe*.)

> Attendu que Démocritus escript, Théophaste l'ha creu et esprouvé, estre une herbe, par le seul attouchement de laquelle ung coin de fer profondément et par grande violence enfoncé dans quelque gros et dur bois, soubdain sort dehors. De laquelle usent les *p*[illegible] (vous les nommez *pivars*) quand de quelcque puissant coin de fer l'on estouppe le trou de leurs nids : lesquels ils ont accoustumé industrieusement faire et caver dans le tronc des fortes arbres.
>
> (Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LXII.)

PICAILLONS, s. m. pl. Écus, espèces : « *Égousser ses picaillons* », semer ses écus, dépenser inconsidérément son argent, diminuer sa fortune. (Voy. *Egousser*.)

PICAND, s. m. Terrassier. (Voy. *Pic*, *Marrére*.)

PICANDE, s. f. (Voy. *Pic*, *Pioche-tranche* et *Piémontoise*.)

— Dans certaines portions de la Normandie, les terres fortes qui ne peuvent se travailler qu'avec le pic sont appelées *picanes*.

PICANDER, v. n. Piocher. (Voy. *Marrer*, *Essart*.)

PICASSÉ, part. et adj. (Du verbe *picasser*, qui est peu usité.) Marqueté, tacheté, moucheté; marqué de petite vérole. « Il a la figure toute *picassée*. » (Voy. *Berzolé*, *Picoté*, *Pigeassé*, *Ageasse* et *Papoule*.)

PICAUDER, v. n. Picoter.

PICHE. Nom de bœuf. — Se prononce quelquefois comme exclamation pour faire [illegible] les bœufs. (Voy. *Cholà*, *Stabo* et *Quiche*.)

PICHET, s. m. Petit broc de terre, pot à eau :

Il n'y a plus de vin dans le *pichet*, il faut aller en tirer d'autre. » — (Voy. *Puchet.*)

> Un *pichet* de terre, vous appelez cela un pot à l'eau.
> (Noël du Fail, *Propos rustiques.*)

L'anglais a, pour la même signification, le mot *pitcher*. — En italien, *bicchiere* signifie Verre.

PICLU, PIQUELU. Nom donné à l'alouette huppée, par imitation de son cri.

PICOCHER, v. n. Picoter. (Voy. *Pilloter.*)

PICON, s. m. (Voy. *Piquon.*)

PICOT, s. m. Épine, piquant. (Voy. *Picon.*)

|| Renoncule rampante. (Voy. *Traînasse.*)

> La fleur du trefle et du thym,
> Du *picot* et du plantin.
> Guy de Tours, *Louange du pré de son âne.*

PICOTE, s. f. Petite vérole. (Voy. *Vérole.*)

PICOTÉ, adj. Marqué de la petite vérole. (Voy. *Picassé* et *Grêlé.*)

PICOULÉE, s. f. Bouillie d'avoine qu'on mange en Morvan.

PICOURIE, s. f. Pillage, pillerie. — Peut-être altéré de *picorée.*

PIDANCE, s. f. Pour Pitance. — *Pédance* (Roquefort, *Glossaire*). On appelle ainsi tout ce qui se mange avec le pain : « Les enfants mangent souvent plus de *pidance* que de pain. » (Voy. *Apidançant.*)

> A Tiphaine la somme de x sols tournois pour employer en *pidance* pour les pouvres.
> (*Archives du Cher, comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 1439.)

— Dans le Dict. de l'Acad., *pitance* s'entend même du pain.

PIDOS (FAIRE), loc. Faire la courte échelle. — Serait-ce l'abréviation de : *appui du dos ?*

PIE-CHARASSE, s. f. Pie-grièche, écorcheur, oiseau. (Voy. *Piguarèche.*)

PIE (LANGUE-DE-). Carex glauque. (*Fl. cent.*) — (Voy. au mot *Pic, langue-de-pic.*)

PIÉ ou **PIED**, s. m. Colline.— De *podium.* (Voy. *Peu* et *Pue.*)

— Le *Pié Montaigu.* Commune de Saint-Palais (Cher.)

— Le *Pié* de Bourges, éminence près de Clion (Indre), se rattachant à l'histoire populaire de Gargantua. (Voy. de la Tramblais, *Esquisses pittoresques de l'Indre.*)

PIÉÇA (par syncope de *pièce il y a*), adv. Depuis longtemps.

> Leurs mères avoient jà *piéça* occis injurieusement ce grand harpeur Orpheus.
> (Noël du Fail, *Propos rustiques*, p. 138.)

— Nous ne sommes pas bien sûr que ce mot soit resté en usage. (Voy. citation de Rabelais, au mot *Ar.*)

PIÉCE, s. f. Prononciation de Pièce. « Une *piéce* de toile. »

|| *Piéce* (employé absolument). Dans le sens de l'objet d'un travail quelconque, même d'un filet de chasse. (Voy. *Pant.*) Un charbonnier dira d'un fourneau qu'il a dressé dans les bois : « Ma *piéce* a bien réussi. » (Voy. *Dresser* et *Fourniau.*)

|| *Être à ses pièces*, loc. Travailler à forfait, à l'entreprise. L'Acad. dit : *Être à sa pièce.*

|| Poutre : « Il faut pour cette chambre une *piéce* de 24 pieds sur 1 pied d'équarrissage. » (Voy. *Traine.*)

|| Acte notarié : « Passer une *piéce* », faire un acte par-devant notaire. — « Lever une *piéce* », s'en faire délivrer une expédition.

|| Engin de chasse prohibé. Se dit en Nivernais dans le même sens que *sillounée* en Berry. (Voy. *Sillounée*, *Cordée* et *Pant.*)

|| *Jeu de la piéce piquée*, loc. Jeu du bouchon.

|| *Piéce tapée.* loc. Récompense en argent qui consiste en une pièce de monnaie d'une certaine valeur : « Si vous me rendez ce service, vous aurez la *pièce tapée ;* je vous donnerai la *pièce tapée.* »

> Moi, j'ai bravement bouté à terre quatre *pièces tapées* et cinq sous en double.
> (Molière, *le Festin de Pierre.*)

PIED, (Acad.), s. m. || *Aller de son pied*, marcher, voyager à pied. « Je vais à tel endroit : Veux-tu monter dans ma voiture ? *Rép.* Non, j'irai *de mon pied.* » L'Académie ne semble admettre cette locution qu'avec l'addition d'un adjectif : de son pied gaillard, léger, mignon. (Voy. *Mal-à-pied.*)

|| *Avoir ses souliers dans ses pieds*, loc. pour Avoir ses pieds dans ses souliers.

> Et calceamenta habebitis *in pedibus.* (*Exod.* cap. XIII.)

On dit également *Avoir ses bas dans ses jambes, ses bagues dans ses doigts*, etc. (Voy. *Dans.*)

|| *Il y a pied*, loc. Il y a moyen : « *Il n'y a pas pied* de le tromper. » S'emploie le plus souvent avec la négative.

|| *Les quatre pieds blancs*, loc. Dicton tiré des qualités ou des défauts qu'on suppose aux chevaux marqués de cette façon. Ainsi l'on dit, en parlant de quelqu'un qui se permet, ou auquel on permet des choses que l'on ne passerait pas à tout le monde : *Il a les quatre pieds blancs, il peut passer partout.* (Voy. *Droit partout.*) L'usage où l'on était, au moyen âge, en beaucoup de nos provinces, d'affranchir de tout péage les chevaux qui avaient les *quatre pieds blancs* (voy. *Mém. hist. sur Troyes* de Grosley), ne laisse aucun doute sur le sens littéral de cette locution. (Laisnel de la Salle, mss.) Il arrive encore quelquefois que cette exemption est réclamée par plaisanterie des receveurs de ponts à péage.

|| *Pied-gris.* Paysan, ayant les pieds poudreux.

> Et cet or gâte-tout fait que tous les méchants
> Gourmandent les bons gens et les *pieds-gris* des champs.
> (VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.)

De là toutes choses vont sur ce mot, *sursum atque deorsum*, et que tous ceux qui estiment autrement sont *pieds-gris*, rustiques et carrabins.

(D'AUBIGNÉ, p. 206.)

En français, dans le même sens, on dit *pied-poudreux*, pour un soldat qui déserte, un vagabond.

|| *Pied-Jaune.* Nom donné aux journaliers vignerons de Bourges et d'Issoudun. (Voy. *Cu-Jaune, Cu-terreux, Iapi* et *Machabée.*)

|| *Pied-de-chat.* Renoncule à fleurs jaunes, ainsi nommée sans doute de ses racines en forme de griffe. (Voy. *Angelot.*)

|| *Pied-de-jau.* Petit bâton fourchu à trois *fourchons* qui sert pour *chaumer*. (Voy. ces mots, *Chaumet* et *Sarclette.*) || *Pied-de-jau.* La primevère, plante.

|| *Pied-de-lieuve* (*lièvre*). Trèfle des champs. (*Fl. cent.*)

|| *Pied-de-poulain.* Tussilage pas-d'âne. (*Fl. cent.*)

|| *Pied-de-poule*, et par apocope *pie-pou*. Quinte-feuille, potentille rampante, et aussi renoncule rampante. (*Fl. cent.*) (Voy. *Chasse.*)

|| *Pied de tenue*, s. m. Longue chaîne de fer munie d'un crochet, dont les charretiers se servent pour assujettir leur chargement.

|| *Pied*, dans le sens de Assiette. « La neige a bon *pied* », pour dire que, tombée sur la terre durcie, elle s'y maintient.

|| *Pied*, dans le sens de Montagne escarpée. (Voy. *Pié.*) — Le *Pied d'Argenton* à Saint-Benoît-du-Sault (Indre).

— *Pied-Sec.* Nom de localité : Levroux (Indre.)

PIÉMONT. Nom de localité : Saint-Christophe (Indre.)

— *Piémontais.* Nom de localité : Douadic (Indre). (Voy. *Piémontoise.*)

PIÉMONTOISE, s. f. Pioche à deux branches, dont l'une est pointue. — De *pic*, qui se prononce *pi*, et *mont*, comme qui dirait Pioche de montagne, ou bien peut-être parce qu'elle aurait été importée du Piémont. (Voy. *Pic, Pioche-tranche* et *Montois.*)

PIE-POU. Renoncule rampante. (Voy. *Chasse, Traînasse* et *Pied-de-poule.*)

PIER, v. n. Contraction de *piger*. (V. ce mot.)

PIERRE (LA), s. f. Tribune aux harangues rustique, formée d'un bloc de pierre taillée, ou d'une ancienne dalle tumulaire, portée sur deux blocs plus petits, et généralement placée auprès de l'église ou du *Sully* (voy. ce mot), et qui sert dans les communes rurales pour les publications officielles.

La *pierre de la crie* se voit encore à la place Gordaine de Bourges ; c'est sur cette pierre que montait le crieur public : c'est à tort que des antiquaires ont cru y voir un autel druidique.

([illegible])

— *Monter sur la pierre*, loc. Faire une publication : « Le maire a *monté sur la pierre* après la messe. » (Voy. *Tumbe.*)

|| *La pierre des morts*, loc. Aussitôt que le corps a été descendu de la voiture, on le dépose sur *la pierre des morts*, où le prêtre vient le recevoir avant son introduction dans l'église. (Voy. LAISNEL DE LA SALLE, *Coutumes et Croyances populaires.*)

|| *Pierre levée, Pierre* ou *Roche folle, Pierre des fées, Pierre à la Marte*, monuments celtiques (*dolmen* ou *peulvan*) ou simplement blocs de pierres remarquables par leur forme et que la nature seule a posés, situés dans les parties les plus abruptes, les plus accidentées de notre pays, sur les bords escarpés et rocheux de la Creuse, de l'Anglin, du

Portefeuille et de la Bouzanne. — On en trouve encore quelques-uns dans certaines localités : Chaillac, Parnac (Indre). — Les *Pierres folles* de Liniez, sur le chemin de Vatan à Levroux ; les *Pierres folles* ou l'allée couverte de Nohant-en-Graçay (Cher) ; la *Pierre-Folle*, domaine de la commune de Chassignole (Indre) ; la *Roche-Folle*, moulin près Fougerolle (Indre) ; *Pierrefite-sur-Saudre* (Cher) ; *Pierrelet*, près Bourges. Si, comme on le prétend, *lech* en celtique signifie pierre, cette dernière dénomination serait une rédondance. Dérivé peut-être de *petra lata*.

— Les *dolmens* passent, dans certains cantons, pour avoir servi de petits palets dans les jeux de Gargantua. (Voy. *Pié* et *Dépatture*.)

|| *Pierres de lynx*. Bélemnites fossiles qui passent pour avoir servi de jeu de quilles à l'enfant Jésus, et dont les bonnes femmes se servent pour guérir les maux d'yeux. On sait que le lynx passe pour avoir la vue perçante.

|| *Malheureux comme les pierres*, loc. Très-malheureux, fort misérable, exposé à toutes les misères, comme les *pierres* le sont à toutes les intempéries. (Voy. au mot *Porte*, *aller aux portes*.)

PIERRE (SAINT). — (V. *Saint Père*, au mot *Père*.)

PIERRI, PIERROT, diminutifs de *Pierre*, prénom. (Voy. *Piarre*.) — *Pierruche*, *Pierriche*, *Pierruchon*, etc., autres variantes.

— *Les Pierrots*. Vignoble auprès d'Issoudun, par corruption de *Pied-Rouau*. (Voy. Chaumeau : — Pérémé, p. 232, et *Pié*.)

PIÉTER, v. n. Se dit Du gibier à plumes qui court devant le chien avant de s'envoler.

PIÉTON, s. m. Espèce de fumeron ou charbon imparfait, provenant du pied des *fourneaux* ou meules de bois en carbonisation.

|| Facteur rural de la poste aux lettres.

PIEUCHE, s. f. (C'est presque le mot *Pleuche* [voy. plus bas], dont le *l* serait mouillé.) Pioche. (Voy. *Tranche*, *Pic* et *Marre*.)

A Benoist Clavyer, faiseur d'œuvres blanches, ung escu cinquante-six sols pour deux pales-besses, deux *pieuches* larges, ung *pieuchon*, ung rasteau, une congnye et une *pieuche* estroicte.

Comptes des receveurs de la ville de Bourges, 1587-88.

PIEUCHER, v. n. Piocher. (Voy. *Pleucher*.)

Il est enjoint à toutes personnes propriétaires et détenteurs des jeux de boulles publics de faire iceulx *pieucher* et mestre en jardin ou autrement ainsy que bon leur semblera dans quinze jours prochains après la publication des présentes, en telle sorte que l'on n'y puisse jouer à l'advenir, sur peine ledit temps passé d'être iceux jeux de boulles *pieuchés* à leurs despens.

(*Ordonnance de police de la ville de Bourges*, 20 juillet 1664.)

PIEUCHON, s. m. Diminutif de *pieuche*.

PIFOU, s. m. (Voy. *Papifou*.)

PIGE, s. m. Piége. D'où *piger*, attraper. — Peut-être dérivé de *pége*, poix. (Voy. *Piger*, *Pége* et *Péger*.)

Employé dans cette acception dans cette prière à saint Hubert, recueillie à Bengy-sur-Craon par M. Ribault de Laugardière.

Que l' bon Dieu m' garde en ce moment
Et de l'esprit, et d' la sarpent,
Du chien fou, du loup enragé,
Du *pige* qui peut pas s'approcher
Ni de moi ni d' ma compagnie.

PIGE, s. f. Mesure de longueur : « Apportez la *pige*. » (Voy. *Piger*.)

|| (Voy. *Mouche-aniére* et *Barbarine*.)

PIGEASSÉ, adj. Marqué de blanc et de noir comme une pie. (Voy. *Ageasse*. *Picassé*, *Picoté* et *Barre*.)

PIGEON, s. m. Noyau de pierre non calciné que l'on trouve parfois dans la chaux amortie.

|| Nom de bœuf. (Voy. *Piche* et *Bœu*.)

|| *Pigeons de M. Longbôt*, loc. A Cluis (Indre) et dans les environs, on désigne ainsi les corbeaux. (Voy. *Chien*.)

PIGEOUNET, s. m. Nom sous lequel est désigné dans quelques-uns de nos cantons le jeu si connu de *Pigeon vole*.

PIGEOUNIER, s. m. Colombier. (Voy. *Fuie*.)

PIGER, v. a. Attraper, tromper. (Voy. *Pige*.)

|| Mesurer. « Il faut *piger* ! *Pigeons* donc ! » exclamations fréquentes du jeu de bouchon dans les cas douteux. (Voyez *Bauger* et *Pier*.)

PIGNARÉCHE, s. f. Pie-grièche. (Voy. *Percharie* et *Piguaréche*.)

|| Épinoche, très-petit poisson de nos ruisseaux.

— Noin emprunté de la comparaison grossière de ses épines avec les dents d'un *pigne* (peigne.)

PIGNE, s. m. Peigne. (Voy. *Pignée* et *Pigner.*)

Et ne duest-il avoir vaillant qu'un *pigne.*

(VILLON.)

Le timbre *(apex)* de Cullant (seigneurie du Berry) est un demi-lion d'or, et crie : Nostre-Dame au *pigne* d'or !

GILLES LE BOUVIER dit BERRY.

Il y a des endroits de l'Enéide auxquels l'auteur eust donné encore quelque tour de *pigne* s'il en eust eu le loisir.

MONTAIGNE, *Essais*, liv. II, chap. X.

(Voy. M. de Laborde, au mot *Pigne.*)

PIGNÉE, s. f. Volée de coups. (Voy. *Pigner*, *Peignée* et *Roulée.*)

PIGNER, v. a. Peigner. (Voy. *Pigne.*)

Et bien sembloit à son atour
Qu'à besoigner pou se mettoit,
Car quand bien *pignée* elle estoit,
Bien parée et bien attournée,
Elle avoit faicte sa journée.

Roman de la Rose.)

Après luy *pigné*, vestu et ordonné suivant les jours, on lui apportoit son breviaire.

CHRISTINE DE PISAN.

Depuis les pieds jusqu'à la tête qu'elle *pigne* avec ses griffes.

PIERRE DE LA RIVEY, *Facétieuses Nuit. de Straparole.*

Hermites qui, grisons en cheveux mal *pignés.*

AMADIS JAMYN.

Ce faict, étoit habillé, *pigné*, testonne.

RABELAIS, *Gargantua.*

Icy le lin *pigné* se change en fine toile.

DU BARTAS, *la Semaine.*

|| *Se pigner dans son bonnet*, loc. Faire les choses à demi, à recommencer.

|| *Se pigner du pied*, loc. qui répond à celle-ci : Se *moucher* du pied. (Acad., mais avec la négative seulement.) « Cet homme n'est pas maladroit, il ne *se pigne pas du pied.* »

Après *se pignoyt* du pigne de Almaing (Allemagne), c'estoyt des quatre doigtz et le poulce.

(RABELAIS, *Gargantua.*)

|| Battre, rosser. (Voy. *Peigner* et *Dépeigner.*)

PIGNERON, s. m. Épine. (Voy. *Piquon.*)

Qui de *pignerons* aigus,
Se hérissoient par-dessus.

RONSARD.

PIGNON, s. m. Épine. (Voy. *Pigneron.*)

|| *Pignon.* Graine de pin (de là l'espèce *pin-pignon* dont les graines sont comestibles) ; pepin de poire ou de pomme. (Voy. *Pinon* et *Pinpin.*)

PIGNOUX, adj. (Voy. *Peilloux.*)

PIGUARÉCHE, s. f. Pie-grièche : « On distingue la *piguaréche bure* (couleur de bure), et la *piguaréche garelle.* (Voy. *Pignaréche, Gare* et *Percharie.*)

|| Épinoche, petit poisson épineux.

PIJAUTIÉRE, s. f. S'applique aux étoiles brillantes servant à indiquer l'heure de la nuit et à diriger les bateliers dans leur trajet. — Dérivé de *piaute,* gouvernail. (Voy. ce mot.)

PILÂTE. — Terrible, en parlant d'un enfant : Est-il *pilâte !* Suite de la malédiction qui pèse sur le nom de Ponce-Pilate. (Voy. *Jupitar.*)

PILE, s. f. Volée de coups : « Il lui a donné une fameuse *pile.* » (Voy. *Rossée, Peignée.*)

|| Oie. (Bas-Berry, Cluis, etc.) (Voy. *Pilon* et *Piron.*)

Hormis la *pile* et la [illegible]
Tout rentre au demi-jour à la Saint-Georges (le 23 avril.)

Ce qui a donné naissance à ce dicton, c'est l'habitude où l'on est dans nos campagnes de rentrer tout le bétail à l'étable quand vient le demi-jour ou midi, à cause des mouches.

PILER, v. a., qui signifie, selon l'Académie, *broyer, écraser*, veut souvent dire chez nous, Tasser, fouler, presser : « Cet arbre a été mal planté, le vent le renversera ; ses racines n'ont pas été assez *pilées* », c'est-à-dire la terre qu'on y a mise n'a pas été assez tassée, pressée avec les pieds.

|| Figurément, dans l'Ouest, Manger : « Il a ben *pilé.* » C'est quelque chose d'analogue à la locution française *Tordre et avaler.*

A ce propos nous ferons remarquer ici que Tordre n'exprime pas seulement l'action latérale des mâchoires, mais aussi la pression verticale, comme des pilons appelés *tordoirs* dans les huileries de Flandre.

|| *Donner une pile*, loc. Battre, rosser. (V. *Pigner.*)

PILLARDEUX, PIARDEUX (pour *pillard*), s. m. Pêcheur de nuit et en maraude ; braconnier. (Voyez *Pillauder.*)

PILLAUDER, PILLARDER, v. n. Faire métier de

voler la nuit, d'aller à la maraude. (Voy. *Menager.*)

PILLOTER, v. n. Picoter. Se dit Des oiseaux lorsqu'ils picotent les fruits, les épis de blé. (Voyez *Picocher.*)

Les avettes *pillotent* de çà, de là, les fleurs, mais elles en font après le miel qui est tout leur; ce n'est plus thym ni marjolaine.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. I, ch. XXV.)

« Voilà tout Montaigne ! » s'écrie M. Villemain dans son *Éloge* de ce grand écrivain.

PILON, s. m. Oie mâle. (Voy. *Piron* et *Pile.*)

PILORI (LE). Nom de localités : Martizay, Vendœuvres, le Blanc, etc. (Indre). Souvenir d'anciennes fourches patibulaires, ou peut-être seulement du poteau servant à marquer les limites de la justice seigneuriale.

PILOT, s. m. Oison. (Voy. *Pile.*)

PILOTTE, s. f. (Voy. *[illegible]*.)

PILOUNER, v. a. Presser, tasser avec le pilon ou avec les pieds : « Il est nécessaire de bien *pilouner* la glaise, pour étancher l'eau. » (Voy. *Piler* et *Damer.*) Ce dernier mot est du vocabulaire des ponts et chaussées.

PIMER, v. n. Respirer difficilement. (Voy. *Roumer.*)

PIMPERNELLE, s. f. Pimprenelle.

PINAUD, PINARD. Noms de famille assez communs. (Voy. *[illegible]*.)

PINCE, s. f. Dent incisive. L'Académie signale ce mot comme s'appliquant à certains animaux, notamment au cheval. On le dit chez nous de l'homme : « Il a perdu ses grosses dents, il est obligé de manger de la *pince*, avec les *pinces.* »

|| *Pince-sans-rire*, loc. Sobriquet. (Voy. *Rit-tard.*)

PINCER, v. Précédé de la particule *en*, loc. facétieuse exprimant la prétention qu'on a de savoir faire une chose, de s'y entendre, dans le sens de *s'en piquer* (Acad.). « Sais-tu l'arithmétique ? *Rép.* J'en *pince* un *petit.* »

Nous aurions relégué cette signification du mot *pincer* dans les termes d'argot, si nous ne l'avions pas trouvée employée, dans le sens actif il est vrai, dans un des plus anciens monuments de la langue, le *Roman du Renard*, à l'entrée en scène du chien qui se vante de *pincer le beau français.*

PINIAU, s. m. Pineau, espèce de raisin très-répandue en Berry.

PINON, s. m. Pepin, l'amande d'un noyau de pêche, de cerise, etc.; la graine du pin. (Voy. *Pignon* et *Nyau.*)

PINPIN, s. m. Pepin. (Voy. *Pignon.*)

PINSON D'AUVERGNE, s. m. C'est le pinson d'Ardennes, oiseau de passage pendant l'hiver, en Berry.

PINTEUR, s. m. Buveur. Évidemment dérivé de *pinte.* (Voy. *Soifier.*)

PIOCHE-TRANCHE, s. f. Pioche à deux branches aplaties, dont les taillants sont, l'un transversal pour entamer la terre, l'autre dans un sens perpendiculaire au premier, afin de couper les grosses racines des arbres. (Voy. *Picande, Piémontoise, Marre, Marrére.*)

PIOCHON, s. m. Petite pioche. (Voy. *Pieuche.*)

PIOLÉ, adj. Marqué de taches de rousseur, bigarré. (Voy. *Pigeassé.*)

On a interprété *piolé* par ces mots : Moitié d'une couleur, moitié d'une autre, comme la pie. (Voyez le *Roman de la Rose*, en parlant de la diversité des couleurs, soit naturelles, soit artificielles, vers 933, 18,893 et 19,398.) Cette remarque, qui est de Brossette, a été faite à propos du vers suivant de Régnier :

De rubans *piolés* s'agencent proprement.

(*Satire X.*)

PION. Nom propre assez commun. Ce mot signifiait autrefois Soldat, fantassin, piéton (dont il est une syncope).

Mes gens d'armes, mes archers, mes *pions.*

(PIERRE MICHAULT, *[illegible]*, p. 13.)

— Est resté au jeu d'échecs.

|| Buveur. « Un bon *pion.* »

Vous parlez comme un Scipion,
Et si vous n'êtes qu'un *pion*
D'un mot je vous pourrois deffaire.

(VOITURE.)

— *Piot* (Acad.), Breuvage, boisson, vin.

Cy gist qui a bien aimé le *piot.*

(*Vaux de Vire*, p. 57, éd. de M. Dubois.)

Comment le nom feut imposé à Gargantua et comment il humoit le *piot.*

(RABELAIS, ch. VII.)

— *Pier*, boire, est aussi du vieux français :

Je vous prie que j'ai à *pyer* un coup de quelque bon vin vieulx.

(PATHELIN.)

Tous ces mots paraissent dériver du grec πινω, aoriste επιον.

PIÔSON, s. m. Puceron ; insecte qui s'attache à certains végétaux.

PIOTE, PIOTON, s. m. (Voy. *Billotte.*)

PIOU, s. m. Le plus petit poulet d'une couvée. (Voy. *Boiquat.*)

|| Pou, insecte parasite.

|| Une certaine maladie du porc, dont le siége est au cou. (Voy. *Tac.*)

PIOU-PIOU, s. m. Sobriquet des soldats d'infanterie. (Voy. Obs. à N.)

D'après M. Francisque Michel, *piou-piou* serait une analogie tirée de l'habitude qu'avaient jadis les soldats de faire main basse sur les poules.

PIOULER, v. n. Pioler, pleurer. (Voy. *Piou.*)

PIOUX, s. m. pl. Feuilles d'iris faux-acore. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Gaïou.*)

PIPER, v. n. Souffler, dans le sens d'ouvrir la bouche pour parler : « Je n'ai pas *pipé* », Je n'ai pas soufflé le mot, je n'ai rien dit.

Quand le passereau seulet au matin *pipe.*

(ANTOINE MIZAULT, *Astrologie des Rustiques*

|| Fumer du tabac : « Je *pipe*, mais je ne chique pas. »

PIPUT, s. f. Orchis militaire (*Fl. cent.*), ayant une fleur en forme de casque. (Voy. *Puput.*)

PIQUANT. (Participe devenu adjectif.) Qui s'offense, se pique aisément, susceptible. Se dit par détournement du passif *piqué* à l'actif. (Voy. pour les autres exemples, *Étounant*, *Plaignant*, *Pressant*, etc.)

PIQUAROME, s. f. Jeu d'enfant qui consiste à ficher droit en terre un bâton pointu. (Voy. *Pitraut.*) — Dans ce jeu, on envoie *à Rome* celui dont le piquet est abattu par le piquet d'un autre joueur.

Là jouoyt au *picquarome*....

RABELAIS, *Gargan'ua.*)

— On a dit aussi autrefois *pique-romier*, de *romier*, pèlerin revenant de Rome.

PIQUE, s. f. Pic, pioche. || Outil de tailleur de pierre. (Voy. *Tétu.*)

PIQUE, s. f. (Voy. *Jeannette blanche* et *Rose de la Vierge.*)

PIQUE-A-L'ÂNE, s. f. Panicaut des champs. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Chardon-rollant* et *Piquion.*)

PIQUE-BROC (le *c* probablement muet), s. m. (Voy. *Urbet.*)

PIQUE DU JOUR et **PIQUOTTE DU JOUR**, loc. Point du jour. — Peut-être dans le vieux français disait-on comme on dit aujourd'hui la *pointe du jour*, pour se rapprocher des métaphores devenues vulgaires des *rayons* que *darde* le soleil. (Voy. *Fin*, *Fine pointe du jour*, *Piquette*, *Devant jour* et *Odeur du jour.*)

Pointe et *pique*, *pointer* et *piquer*, sont, en cette circonstance, synonymes. L'expression, citée plus bas : « Ces blés *piquent* bien », se traduit très-bien par celle-ci : « Ces blés *pointent* bien. » Les dents d'un jeune chien *piquent* lorsqu'elles commencent à *pointer*, à *percer*.

Devant que de se mettre en route, comme il en avait l'idée, *à la pique du jour* ensuivant, François voulut dire adieu à Jeannette.

(G. SAND, *François le Champi.*)

Le même auteur dit aussi *piquette*, mais nous ne croyons pas que ce mot soit authentique :

Elle l'entendit sortir à la *piquette du jour.*

(G. SAND, *François le Champi.*)

En tout cas, *piquette* n'est point usité dans l'Ouest.

L'expression de Rabelais, *trou de l'an* (premier rayon du jour au premier jour de l'an), a quelque analogie avec la nôtre.

Le premier *trou* de l'an que l'on livre la souppe aux bœufs.

RABELAIS, liv. II, ch. XI.)

PIQUÉE, s. f. L'épaisseur de terre que soulève la bêche. « Une *piquée* de besse. » (Voy. *Fer.*)

PIQUER, v. a. Enfoncer, ficher : « Il lui a *piqué* son couteau dans le ventre. »

J'auray certaines fourchettes que je *piquerai* en terre.

(BERNARD PALISSY.)

|| *Pique-à-l'hasard*, loc. C'est l'un des surnoms que l'on donne aux tailleurs, que l'on appelait autrefois *pique-poux*. (Voy. *Saute-aux-prunes.*)

— On appelle de ce nom, dans nos campagnes, un mauvais chirurgien, qui *pique* ou *saigne* au hasard.

|| Mettre, fourrer : « Y a pas d' *cas pus* curieux, i *pique* son nez par tout. — Il a *piqué* son doigt dans la sauce. — Que voulez-vous, il s'est *piqué* cela dans la tête. »

— *Pique-à-tâtons*, loc. Sobriquet.

|| *Piquer une tête dans l'eau*. Plonger.

|| *Piquer le crapaud*. (Voy. *Crapaud*.)

|| *Se piquer*. S'enfoncer, se jeter, se fourrer : « Il *s'est piqué* dans la foule et je ne l'ai plus revu. — De désespoir, il a été *se piquer à l'iau*. »

|| *Faire* ou *se faire piquer aux bêtes*. Mettre ou se faire mettre des sangsues. (Voy. *Sangsuée*.)

PIQUER, v. n. Pointer, pousser. — Les dents de cet enfant *piquent*.

|| *Piquer*, *repiquer*. S'affermir, monter de prix : « Le blé *a piqué* au marché. »

— Montrer une belle apparence : « Ces blés *piquent* bien, sont bien *piqués* en herbe. — Voilà un pré bien *piqué*. »

PIQUE-RAT, s. m. (Voy. *Épine de rat*.)

PIQUETÉ, adj. Marqué de mouchetures. « La caille a le plumage *piqueté* de brun. » (Voy. *Picassé*.)

PIQUETER, v. a. Marquer de petits points, et aussi moucheter.

|| Travailler la pierre avec le marteau à pointes, avec le *têtu* : « Le maçon a *piqueté* cette pierre de taille. »

|| Tracer, assurer des lignes sur le terrain au moyen de piquets : « *Piqueter* un fossé à faire, une route dont on va commencer les travaux. » (Mot du vocabulaire des ponts et chaussées.)

PIQUETTE DU JOUR, loc. « Partir à la *fine piquette du jour*. » Dans le Sud. (Voy. *Pique du jour*.)

PIQUEUX, s. m. Piqueur, celui qui suit les chiens à la chasse.

PIQUION, PIQUON, s. m. Aiguillon, épine : « J'ai un *piquion* d'abeille dans le doigt. — Mettre un *piquion* au bout d'une perche pour piquer les bœufs. » (Voy. *Aiguillis*, *Lanceron* et *Picon*.)

|| *Piquons* ou *piquions*. Bardane. (Voy. *Nappe* et *Coupiau*.)

PIQUOT, s. m. Épine, piquant. (Amognes.) (Voy. *Piquion*.)

PIRON, s. m. Oison, petit de l'oie, et souvent l'oie elle-même. (Bords de la Creuse.) — (Voy. *Biron*, *Pilon*, *Oche* et *Ochon*.)

— La crue des *pirons*, débordement de la basse Loire dans les premiers jours de l'été, ainsi nommée parce qu'à cette époque les *pirons* sont assez forts pour aller paître.

(TH. PAVIE, *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1861, *la Fauvette bleue*.)

PIS, s. m. Sens burlesque de Mamelle, gorge, poitrine. (Voy. *Estouma*, *Poitraille* et *Fumelle*.)

Dont sur le *pis* se face estreindre,
Et tout autour ses cottes ceindre.

Roman de la Rose.

Estes vous ensemble joustés,
Pis contre *pis*.

(WACE, *Roman de Rout*.

PIS, adj. des deux genres. Pire, dans un état pire : « Ce malade est bien *pis*. » — Admet souvent comme une sorte de rédondance l'adverbe *plus* et prend ainsi les formes comparative et superlative : « Ce malade est bien *pus pis*. — Le *pus pis* des deux. » Il en est de même de l'adjectif *pire*, et de l'un et l'autre employés adverbialement. — *Pas si pis*, ou *pas si pire*, loc., moins mauvais.

PIS, adv. de temps. Syncope habituelle de Puis (Acad.). Ensuite : « Et *pis* je me *seus* en allé. »

PISAILLE, s. f. Vesce des champs (*Fl. cent.*), *pois mosart* ou *de pigeon*. (Voy. *Pois*.)

PISQUE, conj. Puisque. « J'irai *pisque* tu le veux. »

PISSE, s. f. Urine.

|| *Pisse-de-loup*. Espèce de champignon. — *Pissat-de-Loup*, vieux nom d'un canton de bois, dans la commune de Cours-les-Barres (Cher), où en effet les champignons sont abondants.

PISSÉE, s. f. Jet d'un liquide quelconque, et particulièrement, jet de fonte des fourneaux de mazerie.

PISSER, v. a. et n. Rendre, laisser échapper la surabondance d'un liquide. « Ceux terres, ceux prés *pissont l'iau*. — Ses habits *pissont l'iau*. — *La champelure* du tonneau *pisse*. » (Voy. *Enfondre*.)

|| *Pisse d'en pied*, loc. Comme qui dirait *pisse debout*. Un *pisse d'en pied* est un tonneau de *boitte* (voy. ce mot) défoncé par un bout et portant de l'autre sur les chantiers. Ainsi placé debout, ou *d'en pied*, ce tonneau laisse échapper la boisson qu'il contient par une cannelle mise au bas, au *pied*. On dit : Faire un *pisse d'en pied*, boire du *pisse d'en pied*. (Voy. *Râpé* et *Râpe*.)

|| *Pisse-fred*, *Pisse-froid*, loc. Méticuleux, pusil-

lanime ; qui manque d'ardeur : « C'est un *pisse-fred.* » — Dans l'Ouest, on dit *pisse-fret.* (Voy. *Fret.*)

|| *Pisse-réde*, *Pisse-roide*. Sobriquet. (Voy. *Chie-dans-l'iau* et *Réde.*)

|| *Pisse-Loup*. Nom de localité : Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre). (Voy. *Pisse.*)

|| *Pisse-Oison*, *Pissoison*. Nom de localité : La Chapelle-Saint-Laurian (Indre).

|| *Pisse-Vieille*. Nom de localité près de Bourges.

|| *Pisse-vinoigre,* s. m. Épine-vinette, vinettier commun. (*Fl. cent.*)

PISSEUX, **PISSOUX**, adj. Humide, dégouttant d'eau. Se dit surtout Des terrains : « Terre *pisseuse.* » (Voy. *Punais.*)

PISSOUSE, s. f. Petite fille. Terme trivial employé, par exemple, dans cette phrase : « Il espérait qu'il lui naîtrait un garçon, il n'a eu qu'une *pissouse.* » (Voy. *Pisseux* et *Bi.*)

PISTOLE, s. f. Dix francs. Ce mot s'est maintenu comme monnaie de compte : « J'ai acheté ce cheval 500 francs et une *pistole ;* j'en ai vu d'autres de 26, de 27 *pistoles.* » (Voy. *Écu*, *Sou.*)

PITANCER, v. a. Donner à manger à quelqu'un. (Voy. *Pidance.*)

PITANCERIE (**LA**). Nom de localités : Heugnes, Cloué (Indre).

PITARNIER, s. m. Broc. (Voy. *Pichet.*)

PÎTER, v. a. (Voy. *Pitrer*). Piétiner, du latin *pes.*

PITIEUX, adj. Qui excite la pitié, attendrissant.

|| Compatissant, charitable, secourable, facile à émouvoir.

Cy gist noble Damoiselle Agnès Seurelle, en son vivant Dame de Beauté, Rochesserie, d'Yssoudun et de Vernon-sur-Seine, *piteuse* envers toutes gens, et qui largement donnoit de ses biens aux Eglises et aux Poures, laquelle trépassa le 9e jour de Fevrier 1449. Priez Dieu pour l'âme d'elle. Amen.

(Inscription du tombeau d'Agnès Sorel, au château de Loches.)

Le cœur d'Agnès Sorel avait été déposé dans l'église aux ruines encore imposantes de l'abbaye de Jumièges, près Caudebec, qu'elle avait enrichie de ses dons.

PITOIS, s. m. Putois. (Voy. *Chat-pitois.*)

PÎTRAUT, s. m. Sorte de jeu d'enfant. Petit bâton pointu employé à ce jeu. « Mon *pitraut* a abattu le sien. » (Voy. *Piquarome.*)

PÎTRER, v. n. (Voy. *Piter.*)

PITROUILLAGE, s. m. Patrouillage, chose faite malproprement, mélange malpropre dans un liquide : « Cet enfant fait des *pitrouillages* dans son verre. » (Voy. *Berouinsage.*)

PITROUILLER, v. n. Patrouiller, remuer de l'eau bourbeuse et malpropre, etc. (Voy. *Patouiller*, *Pétrasser*, *Beroinser,* etc.)

— Ce mot était devenu presque français dans les beaux temps de la garde nationale : il signifiait Faire la *patrouille.*

PIVANE, PIVE, s. f. Bouvreuil. (Voy. *Ébourgeouneux.*)

Et là-dessus il vit une belle *pive*, que dans d'autres endroits on appelle bouvreuil, et qui frétillait à l'entour de sa tête comme pour lui annoncer bonne chance et bonne nouvelle. Et cela le fit ressouvenir d'une chanson bien ancienne que lui disait sa mère Zabelle pour l'endormir, dans le parlage du vieux temps de notre pays :

Une *pive*
Cortive
Ane ses *piviots*,
Cortiviots,
Livardiots,
S'en va pivant,
Cortiviant,
Livardiant.

(G. Sand. *Petite Fadette.*)

— Le sens des mots *cortive, livardiot*, etc., est perdu, ou bien ce sont des agréments rustiques de chant, des fioritures qui n'ont point de sens.

PIVON, s. m. Choin blanc. (*Fl. cent.*)

PLAÇAGE, s. m. Place, droit de *plaçage ;* rétribution qu'exigent les villes des personnes qui exposent des marchandises sur un marché.

— C'est ainsi qu'à Paris, la préfecture de police a créé le mot *avançage* pour les places de fiacres.

PLACE, s. f. Aire d'une chambre : « Jeter de l'eau dans la *place ;* balayer la *place.* »

|| La place du marché, du lieu où les ouvriers vont louer leurs services au temps des fenaisons, de la moisson, de la vendange. (Voy. *Loue.*)

|| Emplacement circulaire disposé dans une forêt pour la preparation du charbon de bois. (Voy. *Fourniau.*)

On dit aussi *place à fourniau, place* à charbon.

|| Nom de localités nombreuses : *la Place, les Places,* donné par synecdoque, dans le sens de Maison, habitation; était anciennement usité en Normandie, d'où le mot a passé et s'est maintenu en Angleterre, pour les grands manoirs, et accolé au nom de la famille, *Rutland place,* etc.

— La *place* de la maison, pour La maison elle-même. Ainsi l'*Airal*, la *Porte*, etc., le *Fourneau*, la *Serre*, la *Barre*, le *Coreil*, etc., tous noms formés de la même façon.

|| *A places* et *A des places*, loc. En quelques endroits : « Ce blé est bon *à des places,* il est *ch'ti* dans d'autres. » (Voy. *Par.*)

|| *Place* de grange. Partie de la grange réservée au battage : « Etendre le blé dans la *place* pour le battre. » (Voy. *Batterie.*)

PLACIER, PLACI et **PLACIS**, s. m. Place, endroit, lieu, espace, plus ou moins nivelé. Le *Placi* Saint-Ursin, à Bourges.

PLAFOUNER, v. a. **PLAFOUNEUX**, s. m., pour Plafonner, plafonneur, Acad.

PLAIDEMENT, s. m. (M. de Laugardière.) Plaidoirie.

PLAIDERIE, s. f. Procès.

> .... Je verrai dans cette *plaiderie*
> Si les hommes auront assez d'effronterie.
>
> (MOLIÈRE, *le Misanthrope*, acte I, sc. I.)

PLAIDEUX, s. m. Plaideur. « Queu *plaideux* que ç't houme-là ! »

PLAIGNANT, part. pris adjectivement. Qu'on plaint; par détournement du passif à l'actif. « Le mal de dents n'est pas *plaignant* », c'est-à-dire On ne le plaint pas assez, il n'est pas assez plaint. (Voy. *Emportant, Piquant, Génant, Souffrant,* etc.)

PLAIGNOUX, adj. Qui a l'habitude de se plaindre.

PLAIGNU, part. passé du verbe *plaindre.* Plaint. « Il s'est *plaignu.* » (Voy. *Gémissu, Naissu.*)

Pl — Au commencement ou dans le corps des mots, *pl* est souvent mouillé.

PLAIN, s. m. Dérivé de *plaine* ou de *plant.* « Un *plain d'âbes* », c'est-à-dire Espace planté d'arbres, verger. d'où *Plain-Courault,* près le Blanc.

|| Chanvre peigné de première qualité. En fait de chanvre peigné on distingue : le *plain*, le *gros* et la *bourrasse* ou *chauillat* ou *chouillat,* dont le nom français est *étoupe.* — Du latin *planus,* uni.

> Et quant aux filles et femmes qui n'ont et ne trouvent moyen de elles employer,... leur sera baillé layne, *plain*, estouppes ou autres besongnes pour filler et ordre (ourdir).
>
> (*Ordonnance de la ville de Bourges de* 1556 *contre la mendicité.*)

PLAINDRE, v. a. Fait au participe passé, *plaignu.* Regretter. On dit *Plaindre* son temps, sa peine, sa dépense, pour Regretter le temps qu'on passe, la peine qu'on prend, la dépense que l'on consacre à une chose.

|| Envier. « Tu me *plains* mes bœufs parce qu'ils labourent mieux que les tiens. »

PLAINE (LA). On appelle ainsi les plateaux calcaires formant la plaine du Berry. (Voy. *Champagne.*)

PLAINE, s. f. Outil à deux poignées dont se servent les tonneliers pour planer les douves.

PLAINER, v. a. Planer, travailler le bois avec la *plaine.* (Voyez ce mot.)

PLAINER, v. a. Plaindre. On dit de même en roman :

> Auzi (entendit) *plainer* et ronflar
> Un cavalier e sospirar.
>
> (*Roman de Jaufre*, folio 9.)

|| *Se plainer*, v. pron., gémir, se plaindre.

PLAINT, s. m. Gémissement, plainte : « Entendez-vous son *plaint?* »

> La montaigne estoit prains,
> Si a geté grant *plains*
> Et puis a enfanté.
>
> (YSOPET II, fable XXXIV.)

> C'est le bon Pan, à la mort duquel feurent *plaintz*, soupirs, effroys et lamentations en toute la machine de l'univers.
>
> (RABELAIS, *Pantagruel.*)

> Amours en ses reseaux l'enlace
> Si fort qu'il ne scet comme il face,
> Et à soy-mesmes se complaint,
> Mais ne peut estanchier son *plaint*.
>
> (*Roman de la Rose.*)

Trop mieux vaudroit me taire que parler,
Car profiter ne me peuvent mes *plains*.

(*Ballade de Charles d'Orléans.*)

PLAINTI, adj. Plaintif. (Voy. *Plaignant* et *Plaignoux.*)

PLAINTIE, PLEINTIE, s. f. Lit de plume. (Voy. *Pluntis;* et Roquefort, v° *Plaintif.*)

Item payé à une cousturière qui a fait les deux *plainties*.

(*Archives du Cher, comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 1469.)

PLAIRE, v. n. (Acad.) — Fait au participe passé, *plaisu*. « Ça m'a ben *plaisu*. »

|| *Se plaire*, Employé absolument, signifie : Se trouver beau, belle, s'admirer. « Cette fille *se plaît*. — Le beau Narcisse *se plaisait*. »

PLAISANCE, s. f. Volupté, plaisir, joie.

Je dormis assez longuement
Pour la *plaisance* que prenoye.

(J. DE LAFONT, *la Fontaine des Amoureux*.)

.... Mais la vaine *plaisance*
De volupté finit tousjours en repentance.

(J.-A. DE BAIF.)

C'étoit satin de belle sorte,
Sendré, ung satin de Fleurence
Et de faict la pri' qu'elle porte
Cette cotte pour sa *plaisance*,
Pour avoir de luy souvenance.

(GUILLAUME COQUILLARD, *les Droits nouveaux*.)

|| Nom de localité, à Pellevoisin et à Levroux (Indre).

PLAISANT, adj. Agréable, qui plaît, gracieux. « Une fille ben *plaisante*, un pays *plaisant.* » — L'anglais a conservé dans la même acception *pleasant*.

Li chemins est biau et *plesans*,
Délitables et *aaisants*.

(*Fabliau*, n° [illegible])

Au quatriesme jour découvrirent une isle nommée Medamothi, belle à l'œil et *plaisante*, à cause du grand nombre de phares, etc.

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

Adieu, *plaisant* pays de France!
O ma patrie
La plus chérie!
Qui a norrit ma jeune enfance;
Adieu France, adieu mes beaux jours!
La nef qui déjoint nos amours
N'a cy de moi que la moitié;
Une part te reste, elle est tienne,
Je la fie à ton amitié
Pour que de l'autre il te souvienne.

(*Plaintes de Marie Stuart partant de* [illegible] *pour Londres*.)

La ville de Linières est assise en pays de varenne, mesgre, néantmoins abondant en seigle, avoine et prayries *plaisantes* et délectables, où l'on fait grande nourriture d'aumaille et de bêtes à laine.

(CHAUMEAU, *Histoire de Berry*.)

C'est une chose, hélas! si *plaisante* et si douce!

(MOLIÈRE, *École des Femmes*, act. II, sc. VI.)

Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu ce qui est si *plaisant* et si flatteur!

(BOSSUET, [illegible] XVIII [illegible])

PLAISANT, adj. De plaisance : *Château plaisant, maison plaisante,* château ou maison de plaisance. « Un tel a une chambre *plaisante* dans son domaine », c'est-à-dire Une chambre de réserve, mieux meublée que celle du métayer. (Voy. *Chambre.*)

Dites-moi, ma brunette,
Quel plaisir avez-vous
Seule sous la coudrette,
A la merci des loups?
Laissez dessous l'ombrage
Les brebis du village :
Allons, quittez les champs;
Là-bas, vers ces aubrelles,
Vous serez damoiselle
Dans mon château *plaisant*.

(*Pastorale* recueillie aux environs de Saint-Pierre-de-[illegible])

Adieu superbe cour pleine de courtisans,
Adieu grandes cités, adieu châteaux *plaisans*.

(DE MONTCHRESTIEN, [illegible])

PLAISI, s. m. Plaisir. Se prononce souvent en mouillant *pl*.

Le poëte Jasmin, dans son gascon, écrit *piaisi* pour *plaisir*. Nous croyons que les lettres *pl* mouillées donnent la véritable orthographe.

|| *A vout' plaisi*, loc. Si cela vous plaît, vous convient.

|| *Monplaisir*. Nom de localités : Levroux, Étrechet (Indre).

— Ruisseau à Saint-Denis (Ile Bourbon).

PLAÎT-I? et dans l'Ouest **PLÂT-I?** (La lettre *l* se mouille souvent, surtout dans *plât-il.*) Plaît-il? — Se dit à ceux à qui on doit le respect; aux autres on dit *Hein?* pour faire répéter ce qu'on n'a pas entendu. (Voy. *P'tait?*)

PLAIX, s. m. Même signification que *plessis*. (Voy. ce mot.)

|| *Le Plaix*. Nom de localité très-commun dans l'Indre.

|| Nom de famille : *Le Plaix*, *Du Plaix*, etc.

PLÂMI, s. m. (Voy. *Piâmi*.)

PLÂMIR (et, en mouillant le *l*, *piamir*), v. n. Blèmir, pâlir. (Voy. *Passer*, et Obs. à *L*.)

PLANCHE, s. f. Passerelle rustique établie sur un ruisseau : « Pour aller à tel endroit, vous passerez la *planche*. »

La gelée blanche
Passe sous la *planche*.

Proverbe rimé, pronostic du temps, et qui signifie qu'une gelée blanche est ordinairement suivie de la pluie, laquelle grossit les ruisseaux.

|| *La Planche*, *les Planches*. Noms de localités : le village des *Planches*, près de Jouet (Cher), etc.; la *Planche-à-Rabier*, Arpheuilles ; la *Planche-à-l'Oueille*, Saint-Aubin (Indre).

PLANCHER, s. m. Par synecdoque : Le grenier lui-même, soit que le *plancher* (Acad,) en forme l'aire, soit même que les solives ne soient pas planchéiées. « Monter au *plancher*, entrer dans le *plancher*. »

|| Bois débité en planches : « 20 toises de *plancher*; du *plancher* de chêne. » — *Plancher bâtard*, qui tient le milieu entre la planche épaisse et la planche mince. (Voy. *Paume*, *Limande*.)

PLANTAGE, s. m. Plantation. — L'Académie n'admet ce mot que pour ce qui a rapport aux colonies.

PLANTE, s. f. (Pris absolument sans l'adjectif *nouvelle*.) Jeune vigne, terrain planté depuis peu en vigne. « Le vin d'une *plante* est plus abondant, mais moins délicat que celui d'une vieille vigne. »

Ainsi les pélerins dénigez s'enfuyrent à travers la *plante* à beau trot.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXVIII.)

Le bon vin blanc du cru de la Devinière, en la *plante* du grand Cormier, au-dessus du noyer Groslier.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. XXXII.)

— Wace, dans le *Roman de Rou*, emploie le mot *plante* dans le même sens.

PLANTEUX, s. m. Celui qui plante. « *Planteux* de salades. — Les *planteux* de blettes-rabes sont à l'ouvrage. »

PLANTIN D'AUBIER. Plançon; tronçon de perche de saule, de 3 à 4 mètres, qu'on plante comme bouture. (Voy. *Aubier*.)

PLAQUE D'IAU, s. f. **PLAQUARD D'IAU**, s. m. Flaque d'eau, petite mare. — *Le Placard* ou plutôt *le Plaquard*, champs situés dans la commune de Bussy (Cher), et dépendant de la propriété de la Chaussée, ainsi nommés de ce qu'ils sont bas et souvent couverts de *plaques d'iau*.

|| *Plaque d'étang*, nappe d'eau d'un étang, partie la plus profonde et sans herbes. (Voy. *Poêle*.)

PLAQUIS, s. m. Marque sur un arbre de futaie, faite en enlevant une plaque d'écorce pour indiquer qu'il doit être abattu, ou sur toute autre tige d'arbre pour indiquer la limite des ventes. — (Voy. *Landée*, *Sente*.)

PLAT, adj. Maigre, affaibli, qui est à jeun, qui a été à la diète : « Cet homme n'a pas la force de travailler ; il est si *plat* ! — J' seus ben *plat*, j'ai pas déjeuné à ç' matin. » — On mouille souvent *pl*.

PLATELET, s. m. Petit plat servant à quêter. || Le produit des quêtes elles-mêmes.

7 liv. 16 s. dont les deniers pour faire telle buée se soloient prendre sur ledit *platelet* desdits povres, mais obstant l'ordonnance de Messieurs, le receveur a payé 7 liv. 16 s.

(*Compte de l'hospital des Chartriers de* 1637.)

PLATIAU (plateau), s. m. Nénuphar jaune et aussi le nénuphar blanc. (*Fl. cent.*) Ainsi nommés à cause de la surface plane de leurs larges feuilles : « Quand le *platiau* sort de l'eau, il n'y a plus de gelées à craindre. » (Voy. *Volet*.)

PLATON, s. m. Petit plat. (Voy. *Platelet*.)

PLÂTRAUD, **PLÂTROU**, adj. Rampant, servile, hypocrite, mendiant. (Voy. *Emplâtre*.)

PLAU, s. m. Vent d'ouest : « Le *plau* ou le vent *plau*. » Se dit dans le canton de Vailly (Cher) et ailleurs. (Voy. *Pliau*.)

PLÉIAGE, s. m. Action de plier. « Le *pléiage* de la vigne. »

PLÉIER, v. n. Plier, ployer, courber. (Voyez *Pléjer*.)

Puisque tant de fléaux qui te *playent* l'echine
N'arrachent un soupir de ta dure poitrine.

(Du Bartas, 1re semaine.)

La prononciation de la cour qui prononce la diphthongue *oi* ou *oy* comme la diphthongue *ai* pour une plus grande douceur, et dit *player* pour *ployer*.

(Vaugelas, *Remarques*.)

Puisqu'en guée (guerre) faut aller,
Il faut *pléyer* bagage :
Bagage est tout *pleyé*,
Eh ! pour aller en guée
Anvec nos amoureux.

(*Le Château de la Tour*, chanson recueillie à Bengy-sur-Craon, par M. Rib de Laugardière, Mss.)

|| Ensevelir, envelopper dans le *lincieu*. (Voy. ce mot.)

PLEIN, adj. Non-seulement Repu, rassasié, mais encore en bon état, en chair : « Un bœuf *plein*. » (Voy. *Replein*.)

— *Ben plein*. Ivre. (Voy. *Préparé*.)

|| *Pleine*, dans un sens que l'Académie n'applique qu'aux femelles des animaux, s'emploie aussi chez nous en parlant de l'espèce humaine.

Lorsque ta mère estoit preste à gésir de toy,
Si Jupiter, des dieux et des hommes le roy,
Lui eût juré ces mots : « L'enfant dont tu es *pleine*....

(Ronsard, *à Olivier de Magny*.)

|| *A plein*, loc. Au milieu de : « Ces vaches sont *à plein* le pré. »

On en voyoit *à plein* la nuée.

Amyot, *Daphnis et Chloé*.

|| *Tout plein*, loc. adv. Beaucoup. Expression empruntée aux mesures de capacité.

|| (Voy. *Temps, à plein temps*.)

PLÉION, s. m. Branche pliée, morceau de bois courbé à froid ou à chaud.

|| *Pléion d'airiau* ou *de charrue*, loc. Branche ployée en arc et fixée au côté de l'araire.

|| Sorte de râteau adapté à une faux. (Voy. *Harnais*.)

PLÉJER, v. a. Plier : « *Pléjer* du linge. » En roman *plegar*. Dans notre mot, *pl* est souvent mouillé, ce qui le rapproche de l'italien *piegare*.— (Voy. *Pleuer*, *Plessis*, *Deplejer*, et Obs. à *G*.)

Pour les gaiges sellon la coustume encienne (*sic*) de tendre et *plaiger* (*sic*) les aultes (*sic*) tapisseries quatre foys l'an.

Archives du Cher, fonds de Saint-Étienne de Bourges, 1589

PLESSAGE, s. m. Action de *plesser*.

PLESSE, s. f. Branche coupée à moitié dans une haie et que l'on rabat en travers sur la haie même. (Voy. *Plessis* et *Plaix*.) — *La Plesse*, nom propre.

PLESSER, v. a. Plier, entrelacer. — Réparer une haie, une bouchure *plessée*, formée de branches entrelacées. — Du latin *plexus*, entrelacement. (Voy. *Plesse*.)

PLESSIS, s. m. (Dérivé de *plesser*, mais *pl* s'y mouille plus rarement.) Haie entrelacée; clos, parc fermé de haies. (Voy. *Aje* et *Cordeler*.) — Nom de lieu assez commun. — Le *Plessis-lez-Tours*, résidence de Louis XI.

Beaucoup d'autres habitations du nom de *Plessis* ont sans doute été ainsi désignées dans l'origine, à cause de ce genre de clôtures rustiques. Il y en a plus de vingt dans l'Indre. (Voy. *Plaix* et *Pléjer*.)

PLEUCHE, s. f. Pioche. **PLEUCHON**, s. m., petite pioche. (Voy. *Pieuche* et *Piochon*.)

PLEUCHER, v. a. et n. Piocher. « Ça *pleuche* ben. » (Voy. *Pieucher*.)

PLEUE, s. f. (*Pl* mouillé généralement.) Pluie : « Il tombe de la *pleue* à *flâbe*. » (Voy. *Pleuve* et *Pleume*.)

PLEUMARD, s. m. (*Pl* mouillé.) Plumet, panache. (Voy. *Pleumas*.)

|| (Par euphémisme.) Cornes, dans le sens fig. et familier *porter les cornes*. (Acad.)

I disont que la milice
Doit tirer le mois prochain,
I disont que j' me marisse
A la fille de nout' voisin ;
I disont qu'alle est ben gente,
Qu'alle est douce comme un igneau.
Nostant ça j'ai peur qu'a m' piante plante
Un *pleumard* à mon chapiau.

[illegible]

PLEUMAS, **PLEUMASSIAU**, **PLEUMAT**, s. m. — (Mouillez *pl*.) Plumeau consistant en une aile d'oie ou d'autre volaille. (Voy. *Plumas*.)

PLEUMASSER, v. a. Nettoyer avec un plumeau. (Voy. *Pleumas*.)— *Pl* souvent mouillé. (Voy. *Pleuve* et *Pleume*.)

PLEUME, s. f. Plume. Souvent *pl* est mouillé.

|| Ecorce. (Voy. *Pelisse* et *Pleumer*.)

|| *Pleumes de bæu* (bœuf). Cornes.

|| *Pleume dans le dos*, loc. Se dit ironiquement pour Bosse. (Voy. *Prince* et *Barcé.*)

PLEUMER, v. a. Plumer.

Ti marier! ma poure fille!
Ti marier! j'ons point de lit.
— Hela! ma mee, j'ons des canis,
Pleumez les donc,
Vendez les donc,
C'est pourtant temps, ma mée,
Pourtant temps de mi marier.

(*Chanson recueillie à Henrichemont*, par M. Rib. de Laugardière.)

|| Écorcer : « *Pleumer* un *oisi*, une branche d'arbre ; — *pleumer* une poire », la peler. Très-usité aussi dans le patois normand. (Voy. *Pelisser.*)

Quand les autres mésusants.... font aussi dégât de jeunes arbres, plantes et arbres qu'ils peuvent *plumer* et couper avec lesdits menus glaives.

Maire, *Travaux législatifs des plaids de mai*, p. 42. Neufchâtel, 1837

|| Écorcher.

|| V. n. Peler : « Sa figure *pleume.* » On dit d'un homme chauve qu'il a *pleumé.*

|| *Pleume-Cane, Plume-Cane.* Localité près de Mézières-en-Brenne (Indre); pays d'étangs abondant en canards.

|| *Pleume-Souris.* Nom de localité près de Saint-Florent (Cher).

PLEUMEURE, s. f. Pelure. (Nivernais.)

PLEURE, v. n. Se dit dans quelques cantons pour *pleuve*, pleuvoir. (Voy. *Pleuve.*)

PLEURER, v. a. et n. (Acad.) || *Pleurer le pain.* loc. « Le pays de brandes entre Saint-Amand et Lignières *pleure le pain* », c'est-à-dire ne demande qu'à être défriché pour donner du blé.

|| Suinter. Se dit d'Une terre qui laisse échapper un peu d'eau. (Voy. *Pisser l'iau* et *Pisseux.*)

PLEUREUX, s. m. Pleureur. Se dit souvent dans le sens de Pleutre (Acad.)

PLEUVE, PLEUVRE, v. n. (*Pl* se mouille assez souvent. Pleuvoir. « Le temps est bas, il ne veut pas *chômer* de *pleuve.* — Je creis qu'i va *pleuve.* »

PLI, s. m. Levée, au jeu de cartes. (Voy. *Levé* et *Volte.* *Pli* ne se dit que dans la bourgeoisie.

PLIAU (VENT), loc. Vent d'ouest. (Voy. *Mer* et *Plau.*) — *Pliau* est sans doute pour *pluiau*, de pluie, qui amène ordinairement la pluie.

PLOMBÉ, adj. On dit d'Une personne qu'elle a la figure *plombée*, c'est-à-dire que sa peau est tachée ou marbrée comme la couverte d'une poterie grossière. — Usité à Henrichemont, pays de fabriques de poteries. (Voy. *Truitée* [*fonte*].)

PLOMER, v. a. (Voy. *Pleumer.*)

PLONGEON, s. m. Meule de blé ou de foin, généralement assez grossièrement faite, et, quand on le peut, adossée à un mur à l'abri du vent régnant de l'ouest. — Depuis quelques années, nos cultivateurs ont adopté la bonne méthode des meules à la façon des environs de Paris. (Voy. *Chaumier.*)

PLOT, s. m. Chanvre teillé, destiné à être cardé. (Voy. *Plain.*)

|| Billot de bois. — *Blô* en Normandie, soit *bloc* dont le *c* final est supprimé par la prononciation. (Voy. Obs. à *C.*)

Ung petit banc et selle et gros *plot* pour marquer les draps.

(*Inventaire du mobilier de l'hôtel de ville de Bourges en* 1627.)

|| Chantier sur lequel on pose les poinçons dans les caves : « Acheter du vin sur les *plots.* »

PLOUNIER, s. m. Pionnier, terrassier. (Voy. Obs. à *L.*) — Peut-être *pelounier*, de *pelon, peler.* (Voyez ces mots.)

PLUMAS, s. m. (Voy. *Pleumas* et *Pleumard.*)

PLUMAT, s. m. L'une des pièces de la charrue; enchâssée dans la perche et dans le cep, elle sert à élever ou abaisser celui-ci. (Voy. *Tendille*, et Dalphonse, *Statistique de l'Indre*, p. 152.)

PLUME-CANE, PLUME-SOURIS. (Voy. *Pleumer.*)

PLUNTIS, s. m.; **PLUNTIE, PLUMETIE**, s. f. Lit de plume. (Voy. *Plaintie.*)

— On a dit autrefois *pluntier.*

A elle encore la somme de quatre livres pour avoir blanchi les lits et racoustré douze *pluntiers* et les paillasses desdits lits qui servoient au logis dudit seigneur (de la Chastre.)

(*Comptes des receveurs de la ville de Bourges*, 1615-1616.)

PLUS SOUVENT, loc. (Voy. *Pus* et *Souvent.*)

POCHARD, s. m. Ivrogne. En vieux français, *poche*, *poichon*, pot, broc.

> Un peu de frommaige de Brie
> Et plein *poichon* de vin d'Ausoire.
> (*Triomphe des Carmes.* — Glossaire normand.)

POCHARDER (SE), v. pron. Boire avec excès.

POCHE, s. f. (Acad.) Sac. *Poche,* dit absolument, désigne chez nous un sac à mettre du blé, des noix, etc.

— Au XVI[e] siècle, c'était le mot usuel, et l'on réservait le nom de *pochettes* (Acad.) à ce que l'on nomme aujourd'hui poches d'habits.

> Et l'ayant leu, il le mit dans sa *pochette,* parce qu'il estoit écrit et signé de notre main.
> (SULLY, *Économ. royales*, ann. 1610.)

|| Aller à la *poche.* Se dit du meunier qui va à domicile chercher le blé de ses pratiques pour le faire moudre. (Voy. *Pouche*, *Sache* et *Moudure.*)

|| *Tomber comme une poche, dormir comme une poche*, loc. Tomber, dormir lourdement ; par allusion à un sac plein de blé.

|| *Poche,* petit sac en filet à prendre les lapins. — Au pluriel, partie d'un épervier, d'un tramail où le poisson se trouve pris : « Les *poches* d'un épervier. » (Voy. *Pocher.*)

|| Terme de métallurgie. Espèce de chaudron en fonte où l'on reçoit le métal en fusion pour le verser ensuite dans les moules. (Voy. GÉNIN, *Récréations philologiques*, I, p. 116.)

POCHE-AU-COU, s. f. (Voy. *Bangon.*)

POCHÉE, POCHETÉE, s. f. Plein une poche, en parlant notamment des sacs à contenir des grains : « Une *pochée* de farine ; une *pochée* de noix. »

POCHE-ÉTRON, s. m. Bousier ou fouille-merde, espèce de scarabée.

POCHER (SE), v. pron. Se prendre dans les *poches* des filets : « Cette carpe est *pochée,* ou s'est *pochée.* » (Voy. *Poche.*)

POCHETON, s. f. Petite poche de côté du pantalon (Voy. *Pochon.*)

POCHON, s. m. Diminutif de Poche. Petit sac de papier ou de toile.

POCRASSER, v. a. Empeser avec excès ou avec salissure. « Ce linge est tout *pocrassé.* » Corrompu des mots *pois* (empois) et *crasser.*

POÊLE D'ÉTANG, loc. Trou, espace plus profond en avant de la bonde, où l'on réunit le poisson pour le pêcher. On l'appelle aussi la *chaudière.* (Voy. *Pêcherie* et *Plaque.*) — On pourrait dire que les poissons ainsi rassemblés à la bonde de l'étang sont en quelque sorte déjà dans la poêle ; mais c'est moins une synecdoque qu'une image. En effet, vus du haut de la chaussée, le trou de la *pêcherie* et le fossé qui y amène les eaux de l'étang figurent assez bien une *poêle* et son manche.

POÊLÉE, s. f. Repas, régal donné aux ouvriers, notamment après la moisson. (Voy. *Berlot.*)

POÊLER, v. a. « *Poêler* des châtaignes », les faire rôtir dans la poêle.

POÊLETTE, s. f. Petit plat pouvant aller sur le feu.

POÊLOUNÉE, s. f. Un plein poêlon.

POGNE, s. f. (Pour *poigne*, dérivé de *poignée.*) Faculté de serrer avec la main : « Avoir bonne *pogne* ». (Voy. *Pougne.*)

|| *Pogne cornue.* (Voy. *Apogne.*)

POIGER, v. n. S'enfoncer dans la boue comme dans de la poix. (Voy. *Bouler*, *Gaujer* et *Patter.*) — On dit *poiser* en Blaisois et peut-être en quelques lieux du Berry.

POIGNARD, s. m. Petit brochet de 2 à 3 décimètres. (Voy. *Carpe*, *Dard* et *Pougnard.*)

POIGNÉE DE SOTTISES, loc. (Voy. *Pougnée.*)

POIL (PAS LE), PAS UN POIL, loc. Point du tout, pas un brin : « L'aimes-tu ? — *Pas le poil.* — Je n'ai *pas un poil* de blé dans mon grenier. — Je ne le connais *pas le poil.* » — Cicéron a dit : « *Ego ne pilo quidem minùs te amabo* (*Or. pro Roscio*, 7), je ne vous en aimerai pas d'un rien moins. » (Voyez *Graine*, *Miette.*)

|| *Avoir un poil dans la main*, loc. hyperbolique. C'est être paresseux : « *Il a un* fameux *poil dans la main.* » Se dit d'Une personne dont la main est si peu exercée par le travail que le poil aurait le temps d'y pousser. (Voy. *Côte.*) — En Anjou *avoir le pouce dans la main*, loc. figurée aussi, mais plus

naturelle, comme si cette main ne s'étendait jamais pour le travail.

POILOU, POILERU, adj. Poilu.

POINCHER, v. n. Faire entrer de l'eau dans ses chaussures quand on marche dans la boue. (Voy. *Gaujer, Poiger* et *Bouler.*) — C'est le mot *poiger* devenu nasal et dont le *g* a fait place au *ch*.

POINE, s. f. ancienne prononciation de Peine. (Du grec ποινη.) Quelques vieillards, parmi nos paysans, ont conservé cette forme surannée, qui était en contradiction avec la règle assez générale de permutation de *oi* en *ei*. (Voy. *OI.*)

Est langue romance si corrompue qu'à *poine* li uns entent l'aultre.

(*Extrait d'un vieux Psautier.*)

Ung chascun, sus *poine* de la hart..

RABELAIS, *Gargantua.*

Cheval d'avoine,
Cheval de *poine*,
Cheval de fein (foin),
Cheval de ren (rien.)

(*Vieux dicton.*)

POINT, s. m. loc. État, situation. || *Être en point, en bon point*, loc. Être en bon état. (Voy. *État, être en état*). — L'Académie ne donne que Mal en point, être en mauvais état, encore dit-elle que cette locution a vieilli. — Ne pas confondre avec *A point* (Acad.), à propos.

Tout *bien en poinct et bien montez.*

(DE COMINES, *Memoires.*)

|| *Mal à point*, loc. Mal à propos.

...... Amy, qu'est-ce qu'avez?
Mais le disant, vous parlez *mal appoinct*,
Et m'est advis que plustost vous devez
Me demander : qu'est-ce que n'avez point?

(CLÉMENT MAROT, *Épigrammes.*)

Il avait son armée si *mal en poinct*, si pauvre.

(DE COMINES, *Mémoires*, liv. IV, ch. V.)

|| *A point et à profit*, loc. « Avoir tout *à point et à profit* », ne manquer de rien, réussir en tout.

— Les mots *à point* et *à profit*, pris séparément, sont employés en français dans la signification qu'ils ont ici ; mais ce qui constitue l'originalité de notre locution, c'est la réunion habituelle des deux mots dans une même locution et leur construction avec le verbe *avoir*, tandis qu'en français *à point* ne s'y applique guère, et *à profit* ne se joint qu'au verbe *mettre*.

POINT, adv. de négation. S'emploie de préférence à *pas* à la fin d'une phrase et avec une sorte d'emphase pour en renforcer l'expression. « Je n'en ai *point!* — Je n'y consens *point!* » Dans ce cas se prononce à la bordelaise, comme s'il était écrit *poingn* et en faisant sonner le *g*. (Voy. au mot *Pointu, parler pointu.*)

|| *Sans point*, négation double. (Voy. *Sans pas*, au mot *Pas.*)

POINT-DU-JOUR (LE). Nom de localité. Montchevrier (Indre). On trouve un nom semblable près de Paris.

POINTE, s. f. On dit non-seulement la *pointe* du jour (Acad.), mais la *pointe* de cinq heures, de six heures, etc. (Voy. *Pique.*)

Le voilà sur nostre horizon
En sa *pointe* première.
O que l'Éthiope a raison
D'adorer sa lumière !

(SAINT-AMANT, *Poésies diverses.*)

POINTU, adj. Comble. — *Pointu* est dérivé de ce que l'excédant de la mesure s'élève en cône au-dessus des bords ; ainsi l'on dit : « Un boisseau de blé *pointu.* » On va jusqu'à dire : « Un verre de vin tout *pointu.* » (Voy. *Enfaîter.*)

|| *Parler pointu*, loc. Se dit de Quelqu'un qui a un langage affecté. (Voy. *Chien frais* et *Ferlu.*) C'est ce qu'on appelle, en Bourgogne, parler *jantais*. — A Bordeaux, *parler pointu*, c'est parler à la parisienne, par exemple s'abstenir de faire sonner à la gasconne les nasales *an, en, in*, comme *angn, engn, ingn*. (Voy. *Point*, adv. de négation.)

Ceux qui parlent mal, ce sont les artisans de nos petites villes qui dédaignent de parler comme les gens de campagne et qui pourtant ne parlent pas comme les bourgeois ; ce sont les domestiques de bonne maison qui veulent singer leurs maîtres, les cantonniers piqueurs qui courent les routes, les cabaretiers qui causent avec des passants de tous pays, et qui arrivent tous au charabiat, au *parler pointu*, au *chien frais*, comme on dit chez nous.

(GEORGE SAND, *la Vallée-Noire.*)

|| *Vent pointu*, loc. adv. Air, vent qui pique; bise.

POINTUE, s. f. Sorte de châtaigne excellente,

de petite espèce et de forme allongée. (Voy. *Nousillade.*)

POINTURE, POINTUE, s. f. Sobriquet à Clamecy. (Voy. *Rognure.*)

POINTUSER, v. a. Rendre pointu. (Voy. *Appointuser.*)

POIRAT, s. m. Tarte ou pâté aux poires. (Voy. *Pouérat* et *Poumat.*)

|| Nom d'une bonne fontaine à Jouet. Peut-être son eau est-elle aussi agréable à boire que du *poiré?*

POIRE, s. f. (Voy. *Pouére.*) — *Poire de sarciau*, espèce de poire longue, blanche, sauf d'un côté qui est marqué d'un beau rouge. A Sancerre, Saint-Martin-d'Auxigny (Cher). — Poire grise d'hiver, se mangeant cuite (Nivernais).

Aussi me sentant bien heureux qu'il daignât venir chez moi, je lui présentois une selle (chaise) pour se mettre à l'aise ; disois à cette bonne demoiselle qu'elle lui dépendît une *poire de sarceau*, ce qu'elle faisoit.

(Noel du Fail, *Baliverneries d'Eutrapel.*)

— On désigne dans les catalogues, sous le nom de *certeau*, trois variétés de poires qui paraissent se rapporter aux nôtres. Dans une chanson du XVIe siècle, intitulée *les Cris de Paris* et publiée dans le *Magasin pittoresque* (année 1846, page 138), on lit ce vers ;

Quapendu ! Poires de *certiau !*

|| *Poire d'oisiau*, s. f. Fruit de l'aubépine. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Cenelle.*)

|| *Poire d'emplâtre*, loc. fig. Compliment intéressé, flatterie : « Défiez-vous de cet homme, c'est un *douneux de pouéres d'emplâtre.* » (Voy. *Emplâtre* et *Plâtraud.*)

POIRIERS, s. m. pl. Aristoloche clématite. (*Fl. cent.*)

POIS, s. m. Quand on parle de *pois* sans autre qualification, cela s'entend des haricots communs (*Fl. cent.*) que l'on distingue suivant les variétés en *pois* rouges, *pois* blancs, gris, noirs, ramés, etc. Les petits pois des cuisines sont pour nous des *pois ronds*, et l'on ne saurait les priver de cette épithète sans en faire des *haricots.* (Voy. ci-après *Pois ronds.*)

|| *Pois à café, café turc.* Lupin à feuilles étroites. (*Fl. cent.*) (Voy. *Café turc.*)

|| *Pois de barbis, pois carré, pois gras.* Gesse cultivée. (*Fl. cent.*) (Voy. *Jarousse.*)

|| *Pois moisart, pois de pigeon.* Vesce des champs. (Voy. *Pisaille.*)

|| *Pois orange, pois de senteur.* Gesse odorante.

|| *Pois à parche, pois parche, pois à rames, pois bride-gueule.* Diverses espèces de haricots verts.

|| *Pois pelou*, gesse des prés. (*Fl. cent.*)

|| *Pois de sarpent.* Gesse sans feuilles. (Voy. *Luzet* et *Sarpent.*)

|| *Souffler des pois*, loc. Ronfler en rapprochant les lèvres.

|| *Pois ronds, petits pois.* Pois cultivé. (*Fl. cent.*) (Voy. *Pois*, ci-dessus.)

POISAT. Espèce de gesse à graines rondes (Gesse sphérique, *Fl. cent.*) qui croît dans les blés. (Voy. *Jarriau.*)

POISE, s. f. Poire. (Voy. *Pouére*, et Obs. à *S.*)

POISER, v. n. (Voy. *Poiger.*)

POISIER, s. m. Poirier. (Voy. *Pouése.*)

POISON, s. f. Substance vénéneuse. Ce mot a été féminin jusqu'au commencement du XVIIe siècle. Il l'est encore dans nos campagnes et dans la pièce classique de *Cadet Roussel* : « Ne mange pas ça, Cadet, c'est *de la poison !* »

Et lui fist avoir la toyson
Par son art et par *sa poyson.*

(*Roman de la Rose*.)

Poyson est ici dans le sens de philtre.

Je n'ay membre sur moy, nerf ni tendon ni veine,
Qui ne sente d'amour l'amoureuse *poison.*

(Remy Belleau.)

Les Grecs leur bailloient le breuvaige de cyguë qui est la plus douce *poison.*

(Bodin, *de la République*, liv. V.)

Je sentois *la poison* dans mes os *devallée.*

(Ph. Desportes.)

Prends tes serpens et de Clymène gaste
Par *ta poison* les veines et le cœur.

(Ronsard.)

Et principalement d'abolir cette coustume qu'on avoit de laisser tremper un morceau de licorne dedans la coupe où le roy beuvoit, craignant *la poison.*

(Ambroise Paré.)

D'où s'est coulée en moi *cette lâche poison.*

(Malherbe.)

Ils veulent, malgré la raison,
Qu'on dise aujourd'huy *la poison*,
Une épitaphe, une anagramme.
(MENAGE, *Requête des Dictionnaires.*)

|| Terme injurieux. Le français emploie *Peste!*

|| Se dit par extension de tout insecte nuisible, chenilles, etc., et même de toute chose malfaisante, incommode, etc. « *Çà poison!* — Ne vous laissez pas approcher par *çà poison.* » (Voy. *Çà.*)

POISSOUNIÉRE (LA). Altération de *Poussinière* (Acad.), nom vulgaire de la constellation des Pléiades.

POITRAILLE, s. f. Gorge. « Une femme qui a *ben* de la *poitraille* », qui a une grosse gorge. (Voy. *Poitrat, Pis* et *Berginyeon.*)

POITRAL, s. m. Poitrail d'un animal. (Voy. *Potral.*)

POITRAT, POTRAT, s. m. Poitrine. Se dit ironiquement de l'espèce humaine : « Ç'te fumelle a un fier *potrat.* » (Voy. *Potrine, Parpaillére* et *Poitraille.*)

POITRON, s. m. Champignon; citrouille. (Voyez *Potron.*)

POIVERIÉRE, s. f. Poivrière. (Voy. Obs. à *E.*)

POLITE, aphérèse de Hippolyte, prénom.

POLLINAIRE, aphérèse de Apollinaire, prénom.

POMMAT, s. m. (Voy. *Poumat.*)

POMMÉ, s. m. Cidre. (Voy. *Poumé.*)

POMME-POIRE, loc. (Voy. *Poume-pouére.*)

POMMERAIE, s. f. (Voy. *Poumeraie* et *Harbe aux bœufs.*)

POMME-ROGE. (Voy. *Poume-roge.*)

POMPE, s. f. || Balle de paume. (Voyez *Pomper* et *Repomper.*)

|| Gâteau.

POMPER, v. a. || *Pomper* quelqu'un *des yeux*, ou simplement *Pomper* quelqu'un, c'est, figurément, le manger, le dévorer des yeux, le regarder d'un air passionné. — Fasciner par la fixité du regard : « Le crapaud *pompe* la belette. »

Pomper, dans un sens analogue, a été employé par Saint-Simon et omis par l'Académie.

Je lui demandai s'il ne savait rien, je le tournai, moins pour le *pomper* que pour lui faire honte de son ignorance qui souvent l'avait jeté dans des panneaux et des périls.
(SAINT-SIMON, *Mémoires.*)

|| Rebondir comme une balle. (Voy. *Pompe.*)

POMPON (AVOIR LE), loc. (Réminiscence militaire.) Avoir le prix, la supériorité : « Aux comices agricoles, il a eu le *pompon* »; comme on dit *Avoir le bouquet.* (Voy. *Bouquet.*)

PONCIAU (et par corruption *panciau*), s. m. Ponceau, pavot coquelicot. (*Fl. cent.*) « Aller aux *panciaux* », aller chercher dans les blés les feuilles de coquelicots pour la nourriture des vaches. (Voyez *Panciau, Babou, Papou, Rose de loup, Chenute.*)

|| Nom de famille, en Nivernais.

PONDEUSE, s. m. Morelle tubéreuse, pomme de terre. (*Fl. cent.*)

|| On donne aussi le nom de *pondeuse* à une espèce d'aubergine, *solanum ovigerum* (*Fl. cent.*), dont le fruit a l'aspect et la grosseur d'un œuf de poule.

PONDRE (et par contraction *ponde* et *ponre*, voy. Obs. à *R.*), v. a. Fait au part. passé, *pond*, pour Pondu. « La poule a *pond.* » — (Voy. *Pouner* et *Éclore.*)

..... Je vous dy que j'ay *pont* ij œufz, mais pour Dieu ne le dictes mie... — Se Dieu m'aist, il est advenu une grant merveille à mon seigneur, car pour certain, ma doulce amie, il a *pont* iij œufz... à une autre et lui dist que tel escuier si avoit *pont* iiij œufz... et puis celle le dit à un autre qui dit que il en avoit *pont* v, etc.
(*Le Livre du Chevalier de la Tour-Landry*, p. 152. — *Bibl. elzevirienne.*)

Castor et Pollux nasquirent-ilz pas de la cocque d'un œuf, *pont* et esclous par Léda?
(RABELAIS, *Gargantua*, c. VI.)

PÔNE, s. f. Sur les bords de la Creuse, sorte de grand vase de terre cuite, que l'on emploie en guise de cuvier à lessive. (Voy. *Perrin.*)

|| Ovaire des volailles. (Voy. *Poner.*)

PONER, PONNER, v. a. du latin *ponere*. Pondre. Fut., *ponera*. Part. passé, *ponnu*. (Voyez *Pouner*, *Pondre* et *Ponre.*)

Celle que les gros ois *ponnoit.*

(*Roman du Renart*, vers 1834.)

Et si verrez une géline se tenir plus grasse en *ponnant* que ne fera ung coq.

(*Les XV Joyes de Mariage, VIIe Joye.*)

... Qui dit qu'on avoit mis un œuf au cul de la poule qu'elle avoit achetée, pour faire croire qu'elle *ponnoit*, et elle n'avoit pas depuis *ponnu.*

(BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, p. 334

Estiment que c'est tout autant manger des œufs que des animaux qui les *ponnent.*

(J. AMYOT, *Traduction de Plutarque; Propos de table*, liv. II, quest. 3.)

Et d'icelle fontaine sort neuf iours devant la saint Jehan ung coq et une poulle qui tous les iours *ponnent* gros œufz comme boisseaulx.

(*Chroniques admirables du puissant roy Gargantua.*

Ces beaulx oyseaulx ici, une foys advolez, retournent ilz plus jamais au monde où ils furent *ponnus.*

(RABELAIS.)

PONRE, v. a. (Voy. *Pondre.*)

PONT (Acad.), s. m. Se dit par extension de Tout assemblage de planches établi au bord de l'eau, ex. : le plancher d'un lavoir.

PONTIER, s. m. Receveur d'un pont à péage, mot formé de *pont*, comme *pontonnier* l'est de *ponton.* (Voy. *Pontounier.*)

PONTOUNAGE, s. m. Espèce de droit de bac, dans la législation féodale. (Voy. *Pontounier.*) Terme transporté dans l'usage actuel à la rétribution qu'on paie au fermier d'un bac public.

PONTOUNIER, s. m. Passeur d'un bac à péage. — L'Académie, en renvoyant au mot *pontonnage*, appelle *pontonnier* celui qui reçoit le péage soit d'un pont, soit d'un bac. Nous avons pour le pont un mot spécial. (Voy. *Pontier.*)

POPELIER, s. m. Peuplier, venu directement de *populus.* (Voy. *Pouple.*)

POPELIN, s. m. Sorte de gâteau mou.

Guasteaulx feuilletez, beuignetz, *poupelins*, macarons...

(RABELAIS, *Pantagruel.*

POPÎTRE, s. m. Pupitre. (Voy. le premier exemple donné au mot *Fêtes-années.*)

POPULER, v. n. Croître, multiplier. — De là *population.* (Voy. *Pépeler.*)

POQUE, s. f. (Par onomatopée, ou dérivé de *poche.*) Fossette; jeu de la fossette. (Voy. *Poquet* et *Bloque.*)

|| *Poque*, et son diminutif *poquette.* Pustule, bouton, marque de petite vérole. — S'est dit autrefois d'une autre maladie.

Jehan Bonnel, concherge de la halle, et sa femme, sont crus entéchiés de la maladie de Napples, appellée volghairement *pocques*, pourquoy les eschevins n'alloient plus chez lui, mais ès tavernes de la ville, ce qui estoit inconvenent, pourquoy on proposoit d'en nommer un aultre.

(*Vieux registre municipal* de 1524

POQUER, v. n. Jouer à la *poque.*

POQUET, s. m. Le même que *poque.* (Voyez ce mot.)

POQUIER, s. m. (Voy. *Potier* et Obs. à *QUI.*)

PORCELINE, s. f. Porcelaine. (Voy. *Pourceline.*)

Puys nous commanda estre hanaps, tasses, goubelets presentez d'or, d'argent, de crystalin, de *porceline*, et feusmes gracieulsement invitez a boyre de la licqueur sourdante d'icelle fontaine, ce que nous feismes très-voluntiers.

(RABELAIS, liv. V, ch. XLII.)

Un homme qui auroit receu dans un vaisseau de belle *porceline* quelque liqueur de grand prix.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 478

PORCHERIE, s. f. Étable à porcs. (Voy. *Tet* et *Verrerie.*) — Omis dans le Dict. de l'Academie.

PORCINAT, s. m. Gros bouton qni vient sur la peau, furoncle, anthrax.

PORCINE, s. f. Renouée des oiseaux. (*Fl. cent.*) Sans doute ainsi nommée parce que les porcs en sont très-friands. (Voy. *Herbe à cochon.*)

PORCINE, adj. Ne s'emploie, et encore dans le vocabulaire des Comices agricoles, que dans cette locution : « race *porcine.* » De même *asine* et *chevaline.* (Acad.)

PORCINER, v. n. Devenir gros et gras. (Voyez *Aporciné.*)

PORREAU DE CHIEN. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Pourriau* et *Ninons*).

PORSUIRE, **PORSUIVE** et **PORSUVE**, v. a. (Voy. *Persuire.*) Fait au part. passe *porsuivu.*

PORT, s. m. Dépôt ou entrepôt quelconque de

bois de *moule* (voyez ce mot), en Morvan, soit à proximité des cours d'eau (voy. *Bûches pardues*), soit même sur le bord d'un chemin.

PORTABLE, adj. Bien portant. (Voyez *Portati* et, pour une interversion analogue dans le sens, le mot *Gênant*, etc.)

PORTAL, s. m. Grande porte de cour, portail de grange, porche. (Voy. *Portau*, *Jumelle* et *Sac de grange*.)

En son palaitz...
A cinc *portals*.
(Giraud de Calanson, *Troubadour*.)

Nous l'avons receu commis et depputté portier dud. *portal* du faulxbourg St-Privé, pour y faire sa continuelle demeure et résidence, l'ouvrir et fermer, etc.
(*Registre de la juridiction de l'Hostel-de-ville de Bourges*, pour 1622.)

|| *Le Portal*. Nom de localité. (Voy. *Huis*.) Saint-Martin-de-Lamps, Saint-Georges, Montgivray, Sarzay, etc. (Indre.)

PORTANT, pour Bien portant. (Voy. *Portatif*.) « V'là un houme *portant!* »

PORTATIF (on prononce souvent *portati*), adj. Portant. (Voy. *Portant* et, sur la suppression du *f* final, *Pensi*, *Poussi*, et Obs. à F.) « V'là un houme *ben portati*. » Notez qu'il est d'autant moins portatif (Acad.), c'est-à-dire facile à *porter*, qu'il est mieux *portant*.

PORTAU, s. m. (Voy. *Portal*.)

— On dit proverbialement :

Mai chaud
Remplit la grange et le *portau*.

C'est-à-dire : Quand il fait chaud pendant le mois de mai, il y a ordinairement une telle abondance de blé, que les granges en regorgent. (Voy. au mot *Hâleux*.)

Le Portau, nom de localité. Saunay, Châtillon-sur-Indre, Mérigny, Villegouin, Palluau (Indre).

PORTE, s. f. (Acad.) *Porte* a été entendu dans un sens plus large encore, celui de tribunal, dans le verset du psaume 126 :

Non confundetur cum loquetur inimicis suis in *porta!*

La Sublime Porte, la puissance, la juridiction suprême du Grand Seigneur.

— Dans le langage des saintes Écritures *portæ inferi*, la puissance de l'enfer : « Les *portes* de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Église. »

|| *Aller aux portes*, loc. Mendier. « Ils sont bien malheureux dans cette famille : *ils vont aux portes*. » (Voy. au mot *Pain*, *charcher son pain*.) — Cette locution fait songer à cette autre de Rabelais : « Gueux de l'ostière (*ostium*). »

|| *Porte coupée*, s. f. Porte à deux vantaux horizontaux ; le vantail inférieur reste habituellement fermé pour empêcher les animaux de la basse-cour d'entrer dans la maison. Dans le jour le vantail supérieur reste ouvert et sert de fenêtre. (Voy. *Barriau*.)

|| *A portes fromantes*, loc. A l'heure où se ferment les portes. (Voy. *Fromer*.)

|| *La Porte*, par synecdoque. (Voy. *Huis*). Nom de localité très-répandu. Saint-Genou, Sainte-Colombe, Luçay-le-Libre, etc. (Indre). — Le bourg d'Hem (Creuze).
Les Portes. Vineuil, Villentrois, etc. (Indre).

PORTE-BASSE, s. m. Perche passée dans les oreilles d'une *basse* (voy. ce mot) afin que deux hommes puissent la porter à l'épaule. (Voy. *Tine*.)

PORTE-DÎNER, s. m. (Se dit à Herry, (Cher). — (Voy. *Quadrin, Bridoué* et *Bassin*.)

PORTE-FEUILLE. Nom d'un ruisseau près du Châtelet (Cher), d'un affluent de l'Anglin, à Saint-Benoît-du-Sault (Indre), et de plusieurs autres petits cours d'eau. (Voy. *Traîne-feuille*.)

— Dans le jargon des bateliers de la Loire, qui donnèrent de si mauvaises leçons de langage à Vert-Vert, *porte-feuille* est le synonyme burlesque d'un organe qui est analogue à l'étamine des botanistes : allusion à la feuille de vigne des statuaires.

PORTE-FORNÉE, s. m. Garçon meunier qui porte chez les pratiques. (Voy. *Cuisse* et *Moudure*.)

PORTE-MANTIAU, s. m. Gésier ; second ventricule de certains oiseaux. — Le gésier d'une volaille, lorsqu'on le sert dans un ragoût, a en effet un certain rapport de forme avec le *porte-manteau* ou la valise de cuir que nos marchands forains placent derrière eux, sur la croupe de leur cheval. (Voy. *Gégier*.)

PORTEMENT, s. m. Santé, comment on se porte :

Demander à quelqu'un son *portement.* » (Voy. *Comportement* et *Pourtement.*)

— Dans l'Ouest, et notamment dans la Brenne, à la demande du *portement* on ajoute, comme partout à peu près : *et cheux vous?* ou *de vout' part?* et en outre cette phrase pleine de sentiment : *et tout ce que vous eumez* (aimez)?

Libéral ayant senty le vent de la venue de son compère, ne faillit à l'aller trouver et luy donnant mille accolades, remercioit Dieu de son heureux retour et bon *portement.*

(PIERRE DE LA RIVEY, *Facétieuses Nuits de Straparole.*)

Après le *portement* de ces jeunes seigneurs.

Le Petit Jehan de Saintré, p. 161.

J'ay expressement depesché Malicorne, a ce que par lui je soys acertainé de ton *portement* sus les premiers jours de ton voyaige.

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

Elle m'a dit bonjour et demandé mon *portement* avec beaucoup d'honnêteté.

(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

PORTER, v. a. || Employer. — Terme usité dans le travail des hauts-fourneaux. (Voy. *Resse.*)

|| *Porter bien son bois*, loc. Se dit d'Une personne de belle taille, de belle prestance, qui a les mouvements aisés : « C'est une jolie fille qui *porte ben son bois.* » (Voy. *Carf.*) || On le dit aussi d'Un mari malheureux qui n'a pas l'air de se douter ou qui s'affecte peu de son infortune.

|| *Porter l'argent d'une messe.* (Voy. *Lever l'offrande.*)

|| *Porter parde*, *porter parte* (porter perte). C'est nuire, c'est faire tort : « La grêle nous a ben *porté parde* cette année. — La sécheresse a ben *porté parte* aux récoltes. » (Voy. *Parde* et *Parte.*) — L'Académie dit Porter préjudice.

|| *Porter peine.* S'inquiéter : « Il fera bien son chemin, *je n'en porte pas peine.* »

|| *Porter tort.* Faire tort. (Voy. ci-dessus *Porter parde.*)

|| *Porter la fieuve,* Avoir la fièvre. (Saint-Seine, Nièvre.)

PORTERIE, s. f. Logement de portier, à l'entrée d'un parc, d'un château. (Voy. *Portau.*)

PORTIÈRE, s. f. (Voy. *Charrière.*)

PORTOUÈRE, **PORTOIRE**, s. f. Matrice chez les vaches.

POSER, v. a. Quitter, déposer.

Les Morvandiaux sont bons soldats : conscrits, ils quittent leurs chères montagnes avec regret ; mais à peine ont-ils *posé* leurs sabots et endossé l'habit militaire, etc.

(DUPIN, *Morvan*, p. 24.)

|| *Poser sa chemise*, loc. Se dit de L'ouvrier travaillant pendant la semaine hors de son domicile, et qui retourne chez lui le samedi soir ou le dimanche matin, pour voir son *monde* et changer de chemise.

|| Produire, dans le sens d'Expulser. (Voy. *Mere.*)

POSSE, prononciation de Poste. « Courir la *posse.* »

POSSIBLE, adj. Pris adverbialement pour Peut-être : « Il viendra ce matin *possible.* » On dit plus ordinairement : *poussible.* (Voy. ce mot.)

Son heure doit venir, et c'est à vous *possible*
Qu'est réservé l'honneur de la rendre sensible.

(MOLIÈRE, *la Princesse d'Élide*, act. I, sc. I.)

Notre mort
(Au moins de nos enfants, car c'est tout un aux mères)
Ne tardera *possible* guères.

(LA FONTAINE, liv. III, fable 6.)

|| *Au possible,* loc. Très, fort, beaucoup : « Gentil *au possible* », pour Très-gentil.

La poure vesve Johaneau ja affligée *au possible.*

(JEAN DE LÉRY, *le Siège de S*[illegible])

Sarrazin a dit en parlant de Valstein : Artificieux *au possible.* »

Mais Clitiphon, qui a le cerveau délicat *au possible*, n'en sçavoit supporter une pinte sans estre incommodé.

(THÉOPHILE VIAUD, *Fragment d'une Histoire comique*, [illegible] IV.)

L'Éternel est grand *au possible.*

(PHILIPPE DESPORTES, *Trad.* [illegible] *VII*[illegible])

Faut-il que sans te retourner
Une pierre dure *au possible*
Te fasse honte en l'art d'aimer !

(SAINT-AMAND, *le Contemplateur.*)

— Enfin Étienne Pasquier a dit, dans sa lettre à M. de Tiard, seigneur de Bissy : « Ambitieux *le possible.* »

|| *Faire son grand possible*, tout son possible, tout le possible.

|| *Possible que* (en sous-entendant [illegible]), loc. Peut-être que : « *Possible que* je lui vendrai mon [illegible]ble. »

[illegible], Homère : non pas qu'Aristote ou Varro[illegible] exemple ne fussent à l'adventure aussi sçavants que luy.

[illegible]

ni *possible encores qu*'en son art même Virgile ne lui soit comparable.

MONTAIGNE, liv. II, ch. XXXVI.

Possible que, malgré la cure qu'elle essaye,
Mon âme saignera longtemps de cette playe.

MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, act. IV, sc. III.

C'est dans le même sens que le latin a employé le mot *fors* :

Et *fors* æquatis cepissent præmia rostris,
Ni palmas ponto tendens utrasque Cloanthus
Fudissetque preces, divosque in vota vocasset.

VIRGILE, *Énéide*, liv. V, vers 232.

POSTE, s. f. Durée de travail et réunion d'ouvriers pendant cette durée. La journée, dans la forge, est divisée en plusieurs *postes*.

|| Courir à *poste de cheval*. Se dit d'une course rapide, même à pied. (Voy. *Posse*.)

POSTER, v. n. Courir rapidement à cheval, à l'instar de l'ancienne poste aux chevaux, *distancée*, comme on dit aujourd'hui, par les chemins de fer.

|| V. a. Poursuivre d'un train de poste, presser. (Voy. *Fougaler*.)

|| Chasser : « *Poste* donc ces chiens *dihors!* » (Voy. *Guarréyer*.)

POSTILLONNERIE (LA). Nom de localité : Baudres (Indre).

POSTRAILLER, POSTREILLER, POSTRÈIER, v. n., fréquentatif méprisant de *poster*.

POSTUME, POSTEUME, s. f. Pus, sanie. « Cette plaie rend une mauvaise *postume*. » — Dérivé d'*apostume*, tumeur.

POT, s. m. (Acad.) Dans l'Ouest le *t* est sonore, et l'on prononce *potte*. (Voy. Obs. à *T*.)

|| *Pot-gras*, loc. Pot-au-feu. Trop rare encore dans nos campagnes! Le vœu du bon Henri IV est loin d'être accompli.

|| *Pot-tiroue*. *Pot-tirouer*. Pot destiné à recevoir le lait quand on *tire* ou trait les vaches. (Voy. *Pot-tiroir*.)

|| *Pot-à-colle*, s. m. Sobriquet des menuisiers.

|| *A pot et à feu*, loc. A pot et à rôt. (Acad.)

|| *Casser les pots*, loc. C'est, en dormant sur un siége, laisser aller sa tête de côté et d'autre, comme un buveur le pourrait faire au milieu des pots placés devant lui : « Va donc dormir dans ton lit, au lieu de *casser les pots*, comme tu le fais depuis une heure. »

|| *Casser le pot*, loc. Marier sa dernière fille. A cette occasion, on hisse au haut d'une grande perche un *pot* que l'on *casse* à coups de fusil. Cet usage subsiste toujours dans l'Ouest. (Voy. *Oulle*.)

POTAGES, s. m. pl. Légumes à mettre au pot : « J'ai cultivé dans ce jardin beaucoup de *potages*. » D'où Potager, jardin potager. (Voyez *Apotager*, *Arrivage*, *Sareurs*.)

POT-BOUILLE, s. f. Cuisine d'un petit ménage, ou même d'une personne seule : « Faire sa petite *pot-bouille*. » — Ce substantif est masculin dans quelques cantons. (Voy. *Bouillir*.)

POTÉE, s. f. Nichée : « *Réveillé* comme une *potée* de souris. »

— L'Académie semble rattacher *potée* au sens de pot, de ce qui est contenu dans un pot. Nous croyons, au contraire, que *potée* n'est ici autre chose que la syncope de *portée*, ventrée, totalité des petits que les femelles des animaux quadrupèdes portent et mettent bas en une fois. (Voy. *Paillassée*, *Verrée*, etc.)

POTENCE, s. f. Béquille.

Estoit si malade que il aloit tozjors à *potences* sous ses esseles ne autrement il ne pooit aler et sembloit que il eust le dos rompu.

(*Miracles de saint Louis*. — Cit. de M. DE LABORDE, au mot *Potence*.)

Une pauvrette et misérable femme appuyée sur des *potences*.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*.)

POTIAU, s. m. Poteau.

POTIE, s. f. Résidu, dépôt au fond des vases d'huile. — Dérivé de *pot*.

|| Terme de mépris et d'injure : « Vieille *potie!* »

POTIER, s. m. Poteau garni de chevilles saillantes pour faire égoutter et sécher les pots d'une laiterie. (Voy. *Poquier*.) || Sorte de jeu de billes. (Voy. *Poque*.)

PÔTIÉRE, s. f. Fente pratiquée dans un vêtement pour y passer la main et atteindre une poche, dans une paillasse pour y introduire la paille.

Nous avons d'abord écrit *pautière*, mais *pôtière* paraît préférable, soit que l'on considère le mot comme une syncope de *portière*, soit qu'on le fasse venir du latin *postis*.

L'accent circonflexe sur l'*ô* exprime d'ailleurs, de même que *au*, la prononciation usuelle. — En Normandie, *pôtis*, petite porte d'enclos.

POTIGNAT, s. m. (En bas Berry.) Marmelade.— Peut-être corrompu de *cotignac*, qui est français.

|| Boue épaisse, bourbe. (Voy. *Patter* et *Patouiller*.)

POTIGNER, v. n. Tripoter. (Voy. *Potignat*.)

POTIN, s. m. Fonte de fer dont on fait les *pots*. *Potin* (Acad.), alliage de cuivre.

POTIRON, s. m. Champignon. (Voy. *Potrelle*.)

POTRAL, s. m. (Voy. *Poitral*.)

POTRAT, s. m. (Voy. *Poitrat*.)

POTRELLE, s. f. Champignon du genre des bolets ou ceps, et de quelques autres genres. (Voy. *Potron* et *Cornalon*.)

POTRIE, s. f. Proyer, sorte d'oiseau. — Onomatopée tirée du cri de cet oiseau : *po-po-po-tri-ri-ri*.

POTRINE, s. f. Poitrine. (Voy. *Potral*.)

POTRON, s. m. On comprend sous ce nom les champignons de presque toutes sortes. (Voy. *Potiron* et *Potrelle*.) — On dit d'Un enfant qui commence à marcher, à courir, qu'il pousse comme un *potron*, que c'est un petit *potron*.

|| *Potron*, citrouille, courge potiron. (*Fl. cent.*) (Voy. *Citrulle*.)

|| *Potron*, espèce de prune. (Voy. *Tridellier*.)

POTROUNIER, s. m. Espèce de prunier greffé qui donne des fruits précoces, ordinairement en juillet. (A Cours-les-Barres (Cher) et sans doute ailleurs.) — La précocité des feuilles de cet arbre, leur mérite, de paraître de bonne heure, semble autoriser un certain rapprochement entre notre mot et *patron-Jacquet* ? (Voyez ce mot.)

POTTE, s. f. Grosse lèvre : « Faire la *potte* », c'est-à-dire la moue.

Ce mot a de l'analogie avec le mot français *pote*, gros, enflé : main *pote*, et son diminutif *potelé*. — En limousin, on dit *pooutu*.

Vous m'auriez frappée, si vous n'étiez pas si lourd et si *pôtu*.

G. SAND, *la Petite Fadette*.

POTURE, s. f. (Voy. *Pouture*.)

POU, s. m. || *Charcher des poux dans la paille*. loc. Éplucher, faire des difficultés. — On dit : *Charcher* à quelqu'un *des poux dans la paille*, pour Le chicaner.

|| *Pou de blé*. Charançon des grains. On dit absolument : « Y a ben du *pou* dans noute orge. »

|| *Pou volant* (environs de Bourges). Alucite des grains, papillon des grains. (Voy. *Parpillon*.)

POUAQUE, adj. Pouacre, sale ; ladre, cancre. (Du latin *podager*.)

Quatorze en furent ladres, dix et huit en furent *pouacres*.

RABELAIS, LV. II, ch. XVI

POUÇAUT, s. m. Dérivé de *pouce*. Petite enveloppe de linge dont on recouvre un doigt malade ou blessé. (Voy. *Poupée* et *Cataut*.)

POUCE, s. m. Fig. : *Avoir les pouces gelés* ou *Avoir mal au pouce*. Manquer d'argent, comme si les doigts étaient paralysés de manière à ne pouvoir compter les espèces.

POUCHE, s. f. (Voy. *Poche*.)

POUCIER, s. m. Sorte de loquet qui s'ouvre en appuyant le *pouce* dessus. On dit plus souvent (Ouest) *loquet-poucier*.

POUDRIN, s. m. Déchet de grains, à Bussy-la-Pesle (Nièvre).

POUE, s. f. Colin-maillard : « Jouons à la *poue* ! Tu seras la *poue*. »

POUEILLOU, adj. Pouilleux, qui a des poux. (Voy. *Peuiller* et *Pouilloux*.)

POUÉRAT, s. m. (Voy. *Poirat*.)

POUÉRE, s. f. Prononciation constante de *poire*. (Voy. *Poire* et *Douneux*.)

POUÉSE, s. f. Poire. — Changement de *r* en *s*. (Voy. *Pouére*, et Obs. à *S*.)

POUÉSIER, s. m. Poirier. (Voy. *Pouése*.)

POUFFER, v. n. Souffler bruyamment, être essoufflé. (Voy. *Bouffer*.)

POUGNARD, s. m. Poignard. (Voy. *Pougnée.*) || Jeune brochet. (Voy. *Poignard*.)

POUGNARDER, v. a. Empoigner. (Voy. *Pougnée.*) En Nivernais.

POUGNE, s. f. (Voy. *Pogne.*)

POUGNÉE, POUGNÉRE et **POUGNIE**, s. f. Poignée.

|| *Pougnee de laine*, toison. — Une bonne *servante* de domaine gagnait en 1856, aux environs de la Châtre, vingt écus (soixante francs), une ou deux *pougnees de laine* pour se faire des *chausses*, cinq ou six aunes de toile, et plus ou moins de paires de sabots.

|| *Pougnée de sottises*, loc. Débordement d'injures. On dit d'Une chose mal arrangée, en désordre, ou donnée malhonnêtement de bonne grâce : « Arrangée, donnée comme une *pougnée de sottises.* » (Voy. *Fourchée d'épines.*)

POUGNET, s. m. Poignet. (Voy. *Pogne* et *Pougnee.*)

POUILLER, v. a.; **SE POUILLER**, v. pron. Epouiller, s'épouiller. (Voy. *Peuiller.*)

POUILLERIE, s. f. Misère profonde : « Queulle *pouillerie!* »

POUILLOU, s. m. Taudis, et, par plaisanterie, ménage : « Quand tu s'ras à ton *pouillou!* » (Voy. *Mitran.*)

POUILLOUX, OUSE, adj. Pouilleux, pouilleuse. (Voy. *Poueillou.*)

POULAILLE, s. f. Volaille. (Voy. *Volailler* et Société du Berry, compte-rendu 1861-1862, p. 188.)

POULAIN, s. m. Cadre de charpente pour traîner des fardeaux; perches accouplées pour descendre des tonneaux d'une voiture dans une cave.

POULAINE, s. f. Pouliche, du latin *pullus*, poulain. On dit presque toujours *pouline* que l'Acad. semble autoriser.

POULANGIS, s. m. Etoffe commune à raies ou unie, espèce de droguet fabriqué mi-partie de fil de chanvre et de fil de laine, par les tisserands de campagne. Disparait de plus en plus pour faire place au drap. (Voy. *Lingeon.*)

POULAUT, s. m. Jeune enfant, damoiseau. (Voy. *Canard* et *Bi.*) — Du latin *pullus*.

Les Romains donnaient aussi ce mot d'amitié :

Strabonem
Appellat pœtum pater et *pullum* male parvus
Si cui filius est.

(HORACE, *Satires*, liv. I, sat. III, v. 45.)

Suétone dit aussi (*Calig.*, 13) :

Sidus et *pullum* et *puppum* (poupon) et alumnum appellantium.

POULE NOUÉRE, POULE NOIRE. — La *poule noire* joue un grand rôle dans la magie de nos sorciers. Ordinairement, lorsqu'ils veulent avoir une entrevue avec *Georgeon*, ils se rendent à minuit dans un *carroué* ou à l'embranchement de quatre chemins, et là, tenant à la main une *poule noire*, ils crient par trois fois : *Qui veut acheter ma poule nouére ?* Le diable ne tarde jamais à paraître.

Quelquefois, au contraire, c'est *Georgeon* qui vend des *poules noires*, et l'on sait à quel prix! Alors, ce volatile diabolique procure à celui qui en a fait l'acquisition tous les trésors qu'il peut désirer.

J'ignore ce que les anciens pensaient de la *poule noire*, mais je sais qu'ils appelaient un homme heureux : *Gallinœ filius albœ* (Horace). — (Laisnel de la Salle.) — (Voy. G. SAND, *Légendes rustiques.*)

POULÉIER, v. a. Froisser, meurtrir légèrement en tâtant. « Cette poire a été *pouléiée*, ces pêches sont toutes *pouléiées.* » (Voy. *Mabir.*)

POULETIÉRE, POULETTIÉRE, s. f. Femme de basse-cour qui soigne la volaille. (Voy. *Basse-couriére.*)

POULETON, s. m. Peloton.

POULETOUNER, v. a. Pelotonner.

|| Dans le sens de tordre le cou : « Que le diable te *pouletoune.* » (Voy. *Estringoler.*)

POULET-RUSSE, loc. Sobriquet d'un ouvrier de l'usine de ***, haut sur jambes comme cette espèce de poulets.

POULETTE (pour *ampoulette*), s. f. Petite cloche pleine d'eau, qui se forme sous la peau et qui est causée par la marche ou par le froissement. « Avoir des *poulettes* aux pieds, aux mains. » (Voy. *Bouillole*, *Gamboulle*, et *Ampoule.*)

|| Espèce de gâteau en sarrasin. — Analogue au *crapiat.* (Voy. ce mot.)

POULINE, s. f. Pouliche. (Voy. *Poulaine.*)

POULINIER, s. m. Marchand de jeunes chevaux.

POUMAT, s. m. Tarte ou pâté aux pommes. (Voy. *Citrouillat*, *Pouérat*, *Preunat*, *Truffat.*) — Ces noms sont usités entre Saint-Amand et la Châtre.

POUME, s. m. Pomme. (Voy. Obs. à *OU.*)
— *Poume d'orange*, s. f. Fruit de l'oranger.
— *Poume de Calvin*, pomme de l'espèce *calville*. En argot *calvi* signifiait raisin, *calvine* la vigne.

POUMÉ, s. m. Cidre. (Voy. *Pommé* et *Citre.*) — Boisson faite avec des pommes macérées dans l'eau. — Le français n'a que le mot *poiré* pour la boisson faite avec des poires, mais n'a pas *pommé*. (Voy. *Boitte.*)

POUMÉ, adj. Pommé. « Des choux ben *poumés*; des laitues *poumées*. »

POUME-POUÉRE, loc. Se dit d'Une fille perdue et qu'on ne peut qualifier exactement d'aucun des titres de fille, de femme, ni de veuve. — Cette locution a quelque analogie avec celle-ci : *Moitié figue, moitié raisin.*

POUMERAIE, s. f. Ellébore fétide. (*Fl. cent.*) Amognes. (Voy. *Brochure*, *Harbe aux bœufs* et *Réveille-matin.*)
En Normandie on donne aux primevères les noms de *pommeraies*, *pommeroles*, altération de *primeraies*, fleurs du premier printemps. — L'ellébore fétide, fleurissant dans l'hiver, peut bien passer pour une des premières apparitions du printemps.

POUME-ROGE (pour *pomme-rouge*). Précoce. Sorte d'adjectif figuré par lequel on caractérise la maturité de tous les fruits, leur précocité, et par suite la fertilité en général : « Des pois *poume-roges*, une année *poume-roge*. » Il faut remarquer ici l'emploi du mot *pomme* dans le sens général de fruit; c'est le latin *pomum*. — Peut-être ce mot se rattache-t-il à *pommeraie* (voy. *Poumeraie*), en faisant varier l'orthographe, *pommeroie*, *pomme-roje*, *poume-roge*. (Voy. *Poume* et *Primoge.*)

POUMETTE, s. f. (Voy. *Paumette.*)

POUMIER, s. m. Pommier, arbre qui produit les pommes; tout arbre affectant la forme arrondie du pommier. Pour l'Académie, *pommier* dans ce dernier sens s'applique exclusivement au chêne. On lit dans un registre d'aveux et dénombrements de la fin du XVIIe siècle pour les seigneuries mouvant de la grosse tour d'Issoudun la désignation suivante : « Une motte sur laquelle il y a un *poumier* de pin. » Ici, *poumier* peut signifier à la fois un arbre à tête arrondie et l'arbre vert de la famille des conifères qui porte la *poume* de pin, *poume* étant pris dans le sens général du mot latin *pomum*, fruit.

|| *Poumier d'amour*, s. m. Morelle-faux-piment, (*Solanum pseudo-capsicum.*) (Voy. *Amomon* et *Oranger de savetier.*)

POUMONIQUE, adj. Pulmonique.

POUNER, v. a. (Voy. *Poner*, *Pondre.*) Pondre. Est bien plus usité que *poner*. « La poule a *pouné*, les poules *pounent* ou *pounont*, et quelquefois *pounient* (prononcez *pouni-in.*) » Part. passé, *pouné* et *pounu*. Par apocope du *r* final, et comme beaucoup d'autres infinitifs en *er*, *pouner* fait *poune*. « Ah! la ch'tite poule, a veut pas *poune*, » elle ne veut pas pondre.

POUPE, POUPLE, s. m. Peuplier d'Italie, peuplier pyramidal. — Dérivés de *populus* et se rapprochant beaucoup plus que *peuplier* de la vraie prononciation latine, où notre *u* faisait *ou*.

|| *Poupliard, poupe-liard*, s. m. (Voy. Roquefort.) Peuplier à branches flexibles. (Voy. *Bouillard.*)

POUPÉE, s. f. Poignée de foin dont on entoure une greffe nouvellement faite, et, par extension, linge dont on enveloppe un doigt malade. (Voyez *Pouçaut.*)

|| *Poupée de chanve*, Petit paquet de chanvre peigné, arrangé de façon à imiter grossièrement une *poupée* et dont on garnit une quenouille. (Voy. *Pouperon*, *Chambe* et *Chande.*)

POUPELIER, s. m. Peuplier. (Voy. *Poupe.*)

POUPELINE, s. f. Faisceau ou javelle de sarments de vigne. || Nid ou bourse que se filent les chenilles vivant en commun pour se fixer aux branches d'arbre. (Voy. *Poupée*, *Boubeline.*)

POUPERON, **POUPON**, s. m. (Voy. *Poupée de chanvre.*)

|| Se dit aussi de la qualité de chanvre inférieure au *plain* (voy. ce mot.) Filer du *pouperon*.

POUPLE, adj. Souple.

POUR, prép.

|| A cause de.

Lesquelles, bien qu'elles dépendent du corps, ne laissent pas d'incommoder l'esprit *pour* l'estroite liaison qui est entr'eux.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 555.)

|| Pendant, indiquant l'époque où une chose s'est faite ou se fera. — Le Dictionnaire de l'Académie, dans la définition qu'il donne de cette acception, ne cite pour exemples que les époques suivantes : aujourd'hui, demain, après-demain; il aurait pu ajouter le mois, l'année, le siècle. Chez nous, outre ces emplois de la préposition, on dirait par exemple : « Nous vous rendrons ce blé *pour* moisson; » et à un habitant de Saint-Amand, ville renommée pour son hospitalité : « J'irai vous voir *pour* les foires d'Orval. » (Voy. ci-dessus *à*, prép.)

|| Par. « Passer *pour* tel endroit; prendre quelqu'un *pour* la main; — *pour* derrière », par derrière. (Nivernais.)

Et puis a été brûlé *pour* les gens d'armes de l'ost du roy nostre sire,.... pour ce néant.

(*Archives du Cher, Comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges.*)

|| *En pour*, loc. En échange. (Voy. *En-pour.*)

|| *Pour ce que*, loc. conjonctive. Parce que.

Et *pour çou* que ils savent que nules gens n'ont si grand pooer (pouvoir) d'iaux aidier comme vous et li vostre.....

(VILLEHARDOUIN, p. 38)

Dites-leur que vous recevrez le sainct sacrement pour apprendre à le bien recevoir à *pour ce que* l'on ne faict guère bien une action à laquelle on ne s'exerce pas souvent.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 490.

Pour ce que chascun maintenoit
Que c'estoit la ville du monde
Qui plus de peuple soustenoit.

VILLON, *Les Repues franches.*

Je sçay que si vous luy faites cette faveur, ce n'est pas tant *pour ce qu*'il est le plus grand de tous les hommes, que *pour ce qu*'il y a deux mille ans qu'il n'est plus.

(VOITURE, p. 125.)

|| *Pour autant*, adv. Parce que.

Et *pour autant* que le charlatan espagnol estoit fort bouffon et plaisant.

(*Satire Ménippée*, 11.)

Pour autant que la pesanteur de sa charge l'enfonçoit en l'eau.

(AMYOT, *Héliodore.*

|| *Pour çà*, loc. Cependant, malgré cela. « Je *sés* encore pas *ben*, mais *pour çà* je vas mieux. — T'as biau dire; *pour ça* je n' te creis pas ! »

Pour çà se rattache aussi au sens de *eu égard à*, *par rapport à* (Acad.); il signifie aussi *certes!* « *Pour ça* vous avez raison. »

|| *Pour avis*, loc. Par hasard. (Voy. *Avis.*)

|| *Pour avoir*, loc. Cri des marchands ambulants de légumes et de fruits : « *Pour avoir* des choux ! *pour avoir* des pouriaux, des carottes ! »

|| *Pour dire*, loc. elliptique, Très-peu, presque rien, *pour ainsi dire* (Acad.) « Voulez-vous de cette liqueur? — Très-peu, *pour dire.* » — « As-tu encore du blé? — J'en ai encore un petit chouse, mais seulement *pour dire.* » (Voy. *Chouse* et *Idée.*)

|| *Pour voir!* loc. interj. Dans un sens de défi ou bien d'essai à une œuvre commune : « Approche donc *pour voir*, que je te *magne!* — Viens donc ici *pour voir!* tu m'aideras. » D'une manière dubitative, par voie de proposition, et non de défi. « *Pour voir*, si nous allions là-bas ensemble. »

— « *Pour* l'amour les uns des autres », c'est-à-dire à l'envi. (Voy. *Amour*).

POURCELINE, s. f. Porcelaine. (Voy. *Porceline.*)

Une ymaige à mettre à ung chapeau de *pourceline.*

(*Inventaire des biens de M. de Nicolai*, cité par M. DE LABORDE.

POURCHAS, s. m. Recherche obstinée. Le français n'a conservé que le verbe *pourchasser*. On dit : « Il est d'un bon *pourchas* », en parlant d'un mendiant habile à provoquer l'aumône, d'une personne prompte à tirer parti des circonstances, ingénieuse à se faire aider par autrui.

Le fauconnier plut très-fort à la dame,
Et n'étant homme en tel *pourchas* nouveau,
Guère ne mit à déclarer sa flamme.

(LA FONTAINE, *Conte du Mari.*)

POURE, adj. Pauvre : *poure houme*, pauvre homme; — *poure femme*, pauvre femme. (Voyez *Paure*, *Pouvre* et *Montipouret.*) — L'anglais a conservé *poor*.

O riches hom peu caritant,
Infers toi atent sans respit;
Et toi *poures* sueffre (souffre) un petit,
Atent paradis delitans.

(*Miserere du Reclus de Molicns*, strophe 51.)

As riches est espoantans
Et as *poures* reconfortans.

Miserere du Reclus de Molieus, strophe 51.

Quand li benoiez rois aloit en Berry..., il faisoit apeler trois cents *poures* et les faisoit mangier et les servoit en sa propre personne et li aidoient ses escuiers et chambellans.

(*Le Confesseur, Vie de saint Louis*, cité par M. RAYNAL, t. II, p. 224.

Ne ma mère la *poure* femme.

(VILLON.)

Suivant ce que j'ai tantost dict : ce *poure* roy.

HENRI ESTIENNE, *Dialogue du nouveau Langage françois italianisé*, p. 349.)

POURÉE, POURRÉE, s. f. Plant de poireau; le poireau lui-même. (Voy. *Pourette*, *Pourriau*.)

Autant en ferois de ces belles andouilles avec de la *porrée*.

NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*.

POURETÉ, s. f. Pauvreté. (Voy. *Pauvreté* et *Pouverté*.)

LE DIEU D'AMOURS. — Tu vas preschant la *poureté*?
FAUX-SEMBLANT. — Voire et je suis riche à planté.
(oui et je suis riche à foison.)

Roman de la Rose.)

POURETTE, s. f. Petit plant de pépinière, jeunes plants de légumes. (Voy. *Nourrice*.)

POURIAU, POURRIAU, s. m. Poireau. (Voyez *Pourée*.)

Puis lui enfournaient en gueule... fouques aux *pourreaux*.

RABELAIS, liv. IV, ch. LXI.

|| On appelle aussi *pouriaux*, par une métaphore dégoûtante, les épaisses mucosités qui pendent au nez des enfants qui ne savent pas encore se moucher.

POURMENER, v. a. Promener. — Notre mot rappelle le fameux *pourmenoir* du Mont-Saint-Michel.

Quel nouvel hoste est venu se loger
Dedans mon cœur, et toujours *se pourmeine*!

(CLÉMENT MAROT, *Epigramme*.)

Viens, belle, viens te *pourmener*
Dans ce bocage,
Entens les oiseaus jargonner
De leur ramage.

PASSERAT, *Ode*.

Un jour l'un de ces messieurs les zeles, s'allant *pourmener* dans le cimetière Saint-Jean.

Satire Menippee, p. 374.

Au sortir de l'oraison, en vous *pourmenant* un peu, recueillez un petit bouquet de dévotion des considérations que vous avez faictes pour l'odorer le long de la journée.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 463.

|| *Pourmener la b'sace* (besace), loc. Mendier.

Y a telle besace qu'on *pourmène*
Qui vaut un petit domaine.

Ce dicton s'applique à un mendiant de profession. (Voy. *Charcheux de pain*.) — On dit aussi dans le même sens : *Chainer la b'sace*. (Voy. *Chainer*.)

POURQUOUÉ, conj. Pourquoi. (Voy. *Pour* et *Quoué*.)

|| *La raison pourquoué*, loc. « Je voudrais ben savoir *la raison pourquoué* ». (Voy. au mot *Dégâter*, une citation de Rabelais, *Gargantua*, ch. X.)

POURRI, adj. Fondu, en déliquescence. (Voyez *Neige*.)

POURRIAT, POURRIJAT, s. m. Bois pourri. « Ce bois ne vaut rien, ce n'est que du *pourriat*. »

POURRIAU, s. m. Poireau. || *Pourriau de chien*, loc. Asphodèle blanc. (Voy. *Porreau de chien*.)

POURRITANCE, s. f. Pourriture.

POURRITURE, s. f. Spécialement, maladie des bêtes à laine. (Voy. *Seriner* et *Mouroue*.)

POURSUIRE, POURSUIR, v. a. Poursuivre. — Fait au participe passé *poursui* et *poursuivu*, ou *poursuvu*. (Voy. *Porsuire* et *Persuire*.)

Et comment raurais-je ma chose? Je dois *poursuir* celui qui la m'osta.

BEAUMANOIR.)

Humble cuer, toudis doit travailler,
Et *poursuir* faitz de chevalerie.

EUSTACHE DESCHAMPS.

Les actions compectans aux femmes compectent aux maris; et les peut le mary *poursuir* pour sa femme, tant en demandant qu'en deffendant.

Ancienne Coutume de Berry.

|| Remuer sans relâche : « Cette terre est en bon etat de culture, elle a été *poursuvue* de façons. » Se dit comme éloge de la culture. (Voy. *Retrouble* et *Releris*.)

Quid dicam, jacto qui semine cominus arva
Insequitur.

VIRGILE, *Georg.* I, 105.

Quod nisi et assiduis terram *insectabere* rastris.

VIRGILE, *Géorg.*, I, 155.)

POURTE, s. f. Porte.

De Pierre Cueur, marchant de Bourges (le père du fameux Jacques Cœur) pour sa maison où il demeure... assise au coing de la rue de Saint-Hypolite et de la *pourte* Ornoyse.

Archives du Cher, Comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges, 1413.)

Porte *Ornoise* par corruption de Porte *Auronoise*, à Bourges. Ces deux dénominations étaient en usage aux XIVe, XVe et XVIe siècles, pour désigner la porte de l'ancienne cité gallo-romaine s'ouvrant sur la rue qui se dirige vers la rivière d'Auron. Cette porte a été appelée aussi *Turonoise* ou *Tournoise* parce qu'elle donne accès à la route de Tours. (BOYER, *Mss.*)

POURTEMENT, s. m. (Voy. *Portement.*)

POURTER, v. a. Porter. (Voy. *Empourter.*)

POURTRAIT, s. m. Portrait : « Il a fait tirer son *pourtrait.* »

Quand ils ont peint la mort, ils ne l'ont pas connue;
Car vrayment son *pourtrait* ne luy ressemble pas.

THÉOPHILE, *Sonnet.*

Lisez aussi les histoires et vies des saincts, esquelles comme dans un mirouer vous verrez le *pourtraict* de la vie chrestienne.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 185.

POUSE, s. f. Pose, mise en place.

POUSER, v. a. Poser. || Déposer. « *Pouser* ses sabots. »

POUSSAUT, s. m. Sarment de vigne réduit à deux yeux par la taille et destiné à *pousser* de nouvelles branches. (Voy. *Arçon* et *Varge.*)

POUSSE, s. f. Poussière. (Voy. *Poussier.*)

POUSSE-CU, s. m. Le plus petit d'une famille, d'une couvée, etc. (Voy. *Boiquat, Bouscoux, Chacouat* et tant d'autres.) En limousin on dit : Le *tant pequio.* (Voy. *Pequiot.*) — *Pousse-cu* est aussi un sobriquet donné aux huissiers.

POUSSE-PÉNILLE, comme qui dirait *pousse-guenille*, nom de rue à Bourges, Châteauroux, Châtillon-sur-Indre, Clion, etc. On pourrait le traduire par *rue des pauvres;* mais, en réalité, modifié par paragoge dans son ancienne orthographe, il n'est que trop significatif pour les érudits qui connaissent son acception primitive. (Voy. *Pénille.*) — On retrouvait dans le vieux Paris un certain nombre de dénominations analogues.

POUSSER, v. a.

|| Enchérir (pour Pousser les enchères sur un objet). « A l'adjudication, il a ben *poussé* ce champ, ce meuble. »

|| *Pousser une menterie*, loc. Faire un mensonge. (Voy. *Pousseux.*)

|| V. n. Se dit Du travail des taupes : « La taupe *pousse.* » (Voy. *Bouter.*) Le Dict. de l'Acad. dit *fouiller.* Notre expression est plus exacte.

|| Respirer, souffler : « J'ai tant couru, que je ne peux plus *pousser* » (sous-entendu *ma respiration*). « Cet asthmatique ne peut plus *pousser.* » Se dit de l'homme comme du cheval. — (Voy. *Poussi.*)

|| *Pousser* à hue ou à dia (Acad.), sous-entendu : les chevaux. Se dit Des charretiers lorsqu'ils font aller leurs chevaux, lorsqu'ils les poussent à droite ou à gauche.

POUSSERIAU, s. m. Asthme. (Voy. *Poussi.*)

POUSSEROUE, s. m. En Nivernais. (Voy. *Bouteroue.*)

POUSSEUX DE MENTERIES, loc. (Voy. *Pousser.*) On lit dans un sens analogue :

Héroïnes du temps, mesdames les savantes,
Pousseuses de tendresse et de beaux sentiments.

MOLIÈRE, *l'École des Femmes*, acte I, sc. V.)

POUSSI, adj. Poussif.

C'est le mot français dont la finale *f* ne se prononce pas, comme dans *clef.* (Voy. *Pensi, Tardi*, et Obs. à *F.*)

POUSSIBLE, adj. (Voy. *Possible.*)

POUSSIER, s. m. Poussière. (Voy. *Pousse* et *Bourrier.*)

Le Dict. de l'Acad. n'applique le mot *poussier* qu'à la poussière de charbon et de poudre à canon. Il se prend dans le Berry dans un sens plus général.

Tels ne seront les méchans,
Mais comme *poussier* des champs

A qui le vent fait la guerre,
De leur gloire dépouillez,
Sur la face de la terre
Ils seront éparpillez.

(GILLES DURAND, *Psaume I.*)

Des animaux, lesquelz se vont traînant
Par le *poucier*, bestes très-dangereuses.

(CL. MAROT.)

.... Ou d'autant que l'haleine
Des Eures, baloyant la poudroyante plaine,
Amoncelle dans l'air quelque *poussier* fécond.

DU BARTAS, 1re *Semaine*.

On dit proverbialement, en parlant de quelqu'un qui fait l'important et se donne de grands airs : « Il fait ben du *poussier*. »

|| *Poussier de Noël*, loc. fig. La neige et le grésil. Par contre un poëte a dit des fleurs :

Neige odorante du printemps.

(V. HUGO.)

POUSSIÉREUX, POUSSIÉROUX, OUSE, adj. Poudreux, couvert de poussière.

POUSSIEUX, adj. Même sens que le précédent.

POUSSIS, s. m. Pousse, rejeton.

POUSSON, s. m. On désigne ainsi le germe de toute espèce de graines, lorsqu'il est un peu développé. (Voy. *Gearnon.*)

POUTURE, s. f. Régime des bestiaux à l'engrais, au moyen d'une ration de farine de divers grains, orge, féveroles, etc.

Cette manière d'engraisser s'appelle engrais de *pouture*.

(DE BARRANÇOIS, *Traité d'Agriculture.*)

|| Fumier d'étable (en Nivernais). « C'est assez labouré pour la *pouture* que j'avons. »

|| Engrais végétal, terreau. (Voy. *Terrée.*)

Pouture, dans ces diverses acceptions, ne paraît être qu'une syncope de Pourriture, dernier terme d'engraissement lui-même porté à l'excès.

POUTURER, v. a. Engraisser un animal; fumer une terre. (Voy. *Graisser.*)

POUVERTÉ,, s. f. Pauvreté. (Voy. *Pouvre* et *Pouretė.*)

POUVOIR, v. n. (Voy. *Peuvoir.*)

Ind. prés. — *Je peurons, vous peuvez, i peuvont* ou *i pouvent.*

Imp. — *Je peuvais*, etc.

Fut. — *Je peurrai*, etc.

Condit. — *Je peurrais*, etc.

Subj. — *Que je peuve* ou *que je pouve*, etc.

Part. pass. — *Pouvu*, etc.

POUVRE, adj. Pauvre. (Voy. *Poure.*)

Et avoit je ne sais quantes *pouvres* brebis qu'elle menoit aux champs en pasture.

(BIBLIOTHÈQUE BLEUE, *Jehanne la Pucelle*, p. 278.)

— On prononce, devant une consonne, *pouveur* ou plutôt *pouv'rr* : « Le *pouv'rr monde.* » (Voyez *Poure* et *Pouverté.*)

P'PA, s. m. Papa, père, (par syncope; voyez *M'man.*) || *P'apa gris*, grand-père, ordinairement à cheveux gris.

P'PÉE, PEPÉE, s. m. Grand-père. (Voy. *Pée, Papie* et *M'mée.*)

Il faut bien distinguer cette forme de langage de la contraction *p'pa*, *m'man*, qui porte sur un mot unique, *papa*, *maman*, et procède par la syncope de l'*a*; ici, c'est une contraction de deux mots en un seul, *père-père*, c'est-à-dire deux fois père, père au degré supérieur. Dans les deux cas, notre intercalation d'une apostrophe, que dénote évidemment la prononciation, aurait bien quelque analogie avec le *daghésch* fort de la grammaire hébraïque, qui dénote le redoublement dans les lettres.

Daghésch punctum est quod omnium ferè litterarum medio quandoque inscribitur. Duplex est, forte et lene. Daghésch forte litteras in pronuntiatione geminat, ut *schillahh*, etc. Daghesch lene competit tantùm sex litteris; eas non duplicat, sed roborat tantùm, aspirationem ab eis tollendo.

(GUARIN, I. 27.)

L'application de notre *daghésch* berrichon aux mots *p'pée*, *m'mée*, serait une espèce de symbole de la paternité, de la maternité redoublées.

PRACHE (TÊTE DE), s. f. Centaurée-jacée, plante des prés. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Prasse* et *Tête.*)

PRAINS (LES), localité près de Cours-les-Barres (Cher), sur la lisière d'une forêt. — Peut-on rattacher ce mot à celui de Trevoux appliqué aux bêtes fauves : *prægnans* ?

PRAISIE, s. f. Prairie. (Voy. *Pré.*) — La *praisie* est ordinairement ouverte et soumise au parcours après la première herbe ; le *pré*, défendu par des clôtures, en est affranchi. (Voy. Obs. à S.)

68

PRASE, PRASSE, s. f. (En bas Berry.) Moineau; bande de moineaux. (Voy. *Prache* et *Passe.*)

— *Réveillé comme une prasse*, loc. fig. (Voy. *Cave* et *Eprasse.*

PRÂSIE, s. f. (Voy. *Praisie.*)

PRÉCAUTIOUNER (SE), v. pron. Se prémunir.

PRÈCHEMENT, s. m. Prédication, sermon.

PRÉCIEUX, adj. Important, de conséquence. « Une lettre *précieuse* », digne de ménagement, d'attention.

PRÉCIPITANT, PRÉCIPITEUX, adj. Prompt, qui agit avec précipitation. — *Précipitant* (Acad.), terme de chimie.

Peut-être que j'ai été un peu *précipiteux* dans mes paroles.

(G. SAND, *François le Champi.*)

Employé par Montaigne d'après le Complément du Dict. de l'Acad.

PRÉCURER, v. a. Procurer.

PRÉDUIRE, v. a. Produire.

PRÉE, s. f. Prairie d'une certaine étendue, tènement de prés. Ce féminin de *pré*, autrefois usité en français, est l'équivalent de *prairie*. (Voy. *Praisie.*)

Lors m'en alai parmi la *prée*,
Tout contreval esbanoiant (me divertissant)
Tout le rivage costoiant.

Roman de la Rose.

Ainsi le verd émail d'une riante *prée*
Est soudain effacé.

(ROBERT GARNIER, *Élégie sur la mort de Ronsard.*

Voici la *prée* et la rive mollette.

(RONSARD, *Amours de Cassandre.*

Vous savez que, Dieu merci et à vous, j'ai là-bas une petite cassine, au bout de votre grande *prée*.

BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, p. 63.

— Nom de localité assez commun : *la Prée*, commune d'Herry; l'abbaye de *la Prée*, sur l'Arnon, fondée par un disciple de saint Bernard, etc.

PRÉFONT. Domaine dans la commune de Bengy-sur-Craon, bâti près d'un grand pré au milieu duquel est une fontaine. (Voy. *Font.*)

PRÉIER, s. m. Prier. (Voy. *Perier.*)

PRÉIÉRE, s. f. Prière. — Plus voisin du latin *precari*. (Voy. *Periére.*)

|| On connaît dans nos campagnes une foule de prières qui passent pour être d'une ressource infaillible. — La *préiére du charme, du feu, de l'eau, des bœufs, du loup.* (Voy. M. RIBAULT DE LAUGARDIÈRE, *Prières populaires du Berry.*)

Et kant je soule en chambre estoye
Et mes *preyères* dire soloye.

(MERLYN AMBROSIE.)

PREME, PREUME, s. m. Premier; se dit plus particulièrement au jeu. (Voy. *Preu.*)

PREMIER, adj. (Voy. *Permier*). Le premier. « Passer *premier* », c'est-à-dire le premier. — La suppression de l'article rapproche *premier* du latin *prior*.

Fay *premier* le nécessaire, puis ce qui est à plaisir fault faire.

(GÉNIN, *Adages et proverbes*, *Rév. philol.*, t. II, p. 239.

Nos ergo diligamus Deum quoniam Deus *prior* dilexit nos.

(SAINT JEAN, *Épître*, I, V. I, 4.)

.... Lupi Mœrim videre *priores*.

(VIRGILE, *Églogue* IX, V. LIV.)

Tu devais *premier* enquérir de la vérité, puis nous en admonester.

(RABELAIS, t. I, c. XXXI.

Belle qui causâtes l'orage
Qui souffla *premier* en mon cœur
Les feux de l'amoureuse rage.

(VOITURE, *Ballade.*)

Le roy à l'entrée de la messe, l'eau beneoite et aussi le texte de l'Évangile envoya *primier* à l'empereur.

(CHRISTINE DE PISAN, *Coll.*, *Mém.*, *Hist. de Fr.*, t. II, p. 81.)

On a dit aussi *du premier* :

Et *du premier*, pour entrer en sa grace,
Tu lui feras des fruits nouveaux tenir.

(PIERRE LE LOYER, Sr DE LA BROSSE, *Stances.*

|| *Tout premier*, pris adv. En premier lieu.

..... J'ai *tout premier* troublé mon maître; en second lieu, j'ai jeté son fils au milieu de ces noces.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *l'Andrienne*, 291.)

|| *Premier que*, loc. prépositive marquant priorité de temps dans le passage suivant de Molière :

Et là *premier que* lui si nous faisons la prise,
Il aura fait pour nous les frais de l'entreprise.

(*L'Étourdi.*)

PREMIÉREMENT QUE, adv. (Voy. *Permiérement.*) Avant que.

Et s'il se peut *premiérement que* ces méchantes, etc.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *l'Andrienne*, 288.)

PRENDRE, v. a.

Ind. prés. — Je *pernons*, vous *pernez*, etc.

Impart. — Je *pernais*, etc.

Chascun en le regardant se *pernoit* à pleurer d'amour, de liesse et de respect pour luy.

(*Journal manuscrit de Madame mère de François I[er] à la suite des Souvenirs de la marquise de Créquy.*)

Prétér. indéf. — Je *pernis*, etc.

Part. pass. féminin. — *Prire*. « La bête est *prire*. » L'emploi de cette forme est rare. (Voy. Obs. à *R* et au mot *Prains* (*les.*)

Ce verbe fait aussi au futur et au conditionnel, par syncope, je *prenrai*, etc. ; je *prenrais*, etc., pour je prendrai, etc. ; je prendrais, etc. — Le prét. *prindrent*, *prinrent*, 3[e] pers. du pluriel, n'est plus usité. (Voy. citation de Guy Coquille au mot *Arrêter*, et les mots *Amener*, *Bailler* et *Laisser*.)

|| Prendre en mariage, épouser. « Le grous Piarre, il a *pris* la Jeanne. »

|| Saisir, dresser procès-verbal : « Le garde a *pris* les vaches d'un tel, il les a trouvées en *dégât* dans le taillis. »

|| Commencer. « Le temps est comme *a pris* », c'est-à-dire, le temps est comme hier ou ces jours passés. Comme il a commencé, il continue ; ou bien comme il a commencé de s'établir aux premiers jours du mois lunaire. Ce dernier sens serait d'accord avec le pronostic météorologique bien connu auquel le maréchal Bugeaud avait soin de se conformer dans ses campagnes. — Dans un sens analogue : « La pluie est bien *prise* », c'est-à-dire bien établie, elle paraît devoir durer. (Voy. *Temps*, *Entrepris* et *Enrayer*.)

|| *Prendre compagnie avec*.... loc., s'accoutumer à la compagnie de.... « Ce jeune veau *prend compagnie* avec les vaches. »

|| *Prendre en mal*, loc. Prendre en mauvaise part, s'offenser de quelque chose : « Il est très-susceptible et *prend* tout *en mal*. — Aussitôt qu'on lui fait une observation, il le *prend en mal*. » — (Employé d'une manière absolue.)

|| *Se prendre*, loc. Agir, travailler. « C'est un gas qui *se prend* bien ; il ne craint pas sa peine, il n'a pas peur de l'ouvrage. — Qu'un tel *se prend* mal ! qu'il est lâche ! » (Voy. *Prise*.)

|| *Se prendre à*, loc. Entreprendre, commencer. On dit *se prendre à* un travail.

L'Académie n'a conservé que l'expression *ne savoir s'y prendre*.

PRENELAS, s. m. (Voy. *Preunelas*.)

PRENEUSE D'ENFANT, s. f. Femme qui assiste dans un accouchement, sans être sage-femme patentée. (Nivernais, Saint-Benin-d'Azy.) — (Voy. *Ramasseuse*.)

PRENRE, v. a. (Voy. *Prendre*.)

PRÉPARÉ (BEN), adj. Se dit ironiquement d'un homme ivre. (Voy. *Plein*.)

PRÉPART, s. m. Condense les idées de Départ et de Préparatif : « Être sur le *prépart*, au moment de partir. »

PRÉPOUS, PRÉPOS, s. m. Propos. (Voy. *Perpous*, *Propous*, et Obs. à *PRE*.)

PRÉPOUSER, PRÉPOSER, v. a. Proposer. (Voyez *Perpouser* et Obs. à *PRE*.)

PRÈS, prép. devenue adj. Proche : « C'est mon *pus prés* voisin. »

Item ie donne à mon barbier,
Qui se nomme Colin Galarne,
Pres voysin d'Angelot Cherbier,
Un gros glasson, pris où ? en Marne.

VILLON.

PRÉSARVER, v. a. Préserver. (Voy. *Consarver*.)

PRÉSENT (DE), loc. A présent. Cette forme de langage, reléguée en français dans l'usage du notariat, s'est conservée dans nos campagnes.

Par mon ame, j'ay veu le temps que je faisois diables de arguer ; mais *de present* je ne fays plus que resver ; et ne fault plus doresnavant que bon vin, bon lict, le dos au feu, le ventre à table, et escuelle bien profunde.

RABELAIS, *Gargantua*, ch. IX.

La position confortable dont il est question ici rappelle ce couplet d'une vieille chanson :

D'un bon bourgeois dans sa maison,
Le dos au feu, le ventre à table,
Ah ! que le sort est préférable.

PRESSANT, adj. Qui se presse, qui est pressé, qui agit vivement, alerte. « Ce gas-là n'est pas *pressant* », il ne va pas vite dans ce qu'il fait. — Par détournement du sens actif, dont nous avons beau-

---

PRE. — Se change souvent en *per*. (Voy. divers temps du verbe *Prendre*, et Obs. à *BRE*, *CRE*, *GRE*, etc.)

coup d'autres exemples. (Voy. *Beugeon*, *Étonnant*, *Gênant*, etc.)

PRESSE, s. f. Précipitation : « Dans la *presse* (sous-entendu : où il était), il a oublié telle chose. »

|| Il *n'y a pas presse*, loc. Ne veut pas dire seulement : Il n'y a pas foule, mais aussi : Il n'y a pas lieu de se presser pour faire telle chose, ou aller à tel endroit, il n'y fait pas bon.

PRESSER, v. n. Être pressé. « Laissez-moi partir, je *presse*. — Laissez-le passer, il *presse*. » C'est un gasconisme. || *Presser* d'une chose, en avoir un besoin pressant. « Vous me donnerez cela plus tard, je n'en *presse* pas tout à l'heure. »

PRESSION (FAIRE), loc. Faire impression ou oppression.

PRESSOUÉ, PRESSOUER (voy. *Persoué*), s. m. Pressoir.

Nous advisâmes dans un grand *pressouer* vingt ou vingt-cinq gros pendards.

(RABELAIS, liv. V, chap. XVI.)

Si tost que la grappe feust là, ils la mirent au *pressouer*.

RABELAIS, *loc. cit.*)

PRESSOUÉRÉ, PRESSOUÉRI, s. m. Vin que l'on obtient par le pressurage ; « Le *pressouéré* ne vaut pas la *fleur*. » (Voy. ce mot, *Persouéré* et *Persoué*.)

PRESSOUÉRER, PRESSOIRER (voy. *Persouérer*), v. a. Soumettre à l'action du pressoir. (Voy. *Pressouéré*.)

PRÊT, adj. || *Prêt de*, pour Prêt à ou près de (Acad.) « Ce mur est *prêt de* tomber. »

On a fait contre vous dix entreprises vaines ;
Peut-être que l'onzième est *prête d'*éclater.

(CORNEILLE, *Cinna*, act. II, sc. I.)

Il tenoit un moineau, dit-on,
*Prêt d'*étouffer la pauvre bête.

(LA FONTAINE, *Fables*, IV, p. 19.)

Ma fille est *prête d'*accoucher.

(BEAUMARCHAIS, *lettre du 6 juin 1797*.)

PRÉTIR, v. a. Pétrir. Transposition de la lettre *r*.

PRÊTRE (prononcez *prête*), s. m. — *Grand prêtre*, curé, prêtre en chef ; par opposition sans doute à vicaire. — Aux environs de la Châtre, nos paysans désignent toujours ainsi le curé de cette ville.

PREU (par aphérèse), adj. Premier. (Voy. *Preume* et *Prime*.)

Les enfants, dans les jeux où on tire les places au sort, disent, par abréviation, *preu* pour Premier, *seu* ou *seg* pour Second, *ter* pour Troisième, *der* ou *dergne* pour Dernier. (Voy. ces mots, et GÉNIN, *Réc. philol.*, II, p. 407.)

— Cette apocope est familière aux enfants et aux jeunes idiomes. (*Roman de Partenopeus*, XII[e] siècle. — GÉNIN, *Illustration*, p. 287.)

PREUCHE, adj et adv. Proche. (Voy. ce mot et Obs. à *Eu*.)

PREUGNAT, s. f. (Voy. *Preunat*.)

|| Nom de famille très-répandu.

PREUGNE, s. f. Prune. (Voy. *Peurne* et *Preune*.)

|| *La Preugne*. Nom de localités. Luant, Buxières d'Aillac, Sassierges, Briantes, etc. (Indre) ; et nom de famille. (Voy. *Preugnat*.) — *La Preugne-au-Pot*, ancien nom du château de la Prune-au-Pot, commune de Ceaulmont (Indre).

PREUGNER, v. a. Provigner. (Voy. *Progner*.)

PREUGNIER, s. m. Prunier. (Voy. *Preunier* et *Preugne*.)

PREUGNURE, s. f. Provin de la vigne. (Voy. *Preugner*, *Perouin*, *Échevelure* et *Prognis*.)

PREUME, s. m. Premier. (Voy. *Preme* et *Preu*.)

PREUNAT, PRUNAT, s. m. Tarte ou pâté aux prunes. (Voy. *Poumat*, *Preugne*.)

PREUNE, s. f. Prune. (Voy. *Peurne* et *Preugne*.)

|| *Grande saute-aux preunes*, se dit d'Une grande fille à l'air niais, à la tournure dégingandée, et rappelle le sobriquet analogue de *grand dépendeleux d'andouilles*. (Voy. *Dépendeleux*.)

|| *Preunes de treue* (prunes de truie). Nom burlesque donné aux *rillons*. (Voy. ce mot.)

|| *La Prune-au-Pot*. Château des Pot, famille illustre du Berry. (Voy. RAYNAL, t. IV, p. 547.)

PREUNELAS, s. m. Nom d'une variété de vigne. (Voy. *Prenelas*.)

Liébaut ne comptait au XVI[e] siècle que dix-neuf espèces de raisins : le frumenteau, le gouest, le *prunelat* rouge, le néraut, etc.

(LE GRAND D'AUSSY, *Vie privée des François*.)

PREUNELLE, s. f. Prunelle, fruit du prunellier. (Voy. *Peurnelle* et *Tridelle*.) || Prunelle de l'œil.

PREUNELLIER, s. m. Prunellier, arbuste. (Voy. *Peurnellier*, *Tridellier*.)

PREUNIER, s. m. (Voy. *Preugnier* et *Peurnier*.)

PREÛTER, v. a. Prêter. (Voy. *Empréter*.)

PREUVABLE, adj. (Voy. *Prouvable*.)

PREUVE QUE (A), loc. (Par ellipse.) Pour : Ce qui le prouve, c'est que...

Je vous dis, moi, que Landry vous aime, *à preuve qu*'il ne vous reproche jamais rien.

(G. Sand, *la Petite Fadette*.)

PREUVER, v. a. Prouver. — C'est un échange entre le français et notre idiome. Nous disons *prouve*, *preuver*, pour *preuve*, *prouver*. (Voy. *Épreuver* et *Prouve*.)

PREUX, s. m. (Voy. *Perouais*.)

PRÉVANCE, s. f. Invitation aux noces (syncope de *prévenance*?) « Faire la *prévance*. » (Voy. *Convie* et *Semondre*.)

PRICATOUÉRE, s. m. Purgatoire. — On peut faire dériver *pricatouére* du latin *preces*, prière ; comme purgatoire de *purgare*, purifier.

PRICHE, s. f. (En bas Berry.) Roseau. (Voy. *Rauche* et *Ganniau*.)

PRIER, v. a. Fait au subjonctif *prisse* pour *prie*. « Il faut que je le *prisse* de faire telle chose. » (Voy. *Perier* et *Marier*.)

|| *Prier de*, loc. Suivi non pas seulement des substantifs vagues *rien* ou quelque *chose*, qui sont les exemples indiqués par le Dict. de l'Acad., mais de substantifs plus significatifs comme *plaisir*, *service*.

Bonjour, monsieur Philausone : je suis fort joyeux de ceste rencontre ; car j'avais délibéré de vous aller *prier* d'un plaisir.

(Henri Estienne, *Dialogues du nouveau Langage françois italianisé*, p. 1.)

|| *Prier le bon Dieu*, loc. familière. S'emploie en parlant d'un cheval, d'un âne qui a l'habitude de s'abattre sur les genoux : « Ce cheval *prie* souvent *le bon Dieu*, car il a les genoux tout écorchés. » (Voy. *Dévot*.)

Bah ! ce serait la première fois qu'elle *prierait le bon Dieu* ; car, sans comparaison du saint baptême, jamais je ne vis jument si peu dévote.

(G. Sand, *François le Champi*.)

PRIEUX DE NOCES, loc. Voy. *Perieux*, *Semouneux*, *Chat-bure* et *Exploit*. — Et aussi pour les détails de cet usage, voir Laisnel de la Salle, *Monit. de l'Indre* du 15 novembre 1851.)

PRIME, s. f. Prix, récompense donnée dans les concours d'agriculture. Celle des acceptions du Dict. de l'Académie qui se rapproche le plus de la nôtre est celle de somme accordée par forme de bénéfice pour encourager quelque opération de finance ou de commerce.

PRIME, adj. Premier. (Voy. *Preume*.)

PRIMER, v. a. Néologisme des comices agricoles, doter d'une *prime*. (Voy. ce mot.) « Ce cheval a été *primé* », c'est-à-dire a remporté le prix.

— *Primer* (Acad.), signifie au contraire Surpasser, devancer. Le cheval *primé* des courses est donc celui qui devance, et non pas celui qui est devancé. (Voy. *Distancer*.)

PRIMO-D'ABORD, loc. par rédondance. En premier lieu.

PRIMOGE, adj. Précoce, hâtif. (De *primogenitus*?) « Pois *primoges* ; poire *primoge*. » — Se dit aussi des prés et même des animaux. (Voy. *Poumeroge* et *Promuage*.)

|| Diligent. « *Primoge* n'a jamais craint *tardi* », loc. proverbiale, pour indiquer la supériorité de l'homme diligent.

PRINCE, s. m., et **PRINCESSE**, s. f. Appellations burlesques des bossus.

PRINTEMPS, s. m. Sobriquet qui s'applique fig. à Un homme au visage bourgeonné.

|| *Printemps jaune*, Primevère. (*Primula acaulis*, *Fl. cent.*)

PRISE, s. f. S'emploie dans cette locution : *Être de boune prise*, être actif, ardent à l'ouvrage, avoir du cœur au travail. « Ce domestique est de *boune prise*, il travaille toujours. — V'là eune boune sarvante, alle est *de boune prise*. » (Voy. *Se prendre* au mot *Prendre*.)

PRISER, v. n. Prendre du tabac. (Voy. *Siner* et *Priseux*.)

PRISEUX, PRISEUR, adj. Qui prise du tabac. — Ne pas confondre avec *huissier priseur*, seule acception admise par l'Académie.

PRISOUNIER, s. m. Prisonnier.

PRIX (AU), loc. A mesure : « Il me tendait les gerbes et je les rangeais *au prix*. » — Rappelle l'expression au fur et à mesure, et en traduit même littéralement la première partie. *Fur* vient de *forum*, marché, et, dans ce cas, par métonymie, signifie *prix*, attendu que les prix se règlent au marché. — Roquefort cite ce passage de la coutume de Beauvoisis : « A si bas *fur* comme devant », pour : A si bas prix qu'auparavant. (Obs. de M. Robin.) || *Au prix que*, loc. A mesure que : « *Au prix que* je fais de l'ouvrage, il le dérange. » — Les deux locutions *au prix que* (à mesure que) et *au prix* (à mesure) se trouvent réunies dans la citation suivante :

> Cela dura longtemps, qu'*au prix que* j'abancois lou pied, *au prix* donnoit la saccade.......
>
> (D'Aubigné, p. 74, liv. VI.)

PROCÈS-VARBAL, s. m. Procès-verbal. (Voy. *Varbaliser*.)

PROCHE, s. f. Poire sauvage. (Voy. *Bezige*.)

PROCHE (AU), loc. Auprès, proche. « C'est là tout *au proche*. » — Il s'emploie quelquefois avec régime : « *Au proche du* bois. *Au proche de* la ville. » — En français, on dirait *Proche* du bois. (Voy. *Au preuche*, *Preuche* et *Approche*.)

PRODUIRE, v. n. (Voy. *Perduire*.) Profiter, croître. (Voy. le mot suivant.)

PROFITER, v. n. — *Profiter comme le bouis à la croix*, loc. qu'on emploie en parlant d'un jeune animal ou d'une plante dont la croissance est nulle. On dira de deux enfants : « En v'l'à un qui pousse coume *la charbe* (voy. ce mot), ça n'est pas coume c't autre chéti qui n' *profite* ni pus ni moins que *le bouis à la croix*. » (Voy. *Bouis*.)

— *Profitant*, part. Salutaire, avantageux. « Le vinaigre n'est pas *profitant* au corps, à la santé. »

|| *Faire son profit*, loc. Mettre bas, à cause du profit que procure le croît des animaux. « Cette vache *a fait son profit*. »

PROFOND, s. m. Profondeur, creux. (Voy. *Parfond*.)

> En sorte que les mariniers... ne peuvent estre experts pour la conduite du gouvernail, sinon avec longue expérience et bon jugement naturel pour sçavoir discerner à l'œil après chascune creue de quelle part est le *profond*.
>
> (Guy Coquille, p. 355.)

PROFONDER, v. a. Creuser. (Voy. *Parfonder*.)

PROGNER, v. a. Syncope de Provigner. « *Progner* une vigne. » (Voy. *Preugner* et *Perouiner*.)

PROGNIS, s. m. Provin de la vigne. (Voy. *Perouin*.)

PROIS, s. m. (Voy. *Perouais* et le mot suivant.)

PROLOUÉRE, s. f. (En Berry surtout.) Espèce de timon mobile auquel on attache les bœufs qui marchent devant ceux qui sont à l'*âte*. (Voy. ce mot, *Perouais* et *Timouniau*.)

Lorsque plusieurs paires de bœufs sont attelées à une voiture, la première paire est attachée à l'*âte*, les autres le sont à des *prolouéres* qui, ajoutées bout à bout, ne sont en réalité que le prolongement de l'*âte* ou timon. (Voy. *Ate*, *Oncin*, *Étré* et *Queue de prolouére*.) — Du latin *prolatio*. — Mot de même famille que *Prolonge* (Acad.), cordage d'artillerie et chariot de munitions.

Les Limousins disent *prodial* au lieu de *prolouére*, et ils se servent du verbe *oprodiola* pour exprimer l'action d'ajouter un *prodial* ou une *prolouére* à un attelage. (Laisnel de la Salle.)

PROMENER, v. a. Se dit d'Un marchand ambulant. « Il *promène* des poteries, de la mercerie, de la quincaillerie. » (Voy. *Pourmener*.)

|| Pour Se promener, v. pron. « Il faut aller *promener*. » Se dit aussi en Normandie, selon M. Robin. (Voy. *Baigner*.)

|| *Se promener*, v. pron. Parcourir la campagne en mendiant. (Voy. *Pain*, *Charcher son pain* et *Porte*.)

PROMENEUX DE BESACE, loc. Mendiant. (Voy. *Charcheux de pain* et *Pourmener la b'sace*.)

PROMESSE, s. f. Somme, valeur promise par les parents à une fille que l'on marie ; dot. (Voy. Laisnel de la Salle, *Coutumes et Croyances populaires*.)

PROMETTEUX, adj. Qui promet et souvent ne tient pas.

PROMUAGE, s. m. Fruit de primeur, terrain hâtif. (Voy. *Primoge.*)

PROPETÉ, **PROP'TÉ**, s. f. Syncopes de Propreté. « Je me plais *ben* dans la *prop'té.* »

PROPORTIOUNER, v. a. Proportionner. — *Proportiouné*, part. « Un gas ben *proportiouné.* »

PROPOUS, s. m. Propos. (Voy. *Peurpous* et *Proupos.* — Rabelais a intitulé le chap. V de son *Gargantua*, les *Propous des beuveurs.*

PROPOUSER, v. a. Proposer. (Voy. *Peurpouser.* Obs. à *OU.*)

PROPRE À REN, loc. prise substantivement. Bon à rien. « Grand *prop'e à ren.* »

PROT, s. m. Dindon. Ainsi appelé, dit-on, du nom du P. Prot, jésuite, qui a été le principal importateur de ces animaux. (Voy. *Jésuisse.*) || Nom d'homme (par sobriquet).

— *Prote*, s. f. Dinde, femelle du dindon. (Voy. *Dinde*, le mâle, et *Dine*, la femelle.)

PROU, adv. (vieux, Acad., ne s'emploie plus en français que dans les locutions *peu ou prou*, *ni peu ni prou*). Assez, beaucoup.

En italien, *assai* a les deux sens indiqués ci-dessus de *assez* et de *beaucoup*, lesquels sont devenus très-distincts en français.

> Brama *assai*, poco spera e nulla chiede.
>
> (TASSE.)

> Vraiment, biau sire,
> J'ai *prou* de quoi rire en ce lieu
> Sans aller là.
>
> (CL. MAROT.)

Car enfin toute grande dame, pour son honneur, doit donner peu ou *prou*.

(BRANTOME, *Dames galantes.*)

Les avares ne pensent jamais avoir assez pour eux, et ne vivent jamais *prou* vieux en leurs maisons, dont ayant beaucoup et ne dépensant rien, ils sont comme les mulets qui portent sur leur dos des charges d'or et d'argent, et mangent toujours du foin.

(ANT. DUVERDIER.)

Si Dieu ne nous ayde, nous aurons *prou* d'affaires.

(RABELAIS, *Pronostication pantagrueline*, ch. II.)

Les princes me donnent *prou* s'ils ne m'ostent rien.

(MONTAIGNE, liv. III, ch. IX.)

J'ai *prou* de ma frayeur en cette conjoncture.

(MOLIÈRE, *l'Etourdi*, act. II, sc. V.)

J'en ai *prou* et déjà trop.

(G. SAND, *François le Champi.*)

— *Prou soû (soûl)*, loc. Qui a bien mangé.

PROU, devenu comme substantif et synonyme de *tuf*, fond de la terre, et dans la locution *fouiller une terre jusqu'au prou*, c'est-à-dire outre mesure.

PROUAILLE, s. f. (Voy. *Prouin.*)

PROUAIS, **PROUAS**, **PROVAS**, s. m. (Voy. *Perouais.*)

PROUFIT, s. m. Profit. (Voy. *Prou.*)

> Roses aussi de diverses couleurs,
> S'on ne les cueult sans *prouffiter* périssent.

(CL. MAROT, *Chant nuptial de Mme Renée de France avec le duc de Ferrare.*)

PROUFITABLE, adj. Profitable. (Voy. *Proufit.*)

PROUFITER, v. n. Profiter. (Voy. *Produire.*)

PROUIN, s. m. Provin, rejeton d'un cep de vigne. (Voy. *Perouin*, *Prouaille* et *Echevelure.*)

PROUINER, v. n. Provigner; et, activement, Faire des provins. (Voy. *Perouiner.*)

PROUPOS, s. m. (Voy. *Propous.*)

PROUVABLE, adj. Évident, certain, avéré, reconnu, qui peut se prouver. (Voy. *Preuvable.*)

> Et se ce te semble doubtable,
> C'est bien par argument *prouvable.*
>
> *Roman de la Rose*, vers 5063 et 5064.

> N'est-ce donc chose bien *prouvable*
> Que sa roé n'est pas tenable,
> Que nus ne la puet retenir.
>
> *Roman de la Rose*, vers 6637.

PROUVANCE, s. f. Preuve, témoignage; *probatio.*

Et s'il advenoit que ly homs de forains revenist en le ville et ly tonneliers clamast sous luy... li homs forains debveroit rendres as tonnelier les 60 sols 1 den... sans aultre *prouvance.*

Bans de 1250.

PROUVE, s. f. Preuve. — (Voy. *Preuve*, *Preuver* et *Pardevant prouve.*)

Confession faicte en jugement fait entière *prouve*, fors en cas de prison.

(*Coutume de Bretagne.*)

PROUVEMMENT, adv. Probablement. (Nivernais.)

PRUDENTEMENT, adv. Prudemment.

> Mais si pensant avoir *prudentement* esleu,
> D'avanture en ton choix tu te trouves déceu,
> Il faut mordre tes doigts et prendre patience.
> (SCEVOLE DE SAINTE-MARTHE.)

PRUE, s. f. Présure. « Mettre un fromage en *prue* », le faire prendre au moyen du *caillon*. (Voy. ce mot.)

PRUN, s. m. Provin. « J'ai fait ben des *pruns* à ma vigne. » (Voy. *Perouin*.)

PRUNTEMPS, s. m. Printemps. (Voy. Obs. à *U*.)

P'SAIS, prononciation de *Bessais*, nom de localité. (Voy. ce mot.)

P'SON, prononciation de *besson*. (Voy. ce mot.)

P'SONNATERIE (LA), nom d'une localité, près d'Herry (Cher). — Veut dire Maison des jumeaux. (Voy. *Bessonière*.)

P'TAÎT? Contraction bizarre de la locution *plait-il?* employée pour faire répéter ce qu'on n'a pas bien entendu. Ne se dit qu'aux personnes à qui on parle d'une façon respectueuse. (Voy. *Plait-il?* *Tait* et *Tée*.)

PUANT (LE). Nom de localité : Lingé (Indre). — Synonyme de *pué*, *puy*, *peu*, etc. (Voy. ces mots.)

PUANTISE, s. f. Puanteur.

> Aucun ne peut faire en mur moitoyen, latrines ou esgout de cuisine qui puissent endommager le mur moitoyen, ne porter préjudice au voisin qui y a part ou portion, soit de *puantise* par édifice des dites latrines ou esgouts, ou détérioration du dit mur.
> (*Coutume du Berry.*)

> Et pour ce que entre autres immondices qui sont ordinairement par les rues il y a des bouchiers qui y jettent le sang de leurs bœufs, moutons et autres bestes qu'ils tuent, ce qui engendre une grande *puantise* et putréfaction, il est inhibé et deffendu, etc.
> (*Ordonnance de police de la ville de Bourges*, du 29 octobre 1596.)

PUCE, s. f. (Acad.) || *Avoir des puces*, loc. fig. Se donner du mouvement, de l'importance.

— *Puce de terre*, altise, puceron, insectes nuisibles aux plantes, aux choux, aux betteraves.

PREU, PRU, de même que PRE subit l'interversion du *r* : des *peurnes*, pour des *preunes* (prunes), etc.

PUCELLERIE (LA). Nom d'une ferme près Lourouer-Saint-Laurent (Indre).

PUCHET, s. m. (Dans l'Ouest.) — (Voy. *Pichet*.)

PUDDLAGE, s. m. Affinage de la fonte à la houille. — Terme de métallurgie emprunté, ainsi que les deux suivants, à l'Angleterre avec les procédés mêmes de fabrication, qui furent introduits pour la première fois en France, en 1816, par M. Louis Boigues, fondateur de Fourchambault (Nièvre), dans les usines de Grossouvre (voy. ce mot) et de Trézy (Cher). — (Voy. aussi *Martineux*, *Paquet* et *Réchauffage*.)

PUDDLER, v. a. Affiner. « *Puddler* la fonte. — Fourneau à *puddler*. »

PUDDLEUR, s. m. Ouvrier employé au *puddlage*.

PUE, s. f. (Se dit dans l'Ouest.) Dent ou pointe de fer : « Les *pues* d'une herse. » (Voy. *Harse*.) — De l'ancien mot *peus*, pointe, piquet.

PUÉ, PUY, s. m. Hauteur, colline. — Dans la partie volcanique de l'Auvergne, toutes les montagnes s'appellent *puys*. (Voy. *Peu* et *Pié*.) — Nom de localité fréquent dans le sud-ouest du Berry, et employé soit seul, soit suivi d'un substantif ou d'un adjectif. Dans le midi de la France, on dit *pueche*, *pech*, *puch*, aussi *puig* (Pyrénées-Orientales); *poy* et *pouy* (Landes); tous ces mots semblent dérivés du latin *podium*. (Voy. à la lettre *E* l'emploi de *e* pour *i* ou *y*.)

PUISETTE. Petit seau.

> Pour une *puisete* d'arain à puisier eaue.
> (*Comptes royaux*. — Citation de M. DE LABORDE, au mot *Puisette*.)

PUNAIS, adj. Puant, fétide, de mauvaise qualité. « Des terres *punaises*. » (Voy. *Naviau*, *Minette* et *Pisseux*.)

PUNAISE (HERBE A LA). (Voy. *Herbe*.)

PUPUT, s. m. Huppe (oiseau). — Du latin *upupa*. (PLINE, *Histoire naturelle*, liv. X, p. 36.)

> Où me munir de langues de *puputz*, et de cueurs de ranes verdes?
> (RABELAIS, *Pantagruel*.)

|| Orchis militaire, orchis brun. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Piput* et *Pentecoûte*.)

PURER, v. a. Essorer, exposer à l'air pour faire sécher.

|| On *pure* une soupe, quand on ôte le bouillon pour la manger plus épaisse.

PURGE, s. f. Purgation. — On dit aussi *purgeure*, qu'on prononce comme *gageure*.

— Ital. *purga*. « Prendere una *purga* », prendre une médecine.

— Expression presque seule usitée dans le Midi, en pareil cas. Un Marseillais disait : « Ma maladie m'a coûté cher, j'ai dépensé 50 francs, ren que de *purge!* »

— De ce mot est dérivé *épurge*, sorte d'euphorbe, qui purge violemment. (Voy. *Herbe à la purge.*)

|| *Purges*, s. f. pl. Coqueret alkékenge. (Voy. *Médecines* et *Amour en cage.*) » Il s'est médeciné avec des *purges.* »

— Épurge (Acad.), espèce d'euphorbe purgative.

PURIAU, s. m. Pureau, terme de couvreur en tuiles. « Il faut donner quatre pouces de *puriau.* »

PURIN, s. m. Fumier liquide, urine des bestiaux, qui trop souvent séjourne autour des étables au lieu d'être recueillie et employée, comme le font les cultivateurs suisses. — Serait-ce parce que l'urine est un mordant propre à la teinture, que dans plusieurs villes de Normandie on appelle ouvrier *purin* celui qui travaille aux draps, teinturier ou autre ; quartier *purin*, patois *purin*, c'est-à-dire le quartier habité par ces ouvriers, le langage parlé par eux?

PURON, s. m. (Dérivé de Pus.) Petit bouton purulent : « Avoir un *puron* à l'œil. » || Furoncle.

|| Petit-lait. (Voy. *Beurrée.*)

|| Produit d'une pression, marc. — Du *puron* est, par exemple, le miel extrait du gâteau d'une ruche d'abeilles pressé entre les mains. — *Purée* (Acad.), bouillie tirée de certains légumes.

PUS, adv. Plus. Dans nos campagnes on ne dit pas autrement que *pus*, prononcé *pú*. (Voy. Obs. à *L.*)

Unkes (oncques) ne say *pus* où il le devynt,
Mès je voy ke il unkes ne revynt.

MERLYN AMBROSIE.

Autrefois, à *plus*, on ne prononcoit pas l'*l*, et aujourd'huy on la prononce.

VAUGELAS, *Remarques*.

|| *Pus souvent!* loc. dans le sens de Va-t'en voir s'ils viennent, Je n'en crois rien, etc.

|| *Pus fine*, pris comme substantif. (Voy. *Fin*, adj.)

PUTAIN, s. f. Insecte appelé faucheux, espèce d'araignée des champs. (Voy. *Peut* et *Amourette.*)

|| Soudaine bouffée de vent, tourbillon, petite trombe, qui soulève, emporte et disperse souvent à de grandes distances la poussière des chemins, les *andains* des prés, les javelles des champs, etc. Ces caprices du vent se manifestent souvent dans les plus belles journées. (Voy. *Trifoulet* et *Sarvante.*)

PUTE, s. f. Par apocope du mot précédent (Acad.) dans son acception injurieuse. — (Voy. *Peut*. — Voy. aussi Trévoux et sa citation du *Roman de la Rose.*)

.... Fi donc! mon très-cher frère!
Le très-cher frère, indocile et mutin,
Vous la rima très-richement en *tain*.

(GRESSET, *Vert-Vert*, chant IV.)

PUTOÛT, prononciation de Plus tôt et de Plutôt, loc. adverbiales.

PUY, s. m. (Voy. *Pué.*)

PYRAMIDES (LES). Nom d'un domaine établi par le père du général Bertrand, lorsque son fils était en Egypte. (Terre des Lagnis, près Châteauroux.) — (Voy. *Caire.*)

Q

QUADRIX, s. m. Boîte ronde en fer-blanc ou petite gamelle suspendue à une anse en fil de fer, ordinairement munie d'une petite salière superposée; les ouvriers s'en servent pour porter aux champs leur soupe ou un plat tout préparé. (Voy. *Porte-dîner* et *Bridoué.*)

QUAHIMENT, adv. (Voy. *Quasiment* et Obs. à *H.*)

QUAIGNAUT, adj. (Voy. *Càgnaud.*)

QUAL, **QUALLE**, adj. démonst. Quel, quelle. « *Qual* houme ! *Qualles* raisons i m' doune là ! » (Voy. *Cal* et *Queul.*)

QUALITEUX, adj. Qui a de la qualité, du mérite, de la valeur : « Du blé ben *qualiteux.* »

QUAND, adv.

|| *Quand et* (avec un complément.) *Quand et* moi, *quand et* lui. Locution elliptique dérivée du latin *quandò*, équivalente à Quand et quand (Académie). Avec, en même temps que. « J'irai à la ville *quand et* lui; il est arrivé *quand et* nous. »

Écrit à tort par un *t* dans les citations suivantes :

C'est une hardiesse dangereuse et de conséquence, outre l'absurde témérité qu'elle traîne *quant et* soi, de mépriser ce que nous ne concevons pas.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. I, ch. XXVI.)

Mon père me menait *quant et* lui à la chasse.

(CHATEAUBRIAND, *Mém.*, t. Ier.)

|| *Quand et quand* (sans complément.) Autre locution elliptique, même sens que la précédente. Avec, en même temps. « J' sons arrivé *quand et quand.* — Trouvez-vous au bourg à telle heure, j'y serai *quand et quand.* »

—N'est admis par l'Académie qu'avec un complément, *quand et quand* moi, *quand et quand* vous, et comme vieux et populaire.

Nous leur dirons que le baron de Fœneste est devenu plus vieux et plus sage *quand et quand.*

(D'AUBIGNÉ, p. 315.)

C'est aussi à tort que beaucoup d'auteurs ont écrit cette locution par *t.* — Dans toutes les citations suivantes l'adverbe nous semble, comme dans la précédente, dériver du latin *quandò.*

Quand on dira : César fut maître de l'empire,
Qu'on sache *quant et quant* Brute le sut occire.
Quand on dira : César fut premier empereur,
Qu'on dise *quant et quant* Brute en fut le vengeur.

(GRÉVIN, cité par LA HARPE, *Cours de Littérature*, liv. I, ch. I.)

Et en sçay presqu'autant que mon grand-père qui fut un bon gendarme et un bon fermier *quant et quant* sous le roy Charles huictiesme.

(*Satire Ménippée*, 68.)

Ainsi, nostre cœur estant troublé et inquiété en soymesme, perd la force de maintenir les vertus qu'il avoit acquises, et *quant et quant* le moyen de résister aux tentations de l'ennemy.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 548.)

Et *quant et quant* s'en retourne.

(MONTLUC, *Comment.*, liv. VII.)

Je continuai à retourner les vers de mes stances, improvisant *quant* et *quant* un air qui me semblait charmant.

(CHATEAUBRIAND, *Mém.*, t. X.)

(Voy. *Quant,* et la citation au mot *Fient.*)

|| *Du quand de*, loc. Signifie aussi, En même temps que : « *Du quand de* moi », en même temps que moi. « *Du quand de* nous », en même temps que nous.

|| *Quand que*, loc. Quand, lorsque, dès que : « *Quand que* j'irai à la ville. » (Voy. *Que.*) —

Q. — PRONONCIATION. — *Q* ne se prononce pas à la fin du mot *coq*, on dit même en un seul mot (la première syllabe très-brève) *codinde* pour *coq d'Inde*. Il est également muet à la fin du mot *cinq*. (Voy. Z.)

PERMUTATION. — Remplace *g* dans *fatigue*, *fatiguer*.

ADDITION. — S'ajoute quelquefois à la finale *C* dans certains mots où cette dernière lettre, ordinairement muette, doit se faire sentir, comme *Meobecq*, *Vicq*, noms de localité, etc. (Voy. *C.*)

Quanque en vieux français équivalait au latin *quidquid, quantumcumque.*

QUANT, adv. S'écrit ainsi par un *t* lorsqu'il paraît se rapporter au latin *quantum*. (Voy. *Quand et quand.*)

|| *Quant et quant,* loc. Autant que.

Combien trouvé-je plus naturel et plus vraysemblable que deux hommes mentent, que je ne fay qu'un homme en douze heures passe, *quant et quant* les vents, d'orient en occident.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. III, ch. XI.)

|| *Quant est de.* Quant à.

Quant est de moi.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Discours*, p. 175.)

Quant est de vous,
Seigneurs, réjouissez-vous.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Andrienne*, 339.)

Quant est de moy, si je me sçay connestre,
N'estant avare, audacieux, ni traistre;
Je devrois bien réussir aysément.
En cas d'amour.

(VOITURE.)

QUARANTAIN, adj. Se dit de Certaines espèces ou variétés de pois, de maïs, de giroflées, d'une croissance ou d'une production plus rapides. « Des pois, des petits pois *quarantains* (de quarante jours). »

QUARANTAINE, s. f. Espèce de giroflée. (Voy. *Quarantain.*)

|| Prière populaire composée originairement de quarante vers, ou bien destinée à être récitée quarante jours de suite. — M. Ribault de Laugardière a recueilli, entre autres pièces populaires, *la Sainte Quarantaine de Marie Magdeleine.* (Voy. ses *Lettres sur quelques prières populaires du Berry.*)

QUARQUIÉ, s. m. Prononciation de *quartier.* (Voy. ce mot.)

.... Pour un *quarquié* de vaigne... où elle avoit bouté son amiquié.

(MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, act. II, sc. II.)

QUARQUILLE, s. f. Une valve du noyau de la noix : « Une *quarquille* de noix. » (Voy. *Queca.*) — Dérivé de *quartier* (quart), que l'on prononce *quarquie* (voy. *Quartier*, mesure de terrain), ou peut-être dérivé du mot familier *écarquiller*, qui veut dire Écarter, ouvrir. *Écarquiller* les yeux n'a pas d'autre étymologie. (Voy. *Carquille* et *Quartille.*)

QUARRAGE, QUARROIR, QUARROI, QUARROUÉ, QUARROUGE. (Voy. *Carrage, Carroué.*)

Auquel temps les fouaciers de Lerné passoient le grand *quarroy.*

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. XXV.)

— Rabelais (ou son éditeur le Duchat) écrit aussi *carroy* :

Le grand *carroy* par delà Seuillé.

(*Gargantua*, ch. XXVI.)

QUARRE, s. f. Quartier, ou plutôt moitié : « Une *quarre* de noix », portion de noix ouverte. (Voy. *Quarquille* et *Queca.*)

|| L'un des angles ou coins d'un objet carré : « Les quatre *quarres* d'un mouchoir. » (Voy. *Quart*, la citation à *Ménuit* et l'exemple cité au mot *Poume d'orange.*)

Au dedans des carrières où l'on tire l'ardoise au pays d'Ardennes, il se trouve une grande quantité de marcassites à quatre *quarres.*

(BERNARD PALISSY.)

|| L'un des points cardinaux :

Ai fait tremblai lé quate *quarres*
Et le mitan de l'univers.

(*Noëls bourguignons*, [illegible], IV.)

QUARRÉE, s. f. Atre, foyer des mariniers dans leurs bateaux. (Se dit sur la Loire.) || Dans l'Ouest et sur les bords de la Creuse, Angle d'une rue, le croisement de deux rues ou de deux chemins. C'est le sens restreint de *carrefour, carroir.*

QUART, s. m. Angle d'un objet carré, généralement d'une terre, d'un pré, etc. : « Il a fureté les *coins* et les *quarts.* » (Voy. *Quarre.*)

|| Et, par extension, Côté, face latérale : « Il s'est coigné au *quart* de la tête. » — La signification du verbe français *cogner*, dérivé de *coin*, a reçu une extension analogue.

|| *Quart d'œil.* Coup d'œil furtif, œillade que l'on jette du coin, du *quart* de l'œil, regard amoureux.

Elle l'amignonna si honnêtement en paroles et en *quarts d'œil.*

(G. SAND, [illegible].)

QUART, s. m. Petit tonneau, autrefois le quart d'un muid (Acad.), contenant non pas le quart, mais environ la moitié d'un poinçon de grandeur ordinaire. « Un bon *quart* de vin. Je trouve ce *quart* bien petit. » (Voy. *Quartaut* et *Somme.*)

— On appelle *bois de quart* le merrain destiné à la fabrication des *quarts*. (Voy. *Ganivelle*, *Merrain.*)

S'i fait du *tounarre* en mars,
Bounhoumm' relie tes *quarts*;
Mais s'il en fait en *avri*,
Bounhoumm' coupe ton *dousi*.
(*Dicton populaire.*)

QUARTAUT, s. m. Tout petit tonneau de dimension inférieure à celle du *quart*. (Voy. ce mot.) « Un *quartaut* de vinaigre. »

QUARTE, s. f. Quart de setier; ancienne mesure : c'est la *carta* des Provençaux.

QUARTELÉE, s. f. Quart d'arpent. (Voy. *Cartelée* et *Quartier.*)

QUARTELLE, s. f. On désigne ainsi les pièces de terre rectangulaires des marais de Bourges. Les maraîchers circulent avec leurs batelets (voy. *Chalands*) dans les canaux qui bordent les *quartelles*.

QUARTERON, s. m. Est pour l'Académie la quatrième partie d'un cent dans les choses qui se vendent au poids ou par compte. Dans plusieurs cantons de notre circonscription, aux environs de la Châtre par exemple, et dans l'Ouest, le *quarteron* de poires, de pommes, de prunes, etc., est toujours composé de trente de ces fruits. Exemple de plus des manières de compter où la quantité de marchandises livrées est supérieure à l'indication nominale. (Voy. *Douzaine*, *Millier*, *Merrain*, *Quatre au cent.*)

QUARTIER, s. m. (Se prononce *quarquié.*) Pierre de taille propre à construire.

|| *Donner quartier*, *faire faire quartier*, loc., à une pierre, à une pièce de bois équarrie, c'est la tourner d'une face sur l'autre. (Voy. *Biller.*) — *Quartier!* interjection (sous-entendu *donnez*). Commandement de manœuvre pour les maçons et charpentiers.

|| Quart d'arpent. Ne s'emploie que pour les vignes et les prés : « Un *quartier* de pré, sept *quartiers* de vigne. »

Le compère Piarre a marié sa fille au gros Thomas pour un *quarquié* de vaigne.
(Molière, *le Médecin malgré lui*, act. II, sc. II.)

QUARTILLE, s. f. (Voy. *Quarquille.*)

QUARTILLER, v. a. Dérivé de *quarre*, moitié d'un objet. — Plus correct que *cartiller*. (Voyez ce mot.)

QUARZON, s. m. Petit cochon arrivé au quart de sa croissance. — C'est dans le même sens que l'Académie dit un *levraut trois quarts*. (Voy. *Laiton*, *Bâtardiau.*)

QUASIMENT (et par contraction *quaïment*, *quâment*). Quasi, en quelque sorte, presque. (Voyez *Quahiment.*)

— *Quasiment* a quelque chose de plus expressif que les équivalents que nous lui donnons ici. Il indique une plus grande analogie, une plus grande ressemblance, une plus grande proximité du but.

— Selon l'Académie, *quasi* est familier et peu usité : il est encore très-employé chez nous.

Figurez-vous donc que Télèbe,
Madame, est de ce côté :
C'est une ville, en vérité,
Aussi grande *quasi* que Thèbe.
(Molière, *Amphitryon*, act. I, sc. I.)

QUATÉRIÈME, adj. numéral. Quatrième. (Voy. *Quatrezième.*)

QUATEUR, **QUAT'R**, prononciation exceptionnelle de *quatre*. (Voy. ce mot.)

QUAT'R-TEMPS (LES). Les quatre-temps. (Voy. *Quatre.*)

QUATÔRE, adj. numéral. Quatorze. (Luché-Assars, Nièvre.) (Voy. Obs. à *Z.*)

QUATORZAINE (Acad.), et par syncope **QUATÔRAINE**, s. f. Nombre de quatorze. (Peu usité.) (Voy. *Treizain.*)

QUATORZE-ONCES, sobriquet d'un marchand peu soucieux de donner le poids à sa pratique.

QUATRE. Nom de nombre. Le plus souvent on prononce *cat* en faisant sonner le *t;* en certains cas, surtout devant un monosyllabe, on prononce *quateur; quateur*-vingts, les *quateur*-temps, aller à *quateur* pattes. — L'Académie autorise à dire *Entre quatre-z-yeux*. Nos paysans étendent cette licence, et ils disent : « *Quat'-z-œufs*, *quat'-z-autres* », etc. (Voy. Obs. à *Z.*)

J' l'ai vu porter en terre,
Mironton, mironton, mirontaine,
J' l'ai vu porter en terre
Par *quatre-z-officiers*.
(*Chanson de Marlborough*, vulgairement *Malbrouck.*)

|| *Quatre au cent*, loc. Quantité surérogative qui est habituelle et presque de droit dans les ventes de marchandises qui se livrent au nombre, comme des bottes de paille, de foin, des fagots, etc. (Voy. *Quarteron*, *Douzaine*, *Millier*.)

|| *Quatre-Œufs*. Localité près de Lazenay (Cher).

|| Les *Quatre-Vents*, nom de localité (Indre). (Voy. *Vent* et *Toutvent*.) — Nom de rue à Paris.

|| *Quatre-pattes*, s. m. On donne ce nom à la salamandre, reptile très-redouté dans nos campagnes; on est persuadé qu'il suffit qu'un *quatre-pattes* passe sous le ventre d'un bœuf pour l'éreinter.

|| *Quatre-pattes*, homme de très-petite taille : « Voyez-vous ce petit *quatre-pattes !* » (Voy. *Crapaud*, *Crapoussin* et *Raboustin*.)

QUATREZIÈME, adj. de nombre ordinal. Quatrième. Michaugues (Nièvre). (Voy. *Quatériême* et Obs. à *Z*.)

QU'AVIS DONC? QU'AVISE? loc. adv. Pourquoi donc? pourquoi ça? qu'est-ce? de quel avis? (Voy. *Par avis*.)

QUE, pron. relatif (pour *qui*). « C'est moi *que* j' vous dis ça; l'homme *que* fera telle chose; les gens *que* passont sur la route. — C'est eun houme *que* s' nourre ben. » Solécisme habituel des Provençaux moins fréquent chez nous.

QUE, conj. Puisque. « Il n'ira pas, *que* je lui ai dit que je ferais la commission moi-même. »

La première chose qu'il demanda fut qu'on l'hébergea, comme entr'autres nations les Gaulois étoient prêts à faire entièrement, *qu*'on ne trouvoit hôtellerie comme on fait aujourd'hui pour loger à son aise pour son argent.

(Bonaventure des Periers, *Discours*, 181.)

|| *Que*, loc. conjonct. De peur que : « N'en dites rien, *qu*'on le sache ! »

Car ôter me faut de la voie
De ce vieillard, *qu*'il ne me voie.

(Bonaventure des Periers, *Andrienne*, 311.)

— Employé par rédondance, emphatiquement, pour donner plus de force à ce qu'on dit : « Oh! *que* si; oh! *que* non. » — Le latin nous en a donné l'exemple dans *quod si*.

Un de nos correspondants nous a rapporté cette parole d'un fermier des Amognes, homme d'ailleurs avisé : « Autrefois je ne voulais pas croire aux sorciers; eh! *que* j'y crois *ben* à *ç'l' heure!* eh! *que* c'est *ben* vrai! » — Du reste, cette locution a cours dans tout le Berry.

|| *Que* simplement rédondant. (Voy. *Où ce que*.)

|| *Que* pour *que il* : « N'en apporte pas de plus, il y en a autant *que* faut.

|| *Que çà*, cette fois-là seulement. D. L'avais-tu vu souvent? — R. Je ne l'ai jamais vu *que çà*.

|| Tant..... que, si...... que : « Je marcherai *que* je me fatiguerai; — Il est bon, *qu*'il en est bête. »

|| *Que* intercalé dans une phrase abusivement. « Je n' sais quelles gens *que* c'est. »

O Dieu! quel cœur *que* vous me donnez en votre endroit.

(Saint François de Sales.)

— *Que* s'emploie encore d'une manière elliptique dans ces locutions : Comment *que* tu te portes? D'où *que* tu viens? Comment *que* ça va? (se dit aussi à Paris). Pourquoi *que* t'as fait ça? — C'est comme si l'on disait : Pourquoi *est-ce que* tu as fait cela? Comment *est-ce que* cela va?

|| *Que diable!* Employé comme exclamation ou comme interrogation. (Voy. notre explication à *Queu*.)

|| *Que non pas*, loc. *Que* est ici une particule de répugnance, de blâme, équivalente à *non*, mais plus expressive. « D. Irez-vous chez un tel? — R. Oh! *que non pas!* » c'est-à-dire Je m'en donnerai bien de garde.

QUÉ, QUÉE, pron. relatif. Quel, quelle. « *Qué* jour que tu viendras? — A *quée* fille donc que Pierre se marie? — *Quées* gandoises que tu nous contes-là. » C'est une syncope de *l* analogue à celle de *r* dans *pére*, *mére*, etc. (Voy. *Queu*.)

Quand elle le vit, si li dist *ques* nouveles.

Chronique des Flandres et des Croisades, dans la coll. des chroniques belges inédites.

QUECA, QU'CA, s. m. Noix *échalée*, dépouillée de son brou; noix sèche. C'est une véritable onomatopée tirée du bruit ou craquement sec que rend une noix lorsqu'on la casse. (Voy. *Caquet* et *Jarre*.) — Un *queca*, des *quecas*, prononcez *une-ca*, *dé-cas*, en appuyant sur la pause et faisant sentir les deux *cc*, comme dans *Rebecca*.

Toutefois, ils payèrent le prix accoustumé et leur don-

nèrent ung cent de *quecas* et trois pannerées de francs aubiers (gros raisins.)

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. XXV.)

(*Quecas angleux*, les noix dont le *noyau* remplit toutes les cavités de la coquille. (Voyez *Sarriau* et *Noix*, *Cobe*, *Caquet*, *Cale*, *Challe*, *Quarre*, *Carquille*, *Quarquille*, *Sarniau*.)

QUEL, QUELLE, adj. démonst. Ce, cette ; celui-ci, celle-ci. (Voy. *Cal* et *Queu*.)

QUE LE, QUE LES. Ce, ces. (Voy. *Queul*.)

QUEMANDER, v. a. Commander, ordonner. (Voy. *C'mander*.)

QUÉMANDER, v. a. Mendier. (Voy. *Caimander*, *Brêter*, et au mot *Portes*, *aller aux portes*.) Interversion de *mendicare* ? — *Se quementer*, dans Rabelais, se plaindre.

Pensant qu'ils se *quementassent* de quelcque larron meurtrier ou sacrilege.

(Liv. IV, ch. XLVIII.)

Oh ! la pitie de voir les mères désolées,
De leurs piteux enfants tendrement acolées,
S'en aller d'huis en huis leur vie *quemander* !

(BAIF, *Hymne de la Paix*.)

QUÉMANDERIE, s. f. Mendicité.
— Il est possible que plus d'une localité appelée *Commanderie* ne tienne pas ce nom de l'ordre de Malte, mais de *quemandcrie*, par corruption dans la prononciation.

QUÉMANDEUX, adj. Parasite, pique-assiette, mendiant, importun. (Voy. *Quémander* et *Brêteux*.)

Je ne suis pas *quemandeux*, vous le savez.

(G. SAND, *la Mare au Diable*.)

QUEMENT, adv. Comment. « Je n' sais pas *quement* que ça s'est fait. — *Quement* que vous dites ? » (Voy. *Coument*.)

QUENAUDE, s. f. Quenotte, dent d'enfant, de *ctenes* (Voy. *Naque*, *Naquaude*.) — On retrouve encore ici une interversion de syllabes.

QUENET (SAINT-), (Voy. *Saint-Gris*).

Saint-Quenet n'est plus un juron en usage ; nous le citons à cause de son rapport avec *Saint-Gris*.

Mais, par *Saint-Quenet*, dit Lopolde, on ne s'en va pas ainsi de foire comme de marché ; ouai !

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, 332.)

QUENIAU, s. m.; **QUENETTE**, s. f. Dérivés de *cane*, *canard*. — *Canard*, *Canette*, noms d'amitié. (Voy. ces mots.)

QUENOILLE, s. f. Quenouille (Voy. *Quouneille*, et pour la prononciation le mot *Grenoille*.)

Ta *quenoille* et rouet auras
Pour singulier esbatement.

(ET. FORCADEL.)

|| Grand roseau (*arundo donax*. L.), cultivé dans les jardins de campagne pour ses hautes tiges, dont on fait des hampes ou bâtons de quenouille. (*Fl. cent.*)

|| Asphodèle. (Voy. *Nonnains*.)

|| *Quenoilie*, *quenouille de Sainte-Anne*, ou simplement *quenouille*, *quenoille*. Massette, typha, plante d'étang. (*Fl. cent.*) « Cet étang est rempli de *quenoilles*. » (Voy. *Canne de jonc*, *Matelas*, et DES PERIERS, *Discours*, note, page 300.)

|| *Quenoille à la marraine*. Quenouille garnie de fin *plain*, toute *rubantée*. (Voy. ce mot.) Le *marillier* la présentait à la marraine, qui l'emportait chez elle et la rendait à l'église, accompagnée ou d'une autre grosse quenouille chargée, ou d'une livre de blanc *filet*. C'était pour la fabrique un revenu qui servait à renouveler le linge d'église, et cet usage existait encore à Bengy-sur-Craon (Cher) il y a une vingtaine d'années. (Ribault de Laugardière.)

QUERELLEUX, adj. Querelleur.

Un bon villageois avait un coq si meschant et *querelleux*.

(P. DE LA RIVEY, *traduction des Nuits facétieuses de Straparole*, XIII° nuit, fable I.)

Il faut que l'apothicaire se contente d'un train honnête et modéré, qu'il soit joyeux, facétieux et diligent autour des malades, qu'il ne soit point avaricieux ni p......, ni adonné au vin, ni *querelleux*.

(*De l'Office et Devoir de l'Apothicaire* par JACQUES SILVIUS, faite françoise par ANDRÉ CAILLE, 1580.)

QUERIER, v. n. Crier. Interposition de l'*e* euphonique comme dans *perier*. (Voy. ce mot.) A lieu dans tous les temps où la syllabe *cri* fait en quelque sorte diphthongue avec celle qui suit. Ainsi :

Prés. de l'ind. — Je *crie*, comme dans le français ;
Imparf. — Je *queriais*, etc. ;
Fut. — Je *crierai* ;
Subj. — Que je *queriisse*, etc.

QUER, QUEUR, pour *cre*. (Voy. Obs. à *BER*.)

Part. prés. — *Queriant.* « *I* va toujours *queriant.* » (Voy. *Crier.*)

QUERIR, et presque toujours par syncope **QU'RIR** (prononcez *k'rii*), v. a. Quérir, chercher.

On va *querir* une chose où on sait qu'elle est ; on va *charcher* celles dont on ignore la position précise. Nos paysans font parfaitement cette distinction et n'emploient ces deux mots qu'à bon escient et dans leur acception stricte.

QUERLAS, s. m. (Voy. *Crelas.*)

QUERLU, **QUEURLU**, s. m. Courlis, œdicnème criard. — Peut-être du latin *querulus*, parce que le courlis a un cri plaintif qu'il fait entendre très-fréquemment ; ou plutôt par onomatopée, de ce cri même. (Voy. *Kerlu* et *Turlu.*)

QUERLUCHE, s. f. Touffe de plumes, huppe des oiseaux.

QUERLUCHÉ, adj. Huppé. — « Les poules de Crèvecœur sont ben *querluchées.* »

QUERNASSER, v. n. (Voy. *Crenasser.*)

QUESTION, s. f. Dispute, démêlé, contestation, difficulté. « Nous avons eu une *question* ensemble. » (Voy. *Questiouner* et *Raisons.*)

QUESTIOUNER (SE), v. pron. Se fâcher, se quereller : « *I-z-eux sont* ou *i s' leux sont grandement questiounés.* »

QU'EST-OU ou **QU'EST-O** (prononcez *qu'ét-ou*, *qu'ét-o*), loc. Qu'est-ce, qui est-ce ? (comme si l'on disait : *Que c'est-il ? qui c'est-il ?*) « *Qu'est-ou* que le maire a publié ? — *D.* On a mis le feu à cette maison, *qu'est-ou ?* — *R.* On n'en sait ren. » (Voy. *Ou*, pronom.)

QUÈTER, v. a. Dans le sens de Recueillir des aumônes. On dit chez nous : « Le *marillier* n'a laissé personne sans le *quêter.* » (Voy. *Verret.*)

Les gens du monde se plaignent de ce que ce verbe, qui était neutre dans le Dictionnaire de l'Académie, soit devenu beaucoup trop actif à Paris, tant les œuvres de charité s'y sont multipliées.

QUÊTEUX, s. m. Celui qui quête.

QU'ÈT-OUS. Contraction de *qu'êtes-vous* ou *qui êtes-vous.* (Voy. *Ous* pron. et Obs. à la lettre *V.*)

QUEU, **QUEUL**, **QUEULLE**, **QUEUX**, pr. relatif, Quel, quelle, quels.

Queu, devant une consonne, *queul* devant une voyelle. Se dit par interrogation et par exclamation. « *Queu* conte, *queulle* histoire nous fais-tu donc là ? *Queu* biau gas ! *Queu* malheur ! *Queul* houme ! »

Si cum li dux maria sa seror au comte de Bretaigne, et *queus* eirs (quels hoirs) elle en out...

(*Chronique des Ducs de Normandie*

Morgué ! *queu* mal te fais-je ?

(Molière, *le Festin de Pierre*, act. II, sc. I.

Queu diable !... que le fréquent usage a maintenu, est pour : *Quel diable !...* exclamation suivie d'une réticence, comme qui dirait : *quel diable est-ce là ?* — On écrit mal à propos : *Que diable !*

(Génin, *des Variations du langage*

|| *Queu aivis*, loc. Se dit en demande et en réponse dans le même sens de *queuque part*, peut-être, probablement « : *Queu avis* veux-tu faire cela ? — *Queu avis* que non. » (Sancerrois.) (Voy. *Aivis*, *Par avis*, aux mots *Par* et *Quoi.*

QUEUE, s. f. (Acad.)

|| *Queue d'airiau.* (Voy. *Bansin*, *Airiau*, et Dalphonse, *Statistique de l'Indre*, page 153.)

|| *Queue de prolouére.* Chaîne de fer au moyen de laquelle on attache la première *prolouére* à l'*âte* et les autres *prolouéres* entre elles. (Voy. *Prolouére.*)

|| *Queue-de-cheval.* Prêle, *equisetum*, plante de marais. (*Fl. cent.*) (Voy. *Panache.*)

|| *Queue-de-rat.* Prêle des champs. || Fléole des prés. — Vulpin des champs. (*Fl. cent.*)

|| *Queue-de-loup.* Mélampyre des blés (Voy. *Blé de vache*, *Rougeole.*)

|| *Queue-de-renard.* Mélampyre des prés. (*Fl. cent.*)

|| *Queue-de-poêle.* Têtard, premier état de la grenouille. — Nom donné d'après la ressemblance que le vulgaire a trouvée entre le petit de la grenouille et une poêle à frire.

|| *Faire la queue* à quelqu'un, loc. le tromper, l'attraper dans un marché, le duper. (Voy. *Refaire.*)

|| *Ruban de queue.* (Voy. *Ruban.*)

QUEUFI QUEUMI, loc. adverbiale et familière. Queussi queumi (Acad.) Absolument, de même.

QUEUL, **QUEULLE**, pr. relatif. Quel, quelle. (Voy. *Queu.*)

QUEUQUE, pron. Quelque.

Regarde la grosse Thomasse, comme elle est assotée du jeune Robin ! Alle est toujou autour de li à l'agacer... Toujou alle li fait *queuque* niche, ou li baille *queuque* taloche en passant.

(MOLIÈRE, *le Festin de Pierre*, act. II, sc. I.)

|| *Queuque part, en queuque part.* (Voy. *Part.*)

QUEUQUEFOUÉS. Même signification et observation que pour *queuque part.* (Voy. cette loc. au mot *Part.*)

QUEUQU'UN, au fém. **QUEUQU'EUNE**, s. Quelqu'un, quelqu'une. *Un queuqu'un*, *un queuq'-z-un*, et au pluriel *queuqu's-uns* pour Quelqu'un, quelques-uns : « *Un queuqu'un* qui vous offrirait deux pistoles de *vout' chevau*, vous l' li *bariez ben*, pas vrai ? »

Le peuple conserve avec soin *queuqu'un* et *queuques-uns*. Dans le dernier, le s final est la marque euphonique du nominatif.

(GÉNIN, *Variations du langage*.)

QUEUTE, pron. (Voy. *Queuque*).

QUEUTÉE, s. f. File, queue, grande quantité. « Une belle *queutée* de voitures. »

QUEUX, adj. démonst. plur. (Voy. *Ceux* et *Queu.*)

QUHEUE et **QUHUE**, s. f. Queue (Acad.), tonneau, futaille. Selon M. Boyer, l'adjonction du *h* exprime parfaitement la prononciation berrichonne actuelle.

Et d'autant que l'on voit à présent une chaleur extraordinaire et fort véhémente, il est enjoinct aux habitants de cette ville de tenir audevant de leurs maisons de l'eau en des *queues*, tenous et autres vesseaux de compétante grandeur pour servir en cas de nécessité.

(*Ordonnance de police de la ville de Bourges*, 14 août 1619.)

QUIACRER, v. n. Bavarder, crier.

QUIA-QUIA, **TIA-TIA** (par onomatopée), s. f. Litorne, oiseau du genre des grives. (Voy. *Kia-kia.*)

QUIAULIN, s. f. (A Châteauroux.) Sobriquet des habitants de la contrée de l'Indre appelée *Boischaut.* (Voy. *Boischautain.*)

QUI. — Le son *qu* se rencontre dans toutes les occasions où la lettre *t* est suivie, dans la même syllabe, d'une diphthongue commençant par un *i*. Ainsi, *amitie*, *chretien*, *Étienne*, *pétiot*, *tien*, etc., etc., se prononcent *amiquié*, *chréquien* ou *kerquien*, *Équienne*, *péquiot*, *quien*. — Un exemple français de cette permutation se trouve dans le Dict. de l'Acad., au renvoi de *Reverquier* à *Revertier*. (Voy. la citation de Molière au mot *Signifiance*, et Obs. à *GUI*, et aussi la lettre *k*.)

QUICHE ! Interj. Exclamation dont on se sert pour arrêter les bœufs. (Voy. *Piche ! Chola !*)

Quiche ! arrier ! vire, mon mignon...

(G. SAND, *le Péché de M. Antoine*, t. III, ch. VII.)

QUIEN, **QUIENNE**. Prononciation de *tien*, *tienne*, pronoms. (Voy. *Ten*, *Tenne* et Obs. à *QUI.*) — Nous retrouvons cette prononciation dans divers temps des verbes *tenir*, *retenir*, ceux où *ti* fait diphthongue avec l'*e* qui suit. (Voy. *Tenir.*)

Il n'y a office qui *quienne*, je sis votte sarviteur.

(MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, act. II, sc. V.)

QUIENNE, **QUIENNOT**, **QUIENNI**, pour Étienne, prénom. (Voy. Obs. à *QUI.*)

QUIGNOLAT, s. m. Table à jouer rembourrée. Ce terme employé dans de vieux actes du pays, provient sans doute de *quinola* (Acad.), valet de cœur du jeu de reversi.

QU'IL, **QU'ELLE**, loc. Qui, lequel, laquelle. (Voy. *Que.*)

Le français moderne fait le pronom *qui* des deux genres. C'est un appauvrissement par rapport à notre vieux langage, qui marque la différence des genres en ajoutant le pronom masculin ou féminin.

Le mal d'amour est une rude peine ;
Lorsqu'il nous tient, il nous faut en mourir ;
L'herbe des prés, *qu'elle* est si souveraine,
L'herbe des prés ne saurait en guérir.

(Chanson bourbonnaise citée par M. RATHERY : *Chansons populaires*. — *Moniteur universel* du 27 mai 1853.)

QUILLAUD, adj. Poli, glissant, luisant, net, bien propre, tiré à quatre épingles. (Voy. *Aquillauder* et *Équillauder.*)

QUILLER, v. n. Glisser. (Voy. *Couler.*)

QUILLIÉRE, (prononcez *killére*, *ll* mouillés) s. f. Cuiller, ustensile de table.

Iij petitz *quillers* d'argent où e kockilies (coquilles) de la mer. »

(*Inventaire du comte de Hereford*, cité par M. de Laborde).

QUILLIR (*ll* mouillés), v. a. Cueillir, recueillir, amasser.

Si tu le comaundes, jeo irroi el champ et *quilleroi* espèz qui averunt cheus des mains des siauntz en quel lieu que je troeffe en moi la grace de la bonairetée de l' Seignor.

(*Ancienne Bible*, *livre de Ruth*, ch. II, v. 1.)

QUILLOUÉRE, s. f. Glissoire. (Voy. *Quiller* et *Coulouere*.)

QUINCAMPOIX. Nom de localité. Buxeuil, Chazelet (Indre) et dans d'autres pays : ainsi, près de Liége (Belgique) et près de Rouen; et, à Paris, la rue fameuse par les opérations financières de Law. (Voy. Génin, *Illustration*, page 190.)

Quincampoix signifie, dans les vieux titres, *qui en poist, qui s'en fâche.* (Voy. *Quiquengrogne*.)

La rue *Qui qu'en tourne* a fait, par corruption : *Tiquetonne*. (Voy. Génin, *Variations du langage*, page 189.)

QUINCASSINIER, s. m. Rôdeur, voleur. De Cassine (Acad.).

QUINCER, QUINCHER, v. n. Pencher. (Voy. *Guincher* et *Quinter*.)

QUINCONGE, s. f. Quinconce. « Planter des arbres en *quinconge*. »

QUINTAINE, s. f. (Étymologie inconnue). Exercice consistant à prendre pour but d'une sorte de joute un mannequin affublé d'un bouclier et attaché sur un pieu fiché en terre ; à Mehun-sur-Yèvre, ceux qui s'étaient mariés dans l'année tiraient la *quintaine* le jour de la Pentecôte sous les fenêtres du château. (Voy. *Oulle*.)

(Laisnel de la Salle, Mss.

QUINTÉ, adj. Qui est de travers, qui est penché : « Ce pot est *quinté*, il tombera. » (Voy. *Quintis* et *Quincer*.)

QUINTER, v. n. Aller de côté, pencher. « *L'âbe quinte terjous du coûté qu'i veut cheir.* » Proverbe local, que la politique a traduit ainsi : « Les gouvernements tombent par le côté où ils penchent. » (Voy. *Quincer*.)

Ses vilains cheveux noirs *quintant* sur une oreille s'étaient dressés comme des crins.

G. Sand, *la Petite Fadette*.

QUINTIS, adj. Qui penche la tête par infirmité; sobriquet. (Voy. *Torcou*.)

QUINZAIN, s. m. Chef ouvrier de forges, chargé de payer aux autres la quinzaine ou rente.

En dehors des nombres auxquels la terminaison *ain, aine* est restée attachée dans le français actuel, nous avons *treizain* (voy. ce mot), et Trévoux mentionne *quatorzaine*.

QUIOÛTE (SAINTE-). Altération du nom de *Sainte-Théodore*, localité : Clion (Indre).

QUIQUENGROGNE, tour de Bourbon-l'Archambault construite par Archambault de Bourbon, malgré les récriminations du menu peuple. (Voy. *Quincampoix*.)

Elle sera bâtie *qui quen grogne* !

Il y avait dans un castel picard une maîtresse tour de même nom, même étymologie. (Voy. Génin, *Variations*, page 189, et *Quincampoix*.)

Ce nom est aussi celui d'une île sur la Seine, en amont de Paris.

QUI-QUI (par onomatopée), s. m. Nom d'un petit insecte coléoptère vivant sur les lis (criocère du lis), et qui fait entendre le son *qui-qui* lorsqu'on le saisit.

QUITTER, v. n. Cesser. Ne se dit qu'avec la négative. « Il ne *quitte* pas de répéter; il ne *quitte* pas de demander, etc. » (Voy. *Lâcher*.)

|| Partir, s'en aller. « Il ne veut pas *quitter*. — La maison lui convient, il ne veut pas *en quitter*. »

— Le verbe *quitter* (Acad.) est toujours actif.

QUOI, et selon notre idiome **QUOUÉ**, pron. relatif (non précédé d'une préposition). Que, quelle chose. « *Quoué* dites-vous donc ? — *Quoué* faites-vous là ? — Je ne sais *quoué* faire. »

Quoi, selon l'Académie, n'est employé dans les acceptions précitées que construit avec les prépositions *à, de, sur, en*.

|| *Quoué ? De quoué ? Quoué que c'est ?* Loc. interrogatives, par abrévation de celles-ci : De quoi parlez-vous ? De quoi s'agit-il ? Qu'est-ce ? qu'y a-t-il ? S'emploient comme synonymes de *hein* ou *plait-il ? qu'est-ce que vous dites ?* « As-tu vu nout' chevau ? » — Rép. *De quoué ?* — Replique. Je te demande si tu as vu nout' chevau ? » — Quoi ! Eh quoi ! du Dict. de l'Acad., sont des particules admiratives servant à marquer l'étonnement et non l'interrogation.

|| *Quoué ? Quoué faire ? A quoué faire ?* loc. Pourquoi ? « *Quoué* viens-tu, quand je ne t'appelle pas ? — *Quoué faire* vas-tu à la ville ? »

A *quoi* [illegible] demandez vous ?

Bonaventure des Periers, [illegible]

De quoué, De dé quoué, Du dé quoué, loc.

prise substantivement. Bien, fortune, saint-frusquin. « Tu feras bien d'épouser *ç'té fumelle*, alle a ben *de quoué*. » ou « Alle a ben *du de quoué*. » (Voy. *Fait* et *Devant soi*.)

De quoi (pronom) et *saint-frusquin* ont été conservés par l'Académie.

Il n'y a aucun crime envers luy digne de mort que le *de quoy*.

ÉTIENNE DE LA BOÉTIE, *de la Servitude volontaire.*

Ça serait un joli gars de vingt-cinq ans, bon sujet, qui soignerait vos biens et qui ne mangerait pas votre *de quoi*.

G. SAND, *Claudie.*

|| Ce qu'il faut, ce qui est nécessaire, ce qui est suffisant. « Nous n'avons pas *de d' quoué* déjeuner pour deux. »

Ils trouvoient aux champs trop *de quoi*.

LA FONTAINE, *l'Hirondelle et les Petits Oiseaux*, liv. I, fable VIII.

QUOIS, s. f. Houx, arbre. En Nivernais.

QUO QU'I Y A, QUO QUI GNA (mouillez *gn*), loc. des plus usitées. Qu'y a-t-il ? qu'est-ce ?

QUOTIENTISE, s. f. Malice, méchanceté. (Voy. *Cossientise*.)

QUOUÉ, pron. Prononciation usuelle de *quoi*. (Voy. ce mot.)

QUOUETTE, s. f. Dénûment, pauvreté. « Avoir *quouette* », manquer de tout. — Se dit en Nivernais (Amognes). (Voy. *Couette*.)

— Est-ce un privatif de la locution précédente *Du de quoi ?*

QUOUNEILLE, s. f. Par interversion de *quenouille*. (Voy. *Quenoille*, et *Fourache*, *Migrace*, *Suplice*.)

R

RABÂCHEUX, s. m. Rabâcheur.

RABAIS, s. m. Baisse des eaux d'une rivière : « Il y a du *rabais*, » les eaux ont baissé. (Très-usité sur les bords de la Loire.) — Ne s'emploie en français que pour exprimer une diminution de prix. (Voyez *Lâchance*.)

RABAT, s. m. Ce qu'on rabat, ce qu'on diminue sur une quantité, sur un prix, sur une somme d'argent : « Travailler au *rabat* », c'est travailler pour des personnes à qui on doit de l'argent; parce qu'une fois le travail fait, on en *rabat* la valeur sur le montant de la dette.

|| Terme de métallurgie. Pièce de bois formant ressort, placée au-dessus du marteau et servant à le rabattre sur la pièce à travailler. (Voy. *Ordon*.)

RABÂT, s. m. Le même que *rabâtement*. (Voyez ci-après. « Faire un grand *rabât*. » (Voy. *Rabat*.) — L'ancien mot roman *rabast*, *rabât*, signifiait Esprit follet, lutin.

RABÂTÉE, s. f. Coup accompagné d'un grand bruit : « Il est tombé par terre une fière *rabâtée*. » En roman, *rabasta* signifie Querelle, chamaillis. || Volée de coups. (Voy. *Rebâtée* et *Rainsée*.)

|| Foule, quantité : « Il y avait une *rabâtée* de

R. — Prononciation. — C'est une règle générale que cette lettre ne se fait point sentir dans les finales muettes *bre*, *cre*, *dre*, *fre*, *gre*, *pre*, *tre*, *vre*, des substantifs *cadre*, *sabre*, etc., qui font *cade*, *sabe*, etc., et de l'infinitif des verbes à finales semblables, *craindre*, *fondre*, *répondre*, *suivre*, *vivre*, etc., qui font *crainde*, *fonde*, etc. (Voy. à *L*, une particularité toute semblable.)

— Ne se prononce pas non plus dans la plupart des infinitifs des verbes en *ir* ou en *er* : *courir* se prononce *couri*. (Voy. ci-dessous le paragraphe Retranchement.)

— Le défaut de prononciation qu'on appelle grasseyement est inhérent au français du Nord. Afin de le dissimuler, nos aïeux étaient allés jusqu'à supprimer dans beaucoup de mots cette lettre importune : ils disaient, et nous disons encore chez nous : *paller*, pour *parler*. — On lit dans Ducange *pallamentum* pour *parlamentum*. (Voy. Génin, *Réc. philol.*, II, ch. i, au mot *paller*.)

Les *incroyables* (prononcez *inc-oyables*), au temps du Directoire, qui introduisirent dans le costume des modes si bizarres, ne se doutaient guère qu'ils avaient renouvelé celle-là du vieux langage français. (Voy. Obs. à *Raugmenter*.)

— Interversion. Au commencement et dans le corps des mots, les syllabes *bre*, *breu*, *cre*, *dre*, *fre*, *gre*, *pre*, *preu*, *tre*, *vre*, se changent en *ber*, *beur*, *quer* ou *queur*, *der*, *fer*, *ter*, *ver*, *guer*, *per*, *peur*; ex. : *bertelle*, *beurvage*, *quersiller*, *derliner*, *guerlet*, *je pernons*. (Voy. *Prendre*, pour différents temps de ce verbe.)

— Se fait souvent précéder par un *e* surérogatoire, comme dans *féverier*, etc.

Permutation. — Remplace *l* dans *coronel*, et peut-être dans *croche-pied*. (Voy. Obs. à *L*.) Il se substitue très-souvent à *s*, et *vice versâ*, comme en latin *arbor*, *arbos*, *honor*, *honos*. Ex. : *acquirition*, *arburon*, *chaire*, *chemire*, *furil*, *mureler*, *urage*, etc., pour *acquisition*, *arbusson*, *chaise*, *chemise*, *fusil*, *museler*, *usage*, etc. (Voy. Obs. à *S*.)

Au sujet des permutations des lettres *r* et *s*, l'auteur du *Champ fleury*, après avoir cité Quintilien et Festus, ajoute :

Laquelle mode de prononcer est [illegible] *Jesus Maria* ils prononcent *Iesus Masia*, [illegible] premier livre de l'*Eneide* de Virgile :

[illegible]

ils prononcent abusivement :

[illegible]

Je [illegible] bien ; mais je le dis pour en avertir ceulx qui ne prennent garde [illegible]

(Tory, feuille iv.)

Addition. — Prosthèse. *R* [illegible] commencement des mots (voy. *Recho*, *Ryeux*, *Radouber* et *Raugmenter*), et dans la dernière syllabe de certains mots, *pougnere* pour *poignée*, etc.

Epenthèse. *R* s'intercale dans *breugler* (où d'ailleurs *gl* est mouillé), *drès*, *étrouble*, *jardrin*, *jardrinier*, *parpillon*, *pitrouillage*, *saufre*, *truton*. La même intarcalation parait avoir eu lieu dans le français *registre*, anciennement *registe*, du latin *res gesta*.

Retranchement. — *R* disparaît 1° par syncope dans [illegible], *frée*, *riviée*, *maniée*, *mécredi*, pour *père*, *mère*, *frère*, *rivière*, *manière*, *mercredi*, et dans [illegible] pour [illegible], etc., ou est remplacé dans la prononciation par [illegible] pour [illegible]. (Voy. Obs. à *S* et *H*.)

2° Par apocope, dans certains mots où la langue française actuelle exige qu'il soit sonore, comme *plaisir*, *sur* (prép.), qui font *plaisi*, *su*, et dans tous les infinitifs en *ir* : *bondir*, *courir*, *dormir*, etc., *bondi*, *couri*, *dormi*, etc.

3° Dans les infinitifs de certains verbes en *er*, cette terminaison fait place à un *e* muet, comme dans [illegible] pour [illegible], etc.; et dans la plupart des autres, à un *é* fermé : *aimé* à boire, pour *aimer* à boire.

monde à la foire. — Il a cueilli une *rabâtée* de fruits. »

RABÂTEMENT, s. m. Bruit, fracas que l'on fait en cognant, en frappant, en remuant des objets qui s'entre-choquent, etc. (Voyez *Rabâter.*)

RABÂTER, v. n. Faire du bruit, du tapage. « Le tonnerre *rabâte.* — Les chevaux *rabâtent* dans l'écurie. — Ça *rabâte* dans le grenier, il y a peut-être des revenants. » On *rabâte* en remuant des planches, du bois, des noix, etc. — Se dit plus spécialement à l'occasion du bruit que font, dit-on, les revenants et les esprits. (Voy. *Rabât*, *Arebâter*, *Ferdasser et Rebâter.*)

> O esprit donc, bon feroit ce me semble
> Avecques toy *rabaster* toute nuyet.
>
> Cl. Marot

> Lesquels suppliants oyrent *rabâter* parmi la maison en telle manière, qu'il sembloit que la foudre et tempeste y fussent.
>
> *Lettres de remission*, 1482, Carpentier, t. III, col. 479

|| Battre, gronder : « Attends, j' vas te *rabâter!* (Voy. *Rebâter.*)

RABÂTEUX, adj. Qui fait du bruit, qui *rabâte*. S'emploie particulièrement pour qualifier une sorte de *grêloué* (voy. ce mot) perfectionné, à manivelle et à ventilateur, et bien connu des cultivateurs sous le nom de *tarare*. « Un moulin *rabâteux.* » On dit aussi substantivement dans le même sens un *rabâteux*.

— *Rabâteux*, nom donné aux *esprits frappeurs* par nos paysans, qui les connaissent depuis longtemps, et n'ont rien eu à apprendre, à ce sujet, des *tables tournantes* et des *médiums*.

RABÂTOUÉRE, s. f. Planchette suspendue au cou du gros bétail que l'on envoie paître dans les bois, et sur laquelle frappent deux petits billots attachés de chaque côté à des cordelettes. (Voy. *Batail*, *Campaine* et *Clairin.*)

RABE, s. f.; **RABI, RABIAU**, s. m. Rave ronde, appelée *rabe* du Limousin, navet turneps, et tous les navets ronds ou ovoïdes. — (Voy. *Reuve*, *Nariau*.

> Avec quelques salades d'écorces de châtaignes, queues de poires et têtes de *rabes*.
>
> (Noel du Fail, *Propos rustiques*, 92.)

> Qui croissent, comme les *rabes* de Limosin, en rond.
>
> (Rabelais, *Pantagruel.*)

« Au diable soit le *mascherabe!* » dit ailleurs Rabelais en parlant du Limousin dont Pantagruel fit rencontre. (Liv. II, ch. vi.)

|| *Rabette*, navette (plante cultivée pour ses graines oléagineuses). « Un champ de *rabette*, de la graine de *rabette*, de l'huile de *rabette.* » — Il y a la *rabette* d'été ou de printemps et celle d'hiver. On nomme ainsi deux variétés du chou rude et du chou navet. (*Fl. cent.*)

|| *Rabe de sarpente*, bryone dioïque. (Voy. *Navet du Diable* et *Sarpent.*)

RABÊTER, v. a. Rabêtir, rendre bête, hébêter. (Voy. *Débêter.*)

RABICOIN, s. m. Augmentatif de Coin : « Un petit *rabicoin.* »

RABIÉRE, s. f. Champ de raves. Dans *rabe* et *rabiére* nous substituons le *b* au *v*, à l'instar des Gascons.

RABILLER, RABILLEUX, RABILLAGE. (Voyez *Rhabiller*, etc.)

RABINELLE, s. f. Gourme, crasse épaisse qui garnit la tête des petits enfants. En latin *albugo, albuginis*. C'est ce que les nourrices appellent *chapeau*, dit l'Encyclopédie au mot *Allaitement*. (Voy. *Râche*, *Crasse* et *Ziaume.*)

RABINIAU, s. m. Moutarde sauvage ou sanve. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Rabe.*)

RABOLER, v. a. Abattre, raser, tondre avec la faux. (Voy. *Aboler.*)

RABONIR, v. a. (Voy. *Rabounir.*)

RABOTTE, s. m. Lapin. (En anglais *rabbit.*)

|| Fig. Petit trou comme celui que creuse le lapin. (Voy. *Rabouillére.*)

RABOUILLER, v. a. Remuer, agiter l'eau à l'aide d'une perche, d'un *bouloué*, pour faire donner le poisson dans les filets. (Voy. *Bouler* et *Rebouiller.*)

C'est un mot berrichon qui peint admirablement ce qu'il veut exprimer, l'action de troubler l'eau d'un ruisseau en la faisant bouillonner à l'aide d'une grosse branche d'arbre dont les rameaux sont disposés en forme de raquette. Les écrevisses, effrayées ainsi, remontent précipitamment le cours d'eau et se jettent au milieu

des engins que le pêcheur a placés à une distance convenable.

(De Balzac, *Un ménage de Garçon.*

RABOUILLÉRE, s. f. Creux, cavité, et spécialement trou d'écrevisse. (Voy. *Rabotte*, *Crosse* et *Chare.*)

L'Académie n'emploie ce mot que pour désigner les terriers des lapins. Dans certaines provinces, le Maine par exemple, *rabouillat*, petit lapin dans la *rabouillére.*

Il n'y a *rabouillere* en tout mon corps où cestuy vin ne furette la soif.

Rabelais, liv. I, chap. v.

RABOUILLEUX, s. m. Homme qui chasse le poisson de ses retraites avec le *bouloué;* pêcheur d'écrevisses. (Voy. *Rabouiller.*)

RABOUILLOUÉRE, RABOUILLOIRE, s. f. Instrument pour *rabouiller.* (Voy. ce mot, et *Bouloué.*)

RABOUNIR, v. a. Prendre ou donner de la qualité, améliorer : « *Rabounir* une terre en y portant des amendements. » || V. n. et aussi pronominal. « Le vin s'est *rabouni* en vieillissant. — Le temps *rabounit* ou s'est *rabouni.* » (Voyez *Rembounir, Relanger, Ramender.*)

Il y en a qui, pus y deviennent vieux, pus y durcissent; mais lui y se fait doux comme votre cassis et y *rabonit.*

(De Balzac, *Eugénie Grandet.*)

RABOUSTIN, s. m. Homme de petite taille, mais fort et trapu. (Voy. *Crapoussin.*)

RABOUSTINGUER, v. a. Rabrouer, rebuter avec rudesse.

RABUSSER, v. a. (Voy. *Rebusser.*)

RACCOINTER, v. a. Fréquenter de nouveau, reprendre son *accointance* (Acad.) avec quelqu'un. — || *Se raccointer*, v. pron. Se réconcilier, se revoir après avoir été longtemps brouillés.

RACCOURCI, s. m. Direction qui raccourcit le chemin, sentier plus direct. « Au lieu de suivre le grand chemin, j'ai pris le *raccourci.* » (Voy. *Adresse*, *Charrière* et *Découper.*)

— Ce substantif ne s'emploie en français que comme terme de peinture.

RACE, s. f. Espèce, semence. « La *race* du blé. » Expression emphatique pour désigner l'importance de ce produit. — Un petit fermier mécontent de ce qu'un propriétaire avait semé en bois quelques terres stériles de son domaine, l'accusait de vouloir faire perdre la *race* du blé.

Dans l'Ouest, l'on dirait très-bien : Perdre l'*ordre* du blé. (Voy. *Ordre* et *Orine.*)

C'est bien loin de vos maîtres qui les chassent et les massacrent, et de vous, monsieur le legat, qui voulez en faire perdre la *race.*

(*Satire Ménippée.*

RACELER, v. a. Regarnir d'acier un outil : « *Raceler* un soc, une cognée, etc. »

RACER, v. a. Faire race, souche. — « Cette vache *race ben* », c'est-à-dire, ses produits sont de bonne race, conservent la race.

RÂCHE, s. f. Gale, teigne. (Voy. *Crasse*, *Rabinelle* et *Rauche.*)

RACHIRER, v. a. Déchirer de nouveau.

RÂCHOUS, adj. Atteint de la *râche*, galeux, teigneux.

RACICOT, s. m. Chicot. — Racine d'arbre déchaussée, qui sort de terre, souche. (Voy. *Racosse*, *Sicot.*)

Un petit escalier appuyé sur des *racicots*, qui sont de grosses racines sortant de terre.

G. Sand, *la Petite Fadette.*

RACINAU, s. m. Racinal (terme de charpenterie) : « Poser un *racinau.* » (Voy. *Animau*, *Chevau*, etc.)

RÂCLÉE, s. f. Volée de coups de bâton ou de coups de poing. (Voy. *Volée*, *Roulée*, *Roustée*, *Pile*, *Peignée*, etc.)

RÂCLER, v. a. Battre, rosser. (Voy. *Râclée* et tous ses renvois.)

RÂCLETTE, s. f. (Diminutif de *racloir.*) — Outil de jardinage ; instrument de ramoneur, de boulanger.

RACLIN (BLÉ), s. m. Espèce de froment. || Nom de famille en Nivernais.

RÂCLON, s. m. Gratin. (Voy. *Râdin* et *Râdon.*) — De *racler*, comme *gratin* vient de *gratter.*

RACMODAGE, s. m. Raccommodage.

RACMODEMENT, s. m. Rapprochement, réconciliation.

RACMODER, v. a. Raccommoder. (Voy. *Acmoder* et *Incmodé.*)

RACMODEUX, s. m. Raccommodeur. « Le *racmodeux* de *casterolles.* »

RACOIN, s. m. Recoin. (Voy. *Rencouiner.*)

RACOISER, v. a. Apaiser. (Voy. *Acoiser.*) — Formé de *coi* : comme qui dirait *rendre coi.*

Enfin la rumeur commenca un peu à se *racoiser.*
(*Satire Ménippee*, 113.)

RACOSSE, s. f. Vieille souche. (Voy. *Tacot*, *Cosse*, *Racicot.*)

RADIAU, s. m. Pour Radeau. (Voy. *Ras*, *Trousse* et *Rat-d'iau.*)

RADILLAT, s. m. Espèce de galette croquante. (Voy. *Râdin* et *Raflon.*)

RADILLE, s. f. Petits amas de farine non pétrie qui se trouvent quelquefois dans le pain.

RADILLER (SE) AU SOULEIL, loc. Se complaire aux rayons du soleil. — En latin *apricari* et dérivé de *radius.* (Voy. *Râdin*, *Radille.*)

RÂDIN, s. m. Gratin, partie de la bouillie qui s'attache au poêlon. — Du latin *radere.* (Voy. *Râdon*, *Radillat*, *Râclon* et *Grillon.*)

|| Grateron. (Voy. *Mordon.*)

RÂDINER, v. a. Racler, ramoner.

|| V. n. Se former en gratin. (Voy. *Râdin*, *Rimer.*)

RADINOUÉRE, s. f. Racloire.

RÂDON, s. m. Raclure, gratin. (Voy. *Râdin.*)

RADOTEUX, s. m. Radoteur.

RADOUBAGE, s. f. (Voy. *Adoubage.*) L'Académie ne connait que *radoub*, terme de marine.

RADOUBER, v. a. Ce verbe, qui ne s'entend en français que dans le sens restreint d'un terme de marine, ou dans un sens figuré, signifie chez nous, maintenant comme autrefois, Raccommoder en général : « *Radouber* un mur, *radouber* un vêtement. » (Voy. *Adouber.*)

Le vendredy sainct mil cinq cens et cinq (vieux style), à Pierre Gibereau et Colas Guérin, pour avoir tendu le cyel du crucefilz et *radoubbé* le tabernacle dud. cyel. Et pour trois deniers de clou pour tendre et *radouber* led. cyel et tabernacle : ij s. ix d.
(*Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet de Bourges*, 1517-1519.)

Comme on emploie *radouber*, lors même qu'il s'agit d'un premier raccommodage, on peut considérer le *r* initial comme une lettre non pas augmentative, mais simplement euphonique. Notre idiome nous fournit plusieurs exemples analogues. (Voy. *Raugmenter.*)

RADOUÉRE, s. m. Radoire (Acad.), morceau de bois dont les mesureurs se servent pour niveler le blé dans la mesure. (Voy. *Billette* et *Radurer.*)

RADRESSER, v. a. Redresser.

RADURER, v. a. Rader (Acad.), niveler le blé dans le boisseau avec la *radouére.* (Voy. *Enfaiter* et *Rez.*)

RAFERDIR, v. a. et n. Refroidir : « Le temps est ben *raferdi.* » (Voy. *Frédir*, *Rafrédir*, et Obs. à *FER.*)

RAFFESTIN, s. m. Boîte à mettre la chandelle. Quoique nous n'ayons pas entendu en Berry le mot *raffestin* employé dans cette acception, nous le consignons ici d'après Roquefort, par la raison que *Raffestin* est un nom propre assez commun dans le pays.

RAFFOUÉE, s. f. Verte réprimande, bourrade. (Voy. *Raffouer* et *Chasse !* interject.)

RAFFOUER, v. a. Poursuivre, chasser, gronder, gourmander, bourrer. (Voy. *Affouer* et *Rebourrer.*)

|| Endommager, détériorer : « Il est tout *raffoué* », c'est-à-dire pâli, amaigri par la maladie. — *Fou* a fait *raffoué* comme *fol* a fait *raffolé.* (Voy. *Affouer.*)

RAFFUT, s. m. Grand bruit, bruit confus et prolongé. « Un *raffut* de cinq cents *tounarres.* » (Voy. *Rahut.*) — A de l'analogie avec Rafale (Acad.) (Voy. *Vacarmerie.*)

RAFFUTER, v. a. Gronder, réprimander, tarabuster, battre. (Voy. *Raffouer.*)

RAFISTAILLER, v. a. Réparer, raccommoder des hardes, du linge.

RAFISTOLER. (Voy. *Rafistailler.*) — *Appistoler* a eu le même sens.

Et povez bien penser si le bon homme est bien aise de estre ainsi *appostolé*.

(*Les XV Joies de mariage*, 9ᵉ joie.)

RAFLON, s. m. Sorte de galette rustique. (Voyez *Radillat*.)

RAFRÉDIR, v. a. et n. (Voy. *Raferdir*.)

RAGÂCHE (en Berry) ou **RAGACE** (à Clamecy), s. f. Averse, inondation causée par de fortes pluies ou par les neiges. (Voy. *Ragouillée* et *Hargne*.)

|| Fig. Saccade, boutade. « Agir, travailler par *ragâche*. »

|| *Coup de ragâche*. Coup de hasard, raccroc, etc. Se dit surtout au jeu de billard.

RAGAT, s. m. (Voy. *Chacouat*, *Culot*, etc.)

RAGATOUNER, v. a. (Voy. *Rogatouner*.)

RAGE, s. f. Grande quantité, grand nombre, beaucoup : « Il y avait une *rage* de monde à la foire. — Il a cueilli du blé une *rage*. » (Voy. *Comben, Mort, Affreux*.)

RAGEOT, s. m. Bœuf chétif.

RAGER, v. n. Être de mauvaise humeur, enrager.

M. de Metz *rageoit* de ses compliments.

(Saint-Simon, t. I, ch. CIII.)

La princesse se mettait à pleurer, puis *rageoit* et boudoit.

(Saint-Simon, t. I, ch. CXI.)

RAGOT, s. m. Conte, bavardage : « Il m'a dit un tas de *ragots*. » L'Académie dirait : Un tas de *fagots*. (Voy. *Rogatons*.)

RAGOTER, v. n. Bavarder, faire des *ragots*.

RAGOUILLAGE, s. m. Mauvais ragoût : « On ne nous a servi que du *ragouillage*, que des *ragouillages*. » (Voy. *Ratatouille*.)

RAGOUILLÉE, s. f. Ondée, averse. (Voy. *Ragâche*, *Ragouillage* et *Saucée*.)

RAGUE, s. f. Vieille brebis qui n'a pas produit dans l'année. (Voy. *Raguin*.)

RAGUELIÈRE, s. f. Bergère. (Se dit en Sologne.) (Voy. *Rague* et *Moutounière*.)

RAGUENASSER, v. n. Chercher en bouleversant, manier en faisant du bruit : « Que *raguenassez*-vous donc dans ces ferrailles ? — *Raguenasser* une serrure que l'on a peine à ouvrir. » (Voy. *Chapoter*.)

|| S'occuper de minuties, tatillonner.

|| Grogner. (Voy. *Tontouner*.)

RAGUENASSIER, s. m. Grognon.

RAGUENASSIER, adj. Qui *raguenasse*.

RAGUER, v. n. (Voy. *Vomir*.)

RAGUIN, s. m. ; **RAGUINE**, s. f. Agneau, brebis de l'année. (Voy. *Rague, Raquin*, *Vassive* et *Raguelière*.)

RAHUT, s. m. Tapage, vacarme, train. (Voy. *Rabu*, *Raffut* et *Ravasse*, mots de la même famille que Ravage, Acad.) — A de l'analogie avec l'anglais *rout*, prononcez *raout*.

RAIE, s. f. Sillon. « Mettre un champ en deux *raies* », lui donner un second labour. Se dit dans les lieux du bas Berry où l'ancien araire est encore en usage. (Voy. *Ate*, *Cassaille*, *Roie* et *Enrayer*.)

|| *En raie*, loc. Terme moyen, l'un dans l'autre : « J'ai vendu mes bœufs 32 pistoles *en raie*. — Ces carpes pèsent une livre *en raie*. » (Voy. *Nappée*.) — A Pont-Audemer, d'après M. Robin, en *rèle* qui paraît dériver de Règle. (Voy. *Rége*.)

RAIGE, s. f. Raie, sillon. (Voy. *Raie*, *Rége* et *Roie*.)

RAIGNE, s. f. Colère, mécontentement, ressentiment, pique : « *Prendre* quelqu'un *en raigne* », c'est le prendre en grippe. — « *Avoir une raigne contre* quelqu'un », c'est avoir une dent contre lui.

En roman *raina* signifie Querelle, dispute ; *rainos*, querelleur, hargneux, d'où certains noms propres. Celui de *Raynal*, au contraire, viendrait du latin *Reginaldus*. (Laisnel de la Salle.)

RAIN, s. m. (Voy. *Raing*.)

|| Ramée, branche. (En Nivernais). (Voy. *Rainsée*.)

RAINE, s. f. Grenouille, mot presque abandonné par l'Académie, et encore fort usité chez nous : « Les *raines* chantent. » — Entre dans la composition de beaucoup de noms de localités : *Chant'raine* (qu'on a tort d'écrire *reine*), *la Rainerie*, *ou Rainier*, etc. (Voy. *Guernoille*.)

Par lieux y eut cleres fontaines
Sans barbelotes et sans *raines*.

Roman de la Rose, v. 1385.)

La *raine* est ainsi appelée pour le son de sa voix et de sa garrulite, pour ce que entour les marez et paluz génitales elle fait noize et résonne.

(*Ortus sanitatis*, de **JEAN DE CUBA**, translate de latin en françois.)

— Même prononciation en patois génois. *rana*, mais en italien, *rana*.

RAINER, v. n. (Terme de menuiserie.) Faire une rainure.

RAING (le *g* ne se prononce pas), s. m. Rang, rangée.— *D'un raing*, en ligne. — *Tout d'un raing*, *tout en un raing*, *tout sur un raing*, rapproché, pressé sur une même ligne. On dit, par exemple, que « des javelles de blé sont *tout d'un raing* », pour exprimer que la moisson est abondante. (Voy. *Ranchée* et *Andain*.)

RAINSÉE, s. f. Volée de coups de bâton : « Il lui a donné une bonne *rainsée*. » (Voy. *Rainser*, *Rincee* et *Râclee*.)

Rainsée et *rainser* dérivent des vieilles expressions *rains*, *rainsel*, qui nous ont laissé le mot *rainceau* ou *rinceau* encore employé en architecture, et qui signifiaient *branche*, *gaule*, *rameau*, *guirlande*. — (Laisnel de la Salle.)

Liquels Loeys fu ainsy comme li *rains* qui est nouvelement trenché d'un très bon arbre.

(**GUILLAUME DE NANGIS**, *Annales de saint Louis*.)

.... En beaux *rainseaus* vers et gens
De grouseliers fichent et boutent
Des violettes, etc.

Poesies de **FROISSART**.

Noé envoia un coulon, et il apporta un *rain* d'olivier en son bec, en senefiance que la mer estoit abaissée, et que la terre aparoit.

(**RAYMOND-LULLE**, *le Livre de l'enseignement puéril des sept ages du monde*.

— (Voy. *Dictionnaire historique de la langue française*, p. 34.)

L'un avec un bouquet, l'autre avec la main tendre,
L'autre avec un *rinceau* de roses les veut prendre.

GUILLAUME DE SALLUSTE DU BARTAS, *la Forêt d'amour*.

RAINSER, v. a. Battre avec un bâton ou avec une gaule. (Voy. *Rainsée*.)

RAIRE, v. n. Rayonner, briller : « J'ai vu le souleil *raire* drès le matin. » — Fait au participe présent *raissant* : « Le soleil *raissant*. » (Voy. *Rayer*.)

Que les étoiles sont brillantes!
Que la lune *rait* clairement!
Mais les beaux yeux de ma maîtresse
Ils le sont bien cent fois autant!

(*Chanson populaire recueillie à Henrichemont*, par M. Boyer.)

Bargées, raveillez-vous,
Les moutons sont en plaine,
Le souleil *rait* partout.

(*Chanson recueillie à Bengy*, par M. de Laugardière.)

RAIRE, adj. Plein jusqu'au bord : « Un verre de vin *raire*. » (Voy. *Rez* et *Pointu*.)

Du vieux verbe français *raire*, du latin *radere*, et qui est la racine d'un certain nombre de mots français très-usités. (Voy. le *Dict. étymologique* de Roquefort, aux mots *Râclée* et *Rayon*.)

RAIS (s. m.), **RAISÉE** (s. f.) **DE SOULÉ** (de soleil), loc. Rayon. « Un *rais*, des *rais* de souleil ben chauds; des *raisées* qui brûlent. » (Voy. *Érayée*, *Chaudes-raies* au mot *Chaud*, et *Raire*.)

RAISE, s. f. Sillon de vigne dans l'ouest de notre circonscription, comme en Anjou. (Voy. *Raie*, *Rége*, *Rase*.)

RAISON, s. f. Discussion : S'emploie surtout au pluriel : « Le *ch'ti houme!* faut toujours avoir des *raisons* avec lui. » (Voyez *Question*.) — Raisons (Acad.), preuves, arguments.

|| *Mauvaises raisons*, dispute injurieuse.

|| *Raison du bon Dieu*. Espèce de poésie religieuse. (Voy. *Diction de Dieu*, *Conditure*, etc.)

RAISOUNABLE, adj. Raisonnable.

RAISOUNER QUELQU'UN, loc. Tâcher de lui faire entendre raison.

Landry ne manquait pas de *raisonner* son pauvre besson.

(**G. SAND**, *la Petite Fadette*.)

RAISSANT, part. (Voy. *Raire*.)

RAJEUNEZIR, v. n. Rajeunir. (Voy. *Aplatzir*.)

RAJIDER, v. a. (Voy. *Ajider*.)

|| *Se rajider*, v. pron. « Un gas qui ne sait pas *s' rajider* de ses mains », s'aider, se servir de ses mains.

RÂLE, s. m. (Voy. *Gabille* et *Sibot*.)

RÂLE, **RÂLET**, s. m. Petit crapaud que l'on en-

tend le soir dès les premiers beaux jours. (Voyez *Râlette*, *Marais*, *Ramaige* et *Raine*.)

—*Les Ralets* de Saint-Chartier (Indre), sobriquet donné aux habitants de cette contrée assez marécageuse.

RALE, adj. Rare. Se dit aussi en Normandie. (Voy. *Rase*, et Obs. à la lettre *L*.)

RALEMENT, adv. Rarement. (Voy. *Rale*.)

RALETTE, s. f. Se dit comme injure. (Voy. *Râle*, *Râlet*, *Ralu*, et citation de G. Sand à *Chat-grillé*.)

RALLER, R'ALLER, v. n. Aller de nouveau à un lieu d'où on est revenu : « J'y *revas*.— Il est *rallé* à sa vigne. » Est usité à divers temps : *je rallais*, *je rallis*, etc. Quant à *je rirai*, *je rirais*, ces formes prêteraient trop à l'équivoque; aussi sont-elles inusitées. (Voy. *Rentourner*, et *Ravoir*.)

Li emperers Alexis s'en *r'ala* en la vile......
(VILLEHARDOUIN, p. 75.)

Ensi prisent (prirent) congé pour *raler* en lor païs.
(*Ibid.*, p. 41.)

Ensi s'en *r'ala* li messages au marchis à Salenike.
(*Ibid.*, p. 157.)

RALU ou **RALLU**, adj. Gai, content.

J'en serois tout *ralu*.
(BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, p. 377.)

Alexandre y vint tout *ralu*.
(*Ibid.*, p. 40.)

|| Tout au contraire, *ralu* signifie aussi, dans une autre acception, Raboteux, rugueux. Ainsi on dit que, par un temps de verglas, il faut prendre le plus *ralu* du chemin pour ne pas glisser. (Voyez *Meilleur* [*le*].)

|| Au figuré, Difficile à vivre. Si *ralu* se rattachait à *araler* (Voy. ce mot), il signifierait figurément : Qui n'a pas été ébranché, dressé.

— *Le Ralu*. Sobriquet donné à un mineur de la commune de M.... (Voy. *Insurgé* et *Rahut*.)

|| *Tondu ralu*, loc. Par moquerie. Se dit d'Une personne dont les cheveux ont été coupés trop courts. Dans ce cas, *ralu* semble un augmentatif de *ras*. Nos gamins des campagnes ont un refrain de *tondu*, *ralu*, etc., qui rime malhonnêtement en *u*. (Voy. *Éraler*.)

RALUE, s. f. Galette faite avec des raclures de la *met*, avec la pâte qui reste attachée à la *met* après le pétrissage. (Voy. *Râdon*.)

RAMAGE, s. m. Ramée, branchage. (Voy. *Rame*.) — M. Leprevost, dans ses Recherches sur le département de l'Eure, fait mention des fermiers du *ramage*. || (Voy. *Râle*.)

RAMAGER, v. a. Tancer vertement quelqu'un, même le battre. (Voy. *Rame*.)

RAMAIGE, s. m. Autre nom du *râlet*, à cause de son cri, sorte de *ramage*. (Voy. *Râle* et *Marais*.)

RAMANCHER, v. a. (Voy. *Remmancher*.)

RAMASSER, v. a. On se sert de ce terme pour désigner l'action d'une *femme-sage* (sage-femme) qui reçoit l'enfant qui vient de naître. — Un homme dira : « C'est la mère Grand' Jeanne qui m'a *ramassé*. » Nos femmes-sages de village, qui n'ont suivi aucun cours d'accouchement, sont fières de pouvoir dire : « J'ai *ramassé* ben du monde, ben du petit monde, ben du petit peuple, en ma vie ! »

RAMASSEUSE, s. f. Sage-femme, accoucheuse.— (Voy. *Preneuse d'enfants*.)

RAMASSEUX, s. m. Celui qui ramasse. « *Ramasseux* de foin, *ramasseux* de pierres (pour les chemins). » (Voy. *Râteleux*.) || *Ramasseux de parsi* (persil), loc. Injure qu'on adresse aux mariniers haleurs des bateaux et à laquelle ils sont très-sensibles. — Dérivée de ce qu'en tirant la corde, ils marchent courbés vers la terre, les bras ballants, et semblant cueillir des herbes, du *parsi* (persil).

|| *Ramasseux de rosée*. Être fantastique et malfaisant, qui passe pour dessécher les terres. (Voyez G. Sand, *Légendes rustiques* et *Meneux de nuées*.)

RAMBE, s. f. Bardane. (Voy. *Nappe*.)

RAMBREUCHE, s. f. (Amognes.) (Voy. *Lambruche*.)

RAME, s. f. Branchage en général. || On donne le nom de *rames* aux menues branches dont on fait les fagots lors de l'exploitation d'un taillis, d'un bois.

|| Perche ou bois de petit équarrissage disposé en plein air pour tendre les pièces de drap dans les fabriques. — *Draps en rame*. — Ne se dit plus en français que des menues branches que l'on plante en terre pour soutenir des pois, des haricots, etc. (Voy. *Ramage*.)

RAMÉ, adj. Rameux, branchu.

Quand il veit, par cas d'aventure,
Sur un arbre Amour emplumé,
Qui voloit par le bois *ramé*,
Sur l'une et sur l'autre verdure.

(PIERRE DE RONSARD, *l'Amour oyseau.*)

RAMÉE, s. f. Espèce de tente pour abriter les tables dans les *assemblées* et les foires : sorte de restaurant champêtre. C'est un assemblage d'arceaux formés avec des perches longues et flexibles fichées en terre, et reliés entre eux par d'autres perches longitudinales; le tout est recouvert de toiles.

—*Ramée,* dans le Dict. de l'Acad., a un autre sens : il se dit des branches coupées avec leurs feuilles vertes.

—Ovide, dans un morceau déjà cité au mot *Branle*, a décrit les deux espèces de *ramées* :

Sub Jove pars durat, pauci tentoria ponunt
Sub quibus e *ramis* frondea facta casa est.

C'est la *ramée* de l'Académie.

Pars sibi pro rigidis calamos statuere columnis,
Desuper extentas imposuere togas.

Ceci est la *ramée* de notre Glossaire.

Quant aux gens de la fête qui ne peuvent profiter ni de l'une ni de l'autre *ramée*, voici leur attitude dans nos *assemblées*, comme dans Ovide :

Plebs venit ac virides passim disjecta per herbas
Potat, et accumbit cum pare quisque sua.

(OVIDE, *Fast.* III, 527.)

(Voy. sur les fêtes d'*Anna Perenna*, le *Voyage* de M. de Bonstetten dans le Latium.)

RAMENDER, v. a. Réparer, remettre en état, restaurer.

|| V. n. S'amender, dans le sens d'améliorer : « Il était fort malade, mais il a *ben ramendé.* » (Voy. *Armender* et *Rappeler.*)

—L'Académie n'emploie *ramender* que dans le sens de Baisser, diminuer de prix. (Voy. *Lâcher* et *Piquer.*)

|| *Se ramender,* v. pron. Se corriger, devenir meilleur.

RAMENDEUX, s. m. Raccommodeur. (Voy. *Racmodeux.*)

RAMENER, v. a., fait par syncope au fut. et au condit. *Je ramerrai, je ramerrais,* etc. (Voy. *Mener* et *Merrai.*)

RAMER (SE), v. pron. Dans le sens de Se perdre dans les branches. (Voy. *Aramer* et *Ramucher.*)

RAMIAU, s. m. Rameau, branche. « Le dimanche des *Ramiaux.* »

|| Contraction de *raveniau.* (Voyez *Ravenelle.*)

RAMICHER (SE), v. pron. Se rattraper, se dédommager, regagner au jeu ou dans les affaires ce qu'on avait perdu. Dérivé de *Reméger.* (Voy. ce mot.) — Usité aussi à Paris parmi les écoliers.

RAMIER, s. m. Jeune bois, sommités des arbres. Se dit principalement de ce que laissent les exploitants après avoir retiré la *moulée* et la corde à charbon. (Voy. *Ramage* et *Cimiau.*)

Ce nom n'est employé en français que pour désigner une espèce de pigeon qui niche sur les arbres.

RAMIGNAUDER, v. a. Ravauder, raccommoder les hardes. (Voy. *Rebusser.*)

RAMILLON, s. m. Diminutif de *ramille.*

|| Sobriquet d'un bûcheron. — Nom de famille assez répandu.

RAMILLOUX, adj. Rameux, branchu.

RAMINOUÉRE, s. f. Longue perche garnie de ses branches supérieures, dont on se sert pour ramoner les cheminées.

RAMOUNAGE, s. m. Ramonage.

RAMOUNER, v. a. Ramoner. || Étriller, secouer, frotter sans trève ni relâche, comme si l'on *ramonait* une cheminée.

—*Ramon*, en vieux français, signifie Balai.

De neuf *ramon* femme maison nettoye et de vieux sa raison.

(*Adages et proverbes français*) *du recueil espagnol de* FERNAND NUNEZ. — GENIN, *Récréations philologiques*, tom. II, p. 237.)

|| *Ramon* s'est conservé dans le patois wallon.

Et s' print-i n' quow di *ramon*
Po m' fe dansé l' rigodon,
Vola ses caresses.

(*Complainte d'une pauvre botresse*, Choix de chansons et poésies wallones, Liége, Oudart, 1844.)

|| Fig. Semoncer, gronder, secouer.

RAMOUNEUX, s. m. Ramoneur.

RAMPENNE, **RAMPANNE**, s. f. Ruisseau. (Voyez *Rampaine.*) Nom générique devenu la dénomination particulière d'un ruisseau, qui de Levet vient se

jeter à Bourges dans le canal. — Villeneuve-sous-Rampenay doit tirer son nom d'une *rampenne* voisine.

— *Rampenne* peut s'expliquer par *trainant*, ruisseau qui *rampe* plutôt qu'il ne coule.

RAMUCHER, v. n. Agiter légèrement la *ramée* en passant à travers un bois, une haie. (Voy. *Ramer* et *Termusser*.)

RANCHÉE et par syncope **RANCHE**, s. f. Rangée. (Voy. *Range*, *Ranchement*, et Obs. à *CH*.)

Nous enjoignons... aux paveurs de faire ledict pavé... et le mettre sur son haut et non sur le plat, en *ranchee* droite.

Ordonnance de la ville de Bourges, du 24 septembre 1672.

|| Bois de dessus et de dessous d'une corde, à Clamecy.

|| *Ranche*, morceau de bois qui retient les ridelles de la charrette. (Voy. *Sous-branchier* et *Rancher*.)

RANCHÉMENT, adv. Sans interruption : « Cet ouvrage veut être fait *ranchément* », c'est-à-dire sans désemparer, par ordre, sans hésitation, sans dévier : « Travailler *ranchément* », avec ardeur, sans se déranger, sans prendre de distraction. (Voyez *Rangément*.) Dérive de *rangée*, ligne, ordre.

RANCHER, s. m. L'une des pièces d'assemblage du *charti* (voy. ce mot) dans laquelle sont fixées les ridelles.

RANCOEUR, s. m. Dégoût. On dit de quelque chose de répugnant : « Ça fait *rancœur* », du latin *rancidus*. (Voy. *Contre-cœur* et *Écœurer*.) — Équivaut à *rend-cœur*, dans le sens de *rendre*, vomir ce que l'on a sur le *cœur*.

— Employé dans les vieux auteurs, au masculin comme au féminin, pour Chagrin, dépit jaloux.

L'ambition des grands et la gloute avarice,
Font qu'ils tentent les roys de *rancœur* animez.

J.-A. DE BAÏF.

Dans l'estomach jette lui le *rancœur*.

(RONSARD, *Franciade*.

Il n'y a rien qui plus luy eschauffe le cœur,
Qui plus allume en elle une juste *rancœur*,
Ne qui d'un fier desdain ne la rende embrasée,
Que de se voir ainsy laschement mesprisée.

(SCEVOLE DE SAINTE MARTHE

Excuse par pitié ma jalouse *rancœur*.

RÉGNIER.)

La charité n'est pas de même,
Elle aime autant comme elle s'aime;
Elle est sans fiel et sans *rancœur*.

GUILLAUME COLLETET

Arrière, vaines chimères
De haines et de *rancœurs*,
Soupçons de choses amères,
Éloignez-vous de nos cœurs.

MALHERBE, *Ode à Henri le Grand*.

— *Rancore* (italien), ressentiment, rancune; en espagnol, *rencor*.

RANCOEURER, v. a. Dégoûter, faire soulever le cœur. — *Rancœurant*, au participe. Dégoûtant. (Voy. *Écœurer*.)

— On voit, dans Trévoux, *rencurer*, se plaindre.

RANCOUI, adj. Dur à cuire.

RANCUNEUX, RANCUNABLE, adj. Rancunier.

L'Académie dit *rancunier*, mais nous faisons observer que le mot populaire *rancuneux* est seul conforme aux analogies de notre langue, comme signifiant *plein de rancune*.

RANCURE, s. f. (Voy. *Rancœur*.)

RANDE, s. f. Rangée formée par la réunion de plusieurs *andains* de foin sur le pré, et disposée à être mise en *muloches* ou à être chargée immédiatement sur les voitures. (Voy. *Range*, *Ranche* et *Andain*.)

RANDOUNÉE, s. f. (dans l'Ouest). Randonnée (Académie); coude, tour, circuit : « Faire sa *randounée*. » (Voy. *Rondounée*.)

RANG (DE), loc. De suite, à la suite les uns des autres : « Ils sont arrivés cinq *de rang*. » (Voyez *Raing*.)

Plus on voit de choses en un seul livre que n'en sauroient voir ensemble et entendre par expérience vingt hommes *de rang* vivant l'un après l'autre.

(PHILIPPE DE COMINES.)

Feut la dicte genealogique trouvée, escripte au long de lettres cancellaresques, en escorce d'ulmeau, tant toutesfoys usées par vetusté que à peine en pouvoit on troys recongnoistre *de rang*.

RABELAIS, *Gargantua*.

RANGE, s. f. (Voy. *Rande* et *Ranche*.)

RANGEMENT, s. m. Bonne conduite, économie, amour de l'ordre.

Tu aimes le *rangement* et non l'avarice.
(G. Sand, *François le Champi*.)

|| Ordre, arrangement, disposition soignée. « Cette femme aime le *rangement* dans sa maison. »

RANGÉMENT, adv. (Voy. *Ranchément.*)

RANGEUX, adj. Qui a du soin, de l'ordre, qui aime le *rangement*. (Voy. ce mot.) « Cette femme est *rangeuse.* » On dit aussi substantivement : « Elle est bonne *rangeuse.* »

RÂPAGE, s. m. Recépage, exploitation de menus bois, nettoyage après la coupe d'un taillis. (Voy. *Râper.*)

RAPAILLER, v. a. (Voy. *Apailler.*)

RÂPE, s. f. Marc de raisin. « Boire sur la *râpe* », c'est boire de la *boisson* en mettant de l'eau sur de la *râpe* dans un tonneau. (Voy. *Râpé.*) || Ratissoire. (Voy. *Râper.*)

RÂPÉ, s. m. Piquette, boisson qu'on obtient en jetant de l'eau sur le marc de raisin ou d'autres fruits. (Voy. les mots *Boitte*, *Grappis*, *Poumé*, *Boisson.*) — Il faut noter que notre définition est fort différente de celle que fournit le Dict. de l'Académie. Pour celui-ci c'est un procédé pour améliorer du vin altéré. Chez nous, le *râpé* est la boisson obtenue de l'eau jetée sur le marc : on distingue même le *marc gras*, qui n'a pas été soumis à l'action du pressoir : c'est celui du campagnard aisé. Le *marc gras* fournit le *demi-vin*. (Voy. *Vin.*) Le *râpé* ordinaire est celui des pauvres gens. « Faire un *râpé.* — Boire du *râpé.* »

|| Tonneau où se prépare le *râpé*.

|| *Boire sur le râpé*. Loc. burlesque appliquée par métaphore à l'usage qu'on fait d'une chose après qu'une autre personne en a eu les prémices. Saint-Simon emploie fréquemment une locution qui se rapporte évidemment à la nôtre.

M. Boucherat, à la mort de M. de Louvois, eut le *râpé* de chancelier de l'ordre, dont M. de Barbezieux eut la charge.
(*Mémoires*, t. I, chap. LXV.)

RÂPER, v. a. Recéper, tondre, faire un *râpage*. (Voy. ce mot). « *Râper* un bois, une *boucheture.* »

|| Se dit Du travail de la ratissoire.

|| Fig. Grappiller, tondre. « C'est un *maît' ben jusse*, i n' *râpe* pas su les ouvriers. »

|| Détruire, ruiner, user. Habit *râpé* (Acad.) On dit chez nous fig. d'Un homme dont la fortune est dissipée : « Il est *râpé.* »

RÂPE-SUCRE, loc. Sobriquet que l'on donne aux personnes dont la figure est toute picotée, comme une *râpe à sucre*, par suite des ravages de la petite vérole. (Voy. *Écumoire.*)

RAPIÉCEMENT, s. m. Rapiécetage (Acad.), action de *rapiéceter*, ou effet de cette opération.

RAPIÉCETER, v. a. Rapiécer.

RAPILLON, s. m. Grapillon.

RAPLAMURE, s. f. Volée de coups, mauvais traitements. (Voy. *Rainsée.*)

RAPONDRE, v. n. (En Nivernais.) (Voy. *Répondre.*)

RAPPAREILLER, RAPPARILLER, v. a. Réparer, rétablir.

RAPPELER (EN), loc. « La maladie l'avait ben coti, il *en a* ben *rappelé.* » (Voy. *Ramender.*) — *En rappeler* (Acad.), dans le même sens, expression empruntée au langage judiciaire.

RAPPORT À.., loc. préposit. (abrégée de Par rapport à.) A cause de, dans le sens de, à la considération de, à l'intention de... (soit en bonne ou en mauvaise part.) « J'ai fait ça *rapport à* lui », c'est-à-dire à sa considération, pour l'obliger ou pour le vexer.

— Par rapport à... (Acad.) signifie simplement : Pour ce qui est de, quant à ce qui regarde, par comparaison, en proportion de.

RAQUER, v. n. Croasser, en parlant du corbeau. — On dit fig. d'Une personne bavarde : « Aga donc ç'té couâle, coume a *raque !* »

RAQUET, ETTE, adj. — Le même que *roquet* (Acad.), pris figurément. Court, étriqué, ginguet. (Voy. *Gringalet.*)

RAQUIN, adj. A poil ras : « Un *igneau raquin* », c.-à-d. un agneau dont la laine est courte et très-frisée. (Voy. *Raquin* et *Raquet.*)

RAQUINE, s. f. (Voy. *Vassive.*)

RAS, adv. On ne dit pas chez nous *au ras de* l'eau, *à ras* l'eau, locutions citées par l'Académie ; mais on dit *ras* l'eau, *ras* terre ; pour Au niveau

de l'eaú, au niveau de terre; *ras* bord, pour A plein bord. (Voy. *Rasibus* et *Rez.*)

RASE, s. f. Tranchée pour l'écoulement des eaux, pratiquée dans les vignobles de l'Est, qui ne se trouvent pas en terre très-saine. (Voy. *Raise.*) On appelle *rases de vignes*, les portions de terrain que circonscrivent ces sortes de fossés. Du latin *radere*, *rasum*. En langue romane, *rase* signifie fossé, canal.

Le fist tomber dans le besal ou *rase* dudit molin.
(*Lettres de rémission* de 1461, CARPENTIER, t. III, col. 497.)

Quant ils furent sur une *rase* ou fossé.
(*Lettres de rémission* de 1442, CARPENTIER.)

RASE, adj.; **RASEMENT,** adv. Rare, rarement. (Voy. *Ralement* et Obs. à *S.*)

RASETTE, s. f. (de *ras*, *rase*). Verre de vin à ras de bord. (Voy. *Rincette* et *Pointu.*)

RASIBUS (le *s* final ne se prononce pas), loc. adv. Au niveau de : « J'ai coupé cet arbre *rasibus* la terre. » (Voy. *Ras, Rez* et *Risibus.*)

Cela lui passe *rasibus* du goulier (gosier).
(BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, 82.)

L'un appelé Bibienus qui coupa..... *rasibus.*
(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, 108.)

Tic, tac, toc, per aci (par ici), per entre les zambes, sous les esselles, *rasibus* les aureilles.
(D'AUBIGNÉ, p. 39.)

|| Auprès de, le long de : « Sa vigne est *rasibus* la mienne. » — Ce mot figure dans le Dict. de l'Acad., mais nous le revendiquons pour trois raisons : 1° parce que l'Académie paraît en faire fi, comme trop trivial; 2° parce qu'elle néglige de signaler sa parenté avec les mots *ras* et *rez*, dont il est la forme populaire; 3° parce qu'il est seul employé chez nous dans le même sens. (Voy. *Risibus.*)

RASIETTE, s. f. Lézard gris des murailles. — On l'accuse de détruire les bourgeons des espaliers, de les *râser*, de les *râper*. (Voy. *Râpiette* et *Lizette.*)

RASIN, s. m. Raisin : « Y a ben du *rasin* à c'te année. »

Semblons *rasains* preins en troill.
(ANSELM, *Troubadour.*)

RASSARRER, RASSERRER, v. a. (Voy. *Arsarrer.*) Resserrer, ramasser, réunir. (Voy. *Serrer*, *Assarrer* et *Sarrer.*) « C'est un houme qui a *rassarré* biaucoup de bien. — *Rassarrer* biaucoup de monde autour de soué. » (Voy. *Renserrer.*)

RASSIDRE (SE), v. pron. Se rasseoir. (Voy. *Assidre.*) Fait au part. passé *rassidu*. (Voy. *Siéter.*)

RASSOUILLAT, s. m. Eau stagnante dans les chemins. (Voy. *Gouillat.*)

RAT. s. m. Terme de familiarité adressé aux enfants : « Viens, mon *rat.* » — Est appliqué aussi fort habituellement aux cochons pour les rappeler : *p'tit rat ! p'tit rat !* — Il n'aura pas échappé à nos paysans, qui, en général, sont très-observateurs, qu'il existe une certaine ressemblance de forme et d'allure entre le rat et le porc. (Laisnel de la Salle.) (Voy. *Treue* et *Gouri.*)

|| *Rat charbounier. Mus domesticus major :* c'est le rat noir dit d'Angleterre, par opposition au gros rat gris dit de Norwége.

|| *Rat d'iau*, s. m. Rat d'eau. || Sobriquet des maraichers de Bourges. (Voy. *Sacarot.*)

|| *Rat-gord*, et *ratgordau* (et non pas *rat-gordeau*, qui ferait, par le changement habituel de *e* en *i*, *ratgordiau*), c.-à-d. rat engourdi. (Voy. *Gourd.*) Loir, espèce de petit rongeur, sujet à un engourdissement périodique : le vulgaire croit qu'il dort sept ans. || Fig., se dit d'Une personne qui dort beaucoup, qui est paresseuse. « Il est comme le *rat-gordau*, il dort sept ans ! »

|| *Rat-mége*, s. m. Musaraigne, espèce de rat des champs. Le *rat-mége* passe, dans nos campagnes, pour un animal venimeux.

|| *Rat-Bernard* (en Berry suivant Buffon). Grimpereau, oiseau. (Voy. *Gravisson.*)

|| *Épine-de-rat*, s. f. Fragon piquant, petit houx. (*Fl. cent.*) (Voy. *Épine.*)

|| *Oreille-de-rat*. Épervière piloselle. (*Fl. cent.*)

|| *Rat-de-cave*, s. m. Ce mot signifie, dans le Dict. de l'Acad., Petite bougie portative pour descendre à la cave. Figurément, Sobriquet des employés aux contributions indirectes qui exercent leur surveillance dans les caves d'un débitant. (Voy. *Gabelou.*)

|| *Rat*, fig., Caprice. Ne s'applique, selon l'Académie, qu'aux personnes : « Avoir des *rats* dans la

tête. » Chez nous, *rat* se dit fig. de tout dérangement d'une machine considérée, pour ainsi dire, comme un être animé : « Cette serrure a des *rats* et ne veut plus marcher. »

RAT, adj. Ladre, avare.

RATACOUNER, v. n. Raccoutrer, raccommoder, arranger.

Tout y etoit avec grâce, fort bien *rataconné* et avec symetrie parfaite.

(Beroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, p. 5.)

(Nous ne sommes pas bien sûr que ce mot soit resté berrichon.)

RATAILLE, s. f. Abondance de rats ou de souris : « La *rataille* me dévore tout mon blé. » (Voy. *Ratte.*) La terminaison *aille* est souvent méprisante, *canaille*, *valetaille*, etc.

RATAILLIS, s. m. Bois taillis ; bois rabougri. — *Rataillis* pour *ras taillé*, taillé ras, ou pour *retaillis*, reduplicatif, taillis coupé de nouveau.

RATATOUILLE, s. f. Mauvais ragoût. (Voy. *Ragouillage.*)

RATE, s. f. Mollet, gras de la jambe. — « Je *seus* si *fatiqué* qu' les rates m'en *dardelont.* »

Le Dict. de l'Acad. fait dériver l'expression *courir comme un dératé*, de l'organe de la rate qui se gonfle dans la course ; en effet, quand on a beaucoup couru, on se plaint de la *rate* en se touchant le côté.

Cependant *dératé* ne viendrait-il pas aussi bien de notre acception du mot *rate*, et de ce que les hommes à jambes sèches, *dératés*, privés *de rate*, sont en général bons marcheurs? D'autant que, d'après la même autorité de l'Académie, le muscle charnu qui, dans le gigot de mouton, a quelque analogie avec le mollet de l'homme, s'appelle la *souris*. Or, *rate* (de rat) et *souris* se ressemblent beaucoup.

|| Femelle du rat.

Quelques *rates*, dit-on, répandirent des larmes.

(La Fontaine, liv. XII, fable 16.)

|| Terme d'amitié donné aux femmes, surtout aux petites filles. « Ma *rate!* ma petite *rate!* » (Voy. *Rat* et *Canette.*)

RATÉ, adj. Rongé par les souris et par les rats. « Ce tas de blé est *raté.* » (Voy. *Ratouné.*) — Pris substantivement, il signifie l'odeur propre aux rats et aux souris : « Il y a ici une odeur de *raté.* » (Voy. *Sourité.*)

|| Par métaphore, marqué de petite vérole comme si on avait été grignoté par les rats. (Voy. *Ratouné*, *Râpe-sucre*, *Écumouére.*)

RÂTELET, s. m. (Pour *Râtelier.*) Épine du dos, garnie de ses côtes ; carcasse, squelette : « Il est si maigre qu'on lui voit tout le *râtelet.* »

RÂTELEUX, s. m. Ouvrier employé à rateler le foin, à le mettre en *randes* et en *muloches.* (Voyez ces mots et *Ramasseux.*)

|| *Râteleuse,* s. f. Femme qui va, après l'enlèvement des foins, ramasser les menus brins restés sur le sol. (Voy. *Guernetteuse*, *Grapeteux.*)

RÂTELLE, s. f. Grand râteau que les *râteleuses* traînent dans les prés pour ramasser le foin laissé par les faneurs.

RÂTELURES, s. f. pl. Foin que ramassent les *râteleuses.* « Ce n'est pas là de bon foin ; ce ne sont que des *râtelures.* » (Voy. *Guernée*, *Hallebotte.*)

RATER, v. n. Prendre des rats.

RÂTIAU, s. m. prononciation habituelle de Râteau. (Voy. *Râtelle.*)

|| Insecte des bois. (Voyez *Louàche.*)

|| Le baudrier d'Orion, une des plus belles constellations du ciel.

RÂTIER, s. m. Petit râtelier pour les bergeries et les étables de chèvres.

RÂTISSOUÉRE, s. f. Ratissoire.

RATOUÉRE, **RATOIRE**, s. f. Ratière, piége à prendre les rats.

La *ratouere* des théologiens.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. vii.)

RATOUNER, v. n. S'applique au genre de bruit que font les rats soit en trottinant, soit en grignotant : « Ça *ratoune* dans ce plancher. » — *Ratouné*, part. Rongé, grignoté. (Voy. *Sourité* et *Rauger.*)

RATOURNER, v. n. S'en retourner. (Voy. *Rentourner* et *Raller.*)

Et li baron *ratournerent* les lor mout bien par terre de perrieres et de magouniaus et d'autres engiens.

(Villehardouin, p. 70.)

RATTE, s. f. Abondance de rats ou de souris. (Voy. *Rataille.*)

RATTROUPÉ, adj. Rassemblé, ramassé. « Les maisons de ce village sont *rattroupées.* »

RAUBLE, s. m. Fourgon, espèce de râteau pour tirer la braise du feu, la boue, etc. (Voy. *Reuillet* et *Rouable.*) || Grande ratissoire. (Voy. *Rouable.*)

RAUCHE, s. m. Roseau. — Graminée et principalement cypéracée des marécages, laiches, diverses espèces de carex. (Voy. *Rouache.*) || Chaume, tige et surtout le feuillage des céréales : « La *rauche* du blé. Ce blé pousse ben ; il a une boune *rauche.* »

Les mots allemands *rauschen*, bruissement, *rauh*, rauque, enroué, et le vieux français *raus*, enroué, et *rause*, roseau, ont, selon toute probabilité, la même origine, puisque le berrichon *rauche* a également cette double signification. On sait que lorsque les roseaux sont agités par les vents, ils font entendre en se frottant les uns contre les autres un bruit *rauque* ou *rauche*. Au temps du roi Midas ils étaient doués, dit la Fable, d'un langage plus significatif. (Voy. *Ros.*)

RAUCHE, adj. Enroué : « Il a mis sa *charbe* à l'iau, la fred l'a pris, et il en est resté tout *rauche.* » (Voy. *Enrauché* et *Rauque.*) — Du latin *raucus*.

Quelques-uns de nos vieux romans de chevalerie disent *raus*, *rause*, au lieu de *rauche* .

> Ne je ne puis mais haut crier,
> Car douze mois en l'an suis *raus*.
> (*Congié de* Baude Fastoul d'Arras, v. 381.)

— Nos paysans prétendent que si le loup qui survient pour enlever un mouton voit la bergère avant d'en être vu, à l'instant même la bergère devient *rauche* au point de ne pouvoir crier ; si, au contraire, le loup est aperçu le premier, ce phénomène n'a pas lieu.

> Vox quoque Mœrim
> Jam fugit ipsa, lupi Mœrim videre priores.
> (Virgile, *Églogue* IX.)

Est-ce par analogie que l'on dit en français : Être enrhumé comme un loup? (Voy. *Fouin.*)
— On dit aussi : Enrhumé comme un renard.

RAUCHER, v. n. Respirer avec bruit. (Voy. *Enrauché* et *Roucher.*)

RAUCHEUX, adj. Foin ou pré *raucheux*, où la *rauche* domine. (Voy. *Rauche*, *Roiche*, *Rouache*, *Roicheux* et *Rouacheux.*)

RAUGER, v. a. Remuer. « *Rauger* du blé, une salade. » || Emmailloter. « *Rauger* un enfant. » || *Se rauger*, v. pron. Se trémousser.

RAUGER, v. a. Ronger. (Voy. *Rouger* et *Rouiller.*) || V. n. Ruminer. (Voy. *Roumger.*)

RAUGMENTER, **RAUCMENTER**, **RAUCOMENTER**, v. n. (Pour *réaugmenter.*) Augmenter de nouveau, augmenter de prix : « Au dernier marché, le blé a *raugmenté.* » (Voyez *Piquer* et *Lâcher.*)
Le *r* ajouté au mot *augmenter* n'indique pas toujours la nuance fréquentative (augmenter itérativement, deux fois, plusieurs fois), mais peut être considéré comme une euphonie capricieuse, vestige de la mode du XVIe siècle que Marot a parodiée. Les *merveilleux* de ce temps faisaient abus du *r* ; et, tout au rebours, les *incroyables* du Directoire le supprimaient partout. (Voy. Obs. à *R*, à *RE*, et *Reconsoler.*)

RAUMIOUNER, v. n. (Voy. *Romiouner.*)

RAUQUE, adj. Enroué. « J'ai mal à la gorge, je suis tout *rauque.* » (Voy. *Rauche.*)

RAVAGE, s. m. Fig. Grand bruit. || Grande quantité. (Voy. *Rahut* et *Saccage.*) || Se dit aussi d'Un enfant turbulent, d'un homme emporté. « C'est donc un *ravage* que ce gas-là? » (Voy. *Jupitar.*)

RAVAGEUX, s. m. Ravageur.

RAVASSER, v. a. Remuer, secouer (altération de Ravager, Acad.) (Voy. *Raguenasser* et *Rahut.*)

RAVASSON, s. m. En Nivernais. (Voy. *Ravenelle.*)

RAVEILLER, v. a. Réveiller. Est aussi pronominal : *Se raveiller.*

RAVELIN, s. m. Diminutif de *ravin.* (Voy. *Reuille.*)

RAVENELLE, **RAVENOLLE**, s. f. Radis ravenelle. (*Fl. cent.*) « La *ravenelle* infeste les terres sablonneuses. — Il y a plus de *ravenelle* que d'orge dans ce champ. » (Voy. *Ramiau.*)

RAVENIAU, s. m. (Voy. *Ravenelle.*)

RAVIRER, v. a. Ramener, faire retourner, détourner : « *Ravirer* les ouailles qui sont dans le blé. » (Voy. *Virer*, *Dévirer* et *Revirer.*) || *Ravirer* ou *raviser* une couture, c'est la rabattre.

RAVISION, s. f. Nouvel avis, changement de détermination, action de se raviser : « Il a fait ça par *ravision*. — Une *ravision !* si nous faisions plutôt ceci. »

Montaigne disait *radvisement*.

Mes débauches ne m'emportent pas fort loin. Il n'y a rien d'extrême et d'estrange et si ay des *radvisemens* sains et vigoreux.

(MONTAIGNE, liv. III, ch. II.)

RAVOIR, v. n. — Ce verbe, qui n'est usité en français qu'à l'infinitif, fait chez nous au participe passé *réu* (*ré-eu*) et *révu* : « Il ne pouvait pas *ravoir* son chapeau tombé dans l'eau, mais à la fin il l'a *révu*. »

RAYÉE DE SOLEIL ou **DE SOULÉ**, loc. (Voyez *Érayée* et *Rais*.)

RAYER, v. n. Rayonner, luire : « Le *soulé raye* », le soleil luit. — A l'occasion de ce mot, le Dict. de Trév. cite Marot. (Voy. *Raire*.)

Le jour ne faisait guère que commencer à poindre, et le soleil à *rayer*.

(AMYOT, *Heliodorus*.)

RAYON, s. m. Buffet non fermé où on range la vaisselle. (Voy. *Dersoué*.)

RAZOUÉ, anciennement **RAZOUER**, s. m. Rasoir. (Voy. Obs. à *Oué*, et à *Coutiau* la citation de la Thaumassière.)

RÉÂGE, s. m. Sole de culture. — L'une des divisions de culture dans le Boischaut et la Brenne : « On fait trois *réâges* : les guérets, les gros blés (ceux d'hiver), les menus blés (ceux de printemps.) »

Réâge a de l'analogie avec *raie* et *enrayer*. (Voyez ces mots, et DALPHONSE, *Statistique de l'Indre*, p. 157.)

REBARDIAU, s. m. Bardeau pour les couvertures.

Pour l'achapt de cinq centz de *rybardeau* pour boucher lesditz pertuys estant sur la basse voulte pour faulte d'ardoize, XLV s.

(*Archives du Cher, fonds de Saint-Étienne de Bourges*, 1589.)

REBASSER, v. a. (Voy. *Arbasser*.) Remonter de vieux bas, y rajuster des pieds neufs. (Voy. *Rembuer*, *Rembusson*, *Renter*.)

REBÂTER, v. n. (Voy. *Rabâter*.)

REBER (SE), v. pron. Se tromper.

REBEUILLER, v. a. Remuer toute sorte d'objets, de la paille, etc. En Nivernais. (Voy. *Arbeuiller* et *Rabouiller*.)

REBIFFARD, REBIGEARD, adj. (Voy. au mot *Rebiffer*.)

REBIFFER (SE), SE REBIGER, v. pron. (Voyez *Arbiffer*.) Regimber, se rebéquer, raisonner.

De là *Rebiffard*, *rebigeard*, adj. Peu endurant, indocile : « Ce cheval est *rebigeard*, vous n'en viendrez pas à bout comme vous voudrez. » — Raisonneur, insoumis, rebelle : « Cet enfant est *rebigeard*. »

REBILLAT. Nom propre signifiant Réveillé. (Voyez *B* pour *V*.)

Mais lou *pay rebeillat* li rits.
(Mais le père réveillé lui sourit.)

(JASMIN, *la Semaine d'un fils*.)

REBINER, v. a. (Voy. *Arbiner*.) Donner une troisième façon à une terre. (Voy. GÉNIN, *Réc. philol.*, II, p. 104.)

REBIOUNER, v. n. (Voy. *Arbiouner*.)

REBIQUER (SE), v. pron. (Voy. *Rebiffer*.)

REBOIRE, v. n. Se remettre à boire.

RÉBOLER, v. n. Pleurer, gémir. (Se dit en Morvan.)

REBONTRER, v. a. (Voy. *Arbontrer*.) Remontrer, faire des remontrances ; et, dans un sens plus adouci, faire observer : « Je lui ai *rebontré* qu'il se conduisait mal. » (Voy. *Bontrer*.)

REBOUILLER, v. a. Remuer. (V. *Rabouiller* et *Rebouler*.)

REBOULER, v. a. (*Arbouler*.) Recevoir avec humeur, repousser avec rudesse. (Voy. *Erbouler*, *Ribouler*, *Rebourrer*.)

RE. — Cette syllabe, qu'on pourrait appeler en général *iterative*, n'a pas ce caractère dans *raugmenter*, *reconsoler*, *remparer*, *rempirer*, *rentourner*. (Voy. Obs. à *DÉ*.)

Re non accentué subit l'interversion *er* au commencement ou dans le corps de la plupart des mots où il est précédé dans la même syllabe par les consonnes *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *p*, *t*, et *v*; ex. : *berbis*, *bertelle*, *kerver* (pour crever), *venderdi*, etc. (Voy. Obs. à *BRE*, *CRE*, *DRE*, etc.)

Équivaut souvent à *ar*. (Voy. *AR*.)

C'est l'oreille qui décide de l'emploi de ces permutations. Ainsi on dira : Un chaud *refrédi*, se *referdir*, je me sis ben *arferdi*. (Voy. Obs. à *AR* et à *ER*.)

De là, *reboulé*, adj. Bourru.

|| *Rebouler des yeux*, remuer les yeux d'un air fâché. (Voy. *Ribouler* et *Terbouler*.)

REBOURGEON, s. m. (Voy. *Arbourgeon*.) Se dit Des sillons de labour aboutissant à une ligne oblique, et devenant par conséquent d'autant plus courts qu'ils sont tracés plus près de la limite du champ. (Voy. *Cheintre* et *Front*.)

|| Débris de la tonte des brebis. (Voy. *Bourgeon*.)

REBOURRER, v. a. (Voy. *Arbourer*.) Bourrer, rudoyer, malmener, repousser durement, renvoyer avec rudesse. (Voy. *Rebouler*, *Arouter*.)

REBOURS, adj. (Voy. *Arbours*.) De travers, revêche. — De là est dérivé *Arbourse* (pour *à rebours*), nom d'une commune du Nivernais.

Allègre, plaisante et dame non *rebourse*.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Œuvres diverses*.

|| Bois de *rebours* ou simplement *rebours*, loc. Bois dont le fil est contraire au sens dans lequel le menuisier pousse son rabot.

REBOUTER, v. a. (Voy. *Arbouter*.) Remettre, replacer. — Se dit aussi de la réduction des fractures, des foulures. (Voy. *Remiger*, *Rhabiller* et *Panser*.)

Bien le cuidai lancier debout,
Mais il ressort et je *rebout*.

(*Roman de la Rose*.)

Le français a conservé *rebouteur*, qui fait métier de remettre les membres disloqués. Le mot est, en Berry, *rebouteux*.

|| Rebuter avec rudesse et avec mépris. (Voyez *Rebouler*.)

REBOUTEUX, s. m. (Voy. *Arbouteux*.)

REBOUTURE, s. f. (Voy. *Arbouture*.) Provision de fruits provenant du grappetage après la récolte : « Il a ben fait sa *r'bouture* », il s'est bien approvisionné. (Voy. *Hallebotte*.)

REBRAVER, v. a. (Voy. *Erbraver*.)

REBUFFE, adj. (Sans doute pour *rebuffé*, comme les adjectifs *gonfle*, *enfle*. (Voy. Obs. à *E*.) — De mauvaise humeur. (Voyez *Rebouler*.) — Le français a perdu cet adjectif qui répondait au substantif *rebuffade*.

REBUFFIÉRE, s. f. Visière de casquette. (Voyez *Bonjour*.)

REBUSSER, v. a. (Voy. *Arbusser*.) Ravauder, raccommoder du linge. (Voy. *Rabusser*.)

A Philbert Girard marchand demeurant à Bourges la somme de vingt sept sols six deniers t. pour l'achat de cinq tiers de drap gris pour *busser* la robe de ladite maistresse.

Comptes de l'Hotel-Dieu de Bourges, 1505-1506.

REBUSSON, s. m. (Voy. *Arburon* et *Arbusson*.)

REBUTER, v. a. Abandonner, délaisser. « Il est ben malade, le médecin l'a *rebuté*. »

RECARRELAGE, s. m. Désignation burlesque du mariage d'un veuf avec une veuve.

Trop souvent un public grossier poursuit les époux de ses railleries et va même jusqu'à les *charivariser*. (Voy. ce mot.)

RECHANDIR, v. n. (Voy. *Archandir*.) Réchauffer, sécher. || *Se réchandir*, v. pron., se réchauffer. — Du latin *recandesco*.

RÉCHANER, v. n. Hennir, braire. (Voy. *Erchaner* et *Hendiner*.) || Relever la lèvre supérieure en montrant les dents. Se dit des chevaux et des ânes.

Recaner dans la citation suivante :

Le mulet qui le voyoit *recanoit* trepignant.

(BEROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*.)

RÉCHAUD, s. m. Fig. On nomme ainsi, dans le Val de Loire, les emplacements infertiles formés de sable pur, parce que les plantes y sont comme brûlées aux premières chaleurs.

Aux environs de Paris, par exemple à la Ferté-Aleps, on désigne sous le même nom les points d'une pièce de terre où la roche formant sous-sol est trop rapprochée de la surface, et qui, pour cette cause, est plus exposée à la brûlure.

RÉCHAUD (SE COUCHER AU), loc. Se coucher sans refaire son lit.

RÉCHAUFFAGE, s. m. Mets réchauffé. « Ce n'est que du *réchauffage*. »

|| Terme de métallurgie. Opération qui consiste à faire passer le fer dans le four pour le ramollir et le souder avant de le soumettre à l'action des cylindres ou des marteaux.

RECHIGNER, v. n. (Voy. *Archigner.*) Hennir : « Ce cheval *rechigne.* » (Voy. *Rechaner.*)

|| *Rechigne-Voisin.* Nom de localité, Villedieu (Indre).

RECHIGNOUX, adj. Rechigné. (Voy. *Archignoux.*) || Grognon. (Voy *Greugnoux.*) || Chétif, languissant. — S'applique aux enfants malingres. On mène les *rechignoux* à Saint-Marin, chapelle située près d'Argenton, ou à Saint-Marien, près de Boussac. (Voyez Laisnel de la Salle, *Moniteur de l'Indre* du 17 novembre 1853.) — Une inscription gothique dans l'église de Saint-Marcel, près d'Argenton, mentionne les *rechigneux* (*eux* et non *oux*). En vieux francais *réchin* signifiait maussade, bourru, grondeur. Au XI[e] siècle un comte d'Anjou, Foulque IV, était surnommé le *Rechin.* (LAISNEL DE LA SALLE, mss.)

RÉCHO, s. f. (Prononcez *réco.*) Echo, lieu où le son est répété. || Sonorité prise dans un sens restreint. On dit qu'un malade a le *recho* bon, quand sa toux indique une poitrine encore solide : « Le prédicateur a un bon *récho.* » Parlant de la poitrine ellemême : « Il a mal au *récho.* » (Voy. *R* euphonique.)

RECHUTER, v. n. (Voy. *Archuter.*) Retomber, redevenir malade. On dit d'un malade qui allait mieux : « Il a *rechuté* », pour il a fait une rechute.

> Il se mit à travailler avant d'être guéri, ce qui le fit *rechuter.*
>
> G. SAND, *François le Champi.*

RÉCIE, s. f. Goûter, repas intercalaire. (Voy. *Ressie* et *Arsiée.*) « Iras-tu bientôt faire la *récie?* » Expression correspondante à celles de *relevée, heures de relevée,* employées dans le langage judiciaire et administratif pour désigner le temps à partir duquel on s'est relevé pour reprendre le travail interrompu. Le verbe *réciner* doit être écrit ainsi (et non *ressiner*) comme dérivé du latin *recœnare*, d'après Roquefort et les nouvelles éditions de Rabelais de MM. Burgaud des Marets et Rathery :

> Puis entrarent en propos de *reciner.*
>
> *Gargantua.*

(Voy. *Ressie.*)

RECOBER, RECOBETER, v. a. (Voy. *Arcober, Arcoubeter, Recoubeter.*) Recommencer une chose. — De *cobe*, qui signifiait anciennement *coup.*

RECONSOLER, v. a. Consoler. (Voy. pour le *r* initial l'observation au mot *Raugmenter.*)

RECORILLER, v. n. (*Arcoriller.*) Refermer au verrou. (Voy. *Coril, Coreil,* et la cit. de G. Sand au mot *Corillette.*)

RECOUNAISSANT, part. (Voy. *Arcounaissant.*) Qui reconnaît, qui se remet dans l'idée l'image d'une personne : « Il ne fait pas attention à moi, il n'est pas *recounaissant* », c'est-à-dire il ne se rappelle pas mes traits.

RECOUPER, v. a. (Voy. *Arcouper.*) Attraper quelqu'un en lui barrant le chemin. — Se dit à Issoudun. (Voy. *Découper.*)

RECOUVRIR, v. a. (Voy. *Arcouvrir.*) Fait au prétérit : *Je recouvrissis*, et au participe passé *recouvri* et *recouvart* : « Une maison *recouvarte* ou *recouvrie* à neuf. » (Voy. *Couvrir.*)

RECRÉPISSAGE, s. m. (Voy. *Arcrépissage.*) Renouvellement ou réparation d'un *crépissage.* (Voyez ce mot.)

Se dit même quelquefois pour le travail originaire : « *Recrépir* un mur neuf. »

RECROCHETER, RECROCHETUSER, v. a. Raccrocher. (Voy. *Arcrocheter.*) || Recourber en crochet.

RECROQUILLÉ, adj. Recoquillé.

> *Recroquillées* et crossues (crochues)
> Avoit les mains ycelle ymage.
>
> (*Roman de la Rose.*)

RECRU, s. m. Repousse de bois, d'herbe vivace. (Voy. *Revive.*)

RECULON, s. m. (Voy. *Arculon.*) Croupière. (Voy. *Bacul.*)

RÉDE, adj. Roide, raide. — Employé adverbialement, il signifie Beaucoup, très, extrêmement : Ce vin est *réde* bon. — Travailler *réde.* » (Voyez *Rude* et *Dur.*)

|| *Réde* (sous-entendus : Terrain, sol), devenu substantif masc.

RÉDILLON, s. m. Petite rampe. « Les chevaux peinent à monter ce *rédillon.* »

RÉDIR, v. a. et n. Raidir, roidir. || Augmenter de prix. « Le blé a *rédi* au marché d'aujourd'hui. » (Voy. *Réde, Rédzir* et *Repiquer.*)

REDIRE (TROUVER A), loc. Regretter, être sensible à la perte d'une chose, en remarquer la privation ou l'absence : « Depuis qu'un tel a perdu sa femme, il la *trouve ben à redire.* — Il *trouve ben*

à redire de ne plus avoir de vin à boire. — Vous vous en allez bien vite ; vos gens n'auront pas eu le temps de vous *trouver à redire.* »

REDON, s. m. Gaillet mollugine. (*Fl. cent.*) (Voy. *Mordon.*)

REDONDER, v. n. (Voy. *Ardonder.*) Rebondir. — Rédondance (Acad.), est passé au sens figuré exclusivement. (Voy. *Repomper.*)

RÉDZIR, v. a. Raidir. (Voy. *Aplatzir* et Obs. à Z.)

REFAIRE, v. a. Attraper, tromper. « Il a *été refait !* » (Voy. *Enfoncé.*)

|| *A refaire*, loc. Défaut, vice plus ou moins caché : « Ce cheval a *à refaire*, il a une jambe *à refaire*, il est *à refaire.* » — Se dit aussi à Paris, dans le style des maquignons. (Voy. *Arfaire.*)

REFAIT, adj. (Voy. *Arfait.*) Qui a repris de l'embonpoint, en bon état : « Il est ben *refait* depuis sa maladie. »

Fraîches, blanches, *refaites*....
(Bonaventure des Periers, *Contes*, 235.)

Après lesquels suivaient six-vingt bœufs gras et *refaits.*
(Amyot, *Plutarque*, *Vie de Paul Emile.*)

RÉFECTION, s. f. L'Académie l'explique par Repos ; le sens est plus général, c'est le rétablissement des forces non-seulement par le repos, mais aussi par la nourriture ; il correspond à *réfectoire*, lieu où l'on prend les repas en commun (Acad.).

REFENDIS, s. m. (Voy. *Arfendis.*) Second labour à l'araire ou à la charrue. || Terre ensemencée dans la seconde année d'une même céréale que dans la première année. (Voy. *Relevis*, *Loué*, *Refendre* et *Essillis.*)

REFENDRE, v. a. (Voy. *Arfendre* et *Loué.*) Labourer une seconde fois, donner une seconde façon en faisant passer l'araire entre deux *raies* de la première. (Voy. au mot *Raie, mettre en deux raies.*) || Se dit aussi d'Un second labour donné en travers du premier. (Voy. *Refendis* et *Retrancher.*)

REFERDIR, v. a. (Voy. *Refrédir.*)

REFORÇURE, s. f. (Voy. *Forçure* et *Ante.*)

REFOUILLEMENT, s. m. (Voy. *Arfouillement.*) Action de *refouiller*. (Voy. ce mot.) || Partie *refouillée* de la pierre.

REFOUILLER, v. a. (Voy. *Arfouiller*) (Terme de maçonnerie). Creuser : « *Refouiller* une pierre. »

REFRÉDIR, **REFREDZIR**, v. a. (Voy. *Arfrédir.*) Refroidir. « *Refrédir* la chaux », l'éteindre avec de l'eau. (Voy. *Rafrédir* et *Raferdir.*)

|| *Refrédir* les sens ou le sang, se dit d'Une sorte de saisissement causé par le froid : « Il s'est *refrédi* les sens. » (Voy. *Chaud-refrédi.*)

Le français n'emploie *sens* au pluriel, dans cette acception, que dans la phrase : Reprendre ses *sens*. (Voy. *Sanglacer.*)

REFRÉDISSURE, s. f. (Voy. *Chaud-refrédi.*)

RÉGALE, s. m. **BOIS DE RÉGALE**, loc. (Voyez *Cimiau*, *Cimée* et *Sumée.*)

Ce mot vient-il de ce que le *cimiau* est souvent employé à *régaler*, c'est-à-dire à égaliser, compléter, dresser, niveler les cordes de taillis, ou bien d'un ancien droit que les rois ou les seigneurs avaient sur les bois des particuliers ; droit qui s'acquittait en nature et avec du bois de moins bon choix ? — D'autres pensent que la véritable étymologie de *régale* est dans *royale* ; en effet, le sommet de l'arbre, le *cimiau*, s'appelle aussi *couronne* (Acad.).

REGARDABLE, adj. (Voy. *Argardable.*) Visible, apparent.

REGARDANT, adj. (Voy. *Argardant.*) Difficile, soupçonneux.

Mlle Janille, quoiqu'elle soit peu *regardante*.
(G. Sand, *Le Péché de M. Antoine.*)

REGARDER, v. a. « *Regarde voir !* » Se dit par pléonasme.

— *Regarder le diable sur le poirier*, loc. Se dit d'Une personne louche : équivalent du brocard de Paris : *Regarder en Picardie pour voir si la Champagne brûle.* Les Anglais disent moins plaisamment : *To look at once on the ground, and at the north pole star*, c'est-à-dire Regarder à la fois vers la terre et l'étoile polaire.

REGARDIÉRE, REGARDURE, s. f. (Voy. *Argardiére.*) Manière de regarder. — Se prennent le plus souvent en mauvaise part : « Il a une mauvaise *regardure.* » (Voy. *Argardure.*)

Lors veis qu'Envie en la peinture
Avoit trop laide *regardure.*
(*Roman de la Rose.*)

Quand votre dame d'aventure
Jetait en allant à l'offrande
Sur ung autre sa *regardure*.

(MARTIAL D'AUVERGNE.)

Ung pas de gracieuse allure...
Ung œil de fière *regardure*.

(GUILLAUME COQUILLARD, *les Droits nouveaulx*.

RÉGE, s. f. (En bas Berry). Sillon : « Voilà un bon moissonneur, il est toujours le premier à la *rege*, il mène ben sa *rége*. » (Voy. *Raige*, *Raise*, *Rase*, *Roie*, *Ate*, *Reguït*, *Rieu* et *Orne*.)

— « Mène ta *rége*, je mènerai la menne. » Se dit proverbialement pour Occupe-toi de ce qui te regarde, et ne te mêle pas de ce que je fais. — En roman, *rega* signifie Raie, sillon.

.... Per una *rega*
Aney vas ley d'un garag.

(*Leys d'amors*, folio 23.)

C'est-à-dire : Par un sillon d'un guéret j'allais vers elle.

(REYNOUARD, *Lexique roman*.)

|| Soc de charrue. En espagnol, *reja*. (Voy. *Souais*.)

RÉGEON, s. m. (En bas Berry). Petit sillon : « On fait des *régeons*, on *régeoune* le terrain pour semer les pois, les haricots, le chanvre, etc. » (Voy. *Rége* et *Reuillon*.)

RÉGEOUNER, v. n. (En bas Berry). Tracer de petits sillons. (Voy. *Régeon* et *Reuillouner*.)

RÉGER, v. a. (Voy. *Régeouner*.) Fouiller la surface de la terre ; se dit Des cochons lorsqu'ils soulèvent le gazon des prés avec leur groin. (Voyez *Foujer*.)

RÉGERAT. Nom d'homme assez commun. (Voyez *Réger*.)

REGINGUER, v. n. (Voy. *Arginguer*.) Regimber, sauter, cabrioler, ruer. (Voy. *Ginguer*, *Regriffer*.)

REGIPE, s. m. Lacet à prendre le gibier. — Dérivé peut-être du mouvement que se donne le gibier pour se débarrasser des lacets. (Voy. *Regiper*.)

REGIPER, v. n. Sauter, sautiller, regimber, tressaillir : « Je regardai dans la haie ; je vis quelque chose qui *regipait*. » — Se dit en Morvan.

|| *Se regiper*, v. pron. Se regimber, se défendre.

RÉGNE, s. m. Habitation, possession : « Sous le *régne* de monsieur un tel, la ferme était bien tenue. » (Voy. *Régner*.)

RÉGNER, v. n. Habiter, parcourir habituellement. « Du temps où un tel *régnait* dans ce domaine. — Les loups *régnent* dans ce bois. — Les bestiaux ont *régné* dans ce pré, ils y ont tout gâté. » (Voy. *Triger*.)

REGNIER, v. a. Renier, désavouer. (Voy. Obs. à *GN*.)

Et sembloit à l'ouïr que le curé eut pis fait que d'avoir *regnié* Dieu.

(*Les Cent Nouvelles nouvelles*, Nouv. 96.

REGOND, s. m. Remous, reflux, effet d'une retenue d'eau. « Le *regond* de ce moulin se fait sentir bien loin. » (Voy. *Regonder*, et la citation au mot *Empallement*.)

|| Fig. Une foule de personnes, un grand nombre d'animaux : « Le foin étant rare, il *tombe* un *regond* de bestiaux dans les foires. »

Pour trente-deux toises de battis simple à raison de iij liv. la toise, par eulx faict le long de la rivière qui est audessoulz de ladite fontaine, afin d'empescher le *regon* de l'eau de ladite rivière.

(*Comptes des receveurs de la ville de Bourges*, pour 1613-1614.

— Nous écrivons *regond* par un *d*, puisqu'il y a un verbe *regonder*.

REGONDER, v. n. (Voy. *Argonder*.) Refluer : « L'eau de cette chaussée de moulin *regonde* jusqu'à tel endroit. » (Voy. *Regond*.)

— A de l'analogie avec le français *regonfler*.

REGOUGNER, v. a. Se dit à Nevers et à Decise. (Voy. *Rebouter*.)

REGOUGNEUX, s. m. Rebouteur (Acad.). — (Voyez *Rebouter*.)

REGOUIVE, s. f. (En bas Berry). Regain. (Voy. *Gouive* et *Revive*.)

REGOUIVER, v. n. (En bas Berry.) — Se dit de L'herbe d'un pré qui pousse après une première coupe. (Voy. *Reguiner*.)

REGRIFFER (SE), v. pr. (Voy. *Argriffer*.) Tenir tête, se défendre, se rebiffer. (Voy. *Reginguer*.)

REGUINER, v. n. (Voy. *Arguiner*.) Repousser, donner un regain : « Voilà l'herbe qui *reguine*. — Ce pré a ben *reguiné*. » (Voy. *Regouive*.)

REGUÏR, v. a. Tracer des *reguïts*. (Voy. ce mot.)

REGUÏT, s. m. Sillon ; labourage qui précède celui par lequel on enterre la semence : « Après

un tour d'airiau, on met la terre à *reguïts.* » (Voy. *Rége. Rase, Ate* et *Areguïr.*)

|| Terre du sillon relevée en ados, pour enterrer le blé. Ce travail se fait dans certains cantons avec un *ariau* à deux larges oreilles, les bœufs étant *liés* au grand joug, c'est-à-dire à une distance l'un de l'autre plus grande que d'ordinaire. (Voy. *Étriper.*)

REIN, s. m. Fig. Partie saillante et allongée de terre, de pré, etc. Les *reins* d'une voûte (Acad.) et les expressions de *dos*, *côte* (Acad.), sont des métaphores analogues.

Faire borner de hautes et apparentes bornes le circuit et *rein* desdites forêts.

(*Règlement général des eaux et forêts*, 1597.)

— *Rein-du-Bois*, nom de localité près Allogny (Cher), écrit à tort *Rhin-du-Bois* dans la *Fl. cent.*, 2e édition, p. 524, et 3e, p. 534.

REINTIER, s. m. Les reins : « J'ai mal au *reintier.* » Se prononce souvent *rinkié.* (Voy. Obs. à *K* et à *TI.*)

REJITTE, s. f. Rejet. (Voy. *Jiter* et *Gitte.*)

RELAIS, s. m. Bord d'une rivière que l'eau a miné en dessous, de sorte que le gazon, la *sole* du pré est comme suspendue : « Les *relais* servent de retraite pour le poisson. — Il y a une belle carpe sous ce *relais.* » (Voy. *Chave.*)

|| Repos, relâche : « Travailler sans *relais.* — Je ne vous donnerai pas de *relais* que vous n'ayez achevé cette besogne. »

|| Accent de voix traînant : « Avoir un *relais* », parler en chantant les dernières syllabes. Ce défaut est fréquent à Bourges et aux environs.

RELANGER, RELANGIR, v. n. (Voy. *Arlangir.*) S'adoucir, se calmer. — Se dit Du temps après une tempête, après un froid rigoureux. — Vient de *languir*, perdre de son énergie. (Voy. *Mollir*, *Erlinger* et *Rabonir.*)

RELENTIR, v. a. et n. Ralentir.

RELEVAILLES, s. f. pl. (Voy. *Arlevailles.*) Façon de terre à la charrue. (Voy. *Lever un champ, Couvraille, Tondailles*, etc.)

Ce mot est français dans le sens de la cérémonie qui se fait à l'église la première fois qu'une femme s'y rend après ses couches.

RELEVER UNE FEMME (voy. *Arlever*), loc. Procéder à ses relevailles. || *Relever* un cheval, replacer un fer après avoir *paré* le pied.

— On a trouvé dans les registres de l'ancien curé de.... cette mention : « Tel jour j'ai *relevé* la femme d'un tel, maréchal ; tel autre jour il a *relevé* mon cheval, partant quitte. »

RELEVIS, s. f. (Voy. *Arlevis.*) Culture redoublée : « Un *relevis* de froment », c.-à-d. culture de froment qui en suit immédiatement une autre dans le même champ, et sans fumure nouvelle. (Voyez *Levis, Loué, Refendis* et *Retroubler.*)

RELICHER, v. a. (Voy. *Arlicher.*) Lécher. || S'emploie fig. au participe passé dans le sens de Paré, ajusté : « Il n'est guère ben *reliché.* »

|| *Se relicher*, v. pr. Se délecter en léchant par gourmandise, se lécher la langue sur les lèvres comme font les chats : « Il a trouvé ce plat si bon qu'il s'en *reliche.* » (Voy. *Parlicher* et *Licherie.*)

L'Académie dit : S'en lécher les babines.

RELIEUX, RELIEUR, s. m. Tonnelier, ouvrier qui rebat les tonneaux. — A la Châtre.

RELIGION SOUNANTE, loc. Métaphore hardie qui sert à désigner l'argent, la fortune, cet objet du culte de tant de gens.

RELIQUE, s. f. Reliquat ; suite de maladie. (Voy. *Traîniau.*)

RELOGE, R'LOGE, s. m. Pendule, horloge : « J'ai acheté un bon *reloge.* Un *r'loge* à coucou. » — En Franche-Comté *reloûge ;* en espagnol (castillan), *relox*; en catalan, *rellotge.*

Les comptes des receveurs de Bourges (1528-1529) font mention d'un *relongeux* (horloger) qui reçoit 60 sols tournois de gages par an, « pour faire sonner le *grous reloge* de ladite ville. » (Voy. citation *Bull. Soc. du Berry*, 1860, p. 188.)

RELUSER, v. n. (Voy. *Arluser.*) Reluire. (Voyez *Terluire.*) On aime dans nos campagnes un teint haut en couleur et qui *reluse.*

Pour se procurer ce dernier avantage, beaucoup de nos paysannes avaient recours il n'y a pas encore très-longtemps à un cosmetique naturel dont la base est l'uree. Ce cosmetique, autrefois employe par nos aieux les Celtes, sert encore à la toilette de plusieurs nations primitives.

(LAISNEL DE LA SALLE.)

REMARCI, s. m. par syncope de Remercîment. « Un biau *remarci.* »

REMARCIER, v. a. (Voy. *Armarcier.*)

REMARCÎMENT, s. m. (Voy. *Armarciment.*)

REMARNÛMENT, s. m. Faveur, intercession, crédit ; se dit d'Un bienfaiteur : « A son *remarnûment*, j'ai obtenu telle chose. »

REMBARRER, v. a. « *Rembarrer* un lit », c'est le border, c'est-à-dire Replier sous le matelas le bord des draps et de la couverture.

|| *Rembarrer* une personne qui est au lit, c'est tirer le bord de la couverture qu'on enfonce sous le matelas, sous le sommier. — Ce mot vient de l'usage où l'on était autrefois de garnir d'une *barre* le devant des lits. (Voy. *Barre du lit, Roller* et *River.*)

REMBÂTER, v. a. Abattre. « *Rembâter* un arbre. »

REMBELLIR, v. n. Embellir, devenir beau. — Se dit sans y ajouter un sens réduplicatif : « Cette petite fille était bien laide ; elle *rembellit.* » (Voy. *Laidir.*)

REMBLAVER, v. n. Semer de nouveau quand la première semaille a manqué.

REMBONIR, REMBOUNIR, v. n. (Voy. *Rabonir.*)

REMBREUNIR, v. a. et pron. « Le temps *se rembreunit.* » (Voy. *Embrundir.*)

REMBRISE, s. f. Essor, élan : « Prendre sa *rembrise* », prendre son élan. (Voy. *Alan.*)

REMBRUNSER, v. n. Faire des reprises à des bas. (Voy. *Rembuer.*)

REMBUER, REMBUSSER, v. a. (Voy. *Rebasser, Renter, Rembrunser.*)

REMBUSSON, REMBUSSU, s. m. Pied neuf remis à un vieux bas, haut de bas rapporté, et peut-être toute pièce de rapport. (Voy. *Arburon* et *Rebasser.*)

REMÉGE, REMÉGEUX, s. m. De *mége,* vieux mot français signifiant Médecin opérateur. (Voy. *Remigeux.*)

REMÉGER, REMIGER, v. a. (Voy. *Arméger.*) Remettre, raccommoder, en parlant d'une fracture à un membre, d'une luxation. (Voy. *Rebouter* et *Rhabiller*, *Remigeux* et *Ramiger.*) || *Se reméger*, v. pron. Expression d'écolier : pour Se récupérer, regagner ce qu'on avait perdu.

REMEMBRANCE, s. f. (Voy. *Armembrance.*) Souvenir. (Voy. *Membrance* et citation à *Deviseux.*)

Par quoi volontiers vous diray
D'icelle la forme et semblance,
Ainsi que j'en ay *remembrance.*
(*Roman de la Rose.*)

Jadis en étoit *remembrance,*
Cent ans avant qu'il vint en France.
VOITURE, citation de Trévoux.

Dans la citation suivante, *remembrance* semble réunir les deux idées, qui d'ailleurs sont connexes et s'appellent l'une l'autre, de souvenir et de ressemblance.

Plus je vous vois, plus je crois voir aussi,
L'air et le port, les yeux, la *remembrance*
De mon époux à qui Dieu fasse paix.
(LA FONTAINE, *l'Oraison de saint Julien.*)

— Ce mot s'est conservé dans la langue anglaise, (voy. la citation à *Deviseux*), et dans l'italien *rimembranza.* (Voy. *Remembrer.*)

Ceux qui ont entendu l'opéra de *Norma* dans le beau temps de la Grisi, n'ont pas oublié cette exclamation au début du premier duo de Norma et d'Adalgise :

O ! *rimembranza* ! io fui cosi rapita.

REMEMBRER (SE), v. pr. (Voy. *Armembrer.*) Se remémorer, se ressouvenir. — Anglais, *remember.* Dernier mot prononcé par Charles Ier sur l'échafaud, devenu une sorte d'énigme historique.

Quant nous cest non cernel son,
Savoir et *ramembrer* poon,
Que Dame Dex li demostra.
(*Roman de Brut.*)

REMIGEUX, REMIGEAUX, s. m. (Voy. *Armigeux.*) Celui qui fait métier de remettre les membres disloqués, de guérir les entorses.

Le *meneux de loups* de village (voy. *Meneux*) fait ordinairement cet office, comme celui de *panseux* de chancres, brûlures, etc. ; de releveur d'estomacs et rates tombés ou *décrochés.* (Voy. ce mot et *Rebouter, Rhabilleux, Ermieux* et *Effort.*)

Fadette, vous êtes grande *reméyeuse*, et vous savez charmer la maladie.
(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

On trouve *radoubeur*, employé dans le même sens par d'Aubigné, et qui n'est point usité chez nous.

> Ce prêtre était Lorrain excellent *radoubeur*.
>
> (D'AUBIGNÉ, p. 80.)

REMISER, v. a. Evincer, éconduire. (De *remise*, délai, ou de *remise* à voitures ; dans le sens de cette locution française, *mettre sous la remise.*) — Se dit d'Une personne qui a été refusée dans une demande de mariage. (Voy. *Armise.*)

REMMANCHER, v. a. Emmancher de nouveau, remettre un manche. || Fig Renouer, reprendre une affaire. « *Remmancher* un mariage. »

REMOGE, s. f. Maladie particulière aux bœufs (paralysie du train postérieur).

REMOUILLER, v. n. Se dit d'Une jument, d'une vache qui approche du moment de la parturition, qui est sur le point de faire son part. Mot tiré de l'observation de certains signes précurseurs. — *Vache remouillante,* en Normandie.

REMOUVER, v. a. Remuer de nouveau. (Voyez *Mouver.*)

REMPAILLEUX, s. m. Rempailleur.

REMPARER (SE), v. pr. Pour *s'emparer*. « J'avais oublié mon outil, il s'en est *remparé.* » (Voy. *Raugmenter, Reconsoler*, et Obs. à *RE.*)

— Se remparer, dans le Dict. de l'Acad., est Se faire un rempart.

REMPIÉTER, v. a. (Voy. *Rebasser.*)

REMPIRER, v. n. Aller plus mal : « Ça n'a pas *rempiré* d'puis à ç' matin. » — On dit quelquefois *rempiser*. (Voy. Obs. aux lettres *R* et *S.*)

Ronsard a dit :

> Bienheureux soit mon tourment qui *rempire*.

—(Voy. *Raugmenter*, *Reconsoler*, et Obs. à *RE.*)

REMPLEUMER, v. a. et pron. « Le v'là qui *se rempleume* après sa maladie. » (Voy. *Pleume* et *Rappeler.*)

REMPLIR, v. a. Fait par contraction à l'indicatif, *je remple, je remplons, je remplins*, pour *je remplis, nous remplissons, nous remplissions*, et au subjonctif *que je remple,* ou même *que je rempe*, au lieu de *que je remplisse.* (Voy. *Arrache.*) Bords de la Loire.

REMUER, v. a. Fait au subj. *que je remusse.*

|| V. n. Déménager. C'est toujours à la Saint-Martin (11 nov.) que l'on *remue* aux environs de la Châtre : « Je *remuerai* l'an prochain. » — Se retrouve dans *remue*-ménage.

REN (prononcez *rin*), adv. Rien, nulle chose. (Nous écrivons *ren* comme *ben, men, ten, sen.*) « Je ne dis *ren;* je ne demande *ren ;* je ne veux *ren*, ca ne me fait de *ren,* etc. » C'est le *rien* du français actuel pris absolument.

|| *Ren,* suivi d'un adjectif, signifie Guère, peu, presque pas, comme rien ; *ren gros, ren grand,* gros ou grand comme rien. « Mon pouvre gas est *ren* grous, *ren* fort, au *prix du voût'!* »

|| *Ren que* (précédant un substantif), loc. Rien que, pour dire, presque rien, peu de chose, si ce n'est . . . , pas plus de : « Il n'a cueilli *ren que* trois poinçons de vendange dans sa vigne. — Cette bergère n'a *ren que* vingt moutons à garder. » C'est une manière elliptique et exagérée de parler ; comme si l'on disait : Il n'a *rien* cueilli, il n'a cueilli *que* trois poinçons. Cette bergère a *peu* de moutons, elle n'en a *que* vingt. — Ou bien, dans cette locution, *rien que* équivaut à *seulement* : « Parmi tout ce monde, j'ai vu *ren que* lui de connaissance. » On dit Il n'y a *pas ren que* lui, pour dire Il y en a d'autres.

On ne peut reprocher à cette locution la faute relevée par Bélise.

> De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive, etc.
>
> MOLIÈRE, *Femmes savantes*, act. II, sc. VI.

— Dans la locution très-usitée *ren que tout seul* il y a évidemment pléonasme.

(Voy. le Dict. de l'Acad. au mot *Rien.*)

|| *Ren que* trouvé ça (interversion.) Trouvé rien que cela.

|| *Ren que de, Ren qu'à,* locutions que suit un verbe. « *Ren que de* souffler dessus, on ferait tomber cet homme, tant il est faible. — Tu n'as *ren qu'à* faire ce que je t'ai commandé. — Vous n'avez *ren qu'à* m'attendre », pour dire : En soufflant dessus on le ferait tomber, tu n'as qu'à faire, vous n'avez qu'à m'attendre.

> Monsieur, vous n'avez *ren qu'à* dire,
> Je mentirai, si vous voulez.
>
> MOLIÈRE [illegible]

|| *Ren qu'après. Ren qu'avant. Ren qu'en* [illegible].

etc., loc. Seulement après, avant, au moment, etc. « J'irai à tel endroit *ren qu'après* le déjeuner. — Il est venu *ren qu'au moment* de manger la soupe. »

|| *Ren de temps*, loc. Un temps très-court. — « Il a fait ça en *ren de temps*, en un *ren de temps*. — Y a *ren de temps* qu'il était là. »

|| *Pas ren*. (Voy. *Pas*.)

|| *Ren*, *Moins que ren*, *Pis que ren*, sont trois sobriquets donnés à trois frères de la commune de ......, dans la partie *solognotte* du Cher. (Voy. *Vauren* et *Vaurenneté*.)

|| *En ren pour ren*, loc. Point du tout, en aucune façon.

|| *Ren de ren* et *Ren mon chen*, loc. négative et injurieuse : Rien, mon chien !

|| *Un ren tout neu* (neuf), loc. badine. Rien du tout. « J' te donnerai *un p'tit ren tout neu*. »

RENAÎTRE fait au participe passé *renaissu*. (Voy. *Arnaître* et *Naître*.)

RENARD, s. m. Nom de guerre des apprentis de certains métiers.

|| *Queue de renard*, s. f. S'applique au mélampyre des champs (*Fl. cent.*) (voy. *Loup*) || et à la prêle, plante des marais. (Voy. *Panache*.)

|| *Écorcher le renard*, loc. Vomir, en parlant des ivrognes. (Voy. *Renarder*.)

|| *Faire le renard*, loc. Faire l'école buissonnière. (Voy. *Fouine*.) L'enfant récalcitrant se cache comme le renard ou la fouine.

RENARDE, s. f. Dévoiement. Se dit principalement Des bestiaux.

RENARDER, v. n. (Voy. *Arnarder*.) Vomir. (Voy. au mot *Renard*, *écorcher le renard*.)

|| On dit aussi que le vin *renarde*, quand il prend en vieillissant un goût aigre. (Voy. le Dict. de Trév.)

RENCHARDIR, v. n. Enchérir, augmenter de prix. (Voy. *Enchardir* et *Repointer*.)

RENCOUINER, v. n. Rencogner, pousser dans un coin, acculer, en parlant des personnes. (Voy. *Racoin*.)

RENCULOTTER, v. a. Remettre la culotte. « *Renculotter* son *ganillon* (son petit enfant). » (Voyez *Braies* (*traine*), *Ganet* et *Déculotter*.) — *Se renculotter*, v. pr.

RENDE, s. f. Rente. (Voy. Obs. à *D*.)

|| *Rende* de foin. (Voy. *Rande*.)

RENDEMENT, s. m. Produit : « Le *rendement* d'une terre en grains, d'un minerai en fonte, etc. » (Voy. *Arendement*.)

RENDOUBLER, v. Doubler, ajuster une doublure. « *Rendoubler* un habit. »

— *Rendoublé*. Expression imprécatoire, pleine d'énergie, qui s'emploie souvent seule, mais qui souvent aussi est suivie de termes injurieux ou grossiers, comme *rendoublé* coquin, *rendoublée de g*....., *rendoublée de p*....., etc. — *Rendoublé de bête!* C'est l'injure *cum redoublamentis*, comme la fièvre, de Molière. (*Malade imaginaire*.) (Voy. *Baptisé de bête*.)

RENDRE, v. a. Prend à quelques-uns de ses temps l'*e* euphonique : Je *renderions*, vous *renderiez*, etc. (Voy. *Prendre* qui se conjugue de même.) || *Se rendre*, v. pron. S'adresser avec soumission à quelqu'un, le prendre pour refuge, l'implorer.

Quand les habitants de la campagne s'adressent aux personnes en position de leur rendre service, ils commencent par leur dire : Je *me rends* à vous.

L'Académie n'a conservé que le sens *se rendre* prisonnier, *se rendre* à son devoir.

|| Tomber d'accord. Dans la citation suivante, signifie Très-bien ! d'accord !

Je *me rends* à vous, et vous dirai en poursuivant mon discours.

(D'AUBIGNÉ, p. 209.)

RENDUIRE, v. a. Enduire même pour la première fois. *Renduire* un mur neuf, est l'opération par laquelle on l'achève. (Voy. *Enrocher*.)

RENDUISSAGE, **RENDUIT**, s. m. Enduit. (Voy. *Enduissage* et *Renduire*.)

RÉNER UN CHEVAL, loc. Lui serrer la bride de très près pour l'empêcher de butter. On *rêne* un cheval de somme en attachant très-court les rênes de la bride aux sacs dont il est chargé. (Voy. *Aréner*, *Déréner* et *Gormer*.)

Il est étonnant que ce mot, si usité partout, ne figure pas dans le Dict. de l'Acad.

RENETTIR, v. a. (Voy. *Arnettir*.) Nettoyer.

|| *Se renettir.* (Voy. *Nécessaire.*) — Se dit aussi en Anjou.

RENFARMÉ, RENFERMIS, s. m. (Voy. *Renfremis.*) Terrain quelconque clos de haies, de palissades, de fossés, de murs en pierres sèches. Ordinairement un *barriau* ou un *échalier* en défendent l'entrée aux bestiaux. Quelquefois c'est un pacage où l'on renferme les bœufs qu'on y met paître. (Voy. *Ouche, Pâturiau.*) Se dit aussi d'un espace réservé dans une étable, une bergerie. (Voy. *Renfremé* et *Tricat.*)

RENFARMER, v. a. Renfermer. (Voy. *Renfreumer.*)

RENFLE, s. m. Engorgement, induration du sein d'une nourrice ou du pis de la vache : « Avoir un *renfle.* »

RENFREMÉ, RENFREMIS, RENFROMIS. (Voy. *Renfarmé* et *Parson.*)

RENFREUMER, RENFROMER, v. a. Renfermer.

RENGAINE, s. f. Prétexte échappatoire, pour ne pas aller au fait, mauvaises raisons, par application figurée de *rengainer* (Acad.), remettre l'épée au fourreau, pour éviter de se mesurer avec un adversaire.

RENGOUGNER, v. a. (Voy. *Rebouter* et *Regougner.*)

RENGOUGNEUX, s. m. (Voy. *Regougneux.*)

RENGRAISSEMENT, s. m. Exhaussement, élargissement. Se dit principalement des travaux de maçonnerie. (Voy. *Engraissement.*)

RENGRAISSER, v. a. (Voy. *Engraisser* et *Rengraissement.*)

RENGRÉGEMENT, s. m. Aggravation d'une chose fâcheuse. (Voy. *Rengréger.*)

Rengrégement de mal ! surcroît de désespoir !
MOLIÈRE, *Don Juan*, act. I, sc. III.

RENGRÉGER, v. n. Empirer. Se dit d'Un malade dont l'état est devenu plus inquiétant qu'il n'était.

— Grand faisait *greigneur* (grandior) ; petit, *meneur* (minor). Nous avons gardé pire, de *pejor.* De *greigneur* s'est formé *rengréger*, comme empirer, de pire.

Ma douleur se *rengreige* et mon cruel martyre
S'augmente et devient pire.
RÉGNIER.

Chacun rendit par là sa douleur *rengreger.*
LA FONTAINE, *Matrone d'Éphèse.*

(Voy. GÉNIN, *Variations*, p. 349.)

— On pourrait aussi rattacher par l'étymologie *rengréger* au latin *ingravare.*

RENICLER, v. n. Renâcler. (Voy. Obs. à *I.*)

RENICTER, v. n. (Voy. *Arnicter.*) Rabâcher.

RENONCIER, v. n. (Voy. *Arnoncier.*) Renoncer. (Voy. *Annoncier,* et la citation à *Aparcevoir.*)

RENOQUETER, v. n. (Voy. *Arnoqueter.*) A de l'analogie avec Renacler (Acad.).

RENOUVELER, v. a. (Voy. *Arnouveler.*) Fait par syncope, à l'indicatif présent, *je renouv'le* ou *je renouve.* (Voy. Obs. à *E.*)

RENOUVIAU (LE) DE LA LUNE, loc. La nouvelle lune. (Voy. *Lune pardue.*) — *Renouveau* s'employait autrefois en français, surtout dans la poésie, pour exprimer le printemps, la saison où la nature se renouvelle. — Ce mot a vieilli, dit le Dict. de l'Acad. C'est bien dommage !

RENSARRER, RENSERRER, v. a. (Voy. *Rasserrer.*)

RENSEIGNER, v. a. Donner des renseignements, informer, instruire, guider : « J'ai été mal *renseigné* dans cette affaire. — Je l'ai bien *renseigné* sur cette ferme. — Il ne savait pas le chemin, je l'ai *renseigné.* »

— Omis dans cette acception par le Dict. de l'Acad., qui se borne au sens : Enseigner de nouveau, avec un nouveau soin. — Cependant notre acception nous paraît généralement admise.

RENTE, s. f. Jour de paie des usines.

RENTER DES BAS, loc. C'est refaire à neuf le pied desdits bas. — Dérivé d'*enter.* (Voy. [illegible] *Rembuer.*)

RENTIER, s. m. Celui qui doit une rente, qui paie rente ; et non pas celui qui la reçoit.

RENTOURNER (SE), et par syncope **SE RENTOUNER,** v. pron. S'en retourner. On dit par pléonasme : [illegible] donc !

— On dit aussi *se renvetourner*, et *se renvetouner*.

RENVARINER, v. a. et n. Envenimer, enflammer : « La plaie que j'ai à la jambe va toujours se *renvarinant*, se *renvarine* tous les jours. » Dérivé de *verin*, venin. (Voy. *Varin*.)

RENVARS, RENVERS, s. m. Diminutif de *renversement*, choc tendant à renverser : « Il l'a poussé et lui a donné un *renvers*. — Dans un mauvais chemin, les ornières de profondeur variable font éprouver des *renvars*. » (Voy. *Dévers*.)

RENVARSE (A LA), loc. « Il est tombé *à la renvarse*. » (Voy. *Renvarser*.)

RENVARSER, v. a. Renverser.

RENVOYER, v. a. fait au futur et au subj. Je *renvoyerai*, je *renvoyerais*, au lieu de *renverrai*, *renverrais*.

REPARON, s. m. Cheval maquignonné et comme refait pour le vendre, dont les défauts ont été masqués : « Un mauvais *reparon*. »

REPÂTER, v. a. (Voy. *Arpâter*.) Régaler.

|| V. n. Faire un repas.

— Quelquefois nos *prieux de noces* (dit M. Laisnel de la Salle, en parlant des invitations à la noce) suivent ainsi, le même jour, vingt maisons différentes, et dans chacune ils se mettent à table et *repâtent* avec une complaisance qui fait le plus grand honneur à leurs facultés digestives. (Voy. *Semouneux* et *Prieux*.)

REPÊCHER (SE). (Voy. *Pêcher*.)

RÉPECQUER (pour *repêcher*), v. a. Récupérer.

REPENSER (SE), v. pron. (Voy. *Arpenser*.) Se raviser.

REPENTANCE, s. f. Repentir.

. . . . . Mais la vaine plaisance,
De volupté finit toujours en *repentance*.
(J. A. DE BAIF

Ainsi le fruit de mon vain exercice,
C'est *repentance* avec honte et notice
Que ce qui plaist au monde n'est que songe.
(CL. MAROT, t. III, p. 404.)

Ni le scrupule qui mord
D'une longue *repentance*
Le fond de sa conscience.
(N. RAPIN.)

REPENTIR, v. n. (Voy. *Arpentir*.) Fait au participe passé *repentu*, comme *sentir* fait *sentu*; mais *mentir* ne fait pas *mentu*.

REPIQUER, v. n. (Voy. *Arpiquer*.) Pousser, repousser, en parlant des plantes. « Ce blé a bien *repiqué*. — Un pré bien *repiqué*. » (Voy. *Piquer* et *Repointer*.)

|| Augmenter de prix. (Voy. *Repointer*.)

REPLAMER, v. n. (Voy. *Erplamer*.)

REPLAT, s. m. Espace abaissé, partie déprimée d'une surface. (Voy. *Baissière*, *Flâche*.)

REPLEIN, adj. fréquentatif de *plein* (voy. ce mot), et équivalant à Replet, du français actuel : « J' vendrai mon viau quand i sera ben *replein*. »

REPOINTER, v. n. (Voy. *Arpointer*.) Reprendre, augmenter, remonter : « Le cours du blé, des bestiaux a *repointé* à la dernière foire. » (Voy. *Dépointer*, *Enchardir*, *Renchardir*, *Repiquer*.)

REPOMPER, v. a. (Voy. *Arpomper*.) Rebondir. (Voy. *Pompe* et *Redonder*.)

RÉPONDRE, v. n. (Voy. *Rapondre*.)

Ind. prés. — (Au pluriel.) Je *répounons*, vous *répounez*, *i répounont*.
Prétér. — Je *répounis*, etc.
Fut. — Je répondrai ou je *réponraî*, etc.
Subj. — Que je *répoune* ou que je *répounisse*, etc.
Part. prés. — *Répounant*.
Part. pas. — *Répounu*, *répond*.

« Il ne m'a rien *répond*. — Il m'a *répounu* malhonnêtement. » (Voy. *Poner* et *Pondre*, qui fait aussi *pond*, *pounu*.)

Vous prie que me le pardonnez,
Et de par moy leur *responnez*
Ce que requeroit la matière.
(*Roman de la Rose*.)

Et l'ayant enquis pour qui il faisoit ladite table, auroit *respon* qu'il la vendroit quand bon luy sembleroit.
(*Procès-verbal d'une visite des jurés de la menuiserie de Bourges*, Registre de la juridiction de l'Hostel-de-Ville, de 1620.)

|| V. n. Offrir de la résistance, de la prise. Se dit d'un terrain, d'un chemin : « Les chevaux marchent difficilement, n'avancent pas, parce que *ça ne répond pas*, le chemin ne *répond* pas », le sol étant trop mou, trop glissant.

REPOUNER, v. a. Répondre ; part. pas., *repounu*. (Voy. *Répondre* et *Semouner.*)

REPOUS, s. m. Repos.

> Son reconfort et son *repous*.
> BONAVENTURE DES PERIERS, *Andrienne*, 303.)

> Ce faict ils entroient en leur *repous*.
> RABELAIS, *Gargantua*, ch. XXIII, fin.)

> A Jehan de Brécy, pour avoir tendu la chapelle où se mect le corps de Dieu en *repoux* et avoir bouché les ymaiges le dimanche de *brandons*, iij s.
> *Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet de Bourges*, 1505—1507.

REPOUSER, v. n. Reposer. (Voy. *Arpouser*, *Repous*, *Reprire.*)

> Tu me donras, mon espouse,
> Dit-il, ce sac qui *repouse*
> Plein d'or, de ducat choisi
> En quelque coffre moisi.
> AMADIS JAMYN.

REPRENDRE, v. a. (Voy. *Arprendre.*) Contrefaire, imiter. — On *reprend* quelqu'un lorsqu'on imite son air, son langage, ses gestes. (Voy. *Retirer à.*)

|| *Se reprendre*, v. pr., recommencer sur nouveaux frais. (Sens différent de ceux qui sont relatés par l'Académie.)

> *Reprenons-nous* donc pour l'année prochaine.
> (DUPIN, *Discours au comice agricole de Clamecy*, sept. 1859.

REPRENURE, s. f. Reprise. (Voy. *Erprenure.*)

REPREUCHE, s. m. (Voy. *Arpreuche.*) Reproche.

REPREUCHER, v. a. (Voy. *Arpreucher.*) Reprocher. (Voy. *Preuche*, *Reprocher*, et Obs. à *EU*.)

REPRIRE, v. n. Reposer, rester tranquille, et par là reprendre ses forces. « Il ne peut pas *reprire*. — Il ne *reprit* pas à la maison. » (Voy. *Résister*, *Repouser* et *Durer.*)

REPROCHER, v. n. (Voy. *Arprocher* et *Repreucher.*) Se dit, dans le même sens que le français *revenir*, de Certains aliments qui causent des rapports : « L'ail *reproche* souvent. — Je ne mange pas de ce plat parce qu'il me *reproche* toujours. »

RÉPUBLIQUE (LA). Nom de localité. Varenne (Indre). Antérieur à 1792. (Voy. *Royauté.*)

RÉPUGNANT, part. présent, employé adjectivement. Qui éprouve de la répugnance. *Repugnant*, adj. (Acad.), est au contraire ce qui inspire de la répugnance.

RÉPUGNER, v. a. S'emploie activement : « Je *répugne* cet homme à cause de sa malpropreté. — Cette servante est si sale que je *répugne* tout ce qu'elle touche. »

REQUÉRI, part. passé de Requérir.

REQUERRE, v. a. Requérir, mander. (Voy. *Semondre.*)

REQUÊT, s. m. Abatis de volaille : « Un *requêt* d'oie ou de dindon est une chose fort goûtée dans l'Ouest et dans la Sologne. » — Pris d'une manière absolue, *requêt* s'entend ordinairement d'un abatis d'oie : « Cette revendeuse *promène des requêts.* » (Voy. *Acquêt.*) || S'applique facétieusement aux personnes : « Il est si désœuvré qu'il ne sait que faire de ses *requêts.* » (Voy. *Charcois.*)

REQUEUMER, v. a. Retenir, rattraper une personne qui tombe.

RÉSARVE, s. f. Réserve. || Loc. Sauf, à la réserve, à l'exception : « Mon chien, *résarve* le baptême, a autant d'inmence qu'une parsoune. » (Voy. *Baptème.*) — « C'est un houme, *résarve* son goût pour le vin, qui ne s'est jamais fait acrier. » (Voy. *Respé.*)

RÉSARVER, v. a. Réserver. (Voy. *Résarve.*) — Le participe *résarve* a le même emploi que *résarve*, sauf, à l'exception de.

> Et, *réservé* l'amour et le courage,
> Rien de bon ne me suit.
> (THEOPHILE.

RÉSE. s. f. (Voy. *Resse* et *Rez.*)

RÉSIPÉRE, s. m. Érésipèle. (Voy. *Érésipère.*)

RÉSISTANT, adj. (Voy. *Résister* et *Instant.*)

RÉSISTER, v. n. Rester, demeurer, résider : « L'homme dont vous parlez ne *résiste* plus ici. Il est *resistant* à la ville. — Il ne peut pas *résister* à la maison, il faut qu'il aille et vienne toujours. » (Voy. *Reprire* et *Durer.*)

RÉSOUDRE, v. a. fait au part. passé *résous*, par contraction de *résolu* : « Il était bien embarrassé, il n'a rien *resous.* » — Est devenu adjectif dans le sens de Hardi, decidé : « C'est un houme ben *résous.* »

Par lui les plus couards sont vaillamment *résouds*.
Il s'égaye, il se plait aux besognes fertiles.
(Marc de Papillon, dit le capitaine Lasphrise, *Sonnet*.)

RESPÉ, **RESPEC**, s. m. Apocopes de Respect (Acad.). || *Sous votre respé, sauf vout' respec*, loc. Parlant par respect, sauf votre respect. (Voy. *Résarve* et *Grâces*.)

L'adjectif latin *præfandus* était employé de même comme une formule de délicatesse pour les choses qu'on veut s'excuser de nommer.

Præfandi humoris e corpore effluvium.
(Pline, VII, ch. LI.)

Non-seulement cette formule d'adoucissement et de courtoisie s'emploie chez nous comme partout, quand, en parlant à un supérieur, on mentionne des animaux : « J'ai, *sous vout' respect*, deux petits cochons à vendre ; » mais il arrive souvent qu'on en fait usage relativement à d'autres objets auxquels s'attache, parmi les gens à prétentions, une idée méprisante, par exemple, une de ces carioles suspendues appelées *pataches* . « J'ons vu passer, *sous vout' respé*, une patache. »

Une formule d'excuse équivalente est employée plaisamment par Molière :

J'avons dans notre village un apothicaire, *révérence parler*, qui li a donné je ne sais combien d'histoires.
(Molière, *le Médecin malgré lui*.)

C'est sans doute dans l'intention de se moquer de ces sortes de précautions oratoires, que Rabelais dit dans son *Pantagruel :*

Je les ameine d'un pays onquel les pourceaulx (Dieu soit avecques nous) ne mangent que myrobalans; les truyes en leur gésine *(saulve l'honneur de toute la compaignie)* ne sont nourries que de fleurs d'orangiers.

RESPÉQUER, v. a. Respecter. « Vous êtes un houme que j' *respéque* ben. » (Voy. *Respé*.)

RESPIR, s. m. Respiration, souffle : « J'ai tant couru que je ne peux pas prendre mon *respir*. »

Mandez vos homes sans prendre nul *respir*,
Qu'il n'y remaigne, qui armes puist s'offrir.
(*Garin le Loherain*.)

Le trot, en descendant, coupait le *respire* à la grosse Sévère et l'empêchait de causer.
(G. Sand, *François le Champi*.)

Ce mot devrait être français, au même titre que *soupir*. (Voy. *Transpir*.)

RESPIRER, v. n. Expression métaphorique qui désigne l'état d'une terre meuble , perméable à l'air. « Cette terre est trop compacte, elle ne peut pas *respirer*. » Le procédé du *drainage* a pour effet immédiat de faire *respirer* la terre. Virgile l'avait déjà remarqué :

Aut lapidem bibulum aut squallentes infode conchas ;
Inter enim labentur aquæ tenuisque subibit
Halitus....
(*Georg*., II, v. 348)

Ce passage pourrait servir d'épigraphe à un traité sur le drainage, car le double effet de l'opération, écoulement des eaux et accès donné à l'air, y est admirablement précisé. *Lapis bibulus* doit évidemment se traduire non pas, comme le veulent les dictionnaires par : pierre ponce, ni même par : terre sablonneuse, mais par : traînée de pierres qui s'empare de l'humidité. (Voy. *Drainage*, *Air* (*prendre l'*), *Béthune*.)

RESSARCHE , s. f. Recherche. (Voy. *Archarche*, *Sarcher*.)

RESSARCHER, v. a. Rechercher. (Voy. *Archarcher*.)

RESSARRER, v. a. (Voy. *Arsarrer*.)

RESSE, s. f. Corbeille, corbeillée, terme employé surtout dans le travail des hauts-fourneaux : « On porte dans ce fourneau tant de *resses* de charbon, de castine, de minerai. » (Voy. *Rése*, *Rez*, *Porter* et *Charge*.) Aphérèse de *tresse?*

RESSE, s. m. Reste. (Voy. *Reste*.)

RESSEMBLER *quelqu'un* ou *quelque chose* au lieu de *Ressembler à*. « Il *ressemble* un tel. Ma maison *ressemble* la tienne. » (Voy. la citation de Jean Lemaire, au mot *Entremi*.)

Jusqu'à quand, esprits factieux,
Ressemblerez-vous la vipère
En déchirant, séditieux,
Les flancs de votre pauvre mère!
(Jean Auvray, *Complainte de la France en 1615*.)

Il ne *ressemble* pas le pauvre Sganarelle qui était un mari très-marri.
(*Lettre de* Bussy-Rabutin à Mme de Sévigné.)

RESSERCHE, s. f. (Voy. *Ressarche*.)

RESSIE, s. f. (Voy. *Récie* et *Arsiée*.)
On trouve écrit *raassie* .

Lors les commères entrent, elles desjonent, elles disnent, elles mangent à *raassie*.
(*Les XV Joyes du mariage*, édit. Janet.)

L'édition de François de Rosset porte notre mot *ressie.*

On lit *ressiner*, s. m. (même terminaison que *déjeuner* et *diner*) dans les passages suivants :

Il n'est desjeuner que d'eschole, disner que d'advocats, *ressiner* que de vignerons, souper que de marchans.
(RABELAIS, ch. IV, liv. II.)

Il semble que tous les jours nous raccourcissons l'usage de cettuy-ci, et qu'en nos maisons, comme j'ai veu en mon enfance, les desjeuners, les *ressiners* et les collations feussent bien plus fréquents et ordinaires qu'à présent.
(MONTAIGNE, liv. II, ch. II.)

RESSOLER, v. a. Réparer un pan de bois ou un mur depuis le sol jusqu'à une certaine hauteur ; y mettre une nouvelle *sole.* (Voy. ce mot.)

Le darain jour de septembre, l'an 1449, recognut Jehan de Gramet avoir receu quinze sols, et che à cause d'avoir esté par deux jours et demi, à six gros le jour, à *ressoler.*
(*Registre aux embrièvements*, fol. 74.)

RESSONDIR v. n. (Voy. *Arsondir.*) Résonner : « Il l'a jeté un si bon coup par terre, que tout en a *ressondi.* » (Voy. *Ressouner.*)

RESSOUNER, v. n. (Voy. *Arsouner.*) Résonner, retentir. Très-usité dans l'Ouest, où l'on prononce *re-souner.* — *Ressonner* est certainement plus logique que *résonner.* C'est le duplicatif de *sonner,* comme *rebondir* est celui de *bondir.* (Voy. *Souner* et *Ressondir.*)

RESSOURCER, v. n. Sourdre, jaillir. « On voit l'iau *ressourcer* dans cette fontaine. » (Voy. *Ressours.*) || Abonder, se manifester en nombre, en quantité. « Les voitures *ressourcent* dans cette rue. — Les mauvaises herbes *ressourcent* dans ce terrain. » (Voy. *Arsourcer.*)

RESSOURS, s. m. Source, eau qui sourd d'un terrain. « Il y a de bons *ressours* au fond de ce puits, il ne tarit jamais. — Cette partie de la rivière ne gèle pas, il y a des *ressours* par fond. » (Voy. *Ressourcer* et *Sourcer.*)

RESSUER, v. a. (Voy. *Arsuer.*) (Terme de métallurgie.) *Ressuer* du fer, le remettre au four. Cette opération a pour but de le purifier et de le corroyer de nouveau. (En allemand *frischen.*)

RESSUI, adj. Ressuyé. (Voy. *Essui.*)

RESSUIVRE, RESSUVRE et **RESSUIRE**, v. a. Suivre en revenant, suivre de nouveau : « Il faut *ressuivre* ce chemin. (Voy. *Suivre, Poursuivre* et *Raller.*) — Part. passé : *Ressuivu.* (Voy. *Ensuivre.*)

|| Retoucher, remanier : « Il a *ressuivu* ou *ressuvu* cet ouvrage. »

RESTAILLON, s. m. Petit reste : « Un *restaillon* de fricot. »

RESTANT (LE) DE CHEUX NOUS, DE CHEUX VOUS, loc. La famille de celui qui parle ou à qui on parle : « Bonjour ! Comment qu' ça vous va ? et *le restant de cheux vous ?* » (Voy. *Houme, Femme, Dernier de cheux nous* et *Portement.*

RESTE, s. m. (Prononcez *resse.*) || *Le reste*, loc. employée à la fin d'une phrase et en mauvaise part, pour Le comble, le complément. « Ça serait ben *le reste !* » c'est-à-dire, Il n'y manquerait plus que cela !

RETARD (AU), loc. En retard : « Je suis ben *au retard.* » (Voy. *Tard.*)

RETENIR (voy. *Artenir*), v. a. Fait au fut. et au condit. *je reteindrai, je reteindrais ;* au subj. *que je retenne ;* et au participe passé *retins, retint, reteint.* (Voy. *Tenir.*)

Or est ainsi que durant ma pécune
Je fus *retins* pour ami précieux.
JEAN MAROT.

RETENTER, v. n. Retentir : « Le tonnerre *retentait.* — Tout en *retentait.* » (Voy. *Ressouner.*)

RETINTOIN, RETINTON, s. m. Un peu, un reste de quelque chose, un léger retour. « Ce malade a encore un *retintoin*, un petit *retintoin* de fièvre. » — *Retintum* (Acad.), qui est le latin même *retentum*, a deux sens qui diffèrent du nôtre.

RETIRANCE, s. f. (Voy. *Artirance.*) Demeure, lieu où l'on se retire. (Voy. *Demeurance* et *se Retirer.*) — En Dauphiné, on dit : « Bonne *retirance ?* » pour : Bon voyage ! bonne arrivée !

Ma grand'mère me donne-t-elle la moindre chose, si ce n'est la *retirance* et le manger ?
G. SAND, *la Petite Fadette.*

|| Ressemblance : « Cette petite fille a de la *retirance* avec sa mère. » (Voy. *Retirer* et *Retrait.*)

Ils étaient blonds, avaient de grands yeux bleus, et tous les gens des alentours s'émerveillaient de leur *retirance.*
Id.

RETIRER À, RETIRER DE (Voy. *Artirer à* ou *de*), loc. Avoir du rapport, de l'analogie, de la ressemblance. (Voy. *Retirance*, *Tirer à*, et *Retrait*.)

Si peu *retire* l'innocence spartaine à la françoise.
(MONTAIGNE, liv. III, ch. IX.)

Homenaz nous dit...... que de ceste contribution et taillon l'une partie seroyt employée à bien boire, l'aultre à bien manger...... Ce que feut faict et en beau cabaret assez *retirant* à celuy...... de Guillot en Amiens.
(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LI.)

Si Mariette est bonne aussi, c'est d'une manière qui ne *retire* pas *de* la vôtre.
(G. SAND, *François le Champi*.)

|| *Se retirer*, v. pron. (Voy. *Artirer*.) Demeurer: « Il *se retire* à tel endroit. » — Remettre ses hardes, son linge chez quelqu'un, pour les y faire blanchir ou raccommoder. « Mes enfants sont en condition, mais ils *se retirent* chez moi. » (Voy. *Retirance*.)

RETORNER, v. n. (Voy. *Artorner*, *Artourner*.) Retourner, s'en retourner. « *Retorner* à la maison », rentrer chez soi. (Voy. *Artouner*, *Rentourner*, *Retouner* et *Torner*.)

.... Puis quand est la saison
Que déjà le soleil, guidé du capricorne,
Donne espoir que bientôt devers nous il *retorne*.
(SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE, *la Nuit de Noël*.)

— Forme italienne, *tornar*.

RETORTRE (prononcez *retorte*), v. a. Retordre. Part. passé *Retorsu*. « Du fil *retorsu*. » — On dirait en français : du fil *retors*. (Voy. *Tortre*.)

RETOUBLE. (Voy. *Étrouble* et *Retrouble*.)

RETOUNER, v. a. Retourner. — S'emploie comme *retorner*, s'en retourner. (Voy. *Artouner*.)

RETOUR DE NOCES, loc. Réunion, repas offert aux mariés dans les jours qui suivent les noces. — *Retour* est pris ici dans un double sens, soit de revenir des noces, ou de rendre la politesse qu'on y a reçue. — On ne trouve dans l'Acad. que *retour de chasse*.

Mme Léry était allée faire le *retour de noces* de sa fille à la ferme de Pierre Blutty.
(G. SAND, *Valentine*.)

RETRAIT, s. m. Trait de ressemblance. « Cet enfant a des retraits de son père. » (Voy. *Retirer*, *Retirance*.) — En italien *ritralto*, portrait.

RETRANCHER, v. a. Terme de culture. (Voy. *Refendre*. — DALPHONSE, *Statistique de l'Indre*, p. 154.)

RETRAVAILLER, v. a. et n. Travailler de nouveau : « Ce champ n'était pas en bon état; je l'ai *retravaillé*. »

Mais cele fist avant covrir
Les pastez soz une touaille,
Et puis après se *retravaille*
De répondre le chantéor
Qui de soi avait grand paor.
(Fabliau du *Prestre et de la Dame*, vers 33.)

RÉTRIQUER (SE), v. pron. Se replier, se ramasser sur soi-même. — *Étriqué* (Acad.), a un sens analogue.

RETRIT, adj. Retiré, retrait, rétréci.

RETROU, s. m. (Voy. *Artrou*.) Bâton de batelier cassé, formant écueil dans une rivière. (Voy. *Bourde*.)

RETROUBLE, s. m. Champ nouvellement moissonné où il ne reste que le chaume.

C'est sottise telle que du chartier, lequel, sa charrette versée par ung *retouble*, à genoilz imploroyt l'aide de Hercules.
(RABELAIS, *Pantagruel*.)

|| Le chaume lui-même en Nivernais. (Voy. *Étrouble*, *Retrouble*, et *Paille de chaume*.)

RETROUBLER, v. a. Se dit d'Un champ qu'on cultive une seconde fois, deux années de suite, et qui porte par conséquent des *étroubles*. (Voy. *Relevis* et *Poursuire*.)

RÉU, part. (Voy. *Ravoir*.)

REUCHE, s. f. Nom donné, en Nivernais, à une espèce d'oiseau, le pinson, le rouge-gorge ou le traîne-buisson. (Voy. *Rouiche* et *Buriche*.)

|| Roupie. (Voy. *Rouiche*.)

REUGNAT, REUGNOT, s. m. Gros bâton, gros brin d'un fagot; parement de fagot, et aussi bûche, faisant partie d'une corde, dérivé de *rogner*, morceau de bois *rogné*. (Voy. *Rougnat*, *Reugner*, *Corde* et *Cordon*.)

REUGNER, v. a. Rogner.

REUILLE, s. m. Petit ravin, d'où plusieurs noms de localité. — *La Reuille*, Palluau (Indre); *Reuilly*, ancien *Rulliacum* (id.), etc. (Voy. *Ravelin*.)

|| Rangée. On dit les *reuilles* d'un bois en exploitation.

REUILLER, v. n. (Voy. *Rœiller*.)

REUILLET, s. m. Espèce de ratissoire dont on se sert pour remuer les charbons ardents dans un four que l'on chauffe. — Du latin *rutabulum*, *rutellum*. (Voy. *Rouable*.)

REUILLON, s. m. Rayon, raie. « On sème les pois en *reuillons*. » (Voy. *Régeon* et *Reuillouner*.)

REUILLOUNER, v. n. Faire des raies pour semer des pois, du chanvre, etc. « *Reuillouner* de la chanbe. » (Voy. *Reuillon* et *Régeouner*.)

REUSSE, s. f. (Voy. *Rousse* et *Jotte*.)

RÉUSSI, part. devenu adj. « C'est un travail *réussi*, c'est-à-dire qui a *réussi*. — En style d'atelier, on dit à Paris : « Voilà un tableau bien *réussi*. »

RÉUSSIR, v. a. Réussir à faire une chose, la mener à bien. « *Réussir* des bœufs, des chevaux, des poulets », les bien élever, engraisser.

REUVE, s. f. Rave, navet. (Voy. *Reve*, *Rabe*, *Naviau*.)

REVARDIR, v. n. Reverdir. (Voy. *Vard*.)

|| Fig. et ironiquement.

N' la v' là-t-il pas ben plantée
Pour *revardir* !

(DÉSAUGIERS, Pot-pourri de *la Vestale*.)

REVARD'ZIR, v. n. Reverdir. — En roman, *reverdzir*. (Voy. *Aplatzir* et Obs. à *Z*.)

REVANGE ou **REVENGE**, s. f. (Voy. *Arvange*.) Revanche et aussi Vengeance, deux idées qui ne diffèrent que par le plus ou le moins de gravité dans leur objet, d'ardeur dans le sentiment qui les anime. Quant au *g* de *revange* et de *revanger*, c'est l'adoucissement de *ch* par *g*, permutation fréquente dans notre idiome. (Voy. Obs. à *G*.)

Or est ma cruelle ennemie
Vengée bien cruellement.
Revenge n'en veux ni demie.

(CL. MAROT.)

Ne vous buttez pas à chercher *revenge* d'un affront qu'on ne vous a point fait.

(G. SAND, *François le Champi*.)

REVANGER et **REVENGER**, v. a. Revancher (Acad.) Soutenir quelqu'un, prendre sa querelle. « On le tourmentait, je l'ai *revangé*. » — Dans cette acception, écrit par un *e* dans Marot :

Revenge-moy, pren la querelle
De moy, Seigneur...

(CL. MAROT.)

|| *Se revanger* et *se revenger*, v. pron. Se revancher (Acad.), soutenir, tenir tête. « Ce chien est méchant, il *se revange* contre moi. — Le serpent *se revange* contre l'homme. »

Se défendre et *revenger* de ceux qui entreprendroient de l'assaillir.

(AMYOT, *Traduct. de Plutarque. — Vie de Thésée*.)

Pour *se revenger*, elle monta la tête de la petite Mariette.

(G. SAND, *François le Champi*.)

REVARI, s. m. Hourvari, bruit, tumulte. — Tournée, revue faite avec bruit : « Acoutez ! v' là l' bourgeois qui fait son *revari* ! » — Faire le *revari*, passer en revue tous les menus objets entassés dans les tiroirs et les armoires, dans un but de recherche ou de rangement. (Voy. *Boulvari*.)

REVARSER, v. a. (Voy. *Renvarser*.)

RÊVASSON, **RÊVASSOU**, adj. Tatillon, rabâcheur. (Voy. *Fafiot*.)

REVE, s. f. (Voy. *Reuve*.)

Item le xvij[e] jour dud. mois, paie pour l'achapt de certaine graine de *reves* pour semer pour led. Hostel-Dieu, la somme de v d.

(*Comptes de l'Hostel-Dieu de Nevers*, 1511-1512.)

RÉVEILLAUT, adj. Éveillé. (Voy. *Réveillé*.) « Un petit *réveillaut*. » || Nom de chien de chasse à courre.

RÉVEILLÉ, adj. Éveillé, espiègle, lutin, dégourdi : « Ce petit garçon est bien *réveillé* ; — petite fille bien *réveillée*. » — Se dit aussi des animaux : « Des poulets bien *réveillés*. » || Nom de bœuf.

RÉVEILLE-MATIN, s. m. Espèce d'euphorbe. (*Fl. cent.*) || Dans les Amognes, c'est l'ellébore fétide. (*Fl. cent.*) (Voy. *Pommeraie*.)

RÉVEILLOUNER, v. n. Faire le réveillon au retour de la messe de minuit. — Faire un repas pendant la nuit.

REVÉNEMENT, s. m. Printemps. Notre mot est dérivé de : *renouveau*, resté français, mais vieux, pour Saison nouvelle. (Voy. *Renouveau*.) || Dégel. (Voy. *Revenir*.)

REVENGE, s. f. (Voy. *Revange*.)

REVENIR, v. n. (Voy. *Arvenir*.) Se conjugue sur *venir* et fait par syncope Je *revoinrai*, etc. ; Je

revvinrais, etc., contractions de Je *reviendrai*, je *reviendrais ;* au subj. Que je *revenne*. (Voy. *Venir*.)

> Et quand il *revenra*, s'il en escape vis,
> Le mein cors li otroie, de bon coer à toudis.
> (La Curne de Sainte-Palaye, *Le Vœu du Heron*.)

|| *Revenir*, dans un sens absolu, se dit Des apparitions, des hallucinations : « Ça *reveint* la nuit dans ce vieux *châtiau*. » — Du participe *revenant* le français a fait un substantif. (Voy. *Levrette*.)

Se dit aussi, dans un sens absolu, Du carreau d'un appartement, de la surface des murs qui, après une longue gelée, ou une grande sécheresse, laissent apercevoir quelque trace d'humidité : « Le carriau *revient*, ou simplement, *ça reveint*, j'arons bentoût de la pleue. »

|| *Revenez-y*, loc. Nom que l'on donne en plaisantant aux choses que l'on offre à ses convives : « Qu'est-ce que cette liqueur qui est si bonne ? — C'est du *revenez-y*, » répond-on, en tendant de nouveau le flacon.

|| *Revenez-y-voir*, loc. Chose à laquelle on revient d'une manière inattendue : » C'est un *revenez-y-voir* qui vous prend. »

|| *Reveins-y ! Reveins-y voir !* loc. par voie d'interjection, pour dire Ne recommence pas, ou je te frotte les oreilles.

La locution française un *venez-y-voir* s'applique non-seulement, comme dit l'Académie, à une chose dont on veut rabaisser l'importance, mais aussi, et ironiquement, à une curiosité. Molière a dit :

> D'un panache de cerf sur le front me pourvoir,
> Hélas ! voilà vraiment un beau *venez-y-voir*.
> (Molière, *Sganarelle*, sc. vi.)

RÉVÉRENCE FENDUE, loc. Salut profond. — Nous avons adouci l'expression.

REVÊTU, s. m. Grain de blé auquel la balle est restée adhérente : « J'ai beau vanner mon froment, il y reste toujours du *revêtu* », c'est-à-dire des grains qui sont *revêtus* de leur balle. (Voy. *Aleton* et *Chapé*.)

REVEUILLER, REVEUGLER (*gl* mouillés), v. n. Rouvrir les yeux, recouvrer la vue, et par suite revenir à la vie. (Voy. *Aveugler* et *Reviqueler*.)

REVIENT (PRIX DE), loc. (Voy. *Prix*.)

REVIQUELER, v. n. Revenir à la vie. On dit dans le pays d'Henrichemont d'une personne en bonne convalescence à la suite d'une forte maladie : « Alle est ben *reviquelée*. » (Voy. *Viquer* et *Reveuiller*.)

REVIRER, v. a. et n. Retourner, détourner, se détourner, renvoyer d'un autre côté. (Voy. *Virer Dévirer*, *Ravirer*, *Retorner*, et Obs. à *RE*.)

|| River : « Je lui ai *reviré* son clou. » C'est peut-être aussi Retourner.

|| *Revirer (se)*, se rebéquer.

REVIROUNER, v. n. (Voy. *Virouner*.)

REVIVE, s. m. Regain, seconde herbe d'un pré. (Voy. *Gouive* et *Regouive*.) — *Revif*, en Normandie, désigne tantôt les jeunes feuilles ou les rejetons des arbres au printemps, tantôt la recrudescence des marées. (Voy. *Recru*.)

REVIVRE, s. m. (Voy. *Revive*).

REVOIR, v. a. (Voy. *Arvoir*.) Fait au fut. je *revoirrai*, au condit. je *revoirrais*, et au partic. passé fém. *revûte*.

REVOYURE, s. f. Revoir. « *A la revoyure* (au revoir), portez-vous ben tertous. »

REVUILLER, v. n. (Voy. *Reveuiller*.)

REVÛTE, s. f. Revue de troupes. || (Voy. *Revoir*.)

REZ, s. m. Mesure quelconque (boisseau ou autre), remplie au niveau. (Peu usité en ce sens.) Est souvent, pour le son, par exemple, une mesure de compte.

— Le *blé* et les autres grains à l'usage de l'homme se mesurent *ras*. (Voy. *Radouère* et *Raire*, adj.)

L'*avoine* se mesure *enfaitée* (voy. ce mot) ou comble ; les *haricots à demi-enfaiture*. (Voy. *Pois*.)

Le *son* se vend *enfaité* à deux mesures pour une, c'est ce qui s'appelle un *rez* de son.

— Le Dict. de Trév. donne *rase*, mesure de grains en Bretagne.

— *Rez* ne s'emploie en français que comme préposition, mais dans un sens analogue : *Rez terre*, au niveau de terre. (Voy. *Rasibus*.)

|| *Le rez de la nuit, A rez de nuit*, loc. L'entrée de la nuit. Expression figurée signifiant que l'horizon se comble des ombres de la nuit. (Voy. *Arrêt de nuit*, *Tombée de nuit*.)

RHABILLAGE, s. m. Graisse, huile ou beurre pour la préparation des aliments. « I sont ben misérés cheux les Thoumas, i mangeont la soupe sans *rhabillage.* » (Voy. *Habillage* et *Graissage.*)

RHABILLER, v. a. (Voy. *Rebouter.*)

RHABILLEUX, RHABILLOUX, s. m. Celui qui fait métier de remettre les membres démis. (Voy. *Remigeux.*)

|| Chaudronnier ou savetier ambulant. (Voyez *Gnaf.*)

On dit proverbialement et facétieusement :

> Voilà le *rhabilloux*,
> Qui met la pièce à côté du trou.
>
> (*Dicton populaire.*)

RHEUME, s. m. Rhume. « Il a un *rheume* qui l' tue. »

RHODES. Nom de localité : Mouhet (Indre). — Souvenir des croisades ou de l'ordre de Malte (précédemment des chevaliers de Rhodes).

RHOUMELER, RHUMELER, v. n. Respirer avec oppression et bruit comme lorsque l'on est fortement enrhumé de la poitrine. (Voy. *Roumer, Roumeler* et *Romiouner.*)

RI, RIS, s. m. (Voy. *Riau.*)— *Du Ris*, *Duris*, noms propres.

RIAU, s. m. Ruisseau. (Voy. *Rieu, Ry* et *Riauler.*) — En espagnol, *rio.*

RIAUDER, v. n. Rioter (Acad.), ricaner, rire à demi, rire en dessous.

RIAULER, v. n. Se dit d'Un filet d'eau qui court : « Eau qui *riaule.* » — De *riau*, comme du français *ruisseau* on a fait *ruisseler.* (Voy. *Rioler.*)

RIAUTÉ (LA). Nom de localité. (Voy. *Royaute.*)

RIBAN, s. m. Ruban. — En anglais *ribbon.*

> Je voudrois être le *riban*
> Qui serre ta belle poitrine.
>
> RONSARD.

> Les *ribans* et les chaperons.
>
> *Id.*

(Voy. citation à *Barivoler.*)

RIBAUD (CHASSE À), loc. (Voy. *Rigaud* et *Chasse-à-Baudet.*)

RIBLON, s. m. (Terme de forges.) Ferraille.

RIBOTER, v. n. (Voy. *Derivaller.*)

RIBOUE, s. f. Abreuvoir. « Mener les chevaux à la *riboue.* » (Saint-Benin-d'Azy).— Lat. *ad rivum?*

RIBOULAUD, adj. (Voy. *Boulaud.*)

RIBOULER, v. a. (Voy. *Rebouler.*)

RIBOULONS (À), loc. Tout en pelotes. (Voy. *Mouciau, Tapon, Talope.*)

RICANE, s. f. Arc-en-ciel : « Une belle *ricane.* » — Est-ce comme un sourire du soleil après la pluie, ou un dérivé de *arc*, en passant par plusieurs transformations? (Voy. *Arcane.*)

RICANEUX, s. m. Ricaneur. (Voy. *Rieux.*)

RIC-A-RAC, loc. Le Dict. de l'Acad. a enregistré *ric-à-ric*, qui veut dire : avec une exactitude rigoureuse. Notre locution a le même sens.

— Trévoux donne *riqueraque*, chanson ancienne à vers accouplés diversement.

RICARD, s. m. Geai, oiseau. « Le *ricard* aime beaucoup le gland. » (Voy. *Jaie* et *Colas.*)

— Nom de famille.

RICASSER, v. n. Ricaner, rire. (Voy. *Riauder.*)

> A ces mots, les filles commencèrent à *ricasser* entre elles.
>
> RABELAIS, [illegible]

RICHEMONT, abréviation habituelle de *Henrichemont*, ville du département du Cher.

RIDÂGNER, v. n. Se moquer.

RIDÂGNEUX, adj. Moqueur, ricaneur. (Voy. *Moqueux.*)

RIDIAU, s. m. Rideau. « Freumez donc les *ridiaux* du lit.

RIDICULE, s. m. Petit sac, passé de mode à Paris, et que suspendent encore au bras quelques dames de province, pour y porter leur mouchoir et autres menus objets. — Mot dérivé par corruption du latin *reticulum*, sac en filet. (Voy. au *Dict. des Antiquités romaines* Didot, 1859, les mots *Reticulum* et *Bulga.*)

RIDOUX, JEAN-RIDOUX. Terme de mépris, tels que sont la plupart des noms précédés ou suivis de *Jean*. On en trouve une liste en vers à la page 159 du *Mercure* de juin 1717.

> Tu n'es ni Jeanot, ni Jean-Soûl,
> Ni Gros Jean, ni Jean-de-l'[illegible],
> Ni Jean Deve, ni Jean-[illegible].

Et dans la onzième scène de l'*Ombre de Molière*, où il dit : « Madame Jourdain est un peu en courroux ? » Celle-ci répond : « Oui, *Jean-Ridoux*. » (Voy. *Jean* et *Colas*.)

— Étymologie *ridiculus*, ou *rit-doux*, qui rit niaisement. (Voy. *Rit-tard*.)

RIÈBE, s. f. (Voy. *Herbe à l'aveugle*, *Jeble* et *Jolle*.)

|| Gaillet gratteron, rièble (Acad.). (Voy. *Saignelangue* et *Herbe à la punaise*.)

RIEN, adv. (Voy. *Ren*.)

RIER, v. n. Dérivé de *arrière* : « Ce ch'ti chevau ne veut pas *rier*. » (Voy. *Rière* et *Rrrr...!*)

RIÈRE, adv. Arrière. (Voy. *Rier*.)

En ce nombre sont compris plusieurs estangs situés et assis *rière* l'obéissance du duc de Savoye, pays de Bresse, et touttefoys de l'archevèche de Lyon, qui appartiennent aux chanoines de Saint-Paul de Lyon, *rière* le territoire de Saint-Paul de Varatz.

(*Le Cabinet du roy de France*, pamphlet de 1581.)

RIEU, s. m. (Se dit dans le Sud). Raie dans un champ labouré ; c'est l'espèce de rigole qui existe entre deux sillons. (Voy. *Riau* et *Orne*.)

RIEUBE, RIEUVE, s. m. Hièble. (Voy. *Rièbe*.)

RIEUX, adj. Rieur, farceur.

RIFFAGE, adj. Apre, acerbe, dur, rude : « V'là du vin ben *riffage*. » (Voy. *Ruffe* et *Arrache-cou*.)

RIFLARD, s. m. Désignation burlesque du parapluie.

RIFLER, v. a. (De *érafler*.) Raser, dans son acception figurée. « La pierre que tu viens de jeter m'a *riflé* la figure. — J'ai *riflé* un lièvre à la chasse (Issoudun). » (Voy. *Érifler* et Obs. à *I*.)

Rifler, d'après Duméril, prendre, voler. En vieux français signifiait, arracher, écorcher.

RIFLON, s. m. Bon repas, franche lipée. (Voyez *Poêlée*.) — Se dit à Decize.

RIFLURE, s. f. Éraflure, légère écorchure. (Voyez *Rifler*.)

RIFORT, s. m. (Variante de *raifort*, Acad.) On désigne sous ce nom diverses espèces de petites raves et de radis.

Des pieds de bœuf rôtis, lardés de *riforts*.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, 91.)

— Vient peut-être de *rais* et *fort*, au moyen de la diphthongue *ai* réduite à l'*i*, comme dans *aigneau*, *igneau* ; Saint-*Aigny*, Saint-*Igny*.

RIGAUD (CHASSE À), loc. Sorte de chasse aérienne et fantastique que les contes populaires mentionnent sous divers noms suivant les lieux. (Voy. *Ribaud* et *Chasse-à-Baudet*.)

RIGNAN, adj. Grognon, déplaisant. (Voy. *Rigneux*, *Greugnoux*, *Rechignoux* et *Agouant*.)

RIGNER, v. n. Grogner. (Voy. *Grigner*, et De Laugardière, *Noces de Campagne*, p. 12.)

RIGNEUX, RIGNOUX, adj. (Voy. *Rignan*.)

RIGOLER, v. a. Ouvrir des *rigoles*. « Ce pré est bien *rigolé*. »

|| V. n. Couler. (Voy. *Rioler*.) — *Rigole*, et surtout *rigouline* (voy. ce mot.), de *goule*, gosier, qui avale.

Fais-y-moi *rigoler* l' sang
Comme la fontaine coulante.

(*Oraison de sainte Marguerite*, recueillie à Bengy-sur-Craon.)

|| *Rigoler* et *se rigoler*. Se divertir.

C'estoyt passetemps celeste les veoir ainsi soy *rigouller*.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. IV.)

Une autre édition porte *rigoler*.

Je viens ici pour rire et pour m'ébattre,
Me *rigolant*, mener joyeux déduit,
Et jusqu'au soir faisant le diable à quatre.

(J.-B. ROUSSEAU, dans Voltaire, *le Temple du Goût*.)

RIGOLET ! loc. Exclamation que poussent les enfants et même les grandes personnes, lorsqu'elles viennent d'apercevoir quelque chose de comique ou de ridicule.

RIGÔTI, adj. Flétri, ridé, racorni, ratatiné : « Une pomme *rigôtie*. »

RIGOULINE, s. f. Petite rigole. (Voy. *Rigoler*.)

RILLETTE, s. f. (Voy. *Rillon* et *Rillounée*.)

RILLON, s. m., Menus résidus de porc ou d'oie que l'on a fait fondre pour en avoir la graisse : « Les *rillons* et la *rillette* d'oie sont une chose excellente. » (Voy. *Rillette* et *Rillounée*.)

— Les *rillons* sont les morceaux qui ont fourni

la graisse fondue. La *rillounée* ou *rillette* se compose des menues parcelles restées au fond du vase après l'enlèvement de la graisse fondue et des *rillons*. Souvent on ajoute aux *rillettes* des *rillons* hachés menu et mêlés avec d'autres viandes; on en vend chez les charcutiers de Paris, où elles figurent avec des étiquettes spéciales, par exemple : *Rillettes de Tours*. (Voy. *Grillon* et *Grignon.*)

RILLOUNÉE, s. f. (Voy. *Rillon.*)

RIMBER, v. n. Rêver, se laisser aller à des pensées vagues.

RIMÉ, adj. Qui a un goût de brûlé, de graillon : « Cela sent le *rimé.* » (Voy. *Rimer.*)

RIMER, v. n. Se dit de La viande qui a un peu brûlé dans le vase où on l'a fait cuire. (Voy. *Rådiner.*)

Quoy ? dist Grandgousier, mon petit, as-tu prins au pot, veu que tu *rimes* desjà

(RABELAIS, *Gargantua.*)

L'un des commentateurs de Rabelais accompagne cette expression de la note suivante : Jeu de mots; *rimer*, en languedocien, se dit du bouilli qui a pris au pot et qui sent la fumée.

|| Gercer. — Du latin *rima*, *rimari*.

Se dit principalement de la peau, de l'écorce.

RIMOTTE, s. f. Bouillie au lait. || La même refroidie, et ayant pris, par le refroidissement, la consistance de pâte que l'on fait frire dans une poêle ou sur le gril.

RIMOUÉRE, s. f., et quelquefois **RIMOUER**, s. m. Assaut d'improvisation rimée d'un caractère badin, usitée chez les paysans de certains cantons, principalement des vignobles : « Fasons eune *rimouére.* » Bien différente des *combats de gueule* de Vadé, la *rimouére* est un défi poétique :

Et cantare pares et respondere parati.

(VIRGILE, *Egl.*)

La rime empruntée à l'allitération des anciens par la poésie moderne semble imprimer un cachet aux formules des dictons populaires. (Voy. Obs. aux mots *Anté*, *Angarier*, *Bouteriau*, *Parijau*, *Tribonot*, etc.) — *Ruggiera*, en Sicile, chant alternatif.

Le jeu si connu du *Corbillon*, *qu'y met-on ?* et les proverbes sur les pronostics du temps, dont fourmillent les almanachs, sont des *rimouères*. (Voyez *Devinouére* et *Anté.*)

On peut rapporter aux *rimouéres* les séries de couplets toutes en coquecigrues comme celle-ci :

— Compère, d'où viens-tu ?
— Commère, de l'affut.
— Compère, qu'as-tu vu ?
— J'ai vu un renard
Qu'aiguisait son dard
Pour aller faucher.
— Compere, vous mentez.

- Compère, etc.
— J'ai vu un gros loup
Qui plantait des choux, etc.

RIN, adv. (Voy. *Ren.*)

RINCÉE, s. f. (Voy. *Rainsée*, *Roustée* et *Dégelée.*)

|| *Rincée de pluie.* Averse. (Voy. *Agàt d'iau.*) L'Académie admet dans ce sens, comme populaire, le verbe *rincer.*

RINCER, v. a. Battre. (Voy. *Rainser.*)

RINCETTE, **RINÇOUNETTE**, s. f. Petit verre d'eau-de-vie, de liqueur par laquelle on termine un repas.

Les habitués de cafés de bas étage se font servir, après la demi-tasse de café, un premier verre d'eau-de-vie dit *pousse-café*, avec le bain de pied, c'est-à-dire que la liqueur déborde et retombe sur le pied du verre dans sa petite soucoupe; puis un second verre dit *rincette,* enfin un troisième dit *surrincette.* (Voy. *Gloria.*)

RINGARD, s. m. Longue barre de fer servant soit dans les hauts-fourneaux, soit dans les forges, pour attiser le feu, pour *puddler*. (Voy. ce mot.)

RIOLE, s. f. Légère ivresse, ivresse riante. (Voyez *Rond.*)

|| Rigole. (Voy. *Rioler.*)

RIOLER, v. n. (*O* se prononce bref dans l'Ouest.) Couler comme dans une rigole. « Un petit ruisseau qui *riole.* » (Voy. *Rigoler* et *Riauler.*) — *Rioler* n'est qu'une contraction de *rigoler*.

RION, s. m. Syncope de rayon (*ryon*). Raie de charrue, sillon. (Voy. *Ry.*)

RIORTE (variante de *riotte,* voy. ce mot), s. f. Menue branche d'arbre souple. « As-tu torsu des *riortes* pour faire des etres et des colliers aux tauriaux? » Est plus rapproché du latin *retortus.*

RIOTTE, s. f. Lien de bois, menue branche propre à faire des liens. « Couper des *riottes*.— Faire des *riottes*. » (Voy. *Rouette*, *Rotte* et *Dériotté*.) — *Riorte*, selon Roquefort, du latin *retorta*. Autrefois *riolle* et *hariotte*, de *hart*.

Lien d'un fagot ou d'une bourrée à Paris, qu'on appelle une *riotte* en mon benoît pays.

BONAVENTURE DES PERIERS, *Discours*, p. 187.

— « Il n'y a si *ch'ti* fagot qui ne trouve sa *riotte*, il n'y a pas de grenouille qui ne trouve son crapaud. »— Loc. burlesques en fait de mariages assortis par les défauts plus que par les qualités.

Riotte a signifié longtemps Querelle. (*Lettre* de Bussy-Rabutin à Mme de Sévigné, 21 avril 1670.)

RIOTTER, v. a. Battre avec une verge, avec une *riotte*.

RIPE, s. f. Toute espèce de très-petits poissons, qui se tiennent près du bord de l'eau. Du latin *ripa*, rive. (Voy. *Menue, Gardounaille*.)

RIPER, v. a. Pousser ou retourner des masses pesantes avec des leviers, comme de la fonte, des pierres, etc.

|| V. n. (Amognes.) Glisser en arrière.

|| Se dit au jeu pour Gagner le tout, faire râfle.

RIPOPÉ, s. m. Ripopée, vin de mauvaise qualité. — Est masculin en ce sens dans l'Ouest. || Reste féminin dans le haut Berry, où il est pris figurément pour *canaille :* « Tous ces gens-là, c'est de la *ripopee*. »

RIPOSSE, s. f. Riposte. « Avoir la *riposse*. »

RIPOTER, v. n. Riposter, répliquer : « Il m'a *injuré*, j' li ai flanqué une tape, i n'a pas *ripoté*. »

RIPOTONS (DONNER A), loc. Donner à regret, peu à la fois.

RIQUE, s. f. Mauvais petit cheval, haridelle, rosse : « Monté sur une *rique*, une mauvaise *rique*. » (Voy. *Bique* et *Zique*.)— Les Provençaux disent dans le même sens *racca*.

RIQUER. v. n. Crier; se dit Du bruit que fait la neige durcie par le froid, lorsque l'on marche dessus : « La neige *rique*, l'étain *rique*. » C'est une onomatopée. (Voy. *Cressiller* et *Crossiller*.)

RIQUET, s. m. Même signification que *rique* : « Un petit *riquet*. » — *Riquet-à-la-houppe*, des contes de fées.

RIQUIQUI, s. m. On appelle ainsi le petit verre de liqueur ou de brandevin que l'on prend après le repas : « Aimez-vous le *riquiqui ?* » En Limousin on dit *requiqui*. (Voy. *Goutte* et *Rincette*.)

RIRE, v. n. Fait, au pluriel du prétérit, je *riimes*, vous *riites*, ils *riirent*, ou (rarement) je *risimes*, etc., pour Nous *rimes*, etc., et au présent du subjonctif, que je *risse*, etc. On donne aux deux *ii* de *riimes* une prononciation toute particulière que nous ne saurions bien exprimer. Participe présent, quelquefois *risant*.

|| Employé par métaphore pour Se rider. — L'eau *rit* sous l'influence du vent, de la chaleur, ou parce que quelque léger obstacle embarrasse son cours.

RISETTE, s. f. Plaisanterie, chose dite pour amuser, petit éclat de rire d'enfant. (Voyez *Liesse*.)

RISIBUS, prép. (Voyez *Rasibus*.)

RISQUE-TOUT, loc. Homme ou cheval qu'on ne ménage pas : *à tout risque*, à tout hasard (Acad.).

|| Homme téméraire, qui ne doute de rien.

— *Risque-tout*, nom du village de Belgique connu par la déroute des aventuriers lancés par le gouvernement révolutionnaire de 1848.

RISQUEUX, RISQUABLE, adj. Dangereux, chanceux, hasardeux, douteux : « C'est ben *risqueux*. — Chemin *risquable*. » Ces locutions sont très-usuelles.

RIT-DOUX, s. m. (Voy. *Ridoux*.)

RIT-TARD, Sobriquet d'un homme qui se laisse aller difficilement au rire, qui est sournois, taciturne : « Aga donc, *rit-tard !* — C'est un *rit-tard*. » (Voy. *Ridoux*.)

RIVE, s. f. Bord, lisière. — Chez nous, le sens de *rive* s'étend à tout ce qui limite une surface : La *rive* d'un champ, d'un lit, d'une table, d'un drap, etc.

RIVER, v. a. Border. Ne s'emploie que dans quelques locutions : « *River* un lit », c'est mettre les bords de la couverture sous le matelas, sous la

pluntie. « *River* un toit », faire les *rivets*. (Voy. ce mot et *Roller*.)

River, dédaigné par le Dict. de l'Acad., vient de *rive*, comme *border*, de *bord*.

RIVET, s. m. Bordure d'un toit le long d'une pointe de pignon. (Voy. *River*.)

|| *Rivet* d'un champ. (Voy. *Front*.)

RIVIÉE, s. f. Rivière (en Berry). — *R* disparaît par syncope ; en même temps *è* devient aigu et traînant ; le tout comme dans *pée, mée*.

ROBE, s. f. Couverture en paille des ruches. (Voy. *Bouillaud* et *Cape*.) A Varzy (Nièvre.) || On le dit aussi de La moisissure qui se forme sur le fromage blanc lorsqu'il commence à vieillir : « Otez la *robe* de ce fromage. »

ROBER (SE), v. pron. Se garnir de la moisissure appelée *robe :* « Le fromage blanc *se robe* à mesure qu'il vieillit. »

ROBERT. Ce terme s'adresse comme injure à un enfant terrible, et même à une grande personne de la méchanceté de laquelle on a à se plaindre. « Oh ! le *Robert !* Finiras-tu, *Robert ?* » Souvenir de la vieille légende de *Robert le Diable*. (Voy. *Jupitar*.)

ROBERTAUD. (Voy. *Roi-Bertaud* et *Bertaud*.)

ROBERTO, s. f. Mercuriale, nom de plante dans le Sud. (Voy. *Chie-mou*.)

ROBICHE, ROBICHON. Diminutifs de Robert. La forme féminine ne peut s'appliquer qu'aux filles.

ROBIN, Nom de bœuf. — *Robine*, nom de mule. (Voy. *Bœu* et *Mulet*.)

ROBUSSE, adj. Robuste. (Voy. *Jusse*.)

ROC, s. m., (prononcez *ro*. Voy. Obs. à *C*.) — « Le *roc* », les bancs de pierre dans une carrière, le sous-sol pierreux, calcaire, tuffeux, crayeux, etc. « Le *ro* n'est pas loin ; quand les racines de ce poirier toucheront au *ro*, il mourra. » Les mineurs ont fait par cacophonie l'adjectif *roteux :* mine *roteuse*.

ROCH (SAINT-). On prononce *Saint-Ro*. (Voyez *Roc*.) Le jour de la *Saint-Ro*, on ne lie pas les bœufs, et l'on donne aux malheureux tout le lait des vaches ; cela préserve les bestiaux de la peste. Les blessures que l'on se fait en travaillant le jour de la *Saint-Rô* se *rivent* toujours en peste ou en *danger*. (Voy. ce dernier mot.)

ROCHEFOLLE. (Voy. *Pierre-folle*.)

ROCHER, v. a. Lancer. « *Rocher* des pierres aux passants. » (Voy. *Rouetter* et *Guarréyer*.)

ROCHET, s. m. Blouse, petit manteau. — Dans l'Ouest, le *rochet* est une chemise de toile écrue qui se met par-dessus les autres vêtements pour se préserver de la boue et surtout du froid ; elle n'est point ordinairement fendue sur la poitrine.

— Le *rochet* (Acad.), sorte de surplis, partie du costume ecclésiastique.

> Il saisit en pleurant ce *rochet* qu'autrefois
> Le prélat trop jaloux lui rogna de trois doigts.
>
> BOILEAU, *Lutrin*, IV

ROCMANE, s. f. Redingote.

— Formé des mots allemands *rock* (habit) et *mann* (homme) : vient du séjour des prisonniers allemands dans le pays en 1794. — On dit *rocomaouno* en Limousin (Laisnel de la Salle). (Voy. *Roquelaude*.)

RÔDAIS, adj. (De *rôder*.) Chercheur d'aventures galantes. (Voy. *Roustailleux*. — Nom de famille.

RODE, ROD et **RO**. s. m. Oiseau de proie, en général. — Serait-il dérivé du verbe *rôder ?*

Les Mille et une Nuits mentionnent à plusieurs reprises un oiseau de proie gigantesque du nom de *roc*.

RODINEUX, adj. (Voy. *Rousineux*.)

ROEILLER, v. n. Jeter un *œil*, des yeux de convoitise ; désirer ardemment. || V. a. Regarder avec curiosité : « Quoi que tu *rœilles* donc là ? » (Voyez *Arœiller* et *Guigner*.)

ROEILLOUX, s. m. Curieux, indiscret. (Voyez *Rœiller*.)

ROGATONS, s. m. pl. Rabâchage, mauvaises raisons. — Ce mot a une acception analogue en français ; il signifie Restes, résidus de viandes, de mets ; petits ouvrages littéraires de rebut.

ROGATOUNER, v. n. Rabâcher, s'occuper de minuties. Dérivé de *rogaton* (Acad.). — Grogner, grommeler. (Voy. *Roincer*, *Rouinger* et *Caueroauer*.)

ROGNER LES ABEILLES. (Voyez *Rougner* et *Couper.*)

ROGROU, ROGUEROU, ROGUERON, adj. (Voyez *Rague* et *Raguin.*) Agneau de deux ans qui est mal venu et qui, à cause de sa *chetireté*, n'a pu être vendu comme *vassiviau* avec ceux qui sont nés en même temps que lui : « I n' m'est resté qu' deux ch'tis *rogrous.* » Nos paysans donnent ce nom aux vieux garçons : « C'est un vieux *rogrou.* » (Voy. *Chetiveté, Vassive.*)

ROI, s. m. On appelle ainsi le chef des moissonneurs. (Voy. *Royauté.*)

Ce *roi*, tout à fait étranger à la race des rois fainéants, marche à la tête de son peuple, paie de sa personne et prend la plus forte part dans toutes les corvées qu'il impose à ses sujets. C'est là un reste des usages du moyen âge, où chaque corps de métier avait son *roi*. (Laisnel de la Salle.)

|| Le *roi au grand nez*. François Ier, roi de France, est resté en honneur chez les vignerons du bas Berry, à cause de l'ordonnance par laquelle, vers 1539, il rendit la coutume de Berry obligatoire; ce qui eut pour effet de réduire la durée de leur travail.

Depuis le premier jour de mars, dit cette coutume, jusques au premier jour d'octobre, les vignerons entreront en besongne à cinq heures et besongneront jusques à six heures du soir; et depuis le premier jour d'octobre jusques audit premier jour de mars, seront en besongne au point du jour et besongneront jusques à la nuit.

Avant la promulgation de cet article, nos vignerons,

Aux grands jours d'esté, estoient tenus de prester pied à boulle à leur besongne depuis les quatre heures du matin jusques à huit ou neuf heures du soir, et ès plus cours jours de l'hyver, depuis six heures du matin jusques à sept ou huict heures du soir, *estant même contraincts*, pour cet effect, *porter chandelles et lanternes quant et eux pour les esclairer.*

(Gabriel Labbe, *Commentaire sur la coutume de Berry*;— Pasquier, *Recherches de la France*, ch. xlviii.)

|| *Mon roi!* Terme familier et amical qu'on adresse aux petits enfants : « Viens ça, *mon roi! mon petit roi!* » (Voy. *Bi, Fiston, Canard, Poulaut*, etc.)

|| *Mine de roi*. Bonne mine, haute en couleur; comme on dit : Port de reine, heureux comme un roi (vieux style).

|| *Leroy, Le Roy*, noms propres. (Voy. *Royauté.*)

ROI-BERTAUD, s. m. Roitelet (oiseau), troglodyte. (Voy. *Roubri, Bertaud* et *Robertaud.*)

— Une ancienne servitude attachée au château de la Mardelle (voyez ce mot), près de Châtillon-sur-Indre, avant la révolution de 1789, consistait dans l'obligation où étaient les habitants d'un village voisin d'amener à leur seigneur, à certain jour, un *roi-bertaud* lié avec un câble neuf sur une charrette attelée de quatre bœufs noirs.

Suivant M. Laisnel de la Salle (*Moniteur de l'Indre* du 29 novembre 1853), ce nom serait dérivé, par dérision, du roi Robert de France.

ROICHEUX, adj. (Voy. *Rouâcheux.*)

ROIDE, adj. (Voy. *Réde.*)

ROIE, ROUAIE, s. f. Sillon. (Voy. *Raie* et *Enrayer.*) || Petit sentier séparatif de deux morceaux de vigne ou de terre. On dit, au figuré, Suivre la *roie*, suivre l'exemple. (Voy. *Raige, Rége* et Génin, *Réc. philol.*, II, p. 242.)

— D'après Rabelais (voy. son *Glossaire*), *roie* était la marque, la raie servant à marquer les coups, les parties dans divers jeux, notamment aux cartes; il faudrait donc écrire Jouer en six *roies*, en douze *roies*, gagner trois *roies*, et non *rois*, comme le fait l'Académie, qui donne à ce dernier mot une acception dérivée des principales figures du jeu de cartes.

ROINCER, ROINGER, v. n. Grommeler, murmurer. (Voy. *Rogatouner.*) — Latin *ringi, ringor.*

|| Ruminer. (Voy. *Rouinger* et *Runger.*)

ROINSE, s. f. (En Nivernais.) Jointure. « La *roinse* du doigt. »

ROINTE, s. f. Patience crépue. (*Fl. cent.* — Voyez *Rouamble.*)

RÔLE, ROLLE, s. m. Rouleau : « Un *rôle* de toile. » — Il est resté en français pour les écritures juridiques, mais avec une signification un peu détournée.

— Nous croyons que dans la définition de cette acception du mot *rôle*, l'Académie, en indiquant que les feuilles de papier étaient collées (ou cousues)

bout à bout, aurait dû ajouter qu'elles étaient *roulées*. Les rouleaux ont précédé les registres. || (Voy. *Roliau* et *Rolloué*.)

ROLÉ, ROLLÉ, adj. Se dit d'Une personne toute ronde à force d'embonpoint, qui a des *roliaux* de graisse au menton, etc. (Voy. *Roler*, *Roulé* et *Riboulaud*.)

ROLER, ROLLER, v. a. Rouler, plier en roulant. « *Roller* un lit », c'est le border, c'est rouler les draps et la couverture sous le lit de plume. (Voy. *River*.)

Dessus ledit lict estoit tendu un pavillon verd quarré aussy grand que la table et estoient les courtines *rollees* devant.

(Voyez La Curne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*.)

Et estoit ledit pavillon *rollé* à mont tout autour.

(Aliénor de Poictiers, *les Honneurs de la cour*.)

On dit, dans le sens ci-dessus de border un lit, *roller* la personne même qui est dans le lit.

|| V. n. Rouler : « V'là eune boule qui *rolle* ben. » De là *chardon rollant*.

|| *Se roller*, v. pron. Marcher en faisant l'important, se donner un air de suffisance, de vanité, *faire son grous* (gros). — On dit en français Faire le gros dos. (Voy. *Barcer, Dogue, Grous* et *Chambroller*.)

ROLIAU, s. m. Rouleau. (Voy. *Rôle* et *Rolloué*.)

ROLLON, s. m. Barreau de bois. « Les *rollons* d'une chaise, d'une échelle. — Ainsi nommés parce qu'ils sont arrondis en petits rouleaux.

|| Bois servant à faire les *fusées* dont on garnit les planchers. « Un millier de *rollon* ou de *rollons*. « J'ai acheté du *rollon*. » — Se dit principalement dans l'Ouest. (Voy. *Roulon*.)

Quand ell' fut sur l'échelle
Trois *rollons* jà montée,
Elle voit là sa mère
Qui chaudement pleuroit.

Recueil de chants populaires; cit. dans M. Ampère.

ROLLOUÉ, ROLOUÉ, s. m. (Sans doute écrit jadis *rollouer*.) Rouleau, instrument d'agriculture. || Cylindre de bois à l'usage des pâtissiers, etc. (Voy. *Rôle*.)

ROMINER, v. n. — Filer (Acad.). Expression figurée, appliquée à l'espèce de ronflement de satisfaction des chats. (Voy. *Rouminer*, *Roumeler* et *Romiouner*.)

Rominer rappelle *Rominagrobis*, selon l'orthographe de Voiture; *Raminagrobis*, selon Trévoux et selon M. Walckenaer, édition de la Fontaine, pour laquelle il a conféré les textes anciens. (*Fables*, liv. XII, v.) — La signification, selon Trévoux, est celle de Homme gras et fier, tenant sa gravité : quant à l'étymologie, il la tire de *domine* et de *grobis*; ce dernier mot signifiant autrefois, dit-il *seigneur* ou *mylord*. Mais, outre que *domine* et *grobis* formeraient ainsi double emploi, la lettre *o*, dans *domine*, nous paraîtrait appeler plutôt l'orthographe de Voiture que celle de Trévoux, et nous interpréterions *rominagrobis* par *grobis* (puisque *grobis* il y a), et *rominer* : le seigneur, le gros personnage qui *romine*.

|| V. a. et n. Ruminer, songer. (Voy. *Rouminer*.)

ROMION, s. m. Gêne de la respiration. (Voyez *Romiouner*.)

ROMIOUNER, v. n. Se dit Du bruit causé par la gêne de la respiration dans un catarrhe. (Voy. *Raumioner*, *Rominer*, *Rouminer*, et aussi les mots de forme analogue dans Raynouard, *Langue romane*.) || Grogner, bougonner.

ROMPRE, v. a. Terme d'agriculture : « *Rompre* une terre; labourer pour la première fois après un long chômage : « *Rompre* un pré. — Un champ *rompu*. » (Voy. *Favée*.)

ROMPURE, s. f. Effort de muscles, tour de reins, hernie. (Voy. *Forçure* et *Peter*.)

RONCEUX, adj. Couvert de ronces : « Terrain *ronceux*. » (Voy. *Eronde*.)

|| Noueux. « L'orme *ronceux* est recherché pour la fabrication des meubles. » (Voy. *Nouasseux*.)

RONCINEMENT, s. m. (Amognes.) Ronflement. « Il a un *roncinement* dans la poitrine. »

ROND, s. m. || *Rond des fées*, espace sur lequel les champignons croissent en famille dans les prés, en formant un cercle autour du point où leur végétation souterraine a commencé à se développer. (*Mycelium* des botanistes.)

ROND, adj. Se dit d'Un homme qui a bien bu et n'est pourtant pas tout à fait ivre. (Voy. *Préparé*.)

RONDIAU, s. m. Chose ronde, circulaire. || Rangée de gerbes encore dans les champs. || Cercle autour de la lune, signe de pluie. || *Le Rondeau*, nom de localité, Cours-les-Barres (Cher).

RONDICHE, s. f. Fille rondelette : « Une jolie petite *rondiche*. » (Voy. *Boulaud*.)

RONDILLE, s. f., en Nivernais, diminutif de *rondin*. Menus branchages. (Voy. *Bressille*.)

RONDIN, s. m. Nom donné aux bœufs dont la panse est bien arrondie. (Voy. *Bœu*.) || Homme d'une bonne prestance, qui a de l'embonpoint : « Un bon *rondin*. »

RONDOUNÉE, s. f. (Se dit dans l'Est.) (Voy. *Randounée*.)

RONFLEUX, s. m. Ronfleur, qui ronfle en dormant.

ROQUELAUDE, s. f. Longue robe de nuit pour enfant.

— *Roquelaure*, ancien costume, selon le Complément du Dict. de l'Acad. (Voy. *Rocmane*.)

ROQUET, s. m. Demi-setier, roquille (mesure). — *Roquille* a vieilli, selon l'Académie.

ROQUIGNARDS, s. m. pl. (A Issoudun.) Espèce de moustache ou de crocs que laissent sur les lèvres le vin, la sauce, les confitures.

ROS, **ROZ** (se prononcent *rô*), s. m. Roseau et autres végétaux dont on se sert pour couvrir les maisons.

Jehans Greniers, couvrères de *ros*.

(*Testament du 14 février 1476*.)

|| Peigne de tisserand, instrument composé de lames de roseau entre lesquelles passent les fils de la chaîne.

Item que les draps dessus aront quarante aunes d'ourdure, et quatorze quartiers tissans sur l'extile, trois *ros* dessoubz, trois *ros* deseure et rien mains.

(*Ban de la Draperie*, art. 53, XVe siècle.)

Dans la Brenne, on trouve les étangs des *Roses*, des *Hautes-Roses*, des *Rosaies*, et çà et là, dans tout le Berry, les localités du *Rosay*, de *Rosiers*, de *Rosières* (Voy. ce mot), etc. Ces noms ont tous la même origine, *ros*, *roseau*, et n'ont rien de commun avec le village de Fontenay-aux-Roses, près de Paris. On a écrit quelquefois *rauses*, d'où l'on a fait *rauches*. Aujourd'hui ce dernier mot est réservé aux *carex*. (Voy. *Ganniau*, *Rauche*, *Roiche* et *Rouâche*.)

ROSE DE LOUP, s. f. (Amognes.) Pavot coquelicot. (Voy. *Ponciau*, *Panciau* et *Chenute*.) — En Bretagne, *Rose de vipère*.

|| *Rose de mai*, *Rosier de mai*. Variété du rosier canelle. (*Fl. cent.*)

|| *Rose de sarpente*. Ellébore fétide. (Voy. *Herbe aux bœufs* et *Sarpent*.)

|| *Roses de la Vierge*. Narcisse des poëtes. (*Fl. cent.*) (Voy. *Jeannettes blanches*, *Piques*.)

ROSIÉRE, s. f. Terrain marécageux où il ne croît que des roseaux. (Voy. *Ros*.)

Nous côtoyions depuis un instant un de ces marécages connus en Normandie sous le nom de *rosières*.

(ÉMILE SOUVESTRE, *les Derniers Paysans*, premier récit.)

ROSIR, v. n. Devenir rose, comme *rougir* vient de *rouge*, *jaunir* de *jaune*, etc. : « Cette fleur commence à *rosir*. » — Ce mot manque à la langue française, de même que *grisir*, usité en patois normand.

ROSSÉE, s. f. (Voy. *Roustée* et *Pile*.)

ROSSIGNEU, **ROSSIGNOU**, **ROSSIGNOT**, s. m. Nom de bœuf de couleur rousse. (Voy. *Bœu*.) || Le rossignol, du latin *luscinia*.

ROSSIGNOLERIE (LA). Nom de localité : Arpheuilles, Saint-Florentin, etc. (Indre).

D'anciens titres mentionnent la *Rossignolerie* (Arpheuilles, Indre), sous le nom de *Signolerie*.

ROTE, **ROTINE**, s. f.; **ROTIN**, s. m. Petit sentier. (Voy. *Routin* et *Sente*.)

ROTTE, s. f. Lien de bois, menue branche : « Ah ! si je prends une *rotte* ! » C'est le *quos ego* d'un père de famille dans nos campagnes. (Voy. *Riotte*.)

ROUABLE, s. m. Instrument de bois pour extraire la braise du four. (Se dit dans l'Ouest.) — (Voy. *Rauble* et *Reuillet*.)

ROUÂCHE, s. f. (Voy. *Rauche* et *Ros*.)

Ce foing ne pourroit rien valloir, d'autant que ce n'estoit que *rouasche*.

(*Transaction entre la ville de Bourges et l'archidiacre de Cambray, au sujet d'un marais*, 1584.)

— En Flandre, *Rouche.* (Voy. *Bul. Soc. bot.*, 1857, p. 791.)

‖ *Rouâche*, s. f. Gale, teigne, suppuration d'humeur à la figure des enfants. (Voy. *Râche.*)

‖ Insecte des bois. (Voy. *Louâche* et *Râtiau.*)

ROUÂCHEUX, adj. (Voy. *Raucheux.*)

ROUAGER, v. a. Se dit d'Un terrain que l'on défonce en y faisant passer une charrette lorsqu'il est détrempé. De là, *chemin rouagé,* défoncé par les roues, où il y a des ornières. (Voy. *Rouaie.*)

ROUAICHE, s. f. (Voy. *Rouâche.*)
— *Rouaiche* a la même terminaison que *laiche,* nom français du carex.

ROUAILLER, v. n. Fréquentatif de *rouetter* (voy. ce mot et *Roustailler*). Battre à coups de verges.

ROUAIN, s. m. Ornière, trace de la roue d'une voiture. — Ce mot est tout roman. On disait dans cet idiome, *rouain de car* pour Ornière de charrette. (Voy. *Rouan* et *Rouin*).

ROUAMBLE, s. f. Patience officinale, patience aquatique, diverses espèces de grandes oseilles. (*Fl. cent.*)

ROUAN, s. m. (Se dit parfois dans l'Ouest). — (Voy. *Rouain.*)

ROUANCHE, s. f. Pierre plate à bancs très-minces et à fleur de terre dans les terrains calcaires.

ROUÂTILLE, s. f. Enrouement : « Il a tant forcé sa voix, tant crié, tant parlé, qu'il en a la *rouâtille.* » (Voy. *Rauche.*)

ROUATIN, adj. Qui se tortille comme une *rouette,* sur quoi on ne peut pas s'appuyer ; et, au figuré, quelqu'un dont il faut se défier. — A quelque analogie avec le mot français *roué.*

ROUBLE, s. f. Arroche. (Voy. *Bonne-Dame.*)

ROUBRI, s. m. (Voy. *Loubri* et *Roi-Bertaud.*)

ROUCHE (en Vendée), s. f. (Voy. *Rauche.*)

ROUCHER, v. a. Lancer. (Voy. *Rocher.*)

‖ Ruer. « Ce bœuf *rouche.* » (Nivernais.)

‖ Enlever, dérober. (Nivernais.)

ROUE, s. f. Amas long et étroit ; tas ressemblant à un *andain.* (Voy. ce mot.) S'emploie en parlant du foin, de la paille, du terreau, etc. « Mettre le foin en *roue* dans le pré », le réunir sur une ligne de toute la longueur du pré, pour le mettre ensuite en *muloches* ou le charger immédiatement sur les voitures. (Voy. *Rande* et *Roule.*) — « Le blé s'arrange de lui-même en *roue* à mesure qu'on le *vente* après le battage. » (Voy. *Lancée.*)

ROUÉE, s. f. Petite vérole. (Voy. *Picote* et *Vérole.*)

— *Roer*, v. a. En espagnol, *ronger ;* et *roer* paraît venir lui-même du latin *rodere.*

‖ *Rouée volante,* loc. Rougeole.

ROUÉGE, adj. Rouge. (Se dit dans l'Ouest.) (Voy. *Mourome.*)

ROUELLE, s. f. Petite roue. « Les charrues à avant-train ont deux *rouelles.* » (Voy. *Ruelle* et *Rulotte.*) Du latin *rota.*

Lors est tournée la *rouelle.*

[illegible]

— S'est dit autrefois Des médaillons et enseignes (signalements) qui avaient cette forme. (Voy. M. de Laborde aux mots : *Rouelle* et *Enseigne.*)

ROUENNE, s. f. Patience, plante médicinale. « Boire sur la *rouenne.* » (Faye, canton de Dornes, Nièvre.) (Voy. *Rouinte* et *Rouamble.*)

ROUESSAUD, adj. Chemin envahi par les broussailles, fourré. (Voy. *Ruessaud*).

ROUESSE, s. f. Petit bois, accrue. (Voy. *Ruesse* et [illegible])

ROUET, s. m. Roue d'engrenage d'un mécanisme. « Le *rouet* d'un moulin. » (Voy. *Allochon.*)

ROUETTAGE, s. m. Triage de *rouettes* (voy. ce mot) dans un bois-taillis.

Autrefois, les [illegible] chauffage pour Paris venaient faire le *rouettage* dans les bois. (Voy. *Rouetter.*)

ROUETTE, s. f. Baguette, verge pliante, branche souple, lien de bois. (Voy. *Riotte*, *Rotte*, *Rouatin*, *Coupliére* et *Créche.*)

[illegible]

[illegible]

[illegible]

rouettes des trains de bois sur les rivières. — Bois à faire des *rouettes.* » (Voy. *Rotte.*)

|| Ruelle, petite route, sentier. (A Bourges et dans l'Ouest.) — (Voy. *Ruette.*)

|| Prononciation accidentelle de *ruette*, ruelle de lit.

ROUETTER, v. a. Faire le triage des *rouettes.* (Voy. *Rouettage.*)

|| Frapper à coups de *rouette.* (Voy. *Rouailler.*)

|| Lancer. « *Rouetter* des pierres. » — Cette expression vient originairement de ce que les enfants se servent, en guise de fronde, d'une *rouette* fendue au bout, et dans laquelle la pierre est engagée. *Rouetter* a été appliqué ensuite au simple jet avec la main. (Voy. *Roucher.*)

ROUFFER, v. n. Souffler. « Le vent *rouffe.* » || Souffler de colère : « Tu as beau *rouffer*, va, je ne te crains pas. » (Voy. *Bouffer.*)

ROUGE. Nom de bœuf. (Voy. *Rousé* et *Bœu.*)

|| Républicain prenant le drapeau rouge pour symbole. Souvenir néfaste de 1848.

|| *Prendre le rouge, mettre le rouge,* loc. Se dit Des jeunes dindons lorsque, à l'âge de six semaines ou de deux mois, la chair glanduleuse et les barbillons qui entourent leur bec commencent à se développer. — Se dit également Des chardonnerets.

ROUGEADOU, s. m. Petit fromage de chèvre que l'on fait aux environs de Moulins (Allier.)

ROUGEARD, adj. Rouge, rougeaud : « J'ai vu passer un grand chien *rougeard.* »

ROUGEAUD, ROUGÉ, s. m. Petit insecte arachnide du genre des acarus, de couleur rouge et presque imperceptible, qui s'attache à la peau et occasionne de vives démangeaisons. — Vers la fin de l'été, les jardins herbeux, les chènevières, les plants de haricots, abondent en *rougeauds.* On en a vu, sur du linge étendu dans un jardin, des amas tels qu'ils simulaient à la première vue des taches de sang.

ROUGEOLE, s. f. Mélampyre des champs. (Voy. *Blé de vache* et *Queue de renard*)

|| Rouille, maladie des blés.

ROÛGEON, s. m. Chose rongé. (Voy. *Rouillon* et *Curon.*)

ROÛGEOUNER, v. a. Fréquentatif de *roûger,* (Voy. ce mot, *Roûgeon* et *Roûgeûre.*)

ROÛGER, v. a. Ronger, sucer. (Voy. *Rouiller. Rougigner* et *Runger.*)

ROUGEROLLE, s. f. Maladie de la rougeole. (Voy. *Rougeurs.*)

|| Mélampyre des champs. (Voy. *Rougeole.*)

ROÛGEÛRE (On prononce *roûjûre*), s. f. Chose qui a été rongée ou *roûgée.* Les restes du repas d'un cheval, d'un bœuf, etc. « Des *roûgeûres* de foin. »

ROUGEURS, s. f. pl. Rougeole, maladie. « Avoir les rougeurs. » (Voy. *Rougerolle.*)

ROUGIGNER, v. n. Grignoter. (Voy. *Roûger.*)

ROUGIR, v. n. Paraître rouge. (Voy. *Blanchir, Jaunir.*)

ROUGNAT, s. m. (Voy. *Dormat* et *Croûtat.*) || Menues branches, extrémités des rameaux que l'on emploie en fagots. « Ces bourrées ne sont faites que de *rougnats.* Il n'y a point de *cordons* dedans. » Dérivé de *rogner.* (Voy. *Rougnure.*)

ROUGNER, v. a. Rogner. — On dit *rougner les mouches,* pour Châtrer les abeilles. (Voy. *Couper, Tailler* et *Mouche.*)

ROUGNON, s. m. Rognon. — On dit figurément *avoir les rougnons couvarts*, pour dire Être riche, être dans l'aisance, être bien pourvu, par comparaison, *sauf votre respect*, avec l'état d'un porc bien gras. (Voy. *Calé*, et au mot *Ais, avoir du pain sur l'ais.*)

ROUGNURE, s. f. Rognure (Acad.) « On fait de petites galettes avec les *rougnures* de la pâte. » || Rognure de bûche, extrémité irrégulière de la bûche, que l'on enlève pour faciliter la mise en trains. Au figuré, les flotteurs de Clamecy appellent *Rougnures*, par mépris, les demi-messieurs, les petits clercs, les petits employés qui, dans les bals et les fêtes, leur font, à l'aide de leurs vêtements et de leurs manières, une concurrence auprès des jolies *flotteuses.* (Voy. *Colidon.*)

ROUI, adj. Macéré. « Linge *roui.* — Les pluies continuelles ont *roui* la racine des blés. — J'ai les mains *rouies* d'avoir si longtemps savonné. » — Ne se dit

plus en français que de la préparation que l'on fait subir au chanvre.

ROUICHE, s. f. (Dans l'Ouest.) Rouge-gorge, fauvette. (Voy. *Ruiche* et *Gorgeat.*)

|| Roupie. (Voy. *Reuche, Ruiche.*)

ROUIL, s. m. Rouille.

> .... Viendra jamais le temps,
> Que le *rouil* mangera les haches émoulues.
>
> (VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, *Art poétique.*)

C'est de même qu'on dit le *gel* pour la gelée. (Voy. *Gel.*)

|| *Rouille-Couteau.* Nom de localités près de Rouvres, Saint-Cyran, Palluau, Saint-Phalier (Indre). — Les paysans prononcent *rouille-coutiau.*

ROUILLER, v. a. Ronger, sucer : « *Rouiller* un *ous* (os) ». (Voyez *Roûger.*)

ROUILLOLE, s. f. Petite oseille, ainsi nommée parce que ses feuilles prennent en vieillissant une teinte de rouille. (Voy. *Vinette* et *Oseille de barbis.*)

ROUILLON, s. m. Chose qui a été rongée ou sucée. « Un *rouillon* de poire. — La fileuse a toujours un *rouillon*, un petit bouchon de chanvre dans la bouche, pour provoquer la salive dont elle mouille son fil. » (Voy. *Roûgeon* et *Curon.*)

ROUIN, s. m. Ornière, ravin. (Voy. *Rouan.*)

ROUINCE, s. m. (Voy. *Rouinge.*)

ROUINE, s. f. Rigole, ravine. (Voy. *Rouin, Reuille, Reuillon.*)

|| (Dans l'Ouest). Ruine, désolation.

ROUINER, v. a. (Dans l'Ouest.) Ruiner, dévaster. (Voy. *Ruiner, Abimer, Confondre.*)

ROUINEUX, adj. Ruineux.

ROUINGE, s. m. Bol alimentaire, fourrage que le bœuf remâche en ruminant : « Ce bœuf avale son *rouinge;* — il a manqué à avaler son *rouinge;* ça le fait *saiguer.* » (Voy. ce mot.)

ROUINGER, v. n. Ruminer. Se dit Des bœufs lorsqu'ils remâchent les aliments qu'ils ont pris : « Ce bœu est malade, i n' *rouinge* pas. » (Voy. *Rouinge* et *Runger.*)

Fig. et activement. Dévorer. On dit : « Il a tout *rouingé* », d'un homme qui s'est ruiné.

ROUINSER, v. n. Pleurnicher. « Cet enfant ne fait que *rouinser;* qu'il est désagréable ! » (Voyez *Gricer.*)

ROULE, s. f. Train, allure, courant : « L'ouvrage marche en bonne *roule,* à pleine *roule.* »

ROULE, s. m. Amas de bois encordé : « Un *roule* de bois. — Un *roule* de plusieurs cordes ou demi-décastères. » On dit aussi un *roule* de fagots.

—*De roule*, loc. Position d'un objet cylindrique, notamment d'un tonneau, opposée à la position debout (ou *de bout,* en deux mots, manière d'écrire autorisée par l'Académie en fait de marine, et qui, dans le cas présent, fait plus nettement opposition à *de roule.*)

ROULÉ, adj. Arrondi par suite d'engraissement : « Un bœuf *roulé* », chargé de *rouleaux* de graisse. On dit aussi *roulé gras.*—En Normandie *groulé gras,* ayant un embonpoint à tomber par terre. (Voy. *Rolé* et *Parfait.*)

ROULÉE, s. f. Volée de coups. (Voy. *Pile. Rainsée, Daubée,* etc.)

> Une *roulée* jusqu'à ce que mort s'ensuive.
>
> (G. SAND, [illegible] II, [illegible] XXIII)

ROULER, v. a. Rosser. (Voyez *Dauber, Crosser, Rainser.*)

|| Avec un nom de personne pour régime direct, Transporter par voiture le mobilier de quelqu'un à sa sortie d'une ferme : « J'ai *roulé* un tel l'année dernière. »

|| *Se rouler,* v. pron. Se dit Des arbres dont le bois s'altère sur pied, par suite de la séparation maladive de leurs couches ligneuses.

ROULETS, s. m. pl. Cailloux roulés, arrondis; galets.

ROULETTE, s. f. Brouette. (Voyez *Roulotte, Rulotte, Berouette, Civière.*)

ROULEUR, s. m. Courtier de placement des ouvriers d'état. Il accompagne les partants jusqu'à la sortie des villes. (Voy. *Mère.*)

ROULIÈRE, s. f. Blouse comme en portent les rouliers. (Voy. *Biaude, Limousine.*)

ROULON (dans l'Est), s. m. Barreau d'échelle. (Voy. *Rollon.*)

ROULOTTE, s. f. (Voy. *Roulette* et *Rulotte*.)

ROULURE, s. f. Maladie des arbres. (Voyez *Se rouler* au mot *Rouler*.)

ROUMAIN, ROMAIN, adj. Désignation que les protestants d'Asnières emploient envers les catholiques, qui, à leur tour, leur ont conservé le vieux sobriquet de *parpaillots*.

ROUMELER, ROUMER, v. n. (Par onomatopée.) Respirer avec oppression et bruit. (Voy. *Rhoumeler*, *Rominer* et *Grouler*.)

ROUMINER, v. a. et n. Ruminer, songer. « Il a *rouminé* son projet. — Il a beau *rouminer*, il ne trouvera pas le moyen de se tirer de là. » (Voy. *Rominer*.)

ROUMIOUNER, v. n. Râler. — On trouve dans Brantôme *roumeau*, râle.

Tant qu'elle fut aux abois et au *roumeau* de la mort, elle ne bougea d'auprès d'elle.

BRANTOME, *Dames illustres*, Marguerite de Navarre.

ROUPETTES, s. f. pl. Testicules. (Voy. *Roupie*.)

ROUPIE, s. f. Caroncule rouge et rétractile qui surmonte le bec du dindon. « Une *roupie* de dinde. »

ROUSE, s. f. Rose, fleur du rosier. (Voy. *Rousier*.) || Rose, prénom.

ROUSE, adj. De couleur rose. (Voy. *Rousé*.)

Item en obliez (oublies) *rouzes*, rouges et vertes et pour l'achapt d'ung pijon blanc, fleur, estoupe, pour... faire le mystère le jour de la Panthecoste en la manière accoutumée.

(*Archives du Cher. Comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 1472.)

ROUSÉ, ROUSET, ROUSIAU. Nom de bœuf de couleur cerise, de couleur *rosée*. (Voy. *Bœu*.)

ROUSÉE, s. f. Rosée. (Voy. *Aiguage*.) — On lit *rousée* dans tous les vieux auteurs.

Tendre eut la chair comme *rousée*,
Simple fust comme une espousee
Et blanche comme fleur de lys.

(*Roman de la Rose*.)

Hier matin me levay
Droit à la journée
En un jardinet entray,
Dessus la *rousée*.

(FROISSART, *virelai*.)

Il voyoit bien que ce ne seroyt qu'une petite *rousée*.

RABELAIS, *Pantagruel*.

— *Rousée* est cité dans le *Trésor de la langue françoise* de J. Nicot.

ROUSIAU, s. m. Roseau. (Voy. *Ros*, *Rauche* et *Ganniau*.)

Lui d'autre costé alloit couper des *rouseaux*.

AMYOT, *Daphnis et Chloé*.)

|| (Voy. *Rousée*.)

ROUSIER, s. m. Rosier. (Voy. *Rouse*.)

ROUSIÉRE, s. f. Lieu rempli de roseaux. (Voyez *Ganniau* et *Rosière*.)

ROUSINE, s. f. (Corrompu de *résine*.) « Travailler à la lueur d'une *rousine*. » — (Voy. *Pétrelle*.)

ROUSINER, v. a. Enlever la rosée, dans la signification de la citation ci-après. (Voy. *Rousée*.)

C'est la nuit du 1er mai que les fées choisissent pour *rousiner*, c'est-à-dire pour balayer, avec les bords traînants de leurs longues robes blanches, la rosée des prairies qu'elles veulent rendre stériles.

LAISNEL DE LA SALLE, *Mss*.

ROUSINEUX, adj. Abondant en rosée ; baigné de rosée ; pluvieux. — *Rorulentus* en latin. (Voy. *Rodineux* et *Hâleux*.)

ROUSSE, s. f. Moutarde des champs, sans distinction des deux espèces, de la *jotte* (*Sinapis arvensis*, *Fl. cent.*) et du *ramiau* (*Raphanus raphanistrum*, *Fl. cent.*) (Voy. *Ramiau*, *Reusse* et *Sanve*.) — Syncope du latin *raphanus* : en Normandie *russe* et *ruche*.

ROUSSET, s. f. Nom d'une variété de vigne.

ROUSSIAU, s. m. Ruisseau. (Voy. *Russiau*.)

ROUSSIÉRE, s. f. Certaine terre de couleur brune, ferrugineuse : « Le blé est de bonne qualité dans les *roussières*. »

ROUSSIGNOL, ROUSSIGNEUX, s. m. Rossignol. (Voy. *Rossigneu*.)

Filomela, c'est-à-dire en françoys *roussignol*.

(*Ortus sanitatis*, de Jean de Cuba, translaté de latin en françois.)

ROUSSIR, v. n. Réussir.

ROUSTAILLER, v. a. Donner une *rossée*. (Voyez ce mot.)

|| V. n. Tenir une conversation criminelle. — L'Acad. a Routailler, suivre une bête fauve avec le limier.

ROUSTAILLEUX, s. m. Coureur d'aventures galantes. (Voy. *Fumellier.*)

ROUSTÉE, s. f. Volée de coups. « Je lui ai donné une bonne *roustée.* » (Voy. *Rossée* et *Rainsée.*)

ROUTER, v. n. Marcher, suivre une route.

ROÛTER, v. a. Oter de nouveau. « Il me l'avait repris, je li ons *roûté.* »

ROÛTI, s. m. Rôti, viande rôtie.

L'un aime le *routy*, l'autre aime la sallade.

RONSARD, *Disc. a Loys Desmasures.*

ROUTIE, s. f. Tranches de pain grillées et trempées dans du vin chaud et sucré ou le plus souvent non sucré. On sert la *roûtie* (très-sucrée alors) aux nouveaux mariés trois ou quatre heures après qu'ils se sont couchés. On dit : « *Porter la roûtie.* V'là l'heure de *porter la roûtie.* » (Voy. *Roûti*, *Chichoune*, *Miot* et *Mijé.*) Le *miot* diffère de la *roûtie* en ce qu'il n'y a que de la mie de pain non grillé dans du vin froid.

On régale d'une *roûtie au vin* la femme qui met au monde un garçon ; celle qui accouche d'une fille n'a droit qu'à une simple soupe au lait. En usage dans le canton d'Éguzon (Indre).

Pour peu que nos villageois se sentent malades, ils ont aussitôt recours à la *roûtie*. On sait que ce restaurant était très en vogue au moyen âge; c'est ce que l'on appelait la *soupe en vin.*

Quand Duguesclin, défié par Guillaume de Blancbourg, alla combattre cet Anglois, il avala auparavant trois de ces soupes en l'honneur des *trois personnes de la Sainte-Trinité.*

LE GRAND D'AUSSY, *Vie privée des François.*

ROUTIER, v. n. Cantonnier des routes. N'a rien de commun avec les routiers du moyen âge, et contribue au contraire à la sûreté des routes.

ROUTIN, s. m. Sentier, petit chemin. (Voy. *Rote* et *Ruette.*) — Est usité aussi en Vendée.

ROUTINER, v. n. Redire toujours la même chose, comme par routine, rabâcher.

ROUTINERIES, s. f. pl. Rabâchages. (Voy. *Routiner.*)

ROÛTIR, v. a. Rôtir.

Ainsi comme ils me *roustissoyent*, je me recommandoys à la grâce divine, avant [illegible] le bon sainct Laurent.

RABELAIS, *P[illegible]*

— Se dit, au propre, Des mets ou des objets que l'on fait rôtir au feu, et au figuré en parlant Des récoltes desséchées par le soleil ou par le hâle : « Un vent brûlant a *roûti* les feuilles des arbres. Nos vignes, nos *rasins* sont tout *roûtis.* »

Pindare hier dinant avec nous chez Mecenas, louait fort une bonne tétine de bœuf *roûtie.*

BEROALDE DE VERVILLE, *M[illegible]*

|| Figurément. On emploie ce verbe (par comparaison avec une tartine qu'on retourne sur le feu) en parlant d'une pierre, d'une pièce de bois, d'une poutre que l'on fait avancer en la roulant sur elle-même, ou en la faisant sauter d'une face sur l'autre si elle est carrée : « Allons, vous autres ! en *roûtissant,* faites faire *quartier.* » (Voy. ce dernier mot et *Barauder.*)

ROÛTISSOUÉ, s. m. Rôtissoir. || *Roûtissoué de gueux.* (Voy. *Rôtissoué* et *Guerdin.*)

ROUTISSOUÉRE, s. f. (Voy. *Roûtissoué.*)

ROYAUTÉ, s. f. (Acad.) La *royauté* de la *Gerbaude.* (Voy. *Roi* et *Gearbaude.*)

— On donnait le nom de *royautés* à des *maîtrises* d'arts et métiers qui figuraient dans certaines cérémonies. — De ces sortes de supériorités provenait assez souvent le nom si connu de *Leroy.*

— Chez les Romains, *rex sacrorum,* le roi des sacrifices; *rex mensæ,* le roi du festin. Ne disons-nous pas d'un homme excellent : c'est le *roi* des hommes?

Tous les ans, et cela depuis des siècles, le jour de la fête patronale des paroisses d'Aigurande, Cluis, Mouhers, Crozon, on proclame, dans chacune d'elles, un roi et une reine. Le suffrage universel n'est pour rien dans ces nominations. Ces couronnes ne sont point électives, elles sont vénales; à Cluis, elles s'adjugent au plus offrant et dernier enchérisseur. Elles se crient toujours : à dix, à vingt, à trente *livres*..., etc. ; mais la *livre* représente, ici, une livre de cire, et non l'ancienne livre monétaire. La *royauté* de la Trinité, à Cluis-Dessous, se vend sur la place publique, *coràm populo.* Il n'y a pas là de tricherie possible, et l'on peut vraiment dire que cela *va comme de cire* ou *comme de sire*, puisque ce dernier titre s'adjuge au

pretendant qui en a offert le plus de livres de *cire*. (Voyez la brochure intitulée *Cluis et ses environs*, par M. C. d'Aigurande ; la Châtre, 1855.)

— *La Royauté*. Localité près de Clion (Indre), et autres localités du même département. (Voy. *Riauté*.)

En revanche, on trouve dans la Haute-Loire, sur la route de Saint-Étienne à Annonay, la montagne de la *République* et une localité de ce nom près de Varennes (Indre).

— Peut-être y a-t-il ici une corruption de mot et une transposition de sens, et qu'il faudrait lire *l'Ariauté*, de *ariau*, araire. Ce nom de localité, *l'Ariauté* ou *la Riauté*, est assez répandu, et nous semble analogue à ceux de *la Bourie, la Couture*, etc.

RRRR ! interj. Onomatopée abrégée du mot *arrière!* employée par les charretiers pour arrêter ou faire reculer leurs chevaux. On dit aussi *rri*. (Voy. *Cuche! Cholà! Krr*.)

RUBAN DE QUEUE, loc. empruntée à l'ancienne mode de coiffure de nos pères. S'emploie pour caractériser la longueur fastidieuse d'une route. « Il y a un bon *ruban de queue* de Bourges à la Charité. »

RUBANÉ, **RUBANTÉ**, adj. Orné, garni de rubans. (Voy. *Quenoille*.)

RUBIS, s. m. (Voy. *Pâquerette*.)

RUDE, adj. Employé adverbialement et comme superlatif, il signifie Extrêmement, beaucoup. Ex. : *Rude* beau, *rude* bon ! — On dit en bonne part : « Il boit *rude* », c'est-à-dire, c'est un franc buveur. « Ce vin est *rude* bon. — C'est un *rude* houme ! » c'est-à-dire un homme fort, vigoureux. (Voy. *Rudement, Dure, Réde*.)

— *Boirude* est un des personnages du *Lutrin* de Boileau.

RUDÉIER, **RUDÉJER**, v. a. Rudoyer, traiter avec rigueur, malmener.

RUDEMENT, adv. Extrêmement : « Ce pain est *rudement* bon. » (Voy. *Rude*, et, sur le mot *Rudement*, M. Génin, *Variations*, p. 361.)

RUDEUR, s. m. Rudesse. — Agir *en rudeur*, le contraire de *en douceur*.

RUELLE, s. f. Petite roue. (Voy. *Rouelle*.)

|| Tranche mince et arrondie (*rovelle*, Acad.). « Des *ruelles* de veau. — Des pommes coupées en *ruelles*. »

RUESSAUD, adj. (Voy. *Rouessaud*.)

RUESSE, s. f. Petit bois, accrue. (Voy. *Rouesse* et *Trainage*.)

RUET, s. m. Chaleur. — Se dit de La truie et peut-être d'autres animaux : « Nout' truie est en *ruet*. » — *Ruet*, épenthèse pudique de la lettre *e*, sorte d'euphémisme. (Voy. *Ardouére*.)

RUE-TORTE (c'est-à-dire *rue courbe*). Chemin sinueux, souvent impraticable. (Voy. *Gratte-oreille*.) || Localité près de Vatan (Indre). (Voy. *Tortes-voies*.)

RUETTE, s. f. Ruelle, petite rue, couloir, passage. (Voy. *Rouette, Routin* et *Vane*.)

Par une place appelée le *jardrin* de Saint-Jacques jouxte..., la petite *ruette* par où on va au petit palais.

(*Comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 1467.)

Jouxte d'une part à la rue par laquelle l'on va de la porte de Charlet à la porte Gordaine dans un long de la *ruecte* appelée la *ruecte* de Fontmorigny.

(*Déclaration donnée par le chapitre de Saint-Étienne de Bourges, au sujet de l'edit et des lettres patentes du roi, de* 1553.)

Par le derrière, jouxte une *ruette* allant du Puy-Vallet aux Buttes.

(Désignation d'immeuble à la date de 1557. Boyer, *Mémoires de la Commission historique du Cher*.)

|| On dit aussi la *ruette* pour la *ruelle* du lit, dans l'Ouest. (Voy. *Rouette*.)

|| *Ruette au pain*, loc. Gorge : « Il m'a serré par la *ruette au pain*. » Déposition d'un témoin dans un procès à la police correctionnelle de Bourges.

|| *Ruette au chat*, loc. Terme générique indiquant un passage très-étroit entre deux propriétés bâties. (Voy. La Thaumassière, *Coutume de Berry*.) — Répond à l'expression de *tour au chat* (voy. Desgodets, *Lois des bâtiments*), et signifie l'espace vide de 6 pouces qu'on était obligé autrefois de laisser entre les maisons à pans de bois et le contre-mur auquel on voulait adosser une cheminée.

|| *Ruette au loup*. Certains chemins des bois sont désignés ainsi dans beaucoup de localités.

RUFÉ, RUFFE, RUFLE, RUFLARD, adj. Bourru, hargneux, déplaisant. (Voy. *Riffage.*)
— Italien, *ruvido*, grossier. — A aussi du rapport avec l'anglais *rough*, que l'on prononce *rof.*

|| Fig. Acerbe, âpre : « Vin *ruffe.* — Voilà du vin qui est diablement *ruffe,* c'est du vrai vin *d' garde.* » (C'est du vin bon à garder.) (Voy. *Vin.*)

RUICHE, s. f. Roupie, goutte d'eau qui pend au nez. || Rouge-gorge. (Voy. *Rouiche.*)

RUINER, v. a. Salir : « Elle a *ruiné* son jupon dans la boue. — Il s'est *ruiné* dans la *bornille.* » (Voy. *Rouiner* et *Trainer.*)— Hyperbole dans le genre de *abimer* (Acad.).

RULOTTE, s. f. Roulette, et, par extension, brouette. (Voy. *Roulette.*)

RUMELER, v. n. (Voy. *Roumeler.*)

RUMER, v. n. Déménager. (Voy. *Tremuler.*) — Se dit principalement dans le canton de la Guerche.

RUNGER, v. a. Ronger. || Ruminer : « Tant qu'un bœuf *runge,* il n'est pas bien malade. » — De *roûger,* même mot. (Voy. *Roûger*, *Rouinger.*)

RUSÀUD, adj. Dérivé de *ruse.* — Se dit ironiquement de Celui qui fait le *finaud,* sans être au fond bien *rusé.* « Aga donc, *rusaud !* »

RUSE, s. f. Reculement, pièce du harnais d'un cheval de trait. (Voy. *Ruser* et *Bacul.*)

RUSER, v. a. et n. Accrocher les *ruses* aux limons d'une voiture : « *Ruser* un cheval », l'atteler. — Roquefort traduit ce mot par *écarter,* faire *retirer,* ce qui n'est pas sans rapport avec la signification de notre mot *ruse.* (Laisnel de la Salle.)

RUSIÉRE, s. f. Lien avec lequel on *ruse* les chevaux ; harnais.

Item le xxvi[e] jour de février, aud. Jehan de Reims pour avoir rabillé et mis à point une *ruzière* pour les chevaulx de charrette dud. Hostel-Dieu, la somme de cinq sols tournois.

Comptes de l'Hostel Dieu de Bourges [illegible]

RUSSIAU, s. m. Ruisseau. (Voy. *Roussiau* et *Ry.*)

RUSTINE, s. f. Terme de métallurgie. Plaque du feu d'affinerie opposée à la *laiterole.* (Voy. ce mot et *Warme.*)

RY, s. m. Ruisseau. — Ce mot a servi à désigner plusieurs localités : *le Ry,* près de Mers (Indre); *le Ry-de-Feu,* localité près de Chalais (Indre.)— (Voy. *Ri, Riau, Rieu* et *Rion.*)

RYEUX, R'YEUX, R-YEUX, pour *yeux,* pluriel d'*œil.* — Le Berrichon dit, de même que l'Académie, entre *quatre-z-yeux ;* mais de plus il emploie en certains cas une liaison qui n'est ni autorisée, ni usitée dans le français, et il fait précéder le mot *yeux* d'un *r* euphonique, analogue au *s* ou au *z* employés dans des circonstances semblables : « Avoir les *ryeux* fatigués. — J'ai mal aux *ryeux* ou *r-yeux.* — « Le poil des *ryeux* », pour Les cils. (Voy. *Yeu.*) Il y a ici quelque chose d'analogue à la permutation qui se fait remarquer dans certains mots entre le *r* et le *s*, comme *chemire* pour *chemise,* etc. (Voy. *R.*)

S

SA, s. m. (Voy. *Sac*.)

SA, s. m. Le diable. Apocope par euphémisme de Satan. On évite de prononcer le mot tout entier. Le même que *Ça*. (Voy. ce mot.)

SABBAT, s. m. (Se dit dans l'Est.) Sorte d'instrument employé à nettoyer le blé ; ainsi nommé à cause du tapage qu'il occasionne. (Voy. *Rabâteux* et *Tarare*.)

SABLER, v. a. Enfouir dans le sable. — *Se sabler*, v. pron., s'enfouir. « Ce morceau de fer tombé dans la rivière *s'y est sablé*. » De même Se terrer (Acad.), se cacher dans la terre.

SABOQUIER, s. m. Sabotier. (Voy. Obs. à *QUI*.)

SABOT, s. m. || *Casser son sabot*, loc. Faillir. — Se dit d'Une fille devenue enceinte, d'une femme qui a commis une faute grave. (Voy. *Fauter*, *Foindre*, *Clocher* et *Cougne-sabot*.) — Rappelle les quenouilles de verre du conte de Perrault (*l'Adroite*

S. — Prononciation. — *S* final ne se fait point sentir dans beaucoup de mots où la langue française exige qu'il soit sonore : on prononce chez nous *mâr* pour *mars* (le mois de *mars*), les *mars* (grains semés en mars). On dit même quelquefois *á* pour *as* (jeu de cartes) : « Un *á* de pique, un *á* de cœur. » (Voyez pour une suppression semblable les Obs. aux consonnes *C*, *F*, *P*, *T*, etc.) Le Berrichon, souvent si soigneux d'éviter l'hiatus, semble l'affecter en ne prononçant pas le *s* final dans la plupart des mots, comme *vous*, *nous*, *des*, *mauvais*, etc., précédant une voyelle : *vou* avez, *nou* avons, *dé* amis, *mauvai* homme, presque comme s'il y avait interposition d'un *h* aspiré. (Voy. Obs. à *T* et à *Z*.)

S, précédant une consonne au commencement des mots (voy. Obs. à *E*), se prononce souvent *es*; par exemple : *estatue*, *espécial*, *escandale*, *escouer*, *esquelette*, etc., pour *statue*, *spécial*, *scandale*, *secouer*, *squelette*, etc. Cette prononciation nous est commune avec une partie du midi de la France. C'est ce que Tory, quoique natif de Bourges, a omis de mentionner dans ses observations sur la lettre *s*.

> Les [illegible] S commencement [illegible] de prononcer, car ils y [illegible] en sorte que [illegible] voulant dire *schola* ou *scribere* [illegible] commençant par S, ils disent *eschola*, *escriuer*.
>
> (Tory, *Champ-fleury*, feuille LVIII.)

L'espagnol procède de même dans les mots qu'il a tirés du latin : *estatua*, *espacioso*, etc.

La langue française elle-même nous offre une singularité semblable dans les mots *esprit*, *espèce*, *espérance*, *estomac*, etc., etc.; et pourtant elle a conservé *spirituel*, *spécial*, *stomacal*, etc., qui ne se sont pas pliés à la même modification. L'Académie dit encore *batteur d'estrade* (ce dernier mot n'étant autre chose que *strada*, rue), comme on dit également *batteur de pavé*.

Permutation. — Remplace *f*, comme dans *subler* pour *fubler*; *r* pour *st* [illegible] du verbe *être*. Voy. *Être*; — *g* dans *volisse* pour *volige*; très-souvent *r* et *vice versâ*; ainsi, *apointuser*, *mésienne*, *meûse*, *poise*, *praisie*, *rase*, *araise*, etc., pour *mérienne*, *meûre*, *poire*, *prairie*, *rare*, *araire*, etc.; *chemire* pour *chemise*, etc. (Voy. Marot, épître du beau fils de *Pasis* (Paris) et la réponse de la dame; c'est une critique de la prononciation affectée du temps.)

Cette substitution se rencontre aussi dans des prétérits, troisième personne du pluriel : *misent*, *prisent*, pour *mirent*, *prirent*. (Voy. Obs. à *R*.)

> Et cil de dens se reffrerent moult et les *misent* jus moult laidement.
>
> (Villehardouin, p. 72.)

> Une autre saillie *fisent* par une autre porte deseure amont ù li Grieu reperdirent asses
>
> (*Idem*, p. 71.)

Voyez au mot *Raller*, la deuxième citation de Villehardouin.

Remplace aussi *t* dans *juste*, *jésuite*, *poste*, qui font *jusse*, *jésuisse*, *posse*; — *x* dans *Félix*, de même qu'on dit *Saintrailles* pour *Xaintrailles*.

— Remplace *ch*, dans *sanger*, *sarger*, *semin*, *sercher*, *arrosse*, *santerie*, etc. Cette modification est habituelle vers les bords de la Loire : la *Guierce*, le *Sautay*, pour la *Guierche*, le *Chautay*, et *Saurigny* pour *Chauvigny*. (Voy. réciproquement Obs. à *CH*.)

Addition. — Épenthèse. S'intercalle dans *raise* pour *raie*, ils *risent* pour ils *rient*.

Paragoge. S'ajoute quelquefois, non sans recherche, à *leur*, pluriel du pronom *lui*, *elle* : « Il *leurs* apportit à manger »; mais on emploie plus habituellement *leux* ou *ieux*. (Voy. ces mots.)

Retranchement. — Syncope. Est souvent éliminé dans le corps des mots ; ainsi : *marchandie*, *chemiette*, *aieté*, se disent pour *marchandise*, *chemisette*, *aiseté*, etc. (Voy. aussi *R*.)

Final dans certains mots, cesse de former liaison avec la voyelle initiale des mots suivants (Voy. Obs. à *R*, et ci-dessus le paragraphe Prononciation.)

princesse) et le tableau si connu de Greuze (*la Cruche cassée*).

|| Chatière, œil-de-bœuf dans un toit.

SABOTÉE, s. f. Espace équivalent à la longueur d'un sabot, c.-à-d. d'un pied, ancienne mesure.

— Il est d'usage dans les campagnes, lorsqu'on fait un fossé de clôture, de laisser la *sabotée*, c'est-à-dire de le tenir d'une *sabotée* en deçà de la ligne séparative de propriété. Le but de cette pratique a pour objet de subvenir à l'éboulement des terres sans nuire au voisin, et de lui laisser le moyen de cultiver sa propriété jusqu'à la ligne séparative. Dans l'ouest de l'Indre, si l'on fait un mur de clôture, on laisse encore en dehors la *sabotée* : la bande de terrain qui en résulte, outre qu'elle ménage la culture du voisin, reçoit les menus débris du mur et en facilite les réparations à la manière de la stipulation ou de la servitude plus étendue dite du *tour de l'échelle* dans la législation des bâtiments. (Voy. *Passée.*)

SABOTER, v. n. Marcher, faire du bruit avec des sabots : « Quel bruit ils font autour de nous ! ils ne font que *saboter.* »

SABOTERIE (LA). Nom de localité : Vendœuvres, Luciou, Saint-Florentin (Indre).

SAC, s. m. Sorte de poche faite de cuir ou de toile, etc. — Dans ce mot, *a* est bref au singulier et long au pluriel, et le *c* ne se prononce le plus souvent ni dans l'un ni dans l'autre cas : prononcez Un *sa*, des *sâs*. (Voy. *C.*)

|| *Avoir son sac* (ici le *c* se prononce), loc. Se dit d'Un homme éconduit, par exemple de celui qui a été refusé en mariage : « On lui a donné son *sac*; il a reçu, il a eu son *sac*. »

|| *Sac-à-papier !* sorte de juron. (Voy. *Feinte.*) — Le *c* se prononce.

|| *Sac de grange*, Porche en avant d'une grange. Le *c* se prononce. (Voy. *Sacquer.*)

SACAROT, s. m. Sobriquet des maraîchers de Bourges. (Voy. *Rat-d'iau.*)

SACAVERT, s. m. Lézard vert des bois. (Voy. *Lisanvert.*)

SACCAGE, SACQUAGE, s. m. (Acad., populaire.) Grand amas, réunion confuse d'objets ; et, souvent aussi, grande quantité d'une même chose : « Il y a un *saccage* de foin dans ce pré ; ce noyer a donné un *saccage* de noix. » Au propre, ce mot signifie Quantité susceptible de remplir tous les sacs disponibles, etc. Se dit aussi en Normandie. (Voy. *Sacquer.*)

SACHE, s. f. Grand sac : « Une *sache* de laine », c'est-à-dire pleine de laine. || Sac à contenir de la farine. (Voy. *Poche.*)

SACHOT, s. m. Petit sac de toile dans lequel les pâtres portent leur goûter. (Voy. *Carnasson.*)

SACOUÉE, s. f. Pour *secouée* ou *sacquée.* (Voyez *Sais quoué.*) Un objet quelconque, de ceux pourtant qui s'amassent, s'entassent et qu'on secoue en les triant : « Une *sacouée* de fil », comme on dit une *tapée.* (Voy. ce mot et *Sacquer.*)

SACQUER, v. a. Fourrer, mettre une chose dans une autre, comme dans un sac. Du latin *saccare*, mettre dans un sac. || Mettre, fourrer avec violence, forcer : « Une armoire *sacquée* de linge. — Il lui *sacquit* son coutiau dans le ventre. » (Voy. *Piquer.*)

> Puys sacquoit de l'espee à deux mains.
>
> (Rabelais, *Gargantua*, ch. xxv.)

> Dom Bernard en a *saqué* el puing s'espee.
>
> Wace

Voyez dans Roquefort les acceptions diverses de *sacquer*, et dans le vieux français *sacher.*

> Fait saul à sus esquir. *Sache* ta spee, si m'oci
>
> [illegible]

SACREBLEU, interj. par euphémisme de Sacre-D.... (Voy. *Bleu.*)

SACRÉ-GUEUX, et par aphérèse **CRÉ-GUEUX**, interj., l'un des jurons les plus usités; fort grossier, mais excluant toute idée de blasphème. Se dit à tout propos : « *Sacré-gueux!* que v'là de biaux blés ! etc. » (Voy. *Sacrebleu* et *Malhureux.*)

SAFRAN BÂTARD, s. m. (Voy. *Tue-Chien*, *Veillotte.*)

|| Faux safran, s. m. [illegible]. (*Fl. cent.*)

SAGE, adj. Calme : « Temps *sage.* » (Voy. [illegible])

SAGOT, SARGOT, s. m. Cahot. (Voy. *Soucas.*)

SAGOTER, SARGOTER, v. a. Cahoter.

Tabourot, liv. Ier de ses contes de Goulard, dit, croyant parler bon françois : *sargotoit* pour cahotoit.

(La Monnoye.)

SAIGE, adj. Calme. (Voy. *Sage* et citation à *Broler*.)

SAIGNE, s. f. Gesse tubéreuse. (Voy. *Anottes*.)

SAIGNE (LA), nom de lieu très-commun dans l'Indre. Il y a des villages de ce nom dans les communes de Briantes, de Lacs, de Pérassay, etc., etc. Cette dénomination indique toujours une localité où l'eau abonde, où il existe des marais, des sources, des *saignées*. (Voy. *Goutte*.)

SAIGNÉE, s. f. Mauvais pas en travers d'un chemin, souvent occasionné par une *saignée* (Acad.) faite dans les champs voisins pour procurer l'écoulement des eaux. (Voy. *Tranchée*.)

SAIGNE-LANGUE, SAINGNE-LANGUE, s. m. Gaillet gratteron. (*Fl. cent.*)— (Voy. *Riéble, Gratte-langue*.)

SAIGNE-NEZ, SAINGNE-NEZ, s. m. Achillée millefeuille. (*Fl. cent.*) — Appelée aussi *herbe à la coupure,* parce qu'elle arrête les hémorrhagies.

SAÎGOUÉ, s. m. Marécage. (Voy. *Assaîgoué*.)

SAÎGUE, s. f. Toux, et particulièrement toux du bœuf.

SAÎGUER, v. n. Tousser. — Ne se dit guère que du bœuf. (Voy. *Rouinge*.)

SAILLIE, s. f. Sortie . « Je l'ai rencontré à la *saillie* de la messe. » — En espagnol, *salida*.

SAILLIR, v. n. Sortir : « Je n'ai pas *sailli* de la journée. — *Saille dihors* », c'est-à-dire Sors d'ici ! — En espagnol, *salir*. — L'italien dit *salire* pour Monter. *Saillir* (Acad.), sortir avec impétuosité, équivalent de Jaillir.

Au *saillir* de l'enfance, etc.

(Comines, dans Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. I.)

Nécessité fait gens mesprendre
Et faim *saillir* les loups du bois.

(Villon.

Il (le lion) est du bois *sailli*
Tout droit s'en vient à li
Braiant de grand fierté.

(Ysopet II, Fable xix.

Saillez d'élà, *saillez*, mulots !
Ou j'allons vous brûler les crocs.

Rimouère berrichonne.)

|| Être issu. (Voy. *Sortir*.)

Mesmes les grandz, de noble lieu *sailliz*,
De leurs subjects se verront assaillis.

(Rabelais, *Gargantua*.)

SAIN, adj. Garanti contre l'humidité : « Avec de forts souliers, on a le pied *sain*. »

SAIN-BOIS, s. m. Clématite des haies. (Voy. *Vigouenne* et *Bois*.) Cette plante est épispastique et employée comme succédanée du véritable *sain-bois* des pharmaciens, *Daphne gnidium*.

SAINGNÉE, s. f. (Voy. *Saignée*.)

SAINGOUÉ, s. m. (Voy. *Saîgoué*.)

SAINT. Toute espèce de statue est un saint pour nos campagnards. (Voy. *San*.)

— Par une sorte de canonisation rustique, on a désigné certaines fêtes de village par le nom, décoré du titre de saint, de celui qui a le plus ou le premier contribué à les établir. Ainsi, on dit dans des villages près de la Charité : l'*assemblée de la Saint-Guillot*, du nom de l'adjoint de la commune ; l'*apport de la Saint-Talbot*, du nom d'un autre habitant. (Voy. *Apport, Assemblée*.)

|| *Bon saint*. Se dit surtout Des saints qui sont l'objet d'une vénération particulière, comme les saints de la paroisse, ceux dont on a sous les yeux la représentation. « La fête des *Bons-Saints* dans la ville du Blanc. » (Voy. *Bon-Dieu*.)

|| *Bon saint !* juron. (Voy. *Sang*.)

|| *Saints cavaliers*. Plusieurs saints qu'on représente à cheval, tels que saint Georges, etc., dont les fêtes arrivent vers la fin d'avril et le commencement de mai, et que l'on suppose être contraires aux récoltes.

|| *Mal à saint, mal de saint...*, locutions que complète le nom de quelque saint, et employées pour désigner une maladie dont ce saint peut préserver ou guérir. — Opinion répandue sur l'analogie du nom du saint avec celui de la maladie. (Voy. Obs. à *Herbe sainte*.) — M. Laisnel de la Salle, *Moniteur de l'Indre* du 17 novembre 1853, articles *Mal à saint* et *Rechignoux*, donne une énumération des saints qui ont une spécialité en medecine, sainte Anne, saint Genefort, etc. (Voy. aussi Rabelais, *Glossaire*, t. I, p. 158, et III, p. 3.) — *Mal de saint Sylvain*, la lèpre.

Si c'était *mal de saint* ou de fièvre quartaine.

(RÉGNIER, *Satire* XI.)

—Il a existé près de Palluau (Indre) une chapelle de Saint-Langouret où l'on conduisait les enfants atteints de maladie de langueur. Quoique la chapelle soit depuis longtemps détruite et qu'il n'en existe plus de vestiges, le lieu est resté en vénération. D'où il suit que la locution proverbiale : Ne savoir *à quel saint se vouer*, est à peu près étrangère au Berry.

— *Saint-Ciren,* pour *Saint-Ciran*, ancienne paroisse de la Brenne. Comme de *seran* on a fait *seren.* (Voy. *Serin.*)

— *Saint Dieu,* loc. Élévation de la messe et sonnerie qui l'annonce. (Voy. *Voie-Dieu.*)

— *Saint Din, saint Daim.* (Voy. *Sindin.*)

— *Saint-Fleurant.* Saint-Florent, nom d'un gros bourg sur le Cher. (Voy. *Fleurer.*)

— *Saint-Gris*, nom de lieu. Ancienne construction religieuse ou communauté; aujourd'hui, petit domaine (voy. *Dominiau*), dépendant de la terre de Givry, commune de Cours-les-Barres (Cher). On lit aussi dans les anciens titres *Saint-Grésil* et *Grésy.*)

Saint *Gris* manque dans le calendrier. — Pour les uns, son nom serait une abréviation de celui d'Austrégésile, saint pontife de Bourges au VIIe siècle (voy. ci-dessous *Saint-Outrille*) ; pour d'autres, de saint Géry; pour notre Catherinot, de saint Chrysogone :

Il semble même que le peuple s'est voulu mocquer des SS. et S^tes en travestissant ainsi leurs noms : *Egidius*, Gilles.... *Chrysogonus*, gris.

(CATHERINOT, *le Prêt gratuit.*)

Henri IV, par une habitude goguenarde qu'il tenait des huguenots sans doute, jurait par le *ventre-saint-Gris.* (Voy. *Jarni-Cotton.*)

A la table, dit Eutrapel, je le quitte, *ventre-saint-Gris!*

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques.*)

Ventre-saint-Gris-d'hiver, quel enfant!

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques.*)

D'autres juraient par le *ventre-saint-Quenest*, saint tout aussi problématique, à moins qu'on ne le regarde comme le même que *Kent*, révéré en Bretagne, dit-on.

Ventre-saint-Quenest, je ne bois qu'à mes heures, comme la mule du pape.

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. V.)

Nous pourrions citer une foule de jurons de la même famille et tout aussi burlesques.

Ventre de saint Christoli! dis-je. . .

D'AUBIGNÉ, p. 94.

Cap saint Pigot!

D'AUBIGNÉ, p. 267 et Note.

Pigot est là pour *Bigot*, dérivé de l'allemand *bey gott*, par Dieu.

Pour l'éditeur de Rabelais, Le Duchat, *saint Gris* n'est autre que saint François d'Assise, *ceint* d'une corde, et qu'on a appelé d'ailleurs le *moine gris.* Dans la citation ci-après, on voit des moines désignés seulement par la couleur de l'habit :

Et ne vous esmerveilliés mie se laie gent estoient en discorde, quand li *blanc moine* i estoient.

VILLEHARDOUIN, p. 63.

Le jeu de mots (*ceint gris*) fondé sur une similitude de sons, se retrouve dans Bonaventure des Periers :

Un cordelier qui est *ceint* homme
Boit du vin tout comme un autre homme.

Autre énigme se rapportant à *Gris :* il existe à Dun-le-Roi, sur une vieille maison, une inscription ainsi conçue : Ici se donne le *gris*... Jehan Mercier m'a faict 1616. — A Bourges, pareille inscription : Ici se donne le *gris*, se lisait encore il n'y a pas longtemps à l'embouchure d'une rue avoisinant le portail nord de la cathédrale. S'agit-il d'un entrepôt ou débit de sel ?

Saint-Gris aurait-il quelque rapport avec la vieille légende du *saint gréal* ou *graal* et *gresal* (saint-ciboire) ? (Voy. Dict. de Trévoux.)

Le *saint gréal*... enseveli en la forêt de Brésillon.

NOEL DU FAIL, [illegible]

Ou bien encore, y aurait-il dans *saint Gris* ou *Grésil* une réminiscence du *gril* de saint Laurent?

Enfin, suivant M. Génin (*Illustration*, p. 127), *saint gris* est dit *grees,* dans les vieux romanciers, et signifierait tout simplement ivrogne. — En français, l'adjectif *gris* est resté dans une acception analogue, Pris de vin, soûl.

— *Saint-Igny*, pour Saint-Aigny, commune de l'Indre.

— *Saint-Mar*, prononciation habituelle de Saint-Médard, commune de l'Indre.

— *Saint-Oût* (*Saint-Oû*), prononciation de Saint-Août, commune de l'Indre.

— *Saint-Outrille* (pour Saint-Aoustrille), commune de l'Indre. — Corruption de Austrégésile, évêque de Bourges. (Voy. ci-dessus *Saint-Gris.*)

Saint-Spie, abréviation de Saint-Sulpice, canton de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre).

Saint Verain, saint invoqué contre les maladies pestilentielles (voy. *Verin*), a donné son nom à un bourg du Nivernais, remarquable par les ruines d'un château féodal. On rencontre, dans les environs, des lieux dont les noms sont empruntés à la Terre sainte et au souvenir des Croisades : les *Anges*, les *Rois*, *Jérusalem*, *Bethphagé*, *Nazareth* et *Jéricho*. — (Voy. *Bethléem*.)

SAINTE-OREILLE, s. f., pour Centaurée, *gentiana centaurium* de Linné ; (*erythrœa*, *Fl. cent.*) (Voy. *Herbe-sainte* et *Saint-foin*.)

SAINT-FOIN, s. m. Ainsi écrit pour *sainfoin* par nombre de fermiers du bas Berry. (Voy. *Herbe-sainte*.)

SAISON, s. f. Sole, succession de culture. « Ce domaine est divisé en trois *saisons*. » (Voy. *Dessaisouner*, *Réage* et *Tournure*.)

SAIS QUOUÉ (**UN N'**), loc. Un je ne sais quoi : « Il y a *un n'sais quoué* sur cet *âbre*, je ne peux pas savoir ça que c'est. — C'est eune *n'sais quoué* que ç'te fumelle-là ; c'est pas grand' chouse de bon. »

Car vostre honneur ressemble *un ne say quoy*,
Lequel tant plus on le va remuant,
Moins il sent bon, et tant plus est puant.
(Cl. Marot.)

— Dans le patois wallon du pays de Liége, une *saquoi* veut dire aussi une chose quelconque. (Voy. *Sacouée*).

SALAUD, s. m. Tablier montant pour les petits enfants. (Voy. *Salopette*.)

Ce terme se prend en bonne part : « Voilà un petit enfant ben gentil avec son petit *salaud* ben blanc. »

SALEZIR, v. a. (Voy. *Salir*, et Obs. à Z.)

SALINIER, **SALIGNIER**, **SALIGNON**, s. m. Coffre en forme de chaise où l'on met le sel à la cuisine, et petite boîte de bois, à couvercle mobile sur pivots, destinée au même usage, et qui se suspend sous le manteau de la cheminée. (Voy. *Grugeoué*.)

— *Salignon* ne se dit plus en français que du pain de sel que l'on donne à becqueter aux pigeons pour les retenir au colombier.

SALIR (**SE**), v. pron. Faire son *nécessaire*. (Voy. ce mot.) « Cet enfant *s'est sali*, il faut le *trocher*. » (Voy. ce mot et *Salezir*.)

SALIVIAU, s. m. Corruption évidente de *soliveau*, mais d'un emploi très-répandu dans une grande partie de notre province. (Voy. *Solivette*.)

SALLE (**LA**), Nom de lieu assez commun dans nos contrées et qui a la même signification que les mots *maison*, *demeure*, *habitation*, *château*. (Voy. *Lexique roman*, de M. Raynouard, à *Sala*, et aussi M. de la Tramblais, *Esquisses pittoresques*, p. 202.) — Rappelle le mot anglais *hall*, qui se prend également dans les deux sens de Salle et de Château.

SALOPERIE, s. f. Chose de peu de valeur : « Il n'a que des *saloperies* de vignes, de terre. » (Voy. *Morcilleries*.) || Quelque petit objet sale ou incommode. « J'ai une *saloperie* dans l'œil. » (Voy. *Bobluche* et *Seuille*.)

SALOPETTE, s. f. Petit tablier. (Voy. *Salaud*.) Dérivé de Saloperie.

|| (A Decize), blouse courte pour le travail. (Voy. *Chemiron*.)

SALOUÉ, s. m. Saloir (Acad.), pot de grès où on conserve la provision de porc salé.

|| Fig. (par métonymie, le contenant pour le contenu), cette provision elle-même.

|| Porc à l'engrais, destiné à faire le *saloué* de la maison : « Voilà un bon *saloué*, bientôt bon à tuer. »

SAMARITAINS. Sobriquet des habitants de Cluis-Dessous (Indre).

SAMEDI (**LE**) **AUX DEUX BESACES**, loc. C'est ainsi que l'on appelle, dans les environs de la Châtre, le samedi qui précède le carnaval, parce que, le marché se tenant dans cette ville le samedi, on y va, ce jour-là, avec deux besaces, pour mettre dans l'une la provision de viande qui doit se manger pendant les jours gras, dans l'autre, la provision de maigre que l'on doit consommer pendant le carême.

SAN, s. m. pour Saint : *San-Seine* ou *San-Seigne*, commune de la Nièvre. Comme dans les idiomes méridionaux, *San-Salvador*, *San-Lucar*.

SANCIAU, s. m. Beignet composé de farine, de miel et d'huile, et qu'on fait le jour de la fête des *Brandons*. — *Libum*, *liba*, lat., gâteaux consacrés

chez les Romains. — *Sanciau* viendrait-il de *sancio, sancire,* consacrer ? (Voy. *Brandon.*)

|| Dans notre Sologne berrichonne, c'est du miel que l'on mange pendant les festins brandonniers, ce qui rappelle les *liba de milio* des anciens.

|| Omelette épaisse dans laquelle les œufs sont mélangés de mie de pain.

SANDRINE, prénom. Alexandrine. (Voy. *Lexandre*).

SANG, s. m. — A ce mot se rattachent diverses locutions que nous allons donner.

|| *Droit de sang,* loc. Droit de succession.

|| *Faire du bon sang, se faire du bon sang.* Prendre du plaisir, se réjouir, se donner du contentement : principe de physiologie populaire. — Mettre du baume dans le sang (Acad.).

|| *Avoir le sang mort,* loc. Se dit d'Un homme lent, paresseux, sans énergie. — Répond par contraste à la locution Avoir le sang chaud (Acad.).

|| *Sang dienne, sandienne, sanguienne, sandine, ma sandine,* interj. Jurons déguisés de *sang Dieu*. (Voy. *Pardi.*) Sandis des Gascons. Leur *cadédis* (*cap de dis*) est un juron par la tête. *Cap dé bious,* adouci de *cap de Diou.*

Par le *sang dienne*, messieurs, il faut parler de choses plus grandes et plus hautes.

(Noel du Fail, *Contes d'Eutrapel*

Bon sang! Autre juron : « Comment ai-je pu faire cela, *bon sang!* » (Voy. *Saint.*)

Dans le genre des jurons de Sylvestre, dans les *Fourberies de Scapin* (II, 9) : *Ah! tête! ah! ventre!*

Par le *sang!* par la tête! s'il était là, je lui donnerois tout à l'heure de l'épée dans le ventre.

(Molière, *Fourberies de Scapin,* act. II, sc. II

— La citation suivante nous donne la clef des exclamations du personnage de Molière que nous venons de citer. C'étaient des jurons sacriléges.

Par la vertu, par la mort, par la chair, par le *sang*, adjoustant toujours *de Dieu*. . . . . .

(D'Aubigné, p. 275

(Voy. *Bon dis, Bon jou.*)

|| *Sang de dragon,* s. m. Patience des forêts. (*Fl. cent.*)

|| *Sang de Vénus.* Adonide d'automne. (Voy. *Goutte de sang.*)

SANGEAILLOUX, adj. (Voy. *Changeailloux.*)

SANGER, v. a. Changer. (Voy. Obs. à *S.*)

SANG-GOUAILLON, s. des deux genres. Sans cœur, sans énergie, qui n'a pas de sang dans les veines. Terme de mépris qui peut s'adresser soit à un homme, soit à une femme. (Voy. *Gouaillon, Sansoiller* et *Sans-cœur.*)

SANGLACER (SE), SE SANG-GLACER, v. pron. Avoir chaud et froid, attraper une pleurésie, se glacer le sang : « Il s'est *sanglacé* pour s'être mis à l'eau ayant chaud. » — Dans ce mot, ainsi que dans ceux qui suivent, on mouille *gl.* (Voy. *Refrédir les sens* et *Sansoiller.*)

SANGLAÇURE, SANG-GLAÇURE, s. f. Pleurésie. C'est la maladie la plus commune de nos campagnes. (Voy. *Sanglacer* et *Chaud-refrédi*).

Le refroidissement du corps que nous appelons *sanglaçure.*

(G. Sand, *la Petite Fadette.*

|| Cresson alénois infusé, remède contre la maladie même de la sanglaçure ; cette plante a, dit-on, la propriété de rétablir une bonne circulation du sang. (Voy. *Sang-mêlure.*)

SANGLER, v. a. (Prononcez en mouillant *gl.*) Frapper, fouetter, fustiger. L'Académie emploie ce mot avec un régime : *Sangler* un coup de poing. Il est usité chez nous d'une manière figurée et absolue : « Tu te feras *sangler !* — Il l'a bien *sanglé.* »

SANGLIER, s. m. (mouillez *gl* à l'italienne en ne faisant que deux syllabes. (Voy. Obs. à *GL*). Mêmes mot et acception qu'en français. Sanglier, bête fauve de nos forêts.

— Il n'y a pas deux siècles que nous avons modifié cette prononciation, et que nous faisons trois syllabes du mot *sanglier* en donnant le son dur au *g.* La Fontaine et Molière prononçaient certainement ce mot comme le font encore nos paysans. Nous en trouvons la preuve dans les citations suivantes, où *sanglier* ne fait que deux syllabes.

Tant qu'ez forêts le *sanglier* se tiendra,
Tant qu'en nos monts la brebis se paîtra.

(Scévole de Sainte-Marthe

. . . . Il se plaint de l'outrage
Que ces champs ont reçu d'un *sanglier* plein de rage....
Cependant le *sanglier* passe à d'autres trophées...
Par deux fois du *sanglier* il évite l'atteinte...
Le *sanglier* ne sait plus sur qui d'eux se venger...
Cependant le *sanglier* s'était fait un passage..., etc.

(LA FONTAINE, *Poeme d'Adonis.*)

Les gibiers de lion ce ne sont pas moineaux,
Mais beaux et bons *sangliers*, daims et cerfs bons et beaux.

(LA FONTAINE, *Fabl.*)

Lorsqu'un murmure affreux m'a fait lever la veue,
Et j'ai d'un vieux buisson de la forêst touffue
Veu sortir un *sanglier* d'une énorme grandeur.

MOLIERE, *la princesse d'Élide*, act. I, sc. II.,

Dans *meurtrier*, *ier* ne faisait aussi qu'une syllabe :

Les *meurtriers* soudoyés courent à leur poursuite;
L'homme est en proie à l'homme, un loup à son pareil.

THEODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *les Miseres du Temps*

Danse avec elle et lui serre les mains,
Montrant l'effort de sa grâce *meurtrière*.

PIERRE le LOYER, sieur de la BROSSE, *Stances*.

Ieur, d'une seule syllabe, dans *factieux*. (Voyez citation de Jean Auvray au mot *Ressembler*.) — Et de même *hier* dans la citation suivante :

Nous étions une troupe assez bien assortie
Qui pour courir un cerf avions *hier* fait partie.

(MOLIERE, *les Fâcheux*.)

— Notre vieil historien Jehan Chaumeau écrivait *sangler*. Il suffisait alors de mouiller le *gl* pour obtenir la prononciation berrichonne.

|| *Sanglier*, nom d'un hameau de la commune de Villapourçon (Nièvre.) (Voy. *Villapourçon*.)

SANGLOUTIR, v. n. Sanglotter. (Voy. *Toussir*.)

SANGLOUX, OUSE, adj. (Prononcez *gl* mouillés.) Sanglant, sanglante ; ensanglanté.

SANG-MÊLURE, s. f. Nom vulgaire donné à la fumeterre, *fumaria officinalis*, plante qui passe pour avoir la propriété d'activer la circulation du sang. (Voy. *Sanglaçure*). — Le verbe *sangmêler* existe encore en Normandie.

SANG-NOUE, s. f. (On ne prononce pas le *g*.) Espèce de prêle (*Fl. cent.*) qui croît en abondance dans certaines prairies et occasionne des pissements de sang au bétail qui s'en nourrit. — Littéralement, Qui fait couler le sang. (De *noue*, rigole ; voy. *Noue*.) — On se sert de la *sang-noue* pour écurer les batteries de cuisine. (Voy. *Queue de cheval*.) En gascon, *sannou*, effort sanglant.

Estendut sul terren tout *sannous*.

(JASMIN, *la Semaine d'un fils*.)

SANGSUÉE, SANGSUIE, s. f. Sangsue. (Voyez *Sangsuge*.)

|| Rigole, saignée faite dans une terre, dans un pré, pour en retirer l'eau.

SANGSUGE, SANGSURE, s. f. Variantes de *Sangsuée*. (Voy. ce mot, et Obs. à *Verruge*.) En latin *sanguisuga*, de *sugo*, sucer.

SANGSURER, v. n. Poser des sangsues. (Voy. *Piquer aux bêtes*.)

|| Pressurer, exiger de gros intérêts, juguler. « Être *sangsuré* par un usurier. »

Non missura cutem nisi plena cruoris hirudo.

(HORACE, *Art poétique*.)

— Une femme de Moulins-Engilbert, à qui l'on disait que M. *** (représentant) avait bien mauvaise mine, a répondu que ce n'était pas étonnant, car elle avait entendu dire que M. le président Dupin l'avait *sangsuré* (censuré) plusieurs fois.

SANGSURIÉRE, s. f. Étang ou réservoir à *sangsues*.

SANGSURIEUX, s. m. Preneur de sangsues.

SANS, prép. exclusive. (Acad.) || *Sans pas*. *Sans* renforcé de l'explétif *pas*. (Voy. *Pas* et *Ren*.)

Rien n'est si bizarre de voir une reine *sans pas* une femme.

(*Mémoires de Mademoiselle, année 1656*.)

SANS CESSE, loc. adv. De temps en temps, souvent. || Nom de chienne de chasse, qui quête *sans cesse*.

SANS-COEUR, s. des deux genres. Personne dure et sans pitié. (Voy. *Sang-gouaillon*.)

Elle me fait passer pour une *sans-cœur*.

(G. SAND, *Claudie*.)

SANSOILLER, v. a. Souiller, salir, gâter. (Voy. *Sauçoyer*). Pourrait-on écrire : *Sang-soiller*, souiller de sang ? (Voy. *Sanglacer*.)

SANSOUNET, s. m. Étourneau, oiseau. On le fait aussi féminin : Une *sansounette*. (Voy. *Échardounet*.)

SANSOURIS, s. f. Chauve-souris. (Voy. *Souritte-chaude*.)

SANS-SEMER, s. m. Espèce de graminée sau-

vage (*Bromus secalinus, Fl. cent.*), qui infeste les blés, se propageant d'elle-même *sans être semée*.

SANS-SOUCI, nom de localité : le Blanc (Indre). — Bois près de Saint-Germain-sur-Aubois (Cher).

SANTÉ (ÊTRE DE), loc. Se bien porter, être en santé. (Acad).

SANTERIE, s. f. (Par euphonie, au lieu de *chanterie.*) Chant, chansons. (Voy. Obs. à *S.*)

SANTOURNER, v. a. Tourner et retourner un objet sans cesse et sans précaution. (Voy. *Magnoter.*)

SANTURIEUX, adj. Qui a une bonne santé, qui est plein de vie.

SAPER, v. n. Faire entendre en mangeant un certain claquement de langue, comme lorsque l'on déguste quelque chose : « Un veau *sape* sa mère pour la faire *avier.* » — Ce mot viendrait-il du latin *sapere ?* Mais *saper* semble indiquer du mouvement, et le latin *sapere* indique plutôt une jouissance passive. Notre *saper* paraît avoir de l'analogie avec *laper*. — En anglais, *sip*.

SAPRÉ ! interj. Juron adouci au deuxième degré de *sacresti! sapresti! sapristi!* (Voy. *Feinte.*)

SAQUER, v. a. (Voy. *Sacquer.*)

SAQUOUÉ, s. f. (Voy. *Sais quoué.*)

SARAI (JE), JE SARAIS, etc. (Voy. *Savoir.*)

SARCHER, v. a. (Voy. *Charcher*, *Cercher* et *Ressarche.*)

SARCI, s. m. Reprise que l'on fait à une étoffe. — Du latin *sarcio*. (Se dit à la Châtre.)

SARCIAU, s. m. Espèce de lame triangulaire de fer qui sert à *dépatter* la charrue. Cette lame est fixée au moyen d'une douille à l'extrémité inférieure de la longue perche qui sert à aiguillonner les bœufs, ou d'un bâton plus court accroché à la charrue elle-même. (Voy. *Curette.*)

|| Sorte de poire. (Voy. *Pouére.*)

SAR (pour *ser.*) — On dit *sarrice*, *sarrileur*, *sarpent*, *sargent*, *sarpe*, *dessarrer*, etc., etc., pour *service*, *serviteur*, *serpent*, *sergent*, *serpe*, *desserrer*, etc., etc. (Voy. **Obs. à** *A.*)

SARCILLER, v. a. Ravauder, raccommoder. (En roman on dit *sarcidor*, et en latin *sarcitor* pour *ravaudeur*. — Laisnel de la Salle.)

SARCLET, s. m. **SARCLETTE**, s. f. Sarcloir, petit crochet de fer aminci en lame, mis au bout d'un manche suffisamment long pour que l'homme qui l'emploie ne soit point obligé de se courber. On s'en sert pour sarcler les mauvaises herbes, et on le manœuvre de la main droite, tandis que de la main gauche on appuie sur le collet de la plante avec un long bâton dont le bout est fourchu. (Voy. *Chaumet*, *Curette* et *Pied de jau.*)

SARCOEUR, s. m. Cercueil. (Voy. *Sarcueil, Sarkeu* et *Serrecœur.*)

SARCOTER, v. a. Piquer un cheval rétif, une bête difficile. — En grec, σαρξ, σαρκος, signifie *chair*. || Chercher, fureter. (Voy. *Sarcher.*)

SARCUEIL, s. m. Cercueil. (Voy. *Serre-cœur*, *Sarqueur.*)

« Bière n'est proprement autre chose qu'une pierre de six pieds, creusée pour servir de *sarcueil.* »

CATHERINOT. *Bourges souterrain*

SARDINE. s. f. Lame de faux. (Voy. *Dard.*) Nom tiré de la forme allongée de l'instrument qui lui donne une sorte de ressemblance avec le poisson appelé *sardine*. De même les soldats donnent facétieusement la désignation de *sardine* aux galons des sergents et caporaux.

Deux gendarmes un beau dimanche
Cheminaient le long du sentier,
L'un portait la *sardine* blanche,
L'autre le jaune baudrier.

NADAUD. *Chansons*

SARGE, s. f. Serge, étoffe.

Sa ceinture feut de trois cens aulnes et deme de *sarge* de soie.

RABELAIS. *Gargantua*

SARGE, s. f. (*ch* changé en *s* comme dans *sanger*). Charge. (Voy. *Sarger*, et Obs. à *S.*)

|| *A sarge*, loc. On dit d'un importun fatigant, qu'il est *à sarge* ou *à charge*, que c'est une personne bien *à charge*. — Paraît, dans le Dict. de l'Acad., n'être employé en français qu'appliqué distinctement à la personne qui subit l'importunité : « Être à charge à quelqu'un : vous m'êtes à

charge. » — S'emploie chez nous très-communément d'une manière absolue et avec sa forme *sarge*. M. Dupin s'est écrié un jour, en essayant de réprimer la turbulence des députés de la nouvelle Montagne : « Ah ! que vous êtes *à charge !* »

SARGER, v. a. Charger. (Voy. *Sarge*, *Ensarger*, *Sanger*, etc.)

SARGET, s. m. Nom de bœuf. (Voyez *Bœu.*)

SARGOT, s. m. (Voy. *Sagot* et *Sarget.*)

SARGOTER. v. n. (Voy. *Sagoter.*)

SARIMOUNIE, s. f. Cérémonie. (Voy. *Çarimounie.*)

Avec moi, tant qu'il vous plaira, mais avec ma femme, trève de *sarimonie.*

(Molière, *le Médecin malgré lui*, act. II, sc. iv.)

SARKEU, s. m. (Voy. *Serqueu.*)

Un *sarkeu* fist appareiller,
A mettre emprès sa mort son corps.

(*Roman de la Rose.*)

SARMENT, s. m. Serment. « Preûter *sarment* devant le juge. »

SARMENTER, v. n. Ramasser le sarment des vignes après la taille, en faire des javelles, des *boubelines*. (Voy. ce mot et *Essarmenter.*)

SARMOUNER, v. a. Sermonner, réprimander.

SARMOUNEUX, s. m. Grondeur.

SARNAIS, adj. (Voyez *Sorniau.*) Se dit à Cluis et aux environs.

SARNIAU, s. m. Noix. (Voy. *Queca* et *Sorniau.*) — Du français *cerneau*, qui ne signifie que la moitié de l'amande d'une noix avant sa maturité complète. Le *sarniau* est, chez nous, la noix tout entière dans ce même état.

SARNUE, s. f. (Voy. *Cernue.*)

SARPE, s. f. Serpe. (Voy. *Sarpette*, *Sarpelette*, *Gouet* et *Assarper.*)

Sarpe ou *sarpette* ou *sarpillon*, cerchez *serpe.*

(Nicot, *Tresor de la langue françoise*).

L'un estoyt vestu en vigneron d'Orléans, avecques belles guestres de toille, une panouere et une *sarpe* à la ceincture.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. xlviii.)

On trouve dans la loi des Douze Tables : *vineæ sarpuntur*. Le mot *sarpuntur* n'était plus en usage à Rome du temps de Festus, qui se donne la peine de l'expliquer.

(Laisnel de la Salle.)

SARPELETTE, s. f. Serpette à tailler la vigne, les arbres fruitiers. — Se dit sur les bords de la Creuse. (Voy. *Sarpette.*)

SARPENT, s. m., **SARPENTE**, s. f. On dit indifféremment un *sarpent* ou une *sarpente* pour tout reptile de la famille des ophidiens. — Les Languedociens disent *una serpen.*

Dou vilain e de la *sarpent*
Nus mustre si cunfètement...

(Marie de France, t. II, p. 267.)

La *sarpent* au vilain proia (pria)...

(*Idem.*)

|| *Échalot de sarpent.* Ail à tête ronde. (*Fl. cent.*)

|| *Muguet de sarpent.* Muguet multiflore. (*Fl. cent.*)

|| *Ognon de sarpent.* Muscari à toupet. (*Fl. cent.*)

|| *Pois de sarpent.* Gesse sans feuilles. (Voyez *Geargiau.*)

|| *Rabe de sarpent.* Bryone dioïque. (*Fl. cent.*)

|| *Rose de sarpent.* Ellébore fétide. (Voy. *Herbe à sétons.*)

|| *Violette de sarpent.* Pervenche à petite fleur. (*Fl. cent.*)

SARPETTE, s. f. Serpette. (Voy. *Sarpe* et *Sarpelette.*)

SARQUER, v. n. Respirer difficilement par suite de rhume. (Voy. *Rhoumeler.*)

SARQUEU et aussi *sarcu*, s. m. Cercueil. Du grec σαρξ, σαρκος. (Voy. *Sarcœur*, *Serqueu*, *Châsse.*)

|| Tombeau, sarcophage.

Treis jurs les unt tenu sur terre.
Sarcu de marbre firent querre.

(Marie de France, *Lai des deux amanz*, v. 234.)

En un riche *sarqueu* l'ont mise,
Par-dessus une pierre bise.

(*Fable de Florance et de Blancheflor*, v. 243.)

Et vos presterai une spée
Qui fu en un *sarqueu* trovée.

(Partonopeus, v. 7,720.)

SARRASIN. Nom de famille. || Nom de bœuf. (Voy. *Bœu.*)

SARRASINE, s. f. Renouée de Tartarie (*Fl. cent.*),

espèce de sarrasin ou blé noir. (Voy. *Carabin.*) || Aristoloche clématite. (*Fl. cent.*) Cette plante a en effet, par ses feuilles cordées à la base, quelque ressemblance avec le sarrasin (Acad.) ou blé noir. (Voy. *Poiriers.*) Nous ne sommes pas sûr de l'emploi de cette dernière acception en Berry.

SARRASINIÈRE (LA). Nom de localité : Luçay, Cléré-du-Bois (Indre). — Dérivé de la culture du sarrasin ou du nom du fondateur de la métairie.

SARRAUD, adj. Traître, sournois : « Qu'elle est *sarraude*, ç'te fumelle ! » (Voy. *Sornais* et *Sarriau.*)

SARRE, s. f. Étreinte, serrement, action par laquelle on serre. (Voyez *Serre.*) || *En sarre*, loc. Serré, pressé, à l'étroit : « Ce coin est entré *en sarre.* — Cette voiture est trop étroite, on y est bien *en sarre.* » Fig. Serré de près. (Voy. *Passer en sarre.*)

SARRÉ, adj. Serré. || Fig. Accentué, marqué, fervent. — Un Amognot que l'on exhortait à aimer son prochain, à prier même pour ses ennemis, répondait : « J' prie de bon cœur pour ceux qui m' font du ben, mais pour les autres, j' peux pas perier si *sarré.* » — La même métaphore existe dans *lâche* (Acad.) : Style *lâche.*

SARRE-LÂCHE (pour *serre-lâche ;* on prononce souvent *charlâche*, *charre-lâche :* voy. Obs. à *S* et *CH.*), s. f. Bugrane rampante, plante à épines fort piquantes, d'où son nom dérivé des deux verbes *serrer, lâcher,* qui expriment le mouvement que fait le moissonneur qui la rencontre dans une poignée de blé. Pour la même raison on l'appelle *poingchaud* dans la Sologne blaisoise. (Voy. *Arrête-bœu*, *Tendron* et *Sarrer.*)

SARRER, v. a. Serrer, dans ses diverses acceptions : « *Sarrer* un nœud. — *Sarrer* du foin. — *Sarrer* du bien, etc. »

Mon pée (père) i *sarre* les écus,
Et ma mée les pistoles.

(Chansons recueillies à Berry.)

Pour *sarrer* et amasser les dismes de vin.

(*Archives du Cher, comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges* [illegible])

|| Renfermer : « Les poulets sont *sarrés.* » (Voy. *Serrer.*)

SARRET, s. m. Galon avec lequel les femmes attachent leurs cheveux.

SARREUX DE LOUPS, loc. Se dit à Argent (Cher) et en Morvan. (Voy. *Meneux de Loups.*)

— Il y a des gens connus pour être *sarreux de loups.* Une grande chasse aux loups avait été infructueuse. Un des batteurs dit qu'il ne fallait pas s'en étonner ; qu'un tel avait eu bien soin de les *sarrer* tous dans son grenier.

SARRIAU, et au féminin **SARRELLE,** adj. Se dit Des noix dont le noyau est très-serré dans la coque : « Un *queca sarriau,* une noix *sarrelle.* » (Voy. *Sarniau* et *Serriau.*) || *Sarriau*, nom de famille dans l'Ouest. (Voy. *Sarraud.*)

SARRURE, SARRUSE, s. f. Serrure. — *Serreuse*, dans Roquefort. (Voy. *Liette, Sarrer, Sarrurier.*)

SARRURIER, SARRUSIER, s. m. Serrurier. (Voy. *Sarrure.*)

SART, s. m. Cep de vigne, apocope de sarment? (Acad.). (Voy. *Cep* et *Cosse.*)

Il est probable qu'originairement *sart* était appliqué aux tiges de toutes les plantes, d'où le français *essarter*, défricher en arrachant.

SART DE REN, loc. prise substantivement. *Sornette* ou sobriquet qui s'applique à un paresseux qui n'est bon à rien. C'est une contraction de ces trois mots : Sert de rien. (Voy. *Propre à ren.*)

SARVANTE, s. f. Domestique femelle. || Terme d'amitié dont on se sert en parlant aux petites filles : « Viens, ma *sarvante.* » (Voy. [illegible])

|| Bâton fixé sous le derrière d'une charrette pour la soutenir et l'empêcher de *s'acculer* quand on dételle le cheval de limon. (Voy. *Chambrière.*)

|| Bouffée de vent qui survient tout à coup par un temps calme, et emporte en tourbillonnant la poussière. (Voy. *Pute* et *Trifoulet.*) — Dans cette acception, on ajoute quelquefois au mot *sarvante* une qualification [illegible] pour un ordre respectable de personnes. Nous l'avons omise à dessein.

SARVIABLE, adj. Qui sert, qui est utile. [illegible] Cet outil est ben *sarviable.* — L'Académie n'emploie *serviable* qu'en parlant des personnes. (Voy. *Jouissable.*)

SARVICE, s. m. Service ; — condition. « Rendre un *sarvice.* — Être en *sarvice.* »

SARVIETTE, s. f. Serviette.

SARVIR, v. a. et n. (Voy. *Servir* et *Sarviable.*)

Pourquoi toutes ces frimes là? A quoi est-ce que ça vous *sert?*

(Molière, *Médecin malgré lui*, act. I, sc. v.)

|| *Sarvir une noce*, loc. Se dit d'Un *cormuseux*, d'un *vielleux*, qui jouent de leurs instruments pour faire danser les gens d'une noce : « C'est le *cormuseux* Pédard qui a *sarvi* la noce de la grand' Zabelle. »

|| *Sarvir*, v. a. Se dit de L'acte par lequel certains animaux couvrent leurs femelles : « Ce farmier a de bounes jements, il a acheté un bel atelon pour les *sarvir*. — Ce tauriau a *sarvi* toutes les vaches du pays. » (Voy. *Atelon* et le Dict. de Furetière.)

|| *Se sarvir chez un marchand*, loc. Avoir l'habitude d'acheter chez lui. Locution usuelle, même à Paris ; cependant l'Académie ne mentionne ce verbe réfléchi que des deux manières suivantes : *se servir soi-même* et *se servir d'un tailleur*, etc.

SARVITEUR, s. m. Serviteur, valet, domestique.

Il n'y a [illegible] votre *sarviteur*.

(Molière, [illegible], act. II, sc. III.)

SASSIER, s. m. Marchand de sas, de tamis, ou celui qui les fabrique. (Voy. *Crublier.*)

SASSOUNER, v. a. Fréquentatif de Sasser. Remuer en tout sens, cahoter. « La voiture m'a ben *sassouné*, j'ai le corps tout bréié. »

SATER, v. a. Tasser, presser, fouler, battre : « La pluie a *saté* les *garets*. » (Voy. *Assoler*, *Assaper* et *Battant*.)

— Ce mot est, sauf l'interversion des syllabes, le même que *tasser*.

SATISFAIRE, v. a. Pris d'une manière absolue, pour : *satisfaire* à la conscription. « Ce gas peut se marier, il a *satisfait*. » (Voy. *Tirer.*)

SATOU (l'*a* est bref), s. m. Verte réprimande : « Je lui ai donné le *satou*, un bon *satou*. — Je lui ai donné un *satou* qu'il en a vu *bleu*. » (Voy. *Gatop*, *Raffouée* et *Bleu*.)

— Peut-être dérivé de *sater*, quoique *satou* n'aille pas jusqu'aux coups. — Roquefort donne *satou*, bâton, arme de défense ; notre *satou* en est peut-être une variante prise au figuré. On a vu entre les mains d'un soldat qui se vantait d'une grande adresse dans l'exercice du bâton, une sorte de brevet ou de certificat délivré par un homme qui prenait le titre de professeur de *satou*.

SATURE, s. f. Tassement, effet d'une forte pluie sur les terres. (Voy. *Sater.*)

SAUCE (PAYER LA), loc. C'est Payer le dommage, les frais d'un procès surtout :

Elle perdit son procès avec toutes les *sauces*...

(Saint-Simon, *Mémoires*, t. [illegible], chap. XLII.)

— L'Académie ne donne que *faire la sauce*, réprimander.

SAUCÉE, s. f. Mésaventure qui consiste à recevoir sur le dos une averse, à être trempé jusqu'aux os. (Voy. *Ragouillée* et *Marlaud.*)

SAUÇOYER, **SAUCÉIER** (pour *saucer*), v. n. Tremper dans quelque chose. (Voy. *Sansoiller.*)

SAUFRE, prép. Sauf, excepté. (Voy. *Ofre*, *Sofre*, et Obs. à *R.*)

SAUGE (pour *saulge*, du latin *salix*), s. m. Saule. (Voy. *Saux* et *Sauze.*)

SAUGU, part. passé du verbe Savoir. (Voy. *Savoir.*)

SAULAIE (LA), nom de localité. Saint-Genou, Poulaines (Indre).

SAULIÈRE, s. f. Lieu planté de saules. || *Saulières*, nom de localité ; château remarquable par sa belle vue, entre Moulins-Engilbert et Château-Chinon, sur la limite du Morvan. C'est à cause de la prononciation longue dans la première syllabe, que nous avons préféré cette orthographe à celle de *Solière* ou *Sollières* donnée par quelques cartes. (Voy. *Sollier* (*le*).

SAULT, s. m. (Du latin *saltus*, toutefois prononcez *saut.*) Bois, forêt. — Ce mot ne s'est conservé que dans quelques noms de lieux : *Saint-Benoît-du-Sault* (Indre), et en dehors de notre circonscription *Saint-Julien-du-Sault* (Yonne). C'est la forme latine de la dénomination *du bois*, *des bois*, *les bois*, accolée à tant de noms de localités : *Cléré-du-Bois*, *Lourouer-les-Bois*, etc. (Indre) ; *Saint-Germain-des-Bois*, etc. (Cher). — (Voyez M. de la Tramblais, *Esquisses pittoresques de l'Indre*, p. 134.)

SAULZAIS-LE-POTIER, Chef-lieu de canton (Cher). (Voy. *Sauzaie.*)

SAUMÉRE, s. f. Saumùre.

SAUNÉE, s. f. Corde munie de lacets à prendre les alouettes. (Voy. *Cordée*, *Pant*, *Sillounée*.)

SAUT, s. m. || *Moulin à saut*, loc. Se dit exclusivement Des moulins dont les roues sont à augets. (Voy. *Godet*.)

— *Saut de moulin* (Acad.) s'applique à la fois au moulin à *palettes courbes*, à chute d'eau en dessous, et au moulin à *godets*.

SAUTAY (LE). Pour *le Chautay*, nom officiel, commune du canton de la Guerche (Cher). (Voy. *Guerce*, et Obs. à *S*.)

SAUTE AUX PRUNES, loc. (ou *aux peurnes*, voy. Obs. à *PRU*). Sobriquet, employé comme équivalant à Grande niaise. (Voy. *Dépendeleux d'andouilles*.) || Un des noms que l'on donne aux tailleurs de campagne. (Voy. *Tailleux* et *Pique à l'hasard*.)

SAUTERELLE, s. f. Sorte de piége pour prendre les oiseaux, les petits animaux.

SAUTERIAU, s. m. Sauterelle, cigale, criquet. — *Sauteriau* est comme le masculin de *sauterelle*.

> On voyoit sauteler dix mille sauterelles,
> Mais dans ce fameux patureau,
> Ainsi que le sultan auprès de ses donzelles,
> L'on n'y voyoit qu'un *sautereau*.
>
> (ADAM BILLAUT, de Nevers.)

> Le *grelet* et le *sauteriot*, ou, si vous voulez, le grillon et la sauterelle.
>
> (G. SAND, *la Petite Fadette*.)

|| Petit insecte sauteur, vivant sur les plantes des jardins et des prairies.

— Selon Trévoux, on appelle *sautereaux* les petits garçons qui font des culbutes (ainsi les *sautereaux* de Verberie), et qui divertissaient le voyageur lorsque la marche de sa voiture était ralentie dans l'ascension d'une montagne. C'était autrefois une petite industrie pratiquée à Pouilly (Nièvre), mais le sobriquet de *sautereau* dans cette acception n'y était, ce nous semble, pas usité. (Voy. *Patatras*.)

|| *Saute-ruisseau*. Petit clerc d'étude, jeune commis de magasin. (Voy. *Riau*.)

|| *Sauteriau*, *Sautereau*, *Sauterot*. Noms de famille très-communs dans toute notre circonscription.

SAUTEUX, s. m. Sauteur.

SAUT-MUSSET, s. m. Espèce de saut, de cabriole, cul par-dessus tête. (Voy. *Traumusset*.)

SAUTOUÉ, s. m. (Voy. [illegible].) — Se dit dans l'Ouest et correspond à la forme française *sautoir*; ainsi, *mouchoué*, pour mouchoir.

SAUVAGE, SAUVAGEOT, s. m. Sauvageon, arbre non greffé : « Planter un *sauvage* de pommes. »

SAUVAGE, SAUVAIGE, adj. Turbulent, inconsidéré, étourdi. (Voy. *Chauvage*, et Obs. à *AI*.)

> Bestes *sauvages* [illegible] par le droit des gens sont à [illegible].
>
> ([illegible])

|| *Terre sauvage*, c'est-à-dire rebelle à la culture : terre sur laquelle repose la couche arable. (Voyez *Sous-sol*.)

— Les cantonniers des routes appellent aussi *terre sauvage* la boue délayée du *sous-sol* qui remonte à la surface d'une chaussée défoncée.

|| Nom de famille très-commun.

SAUVAGINE, s. f. Bête fauve, et surtout sanglier: « Il y a de la *sauvagine* dans ces bois. »

SAUVE, s. f. Endroit ou objet désigné pour servir à certains jeux de [illegible]. « Il a [illegible] la *sauve*; il est sauvé. » (Voy. *Aulu*.)

SAUVE, adj. des deux genres. Sauf, sauvé d'un péril ou d'un dommage; évadé : « Me v'là *sauve* d'anvec ieux. — Le nid est vide, les oisiaux sont *sauves*. »

— Est, non pas une altération de l'adjectif Sauf, mais identiquement le participe *sauvé*, où l'*é* fermé est remplacé par l'*e* muet, comme dans *dompte*, *use*, etc. (Voy. ces mots, et Obs. à *E*.)

> Priait incessamment Dieu qu'il lui plût lui renvoyer son mary sain et *sauve*.
>
> (PIERRE DE LA RIVEY, [illegible])

> L'empereur Conrad [illegible] duc de Bavière, ne voulut [illegible] à plus douces conditions, quelques viles et [illegible] qu'on lui offrist, que de permettre [illegible] mes qui estoient [illegible] leur honneur *sauve*, à pied, avecques ce [illegible] emporter sur elles.
>
> ([illegible])

— *Sauve* (Acad.) n'est plus employé qu'au féminin de l'adjectif *sauf*.

SAUVE, prép. Sauf, à l'exception de. (Voy. *Ofre* et *Saufre.*)

> *Sauve* en autres choses le droit du seigneur féodal.
>
> (Ancienne coutume de Bourges.)

SAUVEMENT, s. m. Action de se sauver, salut.

SAUVIGNON, s. m. Espèce de raisin à grains petits et serrés donnant un vin blanc. (Voy. *Fumé*, *Blanc-fume* et *Chauvignon*.)

SAUX (de l'ancienne forme romane *saulx*, — prononcez *saû* ou *sô*), s. m. Saule. (Voy. *Siaule*, *Sauge*, et la citation de Noël du Fail, au mot *Seue.*) — Se rapproche du latin *salix*.

SAUZAIE, s. f. Saussaie, lieu planté de saules. (Voy. *Saulaie* et *Saux.*)

SAUZE, s. m. (Voy. *Sauge* et *Saux.*)

SAVATE (LA). Nom de localité : Buzançais, Pellevoisin (Indre).

|| *La Savatelle*. Localité près de Pruniers (Indre).

|| *La Savaterie*. Localité près de la Chapelotte (Cher).

SAVEQUIÉ (orthographe de prononciation), s. m. Savetier. (Voy Obs. à *TI*, et citation de Molière au mot *Quarquie.*)

SAVER, v. a. Piler, écraser. (Voy. *Sater.*)

SAVEURS, s. f. pl. Herbes que l'on met au pot pour donner du goût au bouillon, comme carottes, navets, choux : « Il est temps de mettre les *saveurs*. » (Voy. *Arrivages* et *Appétit.*)

SAVOIR, v. a. (Acad.).

Ind. présent : Ils *savont*, pour Ils savent.

Imparfait : Ils *saviont* ou *savaint*, pour Ils savaient.

Prét. défini : Je *savis*.

Futur : Par syncope, Je *sarai*, etc. (Voy. les syncopes de *Amener*, *Bailler*, etc.)

> Mais qui voura savoir sans faille
> Nos deux noms et sans controuvaille,
> Vecy comment on les *sara*.
>
> (*Confort d'Ami*, cité par ROQUEFORT.)

> Je vous dirai,
> Sire, ce que *sarai*...
>
> (YSOPET II, fable XXX.)

Condit. : Par syncope, Je *sarais*, etc.

> Dist le lyons, qui ne *saroit*
> Ton pooir, et qui ne t'aroit
> Oncques en sa vie véu,
> Il devroit bien estre esméu.
>
> (YSOPET II, fable VIII.)

Subj. présent : Que je *saveusse* pour Que je susse, en Nivernais.

Part. passé, *Savu* et *séu*, *sauvu*, *saugu*, pour Su. (Voy. *Avoir*, *Eu* et *Faugu.*)

|| *Savoir beaucoup*, loc. (Voy. *Beaucoup.*)

|| *Savoir de faire* une chose, pour : La *savoir faire*. (Voy. *De.*) On dit aussi *Savoir à* : « C'est une *fumelle* qui *sait ben à* chanter. »

SAVON, s. m. Réprimande. « Donner un *savon*, un bon *savon*. » — *Laver* la tête. (Acad.) (Voy. *Satou.*)

SAVOUNAGE, s. m. Linge mis en préparation dans l'eau de savon.

SAVOUNER, v. a. Savonner.

SAVOYARD, s. m. Synonyme de Grossier, mal élevé ; aussi nos compatriotes de la Savoie préfèrent-ils être appelés *Savoisiens*.

SCEAU DE SALOMON, s. m. Muguet multiflore. — (Voy. *Muguet de sarpent.*)

SCÉIER, v. a. Scier. Se dit Du bois, des blés : « Voilà le temps de *scéier* les blés. » — *Séier*, dans ROQUEFORT.

SCÉLÉRÉ, adj. (Adouci de *scélérat.*) Méchant, dissimulé, fourbe.

S'CHER, v. n. (Voy. *Checher.*)

SCIANT, adj. Ennuyeux, importun, tourmentant, désagréable. (Voy. *Scier.*)

SCIAUX. Sceaux, près Paris. « Aller au marché de *Sciaux*. » — Se dit dans l'Ouest. (Voy. *Siau.*)

SCIE DE LONG, s. f. Grande scie manœuvrée de haut en bas par deux ou trois ouvriers. L'Académie dit une *scie à scier de long*. (Voy. *Sciton.*)

SCIER, v. a. Fig. Ennuyer : « Tu me *scies*, tu me *scies* le dos. » — (Voy. *Sciant.*)

SCIEUX DE LONG, s. m. Ouvrier qui scie de long, qui refend à la scie des pièces de bois.

SCITON, s. m. Scie à large lame et à deux manches pour scier en travers les billes de gros bois qu'on refend ensuite en solives, planches, merrain, etc. (Voy. *Scie de long*, *Passe-partout*.)

|| Fig. Mauvais violon.

SCITOUNER, v. n. Râcler du violon.

SE, pron. pers. Joint aux verbes pronominaux, y reste adhérent au lieu de céder la place, quand le cas y écherrait, aux pronoms pluriels *nous*, *vous*, dans ces phrases : « Vous *se* portez ben, nout' monsieu ? — Vous *s'*arpousez ou *se* repousez. — Nous *se* promènerons ce soir. — Voulez-vous *s'*en aller ? » au lieu des redoublements *vous vous*, *nous nous*. (Voy. *Soi*, et au mot *Avoir* une singularité analogue.)

— *Se* supprimé dans une foule de participes, *plaignant*, *gênant*, etc. (Voy. ces mots.)

— *Se* s'ajoute par euphonie (bas Berry), pour éviter un hiatus, à certains verbes commençant par une voyelle : « Ce siau est vide, faut *zou* s'emplir », au lieu de : faut *zou* emplir. (Voy. *Zou*.)

SEC, adj. Se prononce *sé*, tant au singulier qu'au pluriel, dans la majeure partie du Berry : « Du linge *sé*, des draps *sés*. » (Voy. *Bé*.)

Toutefois, on préfère souvent dire *chéche* ou *séque* pour les deux genres. (Voy. ces mots.)

|| *Sec (à)*, loc. adv. prise substantivement comme dans A propos (Acad.) (Voy. *Haut, en haut*.) Grève découverte dans une rivière. « Son batiau est resté sur un *à sec*. » — Le *c* se prononce : c'est le contraire dans *sec*, adj.

SÉCHAGE, s. m. Action de faire sécher : « C'est un bon temps pour le *séchage* du linge. » (Voyez *Chécher*.)

SÉCHÉRE, s. f. Espèce de cage ou de panier, soit en lattes, soit en osier, où l'on fait sécher les fromages. (Voy. *Egoutasse* et *Chaillére*.)

SÉCHERIN, SÉCHERON, SÉCHERAN, s. m. Pré situé dans un lieu sec, partie sèche ou élevée d'un pré. (Voy. *Chécherin*, *Chesseriau* et *Séqueran*.)

|| Fig. *Sécherin*, *sécheron*, se disent d'Une personne maigre et sèche.

SE. Au subjonctif des verbes Dire, Conduire, etc., cette terminaison se modifie par deux *s* : « Que je lui *disse*, il faut que je me *condusse*, etc. »

SÉCHERIN, adj. « Un pré *sécherin*. »

SECOUÉE, s. f. Averse, ondée.

|| Fig., dans un sens analogue à *secousse* (voyez ce mot et *Escouée*), en parlant de faits qui se renouvellent d'une manière subite : « Les fieuves règnont dans le pays ; on y tombe malade par *secouées*. » Comme on le dirait d'un arbre dont on secoue les fruits.

SECOUEMENT, s. m. Secousse. (Voy. *Assecouement*.)

SECOUER, v. a. Gourmander, malmener : « Je l'ai ben *secoué*. » (Voy. *Escouer*, *Sabouler*, etc.)

— L'Académie semble restreindre l'application de *secouer*, dans le sens de Tourmenter, à cette locution : « La fièvre l'a bien *secoué*. »

SECOUSSE, s. f. Moment, quelque temps : « Je l'ai attendu une bonne *secousse*. — Il y a déjà une *secousse* que je suis arrivé. — Il demeure à la ville depuis une *secousse*. » (Voyez *Escousse*, *Tour de temps*, au mot *Temps*, et *Secouée*.)

|| *Par secousses*, loc. En différentes fois, par petites fois, à plusieurs reprises. (Voy. *Boutille*, *Dardée* et *Vogue*.)

Ne vous contentez pas de faire certains efforts et d'être petits par *secousses*.

FENELON, *Lett.* [illegible]

J'ai aperçu de tout loin quelque chose qui grouilloit dans gliau (l'eau), et qui venoit envers nous par *secousse*.

MOLIÈRE, *[illegible]*

|| *De secousse*, loc. Brusquement : « Il ne faut pas y aller *de secousse*.

|| *A secousse*, loc. Par petites fois, de temps à autre. (Voy. *Boutille*, *Dardée*.)

Les ans m'entraisnent s'ils veulent, mais à reculons : autant que mes yeux peuvent recognoistre cette belle saison expirée, je les destourne *à secousse*.

MONTAIGNE, *[illegible]* III [illegible]

Chascun sent par expérience que la continuation de se veoir ne peut représenter le plaisir que l'on sent à se desprendre et reprendre *à secousses*.

MONTAIGNE, [illegible] III [illegible] 9

SECRET, s. m. Sorcellerie. (Voy. *Segret*.)

SECUNDÙM, adv. latin. Tiré de la rubrique des Evangiles, *secundum Lucam*, *secundum Joannem*, et employé adjectivement, en dicton : « Cet homme

n'est pas *secundum* », équivalant à Ses dires ne sont pas paroles d'Évangile. (Voy. *Fiat.*)

SEG, adj. Abréviation employée par les enfants dans leurs jeux, et qui signifie Second. (Voyez *Segond*, *Seu*, *Prem*, *Der*, etc.)

SÉGEOUÉRE, s. f. Pièce de fer qui relie les étrés au joug des bœufs attelés. (Voy. *Chargeouére* et *Étré*.) — Environs de la Châtre et de Neuvy-Saint-Sépulchre.

SÉGÉRE, s. f. (Voy. *Sechère.*)

SEGOND, adj. Second. (Voy., pour la prononciation, *Segret*, *Segretaire.*)

Il faut [illegible] : *segond*, *segret*, *segretaire*.

(Ménage, *Observations sur la Langue françoise*, 231.)

SEGONDER, v. a. Passer le second, faire comme le premier, suivre, imiter (et non pas Seconder, aider, secourir) : « Deux messagers ont été envoyés à un endroit. Le premier est parti de grand matin, l'autre ne l'a *segondé* que dans la soirée. »

SEGOULES. Village près Saint-Benin-d'Azy (Nièvre).

— Étymologie : *septem gulæ*, à cause, dit-on, de ses sept fontaines. — Le *Sept-Font* (*septem fontes*), ruisseau qui prend sa source à Levroux (Indre). (Voy. *Font.*)

SÉGRÉSER (SE), v. pron. Se radoucir, se calmer, se rasseoir. Dérivé de Gré (Acad.) dans l'acception de Bonne volonté, satisfaction. Mot dont l'authenticité a besoin d'être confirmée.

SEGRET, s. m. Prononciation usuelle de Secret (Acad.). (Voy. *Secret*, au mot *Segond* la citation de Ménage, et aussi *Glaude* et Obs. à *C.*) — Dans le XVIIIe siècle encore, on prononçait de cette manière dans le meilleur monde.

SEGRÉTAIN, s. m. Sacristain.

Il requist frère Estienne Tappecoue, *secretain* des cordeliers du lieu.

(Rabelais, *Pantagruel.*)

Fesons inhibition aux *secretains* de sonner la chanteplure pour lesdicts capots (lépreux).

(Francisque Michel, Ordonnance deu juge de Rions, 1656.)

SEGRÉTAIRE, s. m. Secrétaire. (Voy. *Segret*, et Obs. à *G.*) J.-J. Rousseau, *Nouvelle Héloïse*, VIe partie, lettre 5e, tourne en ridicule les Génevois dans leur prononciation : *secretaire*, *tabak*, *avant-t-hier.*

SÉGUER, v. a. (Voy. *Aiguéier* et *Asségoué.*)

SÉIE, pour Soit, troisième personne du subjonctif du verbe Être. « Pourvu qu'il *séie* rendu à telle heure. » (Voy. *Être* et *Set.*)

SÉIER, v. a. (Voy. *Scéier.*)

SEIGLASSE (*gl* mouillé, on prononce *seillasse*), diminutif méprisant, s. f. Mauvais seigle sur pied : « Il n'y a que de méchantes *seiglasses* dans ces terres. » (Voy. *Seigle.*)

SEIGLAUD (LE) (*gl* mouillé). — (En bas Berry.) Pays où l'on cultive le seigle. (Voyez *Varenne* et *Fromental.*)

|| S. m. Habitant du pays maigre, du petit *pays*, du pays du *seigle* (se prend souvent en mauvaise part). — Le *Fromentolin* (Voy. ce mot) ne fait pas grand cas du *Seiglaud.*

SEIGLE (*gl* mouillé), s. m. Sorte de céréale. S'emploie toujours au féminin dans l'Ouest : « De *la seigle* »; et, suivant la prononciation locale, « De la *seille.* »

Puys le grand gualot courut après, tant qu'il attrapa les derniers, et les abattoyt comme *seille*, frappant à tords et à travers.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XLIII.)

SEIGNER (SE), v. pron. Se signer, faire le signe de la croix. (Voy. *Parseigner*).— Voyez aussi M. de Laborde, au mot *saigner* (*sic*), où il rapporte la citation suivante :

L'apostoles les a *saigniés* et bénéis.

(*Graindor*, Ch. d'Antioche.)

SEIGNEURERIE, s. f. Se dit pour Seigneurie, même acception. (Voy. *Mairerie.*)

|| *La Seigneurerie.* Domaine dans la commune du Tranger, près de Châtillon (Indre).

SEILLE, s. f. Sorte de seau fait en boissellerie, sans cercles, avec une anse de bois. (Voy. *Siau.*)

En cel puis si avoit deus *seilles*,
Quand l'une vient et l'autre vet (va).

(*Roman du Renard.*)

Marie alloit pour puiser de l'eau, tenant une *seille.*

(Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote.*)

|| *Seille*, prononciation usuelle du mot *seigle*. (Voy. ce mot, *Seiglasse* et *Seiglaud.*)

SEILLER, v. n. Sortir. (Voy. *Saillir*, *Sortir*, et la parabole citée au mot *Peuçot*.)

SEILLON, s. m. Sillon d'un champ de blé. (Voy. *Orne*.)

> Une pastourelle mignarde
> Parmi les *seillons* espiant.
>
> (RONSARD, *l'Alouette*, liv. I.)

|| Mèche de fouet. (Voy. *Sillon*.)

SEILLOUNER, v. a. Sillonner.

SEING, s. m. Signe, grain de beauté, marque naturelle sur la peau.— On lit *cin* dans le Roman de la Rose (Roquefort).

SEIZE, DEMI-SEIZE, s. m. Fractions de l'aune (ancienne mesure) équivalant à un seizième (1/16me), à un trente-deuxième (1/32me). — (Voy. *Mi-quart* et *Crue*.)

SELLE, s. f. Planche sur laquelle les lavandières ou blanchisseuses lavent le linge. (Voy. *Celle*.)

|| Siége, petit banc mobile. — De là est venu *sellette*.

> Là fust le povre amant assis
> Tout seul à part sur une *selle*.
>
> (MOLINET.)

Je lui présentois une *selle* pour se mettre à l'aise.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, 404.)

Je laisse les *selles* et chaises de bois, etc., et viens au tect aux vaches, car celui des brebis etoit de l'autre côté, clos de gaules de coudres entrelacées subtilement.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, 118.)

|| *Selle à la buie*. Trépied ou tréteaux placés en croix sur lesquels on met le *mortier* à lessive (cuvier).—(Voy. *Trois-pieds*, *Tourtiau* et *Buie*.)

Il s'assit sur une *selle de buee* pour faire cette harangue en poictevin.

(D'AUBIGNÉ, p. 138.)

|| *Selle* (siége). Vieillit, dit l'Académie. De là, *aller à la selle*, euphémisme. *Chaise percée* est aussi un euphémisme, mais moins délicat.

SELON COMME, loc. par rédondance de *comme*.

J'ai agi *selon comme* vous voulez.

(VADÉ, *Lettres de la Grenouillère*.)

SEMAINES, s. f. pl. (Voy. *Males semaines*.)

SEMBLANCE (*bl* se mouille souvent), s. f. Ressemblance : « Cet enfant est toute la *semblance* de son père. »

> On dit qu'ele ha une *semblance*
> De Jhesu, dont feit remembrance.
>
> (*Roman du saint Graal*.)

> Si vous compteray et diray
> De ces ymages la *semblance*.
>
> (*Roman de la Rose*.)

Dieu a fait l'homme à son image et *semblance*.

(CAMUS DE BELLEY, [illegible], p. 28.)

Les ungs errans à la [illegible].

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

> Jupiter print nagueres
> La *semblance* du dieu Vulcain.
>
> (SAINT-GELAIS, p. 162.)

Des figures faites en *semblance* de prophètes.

(HIVER DE BEAUVOIR, [illegible] de Bourges.)

|| Apparence, vraisemblance : « Il y a *semblance* que la chose s'est passée ainsi.— Il y a *semblance* de pluie. » Cette expression se retrouve en Anjou.

|| Jugement, appréciation, sentiment, ce qu'il en semble : « Il a raison, selon ma *semblance*. » (Voy. la citation à *Deviseux*.)

|| *Semblance de monsieu*, locution. Domestique de bonne maison.

> De nos seigneurs que vous est-il avis,
> Compains Erars? dites votre *semblance*.
>
> (LE COMTE DE BAR, [illegible] *Collection des anciens poëtes fr*[illegible].)

SEMBLANT, s. m. (*bl* se mouille souvent). Ressemblance : « C'est tout le *semblant* de son père. » (Voy. *Semblance*.)

|| *A mon semblant, à son semblant*, etc., loc. A mon avis, à son avis, à ce qu'il paraît, à ce qu'il semble. (Voy. *Semblance*.)

> Je veiz venir, si ie le sçay descrire,
> Un grand troppeau de chevaulx et de gens,
> Entre lesquelz un chariot branlant
> Veit riche et beau, au [illegible] *semblant*.
>
> (GRATIAN DUPONT, [illegible])

SEMBLER, v. n. (*bl* se mouille souvent). Ressembler : « Pierre *semble* plus à son père qu'à sa mère. — Tu n'aimes pas l'iau; tu me *sembles* : » propos de buveurs. — On dit [illegible] : *Sembler* quelqu'un ou *sembler* à quelqu'un. (Voy. *Retirer à*.)

Ces andouilles venerables vous pourroyent par adventure prendre pour Quaresmeprenant, [illegible] rien ne lui *sembliez*.

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

Afin que ce discours ne *semble* à celui d'un plaisant qui ne tâche qu'à faire rire.

BONAVENTURE DES PERIERS, *Œuvres diverses*, 334.)

SEMENT, s. m. Semence. — Est aussi féminin *ad libitum*. La première syllabe se prononce brève comme si l'*e* était absorbé par une apostrophe, *s'ment*. — Du latin *semen*, en italien *sementa*. (Voy. *Lian*, *Sumence* et *Étauger*.)

SEMENT, S'MENT, (contraction de *seulement*) adv. Seulement, même : « Je ne l'ai *sement* pas vu d'aujourd'hui. — I n' m'a pas *s'ment* répondu. » Sert souvent d'interjection à la fin d'une phrase, pour En vérité! dans un sens de reproche : « Tu as tant de bonne volonté, *s'ment!* » (Voy. *Assement* et *Ensement*.)

SEMETIÈRE, s. m. Cimetière. (Voy. *Cemetière*, et la citation de Rutebeuf au mot *Acorcher*.)

Un ancien grammairien, Jacques Lepelletier, du Mans, confirme notre prononciation dans son traité de l'orthographe française.

Plus à Pierre Chabourreau, charpentier, pour la grant croys de boys qu'il a faicte qui est mise au *semetière* de Sainct-Bonnet, pour ce xvij s. vj d........ Plus pour avoir faict croter et mis la croys de bois au *semetiere*, pour ce xv d.

Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet de Bourges, 1509-1510.

Le seiziesme et dix-huictiesme jour de décembre 1619, je me suis, sergent royal.... assisté de Estienne Leprat, trompette ordinaire de ladite ville, transporté par les carrefours et par plusieurs endroicts des murs de ladite ville... *semetière* des pauvres, Saint-Médard et porte aux Oyes, etc.

(*Procès-verbal du préconseur-juré de la ville de Bourges*, dans le registre 1619-1626.)

SEMEUX, s. m. Semeur, surtout en parlant des blés. « Un bon *semeux*. »

SEMILLER, v. a. Garnir d'agrès. — S'applique aux bateaux. (Voy. *Couplage*.) || (Voy. *Essemiller*.)

SEMIN, s. m. Chemin (à Lormes, Nièvre).

SEMONDRE, v. a. (Du latin *submonere*.) Inviter, engager, appeler, mander, convier. — Signalé par l'Académie comme vieux et usité seulement à l'infinitif, il est encore en usage chez nous dans plusieurs de ses temps, et notamment dans ceux qui emploient le participe passé *semond* : « Il m'a *semond* de l'aller voir. — J'ai été *semond* de ses noces. » (Voy. *Semouner*, *Repondre*.)

Chascuns me *semond* de chanter.

(LE VIDAME DE CHARTRES, t. II, p. 26 de la *Collection des vieux poètes français*.)

C'est pourquoy je te *semonds*, baudet, ton petit pas avecques moy venir.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. V, ch. VII.)

Quand le roy veut tenir ses estats, *semond* son peuple de députer aucuns personnages pour envoyer vers sa majesté; il s'asseure que son peuple choisira des mieux intelligens et plus gens de bien qui soient dans les provinces.

(GUY COQUILLE, *Discours des états de France*

A Pentecoste cascun an
Semondait les barons par ban.

(MARIE DE FRANCE, *Lai de Groland*

Comme voulant inviter et *semondre* l'estranger.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, p. 148.

Son hôte n'eut pas la peine
De le *semondre* deux fois.

(LA FONTAINE, *Fables*, liv. V, fabl. VII

Le vilain ou roturier était *semond* du matin au soir ou du soir au matin, au noble il fallait quinzaine.

LOISEL, *Inst. cout.*, liv. I, t. I, r. 27

|| Encourager.

Tous ses compagnons, jà méchants d'eux-mêmes,
Enhorte et *semond* à tous maux extrêmes.

BONAVENTURE DES PERIERS, *Œuvres diverses*, 406

De peur que cet objet, qui le rend hypocondre,
A faire un vilain coup ne me l'allât *semondre*.

MOLIÈRE, *l'Étourdi*, act. II, sc. III

SEMOUNER, v. a. Le même que *semondre*. On emploie les divers temps de l'un ou de l'autre, selon que l'usage ou l'euphonie semble l'exiger. Il en est de même de *pondre* et *pouner*, de *répondre* et *répouner*. (Voy. *Semondre*.)

Semons-vous en ont maintes fois, et encore vous *semounons-nous*, voians tous vos barons, que vous leur tenez lor convenanches.

VILLEHARDOUIN, p. 84

Je *semonnoie* tous les riches hommes de l'ost; dont il convenoit que le roy empruntast aucune fois de ceux que j'avois *semons*.

JOINVILLE, p. 164 de l'édit. de 1826.)

SEMOUNEUX, s. m. Celui qui va faire les invitations à une noce, et, dans quelques localités, celui qui demande en mariage pour un autre. (Voyez *Prieux*, *Chat-bure* et *Tourlouner*.)

Après que la proposition a été faite par le *semouneux*, ou par le *prieux de noces*, le père du jeune homme va chez les parents de la jeune fille, et cherche dans les cendres du foyer avec son bâton; s'il y trouve une poire ou une pomme, le mariage est conclu; sinon, c'est un refus.

SEN, adj. masc.; **SENNE,** fém. Contraction de Sien, sienne : « A chacun le *sen.* » (Voy. *Men, Ten.*)

|| Le *senne,* la *senne,* pronom possessif détourné au démonstratif. Celui, celle : « J'ai vendu deux vaches à la foire, la menne et la *senne* de mon voisin », pour : celle que mon voisin avait *sienne.* (Voy. *Soué,* pron.)

SENAILLE, SENALLE, s. f. Semaille. (Voy. *Sener.*) — On distingue la *grand' senaille,* celle des gros blés, du froment et du seigle, et la *p'tite senaille,* celle des menus blés, de l'avoine, de la marsèche.

Pour iij tonn. vin, lesquelx ont esté despensés à faire les *senalles.*

(*Archives du Cher, comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 1400.)

SÉNÉ (FAUX), s. m. Gratiole officinale (*Fl. cent.*), plante qui fournit un purgatif énergique et économique. (Voy. *Herbe au pauvre homme.*)

SENELLE (se prononce *s'nelle*), s. f. Fruit de l'aubépine. — Usité dans l'Ouest. (Voy. *Cenelle.*)

SENER (se prononce *s'ner*), v. a. Semer. (Très-usité dans l'Est.)

|| Châtrer. (Voy. *Cener.*)

Il faut que tant de moi tenez
Qu'ils ne sont chastrés ne *senez.*

(Cl. Marot, 2e *colloque d'Érasme.*)

SENOUÉ, s. m. **SENOUÉRE,** s. f. Poche attachée au tablier d'un semeur de blé.

SENTE, s. f. Sentier, petite allée de bois. (Voy. *Routin* et *Coursiére.*) — L'Académie ne donne place à *sente* que pour en faire un renvoi à *sentier.* Ce mot est au contraire très-usité chez nous.

Lors m'en allay tout droit à dextre
Parmy une petite *sente*
Pleine de fenoul (fenouil) et de mente.

(*Roman de la Rose.*)

A travers les *sentes* dressées,
Je m'en alloy' me pourmenant.

(Baif, *Les Roses.*)

Je te dy que hier par une *sente*
Menay mes peurceaulx et mes truis.

(*Miracles de sainte Geneviève,* dans Jubinal.)

Mais c'est en vain que de moy tu t'absentes
Je te suivrai par les chemins et *sentes.*

François Habert.

Va par les bois qui n'ont chemin ne *sente.*

(Cl. Marot, traduction des *Metamorphoses d'Ovide.*)

SENTINELLE (LA). Nom de localité : Vatan (Indre).

SENTINER, v. a. (Fréquentatif de Sentir.) Flairer à petites reprises, avec insistance. « Qu'a-t-i donc à *sentiner* coume çà ? » Se dit surtout des chiens, des chats.

SENTIR, v. n. Fait au prétérit *je sentissis,* et au participe passé *sentu.* (Voy. *Gémir, Naitre, Sortir,* et Obs. à *I.*)

Quand ie l'euz *sentu* au flairer....

Roman de la Rose, v. [illegible]

Je m'en sens et m'en suis *sentu*
Ez derreniers iours de ma vie.

Charles d'Orléans, *Ballade* [illegible]

De laquelle sentence iceluy deffendeur s'est *sentu* aggravé et en a appelé à la cour.

Martial, *Ier arrest d'amour.*

Et tant va et vient qu'il trouve une nasse borgne où il a plusieurs poissons qui se sont pris au past qui estoit dedans qu'ils ont *sentu* au flayrer.

Les XV Joyes de mariage. — Bibliot. elzévirienne, [illegible]

Il amena aussi pour exemple, j'ay *sentu,* au lieu de dire : j'ay *senti.*

H. Estienne, *Dialogue du nouveau langage* [illegible]

SEOIR, v. n. Être convenable à la personne, à la condition, au lieu, etc. Ce verbe, outre les temps que le Dictionnaire de l'Académie mentionne comme encore usités (*séant* et *sis,* participes), fait encore chez nous au subjonctif : Qu'il *siése,* par l'addition d'un *s* euphonique, au lieu de : Qu'il *siée* ou *siéie.*

Il n'est homme à qui il *siese* si mal de se mesler de parler de mémoire.

Montaigne, [illegible] IX.

Le vieux français avait au prétérit : *se sist.*

Sor une coute li dus Garins *se sist.*

[illegible]

(Ne confondez pas avec le verbe *siéser.*)

SEP, s. m. (De la basse latinité *sapa, sapella.*) Semelle de charrue. (Voy. *Soupiau* et *Essep.*) — On pourrait écrire aussi *cep,* si l'on faisait dériver le mot de *ceppa* et *ceppus* (Du Cange), d'où serait venu *cep,* tige de la vigne.

SÈPE, s. f. Sève : « La *sèpe* monte au sarment. » — En anglais *sap.* Du latin *sapa.* (Voy. *Sive.*)

SEPTAINE (dans la prononciation on fait tantôt sentir le *p,* tantôt et plus souvent on le supprime :

S'taine, comme dans Setier, *s'tier*.) Petite contrée du Berry, voisine de Bourges, composée sans doute originairement de sept paroisses. — *Savigny-en-Septaine*, *Moulins-en-Septaine*, petites stations du chemin de fer du Centre.

|| A signifié le nombre sept. (Inusité aujourd'hui dans cette acception.)

C'est la vertueuse *septaine*,
C'est la mistérail sepmaine
Qui parfaictement signifie
Le cours de nostre vie humaine.
(*Trésor de Jehan de Meung*, vers 97.)

SÉQUE, adj. des deux genres. Sec : « Du linge *séque*, de l'herbe *séque*. » (Voy. *Sec* et *Chéche*.)

SÉQUERAN, s. m. (en Nivernais. — Voy. *Sécherin*.)

SERAINE, SERENE, s. f. Syrène.

— On connaissait à Bourges une rue *Seraine;* ce nom lui venait de l'ancienne auberge à l'enseigne de la *Seraine*, qui y a existé au XVI[e] siècle. Nous regrettons que le conseil municipal de Bourges, par délibération du 23 décembre 1846, ait jugé à propos de faire disparaître ce vestige du vieux français, en lui substituant la dénomination plus moderne de *syrène*.

Avoir set plus par cuer qu'un livre,
Si net pis a et si delivre,
Si claire voix et si très-saine
Qu'il chante clair come *seraine*.
(GAUTHIER DE COINSI, *Sainte Léocade*).

La royne blanche comme ung lys
Qui chantoit à voix de *sereine*.
FRANÇOIS VILLON.

Sa voix passoit le chant de la *sereine*.
CL. MAROT, *le Balladin*.

Tu sçais que c'est du chant des *serènes* flatteuses.
(N. RAPIN.

Serene ou *sereine*, les trois *serènes*.
(NICOT, *Trésor de la langue françoise*.)

|| On donne le nom de *seraine* ou *serène* à la larve d'un insecte (de l'hippobosque) et aux éminences que forme cette larve sous la peau du bœuf ou du cheval, où elle vit sous ce premier état.

|| En bas Berry, l'insecte orthoptère appelé *mante prie-Dieu (mantis oratoria)*, *pregadios* du Midi.

— Pline, en parlant des bourdons, guêpes, etc. (liv. XI, ch. XXI), s'exprime ainsi : « Fuci, quùm formam capere incipiunt, *sirenes* vocantur. »

SERAN, s. m. Peigne de fer à longues dents pour la préparation du chanvre. (Voy. *Serin*.)

SERANCER, v. a. Peigner le chanvre ou le lin avec un *seran*. (Voy. ce mot et *Serin*.)

SERCHER, v. a. (Voy. *Sarcher*.)

SERCOEUR, s. m. Cercueil. (Voy. *Sarcœur*.) Pour *serre-cœur* ou *serre-corps*. — De *corps* sera dérivé *cœur*, comme du son latin *or* est venu *eur* en français : *honor*, honneur, *valor*, valeur, etc.

Item quand Dieu aura faict son commandement d'elle, veult et ordonne son corps estre mis en *sercueur* de boys et estre inhumé au grand cemitaire dudit Saint-Ursin.
(*Minutes de Guillaume Babou, notaire à Bourges; Testament de* FUYENNETTE MAULNOURRY, 14 mai 1545.)

SEREIN, s. m. Promenades et repas nocturnes que l'on fait faire aux brebis à partir de la mi-juillet jusqu'à la fin d'août. — On dit : « Mener les oueilles au *serein*. » (Voy. *Seriner*.)

— En français, le *serein* c'est la rosée, l'air frais du soir : « Le *serein* tombe. »

Et celui-ci (cet oreiller) pour vous garder du *serein*.
(MOLIÈRE, *Malade imaginaire*.)

SERIN, s. m. pour *seren* ou *serain*, autres formes de *seran*. (Voy. ce mot et *Seron*.)

|| Paquet de chanvre, de chènevottes.

SERIN, s. m. Niais, nigaud. « Grand *serin*, va! » (Voy. *Zozo*.)

SERINER, v. a. (Par corruption de *sereiner* dérivé de *serein*.) Faire paître les animaux, surtout les *oueilles*, à la rosée du soir. On croit que cela les engraisse. Ce qu'il y a de certain, c'est que cela les dispose à contracter la maladie dite *pourriture :* « Voici la saison de *seriner* le barbiage. » (Voy. *Serein, Pourriture* et *Mouroué*.)

SERMENT, s. m. Se dit assez souvent pour *sarment* (de vigne).

SERON, s. m. (Voy. *Serin*.) Corde; ruban de fil étroit; cordon plat de fil ou de laine. (Voy. *Tissu*.) — Fig. *Teiller son seron*, mourir. (Voy. *Teiller*.)

SERPENT, SERPENTE, s. f. (Voy. *Sarpent*.)

Un preudhom en un bois entra
Et *une serpent* y trouva.
(BARBAZAN, *le Castoiement d'un père à s fils*, conte IV[e].)

SERQUEU, s. m. Cercueil. (Voy. *Sarqueu* et *Sercœur*.)

SERRE, s. f. (Voy. *Sarre* et *Ensarrer.*)

> Or je me suis affranchi de prison
> Où me tenait cruellement *en serre*
> L'enfant amour.
>
> Remy Belleau
>
> Tu mets fin à notre guerre,
> Qui depuis huit ans passés,
> Oppressés
> Nous tenait les cœurs *en serre*.
>
> Ronsard.)

— L'Académie semble restreindre l'emploi de ce mot à l'action du pressoir sur les fruits.

SERRER, v. a. || Amasser : « *Serrer* du bien », amasser une fortune. (Voyez *Sarrer*, *Rasserrer* et *Ressarrer.*)

> Pour vivre davantage,
> Je *serrerois* du bien;
> Mais nargue du mesnage,
> Puisqu'il ne sert de rien.
>
> Adam Billaut, le menuisier de Nevers, *Chansons bachiques*.)

|| *Serrer des bestiaux.* Les renfermer, les faire rentrer à l'étable.

SERRIAU, et au fém. **SERRELLE**, adj. (Voyez *Sarriau.*)

SERRUSE, s. f. Serrure. (Voy. *Sarrure.*)

SERRUSIER, s. m. Serrurier. (Voy. *Sarrurier.*)

SERSIFIS, s. m. Salsifis.

SERVABLE, adj. (Voy. *Sarviable.*)

SERVIN, subst. et adj. Se dit Des prés tourbeux dans la Champagne de l'Indre : « Un pré *servin.* » Peut-être faut-il écrire *cervin;* l'orthographe et l'étymologie de ce mot sont douteuses.

SET, troisième pers. du subjonctif du verbe Être. Prononciation des vieilles gens, surtout des bourgeois. « Je ne le montrerai à qui que ce *set.* » (Voy. *Séie, Souéie,* et *E* pour *OI.*)

SETERÉE (de l'ancien mot *septerée*), s. f. Étendue de terre qui se sème avec un *setier* (septier) de blé. Le *setier*, selon l'Académie, variait suivant les lieux; ajoutons que la variation porte sur le poids, jamais sur le nombre de boisseaux. Il est toujours de douze boisseaux, comme la *seterée* de douze *boisselées.* — On prononce souvent *s'trée,* et l'on dit *la s'trée* comme on dirait *l'Astrée.* (Voy. *Boisselée.*)

SEU, adj. Second. (Voy. *Preu* et *Seg.*)

SEUE, **SEUS**, s. m. Sureau commun ou sureau noir. (*Fl. cent.*) — Dans l'Ouest, on prononce toujours *seue.* (Voy. *Su* et *Suis.*)

— En Normandie, le sureau s'appelle *sus.* Rabelais dit : Ung canon de *sulz.*

> De *sambucus*, le français avait fait *seu* ou *seur* (d'où notre *sureau*); mais on prononçait, et toute la Picardie, où ce mot s'est conservé, prononce *séyu.*
>
> Génin [illegible] *de la prononciation du vieux français.*

> Ne de Judas n'alad-il issi
> Veritez est que son Seigneur vendi;
> Mais nel osat unkes crier merci,
> A un *seu* par doel se pendi.
>
> [illegible]

Il faisoit ung grand son comme quand les petits garçons tirent d'ung canon de *sulz* avec belles rabes et le feist par neuf fois.

> Rabelais, liv. II, ch. xix

Une flûte d'écorce de châtaignier, une ceinture de jonc, une sarbacane de *seus*, un arc de saulx et la fleche d'une chénevote.

> Noël du Fail, [illegible] *tiques*, 53

La fleur du *seu*, qui est *souveraine* contre bien des maux, doit se cueillir entre les deux *Fêtes à Dieu* (pendant l'octave de la Fête-Dieu) pour qu'elle ait toute sa vertu.

> Et einsi le fist ledit Moriset, et rien ne li profita, ne mist nule medecine à ladite maladie, fors estoupes de chanvre et feuilles de *seu.*
>
> [illegible]

SEUILLE, s. f. Saleté, balayure. (Voy. *Souilleux.*) || Paille broyée (Nivernais); débris. (Voy. *Saloperie.*) || Fig. Terme de mépris, Mauvaises gens (Nivernais).

SEUL, adj. Le plus souvent, dans le pluriel *seuls*, on ne fait pas sentir le *l* et on prononce *seus* ou *seû.* (Voy. *Queu,* et Obs. à *L.*) — On voit par les vers suivants que cette prononciation était anciennement usitée.

> Ils estoient, [illegible]
> En leur chambre [illegible]
>
> Guillaume Coquillart [illegible]

SEUR, adj. Sûr, certain. — C'est l'ancienne orthographe.

> Pour le *seur.*
>
> [illegible]

SEURAT, **SEUSAT**, s. m. Espèce de raisin d'un goût très-fin et parfumé, à grains petits et ovales.

Très-bon raisin de table; cultivé dans quelques vignes de l'Ouest.

|| Nom de famille.

SEUS, s. m. Sureau. (Voy. *Seue.*)

SEUS (JE). Je suis. (Voy. *Être.*)

SEUS. Prononciation du pluriel de l'adj. *seul.* (Voy. ce mot.)

SEUVRE, v. a. Suivre. Fait au part. passé *seuvu*, suivi. (Voy. *Poursuire* et *Suivu.*)

SEUZANNE, prénom. Suzanne.

SEUZANNES, s. f. pl. Primevère sans tige ou à grandes fleurs. (*Fl. cent.*)—Peut-être pour *hozannes*, de *hosanna*, le temps de Pâques, comme qui dirait *pâquerettes*. (Voy. *Hozannes, Coucou* et *Coqueluchon.*)

SÉVÈRE, adj. Chose surprenante, fâcheuse. « En v'là une *sévère !* » (Voy. *Un* et *Soignée.*)

SI, s. m. Gré, agrément à un marché, le *oui* (*si*) de l'italien. Le métayer qui vend des bestiaux réserve le *si* du maître. (Voy. *Agré.*)

SI, part. affirmative. Oui. (Voy. *Que.*) Du latin *sic, sic factum.*

Le Dante a dit de l'Italie : Le pays où résonne le *si*. Nous disions, nous : la langue d'*oil* et la langue d'*oc*, pour désigner, selon certains étymologistes, les deux grandes contrées de notre France par la manière spéciale dont on prononçait dans chacune d'elles le signe de l'affirmation.

— Le *si fait!* affirmation particulière du français, n'est que le *si* (oui) des Italiens, avec un certain degré d'insistance. *Si fait vraiment* (Acad.), qui dénote un degré de plus, est remplacé chez nous par *si fait ben.*

|| *Si a* (de *avoir*), *si a ben*, ou *si à* (de la préposition *à*), loc. Si fait, si, oui bien : « *D.* Tu ne vas donc pas à la ville aujourd'hui? — *R. Si a.* » Se dit dans le sud de notre circonscription et aussi en Vendée.

|| *Si !* interjection. S'emploie à la fin d'une phrase dans le même sens que *aussi*, par aphérèse : « Fallait venir pus toût, *si !* » (Voy. *Aussi !*)

|| *Si pourtant.* Cependant.

Si pourtant j'ai bon droit.
(RACINE, *les Plaideurs.*)

Et *si pourtant* il n'y a que quinze jours.
(G. SAND, *François le Champi.*)

|| *Si tellement* (loc. conjonctive par pléonasme.) Tant, tellement : » Il m'en a *si tellement* fait! » Analogue de Si fort (Acad.) « Il est si fort entêté de son opinion, » fort étant pris adverbialement.

|| *Si très-peu*, loc. Si peu.

SIAU, s. m. Seau, vase à puiser de l'eau : « Boire au *siau.* » — La pleue timbe (ou tumbe) à *siaux.* (Voy. *Seille, Godet, Meinme,* et Obs. à *I.*) — On a joué sur le mot *siau* au sujet de l'inscription mise par un ami de la bouteille sur la porte de sa maison de campagne : « *Et musis et otio.* »

La devise est inexacte,
Père Jean, qu'on la rétracte;
Car, pour y boire de l'iau,
Jamais tu ne vas au *siau.*
(DUCHAPT.)

SIAULE, s. m. Saule. Se dit plus fréquemment des saules nains. (Voy. *Saux* et *Aubier.*)

SIBLER, v. n. Siffler. (Voy. *Siler* et *Subler.*)

Il *sible* ses bœufs.
(BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*, 253.)

SIBOT, s. m. Sabot, petite toupie, jouet d'enfant : « Habiller un *sibot* », c'est-à-dire le garnir de sa corde enroulée. (Voy. *Gabille,* et Obs. à la lettre *I.*)

SICLER, v. a. Tresser. (Voy. *Cicler.*) || Déchirer. (Amognes.) « J'ai *siclé* ma devantière. » (Voy. *Essicler.*)

SICLETTE, s. m. Éclisse, petite plaque de bois pour soutenir un membre fracturé. (Voy. *Tanclette* et *Sicler.*) || Se dit d'Une personne maigre, frêle, qui se soutient à peine : « Queue ch'tite *siclette !* » (Voy. *Sécherin.*)

SICOT, s. m. Chicot. (Voy. *Alicot, Racicot* et *Tacot*).

SIÉGEABLE, adj. Commode. (Voy. *Siéger.*) || Séant, qui sied : « Un vêtement *siégeable.* »

SIÉGER, v. a. Être assis d'aplomb : « Ce meuble ne *siége* pas ben. »

— *Siéger* n'est plus français qu'en parlant des magistrats : « Le tribunal a *siégé* aujourd'hui. »

|| Être séant, convenable : « Cela lui *siége* ben », pour Cela lui sied bien. (Voy. *Siégeable* et *Seoir.*)

|| *Se siéger*, v. pron. S'asseoir : « *Siégez-vous* donc. » (Voy. *Siéter, Siter* et *Assidre.*)

SIÉSER, v. a. Asseoir. (Voy. *Siéger.*) — En langue romane : *sezer, assiezer* et *assezer.*

Lo coms la' n levet, fetz la *sezer*,
(Le comte la leva et la fit asseoir.)

Roman de Gerard de Roussillon.

|| *Se sieser*, v. pron. S'asseoir. (Voy. *Siéger* et *Siéter*.)

SIÉTER, v. a. (Voy. *Siéser*.) || *Se siéter*, v. pron. « *Siétez-vous* là. » — Part. passé *Siétu*.

SIÉTON, s. m. Petit siége. (Voy. *Siton*.)

SIGNIFIANCE, s. f. Signification, marque, preuve, indice. (Voy. *Sinifier*.)

Car en droit moi ai-je fiance
Que songe soit *signifiance*.

(*Roman de la Rose*.)

Lorsque nous destournons une diction de sa propre et naïfve *signifiance* pour l'usurper en une esloignée de sa nature.

(CAMUS DE BELLEY.)

A donc priay dame Raison
Qui estoit avec Cognoissance
Me dire la *signifiance*
De la fontaine et des ruisseaux
Qui sont si plantureux et beaux.

(JEHAN DE LA FONTAINE, *la Fontaine des Amoureux*.)

Quand on a de l'amiquié pour les parsonnes, l'on en baille toujou queuque petite *signifiance*.

MOLIÈRE, *le Festin de Pierre*.

SIGRANE, SIGRÈNE, s. f. Garde-corps, garde-fou, perche pour servir d'appui aux passants sur un ponceau. Pour *s'y craigne*, dit-on, c'est-à-dire qu'on y prenne garde. (Amognes.)

SÎLER (*i* se prononce long comme pour compenser la suppression de *ff*), v. n. Siffler. — Se dit particulièrement Du sifflement que font entendre les oies et certains serpents : « Ce jars est en malice, il *sîle*. » (Voy. *Sibler* et *Subler*.)

SILLÉE, s. f. Trace, traînée : « Ce sac s'est ouvert et a laissé une *sillée* de blé sur la route. » — A du rapport avec *sillage*. (Acad.)

|| Percée, ligne tracée dans un bois. (Voy. *Landée*.)

SILLON, s. m. Mèche de fouet. (Voy. *Accorgeon*, *Touche* et *Seillon*.)

SILLOUNÉE, s. f. Longues ficelles auxquelles sont attachés des lacs ou lacets pour prendre les alouettes, et que l'on tend le long des sillons. (Voy. *Saunée*, *Cordée* et *Pant*.)

SIMER, v. n. S'infiltrer. « L'eau *sime*. »

|| Pleurer. — Se dit des arbres en séve. (Voy. *Suner*.)

|| Pleurnicher. (Voy. *Chimer*.)

|| Se dit quelquefois pour *semer*, par le changement de *e* en *i*. (Voy. *Sumer*, *Sumence*.)

SIN, adj. poss. (Voy. *Sen*.)

SINADE, s. f. Signe de tête. Pour *signade* (inusité), petit signe. Suppression du *g*. (Voy. *Siner*.)

SINAL, s. m. Signal, jalon.

SINALEMENT, s. m. Signalement. (Voy. *Siner*.)

SINCORNILLE, s. m. Bluet. — Se dit à Issoudun. Inusité dans l'Ouest, où l'on dit *cornille*. (Voy. ce mot et *Concornille*.)

SINDIN, adj. Ingénu, simple, niais, fainéant : « Allons donc, grand *sindin*. » (Voy. *Saint-Din*, *Colas*.) Pourrait peut-être s'expliquer par cette orthographe : *saint daim*. On disait jadis : *faire le daim*, pour Faire la bête.

SINE, s. m. Signe. C'est l'ancienne prononciation conservée. (Voy. *Siner*.)

En vain vous faites la mutine :
Vous en rougissez ; c'est un *sine*
Qui nous assure de ceci.

MALLEVILLE

SINER, v. n. Signer, mettre sa signature. (Voy. *Assiner* et *Sine*.)

En attendant que Mars m'en donne un passe-port et le *sine*.

LA FONTAINE, [illegible]

« C'était l'antique prononciation, dit M. Génin. Dans la *Chronique de Rains* : « La reine *sina* de la main diestre. » Plus tard, Beaumarchais dans ses mémoires, se moquait de Lejay, qui mettait de sa main, au bas d'un acte controuvé : « *Siné* Lejay » pour : signé Lejay. — Un reste de ce vieil usage se trouve encore dans le mot *signet* dont le *g* ne se prononce pas. »

[illegible]

|| *Siner*, v. a. Flairer. || Aspirer fortement une prise de tabac. (Voy. *Priser*.)

SINEUX, SINAUD, adj. Celui qui prend du tabac en poudre. (Voy. *Siner*.)

|| *Sinaud*. Nom de famille commun dans l'Ouest. (Voy. *Cinaud*.)

SINIFICATION, s. f. Signification.

SINIFIER, v. a. Signifier. (Voy. *Siner.*)

SINSE, s. m. Torchon de four. (Voy. *Ecouette* et *Sinse.*) || Se dit fig. de quelqu'un qui est sale et dégoûtant.

SINSÉ, adj. (Se dit du linge.) Sali, taché, qui a perdu sa première blancheur. (Voy. *Sinse.*)

SINTEUR, s. f. Odeur. « Cette rose a une bonne *sinteur.* — La *sinteur* de ce poivre est bien forte. » — C'est le français *senteur* prononcé comme *ben, men, ten, sen,* etc. (Voy. à *I* d'autres exemples du remplacement de *e* par *i.*)

SINTIR, v. n. Sentir. — *Sintir à bon*, pour Sentir bon : « Voilà des bouquets qui *sintent ben à bon.* » — Fait au part. passé *sintu.* (Voy. *Sinteur* et *Sentir.*)

|| *Sint-à-bon.* On donne ce nom à la marjolaine, au serpolet et à beaucoup d'autres herbes odorantes : « Elle a toujours du *sint-à-bon* dans sa bavousette. » (Voy. *Sentir.*)

SIOU, s. m. Maladie de gorge des porcs. (Voyez *Piou* et *Tac.*)

SIOÛTRE, s. m. (En bas Berry.) — (Voy. *Soûtre.*)

SIRÈNE, s. f. (Voy. *Seraine.*)

SIROTER, v. a. Boire en dégustant, avec gourmandise. — Dérivé de *sirop*, le *p* disparaissant comme dans l'ancien mot *ptisane.*)

Je *sirote* mon vin, quel qu'il soit, vieux, nouveau ;
Je fais rubis sur ongle, et n'y mets jamais d'eau.

(REGNARD, *Folies amoureuses.*)

SI TELLEMENT, loc. (Voy. *Si* et *Tellement.*)

SIT, pour **SOIT** (*t* ne se prononce pas), forme peu répandue de la troisième personne du subjonctif du verbe *être.* (Voy. ce mot, *Séie* et *Set.*)

SITER (SE), v. pron. (Par syncope de *siéter.*) « *Sitez-vous* là », pour Asséyez-vous là. (Voy. *Siéter, Assiéter* et *Assidre.*)

SITON, s. m. (Voy. *Sciton.*)

SITOÛT, adv. Sitôt. (Voy. *Si* et *Toût.*)

SITOYER, v. a. Rudoyer, traiter durement, malmener. (Nivernais.)

SIVE, s. f. Sève des arbres. (Voy. *Sèpe.*)

|| Ciboule. (Voy. *Cive.*)

SIX, nom de nombre. Le *x* ne se prononce presque jamais. « J'en ai *sî* », se prononce comme le mot *scie.*

SIX-BLANCS, loc. Deux sous et demi. — *Blanc* était autrefois le nom d'une monnaie qui valait cinq deniers. (Voy. *Treizain.*)

Les coquins se vantans l'ung avoir gaingné *six blancs*, l'autre deux soulz, l'autre sept carolus.

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

Nous avons eu plusieurs pièces de monnoie appelées *blancs.* Entre autres les pièces de *six blancs* qui furent battues les unes en 1549, les autres en 1577.

(MÉNAGE, *Origines de la langue françoise.*)

Je me levai, me secouai, la faim me prit, je m'acheminai gaiement vers la ville, résolu de mettre à un bon déjeuner deux pièces de *six blancs* qui me restaient encore.

(J.-J. ROUSSEAU, *Confessions.*)

SOBRENOM, s. m. Surnom, sobriquet (à Nevers). — En espagnol, *sobrenombre.*

SOC, s. m. (Soc de charrue.) — Se prononce souvent *sô.* (Voy. *Souais*, et Obs. à *C.*)

SOCHE, s. f. Souche. (Voy. *Chouche.*)

SOCIAL (LE). Localité près de Garigny (Cher).

SOFRE, prép. (Voy. *Ofre* et *Saufre.*)

SOFFRIR, v. n. Souffrir. (Voy. Obs. à *O.*)

Vous avez jamais *soffri* tous
Tant pour moi qu' j'ai *soffri* pour vous.

(*Extrait d'une* Diction de Dieu, *recueillie par* M. RIBAULT DE LAUGARDIÈRE.)

SOI, pron. (Voy. *Soué.*)

SOIE, s. m. Crin de cheval : « Arracher un *soie.* » Se dit principalement Des crins de la queue qu'on emploie pour faire les lacets à prendre les alouettes ou d'autres oiseaux. (Voy. *Pant* et *Cordée.*)

|| Soc. (Voy. *Souais.*)

SOIE (prononcez *souéie*) pour Soit. (Voy. *Séie.*)

SOIF, s. f. Même sens qu'en français, mais le plus souvent la lettre *f* finale ne se prononce pas, comme dans le français *clef.* On dit alors *soi,* et plus souvent *soué.* Quand on prononce le *f*, on dit *souéf.* (Voy. *Soué.*)

SOIFER, v. a. et n. Boire.

SOIFIER. adj. (Voy. *Pinteur*, *Soué* et *Assoiffé.*)

SOIGNÉ, part. pris adjectivement, s'emploie avec une ironie malveillante en parlant de choses d'un effet désagréable. « Faire des reproches *soignés.* — Infliger une amende *soignée.* »

|| *Une soignée,* loc. sous-entendant *chose.* Se dit d'un récit, d'un rapport empreints d'une certaine gravité ou auxquels on n'ajoute pas foi. « En voilà une *soignée.* » (Voy. *Sévère.*)

SOIGNEMENT, s. m. Soin, en maladie ; pansement.

SOIGNER (SE), v. pron. Se tirer d'affaire par soi-même, se suffire. « Cet enfant c'mence à *se soigner* », c'est-à-dire qu'il se fortifie, qu'il a moins besoin des soins d'autrui.

SOIGNEUX, adj. Pris substantivement. S'entend des soins donnés aux bestiaux. « Ce fermier est un bon *soigneux.* »

SOILLE (on prononce *so-lle*, *ll* mouillés), s. f. Gros ventre. — Du latin *suillus*, qui appartient au cochon. (Voy. *Soillon* et *Goille.*)

SOILLON, SOILLOU, adj. Ventru. (Voy. *Soille* et *Boudru.*)

SOINS, s. m. pl. Expression pudique de Seins, mamelles. (Voy. *Estouma.*)

SOIR, s. m. || *A soir,* loc. Hier au soir. (Voyez *Arsoir.*)

— *A soir* est écrit d'une manière impropre dans le passage suivant :

Le vilain d'*asseoir* a planté ses immondanités à votre porte.

BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de par*[illegible]

|| *A soir, A ce soir.* (*As-soir,* faisant siffler les *s.*) Ce soir.

|| *De soir*, ce soir, le soir de ce jour : « J'irai *de soir* », aujourd'hui même.

SOIRE, s. f. (Voy. *Souére.*)

SOIRETÉE, s. f. Soirée : « Venez me voir dans la *soiretée.* » (Voy. *Soir* et *Souérée.*)

SOLAGE, s. m. Terroir, terrain, sol : « Ce pré est situé en mauvais *solage.*— Voilà un bon *solage.* » (Voy. *Sole.*)

Si j'en transplante quelqu'un en mon *solage.*

(MONTAIGNE, *Essais,* liv. II, ch. [illegible])

SOLAGE, adj. Se dit d'Un bœuf qui a perdu son compagnon, qui reste *seul* de la paire . « Un bœuf *solage.* » — Du latin *solus.* (Voy. *Caffe* et *Apparsouner.*)

.... It tristis arator,
Mœrentem abjungens fraternâ morte juvencum,
Atque opere in medio defixa relinquit aratra.

VIRG., *G*[illegible] III.)

SOLAIRE, SOLARE, adj. (Voy. *Soulaire.*)

SOLDARD, s. m. Soldat ; c'est l'ancien mot français. Nos paysans ne le disent guère, mais ils le chantent beaucoup.

C'est trois *soldards* de guerre,
A la guerre i eux en vont.

(*Chanson*[illegible])

Petit *soldard* de guerre,
A la guerre tu t'en vas.
Eh! lon, lon, la!.....

(*Chanson*[illegible])

— *Soudard*, vieux mot pris aujourd'hui en mauvaise part.

SOLDATS, s. m. pl. Bluettes de feu, étincelles qui persistent sur une feuille de papier qu'on vient de brûler et qui semblent y faire des évolutions. — En Italie, *le monachelle* ou *le monachine.*

SOLE, s. f. Pièce de bois posée de plat, employée dans divers travaux de construction. « La *sole* (*solium*, seuil) d'une porte de grange », et sur les extrémités de laquelle tournent les pivots des vantaux, les pieds des *bourdouniaux.* (Voy. *Longuerine.*)

|| *Sole de pré,* loc. Racines entrelacées des herbes formant le pied du gazon. (Voy. *Couanné.*) « Les charrettes ont fait dans ce pré des ornières; la *sole* est coupée. » || Fond de pré. — On dit : Un pré en bonne *sole*, en mauvaise *sole.*

Sole n'est plus employée en français que pour exprimer l'étendue des terres consacrées chaque année à un même genre de culture. De là le mot Assolement. (Voy. *Réâge*, *Ressoler*, *Saison* et *Tournure.*)

|| *Sole*, *cheole*, *soule*, *soulette.* Espèce de jeu de ballon. Figure dans la nomenclature des jeux de Gargantua. — Il servait surtout de divertissement aux gens d'église. « Le jeu de la *sole*, dit M. Raynal (*Histoire du Berry,* t. III, p. 190), avait lieu jadis, dans le diocèse de Bourges, aux fêtes de saint Ursin et de saint Jean l'évangéliste (27 et 29 décem-

bre, solstice d'hiver . » (Voyez aussi le *Mercure* de mars 1735.) Les dénominations ci-dessus se rapportent au soleil; de même que la *soule* des Bretons et la *chaulle* des Normands. (Laisnel de la Salle.) Le jeu de la *sole* existait encore, dit-on, il n'y a pas longtemps à Lunery (Cher).

> Tenez, mes petits dragonneaulx,
> Mes jeunes disciples d'escole,
> Jouez-en ung peu à la *sole*.
>
> ARNOUL GROSBAN, *Mystère de la Passion.*

SOLÉE, s. f. Cépée, touffe de plusieurs tiges de bois. (Voy. *Boussée*, *Grageon.*)

SOLEIL, s. m. (Voy. *Souleil.*) — Cette dernière forme est plus généralement usitée dans l'Ouest, mais quelquefois le *l* est muet, comme dans *fusil*, *sourcil*, etc., et l'on prononce *soulé*.

|| *Le Soleil*. Nom de localité : la Châtre-l'Anglin (Indre). — (Voy. *Lune.*)

SOLEILLANT, adj. (Voy. *Souleillant.*)

SOLIDER, v. a. Consolider, fortifier : « Ce mur a besoin d'être *solidé.* »

> Je fais ces deux ordonnances pour myeulx *solider* mes dietz cy-dessus escripts.
>
> FORY, feuille 14.

SOLIER, s. m. Plancher, grenier. — Du latin *solarium* (dérivé de *sol* ou de *solum.*) (Voy. *Sole.*) A signifié aussi autrefois Lieu exposé au soleil, plateforme ou terrasse au sommet des maisons. (Voyez *Soleillant.*)

> Aveq les bains mirificques à triple *solier*.
>
> (RABELAIS, liv. Ier, ch. LV.)

> Du *solier* suis descendu en la cave.
>
> (JEAN MAROT.

SOLIVETTE, s. f. Soliveau, petite solive. (Voyez *Saliviau.*)

SOLIVIAU, s. m. (Voy. *Saliviau.*)

SOLLICITER, v. a et n. Témoigner de la sollicitude : « Je vous remercie de m'avoir tant *sollicité*, de vous être occupé de moi.—Vous vous êtes beaucoup *sollicité.* »

SOLOGNOT, s. m. Habitant de la Sologne.

|| Mouton de Sologne, petite race. — Les *solognots* réussissent dans la Brenne, la nourriture qu'ils trouvent dans ce pays maigre étant à peu près la même que celle qu'ils trouvent dans le leur.

SOM (on prononce *son*), s. m. Sommeil : « J'ai *som*, t'as *som* », j'ai sommeil, tu as sommeil. (Voy. *Soumeil* et *Soume.*)

SOMBRE, adj. Se dit (principalement en Nivernais) d'une terre en labour, première façon; dénomination prise sans doute de la couleur terne de ces terres comparativement à celles qui portent des récoltes : « La *tournure* (voy. ce mot) ou *sole* des *sombres* dans tel domaine.— Cette terre est en *sombre* », en première façon. (Voy. *Binage*, *Cassaille.*)

SOMBRER, v. a, et v. n. Labourer en première façon. (Voy. *Sombre.*) « Il est temps de *sombrer* mes terres. »

> *Sombre* haut, *bine* bas,
> Fais ton blé comme tu pourras.
>
> (*Dicton nivernais.*)

SOMME, s. f. (Dans l'Ouest). Petit tonneau de la contenance d'un demi-poinçon. — Il y a sans aucun doute un rapport entre ce mot et celui de Sommelier. (Acad.) (Voy. *Soume* et *Quart.*)

— La *somme* est composée, à Cluis, du contenu de deux *bouillauds* (voy. ce mot) placés à chacun des côtés du cheval ou de la bête de somme, lorsqu'on les conduit de la vigne à la cuve ou au pressoir.

|| Mesure de bois exploité en rondins, comprenant 52 bûches de 4 pieds de longueur; la *moulée* n'a que 42 pouces. (Usité en Nivernais).

SOMMIER, s. m. Pièce de charpente. (Voy. *Soumier.*)

> Mettez-vous en ce van, qui étoit sur dix hauts solivés non terracés et assez éloignés des *sommiers*.
>
> (NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, 374.)

|| Pièce de bois dans laquelle s'assemblent les soliveaux qu'un corps de cheminée empêche de fixer dans le mur.

SON, s. m. Tache de rousseur : « Il a du *son* dans la figure », pour Il a la figure marquée de taches de rousseur. (Voy. *Bran de Judas.*) Cette synonymie se comprend aisément, car *bran* en vieux français signifiait souvent *son*; il a encore ce sens en bas normand et même en anglais : nommer ainsi le son, c'est dire qu'il est l'excrément du blé.

SON, adj. possessif. (Voy. *Soun.*)

SONAIS, adj. (Voy. *Sornais.*)

SONGER (SE), v. pron. Réfléchir, ruminer : « Je m' sis *songé.* » (Voy. *Rimber.*)

SONGERIE, s. f. Rêverie.

C'est une *songerie* qu'il a mise dans la tête de sa mère.
G. SAND, (*Claudie.*)

SONNEUX, SONNEUR, s. m. (encore usité dans quelques cantons.) Musicien. (Voy. *Souneux.*) — En italien, *sonare, suonare*, jouer d'un instrument quelconque. Le fameux portrait du palais Sciarra, à Rome, est connu sous le nom de *il suonatore di violina.* — On ne dit plus guère en français d'à présent que *sonner* du cor, de la trompette; cependant Scribe a écrit encore au début de *la Dame blanche* : *Sonnez*, cors et musettes.

Arion, saoul d'or et content de l'honneur
Acquis au bord latin par son pouce *sonneur.*
DU BARTAS, (*Premiere semaine.*)

SORCELAGE, s. m. Sortilége. (Voy. *Sorcilége.*)

SORCIERS (LES) de Bué, de Sury-en-Vaux, de Menetou-Ratel et d'Herry. Sobriquet des habitants de ces communes de l'arrondissement de Sancerre (Cher).

Et dans l'Indre :

Paunay, Saunay, Rosnay, Villiers,
Quatre paroisses de *sorciers.*
(Dicton rimé de la Brenne, cité par M. DE LA TRAMBLAIS, *Esquisses pittoresques de l'Indre.*)

Au dire d'un vieil auteur (Chenu), la paroisse de Quantilly passait aussi pour être un pays de sorcellerie.

SORCILÉGE, s. m. Sortilége. Plus rapproché de *sorcier* et de *sorcellerie.*

SORD, adj. Sourd, au fém. *sorde.*

SORDAIRE, adj. Dégoûtant, sale, désagréable. — Du latin *sordes* et *sordidus.*

SORDAUD, SORDAUDE, adj. Sourd, sourde. (Voy. *Sourdaud.*) — En italien et en espagnol *sordo* se dit aussi pour sourd.

SORDÉ, s. m. Idiot. (Voy. *Berlaud.*)

SORDON, s. m. Petite source, fontaine. — Dérivé de *sourdre*, venu lui-même du latin *surgere.* (Voyez *Sourçon.*)

|| Eau qui filtre, qui sourd; renard d'une chaussée : « La Loire donne dans les champs par les *sordons* de la levée. »

|| Petite bécassine. (Voy. *Sourde.*)

SORET, SORETTE, adj. Sans oreilles. — Chien *soret*, qui a les oreilles coupées. — Un homme *soret* est un homme qui a perdu ses oreilles ou dont les cheveux sont coupés fort courts. — On prétend que les haricots semés durant la semaine des Rogations naissent *sorets*, c'est-à-dire qu'en sortant de terre ils n'ont point de cotylédons ou n'en ont qu'un. Nous sommes loin, comme botaniste, de prendre la responsabilité de cette opinion.

|| Un peu sourd. (Voy. *Sordaud.*)

|| Sobriquet d'un homme auquel on conteste les qualités viriles. (Voy. *Roupettes* et *Bi.*) — A quelque rapport avec la première acception.

|| Dissolu, lascif (par antiphrase).

|| Nom de famille.

SORNAIS, adj. (Voy. *Sournais.*)

SORNAISETÉ, s. f. (Voy. *Sournaiseté.*)

SORNE, s. f. Scorie des foyers d'affinerie de forge au bois.

SORNETTE, s. f. Sobriquet : « Il s'appelle un tel, mais sa *sornette* est Gueule-fraîche. »

— Sans doute diminutif de *surnom.* (Voy. *Sobrenom.*)

SORNIAU, s. m. ou adj. Noix avortée. Ne signifie pas Un cerneau, mais, au contraire, une noix qui ne contient pas d'amande : « Un *sorniau*, un noix *sorniau.* »

— Ce mot vient peut-être de *sournois*, pris dans le sens de Trompeur. (Voy. *Noix, Queca, Sarniau.*)

SORTIR, v. n. — Fait au part. passé *sortu.*

|| Donner un profit convenable, un salaire suffisant. « A ce travail mes journées ne *sortent* pas », c.-à-d. Je n'y trouve pas mon compte.

|| *Sortir de.* — Être originaire de... : « Cet homme *sort de* Bourges, *de* Saint-Amand. etc. » — *Sortir de* (Acad.), c'est Être issu de...

— Par abréviation on dira d'un cheval qu'il est *sorti de* M. un tel, au lieu de : Il est *sorti* des écuries de M. un tel.

|| Marque un passé très-prochain. — Venir de faire, avoir fait tout à l'heure une chose : « Il *sort de* manger », il vient de finir son repas. — « Je *sors de* lui dire telle chose. » — On va jusqu'à

dire : « Il *sort de sortir* », pour Il vient de sortir. (Voy. *Parler.*) — « Il *sort d'entrer.* » — « Je *sors d'*en prendre ! » loc. vulgaire. J'en ai assez !

|| V. a. « Il a *sorti* les bestiaux du pré. — Cet homme faisait trop de bruit, je l'ai *sorti* de la maison », par ellipse pour Faire sortir.

SORTUE, s. f. Sortie : « Une porte de *sortue.*— A la *sortue* de l'église. » (Voy. *Sortir*, part. passé, *sortu.*)

SOS, adv. Sous, dessous. Nous ne sommes pas sûrs que *sos* soit vraiment usité chez nous, mais *dessos* l'est certainement ; « Une champelure qui pisse en *dessos* », c'est-à-dire dont la clef est percée en dessous pour donner issue au liquide. (Voyez *Dessos* et *Sour.*)

N'a gaires meillor terre *soz* la chape del ciel.
(*Roman de Rou*, v. 1851.)

— On dit aussi *sotz* pour Sous, en roman et en catalan.

Dans le département de l'Ariége, *Vic de sos*, *Vicdessos*, localité fameuse par ses beaux minerais de fer.

SOTTIAU (diminutif de *sot*), adj. Niais, imbécile : « Un grand garçon tout *sottiau.* » (Voy. *Berlaud* et *Bêtaud.*)

SOTTISER, v. a. Injurier, dire des sottises.

SOTTISIEUX, **SOTTISIER**, adj. Diseur de sottises, d'injures.

SOU, s. m. Monnaie, vingtième de l'ancienne livre. L'usage du mot *sou*, comme monnaie de compte, s'est maintenu dans les petits nombres jusqu'à 59, immédiatement inférieur à l'ancien écu de trois livres, au-dessus duquel on ne dit plus que : cent *sous* pour cinq francs, en continuant la série des sous jusqu'à 119 sous. On se sert toujours des mêmes nombres, au lieu de leur valeur en livres ou francs, pour désigner un appoint dans un marché en *écus* ou *pistoles* : « J'ai vendu mon cheval cent *écus* et quarante *sous*, ou bien vingt-sept *pistoles* et cent *sous.* » L'*écu* sert aussi d'appoint à la *pistole* : seize *pistoles* et un *écu.* (Voy. *Pistole*, *Écu* et *Livre.*)

|| *Donner sa vie pour deux sous*, loc. Être désespéré.

SOÛ (pour *soûl*, Acad.), adj. || *Prou soû*, loc. bien repu, guédé, qui a bien mangé. (Voy. *Prou.*)

|| *Tout soû.* Engorgé. On dirait d'un haut-fourneau engorgé de matières mal fondues : « Il va crever *tout soû.* » (Voy. *Loup.*)

SOUACHER, v. n. (Sur la limite nord de la Nièvre.) Appuyer, presser. — On dit d'un enfant : « Prenez garde de lui *souacher* la poitrine. »

SOUAIS, s. m. (dans l'Ouest et le Sud.) Soc : « J' vas cheux l' marichau faire aguser mon *souais* d'airiau. »

— Nous avons hésité sur l'orthographe et écrit d'abord *soie*, forme qui est rare parmi les substantifs masculins (ex.: *foie*), mais la prononciation, qui est traînante, nous a déterminé. — On trouve *soich* dans Roquefort.

SOUBRANCIER, **SOUS-BRANCIER**, **SOUBRANCHIER**, s. m. Aide, acolyte. L'un des garçons d'honneur de la mariée de campagne, monté sur le premier cheval de l'attelage qui conduit la mariée La tête du cheval est ornée de branches d'arbre, de bouquets, etc.; de là *branchier.* (Voy. DE LAUGADIÈRE, *Noces de campagne.*) — *Brancier* est peut-être dérivé de *brancard.* (Voy. *Ranche.*)

|| Se prend quelquefois en mauvaise part et signifie Servile à force d'être complaisant. « Il a toujours queuque *soubrancier* avec lui. »

SOUCAS, s. m. Cahot d'une voiture, mouvement rude tendant à la casser. (Voy. *Hoca*, *Sagot* et *Soucasser.*)

SOUCASSER, v. n. Cahotter, remuer rudement.

SOUCE, s. f. Sourcil. (Voy. *Souci* et *Usse.*)

|| Faire la *souce*, loc. Froncer les sourcils, montrer de la mauvaise humeur.

SOUCHE DE NAU ou **NÔ**, s. f. (Voyez *Cosse* et *Nau.*)

SOUCI, s. m. Sourcil : « Avoir les *soucis* noirs, épais, etc. » — Par syncope de *r* et apocope de *l.* (Voy. *Souce* et Obs. aux lettres *R* et *L.*)

SOUCI DES MARAIS, s. m. Populage des marais. (*Fl. cent.*)

SOUCIER (SE), v. pron. Par antiphrase : « Ton père te battra. — *Je m'en soucie !* » — Peut-être dans notre locution y a-t-il la suppression mentale d'une comparaison telle que celle-ci : « Comme de l'an quarante. » (Voy. *Chaille.*)

SOUDE (FAIRE), loc. (En bas Berry.) — Faire mal au cœur, dégoûter. || Faire compassion : « Cela en *fait soude*. — Ce poure houme en *fait soude.* »

SOUDÉE, s. f. Dérivé de *solde*, comme *sou* de *sol;* signifiant, dans le vieux français, Paiement, récompense.

> Car li rois li faisoit attendre
> Ki li détenoit ses *soudées*.
> (MARIE DE FRANCE.)

> Venez, amoureux champions,
> Venez servir à mes *souldées*.
> (JEHAN MOLINET, *le Siége d'Amour*.)

Soudée n'est plus employé chez nous que dans le composé *malsoudée* (de *male*, adj., mauvaise), qui signifie Peine, punition, détriment : « J'en porte la *malsoudée*, » pour J'en suis victime. On dirait en français : « J'en porte la folle-enchère. » (Voyez *Male.*)

SOUÉ, pron. personnel. Soi. (Voy. *Moué, Toué*, et Obs. à *Oi.*)

|| Lui, elle, en parlant d'une tierce personne : « C'est *soué* qui m'a dit ça. — Je la reconnais ! c'est bien *soué!* — Je m' seus torné vé *soué;* » pour : c'est lui; — c'est bien elle; — vers lui ou elle. (Voy. *Soi, Se, Sen, Lui, Elle.*)

> Mais pour Jésus mieux supporter
> Il faut que lui fasses aïde
> Et portes cette croix pour *soi*.
> (Le Mystère de la Passion, *Hist. de la littér. franç.*, par DEMOGEOT.)

SOUÉ (pour *souef*), s. f. Soif. « Il est tourmenté de la *soué.* » (Voy. *Soif* et Obs. à *F.*) Suppression du *f* final comme dans le *soy* du vieux français.

> J'ai assez à mengier,
> Ne je n'ai fain ne *soy*.
> (YSOPET, II, fable LXXII.)

— Un homme fort gueux épouse-t-il une femme aussi pauvre que lui : « C'est la faim qui se marie avec la *soué.* »

> Mme du Maine fit un mariage de la faim et de la soif; ce fut celui de Mlle de Lussan avec le duc d'Albemarle, qui n'avoit rien vaillant.
> (SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. I, ch. LXXII.)

— Voici deux compagnons de bouteille : « Quand l'un a *soué*, l'autre veut boire. » L'une de nos meilleures *sornettes* donnée à un ivrogne est celle de *boit-sans-soué*.

— On dit aussi *soué* pour soif en Bourgogne.

SOUÉ-DISANT, adj. invariable. Soi-disant. (Voy. *Soué*, pron.)

SOUÉRE, s. f. Truie en chaleur. — Du latin ***sus***. (Voy. *Suouére*, *Ardouére*, *Boussoué, Chassoueille*, *Lidouére* et *Ruet.*)

SOUÉRÉE, s. f. Soirée, la partie du jour qui précède la nuit. (Voy. *Soiretée.*)

SOUFFERNES, s. f. pl. Spasme qui suit les pleurs. — Du français *souffrance*.

SOUFFLET, s. m. Espèce de salamandre. (Voyez *Tac.*)

SOUFFRANCE, s. f. Patience, tolérance, consentement.

> Leur *souffrance* et tolérance les oblige seulement et *oisiblement* pour le fait et dépendance de la marchandise exercée par leurs fils et femmes publiquement.
> (MAUDUIT, *Commentaire sur la Coutume du Berry*.)

— Ne s'emploie plus en français que dans la jurisprudence : Des jours de *souffrance* dans la propriété du voisin.

SOUFFRANT, adj. Patient, endurant : « Il n'est guère *souffrant* », il n'est guère endurant. (Voy. *Plaignant.*)

SOUFFRENERIE (LA). Nom de lieu dérivé sans doute de quelque servitude ou de *souffernes*. (Voy. ce mot.)

— Le bois des *Souffreneries*, commune de Cours-les-Barres (Cher). (Voy. *Soupiraterie.*)

SOUFFRIR, v. n. Fait, au prétérit, je *souffrissis*, et, au part. passé, *souffri* et *souffart* pour Souffert. (Voy. *Soffrir.*)

SOUIF, s. m. Suif. (Voy. Obs. à *Ou.*)

SOUIFFÉ, adj. Enduit ou graissé de suif.

SOUILLARD, adj. Boueux, sale, où l'on se salit, se souille. « Marché *souillard*, foire *souillarde* », qui se tiennent par un temps de pluie, dans un champ de foire boueux.

> Gens dignes d'estre *souillards* de cuisine.
> (SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 537.)

SOUILLAT, s. m. (Voy. *Gouillat.*)

SOUILLE, s. f. Lieu bourbeux. (Voy. *Souillard.*) — Ne se dit plus en français que de la bauge du sanglier.

|| *Souille d'oreiller*, loc. Taie, linge qui sert d'envelopper à un oreiller. — Ainsi nommé peut-être parce que c'est une des pièces du lit qui se salit, se *souille* le plus rapidement, de même que l'on appelle *salaud* le petit tablier que l'on met aux petits enfants.

SOUILLER, v. a. (Voy. *Chouiller.*)

SOUILLEUX, adj. (Voy. *Souillard.*)

SOUILLIER (*ll* mouillés), prononciation de Soulier, s. m. (Voy. citation de Molière à *Ceti-ci.*)

SOUISSE, s. m. Suisse. — On a écrit ainsi au XVIᵉ siècle. On lit *souisse* dans les autographes de Catherine de Médicis. (Voy. Obs. à *OU.*) M. Boyer signale des ordonnances de police de la ville de Bourges, au temps de la Ligue, défendant aux habitants de battre dans les rues « tambourins de *souisses* pour faire assembler le peuple. » — Italien, *suizero*, *u* se prononçant *ou*.

SOULAIRE, **SOULARE**, adj. Ne s'emploie guère qu'en parlant du vent du sud : « Le vent est *soulare.* — Il fait *soulaire.* » S'applique surtout au vent qui, le matin soufflant de l'est, tourne successivement au sud ; c'est à ce dernier cas que se rapporte ce dicton : « Le vent suit le *soulé*, j'arons d' l'iau. » (Voy. *Solaire* et *Vent bas.*)

|| Ce terme servait encore, chez nous, dans la dernière moitié du XVIIIᵉ siècle, à désigner l'un des quatre points cardinaux, le midi. Alors, *le galerne* ou *la galarne* indiquait le nord ; l'*amont*, le levant ; et l'*aval*, le couchant ou la partie de l'horizon vers laquelle disparaît le soleil, en *devalant.* (Voyez *Aboter.*)

SOÛLANT, adj. Fastidieux, déplaisant, insupportable, ennuyeux, importun, maussade, comme si l'on disait qu'on en a tout son *soû* : « Voilà un enfant bien *soûlant.* » — Ne se dit plus en français que dans le sens de : Qui *soûle*, qui rassasie ; encore est-il bas et vieux.

SOULARD et **SOULAUD**, adj. Ivrogne.

SOULAS, s. m. Contentement, consolation, soulagement. (Du latin *solatium.*)

> Vain et faible *soulas* en un coup si funeste.
>
> (CORNEILLE, *le [illegible]*, IV, 1, premières éditions jusqu'à 1654 inclus.)

— N'est plus employé que comme nom propre très-répandu.

SOULE, s. f. Espèce de jeu usité autrefois. (Voy. *Sole.*)

SOULÉ, s. m. (Voy. *Souleil.*)

SOÛLÉE, s. f. L'action de se soûler : « Il est entré au cabaret, il y a pris une bonne *soûlée.* »

SOULEIL, s. m. Soleil. — On prononce souvent *soulé*, en supprimant le *l* final. (Voy. *Aramer, Rais, Soulaire, Bois-sire-Amé,* et Obs. à *L.*)

> *Soulé* qui luit le jour de Saint-Vincent,
> Fait monter le vin au sarment.

Saint Vincent est le patron des vignerons.

— *Souleou*, idiome du Midi. On lit dans une notice d'Arago sur l'éclipse de soleil de 1842 (*Annuaire du bureau des longitudes*, 1846) :

> Les larmes de l'enfant coulaient encore lorsque le soleil donna son premier rayon. Rassuré à cet aspect, l'enfant croisa les mains en s'écriant : O beau *souleou !*
>
> (*Journal des Basses-Alpes* du 9 juillet 1842.)

|| *Souleil levant*, loc. Orient, est. — *Souleil couchant*, occident, ouest : « Ce pré est borné au *souleil levant* par la rivière. — Cette maison est tournée au *souleil couchant.* »

— Nous avons lu dans un journal du département de l'Ain, parmi les annonces de propriétés à vendre, les indications suivantes : Le matin, le soir, la bise, le vent, pour l'est, l'ouest, le nord et le sud.

|| *Souleil*, *soleil*, s. m. Hélianthe annuel (*Fl. cent.*) et diverses autres plantes à capitules rayonnés de la famille des Composées.

SOULEILLANT, adj. Se dit d'Un lieu exposé au soleil, d'un temps où cet astre brille. (Voy. *Soleillant* et Obs. à *Solier.*)

> Dont avient que pour avoir des grosses fraises, convient de les transplanter au jardin en lieu *soleillant*, et là les bien traiter par sarcler, sans souffrir les mauvaises herbes les importuner, et en la sécheresse les arrouser.
>
> (OLIVIER DE SERRES, *Théâtre d'agriculture.*)

SOULEVER, v. a. Prendre, dérober, voler, emporter furtivement. — Se conjugue sur *lever* (voyez ce mot), et fait à l'ind. prés. je *souleuve*, etc.

SOULOIR, v. n. Avoir coutume. (Acad., — qualifié de vieux.) — Est encore d'usage en Morvan .

« Je ne sès pas si malade que je *soulos* », que j'avais l'habitude de l'être. — Dans la contrée, les imparfaits prennent souvent cette terminaison *os*.

SOUMARD, adj. Sournois, rancunier. (Voy. *Sonais*, *Sornais* et *Châchouin.*) || Nom de famille.

SOUME, SOUMEIL, s. m. Somme, sommeil. « Dormir un bon *soume.* » (Voy. *Som.*)

SOUMEILLER, v. n. Sommeiller.

SOUMISSIOUNER, v. a. Soumissionner.

SOUMMATION, s. f. Sommation.

SOUMME, s. f. Somme d'argent. || Charge de bête de somme. || Sorte de mesure de capacité. (Voy. *Somme.*)

SOUMNAMBULE, subs. Somnambule.

SOUN, prononciation de l'adj. poss. *son* devant une voyelle : « Il a reçu *soun* argent, il a vendu *soun* âne. » (Voy. *Moun* et *Son.*)

Chacun dist ore en *soun* endreyt
Tut ço ke il estre voudreyt.
(Merlyn Ambrosie.)

SOUNER, SOUNNER, v. n. Sonner : « La messe *soune.* — Ça m' *soune* dans les oreilles. » (Voy. *Ressouner.*)

SOUNERIE, s. f. Sonnerie.

SOUNETTE, s. f. Sonnette, clochette.

SOUNEUX, SOUNNEUX, adj. (Voy. *Sonneur.*)

Sounn' donc, *sounneux* ! Joue ! joue ! j't'en prie ;
Mercie ! Joue ! Joue !... j' freume les yeux !
O joie ! i' m' semble que j' sis ès cieux !
Sounn', sounn', *sounneux !*
(*Chanson citée* par M Théodore Le Cerf, *l'Archipel des îles normandes.*)

SOUPE, s. f. Le repas du matin ou du soir, dont la soupe (Acad.) est le mets fondamental, repas par excellence des gens de la campagne. « Venez me voir à l'heure de la *soupe.* » (Voy. *Goûter*, *Meindion*, *Marienne.*)

Pour nos pères qui vivaient de soupe, comme dit Molière, ce mot et celui de *souper* étaient essentiellement corrélatifs.

|| *Dessus de la soupe*, loc. On dit d'Une personne qui est de mauvaise humeur : « Quelqu'un lui a mangé le *dessus de sa soupe.* » C'est là un proverbe de gourmand fort réfléchi ; car, en effet, la partie la plus savoureuse d'une *soupe* grasse se trouve à la surface de ce mets ; et puis, aussi, on met dessus, dans la soupière, les tranches de pain les mieux choisies, avant de tremper la *soupe.*

On appelait par sobriquet *Les trois soupes*, un homme de Bourges qui avait l'habitude de tailler la soupe en trois couches dans une même soupière : l'inférieure, pour les domestiques, en pain noir ; l'intermédiaire, pour les enfants, en pain bis ; la supérieure, pour lui et sa femme, en pain *jaunet.* Le *dessus de la soupe* était donc la meilleure part.

C'est dans un sens analogue que M[me] de Sévigné écrivait à sa fille : « Je vous sers le *dessus des paniers* », comme les fruits de choix, c'est-à-dire les nouvelles les plus intéressantes.

|| *Docteur en soupe salée.* (Voy. *Docteur.*)

|| *Soupe dorée*, tranches de pain trempées dans le jaune d'œuf et frites dans le beurre.

SOUPER (LE PETIT). Nom de localité. Buzançais (Indre).

SOUPIAU, s. m. Pièce de bois servant de semelle à la charrue. Ainsi, un *soupiau d'airiau.* — A de l'analogie avec le français *sous-pied.* (Voyez *Tendille*, et Dalphonse, *Statistique de l'Indre*, p. 153.)

|| Branche réservée sur un têtard d'orme, à la coupe triennale, et qui est devenue assez grosse pour faire un *soupiau.* (Voy. *Soupeau*, dans le Dict. de Trévoux, et *Sep*, *Soue* et *Souais.*)

SOUPIRATERIE (LA). Nom de localité près Vendœuvre (Indre). (Voy. *Souffrenerie.*)

SOUPIRET, s. m. Petit trou que l'on fait dans le haut d'un tonneau pour y introduire de l'air et faciliter l'écoulement du liquide qu'il contient. C'est aussi le nom du petit fausset, du petit *dousi* (voy. ce mot) qui sert à boucher ce petit trou. — *Soupiret* se dit en Limousin *espiral.* (Voy. *Tuette* et *Respirer*).

SOUPIRONS (LES). Nom de localité : Langé, (Indre.)

SOUPLER, v. a. Ployer, plier, fléchir. — Du mot *souple.* (Voy. *Pléier.*)

SOUPOUDRER, v. a. Saupoudrer (de sel, de sucre).

SOUQUIEN, s. m. Soutien. (Voy. Obs. à *Tl.*)

SOUR, prép. Sous, dessous. (Voy. *Dessour.*) — Le *r* est ici peut-être une réminiscence du latin *subter.*

SOURCER, v. n. Sourdre, sortir de terre : « L'eau

source partout. » (Voy. *Ressourcer.*) Notre verbe a l'avantage d'être en usage dans tous ses temps.

SOURÇON, s. m. Petite source. (Voy. *Sordon* et *Ressours.*)

SOURD, s. m. Sorte de petit crapaud. (Voy. *Ta*, *Sord* et *Mou.*)

SOURDAUD, adj. Sourd; et, par suite, lourdaud, sot, imbécile. (Voy. *Sordaud* et *Soret.*)

Hélas! je desiray tousiours
Morir avecq toi, bon breuvaige!
Quans j'ay plus que jamais besoing de ton secours,
Ung *sourdaud* medecin me deffent ton usaige.
(*Vau de Vire*, d'OLIVIER BASSELIN.)

SOURDE, s. f. Espèce de bécassine. (Voy. *Sordon.*)

SOURDETÉ, s. f. Surdité.

SOURDON, s. m. Source. Il a été question d'amener à Bourges des eaux de la fontaine du *Gros-Sourdon.* (Voy. *Sordon* et *Dessourdouner.*)

SOURDRE, v. n. S'élever : « Il *sourd* un bruit; il *sourd* une nouvelle. » — En français, ne se dit au propre que des eaux.

Peu après que l'enfant fut né, il *sourdit* une nuée si obscure qu'il sembloit qu'il dût venir nuit.
(BIBLIOTHÈQUE BLEUE, *Vie de Robert le Diable*, p. 7.)

SOURIÇOUÉRE, s. f. Souricière. (Voy. *Souritouére.*)

SOURILLER, v. n. (Ne s'emploie qu'avec la négation.) *Ne pas souriller,* écouter avec attention : « Quand il parle, personne *ne sourille.* »

Cette expression veut-elle dire Ne pas même faire le bruit que ferait une *souris*, ou n'est-elle qu'une syncope de *sourciller?*

SOURIS, s. m. **SOURITTE**, s. m. et f. On dit *un souris,* non pas, comme les poëtes, du sourire d'une belle, mais du petit quadrupède rongeur qui infeste les maisons : « Un *souris*, une *souritte*, un petit *souritte.* » — *Souritte* et *Souritte-chaude* (voy. ci-après), sont plus usités dans l'Ouest que *souris.*

|| *Souris-chaude, souritte-chaude, souris-chauve* et *souris qui vole*, s. f. Chauve-souris. (Voy. *Chaude-souris.*)

Quand on voit plenté de *chaudes-soris* voller entour une maison, il en fait bon deslogier.
(*Les Evangiles des Quenouilles*, p. 146.)

— Le mot *plenté* (abondance) est resté dans l'anglais *plenty.*

C'est ung poisson ayant aesles cartilagineuses (quelles sont es *souris chaulves*) fort longues et larges.
(RABELAIS, *Pantagruel.*)

Je connois maint detteur qui n'est ni *souris-chauve*,
Ni buisson, ni canard.....
(LA FONTAINE, liv. XII, fable VII.)

— On trouve dans Roquefort *chaude-souris*. (Voy. *Trompe-souris.*)

SOURITÉ, adj. Qui a été touché par des souris; qui a l'odeur de souris : « Ce pain est *sourité.* » (Voy. *Raté, Ratouné.*)

SOURITOUÉRE, s. f. Souricière. (Voy. *Souriçouére* et *Ratouére.*)

SOURNAIS, adj. Sournois, hypocrite, malicieux. (Voy. *Sornais, Soumard*, et Obs. à *OI.*)

SOURNAISETÉ, s. f. Hypocrisie. (Voy. *Sournais.*

SOURNIN (SAINT-). Nom de localité, pour *Saint-Saturnin*, près Châtillon (Indre.)

SOUS-BRANCHIER, s. m. (Voy. *Soubrancier.*)

SOUS-FARMIER, s. m. (Voy. *Farmier.*)

SOUS-SOL, s. m. Couche, assise du sol, sur laquelle repose la terre végétale, ou servant de base à une construction quelconque, telle que mur, chaussée, etc. (Voy. *Sauvage.*) — Ce terme est généralement employé aujourd'hui quoique non reconnu par l'Académie. — Commence à être usité à Paris pour signifier Logements pratiqués au-dessous du rez-de-chaussée; est corrélatif à *entre-sol* (Acad.)

SOUS-VENTRIÉRE, s. f. Ceinture. || (Ironiquement) Écharpe des autorités constituées.

SOUTENANCE, s. f. Soutien, subsistance, entretien.

De lor labor, ne plus ne mains,
Recevoient lor *sostenance*,
Et vivoient en pacience.
(*Roman de la Rose*, vers 11505.)

.... Mais le Dieu supernel
Sera des bons toujours la *soutenance.*
(MAROT, *psaume 26.*)

Ce mot, qui n'est pas admis dans le Dict. de l'Acad., est pourtant encore employé dans le style sérieux pour indiquer l'action de soutenir une thèse.

SOUTENIR, v. n. Se conjugue sur *tenir* et fait au subj. *que je soutenne.* (Voy. *Tenir.*)

SOUTERAINE, s. m. Soutane. « M. le curé porte toujours la *souteraine.* » Environs de la Châtre. Ce mot nous a été fourni par un dignitaire ecclésiastique qui doit s'y connaître. || Prononciation de *la Souterraine,* ville de la Marche.

SOÛTRE, s. m. et f. (Du latin *subter.*) Plateforme, fond de bateau garni de planches, de fagots. (Voy. *Sioûtre.*)

|| Base, pied : « Quand on veut retrouver la ligne séparative de deux champs entre lesquels existait une bouchure, on remarque la *soûtre* de la bouchure. »

|| Aire de grange ou autre bâtiment. (Voy. *Place.*)

|| Meule gisante d'un moulin, c'est-à-dire celle de dessous qui reste immobile. (Voy. *Sioûtre* et *Lit.*)

— Le terme de marine *soute* (soute aux charbons, aux poudres, etc.) n'est pas sans analogie avec notre mot.

SOUVENIR (SE), v. pron. Se conjugue sur *venir.* (Voy. ce mot et *Soutenir.*)

SOUVENT (PLUS ou PUS) ! Exclamation de défi, synonyme de : Ah bien oui ! Ah ! vraiment !

J'ai entendu un *plus souvent !*

(*Les Petites Danaïdes*, parodie.)

SOYER, v. a. et **SE SOYER**, v. pron. Asseoir, s'asseoir. « Il est *soyé* », s'est assis. (Voy. *Assoyer, Siéger.*) — Peut-être mieux *seoyer*, comme analogue de *seoir.*

STÂ-BÔ ! interj. Exclamation des laboureurs pour arrêter leurs bœufs. Ce mot, admis dans le premier Vocabulaire de 1841 sur la foi d'un de nos correspondants, avait passé dans la première édition du Glossaire de 1855. Son authenticité n'a pas été confirmée dans la nouvelle enquête à laquelle nous nous sommes livré à ce sujet.

STAPENDANT, STEMPENDANT, adv. Cependant. — Par corruption de *ce temps pendant.* (Voy. au mot *Temps, après ce temps-là* et *Ç'tapendant.*

Stapendant, monsieur, voyez comme les eaux sont basses.

(G. SAND, *Le Pêche de M. Antoine.*)

Le bruit *ce temps pendant*...

(DES PERIERS, traduction de *l'Andrienne* de Térence, prologue.)

STÉ, s. m. et f. Sécheresse : « Nous avons un *grand' sté* cette année. » (Voy. *Asté.*) — Est toujours féminin dans les environs de la Châtre : « La *sté* a été bien grande en 1856. »

STEZ, deuxième personne du pluriel de l'indicatif du verbe Être. « Vous *stez* ben contents. » On dit aussi : Vou' *étez.* (Voy. *Être.*)

STI-LA et au fém., **STELLE-LA**, pron. démonst. (Du latin *iste, ista.*) (Voy. *Ç'ti-là*). || *Sti-là là*, pour attirer l'attention ou pour désigner avec plus de précision. (Voy. *Ç'tu-là* pour *celui-là*, au mot *Ç'ti-là.*)

STOC, s. m. Grosse pièce de charpente qui supporte l'enclume dans les forges. — Emprunté à l'allemand *stock.* (Voy. *Damme.*)

STOUMA, s. m. (Aphérèse et apocope de l'*e* initial et du *c* final.) Estomac. (Voy. *Estouma*, *Décroché.*)

|| *Les stoumas*, Désignation pudique des seins, mamelles. (Voy. *Soins.*)

STU-LA, pron. Se dit souvent pour *sti-là.* (Voyez ce mot.)

SÛ, s. m. Par apocope de Sureau. (Voy. *Sue, Seûe, Suis* et *Suyeau.*)

SU, prép. Sur. (Voy. *Sus.*)

SUBLER, v. n. Siffler. (Voy. *Siler, Sibler, Fluber* et *Fubler.*)

Des perrocquets lesquels *sublent* merveilleusement haut.

(*H*[illegible])

Ce biau marle qui *subloit* si finement haut...

(CYRANO, *Le P*[illegible] II, [illegible] III.)

Frappant et jouant des doigts sur le pommeau de son épée, *sublant* ou sifflant, lequel que l'on voudra, ou tous deux, une chanson du pays fort harmonieusement.

(NOËL DU FAIL, *P*[illegible]*ues*, 154[illegible])

.... Et d'un pied furieux
Se lève ainsi que le serpent qui erre
En ondoyant et sillonnant sur terre
A longs replis, de colere [illegible].

(RÉMY BELLEAU.)

SUBLET, s. m. Sifflet. Mouillez *bl*, prononcez pour ainsi dire *subiet.* (Voy. *Fublet*, *Flubet* et *Flûtiau.*)

.... Tous ces mots allechans
Font souvenir de l'oyseleur des champs
Qui doucement fait chanter son [illegible].

(CL. MAROT.)

SUBLIAU, SUBELIAU, s. m. diminutif de *sublet.* (Voy. ce mot.)

SUBRANCIER, s. m. (Voy. *Soubrancier.*)

SUBSTANCER, SUSTANCER, v. a. (Dérivé de Substance.) Sustenter, nourrir.

SUBTIL, adj. Agile, dispos, adroit, habile à une chose : « C'est l'gas l'pus *subtil* que j'asse pas vu. » (Voy. *Avoir.*) Il y a quelques années encore on prononçait quelquefois *sutil* et *suti.*

SUCCÉDER, v. n. Réussir. (Observons que *succéder* est du beau langage.)

Il s'en trouve quelques-unes à qui telles entreprises aient heureusement *succede.*

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques,* 151.)

Beaucoup de choses vous ont *succédé* l'une après l'autre, fort à propos.

(*Satire Ménippée,* 146.)

SUCCOMBER, v. a. Accabler, opprimer, charger à l'excès.

Le malheur qui me *succombe*
Jamais il ne m'a quitté.

(*Vieille chanson.*)

SUCHE, s. f. Souche. A Clamecy, on brûle plus de *suches* que de bel et bon bois ; tout ce qui a de la qualité part pour Paris.— *Suche* est bourguignon (voir les Noëls de la Monnoye). (Voy. *Chuche.*)

SUCHOTTER, v. n. Chuchotter. On a écrit *Sucheter :*

Messieurs de Guise craignant qu'on en voulût faire justice, *se suchetant* tous à l'oreille.

(MARGUERITE DE VALOIS, *Mem.,* liv. Ier.)

SUE, s. m. Sureau. (Voy. *Seûe* et *Sû.*)

Il faisoit ung grand son comme quand les petits garçons tirent d'un canon de *sulz* avec belles rabes et feist par neuf fois.

(RABELAIS, liv. II, ch. XIX.)

A Bourges, la rue des *Sues*, ainsi nommée à cause des haies de sureau qui en bordaient autrefois tout un côté ; les dernières ont disparu il y a une dizaine d'années.

SUÉ, s. m. Sureau. (Voy. *Seûe.*) || (Voy. *Suet.*)

SUÉE, s. f. Sueur abondante. (Voy. *Suet.*)
|| Volée de coups. (Voy. *Suite* et *Dégelée.*)
— Suée (Acad.). Inquiétude subite.

SUET, s. m. Front, le haut du visage, où se manifeste la sueur. (Voy. *Cacouet.*)

SUEUR, s. f. (Acad.) Souvent employé au pluriel, même hors les cas de maladie. « Les *sueurs* ne l'ont pas quitté depuis à matin, tant qu'il a travaillé. » (Voy. *Neiges* et *Fieuves.*)

SUFFRAGES (MENUS) et aussi *Suffrages,* loc. On appelle *menus suffrages* les redevances accessoires, le plus souvent en nature, que le métayer ou le fermier paye au propriétaire d'un domaine.— La plupart des *menus suffrages* consistent en volailles, beurre, chanvre, gibier ; d'autres comprennent de la pâtisserie et même, dans le voisinage de la Marche, des denrées exotiques : sucre, café, etc. Originairement, les *menus suffrages* ont dû être des cadeaux volontaires ; ils sont aujourd'hui stipulés et exigés strictement. C'est ainsi que les anciens dons gratuits des provinces ont dégénéré en contributions fixes. (Voy. *Journau* et *Bordée.*)

— En français, *menus suffrages* ne s'applique qu'à certaines prières assez courtes dites par surérogation.

Et ayant courtoisement salué les béats pères et recommandé le salut de son âme à leurs devotes prières et *menus suffrages.*

(RABELAIS, IV, ch. 48.)

SUGE, s. f. (Voy. *Suje.*)

SUIRE, SUIR, v. a. (Syncope et apocope de Suivre.) Je *suirai,* je *suirais,* et part. passé *suivu.* (Voy. *Suvre* et *Poursuire.*)

Fait au participe présent *suïant :*

Fuions en combatant, combatons en fuiant,
Et espérons que Dieu nous va de près *suïant.*

(*Testament de Jehan de Meung,* vers 2070.)

Trop de périls sont à *suir* la court.

(EUSTACHE DESCHAMPS.)

|| Courtiser.

SUIS, SUIE, s. m. Sureau. (Voy. *Seûe.*)

SUITE, s. f. Poursuite, chasse : « Donner une *suite* à quelqu'un », le poursuivre, l'effrayer. (Voyez *Suée.*) *Suit,* en anglais, poursuite judiciaire, procès.

SUITÉ, adj. Se dit d'Une femelle d'animal qui est suivie de son petit : « Une vache *suitée* », terme adopté dans les comices agricoles.

SUIVRE, SUIVE, v. a. Passer en revue : « Il y a tant d'arbres à abattre, je les ai *suivus.* »

SUJAT, s. m. (Voy. *Surat* et *Fumé.*)

SUJE, s. f. Suie : « Cette cheminée est pleine de *suje.* » (Voy. Obs. à *Verruge.*)

SULLY, Vieux ormes dont quelques-uns existent encore au centre des bourgs (voy. *Bourg*), et ainsi nommés parce qu'on fait remonter l'époque de leur plantation au règne de Henri IV, sous le ministère de *Sully*.

SUMÉE, s. f. (Voy. *Cimée.*)

SUMENCE, s. f. Semence. — Se dit spécialement du froment et des autres céréales : « J'ai acheté de bonne *sumence.* » (Voy. *Sement.*)

SUMER, v. a. Semer : « *Sumer* du blé. »

SUNER, v. n. (Peut-être au lieu de *suer*). Se dit des arbres lorsqu'ils entrent en séve et que l'écorce cesse d'être adhérente au bois : « Quand les saules *sunent*, on peut enlever de longues lanières de leur écorce. » (Voy. *Simer* et *Cornadouelle.*)

SUNGE, s. m. Songe, rêverie. (Se dit dans le Sud.)

SUNGER, v. n. Songer, penser. (Voy. *Sunge*, *Chonger* et *Rimber.*)

SUOUÉRE, s. f. (Voy. *Souére.*)

SUPARBE, adj. Superbe. Ne semble s'appliquer, d'après l'Académie, qu'à l'apparence extérieure des choses, des hommes, des animaux. S'étend, chez nous, jusqu'aux qualités intrinsèques : « Du vin *suparbe* », c'est-à-dire excellent et surtout riche en couleur ; « Des gens *suparbes* », c'est-à-dire pleins de bons procédés, de générosité. (Voy. *Vaillant.*)

> Ma femme a un cœur *superbe*.
>
> G. SAND, *Fanchette*.

Dans le sens de *Fier* .

> J'étais jeune et *superbe*, et nourri dans un rang
> Où l'on puisa toujours l'orgueil avec le sang.
>
> VOLTAIRE, *Œdipe*.

SUPCION, s. m. Soupçon, suspicion.

SUPCIOUNEUX, adj. Contraction de *suspecionneux*, et plus usité.

SUPIN, s. m. (Voy. *Cupin.*) Si l'orthographe *supin* était la bonne, ce mot viendrait du latin *supinus*, couché; il exprimerait alors l'action de provigner.

SUPLICE, loc. Sulpice, nom d'homme, par transposition de lettres. (Voy. *Migrace*, *Viter*, *Quouneille*, etc.)

> Le peuple a renversé Pallade en Palais, Letrade en Letard, Syagre en Segnier, Sulpice en *Suplice* et Souplice.
>
> CATHERINOT, *Doublets de la langue*.

> Après saint Pere du Saldon
> Et saint *Souples* y assemblon.
>
> [illegible]
> par GENIN, *Variations*, p. [illegible]

— Saint Père est ici pour saint Pierre. (Voyez *Père.*)

SUPPER ou **SUPER**, v. a. et n. Appeler à haute voix, fortement : « Descends donc, il y a assez de temps que je te *suppe.* » (Voy. *Huper* et *Zupper.*)

— *Jupper*, dans le haut Maine, a le même sens. Voyez le *Vocabulaire* de M. de Montesson.

SUPPOSÉ QUE (UN), loc. « Un *supposé que* je serais l' roi, tu voirais coume ça l'irait. » (Voy. *L* euphonique.) — On dit aussi, *Une supposition que* et *Une supposition!* « Vous me prêterez vos bœufs, *une supposition* que j'en aurais besoin. Prêtez-moi vos bœufs, *une supposition !* »

> *Un supposé que* je les prendrais tous deux pour un temps, ça ne pourrait pas durer.
>
> G. SAND, *la Petite Fadette*.

SUPPURER, v. n. Se dit non-seulement Des plaies, mais aussi de l'eau qui s'échappe, qui filtre à la surface des terres. (Voy. *Pleurer, Suner et Pisseux.*)

SÛR, adj., et **POUR SÛR**, loc. Pris adverbialement à la place de *assurément*. « Il arrivera aujourd'hui, *sûr* ; » ou bien : « *Pour sûr*, il arrivera aujourd'hui. »

SUR, prép. (Voy. *Sus.*)

— *De sur*, loc. prépositive. Du haut de, sur. Voy. *Dessur*.

> Ils ont vu tout cela de sur une éminence.
>
> CORNEILLE, [illegible] III, IV.

SURAT, s. m. (Voy. *Surat* et *Sunet.*)

SURELLE, s. f. Oxalide. (Voy. *Alleluia.*)

SURGE, adj. État de la laine en suint, quand elle n'est pas lavée : « Laine *surge* ou laine en *surge.* »

SURGEON, s. m. Rejeton. || Fig. Descendant.—

Déclaré vieux dans cette acception par l'Académie. — Un auteur du Nivernais a écrit *surjon*.

Surjon de saint Louis, dont l'heureuse naissance
Estouffe pour toujours l'hydre des factions.

(ADAM BILLAUT, dit le Menuisier de Nevers, *Stances sur la naissance de Louis XIV.*)

Il est mal-aysé de la faire sortir, d'autant qu'elle entre comme un petit *surgeon*, et en moins de rien elle grossit et devient une poutre.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 502.

Car la condescendance, comme *surgeon* de la charité, rend les choses indifférentes.

Idem, p. 530.

SURLOUÉ, SURLOUET, s. m. (Voy. *Loue*, *Louet.*)

SURLOUMER et **SURNOUMER**, v. a. Surnommer, (Voy. *Loumer.*)

SURON, s. m. Espèce de raisin dans l'Orléanais, le même que le *saurignon* (voy. ce mot) et que le *figet* des Poitevins qui le nomment ainsi parce qu'ils lui trouvent la douceur de la figue.

SURPELIS, SURPELLIS, s. m. Surplis, vêtement ecclésiastique. Le mot *surplis* est une contraction du vieux français. (Voy. Roquefort.)

SURPRENANT (on prononce *surpernant*, voyez *RE*), adj. Non-seulement, comme en français, qui cause de la surprise, mais aussi qui prend à l'improviste : « Que la mort est donc *surprenante!* » Phrase à la manière de Bossuet, et pourtant sortie de la bouche d'un paysan morvandiau. (Voyez DUPIN, *le Morvan.*) C'est la traduction énergique du *sicut fur* de l'Écriture.

SURVENIR, v. n. Fait au subj. *que je survenne*. (Voy. *Venir.*)

SUS, prép. Sur. (Voy. *Su.*) Le *s* final ne se prononce pas plus que dans *sous*, prép. (Acad.) « Il est *sus* la table; il est *sous* la table. »

— On a dit *sus* ou *sur* (*super*), selon Nicot. « Vous observerez, dit M. Génin, que les Latins employaient déjà *sus* pour *super* en composition : *suspendere* est pour *superpendere*. »

Les mestaiers accoururent avec leurs grandes gaules et frapparent *sus* ces fouaciers comme *sus* seigle verd.

RABELAIS, *Gargantua*.

Sus le poinct moyen de chacun angle et marge estoit assise une colonne.

(RABELAIS, liv. V, ch. XLIII.)

|| *En sus*, loc. En haut.

Jamais je n'ai vu sang de François que mes cheveux ne me levassent *en sus*.

(*Paroles de la Pucelle d'Orléans.*)

— On dit : « Les chambres d'*en sus* », pour les chambres du premier, du second, etc. : « Ma mère est *en sus*, dans la chambre d'*en sus*. »

|| Au-dessus, au delà, par delà.

Landry prit son parti de tirer *en sus* de la Joncière et de s'en revenir à la maison.

(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

— *En sus* pour En haut dans la langue romane.

Se tu veulz ma volonté faire,
En sus de moy te prie a traire.

(YSOPET I[er], fable XX.)

Le *pays d'en sus* est le pays de montagne, par opposition au pays de plaine; mais cette locution n'est pas berrichonne.

Si tu crois trouver du nouveau dans le *pays d'en sus*, il faut y aller.

(G. SAND, *les Maîtres Sonneurs.*)

|| Chez, dans la maison, dans la propriété de. — Le témoin dans le procès-verbal d'incendie, dont il a été question au mot *Affranchir*, ajoutait en parlant du propriétaire : « On a mauvaisement mis le feu *sus* li. »

SUS (JE), prét. du verbe *Être* (voy. ce mot) pour *je fus*; *il sut* pour *il fut* au prétérit du même verbe, et aussi *que je sûs*, *qu'il sût*, pour *que je fusse*, *qu'il fût*, à l'imparfait du subj.

SUSPICIOUNEUX, adj. Soupçonneux. (Voy. *Supciouneux.*)

Et par especial, entre les grands princes qui sont beaucoup plus *suspicionneux* qu'autres gens pour les doubtes et advertissements qu'on leur fait.

(PHILIPPE DE COMINES, liv. I, ch. V.)

SUVRE, SUVE, v. a. Suivre, poursuivre : « *Suve* une fille », c'est la courtiser. (Voy. *Suire.*)
— *Suvre* fait au participe passé *suvu*, *seuvu*.

SUYEAU, s. m. (Voy. *Sû* et *Seue.*)

SUZANNES, s. f. pl. (Voy. *Seuzannes.*)

SUZON, s. f. Fille de mauvaise vie : « C'est une *Suzon*. »

SYLVINET, SYLVINOT, SYLVOT, Diminutifs de Sylvain. (Voy *Vinet.*)

T

TÂ ou **TA**, s. m. (Voy. *Tac.*)

TABAILLON, s. m. (Inversion de *bataillon*. Voyez ce mot.) Triangle ou traverse de bois que l'on attache au cou du bétail ou des chiens pour les empêcher de passer à travers les haies ou par-dessus une clôture.

|| Rondin ou petite bûche suspendue par un bout au cou de l'animal et qui lui bat entre les pieds de devant. (Voy. *Enfarges.*) Quelquefois le *tabaillon* des *aumailles* est une perche assujettie au-dessus des cornes comme un joug.

TABAILLOUNER, v. a. Mettre un *tabaillon*, barrer : « Cette charrette *tabailloune* le chemin et empêche de passer. »

TABAQUIÈRE, s. f. Tabatière. — Notre prononciation est conforme à l'usage de la cour sous le règne de Louis XIV. On lit dans un ouvrage de l'abbé de Caillières, membre de l'Académie française, publié en 1692 :

> Vous voyez quantité de jeunes gens de [illegible] la marquise, qui viennent chez vous [illegible] à la main, le visage et les doigts tout salis de tabac.... (p. 79); — et deviennent ainsi [illegible] (p. 71); — leurs *tabaquières*.... (p. 71). — [illegible] la *tabaquière* ... (p. 211).
>
> DE CAILLIÈRES, [illegible]

Le peuple a continué à dire *tabaquière*; les gens bien élevés ne disent plus que Tabatière, comme si l'on écrivait *tabat*. Par contre, le paysan berrichon dit *challer* (Voy. ce mot) [illegible] comme si on écrivait de la *chot*; tandis que les gens bien élevés disent avec raison *chauler*, le *l* provenant de *calx, calcis*, d'où *calcaire*.

TABÂTER, v. n. S'agiter, faire du bruit.

TABÂTRE, TABÂTE, adj. Tapageur, terrible : « Je ne connais pas d'enfant plus [illegible]. » (Voy. *Rabâter* et *Jupitar.*)

> Les champis sont terribles et *tabâtres*.
>
> G. SAND, *François le Champi.*

TABELIER, s. m. Tablier. — Intercalation du son *e* entre *b* et *l*. (Voy. *Tabilier* et *Oblier.*)

TABERNACLE, s. m. On désigne ainsi le dedans, l'intérieur de la poitrine, le coffre [illegible] les organes les plus précieux du corps humain : « Tu es bien malade, mais le *tabernacle* est bon, tu te tireras d'affaire. »

Terme employé plaisamment sans doute, mais qui ne paraît pas [illegible] ment en circulation. (Voy. *Cheminée.*)

TABILIER et **TABILLIER** [illegible], s. m.

T. — PRONONCIATION. — Dans l'Ouest, le *t* final d'un fort grand nombre de mots est sonore; ainsi l'on donne à *pot* et à [illegible] la même consonnance qu'à [illegible] et à [illegible], etc.

T devant une diphthongue commençant par *i* prend le son *k* suivi d'une sorte d'aspiration, et l'on [illegible] *quartier*, *moitié*, *je tiens*, *petiot*, [illegible] se prononcent [illegible], *je quiens*, [illegible], etc. (Voy. *K* et *QUI.*)

PERMUTATION. — Remplace *s* dans [illegible] *houme, groute orge.* Pourquoi le berrichon ne prendrait-il pas cette licence, quand le français dit *juteux*, adj., au lieu de *juseux*, qui semblerait plus conforme au radical latin et français *jus* ?

— Dans les syllabes finales et muettes en *ste*, le *t* fait place à un second *s*, ce qui double le son sifflant. On dit *artisse*, *aubargisse*, *jusse*, pour *artiste*, *aubergiste*, *juste*. (Voy. *Jésuisse* et *Jusse.*)

ADDITION. — Épenthèse. *Vute*, *déclouter*, *gaitte* (féminin de *gai*), etc., pour *vue*, *déclouer*, *gaie*, etc.

Paragoge, dans *aussit*, *icit*, *en huit*, *étuit*, etc., pour *aussi*, *ici*, *en hui*, *étui*, etc.

Le *t* euphonique, introduit assez tard dans la langue française, pour éviter les hiatus, comme dans y a-*t*-il, va-*t*-il, etc., se fait remarquer chez nous dans une foule de circonstances : *Va-t-y en*, *combien t-il* [illegible]; dans *trop-t-aise* pour *trop-aise*, etc. Il prend souvent la place du *s* final pour faire liaison avec le mot suivant. (Voy. GIRAULT DUVIVIER, tome 1er, p. 521, et Obs. à la lettre *Q.*)

A Bourges. (Voy. *Tabelier.*) Cette prononciation rappelle le mot *tabis*, nom d'une étoffe.

On apporte à l'instant les somptueux habits
Où sur l'ouate molle éclate le *tabis*.

(Boileau, *Lutrin*, IV.)

TABOULEMENT, s. m. Tourment, dérangement.

TABOULER, v. a. Battre quelqu'un ; se dit en plaisantant pour Gronder, et du supérieur à l'inférieur. (Voy. *Trebouler*, *Tribouiller.*) — Peut-être n'est-ce qu'une forme de *sabouler*. (Voy. ce mot.)

|| Tourmenter, inquiéter : « C'est une affaire qui me *taboule* ben. »

Je serai toujours ce que je suis et n'ai point coutume de m'en *tabouler* l'esprit.

(G. Sand, *François le Champi.*)

|| Faire du bruit, remuer avec fracas.

Au chapitre général du 11 janvier 1427, il est fait défense de *tabouler* au cœur (chœur) pour avoir de la chandelle, et ordonné d'en demander aux coutres sans bruit.

(Bar. de Girardot, *Histoire du chapitre de Saint-Étienne de Bourges.*)

— *Coutre*, du latin *custos*, sacristain; en allemand *kuster* dont on a fait *cuistre*.

TABUSTER, TABUTER, v. a. (Syncope de Tarabuster.) Troubler, tracasser, importuner.

Ne m'en *tabustez* plus l'entendement.

(Rabelais, *Gargantua*, ch. VI.)

— On dit en Anjou : *tabuter*.

TABUT, s. m. Bruit. D'origine celtique selon Chevallet.

Je n'ay point peur de ses ribleurs de nuict,
Ne du *tabut* qui tant le monde nuict.

(Cretin, *Poesies*

Il n'y a pas longtemps que je rencontrai l'un des plus savants hommes de France, estudiant au coin d'une salle qu'on lui avait rembarrée de tapisserie, et autour de luy un *tabut* de ses valets pleins de licence.

(Montaigne, liv. III, ch. XIII.)

TAC, s. m. (Prononcez *ta.*) Salamandre terrestre. — Se dit dans l'Ouest.

Ce reptile est, comme l'orvet, assez redouté; ces deux animaux sont pourtant inoffensifs; l'humeur laiteuse qui suinte de la salamandre et qu'elle lance parfois à plusieurs pouces de distance n'est vénéneuse que pour les très-petits animaux. Mais le préjugé populaire a accrédité le dicton suivant : « Après le *ta*, le drap (à ensevelir) », et cet autre :

Si le *ta* entendait,
Si l'orvet voyait,
Le monde bientôt finirait.

La prononciation *ta* est bien marquée dans le dicton suivant déjà cité.

Après le *tac* (prononcez *ta*),
Faut le drap (prononcez *dra*).

C'est-à-dire, Il n'y a plus qu'à apporter le drap mortuaire.

Salamandra populos pariter necare improvidos potest.

(Pline.)

— Notre *tac* ou *soufflet* est la même chose que le *mirtil* du Poitou, la *blande* de la Provence, la *plavine* du Dauphiné, le *laberne* du Lyonnais, le *mouron* de la Normandie, le *sourd* de la Bretagne, etc.

(Voyez *Sourd*, et, au mot *Anœil*, la citation de M. Laisnel de la Salle.)

|| Salamandre aquatique ou triton.

|| L'un des noms du crapaud orangé à ventre jaune.

|| *Tac* (prononcez de même *ta*), s. m. Maladie du porc. (Voy. *Piou.*)

L'ung y avoyt la picote, l'aultre le *tac*, l'autre la rougeolle.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LII.)

— Maladie des moutons, suivant le Diction. de l'Académie.

TÂCHERON, s. m. Petit entrepreneur de moissons, de terrassements, etc.

TACON, s. m. Sorte de petite truite que l'on pêche dans la Creuse, aux environs d'Argenton et au-dessus. — On regarde mal à propos comme un jeune saumon ce poisson du goût le plus délicat; c'est le *rille*. Une observation décisive fait reconnaître que le *tacon* n'est point un petit saumon. Il a 63 vertèbres et le saumon n'en a que 36. M. de la Tramblais a fait connaître ce fait il y a une vingtaine d'années.

TACOT, s. m. Chicot, souche d'arbre. (Voy. *Acot*, *Sicot*, *Coque*, *Racosse.*)

TAILLANT, s. m. Se dit non-seulement de la partie tranchante des instruments tels que hache, serpe, etc., mais des instruments mêmes que fabrique un taillandier. « Faire du *taillant.* »

TAILLE, s. f. Dénomination de l'impôt auquel, dans l'ancien régime, les roturiers étaient soumis; aujourd'hui appliqué à l'impôt en général : « Je ne peux pas payer les *tailles.* » On dit encore dans quelques localités (Nivernais, à Verneuil, etc.) : « Aller chez le percepteur pour payer la *taille.* »

TAILLER, v. a.

|| *Tailler les mouches* (les abeilles), loc. Retrancher les rayons de miel. (Voy. *Rogner.*)

|| *Tailler la machée* (masse de fruits), loc. (Voy. *Machée* et *Motte.*)

|| *Tailler la soupe,* loc. Couper le pain en tranches minces pour les tremper avec le bouillon.

|| *Tailler* se dit quelquefois pour *teiller* : « *Tailler* du chanvre. » (Voy. *Teiller.*)

|| Fournir, servir, payer, *tailler* une pension. (Voy. *Tendre.*) — Dérivé sans doute de *taille* ou *coche*, ancienne manière de constater les reçus. (Voy. *Coche.*) — De là *taille*, impôt. (Voy. ce mot.)

TAILLEUSE, s. f. Couturière, ouvrière qui confectionne dans les campagnes les vêtements d'homme et de femme. — Formé régulièrement de *tailleux*.

TAILLEUX, s. m. Tailleur d'habits. (Voy. *Tailleuse.*) || *Tailleux de bois,* bûcheron. Expression correspondant à *taillis :* bois taillis (Acad.)

Mon bon monsieur *tailleux de bois*,
Coupez donc pas si près de moi,
Coupez donc pas le brin qui tint ma treille,
Qu'il entertint le vin dans ma bouteille.

(*Chanson recueillie à Beugy-sur-Craon.*)

TAIRE (SE), v. pron. irrégulier (Acad.). Se régularise (voy. Introduction, p. xiv) dans son participe passé *tait* au lieu de *tu.* (Voy. *Taiser.*)

Il m'a *repond* (sic) qu'il était dans son droit et alors je me suis *tait.*

(*Déposition textuelle d'un témoin devant un tribunal de l'Indre*, 186[illegible].)

— De même le verbe pronominal *se plaire* (voy. ce mot au Supplément) fait au participe passé *plait* au lieu de plu. — Notez que ces deux participes passés, à la différence des mêmes temps dans les verbes réguliers *faire, fait, soustraire, soustrait,* prennent à titre caractéristique l'accent circonflexe, indiquant une prononciation très-ouverte.

TAIRIR, v. a. Tarir. « Cette fousse est *tairie.* » — Se dit aussi des nourrices et des animaux qui donnent du lait : « Ma vache est *tairie.* » — Dans nos campagnes on est persuadé qu'il y a des gens qui, par des moyens magiques, ont le secret de faire *tairir* les vaches.

TAISER, v. a. Faire taire : « Veux-tu ben *taiser* ta gueule ! — *Taiseras-tu* ta bade ! » Part. passé *taisu.* (Voy. *Acouter, Bade, Gueule.*)

Tairas-tu ta sonnette, président d'assassins ?

(*Paroles de Robespierre* [illegible])

De même en latin certains verbes neutres sont employés activement :

Et mutata suos requierunt flumina cursus.

(VIRG., *Eclog.* VIII, v. 4.)

|| *Taiser,* v. n. Taire.

Il les a fait tretous *taiser.*

(*Flore et Blancheflor*, v. 2701.)

— *Taiser* a été employé comme verbe neutre pour *manquer, s'abstenir,* dans les vers suivants :

Et m'est advis qu'il i a apparence
Qu'ung homme doibt plustost la mort souffrir
Que de *taiser* de dire vérité.

GRATIEN DUPONT, [illegible]

|| *Se taiser*, v. pron. Se taire : « Veux-tu *te taiser ?* — Te *taiseras-tu? Taise-toi* donc ! » — On a dit en vieux français : *taiser, taisir.*

Iceluy Dumont ne *se* voulut à tant *taiser.*

[illegible]

De ceux là me veux-je *taiser.*

La Dame [illegible]

Le trespied délien et la langue de celle
Qui sous le chesne gist, duite à prophetiser,
Au champ dodonéan *se* peuvent bien *taiser :*
Lebrun leur servira d'interprete fidele.

[illegible]

TAISIBLEMENT, adv. Tacitement. (Voyez, au mot *Souffrance*, une citation de Mauduit.)

TAÎT, loc. Plaît-il? — Intonation très-ouverte et longue. (Voy. *Tée, P'tait* et *Plât-il.*)

TALLANDIER, s. m. Taillandier. (Voy. *Taillant.*) || *Taillandier,* nom de famille.

TALLE, s. f. Meurtrissure, contusion. (Voy. *Tallure.*) — *Talle* (Acad.) est une branche, un bâton; ce mot serait-il employé par métonymie, la cause pour l'effet ? — *Talle de moule*, branche de bois de moulée. (Nivernais.)

TALLEBOTTE, s. f. Caillot. — Corruption de *caillebotte.*

TALLÉE, s. f. Cépée, touffe de bois. (Voyez *Bouillée* et *Talle*.)

TALLER, v. a. (Se dit seulement dans l'Est.) Meurtrir. (Voy. *Talle*.)

|| *Bois-Tallé*. Localité près de Vijon (Indre).

TALLET, s. m. (Diminutif de Talle, Acad.) Montant, pièce de bois qui est posée de haut en bas, ou qui reçoit les traverses, dans certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie, etc. : « Les *tallets* d'une chaise, d'une barrière, d'une échelle, etc. »

TALLU, s. m. Espèce de guêpe à corselet jaune, à tête et abdomen noirs.

TALLURE, s. f. (Voy. *Talle*.)

TALOPE, s. f. Petit tas, petit amas, se formant çà et là par adhérence dans une masse plus grande; comme des grains de blé germés dans un tas, de la farine atteinte d'humidité, de la plume d'un lit. (Voy. *Caton*.) — *Talope* n'est peut-être qu'une variante de *tapon* (Acad.) et de *tapée*. (Voy. ce mot, deuxième acception.)

TALOUNIER, s. m. Petit fer arrondi fixé au talon des sabots pour qu'ils ne s'usent pas. (Arpheuilles, (Indre.)

TAMBOURDER, v. n. Tambouriner, battre du tambour.

TAMBOURDIER, TAMBOURDEUX, s. m. Celui qui est chargé de battre le tambour.

TAMBOURINIER, s. m. Le même que *tambourdier*.

Le chat descend du grenier
Avale le *tambourinier*.

(*Vieille chanson du Berry*.)

TAMPOUNE, s. f. (Voy. *Poêlée*, *Berlot*.)

TANCER, v. a. (Voy. *Tanser*.)

TANCLETTE, s. f. Petite éclisse, bois mince avec lequel on assujettit une chose cassée : « Mettre une *tanclette* à la patte d'un poulet, à une branche. » (Voy. *Siclette*.)

TANDIMENT, loc. Tandis. (Voy. *Pendiment*.)

TANGUER, v. a. Frapper, maltraiter. (Voy. *Brosser*.)

TANIS, prénom. Stanislas.

TANNER, v. a. et **TANNER LE CUIR**, loc. Rosser, frapper à poing fermé. « J' vas te *tanner le cuir*. » L'Académie ne donne Tanner que dans le sens de Ennuyer, molester.

TANSER (Tancer, Acad.), v. a. Tourmenter, impatienter. Une mère dit à son jeune enfant qui la tourmente : « Vilain enfant, va, que tu me *tanses!* »

Et qui diroit à votre mère
Que ne fussiez fils votre père
Il aurait grand faim de *tanser*.

(*Farce de Pathelin*.)

TANT, adv. Si, tellement.

Un jour de mai que l'aube retournée
Rafraîchissoit la claire matinée
D'un vent *tant* doux...

(*Des Roses*. A J[illegible] de Navarre. — Des Periers (*Œuvres diverses*.)

— *La Tant belle*. Surnom de femme. (Voy. *La*.)

|| Aussi : « *Tant* petit que tu voudras. » (Voyez *Petit*.)

Je vous les ai toutes designees par nombre et mesure afin que puissiez user à votre bon plaisir et en faire de *tant* grandes et *tant* petites que cela bon vous semblera.

(Tory.)

|| Aphérèse de Autant. « Je n'ai pas *tant* de blé que vous. — Vous n'avez pas *tant* travaillé que moi aujourd'hui. »

|| *Tant plus*, *tant moins*, loc. Plus, d'autant plus; moins, d'autant moins. « *Tant plus* tu iras au cabaret, *tant plus* tu voudras y aller. — *Tant moins* tu travailleras, *tant moins* tu voudras travailler. »

Tant plus la veoye et plus m'agree.

(Villon, *Les Repues franches*.

Plus elle fuit et *tant plus* on la veut.
Car volontiers on veut ce qu'on ne peut.

Amadis Jamyn

Et *tant plus* devaient juger équitablement de moi, m'ayant connu tel.

Calvin, *Justification de la religion chrétienne*

Tant plus je combattois, plus j'étois animé.

(Régnier.

Tant plus elle a de bien en foison abondant,
Et *tant moins* elle va de ce bien dépendant.

Vauquelin de la Fresnaye. *Satires*

Non poinct par manquement de courage et générosité, mais pour exalter *tant plus* la divine Majesté.

Saint François de Sales, p. 499.)

Tant plus vous en rencontrez (des dangers) dans l'état où vous êtes, *tant plus* vous devez veiller sur vous-même.

(Fénelon, *Méditation*.)

Tant plus elle s'y efforcait, *tant plus* elle lui faisait de peine.

(G. Sand, *François le Champi.*)

|| *Tant qu'à.* Jusqu'à : « Attendez *tant qu'à* demain. — Je vas *tant qu'à* la ville. »

|| *Tant qu'à* : Quant à : « *Tant qu'à* moi », pour Quant à moi.

Tant qu'au foin, s'il est rare, il est fin.

(G. Sand, *la Petite Fadette.*)

|| *Tant que là*, loc. Jusque-là : « Vous irez *tant que là* », c'est-à-dire, Vous n'irez pas plus loin.

|| *Tant qu'à peu près*, loc. A peu près.

— *Tant qu'à ça.* Quant à cela. — Pléonasme, le latin *tantùm* suffisant au sens.

|| *Tant qu'à tant*, loc. relative aux comptes des joueurs entre eux. Tant à tant. « Nous sommes *tant qu'à tant.* »

|| *Tant seulement.* Seulement.

Se nous sommes chi *tant seulement* cinq jours sans autre secours de viande, grant mervelle c'est se nous ne somes tous morts.

(Villehardouin, cité par Génin, *Variations*, page 299.)

Que nulle autre personne de quelque estat et condition qu'il soit, ne puisse habiller et vendre viande qui aye eu odeur (voy. *Odeur*) de feu, fors *tant seulement* lesdits maîtres rotisseurs.

(*Lettres sur les statuts des maîtres rôtisseurs de Paris*, Louis XII, Mss. 1509.)

Tant seulement mangeoit pour réfréner les abois de l'estomac.

(Rabelais. — *Éducation de Gargantua.*)

Tant seulement avec Flore s'amie
Zéphire ira parmi les prez nouveaux.

(Ronsard.)

Pour moi *tant seulement* la porte étoit fermée.

(Régnier, *Élégie IIIe.*)

|| *Tant seulement.* Même, de plus, encore. — « Y a-t-il une place dans ce wagon ? » — Réponse d'un employé nivernais sur le chemin de fer de la Méditerranée : « Il y en a *tant seulement* plus de quatre. » (Voy. *Tounarre.*)

|| *Tant sit peu,* tant soit peu. (Voy. *Sit.*) — Ou peut-être mieux sous la forme : *tant si peu* : « Un *tant si peu* », *si peu* que vous voudrez.

TANTE, s. f. Dans l'Ouest, les enfants d'un veuf remarié qualifient ainsi leur belle-mère. (Voy. *Oncle.*)

Se dit pour Belle-mère à Cluis et aux environs.

— La duchesse de Bourgogne appelait Mme de Maintenon sa *tante*, au dire de Saint-Simon.

|| Désignation affectueuse dont se servent les enfants de nos écoles chrétiennes en parlant des sœurs de la Charité, chargées des classes. « Ma *tante* Thérèse, ma *tante* Agathe, » comme étant les sœurs de la *mère* supérieure.

TANTINE, s. f. (Diminutif de Tante). Terme d'amitié employé par les enfants : « La *tantine* Marguerite. » (Voy. *Tata.*)

TANTOÛT, adv. Tantôt, bientôt. (Voy. *Bentoût.*)

Et avec gros raisins estuvoient les jambes de Forgier mignonnement si bien qu'il fust *tantoust* guary.

(Rabelais, *Gargantua*, l. I, ch. XXVI.)

|| *Le tantoût, à tantoût, à ce tantoût, sur le tantoût*, loc. On désigne ainsi la première partie de l'aprèsmidi. « J'irai vous voir *tantoût*, *à ce tantoût.* » (Voy. *Souérée.*)

TAPÉE, s. f. Coup : « Il est tombé une fameuse *tapée.*— Il a reçu une fameuse *tapée.* » || Forte dose, quantité considérable. « Nous aurons une fière *tapée* de chaleur aujourd'hui. » || Masse, quantité. « Il y a une bonne *tapée* de blé dans ce champ. » (Voy. *Talope, Boussée* et *Tas.*)

|| *Pièce tapée*, loc. (Voy. *Pièce.*)

TAPEMENT, s. m. Action de taper, de frapper.

TAPER (SE), v. pr. Se jeter : « Il *s'est tapé* dans un fossé. »

TAPERIAU, s. m. (Bourbonnais, lisière du Berry.) Espèce de gâteau en fleur de farine enveloppant des poires sans doute tapées (Acad.), des prunes, etc., et cuit au four avec le pain.

TAPIN, s. m. Tambour (celui qui bat du tambour). — De Taper.

TAPON, s. m. Bouchon, tampon, pelote. (Voy. *Talope.*) — Est français dans le sens d'étoffes mises en tas.

TAPOUÉ, s. m. Battoir de lessive (Nièvre).

TAPOUNER, v. a. Tapoter, diminutif de Taper.

TAQUE, s. f. Plaque de fonte : « La *taque* de la cheminée. »

TAQUER, v. a. (Pour *Toquer.*) Cogner, taper.

battre, tasser : « Une terre *taquee* par la pluie. » (Voy. *Saper*, *Assaper*.)

TARARE, s. m. Machine bruyante à manivelle servant à nettoyer les grains et garnie en dedans d'un crible métallique. (Voy. *Cranse*, *Rabâteur*, *Vannage* et *Lancée*.) — *Tarare!* (Acad.) interjection burlesque.

TARAUD, adj. Lent, paresseux, en retard. — *Tardaud* serait plus conforme à l'étymologie probable : *a tard*; mais il faut remarquer que le *d* final de *tard* ne se prononce pas.

TARBOULER, v. n. (Voy. *Terbouler*.)

TARD, adv. de temps.

|| *Pas tard*, loc. De bonne heure : « Venez me voir *pas tard*. »

|| *A tard*, loc. « Ne venez pas *à tard*. » (Voy. *Pas*, *Attarder* et *Heure*.)

> Qui bien aime, *à tard* oublie.
>
> (*Vieux proverbe.*)

|| *Sur le tard*, loc. Dans la soirée : « Venez me voir *sur le tard*. — Je rentrerai mon foin *sur le tard*. » (Voy. *Souérée* et *Retard*.)

> Et à peine *sur le tard* rentre-t-on en soi-même.
>
> (*Imitation de Jésus-Christ*, liv. III, ch. XLIV.)

|| *Tard-donne*. Localité près de Seruelles (Cher).

TARDE, s. f. équivalant à *tertre*. (Voy. ce mot.) A fourni des noms de localités : *Le Tarde*, *les Tardes*, communes de Mézières, Lingé, Heugnes (Indre); *Biautarde*, *Beautertre* (Indre-et-Loire), etc. Signification rapprochée de *peu*, *pié*, *puy*, etc. (Voy. ces mots et *Tarte*.)

|| Limite de champ. Environs de Saint-Amand. (Voy. *Front*.)

TARDER, v. n.

|| *Tarder que de*, ou *Tarder l'heure de*, ou *Ne tarder que l'heure de*, ou enfin *Tarder l'heure que de*, loc. Pour Être au moment de : « Il *tarde l'heure de* venir. — Il *tarde que d'*arriver », il va arriver bientôt; il va venir à l'instant. (Voy. *Chemer*, *Chômer*, *Détarder*, *Heure* et *Garder l'heure*.)

> Il ne *tarde que l'heure d'*arriver avec la musique et le bouquet.
>
> (G. SAND, *Claudie*.)

TARDI, adj. Tardif. — C'est le mot français avec la suppression du son de la lettre *f*, comme dans *clef*. (Voy. Obs. à *F*, et les mots *Détarder*, *Hâti*, *Poussi*.)

TARGETTE, s. f. Rideau de lit, courtine. (Voy. *Cortine*.)

TARME, s. m. Terme. « Ce *farmier* n'a pas pu payer son *tarme*. »

TARMINER, v. a. Terminer. « *Tarminer* un marché, un ouvrage. »

TARTE (LE), **LE TARTRE** (pour *le tertre*; on prononce le plus souvent *tarde*.) Noms de localité. (Voy. *Tarde*.)

TARTELLE, s. f. (Voy. *Ferlas*.)

TARTIBOULOTTE, s. f. Salsifis des prés (*Fl. Centr.*).

TARTIFUME. Localité près de Marçais (Cher), autre près Montbazon (Indre-et-Loire). — Pour *Tard-y-fume*, ou bien *tarte* (tertre) y fume. (Voy. *Tarde*.) Désignation plaisante appliquée sans doute originairement à quelque habitation de gens aisés chez qui le feu est en permanence ou s'éteint plus tard que chez leurs voisins; ou bien, au contraire, à une pauvre chaumière manquant de bois pour allumer du feu.

TARTOUFLE, s. m. Pomme de terre. (Voy. *Truche* et *Truffe*.) — De l'allemand *kartoffel*. En italien *tartufo*, truffe. (Voy. GÉNIN, *Illustration*, p. 94, v° *Tartuffe*.)

TAS, s. m. Racine de bryone. (Voy. *Rabe de sarpent*, *Navet du diable* ou *punais*, et *Tran*.)

TAS (À), loc. En quantité, abondamment : « Il y avait du monde *a tas* à l'assemblée. — J'arons du blé *à tas*. » (Voy. *Mort* et *Tapée*.)

> Soubdain vindrent *à tas* saiges femmes de tous coustez.
>
> (RABELAIS, *Gargantua*.)

|| *A tis à tas*, loc. Forme augmentative de la même expression.

> Aussi n'est-ce la santé totale de nostre humainité boire *à tas*, *à tas*, comme canes.
>
> (RABELAIS.)

TASIMENT, adv. Pendant. « *Tasiment* qu'il était là. »

TASSÉE, s. f. Contenu d'une tasse : « Boire à petites *tassées*. »

TASSIAU, s. m. Tasseau.

TATA, s. f. Tante. (Voy. *Tonton* et *Tantine.*)

TÂTE-AU-POT, adj. Homme qui se mêle des affaires du ménage. (Voy. *Jean-Fille* et *Manette.*)

TATIGUÉ ! Interj. Sorte de juron burlesque. Vraiment ! Par exemple ! — Adoucissement de *Tête de Dieu !*

Tétigué ! c'est le plus honnête homme que vous ayez jamais vu.

MOLIÈRE, *Georges Dandin*, act. I, sc. II.

TÂTILLER, v. a. (D'où est venu le diminutif français *tatillonner.*) A le même sens. || Bavarder en chuchottant.

TATOILLER, v. n. Bavarder. (Voy. *Patouiller* et *Tatiller.*)

TÂTOUAN, TÂTOUIN, adj. Dissimulé, sournois, hypocrite. (Voy. *Châchouin.*) — En roman, *tatin*, homme de peu de sens, stupide. Serait-ce notre mot dévié de son sens primitif ?

TÂTOUNEMENT, s. m. Tâtonnement.

TÂTOUNER, v. n. Tâtonner.

TAUVE, TAUVRE, s. f. On appelle ainsi, dans les environs de Saint-Benoît-du-Sault (Indre), un espace de terrain inculte, couvert de broussailles, de forme circulaire, ordinairement relevé en forme de butte, de *tumulus*, et que l'on rencontre çà et là. (Voy. *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, année 1851, p. 39.)

|| Jet d'un fossé, petite butte. (Voy. *Touvre, Adous* et *Levée.*)

TE, TEU, pron. pers. (pour *tu*). En Nivernais : « *Te* m'ennuies ! où que *teu* vas ? » (Voy. *Tu* et *Toi.*)

TÈ ! exclamation d'étonnement ou d'ironie. Pour Tiens ! (Voy. *Taît.*)

TÉE, loc. S'emploie pour *Plait-il.* (Voy. *Taît* et *P'taît.*) — Très-usité dans tout l'Ouest.

TEIGNE, s. f. Cuscute à petites fleurs. (*Fl. cent.*) (Voy. *Chancre.*)

TEIL, s. m. Tilleul. (Voy. *Tuïolle.*) — De *teil* se sont formés *teiller*, *tiller*, à cause de la propriété textile de l'écorce du tilleul, le liber de cet arbre se divisant facilement en longues lanières qui sont employées à tresser des cordes, principalement des cordes à puits. (Voy. *Teiller.*)

|| *Duteil, du Theil.* Noms de famille.

TEILLER, v. a. Séparer la filasse de la chènevotte. — L'Académie semble préférer *tiller*, mais nous disons plus habituellement *teiller.*

Volontiers après souper, le ventre tendu comme un tambourin, soûl comme Patault, jasoit le dos tourne au feu, *teillant* bien mignonnement du chanvre.

NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, [illegible]

Ce sont les feux que vous voyez tout le long de la Garonne, que celles qui *teillent* font.

D'AUBIGNÉ, [illegible]

Après le souper, on veille encore une heure ou deux en *teillant* du chanvre.

(J.-J. ROUSSEAU, *Nouvelle Héloïse*, V, lettre 7.)

— Si le nom propre *Letellier*, que nous prononçons *Leteiller*, ne vient pas de ce mot, il doit alors signifier Tisserand, *toilier* (du latin *tela*), et être synonyme de *le Tissier, le Tixier, Tissier*, autres noms propres.

|| *Teiller son seron*, loc. Effiler sa corde, c'est-à-dire au figuré, Mourir, user le fil de la vie. Cette figure paraît empruntée à l'expression mythologique Fil des Parques. (Voy. *Seron.*)

TEINDRE, v. a. Fait au part. passé *Teindu, teinsu*, pour Teint, passé à la teinture : « Ce drap est mal *teindu* ou *teinsu.* » (Voy. *Éteindre.*)

TEINMOIGNAGE, s. m. Souvent employé pour Témoignage. (Voy. *Témoin.*)

TEINMOIGNER, v. n. Témoigner. (Voy. *Teinmoignage.*)

TEINMOIN, s. m. (Voy. *Témoin.*)

TEINRE, v. a. Tenir : « Il faut le *teinre* ben sarré. » Paraît ne différer de *tenir* que par l'infinitif. (Voy. *Tenir, Tiendre, Retins* et *Välet.*)

TEINT, adj. devenu subst. Variété de vigne servant à donner de la couleur au vin (Orléans, Dun-le-Roi, Selles-sur-Cher, etc.), et qui se reconnaît à l'automne par la teinte rouge de ses feuilles. (Voyez *Grous noir.*)

TEL, TELLE, adj. sans complément et formant fin de phrase. « Dans le même [illegible] La chose est restée *telle* », c'est-à-dire *telle* qu'elle était au-

paravant. — « Je lui avais remis ce meuble à réparer, il l'a laissé *tel.* » (Voy. citation à *Envoyer.*) Rien de *tel* (Acad.) signifie Rien de pareil, de semblable. (Voy. *Comme.*)

TÈLE, s. f. Toile.—Ce mot, dont quelques vieilles gens se servent encore, dit-on, entre dans la composition de *arantele*, *arantele*.

TELLEMENT (SI), conjonctions associées par pléonasme et pour renforcer une comparaison, un rapport. « Ce vin est *si tellement* bon que.... » (Voy. *Si.*)

TÈMOIN, s. m. Lorsqu'on plante une borne, on brise en deux parties un caillou, une brique ou un morceau de tuile, et ces fragments, auxquels on donne le nom de *témoins*, sont placés par les intéressés, chacun en droit soi, au fond du trou, de chaque côté de la borne. C'est la consécration du bornage. Pour que les *témoins* soient valables, il faut que les fragments rapprochés se rapportent bien dans toute la cassure. (Voy. *Bone* et *Garant.*)

— La première syllabe de *témoin* est très-longue (et même souvent nasale, *teinmoin*), conformément au vieil usage français : on écrivait autrefois *tesmoing*.

— Souvent on fait sentir dans ce mot le son final de *gn*, qui se retrouve dans *témoignage*. (Voyez Obs. à *GN.*)

|| *Faux-témoins*, loc. Désignation injurieuse des habitants de Montipouret (Indre).

TEMPLE, s. f. Tempe.

Les joues avoit comme deux sabbotz, les *temples* comme une chantepleure.

RABELAIS, *Pantagruel*

Que le coup brisa l'os et fit pleuvoir le sang
De la *temple*, du dos, de l'espaule et du flanc.

(CHAPELAIN, *la Pucell*

Il est souvent difficile de discerner dans la prononciation si nous possédons encore le vrai mot de Rabelais; *ple*, à la fin d'un mot, dégénérant presque toujours en *pe*, comme dans le mot *exempe* pour *exemple;* les ouvriers des villes, qui parlent *chien frais* (voy. ce mot), font sentir le *pl*.

|| *Le Temple.* Nom de localité : Rosnay (Indre) et ailleurs. — Les bois du *Temple* (Indre.) — Souvenirs de l'ordre des Templiers.

TEMPS, s. m. (Acad.)

1° Durée des choses :

|| *Bout de temps*, loc. Espace de temps plus ou moins long : « Il y a déjà *un bout de temps* que je n'ai vu un tel. — Je l'attends depuis *un bon bout de temps.* » (Voy. *Bout.*)

|| *Sur le haut du temps*, loc. A la belle saison, à une époque plus avancée : « Le blé enchardira *sur le haut du temps.* » — La mauvaise saison serait *le bas du temps,* mais cette dernière locution n'est pas usitée.

|| *Tout un temps*, loc. En même temps. (Voy. *Tout.*)

Lequel, après avoir abusé son maistre et le duc de Bourgogne et le roy d'Angleterre *tout un temps.*

(*Satire Menippee*, 108.)

|| *Tout d'un temps,* loc. En une seule fois, de suite, sans interruption : « Il a labouré son champ *tout d'un temps.* » (Voy. *Affilée.*)

|| *Ce temps pendant,* loc. Pendant ce temps, pendant que. (Voy. *Ç'tàpendant.*)

Ce temps pendant Pathelin vient aux entremets.

L'Avocat Pathelin

Ce temps pendant l'amour faict ses exploits
De faire entrée en la ville de Blois.

(CL. MAROT.)

Le bruit *ce temps pendant*, etc...

(BONAVENTURE DES PERIERS, *l'Andrienne*, Prologue, v. 13.)

Jeanne, *ce temps pendant* me faisoit un sermon.

(RÉGNIER, *Satire XI.*)

|| *Sur le coup de temps*, loc. Sur ces entrefaites, en ce moment, au même instant : « Il est arrivé *sur le coup de temps.* » (Voy. *Coup.*)

|| *Après ce temps-là*, loc. Puisqu'il en est ainsi, au surplus : « *Après ce temps-là*, mon vieux, vous en f'rez ben ce que vous vourez. »

|| *A même temps.* En même temps.

Le Sauveur mesme de vostre âme, assis sur le throsne de sa miséricorde, prononcera là-haut au ciel devant tous les saincts *à mesme temps* qu'en son nom le prestre vous absout icy bas en terre.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 471.)

|| *De temps en temps* nous est signalé comme signifiant quelquefois De distance en distance.

|| *Un tour de temps.* (Voy. *Tour,* et ci-dessus *Bout de temps.*)

|| *Ren de temps.* (Voy. *Ren.*)

|| *A temps et heure,* loc. Exactement, au moment indiqué, à propos.

|| *Du temps que*, loc. Pendant que, dans le temps que.

> *Du temps que* les bêtes parloient.
>
> LA FONTAINE.

Il n'etoit point là *du temps qu'*il s'expliquait avec la vieille.

> G. SAND, *la Petite Fad[illegible]*

2° *Temps* (Acad.). État de l'atmosphère, température.

|| *Le temps doux*, les beaux mois de l'année. « Le temps doux est arrivé. » De meme la Fontaine, pour designer l'eté, a dit : le *temps* chaud.

> Que faisiez-vous au *temps* chaud?
> Dit elle à cette emprunteuse.
>
> (*La Cigale et la Fourmi*.)

— *Temps bure*, temps brumeux, couvert, sombre.

— *Temps malade*, disposé à l'orage.

— *Fort temps*, mauvais temps, orage, gros temps (Acad.) : « J'arons du *fort temps* à soir. »

— *Temps beuvant*, loc., temps chaud qui excite la soif. (Voy. *Souleillant.*)

— *Temps vart* (vert), loc. (Voy. *Vart.*)

— *Sale temps*, loc. fig. Temps humide qui occasionne la boue. On ne dira pas d'un temps pluvieux : « C'est un *temps sale* », mais on préfère l'inversion plus expressive : « C'est un *sale temps !* » (Voy. *Vart.*)

|| *A plein temps*, loc. Jusqu'aux limites de l'horizon : « Il pleut *à plein temps* », c'est-à-dire à verse et de partout. (Voy. *Ciel* et *Plein.*) Se dit aussi en Anjou. — « Le *temps* est comme a *pris.* » (Voyez *Prendre.*)

3° *Temps* (Acad.). L'atmosphère elle-même, le ciel, l'horizon : « Il y a des nuages dans le *temps*, de la grêle dans le *temps*. — Il y a ce soir beaucoup d'étoiles au *temps*, dans le *temps*. »

> Oiseau bleu, couleur du *temps*,
> Viens à moi promptement.
>
> (*Chausse*, *Contes de fées*.)

|| *Haut comme le temps*, loc. Hautain, qui a des manières dédaigneuses.

TEN, TENNE, adj. poss. Tien, tienne. (Voy. *Men*, *Sen*, *Ren.*)

TENDILLE, s. f. Cheville de l'*araire* qui sert à réunir le *soupiau* (sep) à la perche, et qui *sous-tend* en quelque sorte l'angle formé par ces deux parties de l'instrument, de manière à regler l'*entrure* du soc dans la terre, c'est-à-dire la profondeur du labour. (Voy. *Entrure* et DALPHONSE, *Statistique de l'Indre*, p. 153.)

TENDON, s. m. (Voy. *Tendron.*)

TENDRE, v. a. Fournir. — On dit : « *Tendre* une rente, un capital à quelqu'un », comme si on lui tendait une main secourable. (Voy. *Tailler.*) || Retenir. (Voy. *Bander* et *Tente.*)

TENDRE, adj. (Voy. *Lune.*)

TENDRON, TENDERON, s. m. Bugrane rampante. (Voy. *Arrête-bœu* et *Sarre-lâche.*)

|| Partie fibreuse des muscles. (Voy. *Tiraille.*)

|| *Tendron.* Localité près de Nérondes (Cher) ; autre près de Lignières (Cher).

TENEMENT, adv. Sans désemparer. (Nivernais.)

TENIEUBES, s. m. pl. Ténèbres, office de trois jours de la semaine sainte. « Aller à *tenieubes* ou *t'nieubes.* »

TENIR, v. a. (Voy. *Teinre.*)

Ind. prés. — Je *teins*, tu *teins*, etc.; je *tenons*, ils *tennent* ou *tenont.* (Voy. *Tint-main.*)

> Tu me *teins* jà à ton fil, reine bele.
>
> [illegible]

Passé défini. — Je *tenis*, etc.

> La dame plus ne se *tenist.*
>
> [illegible]

Futur. — Je *tendrai*, et, par syncope, je *tenrai* (prononcez *tindrai*, *tinrai*), etc.

> Li fors roys de Behaigne en pris [illegible]
>
> LA CURNE DE SAINTE-PALAYE. [illegible]
>
> Car [illegible] et [illegible] le [illegible].
>
> [illegible]

Impératif. — *Tens* (prononcez *tins*) ou *teins.*

Condit. — Je *tendrais* ou *tenrais* (prononcez *tindrais*, *tinrais*, etc.)

> L'auteur du Livre des Eschecqts... disoit en son temps... *tenroit*... et nous disons... [illegible]
>
> TORY.

Subj. — Que je *tenisse*, etc.

> Très-volontiers d'elles cueillisse
> Au [illegible]
> En ma main [illegible]
>
> [illegible]
>
> Plust à Dieu [illegible]
> Qu'en [illegible] quatre.
>
> [illegible]

Et s'il advenoit que je *tenisse* une pièce de terre tenue en fief d'aulcun seigneur, et que icelle pièce feust adausée à aulcunes gens qui l'auroient blée (mise en blé).

(Ancienne Coutume de Berry.)

Notez que le verbe *bleer* est depuis longtemps tombé en désuétude. (Voy. Roquefort.)

Part. passé. — *Tent* (prononcez *tint*), *tenu*.

|| Posséder. Se dit chez nous d'une manière encore plus absolue que dans le français : « Ce métayer *tient* douze bœufs. — Tu *tiens* là un bon champ. — Cet homme *tient* bien quinze bons mille francs. » (Voy. *Teinre* et *Tendre*.)

|| Parcourir : « Il a *tenu* tout le bois. — Les gendarmes ont *tenu* toute la commune » (ce qui est souvent vrai dans les deux acceptions).

TENOU, s. m. Cuvier à faire la lessive. (Voy. *Mortier, Cue* et *Tine*.)

Item plus led. jour baille a ung tonnellier la somme de troys sols quatre deniers tourn. pour avoir relyé une queuhe à mectre verjust, ung *thenou* et aultres vaisseaulx.

(Comptes des recettes de l'Hôtel-Dieu de Bourges, 1500-1501.)

André Louvet, mᵉ tonnellier, qui avait exposé en vente quantité de *tenoux* desquels s'en est trouvé quatre de deffectueulx.

(Procès-verbal de la visite de la foire de la [illegible] d[illegible] mars, en 1620. — Bourges.)

TENTABLE, adj. Ennuyeux, importun. (Voyez *Tenter*.)

TENTATIF, adj. (*f* ne se prononce pas). (Voyez *Tentable*.)

TENTE, s. f. Barrage en menues branches soutenues par des pieux que l'on fait dans une rivière, et auquel on adapte, devant un petit passage laissé exprès, la gueule d'une nasse, d'une *vargée*, pour prendre du poisson : « *Faire une tente* », c'est préparer l'endroit où l'on *tendra* la nasse. — *Tente* est pris là pour piége, appareil *tendu*. (Voy. *Tendre, Bander* et *Acout*.)

TENTER, v. a. Ennuyer, tourmenter. (Voy. *Tentable*.)

|| Solliciter. — Se prend le plus souvent en bonne part.

|| *Tenter a*, loc. Essayer de. « *Tenter à faire* une opération quelconque. — J'ai *tenté à* prendre cette carpe, je l'ai manquée. »

TENUE, s. f. Portion de territoire d'une commune comprenant des propriétés de même nature. — Une *tenue* de terre, de *brandes*, de vignes, est ce qu'en d'autres provinces on désigne aussi sous le nom de terroir, de finage, etc. (Voy. *Mas* et *Écart*.)

|| *Pied de tenue*, s. m. (Voy. *Pied*.)

TER, adj. Troisième. (Voy. *Preu*.)

TERBOU, s. m. Ouragan. (Voy. *Trebou* et *Tribou*.)

TERBOULER, v. a. Troubler, tourmenter. (Voy. *Treboulér* et *Tourbouler*.)

|| V. n. Changer de couleur. (Voy. *Tribouler*.)

|| Tomber en roulant, en culbutant. « Il a *terboulé des escaliers* », il est tombé en roulant sur les marches.

TERBOULOUNER, v. a. et n., fréq. de *Terbouler*. (Voy. ce mot.)

TERCHAUSSER, v. a. Changer de pied ses chaussures, mettre à gauche celle de droite, et *vice versâ* : « J'ai *terchaussé* mes sabots. » (Voy. *Trechausser*.)

TERCOU, s. m. Torcol, oiseau du genre des grimpeurs. (Buffon.)

TERGEASSE, TERJASSE, s. m. Écorcheur, petit oiseau du genre des pies-grièches. — *Égcasse* ou *ajace* entre certainement dans la composition de ce mot.

TERIAGE, s. m. Triage. (Voy. *Terier*.)

TERIAU. (Voy. *Triau*.)

TERIER, v. a. Trier. || Sevrer. (Voy. *Trier*.)

TÉRIÉRE, s. m. Tarière. On dit *un tériére* et même *un téziére* pour *une tarière*.

TERIOT, en Nivernais. (Voy. *Triot*.)

TÉRIR, v. a. et n. (Voy. *Tairir*.)

TERJOUS, adv. (Usité dans l'Ouest.) Toujours. (Voy. *Torjous*.)

TERLUIRE, v. n. Reluire. « Ses yeux *terluisent* comme deux chandelles. »

Alle a les yeux ben *terluisant*
Tout coume deux pierres à guiamant (diamant),
Si ben que l'écarlate
Qu'est un rouge ben fin,
N'est que d' la couleur varte
Auprès de son biau teint.

(Bourrée nivernaise.)

TER pour *tre*. Voy. Obs. à *BER*, *DER*, etc.

TERLUTER, v. n.; **SE TERLUTER**, v. pron. S'agiter, se tourmenter. (Voy. *Tersauerer.*) *Tre, ter*, le *trans* des Latins.

TERMINER, v. n. Trembler. (Voy. *Treminer.*)

TERMUÉE, s. f. Trémie d'un moulin à blé. (Voy. *Tremuée* et *Tremouee.*)

TERMULER, v. n. Déménager. — Se dit en Sologne, où on *termule* généralement à la Toussaint. Ailleurs, la Saint-Martin est l'époque ordinaire des renouvellements de baux. (Voy. *Tremuler* et *Rumer.*)

TERMUSSER, v. n. Passer au travers d'un taillis, d'un fourré, d'une haie. — Le même que *musser*, précédé de la syllabe *ter* pour *tre*, équivalent du latin *trans*, comme dans *trajet, trajeter, traverser.* (Voy. *Tremusser.*)

TERNUCHE, s. f. Espèce de chiendent. (Voy. *Trenuche* et *Traînasse.*) — En limousin *tronudze.*

TERRAILLE, s. f. Terreau, terres mélangées. (Voy. *Terrée.*)

TERRAILLER, v. a. (Voy. *Terrer.*)

TERRASSE, s. f. Terrine.— *Terrissou* en limousin signifie Écuelle de terre.

Plasteaux y fault aussi bien des *terrasses.*

(GRATIAN DUPONT, *La Controverse des sexes*

Me boilà (voilà) une *terrace* pleine.

(D'AUBIGNÉ, p. 96.)

|| Spécialement, Pot à soupe des ouvriers qui travaillent dans les champs. (Voy. *Bridoué.*)

TERRASSÉE, s. f. (dérivé de Terrasse, comme Assiettée, d'assiette.) Plein une *terrasse* : « Une *terrassée* de soupe, une *terrassée* de braise. »

Pierre de Boisbertrand, seigneur de Connives, eut un long procès avec le prieur de Saint-Marcel, près d'Argenton (Indre), au sujet du droit de prendre une *terrassée* de braise de rente au four banal dudit lieu, toutes les fois que le four chauffait.

(DE LA TRAMBLAIS, *Esquisses pittoresques de l'Indre.*)

TERRASSER, v. a. (Voy. *Terrer.*)

TERRE (EN), loc. Sur terre, sur la terre : « Y a pas d'homme pus hureux *en terre.* » Se dit d'un homme vivant.

O qu'il faict bon aymer *en terre* comme l'on ayme au ciel.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 314.)

Notre locution est aussi employée dans le sens du Dictionnaire de l'Académie : « Porter *en terre.* »

TERRÉ, s. m. Espèce de plancher fait grossièrement (soit dit par catachrèse) en terre grasse qu'on étend sur des *fuseaux* ou *palissons* entourés de paille et reposant eux-mêmes sur les solives. (Voy. *Palisson.*)

TERRÉ, adj. Crotté, sali de terre : « Mon cotillon est tout *terré*, il faut le laver. »

TERREAUTER, v. a. Garnir le pied d'une plante, couvrir des graines avec de la terre fine, du terreau. (Voy. *Terroyer.*)

TERRÉE, s. f. Boue des chemins que l'on ramasse pour en faire un engrais, terre provenant de déblais ou de démolitions. On dit de la *terrée* et des *terrées* : « Mener des *terrées* dans une vigne, dans un pré, dans une terre. » (Voyez *Terraille* et *Pouture.*)

TERRER, v. a. Garnir une terre de *terraille*, ou l'amender avec de la *terraille.* (Voy. *Terrée.*)

TERRET, s. m. D'après le supplément de Raymond au Dictionnaire de l'Académie, Nom d'un raisin qui croît en France, dans le département du Cher. Nous ne le connaissons pas.

TERRIER, s. m. Tertre, colline. (Voy. *Tarde, Pié, Pué, Peu, Tré*, etc.)

— Nom de localité : *Le Terrier*, communes de Saint-Aigny, Beaulieu, la Châtre-Langlin, etc.; entre dans la composition de beaucoup d'autres : le *Terrier-Joly*, le *Terrier-Blanc*, le *Terrier-de-Bord*, le *Terrier-Porcher*, communes d'Argenton, de Chalais, etc., tous dans l'Indre.

TERROUX, adj. Terreux, mêlé ou sali de terre. « Il a les mains toutes *terrouses.* » (Voy. *Terré.*)

TERROYER, v. a. (Voy. *Terreauter.*)

TERSAUTER, v. n. Tressaillir : « Il m'a surpris, j'en ai *tersauté.* » (Voy. *Tressauter.*)

|| V. a. Ebranler, renverser.

TERSE, s. f. Tresse. (Voy. *Terser* et *Terson.*)

TERSER, v. a. Tresser.

TERSOIRER, v. n. Laisser tomber de haut un liquide en le transvasant, de manière à le faire mousser. — *Ter* ou *tre* équivaut au *trans* des Latins. (Voy. *Tressoirer, Trebuter.*)

TERSON, s. m. Cordon, galon : « Les *tersons* de mon tablier sont cassés. » (Voy. *Tresson* et *Tissu.*)

TERSOUÉ, s. m. Mouchoir, essuie-mains, serviette. Linge propre à essuyer; de *tergere*. On a dit aussi *tersour*.

> Car jadis li messonneour
> Q'ens portoient un *tersour*
> Dont ils terdoient leur suour.
>
> *Miserere du Reclus de Moliens.*

TERTOUS, et au féminin **TERTOUTES**, adj. pl. (Ne s'appuyer guère sur la première syllabe, comme si l'on disait *teurtous*, *teurtoutes*). Tous, absolument tous, sans exception : « Ils sont venus *tertous* de leur famille. — Elles se sont mises *tertoutes* à courir. » (Voy. *Tretous*.)

TERTRE, Éminence, colline. (Acad.) — Ce mot a fourni à nos contrées un assez grand nombre de noms de localités, mais en se modifiant dans notre idiome : ainsi nous disons *le Tarde*, *les Tardes*, *Biautarde*, etc., lorsque les documents officiels et les cartes locales écrivent *le Tertre*, *Beautertre*, etc. (Voy. *Tarde*, *Terrier*, *Peu*, *Puy*, *Pied*, etc.)

TERUELLE, s. f. Truelle.

TERUELLÉE, s. f. Une pleine truelle. « Une *teruellée* de mortier. »

TERVAUCHER, v. n. Poser le pied de travers, ou de faut. (Voy. *Trevaucher*, *Terchausser* et *Defaut*.)

TESSIER, **TEXIER**, s. m. Tisserand : « Porter son fil chez le *tessier*, pour en faire de la toile. »

|| Nom de famille très-répandu. (Voy. *Tissier*.)

TÊSSON, s. m. Taisson (Acad.), blaireau, animal puant. Souvent employé comme une injure : « Oh ! le *tesson* ! » — On prononce *é* très-ouvert, et même jusqu'à le rendre nasal : *teinson*.

— *Tesson* signifiait anciennement Porc, cochon. — Il est inusité dans cette acception, mais plusieurs noms de localités en sont derivés : *Tesson*, *les Tessonnières*, *Tesseau*, communes de Clion, Murs, Pouligny-Saint-Pierre, Saint-Lactencin, etc. (Voy. *Porcherie* et *Verrerie*.)

TET (pour *tect*, du latin *tectum*, le *c* ne se prononçant pas, mais le *t* final se faisant sentir), s. m. Toit, étable à renfermer du bétail : « Mettre les bêtes au *tet*. » — Se dit de tous les animaux d'une ferme, les chevaux exceptés : « Le *tet* aux bœufs, le *tet* aux vaches, le *tet* aux oueilles, le *tet* aux cochons, le *tet* aux oies, etc., sont autant de dépendances distinctes que l'on désigne en y joignant toujours le nom de l'animal : « Porter du fourrage dans le *tet* aux bœufs. »

> En *tect* bien seur, joignant ses beaux herbages,
> Coucher me faict, me maine aux clairs rivages.
>
> Cl. Marot.

> Où est ton *tect* et ton boys?
>
> Et. Forcadel, *Dialogue rustique d'amoureux.*)

> Comme si le chaton eust eté parc ou un *tect* auquel il les eust enfermés.
>
> Amyot, *Amours de Théagène et de Chariclée.*)

> Un tas de vieilles qui percoient de leurs yeux creux jusque dans le *tect* aux vaches.
>
> (Bonaventure des Periers.

TÊTARD, adj. et s. m. Qui a une grosse tête.

TÊTAUD, **TÊTAUT**, s. m. Têtard, arbre que l'on étête périodiquement. — C'est, suivant l'expression de Bosc, une sorte de taillis aérien, soustrait à la dent des bestiaux. Le chêne, l'orme, le charme et le saule sont les arbres le plus ordinairement tenus en *têtauds*. (Voy. *Truisse*, *Trognard*, *Tonte* et *Beurte*.)

> Grâce à des habitudes immémoriales, la vallée Noire tire son caractère particulier de la multitude de ses arbres. Excepté le noyer et quelques ormes séculaires autour des domaines ou des églises du hameau, tout est ébranché impitoyablement pour la nourriture des moutons pendant l'hiver. Le détail est donc sacrifié dans le paysage, mais l'ensemble y gagne, et la verdure touffue des *têteaux*, renouvelée ainsi chaque année, prend une intensité extraordinaire.
>
> G. Sand, *la Vallée Noire.*

— Nous croyons, malgré l'autorité de G. Sand, qu'il faut écrire *têtaud*, car dans aucune partie du Berry on ne prononce *têtiau*, qui serait la modification berrichonne de *têteau*.

|| Chapeau de fer-blanc qui coiffe la pointe d'une charpente ; il est ordinairement surmonté d'un ornement quelconque. Souvent on emploie pour le même usage un pot de grès ou de terre renversé.

TÊTE, s. f.

|| *Tête d'alouette*, s. f. Centaurée jacée. (*Fl. cent.*) — *Tête d'oiseau*, plusieurs espèces de centaurée. (Voy. *Broche* et *Prache*.)

|| *Tête de loup*, loc. (Voy. *Chat-bure*.) Dénomination burlesque appliquée, dans les environs de Bourges, au paysan beau parleur, sorte de courtier matrimonial qui va faire au nom des jeunes garçons leurs premiers essais de demandes en mariage auprès des parents des jeunes filles. — Cette dé-

nomination est tirée de l'usage où sont les gens qui ont tué un loup de promener sa tête dans les campagnes, en quêtant chez les fermiers. (Voyez les *Noces de campagne*, par M. Ribault de Laugardière.)

|| *Tête de mouches*, loc. Ruche d'abeilles. (Voyez *Mouche* et *Bouillaud.*)

|| *Tête-de-prache*, s. f. (Voy. *Prasse* et *Tête d'alouette* ci-dessus.)

|| *Tête-bêche*, loc. (Voy. *Béchevet* et *Couette.*)

A tête bes hcrel (est l'un des jeux de Gargantua.)

RABELAIS, liv. [illegible], ch. XXII.

TÉTEROLLE, s. f. Biberon : « Élever un enfant à la *téterolle.* » (Voy. *Truton*, *Tuteron* .)

TÉTERON (*é* fermé), s. m. Bec d'une cruche. — Ce bec se prend avec les lèvres comme pour teter, lorsqu'on veut boire *à même* le vase. (Voy. *Tuteron*, *Bicheton* et *Meinme.*)

TÊTERON (*ê* circonflexe), s. m. Bandeau à l'aide duquel on soutient la tête des enfants nouveau-nés.

TETINE, s. f. Mamelle des petits animaux.

|| *Tetines de chatte*, *tetines de souris*, s. f. pl. Trique-madame, orpin blanc et orpin âcre. (*Fl. cent.*)

TETTE, s. f. Teton, mamelle. (Voy. *Poitraille.*) Se dit en parlant Des femmes. — L'Acad. restreint cette acception et ne l'applique qu'aux animaux.

TETTE-CHÈVRE, s. m., nom vulgaire de l'engoulevent (oiseau). (Voy. *Crapaud-volant.*)

TETTE-VACHE, s. m. Le crapaud commun de grosse taille. — On prétend que les crapauds et les serpents tettent les vaches dans les prés. Les vaches dont le pis et le lait sont sanguinolents ont été, dit-on, tourmentées par le *tette-vache.*

TÈTU, s. m. Gros marteau, et surtout marteau à deux pointes servant à tailler grossièrement la pierre. (Voy. *Pique*, *Pointe* et *Bûcher.*)

TEURE, s. f. Jet de fossé. (Voy. *Turiau*, *Adous.*)

TEUREMENT, TUREMENT, s. m. Coup de tête de taureau, de mouton. (Voy. *Teurer.*)

L'ambition envieuse... tant est mordante! elle esmeut ce mesme bétail à s'entrehurter d'un *turement* si ferme qu'il faut que l'un des combattants culbute.

J. CHAUMEAU, *Histoire du Berry.*

TEURER, v. a. Donner un coup de tête : « Prenez garde! ce bélier va vous *teurer.* — Les moutons se *teurent* entre eux. » (Voy. *Heurer*, *T[illegible]*, *Truquer*, *Cosser.*)

TEURVER, v. a. pour *Treurer.* (Voy. ce mot.) Trouver.

THANASE, prénom, par aphérèse de Athanase. (Voy. *Tenne* et *Tanas.*)

THÉÂTRE, THIÂTRE, s. m. Sorte d'estrade, de tribune où se placent les autorités, les personnes notables, à certains jours de fête, de cérémonie, etc. « Monter sur le *théâtre*, avoir place sur le *théâtre.* »

— Le plus souvent on prononce *quiâte*, *kiâte.* (Voy. *Thioute.*)

|| Dénomination burlesque de certains cabinets réputés inodores, construits en forme de pavillon, aux usines de Torteron (Cher). (Voy. *Chiroué.*)

THIOUTE (SAINTE-), et par une corruption plus forte encore *Sainte-Quiaute* [illegible]. (Voy. [illegible].) Sainte-Théodore, village de la commune de Clion (Indre).

— *Thiou.* Théodulphe, selon Roquefort.

THIOU, s. m. Fossé, trou, voûte. || Nom de lieu dans l'arrondissement de Bourges.

— *Tiou*. Localité près de [illegible].

THOUMAS, prénom. Thomas.

THYM DE BARGÈRE, THYM BÂTARD, s. m. Serpolet commun, thym serpolet. (*Fl. cent.*)

TI, T'I, sorte de particule interrogative ou exclamative qui se place après le verbe : « Vous avez-*ti* été là-bas ? — Vous venez-*ti* de loin ? — J'avons-*ti* été heureux ! » (Voy. *I* et [illegible].)

TI, pron. pers. Te. (Voy. [illegible] à *P[illegible]mer.*)

TIARCE, s. f. Impôt. — *Tiers*, selon Roquefort. — « Je n'ai pas payé ma *tiarce.* — Le percepteur va venir, il faut payer *tiarce.* »

Trop souvent les impôts ont atteint la proportion du tiers. — Le mot *tiarce* pourrait être aussi dérivé du genre de location des domaines, au [illegible]

[illegible]

grains, au *tiers* franc, comme le bail à métairie est à *moitié* fruits.

TIARCER, v. a. et n. (*Tiercer* est seulement neutre dans l'Acad.) Augmenter d'un tiers.

|| Augmenter d'une moitié, laquelle porte à trois parts un tout qui n'en avait que deux.

|| Tripler.

— L'application de ces acceptions si diverses dépend de l'intention générale donnée par celui qui s'en sert à son discours.

TIA-TIA (ainsi écrit dans Buffon), s. f. (Voyez *Kia-Kia*, et Obs. à *TI*.)

TIC-TOC, par onomatopée pour Tic-tac (Acad.). Mouvement réglé, accompagné d'un petit bruit. (Voy. *Toc*.)

TIDELLIER en Nivernais et aux environs de Saint-Florent (Cher), s. m. (Voy. *Tridellier*.)

TIÉDEZIR, v. n. Tiédir. (Voy. *Aplatzir*, et Obs. à *Z*.)

TIENDRE, et, par syncope, **TIENRE**, v. a. Tenir: Je ne peux pas le *tiendre*. — Dans *tiendre*, *tienre*, je *tienrai*, etc., *en* se prononce *in* : *ti-indre, ti-inre, ti-inrai*, etc. (Voy. *Teinre* et *Tenir*.)

Part. passé. — *Tinsu*.

TIENNE, prénom, par aphérèse de Étienne. (Voy. *Thanase*.) — *Tiennet, Tienni, Tiennon, Tiennot*, diminutifs. On prononce souvent *Quienne* ou *Kienne, Quienni*, etc. (Voy. Obs. à *K* et à *Qui*.)

TIENT-MAIN, s. m. (Voy. *Tint-main*.)

TIERCETS (LES), s. m. pl. Jeu autrement appelé les *petits paquets*, analogue à celui du pot de chambre si usité parmi les enfants. Un certain nombre de joueurs, une douzaine par exemple, se rangent en rond par paquets de deux l'un devant l'autre. Un treizième joueur (d'où *treiziau*, voy. ce mot) prend place en troisième derrière un des paquets ; mais il est pourchassé à l'instant par un quatorzième joueur courant autour du rond, et ne se sauve qu'en se plaçant à l'intérieur de l'un des paquets, ce qui oblige celui qui devient troisième extérieur à se sauver à son tour. Les joueurs poursuivis qui se laissent prendre deviennent successivement coureurs.

TIERS-PAN, s. m. Madrier, planche très-épaisse. *Pan* pour *panneau* plutôt peut-être que pour *empan*, mesure. — Pan de bois, dans l'Académie, assemblage de menues charpentes pour cloison.

TIERS-POINT, s. m. Lime à trois arêtes. — Manque dans le Dict. de l'Acad.

TIGNASSE, s. f. Chevelure en désordre. (Voyez *Teigne*.)

TIGNEUX, adj. Teigneux.

Pourtant vouloit estudier en loix, mais voyant que là n'estoyent que trois *tigneux* et un pelé de légistes, se partit dudit lieu.

(RABELAIS, liv. II, ch. V.)

Au moins te fais-ie tant d'honneur que ie ne m'abandonne ni à vallet, ni à *tigneux*.

(ANTOINE LEMAÇON, *Traduction du Decameron de* BOCCACE, Ve journée, nº 10.)

TILER, v. n. Se dit particulièrement Des petits cris que font entendre les rats et les souris. (Voyez *Couïler*.)

TILLAU, **TILLOL**, s. m. Tilleul. (Voy. *Teil* et *Tuïolle*.)

— *Le Tillot*, Localité dans les Vosges.

TILLER, v. a. Teiller. (Voy. *Teiller*.)

Mais si chanvre broyer ou *tiller*.

(VILLON, *Ballade*.)

TIMBER, v. n. employé fréquemment pour Tomber. (Voy. *Tumber* et *Tomber*.)

TIMOUNIAU, s. m. (Voy. *Prolouére*.) || C'est aussi la perche à laquelle sont attachés les bœufs de derrière. (Voy. *Parche*.)

TIN, adj. possessif. (Voy. *Ten*.)

TINE, s. f. Petit cuvier, moitié de tonneau à deux oreilles dans lesquelles on passe un bâton pour que deux hommes puissent le porter. (Voy. *Gelon, Tenou, Basse* et *Porte-basse*.) — Lat. *tina*, vase à mettre du vin.

Pour deux hommes à porter la *thine* (*sic*), pour chacun XX d.

(*Archives du Cher, Comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges*, 1402.)

Jadis il fallait dix *tinées* de vendange pour faire

---

et Obs. à *I*, à *K* et à *QUI*.) Le Diction. de l'Acad. offre un exemple analogue de cette substitution de son dans Reverquier [illegible] renvoie à Revertier.

un tonneau de vin, mesure de Bourges, ainsi que le constatent les titres du chapitre de Saint-Étienne de Bourges. (Seigneurie de Verdigny.)

|| Se dit aussi d'un vase de terre, d'une jarre, d'un *saloué*.

Sous le nom de *tine* ou de *tinre*, on désignait, il y a trois siècles, tout vaisseau de petite dimension, comme un seau. Ainsi, on donnait ce nom aux seaux de cuir qui servaient dans les incendies.

TINETTE, s. f., diminutif de *Tine*, deuxième acception. (Voy. *Tinot*.) || Nom de famille assez commun.

TINOT, s. m. (Voy. *Tiot* et *Tinette*.)

TINTAMARRE, s. m. Bruit, fracas.

Il (le duc Jean de Berry qui avait réduit le nombre des heures de travail des vignerons) commanda que ceux qui estoient plus proches de la ville, et conséquemment devoient entendre plus à leur aise le son de la cloche, en donnassent advertissement en criant aux autres qui estoient plus prochains, lesquels seroient tenus de rendre le semblable aux autres, et ainsi de main en main.... Or disent les bonnes gens du pays qu'ils avoyent ouy dire qu'autrefois le premier qui donnoit advertissement aux autres avoit accoustumé de *tinter dessus sa marre* avecq'une pierre, et tout d'une suite commençoit à huer après ses autres compaignons : car *marre*, comme vous sçavez, est un instrument de labour emprunté mesmement du latin : ainsi nous pouvons recueillir de deux passages, du 10 de Columelle, en sa *Maison rustique*, dont est venu que presque en la pluspart de ceste France nous appellons *marrer* les vignes ce qu'ès autres endroicts *labourer*. »

(Pasquier, *Recherches*, liv. VIII, c. XLIX

(Voyez *Marre*.)

TINT-MAIN (pour *tient-main*), s. m. Main courante d'une passerelle, perche fixée horizontalement pour servir d'appui ; garde-fou. (Voy. *Tenir*.)

TIOLER, v. n. (en Morvan). (Voy. *Brioler* et *Hôler*.)

TIOT, s. m. Petit cuvier, contraction de *tinot*. (Voy. ce mot et *Tine*.)

|| Petit morceau de sureau sur lequel le tisserand enroule le fil destiné à faire la trame de sa toile. (Voy. *Treume*.)

TIPHÉNAT. Nom de famille à Saint-Amand (Cher). Signifie né le jour de l'Épiphanie. (Voy. Laborde, *Emaux*, au mot *Thiphène*.)

TIRAILLE, s. f. Tendon : « Ce morceau de viande est tout en *tirailles*. » (Voy. *Tendron*.)

TIRE, s. f. Trait, action de tirer : « Il y a de la *tire* pour monter ce côteau. »

|| *Cheval de tire*, loc. Cheval de trait.

|| *Poteau de tire*. Celui qui est arc-bouté et disposé de manière à faire bander, à tendre avec effort des fils de fer formant clôture d'un champ, d'un pré.

|| *Tire-à-tire*, loc. A l'instant, promptement, tout de suite.

|| *Boire à tire la rigaut*, loc. (tire Larigot. — Acad.) Boire abondamment : « A cette noce on a bu à *tire la rigaut*. » On prétend que ce dicton a été appliqué d'abord aux sonneurs d'une grosse cloche de Rouen dite la Rigaut, d'après le nom du trente-sixième archevêque de cette ville (Génin, *Illustration*, p. 206); les sonneurs ayant sans doute coutume de se rafraîchir au cabaret après ce violent exercice. (*Idem*, *Récr. philol.*, t. Ier, p. 372.) — Un *Glossaire* de Rabelais fait dériver ce mot de *larynx*. Suivant une autre édition du même auteur : « Aucuns tirent ce mot d'Alaric, roi des Goths, qui fut défait près de Poitiers par Clovis; lors les soldats joyeux, lorsqu'ils beuvoient, se disoient les uns aux autres : *Je bé à ti, ré Alaric Goth*. » Enfin, il y en a qui, non sans quelque vraisemblance, expliquent cette locution populaire par : Boire jusqu'à tirer l'*arigot* (l'ergot, équivalent burlesque de la jambe, comme dans cette autre locution familière: Se tenir sur ses ergots (Acad.). *Arigot, érigot* pour Ergot existent dans plusieurs patois, notamment en Normandie.

TIRE-ARRACHE, s. m. C'est la rousserolle, sorte de grive qui vit parmi les roseaux (Buffon), ainsi appelée par onomatopée de son chant qu'elle répète sans relâche au milieu des joncs, et que les paysans traduisent ainsi : *tire! tire! arrache! arrache! tire! arrache!* (Voy. *Charretier*.)

TIRE-BOTTE, s. m. fig. Nom d'une fondrière sur l'ancien chemin entre Saint-Benoît-du-Sault et Argenton. — Les cavaliers s'y enfonçaient au risque d'y laisser leurs bottes. (Voy. *Ecurie*, *Mollière*.)

TIRE-FIENT, s. m. Crochet à tirer le fumier. (Voy. *Fient* et *Trient*.)

TIRE-LANGUE. Nom de localité : Champ-Sanglard (Creuse). (Voy. *Tire.*)

TIRE-MONDE, s. f. Synonyme burlesque de Sage-femme. (Voy. *Preneuse d'enfants.*)

TIREPELER, v. a. Tirailler.

TIRER, v. a. Pris absolument dans le sens de Faire sortir d'un champ de foire, en parlant des bestiaux que l'on vient de vendre : « *Tirez* cette vache, cette paire de bœufs. »

|| Tirer (en sous-entendant : d'affaire), sauver, retirer d'un danger : « Son médecin l'a *tiré.* » — Nous ne sommes pas très-sûrs que cette expression, qui est usitée en Normandie, le soit en Berry.

|| Teter. Se dit non-seulement des animaux, mais s'applique aussi à l'espèce humaine. (Voy. *T'ter.*)

Les petits enfants, à la mamelle de leurs mères allangouries, *tirants* pour néant, et ne trouvants que sucer.
(*Satire Ménippée.*)

— *Tirer* les vaches (Acad.), les traire.

|| *Tirer*. Arracher une tige : « *Tirer* du chanvre. »

|| *Tirer à*, loc. Se rapporter à, avoir du rapport, de l'analogie, de la ressemblance. (Voy. *Retirer.*)

Et l'air de son visage a quelque mignardise
Qui ne *tire* pas mal *à* celle de Dorise.
(CORNEILLE, *Clitandre*, act. II, sc. VIII.)

|| *Tirer au cœur*, loc. Avoir envie de vomir.

|| *Tirer au plat*. Prendre son morceau à la gamelle, autrement piquer au hasard de la fourchette.

|| *Tirer de long, tirer long*, loc. Tarder, apporter un délai : « Cela ne veut pas *tirer de long* », cela se fera bientôt. (Voy. *Chômer.*)

|| *Tirer du bois*. C'est le débiter en bois d'ouvrage. — *Tirer à la scie de long* une pièce de charpente, la scier avec la scie de long.

|| *Tirer en sus*, loc. Renifler, littéralement Tirer en haut.

|| *Tirer les coups*, loc. Une personne a reçu des coups en tombant ou en se battant; le panseux par segret lui *tire les coups*, lui enlève la douleur, au moyen de simagrées, de paroles magiques. (Voyez *Panseux.*)

|| *Tirer sur, tirer vers*, loc. Se diriger sur, marcher vers : « Au lieu de marcher tout droit, il a *tiré sur* la gauche, et il s'est égaré. — Votre chemin est dans cette direction, en *tirant* sur la drète. »

L'autre partie de votre armée *tirera sur* Onis (Aunis), Saintonge et Gascoigne.
(RABELAIS, *Gargantua.*)

Tirer sur ne s'emploie plus en français que dans l'acception : Avoir quelque rapport, quelque ressemblance : « Le plumage de cet oiseau *tire sur* le violet. »

|| *Tirer*, v. n. employé d'une manière absolue. Tirer à la conscription : « Il a *tiré.* » (Voy. *Satisfaire.*)

TIRETIER, s. m. Fabricant de tiretaine.

Et se *tiretier* tissoit tiretaine ki ne fust boine et loials et ki n'eust deux aunes de largece en ros..... il seroit en forfait de 10 liv., et perdroit son mestier un an.
(*Bans des tiretaines*, de 1253.)

TIRETTE, s. f. Tiroir. (Voy. *Liette.*)

TIREUX, s. m. Tireur. — *Tirailleux*, se dit d'un chasseur qui tire beaucoup sans grand résultat.

TIROLÉE, s. f. (En bas Berry.) Ribambelle, kyrielle.

— Coquillart se sert du mot *triolaine* pour désigner Une suite de personnes (Roquefort).

TIROUÉ, TIROUER, s. m. Tiroir. (Voy. *Liette* et *Pot-tiroué.*)

Il tiroit les bestes dedans les *tirouers*.
(AMYOT, *Daphnis et Chloé.*)

TIROUÉRE, s. f. Outil de tonnelier, sorte de levier à pince pour faciliter le placement des cercles sur les tonneaux.

|| Vase à tirer les vaches. Ce qui le distingue de l'*agolotte*, c'est qu'il a un *bicheton* pour verser le lait. (Voy. *Téteron.*)

TIS À TAS (À), loc. En quantité, en abondance : « Il y a du blé *à tis à tas*, cette année. » (Voy. *Mort*, *Tas*, et *Faut-i voir !* au mot *Failloir.*)

TISOUNER, v. n. Tisonner.

TISSIER, s. m. Tisserand, drapier. (Voy. *Tessier.*)

L'œuvre d'un *tissier*, à mon advis, est plutost de faire un manteau et une robe, que non pas de disposer ses fils à dresser ses pelons.
(AMYOT, *Traduction de Plutarque.*)

|| Nom de famille.

TISSU, s. m. Galon de laine ou de soie : « Une

aune de *tissu*, pour border ma devantière. » (Voyez *Derson* et *Terson*.)

TIVOLI, s. m. Ce nom, donné à Paris à un lieu de divertissement aujourd'hui détruit, est devenu, dans nos villes, la désignation générique de tous les établissements semblables, bals publics, etc.

TOBI, adj. Bête, niais. (Voy. *Toto* et *Zozo*.)

TOC, s. m. (Par onomatopée.) Petit bruit isolé résultant d'une percussion : « Je croyais que quelqu'un avait frappé, ça a fait *toc*. » (Voy. *Tic-toc*.)

TOCHER, v. a. Toucher : « Ne m' *toche* pas ! » (Voy. *Tucher*.)

TÔGNER, v. a. Battre et familièrement *rincer*. « Il l'a ben *tôgné*. » (Voy. *Ton, Tôner, Dégelée* et *Brosser*, etc.)

TOI, pron. pers. (Voy. *Toué* et *Tu*.)

TOILE, s. f. || *Toile de mai*, loc. (Voy. *Beurre de mai*.)

|| *Toile du ventre* et *toile de l'estomac*, Diaphragme. (Voy. *Tombure, Décroché*.)

Cette femme qui pansait du secret s'en faisait bien un peu accroire, car elle vous ôtait des maladies que vous n'aviez jamais eues, telles que le *décrochement de l'estomac*, la *chute de la toile du ventre*, etc.

(G. Sand, *la Petite Fadette*.)

|| *Faire de la toile*, loc. fig. Agiter les bras dans le sens horizontal comme les tisserands. (Voy. *Crapaud, piquer le crapaud*.)

TOILETTEUX, adj. Aimant la toilette, le faste, la dépense. (Voy. *Gloire*.)

TOIN, TOUIN, s. m. Pinson, oiseau.

TOINE, TOINET, TOINI, TOINAUT. Diminutifs d'Antoine. — *Toinon*, diminutif d'Antoinette. (Voyez *Tienne*.)

TOISON, s. m. dans l'Est. Dépouille de la brebis. « Cette oueille a *un* bon *toison*. » — Ailleurs est féminin comme en français.

|| Fig. Vêtement : « J' n'ons sauvé de l'incendie que nout' *toison*. » — On dit d'un pauvre :

Il est comme le mouton,
Il n'a que sa *toison*.

TOIT, s. m. || *Toit de justice*. (Voy. *Cour de justice* et *Tet*.)

TOITON, s. m. Petite construction rurale, toit à porcs, poulailler, attenant à un bâtiment plus grand. (Voy. *Tet*, et Dupin, *Morvan*, p. 4.)

TOLLE, s. f. Ce qu'on enlève avec une fourche d'un monceau de foin bien tassé : « Une *tolle* de foin. » — Du latin *tollere*.

TOMBÉE DE LA NUIT, loc. Déclin du jour, commencement de la nuit : « Je suis arrivé à la *tombée* de la nuit. » (Voy. *Arrêt de nuit, Jour-failli, Brun, Rez* et *Aramer*.)

TOMBER (Acad.), v. n., comme tous les verbes en *er*, fait au prétérit : Je *tombis*, etc. (Voy. *Timber* et *Tumber*).

Il était un petit homme,
Appelé Guilleri, etc.
La branche vint à rompre
Et Guilleri *tombit*, etc.

[illegible]

En telle sorte que Marquet *tombit* de dessus sa jument, mieux semblant homme mort que vif.

Rabelais, [illegible]

|| *Tomber*, pris absolument : Tomber du haut mal, être épileptique : « Un tel *tombe*. » (Voyez *Grous-mal*, au mot *Grous*.)

|| Arriver, se présenter : « C'est une foire où il *tombe* beaucoup de chevaux. »

|| *Tomber bon* et *bien tomber*, loc. En parlant d'un bœuf que l'on a tué pour la boucherie, on dit : « Ce bœuf est *bien tombé*, est *tombé bon* », c'est-à-dire il s'est trouvé aussi gras, aussi pesant qu'on le supposait, ou plus pesant, plus gras qu'on ne le pensait. (Voy. *Tuer*.)

|| *Tomber de l'iau*, loc. Uriner. (Voy. *Agoutter*.) — On dit en Anjou, *gâter de l'eau*.

|| *Tomber pour mort*, loc. Se trouver mal, perdre connaissance. (Voy. *Apâmir*.)

|| *Tomber* s'applique à toutes sortes d'accidents en dehors des exemples cités par l'Acad. « *Tomber sourd*; — *Tomber aveugle*; — *Tomber veuf*; — *Tomber en deuil*, etc. etc. »

|| *Tomber sur un p*[illegible], loc. Être mal avec son voisin, sa femme, etc.

TOMBERIAU, s. m. Tombereau.

TOMBURE, s. f. Chute avec blessure. (Voy. *Tumbure*.)

|| *Tombure de la toile du centre.* Maladie dans le genre du *décrochement de l'estomac.* (Voy. *Toile* et *Décrochement.*)

TON, s. m. (par onomatopée). Au jeu de la toupie, coup donné par le fer de la toupie à celle de l'adversaire. (Voy. *Tôgner.*)

TON, adj. poss. (Voy. *Toun.*)

TONDAILLE, s. f. Tonte des bêtes à laine. « Aller en *tondaille* », comme on dirait : Aller en vendange, aller en campagne. (Voyez *Fonçaille, Relevailles, Couvraille, Épandailles, Entounailles,* etc., et *Campagne.*)

Les *tondailles* ont ordinairement lieu vers la fin de juin. Autrefois le métayer régalait ceux de ses amis et de ses voisins qui l'avaient aidé à tondre ses troupeaux, et c'était un grand plaisir pour le maître de la ferme d'*aller en tondaille* avec toute sa famille et d'assister au banquet et aux danses qui signalaient cette fête champêtre.

Item le sixiesme jour dudit mois en ung millier d'espingles pour donner aux bergières de la mestaierie de Bourdoiseau durant *tondailles.*

(*Comptes des receveurs de l'Hostel-Dieu de Bourges*, 1500-1501.)

Estimants qu'en icelluy pays festin on nommast crevailles, comme deça nous appellons enfiansailles, espousailles, relevailles, *tondailles*, mestivailles.

(RABELAIS, liv. V, ch. XVII.)

Ces peuples (les Hébreux) faisaient les *tondailles* des troupeaux dans la joie. C'était une fête à laquelle on invitait ses amis. Nabal, époux d'Abigaïl, faisant sa *tondaille*, avait préparé un repas comme un festin de roi. (*Rois*, liv. I, ch. XXV.) — Absalon invita toute la famille royale aux *tondailles* de ses troupeaux.

(DOM CALMET, *Dict. de la Bible.*)

Conservez la fraîcheur de vos rieuses grisettes, dans les campagnes, la joie de vos bourrées, le festin des *tondailles* avec ses galettes et sa fromentée.

(H. DE LATOUCHE, *le Déshérité.*)

La fête ou *poêlee* des *tondailles* existe encore à Henrichemont, et l'on y mange du mil au lait, qui remplace la *fromentée.*

(BOYER, *Mss.*)

TONDEUX, s. m. Ouvrier employé à tondre les brebis. « J'avons les *tondeux* aujord'hui. »

TOND-LES-OEUFS. Sobriquet métaphorique d'un avare, d'un ladre qui tondrait sur un œuf (Acad.), c'est-à-dire qui épargne sur les plus petites choses.

TONDRE, v. a. Fait souvent au part. passé *tond* pour *tondu.* Se dit non-seulement de la tonte des moutons et de l'opération du jardinage qui consiste à retrancher ce qui déborde d'une charmille, d'une haie, d'un gazon (Acad.), mais aussi de la coupe périodique des branches sur les arbres convertis en *têtauds.* (Voy. *Têtaud, Étêture, Tonte* et *Tond-les-œufs.*)

TÔNER, v. a. (Voy. *Tôgner.*)

TONNE, s. f. Mesure du poids de 1,000 kilogrammes, introduite par la pratique des usines et des chemins de fer.

TONTE, s. f. Opérations indiquées au mot *Tondre.* || Produit de ces opérations; en ce sens qu'un propriétaire se réserve, par exemple, la *tonte* d'un certain nombre de *têtauds.* (Voy. *Tondre* et *Étranchailles.*)

TONTON, s. m. Oncle. — Se dit aussi en Gascogne, dans le département des Landes. — En Dauphiné, *Touton* et *Touton ami!* (Voyez *Tata.*)

|| Toton, sorte de dé à jouer tournant sur son pivot.

|| Se dit d'Une personne qui se remue beaucoup sans faire de besogne. (Voy. *Toton* et *Tortiller.*)

TONTOUNER, v. n. Grogner, bougonner. (Voyez *Raguenasser.*)

TONTOUNEUX, s. m. Grognon.

TOPER, v. n. Se reconnaître; terme usité entre ouvriers compagnons. « Ah! te v'là arrivé! *Tope!* » (Voy. *Dévorant.*)

TOPETTE, s. f. Mesure qui sert pour les liquides; environ la moitié de la chopine. Petite fiole. — En Provence et Limousin, on dit *tooupeto.* Ce mot a quelque analogie avec les termes anglais *to tope*, trinquer, et *toper*, buveur. (Voy. *Toper.*)

TOQUÉ, adj. (de Toquer Acad., toucher.) — Être *toqué*, avoir un coup de marteau (Acad.), quelque manie, la cervelle fêlée. (Voy. au mot *Coup, avoir un coup.*)

Pour le coup, nous sommes un peu *toqués.*

(G. SAND, *le Peché de M. Antoine.*)

TOQUER, v. a. Battre : « Le cœur me *toque.* — Cette montre ne *toque* plus. » — De l'italien *toccar*, frapper ; en espagnol, *tocar.*

TOQUET, s. m. Bourrelet pour les enfants, destiné à les préserver des chocs. (Voy. *Frontiau.*)

TOQUOTS, s. m. pl. (Voy, *Cloches* et *Bâlotte.*)

TORAILLE, s. f. (Voy. *Tauraille* et *Torin.*)

TORCHE, s. f. Tresse. Dérivé de l'ancien verbe *torser*, tordre : « Une *torche* de chanvre. » (Voyez *Troche* et *Châfauder.*)

TORCHE-BOEUF, Localité près de Saint-Symphorien (Cher).

|| Sobriquet devenu nom de famille. On ne peut pas dire pourtant d'une manière absolue qu'il soit devenu un nom propre.

TORCHETTE, s. f. Menue feuille de papier, petit morceau de linge, etc. (Voy. *Trocher.*)

TORCHON, s. m. Bouchon : « Un *torchon* de paille, un *torchon* de foin, etc. (Voy. *Toyon.*)

|| Nom de famille à Bourges.

TORCOU, TORS-COU, adj. Qui a le cou de travers. (Voy. *Quintis.*)

|| *Torcol.* Nom de famille. (Voy. *Tercou.*)

TORD-BOYAU, s. m. Liqueur très-forte, de qualité inférieure. (Voy. *Arrache-cou.*)

TORDRE (on prononce *torde*), v. a., fait au prétérit *je tordissis*, et au participe passé *tors*. Cette dernière forme n'appartient en français qu'à l'adjectif *tors*, qui est tordu. (Voy. *Torser* et *Tortre.*)

TORGNOLLE, s. f. Coup sur la tête.—Peut-être *torniole*, de *torner*, parce qu'un coup sur la tête étourdit.

|| Mal d'aventure qui survient à l'un des doigts et en occasionne à la fin la contorsion. (Voyez *Tournure.*)

TORIN, s. m. Jeune taureau.— Cette orthographe, plus conforme à la prononciation ordinaire que *taurin* (voy. ce mot), se rencontre dans des manuscrits du XVI[e] siècle (Histoire manuscrite de l'abbaye de Fontgombaud, par Dom Andrieu, Compte rendu de la Société du Berry, 1860, p. 187), et nous trouvons *toreau* ainsi écrit dans la citation suivante :

> Sus, grands toreaux et vous brebis petites,
> Allez au *tect*, avez assez brouté.
>
> (Cl. Marot.)

Nous aurions préféré l'orthographe *tore*, *toreau*, etc., si l'étymologie et l'autorité de l'Académie ne nous avaient fait un devoir de nous conformer à l'usage actuel. (Voy. *Tauraille.*)

TORJOUS, adv. Toujours. (Voy. *Terjous.*)

TORMENT, s. m. Tourment. (Voy. *Tormenter.*)

> Cil Damedeus ke ne faut ne ne mant
> Gart vostre cors de mort et de *torment*.
>
> [illegible]

Sur les efforts et *torments* du mal, il voudroit avoir à qui s'en prendre.

> Montaigne, [illegible]

> Quand on marie ceux filles,
> Vrai Dieu ! que de *torment !*
>
> Ribault de Laugardière, [illegible] *en Berry.*

TORMENTER, v. a. Tourmenter.

A la beste qui est dicte porc-espy ou lieu de poil sont espines..... desquelles il *tormente* et blece celluy qui le quiert et veult prendre.

> *Ortus sanitatis* translaté en françois [illegible]

TORMENTEUX, TORMENTANT, adj. Tourmentant.

TORNAILLER, v. n. Tournailler. (Voy. *Virouner.*)

TORNAILLERIES, s. f. pl. Allées et venues, détours, sinuosités. (Voy. *Tournibranle.*)

TORNANT, s. m. Tournant, détour : « Au *tornant* du bois, du chemin, etc. »

|| Revenant, esprit qui *retourne* de l'autre monde en celui-ci. (Voy. *Torner, Revenir, Birette.*)

TORNE, s. f. Retourne dans un jeu de cartes. (Voy. *Tourne.*)

TORNÉE, s. f. (Voy. *Tornant* et *Tournée.*)

TORNER, v. n. Tourner. (Voy. *Tourner*, et la citation au mot *Molin.*)

> Cil qui son frein en son poing a
> Legierement son cheval [illegible].
> Et du mal pas (mauvais pas) bien le [illegible].
>
> Gautier de Coinsy, [illegible]

|| Revenir, en parlant des esprits : « Dans ce vieux châtiau les morts *tornent.* » (Voy. *Tornant.*)

|| *Torner le cu au pain*, loc. prov. C'est agir contre ses propres intérêts; ne pas profiter d'une bonne occasion, d'une bonne chance : « Ton frère

était ben à même d'épouser la grand' Guite, qui a eu d'quoé : i peut ben dire qu'il a *terné le cu au pan.* » (Voy. *Mangeouère.*)

TORNURE, s. f. Tournure.

TORS, adj. (*o* se prononce long). Tors (Acad.), tordu. Conserve au féminin la terminaison masculine. On dit également le bras *tors* et la main *tors.* (Voy. *Tort*, *Torte.*)

TORSANT, participe présent de *tordre*, devenu adjectif. Imbibé, pénétré d'eau, de sueur : « Il a tant couru, il a eu si grand chaud, que sa chemise est *torsante.* — Il faut que tu te sois bien mouillé, car tes habits sont tout *torsants* » ; on peut les *tordre,* il en sortira de l'eau. (Voy. *Enfondu*, *Goutter* et *Mou.*)

TORSE, s. f. Nom d'une variété de châtaigne qui est petite et fort bonne. (Voy. *Gorce*, *Pointue* et *Nousillade.*)

TORSER, v. a. Tordre. — Fait au part. passé *torsu*. (Voy. *Détorser* et *Tordre.*)

TORT (*ó* long), **TORTE**, adj. Tors, torse ; se dit d'un objet tordu ou tortu. (Voy. *Tors* et *Torser.*) — *Les Tortes-Voies.* Localité près de Valençay (Indre). — Répond à *Courbevoie*, près de Paris. (Voy. *Rue-torte.*)

TORTERON. Grand établissement métallurgique dans la commune de Patinges (Cher). Dans l'origine un marteleur nommé Torteron avait obtenu du seigneur de Milly concession pour établir dans cette localité une forge à battre et façonner le fer : son nom s'y est perpétué. — *Torteron*, ouvrier fabricant de gros pains (voy. *Tourte*), étymologie tirée de la basse latinité. (M. Roubet, *Notices locales.*)

TORTIAU, s. m. (Voy. *Tourtiau.*)

TORTICOU, s. m. Torticolis. (Voy. *Torcou.*)

|| Torcou, oiseau. (Voy. *Tercou.*)

TORTILLAGE, s. m. Détours, finesse dans les affaires. (Voy. *Tortillerie.*)

TORTILLARD, adj. Qui tortille des hanches en marchant.

|| Variété de l'orme, ormeau galeux.

|| Pris substantivement. Bûche tortue, terme du commerce des bois à Clamecy.

TORTILLER, v. a. Tordre, rompre : « Que le diable te *tortille* le cou ! » (Voy. *Estringoler.*) — « *Tortiller* le cou à un canard », le tuer.

|| V. n. Se donner du mouvement sans faire beaucoup de besogne : « Cet ouvrier ne fait que *tortiller.* » (Voy. *Totouner* et *Pétrasser.*)

TORTILLERIE, s. f. S'emploie au propre et au figuré, et le plus souvent au pluriel, et s'applique à ce qui est tortillé, contourné : « J'ai fait ben des *tortilleries* avant de me retrouver dans ce bois. » (Voy. *Tornailleries* et *Tournibranle.*) — « Il ne fait que des *tortilleries* en affaires. » (Voy. *Tortillage.*)

TORTILLEUX, adj. Embarrassant : « Une chose *tortilleuse* », figurément, où l'on s'entortille.

TORTILLON, s. m. Petit chemin tortueux. (Voyez *Tortin* et *Tournibranle.*)

|| Tresse grossière : « Un *tortillon* de paille, de foin. »

— Dans le Dict. de l'Acad., Coiffure de femme, et, par extension, petite servante. Ces deux acceptions sont complétement inconnues chez nous.

TORTILLURE, s. f. Hésitation : « Il n'y a pas de *tortillure,* il faut en passer par là. » — On dit aussi, mais en bon français actuel : « Il n'y a pas à *tortiller.* » (Acad.)

TORTIN, s. m. (Voy. *Tortillon.*)

TORTIN, adj. Cauteleux. (Voy. *Tort.*) Se dit d'Un homme dont la conduite est tortueuse, qui est difficile en affaires. (Amognes.)

TORTRE (on prononce *torte*), v. a. Tordre. Le premier *t* en a appelé un second par euphonie. (Voy. *Tordre, Torser, Entortre,* et Obs. à *C*, etc.)

TÔTER, v. a. (Voy. *Toûter* et *Dôter.*)

TÔT-FAIT, s. m. Espèce de pâtisserie qui se fait à la minute.

TOTO, adj. Niais. (Voy. *Tobi*, *Zozo* et *Berlaud.*)

TOTON, adj. (Voy. *Tonton* et *Totouner.*)

TOTOUNER, v. n. Tâtonner, se remuer beaucoup pour ne rien faire. (Voy. *Toton.*)

TOÛCHE (souvent long), s. f. (Dans l'Ouest.) Bois de haute futaie formant ordinairement un bouquet

isolé. D'où beaucoup de noms de localités : *la Toüche*, *Toüche-Noire*, *la Toüche-au-Loup*, *la Toüche-Barateau*, etc., communes de Gehée, Heugnes, (Indre), — et de noms de famille : *De la Touche* (Guimon), le poëte tragique, originaire de Châteauroux; *la Touche*, notre contemporain, né à la Châtre, et dont le vrai nom était Thabaud.

Passant de là par l'orée de la *toûche* en plein chemin, tombèrent tous en une trape qu'on disait faite pour prendre les loups.

(Rabelais, *Gargantua*.)

TOUCHE (bref), s. f. Aiguillon, gaule, baguette à conduire les animaux.

— Suivant Roquefort, éperon se dit *touche* en langue romane.

|| Mèche d'un fouet, comme si l'on disait ce qui *touche* l'animal. (Voy. *Accorgeon, Sillon.*)

|| Bande, troupe d'animaux que l'on conduit en les *touchant*. « Une *touche* de mulets, d'ânes, d'oies, etc. » (Voy. *Toucher* et *Mazarin.*)

TOUCHER, v. a. Conduire. Se dit du bétail. — *Toucher les oueilles*, les conduire en les *touchant* d'une baguette, ou même simplement les mener. *Toucher les bœufs*, les conduire en les *touchant* de l'aiguillon.

Le père Caillaud lui offrit l'un de ses enfants pour *toucher les bœufs*.

(G. Sand, *la Petite Fadette*.)

Le mot *toucher* est resté dans la langue française pour exprimer l'action de faire partir les chevaux en les *touchant* du fouet.

(L. Raynouard, *Lexique roman*.)

|| Fig. (Dans le sens de l'acception précédente.) Pousser, presser : « *Toucher* un travail, une entreprise. » — De même, en français : « Mener une affaire, une affaire bien menée. » (Voy. *Actiouner* et *Activer.*)

— En roman, *tochar*, *tocar*, Conduire, faire marcher.

|| *Touche-à-tout*, loc. Prise substantivement, se dit, à titre de sobriquet, d'une personne indiscrète, incommode.

|| *Touche-aux-nues*, loc. (prise ironiquement). Homme de petite taille. (Voy. *Dépendeleux d'andouilles.*)

TOUCHEUX, **TOUCHEUR**, adj. Qui touche, qui conduit les bestiaux : « Il faut de bons *toucheux* pour une si grande quantité d'aumaille et surtout de porcs! » (Voy. *Touche.*)

Le *toucheux* est plus particulièrement l'homme préposé pour conduire une bande de bœufs aux marchés de Paris (Sceaux et Poissy).

Les chemins de fer ont amélioré la condition des *toucheurs* en les transportant commodément, eux, et, à moindre frais que par le passé, leurs animaux.

TOUCHOUÉRE, **TOUCHOIRE**, s. f. Aiguillon. (Voy. *Touche, Aiguillis.*)

TOUE, s. f. (Voy. *Chaland.*)

TOUÉ, pron. pers., pour Toi. (Voy. *Moué, Soué*, et Obs. à *OI.*)

TOUÉLE, s. f. Prononciation de Toile (Acad.).

TOUÉNE, **TOUÉNI**, etc. (Voy. *Toine*, etc.)

TOUILLER, v. a. Souiller, crotter, salir de boue. — *Se touiller*, se crotter. (Voy. *Gouiller.*)

N'est à présumer que ung tel esprit d'homme que fust maistre Jehan de Mehung, trop plus angelique [illegible] humain, eusist voulu *touiller* la queue de sa vieillesse en paillardise.

Jean Molinet, *[illegible]*

TOUJOURS (Acad.), **TOUJOUS**, adv. Certainement, certes, en vérité, à vrai dire : « Il fait *toujours* un bien beau temps en ce moment. » — *Toujous* est le plus usité. (Voy. *Torjous* et *Terjous.*)

|| *Toujours* s'emploie souvent dans le même sens avec des négations : « Je n'ai *toujous pas* vu chouse pareille! » Même on associera d'une manière bizarre les deux adverbes contradictoires en français *toujours* et *jamais* dans une phrase comme celle-ci : « Je n'ai *toujous jamais* vu chouse pareille! » pour Je n'ai, en vérité, jamais vu.

TOULIPE, s. f. Tulipe. C'est encore là du français italianisé. (Voy. Henri Estienne et Obs. à *OU.*)

TOUN pour Ton, adj. poss. S'emploie devant une voyelle. (Voy. *Moun, Soun.*)

TOUNARRE! interj. Tonnerre! Juron favori des Morvandiaux, comme le *tron de Diou!* est celui des Provençaux. Ce sont des signes caractéristiques des deux nationalités, et l'on peut à coup sûr, à leur apparition, dire comme la servante de Caïphe :

Vere et tu ex illis es, nam et loquela tua manifestum te facit. (Voy. aussi *Le [illegible] la beu* et *Tant seulement.*)

TOUNELIER, s. m. Tonnelier.

TOUNELLE, s. f. Tonnelle.

TOUNER, v. n. Tonner. « Ça *toune* que tout en tremble. » (Voy. *Ça* et *Tounarre.*)

TOUNIAU, s. m. Tonneau. (Voy. *Vaissiau.*)

TOUPER, v. a. (Voy. *Etouper.*)

TOUR, s. m. Absence momentanée : « Je m'en vas pour un *tour.* » Cette locution se rapporte à la fois à l'espace et au temps. — *Pour un tour de temps,* loc. Pour quelque temps. (Voy. *Secousse* et *Dardée.*)

Nous disons aussi *un tour de temps* pour dire *un certain temps.*

G. SAND, *François le Champi.*

Depuis *un tour de temps*, notre Sylvain est tout chose.

G. SAND, *Claudie.*

|| Le *grand tour,* le *petit tour.* Expressions réservées qui font partie de la civilité puérile et honnête.

|| Tournant, angle, coin de rue. (Voy. *Tornant.*)

Ki metteroit estal pour cose nule vendre encontre le maison Gillain Masenghe, au *tour* de la rue de Belain, si comme on va à Saint-Pierre, il serait à 5 sols.

(*Ban du mois de fevrier 1246.*)

|| *Tour de puits,* sorte de treuil à manivelle, sur lequel s'enroule la corde d'un puits. — Au village de la Brigaudière, près Buzançais, où il n'y avait qu'un seul puits commun, chaque habitant avait un *tour* portatif muni de sa corde et de son *chabut* qu'il rapportait chez lui après s'en être servi ; d'où le jeu de mots : *Chacun a son tour* comme à la Brigaudière.

TOURBOULOUNER, v. a. (Voy. *Terboulouner.*)

TOURBOUNER, v. a. (Voy. *Terbouner.*)

Les semouneux vont de maison en maison; ils *tourbounent* les cendres, ils retournent et remuent les cendres de chaque foyer avec le bout de leur bâton.

RIBAULT DE LAUGARDIÈRE, *Les Noces de campagne en Berry.*

TOURER, v. a. Jeter quelqu'un par terre en luttant avec lui. On dit dans ce sens : *Tourer* quelqu'un : « Veux-tu parier que je te *toure ?* » On dit aussi : *Tourer, se tourer* avec quelqu'un.

A l'entrevue d'Ardres (1520), le roy d'Angleterre (Henri VIII) print le roy de France par le collet, et luy dict : Mon frère, je veux luicter avec vous, et luy donna une attrape ou deux ; et le roy de France, qui est fort et bon luicteur, lui donna un *tour* de Bretagne et le jeta par terre.

(*Mémoires de Fleuranges.*)

TOURETTE, s. f. Tourelle, petite tour.

Le pis fut à l'arrivée de Glenai, où le vieillard seigneur du lieu, étant dans la *tourette* du coin...

(D'AUBIGNÉ, p. 161.)

TOURLOUNER, v. n. Tourner et retourner en tous sens. (Voy. *Terbouner* et *Bourrelouner.*)

TOURNANT-VIRANT, s. m. Mécanisme d'une usine. « Un moulin avec ses *tournants-virants.* » (Voy. *Meulage.*) || Loc. Se dit d'Un pré appartenant à deux propriétaires dont chacun coupe une moitié chaque année, en changeant de portion tour à tour : « C'est un pré *tournant-virant.* » (Voy. *Torner.*)

TOURNE, s. f. Retourne, carte que l'on retourne dans certains jeux. (Voy. *Torne.*)

TOURNÉE, s. f. (Voy. *Tornée.*)

|| Suite, série : « Il a pris une *tournée* de remèdes. »

|| Vin ou liqueur que l'on verse à la ronde dans un repas : « Encore une *tournée !* » (Voy. *Torner.*)

|| Journée employée dans les usines par des ouvriers qui en relèvent d'autres : « Je suis de *tournée* avec un tel. — La *tournée* de six heures du soir. » (Voy. *Bordée.*)

|| Volée de coups.

TOURNEFEUILLE. Nom de localité : Migné (Indre).

TOURNEMAIN, s. m. — *En un tournemain,* pour En un tour de main, selon l'Académie; loc. vieillie, dit-elle, mais assez usitée chez nous. En un moment. — Trévoux cite à cette occasion du Bartas et le passage suivant :

Je gage que s'ils vont étudier à Salamanque, on les verra dans un *tourne-main* présidents ou évêques.

(*Don Quichotte*, ch. LXVI.)

TOURNE-MÉDI, **TOURNE-MIDI**, s. f. Chicorée sauvage. (*Fl. cent.*) Ainsi appelée à cause de ses fleurs météoriques, c'est-à-dire dont l'épanouissement est soumis aux variations de la lumière, et qui, quoique sessiles, se tournent vers le soleil. (Voyez *Tourner, tourner médi.*)

TOURNEMENT, s. m. Tournoiement. : « J'ai des *tournements* de tête. » (Voy. *Elordissement*, *Alordissement*.)

TOURNER, v. a. (Voy. *Torner*.) Fait au prétérit : Je *tournis*, il *tournit*, etc.

> Ce dict après je luy *tournis* l'eschine.
>
> (GRATIEN DUPONT, *la Controverse des sexes*.)

|| Détourner, ramener : « *Tourner* les bœufs. » (Voy. *Virer*.) Acception toute différente du français *tourner* un lièvre, une perdrix (terme de chasse), qui signifie Tourner autour, prendre par détour.

|| Châtrer. — Cette opération se fait quelquefois par torsion. — En français Bistourner.

|| *Tourner l'œil*, loc. Mourir. (Voy. *Œil*.)

|| *Tourner médi* ou *midi*, loc. Manger avant midi, dîner avant midi, dans les longs jours. (Voyez *Tourne-médi* et *Meindiouner*.)

— *Tourner midi*, c'est-à-dire manger avant l'heure fixée, s'applique par métaphore aux fiancés qui n'attendent pas la permission de M. le maire. *Prælibatio nuptiarum*.

|| *Tourner un air*. (Voy. *Mener*.)

TOURNE-SOLEIL, s. m. Tournesol.

> L'autre voyant le *tourne-soleil*, dit : Quand sera-ce, mon Dieu, que mon âme suivra les attraicts de vostre bonté?
>
> (SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 487.)

TOURNIBRANLE, s. m. Circonvolution, allée tortueuse, détours multipliés : « Il a mis tout son jardin en *tournibranles* », c.-à-d. Il l'a dessiné à l'anglaise. (Voy. *Tortillon*.)

|| Fig. Embarras, embrouillement, entortillement.

TOURNICOU, s. m. Torticolis. (Voy. *To ticou*.)

TOURNOUÉRE, s. f. Boîte carrée, à bords peu élevés, où l'on fait de la pâtisserie.

TOURNURE, s. f. Change, remplacement. — *Tournure de terre*, division d'un assolement : « On cultive ce domaine en trois *tournures*. » (Voy. *Réage*, *Saison*, *Loué*.) — *Tournure d'habits*, habits de rechange.

|| Ruse, feinte, conte fait pour tromper : « Il lui a donné une *tournure* qui l'a dérouté. »

|| Mal d'aventure. (Voy. *Torgnole*.)

TOURS, adj. (Voy. *Tors*.)

TOURTE, s. f. (En bas Berry.) Pain bis de forte dimension, de forme ronde, et pesant environ vingt-cinq livres. (Voy. *Tourtier*, *Échalle au pain*.) — Acad., espèce de pâtisserie.

> Adjoutons que point à eulx n'appartenoit manger de ces belles fouaces; mais qu'ilz se debvoyent contenter de gros pain balle et de *tourte*.
>
> (RABELAIS, *Gargantua*.)

Dans la basse latinité, le mot *torta* signifiant une grosse miche ronde de pain ordinaire. Postérieurement, on nomma ainsi le pain noir à l'usage des paysans : « Le pain qui nous sert de nourriture est de la *tourte*, disent les statuts des chartreux; car jamais nous ne mangeons de pain blanc. »

> (LE GRAND D'AUSSY, [illegible])

— Avant d'entamer une *tourte*, on fait toujours avec le couteau le signe de la croix sur la croûte de dessous. — Lorsqu'une jeune fille coupe sans peine l'entamure, qui est environ du quart ou de la moitié de la *tourte*, on dit qu'elle est bonne à marier. — On dit aussi, en plaisantant, d'un tout petit homme qui a une grande et forte femme : « Il ressemble à un rat sur une *tourte*. »

— *Demi-tourte*, s. f. Tourte ou pain de douze à quinze livres ou l'entamure d'une *tourte*. (Voy. ci-dessus.)

> Le matin même, le champi emporta une *demi-tourte*.
>
> (G. SAND, [illegible])

|| *Tourte*, résidu des noix ou des graines oléagineuses après l'extraction de l'huile. (Voy. *Tourtiau*.)

TOURTE, s. f. Tourterelle. (Voy. *Tourtourelle* et *Tourtre*.)

> Mais cependant la [illegible],
> La *tourte* aussy, de chasteté louée,
> Ne laisseront à gémir sans se taire
> Sus un grand orme et tout pour te complaire.
>
> (CL. MAROT, [illegible])

TOURTIAU, s. m. Galette grossière; petit pain rond que l'on donne aux domestiques dans une métairie. (Voy. *Buret*, *Empogne* et *Goudiche*.)

|| Pain de noix, tourteau (Acad.). (Voy. *Tourte*.)

|| Sorte de maladie, obstructions, gros ventre : « Cet enfant a le *tourtiau*. »

|| Corrompu de [illegible] : « Dans les assemblées, on dresse les tables en mettant des planches sur des *tourtiaux*. » (Voy. *Tortiau*.)

TOURTIER, s. m. Espèce de [illegible] au pain où

l'on range de champ les *tourtes* et *demi-tourtes* à leur sortie du four. Le *tourtier* est suspendu horizontalement au-dessus de la table à manger, au moyen de quatre montants cloués aux solives. — On dit proverbialement : Il y a encore du pain au *tourtier*, pour dire : Nous avons encore des ressources. (Voy. *Chantiau*, *Échalle au pain* et *Dersoué.*) Marchangy, dans son ouvrage intitulé *Tristan le voyageur,* dépeint la salle à manger d'un châtelain du moyen âge, qui a beaucoup de rapport avec l'intérieur de nos maisons de paysans. Indépendamment du *tourtier,* on y reconnaît le *dersoué* et la longue table, flanquée de ses *bancelles*, où la famille s'assied, toujours dans le même ordre, pour prendre ses repas.

TOURTOURELLE, s. f. Tourterelle. — Du latin *turtur* avec sa prononciation antique (*tourtour*), qui elle-même était une onomatopée.

TOURTRE, s. f. (Voy. *Tourte,* tourterelle.)

> Dieu vous gard', messagers fidelles
> Du printemps, vistes arondelles,
> Huppes, cocus (coucous), rossignolets,
> *Tourtres* et vous, oiseaux sauvages,
> Qui de cent sortes de ramages
> Animez les bois verdelets.
> (RONSARD.)

Ce sont les pigeons pour la douceur desquels quelques naturalistes ont écrit qu'eux et les *tourtres* étaient sans fiel.
(D'AUBIGNÉ, p. 170.)

TOUSSAILLER, v. n. Fréquentatif de Tousser : « Il ne fait que *toussailler.* »

TOUSSE, s. f. Toux : « Il a une mauvaise *tousse.* » (Voy. *Tusse.*)

TOUSSEUX, adj. Qui tousse, qui est enrhumé.

> Rume le prend et puis devient *tousseux.*
> (EUSTACHE DESCHAMPS.)

TOUSSI! TOUSSI! interj. Se dit pour chasser un animal incommode. (Voy. *Oussi!* et *Ouste!*)

TOUSSIR, v. n. Tousser. (Voy. *Tussir.*) — Du latin *tussire;* comme *sangloutir* (sangloter) de *singuttire.*

Ils demourarent tous estonnez comme canes, et ne osoyent seulement *toussir.*
(RABELAIS, *Pantagruel.*)

Les gentilshommes et damoiselles rirent assez de voir ce pauvre prestre toute une nuit fesant le crucifix sur un buffet sans oser *toussir*, eût-il mangé cent livres de plumes.
(PIERRE DE LA RIVEY, *Facétieuses Nuits de Straparole.*)

Après que tout le monde eut sonorement *toussi*, crasché et recrasché....... Puis s'estant rassis et *toussy* trois bonnes fois...
(*Satire Menippée, Harangue de M. le Légat.*)

Et ne fut de longtemps après *toussy* ne craché.
(*Satire Ménippée.*)

> Je ne puis plus durer caché dans les ruelles,
> Ni dans ce cabinet où l'on est à transir
> Sans oser remuer, ni cracher, ni *toussir.*
> (RÉGNIER, *Satire*, IV.)

TOUT. Ce mot entre dans une foule de locutions avec ses diverses natures d'adjectif, de substantif et d'adverbe, telles qu'elles sont définies par le Dict. de l'Académie.

1° *Tout,* adj.

|| *Tout vent,* loc. Plein vent : « Un arbre à *tout vent* », c.-à-d., en français, A plein vent.

— *Toutvent*, *Touvent.* Noms de localités : Châteauroux, Issoudun.

2° *Tout,* subst.

|| *Du tout.* Entièrement.

Pour entendre *du tout* à ses plaisirs.
(BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*, 68.)

Ce qui devait être bien persuadé de la providence de Dieu, non-seulement est obscurci, mais quasi enseveli *du tout.*
(CALVIN, *Instit.*)

S'il falloit faire tous ces exercices tous les jours, à la vérité ils nous occuperoient *du tout.*
(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 563.)

Ne s'emploie plus en français qu'avec une négative : Pas *du tout,* rien *du tout.*

|| *Du tout,* loc. adverb. employée sans être jointe avec *rien*, *point*, *pas.* (Voy. Acad.) Nullement, en aucune façon.

Avant qu'il soit produit, et enfanté *du tout*, il ne se peut que vous ne vous ressentiez du travail.
(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 495.)

|| *En tout*, loc. (accompagné d'une négative). Aucunement, du tout, en aucune façon : « Je ne puis pas *en tout* me l'ôter de l'idée. — Je ne l'ai pas *en tout* reconnu. »

Nous ne voulons poinct *en tout* de roi électif.
(*Satire Menippée.*)

|| *Tout en tout* et *de tout en tout*, loc. Entière-

ment : « La grêle est tombée et mon blé est perdu *de tout en tout.* »

> Comme toy qui nous ordonnes
> *Tout en tout*, et qui nous donnes
> Notre pis et notre mieux.
>
> REMY BELLEAU.

L'expression française *le tout du tout*, employée au jeu, a de l'analogie avec la nôtre.

|| *Toutifaut*, loc.; pour *tout y faut*, du verbe *faillir*, c.-à-d. Tout y manque. Ménage pauvre, où la pénurie se fait sentir. — Localités près de Châteauroux, de Lingé, de Saint-Aubin (Indre).

> Mains malostrus y ont esté,
> Car c'est le château *tout y faut.*
>
> (*Farce de folle bombance*; ancien Théâtre François. — Biblioth. Elzév., t. II, p. 288.)

La ville de *Montereau-faut-Yonne* ainsi nommée, parce que là est le confluent de cette rivière avec la Seine, le point où l'Yonne fait *défaut.* (Voy. *Montifaut*, au mot *Monte.*)

3° *Tout*, adv.

|| *Tout à* (suivi d'un substantif.) Garni, plein de : « Terrain *tout à* trous », terrain où il y a beaucoup de trous.

|| *Tout à l'heure.* Actuellement, à présent : « Je souffre bien *tout à l'heure.* » (Voy. *Heure.*)

|| *Tout un temps*, loc. En même temps. (Voyez *Temps.*)

|| *Tout au jûs.* (Voy. *Jûs.*)

|| *Tout coume*, loc. La même chose.

> . . . . C'est justement *tout comme.*
> La femme est en effet le potage de l'homme.
>
> MOLIÈRE, *l'École des femmes*, act. II, sc. III.

|| *Coume tout*, loc. superlative. « Il est ennuyeux *coume tout.* »

Cùm Virgilius... Æneam suum *tanquàm omnia* pium à contagine atrocis visûs apud inferos vindicaverit.

MACROB. *Satura*, lib. VI, cap. VIII.

|| *Tout partout.* Partout : « Je l'ai cherché *tout partout.* » (Voy. *Partout.*)

La chambre estoit toute tapissée de tapis velus jusques à l'huys, et entre les deux grands licts et *tout partout.*

(ALIÉNOR DE POITIERS, *les Honneurs de la Cour.*)

|| *Tout d'un train.* (Voy. *Train.*)

|| *Tout tard*, pour Tout à fait tard, très-tard : « Il est venu me voir *tout tard.* »

|| *Tout en vie*, mourir *tout en vie.* (Voy. *Vie.*)

|| *Tout pendant*, loc. Pendant tout le temps : « Il est resté chez ton père *tout pendant* que ta sœur y était servante. »

Il s'étoit trouvé dans la chambre de la princesse, *tout pendant* que le roi y avoit demeuré.

SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. VI, [illegible] XXI.

Plusieurs choses qui se sont passées *tout pendant* la régence et même depuis...

Idem, t. VII, ch. IX.

|| *Tout comptant*, loc. (dans le sens de Comptant, payer comptant.) A présent, à l'instant même : « Il a été malade, mais il va mieux *tout comptant.* »

Écrit à tort *contant* dans les passages suivants :

Le plus souvent que je n'apportois qu'un beau *credo* de chez la practique, le médecin estoit payé *tout contant.*

BERNARD PALISSY.

> Faites, s'il est possible, un miroir de vostre âme
> Qui reçoit tous objets et *tout contant* les pert.
>
> (RÉGNIER, *Satire* XIII.)

|| *Tout de même*, *Tout de meinme*, loc. explétive. — En vérité, et non pas, comme en français, De même manière : « Ce que vous dites là est bien vrai *tout de même.* » (Voy. *Arrié.*)

Mais c'est joli et plaisant *tout de même.*

G. SAND, [illegible]

— Néanmoins, malgré tout : « On m'a défendu d'y aller, mais j'irai *tout de même.* »

|| *A tout le moins.* Au moins, tout au moins.

> Tous tes péchés confesseras
> *A tout le moins* une fois l'an.
>
> [illegible]

> *A tout le moins* qu'il nous souvienne
> Des propos tenuz en ce lieu.
>
> CL. MAROT.

A tout le moins qui ne vouldroit lascher l'oyseau.

RABELAIS, [illegible]

|| *Tout ainsi que*, loc. adverbiale. Ainsi que. (Voy. *Ainsi.*)

Car *tout ainsi qu*'un homme qui est nouvellement guery de quelque maladie.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, [illegible]

TOÛT, adv. Tôt : « Il est arrivé trop [illegible] » (Voyez *Bentoût*, *Aussitoût* et *Si toût.*)

Pourtant, mon filz [illegible] pourras, retourne...

RABELAIS, [illegible]

Je retourneray certes, [illegible]

RABELAIS, [illegible]

TOUTE-BONNE, s. f. Sauge sclarée. (Voy. *Orvale*, *Herbe carrée.*)

TOÙTER, v. a. Oter. (Voy. *Oùter*, *Dôter*, et Obs. à *T.*)

TOUT-LAID (on prononce *toulé*), se dit comme injure ou mauvais compliment. « Va donc ! vilain *tout-laid !* »

TOUVRE, s. f. (Voy. *Taure.*)

TOYON, s. m. Torchon. (De *nettoyer.*)

TRAC, s. m.; **TRAQUE**, **TRAQUETTE**, s. f. Sortie, chemin étroit, sentier servant ordinairement aux piétons. Peut-être dérivé de *trace*, vestige. (Voyez *Traquet*, *Détraquer.*)

Qui au conseil des malins n'a esté
Qui n'est au *trac* des pêcheurs arresté.

Cl. Marot, *Psaume* Ier.

Du *trac* dont on ne doit jamais se détraquer
Qui ne veut le courroux du prince provoquer.

(Vauquelin de la Fresnaye, *Art poétique.*)

— Traquet (Acad.). Piége à prendre certains quadrupèdes sauvages; vient sans doute de *trac*, sentier, parce qu'en effet c'est dans ces petits sentiers qu'on tend les piéges.

TRACE, s. f. Haie limitative des propriétés rurales. De Tracer, v. a. (Acad.), parce que la haie forme la ligne de délimitation de la pièce de terre qu'elle entoure, elle en *trace* le périmètre; ou de Tracer, v. n. (Acad.), se disant des arbres dont les racines s'étendent sans qu'elles s'enfoncent beaucoup.

TRAFIC, **TRAFI**, s. m. Hardes, mobilier, effets, objets dont on peut faire marchandise. (Voy. *Butin*, *C* omis dans la prononciation, et *Fic.*)

TRAFIQUEUX, s. m. Trafiquant. — Se prend en mauvaise part.

TRAHIR, v. a. Fig. Tromper.—Appliqué au mécompte que peut causer l'emploi des choses matérielles : « Je m'appuyais sur cette pièce de bois, elle m'a *trahi.* » — En français, au moral : « L'événement a *trahi* son espoir. »

TRAIE, s. f. Sorte de grive : c'est la *draine* des naturalistes. (Voy. *Trée.*)

TRAILLE, s. f., et **TRAILLON**, s. m. (Voy. *Terraille.*)

TRAILLES. (Voy. *Trésaigles.*)

TRAIN, s. m. (Terme de métallurgie.) Série de machines placées à la suite les unes des autres : « Un *train* de roues, de marteaux, de laminoirs. » || Maladie qui court. En parlant d'un rhume, d'un mal de gorge, ou de toute autre indisposition qui atteint un grand nombre de personnes, on dira : « C'est un *train* qui court. »

|| *En train*, *dans le train*, loc. Se dit spécialement d'Une personne en pointe de vin, entre deux vins : « Un verre de vin le met *en train.* — Il est toujours *en train*, ou *dans le train.* » (Voy. *Entrain.*)

|| *Tout d'un train*, loc. adv. Sans désemparer, d'*affilée.* (Voyez ce mot.)

TRAÎNAGE, s. m. Nom qu'on donne, dans quelques parties du Berry, à la lisière d'un bois alors qu'elle appartient à un autre propriétaire que celui du bois même, à la partie de bois qui s'est formée par accrue sur le champ du voisin. (Voyez *Traine* et *Ruesse.*)

TRAÎNAILLERIE, s. f. Maladie qui traîne en longueur. « C'est une *trainaillerie* qu'il a sur le corps. » (Voy. *Traîniau.*)

TRAÎNASSE, s. f. Renoncule rampante. (*Fl. cent.*) (Voy. *Chasse*, *Picot*, *Pie-pou* et *Herbe à cochon.*)

TRAÎNE, s. f. Poutre, forte pièce de bois équarri (en roman *trayne*), du latin *trabes* ? « Suspendre un panier à la *traine* », c'est-à-dire à la poutre : « L'étage de cette maison est si bas que l'on touche à la *traine.* » — Lorsque l'on chante des rondes dans une maison et qu'une ronde est finie, c'est à celui qui se trouve sous la *traine* de chanter à son tour. (Voy. *Pièce.*)

Par l'espèce de synecdoque qui prend le tout pour la chose qui en est faite, *traine* signifie un chêne, arbre dont les poutres sont le plus souvent tirées : « Voilà une belle *traine* », pour dire Un beau chêne. (Voy. *Châgne.*)

Lui-même d'une grosse *trayne* fait un cheval pour la chasse.

(Rabelais, *Gargantua*, ch. xii.)

|| Par extension, Lisière de terrain où se trouvent des chênes de haute futaie, chemin boisé, buissons ou haies qui bordent un chemin sur une certaine étendue. (En Berry.)

Les oiseaux dans la *traîne* encor sont assoupis.

H. de la Touche, *La veye de Mars.*

Ils suivaient un de ces petits chemins verts qu'on appelle en langage villageois une *traîne*..... Rien ne saurait exprimer la fraîcheur et la grâce de ces petites allées sinueuses qui s'en vont serpentant avec caprice sous leurs perpétuels berceaux de feuillage, découvrant à chaque détour une nouvelle profondeur, toujours plus mystérieuse et plus verte.

La calèche s'enfonça dans une *traîne* de la vallée.

G. Sand, *Valentine.*

(Voy. *Trainage* et *Trainée de bois.*)

TRAÎNEAU, s. m. (Voy. *Trainiau.*)

TRAÎNE-BRAIES, s. m. Fainéant, lourdaud; qui traîne ses culottes (*braies* [Acad.], du latin *braccæ*). — De là notre Gaule du Nord avait reçu des Romains (sans culottes) le nom de *Gallia braccata*. Celle du Midi, où l'on portait, au contraire, le costume romain, s'appelait *Gallia togata*.

— *Braies*, dans le Dictionnaire de l'Acad., linge dont on enveloppe le derrière des enfants, et qui souvent pend en dehors de la culotte (des *braies*), chez ceux qui ont été récemment promus à l'honneur d'en porter. (Voyez *Chic-en-braie, Braie* et *Braguette.*)

— *Les traîne-cu de Mères*. Sobriquet des habitants de la localité de ce nom, entre la Charité et Pouilly (Nièvre).

TRAÎNE-BUISSON, s. m. Fauvette d'hiver. (Voy. *Buriche.*)

TRAÎNÉE, s. f. Fille perdue, débauchée : « Une *traînée* », c'est-à-dire qui s'est traînée. (Voy. *Gouge, Souillon.*)

TRAÎNÉE, s. f. Trace laissée par le passage d'objets divers ou même de l'homme ou des animaux dans les blés, l'herbe des prés, etc.

TRAÎNÉE DE BOIS, en Nivernais, même sens que *traîne* en Berry.

TRAÎNE-FEUILLE. Nom de ruisseau qui se retrouve dans mainte localité. (Voy. *Porte-feuille.*)

TRAÎNER, v. a. (Acad.) Tirer après soi, et, par métonymie (la cause pour l'effet), allonger, différer. — *Traîne-crédit*, mauvais payeur, lent à s'acquitter.

|| S'attarder à la suite d'une troupe en marche.

|| Salir, gâter : « Tu as *trainé* ta robe. » Par suite, *se trainer*, se salir : « Tu t'es toute *trainée.* » (Voy. *Ruiner.*)

TRAÎNIAU, s. m. Traînard, lambin : « Queu *traîniau !* » (Voy. *Berouette.*)

|| Fièvre lente, reliquat de maladie. (Voy. *Trainaillerie.*) Les Solognots et les Brenous se plaignent du *trainiau* quand la fièvre est devenue pour ainsi dire chronique.

|| Vagabond, bohême. (Voy. *Câlin.*)

|| Clématite des haies. (Voy. *Cheveux de la Vierge.*)

TRAÎNIER, s. m. Vagabond, mendiant. (Voyez *Traîniau, Galapiat* et *Vaut-cheti.*)

TRAINTRAIN, s. m. Petit train : « Ce cheval a un petit *traintrain* qui ne lui permet pas de faire beaucoup de chemin. — Ce malade va toujours son petit *traintrain* », c'est-à-dire : S'il ne se rétablit pas, il ne devient pas plus malade.

TRAISSE, s. f. (Voy. *Traite.*)

TRAITE,. s. f. Quantité de lait que donne la vache, chaque fois qu'on la trait : action de traire et son résultat : « Y a l' lait d'une *traite* dans mon tiroué. »

TRAITÉ, s. m. Festin, grand repas. « Il nous a donné un beau *traité.* » (Voy. *Lancé.*) Le participe passé du verbe *traiter*, dans le sens de Héberger, festoyer, est ici devenu substantif. — Comme *débotté :* le *débotté* du roi (Acad.).

TRAÎTRISE, s. f. Trahison, perfidie : « Il m'a pris par *traitrise.* »

TRAJER, v. a. Passer, traverser. Dérivé de *trajet*, et par syncope de *trajeter*, inusité en bon français, et qui pourtant mériterait autant le droit de cité que le verbe *transiter*, généralement employé aujourd'hui. « L'eau a *trajé* du pré dans le champ. » *Trajeter* est encore employé dans le pays de Vaud : « Propriété où il est défendu de *trajeter.* »

|| Rôder (à Decize). Se prend en mauvaise part : « Il *traje* du côté de la femme d'un tel. »

TRÂLÉ, adj. Sec, hâlé. (Voy. *Brâler.*)

TRALET, s. m. Bande, troupe : « Un *tralet* de canards, de grues, etc. »

TRAMOIS, s. m. On comprend sous ce nom di-

vers grains, comme orge, avoine, etc., ainsi appelés *tremois* parce qu'ils mûrissent au bout de trois mois environ. (Voy. *Tremets.*)

TRAN, s. m. Bryone dioïque (*Fl. cent.*) : « De la racine de *tran.* » (Voy. *Navet du diable* et *Tas.*)

TRANCHE, s. f. Divers outils, savoir :

— *Tranche* (sans autre désignation), Pioche à travailler les terres fortes. (Voy. *Marre* et *Besocher.*)

> Rhizotome avoit la charge des pioches, cerfouettes, bêches, *tranches* et aultres instruments.
>
> RABELAIS, *Gargantua.*

> Item, pour une *tranche* pour crotter et fouyr en ladicte esglise, IV sols.
>
> *Comptes de la fabrique de Saint-Bonnet de Bourges*, 1538-1539.

(Voy. *Pioche-tranche* et *Crotter.*)

— *Tranche à bois*, Sorte d'outil à lame large et recourbée en portion de cercle et dont se servent les charrons. (Voy. *Asciau.*)

— *Tranche à pic*, Pioche à deux branches opposées dont l'une est aplatie, l'autre pointue comme un *pic*. (Voyez ce mot, *Piémontoise*, *Montois* et *Pioche-tranche.*)

TRANCHE, s. f. Goût âpre, vert, de tourné : « Ce vin est *tranché* (voy. ce mot), mais il a une bonne *tranche* », il est tourné, mais son goût n'est pas trop désagréable. — Les mauvais plaisants disent qu'il est ainsi nommé parce qu'il donne des *tranchées* à ceux qui le boivent.

|| Canton de bois en coupe réglée. « Les chevreuils se plaisent dans les jeunes *tranches.* » — Le bois des *Tranches*. (Cours-les-Barres.)

TRANCHÉ, adj. Se dit Du lait qui tourne sur le feu et du vin aigri, âpre, tourné : « Il m'a fait boire du vin *tranché.* » (Voy. *Tranche* et *Bouté.*)

TRANCHE-MULE. Nom de localité : Migné (Indre).

TRANCHER (Acad.), v. a. Fait au prétérit défini: Je *tranchis*, etc. C'est un des nombreux exemples de la terminaison de ce temps dans les verbes en *er*. (Voy. *Tomber*, etc.) Nous donnons ici ce mot de préférence parce qu'il est appuyé de citations.

> Mais je lui *tranchis* une jambe
> D'ung revers jusques à la hanche.
>
> (VILLON, *Monologue du franc archier.*)

> Lors d'un coup lui *tranchis* la teste.
>
> (RABELAIS, *Gargantua.*)

|| Traverser. (Du latin *trans.*) *Trancher* un pré, un champ, c'est les parcourir en les traversant. — *Trancher au plus court*, loc. (Voy. *Découper.*) En limousin *trentsa*.

|| Couper, causer une vive douleur : « J'ai des coliques qui me *tranchent.* » De là le mot *tranchée* resté seul dans ce sens particulier. (Voy. *Tranche.*) — On dit au propre et au figuré : Ça me *tranche.* (Voy. *Couper.*)

|| *Trancher la soupe*, loc. Couper du pain en tranches minces avant de verser le bouillon dessus, avant de tremper la soupe.

|| *Trancher*, v. n. S'altérer, se décomposer, tourner, en parlant de certains liquides : « Le lait *tranche* quelquefois sur le feu. — Cette crème est *tranchée.* — Cette sauce a *tranché.* » (Voy. *Tranche.*)

TRANCHOUÉ. s. m. Battoir en bois pour la lessive. (Voy. *Battoué.*)

TRANCHOUÉRE, s. f. Petite planche carrée servant à couvrir les pots au lait.

TRANCHOUNER, v. a. Travailler la terre avec une *tranche*. (Voy. ce mot.)

TRANÇON, **TRANSON**, s. m. Tronçon, morceau, petite partie. « Un *trançon* d'anguille. »

> En France, vous avez quelque *transon*...
>
> (RABELAIS, *Gargantua.*)

> Or, dit Pantagruel, faisons un *transon* de bonne chère.
>
> (RABELAIS, liv. II, ch. XXIX.)

TRANQUILLEMENT, adv. Facilement, sans faire d'efforts : « Il l'a renversé par terre *tranquillement.* »

TRANSPIR, s. m. Par apocope de Transpiration. (Voy. *Respir.*)

TRANSPOURTER, v. a. Transporter. (Voyez *Pourter.*)

TRANZAULT, Chef-lieu de commune du canton de Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre). — *Les glorieux de Tranzault*, sobriquet des habitants de ce pays. (Voy. *Sornette.*)

TRAPPE, adj. Pour Attrapé. (Transformation de l'*é* fermé en *e* muet). (Voy. *Dompte, Use, Sauve,* etc.)

|| *Avoir la langue trappe*, loc. Bégayer. Dans le Sancerrois, à Sens-Beaujeu.

TRAPPIN, adj. Trappu, gros et court. « Un

homme *trappin*, un *trappin*. » (Cours-les-Barres.)

TRAPUSSE, s. f. Ratière. — Dérivé de *trappe*.

Le mariage qui servit de leurre et de *trapusse* aux huguenots.

(*Satire Ménippée*, 147.)

TRAQUE, s. f. Sentier. (Voy. *Trac.*) Traquer (Acad.), c'est poursuivre les animaux par les sentiers.

TRAQUET, s. m. Sentier. (Voy. *Traque.*)

— Traquet (Acad.) Piége à prendre certains animaux sauvages, et qu'on tend ordinairement dans les petits sentiers. C'est notre mot *traque* détourné par une métonymie.

TRAUMUSSET, s. m. (Voy. *Saut-musset.*)

TRAVAILLER, v. n. — *Travailler pour Darchis*, locution proverbiale dérivée d'un nom bien connu autrefois à la Châtre (Indre), et particulière aux environs de cette ville, et qui signifie Travailler sans salaire, ou, comme on dit vulgairement, *pour le roi de Prusse*.

On complète ordinairement notre proverbe de la manière suivante :

Travailler pour Darchis,
Ni payé, ni nourri.

|| *Travailler sur les champs*, loc. Travailler hors de la ville qu'on habite. — Se dit des ouvriers qui font leur tour de France.

|| *Travaille-chien*. Nom de localité près de Selles-sur-Nahon (Indre).

|| *Travaille-coquin*. Localités près de Saint-Maur, aux environs de Châteauroux (Indre) et près de Vierzon (Cher). — *Coquin* n'avait pas autrefois l'acception de malhonnête ; c'était comme qui dirait *pauvre diable*. (Voy. *Coquin.*)

Ces noms indiquent des domaines en terres maigres, où le cultivateur perd sa peine et reste pauvre. (Voy. *Trompe-gueux.*)

TRAVAILLEUX, s. m. Qui aime le travail. « C'est un bon *travailleux*. »

TRAVARS, s. m. (Voy. *Travé* et *Divars.*)

TRAVARS (DE), loc. De travers, de biais. || Contrariant. « Est-il *de travars* ce mauvais gas ? » (Voy. *Travarsé.*)

TRAVARSE, s. f. Traverse, au propre et au figuré : « Il est venu par la *travarse*. » (Voy. *Dersière.*) — « Il a eu ben des *travarses* dans sa vie. »

TRAVARSÉ, adj. Résistant, qui tient ferme, chevillé : « Il a la vie *travarsée* dans le corps », l'âme chevillée (Acad.).

|| Se dit d'Une personne contrariante, taquine, d'un enfant indocile, lutin, tapageur. (Voy. *Travarsieux.*)

TRAVARSÉE, s. f. Traversée, passage, trajet.

TRAVARSER, v. a. Traverser, passer au delà. « *Travarser* la bouchure, la rivière. »

TRAVARSIEUX, adj. (Voy. *Travarsé.*)

Jeannet toujours *traversieux* et méchant...

(G. Sand, *la Petite Fadette*.)

TRAVARSIN (FAIRE DU), loc. Avoir une démarche avinée ; aller de travers, d'un côté à l'autre de la rue. (Voy. *Barre-les-rues.*)

TRAVÉ, s. m. (Se dit dans l'est). Travers : « Il s'est jeté au *travé*, il marche tout de *travé*. » (Voy. *Travès* et *Gimboise.*)

TRAVÈS, s. m. (Dans l'Ouest. — Voy. *Travé* et *Travars.*)

TRAVOUÉ, TRAVOUER (dans l'Est). (Voy. *Travouil.*)

TRAVOUIL (dans l'Ouest), s. m. Instrument qui sert à mettre le fil en écheveaux. Le fil passe du fuseau ou de la fusée sur le *travouil*, pour former l'écheveau, et de là sur le *châtelet* ou dévidoir, pour être *pelotouné*. (Voy. *Châtelet* et *Dévidet.*)

Aux quatre cornières d'un *travouil* quatre gros flambeaux composés en belle molaine sèche et bien ointe de graisse.

(Noël du Fail, *Propos rustiques*.)

TRAVOUILLER, v. n. Mettre le fil en écheveau en le faisant passer des fuseaux sur le *travouil*. « Que le diable me *travouille* les tripes sur un *travouil* de *far* (fer), si le *chevau* que je vous vends là 200 francs n'en vaut pas 1,000. » Serment des maquignons d'Écueillé, qui rappelle le supplice de certains martyrs de l'ancienne galerie des tableaux espagnols du Louvre. (Voy. [illegible] et *Châtelet.*)

TRAYON, s. m. Tas, monceau de fumier. (Voyez *Tré* et *Traille.*)

TRÉ, s. m. Terrier, léger monticule. (Se dit en bas Berry.) — (Voy. *Peu, Pié, Tarde, Terrier.*)

— Contraction de *terrier*. Dans l'arrondissement de la Châtre, ce mot entre dans la composition d'une foule de noms de hameaux et de villages, tels que : Le *Tré de la Bredaille*, commune d'Urciers ; le *Tré de la Grobille*, commune de Feusines ; le *Tré Jaillard*, commune de Montgivray. Ce dernier *tré* forme un monticule arrondi, d'où l'on tire tout le sablon nécessaire aux ménagères de la Châtre.

TREBOU, s. m. Ouragan. (Voy. *Terbou* et *Tribou.*)

TREBOULER, v. n. (Voy. *Terbouler* et *Tribouler.*)

TRÉCHAUSSER, v. a. Changer de pied ses chaussures. (Voy. *Terchausser* et *Trevaucher.*)

TRÉE, s. f. Ver luisant.

|| Sorte de grive. (Voy. *Traie.*)

TRÈFLE À QUATRE FEUILLES, s. m. Petite monstruosité botanique assez rare du trèfle des prés. (*Fl. cent.*) (Voy. *Treufle.*)

Comme c'était le dimanche, la petite Fadette ne cousait ni ne filait en gardant ses ouailles. Elle s'occupait à un amusement tranquille que les enfans de chez nous prennent quelquefois bien sérieusement. Elle cherchait le *trèfle à quatre feuilles*, qui se trouve bien rarement et qui porte bonheur à ceux qui peuvent mettre la main dessus.

G. Sand, *la Petite Fadette*

|| *Trèfle à cinq feuilles*, loc. Soufflet sur la joue; des cinq doigts de la main. (Voy. *Giroflée.*)

TREILLAGE, s. m. Treille. (Voy. *Trillage.*)

TREIZAIN, s. m. Les treize pièces de monnaies qui font partie de l'offrande dans les mariages à l'église ; — vestige des coutumes antiques. Chez les peuples barbares, le mari achetait sa femme des mains du père de famille. Chez les Romains, l'une des formes du mariage était aussi la vente. Chez les Francs, les arrhes nuptiales étaient composées de *treize* deniers, quels que fussent d'ailleurs le rang et la fortune des fiancés. (Voy. *Blanc, six blancs.*)

Les envoyés de Clovis présentèrent à Clotilde, suivant l'habitude des Francs, le *sol* et le *denier*, puis ils l'épousèrent au nom de leur roi.

(*Traduction de la Chronique latine de Frédégaire.*)

Nous avons eu plusieurs pièces de monnoyes appelées *blancs* : 1° les grands blancs au soleil de Louis XI, estimés par l'ordonnance à treize deniers, et qui furent nommés *treizains*...

(Mesnage, *Origines de la langue françoise.*)

A l'offrande, Germain mit, selon l'usage, le *treizain*, c'est-à-dire treize pièces d'argent, dans la main de sa fiancée...

(G. Sand, *la Mare au diable.*)

TREIZAINE, s. f. collectif. Réunion de choses au nombre de treize : « Quand on vend des fruits à la douzaine, on donne presque toujours la *treizaine.* » (Voy. *Treizain, Treiziau* et *Quinzain.*)

TREIZE-BLEDS, Localité près de Soye-l'Église (Cher).

TREIZIAU, s. m. Amas de douze gerbes de blé surmonté d'une treizième servant de chapeau pour préserver le tout des effets de la pluie. S'applique à un nombre de gerbes plus ou moins grand réunies en petits tas dans les champs. On dit encore de la treizième gerbe en souvenir de la dîme · la *part de M. le curé.* (Voy. *Triau* et *Part.*)

|| Jeu des petits paquets. (Voy. *Tiercet.*)

TRÉJASSE, s. f. (Voy. *Tergeasse.*)

TRELUIRE, v. n. (Voy. *Terluire.*)

TRELUTER, v. n. (Voy. *Terluter.*)

TREMBLAISON (*l* souvent mouillé), s. f. Tremblement, frisson : « La fièvre le prend tous les soirs en *tremblaison.* » (Voy. *Tremble.*)

TREMBLE, s. m. Par apocope pour Tremblement, frisson . « La fièvre l'a pris en *tremble.* »

Sans que la femme en pâtist qui demeura longtemps en *tremble* et aux alertes.

(Brantome, *Dames galantes.*)

— En temps de froidure, on dit de ceux qui n'ont pas de bois pour se chauffer : Qu'ils n'auront pas chaud, car ils ont vendu leur bois jusqu'au *tremble.* C'est un jeu de mots fondé sur le double sens de *tremble.* D'une part, *jusqu'au tremble* signifie Jusqu'à en trembler de froid, de l'autre, jusqu'à n'avoir pas une bûche, en considérant le bois de tremble comme un de ceux qui ne se vendent que le plus difficilement, car il est impropre au chauffage et de peu de valeur en industrie.

TREMBLEMENT (TOUT LE), locution familière pour exprimer Une réunion tumultueuse de per-

---

TRE, TRÉ. Voy. TER. Enter et Enterm.).

sonnes : « Il y avait à cette fête tous les gens de la commune, jeunes, vieux, les autorités, les soldats, *tout le tremblement!* »

|| S'applique aussi à un Amas d'objets divers.

TREMBLER LA FIEUVE, loc. Au lieu de : Trembler *de* la fièvre. On mouille souvent *bl* dans *trembler*.

TREMBLEUX, s. m. Trembleur. (Acad.) || Personne atteinte de la maladie nerveuse dite danse de Saint-Guy. (Voy. *Tiqueux* et *Branleux*.)

TREMBLE-VIF. Nom d'une commune de la Sologne. (Voy. *Trembler la fieuve, Fieuvroux* et *Cheti*.)

TREME, s. f. Bobine à l'usage des tisserands. (Voy. *Treume* et *Tiot*.)

TREMINER, v. n. Trembler : « Il l'a jeté un si bon coup par terre, que tout en a *treminé*. » — Est plus près encore du latin *tremere* que le synonyme français *trembler*. (Voy. *Terminer*.)

TREMOIS, s. m. (Voy. *Tramois*.)

TREMOUÉE, s. f. (Nivernais). Trémie d'un moulin. (Voy. *Tremuée*.) — La *tremouée* exécute un léger mouvement de va-et-vient, de tremblement (*tremere* lat.) imprimé par le cliquet.

TREMPAGE, s. m. Soupe, potage. Nos paysans font grand cas d'un bon *trempage*.

TREMPE, s. f. et m. Pluie prolongée favorable aux biens de la terre : « Il est tombé une bonne *trempe*, — ou un bon *trempe*. »

|| Terme de bataille entre gens du peuple. (Voyez *Trépignée* et *Raclée*.)

TREMPE, adj. Trempé : « Être tout *trempe* », tout mouillé, par suite de pluie ou d'immersion. (Voy. *Enfondu, Torsant*, et *É* fermé devenu muet dans *Use, Dompte*, etc.)

TREMPÉ, s. m.; **TREMPÉE, TREMPOTE**, s. f. Pain trempé dans du vin. (Voy. *Miot, Mijé, Rôtie*.)

TREMPER, v. a. (Voy. *Gaillet*.)

TREMUÉE, s. f. Trémie. (Voy. *Termuée*.)

TREMULER, v. n. (Voy. *Termuler*.)

TREMUSSER, v. n. (Voy. *Termusser*.)

TRENUCHE, s. f. (Voy. *Ternuche*.)

TRÉPER, v. a. (Syncope de *trépigner*.) Fouler aux pieds. (Voy. *Tropigner, Triper* et *Chapoter*.)

> Qu'ils bastent et *trepent* et foulent.
>
> *Roman de la Rose*, cité par TREVOUX.

> Et en grande véhémence d'esprit, il le *trepoit*.
>
> RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, *Pr*[illegible]

TRÉPIGNÉE, s. f. Lutte, bataille. (Voy. *Trempe*.)

TRÉPOUER, v. n. (Voy. *Tréper*.)

TRÈS, particule marquant le superlatif; se joint souvent chez nous à un adjectif, à un adverbe, à un verbe dans ses divers temps, comme pour en renforcer la signification, non pas seulement au participe, mais avec cette circonstance notable qu'au lieu de précéder l'adjectif, l'adverbe, le verbe, il les suit : « Il a été battu *très*; je vous l'assure *très*. » La prononciation de *très* est prolongée. — Du latin *ter* ou *tres* (trois) : « *Ter beatus* », trois fois heureux, *très*-heureux. (Voy. *Très-ben, Tressauter, Tretous,* — et dans Génin [*Variations du langage*], les observations sur la combinaison de la particule *très* avec les mots auxquels elle communique sa valeur superlative : *trestous, tresfond, trespas* [trépas], etc.)

TRESAIGLES (le *gl* est mouillé, on prononce *trézailles* et par syncope *Traille*), s. f. pl. Pour Trois-Aigles. (Voy. *Aille* et *Traille*.) Nom d'un village près la Fermeté (Nièvre).

TRÉS-BEN, particule superlative composée. Très-bien, beaucoup : « *Trés-ben* de monde, *trés-ben* de gens pensent que... » pour Beaucoup de gens pensent que... (Voy. *Ben, Trében, Biaucoup* et *Tretous*.)

TRESSAUTER, v. n. (Voy. *Tersauter* et *Terser*.)

> Un cri se fait, Olympe en tonne,
> Othrys en bruit, la mer *tressaut*,
> Tout le ciel en mugle là haut,
> Et là-bas enfer s'en étonne.
>
> RONSARD, [illegible]

— A été pris autrefois dans le sens actif et a signifié Franchir.

> Bernard l'oït, a pou enrage vis :
> *Tressaut* la table, vers Garin se [illegible].
>
> GARIN, [illegible]

M. Génin traduit ainsi ce passage :

Bernard l'entend, peu s'en faut qu'il n'enrage vif : il franchit la table d'un saut, se [illegible] de Garin [illegible]

GÉNIN [illegible]

TRESSE, s. f. (Voy. *Terse.*) Tissu de joncs pour soutenir les nageurs novices. (Voy. *Trousse* et *Noue.*)

TRESSOIRER, v. n. (Voy. *Tersoirer.*)

TRESSON, s. m. (Voy. *Terson* et *Derson.*)

Une pièce *tresson* rouge pour garnir le cercle, 5 s.

(*Mémoire de ce qui a été fourni pour l'oyseau et ornement du pavoys.* — Document extrait des papiers de M. Pierre Barbier, premier capitaine du quartier de Bourbonnoux de Bourges, dans le XVIIe siècle.)

TRETOUS, adj. pl. Tous, absolument tous, tous sans exception. (Voy. *Tertous.*)

Dame, dit-il, Dieu qui tout voit,
Vous doit santé et bonne vie
Et *trestoute* la compagnie.

(*Roman du Châtelain de Coucy*, v. 450.)

Or sachiez, compaings, que si toust
Que Fortune m'eust ainsi mys,
Je perdy *trestous* mes amys.

(*Roman de la Rose.*)

Beuvons, amis, beuvons *tretous.*

(Rabelais, *Pantagruel.*)

Bonjour, messieurs, dict Panurge, bonjour *tretous.*

(Rabelais, *Pantagruel.*)

Les sens font *trestous* la ligne extrême de nostre faculté.

(Montaigne, liv. II, ch. XII.)

La vie leur fut bien douce à *tretous* pendant une demi-année.

(G. Sand, *la Petite Fadette.*)

TREU, s. m. Homme malpropre, c'est-à-dire sale comme un cochon. — *Treu* pourrait se prendre ici comme le mâle de la *treue.* (Voy. ce mot.)

TREUE, s. f. Truie. (Voy. *True*, *Goure* et *Cochon.*)

|| Cloporte, petit insecte. — En Champagne, *porcelet;* en Anjou et en Bretagne, *trée* (c'est-à-dire truie); en Lyonnais et en Dauphiné, *kayon* (c'est-à-dire cochon); en Italie, *porceletto.* (Voy. Ménage, *Origines.*)

|| Fig. Personne malpropre : « C'est une vraie *treue.* » (Voy. *Treu.*)

|| L'une des pièces du pressoir. (Voy. *Cochon.*)

|| Jeu qui consiste à frapper avec un bâton sur un ongle de porc placé sur un trou dans lequel chacun des joueurs cherche aussitôt à fourrer le bout du bâton dont il est armé. — La *truie* (*treue*) se trouve sur la liste des jeux de Rabelais.

TREUFLE, TREUFE, s. m. Trèfle. (Voy. Obs. à *L.*)

Le garbin nous souffloit en pouppe, quand laissant ces malplaisants allianciers avec leurs nez en as de *treuffle.*

(Rabelais, liv. IV, ch. X.)

TREUILLER, v. n. Buvoter, boire en ivrogne. (Voy. *Trouiller* et *Treue.*)

TREUME, s. f. Bobine adaptée à la navette du tisserand et qui porte le fil de la *trame* (Acad.) « Faire des *treumes* », les garnir de fil. C'est l'ouvrage des femmes et des enfants. (Voy. *Trome* et *Treme.*)

—Dans la campagne, les *treumes* sont fabriquées avec de petites branches de sureau vidées de leur moelle. (Voy. *Tiot.*)

— *Traime*, dans Roquefort.

TREUSANT, s. m. (Voy. *Trient.*)

TREUVE, s. f. Trève, relâche.

TREUVER, v. a. Trouver. (Voy. Obs. à *Eu.*)

Pour ce regard si nous *treuvons* la cause du mal en nous, il en faut remercier Dieu.

(Saint François de Sales, p. 553.)

L'amy fidèle, dit l'Escriture saincte, est une forte protection : celui qui l'a *treuvé* a *treuvé* un thrésor.

(Saint François de Sales, p. 460.)

De se tenir chancelant et mestis, de tenir son affection immuable et sans inclination aux troubles de son pays et en une division publique, je ne le *treuve* ni beau, ni honneste.

(Montaigne, liv. II, ch. XXXVII.)

Non, l'amour que je sens pour cette jeune veuve
Ne ferme pas mes yeux aux défauts qu'on lui *treuve.*

(Molière, *le Misanthrope*, act. I, sc. I.)

Voici, leur dirent-ils, ce que le conseil *treuve.*

(La Fontaine, liv. II, fable XX.)

TREVAUCHER, v. n. Poser le pied de travers, *en défaut.* (Voy. *Tervaucher*, *Tréchausser* et *Défaut.*) — *Trévaucher* paraît se composer, par contraction, de *tré* pour *trans*, et de *chevaucher*, à moins que ce ne soit tout simplement une altération de *trébucher.* — Dans Roquefort, on trouve *trébocher*, renverser.

TRI, s. m. Choix, chose choisie : « Faire le *tri* de ses moutons, de son linge, de ses fruits, etc. » — Apocope ou radical de *triage.* Oublié dans le Dict. de l'Acad., ce mot est cependant bien usité en français.

|| Par métonymie, Cloison, clôture en torchis ou

autrement, pour séparer en deux parties un espace quelconque, notamment les étables. (Voy. *Tricat.*)

|| Aussi par métonymie, Aire de grange. (Voyez *Sioutre.*) Le *tri,* employé dans ce sens, est composé de *terre* battue. *Tri* vient de *terre,* en passant par *terri,* en usage dans le nord de la France :

Une cave n'ayant pour sol qu'un *terri*... (à Lille.)
(*Revue des Deux Mondes*, p. 584 du t. XXVIII.)

TRIAU, s. m. Par syncope de *treiziau.* (Voy. ce mot.) « Mettre son blé en *triaux.* »

TRIBALLE, s. f. Morceau de cochon rôti. Mets favori dans les assemblées champêtres. On fait cuire la *triballe* en plein air dans une chaudière suspendue à un trépied au-dessus d'un feu ardent. Du verbe *baller,* parce que les morceaux dansent en quelque sorte dans la graisse bouillante. (Voy. Roquefort, au mot *Triballer.*)

TRIBANNE, s. f. On a désigné sous ce nom, à Saint-Benin-d'Azy, un bûcher. Est-ce un terme générique, ou a-t-il quelque rapport avec la mesure de capacité appelée *banne?* (Voy. ce mot.) Contenance de trois *bannes* de charbon?

TRIBONOT. Tout le monde connaît le jeu enfantin qui consiste à prendre un assemblage de cerises dont les queues sont soudées par trois ou par deux à leur point d'insertion sur le rameau de l'arbre, et à faire tourner entre les doigts deux des cerises : de manière à faire culbuter sous cette espèce d'arcade la troisième cerise, ou la partie soudée seulement, quand il n'y a que deux cerises. On chante alors ce refrain :

Passe, passe, *Tribonot!*
Par la porte de saint Jacques,
Passe, passe, *Tribonot!*
Par la porte Saint-Jacquot.

Tribonot rappelle *Triboulet,* le fou du roi François Ier ; *tri,* dans les deux noms, semble indiquer l'idée de triple sot.

On désigne en gallois, sous le nom de *tribanau,* mot analogue à notre *tribonot,* certaines poésies morales ou tercets dont l'origine remonte aux époques druidiques. (*Les tercets des bardes.* — *Magasin pittoresque,* 1847, p. 111.)

TRIBOU, TRIBOUL (le *l* ne se prononçant pas), s. m. Tourbillon, grand vent, bourrasque, grand bruit, confusion. (Voy. *Hargne, Étrebou, Terbou* et *Tribouler.*)

|| Embarras, inquiétude, agitation. (Voy. *Tribouil.*)

— Nom de famille.

TRIBOUIL, s. m. (Voy. *Tribou.*)

On touchait au renouvellement de la Convention : comités, clubs, sections faisaient un *tribouil* effroyable.
CHATEAUBRIAND, *Mémoires* [illegible]

Tribou, tribouil viennent, comme *tribulation,* de *tribulus,* plante de la famille des rutacées.

. . . . . . Subit aspera sylva,
Lappæque tribulique . . . . .
VIRG., [illegible]

Ou bien de *tribula,* traîneau armé de pointes dont se servaient les anciens pour le dépiquage du blé et qui est encore employé en Espagne. Cette seconde étymologie se comprendra aisément, si l'on songe au sens figuré que nous donnons en français au mot *fléau.*

TRIBOUILLER, v. n. Se dit d'Une troupe qui est en confusion. Les petits enfants de nos campagnes ont l'habitude de crier aux grues, lorsqu'ils les voient passer dans l'air : *Tribouillez-vous! tribouillez-vous!* Ou bien : « En rang, en rang, les belles! » Et ils prétendent que le premier cri suffit pour porter la confusion dans les lignes de leurs triangles, et que le second, au contraire les remet en ordre lorsqu'elles ont rompu leurs rangs. (Voyez *Terbouler.*)

TRIBOULEMENT, TRIBOUILLEMENT, s. m. Agitation, tribulation. (Voy. *Tribou.*)

Il a moult en cest Sicile paine et *triboulement.*
[illegible]

TRIBOULER, v. a. Remuer, mélanger en agitant; troubler, tourmenter. (Voy. *Tribou* et *Tabouler.*)

Trop par sommes avec le quant [illegible]
[illegible]

JEAN DE MEUNG, [illegible]

Trébouler dans le passage suivant :

. . . . . . Sont [illegible]
Et par fortune [illegible].
[illegible]

|| *Tribouler les yeux,* loc. Tourner les yeux de manière à en montrer le [illegible] ; et [illegible] *Tribouler les yeux.*

|| *Tribouler,* v. n. Changer de couleur, se dit en parlant du raisin, ce qui arrive à l'époque de la [illegible]

maturité : « Le rasin *triboule*. — Les éclairs du soir font *tribouler* le rasin. »

TRIBOULET. Nom de localité : Méobec (Indre). — Fou de Louis XII et de François I[er] (né à Blois). — (Voy. *Tribouler*.)

TRICA, TRICAT (bref) et **TRICAS**, s. m. Cloison. Espace réservé dans une étable pour y tenir à part de jeunes animaux ou des animaux d'une autre espèce : « Mettre l'âne dans le *tricat*. » (Voy. *Parçon* et *Tri*.)

TRICATER, v. a. Séparer, mettre à part ; enfermer dans un *tricat*. (Voy. ce mot.)

TRICHE, s. f. Par apocope de Tricherie, principalement au jeu.

TRICHEUX, s. m. Tricheur.

TRICOISES, s. f. pl. Toute espèce de fortes tenailles, principalement celles des maréchaux. — Dans l'Ouest, celles des maréchaux seulement. (Voy. *Turquoises* dans la Curne, cité par Littré, v° *Ciseau*.)

TRICOTER, v. n. Marcher d'un pas mal assuré, comme un homme ivre. (Voy. *Travarsin*.)

TRIDELLE, Fruit du *tridellier*. (Voy. ce mot, *Cenelle* et *Tuelle*.)

TRIDELLIER, s. m. Divers arbrisseaux indigènes du genre prunier, surtout le prunellier (*prunus spinosa*), variété à gros fruits, peu épineux. Un botaniste allemand, Weihe, et à son exemple, M. Boreau (*Flore du Centre*, deuxième édition), enfin MM. Grenier et Godron (*Flore de France*), ont admis ce *tridellier* comme espèce distincte sous le nom de *prunus fruticosa*. (Voy. *Tuellier*.)

TRIENT, s. m. Fourche recourbée pour enlever le fumier.

— Ou par contraction de *trident*, ou parce qu'il sert à trier. (Voy. *Treusant*, *Bigot*, *Tire-fient*, et la citation au mot *Fombrayer*.)

TRIER, v. n. et plus souvent **TERIER**. (Voy. ce mot et *Detrier*.)

— De même que *trier*, dans le sens propre, signifie Séparer, choisir entre plusieurs, de même *sevrer* vient de *séparer* : or, sevrer, c'est séparer l'enfant, le nourrisson de sa mère. « *Trier* un viau, un igniau », c'est le séparer momentanément de la vache, de la brebis, après son repas pris. Quand les bergères veulent que les agneaux cessent de teter, elles parcourent rapidement la bergerie en criant : *Trie! trie!* ou plus exactement pour la prononciation, *terie! terie!* ou *terieu! terieu!* Elles emploient également ce cri, qui se rapproche alors de l'acception française, quand plusieurs troupeaux ont *bouléié*. (Voy. ce mot.) Elles l'adressent tantôt à leurs chiens, tantôt à leurs bêtes.

|| *Se trier*, v. pron. Se séparer. — Se dit des fruits lorsque ceux qui ne sont pas sains se détachent de l'arbre.

TRIFLER, v. a. Arranger, peigner. — Ne se dit guère qu'en mauvaise part : « Qui est-ce qui l'a donc *triflé* comme cela? — Il est ben *triflé!* » il est tout crotté, il a ses habits tout sales, tout déchirés.

TRIFOLLET. Se dit à Cluis pour Follet, lutin.

TRIFOUILLER, v. a. Fréquentatif de Fouiller, fureter, tripoter, farfouiller.

TRIFOUTET, s. m. (Voy. *Sarvante* et *Pute*.)

TRIGAUD, adj. Tricheur au jeu.

|| Nom de famille.

— *Trigaudin*, nom de comédie au XVII[e] siècle.

TRIGER, v. a. (Dans le Sud.) Hanter, fréquenter. (Voy. *Régner*.)

TRÎLÉE, s. f. Cri d'appel de la bécasse. (Voyez *Trîler*, *Croulée*). Formé par onomatopée pour exprimer le petit cri strident par lequel les bécasses se rappellent au moment de leur passage. S'applique aussi à quelques autres oiseaux.

TRÎLER, v. n. (Voy. *Trîlée*.)

TRILLAGE, s. m. Vigne disposée en longs sarments dans les jardins, dans les oûches, etc. (Voy. *Treillage* et *Trille*.) — L'*a* est souvent long dans *trillage*.

TRILLAU, s. m. Raisin sauvage, tel qu'on en trouve dans les buissons du bas Berry. (Voy. *Trille* et *Vicane*.)

TRILLE, s. f. Treille, pied de vigne ou cep dont les sarments sont palissés sur des perches, le long des murs ou sur des arbres. (Se dit dans le Sud

et dans l'Ouest.) — Du latin *trichila*. En roman *trilla*. (Voy. *Trillage*.)

— Les vignes disposées verticalement en ligne sur des perches horizontales, à trois ou quatre pieds de hauteur, sont des *jouelles*. On appelle *trilles en châfauds* (échafaudage) celles qui forment une sorte de plafond à 6 ou 7 pieds au-dessus du sol.

— Les *trilles* en *chien qui ûle* (hurle) sont celles qui sont disposées sur des perches reposant par un bout sur la terre et inclinées comme le toit d'une maison; les piliers ou *éceps* qui supportent le haut de ces perches sont comme les jambes d'un *chien qui hurle* assis sur son derrière. — Il y a aussi les *tounelles*, les *barciaux*, etc. (Voy. *Jouelle*, *Chadaine* et *Châfaud*.)

|| Vignes qu'on fait grimper sur les arbres. C'est ordinairement le prunier, quelquefois l'érable que l'on emploie à cet usage. De là, *vendanger les preuniers*, comme on dit vendanger les *trilles*, les *jouelles*, etc. En Italie c'est l'orme, comme du temps de Virgile :

. . . . . . *Ulmis*que adjungere vites.
(VIRGILE, *Géorgiques*, liv. I, v. 2.)

Illa tibi lœtis intexet vitibus *ulmos*...
(*Ibid.*, liv. II, v. 221.)

. . . . Et contemnere ventos
Assuescant summasque sequi tabulata per *ulmos*.
(*Ibid.*, liv. II, v. 361.)

Inde ubi jam validis amplexæ stirpibus *ulmos*
Exierint...
(*Ibid.*, liv. II, v. 367.)

TRILLOUÈR (*ll* mouillés), s. m. Muselière garnie de pointes en fer que l'on met aux jeunes veaux que l'on veut *trier;* lorsque le veau s'approche de la mère, celle-ci se charge du sevrage en l'écartant avec ses cornes.

TRIMER, v. n. Prendre beaucoup de peine, de fatigue, pour faire un ouvrage quelconque, y employer toutes ses forces. « Charli, c'est un gas qui *trime* dur. — Il faut *trimer* pour faire cela. » — *Trimer* (Acad.) n'est applicable qu'à la marche. *Trimar* (route), mot d'argot.

TRIMOUSSER (SE), v. pron. Se trémousser, prendre ses ébats.

TRINITÉ. (Voy. *Cousins de la Trinité*.)

TRINQUAUT, s. m. Froment renflé (*Fl. centr.*), froment à paille sinon pleine, du moins plus solide que dans les autres espèces. — On le nomme aussi *gros blé*. (Voy. *Blé*, *Grous blés* et *Pétanielle*.)

TRINQUEBALLER, v. a. Trimbaler (Acad.). Le français n'a qu'un *l* quoique dérivant évidemment de *baller*. (Voy ce mot.)

TRIOLET, s. m. Trèfle rampant. (*Fl. cent.*)

|| Lotier corniculé. (*Fl. cent.*)

|| *Triolet jaune*. Anthyllide vulnéraire. (*Fl. cent.*)

|| *Petit triolet*. Luzerne lupuline. (Voy. *Mignounette*.)

TRIOTTERIES, s. f. pl. Terres maigres.

|| Nom de localité dans la commune de Cours-les-Barres (Cher).

TRIPER, v. a. Dépecer.

|| Fouler aux pieds, trépigner. « Terrain *tripé* », battu, piétiné. (Voy. *Tréper*.)

— *Terrain tripé*. Sans consistance, qui se laisse aller comme des tripes, sous l'influence de l'humidité. — Acception entièrement opposée à la précédente. (Châteauroux et ailleurs.) (Voy. *Tréper*.)

— *Triper*, v. n. A signifié Danser.

E cil de joie *tripe* et saut.
(*Roman du châtelain de Coucy*, v. [illegible])

TRIPES, s. f. pl. Entrailles, boyaux.

— Se dit, mais dans le langage bas, non-seulement pour les animaux, mais même pour l'homme. (Voy. *Étriper*.)

TRIPE-SÈCHE ou **TRIPE-CHÈCHE**. Sobriquet d'un homme maigre. (Voy. *Chèche*.)

TRIPOTAIRES (LES). Domaine près de Menetou-Ratel (Cher).

TRIPOTER, v. a.

|| Manier maladroitement, toucher mal à propos, mettre les mains sans nécessité : « Pourquoi *tripotez-vous* ce linge? — *Tripoter* des fruits. »

|| Caresser en bouchonnant : « Cette nourrice aime beaucoup son nourrisson, elle le *tripote* sans cesse. »

|| Manier avec importunité, toucher d'une manière indiscrète, patiner : « Elle n'aime pas qu'on la *tripote*. » (Voy. [illegible])

V. n. S'occuper à de menus détails, à des travaux de peu d'importance, agir, se remuer pour peu de chose, tracasser : « Ce journalier ne fait que *tripoter*. — Cet homme est toujours à *tripoter*; il n'aime pas à rester sans rien faire. » (Voy. *Chipoter* et *Pétrasser*.)

TRIPOTERIES, s. f. pl. Choses dispersées çà et là. « Ce paysan est riche, mais tout son bien ne consiste qu'en *tripoteries*. » (Voy. *Chipoteries*, *Maquillages*, *Morcilleries*.)

TRISSE, adj. Triste. (Voy. *Jusse*, *Jésuisse*, etc.)

TRISTAUD, adj. Diminutif de Triste.

TRISTERIE (LA). Nom de localité près de Déols (Indre). (Voy. *Souffrenerie*, *Soupiraterie*, *Joie*, etc.)

TROCHE, s. f. Assemblage de tiges, faisceau, botte : ainsi, « Une *troche* d'ail », c'est-à-dire un paquet de vingt ou vingt-cinq brins arrangé pour la vente ou pour les conserver : « Une *troche* de rasins », branche de vigne coupée avec tous les raisins qu'elle porte. (Voy. *Trousse*, *Moussine* et *Brolet*.)

— On dit encore que le blé d'un champ est *à troche*, lorsqu'il pousse par touffes, lorsqu'il talle.

— *Troche* est ou le mot Torche (Acad.), avec transposition de lettres, ou une variante de Trousse (Acad.), faisceau.

Item led. jour pour l'achapt de quatorze *torches* d'ouzière [illegible] pour relver les vaisseaulx dudit Hostel-Dieu.

([illegible] de l'Hôtel-Dieu de Bourges, [illegible])

— On appelait autrefois *troche* un trousseau, une réunion de pierres précieuses et de perles en boutons, fleurs, etc. (M. de Laborde, *Catalogue des emaux*. — Voy. *Trochet* et *Atrocheter*.)

TROCHÉE, s. f. Assemblage de tiges. (Voy. *Troche* et *Trochet*.)

|| Linge assemblé en paquet pour la lessive.

TROCHER, v. a. Torcher. (Voy. *Salir*.)

— La transposition fréquente du *r* se produit-elle ici par euphémisme pour dissimuler ce qu'il y a de choquant dans le mot *torcher* et ses composés (voy. le Dict. de l'Acad.)? — Même transposition dans *treluire* et *terluire*, *dresser* et *derser*, etc., etc.

TROCHET, s. m. Même signification que *troche*. (Voyez ce mot.) — On appelle *pois à trochets* une espèce de pois et de haricots à gousses réunies en *troche*. (Voy. *Pois*.)

Seize *trochés* de perles contenant chascun *trochet* quatre perles, qui font soixante-quatre perles.

(Inventaire des joyaux du duc Jean de Berry, *Mémoires de la Société historique du département du Cher*, p. 44.)

TROGNARD, s. m. Tronc d'arbre à forme irrégulière. — Du français *trogne*. (Voy. *Têtaud*.)

TROIS-PIEDS, s. m. (Voy. *Selle* et *Buie*.) || Trépied, cercle en fer soutenu par trois pieds et destiné à supporter une grande chaudière : les petites chaudières se suspendent à la crémaillère.

TROME, s. f. (Voy. *Treume*.)

TROMPE, s. f. Instrument rustique à vent, fabriqué avec une lanière d'écorce, à peu près comme la *cornadouelle*, mais d'un son beaucoup moins agréable ; c'est un vrai cornet à bouquin. — En français, les instruments à vent appelés *trompes* sont d'abord la trompe de chasse, ensuite la trompette, dans cette locution : A son de *trompe*. (Voy. *Flûtiau* et *Cornadouelle*.) || Sorte de toupie. (Voy. *Gabille* et *Sibot*.)

|| Action de tromper.

— *Trompe-Chien*. Nom de deux *mas* de vignes dans le canton de Buzançais (commune d'Argy).

— *Trompe-Gueux*. Localité près de Vierzon (Cher). Dénomination analogue à celle de *travaille-coquin*. (Voy. ce mot.)

— *Trompe-Souris*. Il y a plusieurs moulins de ce nom dans le département du Cher, près de Graçay ; sur l'Arnon, près de Saint-Ambroise; près de Léré; et deux domaines dans l'Indre, près de Jeu-Maloche et d'Heugnes, ainsi nommés sans doute parce que le blé n'y abonde pas. (Voy. *Gâte*.)

TROMPER, v. n. Sonner, tirer un son d'un instrument à vent ; sonner de la *trompe*. (Voyez ce mot.)

TROMPEUX, adj. Trompeur.

Aux *trompeux* de la tromperie.

(Alain Chartier.)

TRONCE, s. f. (Dérivé de *tronc*.) Pied de chêne : « Voilà une belle *tronce*. » (Voy. *Traîne* et *Châgne*.)

— *Tronçais*, grande forêt dans le département de l'Allier.

TRÔNER, v. a. (Du beau langage des villes.) Régner. Se prend en bonne part : « Tel roi *trônait* dans ce temps-là. »

|| Se dit par plaisanterie d'une personne qui se complaît sur un siége d'où elle semble présider.

TROP, adv. de quantité. Beaucoup, extrêmement : « Il est *trop* fâché contre moi », pour Il est très-fâché. (Voy. citation au mot *Hasard.*) Un ivrogne ne conviendra jamais qu'il a trop bu, mais il s'écriera : « Oh! je suis *trop* content. »

En fait d'amour, vois-tu, *trop* n'est pas même assez.
(BEAUMARCHAIS, *Mariage de Figaro.*)

— Le latin *nimis* a souvent le même sens superlatif.

Puella decora *nimis.*
(GENÈSE, XXIV.)

Magnus Dominus et laudabilis *nimis.*
(Ps. XLVII.)

Et accepit uxorem nomine Susannam, filiam Heliæ, pulchram *nimis* et timentem Deum.
(DANIEL, C. XIII.)

Legiones *nimis* pulchris armis præditæ.
(PLAUTE, *Amphitr.*, act. Ier.)

|| *Trop ben*, loc. (à la fin d'une phrase), même sens : « D. La foire était-elle bonne? — R. Oui, il y avait des bestiaux *trop ben.* » (Voy. *Comben* et *Trében.*)

|| *Trop mieux*, loc. Très-bien, fort bien. (Voyez *Mieux* et *Trop aise.*)

Elle aime *trop* mieux le fils de l'infant Fortuné que le jeune duc de Cordoue.
(*Contes de la reine de Navarre*, [illegible])

|| *Trop plus*, loc. Bien plus.

Guerre entre amys *trop plus* qu'aultre est cruelle.
(MAROT.)

Leur pauvreté est plus pauvre que celle des religieux, bien que ceste-cy d'ailleurs ait une excellence fort grande et *trop plus* recommandable.
(SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introd.*, part. III, ch. XVI.)

|| *Le Trop.* Localité près de Chalais (Indre).

Ainsi écrit sur les cartes géographiques, mais peut-être est-ce *le Trou* qu'il aurait fallu écrire, ou *le Trot* (pour trou); ce qui, du reste, a donné lieu à un jeu de mots, car à peu de distance de ce domaine, on en a bâti deux autres dont l'un a été nommé *le Pas*, l'autre *le Galop.*

TROP-AISE, s. f. Excès d'aisance, abondance, mollesse. « Ç't houme-là vit dans la *trop-aise.* »

TROP-AISE et **TROP-T-AISE**, adj. dans le sens superlatif, pris substantivement. Se dit d'une personne à qui rien ne manque, qui a toutes ses aises. « C'est un grous *trop-t-aise* », un vrai coq en pâte. (Voy. Obs. à *T.*) — L'Académie dit proverbialement et dans un sens différent : « N'être malade que de trop d'aise. »

TROPIGNER, v. a. et n. Trépigner, piétiner, fouler avec les pieds. (Voy. *Tréper.*) || Trottiner, faire de petits pas. « Ce cheval ne fait que *tropigner.* »

TROQUET, s. m. Maïs cultivé. (*Fl. cent.*) — Voyez *Trochet* et *Blé de Paris.*)

TROQUEUX, s. m. Troqueur.

TROTTEUX, s. m. Trotteur. « C'est un bon *trotteux* que ce chevau-là. »

TROU DE CHOU (pour *tronc* de chou), loc. On dit vulgairement d'un enfant fort petit qu'il n'est pas plus haut qu'un *trou de chou.* (Voy. *Potron.*)

En sa dextre tenoit un gros *trou de chou.*
(RABELAIS, liv. V, chap. XVIII.)

(Voy. les *Observations* de Ménage *sur la langue françoise*, ch. XII.)

TROUFFIAU, s. m. Bûche de Noël. (Voy. *Nau.*) Avant le réveillon, le maître asperge le *trouffiau* d'eau bénite. C'est la plus grosse bûche du bûcher; on la met au feu le soir de la veille de Noël, avant de partir pour la messe de minuit. Ce qui en reste après le réveillon se conserve comme préservatif contre l'incendie et le feu du ciel; on le garde de la Noël d'une année à la Noël d'une autre.

— *Treffouel*, en vieux français (*Commentaire* du Dict. de Jean de Garlande); *Treffoué*, en picard; *Treffan*, à Metz.

TROU-FIGNON, s. m. Orifice anal ([illegible], pour final). (Voy. [illegible].) || Par extension. Croupion de volaille. (Voy. *As de pique* et *Croupignon.*)

Et des deux premiers [illegible]
[illegible]
([illegible])

TROUILLE, s. f. (Voy. [illegible].)

|| *Pain de trouille*. Tourteau provenant de la fabrication de l'huile. (Voy. *Tourte.*)

TROUILLÉ, adj. Souillé, sale.

TROUILLEMENT, s. m. Désordre. — Contraction de *tribouillement*. (Voy. ce mot et *Tribouiller.*)

Trouillement autour du roi Jean, lorsqu'il fut fait prisonnier.

FROISSARD.

TROUILLER, v. a. (De *treuil*, et contraction de *travouiller.*) Rouler, dévider : « *Trouiller* un câble, une corde sur un cylindre. » (Voy. *Travouiller.*) — En Poitou et en Touraine, *treuil* veut dire dévidoir.

|| Souiller, salir de boue. (Voy. *Treuiller.*)

TROUILLON, s. f. Souillon; terme de mépris. (Voy. *Treue.*)

TROUPIAU, s. m. Troupeau. « Un biau *troupiau* d'oueilles. »

TROUSSE, s. f. Rempli du bas d'une robe pour la raccourcir. De là *retrousser*.

|| Botte, fagot : « *Trousse* de joncs; *trousse* d'herbe. « (Voy. *Noue, Tresse, Troche* et *Radiau.*) — De là, *porter en trousse* (Acad.), qui se dit en parlant de ce qu'un cavalier peut mettre derrière lui sur son cheval.

— *Trous* (bas-breton), paquet, ballot. — *Trousseau* (Acad.) Réunion de divers objets, clefs, hardes, etc.

TROUSSER (SE) MAL, v. pron. Se trouver mal, tomber en pamoison. — Ne se dit que par dérision.

TROUVABLE, adj. Qu'on peut trouver : « C'est une chose qui n'est pas *trouvable.* » — *Trouver* pouvait aussi bien produire *trouvable,* que *faire, faisable* (Acad.) Ce mot devrait d'autant plus être français que l'Académie admet aussi Introuvable. « La chambre *introuvable* de 1815. »

TROUVE, s. f. Par syncope de Trouvaille. « Je viens de faire une *trouve.* »

TROUVER, v. a. Fait au prétérit : Je *trouvis,* il *trouvit,* etc. (Voy. *Treuver* et *Arracher.*)

Filz estoit-il de Tarquin le Superbe,
Lequel Lucresse il trouve tant plaisante,
Qu'eust mieulx valu luy estre desplaisante.
Dedans son lict la susdite *trouvit,*
Et meschamment le traistre la ravit.

(GRATIAN DUPONT, *la Controverse des Sexes.*)

De la poincte d'une dague fouyrent
Ladicte terre, et cest enfant *trouvirent,*
Lequel enfant encor de présent vit.

(GRATIAN DUPONT, *Ibid.*)

|| *Trouver à redire.* (Voy. *Redire.*)

TROVER, v. a. Trouver. (Voy. *Treuver* et citation à *Code.*)

TRUAND, adj. Puant. — En français, Vaurien, vagabond.

TRUC, s. m. (Mot d'argot qui semble tenir de l'anglais *trick.*) Habileté, habitude de faire : « Tu n'as pas le *truc* », c'est-à-dire, tu n'as pas l'habitude, l'adresse de bien faire telle chose : « Il a le *truc* », il est pourvu de l'adresse nécessaire pour faire une chose déterminée. (Voy. *Chic* et *Fion.*)

— On trouve dans Rabelais *truc* employé dans le sens de *coup;* et, suivant Roquefort, *trut* signifie Tour, ruse, finesse.

— D'après M. Mérimée (Notes sur d'Aubigné), jeu de cartes où deux joueurs se donnent tour à tour trois cartes.

Nous fismes tant que nous lui apprismes le lansquenet et lou *trucq.*

(D'AUBIGNÉ, p. 306.)

En italien, *trucco,* c'est le jeu du billard; *truccare,* v. a., c'est frapper la bille de son adversaire.

TRUCHE, s. f. (Voy. *Truffe.*)

TRUE (syncope de *truie*), s. f. (Voy. *Treue.*)

TRUFFAT, s. m. Tarte ou pâté aux pommes de terre. (Voy. *Truffe* et *Poumat.*)

TRUFFE, s. f. Pomme de terre. (Voy. *Tartoufle.*)

TRUFFER, v. a. Tromper, enjoler. (Voy. *Tartoufle.*) *Trufaldin,* personnage du vieux théâtre français.

TRUFFIAU, s. m. (Voy. *Trouffiau.*)

TRUIE, s. f. Grosse pièce de charpente engagée dans les jumelles du pressoir et qui appuie sur les *cochons.* L'effort de la vis porte sur la *truie.* (Voyez *Treue, Cochons, Met,* et aussi *Gentilhomme* et *Damme,* même allusion.)

TRUÎSSE, s. m. Tètard d'orme, de chêne, etc. Moins usité que *tètaud*. (Voy. ce mot et *Étruisser.*)

TRUITÉE (FONTE), loc. Terme de métallurgie. Matière dont la composition tient le milieu entre la fonte blanche et la fonte grise, et qui est légèrement mouchetée. (Voy. le Dict. de l'Acad. au mot *Truité.*)

TRUPER, v. n. (Voy. *Tréper.*)

TRUQUER, v. a. Donner un coup de tête. — Se dit des moutons. Les enfants disent à un mouton, comme pour le défier, en lui tendant la paume de la main : « *Truque*, cadet ! » (Voy. *Truc*, *Teurer* et *Cosser.*)

— *Truquer*, Frapper, en général. *Trucar* (idiomes du Midi.)

TRUSSEQUIN, s. m. Trousséquin, outil de menuisier.

TRUTE, s. f. Anche de lessive, conduit qui verse l'eau du cuvier dans la chaudière ; petit orifice d'une cruche en forme de mamelon. — *Tuet*, en patois normand.

TRUTON, s. m. (Voy. *Trute* et *Tuteron.*)

T'TER, v. n. (Pour *teter.*) Le premier *e* est tellement muet, que le son des deux *tt* se confond : « Donner à *t'ter* à son enfant. » (Voy. *Tirer.*)

TU, pron. pers. (Voy. *Toi.*) La lettre *u* s'élide le plus souvent devant une voyelle : *T'*es, *t'*as, *t'*aras, pour Tu es, tu as, tu auras : « *T'*as ben fait ton ouvrage. » (Voy. la citation du *Regnart* au mot *Sentir.*)

Tu et *toi* s'élident et s'altèrent d'une manière bizarre, comme dans cette phrase : « *T'*aimes-*ti* çà ? » *t'* pour *toi*, *ti* pour *tu*. (Voy. *Bè Dame* et *Te.*)

Tu, devant une voyelle prend le *z* euphonique. « Oh ! ma fille, que *tu-z-*es belle ! » (Chanson citée au mot *Frison*. (Voy. Obs. à *Z* et *ON.*)

TUAU, s. m. Tuyau.

Les rondes phiales (bulles) que petits enfans font par un *tuau* estroit, trempé en eaue savonnée.

ANTOINE MIZAULD, *Astrologie des rustiques.*

TUCHE, s. f. (Voy. *Touche.*)

TU, se prononce souvent *qu* : pour tuer, *qu-er*, dans le Sud. (Voy. *Cuer.*)

TUCHER, v. a. Toucher. (En bas Berry.) Est du langage affecté. (Voy. *Toucher* et *Tusse.*)

TUCHON, s. m. (En bas Berry.) Petit tas : « Mettre du foin à *tuchons*. » (Voy. *Cachon*, *Mulon* et *Muloche.*)

TUE CHIEN, s. m. Colchique d'automne. (*Fl. cent.*) (Voy. *Cu-de-chien*, *Safran bâtard*, *Veillotte.*)

TUELLE, s. f. Petite prune sauvage : « La *tuelle* est plus grosse que la prunelle. » — Se dit dans le Sud. (Voy. *Tuellier* et *Tridelle.*)

TUELLIER, s. m. Espèce de prunier sauvage. Ce n'est pas la même chose que le prunellier. (Voy. *Tuelle* et *Tridellier.*)

TUER, v. a. (Pour la prononciation, voy. Obs. à *TU.*) — Fait au subjonctif *que je tusse* : « Il faut que je la *tusse*. » On évite par là une confusion avec l'indicatif présent.

|| Eteindre : « *Tuer* le feu, *tuer* la chandelle. Ce qui répond à cette expression populaire : La chandelle est *morte*. (Voy. *Cuer.*)

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot.......
Ma chandelle est *morte*, etc.

[illegible]

On se cache, on *tue* la chandelle pour le faire, on le faict à la desrobee ; c'est gloire et pompe de le desfaire.

[illegible]

De bonne foi, dit Emarsuitte, si ma servante m'en eust fait autant, je me feusse levée et lui eusse [illegible] la chandelle sur le nez.

Les Contes de la reine de Navarre.

On doute pour quelle raison
Les destins, si hors de saison,
De ce monde l'ont rappelée,
Mais leur pretexte le plus beau,
C'est que la terre etoit brulée
S'ils n'eussent *tué* ce flambeau.

MALHERBE.

Ménage disait que *tuer un flambeau*, *tuer une chandelle*, était de province.

|| *Tuer bon*, loc. Avoir de bonne viande de boucherie : « A Nevers, on *tue bon*. » L'adjectif employé adverbialement, comme en français *dire vrai*, *chanter faux*. (Voy. *Bon* et [illegible] au mot [illegible].)

|| *Tuer le ver*, loc. Boire un peu d'eau-de-vie ou de vin blanc, le matin, à jeun.

|| *Se tuer de* [illegible], mourir de [illegible]

[illegible]

TUERIE, s. f. Fig. Travail causant un excès de fatigue. || Désinence corrompue des mots *décurie*, *centurie* des sociétés secrètes répandues dans le Berry après 1848. La *decurie* était la grande *tuerie*, la *centurie*, la petite *tuerie*. (Voy. *Insurgé*.)

On y voyoit des massacres, des *tueries* de gens innocens et des fureurs populaires comme les nôtres.

Satire Menippee, 194

TUETTE, s. f. Petit trou de vrille pour donner de l'air à un tonneau de vin. (Voy. *Dousi*, *Tuau* et *Tuleron*.) — *Tuet*, en Normandie, tuyau.

TUFFIAU, s. m. Sorte de tuf qui forme la base de certains sols dans diverses parties du bas Berry. L'Acad. mentionne *tuffeau* au mot Tuf.

TUI, s. m. et **TUIT**. (On dit dans l'Ouest *tuit*, en faisant fortement sonner le *t*.) Étui. (Voy. *Étiau* et *Iet*.)

TUILAT, s. m. Tuileau, fragment de tuile.

TUÏOLLE, s. f. Tilleul : « Une belle *tuïolle*. » (Voy. *Teil*.)

TUMBE, s. f. Tombe, dalle tumulaire. (Voy. Obs. à *U*.)

|| *Monter sur la tumbe* ou *sur la tombe*, loc. Faire à l'issue de la messe une publication dans l'intérêt des habitants ; parce que dans ces occasions le maire ou le tambour de la commune monte sur une des pierres tumulaires placées devant l'église. (Voy. *Pierre*.)

TUMBE, v. n. Tomber. Par apocope de *tumber*. (Voy. ce mot et Introduction, p. XIV.) Aux environs de la Châtre, cet infinitif a invariablement cette prononciation : — « Il m'a fait *tumbe*, je l'ai vu *tumbe*. » Cette forme se retrouve dans les infinitifs en *er*; elle rappelle celle de Courre (Acad.) pour Courir. (Voy. *Flambe*, au Supplément, et *Monte*.)

TUMBER, v. n. (Voy. *Tomber*, *Timber*, *Tumbe* et *Chuter*.) Se dit plus particulièrement dans l'Ouest. — En espagnol, *tumbar*.

S'il me *tumbe* en fantaisie chose que j'y veuille aller chercher ou écrire.

MONTAIGNE, *Essais*, liv. II, ch. XVII.

L'umbre *tumboyt* par derrière.

(RABELAIS, *Gargantua*.)

Quand je les voirray *tumbez* en la rivière.

(*Idem*, *ibid*.)

Je *tumbe* à terre près des landiers.

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

|| *Tumber en d'faut*, loc. Tomber en faute. (Voyez *D'faut* et *D'mage*.)

|| *Tumber*, v. a. — *Tumber de l'iau*, uriner, pisser ; ce dernier est pris aussi activement dans l'Acad., Pisser le sang.

Il se desroboit pour *tumber de l'eau*, aussi religieux qu'une pucelle.

MONTAIGNE, liv. Ier, ch. III.

Tant qu'il auroit exécuté mon ordonnance qui fust, quand nous serions partis, qu'il se retirast à *tumber de l'eau*, etc.

(*Idem*, liv. I, ch. XX.)

Il est bon de *tumber de l'eau* souvent, car nous voyons par expérience qu'en la laissant croupir, nous lui donnons loisir de se charger de ses excrémens et de grave qui servira de matière à bâtir la pierre de la vessie.

(*Idem*, liv. II, ch. XXXVII.)

TUMBERIAU, et aussi, à Bengy, **TUMBEZIAU**, s. m. Tombereau. (Voy. *Timberiau*.)

TUMBIAU, s. m. Tombeau. — Dans l'Est, mais presque inusité. (Voy. *Tumbe* et *Châsse*.)

Sous ce *tumbeau* gist Françoise de Foix,
De qui tout bien tout chacun souloit dire;
En le disant onc une seule voix
Ne s'avança d'y vouloir contredire.

CL. MAROT. — Voyez DARU, *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 257 et 258. Note

TUMBURE, s. f. Chute. (Voy. *Tombure* et *Stouma*.)

TURBÉ, s. m. Butte, colline. (Voy. *Tarde*, *Turlée*, *Terrier*, etc.)

TURBIS, s. m. Cheval ou mulet faisant partie d'une *touche*. (Voy. ce mot.) — De *turba*, troupe.

TURC, s. m. (Prononcez *tùr*.) Ver blanc, larve du hanneton, ainsi nommé parce que sa tête a une certaine ressemblance avec un turban *turc*. — Les Provençaux ne font pas non plus sentir le *c* dans le mot *turc*, nom de nation. (Voy. *Vérot*.)

TURCIES ET LEVÉES, loc. Ancienne dénomination d'un service public dans le bassin de la Loire, et encore en usage parmi les vieilles gens de l'administration dite aujourd'hui des *ponts et chaussées*. — *Turcie* est resté français et signifie Chaussée ; on le trouve écrit *turcye* dans plusieurs anciennes ordonnances.

Au-dessus de ladicte ville d'Issoudun, à environ une lieue, a été percée une petite branche de ladite rivière (la Théols), avec levée et *turciz*.

CHAUMEAU, *Histoire du Berry.*

TURIAU, s. f. Éminence, berge, talus. — On dit aussi *ture* et *turlée*. (Voy. *Terrier.*)

Un *tureau* est une chaussée servant de borne, et de si grande conséquence, que de labourer et effacer le *tureau* était un cas royal.

CATHERINOT.

|| *Turiau de Beaurenard*, localité élevée entre Nérondes et Feularde.

|| *Destureaux* et *Thuriot*, noms de famille.

TURLÉE, s. f. Butte, colline. *Les Turlées*, nom de localité dans la commune de Patinges (Cher). || Bourrelet de bonne terre ramenée par la charrue sur la pente d'un champ, le long d'une haie.

TURLU, s. m. Alouette huppée. — *Turlut*, alouette cujelier. (Buffon.) || Œdicnème criard, sorte de pluvier. (Voy. *Querlu.*)

TURLURETTE, loc. Refrain de chanson. « Il s'en va chantant une *turlurette*. » (Voy. *Turlututu.*)

TURLUTER, v. n. Siffler un air, chanter. — Se dit Du chant de l'alouette et de divers oiseaux. (Voy. *Turlututu*, *Turlu* et *Querlu.*)

J'ai ouï chanter
Rossignolet,
Qui fringoloit,
Qui s'envoisoit,
Qui *turlutoit*
Avec cuer gai,
Là haut sur ces espines.

Ancien Noël.

TURLUTUTU, interj. badine, par onomatopée. — Dérivé de *turlut*, sorte d'alouette (Trévoux). — Origine probable du verbe *turluter*, contrefaire le flageolet (Trévoux). — (Voy. *Turlu*, *Querlu* et *Turluter.*)

La petite follette,
Rit de ma chansonnette,
Elle ne m'entend plus :
R'lututu, r'lututu, r'lututu.

Refrain populaire.

TURNE, s. f. Taudis, réduit, bouge, caverne, cave.

|| Masure, bâtiment en ruine. (Voy. *Faudis.*) — En Nivernais.

TURPER, v. a. Honnir, insulter, déshonorer. L'étymologie latine de *turpis*, honteux, est manifeste et remarquable. (Voy. *Urger.*)

Sanguine *turpantem* comptos de more capillos.

VIRGILE, Én., X, v. 832.

TURQUET, s. m. Espèce de petit chien carlin, d'après une note de M. Mérimée sur la citation suivante :

Si l'autre d'après avoit quelque grand nez, celle qui la suivoit étoit camuze comme un *turquet*...

D'AUBIGNÉ, I, 252.

|| Nom de famille assez commun. On peut choisir entre ces deux étymologies données par le Dict. de Trév. : Belle espèce de gros froment (sans doute par analogie avec le maïs, appelé aussi blé de Turquie) ; ou bien, Espèce de petit chien, *turcicus canicolus*.

TURQUETTE, s. f. Herniaire glabre. (*Fl. centr.*)

TURQUINS, s. m. pl. Sobriquet des habitants de Déols, près de Châteauroux (Indre). — La rivalité qui existait entre ces deux localités a souvent éclaté en rixes ; il n'y a pas encore longtemps, nous assure-t-on, que de petites batailles rangées se sont données entre les enfants de Déols et ceux de Châteauroux. (Voy. *Villeron.*)

TUSSE, s. f. Toux. « Il a une mauvaise *tusse*. — C'est la *tusse* à Merlin, elle durera jusqu'à la fin. » (Environs de la Châtre.) (Voy. *Tousse*, *Tucher*, et Obs. à *U*.)

— *Tusse* est du langage affecté ; il se tient plus près, sinon de la prononciation du latin, du moins de son orthographe.

TUSSIR, v. n. (Voy. *Toussir.*)

TUTE, s. f. Creuset de terre réfractaire pour fondre les métaux et pour faire les essais du minerai. (Voy. *Trute* et *Tuteron.*)

TUTERON, s. m. Sorte de bec en forme de mamelon adapté à une cruche sur le côté et vers la partie supérieure. Le *tuteron* sert à verser le liquide en penchant la cruche : « Boire au moyen du *tuteron*, » en le prenant avec les lèvres. (Voy. [illegible] et [illegible].)

|| Tetin, tétine, mamelle.

TUTON, s. m., syncope de [illegible]. (Voy. [illegible])

TUYAUTER, v. a. Disposer les plis d'une étoffe, surtout d'une coiffure, de manière à former comme une garniture de petits tuyaux. — Consacré dans le monde des modistes, couturières et blanchisseuses. — En Normandie, *dallotter*, de *dallos*, tuyau.

TYMPE, s. f. (Terme de métallurgie.) Plaque de fonte qui est placée sur le devant d'un haut-fourneau de forge, au bas des *estalages*. (Voy. ce mot.) — Nous écrivons par un *y* à cause de l'analogie avec *tympan*, *tympanon* (Acad.).

U

UCHARISTIE, s. f. Eucharistie. (Voy. *Urope*, *Ugé*, etc.)

UGÉ! interj. Employée pour exhorter, exciter, comme équivalent de : Allons! bien, courage! — « Accourez donc, vous autres, le feu est à la grange : *ugé! ugé!* » (Voy. *Épléter.*)

C'est à peu de chose près le mot latin *euge !* qui a la même signification dans le passage suivant du satirique :

> Sed recti finemque extremumque esse recuso
> *Euge* tuum et belle.

L'impératif *age*, employé comme exclamation, a le même sens :

> Vade, *age*, nate, voca zephyros et labere pennis.
>
> VIRGILE, *Én[illegible]*

— *Euge* a un sens de menace dans ce verset du psaume 34 :

> Non dicant in cordibus suis : *Euge, euge*, animæ nostræ.

Euge a au contraire un sens encourageant en saint Matthieu, 25-21, et en saint Luc, 19-17.

— Notre prononciation, qui supprime l'initiale *e*, est conforme à l'ancien usage dont il ne reste plus guère aujourd'hui de traces à Paris que dans le participe passé *eu*. (Voy. *Ugene*, *Urope*, *Ustache*, *Mathureux*.)

UGÈNE. Prononciation usuelle du prénom *Eugène*. (Voy. *Lugen*, *Ugé*, et Obs. à *U*.)

ÛLÉE, s. f. Hurlement. (Voy. *Urlée* et *Ûler*.)

ÛLER, v. n. Hurler. On dit : « La chouette *ûle*. — On a entendu les loups *ûler* toute la nuit. » (Voy. *Hûler*, *Urlée* et *Trille*.)

— Plus conforme au latin que *hûler* et *hurler*.

> Visæque canes *ululare* per umbram.
>
> VIRGILE, *É[illegible]*, [illegible] VI [illegible]

> Puys crient et *ullent* comme diables.
>
> RABELAIS, *P[illegible]*

UMBRE, s. f. Ombre. (Latin *umbra*.)

> Quand le soleil est couché, toutes les bêtes sont à l'*umbre*.
>
> RABELAIS, [illegible] XI.

UMIAU, s. m. Orme commun ou champêtre. (Voy. *Oumiau*.)

UN ou **EUN**, adj. numéral. Se prononce souvent *in* et fait au féminin *eune*. S'emploie quelquefois, ainsi que ce féminin, à la place des articles *du*, *de la*, dans des locutions telles que celles-ci : « Maigre comme *un* sel ; pesant comme *un* plomb ; doux comme *un* miel ; battre comme *un* plâtre ; blanc comme *eune* neige ; fin comme *eune* cendre, etc. » (Voy. *Ieun*.)

Ce n'est qu'un, avec un substantif, loc. pour exprimer la quantité, l'abondance d'une chose. « *Ce n'est qu'un* rat dans la maison, il y en a partout. —

U. — PERMUTATION. — Se prend pour *a* dans *entume*, *entumer*, *lumelle* (lamelle) ; pour *ai* dans *essumer* ; pour *e* dans *fumelle*, *sumer*, pour *e* dans quelques participes passés de la conjugaison en *er*, *prouru* pour *prouvé* ; pour *eu* dans *blutir*, *hureux*, *hurtie*, *malhureux*, *mule* (meule de foin), *mulon* ; — pour *i* dans *cruble*, *crubler*, *crublier*, *lumas*, *lunot*, *lunotte*, *pruntemps* ; et dans la plupart des participes passés des verbes en *ir*, *sentir*, *sortir*, etc. ; on dit : *sentu*, *sortu*, etc. Remplace *l* dans *Corvou*, nom de lieu pour *Corvol*, *Diou* pour *Diol* (Nièvre), comme le français a *fou* et *fol*, *mou* et *mol*.

— Dans tous les mots où les *m* doubles sont précédés d'un *o*, *u* remplace le premier *m* : *coumencer*, *coumun*, *houme*, *poume*, pour *commencer*, *commun*, *homme*, *pomme*, etc.

Il en est de même pour les *n* : *counaître*, *parsoune*, *douner*, pour *connaître*, *personne*, *donner*, etc. Remplace *o* dans *abuner*, *bune*, *runger* ; *ou* dans *attucher*, *ruiche*, *rumeler*, *tuche*, *tucher*, *tusse*, *tussir*, *umiau*.

Enfin *u* nasal ou *un* est employé pour *a* dans *[illegible]* (Voy. Obs. à *A* et *OU*.)

— U s'élide dans le pronom *tu*, suivi d'une voyelle. (Voy. *Tu*.)

Les lettres *u* et *v* ont une grande similitude entre elles et se confondaient dans l'écriture ancienne : *prouiner*, *proviner* ; elles se remplacent l'une et l'autre en français dans *plèvre* et *pleurésie*.

Ça n'est qu'eune harbe dans le jardin. — V'là de la bonne vendange ; *ça n'est qu'un* vin. — Y a-t-il des chats sauvages dans le bois de Cisely ? (Amognes.) — Rép. *Ça n'est qu'un* chat. »

UNORME, adj. (Voy. *Hunorme.*)

URAGE, s. m. A Cours-les-Barres, Saint-Germain-sur-Aubois, etc. (Voy. *Usage*, et Obs. à *R.*)

URBET, s. m. On a écrit aussi *urebec* (Trévoux), *hurbet*, *urber*, *hureber* et *durbec*. — Ces divers noms sont donnés à différents insectes coléoptères ; la plupart appartenant aux genres eumolpe et attélabe, et vivant dans les bourgeons de la vigne et de quelques arbres fruitiers. On les appelle aussi *vendangeux*, *coupe-bourgeon*, *pique-broc*. (Voy. *Hurbet*, *Durbec*, *Erubé*, et les *Recherches*, etc., de M. Desnoyers.)

— Nous avons à Bourges, au quartier d'Auron, une *rue des Urbets*, ainsi nommée, dit-on, parce que la procession de la paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard y passait pour aller exorciser les *urbets* des vignes.

En juin 1530, les *hurbets* gastèrent prodigieusement les vignes ; le 16 novembre, inondation. Je remarque toutes ces injures du temps comme étant des fléaux attirés par les hérésies de Calvin.

Catherinot, *Recherches du Berry*.

— M. Boyer conteste l'étymologie donnée par Catherinot pour la rue des *Urbets*. Il est porté à croire que ce nom est pris pour *Orbets*, qui signifierait aveugle. (Voy. *Orbelutte.*) Il y a aussi une rue des *Orbets*, à Bourges, et cette circonstance, semblant impliquer deux sens différents, viendrait à l'appui de Catherinot.

URGER, v. a. Presser. C'est le mot latin lui-même moins l'*e* final. Nous l'avons entendu employer couramment dans la chaire à H.... en Berry, et ensuite à Paris : il ne semble pas appartenir exclusivement au langage théologique, les paroissiens de H.... le comprenaient. Ce n'est pas la seule expression latine qui se maintienne chez nous. (Voy. *Turper.*)

URLÉE, s. f. Hurlement. (Voy. *Uler* et *Hûler.*)

Sous l'effroyable bruit de ses fortes *urlées*,
On oit gemir de loin les rives reculées.

Gilles Durand, Stanc. de la Bergère.

UROPE, s. f. Europe. (Voy. Obs. à *U.*) — Les vieux soldats de nos campagnes se vantaient d'avoir parcouru l'*Urope*.

URSELINES, s. f. pl. Ursulines, ordre de religieuses.

A l'égard d'*Ursulines* et d'*Urselines*, l'usage est partagé à Paris et à la cour, et ainsi on peut dire l'un et l'autre. *Urselines* est plus usité parmi le peuple et parmi les dames, et je prévois qu'il l'emportera bientôt sur *Ursulines*, nonobstant l'étymologie.

Ménage, *Observations sur la langue françoise*, ch. XIV.

URTIE, s. f. (pour *heurtie.*) Mouvement violent. « Les bœufs ont donné une *urtie* à casser le joug et les courraies. »

USAGE, s. m. Terrain communal : « Mener les bestiaux sur l'*usage*. » (Voy. *Urage* et *Communal.*)

USANCE, s. f. Usage, coutume : « C'est l'*usance* du pays. » (Voy. *Cotume.*)

Selon l'*usance* ancienne et commune observance, le prévost de la ville de Bourges est juge ordinaire en ladite ville et septaine.

(*Anciennes coutumes de Bourges.*)

Maudit soit celui qui abolit les bonnes *usances*.

Noël du Fail, *Propos rustiques*, p. 91.

Et ce pour les huict mois qui restent de cette année jusques à la feste Saint-Pierre prochaine, et dudit jour et feste en deux ans, selon les privillèges de la ville et ancienne *usance*.

Délibération du 3 novembre 1618, dans le registre des assemblées de 1618 à 1623.

USE, adj. Usé : « Mon habit est tout *use.* » (Voy. *Dompte*, et Obs. à *E.*)

USER LE TERRAIN, loc. fig. Marcher lourdement, séjourner. || *Ne pas user le terrain*, loc., être actif, alerte, marcher avec légèreté, être léger à la course, et comme sans toucher terre.

... Nec teneras cursu læsisset aristas.

Virgil., *Æn.*, lib. VII, v. 809.

USSE, s. f. Esse, clavette que l'on place à l'extrémité de l'essieu d'une voiture pour retenir la roue. — Dans Roquefort *eusse*, du latin *axis*.

|| Sourcil. — *Faire les usses*, loc. Froncer les sourcils, bouder. (Voy. *Souce.*) « Qu'as-tu donc à faire les *usses* ? » — Du roman *ussos* qui a le même sens. Dans Roquefort : *eusse* de l'œil, orbite de l'œil. Dans la langue du XIII[e] siècle, *usses* et *ussies* s'employaient pour *huisseries*, portes. (Voyez *Huisset.*)

USSE! interj. (Voy. *Ut!* et *Oussi!*)

USTACHE. Prononciation usuelle du prénom *Eustache*. (Voy. *Ugène*.) || Petit couteau à manche de bois.

USURFRUIT, s. m. Usufruit. (Voy. *Infruit*.)

UT! interj. Hors d'ici, va-t'en. Se dit à un chien et même à une personne qu'on traite avec grand mépris. (Voy. *Usse*, interj.)

— C'est à tort que Roquefort rattache ce mot à l'italien : ce n'est autre chose que l'anglais *out*. Les deux vers suivants de Wace (*Roman de Rou*) ne laissent aucun doute sur l'origine de cette interjection.

> Normanz escrient : Dex aie!
> La gent englesche : *Ut!* s'escrie.

Ce mot a dû se naturaliser dans notre bas Berry lors des ravages qu'y exercèrent, à tant de reprises, les vieux ennemis de la France. C'était une espèce de hourra de bataille. Les malheureux habitants des campagnes eurent bientôt saisi le sens de ce cri sauvage; la terreur le grava dans leur mémoire; ils l'apprirent à leurs enfants, et il s'est ainsi transmis de génération en génération jusqu'à leurs derniers descendants. — C'est ainsi que de nos jours, un illustre voyageur (M. de Chateaubriand, *Itinéraire*, t. I, p. 289) retrouva, dans la bouche de jeunes Arabes, notre *En avant, marche!* (Laisnel de la Salle), et qu'à la suite des guerres de 1814, le mot *capoute* (allemand burlesque, *ist caput gegangen*, il est mort) s'est conservé en France. On en peut dire autant de l'allemand *fort!* qui a précisément le même sens que *ut!* et qui s'est conservé chez nous sous la forme de *fourt!* (Voy. *Capoute*.)

— Le *z* euphonique s'est joint à notre monosyllabe, et l'on dit aussi *zut!* dans un sens d'ironie, de dédain, de refus : « Tu m'ennuies, je te dis *zut!* — D. Veux-tu faire telle chose? — R. *Zut!* « Au surplus, cette dernière interjection, qui a quelque analogie avec le *zeste* du Dict. de l'Acad. et le *zot* du Dict. de Trévoux, n'est pas spéciale à notre circonscription.

UTIL, s. m. (le *l* final ne se prononçant pas). Outil. (Voy. Obs. à *U*.)

> C'est un *util* de merveilleux service que la memoire et sans lequel le jugement fait bien à peine son office.
>
> MONTAIGNE, liv. II, ch. XVII

> Ailleurs où la vie est questuaire, la pluralité et compaignie des enfants c'est un adgencement de mesnage, ce sont autant de nouveaux *utilz* et instrumens à s'enrichir.
>
> MONTAIGNE, liv. II, ch. VIII

UTILITÉ, s. f. Emploi, placement, débit. « Avoir l'*utilité* d'une chose. — Que ferais-je de telle marchandise? je n'en ai pas l'*utilité*. »

V

V'. Syncope ou élision de Vous, pronom. « Où que v'allez? » c'est-à-dire : Où est-ce que *vous* allez! Qué que v'avez dans la main? » c'est-à-dire : Qu'est-ce que *vous* avez dans la main ? (Voy. *Eroù*.)

Et l'au diroit parfois, ne v's'en déplaise, qu'il a quelque petit coup de hache à la tête.

(MOLIÈRE, *Le Médecin malgré lui*, act. I, sc. [illegible])

VACABLE, adj. Vacant, vacante.

VACABOND, adj. Vagabond. (Voy. *Câlin*.)

. . . . Le dieu d'amour avoit
Prins sa vollée, ainsi qu'un *vacabond*.

(CL. MAROT.)

VACABONDER, v. n. Vagabonder.

VACANT, adj. Abandonné, délaissé, sans gardien, sans entretien. « Un pré vacant », dont les clôtures sont en mauvais état. || Seul, isolé. (Nivernais.)

VACARMERIE, s. f. Bruit, tapage, vacarme. (Voy. *Raffut*, *Rahut*.)

VACHAILLE, s. f. Mauvaises vaches : « Il n'y avait en foire que de la *vachaille*. » (Voy. *Tauraille*.)

VACHE, s. f. (Acad.)

|| *Avoir des nouvelles de ses vaches*, loc. On dit d'Une personne qui est prise de gaieté et qui se met tout à coup à chanter. « Ah! il a eu *nouvelle de ses vaches* », comme s'il se réjouissait de les avoir retrouvées.

VACHÉE, s. f. Flot d'urine.

VACHER, s. m. Taureau étalon qu'on met avec les vaches.

VACHETTE, s. f. Petite vache.

VAIGNE, s. f. (Voy. *Veigne*.)

VAILLANT, adj., du latin *valens*. Qui a du prix, de la valeur, de la qualité, qui est remarquable : « Vous avez là un *vaillant* cheval. — Voilà une *vaillante* terre. — C'est du *vaillant* vin que vous avez là. » Remarquez que cet adjectif est toujours mis avant le substantif. Il en est souvent de même de l'adjectif *riche*. (Voy. ce mot.) — *Vaillant* s'est conservé comme substantif dans certaines locutions françaises (Acad.) (Voy. *Suparbe*.)

En italien, *valente* : « *valente uomo*. » — *Valens*, en latin, est probablement la racine de *galant*. « C'est un *galant* homme. » (Acad.)

On trouve dans Rabelais : *gualentir*, *galentir*, fortifier.

Pour *galentir* les nerfs on luy avoit faict deux grosses saulmones de plomb... Icelles prenoit de terre en chascune main....

(RABELAIS, *Gargantua*, ch. XXIII.)

VAILLANTISE, s. f. Vigueur, courage. On dira d'un ouvrier vigoureux, actif : « Il a ben de la *vaillantise*. » — *Vaillantise* (Acad.), action de valeur.

Que je m'en vais donner et me mettre en bon train
De raconter mes *vaillantises*.

(MOLIÈRE, *Amphitryon*, acte III, sc. VI.)

|| Ostentation, fanfaronnade, forfanterie. « Il a voulu, par *vaillantise*, soulever ce fardeau, mais il s'est donné une forçure. » (Voy. *Braverie*.)

VAILLAS, s. m. Marinier querelleur, espèce de *bravo* du val de Loire. — Modification de *vaillant* avec une terminaison méprisante.

VAILLISSANCE, s. f. Valeur : « Cet objet est de la *vaillissance* de 20 francs. — Je n'ai pas la

---

V. — PERMUTATION. — Remplace *b* dans *vesague*, dérivé de *besaigue*, etc. Voy. les mots *Vair* et *Barre*, les Obs. aux lettres *G* et *B*, et GÉNIN, *Réc. phil.*, p. 414.

Remplace également *g* dans *vacenne*, *vallaupiau*, etc. — C'est le contraire pour *vespa* dans le latin et *guêpe* en français.

ADDITION. — Par euphonie à certains mots, comme *vou*, *var*, [illegible] *la vou*, en *v'haut*, *vouate*, pour *ou*, *or* (*ouïr*), [illegible] en *haut*, *ouate*.

RETRANCHEMENT. — Par aphérèse, *ous*, pronom personnel pour *vous* — par syncope dans *couain*, *couasse*, *couée*, *couer*, [illegible], etc., pour *couvain*, *couvée*, *cuve*, etc. Dans [illegible], au lieu de *suivre*, *poursuivre*.

vaillissance d'un denier. » (Voy. *Valissance*, *Montance* et *Valisser.*)

VAILLISSANT, part. (Voy. *Valissant.*)

VAILLISSER (SE), v. pron. (Voy. *Valisser.*)

VAILLOIR, v. n. Valoir. Notre verbe est le verbe français dont le *l* est mouillé à tous les temps excepté au subjonctif. (Voy. *Failloir.* et Obs. à *L.*)

Ind. prés.— Je vaux, etc. (comme dans le français), je *vaillons*, vous *vaillez*, ils *vaillent* ou *vaillont*.

Imparf. — Je *vaillais*, etc.

Prét. déf. — Je *vaillis* ou *vaillissis*, etc.

Fut. — (Par syncope), Je *vaurai* ou *vaurrai*, etc.

Cond. — (De même), Je *vaurrais*, etc.

Exemples y pourroit on prendre dont on *vaurrait* mieux en la fin.

(*Le lai de l'Oyselet*, fabliau du XIII[e] siècle.)

Subj. — Que je *vale*, etc.

Part. prés. — *Vaillant.*

Part. passé. — *Vaillu.* « Ces terres-là ne *vaillent* ou ne *vaillont* pas grand'chouse; elles n'ont jamais ren *vaillu.* »

|| *Ça ne vaut pas de faire.* loc. (sous-entendu *la peine.*) Cela n'en vaut pas la peine (Acad.), ou simplement *Ça ne vaut pas.*— On dira d'une chose de peu de valeur qu'il s'agit de raccommoder : « *Ça ne vaut pas de faire.* ou bien, *Ça ne vaut pas.* » (Voy. *Mériter.*)

|| *Vailloir pas cher*, loc. Par adoucissement ironique de *ne rien valoir.* « Cet homme *ne vaut pas cher* », c'est-à-dire Cet homme ne vaut rien (Acad.). (Voy. *Fer, les quatre fers d'un chien.*)

VAIN, adj. Sans consistance, insuffisant. On dit d'un bois trop flexible : « Il est trop *vain.* »

VAIR, adj. Ce mot n'est pas employé dans le sens de varié, *barré*, *vairé* (de *varius*), mais il entre dans la composition de plusieurs autres dont il peut seul donner l'explication. — L'*Ane-Vert*, localité dans la commune d'Obterre (Indre), c'est l'*âne vair*, l'*âne barré ;* l'*Ail-Vert*, localité près de Pont-Levoy (Loir-et-Cher), c'est l'*aigle vair*, l'*aigle barré* ou *bariolé.* — *Salvert* devrait s'écrire *Salle-vaire ;* ce n'est pas autre chose que la *Maison barrée* (bigarrée), etc. (Voy. *Aille*, *Barré*, *Gare*, et Obs. à *B*, *F* et *G.*)

— *Vair*, subst., n'est plus usité en Berry. Autrefois sorte d'étoffe, et, aujourd'hui, en blason, fourrure blanche et grise.

Chausses de *vair* m'a fait porter
Et souliers à poulaine.

OLIVIER BASSELYN.

Castil-Blaze, vers 1825, a soutenu non sans raison, dans le *Journal des Débats*, à l'occasion de la *Cenerentola*, que la fameuse pantoufle de Cendrillon n'était pas de *verre*, mais de *vair.* Perrault, en rajeunissant cet ancien conte, aura admis sans réflexion une mauvaise orthographe.

VAIRER, v. n. Mûrir, s'endurcir, se former. Se dit surtout du bois qui a passé de l'état herbacé à l'état ligneux : « Cette plante a *vairé.* »

|| Exprime toute modification d'une substance qui la fait changer de couleur, fermenter. (Voy. *Chandir.*)

|| Se ternir, se rouiller, s'oxyder. L'oxyde de cuivre, vulgairement appelé vert-de-gris, verdet (Acad.), ne se rapporte pas à *vair*, mais à la couleur verte. (Voy. *Vair* et *Verrer.*)

VAIRIR, v. n. (Voy. *Vairer.*)

VAISSIAU, s. m. Se dit par excellence Des vaisseaux vinaires, tonneaux, poinçons à mettre le vin.

C'est li mauvés *vaissiaux* ou li vins est perdu.

RUTEBEUF, *la Ch*[illegible].

|| Mamelle, pis : « Cette vache a un biau *vaissiau.* » (Voy. *Remoueil*, au suppl.)

VALENGEON, s. m. (Voy. *Varangeon*

VÂLET, s. m. (l'*a* se prononce très-long et avec raison, les anciennes formes du mot étant *varlet* et *vaslet*). Serviteur du plus bas étage dans une métairie, domestique qui est employé comme aide, et qui n'a point de charge particulière comme le *laboureux*, le *bouon*, le *vacher*, etc. (Voy. [illegible] et *Bricolin.*)

Les bergères rappellent souvent leurs chiens par ce nom : « Veins ci, mon *vâlet.* — Teins du pain, mon *vâlet.*

|| *Valet de carriau.* (Voy. *As de pique*, dans le sens injurieux de Propre à rien.)

VALIDER, v. n. Languir, être valétudinaire. Brèves (Nièvre.)

|| Aller et venir [illegible] dans le [illegible]. Environs de Clamecy.

VALISSANCE, s. f. (Voy. *Vaillissance.*)

VALISSANT, part. Valant, ayant la valeur de.... (Voy. *Vaillissant* et *Valissance.*)

Ke il me tole *valissant* un besant.

Roman de Girard de Viane.

VALISSER (SE), SE VAILLISSER, v. pron. S'estimer. Se dit d'une personne qui a de l'amour-propre.

VALLAUPIAU, VALLAUPIEU, s. m. Coureur, vaurien. (Voyez *Galapiat* et *Câlin.*)

VALLÉE (CHEMIN DE LA), loc. Gosier. — Jeu de mots sur l'*avalée*, descente, chute et action d'avaler.

D'où vient qu'étant le pain en la bouche, il est longtemps à se demener çà et là avant de trouver le *chemin de la vallée*.

BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, p. 8

VALLÉE NOIRE (LA). Nom d'une vallée aux environs de la Châtre, célèbre par les écrits de G. Sand. (Voy. *Têtaud.*)

Pour moi, je l'avoue, il n'est point d'amertumes que la vue de mon horizon natal n'ait endormies, et, après avoir vu l'Italie, Majorque et la Suisse, trois contrées au-dessus de toute description, je ne puis rêver pour mes vieux jours qu'une chaumière un peu confortable dans la *Vallée noire*.

G. SAND, *La Vallée noire.*

C'est dans la *Vallée noire* que vivront toujours *Valentine*, *François le Champi*, *la Petite Fadette*, *Claudie*, et tant d'autres personnages nés de la belle imagination de G. Sand.

LAISNEL DE LA SALLE, *Mss*

(Voyez, pour la circonscription de cette jolie vallée, ce qu'en a dit G. Sand. [*Eclaireur de l'Indre*. 5 décembre 1846.)

VALOIR, v. n. (Acad.) Le *l* se mouille le plus souvent à tous les temps, excepté au subjonctif : Que *je vale*, que *tu vales*. (Voy. *Vailloir*, *Aller* et *Falloir.*)

VÂLOT, s. m. Valet. (Voy. *Vâlet* et la parabole citée au mot *Peuçot.*)

VALSEUX, s. m. Valseur.

VAMPIREUX, adj. Vindicatif, c'est-à-dire méchant comme un *vampire*. (Voy. *Vengeatif.*)

VANE ou **VANNE**, s. f. Ruelle, petite rue. — A Clion (Indre) la *grande* et la *petite vanne*.

— *Venelle*, petite rue, est encore français, mais vieux.

VANER, VANNER (ce dernier se prononce *vanner*), v. a. Poursuivre, pourchasser : « *Vaner* un chien à coups de fourche. » (Voy. *Vane.*)

J'étais là comme fou quand tu m'as trouvé; le follet m'avait *vanné* et charmé.

G. SAND, *la Petite Fadette.*

— *Vaner* vient peut-être du latin *venari*, chasser ; d'où le français a fait *venaison*. — *Vaner* aurait-il aussi quelque analogie avec *vaner* du blé, le secouer en tous sens ?

|| Fatiguer, affaiblir, exténuer : « Cette course m'a *vané*. — Je suis *vané*. » — Du latin *evanescere*, *evanidus*. (Voy. *Vaqué.*)

Le pauvre enfant était *vanné* par la fatigue.

(G. SAND, *la Petite Fadette*

|| V. n. Disparaître, céder et vulgairement *filer*, de *evanescere* ?

VANITOUX, VANITOUSE, adj. Vaniteux, fier. (Voy. *Glorieux.*)

VANNE, s. f. Chasse, poursuite exercée contre quelqu'un, volée de coups : « Je lui ai donné une bonne *vanne*. » (Voy. *Vanée*, *Vaner* et *Galop.*)

VANNÉE (se prononce quelquefois *van-née*), s. f. (Voy. *Vane*, *Vanne*, *Vaner* et *Galop.*)

Le meunier de la Passe-aux-Chiens s'en allait aux quatre chemins avec une grosse trique, pour appeler le diable et lui donner, disait-il, une bonne *vannée*.

(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

— Le français familier *venette*, peur, inquiétude, n'est peut-être qu'un diminutif de *vannée*.

VANNELLE, s. f. Vanneau. (Voy. *Vanniau.*)

VANNIAU, s. m. Vanneau, oiseau de rivage.

VANT, s. m. Syncope de Vanterie (Acad.) (Voyez *Vante* et Introduction, p. XIII.) — Radical de Vanter, Vantard, *Vantance* (voy. ce mot.), etc. Se dit dans le sens de Amour propre, orgueil, suffisance, jactance habituelle : « Cet homme a beaucoup de *vant*. » — *Vent* (Acad.), dans son acception figurée, est employé pour Inutilité, peu de solidité, vide, *inconsistance :* ce dernier mot, usité de nos jours en français, n'est pas encore admis par l'Académie

VANTANCE, s. f. Vanterie. (Voy. *Vant* et *Vantardise*.)

Soz dist li rois, trop te vanteiz asseix :
Ceste *vantance* ne pris deux alz peleiz (deux aulx pelés).
(*Roman de Gerard de Vianne*.)

On lit *ventance* dans l'édition de saint François de Sales que nous avons sous les yeux :

Ainsi les vertus et belles qualitez des hommes qui sont receuës et nourries en l'orgueil, en la *ventance* et en la vanité, n'ont qu'une simple apparence du bien.
(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 496.)

C'est donc une sotte *ventance* d'amitié que de la vouloir exalter par la jalousie.
(*Ibid.*, p. 534.)

VANTARDISE, s. f. Vanterie.

VANTE, s. f. (Voy. *Vant.*)

VANTOIS, adj. Orgueilleux, vantard. (Voy. *Vant* et *Vante.*)

VAQUE, s. f. Se dit quelquefois pour Vache (*vacca*). Usité aussi sous cette forme en Normandie, et surtout dans le Midi et en Gascogne.

VAQUER, v. n. N'est guère employé qu'au participe passé, *vaqué*, devenu adj. Fatigué, exténué. (Voy. *Aqueniter*, *Arampé*, *Ecalé*, *Forbu.*)— Du latin *vacuus*, ou bien l'équivalent d'*avachi*? Dans certaines provinces, on dit *vaque* pour *vache*, *bouque* et *vouque* pour *bouche*, etc.

Rabelais a employé ce mot de *vaque* dans le sens de vide (*vacuus*) :

Pour sçavoir si ailleurs en la maison estoient estables *vacques*.
(RABELAIS, *Gargantua*, ch. 1, p. 12.)

VAR, s. m. Ver. « Avoir des *vars* dans le corps. » On dit plus souvent *ver*. (Voy. ce mot.)

VARANGEON, s. m. Manche du fléau à battre le grain. (Voy. *Flau*, *Varge*, *Valengeon* et *Menangeon*.)

VARANNE, s. f. Terre sablonneuse. « Les *varannes* ne produisent que des *seiglasses*. » (Voy. *Varenne.*)

— Nom de localité : *Varanne*, *les Varannes*. Clion, Villiers. (Indre.)

VARBAL, adj. Verbal. « Faire un procès-*varbal*. »

VARBIAGE, s. m. Bavardage.

VARBISETTE, s. f. (Du latin *vervex*.) Petite brebis. (Voy. *Barbette* et *Verbisette*.)

VARD, adj.; au féminin **VARDE** ou **VARTE**. Vert, verte. (Voy. *Vart.*)

VARDAUD, adj. Verdâtre. « Elle a la figure toute *vardaude*. » (Voy. *Verdaud*.)

|| Qui a de la verdeur, qui n'est pas encore à maturité : « Ce vin est *vardaud*. — Les raisins sont encore *vardauds*, il n'est pas temps de les vendanger. »

VARDELER, v. a. Entrelacer des branches pour faire une clôture, ou même des ouvrages de vannerie. (Voy. *Verdeler.*)

VARDELIN, adj. Verdelet, un peu vert : « Ce cîte (cidre) est une sais-quoué *vardelin*, mais i s' laisse bouère. »

|| Fig. « Son père est un petit vieux encore *vardelin*. »

VARDELIS, s. m. Sorte de cloison ou de clôture faite avec des branches de saule (*vardiaux*) ou des tiges de clématite (viorne), entrelacées sur des montants à la façon des ouvrages de vannerie. (Voy. *Vardeler.*)

VARDER, v. n. Vagabonder, courir. (Voy. *Verder*, *Courater* et *Gallouage*.)

VARDERIN, s. m. Verdier, oiseau. (Voy. *Verdais* et *Linot.*)

VARDET, s. m. (Voy. *Verdet.*) Petit insecte, le même que le *rougeaud* (voy. ce mot), malgré le contraste du nom avec la couleur réelle de l'insecte. — D'où on serait tenté de conclure que *vardet* deriverait du verbe *varder*.

VARDEUR, s. m. Verdeur. || Verdure.

VARDEZIR, **VARDZIR**, v. n. Verdoyer, verdir. (Voy. *Aplatzir*, et Obs. à la lettre Z.)

VARDIAU, s. m. On désigne sous ce nom différentes espèces de saules, d'osiers, plantés pour retenir les alluvions (*Fl. cent.*), et principalement le saule pourpre. (Voy. *Verdiau.*)

|| Sorte d'engin de pêche ou de [illegible], d'où son nom. (Voy. *Nanse*, *Foudret* et *Varvaux*.)

VARDILLER, v. n. Frétiller, remuer sans cesse. (Voy. [illegible].)

VARDILLON, **VARDOUILLON**, adj. [illegible]

res, pris substantivement. Personne agitée, qui *vartille*. — La ch'tite *vardillon!* qui ne se tent (tient) jamais tranquille. » (Voy. *Verdillon*, *Vartillon*, *Vardillon* et *Bertiller*.)

VARDIN, s. m. (Voy. *Verdin*.)

VARDIR, v. n. Verdir. (Voy. *Revardir*.)

VARDURE, s. f. Verdure, gazon. || Couleur verte. || Au pluriel, fourniture qu'on met dans la salade, herbes potagères. « Va donc queri des *vardures*. »

VARENNE, s. f. Terre sablonneuse, pays maigre. Le *petit pays*, dont les terres sablonneuses sont d'un faible produit. (Voy. *Varanne*, *Fromental*, *Fromentau*, Obs. à *G* et à *F*, et Ducange, v° *Warenna*, d'origine germanique.) — *Wahren*, Garder, terre réservée au seigneur pour la chasse. *Barren*, en anglais, stérile, aride ; *barrenness*, stérilité.

La ville de Linières est assise en pays de *varenne* et mesgre, neantmoins abondant en seigle, avoine, etc.

CHAUMEAU, *Histoire du Berry*.

La ville de Châteaumeillant est situee en pays partie gras, fertile et fromental, et partie maigre, vulgairement appele *varenne*, qui produit seulement seigles et avennes.

(*Idem*, *ibidem*.)

Chetiv pays ! terre de *varenne* ! c'est maigre.

G. SAND, *Claudie*.

La Varenne-Saint-Maur, près Paris, terrain maigre de diluvium.

VARGE, s. f. Verge, baguette.

|| Sarment de vigne conservé d'une certaine longueur, lors de la taille. (Voy. *Arçon* et *Poussaut*.)

|| *Varge de clô* ou *clas* ou de *flau*, s. f. Partie du fléau qui frappe la paille où est le grain. (Voyez *Varange m.*, *Clô*, *Clas* et *Flau*.)

VARGÉE, s. f. Nasse en osier qui sert à prendre du poisson.— Du latin *virgeus*, fait d'osier. (Voy. *Varvaux*, *Foudret*, *Vardiau*.)

Il rencontra Sylvain Charasson, occupé à tendre une *vargée* dans la Creuse.

G. SAND. (*Le Péché de M. Antoine*, t. II, ch. XIV.)

VARGENTERIE, s. f. Axe de la roue d'un moulin.

VARGER, v. a. Vergeter : « Teint *vargé*, piau *vargée*. » (Voy. *Tacheter*.)

VARGER, s. m. Verger.

VARGETTES, s. f. pl. Brosse, époussette.

VARGNE, s. m. et plus souvent féminin. Vergne, aulne commun ou glutineux. — *La Vergne*, nom de famille et nom de localité très-répandu. (Voyez *Varnée* et *Vernée*.)

— On place dans les bergeries des rameaux de *vargne* garnis de leurs feuilles vertes, pour préserver les *oueilles* du *mau rouge*.

VARGOU, s. m. Sobriquet des vignerons à Bourges. (Voy. *Iapi* et *Vat-aux-vignes*.)

VARIN, s. m. (En bas Berry.) Venin. (Voy. *Verin*).

— Pour *panser du varin* (guérir du venin), il faut avoir étouffé trois taupes dans sa main gauche, savoir certaines paroles cabalistiques en y joignant l'emploi sacrilége de l'eau bénite. (Voy. *Panser*.)

|| Fig. Colère, ressentiment : « Quand son *varin* sera passé... »

VARINAUX, s. m. Habitants de la *varenne* (voy. ce mot), du pays maigre.

VARINEUX, adj. (En bas Berry.) Vénéneux. (Voy. *Verineux* et *Varin*.)

VARJUS, s. m. Verjus.

VARJUTER, v. n. Dégoutter, couler, ruisseler. Se dit principalement du jus d'un fruit, d'une liqueur. (Voy. *Verjuter*.)

VARMÉ, adj. (Voy. *Varmeil*, et Obs. à *L*.) Nom de bœuf. (Voy. *Bœu*.) Indique un poil rouge, vif ou luisant. — En espagnol *pelo vermejo*.

VARMEIL, adj. Frais : « L'herbe arrachée par un temps humide reste longtemps *varmeille*. » (Voy. *Varmé*.)

VARMINE, s. f. Vermine, toute espèce de bêtes malfaisantes. On emploie même ce mot en parlant des vignes, et il comprend alors non-seulement les insectes, mais encore les chiens, renards, blaireaux, et plus petits quadrupèdes qui s'attaquent aux raisins mûrs, et les oiseaux qui s'en nourrissent.

VARMOULU, adj. Vermoulu.

VARNE, s. m. et f. (Voy. *Vargne*.)

VARNÉE, s. f. Vernaie, aunaie, lieu planté de vernes. (Voy. *Verne* et *Vernée.*)

VARPIE, s. f. (Voy. *Verpie* et *Vipère.*)

VARPILLIÉRE, s. f. (Voy. *Verpillière.*)

VARS, prép. (Voy. *Vers.*)

VARSE, s. f. (Voy. *Verse.*)

VARSER, v. a. Verser. (Voy. *Varse.*)

VARSIF, adj. Qui se verse, sujet à se verser. — Acception agricole : « Du blé *varsif*, de l'herbe *varsive.* »

VART, s. m. Vert, dans les diverses acceptions du Dict. de l'Acad.

VART, adj. Vert. (Voy. *Vard* et le couplet cité au mot *Terluire.*)

|| Par métonymie, *vart* signifie humide, qui produit la verdure : « Un temps *vart*, une année *varte.* » — On appelle Terre *varte* un terrain frais qui se charge d'herbes, surtout de graminées. — On donne ainsi à la cause une épithète qui ne convient qu'à l'effet. (Voy. *Temps* et *Vert.*)

|| Par une métaphore tirée des fruits, on dit *Tête varte* d'un homme dont la raison manque de maturité, et d'un cheval qui n'est pas encore formé, pas encore dressé, que c'est un *cheval vart*

VARTAU, s. m. Petit ver. (Voy. *Vertau.* || Partie encore verte d'un fruit.

VARTAUPE, s. f. Tumeur, engorgement, abcès qui survient à diverses parties du corps. || Douleur rhumatismale. (Voy. *Moniteur de l'Indre* d'avril 1855, Lettres de M. Bauché, médecin à Clion.) — Les bonnes gens de la campagne prétendent guérir la *vartaupe* en faisant étouffer une taupe dans la main d'un enfant encore au berceau : cet enfant conserve toute sa vie la vertu de guérir la *vartaupe*, en touchant de sa main privilégiée le mal du patient (Laisnel de la Salle). — (Voy. *Verin* et *Varin.*)

VART-DE-GRIS, s. m. Vert-de-gris.

VARTIGE, s. m. Vertige. (Voy. *Lordéne.*)

VARTILLER, v. n. (Voy. *Vertiller* et *Vardiller.*)

VARTILLON, s. m. (Voy. *Vardillon* et *Vertillon.*)

VARTU, s. f. Vertu, propriété spécifique : « La bistorte est une herbe qui a ben d' la *vartu.* »

VARTU-CHOU ! interj. Exclamation admirative et badine : « *Vartu-chou !* la belle noce qu'i font là ! » (Voy. *Chou.*) — Juron des paysans de l'ancienne comédie comme *vertu-bleu!* Euphémisme pour *vertu-Dieu! vertu de ma vie!* — On a dit de je ne sais quelle dame de conduite douteuse et de mauvais ton, qu'en fait de vertu, elle ne connaissait que *vertu-chou!* et *vertu-bleu!*

VARVAUX, s. m. Verveux, panier ou filet de forme conique à large ouverture, engin de pêche. — On dit aussi *varveau, varviau.* (Voy. *Foudret*, *Vargée* et *Nanse.*)

VARVEINE, s. f. Verveine officinale. *Fl. cent.*

VARVI, s. m. Courtillière. (Voy. *Fumerolle* et *Verreux.*)

|| Larve du hameton. (Voy. *Turc.*)

VASIBLE, s. f. (Voy. *Vassive.*)

VASQUE, s. f. Bassin en forme de coupe recevant l'eau d'un jet d'eau, d'une fontaine. Ce mot n'est employé que par les architectes et autres gens instruits.

VASSELET, s. m. Petit vase, petite urne.

> Un *vasselet* ad fet forgier.
> Une ni et fer ne acer.
>
> Marie de France [illegible]

VASSIVE, s. f. Jeune bête, et spécialement jeune brebis en âge de porter. (Voy. [illegible])

> Que les seigneurs dixmeurs [illegible] ne doivent lever le dixme de lainage sur les [illegible] et *vassives*, c'est à dire sur les moutons et brebes d'un an.
>
> [illegible]

— *Vassive* a sans doute formé [illegible], nom d'une chapelle célèbre d'Auvergne, au revers méridional du Mont-Dore, bâtie au milieu des pâturages où l'on élève beaucoup de troupeaux.

VASSIVIAU, VASSIVEAU, s. m. Bête, et plus particulièrement agneau âgé de plus d'un an. (Voy. *Vassive* et *Baquin.*)

VAS-Y VAS-À (du verbe Aller), loc. Homme irrésolu, de peu de tête : « C'est un *vas-y vas-à.* »

VATAN, petite ville du département de l'Indre.

On a souvent joué sur ce nom, qui se prononce comme l'impératif du verbe S'en aller, *va-t-en.* Une pièce de vers satiriques sur le connétable de Luynes se termine ainsi :

> Mais pour relever les affaires
> Apres la mort de ce tyran,
> Il faut donner à ses deux frères
> Le gouvernement de *va-t-en.*

Loiseau, dans son *Traité des offices*, liv. V, ch. IV, parlant des injustices que commettaient les juges des seigneurs, dit : « Et tout cela vient de ce que le juge n'ose contredire la volonté de Monsieur, de peur qu'il ne change son office en une prébende de *va-t-en.* »

Florimond du Puy, seigneur de *Vatan,* fut exécuté en place de Grève, en 1612, pour fait de rebellion. On dit alors qu'il aurait pu s'évader de sa prison, s'il n'eût pas oublié son nom (*va-t-en*).

VAT-AUX VIGNES, s. m. et loc. Sobriquet des vignerons. — *Vat* pour *va*, par euphonie, comme on dit : *Vat-en-ville.* Voy. *Vapi*, et Obs. à *T.*,

VAU. s. f. Val, vallon. Ce monosyllabe entre dans la composition de plusieurs noms de lieu : *Vaufreland* près Sancerre ; il y a un *Malvau* (qu'il faudrait écrire *Malevau*) près d'Herry (Cher) ; un autre près de Châteaumeillant (Cher), etc. (Voyez *Vau*, *Avis.*)

|| *Lavau, Delavau*, noms propres assez répandus.

|| *A vau*, loc. En bas, dans la vallée, là-bas : Où est ton frère? — Il est *à vau.* » (Voy. le mot *Avoyer.*)

VAUCHETI, s. m. (Voy. *Vaut-cheti.*)

VAUCOU, s. f. (à la Châtre). Torche de paille que l'on porte la nuit dans la campagne pour s'éclairer.

— Ce mot vient, selon toute apparence, de *focus* ou de *focalia*, latin du moyen âge, qui signifie Brandons, flambeaux, en celtique *ffagl*, en allemand *fackel.* (L. de la Salle.)

— *Devaucoux*, nom de famille.

VAUDOISE, s. f. Espèce de poisson blanc du genre *able.* (Voy. *Dard.*) — Vandoise dans l'Acad. — L'un et l'autre se disent d'après le Diction. des sciences naturelles de Levrault, t. Ier, Suppl.)

VAUPILLIÈRE (LA), nom d'un village de la commune de Sazeray (Indre). Equivalent de *la Renardière*, du latin *vulpes.*

VAURAIS (JE), JE VAURRAIS. (Voy. *Vailloir.*)

VAUREN (prononcez *vaurin*), s. m. Vaurien. Au féminin *vaurenne* (*vaurienne* ne paraît pas exister en français). *Vaurenne* se prend le plus souvent en bonne part et dans le sens de Espiègle : « Ah ! petite *vaurenne*, si je cours après toi !... » (Voy. *Vaurennete*, et Obs. à *En.*)

VAURENNETÉ, s. f. Manquement à la probité, à l'honneur, à la délicatesse ; friponnerie : « Faire une *vaurenneté.* — La *vaurenneté* et le caractère de cet homme. » (Voy. *Vauren* et *Vaurienté.*)

|| Misère, état maladif, incapacité accidentelle, affaiblissement des facultés physiques et morales : « C'est la *vaurenneté* qui est la cause de mon mal », disait une vieille femme de nos campagnes, comme si elle eût dit : « Je ne suis plus qu'une *ren qui vaille* » (voy. ce mot), je ne suis plus bonne à rien. (Voy. *Malaiseté*, *Benaiseté.*)

VAURIENTÉ, VAURENTÉ (*en* se prononce *in*). s. f. Même forme que *chrétienté*, mais peu usité. (Voy. *Vaurenneté.*)

VAUSSURE, s. f. Voûte.

> Messieurs ont advisé et résolu... que doresnavant l'on ira audit conclave par le grand plaidour de la salle à marbre en laquelle on montera par la montée joindant la *vaussure* de la porte des halles. 30 juin 1376.
>
> (*Reg. aux Mémoires*, fol. 193.)

VAUT-CHETI, s. m. Chiche, ladre, qui n'est point charitable, qui ne vaut pas grand' chose. On pourrait écrire *vaucheti* d'un seul mot par analogie avec *vaurien.* (Voy. *Cheti*, *Chouse*, *Vauren* et *Trainer.*)

VAUVIRE, VAUVISE, Nom d'une petite rivière qui prend sa source près Villequiers et se jette dans la Loire au-dessous de Sancerre. — *Vau-vire*, qui tourne dans les vallons. (Voy. *Virer.*) — En Normandie, la *Vire*, rivière qui a donné son nom à une ville du Calvados : de là *vaux* de *Vire* et *vaudeville.*

> D'un trait de ce poëme (la satire), en bons mots si fertile,
> Le François, né malin, forma le *vaudeville.*
>
> BOILEAU, *Art poétique*, ch. II

Ce dernier vers est habituellement défiguré dans les citations qu'on en fait par la substitution du

verbe *crea* qui rompt la relation marquée par Boileau entre ce vers et le précédent. L'affiche de l'ancien théâtre du Vaudeville, qui l'avait pris pour devise, avait fini par devenir classique pour la masse du public.

— *Vairone* ou *Virone*, autre rivière de Normandie, d'après M. Robin.

VAUZELLE, s. f. Viorne obier (*Fl. cent.*). || Nom de localités près de Nevers (Nièvre), près de Thevet et de Velles (Indre).

|| Nom de famille. — Un auteur de ce nom avait pris pour épigraphe de son livre : Crainte de Dieu *Vaut zèle*. C'était une manière de signer son nom. (Voy. à *Fiance* un autre exemple d'une semblable allusion.)

VÂVRE, s. f. (Voy. *Vouàvre* et *Vèrre*.) — *Vàvre* n'est plus guère usité que comme nom de lieu, du côté d'Argenton et de la Châtre. — *Wavre*, village de Belgique trop célèbre par les événements de guerre en 1815. — *Gavre*, nom de famille en Belgique, autre forme du même mot ; en Bretagne, terre basse et sablonneuse s'avançant dans la mer, près Port-Louis (Morbihan). — Roquefort donne la forme adoucie *gave* et traduit *grève*, sable, rivage. Les mots français *grave*, *gravier*, tiennent de près à *gavre*.

VÉ, VÉS, prép. Vers, auprès de : « J'ai été *vé* lui. — Vens (viens) donc *vé* moué. — Venez *vé* la maison. » (Voy. *Vers* et *Travé*.) — C'est la suppression, si habituelle dans l'Est, du son *r*.

|| Envers, à l'égard de : « Il a de la rancune *vé* moi. »

VEAU, s. m. — *Faire le veau*, loc. (Voy. *Vau*.)

VÉCHE, s. f. Se dit quelquefois dans le Sud et dans l'Ouest pour Vache.

VEF, et au féminin **VEFFE**, adj. Veuf, veuve. (Voy. *Vife*, et Obs. à *F* et à *V*.)

La prononciation étant la même ou à peu près dans les deux genres, on a soin de caractériser le féminin en disant *une femme veffe*, au lieu de *une veffe*. (Voy. *Vefve*, *Véve*.)

VEFETÉ, **VÉVETÉ**, s. m. Veuvage. (Voy. *Vef*, *Vefvage* et *Veuveté*.)

Elle s'est noblement gouvernee en sa *vefveté*.

(*Le Livre du chevalier de la Tour-Landry.*)

VEFVAGE, **VÉVAGE**, s. f. Veuvage. (Voy. *Véfeté*.)

Mon Dieu, qu'est-ce que dit saint Augustin de sa mère sainte Monique, avec quelle fermete a-t-elle poursuivi son entreprise de servir Dieu en son mariage et *vefvage*?

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 561.)

D'autant qu'ayant desjà esté mères de famille, et passé par les regrets de *vefvage*, on tient leur esprit pour meur et attrempé.

(*Idem*, p. 522.)

VEFVE, VÉVE, s. f. Veuve.

Celles ne sont droictes *vefves* qui ne se remaryent pour ce qu'elles ne treuvent a qui.

(*Le Petit Jehan de Saintré*, p. 5.)

Quand elle fut *vefve* et eut la charge du royaume.

(BRANTOME.)

Moyennant lesquelles loys les femmes *vefves* peuvent franchement, etc.

RABELAIS, *Gargantua*, ch. III.

Profaner leur autel et repeupler, méchants,
Leurs berceaux d'orphelins, et leurs couches de *vefves*.

JEAN-BAPTISTE CHASSIGNET, *Psaume* LXXXII.

Saint Paul instruit tous les prelats en la personne de son Timothee, disant : « Honore les *vefves* qui sont vrayment *vefves*. » Or, pour estre vrayment *vefve*, ces choses sont requises.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. [illegible])

On ne treuve pas non plus mauvais que les *vefves* à marier se parent aucunement, pourveu qu'elles ne laissent point paroistre de folastrerie.

(*Idem*, p. [illegible]22.)

VEIGNE, **VEINGNE**, s. f. Vigne. (Se dit dans l'Ouest.) — *Veigne* vient de *vinea*, comme *teigne* de *tinea*. — *Vingne*, selon Roquefort, est encore usité dans la Picardie.

Le compère Piarre a marié sa fille Simonnette au gros Thomas pour un quarquié de *vaigne*, qu'il avoit davantage que le jeune Robin.

(MOLIÈRE, [illegible])

VEILLER, v. n. Passer la soirée : « Venez donc à soir *veiller* avec nous. »

VEILLETTE, **VEILLOTTE**, s. f. (Voy. *Safran bâtard*, *Tue-Chien*, *Cu-de-chien*.) — La floraison de cette plante donne le signal des veillées d'automne. — En Poitou, *veilleresse*.

VEILLEUSE, s. f. Femme chargée de veiller auprès d'un mort ou d'un malade. (Voy. *[illegible]*.)

VEINDRE, et par contraction **VEINRE**, v. n. Venir. A formé *avveindre* (Acad.). Nous ne connaissons de ce verbe que l'infinitif ; toutefois, plusieurs temp

du verbe *venir*, dans notre idiome, pourraient bien en être dérivés. (Voy. *Venir* et *Convendre*.)

VEINÉE, s. f. Etendue de terre en longueur, qui se trouve d'une nature différente de celle qui l'avoisine : « Voilà une bonne, une mauvaise *veinée* de terre. » — Une veine de terre (Acad.)

VELÀ, prép. Voilà. (Voy. *V'là*.)

Velà les XXIII mètres esquels notre rameau d'or est descript.

TORY, *feuille* XXVII.)

Le *velà* tout craché comme on nous l'a défiguré.

MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, act. I, sc. V.)

Monsieu, *velà* votre fille qui veut un peu marcher.

Ibid., act. III, sc. VI.)

VÈLE, s. f. Génisse du premier âge. (Voy. *Boduche*.)

— Ce féminin de veau manque dans le français, où existe cependant *véler*, applicable au *part* (voy. ce mot) du veau comme à celui de la *vêle*.

VELVOTE, s. f. Linaire bâtarde. (*Fl. cent.*)

VENAS (dans l'Ouest on prononce *v'nas*), s. m. Bâton, gourdin : « Si j' prends un *v'nas !...* » (Voyez *Vène*, *Rotte* et *Vaner*.)

VENDANGER, v. a. (Acad.) || *Vendanger les pruniers*, loc. très-usitée dans l'Ouest, expliquée au mot *Trille*.

VENDANGEUX, s. m. Vendangeur. || Sorte d'insecte nuisible à la vigne. (Voy. *Urbet*.) — En Poitou, le *rougeaud* (voy. ce mot) s'appelle *vendangeron*.

VENDE, s. f. Vente, comme *perde* pour Perte : conservation du *d* des mots *vendere*, *vendita*, *perdita*. (Voy. *Vendition*, et Obs. à *D*.)

Le *d* et le *t* ont tant d'affinité, que l'on est souvent indécis sur leur emploi ; exemple : *boulevart* et *boulevard*.

VENDÉE, s. f. S'est dit par métonymie et s'est conservé pour désigner les soulèvements du parti royaliste à diverses époques de la grande révolution : La *vendée* de Sancerre (Cher), la *vendée* de Palluau (Indre). »

VENDERDI, s. m. Vendredi, cinquième jour de la semaine. — Cette forme est souvent employée dans les anciens manuscrits. On ne prononce pas autrement chez nous. (Voy. *Venredi* et Obs. à *ER*.)

|| *Le vendredi blanc*. Fête des bergères dans le bas Berry. Le vendredi qui se trouve dans la seconde semaine avant Pâques.

Les bergères y font bénir des faisceaux de bâtons blancs ou de baguettes de coudrier dont elles ont enlevé l'écorce, et qui doivent leur servir de *touches* pour *toucher* et compter leurs brebis.

LAISNEL DE LA SALLE.)

|| *Courir* (à une chose) *comme le venderdi aux tripes*, loc. figurée, qui signifie Répugner à une chose inaccoutumée, ne s'y prêter qu'à contre-cœur.

VENDITION, s. f. Vente. Est encore fort usité dans nos campagnes, où cependant on préfère *vende*. (Voy. ce mot.)

Et où les dictz corratiers et vendeurs ou venderesses auroyent faict ès dictes *venditions* de meubles aucune fraulde ou tromperie, etc.

(*Coutume du Berry*.)

Par contract de *vendition* passé en Berry, sont vendus quelques arpens de terre assis en Bourbonnois.

PAPON, *Arrêts notables*.)

VENDRE, v. a. Se prononce *vende* (voy. Obs. à *DRE*), et prend l'*e* euphonique aux deux premières personnes du pluriel du conditionnel : nous *venderions*, vous *venderiez*.

|| *Vendre vin*, loc. Débiter du vin : « Il a mis le bouchon, il *vend vin* », c'est-à-dire il exerce la profession de cabaretier.

|| *Vendre sa vigne*, loc. (Voy. *Vigne*.)

|| *Vendre son bois jusqu'au tremble*, loc. (Voyez *Tremble*.)

VÈNE, s. f. Baguette, menue gaule. « J' vas cueillir une *vène*, prends garde ! » (Amognes.) (Voy. *Venas*.)

VÈNE, adj. Flexible, veule. (Voyez *Vener* et *Venezir*.) || Mou, faible des jambes.

— Ce mot a quelque analogie avec *veigne*, employé dans l'Ouest pour *vigne*. (Voy. *Veigne* et le mot suivant.)

VENER, v. n. Ployer, fléchir. (Voy. *Vène* et *Venezir*.)

VÊNER, v. n. Vesser.

Tant fort *vesnoit* Quelot, et tant souvent
.... Puis, voilà comme
Petite pluie abat bien ung grand vent.

RABELAIS, liv. IV, ch. XLIV.)

VENEZIR, v. n. (Se dit à la Châtre.) Fléchir, ployer, faiblir, faillir.— Du latin *evanescere*? (Voyez *Vène.*)

VENGEANCIEUSEMENT, adv. Par idée de vengeance, pour se venger.

VENGEANCIEUX, adj. (en Nivernais).—Vindicatif. (Voy. *Vampireux* et *Vengeatif.*)

VENGEATIF, adj. Souvent le *f* final ne se prononce pas. (Voy. *Vengeancieux.*)

VENGITIEUX, adj. (Voy. *Vengeatif.*)

VENGITION, s. f. Vengeance.
— *Vengison* (Trévoux avec une citation).

VENILLE, localité près de Nevers. Étymologie, d'après Guy Coquille, *Venilia*, déesse romaine.

VENIR, v. n.
Ind. prés. — Je *veins*, tu *veins*, il *veint*, ils *venont* ou ils *vennent*. « D'où *veint* qu' t'as fait ça ? » (Voy. *Où.*)
Passé déf. — Je *venis*, tu *venis*, etc.

Nous disions au prétérit de ces verbes *tenir* et *venir*, *tenit* et *venit*, lesquels on échangea depuis en *tiensit* et *viensit*; finalement nous en avons fait *tint* et *vint*, et ces mutations allant toujours en empirant, car il ne faut pas faire de doute que *tenit* et *venit* ne fussent, selon les règles de la grammaire, meilleurs et plus naturels.

(PASQUIER.)

Ung filosofe si parloit
A s'âme (à son âme) et si l'admonestoit :
La moie âme n'oblie pas
Dont tu *venis* et ou iras;
Fais le bien tant com' tu pourras;
Tu ne sais combien tu vivras.

(*Le Castoiement d'un père à son fils.*)

Ayez tout ades en mémoire
La mort et la terre où girrez
Dont *venistes* et où irez

(*L'Ordene de Chevalerie.*)

Fut. — Je *veindrai*, tu *veindras*, etc., et, par contraction, je *veinrai*, tu *veinras*, etc. (Voy. une semblable contraction aux verbes *Amener*, *Donner*, *Laisser.*)

. . . . Ne sai s'il i *venra*.

Le Vair du Heron.

Jean, duc de Berry (1340), avait dans ses armes un ours et un cygne, et pour devise : *Oursine, le temps venra.*

Cette devise se rapporte, selon M. Butet (*Statistique du Berry*), à l'espoir que le duc Jean avait longtemps gardé de devenir roi.

Je n'ai que faire de boire, disoit-elle à cet ivrogne; ici! *venras-tu?*

BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes*, 270.)

Quand près ton ostel tu *vinras*,
Ta robe et ton cheval lairas.

LE GALLOIS D'AUBEPIERRE

Condit. — Je *veindrais*, ou je *veinrais*.
Impératif. — *Veins*, *veins* donc !
Subj. — Que je *venne*, que je *veinge* (voy. Obs. à *G.*), que je *venisse*, qu'il *venit*.

Il sembloit que ce fust un ange
Qui *venist* droictement du ciel.

Roman de la Rose, vers 947 et 948

Imparf. du subj.— Que je *venissis*. (Voy. *Revenir.*)
Venir tend à se confondre avec *veindre* comme *tenir* avec *teinre*. (Voy. ces mots et *Aveindre.*)
Part. pass. — *Veingu*, *veindu*. — Réminiscence de l'italien *vengo*, je viens. (Voy. GÉNIN, *Réc. philol.*, t. II, p. 388.)

|| *Veins-y ! veins-y voir ! venez-y !* loc. S'emploient dans un sens de menace ou de provocation, comme si l'on disait : *Viens-y*, tu verras comme je te recevrai ! (Voy. *Voir* et *Revenir.*)
— Notre *venez-y voir* a un sens bien différent de celui de l'Académie qui veut dire Chose de peu d'importance.

VENREDI, s. m. Vendredi. (Voy. *Venderdi.*)

VENT, s. m. || *Il fait vent*. loc. Il fait du vent. On dit aussi : « Il fait trop *vent*; il fait si *vent* ! — *Ça* fait *vent*. » (Voy. *Ça.*)

|| *Vent bas*. Du sud-ouest. (Voy. *Pliau*, *Pleu*, *Soulaire.*)
— *Vent haut* ou *vent pointu*. Vent d'est. (Voyez *Matinau.*)

|| *Entre deux vents*, loc. Entre deux airs : « Quand on se place *entre deux vents*, on attrape un *chaud-refrédi*. » (Voy. ce mot.)

|| *Il faut que les quatre vents soient d'accord*, loc., pour dire : Il faut que toutes les circonstances soient favorables pour faire telle chose.
— *Les Quatre-Vents*, nom de localité. (Voyez *Quatre.*)

|| *A tout vent*, loc. A plein vent : « Arbre *à tout vent*, arbre *à son vent*. »

|| Haleine : « *Prendre vent* et *retourner à son vent* », reprendre haleine, respirer.

|| *Vent*, Évent, mauvaise odeur et goût que prend la viande qui commence à se corrompre.

VENTÉE, s. f. Tas de blé qui vient d'être battu et nettoyé au *vent*, dans l'aire d'une grange : « Mesurer une *ventée*. » (Voy. *Lancée*.)

VENTER, v. a. Vanner. — *Venter du blé*, le jeter à la pelle à une certaine distance, d'un bout de la *batterie* à l'autre, ou en plein air contre le *vent*, pour en séparer les balles après le battage. Le grain étant plus pesant que les balles, va former une *roue* au bout de la *batterie*. (Voy. ces mots.) Dans cette opération, comme dans celle du vannage par le moyen du *van* (Acad.), le *vent* joue un rôle : de là cette confusion dans les termes. (Voy. *Vaner*, *Roue* et *Lancée*.)

> Le laboureur battit son blé en l'aire, le *ventit*, le mist en poches, le porta au marché pour vendre.
>
> RABELAIS, *Pantagruel*.

Poutit aurait été plus conforme au langage du temps. (Voy. *Tomber*.)

VENTRAILLES, s. f. pl. Entrailles, intestins contenus dans le ventre. (Voy. *Visceriaux*.)

VENTS (LES QUATRE-). Noms de plusieurs hameaux situés dans les communes de Cluis, Mouhers, Saint-Christophe et Sazeray (Indre). (Voy. *Estoile belle* et *Vent*.)

VÊPRE, s. m. Les vêpres. « *Vêpre* est commencé depuis plus d'une demi-heure. » || *Vêpre est dit*, loc. (Voy. *Gingois*.) — *Vêpre* employé autrefois pour *soir* : *bon vêpre*, bon soir, n'existe plus chez nous.

> Je donne le *bon vêpre* à toute l'honorable compagnie.
>
> MOLIÈRE, *la Comtesse d'Escarbagnas*.

— On a écrit *Vespre* et *Vespres* même au singulier :

> Je vous envoye un bouquet que ma main
> Vient de tirer de ces fleurs épanies,
> Qui ne les eust à ce *vespres* cueillies,
> Cheutes à terre elles fussent demain.
>
> RONSARD, *Sonnets*.

— L'ancien mot *vesprée* actuellement inusité.

> Mignonne, allons voir si la rose,
> Qui ce matin avoit desclose
> Sa robe de pourpre au soleil,
> A point perdu cette *vesprée*.
>
> PIERRE DE RONSARD, *Odes*.

VER, s. m. (Acad.) (Voy. *Var*.) || *Tuer le ver*, loc. (Voy. *Tuer*.)

VERBINETTE, s. f. (Voy. *Varbisette*.)

VERDAIS, s. m. Bruant, oiseau. En Sologne *Verdat* (Buffon); en Poitou *Verdoie*.

VERDAUD, adj. (Voy. *Vardaud* et *Verdiau*.)

VERDELER, v. n. (Voy. *Vardeler* et *Cordeler*.)

VERDER, v. n. (Voy. *Varder*.) — En Bourgogne, *vreder* vient de la basse latinité *veredare*, dit la Monnoye.

VERDERIN, s. m. (Voy. *Varderin*.)

VERDET, s. m. (Aux environs de la Châtre.) (Voy. *Vardet* et *Rougeaud*.) — *Verdet* des entomologistes, insecte coléoptère. (Trichie noble.)

VERDIAU, s. m. (Voy. *Vardiau*, *Ousier rouge*, *Gravelins*, *Verdeler* et *Varger*.)

VERDILLER, v. n. (Voy. *Vertiller* et *Vardiller*.)

VERDILLON, s. ou adj. (Voy. *Vardillon*, *Verdiller* et *Vertillon*.)

VERDIN, s. m. Raisin vert de l'extrémité de la branche et qui ne mûrit pas. (Voy. *Hallebotte*.)

|| Verjus. (Voy. *Aigret*.)

VERDON, s. m. Corde mince, cordeau. Se dit de cordes qui servent au halage.

VERDURIAU, s. m. Vert galant (Nièvre).

VERGE, s. f. (Voy. *Varge*.)

VERGÉE, s. f. (Voy. *Vargée*.)

VERGER, v. n. (Voy. *Varger*.)

VERGLASSE, s. f. Verglas : « Il y a ben de la *verglasse* à ce matin. » (Voy. *Gla*.) Le *gl* se mouille.

VERGNE, s. f. (Voy. *Vargne*.)

> Les aulnes ou *vergnes* apportent teinture noire.
>
> (BERNARD PALISSY.)

> La rivière en déracinant deux ou trois *vergnes*....
>
> (G. SAND, *la Petite Fadette*.)

VERGNOUX (LE), Nom de localité près Sancer-

VER. (Voy. *VRE*, et Obs. à *BRE*.)

gues (Cher). — Dérivé de *vergne;* équivalent de l'*aunaie*, d'où *Delaunay*, nom propre. (Voy. *Vernée.*)

VERIN, s. m. (On prononce *vrin* ou *vrain.*) Venin : « Le crapaud jette son *verin.* » (Voy. *Varin*, *Envrelimer* et *Èvreriner.*) — Avant d'arriver au *r*, le *n* de *venenum* a passé sans doute par le *l* de *veleno*, italien. (Voy., sur la permutation des consonnes liquides, Obs. à *L.*)

VERINEUX, adj. Venimeux. (Voyez *Varineux.*) || Employé figurément comme dans cette phrase : « Il est ben *verineux* c'ti-là ! là où ce qu'i pique, ça enfele (enfle). » Comparaison avec l'enflure occasionnée, par exemple, par le dard de l'abeille.

VERJUTER, v. n. (Voy. *Varjuter* et *Perjuter.*)

VERLI, s. m. (Voy. *Encensoir.*)

VERLOPE, s. f. Varlope, outil de menuisier. Un des rares exemples de la substitution de la lettre *e* à la lettre *a*. Le contraire est fréquent.

VERMEIL, adj. (Voy. *Varmeil.*)

VERMINE, s. f. (Voy. *Varmine.*)

VERNE, s. m. (Voy. *Vargne.*)

VERNÉE, s. f. Vernaie, aunaie, lieu planté de vernes (aunes). (Voy. *Varnée.*)

— *Vernet*, *Vernay*, *Vernais*. Noms de localité fort communs. — *Du Vernay*, nom de famille. — *Arvern*. Auvergne. (Voy. Maury, *les Forêts de la Gaule.*)

VÉROLE, s. f. Petite vérole : « La *vérole* l'a ben gâté à la figure. » (Voy. *Picote.*) || Vérole des moutons. (Voyez *Clavau.*)

VÉROT, s. m. Ver blanc, larve de hanneton, et lombric (ver de terre). (Voy. *Turc.*)

VERPIE, s. m. Vipère, aspic. (Voy. *Éripére* et *Varpie.*)

— On remarquera que *verpie* est l'anagramme de *vipère*, comme dans *fourache*, *viter*, etc.

VERPILLÉRE, s. f. Scolopendre, mille-pieds. (Voy. *Varpilliére* et *Verpie.*)

VERRÉ, adj. Mûr. || Pourri, altéré. Se dit aussi des matières modifiées, améliorées au contact de l'air. « Des vases d'étang ben *verrées.* » (Voy. *Vairer*, *Vairir* et *Consoumer.*) — On trouve dans Roquefort *verri*, chanci, pourri, moisi.

VERRÉE, s. f. Ce que peut contenir un verre : « Une *verrée* de vin », un verre de vin. — L'Académie le donne comme peu usité.

> Un soir, le jour de Saint-Martin,
> Thiennot, au milieu d'un festin,
> Avant despa mille *verres*
> D'un gozier large des [illegible].
>
> Ronsard [illegible]

VERRERIE, Nom de localité trop commun pour qu'il dérive souvent de la fabrication du verre ; il tient plutôt à *verrat*, en latin, *verres*, porc ; en vieux français, *vers* (Roquefort, au mot *Verraut.*) On aura voulu désigner les lieux où l'on élevait des cochons. Aussi tous ces lieux sont voisins de grands bois, de bois à glandée. (Voy. *Tesson*, *Tessonnières* et *Chevalerie.*)

VERRET, **V'RET**, s. m. Verrat. (Voy. *Treu.*) — Quand un homme fait une incongruité, les assistants ne manquent guère de dire : « V'là l' [illegible] qui quête. »

— *Verret*, même désinence que [illegible] à cause de la parenté.

VERREUX, s. m. Courtilière, insecte qui cause tant de dégâts dans les jardins. (Voy. *Fumerolle*, *Varvi*, *Verrot* et *Ecrevisse de fumier.*)

VERRI, s. m. Toute espèce de vers que les cochons recherchent en fouillant le sol avec leur groin : « Nos *v'rats* ont ben trouvé du *verri.* » (Voy. *Foujer* et *V'rat.*)

VERRI, adj. (Voy. *Verré.*)

VERRIÈRE. Nom de localité. (Voy. *Verrerie.*)

VERRINE, s. f. Verre de montre. Quelquefois encore Petit carreau de vitre enchâssé dans les plombs des fenêtres.

> A Pierre Lefebvre [illegible] trente-deux sols six deniers pour [illegible] au logis de l'archevêque [illegible] jour de juin [illegible]
>
> [illegible]

VERROT, s. m. [illegible]

VERROUTER, v. a. Verrouiller, en Nivernais. (Voy. *Courrouil*, etc.)

VERRUGE, **V'RUGE**, s. f. Verrue. — En latin *verrucа*, en roman et en espagnol [illegible]. (Voy. [illegible] et Obs. à [illegible]

vulve des vaches. — Cette terminaison bizarre *uge* se retrouve dans *sangsuge*, où elle s'explique par l'étymologie latine; dans *suge*, qu'il faudrait peut-être écrire toujours *suje* si l'on reconnaissait que l'*i* de *sue* n'est autre que le *j* de l'orthographe française; enfin, dans *ortruge*. (Voyez ces mots.)

VERRURE, s. f. Verrue. (Voy. *Verruge*.)

Pour guerir des *verrures*, faut toucher à la robe d'un coeu ou d'un mouton.

NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, p. 79

VERS (Acad.), **EN VERS**, prép. Chez. (Voyez *Vès* et *Vars*.) Signifie le plus souvent un certain endroit, un certain côté; — ou bien, s'il a rapport aux personnes, il est d'un emploi assez rare, presque solennel et d'étiquette : « Envoyé ou ministre *vers* un prince. » Chez nous, il est on ne peut plus usité, et s'applique soit au domicile, soit à la personne : « J'irai *vers* monsieur, *vers* mon cousin ; venez *vers* moi. » (Voy. *A* pronom et *Vé*.)

C'est le propre de ce que nous appelons ici et *vers* vous la cherve (chanvre), d'être égrugée entre des fers serrés et pointus.

(D'AUBIGNÉ, p. 169.

|| Auprès de. « J'étais *vers* lui », auprès de lui.

Pour peu qu'un honnête homme ait *vers* moi de credit,
Je lui fais la faveur de croire ce qu'il dit.

(CORNEILLE, *l'Illusion comique*, act II, sc III.)

Voulant se ménager *vers* la cour et *vers* le parlement.

LA ROCHEFOUCAULD, *Mém.*

|| Envers, à l'égard de.

Et pouvez-vous le voir sans demeurer confuse
Du crime dont *vers* moi son style vous accuse?

(MOLIÈRE, *Misanthrope*, act. IV, sc. III.

Oui, c'est lui qui, sans doute, est criminel *vers* vous.

MOLIÈRE, *Amphitryon* act. II, sc. VI.)

Par les moyens qui me seront ensignez, et desquels je m'enquerray *vers* mon père spirituel.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 463.

VERSAILLES. Nom de localité, commune de Moulins (Indre). — (Voy. *Chambord*.)

|| *Aller à Versailles*, loc. Verser, en parlant d'une voiture et des personnes qu'elle contient. (Voyez *Varser*.)

VERSE, s. f. (Voy. *Varse*.)

VERT (devenu subst.). Espèce de jeu que le Dict. de l'Acad. définit ainsi : « Jouer au *vert*, jouer, dans le mois de mai, à une sorte de jeu où l'on est obligé, sous de certaines peines, d'avoir toujours sur soi quelques feuilles de *vert* (d'une plante quelconque), cueillies le jour même, et où chacun tâche de surprendre son compagnon dans un moment où il n'a point de *vert*. »

Le jeu du *vert* ci-dessus décrit se pratique à Clamecy, à Châteauroux et dans d'autres localités. Mais dans l'Ouest, à Châtillon-sur-Indre et ailleurs, on le joue pendant le carême seulement.

Après que l'*Angelus* a sonné, votre adversaire vous somme d'exhiber votre *vert* et vous montre le sien. Si vous en êtes dépourvu, ou si votre *vert* est moins foncé que le sien, vous perdez un point ; en cas de doute, un arbitre est appelé. La partie se joue en un certain nombre de points.

Le jeu du *vert* tire peut-être son origine de l'obligation imposée aux fidèles de porter des branchages à la procession du dimanche des Rameaux.

Je vous prends sans *vert* était un des jeux de Gargantua. (RABELAIS, liv. 1, ch. XXII.)

— Figurément, et par allusion à ce jeu : « Prendre quelqu'un sans *vert* », le prendre au dépourvu.

C'est ce qui fait toujours que je suis pris sans *vert*.

(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, act. III, sc. VI.)

— *Je vous prends sans verd*, titre d'une vieille comédie attribuée à la Fontaine.

Voici le mai ! rangez-vous : place ! place !
Beau, grand, droit, *verd*, il vient ombrager cette place.

(Sc. VII.)

Ce mois nous avertit qu'il faut songer au *verd*.
— Vous y jouez donc ? — Oui. — Gardez d'être attrapée.

(Sc. VIII.)

VERTAU, s. m. Petit ver de terre. (Voy. *Vartau*.)

VERTAUPE, s. f. (Voy. *Vartaupe*.)

VERTILLER, v. n. (Voy. *Vartiller*, *Vardiller*.)

Celles semblent à la tortue ou à la grue, qui tournent le visage et la teste par-dessus et qui *vertillent* de la teste comme une belette.

(*Le Livre du chevalier de la Tour-Landry*, p. 28.)

VERTILLON, VERTILLOU, s. m. (Voy. *Verdillon*.)

VERUGE, V'RUGE, s. f. (Voy. *Verruge* et *Verrure*.)

VÈS, prép. Vers : « J'irons *vès* lui. » (Voy. *Vers*, *Vé* et *Vars*.)

VESAGUE, V'SAGUE, s. f. Mauvais vin, faible,

vert et aigre : « Ce n'est que de la *vesague* (prononcez *v'zag*). » Sans doute, comme si l'on disait *bisaigre*. (Voy. ce mot et *Arrache-cou*.)

|| Terme de mépris que l'on applique à toute espèce de choses sans valeur : « Ce drap, cette toile, ce blé, c'est de la *v'zague*. » — Peut-être *vesague* est-il parent de *vesiga* qui, en espagnol, signifie *vessie*. — *Vesague*, quant au sens, a de l'analogie avec *gnognote* (voy. ce mot), mais il est bien plus dépréciant. — En Poitou, *vesagle* (*ll* mouillés.)

VESCERIAU, s. m. Plante à vrilles qui croît dans les blés, espèce de vesce (dans le Sud). — En Poitou, *vescera*.

VESE, s. f. (Voy. *Veze*.)

VESON, s. m. (Voy. *Vezon*.)

VESSE, s. f., prononciation de *Veste*. « Boutonner sa *vesse*. » (Voy. *Jusse*.)

VESSEUX, s. m. Vesseur, celui qui vesse.

VESSIE, s. f. Ampoule. « Une marche forcée fait venir des *vessies* aux pieds. » (Voy. *Oliver*.)

VESSIR, v. n. Vesser. (Voy. *Vosce*.)

> Mais quoy? s'on l'oyt *vessir* ne pouarre (péter),
> En oultre aura les fièvres quartes.
>
> (VILLON.)

V'ÊTES, syncope de *Vous êtes*. (Voy. *V'* et *Vous*.)

> Confessez à la franquette que *v'êtes* médecin.
>
> (MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, act. I, sc. V.)

VÉTILLEUX, s. m. Vétilleur, qui s'occupe à des vétilles. (Voy. *Chipotier*.)

VÊTURE, s. f. Vêtement, habillement : « Les frais de *vêture* des prisonniers, des enfants trouvés. »

VEUGNE, s. f. Incongruité. (Voy. *Veugner*.)

VEUGNE, adj. Se dit Du linge presque usé. (Voyez *Émener*.)

|| (En Nivernais). Flexible.— Corruption de *veule* (Acad.), mot qui, du reste, a vieilli. (Voy. *Vene*.)

VEUGNER, v. n. Commettre une incongruité. (Voy. *Veugne*, s. f., et *Vessir*.)

VEUVE, s. m. Veuf : « Il est *veuve* depuis longtemps. » (Voy. *Vef*.)

VEUVETÉ, VÉVETÉ, s. f. Veuvage. (Voy. *Véfeté*.)

VÈVRE (et, suivant l'ancienne orthographe, *vesvre*), s. f. Lieu inculte, friche. (Voy. *Vouavre*.) — N'est plus usité génériquement dans son application originaire, mais est entré dans la composition de noms propres et de noms de lieux.

— *Vèvre*. Château près de Rouy (Nièvre).— *Trois-Vèvres*. Localité, commune de Beaumont, canton de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre). (Voy. *Vâvre*.)

— On trouve souvent *vâvre* dans les anciens titres (Indre).

VEZE, s. f. Cornemuse : « Danser à la *veze*. » — On dit plus souvent *flûte*. (Voy. ce mot.)

VEZON, s. m. Bruit aérien, bourdonnement à peine perceptible que l'on entend dans l'air au milieu des champs, pendant les jours chauds et calmes de l'été. Ce bourdonnement est la réunion des mille petits bruits que font les insectes en volant. On peut le comparer au son très-lointain du bourdon de la *veze*, d'où sans doute lui vient son nom. Le *vezon* est un signe de beau temps.

VHAUT, adj. Addition du *v* euphonique : « Il est monté ben *vhaut*. — L'herbe de ce pré est ben *vhaute*. » (Voy. *Hiaut*.)

VIALE, s. m. Eau-de-vie commune de la fabrication de M. Viale, à Orléans, comme on dit du bordeaux, etc. : « Veins-t'en boire un verre de *viale*. »

VIALET, s. m. Du latin *via*. Petit chemin, sentier. En Morvan.— *Vialet*, *viette* et *voie* (prononcez *vaie*), en Normandie. — *Viole* dans quelques parties du Languedoc, près d'Alais.

VIALOT, s. m. (Voy. *Vialet*.)

VIANDE, s. f. || *Viande à Jean* [illegible], *à Jean soûl*, loc. — C'est ce que l'on appelle en français Viande creuse.

> C'est de *viande* bien *creuse*, à ce que chacun dit.
>
> (MOLIÈRE, *les Femmes* [illegible])

De la crème fouettée est par excellence de la *viande à Jean-le-soûl*, mets à prendre quand on est déjà rassasié.

|| *Habit à la viande*, *à manger de la viande*, loc. (Voy. *Habit*.)

VIANDEUX, adj. Nourrissant, substantiel, équivalant sous ce rapport à de la viande. — Se dit de certains légumes : « Les haricots sont *viandeux*. » —

Les pommes de terre sont plus *viandeuses* que les rabes. » — Le mot Viande s'appliquait autrefois à tout ce qui sert *ad vivendum*.

Notez que c'est *viande* céleste, manger à desjeuner raisins avec fouaces fraîches.

RABELAIS, liv. I, ch. XXX

Employé dans quelques ouvrages mystiques (*Commentaires* de Montluc).

VIANDOUNEUX, adj. Qui aime la viande : « Est-i *viandouneux* c' gas-là! »

VIANE, s. f. Vigne sauvage. (Voy. *Vienne*, *Vigane* et *Vicane*.)

VIARGE, s. f. Se dit surtout en parlant de la sainte Vierge. « Ah! bonne *sainte Viarge!* » et on prononce l'*e* de *sainte* comme un *é* fermé.

VIAU, s. m. Veau.— *Faire viau*, loc. Vêler : « Ma vache a *fait viau*. » (Voyez *Viauler* et *Vêle*.)

|| *Viau*, résidu des javelles en sus de la quantité qui entre dans une gerbe. Le lieur les rejette, en contrefaisant le beuglement de la vache, ce qui veut dire que la gerbe a fait un *viau;* le javeleur vient alors recueillir le *viau*, qu'il distribue sur les javelles qui n'ont pas encore été liées.

|| *Faire le viau*, loc. Proverbe usité en parlant d'une personne qui, par sa propre faute, manque de réussir dans quelque affaire considérable.

Au dessus de sa teste comme une nue y avoit une nymphe qui avoit un escriteau portant ces mots : Gardez-vous de *faire le veau*.

Satire Ménippée, p. [illegible]

Le personnage de la satire, Mayenne, avait l'envie de devenir roi, mais il s'y prenait fort mal.

Dans un autre sens : se carrer, se prélasser.

Tandis que ce nigaud, comme un évêque assis,
Fait le veau sur son âne, et pense être bien sage.

LA FONTAINE, (*Meunier, son fils et l'âne*.)

VIAULER, v. n. Vêler. (Voy. *Viau*, *faire viau*.)

VIBORNE, s. f. (*viburnum*, latin). Viorne (Acad.) — (Voy. *Mancienne*.)

VICANE, s. f. Vigne sauvage et clématite des haies. (Voy. *Vigane* et *Viane*.)

VIC-SUR-NAHON, commune de l'Indre. (Voyez *Nahon*, au Supplément.)

VIDANGE, s. f. Se dit figurément pour Bateau vide : « Le canal latéral à la Loire est très-utile pour faire remonter les *vidanges*. »

VIDER, v. n. Rendre ses excréments. Se dit des animaux : « Ce bœu *vide* trop, il est malade. »

VIE, s. f. *Être de grand' vie* ou *de grousse vie*, loc. Être fort mangeur.— *Être de grande vie*, dans le Dict. de l'Acad.

|| *Prendre sa vie*, se nourrir.— *Bien prendre sa vie*, *mal prendre sa vie*, se bien ou mal nourrir, et par suite se bien ou mal porter. « Quand on n'a pas de dents, on ne peut pas *prendre sa poure vie*! »

|| *Faire la vie*, loc. Selon l'Académie signifie Faire bonne chère, se réjouir, et aussi se livrer à la débauche. Chez nous, c'est le sens de débauche qui prévaut. Mais l'emploi le plus ordinaire de cette locution est relatif à l'idée de tapage, criaillerie, querelle, tourment incessant : « Toute la journée *il fait la vie* », ou bien : « *Il fait une vie!* » Dans ce sens, le mot *vie* n'est accompagné d'aucune épithète; le contraire a lieu dans les locutions admises par l'Académie : « Une *terrible vie*. »

|| *Tout en vie*, loc.— *Mourir tout en vie*, loc. (Voyez *Tout*.) C'est mourir avec toute sa connaissance, toutes ses facultés d'esprit.

Il (Barbezieux) mourut *tout en vie* avec fermeté, au milieu de sa famille et la porte ayant été continuellement assiégée de toute la cour.

SAINT-SIMON, ch. LXXXV

Vivus vivensque pereo.

TÉRENCE, *Eunuch.*

|| *S'endormir tout en vie*, loc. Dormir tout debout.

VIÉE, s. f. Par contraction de Veillée : « On raconte des histoires à la *viée*. » (Environs de Charenton (Cher).

VIEILLE, pris substantivement. Se dit par familiarité ou par dérision : « Allons! ma *vieille*. — Hé! *la vieille!* »

|| Le carème. *Fendre la vieille*, c'est fêter la micarème. La mi-carème partage partout en deux le temps de l'abstinence, et, à Bourges en particulier, elle est l'occasion d'une solennité religieuse célébrée à l'Hôpital, qui devient à son tour l'occasion d'une promenade, d'une réjouissance toute mondaine, pour les enfants surtout. Même chose est arrivée à l'abbaye de Longchamp, près Paris.

|| On appelle *foires aux vieilles*, dans les envi-

rons de la Châtre, certaines foires qui ont lieu dans le courant du carême.

|| *Baiser le cu de la vieille*, loc. Terme de jeu. C'est perdre la partie sans faire un seul point.

VIEILLEZIR, v. n. (Se dit à la Châtre.) Vieillir. — En roman *velhezir*, selon M. Laisnel de la Salle. (Voy. *Aplatzir*.)

VIELLE, s. f. — On dit proverbialement : *Long comme une vielle*, en parlant d'une personne lente, tardive, qui n'en finit pas de faire quelque chose. — Par comparaison avec les sons traînants de la vielle, surtout lorsque le *violouneux* prélude en attendant que les danseurs soient tous en place, ou lorsqu'il ralentit malicieusement son rhythme pour inviter à la *bichotouère*. (Voy. *Vielleux*.)

VIELLEUX, s. m. Joueur de vielle. (Voy. *Violouneux*, *Souneux* et *Bichotouere*.)

Eutrapel et un *vielleux*.

(NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, p. 246.)

Ung *vielleuz* au milieu d'ung carrefour assemblera plus de gens que ne feroit ung bon prescheur évangélicque.

RABELAIS, (*Gargantua*.)

Il (le Parisien) est tant badaud, tant sot, tant inepte, qu'ung basteleur, un porteur de rogatons, un mulet avec ses cymbales, un *vielleux* au milieu d'ung carrefour, rassemblent grand monde autour d'eux.

RABELAIS

A un certain trille que la vielle exécute avant de commencer la bourrée, chaque danseur, selon un usage immémorial, doit embrasser sa danseuse... Le père Lhery, épouvanté de la colère qu'il lit dans les yeux de la comtesse, s'élance vers le *vielleux*, et le conjure de passer outre. Le musicien villageois n'écoute rien, triomphe au milieu des rires et des bravos, et s'obstine à ne reprendre l'air qu'après la formalité de rigueur.

G. SAND, *Valentine*, t. I, ch. IX

VIEN, s. m. Espèce, sorte, en parlant de la vigne. « C'est du bon *vien*. » (Voy. *Cépage*.)

On qualifie de *viens nobles*, *vignes nobles*, *raisins nobles*, les espèces dites de table. « Le *mélier* est un bon *vien*, un *vien* noble. » (Voy. *Vigane*, *Vicane*, *Vienne*.) — Tous ces mots appliqués à des plantes sarmenteuses semblent dériver de la même origine (*vinea*, vigne), ainsi que le nom spécifique de *vitalba* (syncope de *vitis alba*), donné à la clématite vulgaire.

— *Vien* pourrait peut-être s'écrire *vient* dans le sens de *venue*, d'une bonne *venue*, s'il n'y avait pas cette objection que dans notre idiome *venir* fait toujours *veint* et non *vient*.

VIENNE, s. f. (Dans l'Ouest.) Clématite des haies. On dit souvent, au pluriel, des *viennes*, et, au singulier, de la *viorne*. (Voy. ce mot et *Vigane*.)

VIERGE (ÉPI DE LA), loc. (Voy. *Épi de lait*, *Rose de la vierge* et *Jeannette blanche*.)

VIEUX, adj. Équivalent de Vilain, désagréable, triste, apanage de la vieillesse ! « Il fait un *vieux* temps noir. — *Çà vieux* chien ! » (Voy. *Çà*.)

|| Terme d'amitié. Se dit même à un enfant. (Voy. *Fieu* et *Vieille*). — Fait encore quelquefois au masculin pluriel *vieils*. (Voy. *Lappignon*.)

Mais bonsoir, *vieux* ; il se fait tard..... Te voilà donc, mon *vieux*.

G. SAND [illegible]

|| *Vieux de la vieille*, pour Grenadier de la vieille garde impériale, type du brave soldat, du vétéran, de l'homme solide. « Ah ! c'est un *vieux de la vieille*. »

VIFE (féminin de *vif*, adj.). Vive : « Ce vin a une couleur ben *vife*. — Couper jusqu'à la chair *vife*. » (Voy. *Vef*.)

VIFEMENT, adv. Vivement : « Cet arbre ne pousse pas *vifement*. »

VIGACE, s. f. Vigueur, vie dure : « Ç't houme avait boune *vigace* ; il a ben peine à mourir. — Ce poirier n'a pas boune *vigace*. »

VIGANE, s. f. (Dans l'Est.) Clématite des haies, plante sarmenteuse. — Modification de *vigne*. (*Fl. cent.*) — (Voy. *Viorne*, *Barbe de chieuve* et *Cheveux de la Vierge*.)

— Dans l'Ouest, la *vigane* est la vigne sauvage ; on l'appelle aussi *vicane*. (Voy. *Viane*.) La clématite s'appelle plus particulièrement *vienne*. (Voyez ce mot.)

VIGAUDER, v. n. (en Nivernais), fréquentatif de *virer*. De *virer* on a fait *virauder* (comme *geler*, *peler* ont fait *gelauder*, *pelauder*), puis par un procédé fréquent chez nous, *vihauder* (voy. Obs. à *H*), et enfin *vigauder*. A notre dérivé *virauder*, on est libre de préférer *virôder* comme composé de *virer* et de *rôder*. (Voy. *Virer*.)

VIGNE, s. f. Il est arrivé que des paysans, lorsqu'ils avaient une fille à marier, se sont fait payer

du vin pendant des années entières par les amoureux, avant de donner leur consentement. Quelques-uns savent prolonger ce temps d'épreuve avec beaucoup d'art. Or, la fille une fois mariée, adieu les longues séances du cabaret. C'est pourquoi, lorsqu'on parle d'un homme qui a marié sa fille, on dit : « Un tel a vendu sa *vigne*. » (Voy. *Veigne.*)

|| *Vigne de sarpent.* Brione dioïque. (*Fl. cent.*) (Voy. *Navet du diable* et *Tran.*)

VIGNER, v. n. Promettre une bonne récolte, en parlant de la vigne : « Ça *vigne* ben cette année »; c'est-à-dire, les vignes montrent une belle apparence. (Voy. *Attache, Forme* et *Lame.*)

VIGNERET, s. m. Serpette d'une forme particulière dont se servent les vignerons pour tailler la vigne. (Voy. *Gouet.*)

VIGNIER, s. m. Garde-vigne.

VIGNONNERIE, s. f. Habitation du vigneron soit à gages, soit locataire. (Voy. *Closerie* et *Locature.*)

VIGOUENNE, s. f. Viorne, arbrisseau. || Clématite des haies (Amognes). (Voy. *Virgouenne.*)

VIHER, prononciation de *virer*. (Voy. Obs. à *R.*)

VIJON, s. m. Réunion où l'on s'amuse, où l'on danse. Peut-on rapporter ce mot à la locution *faire la vie?* (Voy. *Vie.*)

|| Nom d'une commune dans l'Indre.

VILAIN (LE), loc. Le diable. (Voy. *Diable, Georgeon* et *Peut.*)

— Dans les exorcismes rustiques, on dit au revenant : « Si tu viens de la part du bon Dieu, reste; si tu viens de la part du *vilain*, va-t'en! »

VILAINER, v. a. Maltraiter, traiter vilainement. « Faut pas *vilainer* les bêtes. »

VILLAGE, s. m. On appelle de ce nom Tout hameau composé de quelques maisons et qui est dépourvu de clocher; ce dernier caractérise le *bourg*. (Voy. ce mot.)

VILLAGEAU, VILLAGEOT, adj. Qui dépend d'un village, qui l'avoisine. *Chemin villageau*, chemin qui aboutit à un village, qui le dessert. C'est le chemin vicinal dans son acception la plus modeste.

VILLAPOURÇON (*Villa porcorum*). Nom d'une commune de la Nièvre, non loin de celle de *Préporché* (voy. aussi *Sanglier*); les mauvais plaisants ne manquent pas de tirer parti de cette singulière rencontre de noms de pachydermes dans un même canton.

VILLE, s. f. On entend dire quelquefois, au lieu de la locution ordinaire : Tout chemin mène à Rome, celle-ci : Tout chemin mène à la *ville*. Y aurait-il là une trace du respect qu'inspirait autrefois dans le monde la ville par excellence, *urbs Roma?*

VILLÉ, adj. Conduit par la ville, ou par syncope de *viellé*, conduit au son de la *vielle*. Ne s'emploie que dans cette locution : *Bœu villé.* (Voy. *Bœu* et *Violé.*)

VILLERON, VILLEROT, s. m. Habitant de la ville. Sobriquet des habitants de Châteauroux. (Voyez *Turquins, Colidon* et *Iapi.*)

VILVOUSSER, v. n. S'agiter en divers sens, probablement par corruption de *virevolte* (Acad.), terme de manége.

VIMÉRE, s. f. Tout fléau qui frappe l'agriculture, les campagnes : « La grêle, les inondations sont des *viméres.* » — De *vis major*, force majeure. — *Vimaire* (Acad.) dans un sens restreint aux forêts.

> O lors, dit Homenas continuant, nullité de grêle, gelée, frimars, *vimères*.
>
> (RABELAIS, liv. IV, ch. LI.)

> Comme arbres nouvellement plantés, les faut appuier, asseurer, défendre de toutes *vimères*.
>
> (RABELAIS, liv. III, ch. I.)

VIN, s. m.

|| *Demi-vin*, s. m. Boisson que l'on obtient en mettant une quantité déterminée d'eau sur la grappe d'une cuvée dont on vient de tirer le vin, et en la laissant pendant quelques jours se saturer des prin-

---

VILLE, du latin *villa*, maison de campagne, initiale ou finale de noms de lieux par l'addition du nom de quelque ancien propriétaire ou par toute autre circonstance caractéristique. — Initiale fréquente; exemples dans l'Indre seulement : *Villegongis, Villegouin, Villebernin, Villadon* (*villa domini*), etc.; partout on rencontre *Villeneuve*. — *Villars, Villers, Villiers, Villeret*, espèces de diminutifs. — La finale *ville*, rare chez nous, très-commune au contraire en Normandie et dans la Beauce.

cipes vineux que peut encore contenir la *râpe* (Voy. ce mot), à la différence du *râpé* que l'on remplit d'eau nouvelle à mesure qu'on en boit. — On appelle aussi *demi-vin* le vin que le consommateur a volontairement mélangé de moitié d'eau.

|| *Vin de lune*, loc. Vin provenant de raisins volés la nuit, lorsque la lune éclaire les voleurs. (Voy. *Lune* et *Cayenne*.)

|| *Vin de garde*, locution détournée dans un sens burlesque, pour désigner du vin trop mauvais pour être vendu et qu'on est obligé de conserver. (Voyez *Râpé*.)

|| *Être en vin bû*, loc. (Nivernais), en état d'ivresse.

VINAGUÉE, VINAGUÉRE, s. f. Aiguière, vase à mettre le vin.

A Jehan Chenu, paintier, pour une grant *vynaguère* d'estain pour le service de ladicte esglise, ix s. ij d.

Comptes de la fabrique de St-Bonnet de Bourges, 1509-1510.

VINAIGRIER, s. m. Sumac, arbrisseau.

VINAUT, s. m. Vin, petit vin d'un crû modeste : « Voilà du bon *vinaut*, un bon petit *vinaut*. »

VINDICACE, VINDICATION, s. f. Vengeance. — *Revendication* est resté français, dans le style juridique, avec une acception dont le sens n'est pas sans analogie avec celui de notre mot.

VINET, diminutif de *Sylvinet*, Sylvain, nom d'homme. (Voy. *Sylvinet* et *Sylvot*.)

VINETTE, s. f. Patience, petite oseille. (Voy. *Oseille de barbis* et *Rouillole*.)

|| Toute oseille cultivée ou sauvage. « Soupe à la *vinette*, » soupe à l'oseille.

Elle lui fit user du jus de *vinette* qu'on appelle, en France, oseille.

BRANTOME, *Dames galantes*, disc. I

— De là épine-*vinette*, *berberis*, dont les fruits sont fort aigres.

VINGE (QUE JE), subjonctif du verbe *venir*. (Voyez ce mot.)

VINGT, nom de nombre. Devant une voyelle, se prononce toujours avec le *z* euphonique : *vingt-z-*oranges, *vingt-z-*autres, etc. Particularité commune à tous les noms de nombre, même ceux terminés par un *e* muet : *onze-z-*autres, *soixante-z-*autres. (Voy. Obs. à *Z*.)

— On compte par *vingts* en parlant du poids des pores : *huit vingts*, *neuf vingts*, *quatorze vingts*, *dix-huit vingts* : « Voilà un cochon qui pèse *huit vingts et dix*, c'est-à-dire 170 livres ; *six vingts* = 120 livres ; *treize vingts* = 260 livres, etc. » (Voy. Roquefort, v° *Quatorze-vingts*.) — On ne va guère qu'à *dix-neuf vingts* en partant de *six vingts*.

A l'une donnoys cent fleurins, à l'aultre *six-vingts*, à l'autre troys cens...

RABELAIS, [illegible]

VINOBLE, s. m. Vignoble, territoire cultivé en vigne.

VIOLÉ, adj. Conduit au son du violon ou de la vielle. Usité seulement dans cette locution : *Bau violé*. (Voy. *Bau*, *Violeur* et *Villé*.)

VIOLETTE DE SARPENTE, Pervenche (grande et petite).

VIOLEUX, s. m. Joueur de violon (autrefois *violeur*, de viole). (Voy. *Violouneux*.)

Les aveugles et *violeurs*,
Pour ôter aux gens leurs douleurs,
Chantent toujours belles chansons,
Et toutefois, par chants et sons,
Ils ne peuvent chasser les leurs.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *Œ.* [illegible])

VIOLOUNER, v. n. Jouer du violon.

VIOLOUNEUX, s. m. Joueur de vielle ou de violon. (Voy. *Vielleux*, *Souneux*, et Obs. à *EUX*.)

VIORNE, s. f. Clématite des haies. (*Fl. cent.*) — Clématite-*viorne* (Acad.). — Dérivé du latin *viburnum*. (Voy. *Mancienne* et *Virgouenne*.)

VIOUNE! VIOUNE! (Voy. *Ioune*, *Bue*, *Bueu*, *Biberi*, *Cani*.)

VIOUNER, v. n. Se dit dans une partie du haut Berry pour *virouner*, par suite de l'habitude d'omettre le son du *r* dans un grand nombre de cas. (Voy. *Virouner*, et Obs. à *R*.) — On dit de même *arviouner*, *deviouner*, pour *avirouner*, *devirouner*. (Voy. ces mots.)

VIPÉRE, s. Vipère est souvent masculin chez nous : Un *vipère* (le terme) : « La sarpente la plus varineuse, c'est le *vipére*. » (Voy. *Evipère*, *Verpie*, *Vouivre* et *Sarpente*.)

VIQUER, v. n. Manger et boire, et, par suite,

[illegible] : « On *vique* ben chez lui.— C'est une maison où on *vique* ben. »

Fait au passé défini : Je *vissis*, il *vissit*, etc. : « Il a *vissit* longtemps dans cette paroisse », il a vécu; c'est le *vixit* du latin.

Participe prés. — *Viquant*. Vivant, existant : « Il est toujours *viquant*. » (Voy. *Instant*.)

Participe passé : *Viqu* ou *vicu* : « Tout le temps qu'il a *vicu*. » (Voy. *Vivre*.)

VIRAUDER, v. n. (Voy. *Vigauder* et *Virouner*.)

VIREBEROUIN, **VIREBREQUIN**, s. m. Vilebrequin, instrument que l'on *vire*, c'est-à-dire que l'on tourne. — *Virebrequin* vaut mieux que *vilebrequin* (Acad.), parce qu'il indique par lui-même l'action de tourner.

Un *virebrequin* et un benestier.
(D'AUBIGNÉ, [illegible] 147.)

VIRE-COUP, s. m. (Voy. *Coup*.) Barrage destiné à contenir les eaux d'un ruisseau.

VIRE-MARION, **VIRE-MORION**, s. m. Soufflet, coup de poing, appliqués assez fortement pour imprimer à celui qui le reçoit un mouvement de rotation, à le faire tourner, *virer*. « Prends garde que je te donne un *vire-marion*. » — Équivalent de Coup donné à *Marion* et qui la fait *virer*, tourner, ou à *morion* (casque), comme équivalent de *tête*. (Voy. le Dict. de l'Acad. au mot *Morion*.)

VIRE-MÉDI, s. m. Repas avant midi. (Voy. *Tourner-médi*.)

VIRE-MOUCHE, s. m. Longue frange en ficelle qu'on attache au *frontiau* des bœufs en été, pour garantir des mouches les yeux et le museau de ces animaux.

VIRER, v. a. Tourner un objet, le retourner en rond, d'un côté ou de l'autre ou sens dessus dessous. — En gascon *bira*.

Un corps humain avec deux têtes, l'une *virée* vers l'autre.
(RABELAIS, *Gargantua*, ch. VIII.)

La gentille alouette crie son tire-lire,
Tire l'ire à lire, et tire-lanlire
Vers la voûte du ciel ; puis droite de ce lieu
Vire et nous semble dire : adieu Dieu ! adieu Dieu !
(DU BARTAS.)

(Voyez *Environnement*, au Supplément.)

|| Détourner, ramener, chasser : « *Virer* les vaches, *virer* les moutons. » (Voy. *Ravirer*, *Dévirer*, *Eviarder*, *Tourner*, et la chanson citée au mot *Gariau*.)— *Vire, mon faraud!* (Voy. ce mot.)

|| *Virer l'yeu* ou *l'œil*, loc. C'est Mourir. (Voyez *Œil* et *Yeu*.)

|| *Virer le vent*. (Voy. *Corde*.)

|| V. n. (Voy. *Virauder* et *Virouner*.)

|| *Virer de long*, loc. C'est labourer un champ pour la seconde fois en le prenant en travers, de manière que les seconds sillons coupent les premiers à angle droit.

|| *Se virer*, v. pron. Se tourner, se retourner.

Il ne sçavoyt de quel cousté se *virer* pour évader le parfum de la vieille.
(RABELAIS, liv. I, ch. XXI.)

Las ! que mon lit semble dur à mes os !
Je me tourmente et *vire* sans repos.
(AMADIS JAMYN.)

Elle entendit sur le pont de l'écluse un bruit de sabots qui courait après elle, et, en *se virant*, elle vit le Champi qui lui apportait son cheret de laine.
(G. SAND, *François le Champi*.)

VIRETTE, s. f. (Voy. *Birette*, *Virer* et *Biroune*.)

VIRE-VENT, s. m. (Sur la Loire.) Martin-pêcheur, oiseau. (Voy. *Martinet*.)

VIRE-VOLE, adj. Léger, volage, étourdi, qui *vire* (tourne) et voltige.

Ceux jeunesses sont *vire-voles*,
A n'ont point pris par el pus dreit.
(RIBAULT DE LAUGARDIÈRE, *Noëls nouriaux*.)

VIRGOUENNE, s. f. Clématite, et autres plantes grimpantes. De *virgultum*. (Voy. *Viorne* et *Vienne*.)

VIRON, s. m. Tournée, ronde : « Faire son *viron* », Faire sa tournée, voir si tout est à sa place. (Voyez *Virouner*.)

— C'est de là qu'a été formé *environs*.

Ces mots viennent l'un et l'autre du latin *gyrus*; mais l'*y* n'y a pas persisté comme dans *gyrie*. (Voyez ce mot et *Rondounée*.)

VIROUNÉE, s. f. (Voy. *Viron*.)

VIROUNER, v. n. Tourner en rond, aller çà et là, de côté et d'autre. (Voy. *Viron* et *Virer*.) « Pour aller à la Maison-Blanche, vous *virounerez* jusqu'à un étang, et pis vous arvirounerez su' la dréte, et pis vous dévirounerez su' l' coûté et vous serez conduit. » (Voy. *Arvirouner*, *Dévirouner* et *Conduire*.)

Spirale est une ligne faite par voûte en *ciroumant* en forme d'une coquille d'une limace.

BERNARD PALISSY.

|| V. a. Retourner. — On appelle « Pain *ciroune* » des tranches de pain que l'on tourne et retourne en les faisant frire dans la poèle, après les avoir trempées dans de l'œuf battu. (Voy. *Soupe dorée.*)

VIS, s. m. et f. (Prononcez *visse.*) Pièce de bois, de métal, etc., cannelée en ligne spirale. (Acad.) « Un *vis* de personne; une *vis* à bois. » *Vis mâle* ou simplement *vis*, la portion cannelée en dehors, et *vis femelle*, ou *vis fumelle*, l'écrou ou la portion cannelée en dedans. (Voy. *Clé fumelle.*)

VISAIGE, s. m. Se dit encore, mais rarement, pour Visage. (Voy. *Aimi, Imaige, Langaige, Vise au trou* et citation à *Verdiller.*)

Et ne parissoit d'elle que le *visaige*.

PHILIPPE DE MAIZIÈRES, *le Songe du vieil pèlerin.*

Au moyen âge, cette desinence *age* était quelquefois *aige*; après 1530, elle fut toujours *age*.

FRANCIS WEY, *Remarques sur la langue française.*

(Voy. A, permutation *ai.*) Il en était de même autrefois en français, *apanaige*, *mariaige*, *gaige*, *langaige*.

Cocquaige est naturellement des *appenaiges* du *mariaige*.

RABELAIS, *Pantagruel.*

Amour me tient pour son soudard,
Je le servirai à ses *gaiges*,
Doux regars et plaisans *langaiges*
Sont pourtrais en son estendart.

Chanson du [illegible] *VIII*

VISCÉRIAUX, s. m. pl. Entrailles. (Voy. *Ventrailles.*)

VISE AU TROU, loc. Sobriquet donné aux apothicaires.

On voit bien, monsieur Fleurant, que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages.

MOLIÈRE, *Malade imaginaire.*

VISION, s. m. Fantôme. Ce mot s'adresse souvent comme injure : « Oh! *le vision!* »

VISITEUX, s. m. Qui aime à faire visite, qui en devient quelquefois importun. « J'ai un voisin trop *visiteux.* »

VISQUER, v. n. Vivre (à Bourges) : « Du temps que un tel *visquait.* » (Voy. *Viquer.*)

VÎTE [illegible] (Voy. [illegible] *rache*, et Obs. à *R.*)

VITELOTTE, s. f. Espèce de pomme de terre longue. (Voy. *Bi.*)

VÎTER, v. a. Revêtir, chausser : « *Viter* ses *chausses* », mettre ses bas. — Par interversion des lettres *i*, *e* dans *vêtir*. (Voy., pour des interversions analogues, *Verpe*, *Fenmelle*, *Hôle*, *Mioger*, etc.)

Vitez lui sa robe (mettez lui sa robe).

[illegible]

VITERIER, prononciation de *Vitrier*; (*e* euphonique, voy. *Perier.*)

VÎTIR, v. n. Vêtir. (Voy. *Viter* et *Vitre.*) Part. passé *vitu*, comme *sentu* de sentir : se rattache aussi au mot *vitre*, comme *mette* à *mettre*. « J'ai mes sabots *vitus* dans mes pieds. »

VITRAIL et **VITRAL**, s. m. Grand panneau de vitre d'une église. L'Académie ne mentionne que le pluriel *vitraux.*

VÎTRE, v. a. En Nivernais, transposition des deux dernières lettres de *viter*. (Voy. ce mot.) « J' vas *vitre* un bonnet. »

VÎTRE, s. m. Vitre, carreau : « Il a cassé un *vitre.* » [illegible]

VIVETÉ, s. f. Vivacité, vigueur. (Voy. *Vife.*)

VIVEUX, **VIVEUR**, adj. Celui qui aime la grosse joie, la bonne chère ; sorte d'épicurien grossier.

[illegible] — Bon viveur, bon vivant. (Acad.)

VIVIER, s. m. (Dans le Sud.) Marais tourbeux. — [illegible] dans laquelle on conserve du poisson.

— *Duvivier*, nom de famille.

VIVRE, v. n. Fait au subj. que je *viveisse* (Nivernais) [illegible] plus longtemps que ma mère. » (Voy. *Viquer.*)

|| *Se vivre*, v. pron. Se nourrir : « Je n'ai pas cueilli assez de blé pour *me vivre* », je n'ai pas fait une récolte suffisante pour passer l'année.

VLÀ [illegible]

VOGUE, s. f. [illegible] Dauphiné, fête villageoise.

VOICE, s. f. (Se dit dans l'Est.) Vesce cultivée (*[illegible]*.) (Voy. *Vosce* et *Pisaille*.)

VOIE-DIEU (LA), loc. L'élévation, le moment où le prêtre élève l'hostie à la messe : « On vient de sonner la *voie-Dieu*. » — De *via Dei*, analogue à *viatique*, ou, si l'on écrit *vois-Dieu*! ce serait *vide Deum*! (Voy. *Voit-Dieu* et *Voih!*)

VOIH! interj. Ohé! vraiment!

Voih! qu'a-t il à faire ainsi là?

BONAVENTURE DES PERIERS, *Andrienne*, I, 326.

— L'éditeur de des Periers rattache ce mot à l'exclamation *Evohe* ou *evoe*, des fêtes de Bacchus.

Evoe bacchantes, *evoe* capita inflectentes.

(CATULLE, *Epithal.* v. 64.)

VOI-LE-CI, **VOI-LES-CI**, loc. Le voici, les voici.

VOILER (SE), v. pron. (Voy. *S'envoiler*.) Se déjeter. Se dit par métaphore Du bois qui se déjette, se tourmente, se plisse.— Expression familière aux ouvriers.

VOIR, v. a.

Passé déf. — Je *vùs*, etc.; et au pluriel, je *vùres*, vous *vùres*, ils *vurent* ou *voyérent*, pour je vis, nous vîmes, ils vîrent.

Fut. — Je *voirai* ou *voirrai*, pour je verrai.

Jeune beauté, mais trop outrecuidée
Des presens de Venus,
Quand tu *voirras* ta peau toute ridée
Et tes cheveux chenus.

(RONSARD.

Que *voirrez* vous là haut que ronces et orties?
Ici vous ne *voirrez* que fleurettes sorties
Du sein du renouveau.

RONSARD

Veuillez donner la sentence telle que *voirrez*.

RABELAIS, *Pantagruel*.

Attendez un peu, et *voirrons* la vérité de tout.

(*Idem*.)

Cond. — Je *voirais* ou *voirrais*, je verrais.

En peu d'années vous y *voyriez* les saincts plus drus.

RABELAIS *Pantagruel*.

Part. prés. — *Voyant*. Voy. Obs à Y.

Part. passé.— Au féminin, *vûte* : « Cette fille dont il s'est épris, il l'a *vûte* à l'*assemblée* pour la première fois. » (Voy. *Vûte*, subst.)

|| Essayer : « La besogne était difficile, il n'a pas voulu y *voir*. » — On dit : *Voyons voir*, comme Voyons, essayons.

|| *Voir* et *pour voir*. Employés comme complément de l'impératif, et indiquant une action immédiate ou un essai : Approchez *voir*! tenez *voir*! Venez donc *pour voir*, qui ne veut pas seulement dire : venez donc pour regarder, mais : venez donc tout de suite; ou bien dans un sens de défense ou de provocation. « Je t'en défie! viens voir! » (Voy. au mot *Venir*, *Viens-y* et *Venez-y*, et au mot *Revenir*, *Reviens-y* et *Revenez-y*.)

|| *Voir grous* ou *gros*, loc. (Par métonymie, l'effet pour la cause.) Avoir la vue affaiblie au point de ne percevoir les objets que confusément, de ne bien voir que les *gros* objets.

|| *Ne pas voir clair*, loc. Se dit d'un idiot, de celui dont l'intelligence est comme dans les ténèbres.

|| *Voit d'un*, locution elliptique prise substantivement (sous-entendu *œil*). Borgne. « C'est un voit-d'un. »

|| *Voir*. Entendre. C'est l'ancien verbe *oir* (d'où est venu *ouïr*) que nous avons fait précéder du *v* euphonique. Par suite, le sens de *oir* s'est transporté à *voir* et à tous ses temps C'est ainsi que nous disons d'une chose que l'on a entendue, que l'on a ouï dire : « Je l'ai *vu* dire, je l'ai *voui* dire. » En style de palais, terme de bazoche, on fait encore tous les jours assigner sa partie devant le tribunal, *pour voir dire*. (Voy. *Vu dire*, et Obs. à V.)

VOIREMENT, adv. Voire, véritablement, même.

Ainsi pour nous guérir de nos vices, il est *voirement* bon de mortifier la chair.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 520.)

Car la jalousie est *voirement* marque de la grandeur et grosseur de l'amitié.

(*Idem*, p. 534.)

|| *Voirement que*. D'autant plus que.

VOIRRAI (JE), **JE VOIRRAIS**, etc. Futur et conditionnel du verbe *voir*. (Voy. *Voir*.)

VOIT DIEU, **VOIS-DIEU**! L'élévation de la messe. (Voy. *Voie-Dieu*.)

VOITURE, et par contraction **VOITUE** et plutôt **VOITUHE** (Obs. à *H*.), s. f. Ensemble d'un attelage de charue, y compris l'instrument. « Il faut envoyer une *voiture* de bœufs pour labourer ce champ. »

VOLAGE, adj. Vif, emporté. Se dit des bestiaux difficiles à mener.

|| On dit d'une personne, d'une jeune fille vive, légère, gaie, qu'elle est *volage*. (Voyez *Folâtre* et *Garçounière*.)

— Dans Roquefort, *folage*, étourdi.

VOLAILLER, s. m. Poulailler. (Voy. *Guche*.)

VOLANT et quelquefois **VÔLANT** (*ô* long), s. m. Faucille à tranchant uni, sans dentelure : « Il y a dans ce champ du blé à plein *volant*. »

|| Instrument à long manche pour tondre les arbres, les charmilles.

Volant et cerpe, aussi bien des livois.
GRATIAN DUPONT, *Controverse des Sexes*.

VOLATURE, s. f. Nom par lequel on désigne en général les oiseaux de proie : « La *volature* a mangé tous mes poulets. » (Voy. *Voltige*.)

VOLÉE, s. f. Pris absolument signifie Volée de coups. « Il a reçu une bonne *volée*. » (Voy. *Rincée*.)

VOLET, s. m. Nénuphar jaune et nénuphar blanc. (*Fl. cent.*) « Le poisson aime à se tenir sous les *volets*, sous les feuilles de *volet*. » On dit de quelqu'un qui est très-froid, « qu'il a *bu de l'eau de volet*; » locution fondée sur la propriété antiaphrodisiaque du nénuphar. (Voy. *Nappes*, *Platiau* et *Nymphe*.)

VOLEUX, s. m. Voleur. « Il ne craint pas les *voleux* », il n'a rien qu'on puisse lui prendre. || *Crier comme un voleur de chevaux*, loc. Parler bas. — Expression employée devant le tribunal de Saint-Amand par un témoin. Interrogé sur la résistance que faisait une personne qui se plaignait d'avoir été violentée : « Elle criait, dit-il, comme *un voleur de chevaux*. »

VOLICHE, s. f. (Voy. *Volisse*.)

VOLIÈRE, s. f. Menues cépées, négligées de place en place par les *bauchetons* (bûcherons) dans un taillis en exploitation : le commis de bois, représentant le maître de forges, a bien soin d'exiger le recépage des *volières* avant de faire le compte des ouvriers.—*Volière* serait-elle une expression figurée et empruntée aux mœurs des oiseaux qui hantent les menues cépées, comme si ces retraites avaient été ménagées par les *bauchetons* en faveur des petits chantres des bois? || Bouquet de bois dans un champ, remise (Acad.) servant de retraite au gibier.

|| (En Morvan), brins de taillis provenant de souches jeunes et trop faibles pour fournir de la *moulée*, et réservée dans le *furetage* (voy. ce mot) pour la coupe suivante. Ainsi nommés, peut-être, parce qu'ils cèdent facilement à l'action du vent. Acception connue dans le commerce des marchands de bois de Paris.

VOLISSE, s. f. Volige, planche mince de bois blanc. (Voy. *Voliche*.)

VOLONTAIRE, s. m. Soldat. Ce nom s'est conservé longtemps après la révolution de 89 pour désigner un militaire, quand même il était appelé contre son gré sous les armes.

VOLONTIER, **IÈRE**, adj. De bonne volonté, obéissant. « C'est un gas ben *volontier*. » C'est le contraire de Volontaire (Acad.), qui ne veut s'assujettir à aucune règle, qui ne veut faire que sa volonté.

VOLTE, s. f. Vole. « Faire la *volte* », à certains jeux de cartes, c'est faire, seul, toutes les levées. (Voy. *Vieille*.) — De l'italien *volta* : *Un alla volta, per carità* ! (Figaro, dans *le Barbier de Séville* de Rossini). (Voyez *Levé*, *Pli*.)

VOLTIGE, s. f. (Voy. *Bête*, *Volature* et *Varmine*.)

VOMISSAGE, s. m. Matières qui résultent du vomissement, et spécialement de celui d'un homme ivre. (Voy. *Gormiter*.)

VONS (**JE**). Première personne du pluriel de l'indicatif present du verbe *aller*. Nous allons. — *Vons* [illegible] impératif. (Voy. *Aller*.)

VORTICE. s. m. Sommet. Du latin *vertex*. Se dit en Sancerrois.

VOSCE, s. f. Vesce cultivée. (*Fl. cent.*) — Très-usité dans l'Est. Cette forme évite une équivoque deplaisante. (Voy. *Voce*, *Vosceron* et *Vosse*.)

VOSCERON, s. m. (Voy. *Vosce*.)

VOÙ, adv. Où. « N'importe *voù* », n'importe où. « *De voù* que vous venez »? D'où venez-vous? — *La voù*, où. « *La voù* qu'[illegible] c'est ? De [illegible] que vou' étez ? » Où est-ce? D'où êtes-vous ? — En italien *ove*; c'est le *h* de [illegible] changé en [illegible] Voy. [illegible] et Obs. à *V*.)

VOUATE, s. f. Ouate. Prosthèse du [illegible]. (Voy. [illegible] et Obs. à *V*.)

VOUAVRE, s. f. Voy. *Livre* et *Vivre*. « Landes et [illegible] *molles*, bois près de Château-Chinon; » vente annoncée au *Moniteur* du 12 octobre 1853.— *Vivre* est resté comme nom de localité.

VOUDERIEZ (VOUS), seconde personne du pluriel du conditionnel du verbe *vouloir*. Vous voudriez.— Interposition d'un *e* euphonique. (Voy. *Vouloir*, *Perier*, et *Oblier*.)

VOUI, particule. Oui. — C'est l'addition du *v* euphonique ou, suivant la citation ci-dessous, l'ancienne forme *voil* modifiée. (Voy. Obs. aux lettres *V* et *L* final.)

Cette prononciation s'accorde tout à fait avec l'origine du mot, qui n'est pas, comme on le voit, le participe du verbe *oir* (entendre), mais la première personne, indicatif présent, du verbe *voloir*, dans son ancienne forme (*voil*).

[illegible] WEY, *Hist. des révolutions du langage en France*, p. 83.

VOUINER, v. n. En Nivernais. (Voy. *Couiner*.)

VOUIVRE, s. m. Vipère. (Voy. *Vipère*.) Serpent fantastique auquel on attribue une plaque brillante sur la tête. Cette plaque, dit-on, se détache, et quand on la trouve, c'est un trésor précieux.

— *Vouivre*, *vivre*, *guivre* ou *guibre*, vient de *coluber*; c'est la pièce principale des armes du Milanais. On la retrouve dans d'autres armoiries.

VOULANCE, s. f. Volonté (Nivernais).

VOULANTÉ, **VOULENTÉ**, s. f. Volonté. (Voyez *Voulonté*.)

[illegible] sa *voulenté* elle défaisse led. bail avant qu'il soit finy, ce n'est pas raison qu'elle en ait le [illegible].

[illegible] *Coutume du Berry*.

VOULENTIERS, adv. Volontiers. (Lettres octroyées par Louis XI aux [illegible] de Saint-Gaultier.)

VOULER, v. n. Voler avec des ailes. — Très-usité dans la circonscription, sauf dans le Bas-Berry, où il l'est peut-être moins.

VOULOIR, v. a.

Ind. prés. — Plur. nous *voulons* ou *voulons* ou [illegible] vous *v'lez*, ils *voulont* ou *v'lant*, ou plus souvent ils *voulent* ou *voulont*.

Imparf. — Je *voulais* ou je *v'lais*, etc.

Passé déf. — Je *voulus* ou je *v'lus* [illegible] ou [illegible], au pluriel, je *voulûmes* ou [illegible] *v'lissimes* ou *vousimes*, etc.

Fut. — (Par syncope), je *vourai* ou *vourrai*, tu *vouras*, etc.

> Diex dit : Joseph quand *vouras*
> Et tu mestier en averas
> A ces trois vertus garderas.
>
> *Roman du Saint Graal*.

Condit.— Je *vourrais*, etc.— Et par euphonie, aux personnes du pluriel, *je vouderions*, vous *vouderiez*. (Voy. *Perier*, *Oblier*, et Obs. à *E*.)

> Car qui devant savoir pourroit
> Quelz faitz le ciel faire *vouroit*
> Bien les pourroit-il empescher.
>
> *Roman de la Rose*.

Subj. prés.— Que je *veule* ou *voule*, que tu *voules*, qu'il *veule* ou qu'il *voule*, etc., ou que je *veuge*, que je *veugions*, etc. « C'est pas dit qu'il *veuge* venir », pour Il n'est pas sûr qu'il veuille venir.

Imparf.— Que je *voulisse* ou *voulissis*, etc.; que je *voulsisse* (voy. citation de la *Coutume du Berry* au mot *Fiance*) ou *vousisse*, qu'il *voulsit*, que je *voulissions*, etc.

> Il pria et requist au maistre
> Qu'aucun se *voulsit* entremettre.
>
> VILLON, *Les Repues franches*.

Pour chaque plume que notre langue vendroit à l'italienne, elle en rendroit quatre des siennes anciennes, pourveu qu'elle *voulsit* prendre la patience et la peine de les cercher.

H. ESTIENNE, *Traicté de la conformité du françois avec le grec*.

Le roy de son côté s'y *vousist* employer.

PHILIPPE DE COMINES, liv. VI, ch. II.

Tu n'auras pas été huit jours en tes champs que tu ne *vousisse* être de retour avec nous.

NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, [illegible]

|| Désirer. (Acad.) Se dit spécialement chez nous de la femelle d'un animal lorsqu'elle est en chaleur : « La vache *veut* le taureau, la jument *veut* l'étalon. » (Voy. *Chevaler*.)

VOULONTÉ, s. f. Volonté. (Voy. *Voulanté*.) — *Voulonté* a plus de conformité que le français avec le verbe *vouloir*.

VOUS, pron. personnel. (Acad.) Ne conserve souvent que son initiale devant une voyelle : Ça que *v'avez*; Où que *v'allez* ? Comben que *v'êtes* de monde, etc.? (Voy. *V*.)

VOUTE, adj. possessif des deux genres. Votre. Fait au pluriel *vos* comme en français : « *Voute* femme, *vout'* homme, *voute* père, *vos* chevaux. » Quelquefois

cependant on dit souvent *voutes* au pluriel : « *Voutes* chevaux, ou *vout'* chevaux.

Fait souvent *vouter* (prononcez *voutère* ou *vouteure*), devant une consonne. C'est le *vester* latin. (Voy. *Noute*.)

|| A la Châtre, *voute* fait toujours au pluriel (mais au commencement de la phrase seulement) *voutés*, avec un accent sur l'e. « *Voute* femme, *voutés* femmes ; *voute* chevau, *voutes* chevaux. » Même observation pour *noute*, notre. (Voy. *Noute.*) On dit toujours aussi : « *Noutés* blés sont meilleurs que les *voûtes*, *voutés* vaches sont plus grasses que les *noûtes*. » (Laisnel de la Salle.)

VOÛTE (*û* long), adj. possessif et relatif. Vôtre, le vôtre. Il ne se dit guère qu'avec l'article. « Mon vin est meilleur que le *voûte*. — Ma jument est vieille, la *voûte* est jeune. — Mes blés sont moins biaux que les *voûtes*. »

VOÛTER, v. a. Battre, assommer (Nivernais). « Il l'a *voûté* », comme qui dirait *casser les reins*.

VOUTER, v. a., dérivé du pronom personnel Vous. User de ce pronom en parlant à quelqu'un, le contraire de Tutoyer. (Voy. *Vouvoyer.*) « C'est pas un monsieu, t'as pas besoin de le *vouter*. »

VOUVOYER, v. a. (Voy. *Vouter.*)

VOYÂGE, s. m. Pèlerinage : « Il est allé faire son *voyâge* à Sainte-Solange (la patronne du Berry), à Saint-Sylvain de Levroux (Indre), à Sainte-Radegonde de Poitiers, etc. » Souvent le *voyâge* se fait par commission. (Voy. *Boune-Dame,* au mot *Dame.*)

VOYANT, s. m. Piquet de nivellement, terme employé par les terrassiers.

VOYER, v. n. (Par syncope). Voyager, s'enfuir. (Morvan.) Du latin *via;* de même Dévier (Acad.)

> L'argent qu' *voye* vaut pas ce là qu' *dreume.*
>
> (*Dicton morvandeau.*)

(Voy. *Dreumer.*)

VRAI (DE), loc. A propos : « Ah! *de vrai*, où en est donc cette affaire ? »

|| Vraiment, véritablement. (Voy. *De fait.*)

> Comme *de vrai* il a esté un tres-sage et meur capitaine.
>
> BRANTOME, *Vie du duc de Nemours.*

> *De vray*, je l'ai vu à mesme maintenant.
>
> MONTAIGNE, liv. III, ch. X.

> Je ne sais pas, *de vrai*, quel homme il peut être.
>
> MOLIÈRE, [illegible]

> Le ciel défend *de vrai* certains contentements :
> Mais on trouve avec lui des accommodements.
>
> MOLIÈRE, [illegible] IV, [illegible] V.

C'était, *de vrai*, deux enfants qui n'étaient ni laids, ni sots, ni méchants.

> G. SAND, *La Petite Fadette.*

V'RAT, s. m. Prononciation de Verrat. (Dans l'Est.)

|| Injure : « Oh! le *v'rat!* »

VRICLE, s. m. Fusain. (Voy. *Bounet carré.*)

VRIEN (SAINT-). Par aphérèse. Saint-Révérien, commune du Nivernais.

VRILLE (Acad.), s. f. Sorte d'outil. On dit proverbialement d'un homme qui marche la tête haute, « Qu'il va le nez levé comme un marchand de *vrilles.* » (Voy. au mot *Arœiller*, cette locution : *Des yeux qui perceraient bon une planche.*)

|| Liseron. (Voy. *Vrillée.*)

VRILLÉE, s. f. Liseron des champs. (*Fl. cent.*) Plante volubile, ainsi nommée parce que sa tige est disposée en spirale comme le pas d'une vrille. (Voy. *Vriller.*)

VRILLER, VRILLOUNER, v. n. Se dit Des plantes qui jettent des pousses en spirale (pédoncules avortés), appelées *vrilles*, et dont elles s'aident pour grimper.

— Lorsque la vigne coule, on dit aussi qu'elle *vrille* ou qu'elle *vrilloune*, parce que la grappe, au lieu de se développer et de nouer ses fruits, avorte et se change en vrille : « La vigne *vrilloune* trop, il n'y aura pas de rasins. »

|| *Se vriller*, v. pron., même sens. Se dit aussi des animaux vermiformes.

VRILLON, s. m. Copeau résultant du travail des menuisiers et qui se roule en ruban ou *vrille*. (Voyez *Frillon.*)

VU-DIRE, s. m. Ouï-dire. (Voy. *Voir.*) « Je n' sais ça que par *vu-dire.* »

VUS (JE), VURENT (ILS), prétérit du verbe *voir.* (Voy. ce mot.)

VÛTE, s. f. Vue : « Il a perdu la *vûte*. » (Voyez Obs. à *T*.)

VÛTE, part. passé féminin du verbe *voir*. (Voyez ce mot.)

W

WARME, s. f. Terme de métallurgie emprunté à l'allemand *warm*, chaud ; *warme*, chaleur. Plaque du feu d'affinerie opposée à la tuyère.

X

X — Prononciation. — Équivalent graphique de *cs*. On le prononce *isc*. Et, dans le corps des mots, ou bien on retourne ses éléments, *fixer* fait *fisquer*, ou on fait abstraction de l'élément *c* : *extrême*, *exprès*, *extravagant*, *Félix*, etc., font *estrême*, *esprès*, *estravagant*, *Félisse*. Il en est de même en italien; on dit *Alessandro*, *elissire*, etc. — Le français en a fait autant dans plusieurs mots dérivés du latin, *aisselle*, de *axilla*, *cuisse*, de *coxa*, *essaim*, de *examen*, etc. (Voy. Obs. à *I* et *ISC*.)

X se prononce *ics* régulièrement dans *Lexandre*, *Lexis*, noms propres (voy. *Isc* et *Fisquer*), — et comme *s* dans *Sandrine* pour *Alexandrine*.

— Dans le wallon, *xh* équivaut au *ch* allemand et la prononciation est la même : *Brixhe*, *Dreixhe*, *Xhardon*, noms propres.

Permutation. — Remplace *r* comme finale de beaucoup de substantifs en *eur* : *laboureux*, *mesureux*, etc.

Y

Y, adv. Ici, là.

— Se place après la préposition *en* dans le verbe S'en aller : « *Je m'en y vas* », pour Je m'y en vais, lequel est lui-même peu usité aujourd'hui en français.

Je m'*y* en vais.

(BONAVENTURE DES PERIERS, *l'Andrienne*.)

‖ Ainsi. « C'est sa *sornette* (voy. ce mot), tout le monde *y* appelle », c'est-à-dire l'appelle ainsi.

‖ **Y** pour Alors, à cette époque : « Ce travail sera-t-il prêt pour la fin du mois ? — Rép. : Ça *y* sera. »

Y, particule, propre au Nivernais, principalement dans les Amognes, s'emploie :

— Pour l'article *le*, *la*, *les*. « Ce bâton, j'*y* casserai », pour Je *le* casserai. — « Ces pieux, je vas *y* enfoncer », et non pas Les enfoncer en cet endroit. — « J'*y* sais pas », pour Je ne *le* sais pas.

— Pour le pronom personnel *lui*, *leur*. « J'*y* ai dit », en parlant d'une ou de plusieurs personnes.

— Pronom relatif *en* (ou l'article). « Ces haricots, on *y* mange tout de même », pour On *en* mange, ou On *les* mange. — « Ce mauvais vin, quand on a soif, on *y* boit tout de même », pour On *le* boit, ou On *en* boit.

— Pour le pronom démonstratif *ceci* ou *cela* : « Je n'*y* ai jamais entendu dire », pour Je n'ai jamais entendu dire *cela*. — « Que j'*y* crois ben ! » que je crois bien cela ! (Voy. *Aviser*.)

Y, explétif. : « *I* (ils) *y* en allont. — *I* (ils) *y* promenont. — Je leux *y* dois vingt francs. »

Il valloit mieulx leur *y* donner ce qu'ilz demandoient que de laisser la besogne.

(*Archives du Cher, fonds de Saint-Étienne de Bourges, compte de la broderie*, 1589 et 1596.)

Y A. (Suppression du pronom *il*.) Pour Il y a.

Pour ce qu'au plat pays *y a* plus de soleil et l'herbe est plus naturelle.

(GUY COQUILLE, p. 352.)

YAPI. (Voy. *Iapi*.)

YÉ ! interj. Vois, regarde ; exclamation indiquant la surprise. (Voy. *Gué*.)

Serait-ce, dit un de nos correspondants, le *yes* des Anglais ? — Nous croyons plutôt que c'est notre *eh!* précédé de l'*i* euphonique, *ieh!* (Voy. *Ieh! Ieux*, *Ieun*, et Obs. à *I* et *Gué*.)

YEU, m. Œil : « Moun *yeu* i m'fait ben mal, il est tout embrunché, j'en vois grous. » — La forme orthographique *ieu* (voy. ce mot) répondrait à une transposition des lettres de *œil* (prononciation qui équivaut à *euil*), dans le genre de celle qu'on remarque dans *écurieux*, *lincieux*, etc. Mais c'est plutôt l'élimination du *l* final comme dans un grand nombre de mots, avec l'addition de l'*i* euphonique initial comme dans *ieun*, *ielle*, *ieux* (pour *eux*), *i* auquel on a abusivement substitué l'*y*. Toutefois si l'on considère notre mot comme un de ces emplois bizarres du pluriel pour le singulier, que nous avons

---

Y n'est plus guère admis dans l'orthographe française que pour marquer l'origine étrangère des mots. Nous avons employé l'*i* simple ou l'*ï* avec un tréma dans beaucoup de mots, de préférence à l'*y*.

— En français, *y* paraît remplacer les lettres réunies *i* et *j* : dans *emploijer* (employer), *paijer* (payer), *voijant* (voyant).

— Plusieurs mots qu'on serait tenté d'écrire par un *y*, tels que : *yaire*, *yairoux*, *Yaude*, *Yaudi*, *Yenard*, etc., ne sont pas autre chose que *glaire*, *glairoux*, *Claude*, *Léonard*, etc. Notre prononciation s'accommode tout aussi bien de la lettre *i*, ou bien exige le *l* mouillé. (Voy. les mots *iolle*, *iotte*, *iou*, *ioulement*, *iouler*, *liette*, *lieuve*, *liotré*, *liotte*, etc.

Y, finale d'une foule de noms de lieux dans le Berry et le Nivernais. Dans la seule contrée comprise entre Sancerre et Nevers, ces sortes de noms forment comme une trainée sur la carte géographique : Pouilly, Herry, Narcy, Germigny, Soulangy, Garchisy, Marzy, Givry, Cuffy. La finale *y* représente, selon Guy Coquille, le génitif du nombre singulier latin, *Albinus*, *Albini*, Albigny ; *Germanicus*, *Germanici*, Germigny ; *Romulius*, *Romulii*, Romilly, etc.

signalés dans *animau*, *chevau*, il faut écrire *yeu*. Ici l'anomalie trouverait-elle une sorte de justification dans l'intime solidarité, la sympathie par suite desquelles le mal qu'on ressent à un œil se propage plus ou moins dans l'autre? (Voy. *Ieu*, *Ryeux*, *OEil* et *Eil*.)

Y-LA, **YLA**, adv. de lieu. (Voy. *Ilà*.)

YOU! YOU! Interj. Cris de joie que poussent nos paysans lorsqu'ils veulent s'animer en dansant la bourrée. (Voy. *Iou*.)

Le journal *l'Akhbar*, en parlant d'une *fantazia* courue en 1850 par des cavaliers musulmans, non loin d'Alger, s'exprime ainsi :

Toutes les fois qu'un cavalier se distinguait par quelque tour de force, les *you! you!* des Mauresques placées sur les terrasses des maisons voisines éclataient sur toute la ligne et lui servaient à la fois d'encouragement et de récompense.

YPRÉAU, s. m. Peuplier blanc. Mot peu usité. — *Ypréau* (Acad.), espèce d'orme à larges feuilles.

Z

ZABELLE, nom propre; par aphérèse de Isabelle.

Et cela le fit ressouvenir d'une chanson bien ancienne que lui disait sa mère *Zabelle* pour l'endormir.

(G. Sand, *François le Champi*.)

ZABETH. Par aphérèse de Élisabeth. (Voy. *Beth.*) — *Lisbeth*, très-usité en Belgique, ne l'est pas chez nous. (Voy. *Libette.*)

ZAGUE, s. m. Scie à main. Par une sorte d'onomatopée exprimant le son que rend cet outil en sciant le bois. (Voy. *Zigailler.*) — On dit à Orléans *égoyon.* — Scie, en italien se dit *sega.* (Voy. *Zigailler* et *Egohine.*)

ZAGUET, s. m. Mauvais petit couteau. (Voy. *Zague.*)

ZÉRO, s. m. Chose de nulle valeur, surtout en parlant des terres de mauvaise qualité : « il n'a que des *zéros.* »

|| *Les Zéros, les Zéraux.* Noms que portent sur les cartes plusieurs localités du Berry, près de Saint-Amand, de Neuilly-en-Dun (Cher), près de la Berthenoux (Indre). (Voy. *Airaux*, *Hérolles.*)

Z.— Prononciation.— Sur l'ancienne prononciation de cette lettre, on lit dans le *Champfleury*, ouvrage de Tory, natif de Bourges :

[illegible] prononcée comme qui vouldroit exprimer *s* et *d*, [illegible] Bourges, auquel lieu, quand ils la veullent pronuncer, ils disent *esd*, et approchent fort les anciens, qui, au lieu de dire *gaza*, pronunçoient et bien souvent [illegible] *gasda*

Tory, feuille LXIV.

Permutation.— Pour *s* dans une foule de circonstances; et, comme cette dernière lettre, il est remplacé par *r* ou le remplace dans certains mots. Ainsi, dans le sud de notre circonscription, on dit *pardeziau* pour *parderiau*, etc.

Addition.— Prosthèse. *Zeux* pour *eux* : « J'ai parlé à *zeux*, avec *zeux*. » *zut'* pour *ut'* ; *ziaume* pour *heaume*.

L'épenthèse du *z* dans les infinitifs en *ir* (propre à la langue romane, voy. Raynouard, *Lexique)* est très-répandue aux environs de la Châtre, et cela dans un rayon assez étendu, surtout à l'est de cette ville. Le *z* n'entre pourtant pas dans tous les verbes en *ir*; par exemple on ne l'emploie jamais dans *finir*, *dormir*, *bâtir*, *mourir*, *sortir*, *tenir*, etc.; mais on dit toujours *abâtardezir*, *grandezir*, *aigrezir*, *brunezir*, *tiédezir*, *jaunezir*, *meûrezir* (mûrir), *rajeunezir*, *vieillezir*, etc. — Le *z* se conserve dans tous les temps, dans toutes les personnes de ces derniers verbes : je *vieillezis*, je *vieillezissais*, je *vieillezirai*, j'ai *vieillezi*, etc.

Le clar temps ver *brunezir*

B. Jordan, *Vie de saint Antonin.*

Entro que vene la nuh, au *fredezir.*
(Jusqu'à ce que vint la nuit, au *refroidir.*)
(*Roman de Gérard de Roussillon*, folio 47.)

Dans la même contrée du bas Berry et toujours à l'instar du roman, on adapte quelquefois la désinence en *ezir* à des verbes de la première conjugaison (terminaison *er*); ainsi, on dira *appropezir* pour *approprier*, de même que le roman dit *afolezir* pour *affoler* (Laisnel de la Salle).

Autre épenthèse (en Nivernais), dans *quatrezième* pour *quatrième.* (Voyez ci-dessous Syncope.)

On rencontre encore le *z* dans le corps des mots *mauzière*, *mouzière*, *sièze* (du verbe *seoir*).— (Voy. *G.*)

— Intercalaire par euphonie après la plupart des noms de nombre, quand ils sont suivis de mots commençant par une voyelle : quatre (mentionné par l'Académie, *quatre-z-yeux*), cinq, sept, huit, neuf, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize (qu'ils suivent ou non les dizaines), vingt et toutes les dizaines suivantes, et cent. Ainsi, on dit : *quat'-z-*œufs, *cinq-z-*autres, *sept-z-*houmes, *huit-z-*œufs, *neuf-z-*oranges, *treize-z-*autres, *vingt-z-*oisons, *vingt-sept-z-*abricots, *trente-z-*assiettes, *quarante-neuf-z-*artichauts, *cent-z-*ignaux, etc. (Voyez *En z'haut.*)

J' l'ai vu porté-z-en terre
Par quatre-z-officiers.
(Chanson de *Malbrouk.*)

L'emploi du *z* euphonique serait aussi très-convenable dans cette phrase : « Les *cinq-z-académies* dont se compose l'Institut de France. »

— Vaugelas constate que, de son temps, à la cour, on disait : *on-z-a* pour *on a*, et *on-z-ouvre* pour *on ouvre*, affectation d'euphémisme dont il reste des traces dans notre pays. (Voyez *On* et la vieille chanson citée au mot *Frison.*)

— Lorsque les pronoms *il*, *ils*, sont, au féminin, remplacés par *a* suivi d'un mot commençant par une voyelle, jamais (en Nivernais) on ne manque d'éviter l'hiatus en intercalant un *z* euphonique : « A-z-iront à la ville. » Ailleurs on dit : *all'* iront.

Retranchement.— Syncope dans *quatôre (quatorze).*— L'accent circonflexe sur *ô* supplée à l'absence du *z*. (Voy. ci-dessus Épenthèse.)

ZEUX, pron. pers. Eux (par euphonie). « Moi, je vas à la ville; *zeux*, i vont aux champs. — C'est assez bon pour *zeux*. » (Voy. *Ieux*, et Obs. à *Z*.)

ZIAUME, s. m. (forme du mot *heaume*). Gourme. « Cet enfant à la tête couverte de *ziaume*. » (Voyez *Crasse, Rabinelle*, et Obs. à *Z*.)

ZIDORE. Par aphérèse du prénom Isidore.

ZIÉBLE, ZIOBLE, s. f. Hièble. (Voy. *Riéble*, et Obs. à *Z*.)

ZIGAILLER, v. n. Faire le mouvement d'un homme qui lime ou qui scie vivement : « Il n'a qu'un mauvais couteau pour couper cette branche, il ne fait que *zigailler*. » (Voy. *Zague*.)

ZIGLER, v. n. (*gl* se prononce dur). Jaillir avec force et par un jet menu, par exemple d'une seringue. (Voy. *Gigler*.)

ZIGUE, s. f. Cheval ou jument de peu de prix; se dit aussi d'un cheval qui marche l'amble, ou le pas relevé : « Il n'a qu'une *zigue* pour monture. » (Voy. *Rique*.)

ZINGUE, s. m. Prononciation de Zinc. (Acad.)

ZINGUEUR, s. m. Ouvrier qui travaille le zinc.

ZIR, s. m. **ZIRE**, s. f. Impatience, dépit.—Dérivé peut-être du latin *ira* avec le *z* euphonique, ou abréviation de *déplaisir*. (Voy. *Désir*.)

ZIZON, adj. Embarrassé, qui ne sait rien faire de bien.

ZIZOUNER, v. n. Bousiller, gâcher, faire de mauvaise besogne.

ZOU, pron. pers. Le, répondant au pronom allemand neutre *es* (emploi spécial, chez nous, au bas Berry et qui se retrouve en Poitou). (Voy. *Lou*.)

S'applique invariablement à des objets de peu de valeur, plus ou moins méprisés, auxquels il donne ainsi une sorte de brevet de neutre en grammaire. — Équivaut pour nous au pronom démonstratif *ceci, cela*. (Voy. *Ça*.) On dira par exemple, en parlant d'une punaise : « Écrase *zou* », c'est-à-dire *la* ou *cela*; de même qu'on dirait en français : « Vous avez là un bien mauvais cheval, que faites-vous de *cela ?* » (Voy. *Lou*.)

L'emploi du *zou* est assurément subtil pour des intelligences que ne dirige pas le fil conducteur d'une règle écrite, définie, apprise par cœur, étudiée à frais de mémoire et d'attention. Eh bien! jamais le paysan de la vallée Noire n'y fera faute, non plus qu'aux temps bizarres de ses conjugaisons.

[illegible]

Les pronoms *lui, elle, soi* (voyez ces mots) sont aussi employés au neutre dans la majeure partie du Berry, de la Sologne et du Nivernais.

Zou paraît emprunté aux idiomes du Midi, où il est employé exclusivement comme pronom démonstratif équivalent à *ce, cela*. On lit dans Jasmin : « Qui *zou* creyra », qui *le* croira (*le* pour *cela*, en latin *hoc*). « *Zou sabi* », je *le* sais, je sais *cela*. — Dans son poëme de *Maltro l'innocento* (Marthe la folle), il est dit d'un prêtre : « *Un peccadou* LOU *fuit*, ZOU *connay*, LOU *bay quero*. » Ce qui se traduit par : Un pécheur *le* fuit (c'est-à-dire *lui*, le prêtre), *zou connay* (c'est-à-dire le prêtre connaît *cela*, savoir : que le pécheur le fuit), *lou* bay quero (c'est-à-dire que le prêtre va chercher *lui*, le pêcheur). On trouve écrit *çou* dans Villehardouin. (Voy. citation au mot [illegible].)

ZOZO, s. m. [illegible] Grand [illegible] (Voy. *Serin*.)

ZUPER (Voy. *Supper*). Appeler à haute voix, héler.

> [illegible] tot, mon garçon,
> Fons la fête!
> *Zuppe* la [illegible] Nanon,
> Fons la fête,
> [illegible]!
> [illegible]

ZUT. (Voy. [illegible])

SUPPLÉMENT.

GLOSSAIRE

DU CENTRE DE LA FRANCE.

SUPPLÉMENT.

A

* **ABECQUETER**, v. a. Amincir un objet en forme de bec.

ABOULER, v. a. Apporter. « *Aboule*-moi donc çà. » (Voy. *Aveindre.*)

|| Renverser.

|| V. n. S'abattre, s'affaisser.

|| *S'abouler*, v. pron. Se renverser.

> On attaque, on *s'aboule*,
> On les fait fuir tertous.
>
> VADÉ

* **ABOURER**, v. a. Démolir. (Voy. *Abouler.*)

A, prend le son nasal *an* dans *bansin*, *nanse*, etc.

* **AC**, finale celtique de noms de lieux que les Latins ont traduite par *acus* (voyez Houzé, *Etude sur la signification des noms de lieux*, p. 72 ; rare dans la circonscription du Glossaire, devient plus commune à mesure qu'on se rapproche de la Marche et du Limousin ; forme de ce côté une sorte de traînée sur les bords de l'Anglin et de la Creuse, se confond avec *a* dans la prononciation : *Chaillac*, *Parnac*, *Boussac*, *Genouillac*, etc. (Voy. *EC.* — *Noulac*, *Merlac*, près Saint-Amand, dérivent du latin *lacus*.

A-BOUT, s. m. L'*à-bout* d'un champ, son bout, l'extrémité où aboutissent les sillons. (Voy. *A-front.*)

* **ACALANDE**, s. f. Calandre (Acad.), espèce d'alouette.

ACCOLAGE, s. m. Dérivé de *col*, *collet*, plutôt que du latin *caulis*.

* **ACCOMPAIGNER**, v. a. Accompagner. (Voy. *A* (permutation *ai*) et citation à *Déclairer* (Supplément).

* **ACCREÎTRE**, v. a. Accroître. (Voy. *Creître* et la citation de Molière.)

ACTIOUNER, v. a. Activer. — Du latin *agere*.

> Si tu avois considéré la cause qui peut [illegible] la végétation des fruits...
>
> BERNARD PALISSY

* **ADOUSSER**, v. a. Adosser. (Voy. *Adous.*)

* **AFFARMIR**, v. a. Affermir. (Voy. *Farme.*)

AGAS D'IAU, s. m. Dans l'Agenais, *abat d'eau*.

* **AGOLOTTE**, s. f. Vase à tirer le lait. (Voy. *Tirouë.*)

AGOUANT, adj. (Voy. *Eignuant.*)

* **AGROBILLE**, s. f. (Voy. *Grobille.*)

AGROUER (S'), v. p. || Se réunir en foule, s'amasser.

AILLOU, s. m. Colchique des prés (*Fl. cent.*), plante bulbeuse à l'instar de l'ail. (Voy. *Cu-de-chien.*)

* **AÏOU**, s. m. (Voy. *Aillou.*)

AIRAUX (LES). (Voy. *Zéro.*)

AISANT, AISI, adj. Facile. *Easy* en anglais.

* **AJASSE**, s. f. (Voy. *Ageasse.*)

* **ALBARGE**, s. f. Alberge, sorte d'abricot.

* **ALBARGIER**, s. m. Albergier.

* **ALORDER**, v. a. Abasourdir, étourdir. Analogue de Alourdir (Acad.) et dérivé de *lord.* (Voy. *Alorde.*)

AMARANS, s. m. (Voy. *Améron*, *Amoiron.*) En limousin *Omorou.*

AMÉSER, v. a. En gascon *Amatiga.*

AMIDON, s. m. (Acad.) Est toujours féminin chez nous. « De l'amidon ben épaisse, ben claire. »

* **AMOUGNON**, **AMOUGNOUNE**, prononciation fréquente de *Amognon.* (Voy. ce mot.)

* **AMOUGNOT**, se dit fréquemment pour *Amognot.* (Voy. ce mot.)

* **AMOUR EN CAGE**, s. m. (Par métaphore). Coquerct alkekenge (*Fl. cent.*) (Voy. *Herbe à la gravelle* et *Purge.*) A la maturité, son joli fruit rouge est renfermé dans le calice devenu vésiculeux.

* **ANNÉE (BOUNE)**, loc. Equivalent de *bichotière.* (Voy. ce mot.) « Faut dire au viololineux de jouer la *boune année.* »

AGNE, finale de noms de lieux : *Marmagne*, etc. (Voy. *Ange* et Houzé, p. 67.)

AI, remplace *a* dans *déclairer*, *visaige.* (Voy. ce mot.)

AIE, AYE, finales de noms de lieux : *la Chênaye*, *la Charnaie*, etc. (Voy. AY.)

AIS, finale de noms de lieux : *Vernais*, *Bouzais*, *Maisonnais*, près Saint-Amand; *Tronçais* (Allier), etc. (Voy. AY.)

ANGE, finale de noms de lieux. (Voy. Houzé, p. 65 et suiv.) *Santranges* (Cher), *Tronsanges*, *Champange.* (Voy. *AGNE.*)

APANTER (S'), v. pron. En espagnol *espantar se.*

APARCEVOIR, v. a. Part. passé féminin *aparçute.*

APRÈS, prép. || *En après.*

En après, le roi, la reine et leur fils vinrent au dit lieu.

(MONSTRELET.)

ARCANE, s. f. L'arc-en-ciel s'appelle en breton *ar kaneveden*; *ar* (article), le, la.

ARMES DE BOURGES. (Voy. Introduction, p. VI.

* **ARNAÎTRE**, v. n. (Voy. *Naître*, *Renaître.*)

ARPENTIS, s. m. (Voy. *Basse-goutte.*)

ARRACHE-COU, s. m. (Voy. *Tord-boyau.*)

* **ARRACHIS (D')**, loc. adverbiale. Par saccades, par secousses. (Voy. *Secousse.*) « Une machine qui marche d'*arrachis.* » Le contraire de *ranchément.* (Voy. ce mot.)

ARRÊTE-BOEU, s. f. (Voy. *Augeron.*)

ARRIÉE, particule explétive. (Voyez *Tout de meinme.*)

* **ARSEMBLER**, v. a. Ressembler. (Voy. *AR.*)

ARSIÉE, s. f. (Voy. *Ressie et Récie.*)

* **ARSOUVENIR (S')**, v. pron. Se ressouvenir. (Voy. *AR.*)

* **ARTARDER**, v. a. Retarder. (Voy. Obs. à *AR.*)

ARTÉ, s. m. Du latin *artus.* (Voy. *Orté.*)

* **ARTENUE**, s. f. Retenue. « Il m'a fait une *artenue* de 20 sous sur mon compte. »

ARTISSE, s. m. Un petit marchand prendra pour enseigne *maison un tel*, ni plus ni moins qu'un banquier.

AR, employé pour *re* initial non accentué. *Retourner*, *rebuter*, *reposer*, etc., font toujours *artourner*, *arbuter*, *arpouser.* Toutefois quand le duplicatif *re* n'est suivi dans le même mot que d'une seule syllabe, on préfère l'interversion *er* à celle de *ar*; ainsi on dit : *Ertour*, *erbut*, *erpous*, etc. « Mon frère n'est point d'*ertour.* — Tu m'as offert cent francs, c'est pas d'*erfus.* » — *Ar*, se retrouve dans une foule de mots indiqués au *Glossaire* ou au *Supplément*, et encore dans ceux-ci : *Arsemblance*, *arsentir* (ressentir, *arsource*, *artordre*, *artoucher*, *arvendre*, *arnoumer* (nommer de nouveau), etc.

* **ARTROUSSER**, v. a. Retrousser. « *Artrousse* donc ta robe. »

* **ARVIRER**, v. a. (Voy. *Revirer*, *Ravirer*.)

ARVIROUNER, **ARVIOUNER**, v. n. (Voyez *Virouner*.)

ASSIDRE, v. a. (Voy. *Rassidre*.)

* **ASSORILLER**, v. n. Guetter comme une souris. || Écouter aux portes.

* **ASSOUMER**, v. a. Assommer.—*Assoumant*, part. prés. devenu adj.

* **ATOUNER**, v. a. Étonner. || *S'atouner*, v. pr.

ATTELÉE, s. f. (Voy. *Liée*.)

* **AUGUSSE**, pour Auguste, prénom. (Voy. *Gusse*.)

AVOIR, v. auxil. (Voy. *Pour*.) Fait *auvu* au part. passé.

* **AV'OUS**, syncope de *Avez-vous*. (Voy. *Sav'ous* et *V'*.)

---

* AT, finale de noms de lieux avoisinant la Marche et l'Auvergne : *Bonnat*, *Tercillat*, *Maillat*, *Gannat*, etc. (Voy. *ACre T*.)

AY, finale de noms de lieux dérivée du celtique *ac* et répondant à l'armoricain *ek* et au latin *etum* et *acus*. (Voyez A et Houzé, p. 11.) Se trouve répandue partout : *Mornay*, *le Subdray*, *le Chautay*, *Martizay*, *Azay*, *Thizay*, *Massay*, etc.

B

* **BABEAU**, s. m. On donne ce nom aux environs de la Châtre à l'alkekenge. (Voy. *Babot*.)

* **BADIN**, s. et adj. (Voy. *Badaud* et *Basin*.)

BAILLARGE, s. f. Orge plate, *hordeum distichon*. (*Fl. cent.*) (Voy. *Marchéche*.) — Elle porte aussi ce nom en Vendée.

* **BALLANT**, part. pris substantivement. — *Avoir* ou *prendre du ballant*, loc. Osciller, se mettre en mouvement. « Cette cloche a ben du *ballant*. » || Perdre l'équilibre. Se dit des objets inanimés, d'une poutre, par exemple. (Voy. *Baller*.)

BALLER, v. n. (deuxième acception). Surnager çà et là. De même en Poitou. « Le bois *balle* sur l'eau. »

* **BARBARINE**, s. f. (Voyez *Mouche-ânière* et *Pige*.)

* **BARGINER**, v. n. Badiner.

B remplace *v*. Cette permutation a lieu en latin, *conferbui*, prétérit de *confervere*, etc.; du latin au français, *berbis* de *verver*; d'un mot à l'autre du *Glossaire* : *birette*, *virette*. Scaliger a dit :

Felices populi quibus vivere bibere est

BARIVOLER, v. n. (Voy. *Riban*.)

BAS, adj. Appliqué aux contrées, a deux sens, l'un orographique, l'autre pour ainsi dire astronomique, équivalent à Occident; le *bas* Berry relativement à Bourges. (Voy. *Pays*.)

BÀSSE, s. f.

Il faut que tu prennes des *basses* qui puissent tenir l'eau, comme si tu voulais porter de la vendange.

BERNARD PALISSY

* **BASSE-PANNE**, s. f. (Voy. *Basse-goutte* et *Arpentis*.)

BATTERIE, s. f. (Voy. *Roue* et *Venter*.)

* **BAUCHERON**, **BAUCHETON**, noms propres connus en Berry. Ne signifient pas autre chose que Bûcheron.

Les *boscheteurs* ne ouvriers quelconques ne feront abattre arbres....

[illegible]

BÉGAUD, s. m. (Voy. *Embégaudé*.)

* **BÉGUASSE**, anciennement *béquasse*, suivant Buffon. (Voy. *Bequasse*.)

* **BELET**, s. m. (Voy. *Blette*.)

BERBIAILLE, s. f. (Voy. *Tauraille.*)

BERLAUD, s. m. — En Poitou, *brelau*, larve de hanneton, ver. (Voy. *Berlin*, et, de plus, *Bélier du troupeau.*)

BERLIN, **BERLAUD**, adj. Niais. (Voy. *Sottiau*).

BERRIAUD, subst. || Mesure de contenance, environ 2 3 d'hectolitre, à Bourges. (Voy. *Bouteron.*)

BERRICHON, fait au féminin *berrichoune.*

* **BÊTE**, s. m. (Acad., injurieux et très-familier : « Un gros *bête.* ») S'emploie plus spécialement joint à *vieux* avec la teinte d'ironie propre à cet adjectif. (Voy. *Vieux*, première acception.) « Veux-tu te taiser, *vieux bête?* »

* **BEUGEOUNER**, v. n. Lambiner, faire le *beugeon.*

BI, adj. et s. (Voy. *Roupettes* et *Soret.*)

* **BIAU-FILS**, s. m. Beau-fils.

* **BIAU-FRÉRE**, s. m. Beau-frère.

* **BIAU-PÉRE**, s. m. Beau-père.

BICHETON, s. m. (Voy. *Téteron.*)

* **BIENS (TOUS LES)**, loc. Tout le bien possible. « Ce remède lui a fait *tous les biens.* »

BIGAGER, v. a. et n. — En Poitou, *bigacer.*

* **BIGEOUÉ**, **BIGEOI**, s. m. Synonyme mignard de Bouche. (Voy. *Biger.*)

BINER, v. a. — *Bines-tu*, loc. devenue nom d'oiseau, s'applique aussi dans le Poitou au verdier.

* **BIOSSE**, adj. f. Blette. (Voy. *Blosse.*) « Une pouére *biosse.* » (Amognes.) — (Voy. *Châgne*, au Supplément.)

* **BLETTE**, s. f. Terme de métallurgie. Lopin de fer ébauché destiné à être passé une seconde fois au laminoir. (Voy. *Belet.*)

BLONDE, s, f. Equivaut à Belle : de même en anglais *fair.*

|| *Aller en blonde*, loc. Aller à la recherche des belles. — Aux environs d'Avallon, *Aller ès blonde* (le *s* final ne se prononce pas). — Application burlesque du mot *ès :* Bachelier *ès* lettres.

BLOSSE, s. f. (Voy. *Biosse.*)

* **BOIGNAUDE**, s. f. (Amognes.) Toute espèce d'ouverture étroite. (Voy. *Bouinaude* et *Musse.*)

BOIRE, v. a. Participe passé féminin *bûte.* (Voy. *Voir.*)

BOIS. — *Bois sanguin.* Puine (Acad.), mort-bois.

BOISSON, s. m. Buisson.

> Pour la ville assaillir, ordenèrent quanons,
> . . . .
> Et taillèrent ès bois et arbres et boissons.
>
> (*Chron. de Du Guesclin*, v. 8026 et suiv.)

BONE, s. f.

> Et de là en droit tout contreval dusques au tieroir de Vaus, si con les *bones* sont mises entre camp et bos.
>
> (*Cartulaires de Hainaut.*)

BOSSIAU, s. m. || *Faire trois pas dans un bossiau*, loc. Se dit d'une personne lente, qui se meut sans vivacité. « Il est si peu alerte qu'il ferait bien *trois pas dans un bossiau.* » (Voy. *Pas.*)

* **BOUGRESSE**, s. f. (prononciation très-ouverte comme *graisse.* Voy. *Métraisse.*) Est moins une injure qu'une qualification grossière. (Voy. *Bougre.*)

BOUSINERIES, s. f. pl. — Anglais, *business*, affaires. *Piddling-business*, bagatelles.

* **BOUSSOUÉRE**, s. f. (Voy. *Bouçouére.*)

BOUTERON, s. m. || Mesure de capacité, environ 25 litres, à Bourges. (Voyez *Berriaud* et *Corbeille.*)

BRÂGNE, adj. En allemand *brach*, stérile.

BRAMER, v. a. Idiome germanique, *brummen*, grommeler.

* **BRANCHAILLE**, s. f. Branchage, produit de l'élagage des arbres, principalement des *têtauds.* (Voy. *Étranchailles, Tonte* et *Sevau.*)

> Auront la *branchaille* des (têtauds) accoutumés à être ébranchés.
>
> (*Bail par le seigneur de Nançay, près Neuvy-sur-Baranjon*, 1621.)

* **BRANLEUX**, s. m. (Voy. *Trembleux* et *Tiqueux.*)

BLE, dans le corps des mots, se prononce souvent *bel* par interversion de son : *Ensembelment, trembelment.* (Voy. *FLE* et *PLE* au Supplément.)

BRÂTER, v. n. Dans le sens relatif à une voiture qui tourne : « Il n'y a pas de place pour *brâter.* »

|| Courir, se retourner de côté et d'autre. (Amognes.)

BRAYER, v. a. En Poitou comme en Berry, pris dans un sens absolu, s'applique à l'action de tiller le chanvre. « Elle a passé sa journée à *brayer.* »

* **BRÊCHER LES ABEILLES**, loc. Leur enlever une portion de leurs rayons. (Voy. *Brêche.*)

BRÉCHET, s. m. En Anjou, *bréchet,* estomac de l'espèce humaine. « *Bréchet* décroché ; remonter le *bréchet.* » (Voy. *Estouma.*)

BREN, s. m. || *Bren de scie*, bran de scie, sciure de bois.

* **BRÈTIAU, BRÊTEAU.** Nom d'un moulin près Buzançais. Pour *Brête-eau.* (Voy. *Brêter.*)

BRIGAUD, s. m. En Poitou, *brégaud.*

BRIOLER, v. a. (Voy. *Kiauler.*)

BRIQUE-SUR-CHAMP, loc. Est devenu substantif. « Élever un *brique-sur-champ.* »

BROCHURE, s. f. Séton. (Voy. *Seinton* et *Harbe.*)

BROUÉE, s. f. (Voy. *Brouasse.*)

Brouillat, *brouée*, ou neble est comme doulce pluie.

ANT. MIZAULD, [illegible]

BURE, s. f. et adj. (Voy. *Buse.*)

* **BUSE.** (Voy. *Bure* et *Oie buse.*)

BUTER, v. a. La première syllabe se prononce longue dans les Amognes, *bûter.*

C

ÇÀ, pr. dém. (Voy. *Zou.*)

* **CAILLOU**, s. m. Sorte de poterie de terre connue sous le nom de grès (Acad.) « Un plat, une assiette, un pot de *caillou.* — Ce marchand ne vend que du *caillou.* »

* **CAMBOUÉ**, s. m. Cambouis. (Voy. *Gué, Pué,* etc.)

CARDINAL, s. m. || Cardère (*Fl. cent.*), plante également pourvue d'aiguillons dont les fleurs sont non pas rouges, mais bleuâtres.

CERTAIN, adj. (Voy. *Fieuve.*)

CEUX, adj. dém. pl. des deux genres. « *Ceux* jeunesses sont vire-voles. » (Voy. *Virevole.*)

CHABUT, s. m. (Voy. *Tour de puits.*)

CHÂGNE, s. m. || *Poire de châgne*, espèce de poire (dans les Amognes) qui blettit facilement. (Voyez *Blosse.*)

CHAINTRE, s. f. (Voy. *Cintre* et *Sevau.*)

CHALINE, s. f. En Poitou, l'orage lui-même, tempête. Dérivé peut-être de Chaleur. — *Chal*, chaud, dans Roquefort.

* **CHANGEOTER**, v. n. Fréquentatif de Changer.

CHANGEUSE, s. f. (Voy. *Veilleuse.*)

* **CHANTOUNER**, v. n. Chantonner. (Voy. *Chanterouner.*)

CHARASSON, s. m. || Échelle formée d'un seul montant traversé par les échelons. (A Bourges.) — Une semblable échelle est en usage dans les Landes de Gascogne pour le travail des ouvriers *gemiers.* (Voy. *Gemer.*)

CHARNE, s. m. *La Charnaie*, nom de localité près Argenvières (Cher.) (Voy. *Charpe.*)

CHASSE, s. f. Sur la [illegible] ou [illegible] du Bourbonnais, voyez Maury, *Forêts de la France.* — En Normandie, *chasse*, avenue d'arbres près d'une habitation.

CHAUD-REFRÉDI, s. m. (Voy. [illegible])

* **CHAUMERETTE**, adj. f. [illegible]

caillou que l'on ramasse à la surface des *chaumes*. (Voyez ce mot.)

* **CHAUTAY (LE)**, nom de localité. (Voy. Obs. à S. *Sautay* et *Chauvigny.*)

CHAUVIGNON, s. m. (Voy. Obs. à *S*, et *Chauvigny.*)

* **CHAUVIGNY**, prononciation habituelle pour *Sauvigny*-les-bois, localité du Nivernais. Guy Coquille, *Hist. du Nivernais*, p. 358, remarque à propos de *Chauvigny* la tendance de notre idiome à faire permuter dans la prononciation le *s* et le *ch*. — En Bourgogne, aux environs d'Avallon, il existe deux autres localités du nom de *Sauvigny*. (Voy. Obs. à *S*, *Sauvignon* et *Sautay.*)

CHEVAU, s. m. || Prononciation usuelle de *Sevau*. (Voy. ce mot et Obs à *S*, et *CH.*)

* **CHEVELURE**, s. f. Sarment de vigne planté ou marcotte ayant produit des racines. (Voy. *Chevelu.*) — *Chevelures* en Poitou.

CHIEN, s. m. || *Chien frais*, loc. (Voy. *Pointu.*)

* **CHIPOTIER**, s. m. (Voy. *Vétilleux.*)

* **CHONGE**, s. m. Songe. (Voy. *Chonger.*)

* **CHONGEUX**, s. m. Songeur, rêveur.

CHOUSER, v. n. || *Chouser*, v. a. Par une sorte d'euphémisme, Tromper, attraper : « On l'a ben *chousé*. »

* **CIMER**, v. n. Peut-être mieux écrit ainsi que *simer*, comme venant du latin *eximere*. (Voy. *Chimer.*)

CINELLE, s. f. De *coccus*, *coccineus*, à cause de la ressemblance de ce fruit avec la graine d'écarlate.

CINTRE, s. f. (Voy. *Chaintre*, *Sevau*, et Obs. à *CH.*)

CLAIRTÉ, s. f. — En Poitou, *clarté*. (V. Obs. à *Cl.*)

CLAUDI, dim. de Claude. *Cl* souvent mouillés. (Voy. *Cl.*)

Cl [illegible] au *k*, dans la prononciation de la lettre *l* mouillée, *Cla*[illegible], prénom, prononcez *k*[illegible] ou plutot *k*[illegible]*aire*. En italien [illegible]

* **CLAUDRE**, v. a. Clore. Du latin *claudere*. « Il vient de *claudre* les yeux. » (Voy. *Cl* et *Clouer.*)

CLÉ FUMELLE, s. f. (Voy. *Mâle* et *Vis.*)

* **CLIQUET**, s. m. Claquet (Acad.). (Voy. *Trémouée.*)

COCU, s. m. Pour *coucou*. (Voy. ce mot.)

Tousiours chantoit une même chanson comme le *cocu*.
(Ant. Mizault, *Astrologie des rustiques*.)

COCUE, s. f. — En Poitou, *cocute*.

COEUR, s. m. || *Se dégraisser le cœur*, loc. Manger d'un mets qui ravigote après en avoir mangé d'un trop gras.

* **COIRAUT**, s. m. (Voy. *Couaraut.*)

* **COLLET**, s. m. Cou, la partie qui surmonte les épaules. « V'là un houme qui a un biau *collet.* » L'Acad. ne l'applique en ce sens qu'aux animaux de boucherie. (Voy. *Panne.*)

* **COMBATTRE (SE)**, v. pron. Combattre, payer de sa personne sur un champ de bataille.

Le sieur de Chavigny (Chauvigny) *se combattit* vaillamment près du Roy (à la bataille de Poitiers.)
(Chaumeau, *Hist. du Berry*, p. 114.)

|| Se battre, s'entre-frapper, se porter des coups. « Ils *se combattent* à coups de poing comme des forcenés. »

A Limoges, *se combattirent* longuement, main à main, le duc de Lancastre et messire Jean de Villemur.
(Froissart.)

* **CONÇARTER, SE CONÇARTER**, v. a. et pron. Concerter, se concerter.

* **CONDITIOUNÉ**, adj. Conditionné, confectionné. « De l'ouvrage ben *conditiounée.* »

CONTRALIER, v. a.

Quant Engleiz cheient, Normanz crient,
De paroles se *contralient*.
(Wace, *Roman de Rou.*)

(Voy. *Ut.*)

* **CORBEILLE**, s. f. Mesure de capacité pour les légumes (à Bourges) équivalente à un demi-hectolitre. (Voy. *Bouteron.*)

* **CORBEILLÉE**, s. f. Quantité d'objets contenue dans une corbeille : « Une *corbeillée* de fruits. »

* **CORDOUNER**, v. a. Cordonner. (Voy. *Corgeouner.*)

* **CORDOUNIER, CORDOUGNIÉ**, s. m. Cordonnier.

CORGEON, s. m. — En Poitou, *corgeon* ou *courgeon*, bande de cuir longue et étroite servant à lacer des brodequins, petite courroie.

CORONEL, s. m. — En anglais *Coroner*, officier de justice.

COUARD, s. m. (deuxième acception.)—En Poitou, *coire*, morceau pris dans la cuisse du bœuf ou du veau, et *bœufs-coirauts,* bœufs engraissés pour la boucherie.

COUBLER, v. a. — En Poitou comme chez nous se prononce en mouillant *bl.*

COUETTE, s. f. (première acception.) — *Couet*, en Poitou, cheveux.

COUGNER, v. a. (Voy. *Plein* et *Un.*)

COULEUVRÉE, s. f. A supprimer comme étant du Dictionnaire de l'Académie.

COUME, adv. de comparaison. (Voyez *Selon comme.)*

COUNAÎTRE, v. a. Fait *counu* au part. passé pris adjectivement et *counaissu* dans les temps composés. (Voy. Introduction, p. XII.)

* **COUPE-BOURGEONS**, s. m. (Voy. *Urbet* et *Lizette.)*

* **COUPLE**, s. f. Chaîne en fer servant à lier le joug des bœufs. *Couple* (Acad.) lien dont on attache deux chiens de chasse ensemble.

COUR, finale de noms de lieux, commune en Lorraine, très-rare chez nous.

COURGNOLE, s. f. || A la Châtre, ne se dit que de la trachée-artère. (Voy. *Gouniau.)*

COURRILLER, v. a. (Voy. *Courrailler.)*

* **COURRIOU**, s. m. Verrou. (Voy. *Courrouil.)*

* **COURS**, nom de lieu, *Cours-les-Barres*, chef-lieu de commune du canton de la Guerche ; *lez*, auprès de (Acad.) ; *Barres*, nom de lieu assez commun sur les bords de la Loire et ailleurs. (Voy. *Motte* [*la*].)

COURZAT, s. m.

Il prit son bâton de *courza*....

G. SAND, *[illegible]*

COUSIN, s. m. || *Cousins des bois*, *cousins charbonniers*, espèces de sociétés politiques et religieuses, compagnonnages. (Voy. MAURY, *Forêts de la France.)*

COUVRAILLE, s. f.

Sur le jour, Landry étant occupé à la *couvraille*...

G. SAND, *la Petite [illegible]*

CRANSE, s. f. (Voy. *Tarare* et *Vannage.)*

CRASSE, s. f. || Au pl. Vieilleries : « Il n'y a que des *crasses* dans cette maison. »

* **CRÊDIT**, s. m. Prononciation de crédit. (Voyez Obs. à *E.*) Faire *crêdit*, il a bon *crêdit.*

CROQUE-ABEILLES, s. f.

Et puis tu monteras sur le grand cormier pour dénicher des *croquabeilles*.

G. SAND, *[illegible]*

CROSSER, v. a. et n. (Voy. *Jagner.)*

CROUX, s. f. De *crudus*, peut-être?

CU, s. f. Mettre une charrette *à cu* (cul) est du Dictionnaire de l'Académie.

CUISSE, s. f. (Voy. *Fornée.)*

D

DALU, s. m. || Vent du nord, sec et froid, bise. A Levroux.

D. Syncope dans *Poure* pour Poudre.

* **DAVIER**, s. m. Outil de tonnelier différent de la *tirouère.* (Voy. ce mot.)

DE, prep. au lieu de [illegible]. *[illegible]*, loc. [illegible]

dans le sens de la longueur. Se dit, par exemple, d'une pièce de charpente.

DÉBAUCHER, v. a. Étymologie *bauche* qui a signifié jadis (Compl. Acad.) Habitation, demeure, et par suite boutique.

DÉCESSER, v. n. Ce mot employé pour Cesser semble signifier tout le contraire de ce que nous lui faisons dire ; le *dé* étant généralement un privatif.

DÉCLAIRER, v. a. (Voy. *A*, permutation *ai.*)

Le duc de Berry, dauphin de la France, se *déclaira* lors régent du royaume et vinrent à luy plusieurs grands seigneurs d'Écosse bien accompaignés à son secours.
(CHAUMEAU, *Histoire du Berry.*)

* **DÉGNIOLER**, v. n. (Voy. *Dénioler* et *Fioler.*)

* **DÉLIÉE**, s. f. Le moment où on délie les bœufs. (Voy. *Liée.*)

* **DÉMENCE (EN)**, loc. Dévasté, gâté, en ruine. « Une haie *en démence.* »

* **DÉNIOLER**, v. n. Se remettre au jeu. Littéralement : Sortir du nid. (Voy. *Dégnioler* et *Fioler.*)

DÉPAISSIR, v. n. Syncope de l'inusité *désépaissir.*

* **DÉPARTOUÉ**, s. m. Outil dont les fendeurs se servent pour fendre leur bois d'ouvrage. (Voy. le *Magasin pittoresque,* année 1863, page 208.)

DÉSÂTELER, v. a.

Il arriva que les chevaux, qu'ils n'avoient pas *désâtelez*, au premier bruit emportèrent et brisèrent tout.
(D'AUBIGNÉ, *Hist.* t. III, p. 92.)

* **DESSOURCER**, v. a. Fig. Remonter à la source, à l'origine, scruter à fond, s'enquérir minutieusement. « Il a visité cette ferme en détail, il a tout *dessourcé.* »

DESSOUS, s. m. Pis de la vache. (Voy. *Remoueil.*)

DESSUR, adv. (Voy. *Sur.*)

DÉVIROUNER, v. a. (Voy. *Arvirouner.*)

DIABLE, s. m. *Envoyer aux six mille diables,* loc. Envoyer au diable, à tous les cinq cents diables (Acad.) — Souvenir de l'apparition en Berry, dans l'année 1524, d'aventuriers connus sous le nom des *six mille diables.* Usité à Levroux.

DIRE, v. a. (Voy. *Pour.*)

* **DIX-HUIT**, s. m. L'un des noms, par onomatopée, du vanneau, oiseau. (Voy. *Vanniau.*)

DÔMAIE, s. f. (Voy. le mot *Dalmatique* dans Ménage.)

* **DOUGNAUD**, adj. Douillet, délicat. (Voy. *Dougnot.*)

DOUS, s. m. Dos. || *J'en ai plein le dous*, loc. J'en suis las, excédé.

DREUMER, v. n. (Voy. *Voyer.*)

DRILLER, v. n. A signifié Courir, aller vite. « Voyez comme il *drille.* » (Dict. de l'Acad., édit. de 1718.)

DRÔLIÉRE, s. f. (Voy. *Mogne.*)

* **DU**, article contracté employé pour la préposition *en* dans les locutions *du haut, du bas,* pour En haut, en bas. (Voy. *De.*)

— *Du* (Acad.), tient lieu de la prép. *de* et de l'art. *le :* A la sortie *du* bois.

E

ÉCALER, v. a. || Fig. Épeler, et même ânonner. « Cet enfant commence à *écaler* ses prières. »

* **ÉCHALETTE**, s. f. Échelette, petit assemblage qu'on ajoute à l'avant et à l'arrière d'une charrette pour augmenter le chargement.

EFFE, s. f. *Ave, eve, ive,* eau, en vieux français. Ivoy-le-Pré (Cher); *Yevrette,* rivière.

— *L'Effe-blanche* ou *l'Aigue-blanche,* nom d'un pré dans la commune de Méobecq, canton de Buzançais (Indre).

* **EFFOURNIER**, v. n. Se dit des petits oiseaux qui sortent du nid. (Voy. *Effourniat.*)

* **EFFRAYANT**, part. pris adjectivement. Qui s'effraye. « Il n'est pas *effrayant* », c'est-à-dire Il ne s'effraye pas aisément. (Voy. *Étounant, Génant*, etc.)

* **EGRÉSER (S')**, v. pr. (Voy. *Ségreser.*)

EGRUSELLE, s. f. || *Egruselle entée*, groseille à maquereau.

EIGNUANT, adj. (Voy. *Agouant.*)

EIL, s. m. (Voy. *Œil.*)

* **EINGARD**, s. m. prononciation nasale de *égard*.

* **EMBARLINER (S')**, **S'EMBERLINER**, v. pr. S'embarrasser, se heurter les chevilles en marchant. (Voy. *Embarlificoter.*)

* **EMBÉGAUDÉ**, adj. (Voy. *Bégaud.*) Se dit d'Un enfant qui a sucé de mauvais lait.

* **ÉMÉCHER**, v. a. (Voy. *Émeûcher.*)

ÉMOUCHAU, s. m. Même racine que *bouchon*, *bouchonner*. (Acad.)

* **EMPARLANT**, adj. Qui a la parole facile. (Voyez *Loquence.*)

EMPREÛTER, v. a. (Voy. *Preûter.*)

* **EMPRINT**, s. m. Emprunt. (Voy. Obs. à *I.*)

EN, prép. (Voy. *De.*)

ENCHARGER, v. a. *Encargar* en espagnol.

> Pour ce veuill faire testament
> Et *enscharger* autre que toy.
> (*Libere du bon Jehan, duc de Bretagne*, v. 4258

* **ENFLER**, v. a. (Acad.), fait au présent de l'ind. *j'enfele*. (Voy. *Vérineux*, et Obs. à *FLE.*)

ENFONCER, v. a. (Voy. *Refaire.*)

ENGAMER, v. a. « L'arche de ce pont ne peut pas *engamer* tant d'iau qu' çà. » (Voy. *Engouler.*)

* **ENL'HAUSSER (S')**, v. pr. S'élever avec effort, soit sur le bout des pieds, soit en montant sur une pierre, une chaise, etc.

* **ENVAUME**, s. f. Achillée mille-feuilles. (*Fl. cent.*) (Voy. *Herbe à la coupure.*)

ENVOYER, v. a. (Voy. *Cu.*)

* **ÉRIPOTONS**. (Voy. *Ripotons.*)

* **ESCANDALEUX**, adj. Scandaleux. (Voy. *S.*)

* **ESCANDALISER**, v. a. Scandaliser.

* **ESCLURE**, v. a. Exclure. (Voy. Obs. à *S.*)

* **ESCORBUT**, s. m. Scorbut.

* **ESCRUPULE**, s. m. Scrupule. (Voy. *S.*)

* **ESCRUPULEUX**, adj. Scrupuleux.

* **ESPACIEUX**, adj. Spacieux.

ESSEMILLER, v. a. Smiller (Acad.) (Voy. Obs. à *S.*)

ESSEP, s. m. Mieux écrit *ecep* (voy. ce mot) à cause de l'étymologie *caput*.

* **ÉTAIE**, s. m. Étai. Orthographe donnée par Charles Nodier; prononciation exacte du Berry.

* **ÉTOUNEMENT**, s. m. Étonnement.

ÊTRE, v. auxil. Fait au subj. Qu'il *set*, qu'il *soie* et qu'il *sere*. — *J'ai été* la fièvre, par abréviation de J'ai été malade de la fièvre ou pris par la fièvre.

* **ÉVENTER (S')**, v. pron. Se donner de l'air au moyen d'un éventail ou de toute autre façon, et par là se rafraîchir.

E, fermé devient quelquefois circonflexe dans *crédit*, etc.

PERMUTATION. — Remplace *a* dans *verlope*, *perdon* (ce dernier se dit par affectation); *i* dans *médi*, *cambeue*, *que*, etc.

Remplace *o* dans *preduire*, *precurer*, *prepos*, *preposer*, etc.

EC, finale très-rare chez nous de nom de lieu. *Ruffec*, près le Blanc (Indre). (Voy. *AC.*)

ER, pour *re* initial. (Voy. *AR.*)

EU, se prend pour *u* dans [illegible], [illegible] (féminin de [illegible], un), etc.

ADDITION. — Épenthèse. [illegible] pour [illegible].

RETRANCHEMENT. — Par aphérèse dans [illegible], etc.

Syncope dans [illegible] pour [illegible], dans [illegible], etc.

EUIL, finale de noms de lieux [illegible] Houzé, p. 43.) *Epineuil*, *Marcuil*, *Lurcuil*, *Verneuil*, etc.

EVE, finale de noms de lieux, prend souvent le pluriel. *Mères* (Nièvre). (Voy. *Effe.*)

F

FENASSE, s. f. — En Poitou *fenarde*.

* **FEUVE**, s. f. Fève. (Voy. *Gorgane*.)

* **FÈVRE**, nom propre. (Voy. *Le*.)

FIENT, s. m. (Prononcez *fian*. — Dans la Brie on prononce *fi-in*.)

Les laboureurs de certaines contrées ayant indigence de *fiens* se sont advisez de fumer les terres de chaux.
(BERNARD PALISSY.)

FIEUVES, s. f. pl. Il y a des fontaines qui sont *certaines* (voyez ce mot) contre les *fieuves*, par exemple celle de Saulot, près Saint-Benin-d'Azy, de Huez, près Bôna (Nièvre), de Saint-Pantaléon, près Cours-les-Barres (Cher). Le fiévreux, après y avoir bu, ne manque pas de déposer aux alentours une pièce de menue monnaie. Malheur au passant qui s'avisera de la ramasser ! Il attrapera à son tour les *fieuves*, et le premier en est à jamais débarrassé. (Voy. *Carroué*.)

* **FLAMBE**, v. n. Flamber. « Le feu ne veut pas *flambe*. »

* **FLOUER**, v. a. Tromper, duper.

* **FLOUERIE**, s. f. Tromperie.

FOINDRE, v. n. (Voy. *Moindrer*.)

* **FONTAINE**, s. f. Fig. Abondance, exubérance. On dira d'une bonne récolte : « Il y a cette année une *fontaine* de blé. »

FORCIEUX, adj. || Robuste.

FORNÉE, s. f. || (Par métalepse : indiquant ce qui suit pour faire entendre ce qui précède.) Quantité de grain mise à part pour une ou plusieurs *cuisses*. (Voy. ce mot et *Roulant*.)

FOU, adj. || Mouton *fou*, atteint du tournis. (Voy. *Lourd*.)

FOUGALER, v. a. Du latin *fuga* ou plutôt de *fou* et de *gal*, syllabe péjorative. (Voy. *Gal*.)

FOULER, v. a.

Il traîna son mal sans en être trop *foulé*.
(G. SAND, *la Petite Fadette*.)

FOURÂCHE, adj. — On trouve *ferasche* employé dans le même sens, chez nos vieux auteurs. (Voyez la citation de *Flâche*, adj.)

* **FOURRAGEANT**, adj. Qui commet des déprédations dans les propriétés. « Un enfant *fourrageant*. » (Voy. *Maugerant*.)

FRANCHIR, v. n. Le sens de Venir à bout de quelque chose domine dans les deux. || Pris activement dans : « Il ne peut pas *franchir* certains mots. »

FRICASSÉE, s. f. || Pain grillé et trempé dans du vin sucré offert aux mariés la première nuit des noces. (Voy. *Roûtie*.)

FRONT (À). (Voy. *Tarde*.)

* **FRUCHER**, v. a. Battre, froisser. « Il m'a *fruché* le bras. »

* **FRUITAU**, adj. m. Fruitier. Nous ne sommes pas assuré que ce mot soit encore usité.

Abres *fruitaux* et non *fruitaux*.
(*Compte rendu de la Société du Berry*, 1861-1862, p. 188.)

* **FURETAGE**, s. m. Mode d'exploitation des bois pratiqué principalement en Morvan. Il s'opère en recherchant, parmi les cépées et les baliveaux d'un taillis, les brins parvenus à la croissance voulue. (Voy. *Jardiner*.)

* **FURETER**, v. n. Exploiter un bois d'après le mode du *furetage*. (Voy. ce mot.)

FUSÉE, s. f. || Poignée de paille longue et liée, servant à la confection ou aux réparations des couvertures dites en chaume.

FLE, dans le corps et à la fin des mots, fait souvent *fel*, *fele*, par une sorte d'interversion de prononciation : *gonfelment*, [illegible], etc. Voy. *BLE* et *PLE*.

G

GALAPIAT, s. m. (Voy. *Trainier* et *Vaut-chetı.*)

* **GALIFOUTI**, s. m. A la Châtre. (Voy. *Clafouti.*)

GALLOUAGE, s. m.— En Poitou *garouage* répond à notre première acception, Dissipation, désordre.

GAMBER, v. a.* Regimber (Acad.), même forme.

GANGNAGE, s. m.

Terres *gangnables* et non *gangnables*.
(*Société du Berry, compte rendu* 1861-1862, p. 188.)

GARGAILLANTÉRE, s. f. || Se dit seulement, aux environs de la Châtre, de l'églantier et de sa fleur. Son fruit n'y porte que le nom de *gargaillou*. — Le latin *anthera*, fils du grec *antheros* (fleuri), entrerait-il par hasard dans notre mot *gargaillantére* ?

* **GARICHE**, s. f. Petit limaçon rayé. (Voyez *Gare.*)

* **GARSOYER**, v. a. Gaspiller. (Voy. *Garsoiller* et *Débiter.*)

GAS, s. m. || (Facétieusement.) Petit animal mâle.

GÂTER, v. a. Blesser grièvement, de manière à défigurer ou rendre impotent. || Déshonorer, violer.

GAUGER, v. n. *Goiser*, en Poitou, passer les pieds dans l'eau. Le *Gois* ou *Goua* de Noirmoutier, passage découvert à marée basse entre cette île et la côte vendéenne.

* **GEHÉE**, commune de l'Indre ; se prononce *Gée*, comme la finale de *dragée*.

GELINIER, s. m. *Geline* ne se dit plus.

Avoines et chapons, *gelines*, terres, prés.
(*Société du Berry, compte rendu* 1861-1862, p. 189.)

GENDRE, s. m. — Pris comme type de la rivalité d'intérêts, de la mésintelligence. « Ils se disputent comme des *gendres*. »

* **GENIEUBE**, s. m. Genièvre. (Voy. *Genieuve.*)

* **GIRODET**, s. m. (A la Châtre.) Mets populaire, composé de fraise de chevreau hachée avec de l'oseille et cuite au four dans la panse du chevreau.

GLAFOUTI, s. m. (Voy. *Galifouti.*)

* **GLIAU** (DE). Orthographe employée par Molière pour dire : *de l'eau*. Prononcé à l'italienne, c'est exactement la prononciation de nos paysans.

* **GNIÉCE**, prononciation de Nièce.

* **GNIELLE**, s. f. C'est ainsi que Nielle se prononce chez nous.

GNOGNOTTE, s. f. (Voy. *Vesague.*)

GNOLE, s. f. (Voy. *Niole.*)

* **GODAN**, s. m. Attrape, bourde, conte. *Donner dans le godan*, loc. familière. Donner dans le panneau, dans un guêpier. — M. Duméril suppose que *godan* peut venir de l'anglais *goddam*, tomber dans la damnation.

* **GODEUR**, s. m. Espèce de raisin blanc simulant le fontainebleau. (Vignobles de Pouilly-sur-Loire.)

GOUET, s. m. (Voy. *Vigneret.*)

GOULE, s. f. (Voy. *Agouer* et *Agouant.*)

* **GOUSSER**, v. n. Se dit des plantes légumineuses. « Voilà une ordre de pois qui *goussent* ben », dont les *gousses* ou cosses sont bien fournies de graines.

* **GRANDEFFE**. Nom de lieu près Châteauroux. (Voy. *Effe* et *EVE.*)

* **GRAND'GORE**, s. f. Truie, vieille truie. (Voyez *Gore.*)

* **GRAND'GORGE**, s. f. Jument. (Voy. [illegible])

GRAVISSON, s. m. Grimpereau. (Buffon.)

GREC, adj. || Acerbe. — Poire [illegible]

GRÊLAUD, s. m., diminutif de *grêlon* (Acad.) Grain de grêle d'un volume supérieur à celui du grésil (Acad.), mais moindre que celui de la grêle proprement dite. Les *grêlauds* se montrent fréquemment dans les giboulées. « Ce n'est pas de la grêle qui tombe, ce ne sont que des *grêlauds*. »

GRIMOUNER, v. n. (Voy. *Marrouner.*)

* **GRIMPE**, s. f. Faculté de saisir avec la main. « Avoir bonne *grimpe*. » (Voy. *Pogne.*)

* **GRIPPE**, s. f. (Voy. *Grimpe.*)

* **GRIVAUD**. Nom de bœuf. (Voy. *Grive.*)

GROBILLE, s. f. (Voy. *Agrobille.*)

GUCHE, s. m. Toit aux poules, poulailler. (Voyez *Volailler.*) Est féminin dans le haut Berry.

GUÉPIN, adj. || Piquant.

GUETTER, v. a. En Normandie, *se guetter*, v. pr., se garder, se garer.

> Barbe rouge et noirs cheveux,
> *Guette-t'en*, si tu peux.
>
> (DU MÉRIL, *Proverbe normand.*)

GUEULE, s. f. || *Se prendre de gueule*, loc. Se prendre de bec (Acad.). — (Voy. *Taire.*)

H

HARRIA, s. m. En espagnol, *harria* signifie Une troupe d'ânes.

HEAUME, s. m. (Gourme des enfants.) A cause du sens de *casque*, pourrait être confondu avec la *coiffe* des anatomistes (voyez *Rabinelle* au Supplément), mais nous sommes assuré que *heaume*, *rabinelle*, *néran*, *râche*, *crasse* (voy. ces mots), sont des équivalents, et que la *coiffe* n'a pas de synonyme chez nous. (Voy. *Ziaume*, *Crasse* et *Rabinelle.*)

* **HÉBÊTÉ**, adj. Hébété (Acad.). Chez nous le deuxième *é* est très-ouvert et circonflexe. C'est plutôt *ébêté* qu'il faudrait écrire comme dérivé de *bête* et non de *hebetare*. (Voy. *Embêter.*)

HERBE, s. f.

|| *Herbe du pic*. (Voy. *Trèfle à quatre feuilles.*)

|| * *Herbe à la claire*. C'est l'*éclaire*, la grande *éclaire* ou la chélidoine des botanistes. On pensait que le suc de cette plante éclaircissait la vue.

|| * *Herbe à la gravelle*. (Voy. *Amour en cage.*)

* **HEURTIE**, s. f. (Voy. *Hurtie.*)

* **HOUPÉE**, s. f. Cri de *houp!* Interjection familière pour appeler, pour exciter ou pour soulever un fardeau. « Allons, *houp!* »

Terres vendues à la houpée, loc. « Quelle mauvaise terre ! elle a été sans doute *vendue à la houpée*. » On raconte, en Nivernais, que jadis dans les contrées où les propriétés ont le moins de valeur, à cause de la nature du sol, aux environs de Montsauche en Morvan, par exemple, elles ne trouvaient d'acheteur que dans les conditions suivantes. Quatre hommes réunis au même lieu en partaient se tournant le dos dans la direction des quatre points cardinaux. Chacun marchait ainsi en criant de distance en distance *houp!* jusqu'à ce qu'il fût assez éloigné pour que la voix des autres cessât de parvenir jusqu'à lui. Les points où ces hommes s'étaient arrêtés déterminaient les angles du quadrilatère qui se trouvait vendu au prix convenu d'avance de cent sous, dit-on : encore fallait-il que dans ce vaste espace, il se trouvât au moins un lièvre au gîte, sans quoi l'acheteur aurait fait un mauvais marché. (Voy. *Huper.*)

* **HUE** ! interjection dont les charretiers se servent non-seulement pour faire aller leurs chevaux à droite (selon l'Académie, mention au mot *dia*), mais aussi et plus souvent pour les faire avancer en ligne droite. — *Huhau* (Acad.) et *huïau* marquent un degré d'insistance vers la droite.— *Hurhau* (Acad.) est inconnu chez nous.

HUPER, v. a. (Voy. *Zuper* et *Houpée.*)

I

I pour IL, pr. m. *Il* est sans doute pour quelque chose, mais abusivement, dans notre particule interrogative *Ti* ou *t'i*. (Voy. ce mot.)

IAPI, s. m. (Voy. *Vargou* et *Y*.)

I, retranché dans : *ben*, *chen*, *ren*, *men*, *ten*, *sen*, qu'il *venne*, qu'il se *souvenne*, qu'il *tenne*, etc.; mais ces derniers mots sont plus près de *venir*, *souvenir*, *tenir*, etc.

IERE, IÈRES, finales de noms de lieux. *La Perrière, la Charbonnière, les Renaudières*.

IGNY, finale de noms de lieux. (Voy. *Y*.)

J

* **JARDINAGE**, s. m. Mode d'exploitation d'un bois en abattant çà et là les arbres de moins bonne venue. Employé pour les bois de pins.

* **JARDINER**, v. n. Exploiter un bois d'après le mode du *jardinage*. (Voy. ce mot.)

JAU, s. m. Vient de *jal* pour *gal* (*gallus*); le *l* s'est conservé dans *Jault*. (Voy. ce mot.)

JAUCULON, s. m. — Dans le Perche, *Culot*.

JAUNARD, adj. (Voy. *Rougeard*.)

JEAN, prén. m. || *Jean-jeudi*, loc. Mari malheureux. En vieux français *Jan* et *Janin* selon le glossaire normand.

Ci-gît maître Antoine Guillin,
Qui de trois femmes fut *janin*.
Et si la mort ne l'eût grippé,
Sans cesse *janin* eût été.

* **JITOIRE, JITOUÉRE**, s. f. (Voy. *Flitouère*.)

* **JUS**, s. m. Limite. « Voilà le *jus* de mon champ. » — « Tu ne connais donc pas les *jus* de ton pré? » (Voy. *Jus*.)

K

KIAULER, v. n. (En Morvan.) Même sens que *Brioler*. (Voy. ce mot.)

N'est-il pas heureux celui qui, par une belle journée du printemps, ouvre la terre avec une solide charrue attelée de magnifiques bœufs qu'il encourage par ses chants dont les accents, lentement prolongés, retentissent au loin dans les airs? C'est ce que, en Morvan, on appelle *kiauler*.

DUP. S. D[illegible]

L

LADE, s. f. Laiteron. (En Nivernais.) — *Lade à vache, lade à lièvre,* laiteron des cultures (*Fl. cent.*) dont plusieurs animaux sont très-friands, les bêtes à cornes, lapins, etc. — *Lade punais,* laiteron épineux.

LANCÉ, adj. || *Au lancé*, loc. de chasse. « Un lièvre qui retourne *au lancé* », c'est-à-dire à l'endroit d'où il a été délogé. On pourrait écrire aussi *au lancer;* l'Académie laisse le choix entre les deux orthographes pour une locution de forme analogue, *au débotté* ou *au débotter* du roi.

LANDÉE, s. f. (Voy. *Sillée.*)

* **LAUME**, s. f. (En Morvan.) Jonc et plantes analogues des prairies marécageuses. — La plaine des *Laumes*, près Alise (Côte-d'Or), dénomination qui, conférée avec un passage des Commentaires de César, peut servir à fixer l'emplacement si controversé par les antiquaires, de la ville qui succomba avec la nationalité gauloise.

LAURIAN, nom de saint, différent de Laurent. *La Chapelle Saint-Laurian*, petite commune (ancienne paroisse), près Vatan.

* **LAVOUÉ**, s. m. Lavoir, lieu où on lave la lessive. (Voy. *Laverie.*)

LE, LA, art. *Las* (prononcez *lâ*) pour le pluriel *les*, en Morvan : « *Las bœus* », les bœufs. C'est l'opposé de la prononciation du bas Berry et des environs de Saint-Amand, où la voyelle *e* est fermée et traînante : on prononce *lée,* comme la finale de *allée*: *lee bœus.*

Le, la, syllabe initiale de noms de famille, se décline : *Le* Fèvre (Voy. *Fèvre*), la maison *du* Fèvre, j'ai parlé *au* Fèvre ; comme dans les noms de lieux : *Le* Blanc, *le* Havre, je reviens *du* Blanc, je vais *au* Havre ; — la femme de Lefèvre, s'appelle *la* Fèvre plutôt que *la* Lefèvre.

L'ÊME, L'ÊMI, prénom. Edme. (Voy. Introd., p. XIII.)

* **LIÉE**, s. f. Temps pendant lequel les bœufs sont liés, attelés à la charrue ou à la *chârte*. (Voyez *Déliée* et *Attelée.*)

LIMANDE, s. f.

Avec une grosse *limande* carrée en sa main...
(DESPÉRIERS, *Nouvelle XX.*)

* **LIMOUNIER**, s. m. — Limonier, cheval que l'on met aux limons.

LONG, adj. || *Au long, au long de,* loc. adv. Auprès. « Y a ben d' l'harbe dans ton pré, j' seus passé *au long.* — Ton frère est passé *au long de* moi. »

|| *De long en long*, loc. adv. réunissant par rédondance les deux locutions synonymes *de long* et *en long* (Acad.). « Placez cette poutre *de long en long* », c'est-à-dire dans le sens de la longueur, par opposition à en travers.

* **LOURDOUÉ**. Prononciation de Lourdoueix, deux communes de l'Indre et de la Creuse. — Ce nom, qui est porté par un écrivain connu, se prononce de même dans son pays natal.

LUMELLE, s. f. — De même dans le Perche.

L, souvent mouillé. Voy. *CL.*

L remplace *r* dans *paller*.

Au *Glossaire* page 391, ligne dernière, au lieu de *bouel* lisez *bouele*.

M

MAI. Dans certains cantons de l'Est, les habitants de la campagne ont le préjugé de ne pas vouloir déménager dans le mois de *mai*, parce que, disent-ils, on est exposé à déménager bientôt une seconde fois, c'est-à-dire, à passer dans l'autre monde.

* **MANNE**, s. f. (Voy. *Carpe.*)

MANSIN, en Nivernais, pour *manchin* (inusité). (Voy. Obs. à *S*, et la remarque de Guy Coquille à *Chaurigny.*)

* **MARBE**, s. m. Prononciation de *marbre*.

MARCHANDIE, s. f.

En la dite forest y a un grand nombre de gens, lesquels pour quelque *marchandie*, manœupvre ou quelque aultre chose au mestier.

(*Usements et coutumes de la forêt de Brésilien* 1464, cites par Maury, *les Forêts de la France.*)

MARCHE-À-TERRE, sobriquet méprisant. Conservé comme injure dans les environs d'Issoudun, en souvenir du chef des Cottereaux.

MARRER, v. a. (Voy. *Marre* et *Tintamarre.*)

MARSÈCHE, s. f. Terminaison *èche* du vieux français équivalent à *ais*. (Voy. au mot *Ut*, citation : la gente *englesche*, d'où le moderne *english*, pour *anglais.*) — De même *marsèche*. Sans doute pour *marsais*, adj. (inusité) : du blé *marsais*.

* **MAS**. Se dit par syncope pour *mars*, le mois de *mars*, à Argenton. Aussi les vignerons de cette contrée disent-ils proverbialement :

Quand il tonne en *mas*,
Monte ta cube au chambrat (grenier).

* **MAUVIAT**, s. m. Alouette, mauviette.

MÉDION, s. m. — En Bourgogne, aux environs d'Autun, *mérendée*, repas, provision pour le repas. « Porter la *mérendée* aux ouvriers. »

MÉDIOUNER, v. n. — En Bourgogne, aux environs d'Autun, *mérender*. (Voy. *Médion.*)

* **MENEUSE**, s. f. Femme qui fait le métier de conduire les enfants de Paris en nourrice dans les cantons nord du Nivernais avoisinant la Bourgogne, où l'industrie de l'allaitement est principalement en usage. — Voyez sur cette industrie l'*Assistance publique*, ouvrage de M. de Magnitot, préfet de la Nièvre. (Voy. *Preneuse d'enfant.*)

* **MENNE**, s. f. (Voy. *Manne* et *Carpe.*)

* **MIOBEC**, prononciation de Méobecq, commune de l'Indre.

MOGNE, s. f. (Voy. *Drôlière.*)

MOINDRER, v. a. et n. (Voy. *Foindre.*)

* **MOQUIÉ**, **MOKIÉ**, s. f. Prononciation de Moitié. (Voy. Obs. à *K* et à *QUI.*)

* **MORCIAU**, s. m. Morceau.

MOTTE, s. f. || *La Motte-Pilier*, nom de l'emplacement d'un vieux manoir près Cours-les-Barres (Cher.)

MOUCHER, v. a. *Moucher quelqu'un*, c'est aussi lui frotter les oreilles (Acad.) ; ou le relever par une réplique vive et piquante. || *Se faire moucher, être mouché,* au jeu ou dans quelque affaire, comme on dit s'en retirer avec les étrivières.

MOUILLE, s. f. (Voy. *Partag[illegible]*.)

* **MOUNAIE**, s. f. Monnaie.

MOUSSE, s. f. Fraise des bois. — En Poitou, *[illegible]*.

* **MOYETTE**, s. f. Petite meule, amas de gerbes de blé. Terme de l'agronomie moderne. (Voy. *Triau.*)

MULOCHE, s. f. (Voy. *[illegible]*.)

MULOCHON, MULON, MULOT, s. m. Sur le littoral ouest de la France, *mulon* de sel, amas conique de sel dans les marais salants.

* **MUSARDER**, v. n. Perdre son temps, s'amuser avec des riens, lanterner.

MUSSE, s. f. (Voy. *Boignaude.*)

MUSSER, v. n. || Fig. Parvenir, réussir. On dira d'une chose dont on vient difficilement à bout. « J'en ch'virai ben, faut qu' ça *musse !* »

N

* **NAHON**, petite rivière passant à Valençay (Indre). — Se prononce encore *Non* à l'instar du français *taon.* (Voy. *Non.*)

NANSE, s. f. (Voy. *Verdiau.*)

NAQUE, s. f. Dans le Perche, *naquet,* dent de chien.

NAVIAU, s. m. (Voy. *Oignon*. Supplément.)

* **NÉRAN, NÉRON**, s. m. Synonyme de *rabinelle, heaume, ziaume.* (Voy. ces mots.)

NIOLE, s. f. || Batelet. (Voy. *Gnole.*)

N. — Prosthèse euphonique, le *naim.* (Voy. Introd., p. XI.)

* **NIONS.** Prononciation de Néons, commune de l'arrondissement du Blanc.

NOBLE, s. m. — De même dans le Perche.

* **NOIR-TEINT.** (Voy. *Grous-noir* et *Teint.*)

* **NON**, ancienne prononciation encore usitée de *Nahon,* rivière du département de l'Indre. (Voyez *Nahon.*) — *Vic-sur-Non, Selle-sur-Non.*

NOU pour **NOUD** (*d* omis dans la prononciation), s. m. Nœud. — On trouve *nou* dans Roquefort. De là sont venus *noueux, nouasseux.*

NOUE, s. f. (3e acception, terrain humide); *Malenoue,* nom de localité. — *Nave, nove, noue* en vieux français, *nava* en espagnol, signifient prairie. (Voyez Houzé.)

O

OBLLIER, v. a. (Voy. *Tabeler.*)

OIGNON, s. m. — *Bailler de l'ognon*, loc. Conter une bourde, dire un mensonge, en imposer. Du nombre des locutions proverbiales où figurent des légumes, et qui ont à peu près le même sens que la nôtre. — En Savoie, on répond, pour se moquer : « *Des raves !* »

Tel dit ne vaut deux *navets.*

(*Roman de la Rose.*)

Ne vous craints deux *naveaux.*

(Cl. Marot.)

O. (Voyez *Ou.*)

OCHE, finale, indique un diminutif, de même que *iche, uche : pioche, bedoche, boduche, Pierruche :* — se retrouve dans des noms de lieux comme dans *Basoche,* dérivé du latin *basilica,* d'après M. Houzé. *Bazoches* (Nièvre), *Bazoches* (Loiret.)

OIR, finale de noms de lieux. Voy. *OUER.*

— Les expressions populaires : Donner, tirer une *carotte*, employées pour Tromper, mentir, attraper quelqu'un, sont du même ordre.

OLIVER, v. n. (Voy. *Lessie*.)

* **ORILLONS**, s. m. pl. Oreillons.

ORTOU, s. m. — Dans le Perche *Ortau*.

OU, adv. de lieu. S'élide dans cette phrase interrogative : *D'vent que* pour D'où vient que ? (Voyez *Venir*.)

OUCHE, s. f. (Voy. *Partageur*.)

OL, OLLES, finales de noms de lieux ayant une valeur diminutive (Houze, p. 4) : *Ignol*, *Menetreol*, *Chavignol*, *Chassignolles*, *Fougerolles*, etc.

ON, finale de noms de lieux : *Chon* (Indre), et de rivières : *Moulon*, *Auron*, *Arnon*.

OU, remplace *o* précédant *m* double et absorbe le premier *m* : *commencer*, *homme*. De même pour *n* double : *connaître*. (Voy. Introduction, p. IX.) — Remplace *ou* dans *grognou* pour *grognon*.

OUER, finale de noms de lieux (équivalente à la finale du latin *oratorium*. Voy. Houze) : *Lorouer*, *Ouzouer* (Cher), *Ouzouer* (Loiret), *Lourouer* (Cher et Indre), etc.

OYE, finale de noms de lieux répondant à la finale collective *ay* (Houzé, p. 12) : *Saye*, *Loye* (Cher).

P

PALLER, v. a. et n. *Palâbre* (Supplément et Complément du *Dictionnaire de l'Académie*.) Conférence avec les indigènes de la côte d'Afrique.

PANNE-BASSE, s. f. (Voy. *Basse-Panne*.)

* **PAPA-GRIS**, s. m. Grand-père, qui ordinairement grisonne. (Voy. *Papi*.)

PAPOUE, s. f. — *Pap* en anglais.

PÂQUETTE, s. f. Primevère, ainsi nommée parce qu'elle fleurit vers Pâques. — Aux environs de Chaumont (Haute-Marne), *Pâquotte*, buis employé pour le dimanche des Rameaux, et lieux où croît cet arbuste.

* **PARÇANT**, adj. Perçant. « Des cris *parçants*, une vue *parçante*. »

* **PARCÉE**, s. f. Percée. (Voy. *Parcer*.)

PARFOND, s. m. (Voy. *Profond*.)

PARLURE, s. f. (Voy. *Regardure*.)

PARSON, s. m.

> .....La mist on en garnison :
> Sarrazins et Juifs y avoit à foison
> Qui avoient lor fort chacun en sa parçon.
>
> *Chans. de la* [illegible] v. 7957.

PAS, adv. de négation. « *Pas rien*. » (Voy. Introduction, page XIII ; MOLIÈRE, *Georges Dandin*, acte I, scène II, — *ibid.*, acte II, scène X, — *ibid.*, acte V, scène VIII. — *L'Avare*, acte V, scène V.)

PATOUILLER, v. a. et n. — En parlant d'un moulin :

> Déjà vos digues font *patouiller* tous les moulins au-dessus de vous sur le courant....
>
> G. SAND, [illegible]

* **PEINER**, et par syncope **P'NER**, v. n. Prendre de la peine, employer tous ses efforts pour faire une chose. « Il a ben *p'né* pour mettre cette pièce debout. » (Voy. *Trimer*.)

PEINTRER, **PEINTURER**, v. a. Reconnaître des yeux une personne, un objet, de manière à pouvoir les dépeindre (Acad.) « Il était trop loin, j'ons pas pu le *peintrer*. »

PENDOLE (À LA), loc. — Du latin *pendulus*.

* **PERSILLÉE**, s. f. (Voy. *Parsillée*.)

PIE-GUERIÈCHE, **PIE-GUARIÈCHE**, s. f. Pie-grièche. (Voy. [illegible], et Obs. ci-après à *Piquanech*[illegible].)

PIERRE, s. f. (Voy. *Chaumerette*.)

PIGUARÈCHE, s. f. Mot résultant, à ce qu'il paraît, d'une mauvaise prononciation, et qu'il faudrait remplacer ici et aux diverses citations où il figure, par *pie-gue-ieche.*

PIOCHE-TRANCHE, s. f. (Voy. *Faut-coup.*)

PIRON, s. m. — En Poitou, l'oie se dit *pire.* || Nom de famille rendu célèbre par l'auteur de *la Metromanie.*

PLAIRE, v. n. **SE PLAIRE**, v. pron. L'un et l'autre font au part. passé *plait.* « J'avais acheté cette maison, ma femme ne s'y est pas *plait.* » (Voy. *Taire.*)

PLAISANT, adj.

Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu ce qui est si *plaisant* et si flatteur?

BOSSUET, *Élévations sur les mystères*, page 309

* **PLAT-GUEUX**, s. m. Homme vil, méprisable.

PLAU (VENT DE), vent de la pluie ou de l'ouest régnant dans nos contrées.

PLEIN, adj. || Rempli. « Un *plein* bois de gibier; il y en a un *plein* bois. » Différent de *plein* bois (Acad.), dans le milieu d'un bois. (Voy. *Un* et *Cougner.*)

PLÉJER, v. a. || Entrelacer. « *Plejer* une haie. » (Voy. *Plesser*, *Serau* et *Branchaille.*)

PLE, dans le corps et à la fin de certains mots, se prononce souvent *pel*, *pele*, comme : *Repeupelment* de bois, le lapin *peupele* beaucoup. (Voy. *BLE*, *FLE* et *Peupler.*)

Relevant les fossés des héritages du domaine, *plegeant* (sic) et garnissant sur iceux du bois competamment.

Bail par le seigneur de Nançay, près Neuvy-sur-Baranjon, 5 novembre 1656

P'NER, v. n. (en bas Berry.) Syncope de *Peiner.* (Voy. ce mot.) « J'ai ben *p'né* pour faire ça. »

POCHE, s. f. *Aller à la poche*, loc. — En Poitou, *aller à la pochée.*

POGNE, s. f. (Voy. *Grimpe.*)

POIRIERS, s. m. pl. (Voy. *Sarrasine.*)

POTET, s. m. Diminutif de Pot. « Un *potet* de caillou, de faïence. » (Voy. *Caillou.*)

* **POUEIL**, s. m. Pou, insecte parasite. (Voyez *Poueilloux.*)

POUEILLOUX, adj. (Voy. *Poueillou.*) Mieux écrit ainsi, le *x* étant en quelque sorte affecté à l'adjectif.

POUSSE-CAILLOU, s. m. Sobriquet appliqué au fantassin. (Voy. *Piou-piou.*)

PRENEUSE D'ENFANT, s. f. (Voy. *Meneuse.*)

* **PRÊSSÉMENT**, adv. Précipitamment, en se pressant. « Marcher *prêssément.* »

PREUNELLIER, s. m. (Voy. *Tuellier.*)

PRIMOGE, adj. Analogue à Primeur. (Acad.) — En Poitou *premeloge.*

P'T-ÊTE, syncope de Peut-être.

PUE, s. f. — En Poitou, piquant, épine des plantes.

Q

QUART, s. m. Dans le sens de Coin, angle.

François s'assit dans le *quart* de la cheminée.

G. SAND, *François le Champi.*

* **QUER** (prononcez *qu-é*), v. a. Tuer. (Voy. *Cuer*, et Obs. à *TU.*)

QUOI. — De quoi, loc. (Acad.) prise substantivement : Avoir du *de quoi.* On dit aussi par rédondance de la préposition : Avoir *de de quoi*, c'est-à-dire *de* l'aisance, *de* la fortune.

R

RABINELLE, s. f. Gourme des enfants. (Voyez *Néran*, *Néron*.) Différent du latin *albugo*, crasse farineuse. — Rapporté aussi à tort au chapeau ou coiffe des anatomistes, enveloppe du fœtus quelquefois persistante chez les nouveau-nés et regardée comme étant d'un heureux augure : de là l'expression *être né coiffé*.

RAFERDISSURE, s. f. Refroidissement. (Voyez *Raferdir*.)

RALE, adj. Les adjectifs latins *rallus* (*ralla tunica*, Plaut.), *rarus*, *rasus*, sont parents.

RAMAGER, v. a. || Louer, vanter. « C'est un houme qu'on *ramage* ben. »

RANCHÉMENT, adv. (Voy. *Arrachis d'*.)

RÂPE, s. f. || Pioche à fer plat pour le binage des légumes.

RÂPER, v. a. || Biner. (Voy. *Râpe*.)

REBUTER. || V. n. Renoncer, se décourager. On dira d'une personne qui a essayé de se frayer un passage et qui n'y est pas parvenue : « Il a rebuté. » — N'est employé par l'Acad. comme verbe neutre que dans le sens de Choquer, déplaire.

* **RÉCHAPPER**, v. n., et **SE RÉCHAPPER**, v. pron. Échapper, se sauver d'un danger. « Il a été ben malade, il en est *réchappé*, ou il en a *réchappé*. » (Voy. *Rappeler*.)

* **REMOUEIL**, s. m. Pis, mamelle de la vache. « Voilà une vache qui a un bon *remoueil*, un biau *remoueil*. » (Voy. *Dessous* et *Remouiller*.) — En Poitou, *remeuil*.

REN, adv. Étymologie latine, *res*, *rem*. Détourné par l'usage du sens positif (quelque chose) au sens négatif. (Voy. Génin, *Variations*, p. 500 et suiv. et Introduction, p. XIII.)

— *Ren qui vaille*, loc. prise substantivement. « C't houme est un *ren qui vaille*. » (Voy. *Propre à ren* et *Chouse* (*pas grand'*).)

RESSE, s. f. — Dans le Perche, Manne et corbeille pour fruits, etc.

REVIVE. — En Normandie ; *revif* s'y dit aussi pour les rejetons des arbres et des haies.

RHEUME, s. m. (Voy. *Enrheumer*.)

RIAU, s. m. (Voy. citation au mot *Grabat*.)

RIFLER, v. a.

Cil crierent a halte voiz, si se tranchierent si cume fud leur usages, de custels, e *riflerent* la charn jusque il furent sanglez.

[illegible] XVIII, [illegible]

RIQUER, v. n. Se dit aussi du bruit que font les semelles des souliers en marchant. Nos villageoises aiment beaucoup les souliers qui *riquent*.

ROUGEARD, adj. (Voy. *Jaunard* et [illegible].)

ROUGEAUD, s. m. — En Poitou [illegible].

ROUGEON, s. m. Chose qui a été rongée, grignotée.

ROUGNER, v. a. (Voy. *Brécher*.)

* **ROULANT**, s. m. Charretier aux gages du meunier : il prend au domicile des pratiques le grain à moudre et leur ramène la *fornée*. (Voy. ce mot, *Cuisse* et *Farnier*.) « Le *roulant* tarde l'heure de passer au domaine. »

* **ROUMIAU**, s. m. Bruit accompagnant la respiration par suite de rhume. (Voy. *Roumer*.) || Crachat purulent. (Voy. *Crât* et *Cupat*.)

RIE, finale de noms de domaines et de locatures [illegible] *Gastonnerie*, *la P*[illegible]. Se retrouve partout

S

SAISIR, v. a. Saillir (par euphémisme). « Faire *saisir* une vache par un taureau. »

SAUNÉE, s. f. (Voy. *Suron*.)

Ils faisaient *saulnées* à prendre petits oiseaux.

G. SAND, *la Petite Fadette*

SAUTAY (LE), nom de localité. (Voy. Obs. à S. *Chautay* et *Chauvigny*.)

SAUVIGNON, s. m. (Voy. *Suron*.)

Dans le Bordelais, les cépages blancs si justement célèbres comptent d'abord le *sauvignon*, qui est en même temps un excellent raisin de table.

AUGUSTE LUCHET, *Monographie des vins de Bordeaux*.

* **SAUVIGNY**, nom officiel d'une commune près de Nevers. (Voy. *Chauvigny*, et Obs. à S.) — *Chauvigny* ou *Sauvigny*, car selon le dialecte du pays on prononce *s* au lieu de *ch*. (GUY COQUILLE, page 358.)

* **SAV'OUS?** syncope de *savez-vous?* (Voy. *Av'ous* et *V'*.)

SECOUSSE, s. f. || *A secousse*, loc. (Voy. *Arrachis (d')*.

* **SEINTON**, s. m. Prononciation nasale très-usitée de Séton. « Mettre un *seinton* à un chevau. »

* **SEVAU**, s. m. Bande de bois taillis ou futaie, contournant la limite des champs. (Voy. *Chaintre*, *Ruesse* et *Chevau*.) Neuvy-sur-Baranjon. Divers baux consentis par le seigneur de Nançay emploient ce terme.

Les preneurs auront la branchaille... et la coupe des *sevaux*. 1621, 1656, 1701.

Le reget (*sic*) desdits *sevaux* sera gardé le temps de la coutume sans qu'il y soit fait aucun dégât et dommage par lesdits preneurs et leurs bestiaux. 1656.

Le preneur aura les cintres, *sepvaux* et testaux qui ont coutume d'être ébranchés. 1737.

Ledit seigneur comte leur accorde pour leur chauffage et faire de la feuillée à leurs bestiaux la coupe dès cintres, *seveaux* (sevaux), taillis et ébranchages des têteaux (têtauds). 1777.

(Voy. *Branchaille*, *Cintre*, *Rejitte*, et Obs. à *Tétaud* pour la prononciation.)

SOU, s. m. (Voy. *Fieuve*, *Œu* et *Carroué*.)

SOULÉ, s. m. — *Le soulé se leuve dans eune lantarne*, loc., lorsque le disque du soleil peu de temps après son lever semble enfermé entre deux nuages.

T

TAS (À), loc.

La tradition enseignoit encore que les cadavres des soldats de Sennachérib y avoient été jetés *à tas*, de sorte qu'elle fourmilloit de vers qui sortoient de ces cadavres.

BOSSUET, XIIIe *jour*, *Méditations sur l'Évangile*, p. 402.)

L'Acad. ne donne que *en tas*, *en un tas*, *par tas*.

* **TERLUSANT**, adj. Reluisant. (Voy. *Terluire*.)

PARIS. — IMPRIMERIE CENTRALE DE NAPOLÉON CHAIX ET Cᵉ, RUE BERGÈRE, 20. — 8582.



SUPPLÉMENT AU GLOSSAIRE

DU

CENTRE DE LA FRANCE

PAR

M. LE C^TE JAUBERT

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES)

Celtarum, quæ pars Galliæ tertia est, penes Bituriges summa imperii fuit.

Tit. Liv., *Hist.* V.



Armes de la ville de Bourges

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER.

A. CHAIX ET Cie.

RUE BERGÈRE, 20, PRÈS DU BOULEVARD MONTMARTRE

ET A BOURGES, LIBRAIRIE DE JUST BERNARD, RUE COUR-SARLON

1869

SUPPLÉMENT AU GLOSSAIRE

DU

CENTRE DE LA FRANCE

SUPPLÉMENT AU GLOSSAIRE

DU

CENTRE DE LA FRANCE

PAR

M. LE C^TE JAUBERT

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES)

[illegible]
[illegible]
[illegible] *Hist.* [illegible]



Armes de la ville de Bourges

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER.
A. CHAIX ET Cie.
RUE BERGÈRE, 20, PRÈS DU BOULEVARD MONTMARTRE
ET A BOURGES, LIBRAIRIE DE JUST BERNARD, RUE COUR-SARLON
1869

PRÉFACE

LUE EN SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ LINGUISTIQUE DE PARIS

(MARS 1869)

La publication en 1864 de la seconde édition d'un *Glossaire du Centre de la France* (1), fruit des plus patientes recherches pendant trente années, semblait avoir sinon épuisé la matière, du moins laissé peu de chose à faire à l'auteur et même à ses successeurs. Pourtant, et comme par habitude, son oreille restait attentive aux moindres idiotismes, et son carnet continuait à s'en charger au risque de plus d'une répétition. D'autre part, de nouveaux collaborateurs, une fois engagés dans le champ attrayant ouvert à leur zèle, n'avaient pas laissé que d'y glaner avec succès.

Le cadre de l'ouvrage avait été assez généralement approuvé, si l'exécution en est restée sur plusieurs points au-dessous de l'attente du public et de notre bonne volonté. L'Académie française elle-même n'avait pas dédaigné nos efforts (2). Il s'agissait désormais de rectifier quelques indications du *Glossaire*, et d'en remplir autant que possible les lacunes.

Deux éléments forment ce Supplément. Les mots entièrement nouveaux pour l'ouvrage y sont précédés d'un astérisque (*) ; les autres précédemment publiés ont donné lieu à des remarques, à des corrections, ou présentent des acceptions non encore enregistrées.

---

(1) *Glossaire du centre de la France*, 1 vol. in-4° de 732 pages sur deux colonnes. — Paris, imprimerie et librairie centrales de Napoléon Chaix et Cie, rue Bergère, 20. — Se trouve aussi à Bourges, chez M. Just Bernard libraire, rue Cour-Sarlon.

(2) Introduction de la deuxième édition, lue à l'Académie française, dans sa séance du 26 avril 1864.

Le scrupule qui a été mis précédemment à constater les caractères d'authenticité et de généralité des termes a continué de présider à ce travail. Il en a été de même du soin apporté aux particularités de la prononciation et de l'orthographe qui la reproduit d'une manière plus ou moins plausible lorsque les documents écrits font défaut, à la distribution des matériaux, aux renvois qui les éclairent les uns par les autres. Nous avons eu d'ailleurs peu de chose à ajouter aux observations générales déjà établies en tête de chacune des lettres alphabétiques, ou distribuées de place en place au bas des pages, pour mettre en relief certaines syllabes initiales ou finales, genre d'éclaircissements qui avait paru propre à familiariser le lecteur avec les formes essentielles de notre idiome. Le système habituel de nos citations d'auteurs a été suivi; nous avons été heureux d'en recueillir de nouvelles qui ont confirmé, par des autorités respectables en littérature, nos indications anciennes ou actuelles.

Parmi nos dernières acquisitions, il faut faire une mention spéciale de celles que nous ont fournies, avec une bienveillance que nous ne saurions trop reconnaître, plusieurs de nos compatriotes les plus érudits, M. Boyer, archiviste à Bourges, à qui le *Glossaire* devait déjà tant de remarques judicieuses; quelques-uns de MM. les curés, notamment du Sancerrois; M. Chaix, imprimeur à Paris et l'un des promoteurs de la *Société du Berry*; M. Moreau, de Dun-le-Roi, et surtout M. Richard-Desaix. Jusqu'à ce dernier, le sol d'Issoudun et de ses environs, si riche *en beaux mots* (1), à la façon, non de Malherbe et de Balzac, mais de Rabelais, n'avait pas été suffisamment exploré. Dans aucune autre partie de notre circonscription, l'esprit gaulois ne se manifeste avec plus de verve et de gaieté mordante que dans cette population laborieuse, mais *mal commode*, de vignerons propriétaires, dont l'humeur indépendante forme contraste avec la placidité, narquoise aussi, de la plupart de nos Berrichons. Aussi nos honorables correspondants et nous-même avons été souvent obligés de rejeter charitablement au compte d'une invasion plus ou moins réelle de l'argot de Paris des expressions que la discrétion pourtant assez tolérante du *Glossaire* devait laisser aux ouvrages spéciaux (2), qui ne laissent pas que d'avoir aussi leur utilité.

Nous avons, dans l'introduction de 1864, proclamé les services hors ligne rendus au *Glossaire* par M. de la Tramblais : son concours amical et sa critique éclairée n'ont pas manqué non plus à ce Supplément.

A côté de l'approbation dont l'Institut de France a honoré le *Glossaire* en lui décernant son prix Volney, éclate un témoignage d'estime qui a excité tout à la fois

(1) Molière, *Femmes savantes*, acte II, scène VII.

(2) *Dictionnaire comique*, Pampelune, 1786; *Dictionnaire de la langue verte*, 1865; *Dictionnaire d'argot, cabinet satyrique*, 1618, dernière réimpression, 1697 : etc.

notre reconnaissance et, nous devons l'avouer, notre respectueux étonnement. Quelle apparence y avait-il, en effet, à ce que le souverain d'un vaste empire au-delà des mers possédât la connaissance de la langue française, au point de s'intéresser à nos idiomes provinciaux? C'est pourtant ce que démontrent les lettres autographes où, en philologue exercé, l'Empereur du Brésil a daigné consigner la trop bienveillante appréciation de nos travaux : grand encouragement à la publication de ce Supplément, désormais placé sous une si haute protection, et auquel nous nous sommes pourtant efforcé de conserver, comme au *Glossaire* lui-même, son caractère populaire et rustique :

Si canimus sylvas, sylvæ sint consule dignæ (1).

La Société linguistique, dont l'avénement dans le monde littéraire était depuis longtemps attendu, sera comme un asile pour quelques-uns des membres de l'ancienne Société du Berry, voués dans une sphère plus modeste au même genre de recherches. Celle-ci, fondée à Paris il y a seize ans comme un centre de réunion pour un certain nombre d'amis du bien public, originaires de notre province, n'a pas survécu à la retraite du secrétaire général, M. le docteur Fauconneau-Dufresne, qui en était l'âme, et que Châteauroux, sa ville natale, a réclamé. Elle aura du moins laissé, comme une trace recommandable de son existence, treize volumes de Mémoires (2) qui seront toujours consultés avec fruit.

Ainsi se trouve close la série de ce que nous pourrions, avec Génin (3), appeler la série de nos *Récréations philologiques*.

Aujourd'hui, les maîtres de la science, tenant compte de notre ardeur à cultiver un petit coin de leur domaine, nous appellent à des études plus relevées : toute sorte d'ouvriers, pourvu que la bonne volonté ne manque pas, sont bien venus à l'œuvre si vaste que la Société linguistique a entreprise.

(1) Virgile, Ecl. iv.

(2) *Comptes rendus de la Société du Berry*, Imprimerie Napoléon Chaix et Cie.

(3) F. Génin, *Récréations philologiques* ou *Recueil de notes pour servir à l'histoire des mots de la langue française*. Paris, Chamerot, libraire-éditeur, 1856.

EXPLICATION

DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES EMPLOYÉS DANS LE SUPPLÉMENT AU GLOSSAIRE

Acad. *Dictionnaire de l'Académie*, 6e édition, 1835.
adj. adjectif.
adv. adverbe, adverbial.
c. ou comp. composé.
c.-à-d. c'est-à-dire.
cond. conditionnel.
conj. conjonction.
Dict. Dictionnaire.
dim. diminutif.
ex. exemple.
f. féminin.
fig. figurément.
Fl. cent. *Flore du Centre*, par M. Boreau.
fut. futur.
id. idem.
Gloss. *Glossaire.*
imparf. imparfait.
imp. impératif.
ind. indicatif.
inf. infinitif.
interj. interjection.
lat. latin.
loc. locution.
m. masculin.
Mss manuscrits.
obs. observation.
pag. ou p. page.
p. pass. participe passé.
p. prés. participe présent.
pl. pluriel.
prép. préposition.
prés. présent.
prét. prétérit.
pron. pronom, pronominal.
s. substantif.
sing. singulier.
Trév. *Dictionnaire* de Trévoux.
subj. subjonctif.
v. vers (poésie).
v° *verbo* (au mot).
v. a. verbe actif.
v. n. verbe neutre.
v. pron. verbe pronominal.
Voy. Voyez.
|| changement d'acception.
* dans le *Supplément*, l'astérisque indique les mots qui ne figurent pas dans le corps du *Glossaire*.

SUPPLÉMENT AU GLOSSAIRE

DU

CENTRE DE LA FRANCE

Nota. — Le premier Supplément, annexé à la suite du *Glossaire*, a été entièrement fondu dans celui-ci, pour la facilité des recherches.

A

A, première lettre de l'alphabet. || *Être marqué à l'A*, loc., être homme de mérite, d'honneur, de probité ; allusion aux monnaies de bon aloi, de l'hôtel de Paris, marquées autrefois et encore aujourd'hui à cette lettre.

À, prép. || *À* pour *En*. « *À* comparaison de... », *en* comparaison de...

> On peult continuer *à* tout temps l'estude, non pas l'escholage.
>
> MONTAIGNE, liv. II, ch. 28.

|| *À* pour *de* : « Riche *à* 50,000 fr., » ayant une fortune *de* 50,000 fr.

|| *À de*. (Voy. *De*.)

* **ABALOUIR (S')**, v. pr. (Voy. *Aboluir*.) S'éventer. « Du vin *abaloui*. »

ABAT, s. m. || Force. On dit d'un ouvrier grand et fort qu'il a de l'*abat*.

ABÂTELER, v. a. || Dissiper, détourner, distraire d'une occupation sérieuse, absorber.

ABÉCHÉ, adj. Éclos. Ronsard a employé le verbe *abécher* dans le même sens :

> Dedans cet arbre où d'un nid fait de laine,
> Mousse, duvet, ses petits elle pond,
> Esclot, escouve et [illegible] . . . .
>
> RONSARD, [illegible]

* **ABECQUETER**, v. a. Amincir un objet en forme de bec.

ABERIOTER, v. a. Éblouir. (Voy. *[illegible]*.) (Léré.)

* **ABIGANCHÉ**, adj. Estropié par suite d'une chute, déhanché. (Voy. *Acalanché*.)

* **ABOILLARD** (*ll* mouillées), s. m. (Voy. *[illegible]* et *[illegible]*.)

A. — Prononciation. — Long aussi dans *caresse*, *obstacle*, *testament*, etc. ; prend le son nasal *an* dans [illegible], [illegible], etc.

Permutation. — Aux environs de Bourges, *a* pour *o* : [illegible].

ABOMINER, v. a. Étym. lat. *abominari* : *ab*, prép. nég. et *omen*, présage, augure. Conservé en italien et en espagnol : *abominare, abominar;* en anglais : *abominate.*

Si les princes sont touchés de voir bénir la mémoire de Trajan, et *abominer* celle de Néron.

(MONTAIGNE.)

* **ABOT**, s. m. Confins, limite.— *Les Abots*, localité près de Poulaines (Indre). (Voy. *Aboter.*)

ABOULER, v. a. Apporter. « *Aboule*-moi donc çà. » (Voy. *Aveindre.*)

|| Renverser.

|| V. n. S'abattre, s'affaisser.

|| S'en aller, décamper. « Vîte, *aboule, aboule!* »

|| *S'abouler*, v. pron. Se renverser.

On s'attaque, on *s'aboule*,
On les fait fuir tertous

(VADÉ.)

* **ABOURER**, v. a. Démolir. (Voy. *Abouler.*)

Â-BOUT, s. m. || L'*à-bout* d'un champ, son bout, l'extrémité où aboutissent les sillons. (Voy. *A-front.*)

* **ABRASIS**, s. m. Mur écroulé, amoncellement de ruines.

* **ABRATER**, v. a. Ébrancher (ôter les *bras* à un arbre).

* **ABRATOUÉ, ABRATOI**, s. m. Arbre *abraté* ou ébranché par les chasseurs à la pipée et sur lequel ils placent leurs gluaux.

ÂBRE, s. m. (Voy. cit. à *Bisson.*)

* **ABRÉGEMENT**, s. m. Accourcissement.

Ceux qui ont voulu introduire l'usage des tables (alphabétiques) semblent avoir été trompez par l'*abrégement* des paroles et du papier.

(PORT-ROYAL.)

ABRIER, v. a.

Je leur donne loi aux médecins, de me commander de m'*abrier* chauldement.

(MONTAIGNE, liv. I, ch. 37.)

Qu'en toute assurance il s'en retournast à son prix faict, et n'oubliast de rejeter ma robbe sur son lict, en manière qu'elle les *abriast* touts deux.

(*Ibid.*, liv. I. ch. 20.)

ABUTER (S'), v. p.

Il semble que l'âme ébranlée et émue se perde en soi-même, si on ne luy donne prise, et faut toujours lui fournir d'objet où elle s'*abute* et agisse.

(MONTAIGNE.)

ACAGNARDER (S'), v. p.

Je *m'acagnarde* dans Paris,
Parmi les amours et les ris.

(BOIS-ROBERT.)

* **ACALANCHÉ**, adj. (Voy. *Abiganché.*)

* **ACALANDE**, s. f. Calandre, espèce d'alouette.

* **ACALER**, v. a. « *Acaler* des noix. » (Voyez *Acalon* et *Écaler.*)

ACCOLAGE, s. m. Dérivé de *col, collet*, plutôt que du latin *caulis.*

* **ACCOMPAIGNER**, v. a. Accompagner. (Voy. *A*, permutation *ai*, et citation à *Déclairer.*)

* **ACCOMPARER**, v. a. Comparer.

Daphnis *accomparant* le visage de Chloé à une belle pomme, pour ce qu'il étoit blanc et vermeil.

(AMYOT, *Daphnis et Chloé.*)

* **ACCOTE-POT** et **ACCOUTE-POT**, **s. m.** Demi-cercle ou demi-cylindre de fer muni d'une anse et qu'on place derrière le pot-au-feu ou un pot quelconque pour l'*accoter*, le maintenir solidement sur le foyer. (Voy. *Accoter.*)

— *Acote-pot*, synonyme de *appuye-pot.* (Furetière).

ACCOTER (S') et ***S'ACCOUTER**, v. pr. S'appuyer (Voy. *Décotter.*)

Eh bien! ma bonne demoiselle, dit François en se levant et en *s'accotant* avec elle contre la berge du petit pont.

(GEORGE SAND, *François le Champi.*)

ACCOUBINER, v. a. Accoupler. (Voy. *Coube.*)

Ac, finale celtique de noms de lieux que les Latins ont traduite par *acus* (voyez Houzé, *Étude sur la signification des noms de lieux*, p. 72); rare dans la circonscription du *Glossaire* devient plus commune à mesure qu'on se rapproche de la Marche et du Limousin; forme de ce côté une sorte de traînée sur les bords de l'Anglin et de la Creuse, se confond avec *a* dans la prononciation : *Chaillac*, *Parnac*, *Boussac*, *Genouillac*, (Voy. *EC.*) — *Noirlac*, *Morlac*, près Saint-Amand, dérivent du latin *lacus.*

ACCOUBLAGE, s. m. On lit *Accouplage* :

Nous n'aurons jamais assez baffoué l'impudence de cet *accouplage*.

MONTAIGNE, liv. II, ch. 12.

ACCOUSTRER, v. a. Ajuster.

Payez la somme de 48 sols à Michel de Coin, hologeur à Bourges, pour les gaiges de l'année présente d'avoir *accoustré* le houlouge de Dun-le-Roi.

Comptes de Dun-le-Roi, [illegible]

* **ACCOUTUMÉE (Á L')**, loc. A l'ordinaire, suivant l'habitude, de la manière habituelle.

Finalement, monsieur Bourbon
S'éveilla frais comme un gardon ;
Il parut devant son armée
Tout autre qu'*à l'accoutumée*.

La Henriade travestie, chant VII.

* **ACCREÎTRE**, v. a. Accroître. (Voy. *Creitre* et la citation de Molière.)

* **ACCROPÂILLER (S')** et **S'ACCROUPÂILLER**, v. pr. (Voy. *s'Accropetouner* et *s'Acagnarder*.)

* **ACCROPI**, adj. Accroupi.

D'aultre costé j'oy la bise arriver,
Qui en soufflant me prononce l'hyver
Dont mes trouppeaulx, cela craignants et pis,
Tout en ung tas se tiennent *accropiz*.

CL. MAROT, *Eglogue* [illegible]

* **ACCUEILLABLE**, adj. Susceptible d'être accueilli, pris en service. « Eune fumelle coume ça, c'est pas *accueillebe*, ça a trop fait causer l'monde. »

ACCUEILLAGE, s. m. (Voy. *Foire aux valets*).

Le maire de la commune de Bommiers donne avis que l'assemblée ou fête patronale, qui est en même temps une assemblée d'*accueillage*, etc.

(Affiche locale.)

* **ACERCOUAILLER (S')**, v. pron. Ecarquiller les jambes (Acad.), les écarter démesurément.

* **ACHAIGNER**, v. a. Déchirer en coupant. « *Achaigner* du bois, du pain. »

* **ACHAREUGNER**, v. a. et pron. Déchirer la peau jusqu'à atteindre la chair, égratigner profondément. « Cet enfant s'est tout *achareugné*. » Dérivé de Chair (Acad.) (Voy. *Char*.)

ACHARPIGNER (voy. ce mot), v. pr. *Charpir*, déchirer, lacérer. *Charpie* (Acad.)

* **ACHAUBOURDER (S')**, v. pr. Être accablé de chaleur.

* **ACHENILLER**, v. a. Irriter, exciter. Dérivé de Chien.

* **ACHOCHER**, v. a. et pron. Meurtrir. « Je m' seus *achoché* l' coude à la *quarre* de ç'te table. »

* **ACHOCHERIE**, s. f. Action d'*achocher*.

|| Fig., actions, paroles qui blessent, qui meurtrissent. « T'as pas bentoût féni toutes tes *achocheries* ? »

* **ACMODAGES**, s. m. Ingrédients, épices; des *arrivages* (voy. ce mot) cuits avec de la viande sont aussi des *acmodages*.

* **ACORGEON**, s. m. Du latin *corrigia*, courroie. Boucle en cuir rattachant le fouet proprement dit à son manche. (Voy. *Ecorgiau*.)

* **ACOUAILLER**, v. a. Ecailler. « *Acouailler* du poisson. »

ACTIOUNER, v. a. Activer.

Si tu avois considéré la cause qui peut *actiouner* la végétation des fruits.

BERN. DE PALISSY.

* **ADAURÉ**, adj. Lâche, paresseux.

* **ADFIABLE**, adj. Qui peut être *adfié*, élevé, viable. « Des animaux qui ne sont pas *adfiables*. »

ADFIER, v. a. || Acquérir, et plus généralement, contracter; car si l'on dit *adfier* du bien, on dit aussi *adfier* la fièvre, *adfier* du mal.

ADOUBER, v. a. A signifié en vieux français *revêtir*.

Dans les rites de la Chevalerie, le récipiendaire recevait successivement les diverses pièces de son armure, le haubert, l'épée, les éperons d'or, et ainsi *adoubé*, se présentait devant son parrain.

(BROGNON [illegible])

A Jehan Choppart, receveur, cinq sols qu'avez paiez pour *adouber* le calice de la paroisse qui étoit rompeu.

([illegible] 1490)

* **ADOUSSER**, v. a. Adosser. (Voy. *Adous*.)

* **ADRAVER**, v. a. Écorcher, déchirer. « Un habit *adravé*. » (Saint-Benin-d'Azy.)

AFFAITÉ, adj. || Achevé.

Que tu es, Ciceron, un *affeté* menteur
Qui dis qu'il n'y a mal sinon que l'infamie!

RONSARD, [illegible]

* **AFFAMÉ**, adj. Dans le sens figuré, analogue à Affamé de nouvelles (Acad.) Dépourvu d'un objet quelconque de consommation. « *Affamé* de bois. »

Et soy vantant qu'il *affamera* la ville de bois.

Les Hab. de Dun-le-Roi contre le seigneur de Meillant.

* **AFFARMIR**, v. a. Affermir. (Voy. *Farme*.)

AFFENAGE, s. m. || En Sologne, mélange économique, mais peu profitable aux bestiaux, de 3/4 de paille et 1/4 de foin. (Voy. *Boulange*.)

* **AFFEURAGE**, s. m. Assemblée sur les places publiques des moissonneurs qui, se louant pour la semaine ou un plus long temps, déposent entre les mains du maître qui les a loués leur faux ou leur faucille comme gage de la convention. (Champagne de l'Indre, Châteauroux, Neuvy-Pailloux, etc.). C'est aussi l'action d'engager des moissonneurs, de les *affeurer*.

— Dérivé du latin *forum* ou du vieux français *feur*, place publique.

— Pasquier témoigne qu'on disait *affeurer* un cheval pour l'acheter au *feur* et à juste prix.

— *Affouage*, prix d'objets divers fixé par autorité de justice. (Ordonnance de la ville de Paris, décembre 1672. — FURETIÈRE.) (Voy. *Fure*, *Affeurer* et *Louée*.)

* **AFFEURER**, v. a. Louer des moissonneurs (Champagne). (Voy. *Affeurage* et *Affouré*, participe.)

AFFILÉE, s. f.

Il y a, ma foi, bien un mois que je ne me suis pas couchée chrétiennement dans un lit deux heures d'*affilée*.

G. SAND, *François-le-Champi*, acte I, sc. XIV.

* **AFFILIAU**, s. m. (Voy. *Affilée*.) « Tout d'un *affiliau*. »

* **AFFIOULER**, v. a. Effiler, enlever les fils. « *Affiouler* des haricots, » détacher l'espèce de cordelette fibreuse qui garnit les sutures des gousses.

* **AFFLEURER**, v. a. Effleurer. « Cette branche m'a *affleuré* le visage. »

* **AFFLINGER**, v. a. S'emploie surtout au part. passé : « être *afflingé* », être trempé, inondé. (Voy. *Enfondu*.)

* **AFFOULACHÉ**, adj. Affolé, éperdu de frayeur. (Voy. *Affouer*, *Affouguer*.)

* **AFFOULURE**, s. f. Avortement, accident survenu pendant la grossesse ou la gestation. « Ma j'ment alle a attrapé eune *affoulure*; j' creis ben qu'a s'en armettra pas. » (Voy. *Foulure*.)

* **AFFOURAGE**, s. m. Nourriture des bestiaux. (Voy. *Affenage*.)

AFFRONTEUX, s. m. et adj.

Il quitta l'utile pour l'honneste. C'estoit, me direz-vous, un *affronteur*.

(MONTAIGNE, liv. III, ch. 1.)

. . . Paris est plein de devins, de donneurs d'avis et de faux chimistes qui sont tous des gueux, des filous et des *affronteurs*. (Trévoux.)

BESCHERELLE, *Dict*.

* **AFFÛT (D')**, loc. Se dit de celui qui attend l'occasion avec la patience d'un chasseur à l'*affût*. (Voy. *Affuter*.)

|| Rusé, robuste, solide. « Il est *d'affût*. »

AFFUTER, v. a.

Durant lequel sermon le maistre des hautes œuvres, *affutant* son cas (arrangeant, préparant sa potence), passait souvent la main soubs et autour la gorge du dit prescheur.

BONAVENTURE DES PERRIERS.

* **AGACIA**, s. m. Acacia, arbre. « L'*agacia* n' doune jamais qu'eune chetite ombe *garelle*. C'est pas un âbe à planter pour ça. »

* **AGACIN**, s. m. Cor au pied, ainsi nommé parce qu'il impatiente, agace.

AGAS D'IAU, s. m. Dans l'Agenais, *abat d'eau*.

* **AGHERNASSE**, s. f. Poussière, ordure, fétu. « Il m'est tombé une *aghernasse* dans l'œil. » (Voy. *Aghernaille*.)

* **AGIVRER**, v. n. Travailler avec violence et par saccades. (Voy. *Secousse*.) — Léré.

AGNE, finale de noms de lieux : *Marmagne*, etc. (Voy. *Ange* et *Houze*, p. 67.

* **AGIVRURE**, s. f. (Voy. *Agivrer* ci-dessus.) *Agiorure*, qui est au Glossaire, n'est peut-être qu'une mauvaise lecture d'*agivrure*.

* **AGOLOTTE**, s. f. Vase à tirer le lait. (Voy. *Tirouére.*)

AGONISER, v. a., du grec ἀγὼν, combat, dispute, et ἀγωνίζειν.

AGOUANT, adj. (Voy. *Eignuant.*)

* **AGOUBILLE**, s. f. (Voy. *Grobille.*)

* **AGOUSILLER (S')**, v. pron. S'égosiller.

AGRÉIER, v. a. « *Agréier* quelqu'un, » le satisfaire, lui être agréable. « Faut pas toujous *agréier* les fumelles, ça les rend ch'tites, » c'est-à-dire à trop obéir aux femmes on les rend exigeantes et insupportables.

AGRELI, adj. Étymologie latine *gracilis*, grêle. (Voy. *Guerli.*)

* **AGROBILLE**, s. f. (Voy. *Agoubille.*)

AGROUER (S'), v, p. || Se réunir en foule, s'amasser. || *Agrouer*, dans le sens de S'accroupir, se dit activement d'une poule qui couvre ses poussins sous ses ailes.

* **AGU**, adj. Aigu. — S'est conservé dans le dicton suivant. Lorsque plusieurs enfants jouent ensemble à la *trompe* ou *gabille*, si le fer pointu qui garnit l'extrémité d'une des trompes vient à se détacher, les joueurs se mettent à sa recherche en criant :

Fer *agu*, si premier
Je te rencontre, je te garderai.

AGUIGNER, v. a. || Avertir en faisant signe des yeux.

Elles. . . . .
Aguignoient la nef passante
D'une œillade languissante.

RONSARD, t. II, p. 30, éd. Bla[illegible].

Ces faiseurs de bonne mine par les rues, qui *aguignent* sous leur chapeau si on les voit.

BONAVENTURE DES PERRIERS [illegible].

AGUIGNETTE, s. f. Regard, coup d'œil jeté furtivement avec une expression marquée.

La dame et la chambrière les regardoient d'*aguignette*.

BONAVENTURE DES PERRIERS.

AGUILLANNEUF, s. m. || Nom de famille à Pruniers (Indre), à Chalivoy-Milon (Cher). (Voy. *Guillanneuf.*)

AHONTIR, v. n.

Il n'est danger que de vilain. . . .
Ne servir qu'au roy souverain,
Ne lait (laid) nom que d'homme *ahonty*.

VILLON.

AIGUILLE et **AIGUILLETTE**, s. f. || Feuilles de sapin.

Râtelons le sol de nos pinières pour en rassembler les feuilles capillaires, connues sous le nom d'*aiguillettes*.

JOUBERT ET CHEVALIER [illegible].

AIL, s. m. *Ail de sarpent.* (Voy. *Ail d'aspi*, *Aillou.*)

* **AILLATTI**, adj. Pâteux, glaiseux. «Un pain *maucuit* (voy. ce mot) est *aillatti*.» (Voy. *Aglati* et *Iatter.*)

* **AILLOU**, s. m. (Se prononce en certains lieux *aïou.*) Colchique des prés (*Fl. cent.*), plante bulbeuse à l'instar de l'ail. (Voy. *Cu–de-chien.*)

AÎNE, s. m. Âne.

En la même année, le XIIe jour de jung, vigille de Pentecouste, brusla un mollin hors les pourtes de Bourges, près Saint-Quantin, appelé le mollin de Voyselles, sans rien saulver, voire jusques aux *aisnes* et aultres bestes du lict mollin.

[illegible] HYVER de B[illegible].

AINGUAGE, s. m. (Voy. *Aiguage*).

* **AINSI QU'AINSI**, loc. Toujours de même, tel quel, couci-couci. « Ce malade va *ainsi qu'ainsi* ; » c'est-à-dire ni mieux ni plus mal. (Voy. *Tel* et *Pis.*)

AIR, s. m. || Est aussi s. f., comme l'italien *aria*.

AI, remplace [illegible] dans [illegible], etc. (Voy. ces mots.)

AIE, AYE, finales de noms de lieux : [illegible], etc. (Voy. AY.)

AIN final, se prononçait [illegible] en [illegible] et même en Bas-Berry [illegible] aux environs de [illegible] dont le [illegible] l'enfant, etc. (Voy. *EN* final et *GN.*) Cette prononciation, qui était générale il y a plusieurs siècles pour toutes les finales nasales, avant [illegible] il est resté [illegible].

pour terme de musique. « Tous les couplets s'chantont sur *la même air.* » (Voy. *Ar.*)

AIRAUX (LES), nom de localité. (Voy. *Zéro.*)

AIRIE, s. f. Certaine quantité de blé disposé dans une *aire* (Acad.) de grange pour être battu. (Voy. *Airée.*)

AISANT, AISI, adj. Facile. *Easy* en anglais.

AISES, s. f. pl. (Voy. *Aisances.*) || Environs, circonscription territoriale.

Une pièce de terre en landes, assize ès *ayses* de Vesdun.

(*Archives du Cher.* — Titres de la terre de Culan. — 1516.)

* **AÎSIAIS**, s. m. Jeune oiseau. (Châteauroux.)

AÎSIAU, s. m. Oiseau. (Léré.)

* **AÎYAU**, s. m. Oiseau. (Voy. *Aîsiau.*)

* **AJASSE**, s. f. (Voy. *Ageasse.*)

* **ALBARGE**, s. f. Alberge, sorte d'abricot.

* **ALBARGIER**, s. m. Albergier.

* **ALBOTER**, v. a. (Voy. *Halleboter.*) On le dit des noix comme du raisin.

ALE, s. f. On a écrit *aesle.*

Comment courir? J'y pourroy bien voller,
Car j'ay d'amour avecques moy les *aesles.*

(Marot, *A une Dame.*)

* **ALIBARTINER (S')**, v. pron. Être entraîné dans la dissipation par d'autres garnements. (Voy. *Libartin.*)

ALISER, v. a. || Préparer un instrument à l'usage auquel il est destiné, commencer à le mettre en œuvre.

* **ALLANGOURI** et **ALLANGOURÉ**, adj. ou part. Languissant, mélancolique. Mot recueilli sur les bords de l'Indre.

L'âme d'amour *allangourée.*

(*Cabinet satirique.*)

Et quoy qu'il soit *alangoré*
De voir sa femme morte et pâle.

(Ronsard, *Poésies diverses.*)

(Voy. *Allenti, Mal à saint, Saint Langouret.*)

ALLELUIA, s. m. « Faire des *alleluia* », loc. Faire des embarras, se donner de l'importance.

ALLER, v. n. (Voy. *Va-t-y-en, Viens-nous-en.*) || *Aller pour*, être sur le point de... « *Aller pour dire* telle chose. »

|| *Aller sur tel âge*, loc. Être près d'avoir tel âge. *Aller sur ses vingt ans*, c'est avoir dix-neuf ans et sept ou huit mois, par exemple. (Voy. *Soixante.*)

* **ALLOTER**, v. a. Enjôler, séduire. (Voy. *Accreire.*)

* **ALLOUBRI**, adj. Affamé, dévorant. « Manger comme un *alloubri,* » avec voracité.

Furetière donne *allouvi*, qu'il fait venir du latin *lupus*, loup.

Je suis affamé et *allouvi* de bien faire et travailler comme quatre bœufs.

(Rabelais *Pantagruel.*)

* **ALLUCHE**, s. f. « Boire une bonne *alluche,* » un bon coup. (Voy. *Verrée.*)

* **ALORDER** et plus souvent **ALORDIR**, v. a. Alourdir, rendre lourd, causer un étourdissement. (Voy. *Lord.*)

|| Se dit aussi d'un cep de vigne fatigué par une production trop abondante : « Cette souche est *alordie*, il faut la tailler court pour la remettre en bon bois. »

* **ALOUÏOU, ALOURIOU**, s. m. Loriot, oiseau. (Voy. *Louriou.*)

ALU, s. m. (Voy. *Aulu.*)

ALURÉ, adj. Se dit non pas seulement en Nivernais, mais aussi en Berry.

* **AMARAN**, s. m. (Voy. *Améron, Amoiron.*) En limousin *omorou.*

* **AMAUVERTIR**, v. a. Tourner à mal, pervertir, *vertere ad malum* (Amognes.) (Voy. *Amaujeter.*)

* **AMBERSAC**, s. m. Bissac, généralement d'une assez grande capacité.

— Du latin *ambo*, deux, comme *bissac* de *bis.*

AMBLÉE, s. f. || Engin de la chasse aux oiseaux, baguette courbée en demi-cercle, et garnie de collets, tendue au-dessus d'un nid. (Voy. *Arderollouère.*)

AIS, finale de noms de lieux : *Vernais, Bouzais, Maisonnais*, près Saint-Amand ; *Tronçais* (Allier), etc. (Voy. AY.)

ÂME, s. f. || *Ame d'une noix*, amande de la noix, le cœur d'un fruit : par métaphore.

AMENDER, v. a. || Fumer un champ, une vigne. « Terre *ben amendée*. » Les auteurs de livres d'agriculture distinguent entre les diverses substances propres à améliorer (Amender, Acad.) les terres, les fumiers provenant des étables et les *amendements* tels que la marne, les cendres, etc. Le Berrichon confond tout sous le nom d'*amendement*.

* **AMENUER**, v. a. Syncope de *amenuiser*. (Voy. ce mot et *Apointuser*.)

AMENUISER, v. a. Ce mot a duré jusqu'à Régnier. (*Satire II.*)

* **AMÉRAGE**, s. f. *Gratiola officinalis*. Plante purgative. (Voy. *Améron*.)

AMÉSER, v. a. En gascon *amatiga*.

* **AMI**, s. m. (Acad.) || *Mes amis!* Exclamation d'étonnement, d'admiration, employée même en parlant à une seule personne. « Ah! *mes amis*, qu'c'était donc biau! » (Voy. *Malhureux*.)

* **AMIDON**, s. m. (Acad.) Est toujours féminin chez nous. « De l'*amidon* ben épaisse, ben claire. »

AMIELLER, v. a.

> O muse, je t'invoque, *emmielle*-moi le bec.
>
> RÉGNIER.

* **AMIGRER (S')**, v. pron. Diminuer, dégrossir, s'égréner. Se dit surtout en parlant du blé en épis. « Il est si sec qu'il *s'amigre* tout. » — Est peut-être une interversion de *s'amaigrir*.

AMIQUIEUX, AMITIEUX, adj.

> Tantôt complaisant et *amitieux* comme si nous étions frère et sœur, tantôt grondeur et répréhensif.
>
> (G. SAND. *François-le-Champi*, comédie, acte II.

* **AMITIANCE**, s. f. Prévenance amicale, cajolerie. Au pl. Prévenances, amitiés exagérées et qui semblent intéressées. « Ah! v'là le jour de l'an qu'arrive; ta bonne amie a va t'en faire des *amitiances*! » (Voy. *Amiquieux, Amitieux*.)

* **AMODURABLE**, adj. Susceptible d'être *amoduré*. « Du vin qui n'est pas *amodurable*, » c'est-à-dire qui est tellement plat qu'il ne pourrait supporter un mélange d'eau.

AMODURER, v. a. || *Amodurer* du vin, le mélanger d'eau par fraude. (Voy. *Moudure*.)

AMOLEUX, s. m. Rémouleur ambulant dans les campagnes.

AMOUGNON, * **AMOUGNOUNE**, prononciation fréquente de *Amognon* (Voy. ce mot.)

* **AMOUGNOT**, se dit fréquemment pour *Amognot*. (Voy. ce mot.)

* **AMOUR EN CAGE**, s. m. (par métaphore). Coqueret alkékenge (*Fl. cent.*) (Voy. *Herbe à la gravelle* et *Purge*.) A la maturité, son joli fruit rouge est renfermé dans le calice devenu vésiculeux. — Une autre plante de la même famille, dont le fruit est aussi une jolie baie rouge, mais sans calice accrescent (comme disent les botanistes), le *solanum lycopersicum*, est connue dans les jardins sous le nom de *pomme d'amour*.

* **AMOURETTES**, s. f. pl. Testicules du coq. — Et par euphémisme culinaire, Rognons de coq (environs d'Issoudun). (Voy. *Roupette* et *Chapouner*.)

ANDOILLE, s. f. Vieux français ;

> Item, à l'orfèvre Du Boys,
>
> . . . .
>
> Et couldre jambons et *andoilles*.
>
> (VILLON.

* **ÂNE** (Acad.), s. m. || Un rire bêtement prolongé provoquera chez nos facétieux paysans cette apostrophe : « Ris donc, moun *âne*, t'aras un bât neu! »

|| *Âne des Bordes*, âne têtu et rétif. — Les ânes des *Bordes* (gros village de vignerons auprès d'Issoudun) jouent un grand rôle dans les plaisanteries populaires du pays.

* **ANETON**, s. m. (dans l'Ouest). (Voy. *Aleton* et *Nâton*.)

* **ANGÉLIQUE**, s. f. Nom commun des ombellifères aromatiques cultivées ou sauvages, non-seulement de l'*angélique* officinale, celle des confiseurs, mais aussi du fenouil, du chervi, de la livèche, etc.

ANGE, finale de noms de lieux. (Voy. [illegible]) *Sonfranges* (Cher), [illegible] (Voy. AGNE.)

ANGOISSER, v. a.

Tourmenté par le présent, ennuyé du passé, *angoissé* pour l'avenir.

CHARRON, *la Sagesse.*

Peser sérieusement toutes les raisons d'un cœur *angoissé* de cette peine cruelle de n'être pas entendu.

(BOSSUET, *Sermon sur la Justice.*)

En voyant la vérité, dit le sage, ils seront agités et *angoissés*.

ID., *Sermon sur la Prédication évangélique.*

— Ital. *angosciato, angoscioso*; — angl. *anguish*.

* **ANGREUSE**, s. f. Petite plante ombellifère des terrains calcaires, *cavcalis daucoides*. (Voy. *Girouille*.)

ANGUILLE, s. f. || Lézarde, crevasse dans un pan de maçonnerie.

|| *Anguille de Sancerre*, loc. Couleuvre. (Voy. *Anguille de boisson.*)

De méchantes auberges où les gens de bien ne s'arrêtaient que faute de mieux, et où l'on mangeait parfois du corbeau, de l'âne et de l'*anguille de Sancerre*, c'est-à-dire de la couleuvre.

GEORGE SAND, *les Beaux Messieurs de Bois-Doré.*

ANICLÉ, adj. — On disait autrefois *anichilé*.

Arrière donc, Royne pantafilée (insensée),
Maintenant est la gloire *anichilée*.

MAROT.

* **AN-NÉE**, s. f. Année, prononcez *an-née*. (Voy. AN.) || *Il y a belle an-née!* loc. Il y a longtemps!

|| *La boune année*, loc. Equivalent de *bichotière*. (Voy. ce mot.) « Faut dire au violouneux de jouer la *boune année*. »

|| *À longue année*, loc. Toute l'année, la plus grande partie de l'année. « Ce jornailler travaille *à longue année* cheux l' farmier d'en bas. — Son frère reste à ren faire *à longue année*. »

* **ANNOUNER**, v. n. (prononcez *an-nouner*), du latin *annus*. « Un fruit qui n'est pas *announé* », c'est-à-dire non parvenu à sa maturité.

ANNUITER, v. a. || *S'annuiter*, se mettre à la nuit, se laisser surprendre par la nuit. — Furetière disait dejà : « Ce mot vieillit fort. »

---

* ANN. La prononciation déjà indiquée au GLOSSAIRE pour *Annuel, Annuit*, an-nuel, an-nuit est applicable à *Année*, *Annoge*, *Annuiter*, etc.

ANTENOIS, s. et adj. De l'ancien substantif *antan* (*ante-annum*), l'année dernière. (Voy. *Antan*.)

AOÛTERON, s. m. Moissonneur.

La verdure jaunist, et Cérès, espiée,
Tresbuchera bientost, par javelles liée,
Sous l'*oûteron* haslé, pour remplir le grenier.

BAIF.

APANTER (S'), v. pron. En espagnol *espantar*.

APARCEVANCE, s. f. On lit *Apparcevance*.

C'est le privilége des sens d'estre l'extrême borne de nostre *apparcevance*.

(MONTAIGNE, l. II, c. 12.)

APARCEVOIR, v. a. Part. passé féminin *aparçute*.

Bientôt sauray *apparcevoir*
. . . .
Si vous voulez m'amour avoir
A tous jours, mais sans départir.

(CHARLES D'ORLEANS.)

* **APICHOUNER**, * **ÉPICHOUNER**, v. n. Couper les épis en maraude pour les volailles.

* **APICRET**, adj. Dégoûté, rassasié. « C't enfant est *apicret*. » (Voy. *Apicrais* et *Délicieux*.)

APIÉGER (S'), v. p. Se poser. Dérivé de Pied. « Un oiseau qui *s'apiége*. »

APLÂMIR, v. n. On lit *Aplommé* :

Pardonnez-moi, je n'ose
Parler haut, je crois qu'il repose.
Il est un petit *aplommé*.

(*Maistre Pierre Pathelin*, éd. Jacob.)

* **APLOUNER**, v. a. Mettre d'aplomb, consolider. — *Aplouné*, part. ou adj., d'aplomb, solide. — « Un gas ben *aplouné*. »

APOINTUSER, v. a.

N'ayants aultres armes que des arcs ou des espées de bois *appointées* par un bout....

(MONTAIGNE, l. I, c. 30.)

|| Parler en *apointusant*. Loc. pop. Chercher à subtiliser sur tout ce qu'on dit. (Voy. *Chien frais*, *Parler biau*, *Pindaliser*.)

* **APORTIOUNER**, v. a. Proportionner, répartir. — On dira d'une exploitation rurale bien conduite que tout y est bien *aportiouné*.

* **APOUSSETTE**, s. f. Petit crible pour enlever la poussière du blé. (Voy. *Epucette*.)

* **APPAREILLADE**, s. f. Se dit de la réunion par paires (Pariade, Acad.) des oiseaux au temps de l'accouplement. « Chasser les perdrix au temps de l'*appareillade*. » (Voy. *Pareillade.*)

APPÂTER (S'), v. pron. || Fig.

> Je ne *m'appaste* point d'une vaine espérance.
>
> (PH. DESPORTES, *Bergeries*.)

APPOISER, APOISER, v. a. et pron. || *S'appoiser*, s'asseoir, s'appuyer, se poser. « *Appoisez-vous.* » (Voy. *Appouer* et *Assiegeant.*)

APPONTER, v. a. De l'italien *appuntare*, v. n. établir. — On lit *s'appointer* dans le sens de s'accorder :

> Tant de fois *s'appointer*, tant de fois se fascher,
> Tant de fois rompre ensemble, et puis se renouer,
> . . . .
> Sont signes que l'amour de près nous vient toucher.
>
> (RONSARD.)

* **APPOUVRIR (S')**, v. pron. S'appauvrir. (Voy. *Pouvre.*)

* **APPRÊTÉ**, adj. Dans le sens de S'apprêter (Acad.), se préparer et, par suite, s'habiller, et à l'exclusion du sens *apprêté* (Acad.), manquant de naturel, où il y a quelque affectation.

|| *Bien apprêté, mal apprêté*, loc. « *Avoir l'air d'une grousse mal apprêtée*, » se dit d'une grosse femme mal habillée, engoncée dans ses habits, gauche de tournure.

APRÈS, prép. || *En après.*

> *En après*, le roi, la reine et leur fils vinrent au dit lieu.
>
> (MONSTRELET.)

|| En train de, occupé à. — « Il est *après* lire, *après* manger. »

> Bois-Robert le trouva une fois à Tours : il estait *après* faire une chanson.
>
> (TALLEMANT DES RÉAUX.)

Dans le vieux français, *après* boire indiquait une action qui suit celle de boire : « Une chanson *après* boire. »

— A la fin d'une phrase. « Fais donc ton ouvrage. » Rép. : « J'seus *après.* »

* **ARANDER**, v. a. Mettre le foin à *randes* (Voy. ce mot), ranger le foin fané en lignes avec le râteau. (Voy. *Cachon.*)

* **ARBORGEON**, s. m. (Voy. *Arbourgeon* et *Rebourgeon.*)

* **ARBURER**, * **ARBUSER**, v. a. (Voy. *Arbusser* et *Rebusser.*)

ARCANDER, v. n. Peiner misérablement, travailler sans profit, faire de triste besogne. (Voy. *Trimer.*)

ARCANE, s. f. L'arc-en-ciel s'appelle en breton *ar kaneveden* (*ar* article, le, la).

ARCHÂNER, v. n. (Voy. *Rechâner.*) Se dit du chant de certains oiseaux. « Les marlauds *archânont* dans les traînes. »

* **ARCOQUETER**, v. a. Recommencer. (Voy. *Arcober*, *Repâter* et *Armanger.*)

* **ARDEROLLOUÈRE** et * **ARDEROLLIÈRE**, s. f. Piége à prendre les *arderolles*, et qui consiste en une noix légèrement entr'ouverte, tendue comme appât au bout d'une ficelle garnie de collets. (Voy. *Amblée* et *Cendrillouère.*)

* **ARDÔTER, ARDOÛTER**, v. a. Oter de nouveau, retirer une deuxième fois. (Voy. *Dôter.*) L'Académie mentionne le fréquentatif de Donner (redonner).

* **ARDÔTEUX**, adj. Qui *ardôte*, enclin à reprendre ce qu'il a donné.

* **ARDOUNER**, v. a. Redonner.

* **ARDOUNEUX**, adj. Enclin à redonner.

* **ARÈTIÈRE**, s. f. Arêtier, pièce de charpente.

ARGENTON. Autre exemple. On dit facétieusement : « Issoudun vouraît ben, mais *Argenton* veut pas, » quand une personne a grande envie

---

AR [illegible]. Toutefois, quand le duplicatif *re* n'est suivi dans le même mot qu' [illegible] *ar* ; ainsi on dit : *Ertour*, *erbut*, *erpous*, etc. « Mon frère n'est point d'*ertour*.— Tu m'as offert cent francs, c'est pas d'*erfus.* » *Ar*, [illegible] *arsentir* (ressentir), *arsource*, *artordre*, *artoucher*, *arvendre*, [illegible] (nommer de nouveau), etc.

de quelque chose, mais sans avoir le premier sou pour l'acheter. (Voy. de semblables jeux de mots à *Angoulême*, *Crevant*, *Dormillon*, *Versailles*, etc.)

* **ARGENTOUNIAU**, adj. Habitant d'Argenton et des environs de cette ville. Les *Argentouniaux*, à l'époque de la moisson, arrivent par bandes pour travailler dans la Champagne de l'Indre.

* **ARGOLET** et **ARGOUNIAU**, s. m. Nom du *houx* dans le Morvan.

Le hêtre au feuillage lisse et touffu, l'*argolet* vert et dentelé.

(DUVIVIER, *Notice sur le Morvan.*)

— Village et château près Moulins-Engilbert (Nièvre).

Argoulet (vieux français), arquebusier, homme de rien, de peu de valeur. (BESCHERELLE.) — (Voy. *Argoulin.*)

* **ARMANGER**, v. a. Fréquentatif de Manger.

ARMEMBRANCE, s. f.

Vela le maître tout craché, vela tout fin dret son *armembrance*.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué.*)

* **ARMUER**, v. a. Remuer. (Voy. *Ermuer* et obs. à *RE*.)

J'armue, j'armue, j'armuerons,
J'armuerons nos cotillons.

(*Refrain de ronde berrichonne.*)

* **ARNAÎTRE**, v. n. (Voy. *Naitre*, *Renaitre.*)

* **AROLLE**, s. f. Renoncule rampante et Ficaire.

AROUTER, v. a.

Et c'est chose difficile de fermer un propos et de le coupper depuis qu'on est *arrouté*.

(MONTAIGNE, l. I, c. 9.)

|| Tromper, induire en erreur, dérouter.

* **AROUTOUÈRE**, s. f. Attrape, piége. || Action de *dérouter* (Acad.) || Action d'induire en erreur. (Voy. *Devirandouère.*)

ARPENSER, v. n. Penser, se remettre dans la pensée. (Voy. *Repenser*.)

ARPENTIS, s. m. (Voy. *Basse-goutte.*)

Bricon de Sauz, marchant de Bourges, tant en son nom et à cause de Loyse sa femme, cognoit et confesse et avoue à tenir en fié de monsieur le duc de Berry..., c'est à savoir quatre estages de maisons, ung *arpenteiz* et une place.

(*Registre d'aveux et dénombrements du duché de Berry.* — 1380.)

ARRACHE-COU, s. m. (Voy. *Tord-boyau.*)

* **ARRACHIS (D')**, loc. adverbiale. Par saccades, par secousses. (Voy. *Secousse.*) « Une machine qui marche d'*arrachis*. » Le contraire de *ranchément*. (Voy. ce mot.)

ARRÊTE-BOEU, s. f. (Voy. *Augeron.*)

ARRIÉE, particule explétive. (Voy. *Tout de meinme.*)

* **ARRIÉRÉ**, adj. Écarté, isolé, éloigné. « C'te maison-là, alle est trop *arriérée* sus c'te route ; y a pas s'ment un voisin ! » — Arriéré (Acad.), au figuré, En retard.

ARRIÈRE-HAUSSURE, s. f. Pièce de bois qui se place derrière le linteau au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre. (Voy. *Haut-seuil.*)

* **ARRIOTTE**, s. f. (Voy. *Riotte.*)

* **ARROUSOUÉ**, s. m. Arrosoir. (Voy. *Arrouser* et *Rousee.*)

* **ARSEMBLER**, v. a. Ressembler. (Voy. *AR.*)

ARSIÉE, s. f. (Voy. *Ressie* et *Récie.*)

* **ARSOUILLERIE**, s. f. Canaille du dernier degré. (Voy. *Arsouille*).

La *souillardaille* était jadis la canaille, l'*arsouillerie* d'aujourd'hui.

(DU CANGE.)

* **ARSOUVENIR (S')**, v. pron. Se ressouvenir. (Voy. *AR.*)

* **ARTARDER**, v. a. Retarder. (Voy. Obs. à *AR.*)

ARTÉ et **ARTÊT**, s. m. Du latin *artus*. (Voy. *Orté*.) || Nœud, crochet de la vigne. (La Châtre.) (Voy. *Pouçaut*, *Courson* et *Courge.*)

Chaque bras de la vigne portant deux coursons, le plus bas à 2 yeux, qu'on appelle l'*arté*, et celui du haut à 2, 3, 4 yeux et plus qu'on appelle la *courge*.

(GUYOT, *Rapport au Ministère de l'agriculture.*)

* **ARTENUE**, s. f. Retenue. « Il m'a fait une *artenue* de 20 sous sur mon compte.»

* **ARTIGNOLLE**, s. f. Diminutif de *arté, artou.* (Voy. ces mots et *Ortignolle*).

ARTISSE, s. m. Autre exemple de la tendance de nos jours à se grandir : Un petit marchand prendra pour enseigne *maison un tel*, ni plus ni moins qu'un banquier.

* **ARTROUSSER**, v. a. Retrousser. « *Artrousse* donc ta robe.»

* **ARVICHER**, v. n. Retourner (terme de danse dans les rondes) « Allons donc ! *arvichons !* » (Voy. *Revichat* et *Virer.*)

***ARVIRER**, v. a. (Voy. *Revirer*, *Ravirer.*)

ARVIROUNER, **ARVIOUNER**, v. n. (Voy. *Virouner.*)

* **ARVRILLOUNER**, v. a. et n. Faire tourner, retourner en spirale.— Dérivé de *Vrille* (Acad.).

* **ASPICE**, s. m. Alpiste, sorte de millet en épi (*panicum*), cultivé pour la nourriture des oiseaux.

ASSAGIR, v. a. et n.

Il nous fault abestir pour nous *assagir* ; et nous esblouir pour nous guider.

(MONTAIGNE, l. II, c. 2.)

ASSAIGOUÉ. — Notre orthographe par *ai*, conforme d'ailleurs à la prononciation, rattache ce mot à *aigeouère*. (Voy. ce mot, nos observations à *Aiger* et *Saigoué.*)

* **ASSANGER**, v. a. Échanger. (Voy. *Essanger* et *Sabot.*)

* **ASSANGEUX**, adj. Échangiste, qui échange. (Voy. *Essanger.*)

* **ASSARMENTER**, v. n. Ramasser les sarments de vigne en javelles.

ASSÉCHER, v. a.

Il retrouva sur le riot (Voy. *Riau*) qui sort du bois au temps des pluies, et qui était maintenant quasiment tout *asséché*, un de ces petits moulins que font les enfants.

GEORGE SAND, *la Petite Fadette.*

|| Est neutre dans la citation suivante :

Les vers qui font nostre soye, on les veoid comme mourir et *assécher*, et de ce mesme corps se produire un papillon.

(MONTAIGNE, l. II. c. 12.

* **ASSELÉ (A L')**, loc. (Voy. *Celer.*)

ASSEMBLÉE, s. f. (Voy. *Affeurage* et *Loue.*)

* **ASSERTER**, v. a. Attacher. « *Asserter* la vigne.»

Titre 15. — Article dernier. — Des vignerons tenus tailler, marer, et *asserte* les vignes le 15 avril...

SYLVAIN DUTOUR [illegible]

* **ASSÉYER**, v. a. Asseoir. C'est l'une des formes de *assiéger, assier*, etc. (Voy. ces mots.) *Asséyer la chande*, c'est Arranger le chanvre pour le faire rouir, dans le même sens qu'on dit *assiéger la buie*.

ASSIDRE, v. a. (Voy. *Rassidre.*)

|| *S'assidre*, v. pr. Notre indicatif présent : Je *m'assis*, tu *t'assis*, il *s'assit*, était employé par les meilleurs auteurs du XVIIe siècle, et n'a été transporté que plus tard au prétérit, témoin les citations suivantes de La Bruyère, extraites des éditions originales. On a substitué dans les éditions modernes la forme *assied*. A nos citations précédentes de Rabelais et de Ronsard, ajouter :

Il *s'assit*, il souffle, après avoir débité sa nouvelle.

LA BRUYÈRE, [illegible]

Il *s'assit*, il se repose, il est chez soi.

[illegible]

...... Ou il se fixe, ou il se lasse, ou il *s'assit*, ou il oublie de diner.

[illegible]

* **ASSIÉGEANT**, part. d'*assiéger* (Voy. ce mot et *Assiéser*) devenu substantif. Séant. « Se mettre, se poser sur son *assiégeant*. »

ASSISER (S'), v. p. S'asseoir. — De là provient

ASSER, [illegible]

directement le mot *assise*, les *assises* judiciaires, l'*assise* d'une fondation.

> Or, sus, *assisez-vous* icy,
> L'herbe est fleurie.
>
> (RONSARD.)

Monsieur, prenez figure, *assisez-vous*, s'il vous plaist *(Ils s'assisent tous.)*

(*Comédie des véritables Précieuses.*)

(Voy. *Assiter, Assiéser, Assiéter.*)

* **ASSOLIDER**, v. a. Consolider, affermir.

* **ASSORILLER**, v. n. (dérivé de Oreille). Guetter, prêter l'oreille, le même à peu près que *assouriller*, déjà, peut-être à tort, mentionné comme venant de Souris.

|| Écouter aux portes.

ASSOTER, * **ASSOTIR**, v. a.

— En vieux français, *Sot assoté*, sot fieffé, archisot.

> Sotz *assotez*, sotz par dictz et par faictz.
>
> (*Ancien théâtre français.*)

S'assoter a signifié S'enticher, s'amouracher.

> On doit tenir femme pour sotte
> Qui prend mary sans le cognoistre
> Et qui de son servant *s'assote*.
>
> (*Ibid.*)

> Quel drap est ceci voirement?
> Tant plus li voye et plus *m'assote*,
> Il m'en faut avoir une cote.
>
> (PATHELIN.)

* **ASSOUMER**, v. a. Assommer (Acad.). Prononciation trop générale pour être omise ici.

— *Assoumant*, part. prés. devenu adj. (Voy. *Soûlant.*)

* **ASSOUMOUÉ**, s. m. Assommoir. (Acad.) Piége à rats. || Au fig. : Personne *assoumante*, très-ennuyeuse : « Queul *assoumoué* que c' gas là! » (Voy. *Assoumer.*)

* **ASSOUTRAGE**, **ASSOUTREMENT**, s. m. Du latin *assutus*, cousu. — Association, compagnie dans un sens moqueur ou méprisant. « Le grand Pierre avec la Julie, ah! ben, v'là encore un joli *assoutrage!* »

* **ASSOUTRER**. v. a. Joindre, associer, coudre. (Voy. *Assoutrage.*)

|| *S'assoutrer*, v. pron. Se lier, s'attacher à une mauvaise société, vivre avec une personne malhonnête, etc. (Voy. *Soutre.*)

* **ASSUITÉ**, adj. Qui se *suit* régulièrement, qui a de la *suite*. « Des paroles mal *assuitées*, » sans suite. (Voy. *Suité.*)

* **ASTICOT**, s. m. Petit ver, larve d'insecte servant d'appât pour la pêche. (Voy. *Nise.*)

* **ATALOUNER**, v. a. (de Talon.) « *Atalouner* des volailles, » leur enlever l'ergot, opération qui se pratique sur une bande de volailles pour qu'elles ne se confondent pas avec celles du voisin.

ÂTE, s. f. Deuxième acception (sillon, rangée). On exprime par *âte* tantôt le creux tracé par la charrue, tantôt la planche (Acad.) plus ou moins bombée résultant du labourage; ce dernier sens, comportant une certaine largeur de terrain, semble se rattacher à l'étymologie latine *hasta*, servant jadis de mesure et analogue à l'ancienne *perche* de l'arpentage.

* **ATERBOU**, s. m. Tourbillon de vent. « L'*aterbou* a emporté nos andains. » (Voy. *Terbou* et *Tribou.*)

* **ATÊTER**, v. a. Étêter, couper la tête d'un arbre. (Voy. *Atêtis.*)

Ledit Robynet ne pourra coupper ni *attester* aucuns arbres soyent morts ou vifs, sinon les aulbroys.....

(*Minutes de Pierre Doulcet*, 1612.)

* **ATÊTIS**, s. m. Se dit d'un arbre que l'on a étêté. (Voy. *Têtaut.*)

Une petite place ou isle qui est au dedans du cours de la dite rivière (d'Yèvre) en descendant au dit molin, où estoit l'escluze d'icelluy, et quelques *attestis* de saulles ou aubiers.

(*Registre d'expéditions du Bureau des finances de Bourges pour 1624.*)

* **ATOUNER**, v. a. Étonner. || *S'atouner*, v. pr.

* **ATRANCHER**, v. a. Couper les branches d'un arbre. (Voy. *Abrater* et *Étruisser.*)

ATTELÉE, s. f. (Voy. *Liée.*)

AT, finale de noms de lieux avoisinant la Marche et l'Auvergne : *Bonnat, Tercillat, Maillat, Gannat*, etc. (Voy. *AC* et *T.*)

— Terminaison *at*. — Les mots *Faguenat, Cajat, Cupat, Pourijat, Croutat, Chachignat*, etc., toutes choses assez malpropres.

* **ATTELLE**, s. f. Espèce d'oreille en bois débordant les colliers des chevaux de trait. (Voy. *Cheville.*)

* **ATTRAPE (D')**. Loc. Facile à attraper, à atteindre. « Un grand homme est plus *d'attrape* qu'un petit. » (Voy. *Rencontre.*)

* **ATTRAPE-BARGÈRE**, s. f. Diverses espèces de ronces à tiges traînantes et épineuses.

* **ATTRAPEUSE**, s. f. Matrone de campagne, parce qu'elle attrape l'enfant au passage. (Voy. *Femme sage* et *Preneuse.*)

AUBERTAS, s. m. pl. « Tâs, tâs ! les *aubertas !* » Cri des enfants au jeu de la *trompe* lorsqu'elle s'engage dans de légers obstacles. *Tâs* pour *tiens* (Voy. *Tés* et *Auluer.*)

* **AUBINAGE**, s. m. Action d'*aubiner*. (Voy. ce mot.)

* **AUBINER**, v. a. Mettre en pépinière avant de repiquer. Terme de jardinier et de i gneron. « *Aubiner* les crosses de la vigne. »

AUBOURS, s. m. Aubier, partie tendre et extérieure du bois. « L'*aubours* a une couleur moins foncée que le bois parfait. » — Étym. *albus*.

* **AU-DESSUS**, s. m. Le dessus. « Prendre l'*au-dessus* d'une contrariété. »

* **AUGUSSE**, pour Auguste, prénom. (Voy. *Gusse.*)

AUJON, s. m. (Voy. *Augeon.*)

|| *Les Augeons* (orthographe de la carte de l'État-Major), localité près de Moulins (Indre),

|| *Les Aujonnais*, près de Châtillon (Indre).

AUMAILLE, s. f. — Italien, *maglia, maglione*, gros bœuf.

* **AURIBUS** ou **AURIBU**, s. m. Petit morceau de bois fendu au moyen duquel on fixe la *rousine* (Voy. ce mot.) dans la cheminée. || La *rousine* elle-même.

AUTON, s. m. Forme de *Aleton*. (Voy. ce mot et *Hauton.*)

AUTRE, adj. || *L'aut' ceux jours, l'aut' de ceux jours*, loc., ces jours derniers, il y a quelques jours.

* **AUTRE (L')**. (Morvan). Nom donné au diable (par euphémisme superstitieux). (Voy. *Vilain, Peut*, etc.)

* **AUTREFOIS** (on prononce *auterfoué*), adv. devenu substantif. « Les *autrefois* », c'est-à-dire les trépassés (Voy. *Hanciens.*) « Faire dire des prières pour les *autrefois* et pour les âmes sans confession. »

Par cette expression les *autrefois*, les paysans expriment mieux que nous ce que nous disons plus haut de leur notion mystérieuse et vague des siècles écoulés.

GEORGE SAND [illegible]

AVAILLE. Nom de diverses localités (Indre, Vienne) situées sur des cours d'eau. — Étymologie, *Aife, Effe* (Voy. ces mots). On nous signale pourtant *Availle*, nom d'un village de la commune d'Issoudun qui souffre de la disette d'eau, ses habitants étant souvent réduits à celle des mares, qui ne ressemble que trop à l'*availle* des basses-cours. (Voy. ce mot.) Nous ferons toutefois remarquer que le nom de ce village est plutôt écrit *Avail* (Thabaud-Linetière dans les *Esquisses pittoresques de l'Indre*, et notamment sur la carte de l'État-Major.) Faudrait-il lui chercher une autre étymologie?

AVALER, 1re acception. — Part. Abaissé, flasque.

Un homme condamné à avoir la teste trenchée, estant sur l'eschaffaud, comme on luy présenta une pareille condition, la refusa parce que la fille qu'on luy offrit avoit les joues *avallées*.

(MONTAIGNE, l. I. c. 40.)

AVALOUÈRE, s. f.

Je pense que tu es fils de tonnelier, tu as une belle *avaloire*.

[illegible]

* **AVANT-MAIN**, s. m. Généralement pluriel. Poitrail du bœuf. « Ce bœu est bon, est gras dans ses *avant-mains*. » L'Acad. ne le dit que du cheval. (Voy. *Cœur.*) || Facétieusement de la gorge d'une femme. (Voy. *Poitraille, Avant-train*, etc.)

* **AVANT-TRAIN**, s. m. (Voy. *Estouma, Sein, Pis.*)

* **AVANT-Z-HIAR**, adv. (Voy. *Hiar* et *Z.*)

AVEC, prép. — *D'avec*, pour *de, de chez*, indiquant une séparation.

Vostre santé mal asseurée
Vous a [illegible] nous séparée.
Je compastis à vostre mal.

SAINT-PAVIN, Stances à Mme de [illegible]

Depuis, il mit de l'eau dans son vin et se contenta de *sortir d'avec* le cardinal de Retz.

(TALLEMENT DES RÉAUX.)

AVEINE, s. f.

Voilà comme il te prend pour mespriser ma peine,
Et le rustique son de mon tuyau d'*aveine*.

(RONSARD, Amours de Marie.)

* **AVENIER**, s. m. Champ d'avoine, d'après Bescherelle, mais plutôt Marchand d'avoine. — La rue et la porte de l'*Avenier*, à Issoudun.

AVENIR, v. n. || (Deuxième acception, du latin *advenire.*) Arriver.— Ce verbe fait au futur *avinrai*, *avinras*. On évite la forme *avindrai* qui se confondrait avec le futur de *aveindre*. Au contraire, le futur *vindrai*, de Venir est aussi usité que *vinrai*.

Ma maîtresse très-désirée,
Pensez-vous que brief *avendra* ?

(CHARLES D'ORLÉANS.)

* **AVET**, s. m. (*a* bref). Ergot, ongle des animaux. « Le *jau* a donné un coup *d'avet*.» || Aiguillon, piquant. (Voy. *Avette*)

* **AVEUILLE**, adj. Prononciation berrichonne de Aveugle (Acad.), *ll* mouillés. (Voy. *Veuillat* et *Quart-d'aveuille*.)

AVOIR, v. auxil. (Voy. *Pour.*) Fait *auvu* au part. passé.

* **AVORTON**, * **AVOTRON**, s. m. Orgelet. (Acad.) (Voy. *Compère loriot*.)

* **AV'OUS**, syncope de *Avez-vous*. (Voy. *Sav'ous* et *V*.)

AY, finale de noms de lieux dérivée du celtique *ac* et répondant à l'armoricain *ek* et au latin *etum* et *acus*. (Voy. *Ac* et Houzé, p. 11.) Se trouve répandue partout : *Mornay, le Subdray, le Chautay, Martizay, Azay, Thizay, Massay*, etc.

B

* **B**, deuxième lettre de l'alphabet. || *Être marqué au B*, être borgne, bossu, bigle, *biclu*, boiteux, *berlu*, *bégat*, etc.

* **BABIAU**, s. m. On donne ce nom, aux environs de la Châtre, à l'alkékenge. (Voy. *Babot* et *Gravelle.*)

BABLON, s. m. Rouge-gorge. (Voy. *Reuche* et *Rouiche*).

BABOUIN, s. m. || Sorte de blouse ou camail de grosse toile, à grandes manches et à capuchon, avec un masque en fil métallique, et dont se revêt l'ouvrier chargé de *tailler* les abeilles. (Voy. *Embabouiner.*) — *Babouin,* nom de famille.

Anciennement, un *babouin* était une figure grotesque (italien *babuino*) charbonnée sur les murs des corps de garde, et que les soldats faisaient baiser à ceux de leurs camarades qui commettaient une faute quelconque en jouant. A cette pénitence, les soldats de nos jours ont substitué la *drogue*, petite fourche fixée sur le nez du perdant. (Voy. *Berniques.*)

BABOULOTTE, s. f. Joli petit coléoptère connu sous le nom de *Bête à bon Dieu.* Quand on le pose sur la main et qu'il s'envole, c'est un présage de beau temps. (Voy. *Marivole.*)

* **BADIN**, s. et adj. (Voy. *Badaud* et *Bazin.*)

BADINAUD. — Nom de famille.

* **BÂFERIAU**, s. m. Bâfreur (Acad.), celui qui a l'habitude de manger avec excès et gloutonnerie.

B remplace v. Cette permutation a lieu en latin, *conferbui*, prétérit de *conferverc*, etc.; du latin au français, *brebis* de *vervex*; *birette*, *virette*, etc. Scaliger a dit :

Felices populi quibus vivere bibere est.

* **BAFOUE**, s. f. Corde munie d'un crochet de fer à un bout, pour lier le chargement d'un âne sur le bât.

BAFUTER, v. a. Exclure l'étymologie latine *refutare.* C'est le mot français *bafouer.*

BAGOULER, v. a. (Voy. *Débagouler.*)

* **BAGOULETTE**, s. f. Terme mignard de *bouche.* (Voy. aussi *Bigeoué.*)

BAIGNADE, s. f. || Endroit où l'on se baigne. La *baignade* de Saint-Oustrille, près la tuilerie de même nom, à Bourges.

BAILLARGE, s. f. Orge plate, *hordeum distichon*, (*Fl. cent.*) (Voy. *Marchèche*). — Elle porte aussi ce nom en Vendée.

* **BAISE-CUGNOT**, s. m. Orthographe vraie de *Besqueugnot.* (Voy. ce mot.)

* **BAISIAU**, s. m. Même signification que *Baisure.* (Voy. ce mot.)

* **BAISSIÈRES**, s. f. pl. La dernière portion de vin restant au fond d'un tonneau en vidange et trop trouble pour être potable. « Faut pas faire boire les *baissières.* » Du vin qui *baisse* dans le tonneau est une locution française.

* **BAISURE**, s. f. Endroit du pain qui est le moins cuit, et par où il a touché à un autre dans le four. (Voy. *Baisiau.*) — A Paris on l'appelle *Biseau.* (FURETIÈRE.)

BALIER, v. a. (par syncope). Balayer.

Enfin ne pensez pas que ce soit un autre que lui qui *balie* le matin sa chambre, qui fasse son lit et le [illegible].

LA BRUYÈRE.

Balayer. Il y en a même qui disent [illegible] et qui pré-

tendent qu'il est plus en usage que *balayer*, parce qu'il est plus doux.

FURETIÈRE *Dict.*

BALLADE, s. f. || Faire sa *ballade*, se promener. (Bourges.)

* **BALLANT**, part. pris substantivement. — *Avoir* ou *prendre du ballant*, loc., osciller, se mettre en mouvement. « Cette cloche a ben du *ballant*. »

BALLER, v. n. (deuxième acception). || Surnager çà et là. De même en Poitou. « Le bois *balle* sur l'eau. » En italien *ballare*.

|| Perdre l'équilibre. Se dit des objets inanimés, d'une poutre, par exemple. (Voy. *Ballant*.)

BALLIER, s. m. et **BALLIÈRE**. s. f. || Petit sac, petit *cossin* (Voy. ce mot) rempli de balles d'avoine et que l'on place par précaution sous les petits enfants pendant leur sommeil. (Voy. *Ballasse*.)

* **BALLOTTE**, s. f. Petite *balle* ou boîte des colporteurs dans la campagne. — La *ballotte du père Troche* est populaire autour de Neuvy-Pailloux. (Indre.)

* **BALLUCHON**, s. m. Diminutif de *ballot*. (Acad.) Petit paquet à emporter sous le bras.

* **BANCHÉE**, s. f. Publication de *bans*. (Voy. *Bancher*.)

BANNÉE et **BANNIE**, s. f. Publication, ouverture officielle des vendanges.

La coutume défend de vendanger avant la *bannée*.

LA THAUMASSIÈRE

Aucuns particuliers, au mespris de la *bannie*, se sont avisés de vendanger ce jour d'huy.

(...........)

|| Ce que contient une *banne*. || Au figuré, averse de pluie. (Voy. *Ayas d'iau*.)

* **BANNIAU**, s. m. Diminutif de *banne*; — vase de bois qui sert pendant les vendanges. (Voy. *Benniau*, *Banne*, *Ansé*, *Basse* et *Jàle*).

Acte d'acense en date du 2 avril 1610 de la terre et seigneurie de Saint-Martin-d'Auxigny, « moyennant le pris et somme de quatre cens livres tournois, ung *baneau* de poires et ung *baneau* de pommes bonnes et recevables. »

Minutes du notaire Pierre Doulcet, 1610.

BAPTISÉ, adj.

Je veux lui faire tomber son chapeau... pour voir si c'est un loup-garou ou un homme *baptisé*.

(G. SAND. *François le Champi*. Comédie, act. I, sc. 7.)

* **BAPTISSE** (le *p* ne se prononce pas), nom propre, Baptiste. « Tranquille coume *Baptisse*. »

* **BARAT**, s. m. Tromperie.

* **BARBARINE**, s. f. (Voy. *Moûche-ânière* et *Pige*.)

BARBE, s. f.

|| *Barbe de chieuve*. Désigne aussi un champignon comestible du genre des clavaires. (Voy. *Barbignon*.)

|| *Barbe de Jupiter*, Sumac *fustet* (*Rhus cotinus*), arbuste à panaches soyeux, cultivé dans les jardins. Le jardinier d'un vieux curé refusait de planter chez son maître cet arbre des faux dieux.

* **BARBELUTTE**, s. f. (Voy. *Erbelute* et *Barlue*.) On dit : « J'ai les *barbeluttes*. »

* **BARBES**, s. f. pl. Maladie particulière aux veaux et aux cochons.

* **BARBIAILLE**, s. f. Terme de dénigrement pour désigner une mauvaise race de brebis. (Voy. *Berbiaille*, *Brebiaille* et *Tauraille*.)

* **BARBIGNOLLE**, s. f. Caroncules rouges des dindons formant cravate. « La *clavelée* (voy. ce mot) des dindons se montre à la *barbignolle*. » (Voy. *Becqueriau*.)

* **BARBIGNON**, s. m. Gros champignon comestible qui pousse parmi la mousse des bois et qui est d'une couleur blanche jaunâtre et *barbu* par dessous.

D'après cette description fournie par un de nos correspondants, ce champignon appartiendrait au genre *hydnum*.

* **BARBOILLE**, s. f. (Voy. *Barbouillée*.) — (Léré.)

* **BARBOTAGE**, s. m. Action de marmotter. (Voy. *Barboter*.)

Il n'est pas une simple femmelette de qui nous n'employons les *barbotages* et les brevets.

(MONTAIGNE, L. II. C. 37.)

BARBOTER, v. a. Marmotter.

Barbotons les paroles que la magie enseigne.

SAINT-AMAND

* **BARBOTINE**, s. f. Graminée aquatique (*Glyceria fluitans*), croissant sur les bords des cours d'eau, des étangs. — Les chevaux en sont très-friands, et les coupent entre deux eaux, en *barbotant*.

|| Eau glaiseuse dans laquelle l'ouvrier tourneur des faïenceries de Nevers se trempe les mains avant de façonner une pièce.

* **BARDUCHE**, s. f., petite ânesse, et * **BARDUCHON**, s. m., ânon. Diminutifs de *bardaud*. (Voy. ce mot, *Carnuche* et *Carnuchon*.)

* **BARGEAT**, s. m. La bête à laine. « Le *bargeat* ça craint la *mouille*. » (Voy. ce dernier mot et *Barbiage*.)

BARGERIE, s. f. || *Avoir la figure tornée du coute d'la bargerie*, manière discrète de dire : « Avoir l'air bête, l'air niais d'une *oueille*. » (Voy. ce mot.)

* **BARGIE** et **BERGIE**, s. f. Syncope de *bergerie*. — De même dans *bargée* pour *bargère*. « Pendant les grands freds, j'allons veiller l' soir dans les *bargies*. »

* **BARGINER**, v. n. Badiner.

* **BARIS-BARAS**. Loc. Par une sorte d'onomatopée, bavardages bruyants, cancans.

BARIVOLER. v. n. (Voy. *Riban*). On a dit jadis *Bavoler*.

> Sous le souple jarret, la peinte banderolle
> D'un jartier ondoyant sur la grève *bavole*.
>
> BAÏF

De *Bavoler* sont venus les mots *bavolet* et *bavolette*, garniture des anciens chapeaux de femme.

|| On a dit *Balevoler*.

> Des bonnets unis, des cornettes unies, tout élevées et *balevolant* jusqu'au plancher.
>
> M[me] [illegible]

BARLUE, s. f.

> Deà, pourtant, se j'ai la *barlue*,
> Desormais, je suis un vieillard.
>
> *Le Testament de* [illegible]

> Peut-estre que j'avois la *barlue* quand je la vis. Toutesfois, elle me sembla moyennement belle.
>
> LARIVEY, [illegible]

> LOUISE. — Moy qui l'ay veu de mes propres yeux.
> GIRARD. — Vous aviez la *barlue*.
>
> TOURNEBU, [illegible]

BAROUMÈTE DE GUEUX. Loc. Le liseron et le mouron des champs, parce qu'aux approches de la pluie leurs fleurs se ferment.

BARRÉ adj || Sobriquet donné aux gendarmes en raison de leur costume *bariolé*.

BARRER, v. a. (3 acception). Charmer un mal par le sortilége. Le principal *segret* consiste à *barrer*, c'est-à-dire à faire avec le doigt un signe de croix sur la partie malade en marmottant certaines prières incompréhensibles. (Voy. *Charmer*, *Anté* et *Segret*.)

* **BARREUX**, s. m. Sorcier rustique. (Voy. *Barrer*, *Remigeur*, *Rebouteur*.)

BARRIAU, s. m. Par extension, ce nom a été donné à la partie inférieure de la porte d'entrée des maisons de paysans, qui s'ouvrent toujours en deux transversalement.

* **BARROSSE**, s. f. Baquet oblong servant au transport de la vendange.

* **BARROSSIER**, s. m. Conducteur d'âne chargé de ses deux *barrosses*.

* **BARTELER**, v. n. Louer, à la journée ou à la semaine, ses services, le travail de son cheval et de sa voiture, pour les vendanges ou la moisson, etc. (Voy. * *Bartelier* et *Arcandier*.)

* **BARTELIER**, **BERTELIER**, s. m. Charretier qui se loue avec ses chevaux et sa voiture pour faire toutes sortes d'ouvrages. (Voy. *Barteler*.)

— *Bertelier*, *Bertelot*, noms de famille.

— *La Bertelière*, nom de localité.

BAS, adj.

|| *Bas-jarret*, sobriquet d'une famille de vignerons dans laquelle les femmes sont presque toutes de petite taille. (Voy. *Bas-du-cu* au mot *Bas*, adj.)

|| *Bas*, appliqué aux contrées, a plusieurs sens, le premier orographique proprement dit : la *basse* Loire (Voy. *Pays*) ; le second au rebours de l'orographie (Voy. Introduction, page [illegible]) ; le troisième, pour ainsi dire astronomique, équivalent à Occident. Ces deux derniers se confondent dans notre désignation : le *Bas* Berry.

* **BAS-PARCI**, adj. Se dit d'un homme presque ruiné, par allusion à un tonneau de vin tirant à la fin.

BÀSSE, s. f.

Il faut que tu prennes des *bisses* qui puissent tenir l'eau, comme si tu voulais porter de la vendange.

BERNARD PALISSY

* **BASSE-PANNE**, s. f. (Voy. *Basse-goutte* et *Arpentis.*)

* **BAS-SEUIL**, s. m. Le seuil d'une porte, la *sole.* (Voy. ce mot, *Haut-seuil* et *Arriere-haussure.*)

BASSINER, v. a. (Voy. *Sabot.*)

BAT (prononciation brève), s. m. || S'emploie pour désigner la queue de la carpe dans cette locution : *entre œil et bat.* (Voy. *Œil* et *Battoué.*)

BATAILLON, s. m. || (Voy. *Bi* et *Amourette.*)

* **BAT-BEURRE**, s. m. Instrument à battre le beurre. (Voy. *Moulin.*)

|| Fig. Un homme minutieux s'occupant des choses du ménage qui sont l'apanage des femmes. (Voy. *Babiaud, Manette.*)

BÂTINE, s. f.

Quelqu'un de nostre temps escrit avoir veu en ce climat là, des pais où on chevauche des bœufs avecques *bastines*, estriers et brides.

(MONTAIGNE, L. I, c. 48.)

* **BÂTON DE SAINT-JACQUES**, s. m. Nom vulgaire de la rose trémière, *Alcea rosea.* (Voy. *Passe-rose.*)

* **BATTABLE**, adj. (prononcez *battabe*). || Qui mérite d'être battu, corrigé. « Un enfant *battable.* »

|| Dans un sens affectueux : *Être battable,* c'est-à-dire extrêmement drôle, très-amusant, etc. « Il en dit des histoires qui font rire, voui ! il en est *battabe.* »

|| Susceptible d'être battu. « Du blé mouillé n'est pas *battable.* »

BATTERIE, s. f. (Voy. *Roue* et *Venter.*)

BATTEUX, s. m. || *Batteux de quart.* (Voy. *Leveux de quart*). Ouvrier qui bat la portion de récolte du maître, du propriétaire (ordinairement un *quart* aux environs d'Issoudun), dans la grange particulière du domaine qui porte le nom de *grange du quart.* (Voy. *Champart.*)

BATTITURE, s. f. Terme venu d'Italie (*battitura*), comme d'autres termes de métallurgie. (Voy. *Gueuse*).

BATTOUÉ, s. m. || Facétieusement caquet. (Acad.) « En a-t-elle un fameux *battoué !* » (Voy. *Bagou.*)

|| Se dit encore de la queue de la carpe, parce qu'à l'époque du frai elle frappe l'eau comme avec un battoir. (Voy. *Bat.*)

BATTRE, v. a. || Le *Battan* (*bat-le-tan*), nom d'un faubourg d'Issoudun, où se trouvait anciennement un moulin à *tan.*

BAUCHERON, BAUCHETON, noms propres communs en Berry. Ne signifient pas autre chose que *Bûcheron.*

Les *boschetons* ne ouvriers quelconques ne feront abattre arbres.....

(*Ordonn. des rois de France*, t. VI, p. 220.)

Baucheton, nom propre, est aussi diminutif de *Bauchet* : La fille de *Bauchet* s'appelle *Bauchetonne* (Clion) : *Bauchetonnet*, diminutif.

* **BAUDIR**, v. n. Se réjouir. Vieux mot qui n'a laissé chez nous que le nom de famille *Baudisson.*

* **BAUDRER**, v. a. Crotter.

* **BAUGEAT**, s. m. Mauvais grabat.

* **BAUGER (SE)**, v. pr. Se coucher à la manière des individus de la race porcine.

* **BAVERIAU**, adj. Baveur, qui mange ou boit malproprement. (Voy. *Bâferiau.*)

BAVETTE, s. f. || *Tailler des bavettes*, loc. Bavarder. (Voy. *Battoué.*)

* **BAVOUILLAT**, s. m. Fréquentatif et diminutif de *baveur.*

* **BAVOUILLER**, v. n. Avoir la parole embarrassée, comme lorsqu'on a la bouche pleine.

* **BAVOUILLON**, s. m. Celui qui *bavouille.* (Voy. *Bavouiller.*)

BAVOUSETTE, s. f. — *Bavousel*, *Bavousette*, noms de famille à Issoudun.

* **BAZINAGE**, s. m. Maladie des bêtes ovines. (Voy. *Bazin.*) — La même que la *lourdène* ou *lourderie.* (Voy. ces mots.)

* **BÂZINE**, s. f., le même que *bâtine* (Voy. ce mot), diminutif de *bât.*

* **BAZIOT, BAZIOTE**, adj., diminutif de *bazin*. niais. A du rapport avec *Bazile*.

* **BEAULARD.** Sobriquet, synonyme de *habillé de soie*, *habillé de dinde*. (Voy. *Habiller*.)

BÉCHÉE, s. f.

> . . . . Et les petits oiseaux,
> Voletans par les bois de rameaux en rameaux,
> Amassent la *béchée*, et parmy la verdure
> Ont souci comme nous de leur race future.
>
> RONSARD *Voyage de Tours*

BÉCOT, BECQUOT, s. m. Bouche d'un tout jeune enfant. || Baiser donné sur la joue. (Voy. *Bigée*, *Bigeoué* et *Becquot*.)

* **BÉCOTER (SE)**, v. pron. Becqueter (Acad.). — (Voy. *Bigeotter*). — S'embrasser sur le *bécot*.

> Deux pigeons s'aimoient d'amour tendre.
>
> LA FONTAINE

* **BECQUERIAU**, s. m. Éruption de boutons autour de la bouche (autour du *bec*).— Se dit surtout des animaux et, par moquerie, des hommes. Le *becqueriau* des dindons s'étend jusqu'à leur *barbignolle*. (Voy. ce mot et *Bégaleux*.)

* **BÊÈRY**, prononciation bêlante et usuelle de *Berry* (nom de notre province).

> J'en avons-t-i vu, j'en avons-t-iri,
> Cheux la mée Gribette,
> J'en avons-t-i vu, j'en avons-t-i ri,
> Des gens du *Bêèry*.
>
> *Chanson populaire recueillie en Nivernais.*

* **BÉGALEUX** (*Bec* et *Galeux*), adj. (Voy. *Becqueriau*.)

BÉGAT, adj. || Les *Bégats*, localité de l'Indre, entre Mosnay et Buxière-d'Aillac.

BÉGAUD, s. m. (Voy. *Embégaude*.)

* **BÉGUIN, s. m.** Suivant l'Académie, le *béguin* n'est qu'un bonnet d'enfant, une coiffe qui s'attache avec une petite bride, etc. A Issoudun, le *béguin*, coiffure des ouvrières élégantes, est le bonnet rond le plus soigné, ayant brides, fleurs, dentelles, bavolet, rubans de toutes couleurs et rivalisant avec les chapeaux des dames.

|| *Béguin paillé*, sorte de béguin dont la ruche, au lieu d'être gauffrée avec un fer *ad hoc*, était dressée à l'aide de *petites pailles*. Il n'est plus guère de mode.

— *Prendre le béguin*, loc. Changer sa mise, en parlant des femmes. Quitter le *bounet plissé*, le *bounet* vigneron de sa mère, pour *prendre le béguin* : de simple ouvrier de la terre, passer par le costume au rang de l'artisan, de l'ouvrier de métier. Abandon bien regrettable, le *bounet* séyait si bien !

> O *fortunatas* nimium sua si bona nôrint
> [illegible]

(Voy. *Bounet* et, sur la désuétude des autres costumes, divers mots du Glossaire, notamment *Biaude*, *Dômaie*, etc., et *Canette* des Amognottes.)

— *Trainer le béguin*, se dit d'une femme mariée qui, après avoir été autrefois très-remarquée, durant sa jeunesse, par son élégance et sa coquetterie, devient malheureuse dans son ménage et négligée dans sa toilette.

* **BÉJAT**, s. m. Imbécillité. « Tomber dans le *béjat*, » devenir imbécile, idiot, en enfance. (Voy. *Bégaud*, *Enfantilange*.)

* **BELET**, s. m. (Voy. *Blette*, au supplément.)

BELLEBESOGNE. Localité (Indre).

* **BENACE**, s. f. Petit bien, petite propriété. « Une goulée de *benace*. » (Voy. *Goulée*.)

* **BÉNÉDICITÉ.** — *Du 14e Benedicite*, loc. facétieuse. Se dit à ceux qu'on veut taxer de bêtise.

> *Benedicite* omnes bestiae et pecora Domino.
>
> [illegible]

* **BER-DIN-DIN**, loc., onomatopée. — Bruit des cloches, accompagnement vocal d'un balancement quelconque.

* **BERDOUILLE**, s. f. Gros ventre, bedaine. (Voy. *Berdoler*, *Berdouillon* et *Parpa*[illegible].)

* **BERGEAT**, s. m. Bête à laine, brebis. (Voy. *Bargeat* et *Barbaudle*.) — Nom de famille.

* **BERGITTE**, nom propre. Brigitte.

BERLAUD, s. m. — En Poitou, *[illegible]*, larve de hanneton, ver. (Voy. *[illegible]*.) || Bélier.

BERLIN, BERLAUD, adj. Niais. (Voy. *[illegible]*.)

BERLINGOT, s. m. Sucre d'orge, de nuances

et formes diverses, qui se vend beaucoup dans les foires et assemblées. (Voy. *Berlingue*.)

* **BERLOQUET**, s. m. Se dit d'un vieillard dont l'esprit n'est plus bien solide, qui bat la breloque. (Voy. *Berlaud*. — Acad.)

BERLURETTE et **BERLUSETTE**, s. f. Insecte (ricin) parasite de divers animaux. (Voy. *Berlin*.)

* **BEROUASSER**, v. n. Bruiner. (Voy. *Brouasser* et *Roussiner*.)

* **BERRIAT**, s. m. Habitant du Berry. C'est ainsi que les Cônois et les gens de Pouilly appellent « *ceusses* qui sont d' l'aute couté d' l'iau, » c'est-à-dire de la Loire. (Voy. *Berriaud*.) — *Berriat-Saint-Prix*, nom de famille.

BERRIAUD, s. m. || Mesure de contenance, environ 2/3 d'hectolitre. A Bourges. (Voy. *Bouleron*.)

BERRICHON, s. m. Habitant du Berry. Le féminin usuel n'est point *Berrichonne*, mais bien *Berrichaune*, à l'instar du féminin de tous les noms en *on*. (Voy. *Berriat*.)

|| *Berichon*, *Beurichon*, *Beurichot*, *Beurchot*, noms donnés, dans quelques départements de la France, au troglodyte (*motacilla troglodytes*, L.), d'après le *Dictionnaire des Sciences naturelles* de Levrault (tome IV, suppl.)

* **BERTOUNE**, s. f. Grand vase à deux anses, en fer-blanc, dont se servent les laitières. || *Bertoune*, nom de vache. (Voy. *Berton*.)

* **BERVÈRE**, s. f. (le *v* pour l'*u*) (environs de Loches.) (Voy. *Beruère*.)

* **BESACE (EN)**, loc. fig. Exprime la position de deux objets équilibrés; envoyer aux champs un sac de semence *en besace*, c'est-à-dire en travers sur la croupe d'une bête de charge. Les bonnes gens évitent dans l'ameublement d'une *maison* (voy. ce mot) de placer la poutre du plafond *en besace* au dessus du lit, c'est-à-dire dans le sens transversal. Cela porterait malheur; l'une des personnes qui couchent dans le lit mourrait dans l'année.

BESOIN, s. m.

|| *De besoin*, loc.

Mais quand il s'agit des choses de conséquence, a-t-on jamais trouvé mauvais qu'un homme consulte ses amis, qu'il fasse de nouvelles réflexions sur son ouvrage, qu'il s'explique, qu'il se restreigne, qu'il s'étende autant qu'il le faut pour se faire bien entendre, qu'il se corrige même s'il en est *de besoin?*

(BOSSUET, *Réponse à une lettre du R. P. Johnston*.)

Dans le français actuel, la façon de parler serait: *en tant que de besoin* ou *autant qu'il est besoin*.

* **BESON**, s. m. Le même que *besson*. (Voy. ce mot.)

* **BESOUINER**, v. n. Faire ses besoins. (Voy. *Carmet*, *Carmeter*.)

|| *Faire besouiner*, loc. Causer une forte émotion ou ennui, importuner, faire suer. (Acad.)

BÊTE, s. f. || *Bête rouge* (Voy. *Rougeaud*.)

* **BÊTE**, s. m. (Acad., injurieux et très-familier): « Un gros *bête*. » S'emploie plus spécialement joint à *vieux* avec la teinte d'ironie propre à cet adjectif. (Voy. *Vieux*, première acception.) « Veux-tu te taiser, *vieux bête?* »

* **BÊTISER**, v. n. Flâner, perdre son temps en bêtises, en niaiseries. (Voy. *Bêter*.)

* **BEUGEOUNER**, v. n. Lambiner, faire le *beugeon*. (Voy. ce mot.)

BEUGNON, **BEUGNET**, s. m. Beignet. (Voy. *Brandelon*.)

BEUILLER, v. a. (de *bœuf* et d'*œil*). Regarder d'un air hébété, à la manière d'un bœuf (Bourbonnais). (Voy. *Rebeuiller*.) Les très-grands yeux sont plus majestueux qu'expressifs, témoin Junon Βοωπις, dans *Homère*.

BEURRE, s. m. Ce mot entre dans plusieurs locutions : Faire son *beurre*, réaliser du profit. — Il ne faut pas tant de *beurre* pour un quarteron, dans un sens analogue à Ne pas chercher midi à quatorze heures, Ne pas passer par trente-six chemins. — On dira à une personne qui feint de dédaigner une chose qu'elle ne peut avoir : On sait ben pourquoi mon chat ne veut pas de *beurre*.

BEURRÉE, s. f. || Fromage blanc un peu délayé. (Voy. *Bégaud*.)

BEUVER, v. n. Au futur *je beurai*.

Rendez-vous tantost au dict lieu;
Et nous *beurons* bien, je me vaut!

MAISTRE PIERRE PATHELIN, *bibl.*)

* **BEUVEROIE**, s. f. Abreuvoir. « Mener les bestiaux à la *beuveroie.* »

BI, adj. et s. (Voy. *Roupettes* et *Soret.*)

BIAU FAIRE (LE). Loc. se rapportant à la situation d'un homme qui, ayant perdu le temps propre à l'accomplissement d'une chose, d'un travail, (a *beau faire* (Acad.), ne se rattrapera pas, ne se tirera pas d'affaire. « Amusard, tu te lairras prendre par *le biau faire!*

BIAU-FILS, s. m. Beau-fils.

* **BIAU-FRÈRE**, s. m. || Beau-frère.

* **BIAU-PÈRE**, s. m. || Beau-père.

BIAUTÉ, s. f. On dira par pléonasme : « V'là une *belle biauté* », en parlant d'une femme très-belle.

* **BIBEROUNER**, v. n. De *Biberon* (Acad.), celui ou celle qui aime le vin. — Boire sans soif et continuellement. « I n' fait que d' *biberouner* toute la sainte jornée! » (Voy. *Chopiner.*)

* **BICHE**, s. f. Dinde femelle parvenue à l'âge adulte. (Voy. *Dine* et *Bibi.*) (Environs de Châteauroux.)

BICHER, v. a. — *Bichat*, *Bichon*, etc., noms de famille.

BICHETON, s. m. (Voy. *Téteron.*)

BICLU, adj. On lit dans Montaigne *bicle.* (Voy. *Bicler.*)

Les mères ont raison de tanser leurs enfants quand ils contrefont les borgnes, les boiteux et les *bicles*.

(MONTAIGNE, L. II, c. 25.)

* **BICRON**, s. m. (Voy. *Gourgouline*).

* **BIDETTE**, s. f. Petite jument de selle. « Eune boune *bidette.* »

* **BIENS (TOUS LES)**, loc. Tout le bien possible. « Ce remède lui a fait *tous les biens.* »

BIGAGER, v. a. et n. — En Poitou, *bigacer.*

* **BIGEARREMENT**, adv. Bizarrement. (Voy. *Bigearre.*)

Escoute ce discours tissu *bigarrement.*

(REGNIER, *Sat.* VI, édition de 1642.)

Il y a *bigarrement* dans les éditions postérieures à 1608 jusqu'à celle de 1642. Dans celles qui viennent après on a mis *bizarrement*, qui est la prononciation moderne.

* **BIGÉE**, s. f. Baiser sur la joue. (Voy. *Biger.*) « I m'a donné eune boune *bigée.* » (Voy. *Becquot* et *Joutée.*)

* **BIGEOUÉ, BIGEOT**, s. m. Synonyme mignard de Bouche. (Voy. *Biger* et *Bécot.*)

BIGER, v. a. (Voy. *Bicher.*) || *Faire biger les tisons.* Loc. pour dire placer les bûches et les tisons bout à bout sur le feu par économie. — « Les cuisinières ne savent faire *biger les tisons* qu'après leur mariage, en faisant cuire la soupe de leur houme. » — *Beaubigeat*, *Bijotat*, noms de famille.

BIGNE, s. f.

Avec flascons Silénus le suivoit,
Lequel beuvoit aussi droict qu'une ligne ;
Puis, trépigne et se fait une *bigne.*

(CL. MAROT.)

BIGORNE, s. m. (Voy. *Fessoué.*)

* **BILLEBOCHE**, s. f. Espèce de jeu gymnastique. (Voy. *Couète* et *Pete en gueule.*)

* **BILLECOT**, s. m. Espèce de chevillette fermant la *couláche.* (Voy. ce mot.)

BILLETTE, s. f. Espèce de champignon comestible des bois, du genre agaric. (Voy. *Girolle.*)

BILLOTÉ, adj. et s. Écervelé, évaporé. Se dit surtout au fém. « C'est une *billotée.* » (Voy. *Vezon*, *avoir le vezon.*)

* **BINE**, s. f. Premier *binage* de la vigne à Bourges. (Voy. *Contr'bine*, *Binage* et *Binaille.*)

BINER, v. a. — La locution *bines-tu*, devenue nom d'oiseau, s'applique aussi dans le Poitou au verdier.

|| *Biner le lait du voisin.* Loc. L'un des meilleurs tours des sorciers, qui font passer dans les mamelles de leur vache le lait de celle du voisin.

* **BINURE**, s. f. Loc. des vignerons d'Issoudun. Dernière *façon* avant les vendanges, qui suit la *marrure.* (Voy. ce mot.)

* **BIOSSE**, adj. f. Blette. (Voy. *Blosse.*) « Une poirere *biosse.* » (Amognes. — (Voy. *Chine.*)

* **BIOT**, s. m. Petit vase à mettre de l'huile.

BIRETTE, s. f. — La vieille tour de la *Birette*, ou tour des *Bruyères*, située entre Bourges et Dun-le-Roi.

* **BIROU**, **BIROUSE**, adj. Louche en dedans, à la différence de *caliborgne* (Voy. ce mot.) qui louche en dehors.

BISAIGUË, s. f. Vient du latin, *bis*, deux fois, et *acutus*, aigu.

* **BISCARLOT**, s. m. Bouc infécond, stérile, *brâgne* (Voy. ce mot.)

* **BISOU**, s. m. Trompeur au jeu. (Voy. *Bisouter*.)

* **BISOUÉ**, s. m. Équivalent de Bise (Acad.), vent du nord. « Le *bisoué* est rude à c'matin. » (Centre.) (Voy. *Galarne*.)

* **BISOUTER**, v. n. Tromper au jeu. (Voy. *Bisou*.) — *Biseauter*, *cartes biseautées*, c'est-à-dire entaillées en *biseau* pour les reconnaître, mots français omis par le Dict. de l'Acad.

BISOUTERIE, s. f. Tromperie au jeu, filouterie. (Voy. *Bisouter* et *Bisou*.)

* **BISQUANDINE**, s. f. Chose de médiocre qualité, ratatouille, ripopée (qui fait *bisquer* le consommateur). Loc. des vignerons d'Issoudun. « C't'année, on ne vendangera que de la *bisquandine*. » — « Les maîtres sont trop crassoux, i vous donnont jamais que de la *bisquandine* à manger. » — On dit *Lisquantine* dans l'Ouest.

* **BISQUATION**, s. f. Vexation. (Voy. *Bisquer*.)

* **BISQUE**, adj. En colère. « Que je suis *bisque* ! » que je suis en colère ! (Voy. *Bisquer* et les adjectifs où l'*é* fermé est remplacé par l'*e* muet, *Gâte*, *Gonfle*, etc.)

BISSER, v. a. || *Bisseriou*, nom de famille.
|| *Le Bisseriou*, localité près de Châteauroux.

BISSON, s. m.

Louis XIV ne prononçait jamais que *bisson* et *abre* pour *buisson* et *arbre*. C'est ainsi que les chasseurs ou peut-être les piqueurs lui avaient appris à dire dans sa minorité. Quelques courtisans et nommément le cardinal d'Estrées, affectaient de parler comme le Roi, et ce fut par déférence que l'abbé Régnier, dans sa grammaire, eut la faiblesse de consacrer cette prononciation.

(*Gazette* du dimanche 13 avril 1856.)

(Voy. *Abre*.)

BISTOLOT, s. m. Espèce de pain à Issoudun. || Espèce de galette à Abbeville. (*Gloss. picard*, de M. Corblet.)

* **BLANDIN**, nom de famille à Aubigny, Reuilly. — Du latin *blandus*, caressant, doux.

* **BLANQUE (A LA)**. Loc. « Mettre tout *à la blanque*, » mettre tout en désordre, au pillage. (Voy. *Mettre à blanc*, au mot *Blanc*.)

* **BLETTE**, s. f. Terme de métallurgie. Lopin de fer ébauché destiné à être passé une seconde fois au laminoir. (Voy. *Belet*.)

BLEU, s. m. Meurtrissure. « Faire un *bleu*, » meurtrir. (Voy. *Blu* et *Peugne*.)

BLONDE, s. f. Équivaut à Belle : de même en anglais *fair*. — *Faire la blonde*, signifiait autrefois faire la belle, la délicate.

Elle dort, elle s'accouste, elle *fait la blonde*, elle se baigne.

(*Ancien Théâtre français*.)

|| *Aller en blonde*, loc. Aller à la recherche des belles. — Aux environs d'Avallon, *Aller ès blonde* (le *s* final ne se prononce pas), application burlesque du mot *ès* : Bachelier *ès* lettres.

BLONDIAU, s. m. || Cuscute à petites fleurs. (Voy. *Chancre*.)

La cuscute, connue dans le département du Cher sous les noms de *teigne* et de *blondeau*, est un des ennemis les plus redoutables des prairies artificielles.

(A. de Bengy-Puyvallée, *Mémoires de la Culture des Prairies artificielles*. — Bourges, 1842.)

BLOSSE, adj. (Voy. *Biosse*.)

BODE, s. f. || La *Bodetterie*, nom de localité (Indre), de *bode*, jeune vache, comme la *Vacherie*, autre localité. (Voy. *Bodaut*.)

BOEU, BOEUF, s. m. || *Bœuf viellé*. (Voy. les Comptes rendus de la Société du Berry, 4e année, page 231.) || *Avoir trouvé ses bœufs*, loc. prov. Chanter joyeusement. (Voy. *Vaches, avoir des nouvelles de ses vaches*.)

BLE, dans le corps des mots, se prononce souvent *bel* par interversion de son : *Ensembelment*, *trembelment*. (Voy. *FLE* et *PLE* au Supplément.)

* **BOIGNAUDE**, s. f. (Amognes.) Toute espèce d'ouverture étroite, dans un batiment, une haie. (Voy. *Bouinaude* et *Musse.*)

* **BOILLARD** (*ll* mouillés), s. m. || Peuplier noir. (Voy. *Aboillard* et *Bouillard.*)

BOIRE, v. a. Fait au participe passé féminin *bute*. (Voy. *Voir.*)

BOIRE ou **BOUÈRE**, s. f. || La *grand'boire*, un grand fleuve, la mer.

Quand nous passâmes la *grand'boire*.

(RABELAIS.)

BOIRON, BOYRON, s. m. Qu'il faudrait peut-être écrire *boaron*, du latin *boarius*.

BOIS, s. m.

|| *Bois d'amour*, Lilas (arbrisseau).

|| *Bois bissêtre.* Se dit des bois ou des arbres rabougris, mal venants parce qu'ils ont été plantés ou semés dans une année bissextile. (Voy. *Bissêtre.*)

|| *Bois d'éclaire*, bois devenu phosphorescent par vétusté.

|| *Bois gris.* Le chêne et le charme. Loc. des flotteurs de bois de la Nièvre (par opposition à *bois blanc*).

|| *Bois noir*, cornouiller (Amognes).

|| *Bois de Saint-Urci*, pour *bois de Sainte-Lucie*, mahaleb.

|| *Bois sanguin.* Puine (Acad.), mort-bois.

|| *Le bois tortu* (familièrement Acad.), la vigne.

Je ne donnerais pas un fétu
De toute l'Angleterre ;
Puisque ce petit *bois tortu*
Ne veut pas y prendre terre.

(*Vieille Chanson.*)

BOISSON, s. m. Buisson.

Pour la ville assaillir, ordenèrent quanons ,
. . . .
Et taillèrent ès bois et arbres et boissons.

(*Chron. de Du Guesclin*, v. 8021 et suivants.)

* **BOIT-TOUT**, s. comp. — Dans les contrées calcaires, on nomme ainsi les dépressions du sol en forme d'entonnoir, aboutissant à quelque fissure où les eaux s'engouffrent.

* **BOMBES**, s. f. pl. Gros souliers ferrés à l'usage des charretiers et des gens de la campagne. (Issoudun.)

BONDOUNOUÈRE, s. f. Instrument des tonneliers, sorte de palette pour forcer le bondon dans les tonneaux. (Voy. *Bondouner.*)

BONE, s. f.

Et de la en droit tout contreval dusques au tieron de Vaus, si com les *bones* sont mises entre camp et bos.

([illegible])

BONNETER, v. a.

D'où *bonnetade* dans Montaigne.

Je suis assez prodigue de *bonnetades*, notamment en esté, et n'en reçois jamais sans revenche.

([illegible])

* **BON-PÈRE**, s. composé m. Pot sur lequel on pose les *fescelles* pleines de *caillé* pour faire égoutter le fromage. (Voy. *Biau-père*, *Égouttasse* et *Fescelle.*)

|| Mari d'une sage-femme. (Voy. *Boune-mère.*)

* **BORDAGE**, s. m. Bord, bordure. « Planter des noyers sur les *bordages* d'*eune* propriété. »

BORDE, s. f. — *Des Bordes*, *Bordois*, *Bordat*, *Laborde*, etc., noms de famille.

BORGEON, s. m.

Saint Vincent, noute patron,
Parsarvez (préservez) *noute borgeon*
Du *broillard* et du glaçon.

([illegible])

BOSSIAU, s. m. || *Faire trois pas dans un bossiau*, loc. Se dit d'une personne lente, qui se meut sans vivacité. « Il est si peu alerte qu'il ferait bien *trois pas dans un bossiau.* » (Voy. *Pas.*)

* **BOUASE**, s. m. Dernier né d'une couvée. (Voy. *Bouse-à-cu* et *Chauculon.*)

* **BOUCHOT**, s. m. Poudingue composé de fragments de quartz vitreux, unis par des oxydes de fer ou de manganèse, à Ardenais (Cher).

* **BOUDINOUÈRE**, s. f. Entonnoir de [illegible] blanc, à l'aide duquel on bourre les [illegible].

|| Pilon pour égruger le sel. (Voy. *Grugeoué* et *Bouloué.*)

BOUFFE, s. f.

Il. [illegible] point avec [illegible] gouverneur et d'ambassadeur [illegible]

(Mme DE SÉVIGNÉ.)

* **BOUFFE**, adj. Bouffi, enflé [illegible] est tout *bouffe*. [illegible] Nouvel exemple de la tendance des

Berrichons à l'adoucissement final des participes. (Voy. *Use*, *Dompte* et obs. à *E.*)

— *Buffa*, en italien, la partie du casque d'un chevalier par où il respirait.

BOUFFETOUT, s. m. Gourmand, goulu. — On dit aussi *Bouffetripe*.

> Mais, gros *bouffetripe*
>
> *Ancien Théâtre françois.*

BOUFFLAUD, s. et adj. Se dit d'une personne qui a de grosses joues. (Voy. *Bouffe-la-lune*, au mot *Bouffer.*)

BOUGRE, s. m. (Voir le *Glossaire*). Ce mot n'est nullement par lui-même une injure grossière, mais simplement un équivalent plus expressif des substantifs *homme*, *individu*, *personne*. Nous disons : c'est un bon *bougre*, un vilain *bougre*, comme l'Académie dit : un bon *diable*, un vilain *merle*. — Est souvent un terme de pitié, de commisération. « Le pauvre *bougre* était déjà assez à plaindre, il n'avait pas besoin de ce nouveau malheur. » — Le féminin *bougresse* (on disait autrefois *boulgaresse* et *boulgresse*) équivaut au mot *femelle* (Voy. *Fumelle*) pour *femme* dans le sens plaisant mentionné par l'Académie), et varie dans sa signification suivant le ton et les circonstances : on dit à une petite fille espiègle : « Ah ! p'tite *bougresse*, tu m'as pincé ! » et d'une femme méchante ou contrariante que « c'est une vilaine *bougresse*. » On prononce la seconde syllabe très-ouverte comme pour *graisse*. (Voy. *Metraisse* et *Mâtine.*)

BOUILLARD, s. m. (Voy. * *Boillard* et * *Aboillard.*)

BOUILLET, s. m. (tonnelet de vendanges).

> Item, le Chesaul-Chedun qui me doit chacun an un *boilhet* de mesles meures et deux sols parisis.
>
> (*Archives du Cher, dénombrements du duché de Berry* — 1598.)

BOUIS, s. m.

> Et deux fois, de sa main, le *bouis* tombe en morceaux
>
> BOILEAU, *le Lutrin*, 4e édition originale.

* **BOULEVARD,** s. m. Espèce de champignon comestible du genre *bolet*.

* **BOULEVARDÉ,** adj. Se dit à Argenton des toiles non blanchies, mais seulement exposées sur le pré (sur le *boulevard*) à la rosée.

De même à Alençon (Orne), selon Bescherelle.

* **BOULIÉ,** s. m. Mélange de paille et de foin. « Faire du *boulié* pour les bêtes. » (Voy. *Bouléier*, *Boulange* et *Mêlée.*)

BOULINIÈRE, s. f. Jeune bois de bouleaux, en Sologne. (Voy. *Boula.*)

* **BOULOTTER,** v. n. Se porter assez bien, vivre tout doucement, tellement quellement, couci-couci.

|| Cahoter. « Cette patache nous a ben *boulottés*. » (Voy. *Hoca.*)

BOULOUÉ, s. m. — On appelait jadis *bouloise* une sorte de batte surmontée d'un tampon de chanvre.

> 1485-1486. A Jehan de Molisson, paintre, 6 livres pour... et pour la painture de douze *bouloises* à fleurs de lys qui ont été baillées à douze sergens pour faire mectre en ordre le peuple en faisant la dite procession de la feste Dieu.
>
> (Baron DE GIRARDOT, *les Artistes de la cathédrale de Bourges.*)

On se sert encore aujourd'hui d'une sorte de *bouloise* à la Comédie-Française dans les pièces du vieux répertoire, quand on rosse les valets, le guet, etc. C'est avec une *bouloise* que Scapin instrumente le dos du bonhomme Géronte.

BOULOUNER, v. a.

|| Chiffonner, mettre en boule. « *Boulouner* un torchon dans ses mains. »

|| Battre, rouer de coups. (Voy. *Piler* et *Bouloué.*)

|| Piler, se servir du *bouloué*. (Voy. ce mot et *Boudinouère.*) Un grous nez à *boulouner* le sel, loc., un gros nez rond.

BOUNE-DAME. s. m. || *La Boune-Dame Crépière.* (Voy. *Crépière.*)

* **BOUNE-MÈRE,** s. f. Sage-femme. (Voy. *Bonpere* et *Bon.*)

BOUNET, s. m. || *Bounet double*, *bounet plissé*, ancienne coiffure des vigneronnes d'Issoudun et des femmes de l'Ouest, composée de quatre parties : 1° deux grandes *lites*, sorte de barbes (voy. *Lites*) placées l'une sur l'autre, qui pendent et balivolent des deux côtés de la tête ; 2° le *fût* ; 3° le *rond* ; 4° les *brides*.

Le *bounet* n'est plus guère porté que par les *femmes d'âge*. (Voy. *Beguin.*)

* **BOUNETER**, forme berrichonne de *bonneter*, v. a.

Je ne sçaurais mentir, je ne puis embrasser
Genoux, ny baiser mains, ny suivre, ny presser,
Adorer, *bonneter*, je suis trop fantastique.

(RONSARD.)

S'il avoit des procès, qu'il étoit nécessaire
D'être toujours après ces messieurs *bonneter*.

REGNIER, *Sat*

* **BOUNHEUR**, s. m. Bonheur, prospérité, avantage, chance heureuse, gain ou profit inespéré. — *Au p'tit bounheur*, loc. qu'on emploie en se décidant entre plusieurs résolutions, plusieurs partis. « *Au p'tit bounheur*, j' prends c' liméro-là. »

BOUNHOUME, s. m. || Le *bounhoume*, spécialement l'homme du domaine qui panse les bœufs et tient le manche de la charrue (Saint-Amand, Morlac).

— Dans les temps féodaux, *Jacques Bounhoume*, ancienne personnification de l'homme des champs taillable et corvéable à merci et miséricorde.

* **BOUQUETTE**, s. f. (Niherne, Indre.) Couronne de branches, sorte de bouquet ménagé dans l'élagage d'un arbre. (Voy. *Écorner*, *Écorouner*.)

BOUQUIN, s. m. (Acad. vieux bouc.) Chez nous Bouc de tout âge et plus souvent un jeune.

Le Dieu Pan... qui d'une main tenoit sa flûte, et de l'autre arrêtoit un *bouquin*.

(AMYOT, *Daphnis et Chloé*

A été aussi adjectif :

O nymphe, que la chasse et l'honneste exercice
Parmi les bois errante ont esloigné du vice,
Que les Faunes cornus, les satyres *bouquins*
Craignoient...

(RONSARD.)

Les espies sont à Cérès,
Aux dieux *bouquins* les forêts,
A Chlore l'herbe nouvelle.

RONSARD.)

— Nom de famille assez répandu.

* **BOURBONNAISE**, s. f. Voiture à quatre places dont la mode commence à passer, et dans laquelle les voyageurs sont placés dos à dos.

* **BOURIN** et **BOUSIN**, s. m. Niais. (Voy. *Sottiau* et *Bourrin*.)

* **BOURRAILLON**, s. m. Buisson. (Voy. *Fertier*.)

BOURRE, s. f. || *Coucher en bourre*, loc. Coucher à la paille ou au foin avec ses habits.

* **BOURRÉ**, s. m. Espèce de craie tuffeau propre aux constructions. Du nom du village où sont situées les belles carrières qui fournissent cette sorte de pierre, près de Montrichard, vallée inférieure du Cher.

BOURRIER, s. m.

Le soleil fléchit devant toy
. . . .
Et cependant tu vas dardant
Dessus moy ton courroux ardent
Qui ne suis qu'un *bourrier* qui vole.

REGNIER.

BOURRIN, s. m. — *Bourriniot*, *Bourriniau*, *Bourrinet*, *Bourin*, noms de famille. (Pruniers, Pommiers, Châteauroux.)

* **BOURSIAU**, s. m. (Voy. *Étoupon*.)

* **BOURSICOT**, s. m. Petite bourse, épargne.

* **BOUSE-À-CU**, s. m. (Voy. *Bouase*.)

BOUSINERIES, s. f. pl. — Anglais, *business*, affaires, *Fiddling-business*, bagatelles.

* **BOUSINGUE**, s. f. Le même que *boudingue*. (Voy. ce mot.)

* **BOUSSOUÉRE**, s. f. (Voy. *Bouçouére*.)

BOUTEILLE, s. f.

Telle enflure se voit ès torrens des vallées,
Quand le dos escumeux des ondes ampoullées
S'enfle dessous la plage *en bouteilles*, qui font
Une monstre d'un rien, puis en rien se deffont.

RONSARD, *la Promesse*.

* **BOUTEILLÉE**, s. f. Le contenu d'une bouteille ou son équivalent. « Une *bouteillée* de lait, une *bouteillée* de vin. »

BOUTER, v. n. Se dit aussi de l'altération causée à certaines plantes par l'invasion de cryptogames parasites. « Ces échalottes commencent à *bouter*; cet ail est *bouté*. »

BOUTERON, s. m. || Mesure de capacité, environ 25 litres, à Bourges. (Voy. *Berruaud* et *Corbeille*.)

* **BOUTILLON**, s. m. Celui qui travaille sans suite. (Voy. *Boutille* et *Boutilleux*.)

4

* **BOUTIQUE (ALLER A' LA)**, loc. Aller chez le maréchal, la boutique par excellence dans les campagnes. (Voy. *Maréchauderie.*)

BOYON, BOYRON, s. m. (Voy. observation à *Boiron.*)

|| Nom de famille au Blanc (Indre), etc. — Le célèbre comédien de l'hôtel de Bourgogne, connu sous le nom de *Baron*, était né à Issoudun, d'un petit marchand mercier appelé *Boyron.*

BRÂGNE, adj. En allemand *brach*, stérile.

* **BRAGUETTER (SE)**, v. pron. (Voy. *Braguette.*) Boutonner, fermer sa *braguette.* « On s' *braguette* pas coume ça d'vant l' monde, mon p'ti enfant. »

BRAIE, s. f. Se prononce à Issoudun *brâe.* || Au figuré, femme bavarde, faisant du bruit comme l'instrument appelé *braie, brâe.*

* **BRAILLAUD**, adj. Braillard. (Acad.)

|| *Chien braillaud*, chien courant. Notre désignation berrichonne est plus caractéristique. « *Querier* (crier) *coume un vrai chien braillaud*, » loc. Crier à tue-tête, comme font les chiens courants, à la chasse.

BRAN, s. m. || Ordure. (Voy. *Bren.*)

Surtout vive l'amour, et *bran* pour les sergents.

(REGNIER, *Sat*

* **BRANCHAILLE**, s. f. Branchage, produit de l'élagage des arbres, principalement des *têtauds.* (Voy. *Étranchailles*, *Tonte* et *Sevau.*)

Auront la *branchaille* des (têtauds) accoutumés à être ébranchés.

(*Bail par le seigneur de Nancay, près Neury-sur-Baranjon, 1621.*)

BRANCILLOUÈRE, s. f. *Brandillouère*, selon BESCHERELLE.

BRANDELON, s. m.

Brandelons! fumelles,
Les vignes sont belles,
La vieille remue les tisons
Pour faire cuire les *beugnons.*
Les *beugnets* sont pas cheux nous;
I sont cheux les grous,
Fricassés dans la poêle.

Chanson populaire

BRANDILLER, v. a. (Voy. *Branciller* et *Brancillouère.*)

* **BRANLANTS**, s. m. pl. *Branlouère.* (Voy. ce mot.

Et l'autre moitié dudit marais n'estant que des *branlans* et lieux inaccessibles aux bestiaux........

(*Acte de Sagordet, notaire à Bourges.— 1691.*)

* **BRANLEUX**, s. m. (Voy. *Trembleux* et *Tiqueux.*)

BRANLOUÈRE, s. f.

Le monde n'est qu'une *branlouère* pérenne; toute choses y *branlent* sans cesse, etc.

(MONTAIGNE, l. III C. 2.)

BRÂTER, v. n. Dans le sens relatif à une voiture qui tourne : « Il n'y a pas de place pour *brâter.*»

|| Courir, se retourner de côté et d'autre. (Amognes et Dun-le-Roi.)

BRAVE, adj. Beau, élégamment vêtu, etc.

Vous prenez des peines infinies pour nos habits.... vous me faites plus *brave* que je ne voulois...

Madame de La Fayette me mande comme elle se fai *brave* pour la noce de son fils.

(Mme DE SÉVIGNÉ.)

BRAVERIE, s. f.

Des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande *braverie:* voilà les États.

(Mme DE SÉVIGNÉ.)

BREBIAILLE, s. f. (Voy. *Barbis* et *Barbiaille.*)

N'avons honte de tant débattre
A ce bergier, pour trois ou quatre
Vieilz *brebiailles* ou moutons
Qui ne valent pas deux boutons.

(*Maistre Pierre Pathelin*, édition Jacob p. 107.)

BRÊCHE (*ê* long), s. f. || Ordure, se dit à propos des petits garçons malpropres. (Voy. *Bran et Traîne-braies.*)

|| On désigne spécialement ainsi, dans l'Indre, la cire qui reste après l'extraction du miel et avant qu'elle ne soit fondue. Ce n'est qu'après la fonte et la mise en pain qu'elle prend le nom de *cire.*

|| Secrétion, cire des oreilles. (Voy. *Brêche.*)

* **BRÊCHER LES ABEILLES**, loc. Leur enlever une portion de leurs rayons. (Voy. *Brêche.*)

BRÉCHET, s. m. — En Anjou, *bréchet*, estomac de l'espèce humaine. « *Bréchet* décroché; remonter le *bréchet*. » (Voy. *Estouma.*)

* **BRÉFEMENT**, adv. Brièvement, d'un ton leste ou hautain. « I vous dit ça aussi *bréfement*, coume si ses paroles coûtiont *char*. »

* **BRÉFETÉ**, s. f. Brièveté. Dérivé directement de *Bref*.

* **BRÉGER**, v. a. (Voy. *Bréier.*)

BRÉIER, v. a. || Est aussi neutre. Se briser en menus fragments. « Ce foin est si chéche qu'il en *bréie*. » || En Berry comme en Poitou, pris dans un sens absolu, s'applique à l'action de tiller le chanvre. « Elle a passé sa journée à *bréier*. »

* **BRELOQUET**, s. m. (Voy. *Berloquet.*)

BREN, s. m. || *Bren de scie*, bran de scie, sciure de bois.

* **BRESSILLÉ**, adj. (Voy. *Bressille.*) Brésillé (Acad.), rompu, en morceaux.

Mandez-moi si vous dormez, si vous n'êtes point *brésillée*.
(Mme DE SÉVIGNÉ.)

* **BRESSON**, s. m. Tarrière à spirale, élargie en cuiller. (Voy. *Torsi.*) — (Saint-Benin-d'Azy.)

BRÊTER, v. a.

— *Brête-iau*, *le Petit Brête-iau*, *le moulin de Brête-iau*, noms de trois localités sises dans l'Indre, entre Argy et Saint-Genou. Domaine et moulin situés sur un petit ruisseau manquant souvent d'eau. (Voy. *Iau.*)

— Les mots *brêter* et *prêter*, si analogues par la prononciation, sont entre eux, par le sens, dans le même rapport que *emprunt* et *prêt*, *locatio* et *conductio* du contrat de louage dans le droit romain. — La citation suivante qui les rapproche en fait bien ressortir la différence (*brêter* dans le sens de Quêter) :

Mais, au fort, ay-je tant *bresté*
Et parlé, qu'il m'en a presté six aulnes.
Maistre Pierre Pathelin, [illegible]

BREUNE, s. f. (Voy. *Brune.*)

* **BRÉVETÉ**, s. f. Brièveté. Plus près du latin *brevitas*.

* **BRIANT** et **BERIANT**, s. m. En Bourbonnais. (Voy. *Berlue.*)

* **BRICHE-BRÈCHE**, loc. adv. « Des choux plantés à *briche-brèche*. » (Voy. *Bout-ci, bout-là.*)

BRICOLE, s. f. || Brigade d'ouvriers. (Voy. *Bricolin.*)

BRICOLIN, s. m., et **BRICOLINE**, s. f. || Domestique de campagne à tout faire dans un domaine; qui tend les gerbes au besoin et entasse le foin dans les greniers; qui porte à manger aux *faucheux* ou aux *metiveux*. (Voy. GEORGE SAND, *le Meunier d'Angibault.*)

BRIGAUD, s. m. En Poitou, *brégaud*.

BRIMBALLER, v. n. Chanceler.

|| Se dit d'un objet suspendu qui bat à droite et à gauche. (Voy. Cl. Marot, *Du Laid*, etc.).

Chaîne, étui, clef et pelotons,
Lui *brimballent* aux deux cotés.
SAINT-AMAND.

. . . .

De l'autre *brimballoit* une clef fort honnête.
(REGNIER, *Sat.* X.)

BRIOLER, v. a. (Voy. *Quiauler.*)

BRIQUE-SUR-CHAMP, loc. Est devenu substantif. « Élever un *brique-sur-champ*. »

* **BRISSAC**, **BRISSAQUE**, adj. m. et f. Qui casse, qui brise tout. (Voy. *Agouant*, *Jupitar*, *Bissêtre.*) « Oh! c'est un enfant ben *brissac*, allez! on peut pas en chevir. »

BROCHE, s. f. || Fêtu; menus objets. *N'avoir plus une broche de bois*, loc., avoir épuisé sa provision de bois. « Preûtez-moué donc un p'tit d'bois sec pour faire cuire ma soupe; j'en ai pus eune *broche*. »

BROCHER, v. a. || Donner une première façon à une vigne, à une terre, au moyen du *bigot* ou de la *marre*. (Voy. ces mots.)

BROCHURE, s. f. Séton. (Voy. *Seinton* et *Herbe à la* [illegible]).

* **BROILLARD**, s. m. Brouillard. (Voy. *Borgeon.*)

BROSSE, s. f.

Tant que, d'icy à Roussillon,
Brosse n'y a, ne *brossillon*,
Qui n'eust, ce dit il, sans mentir,
Un lambeau de son cotillon,
Quand de ce monde voult partir.
VILLON.

— *Broussaille*, autrefois *brossaille*.

Ce n'étoient que petits sentiers pleins de *brossailles*.
(VAUGELAS.)

BROUÉE, s. f. (Voy. *Brouasse*.)

Brouillat, *brouée*, ou neble est comme doulce pluie.
(ANT. MIZAULT, *l'Astrologie des rustiques*.)

Le fauls pas d'un cheval, le passage fortuit d'un aigle, un songe, une voix, un signe, une *brouée* matinière, suffisent à le renverser et porter par terre.
MONTAIGNE, liv. II, chap. XII.)

* **BROUILLASSER**, v. n. (Voy. *Berouasser* et *Brouasser*.)

* **BROUTE**, s. f. Subsistance. — *Chercher sa broute*, loc. de campagne; *brost* en vieux français.

Si vient guerre, mort ou famine,
Dont Dieu nous gard, quel train, quel myne,
Ferons-nous pour gagner le *broust*?
VILLON.

* **BROUURE**, s. f. (Voy. *Berouissure*.)

On demande si le fermier doit avoir diminution de fermage pour la stérilité de l'année, ou pour la grêle, nielliure, *brouure*, ou autres accidents imprévus.
LA THAUMASSIÈRE, *Nouv. Com. sur les Coutumes du Berry*.)

* **BRUGNON**, s. m. Espèce de nerprun. (*Rhamnus catharticus*.)

* **BRUNE**, s. f. Bonne amie. (Voy. *Breune et Blonde*.)

* **BUARD**, s. m. Buzard, oiseau de proie.

Un chacun connoît cet oiseau *Buart*, avide et voltigeant en tendant des piéges.
(*Dires du seigneur de Saint-Loup contre le seigneur de Bois-Buart*, vers 1700.)

* **BUÉ** ou **BUET**, s. m. (Voy. *Coue* et *Coui*.)

BUÉE, s. f. Du grec Βυω, d'après Huet, d'où le latin *imbuo* et le français Imbu :

La pluye nous a *buez* et lavez.
VILLON.

|| A Issoudun, Cruche à anse.

|| Fontaine *Maubuée* à Paris, c'est-à-dire impropre à la lessive.

— *Les Buées*, localité près de Poulaines (Indre).

* **BUJADAIS**, s. m. Cuvier de terre de Bazaige (Indre) dont on se sert aux bords de la Creuse pour faire la lessive (Eguzon, Indre). — (Voy. *Bujau*, *Mortier*, *Tenou*, etc.)

* **BUJADE**, s. f. Lessive (en Bourbonnais.) (Voy. *Buie*.)

BUNE, s. f. || *Les Bunes*, village de l'Indre, près des bois de Villegongis.

* **BUNER**, v. n. Manière de tirer au sort, pour savoir à qui commencer, aux jeux de *chique* et de *bouchon*. (Voy. ces mots et *Bune*.)

* **BUOTTE**, s. f. Fauvette, oiseau. (Voy. *Buriche* et *Rouiche*.)

BURE, s. f. et adj. (Voy. *Buse*.)

|| *Pierre bure*, grès ferrugineux du Sancerrois, Henrichemont, Morogues.

* **BUSE**, adj. (Voy. *Bure* et *Oie buse*.)

* **BUSSARD**, s. m. Tonneau. (Environs de Loches, non loin du pays de Rabelais.)

Panurge, à son arrivée, luy donna ung veau gras, ung demy pourceau, deux *bussars* de vin.
RABELAIS, *Pantagruel* liv. III, chap. 20.

* **BUSSE**, s. f. Tonneau. (Voy. *Bussard*.)

BUSSE, s. m. || Buste. Même prononciation que dans *jusse* pour juste, *resse* pour reste, *artisse* pour artiste, etc. (Voy. observ. à *T*.) « Dans les guerniers d'la *Mairerie*, y a encore tous les vieux *busses* des govarnements d'auterfoués. »

BUTER, v. a. La première syllabe se prononce longue dans les Amognes, *bûter*.

BUTTET, s. m.

Butage, *buttage*, ancien genre de corvée féodale qui s'effectuait en transportant à dos et dans un buttet, soit des terres, soit des matériaux pour le service du comte.
TOUCHARD-LAFOSSE, *Histoire de Blois*.)

C

ÇA, pron. dém. (Voy. *Zou.*) || *C'est donc ça que...* Loc. C'est donc *pour* cela que... Voilà donc le motif pour lequel..., etc.

> *C'est donc cela que* tu te tiens en mue
> Fais le malade et te plains tous les jours,
> Te réservant sans doute à tes amours.
>
> (LA FONTAINE. *Contes*, liv. II, conte 2e.)

|| *Çà petit*, en parlant d'une chose de petite dimension.

CABAN, s. m.

> Ce pauvre charlatan ne vivoit que de ce métier et se morfondoit fort, combien qu'il fût affublé d'un *caban* fourré tout pelé.
>
> (*Satire Ménippée.*)

> Or dessous ceste robe illustre et vénérable,
> Il avoit un jupon, non celuy de constable;
> Mais un qui pour un temps suivit l'arrière-ban,
> Quand en première nopce il servit de *caban*
> Au croniqueur Turpin, lorsque par la campagne
> Il portoit l'arbalestre au bon roy Charlemagne.
>
> (REGNIER.)

* **CABAS**, s. m. Sorte de raisin à gros grains, blancs, ovoïdes, à peau et chair fermes. Peut-être le *caillebas* des Hautes-Pyrénées.

CABAS, s. m. || (Extension du deuxième sens.) Sorte de petite échelle portative sur laquelle on couche les tonneaux qu'on veut transporter dans une charrette, pour les maintenir en place, et les empêcher d'être *cabassés* (secoués) durant le voyage. (Voy. *Cubas, Cahot* et *Cabasser.*)

CABASSER, v. a. — A signifié dérober.

> Mesmement les bergers des champs
> Me *cabassent*, ores le mien
> A qui j'ai toujours faict du bien.
>
> (*La Farce de Pathelin.*)

> L'Aignelet! maint agneau de laict
> Tu as *cabassé* à ton maistre.
>
> (*Ibid.*)
>
> LE PREBSTRE.
>
> Je ne vous dois rien mon amy,
> Vous êtes troublé de la teste!
>
> LE PELLETIER.
>
> Me cuidez-vous donc beste?
> Suis-je à *cabasser* ainsi?
>
> (*Nouveau Pathelin à trois personnages.*)

|| Fig. Péricliter.

* **CABINE** et **CABUNE**, s. f. Petite cabane, chaumière. (Voy. *Loge* et *Loubite.*)

CACHE, s. f. || *Cache-cachette*, jeu de *cache-cache* (Acad.)

* **CACHE-COU**, s. m. Pièce d'étoffe tenant au bonnet des ouvrières et Bavolet (Acad.). (Voy. *Béguin*, *Câline*, *Minute.*)

* **CACREUGNE** et * **CACROLLE**, s. f. Crâne, tête, cervelle. « Un coup de bâton sur la *cacreugne!* » (Voy. *Cacrotte, Ciboule.*)

— *Cacrolle* à Cours-les-Barres, Azy, Amognes. On dit aussi la *cacrolle* de la tête. (Voy. *Cacrotte.*)

CADENETTE, s. f. Primitivement gland d'une casquette, puis la calotte elle-même. « Il a ben sa *cadenette* sus l'oreille. » (Voy. *Calori.*)

|| Tresse que portaient jadis les hussards sur les deux tempes, et destinée à amortir les coups de sabre.

* **CADOUE**, s. f. Pauvre habitation de campagne, maison couverte en paille. (Voy. *Turne.*)

* **CADRAL**, adj. (Issoudun). Qui convient, qui plaît, qui sied, qui va bien. Ce mot ne s'emploie chez nous qu'avec la négation. « C'est pas encore çà queut' chouse de ben *cadral!* » — En français

(Acad.) *Cadrer*, avoir de la convenance, du rapport. En latin *quadrare*, être symétrique, être séant.

* **CADRANURE**, s. f. Maladie des arbres qui consiste dans la formation de fentes correspondant aux rayons médullaires. La coupe de leurs troncs représente les rayons d'un cadran.

* **CAFETIAU**, s. m. Mauvais café, sans force ni vertu.

CAGNARD, s. m. || Chaufferette. (Voy. *Chauffe-pied.*)

Gens aimant leurs foyers et qu'on nomme *cagnards*.

(HAUTEROCHE.)

* **CAILLAT**, s. m. Cailleteau, jeune caille. On dit d'un enfant dorloté dans son lit : « Il est chaud coume un petit *caillat.* »

— Nom de famille à Coings (Indre).

— Les *Caillats*, localité près de St-Août (Indre).

* **CAILLÈRE**, s. f. Bourses, testicules du bélier. || Toutes choses gênantes qui pendent, ballotent.

CAILLON, s. m. (Voy. *Décaillouner.*)

* **CAILLOU**, s. m. Sorte de poterie de terre connue sous le nom de grès (Acad.) « Un plat, une assiette, un pot de *caillou.*— Ce marchand ne vend que du *caillou.* »

CAIMANDER, v. a. et n. Du latin *mendicare.*

Dans le français officiel du xve siècle, on disait *caymand*, *caymande*, pour Vagabond, vagabonde.

Mandons et enjoignons à nostre Prévost de Paris et à tous seneschaux, baillifs et juges des bonnes villes ou à leurs lieutenans...... que ils advisent et facent adviser les *caymans*, et *caymandes*, qui ne sont pas impotens,.... et qu'ils les facent labourer, etc.

(*Ordonnance cabochienne* du 25 mai 1413. V. Recueil Isambert, t. VII. p. 384.)

Le boucher Caboche, auteur de cette ordonnance, s'était fait chef de faction à Paris, sous le règne de Charles VI.

CAIRE. *Les Grands-Caires*, *les Petits-Caires*, domaines situés près de Saint-Léger-Magnazeix (Haute-Vienne). Dénominations n'ayant probablement pas de rapport avec l'origine égyptienne mentionnée au Glossaire. Quelques-uns croient qu'elles sont un témoignage de l'invasion arabe arrêtée en Poitou par Charles Martel : nous pensons avec plus de vraisemblance que l'étymologie se rapporte à *Carroué, Quaire*, *Quéroué.* (Voy. ces mots.)

* **CAJAT**, s. m. Mal survenant à la tête, aux oreilles, croûtes purulentes. (Voy. *Caquesie*, *Caquelie* et *Pourrijat.*) « C'poure petit, il est pas *argardabe*, il est tout plein de *cajat* ! »

* **CALET**, s. m. Espèce de fronde formée d'un bâton fendu au bout. (Voy. *Rouette.*)

|| Jadis *Pistolet de Sancerre*, en souvenir de la longue et héroïque résistance des protestants de cette ville assiégés par le maréchal de la Châtre, après le massacre de la Saint-Barthélemy.

Les assiégés se défendoient avec beaucoup de valeur. Cent cinquante vignerons entr'autres causèrent avec *leurs frondes* un tel désordre dans le camp des assiégeants, que ceux-ci les nommèrent les *Pistolets de Sancerre* ; ce nom est encore aujourd'hui commun dans tout le voisinage de Sancerre.

FLEURY DE BELLINGEN, *Étymologies des proverbes françois.*

On nous assure que ce témoignage glorieux de la vaillance des Sancerrois est actuellement effacé du langage local.

CÂLIN, s. m. (Voy. *Quiaulin.*)

CALINOT, adj. Diminutif de *câlin*, (Voy. ce mot.) Simple, nigaud ; en argot, *cornichon.*

CALORGNE, adj. Contraction de *Caliborgne.* (Voy. ce mot et *Birou.*) Qui louche en dehors.

* **CALORI**, s, m. Sorte de bonnet grec.

— *Caloret*, petit bonnet de mauvais goût, en patois d'Alençon.

CALOT, s. m. || Bonnet d'enfant en indienne, bordé d'une frange de dentelle de coton noir, et qui s'attache sous le cou. (Voy. *Calotte.*)

* **CAMBOUÉ**, s. m. Cambouis. Terminaison *é* pour *i*, comme dans *Gué*, *Pué*, etc. (Voy. ces mots.)

* **CAMBOULE**, s. f. Tumeur, grosseur occasionnée par un coup, ampoule.

CAMELOTTE, s. f. || Étoffe grossière en poil de chameau.

CAMPAINE, s. f.

Ce faict, considéra les grosses cloches qui estoient ès dites tours, et les fit sonner bien harmonieusement. Ce que faisant, lui vint une pensée qu'elles serviroient bien de *campanes* au col de sa jument.

(RABELAIS, *Gargantua* liv. I. chap. 17.)

Aujourd'huy, dernier jour de juing 1488, nous, prieur

et chapistre de l'église séculière et collégiale de Saint-Estienne de Dun-le-Roy, ensemble ensemblez par le son de la *campane*.

(*Fonds du chapitre de Dun-le-Roy. — Archives du Cher.*)

Madame de Sévigné emploie le mot *campane* avec le sens de broderies en forme de cloches. « Des *campanes* d'argent aux manches. » (*Lettres.*)

* **CAMPÉE**, s. f. Espace de pays, de terrain. « Entre Bourges et Dun-le-Roi, ça n'est qu'une *campée* de pierres. — Voilà une belle *campée* de blé. »

* **CANCAN**, s. m. Peut-être pour *quant-quant*, grande quantité. « Trouver des *cancans* de champignons. » On dit que pour trouver des *cancans* de violettes, il faut parler d'Adam et d'Ève.

* **CANCANIER**, adj. et subs. De Cancan (Acad.) Qui aime à bavarder sur tout, qui colporte de maison en maison les nouvelles et les médisances. (Voy. *Cancaner.*)

* **CANCOUELLE**, s. f. Ver blanc, le même que *Turc*. (Voy. ce mot.)

* **CANETER**, v. n. Marcher lourdement, en se dandinant comme un canard. — « La *grousse* mère Jeannette qu'a s'en allait toujous *canetant* à la place. »

* **CANETTE**, s. f. La coiffure des Amognounes ne prend ce nom que lorsqu'elle est en indienne ou mieux, depuis un certain temps, en soie noire. Lorsqu'elle est en calicot ou autre étoffe blanche, elle prendra le nom de *coiffe*. (Voy. ce mot.)

* **CANIAU**, s. m. (Syncope de Caniveau.) Petit canal. (Voy. *Ganniau.*)

* **CAPELUCE**, s. m. Chapeau (à Issoudun). « Il a pris son grand *capeluce* des Dimanches! »

Cappel, vieux français, dans Villon.

Il (l'usage) a altéré les terminaisons anciennes : de *scel*, il a fait *sceau*, de *capel*, *chapeau*.

(La Bruyère, *De quelques usages.*)

Capeline (Acad.), espèce de chapeau de femme, autrefois casque militaire :

J'auray, par saint Jacques!
Capeline et Jacques
Pour leur faire assaut.

(*Ancien Théâtre françois.*)

CAPICHON, s. m. (Voy. *Décapichouner.*)

CAQUELIE, s. f. (Voy. *Cajat.*)

* **CARAQUI**, s. m. (Voy. *Caroqui* et *Tire-arrache.*)

CARCA, s. m. — *Carcat* est le nom d'une très-ancienne famille d'Issoudun. Se lit gravé en relief parmi ceux des autorités d'alors, sur une ancienne couleuvrine de la tour d'Issoudun, fondue dans cette ville.

* **CARDEUX**, s. m. Sobriquet donné par les habitants d'Issoudun à leurs voisins de Châteauroux, à cause des nombreuses fabriques de drap de cette dernière ville. Issoudun et Châteauroux sont deux villes rivales.

CARDINAL, s. m. || Cardère (*Fl. cent.*), plante également pourvue d'aiguillons dont les fleurs sont non pas rouges, mais bleuâtres.

CARÉE, s. f. || Charogne. || Au fig., mauvais sujet, drôle. « C'te *carée*-là. » (Voy. *Carne.*) Léré.

ÇARIMOUNIE, s. f.

Sganarelle. — Ne voulez-vous pas que je me réjouisse avec vous d'un si bel assemblage?

Lucas. — Avec moi, tant qu'il vous plaira, mais avec ma femme, trêve de *çarimounie*.

(Molière, *le Médecin malgré lui.*)

* **ÇARIMOUNIEUX**, adj. Cérémonieux.

* **CARMET**, s. m. Dévoiement, indisposition causée par l'abus du raisin et du *vin doux* dans la saison des vendanges.

Allusion empruntée aux satires des anciens conteurs du quinzième siècle contre les religieux Carmes, d'où le verbe *carmeter*. (Voy. ce mot et *Driollette.*)

CARMETER, v. n. Éprouver l'indisposition du *carmet*.

* **ÇARNE**, s. m. Cercle, rond, anneau. || Halo lunaire. « J'arons de l'iau, la lune a un *çarne*. » — C'est le vieux mot *cerne*, cercle (*circulus*).

* **ÇARNÉ**, adj. Entouré d'un cercle livide. « Avoir un œil *çarné*, » par suite d'un coup. (Voy. *Coque.*)

* **CAROGNE**, s. f. Lieu de captivité au jeu de barres. « Le joueur pris hors des barres est conduit à la *carogne*. »

* **CARQUALIN**, s. m. Craquelin, pâtisserie légère

CARRE, s. m.

Le mercredy, 6e jour de septembre 1606, la fouldre est tombée sur une des tours de la vieille ville de Dun-le-Roy, proche la maison des Buchailles, celle qui fait le *carre* de ladite ville.

(*Hist. manusc. de Dun-le-Roy.*)

CARROUÉ, s. m. — *Le Carroué*, place de l'hôtel de ville de Château-Neuf-sur-Cher.

* **CASQUE**, s. m., et **CASQUE-BLEU**. Aconit, plante remarquable par sa corolle en forme de casque et par ses propriétés vénéneuses. — On prononce habituellement *casse* (par euphonie) et de même pour le *casque* des dragons. (Voy. *Jusse.*)

CASSAILLE, s. f.

Cassaille, c'est-à-dire labours divers, fumier et ensemencement à l'automne de blé d'hiver.

(DE BENGY-PUYVALLÉE.)

* **CASSE-COU**, s. m. || *Le Casse-cou*, à Sancerre, chemin en pente raide. — Rue *Casse-cou*, à Bourges.

* **CASSÉE** (*a* très-bref), s. f. Potée, le contenu d'une *casse*. (Voy. ce mot.) « Eun' *cassée* d'iau, eun' *cassée* d'cendre. »

|| Averse de pluie. (Voy. *Agas d'iau.*)

* **CASSIAU** (*a* bref), s. m. Bénitier. (Voy. *Casse*).

|| *Porte-cassiau*, enfant de chœur qui porte le bénitier.

* **CASSIS**, s. m. Ruisseau en travers d'une route.

|| Débris de pierres cassées, pierrailles qu'on jette sur un chemin, etc. « Jeter du *cassis* sur un chemin. »

* **CATAFOUINE**, s. f. Maladie honteuse. (Voy. *Fouiner.*)

* **CÂTU**, s. m. Tintoin, peine à faire une chose, préoccupations de difficultés à surmonter. « Avoir du *câtu*. » Comme si l'on disait : *Qu'as-tu?*

* **CAUMELLE**, s. f. Champignon comestible des bois, du genre agaric. (Voy. *Comèle.*)

* **CAUMELON**, s. m. Espèce de champignon vénéneux. (Voy. *Coumèle* et *Girolle.*)

* **CAVEL**, s. m. *Typha*, plante des étangs. (Voy. *Marais*, *Quenouille* et *Pavas.*)

* **CEAUPIN, ÇOPIN**, s. m. Cep de vigne. (Voy. *Supin.*)

CEINTOURER, v. a. — *Ceinturé* a désigné une toilette prétentieuse, des manières apprêtées.

Le comte de Guiche, *ceinturé* comme son esprit, me parut bien avoir de l'esprit.

(Mme DE SÉVIGNÉ.)

* **CELÉ (A LA)**, loc. (Voy. *Celer.*)

* **CENDRILLON**, s. m. Noix. (Voy. *Cendrille.*)

* **CENDRILLOUÈRE**, s. f. Noix suspendue à une ficelle garnie de collets, pour prendre des *cendrilles* ou mésanges. (Voy. *Arderollouère.*)

CENELLE, s. f. || *Des cenelles!* — Oui! *des cenelles!* Loc. en guise d'interjection, même sens que le fameux : *Plus souvent!* de Potier dans la comédie des *Petites Danaïdes*.

CERCHER, v, a. Chercher. (Voy. *Sarcher.*)

Certes, Monsieur, sans vostre rencontre, je serois maintenant proche de vostre logis, où je vous allois *cercher*.

(*Ancien Théâtre Français. La Comédie des Comédiens.*)

* **CERCIFIS**, s. m. Salsifis. (Voy. *Sersifis.*) Adrien-Laurent de Jussieu écrit les deux. (*Genera plantarum*, p. 170.)

* **CERISE** (Acad.), s. f. (Voy. *Guigne.*)

* **CERVELAS**, s. m. Sorte de marbre exploité dans l'Indre, d'un blanc de lait ou tacheté de blanc et de rouge.

* **CESSER**, pris au passif comme dans la citation suivante :

Vous me direz peut-être que les persécutions *sont passées*. Il est vrai, les persécutions *sont cessées*, mais les martyres *ne sont pas cessés*.

(BOSSUET, *Panégyrique de Saint François de Paule.*)

(Voy. *Cesser* et *Décesser.*)

CEUX, adj. dém. pl. des deux genres. « *Ceux* jeunesses sont vire-voles. » (Voy. *Virevole.*)

CHÂBLER, v. a. || Gauler. (Voy. *Flâber.*)

Et sera tenu ledit bailleur payer la moitié des *châbleux* qui conviendra avoir pour *châbler* les noix estans ès dicts héritaiges.

(*Minutes d'Adenet Dorléans, notaire à Bourges*, 157 7.)

* **CHABLIATER, CHABIATER**, v. n. *Chabiater des yeux* (Indre), Clignoter. Dans le Cher on dit *chabler*. (Voy. ce mot.)

CHABOT, s. m. (Voy. *Crosse.*)

Les vignerons ne feront feu dedans les vignes,... n'emporteront aucuns bois d'icelles... ne vendront ou donneront chevelus ny *chabots*, n'auront aucuns chiens ès-dites vignes, etc., etc.

(*Commentaire sur la coustume du Berry*, par Mᵉ Jean Mauduit, d'Argenton.)

CHABUT, s. m. (Voy. *Gébut* et *Tour de puits.*)

* **CHÂCHOUINER**, v. n. Faire le *châchouin* (Voy. ce mot), travailler sans courage, sans émulation. « Il fait que *châchouiner*. »

CHÂGNAT, s. m.

— *Le Châgnat* et *le Petit Châgnat*, noms de domaines dans l'Indre. — Dérivés de *châgne*, chêne.

CHÂGNE, s. m.

|| *Faire le châgne forchu.* (Voy. *Pourrette*, *Plante-pourrette.*)

Mais en ce qu'elles ont la teste, c'est le tronc en bas; les cheveulx, ce sont les racines en terre, et les pieds, se sont les rameaulx contremont, comme si un homme faisoit le *chesne fourchu*.

(Rabelais, *Pantagruel*, L. V, C. 9.)

A peine eust-il donné avis à Clisthènes de refuser la belle Agariste, sa fille, à Hippoclides, pour luy avoir veu faire *l'arbre fourché*, sur une table.

(Montaigne, L. II, C. 12.)

|| *Poire de châgne*, espèce de poire (dans les Amognes) qui blettit facilement. (Voy. *Blosse.*)

CHÂGNER, v. n. || *Châgner des oreilles*, loc. Se dit du mouvement que font les chevaux avec leurs oreilles, lorsqu'ils s'effarouchent ou se disposent à ruer.

* **CHAGRIGNÉ**, adj. Chagrin (Acad.), attristé. « J'ai jamais vu eune veuve aussi *chagrignée* qu' ça. » (Voy. *Déchagriner.*)

* **CHAGRIGNER**, v. a. Chagriner.

* **CHAGRIGNEUX**, adj.

Mordié, que je te voy le visage *chagrigneux* et maussade.

(*Choix de Mazarinades.* — *Dialogue de deux guespins sur les affaires du temps.*)

* **CHAILLAUDERIE**, s. f. Bêtise. (Voy. *Chailloterie.*)

CHAILLE (IL NE M'EN), loc.

Item (je donne) et à Michel Culdou,
Et à sire Charlot Taranne,
Cent sols : s'ilz demandent prins où?
Ne leur chaille; ilz viendront de manne.

(Villon.)

... Beau sire, *ne vous chaille*,
Quand je serai plus garni de *cliquaille*,
Vous en aurez.

(Marot.)

Le Tout-Puissant de leur façon despite
Se mocquera, car d'eulx il ne luy *chault*.

(Cl. Marot.)

... Ainsi soigneux de mon bien me parloit,
Le bon Janot, et il ne m'en *chaloit*.

(Id.)

* **CHAILLOT**, adj. Imbécile, sot; (Voy. *Glaudi.*)

* **CHAILLOTERIE**, s. f. Bêtise. (Voy. *Chaillot.*) S'emploie surtout au pluriel. — « I' n'sait dire que des *chailloteries !* »

* **CHAINE (C'EST LA)**, loc. Que de souci ! que d'embarras ! (Dun-le-Roi.) (Voy. *Gelée*).

CHAINTRE et **CHAINTE**, s. f. (Voy. *Saintre* et *Sevau.*)

CHAIRCUITIER, s. m. Charcutier. Se rapproche plus de son étymologie *chair cuite*.

CHALINE, s. f. En Poitou, l'orage lui-même, tempête. Dérivé peut-être de Chaleur. — *Chal*, chaud dans Roquefort.

CHAMEIRON et * **CHAMERON**, s. m. Sorte de sous-sol imperméable, en *mine brûlée* (Voy. ce mot) et formant des lits minces et irréguliers. (Cours-les-Barres.)

* **CHAMOISÉ**, adj. Tacheté. « Un bœu *chamoisé*. » (Voy. *Garichon.*)

CHAMPI, s. m. — Sortant de terre, comme un *champignon*, sans parents.

* **CHAMPIGNON DE ROUSÉE**, s. m. L'agaric comestible à feuillets rosés.

CHANDELLE, s. f. || Surveillant de travaux qui se tient debout pour exciter les ouvriers à remplir leur tâche.

|| Mucosités du nez.

|| *Chandelle de brande.* (Voy. *Nonnain* et *Pétrette.*)

Les tiges desséchées de l'asphodèle blanc, commun dans les *brandes*, prennent feu aisément, et les enfants s'amusent à les secouer en courant.

* **CHANGEOTTER**, v. n. Fréquentatif de Changer.

CHANGEUSE, s. f. (Voy. *Veilleuse.*)

* **CHANNANCE (ÊTRE DE)**, loc. Être en pointe de vin, se griser. (Voy. *Channer.*)

* **CHANNER**, v. a. Boire avec excès, se griser (Issoudun). — *Channe*, *channée*, cruche (patois normand). — *Channée*, mesure de deux litres (Jura).

* **CHANNEUX**, adj. Qui a l'habitude de se griser (Issoudun).

CHANNIR, v. n. (Voy. *Gnioler* et *Chandir.*)

CHANTER, v. a. || *Chantemesse*, nom d'un clos de vigne à Issoudun, situé près du village de Saint-Denis, et ainsi nommé probablement parce que son vin avait, par privilége, servi au sacrifice de la messe.

* **CHANTEUSE**, s. f. Insecte, criocère du lis. (Voy. *Qui-qui.*)

Les enfants s'amusent à emprisonner ces insectes dans leur main fermée et se divertissent de leur cri.

* **CHANTOUNER**, v. n. Chantonner. (Voy. *Chanterouner.*)

CHAPELLE, s. f. || *Faire chapelle*, loc. Se dit des femmes qui relèvent devant le feu le bas de leurs jupons pour se mieux chauffer (Issoudun et Blaisois). — De même en patois picard. — *Faire courtine*, en patois normand.

— *La Chapelotte*, village du Cher.

— *La Chapelaude*, village de l'Allier.

CHAPIAU, s. m. Chapeau.

|| *Chapiau à renvoyer les nuées*, loc. Ancien chapeau des dimanches à grands bords des vieux habitants de la campagne.

|| *Chapiau d'curé*, loc. Sorte de champignon comestible dont la forme se rapproche de celle des chapeaux ecclésiastiques. (Voy. *Girolle.*)

CHAPIOTER, v. a. || Écorcher. Un de nos correspondants fait dériver ce mot de *chair* et de *dépiauter*; nous le rapprocherons plutôt de *chapus*, *chapuis*, charpentier.

— *Chapiotat*, sobriquet devenu nom de famille.

* **CHAPOUNAGE**, s. m. Action de *chapouner*, castration des volailles.

— Dans les domaines, l'opération du *chapounage* se pratique avec un certain mystère, sous peine de porter malheur à la famille.

CHAPOUNER, v. a. (Voy. *Amourettes.*)

|| V. a. *Chapouner une salade*, loc., y mettre un bon *chapon* (Acad.), croûte de pain frottée d'ail. (Voy. *Frottée.*)

CHAR, adj. Cher, d'un haut prix.

Il m'exhorsitoit d'allumer du feu : dame, comme tu sçais, le bois est *char*.

CYRANO DE BERGERAC. *le Pedant joue*, act. V, sc. 10.

CHARASSON, s. m. || Echelle formée d'un seul montant traversé par les échelons. (A Bourges.) — Une semblable échelle est en usage dans les Landes de Gascogne pour le travail des ouvriers *gemiers*. (Voy. *Gemer.*)

CHARBOUILLAGE, s. m. || Maladie des grains, nielle, charbon.

— *La Charbouillaterie*, nom d'une rue de Dun-le-Roi, où était situé, au XV[e] siècle, l'atelier d'un salpêtrier.

CHARCHE, s. f. Recherche. || *Etre en charche de...*, loc. Chercher quelqu'un, quelque chose.

Qui sera *en cherche* de science, si la pesche où elle se loge.

MONTAIGNE I. II, C. 12.

CHARCHEUX DE PAIN, et (ce qui est plus triste encore) *Charcheux de croûtes.*

* **CHARDER**, v. a. Manger abondamment, surtout de la viande, avaler, dévorer. (Voy. *Char*, *Viande* et *Pidance.*)

|| Fig. Se dit d'une personne en colère qui poursuit son interlocuteur. « J'vas le *charder*, c'est sûr, » c'est-à-dire le dévorer. (Voy. *Carder* et *Manger.*)

* **CHARLANTON**, s. m. Charanson. (Voy. *Cosson.*)

* **CHARMER**, v. a. Calmer par sortilège.

Les philosophes, semblables à ces dangereux empiriques, *charment* et endorment le mal pour un temps, etc.

BOSSUET. *Sermons.*

* **CHARMOTTE**, s. f. Se dit à Châteauroux pour *chèvre-morte*. « Porter un enfant à la *charmotte*, »

le porter sur son dos. (Voy. aux mots *Chieuve* et *Charbiquion*, des locutions semblables.)

CHARNE, s. m. — *La Charnaie,* nom de localité près Argenvières (Cher). (Voy. *Charpe.*)

* **CHARNER,** v. a. (Voy. *Charder.*)

L'Académie a conservé le subs. masc. *Charnage*, temps pendant lequel il est permis de manger de la chair, de la viande (pop.) (Voy. *Habit à la viande*), et Décharner, v. a., dépouiller les os de la chair qui les couvre, etc.

* **CHAROSSON,** s. m. Le clos des *Charossons*, situé aux environs d'Issoudun (les Bordes), a une sorte de réputation. (Voy. *Charasson.*)

* **CHARPIE,** s. f. || *Tête de charpie*, grosse *cosse* ou racine, le plus généralement reposant sur trois pieds, et qui sert de point d'appui aux tonneliers et vignerons pour *charpiller, charpigner, appointurer*, etc. (Voy. ces mots), le bois des *douelles.*

* **CHARROUNER**, v. a. et n. Travailler le bois comme un charron. « Il était devant sa porte, en train de *charrouner* je ne sais quoué! »

CHASSE, s. f. || *Chasse-Machabée* ou *Macabre* (selon M. DE LA SAUSSAYE, *Histoire du château de Chambord.*) (Voy. *Chasse à baudet* et *Machabée.*) Sur la *chasse gayère* ou *goyère* du Bourbonnais, voy. MAURY, *Forêts de la France.* — En Normandie, *chasse,* avenue d'arbres près d'une habitation.

CHASSE-MARS (LA). Se dit absolument pour la fête de *la Boune Dame de Chasse-Mars.* (Voy. *Boune-Dame.*)

Les cens deuz chacun an sur les chéseaulx et terres de la paroisse, tant en argent comme en poullaille, le jour de la *Chasse-Mars.*

(*Archives du Cher, duché de Berry*, [illegible])

CHASSE-PAIN. — Localité, environs d'Issoudun. — Les brandes de *Chasse-pain* (Lignières, Cher).

* **CHASSEUR NOIR,** loc. du Blaisois. (Voy. *Chasse.*)

Si le voyageur attardé dans les bois de Chambord reçoit l'hospitalité sous la chaumière, il y retrouve la sombre et superstitieuse tradition attachée à la mémoire du comte Thibault, c'est le *chasseur noir*, etc.

(TOUCHARD-LAFOSSE, *Hist. de Blois.*)

* **CHASSIGNAT** et **CHACHIGNAT**, s. m. Chassieux. (Voy. *Chachioux* et *Déchachiouser.*) — Noms de famille.

CHAT, s. m. || *Emporter le chat*, loc. se retirer furtivement.

|| *Chat parche* ou *chat monté*, jeu d'enfants analogue à celui des quatre coins, et qui consiste en ce que les joueurs, sauf un qui *trime*, se *parchent* sur quelque petite éminence, une grosse pierre, une borne, etc., d'où ils s'excitent les uns les autres à changer de place. Si le *trimeur* parvient à en toucher un avant que ce dernier ait réussi à se jucher (Voy. *Gucher*), ils changent réciproquement de rôle, et le jeu continue.

Ce jeu est peut-être le même que celui de *chapifou*, mentionné par Rabelais dans la liste des jeux de Pantagruel. Toutefois, suivant Le Duchat, le *chapifou* serait le colin-maillard. (Voy. *Babifou.*)

CHAT-BURE, s. m. (Voy. *Gourlaud.*)

CHATOILLER, v. a.

> Ainsi s'en va *chatoilleux* de la gorge
> Le dict valet monté comme un saint George.
>
> MAROT.

* **CHATOILLEUX,** adj. Chatouilleux, qui craint le chatouil.

* **CHATOUILLAT**, s. m. Chatouillement. « Je crains ben le *chatouillat.* »

CHATOUNER, v. n. || Drageonner. « Les épines *chatounont* dans les prés. » (Niherne, Indre).

CHAUCHER, v. a. — *Chauchard*, sobriquet devenu nom de famille.

CHAUD-REFRÉDI, s. m. (Voy. *Re[illegible]dissure.*)

CHAUDROUNER, v. a. Faire cuire, fricasser dans un chaudron.

> Pour la Saint-Vincent
> A fallu s'rassembler :
> J'ai dit à la Gotte :
> Quoi qu'tu nous f'ras manger ?
> — J'ai des vieux pois jaunes,
> Dans les [illegible] du guernier.
> — Va t'en [illegible] abattre
> J'te les ferai *chaudrouner.*
> Ma *curette*!
> [illegible]
> Les [illegible]
> Sont enfoncés! } Refrain.
>
> [illegible]

(Voy. *Colidon* et *Machabée.*)

* **CHAUFFOIR**, s. m. Mot par lequel on désigne encore dans certaines localités une maison de paysan; d'ordinaire, on dit plutôt une *chambre* ou une *maison*. On ne compte en effet, comme constituant la maison, que la chambre à feu, la cheminée, le *chauffoir* ou foyer; c'est la tradition du culte antique du *focus*. Le Français a gardé les mots *feu* (un village de trente *feux*) et *foyer* (renvoyer un soldat dans ses *foyers*.)

CHAUME, s. f. Espace de terres incultes.

|| *Sur les chaumes d'Avor*, loc. dans le département du Cher. Pour exprimer qu'une promesse n'offre qu'une médiocre garantie, elle est assise, dit-on, sur les *chaumes d'Avor*, vastes étendues de terrain peu productif entre Bourges et Nérondes.

CHAUMER, v. a. || Trouver, ramasser sur la *chaume*, accrocher, etc. « Où donc qu'c'est qu'il est allé *chaumer* ceux bottes-là, c'grand *baziot*. » (Voy. *Chaume*.)

* **CHAUMERETTE**, adj. f. *Pierre chaumerette*, caillou que l'on ramasse à la surface des *chaumes*. (Voy. ce mot.)

* **CHAUMERON**, s. m. Habitant des *chaumes*, (Voy. ce mot.)

Il avait fait partie de cette association de muletiers indépendants établis, pour la plupart, sur les *chaumes* qui bordent les bois et appelés à cause de cela du nom de *Chaumerons*, etc.

(CHARLES ROUSSELET sous le pseudonyme de PIERRE VERMOND, *Chroniques populaires du Berry*.)

* **CHAUMETON**, s. m. Nom donné aux habitants des villages des *Chaumes*, dans le canton de Dun-le-Roi. (Voy. *Chaumeron*.)

* **CHAUMILLAGE**, s. m. En Sologne principalement et en Bas-Berry, on a l'habitude de couper les céréales à une certaine hauteur au-dessus du sol. L'enlèvement ultérieur de la paille restée ainsi sur pied s'appelle *chaumillage*. (Voy. *Chaumer* et *Chaumillon*.)

* **CHAUMILLON**, s. m. Faux servant à l'opération appelée *chaumillage*. (Voy. ce mot et *Chaumet*.)

* **CHAUMUSSE**, s. f. Terrain élevé et découvert, stérile, impropre même au pacage. (Voy. *Chaume*.)

* **CHAUTAY (LE)**, nom de localité. (Voy. Obs. à *S*, *Sautay* et *Chauvigny*.)

* **CHAUVENI**, adj. Moisi. « Du pain *chauveni*. » (Voy. *Chauvenir*.)

* **CHAUVENISSURE**, s. f. Moisissure. (Voy. *Chauvenir*.)

CHAUVIGNON, s. m. (Voy. Obs. à *S* et *Chauvigny*.)

* **CHAUVIGNY**, prononciation habituelle pour *Sauvigny*-les-Bois, localité du Nivernais. GUY COQUILLE, *Hist. du Nivernais*, p. 358, remarque, à propos de *Chauvigny*, la tendance de notre idiome à faire permuter dans la prononciation le *s* et le *ch*. — En Bourgogne, aux environs d'Avallon, il existe deux autres localités du nom de *Sauvigny*. (Voy. Ob. à *S*, *Sauvignon* et *Sautay*.)

* **CHAVOIS**, **CHAVOUÉ**, s. m. Chanvre de dernière qualité; mauvaise filasse. (Voy. *Recurin*.)

|| *Tête de chavois*. Loc. Se dit d'un enfant qui a les cheveux mêlés, mal peignés, comme un paquet de filasse. (Voy. *Pelain* et *Bourrasse*.)

CHÉ, s. m. || Tige de diverses plantes et notamment tête ou sarment de vigne qui sort de terre quand on a couché le gros pied. « Faire une *prugnure* à deux *chés* », c'est-à-dire à deux sarments. (Voy. *Prugnure*.)

* **CHEMENEU**, s. m. Chénevis. (Voy. *Chenoué*.)

CHENARD, s. m. || Nœud, rognon généralement siliceux dans les pierres calcaires et contre lequel se brisent les outils des tailleurs de pierre.

CHÊNE, s. m. || *Chêne franc* ou *chêne blanc*, chêne à gland pedonculé. Cours-les-Barres. (Voy. *Drelin*).

|| *Chênes de Beauce*, loc. de la Sologne. Les nuages. La Beauce étant en effet dépourvue de bois, il n'y a guère d'ombre que par les nuages. — L'argot donne : *Plume de Beauce* pour paille.

* **CHÈNIER**, s. m. (dérivé de *chêne*). Mauvais lit. « Il n'a qu'un ch'ti *chênier* pour tout ménage. »

* **CHENILLAT**, **CH'NILLAT**, s. m. Chenille, insecte. « Laid comme un *ch'nillat*. »

CHER, adj. (Voy. *Char*.) || *Vaut pas cher*, loc. De peu de valeur, méprisable (terme injurieux). (Voy. *Ren du tout*, *Ren qui vaut*.)

|| *Cher-bois*, loc. facétieuse. Bois travaillé que la main-d'œuvre rend *plus cher* que le bois brut.

CHÉRER, v. a.

Ne vous forcez de me *chérer*,
Chère ne quiert point violence.

(CL. MAROT. *[illegible]*)

CHÉRITÉ. s. f. || Charité, aumône. « La *chérité*, si vous plaît ! »

* **CHÉTIOT**, et au fém. **CHÉTIOTTE**, diminutif de *cheti*, faible, malingre.

* **CHETIVIER**, s. m. Faiblesse. « Avoir le *chetivier*, » être souffrant, en langueur. (Voy. *Chetiveté.*)

* **CHEUF, SOUS-CHEUF**, s. m. Chef, sous-chef.

CHEVAL, s. m.

|| *Cheval de cheville*, ainsi appelé parce que ses traits sont fixés au brancard par une *cheville* de bois ou de fer. (Nous avons donné précédemment le sens figuré. Voy. *Cheville, mettre en cheville.*)

— On appelle *cheval de pointe*, le troisième qui n'est guidé que par le cordeau ou la rène passant dans son *attelle* de gauche. S'il y en a un quatrième, il s'appelle *cheval de devant*; celui-ci est guidé par l'extrémité du cordeau.

* **CHEVALER** et **CHEVALETER**, v. a. Dans le sens de Piller, voler.

Il a été *chevalé* par des voleurs.

(P. DE LARIVEY, *Facétieuses nuits de Straparole.*)

CHEVALINE, s. f.

Voilà une maison qui va à sa ruine; une meule qui n'a plus de grain ... plus de *chevaline* au pré... plus de volature dans la cour, ça ne va plus...

(GEORGE SAND. *François le Champi* [illegible])

* **CHEVAUTTE**, s. f. Jument. (Voy. *Chevau* et *Chouautte.*)

CHEVÊCHE, s. f.

Panurge restoit en contemplation véhémente de Papegaut et de sa compaignie, quand il apperceut au dessoubs de sa cage une *chevesche*.

(RABELAIS. *[illegible]*, L. V, [illegible])

* **CHEVELER**, v. n. S'enraciner, pousser des racines, du chevelu (Acad.). « Quand la terre est fraîche, les *chabots chevèlent* ben. »

* **CHEVELURE**, s. f. Sarment de vigne planté ou marcotte ayant produit des racines. (Voy. *Echevelure* et *Chevelu.*)— *Chevelure* en Poitou.

CHEVILLE, s. f. || *Compter les chevilles*, loc. Attendre devant une porte, en compter les clous pour se distraire, croquer le marmot (Acad.).

Prudence étant décenduë ouvre à son mari, qui faisoit bien le fâché de ce qu'on luy avoit tant fait *compter les chevilles*.

(P. DE LARIVEY.)

* **CHIAS**, s. m. **CHIASSE**, s. f. Enfant au maillot. « Une chetite *chiasse.* » (Voy. *Pissouse* et *Bogniasse.*)

* **CHIASSE**, s. f. Dévoiement. (Voy. *Va-vite.*)

* **CHICHE** s. f. Poire sèche.— On fait de la *boitte* avec des *chiches*. (Cours-les-Barres.) (Voy. *Chèche* et *Daguenette*).

* **CHICHETÉ**, s. f. Avarice extrême, parcimonie qui va jusqu'au ridicule.

Sus, sus, faites bonne chère; dites après moi : au diable soit *chicheté !*

(BONAV. DES PERRIERS [illegible] LXXII)

Ce pendant qu'il se contente de l'espargne et *chicheté* de sa table, tout est en desbauche en divers réduits de sa maison.

(MONTAIGNE [illegible])

* **CHICHOTON**, s. m. Chiche à l'excès.

* **CHICHOTTER** et **CHICHOUNER**, v. n. Fréquentatifs de *chicher*. (Voy. ce mot.)

Tu me mesures ma part chez toi ! Tu [illegible] sur les secours que mon état réclame ?

(G. SAND. [illegible])

* **CHICHOUNERIE**, s. f. Epargne puérile.

CHIÈBE, s. f. (Voy. *Chieuve*). || Araignée des champs ou faucheux. (Voy. *Putain.*)

CHIEN, s. m.

|| Bourrelet servant à soutenir les jupes des femmes. (Voy. *Fessier*).

|| Rugosités de la peau.

|| *Chien, chienne*, outils de tonnelier servant à maintenir les cercles. — Davier (Acad.) instrument de dentiste.

|| *Chien-vert, chian-vart*. Chiendent.

|| Parler [illegible]. (Voy. [illegible] et [illegible].)

|| *Chien de cas*, loc. Le fait, le nœud d'une

affaire, le *hic*. « Il a découvert le *chien de cas*: voilà bien le *chien de cas* de l'affaire. »

CHIER, v. n. || *Chie-dret*, s. m. Se dit d'un homme raide et trop grave dans sa démarche.

|| *Chie-en-ruette*. Surnom injurieux de personnes de bas étage. Se dit des pauvres gens qui contreviennent aux défenses de police écrites sur les murs des ruelles pour empêcher de déposer, etc. (Voy. *Ruette*.)

CHIEUVE, s. f. (Voy. *Chiebe*.) || *La chieuve est dans mes choux*, loc. « Pendant que j'cause, la *chieuve* est dans mes choux, » c'est-à-dire je perds mon temps, je ne suis pas à ma besogne, mes affaires périclitent.

|| *Porter à la chieuve morte*, loc.

Nous avons mille médailles et notamment de cette honneste femme de Faustine, où cet aigle est représenté *emportant à la chèvre morte* vers le ciel ces âmes déifiées.

(MONTAIGNE, liv. II, ch. 12.)

|| *Taper du pied coume une chieuve qui voit le loup*, loc. Frapper le pied contre terre par impatience et, aussi, marcher lourdement en tapant le pied.

CHIÈVRE, s. f. || *Chièvres de Blois*, un des sobriquets et dictons adressés aux femmes de cette ville. (LE ROUX DE LINCY, *Proverbes français*.) (Voy. *Chieuve*.)

CHIFFLER, v. n. — Une des rares omissions du grand dictionnaire de M. Littré.

* **CHIFFOUNEUSE**, adj. et s. f. Lingère dont le métier consiste à repasser ou à confectionner les *béguins* gaufrés, ruchés, tuyautés, etc., des ouvrières d'Issoudun. (Voy. *Plisseuse*.)

* **CHIGUERLI**, s. et adj. (Voy. *Chiquerdi*.)

* **CHILER**, v. n. S'entend de la crépitation de la graisse, du beurre dans la poêle. « Cette bête est si maigre qu'elle grillerait ben sans *chiler*. » L'Académie, qui donne le substantif *crépitation*, n'a pas admis en regard le verbe *crépiter*, quoiqu'elle ait admis *décrépiter* en regard de *décrépitation*.

* **CHIPIE**, s. f. Bégueule. Se dit d'une femme boudeuse, acariâtre, exigeante, pointilleuse. (Bescherelle.)

* **CHIPOTIER**, s. m. (Voy. *Vetilleux*.)

CHIQUE, s. f. || *Chique et Rois!* Cri des enfants au passage d'un baptême pour réclamer la munificence du parrain.

CHIRON, s. m. — *Le Chiron*, *les Chirons*, nom d'un grand nombre de localités, près Saint-Hilaire, Pouligny, Tournon, Belâbre (Indre), et près d'Ids-Saint-Roch (Cher). (Voy. *Chier*.)

* **CHOLETTE**, s. f. Espèce de *navet* cultivé en Sologne pour la nourriture des vaches, provenant sans doute des environs de Cholet (Maine-et-Loire). (Voy. *Chaulé*.)

* **CHOMENEU**, s. m. (Voy. *Cheneveu*.)

* **CHOMIÈRE**, s. f. Chenevière. (Voy. *Chemière*.)

* **CHONGE**, s. m. Songe. (Voy. *Chonger*, et obs. à S.)

* **CHONGEUX**, s. m. Songeur, rêveur.

* **CHOPIN**, s. m. Buveur, gourmand. (Voy. *Chopiner* et *Galoppe-chopine*.)

* **CHOPINER**, v. n. Boire chopine, et surtout boire de nombreuses chopines. (Voy. *Biberouner*.)

* **CHOPINEUX**, adj. (Voy. *Chopiner*, *Pinteux*.)

* **CHOQUE**, adj. (Voy. *Choppe*.)

* **CHOQUERIE**, s. f. Parole ou action inconsidérée ou blessante, dont on peut s'offenser à tort ou à raison, *se choquer*.

* **CHOUAUTTE**, s. f. (Voy. *Chevautte*.) — Léré.

* **CHOUETTE**, adj. Joli, excellent; n'est pas de l'argot. M. Littré le dit seulement populaire. « Une *chouette* femme; du *chouette* vin. »

* **CHOUETTEMENT**, adv. (Voy. *Chouette* et *Crânement*.)

CHOUMER, v. n.

Ainsi, sans doubte, il *choumera* moins que les aultres.

(MONTAIGNE, liv. I, ch. 25.)

CHOUSE, s. f. || *La même chouse*, loc. adv. Tout de même. « J'i arais ben dit d'pus veni; mais i vinrait *la même chouse!* » dirait-on d'un importun.

|| *Chouse qui n'est pas d' dire, chouse qui n'est pas d' faire*, — Italien, *cosa da dire, cosa da fare*.

CHOUSER, v. n. || *Chouser*, v. a. Par une sorte

d'euphémisme, Tromper, attrapper « On l'a ben *chousé.* »

|| *Chouser*, v. a. et n., dans un sens libre.

CHRÈME, s. m. (Huile sacrée servant aux onctions dans l'administration de certains sacrements.) (Acad.)

— *Jurer son chrême et son baptême*, loc. Même sens que *jurer ses grands dieux*. Serment sérieux.

Elle montre un billet de 400 pistoles et les gens de loi disent qu'il est bon ; mais moi, *je jurerais mon chrême et mon baptême* qu'il a été payé.

(G. SAND, *François le Champi*, acte I, scène [illegible])

CHRÉTIEN, adj. — *Le Pont-Chrétien*, ou simplement *le Pont*, village situé sur la Bouzanne, commune de Saint-Marcel (Indre), et connu par une foire aux chevaux célèbre dans notre province. Se divise en deux parties, *le Pont-Chrétien d'en bas*, *le Pont-Chrétien d'en haut*. Nom dérivé, dit-on, d'une chapelle antique, probablement votive, la Bouzanne étant sujette à des crues très-fortes, causes de grands accidents. (Voy. *Démon*, *Pont-Démon*, *Pré-Démon.*)

* **CH'TITERIE**, s. f. Mesquinerie, avarice. (Voy. *Ch'ti.*)

CIARGE, s. m. *La Bonne-Dame des Ciarges* (Issoudun, Neuvy-Pailloux, etc.), la fête de la Chandeleur, où l'on allume des cierges comme symbole de la lumière que le Christ allait répandre sur les Gentils. (Voy. *Crêpière.*)

* **CIBOT**, s. m. Cive, petit oignon cultivé dont les fleurs sont mêlées de bulbilles. (Voy. *Civot* et Observ. à B.)

Puis vingt et cinq charrettées de pourreaulx, d'aulx, d'oignons et de *cibots*, ce qu'espouventa bien les dictes saiges femmes.

(RABELAIS, *Pantagruel*, [illegible])

|| Nom de famille.

* **CIBOULE**, s. f. (Acad.) Facétieusement pour Tête. « Jacques a la *ciboule* ben dure. » (Voy. *Cacreugne.*) — (Léré.)

CINELLE, s. f. De *coccus*, *coccineus*, à cause de la ressemblance de ce fruit avec le kermès (Acad.), galle du *quercus coccifera* des contrées méridionales qui donne une teinture rouge.

* **CINTRE**, s. f. (du latin *cinctura*), le même que *chaintre*, *saintre*. (Voy. ces mots et Obs. à *CH.*)

* **CITROUNER**, v. n. et pron. Boire. Se dit des ivrognes. (Voy. *Chopiner* et *Citre.*) — De *citre*, pris facétieusement pour vin. Au reste, nos bons vigneron qui estiment fort le produit de leurs vignes, ne se *citrouneraient* pas avec le jus des fruits que, selon leur expression, on « vendange avec des *parches.* »

* **CIVETTE**, s. f. Jouet d'enfant, sorte de petit sifflet en forme d'*anche* (Acad.), composé simplement d'une petite tige de cive ou d'oignon, que l'on presse en soufflant entre les lèvres. (Voy. *Sive*, *Sève.*)

CLASSE, s. f. (Voy. *Passe-talon.*)

CLAUDI, dim. de Claude. *Cl* souvent mouillés. (Voy. *CL* et *Glaudi.*)

* **CLAUDRE**, v. a. Clore. Du latin *claudere*. « Il vient de *claudre* les yeux. » (Voy. *CL* et *Clouer.*)

CLAVIAU, s. m. Clavelée. Maladie non-seulement des moutons (de M. Guillaume, *la Farce de Pathelin*), mais aussi des dindons. (Voy. *Barbignolle.*)

CLÉ FUMELLE, s. f. (Voy. *Mâle* et *Vis.*)

* **CLIARTÉ**, s. f. (*cl* mouillés). Clarté. Chez nous, comme en Poitou, *cliarté* est le plus usuel. (Voy. *Clairté* et Obs. à *CL.*)

* **CLIQUET**, s. m. Claquet (Acad.). (Voy. *Tremuie.*)

* **CLOQUETTE**, s. f. Gosier.

J'avions encore à la maison
Quatre quillers, un vieux poêlon,
Une vieille chemisette ;
Au jeu j'ons tout porté
Pour arrouser *cloquette*.

[illegible]

|| *Boire à la cloquette*, loc., c'est-à-dire sans que le vase touche les lèvres et de manière que le liquide tombe directement dans le gosier.

CLOU, s. m. || Maladie du raisin, à la suite de

---

(1) [illegible] Claude, prénom, prononcez [illegible]. Du latin *Claudius*.

laquelle le grain se fend et durcit. (Voy. *Clouter*, v. n. et *Clouture*.)

CLOUS, CLUIS, CLODIS, s. m. Héritages entourés de haies.

* **CLOUS-POING**, s. m. Poisson dont la dimension n'excède pas celle de la main fermée, du poing clos ou *clous* (Sologne). (Voy. *Seillée* et *Carpe*.)

* **CLOUS-YEUX (À)**, loc. Les yeux fermés, sans voir clair. « Aller à *clous-yeux*, » à tâtons, les yeux clos. (Voy. *Clouer*.)

CLOUTER, v. a. || V. n. Se dit des vignes. (Voy. *Clou*.) « Tous ceux mauvais vents d'*iau*, ça va faire *clouter* le rasin. »

* **CLOUTURE**, s. f. Maladie du raisin. (Voy. *Clou*.)

* **COBA**, s. m. Ornière d'une route, occasionnant des *cahots* (Mehun). (Voy. *Hocas*.)

* **COBICHER**, v. a. Taquiner, agacer, tourmenter. (Voy. *Cobucher*.)

* **COBICHEUX**, s. et adj. Taquin, importun, qui obsède de taquineries. De *cobe*, coup. (Voy. *Recober*.)

COCHELIN, s. m. || *Danse du cochelin*. Aux noces de la campagne des environs de Loches, les jeunes gens, prenant tour à tour un des objets du *cochelin* donné par le parrain et la marraine, les offrent en dansant à la mariée, qui doit les gagner en dansant elle-même, et savoir les prendre entre les mains des plus malins. (Plusieurs figures du cotillon des salons offrent des réminiscences de la danse du *cochelin* de Touraine.) (Voy. *Panuche*, 3e acception.)

* **COCHETÉE**, s. f. Portée d'animaux, nichée. (Voy. *Cochounée*.)

COCHON, s. m. Cloporte. — *Porcelet de Saint-Antoine*, un des anciens noms des cloportes. (Voy. Mérat et de Lens, *Dict. de matière médicale*.) — Italien *porcellino*.

* **COCHOUNAILLE**, s. f. Viande de porc, charcuterie. On lit *Cochounerie* dans les *Oisivetés* du maréchal de Vauban, ouvrage que la *Bibliothèque universelle* dit avoir été égaré, mais dont M. de Caligny (1842-1847) a publié deux volumes.

La Cochounerie ou calcul estimatif pour connaître jusqu'où peut aller la production d'une truie pendant dix années de temps. (Note indiquée par M. de Caligny, tome Ier, comme tirée du tome IV des *Oisivetés*.)

* **COCHOUNE**, s. f. La femelle du cochon, jeune coche : les vieilles s'appellent *treue*. (Voy. ce mot.)

COCOTE, s. f. Sorte de maladie des yeux.

Dam ! il faut que tout le monde ici ait la *cocote* aux yeux pour ne point voir la chose.

GEORGE SAND, *François le Champi*, acte III, sc. 8.

COCU, s. m. Pour *coucou*. (Voy. ce mot.)

Plusieurs chantoient une même chanson comme le *cocu*.

ANT. MIZAULD, *Astrologie des Rustiques*.

COCUE, s. f. — En Poitou, *cocute*.

COEUR, s. m. || Se prend au pluriel lorsqu'on dit d'un bœuf qu'il a *les cœurs* bons, qu'il est bon dans *ses cœurs*, pour dire qu'il est gras dans cette partie. (Voy. au mot *Foie* un emploi analogue du pluriel ; voy. aussi *Avant-main*.)

|| *Se dégraisser le cœur*, loc. Manger d'un mets qui ravigotte après en avoir mangé d'un trop gras. « Passe-moué la salade, *que j' me dégraisse le cœur*. » Le peuple identifie le cœur avec l'estomac, et l'Académie elle-même dit : Avoir mal *au cœur*.

COFFIN, s. m. (Voy. *Coffiniau*, *Coue* et *Bué*.) Il faudrait peut-être écrire *cophin* comme dérivant du latin *cophinus*, corbeille (le *ph* français répondant de même au φ grec de κοφινος, corbeille). — Mais notre grand critique, M. Sainte-Beuve, n'approuve pas ces réminiscences étymologiques dans l'orthographe. (Voir son excellent article sur les réformes proposées par M. Didot pour le Dictionnaire de l'Académie. *Moniteur*, mars 1868.)

* **COFFRE**, s. m. (Voy. *Belle au coffre*.)

* **COIFFAGE**, s. m. Coiffe, coiffure de femme. (Voy. *Couéffe*.)

* **COIFFER** (Acad.), v. a. || *Être coiffé en tête de belette*, loc. qui veut dire, être mal coiffé, avoir son bonnet enfoncé jusque sur les yeux.

COLAS, COLI, s. m. Diminutif de Nicolas ; *Coliche*, de Nicolette, la fille à *Colas*.

COLLET, s. m. Cou, la partie qui surmonte les épaules. « V'là un houme qu' a un biau *collet*. »

L'Acad. ne l'applique en ce sens qu'aux animaux de boucherie. (Voy. *Panne.*)

|| La partie du râtelier des toits à porcs, par laquelle l'animal passe sa tête pour manger dans l'auge. (Voy. *Tet.*)

— *Porter les jambes en collet de cochon.* Loc. Se dit d'un homme qui a les jambes arquées. (Voy. *Gavaud* et *Gambi.*)

* **COMBATTRE (SE)**, v. pron. Combattre, se battre, s'entrefrapper, payer de sa personne sur un champ de bataille.

Le sieur de Chavigny (Chauvigny) *se combattit* vaillamment près du Roy (à la bataille de Poitiers.)

(Chaumeau, *Hist. du Berry.*)

A Limoges, *se combattirent* longuement, main à main, le duc de Lancastre et messire Jean de Villemur.

(Froissart.)

COMBRESELLE, s. f. (P. 172 du *Gloss.—Erratum.*) La citation de Rabelais, imprimée à tort comme de la prose, doit, suivant le texte du Pantagruel, former trois vers.

Car rien n'y quiers, sinon qu'en vostre tour
Me faciez dehait la *combrecelle*,
Pour ceste fois.

COMPAIN, nom de famille, du vieux français *compaing*, *compaignon*, compagnon.

O quantes foys aux arbres grimpé j'ay
Pour desnicher ou la pie ou le geay,
Ou pour gecter des fruictz ja meurs et beaulx
A mes *compaings* qui tendoient leurs chappeaulx.

(Cl. Marot, *Églogue au roi*.)

* **COMPTOUÈRE**, s. f. Petite chanson, formule rhythmée, que chantent les enfants pour désigner en comptant celui qui *clouera* (fermera les yeux) à la *cache-cachette*. (Voy. *Rimouère.*)

* **CONCLUSER**, v. a. Conclure. « Quoué qu'i *conclusont* les juges? » Du latin *conclusus*, part. passé de *concludo*.

* **CONCORNUCHE**, s. f. (Voy. *Concornille.*)

* **CONDITIOUNÉ**, adj. Conditionné, confectionné. « De l'ouvrage ben *conditiounée.* »

* **CONDITIOUNEUX**, adj. Exigeant des soins, de l'attention. « Le *bargeat* est *conditiouneux.* » (Voy. *Bargeat.*)

* **CONFRÉRIE**, s. f. Image d'un patron de métier portée dans les processions. (Voy. *Bâton.*)

Nous enjoignons à tous les corps et communautés qui ont des *confréries* de les faire porter à la procession du Saint-Sacrement, etc.. ..

(*Ordonnances du juge de police de Dun-le-Roi*, 1787.)

* **CONFUSIOUNER**, v. a. Rendre confus, honteux, donner de la confusion.

Tu sais donc ça à présent, François? Je ne te l'aurais jamais dit : une si vilaine idée doit te peiner et te *confusionner* autant que moi...

(G. Sand, *François-le-Champi*, acte III, sc. 3.)

CONNIN, s. m.

Tu fais des rets et des poches à prendre des *connins*.

(Rabelais.)

CONTENT, s. m. || *Son content*, autant qu'on désire. « Boire *tout son content.* »

CONTRALIER, v. a.

Quant Engleiz chcient, Normanz crient,
De paroles se *contralient*.

(Wace, *Roman de Rou.*)

(Voy. *Ut.*)

CONTRE et **EN CONTRE**, prép. Auprès.

DON JUAN. — Allons, vite, un siége pour M. Dimanche.
M. DIMANCHE. — Monsieur, je suis bien comme cela.
DON JUAN. — Point, point, je veux que vous soyez assis *contre* moi.

(Molière, *Don Juan*, acte IV, sc. 3.)

Là, cent portes estoient toutes faites d'aymant ;
En-contre les parois reluit maint diamant,
Maint rubi, maint saphyr...

Ronsard.

* **CONTREBINE**, s. f. Second binage de la vigne à Bourges. (Voy. *Bine.*)

* **COPEAU**, s. m. Gâteau de miel (environs de Bourges). (Voy. *Coupaut.*)

COQUARD, s. m. Œuf.

— *Coquart* a signifié petit coq.

Et je ne suys qu'ung jeune *coquart*

(Villon.)

* **COQUARDIAU** ou **COCARDIAU**, s. m. Giroflée de diverses nuances. Variété ne portant de fleurs

qu'à l'extrémité de la tige, en touffe et en *bouquet.*

— *Coquardeau* a signifié un orgueilleux imbécile.

> Qu'on mène aux champs ce *coquardeau*,
> Lequel gaste, quand il compose,
> Raison, mesure, texte et glose.
>
> (CL. MAROT, *rondeau*.)

COQUE, s. f. || *A la coque*. Avoir les yeux *à la coque*, signifie avoir les yeux *pochés*, fatigués, comme quand on a passé une nuit sans dormir. (Voy. *Carné.*)

* **COQUELLE, COQUIELLE**, s. f. Petite marmite à trois pieds arrondie par le bas comme un œuf, avec un couvercle. Du latin *coquere*. *Pommes de terre à la coquelle,* pommes de terre cuites dans la *coquelle* et qu'on nomme à Paris pommes de terre en robe de chambre.

* **COQUELUCHE**, s. f. et **COQUELUCHON**, s. m. Huppe de plumes des oiseaux. L'Académie ne donne à ces mots que le sens de Capuchon. Le second semblerait être un diminutif; pourtant dans l'Indre on nomme *coqueluchons*, les huppes qui décorent la tête de certains oiseaux de basse-cour, poules, canards, pigeons, etc. Quant à la huppe des petits oiseaux : linotte, serin, bouvreuil, etc., on la nomme une *coqueluche.*

* **COQUERELLE**, s. f. Alkekenge (*Physalis alkekengi*) ou coqueret, plante. (Voy. *Babiau*, *Amour en cage.*)

* **COQUERON**, s. m. Puceron qui s'attache aux feuilles et aux rameaux des plantes et qui les suce. — Le *coqueron* occasionne la cloque des pêchers.

* **COQUEROTTE**, s. f. (Voy. *Coquerelle.*)

* **CORBEILLE**, s. f. Mesure de capacité pour les légumes (à Bourges) équivalant à un demi-hectolitre. (Voy. *Garboueille* et *Bouteron.*)

* **CORBEILLÉE**, s. f. Quantité d'objets contenue dans une corbeille : « Une *corbeillée* de fruits.»

* **CORDE A FOINTE**, s. f. Fronde à lancer des pierres. (Voy. *Fonde.*)

CORDELLE, s. f.

> Touchant son cueur, je l'ai en ma *cordelle*
> Et son mary n'a sinon le corps d'elle.
>
> (CL. MAROT *rondeau*.)

* **CORDOUNER**, v. a. Cordonner. (Voy. *Corgeouner.*)

* **CORDOUNIER, CORDOUGNIÉ**, s. m. Cordonnier. — Les cuirs de *Cordoue,* du *Cordouan,* avaient jadis une grande réputation. De là est venu *cordouanier*, d'où on a fait *cordounier.*

> Bonnetz courts, chausses semellées
> Taillées sur mon *cordouennier*,
> Pour porter durant ces gelées.
>
> (VILLON.)

|| Le *Cordounier*, jeu d'enfants, consistant en une sorte de ronde chantée préludant à une course à qui ne se laissera pas attraper par le *Cordounier.* Ce jeu est probablement le même que celui que Rabelais (liv. I, ch. 22) désigne sous le nom de *Jeu du Savetier*, dans la liste des jeux de *Pantagruel.*

* **CORET**, s. m. Verrou rustique formé d'une cheville en bois que l'on plante derrière la porte, dans un trou de la muraille. (Voy. *Corré*, *Correil* et *Corrillette,* et GEORGE SAND, dans *le Meunier d'Angibault.*)

CORGEON, s. m. — En Poitou, *corgeon* ou *courgeon,* bande de cuir longue et étroite servant à lacer des brodequins, petite courroie.

CORNADOUELLE, s. f. (Voy. *Gaumier.*)

* **CORNET**, s. m. Bois de vigne de deux ans (Voy. *Courson.*)

|| Nœud du cep d'où partent les bourgeons.

CORNIAU, s. m. || Angle, coin. (Voy. *Corne.*)

* **CORNU**, s. m. Pioche à deux dents longues et droites pour remuer la terre au pied des vignes, biner les pommes de terre, etc. (Voy. *Bigot, Marre, Marrure.*)

* **CORNU** (Acad.), adj. Anguleux, pointu.

|| *Faire son cu cornu*, se tenir de travers, ne pas tenir en place; les nourrices disent aux enfants qui se débattent pendant qu'on les habille ou les débarbouille : « Veux-tu ben pas faire ton *cu cornu !* »

On dit aussi d'un homme qui ne saurait demeurer en repos : « Il a le *cu cornu*, i peut pas rester en place.»

CORONEL, s. m. — En anglais, *Coroner,* officier de justice.

CÓROUNE, s. f. || *Coroune de parouesse* (paroisse), couronne de pâte tressée en corde, et qui décore le milieu du pain bénit de paroisse. On la conserve précieusement pendue à un clou de la cheminée. (Niherne, Indre.)

CORPORÉ, adj.

Il est grand comme un chêne, hardi comme un soldat et *corporé* comme un charpentier.

(G. SAND, *François-le-Champi*, Comed., act. I, [illegible] 7.)

CORPS, s. m. || *Genti-corps* (pour *gentil-corps*), « Être vêtu en *genti-corps*, » être légèrement et coquettement vêtu.

* **CORRIGEABLE**, adj. Susceptible d'être corrigé. « Un enfant pas *corrigeable.* » Il faudrait dire en français : *corrigible.* L'Académie ne donne que le sens négatif *incorrigible.* Chez nous, c'est l'adjectif au sens négatif *incorrigeable* qui manque. (Voy. *Jupitar.*)

COSSE, s. f. — *Les Cosses*, nom assez commun de localité.

COSSER, v. a.

Deux boucs s'échauffèrent de jalousie à *cosser* l'un contre l'autre.

AMYOT, *Daphnis et Chloé*, [illegible] 28

C'est un bon signe quand les moutons *se cossent* au sortir de la bergerie.

FURETIÈRE.)

COSSON, s. m.

C'est, or de par le diable là, respondit Panurge, un *cosson* noir né d'une febve blanche, par le trou qu'il avoit fait la rongeant.

RABELAIS, *Pantagruel*, l. V, c. 13

* **COSSURE**, s. f. Meurtrissure d'une chose *cossée.* (Voy. *Cosser.*)

* **CÔTIÈRE**, s. f. Petit chemin, souvent à voitures, qui longe les collines ou ôtes de la Creuse. Les chemins ou sentiers du bord de l'eau sont ceux des *pécheux* (pêcheurs). Ne pas confondre *côtière*, avec *coursière* (Voy. ce mot.) qui s'entend généralement d'un sentier qui accourcit le trajet ou évite un obstacle.

* **COTIVER (SE)**, v. pron. Se bien soigner, se dorloter. De *couète* (voy. ce mot), comme qui dirait *se couètiver.*

* **COUAILLE**, s. f. Désignation méprisante d'un bas de jupon ou de robe en mauvais état. (Voy. *Coue.*)

COUALE, s. f. — La rue de la *Couale*, à Bourges, derrière la maison de Jacques Cœur, porte aujourd'hui le nom de rue de Lignières.

* **COUAMELLE**, s. f. Écuelle. (Valençay, Indre.) A du rapport avec Gamelle (Acad.)

* **COUAMELLÉE**, s. f. Écuellée.

COUARD, s. m. (2e acception.) — En Poitou, *coire*, morceau pris dans la cuisse du bœuf ou du veau, et *bœus-coirauts*, bœufs engraissés pour la boucherie. (Voy. *Couaraud.*)

|| 3e acception. Corneille ; il faut écrire exclusivement *couare.* (Voy. ce mot et *Couase.*)

* **COUARDE (LA)**, de Couard (Acad.), peureux, qui se cache. Petite rivière de l'Indre, dans la *Vallée noire.*

La *Couarde* est ainsi nommée parce que son cours est partout caché sous les buissons, où elle semble avoir peur d'être découverte. C'est un ruisseau noir, étroit et profond, qui coule en silence et qui est, disent les paysans, plus traître qu'il n'est gros.

GEORGE SAND, [illegible]

— *La Couarde*, ferme entourée de bois, près Étréchy (Cher).

COUASE, s. f. — *La Couaserie*, nom de localité (Indre). Comme qui dirait : le rendez-vous des corbeaux.

COUBE, s. m. Nombre pair. (Voy. *Queute.*)

* **COUBLE** et **COUPLE**, s. f. || Chaîne en fer servant à lier le joug des bœufs. *Couple* (Acad.), lien dont on attache deux chiens de chasse ensemble.

COUBLER, v. a. — En Poitou comme chez nous se prononce en mouillant *bl.*

COUDRE, s. f.

Pourveu, bergère,
Qu'au premier somme de ta mère,
Tu viennes querir tes presents
Dessous la *coudre* où je t'attends

RONSARD, I, II, p. [illegible]

COUDRE, v. a. — *Je coudons*, première personne du pluriel de l'indicatif présent, au lieu du français

nous cousons, comme le français dit lui-même nous *mordons* de *mordre*, nous *perdons* de *perdre*, etc.

* **COUÉFFAGE**, s. m. Coiffure. (Voy. *Couéffe* et *Coiffage.*)

Le deuil... c'est triste, si vous voulez, parce que ça rappelle la mort, et vous aimeriez mieux vos tabliers roses et vos *coiffages* à dentelle.

(G. Sand, *François-le-Champi*, Comédie, act. I, sc. 1.)

COUÉFFE, s. f.

L'un accroche un chapeau par le bout de la *coéffe*,
L'autre un sac, qu'au retour il doit remettre au greffe.

Furetière, *Le jeu de boule des procureurs.*

COUÈTE, s. f. || Coussinet de branchages, de *feuillards*, qui se place, au temps des vendanges, sous la *cuve charrouère* (Voy. ce mot) pour l'*accoter* sur le brancard.

COUETTE, s. f. Petite queue. — *Couet*, en Poitou, cheveux. || Dénuement, pauvreté. Nous l'avons écrit ainsi, conformément à sa prononciation, mais nous le trouvons écrit *couète* dans le passage ci-dessous dont nous ne garantissons pas l'orthographe :

Et après qu'ol oeut tout dépensé, o verré eune grande faimène an ce pays li, et la coumonencé d'avoir *couète.*

(*Parabole de l'Enfant prodigue en patois du Morvan. Mémoire des antiquaires de France.*)

COUGNER, v. a. (Voy. *Plein* et *Un.*) || *Cougner le gond de la porte*, loc. équivalente à *planter la crémaillère* (Berry).

COUI, s. m. Etui dans lequel le faucheur met sa pierre à aiguiser. (Voy. *Cous.*)

* **COUILLET**, s. m., **COUILLETTE**, s. f. dans l'Indre. (Voy. *Couillon.*)

— Un *couillet de campagne*, une *couillette*, garçon ou fille qui, les jours de foire ou d'assemblée, danse gauchement et les bras ballants.

COUISSE (*i* bref), s. f. On dit proverbialement de quelqu'un qui ne se remue guère, qui ne sort pas souvent, qui est toujours à son ouvrage : « I n' bouge pas pus qu'une *couisse* de d'ssus ses œus. » Voy. *Couasse* et *Couer.*)

* **COULÂCHE**, s. f. Simple licou en corde, espèce de laisse (Acad.) pour attacher les animaux. En foire l'acheteur d'un cheval a droit à la *coulâche*, mais pas au licou proprement dit. (Voy. *Billecot*).

* **COULERIAU** (comme qui dirait *coule-riau*, coule ruisseau), s. m. (Voy. *Caniviau.*) — Léré.

* **COULEUVE**, s. f. Couleuvre. (Voy. *Sarpente.*)

COULIS, s. m. Petit ruisselet ; rigole. (Voy. *Couline.*)

* **COUMANDEMENT**, s. m. Commandement. « A vout' *coumandement*, » loc.: à vos ordres. (Voy. *Mandement.*)

En luy faisant estroit *coumandement*
De moy nourrir et garder tendrement.

(Charles d'Orléans.)

COUME, adv. de comparaison. (Voy. *Selon comme.*)

* **COUMÉDIE**, s. f. Comédie, spectacle forain.

* **COUMUNS**, s. m. pl. Commodités, lieux d'aisances. — *Communs* (Acad.), dépendances de bâtiments en général.

COUNIN, s. m. — *La Counilière*, nom d'un fief de la Châtellenie de Terre-aux-Feuilles (commune de de Cromac, Haute-Vienne.)

COUP, s. m. || *A coup près*, loc. Suivant de près. « Poursuivre *à coup près.* »

|| Se dit aussi d'un effort momentané qui ne se soutiendrait pas. « Je lui résisterai bien *à coup près.* » (Léré.)

* **COUP-DE-POUINER (SE)**, Verbe composé. Se donner des coups de poing, se battre. « Ceux gas-là, i sont toujous à *se coup-de-pouiner.* »

* **COUPE-BOURGEONS**, s. m. (Voy. *Urbet* et *Lizette.*)

COUPER, v. a. || *Couper la musette*, couper la parole; comme dans *couper le sifflet*, la voix est assimilée à un instrument.

|| *Couper l'iau.* Passer la main dans l'eau qu'on donne à boire aux chevaux, y verser du vinaigre pour la dégourdir, lui ôter la crudité. (Voy. *Corrompre.*)

* **COUPILLER**, v. a. (Voy. *Coupasser*).

COUPLE, s. f. (Voy. *Couble.*)

* **COURAIL**, s. m. Corail. « Un collier de *courail.* » *Coural* en vieux français :

Maintenant tu irois de ta lèvre cherchant
A m'oster le flageol hors de la lèvre mienne,
Pour y mettre en son lieu le *coural* de la tienne.

(RONSARD.)

* **COURCILLE**, s. f. Poisson d'eau douce, de la forme du gardon, mais plus blanc et à nageoires rouges à la base; du genre des cyprins. (Voy. *Écourcie.*)

COURGE, s. f. || Branche de vigne. (Voy. explication à *Artét.*)

COURGNOLE, s. f. || A la Châtre, ne se dit que de la trachée-artère. (Voy. *Gouniau.*)

* **COURRIETTE**, s. f. Petite courroie, bricole. (Léré).

COURRILLER, v. a. (Voy. *Courrailler.*)

* **COURRIOU**, s. m. Verrou. (Voy. *Courrouil.*)

* **COURS**, nom de lieu. *Cours-les-Barres*, chef-lieu de commune du canton de la Guerche; *lez*, auprès de (Acad.); *Barres*, nom de lieu assez commun sur les bords de la Loire et ailleurs. (Voy. *Motte* [*la*].)

* **COURSON**, s. m. Branche de vigne. (Voy. explication à *Artét.*)

* **COURTAUT**, s. m. Botte de paille composée des débris de fourrage, des pailles les plus courtes et à deux *luis* (liens) (Voy. ce mot) placés en croix qui les retiennent des quatre côtés. La botte de paille ordinaire est liée dans un sens seulement. (Voy. *Bottiau* et *Lui*).

COURTILLAGE, s. m.

Un chezal consistant en maison, grange, court, *courtillage*, estables, *jardrin*, vignes, terres et prés.

(*Archives du Cher, titres de la terre de Culan.*)

(Voy. *Jardrin.*)

COURZAT, s. m.

Il prit son bâton de *courza*....

(G. SAND, *la Petite Fadette.*)

COUSIN, s. m. || *Cousins des bois*, *cousins charbonniers*, espèces de sociétés politiques et religieuses, compagnonnages. (Voy. MAURY, *Forêts de la France.*)

* **COUSINES**, s. f. pl. « Avoir ses *cousines.* » Se dit par euphémisme.

COUTIAU, s. m. || Coteau.

Les Coutiaux. Tertre gazonné, coteau près du village de Chinault à Issoudun, où se tient une grande *assemblée*, le lundi, lendemain de Pâques. « Danser aux *Coutiaux.* »

COUTOUNER, v. a. (Voy. *Couton*, dernière acception.) Bâtonner, battre, rosser.

COUTURE, s. f. Vieux mot pour *culture.*

Il s'est trouvé des philosophes dédaignants cette *cousture* naturelle (les enfants).

(MONTAIGNE, L. I, c. 27.)

* **COUVARTIAU**, s. m. Pierre plate servant à couvrir de petits aqueducs, par exemple ceux qui servent d'accès sur les routes aux propriétés riveraines.

COUVRAILLE, s. f.

Sur le jour, Landry étant occupé à la *couvraille*....

(G. SAND, *François-le-Champi.*)

COUVRIR, v. n. Se dit absolument pour ensemencer la terre, y répandre le grain et le recouvrir. (Voy. *Couvraille.*) Cette acception manque au dictionnaire de l'Académie.

Il arriva qu'au temps que la chanvre se sème,
Elle vit un manant en *couvrir* maints sillons.

(LA FONTAINE, *L'Hirondelle et les Petits Oiseaux.*)

Dès que vous verrez que la terre
Sera *couverte*, et qu'à leurs blés
Les gens n'étant plus occupés
Feront aux oisillons la guerre.

(*Ibidem.*)

Quel grain veux-tu répandre dans ces lieux?
Le manant dit : Monseigneur, pour le mieux,
Je crois qu'il faut les *couvrir* de touzèle,
Car c'est un grain...

(LA FONTAINE, *Contes*, *Le Diable de Papefiguière.*)

La Fontaine, dans cette dernière pièce, a employé un autre mot relatif à la culture et qui est également tombé en désuétude, *verser*, du latin *vertere*, retourner, labourer.

Avint un jour qu'un de ces beaux messieurs
Vit un manant rusé des plus trompeurs
Verser un champ.

COUR, finale de noms de lieux, commune en Lorraine, très rare chez nous.

* **CRACHE**, s. f. Salive, crachat. (Voy. *Crât* et *Capat.*)

* **CRACHOUILLER**, v. n. Fréquentatif de Cracher, cracher malproprement, souvent et peu à la fois. *Crachoter* (Acad.).

CRAMAILLON, s. m. || La crémaillère elle-même. || Dent ou cran de crémaillère.

* **CRÂNEMENT**, adv. (Voy. *Crâne*). Beaucoup, superbement, extraordinairement. — « V'là du vin qui est *crânement* bon. » (Voy. *Chouettement.*)

CRANSE, s. f. (Voy. *Tarare* et *Vannage.*)

CRAS, s. m. (ou *Crâ*). — En anglais, *crab* a la même signification de pomme sauvage.

CRASSE, s. f. || Au pl. Vieilleries, meubles délabrés.

* **CRASSER**, v. a. Encrasser. « *Crasser* son habit. » || Faire une *crasse*. (Voy. ce mot et *Crasserie.*)

* **CRAVATE**, s. f. (Acad.) Se dit des caroncules du dindon.

CRÈCHE, s. f. || Pièce de bois entaillée à un ou plusieurs crans, râtelier (Acad.) qui sert à ranger les fusils au-dessus des cheminées de cuisine, à la campagne.

|| Sorte de table dans les écuries des domaines, où l'on dépose les colliers et les harnais, le long des murs.

* **CRÊDIT**, s. m. Prononciation de crédit. (Voy. Obs. à *E.*) « Faire *crêdit*, il a bon *crêdit.* »

CRENNE. — Les *Crennées*, maison de campagne de M. de Pourtalès, près Genève.

* **CRÉON**, s. m. Prononciation de Crayon.

Ils ne laissent de suyvre pourtant leur esteuf, et de mesme *créon* peindre le blanc et le noir.

(MONTAIGNE, L. I. C. 31.)

Pourquoi n'est-il loisible de mesme à chacun de se peindre de la plume, comme il se peignoit d'un *créon.*

(*Ibidem* L. II C. 17.)

* **CRÊPE**, s. f. Crête. « V'là un jau qu'a eune belle *crêpe.* »

* **CRÊPÉ**, adj. Qui a une crête. « Une mère poule qu'est aussi ben *crêpée* qu'un vieux *jau* : argadez donc ! »

— *Crêper* les cheveux, procédé de toilette des femmes. (Voy. *Accrêté.*)

* **CRÊPIÈRE**, adj. Qualification donnée à la *Bonne-Dame* de mars, de la *Chasse-Mars* (voy. ce mot), parce qu'on mange des *crêpes* à son occasion, qu'elle fait manger des *crêpes.* (Voy. *Ciarge.*)

* **CRESSIR**, v. n. Durcir, se raidir, prendre de la consistance. Se dit principalement des terres durcies au soleil. « La terre est toute *cressie.* » (Voy. *Cressi.*)

* **CRETELLE**, s. f. Sorte de graminée : *Cynosurus cristatus.* (Voy. *Pelluet.*)

* **CREUVAT**, s. m. « Manger comme un *creuvat* », comme un affamé, qui *creuve* de faim. (Voy. *Creuver.*)

* **CRI-CRA**, s. m. (Voy. *Caraqui.*)

* **CRIE**, s. f. (de cri). — Criée, annonce publique. « La pierre à *crie* » conservée sur la place Gordaine, à Bourges.

Et le jeudi ensuyvant, XXIe jour dudict mois, fut faict *crye* publique par ceste ville.

(*Journal de Glaumeau.*)

* **CRISTAU**, s. m. Cristal. On dit *cristau* comme on dit *chevau.* (Voy. ce mot.)

* **CRITIQUEUX**, s. m. Qui aime à critiquer.

CROÎT, s. m.

Je lui ay vu trencher le fil d'un progrès de merveilleux advancement et dans la fleur de son *croist.*

(MONTAIGNE L. I, C. 17.)

L'homme marche entier vers son *croist* et vers son *decroist.*

(Id. *Essais*, L. III, C. 2.)

CROMPIRE, s. f. De l'allemand *grund birne*, littéralement poire de terre. (Voy. *Tartoufle* et *Pataque.*) — (Léré.)

* **CRÔNE**, s. m. Trou dans lequel se cachent les écrevisses. (Environs de Loches et Ouest de l'Indre). (Voy. *Crosse* et *Chave.*)

* **CRÔNER**, v. a. Pêcher des écrevisses à la main. (Environs de Loches et Bas-Berry.) (Voy. *Crosser.*)

CROPE, s. f.

Ma nourrice Calliope,
Qui du luth musicien,
Dessus la jumelle *crope*
D'Hélicon, guides la trope
Du saint chœur parnassien.

(RONSARD, *à Mesdames filles du roi.*)

* **CROPETER**, v. a. (Voy. *Croupeter.*)

CROPICHON, adj. Diminutif de *cropet*, a le même sens. (Voy. ce mot et *Cropeton.*)

* **CROQUANT**, s. m. Partie cartilagineuse et croquante dans la viande de boucherie ou dans les volailles. (Voy. *Croustillon* et *Raidillon.*)

CROQUE-ABEILLES, s. f.

Et puis tu monteras sur le grand cormier pour dénicher des *croquabeilles*.

G. Sand, *François le Champi.*

* **CROSILLE**, s. f. Coquille. (Voy. *Creuse* et *Décrousiller.*) « Marcher sur des *crosilles* », c'est-à-dire marcher avec précaution.

CROSSE, s. f. || Crossette de vigne. (Voy. *Chabot* et *Chapon.*)

CROSSER, v. a. et n. (Voy. *Jagner.*)

CROT, s. m. On dit par catachrèse Une terre *pleine* de *crots*, c'est-à-dire creusée de toutes parts, comme on dit Un habit *plein* de *trous*.

|| *Crot*, nom fréquent de localités. Le *Crot* de la Motte (Herry) ; la terre des *Crots à bonds* (Mehun), signification douteuse.

CROTTER, v. a. || Biner, façonner. « *Crotter* des pommes de terre. » (Voy. *Motter.*)

CROUPETER. v. a. Caresser (sens déshonnête). De *croupe*. (Acad.). (Voy. *Chouser.*)

* **CROUSTILLON**, s. m. Petite croûte de pain, croustille (Acad.)

|| Cartilage, partie des os vulgairement appelée le *croquant* dans la viande de boucherie. (Voy. ce mot.)

|| *N'avoir plus que le croustillon*, loc., Être très-maigre, n'avoir plus que la peau et les os. (Voy. *Nez.*)

CU, s. m. Mettre une charrette à *cu* (cul) est du Dictionnaire de l'Académie.

|| *Cu-cassé, cu-rompu.* Dénominations injurieuses données par les artisans d'Issoudun aux vieux vignerons cassés, courbés par l'âge. (Voy. *Cu-jaune.*)

— *Cu-terreux*, en patois normand signifie : Qui a de la terre en propriété, fille riche. (Voy. *Terreux* et *Coffre.*)

* **CU-BÈCHE**, loc. (Voy. *Bèchevet.*)

CULOT, s. m. || Jeune enfant dodu, bas sur jambes et chez lequel domine la partie postérieure.

* **CULOTTE**, s. f. *Se donner une culotte*, loc plus forte que se donner un *gilet*. (Voy. ce mot.) — A Léré.

* **CULOTTIN**, s. m. Petit garçon qui commence à porter une culotte. (Voy. *Graine de culotte.*)

* **CURASSON**, s. m. Aigreur d'estomac.

* **CURAT (À)**, loc. (d'autres écrivent *cu ras.*) « Être *à curat*, » avoir perdu toute sa mise, son enjeu, sa fortune. (Voy. *Curater.*)

* **CURATER**, v. n. Fréquentatif de *curer*, vider, nettoyer, épuiser. (Voy. *Cureter.*)

|| Ruiner au jeu.

CURIEUX DE.... Loc.

Je ne suis pas *curieuse de* me divertir.

Mme de Sévigné, Ch. VI.)

* **CUROUÈRE**, s. f. (Voy. *Curette.*)

CURURE, s. f. || Façon donnée à la vigne, après les vendanges. (Voy. *Taillure* et *Marrure.*)

D

* **D**, quatrième lettre de l'alphabet. — *Être fait comme un D*, loc. fig. Être bien tourné, modelé, par comparaison avec cette lettre dans la calligraphie. — Une locution du même genre existe en français : droit comme un *I*. (Acad.). (Voy. *B*, *K*, *S* et *Z*.)

* **DAGUENELLE**, s. f. (Voy. *Daguenette*.)

* **DAÎLLER**, v. n. Courir çà et là, se disperser. « Les vaches *daillont* dans le pré. »

DALU, s. m. || Vent du nord, sec et froid, bise. A Levroux et dans l'Ouest.

* **DARDIER**, s. m. Atterrissement dans les rivières.

* **DARRIERS**, s. m. pl. Grains de blé de qualité inférieure, les moins pesants, ceux qui restent par derrière, dans la *lancée*. (Voy. ce mot.)

* **DAUBIÈRE**, s. f. Sorte de terrine dans laquelle on fait cuire les daubes au four

* **DAUMAIE**, s. f. (Voy. *Dômaie*.)

* **DAVIER**, s. m. Outil de tonnelier différent de la *tirouère*. (Voy. ce mot.)

DE, prép. employée pour *à*. (Voy. *A* prép. pour *De*.)

C'est l'enfileure de nos aiguilles suspendues l'une *de* l'aultre.

MONTAIGNE, l. I, c. 36

|| Employée pour *En*. *Tirer de long*, loc. Tirer dans le sens de la longueur. Se dit, par exemple, d'une pièce de charpente.

|| Employé surabondamment : « Si vous v'lez avoir de biaux blés, vous n'avez qu'*à de* ben fumer vos terres. — Si tu veux voir la mariée, tu n'as qu'*à d'*aller à la sortie de la messe. » Cette locution exige la négation.

* **DEAU**, s. m. Dé à coudre. (Voy. *Diau*.)

DÉBAGOULER, v. n.

Quand j'y pense, j'avon encore bian pardu à la mort de l'avocat Boudin. La morgué, qu'il avoit une belle loquence et eust bian *debagoulé* tot noustre fét.

Dialogue des deux Guépins

(Voy. *Bagou* et *Bagouler*, *Tout son faix* au mot *Faix*.)

DÉBARRER, v. a.

Incontinent que l'aube jour-apporte
Du grand Olympe eût *desbarré* la porte.

(RONSARD, T. III, p. 121, édit. Blanchemain.)

* **DÉBÂTÉ**, part. Par comparaison avec un âne débarrassé de son bât. Se dit facétieusement d'un homme qui a jeté bas son habit, d'une femme qui a quitté son corset. — Le contraire de *ficelé*. (Voy. ce mot.)

DÉBAUCHER, v. a. Étymologie *bauche* qui a signifié jadis Habitation, demeure (Compl. Acad.), et par suite Boutique. (Voy. *Bauge*.)

* **DÉBONDOUNER**, v. a. Oter le bondon à un tonneau, le déboucher.

|| *Se débondouner*, v. pr. En latin, *alvum lavare*.

Si dura morabitur alvum.

(HORACE.)

(Voy. *Carmeter*.)

* **DÉBORDER**, v. a. (Terme des flotteurs de la

D. Syncope dans *Poure* pour Poudre, etc.

Nièvre.) Repousser des bords d'une rivière les bois qui flottent. (Voy. *Toucher-queue.*)

* **DÉBOURDAGE**, s. m. Lavage du minerai de fer. (Voy. *Fleur de mine.*)

* **DÉBOURRASSER**, v. a. Enlever à un enfant sa *bourrasse* pour le mettre en robe. (Voy. *Bourrasse* et *Embourrasser.*)

* **DÉBRAGUETTER**, v. a. **SE DÉBRAGUETTER**, v. pr. (de *Braguette*, Acad.). Déboutonner, se déboutonner. « Il est toujours tout *débraguetté.* »

|| Au fig. Faire ses nécessités.

* **DÉBRAYER**, v. a. Éparpiller, faire passer dans beaucoup de mains, vendre en détail, *à l'écorché.* (Voy. ce mot et *Débesiller.*)

DÉBURER, v. a. — On a dit *débué*, dans le sens analogue de lessiver (Buée, Acad.):

La pluye nous a *débuez* et lavez.

(VILLON.)

(Voy. *Buée.*)

* **DÉCABOÎTER**, v. a. Retirer, ôter d'une boîte.

* **DÉCAILLOUNER**, v. a. Décoiffer. (Voy. *Caillon* et *Cayenne*).

* **DÉCAMPE**, s. f. « *Prendre le chemin de décampe.* » Loc. Décamper (Acad.), se sauver précipitamment. (Voy. *Ficher le camp.*)

* **DÉCAPICHOUNER**, v. a. Décoiffer. (Voy. *Capiche* et *Décaillouner.*)

DÉCARRER, v. a. || (De *carrage*, *carroi*, *carroué.* (Voy. ces mots.) — Déguerpir, céder la place. « Tâchez de *décarrer* d'là, et un peu vite encore ! » (Voy. *Décampe.*)

Acarer dans Brantôme : mettre en présence. (Edition du *Panthéon littéraire*, 1-436.)

* **DÉCATIR** (Acad.) Se dit particulièrement, au participe, du drap dépouillé de son premier lustre, de sa raideur. — Et au fig., chez nous, d'une personne qui a perdu la fraîcheur, le lustre de la jeunesse. « La belle Hortense, all' est ben *décati* depuis son mariage. » (Voy. *Défraichi.*)

DÉCESSER, v. n. Ce mot, employé pour Cesser, semble signifier tout le contraire de ce que nous lui faisons dire; le *dé* étant généralement un privatif.

* **DÉCHAREUGNER**, v. a. Dépouiller une carcasse, écorcher une bête morte, une charogne. (Voy. *Chareugne* et *Décharanguer.*)

DÉCHASSER, v. a.

Si durement m'a chassé,
Que j'en suys de joye interdit,
Et de tout plaisir *déchassé.*

VILLON.

De cette façon, nos anciens François, partis du fond de l'Allemagne, veindrent se saisir de la Gaule et en *deschasser* les premiers habitants.

(MONTAIGNE. [illegible])

Demain doncques, sus l'heure que la joyeuse aurore aux doigts rosats *déchassera* les ténèbres nocturnes.

(RABELAIS, *Pantagruel.* L. II. C. 23.)

* **DÉCHAUS**, s. m. Trou creusé pour planter ou arracher un arbre, extraire une pierre, etc., et particulièrement trou carré pratiqué au printemps par les vignerons en déchaussant chacun des ceps de leurs vignes, *à tout touche*, ce qui donne aux vignobles l'apparence d'un damier divisé en cases innombrables. (Issoudun.)

* **DÉCHAUSSURE**, s. f. Façon de la vigne après la *taillure.*

* **DÉCHEVILLÉ**, adj. — Au fig. Disloqué, rompu, brisé, en parlant des personnes. (Voy. *Démortoise*).

* **DÉCHIGNOUNER**, v. a. (Voy. *Décaillouner*, *Décapichouner.*)

DÉCLAIRER, v. a. (Voy. *A*, permutation *ai.*)

Le duc de Berry, dauphin de la France, se *déclaira* lors régent du royaume et vinrent à luy plusieurs grands seigneurs d'Écosse bien accompaignés à son secours.

(CHAUMEAU. [illegible])

* **DÉCOMPTER**, v. n. Mal compter. » Cette pendule *décompte*, elle sonne les heures pour les demies. »

* **DÉCOTER**, v. a. Détacher, ouvrir. *Décoter* une porte, enlever un obstacle qui s'oppose à son ouverture. (Voy. *Accoter* et *Décorriller.*)

|| *Se décoter*, v. pr. Se quitter. « Ceux amoureux, i' s' *décotent* pas.

* **DÉCOUDU**, adj. Décousu. (Voy. *Coudre.*) Employé comme injure à l'égard d'une personne mal mise, *débraguetté*, [illegible], *mal* [illegible]. (Voy. ces mots.)

DÉCOULEURER, v. a.

La volupté n'est en soy ny pasle, ni *descoulourée*, pour estre apperceue par des yeulx chassieux et troubles.

(MONTAIGNE, L. III, C. 2.)

DÉCOURBROUILLER, v. a. — *Descrouiller*, dans la citation suivante :

Taureau, qui dessus ta crope,
Enlevas la belle Europe,
Parmy les voyes de l'eau,
Heurte du grand ciel la borne
Et *descrouille* de ta corne
Les portes de l'an nouveau.

RONSARD.

DÉCROTTIS, s. m. Débris de noix quand on les *cure*, et qu'on reprend pour extraire ce qui peut y rester de l'amande. (Voy. *Queca*, *Sarriau*, *Curer*.)

* **DÉCROUSILLÉ**, adj. Se dit des objets dépouillés de leur enveloppe, de leur coquille. « Ceux p'tits poulets, i n'sont nés que d'à matin, et les v'là déjà tout *décrousillés*. »

* **DÉDELÀ**, prép. Par delà. (Voy. *Delà*.)

* **DÉFRAÎCHI**, adj. Fané. (Voy. *Décatir*.)

* **DÉFRICOTÉ**, adj. Même sens que *délicoté* pris fig. (Voy. ce mot.)

DÉGARSILLER, v. a. — On lit *Desgarser* :

Oh ! que n'ay-je la faculté de ce songeur de Cicero, qui..... trouva qu'il s'estoit deschargé de sa pierre emmy les draps ! Les miennes me *desgarsent* estrangement.

(MONTAIGNE, L. II, C. 37.)

* **DÉGARSILLEUX**, adj. Gaspilleur, ravageur. || *Dégarsilleux d'iau bénite*. Locution des vignerons d'Issoudun, se dit par moquerie de deux nouveaux époux mal appareillés sous le rapport de la figure et du caractère, comme on dirait : « Ce sont des gens qui ne font pas honneur à la cérémonie nuptiale. »

* **DÉGNIOLER**, v. n. (Voy. *Dénioler* et *Fioler*.)

* **DÉGOGNADE, DÉGOUGNADE**, s. f. Danse rustique du Bourbonnais, dans laquelle on fait beaucoup sauter les *gognes* (Voy. ce mot) et les jupons.

Les paysannes des environs de Vichy font des *dégognades* où les curés trouvent un peu à redire.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ma commère, quand je danse,
Mes cotillons vont-ils bien ?
Ils vont de ci, ils vont de là.

(*Vieille chanson.*)

DÉGOGNER (SE) ou **SE DÉGOUGNER**, v. pr. Se remuer, faire sauter ses *gognes*, ses cotillons.

Il y a beaucoup de mouvement (dans la *bourrée*), et l'on *se dégogne* extrêmement.

(MADAME DE SÉVIGNÉ.)

* **DÉGOISILLAGE**, s. m. Bavardage excessif.

* **DÉGOÛTATION**, s. f. Objet de dégoût, qui donne le dégoût.

* **DÉGRÂLER**, v. a. Issoudun. Déhâler (Acad.), ôter l'impression que le hâle a faite sur le teint.— « Ceux belles dames, ça s'met des poumades pour se *dégrâler* l'musiau ! » (Voy. *Grâle* et *Grâler*.)

* **DÉGUENILLOU**, s. m. Déguenillé, celui dont les vêtements sont en lambeaux. « C'est un vrai *déguenillou !* »

* **DÉGUERLIR (SE)**, v. pron. Se rafraîchir, boire un coup. (Sancerrois.)

DÉGUÊTRÉ, adj. Qui a négligé de mettre ses guêtres. — Devient une injure aux gens peu soigneux dans leur habillement. « Grand *déguêtré !* » En général, les vignerons d'Issoudun se tiennent proprement, même dans leur costume de travail, hormis pendant les vendanges et les *entounailles*. — Les vieillards portent encore la guêtre de toile blanche boutonnée par dessus leurs sabots. (Voy. *Décousu*, etc.)

DÉGUEULER, v. n. || Vomir. (Voy. *Dégobiller*.)

* **DÉGUISER**, v. a. Débarrasser un arbre du *gui* (plante parasite) qui s'y est attaché. (Voy. *Gué*.)

* **DÉIAUMÉ**, adj. Se dit d'une personne sale, malpropre, déguenillée. (Voy. *Heaume*, *Iaume*.)

* **DEIGNE**, s. f. Tige, brin. « Une *deigne* de *chande*. » (Voy. ce mot.) — Léré.

* **DÉJABOTER**, v. a. Faciliter la déglutition chez les volailles qui ont trop mangé et dont le *jabot* est gonflé outre mesure.

Les maîtresses de domaine, pour *déjaboter les* petits poulets ou les *canis*, leur font avaler toutes

vivantes des *treues* (cloportes) qui se *départouillent* dans leur *estouma.*

DE LÀ, DÉD'LÀ, prép. (Voy. *Dédelà.*)

Il entreprint luy seul de repasser la mer par une très-grande tormente, et se desrobba pour aller reprendre le reste de ses forces, les ports *de delà* et toute la mer estant saisie par Pompeius.

MONTAIGNE, l. II, c. 34.

* **DÉLECHÉ**, adj. Se dit d'une vieille, et surtout d'une veuve requinquée, parée, lechée. « La v'là toute *delechée.*»

* **DÉLIBER**, v. n. Débuter au jeu. (Voy. *Dépiller.*) (Etréchy, Cher.)

DÉLIBÉRÉ, adj.

Cet aultre tout cicatrisé, transi et pasle de faim, *délibéré* de crever plustost que de luy ouvrir la porte.

MONTAIGNE, L. I, C. 38.

* **DÉLICIEUX**, adj. Délicat, malingre. (Voy. *Apicret.*) — (Léré.)

* **DÉLIÉE**, s. f. Le moment où on délie les bœufs. (Voy. *Liée.*)

DÉLINQUER, v. a. || Tomber en faute. L'Académie donne le participe devenu substantif, un *délinquant.*

Mesdames, si on brûlait toutes celles qui ont *délinqué.*

Théâtre italien.

|| Manquer, faire défaut.

* **DÉLOGER**, v. n. Se dit facétieusement pour Mourir.

DÉMARCHER, v. n. On lit, dans le sens de reculer.

Cy gist Pernet le franc archier
Qui cy mourut sans *desmarcher*
Car de fuyr n'eut onc espace . .

VILLON.

* **DÉMENCE (EN)**, loc. Dévasté, gâté, en ruine. « Une haie *en démence.*»

DÉMON. — Le *pré Demon*, prairie à Etrechy. (Voy. *Chrétien.*)

* **DEMORTOISÉ**, adj. De Mortaise (Acad.), espèce de joint dans les ouvrages en bois. (Voy. *Mortois.*) || Fig. Rompu, brisé, en parlant des personnes. (Voy. *Decherille, Décondu.*)

DEMOURANCE, s. f.

Et avec eulx feis ung temps *demourance*,
Fasché d'ennuy, consolé d'esperance.

CL. MAROT, [illegible]

Grand mal seroit si cruaulté
Faisoit en elle *demourance;*
Car quant à parler de beaulté,
C'est bien la plus belle de France.

CL. MAROT, [illegible]

* **DENDER**, v. a. Tendre. Ne s'emploie qu'au participe ou aux temps composés : « Une corde ben *dendée* (bien tendue).» (Dun-le-Roi.)

* **DÉNIOLER**, v. n. Se remettre au jeu. Littéralement : Sortir du nid. (Voy. *D[illegible]* et *Fiuler.*)

DENT, s. f. || *Dent de loup.* (Voy. *Sucette.*)

* **DÉPAISSELER**, v. a. Action d'enlever les *paissiaux.*

DÉPARLE (SE), v. pron. (Voy. *Chien frais* et *Ferlu.*)

* **DÉPARPASSER**, v. n. Dans l'Indre, même sens que *dépoitrailler* dans le Cher. (Voy. ce mot, *Déparpailler* et *Parpet.*)

DÉPARTIR, v. a. Partager.

La vigilance estoit telle en luy, qu'il *despartoit* la nuict à trois ou à quatre parties, dont la moindre estoit celle qu'il donnoit au sommeil.

MONTAIGNE, l. II, c. [illegible]

L'un sur la flûte *départie*
En sept tuyaux siciliens,
Chanta les bœufs, etc.

RONSARD.

|| *Départir*, v. n. Partir, s'en aller.

Repeuz serez de doulx langaiges
Pour vous garder de *départir.*

VILLON.

Le lendemain il fut raison
De *départir* de la maison
Pour s'en aller sans revenir.

[illegible]

La bergère, voyant l'asne desloger, dist au palefrenier qu'il estoit sien, et pria qu'il fust bien traicté, aultrement elle vouloit *despartir.*

[illegible]

* **DÉPARTOUÉ**, s. m. Outil dont les fendeurs se servent pour [illegible] leur [illegible]. (Voy. le *Magasin pittoresque*, année 1863, page 208.)

* **DÉPATOUILLER (SE)**, v. pron. Se dépêtrer, se débarrasser, se tirer, s'[illegible]. « Il s'[illegible] de ce mauvais pas comme il a pu. » (Voy.

Patouille.) On écrivait autrefois *depatrouller* et le verbe s'employait activement.

> Car il ne croyoit jamais estre *dépatrouillé* de vous.
>
> ([illegible] Théâtre français.)

> Sachez qu'elle est saine et entière par la valeur d'un bon gentilhomme qui l'a *dépatrouillée* des mains de certains gointres qui lui vouloient ravir son honneur.
>
> (Bul. IX, p. 67.)

DÉPITANT, part. pris adjectivement.— On trouve *dépiteux* avec le même sens.

> Non celle qu'Apollon vid, vierge *despiteuse*, en laurier se former, etc.
>
> (RONSARD, [illegible])

* **DÉPOILÉ**, adj. Privé de poil. « Un renard *dépoilé*, un ch'ti chat tout *dépoilé.* »

L'Académie n'a conservé que l'adjectif analogue pour les bêtes à plume. *déplumé.*

DÉPOINTER, v. a.

|| *Dépointer une charrue*, retirer le soc du sillon. (Voy. *Empointer.*)

* **DÉPOINTILLER**, v. a. Défaire une couture point par point, enlever proprement tous les bouts de fil qui dépassent. (Voy. *Dépointer*).

DÉPOUILLE PENDU, **DÉPOILLE-PENDU**, loc. « Avoir l'air d'un vrai *dépouille-pendu* », c'est-à-dire d'un misérable, être fait comme un voleur. Locution très-ancienne du temps des pendaisons.

DÉPRENDRE, v. a. || Contraction de Désapprendre. « Cet enfant a *dépris* sa leçon. » (Voy. *Derapprendre.*)

DÉRÊVÉ, s. m. Se rattachant moins à *rêve* (Acad.) qu'au vieux français *desver*, si l'on admettait pour ce dernier l'étymologie *de-ex-viare*, dévoyer, dévier, que semble rejeter M. Littré, v° *Endéver*.

DERLIN, s. m. (Voy. *Drelin.*)

DÉROMPIS, s. m. Nom donné à certaines terres défrichées. (Voy. *Défrichis.*)

DÉROUILLER (SE), v. p. — Dans Ronsard, *Dérouiller*, v. a. Dévoiler, étaler devant les yeux.

> Celuy d'un beau désir le cœur vous anima,
> Celuy vous *dérouilla* la honte de jeunesse,
> Vous apprit ces beaux noms d'aimer et de maistresse.
>
> (RONSARD, t. I, p. 261, éd. Blanchemain.)

* **DÉROYER**, v. a. Dérouter, détourner. (Voy. *Dérayer.*)

> Bras n'y hallebarde
> L'homme fort ne garde
> De mortel *desroy*.
>
> (CL. MAROT.)

L'Académie a conservé *arroi* et *désarroi.* — Les noms de famille *Dérouet*, *Deroye*, *Desrois*, *Deroin*, se rattachent à ce mot.

DERSON, s. m. (Voy. *Terson.*) — (Léré.)

* **DÉSACCOUBLER**, v. a. Découpler, désassortir. (Voy. l'observation à *Des* pour les mots qui, en français, subissent une syncope.)

* **DÉSACCOUTUMANCE**, s. f. Perte de souvenir, abandon d'une habitude. (Voy. *Accoutumance.*)

* **DÉSACCROPIR (SE)**., v. pron. Se relever lorsqu'on est accroupi. (Voy. *Crope.*)

* **DÉSACINER**, v. a. Déraciner, remuer, secouer par exemple un pieu pour l'arracher plus facilement. (Léré.)

* **DÉSAFFAMER (SE)**, v. pron. Se rassasier. — *Ne pas pouvoir se désaffamer*, loc., ne pas pouvoir assouvir sa faim.

> Car ce bel œil qui force ma nature
> D'un tel jeuner m'a tant fait consumer,
> Que je ne puis ma faim *désaffamer*.
>
> (RONSARD.)

* **DÉSAPPLIQUER (SE)**, v. p. Ne plus s'appliquer, perdre courage, bouder contre son travail. — En italien, *disapplicare*, v. n., distraire.

DÉSATELER, v. a.

> Il arriva que les chevaux, qu'ils n'avoient pas *désatelez*, au premier bruit emportèrent et brisèrent tout.
>
> (D'AUBIGNÉ, *Hist.*, t. III, p. 92.)

* **DÉSAUBINER**, v. a. Retirer un plant de la pépinière. (Voy. *Aubiner.*)

DESCENDE, s. f. || *Avoir une descende de gosier*, loc. Avoir grand appétit. — « Il a une *descende de gosier*; quand i creit mâcher, il avale. » Plaisanterie classique à Issoudun, à l'adresse des jeunes gens qui, tout en se plaignant beaucoup de maladies imaginaires, jouissent pourtant d'un excellent appétit.

* **DÉSEMBOURRASSER**, v. a. Enlever la *bourrasse* d'un petit enfant, le déshabiller.

|| Le mettre en robe lorsqu'il devient un peu plus grand.

* **DÉSEMMANCHER**, v. a. Démancher (Acad.) « V'là encore un mariage de *désemmanché.* »

* **DÉSEMPAQUETER**, v. a. Dépaqueter.

* **DÉSEMPÈTRER**, v. a. Dépêtrer. (Voy. *Désentortiller*, *Désentraver*, *Désenfarger*, etc.)

— *Se désempètrer*, v. p. Se dépètrer (Acad.)

Tant plus qu'il bat de l'aile et que plus il s'efforce
De se *désempestrer*, plus la glueuse amorce
L'attache et le retient...

CH. DESPORTES *Roland furieux*

* **DÉSENCHAÎNER**, v. a. Détacher, enlever la chaîne.

* **DÉSENCOMBRER**, v. a. Décombrer, enlever les décombres ; débarrasser.

Deux ou trois couples d'ennuys
J'ai toujours en ma maison,
Désencombrer je ne m'en puis.

CHARLES D'ORLÉANS.

DÉSENFARGER, v. a. Au fig. dans Montaigne.

A ce tressaillir d'un plaisir qu'il sent à gratter sa jambe après que les fers en feurent hors, accuse il pas une pareille douleur et joye en son âme pour estre *désenfargé* des incommodités passées.

MONTAIGNE, l. II, c. 11.

(Voy. *Enfarger.*)

* **DÉSENFOURNER**, v. a. Défourner.

* **DÉSENGAGER**, v. a. Dégager.

N'est-ce pas quelqu'advantage de se trouver *désengagé* de la nécessité qui bride les aultres.

MONTAIGNE, L. II, c. 12.

* **DÉSENGORDIR**, v. a. Dégourdir. « I nous fau'rait eune petite air de feu pour nous *désengordi.* »

Après qu'ils furent un petit
Desengourdis, un appétit
Se vint ruer dans la poitrine
Et de Jaquet et de Robine.

RONSARD.

* **DÉSENROULER**, v. a. Dérouler.

DÉSENTERRER, v. a.

La populace, le lendemain, le *désenterra* de Saint-Germain-l'Auxerrois, le traisna par les rues et contraignoit ceux qu'elle rencontroit à les suivre.

TALLEMANT DES RÉAUX, [illegible]

* **DÉSENTORTILLER**, v. a. Détortiller, défaire ce qui était tortillé.

* **DESHANCHÉ**, adj. (la prononciation fait sentir le *s*). Déhanché (Acad.). *Deshanché* se trouve dans Furetière.

* **DÉSINGANCHÉ**, adj. Dégingandé (Acad.). — (Voy. *Déchevillé*, etc.)

DÉSIRANCE, s. f. Envie de femme grosse. « Avoir des *désirances* de pommes, de cerises. » Recueilli à Niherne, près Châteauroux.

* **DÉSOEUVRANCE**. Les chevaliers de la *Désœuvrance*, bande de très-mauvais plaisants à Issoudun, vers 1820-1825.

— *Les Chevaliers de la Désœuvrance*, titre d'un roman de Balzac, dont la matière lui a été fournie par les exploits de ces chevaliers nocturnes.

DE SOIR, DESSOIR, adv. de temps. Ce soir. « J'irai *dessoir* cheux vous. » (Voy. *Soir*. — Notre *Dessoir* est formé aussi régulièrement que les mots français *demain*, *dessous*, *dessus*, etc.

* **DESSATER**, v. a. Secouer, désagréger, disloquer, le contraire de *sater*. (Voy. ce mot.) — Se dit, par exemple, des mouvements violents d'une voiture qui secoue les entrailles et trouble la digestion. « J'en seus tout *déssaté.* »

* **DESSAUTER**, v. n. Sauter de haut en bas.

DESSOUBRER, v. a. Déchirer. (Voy. *Dessombrer.*)

Mais ne me violentez pas et ne me *[illegible]* pas mes vêtements, mon bon Monsieur...

GEORGE SAND [illegible]

* **DESSOURCER**, v. a. Fig. Remonter à la source, à l'origine, scruter à fond, s'enquérir minutieusement. « Il a visité cette ferme en détail, il a tout *dessourcé.* »

DESSOUS, s. m. Pis de la vache. (Voy. *Remoueil.*)

DESSUR, adv. (Voy. *Sur.*)

> Et pendue à ton col ne veut point refuser
> La nuict *dessur* la dure avec toy reposer,
> *Dessur* le vert tapis des herbes verdoyantes
> T'embrasser au milieu de tes brebis bellantes.
>
> RONSARD

* **DET**, s. m. Dans le sens de doigt de gant. — *Le det de Notre-Dame*, fleur de la *digitale pourprée.* (Voy. *Diau.*)

DÉTAMÉ, adj. Qui a perdu son étamage, son lustre, etc. « De vieux chaudrons tous *détamés.* »
|| Fig. Faux, détérioré.

DÉTERROUAILLER, v. a. Détourner, dépayser, désorienter, déconcerter. — Se dit souvent des chiens de chasse qui ont perdu la piste.

* **DÉVARTOUILLEMENT**, s. m. Action de *se dévartouiller,* moins usité que le verbe.

* **DEVARTOUILLER (SE)**, v. pron. Se remuer, s'agiter, se tortiller, s'allonger comme ferait un ver. (Voy. *Déjaboter.*)

DEVERS, prép. || *Devers en haut*, loc. Derrière la colline, au revers du coteau. « Les moutons sont *devers en haut.* » (Voy. *Delà, Dédelà.*)

DEVINOUÈRE, s. f.

> Pour asseurer si c'est, ou laine, ou soye, ou lin,
> Il faut en *devinaille* estre maistre Gonin.
>
> RÉGNIER.

DÉVIROUNER, v. a. (Voy. *Arvirouner.*)

DÉVOILIER ou **DÉVOLINER**, v. n. Dévoyer (Acad.), sortir de la bonne voie, dégénérer. (*Semaine religieuse* du diocèse de Nevers, du 10 septembre 1866).

DIABLE, s. m. *Envoyer aux six mille diables*, loc. Envoyer au diable, à tous les cinq cents diables (Acad.) — Souvenir de l'apparition en Berry, dans l'année 1524, d'aventuriers connus sous le nom des *six mille diables*. Usité à Levroux.

* **DIAMANTS D'OLIVET**. A Olivet, près d'Orléans (célèbre d'ailleurs par ses fromages et encore plus par le voisinage de la source du Loiret), on trouve des fragments de cristal et des pierres transparentes qui peuvent être taillées et recevoir un beau poli.

DIAU, s. m. (Voy. *Det.*)

DIDI, s. m. (Voy. *Rididi.*)

* **DINDERIE**, s. f. Action d'un *dinde* (Voy. ce mot), d'un sot, d'un imbécile ; s'emploie surtout au pluriel : « Grand baziot, t'as pas bentoût fini tes *dinderies!* »
L'Académie reconnaît un mot analogue, *ânerie.*

* **DINDIÈRE**, s. f. Dindonnière.

> Gages et nourriture de quatre charretiers, deux valets de cour, deux servantes, trois bergers, un vacher et une *dindière*, en tout treize domestiques à chacun 400 francs. . . . . 5,200 francs.
>
> (BOURDON, *Memoire sur la situation agricole de la Sologne.*)

DIRE, v. a. (Voy. *Pour.*)

* **DISABLE, DISABE**, adj. Qui peut être dit. « C'est pas *disable* à une jeunesse. » L'Académie donne dans un autre sens *indicible.*

* **DISCRÉ**. Juron adouci de *sacré,* à l'usage des femmes : « *Discré gueux, discré mâtin.* » (Voy. *Sacréqueux.*)

DISPARTIR, v. a., en italien *dispartire,* latin *dispertire*, d'où sont venus les mots français *dispersion, disperser, répartir, répartition.* (Voy. *Départir,* 1re acception.)

* **DIT-ON, DIT-ELLE**, loc. Bavardages, bruits, cancans, propos futiles. « Tout ça, c'est des *dit-on* et des *dit-elle.* » (Voy. *Disette* et *Dire à ren.*)

DIVARS, adj. Divers.

> Vous estes ung bien *divers* homme!
> Que voulez-vous? Je ne sais comme
> Vous êtes si fort obstiné.
>
> (Maistre Pierre Pathelin, édition biblioph. p. 74.)

* **DIX-HUIT**, s. m. L'un des noms, par onomatopée, du Vanneau, d'après son cri. (Voy. *Vanniau.*)
|| Loc. facétieuse à propos d'habits. « Être sur son *dix-huit* » (deux fois 9, *neuf*), et, mieux encore, « être sur son *trente-six.* »

DÔMAIE, s. f. Autre étymologie : contraction de *Dalmatique* (Acad.) — Devrait alors s'écrire *Daumaie.*

DOMMAGE, s. m. || Faute. « Surprendre sa femme en *dommage.* » (Voy. *Délinquer* et *Demage.*)

* **DON**, prononciation de *Dun.* (Voy. *Dun.*)— *Dun* se prononce toujours *Don* dans *Dun-le-Roi.* Les

gens de la campagne disent invariablement *Don-le-Roué*. (Voy. obs. à *Ol*.)

DORDIER, adj.

Il luy fit amener un bon cheval de carosse à qui on avoit mis une selle. Le pauvre hobereau sur ce *dourdier* se pensa rompre le col.

TALLEMANT DES RÉAUX.

DORMILLE, s. f.

— *Dormillon*, nom de localité, domaine près d'Issoudun et dont le nom est passé en proverbe dans la langue facétieuse des vignerons. « Le v'là parti à *Dormillon*, » quand on voit quelqu'un se laisser aller au sommeil. (Voy. *Argenton*, *Versailles*, etc.)

DORT-DANS-L'IAU. Sobriquet d'une personne très-endormie, mollasse. (Voy. *Dort-debout* et *Chie dans l'iau*.)

* **DORT-LAID**. Sobriquet d'un homme à qui manquent les agréments de la figure. (Voy. *Frère de laid* et *Mirelaid*.)

DOUBLON, s. m. || Gras double, membrane de l'estomac du bœuf.

* **DOUBLURE**, s. f. « Donner une bonne *doublure*, » c'est rosser d'importance. (Voy. *Trempée*.)

* **DOUCE**, s. f. Bryone, plante grimpante des haies. (Voy. *Rabe de sarpent*.)

* **DOUCETTEMENT**, adv. Tout doucement. (Voy. *Douce*, loc. au *Glossaire*.)

* **DOUELLER**, v. a. Aplanir une *douelle*. (Voy. ce mot et *Douellé*, pris au figuré.)

* **DOUELLOUÈRE**, s. f. Doloire (Acad.). Prononciation des vignerons d'Issoudun. (Voy. *Doueller*.) Les vignerons sont plus logiques que l'Académie.

* **DOUGNAUD**, adj. Douillet, délicat. (Voy. *Dougnot*.)

* **DOUIN**, s. m. Volige de chêne sur laquelle on clouait l'ardoise des toits : la volige d'aujourd'hui est toujours en bois blanc.

DOULER (SE), v. pron. || Se dit des ânes lorsqu'ils se roulent par terre. (Voy. *Avoine, Gagner son avoine*.)

DOUNAISON, s. f. (Voy. ce mot.)

Par la coustume ancienne du Bailliage de Bloys estoit permis et loisible à futurs espoux auparavant leur mariage consommé faire *donaison* l'un à l'autre de tous leurs biens, tant meubles, conquests que patrimoniaux.

[illegible]

DOUS, s. m. Dos. || *J'en ai plein le dous*, loc. J'en suis las, excédé.

DOUSI, s. m. || *Rougner le dousi*, au figuré, arrêter des frais, une consommation, une libéralité.

DOUTABLE, adj.

...... Et ce qui est *doutable*,
Il craint qu'en le cherchant le trouve véritable.

PH. DESPORTES. [illegible]

* **DRAGEOUÉ**, s. m. Boite à dragées.

C'est là qu'on dit un *drageouer* que les modernes se permettent d'écrire un *draggeoir* ou *drageoir*, fautes impardonnables !

GEORGE SAND. [illegible]

— D'après Trévoux, petite boite, en forme de montre que les dames portaient autrefois à la ceinture pour ornement, et où elles mettaient des dragées.

* **DRAGON**, s. m. Nom vulgaire de l'*Amaranthus sanguineus* et du *Celosia cristata*. L'inflorescence de ces plantes a quelque ressemblance avec les ornements du casque de la grosse cavalerie. (Voy. *Queue de renard*, *Roupie de dinde* et *Herbe à la taupe*.)

DRAPILLE, s. f. Chiffon, linge, hardes.

Chausses, pourpoinctz et guilletez,
Robes et toutes vos *drapilles*.

VILLON.

Je croy qu'homme n'est si rusé
Fust fin comme argent de cresselle
Qui n'y laissast linge et *drapelle* (*sic*).

[illegible]

* **DRELIN**, s. m. Chêne rouvre à gland sessile. Le bois de cette espèce a plus d'aubier et se fend moins bien que celui du *franc*. (Voy. *Derlin*, *Durelin*, *Drudet*, *Dreuillard* et *Chêne franc*.)

Ne pas confondre avec l'onomatopée de *Drelin ! drelin !* du *Malade imaginaire*.

DRÈS, prép. Si l'on n'admet pas que le *r* ait été

introduit dans le mot *dès* (Acad.) par une sorte de recherche euphonique, comme dans *jardrin*, on le rattachera tout simplement au vieux français *dret*, droit. — *Drès* ou *dret* au matin ou le matin.

* **DREUILLARD**, s. m. Nom d'une varieté de chêne dont les vieilles feuilles restent sur l'arbre jusqu'à la nouvelle pousse.

DREUMER, v, n. (Voy. *Voyer.*)

* **DRIAGE**, s. m. Contracté de *dérayage*, se dit à Saint-Amand du curage que le vigneron fait des *raies* de la vigne.

DRILLER, v. n. A signifié Courir, aller vite. « Voyez comme *il drille.* » (Dict. de l'Acad., édit. de 1718.)

* **DRILLOLETTE**, s. f. Diminutif de *drille.* (Voy. ce mot.) « La *drillolette* est plus tenace que la *drille.* » (Voy. *Carmet*, *Déchiance*, *Va-vite.*)

* **DRINGUER**, v. n. Promener (dans le sens d'une rebuffade.) « Je l'ai envoyé *dringuer.* » || Traîner, errer. (Voy. *Driller.*) Léré.

DROGUER.

Vous *droguez* nuit et jour autour de sa maison, soit pour entrer, soit pour vous donner l'air d'être reçu à toutes les heures.

GEORGE SAND, *André*

DRÔLIÈRE, s. f. (Voy. *Mogne.*

DRUDET, — Les *Drudets*, localité au milieu des bois, près de Luzeret (Indre). — Trace vraisemblable du souvenir des *Druides.* (Voy. *Dreuillard* et *Chêne franc.*)

(Voy. Littré, v° *Dru* et notre *Drelin.*)

* **DU**, mot formé de la contraction de la préposition *de* et de l'article *le*, employé pour la préposition *en* dans les locutions *du haut*, *du bas*, pour En haut, en bas. (Voy. *De.*)

— *Du* (Acad.). A la sortie *du* bois.

DUPPE, s. f. (Voy. *Dube.*)

* **DURET**, s. m. (Voy. *Durat.*)

E

EAU, s. f. — Prononciation habituelle de *eau doûce*, le premier mot très-bref, le second en appuyant sur *ou*. || *Eau morte.* Mare, étang, eau stagnante. (Dans l'arrondissement de Saint-Amand.)

L'abbaye de Noirlac, située sur les bords du Cher, à l'ombre d'un bois de haute futaie, et fondée, dit-on, par la pieuse libéralité d'une dame dont le fils se noya dans le lac Noir, lac considérable.... dont il ne reste maintenant que quelques mares larges et profondes, appelées dans le pays les *Eaux-Mortes*.

(CHARLES ROUSSELET, sous le pseudonyme de PIERRE VERMOND, *Chroniques populaires du Berry.*)

|| *Eau vanne*, loc. de la Sologne.

Sous ce titre d'*eaux vannes*, on perd en outre et généralement les urines et les eaux qui, chargées de presque toutes les substances salines solubles, seraient si précieuses.

(ERNEST GAUGIRAN, *Vues de Sologne.*)

— A Paris, liquide des égoûts, des lieux d'aisance.

* **EBARVAGÉ**, adj. (Voy. *Ebervigé*, *Ebagé*, *Abagé*).

ÉBEAUPIN, ÉBIAUPIN, s. m. || *Les Ebiaupins*, localité près de la Chapelle-Saint-Laurian (Indre). *L'Ebiaupin*, domaine près du bois du Brochard (Mézières-en-Brenne).

* **EBERLAUDER**, v. a. Ébrécher. « C'te assiette est *éberlaudée.* »

ÉBERLUCHE, s. f. « Manger du *duret* contre les *éberluches*, » remède souverain, suivant la croyance populaire et qui consiste à manger du foie de bœuf cuit dans l'eau. (Voy. *Durat.*)

* **ÉBÈTER**, v. a. Hébéter (Acad.), ahurir, rendre bête. « Laissez-le donc, vous l'*ébêtez.* » Nous l'écrivons ainsi parce que chez nous le deuxième *e* est très-ouvert et circonflexe. Ce mot est dérivé de *béte* et non de *hebetare*. (Voy. *Embêter.*)

ÉBOITER, v. a. — *Éboitement* se lit dans Montaigne.

Comme si ces *esboitements* et eslochements n'estoient pas des membres de nostre chose publique.

MONTAIGNE, L. II C. 31

* **ÉBOURAILLER**, v. a. Terme du jeu de bouchon. Renverser les sous et le bouchon.
|| Fig. Déranger un tête-à-tête.

* **ÉBOUSTIFLER (S')**, v. pr. S'essoufler, se mettre hors d'haleine. || S'efforcer, employer toute sa force à faire quelque chose de très-difficile.

ÉCACHER, v. a.

Ils tuent les *pouils* (poux) avec les dents comme les magots, et trouvent horrible de les voir *escacher* soubs les ongles.

(MONTAIGNE, L. I, C. 22.)

Remarquez ci-dessus dans *pouil* (pour *pou*) la même orthographe que dans *verrouil* (d'où verrouiller) qu'on écrit aujourd'hui *verrou*.

ÉCALER, v. a. || Fig., Écorcher. Se dit des terres difficiles à labourer. « Un laboureur qui a un attelage

---

E. — É fermé se prononce souvent ê (long) : *appêtit*, *crêdit*, *Jêsus*, *mêssieurs* (messieurs), etc.

PERMUTATION. — E remplace *a* dans *velope*, *perdon* (ce dernier se dit par affectation) ; *i* dans *medi*, *camboué*, *gué*, etc. ; *o* dans *préduire*, *précurer*, *prépous*, *prépouser*, etc.

EAU. — Les substantifs masculins terminés en *eau*, qui se prononce *iau* chez nous, ont leur féminin en *elle*; il en est de même pour les noms propres dans nos campagnes. Ainsi, la femme de *Charbouniau*, de *Sairriau*, s'appelle la *Charbounelle*, la *Sairrelle*, de même qu'autrefois Agnès *Seureau* (depuis *Sorel*) était Agnès *Seurelle*. (Voyez au mot *Grosbot*) notre observation générale sur l'usage de féminiser les noms de famille appliqués aux femmes.

EC, final très-rare chez nous de nom de lieu. *Ruffec*, près le Blanc (Indre) (Voy. *AC*).

trop faible ne fait qu'*écaler* ses terres.» (Voy. *Echaler.*) || Fig. Epeler, et même ânonner. « Cet enfant commence à *écaler* ses prières. »

* **ÉCAMOCHER**, v. a. Casser la braise en petits morceaux. (Voy. *Camochon.*)

* **ÉCARBOUILLER**, v. a. (Voy. *Écrabouiller.*)

* **ÉCAROEILLÉ**, adj. Eraillé. Se dit des paupières éraillées.

ÉCHAINÉE, s. f. || *Tirer des échainées*. Au propre c'est faire traîner par un cheval une chaîne et une grosse *cosse* dans un guéret pour marquer des lignes où le fumier devra être déposé de distance en distance.

|| Fig. *Tirer des échainées*, c'est se promener de long en large, en revenant sur ses pas. (Voy. *Battre la chienne* et *Compter les chevilles*).

ÉCHALER, v. a. || V. n. Se dit de la croûte qui s'est formée sur une plaie et qui s'en détache en séchant. (Léré.)

* **ÉCHALETTE**, s. f. Échelette, petit assemblage qu'on ajoute à l'avant et à l'arrière d'une charrette pour augmenter le chargement.

* **ÉCHALIN**, s. m. Brou de la noix. (Voy. *Neuillon.*)

ÉCHAMIAU, s. m.

Une fois la plantation de première année faite, le terrain ne reste point à plat; il est mis en planches appelées *échameaux* dans le Cher, razons dans la Loire.

Rapport sur la viticulture, par le Dr Jules GUYOT, 1866.

* **ÉCHAPPADE**, s. f. Échappée (Acad.) || *En échappade*, locution des faïenciers de Nevers. Se dit des pièces cuites à l'air libre.

ÉCHARBOT, s. m. — *Les Echarbeaux*, grosse localité près des bois de Laleuf (Indre).

* **ÉCHARDIN**, s. m. Chardonneret, oiseau. (Voy. *Echardounette.*)

* **ÉCHARDOUNOUÉ**, s. m. Petit instrument tranchant, en forme de crochet, fixé au bout d'un long manche et avec lequel on *échardoune* les champs. (Voy. *Échardouner* et *Sarclette.*)

* **ÉCHAUDÉ**, s. m. Figure triangulaire, par ressemblance avec la forme qu'on donnait autrefois aux *échaudés* (pâtisserie) si renommés à Palluau et en Bas Berry. « Un *échaudé* de terre, un lopin de terre en *échaudé*. »

ÉCHENAU, s. m. || Sorte de canal en planches qui sert à faire couler la grappe jusque dans la cuve dans la cave. (Voy. *Vue-de-cave.*) — Dérivé d'*échine*.

Eschenal, *escheneau* et *eschenez*... Ces trois mots viennent de *chêne*, parce que ces sortes de goutières (*sic*) sont faites de bois de chêne.

(FURETIÈRE.)

— Furetière s'est trompé. Le deuxième *e* n'est point ouvert comme il devrait l'être si ces mots étaient dérivés de *chêne*. (Voy. *Échiniau.*)

* **ÉCHIGNER**, v. a. Échiner, éreinter. || *S'échigner*, v. pron.

ÉCHINIAU, s. m. Gouttière. Dérive de *échine*. On dit de quelqu'un qui a reçu une forte averse : « Il est si trempé que l'iau lui riole dans l'*échine*, dans soun *échiniau*. » (Voy. *Échenau.*)

* **ÉCLARCIR**, v. a. Éclaircir, rendre clair, brillant. (Voy. *Éclardir.*)

O Monsieur, je m'en vas vous l'*éclarcir* aussi finement claire que la voix des enfants de chœur de nostre village.

CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*.

ÉCOEURDER, v. a. (Voy. *Écœurdir.*) Introduction du *d*; se remarque dans d'autres mots.

* **ÉCOEURGER**, v. a. (Voy. *Écœurer*, *Écœurder.*) || « Si j'avons un p'tit beu (un peu bu) dans vout' verre, faut pas vous en *écœurger*. »

* **ÉCORCHÉ** (**À L'**), loc. En détail. « Vendre une propriété *à l'écorché*. »

* **ÉCORÇON**, s. m. Spécialité d'écorces de Berry. (Extrait d'une affiche de moulin à tan, etc.)

* **ÉCORGIAU**, s. m. (Voy. *Acorgeon.*)

* **ÉCOROUNAGE**, s. m. Élagage (Neuvy-Pailloux, Indre).

* **ÉCOROUNER**, v. a. Élaguer un arbre pour faire de la *feuillée*. (Voy. ce mot et *Coroune*.)

* **ÉCOUAGE**, s. m. (Voy. *Écouaille.*)

ÉCOUAILLER, v. a.

Les cheteliers abusent souvent de cet article, *écouaillant* les bestiaux et s'appropriant les *écouailles*, à l'insçu et sans le consentement du bailleur.

LA THAUMASSIÈRE, *Nouveau Commentaire sur la coutume du Berry*, titre XVII, art. 6.

ÉCOUETTE, s. f. || *Chevaucheux d'écouette*, sorcier, qui chevauche dans les airs sur un torchon ou un manche à balai.

Mais que ce jeune bachelier
Laissast ces jeunes bachelettes,
Non! et le deust-on vif brusler
Comme ung *chevaucheur d'escouettes*
Plus doulces luy sont que civettes...

(VILLON.)

* **ÉCOURCIE**, s. f. Poisson d'eau douce. (Voy. *Courcille*.)

* **ÉCRABOUILLAGE**, s. m. Action d'*écrabouiller*. (Voy. ce mot.) Ce qui est bouleversé, écrasé, ouvrage malpropre.

* **ÉCRABOUILLEUX DE LUMAS**, s. m. (Voy. *Machabée* et *Cu-jaune*.) Sobriquet donné aux vignerons d'Issoudun dans les vignes desquels les *lumas* (limaçons) abondent.

* **ÉCREVENTER**, v. a. Crever.

* **ECUELLE**, s. f. Assiette, petit plat. Ainsi nommée de sa forme empruntée à celle de l'écu, ancien bouclier. — Écuelle (Acad.), vase généralement à anses servant à mettre du potage. || Se dit au pluriel de tout ce qui constitue la vaisselle. — *Laveuse d'écuelles*, femme qui a la charge de laver la vaisselle.

ÉCURER, v. a. || *S'écurer* se dit des fruits qui se trient d'eux-mêmes au moment où ils se nouent, ceux qui sont avortés se détachant spontanément. « Ces poires *s'écurent*. »

EFFE, s. f. *Ave*, *eve*, *ive*, eau, en vieux français. Origine du nom de plusieurs localités. (*Ivoy*-le-Pré (Cher); *Yevrette*, rivière.)

— *L'Effe-blanche* ou *l'Aigue-blanche*, nom d'un pré dans la commune de Méobecq, canton de Buzançais.

EFFIAULER, v. n. — *S'effiauler*, v. pr. S'effiler tout en longueur, pousser vite sans prendre de force, en parlant d'un arbre, d'une plante.

EFFOURNIER, EFFORNIER, v. n. Se dit des petits des oiseaux lorsqu'ils quittent le nid. « Ceux linots vont *effournier*, sont *efforniés*. » On dit aussi *effourgnier* et *efforgnier*. (Voy. *Effourniat*.)

* **EFFRAYANT**, part. pris adjectivement. Qui s'effraye. « Il n'est pas *effrayant* », c'est-à-dire Il ne s'effraye pas aisément. (Voy. *Etounant*, *Gênant*, etc.)

— Ne s'emploie, comme ses analogues, qu'avec la négation.

EFFRÉ, s. m.

Quand j'ay ouy le tabourin
Sonner pour s'en aller au may,
En mon lit n'en ay fait *effray*,
Ne levé mon chief du coissin.

CHARLES D'ORLÉANS.

ÉGAILLER, ÉGALIER ou **ÉGAÏER**, **ÉGALIR**, v. a. Répandre, étendre (Égaliser, Acad.) « *Egailler* du fumier, du sable, etc. » (Environs de Loches.) (Voy. *Agolir* et *Régaler*.)

* **ÉGARICHER**, v. a. Faire la chasse aux *gariches*, aux *lumas*. (Voyez ces mots.) On *égariche* les vignes dans les années humides et pluvieuses.

* **ÉGORGETTE**, s. f. Rouge-gorge. (Voy. *Gorgeat*.)

ÉGRAFIGNER, v. a.

Ne te fie à mule qui rit,
N'a femme qui de l'œil fait signe;
Car l'une des pieds te férit,
L'autre des ongles *t'esgraffine*.

Ancien Théâtre-Français.

ÉGRÈNEMENT, s. m. Chute du grain des céréales hors de leurs balles.

La portion dudit seigneur bailleur, première conduite dans la grange dudit lieu, et les [illegible] qui en proviendront par l'égrènement seront conduits soit dans les greniers dudit seigneur bailleur, soit à Levroux, s'il le juge convenable.

[illegible] M. [illegible]

ÉGRÈNER, v. a. (Acad.) || Est n. ou pron. en parlant de l'acier trop aigre qui supporte mal le fil ou le taillant. « Voilà un couteau qui *égrène*, un rasoir qui *s'égrène* beaucoup. »

* **EGRÉSER (S')**, v. pr. (Voy. *Ségreser*.)

EGRUSELLE, s. f. || *Egruselle entée*, groseille à maquereau.

EIGNUANT, adj. (Voy. *Agouant.*)

EIL, s. m. (Voy. *Œil.*)

* **EINGARD**, s. m. Prononciation nasale de *égard.*

* **EINVITER**, v. a. Prononciation nasale de Eviter (Acad.) dont il est un sens détourné. « J'avons *einvité* de nout' table ce mauvais sujet, » c'est-à-dire nous l'avons exclu. (Voy. *Éviter.*)

* **ÉJITER** (S'), v. pr. Se déjeter. (Voy. *Jiter* et *Éjarer.*) Se dit principalement du bois.

|| Fig. — Se dit aussi de certaines parties du corps lorsqu'elles se contournent ou s'écartent de leur direction naturelle. « C' pouveur vieux, i s'es tout *éjité!* »

ÉLÀ, adv. (Voy. *Saillir*, 3e citation.)

* **ÉLIDE**, s. f. Éclair. (Voy. *Elider.*)

En l'année cy-dessus dicte, le lundi xxve jour de mars, jour de l'Annonciation Nostre-Dame, entre quatre et cinq heures du soir, tonna fort avec grand *élide*, vent et pluye.

(*Journal de Jehan Glaumeau, de Bourges*, 1541-1562.)

ÉLIDER, v. n. On peut rapprocher de ce mot les citations suivantes :

Elidere ignem e silici (Plaute). Faire jaillir une étincelle d'un caillou.

Ovide a dit : Des feux qui fendent la nue. *E lis nubibus ignes.* (*Métam.*, lib. VI.)

L'année que dessus, xve jour de janvier entre neuf et dix heures du soir, tonna et *élida* aussi fort comme a de coustume faire au temps d'esté.

(*Journal de Jehan Glaumeau, de Bourges*, 1541-1562.)

ÉLITER, v. a. Différent de *Élire* (Acad.), mais rentrant dans la même signification.

J'ay une lettre entre toutes *eslite.*

(Cl. Marot, *Huitain.*)

ELLE, pron. pers. fém. Redondance du pronom.

Une bonne institutrice, *elle* change le jugement et les mœurs.

(Montaigne, L. II, C. 17.)

EIX, finale de noms de lieux et de noms propres (Voy. *EX.*)

Mais la vaillance, *elle* est devenue populaire par nos guerres civiles.

(*Ibid., loc. cit.*)

(Voy. *Alle* et *Il*).

ÉLOCHER, v. a. (Voy. *Losser.*)

Et vous, mes dents, chascune si *s'esloche*,
Saillez avant, rendez toutes mercy,
Plus hautement qu'orgue, trompe ne cloche,
Et de mascher n'ayez ores soulcy.

(Villon.)

Et tousjours l'orage cruel
Des vents comme un foudre ne gronde
Elochant la voûte du monde.

Dans Rabelais, *deslocher* :

Ayant donné brusquement sur les ennemis qui vendangeoient le clos de son abbaye, « ez ungs escarbouilloit la cervelle, ez aultres, rompoit bras et jambes, ez aultres *deslochoit* les spondyles du col. »

ÉLOISER, v. imp. (Voy. *Élider* et *Élide.*) Le subst. fém. *éloise*, vieux français pour *éclair*, se lit dans Montaigne :

Pourquoy prenons-nous titre d'estre, de cet instant qui n'est qu'une *éloise* dans le cours infiny d'une nuict éternelle.

(Montaigne, L. II, C. 12.)

Se trouve aussi dans Furetière.

* **ÉMAGINATION**, s. f. (Voy. *Émagine.*)

EMBABOUINER, v. a.

Si tout le papier que j'ai autrefois barbouillé pour les dames estoit en nature... il s'en trouveroit à l'adventure quelque page digne d'être communiquée à la jeunesse oysifve, *embabouinée* de cette fureur.

(Montaigne, L. I, C. 39.)

* **EMBARLINER** (S'), **S'EMBERLINER**, v. pr. S'embarrasser, se heurter les chevilles en marchant. (Voy. *Embarlificoter.*)

EMBAUCHE, s. f. || Embauchage d'ouvriers, repas d'entrée d'un ouvrier ; « payer son *embauche* », sa bien-venue.

* **EMBÉGAUDÉ**, adj. (Voy. *Bégaud.*) Se dit d'Un enfant qui a sucé du mauvais lait.

EMBOBELINER, EMBOUBLINER, v. a. || Couvrir, cacher. « Avoir la tête *embobelinée*, » c'est-à-dire couverte d'un voile ou d'une étoffe quelconque qui cache la figure.

* **EMBOUCHER**, v. n. Se dit des pains trop rapprochés dans la cuisson, et qui se collent les uns aux autres. (Issoudun.) « Ne poussez pas la palle si rudement, v'allez faire *emboucher* tous ceux pains. » (Voy. *Baisure*.)

* **EMBOUCHURE**, s. f. L'endroit par où deux pains se touchent en cuisant. (Voy. *Emboucher*, *Baisure*, *Mariage*.)

EMBOURRASSER, v. n., et **S'EMBOURRASSER**, v. pron. S'appliquent aussi à une personne très-chargée de vêtements.

* **EMBRASSE**, s. f. Cordon ou ganse, bande d'étoffe, etc., qui sert à retenir un rideau.

* **EMBRINCHE, EMBRUNCHE**, s. f. Vigne sauvage. (Voy. *Lambreuche*.) — (Léré.)

* **ÉMÉCHER**, v. a. (Voy. *Emeûcher*.)

* **ÉMELÉ**, adj. Se dit des prunes qui n'ont subi qu'un commencement de cuisson au four, et qui sont recouvertes d'une sorte de miélat. « Des prunes *émelées* », c'est-à-dire *emmiellées*. (Environs de Loches et du Blanc.)

* **EMMAISOUNER**, v. a. Loger, prendre pour locataire.

EMMALICER, v. a. || *Emmalicé*, participe passé (prononcez *en-malicé*). Qui est en colère, en malice. Se dit surtout du temps lorsqu'il persiste à être mauvais. « Le temps est *emmalicé* à l'iau; i n' cale pas de pleuve. »

* **EMMARANCHÉ**, adj. Se dit d'un étang envahi par les plantes aquatiques, *marans* ou scirpes des lacs (*scirpus lacustris*), laiches (*carex*), massettes (*typha*).

* **EMMESSER** (prononcez *an-messer*), v. a. Faire la cérémonie religieuse des relevailles. « All' a été *emmessée* d'avant-z-hiar. »

* **EMMIGNAUDER** (prononcez *an-mignauder*), v. a. (Voy. *Amignauder* et *Emmiauder*.) — (Léré.)

ÉMOUCHAU, s. m. Même racine que *bouchon*, *bouchonner*. (Acad.)

* **EMPARLANT**, adj. Qui a la parole facile. (Voy. *Loquence*.)

* **EMPEUILLOUNER (S')**, v. pron. Se couvrir de guenilles, de *peuillons*. (Voy. *Peuillon*, *Guene*.)

* **EMPICASSER, EMPIQUASSER**, v. a. Ensorceler, envouter. (Léré).

EMPIRER, v. n. || Est aussi neutre. L'Académie ne paraît guère l'appliquer qu'à l'état de maladie, au désordre des affaires. Chez nous le sens est plus étendu. (Voy. *Empyré*.)

C'est que vous êtes diantrement belle femme, dà! vous n'avez point *empiré* depuis le temps que je vous ai vue d'aussi près...

(G. SAND, [illegible])

EMPLOITE, s. f.

Faulchez le pré en sa saison, l'herbe y reviendra plus drue et de meilleure *emploicte*.

(RABELAIS. *Pantagruel*. L. V. C. 7.)

* **EMPOINTER**, v. a. « *Empointer* une charrue, » enfoncer le soc en commençant un sillon.

* **EMPOISSER**, v. a. Synonyme de *empouailler*. (Voy. ce mot.) — *Poisser* (Acad.), de *poix*.

EMPREÛTER, v. a. (Voy. *Preûter*.)

* **EMPRINT**, s. m. Emprunt. (Voy. Obs. à *I*.)

* **EMPRISOUNER**, v. a. Emprisonner.

* **EMPRISOUNERIE**, s. f. Emprisonnement, action de mettre en prison. « Vous vèdrez qu'ça finira par de l'*emprisounerie*, toutes ceux batteries de soûlards! »

Il ne parloit tout que de playderie,
De conseillers et d'*emprisonnerie*.

(MAROT, [illegible])

* **EMPROPOURTIOUNÉ**, adj. (Voy. *Propourtiouné*.)

EMPUANTIR, v. a. et n.

Et de leurs becs crochus la viande arrachèrent
Hors de ses vuides mains, haletant une odeur
Qui *empuantissoit* des chevaliers le cœur.

(RONSARD.)

* **EMPYRÉ**, s. m. Odeur empyreumatique. « Ces châtaignes, ça sentont l'*empyré*. »

Il est permis de supposer que les gens de campagne qui emploient ce terme quasi-scientifique l'entendent autrement, comme *empiré*, gâté. (Voy. *Empirer*.)

EN, prép. (Voy. *De*.)

* **ENCAGNE**, s. f. Malice, mauvais tour.

* **ENCARE**, adv. de temps. Prononciation fréquente aux environs de Bourges pour Encore.

ENCHARGER, v. a. *Encargar* en espagnol.

Pour ce veuille faire testament
Et *enscharger* autre que toy.

(*Livre du bon Jehan, duc de Bretaigne*, v. 1258.)

ENCHÂSSE, s. m.

Les arts s'appliquaient aux objets de l'usage le plus commun; les puits publics étaient décorés avec élégance, leurs *enchâsses* étaient peints, dorés et armoriés.

(Baron de Girardot, *les Artistes de la cathédrale de Bourges.*)

ENCORNAILLÉ, adj.

A l'entendre, il auroit *encornaillé* toute la ville.

(Lallemant des Beaux.)

ENCOUMENCER, v. a.

Ledict partage, *encommancé* du vivant de messire Hardouin et parascheyé par messire Jehan d'Aumont.

(Nicolaï, *Description du Berry au XVIe siècle.*)

* **ENDEUILLER**, v. a. (Recueilli aux Bordes, près d'Issoudun.) Attrister, mettre en deuil. « C'te mort-là, çà va *endeuiller* la borgeoisie d'la ville pour tout l'hivar. »

— On lit *adeuiller* dans Monet (*Abregé du parallèle des langues françoise et latine*, Genève, 1627): *Adeuiller aucun*, lui causer *dueil*. *Mœrorem afferre, ne tum creare.*

ENDÈVER, v. n. || Être dépité.

Pour maître Æneas il rêvoit,
Ou, pour mieux parler, *endêvoit*

(Scarron, *Virgile travesti.*)

ENDURER, v. a. || *Endurer à*, suivi d'un verbe. Tolérer, souffrir, permettre. « *Endurer à* passer, » permettre le passage.

ENFAR, s. m.

Je crois... que je n'eussiesmes pas encor cheminé teux glieues (lieues), que j'eussiesmes trové le Paradis de *enfar*.

(Cyrano de Bergerac, *le Pédant joué.*)

ENFARGER, v. a.

Quand les devins avoient failli de rencontre, on les couchoit *enfargez* de pieds et de mains sur des charriottes pleines de bruyère, tirées par des bœufs, en quoy on les faisoit brusler.

(Montaigne, liv. I, ch. 30.)

* **ENFENER**, v. a. (Voy. *Enfenasser*.) « Fromage *enfené*. »

* **ENFILÉE**, s. f. Suite d'objets réunis au moyen d'un fil, d'une menue branche, d'un *oisi*, etc. « Une *enfilée* de mousserons, une *enfilée* d'alouettes, de goujons. »

* **ENFLER**, v. a. (Acad.), fait au présent de l'ind. *j'enfele*; au fut. *j'enfelerai*, etc. (Voy. *Vérineux*, et Obs. à *FLE*.)

* **ENFLERON**, s. m. Enflure.

* **ENFLEUME**, s. f. Inflammation, enflure.

* **ENFLEUMER**, v. n. S'enflammer. « Son mal a ben *enfleumé* depuis hiar. »

ENFONCER, v. a. (Voy. *Refaire*.)

* **ENFORCHER**, v. a. Enfourcher. (Voy. *Forchat*.)

ENGAGEURE, s. f. Bouquet de fiançailles.

Oui!... un bouquet de laurier avec des rubans comme qui dirait une *engageure* qu'on met à la cheminée.

(G. Sand, *François le-Champi*, acte I, sc. 16.)

ENGAMER, v. a. « L'arche de ce pont ne peut pas *engamer* tant d'iau qu' çà. » (Voy. *Engouler*.)

* **ENGANTÉ**, adj. Qui porte des gants. (Voy. *Souriter*.)

* **ENGIGNER**, v. a. Tracer une ligne sur le terrain, tracer une route. (Voy. *Engeigneur*.)

« J'ai vu dire, monsieur, qu'ils allaient venir *engigner* un de ceux jours. » — Expression recueillie à Villedieu-sur-Indre, lors d'un projet de chemin de fer.

ENGROISSER, * **ENGROUSSER**, v. a.

Donc, père ameine-jours (le soleil), *engrosse* mes espritz.

(*Le Jardin et Cabinet poétique* de Paul Constant. — Poictiers, 1609.)

... Se peuvent abandonner à leur poste, et *engroissées*.

(Montaigne, liv. I, ch. 22.)

ENGUEULAGE et **ENGUEULEMENT**, s. m. Prise de bec, bordée d'injures. (Voy. *Engueuler*.)

* **ENGUEULER**, v. a. Prendre avec la gueule, à pleine gueule. «Ce chien m'a *engueulé* la main, la jambe.» (Voy. *Gueulée.*)

* **ENJORNE**, s. f. Amande à demi-avortée d'une noix.

* **ENL'HAUSSER (S')**, v. pr. S'élever avec effort, soit sur le bout des pieds, soit en montant sur une pierre, une chaise, etc.

ENNEMI, s. m. Se prononce plus souvent *einnemi.*

* **ENNICHER, ENNIGER** (prononcez *an-nicher, an-niger*), v. a. Engendrer, créer, produire, conserver. « La malpropreté *ennige* la varmine. » (Voy. *Concrire.*)

* **ENNOUER**, (prononcez *an-noué*), v. a. (Voy. *Ennosser.*)— (Léré.)

* **ENOULER** (prononcez *en-nouler*), v. a. (Voy. *Curer* et *Écaler.*) (Environs de Loches, Indre-et-Loire.)

* **EN PAR**, prép. Par. « *En par* ici», par ici; «*en par* là », par là; «*en par* les chemins», par les chemins. (A Léré et dans l'Ouest).

* **ENROUETTIS**, s. m. (Voy. *Rouettis.*)

ENROUSER, v. a.

Sur toutes fleurs, j'ayme la marguerite...
De l'*enrouser* assez je m'en acquitte,
Et mêmement le soir et matinet.

ROGER DE COLLERYE, *rondeau*, Bibl. elzévirienne.

ENSACHER, v. a.

Vous *ensachez* le mal en le remuant.

[illegible] ?)

ENSUIVANT, est adj. dans les passages ci-dessous :

Daphnis se prit à pleurer et invoqua les nymphes, lesquelles la nuit *ensuivante*, ainsi qu'il dormoit, s'apparurent à lui, en même forme et manière que la première fois.

AMYOT, *Daphnis et Chloé*, p. 116.

Délaissants l'isle des Ferrements, continuasmes notre chemin, le jour *ensuivant* entrasmes en l'île de Cassade.

(RABELAIS, [illegible]

ENN — Transforme en son nasal *en*, Ennui (Acad. *ennemi* (Voy. ce mot au *Glossaire*, et *Einnemi* au Supplément

Vous n'en sçauriez tant prendre
Par l'espace d'un jour, que la nuit *ensuyvant*,
Humide, n'en produise autant qu'auparavant.

RONSARD, [illegible]

* **ENTANCHE**, s. f. « Faire une *entanche* », c'est élever une petite digue pour détourner et *entancher* (étancher) l'eau d'un ruisseau.

* **ENTHIVARNER, ENHIVARNER**, v. n. Aguerrir aux rigueurs de l'hiver, fortifier. « La pleue et le fred, çà *enthivarne* les enfants. »

* **ENTORSAILLER (S')**, v. pron. (Diminutif de *entorser.* Voy. ce mot.) Seul connu dans la campagne d'Issoudun.

* **ENTORTOUÉ**, s. m. Petit tube de bois où les ménagères passent le fil qu'elles dévident et à l'aide duquel elles préservent leurs doigts du frottement. (Voy. *Étrille.*) Léré.

ENTOUR, adv. || *Pour entour de*, loc. Autour de.

* **ENTOURE-LOURD**, s. m. Nom facétieux de la *biaude* d'un *grout houme* dans nos campagnes. (Environs d'Issoudun.)

* **ENTRIPAILLÉ**, adj. Gros, gras, puissant.

Il faut un roi qui soit gros et gras comme quatre, un roi, morbleu! qui soit *entripaillé* comme il faut.

MOLIÈRE, [illegible]

* **ENVAUME**, s. f. Achillée mille-feuilles. (*Fl. cent.*) (Voy. *Herbe à la coupure.*)

ENVOYER, v. a. — Futur : *j'envoierai.*

Je ne sçay quoi, qui ta gloire
Envoira par l'univers...

RONSARD, [illegible]

|| *Envoyer à cu*, loc. (Voy. *Cu.*)

* **ÉPERON**, s. m. Les vignerons d'Issoudun nomment *éperon* le bout tranchant de leur pioche. (Voy. *Marre.*)

ÉPEURER, v. a.

Dy-moy, n'est-elle point encor bien *épeurée*
Du dangereux étour (choc) de nostre échaufourée.

[illegible]

EPICHOUNER, v. a. (Voy. *Apichouner.*)

EPINE DE RAT. (Voy. *Frelon.*)

* **ÉPINER**, v. a. (Voy. *Epinasser*.)

EPLETTE, APLETTE, s. f. (Dans le sens d'engin). On lit dans les poésies manuscrites du P. Fourcroy, jésuite du collége de Bourges, au XVIIe siècle, une épigramme adressée à l'archevêque Phélipeaux de la Vrillière, qui commence ainsi :

(*De instrumentis operariis vulgò* HEPLETES.)

Ὅπλα quidem scivi; sed non *hepleta* sciebam :
Artificum dici vasa vel arma doces.

* **ÉPLIR**, v. n. Éclore (en Bourbonnais). Du latin *expellere*, en parlant des oiseaux qui sortent de l'œuf.

* **ÉPOUVANTIAU**, s. m. Épouvantail. Haillon que l'on place au bout d'une perche pour épouvanter les oiseaux dans les jardins.

|| Fig. Personne laide et déguenillée. « *Grand épouvantiau d'chemière* (chenevière) ! »

* **ÉPRUGNIAU**, s. m. Boucle en cuir placée des deux côtés du collier des chevaux de charrette, à la campagne. L'*éprugniau* reçoit le crochet du trait.

* **ÉRATÉ**, adj. Vif (comme un *rat*), gai, éveillé, alerte. « Etre *ératé* comme une potée de souris. » (Environs de Loches).

Les enfants qu'on amène de province sont bientôt *ératez* à Paris.

(FURETIERE.)

Je me contenterois d'une de ces trois filles, elles ont le teint vif et l'œil bien *ératé*.

(*Ancien Théâtre françois*. Édition JANNET, t. VIII, p. 437.)

(Voy. *Dératé*).

* **ERGRAVON**, s. m. (Voy. *Regravon*.)

* **ÉRIPOTONS**, s. m. pl. (Voy. *Ripotons*.)

* **ERMONTER**, v. a. et n. Remonter.

* **ERMUER**, v. a. Remuer. (Voy. *Armuer*.)

* **ERNIFELEMENT**, s. m. Reniflement.

ERNIFLOU, s. m. Renifleur.

* **ÉRONCER**, v. a. « *Éroncer* un champ, » extirper, enlever les *éronces*. (Voy. ce mot.)

* **ERTURON**, s. m. Trou presque imperceptible de l'aubier des merrains dont sont formées les *douelles* des tonneaux. (Voy. *Turon*.) — Les tonneliers bouchent ces trous avec des chevilles microscopiques. De semblables perforations, qui sont l'ouvrage de quelque insecte, se retrouvent dans le liége des bouchons.

|| Le petit ver qui se loge dans le bois des vieux meubles

ER, pour *re* initial. (Voy. *AR*.)

ÉSALER (S'), v. pron. Étendre les ailes. Écrit mal à-propos par un *z* au *Glossaire*. Doit prendre un *s* comme nos mots *désàteler*, *désaubiner*, etc., et comme le français Désaltérer, désavouer, etc. (Voy. *Ésiler* et *Ousiler*.)

* **ESCANDALEUX**, adj. Scandaleux. (Voy. *S*.)

* **ESCANDALISER**, v. a. Scandaliser.

* **ESCLURE**, v. a. Exclure. (Voy. Obs. à *S*.)

* **ESCORBUT**, s. m. Scorbut.

ESCOUER, v. a. Vieux participe *escous*.

Mais regardez quelle espicière,
Il a *escoux* sa gibecière,
Et puis luy a tourné le dos.

(Ancien Théâtre françois. — *Moralité des Enfants de maintenant*.)

ESCOUSSE, s. f.

Ce Jean qui de tout se mesle, il y a déjà *une bonne escousse* dà, s'en venit me ramener.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*.)

* **ESCRUPULE**, s. m. (Voy. S.)

ÉSILER, v. n. Même observation que pour *Ésaler*. (Voy. ce mot.)

* **ESPACIEUX**, adj. Spacieux.

* **ESPÉCIALEMENT**, adv. Spécialement.

ESQUIPOT, s. m. Bourse commune, boursicaut, tire-lire (la cagnotte, de l'argot parisien).

Le gain fait au loto chez Mme Simonnet était mis dans une bourse et destiné à payer une collation qu'on devait manger l'été, au bois de Tourailles, et formait ce que dans le pays on appelle *esquipot* et ailleurs une cagnotte.

(Mme ZULMA CARRAUD, *la Servante d'autrefois*, roman (Issoudunois, 1860.)

ESSEMILLER, v. a. Smiller (Acad.) (Voy. Obs. à *S*.)

ESSEP, s. m. Mieux écrit *ecep* (voy. ce mot) à cause de l'étymologie *caput*.

ESSIMER, v. n. ‖ On lit *essimer* dans le sens actif de tailler un essaim, le *rogner*. (Voy. ce mot).

Ils (les médecins) disent que la perfection de santé trop alaigre et vigoureuse, il nous la fault *essimer*.

MONTAIGNE, l. II, c. 3.

* **ESSOURDIR**, v. n. Assourdir, rendre sourd. — Au figuré Ennuyer, alourdir, assommer.

Est une lourde et longue maladie
De trois bons moys, qui m'a toute *essourdie*.

CL. MAROT, *Épître au Roi*.

* **ESTÈQUE**, s. f. Modèle, gabarit des faïenciers de Nevers.

L'estèque est un petit instrument tantôt carré, triangulaire, ovale, en forme de demi-lune, suivant les types des pièces qu'on ébauche. Vient de l'Italien *stecca*.

DU BROC DE SEGANGE, *la Faïence et les faïenciers de Nevers*.

ESTOUMA, s. m. (Voy. *Pièce d'estouma.*)

* **ESTROPIÉ DE CERVELLE**, loc. Insensé.

* **ESTUBERLU**, adj. Hurluberlu (Acad.), étourdi, étourneau, qui ne prend pas la peine de voir ni d'entendre, qui parle à tort et à travers. (Voy. *Hustuberlu* et *Stuberlu*.)

* **ÉTAIE**, s. m. Étai. Orthographe donnée par Charles Nodier; prononciation exacte du Berry.

* **ÉTERLOT**, s. m. Petit oiseau grisâtre un peu plus gros que la *gorgette* (fauvette), et qui fait son nid dans l'herbe des prés sur le sol même. (Voy. *Terlot* et *Potrie*.)

* **ETOUNEMENT**, s. m. Étonnement. (Voy. *Atouner* et *Étouner*.)

ÉTOUPER (S'), v. pron. — *Étouper* s'emploie aussi activement.

Cette menace *m'estouppa* de manière le gosier que je ne sceus avaller une seule goutte.

(MONTAIGNE, l. II, c. 2.)

* **ÉTRANGLE-DINDE**, s. comp. m. (Prononcez le *gl* mouillé, à l'italienne). On nomme ainsi à Issoudun une sorte de gros charançon noir *picassé* de blanc.

* **ETRANGLOIR**, s. m. Étranglement, rétrécissement de plusieurs rues en carrefour (Bourges, Issoudun).

ÉTRÉ, s. m. (Voy. *Chargeouère*.)

ÊTRE, v. auxil. Fait au subj. Qu'il *set*, qu'il *soie* et qu'il *séie*. — On dit : *J'ai été* la fièvre, par abréviation de : *J'ai été malade de la fièvre ou pris* par la fièvre.

EUN et **IEUN**, adj. de nombre. Un. Ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. Ainsi on dira : Donne y en *eun*, et : En v'là *ieun*, ou bien : I m' fail-lait *eun* bœu, j'en ai trouvé *ieun*. C'est l'oreille ou le caprice qui décide.

* **EURDRI**, adj. Moisi. (Voy. *Oudrir*, *Chenorir*.)

* **EUSTIAU**, s. m. Diminutif d'*ustache* (pour *eustache*), nom vulgaire d'un petit couteau grossièrement emmanché d'un morceau de bois tourné. Les prix, aux foires, varient de un sou à six liards; les gros, *à flubet*, coûtent deux sous. (Voy. *Jambette*, *Flubet* et *Liard*.)

ÉVU, **ÉVUTE**, participe passé de *avoir*. (Voy. ce mot.)

Il reprenoit Racan de rimer : *qu'ils ont eu*, avec *vertu* ou *battu*, parce que, disoit-il, on prononçoit à Paris le mot *eu* en deux syllabes.

TALLEMANT DES RÉAUX.

* **EXCELLENT (PLUS)**. Redondance d'un superlatif.

Il ne faut point douter que ce ne soit une action sans comparaison *plus excellente*.

BOSSUET, [illegible]

EU, se prend pour *e* dans [illegible] un, etc.

ADDITION. — Épenthèse. [illegible]

RETRANCHEMENT. — Par aphérèse, dans [illegible] etc.

Syncope dans *s'éler* pour [illegible] *reux*, etc.

EUIL, finale de noms de lieux [illegible] Houre, p. 33 [illegible], etc.

EVE, finale de noms de lieux [illegible] Voy. [illegible]

EX, EIX, finales de noms de lieux [illegible] Pays de Vaud [illegible] Gex, Fornex, Sergy [illegible] Voltaire [illegible] Voy. *Localisme*.)

F

* **FACÉTIEUX**, adj. Ne se dit pas dans le sens reçu de Plaisant, bouffon; mais, comme le latin *facetus*, pour désigner une personne aimable, abordable, pleine d'urbanité, sans façon. « Ce monsieur, quoique riche, est bien *facétieux*. »

FAIM (AVOIR), loc. pour : Avoir une envie extrême. On va jusqu'à dire : J'ai *faim de boire*. (Léré.)

* **FAIRE-VALOIR**, s. m. comp. Exploitation d'une terre, d'un domaine par le propriétaire lui-même, ou sous sa direction, par un régisseur. « Ce propriétaire a un *faire-valoir* très-étendu; il cultive cette plante dans son *faire-valoir*. »

Le *faire-valoir* direct...... le *métayage*, le fermage; toutes ces méthodes ne seront pas de trop pour introduire dans le Centre une agriculture digne de notre civilisation moderne.

(*Comptes rendus de la Société du Berry.*)

FAIT, s. m. (Voy. au Glossaire ce mot, 1re acception.) Bien, fortune. — *Gastefait*, *Gâtefait*, nom de famille dans l'Indre. On trouve écrit *Gâtefay*, localité de la commune de Lignac (Indre) qui parait se rapporter à *Fay*, hêtre (Voy. ce mot), mais nous pensons que l'orthographe *Gâtefait* cadre mieux avec les habitudes narquoises de nos paysans : ce serait un sobriquet (Voy. *Sornette*.)

FAIX, s. m. || Botte, spécialement *faix de paille*. — Faix (Acad.), charge, fardeau en général.

FALANDER, v. n. Fermenter, s'échauffer. Se dit du foin (Cours-les-Barres).

FAR, s. m.

Est ce donc, Pelamor, qu'ous avez un angin de *far* au côte, qu'ous fêtes l'olbrius et le Vespasien.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*, Act. II, sc. 2.)

* **FARCEUSE**, s. f. Se dit d'une femme à qui les escapades ne coûtent guère. « C'est une *farceuse*.» — *Farceur* (Acad.), n'est qu'un bouffon.

* **FARFOUILLOUX**, s. m. Qui farfouille (Acad.), brouillon.

* **FARINADE**, s. f. Large beignet (Bourbonnais). Suivant un ancien usage qui sans doute s'efface tous les jours :

Quand un garçon a fait son choix, il se rend à la veillée chez les parents de la fille, et emmène avec lui le *gourlaud*. A leur arrivée, la ménagère met la poêle au feu. Est-ce pour une omelette? la demande sera refusée; est-ce pour une *farinade*, elle sera accueillie.

(*Les Français peints par eux-mêmes.*)

(Voy. *Gourlaud*, *Tête-de-loup* et *Chat-bure*.)

* **FARREMENT**, s. m. Ferrement. (Voy. *Far*.)

..... Et une grande épée qui ateindret d'ici à demain. C'est à tous ces *farrements* que ces mangeux de petits enfants se batont en dueil.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*, Act. II, sc. 2.)

* **FASÉE, FAISÉE**, s. f. Donne (Acad.), tour de donner au jeu de cartes. « Je passe ma *fasée*.»

* **FAUCHABLE**, adj. Susceptible d'être fauché.

Le pâturage des bestiaux est le plus grand fléau des prairies artificielles *fauchables*.....

(DE BENGY DE PUYVALLÉE, *sur les Prairies artificielles*.)

FAUTER, v. n. || Se dit des femmes qui oublient leurs devoirs. (Voy. *Dommage*, *Délinquer*, *Farceuse*.)

De là ils veulent tirer pareille conséquence, que quand le *faultier fault*, il *fault* par touts les vices ensemble.

(MONTAIGNE, L. II, C. 11.)

FAUX-MANCHE, s. m. || Sobriquet d'un paresseux.

FEINTISE, s. f. Feinte, semblant.

> Maintenant tu ferais d'une douce *feintise*
> Semblant de sommeiller.....
>
> RONSARD

FENASSE, s. f. — En Poitou *fenarde*.

FENDRE, v. a. || *Fendre une terre*, donner la première façon de labour. (Voy. *Reboursage*.)

* **FERBIER**, s. m. (Voy. *Fertier* et *Bourraillon*.)

* **FERGON**, s. m. Fourgon, fourchet. Montaigne a dit : « La paelle se moque du *fergon*. »

* **FERLASSE**, s. f. Dernière qualité du chanvre. (Voy. *Fertasse*, *Bourrasse* et *Chavoué*). — (Léré.)

FERREMENT, s. m. (Voy. *Farrement*.)

Les médecins et chirurgiens, après l'avoir bien diligemment vû et à loisir, raportèrent unanimement qu'il n'était mort par *ferremens* ni venins, mais d'une douleur intérieure qui l'avait étouffé.

(P. DE LARIVEY. *Facétieuses nuits de Straparole*.)

FERTIS, s. m. ; **FRETISSE**, s. f. ; Terres nues. « Envoyer les moutons sur *la fretisse* (Etréchy. — Cher.)

Une pièce de terre estant de présent en *frétis*.

(*Archives du Cher*, minutes de DOULCET, notaire à Bourges, 1601.)

— *Fretisse* se prend aussi adjectivement, et l'on dit Des terres *fretisses*. (Voy. *Fertier*.)

FESCELLE, s. f. *Fiscelle* dans Marot.

> Ou à tyssir, pour fromaiges former,
> Paniers d'osière et *fiscelles* de jonc.
>
> CL. MAROT. *Églogue au Roi*.

FESSOUÉ, s. m. — Deux sortes de *fessoués* : l'un triangulaire et aigu pour les vignes pierreuses ; l'autre à deux pointes, que l'on nomme aussi *bigorne*, pour les terres plus fortes. (Environs de Bourges.)

Le droit de suite n'a lieu quand le labourage est fait par le travail des hommes à la besche, ou au *fessouer*, ou autre instrument.

LA THAUMASSIÈRE.

FÊTE, s. f. || *Bonne fête*.

XV. *Item*. Que nul des dits maistres rôtisseurs ne puisse son dit ouvroier et fenestre ouvrir aux quatre *bonnes fêtes* de l'an, c'est à sçavoir : Pasques, Pentecoste, Toussainctz et Noël.......

Statuts des Oyers-Rôtisseurs de Paris, [illegible]

FEU, s. m. || *Feu de bargère*, petit feu de *javelles* ou de menus branchages.

|| *Feu de saint Sylvain*, nommé aussi dans les chartes *ignis gehennalis*. (Voy. *Mal de saint Sylvain*.)

* **FEUBLESSER**, v. a. Affaiblir. (Voy. *Feublesse* et *Feuble*.)

Car je ne me suis point fait de mal, et si on ne m'avait pas *faiblessée* en me tirant du sang, je serais comme à l'ordinaire.

GEORGE SAND. [illegible]

* **FEUGNASSER**, v. a. et n. Diminutif de *Feugner*. « Creirais-tu qu'ils ont *feugnassé* partout, jusque dans ma liette ?

* **FEUGNASSERIE**, s. f. Action de *feugnasser*.

* **FEUILLAGE**, s. m. Opération des charbonniers des bois, consistant à boucher les ouvertures de leurs fourneaux. (Voy. *Pièce* et *Fumée*.)

* **FEUILLARDIER**, s. m. Petit râtelier portatif muni de pointes de bois, et qu'on place sur le sol des bergeries pour donner la *feuillée*, les *feuillards* aux agneaux pendant l'hiver. (Voy. *Feuillée* et *Feuillard*.)

FEUILLE, s. f. || *Feuille-de-saule*, très-jeune poisson (Sologne). (Voy. *Seillée* et *Carpe*.)

FEUILLÉE, s. f. (Voy. *Feuillasse*).

* **FEUVE**, s. f. Fève. (Voy. *Gorgane*.)

FÈVRE, nom propre. (Voy. *Le*.)

FIABLE, adj. On lit dans Montaigne *infiable*, auquel on ne peut se fier.

La drogue est un secours [illegible] de sa nature, [illegible] à nostre santé.

MONTAIGNE. [illegible]

FICELLE, s. f.

> Cadet Roussel a trois garçons,
> L'un est voleur, l'autre est fripon,
> Le troisième est un peu [illegible] . . .
>
> [illegible]

FICHANT, adj. Désagréable, contrariant, vexant. (Bescherelle.) (Voy. *Foutant*.)

* **FICHAU**, s. m. Pieu. (Voy. *Pau*.)

FICHER et par apocope **FICHE**, v. a. [illegible], flanquer, jeter, envoyer de la main. [illegible]

nuies, j' vas te *fiche* une tape ; j' te *ficherai* dihors. » (Voy. *Fouetter.*)

|| *Ficher le camp*, loc., s'en aller. « Allons ! *fiche le camp*, va-t-en, sors d'ici, et pas tard ! »

|| *Se ficher*, v. pron. Se moquer de quelque chose ou de quelqu'un, dédaigner, mépriser, braver. « Je *m' fiche* pas mal de vos menaces ! »

FICHU, adj., admis, mais comme terme bas, par l'Académie dans le sens de Mauvais, vilain. « Voilà un *fichu* temps, une *fichue* saison. »

|| Désespéré, perdu, sans ressource. « Ce malade est *fichu*, il n'en relèvera pas.— Ces blés sont *fichus*, le temps a été trop contraire. » (Voy. *Fichant* et *Fouetter.*)

FIENT, s. m. (Prononcez *fian.*)

Les laboureurs de certaines contrées ayant indigence de *fiens* se sont advisez de fumer les terres de chaux.

(BERNARD PALISSY.)

|| *Fient de chien mâle.* Chez les vieux vignerons d'Issoudun, le *fient de chien mâle* (cette provenance masculine est essentielle) est un des remèdes les plus employés pour couper la fièvre. On fait rôtir le *fient* sur une pelle rougie au feu, puis quand la matière est suffisamment carbonisée, on la réduit en poudre, on la passe dans un *parchemin* (Voy. ce mot) ou tamis très-fin et on la fait boire au malade dans un verre de vin blanc. C'est l'*album græcum* des anciennes pharmacopées, jusque dans le dix-huitième siècle.

La très-ancienne pharmacie faisait entrer dans son code de matière médicale beaucoup de substances animales dégoûtantes et qu'on ne peut même nommer sans répugnance.

BAUMÉ. *Éléments de Pharmacie théorique et pratique*, Paris, 1762, in-8°, p. 77.

Beaumé n'en a pas moins conservé *l'huile de petits chiens* comme propre à fortifier les nerfs, pour la sciatique, pour la paralysie, etc., tout en convenant que ses vertus tiennent principalement aux plantes aromatiques qu'on y mêle.

On prend, dit-il, des petits chiens récemment nés, on les coupe par morceaux, on les met dans une bassine avec l'huile et le vin ; on les fait cuire à petit feu jusqu'à ce qu'il soient frits, etc.

Fien[illegible] de chien et marc d'argent
Seront tout un au jugement.

[illegible]

FIER, v. a. Confier.

Ce qui a esté *fié* à mon silence, je le cèle religieusement.

(MONTAIGNE, L. III, C. 1.)

FIEUVE, s. f. Employé chez nous au pluriel, l'était aussi chez les latins. Ovide a dit : *uri febribus.*

Il y a des fontaines qui sont *certaines* (voy. ce mot) contre les *fieuves*, par exemple celles de Saulot, près Saint-Benin-d'Azy, de Huez, près Bôna (Nièvre), de Saint-Pantaléon, près Cours-les-Barres (Cher). Le fiévreux, après y avoir bu, ne manque pas de déposer aux alentours une pièce de menue monnaie. Malheur au passant qui s'avisera de la ramasser ! Il attrapera à son tour les *fieuves*, et le premier en est à jamais débarrassé. (Voy. *Carroué.*)

* **FILASSOU**, s. m. Ouvrier forain qui prépare le chanvre. (Voy. *Chanvreux* et *Filtoupier.*)

* **FIL D'ARÉCHAL**, s. m. (Voy. *Fil-d'arichal.*)

FILLAUD, s. m.

Et quoi, *fillault*, tu vas donc ainsi tous les jours à la chasse et ne daignes jamais apeller personne avec toi...

(P. DE LARIVEY. *Facétieuses nuits de Straparole.*)

* **FILOU**, s. m. (Acad.) || Fin, finaud, insinuant, enjôleur. Au féminin *filouse.*

* **FINI**, pris adverbialement. « Du vin *fini* bon, » absolument, parfaitement bon. (Voy. *Fin, Rude.*) (Léré.)

* **FINISSABLE**, adj. Qui peut être fini, achevé. (Voy. *Finissement.*)

FLÂBER, v. a. (Voy. *Châbler.*)

Les citoyens, empressés de jouir de la faîne et de la glandée, se mettront à *flâber* les arbres, ce qui empêchera la reproduction des fruits les années suivantes.

BOUDIN, député de l'Indre ; *rapport à la Convention nationale.*

|| Battre, rosser.

* **FLÂBI**, s. m. Mauvais fromage, sans crême.

FLAMBE, s. f. || *Flambe de four*, espèce d'iris qui croît sur les fours (*Iris germanica*). Un chapelet de *flambe de four* donne au linge lessivé l'odeur de la violette. (Voy. *Lis bleu.*)

FLAMBER, v. a.

Je vis l'autre jour de mes propres yeux *flamber* un

pauvre célestin; (à qui la duchesse de Brissac faisait les doux yeux).

Mme DE SÉVIGNÉ.

On ne voit pas la nuit tant d'estoiles *flambantes*
Briller au firmament.....

RONSARD.

|| *Flamber* est aussi neutre, et on dit : « Le feu ne veut pas *flamber*, » et souvent « ne veut pas *flambe*, » en supprimant le *r* final comme dans beaucoup de verbes en *er*. (Voy. *Monte*.)

FLAQUÉ, adj. Flasque, mou, sans consistance. — *Flaque*, vieux français.

Contrainct de la laisser boire tout son saoul au passage d'un ruisseau, ce qui la rendit si *flacque* et refroidie, qu'il feut bien aysément, etc.

(MONTAIGNE, L. I, C. 48.)

Je mis, pour l'essayer encores devant hier,
Dans le creux de ma main des feuilles de coudrier,
Mais en tappant dessus, nul son ne me rendirent,
Et *flaques*, sans sonner sur la main se fanirent (fanèrent.)

(RONSARD, *Amours de Marie*.)

Remarquez, dans ces vers de Ronsard, que le mot *coudrier* ne fait que deux syllabes. Il en était ainsi autrefois de la plupart des finales de substantifs en *ier*. (Voy. *Sanglier*.)

* **FLEUR DE MINE**, s. f. Argile qui accompagne e minerai de fer, et extrêmement délayée par l'opération du *débourdage*. (Voy. ce mot.)

* **FLOPOUNER**, v. a. Friper, chiffonner. (Voy. *Boulouner*, *Foupir*).

FLOQUE, s. m. L'oiseau dernier né d'une couvée. (Voy. *Boiquat*, *Chacrot*, *Culot*, etc.)

* **FLOUER**, v. a. Tromper, duper.

* **FLOUERIE**, s. f. Tromperie.

* **FLUBERIAU**, s. f. Diminutif de *flubet*. (Voy. ce mot.)

* **FLUCHE, FAUFLUCHE**, s. f. (Voy. *Pluche*.)

FOIES, s. m. pl. (Voy. *Cœur*.)

|| *Avoir les foies chauds*, loc. Être d'un gros appétit.

|| Fig. A propos de certaines incongruités, affectant désagréablement le sens olfactif : Il a *les foies pourris*. (Voy. *Vessir*.)

|| *Foie-de-bœuf*, nom qu'on donne, dans le pays d'Henrichemont, aux terres marneuses, pâteuses.

FOINDRE, v. n. (Voy. *Moindrer*.)

FOIRE, s. f. || *Foires aux valets*, foires dans lesquelles on loue, on *accueille* les domestiques de campagne, et qui ont lieu deux fois par an dans l'Indre, *à la Toussaint* et *à la Saint-Jean*; dans le Cher *à la Saint-Jean* et *à la Bonne Dame* de septembre.

FOIREUX, s. || *Les foireux de Blois*. Sobriquet des habitants de cette ville, cité par Le Roux de Lincy.

* **FOLERIE**, s. f. Folies, écarts de conduite, excès, extravagance.

FOLLETAGE, s. m. Autrefois on appelait *Folleteur* ou *Foulletier* le préposé à la garde des exploitations.

La somme de 50 s. t. payée à Pierre Chauvellot et Pierre Veulhaut, *folleteurs* de Mahonne;

La somme de 50 s. t. payée à Jehan Fournier, *foulletier* du bois de Mosne, pour une année de ses gaiges.

(*Arch. de Dun-le-Roi*, cte 1555-1570.)

* **FOMBRAI, FOMBRÉ, FOMBROU, FOMBRUN**, s. m. Fumier. (Voy. *Fombrage*.)

Il sera aussy tenu leur fournir de pailles, tant pour leur dite nourriture que pour faire litière; fournira aussi de litière les chevaux dudit sieur bailleur, quand ils seront audit domaine, à la charge que ledit preneur prendra le *fombray* desdits chevaux et vaches.

[illegible]

FONDE, s. f. Acception de Fronde.

Taschoient l'un l'autre à se rendre deffaicts,
A coups de goy, de halette et de *fonde*.

(Cl. MAROT.)

Les coups de leurs *fondes* n'etoient pas moins certains et loingtains.

(MONTAIGNE, L. I, C. 48.)

* **FONDE**, s. f. Fonte (Acad.), fer non épuré. « Des fers à repasser en *fonde*.

— *Fonderie* (Acad.). Usine métallurgique; dérivé exactement de *fonde*.

* **FONSE** et * **FONSINE**, aphérèses des prénoms *Alphonse* et *Alphonsine*. (Voy. *Frasa*.)

* **FONTAINE**, s. f. Fig. Abondance, exubérance. On dira d'une bonne récolte : « Il y a cette année une *fontaine* de blé. »

FORCE, s. f. || A *force*, sans complément, dans le sens de fortement.

Les vrayes semences et racines de la cruauté, de la tyrannie.... se germent là.... et profitent *à force* entre les mains de la coustume.

MONTAIGNE

.... Et voy d'une autre part
Les bras longs et tortus du lierre grimpart,
En serpent se virer à l'entour de l'escorce
De ce chesne aux longs bras, et le baiser *à force*.

RONSARD

(Contre l'usage, *lierre*, dans ce passage, a trois syllabes.) (Voy., pour une prononciation inverse, obs. à *Sanglier*, et ci-dessus, citation à *Flaqué*, le mot *coudrier.*) — Le mot *lierre* s'est composé de l'article *li* et de *erre, hedera* : on écrivait *li erre.*

FORCER, v. n. || Bourgeonner, pousser. « La vigne *force*, les blés *forcent.* » (Voy. *Piquer.*)

FORCHAT, s. m. (Voy. *Forchon.*) || Fourche de bois à dents droites. (Voy. *Fourchat.*) Sorte de grande perche, vers le milieu de laquelle, et non à l'extrémité, se trouve un redent naturel qui sert à *enforcher* les pailles non encore bottelées. L'ouvrier chargé de cette sorte de *forchat* le porte perpendiculairement sur son épaule, et il marche quasi entièrement recouvert de paille.

FORCIEUX, adj. || Robuste.

FORMAGE et **FOURMAGE**, s. m. — Italien : *Formaggio.*

... Sa jument, laquelle il vouloit renvoyer à son père toute chargée de *formages* de Brie et de harans frais.

RABELAIS, *Gargantua.*

Il m'est souvenu de la fable
Du corbeau, qui estoit assis
Sur une croix, de cinq à six
Toises de hault, lequel tenoit
Un *formage* au bec; là venoit
Un renard qui vit ce *formaige*,
Pensa à luy : « Comment l'auray je?

Maistre Pierre Pathelin, éd. Jacob

S'il gagne en prix un beau *fourmage* tendre,
Tu gagneras ung pot de laict caillé.

CL. MAROT, *Eglogue*

(Voy. *Froumage.*)

* **FORNASSER**, v. a. Remuer, bouleverser, comme si l'on remuait des cendres dans un four. « Quoiqu' tu *fornasses* donc encore là? » (Voy. *Raguenasser*, 2e acception.)

FORNÉE, s. f. || (Par métalepse : indiquant ce qui suit pour faire entendre ce qui précède.) Quantité de grain mise à part pour une ou plusieurs *cuisses.* (Voy. ce mot et *Roulant.*)

|| *Prendre un pain sus la fornée.* Locution facétieuse : *prælibatio nuptiarum.* On retrouve cette expression dans l'ancien théâtre français de la Bibliothèque elzevirienne.

FORT, adv. (Voy. *Tout fort.*)

FORTAT, adj., et **FORTIAU**, qu'il vaut mieux écrire *Fortiot* (prononcez *for-ti-ot*). — (Voy. *Péliot*, *Péquiot* et *Laiton.*) — Le garçon *fortiau* est bien défini dans La Fontaine.

. . . . . Un meunier et son fils,
L'un vieillard, l'autre enfant, non pas des plus petits,
Mais garçon de quinze ans, si j'ai bonne mémoire.

LA FONTAINE, *Fables*, liv. III, 1

FOU, adj. || Mouton *fou*, atteint du tournis. (Voy. *Lourd.*)

* **FOUAILLARD**, adj. Peureux, disposé à s'enfuir. (Voy. *Fuyard.*)

FOUAILLER, v. n. || Fréquentatif de Fvir (Acad.), s'enfuir. Se dit des animaux non apprivoisés. (Voy. *Fouaillard.*)

* **FOUASSÉE**, s. f. Menu branchage du sommet des arbres, reste du bois propre aux fagots. (Cours-les-Barres.) (Voy. *Sumée.*)

* **FOUDRE**, s. f. Vent impétueux, ouragan, tempête. « Une *foudre* qui renverse les blés, qui arrache les arbres. »

* **FOUEIRE**, s. f. Foire, marché aux bestiaux. (Voy. obs. à *OI*, *OIR.*)

* **FOUETTER** et par apocope **FOUETTE** (Voy. *Monte*), v. a. Lancer avec force, flanquer, jeter avec vivacité, comme si l'on donnait un coup de fouet. « *Fouetter* une pierre dans les vitres. — *Fouetter* par terre, etc. — Si tu m' touches, j' te *fouette* ma main par la figure. »

|| *Se fouetter*, v. pron. Se moquer. « *Te fouettes-tu* de moué? — *Je m' fouette* de vous comme de l'an quarante.»

|| *Fouetter l' camp* ou *fouette le camp*, loc., s'enfuir, déguerpir.

On voit que ce verbe a toutes les acceptions du verbe *ficher* (Voy. ce mot); fait le plus souvent au participe passé, *fouettu*. — *Fouetter* est plus énergique que *ficher*, mais moins que *foute*.

|| ***Foute***, ***Foutre***, v. a. et pron., forme syncopée de *fouetter*. Comprend au superlatif la plupart des significations attribuées à *ficher* et à *fouetter*. (Voy. ces mots et les formes analogues de ***Foutard***, ***Foutaud***, ***Foutrasser***, ***Foutimasser***, ***Foutaise***, etc.) « *Foute* une giffe, une calotte, un coup de bâton. — *Foute* quelqu'un à la porte, le *foute* par la fenêtre. — Qui m'a *foutu* un gueux comme celui-là? — Est-ce que *vous vous foutez* de moi de m'offrir cent francs de mon chevau? i vaut mieux de 50 écus.— « C'est *s' foute* du monde que d' chanter d' pareilles raisons, » c'est-à-dire c'est se moquer que de dire des choses semblables.

|| ***Foute le camp***, loc. Lever le pied, déguerpir, s'en aller précipitamment. On dit pour renvoyer quelqu'un : « *Fous-moi l' camp* et pus vite que ça.»

|| ***Foutu***, part. passé pris adjectivement. Mauvais, vilain, mal fait. « Voilà de *foutue* ouvrage, de l'ouvrage mal *foutue*, un *foutu* chevau. — Tu n'es qu'un *foutu* drôle, un *foutu* câlin! »

|| Perdu, sans ressources, désespéré. « T'as preûté dix francs à un tel; toun argent est ben *foutu*. — Un tel est ben *foutu*; il est trop malade pour qu'il en r'venne.»

Toutes ces locutions qui se rattachent à ce verbe sont de l'emploi le plus usuel, surtout dans les mouvements de vivacité, de colère et n'ont point chez nous le sens déshonnête que leur prêtent certains commentateurs.

D'autre part, le savant et ingénieux Génin (*Recreations philologiques*, t. II, p. 153 et suiv.), a consacré au participe de notre verbe une dissertation dans laquelle il lui donne une origine toute féodale : *féal*, *feauté*, *feuté* et *fouté*, dans le sens de *fidélité*; et *foutu*, qui a renié sa foi.

Berthélemy Genty dist de Maugiron d'Estissac qu'il estait un faulx, mauvais, traistre, faitif et *foutu* chevalier.

DU CANGE [illegible]

Nous ajouterons que les mots *félon*, *félonie* sont de la même famille.

Génin, après avoir réhabilité le mot, va jusqu'à soutenir que l'Académie a eu tort de l'omettre. M. Littré aussi a reculé devant la déplorable équivoque qui s'est mêlée au sens primitif : il semble pourtant que le mot aurait pu trouver place dans la partie historique et développée de son beau Dictionnaire. Cette équivoque s'est produite par suite du sens que d'autres étymologistes ont voulu donner à notre mot en le rattachant au latin. Tout au plus y seraient-ils fondés pour l'interjection. A cet égard, ils tireraient argument de l'interjection qui émaille le parler (*hablar*, d'où *hablerie*) de nos voisins les Espagnols : leur *carajo* (prononcez *caraco*), que le Français moderne a naïvement admis dans le vocabulaire de la toilette. L'interjection, que nous avons omise, n'est chez nous qu'un juron très-énergique et fort grossier. Pour le rendre plus retentissant, les Auvergnats surtout font gronder plusieurs *rr* dans la dernière syllabe.

Ne nous étonnons point de rencontrer chez les habitants de nos campagnes de telles expressions. Leur langage n'est pas celui des bergers de Florian. Nous devons le prendre tel qu'il est et ne pas songer à mal plus qu'eux-mêmes.

FOUGALER, v. a. Du latin *fuga* ou plutôt de *fou* et de *gal*, syllabe péjorative. (Voy. *Gal*.)

FOUGER, v. a.— ***Fougeroux***, ***Fougera***, noms de famille. (Indre.)

* **FOUINARD**, s. m. Écolier adonné à l'école buissonnière, qui *fouine*.

* **FOULÂCHE**, adj. Sauvage. (Voy. *Fouaiche* et *Fouaillard*.)

FOULER, v. a.

Il traîne son mal sans être trop *foulé*.

[illegible]

* **FOULOUNIER**, s. m. Propriétaire ou exploitant d'une usine à *foulon*.

* **FOULURE**, s. f. Avortement (par euphémisme). (Voy. *Afoulure*.)

FOUPIR, v. a.

Les fouaciers retournez à Lerné ... devant leur roy nommé Picrochole, tiers de ce nom, proposarent leur

complaincte, monstrans leurs paniers rompus, leurs bonnets *foupis*, leurs robbes dessirées......

(RABELAIS *Gargantua* L. I, C. 26.)

En me criant, vilain, tu *foupis* tout mon linge.

(SCARRON *J. delet. comedie*)

FOURÂCHE, adj. — On trouve *ferasche* employé dans le même sens, chez nos vieux auteurs. (Voy. la citation de *Flâche*, adj.)

FOURNIAU, s. m. Partie de la cheminée qui excède le toit. (Voy. *Forniau.*) — *Le Fourneau, les Fourneaux*, noms de localités.

* **FOURRAGEANT**, adj. Qui commet des déprédations dans les propriétés. « Un enfant *fourrageant.* » (Voy. *Maugerant.*)

* **FOUSSELETTE, FOUSSELOTTE**, s. f. Trou carré formé dans le sol par l'enlèvement d'une motte de gazon, laquelle est disposée ensuite en une sorte de piége à prendre les merles et autres petits oiseaux. (Voy. *Fousse.*)

* **FOUTANT**, adj. Contrariant, désagréable, ennuyeux, déplaisant, fâcheux. (Voy. *Fichant.*)

* **FOUTRASSIER**, s. m. Qui tracasse, qui vétille. (Voy. *Foutrasser.*)

* **FOUTRAU**, s. m. Jeu de cartes qu'on joue en famille, avec les enfants, chez les vignerons du Berry (Bourges, Issoudun, etc.). Chaque joueur prend trois cartes et ne peut les placer que sur des cartes de la couleur; quand une couleur lui manque, il pioche (puise) au tas (talon). Les *foutraux* sont les dernières cartes qui restent entre les mains des joueurs malheureux. Une, deux, trois, quatre, cinq, six, etc., et l'on frappe en chantant autant de coups sur les doigts du perdant qu'il lui reste de *foutraux*.

* **FOUYER**, s. m. Foyer.

Tu tombas comme une fusée
Qu'une jeune pucelle, au soir,
De sa quenouille laisse choir,
Quant au *fouyer* elle sommeille.

(RONSARD.)

Je ne scais s'ils m'en trouveront trois en leurs registres, nays, nourris et trepassez en mesme *fouyer*, mesme toict.

(MONTAIGNE, L. II, C. 37.)

A signifié aussi, en vieux français, *réchaud.* (Acad.)

On leur servoit en hyver la viande sur des *fouyers* qui se portoient sur la table.

(MONTAIGNE, L. I, C. 49.)

* **FOYON**, s. f. Femme malpropre, espèce de *cendrillon.* — Vient de Foyer.

FRÂGNE, s. m. — *Fragnier, Fragnion, Fragnon*, noms de famille équivalents de *Dufresne.*

— Bois et lieu des *Fragniers*, commune de Saint-Germain-des-Bois (Cher). — *Les Fragniers* (Étréchy, Cher).

* **FRAGNER (SE)**, v. pr. Se gratter, se frotter.

* **FRAÎCHAT**, s. m. (Voy. *Fraîchin.*)

* **FRAILLE**, s. f. Premier piochage de la vigne. (Saint-Amand-Montrond).

FRANC, s. m. || Chêne pédonculé; a les fibres plus droites, moins d'aubier et se fend mieux que le chêne à gland sessile, *durelin* ou *drelin.* (Voy. ces mots).

FRANCHIR, v. n. — Le sens de venir à bout de quelque chose domine dans les deux acceptions du *Glossaire.*

* **FRASIE**, aphérèse du prénom Euphrasie. (Voy. *Fonse.*)

FRED, s. m.

C'est ce pauvre Maistre Louis le Barbier qui vene de saigner un malade de tout là bas, il estet tout red e de *fred.*

(CYRANO DE BERGERAC, *Le Pedant joué*, com., Act. V. sc. 10.)

— Italien *freddo.*

FRÉRAGE s. m. || *Être* ou *entrer en frérage*, loc. — Les pères des jeunes mariés entrent en *frérage*, deviennent frères.

* **FRÈRE DE LAID** (par allusion à Frère de lait, Acad.), jeu de mots dont on se sert en s'adressant à un confrère en laideur. « Eh! dis-donc, mon *frère de laid !* » Ce qui n'est pas toujours bien pris par ceux qu'on interpelle ainsi. (Voy. *Mouche-laid, Mirelaid.*)

* **FRÈRE-LOUIS**, s. m. Nom donné facétieusement au courlis, imitation du cri de cet oiseau. (Environs de l'un de nos chefs-lieux d'arrondissement.) « V'là les *frères-Louis* qui chantont dans ceux chaumes. » (Voy. *Querlu, Queurlu.*) Une famille du nom de *Louis* existe dans cette ville. Deux frères surtout ont marqué honorablement dans la société. L'application du nom à l'oiseau est toute locale.

* **FRÉSANGEAU**, s. m. Petit cochon plus fort qu'un cochon de lait. (Orléanais.) (Voy. *Laiton*, *Bâtardiau*.)

FRICASSÉE, s. f. || Pain grillé et trempé dans du vin sucré offert aux mariés la première nuit des noces. (Voy. *Roûtie*.)

|| La fressure, les dedans (Acad.) d'une bête de boucherie, c'est-à-dire le cœur, le foie, la rate, la panse, etc. (Voy. *Foies*.)

FRILER, v. n. || Frémir. « J'ai eu si grand peur que ça m'en a fait *friler*, j'en *frile* encore. » (Voy. *Fribler*.)

|| Griller, rissoler (Léré).

* **FRIMASSER**, v. n. Se dit du givre, de la pluie froide : « *Ça frimasse*. » De frimas (Acad.). (Voy. *Crasse*, *Pleuvasser*, et terminaison *Asse*.)

FRIPE, s. f. (Voy. *Godignac*.)

On appelait des *friponnes* ces petites boîtes rondes et plates dans lesquelles se vend encore aujourd'hui le cotignac d'Orléans; de là sans doute sera dérivé le mot de *friponnerie* (friandise), pris dans le sens où Tallemant l'emploie (Tome II, p. 95, et Tome IX, p. 154 de ses *Historiettes*).

FRANCISQUE-MICHEL. *Dictionnaire d'argot* 1856.

* **FRIPIER**, s. m., et au fém. **FRIPIÈRE**. Gourmand, qui aime la *fripe*. (Voy. ce mot et *Licheux*.)

* **FRIPOUILLE**, s. f. La lie du peuple. Quand on dit à Issoudun, d'une personne ou d'une famille : « *Ça! c'est de la fripouille* », on ne peut rien ajouter de plus méprisant. (Voy. *Fripe* et *Friper*.)

* **FRÔLON**, s. m. (Voy. *Épine de rat*.) Autre nom du fragon épineux, ainsi nommé parce qu'il ne fait pas bon de le *frôler* : qui s'y frotte s'y pique.

FRONT (**À**). (Voy. *Tarde*.)

* **FROU**, s. m. La partie feuillée d'un arbre. (Dun-le-Roi.)

* **FROUMAGE**, s. m. Fromage.

La mère des amours à toy seul veut complaire

. . . .

Veut mener avec toy les bœufs en pasturage,
Esclisser des paniers et faire du *froumage*.

RONSARD.

(Voy. *Formage*, *Fourmage*.)

FROUMENT, s. m.

L'usage a, par l'addition, la suppression, le changement ou le dérangement de quelques lettres fait ... profit, de *proufit*, froment, de *froument*...

LA BRUYÈRE. [illegible]

* **FROUMETURE**, s. m. Tout meuble fermant à clef. (Voy. *Froumer*.)

* **FRUCHER**, v. a. Battre, froisser. « Il m'a *fruché* le bras. »

* **FRUITAU**, adj. m. Fruitier. Nous ne sommes pas assuré que ce mot soit encore usité.

Abres *fruitaux* et non *fruitaux*.

Compte rendu de la Société du Berry, [illegible]

* **FUMÂILLER**, v. n. Fréquentatif de *fumer*. « Ce ch'ti bois vart, ça chauffe pas, ça n' fait que *fumâiller*. »

* **FUMÉE**, s. f. Fig. Fourneau de charbonnier où l'on vient de mettre le feu, et d'où la *fumée* commence à s'échapper. (Voy. *Pièce* et *Feuillage*.)

— Par métonymie (l'effet pour la cause), d'accord avec le proverbe : « Il n'y a pas de *fumée* sans feu. »

FUMELLE, adj. f.

Item, ont droit de disme et terraige. ... ensemble d'avoir et prandre pour chacun veau masle né à l'année pour une fois seullement ung denier tournoys, et pour le veau *fumelle*, obole.

Arch. du Cher, [illegible]

FUMERI, s. m. Suivant Bescherelle, nom qu'on donne dans le département de l'Indre au lieu où l'on dépose les fumiers.

* **FURE** ou **FUR**, s. m. A Issoudun, menue monnaie. « M'man, veux-tu que j'ajète un p'tit miroué, à la fouère, pour mes dimanches? — La mère tâtant ses poches : Ma poure enfant, j'ai pas de *fures!* » (Voy. *Affeurage*, *Affeurer*, [illegible] et [illegible].)

Etymologie incertaine : d'*affeurer*, [illegible], acheter, à *four* ou fur, sou, petite monnaie, il n'y a pas loin.

* **FURETAGE**, s. m. Mode d'exploitation des bois pratiqué principalement en Morvan. Il s'opère en cherchant, parmi les cépées et les baliveaux d'un taillis, les brins parvenus à la croissance voulue. (Voy. *Jardiner*.)

* **FURETER**, v. n. Exploiter un bois d'après le mode de *furetage*. (Voy. ce mot.)

* **FURETIÈRE**, s. f. De Furetage (Acad.). (Voy. *Ouche*.)

Les forêts du Morvan et de quelques cantons d'alentour se coupent en *furetière* tous les dix ans, méthode qui consiste à ne prendre que les arbres qui ont acquis la grosseur propre à faire de la *moulée*.

(LE DE LA ROCHELLE.)

— *Furetière*, nom du fameux lexicographe, qui était abbé de Chalivoy, près d'Herry (Cher).

FUSÉE, s. f. || Poignée de paille longue et liée, servant à la confection ou aux réparations des couvertures dites en chaume.

* **FUSICIEN**, s. m. Médecin.

— Mot attesté par M. Boyer, comme étant encore assez souvent employé dans la campagne. — En anglais *physician*.

* **FUSIL À DEUX COUPS**, loc. facétieuse des vignerons de Bourges, pour désigner leur besace, sac à deux poches, qu'ils portent sur l'épaule.

* **FUSTUROT**, **FUTUROT**, s. m. Sorte de petit bateau qu'on emploie particulièrement sur l'Allier. Diminutif du vieux mot *fuste*, bâtiment long et de bas bord, allant à rames et à voiles. (Voy. *Gabarot.*)

* **FÛT**, s. m. (Issoudun.) Partie centrale, le *mitan* du bonnet des vigneronnes.

— *Fût*, dans Littré, 9° Cylindre d'un tambour; 10° Buffet d'orgues; 11° Carcasse d'une malle.

Notre *fût* paraît se rattacher figurément à la 10e acception. (Voy. *Bounet* et *Tuyauter*.)

* **FÛTERIE**, s. f. Plaisanterie malicieuse. Ce mo n'est guère employé qu'au pluriel. « Il a toujours un tas de *fûteries* ben drôles. » Du français *futé* (Acad.), malin.

* **FÛTIAU**, s. m. Hêtre. (Voy. *Foutiau*.) — De *fût* *fust*, tronc d'arbre, d'où *fustaye*, *futaie*.

G

* **GABETTE**, s. f. Jeu d'enfant à Neuvy-Pailloux (Indre); le même que *Bigarelle*. (Voy. ce mot.)

* **GABIGNON**, **GABILLON**, s. m. Espèce de Toton, petite toupie. (Voy. *Tonton* et *Gabille*.)

GÂCHON, s. m. || *Gàchons* et *Desgâchons*, noms de famille dans l'Indre.

* **GAI** ou **GUAI**, s. m. Geai, oiseau. (Voy. *Geaie*.)

* **GAIGNAGE**, s. m. (Voy. *Gangnage*.)

* **GAIN** (Acad.), s. m. — *Aller au gain*. Loc. d'Issoudun, et qui signifie aller en vendanges. Cela se dit surtout des femmes et des filles de vignerons, qui pour la plupart ne vont point habituellement travailler aux champs. Le temps des vendanges est une sorte de fête publique, et d'ailleurs les journées y sont mieux payées qu'à l'ordinaire. Le *gain* est un bénéfice qui s'applique le plus souvent à la toilette.

* **GAÎNÉ**, adj. Dérivé de *déguine* (Acad.). « Une femme mal *gainée*, mal habillée. »

* **GAÎSSON**, s. m. Aiguillon. (Voy. *Gésson*.) « La mouche (abeille) m'a piqué et m'a laissé son *gaîsson*. » (Léré.)

GALAPIAT, s. m. (Voy. *Trainier* et *Vaut-cheti*.)

GALE, s. f. || *Gale d'oie*, s. f., le même que *gale d'eau*, par rapport à un étang fréquenté par les oies.

GALEFERTIER, s. m. — Vieux français, *calefreter*, piller, emprunter.

Es allégories des quelles .... ont *calefrété* Plutarque.

RABELAIS

GALETTE, s. f. || *Galette de Vatan*, jeu de mots sur la ville de *Vatan* (*va-t-en*). Congé sommaire donné à quelqu'un avec accompagnement de tapes. (Voy. *Argenton*, etc.).

* **GALIFOUTI**, s. m. A la Châtre. (Voy. *Clafouti*.

GALLOUAGE, s. m. — En Poitou *garrouage* répond à notre première acception.

GALOCHE, s. f. || Bouchon, et jeu de bouchon. « Jouer à la *galoche*. » (Voy. *Patagon*, *Sou battu*.)

GALURIAU, s. m.

Hé, si tu es riche, desne deux fois. Aga quien (tiens ! qui m'a angé de ce *galouriau* !

CYRANO DE BERGERAC *le Pédant joué* Act. II Sc. 2.

Vous verrais ces *galouriaux*, tant que le jour est long, leur dire mon cœur, mon amour?

(*Ibid.* Act. II. Sc. 3.)

GALVACHER, s. m.

Gallvachers ou vachers gaulois, nom que l'on donne aux charretiers qui vont pendant la belle saison travailler hors du pays.

J.-L. BAUDIAU *le Morvand*, 1854

GAMBER, v. a. || Regimber (Acad., même forme.

* **GAMBION**, s. m. Boiteux, bancal: diminutif de *gambi*. (Voy. ce mot.)

* **GAMBIOUNER**, v. n. Marcher en boitant comme un *gambion*.

* **GAMINE**, s. f. Petite fille. L'Académie ne donne que *Gamin*. (Voy. *Drôlière*.)

GANET, s. m., petit garçon, et **GANETTE**, s. f., petite fille. (Voy. *Gamine*.)

GANGNAGE, **GAIGNAGE**, s. m.

On peut mener paistre les bestes ès terres d'autruy.

G. — PERMUTATION. — *G* pour *c* : *garbeau*, *agacia*, etc., pour *carpeau*, *acacia*, etc.

sinon que les dites terres soyent en guéret ou semées, ou en *gaignage*, ou en chaume.

Coustumes locales de la Chastelle. de Menetou-sur-Cher, 1609

Terres *gangnables* et non *gangnables*.

(*Société du Berry*, compte rendu 1861-1862, p. 188.)

— *Gaignaut*, nom de famille à Issoudun.

* **GANGNEUX**, s. m. Qui gagne au jeu.

|| Qui gagne sa vie par le travail. Dans un pauvre ménage, on dira : « Je n'ons qu'un *gangneur* pour norri cinq parsounes. »

GANIVELLE, s. f. || Terme de mépris : « Vieille *ganivelle* ! »

* **GAPÉE**, s. f. (Voy. *Jointée*, *Poignée*). (Amognes.)

* **GARAIS**, s. m. (Voy. *Guéret*.) Dans tout l'ouest de l'Indre, *garais* est non-seulement le fruit du fusain ou *bonnet-carré*, mais l'arbuste lui-même.

* **GARAUDET**, s. m. Amant, galant, *boun ami*. (Voy. *Boun*.) « J' m'en vas voir mon *garaudet*; j'danserai avec mon *garaudet*. » Aux yeux des mères, les *garaudets* pourraient bien être des loups-*garous*. (Voy. *Garrouage*.)

* **GARBIAU**, s. m. Poisson de rivière analogue à la carpe. Altération de *carpeau*.

Le *carpeau* qui n'étoit encore que fretin.

La Fontaine.

GARÇOUNIAU, GARÇOUNET, s. m.

Un simple *garsonnet* de Lacédémone ayant desrobé un regnard.... etc.

Montaigne. L. I C. 40.

Combien de fois m'a il prins envie, passant par nos rues, de dresser une farce pour venger des *garçonnets* que je voyois escorcher, assommer et meurtrir à quelque père ou mère furieux et forcenez de cholère.

Ibid. L. II C. 31.

GARÇOUNIÈRE, s. f. On trouve dans Montaigne le verbe analogue *garsonner*.

* **GARDE-FONTAINE**, s. m. Petite crevette des ruisseaux vivant aussi dans les puits et dans les fontaines. (Voy. *Tourne-à-gauche* et *Griotte*.)

GARDER, v. a. || *Garder l'âne*, loc. Être seul, délaissé, croquer le marmot (Acad.). (Voy. *Cheville*.) — S'applique aux filles qui dépassent l'âge de vingt-cinq ans sans trouver mari. On dit aussi, comme partout, qu'elles coiffent sainte Catherine; chaque année au-delà de vingt-cinq, elles sont censées ajouter une épingle au bonnet. « Ah ! son bounet tint ben, oui ! »

Par cheux nous i s' mariont tous,
Moi, *je garde l'âne* (bis);
Par cheux nous i s' mariont tous,
Moi, *j' garde l'âne* tout mon saoûl.

Chanson populaire.

— Scarron (*Virgile travesti*) a dit, dans le même sens : *garder le mulet*.

Tout mon saoûl me laissèrent batre
Et par frayeur ou pour s'ébattre,
Me firent *garder le mulet*.

|| *Garder l'hustiau*, loc. Garder la porte, la maison. *Hustiau* viendrait donc de *huis* (porte), ou peut-être de *housteau*, mot qui autrefois désignait également une fenêtre et une ouverture circulaire pratiquée à la première voûte d'une tour, et par où montait le guetteur.

GARGAILLANTÈRE, s. f. || Se dit seulement, aux environs de la Châtre, de l'églantier et de sa fleur. Son fruit n'y porte que le nom de *gargaillou*. — Le latin *anthera*, remède composé d'un mélange de fleurs, entrerait-il par hasard dans notre mot *gargaillantère?*

GARGAILLOU, s. m. — (Voy. *Gargaillantère*.) — Vient directement du grec Γαργαλίζω, chatouiller, et aussi de Γαργαρεὼν, luette, gorge, gosier, — d'où *gargariser*. (Acad.)

— L'impression désagréable que produit sur le gosier le contact des pepins rudes et pointus du *gargaillou* se propage jusqu'à l'extrémité du tube intestinal, d'où le nom Gratte-cul (Acad.)

La rose, à la parfin, devient ung *gratecu*,
Et tout avecq' le temps par le temps est vaincu.

Ronsard, *Amours de Marie.*

(Voy. *Baisecugnot*.)

* **GARGANIAU**, s. m. Œsophage. Plus berrichon que *garganat*. (Voy. ce mot.)

GARGOILLE, s. f. (Prononcez *gargo-lle*, *ll* mouillés, comme pour *ando-lle*.) Sens étendu de *gargouille*. (Acad.).

|| La rue de la *Gargoille*, à Issoudun, est en pente en face du petit canal de la *Gargoille*, qui dégorge

le trop-plein d'une dérivation de la Théols dans la rivière naturelle de ce nom.

On lit *gargoillé* (adj.) dans le devis du pont Saint-Privé à Bourges, 1488.

Chacunes tournelles seront faictes semblables, comme celles du pont d'Auron ; pavées, *sicigées*, *gargoillées*, par où l'eau s'en va sur chacun avant-bec.

Baron DE GIRARDOT, *les Artistes de Bourges.*

* **GARGOILLER**, v. n. Se dit des flatuosités ou borborygmes de l'abdomen. « Le ventre me *gargoille*.» (Léré.) Gargouiller (Acad.) (Voy. *Grenouillons*.)

GARIAU, adj. Au féminin *garelle*. (Voy. *Gare*.)

|| *Ombre garelle*, ombre peu épaisse, vacillante, celle fournie par certains arbres à feuillage maigre, l'acacia, par exemple, qui tamise en quelque sorte les rayons du soleil. Locution d'Issoudun et des environs.

* **GARICHE**, s. f. Limaçon de petite espèce dont la coquille est bigarrée. (Voy. *Gariau*, *Lumas*, *Loche*, *Jeannette*.)

* **GARICHE**, adj. (Voy. *Gariau*.)

* **GARICHON**, s. et adj. Agneau tacheté de noir et de blanc. (Voy. *Gariche*.)

* **GARROCHOUÈRE**, s. f. Petite corde terminée par un crochet en fer, que portent les *javeleux* à leur ceinture, à la moisson, pour attacher le glui qui traîne ainsi à leur côté, tout prêt pour l'usage qu'on doit en faire (environs d'Argenton).

* **GARROUAGE**, s. m. (Voy. *Gallouage*.)

Que Jupiter était en *garrouage*,
De quoi Junon était en grande rage.

LA FONTAINE [illegible]

* **GARROUILLER**, v. a. (Voy. *Garréier*.) « *Garrouiller* une porte à coups de pierres. »

* **GARSOILLER**, **GARSOYER**, v. a. Gaspiller. (Voy. *Débiter*.)

GAS, s. m. || (Facétieusement.) Petit animal mâle.

* **GASCON**, s. m. Sorte de plant de vigne.

On devra surtout rejeter des cultures de Sologne le cépage connu à Orléans sous le nom de *gascon*. Le *gascon*, cultivé en Sologne, mûrirait encore plus mal qu'à Orléans.

JOUBERT et CHEVALLIER, *de l'A*[illegible] *S*[illegible]

GÂTER, v. a. Blesser grièvement, de manière à défigurer ou rendre impotent. || Déshonorer, violer.

GÂTINE, s. f.

Nostre Ronsard, quittant son Loir et sa *Gastine*,
A Bourgueil fut épris d'une belle Angevine.

RONSARD [illegible]

Couché sous tes ombrages vers,
Gastine, je te chante,
Autant que les Grecs par leurs vers
La forest d'Erymanthe.

RONSARD [illegible]

Du Cange dérive ce mot de *gualdus* et *gualtina* qui, dans la basse latinité, signifioit forest, d'où on a fait d'abord *gaudine* et puis *Gâtine*.

LE DUCHAT [illegible]

— De *gaudine* ci-dessus, la *Gaudinière*, magnifique château de M. le duc de Doudeauville, dans le Perche.

* **GAUBOUSER**, v. a. Prodiguer, gaspiller. (Voy. *Dégarsiller*.)

|| Importuner, gêner, excéder. « Le travail me *gaubouse*. L'eau *gaubouse* les mineurs. »

GAUCHER, v. n. (Voy. *Gauger*.)

Touchant les Scythes, on dict d'eux, quand Darius alla pour les subjuger, qu'il manda à leur roy force reproches, pour le veoir tousjours reculant devant lui et *gauchissant* la meslée.

MONTAIGNE.

GAUDER (SE), v. pron. — *Gaudinat*, nom de famille (Indre). — *Gaudinettes*, s. f., dans l'ancien théâtre français Janet, avec le sens de Femmes qui aiment le plaisir.

GAUGER, v. n. — *Gauser*, en Poitou, passer les pieds dans l'eau. Le *Gois* ou *Goua* de Noirmoutier, passage découvert à marée basse entre cette île et la côte vendéenne. (Voy. *Poiser*.)

|| Analogue de *Gâcher* (Acad.). S'employait jadis pour exprimer l'action de fouler les draps ; un *gauchoir* était un moulin à fouler, et un *gaucheur* un ouvrier foulon. — (HIPPEAU, Gloss.)

* **GAUGNEUX** et * **GOUGNEUX**, s. m. Guérisseur campagnard, un peu sorcier (Nièvre). (Voy. *Barreur*, *Remigeur*.)

GAULIS, s. m.

Afin de s'assurer de l'exactitude et de la fidélité du facteur chargé de diriger l'exploitation, il faut compter

toutes les semaines le produit de chaque *gauli* (sic) ou ramée.

DE MOROGUES. *Agriculture en France et en Sologne.*

* **GAULOIS**, s. m. Comme du temps de Furetière, signifie Antique, barbare, grossier. « Parler *gaulois*, » c'est se servir d'anciennes locutions, de vieilles tournures de phrases comme celles que recueille ce *Glossaire* et qui tombent de jour en jour en désuétude.

* **GAUMIER**, s. m. Tuyau d'écorce. (Voy. *Cornadouelle.*)

— Nom de famille.

* **GAUSSOIS**, s. m. (Voy. *Pou de meunier.*)

* **GAUTIER**, s. m. Retenue d'eau pour faciliter le flottage des trains de bois (Nièvre).

GAVACHE, adj.

Ils vous traiteroient de *gavaches*,
Vous ne faisiez tant les bravaches.

SCARRON, *Virgile travesti.*

GEBUT, s. m. (Voy. *J'ai bu.*)

* **GEHÉE**, commune de l'Indre; se prononce *Gée*, comme la finale de *dragée*.

* **GELÉE**, s. f. — « *C'est la gelée* », loc. proverbiale qui s'emploie à propos de toute chose dont on ne peut pas *chevir*, notamment dans le cas suivant : « C't houme là, quand on veut avoir de l'argent de lui, oh! là, là, *c'est la gelée!* » Usitée partout dans l'Indre.

GELINIER, s. m. *Geline* ne se dit plus.

Avoines et chapons, *gelines*, terres, prés.

Société du Berry, compte rendu 1861-1862, p. 189.

* **GÉLISSURE**, s. f. Gélivure (Acad.).

GENDRE, s. m.— Pris comme type de la rivalité d'intérêts, de la mésintelligence. « Ils se disputent comme des *gendres*.»

* **GÊNÉ**, part. Même sens que *gênant* (Voy. ce mot.) Ne s'emploient l'un et l'autre qu'avec la négation. « Vraiment! tu n'es pas *gêné*, » c'est-à-dire tu ne te *gênes* pas.

* **GENIEUBE**, s. m. Genièvre. (Voy. *Genieuve.*)

* **GENOUILLÉ**, s. m. Par contraction (à Issoudun) de *genoilleret*. (Voy. ce mot.)

GENT, GENTE, adj.

On a dit *gent*, le corps *gent*. Ce mot, si facile, non-seulement est tombé, l'on voit même qu'il a entraîné *gentil* dans sa chute.

LA BRUYÈRE, *De quelques usages.*

* **GENTETÉ**, s. f. Gentillesse, beauté, fraîcheur. Usité seulement chez les vieilles gens des faubourgs d'Issoudun et de la campagne. (Voy. *Joliveté* et *Chétiveté.*)

* **GENTI-CORPS**, s. m. (Voy. *Corps.*)

GÉRENTE, GIRANDE, s. f. La seconde forme a quelqu'analogie avec *giron* (Acad.) — Le *Glossaire* Hippeau donne *gires* pour douleurs de l'enfantement. (Voy. *Gyrie.*)

* **GHERLAUDE**, s. f. Pluie fine et froide provenant de la neige fondue.

* **GIGASSOU**, adj. Boiteux. (Voy. *Gambi* et *Gambion.*)

* **GILET**, s. m. (Acad.) || « Se faire un bon *gilet*, » se régaler, faire un bon repas. (Voy. *Culotte.*)

* **GIRODET**, s. m. (A la Châtre.) Mets populaire, composé de fraise de chevreau hachée avec de l'oseille et cuite au four dans la panse même du chevreau.

* **GIROLLE**, s. f. Sorte de champignon. (Voy. *Coumère.*) — Est écrit *gyrolle* dans Bosc.

Nous rappelons ici les noms vulgaires d'une quantité d'espèces de champignons comestibles (qu'on ne s'y fie pas!), appartenant aux genres *Agaricus, Boletus, Cantharellus, Hydnum*, etc.

Barbe de-chieuve, *Barbignon*, *Chapiau d'curé*, *Clusiau*, *Comelon*, *Comelle*, *Girolle*, *Jaunette*, *Mariounette*, *Mereuille*, *Oreille*, *Patte-de-chat*, *Potiron*, *Potrelle*.

* **GIROUILLE**, s. f. (Voy. *Angreuse.*)

— Nom de famille.

* **GIROUNÉE**, s. f. Le contenu d'un *giron*, d'un tablier de femme, ou bien ce qu'une femme étant assise peut porter sur ses genoux. « Une *girounée* de *poumes*, une *girounée* d'enfants. »

* **GIVERIAU**, s. m. Canard morillon blanc (oiseau de passage). Ainsi nommé peut-être parce qu'il est de la couleur du givre ou parce qu'il passe au moment des givres.

* **GIVRÉ**, adj. Couvert de givre. « Les âbes sont tout *givrés*. »

GLAFOUTI, s. m. (Voy. *Galifouti.*)

GLAUDI, Claude. Prend quelquefois la prononciation lâche de *Iaudi*.

GLENER, v. n.

Et autres qui sortoyent de nuict, alloyent le plus coyement qu'ils pouvoyent, au grand danger de leurs vies, couper et *glenner* dud. bled.

(*Mémoires de l'Etat de France, sur la famine pendant le siège de Sancerre*, édit. 1577.)

* **GLIAU (DE)**. Orthographe employée par Molière pour dire : *de l'iau* (de l'eau). C'est la prononciation toute italienne de nos paysans. (Voy. *Glieu.*)

GLIFOUÈRE, s. f.

Les vènes émulgentes comme deux *glyphoires*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, L. V. C. 30.)

GLORIA, s. m. (Voy. *Brûlot.*)

GLORIETTE, s. f. Le clos des *Gloriettes* est en réputation dans le vignoble d'Issoudun.

GLORIEUX, s. m. (Acad.), pris chez nous comme sobriquet. — On lit '*gloriot* dans les citations suivantes :

Il (Gaston) a tousjours son chapeau comme un *gloriot*, siffle tousjours et a tousjours la main dans ses chausses.

(TALLEMENT DES RÉAUX.)

L'ayant aperçu de loing, avec sa main dans ses chausses, son chapeau en *gloriot* et sifflant à son ordinaire.

(*Ibid.*)

(Voy. *Muscadin.*)

GLU, s. f. || S. m. Glui (Acad.)

GNIAIS, adj.

Jarnigué je ne sis pas un *gniais*; j'ai été sans repruche marguillier.

(CYRANO DE BERGERAC, *Le Pédant joué*, Act. II, Sc. 2.)

GNIAN, s. m. || Mouchoir. Par onomatopée : prononciation brève comme un éternuement (à Mareuil, Cher.) (Voy. *Tire-jus.*)

GNIAU, s. m. || Noyau. « Un *gniau* de prune. » — Pour *niau*, syncope de Noyau. (Léré.)

* **GNIÉCE**, s. f. Prononciation de *Nièce*.

* **GNIELLE**, s. f. C'est ainsi que *nielle* (nom de plante) se prononce chez nous.

GNIOLE, s. f. (Voy. *Niole.*)

* **GNIOLER**, v. n. Moisir. (Voy. *Channir.*)

GNOGNOTTE, s. f. (Voy. *Vesague.*)

GOBET, s. m.

Et leur présentoit un *gobeau* de laict de jument.

(MONTAIGNE, I, I, 48.)

* **GODAN**, s. m. Attrape, bourde, conte. *Donner dans le godan*, loc. familière. Donner dans le panneau, dans un guêpier. — M. Duméril suppose que *godan* peut venir de l'anglais *goddam*, tomber dans la damnation.

GODET, s. m. || Têtard de grenouille ou de crapaud. — *Godard, Godin, Godot, Godeau*, noms de famille.

* **GODEUR**, s. m. Espèce de raisin blanc simulant le fontainebleau. (Vignobles de Pouilly-sur-Loire.)

* **GODICHE**, adj. Nigaud, benêt, maladroit, emprunté dans ses manières. (Voy. *Gniais.*)

GOFFE, s. m. || Manant grossier. — La vieille acception indiquée au *Glossaire* d'après Thory et Catherinot s'est conservée à Léré : « Manger comme un *goffe* » (goinfre, Acad.).

GOGUE, s. f. Indiqué à tort comme masculin dans le *Glossaire*, ce mot est féminin dans Rabelais et nous en trouvons une autre preuve dans le nom du P. *La Gogue*, chroniqueur berrichon. — Sorte de petit matelas d'étoffes allongé en forme de boudin, et que les femmes s'attachent au-dessus des hanches, sous leurs jupes, pour se donner de la tournure. C'est l'enfance de l'art, c'est le point de départ de tous les paniers, cages et crinolines. (Voy. *Tournure.*)

GOGUELU, adj.

Grippeminaud, semblant n'entendre ce propos, soi adressa à Panurge, disant : « Or çà, or çà, or çà, et toi *goguelu*, n'y veulx-tu rien dire? »

(Rabelais. *Pantagruel*. L. V. C. 13.)

* **GOGUENETTE**, s. f. Plaisanterie légère, drôlerie. N'a pas toujours le sens moqueur du français Goguenarderie (Acad.).

* **GORGETÉ, ÉE**, adj. se dit d'une personne qui a le devant du cou un peu gros et tendant au goître. — Il s'agit ici de la gorge proprement dite, et non de la poitrine qui, chez les femmes du monde, est désignée délicatement par le nom de gorge. (Voy. *Estouma.*)

GORME, s. f. Gourme. || Dépôt humide et rougeâtre se formant aux bords des *douelles* (douves) d'un tonneau de vin qui fuit. (Voy. *Gravelle.*).

|| S'applique à toute espèce d'humeur rejetée au dehors, aux matières purulentes des éruptions cutanées, à la gomme de quelques arbres fruitiers et même à certaines algues gélatineuses, comme le nostoc commun.

GOSSEUX, s. m. et adj.

Il estoit bon citoyen, d'une nature débonnaire, comme sont volontiers les hommes gras et *gosseurs*, tel qu'il estoit.

(Montaigne L. II, C. 10.)

GOUBELET, s. m. || Campanule des jardins. S'emploie surtout au pluriel.

* **GOUCHE**, s. f. (Issoudun.) Espèce de raisin blanc, assez gros, mais d'un goût médiocre, le même sans doute que le *gouet*. (Voy. ce mot, *Paumer* et *Paume-gouches.*)

GOUÈRE, s. f.

Item. Plus à Guillaume Baugy, boulangier et pâtissier, pour toutes les tartres, tourteaux, *goères* et pâtisseries qu'il a fait durant quinze jours, qui monte à la somme de 70 s. t.

Archives de Dun-le-Roi, Cte 1496.

GOUET, s. m. (Voy. *Vigneret.*)

GOUGE, s. f.

Affront qui fit monter le rouge
Au nez de cette belle *gouge*.

Scarron.

GOUILLE, s. f. || Boue. (Voy. *Bornille.*) « Il a gelé *sarré*, les chiens ont mangé la *gouille*. »

* **GOUILLOT**, s. m. Bouchée (Amognes). (Voy. *Goule*, *Goulée.*)

* **GOUILLOUX**, adj. Gourmand. (Voy. *Gouillaud.*)

GOULE, s. f. (Voy. *Agouer* et *Agouant.*)

GOULET, s. m. || Le *goulet* de la *bassie* (Voy. ce mot), le trou de la pierre d'évier par lequel s'écoulent les eaux sales de la cuisine.

— *Goulet*, engin de pêche. — (Littré.)

— Le *Goulet*, nom de localités près de Neuvy-Pailloux et près de Saunay (Indre).

|| Collet en crin ou en laiton pour prendre les perdrix et les lièvres. — (Léré.)

GOULIN, s. m. || Morceau, lopin. « Un *goulin* de terre, de pré, de jardin.» (Voy. *Goulée.*)

* **GOULOTTE**, s. f. Lucarne de grenier. (Voy. *Bouinotte.*)

* **GOUMÉ**, adj. Se dit, sur la Loire et sur l'Allier d'un bateau dont le fond se trouve collé aux sables par la glace.

* **GOUPIL**, s. m. Nom propre à Châteauroux et ailleurs, assez commun. En vieux français, Renard.

GOUR, s. m. (Voy. *Eau* et *Eau-morte.*)

* **GOURGANDINER**, v. a. Mener une vie vagabonde. — Gourgandine (Acad.).

* **GOURGOULINE**, s. f. Vase à anse pourvu sur le côté d'un petit goulot (Nevers). (Voy. *Gourganet*, *Biqueron.*)

La plus curieuse de ces céramiques est une *gourgouline* destinée à rafraîchir le gosier des paysans. Sous le *bicron* pointu de la *gourgouline* se lit l'inscription suivante, etc.

(Champfleury *Histoire des Faïences patriotiques sous la révolution.*)

GOURI, s. m. — *Gourichon*, nom de famille.

* **GOURLAUD**, s. m. Entremetteur de mariages, en Bourbonnais. (Voy. *Beugnet*, *Tête de loup* et *Chatbure.*)

GOUSPILLAGE, s. m. Amas de choses ou d'objets gaspillés. (Voy. *Gaspillage*, *Gouspille.*)

GOUSPILLER, v. a.

Serpentins, vermisseaux et chenilles goulues
Qui *gouspillent* les fleurs et nos lys blanchissants.

(COURVAL. — Sonnet, satyre 4e.)

* **GOUSSE D'AIL**, s. f. (Issoudun.) — Fig. Grosses dents incisives larges et blanches. (Voy. *Décarrer* et *Palettes de moulin.*)

* **GOUSSER**, v. n. Se dit des plantes légumineuses. « Voilà une orde de pois qui *goussont* ben, » dont les *gousses* ou cosses sont bien fournies de graines. (Voy. *Orde.)*

* **GOUSSIPIAU**, s. m. **GOUSSIPIOU**, s. des deux genres. Personne dont les habits sont salis, tachés, mal attachés, en loques, en désordre. « Avoir l'air d'un vrai *goussipiou.* » (Voy. *Déguenillou.*)

GOUTTE, s. f. || Terrain humide.

....Consistant en bruyères, *gouttes* et ajoncs.

(*Archives du Cher.* Terrier de Preveranges, 1689.)

Certains mas de terre tout en bruyères, *gouttailles* que bois taillis.....

(*Ibid.*, 1612.)

* **GOVARNANTE**, s. f. Femme ou fille de ménage, domestique.

* **GOVARNER**, v. a. Gouverner, diriger. (Voy. *Govarnement.*)

* **GRABON**, s. m. Qui va grommelant. (Voy. *Grabouner.*)

* **GRABOUNER**, v. n. Grommeler, maugréer. (Voy. *Marmouner* et *Papoter.*)

GRAINE, s. f.

|| *Graine de culotte*, loc. La jeune population mâle. (Voy. *Culottin.*)

* **GRÂLE**, s. m. Hâle. « Les dames, ça craint le *grâle.* »

* **GRÂLÉE**, s. f. Le contenu d'une poêle à faire *grâler* les marrons. (Voy. *Grâler*, *Grâlouner.*)

GRÂLER, v. a. et pron. *Se grâler* l' teint. (Voy. *Grâle.*)

* **GRÂLOUNER**, v. a. Faire griller des châtaignes dans le *graîle*. (Voy. *Graîler.*)

* **GRÂLURE**, s. f. Effet du *grâle* (Voy. ce mot), du hâle, du soleil sur la végétation, le teint.

GRAND pour grande, adj. fém.

Il n'y a là que la conservation de la vieille règle de notre grammaire française. Jusqu'au XIVe siècle, notre langue, continuant la tradition du latin, s'est refusée à donner une double terminaison aux adjectifs qui, en latin, n'en avaient qu'une pour les deux genres. On disait une *grand* femme, une loi *cruel*, la salle *verd*. Il en resta dans l'usage ensuite quelques habitudes, comme *grand-mère* ou *mère-grand*, des *lettres royaux*, etc.

M. BOYER

* **GRANDEFFE.** Nom de lieu près Châteauroux. (Voy. *Effe.*)

* **GRAND'GORE**, s. f. Truie, vieille truie. (Voy. *Gore.*)

* **GRAND'GORGE**, s. f. Jument. (Voy. *Jement.*)

GRAS. || *Gras pétri* (bœuf) Superlatif de l'engraissement. (Voy. *Fin*, *fin gras.*)

GRATTIGNER, v. a. || Grapiller, faire de petits profits illicites. (Voy. *Gratter.*)

GRATTON, s. m. || *Propre comme un gratton*, loc. prov. qualifiée à tort d'antiphrase par le *Glossaire.* Les locutions analogues et celles également usitées en Berry de *propre comme une feuille de houx* ou *comme une feuille d'ortie* signifient qu'on n'emploie jamais ces feuilles à certains usages.

GRAVELLE, s. f. Lie sèche que l'on râpe intérieurement autour des poinçons vides. La *gravelle* se vend assez cher comme produit chimique; c'est l'un des profits des tonneliers. (Voy. *Gorme.*)

|| Coqueret alkekenge. (Voy. *Herbe à la gravelle.*)

* **GRAVICHAT**, s. m. Petit grimpereau, oiseau. (Voy. *Gravouilloux* et *Gravisson.*)

GRAVICHON, s. m. — Nom d'une côte, située dans les bois de Saint-Aubin (Indre) sur la ligne qui va de Saint-Aubin à Primelles. (Voy. [illegible] et *Gravichot.*)

GRAVISSON, s. m. || Grimpereau. (Buffon.) (Voy. *Gravichat.*)

* **GRAVODES**, s. f. pl.

On place le sainfoin de préférence :

1° Sur les terres calcaires, si communes dans notre département, où elles sont connues sous le nom de craies, *crais*, *griottes*, *grillottes*, *gravodes*, *grouailles*, etc. ;

2° Sur les terrains sablonneux non humides.

(Dr Bengy-Puyvallée. *Des Prairies artificielles*. Bourges.)

(Voy. ces divers mots.)

GRAVOILLE, s. f. — Le moulin de la *Gravoille*, sur la Théols, près de Condé (Indre). — Les bois usagers de la *Gravoille*, près de ce moulin.

* **GRAVOTTER**, v. n. (Voy. *Gravouiller*.)

* **GRAVOUILLOT**, s. m. Gamin bruyant et très-remuant. (Voy. *Gravouiller*.)

GRÉ (A). || *Le temps est à gré*, loc. pour dire qu'il est favorable à ce qu'on veut faire.

GREC, adj. || Acerbe. « Poire *grecque*. »

* **GREFFE**, s. f. Petite gaffe ou crochet mobile, pour retirer les seaux des puits. (Voy. *Griffon* et *Araignée*.)

* **GRÈLAUD**, s. m., diminutif de *grêlon* (Acad.) Grain de grêle d'un volume supérieur à celui du grésil (Acad.), mais moindre que celui de la grêle proprement dite. Les *grêlauds* se montrent fréquemment dans les giboulées. « C'est pas d' la grêle qui tombe, ça n'est que des *grêlauds*. »

* **GRÊLIAU**, s. m. Grésil. « Il a tombé un p'tit *grêliau*, à matin, mais ça n'était ren! » (Voy. *Grêlaud*.)

* **GRELOT**, s. m. Plante très-commune dans les prés bas ou élevés (*Rhinanthus crista galli*). (Voy. *Queue de loup*.)

* **GREUFFE**, prononciation de *greffe*, s. f. (Voy. *Cheuf*.)

GREVER, v. a. || Chagriner, inquiéter, préoccuper. « Çà me *greuve* ben. » (Amognes.) Sens amoindri de *grever* (Acad.), causer du dommage.

* **GRIBOURI**, s. m. Eumolpe de la vigne, sorte de petit charançon très-redouté des vignerons. (Issoudun et Touraine.)

* **GRIFFER**, v. a. Enduire de mortier.

A Estienne Martineau, 80 escus.... Plus recouvert et *mené à main* la dite maison des escolles, carrelé, *marellé* les chambres basses et haultes, et le tout *griffé*, blanchi, etc.

(*Arch. de Dun-le-Roi*, Cies 1587.)

* **GRIGNASSERIE**, s. f. Actions, paroles, faits et gestes d'un *grignard*. (Voy. ce mot.)

GRIGNE, s. f. Lorsqu'une femme enceinte va visiter une nouvelle accouchée, on dit qu'elle va chercher la *grigne*, pour signifier que son tour arrivera bientôt.

* **GRIGNON**, s. m. Même sens que *grigne*. (Voy. ce mot au *Glossaire*.)

* **GRILLE-FRETILLE**, s. f. Espèce de farandole. Autrement *enfile-aiguille*. (Voy. ce mot et *Branle*.)

* **GRILLURE**, s. f. Action d'un soleil trop ardent qui *grille* les feuilles et brûle le jeune bois de la vigne.

GRIMOUNER, v. n. (Voy. *Marrouner*.)

* **GRIMPE**, s. f. Faculté de saisir avec la main. « Avoir bonne *grimpe*. » (Voy. *Pogne*.)

* **GRIOTTE**, s. f. Petite crevette des ruisseaux. (Voy. *Garde-fontaine* et *Tourne-à-gauche*.)

* **GRIPPE**, s. f. (Voy. *Grimpe*.)

GRIS. — *Saint-Gris* ou *Saint-Grésil*.

— La localité de *Gris*, commune de Bussy (Cher), est aussi nommée au XVe siècle *Grésil*.

* **GRITE**, aphérèse et syncope du prénom de *Marguerite*. — Il en est de même de *Gritat* pour le nom de famille *Margueritat*.

* **GRIVAUD**. Nom de bœuf. (Voy. *Grive*.)

GROBILLE, s. f. (Voy. *Agrobille*.)

GROGE, s. f. (Voy. ce mot.) — Les *Groges*, nom de localités près du Blanc et près de Mérigny (Indre).
— Autres dans la Vienne et la Haute-Vienne.

GROLLE, s. f. En Poitou, le prêche des protestants est appelé *la messe aux grolles*, parce qu'autrefois, du temps des guerres de religion, « les religion-

naires, n'ayant pas de temples, célébraient leur culte en plein champ, s'y réunissaient en troupe, comme des corbeaux ou *grolles*. » (*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux.*)

GROUILLER (SE). — Grouiller, v. n. (Acad.).

Et l'on demande l'heure, et l'on bâille vingt fois,
Qu'elle *grouille* aussi peu qu'une pièce de bois.

(Molière, *Misanthrope.*)

GROUS. s. m. || En Berry, horloge est masculin, « le *grous* horloge ou le *grout* horloge. » A Issoudun, pris absolument, la grande horloge placée dans le beffroi de la prison du château. Toutes les ménagères des faubourgs règlent leurs pendules sur le *grous*. « As-tu entendu souner l' *grous?* »

|| On appelle aussi *grous* ou *gros* (environs de Loches et du Blanc) une sorte de redevance accessoire payée en sus du prix du bail par un exploitant de ferme ou de métairie. « Ce métayer paie beaucoup de *grous*. » (Voy. *Suffrages.*)

GROUS, adj. || *Grous-cou*, *Grousse-gorge*, loc. Personne affectée d'un goître; le goître lui-même.

* **GROUS-PIED**, s. m. Champignon comestible des bois du genre bolet ; le cèpe. (Voy. *Girolle.*)

* **GRUE**, s. f. (Acad.). — *Grue, vire la charrue!* Invocation superstitieuse du laboureur des bords de la Creuse lorsqu'il aperçoit dans les airs un bataillon de grues.

GRUGEUX, adj. || *Grugeux d'monde*, loc. Débauché, libertin qui *gruge* ses père et mère, qui ruine sa santé et sa bourse.

|| *Grugeux d'monde* est aussi un sobriquet donné aux gens de justice malhonnêtes, aux usuriers, qui ruinent le pauvre peuple par les procès, etc. (Voy. ***Mangeotin*** et ***Faseux de gueux*** au mot *Gueux.*)

* **GUARISON**, s. f. Guérison. (Voy. *Guarir.*)

Au plus fort de mon mal, ma *guarison* j'espreuve.

(Ph. Desportes

La belle en prend le soin tant qu'il ait *guarison*.

(Ph. Desportes, *Roland furieux.*

Puis nous monstra les orgues, desquelles sonnant, faisait ses admirables *guarisons*.

Rabelais *Pantagruel* L. V, C. 20

Ceulx que presse un furieux desir de *guarison* se laissent aller à toutes sortes de conseils.

Montaigne, l. I, c. 25.

GUARRÉIER, v. a., est aussi neutre. « *Guarréier* avec des pierres » se rapprochant alors davantage de Guerroyer (Acad.).

GUCHE, s. m. Toit aux poules, poulailler. (Voy. *olailler.*) Est féminin dans le haut Berry.

* **GUÉNE**, s. f. Par apocope de *guenille* qui se prononce souvent *guénille* (Voy. *Guénas.*)

* **GUENELLE**, s. f. Fruit séché au four. (Voy. *Daguenelle.*)

GUÉPIN, s. m. || Adj. Piquant.

L'inclination des Orléanais à la raillerie et leur naturel piquant les a fait surnommer *Guepins*.

Sermon des [illegible]

Une opinion récente, émise par un membre de la Société historique du Cher, tendrait à établir que le mot *Guépin* n'est que le résultat de la transformation du mot *Genabenses* (de *Genabum*), passant par *Genapini*, *Guenapii*, *Guespini*, *Guepini*, variantes ainsi écrites dans des titres de diverses époques.

— Une *Mazarinade* célèbre est intitulée : ***Dialogue de deux Guépins sur les affaires du temps.***

GUÈRE, adv. *Pas guère.*— Dans le vieux français, *guère* signifiait *beaucoup*, ce qui historiquement donne raison à la locution berrichonne. (Voy. Littré, v° *guère.*)

* **GUÉRI D'BEN FAIRE**, loc. *Un grand guéri d'ben faire* est un grand *châchouin*, une personne gênante, mal intentionnée, taquine, un *brissaque*, chez lequel l'envie, le désir de bien faire sont tout à fait *guéris* et si bien cicatrisés qu'il n'en reste plus aucune trace.

* **GUERLETTE**, s. f. Tartine de pain grillé sur laquelle les vignerons étendent un peu de graisse. (Issoudun.)(Voy. *Grâler.*)

* **GUERLICHE**, s. féminin de *Gue[illegible]*. (Voy. ce mot.)

GUE. — Finale substituée à *ge* dans [illegible] (Voy. Obs. à *R.*)

GUERLINER, v. (Voy. *Berline.*)

* **GUERLUTON**, s. m. Petit poisson des ruisseaux. (Voy. *Gardounaille.*)

* **GUERNAILLE**, s. f. Glane.

* **GUERNAILLER**, v. a. et n. Glaner. (Sologne et N. E. du département du Cher.)

* **GUERNAILLEUX**, s. m., et **GUERNAILLEUSE**, s. f. Glaneur, glaneuse.

GUERNOUILLAT, s. m. || Grenouille. « Avoir de vrais yeux de *guernouillat.* » de gros yeux à fleur de tête.

GUEROUAILLE, s. m. (Voy. *Grouaille.*)

* **GUEROUIR**, v. n. Bouillir, bouilloter. Le *r* final ne se fait pas sentir. « Ton fricot, il a ben *évu* l' temps d' *gueroui* depuis deux heures; il a mangé tout son jus. » (Style local d'une cuisinière.) (Voy. obs. à *IR.*)

* **GUESSE**, s. f. Gesse, plante légumineuse. (Voy. *Jarrousse, Vesce* et *Pois-carré.*)

* **GUÈSSON**, s. m. (Voy. *Gèsson.*) « Quand qu'on rougne la *mouche*, c'est ben rase (rare) qu'a vous plante pas queuque *guèsson* dans la piau. »

GUETTER, v. a. — En Normandie, *se guetter*, v. p., se garder, se garer.

> Barbe rouge et noirs cheveux,
> *Guette-t'en*, si tu peux.
>
> (DUMÉRIL, *Proverbe normand.*)

GUEULE, s. f. || *Se prendre de gueule*, loc. Se prendre de bec (Acad.) — (Voy. *Engueuler* et *Taire.*)

* **GUEULETOUNER**, v. n. Faire ripaille, faire un *gueuleton.* (Voy. ce mot, *Gilet, Culotte* et *Boustifailler.*)

* **GUEUSARD**, s. m. Gueux, fripon, malhonnête homme.

* **GUEUSARDERIE**, s. f. Gueuserie, action contraire à la probité. « Faire des *gueusarderies.* »

GUEUX, s. m. || *Faseux de gueux*, loc. Se dit de celui qui en fait tomber un autre dans la misère, d'un usurier. (Voy. *Grugeux d'monde* et *Mangeottin.*)

* **GUIDON**, s. m. Poteau indicateur.

> Un *guidon* appelé le *Guidon des six chemins*, paroisse de Cours-les-Barres.
>
> (*Titres administratifs du district de Sancoins.*)

Ce *guidon* a disparu dans le remaniement moderne des voies de communication.

GUIGNER, v. a.

> Nul ne la pourroit engignier
> Ne pour parler ne pour *guignier.*
>
> (*Roman de la Rose*, v. 4018.)

> Si je vois votre gorgère
> S'entrouvrir, je prends plaisir
> De *guigner* à la légère
> Ce qui se montre à mes yeux.
>
> (*Les Bigarrures du sieur des Accords.*)

> Jupin, qui du ciel toujours *guigne*
> Quelque femelle en droite ligne.
>
> (SCARRON.)

> M. d'Esmery fist disner Bois-Robert chez luy, vis-à-vis de La Vrillière, et *guignoit* pour voir la grimace de son gendre.
>
> (TALLEMANT DES RÉAUX.)

— Noms de famille dans l'Indre : *Guignard, Guinot, Guinet, Guinepain.*

GUILLANNEUF, GUILANEUF et **GUILLANEUF.** (Voy. *Guilanné.*) Noms de famille dans un certain nombre de communes de l'Indre, Pruniers, Reuilly, Sainte-Fauste, etc., et du Cher. (Voy. *Aguillanneuf.*) Ces noms, portés aujourd'hui par de simples cultivateurs, semblent déceler une origine gauloise; s'il pouvait être prouvé qu'ils se rattachent à quelque race déchue des anciens druides, ils primeraient de beaucoup les plus fières origines de l'aristocratie française de la salle des Croisades, au musée de Versailles.

GUILLER, v. a. — Noms de famille : *Guillemain, Guillardeau, Guillerault, Guillepain, Guillard.*

— *Monsieur Guillaume* est le nom du diable en Bretagne (Emile Souvestre, *le Foyer breton*); de *guille*, tromperie. (Voy. *Georgeon.*)

H

HABILLER, v. a.

Il flairoit à droite et à gauche, disant qu'il sentoit la chair fraîche. « Il faut, lui dit sa femme, que ce soit ce jeune veau, que je viens d'*habiller*, que vous sentiez. »

(PERRAULT, *le Petit Poucet*.)

HAIM, s. m. H non aspiré.

Ma raison sans combattre abandonna la place,
Et mon cœur se vit pris comme un poisson à l'*haim*.

(RONSARD.)

HAÏR, v. a. Indicatif : j'*haïs*. « Oh ! j' l'haïs-t'i c' gas-là ! » C'est par un abandon des règles de la logique qu'on a dit *je hais* au lieu de *j'haïs* ou *je haïs* ; mais il faut convenir que ce dernier eût été bien peu euphonique.

Les héros, chez Quinaut, parlent bien autrement ;
Et jusqu'à *Je vous hais*, tout s'y dit tendrement.

(BOILEAU, sat. III.)

* **HAÏSSABERIE, HAÏSSABETÉ**, s. f. Actions, paroles, faits et gestes agaçants, d'une personne *haissabe* (haïssable.) « T'as pas bentoùt fini tes *haïssaberies !* »

* **HALLEBOUTROU**, s. m. Cachette où l'on met le produit du grapillage des fruits. (Voy. *Hallebotte.*)

* **HÂMEAU**, s. m. Cuve portative. (Voy. *Âmiau* et *Balonge.*)

La vendange est conduite à la cuve dans de grands vaisseaux de bois de forme ovale vulgairement nommés *hâmeaux*, contenant depuis six jusqu'à douze hectolitres.

(BUTET, *Statistique du Cher*.)

HANNIR, v. n.

Un cheval qui *hannit*, deux fers qui s'entrechoquent...

(CHAPELAIN, *la Pucelle*.)

HARBER, v. a. || Mettre à l'herbe, au pâturage. « Bestiaux *harbés*. »

HARRIA, s. m. De l'ancien verbe *harier*, tracasser.

Doubteux esmoy qui parler m'a contrainct,
Mon povre espoir voudroit bien divertir ;
Il le *harie*, il le serre, et estrainct,
Et voluntiers le feroit repentir.

(BONAVENTURE DES PERRIERS.)

C'est grant *(sic)* pitié, je te prometz,
Que de povres gens mariez,
Ils sont bien souvent *hariés*,
On m'a dit que c'est une mort.

(*Ancien théâtre françois*, farce des *Cris de Paris*.)

. . . . . Ventre-sainct-gris,
Tous jours me venez *harier*,
Et brief, je me veulx marier.

(Ibid., farce de *Colin.)*

— En espagnol, *harria* signifie : Une troupe d'ânes.

* **HARSOIR**, adv. (Voy. *Arsoir* et *Hersoir.*)

Harsoir, en vous couchant, vous jurastes vos yeux,
D'estre plus tost que moy ce matin éveillée.

(RONSARD.)

Harsoir, en se jouant l'enfant de Cythérée,
Faisant de tes beaux yeux une flèche acérée,
Et m'ouvrant l'estomac, tout le cœur m'a percé.

(RONSARD.)

* **HAUSSURE (ARRIÈRE-)**, s. f. (Voy. *Arrière-Haussure.*)

HAUT, s. m. || *L'haut du temps*, loc. (Voy. *Temps.*)

* **HAUT-SEUIL**, s. m. Linteau qui surmonte les jambages d'une porte. (Voy. *Bas-seuil.*)

* **HAUT-VIEN**, s. m. Nom générique de plusieurs cépages de vignes qui donnent généralement des branches très-vigoureuses, pour la plupart moins chargées de fruits que de feuillage. (Voy. *Vien* et *Vienne*.)

HEAUME, s. m. (Gourme des enfants.) A cause du sens de *casque*, pourrait être confondu avec la *coiffe* des anatomistes (enveloppe recouvrant quelquefois la tête du fétus en persistant chez le nouveau-né. La *coiffe* était regardée comme d'un bon augure : de là ce dicton : Être né coiffé. Mais nous sommes assuré que *heaume, rabinelle, néran, râche, crasse* (Voy. ces mots), sont des équivalents, et que la *coiffe* n'a pas de synonyme chez nous. (Voy. *Ziaume*, *Crasse* et *Rabinelle*.)

HERBE. || *Herbe grainée*, s. f. Diverses espèces de *chenopodium* à graines nombreuses. — *C. polyspermum, C. leiospermum, C. urbicum, C. murale.*

Une plante connue dans le département sous le nom d'*herbe grainée*, et dont le véritable nom est brome stérile, plante qui est le fléau des sainfoins, etc.

DE BENGY-PUYVALLÉE *Prairies artificielles* Bourges.

|| *Herbe grasse*, grande consoude.

|| *Herbe aux rougets.* (Voy. *Rougeaud.*) Trainasse vulgaire, renouée des oiseaux, *Polygonum aviculare.*

|| *Herbe aux sarpents. Satyrium hircinum* ou *bouquin*, orchidée à odeur de bouc.

Je crois, dit timidement André, autant que mon peu de savoir en botanique me permet de l'affirmer, que ce sont des plantes ophrydes appelées par nos bergers *herbe aux serpents.*

GEORGE SAND, *André*.

|| *Herbe du siége.* Scrofulaire.

|| *Herbe à la taupe.* Passevelours (Acad.), *celosia cristata.* (Voy. *Queue-de-renard* et *Dragon.*) (Neuvy-Pailloux.)

|| *Herbe au pi* (pic). (Voy. *Trèfle à quatre feuilles.*)

|| * *Herbe à la claire.* C'est l'*éclaire*, la grande *éclaire* ou la chélidoine des botanistes. On pensait que le suc de cette plante éclaircissait la vue.

|| *Herbe à la gravelle.* (Voy. *Amour en cage.*)

|| * *Herbe au sanglier*, diverses herbes irritant la peau (Herry).

* **HEURTIE**, s. f. (Voy. *Hurtie.*)

HIAR, s. m. *L'aut' hiar.*

Une pastourelle gentille
Et ung berger en ung verger
L'autr'hyer en jouant à la bille.
. . . .

(CL. MAROT. *Chansons*.)

HIVARNAU, s. m. — *Hyvarnau, Hyvernault, Yvernault*, noms de famille dans l'Indre.

HOCA, s. m.

. . . . M'a fait *hoc*.

LA FONTAINE.

* **HOCASSER**, v. a. Cahoter. « Chemin *hocassant.* » (Voy. *Hoca* et *Hocasseux.*)

HONTABLE, adj. Terme répondant au substantif du vieux français *hontage, honte*, affront.

Grand déshonneur et grand *hontage*
Fites-vous...... etc.

(*Roman du Renard*.)

HORLOGE., s. f. — On a dit *hologe* et *houlouge* au masculin.

Payez à Mᵉ Pierre Pauthonier, *houlougier* qui a *habillé* le *houlouge* que Macé Clarin avoit rompu en le governant, XVII s. 6 d. t.

(*Arch. de Dun-le-Roi, Ctes 1490.*)

* **HORLOGEUR**, s. m. Horloger. (Moréri, article *Horloge.*)

HOUME, s. m. (Voy. *Bounhoume*,)

HOUNEUR, s. m.

Pour les grans biens de nostre renommée,
Dont j'oy parler à votre grand *houneur.*

(CHARLES D'ORLÉANS.)

* **HOUPÉE**, s. f. Cri de *houp!* Interjection familière pour appeler, pour exciter, ou pour soulever un fardeau. « Allons, *houp!* »

|| *Terres vendues à la houpée*, loc. « Quelle mauvaise terre! elle a été sans doute *vendue à la houpée.* » On raconte, en Nivernais, que jadis dans les contrées où les propriétés ont le moins de valeur, à cause de la nature du sol, aux environs de Montsauche en Morvan, par exemple, elles ne trouvaient d'acheteur que dans les conditions suivantes. Quatre hommes réunis au même lieu en partaient se tournant le dos dans la direction des quatre points cardinaux. Chacun marchait ainsi en criant de dis-

tance en distance *houp!* jusqu'à ce qu'il fût assez éloigné pour que la voix des autres cessât de parvenir jusqu'à lui. Les points où ces hommes s'étaient arrêtés déterminaient les angles du quadrilatère qui se trouvait vendu au prix convenu d'avance de cent sous, dit-on : encore fallait-il que dans ce vaste espace il se trouvât au moins un lièvre au gîte, sans quoi l'acheteur aurait fait un mauvais marché. (Voy. *Huper*.)

HOUSIAU, s. m.

Et plusieurs Troyens des plus beaux
En inclinèrent leurs *housiaux*.

SCARRON, *Virgile travesti*.

HUCHER, v. n.

Et Harpins de Boorges commencha à *huchier* :
Sains Sepulcres! avant, Dex! venés nous aidier!

(*Mss de la Bibliothèque impériale*. Cité par M. RAYNAL.)

* **HUE! HUÏAU! HURHAU!** Interjection dont les charretiers se servent non-seulement pour faire aller leurs chevaux à droite, mais aussi et plus souvent pour les faire avancer en ligne droite. — *Huhau* (Acad.) et *huïau* marquent un degré d'insistance vers la droite.) — *Hurhau* Acad.) est inconnu chez nous.

HUI, adv. *D'hui*, à dater d'aujourd'hui. Les huissiers donnent encore assignation à comparaître *d'hui* à huitaine franche, délai de la loi, outre celui des distances, s'il y a lieu, etc. (Voy. *Jour*.)

* **HULÉE**, s. f. Hurlement. Nous aspirons ce mot, quoiqu'il dérive du mot latin *ululatus*. (Voy. *Hûler*.)

Les infernaulx (les damnés) feront saultz et *hûlées*.

(CL. MAROT, *L'Enfer*.

HUPER, v. a. et n. (Voy. *Zuper* et *Houpée*.)

* **HUREUSEMENT**, adv.

Le roi Louis XIV, *hureusement* régnant, étant arrivé à Bourges le 7 octobre......

LA THAUMASSIÈRE, *Hist.*, liv. III, pag. 179

HURTER, v. a. — *Hurte-bise*, village près de Buzançais. (Voy. *Vent*.)

* **HUSSET**, s. m. Coffre, armoire; meuble dans lequel les gens de la campagne placent leurs hardes. (Mehun.) (Voy. *Huchet*.)

* **HUSSON**, s. m. Hérisson. (Etréchy.)

* **HUSTIAU**, s. m. Vieux mot signifiant Porte, fenêtre, lucarne. *Garder l'hustiau*, loc. Garder la porte, la maison.

I

I pour **IL**, pronom m. Est sans doute pour quelque chose, mais abusivement, dans notre particule interrogative *t'i* ou *Ti*. (Voy. ce mot.)

* **IANTELLE**, s. f. (Voy. *Irantèle*.) — (Léré).

IAPI, s. m. (Voy. *Vargou* et *Yappi*.)

* **IAPPER**, v. n. Marcher péniblement dans une terre argileuse ou *amitieuse*. (Voy. ce mot, *Iappi* et *Patter*.)

* **IATTER**, v. n. (Voy. *Japper*.)

* **IAUME**. s. m. (Voy. *Ziaume*.)

ICI, **ICIT** (*t* sonore), adv. En latin *istic*, *sthic*, ici.

|| *En ici*, *en d'ici*, *en par ici*, loc. En deçà.

IGNEAU, s. m.

Le disme de laines et d'*igneaux* qu'on puet et doit avoir en la ville, terre et chastellenie de Charroz.

Registre d'aveux et denombrements du duché de Berry. 1580.

* **IGNORE**. s. f. Apocope de *Ignorance*.. « *Être à l'ignore* », loc. Ignorer, n'avoir point connaissance de quelque chose. « Ne m' parlez pus de ren, j' seus en *ignore* de tout ça. » (Voy. les adj. terminés par un *e* muet, *gâte*, *gonfle*, etc.)

I. — Prononciation. — Souvent très-long dans *filet*, *pipe*, *suif*, etc.

Permutation. — I pour *u* : *in*, *lindi*, *Issoudin*, *Melin*, pour *un*, *lundi*, *Issoudun*, la ville de *Melun*, etc.

I pour *ai*. Voy. *Igny*.).

Retranchement. — I retranché dans : *ben*, *chen*, *ren*, etc , pour *bien*, *chien*, *rien*, etc. ; et dans *men*, *ten*, *sen*, qu'il *venne*, qu'il se *souvenne*, qu'il *tenne*, etc.; mais les derniers mots plus près de *venir*, *souvenir*, *tenir*.

IÈRE, IÈRES, finales de noms de lieux. *La Perrière*, *la Charbonnière*, *les Renaudières*.

IGNY (**SAINT-**), autre village, commune de Gron, près Baugy. A Dun-le-Roi, il existait, avant la révolution, la confrérie de *Saint-Aigny* qu'on croit être *Saint-Aignan*.

IL, pron. Redondance du pronom. « Mon père, *il* a dit. — Le marchand, *il* a vendu.» (Voy. *Elle*.)

Ceux qui ont la jaunisse, *ils* voient toutes choses jaunastres et plus pasles que nous.

(Montaigne, I. II. C. 13.)

IMBÉRIAT, **IMBRIAQUE**, adj. C'est le latin *ebriacus* (Plaute).

Je pense que je suis aujourd'hui *imbriaque*, j'oublie la moitié des choses dont j'ai besoin.

(Hauteroche, *Crispin médecin*.)

* **IMBICILERIES**, s. f. pl. Actions, paroles d'un *imbicile*. « T'as pas bientoût fini tes *imbicileries*, grand dinde ? »

* **INCLINAISON**, s. f. de Inclination (Acad.). Recherche en mariage. (Voy. *Incliner*.)

* **INCLINER**, v. n. Faire honnêtement l'amour, en vue du mariage, témoigner son *inclination* (Acad.). Dans tout l'Ouest. — Les expressions figurées de *penchant* (Acad.), *avoir du penchant*, sont empruntées à la même image.

C'est le dimanche surtout et les soirs de fête, qu'ont lieu, non loin de la demeure des jeunes filles, et en tout bien, tout honneur, assure-t-on, des *inclinaisons* nombreuses qui se prolongent souvent pendant plusieurs années, et se terminent par le mariage. Les deux *inclineux*, seuls, dans l'ombre, restent debout, et la main dans la main, sans presque rien dire. Cette coutume est admise dans les familles les plus honnêtes.

(M. Richard-Desaix.)

IGNY, finale de noms de lieux. (Voy. Y.)

On' en sera moins étonné si on se reporte à d'anciennes coutumes beaucoup plus compromettantes, mais honnêtes encore, des fiançailles chez les habitants de certaines vallées des Alpes.

— On lit dans Villon *s'encliner* (*sic*), avec le sens de : avoir de l'inclination pour, envers quelqu'un, etc.

* **INCLINEUX, EUSE**, s. Celui, celle qui *inclinent*. (Voy. *Incliner*.)

* **INDIOT**, adj. Idiot. « Ardez l'*indiot* ! »

INFECTÉ, adj. || Se dit aussi de toute maladie. « *Infecté* de fièvre. » (Léré.)

* **INGRADATION**, s. f. Contraire de *Dégradation*. Un fermier se vantera d'avoir fait chez son propriétaire beaucoup d'*ingradations*.

INGRAIN, s. m. *Labourer les ingrains su' les reins*, loc. Être mort et enterré. (Voy. *Ortie*.)

* **ISIOU**, s. m. Espèce de gesse (*Lathyrus tuberosus* ?) qui croît dans les terres froides. (Voy. *Anottes* et *Lisiau*.) — Léré.

* **ISSOLDUNOIS**, adj. D'Issoudun. Dénomination quelque peu prétentieuse. « Prononciation *issoldunoise*. » (Voy. *Ferlu*.) — Vulgairement, les gens d'Issoudun. (Voy. *Colidon* et *Machabée*.)

On lit *exoldunois* (pour habitants d'Issoudun) dans les *Esquisses pittoresques de l'Indre* (article *Issoudun*, par M. Thabaud de Linetière).

IVRER (S'), v. pron.

Chacun *s'ivre* à sa manière
D'amour et de vin.

DANCOURT, [illegible]

IR. — Nous ne saurions trop répéter que, comme finale des infinitifs en *ir* (2e conjugaison), la lettre *r* ne se fait JAMAIS sentir. Ainsi nous disons *joui*, *couri*, etc., pour *jouir*, *courir*, etc. Nous avons même eu tort de ne pas adopter cette orthographe beaucoup plus rationnelle. Nous l'avons fait dans quelques articles, comme on peut le voir aux mots *Guerouir*, *Gaugneux*, *Mettre* et ailleurs. Faisons remarquer, à ce sujet, que, dans la conversation ordinaire, les infinitifs des verbes de la 1re conjugaison se prononcent en français absolument comme leur participe passé, ainsi que cela a lieu chez nous pour ceux de la 2e conjugaison, comme *aimer*, *dîner*, *marcher*, etc.

ISSE, ISSIMES, ISSAINT, formes de l'imparfait du subjonctif de certains verbes en *ir* (Introduction du *Glossaire*, page XIII). Se distingue ainsi de l'imparfait de l'indicatif. Joinville, partant pour la croisade, évitait de relever les yeux vers sa maison, « pour ce que le cœur ne *m'attendrissit* du biau châtel que je *lessais* (sic) et de mes deux enfants. » En français, l'accent circonflexe dans *attendrît* est la trace de l'ancienne conjugaison.

J

* **JABLOUÈRE**, s. f. Instrument des tonneliers qui leur sert à *jabler* leurs tonneaux. (Voy. *Jabler.*)

* **JABOTÉ**, adj. Se dit des oiseaux de basse-cour bien repus, qui ont le jabot garni. Les ménagères ont soin de ne porter au marché que des poulets *ben soûls* et *ben jabotés.*

* **JACOLLE** et **JACOBE**, s. f. Marcotte de vigne. « Tirer une jacolle, » marcotter la vigne. La *jacolle* séparée de la plante mère au bout de deux ans est alors le *prouin en sautelle* des vignerons. (Voy. *Prouin* et *Sautelle.*)

* **J'AI-BÛ**. Orthographe facétieuse de *Gébut*, qui est une modification de *Chabut* (Voy. ce mot), crochet qui termine une corde de puits. Toutes les fois que la corde descend au fond du puits, le crochet et le sceau *boivent* de compagnie. — L'ancien mot *Chabutz* ou *Chabut* désignait à la fois le crochet à ressort d'une chaîne de puits, et le collet ou la partie de l'habillement qui entourait le col ; ces deux objets ayant entre eux une certaine ressemblance de forme.

* **JAJIN**, s. m. Lourdaud. (Voy. *Maugin.*)

* **JÂLAIS**, s. m. (Sologne.) Petit vaisseau de bois employé aux vendanges.

* **JÂLE**, s. f. Ancienne mesure de vin en Touraine. Le poinçon de Touraine de 250 litres contient environ douze à treize *jâles.* (Voy. *Jalais* et *Jalot.*)

* **JÂLIN**, s. m. Esprit malin, revenant.

* **JÂLOT**, s. m. (Voy. *Jâle.*)

|| (Par métonymie, le contenu pour le contenant.) Cochon de lait. L'ouvrage cité ci-après écrit à tort *jealot*, *jeale.*

Ces petits cochons de lait sont vendus au marché sous le nom de *jealots*, parce qu'on est dans l'usage de les y conduire dans une *jeale.*

(BEAUVALLET, *de l'Agriculture en Sologne.*)

JAMBE, s. f. || *Faire jambe lasse*, faire une course.

* **JAMBETTE**, s. f. Le premier couteau grossier, à lame arrondie par le bout et peu affilée, qu'on donne aux enfants. Le manche, représentant une jambe, est percé d'un trou; à l'instrument pend une ficelle le long de la *jambe* du propriétaire. (Voy. *Eustiau.*)

JÀ PAS, **DÉJÀ PAS**, adv. Pas encore. « Il a *jà pas* fini; il est *déjà pas* arrivé.»

JAPPER, v. n. || *Jappe-mal*, sobriquet d'un bavard mauvaise langue.

* **JAPPEUX**, s. m. Entremetteur de mariages. (Voy. *Chat-bure* et *Semouneux.*)

* **JAQUETER**, v. a. Caqueter. (Voy. *Jacasser.*)

JAR, s. m. || Instrument recourbé servant à couper le marc de vendange sur le pressoir. (Léré.)

* **JARDINAGE**, s. m. Mode d'exploitation d'un bois en abattant çà et là les arbres de moins bonne venue. Employé pour les bois de pins.

* **JARDINER**, v. n. Exploiter un bois d'après le mode du *jardinage.* (Voy. ce mot.)

JARRETIER, s. m.

Sous le souple jarret la peinte banderolle,
D'un *jartier* ondoyant sur la grève bavolle.

(BAIF.)

* **JARROGNE**, s. f. De Jars (Acad.). Rhumatisme articulaire qui affecte les canards et les oies, surtout à leur entrée dans l'âge adulte. On les traite en les faisant coucher sur une litière d'orties, et en mêlant cette plante au son qui fait la base de leur nourriture; de même pour les dindons. (Voy. *Jarrille.*)

JARS, s. m. Amas de cailloux, formant dans la rivière de la Creuse « autant de barrages naturels appelés dans le pays *gués* ou *jards* ». (Annuaire statistique et commercial du département d'Indre-et-Loire).

Dans la rivière de l'Allier, jusque dans le Puy-de-Dôme, même sens que *jard* pour la Creuse, si ce n'est que, sur l'Allier, ce sens est souvent étendu de l'effet à la cause. On désigne alors le *jars* à la fois comme le dépôt et comme le tourbillon, le remous qui l'a occasionné.

JARS (Acad.) Mâle de l'oie. || *Faire le jars*, loc. Faire le beau, se pavaner.

JAU, s. m. Coq. Vient de *jal* pour *gal* (*gallus*); le *l* s'est conservé dans *Jault.* (Voy. ce mot.)

|| *Rate de jau*, c'est-à-dire mollet de coq, pour jambe dépourvue de mollet. (Voy. *Rate.*)

|| Sorte de petite galette feuilletée présentant la forme d'un coq. « Tiens, mon p'tit, v'là un sou, va acheter un *jau.* »

|| *Jaupitre.* Nom de famille à Issoudun et à Chabris (Indre). De *piètre*, chétif; ou de *piter* pour *pater* (*père-jau*); ou enfin ce nom ne rappellerait-il pas le latin *Jupiter?* (Voy. *Jupitar*, *Jauvard* et *Villejovet.*)

|| *Crête de jau*, plante, *Rhinanthus crista galli*, crête de coq (Acad.). Même famille que la *queue-de-loup.* (Voy. ce mot et *Grelot.*)

— *Trompe-jau*, localité située près de Preuilly (Indre-et-Loire).

— *Les Jaux*, village entre Touchay (Cher) et Saint-Christophe-en-Bazelle.

— *Œuf de jau.* Dans l'acception déjà donnée, *œuf de jau* se retrouve à Dijon et dans la Haute-Garonne.

— Se dit aussi d'un œuf de jeune poulette. (Allier, Vienne.)

JAUCULON, s. m., pour *Jauculot.* (Voy. *Culot*, adj. — Dans le Perche, *Culot.*

JAUGE, s. f. || Très-grosse noix.

JAUNARD, adj. (Voy. *Rougaerd.*)

* **JAUNETTE**, s. f. Sorte de champignon comestible de couleur jaunâtre. (Voy. *Girolle.*)

JEAN, prénom. || *Jean-jeudi*, loc. Mari malheureux. En vieux français *Jean*, et *Janin* selon le glossaire normand.

Ci-gît maître Antoine Guillin,
Qui de trois femmes fut *janin*,
Et si la mort ne l'eût grippé,
Sans cesse *janin* eût été.

|| *Jean-soû* (pour Soûl, Acad.). On appelle *de la viande à Jean-soû*, des mets très-légers, qu'on mange sans avoir plus faim. Peut-être faudrait-il écrire *de la viande à gens soûs.*

JEANNETTE, s. f. || Limaçon de jardin, jaune et bigarré de violet. (Voy. *Garriche.*)

* **JEH**! Interjection explétive à la fin d'un membre de phrase, pour *va*! (en latin *vah*!) exprimant divers sentiments.

JEMENT, s. f. || *La jement noire.* Au figuré, la locomotive des chemins de fer.

|| *La jement blanche.* Fig. Gelée. « La *grand jement blanche* a couché d'*hiors*, » c'est-à-dire, la gelée blanche couvre la terre et les habitations.

* **JETIS**, s. m. pl. Débris, cassures de pierres, immondices.

* **JEU-D'IAU** pour Jet d'eau (Acad.), s. m.— Les Parisiens disent bien : Les eaux de Versailles *joueront* dimanche; allons voir *jouer* les eaux. (Voy. *Jet-d'iau.*)

* **JEUNETÉ**, s. f. Jeunesse.

* **JIAULEMENT**, s. m. Hurlement plaintif du chien.

* **JIAULER**, v. a. Hurler (Voy. [illegible].)

JILLE. s. f. || Facétieusement, un fusil.

* **JITOIRE**, **JITOUERE**, s. f. (Voy. [illegible].)

JOINDRE, v. a. [illegible] rencontrer, le rejoindre [illegible] quand on le cherche.

* **JOLI-COEUR**, s. m. Se dit ironiquement de celui qui veut faire le plaisant, l'aimable, l'agréable : Aga donc, *joli-cœur* ! »

* **JOLIVESSE**. s. f. Gentillesse. (Voy. *Jolivetė*.)

* **JOLIVET**, adj. — *Jollivet*, *Jolivet*, et par contraction *Jollet*, noms de famille.

— *Les Jolivets*, localité près d'Argenton.

* **JOPPÉ**, adj. Mal arrangé. « Ouvrage *joppé*, » c'est-à-dire mal fait, bousillé, négligé. (Voy. *Jobé* et *Globé*.)

* **JOQUET**, s. m. Hoquet. (Voy. *Loquet*.)— (Léré.)

JOUANÉE, s. f. (Voy. ce mot.)

— *Jouanneau*, *Jouhanot*, *Joineau*, *Jouannet*, *Jouhanet*, *Jouesnet*, *Jouesny*. *Jeannet*, noms de famille.

* **JOUASSER**, v. n. Jouer avec maladresse, multiplier les fautes au jeu de cartes. « Il ne fait que *jouasser*. » (Voy. terminaison en *asser*.)

JOUASSIAU, s. m. Celui qui joue maladroitement, qui connait mal le jeu. « Va ! tu n'es qu'un *jouassiau*. »

JOUET, s. m. — *Jovet*, *Jouhet*, *Jouy*, *Anjouin*. Noms de localités. (Voy. *Ville-Jovet*.)

JOUR, s. m. || *Sur le haut du jour*, loc. Vers le milieu du jour.

|| *A jour couché*, loc. (Voy. *Jour failli*.)

JOÛTÉE (pour *jouetée*), s. f. Baiser sur la *joue*. « Monsieu l' maire i n' doune jamais la *joûtée* qu'aux mariées les pus jolies, dà ! » (Voy. *Bigée*.)

JUBART, **JUBERT**, s. m. Insecte du genre des attelabes, qui vit aux dépens de la vigne et y cause parfois de grands dommages. (Voy. *Urbet*.)

* **JUCHETTE**, s. f. Diminutif de *juche*. (Voy. ce mot.)

* **JUPI**, **JUPY**. Noms de famille. (Issoudun.) (Voy. *Ville-Jovet* et *Jupitar*.)

JUPITAR, s. m. || *Jupiter*, nom de famille. (Issoudun.) (Voy. *Jupi* et *Jouet*.)

JÛS, adv. A bas.

> Hélas, comme mon cœur désire
> D'être saoûlé des miettes
> Du relief et des chosettes
> Que *jus* de la table dégouttent.
>
> Ancien Théâtre français, *La Vie du mauvais riche*.

> Sur moy je les ai trop portez;
> Je les metz *jus* avec mon jacque; (sorte de vêtement.)
>
> VILLON.

* **JUS**, s. m. Limite. (Du latin *juxtà*.) « Voilà le *jus* de mon champ. » — « Tu ne connais donc pas les *jus* de ton pré? » (Voy. *Jûs* et *Dispartie*.)

> Comment ! estes vous desvoyé?
> Mettez *jus*, je gage l'amende.
>
> VILLON.

* **JUS DE CORS** ou **DE CORPS** (prononcez *côr*). Jeu de mots désignant le vin cuit, qui se prépare à l'époque des vendanges avec des raisins de *Cors* naturellement très-sucrés. (Voy. *Cors* et *Corps*.)

JUSQU'A TANT QUE, loc.

Il nous presse, il nous précipite du côté qu'il nous voit pencher; il ne cesse d'enflammer nos premiers désirs, *jusqu'à tant que*, par ces suggestions, il les fasse croître en passions violentes.

BOSSUET, *sur les Démons*, 1er *Sermon du 1er dim. de Carême*.

K

* **K**. — Être fait comme un *K*, loc. prov. (Issoudun.) Être bossu, contrefait. (Voy. *B*, *D*, *S* et *Z*.)

* **KIAULER**, v. n. (Voy. *Quiauler*.)

* **KIAULIN**, s. m. (Voy. *Quiaulin*.)

* **KIAULINAGE**, s. m. (Voy. *Quiaulinage*.)



L

LÂCHANCE, s. f.

> Hélas! le povre chrestien
> A assez de male meschance :
> Unze semaines sans *laschance*
> A esté illec, le povre homme.
>
> (*Maistre Pierre Pathelin*, édition Jacob.)

* **LÂCHE** (de rivière), s. m. Sable fin, alluvion. Locution de la Sologne. — Correspondant à *Lais*, relais de mer (Acad.) et aussi à *Laisse*.

Dans les terres trop fortes, les jardiniers expérimentés ont l'usage de recouvrir les planches de leur potager avec du sable fin, connu sous le nom de *lâche* de rivière.

(DE MOROGUES, *l'Agriculture en Sologne*.)

LÂCHER, v. n.

Ça me gêne à vous dire, et pourtant je ne dois pas le taire plus longtemps : C'est que la Sévère ne *lâche* point de vous décrier, etc.

(G. SAND, *François le Champi*. Comédie, Act. 3, sc. 2.)

* **LACIÈRE**, s. m. (Sancerrois.) Courroie garnissant la *varge* du *flau*. (Voy. ces mots, *Varengeon* et *Pendelouère.*)

LADE, s. m. Laiteron (en Nivernais). *Lade à vache*, *lade à lièvre*, laiteron des cultures (*Fl. cent.*) dont plusieurs animaux sont très-friands, les bêtes à cornes, lapins, etc. — *Lade punais*, laiteron épineux.

* **LAIDEUR**, s. f. Le substantif pris au lieu de l'adjectif. « As-tu vu c'te *laideur*. »

— On dit bien en français, cette *beauté*, un jeune *beau*. (Voy. *Jeunesse.*)

LAITON, s. m. || Facétieusement : jeune garçon de douze à dix-huit ans qui va servir dans les fermes.

* **LALEUF**, nom de localité très-répandu et presque partout défiguré dans son orthographe. C'était autrefois *l'alleu* signifiant héritage, bien patrimonial. — Le château de *Laleuf*, près Châteauroux, maison de campagne du général Bertrand. — *Delaleuf* et *Delaleu*, noms de famille dans l'Indre.

LAMBOURI, s. m. || *Lambouri d' bargère*. Reprise de couture grossièrement faite et toute froncée. (Voy. *Peugne* et *Peugnon.*)

LANCÉ, adj. || *Au lancé*, loc. de chasse. « Un lièvre qui retourne *au lancé* », c'est-à-dire à l'endroit d'où il a été délogé. On pourrait écrire aussi *au lancer*; l'Académie laisse le choix entre les deux orthographes pour une locution de forme analogue, *au débotté* ou *au débotter* du roi.

LANDÉE, s. f. (Voy. *Sillée.*)

* **LANDIER**, s. m. Plante épineuse des landes de la Sologne. (*Genista germanica* et *anglica?*)

* **LANGEAIS**, s. m. Melons excellents, ainsi nommés parce qu'ils viennent des environs de *Langeais*, petite ville de Touraine.

Richelet dit *Langé*, mais mal.

(MÉNAGE.)

Nous avons mangé un bon *langeais*.

(FURETIÈRE.)

* **LARDERIE**, s. f. Mésange (oiseau).

L, intercalé euphoniquement. (Voy. *Enl'hausser.*)
L, souvent mouillé. (Voy. *Cl*, *Bl*, *Fl*, *Gl*, *Pl.*)
L remplace *r* dans *paller*.

* **LARGESSE**, s. f. Largeur. « La *largesse* de la rivière, d'un drap, etc. »

LAS, adj. pris substantivement. || *Marcher le las*, loc. Marcher d'une manière qui marque la lassitude, qui annonce la fatigue.

* **LASSURE**, s. f. (en Sancerrois. — Voy. *Lassée.*)

* **LAUME**, s. f. (En Morvan). Jonc et plantes analogues des prairies marécageuses. — La plaine des *Laumes*, près Alise (Côte-d'Or), dénomination qui, conférée avec un passage des *Commentaires de César*, peut servir à fixer l'emplacement, si controversé par les antiquaires, de la ville qui succomba avec la nationalité gauloise.

LAURIAN, nom de saint, différent de Laurent. *La Chapelle Saint-Laurian*, petite commune (ancienne paroisse), près Vatan.

LAVAILLE, s. f.

Et ils l'endureront patiemment, je n'en doubte, veu que de nous ont patiemment enduré des injures, plus que dix truies ne boiroient de *lavailles*.

(Rabelais *Pantagruel* L. V C. 15.)

* **LAVOUÉ**, s. m. Lavoir, lieu où on lave la lessive. (Voy. *Laverie.*)

* **LAVURES**, s. f. pl. Eaux ayant servi à laver la vaisselle, les vases de cuisine. « On donne les *lavures* aux cochons. » (Voy. *Lavaille* et *Iau grasse.*)

LE, LA, article. *Las* (prononcez *là*) pour le pluriel *les*, en Morvan : « *Las bœus* », les bœufs. C'est l'opposé de la prononciation du bas Berry et des environs de Saint-Amand, où la voyelle *e* est fermée et traînante : on prononce *lée*, comme la finale de *allée* ; *les bœus*.

Le, la, syllabe initiale de noms de famille, se décline : *Le* Fèvre (Voy. *Fèvre*) ; la maison *du* Fèvre, j'ai parlé *au* Fèvre; comme dans les noms de lieux : *le* Blanc, *le* Havre ; je reviens *du* Blanc, je vais *au* Havre; — la femme de Lefèvre, s'appelle *la* Fèvre plutôt que *la* Lefèvre.

* **LÉCHE**, (*é* fermé, du verbe *lécher*), s. f. Friandise. (Voy. *Liche.*)

LÉGUME, s. f.

Ce qu'on appelle un fâcheux est celui qui... ne sachant que dire, apprend que l'eau de sa citerne est fraîche et qu'il croît dans son jardin de *bonnes légumes*.

La Bruyère, *D'un Homme du monde.*

Des racines fort amères et des *légumes cuites* à l'eau faisoient toute sa nourriture parmi ses travaux continuels.

(P. Bouhours, *Vie de saint François-Xavier.*)

L'ÈME, **L'ÊMI**, prénom. Edme. (Voy. Introd., p. XIII.)

LENDORD et mieux **LENDORE**. (Voy. *Lourdois*).

Cependant le pauvre *Lendore* ayant bien soupiré, fit semblant de dormir, et moy aussi...

(Larrivey, *le Laquais.*)

Il (le jeune marquis de Grignan) a été un peu *lendore* sur son départ de cette garnison.

Mme de Sévigné.

Elle avoit si peu l'esprit à la cour qu'elle ne s'estoit corrigée ny de l'accent *landore*, ny des mauvais mots de la province.

Parlement des Beaux.

L'Académie écrit *lendore*. Nous l'avons écrit aussi avec un *d* final par analogie avec *lourd, gourd, gord, lordeau, lordaine*, etc.

* **LENDREUX**, s. m. et adj. Qui a des *lendes*, qui est sujet à avoir des *lendes* (*lente*, Acad.) (Voy. *Lende, Déguenilloux.*)

* **LEVANGE**, s. f. Dalle, carreau de pierre. Le calcaire lithographique de Dun-le-Roi fournit d'excellentes *levanges*.

LEVEUX, s. m. || *Leveux de gearbes* (gerbes), ou *Leveux de quart*, lorsque la redevance du cultivateur est d'un *quart* en nature des récoltes.

LIARD, s. m. Petite monnaie valant autrefois trois deniers ; avait encore cours au commencement du siècle ; est restée chez nous monnaie de compte. « Pour deux *liards* de beurre. — Un coutiau de six *liards*. » (Voy. *Eustiau.*) « Ne pas avoir un rouge *liard* en sa possession, » être sans argent, sans le sou.

* **LIATE**, adj. (Voy. *Glate.*)

* **LIBARTIN**, s. et adj. Gamin éveillé, dissipé. (Voy. *Couratier.*)

* **LIBARTINAGE**, s. m. Dissipation.

* **LIBARTINER**, v. n. (Voy. *Alibartiner* et *Courater*.)

* **LICHOUNER**, v. a. Fréquentatif de *Licher*. Voy. ce mot.)

LIE (Acad.), s. f. Du vin *monté en lie*, loc. Vin rouble.

* **LIÉE**, s. f. Temps pendant lequel les bœufs sont liés, attelés à la charrue ou à la *chârte*. (Voy. *Déliée*, *Attelée* et *Bordée*.)

LIESSE, s. f. — Me François Habert, le vieux poëte d'Issoudun, au XVIe siècle, avait pris ce mot pour devise :

Puisque fortune incessamment me blesse,
Nommé je suis *le Banny de Liesse*.

LIETTE, s. f. || Case réservée dans un tiroir.

Une escriptoire de boys avec son tiroir et *liette*.

(Baron DE GIRARDOT. *Inventaire du mobilier de la monnaie de Bourges*.)

LIEU, s. m. Dans le droit féodal, le *lieu* est un petit domaine se rapprochant du *chesal*, mais peut-être avec un caractère moins roturier. (Voy. *Locature*.)

|| *En lieu de*, prép.

Mais bien je veux qu'un arbre
M'ombrage *en lieu de* marbre,
Arbre qui soit couvert
Toujours de verd.

(RONSARD. *L'Élection de son sepulchre*.)

* **LIGOUENNE**, s. f. (Voy. *Virgouenne*.)

* **LIGOUGNA**, s. m. Qui vient du Limousin ou de l'Auvergne. On dit : « Parler *ligougna*. » (Voy. *Ligoustrat*.)

LIMANDE, s. f.

Avec une grosse *limande* carrée en sa main.

(DESPÉRIERS, *Nouvelle XX*.)

* **LIMOUNIER**, s. m. — Limonier, cheval que l'on met aux limons.

* **LINARD**, prénom. (Voy. *Liénard*.) — *Linon*, diminutif.

* **LINGEASSE**, s. f. Lingère maladroite, apprentie lingère. (Voy. terminaison *asse*.)

* **LIS BLEU**. Iris d'Allemagne, *Iris germanica*. (Voy. *Flambe de four*.) Ses racines desséchées servent à parfumer le linge. — L'iris de Florence (*I. florentina*) a cette propriété à un plus haut degré.

LISARD, adj.

Ung homme ne peult bien escrire,
S'il n'est quelque peu bon *lisart*.

(CL. MAROT. *Épistre du Coq à l'Asne*.)

LISETTE, s. f. Insecte qui ronge les bourgeons du pêcher. (Voy. *Lizette*.)

Parmi ces nombreux ennemis des arbres, je nommerai encore un tout petit insecte, la *lisette*, espèce de petit charançon qui les coupe, et d'une manière aussi nette que pourrait le faire une serpette.

DE BENGY DE PUYVALLÉE, *Culture du pêcher*.

* **LITE**, s. m. *En lite de*, loc. En train de, à même de. « On a coupé cet arbre, alors qu'il était *en lite* de profiter. »

* **LÎTE**, s. f. (Voy. *Litre* et *Bounet*.)

LITER, v. a. Trier. Le subst. *liture* dans le sens de correction, triage, se lit dans Montaigne.

J'ay accoustumé les grands qui me cognoissent à y supporter les *litures* et les trasseures, et un papier sans plieure et sans marge.

(MONTAIGNE. L. I, C. 39.

* **LÎVE** (pour Livre, Acad.) || *Live à bounets*, livre (in-folio, en général) qui sert à ranger les *bounets*, par numéros de rentrée de blanchissage, pour les empêcher de se déplisser.

Et hors un gros Plutarque à mettre mes rabats.

(MOLIÈRE. *Les Femmes savantes*.)

* **LIZARDER**, v. n. Dormir, et surtout dormir au soleil dans un jardin, comme un lézard sur un espalier, ou même dans un fauteuil, au coin du feu.

|| Se dit du soleil dardant ses rayons entre deux nuages. (Voy. *Lézarde*.)

— Dicton : « Si le soleil *lizarde* pendant la messe de la Chandeleur, il pleut pendant quarante jours. »

* **LOISINER** et, par syncope, **LOIHINER** (Voy. remarque à S et *Poer* pour une syncope analogue), v. n. Dérivé de *loisir*, Acad. Baguenauder, en prendre à son aise. « T'as ben *loihiné* dans c'te coumission ? » (Voy. *Flâner*.) — (Léré.)

LONG, adj. || *Au long de*, loc. adv.

Renaud de Mont-Faucon donna à l'église et aux religieux de Challivoy, en la main de Richard, premier abbé, les prez qu'il avait *au long de* leur bois et en toute l'étendue d'iceluy.

LA THAUMASSIÈRE, *Hist.*, X, 16.

|| *Au long*, loc. adv. à la fin d'une phrase. Auprès. « Y a ben d' l'harbe dans ton pré, j' seus passé *au long*. »

|| *De long en long*, loc. adv. réunissant par rédondance les deux locutions synonymes *de long* et *en long* (Acad.). « Placez cette poutre *de long en long,* » c'est-à-dire dans le sens de la longueur, par opposition à En travers.

LOQUENCE, s. f.

Quant j'y pense, j'avons encore bian pardu à la mort de l'évocat Boudin. La morgoué, qu'il avoit une belle *loquence*.

Mazarinade, Dialogue de deux Guépins sur les affaires du temps.

* **LOQUETON**, s. m. (Voy. *Loquetouère.*)

* **LORD**, adj. Lourd. (Voy. *Lordaud.*)

LORIANDE, s. f. — En Bourbonnais *loriente.*

* **LOSSER**, v. n. Remuer, branler. (Mehun). « Une dent qui *losse.* » (Voy. *Élocher.*) — Locher (Acad.). — Adj. *loss* (allemand), détaché.

* **LOUAISE** (pour *louvaise*), s. f. Louve. (Voy. *Oince.*)

LOUE, s. f. (Voy. *Affeurage.*)

LOUP, s. m. || Désignation de celui qui, au jeu de cache-cache, furette pour surprendre les autres.

LOURDERIE, s. f. Employé par Marot pour bêtise, pesanteur d'esprit.

Venez, mes disciples gentilz,
Combattre ceste *lourderie*.

Fripelippes, valet de Marot.

* **LOURDOIS**, s. m. Lourdaud, imbécile. « Un *lourdois* de campagne. » (Voy. *Lendord.*)

... Je m'y en vois,
Ma foy, voilà un grand *lourdois*;
Il a moins d'esprit qu'un thoreau.

[illegible]

— Noms de famille dérivés peut-être de *lourdoi*, comme sobriquets. (Voy. *Lourdoué* ci-après.)

* **LOURDOUÉ**. Prononciation de *Lourdoueix*, nom de deux communes de l'Indre et de la Creuse. (Voy. obs. à *EIX.*)—Ce nom, qui est porté par un écrivain connu, se prononce de même dans son pays natal.

* **LOUTRE**, s. f. (Acad.) || *Vexé comme une loutre*, locution habituelle du Berry. Qu'a de commun la *loutre* avec cette idée? (Voy. *Leûre.*)

* **LUAUT**, s. m. Bête, lourdaud. « Tu n'es qu'un *luaut.* » (Léré). Ce mot se rattache-t-il par quelque tradition à un type local?

* **LUI** (*l* mouillé), ou plutôt **GLUI** (*gl* mouillé), s. m. Glui (Acad.). Lien de paille. (Voy. *Courtaut.*)

LUMELLE, s. f. — De même dans le Perche.

LUNÉ, adj. — Ancien proverbe :

Il est de l'abbaye des *Luniers* (lunatiques) d'Orléans.

OUDIN, [illegible]

LUNETTE, s. f. || *Lunette brillante.* Verdier (oiseau).

|| *Lunette franche.* Linotte grise commune, linotte des vignes.

LURIN, s. m. Imbécile, idiot. (Voy. *Chaillot*, *Glaudi*, *Toutlourd.*)

LUTTER, v. n. On lit *lutter*, dans l'ancien Théâtre-Français.

Et puis il l'appelle : La belle,
Jouons nous, et *luttons* bien fort.

M

* **MA, MAI**, adv. Plus. Du latin *magis.* « Enfant *ma* fort que son camarade. » (Nivernais.)

* **MACHOUÈRE**, s. f. Mâchoire.

> Jà n'en eust requis refrigère (rafraîchissement),
> . . . .
> Pour refreschir sa *machouère.*
>
> (Villon, *Grand Testament*.)

Il (l'ichneumon) vit des demeurants de ce monstre (le crocodile), qui le reçoit familièrement en sa bouche, et luy permet de becqueter dans ses *machouères* et entre ses dents, et y recueillir les morceaux de chair qui y sont demeurez.

(Montaigne l. II, ch. 12.

> Ces trois petits morceaulx becuz (noirs)
> Les m'appelez-vous pillouères?
> Ils m'ont gasté les *machouères.*
>
> (*Pierre Pathelin*, édition P.-L. Jacob, p. 61.)

MACHOUNER, v. a.

> Que *machounez*-vous là entre vos dents ?
>
> Théâtre-Italien.

* **MACHOUNI**, s. m. Reste de fruits pressurés. (Voy. *Boitte*, *Pressuri* et *Persoiré*.)

* **MAÇOUNE**, s. f. Apocope de Maçonnerie, travail des maçons. « Une maison qu'a couté char de *maçoune.* — Quand on fait bâtir, faut surveiller sa *maçoune*; la sueur du maçon ça vaut son pesant d'or! » — La sueur de cantonnier des routes passe aussi pour rare parce qu'il travaille *à la douce.* (Voy. ce mot.)

* **MAGNABLE, MAGNIABLE**, adj. Maniable, traitable. « Un cheval pas *magnable.* » || Fig. « C'est un houme ben *magnable.* »

MAGNER, MAGNIER, v. a. || Avoir, posséder, pratiquer. Sens dérivé de l'usage des outils, s'appliquant aux personnes. « Queu bon maîte! j'en a jamais *magné* un pareil. »

|| A Léré, *se magner*, v. p. S'arranger, se parer. « V'là une fumelle qui *s' magne* ben. »

|| Dans l'Ouest, *Se magner, se manier,* signifient se remuer vivement, lestement : « Allons donc! *magne-toi* donc mieux qu'ça. — V'là un gas qui *s'magne ben*, qui *s'manie ben.* »

* **MAGNIÈRE**, s. f. Manière, façon. (Voy. *Magnier.*)

* **MAGNI-MAGNOTS**, s. m. pl. Les bourgeois, les riches. (Voy. *Grous* et *Mangeux.*)

MAI, s. m. — Dans certains cantons de l'Est, les habitants de la campagne ont le préjugé de ne pas vouloir déménager dans le mois de *mai*, parce que, disent-ils, on est exposé à déménager bientôt une seconde fois, c'est-à-dire à passer dans l'autre monde.

* **MAIGUE**, prononciation constante de *maigre*, adj. Il en est de même de *aigre, vinaigre,* etc. (Voy. *Vinaigue.*)

MAILLON, s. m. Maille ou anneau d'une chaîne. || Nœud qui réunit les deux poignées de glui destinées à former par la torsion de leurs extrémités le lien d'un fagot de paille. (Voy. *Maillouner* et *Glui.*)

MAILLOT, s. m. || *Ne pas valoir maillot* ne pas valoir grand'chose. — De *maille*, vieux français, menue monnaie d'où est restée la locution : Ne plus avoir ni sou ni *maille.* Chose qui ne vaut pas une *maille*

> Il n'a ny *maill* ny denier.
>
> (Ancien Théâtre-Français, t. II. 146.)

* **MAILLOUNER**, v. a. Faire un *maillon.* (Voy. ce mot.)

* **MAISSE**, s. f. Paquet de chanvre formé de plusieurs poignées (Sancerrois). (Voy. *Mainser.*)

***MAÎTRE-JACQUES**, s. m. (Issoudun). Par euphémisme, le *derrière.*

MAL, s. m.

|| *Vouloir mal* à quelqu'un, loc. Vouloir du mal (Acad.).

|| *Mal rouge*, apoplexie des moutons.

|| *Mal de saint Jean.* — Mal caduc, haut mal (Acad.), épilepsie (Voy. *Grous mal.*) et aussi *Chérée* ou danse de Saint-Guy (Acad.), autre maladie nerveuse.

Ainsi dit, parce que la tête de saint Jean tomba à terre lorsqu'il fut décapité.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la Langue française*

Le *mal de saint Jean*, en latin *morbus comitialis*, ainsi nommé, suivant le dict. français de Frand et Theil, « parce que, quand quelqu'un tombait d'épilepsie pendant les comices, on les interrompait, cet incident étant regardé comme un fâcheux présage.» (Cels., 2, 8; Plin., II, 44 et *passim.*)

Nos *assemblées* (Voy. ce mot) *de la Saint-Jean* sont une sorte de comices (?) non pas politiques, mais rustiques; la foule qui s'y presse, l'animation des conversations et la chaleur de la saison y déterminent souvent les accidents d'épilepsie.

|| *Mal de saint Sylvain*, sorte de lèpre. (Voy. *Feu de saint Sylvain.*)

La lèpre fit pendant longtemps d'affreux ravages à Levroux et dans les paroisses voisines. Du temps de saint Louis, il n'y avait pas de jour que des malades, quelquefois en grand nombre, ne fussent trouvés gisants sous le porche de l'église, atteints du *mal de saint Sylvain*.... Par leur seule admission sous le porche, les lépreux devenaient serfs du Chapitre.

(DE LA TRAMBLAIS, *Esquisses pittoresques du département de l'Indre.*)

Lorsque les habitants de la campagne aperçoivent des tubercules sur la peau, et qu'ils éprouvent quelques douleurs vagues, ils prétendent aussitôt être atteints du *mal de saint Sylvain.*

(*Statistique de l'Indre*, 186[illegible].)

Ce mal n'est d'ailleurs exactement défini nulle part.

* **MAL**, adv. (Acad.). || *Pas mal*, loc. qui indique une certaine quantité, une certaine abondance. « Y avait *pas mal* de bestiaux à la foire. — Il a tombé *pas mal* d'iau, ça fera revardir nos blés.»

MALADE, adj. (Acad.)

|| « *Etre malade à cortines freumées* (fermées). » Loc. à Issoudun parmi les vignerons. — Etre au lit les rideaux fermés, dangereusement malade, à l'extrémité.

MALADREIT, adj. Malaisé, difficile à faire. « Ah! ça, c'est pas *maladreit* à faire. C'est une chouse qu'est pas *maladreite.* »

* **MALAISÉE (LA)**. Ce sobriquet de femme, employé le plus souvent par plaisanterie, devient à la longue un petit terme d'amitié.

MALARD, MALLARD, s. m.

Ou escouter la musique et le bruict
Des oyselletz, painctz de couleurs estranges,
Comme *mallars*, merles, maulwiz, mésanges.

(CL. MAROT, *Ép.* [illegible])

* **MALCOMMODE**, adj. Incommode, hargneux. « Un chemin ben *malcommode.* »

|| D'un caractère difficile. (Voy. *Malsouffrant*, *Malendurant* et *Brin-c'mode* au mot *C'mode.*)

MALEMENT, adv.

Et nous eust *mallement* contraincts
De courir les pays lointains.

(SCARRON, [illegible])

* **MALENTOURNÉE**, s. f. Chondrille effilée (Fl. cent.), plante chicoracée.

* **MALFAIT**, s. m. Personne de mauvaise mine,

MAL. Formant syllabe préfixe devant un adjectif pour lui donner un sens défavorable; à la manière des adjectifs français : *maladroit, malfaisant*, etc.

Le *Glossaire* en a déjà cité plusieurs : *mal complaisant, mal endurant*. Dans d'autres comme : *mal content* (qui est du vieux français, « la faction des *malcontents* »), nous substituons *mal* à la particule péjorative *me*, en français *mécontent*, à *de* dans *malplaisant* pour *déplaisant*, à *in* dans *malcommode*, pour *incommode*, etc. Beaucoup d'autres adjectifs peuvent se prêter à cette modification. (Voy. *Malfait* et *Pas*, bas de page).

Cela denote qu'elle sera *mal* chaste.

(MONTAIGNE, l. II, ch. 12.)

disgrâciée de la nature, malbâti (Acad.). « Ah! quen malfait! (Voy. *Maltourné* et *Margajat.*)

MALHEURETÉ, s. f.

> Estre pouvre, yver et esté,
> A bonheur cela il repute...
> Je le tiens à *malheureté.*
> Lequel a tort? Or en dispute.
>
> VILLON, *Ballade.*

MALHÛREUX, adj.

Il servit en la bataille de Crécy, 1346, au siége de Calais, et fut tué à la *malhûreuse* bataille de Poitiers le 19 septembre 1356.

> LA THAUMASSIÈRE, *Histoire du Berry*, liv. IX.

MALINGE, s. m. — *Malingié*, nom de famille, à la Charmoise, grand établissement agricole, près de Pont-le-Voy (Loir-et-Cher).

* **MALOUASSE**, s. f. Oiseau méchant, pie grièche. (Voy. *Ouasse.*)

* **MALPLAISANT**, adj. Déplaisant.

> Le miel est plaisant au goût, *mal plaisant* à la veue.
>
> MONTAIGNE, L. II, C. 12.)

(Voy. Obs. à *Mal*, syllabe initiale.)

* **MALSASSÉ**, adj. De *sasser* (bluter, Acad.). Se dit ironiquement, en Berry, d'une personne marquée de taches de rousseur : « C'est un *malsassé.* » (Voy. *Son* et *Rousseté.*)

* **MALSOUDÉE**, s. f. (Voy. *Soudée.*)

* **MALSOUFFRANT**, adj. Impatient, grognon, difficile à vivre. (Voy. *Malcommode*, *Malendurant*, *Malpatient.*)

* **MALTOURNÉ**, adj. (Voy. *Malfait.*)

* **MALTRANQUILLE**, adj. Inquiet, turbulent.

> La mer en fut troublée et *mal tranquille.*
>
> CL. MAROT, *Epitaphe de Mme Loyse de Savoye.*

(Voy. Obs. à *Mal*, syllabe initiale.)

* **MAMME**, loc. des nourrices; du latin, *mamma*, mamelle. Teter ou manger de la bouillie : « Veux-tu *a mamme*? Veux-tu de la *mamme*, mon mignon? »

> Quoy! tes blancs doigtelets abandonnent la *mamme*
> Ou vint paysser la bouschette à plaisir?
>
> *Poésies* de VANDERBURG, attribuées à Clotilde de Surville.

MANCHERON, s. m.

> Elle vous avoit puis après,
> *Mancherons* d'escarlatte verte,
> Robbe de pers large et ouverte.
>
> (CL. MAROT, *Dialogue nouveau.*)

MANÉE, s. f. Avant 1485, le bâtonnier de l'église de Dun-le-Roi prélevait sur les sauniers, les jours de marché, une *manée* de sel.

* **MANGEOTIN**, s. m. Se dit à Issoudun de diverses professions accusées de *gruger*, de *tondre* le pauvre peuple. (Voy. *Grugeux d' monde*, *Fascux d' gueux.*)

— On lit *mangereau* :

> Ha! que je hay ces *mangereaux*,
> Ces chicaneux, procuraceaux;
> Ha! que je hay ceste vermine....
>
> REMY BELLEAU, Comédie de *la Reconnue.*

* **MANGER**, v. a. Harceler, tourmenter avec excès, sans relâche.

MANGEUX, s. m. || *Mangeux d' dindes*, *mangeux d' petites pattes*, loc. Les riches, les bourgeois, les *grous.* Les *borgeois* recherchent les mets délicats, perdrix, cailles, bécasses et autres oiseaux à *petites pattes.* (Voy. *Grous* et *Magni-magnots.*)

— Expression mal contenue de l'envie chez le paysan que le sort condamne à préparer pour autrui les produits de l'agriculture, les volailles de luxe : c'est le fameux *Sic vos non vobis* de Virgile.

> *Sic vos non vobis fertis aratra boves ;*
> *Sic vos non vobis vellera fertis oves*, etc.

|| *Mangeux de kerois* ou *queroués*, les pauvres gens des communes du Boischaut et de la Brenne, réduits, pour leur boisson, à faire macérer dans l'eau des prunelles ou des *kerois* des bois du voisinage. (Voy. *Cormé* et *Boitte.*)

* **MANGOUE**, s. f. Animal fantastique, espèce de dinde que les possédés, dit-on, cachaient dans un réduit obscur. Elle *grouait* continuellement et se lamentait sans cesse. C'était le diable. On dit d'une personne qui ne fait que se plaindre, que c'est une *mangoue.*

* **MANGOUNER**, v. n. Parler entre ses dents, grogner. (Voy. *Mârouner* et *Grimouner.*) — (Léré.)

* **MANGOUX**, adj. Grognon, qui se plaint. (Voy. *Chagnard*

* **MANNE**, s. f. (Voy. *Carpe.*)

MANQUE, s. m. et f.

Mais, Rapin, mon amy, c'est la vieille querelle ;
L'homme le plus parfait a *manque* de cervelle.

REGNIER, *Sat.*

* **MANQUINER**, v. n. Mendier. — Diminutif de *manquer*. (Voy. ce mot.) — (Léré.)

MANSIN, s. m. En Nivernais. (Voy. Obs. à S, et la remarque de Guy Coquille au mot *Chauvigny.*)

* **MARANS**, s. m. pl. (Voy. *Marais*, *Marandais* et *Enmaranché.*) Plantes aquatiques, iris, laiches, scirpes, *rauches*, etc.

En Sologne, on lie les *marans* par bottes grosses comme la cuisse, qu'on laisse de toute leur longueur, et que l'on attache avec des *rottes* de chêne...

DE MOROGUES, *Essai sur l'agriculture en France et en Sologne*, [illegible]

Dans ses marais et sous les *marans* de ses étangs, elle (la Sologne) recèle une collection complète de tous les oiseaux aquatiques.

ERNEST GALGIRAN, *Vues de Sologne*, in-12, t. I, p. 11, 18[illegible]

MARCANDER, v. n.

Par preschements le peuple on peult séduire,
Par *marcander*, tromper on le peult bien,
Par playderie, on peult manger son bien.

(CL. MAROT, *Epistre au Roy*.)

MARCHANDIE, s. f. Marchandise.

En ladite forest y a un grand nombre de gens, les quels pour quelque *marchandie*, manœupvre ou quelque aultre chose au mestier......

(*Usements et coutumes de la forêt de Brestben*, 1464, cités par MAURY, *les Forêts de la France*.)

|| Par euphémisme, l'engrais humain. (Voy. *Ouvrage.*)

MARCHE-A-TERRE, sobriquet méprisant. Conservé comme injure dans les environs d'Issoudun, en souvenir, dit-on, d'un chef des Cottereaux.

* **MARCHELETTE**, s. f. Piége à prendre les petits oiseaux. (Niherne, Indre.) (Voy. *Fousselette.*)

MARCHER, v. n. *Marche donc!* loc. affirm. Comme *allez!* « Ah, c'est ben lui qu'a fait ça, *marche donc!* »

|| *Marcher le las*, loc. (Voy. *Las.*)

* **MARCHIS**, s. m. Mare, eau stagnante (Sologne). (Voy. *Marchais.*)

MARCI, loc.

Vrament, laissez faire, je pense que, Guieu *marcy*, j'avons bian assez sarmoné de vous..., etc.

(CYRANO DE BERGERAC, *[illegible]*, [illegible] II, sc. II.)

MARE-SOUDÉE, s. f. D'après M. Moreau, de Dun-le-Roi, on ne prononcerait dans cette ville que *male-soudée*. (Voy. *Soudée.*)

* **MARGAJAT**, s. m. (Indre). Homme petit et mal fait, de mauvaise mine. (Voy. *Malfait.*)

Boursault, en faisant parler Pierrot, dit d'Esope :

On n'a jamais tant ri que nous ririons tretous,
De voir un *margajat* fagoté comme vous.

— Margajat est le nom de certains sauvages. Les *Margajats* et les *Topinambours*

(FURETIÈRE.)

On disait au XVIIe siècle : *Margajat*. Parler *margajat*, parler un langage barbare, inconnu et sauvage, comme une espèce de langage indien.

(*D[illegible]n.* ([illegible] LEROUX.)

— *Marcajat*, nom de famille. (Voy. *Marcage.*)

* **MARGIN**, s. m. Espèce de petite fouine que l'on trouve souvent nichée dans les meules et les *paillons*. (Voy. ce mot.) Quand les bergers en tuent, ils les promènent dans les fermes du voisinage, et obtiennent une petite redevance d'œufs, de volaille et de vin.

|| Calcaire gris bleuâtre, très-dur et pourtant gelif dans les grands hivers (Indre).

MARGOT, s. f. || Qualification donnée aux chevaux qui ont les pieds blancs, par comparaison avec la pie (cheval pie, Acad.). « Ce cheval est *margot* de tels pieds ou des quatre pieds. » (Voy. *Pied*, *les quatre pieds blancs*.)

* **MARIENOT**. Nom de famille dérivé de *Marie*, comme *Marion*, *Mariette*, *Marienne*.

* **MARIOLETTE**, s. f. Sorte de prune de *Damas violet*. « Des prunes [illegible] ou de *Mariolette*. »

MARIOUNETTE, s. f. || Sorte de gros champignon blanc, porté sur un pied allongé, qu'on trouve dans les bois. (Voy. *Girolle.*)

MARLE, s. m.

Et n'y a propos ce biau *marle* qui sublet si finement haut : Hé bian, regardez !

(CYRANO DE BERGERAC, *Le Pédant joué*, A. II, S. III.)

MARMOUNER, v. n. Marmonner.

Il semble par tout, en ton livre,
Qu'en le faisant tu fusses ivre ;
Car tu ne sceuz tant *marmonner*,
Qu'un nom tu lui sceusses donner.

(CL. MAROT, *Epître de son valet Fripelippe*.)

Ils *marmonnent* grand renfort de légendes et psaulmes nullement par eulx entendus.

(RABELAIS, *Gargantua*, L. 1.)

Puis tournoyant trois fois, et trois fois *marmonnant*,
De la jartière alla tout mon col entourant,
Et me dit : ... etc.

(RONSARD, *Amours de Marie*.)

MARPAUD, adj.

Sire, ce seroit une chose fort détestable qu'une princesse fût donnée pour femme à un lourdaut sale et laid *marpaud*, qui n'a jamais hanté que les étables et le parfum d'un fumier.

(P. DE LARIVEY, *Facétieuses nuits de Straparole*.)

MARRER, v. a. (Voy. *Marre* et *Tintamarre*.)

* **MARRURE**, s. f. Façon donnée aux vignes, dans laquelle on égalise la terre, on met à plat, on détruit les *déchaus*. (Voy. *Marrage*, *Déchaussure*, *Tallure*, *Curure*, *Repassure*, *Preugnure*, etc.)

MARSÈCHE, s. f. Terminaison *èche* du vieux français équivalent à *ais*. (Voy. au mot *Ut*, citation : la gente *englesche*, d'où le moderne *english*, pour *anglais*.) — De même *marsèche*, sans doute pour *marsais*, adj. (inusité) : du blé *marsais*, de mars.

* **MARTAGON**, s. m. (Env. de Châteauroux), sorte de jacinthe sauvage (*hyacinthus non scriptus*, *agraphis nutans*) ou endymion des bois (*Fl. cent.*), dont les fleurs exhalent en effet une odeur de jacinthe. (Voy. *Muguet bleu*.)

MARTIAU et **MARQUIAU**, s. m. Marteau. || Martinet, espèce d'hirondelle (*hirundo apus*), ayant, lorsqu'il vole, une grossière ressemblance avec le marteau dont se sert le faucheur pour battre sa faux. Les *martiaux* nichent tous les ans en grande quantité dans les crevasses des vieilles tours et des édifices élevés.

MARTIN, s. m. Fourche en fer à trois dents, pour épandre le fumier dans les champs (Étréchy). (Voy. *Forche*.)

* **MARTIN-BOEU**, s. m. Insecte des jardins, rouge et noir, et qu'on voit par groupes sur le sable des allées, sur l'écorce des arbres, au soleil. C'est le *Lygée aptère*.

MARTINET, s. m. Martin-pêcheur (oiseau).

D'une main ouvrière
Conduisent le bateau, le long de la rivière.
L'azuré *martinet* puisse voler devant.

(RONSARD, *Amours de Marie*.)

MARTYRER (Dict. com.), v. a.

Cette bergère inhumaine,
Dont je suis *martyré*.

(Citation du *Parnasse des Muses*.)

O chers amys, j'en ai vu *martyrer*
Tant que pitié m'en mettoit en esmoy.

(CL. MAROT.)

* **MAS**, s. m. Se dit par syncope pour *mars*, le mois de *mars*, à Argenton. (Voy. Obs. à *R*.) Aussi les vignerons de cette contrée disent-ils proverbialement :

Quand i toune en *mas*,
Monte ta cube (cuve) au chambrat (grenier).

* **MASCANDAGE**, s. m. Dégât, dommage. (Voy. *Mascander*).

* **MASTOQUE**, adj. et subst. Lourdaud, épais, informe. « Un *grous mastoque*. » De même en patois rémois, rouchi et normand. (Voy. *Lordaud*.)

* **MAT**, s. m. Sarment, bras de vigne. (GUYOT, *Culture de la vigne dans l'Indre*, *1866*).

* **MATHIEU-SALÉ**. Mathusalem, patriarche juif, connu par sa longévité.

A celle fin, feset-il, de vivre aussi longtemps que *Maquieu-salé*.

(CYRANO DE BERGERAC, *Le Pedant joué*, Act. II, Sc. 2.)

MATIN, s. m. || *Du matin*.

Levons-nous *du matin* pour aller visiter nos vignes, pour voir si elles commencent à pousser leurs fleurs.

BOSSUET, *Sermon* pour le IV[e] dimanche de l'Avent.

* **MÂTIN**, s. et adj., et au fém. **MÂTINE**. Rusé, madré, retors; dissimulé, malin, taquin, tracassier, contrariant, méchant, vilain, ladre, etc. Varie autant dans ses acceptions que le mot *chouse*. (Voy. ce mot et *Chien*.) « Est-il *mâtin*! Av'ous vu eune fumelle pus *mâtine* que c'telle-là? C'est un vilain *mâtin*, c't houme-là; faut pas trop avoir de fiance en lui. »

— *Mâtin* est mentionné par l'Académie comme terme d'injure populaire.

* **MÂTIN**! (exclam.) « *Mâtin!* les biaux blés! — *Mâtin!* coume tu y vas! » (Voy. *Discré* et *Malhureux*.)

MÂTINER, v. a. || Vaincre, subjuguer.

> Qui sans paraître marmiteux,
> Comme toi sa goutte *mâtine*.
>
> SARRAZIN

* **MÂTINERIE**, s. f. Plaisanterie malicieuse.

* **MAUCHIEN**, nom de famille très-répandu dans l'Indre. (Voy. *Mau*.)

* **MAUCUIT**, adj. Mal cuit. « Du pain *maucuit*. » (Voy. *Aillatti* et *Aglatti*.)

MAUDISSON, s. f.

> Et pour leur plus extrême *maudisson*, quand ils se courrouceoient aux leurs, ils avoient tousjours à la bouche : « Mauldict sois-tu comme celuy qui s'arme de peur de la mort. »
>
> MONTAIGNE, l. II, c. 29.

* **MAUGINERIE**, s. f. Bètise, simagrée, action d'un *maugin*. (Voy. ce mot.)

MAUVAISETÉ, s. f. Malice.

> L'usage a préféré, dans les noms, .. méchanceté à *mauvaistié*, prairies à *prées*, tous mots qui pouvoient durer ensemble, d'une égale beauté, et rendre une langue abondante.
>
> *Les caractères de* LA BRUYÈRE

* **MAUVIAT**, s. m. Alouette, mauviette.

MAZARINE. s. f. Le *Glossaire* attribue à tort ce mot au langage d'Issoudun. Les cuisinières de cette ville ne connaissaient que les *huguenotes* (Acad.).

MÉCHANT, adj. || *Méchant comme une ail de Bourges*. Loc. d'Issoudun ; se dit d'une personne très-méchante, l'ail de Bourges étant, à ce qu'il paraîtrait, d'un goût particulièrement fort et désagréable. Il ne l'est peut-être pas plus que l'ail d'Issoudun. On connaît, d'ailleurs, la rivalité des deux villes. (Voy. *Ail*.)

— Dans cette locution, d'ailleurs très-générale, *méchant comme un ail*, c'est plutôt l'un de nos grands oiseaux de proie confondus sous le nom générique d'*aigle*, qui, chez nous, se prononce aussi *ail* ou *aille*, qu'il faut prendre pour terme de comparaison. (Voy. *Aille*.)

MÉCHERON, s. m.

> Et Dieu sçait quelle lumière après elles rendoient avecques leurs *mescherons*.
>
> RABELAIS, [illegible]

* **MÉCHON**, s. m. Mèche d'une chandelle. « Tue donc ben c'te chandelle, que l' *méchon* n' fume pus. » (Voy. *Mécheron*.)

MÈCREDI, MEINCREDI, s. m. Mercredi.

> Tous ces droits, dons et priviléges ont été confirmez, expliquez et amplifiez par Guillaume de Chauvigny III du nom, seigneur de Châteauroux et du Châtelet, le *mècredy*, veille de la Nativité S. Jean-Baptiste.
>
> LA THAUMASSIÈRE, [illegible]

MÉDI, s. m. *Médi* est plus près que le français *midi* du latin *medius dies*.

|| Criquet, grillon des champs. (Voy. *Jeudi*, *Cri-cri*.)

MÉDION, s. m. — En Bourgogne, aux environs d'Autun, *mérendée*, repas, provision pour le repas. « Porter la *mérendée* aux ouvriers. »

MÉDIOUNER, v. n. — En Bourgogne, aux environs d'Autun, *mérender*. (Voy. *Médion*.)

MÉHI, adv. peut-être par syncope de *meshui*. Tantôt, presque. « Il est *méhi* tombé. »

MÉLIEU, s. m. Plus près que le français du latin *medius locus*.

* **MÉNÉE**, s. f. Poignée, ce que la main peut tenir. « Une *ménée* de chambe » (une poignée de chanvre). (Voy. *Pougnée*.)

MENETTE, s. f.

> Mes genoulx ont froidz : aussi mes *menettes*,
> Je les mettrai en ma braguette
> Pour être un peu plus chaudement.
>
> [illegible]

> Allons, suivons-le, et me donne ta *menotte*, que je la baise.
>
> [illegible]

* **MENEUSE**, s. f. Femme qui fait le métier de transporter les enfants de Paris en nourrice dans les cantons nord du Nivernais avoisinant la Bourgogne, où l'industrie de l'allaitement est principalement en usage. — Voyez sur cette industrie l'*Assistance publique*, ouvrage de M. DE MAGNITOT, ancien préfet de la Nièvre. (Voy. *Preneuse d'enfant.*)

MENEUX, s. m. || *Meneux de poules pisser*. Sot, naïf, crédule. En patois normand, un *metteux de poules à couver* est celui qui s'amuse à des riens. (Voy. *Calinot.*)

* **MENNE**, s. f. (Voy. *Manne* et *Carpe.*)

* **MENNE**, adj. possessif f. (Voy. *Men.*)

* **MENTISSERIE**, s. f. Action, parole mensongère. (Voy. *Mente* et *Blague.*)

* **MENTISSOUÈRE**, s. f. Bouche habituée au mensonge.

Oh! pour mentir, y a pas une *mentissoire* comme la mienne.

GEORGE et MAURICE SAND, *Les Don Juan de village.*

* **MERCANDIER**, s. m. Petit marchand, se rapproche de l'italien, *povero mercadente*, petit marchand. (Voy. *Marcandier.*) En vieux français, *mercadant* avait le même sens :

Et croy moy que les gentils-hommes
Ne furent onc si difficiles
Comme ces *mercadans* des villes,
Ces benetz .

Ancien Théâtre françois, éd. [illegible], t. IV, p. 842.

* **MEREUILLE**, * **M'REUILLE**, * **MEREUGNE**, s. f. Morille, petit champignon. « Un chapelet de *m'reuilles.* » (Voy. *M'rille*, *Mourille*, *Girolle* et *Oreille.*)

Les amateurs en connaissent deux espèces : les *m'reuilles* (grosse espèce,) et les *m'rilles*, plus petites et plus blanches que les précédentes.

MESHUI, adv.

Or sus, mes enfants, la mort est *meshui* le seul moyen de vostre deffense et liberté.

MONTAIGNE, l. II, c. 27.

* **MESURE DE TERRE**, s. f. S'entend toujours de la boisselée, ancienne mesure que le système métrique n'a pas encore entièrement fait disparaître. (Voy. *Bosselée.*)

MÉTAIS, s. m. — Domaine de *Métas*, situé commune de la Champenoise, canton d'Issoudun.

* **METS**, s. m. Les vignerons de l'Indre nomment *mets* et *sous-mets* les deux yeux qu'ils laissent sur le bois de l'année précédente, en taillant le *genoilleret*. (Voy. ce mot.)

METTRE, v. a. || *Mettre des dents*. Loc. « Cet enfant *met ses dents*, » c'est-à-dire, les dents lui poussent.

* **MEUGNIOT**, **MEUNIOT**, s. m. (Voy. *Meugnon.*)

|| Sot, imbécile. (Voy. *Bourrin*, *Lendord.*)

|| Poisson appelé *chabot* ou *meûnier.* (Voy. *Meugnon.*)

MEUR, adj. Mûr. « Ceux poumes sont pas *meures.* » (Voy. *Meux.*)

L'une encor verte, et l'autre un peu bien *meure.*

LA FONTAINE.

* **MEURT-DE-FAIM** ou **MEURT-LA-FAIM**, s. m. Pauvre, misérable. (Voy. *Creuve-la-faim*, et *Traine-rue.*)

* **MEURVE**, s. f. Morve. || Maladie des bestiaux, et surtout des chevaux.

|| *Escalier de la meurve*, loc. grossière, la lèvre supérieure.

* **MÉZÉ**, adv. Dorénavant. « Je n' le ferai plus, *mezé.* » (Voy. *Maishuy.*)

* **MIANCE**, s. f. Fête des pâtres au 1er Mai (Amognes). (Voy. *Berlué.*)

* **MIAUSSÉE**, s. f. (Sologne.) Mélange de pain noir et de miel. (Voy. *Picoulée.*)

* **MIDI**, s. m. Criquet, grillon. (Voy. *Médi.*)

MIETTE, s. f. || *En faire voler la miette*, manger avec avidité.

* **MIGE**, s. m. Chirurgien. (Voy. *Mége* et *Remigeux.* « Aller chez le *mige* » (Sancerrois).

MIGLIN et aussi **MIGLON**, s. m. Appendices charnus qui pendent sous le cou des chèvres (Léré).

* **MIGNAN**, s. m. Chaudronnier ambulant dans les campagnes (Léré).

— *Magnan*, *maignan* et *mignan*, chaudronnier (Roquefort).

MIGNOUNERIE (LA). Localité de l'Indre. (Voy. *Mignoune*, féminin de *mignon*.)

MILLET, s. m. *Millet-bâtard*. (Voy. *Nigerolle*.)

* **MINIME**, s. m. (Voy. *Gendarme*). Nom plaisant donné par les vignerons d'Issoudun au *hareng saur*, nourriture de carême. — Par allusion aux *Minimes*, ancien couvent de cette ville.

* **MINOT**, s. m. Chaton de fleurs. (Voy. *Minon*.)

* **MINOTERIE**, s. f. Commerce des farines. « Faire la *grousse* ou la p'tite *minoterie*. »

* **MINOTIER**, s. m. Meunier qui fait le commerce des farines.

* **MINUTE**, s. f. Sorte de coiffure, petit bonnet à brides, très-simple, et que les femmes d'Issoudun portent dans la matinée avant de prendre leur bonnet plissé. Le premier est mis tout de suite, en un clin d'œil; la *pose* de l'autre demande un certain travail devant l' *miroué*. (Voy. *Câline*, *Béguin*, *Bounet*, *Coueffe*.)

* **MIOBEC**, prononciation du nom de Meobecq, commune de l'Indre.

* **MION**, s. m. Contraction de *mignon*; jeune enfant. « Ceux poures petits *mions*, sont-ils gentils *tout* de même. »

* **MIRBÉ**, **MIRBET**, **MIRBEC**, s. m. (Voy. *Durbé*, *Murbet* et *Urbet*.)

MIRELAID, s. m. Miroir. (Voy. *Mouchelaid* et *Dort-laid*.)

Si, au lieu de cette orthographe, on adoptait tout simplement celle de *mirelet*, comme diminutif de miroir, sans idée moqueuse, ce dernier mot aurait son analogue dans certains mots de la vieille langue, comme *cachelet*, qui était le nom d'un cache-nez ou sorte de masque, ou dans d'autres de la langue moderne, comme *batelet*, *corselet*, *maigrelet*, etc.

MIROUÉ, s. m.

Le vray *mirouer* de nos discours est le cours de nos vies.

MONTAIGNE, L. 1, C. 25.

Comme un *mirouer* ardent, ton visage m'affole

(RONSARD)

* **MISSI-CHACUN**, loc. A Dun-le-Roi, le premier venu, n'importe qui. « On ne dit pas ses affaires à *missi-chacun*; mieux vaut payer un port que de confier sa lettre à *missi-chacun*. » Ce dernier emploi du mot se rapporterait au latin *mittere*.

* **MISTANFOUÉRAT**, s. m. Plus employé à Issoudun que *mistanfouère*. (Voy. ce mot.)

* **MISTIONS**. s. m. pl. Manières empruntées, embarras, arrogance. « En fait-elle des *mistions* ! »

MISTOUFLET, s. m. Du vieux français *miste*, beau, gentil.

L'un a beau vis (visage) et le corps *miste* et gent.

....

MOGNE, s. f. (Voy. *Drôliére*.)

MOINDRER, v. a. et n. (Voy. *Foindre*.)

MOINS, adv. *Pas moins*, locution.

Vous direz peut-être que c'est la coquetterie qui me tient, et le dépit que j'ai de voir qu'il sait si bien se défendre de moi. C'est possible, mais *pas moins*, j'en sèche de souci.

G. SAND, *François le Champi* A. II, s. 7

* **MOISIE** et **MOISINE**, s. f. Viorne des haies, *Viburnum lantana*. A Issoudun. (Voy. *Moinsine* et *Coudre mancienne*.)

* **MOLETTE**, s. f. Petite poulie, notamment celle du rouet à filer. (Léré.)

MOLIN, s. m. Du latin *mola*.

L'eaue de pleur, de joye ou de douleur,
Qui fait meuldre le *molin* de pensée.

CHARLES D'ORLÉANS

— *Molinier* (meunier), comme nom de famille.

MONTRE-CU. || Nom irrévérencieux donné par les bonnes gens aux objets d'art, nudités des tableaux, gravures et statues exposés chez les borgeois et dont ils sont scandalisés. « *Schocking* ! » disent les Anglaises.

* **MOQUIÉ**, s. f. Prononciation de Moitié. (Voy. *Mouquié* et Obs. à *K* et à *QUI*.)

* **MORCIAU**, s. m. Morceau.

* **MORDILLAT**, s. m. Chose mordue ou mâchée à plusieurs reprises

MORDRE, v. a. Fait aussi au participe passé *morsu*. On a dit *mors*.

Puis amenèrent à la fontaine le malheureux Dorcon, qui avait été *mors* (mordu) et aux cuisses et aux épaules, lui lavèrent ses blessures où les dents l'avaient atteint.

(AMYOT. *Daphnis et Chloé*.)

* **MORIAU, MORET**, et au fém. **MORELLE, MORETTE**, adj.

.....Elle (une cavale) avoit la poitrine
Blanche, et le front, le reste de la peau,
Hors le pied gauche, estoit de poil *moreau*.

(RONSARD.)

* **MORNIFLER**, v. a. (Voy. *Morniffe*.)

* **MORTOISE**, s. f. Mortaise (Acad.)— *Mortoise* en Bas-Berry, comme en vieux français. (Voy. Furetière.)

MORVANDIAU, adj. Relatons ce proverbe impertinent, qui, du reste, se dit de vingt autres contrées, chacune l'appliquant à sa voisine :

Il ne vient du *Morvan*
Ni bon vent ni bonne gent.

* **MORVIAU**, s. m. Le nez et le dessous du nez. (Léré.) En style facétieux des vignerons d'Issoudun : « *I arlicher l' morviau* », lui embrasser le dessous du nez. (Voy. *Arlicher* et *Morviat*.) — (Léré.)

Si j'avouas trouvé queuque Ribaut *licher le morviau* à ma femme, comme cet affront là frappe bien au cœur... etc.

(CYRANO DE BERGERAC *le Pédant joué*. A. II, sc. 3.)

Vous voulez volontiers quelque godelureau,
Qui méthodiquement vous lèche le *morveau*.

(SCARRON, *Jodelet, maître et valet*.)

MOTTE, s. f. || *La Motte-Pilier*, nom de l'emplacement d'un vieux manoir près Cours-les-Barres (Cher).

* **MOUAISES**, s. f. pl. Terres laissées en jachère pendant deux ans (Sologne). (Voy. *Pelure* et *Mouillère*.)

MOUCHE, s. f. Jeu de cartes très en vogue en Bas-Berry. «Il a beaucoup perdu à la *moûche*. »

|| *Mouche gouine*, s. f. à Dun-le-Roi ; *mouche bouine* (Sancerrois). (Voy. *Mouche ânière*.)

* **MOUCHE BOEUF**. (Voy. *Moucher* ou *Mouche-bœuf*.) Nom de plusieurs familles à Issoudun et dans les environs.

MOUCHER, v. a. *Moucher quelqu'un*, c'est aussi lui frotter les oreilles (Acad.); ou le relever par une réplique vive et piquante. || *Se faire moucher, être mouché*, au jeu ou dans quelque affaire, s'en retirer avec les étrivières.

MOUCIAU, s. m.

Plus, baillez à Jacques Berger pour avoir *sapré* le chetif pavé qui était espanché par tout la plasse et mis tout en ung *mousseau*....

(*Archives de Dun-le-Roi*. *Ctes de 1495*.)

* **MOUDUÉE** et **MOUDUE**, s. f. (Voy. *Moudure*.) — (Léré.)

* **MOUELLE**, s. f. Moelle (Acad.). *Mouelle* a conservé l'*u* du latin *medulla*.

Je veis amour qui son arc desbandoit,
Et dans mon cœur le brandon espandoit,
Qui des plus froids les *mouelles* enflame.

(RONSARD.)

Et, retirant le coup, lui entre-ouvrit la *mouelle* spinale entre la seconde et tierce vertèbre.

(RABELAIS. *Gargantua*.)

Ce qu'il y a de vif et de *mouelle* est estouffé par ses longueries d'apprêts (dans Cicéron).

(MONTAIGNE. l. II. ch. 10.)

Rompez l'os et sugcez la substancifique *mouelle*.

(RABELAIS.)

MOUILLE, s. f. (Voy. *Partageux*.)

* **MOUILLETÉ**, s. f. Humidité. (Voy. *Bargeat*.)

MOUILLÈRE, s. f. (Voy. *Cagnard*, *Mollière* et *Recés*.)

MOULIN, s. m. Quelques autres noms de lieu qui ont désigné des usines aujourd'hui détruites : *Taille-Grain* (Bourges), *Torche-Foulon* (Verneuil), *Tranche-Poil* (Dun-le-Roi), *Bat-Ecorce* (id.), etc.

* **MOUMENT** , s. m. Moment.

* **MOUNAIE**, s. f. Monnaie.

* **MOUQUIÉ**, s. f. Moitié. (Voy. *Moquié* et *Moutié*.)

* **MOURILLE**, s. f. Morille. (Voy. *Mereuille*.)

MOURIR, v. n. || *Mourir son pain gagnant*, loc. pop. Mourir jeune, dans la force de l'âge; mourir à un âge auquel on est encore capable de travailler et de gagner sa vie, sa nourriture.

MOUSSE, s. f. Fraise des bois. — En Poitou, *mausse*.

* **MOUSSELINE**, s. f. (Voy. *Moussine*). « Une *mousseline* de rasins. »

* **MOUTE** et **MOUMOUTE**, s. f. Nom caressant d'une petite chatte. Etymologie probable : Douce comme un *mouton*.

* **MOUTIÉ**, s. f. Moitié. (Voy. *Mouquié*.)

C'est assavoir la *moutyé* d'ung mas de terre contenant cinq mouhées.

(*Minutes du notaire Pierre Doulcet*, 1610.)

MOUTON (Acad.), s. m. || *Mouton du Berry*.

Marqués sur le nez comme les *moutons* du Berry.

(*Proverbe*.)

Les bergers de la province du Berry ont coutume de marquer leurs *moutons* sur le nez pour les reconnoître. On a fait un proverbe de cet usage, que l'on employe en parlant de ceux qui, par querelle ou autre accident, sont marqués sur le nez.

FLEURY DE BELLINGER. *Etymologie des proverbes françois.*

— Autre proverbe plus impertinent : Quatre-vingt-dix-neuf *moutons* et un Champenois font cent *bêtes*. — D'aucuns, par malice, font d'un Berrichon le centième.

* **MOUTONNAT**, s. m.

Quand les agneaux ont atteint la deuxième année, ils sont appelés vassiveaux et vassives ou *moutonnats*.

(LA THAUMASSIÈRE.)

* **MOYETTE**, s. f. Petite meule, amas de gerbes de blé. Terme de l'agronomie moderne. (Voy. *Triau*.)

* **M'RILLE**, s. f. (Voy. *M'reuille*.)

* **MULASSE**, s. f. Désignation dénigrante de mulets ou de mules de mauvaise race. « Ça n'est que de méchantes *mulasses*. » (Voy. terminaison *asse*.)

* **MÛLE**, s. f. Mûre, fruit de la ronce des haies. (Voy. *Môse*.)

MULOCHE, s. f. (Voy. *Ruchon*.)

MULOCHON, **MULON**, **MULOT**, s. m. Sur le littoral ouest de la France, *mulon* de sel, amas conique de sel dans les marais salants.

* **MURBEC**, **MURBÉ**, **MURBET**, s. m. (Voy. *Mirbet* et *Urbet*.)

* **MURGET**, s. m. (Voy. *Musaraigne*.)

* **MUSARDER**, v. n. Perdre son temps, s'amuser avec des riens, lanterner.

MUSCADET, s. m. || Raisin muscat. (Sancerrois.)

MUSSE, s. f. (Voy. *Boignaude*.)

MUSSER, v. n. Une rue de Paris, où l'on reléguait autrefois les filles perdues, portait le nom de *Pute-y-musse*. Elle est devenue par corruption la *rue du Petit-Musc*. (*Dict. de* P. LEGRAND.)

|| Fig. Parvenir, réussir. On dira d'une chose dont on vient difficilement à bout : « J'en ch'virai ben, faut qu'ça *musse* ! »

* **MUSSIAU**, **MUSSIOT**, s. m., diminutif de *musse*. Cachette, réduit à serrer de petites provisions, à la manière des rats. (Voy. *Musse*, *Musser*, *Mussouère*, dérivés aussi du latin *mus* et *Meûraut*.)

MUT, adj.

Un jeune gentilhomme romain, rencontrant au mont Célion une dame nommée Verone, *mutte* et sourde de nature, etc.

RABELAIS [illegible]

Il est *mut* et sourd de naissance.

[illegible]

N

* **NAHON**, petite rivière passant à Valençay (Indre). (Voy. *Non.*)

NANSE, s. f. (Voy. *Vardiau.*)

NAQUE, s. f. — Dans le Perche, *naquet*, dent de chien.

NAQUER, v. a. — *Naquet* a signifié autrefois valet, laquais.

> Lors les seigneurs étoient petits *naquets* ;
> D'aulx et d'oignons se faisoient les banquets.
>
> (*Dictionnaire comique.*)

NARETTE, s. f. — Plusieurs rues d'Issoudun, en pente rapide, se nomment *rue Narette, petite Narette, grande Narette.* (Voy. *Narer, Narade.*)

* **NÂTON**, s. m. Grain resté dans la balle du blé après la *battaison*. (Voy. ce mot, *Aleton, Aneton, Haûton* et *Ôton.*) — (Léré.)

NAU, s. m. (Voy. ce mot au *Glossaire.*) — *Les Trois-Naux*, localité près de Saint-Pierre-de-Lamps (Indre).

— *Nau, Nau-sur-Fonts*, village et domaine de l'Indre, non loin de Châteauroux.

— *Nau-l'Abbé*, village près de Martizay (Indre).

NAVIAU, s. m. (Voy. *Ougnon.*)

NE, particule négative.

— N'est pas nécessaire dans le discours pour exprimer la négation que l'adverbe *pas* représente seul : ainsi on dira : cache-toi *pas*, cachez-vous *pas*, tourmente-toi *pas*, tourmentez-vous *pas*, pour ne te cache *pas*, ne vous cachez *pas*, ne te tourmente *pas*, ne vous tourmentez *pas*. (Voy. *Pas*, adv.)

|| Pour Ni :

> Quand aux meschants qui n'ont *ne* soing *ne* cure
> De *s'amender*, le chemin qu'ils tiendront,
> Eux et leurs faictz en ruyne viendront.
>
> (CL. MAROT, *Psaumes.*)

Il nè reposoit *ne* nuict *ne* jour, et étoit si fort atténué, maigre et défait, qu'il sentoit rien.

(P. DE LARRIVEY, *Facétieuses nuits de Straparole.*)

NÉIER, v. n. et pron. A propos des fréquents accidents des baigneurs dans la Loire, nous avons entendu dire à Fourchambault: « Ceux ch'tis gas, il ont biau ieux *néier*, i n' s'en *lassont* point », c'est-à-dire, l'exemple de ceux qui *se néient* ne décourage pas les autres. (Voy. *Ieux.*)

* **NEIGEROLLE**, s. f. (Voy. *Nigerolle.*)

NÉIOU, s. m. — Une *périssouère*, même sens, dans la langue des canotiers des régates parisiennes.

* **NÉJER**, v. n. Noyer.

* **NENET**, s. m. et **NÉNIN**, s. f. Expressions enfantines pour dire grand-père et grand'mère. *Nénin* est le plus employé.

* **NÉRAN**, **NÉRON**, s. m. Synonyme de *rabinelle, heaume, ziaume.* (Voy. ces mots.)

NEUILLON, s. m. || Chacun des quatre morceaux de l'amande de la noix forme un *neuillon*. (Voy. *Ame, Creuse, Echalin, Noix à la cendrille.*)

NEZ, s. m. || *N'avoir plus que le nez dans le visage*, loc. Être fort maigre. (Voy. *Croustillon.*)

— *Nez de bœu, nez de chien*, sobriquets devenus

N. — Prosthèse euphonique, le *naim*, pour le *haim* (Voy. introd., p. XI.)

inséparables du nom propre de plusieurs familles (Indre).

* **NICODÈME**, nom propre devenu synonyme de Sot, simple, niais, à cause de sa parenté avec *nigaud* (Acad.). « Grand Nicodème, » grande bête. (Voy. *Nicon* et *Niguedouille.*)

NICON, s. m. Diminutif du vieux français *nice*, niais, simple, du latin *nescius*, ignorant; ou peut-être de Nicolas. (Voy. *Colas.*)

* **NIELLURE**, s. f. Nielle (Acad.). Maladie des grains dont l'effet est de corrompre la substance farineuse et de la convertir en une poussière noire.

On demande si le fermier doit avoir diminution du fermage pour la stérilité de l'année, ou pour la grêle, *niellure*, brouissure ou autres accidents imprévus.

LA THAUMASSIÈRE, *Commentaires sur les coutumes du Berry.*

* **NIGEROLLE**, s. f. (à Issoudun). Mauvaises graminées qui infestent les jardins et les vignes; *Digitaria sanguinalis, panicum verticillatum, panicum viride.* (Voy. *Millet bâtard.*)

NIGUEDOUILLE, s. m. (Voy. *Nicodème.*)

Niquedouille, qui ne sçauroit rire sans montrer les dents.

CYRANO DE BERGERAC, *Le Pédant joué.*

* **NILE**, s. f. Nom donné au groupe de petites chenilles vertes qui se réfugient tous les soirs dans une toile d'où elles sortent pendant le jour pour dévorer les jeunes pousses des arbres, du pommier surtout.

NIOCHE, adj. || Nom de famille très-répandu sur les confins des départements de l'Indre et d'Indre-et-Loire.

NIOLE, s. f. || Batelet. (Voy. *Gniole.*)

* **NIONS**. Prononciation de Néons, commune de l'arrondissement du Blanc.

* **NIORT** (nom de ville). *Aller à Niort*, loc. et jeu de mots sur le verbe *nier*, mentir.

A *Niort* qui veult aller
Faut qu'il soit sage à parler.

Proverbes en rimes, cités par M. LE ROUX DE LINCY.

— Autres jeux de mots sur des noms de localités et que l'on pourrait appeler calembours géographiques : Faire passer par *la roue d'Angoulême*; ne pas aller à *Argenton*; aller à *Cracovie*; aller à *Crevant*; le v'là parti à *Dormillon*; aller à *Turin*; aller à *Versailles*. (Voy. chacun de ces mots.)

* **NISE**, s. f. (Voy. *Asticot.*)

NOCE, s. f. festin. || *Noces du courtaud*, loc. Repas des relevailles au sortir de l'église.

NOBLE, s. m. — De même dans le Perche.

* **NOIR-TEINT**, s. m. (Voy. *Grous-Noir* et *Teint.*)

* **NOLLIÈRE**, adj. f. Synonyme de *brâgne*, stérile. (Voy. *Brâgne.*)

* **NOM DE NOM, NOM D'UN NOM**, juron adouci pour éviter de se servir d'un plus gros, qui est interdit par les Commandements de Dieu.

* **NON**, prononciation de *Nahon* (Voy. ce mot), rivière du département de l'Indre. *Vic-sur-Non*, *Selle-sur-Non*. — De même en français *Taon* se prononce *ton*.

* **NONGLES** (*gl* mouillés, même prononciation que pour *ongle*. Voy. ce mot.), s. f. pl. Plat composé de divers viscères de cochon, accommodés à la sauce au vin. (Indre.)

— La prononciation mouillée passe à *nouilles*, de l'allemand *nudeln*, pâte en lanières accommodées comme le macaroni.

NORAIE, s. f. *La Nôraie*, partie d'un faubourg de Dun-le-Roi.

* **NORE**, s. f. Bru (du latin *nurus*), en Bourbonnais.

NOU pour **NOUD** (du latin *nodus*, apocope du *d*), s. m. Nœud. On trouve *nou* dans Roquefort. De là sont venus *nouer* (Acad.), *nouasseux* et les deux mots suivants.

NOUAILLEUX, adj.

Il print un bâton gros et noualleux, et en deschargea si pesant coup sur la tête de ce larron, qu'il l'assomma.

P. DE LARRIVEY, [illegible]

* **NOUATEUX**, adj. (Voy. *Nouasseux.*)

NOUE, s. f. (1re acception), terrain humide. — *Malnoue*, nom de localité, à Patinges (Cher). —

Nave, *nove*, *noue* en vieux français, *nava* en espagnol, signifient prairie. (Voy. Houzé.)

|| La brassée que fait un nageur, « Il a gagné le bord en quinze *noues*.»

* **NOURRE**, s. f. Nourriture. « Je sers pour ma *nourre*. » (Voy. *Virée*.)

* **NOURRISSABE**, adj. Qui peut être nourri, engraissé facilement.

NOURRISSEMENT, s. m.

Les Physiciens tiennent que la naissance, *nourissement* et augmentation de chaque chose, est l'altération et corruption d'une aultre.

(Montaigne. L. CI. C. 21.

Latin : *nutrimen*. — En espagnol et en italien : *nutrimento*.

NOUSILLIÈRE, s. f.

— Le bois de *Nouzières*, commune de Saint-Michel-en-Brenne (Indre).

— *Nozières*, village près de Saint-Amand (Cher).

— *La Neuillère* (orth. de la carte de l'Etat-Major), localité près de Chantôme, sur les confins de l'Indre et de la Creuse.

* **NOUVELLE**, s. f. Parcelle de la mèche ou fétu brûlant avec plus d'éclat au milieu de la flamme d'une chandelle. C'est, dit-on, l'annonce d'une *nouvelle*. Si l'on frappe le flambeau sur la table et que la petite flammèche se détache et tombe, on en conclut que le messager est un cavalier, et, si elle persiste, que c'est un piéton. (Voy. *Moucheron*)

NUISANCE, s. f. || Nom de localité (Indre).

O

O, pour *il*, pron. Usité dans les environs du Blanc. « Est-*o* ben vrai, ce que vous dites ? »

OBELIER, v. a. (Voy. *Tabelier*.)

OBLI, s. m. Apocope du latin *oblivio*, oubli.

OCHE, s. f. || Verger. (Voy. *Ouche*.) — A donné lieu à plusieurs noms de localités : *L'Oche-au-Loup*. — *Les Loges de l'Oche-au-Loup*, entre Châteauroux et Aigurande.

OCRIÈRE, s. f. Carrière dont on extrait l'*ocre*, environs de Saint-Amand (Nièvre).

OEIL (Acad.), s. f. (Voy. *Quart d'œil*.)

|| *Œil de crapaud*. Le peuple désigne ainsi la monnaie d'or, à cause de sa couleur.

|| *Être plein jusqu'à l'œil*. Locution proverbiale, littéralement, jusqu'au *bondon*, en parlant d'un tonneau plein de liquide.

|| *Entre œil et bat*, loc. Se dit pour exprimer la dimension que doit avoir le poisson destiné à l'empoissonnement d'un étang. (Voy. *Carpe*.) — *Bat* est ici pour la queue, le *battoué*. On dit aussi *entre tête et queue*.

Le poisson du premier âge doit (pour être vendu comme *nourrain*) avoir au moins douze centimètres (une empaumure) de long, mesure prise entre l'œil et l'origine de la queue, ou, pour me servir de l'expression du pays, *entre œil et bat*.

A. BEAUVALLET, *de l'Agriculture en Sologne*, 1844, p. 75.

(Voy. *Carpe, Nourrain*.)

Œil se dit aussi des ouvertures ou trous qui sont en plusieurs outils d'artisans.

FURETIÈRE.

OEU, s. m. || *Œu chauché*. (Voy. *Coui*, *Œu coui*.)

|| *Aux œus et au lait*. Loc. fig. Maladif, faible.

|| *Œus de Pâques*. « Garder çà pour ses *œus de Pâques*. » Locution ironique adressée aux gens à qui il arrive quelque accident, quelque désagrément qu'ils auraient pu éviter.

OINCE. — *Le château d'Oince*, *le domaine d'Oince*, *le vieil étang d'Oince*, localités aux environs de Buzançais (Indre). Voy. *Ouince* et *Douinse*.

OLIVER, v. n. (Voy. *Vessie*.)

ONCHETS, s. m. pl. Jonchets, jeu de jonchets, (Acad.) — De même en patois normand et picard. — (Voy. *Paille* et *Pousse-épingle*.)

ONGUENT DE SAINT-FIACRE, loc. Connu de tous les jardiniers de France, composé de bouse de vache et de terre glaise, pour faciliter la cicatrisation des plaies des arbres.

O — PRONONCIATION. — Long aussi dans *enrôler*, etc.

PERMUTATION. — Remplacé par *a*, prononciation essentiellement berrichonne, surtout à Bourges et Mehun : *Encare*, *tresar*, pour *encore*, *trésor*, etc.

O. (Voy. *Ou*.)

OCHE, finale, indique un diminutif, de même que *iche*, *uche* : *filoche*, *bodoche*, *bodiche*, *Pierruche* : — se retrouve dans des noms de lieux comme dans *Basoche*, dérivé du latin *basilica* (d'après M. Houzé). *Bazoches* (Nièvre), *Bazoches* (Loiret).

OI, finale. Outre les prononciations indiquées au *Glossaire*, il faut noter que, dans l'Ouest du Berry surtout, le pluriel des mots en *oi*, *ois*, par exemple, *roi*, *pois*, se prononce des [illegible], des *pouaues*, tandis que le singulier un *roi*, un *pois* conserve la prononciation française.

OIR, finale de noms de lieux. (Voy. *OUER*.)

OL, OLLES, finales de noms de lieux ayant une valeur diminutive (Houzé, p. 4) : *Ignol*, *Ménetréol*, *Chavignol*, *Chassignolles*, *Fougerolles*, etc.

ON, finale de noms de lieux : [illegible], [illegible] (Indre), et de rivières, [illegible], [illegible], [illegible].

ORAGE, s. m. (Voy. *Ourage*.) Est féminin en Berry, comme dans le vieux français et jusque vers la fin du dix-septième siècle. « I va faire *eune* fameuse *orage*. »

Ha! ha! s'escria Panurge, tout va bien, *l'oraige* est passée.

(RABELAIS.)

Que sçavons-nous si l'estaffier de Saint-Martin nous brasse encores quelque *nouvelle orage*?

Id.

Devinez où s'en alla *cette diablesse d'orage?* Elle s'en alla bien vite à Vanton, près Dijon.

Mme DE SÉVIGNÉ. t. X p. 117

Elle (l'orage) fit. . . une oille et une fricassée épouvantable de toutes sortes de gibiers et de volailles.

Id.

Oille, dans ce dernier passage, *olla podrida*, plat de viandes mélangées des Espagnols.

ORDE, adj. En français, le substantif *ordure* est seul resté.

.... Et quand aucun se boute
A l'escouter, lui semble qu'il escoute,
En plein marché, six *ordes* harangères.

(CL. MAROT. *Épître aux dames de Paris*.)

Et qu'il retranchoit, par edicts redoutez
Les fertiles moissons des *ordes* voluptez,
Couppant, comme Herculès, l'hydre infâme des vices.

(RONSARD *Le Bocage royal*.)

— Dans le sens du latin *horridus*.

Mais le proufit de l'augmentation du revenu publicque, qui servit de prétexte au sénat romain, à cette *orde* conclusion que je m'en voys réciter....

(MONTAIGNE L. III, C. 1.)

* **ORDOUNANCE**, s. f. (Voy. *Ordouner*.)

Briefment après devers nous retourna
Et amena Bel-accueil et Plaisance,
Qui de l'ostel avoient l'*ordounance*.

(CHARLES D'ORLÉANS.)

OREILLE, s. f. || Nom de plusieurs champignons à chapeau adhérent par le côté, qui poussent soit sur le tronc, soit au pied des arbres dont ils portent le nom, ou sur le bois en décomposition, soit au pied de quelque plante : *oreille d'aloyard* (de peuplier blanc), *oreille de suie* (de sureau), *oreille de chardon*, etc.

* **ORILLARD**, adj. Oreillard (Acad.), qui a de longues oreilles. — *Lorillard*, nom de famille dans l'Indre.

Aurillas. Terme populaire. On le dit des chevaux qui ont de grandes oreilles, et qui les branlent comme les cochons en marchant. Il faut dire *orillard*.

(FURETIÈRE.)

* **ORILLONS**, s. m. pl. Oreillons (Acad.), tumeur très-douloureuse des glandes de l'oreille.

ORINE, s. f. pour *Urine*.

.... Et mon *orine*
Vous dit-elle point que je meure?

(*Pierre Pathelin*, édition Jacob, p. 61.)

Pour Dieu! laissez veoir vostre *orine*,
On vous trouvera médicine
Qui briefment vous fera secours.

(CHARLES D'ORLÉANS.)

ORNE, s. m. Sillon, raie. || *Mener l'orne*, loc. Action de mener les vendangeurs en rang dans la vigne. « En moissonnant, chacun des moissonneurs *mène son orne*, » c'est-à-dire suit son sillon.

ORTIGER, v. a. On a employé anciennement *ortier* dans le même sens.

Les gourmets disent que le vin, pour être bon, doit *ortier* le palais.

(RICHELET.)

ORTOU, s. m. — Dans le Perche *ortau*.

OSIÈRE, s. f.

Ou à tyssir, pour fromaiges former,
Paniers d'*osière* et *fiscelles* de jonc.

(CL. MAROT. *Églogue au roi*.)

(Voy. *Fescelle*.)

* **ÔTON**, s. m. (Voy. *Auton* et *Aleton*.) — L'orthographe *ôton*, qui aurait pour racine le verbe Ôter, enlever, nous vient des environs de Loches.

* **OÙ**, adv. de lieu. S'élide dans cette phrase interrogative : *D'veint que*, pour : D'où vient que? (Voy. *Venir*.)

OU, remplace *o* précédant *m* double et absorbe le premier *m*, *coumencer*, *houme*. De même pour *n* double, *counaitre*. (Voy. Introduction, p. IX.) = Remplace *on* dans *grognou* pour *grognon*.

OUER, finale de noms de lieux : équivalente à la finale du latin *oratorium*. (Voy. Houzé.) *Aurouer*, *Ourouer* (Cher) ; *Ouzouer* (Loiret), *Lourouer* (Cher et Indre), etc.

OYE, finale de noms de lieux répondant à la finale collective *ay*. (Houzé, p. 12.) *Soye*, *Loye* (Cher).

* **OUAÏE**, s. f. Prononciation fréquente de Oie. Quand ces volatiles sont en *demage* (Voy. ce mot), on crie « A l'*ouaïe*! à l'*ouaïe*! V'là l' garde! » (Voy. Obs. à *OI*.)

OUBLIANCE, s. f. Quoique nous ayons déjà donné plusieurs citations dans le *Glossaire*, nous ne saurions refuser ici une place à ces vers du poëte berrichon Habert, d'Issoudun.

Ha Issoldun, or as-tu faict grand perte,
Ayant perdu cest homme d'apparence;
Plore pour luy, ta douleur soit aperte,
Et ne la metz jamais en *oubliance*.

Et ailleurs :

Le bon esprit de Méry Fornyer
Le nom d'Habert a mis en *oubliance*.

OUCHE, s. f. (Voy. *Partageux*.) — Beaucoup de localités dans l'Indre. *Ouches*, commune, *l'Ouche-Guerrier*, *l'Ouche de l'Abbaye*, *les Ouches-Moines*, etc. — *Delouche*, nom de famille.

OUEILLE, s. f. || *Tête d'oueille*, *cu d'oueille*, épithètes injurieuses qui reviennent souvent dans les propos populaires. Aussi *tête d'aumaille*, *de bourrique*, *cu de singe*, etc.

OUGNON, s. m. Ognon. || *Bailler de l'ougnon*, loc. Conter une bourde, dire un mensonge, en imposer. Du nombre des locutions proverbiales où figurent des légumes, et qui ont à peu près le même sens que la nôtre. — En Savoie, on répond, pour se moquer : « *Des raves!* »

Tel dit ne vaut deux *navets*.

(*Roman de la Rose*.)

Ne vous craints deux *naveaux*.

(Cl. Marot.)

— Les expressions populaires : Donner, tirer une *carotte*, employées pour : Tromper, mentir, attraper quelqu'un, sont du même ordre.

* **OUI-MONSIEU**, s. m. Qualification satirique adressée à un homme qui approuve tout dans une assemblée publique; par exemple, dans un conseil municipal. On pourrait remonter plus haut dans la série des corps délibérants, révérence parler. — Équivalent de : Dire *amen* à tout. (Voy. *Oui-ben*.)

* **OÛNER**, v. a. Auner, mesurer avec l'aune. Du latin *ulna*, dont l'ancienne prononciation était vraisemblablement *oulna*.

* **OURAGE**, s. f. (Voy. *Orage*.)

* **OURELLE**, s. f. Ourlet (Acad.). Bordure d'une étoffe. Du latin *ora*, bord. — *Orée*, vieux mot conservé par l'Acad. dans son édition de l'an III.

OURMELLE, **ORMELLE**, s. f. (Voy. *Oumiau*.)

— On trouve *orme* féminin dans Ronsard, comme le sont en latin les noms d'arbres même à terminaison masculine : *Pyrus acerba*, *quercus pedunculata*, *populus alba*, etc.

Une orme, des longs bras d'une vigne enlassée.

OUS, s. m. || Noyau de fruit. « Un *ous* de pêche. » (Amognes.)

* **OUSEILLE** et **OUSELLE**, s. f. Oseille. (Voy. *Ousille*.) || *Ouseille à crapaud* (Environs d'Issoudun), le même que *oseille de barbis*. (Voy. ce mot.)

OUTRILLE (SAINT-). Village près d'Issoudun.

|| Partie de la rivière d'Auron à Bourges, propre à la *baignade*. (Voy. ce mot.)

OUVRAGE, s. f.

Car Dieu et le bon droit et bonne volonté
Laboure en *bonne ouvrage* sans penser faucelé.

([illegible])

P

PACANUCHE, s. m. Homme sans moyens et grossier, du latin *paganus*, paysan ; en italien *pachiano*.

* **PAILLASSOUX**, s. m. Apprenti couvreur des toits en paille. C'est un gamin qui remplit auprès du couvreur le service du *goujat* auprès du maçon.

PAILLAT, s. m. || Grabat (Léré).

PAILLE, s. f. L'*a* se prononce souvent très-bref, comme dans le latin *palea*.

|| *Paille-au-cu*, loc. « Avoir l'air d'un vrai *paille-au-cu*, » être minable, malpropre, déguenillé, comme sont ces pauvres mendiants vagabonds qu'on fait coucher dans les fenils à la campagne et dont les guenilles gardent souvent des traces de la *paille* sur laquelle ils ont passé la nuit.

|| *Le jeu de la paille* ou *des pailles*, c'est le jeu des *onchets* (Voy. ce mot), simplifié et mis à la portée des plus pauvres enfants de la campagne. Toutes les pailles sont coupées d'égale longueur, et le joueur les enlève délicatement avec un *claviau* (crochet). La présence ou l'absence d'un nœud dans les *pailles* indique la valeur relative de chacune.

* **PAILLÉ**, adj. Se dit des bonnets dont les garnitures ont été plissées au moyen de tuyaux de paille disposés alternativement en dessus et en dessous pour les repasser. (Voy. *Tuyauter* et *Béguin*.)

PAILLEUX, s. m. Ouvrier qui garnit les siéges de paille. Au féminin *pailleuse*.

PAILLON, s. m. || Gros tas de paille déposés dans les cours des domaines où les chiens de bergers se creusent des niches. (Voy. *Chaumier* et *Paillier*.)

PAIN, s. m. || *Pain de cuisse*. (Voy. *Cuisse*.) A Issoudun, c'est le pain de ménage, fait par les femmes, à la maison, et cuit au four, chez le boulanger voisin.

|| *Son pain gagnant*, loc. (Voy. *Mourir*.)

|| *Pain-au-lièvre*, s. m. Plante parasite (*orobanche ramosa*), qui croît sur les racines du chanvre.

|| *Paincourt*, domaine près de Thizay (Indre). (Voy. *Chassepain*, *Pain-cher*.)

PAISSIAU, s. m.

Une femme sans amant est comme une vigne sans *pesseau*.

(*Proverbes*, ancien Théâtre français.)

* **PAISSIAULER**, v. a. Garnir une vigne de *paissiaux*.

* **PALETTES DE MOULIN**, loc. (Voy. *Gousse-d'ail*.)

* **PALLAYER**, v. a. Remuer à la pelle. (Voy. *Paller*, *Pallotter* et *Pallaiser*.)

* **PALLEMENER**, v. a. et n. Gratter avec une pelle la surface du sol déjà remué pour la formation des billons légers dans les façons de la vigne. (Voy. *Palle*, *Pallaiser*, *Paller*.) Environs de Bourges.

PALLER, v. a. et n. (Parler.)

— *Palâbre* (Supplément et Complément du *Dictionnaire de l'Académie*), conférence avec les indigènes de la côte d'Afrique.

PANAGE, PANANGE (son nasal), s. m.

... En laquelle forest les habitants d'Auxigny prétendent droict de glandée... Et aussi ont droit de *panaige* pour leurs bestes.

(*Description du Berry au* XVIe *siècle*, par NICOLAI. — Edition in-18 de 1865.)

— *Panange*, nom de localité, commune de Lignac (Indre).

PANNE-BASSE, s. f. (Voy. *Basse-Panne.*)

* **PANNOUÉ**, s. m. (prononcez *pan-noué*). Du latin *pannus.* Torchon, chiffon de linge pour essuyer les meubles. (Voy. *Panner.*)

* **PANSE-MOLLE**, s. f. Plante des marais (*sparganium ramosum*). — Les maraîchers de Bourges s'en servent pour attacher leurs bottes de légumes.

PANSU, adj.

Jà les rames tiroient le bateau bien *pansu.*

(RONSARD. *Amours de Marie.*)

* **PAPA-GRIS**, s. m. Grand-père, qui ordinairement grisonne. (Voy. *Papi.*)

PAPELAUDE, s. m. Mieux écrit *pappelaude*, du latin *pappare*, manger des choses qui ne se mâchent pas. (Voy. *Papoue.*)

* **PAPINAUDER**, v. a. Mélanger, remuer une soupe avec la cuiller. Du latin *pappa,* bouillie, quoique notre prononciation n'indique point la présence de deux *pp*. (Voy. *Pepette.*)

PAPOUE, s. f. — *Pap* en anglais.

* **PÂQUELINTE**, s. f. Narcisse à fleur blanche (*narcissus poeticus*) qui fleurit aux approches de Pâques.

* **PÂQUERETTE**, s. f. (Acad.) || *Pâquerettes de cimetière*, excroissances rugueuses souvent couvertes de poils blancs, et qui affectent la peau de la face chez les vieillards (Issoudun). (Voy. *Pâquette*, qui renvoie mal à propos à *Pâquerette,* ce dernier étant dans l'Acad.)

PÂQUES, s. m. || *Faire ses Pâques*, loc. Dépasser le temps de *Pâques*. « Quand ce vin-là aura fai ses *Pâques,* il sera pus cliar et pus franc.»

PÂQUETTE, s. f. Primevère, ainsi nommée parce qu'elle fleurit vers Pâques. — Aux environs de Chaumont (Haute-Marne), *Pâquotte,* buis employé pour le dimanche des Rameaux, et lieux où croît cet arbuste.

PAR, prép. || *Par avant*, avant.

Par avant que d' nous en aller (*bis*),
La compagnie faut saluer (*bis*)
D'une chanson gaillarde et belle.
Entrez donc, Mademoiselle,
Faites un tour,
Un demi tour,
Embrassez tous vos amours!

(*Ronde berrichonne.*)

Vengeant d'un coup mille fautes commises,
Et les beautez qu'à grand tort t'avoit mises
Par avant à mespris.

(RONSARD, *Amours de Marie.*)

* **PARÇANT**, adj. Perçant. « Des cris *parçants*, une vue *parçante.*»

* **PARCÉE**, s. f. Percée. (Voy. *Parcer.*)

* **PARCETTE**, s. f. Petite vrille pour percer, surtout les tonneaux. (Voy. *Parcer.*)

PARÇON, s. m. Dérivé de *parc* (de même que *parquet* qui a la même signification). || Clôture volante pour renfermer des moutons dans les foires; il comprend ordinairement un lot de cent bêtes dans le haut Berry et la Champagne de l'Indre, mais beaucoup moins dans le Boischaut. (Voy. *Parson*, *Parquet* et *Parsounier.*)

..... La mist on en garnison :
Sarrazins et Juifs y avoit à foison
Qui avoient lor fort chacun en sa *parçon.*

([illegible])

PARDE, PARDRE, v. a. Perdre.

Je ne sais pus où j'en sis, vous m'avez fait *pardre*.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué.* Act. II, Sc. II.)

* **PAREILLADE**, s. f. (Issoudun, Châteauroux, Loches, etc.). (Voy. *Appareillade.*)

* **PARENTER (SE)**, v. pr. Se dire parent, se traiter de parents; cousiner (Acad.)

PARFOND, s. m. (Voy. *Profond.*)

* **PARLABE, PARLABLE (PAS)**, loc. Indicible. « La malade a m'a alamé, que c'est *pas parlabe* [illegible]. »

PARLAGE, s. m.

Mais je vous parle trop, et peut-être que mon *parlage* vous casse la tête?

(G. SAND, [illegible])

PARLANCE, s. f. Façon de parler; on dira d'un bon avocat : *Queu belle parlance!* Se prend en bonne part, comme *Prestance* (Acad.). (Voy. *Parlouère.*)

* **PARLANT À**, pris substantiv. Sobriquet donné aux huissiers à cause de la formule de leurs actes :

L'an... Nous... donné assignation à... à son domicile où étant et *parlant à...* etc. (Voy. *Grugeux d' monde.*)

PARLER, v. n. || *Parler parisien*, loc. Grasséyer, parler gras. Défaut de la prononciation parisienne. (Voy. Obs. à *R.*).

|| *Parler biau*, même sens. (Voy. *Chien frais.*)

* **PARLOTTE**, s. f. Bavardage. (Voy. *Parlance.*) Dans nos temps parlementaires, on appelait facétieusement *Parlotte* des réunions où les jeunes gens s'exerçaient aux fonctions législatives ; la *parlotte Môlé*, parce qu'elle se tenait à l'hôtel Môlé.

PARLURE, s. f. (Voy. *Regardure.*)

* **PAROUESSE**, s. f. Paroisse. (Voy. *Coroune.*)

PARPET, s. m. (Voy. *Parpaillère.*)

— *Parpaix*, nom de famille très-répandu à Brives, Condé et Issoudun (Indre).

PARSON, s. m. (Voy. *Parçon.*)

* **PARSOUÉRÉE**, s. f. La charge de raisin, etc., que peut contenir un *parsoué* (pressoir). «Comben qu'ça peut ben rende de vin, eune *parsouérée* d' vendange coume ça? »

PARSOUNIER, s. m. || Celui qui est de communauté avec un ou plusieurs autres pour posséder un immeuble, un pré, ou en jouir. — La prairie des *Parsouneries*, près de Dun-le-Roi, autrefois de la communauté des vicaires.

PARTUSER, v. a.

> Pan, disoit-il, c'est le Dieu triomphant
> Sur les pasteurs, c'est celluy, mon enfant,
> Qui, le premier, les roseaulx *pertuisa*
> Et d'en former les flustes s'avisa.
>
> (CL. MAROT, *Eglogues au Roy.*)

Du latin *pertusus.*

PARVENCHE, s. f.

> Je veux faire un beau lict d'une verte jonchée
> De *pervanche* feuillüe en contre-bas couchée.
>
> (RONSARD, *Amours de Marie.*)

PAS (1), adv. de négation. (Voy. *Ne.*) || *Pas rien.* (Voy. Introduction, p. XIII ; MOLIÈRE, *Georges Dandin*, acte I, scène III ; — *ibid.*, acte II, scène X ; — *ibid.*, acte V, scène VIII ; — *l'Avare*, acte V, scène V.)

* **PASSANCE**, s. f. Dérivé de *passer*, *passable* (Acad.), comme *suffisance* dans le sens du *Glossaire* l'est de *suffire* (Acad.) Cette locution : Ça fera ben la *passance*, signifie : cela sera assez bien ainsi, passablement.

PASSE, s. f. Moineau. (Voy. *Prasse.*)

> Des oyselletz peinctz de couleurs estranges,
> Pinsons, pivers, *passes* et passerons.
>
> (CL. MAROT, *Elegie I*re.)

PASSER, v. a. || La locution «*faire passer*,» se disant des bœufs qu'on fait *passer* dans les herbages, se rapporte encore mieux à *passer* (Acad.), séjourner momentanément, qu'au latin *pascere*, faire paître

* **PASSION (PAR)**, loc. Extrêmement, extraordinairement. « Il y avait du monde *par passion.* — Une maison vaste *par passion.* » (Voy. *Faim.*) — (Léré.)

PATAGON, s. m. || Nom de localité près de Faverolles (Indre).

PÂTAIS (première syllabe longue), s. m. Sobriquet immérité des habitants de Saint-Amand (Cher).

* **PATAPOUFE**, s. m. Corpulent, lourdaud. « Un grous *patapoufe.* » De même, en patois picard, rouchi, etc.

* **PATAQUE** et **PATACHE**, s. f. Pomme de terre

---

(1) La particule négative *in* (ou *im*), qui se trouve en français placée devant beaucoup d'adjectifs, *in-faisable*, *in-croyable*, *in-lisible* (*in* pour *il*), etc., est une forme latine adoptée anciennement par les grammairiens et les lettrés, mais qui n'est pas parvenue, encore aujourd'hui, jusqu'à la langue populaire, en Berry du moins. Ainsi nous disons : *Pas possible*, *pas faisabe*, *pas visible*, *pas utile*, *pas disabe*, *pas chantabe*, au lieu de : *impossible*, *infaisable*, *invisible*, *inutile.*

Dans beaucoup de cas, la négation s'exprime encore, chez nous, d'une façon moins absolue, par l'adjonction du mot *mal* placé devant l'adjectif. (Voy. *Mal.*)

(pour patate, autre plante à racine féculente, *convolvulus batatas*).

* **PATATRI**, s. m. Le proyer, oiseau (à Bourges). (Voy. *Potrie* et *Terlot*.)

* **PATINAUDE**, s. f. Grosse perle des chapelets, qui sert à marquer les dizaines et sur laquelle on récite un *pater*, d'où patenôtre (Acad.), de *pater noster* (les petites perles étant réservées pour les *ave*). — « Comben que t'as compté d'*patinaudes* pendant la messe? »

PATOUILLE, s. f. || Aviron à l'avant et à l'arrière des bateaux; terme des bateliers de la Loire.

PATOUILLER, v. a. et n. (En parlant d'un moulin.)

Déjà vos digues font *patouiller* tous les moulins au-dessus de vous sur le courant.....

(G. SAND, *le Péché de M. Antoine*.)

* **PATOUILLEUSE**, s. f. (Locution des faïenciers de Nevers). Machine qui sert à préparer le mélange des terres.

* **PÂTOURIAU**, s. m. Petit berger. A Étréchy. (Voy. *Pâtour*.)

PATTE, s. f. || *Patte de chat* (Issoudun). Sorte de champignon comestible, analogue à la *barbe de chieuve*. (Voy. ce mot et *Girolle*.)

|| *Patte d'oison*. (Voy. *Coucou*.) Primevère commune, ainsi nommée, à cause de sa couleur jaune comme la livrée des *oisons*.

PATTÉ, adj. (1re acception.)

Les pieds blancs... estoient largement *pattez* comme sont les oyes et comme jadis à Tholose les portoit la royne Pédaucque.

(RABELAIS, *Pantagruel*, l. IV, c. 41.)

PAU, s. m. || *Pauforche*, s. f.

Item, pour une journée qu'avez mise à aller veoir du boys .... pour faire des *pauforches* ès maisons de Beaupuy.

(*Archives de Dun-le-Roi, Cptes de 1494*.)

PAUMER, v. a.

|| Manger avidement.

|| Dérober, détourner adroitement, mettre la main (*paume*) sur un objet.

|| *Paume-gouche*, s. m. et f. Sobriquet, sornette à Issoudun, d'une personne naïve, qui se laisse aisément tromper par l'apparence, et qui, par exemple, voulant *paumer* (*manger* ou *mettre la main sur*) des raisins, ne prendra pas des *méliers* qui sont très-petits et sucrés (du latin *mellis*), et se jettera sur les *gouches*, gros raisins de belle apparence, mais aussi fades et insipides qu'ils ont belle mine.

* **PAUMIOT** (**ÊTRE DE**). Être ivre (Issoudun). (Voy. *Paumer* dans les deux sens de battre et de manger avidement, et *Paumiotter*.)

* **PAUMIOTTER**, v. n. Vomir par suite d'ivresse.

* **PAUTIGNER**, v. a. Tripoter. Nous avons eu le tort d'écrire *Potigner*, d'autant plus que dans la prononciation, la première syllabe est longue et dérive sans doute de *paume* de la main. (Voy. *Péter*.)

* **PAUVEUR**, adj., prononciation de pauvre. « Tous ceux *pauveurs* mondes. » Latin *pauper*. (Voy. *Pauveurté*, revenant au latin *pauper*.)

* **PAUVEURMENT**, adv. Pauvrement. En Italien, *poveramente*.

PAUVEURTÉ, s. f. Pauvreté, du latin *paupertas*; par interversion des lettres *e* et *r* du français. (Voy. *Paureté*.)

* **PAVEMENT**, s. m. Pavage. « On vient d'enterprende *l'pavement* de c'te rue-là. » Latin *pavimentum*.

* **PÉCAILLON**, s. m. (Issoudun). Se rapporte mieux que *picaillon* (Voy. ce mot) à *pécune*, vieux français, du latin *pecunia*.

PEINE, s. f. || *Aller à la peine*, loc. Se rendre au travail.

* **PEINE-À-RIRE**, s. m. Maussade, renfrogné, sobriquet synonyme de *rit-tard*. « Tous ceux mondes-là, c'est ça des *peine-à-rire!* »

* **PEINER**, et par syncope **P'NER**, v. n. Prendre de la peine, employer tous ses efforts pour faire une chose. « Il a ben *p'né* pour mettre cette pièce debout. » (Voy. *Trimer*.)

* **PEINTRER**, **PEINTURER**, v. a. Reconnaitre des yeux une personne, un objet, de manière à pouvoir les dépeindre (Acad.). « Il était trop loin, j'ons pas pu le *peintrer*. » (Voy. *Dépeindre*.)

PEINTURÉ, part.

> Poëme et poësie ont grande différence;
> Poësie est un pré de diverse apparence,
> Orgueilleux de ses biens et riche de ses fleurs,
> Diapré, *peinturé* de cent mille couleurs.
>
> (RONSARD.)

— S'écrivait autrefois *peincturé*, avec le *c*, du latin *pictura*. (Voy. *Peintrer.*)

PEINTURER, v. a. On a dit *peinturier*, peintre badigeonneur.

En 1473, Martin Bigot, *peinturier* de la cathédrale, loue du chapitre une maison pour sa vie six livres par an.
(BARON DE GIRARDOT, *les Artistes de la cathédrale de Bourges.*)

PELAIN, s. m. Se prononce *plain*. Chanvre de qualité supérieure, et qui se *pelure* (Voy. le verbe *Pelurer*) sur la *chemenotte* avant l'opération de la *braie*. Le chanvre se divise en trois qualités : le *pelain*, le *grous*, deuxième qualité qui ne s'obtient qu'en passant les brins sous la *braie*, et enfin le *chavois* ou *chavoué*, dernière qualité, la mauvaise filasse, le *recurin* du chanvre. Le *chavoué* est tout au plus bon à faire de grosses toiles d'emballage.

PELASSE, s. f.

> Adonc le pasteur entrelasse
> Ses panniers de torse *pelasse*.
>
> (RONSARD.)

PELIAU, s. m. || Grande place *gazounée*, un *carroué* vert, une pelouse. (Voy. *Carroué* et *Pelure.*) — Le *peliau* de Saint-Aubin (Issoudun).

* **PELOTER**, v. a. || Pâtiner, manier indiscrètement, tripoter. || Rosser.

* **PELOTES**, s. f. pl. (Voy. *Estouma* et *Pendgouailles.*)

* **PELUET**, s. m. Nom d'une graminée, *Cynosurus cristatus*, au Subdray (Cher.) (Voy. *Cretelle.*)

PELURE, s. f. Espèce de jachère (Sologne). (Voy. *Mouaise.*)

|| Écorce. (Voy. *Pelon* et *Sole.*) — (Léré.)

|| Peau de fruit. « *Pelure* de pomme, de pêche. »

* **PELURER**, v. a. (Prononcez *plurer.*) Peler, enlever la *pelure*. « *Pelurer* une *poume*, un *ougnon*. » (Voy. *Pleumer.*)

PENDELOUÈRE, s. f. || (Voy. *Lacière.*) Léré.

* **PENDGOUAILLES**, s. f. pl. (Issoudun.) (Voy. *Poitraille.*)

* **PENDILLOUÈRE**, s. f. Synonyme facétieux de *Sein*, *Estouma*, *Pendgouailles*, *Pelotes*, *Tetasse.* (Voy. ces mots et *Pendiller.*)

PENDOLE (À LA), loc. — Du latin *pendulus*.

PENEUX et **PEINEUX**, adj.

L'histoire est toute pleine de ceux qui en mille façons ont changé, à la mort, une vie *peineuse*.
(MONTAIGNE. L. II, C 3.)

* **PÉQUIAT**, **PÉTIAT**, **PÉTAT** et **P'TAT**, s. m. Mots dérivés ou diminutifs de Pet, que l'Académie n'a enregistré qu'avec répugnance, en avertissant qu'on évite de s'en servir. Excrément, fiente, ordure, et généralement toutes choses malpropres. « Pas touche, mon mignon, c'est du *péquiat !* » — « Faire son *péquiat.* » Ne s'emploie guère qu'en parlant aux petits enfants, mais très-usité.

|| *Être dans le péquiat*, loc., être dans une mauvaise affaire, dans une mauvaise position. « Cet homme est tombé dans le *péquiat*, » il est ruiné.

* **PÈRE**, s. m. || Pomme de terre qui a peu ou point d'yeux ou bourgeons, qui ne se développe pas en rameau et par conséquent reste stérile. (Voy. *Filles d'artichaut.*)

* **PÉRILLÉ**, adj. Qui est en péril, qui a péri. (ROUBET, *Droits féodaux*, pag. 24.)

* **PERLIN**, s. m. Cornouiller mâle, à Herry. (Voy. *Bois-noir* et *Courgellier.*)

* **PERRIÉ**, s. m. (Voy. *Perré.*) Talus pavé, cassis empierré.

* **PERSILLÉE**, s. f. (Voy. *Parsillée.*)

PERSURAGE, s. m. Pressurage, action de pressurer, liqueur obtenue en pressurant. (Voy. *Persoirage* et *Persouéré.*)

A la charge de par eux travailler audit *persouer* et à tout ce qui est nécessaire pour faire les *persurages* des vendanges qui se feront audit *persouer*.
(*Minutes de Paul Drouet*, 1610.)

PÉTARD, s. m. (On prononce souvent *p'tard.*)

PETIOT, adj.

> Pourquoi larron me faiz nommer?
> Pour ce qu'on me voit escumer
> En une *petiote* fuste?
>
> (VILLON.)

* **PÊTUE**, s. f. en Sancerrois. (Voy. *Mélaille* et *Mêlée*, 1re acception.)

PEU, adv. || *Si peu que....* « Dounez-m'en *si peu que* vous voudrez; dounez-m'en *si peu que ren,* » c'est-à-dire la plus petite quantité, la moindre parcelle.

* **PEUGNE**, s. f. Coup, meurtrissure. Ce qu'on appelle aussi un *bleu.* (Voy. *Pignée* et *Bleu.*)

* **PEUGNER**, v. a. Battre, rosser, meurtrir. (Voy. *Pigner* et *Peugne.*)

|| Se dit, à Issoudun, d'une reprise mal faite. « *Peugner* du linge. » (Voy. *Peugne*, *Peugnon* et *Lambouri d'bargère.*)

* **PEUROUX**, adj. Peureux, poltron. (Voy. *Peuraud.*)

* **PIARDE**, s. f. Pioche.

* **PIASSOUX**, s. et adj. Qui *piasse* (piaule, Acad.) continuellement. (Voy. *Piasser* et *Piauleux.*)

* **PIAULEUX**, s. et adj. Qui ne fait que *piauler* (Acad.) (Voy. *Piassoux.*)

PIC, s. m. || *Pic à cougnie,* on prononce *pi.* (Voy. *Pioche-tranche.*)

* **PICASSURE**, s. f. Marque, tache, moucheture. « Avoir la figure toute pleine de *picassures,* » être marqué de la petite vérole. (Voy. *Picassé.*)

> Le chlorure de sodium étant très-volatil, il soulève le bleu pour s'échapper et favorise ainsi, à travers des petits trous, le passage des globules d'émail blanc qui forment les *picassures.*
>
> (DU BROC DE SÉGANGE, *la Faience et les Faienciers de Nevers*, 1860.)

PICOTE, s. f.

> L'ung y avoit la *picote*, l'aultre le tac, l'aultre la vérolle.
>
> (RABELAIS, *Pantagruel*, l. IV, c. 52.)

PIDANCE, s. f. (Tout ce qui se mange avec le pain.)

> Les dictes gens d'armes furent fornys de munition, comme de pain, vin et *pidance,* aux despans de la dicte ville.
>
> (*Journal de Glaumeau*; Bourges, XVIe siècle.)

PIÈÇÀ, adv.

> Par le commun train des choses, tu vis *pieçà* par fureur extraordinaire.
>
> (MONTAIGNE, L. I, C. 19.)

> La philosophie, dict Sainct Chrysostome, est *pieçà* bannie de l'eschole saincte comme servante inutile.
>
> (MONTAIGNE, L. I, C. 56.)

PIÈCE, s. f. (Voy. *Quinzain.*)

|| *Pièce tapée.* Autre acception : Femme toquée, timbrée. Dans l'un des sens de *frapper* (Acad.) (Voy. *Berlaud.*)

|| *Pièce d'estouma*, s. f. (Voy. *Estouma.*) Est dans la devantière ou tablier cette portion carrée d'étoffe qui recouvre les seins, et est attachée sur la robe avec deux épingles. Les vieilles femmes seules sont restées fidèles à la *pièce d'estouma*, passée de mode aujourd'hui. (Voy. *Bavière* et *Bavette.*)

> Une robe d'ung gris bien faicte,
> D'ung fin gris changeant bonne mine,
> La *belle pièce* à la poitrine,
> Tissu cramoisi . . . . .
>
> (COQUILLART, [illegible])

PIED, s. m. || Habiller de *pied en faite*, locution. De pied en cap.

|| *Avoir les pieds ronds*, loc. Au fig., se dit d'un homme qui a bu, et qui se balance en marchant comme si ses pieds étaient montés sur deux boules. (Voy. *Rond*, *Être rond.*)

|| *Pied d'igneau.* (Voy. *Pourriau.*)

|| *Pied de jau.* Nom d'une graminée à épis digités (*Digitaria sanguinalis*).

|| *Pied de jau.* Jeu d'enfants; le même que celui du *pied de bœuf* (Acad.).

|| *Pieds-de-loup.* Sobriquet donné par les habitants de Moulins (Allier) aux émigrants auvergnats traversant leur ville.

* **PIÉGER**, v. a. Attacher un cep de vigne à son *paissiau* en le pliant. (Variante de *pléger*, *pléier*, plier.) — (Léré.)

* **PIE-GUERIÈCHE**, **PIE-GUARIÈCHE**, s. f. Pie-grièche. (Voy. [illegible] et Obs. ci-après à [illegible].)

PIERRE, s. f. (Voy. *Pierre*, *pierre levée.*)

|| *Pierre de Gargantua.* (Voy. *Pierre-levée.*)

|| *La pierre qui tourne*, près Baugency (Loiret , pierre posée horizontalement sur quatre pierres verticales. On dit que, la veille de Noël, elle tourne d'un mouvement si rapide que l'œil ne peut le saisir.

|| *La pierre qui vire.* Autre monument du même genre (environs de Clamecy). Elle a donné son nom à un monastère récemment fondé dans cette localité et qui se rattache à l'ordre de la Trappe. (Voy. *Pierre-levée.*)

|| *Pierre de minuit*, près de Pontlevoy. Même croyance populaire.

|| *La pierre ballant.* Posée sur une seule pierre comme sur un pivot, on peut la faire balancer en pesant sur un de ses côtés. A Ménetreol-sous-Vatan (Indre).

* **PIEUCHOUNER**, v. n. Piocher légèrement avec un *pieuchon.* (Voy. ce mot et *Pieucher.*)

* **PIFUS**, s. m. Cornouiller des bois, arbuste sauvage.| Le *pifus* sert surtout à faire des *dousils*, des *forchettes* pour relever les plants de vigne, et en général tous les menus ouvrages qui demandent un bois dur et qui ne pourrit pas trop vite à l'humidité. (Voy. *Corniau* et *Perlin.*)

* **PIGEAT**, s. m. Tige de plantes, notamment de pomme de terre (Amognes). (Voy. *Cholet.*)

|| Botte formée d'une réunion de tiges, par exemple de haricots non écossés. « Un *pigeat* de *pois.*» (Voy. *Pois* et *Troche.*)

PIGEON, s. m. || Noix dont l'amande ne comprend que deux *neuillons.* (Voy. ce mot.) Ces deux neuillons assez gros ont une vague ressemblance avec une volaille plumée, un *pigeon.* Quand le soir, en hiver, on casse les noix, chaque fois que l'on trouve un *pigeon* dans les tas de noix (ce qui n'est pas commun), on boit un coup, et les garçons malins vont même jusqu'à *biger* (Voy. ce mot) leur voisine.

PIGER, v. a. || Se dit aussi dans le sens de battre. « *Piger* les côtes de quelqu'un. »

PIGUARÈCHE, s. f. Mauvaise prononciation, ainsi que *pignarèche*, à remplacer par *pie-guerièche.* (Voy. ce mot.)

* **PILULE**, s. f. (Acad.) || Gésier d'alouette.

* **PINÇURE**, s. f. Pincement des ceps de vigne, retranchement des sommités trop vigoureuses. (Voy. *Rognure.*)

* **PINDALISER**, v. n. Prononciation mignarde de Pindariser (Acad). Parler avec emphase. Se trouve dans l'ancien Théâtre français de l'édition Janet.

> Je giroflois le temps sur l'objet d'une nue
> Quand l'amour, par un trou d'une flame inconnue,
> *Pindalisoit* Socrate au travers de Platon.
>
> Ed Janet, *Le Galimatias du sieur Deroziers* — Ancien Théâtre français.)

(Voy. *Chien frais*, *Pointu*, *Appointuser.*)

* **PINSON-MARAIS**, s. m. Gros-bec (oiseau).

* **PINTEUX**, **PINTEUR**, s. m. (Voy. *Chopineux.*)

* **PIOCHAGE**, s. m. Action de piocher. (Voy. *Binage.*)

PIOCHE-TRANCHE, s. f. (Voy. *Fait-coup.*)

PIOLÉ, adj. || «Cette fille est *piolée* comme un œu d' dinde. »

> . . . . Auprès d'un clair rivage
> Ombragé des rameaux de maint arbre sauvage,
> Et dont l'émail divers, richement *piolé*,
> Des baisers du soleil n'estoit point violé.
>
> (Ph. Desportes, *Roland furieux.*)

* **PIOUNER**, v. n. Japer (Amognes).

PIOUX, s. m. (Voy. *Pavais.*)

PIQUE, s. f. || *Pique-à-l'oisiau*, s. f. Pied d'alouette. (Voy. *Bec-à-l'oisiau.*)

|| *Pique-en-terre*, s. m. Sarment de vigne de l'année précédente plié en arc à la taille. (Voy. *Arçon.*).

|| *Pique-prune*, s. m. Sobriquet des tailleurs d'Issoudun; anciennement, on se servait aussi de l'expression *croque-prunes*.

Un *croque-prunes*, autrement compagnon tailleur, luy dit :...
(*Le Facétieux Réveille-matin des esprits mélancholiques*, éd. de 1664.)

— *Pique-prune* et *Pique-pou* (Francisque Michel, *Dictionnaire d'argot*, grand in-8°.)

* **PIQUER**, v.n. Germer, pousser, sortir de terre,

premières marques de la végétation. « Le blé, les prés commencent à *piquer.* »

PIQUOT, s. m. || Morceau de bois court et pointu, destiné à être planté dans un mur ou dans la terre (Léré).

PIRON, s. m. — En Poitou, l'oie se dit *pire.* || Nom de famille rendu célèbre par l'auteur de la *Métromanie.*

PIS, s. m.

Les femmes plus mortes que vives,
De crainte de se voir captives,
Et de quelque chose de pis,
De la main se battent *le pis.*

(SCARRON, *Virgile travesti.*)

|| *Pis de chien*, agaric blanc croissant près des habitations. (Voy. *Girolle.*)

PIS, adj. || *Aussi pis*, aussi mal. « Ce malade est *aussi pis* qu'il était hiar. »

|| *De pis qu'en temps*, loc., de mal en pis (Étréchy).

PISQUE, conj.

Or, ma comère, *pisque* comère y a.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*, act. II, sc. 3.)

|| *Pisqu'ainsi vé*, loc., puisqu'ainsi va, puisqu'il en est ainsi (Étréchy).

PISSER, v. a. || *Pisser le sang*, loc. fig. S'emploie à propos de toute blessure d'où le sang jaillit avec abondance.

Et luy cassant le nez d'une vilaine touche,
Luy fait *pisser* le sang du nez et de la bouche.

(RONSARD.)

PITARNIER, s. m. || Broc de grande dimension, en bois ou en fer-blanc, servant, aux vendanges, à porter le vin dans la cuve sur la voiture (Issoudun). (Voy. *Cue.*)

* **PLAFOND DE LIT**, s. m. Ciel de lit.

PLAIDERIE, s. f. Procès.

Il ne parloit tout que de *playderie.*

(CL. MAROT.)

Par *playderie*, on peult manger son bien.

(ID., *Epître au Roy.*)

PLAIN, s. m. Sens de *plaine.*

Et au sortir du corps, ja d'auge plein,
Clair, pur et net, s'en vint en ce beau *plain*
Chercher repos en la troupe immortelle.

(CL. MAROT, *Complainte.*)

|| Première qualité de chanvre. (Voy. *Pelain.*)

PLAINDRE, v. a.

L'un *plainct* la compaignie de sa femme, l'aultre de son fils, comme commoditez principales de son estre.

(MONTAIGNE, L. I, C. [illegible].)

PLAIRE, v. n. **SE PLAIRE**, v. pron. L'un et l'autre font au part. passé *plait.* « J'avais acheté cette maison, ma femme ne s'y est pas *plait.* » (Voy. *Taire.*)

PLAISANT, adj.

Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu ce qui est si *plaisant* et si flatteur ?

(BOSSUET, *Élévations sur les mystères*, page 309.)

* **PLAN**, s. m. Surface plane ; *plan* de foire, champ de foire.

* **PLANTER** (Acad.), v. a. || *Plante-Lourdaut.* Nom de localité près d'Issoudun. Peut-être aussi de *Plante*, jeune vigne : *la plante à Lourdaud?* (Voy. *Plante.*)

|| *Plante-pourrette*, s. f. Jeu analogue à celui du *chägne forchu.* (Voy. *Chägne* et *Pourrette.*) L'individu qui se livre à cet exercice représente, par sa tête en bas, la bulbe et le chevelu de la *pourrette*, et, par ses jambes en l'air, les feuilles primordiales de la plante.

* **PLATÈNE**, s. m. et f. Platane, arbre. — Aussi usité que *poupe*, *ourmelle*, etc.

* **PLAT-GUEUX**, s. m. Pleûtre, homme vil, méprisable, sans considération, sans foi.

* **PLÉE**, s. f. Pluie. (Voy. *Pleue.*)

Voilà la *plée*, voilà l'orage,
Belle Rose, nous faut parti.

([illegible])

PLEIN, adj. || Rempli. « Un *plein* bois de gibier ;

PLE, dans le corps et à la fin de certains mots, se prononce souvent [illegible], comme [illegible] beaucoup. (Voy. [illegible].)

il y en a un *plein* bois. » Différent de *plein* bois (Acad.), dans le milieu d'un bois.

|| *Plein de soupe*, sobriquet. « Un *grous plein de soupe*, » un *grout homme*, chargé d'embonpoint, à la mine réjouie, mais dont l'esprit est un peu endormi. (Voy. *Bouffelard.*)

PLÉJER, v. a. || Entrelacer. « *Pléjer* une haie.» (Voy. *Plesser*, *Sevau* et *Branchaille.*)

Relevant les fossés des héritages du domaine, *pléjeant* (*sic*) et garnissant sur iceux du bois compétamment.

(*Bail par le seigneur de Nançay, près Neuvy-sur-Barangeon, 5 novembre 1656.*)

* **PLESSÉE**, s. f. (Voy. *Plesse.*)

Le riverain aborde hardiment la forêt et se fait une clôture avec le bois même, à l'aide de ce qu'on appelle une *plessée*, c'est-à-dire en pliant et courbant quelques brins de taillis pour s'en faire un rempart.

DUPIN *le Morvan*.

PLEUCHE, s. f. || Fig. Fille bonne à rien, nonchalante, entêtée. « Grande *pleuche*, va ! »

|| *Tête de pleuche*, loc., même sens.

PLEUREUX, s. m. || Bouvreuil. (Voy. *Ebourgeouneux* et *Pivane*.)

* **PLEUVASSER**, v. n. Diminutif de Pleuvoir (Acad.) « Ça *pleuvasse* à ce matin.» (Voy. *Frimasser* et la terminaison *asser.*)

PLONGEON, s. m.

Ores demy lassé je me couche sur l'herbe,
Ores plus mesnager j'aide à serrer la gerbe,
A faire des *plongeons* et les bien entasser.

(PH. DESPORTES *Bergeries.*)

|| Ricochets qu'on fait en lançant obliquement une pierre plate sur la surface de l'eau.

* **PLUCHE**, s. f. Duvet flottant dans l'air et qui s'attache aux habits. — Pour l'Académie, qui admet plutôt l'écriture *peluche*, c'est une étoffe à long poil. (Voy. *Fluche.*) — Tous ces mots sont voisins par le sens et par la forme.

* **PLUNTILLE**, s. f. Lit de plume. « Une bonne *pluntille.* » (Voy. *Pluntie.*)

* **P'NER**, v. n. (en bas Berry). Syncope de *Peiner.* (Voy. ce mot.) « J'ai ben *p'né* pour faire ça. »

POCHE, s. f. *Aller à la poche*, loc. — En Poitou, *aller à la pochée.*

POCHON, s. m. || *Les Pochons*, nom d'une localité près de Chalais (Indre).

* **POÊLOUNER**, **POUÊLOUNER**, v. a. Faire cuire, faire sauter dans un poêlon. || *Pouêlouner les abeilles*, loc. populaire, frapper sur des *poêlons*, des casserolles, etc., pour arrêter et faire fixer les essaims.

Tinnitusque cie, et Matris quate cymbala circum.

(VIRGILE, *Géorg. IV, 64.*)

* **POER**, v. a. Poser. (Retranchement du *s* comme dans *chemiette*, *marchandie*, *pée*, *mée*, etc. Voy. (Obs. à *S.*) Prononciation du Sancerrois. « *Poer* ses bas, *poer* son chapiau. » (Voy. *Pouer.*)

* **POGNASSER** et **POUGNASSER**, v. a. (Environs de Loches.) Toucher à une chose, prendre à pleines mains, à pleine poignée, tout ce que peut contenir la *pogne.* (Voy. ce mot et *Pougne.*) || Manier salement.

POGNE, s. f. (Voy. *Grimpe.*)

POINTE, s. f. || Largeur de terrain qu'embrasse un faucheur avec sa faux. Sert de mesure pour les prés. « Un tel possède cinq *pointes* de pré dans la prairie de... » La *pointe* équivaut à peu près à la brasse.

POIRIERS, s. m. pl. (Voy. *Sarrasine.*)

* **POIRILLON**, s. m. Petite poire, mauvaise espèce de poire.

POIS, s. m.

|| *Pois rond*, pois ordinaire (*pisum*).

|| *Pois long*, haricot (*phaseolus*).

|| *Pois cornu*, gesse chiche (*lathyrus cicera*).

|| *Pois flûtiau*, espèce de haricot à gousse recourbée ou très-longue.

|| *Pois palette*, haricot plat.

|| *Pois barre-gueule* ou *bride-gueule.* (Voy. *Bourre-coquin.*)

|| *Pois ridelé* ou *ridé*, à gousse relevée de petites côtes.

|| *Pois du Saint-Esprit* (Issoudun.). Petits haricots comestibles d'un gris rougeâtre, autour du *germe* (ombilic) desquels les *picassures* (Voy. ce mot) forment comme un petit dessin qui rappelle plus ou moins l'emblème du Saint-Esprit (une colombe).

* **POLISSE**, s. f. Tapage, mauvaises farces. *Polisse*, contraction discrète de *Polissonnerie*, et qui, d'ailleurs, appelle l'intervention de la *police*.

PONDEUSE, s. f. || Autre plante, pomme-d'amour, *solanum lycopersicum*. (Voy. *Amour-en-cage*.

|| Autre plante : Symphorine à fruit blanc.

POPELIN, s. m.

> Inventeur des dez et des cartes,
> Des tourtes, *poupelins* et tartes.
>
> (Scarron, *Virgile travesti*, liv. i, p. 30.)

* **POPOTE**, s. f. Petite-vérole.

* **POQUET**, s. m. A Dun-le-Roi, espèce de jeu ; n'est pas le même que *poque*.

* **POQUETTERIE (LA)**. Nom de localité (Indre). Le produit hybride du cheval et de l'ânesse était appelé jadis *poquet*.

* **POQUIGNAT**, s. m. Bouc. Environs de Lignières. (Voy. *Poque* et *Pouaque*.)

* **PORTE-BANNE**, s. m. (Voy. *Porte-basse*.)

* **PORTÉE**, s. f. Petit tas de javelles que le moissonneur dispose de distance en distance dans le champ, et qui doivent contribuer à former une gerbe. (Voy. *Lieur*.)

* **PORTE-FAIGNIANT**, s. comp. m. Petit siége, composé d'une toile soutenue par deux montants ou deux traverses horizontales et que les rouliers placent aux côtés de leurs charrettes pour s'asseoir en route, devant ou derrière la roue, et sur lequel ils s'endorment souvent pour leur malheur.

* **PORTEU**, s. m. Pertuis, rivière canalisée (Clamecy). « On va se promener au *porteu*. »

* **PORTEUSE D'ENFANT**, s. f. Femme qui porte les enfants en nourrice ou au tour. (Voy. *Meneuse*).

* **PORTEUX**, s. m. Porteur. Se dit spécialement des hommes qui font l'office de porter les morts à l'église et au cimetière. « Il y avait six *porteux* pour ce défunt. »

POT, s. m. Fossette, petit trou, jeu de la fossette.

> Il le frotta par tout le corps d'un certain onguent qu'il sait faire, et l'enfant aussitôt se leva sur ses pieds et courut jouer à la *fossette*....
>
> (Molière, [illegible].)

|| Un *pot*, sur les bords de l'Indre, est aussi un pré dans un terrain bas qui est facilement submergé par les moindres inondations. (Voy. *Casson*.)

|| *Le pot aux roses*. Droit féodal bizarre, qui existait encore dans le département de l'Indre au moment de la Révolution. M. de la Tramblais (Comptes rendus de la Société du Berry, année 1864) rapporte un procès-verbal, du 20 mai 1777, de la présentation d'un *pot de roses* faite au seigneur de Châteauroux par la veuve la plus nouvellement remariée de la rue d'Indre, laquelle était tenue de chanter une chanson *suivant la tradition*. Cet usage existait sur d'autres points du Bas-Berry. A Saint-Chartier, près de la Châtre, « il était dû au seigneur, par chacun an, à chacun jour de saint Jean-Baptiste, un bouquet de fleurs, » etc.

> A Palluau, tous les ans, le jour de la Pentecôte, les femmes d'une partie de la paroisse étaient tenues de s'assembler pour présenter au seigneur un *chapeau de roses rouges* et de chanter chacune une chanson en danse ronde en sa présence.
>
> (De la Tramblais, *E*[illegible].)

— *Découvrir le pot aux roses*, le secret. (Acad.)

|| *Être à pot et à feu*, loc. fig. Aller ou vivre familièrement chez quelqu'un.

POTÉE, s. f.

> J'y trouverai chez le médecin de l'Orme, la Bertillac... qui est comme une *potée* de souris...
>
> (Mme de Sévigné.)

* **POTET**, s. m. Diminutif de Pot. « Un *potet* de caillou, de faïence. » (Voy. *Caillou*.)

POTRON, s. m. (3e acception). C'est la prune dite de *monsieur*.

POU, s. m. || *Pou de monsieur*, gros pou blanc qui s'attache sur le corps des gens malpropres. (Voy. [illegible].)

* **POUEIL**, s. m. Pou, insecte parasite. De là *Pouillou*. (Voy. ce mot.) On a écrit successivement *poueil*, *pouil* et *pou*, non-seulement en Berry, mais partout.

> Les *poux* sont suffisants pour faire la sépulture de Sylla.
>
> ([illegible])

POUEILLOU, POUEILLOUX, adj. [illegible]

et mieux écrit par un *x*, cette lettre étant en quelque sorte affectée à l'adjectif.

* **POUER**, **POUHER**, v. a. Poser. (Voy. *Poer.*)

* **POUGE (LA)**. Nom d'un petit village à la sortie de la forêt de Chœurs, route de Chezal-Benoit à Issoudun, presque entièrement composé d'auberges, rendez-vous des rouliers des forêts et des forges.

— Autres, près de Montipouret (Indre), près de Cussay (Indre-et-Loire), près de Journet-Vicaire.

— *Pouge* se rapporte à *pougeoise*, petite monnaie d'argent du temps de saint Louis, qui représentait la moitié d'une obole, ou la quatrième partie d'un denier.

POUGNÉE, **POUGNIE**, s. f.

> J'auray une belle *poigne*
> D'argent, maintenant pour mes pannes.
>
> (*Le nouveau Pathelin*, à trois personnages.)

* **POUILLASSER (SE)**, v. pr. S'épouiller.

* **POUILLASSOUX**, adj. et subs. Injure à l'adresse des personnes malpropres. (Voy. *Pouillasser* et *Lendreux.*)

POUILLOU, s. m. On lit *Pouillier* :

> Il nous fut impossible hier d'arriver à Sablé : nous demeurâmes dans un *pouillier*, à deux pas de celui où je suai si bien il y a cinq ans.
>
> (Mme DE SÉVIGNÉ.)

* **POULINIAU**, s. m. Petit poulain.

* **POULITTES**, s. f. pl. Bouillie de farine d'avoine (Amognes, Morvan). « Manger des *poulittes.* »

* **POUNE**, s. f. (pour *pomme*). Synonyme de *pomme-bure* ou *pomme-poire*, à Château-Neuf-sur-Cher.

* **POUPIÈRE**, s. f. Paupière.

> Quoy sans remouvoir la testière ?
> Ny lebvre, ny *poupière*.
>
> (*Ancien Théâtre françois*, ED. JANET.)

POURE, adj. On a écrit en vieux français *povre* (*v* pour *u*).

> Les *povres* gens molt s'en effroient
> Que ils gietent fors de lor terre ;
> Tous les envoient a pain querre.
>
> *Bibl. Guiot*, vers 1252.

POURETTE, **POURRETTE**, s. f. Se dit plus spécialement des plants de poireaux.

|| *Plante-pourrette.* (Voy. *Planter.*)

POURQUOUÉ, conj. *La raison pourquoué*, loc.

> Ce feust l'*une des raisons pourquoy* nostre roy Philippe consentit d'envoyer Jean son fils à la guerre d'oultre-mer.
>
> (MONTAIGNE, L. II, C. 23.)
>
> C'est l'*une des raisons pourquoy* Épaminondas, qui estoit encore d'une tierce secte, refuse des richesses que la fortune lui met en main...
>
> (MONTAIGNE, L. II, C. 11.)

|| *Pourquoi-t-est-ce.* Pris comme s. m. composé, comme le Pourquoi (Acad.) « Demander, savoir le *pourquoi-t-est-ce.* » Emploi du *t* euphonique. (Voy. *S.*)

POURRIJAT, s. m. || Humeur, ulcère, croûte. « Un enfant plein de *pourrijat.* » (Voy. *Pourriat* et *Rabinelle.*)

POUSSAUT, s. m. || Morceau de bois évidé que les vignerons attachent sous leur aisselle droite et sur lequel ils s'appuient pour enfoncer (pousser) les *paissiaux.* (Voy. ce mot.) — (Léré.)

* **POUSSE-CAILLOU**, s. m. Sobriquet appliqué au fantassin. (Voy. *Piou-piou.*)

* **POUSSE-ÉPINGLE**, s. f. La *poussette* (Acad.), jeu d'enfant, espèce de jeu de *jonchets.* (Voy. *Onchet.*)

* **POUTIL**, s. m. Ruine de vieil édifice, en Sologne.

> Ils vous montrent sous ce nom des tumulus, des fragments de cirque et autres décombres qui pourraient être aussi bien celtiques que latins.
>
> (E. VAN DER BURE, *Lettres d'un Solognot à son cousin de campagne.*)

— *Poutis*, guichet, petite porte dans une grande. (Mot vieilli.)

* **PRACHE**, s. m. Moineau. (Voy. *Prasse* et le mot suivant.)

* **PRASSETIAU**, s. m. Friquet (oiseau). (Voy. *Prasse.*)

PRÊCHEMENT, s. m.

> Par *preschements* le peuple on peult séduire.
>
> (CL. MAROT, *Epistre au Roy.*)

PRÉCIPITEUX, adj.

C'est l'effect d'un esprit *précipiteux* et insatiable de ne sçavoir mettre fin à sa convoitise.

(MONTAIGNE, L. II, C. 47.)

* **PRÊLE**, s. m. Carcasse en bois dans laquelle on place un réchaud plein de cendre chaude et que l'on glisse ensuite entre les couvertures et les matelas d'un lit pour les sécher et les réchauffer (Issoudun).— Moine (Acad.).

PRENDRE, v. a. Futur *je prenrai*.

Prenez, vous dis-je, vous ne savez pas qui vous *pranra*.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*, act. V, sc. 9.)

PRENEUSE D'ENFANT, s. f. (Voy. *Meneuse.*)

PRESSE, s. f.

Et tenez, Mariette, vous avez trop de *presse* d'y aller, n'y retournez plus, croyez-moi, chez la Sevère.

(G. SAND, *François-le-Champi*, comédie, act. II, sc. 5.)

* **PRESSÉE**, s. f. Masse de vendange que l'on passe au pressoir. (Voy. *Motte.*)
|| Quantité de vin qui en découle.

* **PRESSÉMENT**, adv. Précipitamment, en se pressant. « Marcher *pressément.*»

* **PRESSURI**, s. m. Vin pressuré, sortant du pressoir. (Voy. *Pressouéri, Persoiré.*) — Pressurage (Acad.).

* **PRÊT**, s. m. *Recevoir son prêt*, loc. Se dit à Issoudun dans le sens de *attraper du mal, se rendre malade*, allusion facétieuse au *prêt* (solde des militaires).

PREUME, s. f. || Jeune brebis de l'année. (Voy. *Raguin.*) — (Léré.)

PREUNELLIER, s. m. (Voy. *Tuellier.*)

PREUVER, v. a.

L'usage a, par l'addition, la suppression, le changement de certaines lettres, fait.... *prouver* de *preuver*.

LA BRUYÈRE, *De quelques usages*.

* **PRIE-DIEU**, s. m. Chapelet, instrument de prière.

PRIMOGE, adj. Analogue à Primeur (Acad.) — En Poitou *premeloge*. (Voy. *Poume-roge.*)

PROFITER, v. n. — *Quand i parle, ren profite*, loc. S'applique à une personne qui ne raconte rien de nouveau, d'intéressant, rien dont puissent profiter ses auditeurs.

PROPOUSER, v. a.

Quand quelque future espouse,
Aimant leur chef nouvelet,
Soir et matin les arrouse
Et à ces nopces *propouse*
De s'en faire un chapelet.

(RONSARD, [illegible], II.)

* **PROUCHAIN**, s. m. Prochain. « Vouloir du mal à son *prouchain.*»

* **PROUCHAINEMENT**, adv. Prochainement.

Mais Espoir, mon bon conseiller,
M'a dit et promis seurement
Que Loyauté *prouchainement*
Fera bon heur vers moy venir.

(CHARLES D'ORLÉANS, *P*[illegible].)

PROUFIT, s. m. Profit.

Le *proufit* de l'un est dommage de l'aultre.

(MONTAIGNE, L. I, C. 2[illegible].)

PROUFITABLE, adj.

Ils sont, par Dieu, bien *profitables*.

([illegible])

Aux exemples se pourront proprement assortir tous les plus *proufitables* discours de la philosophie.

(MONTAIGNE, L. I, C. 2[illegible].)

PROUFITER, v. n.

Ce sont pourtant les vrayes semences et racines de la cruauté, de la tyrannie, de la trahison ; elles se germent là, et s'eslèvent assez gaillardement, et *proufitent* à force entre les mains de la coustume.

(MONTAIGNE, L. I, C. 22.)

PROUMENER, v. a. et pron. Promener.

Jamais ne nous prend envie
(Comme au grec) de voir un jour
La flame en l'air *proumener*.

(RONSARD.)

* **PRUGNIOU**, s. m. Nerprun purgatif, *Rhamnus catharticus*, arbrisseau commun dans les haies. — La malveillance accuse les vignerons d'Issoudun de mettre dans leur vin trop de graines de *prugniou* pour en augmenter la couleur et la quantité. (Voy. *Preugnier.*)

* **PRUGNURE** (corruption de *provignure*), s. f. Les vignerons d'Issoudun coupent et taillent leurs vignes très-près de terre. Le cep, à la longue, forme un gros moignon couvert de mousse, au milieu des *déchaus.* (Voy ce mot.) Pour lui rendre de la vigueur, on le couche en partie sous terre, en guise de marcotte; cette opération constitue la *prugnure*. — Une *prugnure* à deux *rées* (Voy. ce mot), c'est-à-dire à deux rangs ou *raies.*

* **PRURE**, s. f. Syncope de *présure* (Acad.).

P'SON, s. m. et au féminin **P'SOUNE**. Jumeau, jumelle. (Voy. *Pesson.*)

* **P'SOT**, s. m. et au féminin **P'SOTTE**. (Voy. *P'son* ci-dessus). — Les *Psottes* (les jumelles), domaine près de Mont-Goublin (Saint-Benin-d'Azy).

* **P'T-ÊTE**, adv., syncope de Peut-être.

* **PUAMMENT**, adv. D'une façon impudente.

* **PUANT**, adj. m., devenu subst. Loc. injurieuse. Vaniteux, impudent, fat, homme à prétentions. Ce nom vient peut-être de l'abus de parfumerie que font les beaux, les *puants* de petite ville. (Voy *Pur-sang.*) — Ne pas confondre avec *le Puant*, nom de localité. (Voy. ce mot), dérivé de *pué.*

* **PUCIER**, adj. Qui a des puces. Au féminin, *pucière.*

* **PUCINIÈRE (LA)**. Nom donné par corruption dans le Sancerrois à la constellation des Pléiades formée d'étoiles nombreuses et nommée aussi *Poussinière* (Acad.) — *Pucinière*, comme on dirait fourmilière. *Poussinière*, réunion de *poussins* autour de leur mère. (Voy. *Poissounière.*)

PUE, s. f. — En Poitou, piquant, épine des plantes.

PUÉ, PUY, s. m. — Autre forme : *Pujet*. Le *Pujet Théniers* (Alpes-Maritimes), le *Pujet de Fréjus*, station de chemin de fer.

PUNAIS, adj. Du latin *putidus nasus ?*

* **PUR-SANG**, s. m. Se dit des *borgeois*. Vaniteux ; qui porte haut la tête comme un cheval de race. « C'est des *pur-sang !* » (Voy. *Grous* et *Colidon.*) — Mot qui date de l'amélioration récente de la race chevaline et de la manie anglaise des courses.



Q

* **QUAHOUETTE**, s. f. Coqueluche. (Voy. *Quehuette.*) C'est une sorte d'onomatopée.

QUAND QUE, loc.

> Vous en voulez? Premièrement
> Tout est à votre commandement,
> *Quand que* il y en a en la pille;
> Et n'eussiez vous ne croix ne pille.
>
> (Pierre Pathelin, *Édit. Jacob.*)

> Tout *canque* Hues a dit et devisé;
> Li damoisele a trestout escouté.
>
> (Huon de Bordeaux.)

QUARANTAINE, s. f. || Espèce de pomme de terre hâtive.

QUARRE, s. f. || *De quarre en coin*, loc. Diagonalement, d'un angle à l'autre. (Voy. *Corne.*)

QUART, s. m. Dans le sens de Coin, angle. (Voy. *Quarre.*) « Être volé comme au *quart* d'un bois. » Loc.

> François s'assit dans le *quart* de la cheminée.
>
> (G. Sand, *François-le-Champi.*)

* **QUART D'AVEUILLE** (pour *Quart d'aveugle*), s. m. (Voy. *Aveugle-goutte* et * *Veuillat.*)

* **QUATRE-SIX-DEUX (A LA)**. Loc. « Faire quelque chose à la *quatre-six-deux* », se dit proverbialement à Issoudun, pour se hâter, faire quelque chose précipitamment, sans soin, sens dessus dessous, tout à l'envers : « Attendez, je m'en vas vous coudre ça à la *quatre-six-deux.* »

A Bourges, *six-quatre-deux*, loc. où la progression descendante (de plus en plus vite) est mieux bservée.

QUEHUETTE, s. f. (Voy. *Quahouette.*)

* **QUENARD**, s. m. (Voy. *Tue-chien.*)

QUENIAU, s. m. || (A Reuilly) Mauvais sujet, galopin, vaurien.

QUENOILLE, s. f. || Massette, *Typha latifolia*, appelé aussi *roseau* de la Passion. (Voy. ce mot.)

QUERELLEUX, adj.

> Dire d'un homme colère, inégal, *querelleux*, chagrin... c'est son humeur, n'est pas l'excuser...
>
> (La Bruyère, *De l'homme.*)

* **QUERVATE**, s. f. Cravate. « Mettre, ôter sa *quervate.* » || Caroncules du dindon.

QUEUE, s. f. || *Queues de Brenne*, mauvais terrains argilo-siliceux, qui ont de la similitude avec les terres de la *Brenne*.

|| *Queue de poële*, petite mésange, oiseau qui a la queue très-longue (Léré).

|| *Queue-de-renard*. Ce nom, quelquefois donné au Mélampyre des prés, et plus souvent à celui des blés (Voy. *Blé de vache*), sert plus généralement à désigner les Prêles, plantes aquatiques à longs panaches, et aussi les *Amaranthus sanguineus* et *caudatus*. (Voy. *Dragon* et *Herbe à la taupe.*)

|| On appelle encore *queue-de-renard* les nombreuses fibrilles des racines de saule, de peuplier, d'aune ou autres, qui se développent dans les eaux et obstruent souvent les tuyaux de conduite et de drainage.

QUEUQUE, pron. || *Queuque part ben qu'oui*, loc., peut-être, probablement. (Voy. *Part.*)

QUEUTE, [illegible]

|| Adj. Impair. « *Queute* ou *coube?* » c'est-à-dire impair ou pair? (Voy. [illegible]) Jeu d'en[illegible] qui

consiste à faire deviner au partenaire si on tient dans l'intérieur de la main un nombre pair ou impair de menus objets, le plus souvent des haricots. (Du latin *quotus.*)

* **QUIAULER**, v. n. Soutenir par un chant particulier l'allure des bœufs en labourant. (Voy. *Tiôler*, *Holer*, *Broler*, *Roiler* et *Quiaulin* ci-après.)

On a écrit *kiauler* dans le passage suivant :

> N'est-il pas heureux celui qui, par une belle journée de printemps, ouvre la terre avec une solide charrue attelée de magnifiques bœufs qu'il encourage par ses chants, dont les accents, lentement prolongés, retentissent au loin dans les airs? C'est ce que, en Morvan, on appelle *kiauler*.
>
> (DUPIN, *Discours au Comice agricole de Clamecy*, 6 sept. 1863.)

QUIAULIN, s. m., et au fém. **QUIAULINE**. On désigne ainsi autour de Châteauroux et d'Issoudun les habitants du sud du Bas-Berry et des frontières de la Marche, pays où on cultive avec des bœufs et où les laboureurs sont dans l'habitude de *quiauler* (Voy. ce mot). *Quiaulin* est devenu un sobriquet et un terme de raillerie de la part des gens des contrées voisines. « Avoir l'air d'un *quiaulin*, » c'est avoir l'air naïf, un peu simple. Quelquefois il s'y rattache une idée méprisante, et, sous ce rapport, nous pourrions rapprocher *quiaulin* de *câlin*. Nous avons donné à ce dernier mot (*Glossaire*) une explication un peu trop chargée. C'est moins la mauvaise foi que la misère qui fait tenir au *câlin* une conduite douteuse dans ses rapports avec ses voisins et qui l'expose au dédain et au mépris de ceux-ci. (Voy. *Câlin.*)

* **QUIAULINAGE**, s. m. État ou condition du *quiaulin*. (Voy. ce mot.) — (A Bourges.)

* **QUIAVE**, s. m. Petit moineau franc, onomatopée venant sans doute du cri de l'oiseau. (Voy. *Creusot* et *Cave.*)

* **QUIMBI** (**À**), loc. Bout-ci, bout-là, jeté, renversé dans tous les sens. Se dit du blé sur pied, du foin versé (Cours-les-Barres). (Voy. *A* préposition, 2e acception, *À tas.*) — *Quimbi*, étymologie à chercher.

QUINZAIN, s. m. || Aide, ouvrier en sous-ordre, payé par le charbonnier de bois : originairement, on relevait cet ouvrier tous les quinze jours. (Voy. *Pièce* et *Fumée.*)

QUOI. (Voy. *Quoué.*) — *De quoi*, loc. (Acad.) prise substantivement : Avoir du *de quoi*. On dit aussi par redondance de la préposition : Avoir *de de quoi*, c'est-à-dire *de* l'aisance, *de* la fortune.

R

RABÂTER, v. n. — *Rabâté*, nom de famille, dans l'Indre.

* **RABATTURE**, s. f. (Terme de couturière.) Ourlet *rabattu* autour d'une reprise, d'une pièce cousue.

* **RABIBOCHER**, v. a. Rajuster à la hâte, raccommoder vite et sans beaucoup de soin.

RABINELLE, s. f. Gourme des enfants. (Voy. *Néran*, *Néron*, *Pourrijat*.) Différent de l'*albugo*, crasse farineuse. — Rapporté aussi à tort au chapeau ou coiffe des anatomistes, enveloppe du fœtus quelquefois persistante chez les nouveau-nés et regardée comme étant d'un heureux augure : de là l'expression *être né coiffé*.

— Différent de *heaume*. (Voy. ce mot au *Supplément*.)

* **RABLÉ**, adj. De *rable*, au propre et au fig. Fort, vigoureux. « Un gas ben *rablé*. » *Rablu* (Acad.). A Issoudun, ce sens est encore étendu à tout ce qui est *abondant*, riche ou qui produit. « En v'là-t-i des poumes de terre! Les champs en sont *rablés*. » — « Y a ben des parderiaux à c'te année, les terres en sont *rablées*. »

* **RABOT**, s. m. (Voy. *Radouère* et *Billette*.) Aussi bien le rouleau du boisseau de blé que celui qui sert à façonner la galette.

RABOUSTIN, **RAPOUSTIN**, s. m. || Forte semonce, verte réprimande; doit se rapporter au français Tarabuster. (Voy. *Satou*.)

R. — *R* supprimé : *pée*, *mée*, pour *père*, *mère*. De même dans une partie de la Sarthe, entre le Mans et Saint-Calais, et peut-être ailleurs on prononce : *hasa*, *eca*, *bonheu*, *meilleu*, *dési*, *autou*, etc., pour *hasard*, *écart*, *bonheur*, *meilleur*, *désir*, *autour*, etc. (Voy. bas de page *GUE*.)

* **RABOUTILLER**, v. a. Raccommoder grossièrement, rapiécer, *rapiéceter*. (Voy. ce mot et *Rapçauder*), joindre ensemble des petits bouts, des *boutillons*. (Voy. ce mot.)

* **RACCUEILLIR**, v. a. Louer pour la deuxième fois un domestique. (Voy. *Accueillir*.) « La grande Jeanne, qui d'vait s'marier, a n'y pense pus, a veut à présent *se raccueillir*. »

RACHOUX, s. et adj., écrit à tort *rachous* dans le *Glossaire*. Atteint de la *râche* (Voy. ce mot), teigneux, galeux.

L'adjectif *rachitique* (Acad.), atteint de *rachitisme* (Acad.), dérive du grec ραχις, épine dorsale. — Les deux étymologies concordent en ce sens que nos *rachoux* sont généralement atteints d'un genre de dépérissement fort analogue au *rachitisme*, tel que le définit l'Académie.

|| Se dit dans les Amognes des arbres surchargés de fruits, au point d'en être épuisés. « Ce poirier a trop de fruits, il en est tout *rachoux*. »

RÂCLER, v. a. || Gratter. — *Râcle-denier*, sobriquet, avaricieux, rogneur d'espèces, homme qui tondrait un œuf.

RACOISER, v. a.

Les choses nous sembleront à la vérité aultres, quand nous serons *raccoysez* et refroidis.

MONTAIGNE, l. II, [illegible]

* **RACOUI**, adj. Malingre, chétif. (Voy. *Har*[illegible].)

* **RACOUTRER**, v. a.

Payez à Michel Grand Jehan, charpentier, XI s. pour avoir remis et *racoustre* la grille au bascule de la Porte Basse ; plus avoir *racoustre* l'echenau ou egout.

[illegible] 1585

* **RADI**, adj. Flétri, en parlant des choses flasques et ridées. (Voy. *Radin.*)

RADOUBER, v. a.

L'autre jour que j'estois assis près d'un ruisseau,
Radoubant ma musette avecque mon alesne.

(RONSARD *Églogues*.

* **RAFERDISSURE**, s. f. Refroidissement. (Voy. *Raferdir.*)

* **RAFISTOLAGE**, s. m. Raccommodage grossier fait à la hâte. (Voy. *Rafistoler* et *Rragueniller.*)

* **RAFRAICHIR**, v. a. (Acad.) || Mettre un animal au vert. (Voy. *Harber.*)

RAGÂCHE, s. f. || Rosse, haridelle (La Châtre). (Voy. *Rique.*)

* **RAGANER**, v. a. Mode d'exploitation ou plutôt d'élagage qui consiste à retrancher les branches inférieures des arbres ou des cépées (Sologne).

* **RAGOILLER** v. a. Être *écœuré,* être rassasié à l'excès, être dégoûté de quelque chose. (Ne pas confondre avec *ragouiller.*) (Voy. ce mot, *Agoué* et au mot *Cœur*, *dégraisser le cœur.*)

RAGOT, s. m. || Gros bâton informe (Léré). (Voy. *Racosse.*) — *Ragot* (Acad.), de petite taille, court et gros.

RAGOUILLAGE, s. m. || Tripotage malpropre. Une jeune servante berrichonne qualifiait de *ragouillage* l'usage des bols anglais du dessert, dans son compte rendu d'un grand dîner, à l'une de ses camarades.

* **RAGOUILLER**, v. n. (Voy. *Ragouillage.*)

RAGUE, s. f. || (En Sologne.) Agneau femelle de l'année. (Voy. *Antenois*, agneau d'un an, et *Raguin.*)

* **RAGUENASSERIE**, s. f. Action de fouiller en bouleversant. (Voy. *Raguenasser.*)

* **RAGUENILLER.** De *Guenille* (Acad.). V. a. Raccommoder, rapiécer (Issoudun).

* **RAIDILLON**, s. m. Rampe courte et raide d'une route.

... Il fallait s'occuper de soutenir la bride, le raidillon étant assez rapide pour exposer le cheval à s'abattre.

(GEORGE SAND, *le Meunier d'Angibault.*)

|| Cartilage, *croquant* (Voy. ce mot) dans la viande de boucherie.

RAIE, s. f. || Mettre une vache *en raie*, figure tirée du labourage, la mettre en train, la rendre par une bonne nourriture susceptible de donner régulièrement son lait.

RAINE, s. f.

Toutes foys il estoit un peu
Plus plaisant à veoir que tu n'es,
Mais non pas du tout si punais,
Il avait bien tes yeulx de *rane*.

(CL. MAROT, *Epistre de Fripelippes.*

RAIRE, v. n. Sens de rayonner.

Le Temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye
De son soleil *raiant*, cler et beau.

(CHARLES D'ORLEANS.)

* **RAIRE**, s. f. Petit sentier, raie, ligne de démarcation de chaque propriétaire dans les vignes d'Issoudun. — Dans l'Ouest, *raise.* (Voy. ce mot.)

RAIS, s. m. — *Rais de soulé.*

Phœbus à l'arc doré, qui ce grand tout féconde,
Darde tes *rais* brillants sur son front gracieux.

(*Le Jardin et Cabinet poétique de* PAUL CONTANT. — Poitiers.)

RAISON, s. f. || *J' vas vous dire une raison*, loc. Espèce de phrase sacramentelle par laquelle le paysan commence ses périodes. Cela arrive à peu près chaque fois qu'il reprend la parole.

Dist Gérard : « Sire, entendés ma *raison*. »

(HUON DE BORDEAUX.

* **RAISSUE DE SOLEIL**, loc. Rayons de soleil à travers les nuages. (Voy. *Rais* et *Raisée.*) — (Léré.)

* **RAJOUTER**, v. a. Ajouter. « *Rajouter* une pièce à des manches trop courtes. »

* **RÂLAUD**, s. m. (Voy. *Râle* et *Râlet.*)

|| Jouet, espèce de crin-crin (Acad.) formé d'une coque de noix retenue par un crin tournant rapidement autour d'un petit morceau de bois mouillé et dont le son strident rappelle en effet le chant

désagréable du *râlaud* (Dun-le-Roi). *Râlet* dans l'Ouest.

RALE (pour *rare*), adj. Les adj. latins *rallus* (*ralla tunica*, Plaut.), *rarus*, *rasus*, sont parents.

* **RÂLER**, v. n. Faire des glissades sur la glace. (Voy. *Narade.*)

* **RÂLET**, s. m. (Voy. *Râle.*)

RAMAGER, v. a. || Louer, vanter. « C'est un houme qu'on *ramage* ben. »

* **RAMASSE** (*a* bref), s. f. Mauvais branchages à mettre en fagots.— De *rame.* (Voy. ce mot.)

RAMÉ, adj.

Sus, à ce coup, chantons, forêts *ramées*,
Les forêts sont des grands princes aymées.

(Cl. Marot, *Eglogue.*

* **RAMPEAU**, s. m. *Jeu des trois quilles,* jeu de prédilection du Bourbonnais.

RANCHÉMENT, adv. (Voy. *Arrachis* [*d'*]).

RANCOUI, adj. || Se dit d'un animal, un chat, un bélier, qui n'ont qu'un seul testicule. (Voy. *Soret.*)

RANDE, s. f. (Voy. *Arander.*)

* **RAPAISER**, v. a. Apaiser. — Comme on dit *radoucir.*

* **RAPÇAUDAGE**, s. m. (se dit par syncope pour *rapiéçaudage*, inusité.) Action de rapiéceter, raccommodage. (Voy. *Rapçauder.*)

* **RAPÇAUDER**, v. a. (Syncope de *rapiéçauder*, comme *racmoder* en est une de *raccommoder.*) Rapiéceter, coudre grossièrement des morceaux, des pièces à des vêtements déchirés, etc. (Voy. *Rapçaudage.*)

— On serait tenté de faire dériver notre mot du grec ῥαφις, couture. Ainsi les *rapsodes* grecs chantaient de ville en ville, en les *cousant* les uns aux autres, les fragments célèbres des œuvres d'Homère. — Où la poésie va-t-elle se nicher? (Voy. *Rapsauder.*)

RÂPE, s. f. || Pioche à fer plat pour le binage des légumes.

RAPÉ, s. m.

Que aucun marchand forain ne pourra amener vin, lyes ne rappez servant au dit mestier.

Statuts des vinaigriers de Paris, 1514.

RÂPER, v. a. || Biner. (Voy. *Râpe.*)

|| *Râper l'arche*, loc. Prendre le dernier morceau de pain du ménage. (Voy. *Arche.*)

RAPIÈCEMENT, s. m.

L'homme, en tout et pour tout, n'est que *rapiècement* et bigarrure.

Montaigne, l. II, c. 20.

* **RAPSAUDER**, **RAPSODER**, v. a. Orthographe adoptée par certains dictionnaires. (Voy. *Rapçauder.*)

RAT, s. m. || *Rat gariau.* Loir, lérot. (Voy. *Batgord.*

|| Dans l'un des sens donnés par l'Acad. (caprice) qui ne l'emploie qu'au pluriel : des *rats.* Employé chez nous au singulier : « Quand son *rat* le prend, il n'est pas *cmode.*» (Voy. ce mot.)

RATE, s. f. Dans le sens de mollet.

Il arrive de Saint-Malo,
Il a des *rates* de *jau* (de coq).

(*Dicton.*)

Ayant une grande raye rouge le long de la *ratte* de la jambe droite comme s'il eust esté sanglé et frappé d'une rouette sur la dite jambe.

Archives de Dun-le-Roi, [illegible]

RATER, v. n. Chasser les rats. « Un chat qui *rate* ben. »

* **RATIER**, s. et adj. Capricieux, qui a des *rats.* (Voy. ce mot.) « C't' houme là, il est ben *ratier.* »

* **RATILLÉ**, adj. Rongé, dévoré par les rats. « Ce blé est tout *ratillé.* » (Voy. *Raté* et *Sourité*).

RAUCHE, s. f. A été donné mal à propos comme *masculin* au *Glossaire.* — Noms de localités qui en sont dérivés :

Le *Bois des Rauches*, grand bois entouré de petits étangs, situé entre Mareuil et Chézal-Benoit (Cher).

Les Rauches, domaine, commune de Beffes (Cher.)

RAVOIR, v. n., augmentatif de Avoir.

— Autres temps de ce verbe : Un cheval avait désarçonné son maitre ; celui-ci, attribuant l'accident à un supplement d'avoine donné mal à propos,

s'écria au subjonctif : « C'est pas près que t'en *raies.* » Désarçonné de nouveau, le cavalier change de temps et emploie l'indicatif présent : « Si jamais t'en *ras!* »

— Au futur, *Je raurai.*

Je *raurai* Ayglentine, m'amie ,
O le vis fier (au noble visage).

(GUI DE NANTEUIL.)

RAYER, v. n.

A peine l'aurore matinale commençait à *raier* sur les cimes des montagnes.

(P. DE LARRIVEY, *Nuits de Straparole.*)

* **REBAILLER** (*a* bref), v. a. Redonner, donner de nouveau.

REBEUILLER, **REBOEUILLER** (pour *rebœiller*, voy. *Reiller*). || Regarder finement.

* **REBORGEON**, s. m. (Voy. *Rebourgeon.*)

* **REBOTTER**. v. a. Rabattre, raccourcir; se dit surtout des arbres fruitiers en pépinière, dont on veut rajeunir la tige, le *bout.*

REBOURS, adj.

Cette gente farouche et *rebourse*
Tire l'esprit de notre bourse
Subtilement par les fumées
De leurs paroles parfumées.

(RÉMI BELLEAU.)

* **REBOURSAGE**, s. m. (Sologne). Labour donné avant le hersage de mai, et qui consiste à prendre la moitié seulement de l'ancien *billon.* (JOUBERT et CHEVALIER, *de l'Agriculture en Sologne.* Voy. *Fendre.*)

REBOUTER, v. a. (1re acception.)

Je l'ay souventes fois lavé
En larmes de piteux penser....
Et puis doulcement *rebouté*
Ou (au) coffre de ma souvenance.

(CH. D'ORLÉANS, *Poésies.*)

Il est desjà si empressé,
Qu'il ne scet où il l'a laissé :
Il faut que nous lui *reboutions.*

(*Maistre Pierre Pathelin*, éd. Jacob.)

REBUTER, v. a. || V. n. Renoncer, se décourager. On dira d'une personne qui a essayé de se frayer un passage et qui n'y est pas parvenue : « Il a rebuté. » — N'est employé par l'Acad. comme verbe neutre que dans le sens de Choquer, déplaire.

* **RÉCARTER**, v. a. Écarter (dans le sens de éparpiller), Mettre en couches minces des substances amoncelées, entassées; les répandre avec quelque régularité. « *Récarter* du sable sur des allées de jardin; *récarter* du blé, des noix sur l'aire d'un grenier, pour les faire sécher; *récarter* du foin dans un pré. » A du rapport avec *Régaler.* (Voy. ce mot.)

|| *Se récarter*, v. pron. S'écarter, s'éloigner.

* **RECÈS**, s. m. (Voy. *Mouillère.*)

* **RÉCHAPPER**, v. n., et **SE RÉCHAPPER**, v. pron. Échapper, se sauver d'un danger. « Il a été ben malade, il en est *réchappé,* ou il en a *réchappé.* » (Voy. *Rappeler.*)

* **RECHIGNE-CHANTIAU**, loc. Se dit d'un homme et surtout d'un enfant rechigné, qui va jusqu'à refuser un *chantiau* de pain, qui mange du bout des dents. (Voy. *Rechignoux.*)

* **RECONSOLE**, s. f. Consoude, plante officinale (*Symphytum officinale*). — *Reconsole, consolider, consoude,* ont la même origine.

* **RECOUVRER**, v. a. (Acad.). Au participe *recouvert* : « Il a *recouvart* la vue. »

* **RECRÊPER (SE)**, v. pron. Se redresser arrogamment, tenir la tête haute, lever fièrement la *crêpe* (la crête), comme ferait un coq. (Voy. *Crêpe* et *Accrêté.*)

RECULON, s. m. Dernier né. (Voy. *Chauculon.*) || (Voy. *Bacu.*)

* **RECURIN**, s. m. Rebut, fond d'un vase, d'un panier. || Dernière qualité du chanvre. (Voy. *Pelain* et *Plain.*)

REDIRE (TROUVER À), loc.

Le Destin, qu'on tient si grand sire,
Le *trouveroit bien à redire.*

(SCARRON, *Énéide travestie,* L. VI.)

Du latin *desiderare* (suivant M. Genin).

* **RÉE**, s. f. A Loches, une grosse racine. (Voy. *Cosse.*)

REFAIT, adj.

Tétin *refect* plus blanc qu'un œuf,
Tétin de satin blanc tout neuf.

(CL. MAROT.)

* **REFLÛTER**, v. n. Fréquentatif de *flûter* (Voy. ce mot). « Le gas à Pierre i flûte et *reflûteras-tu.* » Cet emploi du fréquentatif est très-usité; ainsi : « Il l'a battu et *rebatteras-tu*, » c'est-à-dire il l'a battu à outrance. (Voy. Obs. à *RE*.)

* **RÉGALER**, v. a. (Acad. dans le sens de répartir.) Distribuer ce qui reste d'une chose après en avoir fait une première répartition. « J' vas vous régaler entre vous ce restant de pommes. » (Voy. *Régale.*) || Remplacer sur un toit les tuiles ou ardoises qui manquent. (Voy. *Repiquer.*)

Et encore du payement d'icelle giroitte par les couvreurs qui ont *régalé*, planté et attaché des ardoises où il a été nécessaire sur le pavillon du dit orloge.

(*Archives de Dun-le-Roi*, document de 1682.)

* **REGINGOT**, s. m. Larmier, pièce de bois au bas d'une porte ou d'une fenêtre pour rejeter l'eau au dehors. (Voy. *Jeu-d'iau* et *Jet-d'iau.*).

* **RÉGIPPE**, s. f. de Rejet (Acad.). Branche gourmande, gourmand des jardiniers (Léré). (Voy. *Regiper.*)

* **REGRAVON**, s. m. Menu son que les ménagères ne manquent pas de faire repasser avec le gros son, afin d'en retirer tout ce qu'il peut contenir encore de farine, c'est-à-dire la *recoupe* (Acad.). (Voy. *Ergravon* et *Gravolle.*)

RELICHER, v. a.

Vous voulez volontiers quelque godelureau,
Qui, méthodiquement, vous *lèche le morveau.*

(SCARRON, *Jodelet maître et valet.*)

(Voy. *Morviau.*)

* **RELIGIEUSE**, s. f. — Deux plantes sont souvent désignées sous ce nom : l'amarante à fleurs en queue (Voy. *Dragon*) et la nigelle de Damas.

RELOGE, s. m.

Item. Baillez à Jacques Domerat, pour ses gaiges de demie année d'avoir hovry et fermé la grant porte, gouverné le *rellouge*, etc.

(*Archives de Dun-le-Roi*, C^tes *1494*.)

* **REMBERGE**, s. f. Mercuriale annuelle. (Voy. *Foirelle*, *Chie-mou*, *Aremberge.*)

REMIGEUX, s. m. (Voy. *Gaugneux.*)

* **REMMAILLOTER**, v. a. Remettre un petit enfant dans son maillot. Se trouve dans Furetière.

REMMANCHER, v. a.

Il faut faire Gille (se sauver) pour trois mois, et ne point revenir que nous n'ayons *remmanché* nos flustes et consommé nostre mariage.

La Comédie des Proverbes. — *Ancien Théâtre françois.*

Quand une faulx est *remmanchée* à l'envers, c'est une arme très-dangereuse.

Dict. de FURETIÈRE.

* **REMOUEIL**, s. m. Pis, mamelle de la vache. « V'là eune vache qui a un bon *remoueil*, un biau *remoueil.* » (Voy. *Dessous* et *Remouiller.*) — En Poitou, *remeuil.*

REN, adv. Étymologie latine, *res*, *rem*. Détourné par l'usage du sens positif (quelque chose) au sens négatif. (Voy. GÉNIN, *Variations*, p. 500 et suiv., et Introduction, p. XIII.)

|| « Des *ren du tout* » sont des gens dont on fait encore moins de cas que des *pas grand' chouses.* (Voy. ce mot, et aussi *Ren qui vaut.*)

|| *Ren qui vaut*, *ren qui vaille*, loc. prise substantivement. « Ç't houme est un *ren qui vaut.* » (Voy. *Propre à ren*, *Ch'ti* et *Chouse* [*pas grand'*].)

RENARDER, v. n. Finasser.

* **RENARÉ**, adj. Fin, malin, rusé comme un renard.

* **RENCONTRE**, s. f. (Acad.) || *Avoir plus ou moins de rencontre*, loc. Présenter plus ou moins de surface aux coups, à l'action d'un instrument. (Voy. *Attrape* [d'].)

RENCOUINER, v. n. || *Se rencouiner*, v. p. Se renfermer dans un coin, ne pas sortir.

* **RENETTE**, s. f. *R'nette*, féminin du prénom *René*. — *Renée*, en français.

* **RENFORCIR** (SE), v. pron. Se fortifier. « C't enfant s'est ben *renforci.* » — « De la toile ça *s'renforcit* à la l'ssive. »

RENGREGER, v. n. Employé dans le sens actif par Montaigne :

La femme de Socrates *rengregeoit* son deuil par telle

circonstance : « Oh! qu'injustement te font mourir ces meschants juges! » — « Aimerois-tu donc mieulx que ce feust justement? » luy répliqua-t-il.

(MONTAIGNE, liv. II, ch. 12.)

* **RENLOPPER,** v. a. (Voy. *Renvelopper.*)

* **RENQUART (AU),** loc. Étymologie inconnue. (Voy. pourtant *Quart.*) *Mettre au renquart* (Issoudun), mettre au rebut, mettre de côté, à l'*écart*, une chose, quelqu'un que l'on dédaigne. *Au renquart!* interj. Même sens.

— Furetière donne *linquart*, du latin *linquere*, abandonner, laisser.

RENVARSE (A LA), loc.

Le voilà bredi, bredà, qui commence à griller tout avaur les branches et cheit eune grande escousse, pouf, *à la renvarse*.

(CYRANO DE BERGERAC. *le Pédant joué*, com. acte II, sc. 3.)

* **RENVAUDISE** (prononcez *rinvaudise*), s. f. Même sens que *vaurenneté*. (Voy. ce mot et *Ren.*)

* **RENVELOPPER,** v. a. Envelopper de nouveau, une deuxième fois. (Voy. *Renlopper.*)

Elle remplit le linge de cendres et charbons, puis l'aïant très-bien *renveloppé* et remis en sa place, s'enfuit.

(P. DE LARRIVEY. *Facetieuses nuits de Straparole.*)

RENVERS, s. m. || *Renvers de main*, soufflet avec le dos, le revers de la main. (Voy. *Mornifle*).

* **REPAS D'ÂNE, REPAS DE BOEU,** loc. Repas sans boire.

* **REPASSURE,** s. f. Première façon de la vigne et qui se fait dès que les vendanges sont achevées. La *repassure* est suivie de la *marrure*. (Voy. ce mot.)

* **REPENSEMENT,** s. m. Réflexion, pensée qui revient à l'esprit, ressouvenir. « C'était-i joli hiar à c'te coumédie, j'en ris encore par *repensement.* » (Voy. *Pensement* et *Arpenser.*)

REPENTANCE, s. f. Repentir.

Le vice laisse comme un ulcère en la chair, une *repentance* en l'âme, etc.

(MONTAIGNE, liv. III, ch. 2.)

La *repentance* suyt de prèz le péché.

(*Ibid.*)

* **REPIQUER,** v. a. Remplacer sur un toit les tuiles ou les ardoises qui manquent. (Voy. *Régaler.*)

REPRENURE, s. f. Reprise. (Terme de couturière.) (Voy. *Rabatture.*)

* **RÉSAND,** s. m. (Sologne). Infiltration, filet d'eau qui circule entre le sol et le sous-sol.

RESSE, s. f. — Dans le Perche, Manne et corbeille pour fruits, etc.

RESSEMBLER, v. a.

Sur le printemps de ma jeunesse folle,
Je *ressembloys* l'arondelle qui vole
Puis çà, puis là. . . . .

(CL. MAROT. *Églogues.*)

J'ay veu, en mon temps, cent artisans, cent laboureurs plus sages et plus heureux que des recteurs de l'université, et *lesquels* j'aimerois mieux *ressembler*.

(MONTAIGNE, liv. II, ch. 12.)

Pour moi, je me représente, Messieurs, cette majesté infinie toute resserrée en elle-même, cachée dans ses propres lumières, séparée de toutes choses par sa propre étendue qui ne *ressemble* pas les grandeurs humaines.

(BOSSUET, *Sermon pour la fête de l'Annonciation.*)

* **RETRAIRE,** v. a. (Acad.) Le participe *retrait*, se dit d'un étang qui se dessèche et dont l'eau s'est retirée. « Cet étang est *retrait.* » (Étréchy).

* **RÉTRALLER,** v. n. Trembler de peur. (Sancerrois.)

* **REUILLADE** et **ROEILLADE,** s. f. (Voy. *Quart-d'œil, Rœiller* et *Areuiller.*)

* **REUILLI,** adj. Rouillé.

|| *Être de Reuilly* (bourg de l'Indre), loc. d'Issoudun. Être marqué de nombreuses taches de rousseur. « Alle a passé la Farté, alle est *d'Reuilly.* » Allusion aux taches de rouille. (Voy. *Argenton*, *Vatan* et autres calembours géographiques.)

* **REUILLIR,** v. n. Rouiller, prendre la rouille. (Voy. *Verri.*)

* **RÉVEILLER,** v. a. (Acad.) || *Réveiller en peur*, loc. Réveiller un dormeur en criant ou en l'effrayant.

Je ne vous en veux pas, grand Louis, seulement vous auriez pu me crier votre justification un peu moins haut en sortant, vous m'avez *réveillée en peur.*

(GEORGE SAND, *le Meunier d'Angibault*, ch. XXI.)

— *Se réveiller en peur*, se réveiller en faisant quelque rêve effrayant ou en entendant un bruit soudain.

* **REVICHAT (AU)**. Locution usitée dans les danses en ronde pour changer brusquement de direction. Le danseur qui conduit la ronde s'arrête en frappant du pied et en criant : *au revichat!* Il en résulte une sorte de tourbillon divertissant. (Voy. *Arvicher.*)

REVIVE, s. m. en Normandie ; *revif* s'y dit aussi pour les rejetons des arbres et des haies.

* **REVOIRIE**, s. f. Revue, recherche, enquête, curiosité indiscrète. « En entrant quelque part, ses yeux font toujours la *revoierie.* »

RHABILLAGE, s. m. || Désignation plaisante du mariage d'un veuf avec une veuve. (Voy. *Recarrelage.*)

RHEUME, s. m. (Voy. *Enrheumer.*)

* **RIABE**, s. m. Perche à crochet pour remuer et retirer du four la braise incandescente. (Voy. *Rouabe* et *Rauble.*)

* **RIABER**, v. a. Se servir du *riabe.* (Voy. ce mot.)

RIAU, s. m. (Voy. citation au mot *Grobille.*)

— Noms de localités :

|| *Le Riau*, près de Neuillay-les-Bois (Indre).

|| *Les Riaux*, près de Ciron (Indre).

|| *Le Riau-Blanc* (Cher).

On connaît près d'Issoudun, sur la petite rivière de la Tournemine, le moulin du *Guériau*, qu'il faudrait peut-être écrire *gai-riau.* La petite rivière est, en effet, très-limpide et riante.

* **RIBOULET**, s. m. Petit bâton d'épine dont la racine est arrondie en forme de *boule* et qui sert de canne ou de manche de fouet aux maquignons et aux fermiers les jours de foire.

|| Bâton qui sert pour jouer à la *gabille* (grosse bille de terre cuite). (Voy. *Camasse.*)

* **RIDELÉ**, adj. Ridé. « Des pois *ridelés.* » (Voy. *Pois.*)

* **RIDELER**, v. a. et pron. Rider.

* **RIDIDI**, s. m. Le plus petit des doigts. (Voy. *Didi* et *Riquiqui.*)

* **RIENVAUDISE**, s. f. (Voy. *Renvaudise.*)

RIFLER, v. a.

Cil crièrent à halte voiz, si se tranchierent si cume fud leur usages, de custels, e *riflerent* la charne jusque il furent sanglez.

(*IIe Livre* [illegible] vers. 28.)

|| Empoigner, attraper. « J'ai *riflé* un bon lieuve à la place, » j'ai mis la main sur un bon lièvre au marché.

|| Manger, dévorer.

* **RIGOLAGE**, s. m. Divertissement allant parfois jusqu'au désordre, mauvaise vie.

Et crueusement me déçui
Quand oncques vostre foi reçui
Le jor de nostre mariage,
Pour moi mener tel *rigolage.*

(*Roman de la Rose*, [illegible] II, [illegible])

RIGOLER, v. n. Rire, se divertir.

Hé, sans *rigoller*,
Il n'est pas temps que l'en *rigolle.*

([illegible].)

* **RIGOLOT**, adj. Risible, qui fait rire. « C'est *rigolot.* » (Voy. *Rigolet* et *Rigolage.*)

RIMBER, v. n., **SE RIMBER**, v. pr. || S'égarer; se dit aux environs de Saint-Amand-Montrond. — Cette dernière acception ne se rapporte pas mal à celle que le *Glossaire* a déjà donnée de *rêver.*

RIMOUÈRE, s. f. (Voy. *Contouère.*)

* **RIMURE**, s. f. Gerçure, du latin *rima.* Ce mot s'emploie surtout au pluriel. « Je m'seus lavé l'cou auvec de l'iau trop chaude, ça m'a fait venir des *rimures* tout partout. » (Voy. *Rimer.*)

* **RIOCHER**, v. n. Rire à demi, rire en dessous.

RIOLER, v. n.

Nous ne sommes pas fâché de pouvoir, une fois de plus, surprendre l'homme [illegible] dans sa tâche et le tableau dans son cadre et les petites fleurs dans le [illegible] qui [illegible].

(GEORGE SAND, [illegible])

* **RIPE-A-LA-RAPE (À LA)**, loc. [illegible] Attraper une

RIF, [illegible]

chose *à la ripe-à-la-rape,* » c'est l'attraper comme on peut. (Voy. *Arraper* et *Arriper.*)

* **RIPOPETTE,** s. f. « Une tête à la *ripopette,* » une tête à l'évent, un étourneau. (Voy. *Ripopé.*)

RIPOTER, v. n. || Se dit d'une étoffe qui se retire à la lessive, qui se boursouffle.

* **RIQUELIN,** s. m. Un homme mince et maigre. (Voy. *Rique.*)

RIQUER, v. n. — Se dit aussi du bruit que font les semelles des souliers en marchant. Nos villageoises aiment beaucoup les souliers qui *riquent.*

RIQUIQUI, s. m. || Le petit doigt de la main. (Voy. *Rididi.*) Pour montrer l'exiguïté d'une chose, on dira qu'elle n'est pas plus grande que le *riquiqui.*

Voilà un petit doigt qui sçait tout, qui me dira si vous mentez..... Voilà mon petit doigt pourtant qui gronde quelque chose.

(Molière, *le Malade imaginaire,* acte II, sc. VIII.)

RIRE, v. n. (Acad.) Fait souvent à l'impératif *risez* pour *riez.* « Eh! *risez* donc, vous autres, vou' êtez tous surieux. » || Montrer quelques déchirures par suite d'usure en parlant des vêtements, des chaussures, etc. « V'là moun habit, mon soulier, qui cmince à *rire.* »

RISETTE, s. f. || *Faire risette,* se donner sujet de rire, occasion de rire.

* **RIT-TOUJOUS,** sobriquet. *Un grous rit-toujous,* une grosse personne gaie et de bonne humeur. (Voy. *Rit-tard, Rit-doux, Peine-à-rire.*)

RIVE, s. f. Bord.

Avoir faict à neuf et mis et apposez sur le dit pondleviz et sur le pond dormand, sur les *rives* et par le milieu six barres de fer pour les conserver des charrettes....

(*Archives de Dun-le-Roi, Ctes 1496.*)

* **ROGNAUD,** s. m. Nom vulgaire de l'aunée (*Inula helenium*).

* **ROGNURE,** s. f. Taille de la vigne. (Voy. *Pinçure.*)

ROI, s. m. || *Le roi de la Bretolle.*

A Saint-Amand-Montrond, le chef d'un bruyant charivari dont on salue par les rues les veufs ou les veuves qui se remarient.

(Pierquin de Gembloux, *Chorographie archéologique du département du Cher (Saint-Amand.)*

ROIE, s. f.

A celle fin les seigneurs font faire à l'entour de la terre qu'il mettent en défense une *roie* ou train de charrue, pour faire cognoistre qu'il y aura prinse, domage, etc.

(F. Ragueau (de Berry), *Indice des droits royaux.*)

|| Allusion grossière des gamins d'Issoudun, qui disent souvent : « Eh ! ma *roie!* » qu'ils accompagnent d'un geste indescriptible, comme à Paris les voyous disent : « Oui, mon œil ! »

— Eh, l'ami ! La rivière est-elle profonde?
— Les canards l'ont bien passée
Tire lire lire, (*bis*) tire lon là.
— Quelle heure est-il?
— Voici le cadran solaire.
Tire lire lire, (*bis*) tire lon là.

* **ROILER,** v. a. et n. Labourer en *roies.* (Voy. *Rouâter.*)

|| *Roiler les bœufs,* loc., accompagner leur marche par le chant. (Voy. *Brioler* et *Quiauler.*)

* **ROINDE,** s. f. Grande oseille des champs (Amognes). (Voy. *Rointe* et *Rouamble.*)

ROLER et **ROLLER,** v. a.

|| Fouler, froisser, empiler avec un *bouloué* les grappes de raisin dans la cuve ou le poinçon.

— *Roller à vin,* à tel point que presque tous les grains soient écrasés, que le moût surmonte la grappe.

ROLLON, s. m.

Les *rolons* asseurez d'une bien grande eschelle.

(*Le Jardin et Cabinet poétique* de Paul Constant.)

* **ROMPIS,** s. m. Terre nouvellement défrichée. *Les rompis* est devenu le nom de plus d'un lieudit du cadastre. (Voy. *Routis* et *Rompre.*)

* **RONFION,** s. m. Taloche au jeu.

* **ROQUILLARDS,** s. m. pl. Le même que *roquignards* (Voy. ce mot). De Roquille (Acad.), petite mesure de vin. « S'essuyer les *roquillards.* »

* **ROSE,** s. f. || *Rose de loup* (Amognes, au *Glossaire*). Se dit aussi en Berry, à Cours-les-

Barres. || *Rose-Passion,* rose trémière (*alcea rosea*). (Voy. *Bâton de saint Jacques.*)

ROSEAU DE LA PASSION, s. m. Massette des marais (*typha*). (Voy. *Quenoille.*)

* **ROSSE**, s. f. Noix qui ne se détache pas de son *échalin*. (Voy. ce mot et *Neuillon* pour divers termes relatifs à la noix.)

* **ROSSIGNOL**, s. m. Sorte de petit *flubet* (Voy. ce mot) à piston à coulisse mobile que les enfants taillent au moment de la montée de la sève dans une jeune branche d'*aubier* ou d'*aloyard* (Voy. ces mots), et avec lequel ces jeunes musiciens ont la prétention d'imiter le chant du divin oiseau. (Voy. *Fic-fouére.*)

* **ROTÉE**, s. f. Sentier. (Voy. *Rote.*)

* **ROTER**, v. a. Heurter. « La charrue a *roté* une pierre. »

ROTTE, s. f. (Voy. *Riotte, Rouette.*)

— *Rote* dans le passage suivant :

Par lettres patentes données à Tours le 20 octobre 1589, le roi ordonna qu'il serait à l'avenir délivré chaque année à la ville 150 *rotes* de bois, etc.

(DUFOUR, *Dictionnaire historique d'Indre-et-Loire, arrondissement de Loches.*)

— *Rote, rotte, riotte, rouette, rouetter,* sont tous de la même famille.

* **ROTTER**, v. a. (Niherne, Indre.) Battre avec une *rotte*. « *Rotter* un chevau. » (Voy. *Rotte, Riotte* et *Riotter.*)

ROUÂCHE, s. f. (Voy. ce mot au Glossaire.)

|| *Geler en rouâche*, loc. Se dit de la vigne dont les bourgeons sont atteints par la gelée. (Voy. *Bourre.*)

|| *La Rouâche*, vallée où passe le petit ruisseau de la Palluette, près d'Issoudun. — *La Grande-Rouâche, la Petite-Rouâche, le Moulin de la Rouâche*, noms de localités dans cette vallée.

|| Maladie que les médecins appellent *Impetigo granulata*.

* **ROUÂCHEROLLE**, s. f. Fauvette des roseaux, rousserolle, habitante des *rouâches*. (Voy. *Rouâche* et *Tire-arrache.*)

ROUÂTER, v. n. Tracer une *roie* (prononcez *rouâe*) avec le *fessoué*. (Voy. ce mot et *Roie*). — Environs de Bourges.

* **ROUBI**, s. m. Petit mouton, agneau. Nom par lequel les bergères appellent leurs petits agneaux. « *Roubi ! roubi !* »

Robin mouton, qui, par la ville,
Me suivoit pour un peu de pain,
Et qui m'auroit suivi jusques au bout du monde!

(LA FONTAINE, Fa[illegible] IX, 19

ROUCHE, s. f. (Voy. *Rouâche.*)

* **ROUCHIS**, s. m. Lieu plein de *rouches*. (Voy. ce mot et *Rauche.*)

ROUET, s. m. || Brin de bois fendu avec lequel on lance une pierre. (Voy. *Rouette* et *Rouetter.*)

* **ROUETTIS**, s. m. Branchages entrelacés. (Voy. *Plessis* et *Enrouettis.*)

ROUGE, adj. et subst. || *Prendre le rouge*, passage toujours critique des dindons à l'âge adulte. (Voy. *Jarrogne.*)

ROUGEARD, adj. (Voy. *Jaunard* et *Péchard.*)

ROUGEAUD, s. m. — En Poitou *roujon*.

ROUGEON, s. m. Chose qui a été rongée, grignotée. (Voy. *Rouger*).

ROUGNAT, s. m. || Celui qui *rougne*, qui mâche longuement, celui qui a la détestable habitude de ronger ses ongles, etc.

ROUGNER, v. a. (Voy. *Brécher.*) || Ronger, mâcher longuement.

ROUIN, s. m.

Baillez à Jehan Bergerat, chartier, pour avoir charr[illegible] 92 tombellerées de sable et gonroué pour combler tous les *roins*, roptures et fantes du pond de pierre de Dun-le-Roy, à raison de 5 sols la tombelerée.

[illegible]

ROUINGER, v. n. et aussi v. a.

Car mon temps me fait despenser
Trop en ennuyeux penser
Dont en [illegible] mon frain faingne.

(CHARLES D'ORLÉANS, [illegible])

* **ROULANT**, s. m. Charretier aux gages du meu-

nier : il prend au domicile des pratiques le grain à moudre et leur ramène la *fornée*. (Voy. ce mot, *Cuisse* et *Farinier.*) « Le *roulant* tarde l'heure de passer au domaine. » (Voy. *Tarder l'heure.*)

ROULURE, s. f. Genre d'accident des bois consistant dans une solution de continuité des couches concentriques.

ROUMELER, v. n.

Ceulx que nous veoyons... bleuz en la teste, que nous oyons *rommeler* et rendre parfois des soupirs trenchants.

(MONTAIGNE, l. II. ch. 6.)

* **ROUMIAU**, s. m. Bruit accompagnant la respiration par suite de rhume. (Voy. *Roumer.*) || Crachat purulent. (Voy. *Crât* et *Cupat.*)

ROUPIE, s. f. || *Roupie de dinde*, amaranthe à fleurs en queue, plante cultivée dans les jardins, (Voy. *Dragon*, *Religieuse.*)

* **ROUSSETÉ**, adj. Marqué de taches de rousseur. (Voy. *Mal-sassé.*)

* **ROUSSINER**, v. n. Bruiner. (Voy. *Berouasser.*)

* **ROUTIS**, s. m. Champs jadis défrichés et depuis abandonnés à la friche. (Voy. *Rompis.*)

|| Certains terrains mis en culture. De l'ancien mot *roupt* et du latin *rumpere*, *ruptus*, employé dans le sens de briser les mottes de terre. (Voy. *Cassaille.*)

RUBANS D'IAU. Diverses plantes qui laissent aller leur long feuillage au fil de l'eau : *Sagittaria*, *Potamogeton*, *Sparganium*, etc.

Les fontinales, les longues herbes appelées *rubans d'eau*... tremblent incessamment dans ses petits remous silencieux...

(GEORGE SAND, *Valentine.*)

* **RUDE**, s. m. Divers *galium* à tiges accrochantes.

* **RUESSER**, v. n. Passer à travers le taillis, la *ruesse*. Se dit surtout du bruit qu'on fait en passant dans une *ruesse*.

* **RUSON**, s. m. Pièce du harnais d'un cheval. Diminutif de *ruse*. (Voy. ce mot et *Rusière.*)

* **RUSSIEN**, adj. Russe, habitant de la Russie.

Jaropele, duc de Russie, practiqua un gentilhomme de Hongrie pour trahir le roy de Poloigne, Boleslaus, en le faisant mourir ou donnant aux *Russiens* moyen de luy faire quelque notable dommage.

(MONTAIGNE, l. III, ch. 1.)

Alors on s'est mis en guerre avec les Autrichiens, Prussiens, *Russiens* et autres mondes étrangers.

(*Hist. de France* écrite sous la dictée de Blaise Bonnin par G. SAND, in-8°, la Chatre 1848.)

S

* **S**, lettre de l'alphabet. « Être *droit* comme un *S*, » locution proverbiale qu'on emploie ironiquement, en parlant d'une personne bossue, contrefaite. (Voy. *K*, *D* et *Z*.) Contre-partie du proverbe français : « Droit comme un I. »

SABOT, s. m. || *Sanger de sabots*, loc. Echanger le matin, par mégarde, deux paires de *sabots* déposés la veille au pied d'un lit... (A bon entendeur..)! « Pendant qu'soun *houme* est sur les routes pour son *coumarce*, la *Michelle* a *sange de sabots* anvec son voisin. — Les *fripouilles sangeont de sabots* tous les soirs. »

|| *Bassiner ses sabots*, remplir ses sabots de bonne cendre chaude pour les réchauffer.

|| Fig. *Sabot*. Blé mal venu, léger, ou dont le grain est presque creux, par suite de l'attaque des insectes.

SACAROT, adj. (en patois du Puy-de-Dôme, *saccaraud*). Maussade, malpropre.

SACQUER, v. a. || Renvoyer quelqu'un, un domestique ; lui donner son *sac*.

* **SACRÉ-CHIEN**, s. m. (Terme soldatesque.) Eau-de-vie commune, très-alcoolique et rude à boire. « Du *sacré-chien* tout pur. » (Voy. *Tord-boyau*.)

* **SADE**, adj. De saveur douce, agréable. — Maussade (Acad.) en est dérivé.

SAINT. || *Saint Gode* ou *saint Gaudé*. Locution populaire à Issoudun. « Il a la maladie de *Saint-Gaudé, quand i creit mâcher, il avale.* » Se dit en parlant d'une personne qui se dorlotte, qui se croit malade, et qui a toutefois un excellent appétit. (Voy. *Gauder* et *Descende de gosier*.)

|| *Saint-Hubert*, s. m. Grand parapluie de coton, parapluie de famille, pareil aux immenses parapluies rouges sous lesquels s'abritent les *marchands de Saint-Hubert* (*sic*) qui viennent sur nos marchés et nos champs de foires débiter leur marchandise religieuse : croix, médailles, chapelets, petites images, etc. (On prononce *Saint-Hubart*.)

|| *Saint-Jamais*, loc. (Issoudun). Fête célébrée dans la fameuse *semaine des quatre jeudis*. Les calendes grecques (Acad.)

|| *Sainte-Patience*. Jeu de mots burlesque, employé quelquefois par ceux qu'incommode la compagnie de quelque fâcheux ; au moment où ils sentent que le sang-froid va les abandonner, ils s'écrient d'un ton comique : « *Sainte-Patience*, priez pour moi ! »

|| *Saint-Petit*. *En donner sur* ou *par le Saint-Petit*, loc. pour dire n'en donner que très-peu. Nous avons entendu dire aussi *le Saint-Peu*.

|| *Saint-Rabouni*. Invoqué par les vigneronnes d'Issoudun maltraitées par leurs maris pour les radoucir, les *rabounir*.

* **SAINTRE**, s. f. Écrit ainsi dans La Thaumassière, *Coutumes du Berry*, titre x. (Voy. *Chaintre*.)

* **SAISIR**, v. a. Saillir (par euphémisme). « Faire *saisir* une vache par un taureau. »

* **SANDILLE**, s. f. Petite mésange. (Voy. *Cendrille*.)

SANDINE MA GRAND'! Formule exprimant l'étonnement, la surprise. (Étréchy, Cher).

SANG, s. m. || *J'en tire mon sang !* Formule de serment qui se prononce en se tirant avec le pouce et l'index la peau du devant du cou au-dessus de la pomme d'Adam. « J'te dis que je l'ai pas fait. Tiens ! *j'en tire mon sang !* »

|| Emission de sang; latin, *menses*.

|| *Avoir les sangs glacés*, loc. Dans le cas où l'on a attrapé une *sanglaçure*. (Voy. ce mot.)

* **SANGLION**, s. m. (*ll* mouillés). Sangle.

|| *Etre à son dernier sanglion*, loc. fig. Au bout de la sangle; comme tirer à sa fin, mourir.

* **SANGUINE**, s. f. Ragoût de campagne fort estimé, composé de sang d'oie ou de poulet, de lard, avec force ognons, accommodé à la poële : servez chaud! — En bas Berry, on dit *un sang d'oie*; n'entendez pas *un cent d'oies*.

* **SANS-SENER**, s. m. (Voy. *Sans-semer* et *Sener*.)

* **SANTIFICETUR**, pour *sanctificatur*, lat. Sobriquet des gens simples, à l'air béat.

SARCHER, v. a. (Voy. *Sercher* et *Cercher*.)

> Tu ne scais; on nous va *sarchant*,
> Tous deux pour bouter en prison...
>
> (Ancien Théâtre français, *Moralité d'un Empereur*.)

* **SARCILLON**, s. m. Reprise grossière faite dans de l'étoffe. « Je suis pressé; faites-moi vite un *sarcillon*. » (Voy. *Sarciller*.)

* **SARDIN**, s. m. Hareng, comme si le hareng était le mâle de la sardine.

SARRER, v. a.

Payez aux massons qui ont *sarré* toute la chau à ung mousseau et couverte de sable pour peur qu'elle ne se gastat.

(*Archives de Dun-le-Roi, Ctes 1490.*)

SARRUSIER, s. m.

En 1523, Macé Devaux, *sarruzier* à Bourges. 1562, Jehan Sauzay, *serruzier* dans la même ville.

(Bon de Girardot, *Artistes de la Cathédrale de Bourges*.)

* **SARVABLE**, adj. Qu'on peut servir, facile à vivre. « Un maître qui n'est pas *sarvable*. » (Voy. *Sarviable*.)

* **SARVITION**, s. f. Service, condition d'une servante. «Se mettre en *sarvition*.» (Voy. *Sarvice*.)

SATOU, s. m. (Voy. *Raboustin*, 2e acception.)

SAUGE, s. m.

— *Villesaugeon*, localité près de Thizay, non loin des bords du ruisseau de la Théols, s lesquels les *sauges* (saules) (voy. ce mot), sont abondants.

Sauget, nom de famille (Indre).

* **SAULE**, s. m. (Acad.) || *Feuille-de-saule*, petit poisson d'étang, petite carpe à son jeune âge. — Sologne. (Voy. *Seillée* et *Feuille* au mot *Carpe*.)

SAUNÉE, s. f.

Ils faisaient *saulnées* à prendre petits oiseaux.

(G. Sand, *la Petite Fadette*.)

SAUTAY (LE), nom de localité. (Voy. *Chautay*, *Chauvigny* et Obs. à *S*.)

* **SAUTELLE**, s. f. (Voy. *Jacolle* et *Prouin*.)

SAUVAGINE, s, f. S'est dit du gibier en général, gros et menu.

Toutes les collines d'alentour (de Sancerre) sont *plaines* de grands vignobles, comme aussi de plusieurs forêts et garennes *plaines* de toutes sortes de *saulvagines* pour le déduict de la grosse et menue chasse...

(Nicolaï, *Description du Berry au XVIe siècle*.)

Item. Que nul maistre n'achète nulle poulaille, *sauvagine* et autres viandes appartenant au dit mestier, fors aux lieux et places accoutumés.

(*Statuts des Oyers-rôtisseurs de Paris, 1509*.)

SAUVEMENT, s. m.

> (Les faulx amants...)
> Oncques n'euz amitié à cela,
> Je le prends sur mon *sauvement*.
>
> (Charles d'Orléans, *Ballades*.)

Dans un ancien noël, saint Joseph conduit Marie à Bethléem :

> Noël pour l'amour de Marie
> Nous chanterons joyeusement,
> Quand ell' porta le fruit de vie,
> Ce fut pour notre *sauvement*.
>
> (*La Bible des Noëls*.)

SAUVIGNON, s. m. (Voy. *Chauvignon* et *Suron*.) — *Surat* et *Seusat* dans l'Ouest.

Dans le Bordelais, les cépages blancs, si justement célèbres, comptent d'abord le *sauvignon*, qui est en même temps un excellent raisin de table.

(Auguste Luchet, *Monographie des vins de Bordeaux*.)

* **SAUVIGNY**, nom officiel d'une commune près de Nevers. (Voy. *Chauvigny*, et Obs. à *S*.) — *Chauvi-*

gny ou *Sauvigny*, car, selon le dialecte du pays, on prononce *s* au lieu de *ch*. (GUY COQUILLE, p. 358.)

SAVER, v. n. || Être en sève. « Le bois *save*. » (Voyez *Suner*.) — (Sancerrois.)

SAVOIR, v. a. Fait aussi à l'ind. prés. je *sa* pour je *sais*. « Où est donc ton père? — Rép. J'en *sa* ren, » je n'en sais rien.

|| *Savoir à y faire*, loc. Se tirer d'affaire. « C'est un houme adreit, *i sait ben à y faire*. » (Nivernais.)

* **SAV'OUS**? syncope de *savez-vous*? (Voy. *Av'ous* et *V'*.)

* **SCIENCÉ**, adj. Se dit, pour la classe bourgeoise, d'un faux savant, qui n'a qu'un léger vernis de science dont il fait grand étalage.

SCIEUX DE LONG, s. m. || Sorte de tipules ou de moucherons qu'on voit voltiger en grand nombre, le soir, et dont les mouvements, toujours perpendiculaires, imitent le va-et-vient de la scie.

SÉCHERIN, SÉCHERON, s. m.

Par icelle coustume les prez *sécherons* sont défenbables : et n'est permis à aucun y mettre ne mener sestes...

(*Coutumes locales des terre et chastellenie de Vastan* 1609.

* **SÉCHETÉ**, s.f. Sécheresse. (Voy. *Chécheresse*.)

SECOUSSE, s. f. || *A secousse*, loc. (Voy. *Arrachis (d')*.

* **SEGUI**, s. m. Jeune mouton (en Bourbonnais).

Le père Audusier dit que les armes de Séguier qu'on voyait dans la chapelle du Saint-Sépulcre, chez les bénédictins de Saint-Pourçain, montrent un mouton passant d'argent, et il fait remarquer que dans notre pays on appelle *ségui* un jeune mouton.

L'ancien Bourbonnais, Moulins 1858

SEIGNER (SE), v. pr.

On faict peur à nos gents seulement de nommer la mort; et la plupart *s'en seignent*, comme du nom du diable.

(MONTAIGNE, l. I, ch. 19

Seignez-vous! Benedicite! Faites le signe de la croix.

(*Maistre Pierre Pathelin*, édition [illegible]

|| Se prend activement dans le sens de bénir en faisant le signe de la croix :

S'évesque (si évèque) il est, *seignant* les rues.

VILLON

* **SEILLÉE**, s. f. Ce que peut contenir une *seille*. (Voy. ce mot.) « Une *seillée* d'iau. » || Poisson destiné à devenir *clous-poing*, *penard*, puis carpe. (Voy. *Carpe* et *Œil*.) — (*De l'Agriculture en Sologne*, JOUBERT et CHEVALLIER.)

SEING, s. m.

Dictes-moy, n'a-t-elle point un petit *sein* (*sic*) en la joue gauche?

Ancien Théâtre français, [illegible]

* **SEINTON**, s. m. Prononciation nasale très-usitée de *séton*. « Mettre un *seinton* à un chevau. »

* **SÉJAU**, s. m. L'entourage de la maison ; c'est le mot *chezeau*. (Voy. Obs. à *CH*.)

* **SEMÉ**, part. devenu substantif. Semis, terrains ensemencés. S'entend plus particulièrement des céréales. « Faut pas marcher dans les *semés*. » — « V'là déjà les couaises qu'arrivont pour les *semés*. »

|| *Arriver comme aux semés*, loc. proverbiale pour dire arriver vite, en grand nombre, comme font les corbeaux dans les champs ensemencés.

Le *semer* et la moisson
Ont leur temps et leur saison.

GABRIEL MEURIER [illegible]

* **SEMOULU** ou **SEMOLU**, s. m. Poussier (Voy. ce mot) de bois vermoulu. Remède populaire pour cicatriser les déchirures de la peau et de la chair chez les jeunes enfants. Cette petite poussière impalpable est précieusement ramassée par les commères.

— *Semoule* (Acad.), espèce de pâte pour les potages.

SEMOUNER, v. a.

Baebue les *semonoit* de proposer questions aultant deux fois qu'est hault le mont Olympe.

RABELAIS [illegible]

SERCHER, v. a. (Voy. *Sarcher*.)

Tu maintiendras, sans point faillir,
Que ta femme soit la meilleur
Qu'oncques forma Nostre-Seigneur.
Contre elle point ne *sercheras*,
Et jamais suspect n'en seras.

[illegible]

Et pour ce que ès-dits coffres qu'ils avoient tous *serchez* et visitez comme dit est.

RAYNAL, [illegible]

* **SERGENT**, s. m. Noix qui n'a que trois quartiers ou cuisses (Acad.). (Voy. *Enjorne.*)

SERMENT, s. m. Sarment, bois qui pousse annuellement au cep de vigne.

De faire et façonner de toutes façons les vignes dudit Sr ...., les deschausser, tailler, prougner à désir de la coustume du Berry, qui sont de seize fossées pour l'arpent, *assermenter*, lier le *serment*, mettre les javelles hors de la vigne, *pieucher*, *biner*, faire et rellever les roies.

(*Minutes de Pierre Doulet*, notaire à Bourges, 1613.)

SETERÉE, s. f. Mesure de superficie. || *Aller dans les quatre seterées*, loc. pour dire mourir (Issoudun).

L'origine de ce dicton se rattache à l'ancienne mesure du cimetière d'Issoudun qui comprenait autrefois quatre *seterées* de terre. (Voy. *Ortie.*)

* **SEVAU**, s. m. Bande de bois taillis ou futaie, contournant la limite des champs. (Voy. *Chaintre*, *Cintre*, *Ruesse* et *Chevau.*) Neuvy-sur-Baranjon. Divers baux, consentis par le seigneur de Nançay, emploient ce terme.

Les preneurs auront la branchaille... et la coupe des *sevaux*. 1621, 1656, 1701.

Le reget (*sic*) desdits *sevaux* sera gardé le temps de la coutume sans qu'il y soit fait aucun dégât et doumage par lesdits preneurs et leurs bestiaux. 1656.

Le premier aura les cintres, *sepvaux* et testaux qui ont coutume d'être ébranchés. 1737.

Ledit seigneur comte leur accorde pour leur chauffage et faire de la feuillée à leurs bestiaux la coupe des cintres, *seveaux* (sevaux), taillis et ébranchages des têteaux (têtauts). 1777.

(Voy. *Branchaille*, *Cintre*, *Rejitte*, et Obs. à *Tétaut* pour la prononciation.)

SICLE, s. f. Écorce très-mince d'une branche d'arbre, le plus souvent de coudrier, servant à la fabrication des paniers. (Voy. *Pelon*, *Pelure* et *Sicler.*) — (Léré.)

* **SIGNAU**, s. m. Signal. « Il a fait un *signau.*» C'est la terminaison *al* changée en *au* comme dans le français *étau*. (Voy. *Chevau*, *Pau*, etc.)

SIMAILLER, v. n. Fréquentatif de *simer*, pleurnicher (Neuvy-Pailloux, Indre). (Voy. *Chimer.*)

SIMER, v. n. || Fig. Déborder. « Les marchands donnent la bonne mesure en faisant *simer* la marchandise. »

* **SINCORNÉE**, s. f. Bluet. (Voy. *Sincornille* et *Tincornée.*)

* **SINSER**, v. a. Salir, tacher. « Je n'ai aucun agrément avec c't' enfant-là; il *sinse* tout de suite son linge. » (Voy. *Sinse.*)

* **SIRURGIEN**, s. m. Orthographe de Mme de Sévigné pour *chirurgien*. (Voy. *Cérugien* et *Cirugien.*)

SITON, s. m. || Sens grivois.

* **SIXAIN**, s. m. Demi-douzaine. || Petit tas de six gerbes dans les champs. (Voy. *Quinzain.*)

* **S'MENT**, adv. (Voy. *Sement* et *Arrié.*)

* **SOEUR**, s. f. (Acad.) || *Les deux sœurs.* « Tomber sur ses *deux sœurs*, » sur son séant.

Croirait-on qu'une locution si triviale fût sortie de la ruelle élégante des précieuses du grand siècle? On la trouve cependant en toutes lettres imprimée dans Saumaize (*Dict. des Précieuses*, t. I, p. 51) : « Un lavement, le bouillon *des deux sœurs.* »

SOIR, s. m. || *De soir*, loc. (Voy. *Dessoir.*)

* **SOIXANTE**, nom de nombre. Au-dessus de *soixante* ans d'âge, on aime à se flatter, à se rajeunir, *repuerascere*, en comptant par *un*, *deux*, *trois*, *quatre* ans, etc. « J'ai bientôt *dix* ans », c'est à-dire *soixante-dix* ans. « Il est dans ses *quinze* ans, dans ses *vingt-quatre* ans, » c'est-à-dire il court sa *soixante-quinzième*, sa *quatre-vingt-quatrième* année. C'est une sorte d'aphérèse; on retranche la première partie écrite du nombre, comme *soixante* et *quatre* dans ces deux derniers exemples. Cette méthode de rajeunissement est habituellement employée entre *soixante* et *quatre-vingt-dix* ans; elle pourrait l'être au-delà de *cent*, mais on en trouverait bien rarement l'occasion.

DEMIPHO (*senex*).

Puer sum, Lysimache, septuennis...

LYSIMACHUS (*senex*).

Senex quum extemplo est...
Aiunt solere eum rursum repuerascere...

(PLAUT., [illegible], a. I, II, sc. 2.)

(Voy. *Aller*, *Aller sur.*)

SOLDARD, s. m.

Vous n'estes pas, *soldars*,
Ignorans de garder la breche des rempars.

(Ronsard.)

Sous le pied des *soldars* la terre tremble toute.

(Ronsard.)

SOLIER, s. m. Vient du latin *solarium*, terrasse.

Cy gist et dort [illegible],
Qu'amour occist de son vuillon,
Ung pouvre petit escollier,
Jadis nommé François Villon.

(Villon.)

David vidit mulierem se lavantem ex adverso super *solarium*.

([illegible])

— *Le Solier*, village situé près le Subdray (Cher). — Autre, près de Saint-Gaultier (Indre).

SOLOGNOT, SOLOGNOTTE. (Voy. *Solonais.*)

* **SOLONAIS, SOLONAISE**, s. Habitants de la Sologne. Mot plus relevé que *Solognot.* (Voy. ce mot.)

Le langage du *Solonais* est aussi pur, aussi correct qu'en aucun lieu de la France; on y entend peu d'expressions triviales. Les vieux mots qui sont en usage sont toujours intelligibles. L'accent n'est pas désagréable; cependant il faut en excepter, à cet égard, la partie méridionale de la Sologne qui touche au département du Cher, et surtout la ville et les environs de Romorentin ont un accent d'une lenteur très-prononcée.

(E. Granger [illegible] *Orléans, 1857.*)

Une partie de la Sologne appartient à l'ancienne province du Berry.

On disait autrefois que la terre y valait 3 livres l'arpent, pourvu qu'il y eût un lièvre.

(L. Delavergne [illegible])

(Voy. *Houpée.*)

SOMMIER, s. m. || Cercle double que l'on applique sur les bords des futailles pour les rendre plus solides. (Sancerrois.)

SORNETTE, s. f. Les *gueulards* de Reuilly; les *dormeux* de Mehun; les *chachioux* de Vatan, etc., etc.

SOU, s. m. (Voy. *Fievre*, *Olin* et *Carreau*.) || *Sou battu* (Voy. *Patagon*). Gros sou battu, rivé et limé sur les bords pour jouer au *bouchon*, à la *galoche*. (Voy. ces mots.)

SOUÉ et **SOUEF**, s. f.

[illegible].

(Villon, *Grand Testament.*)

* **SOUEFFEUX** et **SOUEFFARD**, s. m. Celui qui boit avec excès, qui a toujours le gosier sec ou altéré.

SOUILLARD, adj. || S. m. (Voy. *Arsouille.*)

SOUISSE, s. m.

Les *Souisses*, peuple maintenant hardi et belliqueux.

(Rabelais. *Pantagruel.*)

Tant de grands hommes... qui estoient autour du Roy (il est vraysemblable qu'ils parloient des *Souisses* de sa garde).

(Montaigne. L. I. C. 30.)

SOULAS, s. m.

Reçut en grand *soulas*, me prit en amitié.

(La Fontaine.)

|| *Soulas*, village et moulin de *Soulas*, sur l'Arnon, entre Mareuil et Saint-Ambroix (Indre).

|| Nom de famille (Indre et Cher).

SOULÉ, s. m.— *Le soulé s' leuve dans eune lantarne*, loc., lorsque le disque du soleil, peu de temps après son lever, semble enfermé entre deux nuages.

SOULEIL, s. m.

Mais sçavez-vous quand ce sera?
Quand le doulx *souleil* gracieux
De vostre beauté entrera
Par les fenestres de mes yeulx.

([illegible])

* **SOÛLER**, v. a. Ennuyer avec excès, se rendre complétement insupportable. « Me *soûle-t-i* tout de même ce grand *baziot* avec soun amour! » (Réflexion de deux jeunes vigneronnes d'Issoudun.) (Voy. *Soûlant.*)

SOUPIRON. Nom de famille à Bourges.

* **SOURCIN**, s. m. (Sologne). Eau de source. (Voy. *Sourçon* et *Sourcer.*)

SOURDAUD, adj.

[illegible]

([illegible])

SOURITER, v. a. Chass[illegible], prendre les souris

M. Leroux de Lincy (*le Livre des Proverbes français*, II, 474, 2e édit.) cite, d'après un vieux manuscrit du XVe siècle, le proverbe suivant, où se trouve un verbe analogue : « Chat enganté ne *surrizera* jà bien. » (Voy. *Rater* et *Enganté*.)

* **SOUS-MAIN**, s. m. Appui du papier, de la main en écrivant. (Voy. *Soûtre*.)

* **SOUS-METS**, s. m. L'un des deux yeux qu'on laisse sur le sarment en taillant la vigne (Issoudun). (Voy. *Mets*.)

SOÛTRE, s. m. || Fig. Se faire une *soûtre*, c'est faire un bon repas, se faire un bon fond, se bien garnir l'estomac.

|| (Voy. *Sous-main*.)

* **SOUTRER**, v. n. (Voy. *Assoutrer*.)

* **SOUTRIS**, s. m. Gaspillage, amas ou débris de choses gâtées, perdues ; malpropreté. «Cette maison, c'est un véritable *soutris*. »

* **STUBERLU**, adj. (Voy. *Estuberlu*.) Hurluberlu (Acad.).

* **SUAIRE**, s. m. Drap de lit. « Mettre une paire de *suaires* à la lessive. » — Suaire (Acad.), linceul.

* **SUCETTE**, s. f. Croquet effilé et percé à l'une de ses extrémités d'un petit trou qui permet aux nourrices de l'attacher au cou des enfants.

|| Petite marque rouge qui se manifeste isolément et sans cause apparente sur les bras, la poitrine, etc., et que le vulgaire attribue à la morsure d'êtres fantastiques.

SUÉE, s. f. || Suie. « Y a beaucoup d'*suée* dans la cheminée. » — (Léré.)

* **SUER** (Acad.), v. n. *Ne suer ni ne muer*, loc. être d'une apathie extrême : « Il est coume une momie, *i n' sue ni n' mue*. » C'est de *muer* qu'est dérivé *remuer*.

* **SUESSER**, v. n. Être couvert de sueur, et par extension, être accablé. « *Suesser* de travail, » être accablé de travail (Canton de Sancergues).

SUPLICE (SAINT-).

Item la moitié de 25 solz de cens ou environ que plusieurs personnes de Palain et de Saint-Denis doivent chacun an à la feste de *Saint-Supplice*.

(*Archives du Cher*, *registre et denombremens du duché de Berry*, *1598*.)

SURGEON, s. m. Du latin *surgere*, ressusciter, se lever.

Suyvez-les contremont jusques à leur source, ce n'est qu'un petit *surgeon* d'eau à peine recognoissable.

(MONTAIGNE, L. II, C. 12.)

* **SURIEUX**, adj. Sérieux. « Est-i *surieux*, c'gaslà. » (Voy. *Rit-tard*.)

T

* **TABLÉE**, s. f. Réunion de convives. « I disont qu'on sera cent cinquante à c'te noce; creis-moué qu'ça va en faire eune *tablée!* »

De même, patois genevois, dans le sens de *tenir table.*

> Faites trêve, Messieurs, à toutes vos surprises,
> Et pleins de joie allez *tabler* jusqu'à demain.
>
> (MOLIÈRE, *Amphitryon*, act. III, sc. V.)

* **TÂCHER MOYEN**. Loc. Faire en sorte, tâcher de. « *Tâchez moyen* de partir demain. »

* **TÂCHEUX**, s. m. Ouvrier qui travaille à la tâche, et non à la journée. (Voy. *Tâcheron.*) — Environs d'Issoudun.

* **TAILLE**, s. f. (Acad.). || *Taille à ruine*, loc. des vignerons. C'est lorsqu'on laisse sur le cep 4, 5 et 6 bourgeons au lieu de 2 que conservent seulement les bons vignerons. La vigne se trouvant ainsi chargée outre mesure produit d'abord du vin en très-grande abondance, mais elle s'épuise rapidement. — Dans l'ouest on dit *Taille à tuer.*

* **TAILLE (LA)**, nom de localité, dérivé de *taille* pour *taillis* (Acad.).— *Les grandes Tailles, la Taille-ronde, les Tailles-à-Sarret*, etc.

* **TAILLURE**, s. f. L'une des façons de la vigne. (Voy. *Binure, Marrure*, etc.)

TAISER, v. n. et pron. (Voy. *Taire.*)

* **TALOCHE**, s. f. (Par métonymie, la cause pour l'effet.) Bâton muni d'une boule à l'une de ses extrémités, espèce d'arme propre à porter des coups (Léré). — Taloche (Acad.).

* **TALOCHER**, v. a. Donner des taloches (Acad.).

* **TANNE**, s. f. Tique. « Les chiens de chasse sont souvent couverts de *tannes.* » (Voy. *Louâche.*)

* **TANNÉE**, s. f. (prononcez *tan-née*) de Tan (Acad.). Tan usé que l'on retire des fosses, et que les jardiniers emploient pour la culture de certaines plantes délicates. L'Académie n'emploie *tanné, tannée* que comme adjectif.

TANNER, v. n. (Prononcez *tan-ner.*) Souffrir. « J'en pouvais pus, j'en *tannais.* » (Amognes.) (Voy. *Flanner.*)

— *Tanner* (Acad.), v. a. Ennuyer, molester.

TANTINE, s. f. || Lien qui sert à lier un écheveau de fil. (Voy. *Garde.*) — (Léré.)

* **TAPE-CHOUSE**, s. f. Par euphémisme, voiture cahotante. (Cette fois le berrichon est plus pudibond que l'Académie, qui dit sans vergogne Tapecu.)

* **TAPETTE**, s. f. Petit battoir qui sert aux tonneliers pour enfoncer les bouchons dans les bouteilles.

* **TAPIS**, s. f. Bavardage. « Il a un *tapis* sans pareil. » (Voy. *Bagou* et *Battoué.*)

TAPON, s. m.

> Fais après à ma bouteille
> Des feuilles de quelque treille
> Un *tapon* pour la boucher.
>
> ([illegible]ONSARD.)

* **TARAUDER**, v. a. Maltraiter, battre, éreinter, meurtrir.

— Tarauder (Acad.), creuser avec une tarière une pièce de bois pour y engager une vis.

* **TAROUSSE**, s. f. (Voy. [illegible]. [illegible].)

* **TARRE**, s. f. Terre.

TARTELLE, s. f.

Cette plante des prés, la même que le *ferlas* (Voy. ce mot), se fait remarquer, tout humble qu'elle est, par le bruit que font ses tiges et surtout ses fleurs desséchées lorsque le vent les agite. — Or, *tartelle* n'est autre, par contraction, que *tarterelle*, signifiant crecelle.

En ne prent pas les oisiaux à la *tarterelle*.

(Leroux de Lincy, *Le Livre des Proverbes français*.)

* **TARTES BOURBONNAISES**. Certains mauvais pas où les chevaux s'enfoncent dans la boue jusqu'au poitrail. (Voy. *Écurie*.)

Te parlerai-je de ces *tartes bourbonnaises*, pleines de fiel pour le voyageur, et de nos mulles se débattant dans une eau bourbeuse, du pont de Sargé, des bois et des guérets de Couleuvre? De chemins d'enfer, plus mauvais encore que ceux qui traversent les champs fertiles de Pithiviers?

(Michel de l'Hopital à Jacques Favre, *Relation poétique de son voyage à Moulins*.)

TAS (À), loc.

La tradition enseignoit encore que les cadavres des soldats de Sennachérib y avoient été jetés *à tas*, de sorte qu'elle fourmilloit de vers qui sortoient de ces cadavres.

(Bossuet, XIIIe *jour*, *Méditations sur l'Évangile*, p. 402.)

L'Acad. ne donne que En tas, en un tas, par tas.

* **TÂS**, interj. (Voy. *Tès* et *Aubertas*.)

* **TATOUILLE**, s. f. « Une *grousse tatouille*, » une grosse femme bavarde, malpropre et mal attachée. (Voy. *Tatoiller*.)

* **TAUPINE**, s. f. Taupinière. « Tenir les prés nets d'épines et *taupines*. » (Anciens baux.) (Voy. *Étauper, Étaupiner*.)

* **TAVELLE**, s. f. Barre de bois à l'aide de laquelle on fait mouvoir le tour placé à l'extrémité des charrettes où s'enroule la corde qui serre à volonté le chargement. Du Cange : *tavella*.

* **TAVOYOLE**, s. f. Colifichets de la toilette de nos villageoises. On dira en regardant un groupe de jeunes filles dans une assemblée. « En v'là des *tavoyoles* d'étalées! »

TEL, loc. (Voy. *Ainsi qu'ainsi*.)

* **TÉMOUINE, TEINMOUINE**, s. f. En français, *témoin* est des deux genres ; mais nous avons spécialement le féminin. « J'en seus *témouine* ou *teinmouine*, » dira une femme, pour affirmer ce qu'elle a vu ou entendu. (Voy. *Témoin*.)

TEMPS, s. m. || *Temps vivant*. « En avoir pour son *temps vivant*, » loc. prov. (Voy. *Vivant, Mourir*, et *Pain gagnant*.)

|| *L'haut du temps*, loc. (*h* s'aspire, tout en supprimant l'*e* muet de l'article qui le précède). La belle saison où les jours grandissent. « J'irai vous voir *su' l'haut du temps*. » (Voy. *Haut*.)

TENIR, v. a. La prononciation berrichonne de l'impératif : *Tins*, *tens*, se retrouve orthographiée de cette dernière façon dans un ancien proverbe français cité par M. Leroux de Lincy, d'après un manuscrit de Cambridge : « Meuz vaut un *ten* que deus tu le aueras. » — (*Le livre des Proverbes français*, II, p. 479, 2e édition.)

Variante berrichonne : « Un *tins le v'là* vaut mieux que deux tu l'aras! ».

* **TÉRASPIC**, s. m. Thlaspi des jardiniers (*Ibepis sempervirens*).

* **TERIAN**, s. m. prononciation de *trient*. (Voy. ce mot et *Tire-fient*.)

* **TÉRIAU**, s. m. Constellation de la grande Ourse, chariot de David. (Voy. *Tréau*.)— Les Latins appelaient cette constellation *Septem* TRIONES.

* **TERLOT**, s. m. Le proyer, oiseau. (Voy. *Potrie* et *Patatri*.)

TERLUIRE, v. n.

Au mois d'avril une perle je vy
. . . .
Sa rondeur fut d'une blancheur naïve
Et ses rayons *treluisoient* à l'envy.

(Ronsard.)

Lors Zethe et Calaïs happèrent leurs bouclairs
Dont les aciers brilloient en *treluisants* esclairs.

(Ronsard.)

* **TERLUSANT**, adj. Reluisant. (Voy. *Terluire*.)

TERLUTER (SE), v. pron.— A Paris, proverbialement *turlutaine*, caprice, rat (Acad.), exaltation. « Il a des *turlutaines* dans la cervelle. »

* **TERMEUSE**, s. f. (Voy. *Tremeuse.*)

* **TERNIBOUELLE**, s. f. Culbute. (Bourges, Sancerrois.)

* **TERQUET**, s. m. (Voy. *Echalle au pain.*)

TERRE, s. f. || *Terre battante.* On nomme ainsi, en Touraine et dans l'ouest de l'Indre, une terre sablonneuse ou même pierreuse, liée par une argile maigre, composition qui la dispose à être facilement battue par les pluies ordinaires ou durcie par la sécheresse. (Voy. *Battant.*)

|| *Terre chaudine.* Terre argilo-calcaire (Touraine).

* **TERREFIOTER**, v. n. Remuer la terre, bêcher, retourner le terrain (Léré.)

* **TERREUX**, adj. Qui est riche en terre, en propriétés foncières. (Voy. *Cu-terreux.*)

TERRIER, s. m.

|| *Le Terrier,* près de Ids-Saint-Roch (Cher). (Voy. *Tré.*)

Le *Terrier-Piplé* ou *Pipelet*, le *Terrier-Noir*, tous les deux près d'Ambrault (Indre).

* **TERROUÉ**, s. m. Se dit aussi dans le même sens que *Terrier.* (Voy. ce mot.)

* **TERROUILLAT**, s. m. Rugosité, excroissance de la peau. (Voy. *Pâquerette, Pâquette.*)

* **TÈS**, s. m. Equivalent de Tesson (Acad.). Débris de pots cassés. — Loc. fig. « Il y aura des *tès* ce soir, » du bruit dans le ménage, de la vaisselle cassée.

* **TÈS**, interj. pour *tiens*, impératif du verbe *tenir*, qui fait chez nous *teins* ou *tins*, puis *tès* ou *tas*. Voy. ce dernier mot.) « *Tès*! le v'là parti! »

TET, s. m. Dans l'ancienne orthographe *tect.*

Item : Si les bestes de divers *tects* estoyent prinses, il y a diverses amendes, et pour chascun *tect* est deu une amende supposé qu'elles soyent soubs une mesme garde et soubs un mesme pastre.

(*Coustumes locales de la Chastellenie de* [illegible])

* **TÉTARD**, s. m. Teton (Acad.), jeune sein à peine formé d'une adolescente. (Voy. *Tette* et *Estouma.*)

Petits *tétards* rondelets,
Nouvelets,
Sous la toile blancs et roses,
Sont deux fleurs à peine écloses.

(François Habert, d'Issoudun.)

* **TÉTASSE**, s. f. Gros sein flasque et pendant.

Tétin qui n'a rien que la peau,
Grand'tétine, longue *tétasse*,
Tétin, doy-je dire bezasse?

(C. Marot.)

TÊTE, s. f.

|| *N'avoir pas la tête ben cuite*, loc. prov. N'être pas bien raisonnable, avoir l'esprit léger, porté aux *foleries* (par allusion à une mauvaise poterie). — On trouve cette expression dans l'ancien Théâtre français :

Je voys bien à vos yeux que vostre *teste n'est pas cuite.*

([illegible])

On dit aussi proverbialement d'un ivrogne : on voit bien à ses yeux que sa *teste n'est pas cuite*, pour dire que le vin luy a donné dans la teste, qu'il a beu du *casse-teste.*

(Furetière, [illegible])

|| *Tête de loup*, s. m. Sorte de balai en crin, emmanché au bout d'une longue perche et qui sert à enlever les *arantèles* et les araignées; et aussi, Entremetteur de mariage, en Bourbonnais (Voy. *Gourlaud*); et encore sobriquet donné au garnisaire envoyé par le percepteur chez les contribuables pour les obliger à payer.

|| *Tête d'aumaille, tête de bourrique, tête de singe*, etc., injures diverses.

* **TÈTEROLLE**, s. f. Centaurée jacée, plante, ainsi appelée à cause de sa grosse tête. (Voy. *Maillon*, *Tête* [illegible] et [illegible].) — [illegible]

* **TEURAILLON**, s. m. (A Mehun). Tertre. Dérivé de *terrer* ou de [illegible]. (Voy. ces mots et [illegible].)

TEURE, s. m. || Berge de rivière (rives du Cher).

* **THERÈSE**, s. f. Pèlerine à capuchon à l'usage des femmes de la campagne aux [illegible]. Certaines jeunes femmes la portent d'une [illegible] coquette, le capuchon relevé sur la tête.

L'abbé Decorde (*Dictionnaire du patois du pays de Bray*, in-8°, 1852) fait remonter l'origine de ce mot et du costume à l'espèce de voile dont les carmélites déchaussées se couvrent la tête à la manière de *sainte Thérèse* leur fondatrice.

— *Berthe*, autre vêtement du même genre à la mode de Paris.

* **THOUMAS**, s. m. || Nom burlesque donné au vase de nuit. « Passez-moué l'*thoumas* », dira un malade. Un autre vase allongé se nomme Bourdalou (Acad.).

* **TIAU** (prononcez *ti-iau* ou *ti-yau*), s. m. Pour Tuyau (Acad.). Rapporter à cette orthographe la seconde acception de *Tiot*.

|| Cheminée (à Savigny en Sancerrois). (Voy. *Quiot* et Obs. à *TI*.)

TILLER, v. a. Du grec τιλλεῖν, séparer.

* **TINCORNÉE**, s. f. (Issoudun). Bluet, barbeau. (Voy. *Sincornille*.)

TIOLER, v. n. (Voy. *Quiauler* et *Quiaulin*.)

|| *Thiolat*, *Thiollaud*. Noms de famille à Issoudun.

TIRE, s. f. || *À tire et à aire*, loc. Genre d'exploitation des bois qui consiste à les couper entre les lisières marquées, en ne laissant que les arbres de réserve : le contraire des modes d'exploitation dits *furetage* et *jardinage*. (Voy. ces mots.)

Dans la Nièvre, les bois s'exploitent ordinairement *à tire et à aire*, à quinze ou dix-huit ans.

Rabiet et Quentin, *Géographie du département de la Nièvre*.

* **TIRÉE**, s. f. Ce que l'on tire de vin d'une cuvée. « Le vin de la première *tirée*. — Attendre la seconde *tirée*. »

* **TIRE-JUS**, s. c. m. Mouchoir malpropre. (Voy. *Mouche-nez* et *Gnian*.)

* **TIRE-PAIN**, s. m. Instrument, sorte de fourche à branches aplaties qui sert à retirer le pain du four dans les campagnes.

* **TIRE-TAILLE**, s. m. Objet de toilette des femmes de campagne, crochet de cuivre cousu au bas du corset.

TIROLÉE, s. f. || Rejet des terres d'un fossé, crête d'un vallon. — La *tirolée de Vorlay*, près Issoudun. « J' vas passer sur la *tirolée*, y aura pas d' boue ! »

TIROUÈRE, s. f. Vase à lait pour tirer les vaches. Au masculin dans Amyot :

Chloé, de son côté, distribua ses meubles de bergerie aux dieux, sa panetière, sa flûte et les *tirouers* où elle tiroit les brebis.

(*Daphnis et Chloé*.)

TOILE, s. f. || Taie qui affecte l'œil.

* **TOILETTER (SE)**, v. pron. Se parer, s'habiller avec recherche, perdre son temps à s'habiller. « C'te petite fille-là, a n' pense qu'à *s' toiletter* du matin au soir. » (Voy. *Toiletteux*.)

* **TOMBELLE**, s. f. Monticules (en Sologne), ainsi nommés dans les titres les plus anciens, sans doute parce qu'on les supposait avoir servi de sépulture.

Des fouilles faites dans ces *tombelles* n'ont cependant rien présenté qui appuie cette supposition.

(Deloyne et Gonirav, *Éloge de la Sologne*, 1851.)

TOMBER, v. n. || *Tomber en eau*, ou *en feu*, ou *en pierre*, locutions qui se disent du tonnerre, suivant qu'il détermine une averse ou un incendie, ou qu'il brise les tuiles des toits, ou plus hypothétiquement d'une chute d'aérolithe.

De même dans le pays roman (Savoie, Genève, canton de Vaud).

Voir, sur les divers présages que les anciens tiraient de la foudre, la dissertation de Creech sur Lucrèce, VI, v. 378 et suivants, éd. de la traduction anglaise.

Une croyance, généralement répandue en Berry, veut qu'il y tombe des pierres du ciel : cependant, aucune observation scientifique n'a, que nous sachions, constaté de chute d'aérolithes dans notre contrée.

|| *Tomber de mal* et *tomber* le *mal*. (Voy. *Tomber du haut-mal*.)

* **TOMBERÉE**, s. f. La charge d'un tombereau « Une *tomberée* de terre, de fumier. » (Voy. *Tomberiau* et *Berouettée*.)

* **TONSURE**, s. f. Tonte (Acad.), branches provenant d'un arbre *têtaut*, qu'on tond régulière-

ment, à époques fixes. « Des *tonsures de chàgne*, des *tonsures d'aubier* (saule). » — Tonsure (Acad.) n'est plus que du style ecclésiastique.

Plants de peupliers, à vendre, arbres à fruits de toute espèce et *tonsures* d'aubiers.

(Annonce du journal *l'Écho* d'Issoudun.)

TONTON, s. m. Toton. (Voy. *Gabignon.*)

* **TÔPI-TÔMI**, loc. adv. Couci-couci. « Comment va votre malade ? — *Tôpi-tômi.* »

TORDRE, v. a. Fait aussi au participe passé *torsu*, d'où *torsion, contorsion* (Acad.). (Voy. *Torsiouner.*)

TORGNOLLE, s. f. Grec τορνος, tour, métier sur lequel on travaille le bois, les métaux, en les faisant tourner.

TORJOUS, adv.

Le rossignol il y chant' tous les jours ;
Là, il y dit en son charmant langage
Les amoureux sont malheureux *torjous.*

(*Chanson locale.* — Ancien Bourbonnais.)

TORMENTER, v. a.

Ayant conçu opinion, par les apprests qu'il avait vu faire en la place, qu'on le vouloit *tormenter* de quelque horrible supplice.

(MONTAIGNE, L. II, C. 2.)

Mourant bien vieil en sa court, *tormenté* de douleurs extrêmes.

(MONTAIGNE, L. I, C. 3.)

* **TORNENCU**, s. m. Bâton recourbé pour jouer à la *treue.* (Voy. ce mot.) — (Sancerrois.)

* **TORNIQUET**, s. m. Tourniquet, dans le sens donné par l'Académie. || Meuble de famille, essentiellement berrichon, consistant en une perche légère ou montant de bois, tournant librement en bas dans un creux du carrelage, en haut dans une boucle fixée à la poutre ou à une solive ; on y adapte une sorte de bras horizontal, auquel la mère attache son marmot par les lisières; il peut ainsi essayer à marcher pendant qu'elle vaque aux soins du ménage. « C'est, dit M. Richard-Desaix, une *bonne* commode, point grondeuse et toujours à son poste, qui ne mange pas, qui ne coûte rien. »

TORS, adj. || Taquin, malicieux, de travers. « Avoir l'esprit *tors.* — Ah ! qu'il est *tors*, c't enfant-là, on peut pas en chevir. » Les mots français *tors* et *retors* n'ont pas cette signification. (Voy. *Bissêtre.*)

* **TORSI**, s. m. Tarière.

* **TORSIOUNER, TORSOUNER**, v. a. Tordre. « *Torsouner* une arriotte, » tordre une branche d'orme, un *oisi*, pour en faire des liens.

* **TORTI-GALLOISES.** Loc. Nom facétieux d'un clos de vigne, près d'Issoudun et de Sainte-Lizaigne.

Les *Galloises* (voy. *Gallouage*) seraient des filles de belle humeur, ne se faisant aucun scrupule d'entrer dans un clos où elles verraient de beau raisin, et d'en manger jusqu'à se donner la colique : *hasta dar se retortijon de tripas* comme disent les Espagnols. De même en argot, *tord-boyau*, eau-de-vie très-forte.

Notre savant confrère de l'Institut, M. Roulin, a relevé dans l'Amérique espagnole des noms de plantes composés comme *torti-galloises*, par exemple : *Pringamoza* ou *brûle-fillette*, pour désigner des plantes dont les feuilles déterminent sur la peau une sensation assez durable de brûlure (probablement des *loasa* ou le *malpighia urens*).

TORTILLURE, s. f. || Agréments de coiffure.

De ses blondes chevelures
Tout en rond,
Faisant mille *tortillons*
Sur son front.

([illegible])

TOUCHER, v. a. || *Toucher queue*, loc. des flotteurs de la Nièvre.

Toucher queue veut dire *déborder* le ruisseau et ramener dans le milieu les bûches égarées sur les rives, pour les envoyer [illegible] plus vite.

(MALTE-BRUN, [illegible])

(Voy. *Déborder.*)

TOUCHEUX, s. et adj. || Sorcier de Sologne.

TOUILLER, v. a.

[illegible]

|| *Se touiller*, v. pron.

> Et parmy des escuelles grasses
> Sans nulle honte *se touillant.*
>
> (Ronsard, *épitaphe de François Rabelais.*)

* **TOUNAILLE**, s. f. Cuvier à lessive aux environs de la Châtre. (Voy. *Tenou, Mortier, Touniau* et *Pône.*)

TOURER, v. a.

> Un beau jour il trouvera son maître, et *Georgeon* finira par le *tourer.*
>
> (G. Sand.)

* **TOURNASSER**, v. n. Aller et venir de côté et d'autre, *virouner*. « I n' fait que de *tournasser* de depuis à matin. » || Se servir de l'outil appelé *tournassin*.

* **TOURNASSIN**, s. m. Instrument des faïenciers de Nevers. Sorte d'ébauchoir.

* **TOURNA-VIRA** (À), loc. s. m. Action de retourner un objet. « Poser un objet *à tourna-vira.*»

* **TOURNE-A-GAUCHE**, s. m. Autre nom de la *griotte* (Voy. ce mot et *Garde-fontaine*); ainsi nommée à Bourges parce qu'elle nage sur le flanc de droite à gauche.

TOURNÉE, s. f. || Espace de temps dans le travail des usines métallurgiques; la *tournée* de jour, la *tournée* de nuit.

TOURNER, v. a. || *Tourner le beurre*. Loc. d'Issoudun, employée en parlant des danseuses qui dans un bal restent à leur place sans être invitées. (Voy. *Torner.*)

* **TOURNIGOULIN**, s. m. Qui a la bouche tournée, de travers. (Voy. *Goule* et *Quintis.*)

TOURNURE, s. f. || Sorte de petit jupon de dessous, court et matelassé, qui avantageait la taille des élégantes d'autrefois. (Voy. *Fessier* et *Gigue.*)

TOUT, adv. — *Tout partout.*

> Le jugement doit *tout partout* maintenir son droit.
>
> (Montaigne, L. II, C. 17.)
>
> Purge-moy *tout partout*, le cœur, l'esprit et l'âme.
>
> (Ph. Desportes, *Diane*, L. I.)

|| *Tout fort*, tout haut. « Ne parlez pas *tout fort*, on nous entendrait. »

* **TOUT-LOURD**, adj. Stupide, idiot. « Eh! grand *tout-lourd*, t'as pas fini de *querier* (crier)! » (Voy. *Tout-laid.*)

TRAC, s. m.

> La justice, grand erre
> S'enfuyant d'icy bas,
> Laissa dans notre terre
> Le saint *trac* de ses pas.
>
> (Ronsard.)
>
> Quand la limace, au dos qui porte sa maison,
> Laisse un *trac* sur les fleurs....
>
> (Ronsard, *Voyage de Tours.*)

TRAIN, s. m.

|| *Train de fièvre*, loc. Léger accès de fièvre.

* **TRAINE-COSSINS**, s. m. Sobriquet des garnisaires. (Voy. *Cossin* et *Tête-de-loup.*)

En patois bourguignon, *traîne-coisso*, fainéant; ce mot répond à *traine-gaine*, soldat oisif des garnisons. (Mignard, *Gloss. bourguignon.*)

* **TRAINE-MISÈRE**, * **TRAINE-GUENILLE**, * **TRAÎNE-RUE**, s. m. Mendiant, fainéant, flâneur. (Voy. *Traine-braies.*)

* **TRAINIÈRE**, s. f. Coureuse, fille perdue. (Voy. *Alibartiner.*)

TRAÎTE (pour *traître*, Acad.), adj. Fait au féminin comme au masculin. « C'est une femme ben *traîte*, une action ben *traîte.*»

TRAN, s. m. || Étang du *Tran*, moulin du *Tran*, près de Saint-Michel-en-Brenne (Indre).

TRANSON, s. m.

> Le pré de Chappes en la rivière d'Auron jouxte.... et d'autre part un *transon* de rivière.
>
> (*Chapitre de Dun-le-Roi, acte de 1469.*)

TRAVARSE, s. f. || Bois de hêtre. (Voy. *Bois-gris.*) (Locution des flotteurs de la Nièvre.)

* **TRÉ**, prononciation de *terrier* (Voy. ce mot.) — *Le Tré*, localité d'Ids-Saint-Roch.

TRÉAU, s. m. (Voy. *Tériau* et *Triot.*

* **TRÉDAME**, interj. (Voy. *Dame* et *Bédame.*

* **TRÉFAU**, s. m. Environs de Loches. (Voy. *Triau.*)

* **TRÉFAUT**, s. m. Grosse bûche qu'on fait brûler dans la nuit de Noël et qu'on arrose d'eau bénite après avoir ôté toutes les anciennes cendres du foyer, et autour de laquelle on s'agenouille pour dire des prières. (Voy. *Truffiau* et *Cosse de nau.*)

* **TRÉMEUSE, TRÉMOISE**, s. f. Trémie. (Neuvy-Pailloux.)

Se dit aussi d'un trou dans le plancher d'un grenier, par lequel les rats font tomber le blé, les noix, etc. (Voy. *Tremuée.*)

TRÉMINER, v. n. L'ancien français avait *trémeur*, tremblement, angoisse, en latin *tremor*.

> On attend des nouvelles d'Allemagne avec *trémeur*.
>
> (Mme de Sévigné.)

TRIBOUILLER, v. n.— (Molière l'a employé. Voir Génin, *Lexique de Molière.*)

* **TRICAGE**, s. m. (Voy. *Tricat* et *Tricater.*) Terme des flotteurs de la Nièvre. Triage des bois d'après les marques des divers exploitants ou marchands. (Baudiau, *le Morvan.*)

TRIGAUD, s. m. || Homme déloyal, qui prend des détours.

* **TRIMEUR**, s. m. Celui qui *trime*, qui fatigue, qui peine. (Voy. *Trimer* et *Chat-parché.*)

* **TRIOT**, s. m. (Voy. *Tériau.*)

TROCHÉE, s. f. || Une *trochée* de champignons. (Voy. *Enfilée*)

TROCHET, s. m.

> Fruits qui passoient les lèvres du vaisseau
> En gros *trochets*; ainsi qu'au renouveau
> Un beau guinier par gros *trochets* fait naître
> Son fruit touffu..........
>
> (Ronsard.)

— *Dutrochet*, nom de famille. — Celui du botaniste auteur de la théorie de l'endosmose.

* **TROMPETEUX**, s. m. Trompette, celui qui sonne de la trompette ou de la trompe.

* **TRÔNE**, s. m. On nomme ainsi les longs tréteaux des laveuses d'Issoudun, servant à placer proprement le linge mouillé. (Voy. *Théâtre.*)

TROP, adv. — *Trop mieux*, loc.

> Et nous dirons nos malheureuses pertes,
> Les dire, hélas! il vault *trop mieulx* les taire!
>
> (Cl. Marot. *Élégie 1re.*)

> Une belle maistresse.....
> . . . .
> Aimant *trop mieux* cent fois à la mort estre mise
> Que de rompre sa foy, quand elle l'a promise
>
> (Ronsard.)

TROP-T'-AISE, s. f. || Satisfaction causée par l'action de se gratter. (Voy. *Trop-aise.*)

* **TROTTE**, s. f. (Acad.) || *Tout d'une trotte*, loc., sans désemparer. (Voy. *d'Affilée* au mot *Affilée.*)

* **TROTTIGNER**, v. n. Fréquentatif de *Trotter*. — *Trotignon*, nom de famille répandu dans l'Indre.

TROUFFIAU, s. m. — Dans les fermes, les gens s'arment de pelles, pincettes, curettes, etc., et frappent sur la bûche en feu. L'un demande pour le froment! l'autre pour le seigle! etc., chaque biotte (étincelle) répondant à un boisseau de grain. Le charbon du *trouffiau* pulvérisé, mêlé à la semence, préserve du charbouillage (Dun-le-Roi).

* **TRUISSEAU**, s. m. Têtard de chêne, d'orme, de saule, etc. Environs de Loches. (Voy. *Truisse* et *Têtaut.*)

* **TRUISSER**, v. a. Couper les branches d'un *têtaut* (Voy. ce mot), couper un arbre en *têtaut*. (Voy. *Etruisser* et *Truisse.*)

* **TUDELLE**, s. f. (Voy. *Tuelle* qui en est la contraction.)

* **TUDELLIER**, s. m. (Voy. *Tridellier.*)

TUE-CHIEN, s. m. Colchique. (Voy. [illegible].) *Chiennée* dans Furetière.

|| Sobriquet des chasseurs maladroits.

* **TUE-REN**. (Voy. *Tue-chien.*) « Aller à *Turin* »

(*tue-ren*), plaisanterie populaire à Issoudun, qui se dit de tout mauvais chasseur. (Voy. *Versailles*, *aller à Versailles* et autres jeux de mots géographiques.)

* **TUET** ou **TUÉ**, s. m. Petit crapaud, têtard de grenouille ou de crapaud.

* **TUR**, prononciation de *turc*, larve du hanneton, ver blanc qui cause beaucoup de dommages aux cultivateurs. (Voy. *Turc* et ci-après *Turon*.)

* **TURON**, s. m. Petit ver qui perfore le bois des meubles, des tonneaux, etc. (Voy. *Erturon*.) Ce mot est un diminutif de *turc*, larve du hanneton. (Voy. *Turc*.) || Le petit trou percé par l'insecte.

* **TUTEROLLE**, s. f. Biberon en verre. (Voy. *Téterolle* et *Tuteron*.)

TUTON, s. m. || Homme qui s'occupe de vétilles, d'enfantillages, un petit esprit.

* **TUTOUNER**, v. n. Se livrer à des occupations frivoles. (Voy. *Berlaiser*.)

* **TUYAUTÉ**, adj. Plissé en gouttière. « Un bonnet de femme *tuyauté*. » (Voy. *Fût*, *Paillé* et *Tuyauter*.)



U

ULÉE, s. f. Du latin *ululatus*. — (Voy. *Hûlée*.)

URBET, s. m. (Voy. *Mirbé*.)

— D'après une rectification fournie par M. Boyer, la rue des *Urbets* tirerait son nom de celui d'une famille qui, au XVI[e] siècle, y possédait d'importantes constructions. On lit souvent dans les anciens titres rue des *Orbets*, qu'il ne faut pas confondre avec la rue des *Orbes*, c'est-à-dire des aveugles.

* **USINIER**, s. m. Meunier, chef d'une usine à farine, à drap, etc. (Voy. *Minotier*.)

U. — Permutation. — Est remplacé par *i* : *in* (un., *Melin* (la ville de Melun), etc. (Voy. Obs. à *I*.)



V

* **VACANCES**, s. f. pl. Banderolles de papier, confectionnées avec les vieux cahiers d'étude, durant la semaine qui précède la distribution des prix et que les écoliers lancent et collent au plafond des salles de classe en signe de joie, à l'aide d'une boulette de papier mâché (Issoudun).

VALET, s. m. || *Valet de touche*, valet qui accompagne le *toucheux* de bœufs. (Voy. *Touche* et *Toucher.*)

* **VANNE**. (Voy. *Eau-Vanne.*)

VAQUÉ, part. de *vaquer*. (Voy. ce mot.) « Avoir une vraie mine de chien *vaqué*. » Proverbe issoldunois : avoir l'air très-misérable.

* **VAQUE-A-TOUT**, s. f. Servante à tout faire à la campagne, dans un domaine : « Une bonne *vaque-à-tout*. »

VARD, adj., et au fém. **VARDE**. — Garde le *d*, du latin *viridis*.

> Le jour qui plus beau se fait
> Nous refait
> Plus belle et *verde* la terre
>
> (Ronsard, *Les Amours de Marie*.)

> Les arbres enlacez de lierres épars,
> Et la *verde* ambrinete errante en mille pars.
>
> (Ronsard.)

VARDERIN, s. m. Le *verdier*, désigné aussi sous le nom de *lunette brillante*. (Voy. ce mot et *Lunot.*) || L'oiseau appelé Bruant. On ajoute souvent l'épithète de *terreux*, *varderin terreux*, parce qu'il fait son nid très-près de terre.

VARGOU, s. m. Rejeton de vigne, d'où le sobriquet des vignerons de Bourges mentionné au *Glossaire*. (Voy. *Varge.*)

* **VARGOUGNE**, s. f. Vergogne.

* **VARI-VAROU**, s. m. Qui fait tout à tort et à travers. Effaré, affolé ; le même mot que *garou* (*loup-garou*). (Voy. ce mot.)

* **VARMINAILLE**, s. f. (Voy. *Varmine.*) Réunion de gueux, de pauvres diables (Issoudun). (Voy. *Arsouillerie.*)

VARSE, s. f. Renversement des blés occasionné par les vents et les grandes pluies.

* **VARSER**, v. a. et n. || Terme de culture. *Varser* un champ, retourner la terre en la labourant. On dit absolument : « Le laboureux est allé *varser* aujord'hui. » (Voy. *Couvrir.*)

* **VARVENNE**, s. f. Bavardage, babil, flux de paroles. « Il en a une *varvenne !* quelle *varvenne !* » — De *verve* peut-être (Issoudun). (Voy. *Bagou.*)

VA-T-AUX-VIGNES, s. m. || Parmi les vignerons d'Issoudun, petits propriétaires pour la plupart, on appelle par mépris *va-t-aux-vignes* les pauvres diables qui, ne possédant pas un pouce de terre, vont toute l'année travailler chez autrui. Cette expression est injurieuse.

* **VA-T-Y-EN** (du verbe Aller). Loc. Vas-y. — De même en patois normand.— On dit aussi *Va-y*, en mouillant d'une façon toute particulière : *Va-i-y*.

VAU. — *A vau*, locution.

> Celuy-là s'en va *à vau* le vent, comme dict la devise de nostre Talebat.
>
> (Montaigne, L. II, C. 1.)

L'Académie a conservé la locution adverbiale *à vau l'eau*, au courant de l'eau, en suivant l'eau (qui s'emploie aussi au figuré : L'affaire est allée *à vau l'eau*, n'a pas réussi.)

* **VA-VITE**, s. f. Diarrhée. (Voy. *Carmet*, *Driolette*, *Déchiance*).

L'auteur du *Testament de Pathelin* (p. 125) appelle cet accident *la va-tost*; il fait dire à Pathelin :

> N'apportez point de vin nouveau,
> Car il fait avoir *la va-tost*.
>
> (L. du Boys, *Gloss. normand*.)

* **VEILLE**, s. f. Fleur du colchique. (Voy. *Veillette* et *Tue-Chien*.) — Sancerrois.

VEINDRE, v. n., pour Venir.

> Et de ta bouche aulcuns motz gracieux
> Qui de bien loing me *vindrent* faire entendre...
>
> (Cl. Marot, *Élégies*.)

* **VEINE**, s. f. Même sens que *cornadouelle*. (Voy. ce mot.) — Environs de Bourges.

* **VENDANGERON**, s. m. Insecte nuisible à la vigne. (Voy. *Vendangeux* et *Urbet*.)

VENT, s. m.

— Diverses localités, des domaines pour la plupart : *Brise-vent*, *Hurte-bise*, *les Quatre-vents* (Indre), *Toutvent* (Vienne et Indre).

* **VENTIN**, s. m. De vent ou de *van*. Résidu de vannage. (Voy. *Ventée* et *Darriers*.)

> Délaisseront les dits preneurs, en sortant de la dite métairie, les pailles blanches et noires, balles et *ventins*, foins et fumiers qui s'y trouveront.
>
> (*Bail du* 7 mai 1747.)

* **VENTRE**, s. m. (Acad.)

— *Ventre-jaune*, Sobriquet du Solognot en Berry, à cause du miel de Sologne.

— *Ventre-pelé*. Autre sobriquet du même, par comparaison avec les moutons de la même contrée, souvent dépouillés de leur laine sous le ventre à force de parcourir les brandes.

* **VERD**, adj., au fém. **VERDE**. (Voy. *Vard*, *Varde*.) Vert, verte.

> Les aureilles *verdes* comme une esmeraugde prassine.
>
> (Rabelais, *Pantagruel*, L. IV, C. 41.)

> Puis le vestit d'une galerdine *verde*, l'encapitonna d'un beau et blanc béguin.
>
> (Rabelais, *Pantagruel*, L. V, C. [illegible])

> Quand la *verde* saison rend les campagnes belles.
>
> Ph. Desportes, *Angelique*, L. I.)

VERDILLON, s. m. Copeau, ruban de bois enlevé par le rabot. (Voy. *Frillon*.)

* **VEREUX**, **VREUX**, s. m. (Voy. *Verreux*).

* **VERMUCHAU**, s. v. Ver blanc, larve du hanneont (Amognes). (Voy. *Turc*.)

* **VERRI**, s. m. Sorte de rouille verte qui se forme sur le cuivre, vert-de-gris. « Des blouques (boucles) d'harnais mangées du *verri*. »

VERRI, **VERRÉ**, adj. Rouillé, taché de vert-de-gris. *Verri* se dit surtout du cuivre. (Voy. *Reuilli* pour le fer et l'acier.) « Un vieux sou tout *verri*. Une clef *reuillie*. »

VERSAILLES. *Aller à Versailles*. (Voy. *Argenton*, *Vatan*, *Tue ren* (Turin), etc, etc.

* **VERSE**, s. f. (Voy. *Varse*.)

* **VESTAILLON**, s. m. Sorte de petit vêtement court qui tient le milieu entre un [illegible] et un simple veste. — Depuis quelque temps, les [illegible] de Paris ont des *vestons*.

* **VESTÉE**, s. f. Vétille. « Fâchez-vous donc pour une pareille *vestée*. » (Dun-le-Roi.)

* **VESTON**, s. m. Veste de forme particulière (Voy. *Vestaillon*.)

VÊTURE.

> Le roy Agésilaus observa jusques à sa décrépitude de porter pareille *vêture* en hyver qu'en esté.
>
> (Montaigne, L. I, C. [illegible])

> La santé, la conscience, l'auctorité, la science.... et leurs contraires se despouillent à [illegible] de l'âme nouvelle *vêture*.
>
> (Montaigne, L. I, C. 50.

— En français, *vêture*, prise d'habit d'une religieuse. (Voir les sermons de Bossuet sur des *vêtures*.)

* **VEUILLAT**, s. m. (pour *veuglat*, *gl* mouillé. — De Aveugle, Acad.) Myope, qui a la vue [illegible]. (Voy. *Quart d'aveugle*.)

VÈZE, s. f.

> [illegible]
> Qui, gardans leurs brebis dans un val, [illegible]
> Une eclogue à leur [illegible]
>
> Ronsard

— Du latin *vesica*, vessie.

Masculin dans Rabelais :

> Le conare (*la glande pinéale*) comme ung *veze*.
>
> (RABELAIS, *Pantagruel*. L. IV. C. 30.)

VEZON, s. m. || *Avoir le vezon*, loc. Se dit d'une femme évaporée, extravagante.

VIDANGE, s. f. || Au pl. Démolitions, débris que jettent les maçons, pierres cassées. (Voy. *Jetis*.)

VIE, s. f. || (pour Vue.) N'y pas voir *à moitié sa vie*, loc., y voir très-mal, être presque aveugle. Cependant, en bas Berry, *n'y pas voir à moitié sa vie*, c'est n'y pas voir à moitié de ce qu'il faudrait pour gagner sa vie : tel est le sens qu'on donne à cette locution.

VIELLE, s. f. || Sorte de crible, moulin. — Ainsi nommée à cause de l'espèce de renflement qui rappelle l'instrument de notre musique rurale. (Voy. *Tarare*.)

> Pour se débarrasser de cette graine nuisible, il faut passer la graine de sainfoin dans ces cribles-moulins connus dans le département sous le nom de *vielle*, etc.
>
> (DE BENGY-PUYVALLÉE, *Culture des Prairies artificielles*, Bourges, in-8°, 1842.)

* **VIENS-NOUS-EN**. Loc. familière. « Allons, *viens nous-en*, mon mignon, » dira une mère à son petit garçon. (Voy. *Va-t-y-en*.)

VIFE, fém. de *vif*, et **VIFEMENT**, adv. En vieux français, *vifve* et *vifvement*, combinant ainsi les deux prononciations :

> Une âme, aveugle et endormie à toutes aultres choses, se trouve *vifve*, claire et excellente à certain particulier effect.
>
> (MONTAIGNE L. II. C. 17.)

> Tout cela *vifvement* et puissamment, autant qu'est puissant et vif l'esprit de l'interprète.
>
> (MONTAIGNE. L. II. C. 12.)

> Quand je me courrouce, c'est le plus *vifvement*, mais aussi le plus *briefvement* et secrétement que je puis.
>
> (MONTAIGNE. L. II C 31.)

* **VIGOUGNE**, s. f. Clématite des haies. (Voy. *Vigouenne* et *Vienne*.)

VILAIN (LE), s. m. Le diable. (Voy. *Autre*.)

VILAINER et aussi **VILENER**, v. a.

> Quand Lomon vit toute la place si outrageusement *vilenée*, qu'un ennemi en guerre ouverte venu pour tout saccager n'y eût su pis faire, lors il déchira sa jaquette.
>
> *Daphnis et Chloé*, liv. IV, trad. de P.-L. Courier.

* **VILLAGER**, v. n. Acheter des bestiaux dans les villages et dans les fermes. « J'aime mieux *villager* que d'acheter à la foire. »

* **VILLEJOVET**. Nom de localité près d'Ardentes (Indre) et nom de famille. (*Villa Jovis* peut-être?) Ce nom n'indiquerait-il pas quelque ancienne trace du culte de Jupiter dans le pays? (Voy. *Jauvard* et *Javpitre*.)

* **VILLENARIAU**, s. m. Habitant des villes. (Voy. *Colidon*.)

* **VINASSE**, s. f. Vin de mauvaise qualité. « C'est de la mauvaise *vinasse*. » (Voy. *Vesague* et terminaison *Asse*.)

* **VINGTAINE**, s. f. Nombre de vingt. « La *vingtaine* de mai. » (Voy. *Quinzain*, *Treizain*.)

VIOLÉ, adj. — *Bœu violé*. Rabelais place le jeu du *Bœuf violé* parmi ceux de Gargantua. (L. 1, c. 22.)

VIPÈRE. Est aussi masculin dans le pays de Bray et à Lyon.

VIRAUDER, v. n. — Cl. Marot s'est servi du subs. fém. *virade*, tour, tournée.

> La viste *virade*,
> La prompte ruadde,
> Roide peterrade
> Je mis en avant.
>
> (*Épitaphe du cheval de Vuyard*.)

* **VIRE**, s. f. Retourne dans un jeu de cartes. (Voy. *Torne* et *Tourne*.)

* **VIRÉE**, s. f. Repas de midi.

|| Nourriture. « Il sert pour sa *virée*, » pour son pain. (Voy. *Nourre*.)

VIRE-MARION, s. m.

> Garde que je ne te donne un si beau *revire-marion* que la terre t'en donnera un autre.
>
> (*Ancien Théâtre français*.)

VIRER, v. n. = *Bois virant*, tige dont les fibres, loin d'être parallèles à l'axe de l'arbre, sont plus ou moins contournées en spirales par suite de quelque accident survenu pendant sa croissance.

Le *bois virant* ne peut servir comme bois de fente, latte, charnier, etc. (Voy. *Roulure.*)

VIRE-VOLE, adj. — *Vire-voler*, v. n. dans la citation suivante :

> Les silvains chèvre-pieds et les faunes tout nus
> *Vire-volent* en rond et font mille gambades.
>
> (Ph. Desportes, *Œuvres*.)

* **VIROLE**, s. f. Vieux bas devenu trop large et qui retombe sur le pied (Issoudun).

— Virole (Acad.), petit cercle de fer, de cuivre, etc.

* **VIROU.**

Il existait entre Saint Marcel-d'Argenton et le faubourg Saint-Etienne une enceinte dont la forme circulaire et les parties de murs qui en restent attestaient l'existence d'un ancien cirque; cet emplacement se nomme dans le pays *virou*.

(Grosset, *Recherches historiques*.)

* **VISANT**, prép. Vis-à-vis. « Il demeure en la maison *visant* le clocher. »

Une austre escorchure de six toises auxd. murs *visant* à la rue Bonnin.

(*Archives de Dun-le-Roi*. Ctes 1610.)

* **VISOLÉ**, adj. Ciselé.

> Des aïances (alliances) ben reluisantes,
> Et des sabots *visolés*.
>
> *Ancienne chanson de mariage du Bourbonnais.*

* **VIT-TROP**, loc. Celui auquel un débiteur malhonnête paie une rente viagère.

* **VIVABLE, VIVABE**, adj. Pour *viable*, qui peut vivre. « C't enfant-là, il est pas *vivabe.* »

* **VIVRE**, v. n. || *Temps vivant*, loc. Vie, existence. « En avoir pour son *temps vivant.* » (Voy. *Temps* et *Mourir*.)

VOIR, v. a. || *Fallait voir!* ou *faillait voir!* expression d'admiration, d'étonnement. « Ah! coume c'était biau à c'te tête, *fallait voir!* Y en avait-i du monde, *faillait voir!* »

VOLATURE, s. f. || Volailles, oiseaux de basse-cour.

Voilà une maison qui va à sa ruine, une meule qui n'a pas de grain, plus de chevaline au pré, plus de *volature* dans la cour, çà ne va plus! çà ne va plus!

(G. Sand [illegible])

* **VOLERET**, s. m. Volant rustique. (Voy. *Voliviau.*)

Vous savez bien ce jeu d'un projectile rustique où, dans un morceau d'érable long comme un couteau, fendu d'un côté, aiguisé de l'autre, nous passions une plume de coq ramassée dans les *épinats* prochains, et que nous lancions dans l'air pour lui voir décrire en descendant du ciel une volute élégante, une sorte de cornet gracieux qui venait se planter sur la pelouse, entre deux brebis effrayées.

(H. de Latouche [illegible] p. 437 [illegible])

VOLET, s. m. || Pour *Bavolet* (Acad.). — Sancerrois.

* **VOLIVIAU**, s. m. (Voy. *Voleret.*) Autre volant rustique composé d'un osier dans lequel on empile un petit paquet de feuilles (Reuilly).

* **VOLTAIRE**. Sobriquet d'un homme trop enclin à anticiper sur les champs de ses voisins. C'est un jeu de mots, *vole-terre.*

* **VORNE**, s. m. Détour, contour. « La route de Saint-Satur à Sancerre fait un grand *vorne.* » (Sancerrois.) (Voy. *Envorner.*)

VOULENTÉ, s. f.

> Or ainsi m'aist Dieu que j'avoye
> De vous veoir grant *voulenté*!
>
> [illegible]
>
> J'ay eu trésor, jeunes ans et santé,
> Loyale amour et franche *voulenté.*
>
> (Cl. Marot [illegible])
>
> Tout le soubzmet à vostre *voulenté.*
>
> (Ch. d'Orléans [illegible])

VOULENTIERS, adv.

> Si vous plaist vendre vos baisiers
> J'en achateray *voulentiers.*
>
> (Ch. d'Orléans [illegible])
>
> Bientost apres fille de roy s'esprit
> De son amour, qui *voulentiers* s'offrit...
>
> (Rondeaux anonymes cités par La Bruyère [illegible])

Trompeurs sont *voulentiers* trompez,
Soit tost ou tard, ou loing ou près.

(*Le testament de Pathelin*. éd. Jacob. p. 102.)

VOULOIR, v. a., passé défini *voulsit*.

Veult-elle tousjours ce que nous voudrions qu'elle *voulsit*.

(MONTAIGNE, L. I. C. 20.)

|| *Vouloir* le *tauriau*, loc.

Armenta *volentes*.

VIRG., *Géorg. III*, v. 129.)

VRILLE, s. f. (Voy. *Vrillée*.)

|| *La Vrille*, nom d'un domaine, près de la gare de Châteauroux.

* **VRILLÉ**, adj. Tortillé. « Ce filest tout *vrillé*.»

VRILLER, v. n. || *Vriller du nez*. Loc. Se dit d'une personne dont le nez se fronce à la moindre sensation et, en quelque sorte, exprime le dédain, le mécontentement, etc.

VRILLON, s. m. || *Les Vrillons*, propriété située près de Francillon (Indre).

VRILLOUNER, v. n. (Voy. *Vriller*). || Rabelais a employé le verbe *vrillouner* dans le sens actif.

Ha, ha, s'escria Panurge, tout va bien. L'oraige est passée. Je vous prie, de grâce, que je descende le premier.... Baillez que je *vrillonne* ceste chorde.

(RABELAIS, *Pantagruel*, L. IV, C. 23.)

(C.-à-d. que je me laisse glisser en tournant le long de cette corde. — Remarquez, en outre, *orage* au féminin.)

* **VUE-DE-CAVE**, s. f. Petite ouverture carrée éclairant une cave. Ces *vues* sont placées au ras du sol, extérieurement, et donnent soit sur la rue, soit sur la cour; elles servent surtout (dans les pays vignobles) à placer l'*échiniau* qui doit faire couler la *grappe* jusque dans la cuve, au fond de la cave.



X—Y—Z

Y, adv. *S'y en aller,* loc. Y aller. « *Je m'y en vas.* » (Voy. *En.*)

Ils prennent occasion d'une feste annuelle qui se célébroit à Aénie en l'honneur d'Aénas, et *s'y en vont.*

(Montaigne, L. II, C. 23.)

Je *m'y en voys*, sans arrester,
Tenez-vous-en tout asseurée.

(*Le testament de Pathelin*, éd. Jacob, p. 19[illegible].)

* **ZAGUER.** v. n. Aller en zig-zag, comme fait un ivrogne après boire.

ZOU, s. m. || Se dit d'un homme mal habillé. « Il est fait comme un *zou.* » Ce mot méprisant se rattache peut-être à *zut.* (Voy. *Ut.*)

X final. (Voy. *EX*, *EIX.*)

Z. — Intercalé euphoniquement ; ex. : Avant-*z*-hier.

FIN DU SUPPLEMENT AU GLOSSAIRE DU CENTRE DE LA FRANCE.

ERRATA.

GLOSSAIRE.

Pages

1re, note A, lig. 6,—une fodule e mots, *lisez* : une foule de mots.

172, art. COMBRESELLE. — La citation de Rabelais doit être en vers. Voyez le Supplément au mot *Combreselle*.

184, — COUARD. — Supprimez l'acception de Corbeau qui doit s'écrire exclusivement *couare*.

280, — EZALER et ÉZILER. — Remplacez par un *s* le *z* des mots *ezaler*, *éziler* et *ouziller*.

333, — GNOLE, *lisez* : GNIOLE et Voy. *Niole*.

334, — GOGUE. — Ce mot est féminin et non masculin.

391, col. 2, lig. dernière, — *boucel*, lisez: *boucle*.

Pages

435, col. 2, lig. 15, — en planterais, *lisez* : J'en planterais;—et lig. 17, j'en barais, *lisez* : Et j'en barais.

477, col. 1re, lig. 6, — *ézaler*, lisez : *ésaler*.

498, art. PAUVERTÉ, lisez et prononcez *pauveurté*.

512 et 513, art. PIGNARECHE et PIGUARÈCHE. (Voyez PIEGUERIÈCHE au supplément pour les corrections.)

557, art. RACHOUS, *lisez* : RACHOUX et voyez ce mot au Supplément.

567, — RAUCHE, s. m. — Ce mot est féminin.

649, — TIOT, 2e acception, doit s'écrire TIAU. Voyez ce dernier mot au Supplément.

SUPPLÉMENT.

Pages

11, art. ASSERTER, lig. 3,—*asserte* les, lisez : *asserter* les.

19, — BÉÉRY, lig. 3, — j'en avons-t-iri, *lisez* : j'en avons-t-i ri.

20, — BERLOQUET, lig. 2 et 3, — *lisez* : qui bat la breloque (Acad.).— (Voyez *Berlaud.*)

25, — BOURRIN, lig. 2,—Pommiers, *lisez* : Bommiers.

28, — BRUGNON. — C'est sans doute PRUGNON qui est le vrai mot.

43, — CORPS, lig. 1re,— *gentil·cocps*, lisez: *gentil-corps*.

— — CÔTIÈRE, lig. 2, — ôtes, *lisez* : côtes.

50, — DÉGUÉTRÉ, lig. 9, — *Décousu*, lisez : *Découdu*.

51, col. 1re, lig. 1re,—*départouillent*, lisez *dévartouillent*.

— col. 2,—au lieu de DÉPARLE (SE), *lisez* : DEPARLER (SE).

52, art. DÉPITANT. — La citation de Ronsard doit être en vers :

> Non celle qu'Apollon vid, vierge *despiteuse*,
> En laurier se former, etc.

53, art. DÉSOEUVRANCE. — Le titre du roman de Balzac est *Un ménage de garçon*.

60, — ÉJITER, lig. 5, — i s'es, *lisez* : i s'est.

— — ÉLIDER, lig. 5, — *E LIS*, lisez : *ELISI*.

Pages

62, art. ENDEUILLER, lig. 8, — *uc tum*, lisez : *luctum*.

— — ENFAR, lig. 3,—teux, *lisez* : deux; et lig. 4, de *enfar*, lisez : et *enfar*.

70, — FOUAILLER, lig. 1re, — Fvir, *lisez* : Fuir.

72, — FRED, lig. 2, — qui vene, *lisez* : qui venet.

81, — GOUTTE, lig. 4, tout, *lisez* : tant.

82, — GRILLURE, ajoutez GRILLE, qui se dit également.

83, — GUCHE, lig. 2, — *olailler*, lisez : *Volailler*.

94, — LARDERIE, mal à propos pour ARDERIE. Voyez *Arderolle*.

95, — LENDORD, lig. dernière,—*lordeau*, lisez : *lordaud*.

96, — LIE, lig. 2, — rouble, *lisez* : trouble.

98, col. 2, lig. 1re, — j'en a, *lisez* : j'en ai.

99, art. MAL, lig. 11, — MITTRÉ, *lisez* : LITTRÉ.

100, — MANGEOTIN, lig. 3, — *fascux*, lisez : *faseux*.

105, — MINOT, *lisez* : MINOT et mieux MINAUD.

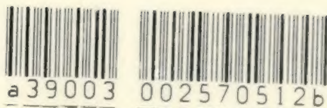
123, — POUEIL, lig. 3, faites suivre *pou* d'un point e d'un tiret.

135, note, lig. 2, — *lisez* : Se retrouve partout.

141, art. SÉCHERIN, lig. 3 et 4, — défenbables .... sestes..... *lisez* : défensables... bestes.....

146, — TÉRASPIC, lig. 1re, — *Ibepis*, lisez : *Iberis*.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET Cie, RUE BERGÈRE, 20, A PARIS. —9662-7


a39003 002570512b

